



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

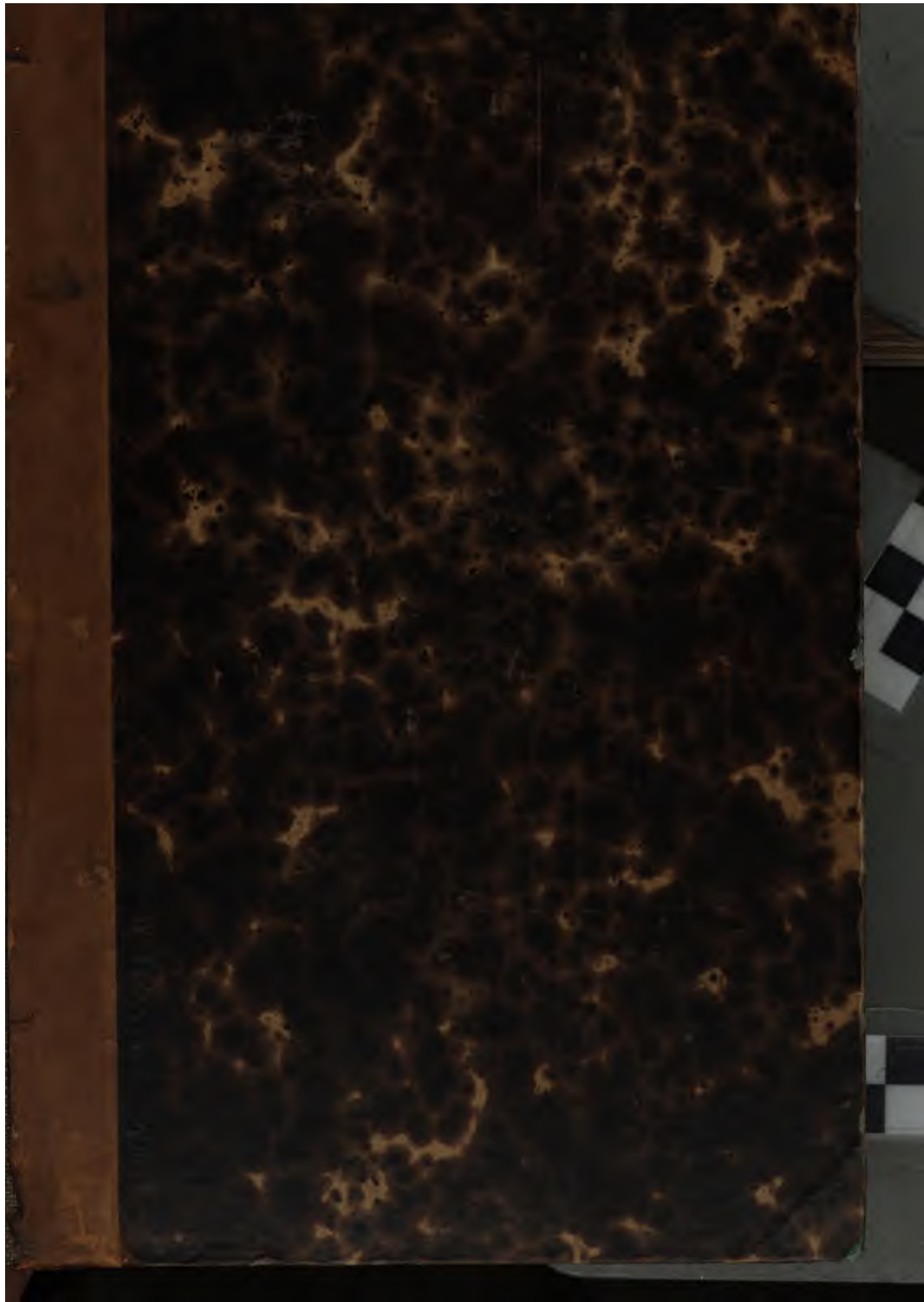
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

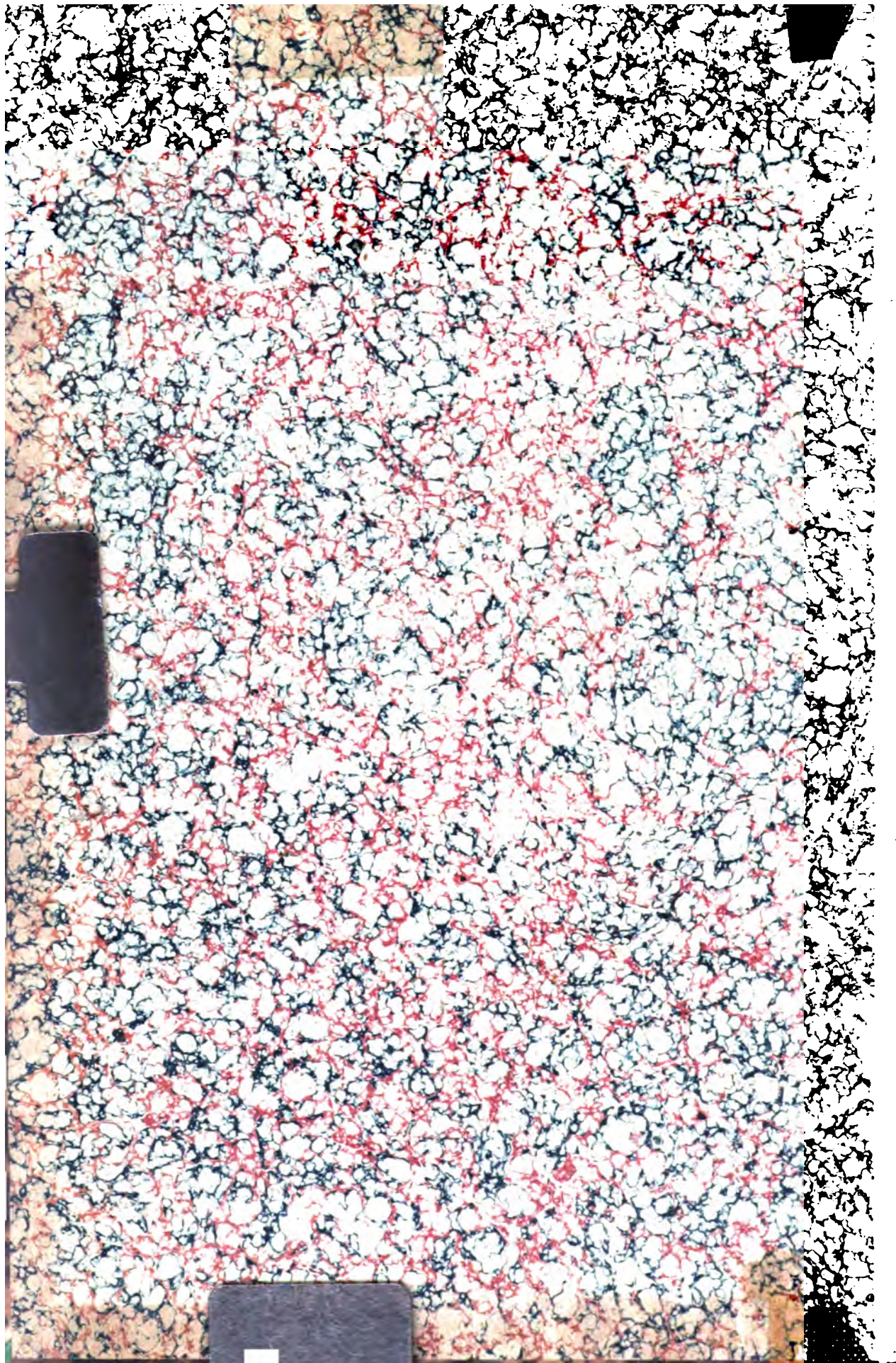
Nous vous demandons également de:

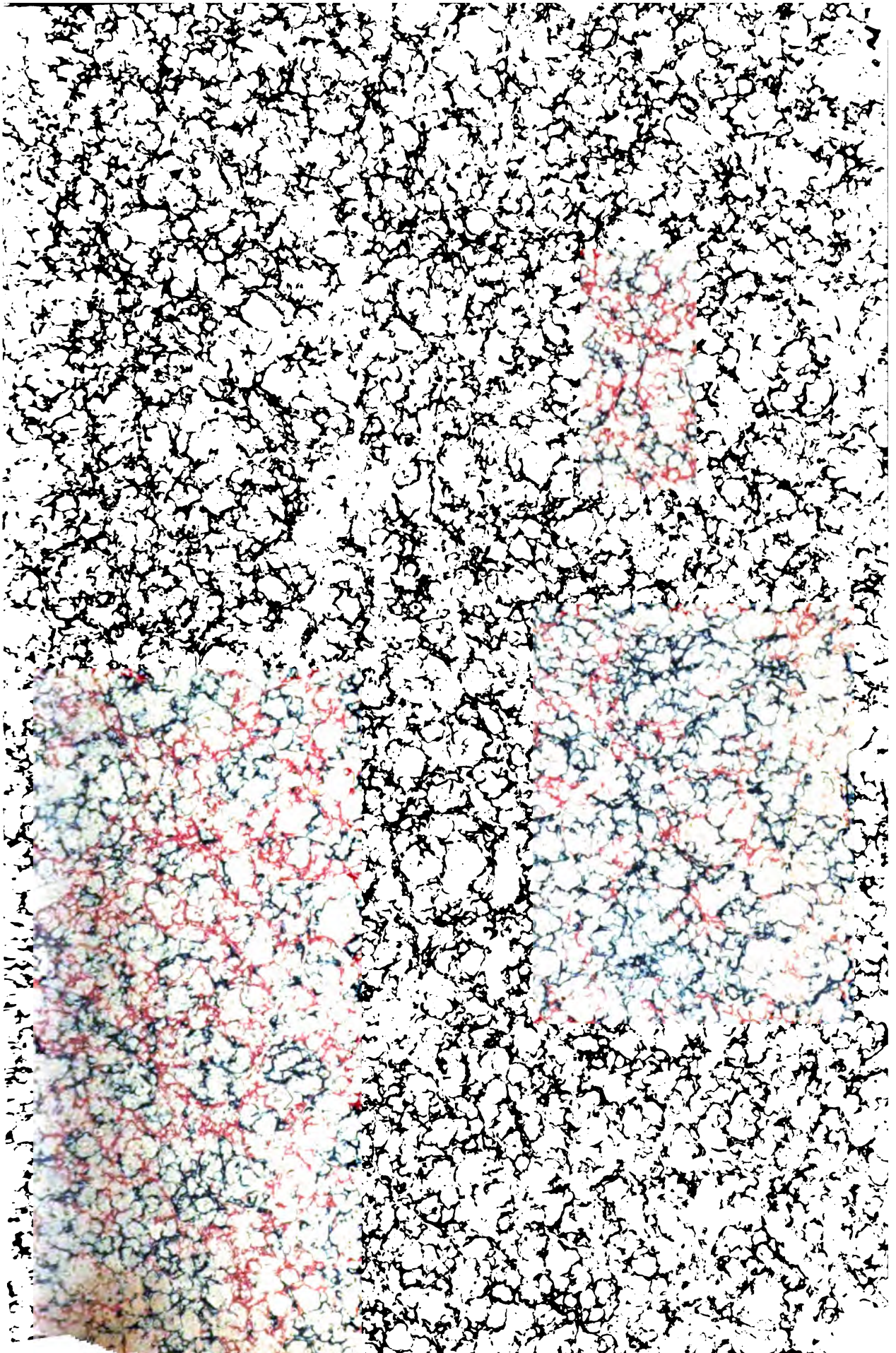
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







Pat.
8 710





COLLECTION

DES

AUTEURS LATINS

AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS,

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

DE M. NISARD,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE LATINE AU COLLEGE DE FRANCE

CORNELIUS NEPOS,
QUINTE-CURCE,
JUSTIN,
VALÈRE MAXIME, JULIUS OBSEQUENS;

OEUVRES COMPLÈTES

AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS,

PUBLIÉES

SOUS LA DIRECTION DE M. NISARD,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE LATINE AU COLLÈGE DE FRANCE.



PARIS,

J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER ET COMP., ÉDITEURS,

RUE RICHELIEU, N° 60.

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

PALAIS-NATIONAL, 215, ET RUE RICHELIEU, 10.

—
1850.

ALZ5654

✓
CORNELIUS NEPOS,
✓
QUINTE-CURCE,
JUSTIN,
VALÈRE MAXIME, JULIUS OBSEQUENS.

CORNELIUS NEPOS,
QUINTE-CURCE,
JUSTIN,
VALÈRE MAXIME, JULIUS OBSEQUENS;

OEUVRES COMPLÈTES

AVEC LA TRADUCTION EN FRANÇAIS,

PUBLIÉES

SOUS LA DIRECTION DE M. NISARD,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE LATINE AU COLLÈGE DE FRANCE



PARIS,

J. J. DUBÓCHET, LE CHEVALIER ET COMP., ÉDITEURS,
RUE RICHELIEU, N° 60.

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,
PALAIS-NATIONAL, 215, ET RUE RICHELIEU, 10.

—
1850.

ALZ5654

AVERTISSEMENT.

Ce volume, qui contient la matière de neuf volumes ordinaires, comprend cinq auteurs qui ont traité, soit de l'histoire grecque, soit de l'histoire universelle. Ce sont des écrivains latins, appréciant des événements et des personnages étrangers, et Rome n'y paraît que sur le second plan. C'est à cause de ce trait commun qu'il a paru convenable de les réunir dans un même recueil. Chaque volume de la collection des auteurs latins étant lui-même une collection, on ne peut guère exiger une analogie plus complète dans le choix des matières et la réunion des auteurs qui doivent y entrer; il faut donc se contenter de ne pas y trouver de disparates; et c'est ce que nous croyons, cette fois encore, avoir évité.

Au reste, dans ce nouveau volume, les différences offrent bien autrement d'intérêt que les analogies. Après Cornelius Nepos, qui ouvre le volume, et dont les biographies, à la fois courtes et pleines, sont d'une lecture si attachante pour nos premières années de collège, et si substantielle pour ceux qui les relisent dans l'âge mûr, vient Quinte-Curce, l'historien brillant et rapide des conquêtes d'Alexandre, et le juge souvent supérieur de son caractère et de ses fautes. Quinte-Curce est suivi de Justin, l'abréviateur ingénieux et piquant de Trogue Pompée, dont l'abrégé fait voir toute cette suite d'empires universels en Asie, en Afrique, en Europe, se dévorant l'un l'autre et venant s'abîmer dans le plus vaste et le plus universel de tous, l'empire romain.

Le sujet de l'ouvrage de Valère Maxime, quoique appartenant à l'histoire générale, ne touche qu'indirectement aux grands capitaines et aux événements qu'ils ont conduits ou suivis; c'est un recueil d'anecdotes d'un intérêt et d'un degré d'authenticité inégal, mais qui, vraies ou seulement vraisemblables, forment une histoire des mœurs de l'antiquité. Le fragment du livre de Julius Obsequens sur les prodiges, qui termine le volume, est une annexe naturelle de l'ouvrage de Valère Maxime, qu'il confirme ou éclaire dans les faits qu'ils ont racontés en commun, et qu'il complète en un point spécial, celui des prodiges et de leurs effets sur l'imagination des peuples.

C'est donc à la fois par la généralité des matières et par le grand nombre des particularités qui y sont consignées que ce volume est un des plus curieux de la collection. C'est un répertoire pour toutes les sortes d'études, soit qu'on y cherche une vue générale de l'histoire du monde païen, soit qu'on veuille s'y attacher à quelque grand homme en particulier, soit enfin

qu'on préfère la vie anecdotique et pour ainsi dire les mémoires de l'antiquité. Dans l'enseignement classique, aucun volume ne peut être d'un plus grand usage : il y a là, approprié à toutes les années du cours d'études, le choix le plus varié de récits et de tableaux, de traits de mœurs, d'exemples et d'autorités pour toutes les idées morales ; des morceaux de tout genre, écrits dans les styles les plus divers, depuis le plus simple jusqu'au plus artificiel, et donnant matière à d'inépuisables leçons de morale et de goût.

Toutes les traductions, sauf celle de Quinte-Curce, sont nouvelles. Il eût été insensé de refaire la traduction de Vaugelas ; c'est le travail de trente ans de sa vie et l'un des premiers modèles de notre langue classique. Nous l'avons reproduit littéralement, rejetant aux notes les modifications nécessaires, soit qu'il s'agisse d'omissions imposées au goût de Vaugelas par le purisme qui régna un moment vers le milieu du dix-septième siècle, soit que des changements dans le texte aient motivé des changements dans le sens. Au reste, il est parlé en détail de cette réimpression dans la notice de Quinte-Curce.

C'est par un scrupule différent que nous avons supprimé les suppléments latins de Freinshemius. Quel que soit le mérite de ces suppléments, ils ont le tort d'être écrits dans un latin moderne et de n'être pas animés du feu qui échauffe les belles pages de Quinte-Curce. Nous en avons, du reste, conservé le principal avantage, qui est l'exactitude et l'abondance des recherches, en réimprimant la traduction, si supérieure à l'original, qu'en a donnée Du Ryer, et en indiquant les sources au bas des pages. Ces morceaux de Du Ryer ont été écrits quelques années après Vaugelas, si non dans une langue aussi forte, du moins avec ce naturel et cette clarté qui donnent un prix inestimable aux moindres écrits du dix-septième siècle. Nous croyons donc avoir servi à la fois les deux grandes langues en l'honneur desquelles cette collection a été entreprise, en éliminant du corps de la latinité un écrit en latin moderne, et en réimprimant une traduction du dix-septième siècle.

Il a paru nécessaire, pour la facilité des recherches, de faire suivre l'ouvrage de Valère Maxime d'une table des noms propres, qui y sont en très-grand nombre et les mêmes plusieurs fois répétés. On approuvera aussi le soin que nous avons eu d'intercaler dans la traduction de Justin, au commencement ou à la fin des récits, la date des événements qui en sont le sujet. Les années se comptent avant ou après la fondation de Rome, c'est la chronologie naturelle dans un abrégé qui fait aboutir à l'empire romain tous les changements arrivés dans l'Ancien Monde.

Nos textes sont ceux que la science a reconnus pour les meilleurs.



NOTICE

SUR CORNÉLIUS NÉPOS.

Cornélius Népos naquit environ soixante ans avant J. C. On ne sait si c'est à Vérone ou à Hostilie. Les commentateurs ne se sont pas accordés sur ce point.

Sa vie est peu connue. On sait qu'il composa un grand nombre d'ouvrages, et qu'il jouissait d'une grande célébrité comme écrivain. Catulle, qui lui a dédié plusieurs pièces de vers, vante son élégance, et le regarde comme l'un des historiens qui font le plus d'honneur à la littérature latine. Cicéron, son ami, le traite d'homme divin dans une de ses lettres à Atticus. Atticus lui-même, si l'on en croit certains commentateurs, ne voyait que Cicéron qui fût au-dessus de lui.

Toute l'antiquité en a porté le même jugement. Son nom se trouve cité avec des éloges qui approchent de l'admiration dans Suétone, Tertullien, Lactance, St. Jérôme, Aulu-Gelle, Pline, Plutarque, etc.

Voici, d'après les renseignements recueillis dans ces différents écrivains, la liste des ouvrages qu'il aurait composés :

1. Une Histoire universelle en trois livres.
2. Les vies des anciens Historiens grecs.
3. Un livre appelé *des Exemples*.
4. Seize livres des Hommes illustres.

5. Une vie de Cicéron.
6. Une vie de Caton.
7. Un livre de lettres adressées à Cicéron.
8. Des Travaux de géographie destinés à accompagner les histoires.

Tous ces ouvrages sont perdus. Il n'est resté que ce petit recueil de biographies connu sous le nom de *Vies des grands Capitaines*. Encore en a-t-on contesté l'authenticité. On a prétendu que ce n'était qu'un abrégé, fait au quatrième siècle par un certain Probus, de l'ouvrage même de Cornélius. Mais cette question n'a pas été plus éclaircie que celle de sa naissance. On n'en sait pas davantage sur sa mort, causée, dit-on, par du poison que lui aurait donné un esclave.

Si petit que soit ce recueil, il suffit pour donner une idée du mérite de Cornélius Népos. Les modernes en ont jugé comme les anciens. Voici l'excellent jugement qu'en a porté Rollin dans son *Traité des Études* : « Le style de Cornélius Népos est pur, net, élégant : la simplicité, qui en fait un des principaux caractères, est relevée par des pensées nobles et solides, etc., etc., etc. » Il n'y a rien à ajouter à cet éloge.



CORNÉLIUS NÉPOS.

PRÉFACE.

Je ne doute pas, mon cher Atticus, que la plupart des lecteurs ne trouvent cet ouvrage bien frivole, et ne le jugent peu digne des hommes illustres dont j'écris la vie, en me voyant rapporter le nom du maître de musique d'Épaminondas, et faire un mérite à ce grand homme d'avoir bien joué de la flûte et dansé avec grâce; mais ce reproche ne pourra me venir que de ceux qui, étrangers aux lettres grecques et ne connaissant pas l'histoire, ne comprennent pas d'autres mœurs que celles de leurs pays. Quand ils sauront que chaque peuple a des idées différentes sur le bien et sur le mal, et n'en juge que d'après l'opinion et les maximes de ses ancêtres, ils ne s'étonneront plus que je n'aie pas perdu de vue les mœurs de la Grèce, en écrivant l'histoire des grands hommes de ce pays. L'un des plus illustres citoyens d'Athènes, Cimon, ne fut point déshonoré pour avoir épousé sa sœur germaine : c'était un usage établi chez ses concitoyens. Nos lois réprouvent ces sortes d'alliance. En Grèce, c'était un honneur pour les jeunes gens d'avoir beau-

coup d'adorateurs; et il n'y avait pas de veuve à Lacédémone qui ne se prostituât pour de l'argent, fût-elle des premières familles de la république. Il n'y avait rien de plus glorieux dans toute la Grèce que d'être proclamé vainqueur aux jeux olympiques, et personne ne voyait de honte à monter sur la scène et à se donner en spectacle; toutes choses qui sont considérées chez nous comme infâmes, humiliantes et déshonnêtes. Il est certains usages, au contraire, qui nous paraissent honorables, et qui sont réputés honteux chez les Grecs. Quel est le citoyen romain qui rougirait de conduire sa femme dans un festin, et quelle est la mère de famille qui n'occupe l'endroit le plus apparent de la maison, et ne fréquente les assemblées? En Grèce, les femmes n'assistent jamais à un festin, excepté avec leur famille, et n'habitent que cette partie reculée de la maison qu'on appelle le gynécée, et dont l'accès n'est permis qu'aux proches parents. Les bornes que je me suis prescrites m'empêchent de poursuivre. J'ai hâte d'entrer en matière. Je vais donc aborder mon sujet, et raconter la vie des grands capitaines.

PRÆFATIO.

Non dubito fore plerosque, Attice, qui hoc genus scripturæ leve et non satis dignum summorum virorum personis judicent, quum relatum legent, quis musicam docuerit Epaminondam, aut in ejus virtutibus commemorari, saltasse eum commode, scienterque tibiis cantasse. Sed hi erunt fere, qui, expertes litterarum græcarum, nihil rectum, nisi quod ipsorum moribus conveniat, putabunt. Hi, si didicerint, non eadem omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia majorum institutis judicari, non admirabuntur, nos in Graiorum virtutibus exponendis mores eorum secutos. Neque enim Cimoni fuit turpe, Atheniensium summo viro, sororem germanam habere in matrimonio; quippe quum ejus cives eodem uterentur instituto: at id quidem nostris moribus nefas habetur. Laudi in Græcia ducitur adolescentulis quam plurimos

habere amatores. Nulla Lacedæmoni tam est nobilis vidua, quæ non ad lenam eat, mercede conducta. Magnis in laudibus tota fere fuit Græcia, victorem Olympiæ citari. In scenam vero prodire, et populo esse spectaculo, nemini in eisdem gentibus fuit turpitudini. Quæ omnia apud nos partim infamia, partim humilia atque ab honestate remota, ponuntur. Contra ea pleraque nostris moribus sunt decora, quæ apud illos turpia putantur. Quem enim Romanorum pudet uxorem ducere in convivium? aut cujus materfamilias non primum locum tenet ædium, atque in celebritate versatur? Quod multo fit aliter in Græcia: nam neque in convivium adhibetur, nisi propinquo; neque sedet, nisi in interiore parte ædium, quæ gynæconitis appellatur, quo nemo accedit, nisi propinqua cognatione conjunctus. Sed plura persequi tum magnitudo voluminis prohibet, tum festinatio, ut ea explicem, quæ exorsus sum. Quare ad propositum veniemus, et in hoc exponemus libro vitas excellentium imperatorum.

MILTIADE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Miltiade est envoyé dans la Chersonèse pour y fonder une colonie. Insultes des habitants de Lemnos. — II. Il se rend maître de la Chersonèse; prend Lemnos et les Cyclades. — III. Darius, faisant la guerre aux Scythes, confie à Miltiade la garde d'un pont sur l'Ister. Cet Athénien conseille aux gouverneurs de secouer le joug des Perses. Histiae combat ce projet. — IV. Dans la guerre que Darius prépare contre les Grecs, Miltiade engage ses concitoyens à prévenir l'ennemi. — V. Avant l'arrivée des alliés, il défit l'armée du roi. — VI. Prix de sa victoire. — VII. Il lève le siège de Paros; il est condamné, et meurt en prison. — VIII. Véritable motif de sa condamnation.

I. Miltiade, fils de Cimon, naquit à Athènes. Il l'emportait sur tous ses concitoyens par l'ancienneté de son nom, la gloire de ses ancêtres et son propre mérite. Il était arrivé à un âge où l'on pouvait attendre beaucoup de lui et prévoir ce qu'il serait par la suite, lorsque les Athéniens résolurent d'envoyer une colonie dans la Chersonèse. Le nombre de ceux qui devaient composer cette colonie étant fort considérable, et beaucoup de citoyens demandant à faire partie de l'émigration, on prit parmi eux des députés qu'on envoya à Delphes pour consulter l'oracle sur le choix d'un chef; car les Thraces occupaient alors ces contrées, et il fallait leur en disputer la possession les armes à la main. L'oracle désigna expressément Miltiade, annonçant que le succès de l'entreprise dépendait de ce choix. D'après cette réponse, Miltiade s'embar-

qua pour la Chersonèse, suivi d'une troupe d'hommes d'élite. Parvenu à Lemnos et voulant soumettre cette île aux Athéniens, il engagea les habitants à reconnaître la domination d'Athènes. Mais ceux-ci répondirent, en raillant, qu'ils se garderaient bien d'y manquer, quand il serait venu de chez lui à Lemnos, poussé par l'aquilon. Or, ce vent, qui vient du nord, est contraire aux vaisseaux qui arrivent d'Athènes. Miltiade, n'ayant pas le temps de s'arrêter, continua sa route, et aborda dans la Chersonèse.

II. Les barbares furent dispersés en peu de temps. Miltiade s'étant rendu maître du pays, fortifia toutes les positions avantageuses, et distribua les terres à ses compagnons, qu'il enrichit par de fréquentes excursions. Le succès de son expédition fut l'ouvrage de sa prudence autant que de sa fortune. Vainqueur de l'ennemi par le courage des siens, il donna les lois les plus équitables à la nouvelle colonie et résolut de s'y fixer. Sans avoir le titre de roi, il en avait le rang, qu'il devait à sa justice plutôt qu'à son pouvoir. Cela ne l'empêchait pas de veiller aux intérêts d'Athènes; aussi ceux qui l'avaient envoyé et ceux qui l'avaient suivi furent-ils d'accord pour lui conserver l'autorité. Ayant ainsi réglé les affaires de la colonie, il retourna à Lemnos, et somma les habitants de tenir leur promesse. Ne lui avaient-ils pas dit qu'ils livreraient leur île, lorsque le vent du nord l'aurait porté de son pays dans le leur? Eh bien! son pays maintenant c'était la Chersonèse. Les Cariens, qui habitaient alors Lemnos, ne s'attendaient pas à revoir Miltiade. Toutefois ils n'osèrent résister, et quittèrent l'île, moins par res-

MILTIADES.

ARGUMENTUM.

CHAP. I. Dux colonorum Miltiades in Chersonesum mittitur. Irridetur a Lemniis. — II. Chersoneso potitur; Lemnum capit, et Cycladas. — III. Pontis in Istro custos a Dario, qui Scythas bello petebat, constituitur. Dat consilium excutiendas dominationis Persarum. Ab Histiae impeditur. — IV. Dario bellum in Græcos movente, auctor est suis ut hosti obviam eant. — V. Ante sociorum adventum regem vincit. — VI. Præmium victoriæ. — VII. Pari oppugnationem omittit. Damnatur, et in vinculis moritur. — VIII. Vera ejus damnationis causa.

I. Miltiades, Cimonis filius, Atheniensis, quum et antiquitate generis et gloria majorum et sua modestia unum omnium maxime floreret, eaque esset ætate, ut non jam solum de eo bene sperare, sed etiam confidere cives possent sui, talem futurum, qualem cognovit judicarunt, accidit, ut Athenienses Chersonesum colonos vellent mittere. Cujus generis quum magnus numerus esset, et multi ejus demigrationis peterent societatem, ex his delecti Delphos deliberatum missi sunt, qui consulerent Apollinem, quo potissimum duce uterentur: nam tum Thraces eas regiones tenebant, cum quibus armis erat dimicandum. His consulentibus, nominatim Pythia præ-

cepit, ut Miltiadem sibi imperatorem sumerent; id si fecissent, incepta prospera futura. Hoc oraculi responso, Miltiades, cum delecta manu classe Chersonesum profectus, quum accessisset Lemnum, et incolas ejus insulae sub potestatem redigere vellet Atheniensium, idque Lemnii sua sponte facerent, postulasset, illi irridentes responderunt, tum id se facturos, quum ille, domo navibus proficiscens, vento aquilone venisset Lemnum: hic enim ventus, a septentrionibus oriens, adversum tenet Athenienses proficiscentibus. Miltiades, morandi tempus non habens, cursum direxit quo tendebat, pervenitque Chersonesum.

II. Ibi brevi tempore barbarorum copiis disjectis, tota regione, quam petierat, potitus, loca castellis idonea communivit, multitudinem, quam secum duxerat, in agris collocavit, crebrisque excursionibus locupletavit. Neque minus in ea re prudentia, quam felicitate, adjutus est: nam, quum virtute militum devicisset hostium exercitus, summa æquitate res constituit, atque ipse ibidem manere decrevit. Erat enim inter eos dignitate regia, quamvis carebat nomine; neque id magis imperio, quam justitia, consecutus. Neque eo secius Atheniensibus, a quibus erat profectus, officia præstabat. Quibus rebus fiebat, ut non minus eorum voluntate perpetuo imperium obtineret, qui miserant, quam illorum, cum quibus erat profectus. Chersoneso tali modo constituta, Lemnum revertitur, et ex pacto postulat ut sibi urbem tradant: illi enim dixerant,

pect pour leur parole que pour céder à la fortune des Athéniens. Miltiade soumit avec le même bonheur à sa patrie toutes les îles nommées Cyclades.

III. A cette époque, Darius, roi de Perse, voulant faire la guerre aux Scythes, passa en Europe avec une armée. Il jeta un pont sur l'Is-ter pour faire traverser ses troupes, et laissa la garde de ce pont, en son absence, aux principaux citoyens de l'Ionie et de l'Éolide qu'il avait amenés avec lui, et auxquels il avait donné à perpétuité le commandement des villes qu'ils habitaient. En confiant la défense de ces places à des hommes que sa ruine abattait sans retour, il comptait retenir plus aisément sous sa domination les Grecs établis en Asie. Miltiade fut un de ceux qui devaient garder le pont. De fréquents messages annonçant que l'expédition de Darius ne réussissait pas, et que ce prince était pressé par les Scythes, Miltiade exhorta ses compagnons à profiter de l'occasion que leur offrait la fortune pour délivrer la Grèce. Si Darius est défait, leur disait-il, l'Europe n'aura plus rien à craindre, et les Grecs qui habitent l'Asie seront affranchis du joug des Perses et à l'abri de tous les dangers. Rien de plus facile à exécuter. Le pont une fois détruit, le roi et son armée ne pouvaient manquer de périr sous peu de jours par le fer de l'ennemi ou par la famine. La plupart des compagnons de Miltiade approuvaient ce dessein. Hystiée de Milety s'y opposa. Il leur dit qu'étant les premiers personnages de l'État, leurs intérêts n'étaient nullement ceux de la multitude; que leur puis-

sance se trouvait liée à la fortune de Darius, et que la défaite de ce prince entraînerait leur perte et les livrerait à la vengeance de leurs concitoyens; qu'ainsi, loin d'adopter le projet de Miltiade, il pensait que rien ne leur serait plus avantageux que l'affermissement de l'empire des Perses. Cet avis prévalut. Miltiade sentit que son projet était connu de trop de monde pour n'être pas révélé au roi. Il quitta la Chersonèse et revint à Athènes. Bien qu'il n'ait pas réussi dans son projet, il n'en mérite pas moins de grands éloges pour avoir préféré la liberté commune à sa puissance.

IV. Après son retour en Asie, Darius, excité par les conseils de ses courtisans, résolut de soumettre les Grecs. Il équipa une flotte de cinq cents vaisseaux, dont il confia le commandement à Datis et à Artaphernes, et leur donna une armée de deux cent mille fantassins et de dix mille cavaliers. Il voulait, disait-il, faire la guerre aux Athéniens pour les punir d'avoir porté secours aux Ioniens, lorsque ceux-ci s'étaient emparés de Sardes et en avaient massacré la garnison. Les deux généraux ayant abordé dans l'île d'Eubée, se rendirent presque aussitôt maîtres d'Érétrie, et en enlevèrent tous les habitants, qu'ils envoyèrent à Darius. Puis, marchant sur Athènes, ils vinrent camper dans les plaines de Marathon. Marathon est à dix milles environ d'Athènes. Les Athéniens, effrayés de la grandeur et de l'imminence du péril, ne recoururent cependant qu'aux Lacédémoniens. Ils leur dépêchèrent un de ces coureurs, appelés *hémérodromes*, pour les prier de leur envoyer du secours sur-le-champ. En

quum, vento Borea domo profectus, eo pervenisset, sese dedituros; se autem domum Chersonesi habere. Cares, qui tum Lemnum incolebant, etsi præter opinionem res occiderat, tamen, non dicto, sed secunda fortuna adversariorum, capti, resistere ausi non sunt, atque ex insula demigrarunt. Pari felicitate ceteras insulas, quæ Cyclades nominantur, sub Atheniensium redegit potestatem.

III. Eisdem temporibus, Persarum rex Darius, ex Asia in Europam exercitu trajecto, Scythis bellum inferre decrevit. Pontem fecit in Istro flumine, qua copias traduceret: ejus pontis, dum ipse abesset, custodes reliquit principes quos secum ex Ionia et Æolide duxerat, quibus singulis ipsarum urbium perpetua dederat imperia. Sic enim putavit, facillime se græca lingua loquentes, qui Asiam incolerent, sub sua retenturum potestate, si amicis suis oppida tuenda tradidisset, quibus, se oppresso, nulla spes salutis relinqueretur. In hoc fuit tum numero Miltiades, cui illa custodia crederetur. Hic, quum crebri afferrent nuntii, male rem gerere Darium, premique ab Scythiis, Miltiades hortatus est pontis custodes, ne a fortuna datam occasionem liberandæ Græciæ dimitterent: nam, si cum his copiis, quas secum transportaverat, interiisset Darius, non solum Europam fore tutam, sed etiam eos, qui Asiam incolerent Græci genere, liberos a Persarum futuro dominatione et periculo. Id et facile effici posse: ponte enim rescisso, regem vel hostium ferro, vel inopia, paucis diebus interiturum. Ad hoc consilium quum pluri-

que accederent, Histæus Milesius, ne res conficeretur, obstitit, dicens, non idem ipsis, qui summas imperii tenerent, expedire, et multitudini, quod Darii regno ipsorum niteretur dominatio: quo extincto, ipsos potestate expulsos civibus suis penas duros. Itaque adeo se horrere a ceterorum consilio, ut nihil putet ipsis utilius quam confirmari regnum Persarum. Hujus quum sententiam plurimi essent secuti, Miltiades, non dubitans, tam multis consciis, ad regis aures consilia sua perventura, Chersonesum reliquit, ac rursus Athenas demigravit. Cujus ratio etsi non valuit, tamen magnopere est laudanda, quum amicior omnium libertati quam suæ fuerit dominationi.

IV. Darius autem, quum ex Europa in Asiam rediisset, hortantibus amicis, ut Græciam redigeret in suam potestatem, classem quingentarum navium comparavit, eique Datis præfecit et Artaphernem, hisque ducenta peditum, decem millia equitum dedit, causam interserens, se hostem esse Atheniensibus, quod eorum auxilio Ionæ Sardes expugnassent, suaque præsidia interfecissent. Illi præfecti regii, classe ad Euboam appulsa, celeriter Eretriam ceperunt, omnesque ejus gentis cives abreptos in Asiam ad regem miserunt. Inde ad Atticam accesserunt, ac suas copias in campum Marathonæ deduxerunt. Is abest ab oppido circiter millia passuum decem. Hoc tumultu Athenienses tam propinquo tamque magno permoti, auxilium nusquam, nisi a Lacædæmoniis, petiverunt; Philip-

attendant, on nomma dix généraux pour commander l'armée. Miltiade était l'un de ces généraux. On discuta vivement pour savoir si l'on attendrait l'ennemi derrière les murailles, ou si l'on marcherait à sa rencontre pour le combattre. Miltiade seul soutenait qu'il fallait aussitôt se mettre en campagne, ce qui ne manquerait pas d'enflammer l'ardeur des Athéniens et de ralentir celle des Perses, les uns voyant qu'on avait confiance en leur courage, et les autres qu'on osait leur tenir tête avec si peu de monde.

V. Aucune ville ne secourut les Athéniens dans cette extrémité. Platée seule leur envoya mille soldats, ce qui fit monter leur armée à dix mille hommes. L'ardeur qui animait cette petite troupe fit prévaloir le sentiment de Miltiade. Les Athéniens, déterminés par ses conseils, firent sortir leurs troupes. On s'établit dans une position avantageuse, et le lendemain, après être rangés en bataille, on engagea le combat avec vigueur. Miltiade avait disposé ses troupes d'une manière toute nouvelle. Il les avait placées dans un lieu planté d'arbres, afin d'embarrasser la cavalerie persane, tandis que les hauteurs qui le protégeaient par derrière, l'empêchaient d'être enveloppé par la multitude des ennemis. Datis sentait bien le désavantage de sa position, mais il comptait sur le nombre, et voulait combattre avant de laisser aux Lacédémoniens le temps d'arriver. Il attaqua les Athéniens avec cent mille fantassins et dix mille cavaliers. Les Athéniens déployèrent un courage si extraordinaire dans ce combat, qu'ils battirent une armée dix fois plus forte que la leur, et la frappèrent d'une

si grande épouvante que les Perses allèrent se réfugier sur leurs vaisseaux au lieu de s'enfuir dans leur camp. Il n'y a pas d'exemple d'un combat si glorieux. Jamais une si faible armée n'avait détruit des forces aussi considérables.

VI. Puisque je parle de ce combat, il ne me paraît pas inutile de rappeler quelle fut la récompense de Miltiade après la victoire : on sentira mieux par cet exemple combien le génie des républiques est partout le même. Autrefois à Rome les récompenses étaient honorables, parce qu'elles étaient simples et rares. Aujourd'hui qu'on les prodigue, elles ont perdu leur prix. Il en a été de même chez les Athéniens. Le seul honneur qu'obtint Miltiade, qui venait de sauver l'Attique et toute la Grèce, fut d'être représenté à la tête de ses dix collègues, au moment où il exhortait ses soldats et engageait l'action, dans le tableau de la bataille de Marathon qui fut placé sous le portique appelé Pœcile. C'est ce même peuple qui, devenu plus puissant, et corrompu par les largesses de ses magistrats, éleva dans la suite trois cents statues à Démétrius de Phalère.

VII. Après la bataille de Marathon, les Athéniens donnèrent à Miltiade une flotte de soixante-dix vaisseaux, pour châtier les fleuves qui s'étaient unies avec les barbares. La plupart n'osèrent résister et rentrèrent dans le devoir, mais il fallut employer la force avec les autres. Paros était une de ces dernières. Cette île, enorgueillie de sa puissance, ne voulut écouter aucune proposition. Miltiade ayant fait débarquer ses troupes, environna la ville de retranchements et lui coupa toute communication. Déjà les machines étaient

pidemque, cursorem ejus generis, qui hemerodromi vocantur, Lacedæmonem miserunt, ut nuntiaret quam celeri opus esset auxilio. Domi autem creant decem præcibres, qui exercitui præessent; in eis Miltiades : inter quos magna fuit contentio, utrum mœnibus se defenderent, an obviam irent hostibus, acieque decernerent. Unus Miltiades maxime nitēbatur, ut primo quoque tempore castra fierent; id si factum esset, et civibus animum accessurum, quum viderent de eorum virtute non desperari, et hostes eadem re fore tardiores, si animadvertērent, aucter adversus se tam exiguis copiis dimicare.

V. Hoc in tempore nulla civitas Atheniensibus auxilio fuit, præter Platæensium : ea mille misit militum. Itaque horum adventu decem millia armatorum completa sunt, quæ manus mirabili flagrabat pugnandi cupiditate : quo factum est, ut plus quam collegæ Miltiades valuerit. Ejus enim auctoritate impulsus Athenienses copias ex urbe eduxerunt, locoque idoneo castra fecerunt; deinde postero die sub montis radicibus acie e regione instructa, nova arte, vi summa prælium commiserunt : namque arbores multis locis erant stratæ, hoc consilio, ut et montium tegerentur altitudine, et arborum tractu equitatus hostium impeditur, ne multitudine clauderentur. Datis, etsi non æquum locum videbat suis, tamen, fretus numero copiarum suarum, configere cupiebat, eoque magis, quod, priusquam Lacedæmonii subsidio venirent, dimicare utile

arbitratur. Itaque in aciem peditum centum, equitum decem millia produxit, præliumque commisit; in quo tanto plus virtute valuerunt Athenienses, ut decemplicem numerum hostium profigerent; adeoque perterriturunt, ut Persæ non castra, sed naves peterent. Qua pugna nihil adhuc est nobilius; nulla enim unquam tam exigua manus tantas opes prostravit.

VI. Cujus victoriæ, non alienum videtur, quale præmium Miltiadi sit tributum, docere, quo facilius intelligi possit, eandem omnium civitatum esse naturam. Ut enim populi nostri honores quondam fuerunt rari et tenues, ob eamque causam gloriosi, nunc autem effusi atque obsoleti, sic olim apud Athenienses fuisse reperimus. Namque huic Miltiadi, qui Athenas totamque Græciam liberarat, talis honor tributus est, in porticu, quæ Pœcile vocatur, quum pugna depingeretur Marathonia, ut in decem prætorum numero prima ejus imago poneretur, isque hortaretur milites, præliumque committeret. Idem ille populus, posteaquam majus imperium est nactus, et largitione magistratum corruptus est, trecentas statuas Demetrio Phalereo decrevit.

VII. Post hoc prælium, classem septuaginta navium Athenienses eidem Miltiadi dederunt, ut insulas, quæ barbaros adjuverant, bello persequeretur; quo imperio plerasque ad officium redire coegit, nonnullas vi expugnavit. Ex his Parum insulam, opibus elatam, quum oratione

dressées et menaçaient les murailles; il allait se rendre maître de la place, lorsqu'un bois sacré, qu'on apercevait au loin sur la terre ferme, prit feu pendant la nuit, je ne sais par quel accident. A la vue des flammes, les assiégeants et les assiégés crurent que c'était un signal donné par les vaisseaux de Darius qui arrivaient; ce qui encouragea les habitants dans leur résistance, et fit craindre à Miltiade d'être attaqué par la flotte persane. Il brûla ses machines et revint avec tous ses vaisseaux à Athènes, au grand mécontentement de ses concitoyens. Regardé comme un traître, il fut accusé de s'être laissé corrompre par le roi de Perse, et d'avoir abandonné le siège de Paros lorsqu'il pouvait se rendre maître de la ville. Au moment où on l'accusait, il était encore malade des blessures qu'il avait reçues à ce siège, et ne pouvait se défendre lui-même. Son frère Tisagoras s'en chargea. Après l'avoir entendu, on fit grâce de la vie à Miltiade; mais on le condamna à une amende de cinquante talents pour couvrir les frais de l'expédition, qui se montaient à cette somme. Comme il ne pouvait la payer, on le jeta en prison, où il mourut.

VIII. On avait accusé Miltiade à cause de sa défaite devant Paros; mais ce n'était pas le seul motif de sa condamnation. Les Athéniens se souvénant de la tyrannie que Pisistrate avait usurpée quelques années auparavant, et tout citoyen puissant leur était suspect. Ils ne croyaient pas qu'après avoir commandé les armées et exercé les magistratures, Miltiade pût se résigner à n'être qu'un simple citoyen, et résister à la passion du pouvoir dont il avait contracté

reconciliare non posset, copias e navibus eduxit, urbem operibus clausit, omnique comœatu privavit: deinde, vineis ac testudinibus constitutis, propius muros accessit. Quum jam in eo esset ut oppido potiretur, procal in continenti lucus, qui ex insula conspiciebatur, nescio quo casu, nocturno tempore incensus est. Cujus flamma ut ab oppidanis et oppugnatoribus est visa, utriusque venit in opinionem, signum a classariis regis datum: quo factum est, ut et Parii a deditione detererentur, et Miltiades, timens ne classis regia adventaret, incensus operibus, quæ statuerat, cum totidem navibus atque erat profectus, Athenas magna cum offensione civium suorum rediret. Accusatus ergo proditoris, quod, quum Parum expugnare posset, a rege corruptus, infectis rebus, a pugna discessisset. Eo tempore æger erat vulneribus, quæ in oppugnando oppido acceperat. Itaque, quoniam ipse pro se dicere non posset, verba pro eo fecit frater ejus Tisagoras. Causa cognita, capitis absolutus, pecunia multatus est; eaque lis quinquaginta talentis æstimata est, quantum in classem sumptus factus erat. Hanc pecuniam quod solvere in præsentia non poterat, in vincula publica coniectus est, ibique diem obiit supremum.

VIII. Hic etiam crimine Paro est accusatus, tamen alia fuit causa damnationis. Namque Athenienses, propter Pisistrati tyrannidem, quæ paucis annis ante fuerat, omnium suorum civium potentiam extimescebant. Miltiade

l'habitude; car il avait joui de l'autorité souveraine pendant tout le temps qu'il avait passé dans la Chersonèse, et on lui avait donné le nom de tyran. Mais cette tyrannie était légitime, puisqu'il la devait à la volonté des siens et non à la violence, et qu'il ne l'avait conservée que par la douceur de son gouvernement. On ne regarde comme des tyrans et on n'appelle de ce nom que ceux qui ont exercé un pouvoir perpétuel dans un État autrefois libre. Mais Miltiade était d'un caractère si bienveillant et si affable, qu'il permettait à tout le monde de l'approcher, fût-ce le dernier des citoyens; il avait un nom illustre, une grande influence sur tous les États de la Grèce, une réputation militaire éclatante; et toutefois les Athéniens aimèrent mieux le condamner, quoique innocent, que d'avoir plus longtemps à le craindre.

THÉMISTOCLE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Jeunesse et dérèglements de Thémistocle. Dénigré par son père, il se livre aux affaires publiques. — II. Il se distingue dans les guerres de Corcyre et de Perse. Il interprète l'oracle au sujet des murs de bois. — III. Sa victoire près d'Artémisium — IV. Il triomphe de Xerxès par la ruse, auprès de Salamine. — V. Il délivre la Grèce par une nouvelle astucieuse. — VI. Il relève, malgré les Lacédémoniens, les murs du Pirée et ceux d'Athènes. — VII. Ruse ingénieuse de Thémistocle pour tromper les Spartiates. Il leur adresse de vifs reproches. — VIII. Il est condamné à l'exil par la voie de l'ostracisme. Vicissitudes qu'il éprouve dans sa fuite. — IX.

des, multum in imperiis magistratibusque versatus, non videbatur posse esse privatus, præsertim quum consuetudine ad imperii cupiditatem trahi videretur. Nam Chersonesi omnes illos, quos habitarat, annos perpetuum obtinuerat dominationem, tyrannusque fuerat appellatus, sed justus. Non erat enim vi consecutus, sed suorum voluntate; eamque potestatem bonitate retinuerat. Omnes autem et habentur et dicuntur tyranni, qui potestate sunt perpetua in ea civitate, quæ libertate usa est. Sed in Miltiade erat quum summa humanitas, tum mira comitas, ut nemo tam humilis esset, cui non ad eum aditus pateret, magna auctoritas apud omnes civitates, nobile nomen, laus rei militaris maxima. Hæc populus respiciens, maluit eum innoxium plecli, quam se diutius esse in timore.

THEMISTOCLES.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Themistocles adolescens liberius vivit. Exheredatus reipublicæ se dedit. — II. Clarus Corcyrao et Persico bello. Oraculum de muris ligneis interpretatur. — III. Secundum prælium ad Artemisium. — IV. Dolo Xerxem vincit juxta Salamina. — V. Callido nuntio Græciam liberat. — VI. Piræi portum et muros Athenarum exstruit. Lace-

Sa lettre à Artaxerxès. — X. Le roi de Perse le comble de faveurs. Thémistocle meurt à Magnésie. Sa sépulture.

I. Thémistocle, fils de Néoclès, naquit à Athènes. Il effaça par de si grandes vertus les vices de sa jeunesse, qu'on ne voit personne qui l'ait surpassé : il en est même fort peu qui l'aient égalé. Mais il faut remonter plus haut. Néoclès, son père, était d'une naissance illustre, et avait épousé une femme d'Halicarnasse qui fut la mère de Thémistocle. Thémistocle encourut d'abord la disgrâce de sa famille : son père le déshérita, à cause de ses dérèglements et du peu de soin qu'il prenait de ses affaires. Ce malheur, au lieu de l'abattre, lui donna de l'énergie. Jugeant qu'il ne pourrait faire oublier ses désordres que par la vie la plus active et la plus appliquée, il se livra tout entier aux affaires publiques, et ne songea qu'à se faire un nom et des amis. Il paraissait souvent au barreau, plaidait les causes des simples citoyens, se montrait dans les assemblées publiques, et haranguait fréquemment la multitude. Aucune affaire importante ne se traitait sans lui. Prompt à imaginer des expédients, habile à les faire valoir par la parole; non moins propre à l'exécution qu'au conseil; doué, dit Thucydide, d'une grande sûreté de jugement dans les affaires présentes et d'une grande pénétration de l'avenir, il parvint rapidement à la célébrité.

II. Il prit part aux affaires pour la première fois à l'époque de la guerre de Corcyre. Nommé général par ses concitoyens, il les rendit plus belliqueux, et sut leur inspirer cet esprit militaire qui les anima dans cette campagne, et qu'ils ont

conservé depuis. Voyant que chaque année les magistrats dissipaient en largesses les revenus des mines, il persuada au peuple d'employer ces revenus à la construction d'une flotte de cent vaisseaux. Cette flotte fut achevée promptement. Il commença par soumettre Corcyre, puis fit la chasse aux pirates et affranchit la mer. Cette expédition enrichit les Athéniens, et leur acquit la supériorité maritime. La guerre contre les Perses fit voir quel était l'avantage de cette supériorité pour le salut de la Grèce. Xerxès, voulant attaquer l'Europe par terre et par mer, l'envahit avec la plus puissante armée qu'aucun roi ait traînée à sa suite, avant ou après lui. Sa flotte était de douze cents galères, suivies de deux mille bâtiments de transport; son armée de terre, de sept cent mille fantassins et quatre cent mille cavaliers. Le bruit de son approche se répandit bientôt dans la Grèce, et l'on disait qu'il venait pour se venger des Athéniens, qui avaient vaincu les Perses à Marathon. Les Athéniens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes pour savoir ce qu'ils devaient faire : l'oracle répondit qu'il fallait se défendre derrière des murailles de bois. Mais personne ne comprenait cette réponse. Thémistocle prétendit qu'Apollon conseillait de se réfugier sur leurs vaisseaux avec tout ce qu'ils possédaient; que c'était là ce que l'oracle entendait par des murailles de bois. On se rend à cet avis; le nombre des vaisseaux est doublé, tout ce qui peut se déplacer est transporté à Salamine et à Trézène : on laisse à des prêtres et à quelques vieillards la garde de la citadelle et le soin des choses sacrées, et l'on abandonne la ville.

diemoni repugnant. — VII. Lacedæmonios arte elusos acriter reprehendit. — VIII. Ostracismo in exsillum ejectus, varia fuga agitatur. — IX. Themistoclis ad Artaxerxem litteræ. — X. Multis muneribus a rege ornatur. Magnesiæ moritur. Ejus sepultura.

I. Themistocles, Neoclis filius, Atheniensis. Hujus vitæ ineuntis adolescentiæ magnis sunt emendata virtutibus; adeo ut anteferatur huic nemo : pauci pares putentur. Sed ab initio est ordiendum. Pater ejus Neocles generosus fuit. Is uxorem Halicarnassiam civem duxit, ex qua natus est Themistocles. Qui, quum minus esset probatus parentibus, quod et liberius vivebat, et rem familiarem negligebat, a patre exheredatus est. Quæ contumelia non fregit eum, sed crexit. Nam, quum judicasset, sine summa industria non posse eam exstingui, totum se dedit reipublicæ, diligentius amicis famæque serviens. Multum in judiciis privatis versabatur; sæpe in concionem populi prodibat : nulla res major sine eo gerebatur, celeriterque, quæ opus erant, reperiebat. Neque minus in rebus gerendis promptus, quam excogitandis, erat, quod et de instantibus, ut ait Thucydides, verissime judicabat, et de futuris callidissime conjiciebat. Quo factum est, ut brevi tempore illustraretur.

II. Primus autem gradus fuit capessendæ reipublicæ bello Corcyræo : ad quod gerendum prætor a populo factus, non solum præsentis bello, sed etiam reliquo tempore, ferociorem reddidit civitatem. Nam, quum pecunia pu-

blica, quæ ex metallis redibat, largitione magistratum quotannis interiret, ille persuasit populo, ut ea pecunia classis centum navium ædificaretur. Qua celeriter effecta, primum Corcyræos fregit; deinde, maritimos prædones consecrando, mare tutum reddidit. In quo, quum divitiis ornavit, tum etiam peritissimos belli navalis fecit Athenienses. Id quantæ salutis fuerit universæ Græciæ, bello cognitum est Persico, quum Xerxes et mari et terra bellum universæ inferret Europæ cum tantis copiis, quantas neque antea neque postea habuit quisquam. Hujus enim classis mille et ducentarum navium longarum fuit, quam duo millia onerariarum sequebantur : terrestres autem exercitus septingentorum millium peditum, equitum quadringentorum millium fuerunt. Cujus de adventu quum fama in Græciam esset perlata, et maxime Athenienses peti dicerentur, propter pugnam Marathoniam, miserunt Delphos consultum, quidnam facerent de rebus suis. Deliberantibus Pythia respondit, ut mœnibus ligneis se munirent. Id responsum quo valeret, quum intelligeret nemo, Themistocles persuasit consilium esse Apollinis, ut in naves se suaque conferrent; cum enim a deo significari murum ligneum. Tali consilio probato, adduct ad superiores totidem naves triremes, suaque omnia, quæ moveri poterant, partim Salamina, partim Træzæna asportant; arcem sacerdotibus paucisque majoribus natu, ac sacra procuranda tradunt; reliquum oppidum relinquunt.

III. La plupart des États de la Grèce désapprouvaient cet avis : ils préféraient combattre sur terre. C'est pourquoi on fit occuper le défilé des Thermopyles par un corps d'élite placé sous les ordres de Léonidas, roi de Lacédémone, pour arrêter la marche des barbares. Mais cette troupe ne put résister à l'ennemi, et périt tout entière à son poste. La flotte grecque, forte de trois cents vaisseaux, dont deux cents appartenaient à Athènes, combattit d'abord la flotte persane près d'Artémisium, entre l'île d'Eubée et le continent : Thémistocle, qui choisissait les endroits les plus resserrés afin de n'être pas enveloppé par le nombre, avait jugé cette position favorable. Quoiqu'on eût combattu à égal avantage, les Grecs n'osèrent rester dans ce lieu, de peur d'y être attaqués des deux côtés, s'il arrivait qu'une partie de la flotte persane vînt à doubler l'île d'Eubée. Ils quittèrent donc Artémisium, et allèrent prendre position auprès de Salamine, en face d'Athènes.

IV. Les Thermopyles forcées, Xerxès marcha sur Athènes, qu'il trouva sans défense. Il fit massacrer les prêtres renfermés dans la citadelle, et livra la ville aux flammes. Cette nouvelle épouvanta les Grecs qui étaient sur la flotte ; ils n'osaient plus tenir la mer. Presque tous étaient d'avis que chacun retournât dans la ville pour s'y défendre. Thémistocle seul s'y opposa, disant qu'avec toutes leurs forces les Grecs pourraient tenir tête à l'ennemi ; mais qu'ils succumbraient infailliblement s'ils se séparaient. Ils s'attachait surtout à persuader Eurybiade, roi de Lacédémone, et généralissime de la flotte. Mais ne le voyant pas suffisamment convaincu, il envoya

la nuit à Xerxès un de ses esclaves les plus fidèles, pour lui annoncer que les Grecs se préparaient à fuir, et que s'il les laissait partir, il lui faudrait bien plus de temps et de peine pour terminer la guerre, que s'il les attaquait de suite ; car il serait obligé de les combattre séparément, tandis qu'il pouvait les écraser d'un seul coup. Thémistocle voulait les forcer à combattre tous ensemble, malgré leur volonté. Xerxès, ne soupçonnant pas la ruse, livra bataille le lendemain, dans une position aussi défavorable pour lui qu'avantageuse pour les Grecs. On combattait dans un lieu si étroit que sa flotte ne pouvait s'y déployer. Il fut vaincu ; mais plutôt par l'artifice de Thémistocle que par les armes des Grecs.

V. Malgré cette défaite, l'armée de Xerxès était encore assez puissante pour écraser l'ennemi. Mais il dut renoncer à ce dessein. Thémistocle, qui craignait de lui voir continuer la guerre, le fit avertir que les Grecs étaient décidés à lui couper la retraite, et qu'ils voulaient rompre le pont qu'il avait jeté sur l'Hellespont. Xerxès le crut, et reprit aussitôt le chemin de l'Asie. Il fit en moins de trente jours le trajet qu'il avait été six mois à faire pour venir de la Perse, ne se regardant pas comme vaincu, mais comme sauvé par Thémistocle. Ainsi, grâce à la prudence d'un seul homme, la Grèce fut délivrée et l'Europe triompha de l'Asie. On peut comparer la victoire de Salamine à celle de Marathon. De même qu'à Marathon, il suffit d'un petit nombre de vaisseaux pour détruire la flotte la plus redoutable qu'on eût jamais vue.

VI. Thémistocle avait été grand pendant la guerre ; il ne le fut pas moins pendant la paix. Les

III. *Hujus consilium plerisque civitatibus displicebat, et in terra dimicari magis placebat. Itaque missi sunt delecti cum Leonida, Lacedæmoniorum rege, qui Thermopylas occuparent, longiusque barbaros progredi non paterentur. Hi vim hostium non sustinuerunt, eoque loco omnes interierunt. At classis communis Græciæ trecentarum navium, in qua ducentæ erant Atheniensium, primum apud Artemisium, inter Eubœam continentemque terram, cum classiariis regis conflixit; angustias enim Themistocles querebat, ne multitudine circumiretur. Hinc etsi pari prælio discesserant, tamen eodem loco non sunt ausi manere, quod erat periculum, ne, si pars navium adversariorum Eubœam superasset, accipiti premerentur periculo. Quo factum est, ut ab Artemisio discederent, et ex adversum Athenas, apud Salamina, classem suam constituerent.*

IV. *At Xerxes, Thermopylis expugnatis, protinus accessit Asta, idque, nullis defendentibus, interfectis sacerdotibus, quos in arce invenerat, incendio delevit. Cujus fama perterriti classiarii quum manere non auderent, et plurimi hortarentur, ut domos suas discederent, mœnibusque se defenderent, Themistocles unus restitit, et, universos esse pares, aiebat, dispersos testabatur perituros. Idque Eurybiadi, regi Lacedæmoniorum, qui tum summæ imperii præerat, fore affirmabat. Quem quum minus, quam vellet, moveret, noctu de servis suis, quem habuit fidelissimum, ad regem misit, ut ei nuntiaret suis verbis,*

adversarios ejus in fuga esse; qui si discessissent, majore cum labore, et longinquiore tempore bellum confecturum, quum singulos consecrari cogere; quos si statim aggredere, brevi universos oppressurum. Hoc eo valebat, ut ingratis ad depugnandum omnes cogere. Hac re audita, barbarus, nihil doli subesse credens, postridie, alienissimo sibi loco, contra opportunissimo hostibus, adeo angusto mari conflixit, ut ejus multitudo navium explicari non potuerit. Victus ergo est, magis consilio Themistoclis, quam armis Græciæ.

V. *Hic, etsi male rem gesserat, tamen tantas habebat reliquias copiarum, ut etiam cum his opprimere posset hostes. Interim ab eodem gradu depulsus est. Nam Themistocles, verens ne bellare perseveraret, certiorum eum fecit, id agi, ut pons, quem ille in Hellesponto fecerat, dissolveretur, ac reditu in Asiam excluderetur; idque ei persuasit. Itaque, qua sex mensibus iter fecerat, eadem minus diebus triginta in Asiam reversus est, seque a Themistocle non speratum, sed conservatum judicavit. Sic unius viri prudentia Græcia liberata est, Europæque succubuit Asia. Hæc altera victoria, quæ cum Marathonio possit comparari tropæo; nam pari modo apud Salamina parvo numero navium maxima post hominum memoriam classis est devicta.*

VI. *Magnus hoc bello Themistocles fuit, nec minor in pace. Quum enim Phalereo portu, neque magno neque*

Athéniens n'avaient d'autre port que celui de Phalère, et ce port n'était ni spacieux ni sûr. D'après le conseil de Thémistocle, ils creusèrent le triple port du Pirée et l'entourèrent de murailles, ce qui le rendit aussi magnifique que la ville elle-même. En outre, Thémistocle fit relever les murailles d'Athènes, au péril de sa vie. Les Lacédémoniens faisaient tous leurs efforts pour empêcher ces travaux, sous prétexte que la Grèce étant exposée aux invasions des barbares, il ne devait y avoir hors du Péloponnèse aucune ville qui pût leur servir de point fortifié. Mais il s'en fallait de beaucoup que ce fût le véritable motif de leurs démarches. Les victoires de Marathon et de Salamine avaient porté si haut la gloire des Athéniens dans toute la Grèce, que les Spartiates, dans la prévoyance d'une lutte prochaine pour la prééminence, cherchaient à les affaiblir autant que possible. Lorsqu'ils apprirent que les Athéniens rebâtissaient leurs murailles, ils envoyèrent des députés pour s'y opposer. Tant que les députés restèrent à Athènes, les travaux furent suspendus. On leur répondit qu'on allait envoyer à Lacédémone pour s'entendre à ce sujet. Thémistocle se chargea de cette mission. D'abord il partit seul, en recommandant à ses collègues de ne pas se mettre en route avant d'avoir vu les murailles à une certaine hauteur. Il recommanda encore d'y faire travailler tout le monde sans distinction, les citoyens et les esclaves; de ne respecter aucun lieu sacré ou profane, public ou particulier, et de rassembler de tous côtés des matériaux. C'est ainsi que les murs d'Athènes ont été construits avec des débris de temples et de tombeaux.

VII. Arrivé à Lacédémone, Thémistocle, qui

bono, Athenienses uterentur, hujus consilio triplex Piræi portus constitutus est, isque mœnibus circumdatus, ut ipsam urbem dignitate æquipararet, utilitate superaret; idemque muros Atheniensium restituit præcipuo periculo suo. Namque Lacedæmonii, causam idoneam nacti, propter barbarorum excursions, qua negarent, oportere extra Peloponnesum ullam urbem haberi, ne essent loca munita, quæ hostes possiderent, Athenienses ædificantes prohibere sunt conati. Hoc longe alio spectabat atque videri volebant. Athenienses enim duabus victoriis, Marathoniam et Salaminiam, tantam gloriam apud omnes gentes erant consecuti, ut intelligerent Lacedæmonii, de principatu sibi cum his certamen fore: quare eos quam infirmisimos esse volebant. Postquam autem audierunt muros instrui, legatos Athenas miserunt, qui id fieri vetarent. His præsentibus desierunt, ac se de ea re legatos ad eos missuros dixerunt. Hanc legationem suscepit Themistocles, et solus primo profectus est; reliqui legati ut tum exirent, quum satis altitudo muri exstructa videretur, præcepit; interim omnes servi atque liberi opus facerent, neque ulli loco parcerent, sive sacer esset, sive profanus, sive privatus, sive publicus, et undique, quod idoneum ad muniendum putarent, congererent. Quo factum est, ut Atheniensium muri ex sacellis sepulcrisque constarent.

VII. Themistocles autem, ut Lacedæmonem venit,

ne cherchait qu'à gagner du temps, refusa de parler aux magistrats, sous prétexte qu'il attendait ses collègues. Mais les Lacédémoniens se plaignaient de ce que les travaux continuaient toujours, et accusaient Thémistocle de vouloir les amuser par des délais. Enfin les autres députés arrivèrent, lui annonçant que les murailles étaient presque achevées. Il se présenta devant les éphores, qui étaient les chefs suprêmes du gouvernement à Lacédémone, et leur dit qu'ils avaient été mal informés; que la justice exigeait d'eux qu'ils envoyassent à Athènes des hommes dignes de foi, d'un rang et d'un caractère distingués, pour s'assurer de l'état des choses. Dans l'intervalle, il s'offrait pour otage. Sa proposition fut acceptée, et on envoya trois citoyens qui avaient été revêtus de hautes fonctions. Thémistocle fit en même temps partir ses collègues, en leur ordonnant de ne point laisser revenir les trois députés tant qu'on le retiendrait lui-même en otage. Lorsqu'il les crut arrivés à Athènes, il parut devant le sénat et les magistrats de Lacédémone, et déclara hautement que c'était par ses conseils que les Athéniens, usant d'un droit commun à tous les peuples, avaient entouré de murs les dieux de la Grèce, ceux de leur patrie et de leurs foyers, pour les défendre plus aisément contre les attaques de l'ennemi; et qu'en élevant ces murailles, ils avaient agi dans l'intérêt de la Grèce, leur ville étant comme un rempart opposé aux barbares, et contre lequel la flotte du roi de Perse avait déjà échoué deux fois. Il ajouta qu'il y avait peu de loyauté de la part des Lacédémoniens à sacrifier les intérêts de la Grèce à leurs projets de domination; et qu'enfin s'ils voulaient que

adire ad magistratus noluit, et dedit operam, ut quam longisime tempus duceret, causam interponens, se collegas exspectare. Quum Lacedæmonii quererentur, opus nihilominus fieri, eumque in ea re conari fallere, interim reliqui legati sunt consecuti. A quibus quum audisset, non multum superesse munitionis, ad ephoros Lacedæmoniorum accessit, penes quos summum imperium erat, atque apud eos contendit, falsa his esse delata: quare æquum esse, illos viros bonos nobilesque mittere, quibus fides haberetur, qui rem explorarent; interea se obsidem retinerent. Gestus est ei mos, tresque legati, functi summis honoribus, Athenas missi sunt. Cum his collegas suos Themistocles jussit proficisci, eisque prædixit, ut ne prius Lacedæmoniorum legatos dimitterent, quam ipse esset remissus. Hos postquam Athenas pervenisse ratus est, ad magistratum senatumque Lacedæmoniorum adiit, et apud eos liberrime professus est: « Athenienses suo consilio, quod communi jure gentium facere possent, deos publicos, suosque patrios ac penates, quo facilius ab hoste possent defendere, muris sepissime; neque eo, quod inutile esset Græciæ, fecisse; nam illorum urbem ut propugnaculum oppositam esse barbaris, apud quam jam bis classes regias fecisse naufragium; Lacedæmonios autem male et injuste facere, qui id potius intuerentur, quod ipsorum dominationi, quam quod universæ Græciæ utile esset.

leurs députés revinssent à Sparte, ils n'avaient qu'à le laisser partir ; autrement ils devaient s'attendre à ne les revoir jamais.

VIII. De si grands services ne protégèrent pas Thémistocle contre l'envie. En butte aux mêmes défiances qui avaient fait condamner Miltiade, il fut banni par l'ostracisme et se retira à Argos. Il y vivait entouré de la considération que sa renommée lui avait acquise, lorsque les Lacédémoniens envoyèrent des députés à Athènes, pour l'accuser d'avoir fait alliance avec le roi de Perse pour opprimer la Grèce. On le condamna comme traître, sans l'avoir entendu. A cette nouvelle, il ne se crut plus en sûreté à Argos, et se retira à Corcyre. Mais s'étant aperçu que les principaux habitants craignaient que son séjour dans leur île n'armât contre eux les Athéniens et les Lacédémoniens, il se réfugia chez Admète, roi des Molosses, et son ancien hôte. Admète était absent lorsqu'il arriva. Voulant s'assurer un accueil favorable à l'abri de la religion, il prit dans ses bras la petite fille du roi, encore enfant, et se jeta avec elle dans un lieu consacré et qui était l'objet d'une vénération particulière. Il n'en sortit que lorsque le roi lui eut tendu la main en signe de protection. Admète fut fidèle à sa parole. Il ne trahit pas celui qui s'était confié à sa foi, et refusa de le livrer aux ambassadeurs d'Athènes et de Sparte qui étaient venus le réclamer. Il l'avertit seulement de pourvoir à son salut, et de ne pas se croire en sûreté si près de ses ennemis. Il voulait le faire conduire à Pydna avec une escorte. Thémistocle,

instruit de ses intentions, s'embarqua secrètement sur un vaisseau, sans être connu de l'équipage. Mais poussé par une tempête vers l'île de Naxos, qui était alors occupée par les Athéniens, il comprit qu'il était perdu s'il abordait. Dans cette extrémité, il se découvrit au maître du vaisseau, lui faisant les plus brillantes promesses, s'il voulait le sauver. Celui-ci, touché des malheurs d'un homme si illustre, tint tout un jour son navire à l'ancre en face de l'île, ne permettant à personne de descendre. De là il fit voile pour Éphèse, et y débarqua Thémistocle, qui dans la suite reconnut généreusement ce service.

IX. Je sais que la plupart des historiens ont avancé que Thémistocle passa en Asie, sous le règne de Xerxès. Mais je préfère à leur témoignage celui de Thucydide, plus rapproché des auteurs contemporains, et de la même ville. Il dit que Thémistocle s'étant réfugié auprès d'Artaxerxès, lui écrivit cette lettre : « Je suis « Thémistocle, et je m'adresse à toi. C'est moi qui « de tous les Grecs ai fait le plus de mal à ta fa- « mille ; mais je défendais ma patrie, et la néces- « sité me forçait de combattre ton père. Depuis, « je lui ai fait plus de bien que je ne lui avais « fait de mal, lorsque le péril qui s'éloignait de « moi commença à le menacer. Lorsqu'il retour- « nait en Asie, après la bataille de Salamine, je le « fis avertir que les Grecs se proposaient de dé- « truire le pont qu'il avait jeté sur le détroit, et « qu'il allait être enveloppé avec ses troupes. Cet « avis le sauva. Chassé aujourd'hui de toute la « Grèce, je me réfugie auprès de toi et je te

Quare, si suos legatos recipere vellent, quos Athenas miserant, se remitterent, aliter illos nunquam in patriam recepturi. »

VIII. Tamen non effugit civium suorum invidiam ; pámque ob eundem timorem, quo damnatus erat Miltiades, testarum suffragiis e civitate ejectus, Argos habitatum concessit. Hic quum propter multas ejus virtutes magna eum dignitate viveret, Lacedæmonii legatos Athenas miserunt, qui eum absentem accusarent, quod societatem cum rege Persarum ad Græciam opprimendam fecisset. Hoc crimine absens proditoris est damnatus. Id ut audivit, quod non satis tutum se Argis videbat, Corcyram demigravit. Ibi quum ejus principes civitatis animadvertisset timere, ne propter se bellum his Lacedæmonii et Athenienses indicerent, ad Admetum, Molossorum regem, cum quo ei hospitium fuerat, confugit. Huc quum venisset, et in præsentia rex abesset, quo majore religione se receptum tueretur, filiam ejus parvulam arripuit, et cum ea se in sacrarium, quod summa colebatur cærimonia, coniecit. Inde non prius egressus est, quam rex eum, data dextra, in fidem reciperet ; quam præstitit. Nam, quum ab Atheniensibus et Lacedæmoniis exposceretur publice, supplicem non prodidit ; monuitque, ut consuleret sibi : difficile enim esse, in tam propinquo loco tuto eum versari. Itaque Pydnam eum deduci jussit, et quod satis esset præsidii dedit. Hac re audita, hic in navem omnibus ignotis nantis ascendit. Quæ quum tempestate

maxima Naxum ferretur, ubi tum Atheniensium erat exercitus, sensit Themistocles, si eo pervenisset, sibi esse pereundum. Hac necessitate coactus, domino navis, quis sit, aperit, multa pollicens, si se conservasset. At ille, clarissimi viri captus misericordia, diem noctemque procul ab insula in salo navem tenuit in anchoris, neque quemquam ex ea exire passus est. Inde Ephesum pervenit, ibique Themistoclem exponit : cui ille pro meritis gratiam postea retulit.

IX. Scio plerosque ita scripsisse, Themistoclem, Xerxe regnante, in Asiam transiisse. Sed ego potissimum Thucydidi credo, quod ætate proximus erat his, qui illorum temporum historiam reliquerunt, et ejusdem civitatis fuit. Is autem ait, ad Artaxerxem eum venisse, atque his verbis epistolam misisse : « Themistocles veni ad te, qui plurima mala omnium Græcorum in domum tuam intuli, quum mihi necesse fuit adversus patrem tuum bellare, patriamque meam defendere. Idem multo plura bona feci, postquam in tuto ipse, et ille in periculo esse cepit. Nam, quum in Asiam reverti vellet, prælio apud Salamina facto, litteris eum certiorum feci, id agi, ut pons, quem in Hellesponto fecerat, dissolveretur, atque ab hostibus circumiretur : quo nuntio ille periculo est liberatus. Nunc autem ad te confugi, exagitatus a cuncta Græcia, tuam petens amicitiam : quam si ero adeptus, non minus me bonum amicum habebis, quam fortem inimicum ille expertus est. Ea autem rogo, ut de his rebus, de quibus te

« demande ton amitié. Si tu me l'accordes, tu trouveras en moi un ami aussi fidèle, que j'ai été pour ton père un ennemi redoutable. Je te demande une année pour songer à toutes les choses dont je veux t'entretenir. Après ce terme, permets-moi de paraître devant toi. »

X. Le roi fut frappé de cette grandeur d'âme. Jaloux de s'attacher un si grand homme, il lui accorda ce qu'il demandait. Thémistocle employa toute cette année à étudier la langue et les lettres persanes. Il y était devenu si habile, qu'il parla au roi avec plus de facilité, dit-on, que n'auraient pu le faire des Persans. Il lui fit de grandes promesses, entre autres celle qui devait flatter davantage un roi de Perse. Il s'engageait à lui soumettre la Grèce, s'il voulait suivre ses conseils. Il revint en Asie, comblé des présents d'Artaxerxès, et se fixa dans la ville de Magnésie. Le roi lui avait donné cette ville en lui disant qu'elle lui fournirait le pain, Lampsaque le vin, et Myunte la table. Magnésie lui rendait cinquante talents par an. Il existe encore deux monuments qui rappellent Thémistocle : son tombeau, situé près de la ville où il fut enseveli, et ses statues dans la place publique de Magnésie. Les historiens varient sur sa mort. Mais ici encore je m'en rapporte à Thucydide qui le fait mourir à Magnésie, sans laisser ignorer le bruit qui courut que Thémistocle s'était empoisonné de douleur de ne pouvoir soumettre la Grèce au roi, suivant sa promesse. Il ajoute que ses amis recueillirent ses restes et vinrent les déposer dans l'Attique, mais secrètement; car les lois refusaient la sépulture aux citoyens condamnés pour crime de trahison.

cum colloqui volo, annum mihi temporis des, coque transacto, me ad te venire patiaris. »

X. Hujus rex animi magnitudinem admirans, cupiensque talem virum sibi conciliari, veniam dedit. Ille omne illud tempus litteris sermonique Persarum dedit : quibus adeo eruditus est, ut multo commodius dicatur apud regem verba fecisse, quam hi poterant, qui in Perside erant nati. Hic quum multa regi esset pollicitus, gratissimumque illud, si suis uti consiliis vellet, illum Græciam bello oppressurum, magnis muneribus ab Artaxerxe donatus, in Asiam rediit, domiciliumque Magnesiæ sibi constituit. Namque hanc urbem ei rex donarat, his usus verbis, quæ ei panem præberet (ex qua regione quinquaginta ei talenta quotannis redibant); Lampsacum, unde vinum sumeret; Myuntem, ex qua obsonium haberet. Hujus ad nostram memoriam monumenta manserunt duo : sepulcrum prope oppidum, in quo est sepultus; statuæ in foro Magnesiæ. De cujus morte multimodis apud plerosque scriptum est; sed nos eundem potissimum Thucydidem auctorem probamus; qui illum ait Magnesiæ morbo mortuum; neque negat, fuisse famam, venenum sua sponte sumpsisse, quum se, quæ regi de Græcia opprimenda pollicitus esset, præstare posse desperaret. Idem, ossa ejus clam in Attica ab amicis esse sepulta, quoniam legibus non concederetur, quod proditionis esset damnatus, memorie prodidit.

ARISTIDE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Rival de Thémistocle, Aristide est condamné à l'exil, à cause de sa vertu. — II. Il est rappelé avant l'expiration de la peine; nommé préteur contre Mardonius, il assure aux Athéniens l'empire de la mer. — III. Il est à la tête du trésor public, et meurt pauvre.

I. Aristide, fils de Lysimaque, naquit à Athènes. Il était à peu près du même âge que Thémistocle, et lui disputa le premier rang. On vit par cette lutte quel est l'avantage de l'éloquence sur la vertu; car la réputation qu'Aristide avait acquise, et qui lui avait mérité le surnom de Juste, qui ne fut donné qu'à lui seul, si je ne me trompe, ne le soutint pas contre Thémistocle. Il succomba, et fut condamné à dix ans d'exil par l'ostracisme. Voyant que la multitude était soulevée et qu'on ne pouvait pas l'apaiser, il se retirait de l'assemblée, lorsqu'il aperçut un citoyen qui écrivait sa sentence de bannissement. On dit qu'il lui demanda le motif de son jugement, et quel était le crime d'Aristide pour être condamné à une peine si rigoureuse. Cet homme lui répondit qu'il ne connaissait pas Aristide; mais qu'il était blessé de ce qu'il avait fait pour se distinguer des autres, et être appelé le Juste. Aristide n'acheva pas les dix années fixées par la loi. Il fut rappelé au bout de six ans par un décret du peuple, à l'époque où Xerxès envahit la Grèce. Il s'était même trouvé à la bataille de Salamine, qui eut lieu avant son rappel.

II. Il commandait comme préteur à la bataille de Platée, où Mardonius fut défait et l'armée

ARISTIDES.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Emulus Themistoclis, exsilio propter virtutem multatur Aristides. — II. Ante tempus revocatur; prætor contra Mardonium factus, maris impertum Atheniensibus conciliat. — III. Erario præest; pauper moritur.

I. Aristides, Lysimachi filius, Atheniensis, æqualis fere fuit Themistocli : itaque cum eo de principatu contendit; namque obtrectarunt inter se. In his autem cognitum est, quanto antistaret eloquentia innocentia: quanquam enim adeo excellebat Aristides abstinentia, ut unus post hominum memoriam, quod quidem nos audierimus, cognominus Justus sit appellatus, tamen, a Themistocle collabefactus, testula illa, exsilio decem annorum multatus est. Qui quidem quum intelligeret, reprimi concitatam multitudinem non posse, cedensque animadverteret quemdam scribentem, ut patria pelleretur, quæsisse ab eo dicitur, quare id faceret, aut quid Aristides commisisset, cur tanta pœna dignus duceretur. Cui ille respondit, se ignorare Aristidem; sed sibi non placere quod tam cupide elaborasset, ut præter ceteros Justus appellaretur. Hic decem annorum legitimam pœnam non pertulit : nam postquam Xerxes in Græciam descendit, sexto fere anno, quam erat expul-

des barbares taillée en pièces. C'est le seul fait de sa vie militaire qui soit connu; mais on cite de lui beaucoup de traits de justice, de désintéressement et d'équité. C'est à cet esprit de justice que les Athéniens durent la supériorité maritime qu'ils obtinrent sur les Lacédémoniens. Aristide se trouvait sur une flotte équipée en commun par les États de Grèce. Il y était avec Pausanias, le même qui commandait lorsque Mardonius fut battu. Jusque-là les Lacédémoniens avaient été les premiers sur terre et sur mer. Mais les Grecs, lassés de la hauteur et de l'emportement de Pausanias, et séduits par la modération d'Aristide, s'attachèrent aux Athéniens, et les choisirent pour chefs, afin de repousser plus aisément les barbares, s'ils étaient tentés de recommencer la guerre.

III. Aristide fut chargé de régler la somme que chaque ville devait fournir pour la construction des flottes et la levée des troupes. D'après son avis, on déposa tous les ans une somme de quatre cent soixante talents dans le temple de Délos. Ce dépôt était regardé comme le trésor public de la Grèce. Plus tard on le transporta à Athènes. Il n'y a pas de preuve plus certaine du désintéressement d'Aristide que l'état de pauvreté dans lequel il mourut. Après avoir dirigé des opérations si importantes, il laissa à peine de quoi subvenir aux frais de ses funérailles. Les Athéniens décidèrent que ses filles seraient nourries et dotées aux dépens de l'État. Il mourut environ quatre ans après le bannissement de Thémistocle.

ses, populi scito in patriam restitutus est. Interfuit autem pugnae navali apud Salamina, quae facta est prius quam pecunia liberaretur.

II. Idem praetor fuit Atheniensium apud Plataeas, in praelio, quo Mardonius fusus, barbarorumque exercitus interfectus est. Neque aliud est ullum hujus in re militari illustre factum, quam hujus imperii memoria: justitiae vero et aequitatis et innocentiae multa; in primis, quod ejus aequitate factum est, quum in communi classe esset Graeciae simul cum Pausania, quo duce Mardonius erat fugatus, ut summa imperii maritimi a Lacedaemoniis transferretur ad Athenienses: namque, ante id tempus, et mari et terra duces erant Lacedaemonii; tum autem et intemperantia Pausaniae, et justitia factum est Aristidis, ut omnes fere civitates Graeciae ad Atheniensium societatem se applicarent, et adversus barbaros hos duces deligerent sibi, quo facilius repellerent, si forte bellum renovare conarentur.

III. Ad classes aedificandas, exercitusque comparandos, quantum pecuniae quaeque civitas daret, Aristides delectus est qui constitueret. Ejus arbitrio quadringena et sexagena talenta quotannis Delum sunt collata. Id enim commune ararium esse voluerunt. Quae omnis pecunia postero tempore Athenas translata est. Hic qua fuerit abstinentia, nullum est certius indicium quam quod, quum tantis rebus praefuisset, in tanta paupertate decessit, ut, qui efferretur, viam reliquerit. Quo factum est, ut filiae ejus publice alerentur, et de communi arario dotibus datis collocarentur. Decessit autem fere post annum quartum quam Themistocles Athenis erat expulsus.

PAUSANIAS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Orgueil insolent de Pausanias, après sa victoire sur Mardonius. — II. Il prend Byzance, sert les intérêts de Xerxès et se prépare à trahir la Grèce. — III. Il adopte des mœurs étrangères; son emprisonnement. Il cherche à soulever les Iles. — IV. Il correspond avec l'ennemi; son trouble le découvre. — V. Il est enfermé dans le temple de Minerve, et y meurt bientôt.

I. Pausanias était un grand homme, mais il manqua toujours de constance dans sa conduite. Il joignit à de brillantes qualités des défauts qui les obscurcirent. La bataille de Platée fut son plus beau titre de gloire. Il commandait en chef à cette bataille où le satrape Mardonius, Mède de nation et gendre du roi, le plus courageux et le plus habile de tous les Perses, fut défait par une poignée de Grecs, à la tête de deux cent mille fantassins, tous hommes d'élite, et de vingt mille cavaliers: il fut même tué dans le combat. Pausanias, enorgueilli de sa victoire, commença à troubler la république par ses intrigues. Son ambition ne connut plus de bornes. Il mécontenta d'abord ses concitoyens, en faisant graver sur un trépied d'or qui lui revenait comme part du butin, et qu'il avait fait placer dans le temple de Delphes, une inscription où il était dit qu'ayant vaincu les Perses à la bataille de Platée, il avait offert ce trépied à Apollon en re-

PAUSANIAS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Pausanias, Mardonii victor, fit insolens. — II. Byzantium expugnat, Xerxi favet, Graeciae futurus proditor. — III. Peregre absentis mores et carcer. Helotes sollicitat. — IV. Litterarum commercium cum hoste; perturbatus se ipse indicat. — V. In aede Minervae obstruitur, et mox interit.

I. Pausanias, Lacedaemonius, magnus homo, sed varius in omni genere vitae fuit: nam, ut virtutibus eluxit, sic vitiiis est obrutus. Hujus illustrissimum est praelium apud Plataeas. Namque illo duce Mardonius, satrapes regis, natione Medus, regis gener, in primis omnium Persarum et manu fortis et consilii plenus, cum ducentis milibus peditum, quos viritum legerat, et viginti millibus equitum, haud ita magna manu Graecia fugatus est; eoque ipse dux cecidit praelio. Qua victoria elatus, plurima miscoere coepit, et majora concupiscere. Sed primum in eo est reprehensus, quod ex praeda tripodem aureum Delphi posuisset, epigrammate scripto, in quo erat haec sententia, SUO DUCTU BARBAROS APUD PLATAEAS ESSE DELETOS, EJUSQUE VICTORIE ERGO APOLLINI DONUM DEDISSE. Hos versus Lacedaemonii exculpserunt, neque aliud scripserunt, quam nomina earum civitatum, quarum auxilio Persae erant victi.

II. Post id praelium eundem Pausaniam cum classe communi Cyprum atque Hellespontum miserunt, ut ex his

connaissance de la victoire. Les Lacédémoniens firent effacer cette inscription, à laquelle on substitua, sans plus de détail, le nom des villes qui avaient concouru à la défaite des Perses.

II. Après la bataille de Platée, Pausanias fut envoyé à la tête de la flotte commune, dans l'île de Cypre et sur l'Hellespont, pour chasser les garnisons barbares établies dans ces contrées. Il ne fut pas moins heureux dans cette expédition qu'à la bataille de Platée, ce qui augmenta encore son orgueil et son ambition. Ayant fait prisonniers à Byzance quelques Perses de distinction, parmi lesquels se trouvaient des parents de Xerxès, il les lui renvoya secrètement, en faisant courir le bruit qu'ils s'étaient échappés de leur prison. Il avait fait partir avec eux un certain Gongyle d'Éréttrie, en le chargeant d'une lettre pour le roi de Perse. Voici, d'après Thucydide, quel était le contenu de cette lettre : « Pausanias, chef des Spartiates, ayant appris que ces Perses qu'il a faits prisonniers à Byzance sont tes parents, te les renvoie comme présent. Il désirerait s'unir à ta famille et te demander ta fille en mariage. Si tu y consens, il promet de t'aider à soumettre la ville de Sparte et toute la Grèce. Dans ce cas, envoie-lui un homme sûr avec lequel il puisse s'entendre. » Le roi fut ravi de revoir tant de personnes qui lui étaient chères. Il dépêcha immédiatement Artabaze avec une lettre pour Pausanias. Il le louait beaucoup et l'invitait à poursuivre ses projets, promettant de ne lui rien refuser, s'il réussissait. Cette lettre accrut l'ardeur de Pausanias; mais il devint suspect à ses concitoyens. On le rappela à Lacédémone et on l'accusa de trahison : il fut absous. On le condamna toutefois à une amende

regionibus barbarorum præsidia depelleret. Pari felicitate in ea re usus, elatius se gerere cœpit, majoresque appetere res. Nam, quum, Byzantio expugnato, cepisset complures Persarum nobiles, atque in his nonnullos regis propinquos, hos clam Xerxi remisit, simulans, ex vinculis publicis effugisse; et cum his Gongylum Eretriensem, qui litteras regi redderet, in quibus hæc fuisse scripta Thucydides memoriæ prodidit : « Pausanias, dux Spartæ, quos Byzantii ceperat, postquam propinquos tuos cognovit, tibi muneri misit; seque tecum affinitate conjungi cupit. Quare, si tibi videtur, des ei filiam tuam nuptum. Id si feceris, et Spartam, et oeteram Græciam sub tuam potestatem, se adjuvante, redacturum pollicetur. His de rebus si quid geri volueris, certum hominem ad eum mitas face, cum quo colloquatur. » Rex, tot hominum salute tam sibi necessariorum magnopere gavisus, confestim cum epistola Artabazum ad Pausaniam mittit : in qua enim collaudat, ac petit, ne cui rei parcat ad ea perficienda, quæ pollicetur : si fecerit, nullius rei a se repulsam laturum. Hujus Pausanias voluntate cognita, atrocior ad rem gerendam factus, in suspicionem cecidit Lacédæmoniorum. In quo factò domum revocatus, accusatus capitis, absolvitur; multatur tamen pecunia. Quam ob causam ad classem remissus non est.

et on ne voulut plus le renvoyer sur la flotte.

III. Malgré ce jugement, Pausanias prit sur lui de retourner à l'armée; mais, au lieu de s'y conduire avec prudence pour déguiser ses projets, il les trahit par son extravagance. Non content de renoncer aux mœurs de sa patrie, il changea de costume et de manière de vivre. Il affichait un luxe royal, portait la robe persane, et se faisait suivre par une garde composée d'Égyptiens et de Mèdes. Sa table, servie comme celle de Perse, était d'une somptuosité qui indignait jusqu'à ses couchées. Personne ne pouvait l'approcher; il était orgueilleux dans ses réponses et dur dans son commandement. Comme il ne voulait pas retourner à Sparte, il s'était retiré à Colone, dans la Troade, nourrissant des projets aussi funestes à sa patrie qu'à lui-même. Les Lacédémoniens, instruits de ses menées, lui envoyèrent des députés avec la scytale, pour lui commander, suivant l'usage, de revenir à Sparte sous peine de mort. Ce message ne laissa pas de l'inquiéter; mais il comptait sur ses richesses et sur son crédit pour conjurer le péril, et il revint à Lacédémone. A peine arrivé, les éphores le firent jeter en prison. La loi leur donnait le droit d'en agir ainsi même avec le roi. Il s'en tira cependant, mais sans pouvoir dissiper les soupçons qui existaient contre lui. On le supposait toujours d'intelligence avec le roi. On croyait qu'il voulait soulever les Ilotes par l'espoir de la liberté. C'est cette classe d'hommes qui cultive les terres à Lacédémone; elle est fort nombreuse. Ce sont, à proprement parler, des esclaves. Mais comme on n'avait pas de preuves contre Pausanias, on pensa qu'on ne pouvait pas accuser un homme aussi considérable sur de simples soupçons, et

III. At ille, post non multo, sua sponte ad exercitum rediit, et ibi non callida, sed dementi ratione, cogitata patefecit. Non enim mores patrios solum, sed etiam cultum, vestitumque mutavit. Apparatu regio utebatur, veste Medica : satellites Medi et Ægyptii sequébantur : epulabatur more Persarum luxuriosius, quam, qui aderant, perpeti possent : aditum petentibus conveniendi non dabat : superbe respondebat, et crudeliter imperabat. Spartam redire nolebat : Colonas, qui locus in agro Troadis est, se contulerat; ibi consilia, quum patriæ, tum sibi inimica, capiebat. Id postquam Lacédæmonii resciverunt, legatos ad eum cum scytala miserunt : in qua more illorum erat scriptum, nisi domum reverteretur, se capitis eum damnaturos. Hoc nuntio commotus, sperans se etiam tum pecunia et potentia instans periculum posse depellere, domum rediit. Huc ut venit, ab ephoris in vincula publica conjectus est : licet enim legibus eorum cuivis ephoro hoc facere regi. Hinc tamen se expedivit : neque eo magis carebat suspitione; nam opinio manebat, eum cum rege habere societatem. Est genus quoddam hominum, quod Helotes vocatur, quorum magna multitudo agros Lacédæmoniorum colit, servorumque munere fungitur : hos quoque sollicitare spe libertatis existimabatur. Sed, quod harum rerum nullum erat apertum crimen, quo argui

qu'il valait mieux attendre qu'il se découvrit lui-même.

IV. Pendant Pausanias chargea d'une lettre pour Artabaze un jeune homme nommé Argilius, qu'il avait aimé autrefois. Argilius, réfléchissant qu'aucun de ceux qui avaient été chargés de semblables missions n'était revenu, pensa qu'il pouvait être question de lui dans cette lettre. Il l'ouvrit, et vit que c'était fait de lui s'il la portait. Elle contenait d'ailleurs de grands détails sur les projets de Pausanias et du roi de Perse. Argilius la remit aux éphores. Remarquons ici la sage réserve des Lacédémoniens. Cette pièce ne parut pas aux éphores un témoignage suffisant pour s'assurer de Pausanias. Ils ne crurent pas devoir employer la force avant que le coupable se fût trahi lui-même. Ils indiquèrent à Argilius ce qu'il avait à faire. Il existe à Ténare un temple consacré à Neptune, et regardé comme inviolable par tous les Grecs. Argilius s'y réfugia et alla s'asseoir sur l'autel. On pratiqua auprès un souterrain d'où l'on pouvait entendre ceux qui viendraient lui parler. Quelques-uns des éphores s'y cachèrent. Pausanias apprenant qu'Argilius s'était réfugié dans ce temple, y accourut tout troublé; il voit ce jeune homme sur l'autel, dans l'attitude d'un suppliant, et lui demande la cause d'une résolution si soudaine. Argilius lui répond qu'il a lu sa lettre. Cet aveu redouble l'effroi de Pausanias, qui le supplie de ne rien révéler, de ne pas trahir un homme qui l'a comblé de bienfaits, et lui promet de magnifiques présents s'il consent à le sauver par son silence.

posset, non putabant de tali tamque claro viro suspitionibus oportere judicari, sed expectandum, dum se ipsa res aperiret.

IV. Interim Argilius quidam adolescentulus, quem puerum Pausanias amore venereo dilexerat, quum epistolam ab eo ad Artabazum accepisset, eique in suspicionem venisset, aliquid in ea de se esse scriptum, quod nemo eorum redisset, qui super tali causa eodem missi erant, vincula epistolæ laxavit, signoque detracto cognovit, si pertulisset, sibi esse pereundum. Erant in eadem epistola, quæ ad ea pertinebant, quæ inter regem Pausaniamque convenerant. Has ille litteras ephoris tradidit. Non est prætereunda gravitas Lacædæmoniorum hoc loco : nam ne hujus quidem indicio impulsus sunt, ut Pausaniam comprehenderent; neque prius vim adhibendam putaverunt, quam se ipse indicasset. Itaque huic indici, quid fieri vellent, præceperunt. Fanum Neptuni est Tænari, quod violari nefas putant Græci. Eo ille index confugit : in ara consedit. Hanc juxta locum fecerunt sub terra, ex quo posset audiri, si quis quid loqueretur cum Argilio; huc ex ephoris quidam descenderunt. Pausanias, ut audivit Argilium confugisse in aram, perturbatus eo venit : quem quum supplicem dei videret in ara sedentem, quærit, causæ quid sit tam repentino consilio : huic ille, quid ex litteris comperisset, aperit. Tanto magis Pausanias perturbatus orare cœpit, ne enuntiaret, nec se, meritum de illo optime, proderet. Quod si eam veniam sibi dedisset, tantisque implicitum rebus sublevasset, magno esse ei præmio futurum. »

V. Les éphores, désormais convaincus, jugèrent qu'il valait mieux se saisir de Pausanias dans la ville, et partirent. De son côté, Pausanias, qui croyait avoir gagné Argilius, retourne à Lacédémone. On allait l'arrêter sur le chemin, lorsqu'un des éphores, voulant l'avertir, lui fit comprendre par les signes de son visage qu'on lui tendait un piège. Aussitôt Pausanias profite de quelques pas d'avance qu'il avait sur ceux qui le poursuivaient, et se réfugie dans un temple dédié à Minerve, qu'on appelle Chalcœcus. Les éphores firent sur-le-champ murer les portes, pour l'empêcher de sortir. On démolit aussi le toit pour qu'il mourût plus promptement, exposé aux injures de l'air. Sa mère vivait encore à cette époque. On dit que cette femme, alors très-âgée, ayant appris le crime de son fils, fut la première à apporter des pierres pour l'y enfermer. C'est ainsi que Pausanias ternit par une fin honteuse la gloire qu'il avait acquise. Retiré à demi-mort du temple, il expira presque aussitôt. Quelques-uns étaient d'avis qu'on jetât son cadavre avec ceux des suppliciés; mais le plus grand nombre s'y opposa, et on l'enterra loin du lieu où il était mort. Exhumé dans la suite, sur une réponse de l'oracle de Delphes, il fut enseveli à l'endroit même où il avait expiré.

V. His rebus ephori cognitiss, satius putaverunt in urbem eum comprehendere. Quo quum essent profecti, et Pausanias, placato Argilio, ut putabat, Lacædæmonem revertetur, in itinere, quum jam in eo esset, ut comprehenderetur, e vultu cujusdam ephori, qui eum admonere cupiebat, insidias sibi fieri intellexit. Itaque paucis ante gradibus, quam qui sequebantur, in ædem Minervæ, quæ Chalcœcus vocatur, confugit. Hinc ne exire posset, statim ephori valvas ejus ædis obstruxerunt, tectumque sunt demoliti, quo facilius sub divo interiret. Dicitur, eo tempore matrem Pausaniæ vixisse, eamque jam magno natu, postquam de scelere filii comperit, in primis, ad filium claudendum, lapidem ad introitum ædis attulisse. Sic Pausanias magnam belli gloriam turpi morte maculavit. Hic quum semianimis de templo elatus esset, confestim animam efflavit. Cujus mortui corpus quum eodem nonnulli dicerent inferri oportere, quo hi, qui ad supplicium essent dati, displicuit pluribus; et procul ab eo loco infoderunt, quo erat mortuus. Inde posterius, dei Delphici responso, erutus, atque eodem loco sepultus, ubi vitam posuerat.

CIMON.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Cimon, héritier des fers paternels, est délivré par sa femme. — II. Ses qualités et ses exploits. Il défait, le même jour, les Perses sur mer et sur terre. — III. Il est banni par l'ostracisme. Son rappel. Il meurt à Citium, après avoir ménagé la paix entre Athènes et Sparte. — IV. Son éloge.

I. Cimon, fils de Miltiade, naquit à Athènes. Sa jeunesse fut éprouvée. Son père n'ayant pu payer l'amende à laquelle il avait été condamné, était mort en prison, et Cimon, détenu comme lui, ne pouvait recouvrer la liberté avant d'avoir acquitté la dette paternelle : c'était la loi d'Athènes. Il avait épousé sa sœur germaine Elpinice qu'il aimait ; car il est permis aux Athéniens d'épouser leur sœur de père. Un certain Callias, homme obscur mais riche, et qui avait gagné sa fortune dans les mines, voulait épouser Elpinice. Il la demanda à Cimon, en lui proposant de payer l'amende de son père, s'il consentait. Cimon rejeta cette proposition avec mépris ; mais Elpinice déclara que, puisqu'elle pouvait l'empêcher, elle ne souffrirait pas que le fils de Miltiade mourût dans les fers ; et qu'elle épouserait Callias s'il tenait sa promesse.

II. Cimon ayant recouvré la liberté, parvint rapidement aux premières dignités. Il était éloquent, libéral, également habile dans la science du droit, dans l'art de la guerre qu'il avait appris dès l'enfance, en suivant son père dans les camps. Tous ces avantages lui donnèrent sur le peuple

CIMON.

ARGUMENTUM.

CAP. I Vinculorum paternorum heres, ab uxore Cimon liberatur. — II. Ejus dotes et res gestæ. Persas eodem die navali et terrestri prælio vincit. — III. Ostracismo ejicitur. Revocatus pacem cum Lacedæmonis conciliat. Citii moritur. — IV. Ejus encomium.

I. Cimon, Miltiadis filius, Atheniensis, duro admodum initio usus est adolescentiæ. Nam, quum pater ejus litem æstimatam populo solvere non potuisset, ob eamque causam in vinculis publicis decessisset, Cimon eadem custodia tenebatur, neque legibus Atheniensium emitti poterat, nisi pecuniam, qua pater multatus esset, solvisset. Habebat autem in matrimonio sororem suam germanam, nomine Elpinicem, non magis amore, quam patrio more ductus : nam Atheniensibus licet eodem patre natas uxores ducere. Hujus conjugii cupidus Callias quidam, non tam generosus quam pecuniosus, qui magnas pecunias ex metallis fecerat, egit cum Cimone, ut eam sibi uxorem daret : id si impetrasset, se pro illo pecuniam soluturum. Is quum talem conditionem aspernaretur, Elpinice negavit se passurum Miltiadis progeniem in vinculis publicis interire, quoniam prohibere posset, seque Calliæ nupturam, si ea, quæ polliceretur, præstulisset.

un empire absolu, et la grande autorité qu'il eut plus tard sur l'armée. La première fois qu'il commanda en chef, il mit en fuite, près du fleuve Strymon, une nombreuse armée de Thraces. Il bâtit la ville d'Amphipolis, et y envoya une colonie de dix mille Athéniens. Il vainquit, encore près de Mycale, une flotte de Cypriens et de Phéniciens, forte de deux cents vaisseaux, dont il s'empara. Le même jour, il combattit sur terre avec autant de bonheur. A peine maître de la flotte, il fit débarquer ses troupes, et, chargeant les barbares, les renversa du premier choc. Cette victoire lui valut un riche butin. En retournant à Athènes, il fit rentrer dans le devoir quelques fies que la rigueur de la domination athénienne avait poussées à la révolte, et affermit dans leurs bonnes dispositions celles qui étaient restées fidèles. Mais il dépeupla l'île de Scyros, alors habitée par les Dolopes, et qui lui avait opposé une résistance opiniâtre. Il chassa les anciens habitants de l'île et de la ville, et distribua les terres à ses concitoyens. Il n'eut qu'à se montrer pour abattre l'orgueil des Thasiens, qui se fiaient sur leurs richesses. On décora, avec les dépouilles qu'il avait rapportées, le côté méridional de la citadelle d'Athènes.

III. Ces succès, qui l'élevaient si fort au-dessus de ses concitoyens, le rendirent victime de l'envie comme Miltiade et tant d'illustres citoyens d'Athènes. Il fut condamné à dix ans d'exil par cette sorte de jugement qu'on appelle l'ostracisme. Mais les Athéniens sentirent leur injustice plus tôt que lui son exil. Il supportait l'ingrati-

II. Tali modo custodia liberatus Cimon celeriter ad principatum pervenit. Habebat enim satis eloquentiæ, summam liberalitatem, magnam prudentiam quum juris civilis, tum rei militaris, quod cum patre a puero in exercitiis fuerat versatus. Itaque hic et populum urbanum in sua tenuit potestate, et apud exercitum plurimum valuit auctoritate. Primum imperator apud flumen Strymona magnas copias Thracum fugavit : oppidum Amphipolim constituit, eoque decem millia Atheniensium in coloniam misit. Idem iterum apud Mycalen Cypriorum et Phœnicum ducentarum navium classem devictam cepit ; eodemque die pari fortuna in terra usus est : namque hostium navibus captis, statim ex classe copias suas eduxit, barbarorum uno concursu maximam vim prostravit. Qua victoria magna præda potitus, quum domum reverteretur, quod jam nonnullæ insulæ, propter acerbiteriam imperii, defecerant, bene animatas confirmavit, alienatas ad officium redire coegit. Scyrum, quam eo tempore Dolopes incolebant, quod contumacius se gesserant, vacuefecit, assessores veteres urbe insulaque ejecit, agros civibus divisit. Thasios, opulentia fretos, suo adventu fregit. His ex manubiis arx Athenarum, qua ad meridiem vergit, est ornata.

III. Quibus rebus quum unus in civitate maxime floret, incidit in eandem invidiam, quam pater suus ceterique Atheniensium principes : nam testarum suffragiis, quod illi ostracismum vocant, decem annorum exsilio multatus

tude de sa patrie avec la résignation d'une âme supérieure, lorsque les Lacédémoniens déclarèrent la guerre aux Athéniens. On se souvint alors de ce grand homme qu'on avait éloigné. On le rappela après cinq ans d'exil; mais au lieu de revenir à Athènes, Cimon, qui avait été accueilli chez les Lacédémoniens, se rendit à Sparte, et ménagea la paix entre ces deux puissantes républiques, pensant qu'elles avaient bien plus d'avantage à rester unies qu'à se faire la guerre. Peu de temps après, on l'envoya, à la tête d'une flotte de deux cents vaisseaux, contre l'île de Chypre. Il l'avait déjà réduite en partie, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut à Citium.

IV. Cimon manqua longtemps aux Athéniens dans la paix et dans la guerre. Il était si libéral, qu'il ne mit jamais de gardiens dans ses fermes et ses jardins pour surveiller les fruits : il voulait que chacun pût jouir de son bien sans empêchement. Lorsqu'il sortait, il avait soin que ses esclaves fussent munis d'argent, pour assister sur-le-champ ceux qui avaient besoin de son secours : il eût craint qu'un délai ne fût pris pour un refus. Il se dépouilla souvent de son manteau pour en couvrir un malheureux mal vêtu. Chaque jour sa table était servie de manière à recevoir ceux qu'il rencontrait sur la place publique, et qui n'avaient pas d'invitation. C'est un usage auquel il ne manqua jamais. Tout le monde pouvait compter sur son crédit, sur ses soins, sur sa bourse. Il enrichit plusieurs de ses concitoyens, et fit enterrer à ses frais beaucoup de pauvres qui n'avaient pas laissé de quoi payer leurs funérailles.

est. Cujus facti celerim Athenienses, quam ipsum, pœnituit. Nam, quum ille forti animo invidiæ ingratorum civium cessisset, bellumque Lacedæmonii Atheniensibus iudicissent, confestim notæ ejus virtutis desiderium consecutum est. Itaque post annum quintum, quam expulsus erat, in patriam revocatus est. Ille, quod hospitio Lacedæmoniorum utebatur, satius existimans contendere Lacedæmonem, sua sponte est profectus, pacemque inter duas potentissimas civitates conciliavit. Post neque ita multo, Cyprum cum ducentis navibus imperator missus, quum ejus majorem partem insulæ devicisset, in morbum implicitus, in oppido Citio est mortuus.

IV. Hunc Athenienses non solum in bello, sed in pace diu desideraverunt. Fuit enim tanta liberalitate, quum compluribus locis prædia hortosque haberet, ut nunquam in eis custodem imposuerit fructus servandi gratia, ne quis impediretur, quo minus ejus rebus, quibus quisque vellet, fruere. Semper eum pedissequi cum nummis sunt secuti, ut, si quis opis ejus indigeret, haberet, quod statim daret, ne differendo videretur negare. Sæpe, quum aliquem offensam fortuna videret minus bene vestitum, suum amiculum dedit. Quotidie sic cœna ei coquebatur, ut, quos invocatos vidisset in foro, omnes convocaret; quod facere nullum diem prætermittibat. Nulli fides ejus, nulli opera, nulli res familiaris defuit. Multos locupletavit; complures pauperes mortuos, qui, unde efferrentur, non reliquissent,

ΚΟΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ ΜΕΡΟΣ.

Aussi ne doit-on pas s'étonner si sa vie fut si calme et sa mort si regrettée.

LYSANDRE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Vainqueur d'Athènes, Lysandre impose des décenvirs aux républiques de la Grèce. — II. Sa perfidie et sa cruauté envers les Thasiens. — III. Ses efforts pour abolir la royauté à Sparte, et pour corrompre les oracles. Il est mis en jugement et acquitté; il est tué par les Thébains. — IV. Il se trahit lui-même.

I. Lysandre le Lacédémonien a laissé une grande réputation, qu'il a due à son bonheur plutôt qu'à son mérite. On sait qu'il défit les Athéniens, qui, depuis vingt-six ans, étaient en guerre avec le Péloponnèse; mais ce qu'on ignore, c'est à quelle circonstance il dut la victoire. Ce n'est pas le courage de ses troupes qui la lui donna, mais l'indiscipline de l'ennemi. Les Athéniens, méprisant la voix de leurs chefs, quittèrent leurs vaisseaux pour se répandre dans les campagnes, et se livrèrent ainsi à l'ennemi. Cette défaite soumit leur patrie aux Lacédémoniens. La victoire enivra Lysandre, qui était remuant et audacieux. L'abus qu'il fit de son pouvoir rendit ses concitoyens odieux à toute la Grèce. Ils avaient déclaré en prenant les armes qu'ils n'avaient d'autre but que de renverser la domination des Athéniens, dont le joug était dur et orgueilleux. Mais lorsque Lysandre eut détruit la flotte athénienne au combat d'Ægos-Potamos,

suo sumptu exfulit. Sic se gerendo, minime est mirandum, si et vita ejus fuit secunda, et mors acerba.

LYSANDER.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Athenarum victor decemvros civitatibus imponit Lysander. — II. In Thasios subdolos et crudelis. — III. Lacedæmoniorum reges tollere et oracula corrumpere conatur. Accusatus, absolvitur; occiditur a Thebanis. — IV. Ipse suus accusator.

I. Lysander, Lacedæmonius, magnam reliquit sui famam magis felicitate, quam virtute paratam. Athenienses enim, in Peloponnesio sexto et vicesimo anno bellum gerentes, confecisse apparet : id qua ratione consecutus sit, latet. Non enim virtute sui exercitus, sed immodestia factum est adversariorum; qui, quod dicto audientes imperatoribus suis non erant, dispatati in agris, relictis navibus, in hostium venerunt potestatem. Quo facto Athenienses se Lacedæmonis dederunt. Hac victoria Lysander elatus, quum antea semper factiosus audaxque fuisset, sic sibi indulisit, ut ejus opera in maximum odium Græciæ Lacedæmonii pervenerint. Nam quum hanc causam Lacedæmonii dicitassent sibi esse belli, ut Atheniensium

Il ne songea qu'à s'emparer des villes de la Grèce, prétextant l'intérêt de Sparte. Il commença par chasser les partisans des Athéniens, et choisit dans chaque ville dix citoyens auxquels il confia la direction des affaires. Il n'appela à cette magistrature que des hommes qui lui étaient attachés par les liens de l'hospitalité ou la religion du serment.

II. Ce décemvirat établi, c'était la volonté de Lysandre qui tenait lieu de loi dans toutes les villes. Je ne fatiguerai pas le lecteur du récit de ses perfidies; il me suffira d'en citer une seule. Les habitants de Thasos s'étaient signalés par leur constance envers les Athéniens, comme s'il était dans la nature que les ennemis les plus implacables devinssent les amis les plus fidèles, lorsque les causes de discorde n'existent plus. Après sa victoire en Asie, Lysandre, qui ramenait la flotte, se dirigea vers Thasos dans l'intention de la détruire; mais comprenant que le succès dépendait du secret, et que les habitants lui échapperaient si son projet était découvert, il.....

III. Les Lacédémoniens abolirent donc la puissance décemvirale. Pour se venger, Lysandre entreprit de renverser la royauté à Lacédémone. Mais il n'en pouvait venir à bout sans le secours de la religion, car les Spartiates ne prennent jamais de résolution sans avoir consulté l'oracle. Il essaya donc de corrompre les prêtres de Delphes, mais sans y réussir. Il s'adressa à ceux de Dodone, qui le repoussèrent également. Il dit alors qu'il avait fait à Jupiter-Ammon un vœu qu'il allait accomplir, et partit pour l'Afrique, espérant

que les prêtres africains se montreraient plus faciles que les autres; mais il fut encore trompé, car les prêtres de Jupiter, loin de se laisser éblouir par ses promesses, envoyèrent des députés à Lacédémone pour l'accuser d'avoir voulu les corrompre. Cité pour ce fait, il comparut devant les juges, qui l'acquittèrent. Il fut envoyé depuis au secours des habitants d'Orchomène, et périt dans cette expédition en combattant les Thébains près d'Haliarte. On trouva dans sa maison, après sa mort, un discours qui prouva qu'on ne s'était pas trompé sur ses desseins. Ce discours, qu'on attribue à Cléon d'Halicarnasse, était conçu de manière à ce que l'opinion de Lysandre parût s'accorder avec la décision qu'il demandait à l'oracle, et qu'il espérait bien obtenir à prix d'argent.

IV. Je ne dois pas omettre un trait du satrape Pharnabaze. Lysandre s'était signalé par son avarice et sa cruauté lorsqu'il commandait la flotte, et il craignait qu'on en eût instruit ses concitoyens. Il pria Pharnabaze de lui donner une lettre qui pût lui servir de justification devant les éphores, et qui attesterait son intégrité pendant la guerre et son équité envers les alliés. Il lui recommandait d'entrer dans de grands détails, attendu l'importance de son témoignage. Pharnabaze le lui promit. Il écrivit une longue lettre remplie d'éloges, et la montra à Lysandre, qui en fut content. Mais, au moment de la fermer il en substitua une autre de même grandeur, et si parfaitement semblable à la première qu'on n'aurait pu les distinguer. C'était un mémoire où il dé-

impotentem dominationem refringerent; postquam apud Ægos flumen Lysander classis hostium est potitus, nihil aliud molitus est, quam ut omnes civitates in sua teneret potestate, quum id se Lacedæmoniorum causa facere simularet. Namque undique, qui Atheniensium rebus studuissent, ejectis, decem delegerat in unaquaque civitate, quibus summum imperium, potestatemque omnium rerum committeret. Horum in numerum nemo admittebatur, nisi qui aut ejus hospitio contineretur, aut se illius fore proprium fide confirmaret.

II. Ita decemvirali potestate in omnibus urbibus constituta, ipsius nutu omnia gerebantur. Cujus de crudelitate ac perfidia satis est unam rem, exempli gratia, proferre, ne, de eodem plura enumerando, defatigemus lectores. Victor ex Asia quum reverteretur, Thasumque devertisset; quod ea civitas præcipua fide fuerat erga Athenienses, proinde ac si iidem firmissimi solerent esse amici, qui constantes fuissent inimici, eam pervertere concupivit. Vidit autem, nisi in eo occultasset voluntatem, futurum, ut Thasii dilaberentur, consulerentque rebus suis. Itaque

III. Decemviralem suam potestatem sui ab illo constitutam sustulerunt. Quo dolore incensus, iniit consilia reges Lacedæmoniorum tollere; sed sentiebat, id se sine ope deorum facere non posse, quod Lacedæmonii omnia ad oracula referre consueverant. Primum Delphos corrumperet est conatus. Quum id non potuisset, Dodonam

adortus est. Hinc quoque repulsus, dixit se vota suscepisse, quæ Jovi Hammoni solveret, existimans se Afros facillius corrupturum. Hac spe quum profectus esset in Africam, multum eum antistites Jovis fefellerunt. Nam non solum corrumpi non potuerunt, sed etiam legatos Lacedæmonia miserunt, qui Lysandrum accusarent, quod sacerdotes fani corrumpere conatus esset. Accusatus hoc crimine, judiciumque absolutus sententiis, Orchomeniis missis subsidio, occisus est a Thebanis apud Haliartum. Quam vere de eo foret judicatum, oratio indicio fuit, quæ post mortem in domo ejus reperta est; in qua suadet Lacedæmoniis, ut, regia potestate dissoluta, ex omnibus dux deligatur ad bellum gerendum; sed ita scripta, ut deorum videretur congruere sententiæ, quam ille se habiturum, pecunia fidens, non dubitabat. Hanc ei scripisse Cleon Halicarnasseus dicitur.

IV. Atque hoc loco non est prætereundum factum Pharnabazi, satrapis regii. Nam quum Lysander, præfectus classis, in bello multa crudeliter avarique fecisset, deque his rebus suspicaretur ad cives suos esse periatam, petit a Pharnabazo, ut ad ephoros sibi testimonium daret, quanta sanctitate bellum gessisset sociosque tractasset, deque ea re accurate scriberet; magnam enim ejus auctoritatem in ea re futuram. Huic ille liberaliter pollicetur: librum gravem multis verbis conscripsit, in quo summis eum esset laudibus. Quem quum legisset probassetque, dum obsignatur, alterum pari magnitudine, tanta simili-

nonçait avec la plus minutieuse exactitude toutes les perfidies et les exactions de Lysandre. Arrivé à Lacédémone, Lysandre paraît devant le premier magistrat, rend compte de sa conduite comme il le juge à propos, et remet à l'appui la lettre de Pharnabaze. Les éphores le font retirer pour en prendre connaissance; puis, ayant vu ce qu'elle contenait, ils le rappellent, et la lui donnent à lire. Il s'était accusé lui-même à son insu.

ALCIBIADE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Alcibiade se rend célèbre par ses vices et par ses vertus. — II. Son éducation et ses mœurs. — III. Nommé général dans la guerre contre les Syracusains, il devient suspect à ses concitoyens. — IV. Rappelé dans sa patrie, il est voué aux dieux infernaux, ce qui l'engage à épouser les intérêts de Sparte. — V. Les soupçons de cette république le déterminent à se rendre auprès de Tissapherne. Il se réconcilie avec les Athéniens. — VI. Son retour triomphant; révocation de l'anathème lancé contre lui. — VII. Nouvelle disgrâce; ses succès en Thrace. — VIII. Il aert sa patrie de tout son pouvoir. — IX. Privé de l'espoir d'y rentrer, il se retire auprès de Pharnabaze. — X. Il périt victime de la trahison de ce satrape. — XI. Éloge et critique d'Alcibiade.

I. Alcibiade, fils de Clinias, était Athénien. Il semble qu'en le formant, la nature ait voulu essayer ce dont elle était capable. Tous les historiens qui ont parlé de lui s'accordent pour dire que personne ne porta si loin les vices et les vertus. Issu d'une famille noble, né dans la pre-

mière ville de la Grèce, c'était le plus beau des hommes de son temps; la nature l'avait doué d'un esprit vaste et profond, qui lui faisait tout concevoir et le rendait propre à tout. Il se montra aussi grand capitaine sur mer que sur terre. Mais il l'emportait surtout par son éloquence; et tel était le charme de sa figure et la séduction de sa parole, qu'on ne pouvait lui résister quand il parlait. D'ailleurs laborieux, patient, libéral quand l'occasion l'exigeait, et non moins magnifique dans ses habitudes que dans sa table. Il était affable, insinuant, et savait se plier aux circonstances avec une merveilleuse facilité. Mais dans les moments de repos, lorsque rien ne sollicitait son application, cet homme qu'on avait vu si infatigable changeait tout à coup. Ce n'était plus qu'un débauché qui s'abandonnait à tous les excès, et l'on s'étonnait de ce contraste extraordinaire, et de la réunion de tant de qualités diverses dans un seul homme.

II. Il fut élevé dans la maison de Périclès, dont il était, dit-on, le beau-fils. Il reçut des leçons de Socrate, et devint le gendre d'Hyponicus, le plus riche de tous les Grecs. Il eût été le maître de se faire une destinée avec son imagination et ses souvenirs, qu'il n'aurait pu se donner de plus grands biens que ceux qu'il tenait à la fois de la nature et de la fortune. Dans sa jeunesse, il fut, suivant l'usage des Grecs, aimé de beaucoup de monde, et particulièrement de Socrate, comme le remarque Platon dans son *Banquet*. Platon lui fait dire qu'il a passé la nuit avec Socrate, mais qu'il est sorti du lit aussi pur qu'un fils qui sortirait d'auprès de son père. Il eut dans la suite

omnes, qui de eo memoriz prodiderunt, nihil eo fuisse excellentius, vel in vitiis, vel in virtutibus. Natus in amplissima civitate, summo genere, omnium ætatis suæ multo formosissimus, ad omnes res aptus, consilique plenus; namque imperator fuit summus et mari et terra: disertus, ut in primis dicendo valeret; et tanta erat commendatio oris atque orationis, ut nemo ei dicendo posset resistere: deinde, quum tempus posceret, laboriosus, patient, liberalis, splendidus, non minus in vita, quam victu; affabilis, blandus, temporibus callidissime inserviens. Idem, simul ac se miserat, neque causa suberat, quare animi laborem perferret, luxuriosus, dissolutus, libidinosus, intemperans reperiebatur: ut omnes admirarentur, uno in homine tantam inesse dissimilitudinem, tamque diversam naturam.

ALCIBIADES.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Alcibiades et vitis et virtutibus celebris. — II. Adolescentis educatio et mores. — III. Belli dux contra Syracusanos, in suspitionem venit. — IV. Domum revocatus devovetur, ideoque Spartanis inservit. — V. Spartanis suspectus ad Tissaphernem venit. Atheniensibus reconciliatur. — VI. Glorioso domi exceptus, resacratur. — VII. In Iavidiam recedit. In Thracia prospere pugnat. — VIII. Civibus, quantum potest, consultit. — IX. Spe patriæ orbatus, ad Pharnabazum se confert. — X. Apud Pharnabazum in insidiis conficitur. — XI. Alcibiades infamatus et laudatus.

I. Alcibiades, Cliniz filius, Atheniensis. In hoc natura, quæ efficere posset, videtur experta. Constat enim inter

II. Educatus est in domo Periclis (privignus enim ejus fuisse dicitur), eruditus a Socrate; socerum habuit Hipponicum, omnium Græca lingua loquentium divitissimum: ut, si ipse fingere vellet, neque plura bona reminisci, neque majora posset consequi, quam vel fortuna vel natura tribuerat. Ineunte adolescentia, amatus est a multis, more Græcorum: in eis a Socrate, de quo mentionem facit Plato in Symposio. Namque eum induxit commemorantem, se pernoctasse cum Socrate, neque aliter ab eo surrexisse, ac filius a parente debuerit. Posteaquam robustior est factus, non minus multos amavit; in quorum amore, quoad lici-

beaucoup de liaisons de ce genre, unissant à la plus honteuse dépravation toute la grâce et la délicatesse que peuvent comporter de pareilles mœurs. J'en parlerais avec détail si je n'avais à m'occuper de choses plus dignes et plus relevées.

III. Pendant la guerre du Péloponnèse, Alcibiade détermina les Athéniens, par son influence et ses conseils, à attaquer Syracuse. Il fut nommé général et chargé de diriger l'expédition, avec Nicias et Lamachus qu'on lui donna pour collègues. On faisait les préparatifs, et la flotte n'était pas encore sortie du port, lorsqu'un événement imprévu vint jeter le trouble dans les esprits. Toutes les statues d'Hermès qui se trouvaient à Athènes furent renversées pendant la nuit, à l'exception d'une seule, placée devant la maison d'Andocyste, et qui, pour cette raison, fut appelée Mercure Andocyste. Cet attentat qui ne pouvait être l'effet d'un acte isolé et qui frappait sur la république sans atteindre personne directement, semblait annoncer une conspiration, et l'on craignait de voir éclater d'un instant à l'autre quelque coup violent et inattendu dirigé contre la liberté publique. On crut pouvoir attribuer à Alcibiade, qu'on trouvait trop puissant pour un simple citoyen. Il s'était acquis un grand nombre de partisans par ses largesses, et s'en était fait davantage en défendant les causes des citoyens devant la justice. Aussi tous les regards se fixaient-ils sur lui quand il paraissait en public, et ne lui reconnaissait-on pas d'égal à Athènes. On espérait beaucoup de lui, mais on ne le craignait pas moins à cause du bien ou du mal qu'il pouvait faire. Il s'était déjà perdu dans l'opinion pour avoir fait, disait-on, célébrer les mystères dans sa maison; ce que les Athéniens regardaient

comme un sacrilège. On pensait d'ailleurs qu'il ne l'avait fait que pour mieux cacher ses complots, et que la religion n'était pour rien dans cette affaire.

IV. Ses ennemis l'accusèrent donc devant le peuple. On allait partir pour l'expédition de Syracuse. Alcibiade, qui savait quelle était la conduite des Athéniens en pareille circonstance, demanda que si l'on voulait le poursuivre, on instruisit l'affaire sur-le-champ, plutôt que de l'exposer, en son absence, aux coups de l'envie: mais ses ennemis, comprenant qu'ils ne pourraient le perdre tant qu'il serait présent, pensèrent qu'il valait mieux s'arrêter pour le moment, et attendre qu'il fût parti pour l'attaquer; ce qu'ils firent. Dès qu'ils le crurent arrivé en Sicile, ils l'accusèrent de sacrilège. On lui expédia un message de la part des magistrats, pour lui ordonner de revenir. Quoiqu'il eût tout espoir de réussir dans son entreprise, il ne voulut pas désobéir, et s'embarqua sur une trirème qui devait le ramener. Mais arrivé à Thurium, il se prit à réfléchir sur le caractère de ses concitoyens, sur l'abus qu'ils faisaient de leur liberté, leur cruauté envers les plus grands hommes, et pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'éviter l'orage qui le menaçait. Il trompa ses gardiens, s'enfuit d'abord à Élis, et se rendit ensuite à Thèbes. Apprenant qu'on l'avait condamné à mort, que ses biens étaient confisqués, que le peuple, suivant sa coutume, avait forcé les Eumolpides à le maudire, et que, pour perpétuer la mémoire de cet anathème, on avait fait graver la sentence sur une colonne élevée dans la place publique, il se retira chez les Lacédémoniens. C'est de là qu'il dirigea la guerre, non contre Athènes, mais contre ses en-

tum est, odiosa multa delicate jocoseque fecit: quæ referremus, nisi majora potioraque haberemus.

III. Bello Peloponnesiaco, hujus consilio atque auctoritate Athenienses bellum Syracusanis indixerunt; ad quod gerendum ipse dux delectus est. Duo præterea collegæ dati, Nicias et Lamachus. Id quum appareretur, prius quam classis exiret, accidit, ut una nocte omnes Hermæ, qui in oppido erant Athenis, dejicerentur, præter unum, qui ante januam erat Andocidis. Itaque ille postea Mercurius Andocidis vocitatus est. Hoc quum appareret non sine magna multorum consensione esse factum, quod non ad privatam, sed ad publicam rem pertineret; magnus multitudini timor est injectus, ne qua repentina vis in civitate existeret, quæ libertatem opprimeret populi. Hoc maxime convenire in Alcibiadem videbatur; quod et potentior, et major, quam privatus, existimabatur. Multos enim liberalitate devinxerat; plures etiam opera forensi suos reddiderat. Quare fiebat, ut omnium oculos, quotiescumque in publicum prodisset, ad se converteret, neque ei par quisquam in civitate poneretur. Itaque non solum spem in eo habebant maximam, sed etiam timorem, quod et obesse plurimum et prodesse poterat. Aspergebatur etiam infamia, quod in domo sua facere mysteria dicebatur, quod nefas

erat more Atheniensium; idque non ad religionem, sed ad conjurationem pertinere existimabatur.

IV. Hoc crimine in concione ab inimicis compellabatur. Sed instabat tempus ad bellum proficiscendi. Id ille intuens, neque ignorans civium suorum consuetudinem, postulabat, ut, si quid de se agi vellent, potius de præsentis quæstio haberetur, quam absens invidiæ crimine accusaretur. Inimici vero ejus quiescendum in præsentem, quia noceri non posse intelligebant, et illud tempus expectandum decreverunt, quo exisset, ut sic absentem aggredierentur; itaque fecerunt. Nam, postquam in Siciliam cum pervenisse crediderunt, absentem, quod sacra violasset, reum fecerunt. Qua de re quum ei nuntius a magistratu in Siciliam missus esset, ut domum ad causam dicendam rediret, essetque in magna spe provinciæ bene administrandæ; non parere noluit, et in trirmem, quæ ad eum deportandum erat missa, ascendit. Hac Thurios in Italiam pervectus, multa secum reputans de immoderata civium suorum licentia, crudelitateque erga nobiles, utilissimum ratus, impendentem evitare tempestatem, clam se a custodibus subduxit, et inde primum Elidem, deinde Thebas venit. Postquam autem se capitis damnatum, bonis publicatis, audivit, et, id quod usu ve-

nemis, qui, disait-il, étaient ceux de la république, n'ayant pas craint de sacrifier l'intérêt commun à leur ressentiment, en le faisant chasser de sa patrie, lorsqu'ils savaient quels services il pourrait lui rendre. D'après ses conseils, les Lacédémoniens s'unirent au roi de Perse, et fortifièrent Décélie, ville de l'Attique, où ils établirent une garnison pour tenir Athènes en échec. Ce fut encore par ses avis qu'ils détachèrent l'Ionie de l'alliance des Athéniens, ce qui leur donna la supériorité sur leurs rivaux.

V. Cependant ces services inspirèrent aux Lacédémoniens moins d'amitié que de défiance et d'éloignement pour Alcibiade. Connaissant l'activité de son génie et cette supériorité qui s'étendait à tout, ils craignaient que l'amour de la patrie ne le portât quelque jour à les abandonner et à se réconcilier avec ses concitoyens. Ils cherchèrent l'occasion de le tuer; mais il découvrit bientôt leur dessein, car sa pénétration était si vive qu'il était impossible de le surprendre, surtout lorsqu'il se tenait sur ses gardes. Il se retira auprès de Tissapherne, satrape de Darius, et gagna bientôt son amitié. Les revers éprouvés en Sicile avaient affaibli la puissance des Athéniens; celle des Spartiates, au contraire, grandissait de jour en jour. Il résolut de venir au secours de sa patrie, et envoya des messagers à Pisandre, général athénien, qui commandait une armée près de Samos. Il lui demandait de s'employer pour son retour, sachant que ce général partageait ses opinions, et favorisait l'aristocratie aux dépens du peuple. Il fut cependant repoussé; mais bientôt

après Thrasybule, fils de Lycus, le fit recevoir par l'armée, et nommer préteur; puis, sur la proposition de Thémène, il fut rappelé par décret du peuple, et associé, quoique absent, aux deux généraux qui se trouvaient à la tête de l'armée. La face des affaires changea tellement, sous leur conduite, que les Lacédémoniens, naguère victorieux, furent épouvantés et demandèrent la paix. Ils avaient été vaincus cinq fois sur terre et trois fois sur mer. Ils avaient perdu trois cents trièmes, tombées au pouvoir de l'ennemi. Alcibiade et ses collègues avaient recouvré l'Ionie, l'Hellespont, et un grand nombre de villes grecques situées sur les côtes d'Asie, la plupart emportées d'assaut, particulièrement Bysance. Ils en avaient aussi gagné un grand nombre par leur clémence envers les vaincus. Après ces exploits, ils revinrent à Athènes chargés de butin, et l'armée enrichie des dépouilles de l'ennemi.

VI. La ville entière vint au-devant d'eux jusqu'au Pirée. On avait un si grand désir de revoir Alcibiade, que le peuple se portait en foule vers son vaisseau, comme s'il fût arrivé seul. On était persuadé qu'il était l'auteur des revers passés et des succès présents. On attribuait la perte de la Sicile et les victoires des Lacédémoniens à la faute qu'on avait commise en bannissant ce grand homme: et cette opinion n'était pas sans fondement, car les défaites des Spartiates dataient du jour où Alcibiade avait pris le commandement de l'armée. Dès qu'il eut quitté son vaisseau, la foule le suivit, sans s'occuper de Thémène et de Thrasybule, qui cependant avaient commandé

nerat, Eumolpidas sacerdotis a populo coactos, ut se devoverent, ejusque devotionis, quo testator esset memoria, exemplum, in pila lapidea incisum, esse positum in publico, Lacedæmonem demigravit. Ibi, ut ipse prædicare consueverat, non adversus patriam, sed inimicos suos, bellum gessit, « quod iidem hostes essent civitati: nam, quum intelligerent, se plurimum prodesse posse reipublicæ, ex ea ejecisse, plusque iræ suæ, quam utilitati communi, paruisse. » Itaque hujus consilio Lacedæmonii cum Persarum rege amicitiam fecerunt; deinde Deceliam in Attica munierunt, præsidioque perpetuo ibi posito in obsidione Athenas tenuerunt. Ejusdem opera Ioniam a societate averterunt Atheniensium: quo facto, multo superiores bello esse cœperunt.

V. Neque vero his rebus tam amici Alcibiadi sunt facti, quam timore ab eo alienati. Nam, quum acerrimi viri præstantem prudentiam in omnibus rebus cognoscerent, pertimuerunt, ne, caritate patriæ ductus, aliquando ab ipsis descisceret, et cum suis in gratiam rediret. Itaque tempus ejus interficiendi quærere instituerunt. Id Alcibiadi diutius celari non potuit: erat enim ea sagacitate, ut decipi non posset, præsertim quum animum attendisset ad cavendum. Itaque ad Tissaphernem, præfectum regis Darii, se contulit. Cujus quum in intimam amicitiam pervenisset, et Atheniensium, male gestis in Sicilia rebus, opes senescere, contra Lacedæmoniorum crescere videret, initio cum Pisandro prætore, qui apud Samum exercitum habebat, per internuntios colloquitur, et de reditu suo

facit mentionem. Erat enim eodem, quo Alcibiades, sensu, populi potentiæ non amicus, et optimatum fautor. Ab hoc destitutus, primum per Thrasybulum, Lyci filium, ab exercitu recipitur, prætorque fit apud Samum; post, suffragante Thémène, populiscito restituitur, parique absens imperio præficitur simul cum Thrasybulo et Thémène. Horum in imperio tanta commutatio rerum facta est, ut Lacedæmonii, qui paulo ante victores vigerant, perterriti pacem peterent. Victi enim erant quinque præliis terrestribus, tribus navalibus: in quibus ducentas naves triemes amiserant, quæ captæ in hostium venerant potestatem. Alcibiades simul cum collegis receperat Ioniam, Hellespontum, multas præterea urbes græcas, quæ in ora sitæ sunt Asiæ, quarum expugnantur complures, in his Byzantium. Neque minus multas consilio ad amicitiam adjunxerant, quod in captos clementia fuerant usi. Inde præda onusti, locupletato exercitu, maximis rebus gestis, Athenas venerunt.

VI. His quum obviam universa civitas in Piræum descendisset, tanta fuit omnium expectatio visendi Alcibiadis, ut ad ejus triremem vulgus conflueret, perinde ac si solus advenisset. Sic enim populo erat persuasum, et adversas superiores, et præsentibus secundas res accidisse ejus opera. Itaque et Siciliæ amissum, et Lacedæmoniorum victorias culpæ suæ tribuebant, quod talem virum e civitate expulissent. Neque id sine causa arbitrari videbantur: nam postquam exercitui præesse coeperat, neque terra neque mari hostes pares esse potuerant. Hic ut navi

avec lui, et qui entraient en même temps dans le Pirée. De tous côtés on lui présentait des couronnes d'or et d'airain, ce qui ne s'était jamais fait que pour les vainqueurs des jeux Olympiques. Alcibiade, se rappelant ses malheurs, pleurait de joie en recevant ces marques de l'affection de ses concitoyens. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville, il convoqua le peuple, et fit un discours si touchant que les plus insensibles en versaient des larmes, et témoignaient leur indignation contre les auteurs de son exil. On eût dit que ce n'était pas le même peuple qui l'avait condamné comme sacrilège. Ses biens lui furent rendus par un décret. On força les Eumolpides qui l'avaient maudit à révoquer leur anathème, et la colonne sur laquelle on avait inscrit sa sentence fut jetée à la mer.

VII. La joie d'Alcibiade ne fut pas de longue durée. Il était comblé d'honneurs; la république s'était livrée à lui, abandonnant tout à sa volonté, les affaires du dedans et celles du dehors. Il avait même demandé et obtenu deux collègues, Thrasybule et Adimante, lorsqu'il partit pour l'Asie à la tête d'une flotte. Mais n'ayant pas réussi comme on l'espérait devant Cymé, il redevint odieux au peuple. On ne croyait pas qu'il y eût quelque chose d'impossible à Alcibiade, et on lui imputait tous les revers, l'accusant de négligence et de perfidie. C'est ce qui arriva en cette occasion. On prétendit que s'il n'avait pas pris Cymé, c'était qu'il ne l'avait pas voulu, et qu'il s'était laissé gagner par l'or du roi de Perse. Aussi je pense que rien ne lui fut plus fatal que la haute opinion qu'on avait de son cou-

rage et de son génie. On ne le redoutait pas moins qu'on ne l'aimait, et l'on craignait qu'enivré par ses richesses et sa prospérité, il n'aspirât à la tyrannie. Sans attendre son retour, on lui ôta le commandement et on lui donna un successeur. A cette nouvelle, Alcibiade ne voulut pas revenir dans sa patrie; il se retira à Périnthe, où il fortifia trois châteaux, Bornes, Bisas et Néontique. Il rassembla ensuite quelques troupes et entra dans la Thrace. C'était le premier de tous les Grecs qui pénétrait dans ce pays. Il jugeait plus glorieux de s'enrichir des dépouilles des barbares que de celles de la Grèce. Il accrut par là sa renommée, et acquit l'amitié de plusieurs rois du pays.

VIII. Cependant il ne pouvait chasser de son cœur le souvenir de la patrie. Philoclès, général athénien, était venu mouiller avec sa flotte à l'embouchure du fleuve *Ægos*, à peu de distance de Lysandre, qui commandait les Lacédémoniens. Lysandre ne cherchait qu'à traîner la guerre en longueur, car le roi de Perse fournissait de l'argent aux Spartiates, tandis que les Athéniens étaient épuisés et ne possédaient plus que leurs armes et leurs vaisseaux. Alcibiade vint trouver Philoclès, et là, en présence de l'armée, il dit que, si on voulait, « il forcerait les Lacédémoniens à combattre ou à demander la paix; que ce qui les empêchait d'accepter le combat c'est qu'ils se sentaient moins forts sur mer que sur terre: mais qu'il lui serait facile de résoudre Seuthès, roi de Thrace, à les chasser du continent, et qu'alors il faudrait bien qu'ils combattissent ou qu'ils fissent la paix. » Philoclès sentait la

egressus est, quanquam Theramenes et Thrasybulus eisdem rebus præsuerant, simulque venerant in Piræum, tamen illum unum omnes prosequerantur; et, id quod nunquam antea usu venerat, nisi Olympicis victoribus, coronis aureis æneisque vulgo donabatur. Ille lacrymans talem benevolentiam civium suorum accipiebat, reminiscens pristini temporis acerbitatem. Postquam Astu venit, concione advocata, sic verba fecit, ut nemo tam ferus fuerit, quin ejus casum lacrymarit, inimicumque his se ostenderit, quorum opera patria pulsus fuerat; proinde ac si alius populus, non ille ipse, qui tum flebat, eum sacrilegii damnasset. Restituta ergo huic sunt publice bona; iidemque illi Eumolpidæ sacerdotes rursus resacrare sunt coacti, qui eum deoverant; pilæque illæ, in quibus devotio fuerat scripta, in mare præcipitata.

VII. Hæc Alcibiadi lætitia non nimis fuit diuturna. Nam quum ei omnes essent honores decreti, totaque republica domi belli tradita, ut unius arbitrio gereretur, et ipse postulasset, ut duo sibi collega darentur, Thrasybulus et Adimantas, neque id negatum esset, classe jam in Asiam profectus, quod apud Cymen minus ex sententia rem gesserat, in invidiam recidit. Nihil enim eum non efficere posse ducebant. Ex quo fiebat, ut omnia minus prospere gesta ejus culpæ tribuerent, quum eum aut negligenter, aut malitiose fecisse loquerentur: sicut tum accidit: nam, corruptum a rege capere Cymen noluisse, arguebant. Ita-

que huic maxime pulamus malo fuisse nimiam opinionem ingenii atque virtutis. Timebatur enim non minus, quam diligebatur, ne, secunda fortuna, magnisque opibus elatus, tyrannidem concupisceret. Quibus rebus factum est, ut absentem magistratum abrogarent, et alium in ejus locum substituerent. Id ille ut audivit, domum reverti noluit, et se Pactyen contulit, ibique tria castella communiavit, Bornos, Bisantben, Neontichos; manque collecta primus Græciæ civitatis in Thraciam introit, gloriosus existimans barbarorum præda locupletari, quam Græcorum. Qua ex re creverat quum fama, tum opibus, magnamque amicitiam sibi cum quibusdam regibus Thraciæ pepererat.

VIII. Neque tamen a caritate patriæ potuit recedere. Nam quum apud *Ægos* flumen Philoclès, prætor Atheniensium, classem constituisset suam, neque longe absset Lysander, prætor Lacædæmoniorum, qui in eo erat occupatus, ut bellum quam diutissime duceret, quod ipsis pecunia a rege suppeditabatur, contra Atheniensibus exhaustis, præter arma et naves, nihil erat super; Alcibiades ad exercitum venit Atheniensium, ibique, præsentem vulgo, agere cepit: « Si vellet, se coacturum Lysandrum aut dimicare, aut pacem petere: Lacædæmonios eo molle configere classe, quod pedestribus copiis plus, quam navibus, valerent: sibi autem esse facile Seuthen, regem Thracum, deducere, ut eos terra depelleret; quo facto,

justesse de ce conseil, mais il ne voulut pas le suivre; il comprenait que le retour d'Alcibiade détruisait son autorité, et que si on ne réussissait pas, il aurait la honte de la défaite, sans partager la gloire du succès, si les Lacédémoniens étaient vaincus. Alcibiade lui dit en le quittant : « Puis-que tu ne veux pas voir triompher ta patrie, écoute au moins le conseil que je vais te donner : aie soin de retenir tes soldats sur la flotte comme dans un camp fortifié, car il est à craindre que leur indiscipline ne donne à Lysandre le moyen de nous écraser. » L'événement justifia ces prévisions. Lysandre, instruit par ses éclaireurs que les Athéniens avaient quitté leurs vaisseaux pour piller, saisit l'occasion, et finit la guerre d'un seul coup.

IX. Après la défaite des Athéniens, Alcibiade ne se jugeant plus en sûreté dans le pays où il était, alla se réfugier dans le fond de la Thrace, au-dessus de la Propontide, espérant pouvoir y cacher facilement sa fortune et sa vie; mais il se trompa. Les Thraces ayant appris qu'il était venu avec des trésors, lui dressèrent des embûches et lui enlevèrent ses richesses; mais ils ne purent s'emparer de sa personne. Convaincu qu'il n'y avait plus d'asile pour lui dans la Grèce à cause de la puissance des Lacédémoniens, il passa en Asie auprès de Pharnabaze, et le séduisit tellement par la grâce de ses manières, qu'il devint bientôt son meilleur ami. Pharnabaze lui fit présent du château de Grunium en Phrygie, qui rapportait cinquante talents par an. Cependant cette fortune ne le contenta pas. L'idée d'Athènes vaincue et asservie aux Lacédémoniens lui était

insupportable; et il ne pensait qu'à affranchir sa patrie. Mais comme il ne pouvait y réussir sans le secours du roi de Perse, il désirait gagner son amitié, ne doutant pas d'en venir à bout s'il lui était permis seulement de l'approcher. Il savait que Cyrus son frère, se préparait secrètement à lui faire la guerre avec l'aide des Spartiates, et il pensait qu'en lui découvrant ce complot, il s'assurait ses bonnes grâces.

X. Il songeait à exécuter ce dessein et pressait Pharnabaze de l'envoyer auprès du roi, lorsque Critias et les autres tyrans d'Athènes dépêchèrent des émissaires à Lysandre en Asie, pour lui dire que rien de ce qu'il avait établi à Athènes ne subsisterait tant qu'Alcibiade vivrait; et qu'il lui fallait le poursuivre sans relâche, s'il voulait que son ouvrage durât. Lysandre, convaincu, se détermine à agir vivement auprès de Pharnabaze. Il lui déclare que le traité conclu entre Artaxerxès et Lacédémone est nul, si on ne lui livre Alcibiade mort ou vif. Le satrape n'ose résister; et, sacrifiant les droits de l'humanité aux intérêts de son maître, il dépêche en Phrygie Sysamithres et Bagoas, avec ordre de tuer Alcibiade, alors dans ce pays, et qui se disposait à aller trouver le roi de Perse. Les deux émissaires chargent secrètement les voisins d'Alcibiade de l'assassiner; mais ceux-ci, qui n'osent l'attaquer avec le fer, amassent pendant la nuit du bois autour de sa maison, pour faire périr au milieu des flammes un homme qu'ils n'espéraient pas vaincre les armes à la main. Au bruit de l'incendie, Alcibiade se réveille; et s'apercevant qu'on lui a soustrait son épée, il saisit le poignard d'un Arcadien

necessario aut classe conflicturos, aut bellum composituros. » Id etsi vere dictum Philocles animadvertat, tamen postulata facere noluit; quod sentiebat se, Alcibiade recepto, nullius momenti apud exercitum futurum; et, si quid secundi evenisset, nullam in ea resuam partem fore; contra ea, si quid adversi accidisset, se unum ejus delicti futurum reum. Ab hoc discedens Alcibiades : « Quoniam, inquit, victorie patriæ repugnans, illud moneo, juxta hostes castra habeas nautica. Periculum est enim, ne immodestia militum nostrorum occasio detur Lysandro nostri opprimendi exercitus. » Neque ea res illum fefellit. Nam Lysander, quum per speculatores comperisset, vulgum Atheniensium in terram prædatum exisse, navesque pene inanes relictas, tempus rei gerendæ non dimisit, coque impetu totum bellum delevit.

IX. At Alcibiades, victis Atheniensibus, non satis tuta eadem loca sibi arbitratus, penitus in Thraciam se supra Propontidem abdidit, sperans ibi facillime suam fortunam oculi posse : falso. Nam Thraces, postquam eum cum magna pecunia venisse senserunt, insidias ei fecerunt; qui ea, quæ apportarat, abstulerunt, ipsum capere non potuerunt. Ille cernens, nullum locum sibi tutum in Grecia propter potentiam Lacedæmoniorum, ad Pharnabazum in Asiam transit. Quem quidem adeo sua cepit humanitate, ut eum nemo in amicitia antecederet. Namque ei Grunium dederat, in Phrygia castrum, ex quo quinqu-

gena talenta vectigalis capiebat. Qua fortuna Alcibiades non erat contentus, neque Athenas victis Lacedæmoniis servire poterat pati. Itaque ad patriam liberandam omni ferebatur cogitatione. Sed videbat id sine rege Persarum non posse fieri, ideoque eum amicum sibi cupiebat adungi. Neque dubitabat facile se consecuturum, si modo ejus conveniendi habuisset potestatem. Nam Cyrum fratrem ei bellum clam parare, Lacedæmoniis adjuvantibus, sciebat : id si ei aperuisset, magnam se ab eo initurum gratiam videbat.

X. Hæc quum moliretur, peteretque a Pharnabazo ut ad regem mitteretur, eodem tempore Critias ceterique tyranni Atheniensium certos homines ad Lysandrum in Asiam miserunt, qui eum certiosem facerent, nisi Alcibiadem sustulisset, nihil earum rerum fore ratum, quas ipse Athenis constituisset : quare, si suas res gestas manere vellet, illum persequeretur. His Laco rebus commotus statuit, accuratius sibi agendum cum Pharnabazo. Huic ergo renuntiat, quæ regi cum Lacedæmoniis essent, irrita futura, nisi Alcibiadem vivum aut mortuum tradidisset. Non tulit hoc satrapes, et violare clementiam, quam regis opes minui, maluit. Itaque misit Sysamithren et Bagoam ad Alcibiadem interficiendum, quum ille esset in Phrygia, iterque ad regem compararet. Missi clam viciniam, in qua tum Alcibiades erat, dant negotium, ut eum interficiant. Illi, quum eum ferro aggredi non auderent, noctu liga-

qui lui servait de compagnon et s'était attaché à sa fortune. Il lui ordonne de le suivre, prend tous les vêtements qui lui tombent sous la main, les jette sur la flamme, et s'ouvre ainsi un passage à travers l'incendie. Les barbares le voyant échappé, lui lancent de loin une grêle de traits, le tuent, et portent sa tête à Pharnabaze. Une femme qui vivait avec lui fit un linceul de sa propre tunique, et livra son corps aux flammes, préparées pour le faire périr. Ainsi mourut Alcibiade, à l'âge d'environ quarante ans.

XI. Trois célèbres historiens ont parlé avec admiration de cet homme, que la plupart des écrivains ont voulu flétrir. Ces trois historiens sont : Thucydide, son contemporain; Théopompe, qui naquit peu de temps après, et Timée. Les deux derniers, qui aiment tant à blâmer, ont fait, je ne sais comment, une exception en sa faveur. Ce sont eux qui m'ont fourni le passage que j'ai rapporté plus haut et celui que je vais citer : « Né dans la première ville de la Grèce, Alcibiade efface tous les Athéniens par la grandeur de son nom et l'éclat de sa vie. Exilé de son pays, il vint à Thèbes, et sut si bien se conformer aux mœurs des habitants, que nul ne pouvait lui être comparé dans les travaux du corps qui exigent de la force. On sait que les Bèotiens tiennent plus à la vigueur du corps qu'aux qualités de l'esprit. A Lacédémone, où la première vertu est de savoir tout souffrir, il vainquit les Spartiates par son austérité. Chez les

contulerunt circa casam eam, in qua quiescebat; eamque succenderunt, ut incendio conficerent, quem manu superari posse diffidebant. Ille autem, ut sonitu flammæ est excitatus, quod gladius ei erat subductus, familiaris sui subalare telum eripuit. Namque erat cum eo quidam ex Arcadia hospes, qui nunquam discedere voluerat. Hunc sequi se jubet, et id, quod in præsentia vestimentorum fuit, arripuit. His in ignem ejectis, flammæ vim transiit. Quem ut barbari incendium effugisse eminus viderunt, telis missis interfecerunt, caputque ejus ad Pharnabazum retulerunt. At mulier, quæ cum eo vivere consuevit, muliebri-sua veste contactum, ædificii incendio mortuum cremavit, quod ad vivum interimendum erat comparatum. Sic Alcibiades, annos circiter quadraginta natus, diem obiit supremum.

XI. Hunc, infamatum a plerisque, tres gravissimi historici summis laudibus extulerunt : Thucydides, qui ejusdem ætatis fuit ; Theopompus, qui fuit post aliquanto natus ; et Timæus : qui quidem duo maledicentissimi, nescio quo modo, in illo uno laudando consenserunt. Nam ea, quæ supra diximus, de eo prædicarunt, atque hoc amplius, « quum Athenis, splendidissima civitate, natus esset, omnes Athenienses splendore ac dignitate vitæ superasse ; postquam inde expulsus Thebas venerit, adeo studiis eorum inservisse, ut nemo eum labore corporisque viribus posset æquiparare. Omnes enim Bœotii magis firmitati corporis, quam ingenii acumini, inserviunt. Eundem apud Lacædæmonios, quorum moribus summa virtus in patientia ponebatur, sic duritiæ se dedisse, ut parcimoniam victus atque cultus omnes Lacædæmonios vinceret. Fuisse

« Thraces, au contraire, adonné au vin et au libertinage, il surpassa tout le monde par ses excès ; et quand il fut chez les Perses, qui n'estiment que le luxe et la chasse, il excita leur admiration par son faste et son intrépidité dans leur exercice favori. » Mais j'en ai dit assez sur Alcibiade ; je passe à d'autres capitaines.

THRASYBULE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Mérite éclatant de Thrasybule ; il délivre sa patrie des trente tyrans. — II. Il se réfugie à Phylé ; il s'empare de Munychie ; sa clémence envers les vaincus. — III. Il porte une loi d'oubli. — IV. Il se contente d'une couronne d'olivier, à l'exemple de Pittacus, qui ne voulut accepter qu'un modeste coin de terre. Il est tué en Cilicie par les barbares.

I. Thrasybule, fils de Lycus, naquit à Athènes. Si l'on ne s'attache qu'au mérite sans avoir égard à la fortune, ce général est peut-être le premier de tous ceux dont j'écris la vie. Pour moi, je n'en vois aucun qui l'ait surpassé en grandeur d'âme, en loyauté, en courage, en patriotisme. Beaucoup de citoyens ont tenté de délivrer leur patrie d'un seul tyran : Thrasybule lui seul a affranchi son pays de trente oppresseurs. Mais comment se fait-il que tant d'autres l'aient éclipsé en renommée, quand personne ne l'a égalé en vertu ? Dans la

apud Thracas, homines vinolentos, rebusque venereis deditos : hos quoque in his rebus antecessisse. Venisse ad Persas, apud quos summa laus esset fortiter venari, luxuriose vivere : horum sic imitatum consuetudinem, ut illi ipsi eum in his maxime admirarentur. Quibus rebus effectis, ut, apud quoscumque esset, princeps poneretur, habereturque carissimus. » Sed satis de hoc : reliquos ordiamur.

THRASYBULUS.

ARGUMENTUM.

CHAP. I. Thrasybulus, virtute clarus, patriam a triginta tyrannis liberat. — II. Phylen confugit ; Munychiam occupat ; parciit civibus. — III. Pace facta, legem fert oblivionis. — IV. Corona olivæ, non aliter ac Pittacus agello modico, contentus fuit. Ad Ciliciam a barbaris interficitur.

I. Thrasybulus, Lyci filius, Atheniensis. Si per se virtus sine fortuna ponderanda sit, dubito, an hunc primum omnium ponam. Illi sine dubio neminem præfero fide, constantia, magnitudine animi, in patriam amore. Nam quod multi voluerunt, pauci potuerunt, ab uno tyranno patriam liberare ; huic contigit, ut a triginta oppressam tyrannis ex servitute in libertatem vindicaret. Sed, nescio quo modo, quum eum nemo anteiret his virtutibus, multi nobilitate præcucurrerunt. Primum Peloponnesio bello

guerre du Péloponnèse, par exemple, il fit beaucoup de choses sans Alcibiade, qui ne fit jamais rien sans lui. Mais ce dernier, né heureux, eut la gloire de tous les succès. Du reste, lorsqu'une armée est victorieuse, la gloire en appartient à tout le monde, aussi bien aux soldats qu'à la fortune qu'aux généraux. Le tumulte de la mêlée laisse si peu de place aux combinaisons des chefs, que tout dépend du courage et du nombre des combattants. Le soldat peut donc réclamer quelque chose de l'honneur de la victoire. La fortune surtout peut en revendiquer sa part, et se vanter d'y avoir fait plus que l'habileté de ceux qui commandaient. Il n'en est pas de même de Thrasybule : sa gloire lui appartient tout entière. En effet, lorsque les trente tyrans imposés par les Lacédémoniens opprimaient les Athéniens ; lorsqu'ils eurent fait périr ou exilé une foule de citoyens que le sort des armes avait épargnés, qu'ils eurent confisqué leurs biens pour se les partager, Thrasybule fut non-seulement le premier qui leur déclara la guerre, mais le seul qui la leur fit dans le commencement.

II. Lorsqu'il se réfugia dans Phylé, l'une des plus fortes places de l'Attique, il n'avait avec lui que trente partisans. Tel fut le principe du salut d'Athènes, et la force qui rendit la liberté à cette illustre république. Les tyrans méprisèrent d'abord Thrasybule à cause de sa faiblesse ; mais ce mépris causa leur perte, car il sauva celui qui en était l'objet. En négligeant de poursuivre Thrasybule, ils lui donnèrent le temps de grossir son parti ; ce qui est une nouvelle preuve de cette vérité qu'on ne devrait jamais oublier, *que dans la guerre il ne faut rien négliger*. Cela prouva

encore la vérité du proverbe : *On voit rarement pleurer la mère d'un homme prudent*. Cependant les forces de Thrasybule ne devinrent pas aussi considérables qu'il le pensait ; car à cette époque les bons citoyens montraient déjà plus d'éloquence que de courage pour la défense de la liberté. Il passa de Phylé au Pirée, et fortifia Munychie. Les tyrans l'y attaquèrent deux fois et furent deux fois repoussés. Ils se réfugièrent dans la ville, après avoir perdu leurs armes et leurs bagages. Dans cette circonstance, Thrasybule fit preuve d'une modération égale à son courage. Il défendit de maltraiter ceux qui se rendaient, pensant qu'il était juste que des citoyens épargnassent des citoyens. Il n'y eut de blessés que ceux qui attaquèrent les premiers. On ne dépouilla aucun mort ; on ne prit que les armes et les vivres dont on avait besoin. Critias, le chef des trente tyrans, fut tué dans la seconde affaire, en combattant avec valeur contre Thrasybule.

III. Après la chute des tyrans, Pausanias, roi de Lacédémone, vint au secours des Athéniens. Il fit conclure la paix entre Thrasybule et le parti qui occupait la ville. Il fut convenu que personne ne serait exilé, à l'exception des trente tyrans et des dix citoyens qui, ayant été préteurs, s'étaient montrés aussi cruels qu'eux ; que l'on ne confisquerait pas les biens, et que le gouvernement serait rendu au peuple. Après la paix, Thrasybule, qui était tout-puissant sur le peuple, donna une nouvelle preuve de sa magnanimité. Il fit porter une loi qui défendait d'accuser ou de punir personne pour les faits passés. On la nomma *loi d'oubli*. Mais il ne se contenta pas de la faire décréter ; il veilla encore à son exécution. Quel-

multa hic sine Alcibiade gessit ; ille nullam rem sine hoc : quæ ille universa naturali quodam bono fecit lucrî. Sed illa tamen omnia communia imperatoribus cum militibus et fortuna : quod in prælii concursu abît res a consilio ad vires vinque pugnantium. Itaque jure suo nonnulla ab imperatore miles, plurima vero fortuna vindicat, seque hic plus valuisse, quam ducis prudentiam, vere potest prædicare. Quare illud magnificentissimum factum proprium est Thrasybuli. Nam quum triginta tyranni, præpositi a Lacædæmoniis, servitute oppressas tenerent Athenas, plurimos cives, quibus in bello pepercerat fortuna, partim patria expulissent, partim interfecissent, plurimorum bona publicata inter se divisissent, non solum princeps, sed et solus initio, bellum his indixit.

II. Hic enim quum Phylen confugisset, quod est castellum in Attica munitissimum, non plus habuit secum quam triginta de suis. Hoc initium fuit salutis Atticorum ; hoc robor libertatis clarissimæ civitatis. Neque vero hic non contemptus est primo a tyrannis, atque ejus solitudo. Quæ quidem res et illis contemnentibus perniciæ, et huic despecto salutis fuit. Hæc enim illos ad persequendum segnes, hos autem, tempore ad comparandum dato, fecit robustiores. Quo magis præceptum illud omnium in animis esse debet, « Nihil in bello oportere contemni ; » nec sine causa dici, « Matrem timidi flere non solere. » Neque tamen pro

opinione Thrasybuli auctæ sunt opes. Nam jam tum illis temporibus fortius boni pro libertate loquebantur, quam pugnabant. Hinc in Piræum transiit, Munychiamque munivit. Hanc his tyranni oppugnare sunt adorti ; ab eaque turpiter repulsi, protinus in urbem, armis impeditis et amissis, refugerunt. Usus est Thrasybulus non minus prudentia, quam fortitudine : nam cedentes violari vetuit ; cives enim civibus parcere æquum censebat. Neque quisquam est vulneratus, nisi qui prior impugnare voluit. Neminem jacentem veste spoliavit : nil attigit, nisi arma, quorum indigebat, et quæ ad victum pertinebant. In secundo prælio cecidit Critias, dux tyrannorum, quum quidem adversus Thrasybulum fortissime pugnaret.

III. Hoc dejecto, Pausanias venit Atticis auxilio, rex Lacædæmoniorum. Is inter Thrasybulum, et eos, qui urbem tenebant, fecit pacem his conditionibus : « Ne qui, præter triginta tyrannos, et decem, qui postea prætores creati, superioris more crudelitatis erant usi, afficerentur exsilio, neve bona publicarentur ; reipublicæ procuratio populo redderetur. Præclarum hoc quoque Thrasybuli, quod, reconciliata pace, quum plurimum in civitate posset, legem tulit, ne quis anteactarum rerum accusaretur, neve mulctaretur : eamque illi legem oblivionis appellarunt. Neque vero hanc tantum ferendam curavit ; sed etiam, ut valeret, effecit. Nam quum quidam ex his, qui simul cum

ques-uns de ceux qui avaient partagé son exil voulaient faire périr ceux avec qui on s'était réconcilié. Il opposa l'autorité publique à ces violences, et assura l'effet de ses promesses.

IV. Pour prix de tant de services, le peuple lui décerna une couronne d'honneur formée de deux rameaux d'olivier; et comme cette récompense n'était pas arrachée par la force, mais qu'elle lui était offerte par l'amour de ses concitoyens, elle le couvrit de gloire sans exciter l'envie. Pittacus, que l'on met au nombre des sept sages de la Grèce, avait donc raison de répondre aux Mityléniens qui lui offraient plusieurs milliers d'arpents de terre : « Ne me donnez pas, je vous prie, ce que plusieurs m'envieraient et ce qui serait convoité du plus grand nombre. Je n'accepte que cent arpents. C'est assez pour témoigner de ma modération et de votre bienveillance. Un petit présent se conserve, un trop grand nous est bientôt enlevé. » Content de cette couronne, Thrasybule ne prétendit rien de plus; il se crut aussi honoré qu'un citoyen pouvait l'être. Quelque temps après il fut nommé préteur, et aborda en Cilicie avec une flotte; mais son camp étant gardé avec négligence, les barbares en profitèrent pour faire une sortie pendant la nuit, et le tuèrent dans sa tente.

CONON.

SOMMAIRE.

СНАР. I. Conon rend de grands services à sa patrie, dans

eo in exilio fuerant, eadem facere eorum vellent, cum quibus in gratiam reditum erat; publice prohibuit, et id, quod pollicitus erat, præstitit.

IV. Huic, pro tantis meritis, honoris corona a populo data est, facta duabus virgulis oleaginis: quæ, quod amor civium, non vis, expresserat, nullam habuit invidiam, magnaque fuit gloria. Bene ergo Pittacus ille, qui septem sapientum numero est habitus, quum ei Mitylenæ multa millia jugerum agri muneri darent, « Nolite, oro vos, inquit, id mihi dare, quod multi invideant, plures etiam concupiscant: quare ex istis nolo amplius quam centum jugera, quæ et meam animi æquitatem, et vestram voluntatem indicent. Nam parva munera, diutina; locupletia, non propria esse consueverunt. » Illa igitur corona contentus Thrasybulus, neque amplius requisivit, neque quemquam honore se antecessisse existimavit. Hic, sequenti tempore, quum prætor classem ad Ciliciam appulisset, neque satis diligenter in castris ejus agerentur vigiliæ, a barbaris, ex oppido noctu eruptione facta, in tabernaculo interfectus est.

CONON.

ARGUMENTUM.

САР. I. Peloponnesio bello bene de republica meretur Conon.
— II. Afflictis patriæ rebus, Pharnabazo contra Spartanos

la guerre du Péloponnèse. — II. Après la ruine d'Athènes, il sert Pharnabaze contre les Spartiates. — III. Il correspond, par écrit, avec Artaxerxès, pour accuser Tissapherne. — IV. Il défait les Spartiates près de Cnide. Affranchissement de la Grèce, et rétablissement des murs d'Athènes. — V. Conon est jeté dans les fers par Tiribaze, lorsqu'il allait rendre aux Athéniens l'Ionie et l'Éolie.

I. Conon entra dans les affaires pendant la guerre du Péloponnèse, dans laquelle il rendit de grands services. Il commanda les armées de terre en qualité de préteur, et se distingua sur mer comme chef de la flotte. On l'en récompensa par un honneur particulier, qui fut d'être nommé seul gouverneur de toutes les îles. Pendant son gouvernement il prit Phères, colonie des Lacédémoniens. Il était préteur sur la fin de la guerre du Péloponnèse, lorsque les Athéniens furent défaits par Lysandre, près du fleuve Ægos. Mais il était absent lorsqu'on livra bataille; et son absence fut un grand malheur, car c'était un général habile et diligent, et personne ne doutait que les Athéniens eussent évité ce désastre, s'il se fût trouvé au combat.

II. Après cette bataille, Conon apprenant qu'Athènes était assiégée, ne chercha pas un asile où il fût en sûreté, mais un lieu d'où il pût servir sa patrie. Il se retira auprès de Pharnabaze, parent et gendre du roi de Perse, et sut gagner ses bonnes grâces par les travaux et les périls auxquels il s'exposa. Après la défaite des Athéniens, les Spartiates renoncèrent à l'alliance d'Artaxerxès, poussés par Tissapherne, qui, d'ami intime du roi de Perse, était devenu son ennemi.

usui fuit. — III. Tissaphernem accusaturus, per litteras agit cum Artaxerxe. — IV. Spartanos vincit apud Cnidam Græcia liberatur et muri Atheniensium reficiuntur. — V. Ioniam et Æoliam Atheniensibus restitutus, a Tiribazo in vincula conjicitur.

I. Conon, Atheniensis, Peloponnesio bello accessit ad rempublicam, in eoque ejus opera magni fuit. Nam et prætor pedestribus exercitibus præfuit, et præfectus classis res magnas mari gessit. Quas ob causas præcipuus ei honos habitus est. Namque omnibus unus insulis præfuit. In qua potestate Pheras cepit, coloniam Lacædæmoniorum. Fuit etiam extremo Peloponnesio bello prætor, quum apud Ægos flumen copiæ Atheniensium a Lysandro sunt devictæ. Sed tum abfuit, eoque pejus res administrata est. Nam et prudens rei militaris, et diligens erat imperii. Itaque nemini erat his temporibus dubium, si affuisset, illam Athenienses calamitatem accepturos non fuisse.

II. Rebus autem afflictis, quum patriam obsideri audisset, non quæsit, ubi ipse tuto viveret, sed unde præsidio posset esse civibus suis. Itaque contulit se ad Pharnabazum, satrapem Ionie et Lydia, eundemque generum regis et propinquum: apud quem ut multum gratia valeret, multo labore multisque effecit periculis. Nam, quum Lacædæmonii, Atheniensibus devictis, in societate non manserunt, quam cum Artaxerxe fecerant, Agesilaumque bellatum misissent in Asiam, maxime impulsus a Tissapherne, qui ex intimis regis ab amicitia ejus defecerat, et cum Lacædæ-

Ils avaient envoyé Agésilas porter la guerre en Asie. Pharnabaze lui fut opposé comme général, mais, en réalité, c'était Conon qui commandait l'armée et dont la volonté dirigeait tout. Il embarrassa beaucoup Agésilas, et traversa souvent les desseins de cet habile capitaine, qui sans lui aurait infailliblement enlevé au roi de Perse l'Asie jusqu'au mont Taurus. Agésilas ayant été rappelé par ses concitoyens pour marcher contre les Béotiens et les Athéniens qui venaient de leur déclarer la guerre, Conon n'en resta pas moins auprès des lieutenants du roi, et continua à leur rendre les plus grands services.

III. La défection de Tissapherne était manifeste, que le roi en doutait encore. Les services qu'il avait rendus parlaient en sa faveur après la trahison. Du reste, il n'était pas surprenant que le roi hésitât à croire coupable celui qui avait été l'instrument de sa victoire sur son frère Cyrus. Pharnabaze chargea Conon d'aller accuser Tissapherne auprès d'Artaxerxès. A son arrivée, il s'adressa, suivant l'usage des Perses, au chiliarque, nommé Tithrausthès, officier qui occupait la seconde place de l'empire, et lui dit qu'il désirait parler au roi; car on n'a point audience sans le chiliarque. « Je suis prêt à vous introduire, » répondit Tithrausthès; mais réfléchissez si, au lieu de lui parler, vous n'aimeriez pas mieux lui écrire ce que vous avez à lui communiquer. « Si vous paraissez en sa présence, il faudra l'adorer (c'est-à-dire, en grec, se prosterner); et peut-être vous en coûterait-il de vous conformer à cet usage. Donnez-moi vos instructions, et votre but n'en sera pas moins rempli. — Je n'ai aucune répugnance, dit Conon, à rendre

« au roi les honneurs qui lui sont dus, mais, « citoyen d'une ville habituée à commander aux « autres peuples, je craindrais de l'avilir si j'abandonnais ses usages pour me conformer à « ceux des étrangers » Il lui remet par écrit ce qu'il voulait.

IV. Le roi ayant lu la lettre de Conon, en fut si ému qu'il ne douta plus de la trahison de Tissapherne. Il donna ordre de faire la guerre aux Lacédémoniens et dit à Conon de choisir un trésorier. Conon s'y refusa, prétendant que ce soin appartenait au monarque, plus capable que personne de juger du mérite de ses sujets. Il lui conseilla cependant de nommer Pharnabaze. Artaxerxès le combla de présents, et l'envoya sur les côtes pour exiger des habitants de Chypre, de Phénicie et des autres villes maritimes, un certain nombre de galères destinées à former une flotte pour l'été suivant. Pharnabaze lui fut adjoint, comme il l'avait demandé. Les Lacédémoniens, apprenant ces nouvelles, se préparèrent de leur côté; non sans inquiétude, car cette guerre leur paraissait plus grave que s'ils n'eussent eu affaire qu'aux barbares. Ils voyaient à la tête des armées royales un général courageux et habile, qui aurait sur eux l'avantage du talent et du nombre. Ils équipèrent une grande flotte, et partirent sous la conduite de Pisandre. Conon, les ayant attaqués près de Cnide, les mit en fuite après un combat sanglant, prit plusieurs vaisseaux et en coula à fond un plus grand nombre. Cette victoire rendit la liberté, non-seulement à Athènes, mais à toute la Grèce, opprimée par les Spartiates. Conon revint dans sa patrie avec une partie des vaisseaux, fit relever à la fois les

monis coierat societatem, hunc adversus Pharnabazus habitus est imperator; re quidem vera exercitui præfuit Conon, ejusque omnia arbitrio gesta sunt. Hic multum ducem summum Agesilaum impedivit, sæpeque ejus consiliis obstitit. Neque vero non fuit apertum, si ille non fuisset, Agesilaum Asiam, Tauro lenis, regi fuisse erepturum. Qui posteaquam domum a suis civibus revocatus est, quod Boeotii et Athenienses Lacedæmoniis bellum indixerant, Conon nihilo socius apud præfectos regis versabatur, hisque omnibus maximo erat usui.

III. Defecerat a rege Tissaphernes, neque id tam Artaxerxi, quam ceteris, erat apertum. Multis enim magnisque meritis apud regem, etiam quum in officio non maneret, valebat. Neque id mirandum, si non facile ad credendum addecebat, reminiscens ejus se opera Cyrum fratrem superasse. Hujus accusandi gratia Conon a Pharnabazo ad regem missus, posteaquam venit, primum, ex more Persarum, ad chiliarchum, qui secundum gradum imperii tenebat, Tithraustem, accessit, seque ostendit cum rege colloqui velle. Nemo enim sine hoc admittitur. Huic ille inquit: « Nulla mora est; sed tu delibera utrum colloqui malis, an per litteras agere, quæ cogitas. Necesse est enim, si in conspectum veneris, venerari te regem (quod προσηύχοντες illi vocant). Hoc si tibi grave est, per me nihilo secius cæcis mandatis conficies, quod studeas. » Tum Conon :

« Enimvero, inquit, non est grave quemvis honorem habere regi; sed vereor, ne civitati meæ sit opprobrium, si, quum ex ea sim profectus, quæ ceteris gentibus imperare consueverit, potius barbarorum, quam illius more fungar. » Itaque huic, quæ volebat, scripta tradidit.

IV. Quibus cognitis, rex tantum auctoritate ejus motus est, ut et Tissaphernem hostem judicaverit, et Lacedæmonios bello persequi jusserit, et ei permisit, quem vellet, eligere ad dispensandam pecuniam. Id arbitrium Conon negavit sui esse consilii, sed ipsius, qui optime suos nosse deberet: sed se suadere, Pharnabazo id negotii daret. Hinc, magnis muneribus donatus, ad mare est missus, ut Cypriis et Phœnicibus, ceterisque maritimis civitatibus naves longas imperaret, classemque, qua proximaestate mare tueri posset, compararet, dato adjutore Pharnabazo, sicut ipse voluerat. Id ut Lacedæmoniis est nuntiatum, non sine cura rem administrarunt, quod majus bellum imminere arbitrabantur, quam si cum barbaro solum contenderent. Nam ducem fortem et prudentem regis opibus præfuturum, ac secum dimicaturum videbant: quem neque consilio, neque copiis superare possent. Hac mente magnam contrahunt classem; proficiscuntur, Pisandro duce. Hos Conon apud Cnidum adortus magno prælio fugat, multas naves capit, complures deprimit. Quæ victoria non solum Athenæ, sed etiam cuncta Græcia,

mura d'Athènes et vers la Bithynie, pour y faire le commerce, et il donna les revenus de sa province à son fils, qui avoit épousé le Pharaon.

V. Il arriva à Conon le même jour que les hommes, de sa province, et parvint à la ville de sa patrie, et fut reçu par le peuple avec une grande joie. Il se fit un grand nombre de partisans, et se fit une grande réputation de sagesse que l'on regardoit comme un miracle. Le courage de sa patrie, après la défaite des Lacedémoniens, lui forma les projets, dont l'exécution étoit au-dessus de ses forces. Ces projets étoient de leur faire rendre l'empire de leur pays, puisqu'il préféroit l'agrandissement de son pays aux intérêts privés. Sa victoire le rendit si célèbre, qu'il donna une grande influence non-seulement sur les barbares, mais sur tous les peuples de la Grèce, et servit la réputation à faire rendre aux Athéniens l'Ionie et l'Éolie. Mais son dessein ne fut pas éché avec assez de son Tiribaze, qui commandoit à Sardes, l'appela près de lui sous prétexte de l'envoyer vers le roi pour une affaire importante. Conon obéissant à ses messages, fut, en arrivant, jeté dans une prison où il resta quelque temps. Plusieurs écrivains ont dit qu'il fut conduit à la cour, et qu'il y perit. Mais l'historien Dinon, celui qui me paroît le plus croyable sur les affaires de Perse, prétend qu'il s'enfuit. Il ignore si ce fut du consentement de Tiribaze ou à son insu.

que sub Lacedæmouiorum fuerat imperio, liberatè est. Conon cum parte navium in patriam venit; muros dirutos à Lysandro, utrosque et Piræi et Athenarum, revidendos curat, pecuniæque quinquaginta talenta, quæ a Pharaonazo acceperat, civibus suis donat.

V. Accidit huic, quod ceteris mortalibus, ut inconsideratior in secunda, quam in adversa, esset fortuna. Nam, classe Peloponnesiorum devicta, quum ultum se injurias patriæ putaret, plura concupivit, quam efficere potuit. Neque tamen ea non pia et probanda fuerunt, quod potius patriæ opes augeri, quam regis, maluit. Nam quum magnam auctoritatem sibi pugna illa navali, quam apud Cnidum fecerat, constituisset, non solum inter barbaros, sed etiam inter omnes Græciæ civitates, clam dare operam cœpit, ut Ioniam et Æoliæm restitueret Atheniensibus. Id quum minus diligenter esset celatum, Tiribazus, qui Sardibus præerat, Cononem evocavit, simulans ad regem eum se mittere velle, magna de re. Hujus nuntio parens quum venisset, in vincula conjectus est: in quibus aliquandiu fuit. Inde nonnulli eum ad regem abductum, ibique periisse, scriptum reliquerunt. Contra ea Dinon historicus, cui nos plurimum de Persicis rebus credimus, effugisse scripsit: illud addubitat, utrum Tiribazo sciente, an imprudente, sit factum.

DION.

SOMMAIRE.

I. Dion, fils de Hipparinus, naquit à Syracuse, et se trouva pour ainsi dire, complice de la tyrannie des deux Denys. Le premier Denys épousa Aristomache, sœur de Dion, et en eut deux fils, Hipparinus et Nysee, et deux filles, Sophrosyne et Arete. Il maria la première à Denys son fils, auquel il passa son royaume; et la seconde à Dion. A cette haute alliance, à la noblesse de ses ancêtres, Dion joignoit d'autres avantages qu'il tenoit de la nature: un génie souple, un caractère affable, un esprit facile et capable des plus hautes études, et ce qui n'est pas moins avantageux, un extérieur plein de dignité. Il avoit en outre de grandes richesses que son père lui avoit laissées, et qui s'étoient accrues des libéralités du tyran. Il étoit très-cher à Denys à cause de ses mœurs et de

I. Dion, filii Hipparinus, natus à Syracuse, et se trouva pour ainsi dire, complice de la tyrannie des deux Denys. Le premier Denys épousa Aristomache, sœur de Dion, et en eut deux fils, Hipparinus et Nysee, et deux filles, Sophrosyne et Arete. Il maria la première à Denys son fils, auquel il passa son royaume; et la seconde à Dion. A cette haute alliance, à la noblesse de ses ancêtres, Dion joignoit d'autres avantages qu'il tenoit de la nature: un génie souple, un caractère affable, un esprit facile et capable des plus hautes études, et ce qui n'est pas moins avantageux, un extérieur plein de dignité. Il avoit en outre de grandes richesses que son père lui avoit laissées, et qui s'étoient accrues des libéralités du tyran. Il étoit très-cher à Denys à cause de ses mœurs et de

DION.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Dionysiorum affinis et intimus Dion. — II. Platonis discipulus et amicus. — III. Platonis reditum obtinet; Minorem Dionysium offendit; et Phillistus adversatur. — IV. Corinthum deportatur. Uxor traditur alii; filius corrumpitur. — V. Syracusarum petitur; tyrannum ad pactiões adigit. — VI. Morte filii tristatur. Heraclidis corde populam a se alienat. — VII. Largitionibus militem conciliat, amittit optimates, tyrannus non ferendus audit. — VIII. Callieratis insidiis decipitur. — IX. Domi suæ die festo occiditur. — X. Post ejus necem fit tumultus et caedes. Deciderium mortui sequitur.

I. Dion, Hipparini filius, Syracusanus, nobili genere natus, utraque implicatus tyrannide Dionysiorum. Namque ille superior Aristomachen, sororem Dionis, habuit in matrimonio: ex qua duos filios, Hipparinum et Nyseum, procreavit; totidemquæ filias, nomine Sophrosynen et Areten; quarum priorem Dionysio filio, eidem, cui regnum reliquit, nuptum dedit; alteram, Areten, Dionii. Dion autem, præter nobilem propinquitatem, generosamque majorum famam, multa alia ab natura habuit bona: in his ingenium docile, come, aptum ad artes optimas; magnam corporis dignitatem, quæ non minimum commendatur; magnas præterea divitias a patre relictas, quas ipse tyranni muneribus auxerat. Erat intimus Dionysio priori, neque minus propter mores, quam affinitatem.

leur parenté. Pour lui, quoiqu'il condamnât la cruauté de Denys, l'intérêt de sa propre famille et cette qualité de parent qui les unissait l'un à l'autre lui faisaient prendre soin de sa conservation. Il était consulté dans toutes les affaires difficiles, et le tyran suivait volontiers ses avis, lorsque la passion ne l'égarait pas. Chargé des ambassades les plus importantes, il couvrait par son exactitude à les remplir, par sa probité dans les négociations et l'affabilité de son caractère, ce qu'il y avait d'odieux dans ce nom de tyran. Lorsqu'il fut envoyé par Denys à Carthage, il inspira aux Carthaginois plus d'admiration et d'estime qu'ils n'en avaient jamais eu pour un Grec.

II. Denys ne l'ignorait pas, et sentait lui-même combien le mérite de Dion donnait d'éclat à sa couronne. Aussi l'aimait-il comme il n'aima jamais personne : il avait pour lui toute la tendresse d'un père. La nouvelle s'étant répandue en Sicile que Platon était arrivé à Tarente, il ne put refuser au jeune Dion, qui brûlait du désir de l'entendre, la permission de le faire venir. D'après ses ordres, Platon fut conduit en grande pompe à Syracuse, et Dion conçut pour lui tant d'estime et d'admiration, qu'il s'abandonna entièrement à ses conseils. De son côté Platon ne fut pas moins charmé de Dion, car il voulut bien céder à ses prières et revenir à Syracuse, malgré l'outrage qu'il avait reçu du tyran, Denys l'ayant fait vendre comme esclave lorsqu'il retournait à Athènes. Sur ces entrefaites, Denys tomba malade ; et comme le mal paraissait grave, Dion interrogea les médecins, les priant, si le danger venait à augmenter, de ne pas le lui cacher. Il voulait, disait-il, l'entretenir

sur le partage du royaume, parce qu'il lui semblait juste que les enfants nés du mariage de sa sœur avec Denys eussent une portion de l'héritage paternel. Ces paroles ne demeurèrent pas secrètes : elles furent rapportées par les médecins au fils du tyran, qui en conçut de vives alarmes. Afin d'empêcher toute conférence entre Dion et son père, il força les médecins de donner au malade un breuvage assoupissant. Le vieillard parut alors tomber dans un profond sommeil, et mourut.

III. Tel fut le principe de la haine qui subsista entre Dion et Denys, et que plusieurs circonstances augmentèrent dans la suite. Elle fut déguisée d'abord sous les apparences de l'amitié ; et Dion ayant prié Denys de faire revenir Platon à Syracuse, afin de profiter de ses avis, celui-ci, qui voulait imiter son père en quelque chose, se rendit aux instances de Dion. Il rappela en même temps l'historien Philistus, homme non moins dévoué à la tyrannie qu'au tyran. J'ai parlé de lui avec détail dans mon livre sur les historiens. Platon acquit une telle influence sur Denys par sa sagesse et son éloquence, qu'il lui persuada d'abdiquer la tyrannie et de rendre la liberté aux Syracusains ; mais Philistus l'ayant détourné de cette résolution, il n'en devint que plus cruel.

IV. Les talents de Dion, son crédit, l'amour de ses concitoyens, le mettaient dans une position très-supérieure à Denys, qui en fut effrayé. Il craignit, en le gardant près de sa personne, de lui fournir l'occasion de le détrôner. Il lui donna une trirème pour le transporter à Corinthe, lui représentant que leurs défiances réciproques exigeaient cette séparation ; que tant qu'ils reste-

Namque, etsi Dionysii crudelitas ipsi displicebat, tamen saluum esse propter necessitudinem, magis etiam suorum causa, studebat. Aderat in magnis rebus; ejusque consilio multum movebatur tyrannus, nisi qua in re major ipsius cupiditas intercesserat. Legationes vero, quæ essent illustriores, per Dionem administrabantur: quas quidem ille diligenter obeundo, fideliter administrando, crudelissimum nomen tyranni sua humanitate tegebat. Hunc, a Dionysio missum, Carthaginenses suspexerunt, ut neminem unquam graeca lingua loquentem magis sint admirati.

II. Neque vero haec Dionysium fugiebant: nam quanto esset sibi ornamento, sentiebat. Quo fiebat, ut uni huic maxime indulgeret, neque eum secus diligeret ac filium. Qui quidem, quum Platonem Tarentum venisse fama in Siciliam esset perlata, adolescentem negare non potuit, quin eum accesseret, quum Dion ejus audiendi cupiditate flagraret. Dedit ergo huic veniam, magnaue eum ambitione Syracusas perduxit. Quem Dion adeo admiratus est atque adamavit, ut se totum ei traderet. Neque vero minus Plato delectatus est Dione. Itaque, quum a Dionysio tyranno crudeliter violentus esset, quippe quem venundari jussisset, tamen eodem rediit, ejusdem Dionis precibus adductus. Interim in morbum incidit Dionysius. Quo quum graviter conflictaretur, quæsit a medicis Dion quemadmodum se haberet? simulque ab his petit, « si forte majori

esset periculo, ut sibi faterentur; nam velle se cum eo colloqui de partiendo regno; quod sororis suæ filios, ex illo natos, partem regni putabat debere habere. » Id medici non tacuerunt, et ad Dionysium filium sermonem retulerunt. Quo ille commotus, ne agendi cum eo esset Dion potestas, patri soporem medicos dare coegit. Hoc ager sumpto, ut somno sopitus, diem obiit supremum.

III. Tale initium fuit Dionis et Dionysii simultatis, eaque multis rebus aucta est: sed tamen primis temporibus aliquandiu simulata inter eos amicitia mansit; quumque Dion non desisteret obscurare Dionysium, ut Platonem Athenis accesseret, et ejus consiliis uteretur, ille, qui in aliqua re vellet patrem imitari, morem ei gessit, eodemque tempore Philistum historicum Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno, quam tyrannidi. Sed de hoc in meo libro plura sunt exposita, qui de historicis conscriptus est. Plato autem tantum apud Dionysium auctoritate potuit, valuitque eloquentia, ut ei persuaserit tyrannidis facere finem, libertatemque reddere Syracusanis. A qua voluntate Philisti consilio deterritus, aliquanto crudelior esse cepit.

IV. Qui quidem quum a Dione se superari videret ingenio, auctoritate, amore populi, verens, ne si eum secum haberet, aliquam occasionem sui daret opprimendi, navem ei trirēmē dedit, qua Corinthum deveheretur, ostendens

raient ensemble, ils auraient à craindre des embûches réciproques. Mais voyant l'indignation qu'inspirait sa conduite, il fit embarquer tous les objets qui appartenait à Dion et qui pouvaient être transportés, et les lui envoya. Il voulait faire croire que c'était bien moins l'inimitié qui le dirigeait, que le soin de sa sûreté personnelle. Mais lorsqu'il eut appris que Dion levait des troupes et se préparait à lui faire la guerre, il maria sa femme Arété à un autre, et fit élever son fils de manière à le précipiter dans les plus honteuses passions, par l'indulgence calculée dont on usait envers lui. Il n'avait pas encore atteint l'âge de puberté qu'on lui amenait des courtisanes; on le gorgeait de vin et d'aliments, sans lui laisser un moment de relâche. Dion, à son retour, eut beau l'entourer de surveillance pour réformer ses habitudes; ce jeune homme ne put supporter ce nouveau genre de vie. Il se jeta du haut de sa maison, et mourut de sa chute. Mais je reviens où j'en étais.

V. A peine Dion était-il arrivé à Corinthe, qu'Héraclide, également banni par Denys, dont il avait commandé la cavalerie, vint se réfugier dans cette ville. Ils firent ensemble leurs préparatifs de guerre. Mais leurs progrès étaient lents; la tyrannie de Denys était trop ancienne et semblait trop bien affermie, pour qu'ils trouvasent beaucoup de gens prêts à partager leurs périls. Mais Dion comptait moins sur ses forces que sur la haine qu'on portait au tyran : il eut le courage de partir avec deux vaisseaux seulement, pour attaquer un pouvoir qui comptait déjà cinquante ans d'existence, et qui s'appuyait sur une flotte de cinq cents galères, dix mille hommes de ca-

valerie et cent mille fantassins; et ce qui étonna toutes les nations, il l'abattit si aisément, qu'il entra dans Syracuse le troisième jour après son débarquement. D'où l'on peut conclure que sans l'amour des peuples il n'y a point de pouvoir assuré. Denys était absent. Il attendait sa flotte en Italie, persuadé qu'aucun de ses ennemis ne viendrait l'attaquer sans avoir de grandes forces. L'événement fit voir qu'il s'abusait; car c'est avec l'aide de ses propres sujets que Dion le renversa et confondit son orgueil. Toute la partie de la Sicile qui lui avait été soumise reconnut l'autorité de Dion, lequel s'empara aussi de Syracuse, à l'exception de la citadelle et de l'île touchant à la ville. Il réduisit enfin le tyran à recevoir la paix aux conditions suivantes : à savoir que Dion posséderait la Sicile, Denys l'Italie; Apollocrate, son plus intime confident, la ville de Syracuse.

VI. Tant de prospérités et de succès inattendus furent suivis d'un changement soudain. La fortune, dans son inconstance, voulut renverser celui qu'elle avait élevé si haut. Elle le frappa d'abord dans la personne de ce fils dont j'ai déjà parlé. Dion avait repris sa femme, qui avait été livrée à un autre; il cherchait à retirer son fils des honteuses débauches où il était plongé, quand la mort de ce jeune homme vint lui porter le coup le plus sensible. Puis vinrent ses querelles avec Héraclide, qui, ne voulant pas lui céder le premier rang, se mit à la tête d'un parti. Il n'avait pas moins de crédit que Dion auprès des grands. Ceux-ci l'avaient mis à la tête de la flotte. Dion commandait l'armée de terre, et ne vit point sans dépit ce partage de l'autorité. On l'entendit citer ce vers du second livre d'Homère, où il est dit

se id utriusque facere causa, ne, quum inter se timentent, alteruter alterum præoccuparet. Id quum factum multi indignarentur, magnæque esset invidiæ tyranno, Dionysius omnia quæ moveri poterant Dionis in naves imposuit, ad eumque misit. Sic enim existimari volebat, id se non odio hominis, sed suæ salutis fecisse causa. Postea vero quam audivit, eum in Peloponneso manum comparare, sibi que bellum facere conari, Areten, Dionis uxorem, alii nuptum dedit, filiumque ejus sic educari jussit, ut indulgendo turpissimis imbueretur cupiditatibus. Nam puero, priusquam pubes esset, scorta adducebantur; vino epulisque obruebatur, neque ullum tempus sobrio relinquebatur. Is usque eo vitæ statum commutatum ferre non potuit, postquam in patriam rediit pater (namque appositi erant custodes, qui eum a pristino victu deducerent), ut se de superiore parte ædium dejecerit, atque ita interierit. Sed illuc revertor.

V. Postquam Corinthum pervenit Dion, et eodem perfugit Heraclides, ab eodem expulsus Dionysio, qui præfectus fuerat equitum, omni ratione bellum comparare cœperunt. Sed non multum proficiebant, quod multorum annorum tyrannis magnarum opum putabatur. Quam ob causam pauci ad societatem periculi perducebantur. Sed Dion, fretus non tam suis copiis, quam odio tyranni, maximo animo, duabus onerariis navibus, quinquaginta annorum imperium, munitum pulgentis longis navibus.

decem equitum, centum peditum millibus, profectus oppugnatum, quod omnibus gentibus admirabile est visum, adeo facile perculit, ut post diem tertium, quam Siciliam attingerat, Syracusas introierit. Ex quo intelligi potest, nullum esse imperium tutum, nisi benevolentia munitum. Eo tempore aberat Dionysius, et in Italia classem opperiebatur, adversariorum ratus neminem sine magnis copiis ad se venturum. Quæ res eum fefellit : nam Dion iis ipsis, qui sub adversarii fuerant potestate, regios spiritus represit, totiusque ejus partis Siciliæ politus est, quæ sub potestate Dionysii fuerat; parique modo urbis Syracusarum, præter arcem, et insulam adjunctam oppido; eoque rem perduxit, ut talibus pactionibus pacem tyrannus facere vellet : Siciliam Dion obtineret, Italiam Dionysius, Syracusas Apollocrates, cui maximam fidem uni habebat Dionysius.

VI. Has tam prosperas, tamque inopinatas res consecuta est subita commutatio, quod fortuna, sua mobilitate, quem paulo ante extulerat, demergere est adorta. Primum in filio, de quo commemoravi supra, suam vim exercuit. Nam quum uxorem reduxisset, quæ alii fuerat tradita, filiumque vellet revocare ad virtutem a perditâ luxuria, accepit gravissimum parens vulnus morte filii. Deinde orta dissensio est inter eum et Heraclidem; qui quidem; Dionis principatum non concedens, factionem comparavit. Neque is minus valebat apud optimates, quorum consensu præerat classi, quum Dion exercitum pedestrem teneret. Non

qu'un État ne peut être bien gouverné par plusieurs maîtres. Ce mot excita contre lui une haine violente, car il semblait trahir l'ambition du pouvoir absolu. Mais, au lieu de désarmer la haine par sa modération, il voulut l'étouffer par des rigueurs; et lorsque Héraclide vint à Syracuse, il le fit assassiner.

VII. Cet attentat jeta l'effroi dans tous les esprits : personne, après le meurtre d'Héraclide, ne se crut en sûreté. Dion, débarrassé de son rival, ne crut pas devoir ménager ceux dont l'opinion lui était contraire, et distribua leurs biens à ses soldats. Mais quand tout fut partagé, les dépenses excessives qui se renouvelèrent chaque jour épuisèrent son trésor, et ne lui laissèrent d'autre ressource que de dépouiller ses amis; c'était le moyen d'aliéner les grands, en voulant gagner les soldats. Les embarras de sa position l'accablaient. Il n'avait jamais éprouvé la haine du peuple, et ne pouvait s'accoutumer à ce changement d'opinion de la part de ceux qui naguère l'élevaient au ciel. Le peuple, de son côté, voyant qu'il était devenu désagréable aux soldats, s'écriait qu'on ne pouvait plus supporter sa tyrannie.

VIII. Dion redoutait les suites de cette animosité générale, et ne savait comment la calmer, lorsqu'un Athénien, nommé Callicrate, qui l'avait accompagné du Péloponnèse en Sicile, vint le trouver. C'était un homme sans honneur et sans foi, plein de ruse et d'artifice : il représente à Dion le danger où il est, à cause de l'indignation du peuple et de la haine des soldats, ajoutant que le seul parti à prendre pour conjurer le péril

est de charger quelqu'un des siens de se déclarer contre lui comme s'il était son ennemi. Que s'il trouve un homme capable de jouer ce rôle, il pourra facilement, par son moyen, connaître les dispositions de chacun, et se défaire des mécontents, lesquels ne manqueront pas de découvrir leurs projets à qui semblera en être complice. Dion approuve ce conseil, et Callicrate se charge du rôle convenu. Fort de l'imprudence de Dion, il cherche des conjurés pour le tuer, se rend chez ses ennemis, et organise la conspiration; mais le secret, confié à beaucoup de monde, est ébruité. Aristomaque, sœur de Dion, et son épouse Arété en sont instruites, et, dans leur frayeur, courent le prévenir; mais Dion refuse de croire à la perfidie de Callicrate, et leur dit qu'il n'agit que par son ordre; ce qui ne les empêche pas de conduire Callicrate dans le temple de Proserpine, et de lui faire jurer que Dion n'a rien à craindre de lui. Ce serment, loin de le retenir, lui fait hâter davantage l'exécution de son dessein, de peur d'être découvert avant que tout ne fût prêt.

IX. Profitant donc d'un jour de fête où Dion se tenait chez lui éloigné de la foule, et reposait dans un appartement supérieur, il distribue à ses complices les principaux postes de la ville, investit la demeure de Dion, place aux portes des gens affidés, avec ordre de ne pas s'en écarter, garnit de soldats une galère et en donne le commandement à Philostrate, son frère, lui ordonnant de la faire manœuvrer dans le port comme pour exercer les rameurs, mais dans le fait pour se ménager une retraite, en cas de revers. Enfin il choisit parmi les siens quelques jeunes

hæc hoc animo æquo Dion, et versum illum Homeri retulit ex secunda rhapsodia, in quo hæc sententia est : « Non posse bene geri rempublicam multorum imperiis. » Quod dictum magna invidia consecuta est. Namque aperuisse videbatur, se omnia in sua potestate esse velle. Hæc ille non lenire obsequio, sed acerbitate opprimere studebat, Hæraclidemque, quum Syracusas venisset, interficiendum curavit.

VII. Quod factum omnibus maximum timorem injecit : nemo enim, illo interfecto, se tutum putabat. Ille autem, adversario remoto, licentius eorum bona, quos sciebat adversus se sensitse, militibus dispertivit. Quibus divis, quum quotidiani maximi fierent sumptus, celeriter pecunia decesse cepit; neque, quo manus porrigeret, suppetebat, nisi in amicorum possessiones. Id hujusmodi erat, ut, quum milites reconciliasset, amitteret optimates. Quarum rerum cura frangebatur, et, insuetus male audiendi, non æquo animo ferebat, de se ab iis male existimari, quorum paulo ante in cælum fuerat elatus laudibus. Vulgus autem, offensa in eum militum voluntate, liberius loquebatur, et tyrannum non ferendum dictabat.

VIII. Hæc ille intuens, quum, quemadmodum sedaret, neciret, et quorsum evaderent, timeret, Callicrates quidam, civis Atheniensis, qui simul cum eo ex Peloponneso in Siciliam venerat, homo et callidus et ad fraudem acutus

sine ulla religione ac fide, adit ad Dionem, et ait eum in magno periculo esse propter offensionem populi et odium militum; quod nullo modo evitare posset, nisi alicui suorum negotium daret, qui se simularet illi inimicum; quem si invenisset idoneum, facile omnium animos cogniturum, adversariosque sublaturum, quod inimici ejus dissidenti suos sensus aperti forent. Tali consilio probato, excipit has partes ipse Callicrates, et se armat imprudentia Dionis : ad eum interficiendum socios conquirat : adversarios ejus convenit, conjurationem confirmat. Res, multis consciis quæ gereretur, elata defertur ad Aristomachen, sororem Dionis, uxoremque Areten. Illæ, timore perterritæ, conveniunt, cujus de periculo timebant. At ille negat a Callicrate fieri sibi insidias, sed illa, quæ agerentur, fieri præcepto suo. Mulieres nihil secius Callicratem in ædem Proserpinæ deducunt, ac jurare cogunt, nihil ab illo periculi fore Dionis. Ille hac religione non modo ab incepto non deterritus, sed ad maturandum concitatus est, verens, ne prius consilium suum aperiretur, quam conata perfecisset.

IX. Hac mente, proximo die festo, quum a conventu remotum se Dion domi teneret, atque in conclavi edito recubisset, consciis loca munitiora oppidi tradit, domum custodibus sepsit, a foribus qui non discedant, certos præfici; navem triremem armatis ornat, Philostrateque, fratri suo, tradit, eamque in portu agitari jubet, ut si exer-

Zacynthiens, vigoureux et résolu, et les charge de se présenter sans armes chez Dion, sous prétexte de lui faire leur cour. Comme ils étaient connus, on les introduisit; mais, à peine étaient-ils entrés, qu'ils ferment les portes avec soin, se précipitent sur lui, le saisissent et le garotent. Le bruit s'entendit au dehors. On put juger en cette occasion de la haine qu'inspire la puissance d'un seul, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et du triste sort des souverains qui aiment mieux se faire craindre que se faire aimer. Pour peu que les gardes de Dion eussent été bien disposés, ils auraient pu le sauver en brisant sa porte; car les conjurés n'ayant point d'armes, en demandaient une au dehors, et ne faisaient que le tenir vivant. Personne ne venant à son secours, le Syracusain Lycon passa par la fenêtre une épée, avec laquelle on le tua.

X. Après ce meurtre, le peuple se précipita dans la chambre pour voir ce qui s'était passé, et quelques citoyens furent massacrés par méprise. Car le bruit s'étant répandu que Dion venait d'être assassiné, ceux qui n'approuvaient pas ce crime accoururent en foule, et, trompés par leurs soupçons, ils tuèrent comme coupables des gens innocents qui se trouvaient là. Dès que la mort de Dion fut connue, il s'opéra dans les esprits une singulière révolution. Ce peuple qui le traitait de tyran pendant sa vie, se mit à le pleurer après sa mort, en lui prodiguant les noms de sauveur de la patrie, de destructeur des tyrans. La compassion avait si vite succédé à la haine, qu'ils auraient voulu, s'il eût été possible, le rappeler à la vie au prix de leur sang. On lui éleva, aux

cere remiges vellet; cogitans, si forte consiliis obstitisset fortuna, ut haberet, quo fugeret ad salutem. Suorum autem e numero Zacynthios adolescentes quosdam eligit, quum audacissimos, tum viribus maximis, hisque dat negotium, ut ad Dionem eant inermes, sic uti conveniendi ejus gratia viderentur venire. Hi propter notitiam sunt intronmissi. At illi, ut limen ejus intrarunt, foribus obscuratis, in lecto cubantem invadunt, colligant: fit strepitus, adeo ut exaudiri posset foris. Hic, sicut ante dictum est, quam invisam sit singularis potentia, et miseranda vita, qui se metui, quam amari malunt, cuius facile intellectu fuit. Namque illi ipsi custodes, si propitia fuissent voluntate, foribus effractis, servare eum potuissent, quod illi inermes, telum foris flagitantes, vivum tenebant. Cui quum succurreret nemo, Lyco quidam Syracusanus per fenestras gladium dedit, quo Dion interfectus est.

X. Confecta cræde, quum multitudo visendi gratia introisset, nonnulli ab insciis pro noxiis conciduntur. Nam, celeri rumore dilato, Dionem vim allatam, multi concurrerant, quibus tale facinus displicebat. Hi, falsa suspitione ducti, immerentes, ut sceleratos, occidunt. Hujus de morte ut palam factum est, mirabiliter vulgi mutata est voluntas. Nam qui vivum eum tyrannum vocitabant, iidem liberatorem patriæ, tyrannicæ expulsorem prædicabant. Sic subito misericordia odio successerat, ut eum suo sanguine, si possent, ab Acheronte cuperent redimere. Ita que in urbe, celeberrimo loco, elatus publice, sepulcri

frais du trésor, un mausolée dans le lieu le plus fréquenté de la ville. Il fut tué à l'âge d'environ cinquante-cinq ans, la quatrième année après son retour du Péloponnèse en Sicile.

IPHICRATE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Iphicrate, célèbre par ses talents militaires. — II. Il fait la guerre aux Thraces; met en fuite les Lacédémoniens; commande les troupes soldées des Perses; arrête les progrès d'Épaminondas. — III. Caractère et qualités d'Iphicrate: son fils lui reproche d'avoir pris une épouse étrangère.

I. Iphicrate doit sa réputation à ses talents militaires plutôt qu'à ses exploits comme soldat. Il était si habile dans l'art de la guerre qu'on l'égalait aux plus illustres capitaines de son temps, et qu'on ne lui en préférait aucun parmi ceux des temps passés. Il passa presque toute sa vie dans les camps, n'ayant jamais essuyé de revers par sa faute, et devant à son habileté tous ses succès. L'art militaire lui doit même beaucoup d'améliorations. C'est lui qui changea les armes de l'infanterie. Avant lui on se servait d'énormes boucliers, et au contraire de javelines très-courtes et de petites épées. Iphicrate substitua la *pelle* à la *parme*, pour rendre les fantassins plus légers dans les manœuvres et dans les attaques. C'est ce qui les fit appeler *peltates* dans la suite. Il doubla la mesure de la pique et allongea les épées. Il supprima aussi les cuirasses de fer, et les remplaça par celles de lin. Par là il

monumento donatus est. Diem obiit circiter annos quinquaginta quinque natus, quartum post annum, quam ex Peloponneso in Siciliam redierat.

IPHICRATES.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Iphicrates disciplina militari nobilitis. — II. Bellum gerit cum Thracibus; Lacedæmonios fugat; Persarum conductitiis præest, Epaminondam retardat. — III. Ejus in dolos et dotes; filii exprobratio de uxore barbara.

I. Iphicrates, Atheniensis, non tam magnitudie rerum gestarum, quam disciplina militari nobilitatus est. Fuit enim talis dux, ut non solum ætatis suæ cum primis compararetur, sed ne de majoribus natu quidem quisquam anteponeretur. Multum vero in bello est versatus; sæpe exercitiis præfuit; nusquam culpa sua male rem gessit; semper consilio vicit, tantumque eo valuit, ut multa in re militari partim nova attulerit, partim meliora fecerit: namque ille pedestria arma mutavit, quum, ante illum imperatorem, maximis clypeis, brevibus hastis, minutis gladiis uterentur. Ille e contrario peltam pro parma fecit (a quo postea peltastæ pedites appellantur), ut ad motus concursusque essent leviores: hastæ modum duplicavit:

rendit le soldat plus libre dans ses mouvements, en le débarrassant d'une armure pesante, et lui en donna une plus légère qui le protégeait également.

II. Il fit la guerre aux Thraces, et remit sur le trône Seuthès, allié des Athéniens. A Corinthe il introduisit une discipline si sévère dans son armée, qu'il n'y eut jamais en Grèce de troupes mieux exercées, ni plus obéissantes aux ordres de leur chef. Il accoutuma si bien les soldats à se ranger d'eux-mêmes en bataille au premier signal qu'ils semblaient avoir été postés par le plus habile capitaine. C'est avec cette armée qu'il enleva le fameux corps d'infanterie lacédémonienne appelé Mora; exploit qui fut si vanté par toute la Grèce. Il mit leur armée en fuite dans la même campagne, et s'acquit une grande réputation par cette victoire. Lorsque Artaxerxès voulut faire la guerre à l'Égypte, il demanda Iphicrate aux Athéniens, pour le mettre à la tête des troupes étrangères qu'il avait à sa solde, et qui formaient un corps de deux mille hommes. Celui-ci établit une telle discipline parmi eux, qu'ils eurent la réputation qu'ont eue depuis à Rome les soldats de Fabius; on les appelait les Iphicratens, comme les autres les Fabiens. Envoyé au secours des Spartiates, il arrêta la marche victorieuse d'Épaminondas, qui, sans lui, n'aurait quitté Sparte qu'après l'avoir prise et détruite.

III. Iphicrate joignait à une grande valeur les avantages d'un extérieur imposant. Sa taille était haute, et on l'admirait en le voyant. Mais il était mou au travail et peu patient. Je parle

d'après le témoignage de Théopompe. Bon citoyen d'ailleurs et plein de loyauté, comme il le montra en plusieurs circonstances, entre autres lorsqu'il accorda son appui aux enfants d'Amyntas, roi de Macédoine. Eurydice, veuve d'Amyntas, étant venue se mettre sous sa protection après la mort de son époux, trouva en lui un défenseur et un soutien, ainsi que ses deux enfants, Philippe et Perdicas. Il parvint à la vieillesse sans avoir perdu l'affection de ses concitoyens. Une seule fois, pendant la guerre sociale, il eut à se défendre d'une accusation capitale, en même temps que Timothée; mais il fut absous. Il laissa un fils nommé Ménesthée, qu'il avait eu d'une Thrace, fille du roi Cotys. On demandait un jour à ce jeune homme qui il estimait le plus, de son père ou de sa mère. « Ma mère, » répondit-il; et comme on s'étonnait de cette réponse, « N'ai-je pas raison? ajouta-t-il; car mon père, autant qu'il était en lui, m'a fait Thrace, et ma mère Athénien. »

CHABRIAS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Chabrias s'illustre par une nouvelle tactique de son invention. — II. Il secourt Nectanabis en Égypte, et Évagoras dans l'île de Chypre; il commande la flotte égyptienne. — III. On le rappelle dans sa patrie; il s'en tient habituellement éloigné, pour ne pas porter ombrage à ses concitoyens. — IV. Dans la guerre sociale, il est abandonné des siens et périt.

I. Chabrias naquit à Athènes. Il fut aussi compté

gladius longiores fecit : idem genus loricarum mutavit, et pro ferreis atque ameis lintas dedit. Quo facto expeditiones milites reddidit; nam, pondere detracto, quod arque corpus tegetet, et leve esset, curavit.

II. *Bellum cum Thracibus gessit : Seuthen, socium Atheniensem, in regnum restituit. Apud Corinthum tanta severitate exercitui præfuit, ut nullæ unquam in Græcia neque exercitatores copiarum, neque magis dicto audientes fuerint duci; in eamque consuetudinem adduxit, ut, quum prælii signum ab imperatore esset datum, sine ducis opera sic ordinatæ consistenterent, ut singuli ab peritissimo imperatore dispositi viderentur. Hoc exercitu Moram Lacedæmoniorum interceptit : quod maxime tota celebratum est Græcia. Iterum eodem bello omnes copias eorum sagavit; quo facto magnam adeptus est gloriam. Quum Artaxerxes Ægyptio regi bellum inferre voluit, Iphicratem ab Atheniensibus petivit ducem, quem præficeret exercitui conductitio, cujus numerus duodecim millium fuit; quem quidem sic omni disciplina militari erudit, ut, quemadmodum quondam Fabiani milites romani appellati sunt, sic Iphicratenses apud Græcos in summa laude fuerint. Idem, subsidio Lacedæmoniis profectus, Epaminondæ retardavit impetus; nam, nisi ejus adventus appropinquasset, non prius Thebani Sparta abscessissent, quam captam incendio delessent.*

III. *Fuit autem et animo magno et corpore, imperatorique forma, ut ipso aspectu cuius injiceret admirationem sui. Sed in labore remissus nimis, parumque patiens, ut Theopompus memoriæ prodidit; bonus vero civis, fideque magna : quod quum in aliis rebus declaravit, tum maxime in Amyntæ Macedonis liberis tuendis. Namque Eurydice, mater Perdicæ et Philippi, cum his duobus pueris, Amynta mortuo, ad Iphicratem confugit, ejusque opibus defensa est. Vixit ad senectutem, placatis in se suorum civium animis. Causam captis semel dixit, hello sociali, simul cum Timotheo; eoque judicio est absolutus. Menesthea filium reliquit ex Thessa natum, Cotyis regis filia. Is quum interrogaretur, utrum pluris patrem, matremne faceret : Matrem, inquit. Id quum omnibus mirum videretur, at ille : Merito, inquit, facio; nam pater, quantum in se fuit, Thracem me genuit; contra ea mater, Atheniensem.*

CHABRIAS.

ARGUMENTUM.

CHAP. I. Chabrias, novo pugnandi modo invento, clarus. — II. Res ejus cum Nectanabi Ægyptio, et Evagora Cyprio. Classi Ægyptiæ præest. — III. Domum revocatur; propter invidiam plerumque abest. — IV. In bello sociali, a suis desertus, interficitur.

I. Chabrias, Athenicensis. Hic quoque in summis habi-

parmi les grands généraux, et se signala par ses exploits. Mais son plus beau titre à la gloire, c'est d'avoir inventé une manœuvre qu'il employa pour la première fois en combattant sous les murs de Thèbes, comme auxiliaire des Béotiens. Déjà son redoutable adversaire, Agésilas, qui commandait l'armée ennemie, avait mis en fuite les troupes soudoyées, et se croyait sûr de la victoire, lorsque Chabrias défendit à la phalange qui tenait encore, de quitter son poste; puis mettant le genou en terre et se couvrant de son bouclier, il attendit l'ennemi la lance en arrêt. C'est cette nouvelle manière de soutenir une attaque qu'il apprit à ses soldats. Surpris de cette manœuvre inusitée, Agésilas n'osa point s'avancer, et fit sonner la retraite au moment où on allait charger. Cet événement fit tant d'honneur à Chabrias par toute la Grèce, que les Athéniens lui ayant fait élever une statue, il voulut qu'on le représentât dans l'attitude qu'il avait imaginée. C'est de là qu'est venu cet usage de donner aux athlètes et aux autres concurrents des jeux publics, lorsqu'on leur dressait des statues, la pose qu'ils avaient au moment de la victoire.

II. Chabrias eut la conduite de plusieurs guerres en Europe, comme général des troupes athéniennes. Il fit aussi, mais sans caractère public, une expédition en Égypte, pour secourir Nectanabis, dont il affermit la couronne. Il fit la même chose à Chypre pour Évagoras, mais cette fois il avait été envoyé par les Athéniens. Il ne sortit de l'île qu'après l'avoir soumise, et ajouta ainsi à la gloire de ses concitoyens. Dans cet intervalle, la guerre s'alluma entre les Égyptiens et les Perses. Les Athéniens s'étaient unis avec Artaxerxès, et Sparte avec les Égyptiens, à qui

tus est ducibus, resque multas memoria dignas gessit. Sed ex his elucet maxime inventum ejus in prælio, quod apud Thebas fecit, quum Bœotiis subsidio venisset: namque in eo, victoria fidente summo duce Agesilao, fugatis jam ab eo conductitiis catervis, reliquam phalangem loco vetuit cedere, obnixoque genu scuto, projectaque hasta impetum excipere hostium docuit. Id novum Agesilao contuens, progredi non est ausus, suosque jam incurrentes tuba revocavit. Hoc usque eo tota Græcia fama celebratum est, ut illo statu Chabrias sibi statuam fieri voluerit, quæ publice ei ab Atheniensibus in foro constituta est. Ex quo factum est, ut postea athletæ, ceterique artifices, his statibus in statuâ ponendis uterentur, in quibus victoriam essent adepti.

II. Chabrias autem multa in Europa bella administravit, quum dux Atheniensium esset; in Ægypto sua sponte gessit: nam Nectanabin adjutum profectus, regnum ei constituit. Fecit idem Cyprî, sed publice ab Atheniensibus Evagoræ adjutor datus: neque prius inde discessit, quam totam insulam bello devinceret; qua ex re Athenienses magnam gloriam sunt adepti. Interim bellum inter Ægyptios et Persas conflatum est. Athenienses cum Artaxerxe societatem habebant, Lacedæmonii cum Ægyptiis: a quibus magnas prædas Agesilao, rex eorum,

Agésilas faisait payer cher ses services. Chabrias, qui ne le cédaît en rien à ce prince, alla offrir les siens au roi d'Égypte, qui le mit à la tête de sa flotte, ayant donné le commandement de l'armée de terre à Agésilas.

III. A cette nouvelle, les généraux du roi de Perse envoyèrent des députés à Athènes pour se plaindre de ce que Chabrias avait pris du service dans l'armée égyptienne. Les Athéniens assignèrent Chabrias, le menaçant de le condamner à mort, s'il ne revenait au jour marqué. Il obéit, mais ne resta à Athènes que le temps nécessaire; car il n'aimait pas demeurer trop longtemps sous les yeux de ses concitoyens; vivant avec luxe et s'abandonnant volontiers à ses goûts. Il sentait qu'il ne pourrait échapper à l'envie qui est, comme on le sait, le vice des gouvernements libres. En effet, l'envie est toujours la compagne de la gloire dans les grandes républiques, et l'on s'y plaît à rabaisser ceux qui s'élèvent trop au-dessus des autres. Le pauvre n'y voit pas sans murmurer une opulence à laquelle il ne participe pas. C'est ce qui empêchait Chabrias de vivre à Athènes. Il s'en absentait le plus souvent possible, et il n'était pas le seul: presque tous les citoyens distingués en faisaient autant, persuadés que le seul moyen d'éviter l'envie était de se dérober aux regards de leurs compatriotes. Conon habita presque toujours l'île de Chypre; Iphicrate, la Thrace; Timothée, Lesbos; et Chares, Sigée. Il est vrai que, par ses mœurs et ses actions, celui-ci ne ressemblait guère aux grands hommes que je viens de citer, mais il ne laissa pas d'être puissant et considéré dans sa patrie.

IV. Chabrias périt dans la guerre sociale; voici comment. Les Athéniens assiégeaient Chio, et

faciebat. Id intuens Chabrias, quum in re nulla Agesilao cederet, sua sponte eos adjutum profectus, Ægyptiæ classi præfuit; pedestribus copiis Agesilao.

III. Tum præfecti regis Persiæ legatos miserunt Athenas questum, quod Chabrias adversum regem bellum gereret cum Ægyptiis. Athenienses diem certam Chabriæ præstituerunt, quam ante domum nisi redisset, capitâ se illum damnaturos denuntiarunt. Hoc ille nuntio Athenas rediit, neque ibi diutius est moratus, quam fuit necesse. Non enim libenter erat ante oculos civium suorum: quod et vivebat laute, et indulgebat sibi liberalius, quam ut invidiam vulgi posset effugere. Est enim hoc commune vitium in magnis liberisque civitatibus, ut invidia gloriæ comes sit, et libenter de his detrahant, quos eminere videant alius: neque animo æquo pauperes alienam opulentium intuentur fortunam. Itaque Chabrias, quoad ei licebat, plurimum aberat. Neque vero solus ille aberat Athenis libenter; sed omnes fere principes fecerunt idem, quod tantum se ab invidia putabant futuros, quantum a conspectu suorum recessissent. Itaque Conon plurimum Cyprî vixit, Iphicrates in Thracia, Timotheus Lesbi, Chares in Sigæo. Dissimilis quidem Chares horum et factis et moribus, sed tamen Athenis et honoratus et potens.

IV. Chabrias autem perit bello sociali, tali modo: op-

Chabrias servait sur leur flotte comme simple volontaire, mais, dans le fait, avec plus d'autorité que ceux qui commandaient. Les soldats le considéraient plus que leurs chefs. C'est ce qui hâta sa mort. Comme il voulait entrer le premier dans le port, il ordonna au pilote de faire avancer le vaisseau, et se perdit ainsi par trop d'ardeur. Car la flotte ne le suivit pas, et, dès qu'il eut franchi l'entrée du port, il fut enveloppé. Il combattait avec son courage accoutumé, lorsque le vaisseau, frappé d'un coup d'éperon, commença à couler bas. Il aurait pu en nageant gagner la flotte des Athéniens; mais il aima mieux mourir que d'abandonner le vaisseau qui l'avait porté. Les autres se sauvèrent à la nage. Quant à lui, préférant une mort glorieuse à une vie déshonorée, il tomba percé de coups en combattant de près.

THIMOTHÉE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Qualités et exploits de Timothée. — II. Vainqueur des Lacédémoniens, on lui élève une statue. — III. Dans sa vieillesse, on le donne pour conseil au préteur Ménésthée. Accusé par Chares, il est condamné. — IV. Conon, son fils, est contraint de relever à ses frais les murs d'Athènes. Fidélité de Jason envers Timothée.

I. Timothée, fils de Conon, naquit à Athènes. Il ajouta par ses talents à la gloire du nom paternel. Il était éloquent, actif, laborieux, également habile dans la guerre et dans le gouvernement. Il se rendit célèbre par ses exploits, prin-

pugnabant Athenienses Chium; erat in classe Chabrias privatus, sed omnes, qui in magistratu erant, auctoritate antebat; eumque magis milites, quam qui præerant, aspiciabant. Quæ res ei maturavit mortem: nam dum primus studeat portum intrare, et gubernatorem jubet eo dirigere navem, ipse sibi perniciem fuit. Quum enim eo penetrasset, ceteræ non sunt secutæ. Quo facto circumfusus hostium concursu, quum fortissime pugnaret, navis, rostro percussa, cœpit sidere: hinc refugere quum posset, si se in mare dejecisset, quod suberat classis Atheniensium, quæ exciperet natantem; perire maluit, quam, armis abjectis, navem relinquere in qua fuerat vectus. Id ceteri facere noluerunt, qui nando in tutum pervenerunt; at ille præstare honestam mortem existimans turpi vitæ, cominus pugnavit telis hostium interfectus est.

TIMOTHEUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Timothei virtutes et res gestæ. — II. Ipsi, Lacedæmoniorum victori, statua ponitur. — III. Senex Menesthæo prætori in consilium datur. A Charete prætore accusatus damnatur. — IV. Filius ejus Conon muros reficere cogitur. Jasonis erga Timotheum fides.

I. Timotheus, Cononis filius, Atheniensis. Hic a patre

cipalement par ses victoires sur les Olynthiens et les Bysantins, et par la prise de Samos. Le siège de cette ville avait coûté douze cents talents aux Athéniens dans la guerre précédente. Timothée la fit rentrer sans dépense sous leur domination. Il fit la guerre à Cotys, et en retira douze cents talents, qu'il versa dans le trésor public. Il fit lever le siège de Cysique, et marcha avec Agésilas au secours d'Ariobarzane. Agésilas reçut de l'argent du satrape; mais Timothée, au lieu d'accepter ces présents dont il aurait pu garder une partie, aima mieux agrandir le territoire de ses concitoyens. Il se fit donner les villes d'Érichthon et de Sestos.

II. Ayant été mis à la tête de l'armée navale, il longea les côtes du Péloponnèse, ravagea la Laconie et dispersa la flotte des Spartiates. Il soumit Coreyre aux Athéniens, et fit rentrer dans leur alliance les Épirotes, les Athamanes, les Chaoniens, et tous les peuples qui avoisinent cette mer. Cette expédition mit fin à la rivalité qui existait depuis longtemps entre les deux États pour la supériorité maritime. Les Spartiates la cédèrent d'eux-mêmes aux Athéniens, qui firent la paix à cette condition qu'ils seraient désormais les maîtres de la mer. Cette victoire causa une si grande joie dans l'Attique, qu'on éleva pour la première fois des autels à la Paix, et qu'il y eut un *pulvinar* pour la statue de la déesse. On érigea aussi une statue à Timothée, pour perpétuer la mémoire de ce glorieux événement. Il était sans exemple jusqu'alors que le fils d'un citoyen à qui on avait élevé une statue obtint pour lui le même honneur. L'image du fils placée

acceptam gloriam multis auxit virtutibus. Fuit enim disertus, impiger, laboriosus, rei militaris peritus, neque minus civitatis regendæ. Multa hujus sunt præclare facta, sed hæc maxime illustria. Olynthios et Byzantios bello subegit. Samum cepit, in qua oppugnanda, superiore bello, Athenienses mille et ducenta talenta consumpserant. Id ille sine ulla publica impensa populo restituit. Adversum Cotym bella gessit, ab eoque mille et ducenta talenta prædæ in publicum retulit. Cyzicum obsidione liberavit. Ariobarzani simul cum Agesilao auxilio profectus est. A quo quum Laco pecuniam numeratam accepisset, ille cives suos agro atque urbibus augeri maluit, quam id sumere, cujus partem domum suam ferre posset. Itaque accepit Erichthonem et Sestum.

II. Idem, classi præfectus, circumvehens Peloponnesum, Laconiam populatus, classem eorum fugavit. Coreyram sub imperium Atheniensium redegit, sociosque idem adjunxit Epirotas, Athamanas, Chaonas, omnesque eas gentes, quæ mare illud adjacent. Quo facto Lacedæmonii de diuturna contentione destiterunt, et sua sponte Atheniensibus imperii maritimi principatum concesserunt, pacemque his legibus constituerunt, ut Athenienses mari duces essent. Quæ victoria tantæ fuit Atticis lætitiæ, ut tum primum aræ Paci publice sint factæ, eique deus pulvinar sit institutum. Cujus laudis ut memoria maneret, Timotheo publice statuam in foro posuerunt: qui honos huic uni ante id tempus contigit, ut, quum patri populus

auprès de celle du père donna un nouvel éclat à la gloire de ce dernier.

III. Timothée, étant parvenu à une grande vieillesse, s'était retiré des affaires publiques, lorsque les Athéniens se virent attaqués de toutes parts. Samos avait quitté leur parti, l'Hellespont s'était révolté; Philippe de Macédoine, déjà puissant, méditait ses entreprises, et l'on comptait peu sur les talents de Charès qui lui était opposé. Ménesthée, fils d'Iphicrate et gendre de Timothée, fut créé préteur et reçut l'ordre de partir. On lui donna pour conseils deux hommes d'une sagesse et d'une expérience consommées, son père et son beau-père. Ils inspiraient tant de confiance aux Athéniens, qu'on espérait se relever par leur secours. Ils partirent pour Samos. A cette nouvelle, Charès, ne voulant pas qu'on parût agir sans lui, prit la même direction. On approchait de l'île, lorsqu'il s'éleva une violente tempête. Les deux vieux généraux, qui ne voulaient point exposer leur flotte, suspendirent leur marche; mais Charès, n'écoulant que sa témérité, méprisa leurs avis, et, comme si la fortune eût été à ses ordres, il arriva où il voulait, et fit dire à Iphicrate et à Timothée de venir le joindre. Mais l'attaque ne réussit pas, et il fut obligé de se retirer après avoir perdu plusieurs vaisseaux. Dans une lettre qu'il écrivit aux magistrats d'Athènes, il attribua sa défaite à ses deux collègues, disant qu'il aurait pris Samos s'il eût été secondé. L'opinion se déclara contre Iphicrate et Timothée. Le peuple, violent, soupçonneux, léger, envieux de la puissance, les rappelle à Athènes. Ils sont

accusés de trahison, et Timothée est condamné à une amende de cent talents. Victime de la haine de son ingrate patrie, il se retire à Chalcis.

IV. Après sa mort, le peuple se repentit de l'avoir condamné. Il retrancha les neuf dixièmes de l'amende, et ordonna que son fils Conon donnerait dix talents pour relever une partie des murs de la ville. Ce fut un exemple remarquable des jeux de la fortune, que le petit-fils fut obligé de rétablir à ses frais, et au grand déshonneur de sa famille, ces murailles que l'aïeul avait élevées aux dépens de l'ennemi. Nous pourrions citer plusieurs preuves de la sagesse et de la modération de Timothée, mais nous nous bornerons à une seule, qui fera connaître jusqu'à quel point il était chéri des siens. Ayant été forcé de paraître en justice dans sa première jeunesse, non-seulement ses amis et ses hôtes, simples particuliers, se réunirent pour le défendre; mais le tyran Jason, le plus puissant prince de cette époque, vint se joindre à eux. Ce prince, qui, dans ses États, ne se croyait en sûreté qu'au milieu de ses satellites, vint à Athènes sans escorte, et se montra si attaché à son hôte, qu'il aima mieux exposer sa vie que d'abandonner Timothée dans une affaire où il y allait de son honneur. Cependant Timothée lui fit la guerre dans la suite, sur l'ordre du peuple, jugeant les droits de la patrie plus sacrés que ceux de l'hospitalité. Ce fut le dernier âge des grands généraux d'Athènes. Après la mort d'Iphicrate, de Chabrias et de Timothée, cette ville ne produisit aucun capitaine digne de mémoire.

statuam posuisset, filio quoque daret. Sic juxta posita recens filii veterem patris renovavit memoriam.

III. Hic quum esset magno natu, et magistratus gerere desisset, bello Athenienses undique premi sunt cepti. Defecerat Samus : desererat Hellespontus : Philippus jam tunc valens Macedo multa molebatur; cui oppositus Chares quum esset, non satis in eo presidii putabatur. Fit Menestheus pætor, filius Iphicratis, gener Timothei, et, ut ad bellum proficiscatur, decernitur. Huic in consilium dantur duo usu et sapientia præstantes, quorum consilio uteretur, pater et socer : quod in his tanta erat auctoritas, ut magna spes esset, per eos amissa posse recuperari. Hic quum Samum profectus esset, et eodem Chares, adventu eorum cognito, cum suis copiis proficisceretur, ne quid absente se gestum videretur, accidit, quum ad insulam appropinquarent, ut magna tempestas oriretur. Quam evitare duo veteres imperatores utile arbitrati, suam classem suppresserunt. At ille, temeraria usus ratione, non cessit majorum natu auctoritati, et, ut in sua uavi esset fortuna, quo contenderat, pervenit; eodemque ut sequerentur, ad Timotheum et Iphicratem nuntium misit. Hinc, male re gesta, compluribus amissis navibus, eodem, unde erat profectus, se recepit, litterasque Athenas publice misit, sibi proclive fuisse Samum capere, nisi a Timotheo et Iphicrate desertus esset. Ob eam rem in crimen vocabantur; populus acer, suspicax, mobilis, adversarius, invidus etiam potentis, domum revocat : accusantur pro-

ditionis. Hoc judicio damnatur Timotheus, lisque ejus æstimatur centum talentis. Ille, odio ingratae civitatis coactus, Chalcidem se contulit.

IV. Hujus post mortem quum populam judicii sui pœniteret, multa novem partes detraxit, et decem talenta Cononem, filium ejus, ad muri quamdam partem reficiendam jussit dare. In quo fortunæ varietas est animadversa. Nam quos avus Conon muros ex hostium præda patriæ restituerat, eosdem nepos, cum summa ignominia familiæ, ex sua re familiari reficere coactus est. Timothei autem moderatæ sapientisque vitæ, quum pleraque possimus proferre testimonia, uno erimus contenti; quod ex eo facile conjici poterit, quam carus suis fuerit. Quum Athenis adolescentulus causam diceret, non solum amici privati-que hospites ad eum defendendum convenerunt; sed etiam in eis Jason tyrannus, qui illo tempore fuit omnium potentissimus. Hic quum in patria sine satellitibus se tutum non arbitraretur, Athenas sine ullo præsidio venit; tantique hospitem fecit, ut mallet se capitis periculum adire, quam Timotheo, de fama dimicanti, deesse. Hunc adversus tamen Timotheus postea, populi jussu, bellum gessit; patriæque sanctiora jura, quam hospitii, esse duxit. Hæc extrema fuit ætas imperatorum Atheniensium, Iphicratis, Chabriæ, Timothei : neque, post illorum obitum, ququam dux in illa urbe fuit dignus memoria.

DATAME.

SOMMAIRE.

CITAP. I. Datame, le plus illustre des généraux barbares. Il fait ses premières armes dans la guerre d'Artaxerxès contre les Cadusiens, peuple de Cilicie. — II. Il prend Thyus vivant. — III. Il amène au roi son captif. Il est mis à la tête des troupes envoyées contre les Égyptiens. — IV. Il est rappelé. Il fait prisonnier Aspis de Cappadoce. — V. Instruit des pièges que lui tendent les courtisans, il occupe en son nom la Cappadoce et la Paphlagonie. — VI. Il perd son fils dans une guerre contre les Pisidiens; il accable et ses soldats transfuges et ses ennemis. — VII. Son fils aîné le trahit. — VIII. Il défait Autophradate envoyé contre lui. — IX. Il évite avec adresse les embûches d'Artaxerxès. — X. Il se laisse surprendre aux artifices de Mithridate. — XI. Il périt par trahison dans une entrevue.

I. Je vais m'occuper maintenant du plus vaillant et du plus habile des généraux barbares, à l'exception des deux Carthaginois Amilcar et Annibal. J'en parlerai avec d'autant plus de détails que ses actions sont peu connues, et qu'il dut ses succès non pas à de grandes armées, mais à une habileté presque sans égale. Ma narration manquerait de clarté sans ces développements. Datame, fils de Camissare, Carien de nation et d'une femme scythe, fit d'abord partie de la garde du palais d'Artaxerxès. Son père ayant donné des preuves de fidélité au roi, de bravoure et de capacité dans la guerre, eut le gouvernement de la Cilicie, province voisine de la Cappadoce, et habitée par les Leucosyriens. Datame, d'abord simple soldat, montra ce qu'il était dans la guerre que

le roi fit contre les Cadusiens, où l'armée royale fit de grandes pertes. On n'en apprécia que mieux sa valeur; et Camissare étant mort dans cette guerre, Datame eut le gouvernement de la province.

II. Il ne montra pas moins de courage à l'époque où Autophradate poursuivait par l'ordre du roi les peuples qui s'étaient révoltés. Il mit en fuite les ennemis qui avaient déjà pénétré dans le camp, et le reste de l'armée lui dut son salut. Après cet exploit, on lui confia de plus grandes entreprises. Thyus, issu de cet antique Pylémène qu'Homère dit avoir été tué par Patrocle dans la guerre de Troie, était alors dynaste de la Paphlagonie. Il refusait d'obéir au roi, qui résolut de le punir, et qui chargea de cette expédition Datame, proche parent du Paphlagonien; car ils étaient nés l'un du frère, l'autre de la sœur. Avant de recourir aux armes, Datame voulut tenter de le faire rentrer dans le devoir. Il alla le trouver sans se faire accompagner, croyant n'avoir rien à craindre d'un parent. Mais sa confiance faillit le perdre. Thyus voulut le faire assassiner secrètement. La mère de Datame, tante de Thyus, était avec son fils: elle fut instruite du complot, et l'en avertit. Datame crut sa tante. Il déclara la guerre à Thyus, et, malgré la défection d'Ariobarzane, gouverneur de la Lydie, de l'Ionie et de toute la Phrygie, il poursuivit son expédition avec vigueur, et finit par le prendre vivant avec sa femme et ses enfants.

III. Il eut soin de partir de suite, pour que la nouvelle de sa victoire ne le précédât pas auprès

DATAMES.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Datames, barbarorum clarissimus. Bello Artaxerxis contra Cadusios, Ciliciæ partem, meretur. — II. Thyum vivum capit. — III. Captum ad regem adducit. Copiis contra Egyptios præficitur. — IV. Revocatur. Aspin Cappadocem capit. — V. Aulicorum insidias edoctus, Cappadociam sibi et Paphlagoniam occupat. — VI. In bello adversum Pisidas amittit filium. Proditores et hostes Pisidas superat. — VII. A filio nato maximo proditur. — VIII. Autophradatem, contra se missum, vincit. — IX. Regis insidias callide declinat. — X. Mithridatis doto capitur. — XI. In colloquio per fraudem occiditur.

I. Venio nunc ad fortissimum virum, maximique consilii omnium barbarorum, exceptis duobus Carthaginiensibus, Hamilcare et Hannibale. De quo hoc plura referemus, quod et obscuriora sunt ejus gesta pleraque; et ea, quæ prospere ei cesserunt, non magnitudine copiarum, sed consilii, quo tantum non omnes superabat, acciderunt. Quorum nisi ratio explicata fuerit, res apparere non poterunt. Datames, patre Camissare, natione Care, matre Scythissa natus, primum militum numero fuit apud Artaxersem eorum qui regiam tuebantur. Pater ejus Camissares, quod et manu fortis, et bello strenuus, et regi multis locis fidelis erat repertus, habuit provinciam partem Ciliciæ juxta Cappadociam, quam incolunt Leucosyri.

Datames militare munus fungens, primum, qualis esset, apparuit in bello, quod rex adversus Cadusios gessit. Namque hic multis millibus regionum interfectis, magni fuit ejus opera. Quo factum est, ut, quum in eo bello cecidisset Camissares, paterna ei traderetur provincia.

II. Pari se virtute postea præbuit, quum Autophradates jussu regis bello persequeretur eos qui defecerant. Namque hujus opera hostes, quum castra jam intrassent, profligati sunt, exercitusque reliquus conservatus regis est: qua ex re majoribus rebus præesse cœpit. Erat eo tempore Thyus, dynastes Paphlagoniæ, antiquo genere natus a Pylæmene illo, quem Homerus Troico bello a Patroclo interfectum ait. Is regi dicto audiens non erat. Quam ob causam bello eum persequi constituit, eique rei præfecit Datamem, propinquum Paphlagonis; namque ex fratre et sorore erant nati. Quam ob causam Datames omnia primum experiri voluit, ut sine armis propinquum ad officium reduceret. Ad quem quum venisset sine præsidio, quod ab amico nullas vereretur insidias, pæne interit: nam Thyus eum clam interficere voluit. Erat mater cum Datame, amita Paphlagonis: ea, quid ageretur, rescit, filiumque monuit: ille fuga periculum evitavit, bellumque indixit Thyo. In quo quum ab Ariobarzane, præfecto Lydiæ et Ioniæ totiusque Phrygiæ, desertus esset; nihilo segnius perseveravit, vivumque Thyum cepit cum uxore et liberis.

III. Cujus facti ne prius fama ad regem, quam ipse, perveniret, dedit operam. Itaque omnibus insidiis, eo, ubi

du roi. Il se rend, à l'insu de tout le monde, à l'endroit où se trouvait le roi, et le lendemain il fait revêtir son captif d'une robe magnifique, telle que les satrapes ont coutume d'en porter, et le décore d'un collier, des bracelets d'or et des autres ornements royaux. Thyus était d'une taille colossale; son teint noir, sa longue barbe et son épaisse chevelure lui donnaient un air terrible. Quant à Datame, couvert d'un manteau grossier, d'une tunique hérissée de poils, ayant sur sa tête un casque de chasseur, il tenait dans sa main droite une massue, et de la gauche conduisait Thyus attaché à une laisse, comme une bête prise à la chasse. Ce spectacle étrange et nouveau, cette figure inconnue frappant tous les regards, et attirant la foule, quelques personnes reconnurent Thyus, et allèrent en avertir le roi. Artaxerxès refusa d'abord de les croire, et envoya Pharnabaze pour s'assurer de la vérité. Pharnabaze lui ayant dit qu'en effet c'étaient Thyus et Datame qui arrivaient, il ordonna de les introduire sur-le-champ, et ne parut pas moins charmé de cet appareil singulier que de la capture faite par son général. Ce qui le flattait surtout, c'était qu'un roi célèbre fût tombé en son pouvoir sans qu'il s'y attendît. Il récompensa magnifiquement Datame, et l'envoya rejoindre l'armée qui se rassemblait sous les ordres de Pharnabaze et de Tithraustès pour la guerre d'Égypte, voulant qu'il partageât avec eux l'autorité. Après le rappel de Pharnabaze, il lui donna le commandement en chef.

IV. Datame poussait avec activité tous les préparatifs et se disposait à partir pour l'Égypte, lorsqu'il reçut un ordre du roi qui lui enjoignait d'attaquer Aspis. Cet Aspis occupait la Cataonie,

erat rex, venit; posteroque die Thyum, hominem maximi corporis, terribili facie, quod et niger, et capillo longo, barbaque erat promissa, optima veste textit, quam satrapæ regii gerere consueverant; ornavitque etiam torque, et armillis aureis, ceteroque regio cultu. Ipse agresti duplici amiculo circumdatus, hirtaque tunica, gerens in capite galeam venatoriam, dextra manu clavam, sinistra copulam, qua vincitum ante se Thyum agebat, ut si feram bestiam captam duceret. Quem omnes quum prospicerent propter novitatem ornatus, ignotamque formam, ob eamque rem magnus esset concursus, fuit non nemo, qui agnosceret Thyum, regique nuntiaret. Primo non accredit. Itaque Pharnabazum misit exploratum; a quo ut rem gestam comperit, statim admitti jussit, magnopere delectatus quum facto, tum ornato; in primis quod nobilis rex in potestatem inopinanti venerat. Itaque magnifice Datamem donatum ad exercitum misit, qui tum contrahebatur, duce Pharnabazo et Tithrauste, ad bellum Ægyptium; parique eum, atque illos, imperio esse jussit. Postea vero quam Pharnabazum rex revocavit, illi summa imperii tradita est.

IV. Hic quum maximo studio compararet exercitum, Ægyptumque proficisci pararet, subito a rege litteræ sunt ei missæ, ut Aspim aggrederetur, qui Cataoniam tenebat, quæ gens jacet supra Ciliciam, confinis Cappadociæ. Nam-

province située au-dessus de la Cilicie et limitrophe de la Cappadoce. Maître d'un pays couvert de bois et hérissé de forteresses, il en profitait pour se soustraire à l'autorité du roi, désoler les provinces voisines, et enlever les tributs qu'on envoyait à la cour de Perse. Quoique fort éloigné de ce pays et arraché par cet ordre à une expédition importante, Datame crut devoir se conformer aux volontés du roi. Il s'embarqua avec un petit nombre de soldats choisis, pensant (ce qui arriva en effet) que l'ennemi n'étant pas sur ses gardes, il en viendrait à bout bien plus aisément avec une poignée d'hommes qu'avec une armée, s'il lui laissait le temps de se préparer. Il aborde en Cilicie, traverse la province, marche jour et nuit, franchit le Taurus, arrive au bout de sa course, et s'informe du lieu où peut être Aspis. Il apprend qu'il n'est pas éloigné, et qu'il est parti pour la chasse. Pendant qu'il l'épie, on est instruit du sujet de sa venue. Aspis se prépare à résister, et joint quelques Pisidiens aux gens qui l'accompagnaient. Aussitôt Datame prend ses armes, ordonne aux siens de le suivre, et pousse à toute bride vers l'ennemi. Aspis, le voyant venir, est saisi de frayeur; il ne songe plus à se défendre et se rend. Datame le fait enchaîner, et charge Mithridate de le conduire au roi.

V. Pendant que ces choses se passent, Artaxerxès, réfléchissant, regrette d'avoir détourné son meilleur général d'une guerre importante, pour l'employer à une expédition secondaire. Ne le croyant pas encore parti, il lui envoie un exprès au camp d'Acé pour lui ordonner de rester. Avant d'arriver à sa destination, le courrier rencontre l'escorte qui ramenait Aspis. Cette activité, en

que Aspis, saltuosam regionem, castellis munitam incolens, non solum imperio regis non parebat, sed etiam finitimas res vexabat, et, quæ regi portarentur, abripiabat. Datames, etsi longe aberat ab his regionibus, et a majore re abstrahabatur, tamen regis voluntati morem gerendum putavit. Itaque cum paucis, sed viris fortibus, navem conscendit, existimans, id quod accidit, facilius se imprudentem parva manu oppressurum, quam paratum, quamvis magno exercitu. Hac delatus in Ciliciam, egressus inde, dies noctesque iter faciens, Taurum transit, eoque, quo studuerat, venit: quærit, quibus locis sit Aspis: cognoscit haud longe abesse, profectumque eum venatum; quem dum speculatur, adventus ejus causa cognoscitur. Pisisas cum iis, quos secum habebat, ad resistendum Aspis comparat. Id Datames ubi audivit, arma sumit, suosque sequi jubet: ipse equo concitato ad hostem velitur. Quem procul Aspis conspiciens ad se ferentem, pertimescit, atque a conatu resistendi deterritus, sese dedit. Hunc Datames vincitum ad regem ducendum tradit Mithridati.

V. Hæc dum geruntur, Artaxerxes reminiscens, a quanto bello ad quam parvam rem principem ducum misisset, se ipse reprehendit, et nuntium ad exercitum Acen misit, quod nondum Datamem profectum putabat, qui diceret, ne ab exercitu discederet. Hic, priusquam perveniret, quo

acquérant à Datame la bienveillance du roi, lui attira la haine des courtisans, qui voyaient qu'on faisait plus de cas de lui seul que d'eux tous. Ils se réunirent pour le perdre. Pandate, son ami, trésorier du roi, lui écrivit à ce sujet une lettre dans laquelle il lui disait « que le moindre revers qui lui arriverait dans son commandement d'Égypte l'exposerait à de grands dangers, la coutume des rois étant d'attribuer les bons succès à leur fortune et les mauvais à l'incapacité de leurs généraux ; qu'il devait savoir qu'on avait peu de peine à leur faire décider la perte de ceux qui ont éprouvé des échecs, et que pour lui, sa position était d'autant plus critique que les hommes qui s'étaient faits ses ennemis étaient ceux qui avaient le plus d'empire sur l'esprit du roi. » Datame était arrivé au camp, lorsqu'il reçut cette lettre. Il y avait trop de vérité dans les avertissements de son ami pour qu'il les négligeât. Il résolut d'abandonner le roi, mais sans rien faire qui pût passer pour de la trahison. Il remit le commandement à Mandrocle de Magnésie, et passa avec les siens en Cappadoce. Il occupa aussi la Paphlagonie, province contiguë à la Cappadoce, et, sans faire connaître ses dispositions à l'égard du Roi, il se lia secrètement avec Ariobarzane, leva une petite armée, et donna la garde des places fortes à ses amis.

VI. L'hiver l'empêchait d'agir. Toutefois, apprenant que les Pisidiens levaient des troupes contre lui, il y envoie son fils Arsidée avec une armée. Ce jeune homme est tué dans un combat. Le malheureux père, cachant le coup qui vient de le frapper, marche de ce côté avec une petite

troupe; il voulait atteindre l'ennemi avant que les siens ne fussent instruits de ce revers, et de peur que la nouvelle de la mort de son fils ne portât le découragement parmi eux. Arrivé sur les lieux, il établit son camp de manière à ne pouvoir ni être enveloppé par l'ennemi, ni gêné dans ses mouvements. Mithrobarzane, son beau-père, commandant de la cavalerie, était avec lui : désespérant des affaires de son gendre, il passe du côté des Pisidiens. Datame sentit que si les soldats apprenaient cette défection, en le voyant abandonné d'un homme qui le touchait de si près, ils pourraient bien l'abandonner aussi. Il publie que c'est par son ordre que Mithrobarzane est parti, que cette prétendue désertion n'est qu'une ruse dont il s'est servi pour s'introduire chez l'ennemi et le massacrer quand le moment sera venu ; qu'ils ne devaient donc pas abandonner leur général, mais le suivre à l'instant ; que s'ils se conduisaient avec courage, les ennemis ne pourraient leur résister, attaqués à la fois au dedans et au dehors. L'armée se met en marche. Mithrobarzane venait à peine de se joindre aux Pisidiens, que Datame ordonne l'attaque. Dans le premier trouble, les Pisidiens s'imaginent que ces transfuges sont des traîtres qui voulaient pénétrer dans leur camp pour les accabler plus aisément. Ils commencent par les assaillir. Ceux-ci, ne sachant ce qui se passait ni pourquoi on les attaquait, sont forcés de combattre ceux qu'ils venaient servir, au profit de celui qu'ils abandonnaient. Mais n'étant épargnés ni d'un côté ni de l'autre, ils sont bientôt massacrés. Datame fond sur le reste des Pisidiens, les culbute du premier choc, poursuit les

erat profectus, in itinere convenit, qui Aspim ducebant. Qua celeritate quum magnam benevolentiam regis Datames consecutus esset, non minorem invidiam aulicorum exceperat, qui illum unum pluris, quam se omnes, fieri videbant : quo facto cuncti ad eum opprimendum consenserunt. Hæc Pandates, gazæ custos regiæ, amicus Datami, perscripta ei mittit, in quibus docet, « eum magno fore periculo, si quid, illo imperante, in Ægypto adversi accidisset : namque eam esse consuetudinem regiæ, ut casus adversos hominibus triuant, secundos fortunæ suæ; quo fieri, ut facile impellantur ad eorum perniciem, quorum ductu res male gestæ nuntientur : illum hoc majore fore in discrimine, quod, quibus rex maxime obediat, eos habeat inimicissimos. » Talibus ille litteris cognitis, quum jam ad exercitum Acen venisset, quod non ignorabat, ea vere scripta, desciscere a rege constituit. Neque tamen quidquam fecit, quod fide sua esset indignum : nam Androcleum Magnetem exercitui præfecit; ipse cum suis in Cappadociam discedit, conjunctamque huic Paphlagoniam occupat, celans, qua voluntate esset in regem ; clam cum Ariobarzane facit amicitiam, manum comparat, urbes munitas suis tuendas tradit.

VI. Sed hæc, propter hiemale tempus, minus prospere procedebant. Audit Pisidas quasdam copias adversus se parare. Filium eo Arsidæum cum exercitu mittit : cadit in prælio adolescens. Proficiscitur eo pater, non ita cum

magna manu, celans quantum vulnus accepisset : quod prius ad hostem pervenire cupiebat, quam de re male gesta fama ad suos perveniret, ne, cognita filii morte, animi debilitarentur militum. Quo contenderat, pervenit, hisque locis castra ponit, ut neque circumiri multitudine adversariorum posset, neque impediri, quominus ad dimicandum manum haberet expeditam. Erat cum eo Mithrobarzanes, socer ejus, præfectus equitum : is, desperatis generi rebus, ad hostes transfugit. Id Datames ut audivit, sensit, si in turbam exisset, ab homine tam necessario se relictum, futurum, ut ceteri consilium sequerentur. In vulgus edit, « suo jussu Mithrobarzanem profectum pro perfuga, quo facilius receptus interficeret hostes : quare relinqui eum non par esse, sed omnes confestim sequi. Quod si animo strenuo fecissent, futurum, ut adversarii non possent resistere, quum et intra vallum et foris cæderentur. » Hac re probata, exercitum educit ; Mithrobarzanem persequitur : qui tantum quod ad hostes pervenerat, Datames signa inferri jubet. Pisidæ, nova re commoti, in opinionem adducuntur, perfugas mala fide compositoque fecisse, ut, recepti, essent majori calamitati : primum eos adoriuntur. Illi, quum quid ageretur, aut quare fieret, ignorarent, coacti sunt cum eis pugnare, ad quos transierant ; ab hisque stare, quos reliquerant. Quibus quum neutri parcerent, celeriter sunt concisi. Reliquos Pisidas resistentes Datames invadit, primo impetu pellit, fugientes

fuyards, en tue un grand nombre, et se rend maître du camp. C'est ainsi qu'il punit la trahison, battit l'ennemi, et fit servir à son salut ce qui devait assurer sa perte. L'histoire n'offre aucun exemple d'un dessein aussi habilement conçu et plus rapidement exécuté.

VII. Ce grand homme fut pourtant trahi par Scismas, son fils aîné, qui passa du côté du roi, et lui dénonça la défection de son père. Artaxerxès fut extrêmement ému de cette nouvelle. Il connaissait Datame; il savait qu'il avait affaire à un homme actif et courageux, qui pensait avant d'agir, et exécutait avec audace ce qu'il avait médité avec prudence. Il envoya Autophradate en Cappadoce. Datame, pour empêcher le sarrape de pénétrer dans le défilé qui forme l'entrée de la Cilicie, voulait s'en emparer; mais il n'eut pas le temps de lever les troupes nécessaires. Forcé de renoncer à son projet, il choisit avec sa petite armée une position telle que les ennemis ne pouvaient ni l'entourer ni passer outre sans être eux-mêmes pressés des deux côtés, et qu'il n'avait pas à redouter la supériorité du nombre dans le cas où il viendrait à accepter le combat.

VIII. Autophradate voyait bien le désavantage de la position; mais il aimait mieux livrer le combat que de reculer ou de rester là avec une armée si considérable. Cette armée se composait de vingt mille cavaliers barbares, cent mille de ces fantassins que les Perses nomment Cardaces, trois mille frondeurs du même corps, huit mille Cappadociens, dix mille Arméniens, cinq mille Paphlagoniens, dix mille Phrygiens, cinq mille Lydiens, environ trois mille Aspen-

persequitur, multos interficit, castra hostium capit. Tali consilio uno tempore et proditores percussit, et hostes profligavit; et, quod ad perniciem fuerat cogitatum, id ad salutem convertit: quo neque acutius ullius imperatoris cogitatum, neque celerius factum usquam legimus.

VII. Ab hoc tamen viro Scismas, maximo natu filius, descivit, ad regemque transiit, et de defectione patris divulgavit. Quo nuntio Artaxerxes commotus, quod intelligebat, sibi cum viro forti ac strenuo negotium esse, qui, quum cogitasset, facere auderet, et prius cogitare, quam conari, consuesset, Autophradatem in Cappadociam mittit. Hic ne intrare posset saltum, in quo Ciliciæ portæ sunt sitæ, Datames præoccupare studuit. Sed tam subito copias contrahere non potuit. A qua re depulsus, cum ea manu, quam contraxerat, locum delegit talem, ut neque circumiretur ab hostibus, neque præteriret adversarius, quin incipientibus locis premeretur, et, si dimicare cum eo vellet, non multum obesse multitudo hostium suæ paucitati posset.

VIII. Hæc etsi Autophradates videbat, tamen statuit congregari, quam cum tantis copiis refugere, aut tam diu uno loco sedere. Habebat barbarorum equitum viginti, peditum centum millia, quos illi Cardaces appellant; ejusdemque generis tria funditorum; præterea Cappadocum octo, Armeniorum decem, Paphlagonum quinque, Phrygum decem, Lydorum quinque, Aspendiorum et Pissidarum circiter tria, Cilicum duo, Captianorum totidem, ex Græ-

diens et Pisidiens, deux mille Ciliciens, autant de Captiens, trois mille Grecs soudoyés, et un grand nombre de troupes légères. Attaqué par des forces si supérieures, Datame n'avait d'espoir qu'en lui et dans la position qu'il occupait. Il n'avait pas la vingtième partie de ces troupes. Toutefois il livra bataille et tua plusieurs milliers d'hommes à l'ennemi, sans avoir perdu lui-même plus de mille soldats. Il dressa le lendemain un trophée sur le lieu du combat, et s'éloigna de ce poste. Il eut l'avantage dans toutes les affaires qui suivirent, quoique inférieur en nombre; mais il n'en venait jamais aux mains qu'après avoir enfermé l'ennemi dans quelques défilés, ce qui arrivait souvent, grâce à son habileté et à la parfaite connaissance qu'il avait du pays. Autophradate, voyant que plus la guerre se prolongeait, plus elle devenait désastreuse pour le roi, fit à Datame des propositions de paix et d'amitié. Il l'invita à rentrer en grâce auprès du roi. Sans croire à la sincérité de ces propositions, Datame ne les repoussa pas; il promit d'envoyer des députés au Roi. La guerre se termina ainsi. Autophradate se retira en Égypte.

IX. La haine du roi contre Datame était implacable. N'ayant pu le réduire par les armes, il lui dressa des embûches. Mais Datame sut presque toujours s'y soustraire. Une fois on l'avertit que quelques-uns de ses amis lui tendaient un piège. Comme cet avis lui était donné par des ennemis, il ne crut pas devoir y ajouter trop de foi; mais il ne voulut pas non plus le négliger, et, pour s'assurer si on lui avait dit la vérité, il se rendit à l'endroit où devait être l'embuscade. Il choisit un homme qui lui ressemblait parfaite-

cia conductorum tria millia, levis armaturæ maximum numerum. Has adversus copias spes omnis consistebat Datami in se locique natura: namque hujus partem non habebat vicesimam militum. Quibus fretus confligit, adversariorumque multa millia concidit, quum de ipsius exercitu non amplius hominum mille cecidisset: quam ob causam postero die tropæum posuit, quo loco pridie pugnatum erat. Hinc quum castra movisset, semperque inferior copiis, superior omnibus præliis discederet, quod nunquam manum consereret, nisi quum adversarios locorum angustiis clausisset, quod perito regionum callideque cogitanti sæpe accidebat. Autophradates, quum bellum duci majore regis calamitate, quam adversariorum, videret, ad pacem amicitiamque hortatus est, ut cum rege in gratiam rediret. Quam illo etsi fidam non fore putabat, tamen conditionem accepit, seque ad Artaxerxem legatos missurum dixit. Sic bellum, quod rex adversus Datamem susceperat, sedatum: Autophradates in Phrygiam se recepit.

IX. At rex, quod implacabile odium in Datamem susceperat, postquam bello cum opprimi non posse animadvertit, insidiis interficere studuit: quas ille plerasque vitavit. Sicut quum nuntiatum esset, quosdam sibi insidiari, qui in amicorum erant numero (de quibus, quod inimici detulerant, neque credendum, neque negligendum putavit), experiri voluit, verum falsumne esset relatum.

ment de taille et de visage, le revêtit de ses habits, et le fit marcher au rang où il avait coutume d'être. Pour lui, vêtu en simple soldat, il se mit dans le rang de ses gardes. Dès qu'on fut arrivé à l'endroit désigné, ceux qui étaient embusqués, trompés par le rang et le costume, fondent sur le faux Datame. Mais Datame avait recommandé aux siens de faire ce qu'ils lui verraient faire lui-même. Voyant accourir les assassins, il leur lança des traits. Ses soldats l'imitant, les traitres tombèrent percés de coups avant d'avoir atteint celui qu'ils voulaient tuer.

X. Cet homme si adroit fut enfin surpris par la ruse de Mithridate, fils d'Ariobarzane. Mithridate avait promis de le tuer, si on lui permettait de faire impunément tout ce qu'il voudrait, demandant au roi de lui présenter la main droite pour gage de sa foi, suivant la coutume des Perses. Cette garantie obtenue, il lève des troupes, fait de loin alliance avec Datame, ravage les provinces d'Artaxerxès, prend les forteresses, s'empare d'un butin immense, en distribue une partie à ses soldats, et envoie l'autre à Datame. Il lui livre également plusieurs châteaux forts. Cette conduite, qui ne se démentait pas, persuade enfin à Datame que son allié était résolu à faire au roi une guerre à outrance. De son côté, Mithridate, pour ne pas se rendre suspect de trahison, a soin de ne demander aucune conférence à Datame, et ne paraît pas chercher à le voir, entretenant ainsi son amitié malgré l'absence; de sorte qu'ils paraissent liés bien moins par des services mutuels que par la haine qu'ils avaient vouée au roi.

Itaque eo profectus est, quo itinere futuras insidias dixerant. Sed elegit corpore et statura simillimum sui, eique vestitum suum dedit, atque eo loco ire, quo ipse consueverat, jussit : ipse autem ornato vestituque militari inter corporis custodes iter facere cepit. At insidiatores, postquam in eum locum agmen pervenit, decepti ordine atque vestitu, in eum faciunt impetum, qui suppositus erat. Prædixerat autem his Datames, cum quibus iter faciebat, ut parati essent facere, quod ipsum vidissent. Ipse, ut concurrentes insidiatores animadvertit, tela in eos coniecit. Hoc idem quum universi fecissent, priusquam pervenirent ad eum quem aggredi volebant, confixi ceciderunt.

X. Hic tamen tam callidus vir extremo tempore captus est Mithridatis, Ariobarzanis filii, dolo. Namque is pollicitus est regi, se cum interfecturum, si ei rex permitteret, ut, quodcumque vellet, liceret impune facere, fidemque de ea re, more Persarum, dextra dedisset. Hanc ut recepit a rege missam, copias parat, et absens amicitiam cum Datame facit, regis provincias vexat, castella expugnat, magnas prædas capit : quarum partem suis dispertit, partem ad Datamem mittit; pari modo complura castella ei tradit. Hac diu faciendo persuasit homini, se infinitum adversus regem suscepisse bellum : quum nihilo magis, ne quam suspicionem illi præberet insidiarum, neque colloquium ejus petivit, neque in conspectum venire studebat. Sic absens amicitiam gerebat, ut non beneficia

XI. Quand Mithridate jugea Datame bien vaincu de sa bonne foi, il lui fit dire qu'il était temps de lever de plus grandes forces et de faire directement la guerre au roi; et qu'il l'invitait à en venir conférer avec lui s'il le jugeait convenable; qu'il n'avait qu'à désigner le lieu. Datame y consent, et fixe l'époque et le lieu du rendez-vous. Mithridate s'y rend quelques jours auparavant, avec un homme de sa plus étroite confiance, et fait cacher des épées dans plusieurs endroits qu'il a soin de marquer. Le jour de l'entrevue, les deux chefs envoient de part et d'autre des gens chargés de reconnaître le lieu et de les fouiller eux-mêmes. Ils s'abordent : après s'être entretenus quelque temps, ils s'étaient retirés chacun de leur côté, et Datame était déjà loin, lorsque Mithridate, qui n'avait pas encore rejoint ses gens, de peur de soupçon, revient au même endroit, s'assied comme pour se reposer un instant à la place où se trouvait une des épées, et rappelle Datame, feignant d'avoir oublié quelque chose dans leur entretien. En attendant il déterre l'épée, la tire du fourreau et la cache sous sa robe : Datame s'étant approché, il lui dit qu'en le quittant il avait remarqué à portée de la vue un emplacement très-favorable pour un camp. Il le lui montre du doigt, et pendant que Datame se retourne pour examiner les lieux, il le frappe par derrière et le tue avant que personne puisse venir à son secours. C'est ainsi que ce grand homme, qui avait tant de fois triomphé de ses ennemis par sa prudence et son habileté, sans employer jamais la perfidie, finit victime de sa confiance dans l'amitié d'un traître.

mutuis, sed odio communi, quod erga regem susceperant, contineri viderentur.

XI. Id quum satis se confirmasse arbitratus est, certiorum facit Datamem, tempus esse majores exercitus parari, bellum cum ipso rege suscipi; deque ea re, si ei videretur, quo loco vellet, in colloquium veniret. Probata re, colloquendi tempus sumitur, locusque, quo conveniretur. Huc Mithridates cum uno, cui maximam habebat fidem, ante aliquot dies venit, compluribusque locis separatim gladios obruit, eaque loca diligenter notat. Ipso autem colloquendi die, utriusque, locum qui explorarent, atque ipsos scrutarentur, mittunt. Deinde ipsi sunt congressi. Hic quum aliquandiu in colloquio fuissent, et diversi discessissent, jamque procul Datames abesset, Mithridates, oriusquam ad suos perveniret, ne quam suspicionem pareret, in eumdem locum reveritur, atque ibi, ubi telum erat impositum, resedit, ut si a lassitudine cuperet acquiescere; Datamemque revocavit, simulans se quiddam in colloquio esse oblitum. Interim telum, quod latebat, protulit, nudatumque vagina veste textit, ac Datami venienti ait, digredientem se animadvertisse locum quemdam, qui erat in conspectu, ad castra ponenda esse idoneum. Quem quum digito demonstraret, et ille conspiceret, aversum ferro transfixit, priusque, quam quisquam posset succurrere, interfecit. Ita vir, qui multos consilio, neminem perfidia ceperat, simulata captus est amicitia.

ÉPAMINONDAS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Remarque sur les mœurs grecques. — II. Enfance et jeunesse d'Épaminondas. — III. Ses vertus. — IV. Trait de désintéressement. — V. Ses piquantes répliques à Ménéclide. — VI. Paroles remarquables d'Épaminondas contre Callistrate, et surtout contre les Lacédémoniens. — VII. Oubliant les injures de ses concitoyens, il ramène sans perte leur armée à Thèbes. Il fait la guerre dans le Péloponnèse. — VIII. Accusé, il se défend. — IX. Il meurt à Mantinée, sans avoir jamais été vaincu. — X. Il répond au reproche qu'on lui faisait de garder le célibat. Son horreur pour la guerre civile. Il fait la gloire de Thèbes.

I. Épaminondas, fils de Polymnus, naquit à Thèbes. Avant d'écrire sa vie, je dois recommander à mes lecteurs de ne pas juger des mœurs des étrangers par celles de leur patrie, et croire que ce qui leur paraît frivole le soit aux yeux des autres nations. La musique chez nous n'est pas considérée comme un art digne d'un personnage distingué, et nous plaçons la danse au rang des vices. En Grèce, au contraire, on aime et on honore ces deux arts. Voulant donc tracer un tableau exact de la vie et des habitudes d'Épaminondas, je crois ne devoir omettre aucun des traits qui sont propres à le faire bien connaître. Je parlerai d'abord de sa naissance, ensuite de ses études et des maîtres qui l'instruisirent; puis de ses mœurs, de ses talents et de tout ce qui me paraîtra digne d'être cité; enfin de ses actions, qui le placent au-dessus de tous les grands hommes dans l'opinion de la plupart des historiens.

EPAMINONDAS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. De moribus Græcorum animadversio. — II. Epaminondæ pueritia et adolescentia. — III. Ejus animi virtutes. — IV. Ejus abstinentiæ exemplum. — V. Arguta ejus contra Meneclidem dicta. — VI. Ejus dicta contra Callistratum, maxime contra Spartanos. — VII. Injuriarum immemor, exercitum incolumem domum reducit. In Peloponneso bellum gerit. — VIII. Accusati defensio. — IX. Apud Mantineam invictus moritur. — X. Cœlibatus criminatio diluta. Horror a civili victoria. Thebarum gloria.

I. Epaminondas, Polymni filius, Thebanus. De hoc priusquam scribamus, hæc præcipienda videntur lectoribus, ne alienos mores ad suos referant; neve ea, quæ ipsis leviora sunt, pari modo apud ceteros fuisse arbitrentur. Scimus enim, musicen nostris moribus abesse a principis persona; saltare vero etiam in vitiis poni: quæ omnia apud Græcos et grata et laude digna ducuntur. Quum autem exprimere imaginem consuetudinis atque vitæ velimus Epaminondæ, nihil videmur debere prætermittere, quod pertineat ad eam declarandam. Quare dicemus primum de genere ejus; deinde quibus disciplinis, et a quibus, sit eruditus; tum de moribus, ingenique facultatibus; et si qua alia digna memoria erunt; postremo de rebus gestis, quæ a plurimis omnium anteponuntur virtutibus.

II. Je viens de dire quel fut son père. Sa famille était distinguée, mais depuis longtemps sans fortune. Quoi qu'il en soit, aucun Thébain ne reçut une meilleure éducation. Il eut pour maître de harpe et de chant Denys, musicien aussi célèbre que Damon et Lamprus, dont la renommée est si grande. Olympiodore lui enseigna la flûte, et Calliphron la danse. Il étudia la philosophie sous Lysis de Tarente, pythagoricien, et s'attacha tellement à ce maître, que, tout jeune encore, il préférait le commerce de ce vieillard triste et sévère à la société des jeunes gens. Il ne voulut même pas le quitter avant d'avoir acquis sur ses condisciples une supériorité qui fit prévoir aisément qu'il les surpasserait en toutes choses. Nous regardons ces talents comme des futilités, et même nous les méprisons; mais en Grèce c'étaient autant de titres de gloire. Quand Épaminondas eut atteint l'âge de puberté, il se livra aux exercices de la gymnastique, moins pour augmenter la force du corps que pour acquérir l'agilité. L'une lui paraissait la qualité d'un athlète, l'autre celle d'un guerrier. Il s'exerçait à la course, à la lutte, afin de s'habituer à saisir son adversaire et à le combattre sans se laisser renverser. Il s'appliquait aussi beaucoup au maniement des armes.

III. A cette vigueur du corps se joignaient les plus belles qualités de l'âme. Il était modeste, prudent, grave, habile à profiter des circonstances, expérimenté dans la guerre, courageux, magnanime, si grand ami de la vérité qu'il ne mentait pas, même en riant; tempérant, doux, admirablement patient: il supportait non-seulement les injus-

II. Natus igitur patre, quo diximus, honesto genere, pauper jam a majoribus relictus. Eruditus autem sic, ut nemo Thebanus magis: nam et citharizare, et cantare ad chordarum sonum doctus est a Dionysio, qui non minore fuit in musicis gloria, quam Damon, aut Lamprus, quorum pervulgata sunt nomina; carmina cantare tibiis ab Olympiodoro; saltare a Calliphrone. At philosophiæ præceptorem habuit Lysim Tarentinum, pythagoreum: cui quidem sic fuit deditus, ut adolescens tristem et severum senem omnibus æqualibus suis in familiaritate anteposuerit; neque prius eum a se dimiserit, quam in doctrinis tanto antecesserit condiscipulos, ut facile intelligi posset, pari modo superaturum omnes in ceteris artibus. Atque hæc ad nostram consuetudinem sunt levia, et potius contemnenda; at in Græcia utique olim magnæ laudi erant. Postquam ephebus factus est, et palæstræ dare operam cepit, non tam magnitudini virium servivit, quam velocitati. Illam enim ad athletarum usum, hanc ad belli existimabat utilitatem pertinere. Itaque exercebatur plurimum currendo et luctando, ad eum finem, quoad stans complecti posset, atque contendere. In armis plurimum studii consumebat.

III. Ad hanc corporis firmitatem plura etiam animi bona accesserant. Erat enim modestus, prudens, gravis, temporibus sapienter utens, peritus belli, fortis magis, animo maximo; adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur. Idem continens, clemens, patiensque admirandum in

tices du peuple, mais celles de ses amis. Il était surtout d'une discrétion à toute épreuve, qualité aussi utile que le talent de la parole. Il aimait à écouter, persuadé que c'était le moyen le plus facile de s'instruire. Lorsqu'il se trouvait dans une assemblée où l'on discutait sur les affaires publiques ou la philosophie, il ne se retirait jamais que la conversation ne fût finie. Il supportait si aisément la pauvreté, qu'il ne recueillit d'autre prix de ses services que l'honneur de les avoir rendus à sa patrie. Il ne recourut jamais à ses amis pour ses besoins personnels; mais il s'en servit si souvent pour soulager les malheurs des autres, qu'on aurait pu croire que leur fortune était la sienne. Lorsqu'un de ses concitoyens avait été pris par l'ennemi, ou qu'un de ses amis ne pouvait marier sa fille faute de dot, il les rassemblait tous et les faisait contribuer chacun suivant ses moyens; et quand la somme était fixée, au lieu de la recevoir, il amenait l'ami pour qui se faisait la collecte, et lui en faisait compter à lui-même le produit, afin qu'il sût quelles obligations il avait à chacun.

IV. Son intégrité fut tentée par Diomédon de Cyzique, qui, à la prière d'Artaxerxès, essaya de le séduire avec de l'argent. Il vint à Thèbes avec des sommes considérables, et fit entrer dans ses projets par un présent de cinq talents le jeune Micythe, qu'Épaminondas aimait beaucoup. Micythe va trouver Épaminondas, et lui apprend le sujet du voyage de Diomédon. « Il n'est pas besoin d'argent, dit Épaminondas en présence de ce dernier. Si les projets du roi de Perse sont avantageux aux Thébains, je suis prêt à l'aider sans récompense; sinon, il n'a pas assez d'or

« et d'argent pour me séduire. Je préfère ma patrie à toutes les richesses de l'univers. Diomédon, vous avez voulu me corrompre, vous avez jugé de mon âme par la vôtre, je n'en suis pas surpris. Je vous pardonne, car vous ne me connaissiez pas; mais sortez promptement de Thèbes, car n'ayant pas pu me séduire, vous en pourriez corrompre d'autres. Et vous, Micythe, rendez-lui son or à l'instant même, ou je vous livre aux magistrats. » Diomédon le pria de le faire sortir de Thèbes en sûreté avec ses trésors. « J'y consens, » répondit Épaminondas, non pour vous, mais pour moi : car si cet argent vous était dérobé, on pourrait m'accuser d'avoir repris par un vol ce que j'ai refusé comme présent. » Il lui demanda où il voulait être conduit. Diomédon ayant désigné Athènes, il lui donna une escorte pour l'accompagner jusque-là. Il obtint même de l'Athénien Chabrias, dont nous avons parlé, qu'il protégerait son embarquement. Nous nous contenterons de cette preuve du désintéressement d'Épaminondas. Nous en pourrions citer beaucoup d'autres; mais nous devons nous borner, ayant l'intention de renfermer dans un volume la vie de beaucoup de grands hommes dont l'histoire, écrite séparément par la plupart des écrivains, forme à elle seule un ouvrage très-étendu.

V. Épaminondas n'avait point de rival à Thèbes comme orateur. La justesse et la concision de ses réparties égalaient la richesse et l'élégance de ses discours. Il eut pour détracteur un certain Ménéclide, né aussi à Thèbes, son adversaire dans l'administration de la république, et assez éloquent au moins pour un Thébain; car les

modum; non solum populi, sed etiam amicorum ferens injurias; imprimisque commissa celans, quod interdum non minus prodest, quam diserte dicere; studiosus audiendi; ex hoc enim facillime disci arbitrabatur. Itaque quum in circulum venisset, in quo aut de republica disputaretur, aut de philosophia sermo haberetur, nunquam inde prius discessit, quam ad finem sermo esset adductus. Paupertatem adeo facile perpersus est, ut de republica nihil, præter gloriam, ceperit. Amicorum in se tuendo caruit facultatibus; fide ad alios sublevandos sæpe sic usus est, ut possit judicari, omnia ei cum amicis fuisse communia. Nam quum aut civium suorum aliquis ab hostibus esset captus, aut virgo amici nubilis, propter paupertatem, collocari non posset; amicorum concilium habebat, et quantum quisque daret, pro cuiusque facultatibus imperabat. Eamque summam quum fecerat, priusquam acciperet pecuniam, adducebat eum, qui quærebat, ad eos, qui conferebant, eique ut ipsi numerarent, faciebat; ut ille, ad quem ea res perveniebat, sciret quantum cuique deberet.

IV. Tentata autem ejus est abstinentia a Diomedonte Cyzienco. Namque is, rogatu Artaxerxis, Epaminondam pecunia corrupendum susceperat. Hic magno cum pondere auri Thebas venit, et Micythum adolescentulum quinque talentis ad suam perduxit voluntatem, quem tum Epaminondas plurimum diligebat. Micythus Epaminondam convenit, et causam adventus Diomedontis ostendit.

At ille, Diomedonte coram : « Nihil, inquit, opus pecunia est; nam si ea rex vult, quæ Thebanis sint utilia, gratis facere sum paratus; sin autem contraria, non habet auri atque argenti satis: namque orbis terrarum divitias accipere nolo pro patriæ caritate. Te, quod me incognitum tentasti, tuique similem existimasti, non miror, tibi que ignosco; sed egredere propere, ne alios corumpas, quum me non potueris. Tu, Micythe, argentum huic redde: nisi id confestim facis, ego te tradam magistratui. » Hunc Diomedon quum rogaret, ut tuto exire, suaque, quæ attulisset, liceret efferre: « Istud, inquit, faciam, neque tua causa, sed mea; ne, si tibi sit pecunia adempta, aliquis dicat, id ad me ereptum pervenisse, quod delatum accipere noluissem. » A quo quum quæsisset, quo se deduci vellet, et ille Athenas dixisset; præsidium dedit, ut eo tuto perveniret. Neque vero id satis habuit; sed etiam, ut inviolatus in navem ascenderet, per Chabriam Atheniensem, de quò supra mentionem fecimus, effecit. Abstinentiæ erit hoc satis testimonium. Plurima quidem proferre possemus; sed modus adhibendus est, quoniam uno hoc volumine vitas excellentium virorum concludere constitimus, quorum separatim multis millibus versuum complures scriptores ante nos explicarunt.

V. Fuit etiam disertus, ut nemo Thebanus ei par esset eloquentia: neque minus concinnus in brevitate respondendi, quam in perpetua oratione ornatus. Habuit obtre-

hommes de cette nation ont plus de force de corps que d'esprit. Ce Ménéclide, voyant la supériorité d'Épaminondas dans l'art militaire, engageait toujours les Thébains à préférer la paix à la guerre, afin qu'on n'eût pas besoin de son rival. « En détournant vos concitoyens de la guerre, vous les trompez par l'abus des termes, lui dit Épaminondas. Sous le nom de repos, vous ne leur donnez que la servitude. La paix naît de la guerre : qui veut jouir longtemps de l'une doit se préparer à l'autre. Et vous, Thébains, si vous voulez être le premier peuple de la Grèce, c'est dans les camps qu'il faut vivre, et non dans les gymnases. » Une autre fois Ménéclide lui reprochait de n'avoir point d'enfants, de ne s'être point marié, et surtout d'avoir assez de vanité pour se comparer à Agamemnon en fait de gloire militaire. « Ne me reprochez pas mon célibat, lui dit Épaminondas; vous êtes le dernier que je consulterai sur cet article. » Ménéclide était soupçonné d'adultère. « Quant à Agamemnon, vous vous trompez si vous croyez que je veuille rivaliser avec lui. Agamemnon, avec toutes les villes de la Grèce, eut beaucoup de peine à prendre une ville en dix ans; et moi, avec les Thébains seulement, j'ai, par la défaite des Lacédémoniens, délivré en un jour la Grèce entière. »

VI. Épaminondas s'était rendu à l'assemblée générale des Arcadiens, pour les engager à se liguier avec Thèbes et Argos. D'un autre côté, Callistrate, député d'Athènes, le plus grand orateur de cette époque, les pressait de se réunir aux Athéniens. Il déclama beaucoup contre les Thé-

bains et les Argiens, et disait entre autres choses qu'il suffisait, pour juger d'eux, de considérer quelques-uns de leurs concitoyens. Oreste et Alcéméon, assassins de leur mère, étaient Argiens; Thèbes avait vu naître cet Œdipe qui, après le meurtre de son père, avait épousé sa mère. Épaminondas ayant réfuté Callistrate sur les autres points, en vint à ces deux griefs. « J'admire, dit-il, la sottise de ce rhéteur athénien, qui ne se rappelle pas que ces deux hommes, qui d'ailleurs étaient nés innocents, ont été recueillis par les Athéniens après avoir été chassés de leur patrie. » Mais son éloquence brilla surtout à Sparte; où il fut envoyé avant la bataille de Leuctres. Les députés de toutes les villes alliées s'y trouvaient réunis. Il s'éleva si fortement devant cette nombreuse assemblée contre le despotisme des Lacédémoniens, qu'il leur porta un coup aussi fatal par cette harangue que par sa victoire de Leuctres, ayant réussi, comme on le vit par la suite, à leur enlever tous leurs alliés.

VII. J'ai dit qu'Épaminondas était patient, qu'il savait supporter les injustices de ses concitoyens, et regardait comme un crime de conserver du ressentiment contre sa patrie : en voici des preuves. L'envie l'avait fait exclure du commandement. On avait choisi un général sans expérience, dont les fautes avaient failli perdre l'armée en l'engageant dans un défilé où elle était enveloppée par l'ennemi. On sentit alors le besoin qu'on avait d'Épaminondas, et l'on réclama son secours. Il servait sans grade et comme simple soldat. Oubliant l'injure qu'il avait reçue, il dégagna l'armée, et la ramena sans accident jusqu'à Thèbes.

tatorem Meneclidem quendam indidem Thebis, et adversarium in administranda republica, satis exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet. Namque illi genti plus inest virium, quam ingenii. Is, quod in re militari florere Epaminondam videbat, hortari solebat Thebanos, ut pacem bello anteferrent, ne illius imperatoris opera desideraretur. Huic ille : « Fallis, inquit, verbo cives tuos, quod hos a bello avocas; otii enim nomine servitutem concilias. Nam paritur pax bello. Itaque qui ea diutina volunt frui, bello exercitati esse debent. Quare, si principes Græciæ esse vultis, castris est vobis utendum, non palaestra. » Idem ille Meneclides quum huic objiceret, quod liberos non haberet, neque uxorem duxisset, maximeque insolentiam, quod sibi Agamemnonis belli gloriam videretur consecutus; at ille : « Desine, inquit, Meneclida, de uxore mihi exprobrare; nam nullius in ista re minus uti consilio volo (habebat enim Meneclides suspicionem adulterii). Quod autem me Agamemnonem æmulari putas, falleris : namque ille, cum universa Græcia, vix decem annis, unam cepit urbem; ego contra ea, una urbe nostra, dieque uno, totam Græciam, Lacedæmonii fugatis, liberavi. »

VI. Idem quum in conventum venisset Arcadum, petens, ut societatem cum Thebanis et Argivis facerent; contraque Callistratus, Atheniensium legatus, qui eloquentia omnes eo præstabat tempore, postularet, ut potius amicitiam sequerentur Atticorum; et in oratione sua multa

invectus esset in Thebanos et Argivos, in eisque hoc posuisset, « animadvertere debere Arcadas, quales utraque civitas cives procreasset, ex quibus de ceteris possent judicare. Argivos enim fuisse Orestem et Alcmaeonem matricidas; Thebis Œdipum natum, qui, quum patrem suum interfecisset, ex matre liberos procreasset; » hic in respondendo Epaminondas, quum qui, de ceteris perorasset, postquam ad illa duo opprobria pervenit : « Admirari se, dixit, stultitiam rhetoris Attici, qui non animadvertit innocentes illos natos, domi scelere admissio, quum patria essent expulsi, receptos esse ab Atheniensibus. » Sed maxime ejus eloquentia eluxit Spartzæ legati, ante pugnam Leuctricam. Quo quum omnium sociorum convenissent legati, coram frequentissimo legationum conventu sic Lacedæmoniorum tyrannidem coarguit, ut non minus illa oratione opes eorum concusserit, quam Leuctrica pugna. Tum enim perfecit, quod post apparuit, ut auxilio sociorum Lacedæmonii privarentur.

VII. Fuisse patientem, suorumque injurias ferentem civium, quod se patriæ irasci nefas esse duceret, hæc sunt testimonia. Quum eum propter invidiam cives præficere exercitui nolissent, duxque esset delectus belli imperitus, cujus errore eo esset deducta illa multitudo militum, ut omnes de salute pertimescerent, quod locorum angustiis clausi ab hostibus obsidebantur, desiderari cœpta est Epaminondæ diligentia. Erat enim ibi privatus, na-

Ce trait n'est pas le seul; sa vie en offre plusieurs de ce genre. Je vais citer le plus éclatant. Il conduisait une armée dans le Péloponnèse contre les Spartiates, ayant avec lui deux collègues, dont l'un était Pélpidas, capitaine habile et courageux. Tous trois, victimes de la jalousie de leurs ennemis, tombèrent dans la disgrâce du peuple; on leur ôta le commandement et on leur donna des successeurs. Épaminondas refusa d'obéir au décret rendu contre eux, les engagea à faire de même, et continua la guerre. Il voyait bien que s'il abandonnait l'armée, l'imprudence et l'inhabileté des nouveaux chefs perdrait tout. Il y avait à Thèbes une loi qui punissait de mort quiconque garderait le commandement au delà du terme prescrit. Épaminondas ne voulut pas qu'une loi rendue pour le salut de l'État fût pour l'État une cause de ruine. Il conserva son commandement quatre mois de plus que le peuple ne l'avait ordonné.

VIII. Après la guerre ses collègues furent mis en accusation pour leur désobéissance. Épaminondas leur permit de rejeter la faute sur lui, et de dire qu'ils n'avaient agi que d'après ses ordres; ce qui les fit acquitter. On pensait qu'il ne se présenterait pas, n'ayant rien à répondre. Il comparut, ne chercha pas à se défendre, et confirma la déclaration de ses collègues, se soumettant aux peines portées par la loi. Il demanda seulement à ses juges que la sentence fût conçue en ces termes : « Épaminondas a été puni de mort par les Thébains, parce qu'il les a forcés à Leuctres de vaincre les Lacédémoniens, qu'au-

cun Béoïen, avant lui, n'eût osé regarder en face sur un champ de bataille; parce que, en un seul combat, il a sauvé Thèbes de sa ruine, délivré la Grèce, et tellement changé la face des affaires, que les Thébains ont mis le siège devant Sparte dont les habitants se sont estimés trop heureux d'avoir la vie sauve; parce qu'enfin il n'a cessé de faire la guerre qu'après avoir rétabli Messène, pour tenir perpétuellement Lacédémone en échec. » Ces paroles excitèrent le rire de toute l'assemblée, et aucun juge n'osa donner sa voix. C'est ainsi qu'il sortit couvert de gloire d'une affaire capitale.

IX. Il commandait à Mantinée sur la fin de sa vie. Au milieu de la bataille, il fut reconnu par l'ennemi dans un moment où il chargeait. Les Spartiates, persuadés que le salut de leur patrie dépendait de sa mort, fondirent tous sur lui, et ne se retirèrent, après un combat acharné, qu'en le voyant tomber, atteint par une flèche, pendant qu'il combattait avec la plus grande valeur. Cet événement ralentit l'ardeur des Thébains; toutefois ils ne quittèrent le champ de bataille qu'après avoir défait l'ennemi, qui reprenait courage. Quant à Épaminondas, sentant qu'il était blessé à mort et qu'il mourrait dès que le fer serait retiré de sa blessure, il l'y garda jusqu'au moment où l'on vint lui annoncer que les Thébains étaient vainqueurs. A cette nouvelle, « J'ai assez vécu, dit-il, car je meurs sans avoir été vaincu; » et il arracha le fer de sa blessure. Il expira aussitôt.

X. Épaminondas ne se maria jamais. Pélpidas

mero militis. A quo quum peterent opem, nullam adhibuit memoriam contumeliæ, et exercitum, obsidione liberatum, domum reduxit incolumem. Neque vero hoc semel fecit, sed sæpius. Maxime autem fuit illustre, quum in Peloponnesum exercitum duxisset adversus Lacedæmonios, haberetque collegas duos, quorum alter erat Pelopidas, vir fortis ac strenuus. Hic quum criminibus adversariorum omnes in invidiam venissent, ob eamque rem imperium his esset abrogatum, atque in eorum locum alii prætores successissent; Epaminondas populiscito non paruit, idemque ut facerent, persuasit collegis, et bellum, quod susceperat, gessit. Namque animadvertebat, nisi id fecisset, totum exercitum propter prætorum imprudentiam inscientiamque belli, periturum. Lex erat Thebis, quæ morte multabat, si quis imperium diutius retinisset, quam lege præfinitum foret: hanc Epaminondas, quum reipublicæ conservandæ causa latam videret, ad perniciem civitatis conferre noluit; et quatuor mensibus diutius, quam populus jusserat, gessit imperium.

VIII. Postquam domum reditum est, collegæ ejus hoc crimine accusabantur. Quibus ille permisit, ut omnem causam in se transferrent, suaque opera factum contenderent, ut legi non obedirent: qua defensione illis periculo liberatis, nemo Epaminondam responsurum putabat, quod, quid diceret, non haberet. At ille in judicium venit; nihil eorum negavit, quæ adversarii crimini dabant, omnique, quæ collegæ dixerant, confessus est; neque

recusavit, quominus legis pœnam subiret; sed unum ab iis petivit, ut in periculo suo inscriberet: « Epaminondas a Thebanis morte multatus est, quod eos coegit a Leuctra superare Lacedæmonios, quos ante se imperatorem nemo Bœotiorum ausus fuit aspiciere in acie; quodque uno prælio non solum Thebas ab interitu retraxit, sed etiam universam Græciam in libertatem vindicavit, eoque res utrorumque perduxit, ut Thebani Spartam oppugnarent, Lacedæmonii satis haberent, si salvi esse possent; neque prius bellare destitit, quam Messene constituta, urbem eorum obsidione clausit. » Hæc quum dixisset, risus omnium cum hilaritate coortus est; neque quisquam judex ausus est de eo ferre suffragium. Sic a judicio capitis maxima discessit gloria.

IX. Hic extremo tempore imperator apud Mantineam, quum acie instructa audacius instaret hostes, cognitus a Lacedæmonijs, quod in unius perniciem ejus patrie sitam putabant salutem, universi in unum impetum fecerunt; neque prius abcesserunt, quam magna cæde facta, multisque occisis, fortissime ipsum Epaminondam pugnantem, sparo eminus percussum, concidere viderunt. Hujus casu aliquantum retardati sunt Bœotii: neque tamen prius pugna excesserunt, quam repugnantes profligarunt. At Epaminondas, quum animadverteret, mortiferum se vulnus accepisse, simulque, si ferrum, quod ex hastili in corpore remanserat, extraxisset, animam statim emisurum, usque eo retinuit, quoad renuntiatum est vicisse

le lui reprochait, disant que c'était mal servir les intérêts de la patrie que de ne pas laisser d'enfants. Or, le fils de Pélopidas était connu pour ses débauches. Épaminondas répondit : « Prenez garde de la servir encore plus mal en lui laissant un fils tel que le vôtre. D'ailleurs je ne mourrai point sans postérité; je laisse une fille qui me survivra, une fille immortelle, la bataille de Leuctres. » A l'époque où les exilés, sous la conduite de Pélopidas, s'emparèrent de Thèbes et chassèrent de la citadelle la garnison lacédémonienne, Épaminondas ne sortit point de chez lui tant que dura le massacre des citoyens, ne voulant ni défendre les séditieux ni les combattre, de peur de rougir ses mains du sang de ses compatriotes, ou de participer à une victoire qu'il regardait comme funeste. Mais il parut au premier rang lorsqu'il fallut combattre les Lacédémoniens à la Cadmée. J'aurai assez parlé de ses exploits et de sa vie quand j'aurai dit (ce que personne ne contestera), savoir, qu'avant la naissance et après la mort d'Épaminondas, Thèbes fut toujours soumise à la domination étrangère, et que, pendant le temps qu'il gouverna la république, elle fut à la tête de toute la Grèce : d'où l'on peut conclure qu'un homme comme lui valait plus à lui seul que toute une nation.

Bœotios. Id postquam audivit : « Satis inquit, vixi; invictus enim morior. » Tum ferro extracto, confestim exanimatus est.

X. Hic uxorem nunquam duxit. In quo quum reprehenderetur (quod liberos non relinqueret) a Pelopida, qui filium habebat infamem; maleque eum in eo patriæ consulere diceret : « Vide, inquit, ne tu pejus consulas, qui talem ex te natum relicturus sis. Neque vero stirps mihi potest deesse; namque ex me natam relinquo pugnam Leuctricam, quæ non modo mihi superstes, sed etiam immortalis sit necesse est. » Quo tempore, duce Pelopida, exsules Thebas occuparunt, et præsidium Lacedæmoniorum ex arce expulerunt, Epaminondas, quamdiu facta est cædes civium, domo se tenuit; quod neque malos defendere volebat, neque impugnare, ne manus suorum sanguine cruentaret : namque omnem civilem victoriam funestam putabat. Idem, postquam apud Cadmeam pugnari cum Lacedæmonii cepit, in primis stetit. Hujus de virtutibus vitæque satis erit dictum, si hoc unum adjunxero, quod nemo est inficias, Thebas et ante Epaminondam natum, et post ejus interitum, perpetuo alieno paruisse imperio; contra ea, quamdiu ille præfuerit reipublicæ, caput fuisse totius Græciæ : ex quo intelligi potest, unum hominem plus, quam civitatem fuisse.

PÉLOPIDAS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Exil de Pélopidas. — II. Son retour secret à Thèbes avec douze jeunes gens bannis comme lui. — III. Massacre des tyrans; il rend la liberté à sa patrie. — IV. Ses autres exploits lui sont communs avec Épaminondas. — V. Il périt dans un combat contre Alexandre de Phères.

I. Pélopidas est plus connu des historiens que du vulgaire. Je ne sais de quelle manière je dois raconter ses grandes actions. Je crains, si je m'y étends, de ne pas paraître écrire la vie d'un homme, mais l'histoire d'une époque; et si je me borne à indiquer les faits, de ne point donner une idée de ce grand homme aux lecteurs peu versés dans la littérature grecque. Je tâcherai d'éviter ces deux inconvénients, et de suppléer à l'ignorance du lecteur sans le fatiguer par des répétitions. Le Lacédémonien Phébidas, menant une armée à Olynthe, et passant par Thèbes, s'empara de la citadelle de la ville, qu'on nomme la Cadmée, excité par un petit nombre de Thébains qui, pour résister plus facilement à la faction contraire, favorisaient les Lacédémoniens. Ce général avait agi de sa propre autorité et sans l'ordre de son gouvernement. Il fut privé du commandement et condamné à une amende. Mais les Spartiates n'en gardèrent pas moins la citadelle, jugeant qu'il serait dangereux de laisser la liberté aux Thébains après les ressentiments éveillés par cette surprise.

PELOPIDAS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. In exsilium ejicitur. — II. Cum duodecim adolescentibus clam Thebas revertitur. — III. Interfectis tyrannis, libertatem patriæ restituit. — IV. Reliquæ ejus expeditiones communes cum Epaminonda. — V. In prælio adversus Alexandrum Phærum cadit.

I. Pelopidas, Thebanus, magis historicis quam vulgo notus. Cujus de virtutibus dubito quemadmodum exponam, quod vereor, ne, si res explicare incipiam, non vitam ejus enarrare, sed historiam videar scribere; si tantummodo summas attigero, ne rudibus litterarum græcarum minus lucide appareat, quantus fuerit ille vir. Itaque utrique rei occurram, quantum potero, et monebor quum satiati, tum ignorantia lectorum. Phæbidas Lacedæmonius, quum exercitum Olynthum duceret, iterque per Thebas faceret, arcem oppidi, quæ Cadmea nominatur, occupavit impulsu perpaucorum Thebanorum, qui, adversaria factioni quo facilius resisterent, Lacedæmonibus rebus studebant; idque suo privato, non publico scilicet consilio. Quo facto eum Lacedæmonii ab exercitu removerunt, pecuniaque mulctarunt. Neque eo magis arce Thebanis reddiderunt; quod, susceptis inimicitiis, satius ducebant eos obsideri, quam liberari. Nam post Peloponnesium bellum, Athenasque devictas, cum Thebanis sibi rem esse existimabant, et eos esse solos, qui adversus resistere audent. Hac mente amicis suis summas potes-

Depuis la guerre du Péloponnèse, ils regardaient les Thébains comme le seul peuple en état de leur résister. Ils firent donner à leurs partisans les plus hautes magistratures, et punir de mort ou envoyer en exil les chefs du parti contraire. De ce nombre était Pélopidas, dont j'écris la vie.

II. Presque tous ces bannis se retirèrent à Athènes, non pas pour y vivre dans l'inaction, mais pour profiter de la proximité, et saisir la première occasion qui se présenterait de délivrer leur patrie. Lorsque le moment leur parut arrivé, ils se concertèrent avec les amis qu'ils avaient dans la ville, et choisirent, pour accabler les tyrans et affranchir la république, un jour où les premiers magistrats avaient coutume de se réunir dans un festin. Il y a beaucoup d'exemples de grandes choses exécutées par un petit nombre d'hommes; mais on n'a jamais vu un pouvoir si bien établi, abattu par de si faibles moyens. Il n'y eut que douze jeunes gens qui se réunirent de tous ceux qui étaient exilés, et il n'y avait pas plus de cent conjurés pour s'exposer à de si grands périls. Il suffit de cette poignée d'hommes pour renverser la puissance des Lacédémoniens; car en faisant la guerre à leurs adversaires les conjurés attaquaient aussi les Lacédémoniens, qui dominaient alors sur toute la Grèce. Cette orgueilleuse puissance, ébranlée par ce coup, tomba bientôt à la bataille de Leuctres. Les douze exilés, ayant à leur tête Pélopidas, partirent d'Athènes pendant le jour, de manière à n'entrer dans Thèbes que le soir. Pour éloigner les soupçons pendant leur sortie, ils s'étaient vêtus en paysans, portaient des filets et avaient avec eux des chiens de chasse. Étant arrivés à l'heure convenue, ils se

rendirent à la maison de Charon, qui leur avait indiqué le jour et l'heure.

III. Au risque d'interrompre mon récit, je ne puis m'empêcher de faire une réflexion : c'est que la confiance poussée trop loin amène toujours de grands malheurs. Les magistrats furent avertis presque aussitôt de l'arrivée des douze exilés thébains; mais, dans l'ivresse du festin, ils ne s'inquiétèrent pas de cette nouvelle, et ne daignèrent même pas prendre des informations. Un autre incident fit voir jusqu'où allait leur aveuglement. On apportait d'Athènes, de la part de l'hierophante Archias, une lettre pour Archias, alors le premier magistrat de Thèbes. Cette lettre, qui l'instruisait du départ des conjurés et l'invitait à se tenir sur ses gardes, lui fut remise pendant qu'il était à table. Au lieu de la lire; il la mit sous son coussin sans la déca-cheter, en disant : « A demain les affaires sérieuses. Mais au milieu de la nuit tous les convives, assoupiés par le vin, furent tués par les exilés, qui, après cette exécution, se répandirent dans la ville, appelant le peuple aux armes et à la liberté. Pélopidas était à leur tête. On se réunit de toutes parts; les habitants des campagnes viennent se joindre à ceux de la ville. On attaque la citadelle et l'on en chasse la garnison lacédémonienne. C'est ainsi que Thèbes fut délivrée de l'état de siège où la tenaient ses ennemis. Ceux qui avaient provoqué l'occupation de la Cadmée furent mis à mort ou exilés.

IV. Comme nous l'avons dit plus haut, Épaminondas resta dans sa maison tant que dura la lutte entre les citoyens. Ainsi l'honneur d'avoir délivré Thèbes appartient tout entier à Pélopidas. Presque tous les autres exploits lui sont communs

tates dederant, alteriusque factionis principes partim interfecerant, alios in exsilium ejecerant : in quibus Pelopidas hic, de quo scribere exorsi sumus, pulsus patria carebat.

II. Hi omnes fere Athenas se contulerant, non quo sequerentur otium, sed ut, quemque ex proximo locum fors obtulisset, eo patriam recuperare niterentur. Itaque quum tempus est visum rei gerendam, communiter cum his, qui Thebis idem sentiebant, diem delegerunt, ad inimicos opprimendos civitatemque liberandam, eum, quo maximi magistratus simul consueverant epulari. Magnæ sæpe res non ita magnis copiis sunt gestæ; sed profecto nunquam ab tam tenui initio tantæ opes sunt profectæ. Nam duodecim adolescentuli coterunt ex his, qui exsilio erant mulctati, quum omnino non essent amplius centum, qui tanto se offerrent periculo. Qua paucitate percussa est Lacedæmoniorum potentia. Hi enim non magis adversariorum factioni, quam Spartanis eo tempore bellum intulerunt, qui principes erant totius Græciæ : quorum imperii majestas, neque ita multo post, Leuctrica pugna, ab hoc initio percussa, concidit. Illi igitur duodecim, quorum erat dux Pelopidas, quum Athenis interdum exissent, ut vesperascente cœlo Thebas possent pervenire, cum canibus venaticis exierunt, retia ferentes, vestitu agræsti, quo minore suspicione facerent

iter. Qui quum tempore ipso, quo studuerant, pervenisent, domum Charonis devenerunt, a quo et tempus et dies erat datus.

III. Hoc loco libet interponere, etsi sejunctum ab re proposita est, nimia fiducia quantæ calamitati solet esse. Nam magistratum Thebanorum statim ad aures pervenit, exsules in urbem devenisse. Id illi, vino epulisque dediti, usque eo despexerunt, ut ne quærere quidem de tanta re laborarint. Accessit etiam, quod magis aperiret eorum demerentiam : allata est enim epistola Athenis ab Archia hierophante, uni ex his, Archiæ, qui tum maximum magistratum Thebis obtinebat : in qua omnia de profectioe exsulum perscripta erant. Quæ quum jam accubanti in convivio esset data, sicut erat signata, sub pulvinum subjiciens : « In crastinum, inquit, differo res severas. » At illi omnes, quum jam nox processisset, vinolenti ab exulibus, duce Pelopida, sunt interfecti. Quibus rebus confectis, vulgo ad arma libertatemque vocato, non solum qui in urbe erant, sed etiam undique ex agris concurrerunt, presidium Lacedæmoniorum ex arce pepulerunt, patriam obsidione liberaverunt, auctores Cadmææ occupandæ partim occiderunt, partim in exsilium ejecerunt.

IV. Hoc tam turbido tempore, sicut supra docuimus, Epaminondas, quod cum civibus dimicatum est, domi quietus fuit. Itaque hæc liberandarum Thebarum propria

avec Épaminondas. A Leuctres, où celui-ci commandait en chef, il conduisait le bataillon sacré, qui le premier culbuta la phalange lacédémonienne. Il prit part à toutes les expéditions de ce grand capitaine. Au siège de Sparte, il commandait une aile de l'armée; il fut député chez les Perses pour hâter le rétablissement de Messène. C'était enfin l'un des deux plus grands citoyens de Thèbes; mais il n'en était que le second, et venait immédiatement après Épaminondas.

V. Il eut à lutter contre la mauvaise fortune. Nous avons vu qu'il fut d'abord exilé. Plus tard, il voulut soumettre la Thessalie aux Thébains, et se croyait suffisamment protégé par son titre d'ambassadeur, titre sacré aux yeux de toutes les nations, lorsqu'il fut arrêté avec Isménias, et mis en prison par Alexandre, tyran de Phères. Épaminondas le délivra en portant la guerre chez ce prince. Pélopidas ne put oublier l'outrage qu'il avait reçu. Il persuada à ses concitoyens de marcher au secours des Thessaliens et de les délivrer de leurs tyrans. Chargé de la conduite de cette guerre, il partit avec une armée, et n'hésita pas à en venir aux mains, dès qu'il aperçut l'ennemi. Ayant reconnu Alexandre dans la mêlée, emporté par la colère, il lança son cheval contre lui; mais il s'était trop éloigné des siens, et tomba percé de coups. C'était mourir au milieu de la victoire, car l'armée des tyrans avait déjà fléchi. Toutes les villes de la Thessalie reconnurent les services de Pélopidas, en lui décernant, quoique mort, des couronnes d'or et des statues d'airain. On donna aussi à ses enfants des domaines considérables.

laus est Pelopidæ: ceteræ fere omnes communes cum Epaminonda. Namque Leuctrica pugna, imperatore Epaminonda, hic fuit dux delectæ manus, quæ prima phalangem prostravit Laconum. Omnibus præterea periculis affuit; sicut, Spartam quum oppugnavit, alterum tenuit cornu; quoque Messena celerius restitueretur, legatus in Persas est profectus. Denique hæc fuit altera persona Thebis, sed tamen secunda, ita ut proxima esset Epaminondæ.

V. Conflictatus autem est cum adversa fortuna: nam et initio, sicut ostendimus, exsul patria caruit; et quum Thessaliam in potestatem Thebanorum cuperet redigere, legationisque jure satis tectum se arbitraretur, quod apud omnes gentes sanctum esse consuesset, a tyranno Alexandro Phæreo simul cum Ismenia comprehensus, in vincula conjectus est. Hunc Epaminondas recuperavit, bello persequens Alexandrum. Post id factum, nunquam is animo placari potuit in eum, a quo erat violatus. Itaque persuasit Thebanis, ut subsidio Thessaliæ proficiscerentur, tyrannosque ejus expellerent. Cujus belli quum ei summa esset data, eoque cum exercitu profectus esset, non dubitavit, simul ac conspexit hostem, confligere. In quo prælio, Alexandrum ut animadvertit, incensus ira, equum in eum concitavit, proculque digressus a suis, conjectu telorum confossus concidit. Atque hoc secunda victoria accidit: nam jam inclinæ erant tyrannorum copię. Quo facto, omnes Thessaliæ civitates interfectum Pelopidam coronis aureis, et staturis reneis, liberosque ejus multo agro donarunt.

AGÉSILAS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Agésilas dispute la royauté à son neveu. — II. Il observe religieusement la trêve conclue avec Tissapherne. — III. Il ravage la Phrygie, prend ses quartiers d'hiver à Éphèse, et y exerce ses troupes. Il trompe l'ennemi par une fausse marche; il est toujours vainqueur en Asie. — IV. Il est rappelé dans sa patrie; il défait les Béotiens et les épargne. — V. Vainqueur dans la guerre de Corinthe, il regrette le sang qu'elle a coûté à la Grèce. — VI. Il refuse d'aller à la bataille de Leuctres; stratagème unique par lequel il fait lever aux Thébains le siège de Sparte. — VII. Il aide sa patrie de l'argent qui lui appartient. — VIII. La difformité d'Agésilas et son extérieur commun le font mépriser des barbares. Il meurt dans le port de Ménélas.

I. Tous les historiens ont fait un grand éloge d'Agésilas, particulièrement Xénophon, son ami, disciple de Socrate. Il commença par disputer la royauté à Léotychide, son neveu. Par suite d'une ancienne coutume, les Spartiates étaient toujours gouvernés par deux rois, qui en avaient le titre plutôt que l'autorité. Ces deux rois appartenaient aux familles de Proclès et d'Eurysthènes, descendants d'Hercule, premiers rois de Sparte. L'une de ces deux familles ne pouvait être mise à la place de l'autre; chacune conservait ses droits à part. Le roi qui mourait était remplacé par le plus âgé de ses fils, et s'il ne laissait point d'enfants mâles, on choisissait le plus proche parent. Le roi Agis avait laissé, en mourant, un fils nommé Léotychide, qu'il n'avait pas reconnu de son vivant, mais qu'il avait avoué à ses derniers moments. Léotychide voulut soutenir ses droits

AGESILAUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Cum fratris filio de honore regni contendit Agésilaus. — II. Pactas cum Tissapherne inducias religiose servat. — III. Phrygiam depopulatur. Ephesi hiemat, et militem exercet. Alio it, alio se iturum simulat. Semper in Asia victor. — IV. Domum revocatur. Bœotios vincit, hucque parcit. — V. Bello circa Corinthum victor, miseratur eadem Græcorum. — VI. Ad pugnam Leuctricam ire recusat. Spartam a Thebanis oppugnatam singulari servat commento. — VII. Patriam sublevat pecunia. — VIII. Corpore deformis, apparatusque utens vulgari, contemnitur a barbaris. In portu Menelai moritur.

I. Agésilaus, Lacedæmonius, quum a ceteris scriptoribus, tum eximie a Xenophonte Socratico collaudatus est: eo enim usus est familiarissime. Hic primum de regno cum Leotychide, fratris filio, habuit contentionem. Mos est enim a majoribus Lacedæmonis traditus, ut duos haberent semper reges, nomine magis quam imperio, ex duabus familiis Proclis et Eurysthenis, qui principes ex progenie Herculis Spartiæ reges fuerunt. Harum ex altera in alterius familiæ locum fieri non licebat. Itaque utraque suum retinebat ordinem. Primum ratio habebatur, qui maximus natu esset ex liberis ejus, qui regnans decessisset. Sin is virilem sexum non reliquisset, tum deligebatur, qui

contre Agésilas, mais il ne réussit pas. Agésilas fut préféré, grâce à l'appui de Lysandre, dont nous avons déjà parlé, et qui était un homme remuant; jouissant alors d'une grande influence.

II. Dès qu'Agésilas fut en possession du gouvernement, il persuada aux Lacédémoniens d'envoyer une armée en Asie et de faire la guerre au roi de Perse, leur démontrant qu'ils avaient plus d'avantage à combattre en Asie qu'en Europe. Le bruit s'était répandu qu'Artaxerxès équipait une flotte et rassemblait une armée pour envahir la Grèce. Agésilas ayant été autorisé à agir, déploya tant d'activité, qu'il était en Asie avec son armée avant que les satrapes eussent connaissance de son départ. Aucun n'était préparé et en état de se défendre. A la nouvelle de son arrivée, Tissapherne, le premier des généraux persans, lui demanda une trêve, sous prétexte de travailler à un accommodement, mais en effet pour rassembler des troupes. Il obtint une suspension d'armes de trois mois. L'un et l'autre jurèrent de l'observer. Agésilas tint fidèlement sa promesse, mais Tissapherne n'employa ce temps qu'à se préparer à la guerre. Agésilas s'apercevait bien de cette perfidie; mais il ne voulut pas commencer les hostilités, disant qu'il acquerrait par là un grand avantage sur Tissapherne, qui, par son parjure, irritait les dieux et indisposait les hommes; tandis que lui, en gardant sa foi, augmentait la confiance de son armée, qui se verrait assurée de la protection des dieux, et se conciliait la faveur des hommes, toujours portés pour ceux qui remplissent fidèlement leurs promesses.

proximus esset propinquitate. Mortuus erat Agis rex, frater Agesilai; filium reliquerat Leotychildem, quem ille natum non agnorat, eumdem moriens suum esse dixerat. Is de honore regni cum Agesilao, suo patruo, contendit; neque id, quod petivit, consecutus est. Nam Lysandro suffragante, homine, ut ostendimus supra, factioso, et his temporibus potente, Agesilaus antelatus est.

II. Hic, simul atque imperii potitus est, persuasit Lacædæmoniis, ut exercitum emitterent in Asiam, bellumque regi facerent, docens satius esse in Asia, quam in Europa dimicare. Namque fama exierat Artaxerxem comparare classes, pedestresque exercitus, quos in Græciam mitteret. Data potestate, tanta celeritate usus est, ut prius in Asiam cum copiis pervenerit, quam regii satrapæ eum scirent profectum. Quo factum est, ut omnes imparatos imprudentesque offenderet. Id ut cognovit Tissaphernes, qui summum imperium tum inter præfectos habebat regios, inducias a Lacone petivit, simulans se dare operam, ut Lacædæmoniis cum rege conveniret; re autem vera, ad copias comparandas: easque impetravit trimestres. Juravit autem uterque, se sine dolo inducias conservaturum; in qua pactione summa fide mansit Agesilaus: contra ea Tissaphernes nihil aliud, quam bellum comparavit. Id etsi sentiebat Laco, tamen jusjurandum servabat, multumque in eo se consequi dicebat, quod Tissaphernes perjurio suo et homines suis rebus abalienaret, et deos sibi iratos redderet; se autem, servata religione, confirmare exercitum, quum animadverteret deorum numen facere

COENÉLIUS MÉROS.

III. Cependant la trêve étant expirée, Tissapherne, qui avait la plus grande partie de ses possessions dans la Carie, considérée alors comme la plus riche province de l'Asie, y concentra toutes ses forces, ne doutant point que l'ennemi ne débutât par l'envahir. Mais Agésilas marcha d'abord sur la Phrygie et la dévasta, avant que Tissapherne eût fait un mouvement. Après quoi il ramena ses soldats, chargés de butin, à Éphèse, pour passer l'hiver. Il y établit des ateliers d'armes et s'occupa activement de ses préparatifs de guerre; et, pour que les soins de l'armement et de l'équipage fussent un objet d'émulation pour le soldat, il institua des prix pour ceux qui se distingueraient dans cette partie du service. Il fit la même chose pour tous les genres d'exercices, accordant de grandes récompenses aux plus habiles. Il parvint ainsi à se créer une armée brillante et exercée. Lorsqu'il crut le moment venu de faire sortir ses troupes de leurs quartiers, il comprit que s'il annonçait de quel côté il voulait se diriger, l'ennemi ne le croirait pas, et lui soupçonnant d'autres projets, porterait ses forces sur d'autres points. C'est ce qui arriva. Il avait dit qu'il irait à Sardes, mais Tissapherne crut devoir protéger la Carie; puis se voyant trompé et vaincu en habileté, il courut au secours des siens: il était trop tard. Lorsqu'il arriva, Agésilas avait déjà forcé plusieurs places et enlevé un grand butin. Reconnaissant la supériorité de la cavalerie ennemie, il ne s'exposa jamais en rase campagne, et n'en vint aux mains que dans les lieux où l'infanterie avait l'avantage; ce qui lui donna la

secum; hominesque sibi conciliari amiciores, quod his studere consuessent, quos conservare fidem viderent.

III. Postquam induciarum præterit dies, barbarus, non dubitans, quod ipsius erant plurima domicilia in Caria, et ea regio his temporibus multo putabatur locupletissima, eo potissimum hostes impetum facturos, omnes suas copias eo contraxerat. At Agesilaus in Phrygiam se convertit, eamque prius depopulatus est, quam Tissaphernes usquam se moveret. Magna præda militibus locupletatis, Ephesum hiematum exercitum reduxit; atque ibi, officinis armorum institutis, magna industria bellum apparavit; et, quo studiosius armarentur, insigniusque ornarentur, præmia proposuit, quibus donarentur, quorum egregia in ea re fuisset industria. Fecit idem in exercitationum generibus, ut, qui ceteris præstitissent, eos magnis afficeret muneribus. His igitur rebus effectit, ut et ornatissimum et exercitatissimum haberet exercitum. Huic quum tempus esset visum, copias extrahere ex hibernaculis, vidit, si, quo esset iter facturus, palam pronuntiasset, hostes non credituros, aliasque regiones præsidii occupaturos, nec dubituros aliud esse facturum, ac pronuntiasset. Itaque, quum ille Sardis iturum se dixisset, Tissaphernes eandem Cariam defendendam putavit. In quo quum eum opinio fefellerit, victumque se vidisset consilio, sero suis præsidio profectus est: nam quum illo venisset, jam Agesilaus, multis locis expugnatis, magna erat præda potitus. Laco autem, quum videret hostes equitatu superare, nunquam in campo sui fecit potestatem, et

victoire dans toutes les rencontres, quoique ses ennemis fussent beaucoup plus nombreux. Enfin il se conduisit avec tant d'habileté en Asie, qu'il en fut généralement regardé comme le vainqueur.

IV. Il allait pénétrer en Perse, et attaquer le roi lui-même, lorsque les éphores lui envoyèrent un courrier pour lui annoncer que Thèbes et Athènes avaient déclaré la guerre aux Lacédémoniens. On lui ordonna de revenir sur-le-champ. C'est ici qu'on doit admirer sa vertu comme citoyen, après avoir admiré ses talents comme général. Chef d'une armée victorieuse, à la veille de conquérir le royaume de Perse, et loin des magistrats qui lui commandaient de revenir, il obéit comme un simple particulier dans l'assemblée du peuple à Lacédémone. Plût aux dieux que nos généraux eussent suivi cet exemple ! Mais je reviens à mon récit. Agésilas préféra l'estime de ses concitoyens à un puissant empire, et trouva qu'il était plus glorieux de se soumettre aux lois de sa patrie que de conquérir l'Asie. Il fit repasser l'Hellespont à ses troupes, et marcha si rapidement, qu'il fit en un mois le chemin que Xerxès n'avait fait qu'en un an. Comme il approchait du Péloponnèse, les Athéniens et les Béotiens essayèrent de l'arrêter à Coronée : il les défit dans la célèbre bataille de ce nom. Voici le trait qui honora le plus sa victoire. La plupart des fuyards s'étaient réfugiés dans un temple de Minerve : on vint lui demander ce qu'il voulait qu'on en fit. Quoiqu'il eût reçu plusieurs blessures dans le combat, et qu'il parût fort irrité contre les ennemis, il sacrifia son ressentiment à la religion, et défendit de les maltraiter. Ce ne fut pas seulement dans la Grèce qu'il fit res-

pecter les temples des dieux, il protégeait aussi les autels et les idoles chez les barbares. Il disait souvent qu'il s'étonnait qu'on ne mit pas au nombre des sacrilèges quiconque n'épargnait pas celui qui l'invoquait au nom des dieux, et qu'on ne punit pas les atteintes portées à la religion aussi rigoureusement que la spoliation des temples.

V. Après la bataille de Coronée, la guerre se concentra autour de Corinthe; c'est pour cela qu'on la nomma la guerre de Corinthe. Agésilas attaqua les ennemis et leur tua dix mille hommes dans un seul combat, ce qui les affaiblit considérablement. Loin de s'enorgueillir de sa victoire, Agésilas gémit sur la perte de tant de soldats enlevés à la Grèce par la faute de ses adversaires. « Sans notre aveuglement, disait-il, ces dix mille hommes auraient pu nous venger des Perses. » Ayant forcé l'ennemi de se renfermer dans ses murailles, on le pressait d'assiéger la ville. Il s'y refusa, en disant « que ce serait une action indigne de lui; que sa mission était de ramener à leur devoir ceux qui s'en étaient écartés, et non pas d'empporter d'assaut les villes les plus illustres de la Grèce. Anéantir ceux qui nous ont aidés à combattre les barbares, ajoutait-il, c'est nous détruire nous-mêmes sous les yeux de nos ennemis, qui, paisibles spectateurs de la lutte, viendront ensuite nous anéantir à notre tour. »

VI. La journée de Leuctres, si fatale aux Lacédémoniens, vint mettre un terme à leurs prospérités. Agésilas n'assistait point à la bataille, quoique ses amis l'en eussent pressé; il semblait qu'il devinât l'issue de la guerre : mais il se mon-

his locis manum conseruit, quibus plus pedestres copiae valent. Populit ergo, quotiescunque congressus est, multo majores adversariorum copias, et sic in Asia versatus est, ut omnium opinione victor duceretur.

IV. Hic quum jam animo meditaretur proficisci in Persas, et ipsum regem adoriri, nuntius ei domo venit ephorum jussu, bellum Athenienses et Bœotios indixisse Lacedæmoniis; quare venire ne dubitaret. In hoc non minus ejus pietas suspicienda est, quam virtus bellica: qui, quum victori præesset exercitui, maximamque haberet fiduciam regni Persarum potiundi, tanta modestia dicto audiens fuit jussis absentium magistratum, ut si privatus in comitio esset Spartæ. Cujus exemplum utinam imperatores nostri sequi voluissent! Sed illuc redeamus. Agesilaus opulentissimo regno præposuit bonam existimationem, multoque gloriosius duxit, si institutis patriæ paruisset, quam si bello superasset Asiam. Hac igitur mente Hellespontum copias trajecit, tantaque usus est celeritate, ut, quod iter Xerxes anno vertente confecerat, hic transierit triginta diebus. Quum jam haud ita longe abesset a Peloponneso, obsistere ei conati sunt Athenienses et Bœotii, ceterique eorum socii, apud Coroneam: quos omnes gravi prælio vicit. Hujus victoriae vel maxima fuit laus, quod, quum plerique ex fuga se in templum Minervæ conjecissent, quaerereturque ab eo, quid his fieri vellet, etiam aliquot vulnera acceperat eo prælio, et

iratus videbatur omnibus, qui adversus arma tolerant, tamen antetulit iræ religionem, et eos vetuit violari. Neque vero hoc solum in Græcia fecit, ut templa decorum sancta haberet; sed etiam apud barbaros summa religio omnia simulacra arasque conservavit. Itaque prædicabat mirari se, non sacrilegorum numero haberi qui supplicibus eorum nocuissent, aut non gravioribus poenis affici, qui religionem minuerent, quam qui fana spoliarent.

V. Post prælium, collatum est omne bellum circa Corinthum, ideoque Corinthium est appellatum. Hic quum una pugna decem millia hostium, Agesilao duce, occidissent, eoque facto opes adversariorum debilitatae viderentur, tantum abfuit ab insolentia gloriæ, ut commiseratus sit fortunam Græciæ, quod tam multi a se victi vitio adversariorum concidissent: namque illa multitudinem, si sana mens esset Græciæ, supplicium Persas dare potuisse. Idem quum adversarios intra moenia compulisset, et, ut Corinthum oppugnaret, multi hortarentur, negavit id sibi virtuti convenire; se enim eum esse dixit, qui ad officium peccantes redire cogeret, non qui urbes nobilissimas expugnaret Græciæ. « Nam si, inquit, eos extinguere voverimus, qui nobiscum adversus barbaros steterant, nosmetipsi nos expugnaverimus, illis quiescentibus: quo facto, sine negotio, quum voverint, nos opprimant. »

VI. Interim accidit illa calamitas apud Leuctra Lacedæmoniis: quo ne proficisceretur, quam a plerisque ad

tra si grand capitaine lorsque Épaminondas vint assiéger Sparte, qui était sans murailles, qu'il fut évident pour tout le monde que sans lui Sparte eût cessé d'exister. Dans ce moment si critique, sa présence d'esprit sauva l'État. Quelques jeunes gens, effrayés de l'approche des ennemis, voulurent passer aux Thébains, et s'emparèrent d'une hauteur située près la ville. Agésilas, sentant combien il serait dangereux qu'on s'aperçût de cette désertion, se rendit sur la hauteur avec ses troupes, et feignit de croire que ces jeunes gens avaient agi dans de bonnes intentions. Il les loua d'être venus se poster dans cette position, qui était excellente, disant qu'il avait déjà songé à le faire. Par ces louanges qu'ils ne méritaient pas, il regagna ces jeunes gens et les ramena au sentiment de leur devoir. Il leur adjoignit une partie de ses compagnons, et laissa le poste en sûreté. Les transfuges se voyant réunis à un grand nombre de gens qui n'avaient pas pris part à leur complot, n'osèrent rien entreprendre; ce qu'ils firent d'autant plus volontiers qu'ils croyaient que leur projet n'était pas connu.

VII. Lacédémone ne put jamais se relever du coup que lui avait porté la bataille de Leuctres, ni recouvrer son ancienne domination. Agésilas chercha toujours à lui faire oublier ce malheur par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Comme on manquait surtout d'argent, il aida les satrapes qui se révoltaient contre le roi de Perse, et versa au trésor public toutes les sommes qu'il reçut à titre de présents : et ce qu'on doit le plus

admirer en lui, c'est qu'il ne garda jamais rien des dons magnifiques que lui faisaient les rois, les dynastes et les villes, ayant toujours conservé la simplicité lacédémonienne dans sa toilette et dans ses vêtements. Il se contentait de la maison qu'avait habitée Eurysthènes, le premier de ses ancêtres. On ne voyait, en entrant dans cette maison, aucune trace de dérèglement ou de luxe; tout y annonçait le travail et la frugalité; elle ne différait en rien, pour l'ameublement, de la demeure du plus simple particulier.

VIII. La nature, qui avait si bien traité Agésilas du côté de l'âme, ne l'avait pas favorisé du côté du corps. Il était petit et boiteux, ce qui le faisait mépriser de ceux qui ne voyaient que l'extérieur; mais ceux qui connaissaient son mérite ne pouvaient assez l'admirer. Il eut une preuve de ce mépris qu'on attachait à la difformité du corps, lorsqu'il alla en Égypte au secours de Tachos. Il avait alors quatre-vingts ans. En débarquant, il se coucha sur le rivage avec ses soldats, n'ayant pour tapis que de la paille, et pour couverture qu'une peau de bête. Ses soldats étaient autour de lui, revêtus d'habits si grossiers et si usés, que leur extérieur, loin de faire soupçonner qu'un roi fût parmi eux, n'annonçait que l'indigence. A la nouvelle de son arrivée, Tachos lui envoya des présents. Les officiers du prince, demandant Agésilas, ne pouvaient pas croire que ce fût un de ceux qui étaient assis sur le rivage. Ils lui offrirent les présents qu'ils avaient apportés, mais il n'accepta que des quartiers de veaux et d'autres provisions du même genre, dont il avait besoin pour le mo-

exendum premeretur, ut si de exitu divinaret, exire noluit. Idem, quum Epaminondas Spartam oppugnaret, essetque sine muris oppidum, talem se imperatorem præbuit, ut eo tempore omnibus apparuerit, nisi ille fuisset, Spartam futuram non fuisset. In quo quidem discrimine celeritas ejus consilii saluti fuit universis. Nam quum quidam adolescentuli, hostium adventu perterriti, ad Thebanos transfuges eissent, et locum extra urbem editum cepissent, Agésilas, qui perniciosissimum fore videret, si animadversum esset, quemquam ad hostes transfugere comari, cum suis eo venit, atque, ut si bono animo fecissent, laudavit consilium eorum, quod eum locum occupassent, et se id quoque fieri debere animadvertisse. Sic adolescentulos simulata laudatione recuperavit, et, adjuvantis de suis comitibus, locum tutum reliquit: namque III, aucto numero eorum, qui expertes erant consilii, commovere se non sunt ausi, eoque libentius, quod latere arbitrabantur, quæ cogitarant.

VII. Sine dubio post Leuctricam pugnam Lacédæmonii se nunquam refecerunt, neque pristinum imperium recuperarunt: quum interim Agésilas non destitit, quibuscumque rebus posset, patriam juvare. Nam quum præcipue Lacédæmonii indigerent pecunia, ille omnibus, qui a rege defecerant, præsidio fuit: a quibus magna donatus pecunia, patriam sublevavit. Atque in hoc illud in primis fuit admirabile, quum maxima munera ei a regibus, et dynastiis, civitatibusque conferrentur, nihil unquam in domum suam contulit, nihil de victu, nihil de vestitu

Laconum mutavit. Domo eadem fuit contentus, qua Eurysthenes, progenitor majorum suorum, fuerat usus: quam qui intrarat, nullum sigum libidinis, nullum luxuriæ videre poterat; contra ea, plurima patientiæ atque abstinentiæ. Sic enim erat instructa, ut nulla in re differret a cujusvis inopis atque privati.

VIII. Atque hic tantus vir, ut naturam faultricem habuerat in tribuendis animi virtutibus, sic maleficam nactus est in corpore fingendo: nam et statura fuit humili, et corpore exiguo, et claudus altero pede. Quæ res etiam nonnullam afferebat deformitatem: atque ignoti faciem ejus quum intuerentur, contemnebant; qui autem virtutes noverant, non poterant admirari satis. Quod ei usu venit, quum annorum octoginta subsidio Tachos in Ægyptum isset, et in acta cum suis accubisset, sine ullo tecto, stratumque haberet tale, ut terra tecta esset stramentis, neque huc amplius quam pellis esset injecta, eodemque comites omnes accubissent, vestitu humili atque obsoleto, ut eorum ornatus non modo in his regem neminem significaret, sed hominis non beatissimi suspicionem præberet. Hujus de adventu fama quum ad regis esset perlata, celeriter munera eo cujusque generis sunt allata. His quærentibus Agésilaum vix fides facta est, unum esse ex his, qui tum accubabant. Qui quum regis verbis, quæ atulerant, dedissent, ille, præter vitulina, et hujusmodi genera obsonii, quæ præsens tempus desiderabat, nihil accepit; unguenta, coronas, secundamque mensam servis dispersit; cetera referri jussit. Quo facto eum barbari ma-

ment. Il distribua aux esclaves les parfums, les equorrones et les mets du second service, et fit remporter le reste; ce qui augmenta le mépris des barbares, en leur faisant croire qu'il n'avait choisi les choses grossières que parce qu'il ignorait le prix des choses précieuses. Comme il revenait d'Égypte ayant reçu du roi Nectanèbe deux cents vingt talents pour en faire présent à sa république, il aborda au port de Ménélas, entre Cyrène et l'Égypte, y tomba malade et mourut. Ses amis, pour pouvoir transporter plus facilement son corps, l'enduisirent de cire, faite de miel, et le rapportèrent à Sparte en cet état.

EUMÈNE.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Eumène, d'abord secrétaire de Philippe et d'Alexandre, devient commandant de cavalerie. — II. On lui donne le gouvernement de la Cappadoce; il gagne l'affection de Perdiccas et lui est fidèle. — III. Perdiccas l'oppose à ses ennemis d'Europe. — IV. Il est vainqueur de Néoptolème dans un combat singulier; il fait à Cratère des obsèques magnifiques. — V. Il est condamné à mort en son absence. Assiégé dans le fort de Nora, il échappe avec les siens par stratagème. — VI. Il prend le parti d'Olympias et des enfants d'Alexandre. — VII. Il se prépare à faire la guerre à Antigone au nom d'Alexandre. — VIII. Il défait Antigone: l'indiscipline des vétérans l'empêche de poursuivre ses succès. — IX. Ruse qu'il emploie pour arrêter la marche rapide d'Antigone. — X. Il est trahi par les siens. Vainqueur, il devient prisonnier du vaincu. — XI. Dans son impatience, il demande la mort. — XII. Épuisé par la faim,

il est étranglé par ses gardes. — XIII. Après la mort d'Eumène, les lieutenants d'Alexandre prennent le titre de rois. On lui fait d'honorables funérailles.

I. Eumène était de Cardie. Je ne dirai pas qu'il eût été plus grand si sa fortune eût égalé son mérite; car ce n'est pas la fortune qui fait les grands hommes, c'est la vertu. Mais il eût été plus illustre et plus honoré. Jeté par le sort en Macédoine, au temps des prospérités de ce royaume, son titre d'étranger lui fut très-nuisible. Il ne lui manqua que d'être né d'une famille distinguée dans la Macédoine. Il est vrai qu'il était d'une des premières familles de son pays; mais les Macédoniens n'en voyaient pas moins avec envie les distinctions dont il était l'objet. Ils le souffraient néanmoins, parce qu'il les surpassait tous en activité, en vigilance, en fermeté, en adresse et en vivacité d'esprit. Très-jeune encore, il s'acquit la faveur de Philippe, fils d'Amyntas, et devint son plus intime confident. Il se faisait déjà remarquer par ses grandes qualités. Philippe en fit son secrétaire particulier, place beaucoup plus honorable chez les Grecs que chez les Romains. Nous regardons ceux qui exercent ces fonctions comme des mercenaires, et ce n'est pas autre chose; mais en Grèce, où les secrétaires prennent part à toutes les résolutions de leur maître, on ne confie cet emploi qu'à des hommes bien nés, d'un talent reconnu et d'une discrétion à toute épreuve. Eumène resta pendant sept ans auprès de Philippe en cette qualité; et après le meurtre de Philippe, Alexandre le continua pendant treize ans dans la même charge. Sur la fin,

gis etiam contempserunt, quod eum ignorantia bonarum rerum illa potissimum sumpsisse arbitrabantur. Hic quum ex Ægypto revertetur, donatus a rege Nectananebe ducentis viginti talentis, quæ ille muneri populo suo daret, venissetque in portum, qui Menelai vocatur, jacens inter Cyrenas et Ægyptum, in morbum implicitus decessit. Ibi eum amici, quo Spartam facilius perferre possent, quod mel non habebant, cera circumfuderunt, atque ita domum retulerunt.

EUMENES.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Eumenes primum Philippi et Alexandri scriba, postea prefectus equitum. — II. Cappadociam sortitur provinciam. Carus Perdicæ est et fidus. — III. A Perdicca opponitur Europæis adversariis. — IV. Vincit Neoptolemum singulari pugna. Craterum amplo funere effert. — V. Absens captis damnatur. Obsessus in castello Nora, callide se suosque liberat. — VI. Olympiadi consultit ac liberis Alexandri. — VII. Bellum adversus Antigonum parat nomine Alexandri. — VIII. Antigoni victor, veteranorum licentia impeditur. — IX. Consilio callido Antigoni refrenat impetum. — X. A suis proditur. Victor victo in custodiam

traditur. — XI. Impatiens supplicium postulat. — XII. Fame fatigatus, jugulatur a custodibus. — XIII. Extincto Eumene, præfecti nomen regis usurpant. Honestum ejus funus.

I. Eumenes, Cardianus. Hujus si virtuti par data esset fortuna, non ille quidem major, sed multo illustrior, atque etiam honoratior; quod magnos homines virtute metimur, non fortuna. Nam quum ætas ejus incidisset in ea tempora, quibus Macedones florerent; multum ei detraxit inter hos viventium, quod alienæ erat civitatis; neque aliud huic defuit, quam generosa stirps. Etsi ille domestico summo genere erat, tamen Macedones eum sibi aliquando anteponi indigne ferebant, neque tamen non patiebantur: vincebat enim omnes cura, vigilantia, patientia, calliditate, et celeritate ingenii. Hic peradolescens ad amicitiam accessit Philippi, Amyntæ filii, brevique tempore in intimam pervenit familiaritatem. Fulgebat enim jam in adolescentulo indoles virtutis. Itaque eum habuit ad manum scribæ loco; quod multo apud Graios honorificentius est, quam apud Romanos. Nam apud nos re vera, sicut sunt, mercenarii scribæ existimantur: at apud illos contrario nemo ad id officium admittitur, nisi honesto loco, et fide et industria cognita, quod necesse est, omnium consiliorum eum esse participem. Hunc locum tenuit amicitia apud Philippum annos septem. Illo interfecto, eodem gradu fuit apud Alexandrum annos tredecim. Novissimo tempore præfuit etiam alteri equitum

Il eut le commandement d'un corps de cavaliers qu'on appelait les gardes du Prince. Au reste, il eut toujours place dans le conseil de ces deux rois et prit part à toutes leurs affaires.

II. Alexandre étant mort à Babylone, ses amis se partagèrent ses États. Avant de mourir, il avait remis son anneau à Perdicas. On en conclut qu'il voulait lui confier l'administration de ses États jusqu'à la majorité de ses enfants. En effet, Cratère et Antipater, dont les titres semblaient l'emporter, étaient absents; et celui que le roi avait le plus aimé, Éphestion, était mort. Perdicas fut donc revêtu de l'autorité suprême. On donna la Cappadoce à Eumène, ou plutôt on la lui destina, car cette province était occupée par l'ennemi. Perdicas, qui appréciait le mérite et la probité d'Eumène, ne négligea rien pour le mettre dans ses intérêts, persuadé qu'il lui serait fort utile dans les entreprises qu'il méditait, s'il parvenait à se l'attacher. Or, ce qu'il méditait, c'était de s'emparer de toutes les provinces qui composaient l'empire d'Alexandre, et de n'en faire qu'un seul royaume, ambition ordinaire dans les grands États. Au reste, il n'était pas le seul qui eût formé ce projet : tous les amis d'Alexandre en avaient fait autant. Léonnatus le premier avait résolu de surprendre la Macédoine. Il fit de grandes promesses à Eumène pour l'attirer dans son parti et le détacher de Perdicas; mais ne pouvant le séduire, il voulut le faire assassiner; et il l'aurait fait si Eumène ne se fût échappé du camp pendant la nuit.

III. Ce fut le commencement de ces guerres terribles qui s'allumèrent après la mort d'Alexandre. Tous ses généraux se coalisèrent pour ac-

cabler Perdicas. Eumène ne se dissimulait pas l'infériorité de son allié, obligé de lutter seul contre tous, toutefois il ne l'abandonna pas, et songea moins à sa sûreté qu'à ses engagements. Perdicas lui avait donné le gouvernement de cette partie de l'Asie qui est située entre le mont Taurus et l'Hellespont, et l'avait opposé seul à tous ses ennemis d'Europe. Pour lui, il était allé attaquer l'Égypte, et la disputer à Ptolémée. Eumène n'avait que très-peu de troupes, et de mauvaises troupes. C'étaient des soldats enrôlés depuis peu, et qui n'avaient pas l'habitude de la guerre; c'est avec cela qu'il allait être obligé de combattre contre Antipater et Cratère, dont on annonçait l'arrivée. Ces deux capitaines, renommés par leur valeur et leur expérience, avaient passé l'Hellespont à la tête d'une nombreuse armée macédonienne. Les Macédoniens, comme on le sait, avaient alors la réputation que les nôtres ont aujourd'hui; car les plus puissants sont toujours regardés comme les plus braves. Eumène sentit que ses soldats ne voudraient jamais marcher, s'ils apprenaient à quels ennemis on allait les opposer. Il prit le parti de les conduire par des chemins détournés, où ils ne pouvaient être instruits de la vérité, leur disant qu'il marchait contre les barbares. Il suivit ce plan jusqu'à la fin; et les deux armées furent en présence et le combat engagé, avant que les siens sussent à quelles troupes ils avaient affaire. Il avait fait en sorte d'arriver le premier pour choisir ses positions et pouvoir tirer parti de sa cavalerie, qui était la plus forte, tandis que son infanterie était faible.

IV. Le combat fut terrible et dura une grande

alæ, quæ hæterice appellabatur. Utrique autem in consilio semper affuit, et omnium rerum habitus est particeps.

II. Alexandro Babylone mortuo, quum regna singulis familiaribus dispertirentur, et summa rerum tradita esset tuenda eidem, cui Alexander moriens annulum suum dederat, Perdicas, ex quo omnes conjecerant, eum regnum ei commendasse, quoad liberi ejus in tutelam suam pervenissent (aberant enim Craterus et Antipater, qui antecedere hunc videbantur; mortuus erat Hephestio, quem unum Alexander, quod facile intelligi posset, plurimi fecerat), hoc tempore data est Eumeni Cappadocia, sive potius dicta: nam tum in hostium erat potestate. Hunc sibi Perdicas adjunxerat magno studio, quod in homine fidem et industriam magnam videbat, non dubitans, si eum pellexisset, magno usui fore sibi in his rebus, quas apparabat. Cogitabat enim, quod fere omnes in magnis imperiis concupiscant, omnium partes corrumpere atque complecti. Neque vero hoc ille solus fecit; sed ceteri quoque omnes, qui Alexandri fuerant amici. Primus Leonnatus Macedoniam præoccupare destinaverat. Is multis magnis pollicitationibus persuadere Eumeni studuit, ut Perdiccam desereret, ac secum faceret societatem. Quum perducere eum non posset, interficere conatus est; et fecisset, nisi ille clam noctu ex præsidii ejus effugisset.

III. Interim conflata sunt illa bella, quæ ad interneconem

post Alexandri mortem gesta sunt, omnesque concurrerunt ad Perdiccam opprimendum. Quem etsi infirmum videbat, quod unus omnibus resistere cogebatur, tamen amicum non deseruit, neque salutis, quam fidei, fuit cupidior. Præfecerat eum Perdicas ei parti Asiæ, quæ inter Taurum montem jacet atque Hellespontum, et illum unum opposuerat Europæis adversariis: ipse Ægyptum oppugnatum adversus Ptolemæum erat profectus. Eumenes, quum neque magnas copias, neque firmas haberet, quod in exercitibus, et non multo ante erant contractæ, adventare autem dicerentur, Hellespontumque transisse Antipater et Craterus magno cum exercitu Macedonum, viri quum claritate, et tuta usu belli præstantes (Macedones vero milites ea tunc erant fama, qua nunc Romani feruntur: etenim semper habitus sunt fortissimi, qui summam imperii potirentur), Eumenes intelligebat, si copiæ suæ cognoscerent, adversus quos ducerentur, non modo non ituras, sed simul cum nuntio dilapsuras. Itaque hoc ejus fuit prudentissimum consilium, ut deviis itineribus milites duceret, in quibus vera audire non possent, et his persuaderet, se contra quosdam barbaros proficisci. Itaque tenuit hoc propositum, et prius in aciem exercitum eduxit, præliumque commisit, quam milites sui scirent, cum quibus arma conferrent. Effecit etiam illud locorum præoccupatione, ut equitatus potius dimicaret, quo plus valebat, quam peditatu, quo erat deterior.

partie du jour. Les Macédoniens y perdirent Cratère, leur général, et Néoptolème qui commandait en second. Eumène lutta corps à corps avec ce dernier. Ils se saisirent l'un l'autre, et tombèrent de leurs chevaux sans lâcher prise; et à leur acharnement on put, juger de la haine qui les animait dans ce combat où leur âme semblait avoir plus de part que leur corps. Quoique percé de plusieurs coups, Eumène ne quitta pas le champ de bataille; il n'en pressa que plus vivement l'ennemi. L'infanterie macédonienne voyant son général tué, la cavalerie dispersée, un grand nombre d'officiers de marque faits prisonniers, et se voyant elle-même engagée dans un défilé d'où elle ne pourrait sortir que par la volonté d'Eumène, demanda la paix et l'obtint. Mais elle viola sa parole, et rejoignit Antipater dès qu'elle le put. Cratère respirait encore lorsqu'on l'enleva du champ de bataille. Eumène tenta de le sauver, mais inutilement. Il voulut du moins satisfaire à ce qu'exigeait le rang de cet illustre capitaine, et le souvenir de leur amitié du temps d'Alexandre. Il lui fit faire de magnifiques obsèques, et renvoya ses cendres en Macédoine à sa femme et à ses enfants.

V. Tandis que ces choses se passaient sur l'Hellespont, Perdicas est tué près du Nil par Séleucus et Antigone, et l'autorité suprême passe à Antipater. Tous ceux qui avaient suivi le parti opposé sont condamnés à mort par le suffrage de l'armée. Eumène était du nombre : il ne se laissa pas accabler par ce coup, et continua la guerre; mais la faiblesse de ses ressources, sans abatre

son courage, diminuait sa confiance. Poursuivi par Antigone, qui était à la tête d'une nombreuse armée, il le harcelait sur la route et lui faisait éprouver des pertes, ayant soin de n'en venir aux mains que dans des lieux où une petite armée pouvait tenir tête à une grande. Il finit cependant par être enveloppé; mais il échappa, après avoir perdu beaucoup de monde, et se réfugia dans le château de Nora en Phrygie.

Il y fut bientôt assiégé. Craignant qu'un trop long séjour ne ruinât sa cavalerie, qui ne manœuvrait pas faute d'espace, il trouva un moyen ingénieux d'échauffer les chevaux et de les exercer, pour qu'ils ne perdissent pas leur souplesse et prissent volontiers leur nourriture. On les sanglait sous le poitrail, en les tenant assez haut pour que les pieds de devant touchassent à peine la terre; puis on les forçait à coups de fouet à sauter et se cabrer, ce qui les mettait en sueur comme s'ils eussent couru dans la campagne. Aussi fut-on surpris de les voir sortir, après un siège de plusieurs mois, aussi brillants et aussi vigoureux que si on les eût tenus dans les meilleurs pâturages. Pendant ce blocus, Eumène incendia et détruisit, toutes les fois qu'il le voulut, les travaux et les machines d'Antigone. Comme il n'aurait pu vivre en campagne, il resta tout l'hiver dans sa position. Mais au printemps, n'ayant aucun secours à espérer, il feignit de vouloir se rendre. Tandis qu'on négociait, il donna le change aux officiers d'Antigone et s'échappa avec les siens, sans avoir éprouvé de perte.

VI. La mère d'Alexandre, Olympias, qui habi-

IV. Quorum acerrimo concursu quum magnam partem diei esset pugnatum, cadit Craterus dux, et Neoptolemus, qui secundum locum imperii tenebat: cum hoc concurreret ipse Eumenes. Qui quum inter se complexi in terram ex equis decidissent, ut facile intelligi posset, inimica mente contendisse, animoque magis etiam pugnasse, quam corpore, non prius distracti sunt, quam alterum anima reliquerit. Ab hoc aliquot plagis Eumenes vulneratur, neque eo magis ex prælio excessit, sed acrius hostibus insilit. Hic equitibus profligatis, interfecto duce Cratero, multis præterea et maxime nobilibus captis, pedester exercitus, quod in ea loca erat deductus, ut invito Eumene elabi non posset, pacem ab eo petiit: quam quum impetrasset, in fide non mansit, et se, simul ac potuit, ad Antipatrum recepit. Eumenes Craterum, ex acie semianimum elatum, recreare studuit. Quum id non posset, pro hominis dignitate, proque pristina amicitia (namque illo usus erat, Alexandro vivo, familiariter), amplo funere exulit, ossaque in Macedoniam uxori ejus ac liberis remisit.

V. Hæc dum apud Hellespontum geruntur, Perdicas apud flumen Nilum interficitur a Seleuco et Antigono, rerumque summa ad Antipatrum defertur. Hic, qui deseruerant, exercitu suffragium ferente, capitis absentes damnantur: in his Eumenes. Hac ille percussus plaga non succubuit, neque eo secius bellum administravit. Sed exiles res animi magnitudinem, etsi non frangebant, tamen imminuebant. Hunc persequens Antigonus, quum omni genere

copiarum abundaret, sepe in itineribus vexabatur: neque unquam ad manum accedere licebat, nisi his locis, quibus pauci possent multis resistere. Sed extremo tempore, quum consilio capi non posset, multitudine circumventus est. Hinc tamen, multis suis amissis, se expedit, et in castellum Phrygiæ, quod Nora appellatur, confugit.

In quo quum circumsederetur, et vereretur, ne uno loco manens equos militares perderet, quod spatium non esset agitandi, callidum fuit ejus inventum, quemadmodum stans jumentum calefieri exerceri que posset, quo libentius et cibo uteretur, et a corporis motu non removeretur. Substringebat caput loro altius, quam ut prioribus pedibus plane terram posset attingere. Deinde post verberibus cogebat exsultare, et calces remittere; qui motus non minus sudorem excutiebat, quam si in spatio decurreret. Quo factum est, quod omnibus mirabile est visum, ut jumenta æque nitida ex castello educerent, quum complures menses in obsidione fuisset, ac si in campestribus ea locis habuisset. In hac conclusione, quotiescunque voluit, apparatus et munitiones Antigoni alias incendit, alias disiecit. Tenuit autem se uno loco, quamdiu fuit hiems. Sed quod castrum subsidia habere non poterat, et ver appropinquabat, simulata deditione, dum de conditionibus tractat, præfectis Antigoni imposuit, seque ac suos omnes extraxit incolumes.

VI. Ad hunc Olympias, mater quæ fuerat Alexandri, quum litteras et nuntios misisset in Asiam, consultum,

taut l'Épire, lui envoya des lettres et des courriers, pour lui demander s'il était d'avis qu'elle vint réclamer le trône de Macédoine, et reprendre possession de ce royaume. Il lui conseilla de rester en Épire, et d'attendre que le fils d'Alexandre fût en âge de régner. Que si elle voulait absolument revenir, elle devait oublier les injures et n'exercer aucune rigueur. Olympias n'écouta point ce conseil; elle retourna en Macédoine, et s'y conduisit avec cruauté. Cependant elle écrivit à Eumène, qui était alors éloigné, le suppliant de ne pas souffrir que les ennemis de la maison et de la famille de Philippe régnaient quand leurs amis étaient accablés; que les enfants d'Alexandre avaient besoin de lui; que s'il consentait à les secourir, il levât promptement des troupes; et, que pour lui en faciliter les moyens, elle avait mandé aux officiers restés fidèles d'obéir à Eumène et de se conformer à ses avis. Eumène, touché de ses prières, jugea qu'il valait mieux, si le sort le voulait ainsi, mourir en témoignant sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, que vivre en restant ingrat.

VII. Il lève donc des troupes et se dispose à faire la guerre à Antigone. Il avait dans son armée plusieurs Macédoniens illustres, entre autres Peucestès, l'un des gardes du corps d'Alexandre, et alors gouverneur de la Perse; et Antigène, qui commandait la phalange macédonienne. Il craignit d'éveiller la jalousie (ce qu'il ne put éviter), s'il prenait, lui simple étranger, la direction des affaires, au milieu de tous ces Macédoniens. Il fit dresser dans le camp une tente qu'il nomma la tente d'Alexandre, y fit placer un trône d'or avec le sceptre et le diadème, et vou-

lut que tous les officiers s'y réunissent chaque jour pour délibérer sur les affaires importantes. Il espérait donner moins de prise à l'envie, en paraissant ne faire la guerre qu'au nom et sous les auspices d'Alexandre; ce moyen lui réussit dans le commencement. Les réunions n'ayant pas lieu dans son quartier, mais sous la tente royale, il disparaissait en quelque sorte, tandis qu'en réalité c'était lui qui dirigeait tout.

VIII. Il en vint aux mains avec Antigone dans le pays des Parétaciens, non pas en bataille rangée, mais dans une marche; et l'ayant maltraité, celui-ci fut obligé de se replier sur la Médie pour prendre ses quartiers d'hiver. Quant à Eumène, il distribua ses troupes sur les frontières de Perse: non qu'il le voulût, mais il y fut forcé par les soldats, car cette fameuse phalange d'Alexandre, qui avait envahi l'Asie et vaincu les Perses, habituée depuis longtemps à l'indiscipline comme à la gloire, prétendait commander à ses chefs au lieu de leur obéir. C'est ce que font aujourd'hui nos vétérans. Il est à craindre, s'ils suivent cet exemple, qu'ils ne ruinent tout, comme les soldats macédoniens, et ne deviennent aussi funestes à leurs amis qu'à leurs ennemis. Leur histoire est la même: il n'y a que la différence des temps. Je reviens aux premiers. Ils n'avaient pas choisi leurs cantonnements d'après les règles de la guerre, mais suivant leurs convenances, et de manière à pouvoir piller plus facilement. Ils s'étaient fort éloignés les uns des autres. Antigone vit leur imprudence, mais il ne se croyait pas encore assez fort pour les attaquer. Il voulut les surprendre. Deux routes le conduisaient à leur camp, l'une plus courte, mais déserte et traversant un

ultrum repetitum Macedoniam veniret (nam tum in Epiro habitabat) et eas res occuparet, huic ille primum suavitatis, ne se moveret, et expectaret, quoad Alexandri filius regnum adipisceretur: sin aliqua cupiditate raperetur in Macedoniam, omnium injuriarum oblivisceretur, et in neminem acerbior uteretur imperio. Horum nihil ea fecit; nam et in Macedoniam profecta est, et ibi crudelissime se gessit. Petiit autem ab Eumene absente, ne pateretur Philippi domus et familie inimicissimos stirpem quoque interimere, ferretque opem liberis Alexandri: quam veniam si sibi daret, quamprimum exercitus pararet, quos sibi subsidio adduceret: id quo facilius faceret, se omnibus prefectis, qui in officio manebant, misisse litteras, ut ei parerent, ejusque consiliis uterentur. His rebus Eumenes permotus, satius duxit, si ita tulisset fortuna, perire bene meritis referentem gratiam, quam ingratum vivere.

VII. Itaque copias contraxit, bellum adversus Antigone comparavit. Quod una erant Macedonum complures nobiles, in his Peucestes, qui corporis custos fuerat Alexandri, tum autem obtinebat Persidem, Antigones, cujus sub imperio phalanx erat Macedonum, invidiam verens (quam tamen effugere non potuit), si potius ipse alienigena summi imperii potiretur, quam alii Macedonum, quorum ibi erat multitudo, in principis nomine Alexandri statuit tabernaculum, in eoque sellam auream cum sceptro

ac diademate jussit poni, eoque omnes quotidie convenire, ut ibi de summis rebus consilia caperentur; credens minore se invidia fore, si specie imperii, nominisque simulatione Alexandri, bellum videretur administrare. Quod et fecit: nam, quum non ad Eumenis principia, sed ad regia conveniretur, atque ibi de rebus deliberaretur, quodam modo latebat, quum tamen per eum unum gereretur omnia.

VIII. Hic in Parætacis cum Antigono confligit, non acie instructa, sed in itinere; eumque male acceptum in Mediam hiematum coegit redire. Ipse in finitima regione Persidis hiematum copias divisit, non ut voluit, sed ut militum cogebat voluntas. Namque illa phalanx Alexandri Magni, quæ Asiam peragravit deviceratque Persas, invertebat quum gloria, tum etiam licentia, non parere se ducibus, sed imperare postulabat; ut nunc veterani faciunt nostri. Itaque periculum est, ne faciant, quod illi fecerunt, sua intemperantia nimique licentia ut omnia perdant, neque minus eos, cum quibus steterint, quam adversus quos fecerint. Quod si quis illorum veteranorum legat facta, paria horum cognoscat; neque rem ullam, nisi tempus, interesse judicet. Sed ad illos revertar. Hiberna sumpebant non ad usum belli, sed ad ipsorum luxuriam, longaque inter se discesserant. Hoc Antigonus quum comperisset, intelligeretque, se parem non esse paratis adversariis,

pays sans eau : on pouvait la parcourir en dix jours; l'autre plus longue du double à cause d'un détour qu'elle faisait, mais très-fréquentée, et passant par des campagnes fertiles, où l'armée trouverait tout en abondance. Antigone se décida pour la première, espérant tomber sur les ennemis à l'improviste, tandis que s'il prenait l'autre, il n'aurait pas fait un tiers du chemin, qu'on serait instruit de son approche. Il fit faire une grande provision d'outres, de sacs de cuir, de fourrages, prit pour dix jours de vivres; il ordonna qu'on n'allumât presque point de feux dans le camp, et, cachant à toute l'armée la route qu'on allait suivre, il se mit en marche.

IX. Il n'avait pas fait la moitié du chemin, que la fumée de son camp le trahit et fait soupçonner sa présence à Eumène. Les chefs s'assemblent, et on délibère. On comprend alors la faute qui a été commise. Il est trop tard pour rassembler les troupes, et l'on ne pourra pas résister. Voyant le trouble et l'indécision qui régnaient dans le conseil, Eumène dit que si on veut agir avec promptitude, et exécuter ses ordres mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, il conjurera le péril; que l'ennemi ayant encore cinq jours de marche pour arriver au camp, il se fait fort de le retarder d'autant, et qu'ils pourront pendant ce temps-là réunir les troupes. Voici la ruse qu'il imagina pour arrêter la marche d'Antigone. La route que l'ennemi avait encore à parcourir était coupée par des hauteurs. Eumène y envoie des hommes sûrs, avec ordre d'allumer de grands feux au commencement de la nuit, sur une ligne aussi étendue que

possible; puis de les diminuer à la seconde veille et de les réduire presque à rien à la troisième, ainsi qu'on le pratique dans les camps. C'était pour faire croire à l'ennemi qu'Eumène, instruit de sa marche, s'était retranché là. Il leur était enjoint de recommencer la nuit suivante. Tout fut ponctuellement exécuté. Antigone, à l'entrée de la nuit, aperçoit des feux; il pense qu'Eumène a été averti, et qu'il a concentré ses forces en cet endroit. Alors il change de plan, et, ne pouvant surprendre l'ennemi, il se détourne et va gagner l'autre chemin à long circuit et abondant en ressources. Il s'y arrête un jour entier, pour donner aux hommes et aux chevaux le temps de reprendre des forces et de se préparer au combat.

X. C'est ainsi qu'Eumène déjoua les projets d'un habile capitaine, et retarda la rapidité de sa marche. Mais il profita peu de ce succès. Victime de la jalousie des autres chefs et de la perfidie des vétérans, qui lui avaient juré par trois fois de le défendre et de ne pas l'abandonner, il fut livré à Antigone, après un combat où il avait vaincu l'ennemi. L'envie qu'il inspirait était si forte, qu'elle l'emporta sur leurs serments. Antigone, son ennemi mortel, lui aurait cependant sauvé la vie s'il en eût été le maître, car il sentait qu'il ne pouvait trouver de meilleur allié dans les événements qui se préparaient. Il était menacé à la fois par Ptolémée, Séleucus et Lysimaque, dont la puissance devenait formidable, et qui allaient lui disputer l'empire. Mais ceux qui l'entouraient s'opposèrent à ce qu'il laissât vivre Eumène, sachant bien qu'il les effacerait tous si Antigone se

statuit aliquid sibi consilii novi esse capiendum. Duæ erant viæ, quæ ex Medis, ubi ille hiemabat, ad adversariorum hibernacula posset perveniri: quarum brevior per loca deserta, quæ nemo incolebat propter aquæ inopiam, ceterum dierum erat fere decem; illa autem, quæ omnes comæbant, altero tanto longiorem habebat anfractum, sed erat copiosa, omniumque rerum abundans. Hac si proficisceretur, intelligebat, prius adversarios rescituros de suo adventu, quam ipse tertiam partem confecisset itineris; sin per loca sola contenderet, sperabat, se imprudentem hostem oppressurum. Ad hæc rem conficiendam, imperavit, quam plurimos utres atque etiam culleos comparari; post hæc pabulum; præterea cibaria cocta dierum decem; utque quam minime fieret ignis in castris: iter, quod habebat, omnes celat. Sic paratus, quæ constituerat, proficiscitur.

IX. Dimidium fere spatium confecerat, quum ex fumo castrorum ejus suspicio allata est ad Eumenem, hostem appropinquare. Conveniunt duces: quaeritur, quid opus sit facto. Intelligebant omnes, tam celeriter copias ipsorum contrahi non posse, quam Antigonus affuturus videbatur. Hic, omnibus titubantibus, et de rebus summis desperantibus, Eumenes ait, si celeritatem velint adhibere, et imperata facere, quod ante non fecerint, se rem expediturum. Nam, quod diebus quinque hostis transisse posset, se effecturum, ut non minus totidem dierum spatio retardaretur: quare circumirent, suas quisque copias contraheret. Ad Antigoni autem refrenandum impetum, tale capit

consilium. Certos mittit homines ad infimos montes, qui obvii erant itineri adversariorum; hisque præcipit, ut prima nocte, quam latissime possint, ignes faciant quam maximos, atque hos secunda vigilia minuant, tertia per exiguos reddant; et, accumulata castrorum consuetudine, suspicionem injiciant hostibus, his locis esse castra, ac de eorum adventu esse prænuntiatum; idemque postera nocte faciant. Quibus imperatum erat, diligenter præceptum curant. Antigonus, tenebris obortis, ignes conspiciat; credit de suo adventu esse auditum, et adversarios illos suas contraxisse copias. Mutat consilium, et, quoniam imprudentes adoriri non posset, flectit iter suum, et illum anfractum longiorem copiosæ viæ capit, ibique diem unum opperitur, ad lassitudinem sedandam militum, ac reficienda jumenta, quo integriore exercitu decerneret.

X. Sic Eumenes callidum imperatorem vicit consilio, celeritatemque impedivit ejus: neque tamen multum profecit. Nam invidia ducum, cum quibus erat, perfidiaque militum Macedonum veteranorum, quum superior prælio discessisset, Antigonos est deditus; quum exercitus ei ter ante, separatis temporibus, jurasset, se eum defensurum, nec unquam deserturum. Sed tanta fuit nonnullorum virtutis obtrectatio, ut fidem amittere mallent, quam eum non prodere. Atque hunc Antigonos, quum ei fuisset infestissimus, conservasset, si per suos esset licitum, quod ab nullo se plus adjuvari posse intelligebat in his rebus, quas impendere jam apparebat omnibus. Imminabant enim Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus opibus jam valentes,

réconciliait avec lui. Antigone lui-même était si irrité contre Eumène, que l'espoir d'en tirer de grands services avait pu seul adoucir sa colère.

XI. Il le fit donc mettre en prison; et le chef des gardes lui ayant demandé de quelle manière il voulait qu'on le traitât: « Comme le lion le plus furieux ou l'éléphant le plus terrible, » répondit-il; car il n'avait pas encore décidé s'il le sauverait ou non. Cependant on courait à la prison d'Eumène, les ennemis pour jouir du spectacle de son infortune, ceux qui avaient été ses amis, pour le consoler et s'entretenir avec lui. Beaucoup y allaient par curiosité, et pour connaître les traits de cet homme qui les avait fait trembler pendant si longtemps, et dont la perte seule pouvait procurer la victoire à leur parti. Eumène, las de cette captivité, dit à Onomarque, qui commandait dans la prison, qu'il s'étonnait du traitement qu'on lui faisait subir depuis trois jours; qu'il était indigne d'Antigone d'abuser ainsi de la position d'un vaincu; qu'il demandait qu'on lui donnât la mort ou la liberté. « Mais, lui dit Onomarque, étonné de sa fierté, si vous pensez réellement ce que vous dites, pourquoi n'avez-vous pas cherché à mourir pendant le combat, plutôt que de tomber vivant entre les mains de votre ennemi? — Plût aux dieux que j'eusse pu le faire! répondit Eumène; si je ne suis pas mort dans le combat, c'est que je n'ai trouvé personne capable de me vaincre. Je ne me suis jamais mesuré avec un ennemi que je ne l'aie renversé; car ce ne sont pas mes ennemis qui m'ont vaincu, ce sont mes amis qui m'ont trahi. » Il ne disait que la vérité. Eumène joignait à ses

avantages extérieurs une force de corps qui le rendait propre à toutes les fatigues. Il était, du reste, plus remarquable par sa figure que par sa taille, qui était petite.

XII. Antigone, n'osant décider seul du sort de son captif, assembla son conseil et lui demanda ce qu'il devait faire. Cette question causa une grande rumeur parmi les chefs. Ils s'écrièrent qu'il était étonnant qu'Eumène vécût encore, lui depuis si longtemps leur fléau, lui qui les avait réduits au désespoir, qui avait tué leurs meilleurs généraux, et qui leur était si redoutable qu'ils n'auraient jamais de sécurité pendant sa vie, tandis que sa mort les délivrerait de toute inquiétude. « Si vous le sauvez, déclarèrent-ils à Antigone, à quels amis vous adresserez-vous? Car nous ne resterons pas auprès de vous avec Eumène. » Antigone attendit encore sept jours avant de prendre un parti; puis, craignant une sédition dans l'armée, il défendit que personne fût introduit auprès du prisonnier et lui fût retiré sa nourriture, disant qu'il ne se résoudrait jamais à faire périr de mort violente un homme qui avait été son ami. Toutefois on ne laissa pas Eumène lutter plus de trois jours contre la faim. Lorsqu'on leva le camp, il fut égorgé par ses gardiens, à l'insu d'Antigone.

XIII. Ainsi mourut Eumène, à l'âge de quarante-cinq ans. A vingt ans il fut employé par Philippe en qualité de secrétaire, comme je l'ai dit plus haut. Il le servit pendant sept ans, et en passa treize auprès d'Alexandre dans la même charge. Il commandait en même temps une aile

cum quibus ei de summis rebus erat dimicandum. Sed non passi sunt hi : qui circa erant, quod videbant, Eumene recepto, omnes præ illo parvi futuros. Ipse autem Antigonus adeo erat incensus, ut, nisi magna spe maximarum rerum, leniri non posset.

XI. Itaque, quum eum in custodiam dedisset, et præfectus custodum quæsisset, quemadmodum servari vellet: « Ut acerrimum, inquit, leonem, aut ferocissimum elephantum. » Nondum enim statuerat, servaret eum, necne. Veniebat autem ad Eumenem utrumque genus hominum; et qui propter odium fructum oculis ex ejus casu capere velent, et qui propter veterem amicitiam colloqui, consolarique caperent: multi etiam, qui ejus formam cognoscere studebant, qualis esset, quem tamdiu, tamque valde timebant, cujus in pernicie positam spem habuissent victoriæ. At Eumenes, quum diutius in vinculis esset, ait Onomarcho, penes quem summam imperii erat custodiæ, se mirari, quare jam tertium diem sic teneretur; non enim hoc convenire Antigoni prudentiæ, ut sic deateretur victo: quin aut interfici, aut missum fieri juberet. Ille quum ferocius Onomarcho loqui videretur: « Quid? tu, inquit, animo si isto eras, cur non in prælio occidisti potius, quam in potestatem inimici venires? » Ille Eumenes: « Utinam quidem istud evenisset! inquit; sed eo non accidit, quod nonquam cum fortiore sum congressus. Non enim cum quoquam arma contuli, quin is mihi succubuerit: non enim virtute hostium, sed amico-

rum perfidia decidi. » Neque id falsum: nam et dignitate fuit honesta, et viribus ad laborem ferendum firmis, neque tam magno corpore, quam figura venusta.

XII. De hoc Antigonus quum solus constituere non auderet, ad consilium retulit. Hic, quum plerique omnes primo perturbati admirarentur, non jam de eo sumptum esse supplicium, a quo tot annos adeo essent male habitum, ut sæpe ad desperationem forent adducti, quique maximos duces interfecisset, denique in quo uno esset tantum, ut, quoad ille viveret, ipsi securi esse non possent, interfecto nihil habituri negotii essent, postremo, si ille redderet salutem, quærebant, quibus amicis esset usurus? sese enim cum Eumene apud eum non futuros. Hic, cognita consilii voluntate, tamen usque ad septimum diem deliberandi sibi spatium reliquit. Tum autem, quum jam vereretur, ne qua seditio exercitus oriretur, vetuit ad eum quemquam admitti, et quotidianum vicium amoveri jussit. Nam negabat, se ei vim alaturum, qui aliquando fuisset amicus. Hic tamen non amplius, quam triduum, fame fatigatus, quum castra moverentur, insciente Antigono, jugulatus est a custodibus.

XIII. Sic Eumenes annorum quinque et quadraginta, quum ab anno vicesimo, uti supra ostendimus, septem annos Philippo apparuisset, et tredecim apud Alexandrum eumdem locum obtinuisset, in his uni equitum alæ præfuisset, post autem Alexandri Magni mortem impera-

de cavalerie. Mis à la tête de l'armée après la mort d'Alexandre, il défit ou tua les meilleurs capitaines. Ce n'est pas l'habileté de ses ennemis qui fut cause de sa perte, mais la trahison de ses amis. Une preuve de la haute opinion qu'on avait de lui, c'est que pas un des lieutenants d'Alexandre n'osa se faire appeler roi tant qu'il vécut; ils se contentaient du titre de gouverneur. Ce ne fut qu'après sa mort qu'ils prirent le nom de roi et les insignes de la royauté, malgré leur promesse de conserver l'empire aux enfants d'Alexandre. Ils oublièrent leur serment dès qu'ils les virent privés de leur défenseur. Ceux qui donnèrent l'exemple de cette perfidie furent Antigone, Ptolémée, Séleucus, Lysimaque et Cassandre. Antigone remit le corps d'Eumène à ses proches pour l'ensevelir. On lui rendit tous les honneurs militaires, et l'armée tout entière accompagna ses restes, qu'on eut soin de faire transporter en Cappadoce, pour être rendus à sa mère, à sa femme et à ses enfants.

PHOCION.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Phocion se distingue plutôt par ses vertus que par ses exploits militaires. — II. Dans sa vieillesse, il eueourt la haine de ses concitoyens pour avoir voulu livrer Athènes à Antipater. Exil de Démosthène. Trahison qui livre le Pirée. — III. Phocion est banni; il plaide

tor exercitus duxisset, summosque duces partim repulisset, partim interfecisset, captus non Antigoni virtute, sed Macedonum perjurio, talem habuit exitum vitæ. In quo quanta fuerit omnium opinio eorum, qui post Alexandrum Magnum reges sunt appellati, ex hoc facillime potest judicari, quod nemo, Eumene vivo, rex appellatus est, sed præfectus; iidem, post hujus occasum, statim regnum ornatum nomenque sumpserunt: neque, quod initio prædicarant, se Alexandri liberis regnum servare, id præstare voluerunt; et, uno propugnatore sublato, quid sentirent, aperuerunt. Hujus sceleris principes fuerunt Antigonus, Ptolemæus, Seleucus, Lysimachus, Cassander. Antigonus autem Eumenem mortuum propinquis ejus sepeliendum tradidit: hi militari honesto funere, comitante toto exercitu, humaverunt: ossaque ejus in Cappadociam ad matrem atque uxorem liberosque ejus deportanda curarunt.

PHOCION.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Phocion virtutibus suis clarior, quam re militari. — II. Senex in civium invidiam incurrit ob tradendam Antipatro urbem. Exilium Demosthenis. Proditum Piræum. — III. Exsilio moleatur. Causam dicit apud Philippum.

sa cause devant Philippe. On l'amène à Athènes. — IV. Condamné et livré au supplice, il est enseveli par ses esclaves.

I. Phocion naquit à Athènes. Quoiqu'il ait souvent commandé les armées et rempli les premières charges, il est plus connu par son intégrité que par ses exploits. On ne l'a jamais cité comme guerrier, mais on a souvent loué sa vertu. C'est elle qui lui a valu ce surnom de *l'homme de bien* sous lequel il était connu. Il fut toujours pauvre, malgré les occasions qu'il eut de s'enrichir, ayant passé par tous les grands emplois de la république et par tous les honneurs que peut décerner le peuple. Il refusa de grands présents que lui faisait offrir le roi Philippe. Les envoyés le pressaient d'accepter, en lui disant que s'il pouvait se passer de fortune, il devait au moins songer à ses enfants, et ne pas les exposer par leur pauvreté à ne pouvoir soutenir la gloire de leur père. « Ce petit champ m'a suffi pour parvenir au rang que j'occupe, répondit-il : si mes enfants me ressemblent, il leur suffira de même; sinon, je ne veux pas contribuer à nourrir et à augmenter chez eux le goût du luxe. »

II. La fortune le protégea jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. A cet âge il devint odieux à ses concitoyens. On l'accusait de s'être entendu avec Démade pour livrer la ville à Antipater, et d'avoir provoqué le décret du peuple qui bannissait Démosthène, et d'autres citoyens qui passaient alors pour avoir bien mérité de la patrie. On lui reprochait surtout ce bannissement qu'on regardait comme une trahison envers l'amitié, car n'était-ce

Athenas deducitur. — IV. Damnatus, et ad supplicium ductus, a servis sepelitur.

I. Phocion, Atheniensis. Etsi sæpe exercitiis præfuit, summosque magistratus cepit, tamen multo ejus notior integritas est vitæ, quam rei militaris labor. Itaque hujus memoria est nulla, illius autem magna fama: ex quo cognomine *Bonus* est appellatus. Fuit enim perpetuo pauper, quum divitissimus esse posset, propter frequentes delatos honores, potestatesque summas, quæ ei a populo dabantur. Hic quum a rege Philippo munera magnæ pecuniæ repudiaret, legatiquæ hortarentur accipere, simulque admonerent, si ipse his facile careret, liberis tamen suis prospiceret, quibus difficile esset in summa paupertate tantam paternam tueri gloriam, his ille: « Si mei similes erunt, idem hic, inquit, agellus illos alet, qui me ad hanc dignitatem perduxit; si dissimiles sunt futuri, noto meis impensis illorum ali augerique luxuriam. »

II. Idem quum prope ad annum octogesimum prospera pervenisset fortuna, extremis temporibus magnum in odium pervenit suorum civium. Primo quod cum Demade de urbe tradenda Antipatro consenserat; ejusque consilio Demosthenes cum ceteris, qui bene de republica mereri existimabantur, populiscito in exsilium erant expulsi. Neque in eo solum offenderat, quod patriæ male consulerat, sed etiam quod amicitia fidem non præstiterat: namque, auctus adjutusque a Demosthene, eum, quem tenebat, ascenderat gradum, quum adversus Chæretem

pas à Démosthène qu'il devait son élévation ? Démosthène l'avait aidé à supplanter Charès ; il l'avait défendu plusieurs fois devant les tribunaux dans des affaires capitales ; il l'avait fait acquitter ; et lui, au lieu de secourir Démosthène à l'heure du danger, il l'avait abandonné. Mais voici ce qui contribua le plus à la ruine de Phocion. Tandis qu'il gouvernait la république, il fut averti par Dercyllus que Nicanor, lieutenant de Cassandre, cherchait à surprendre Athènes. Dercyllus le pressait en même temps de pourvoir à la subsistance de la ville et de prévenir la famine. Mais il soutint devant l'assemblée du peuple qu'il n'y avait rien à craindre, ajoutant qu'il en prenait toute la responsabilité. Peu de temps après, Nicanor se rendit maître du Pirée. Le peuple étant accouru pour réprendre ce port nécessaire à l'existence d'Athènes, Phocion ne fit rien pour seconder ce mouvement et ne voulut pas même se mettre à la tête des combattants.

III. Athènes était alors partagée en deux factions, l'une qui soutenait la cause du peuple, l'autre celle des grands. Phocion et Démétrius de Phalère étaient à la tête de celle-ci. Toutes deux s'appuyaient sur les Macédoniens. Le parti populaire favorisait Polysperchon, et l'aristocratie, Cassandre. Mais Cassandre fut chassé de Macédoine par son rival ; et cet événement ayant donné l'avantage au peuple, on condamna à mort tous les chefs du parti contraire, entre autres Phocion et Démétrius. On les força de s'exiler, et on envoya des députés à Polysperchon pour le prier de confirmer les décrets rendus. Phocion partit

pour la Macédoine. A son arrivée, il reçut l'ordre de plaider sa cause devant le roi Philippe, c'est-à-dire devant Polysperchon, qui gouvernait alors au nom du prince. Il fut accusé par Agnonide d'avoir livré le Pirée à Nicanor, jeté en prison par sentence du conseil, puis conduit à Athènes pour y être jugé.

IV. On le conduisait en voiture à cause de son grand âge, qui l'empêchait de marcher. Dès qu'on apprit son arrivée, le peuple accourut en foule sur son passage. Les uns, se rappelant son ancienne renommée, avaient pitié de sa vieillesse ; mais le plus grand nombre était irrité contre lui, l'accusant d'avoir livré le Pirée, et de s'être montré contraire aux intérêts du peuple. Il n'eut pas même la liberté de parler et de se défendre. Condamné par ses juges après quelques formalités d'usage, il fut remis aux onze magistrats chargés, suivant la loi d'Athènes, de l'exécution des arrêts criminels. Comme on le conduisait au supplice, un de ses amis, Emphylète, se présenta sur son passage, et lui dit en pleurant. « Quel « indigne traitement vous éprouvez, Phocion ! » « — Je m'y attendais, répondit-il ; c'est le sort de « presque tous les grands hommes d'Athènes. » Le peuple était animé d'une haine si violente contre lui, qu'aucun citoyen libre n'osa lui rendre les derniers devoirs. Il fut enseveli par ses esclaves.

eum subornaret ; ab eodem in judiciis, quum capitis causam diceret, defensus, aliquoties liberatus discesserat : hunc non solum in periculis non defendit, sed etiam prodidit. Concidit autem maxime uno crimine : quod, quum apud eum summum esset imperium populi, et Nicanorem, Cassandri præfectum, insidiari Piræo Atheniensium a Dercyllo moneretur, idemque postulare, ut provideret, ne commentibus civitas privaretur ; hic, audiente populo, Phocion negavit esse periculum, seque ejus rei obsidem fore pollicitus est. Neque ita multa post Nicanor Piræo est positus. Ad quem recuperandum, sine quo Athenæ omnino esse non possunt, quum populus armatus concurrisset, ille non modo neminem ad arma vocavit, sed ne armatis quidem præesse voluit.

III. Erant eo tempore Athenis duæ factiones : quarum una populi causam agebat, altera optimatum ; in hac erat Phocion et Demetrius Phalereus. Harum utraque Macedoniam patrociniis nitebatur. Nam populares Polysperchonti favebant : optimates cum Cassandro sentiebant. Interim a Polysperchonte Cassander Macedonia pulsus est. Quo facto populus superior factus, statim duces adversarie factionis capitis damnatos patria pepulit, in his Phocionem et Demetrium Phalereum ; deque ea re legatos ad Polysperchontem misit, qui ab eo peterent, ut sua decreta confirmaret. Huc eodem profectus est Phocion. Quo ut venit, causam apud Philippum regem verbo, re ipsa quidem apud Polysperchontem, jussus est dicere :

namque is tum regis rebus præerat. Hic ab Agnonide accusatus, quod Piræum Nicanori prodidisset, ex consilii sententia in custodiam conjectus, Athenas deductus est, ut ibi de eo legibus fieret judicium.

IV. Huc ubi perventum est, quum propter ætatem pedibus jam non valeret, vehiculoque portaretur, magni concursus sunt facti, quum alii, reminiscentes veteris famæ, ætatis misererentur, plurimi vero ira exacerentur, propter proditionis suspicionem Piræi, maximeque, quod adversus populi commoda in senectute steterat. Qua de re ne perorandi quidem ei data est facultas, et dicendi causam. Inde judicio, legitimis quibusdam confectis, damnatus, traditus est undecim viris, quibus ad supplicium, more Atheniensium, publice damnati tradi solent. Hic quum ad mortem duceretur, obvius ei fuit Emphyletus, quo familiariter fuerat usus. Is quum lacrimans dixisset : « O quam indigna perpeteris, Phocion ! » huic ille : « At non inopinata, inquit ; hunc enim exitum plei que clari viri habuerunt Athenienses. » In hoc tantum fuit odium multitudinis, ut nemo ausus sit eum liber sepelire : itaque a servis sepultus est.

TIMOLÉON.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Timoléon, libérateur de sa patrie, délivre ses concitoyens de la tyrannie de son frère. — II. Il chasse Denys de la Sicile et l'envoie à Corinthe : il triomphe d'Icétas, met en déroute les Carthaginois, et fait MamerCUS prisonnier. — III. Après avoir rétabli les affaires de la Sicile, il abdique le pouvoir. — IV. Devenu aveugle, il s'occupe encore des intérêts publics. — V. Traits de modération. Sa mort.

I. Timoléon, de Corinthe, fut sans contredit un grand homme, au jugement de tout le monde. Il lui arriva ce qui n'est peut-être arrivé à personne : il délivra le pays où il était né de l'oppression d'un tyran ; il affranchit Syracuse, au secours de laquelle on l'avait envoyé, d'une servitude qui ne paraissait plus pouvoir être détruite, et rendit par sa présence la paix et la liberté à toute la Sicile, depuis si longtemps désolée par la guerre, et par la tyrannie des barbares. Mais la fortune ne lui fut pas toujours favorable. Il eut à subir de cruelles vicissitudes ; il les supporta avec courage ; et ce qui est plus difficile, il montra autant de modération dans la prospérité que de constance dans les revers. Son frère Timophane, élu général par les Corinthiens, s'était emparé de la royauté à l'aide de soldats mercenaires. Timoléon, qui pouvait partager le pouvoir avec lui, ne voulut pas être son complice. Il préféra la liberté de ses concitoyens à la vie de son frère, et crut qu'il était plus beau d'obéir aux lois de sa patrie que d'en être le tyran. Il se concerta, pour faire périr Timophane, avec un aruspice et

TIMOLEON.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Timoleon, patria liberata, tyrannum tollit fratrem. — II. Dionysium, Sicilia depulsum, Corinthum mittit. Ictam superat. Pornos fundit. MamerCUM capti. — III. Instauratis insulae rebus, imperium depouit. — IV. Oculis captus, reipublicae consulit. — V. Patientiae ejus exempla. Funus.

I. Timoleon, Corinthius. Sine dubio magnus omnium judicio hic vir exstitit : namque huic uni contigit, quod nescio an ulli, ut et patriam, in qua erat natus, oppressam a tyranno liberaret, et a Syracusis, quibus auxilio erat missus, inveteratam servitutem depelleret, totamque Siciliam, multos annos bello vexatam, a barbarisque oppressam, suo adventu in pristinum restitueret. Sed in his rebus non simplici fortuna conflictatus est, et, id quod difficilius putatur, multo sapientius tulit secundam, quam adversam fortunam. Nam quum frater ejus Timophanes, dux a Corinthiis delectus, tyrannidem per milites mercenarios occupasset, particepsque regni posset esse, tantum abfuit a societate sceleris, ut antetulerit suorum civium libertatem fratris salutem, et patriae parere legibus, quam imperare, satius duxerit. Hac mente per aruspice, com-

un citoyen qui était uni par les liens du sang à son frère et à lui, ayant épousé leur sœur. Pour lui, il ne voulut pas porter la main sur son frère, ni même voir couler son sang ; au moment du meurtre, il se tint à l'écart avec d'autres conjurés pour empêcher les soldats du tyran de lui porter secours. Ce forfait si glorieux ne fut pas regardé de même par tout le monde. Quelques-uns y voyaient une violation des droits de la nature, et l'envie rabaissait le mérite de cette action. Depuis ce jour, la mère de Timoléon ne voulut pas le recevoir chez elle : elle ne le vit jamais sans le charger d'imprécations, lui donnant les noms d'imple et de fratricide. Timoléon fut si touché de ces reproches, qu'il voulut plus d'une fois mettre fin à ses jours, et se dérober par la mort à l'ingratitude de ses concitoyens.

II. Cependant Dion avait été tué à Syracuse, et Denys avait ressaisi l'autorité. Les Syracusains demandèrent du secours aux Corinthiens et un général pour les commander. On y envoya Timoléon, qui chassa Denys de toute la Sicile avec un bonheur incroyable. Il pouvait faire périr le tyran ; mais il aima mieux le laisser vivre, et le fit conduire en sûreté à Corinthe, comme dans la ville qui lui convenait le mieux. Corinthe avait de grandes obligations aux deux Denys, qui plusieurs fois l'avaient aidée de leurs richesses et de leur puissance. Timoléon voulait conserver le souvenir de ces services ; d'ailleurs la victoire ne lui paraissait belle qu'autant que la clémence y avait plus de place que la cruauté. Il désirait enfin que ses concitoyens n'en fussent pas réduits aux bruits de la renommée, mais qu'ils vissent de leurs yeux le prince qu'il avait vaincu, et de quelle hauteur à

munemque affinem, cui soror, ex eisdem parentibus nata, nupta erat, fratrem tyrannum interficiendum curavit. Ipse non modo manus non attulit, sed ne aspicere quidem fratrem sanguinem voluit : nam, dum res conficeretur, procul in praesidio fuit, ne quis satelles posset succurrere. Hoc praeclearissimum ejus facinus non pari modo probatum est ab omnibus : nonnulli enim laesam ab eo pietatem putabant, et invidia laudem virtutis obtrebant. Mater vero, post id factum, neque domum ad se filium admisit, neque aspexit, quin eum fratricidam impiamque detestans compellaret. Quibus rebus ille adeo est commotus, ut nonnunquam vitae finem facere voluerit, atque ex ingratorum hominum conspectu morte decedere.

II. Interim Dione Syracusis interfecto, Dionysius rusus Syracusarum potitus est : cujus adversarii opem a Corinthiis petierunt, ducemque, quo in bello uterentur, postularunt. Huc Timoleon missus incredibili felicitate Dionysium tota Sicilia depulit ; quum interficere posset, noluit ; tutoque ut Corinthum perveniret, effecit : quod utrumque Dionysiorum opibus Corinthi saepe adjuti fuerant, cujus benignitatis memoriam volebat exstare ; eamque praeclearam victoriam ducebat, in qua plus esset clementiae, quam crudelitatis ; postremo, ut non solum auribus acciperetur, sed etiam oculis cerneretur, quem, et ex quanto regno, ad quam fortunam delrusisset. Post

quel degré de misère il l'avait fait tomber. Après cette victoire, il fit la guerre à Icétas, qui s'était déclaré contre Denys, non par haine de la tyrannie, mais par ambition, comme il le fit voir ensuite, n'ayant pas voulu se démettre du commandement lorsque Denys eut été chassé. Timoléon, après l'avoir défait, mit en déroute, près du fleuve Crimesse, une armée considérable de Carthaginois, et les réduisit à se croire trop heureux de conserver l'Afrique, eux qui, depuis tant d'années, possédaient la Sicile. Il fit aussi prisonnier un chef italien nommé Mamercus, homme belliqueux et puissant, qui était venu en Sicile au secours des tyrans.

III. Cette guerre terminée, Timoléon voulut réparer les désastres qu'elle avait causés. Toutes les villes et les campagnes étaient désertes : il réunit tout ce qu'il put trouver de Siciliens, et fit venir des colons de son pays, Syracuse ayant été fondée par les Corinthiens. Il rendit aux anciens habitants les terres qui leur avaient appartenu, et distribua aux nouveaux citoyens celles qui se trouvaient sans possesseurs. Il releva les murailles des villes et il reconstruisit les temples. Il rendit aux cités leurs lois et leur liberté. Enfin il fit succéder aux horreurs de la guerre un calme si profond et si universel qu'il eût pu passer pour le fondateur de ces villes avec autant de raison que les anciens chefs de colonie. Il abattit la citadelle de Syracuse que Denys avait élevée pour tenir la ville en respect, et s'appliqua à faire disparaître toutes les traces de la servitude. Assez puissant pour attenter à la liberté des Syracusains, assez sûr de leur affection pour s'emparer du

trône sans rencontrer d'opposition, s'il l'eût voulu, il préféra leur amour à leur obéissance. Il se démit du pouvoir dès que les circonstances le lui permirent, et vécut en simple particulier à Syracuse le reste de ses jours : conduite fort habile d'ailleurs, en ce qu'elle lui faisait accorder volontairement ce que les rois ne doivent qu'à leur autorité. Aucun honneur ne lui manqua. Il ne se traita pas une affaire à Syracuse, on n'y rendit pas un décret, que Timoléon n'eût été consulté. Aucun avis ne l'emportait sur le sien, ne le balançait même ; et c'était, de la part des Syracusains, une preuve de sagesse, autant que d'affection pour leur libérateur.

IV. Il était parvenu à un âge fort avancé lorsqu'il perdit la vue, sans que ce malheur fût la suite d'aucune maladie. Il le supporta avec une grande résignation. On ne l'entendit jamais se plaindre, et il n'en continua pas moins à s'occuper des affaires publiques et de ses affaires particulières. Lorsqu'il y avait assemblée du peuple au gymnase, il s'y rendait sur un char attelé de deux chevaux, à cause de sa cécité, et donnait son avis sans en descendre. Personne n'attribuait cela à de l'orgueil. Jamais il ne sortit de sa bouche une parole qui annonçât l'insolence ou la vanité. Lorsqu'il entendait faire son éloge, il se contentait de dire qu'il avait de grandes actions de grâces à rendre aux dieux, qui, voulant régénérer la Sicile, l'avaient choisi pour leur instrument. Il pensait que rien ne se fait dans le monde sans la volonté des dieux. Aussi avait-il fait construire dans sa maison un autel à la Providence, et il en faisait l'objet d'un culte assidu.

Dionysii decessum cum Iceta bellavit, qui adversatus fuerat Dionysio : quem non odio tyrannidis dissensisse, sed cupiditate, indicio fuit, quod ipse, expulso Dionysio, imperium dimittere noluit. Hoc superato, Timoleon maximas copias Carthaginiensium apud Crimessum flumen fugavit, ac satis habere coegit, si liceret Africam obtinere, qui jam complures annos possessionem Siciliae tenebant. Cepit etiam Mamercum, Italicum duces, hominem bellicosum et potentem, qui tyrannos adjunctum in Siciliam venerat.

III. Quibus rebus confectis, quum propter diuturnitatem belli non solum regiones, sed etiam urbes desertas videret, conquisivit, quos potuit, primum Siculos; deinde Corintho accessit colonos, quod ab his initio Syracusae erant conditae. Civibus veteribus sua restituit, novis bello vacuifas possessiones divisit, urbium moenia disjecta, fanaque deserta refecit, civitatibus leges libertatemque reddidit : ex maximo bello tantum otium totae insulae concillavit, ut hic conditor urbium earum, non illi, qui initio deduxerant, videretur. Arcem Syracusis, quam munierat Dionysius ad urbem obsidendam, a fundamentis disjecit; cetera tyrannidis propugnacula demolitus est, deditque operam, ut quam minime multa vestigia servitutis manerent. Quum tantis esset opibus, ut etiam invitis imperare posset, tantum autem haberet amorem omnium Siculorum, ut nullo recusante regnum obtineret, maluit se di-

ligi, quam metui. Itaque, quum primum potuit, imperium deposuit, et privatus Syracusis, quod reliquum vitae fuit, vixit. Neque vero id imperite fecit : nam, quod ceteri reges imperio potuerunt, hic benevolentia tenuit. Nullus honos huic defuit : neque postea res ulla Syracusis gesta est publice, de qua prius sit decretum, quam Timoleontis sententia cognita. Nullius unquam consilium non modo antelatum, sed ne comparatum quidem est : neque id magis benevolentia factum est, quam prudentia.

IV. Illic quum aetate jam proventus esset, sine ullo morbo lumina oculorum amisit; quam calamitatem ita moderate tulit, ut neque eum querentem quisquam audierit, neque eo minus privatis publicisque rebus interfuerit. Veniebat autem in theatrum, quum ibi concilium populi haberetur, propter valetudinem vectus jumentis junctis, atque ita de vehiculo, quae videbantur, dicebat. Neque hoc illi quisquam tribuebat superbiae, nihil enim unquam neque insolens, neque gloriosum, ex ore ejus exiit. Qui quidem, quum suas laudes audiret praedicari, nunquam aliud dixit, quam se in ea re maximas diis gratias agere atque habere, quod, quum Siciliam recreare constituerent, tum se potissimum duces esse voluissent. Nihil enim rerum humanarum sine deorum numine eo i putabat. Itaque suae domi sacellum ἀνορατίας constituerat, idque sanctissime colebat.

V. Des circonstances merveilleuses relevèrent l'éclat de ses grandes qualités. Il livra ses plus grandes batailles le jour anniversaire de sa naissance, qui devint dans la suite un jour de fête pour toute la Sicile. Un certain Lamestius, homme violent et ingrat, voulait le citer en justice pour un procès qu'il disait avoir avec lui : la foule était accourue et voulait le maltraiter ; mais Timoléon la conjura de n'en rien faire, disant qu'il ne s'était exposé à tant de fatigues et de dangers que pour assurer ce droit à Lamestius aussi bien qu'aux autres citoyens ; que le signe le plus évident de la liberté, c'était que chacun pût recourir aux lois quand il croyait avoir à se plaindre. Un nommé Déménète, semblable à ce Lamestius, s'étant mis devant l'assemblée du peuple à rabaisser ses exploits et à l'insulter, Timoléon dit qu'enfin ses vœux étaient satisfaits, ayant toujours prié les dieux de donner assez de liberté aux Syracusains pour que chacun pût dire impunément ce qu'il pensait sur qui que ce fût. Après sa mort, on lui rendit les honneurs funèbres aux frais du trésor public, et ses restes furent déposés dans le gymnase, appelé depuis Timoléonteum. Toute la Sicile assista à ses obsèques.

DES ROIS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Rois de Sparte, portant le nom de rois sans en exercer la puissance. Monarques de Perse les plus illus-

V. Ad hanc hominis excellentem bonitatem mirabiles accesserunt casus. Nam prælia maxima natali die suo fecit omnino ; quo factum est, ut ejusdem natalem festum haberet universa Sicilia. Huic quidam Lamestius, homo petulans et ingratus, vadimonium quum vellet imponere, quod cum illo se lege agere diceret, et complures concurrissent, qui procacitatem hominis manibus coercere conarentur, Timoleon oravit omnes, ne id facerent : namque id ut Lamestio ceterisque liceret, se maximos labores summaque adiisse pericula ; hanc enim speciem libertatis esse, si omnibus, quod quisque vellet, legibus experiri liceret. Idem, quum quidam Lamestii similis, nomine Demænetus, in concione populi de rebus gestis ejus detrahere copisset, ac nonnulla inveheretur in Timoleonta, dixit, nunc demum se voti esse damnatum : namque hoc a diis immortalibus semper precatum, ut talem libertatem restituerent Syracusanis, in qua cuivis liceret, de quo vellet, impune dicere. Hic, quum diem supremum obiisset, publice a Syracusanis in gymnasio, quod Timoleonteum appellatur, tota celebrante Sicilia, sepultus est.

DE REGIBUS.

ARGUMENTUM.

CHAP. I. Spartani reges nomine tales, non potestate. Excellen-

tes. — II. Fameux rois de Macédoine. Un seul, dans la Sicile, acquiert une véritable renommée. — III. Les lieutenants d'Alexandre devenus rois.

I. J'ai donné la vie de presque tous les capitaines grecs dont le nom m'a paru digne de mémoire. J'en excepte les rois dont je ne me suis pas occupé, parce que leurs actions ont été racontées à part ; d'ailleurs ils ne sont pas en grand nombre. Si j'ai parlé d'Agésilas, c'est qu'il ne fut roi que de nom, comme tous les rois de Sparte. Quant à ceux qui ont exercé le pouvoir absolu, les plus illustres, à mon avis, ont été chez les Perses, Cyrus et Darius, fils d'Hystape, qui, de simples particuliers, s'élevèrent jusqu'au trône par leur mérite. Le premier périt dans un combat contre les Messagètes, et le second mourut de vieillesse. Les Perses ont encore eu trois rois dont le nom mérite d'être distingué : Xerxès et les deux Artaxerxès, Macrochir et Mnémon. Xerxès doit sa célébrité à son expédition de Grèce. On sait qu'il envahit ce pays par terre et par mer, avec l'armée la plus nombreuse qu'on eût encore vue. Macrochir a dû la sienne à ses avantages extérieurs, qu'il relevait encore par une incroyable bravoure. C'était le plus vaillant de tous les Perses. Mnémon se rendit fameux par son équité et sa vertu. Son épouse étant morte par le crime de sa mère, la piété filiale l'emporta sur son ressentiment. Les deux Artaxerxès moururent de maladie. Xerxès fut assassiné par Artaban, l'un de ses officiers.

II. En Macédoine, deux rois ont effacé tous les autres par la grandeur et l'éclat de leurs entre-

tissimi Persarum reges. — II. Macedonum reges clariora. Unus rex Siciliae vere illustris. — III. Reges ex Alexandri amicis.

I. Hi fere fuerunt Græciæ gentis duces, qui memoria digni videbantur, præter reges : namque eos attingere nolimus, quod omnium res gestæ separatim sunt relatæ. Neque tamen hi admodum sunt multi. Lacedæmonius autem Agesilans, nomine, non potestate, fuit rex ; sicut ceteri Spartani. Ex his vero, qui dominatum imperio tenuerunt, excellentissimi fuerunt, ut nos judicamus, Persarum Cyrus, et Darius, Hystapis filius ; quorum uterque privatus virtute regnum est adeptus. Prior horum apud Massagetæ in prælio cecidit ; Darius senectute diem obiit supremum. Tres sunt præterea ejusdem generis : Xerxes, et duo Artaxerxes, Macrochir et Mnemon. Xerxi maxime est illustre, quod maximis post hominum memoriam exercitiis terra marique bellum intulit Græciæ. At Macrochir præcipuam habet laudem amplissimæ pulcherrimæque corporis formæ, quam incredibili ornavit virtute belli : namque illo Perses nemo fuit manu fortior. Mnemon autem justitiæ fama floruit : nam quum matris esse scelere amisisset uxorem, tantum induluit dolori, ut eam pietas vinceret. Ex his duo eodem nomine, morbo naturæ debitum reddiderunt ; tertius ab Artabano præfecto ferro interemptus est.

II. Ex Macedonum autem genere duo multo ceteros antecesserunt rerum gestarum gloria, Philippus, Amyntas

prises : Philippe, fils d'Amintas, et Alexandre le Grand. Celui-ci mourut de maladie à Babylone. Philippe allant à Egée pour assister aux jeux, fut assassiné par Pausanias, auprès du théâtre. Pyrrhus fut le seul roi célèbre de l'Épire. C'est lui qui soutint la guerre contre le peuple Romain. Il fut tué d'un coup de pierre au siège d'Argos, dans le Péloponnèse. La Sicile n'a eu aussi qu'un roi à citer, Denys l'ancien. C'était un prince courageux, habile dans l'art de la guerre, très-peu porté (car qu'on voit rarement dans un tyran) à la débauche, au luxe, à l'avarice, et n'ayant d'autre passion que celle du pouvoir absolu. C'est ce qui le rendit cruel : car, pour affermir son autorité, il sacrifiait sans ménagement tous ceux dont il craignait les complots. Arrivé au trône par son courage, il sut s'y maintenir avec un rare bonheur, et mourut âgé de plus de soixante ans, laissant son royaume dans une grande prospérité. Durant cette longue carrière, il n'eut à regretter la perte d'aucun des siens, quoiqu'il eût des enfants de ses trois femmes et beaucoup de petits-enfants.

III. On peut trouver aussi de grands rois parmi les lieutenants d'Alexandre, qui, après sa mort, s'emparèrent de ses États ; entre autres Antigone et son fils Démétrius, Lysimaque, Séleucus, Ptolémée. Antigone fut tué dans une bataille contre Séleucus et Lysimaque. Celui-ci eut le même sort en combattant contre son allié, devenu son ennemi. Démétrius donna sa fille en mariage à Séleucus, mais leur union n'en fut pas plus solide. Le beau-père ayant été fait prisonnier dans un combat contre son gendre, fut jeté en prison

filius, et Alexander Magnus. Horum alter Babylone morbo consumptus ; Philippus Egis a Pausania, quum spectatum ludos iret, juxta theatrum occisus est. Unus Epirotus, Pyrrhus, qui cum populo Romano bellavit : is quum Argos oppidum oppugnaret in Peloponneso, lapide ictus interiit. Unus item Siculus, Dionysius prior. Nam et manu fortis, et belli peritus fuit, et, id quod in tyranno non facile reperitur, minime libidinosus, non luxuriosus, non avarus, nullius rei denique cupidus, nisi singularis perpetuique imperii ; ob eamque rem crudelis : nam dum id studuit manere, nullius pepercit vitæ, quem ejus insidiatorem putaret. Hic quum virtute tyrannidem sibi peperisset, magna retinuit felicitate ; majorque annos sexaginta natus, decessit floreante regno. Neque in tam multis annis cujusquam ex sua stirpe funus vidit, quum ex tribus uxoribus liberos procreasset, multique ei nati essent nepotes.

III. Fuerunt præterea magni reges ex amicis Alexandri Magni, qui post obitum ejus imperia ceperunt. In his Antigonus, et hujus filius Demetrius ; Lysimachus, Seleucus, Ptolemæus. Ex his Antigonus, quum adversus Seleucum Lysimachumque dimicaret, in prælio occisus est. Pari leto affectus est Lysimachus a Seleuco : nam, societate dissoluta, bellum inter se gesserunt. At Demetrius, quum filiam suam Seleuco in matrimonium dedisset, neque eo magis fida inter eos amicitia manere potuisset, captus bello, in custodia socer generi perit morbo. Neque

et y mourut de maladie. Peu après Séleucus périt à son tour, victime de la trahison de Ptolémée Céraunus, qu'il avait accueilli dans sa détresse, chassé par son père d'Alexandrie. Ptolémée lui-même fut, dit-on, assassiné par son fils, à qui il avait résigné sa couronne. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en dire davantage sur tous ces rois. Je vais m'occuper d'Amilcar et d'Annibal, les deux plus vaillants et les deux plus habiles généraux qu'ait produits l'Afrique.

AMILCAR.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Amilcar défend la ville d'Éryx. Il obtient la paix à sa patrie par sa fermeté. — II. Il repousse loin de Carthage les troupes soldées, et rend la tranquillité à toute l'Afrique. — III. Il mène en Espagne son fils Annibal. Asdrubal devient son gendre et lui succède dans le commandement. — IV. Il est tué en Espagne dans une bataille contre les Vettons.

I. Amilcar, surnommé Barcas, était fils d'Annibal et citoyen de Carthage. Vers la fin de la première guerre Punique, il fut nommé, fort jeune encore, général de l'armée de Sicile. Jusqu'alors les Carthaginois n'avaient essuyé que des revers sur terre et sur mer. Dès qu'il fut arrivé, ils commencèrent à se soutenir. Il ne se retira jamais devant l'ennemi, et ne se laissa jamais surprendre. Plusieurs fois, au contraire, il sut profiter de l'occasion et remporta l'avantage. Quoique les Carthaginois eussent tout perdu en Sicile, il défendit si vigoureusement la ville d'Éryx,

ita multo post Seleucus a Ptolemæo Cerauno dolo interfectus est, quem ille, a patre expulsus Alexandria, alienarum opum indigentem, receperat. Ipse autem Ptolemæus, quum vivus filio regnum tradidisset, ab illo eodem vita privatus dicitur. De quibus quoniam satis dictum putamus, non incommodum videtur non præterire Amilcarem et Annibalem ; quos et animi magnitudine, et calliditate, omnes in Africa natos præstitisse constat.

AMILCAR.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Amilcar Eryceem defendit. Pacem constantia sua patriæ conciliat. — II. Remotis a Carthagine militibus mercenariis, otium toti Africæ restituit. — III. Filium suum Annibalem in Hispaniam ducit. Asdrubal ejus gener, et in imperio successor. — IV. In Hispania prælio adversus Vettones cadit.

I. Amilcar, Annibalis filius, cognomine Barcas, Carthaginiensis, primo Pœnico bello, sed temporibus extremis, admodum adolescentulus in Sicilia præesse cœpit exercitui. Quum ante ejus adventum et mari et terra male res gererentur Carthaginiensium, ipse, ubi affuit, nunquam

qu'il ne semblait pas que la guerre eût été faite dans la province. Cependant la flotte carthaginoise fut détruite près des îles Egates par le consul Caius Lutatius. Les Carthaginois résolurent de mettre fin à la guerre, et chargèrent Amilcar des négociations. Malgré son ardeur pour la guerre, il dut céder aux circonstances : Carthage était épuisée, et ne pouvait lutter plus longtemps contre les Romains. Mais, en faisant la paix, il comptait bien, dès que les affaires prendraient une tournure plus favorable, recommencer la guerre, et combattre les Romains jusqu'à ce qu'il les détruisit ou qu'il en fût accablé. Il déploya une grande fierté dans les négociations. Catulus lui déclarant qu'il ne conclurait rien, à moins que la garnison d'Eryx ne déposât les armes en évacuant la Sicile, il répondit que, malgré l'abaissement de sa patrie, il aimerait mieux mourir plutôt que de retourner à Carthage couvert d'un tel opprobre; que jamais il ne livrerait à des ennemis les armes qu'il avait reçues pour les combattre. Cette fermeté arrêta les prétentions de Catulus.

II. De retour dans sa patrie, Amilcar la trouva dans un état bien différent de celui où il comptait la revoir. La longueur de la guerre, les désastres qui en avaient été la suite, y avaient allumé des discordes qui semblaient devoir l'anéantir. Jamais Carthage ne se trouva dans une situation si terrible jusqu'au moment de sa ruine. Les troubles commencèrent par la révolte des mercenaires qui avaient servi contre les Romains. Ces soldats, au nombre de vingt mille, soulevèrent toute l'Afrique. Ils en vinrent jusqu'à assiéger la ville, qu'ils remplirent d'épouvante. On vit

les Carthaginois implorer la protection des Romains. Ils l'obtinrent; mais à la fin, réduits au désespoir, ils nommèrent Amilcar général. La ville était assiégée par plus de cent mille hommes. Si nombreuse que fût cette armée, elle ne tint pas contre Amilcar, qui la chassa loin des murs, et sut l'enfermer dans des défilés où la faim en détruisit plus que le fer. Il fit rentrer dans le devoir les villes qui s'étaient révoltées, particulièrement Utique et Hippone, les deux plus fortes de la contrée. Cela ne lui suffit pas; il recula les bornes de l'empire et rendit la paix à toute l'Afrique, à tel point qu'on n'eût jamais dit que la guerre venait de la désoler.

III. Ces expéditions terminées si heureusement donnèrent de la confiance à Amilcar. Toujours ennemi des Romains, il ne songeait qu'à recommencer la guerre; mais il fallait un prétexte : pour le trouver, il se fit donner le commandement de l'armée d'Espagne. Il y conduisit son fils Annibal, âgé de neuf ans, et le jeune Asdrubal qu'on l'accusait d'aimer comme une femme; car un si grand homme ne pouvait manquer de calomnieurs, Asdrubal étant aussi remarquable par sa beauté que par sa naissance. Les bruits qu'on avait répandus furent cause que le magistrat chargé de la surveillance des mœurs lui fit défendre de se trouver avec Amilcar. Mais Amilcar lui donna sa fille, les mœurs carthaginoises ne permettant pas d'interdire au gendre la société de son beau-père. Je n'ai parlé de cet Asdrubal que parce qu'il eut le commandement après la mort d'Amilcar, et qu'il se distingua par ses exploits. C'est lui qui commença à corrompre les

hosti cessit, neque locum nocendi dedit; sæpeque contrario, occasione data, læcessivit, semperque superior discessit : quo facto, quum pæne omnia in Sicilia Pœni amisissent, ille Erycem sic defendit, ut bellum eo loco gestum non videretur. Interim Carthaginienses, classe apud insulas Egates a C. Lutatio consule Romanorum superati, statuerunt belli finem facere, eamque rem arbitrio permiserunt Amilcaris. Ille, etsi flagrabat bellandi cupiditate, tamen paci serviendum putavit; quod patriam, exhaustam sumptibus, diutius calamitatem belli ferre non posse intelligebat : sed ita, ut statim mente agitaret, si paulum modo res essent refectæ, bellum renovare, Romanosque armis persequi, donicum aut certe vicissent, aut victi manus dedissent. Hoc consilio pacem conciliavit : in qua tanta fuit ferocia, ut, quum Catulus negaret, se bellum compositurum, nisi ille cum suis, qui Erycem tenuerant, armis relictis, Sicilia decederent, « Succumbente patria, ipse, perituum se potius, dixerit, quam cum tanto flagitio domum rediret : non enim suæ esse virtutis, arma, a patria accepta adversus hostes, adversariis tradere. » Hujus pertinaciæ cessit Catulus.

II. At ille, ut Carthaginem venit, multo aliter, ac sperabat, rempublicam se habentem cognovit : namque diurnitate externi mali tantum exarsit intestinum bellum, ut nunquam pari periculo fuerit Carthago, nisi quum deleta est. Primo mercearii milites, qui adversus Roma-

nos fuerant, desciverunt : quorum numerus erat viginti millium. Hi totam abalienarunt Africam, ipsam Carthaginem oppugnarunt. Quibus malis adeo sunt Pœni perterriti, ut etiam auxilia a Romanis petiverint, eaque impetrarint. Sed extremo, quum prope jam ad desperationem pervenissent, Amilcarem imperatorem fecerunt. Is non solum hostes a muris Carthaginiis removit, quum amplius centum millia facta essent armatorum; sed etiam eo compulit, ut locorum angustiis clausi, plures fame, quam ferro, interirent; omnia oppida abalienata, in his Uticam atque Hipponem, valentissima totius Africæ, restituit patriæ : neque eo fuit contentus, sed etiam fines imperii propagavit, tota Africa tantum otium reddidit, ut nullum in ea bellum videretur multis annis fuisse.

III. Rebus his ex sententia peractis, fidenti animo atque infesto Romanis, quo facilius causam bellandi reperiret, effecit, ut imperator cum exercitu in Hispaniam mitteretur, eoque secum duxit filium Annibalem, annorum novem. Erat præterea cum eo adolescens illustris, formosus, Asdrubal; quem nonnulli diligi turpius, quam par erat, ab Amilcare, loquebantur : non enim maledici tanto viro deesse poterant. Quo factum est, ut a præfecto morum Asdrubal cum eo veteretur esse. Huic ille filiam suam in matrimonium dedit, quod moribus eorum non poterat interdici socero gener. De hoc ideo mentionem fecimus, quod, Amilcare occiso, ille exercitui præfuit, resque

mœurs des Carthaginois par ses largesses. Lorsqu'il fut assassiné, Annibal prit le commandement de l'armée.

IV. Cependant Amilcar ayant passé la mer, aborde en Espagne, et, secondé par la fortune, y obtient de grands succès. Il soumit les nations les plus puissantes et les plus belliqueuses, et enrichit toute l'Afrique de chevaux, d'armes, d'hommes et d'argent. Il allait porter la guerre en Italie, lorsqu'il fut tué dans un combat contre les Vettons, neuf ans après son arrivée en Espagne. C'est à sa haine si constante contre les Romains qu'il faut attribuer la seconde guerre Punique : car son fils Annibal, continuellement excité par lui, eût mieux aimé mourir que de ne pas se mesurer avec les Romains.

ANNIBAL.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Supériorité d'Annibal sur tous les capitaines. La jalousie de ses concitoyens arrête ses succès. — II. Sa haine mortelle contre les Romains. — III. Il est revêtu du commandement, soumet l'Espagne, prend Sagonte, franchit les Alpes et arrive en Italie. — IV. Il y remporte plusieurs victoires. — V. Ses autres exploits en Italie. — VI. Rappelé pour défendre sa patrie, il est vaincu par Scipion. — VII. Il quitte Carthage pour se réfugier à la cour d'Antiochus. — VIII. Vains efforts d'Annibal pour engager ses concitoyens à faire la guerre. Il est vainqueur des Rhodiens. — IX. Il trompe la cupidité des Cré-

magnas gessit; et princeps largitione vetustos pervertit mores Carthaginiensium; ejusdemque post mortem Annibal ab exercitu accepit imperium.

IV. At Amilcar, posteaquam mare transiit, in Hispaniamque venit, magnas res secunda gessit fortuna, maximas bellicosissimasque gentes subegit, equis, armis, viris, pecunia, totam locupletavit Africam. Hic quum in Italiam bellum inferre meditaretur, nono anno post, quam in Hispaniam venerat, in prælio, pugnans adversus Vettones, occisus est. Hujus perpetuum odium erga Romanos maxime concitasse videtur secundum bellum Pœnicum. Namque Annibal, filius ejus, assiduis patris obstinationibus eo est perductus, ut interire, quam Romanos non experiri, mallet.

ANNIBAL.

ARGUMENTUM.

Cap. I. Annibal, omnibus ducibus major, suorum invidia debilitatur. — II. Capitalis Romanorum hostis. — III. Imperator Hispaniam subigit. Saguntum expugnat. Per Alpes in Italiam transit. — IV. Sæpius feliciter pugnât in Italia. — V. Reliquæ res ab eo in Italia gestæ. — VI. Patriam defensum revocatus, a Scipione vincitur. — VII. Domo ad Antiochum profugit. — VIII. Clives suos ad bellum frustra tentat inducere. Rhodiorum victor. — IX. Cretensium avaritiam deludat. — X. Regem Ponti adversus Romanos ar-

cornélius népos.

tois. — X. Il fait prendre les armes au roi de Pont contre les Romains. — XI. Ses ruses de guerre contre Eumène. — XII. Pour ne pas être livré aux Romains, il s'empoisonne. — XIII. Son goût pour les lettres.

I. Annibal, fils d'Amilcar, naquit à Carthage. S'il est vrai, comme personne n'en doute, que le peuple Romain ait été le plus courageux de l'univers, on ne saurait nier qu'Annibal ait été le plus grand capitaine qui ait existé, aussi supérieur aux autres généraux que Rome l'a été aux autres nations. Il demeura vainqueur dans tous les combats qu'il nous livra; et si la jalousie de ses concitoyens ne l'eût pas arrêté, il eût peut-être fini par triompher du peuple Romain; mais l'envie de la multitude dut l'emporter sur le mérite d'un seul. Il conserva jusqu'au dernier soupir cette haine que son père avait jurée aux Romains, et qu'il reçut de lui comme un héritage. Exilé de sa patrie et réduit à implorer des secours étrangers, son cœur, à défaut de son bras, combattit toujours les Romains.

II. Sans parler de Philippe, dont il sut leur faire un ennemi malgré la distance, il excita contre eux Antiochus, le plus puissant roi de ce temps-là. Ce prince, enflammé par ses conseils, tenta de porter la guerre en Italie, des bords de la mer Rouge où il régnait. Des ambassadeurs romains étant venus vers lui pour pénétrer ses intentions, cherchèrent par leurs intrigues à lui rendre Annibal suspect, le représentant comme un homme séduit par eux, et qui avait changé de sentiments. Ils réussirent à tromper le roi. Annibal, se

mat. — XI. Dolo pugnât adversus Eumenem. — XII. Ne Romanis tradatur, veneno hausto mori mavult. — XIII. Ejus amor litterarum.

I. Annibal, Amilcaris filius, Carthaginiensis. Si verum est, quod nemo dubitat, ut populus Romanus omnes gentes virtute superarit, non est inficiandum, Annibalem tanto præstitisse ceteros imperatores prudentia, quanto populus Romanus antecedit fortitudine cunctas nationes. Nam quotiescunque cum eo congressus est in Italia, semper discessit superior. Quod nisi domi civium suorum invidia debilitatus esset, Romanos videretur superare potuisse; sed multorum obtractatio devicit unius virtutem. Hic autem velut hereditate relictum odium paternum erga Romanos sic conservavit, ut prius animam, quam id, deposuerit: qui quidem, quum patria pulsus esset, et alienarum opum indigeret, nunquam destiterit animo bellare cum Romanis.

II. Nam ut omitam Philippum, quem absens hostem reddidit Romanis, omnium his temporibus potentissimus rex Antiochus fuit. Hunc tanta cupiditate incendit bellandi, ut usque a Rubro mari arma conatus sit inferre Italiae. Ad quem quum legati venissent Romani, qui de ejus voluntate explorarent, darentque operam consilii clandestinis, ut Annibalem in suspensionem regi adducerent, tanquam ab ipsis corruptum, alia, atque antea, sentire, neque id frustra fecissent, idque Annibal comperisset, seque ab interioribus consiliis segregari vidisset, tempore dato adit ad regem, eique quum multa de fide sua et odio in Romanos commemorasset, hoc adjunxit: « Pater, inquit, meus,

voyant exclu de tous les conseils, obtint une audience d'Antiochus, et, après avoir protesté de sa loyauté, lui dit : « J'avais à peine neuf ans lorsque mon père, partant pour l'Espagne en qualité de général, offrit des victimes à Jupiter. Pendant le sacrifice, il me demanda si je voulais partir avec lui. Je lui répondis que je le voulais, et je le pressai même de m'emmener. Oui, reprit-il, mais à une condition : c'est de me faire la promesse que je vais te demander. En même temps il m'approcha de l'autel, et, écartant les assistants, il me fit jurer, la main sur l'autel, une haine éternelle aux Romains. Ce serment que je fis à mon père, je l'ai gardé jusqu'à ce jour, et ma fidélité doit répondre pour l'avenir. Si vous voulez vous unir aux Romains, vous faites bien de me le cacher; mais si vous vous préparez à leur faire la guerre, vous agissez contre vos intérêts en choisissant un autre chef. »

III. Ce fut donc à l'âge de neuf ans qu'Annibal partit pour l'Espagne avec son père. Après la mort d'Amilcar, Asdrubal, devenu général, lui donna le commandement de la cavalerie; et quand Asdrubal eut été tué, l'armée le nomma général à sa place : ce choix fut approuvé à Carthage, et Annibal se vit à la tête d'une armée avant l'âge de vingt-cinq ans. Dans l'espace de trois ans, il soumit l'Espagne, prit d'assaut la ville de Sagonte, alliée des Romains, et leva trois armées. Il fit passer l'une en Afrique, laissa l'autre en Espagne, sous les ordres de son frère Asdrubal, et marcha avec la dernière en Italie. Il franchit d'abord les Pyrénées, ayant à combattre partout où il passait, et partout demeurant vain-

queur. Il arriva au pied des Alpes, qui séparent l'Italie de la Gaule. Personne ne les avait encore franchies avec une armée, à l'exception d'Hercule, ce qui leur a fait donner de nos jours le nom d'Alpes Grecques. Annibal les gravit, bat les montagnards qui s'opposaient à son passage, s'ouvre de nouveaux chemins à force de travaux, et parvient à faire passer un éléphant tout chargé dans des sentiers où un homme seul et sans armes pouvait à peine se glisser en rampant. Ce fut par là qu'il conduisit ses troupes et descendit en Italie.

IV. Il avait déjà rencontré le consul P. Cornélius Scipion sur les bords du Rhône, et l'avait battu. Il le rencontre encore près du Pô et le met en fuite. Le consul fut blessé dans ce combat, où il s'agissait d'occuper Clastidium. Scipion vint le chercher une troisième fois auprès de la Trébie, avec son collègue Tibérius Longus. Annibal accepta la bataille et les défit. De là il entra en Ligurie, et traversa l'Apennin pour gagner l'Étrurie. Dans cette marche il fut attaqué d'un violent mal d'yeux, et depuis n'y vit jamais bien de l'œil droit. Il souffrait encore de cette incommodité, qui l'obligeait même à se faire porter en litière, lorsqu'il attira dans une embuscade, près du fleuve Trasimène, le consul Flaminius avec les légions, et le défit; Flaminius y fut tué. Peu de temps après, le préteur C. Centénus, qui occupait des défilés avec une troupe d'élite, éprouva le même sort. Annibal entra ensuite en Apulie, où il eut à combattre les deux consuls C. Terentius Varron et L. Paulus Émilien. Il les vainquit dans une seule bataille. L. P. Émilien y perdit la vie, ainsi que d'autres personnages consulai-

Amilcar, puerulo me, utpote non amplius novem annos nato, in Hispaniam imperator, proficiscens Carthagine, Jovi optimo maximo hostias immolavit. Quæ divina res dum conficiebatur, quæsivit a me, vellemne secum in castra proficisci? Id quum libenter accepissem, atque ab eo petere cepissem, ne dubitaret ducere, tum ille : « Faciam, inquit, si fidem mihi, quam postulo, dederis. » Simul me ad aram adduxit, apud quam sacrificare instituerat, eamque, ceteris remotis, tenentem jurare iussit, nunquam me in amicitia cum Romanis fore. Id ego jusjurandum, patri datum, usque ad hanc ætatem ita conservavi, ut nemini dubium esse debeat, quin reliquo tempore eadem mente sim futurus. Quare, si quid amice de Romanis cogitabis, non imprudenter feceris, si me celaris; quum quidem bellum parabis, te ipsum frustraberis, si non me in eo principem posueris. »

III. Hac igitur, qua diximus, ætate cum patre in Hispaniam profectus est : cujus post obitum, Asdrubale imperatore suffecto, equitatu omni præfuit. Hoc quoque interfecto, exercitus summam imperii ad eum detulit. Id, Carthaginem delatum, publice comprobatum est. Sic Annibal, minor quinque et viginti annis natus, imperator factus, proximo triennio omnes gentes Hispaniæ bello subegit : Saguntum, fœderatam civitatem, vi expugnavit : tres exercitus maximos comparavit. Ex his unum in Afri-

cam misit, alterum cum Asdrubale fratre in Hispania reliquit, tertium in Italiam secum duxit. Saltum Pyrenæum transiit. Quacunq̃ iter fecit, cum omnibus incolis conflixit : neminem, nisi victum, dimisit. Ad Alpes posteaquam venit, quæ Italiam ab Gallia sejungunt, quas nemo unquam cum exercitu ante eum, præter Herculeum Graium, transierat (quo facto is hodie saltus Graius appellatur), Alpico, conantes prohibere transitum, incidit, loca patefecit, itinera munit, effectitque, ut ea elephantus ornatus ire posset, qua antea unus homo inermis vix poterat repere : hac copias traduxit, in Italiamque pervenit.

IV. Confluxerat apud Rhodanum cum P. Cornelio Scipione Cos., eumque pepulerat. Cum hoc eodem de Clastidio apud Padum decernit : saucium inde ac fugatum dimittit. Tertio idem Scipio cum collega Tiberio Longo apud Trebiam adversus eum venit : cum his manum conseruit ; utrosque profligavit. Inde per Ligures Apenninum transiit, petens Etruriam. Hoc itinere adeo gravi morbo afficitur oculorum, ut postea nunquam dextero æque bene usus sit. Qua valetudine quum etiam nunc premeretur, lecticaque ferretur, C. Flaminium cos. apud Trasimenum cum exercitu insidiis circumventum occidit, neque multo post C. Centenium prætorem, cum delecta manu saltus occupantem. Hinc in Apuliam pervenit. Ibi obviam ei venerunt duo consules, C. Terentius et L. Paulus Émilien.

res, entre autres Cn. Servilius Géminus, consul l'année précédente.

V. Après cette bataille, Annibal marcha sur Rome sans trouver de résistance, et s'arrêta sur les hauteurs voisines de la ville. Après y avoir campé quelques jours, il retournait à Capoue, lorsque le dictateur romain Q. Fabius Maximus vint lui disputer le passage sur le territoire de Falerne, et réussit à l'enfermer dans des défilés. Annibal s'en dégagea pendant la nuit, sans éprouver de perte. Voici comment il donna le change à Fabius, si rusé lui-même. Profitant des ténèbres, il attacha des sarments aux cornes de jeunes taureaux, y mit le feu, et lâcha ces animaux dans la campagne. Ce spectacle étrange frappa de terreur l'armée romaine, qui n'osa pas sortir de ses retranchements. Peu de jours après, Annibal eut l'adresse d'attirer au combat le général de la cavalerie, M. Minucius Rufus, qui partageait le commandement avec le dictateur, et le mit en fuite. Quoique absent, il fit tomber et périr dans une embuscade, en Lucanie, Tib. Sempronius Gracchus, consul pour la seconde fois. Marcus Claudius Marcellus, alors dans son cinquième consulat, périt de la même manière auprès de Vénuse. Il serait trop long de citer toutes les victoires d'Annibal : il suffira, pour faire juger de sa supériorité, de dire qu'aucune armée ne lui résista en bataille rangée tant qu'il fut en Italie, et que, depuis la journée de Cannes, aucun général n'osa camper devant lui.

VI. Rappelé dans sa patrie pour la défendre, ce capitaine, jusqu'alors invincible, eut à combattre le fils de ce P. Scipion qu'il avait défait sur les rives du Rhône, sur celles du Pô, et près de la

Trébie. Carthage était épuisée. Annibal tâcha d'amener le général romain à une trêve, afin de recommencer la guerre avec avantage. Ils eurent une conférence à ce sujet, mais sans pouvoir s'entendre sur les conditions. Peu de jours après, ils en vinrent aux mains auprès de Zama. Annibal fut vaincu, et ne mit (chose incroyable) que deux jours et deux nuits pour arriver à Adrumète, éloigné de Zama d'environ trois cents milles. Dans cette fuite, les Numides qui s'étaient sauvés avec lui lui dressèrent des embûches. Non-seulement il leur échappa, mais il les extermina. Il rallia les fuyards dans Adrumète et refit en peu de jours son armée, au moyen de nouvelles levées.

VII. Il poussait ses préparatifs avec vigueur, lorsque les Carthaginois firent la paix avec les Romains. Il n'en conserva pas moins le commandement, et dirigea les expéditions d'Afrique, ainsi que son frère Magon, jusqu'au consulat de P. Sulpicius et de C. Aurélius. C'est à cette époque que les Carthaginois envoyèrent des ambassadeurs à Rome pour remercier le sénat et le peuple Romain du traité fait avec eux, et leur offrir, comme marque de reconnaissance, une couronne d'or. Ils demandaient en outre que les otages fussent transférés à Frézelles, et que les prisonniers fussent rendus. On leur répondit, par un décret, que leur don était agréé, que les otages seraient transférés au lieu demandé; mais qu'on ne rendrait pas les prisonniers tant qu'Annibal, l'auteur de la guerre et l'ennemi juré du nom romain, serait à la tête de leurs troupes, avec son frère Magon. Quand cette réponse fut con-

Utriusque exercitus uno prælio fugavit : Paulum consulem occidit, et aliquot præterea consulares : in his Cn. Servilium Geminum, qui superiore anno fuerat consul.

V. Hac pugna pugnata, Romam profectus, nullo resistente, in propinquis urbis montibus moratus est. Quum aliquot ibi dies castra habuisset, et reverteretur Capuam, Q. Fabius Maximus, dictator romanus, in agro Falerno se ei objecit. Hic clausus locorum angustiis, noctu sine ullo detrimento exercitus se expedivit. Fabio, callidissimo imperatori, verba dedit : namque, obducta nocte, sarmenta in cornibus juvencorum deligata incendit, ejusque generis multitudinem magnam dispalatam immisit; quo repentino objectu viso, tantum terrorem injecit exercitui Romanorum, ut egredi extra vallum nemo sit ausus. Hauc post rem gestam non ita multis diebus, M. Minucium Rufum, magistrum equitum, pari ac dictatorem imperio, dolo productum in prælium, fugavit. Tib. Sempronium Gracchum, iterum consulem, in Lucanis absens in insidias inductum sustulit. M. Claudium Marcellum, quinque consulem, apud Venusiam pari modo interfecit. Longum est enumerare prælia. Quare hoc unum satis erit dictum, ex quo intelligi possit, quantus ille fuerit. Quando in Italia fuit, nemo ei in acie restitit, nemo adversus eum post Cannensem pugnam in campo castra posuit.

VI. Hic invictus patriam defensum revocatus, bellum gessit adversus P. Scipionem; filium ejus, quem ipse pri-

mum apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertio apud Trebiam fugaverat. Cum hoc, exhaustis jam patriæ facultatibus, cupivit in præsentiarum bellum componere, quo valentior postea congrediretur. In colloquium convenit; conditiones non convenerunt. Post id factum paucis diebus apud Zamam cum eodem conflixit : pulsus, incredibile dictum! biduo et duabus noctibus Adrumetum pervenit, quod abest a Zama circiter millia passuum trecenta. In hac fuga Numidæ, qui simul cum eo ex acie excesserant, insidiati sunt ei : quos non solum effugit, sed etiam ipsos oppressit. Adrumeti reliquos ex fuga collegit : novis delectibus, paucis diebus, multos contraxit.

VII. Quum in apparando acerrime esset occupatus, Carthaginienses bellum cum Romanis composuerunt. Ille nihilo secius exercitui postea præfuit, resque in Africa gessit, itemque Mago frater ejus, usque ad P. Sulpicium et C. Aurelium consules. His enim magistratibus legati Carthaginienses Romam venerunt, qui senatui populoque Romano gratias agerent, quod cum his pacem fecissent, ob eamque rem corona aurea eos donarent, simulque peterent, ut obsides eorum Fregellis essent, captivique redderentur. His ex senatus consulto responsum est, munus eorum gratum acceptumque esse; obsides, quo loco rogerent, futuros; captivos non remissuros, quod Annibalem, cujus opera susceptum bellum foret, inimicissimum nomini Romano, etiam nunc cum imperio apud exercitum

nue à Carthage, on rappela Annibal et Magon. Le premier fut nommé préteur à son retour : il avait été roi vingt-deux ans auparavant. Les Carthaginois avaient deux rois annuels, comme les Romains deux consuls. Annibal se montra aussi habile dans cette nouvelle charge que dans le commandement des armées. Il créa de nouveaux impôts, dont il consacra une partie au paiement des sommes dues aux Romains par suite des traités. Il fit verser le reste dans le trésor public. Mais un an après sa préture, sous le consulat de M. Claudius et de L. Furius, Rome envoya des députés à Carthage. Persuadé que les Romains en voulaient à sa personne et envoyaient pour qu'on la leur livrât, il n'attendit pas que les députés fussent reçus par le sénat. Il s'embarqua secrètement et se réfugia en Syrie, à la cour d'Antiochus. Le bruit de sa fuite s'étant répandu, on mit deux vaisseaux à sa poursuite. Ses biens furent vendus publiquement, on rasa sa maison et on le condamna à l'exil.

VIII. Trois ans après, sous le consulat de L. Cornélius et de Q. Minucius, il revint en Afrique avec cinq vaisseaux, et débarqua sur les côtes de Cyrène. Il voulait exciter les Carthaginois à recommencer la guerre, leur faisant espérer d'être secourus par Antiochus, qu'il avait déjà décidé à marcher sur l'Italie à la tête de ses troupes. Il avait, disait-il, la certitude que ce roi ne manquerait pas à ses promesses. Il manda près de lui son frère Magon; mais dès qu'on sut à Carthage le départ de celui-ci, on le condamna aux mêmes peines qu'on avait prononcées contre Annibal. N'ayant plus rien à espérer, les deux frères levè-

rent l'ancre, mirent à la voile, et Annibal revint près d'Antiochus. Magon périt dans le trajet. Les historiens sont partagés sur son genre de mort : les uns disent qu'il fit naufrage, les autres qu'il fut tué par ses esclaves. Quant à Antiochus, s'il eût suivi les conseils d'Annibal comme il les suivit en se déclarant l'ennemi des Romains, c'est sur les bords du Tibre qu'il aurait disputé l'empire aux Romains, et non aux Thermopyles. Malgré l'extravagance de sa conduite pendant cette guerre, Annibal ne l'abandonna jamais. Chargé du commandement de quelques vaisseaux qu'il devait faire passer de Syrie en Asie, il combattit la flotte des Rhodiens sur la mer de Pamphylie. Les siens furent accablés par le nombre; mais du côté où il était il remporta l'avantage.

IX. Après la défaite d'Antiochus, Annibal craignit d'être livré aux Romains, ce qui serait arrivé s'il était resté auprès du roi. Il se rendit dans l'île de Crète, chez les Gortyniens, pour y aviser au choix d'une retraite. Il avait emporté avec lui des sommes considérables, et le bruit s'en était répandu. Connaissant la cupidité des Crétois, il comprit qu'il avait tout à craindre de leur part. Voici par quelle ruse il sauva ses richesses. Il remplit de plomb plusieurs amphores qu'il couvrit d'or et d'argent à la surface, et les déposa, en présence des premiers de la ville, dans le temple de Diane, comme s'il eût confié sa fortune à leur bonne foi. Les ayant trompés de la sorte, il cacha son argent dans des statues d'airain qu'il avait avec lui, et qu'il laissa négligemment dans le vestibule de sa maison. Pendant ce temps-là, les Gortyniens gardaient avec soin l'en-

habèrent, itemque fratrem ejus Magonem. Hoc responso Carthaginienses cognito, Annibalem domum Magonemque revocarunt. Huc ut rediit, prætor factus est, postquam rex fuerat, anno secundo et vicesimo. Ut enim Romæ consules, sic Carthagine quotannis annui bini reges creabantur. In eo magistratu pari diligentia se Annibal præbuit, ac fuerat in bello : namque effecit, ex novis vectigalibus non solum ut esset pecunia, quæ Romanis ex fœdere penderetur, sed etiam superesset, quæ in ærario reponeretur. Deinde, anno post præturam, Marco Claudio, Lucio Furio Coss., Romani legati Carthaginem venerunt. Hos Annibal sui exposcendi gratia missos ratus, priusquam his senatus daretur, navem conscendit clam, atque in Syriam ad Antiochum profugit. Hac re palam facta, Pœni naves duas, quæ eum comprehenderent, si posset consequi, miserunt, bona ejus publicarunt, domum a fundamentis disjecerunt, ipsum exsulem judicarunt.

VIII. At Annibal anno tertio, postquam domo profugerat, L. Cornelio, Quinto Minucio Coss., cum quinque navibus Africam accessit, in finibus Cyrenæorum, si forte Carthaginienses ad bellum, Antiochi spe fiduciaque, inducere posset : cui jam persuaserat, ut cum exercitibus in Italiam proficisceretur. Huc Magonem fratrem excivit. Id ubi Pœni resciverunt, Magonem eadem, qua fratrem, abstantem poena affecerunt. Illi, desperatis rebus, quum sol-

vissent naves, ac vela ventis dedissent, Annibal ad Antiochum pervenit. De Magonis interitu duplex memoria prodita est. Namque alii naufragio, alii a servis ipsius interfectum eum, scriptum reliquerunt. Antiochus autem, si tam in agendo bello parere voluisset consiliis ejus, quam in suscipiendo instituerat, propius Tiberi, quam Thermopylis, de summa imperii dimicasset. Quem etiam multa stulte conari videbat, tamen nulla deseruit in re. Præfuit paucis navibus, quas ex Syria jussus erat in Asiam ducere, hisque adversus Rhodiorum classem in Pamphylia mari confligit. Quo quum multitudine adversariorum sui superarentur, ipse, quo cornu rem gessit, fuit superior.

IX. Antiocho fugato, verens, ne dederetur, quod sine dubio accidisset, si sui fecisset potestatem, Cretam ad Gortynios venit, ut ibi quo se conferret, consideraret. Vidit autem vir omnium callidissimus, magno se fore periculo, nisi quid providisset, propter avaritiam Cretenesium : magnam enim secum pecuniam portabat, de qua sciebat exisse famam. Itaque capit tale consilium : amphoras complures complet plumbo; summas operit auro et argento. Has, præsentibus principibus, deponit in templo Dianæ, simulans, se suas fortunas illorum fidei credere. His in errore inductis, statuas æneas, quas secum portabat, omnes sua pecunia complet, easque in propatulo domi abjicit. Gortynii templum magna cura custodiunt,

trée du temple, moins pour en écarter les voleurs que pour empêcher Annibal de reprendre et d'emporter avec lui le trésor qui leur avait été commis.

X. Ayant ainsi joué les Crétois et conservé sa fortune, le rusé Carthaginois se rendit à la cour de Prusias, roi de Pont. Toujours fidèle à sa haine contre les Romains, il fit tous ses efforts pour armer ce prince contre eux et leur susciter un nouvel ennemi. Prusias n'étant pas très-puissant par lui-même, il lui faisait contracter des alliances avec d'autres rois et l'associait à des nations belliqueuses. Ce prince était alors en guerre avec Eumène, roi de Pergame, entièrement dévoué aux Romains, ce qui excitait encore Annibal à sa perte. Ils combattaient sur terre et sur mer ; mais l'alliance avec Rome donnait la supériorité à Eumène. Sa mort seule pouvait permettre à Annibal d'exécuter ses projets. Voici le moyen qu'il imagina pour s'en défaire. Les deux rois devaient se livrer incessamment un combat naval : Annibal avait moins de vaisseaux ; il fallait suppléer par la ruse à l'inégalité des forces. Il donna ordre de prendre et d'enfermer dans des vases d'argile tout ce qu'on pourrait trouver de serpents venimeux. Lorsqu'il en eut une grande quantité, il rassembla les officiers le jour même de la bataille, et leur commanda de courir tous ensemble au vaisseau du roi. « Le reste de la flotte, leur dit-il, sera assez occupé à se défendre des serpents. Quant au vaisseau royal, je me charge de vous le faire connaître, et je promets une magnifique récompense à celui qui prendra Eumène, mort ou vif. »

non tam a ceteris quam ab Annibale, ne quid ille, inscientibus his, tolleret, secumque asportaret.

X. Sic, conservatis suis rebus, Pœnus, illis Creten-sibus omnibus, ad Prusiam in Pontum pervenit. Apud quem eodem animo fuit erga Italiam, neque aliud quidquam egit, quam regem armavit et exercuit adversus Romanos. Quem quum videret domesticis rebus minus esse robustum, conciliabat ceteros reges, adjugebatque bellicosas nationes. Dissidebat ab eo Pergamenus rex Eumenes, Romanis amicissimus, bellumque inter eos gerebatur et mari et terra : quo magis cupiebat eum Annibal opprimi. Sed utrobique Eumenes plus valebat propter Romanorum societatem : quem si removisset, faciliora sibi cetera fore arbitrabatur. Ad hunc interficiendum talem inivit rationem. Classe paucis diebus erant decreturi : superabatur navium multitudine : dolo erat pugnandum, quum par non esset armis. Imperavit quam plurimas venenatas serpentes vivas colligi, easque in vasa fictilia conjici. Harum quum confecisset magnam multitudinem, die ipso, quo facturus erat navale prælium, classarios convocat, hisque præcipit omnes ut in unam Eumenis regis concurrant navem, a ceteris tantum satis habeant se defendere ; id facile illos serpentium multitudine consecuturos. Rex autem in qua nave veberetur, ut scirent, se facturum, quem si aut cepissent, aut interfecissent, magno his pollicetur præmio fore.

XI. Tali cohortatione militum facta, classis ab utroque in prælium deducitur. Quarum acie constituta, priusquam

XI. Après cette harangue, les deux flottes s'avancent l'une contre l'autre. Au moment d'engager la bataille, Annibal, pour désigner aux siens le vaisseau d'Eumène, envoie un messenger dans un esquif avec le caducée. Celui-ci, arrivé auprès de la flotte ennemie, montre une lettre et dit qu'il veut parler au roi. On le conduit devant Eumène, croyant qu'il s'agit de propositions de paix. Pour lui, ayant fait connaître le vaisseau royal, il se retire. Eumène ouvre la lettre, et n'y trouve que des railleries sur sa personne. Surpris de cette démarche dont il ne devine pas la cause, il ne laisse pas d'engager le combat. Les Bythiniens, suivant l'ordre d'Annibal, fondent tous sur le vaisseau du roi, qui, ne pouvant résister, prend la fuite et se réfugie au milieu de sa réserve mouillée auprès du rivage. Il n'aurait pas échappé sans cela. Cependant les autres vaisseaux pressaient ceux de Prusias et d'Annibal. On leur lance les vases d'argile dont je viens de parler. Cette manœuvre d'un nouveau genre excite le rire des ennemis, qui n'en comprennent pas le motif. Mais, en voyant leurs vaisseaux remplis de serpents, épouvantés et ne sachant à quel péril ils doivent se soustraire de préférence, ils virent de bord et regagnent leur mouillage. C'est ainsi qu'Annibal triompha par la ruse des forces du roi de Pergame. Ce n'est pas la seule fois qu'il eut recours à de pareils stratagèmes. Il s'en servit souvent sur terre pour détruire ses ennemis.

XII. Tandis que ces choses se passaient en Asie, le hasard voulut que les ambassadeurs de Prusias étant un jour à souper à Rome chez Lucius

signum pugnae daretur, Annibal, ut palam faceret suis, quo loco Eumenes esset, tabellarium in scapha cum caduceo mittit : qui ubi ad naves adversariorum pervenit, epistolam ostendens, se regem professus est querere. Statim ad Eumenem deductus est, quod nemo dubitabat aliquid de pace esse scriptum. Tabellarius, ducis nave declarata suis, eodem, unde ierat, se recepit. At Eumenes, soluta epistola, nihil in ea reperit, nisi quod ad irridendum eum pertineret. Cujus etsi causam mirabatur, neque reperiebatur, tamen prælium statim committere non dubitavit. Horum in concursu Bithyni, Annibalis præcepto, universi navem Eumenis adoriuntur : quorum vim quum rex sustinere non posset, fuga salutem petit ; quam consecutus non esset, nisi intra sua præsidia se recepisset, quæ in proximo littore erant collocata. Reliquas Pergamenæ naves quum adversarios premerent acris, repente in eas vasa fictilia, de quibus supra mentionem fecimus, conjici cæpta sunt : quæ jacta initio risum pugnantibus excitarunt, nec, quare id fieret, poterat intelligi ; postquam autem naves completas conspexerunt serpentibus, nova re perterriti, quum, quid potissimum vitarent, non viderent, puppes averterunt, sequæ ad sua castra nautica retulerunt. Sic Annibal consilio arma Pergamenorum superavit : neque tum solum, sed sæpe alias per Ro-tribus copiis pari prudentia pepulit adversarios. Ita sit

XII. Quæ dum in Asia geruntur, accidit casu, pellasse : Prusiæ Romæ apud L. Quintium Flaminium, quinto se-cenarent, atque ibi, de Annibale mentionem dicta ; reli-

Quintus Flaminius, personne consulaire, on vint à parler d'Annibal. L'un de ces ambassadeurs dit qu'il était dans les États du roi de Bythinie. Dès le lendemain Flaminius fit part de cette nouvelle au sénat, et les sénateurs, persuadés que Rome aurait toujours quelque chose à craindre tant qu'Annibal vivrait, envoyèrent des députés à Prusias, entre autres Flaminius, pour le prier de ne point garder à sa cour le plus cruel ennemi de Rome, et de le remettre entre leurs mains. Prusias n'osa s'y refuser; il demanda seulement qu'on ne l'obligeât pas à violer les droits de l'hospitalité. « Prenez-le si vous le pouvez, dit-il aux ambassadeurs; vous trouverez aisément le lieu de sa retraite. » Annibal demeurait dans un château que le roi lui avait donné; et comme il avait toujours prévu ce qui arrivait alors, il s'était ménagé des issues de tous les côtés. Les ambassadeurs romains se rendirent à sa demeure et la firent investir. Un esclave, qui se tenait à la porte, ayant aperçu les soldats, courut avertir son maître. Annibal lui ordonna d'aller voir si les autres portes étaient investies. L'esclave étant venu lui dire, au bout de quelques instants, que le château était cerné de tous côtés, il vit bien que ce n'était pas l'effet du hasard, mais qu'on en voulait à sa personne, et qu'il était temps de mettre fin à ses jours, s'il ne voulait pas tomber vivant au pouvoir de ses ennemis. C'est alors que ce grand homme, plein du souvenir de ses anciens exploits, avala du poison qu'il portait habituellement sur lui.

XIII. Il se reposa ainsi dans la mort, à l'âge de soixante-dix ans. Sa vie avait été une suite con-

unus diceret, eum in Prusias regno esse. Id postero die Flaminius senatui detulit. Patres conscripti, qui Annibale vivo nunquam se sine insidiis futuros existimabant, legatos in Bithyniam miserunt, in his Flaminiū, qui a rege peterent, ne inimicissimum suum secum haberet, sibi que dederet. His Prusias negare ausus non est: illud recusavit, ne id a se fieri postulerent, quod adversus jus hospitii esset: ipsi, si possent, comprehenderent; locum, ubi esset, facile inventuros. Annibal enim uno loco se tenebat in castello, quod ei ab rege datum erat muneri; idque sic ædificarat, ut in omnibus partibus ædificii exitum sibi haberet, semper verens, ne usu eveniret, quod accidit. Huc quum legati Romanorum venissent, ac multitudine domum ejus circumdeditissent, puer ab janua prospiciens Annibali dixit, plures præter consuetudinem armatos apparere. Qui imperavit ei, ut omnes fores ædificii circumiret, ac propere sibi renuntiaret, num eodem modo undique obsideretur. Puer quum celeriter, quid esset, renuntiasset, omnesque exitus occupatos ostendisset, sensit, id non fortuito factum, sed se peti, neque sibi diutius vitam esse retinendam. Quam ne alieno arbitrio dimitteret, memor pristinarum virtutum, venenum, quod semper secum habere consueverat, sumpsit.

XIII. Sic vir fortissimus, multis variisque perfunctus laboribus, anno acquievit septuagesimo. Quibus consiliis interierit, non convenit: namque Atticus, Marco

tinuelle de fatigues et de travaux. On ne sait pas positivement sous quel consulat il mourut. Atticus dit, dans ses Mémoires, que ce fut sous le consulat de M. C. Marcellus et de Q. Fab. Labéon; Polybe, sous celui de L. Emilius Paulus et Cn. Bèbius Tamphilus; et enfin Sulpicius, sous le consulat de C. Céthégus et de M. Bèbius Tamphilus. Ce grand homme, quoique toujours occupé par la guerre, ne laissa pas de donner quelque temps aux lettres; il nous reste de lui plusieurs ouvrages en grec, notamment une histoire de la campagne de Cn. Manlius Vulson en Asie. Cette histoire est dédiée aux Rhodiens. Plusieurs historiens nous ont donné le récit des campagnes d'Annibal. Les deux principaux sont Siléus et Sosilus de Sparte, qui l'accompagnèrent dans ses expéditions, et vécurent avec lui tant que la fortune le leur permit. Ce fut Sosilus qui lui apprit le grec. Mais il est temps de terminer cette première partie de mon ouvrage et de commencer l'histoire des capitaines romains, afin qu'on puisse juger par la comparaison du mérite de chacun d'eux.

M. PORCIUS CATON.

SECONDE PARTIE

DE L'OUVRAGE DE CORNÉLIUS NÉPOS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Origine de Caton; sa jeunesse; ses emplois. — II. Consul, il obtient le gouvernement de l'Espagne

Claudio Marcello, Q. Fabio Labeone Coss., mortuum in annali suo scriptum reliquit; at Polybius, L. Emilio Paulo et Cn. Bæbio Tamphilo; Sulpicius autem, P. Cornelio Cethego, M. Bæbio Tamphilo. Atque hic tantus vir, tantisque bellis districtus, non nihil temporis tribuit litteris: namque aliquot ejus libri sunt, græco sermone confecti; in his ad Rhodios de Cn. Manlii Vulsonis in Asia rebus gestis. Hujus bella gesta multi memoriæ prodiderunt: sed ex his duo, qui cum eo in castris fuerunt, simulque vixerunt, quandiu fortuna passa est, Sileus, et Sosilus Lacedæmonius. Atque hoc Sosilo Annibal litterarum græcarum usus est doctore. Sed nos tempus est hujus libri facere finem, et Romanorum explicare imperatores; quo facilius, collatis utrorumque factis, qui viri præferendi sint, possit judicari.

M. PORCIUS CATO.

EX LIBRO POSTERIORE

CORNELII NEPOTIS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Catonis ortus, adolescentia et officia. — II. Consul, Hispaniam citeriorem sortitus est. Censor gravissimus. — III. Ejus elogium, studia, scripta.

ctériure. Sévérité de sa censure. — III. Son éloge, ses études, ses écrits.

I. Caton naquit dans la ville municipale de Tusculum. Dans sa première jeunesse, avant de briguer les honneurs, il habitait le pays des Sabins, où son père lui avait laissé un petit domaine. Mais, sur les exhortations de Valérius, qui fut depuis son collègue au consulat et dans la censure, il vint se fixer à Rome et débuta au barreau. M. Perperna Censorius rappelait souvent cette circonstance. Caton fit sa première campagne à l'âge de dix-sept ans. Il fut tribun militaire en Sicile, sous le consulat de Q. Fabius Maximus et de M. Claudius Marcellus. A son retour, il fut employé à l'armée de C. Claudius Néron, et se distingua à la bataille de Séna, où périt Asdrubal, frère d'Annibal. Le sort le donna pour questeur au consul P. Cornélius Scipion l'Africain; mais il ne vécut pas avec lui en bonne intelligence, et comme l'aurait exigé sa position. On sait qu'il se montra toujours son adversaire dans la suite. Il exerça l'édlilité avec C. Helvius. Nommé préteur, il obtint le gouvernement de la Sardaigne. L'année précédente, il en avait ramené le poète Ennius, étant questeur, et revenant d'Afrique; et cette conquête ne le cède en rien, à notre avis, à tous les triomphes qu'il aurait pu remporter sur les Sardes.

II. Caton fut nommé consul avec L. Valérius Flaccus. Il eut en partage le gouvernement de l'Espagne citériure, et s'y conduisit de manière à mériter le triomphe. Scipion l'Africain, qui l'avait eu pour questeur, trouvant qu'il y restait trop longtemps, résolut de l'en déposséder et de s'y faire nommer à sa place. Mais, quoique con-

sul pour la seconde fois, et au premier rang dans la république, il n'y put amener le sénat à une époque où la république était gouvernée, non par le pouvoir arbitraire, mais par les lois. Scipion en fut si irrité contre le sénat, qu'à l'expiration de sa charge, il vécut à Rome en simple particulier. Cependant Caton fut nommé censeur avec V. Flaccus, son collègue au consulat. Il déploya une grande sévérité dans l'exercice de cette charge, et ne craignit pas de sévir contre des citoyens appartenant aux premières familles de la république. Il porta beaucoup d'édits pour réprimer le luxe qui déjà commençait à s'introduire dans Rome. Enfin, depuis sa première jeunesse jusqu'à la plus extrême vieillesse, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il ne cessa de se faire des ennemis en servant la république; mais sa considération personnelle, loin d'en souffrir, ne fit que s'accroître de jour en jour jusqu'au moment de sa mort.

III. Caton se distingua en tous genres par une grande supériorité d'intelligence. C'était à la fois un cultivateur habile, un profond jurisconsulte, un bon orateur et un grand général. Il aimait les lettres avec passion, et quoiqu'il ne s'en fût occupé qu'assez tard, il y fit de si grands progrès qu'on eût trouvé difficilement dans la littérature grecque ou latine quelque chose qu'il ignorât. Dans sa jeunesse, il composa des harangues; dans sa vieillesse, il écrivit une histoire dont il nous reste sept livres. Le premier renferme la vie des rois de Rome, le second et le troisième la fondation des différentes cités de l'Italie: c'est sans doute ce qui a fait donner à cette histoire le nom d'*Origines*. Le quatrième livre

L. Cato, ortus municipio Tusculo. Adolescentulus, priusquam honoribus operam daret, versatus est in Sabinis, quod ibi in heredium a patre relictum habebat. Hortatus L. Valerij Flacci, quem in consulatu censuraque habuit collegam, ut M. Perperna. Censorius narrare solitus est, Romam demigravit, in foroque esse cepit. Primum stipendium meruit annorum decem septemque. Q. Fabio Maximo, M. Claudio Marcello Coss, tribunus militum in Sicilia fuit. Inde ut rediit, castra secutus est C. Claudii Neronis, magnique ejus opera existimata est in prelio apud Senam, quo cecidit Asdrubal, frater Annibalis. Questor obtigit P. Cornelio Scipioni Africano, consuli: cum quo non pro sortis necessitudine vixit; namque ab eo perpetua dissensit vita. Edilis plebis factus est cum C. Helvio. Prætor provinciam obtinuit Sardiniam, ex qua questor superiore tempore ex Africa decedens, Q. Ennium poetam deduxerat: quod non minoris existimamus, quam quemlibet amplissimum Sardiniensem triumphum.

II. Consulatum gessit cum L. Valerio Flacco: sorte provinciam nactus Hispaniam citeriorem, exque ea triumphum deportavit. Ibi quum diutius moraretur, P. Scipio Africanus consul iterum, cujus in priore consulatu questor fuerat, voluit eum de provincia depellere, et ipse ei succedere. Neque hoc per senatum efficere potuit, quum

quidem Scipio in civitate principatum obtineret, quod tum non potentia, sed jure, respublica administrabatur. Quæ ex re iratus senatui, consulatu peracto, privatus in urbe mansit. At Cato, censor cum eodem Flacco factus, severe præfuit ei potestati. Nam et in complures nobiles animadvertit, et multas res novas in edictum addidit, quæ re luxuria reprimeretur, quæ jam tum incipiebat pullulare. Circiter annos octoginta usque ad extremam ætatem ab adolescentia, reipublicæ causa, suscipere inimicitias non destitit. A multis tentatus, non modo nullum detrimentum existimationis fecit, sed quoad vixit, virtutum laude crevit.

III. In omnibus rebus singulari fuit prudentia et industria. Nam et agricola solers, et reipublicæ peritus, et jurisconsultus, et magnus imperator, et probabilis orator, et cupidissimus litterarum fuit. Quarum studium etsi senior arripuerat, tamen tantum in eis progressum fecit, ut non facile reperire possis, neque de Græcis, neque de Italicis rebus, quod ei fuerit incognitum. Ab adolescentia confecit orationes. Senex scribere historias instituit, quarum sunt libri septem. Primus continet res gestas regum populi Romani: secundus et tertius, unde quæque civitas orta sit Italica; ob quam rem omnes Origines videtur appellasse: in quarto autem bellum Pœnicum primum: in quinto secundum: atque hæc omnia capitulatim sunt dicta; reli-

contient la première guerre Punique, le cinquième la seconde. Du reste, l'auteur ne s'arrête pas sur les faits, il se contente de les indiquer. Il a écrit ainsi l'histoire des autres guerres jusqu'à la préture de Servius Galba, qui ruina la Lusitanie. Il ne nomme ni les généraux qui commandaient, ni les auteurs dans lesquels il a puisé. Il fait encore mention de ce que l'Italie et l'Espagne renferment de plus remarquable. On reconnaît partout dans cet ouvrage un écrivain plein d'exactitude, de talent et d'érudition. Au surplus, je suis entré dans de grands détails sur la vie et les mœurs de Caton, dans le livre que je lui ai spécialement consacré à la prière de Titus Pomponius Atticus. J'y renvoie les admirateurs de ce grand homme.

POMPONIUS ATTICUS.

SOMMAIRE.

CHAP. I. Atticus, issu d'une noble famille, se distingue par son esprit et son goût pour l'étude. — II. Il va à Athènes, et aide les Athéniens de son argent. — III. Considération dont il jouit dans cette ville. — IV. Il plait à Sylla et revient à Rome. — V. Il est héritier de Q. Cécilius pour les trois quarts de sa fortune. Son étroite et rare attachement pour Cicéron et Hortensius. — VI. Son éloignement pour les honneurs, les procès, les gouvernements; il ne recherche que la considération. — VII. Dans la guerre civile, il ménage à la fois Pompée et César. — VIII. Après le meurtre de ce dernier, il aide Brutus de sa fortune. — IX. Atticus ne se prononce pas même contre Antoine; il vient au secours de sa femme et de ses enfants. — X. Antoine se montre reconnaissant de ses services. — XI. Atticus est utile à une foule de

quaque bella pari modo persecutus est, usque ad prætoram Serv. Galbæ, qui diripuit Lusitanos. Atque horum bellorum duces non nominavit, sed sine nominibus res notavit. In iisdem exposuit, quæ in Italia Hispanisque viderentur admiranda. In quibus multa industria et diligentia comparet, multa doctrina. Hujus de vita et moribus plura in eo libro persecuti sumus, quem separatim de eo fecimus rogatu Titii Pomponii Attici. Quare studiosos Catonis ad illud volumen relegamus.

VITÆ POMPONII ATTICI.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Atticus, clarus parente, ingenio et studio. — II. Athenas se confert. Athenienses pecunia sublevat. — III. Athenis ante alios carissimus. — IV. Syllæ acceptus, Romam remigrat. — V. Q. Cæcilius heres ex dodrante. Ejus cum Cicerone et Hortensio rara amicitia copula. — VI. Honoribus, litibus, præfecturis abstinent, soli dignitati servit. — VII. In civili bello neque Pompeium, neque Cæsarem offendit. — VIII. Occiso Cæsare, Brutum pecunia adjuvat. — IX. Ne Antonio quidem infestus est; sed ejus uxori et liberis optulatur. — X. Antonius officiorum Attici memor. — XI. Proscriptis plurimis auxilio est. — XII. Vipsanio

proscritis. — XII. Il n'emploie le crédit de Vipsanus et d'Antoine que pour éloigner le danger de ses amis. — XIII. Vie privée d'Atticus; il se montre bon père de famille et bon citoyen. — XIV. La lecture assaisonne tous ses repas. Sage emploi qu'il fait de son argent. — XV. Son aversion pour le mensonge; son amour pour le travail. — XVI. Il sait plaire également aux vieillards quand il est jeune, aux jeunes gens quand il est vieux. — XVII. Son attachement pour sa mère. — XVIII. Son goût pour l'antiquité. — XIX. La politesse de ses manières lui vaut l'alliance d'Octave. — XX. Son amitié avec César et Antoine. — XXI. Sa dernière maladie. — XXII. Sa mort et ses funérailles.

I. T. Pomponius Atticus descendait d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Rome. Il se contenta, pendant toute sa vie, du titre de chevalier qu'il avait reçu de ses ancêtres. Son père, qui passait pour riche à l'époque où il vivait, le traita toujours avec indulgence et bonté. Il était passionné pour les belles-lettres, et fit donner à son fils toute l'instruction qu'on peut recevoir dans la jeunesse. De son côté, le jeune Atticus joignait à une grande facilité d'intelligence une physionomie douce et un organe agréable. Il saisissait aisément ce qu'on lui enseignait, et le répétait avec beaucoup de justesse et de grâce, ce qui le faisait remarquer parmi ses condisciples. Ses succès étaient déjà trop éclatants pour ne pas éveiller l'émulation des plus généreux. Il les excitait par son exemple : de ce nombre étaient L. Torquatus, le fils de C. Marius, et M. Cicéron, qui se prirent pour lui de la plus tendre affection, et le regardèrent toute leur vie comme leur meilleur ami.

II. Atticus perdit son père de bonne heure. Il ne laissa pas de courir des dangers dans sa jeu-

et Antonio tantum utitur in deprecandis amicorum periculis. — XIII. De vita Attici privata. Bonus paterfamilias et civis. — XIV. Ejus cœna semper lectione condita. Prodens pecunie usus. — XV. Mendacii osor et laboris amans. — XVI. Senibus adolescens et adolescentibus senex pariter jucundus. — XVII. Ejus pietas in matrem. — XVIII. Antiquitatis amor. — XIX. Morum elegantia pervenit in affinitatem Octavii. — XX. Cæsaris et Antonii cum Attico familiaritas. — XXI. Extremus ejus morbus. — XXII. Ejus mors et sepultura.

I. T. Pomponius Atticus, ab origine ultima stirpis Romanæ generatus, perpetuo a majoribus acceptam equestrem obtinuit dignitatem. Patre usus est diligente, indulgente, et, ut tum erant tempora, diti, in primisque studioso litterarum. Hic, prout ipse amabat litteras, omnibus doctrinis, quibus puerilis ætas impertiri debet, filium erudit. Erat autem in puero, præter docilitatem ingenii, summa suavitas oris ac vocis, ut non solum celeriter acciperet, quæ tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret. Quæ ex re in pueritia nobilis inter æquales ferebatur, clariusque explendescibat, quam generosi condiscipuli animo æquo ferre possent. Itaque incitabat omnes studio suo : quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius filius, M. Cicero, quos consuetudine sua sic sibi devinxit, ut nemo iis perpetuo fuerit carior.

II. Pater mature decessit. Ipse adolescentulus, propter affinitatem P. Sulpicii, qui tribunus plebis interfectus est,

nesse, à cause de son alliance avec P. Sulpicius qui fut tué dans une sédition, étant tribun du peuple. Anicia, cousine d'Atticus, avait épousé M. Servius, frère de Sulpicius. Après la mort de celui-ci, l'État fut bouleversé par la faction de Cinna. Atticus comprit qu'il ne pouvait vivre à Rome sans offenser l'un des deux partis. La discorde était dans la ville; les uns tenaient pour Sylla, les autres pour Cinna. Atticus, dans ces circonstances, crut ne pouvoir prendre un meilleur parti que de se rendre à Athènes pour vivre suivant ses goûts; ce qui ne l'empêcha pas d'aider le jeune Marius, qui venait d'être déclaré ennemi de l'État, et de lui donner de l'argent pour faciliter sa fuite. De peur que son patrimoine ne fût compromis au milieu de tous ces troubles, il avait eu soin d'emporter la plus grande partie de sa fortune. Établi à Athènes, il y vécut de manière à se concilier l'affection des citoyens, soit en les appuyant de son crédit qui était déjà grand malgré sa jeunesse, soit en venant à leur secours dans les moments de malheurs publics. Il donna plusieurs fois de l'argent au trésor. Quand on était obligé de faire un emprunt pour couvrir d'anciennes dettes, et qu'on ne pouvait obtenir de conditions raisonnables, il avançait la somme sans exiger d'intérêt, mais aussi sans laisser passer le terme du remboursement. C'était rendre un double service aux Athéniens. Il ne voulait ni laisser vieillir leur dette par son indulgence, ni l'accroître par des intérêts accumulés. Il fit encore distribuer du blé au peuple. Chaque citoyen en reçut pour sa part sept mesures, ou médimnes d'Athènes.

noa expers fait illius periculi. Namque Anicia, Pomponii consobrina, nupserrat M. Servio, fratri Sulpicii. Itaque, interfecto Sulpicio, posteaquam vidit, Cinnao tumultu civitatem esse perturbatam, neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet, dissociatis animis civium, quum alii Syllanis, alii Cinnaeis faverent partibus, idoneum tempus ratus studiis obsequendi suis, Athenas se contulit. Neque eo secius adolescentem Marium, hostem judicatum, jovit opibus suis; cujus fugam pecunia sublevavit. Ac, ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferret rei familiari, eodem magnam partem fortunarum trajecit suarum. Hic ita vixit, ut universis Atheniensibus merito esset carissimus. Nam, præter gratiam, quæ jam in adolescentulo magna erat, sæpe suis opibus inopiam eorum publicam levavit. Quum enim versuram facere publice necesse esset, neque ejus conditionem æquam haberent, semper se interposuit, atque ita, ut neque usuram unquam ab his acceperit, neque longius, quam dictum esset, eos debere passus sit. Quod utrumque erat his salutare, nam neque indulgendo inveterascere eorum æs alienum patiebatur, neque multiplicandis usuris crescere. Auxit hoc officium alia quoque liberalitate; nam universos frumento donavit, ita ut singulis septem modii tritici darentur: qui modus mensuræ medimnus Athenis appellatur.

III. Hic autem sic se gerebat, ut communis infimis, par principibus videretur. Quo factum est, ut huic omnes ho-

III. Il se conduisait de manière à paraître l'égal des petits et des grands. Les Athéniens, par reconnaissance, lui rendaient tous les honneurs imaginables. Ils voulurent le faire citoyen de leur ville, mais il refusa cette faveur, qu'il ne pouvait accepter, si l'on en croit certains publicistes, sans perdre le titre de citoyen romain. On voulut aussi lui élever une statue, mais il ne le souffrit pas tant qu'il resta à Athènes. Après son départ, il ne put empêcher qu'on n'en élevât plusieurs à lui et à sa femme Pilia, dans les lieux les plus révéérés. C'était la récompense de ses services, la république l'ayant eu pour conseiller et pour appui dans toutes ses affaires. La fortune lui avait accordé cette faveur de naître dans la première ville du monde et de l'avoir pour patrie et pour souveraine; mais il ne dut qu'à sa sagesse le double avantage d'habiter dans une ville que son antiquité, sa politesse et ses lumières élevaient au-dessus des autres et de s'y concilier l'affection générale.

IV. A son retour d'Asie, Sylla étant venu à Athènes, fut si charmé du savoir et de l'urbanité d'Atticus, qu'il ne le quitta pas un seul instant. Atticus en effet parlait grec comme s'il eût été citoyen d'Athènes, et s'exprimait si parfaitement en latin, qu'on reconnaissait dans son langage je ne sais quelle grâce qui ne s'acquiert pas. Il récitait avec la même perfection les vers grecs et latins. Sylla, qui ne pouvait se séparer de lui, voulait l'emmener; mais il essaya en vain de le déterminer. « Je vous en prie, lui dit Atticus, n'insistez pas. Je ne puis marcher avec vous

nores, quos possent, publice haberent, civemque facere studebant. Quo beneficio ille uti noluit, quod nonnulli ita interpretantur, amitti civitatem Romanam, alia adscita. Quandiu affuit, ne qua sibi statua poneretur, restitit: absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Piliæ, locis sanctissimis, posuerunt. Hunc enim in omni procuratione reipublicæ auctorem actoremque habebant. Igitur primum illud munus fortunæ, quod in ea potissimum urbe natus est, in qua domicilium orbis terrarum esset imperii, ut eandem et patriam haberet et dominam. Hoc specimen prudentiæ, quod, quum in eam civitatem se contulisset, quæ antiquitate, humanitate, doctrina præstaret omnes, unus ei ante alios fuerit carissimus.

IV. Huc ex Asia Sylla decedens quum venisset, quandiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adolescentis et humanitate et doctrina. Sic enim græce loquebatur, ut Athenis natus videretur. Tanta autem suavitas erat sermonis latini, ut appareret, in eo nativum quemdam leporem esse, non adscitum. Idem poemata pronuntiabat et græce et latine sic, ut supra nihil posset addi. Quibus rebus factum est, ut Sylla nusquam eum ab se dimitteret, cuperetque secum deducere. Cui quum persuadere tentaret: « Noli, oro te, inquit Pomponius, adversum eos me velle ducere, cum quibus, ne contra te arma ferrent, Maliam reliqui. » At Sylla, adolescentis officio collaudato, omnia munera ei, quæ Athenis acceperat, proficiscens jussit deferri. Hic complures annos moratus, quum et rei fami-

« contre vos adversaires, n'ayant quitté l'Italie que pour ne pas marcher avec eux contre vous. » Sylla ne put qu'approuver sa délicatesse. Il ordonna en partant qu'on lui remit tous les présents qu'il avait reçus des Athéniens. Atticus demeura plusieurs années à Athènes, veillant à ses intérêts avec tout le zèle d'un père de famille, et consacrant le reste de son temps aux lettres et aux affaires de la république, ce qui ne l'empêchait pas de rendre d'utiles services à ses amis. Il assistait à toutes les assemblées où il devait être question d'eux, et ne leur manqua jamais dans les circonstances importantes. Il fit preuve du plus rare dévouement envers Cicéron : lorsque ce grand homme, environné de périls, fut obligé de fuir sa patrie, il reçut d'Atticus une somme de deux cent cinquante mille sesterces. Le calme s'étant rétabli à Rome, Atticus y retourna. C'était, je crois, sous le consulat de L. Cotta et de L. Torquatus. Le jour de son départ fut un jour de deuil pour les citoyens d'Athènes, qui témoignèrent assez par leurs larmes les regrets qu'ils éprouvaient.

V. Il avait pour oncle Q. Cécilius, chevalier romain, et ami de Lucullus ; c'était un homme riche, mais d'un caractère difficile. Atticus ménagea si bien l'humeur de ce vieillard insupportable à tout le monde, qu'il sut s'en faire aimer, et conserva son amitié jusqu'à la fin. Il recueillit le fruit de son dévouement. Cécilius l'adopta en mourant, et lui légua les trois quarts de sa fortune, héritage qui lui valut à peu près dix millions de sesterces. Sa sœur avait épousé Q. Tullius Cicéron, et ce mariage s'était fait par l'entremise de M. Cicéron, avec qui il était extrêmement lié depuis le temps

liari tantum operæ daret, quantum non indiligens deberet paterfamilias, et omnia reliqua tempora aut litteris, aut Atheniensium reipublicæ tribueret, nihilominus amicis urbana officia præstitit. Nam et ad comitia eorum ventitavit, et, si qua res major acta est, non defuit, sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem præbuit : cui ex patria fugienti sestertium ducenta et quinquaginta millia donavit. Tranquillatis autem rebus Romanis, remigravit Romam, ut opinor, L. Cotta et L. Torquato Coss. ; quem diem sic universa civitas Atheniensium prosecuta est, ut lacrimis desiderii futuri dolorem indicaret.

V. Habebat avunculum Q. Cæcilium, equitem romanum, familiarem L. Luculli, divitem, difficillima natura. Cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam. Quo facto tulit pietatis fructum. Cæcilius enim moriens testamento adoptavit eum, heredemque fecit ex dodrante. Ex qua hereditate accepit circiter centies sestertium. Erat nupta soror Attici Q. Tullio Ciceroni ; easque nuptias M. Cicero conciliarat ; cum quo a condiscipulatu vivebat conjunctissime, multo etiam familiaris, quam cum Quinto ; ut judicari possit, plus in amicitia valere similitudinem morum, quam affinitatem. Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui his temporibus

de leurs études. Il lui était même plus attaché qu'à Quintus ; ce qui prouve qu'en fait d'amitié la ressemblance des caractères a plus de force que les liens du sang. Il était aussi l'ami intime de Q. Hortensius, le premier de nos orateurs à cette époque, et il eût été difficile de décider lequel il aimait le plus d'Hortensius ou de Cicéron ; et ce qui est plus difficile, il sut empêcher que la jalousie se glissât entre ces deux rivaux. Il était comme le lien qui les unissait l'un à l'autre.

VI. En politique, sa règle était d'embrasser toujours le parti le plus juste et de mériter l'estime publique, mais sans s'abandonner aux tempêtes civiles. Dès qu'on s'y est livré, disait-il, on n'est pas plus maître de soi que le navigateur battu par les flots de l'Océan. Il ne rechercha pas les emplois, bien que son crédit et sa capacité lui en ouvrissent la route. C'est qu'on ne pouvait ni les briguer en suivant les usages de nos ancêtres, ni les obtenir sans violer les lois, ni les exercer sans péril dans ces temps de corruption. Il n'acheta jamais de biens confisqués, ne parut dans aucune affaire, soit comme partie, soit comme caution. Il n'accusa personne ni directement ni indirectement. Il ne comparut jamais en justice pour ses affaires personnelles et n'eut aucun procès. Nommé à différentes charges sous des consuls et des préteurs, il les accepta, mais sans vouloir suivre ces magistrats dans leur gouvernement. Content de l'honneur, il dédaignait le profit. Il ne voulut pas même aller en Asie avec Q. Cicéron, qui lui proposait de l'emmener comme lieutenant. Il ne croyait pas convenable, après avoir refusé la préture, d'être à la suite d'un préteur ; en quoi il ne consultait pas moins les intérêts de son repos

principatum eloquentiæ tenebat, ut intelligi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero, an Hortensius ; et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut, inter quos tanta laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, cæsetque talium virorum copula.

VI. In republica ita est versatus, ut semper optimarum partium et esset et existimaretur, neque tamen se civilibus fluctibus committeret, quod non magis eos in sua potestate existimabat esse, qui se iis dedissent, quam qui maritimis jactarentur. Honores non pellit, quum ei poterent propter vel gratiam vel dignitatem, quod neque potestate majorum, neque capi possent conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri e republica sine periculo, corruptis civitatis moribus. Ad hastam publicam nunquam accessit. Nullius rei neque præses, neque masceps factus est. Neminem neque suo nomine, neque subscribens, accusavit. In jus de sua re nunquam iit, iudicium nullum habuit. Multorum consulum prætorumque præfecturas delatas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus, rei familiaris depexerit fructum. Qui ne cum Q. quidem Cicerone voluerit ire in Asiam, quum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, quum prætorum gerere nolisset, asseclam esse prætoris. Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, quum

que le soin de sa dignité. Il voulait éviter jusqu'au soupçon de malversation. Cette conduite le rendait plus cher à ses concitoyens. On voyait qu'il accordait tout au devoir, et rien à la crainte et à l'espérance.

VII. Atticus avait environ soixante ans lorsque la guerre civile allumée par César commença. Usant du privilège de son âge, qui l'exemptait du service militaire, il ne sortit pas de Rome. Il aida de sa fortune ceux de ses amis qui allaient rejoindre Pompée, et pourvut à tous leurs besoins. Pompée ne pouvait s'offenser de ce qu'il restait à Rome : Atticus ne lui avait aucune obligation, Pompée ne lui ayant pas rendu service comme à tant d'autres qui lui devaient leurs honneurs et leur fortune, et qui ne le suivirent pas, ou le suivirent avec répugnance. Quant à César, il sut tant de gré à Atticus de sa neutralité, qu'après la victoire, lorsqu'il imposait, par lettres, des contributions aux particuliers, il fit une exception en sa faveur, et lui renvoya même son neveu, le fils de Quintus Cicéron, fait prisonnier dans le camp de Pompée. C'est ainsi qu'en persévérant dans sa ligne de conduite, il évita tous ces dangers.

VIII. La mort de César mit la république aux mains de Brutus et de Cassius. Rome entière paraissait embrasser leur parti. Dans ces circonstances, Atticus sut se ménager l'amitié de Brutus, et la différence d'âge ne mit aucun obstacle à leur liaison. Brutus en vint à préférer sa société à celle des jeunes gens. Il était constamment auprès de lui et le consultait sur toutes choses. On eut le projet d'établir, au profit des meurtriers de César, une caisse particulière dont les fonds seraient

faits par les chevaliers romains. Mais il fallait que les premiers de l'ordre voulussent bien y contribuer. C. Flavius, ami d'Atticus, l'engagea à donner l'exemple. Atticus, qui ne se mêlait ni aux factions ni aux intrigues politiques, tout en obligeant ses amis, répondit que sa fortune était à la disposition de Brutus, qui pouvait en user comme il lui plairait; mais que, pour le projet qu'on lui proposait, il ne voulait entendre parler ni de celui-là, ni d'aucun autre du même genre. Il suffit de ce refus pour faire rompre l'association. Peu de temps après, Antoine reprit l'avantage; et Brutus et Cassius, désespérant des provinces qui leur avaient été données pour prix du meurtre de César, furent obligés de s'exiler. Atticus, qui avait refusé de les soutenir quand leur parti était florissant, donna cent mille sesterces à Brutus défait et forcé de quitter l'Italie; puis lui en envoya trois cent mille en Épire, où il s'était retiré. Il ne s'abassa pas plus devant la puissance d'Antoine qu'il n'abandonna le parti vaincu.

IX. Vint ensuite la guerre de Modène. Je ne dirai pas qu'Atticus fit preuve de prudence; ce serait trop peu. Il fit preuve d'une sagesse divine, si l'on peut appeler ainsi cette constance, cette égalité d'âme que les événements ne sauraient troubler. Antoine, déclaré ennemi de l'État, avait quitté l'Italie. Il n'avait aucun espoir de rétablir sa fortune : ses ennemis étaient puissants et nombreux. Ses partisans même se joignaient à eux, et cherchaient à signaler leur zèle en achevant de l'accabler. On poursuivait ses amis, on voulait dépouiller son épouse Fulvie : on avait même ré-

suspiciones quoque vitaret criminum. Quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, quum eam officio, non timori neque spei tribui viderent.

VII. incidit Cesarianum civile bellum, quum haberet annos circiter sexaginta. Usus est ætatis vacatione, neque se quoquam movit ex urbe. Quæ amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit. Ipsum Pompeium non junctum non offendit : nullum enim ab eo habebat ornamentum, ut ceteri, qui per eum aut honores, aut divitias ceperant; quorum partim invitissimi castra sunt secuti, partim summa cum ejus offensione domi remanserunt. Attici autem quies tantopere Cesari fuit grata, ut victor, quum privatis pecunias per epistolas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit. Sic vetere instituto vitæ effugit nova pericula.

VIII. Secutum est illud. Occiso Cesare, quum respectiva penes Brutos videretur esse et Cassium, ac tota civitas se ad eos convertissæ videretur, sic M. Bruto usus est, ut nullo ille adolescens æquali familiaris, quam hoc sæne, neque solum eum principem consilii haberet, sed etiam in convictis. Excogitatum est a quibusdam, ut privatum ærarium Cesaris interfectoribus ab equitibus romanis constitueretur. Id facile effici posse arbitrati sunt, si et principes illius ordinis pecunias contulissent. Itaque appellatus est a C. Flavio, Bruti familiari, Atticus, ut ejus rei princeps esse voluisset. At ille, qui officia amicis

præstanda sine factione existimaret, semperque a talibus se consiliis removisset, respondit, si quid Brutus de suis facultatibus uti voluisset, usurum, quantum eæ paterentur; se neque cum quoquam de ea re collocaturum, neque coiturum. Sic ille consensionis globus hujus unius dissensione disjectus est. Neque multo post superior esse cepit Antonius; ita ut Brutus et Cassius, provinciarum, quæ his necis causa datæ erant a consulibus, desperatis rebus, in exilium proficiscerentur. Atticus, qui pecuniam simul cum ceteris conferre noluerat florenti illi parti, abjecto Bruto, Italiaque cedenti, sestertium centum millia muneris misit; eidem in Epiro absens trecenta jussit dari; neque eo magis potenti adulatus est Antonio, neque desperatos reliquit.

IX. Secutum est bellum gestum apud Mutinam. In quo si tantum eum prudentem dicam, minus, quam debeam, prædicem, quum ille potius divinus fuerit, si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quæ nullis casibus neque agitur, neque minuitur. Hostis Antonius judicatus Italia cesserat; spes restituendi nulla erat. Non solum ejus inimici, qui tum erant potentissimi et plurimi, sed etiam qui adversariis ejus se dabant, et in eo lædendo se aliquam consecuturos sperabant commendationem, Antonii familiares insequerantur; uxorem Fulviam omnibus rebus spoliare cupiebant; liberos etiam extinguere parabant. Atticus, quum Ciceronis intima familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto, non modo nihil his

solu de sacrifier ses enfants. Malgré son intimité avec Cicéron et sa liaison avec Brutus, Atticus ne voulut se prêter à aucune des mesures qui furent prises contre Antoine; au contraire, il favorisa l'évasion de ses amis et leur fournit les secours dont ils avaient besoin. Il se conduisit comme un père avec P. Volumnius. Quant à Fulvie que des procès retenaient à Rome malgré ses terreurs, il l'assista chaque fois qu'elle parut en justice, et lui servit de caution en toute circonstance. Il fit plus. Fulvie, pendant sa prospérité, avait acheté des terres qu'elle devait payer à termes; mais ses malheurs l'empêchaient de tenir sa promesse. Atticus vint à son aide. Il lui avança la somme nécessaire sans exiger d'intérêt, croyant gagner assez en faisant preuve de reconnaissance, et en montrant qu'il n'était pas attaché à la fortune, mais aux personnes. Nul ne pouvait penser qu'il consultât les circonstances lorsqu'il agissait ainsi. On était loin de s'imaginer qu'Antoine ressaisirait le pouvoir. Toutefois cette conduite n'était pas approuvée de tout le monde. Quelques grands le blâmaient de ne pas montrer assez de haine pour les mauvais citoyens. Mais Atticus cherchait dans sa conscience la règle de sa conduite, sans se préoccuper de l'opinion.

X. La fortune changea tout à coup. Lorsqu'Antoine rentra en Italie, tout le monde crut qu'Atticus était perdu, à cause de ses liaisons avec Brutus et Cicéron. Lui-même n'était pas sans crainte. A l'approche des triumvirs, il s'était retiré du Forum, et se tenait caché dans la maison de Volumnius, le même qu'il avait secouru naguère; car c'était le temps des caprices de la fortune, et

chaque parti se trouvait tour à tour au comble de la puissance, ou écrasé par le parti ennemi. Atticus avait avec lui Q. Gellius Canus, qui était de son âge et dont le caractère se rapprochait du sien. C'est encore une preuve de la bonté d'Atticus, qu'ayant connu Gellius dans son enfance, leur amitié devint si étroite qu'elle s'accrut jusqu'à la mort. La haine d'Antoine contre Cicéron s'étendait sur tous les amis de cet orateur. Il voulait les proscrire; mais, vaincu par les sollicitations d'une foule de citoyens, il se rappela les services qu'Atticus lui avait rendus, et lui écrivit de sa main, l'invitant à bannir toute crainte et à se rendre auprès de lui. Il ajoutait qu'il l'avait excepté de la proscription, et Gellius à cause de lui. Il lui envoya même une escorte, de peur qu'il ne courût quelque danger en revenant la nuit. C'est ainsi qu'Atticus, dans ce moment terrible, sauva sa tête et celle de son ami. Il ne fit aucune démarche pour lui seul, voulant suivre la destinée de Gellius. Si l'on vante l'habileté du pilote qui sauve son vaisseau au milieu des écueils et des tempêtes, pourquoi n'admirerait-on pas la conduite de l'homme qui, dans ces temps de révolutions, sait se préserver des périls qui menacent sa tête?

XI. A peine échappé au danger, il s'occupa de secourir les proscrits. Tandis que la populace, excitée par les récompenses des triumvirs, se livrait à la recherche des citoyens condamnés par Antoine, rien ne manqua à ceux qui se retirèrent en Épire. Chacun d'eux put s'y établir. Après la bataille de Philippes et la mort de Cassius et de Brutus, Atticus prit sous sa protection L. Julius Mo-

indulsit ad Antonium violandum, sed e contrario familiares ejus, ex urbe profugientes, quantum potuit, tenuit, quibus rebus indiguerunt, adjuvit. P. vero Volumnio ea tribuit, ut plura a parente proficisci non potuerint. Ipsi autem Fulviæ, quum litibus distineretur, magnisque terroribus vexaretur, tanta diligentia officium suum præstitit, ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico, hic sponsor omnium rerum fuerit. Quin etiam, quum illa fundum secunda fortuna emisset in diem, neque post calamitatem versuram facere potuisset, ille se interposuit, pecuniamque sine fœnore, sineque ulla stipulatione ei credidit, maximum existimans quæstum, memorem gratumque cognosci, simulque aperire, se non fortunæ, sed hominibus solere esse amicum. Quæ quum faciebat, nemo eum temporis causa facere poterat existimare. Nemini enim in opinionem veniebat, Antonium rerum potiturum. Sed sensim is a nonnullis optimatibus reprehendebatur, quod parum odisse malos cives videretur. Ille autem sui iudicii, potius quid se facere par esset, intuebatur, quam quid alii laudaturi forent.

X. Conversa subito fortuna est. Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum futurum putarat, propter intimam familiaritatem Ciceronis et Bruti. Itaque ad adventum imperatorum de foro decesserat, timens proscriptionem, latebatque apud P. Volumnium, cui, ut ostendimus, paulo ante opem tulerat (tanta varie-

tas iis temporibus fuit fortunæ, ut modo hi, modo illi, in summo essent aut fastigio, aut periculo); habebatque secum Q. Gellium Canum, æqualem simillimumque sui. Hoc quoque sit Attici bonitatis exemplum, quod cum eo, quem puerum in ludo cognoverat, adeo conjuncte vixit, ut ad extremam ætatem amicitia eorum creverit. Antonius autem etsi tanto odio ferebatur in Ciceronem, ut non solum ei, sed omnibus etiam ejus amicis esset inimicus, eosque vellet proscribere; multis hortantibus tamen, Attici memor fuit officii, et ei, quum requisisset ubinam esset, sua manu scripsit, ne timeret, statimque ad se veniret: se eum et, illius causa, Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse. Ac, ne quod in periculum incidere, quod noctu fiebat, præsidium ei misit. Sic Atticus in summo timore non solum sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, præsidio fuit. Neque enim suæ solum a quoquam auxilium petiit salutis, sed conjunctum, ut appareret, nullam se junctam sibi ab eo velle fortunam. Quod si gubernator præcipua laude fertur, qui navem ex hieme marique scopuloso servat, cur non singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit?

XI. Quibus ex malis ut se emererat, nihil aliud egit, quam ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio. Quum proscritos præmiis imperatorum vulgus conquireret, nemo in Epirum venit, cui res ulla defuerit; ne-

ella, ancien préteur, ainsi que son fils. Il secourut aussi Aulus Torquatus et les restes du parti vaincu, et leur fit passer d'Épire en Samothrace tout ce dont ils avaient besoin. Il serait difficile de raconter tous les traits du même genre, et cela n'est pas nécessaire. Ce que je veux montrer, c'est que la générosité d'Atticus n'était pas un calcul et ne dépendait pas des circonstances. On peut s'en assurer par la date et la nature même de ses bienfaits. Il ne se vendit jamais à personne, et secourut toujours ceux qui avaient besoin de lui. Il eut autant d'égards pour Servilie, mère de Brutus, après la mort de celui-ci que pendant sa puissance. Avec cette conduite, il n'eut jamais que des amis, car il n'offensait personne; et si on lui avait fait quelque injure, il aimait mieux l'oublier que s'en venger. Il conservait toujours la mémoire des services qu'il avait reçus, et ne se rappelait ceux qu'il avait rendus qu'autant qu'on s'en souvenait. Notre fortune, dit-on, dépend de notre caractère : Atticus le prouva par son exemple. Mais, avant de songer à la fortune, il commença par se former, et se mettre en état de ne jamais éprouver de malheur mérité.

XII. Ses qualités lui gagnèrent l'amitié de M. Vipsanius Agrippa, favori du jeune César. Agrippa, par sa position auprès d'Octave, pouvait prétendre aux partis les plus brillants; il choisit cependant l'alliance d'Atticus, et préféra la fille d'un chevalier romain aux filles de la plus haute noblesse. Toutefois je ne dois pas dissimuler que ce mariage se fit par l'entremise d'Antoine, qui était alors chargé de l'organisation de

la république, comme triumvir. Atticus, qui jouissait auprès de lui d'une grande faveur, aurait pu augmenter sa fortune; mais il n'en profita que pour sauver les jours ou la fortune de ses ennemis. Il en donna des preuves éclatantes pendant les proscriptions. Les triumvirs, suivant la coutume de ces temps de désordre, avaient fait vendre les biens d'un chevalier romain, L. Sauféius, qui avait de grandes propriétés en Italie. L. Sauféius était du même âge qu'Atticus, et s'était retiré à Athènes depuis plusieurs années pour étudier la philosophie. Atticus fit tant par ses démarches, que Sauféius apprit par le même courrier qu'il avait perdu et recouvré son patrimoine. Il fit encore rayer de la liste des pros crits L. Julius Calidus, le meilleur de nos poètes depuis la mort de Lucrèce et de Catulle, aussi distingué par ses talents que par son caractère. Il avait été mis au nombre des pros crits par Volumnus, préfet des ouvriers d'Antoine, à cause des grands biens qu'il avait en Afrique. Il serait difficile de décider s'il n'y avait pas plus de danger que de gloire à rendre de pareils services à cette époque. Ils prouvent du moins qu'Atticus était aussi dévoué à ses amis absents que s'ils eussent été près de lui.

XIII. Atticus était aussi bon père de famille que bon citoyen. Malgré sa grande fortune, personne n'eut moins que lui la manie de bâtir et d'acheter. Il était cependant très-bien logé, et ne se refusait aucune des commodités de la vie. Il occupait sur le mont Quirinal la maison Tamphilane, que son oncle lui avait laissée par héritage. Cette maison était entourée d'un bois qui en fai-

mini non ibi perpetuo manendi potestas facta est. Qui etiam post prælium Philippense, interitumque C. Cassii et M. Bruti, L. Julium Mocillam prætorium, et ejus filium, Aulumque Torquatam, ceterosque pari fortuna percussos, instituerit taceri, atque ex Epiro his omnia Samothraciam supportari jussit. Difficile est omnia persequi, et non necessaria. Illud unum intelligi volumus, illius liberalitatem neque temporariam, neque callidam fuisse. Id ex ipais rebus ac temporibus judicari potest, quod non florentibus se venditavit, sed afflictis semper succurrit. Qui quidem Serviliam, Bruti matrem, non minus post mortem ejus, quam florente, coluerit. Sic liberalitate utens, nullas inimicitias gessit, quod neque lædebat quemquam, neque, si quam injuriam acceperat, malebat ulcisci, quam oblivisci. Idem immortalis memoria percepta retinebat beneficia; quæ autem ipse tribuerat, tamdiu meminerat, quoad ille gratus erat, qui acceperat. Itaque hic fecit, ut vere dictum videatur: Sui cuique mores fingunt fortunam. Neque tamen prius ille fortunam, quam se ipse, anxit: qui cavet, ne qua in re jure plecteretur.

XII. His igitur rebus effectit, ut M. Vipsanius Agrippa, intima familiaritate conjunctus adolescenti Cæsari, quum, propter suam gratiam et Cæsaris potentiam, nullius conditionis non haberet potestatem, potissimum ejus deligeret affinitatem, præoptaretque equitis romani filiam generosorum nuptiis. Atque harum nuptiarum conciliator fuit (non

est enim celandum) M. Antonius triumvir reipublicæ constituendæ: cujus gratia quum augere possessiones posset suas, tantum abfuit a cupiditate pecuniæ, ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum aut periculis, aut incommodis. Quod quidem sub ipsa proscriptione perillustre fuit. Nam quum L. Saufei, equitis romani, æqualis sui, qui cum eo complures annos, studio ductus philosophiæ, habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones, triumviri bona vendidissent, consuetudine ea, qua tum res gerebantur, Attici labore atque industria factum, ut eodem nuntio Saufei fieret certior, se patrimonium amisisse et recuperasse. Idem L. Julium Calidum, quem, post Lucretii Catullique mortem, multo elegantissimum poetam nostram tulisse ætatem vere videor posse contendere, neque minus virum bonum, optimisque artibus eruditum, post proscriptionem equitum, propter magnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum a P. Volumnio, præfecto fabrum Antonii, absentem relatum, expeditit. Quod in præsentis utrum ei laboriosius, an gloriosius fuerit, difficile fuit judicare, quod in eorum periculis non secus absentes, quam præsentis, amicos Attico esse curæ cognitum est.

XIII. Neque vero minus ille vir bonus paterfamilias habitus est, quam civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus ædificator. Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus

sait tout l'agrément, car le bâtiment était de construction ancienne, et disposé avec plus de goût que de magnificence. Atticus n'y changea rien, se bornant aux réparations nécessaires. Sa maison, d'apparence assez médiocre, était d'ailleurs parfaitement montée. Il avait beaucoup d'esclaves instruits, de lecteurs habiles et un grand nombre de copistes, et il n'était pas jusqu'à ses valets de pied qui ne fussent en état de lire ou de copier au besoin. Les autres officiers qu'on emploie ordinairement dans une maison ne le cédaient en rien à ceux-là, et pourtant il n'en était pas un qui ne fût né dans la maison d'Atticus et qui n'eût été formé par lui. C'était une preuve de sa modération et de son habileté; car s'il y a de la modération à ne pas désirer avec trop de passion ce que le grand nombre recherche avec tant d'ardeur, il n'y a pas peu d'habileté à se le procurer par son industrie plutôt que par ses richesses. Éléphant, mais sans faste; brillant, mais sans magnificence, il voulait la propreté et bannissait la recherche. Son ameublement modeste et peu considérable ne provoquait ni l'admiration ni la critique. Et dussé-je paraître minutieux à certains lecteurs, j'ajouterai que sa table ne lui coûtait pas plus de trois mille as par mois, quoique ce fût un des plus riches citoyens romains et qu'il reçût chez lui des personnes de toutes conditions. Je dois remarquer qu'il avait l'habitude de traiter avec grandeur. Tous ces détails sont rapportés dans son Journal. D'ailleurs ce n'est pas sur des ouï-dire que j'en parle, mais d'après ce que j'ai vu. J'ai

été assez lié avec Atticus pour être au fait de ses affaires domestiques.

XIV. On n'entendit jamais à sa table d'autre voix que celle d'un lecteur, et c'est, à mon avis, la plus agréable. Il ne donna aucun repas qui ne fût accompagné de quelque lecture, ayant soin de procurer à ses convives les plaisirs de l'esprit et ceux de la bonne chère; car il n'invitait que des personnes dont les goûts étaient conformes aux siens. A l'époque où sa fortune s'accrut si prodigieusement, il ne changea rien à sa manière de vivre; et telle fut sa modération qu'ayant vécu très-honorablement avec deux millions de sesterces que lui avait laissés son frère, il n'augmenta pas ses dépenses lorsque sa fortune fut portée à dix millions, suivant toujours la même règle de conduite dans ces deux positions. Il n'avait ni jardin, ni maison de plaisance à la campagne ou près de la mer, et ne possédait en Italie que deux petits domaines sur le territoire d'Ardée et de Nomentum. Il tirait tout son revenu de ses propriétés en Épire et à Rome. On voit par ces détails qu'il prenait la raison pour guide, sans se régler sur l'étendue de sa fortune.

XV. Atticus ne mentait jamais et ne pouvait souffrir qu'on mentît. Aussi sa douceur était-elle empreinte d'une certaine sévérité, de même que sa gravité était empreinte de douceur. Il eût été difficile de juger si ses amis avaient pour lui plus de tendresse que de vénération. Quelque chose qu'on lui demandât, il ne promettait point au hasard : faire des promesses sans savoir si l'on

est. Nam domum habuit in colle Quirinali Tamphilanam, ab avunculo hereditate relictam; cujus amenitas non aedificio, sed silva constabat. Ipsum enim tectum, antiquitus constitutum, plus salis, quam sumptus, habebat; in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est. Usus est familia, si utilitate judicandum est, optima; si forma, vix mediocri: namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnostæ optimi, et plurimi librarii; ut ne pedisequus quidem quisquam esset, qui non utrumque horum pulchre facere posset. Pari modo artifices ceteri, quos cultus domesticus desiderat, apprime boni. Neque tamen horum quemquam, nisi domi natum, domique factum, habuit; quod est signum non solum continentiae, sed etiam diligentiae. Nam et non intemperanter concupiscere, quod a plurimis videas, continentis debet duci, et potius diligentia, quam pretio, parare, non mediocri est industriae. Elegans, non magnificus, splendidus, non sumptuosus, omni diligentia munditiam, non affluentiam, affectabat. Supellex modica, non multa, ut in neutram partem conspici posset. Nec hoc praeribito, quanquam nonnullis leve visum iri putem: quum in primis lautus esset eques romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret, scimus, non amplius, quam tera millia aëris, peraeque in singulos menses, ex ephemeride eum expensum sumptui ferre solitum. Atque hoc non auditum, sed cognitum praedicamus. Sæpe enim propter familiaritatem domesticis rebus interfuimus.

XIV. Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit,

quam anagnosten: quod nos quidem jucundissimum arbitramur. Neque unquam sine aliqua lectione apud eum cenatum est, ut non minus animo, quam ventre, convivæ delectarentur. Namque eos vocabat, quorum mores a suis non abhorrent. Quum tanta pecunie facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine; tantaque usus est moderatione, ut neque in sestertio vicis, quod a patre acceperat, parum se splendide gesserit; neque in sestertio centies affluentius vixerit, quam instituerat, parique fastigio steterit in utraque fortuna. Nullos habuit hortos, nullam suburbanam, aut maritimam sumptuosam villam, neque in Italia, præter Ardeatinam et Nomentanum, rusticum prædium; omnisque ejus pecunie reditus constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus. Ex quo cognosci potest, eum usum pecunie non magnitudinis, sed ratione, metiri solitum.

XV. Mendacium neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate, ut difficile esset intellectu, utrum eum amici magis vererentur, an amarent. Quidquid rogabatur, religiose promittebat, quod non liberalis, sed levis, arbitrabatur, polliceri, quod præstare non posset. Idem in nitendo, quod semel annuisset, tanta erat cura, ut non mandatam, sed suam rem videretur agere. Nunquam suscepti negotii eum pertaesum est. Suam enim existimationem in ea re agi putabat, qua nihil habebat carius. Quo fiebat, ut omnia Ciceronum, Catonis, Marii, Q. Hortensii, Auli Torquati, multorum præterea equitum romanorum

pourra les tenir lui paraissait le signe d'un caractère léger plutôt que libéral. Mais dès qu'il s'était engagé, il y mettait tant de zèle, qu'il semblait agir pour lui-même. Jamais il ne se rebutait quand il avait entrepris une chose; il pensait que sa réputation y était engagée, et sa réputation lui était plus chère que la vie. Aussi dirigeait-il les affaires des deux Cicéron, de Caton, de Marius, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus et d'une foule de chevaliers romains: d'où l'on peut conclure que s'il ne se mêlait pas des affaires publiques, c'était par prudence et non par incapacité.

XVI. La meilleure preuve de l'aménité de son caractère, c'est que, dans sa jeunesse, il était très-bien vu de Sylla qui était vieux, et que, dans sa vieillesse, il fut lié avec Brutus qui était jeune. Quant à Cicéron et Hortensius qui étaient du même âge, il fut toujours si uni avec eux, qu'il eût été difficile de dire avec quel âge de la vie il sympathisait le mieux. Il fut particulièrement cher à Cicéron, qui n'aimait pas plus tendrement son frère Quintus: on le voit dans les ouvrages où il a parlé d'Atticus, et qui sont déjà publiés. On le voit encore dans les seize livres de lettres qu'il lui a écrites depuis son consulat jusqu'à sa mort, et qui pourraient tenir lieu d'une histoire suivie de ces temps. En effet, l'ambition des grands, les fautes des chefs, les révolutions de la république y sont exactement retracées; pas un trait ne manque au tableau, et l'on serait tenté de croire que le génie est une sorte de faculté prophétique; car Cicéron n'a pas seulement prédit ce qui arriva de son vivant, il a annoncé les événements qui se sont passés de nos jours, comme un augure inspiré par les dieux.

negotia procuraret. Ex quo judicari poterat, non inertia, sed judicio, fugisse reipublicæ procuracionem.

XVI. Humanitatis vero nullum afferre majus testimonium possum, quam quod adolescens idem seni Syllæ fuerit jucundissimus, senex adolescenti M. Bruto, cum æqualibus autem suis, Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit, ut judicare difficile sit, cui ætati fuerit aptissimus, quamquam eum præcipue dilexit Cicero, ut ne frater quidem ei Quintus carior fuerit aut familiarior. Ei rei sunt indicio, præter eos libros, in quibus de eo facit mentionem, qui in vulgus jam sunt editi, sexdecim volumina epistolarum, ab consulatu ejus usque ad extremum tempus ad Atticum missarum; quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam illorum temporum. Sic enim omnia de studiis principum, vitis ducum, ac mutationibus reipublicæ perscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, et facile existimari possit, prudentiam quodammodo esse divinationem. Non enim Cicero ea solum, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit, sed etiam, quæ nunc usu veniunt, cecinit ut vales.

XVII. De pietate autem Attici quid plura commemorem? quum hoc ipsum vere gloriantem audierim in funere matris suæ, quam extulit annorum nonaginta, quum esset

XVII. Est-il besoin de parler de la piété filiale d'Atticus? Il perdit sa mère étant âgé de soixante-sept ans: elle en avait quatre-vingt-dix. Le jour des funérailles, je l'entendis se glorifier de n'avoir jamais eu à se réconcilier avec elle ou avec sa sœur, qui était presque du même âge que lui. Ce qui prouve qu'il n'y eut jamais de discorde entre eux, ou qu'Atticus oubliait les torts qu'on avait envers lui, ne croyant pas qu'il fût permis de s'en souvenir lorsqu'il s'agissait d'une mère ou d'une sœur. Cette conduite lui était inspirée par la nature, à laquelle nous obéissons tous, et par ses propres réflexions; car il avait étudié les philosophes pour suivre leurs préceptes et non pour faire montre de savoir.

XVIII. C'était un imitateur zélé des mœurs de nos ancêtres. Il était aussi très-grand amateur de l'antiquité, qu'il connaissait si parfaitement qu'il l'a exposée tout entière dans un ouvrage où il donne la liste chronologique de nos magistrats. Il n'y a ni loi, ni guerre, ni traité de paix, ni événement remarquable de l'histoire romaine, qui n'y soit rapporté à sa date: et ce qui était plus difficile, il a su y rattacher avec tant d'art l'origine des grandes familles, que son livre nous met sous les yeux toute la descendance des hommes illustres. Il a fait ce travail dans d'autres ouvrages, mais séparément. C'est ainsi qu'à la prière de M. Brutus, il a donné la généalogie de la famille Junia depuis son origine jusqu'à nos jours, faisant connaître chaque membre de cette maison, ses parents, ses dignités, l'époque où il les a obtenues. Il donna encore, à la sollicitation de M. Claudius Marcellus, de C. Scipion, de Fabius Maximus, la généalogie des Marcellus, des Fabius et des Emilius. Rien de plus intéressant que ces

septem et sexaginta, se nunquam cum matre in gratiam rediisse, nunquam cum sorore fuisse in similitate, quam prope æqualem habebat? Quod est signum, aut nullam unquam inter eos querimoniam intercessisse, aut hunc ea fuisse in suos indulgentia, ut, quos amare deberet, irasci eis nefas duceret. Neque id fecit natura solum, quamquam omnes ei paremus, sed etiam doctrina. Nam et principum philosophorum ita percepta habuit præcepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem, uteretur.

XVIII. Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator: quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit, quo magistratus ordinavit. Nulla enim lex, neque pax, neque bellum, neque res illustris est populi Romani, quæ non in eo, suo tempore, sit notata; et, quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere. Fecit hoc idem separatim in aliis libris: ut M. Bruti rogatu Juniam familiam a stirpe ad hanc ætatem ordine enumeravit, notans qui, a quo ortus, quos honores, quibusque temporibus cepisset. Pari modo Marcelli Claudii, Marcellorum; Scipionis Cornelii et Fabii Maximi, Fabiorum et Emiliorum quoque: quibus libris nihil potest esse dulcius iis, qui

écrits pour celui qui désire connaître l'histoire des hommes célèbres. Il s'occupa aussi de poésie, comme délassement. Il célébra dans ses vers les personnages les plus distingués de Rome par leur dignité ou leurs actions, et composa pour mettre au bas de leurs portraits quatre ou cinq vers au plus, pour rappeler leurs exploits et leurs magistratures. Il est presque incroyable qu'il ait pu dire tant de choses en si peu de mots. Il fit aussi un livre grec sur le consulat de Cicéron. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur Atticus a été publié de son vivant.

XIX. Puisque la fortune a voulu que je lui survécusse, je poursuivrai son histoire jusqu'à la fin, et je tâcherai de convaincre mes lecteurs, par l'exemple de sa vie, de la vérité de cette maxime énoncée plus haut, que notre fortune dépend presque toujours de notre caractère. Atticus en est la preuve. Satisfait du rang de chevalier dans lequel il était né, il s'éleva jusqu'à l'alliance de l'empereur, fils du divin César, après avoir gagné son amitié par cette douceur et cette délicatesse de manières qui séduisirent tous les grands personnages de son temps, dont la naissance était égale sans doute, mais la fortune inférieure à celle d'Auguste. En effet, la fortune a donné à César-Auguste ce qu'elle n'avait accordé à personne avant lui. Elle l'a fait monter au rang le plus élevé auquel puisse prétendre un citoyen. Agrippa, gendre d'Atticus, lui ayant donné une petite-fille, César la fiança, lorsqu'elle avait à peine un an, à Tibérius Claudius Néron, fils de Drusille, et son beau-fils. Cette union fut un nouveau lien

entre Auguste et Atticus, et rendit leur commerce plus fréquent et plus intime.

XX. Même avant ces fiançailles, Auguste, pendant ses voyages dans les provinces de l'empire, n'écrivait jamais à ses amis sans écrire à Atticus. Il lui parlait de ses occupations, de ses lectures; lui disait les lieux où il s'arrêterait, le temps qu'il devait y rester. A Rome, ses grandes occupations ne lui permettaient pas de voir Atticus autant qu'il l'eût désiré; mais il ne passait pas de jour sans lui écrire, tantôt pour le consulter sur un point d'antiquité, tantôt pour lui soumettre une question de poésie. Quelquefois il badinait, pour en obtenir des réponses plus longues. Ce fut à la faveur de ces relations qu'Atticus engagea Auguste à restaurer le temple de Jupiter Férétrien, bâti par Romulus sur le mont Capitolin, et qui tombait en ruine par l'effet du temps et de la négligence. M. Antoine, de son côté, n'en continuait pas moins à correspondre avec Atticus. Des extrémités du monde, il l'informait exactement de ses actions et de ses desseins. Pour mieux apprécier Atticus, il faut se faire une idée de la position où il se trouvait. On comprendra alors ce qu'il lui fallait de mesure et de sagesse pour conserver la bienveillance de deux rivaux, de deux ennemis tels que César et Antoine, tous deux cherchant à se détruire, tous deux combattant pour l'empire, non-seulement de Rome, mais de l'univers.

XXI. Atticus était parvenu à l'âge de soixantedix-sept ans. Il avait vu s'accroître son crédit, sa fortune même; car plusieurs personnes l'a-

aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum virorum. Attingit quoque poeticon: credimus, ne ejus expertus esset suavitatis; namque versibus, qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros Romani populi præstiterunt, exposuit, ita, ut sub singulorum imaginibus facta magistratusque eorum non amplius quaternis quinisque versibus describeret: quod vix credendum sit, tantas res tam breviter potuisse declarari. Est etiam unus liber, græce confectus, de consulatu Ciceronis. Hactenus, Attico vivo, edita hæc a nobis sunt.

XIX. Nunc, quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit, reliqua persequemur; et, quantum poterimus, rerum exemplis lectores docebimus, sicut supra significavimus, suos cuique mores plerumque conciliare fortunam. Namque hic contentus ordine equestri, quo erat ortus, in affinitatem pervenit imperatoris divi Julii filii, quum jam ante familiaritatem ejus esset consecutus nulla alia re, quam elegantia vitæ, qua ceteros ceperat principes civitatis, dignitate pari, fortuna humilior. Tanta enim prosperitas Cæsarem eum est consecuta, ut nihil ei non tribuerit fortuna, quod cuiquam ante detulerit, et conciliarit, quod civilis romanus quivis consequi. Nata est autem Attico neptis ex Agrippa, cui virginem filiam collocarat. Hanc Cæsar, vix anniculam, Tiberio Claudio Nerone, Drusilla nato, privigno suo despondit: quæ conjunctio necessitudinem eorum sanxit, familiaritatem reddidit frequentiorum.

XX. Quamvis ante hæc sponsalia, non solum, quum ab urbe abesset, nunquam ad suorum quemquam litteras misit, quin Attico mitteret, quid ageret, in primis quid legeret, quibus in locis, et quamdiu esset moraturus, sed etiam, quum esset in urbe, et propter suas infinitas occupationes minus sæpe, quam vellet, Attico frueretur, nullus dies tamen temere intercessit, quo non ad eum scriberet, quum modo aliquid de antiquitate ab eo requireret, modo aliquam ei quæstionem poeticam proponeret, interdum jocans ejus verbosiores eliceret epistolas. Ex quo accidit, quum ædis Jovis Fereetrii, in Capitolio ab Romulo constituta, vetustate atque incuria detecta prolaberetur, ut, Attici admonitu, Cæsar eam reficiendam curaret. Neque vero ab M. Antonio minus absens litteris colebatur; adeo, ut accurate ille ex ultimis terris, quid ageret, curæ sibi haberet certiorum facere Atticum. Hoc quale sit, facilis existimabit is, qui judicare poterit, quantæ sit sapientis, eorum retinere usum benevolentiamque, inter quos maximarum rerum non solum æmulatione, sed obtreccatio tanta intercedebat, quantam fuit incidere necesse inter Cæsarem atque Antonium, quum se uterque principem non solum urbis Romanæ, sed orbis terrarum, esse cuperet.

XXI. Tali modo quum septem et septuaginta annos complexisset, atque ad extremam senectutem non minus dignitate, quam gratia fortunaque crevisset (multas enim hereditates nulla alia re, quam bonitate, esse consecutus), tantaque prosperitate usus esset valetudinarius, ut annis tri-

vaient fait leur héritier, seulement par considération pour son caractère et les qualités qu'on admirait en lui. Il avait toujours joui d'une santé parfaite, n'ayant pas eu besoin de médecin pendant trente ans, lorsqu'il fut atteint d'une maladie à laquelle on fit d'abord peu d'attention. On crut que c'était un ténésme, et l'on n'ordonna que des remèdes prompts et faciles. Il passa trois mois dans cet état, sans autre douleur que celle du traitement. A la fin le mal se jeta dans les intestins et dégénéra en fistule maligne. Depuis quelque temps Atticus s'était aperçu des progrès de la maladie. Il se sentit attaqué de la fièvre, fit appeler son gendre Agrippa, et avec lui L. Cornélius Balbus et Sextus Péducéus. Lorsqu'il les vit, il s'appuya sur son coude et leur dit : « Il est inutile de vous rappeler l'attention et les soins que j'ai apportés au rétablissement de ma santé : vous en avez été les témoins. Je crois vous avoir satisfaits à cet égard et n'avoir rien négligé pour ma guérison ; il ne me reste plus qu'à me satisfaire moi-même. Je n'ai pas voulu vous laisser ignorer ma résolution : je suis décidé à ne plus nourrir mon mal ; tous les aliments que j'ai pris ces jours-ci n'ont prolongé ma vie que pour augmenter mes douleurs, sans espoir de salut. Je vous prie donc d'approuver mon dessein et de ne point vous y opposer : vos efforts seraient inutiles. »

XXII. Atticus prononça ces paroles d'un air et d'un ton si fermes, qu'on eût dit qu'il s'agissait pour lui de passer d'une maison dans une autre, et non de la vie à la mort. Agrippa l'em-

ginta medicina non indignisset, nactus est morbum, quem initio et ipse et medici contempserunt : nam putarunt esse tenesmon, cui remedia celeria facillaque proponebantur. In hoc quum tres menses sine ullis doloribus, præterquam quos ex curatione capiebat, consumpsisset, subito tanta vis morbi in inum intestinum prorupit, ut extremo tempore per lumbos fistula putris eruperit. Atque hoc priusquam ei accideret, postquam in dies dolores accrescere, febrique accessisse sensit, Agrippam generum ad se accessiri jussit, et cum eo L. Cornelium Balbum, Sextumque Peducæum. Hos ut venisse vidit, in cubitum inmixta : « Quantam, inquit, curam diligentiamque in valetudine mea tuenda hoc tempore adhibuerim, quum vos testes habeam, nihil necesse est pluribus verbis commemorare. Quibus quoniam, ut spero, satisfeci, me nihil reliqui fecisse, quod ad sanandum me pertineret, reliquum est, ut egomet mihi consulam. Id vos ignorare nolui. Nam mihi stat alere morbum desinere : namque his diebus quicquid cibi sumpsi, ita produxi vitam, ut auxerim dolores sine spe salutis. Quare a vobis peto primum, ut consilium probetis meum, deinde, ne frustra dehortando comemini. »

XXII. Hac oratione habita, tanta constantia vocis atque vultus, ut non ex vita, sed ex domo in domum videretur migrare, quum quidem Agrippa eum sens atque osculans oraret atque obsecraret, ne ad id, quod natura cogeret, ipse quoque sibi acceleraret, et quoniam tum quoque posset temporibus superesse, se sibi suisque reservaret, præ-

CORNÉLIUS NÉPOS.

brassait en pleurant, le priant, le conjurant de ne point hâter l'arrêt de la nature, et, puisqu'il pouvait prolonger ses jours, de les conserver pour lui et pour les siens. Atticus n'opposa à ses prières et à ses larmes qu'un silence opiniâtre. Il passa deux jours sans prendre de nourriture, après quoi la fièvre le quitta. La maladie parut diminuer mais il persista dans sa résolution, et mourut cinq jours après, le trente et un mars, sous le consulat de Cn. Domitius et de C. Sosius. Son corps, porté dans une simple litière, ainsi qu'il l'avait ordonné, et sans aucune pompe, fut accompagné de tous les gens de bien et suivi d'une foule immense. Il fut enterré près de la voie Appienne, à cinq milles de Rome, dans le tombeau de son oncle Cécilius.

FRAGMENTS

DE CORNÉLIUS NÉPOS.

Lettre de Cornélie, mère des Gracques.

Vous me dites qu'il est beau de se venger de ses ennemis. Rien ne me paraîtrait plus grand, si on pouvait le faire sans nuire à sa patrie. Mais c'est une chose impossible. Les années s'écouleront, les partis succéderont les uns aux autres, sans amener la ruine de nos ennemis. Il vaut donc mieux les laisser comme ils sont que de perdre la république.

ces ejus taciturna sua obstinatione depressit. Sic quum biduum cibo se abstinisset, subito febris decessit, leviorque morbus esse cepit. Tamen propositum nihilo secius peregit. Itaque die quinto, postquam id consilium inierat, pridie Kal. April., Cn. Domitio, C. Sosio Cons. decessit. Elatus est in lecticula, ut ipse præscripserat, sine ulla pompa funeris, comitantibus omnibus bonis, maxima vulgi frequentia. Sepultus est juxta viam Appiam, ad quintum lapidem, in monumento Q. Cæcili, avunculi sui.

CORNELII NEPOTIS

FRAGMENTA.

Epistola Cornellæ, matris Gracchorum.

Dices, pulchrum esse inimicos ulcisci. Id neque majus, neque pulchrius cuiquam, atque esse mihi videtur, sed si liceat republica salva ea persequi. Sed quatenus id fieri non potest, multo tempore, multisque partibus inimici nostri non peribunt; atque, uti nunc sunt, erunt potius, quam respublica profligetur atque pereat.

La même dans un autre endroit.

J'en atteste les dieux : après les meurtriers de Tibérius, il n'est pas d'ennemi qui m'ait fait plus de mal que toi en marchant sur les traces de ton frère, toi qui devais me tenir lieu de tous les enfants que j'ai perdus et m'aider à supporter le poids de la vieillesse. Ton unique soin devait être celui de me plaire; tu devais regarder comme un crime de former un projet sans m'en avertir. Je touche au terme de ma carrière, et pendant ce peu de jours qui me reste à vivre tu t'éloignes de moi. Mes supplications ne peuvent rien sur toi : tu médites la ruine de ta patrie. Où s'arrêtera le délire de notre famille? Quel sera le terme de ces excès? Quand cesserons-nous de déchirer la république, de causer tous ces malheurs dont nous sommes tour à tour les artisans et les victimes? Quand rougirons-nous d'être les fléaux de l'État? Si nous devons troubler éternellement la république, attends du moins que je sois descendue dans la tombe pour briguer le tribunat. Après moi, fais ce qu'il te plaira, puisque je n'en sentirai rien. Mais dès que j'aurai cessé de vivre, tu m'adresseras tes vœux, tu invoqueras le génie de ta mère, tu n'auras pas honte d'implorer ces divinités que tu as méconnues, que tu as délaissées quand tu pouvais les implorer vivantes. Puisse Jupiter changer ton cœur et détourner cet excès de démençe! Je tremble, si tu persistes, que tes fautes n'attirent sur toi de tels malheurs, qu'en aucun moment tu ne puisses avoir aucun contentement de toi-même.

Eadem alio loco.

Verbis conceptis dejerare ausim, præterquam qui Tiberium Gracchum necarunt, neminem inimicum tantum molestiæ, tantumque laboris, quantum te ob has res, mihi tradidisse : quem oportebat omnium eorum, quos ante habuerim liberos, partes eorum tolerare, atque curare, ut quam minimum sollicitudinis in senecta haberem, utique, quæcunque ageres, ea velles maxime mihi placere; atque uti nefas haberes, rerum majorum adversum meam sententiam quidquam facere. Præsertim mihi, cui parva pars vite superest; ne id quidem tam breve spatium potest opitulari, quin et mihi adverseris, et rempublicam profliges! Denique quæ pausa erit? Et quando desinet familia nostra insanire? Et quando modus ei rei haberi poterit? Et quando desinemus, et habentes, et præbentes, molestiis desistere? Et quando perpudescet miscenda atque perturbanda republica? Sed si omnino id fieri non potest, ubi ego mortua ero, petito tribunatum; post me facito, quod lubebit, quum ego non sentiam. Ubi mortua ero, parentabis mihi, et invocabis deum parentem. In eo tempore non pudet te eorum deum preces expetere, quos, vivos atque præsentés, relictos atque desertos habueris? Ne ille sinat Jupiter, te ea perseverare, nec tibi tantam dementiam venire in animum! Et, si perseveras, vereor, ne in omnem vitam tantum laboris culpa tua recivias, uti in nullo tempore tute tibi placere possis.

Fragment à la louange de Cicéron, provenant de l'ouvrage de Cornélius Népos sur les historiens latins.

L'histoire, vous ne l'ignorez pas, est le seul genre de littérature où les Grecs nous soient encore supérieurs. La mort de Cicéron l'a laissé presque dans l'enfance. Cicéron était le seul qui fût capable d'écrire dignement l'histoire, et peut-être le devait-il. C'est lui qui a perfectionné l'art oratoire, si rude et si grossier du temps de nos pères. C'est lui qui a prêté le charme de son éloquence à la philosophie latine, encore inculte et barbare. Pour moi, je ne sais si sa mort n'a pas été une perte aussi grande pour l'histoire que pour la république.

La nature, cette divinité riche et féconde, a voulu faire admirer sa justice, en établissant une sorte d'équilibre dans la distribution de ses faveurs. On ne l'a jamais vue accorder tout à un homme ou lui refuser tout.

Fragment du livre 1^{er} des lettres de Cornélius Népos à Cicéron.

Je suis loin de regarder la philosophie comme la règle de la vie et la source du bonheur. Je crois au contraire que ceux qui s'en occupent ont plus besoin de guides que personne : et ce qui me fait penser ainsi, c'est que je vois la plupart de ces raisonneurs de l'école, avec leurs préceptes raffinés de pudeur et de continence, vivre dans une soif perpétuelle de toutes les voluptés.

Cornelius Nepos in libro de historicis latinis, de laude Ciceronis.

Non ignorare debes, unum hoc genus latinarum litterarum adhuc non modo non respondere Græcæ, sed omnino rude atque inchoatum morte Ciceronis relictum. Ille enim fuit unus, qui potuerit et etiam debuerit historiam digna voce pronuntiare : quippe qui oratoriam eloquentiam, redem a majoribus acceptam, perpoliverit, philosophiam, ante eum incomptam, latinam sua conformaverit oratione. Ex quo dubito, interitu ejus utrum republica, an historia magis doleat.

Locuples ac divina natura, quo majorem sui pareret admirationem, ponderatioraque sua essent beneficia, neque mihi omnia dare, nec rursus cuiquam omnia voluit negare.

Cornelli Nepotis liber I epistolarum ad Ciceronem.

Tantum abest, ut ego magistram esse putem vitam philosophiam, beatæque vitæ perfectricem, ut nullis magis existimem opus esse magistris vivendi, quam plerisque, qui in ea disputanda versantur. Video enim magnam partem eorum, qui in schola de pudore et continentia præcipiant argutissime, eosdem in omnium libidinum cupiditatibus vivere.

NOTES

SUR CORNÉLIUS NÉPOS.

MILTIADE.

I. *Miltiades*. La plupart des faits racontés dans cette biographie sont attribués, par Hérodote, à un autre Miltiade qui aurait été l'oncle de celui-ci.

***Delphos... missi sunt. Delphes*,** aujourd'hui Castrì. C'est un village à vingt lieues de Thèbes. On sait quelle était la renommée de l'oracle de Delphes.

***Lemnum*.** Ile de la mer Egée entre le mont Athos et la Troade. Elle s'appelle aujourd'hui Stalimène.

II. *Barbarorum*. On sait que les Grecs appelaient *Barbares* tous les peuples étrangers. C'était aussi la coutume des Romains.

***Erat enim inter eos dignitate regia*.** Cornélius dit qu'il dut son pouvoir à l'amour des habitants, et Hérodote dit que les habitants le chassèrent à cause de sa tyrannie.

Il est à remarquer que ces deux historiens parlent du même personnage, du Miltiade qui conquit la Chersonèse, sans faire de distinction entre l'oncle et le neveu.

III. *Rex Darius*. *Darius*, fils d'Hystaspe. Les Scythes avaient autrefois fait la guerre aux Perses. Il y avait de cela plus d'un siècle. *Darius*, qui voulait s'emparer de leur pays, se servit de ce prétexte pour les attaquer.

***Ister*.** C'est le Danube. *Darius* le passa sur un pont de bateaux. Il voulait détruire ce pont plutôt que de laisser un corps de troupes pour le garder, ce qui aurait affaibli son armée. On lui représenta qu'il fallait se réserver cette retraite, en cas de défaite. Il confia la garde du pont aux chefs ioniens, leur permettant de s'en retourner chez eux au bout de deux mois, si on ne le voyait pas revenir. Il avait fait, dit Hérodote, soixante nœuds à une courroie. Les chefs ioniens devaient défaire tous les jours un de ces nœuds, et s'en aller au soixantième.

IV. *Jones Sardis*. Sardes, sur le Pactole. Maintenant *Sari*. C'était la capitale de la Lydie, et le siège du royaume de Crésus, si renommé par ses richesses.

***Ad Eubœam appulsa*.** Eubée, aujourd'hui Négrepont.

***Celeriter Eretriam*.** Érétrie. C'est aujourd'hui un village sur l'Éuripe. Elle fut livrée par la trahison des principaux habitants, et réduite en cendres. La population fut emmenée captive à Ardericca.

V. *Erant stratæ*. Ce passage présente des variantes : plusieurs traducteurs ont préféré *rasæ* à *stratæ*. Il nous semble que *stratæ* est meilleur. Le stratagème du général athénien consistait à faire abattre les arbres qui se trouvent dans la plaine et à les disperser çà et là pour embarrasser la cavalerie ennemie. C'est ce que nous appelons des chevaux de frise.

VI. *Pœcile vocatur*. Le portique, appelé Pécile, était une espèce de musée où l'on exposait les tableaux des artistes les plus renommés.

***Demetrio Phalereo*.** Il fut mis à la tête du gouvernement d'Athènes par Cassandre, roi de Macédoine, après la ruine de la démocratie. Il jouit de l'autorité pendant dix ans, et, au bout de ce temps, il fut exilé par Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, qui avait rendu aux Athéniens

leur ancienne liberté. Démétrius mit fin à ses jours en se faisant piquer par un aspic. Toutes les statues qu'on lui avait élevées furent renversées de son vivant.

VII. *Parum insulam*. Paros, l'une des Cyclades. Elle a conservé son nom.

***Vincis*.** C'étaient des mantelets de sept pieds de haut, sur seize de long et huit de large. Ils étaient formés de claies et de bois pliant, pour empêcher l'effet des pierres et des traits, lancés par l'ennemi. On les recouvrait avec des cuirs tout frais, pour préserver de l'incendie. Ces mantelets protégeaient les assiégeants, lorsqu'ils s'avançaient jusqu'au pied des murailles pour les saper.

***Testudinibus*.** Les tortues; c'était à peu près la même chose que le bélier. C'était une machine en charpente, revêtue, comme les mantelets, de peaux incombustibles. Au dedans était suspendue une poutre terminée par un fer crochu, appelé faux, et destiné à battre les remparts ennemis. C'est le mouvement de la poutre sortant et rentrant comme la tête, d'une tortue qui avait fait donné le nom de *testudo* à cette machine, qu'il ne faut pas confondre avec la tortue que formaient les soldats en mettant leurs boucliers sur leur tête.

VIII. *Propter Pisistrati tyrannidem*. Pisistrate rendit d'abord de grands services aux Athéniens. On lui avait donné une garde pour sa sûreté : il s'en servit pour s'emparer de la citadelle. On le chassa plusieurs fois; mais il revint, et gouverna les Athéniens pendant dix-huit ans.

THÉMISTOCLE.

II. *Bello Corcyræo*. Corcyre. Ile de la mer Ionienne, maintenant Corfou.

***Quæ ex metallis redibat*.** Cornélius entend par *metallis* les mines d'argent du mont Laurium. On en tirait cent talents, qu'on distribuait, suivant le récit d'Hérodote, aux citoyens qui avaient l'âge de puberté, à raison de dix drachmes par tête.

***Centum navium*.** Hérodote porte le nombre de ces vaisseaux à deux cents.

***Bello Persico*.** Il s'agit de l'expédition de Grèce. Xerxès entreprit cette guerre sur les conseils de Mardonius, son beau-frère, et malgré son oncle Artaban, qui s'y opposait. Les préparatifs durèrent trois ans, suivant les uns; cinq ans, suivant d'autres. Il est même des historiens qui ont prétendu que Xerxès y consacra dix ans. On ne s'accorde pas davantage sur le nombre de ses soldats, qu'on est convenu de porter à un million, sur la foi de certains écrivains grecs dont le témoignage est trop intéressé pour n'être pas suspect, en admettant qu'il y ait eu un royaume assez puissant pour mettre sur pied une armée d'invasion d'un million d'hommes.

***Partim Salamina*.** Salamine, Ile du golfe d'Égine, entre Athènes et Mégare. On l'appelle aujourd'hui *Colouri*.

***Partim Træzæna*.** Trézène, maintenant *Damala*, dans la Morée.

III. *Qui Thermopylas occuparent*. Ce défilé des Thermopyles est situé au pied du mont Ceta, entre la Thessalie

TIMOTHÉE.

I. *Fuit enim disertus*. Cicéron le cite comme un orateur dans le traité de *Officiis*. Démosthène, dans son discours sur la Chersonèse, rapporte un passage d'une de ses harangues, plein de feu et de mouvement.

Cotym. Cotys, roi de Thrace. Il vivait vers l'an 356 avant J. C., et fut assassiné après vingt-quatre ans de règne par un certain Python.

DATAME.

I. *Obscura sunt ejus gesta pleraque*. A l'exception de Diodore et de Polybe qui en ont dit quelques mots, Cornélius est le seul qui ait parlé de Datame.

Juxta Cappadociam. La Cappadoce, province d'Asie qui s'étend depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Arménie.

Leucosyri. Les Leucosyriens (ou Syriens blancs). Ce nom est donné par Hérodote aux Cappadociens en général.

Cadusios. Les Cadusiens, peuples qui habitaient les montagnes situées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne.

IV. *Cataoniam*. La Cataonie, ville et contrée de l'Asie Mineure, entre la Cilicie et la Cappadoce.

V. *Acen*. Acé, ville de Phénicie qui fut appelée Ptolémaïs. C'est maintenant Saint-Jean-d'Acre.

ÉPAMINONDAS.

IV. *Versuum complures scriptores*. *Versus* veut dire ici ligne. Les anciens calculaient la longueur d'un ouvrage par le nombre des lignes qu'il contenait. C'est ainsi que Diogène Laërce compte les œuvres d'Aristote.

VI. *Callistratus*. Xénophon, dans le sixième livre de son Histoire, a conservé le discours de Callistrate aux Lacédémoniens.

X. *Apud Cadmeam*. La Cadmée était la citadelle de Thèbes. Elle tirait son nom de Cadmus, son fondateur.

PÉLOPIDAS.

I. *Olynthum*. Olynthe, ville de Thrace, possédée par les Grecs originaires de Chalcide. Elle avait secoué le joug des Lacédémoniens après la guerre du Péloponèse.

III. *Illi vino, epulisque dediti*. Ce jour était la fête de Vénus, qu'on célébrait au milieu des orgies.

Archia hierophante. L'hierophante présidait à la cérémonie des fêtes d'Éleusis.

AGÉSILAS.

IV. *Bellum Athenienses et Bœotios, indixisse Lacedæmonis*. Cette guerre fut appelée la guerre de Corinthe. On voit, par le récit de Diodore et Xénophon, que le roi de Perse avait gagné à prix d'or les chefs des villes grecques pour leur faire déclarer la guerre aux Lacédémoniens.

Cujus exemplum, utinam imperatores sequi voluissent. Ce trait s'adresse à J. César, qui resta à la tête de l'armée malgré l'ordre du sénat.

IV. *Bœotii, ceterique eorum socii*. Ces alliés étaient les Argiens, les Corinthiens, les Eubéens et les Locriens.

EUMÈNE.

III. *Bella quæ post Alexandri mortem gesta sunt*. Ces guerres sont racontées en détail par Diodore de Sicile.

Alexandre avait prédit en mourant qu'on lui ferait de sanglantes funérailles.

V. *Multitudine circumventus est*. Le combat se donna à Orcynium, en Cappadoce. Eumène y fut battu et perdit huit mille hommes.

IX. *Consuetudine castrorum*. Les anciens divisaient la nuit en quatre veilles, chacune de trois heures, en toute saison.

PHOCION.

III. *Apud Philippum regem*. Ce roi Philippe n'était pas le père d'Alexandre; c'était son frère naturel: n'ayant du reste que le nom de roi, sans en avoir l'autorité.

TIMOLÉON.

I. *Omnium judicio*. A l'exception de Polybe, dont l'opinion ne lui est pas favorable.

III. *Etiam urbes desertas*. Plutarque dit que l'herbe croissait dans les rues et que les chevaux paissaient dans la place de Syracuse.

IV. *In theatrum*. Chez la plupart des peuples de l'antiquité le théâtre servait de lieu d'assemblée.

DES ROIS.

I. *Cyrus*. Le grand Cyrus, fils de Cambyse, et petit-fils d'Astyage.

AMILCAR.

I. *Erycen tenuerant*. La ville d'Éryx, située sur la montagne du même nom.

II. *Intestinum bellum*. Polybe a donné beaucoup de détails sur les causes, les auteurs et les événements de cette guerre.

III. *Præfecto morum*. Le magistrat chargé de surveiller les mœurs. C'était un censeur, comme chez les Romains.

ANNIBAL.

I. *Semper dicessit superior*. Tite-Live dit qu'il fut battu par Marcellus.

II. *Philippum*. Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine, et père de ce roi Persée qui fut vaincu et fait prisonnier par Paul-Émile.

III. *Quas nemo unquam transierat*. On prétend que les Alpes avaient déjà été franchies par des armées gauloises.

Saltus Graivus. On croit que c'est le mont St.-Bernard.

IV. *Clastidio*. Clastidium était un bourg où les Romains avaient fait de grands approvisionnements de blé.

V. *Quandiu in Italia fuit*. Il y resta environ vingt ans.

VI. *Carthaginenses bellum cum Romanis composuerunt*. Annibal lui-même le leur conseilla: Carthage était épuisée.

XII. *Venenum quod secum semper habere consueverat*. Quelques écrivains disent qu'il en avait toujours dans un anneau.

CATON.

I. *Cato*. Caton: on l'appelait *Priscus*, l'Ancien. On lui donna le surnom de Caton lorsqu'il fut venu à Rome. Caton signifie *sage, habile*.

Municipio Tusculo. Les villes municipales étaient celles qui avaient le privilège de se gouverner d'après leurs lois et leurs coutumes particulières.

Quæstor obligit. Le questeur, dans les armées, était chargé de la partie financière, et surveillait le partage du butin.

Prætor provinciam. Le préteur était un magistrat civil chargé de l'administration d'une province.

Q. Ennium. Le premier écrivain qui ait commencé à faire sortir la littérature latine de la barbarie. C'était le Cornéille de Rome. Il enseigna le grec à Caton.

II. Provinciam Hispaniam citeriorem. On mettait le nom des consuls dans une urne, et les provinces étaient tirées au sort.

Virtutum laude crevit. Quelques auteurs prétendent qu'il s'enivrait et faisait l'usure.

Agricola solers. Il a composé un ouvrage sur l'agriculture, qui fait partie du *Rei rusticæ scriptores*.

ATTICUS.

II. P. Sulpicii. Sulpicius était un orateur fameux, mais d'un caractère violent. Il soutenait le parti de Marius et fut tué par ordre de Sylla.

Cinnano tumultu. Cinna, consul, avait été chassé de Rome; il y revint avec Marius, et tous deux se vengèrent de leurs ennemis.

Detrimentum aliquod afferret rei familiari. On vendait les biens des proscrits et même des absents.

IV. Ex Asia decedens. Sylla venait de vaincre Mithridate, et marchait contre Marius.

VII. Usus est ætatis vacatione. On n'était obligé de porter les armes que jusqu'à l'âge de soixante ans.

VII. Ejus offensione. Pompée avait déclaré qu'il regarderait comme ennemis tous ceux qui ne se rendraient pas à son camp.

IX. Bellum gestum apud Mutinam. Cette guerre fut causée par le testament de César. Les deux adversaires étaient M. Antoine et Octave. Voir les Philippiques de Cicéron.

XIII. Ex Ephemeride. C'était le livre des recettes et des dépenses journalières.

Acroama. C'était un poème sérieux ou gai, dont on chantait les vers dans la salle du festin avec accompagnement de flûtes.

XXI. Tenesmon. Le ténésme, sorte de dysenterie.



QUINTE-CURCE.



NOTICE

SUR QUINTE-CURCE.

Alfonse V, roi d'Aragon, étant tombé malade à Capoue, Antoine de Palerme, cet érudit passionné qui troqua une de ses terres contre un exemplaire de Tite-Live, lut à ce prince la *Vie d'Alexandre* par Quinte-Curce. Il ne voulait que le distraire; il le guérit, dit-on. Ravi de cette lecture, Alfonse s'écria: « Fi d'Avicenne et des médecins! Vive Quinte-Curce, mon sauveur! » Voilà la première mention authentique qui ait été faite de cet historien: c'était vers le milieu du XV^e siècle. Du reste, on ne sait rien de Quinte-Curce, ni de l'époque où il vécut: son nom même paraît être encore débattu: trois points, outre l'analogie du talent, par lesquels il rappelle Florus.

Les critiques qui se sont imposé la tâche, aujourd'hui jugée impossible, de les fixer, ont, sur le second point, erré du I^{er} au XV^e siècle de l'ère chrétienne. On a compté à ce sujet jusqu'à treize opinions contradictoires. Moreri fait vivre Quinte-Curce avant le règne d'Auguste; Pithou, sous ce prince; Périzonius, sous Tibère; Sainte-Croix, sous Caligula; à la cour de Claude, disent, après Juste Lipse, Brisson, Crevier, Tillemont, Michel le Tellier, Dubos et Tiraboschi, autorités non médiocres: sous Vespasien, veulent Freinsheim son continuateur, Voss, Gui-Patin, la Harpe; sous Trajan, selon d'autres; sous Constantin, selon Bagnolo et Cunze. Il écrivit après Tacite, dit un commentateur, car il l'a souvent imité; l'imitateur est Tacite, dit un autre.

Le père le Tellier, défendant l'ancienneté de Quinte-Curce, avait cité un poème du XII^e siècle, l'*Alexandris*, qui reproduit jusqu'aux expressions de l'historien latin. Ses contradicteurs soutinrent que c'était l'historien qui avait pillé le poète, et que cette *Vie d'Alexandre* avait été publiée sous le nom imaginaire de Quinte-Curce au XII^e ou au XIII^e siècle, ou par un Italien du XIV^e, ou même au XV^e, suivant Bodin et J. Leclerc. Bayle objecte avec beaucoup de force que l'auteur écrivait trop bien, et paraissait trop étranger aux notions d'astronomie et de géographie répandues au moyen âge, pour avoir vécu à cette époque. Nous ne citons que les opinions autorisées de noms considérables.

Enfin tout un système fut bâti sur un mot dont l'orthographe était controversée. Quinte-Curce parle de la *félicité* publique sous le prince, quel qu'il soit, dont il fut le contemporain. On lut la *facilité*; et appliquant cette expression à l'état des mœurs, on fit vivre l'historien d'Alexandre à l'époque où elles avaient été le plus corrompues. Encore dut-on varier beaucoup sur cette époque, la Rome impériale n'étant guère qu'une suite d'époques de corruption.

Quinte-Curce a eu, comme Silius Italicus, cette destinée singulière, que, pendant une longue suite de siècles, il ne paraît avoir été nommé par aucun

écrivain. Acidalius regardait cette omission comme l'effet d'une vaste conspiration qui s'était proposé d'anéantir un ouvrage et un nom célèbres; et il en marque une naïve indignation, que partagea le père le Tellier. Outre que cette omission n'est pas un fait suffisamment éclairci, qui peut douter qu'elle n'ait été tout aussi innocente que celle dont Silius Italicus a été l'objet? et puisque ce nom se présente, pourquoi Quinte-Curce n'aurait-il pas pu naître, comme Silius Italicus, au premier siècle? Cette opinion paraît la plus vraisemblable.

Le livre de Quinte-Curce, quels qu'en soient l'époque et l'auteur, n'a pas été médiocrement admiré. Le cardinal du Perron en préférerait une page à trente de Tacite. Voss, qui le croyait écrit sous Vespasien, le déclarait digne du siècle d'Auguste. La Mothe le Vayer, Rapin, Bayle, Sainte-Croix, la Harpe, s'accordent à le louer presque sans réserve: mais Bodin, Brucker, Rollin et d'autres, y trouvent à critiquer, et J. Leclerc a consacré à l'examen de ses défauts toute une section de son livre *De arte critica*. On peut sans doute reprocher à Quinte-Curce ses erreurs en géographie, son ignorance de la tactique militaire, son dédain pour la chronologie, son goût pour le merveilleux, son peu de discernement dans le choix des faits, et jusqu'à la pompe de son style et l'appareil de ses harangues, dont quelques-unes sont moins d'un historien formé sur Tite Live, que d'un habile disciple des écoles de déclamation du I^{er} siècle. Mais, comme l'a fait observer Bayle, une partie de ces reproches peut s'adresser à toutes les compositions historiques de l'antiquité; et l'on doit être moins surpris de trouver des faits incroyables, que de n'en pas rencontrer un plus grand nombre dans l'histoire de cet homme extraordinaire, dont le portrait, longtemps après sa mort, faisait, dit Plutarque, trembler les rois de tous leurs membres. Qu'on songe en outre à la précision de ses peintures, à la vivacité de ses récits, à l'énergie de bon nombre de ses harangues, à cette impartialité surtout qui a préservé l'historien de toutes les superstitions du panégyriste, et l'on reconnaîtra qu'il mérite la part qu'une juste admiration lui a faite depuis longtemps dans l'histoire et dans l'enseignement de la littérature latine.

L'ouvrage de Quinte-Curce ne nous est parvenu, comme on sait, que mutilé et incomplet. Les deux premiers livres, la fin du cinquième, le commencement du sixième, et une partie du dixième, sont perdus. Plusieurs latinistes modernes ont composé à l'envi, pour remplir ces lacunes, d'utiles suppléments qu'ont fait oublier ceux de Freinsheim (1648). Même encore aujourd'hui ces suppléments ont une valeur scientifique non contestée.

Ce n'est pas un médiocre honneur pour Quinte-

Curce que d'avoir suscité l'un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits dans notre langue, et peut-être le premier dont la pureté ait fait loi. Nous voulons parler de la belle traduction que donna Vaugelas de cet auteur. Publiée par les soins de Chapelain et de Conrart, amis de Vaugelas, cette traduction, qui devait avoir plus de vingt éditions, excita le plus vif enthousiasme, fut unanimement appelée un chef-d'œuvre, et fit dire à Balzac, dans ce ton qui lui est propre : « L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, celui de M. de Vaugelas est inimitable. » Trente ans d'une vie laborieuse avaient été consacrés en partie à perfectionner ce travail. Trois copies différentes trouvées après la mort de Vaugelas, et chargées de corrections, attestèrent jusqu'où il portait les scrupules du traducteur et de l'écrivain. Il confiait à ses amis, pour qu'ils les revissent sérieusement, les différents livres de sa traduction; et si cette épreuve ne l'avait pas satisfait, il recourait, en dernier appel, à l'Académie, dont il inscrivait les décisions en marge de son manuscrit. Si, selon l'usage du temps, alors qu'on s'occupait beaucoup plus du sens général et des pensées essentielles de l'auteur traduit, que de rechercher la fidélité matérielle, si quelques difficultés çà et là, si des phrases même y sont omises; s'il s'y rencontre enfin quelques erreurs de sens, combien ces détails ne sont-ils pas rachetés par l'énergie et le naturel de l'expression, par la naïveté et la force des tours, par toutes les grâces de cette prose française dont Pascal allait donner dans les Provinciales un modèle qu'on ne devait pas surpasser ?

A la traduction de Vaugelas, du Ryer, écrivain plein de vivacité et de naturel, malgré sa fécondité excessive, joignit bientôt celle des suppléments de Freinsheim; et dans sa préface, embouchant la trompette, il cria au public : « Voici le célèbre Quinte-Curce qui vient de paraître, en sa pompe et avec tous ses avantages, sur le théâtre de la France ! Heureusement sa traduction est écrite d'un ton plus modeste que sa préface.

C'est le Quinte-Curce même de Vaugelas que nous donnons ici. Nous y avons été déterminés par la même pensée qui nous a fait réimprimer la charmante traduction des épîtres de Sénèque par Pintrel, et son cousin Jean de la Fontaine¹. Comme dans le Sénèque, les omissions et les erreurs de sens sont l'objet d'un travail particulier et complet qui fait partie des notes. Nous n'avons dû nous permettre aucune correction, aucune rature dans un texte qui a fait et qui devrait faire encore autorité, ni traiter l'œuvre de Vaugelas comme une version d'écolier dont nous donnerions le corrigé². Quant aux suppléments de Freinsheim, traduits par du Ryer, et qui forment les deux premiers livres de la *Vie d'Alexandre*, il nous a paru nécessaire de les réimprimer en leur lieu, avec l'indication des sources où a puisé Freinsheim; mais toutefois sans le texte latin, qui, n'ayant que le mérite d'un savant pastiche, ne doit

pas figurer dans une collection d'auteurs latins originaux. On ne lira pas sans intérêt ces suppléments, soit pour la grâce et la facilité du style, soit comme une introduction intéressante et complète à l'ouvrage de Quinte-Curce.

PRÉFACE¹.

Voici le célèbre Quinte-Curce qui vient paraître, en sa pompe et avec tous ses avantages, sur le théâtre de la France. Il eût mérité qu'Alexandre, qui souhaitait un Homère pour bien décrire ses actions, l'eût souhaité pour historien; et néanmoins sa gloire eût été comme imparfaite, si M. de Vaugelas n'eût entrepris de le traduire. En effet, on ne peut douter que cette traduction ne soit le chef-d'œuvre d'un excellent ouvrier. Tout y est digne de Quinte-Curce; et pour aller plus avant, sans aller au delà de la vérité, tout y est digne d'Alexandre.

Ceux qui savent ce que coûtent les belles choses, et qu'on ne peut donner trop de temps aux productions parfaites, ne s'étonneront point que M. de Vaugelas y ait travaillé plus de trente ans. Il n'y a point d'homme d'esprit qui ne crût avoir bien employé sa vie, quelque longue qu'elle pût être, à un ouvrage si accompli : aussi faut-il confesser que c'est avoir assez fait en toute sa vie, que d'avoir fait une chose par qui l'on devient immortel.

Ce n'est pas pourtant que M. de Vaugelas ait perpétuellement travaillé à cette belle traduction; il n'y donnait que le temps qu'il pouvait dérober à ses affaires, et c'est seulement à ce larcin que nous devons tant de belles choses. Bien qu'il fût très-indulgent pour les ouvrages de tous les autres, il était toutefois très-sévère pour les siens, et les trois différentes copies qui se sont trouvées de celui-ci après sa mort, en sont une preuve certaine. Quand il commença à y travailler, M. Coëffeteau, qui était son intime ami, vivait encore; et M. de Vaugelas était si grand admirateur de son style, que d'abord il imita jusqu'à ses défauts.

De là vient que son style avait toujours été diffus, et qu'il avait quelque mollesse, comme celui qu'il imitait. Mais quand il vit les premières versions de M. d'Ablancourt, il les trouva si charmantes, qu'il se résolut de refaire la sienne sur ce modèle. Il en a laissé lui-même un témoignage, ayant écrit ces paroles de sa main sur le feuillet blanc qui couvrait le cahier manuscrit du VIII^e livre : « Des huit livres qui restent de Quinte-Curce, « il y en a le v, le vi, le vii, le viii, le ix et le « x que j'ai réformés et corrigés, et mis dans le

¹ Voir le volume de notre collection qui contient les œuvres complètes de Sénèque le philosophe.

² Il faut excepter quelques termes géographiques et noms historiques que nous avons cru devoir rajeunir.

¹ Cette préface est en tête de l'édition de 1664.

« style auquel je les veux laisser et les donner au public. Le troisième et le quatrième livre, où je pensais avoir mis la dernière main, ne sont pas de ce style-là, dont j'ai pris le modèle sur l'Arrian de M. d'Ablancourt, qui, pour le style historique, n'a personne, à mon avis, qui le surpasse, tant il est clair et débarrassé, élégant et court; ce qui est un secret pour empêcher qu'un style ne soit languissant; à quoi il faut surtout travailler, si l'on veut plaire au lecteur. Je m'en vais revoir mon troisième livre, pour le mettre au style des six autres. Le quatrième sera plus long et plus difficile que le troisième; mais j'espère que Dieu me fera la grâce de l'achever. » Et ensuite on lit encore ces paroles : « Dieu m'a fait la grâce de réformer le troisième et le quatrième livre. »

On voit par là, comme j'ai déjà dit, qu'en cette dernière révision il avait entièrement changé son style, et que l'ouvrage était au point où il le voulait donner au public. Néanmoins, il n'y avait aucune page dans tous les livres où il n'y eût deux ou trois diverses leçons de chaque période, tant il avait des scrupules et de doutes sur les façons de parler, dont il cherchait toujours les plus claires, les plus naïves et tout ensemble les plus courtes et les plus françaises. Et parce que souvent il ne se pouvait résoudre sur le choix, il les mettait toutes, pour en consulter ses amis; et avait diverses marques pour faire connaître celles qui lui plaisaient le moins, qui lui semblaient douteuses, ou qu'il croyait inutiles et superflues.

Enfin, l'on ne vit jamais une telle exactitude; et quoiqu'il estimât cette pièce toute prête à être mise sous la presse, il lui eût fallu encore beaucoup de temps pour s'y résoudre, quand ce n'eût été que pour choisir entre les phrases différentes dont il avait chargé le texte, et les marges de tous les livres de son manuscrit. Car après que ce choix a été fait par MM. Conrart et Chapelain, qui se sont volontairement chargés du soin de cette édition, pour le respect qu'ils portent à la mémoire d'un si grand homme, et pour ne frustrer pas le public d'un si grand trésor; après, dis-je, que ce choix a été fait, la copie s'est trouvée avec tant de ratures, que c'est une merveille que l'on ait pu la déchiffrer; outre que quelques livres étaient écrits d'un caractère si mal formé, qu'il n'y avait pas un mot qu'il ne fallût plutôt deviner que lire. Cependant, malgré toutes ces difficultés, on peut dire de cette version que, comme il n'y en a point en notre langue de plus exactement faite, il n'y en a guère aussi de plus correctement imprimée.

Il eût été à souhaiter que les sommaires qui sont au commencement de chaque livre eus-

sent été faits par le traducteur, parce qu'ayant suivi des éditions où les sections sont autrement que dans la vulgaire, ils s'y fussent mieux rapportés, et l'on eût pu marquer les chiffres du sommaire à l'endroit de chaque section. Mais la mort l'ayant prévenu comme il croyait y travailler, aussi bien qu'à la préface et aux notes, on s'est contenté de mettre à la tête de chaque livre la traduction du sommaire qui se trouve dans le texte ordinaire de Quinte-Curce. Il avait aussi dessein de faire des observations sur beaucoup d'endroits, afin de rendre raison de ce qu'il ne suivait pas l'édition commune, et de ce qu'il s'arrêta plutôt à l'opinion de ceux qui ont travaillé sur cet auteur, comme Radéus, Acidalius, et surtout Freinshémus, dont il faisait une estime particulière.

Pour ce qui est des harangues qu'il a traduites, il y fait quelquefois parler au nombre singulier ceux qui les font, et quelquefois au pluriel, selon les endroits où il a jugé que l'un serait plus à propos que l'autre. C'est pourquoy quand Alexandre parle à la mère de Darius, on s'est contenté de mettre à la tête de chaque livre la traduction du sommaire qui se trouve dans le texte ordinaire de Quinte-Curce. Il avait aussi dessein de faire des observations sur beaucoup d'endroits, afin de rendre raison de ce qu'il ne suivait pas l'édition commune, et de ce qu'il s'arrêta plutôt à l'opinion de ceux qui ont travaillé sur cet auteur, comme Radéus, Acidalius, et surtout Freinshémus, dont il faisait une estime particulière.

Pour ce qui est des harangues qu'il a traduites, il y fait quelquefois parler au nombre singulier ceux qui les font, et quelquefois au pluriel, selon les endroits où il a jugé que l'un serait plus à propos que l'autre. C'est pourquoy quand Alexandre parle à la mère de Darius, on s'est contenté de mettre à la tête de chaque livre la traduction du sommaire qui se trouve dans le texte ordinaire de Quinte-Curce. Il avait aussi dessein de faire des observations sur beaucoup d'endroits, afin de rendre raison de ce qu'il ne suivait pas l'édition commune, et de ce qu'il s'arrêta plutôt à l'opinion de ceux qui ont travaillé sur cet auteur, comme Radéus, Acidalius, et surtout Freinshémus, dont il faisait une estime particulière.

Pour ce qui est des harangues qu'il a traduites, il y fait quelquefois parler au nombre singulier ceux qui les font, et quelquefois au pluriel, selon les endroits où il a jugé que l'un serait plus à propos que l'autre. C'est pourquoy quand Alexandre parle à la mère de Darius, on s'est contenté de mettre à la tête de chaque livre la traduction du sommaire qui se trouve dans le texte ordinaire de Quinte-Curce. Il avait aussi dessein de faire des observations sur beaucoup d'endroits, afin de rendre raison de ce qu'il ne suivait pas l'édition commune, et de ce qu'il s'arrêta plutôt à l'opinion de ceux qui ont travaillé sur cet auteur, comme Radéus, Acidalius, et surtout Freinshémus, dont il faisait une estime particulière.

Pour ce qui est des harangues qu'il a traduites, il y fait quelquefois parler au nombre singulier ceux qui les font, et quelquefois au pluriel, selon les endroits où il a jugé que l'un serait plus à propos que l'autre. C'est pourquoy quand Alexandre parle à la mère de Darius, on s'est contenté de mettre à la tête de chaque livre la traduction du sommaire qui se trouve dans le texte ordinaire de Quinte-Curce. Il avait aussi dessein de faire des observations sur beaucoup d'endroits, afin de rendre raison de ce qu'il ne suivait pas l'édition commune, et de ce qu'il s'arrêta plutôt à l'opinion de ceux qui ont travaillé sur cet auteur, comme Radéus, Acidalius, et surtout Freinshémus, dont il faisait une estime particulière.

Il serait aussi à désirer que M. de Vaugelas eût traduit les suppléments qui sont à la tête de cet ouvrage. Ceux qui auront la curiosité de les voir en auraient si plus de satisfaction; le fameux Freinshémus n'aurait rien perdu de sa grâce pour avoir changé de langage, et devrait peut-être quelque chose à M. de Vaugelas. Mais comme il n'y a point d'apparence de laisser les beaux édifices imparfaits, quand les architectes ne sont plus, on n'a pas cru qu'il fût juste d'abandonner cet ouvrage, lorsqu'on avait de si beaux moyens de lui donner ce qui lui manquait. En effet, Freinshémus y a suppléé toutes choses avec tant de soin, de politesse et d'esprit, qu'on a sujet de se consoler de ce qui s'est perdu de Quinte-Curce. J'ai donc mis ces suppléments en

notre langue, après en avoir consulté les amis de M. de Vaugelas, entre lesquels il voulait bien me donner place; et l'on a fait un corps entier de sa traduction et de la mienne.

On connaîtra, dans les marges, où commencent et où finissent ces suppléments; (1) et si l'on en a laissé quelques anciens en certains endroits, c'est que M. de Vaugelas les avait traduits en traduisant Quinte-Curce. L'on a trouvé bon de mettre à la fin du dixième livre le grand supplément que Freinshémias y a fait, et l'on en dit les raisons en cet endroit-là. Il n'y a point parlé de la mort de Calanus, parce qu'il a cru peut-être que cette aventure était une fable; et néanmoins, M. de Vaugelas a appris ce qu'il en a dit des mêmes auteurs dont Freinshémias a tiré les deux premiers livres et les autres suppléments qu'il a faits.

Enfin, quoique M. de Vaugelas eût un jugement si éclairé, il semblait pourtant qu'il s'en défilât quand il s'agissait de l'employer pour lui-même. Car avant que d'avoir revu les huit livres de sa traduction pour la dernière fois, il n'y en avait pas un qu'il n'eût mis entre les mains de ses amis, pour les voir séparément, et lui en donner leurs remarques; et quand il y avait des mots ou des phrases dont il ne convenait pas avec eux, il les proposait à l'Académie; et les décisions qu'elle en donnait se sont trouvées en plusieurs endroits dans les marges de son manuscrit.

Il en est de même de quelques passages obscurs, et de quelques autres dans lesquels il croyait que son auteur se fût abusé ou contredit, et dont il avait dessein de marquer les corrections dans ses notes; mais il ne l'a pu exécuter qu'en fort peu d'endroits. Ainsi, dans le troisième livre, il sépare la cavalerie de Darius d'avec son infanterie, bien que Quinte-Curce fasse le dénombrement de l'une et de l'autre conjointement; car il marque tout de suite ce qu'il y avait de gens de pied et de cheval de chaque nation; et M. de Vaugelas a cru que cela n'était ni si clair ni si net que d'en faire deux articles séparés, qui continssent l'un la cavalerie et l'autre l'infanterie. Dans le livre quatrième, à côté de ces paroles, « dont cela faisait deux mille chevaux et huit mille hommes de pied, » il avait mis ceci : « Diodore Sicilien met précisément ce nombre en cavalerie et infanterie. Plutarque et Arrian, indistinctement, mettent un million d'hommes. Sans doute il y a faute au texte de Quinte-Curce. » Ensuite, dans le huitième livre, vis-à-vis de ces paroles, « il était prêt néanmoins d'entrer dans l'île, » il avait mis : « J'ai changé l'ordre du texte, pour faire voir qu'il n'y avait eu qu'un

(1) Dans cette réimpression, c'est au bas des pages et par le changement du caractère qu'on est averti des suppléments.

« orage et non pas deux, comme le texte semble le dire; mais je ne n'ai rien oublié de ce qui est dans le texte. » Je dirai encore que, dans le neuvième livre, à côté de ces paroles, *étant échappé de ce danger*, il avait mis : « *cum amni bellum fuisse crederes*; j'ai supprimé cela, tant parce qu'il y a trop de jeu et d'affectation, qu'à cause qu'il a déjà employé la même pensée ailleurs; ce qui lui arrive souvent, avec la permission des critiques. » Cette dernière note fait connaître que le dessein de M. de Vaugelas était de corriger toutes les redites et toutes les affectations de Quinte-Curce, qui ne sont pas en petit nombre.

Il y avait aussi beaucoup d'autres lieux où il avait marqué qu'il avait envie de retrancher quelques pensées de l'auteur, parce qu'elles étaient souvent répétées; mais il ne l'a fait qu'en fort peu d'endroits, et l'on a laissé les autres comme on les a trouvés. Enfin, s'il eût vécu assez de temps pour faire beaucoup d'autres changements de même nature, il n'eût point douté qu'avec le jugement qu'il avait et les lumières qu'il s'était acquises dans cet auteur, sa traduction n'en eût été encore plus accomplie, quoiqu'il n'y en ait guère en notre langue de si achevées.

J'ai déjà dit que MM. Chapelain et Conrart y avaient beaucoup contribué; j'ajoute qu'après les soins extrêmes qu'ils ont pris en cette occasion, on les peut proposer pour un exemple remarquable de la fidélité que les amis se doivent les uns aux autres, et dont la mort même ne les dispense pas. Il n'y a rien qu'ils n'aient attentivement considéré dans cette version, et il n'y a point de passage épineux dont ils n'aient, pour ainsi parler, demandé avis à Quinte-Curce. Il est aisé de juger, par toutes les choses que j'ai remarquées touchant la copie de cette traduction, qu'elle ressemblait à un chaos qui ne pouvait être débrouillé que par des amis non-seulement intelligents, mais zélés pour la gloire de leur ami. Aussi était-il besoin d'une affection très-ardente, pour entreprendre un ouvrage si laborieux et si difficile; et il fallait des lumières qui ne fussent pas communes pour discerner, sans se tromper, ce qui était le meilleur où tout était excellent; car soit qu'on examinât les mots ou les façons de parler, soit que l'on considérât tant de passages si différemment traduits, on ne trouvait rien qu'on ne jugeât digne d'être gardé, et chaque chose qu'on y rencontrait prétendait justement la gloire de la préférence. Jugez, après cela, ce que vous devez à ces deux personnes illustres, qui n'ont pas moins travaillé pour votre satisfaction et pour l'honneur d'un ami qui n'est plus en état de le reconnaître, et avouez qu'on n'est pas moins obligé à ceux qui nous font jouir d'un bien qu'à ceux qui nous l'ont laissé.

QUINTE-CURCE.

VIE D'ALEXANDRE.

SUPPLÉMENTS DE FREINSHEMIUS.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. Extraction d'Alexandre. Présages qui précéderent sa naissance, et qui arrivèrent en même temps qu'il naquit. — II. Son éducation. Les exercices de sa jeunesse. La disposition de tout son corps. — III. Son inclination pour les sciences. Crédit d'Aristote, qui avait été son précepteur. — IV. L'estime qu'Alexandre faisait d'Homère. Le mépris qu'il avait pour les voluptés. Son adresse, qui parut principalement à dompter le cheval Bucéphale. — V. Philippe son père lui laisse en son absence le gouvernement de la Macédoine. Ce qu'il fit durant ce temps-là. Guerres de Philippe. Défaite des Illyriens par Alexandre. Philippe est déclaré général des Grecs. Les Athéniens en prennent l'alarme. Conseil de Démosthène. — VI. Harangue de Python, député de Philippe, dans l'assemblée des Béotiens. — VII. Harangue de Démosthène, député des Athéniens, dans la même assemblée. — VIII. Les Thébains se déclarent contre Philippe et se joignent avec les Athéniens. Il assujettit toute la Grèce, et fait grâce aux Athéniens. Il prend la ville de Thèbes, et la traite rigoureusement. Son dessein de porter la guerre en Perse. — IX. Discorde dans la maison de Philippe. Il veut tuer Alexandre, qui est contraint de se retirer avec Olympias, sa mère. Meurtre de Philippe, dont Olympias et Alexandre sont soupçonnés. Cruauté d'Olympias. — X. Troubles et mutineries à l'avènement d'Alexandre à la couronne. Son courage et sa résolution. Il harangue le peuple, et fait punir les complices de la mort de son père. — XI. Il entre dans la Thessalie, et la réduit sous son obéissance. Il est créé général des Grecs, dont il fait tenir l'assemblée à Corinthe. Il visite le philosophe Diogène. Son expédition dans la Thrace. Présage de sa grandeur. — XII. Son voyage au pays des Gètes. Il reçoit des ambassadeurs des Allemands. Il évite de faire la guerre. Les princes d'Illyrie se soulèvent contre lui. Il est en péril. Il s'en délivre par un stratagème. — XIII. Les Grecs se révoltent sur le bruit de sa mort. Pratiques de Démosthène contre Alexandre. Prise et destruction de la ville de Thèbes. — XIV. Présages de la ruine de cette ville. Alexandre donne la paix aux Athéniens, pour aller faire la guerre en Perse.

I. Plusieurs historiens grecs ont écrit la vie et les actions d'Alexandre, qui ôta l'empire aux Perses, et le transporta dans la Grèce. La plupart ont été les spectateurs des grandes choses qu'il a faites ; quelques-uns, les compagnons de ses victoires et les ministres de ses desseins : et comme

il était avide de gloire et qu'il voulait que son nom triomphât après sa mort, il en avait attiré d'autres, pour laisser aux siècles suivants le tableau de son courage et la mémoire de ses actions¹.

Mais outre qu'elles ont été grandes, l'air de choses fabuleuses, qui fut si naturel aux Grecs, a été cause que beaucoup d'entre eux en ont écrit des aventures qui ressemblent plus à des prodiges qu'elles ne ressemblent à la vérité. Il n'y en a donc point que je trouve plus digne de foi qu'Aristobule et Ptolémée, qui régna depuis Alexandre². Car, après la mort de ce prince, il n'y avait plus de sujet ni de craindre, ni de flatter ; et la crainte et la flatterie, qui corrompent ordinairement la vérité de l'histoire, ne faisaient plus d'impression sur l'esprit des historiens. Et, après tout, qui pourrait croire que Ptolémée eût voulu déshonorer la dignité du nom royal par des fables et par des mensonges ?

Enfin, comme tous les deux non-seulement furent présents à une infinité de choses qui concernèrent Alexandre, mais qu'ils y furent même employés, il y a de l'apparence qu'ils ont pu aussi en parler plus véritablement que les autres. Ainsi toutes les fois que nous les trouvons d'accord ensemble, nous ne faisons point de difficulté de les préférer aux autres auteurs ; et, lorsqu'ils ne s'accordent pas, nous choisissons, parmi l'ordonnance de tant de choses diverses, celles-là principalement qui paraissent les plus semblables, après les avoir exactement comparées l'une avec l'autre.

J'ai pris garde même que, depuis le siècle d'Alexandre, tous les Grecs qui ont eu quelque amour pour la vérité, et de plus fraîche mémoire Diodore le Sicilien, ont suivi la même voie. Car les Romains qui se sont appliqués à l'histoire se sont contentés d'écrire ce qui s'est fait en leur pays, et ont toujours méprisé les nations étrangères, parce qu'ils ne manquaient pas de belles choses, en écrivant les actions d'un grand peuple victorieux, et qu'ils croyaient que leur travail devait être plus utile et plus avantageux à leurs citoyens. Comme j'estime leur intention louable, ainsi je crois qu'on ne me blâmera pas si je fais voir à mon pays une image de ce grand roi, qui a seul plus conquis de terres dans le peu de temps qu'il a vécu, que pas un des autres princes durant la plus longue vie : d'où l'on pourra reconnaître que ce n'est point le hasard qui conduit les choses du monde, mais que bien souvent la fortune se règle par l'esprit des

¹ Arrian. in præfat. lib. 1.

² Justin. XII, 6, in fin. — ³ Arrian. in præfat.

hommes, et que la félicité n'est jamais de longue durée quand la vertu l'abandonne.

Je trouve donc qu'Alexandre avait tous les avantages et de l'esprit et de la fortune qu'on pouvait souhaiter à un prince qui devait monter un jour à un si haut degré de puissance. Les rois de Macédoine se croyaient descendus d'Hercule¹; et Olympias, mère d'Alexandre, rapportait au grand Achille l'origine de son sang et de sa maison. Il ne manqua, dès son enfance, ni d'amorces, ni d'exemples pour l'attirer à la gloire, ni de maîtres pour lui enseigner la vertu, ni enfin de grands exercices pour acquérir de l'expérience. En effet, le roi Philippe, son père, mit en réputation par des guerres continuelles les Macédoniens qu'on méprisait auparavant, et les rendit formidables aux autres peuples de la Grèce, qu'il réduisit sous l'obéissance. Enfin, non-seulement il jeta les fondements de l'ouvrage qu'on acheva après sa mort, mais comme il mourut dans le dessein d'aller porter la guerre en Perse, il avait fait de grandes levées, il avait beaucoup d'argent, il avait des troupes toutes prêtes et toutes sortes de munitions, et, par le moyen de Parménion, il s'était déjà ouvert l'Asie².

Il mourut donc à cet instant, comme pour laisser à son fils et de si grandes forces pour la guerre, et la gloire des triomphes que son esprit s'était proposés; et l'on eût dit qu'il était mort par un artifice de la fortune, qui se plut, pour ainsi dire, de rendre au seul Alexandre une obéissance perpétuelle³. Aussi l'admiration qu'on eut de ce prince mit tous les esprits en doute, non pas depuis qu'il eut fait de si grandes choses, mais dès qu'il commença à paraître, s'il n'était pas plus raisonnable d'attribuer tout d'un coup une naissance divine à un si grand homme, et de le croire fils de Jupiter, que de le faire descendre de ce dieu par les Éacides et par Hercule.

Quant à lui, lorsqu'il alla dans la Libye visiter le temple d'Hammon, il voulut qu'on l'appelât son fils⁴, comme nous le dirons ensuite. Au reste, plusieurs ont cru « que Jupiter avait pris la forme de ce serpent⁵ qu'on vit entrer dans la chambre et dans le lit de sa mère, et qu'il en fut engendré; que des songes divins et les réponses des oracles ont fait foi de son origine; et que, quand Philippe envoya à Delphes pour en consulter le dieu, il fut averti par l'oracle de révéler surtout Hammon. » D'un autre côté, l'on ne manque pas d'auteurs qui assurent « que tout cela n'est qu'une fable; mais que ce ne fut pas sans sujet qu'on parla de la mère d'Alexandre ainsi que d'une adultère. Que Nectanébus, roi d'Égypte, ayant été chassé de son royaume, n'alla pas, comme on croit⁶, en Éthiopie; mais que, parce qu'il espérait du secours particulièrement de Philippe contre la puissance des

Perses, il était venu dans la Macédoine; qu'il avait trompé Olympias par la force des enchantements, et qu'il avait souillé le lit de son hôte; et que depuis elle avait été suspecte à Philippe, et qu'on reconnut ensuite que ce fut là la plus forte raison de leur divorce; que le jour que Philippe amena Cléopâtre dans son palais, Attalus, oncle de la mariée, eut la hardiesse de reprocher à Alexandre la honte et l'infamie de sa naissance, et que même le roi déclara qu'il n'était pas né de lui⁷; qu'enfin le bruit de l'adultère d'Olympias ne s'est pas seulement répandu parmi nous, mais par toutes les nations que ce prince avait subjuguées; qu'on avait tiré ce serpent des vieilles fables pour cacher l'infamie de cette princesse; que les Messéniens avaient autrefois publié d'Aristomène la même chose, et les Sicyoniens d'Aristodème. » On a fait courir le même bruit de Scipion⁸, qui ruina le premier Carthage; et la naissance d'Auguste a tout de même quelque chose de merveilleux et de divin. Car, pour ce qui concerne Romulus, le père et le fondateur de Rome, serait-il besoin d'en parler, puisqu'il n'y a point de nation et si basse et si méprisée qui n'attribue à quelque dieu, ou à quelque homme né d'un dieu, son origine et sa naissance⁹?

Au reste, la fuite de Nectanébus ne s'accorde pas avec ce temps-là; car quand il fut vaincu par Ochus et chassé de son royaume, Alexandre était déjà âgé de six ans; mais ce que l'on dit de Jupiter n'en est pas moins faux ni moins ridicule. On a laissé par écrit qu'Olympias ayant perdu toute crainte après la mort de son mari, se moqua de la vanité de son fils, qui voulait faire croire qu'il était né de Jupiter, et le pria par une lettre de ne la point mettre mal avec Junon et de ne la pas exposer à la haine de cette déesse, puisqu'elle n'avait rien commis qui méritât ce châtement⁴. On a cru pourtant que ce fut elle surtout qui donna auparavant de l'autorité à cette fable, et qu'elle avertit Alexandre, lorsqu'il alla en Asie, « de se souvenir de son origine, et de ne rien entreprendre qui ne fût digne de son père. »

Mais au moins tous les auteurs demeurent d'accord que, entre la conception et la naissance de ce prince, une infinité de grands prodiges et de présages différents donnèrent assez à connaître qu'il devait naître un grand homme de cette princesse. Comme Philippe dormait, il vit en songe le ventre d'Olympias cacheté d'un anneau, où il y avait un lion gravé⁵; de quoi la ville d'Alexandrie qui fut bâtie en Égypte a conservé la mémoire, ayant été longtemps appelée Léontopolis. Aristandre, le plus fameux devin de son temps, qui accompagna depuis Alexandre, et qui fut son sacrificateur, dit que ce songe marquait le courage et la vertu de l'enfant qui devait naître.

La même nuit qu'Olympias accoucha, le temple de Diane à Ephèse, le plus célèbre de toute l'A-

¹ Plut. Alex. 2. Diodor. Sic. xvii, 1. Arrian. iii, 3. Pausan. Attic. i. Vell. Paterc. 1, 6. Oros. iii, 12. — ² Q. Curt. vii, 1. Diod. Sic. xvi, 91. — ³ Q. Curt. x, 6. Voyez aussi les deux livres de Plutarque, *De la fortune d'Alexandre*. — ⁴ Q. Curt. iv, 7. — ⁵ Lucian. Dial. mort. xii; Solin, 14; Aurel. Vict. in Galerio; Plut. in Alex. 2; Justin. xi, 11; xii, 16. Dio. Chrys. orat. 4. — ⁶ Diod. Sic. xvi, 61.

⁷ Justin. l. c. Plut. Alex. 14. — ⁸ T. Liv. xxvi, 19. Sueton. Octav. 91; Valer. Maxim. 1, 2. — ⁹ T. Liv. préfat. — ⁴ A. Gell. Noct. Attic. xiii, 4, 2. — ⁵ Plut. Alex. 2.

sie, fut brûlé et réduit en cendre¹ : et le feu y fut nuis par la fureur d'un homme perdu, qui, ayant été pris et mis à la torture, confessa qu'il n'avait fait cette action que pour faire parler de lui par quelque chose de mémorable. Mais les mages et les devins qui étaient alors à Éphèse ne considérèrent pas cet embrasement par la perte seule de ce temple; ils le prirent pour un présage de quelque plus grande ruine, et remplirent toute la ville de ces tristes bruits : « qu'il s'allumait un flambeau quelque part qui devait un jour embraser tout l'Orient par une semblable raison². »

En même temps qu'Alexandre naquit, Philippe subjuguait Potidée, colonie des Athéniens; il apprit qu'il avait été vainqueur aux jeux Olympiques, où il avait envoyé quatre chariots; et il arriva un courrier de la part de Parménion, qu'il avait envoyé en Illyrie, qui lui apportait nouvelle d'une victoire bien plus importante : « que les Macédoniens avaient défait les barbares dans une grande bataille³. » Comme il se réjouissait de tant de succès favorables, on lui vint dire qu'Olympias était accouchée, et les devins assurèrent « que l'enfant qui était né parmi tant de palmes et tant de victoires serait un prince invincible. » Sur quoi l'on dit que Philippe, comme étonné de tant de prospérités qui lui arrivaient en foule, pria la déesse Némésis « de se contenter de punir par quelque calamité médiocre ces soumissions et ces respects que la Fortune semblait lui rendre. » Enfin l'on a laissé par écrit « que, dans la ville de Pelle⁴, deux aigles demeurèrent tout le long du jour sur le faite de la maison où la reine était accouchée, et que ce fut là un présage qu'il aurait les deux empires de l'Europe et de l'Asie; » ce qu'il fut aisé d'interpréter après que les choses furent arrivées. Je trouve aussi dans quelques auteurs « que la terre trembla le jour de la naissance de ce prince, qu'on entendit de grands tonnerres, et qu'il tomba beaucoup de foudres. »

Or, il naquit comme le rapportent ceux qui ont écrit plus exactement son histoire, au commencement de la cent sixième Olympiade, lors qu'Elpinès était préteur dans Athènes, le sixième jour de juin que les Macédoniens appellent *Lotis*⁵. En ce temps-là, le peuple Romain, ayant environ quatre cents ans, s'exerçait dans les guerres de ses voisins, et apprenait par ses victoires, qui le rendaient de jour en jour et plus grand et plus glorieux, à subjuguier toute la terre.

II. Philippe, se voyant un fils de qui tant d'heureux présages lui faisaient concevoir des espérances si avantageuses, n'eut point alors de plus grands soins que de son éducation et de le faire élever en roi. Car comme il était sage et qu'il aimait son pays, il connaissait facilement qu'il n'avait rien avancé par toutes les choses qu'il avait faites et qu'il avait entreprises, s'il laissait après lui à la Macédoine un prince lâche et qui ne sût pas régner et

vaincre; et que même sa réputation ne serait pas de longue durée, s'il laissait perdre et ruiner par l'imbécillité d'un successeur ce qu'il avait commencé de grand.

On voit encore de ses lettres, toutes pleines de civilité et de sagesse¹, qu'il écrivit à Aristote, qui était alors avec Platon dans Athènes; et ces lettres sont à peu près conçues en ces termes : « Philippe à Aristote, salut. Je vous mande qu'il m'est né un fils; et je ne remercie pas tant les dieux de me l'avoir donné, que de l'avoir fait naître de votre temps. J'espère que quand vous l'aurez instruit, et que vous aurez pris le soin de son éducation, il sortira de votre école digne de vous et de moi, et capable de succéder à un grand royaume; car j'estime qu'il vaut mieux n'avoir point d'enfant, que d'avoir engendré pour sa peine et pour sa honte le déshonneur de son sang et de ses ancêtres. » Et, sans mentir, Philippe ne fut pas trompé; car Alexandre profita de telle sorte sous la conduite d'un si grand homme, qu'il en reçut le meilleur secours, qui lui servit depuis ce temps-là à exécuter de si grandes choses.

Mais, dans ses plus jeunes années, on lui donna pour gouverneurs et pour pédagogues Léonidas, parent d'Olympias, et Lysimachus d'Acaranie². L'on mit auprès de lui un médecin que l'on appelait Philippe³, qui était du même pays, et on lui choisit une nourrice d'un bon tempérament et de bonnes mœurs : elle s'appelait Hellanicé⁴, et était fille de Dropis, des meilleures maisons de la Macédoine. Ce soin que l'on prit à l'élever eut un succès si heureux, qu'Alexandre, encore enfant, semblait déjà promettre ce roi qu'on vit depuis en sa personne. En effet, on remarqua dès son enfance une vigueur extraordinaire en tout son corps; et toutes les marques qu'on peut souhaiter d'un naturel héroïque avaient de beaucoup devancé son âge.

Il était beau et agréable⁵, et méprisait tous les ornements qui peuvent ajouter au corps de la grâce et de la beauté⁶. Il disait « que le trop grand soin de se parer appartenait seulement aux femmes, qui ne pouvaient se faire estimer par de plus grands avantages; qu'il avait assez de beauté s'il pouvait avoir de la vertu. » Il avait les membres fort bien proportionnés, et le corps robuste et ramassé; et comme il était d'une taille médiocre, il était plus fort et plus vigoureux en effet qu'en apparence⁷. Il avait la charnure blanche, excepté queses joues et son sein étaient colorés d'une agréable rougeur. Il avait les cheveux dorés et entortillés en anneaux; il avait le nez aquilin et les yeux de couleurs diverses; car on dit que le gauche était bleu, et que le droit était noir. Mais au reste ils avaient je ne sais quelle vertu secrète qui produisait partout cet effet, qu'on ne pouvait le regarder sans vénération et sans crainte.

Il avait une merveilleuse légèreté de corps qu'il

¹ Plut. Alex. 5; Cicér. de Nat. deor. II, 27; Valer. Maxim. VIII, 10, 14. — ² Cicér. de Divin. I, 23; Solin. 43. — ³ Cicér. I, c; Justin. XII, 16. — ⁴ Pompon. Mela, II, 3; Serv. ad Georg. IV, 278. — ⁵ Plut. Alex. 5; A. Gell. XVII, 21.

QUINTE-CURCE.

¹ Dio, orat. 2; A. Gell. IX, 3. — ² Plut. Alex. 8. — ³ Q. Curt. III, 6. — ⁴ Q. Curt. VIII, 1. — ⁵ Elian. XII, 26; Arrian. IV, 9; Athen. IV, 2. — ⁶ Elian. XII, 14; Arrian. VII, 28; Plut. Alex. 6; Solin. 14. — ⁷ Eumen. Paneg. Constantini, c. 17. — ⁸ Q. Curt. III, 5. — ⁹ Q. Curt. III, 12; V, 2; VI, 5.

ne négligea pas d'entretenir par l'exercice, comme une chose nécessaire dans une infinité d'occasions; et quelquefois il disputait le prix de la course avec les plus légers et les plus vites d'entre les siens il supportait le travail avec une patience si admirable qu'elle surpasse la croyance; et souvent, par cette vertu, il s'est conservé avec ses armées dans les plus grandes extrémités¹. Il se purgea de telle sorte par de fréquents exercices, par son tempérament qui était naturellement chaud, de toutes ces mauvaises humeurs qui s'engendrent d'ordinaire entre cuir et chair, qu'il sortait une agréable odeur de sa bouche et de tout son corps, qui parfumait même ses habits: c'est pourquoi quelques-uns ont cru qu'il était si sujet au vin et à la colère².

On voit encore de ses portraits et de ses statues de la façon des plus excellents ouvriers; car afin que son visage ne perdît rien de sa grâce et de sa vigueur par la main des peintres communs et des sculpteurs ordinaires, il défendit soigneusement que personne ne fit son portrait qu'il n'en eût ordre de lui, et imposa une peine à ceux qui contreviendraient à cette défense. Ainsi, encore qu'il y eût en ce temps-là quantité de bons ouvriers, Apelle seul le peignit de sa volonté et de son consentement; Pyrgotèles le grava sur des pierres, et Lysippus et Polyclète en firent seuls des médailles³. On dit que Léonidas son gouverneur avait le défaut de marcher trop vite; qu'Alexandre tenait de lui la même imperfection, et que depuis il lui fut impossible de s'en corriger. Véritablement j'avoue qu'on doit beaucoup attribuer à l'éducation: néanmoins j'impute cela plutôt au naturel de ce prince, qu'à l'habitude qu'il avait prise; car c'est en quelque sorte une nécessité que les mouvements du corps suivent l'ardeur et l'impétuosité de l'esprit.

Au reste, loin que ses successeurs aient mis cette promptitude entre ses imperfections, ils se sont efforcés de l'imiter; et comme il penchait le col sur l'épaule gauche⁴, et qu'il avait le regard ferme et la voix élevée, ils l'ont aussi imité en cela, ne pouvant imiter son courage et sa vertu. En effet, il y en a eu beaucoup entre eux de qui toute la longue vie n'est pas digne d'être comparée avec l'enfance de ce prince. Et certes il ne disait point de bassesses et ne faisait jamais rien de bas; mais ses paroles et ses actions étaient égales à sa fortune, et la surpassaient bien souvent; car, bien qu'il aimât la louange, il n'affectait pas d'en tirer de quelque chose que ce fût, mais seulement des choses louables⁵. Il croyait que la louange qu'on tirait des choses basses était sans gloire et sans honneur, et que la victoire était plus noble d'autant plus qu'il estimait les ennemis qu'il avait vaincus. C'est pourquoi, lorsque quelques-uns lui dirent que, puisqu'il excellait à la course, il devait paraître au nombre de ceux qui disputaient le prix aux jeux Olympiques, à l'exemple d'un roi qui

avait porté son nom, et que cette action toute seule remplirait toute la Grèce de sa gloire et de son estime: « Je la ferais, répondit-il, si j'avais des rois pour compétiteurs et pour adversaires. »

Toutes les fois que Philippe son père gagnait quelque victoire signalée, ou qu'il prenait quelque place de réputation, il montrait ouvertement parmi les réjouissances publiques qu'il en avait de la douleur; et on l'entendit un jour se plaindre à des enfants de son âge, « que son père ne lui laisserait rien à faire avec eux, quand ils pourraient porter les armes. » Ainsi il appréhendait que l'on ôtât à sa gloire ce qu'on ajoutait à la jouissance et aux richesses de l'empire, et avait plus de passion pour l'honneur que pour les trésors. Il dormait peu naturellement, et employait l'artifice pour dormir encore moins. S'il arrivait quelque chose de conséquence et qui méritât une longue méditation, il mettait le bras hors du lit, et s'empêchait de dormir par le bruit d'une balle d'argent qu'il faisait tomber sur un bassin⁶.

Il eut toujours, dès son enfance, un grand respect pour les dieux⁷; et un jour, comme on faisait un sacrifice, il jeta dans le feu une si grande quantité d'encens, que Léonidas, son gouverneur, homme sévère et qui n'aimait pas les dépenses, ne pouvant souffrir sa profusion, s'écria: « Vous pourrez brûler tant d'encens quand vous aurez conquis les lieux d'où l'on vous l'apporte. » Depuis, Alexandre ayant pacifié l'Arabie qui produit l'encens, et se souvenant des paroles de Léonidas, lui envoya de cette contrée une infinité de parfums, avec ordre de lui dire: « Qu'il ne fût pas une autre fois si retenu quand il s'agirait de faire de l'honneur aux dieux, puisqu'il voyait par expérience qu'ils rendaient avec usure les offrandes qu'on leur faisait. »

Il donna bientôt des marques qu'il avait le courage grand et qu'il entreprendrait de grandes choses. Artaxerxès, surnommé Ochus, était en ce temps le roi de Perse; et Artabaze et Ménapus, tous deux satrapes, accompagnés de Memnon Rhodien, grand et fameux capitaine, s'étaient révoltés contre lui, et lui avaient fait la guerre⁸; mais, ayant été vaincus par les forces de ce prince, ils avaient abandonné l'Asie et s'étaient retirés auprès de Philippe. Alexandre, qui n'avait pas encore sept ans, prenait un plaisir extrême à s'entretenir avec eux, et leur faisait sans cesse des questions qui n'avaient rien de bas ni de puéril, de l'état et des affaires de la Perse. Il s'informait principalement « sur quels fondements la grandeur et la puissance royales s'appuyaient en Perse⁹? de quelles armes on s'y servait? si les peuples étaient vaillants? si les chevaux y étaient bons? combien il y avait de journées de Susse en Macédoine? quelle était l'humeur du roi; quels étaient ses exercices et ses divertissements, et quelle opinion il avait de la vertu? » Depuis, lorsque par l'entremise de Mentor qui était frère de Memnon, et dont Artabase avait épousé la sœur⁶, Ochus

¹ Q. Curt. v, 6; vi, 6; Plut. de Adul. et Amic. disc. 30; de Tranq. anim. 25. — ² Plut. Sympos. 1, 6. — ³ Cicér. ep. ad fam. v, 12; Plin. Hist. Nat. vii, 37; xxxv, 10; xxxvii, 1; Horat., ep. ii, 1. v. 239. — ⁴ Plut. l. c. Id. de Fort. Alex. ii, 5. — ⁵ Plut. Alex. 7, Id. de Fort. Alex. i, pass. Pyrrh. 14. Apophth. 28.

⁷ Plut. Alex. 7; Apophth. 28. — ⁸ Amm. Marcell. xvi, 6. — ⁹ Plin. Hist. N. xii, 17; Plut. Alex. 48; Apophth. 37. — ⁶ Diod. Sic. xvi, 52; Q. Curt. vi, 4; Athen. Deipnos. vi. — ⁶ Plut. Alex. 7. — ⁶ Diod. Sic. xvi, 52.

eut pardonné aux bannis, et qu'il les eut redemandés à Philippe, Alexandre donna tant d'admiration en un âge si jeune de son naturel héroïque aux ambassadeurs du roi de Perse, qu'il y en eut un d'entre eux qui ne pût s'empêcher de dire : « Cet enfant est un grand roi, et le nôtre est un prince riche. »

Mais, bien qu'il semblât devoir toutes ses bonnes qualités à la bonté de sa nature, toutefois il ne les devait pas moins à la bonne éducation; car son père, qui savait assez combien la compagnie d'Épaminondas lui avait été profitable², et qu'il avait exécuté un plus grand nombre de grandes choses par l'éloquence que par la force, avait eu soin que son fils fût instruit dès son enfance à l'étude des bonnes lettres. Ainsi, par de royales récompenses, il obligea Aristote, philosophe de grande réputation, d'enseigner à Alexandre les premiers commencements³; et ce savant homme ne refusa pas cette charge, sachant combien il importe qu'un prince qui doit porter la couronne soit d'abord fort bien instruit, et que ce n'est pas être sage que de mépriser les petites choses, sans lesquelles on ne peut monter aux plus grandes.

Il eut depuis plusieurs maîtres, selon que chacun excellait en ce qu'il voulait apprendre; et non-seulement il cultiva son esprit et le remplit des belles sciences, mais il se forma le corps par toutes sortes d'exercices qui pouvaient servir à la guerre, et l'accoutuma de bonne heure à supporter le travail. Il n'était pas même sans rien faire lorsqu'il semblait qu'il ne fit rien; car en se divertissant ou à la paume ou à la danse, il ne relâchait pas tant son esprit, qu'il se préparait le corps à des choses plus importantes⁴.

III. Quand il fut un peu plus âgé et que son esprit devenu plus fort se fut aussi rendu plus capable des études les plus sérieuses, on fit revenir Aristote qui était alors à Mytilène; et il l'eut toujours auprès de lui, jusqu'à ce que, après la mort de son père, ayant succédé au royaume, il fit le voyage de l'Asie. Il apprit durant ce temps-là tout ce qu'on pouvait apprendre d'un si grand maître et d'un si fameux philosophe. Il eut d'autant plus de passion de connaître la nature⁵, qu'il avait conçu l'espérance de posséder quelque jour l'empire de toute la terre; et depuis il contribua à la recherche des choses naturelles et par un esprit royal et par des dépenses royales. Il voulut que toute l'Asie et toute la Grèce⁶, que tous ceux qui gagnaient leur vie ou à la chasse ou à la pêche, et qu'enfin tous les autres qui avaient quelques connaissances de semblables choses, obéissent à Aristote, afin qu'il pût reconnaître, et avec plus de certitude et avec plus de facilité, la nature des animaux. Il est constant que ce philosophe a reçu huit cents talents pour venir à bout d'un si grand ouvrage⁷; et ce prince

eut tant d'amour pour une science si belle, qu'il y fit même des dépenses et qu'il y employa des soins dont il était comme assuré qu'il ne verrait jamais le fruit. On trouva, cent ans après lui, des cerfs⁸ à qui il avait fait mettre des colliers d'or, afin qu'au moins la postérité reconnoît combien il fallait ajouter de foi à ceux qui avaient écrit de la longue vie de ces animaux.

Il était savant aussi dans ces hautes disciplines qu'on appelle *acroamatiques*⁹; nous en avons pour témoignage une de ses lettres³, par laquelle il se plaint qu'Aristote en avait profané la majesté et le mérite en les donnant à tout le monde. La réponse d'Aristote en est encore une autre preuve; car il lui écrivit, en s'excusant, qu'il les avait données de telle sorte au public qu'on pouvait dire qu'il ne les avait point données, puisqu'il n'y avait personne qui les pût comprendre, s'il n'avait été particulièrement instruit de toutes les choses qu'elles contenaient. Lorsque Alexandre lui demanda ses livres de rhétorique, il lui défendit exactement de les donner à d'autres qu'à lui; car il n'avait pas plus de passion de surpasser les autres par la puissance et par la grandeur que par les belles disciplines; et il ne pouvait endurer qu'on en partageât la gloire avec les moindres d'entre les hommes.

Davantage, ses lettres font foi qu'il sut aussi la médecine et qu'il l'apprit d'Aristote, qui était fils d'un médecin de la race d'Esculape. Mais il cultiva si bien cette partie de la philosophie qui apprend à l'homme à se commander et à commander aux autres, que l'on croit qu'il entreprit de ruiner l'empire des Perses plutôt par la générosité, par la prudence, par la tempérance et par la justice, que par les armes et les richesses.

Il ne feignit point de dire « qu'il n'était pas moins redevable à Aristote qu'à Philippe⁴; que véritablement il devait à l'un la vie, mais qu'il devait à l'autre la bonne vie. » Néanmoins on n'a pas cru sans sujet que son esprit, déjà brûlant d'ambition, s'était encore enflammé par la trop grande estime qu'Aristote faisait de l'honneur et de la gloire, qu'il mettaït au nombre des choses qu'on peut appeler des biens⁵. De sorte qu'Alexandre, persuadé par ce sentiment qui le flattait, faisait naître la guerre de la guerre, pour étendre plus avant sa domination et son empire, et voulait que tout le monde le considérât comme un dieu.

Au reste, non-seulement durant le règne d'Alexandre, Aristote reçut de grands présents et de grands honneurs, mais du temps même de Philippe il avait déjà reçu la récompense et le prix de l'éducation d'Alexandre, ayant obtenu qu'on rétablirait sa patrie, qui avait été ruinée⁶. Les Olynthiens s'étaient déclarés ennemis de Philippe; et comme ils étaient proches de la Macédoine et qu'ils

¹ Plut. de Fort. Alex. II, 28. — ² Diod. Sic. XVI, 2. — ³ Quint. Inst. orat. I, 2; A. Gell. N. A. IX, 3. — ⁴ Plut. Alex. 72; Athen. I, 15, 19; Dexippus apud Cedrenum. Dio. orat. 2. Suidas. voc. Ὀρχησικ. — ⁵ Diog. Laert. in Aristot. Plut. X, II. — ⁶ Plin. H. N. VIII, 17. — ⁷ Athen. IX, 13.

⁸ Plin. H. N. VIII, 50. — ⁹ Plut. Alex. II; Dionys. Halic. ad Amnœum, p. 121. — ¹⁰ A. Gell. Noct. Att. XX, 5. — ¹¹ Plut. Alex. I. c. Ethic. IV, 7; Zamos. Analect. Antiq. Daciae, II. — ¹² Lucian. Dial. mort. XIII. — ¹³ Plut. Alex. I. c.; Id. adv. Colotem. c. 51; Apophth. 28; Elian. Var. Hist. XII, 54; Val. Max. V, 6, 13; Laert. in Aristot. Tzetzes, chil. VII, 140. Dio Chrys. orat. 2. Plin. VII, 29.

ne lui étaient pas inégaux en puissance, ils n'avaient pu endurer, sous un roi prudent et belliqueux, l'accroissement d'un royaume dont les forces ne s'accroissaient que pour ruiner ses voisins ou pour les mettre en servitude. C'est pourquoi plus on témoignait de haine dans cette guerre, et plus la victoire fut rigoureuse. Philippe ayant pris la ville d'Olynthe, la fit aussitôt raser, en fit vendre les habitants, et exerça la même fureur sur toutes les villes qui en dépendaient. Stagire, où Aristote était né, eut part à cette infortune, et fut détruite comme les autres : mais ce philosophe la fit rebâtir par la permission et des deniers de Philippe ; et quand il l'eut rétablie, il lui fit lui-même des lois, qu'elle a depuis observées. Ainsi l'esprit d'un seul homme releva cette ville, de qui les mains et les efforts de tant de grands capitaines n'avaient pu empêcher la chute, tandis qu'elle était debout et dans un état florissant.

On peut encore juger en quelle estime était Aristote auprès de Philippe, de ce qu'il avertissait souvent son fils de s'appliquer soigneusement à l'étude de la sagesse sous un si excellent maître, de peur de faire ensuite des choses dont la honte et le repentir lui serviraient de châtement. Aussi Alexandre l'eut toujours depuis en une particulière vénération, parmi ses plus grands soins et ses plus importantes affaires. Il s'entretenait souvent avec lui par lettres, et lui demandait non-seulement ce qu'il y avait de plus secret dans les sciences, mais des remèdes pour les mœurs. Sur quoi Aristote lui écrivit, « que ce qu'il croyait le plus capable de faire sa félicité et celle de tous ses sujets, était de se souvenir qu'une si grande puissance lui avait été donnée, non pas pour être nuisible aux hommes, mais pour leur être profitable; qu'il donnât des bornes à sa colère, à laquelle il était enclin; qu'il ne fallait pas se mettre en colère contre ses inférieurs; et qu'il n'y avait personne qui lui fût égal. »

Mais enfin, lorsque l'orgueil se fut emparé de son esprit, il commença à le dédaigner, principalement après s'être persuadé qu'il était devenu son ennemi à cause de la mort de Callisthène¹, et que, contre les préceptes de la sagesse et par une espèce de vengeance, il se plaisait à le contredire et à le presser dans ses disputes, sous prétexte de mépriser les grandeurs et l'ambition. Au moins on dit qu'il s'écria² un peu avant que de mourir, lorsque Cassander justifiait son père du crime qu'on lui imputait, « qu'il était venu armé des inventions et des artifices d'Aristote pour éluder de justes plaintes avec de faux arguments, et qu'ensuite il menaçait l'un et l'autre de les perdre, si ce qu'on lui avait rapporté était véritable; » et qu'au reste il lui parla avec un visage si furieux et si redoutable, que longtemps après sa mort Cassander, qui avait alors la puissance, voyant à Delphes une image d'Alexandre, et se souvenant du péril où il s'était rencontré, en frissonna encore d'horreur et de crainte. Cela fut cause que l'on parla mal d'Aristote. En effet, on a soupçonné que ce fut par son invention qu'on porta à Babylone,

¹ Plut. Alex. 92; Id. de profectu virt. sent. 10; et de laude sui, 19. — ² Plut. Alex. 119.

dans une corne de cheval, le poison dont on croit qu'Alexandre mourut³.

Ce prince aima aussi la musique, et s'y appliqua d'abord avec toute sorte d'affection; mais enfin son père lui ayant demandé par mépris « s'il n'avait point de honte de savoir si bien chanter, » il commença à s'en refroidir comme d'une chose mal-séante à la majesté royale. En ce même temps, lorsque son maître de musique lui eut dit qu'il touchait une certaine corde : « Qu'importe, lui répondit-il, que je touche celle-là? » en mettant le doigt sur une autre⁴. A quoi le musicien fit réponse, « qu'il n'importait pas pour un homme qui devait un jour être roi, mais qu'il importait pour celui qui avait dessein de se rendre parfait joueur d'instrument. » Depuis il se plut aux airs qui étaient mâles et vigoureux, et eut la même aversion pour les airs délicats et efféminés que pour les choses qui corrompent et qui amollissent les mœurs. C'est pourquoi il fit une estime particulière de Timothée⁵, qui était en réputation par cette espèce de musique qui réveillait le courage et le poussait aux grandes choses. Et certes, comme il savait accommoder sa science à l'esprit et à l'humeur de ce prince par ces airs que l'on appelle phrygiens⁶, il le ravissait quelquefois de telle sorte, qu'il paraissait transporté comme par une inspiration divine, et courait aussitôt aux armes comme si l'ennemi eût été proche.

Il eut aussi pour maître dans l'étude de l'éloquence Anaximène de Lampsico; ce qui fut cause de la conservation de cette ville qu'Alexandre avait résolu de ruiner, parce qu'elle favorisait le parti des Perses. En effet, voyant qu'Anaximène en sortait⁷, et se doutant bien qu'il venait demander la grâce et le salut de son pays, il jura par le dieu des Grecs « qu'il ne lui accorderait point ce qu'il venait lui demander. » Mais comme Anaximène était adroit, aussitôt qu'il eut ouï cette parole, il le pria de ruiner et de détruire Lampsico; et alors Alexandre, engagé par son serment ou adouci plutôt par l'adresse de son maître, donna aux Lampsacéniens la grâce et le pardon de leurs fautes.

Il méprisa les comédiens comme des gens qui ne traitaient rien de conforme à ce qu'il s'était proposé, et qui étaient nés seulement pour la corruption des mœurs⁸. Il ne fit pas aussi beaucoup de cas de ceux qui s'exerçaient l'un contre l'autre à coups de poing, encore qu'on les estimât beaucoup par toute la Grèce; et peut-être qu'il en fit si peu d'estime, parce que c'étaient des gens oisifs, et qui se conservaient plutôt pour les divertissements et pour les spectacles du peuple que pour les nécessités de la patrie.

Il favorisa tous les autres arts⁹, et même ceux auxquels il ne s'était point appliqué. Aussi tous ceux qui excellaient en quelque art et qui avaient quel-

¹ Q. Curt. x, 10; Arrian. vii, 27; Plin. H. N. xxx, 53; Plut. Alex. 123. — ² Elian. l. c. iii, 32. — ³ Suidas, voc. Τιμήδ. — ⁴ Dio pr. orat. 3; Plut. de Fort. Alex. ii, 6. — ⁵ Pausan. vi; Valer. Max. vii, 3, 14; Suidas, voc. Ἀναξίμ. — ⁶ Plut. Alex. 7; Id. de Fort. Alex. orat. ii, 4; Id. in Phoc. 120; Quintil. Inst. orat. ii, 20. — ⁷ Plut. cont. Colotem. c. 50; Id. de Fort. Alex. ii, 1. 4.

que connaissance particulière, le venaient trouver de tous les côtés de la terre; et quand ils lui avaient présenté des ouvrages de leur esprit ou de leur main, ils recevaient de grands biens¹ de ce roi, le plus libéral de tous les rois, et de qui l'esprit illustre répondait à la fortune. Il envoyait aussi des présents à ceux qui étaient éloignés de lui, et qui étaient recommandables par la science ou par la vertu. C'est pourquoi il y eut en ce temps-là un si grand nombre de savants hommes et d'excellents ouvriers, qu'à peine pourrait-on trouver un siècle plus abondant et plus fertile en toutes sortes de beaux-arts. Et certes les mœurs et les esprits des sujets se forment ordinairement sur l'exemple de leurs rois, et presque tous les changements qui arrivent dans les États sont la gloire ou le déshonneur des princes régnants.

IV. Il estima les œuvres d'Homère sur toutes les choses de l'antiquité², et croyait qu'il était le seul qui eût parfaitement décrit cette sagesse politique qui, fait subsister les empires; enfin il avait pour lui une si grande passion, qu'on l'appelait « l'amoureux d'Homère³. » Il le portait toujours avec lui et ne le quittait pas même dans le lit; il le faisait mettre sous son chevet avec son épée; il l'appelait « son art militaire et la meilleure provision qu'il pût faire pour la guerre, » et estimait Achille heureux d'avoir rencontré un si grand homme pour célébrer ses vertus⁴.

Lorsqu'il eut commandé qu'on lui gardât un petit coffre qui avait été trouvé parmi le butin de Demas, dont la matière et l'ouvrage étaient de grand prix, et que ses favoris lui demandèrent à quel usage il le destinait, « Je l'ai dédié à Homère, » répondit-il, afin de conserver dans un ouvrage précieux le plus précieux ouvrage de l'esprit humain⁵. C'est de là qu'on a appelé cette édition si correcte qu'Alexandre fit faire d'Homère, « l'édition de la boîte, » parce que le petit coffre où il l'enferma servait auparavant de boîte à garder des odeurs et des parfums, quand elle appartenait encore aux Perses.

Un jour, comme quelqu'un, qui lui apportait une bonne nouvelle, venait le trouver en hâte et avec un visage plein de satisfaction et d'allégresse, « Quelle nouvelle m'apportez-vous, lui dit-il, qui soit digne de tant de joie, si ce n'est qu'Homère soit ressuscité? » Car alors il était déjà monté à un si haut degré de bonheur, qu'il s'imaginait qu'il ne manquait rien à la perfection de sa gloire, qu'un homme capable de la célébrer. Au reste, à force de lire Homère, il l'apprit presque tout par cœur; de sorte qu'il n'y avait personne qui s'en servit plus facilement⁶ et qui en jugeât mieux que lui⁷. Mais de tous les vers de ce grand poète, il n'y en avait point qu'il estimât davantage que celui par lequel il donnait à Agamemnon la louange de bon capitaine et de bon soldat⁸: enfin il le considérait comme

le plus puissant attrait de la vertu, et comme le maître de ses mœurs. Ainsi, avec tant de bonnes qualités et de belles disciplines, il soutint glorieusement la grandeur et la dignité de sa fortune, et ne se laissa point aller à l'orgueil et à la licence qui accompagnent la plupart des princes, et qui sont, pour ainsi dire, leurs gouverneurs et leurs conseillers.

Il ne paraissait pas plus qu'un autre par les ornements du corps¹, et avait cette opinion qu'il était du devoir d'un prince de surpasser ses sujets plutôt par la vertu que par la pompe des habits. Il était gai, il était humain, il était civil et familier, de telle sorte néanmoins qu'il ne s'exposait point au mépris. Il aimait le vin, mais il n'allait point jusqu'à l'ivresse²; car si quelquefois il en avait le loisir, il employait le temps à table plutôt en discours divertissants qu'à boire jusqu'à l'excès.

Il eut pour les voluptés tant de dégoût et de mépris, que sa mère appréhenda qu'il fût incapable d'avoir des enfants³; mais surtout il s'imposa une loi inviolable de n'entrer jamais dans le lit d'un autre, et de fuir les adultères. Il suivit assez longtemps une si noble institution de vie et de mœurs, et s'acquitta par ces belles voies la réputation de grand roi, jusqu'à ce que, se laissant emporter par la force et comme par le torrent de sa fortune, il se dépouilla peu à peu de cette première modération.

Il montra son courage et son adresse, au grand étonnement de son père et de tout le monde, en domptant le cheval Bucéphale, qui fut appelé de ce nom parce qu'il était marqué d'une tête de bœuf. La Thessalie était alors en réputation par sa cavalerie⁴, et il y avait en plusieurs endroits des haras où l'on nourrissait de fort bons chevaux; mais il n'y en avait point qui fût plus estimé que Bucéphale par la force et la beauté: aussi Philonicus de Pharsale, le jugeant digne d'un grand prince, l'avait amené à Philippe, et voulut le vendre seize talents⁵.

Or, comme on fut venu dans une plaine pour l'essayer, il n'y eut personne ni des écuyers ni de la suite du roi qui en put venir à bout; il s'élevait contre eux avec furie, et renversait par terre tous ceux qui s'efforçaient de le monter: de sorte que l'on commençait déjà à le mépriser comme un cheval indomptable et inutile, lorsqu'Alexandre dit en soupirant: « Que ces gens-là perdent un bon cheval par leur ignorance et par leur peu de courage! » Enfin, après avoir souvent répété la même chose, lorsque son père eut blâmé de dire des injures aux plus grands et aux meilleurs écuyers, comme s'il pouvait lui-même dompter ce cheval, « Oui, dit-il, je le dompterai, si vous voulez me le permettre. » Mais, lui répondit Philippe, que voulez-vous perdre si vous n'en pouvez venir à bout — Je payerai, dit-il, le prix du cheval. » Alors chacun s'étant pris à rire, on demeura d'accord, « que s'il gagnait, son père lui payerait le cheval; et que s'il perdait, il en donnerait lui-même l'argent. »

¹ Plut. Alex. 70. — ² Plut. Alex. 12; Cic. pro Arch. poet. 10, 24; Vopisc. vit. Probi; Dio Chrys. orat. 2. — ³ Strab. xiii, p. 594, édit. Casaub.; Eustath. ad Iliad. B. — ⁴ Plut. Alex. 25. — ⁵ Plut. Alex. 49; Plin. H. N. vii, 29; Strab. l. c. — ⁶ Lucian. Dial. mort. xii. — ⁷ Plut. de Fort. Alex. i, 5. — ⁸ Homeri Iliad. T, 179.

¹ Q. Curt. iii, 6. — ² Plut. Alex. 40; Arrian. vii, 29. — ³ Athen. x, 45. — ⁴ Schol. ad Aristophan. Nub. v, 23; Justin. vii, 6. — ⁵ Plin. H. N. viii, 49; Plut. Alex. 9.

Ainsi Alexandre ayant pris le cheval par la bride, le tourna de telle sorte vers le soleil qu'il ne pouvait regarder son ombre; car il avait remarqué que cela l'épouvantait, et qu'il en devenait plus farouche. Mais voyant qu'il n'en était pas moins furieux, il commença à le flatter, et prit son temps si adroitement, qu'il se jeta d'un saut sur lui, bien qu'il fût encore en furie. En même temps, Bucéphale, qui n'avait pas accoutumé d'obéir, commença à ruer et à secouer la tête; il résista contre le frein, il fit des efforts pour échapper, et veut courir à toute force.

L'on était alors dans une plaine spacieuse, où l'on pouvait librement laisser courir des chevaux. C'est pourquoi Alexandre lâchant la bride à Bucéphale, et le poussant encore avec l'éperon, le laissa courir à son aise; et quand il fut las de courir et qu'il voulut s'arrêter, il le contraignit d'aller plus loin, et ne cessa point de le pousser qu'il ne l'eût mis hors d'haleine; et l'ayant dompté par le travail, il le ramena plus adouci, et en état de rendre service.

Philippe, pleurant de joie, embrassa Alexandre quand il fut descendu de cheval, et lui dit en le baisant, « que la Macédoine était trop petite pour un courage si généreux. » Depuis, Bucéphale, conservant pour les autres la même fierté, ne se soumit qu'au seul Alexandre¹; et après l'avoir aidé à remporter beaucoup de victoires et à le faire sortir d'une infinité de dangers, il fut tué dans une bataille qui fut donnée contre Porus². Au reste, les plus fameux ouvriers ont cru que c'était là une matière qui était digne de leur travail, et capable en même temps de les signaler eux-mêmes. En effet, on voit encore deux statues d'Alexandre domptant ce cheval, qui furent faites par un défi de Praxitèle et de Phidias; et bien qu'on puisse douter qu'elles soient de ce grand prince, il y a pourtant de bons auteurs qui ont eu cette croyance.

V. Toutes ces belles qualités en firent concevoir à Philippe une si haute opinion, qu'encore qu'il n'eût que seize ans, il le jugea digne de lui confier le soin de la Macédoine³, avec la puissance entière, lorsqu'il assiégeait les Byzantins. Cela fut cause que quelques-uns des Médarores, qui étaient des peuples de Thrace sujets de la Macédoine, s'imaginant avoir trouvé un temps favorable pour la révolte qu'ils méditaient il y avait déjà longtemps, ne firent plus de difficulté de faire éclater leur dessein.

Mais Alexandre, ravi d'avoir cette occasion de faire paraître son courage, marcha promptement contre eux avec les capitaines que son père lui avait laissés; et, après avoir vaincu ces rebelles, et les avoir chassés de leur ville, il la donna à habiter à toutes sortes d'étrangers, qui l'appelèrent de son nom Alexandropolis⁴. Véritablement Philippe se réjouit de ce succès; mais, parce qu'il appréhendait que ce jeune prince, se laissant conduire par son courage, n'entreprît enfin à sa perte des choses plus grandes que ses forces, il le fit venir auprès de lui, afin d'apprendre dans son école à modérer par la

prudence une ardeur si violente, et l'employa à subjuguier les villes de la Chersonèse⁵.

Au reste, voyant que le siège de Byzance tirait en longueur, parce que cette ville était forte d'elle-même et que les habitants combattaient courageusement pour la défense de leur liberté, et d'ailleurs ayant appris que les Grecs et les Barbares, à qui sa grandeur était suspecte, envoyaient de tous côtés du secours à cette ville, il désespéra de la victoire, et ne chercha plus que les moyens de se pouvoir retirer, avec le moins de perte qu'il pourrait de ses gens et de sa gloire.

En ce temps-là Athéas était roi des Gètes, qui sont des peuples de la Scythie; et parce qu'il était pressé par les Istriens qui étaient en guerre avec lui, il avait demandé du secours à Philippe, et lui avait fait espérer de le prendre en adoption et de l'instaurer son héritier, s'il apportait quelque remède à ses affaires désespérées⁶. Mais lorsque le chef de ses ennemis fut mort et qu'il se vit délivré de l'appréhension de la guerre, il renvoya les Macédoniens sans leur tenir sa parole, et leur dit outre cela, « qu'il n'avait eu besoin ni de leur secours, ni de l'adoption de Philippe; qu'il avait assez de forces pour se défendre de ses ennemis, et qu'il avait un fils capable de lui succéder. » De sorte que Philippe, qui voulait se venger de l'injure de ce barbare, se retira de devant Byzance et mena ses troupes en Scythie, où il donna bataille contre les Scythes; et, voyant qu'ils étaient plus forts que lui par le nombre, il les vainquit par la ruse. Tout le butin de cette victoire consista en bétail, en chevaux et en un grand nombre de femmes et d'enfants, et l'on n'en remporta rien autre chose. Car les Gètes ne travaillaient point à amasser des richesses, ils se contentaient des vivres qu'ils pouvaient trouver chaque jour, et mettaient la pauvreté entre les commodités de la vie.

Au reste, comme Philippe revenait de la Scythie et qu'il passait par le pays des Triballes avec un équipage prodigieux, ces peuples, qui s'étaient emparés de tous les chemins, lui firent savoir qu'ils ne lui donneraient point passage s'il ne leur donnait de son butin. Il y avait aussi dans son armée quelques soldats grecs mercenaires, qui ne pouvaient endurer de n'avoir point de part aux fruits de cette victoire, puisqu'ils avaient eu part au péril⁷. Cela fut cause qu'ils se mutinèrent, et qu'on en vint aussitôt aux mains. Ce combat fut cruel et sanglant; il en demeura beaucoup sur la place de part et d'autre; le roi même y fut blessé à la cuisse, et du même coup son cheval fut tué sous lui, tant le trait qu'il avait reçu avait été poussé vivement. Alexandre accourut le premier au secours de son père, qui était étendu par terre; et le couvrant de son bouclier, il tua ou mit en fuite ceux qui venaient se jeter sur lui. Ainsi le père fut sauvé par la piété du fils, outre que ceux qui voulaient le perdre se retirèrent d'autant plus vite qu'ils le croyaient déjà mort; de sorte que l'on pouvait dire qu'il tenait la vie de sa

¹ Q. Curt. vi, 5. — ² Ibid. viii, 14; Plut. Alex. 103. — ³ Ibid. 13. — ⁴ Ibid. l. c. Stephan. voc. Ἀλεξάνδρεια.

⁵ Justin. ix, 1. — ⁶ Ibid. ix, 2; Eschin. contr. Cléoph. Oros. iii, 13. 30. Jo. magnus. histor. Gothor. iii, 10. — ⁷ Q. Curt. viii, 1. Justin. ix, 3.

plaie, et qu'il évita la mort par l'opinion qu'on eut de sa mort. Cependant, parmi ce désordre, tout le butin fut perdu. Au reste, cette plaie rendit Philippe boiteux¹; et, comme il s'en fâchait quelquefois, Alexandre lui dit ces paroles, qui méritent sans doute d'être conservées dans la mémoire de tous les siècles : « Qu'il ne devait pas se fâcher d'une blessure qui le faisait souvenir de son courage et de sa vertu à chaque pas qu'il faisait. »

Et certes Philippe avait acquis assez de gloire et de puissance, il avait eu assez de blessures et avait encouru assez de dangers, si son esprit aveuglé par l'ambition eût pu endurer le repos. Les Macédoniens étaient auparavant tributaires des Illyriens²; il les avait rendus maîtres non-seulement des peuples voisins, mais même des plus éloignés. Il avait subjugué les Triballes, il avait réduit la Thrace sous son obéissance, il commandait à plusieurs peuples de la Grèce; il avait gagné les autres par la crainte ou par des largesses. Daochus, Cinéas, Thrasydée³, Eudicus et Simon, lui avaient conquis les Thessaliens; Cercidas, Hiéronymus et Eucalpidas, les Arcadiens; Myrtis, Télédame et Mnaseas, les Argiens; Euxithée, Cléotime et Aristechme, les Éléens; Néon et Thrasyloque avaient attiré à son parti ceux de Messène; Aristrate et Démarate, les Sicyoniens; Ptéodore, Hélix et Périlas ceux de Mégare; Hipparque, Clitarque et Sosistrate, ceux d'Eubée⁴; Euthycrates et Lasthènes lui avaient livré Olynthe⁵; et, au reste, il n'y en avait point entre tous ces capitaines qui ne fussent les premiers et les plus considérables de leur ville. Enfin il n'y eut que la ville de Sparte qui conserva glorieusement son ancienne discipline et qui fut exempte de trahison.

Mais comme Philippe aspirait à l'empire de toute la Grèce, il reconnaissait facilement que la puissance des Athéniens retardait ses entreprises; et, bien qu'il ne manquât pas de gens dans Athènes qui favorisassent ses desseins, néanmoins le peuple, qui y pouvait toutes choses, s'opposait à l'accroissement des Macédoniens par les persuasions de Démosthène, ayant reconnu par une infinité de disputes, comme il en arrive souvent entre des voisins puissants, que Philippe était artificieux et hardi, et que quand il s'agissait de la domination, il se souciait peu de sa foi et de son estime.

Le roi était particulièrement animé contre eux⁶, parce que le secours qu'ils avaient donné à Byzance lui avait fait manquer cette ville. En effet, non-seulement ils avaient envoyé à son secours une armée navale de cent vingt voiles, mais ils avaient persuadé à ceux de Chio et aux Rhodiens de les imiter. C'est pourquoi, tandis qu'on le traitait de la plaie qu'il avait reçue dans le pays des Triballes, il disposait secrètement toutes choses afin de surprendre les Athéniens, et retenait son armée sous prétexte que les nations d'Illyrie, qui étaient d'un naturel

sauvage et qui ne pouvaient s'accoutumer à la servitude, faisaient déjà des entreprises pour en secourir le joug. Cependant Alexandre fut envoyé contre ces barbares⁷; et les ayant défaits et mis en fuite, il fit concevoir à tout le monde et conçut aussi lui-même une si haute espérance de sa fortune et de sa vertu, qu'il s'estimait pareil à son père, et capable même, sans lui, de mettre en effet les plus grands desseins. Ce sont les actions et les ouvrages de deux années.

Or, Philippe ayant fait tous ses apprêts, et s'imaginant que le temps était venu d'exécuter ce qu'il s'était proposé, mena son armée dans la Grèce un peu avant le printemps, par la plus favorable occasion qui se pouvait présenter, et y manda du Péloponnèse toutes les troupes des alliés⁸. En effet, il avait été créé général des Grecs par un arrêt des Amphictyons, pour réprimer l'insolence des Locriens qui habitaient la ville d'Amphisse; car, au mépris de l'autorité des Amphictyons, ils occupaient les terres de Cyrre, qui étaient consacrées à Apollon, et avaient blessé le chef qu'ils avaient envoyé contre eux, et taillé en pièces quelques-uns de leurs gens.

Philippe avait alors alliance avec les Athéniens; néanmoins ils n'estimaient pas qu'il y eût en cela beaucoup d'assurance et de force, si ce prince voyait paraître la récompense d'un parjure et d'une foi violée. Ils lui envoyèrent donc des ambassadeurs, pour lui demander « qu'il s'arrêtât au traité, ou qu'au moins il ne fit aucun acte d'hostilité avant la fin du printemps; que cependant le peuple d'Athènes regarderait comment on pourrait accommoder les différends qui étaient arrivés entre eux. » Ils en envoyèrent aussi à Thèbes, pour exhorter les Thébains contre l'ennemi commun d'embrasser avec eux la défense de toute la Grèce; mais Philippe⁹ se conserva les Thébains par le moyen de ses partisans et de ses amis, entre lesquels Timolaüs, Théogiton et Anemctas pouvaient beaucoup sur leurs citoyens. Enfin, se persuadant que, après avoir vaincu les Locriens et leurs alliés, il viendrait facilement à bout des Athéniens quand il n'aurait à faire que contre eux, il mena en hâte son armée dans la Phocide⁴, se saisit d'Élatée, qui commandait également sur les frontières des Thébains et sur celles des Athéniens, y mit une bonne garnison et la fortifia, comme pour en faire le siège de la guerre.

Cette nouvelle, qui arriva de nuit dans Athènes, remplit la ville d'une si grande épouvante, qu'aussitôt qu'il fit jour le peuple s'étant assemblé, personne ne se leva pour répondre au crieur public, selon la coutume, lequel proclama que si quelqu'un avait à donner quelque conseil salutaire à la patrie, il le proposât sur-le-champ. Enfin Démosthène ayant proposé des choses qui étaient convenables au temps, persuada à l'assemblée⁵ que, sans différer davantage, on fit sortir l'armée de mer et de

¹ Plut. de Fort. Alex. I, 10; Demosth. de Corona. — ² Q. Curt. x, 2. — ³ Plut. Demosth. 24.; Demosth. de Corona. — ⁴ Ibid. de falsa legat. — ⁵ Diod. Sic. xvi, 63; Pausan. vii. — ⁶ Demosth. de Corona; Diod. Sic. xvi, 76.

⁷ Q. Curt. viii, 1. — ⁸ Eschin. orat. contr. Ctesiphon. — ⁹ Demosth. de Corona. — ⁴ Plut. Demosth. 24; Diod. Sic. xvi, 84. — ⁵ Demosth. de Corona.

terre, et qu'on envoyât des ambassadeurs à tous les peuples de la Grèce, et principalement aux Thébains. L'on suivit son opinion; l'on donna la conduite des troupes à Charès et à Lysiclès, et Démosthène fut envoyé en ambassade aux Thébains.

Philippe s'était bien douté qu'on y procéderait ainsi, et reconnaissait assez qu'il aurait une grande guerre sur les bras, si ces deux peuples s'unissaient ensemble. En effet, la ville d'Athènes florissait en ce temps-là par ses richesses, par son pouvoir et par son crédit. D'ailleurs la puissance des Thébains, ou l'opinion qu'on en avait, n'était pas à mépriser : et l'on n'avait pas perdu la mémoire de la bataille de Leuctres, par laquelle ils avaient ôté aux Lacédémoniens la domination de la Grèce. C'est pourquoi, pour se confirmer l'affection de ses alliés et pour rompre les desseins des diverses factions, il y envoya deux Macédoniens, Amynthas et Cléarque, et avec eux un Bysantin appelé Python, en l'éloquence duquel il avait beaucoup de confiance. L'on trouve que ce Bysantin parla en ces termes dans l'assemblée des Béotiens :

VI. « Si vous n'aviez point d'alliance avec Philippe et que l'armée des Athéniens occupât Élatée, tandis qu'il demeurerait sans rien faire dans la Macédoine, je ne doute point que vous ne souhaitassiez alors d'être ses amis et ses alliés. Et certes qui ne voudrait pas préférer un roi si puissant, et si considérable par les grandes choses qu'il a faites, à une république orgueilleuse qui subsiste plus aujourd'hui par sa réputation que par ses forces? Mais enfin, comme ce prince, qui occupe, pour ainsi dire, le vestibule de votre ville avec son armée victorieuse, est votre ami et votre allié, et que les Athéniens ne se sont jamais lassés de vous faire des injures, c'est vous en faire une nouvelle que de vous persuader leur alliance au mépris d'un si grand prince. Ce peuple, le plus superbe de tous les peuples de la terre, s' imagine qu'il a eu seul en partage la sagesse et la prudence, et croit que tous les autres, et principalement les Béotiens (car c'est à vous surtout qu'ils insultent), sont des peuples grossiers et rudes, et incapables de discerner l'utile d'avec l'honnête.

« C'est ce qui est cause qu'ils estiment, par une extrême folie, qu'ils vous persuaderont de choisir des amis et des ennemis plutôt à leur fantaisie que selon vos intérêts, se confiant seulement à de pompeuses paroles, en quoi consiste toute leur force. Mais il n'y a point d'homme de bon sens qui ne préfère les actions aux paroles, principalement dans la guerre, où il faut agir de la main, et où la facilité de la langue est une vertu inutile. Qu'ils s'estiment forts et puissants tout autant qu'il leur plaira par les armes de leur éloquence : la fortune et la vertu de Philippe, appuyées de ses forces et de celles de ses alliés, pourront toujours davantage.

« Après tout, je ne saurais dire si les demandes des Athéniens tiennent plus de l'impudence que de la folie. Thébains, vous disent-ils, recevez sur vous la foudre dont l'Attique est menacée; et, afin que nous demeurions en paix, faites la guerre, à vo-

tre perte, contre un prince redoutable, votre ami et votre allié. Opposez vos corps et vos biens, pour empêcher que Philippe ne prenne enfin la vengeance des injures que nous lui avons faites. Sont-ce là des demandes de personnes de bon sens, ou qui pensent que les autres en conservent quelques lumières? Ceux qui n'ont point laissé passer d'occasion de vous opprimer et de vous nuire, ceux qui vous ont persécutés par des injures, par des outrages, et par leurs forces et par leurs armes, autant qu'il a été en leur puissance; ceux qui ont cru que votre malheur serait leur félicité, osent maintenant vous demander que vous aimiez mieux périr avec eux que de vaincre avec Philippe.

« Mais ce prince qui fut votre hôte et même votre nourrisson, ayant été élevé avec Épaminondas, cet illustre capitaine, cet homme vénérable et saint, en a pris avec les mœurs l'amour et l'affection de votre ville. Il vous vengea dans la guerre des Phocéens des injures que l'on vous fit et que l'on fit à Apollon, lorsque, par la haine que vous portaient les Athéniens, ils envoyèrent des secours à des sacrilèges. Depuis, ayant été prié par un arrêt des Amphictyons, il vengea sur ceux de Locres les outrages qui furent faits à la même divinité. Il est même venu ici pour soutenir vos intérêts, et enfin pour n'en point sortir qu'il ne vous ait ôté la crainte de cette orgueilleuse ville, toujours jalouse de votre gloire et toujours votre ennemie.

« Si vous voulez contribuer de vos conseils et de vos forces pour exécuter ce dessein, il vaut bien que vous ayez part plutôt à un butin assuré qu'à une guerre dangereuse : ou, si vous aimez mieux le repos, donnez-lui seulement passage, il est tout seul assez fort pour venger glorieusement toutes les injures communes; vous n'en partagerez pas moins les fruits et les biens de la victoire. Le bétail, les troupeaux, les esclaves seront la plupart pour vous, comme en étant les plus proches; et cette proie sera capable de vous faire réparer les pertes de la guerre des Phocéens.

« Considérez enfin lequel est plus de vos intérêts, ou de recevoir ces avantages, ou de voir brûler vos maisons, prendre vos villes de force et enlever tous vos biens, comme on le souhaite dans Athènes. En effet, la sincérité que l'on soupçonne sans sujet se met aisément en colère; et la bienveillance qui s'offre est poussée à la vengeance par de plus puissants aiguillons, quand elle sent qu'on la dédaigne et qu'elle se voit refusée.

« Au reste, je ne vous tiens pas ce discours ou pour vous reprocher de l'ingratitude que je n'appréhende pas, ou pour vous donner de la crainte dont je ne crois pas qu'il soit besoin, mais afin que le souvenir des bons offices que vous avez reçus de Philippe et de ceux qu'il a reçus de vous vous serve d'avertissement que les alliances sont fermes et perpétuelles, quand il est de l'intérêt de l'un et de l'autre parti de les maintenir et de les garder. Que s'il a plus fait pour vous que vous n'avez fait pour

¹ Diod. Sic. xvi, 2; Justin. viii, 5. — ² Justin. viii, 1; Plut. Demosth. 24. — ³ Demosth. de Corona.

lui, il faut que vous fassiez en sorte de répondre à son affection par une affection égale. Il croit que le plus grand prix de ses travaux est d'avoir secouru la Grèce, et de faire encore la guerre contre les barbares pour la gloire et pour le salut de la Grèce. Mais plutôt aux Dieux que la fureur des Athéniens lui eût permis de se servir de son esprit et de son courage ! on vous dirait maintenant que ses armes, qu'il est aujourd'hui contraint de faire promener dans la Grèce pour réprimer les factions des séditeux et des méchants, triompheraient dans l'Asie. Il pouvait gagner sans doute l'amitié des Athéniens, s'il n'eût cru qu'il était indigne de lui et qu'il était de mauvais exemple de se rendre tributaire et comme l'esclave d'un Démosthène, et de quantité d'autres qui disposent à leur fantaisie, comme les vents font de la mer, de l'esprit de la multitude. Certes s'ils se contentaient, pour leur récompense, de l'honneur et de la gloire, ils seraient gens de bien gratuitement. Mais ceux qui ont accoutumé de vendre l'honneur n'ont pas aussi accoutumé de mettre de la différence entre les choses utiles et celles qui sont dangereuses, entre la justice et l'injustice; ils se laissent gagner par le gain, et non pas par l'amour de la vertu et de la patrie, ni par le respect des Dieux et des hommes.

« N'attendez rien de ces esprits lâches, ni d'honnête, ni d'illustre, ni de généreux : ils se soucieront peu de vos intérêts, puisqu'ils ont si peu de soin des intérêts de leur patrie. Ils veulent vous précipiter dans les mêmes calamités dont le courage et la protection des Macédoniens vous ont naguère garantis ; ils veulent vous précipiter dans des malheurs d'autant plus grands, que Philippe serait pour vous un plus redoutable ennemi que Philomèle et qu'Onomarque. D'ailleurs, lorsqu'on n'a le commandement que pour un temps et, pour ainsi dire, par emprunt, les entreprises d'un capitaine qui serait même homme de bien ne sont pas moins traversées par l'envie des citoyens que par les efforts des ennemis : mais on ne s'oppose point aux commandements des rois, il n'y a rien qui leur soit contraire, et toutes choses dépendent de la volonté d'un seul. Enfin, vous n'ignorez pas combien cela est important dans les affaires de la guerre. Au reste, la force des Macédoniens n'est pas renfermée dans un seul homme. Nous voyons renaître Philippe en la personne d'Alexandre, qui a déjà donné de si belles marques de son courage et de son esprit, que l'on peut bien assurer qu'il sera quelque jour égal aux plus fameux capitaines.

« Au contraire, comme le pouvoir de faire la guerre ou la paix est divisé entre tout le monde parmi les Athéniens, chacun, selon son audace, tâche de l'attirer à soi comme un bien abandonné ; et l'on y fait toutes choses plutôt par une aveugle passion que par le conseil et par la prudence. Les méchants y persuadent, les ignorants y ordonnent ; l'on y fait toujours la guerre avec moins d'ardeur qu'on ne l'entreprend, et l'on y rompt les alliances

avec autant de facilité qu'on les contracte. En effet, ils ont alliance avec Philippe, et leurs actions témoignent avec combien de sainteté ils l'entretiennent et la conservent ; mais ils ne sont pas encore contents d'avoir violé leur foi, s'ils ne font passer plus avant cette dangereuse contagion.

« Quant à vous, courageux Thébains, cette généreuse constance, qui ne vous rend pas moins illustres que les choses que vous avez faites avec tant de force et tant de bonheur, me persuade facilement que vous préférez l'amitié d'un roi que vous connaissez par tant de favorables expériences, à une ville ennemie et envieuse de votre gloire. Enfin, le grand Hercule, l'exterminateur des maux et des crimes, lui que vous adorez si saintement comme un dieu né dans votre ville, ne pourrait jamais endurer que vous fissiez à son sang une guerre injuste et impie. Pour ce qui concerne les autres alliés, vous pouvez apprendre d'eux s'ils ont sujet de se repentir de l'alliance d'un si grand prince. » Ce fut ainsi que parla Python, et puis on écouta les députés des alliés, qui louèrent hautement le roi ; et ensuite ils remontrèrent, « qu'on devait plutôt le suivre, lui qui était le protecteur de toute la Grèce, que les Athéniens ; qui en étaient les perturbateurs. »

VII. Mais, lorsque Démosthène eut la liberté de parler, « Je n'ignorais pas », dit-il, que ces mercenaires de Philippe ne s'empêcheraient jamais ni de lui donner des louanges, ni de nous charger d'injures. Car ceux qui se sont dépouillés de toute sorte de honte, n'ont pas accoutumé de considérer ce qu'ils font et ce qu'ils disent, pourvu qu'ils puissent jouir de l'accomplissement de leurs désirs. Mais si je vous connais bien, généreux Thébains, ils seront trompés par leurs propres espérances, et porteront au roi Philippe une réponse digne de votre vertu et de la discipline des Grecs. Quant à vous que l'intérêt de votre pays a fait venir en cette assemblée, regardez attentivement ce que l'on doit faire aujourd'hui ; car j'espère vous faire connaître par de puissantes raisons, et non par les charmes de la parole, à qui l'on craint que vos esprits ne se rendent, qu'il s'agit aussi maintenant de l'état entier de votre fortune.

« Puisqu'on est donc en inquiétude pour vous, qu'on se dépouille de cette crainte ; nous ne ferons rien ici pour paraître les plus éloquents. Véritablement les mauvaises causes ont reçu quelquefois beaucoup de secours de la force de l'éloquence ; mais quand il est de l'intérêt de celui qui parle que l'on voie seulement la vérité toute nue, il n'y a point d'homme sage qui voulût s'étudier à faire une vaine montre de la beauté des paroles. Au reste, nous ne nous mettons pas en peine des qualités de Philippe : nous voulons bien qu'il ressemble au tableau qu'on en vient de faire ; nous voulons bien même qu'il ait bonne mine, nous voulons qu'il soit éloquent et agréable dans les festins, car quelques-uns l'ont loué de ces faibles avantages, tant ils ont eux-mêmes reconnu qu'il avait peu de solide gloire. Mais

¹ Demosth. de Halonazo. — Les lettres de Philippe aux Athéniens, dans Démosth.

¹ Tout ce discours est tiré des Philippiques de Démosthène.

je m'étonne que ces députés aient en votre présence reproché des choses à notre ville, dont il est certain que les Thébains aussi bien que les Athéniens doivent se défendre, s'il est vrai qu'elles soient des crimes. Ils parlent des maux et des désordres qui suivent l'état populaire; mais, bien que nous les connaissions, et que nous les ayons souvent ressentis, nous les préférons pourtant à la domination royale. Ils vous ont tenu des discours comme s'ils cherchaient dans les cercles et dans les festins du crédit et de la faveur en flattant les Macédoniens, et qu'ils eussent mis en oubli qu'ils sont venus chez un peuple libre en qualité de députés. Véritablement nous avons assez de connaissance de cette haine opiniâtre que les rois et tous les esclaves des rois ont toujours eue pour les nations qui ont affecté d'être libres; et ceux qui viennent de la découvrir ont fait voir plus d'imprudence qu'ils n'ont montré de jugement: mais enfin, généreux Thébains, nous en devons faire de plus grands efforts pour défendre nos lois et nos privilèges. Il serait surtout à souhaiter que ceux qui sont appelés à l'administration des États n'eussent jamais entre eux que cette glorieuse dispute, à qui travaillerait plus utilement pour les intérêts de sa république, ou à qui exécuterait le mieux les résolutions salutaires. Au moins personne ne préférerait à l'utilité publique ses intérêts particuliers, personne ne recevrait de présents, et personne, à l'exemple de ces députés, ne livrerait son pays à Philippe. Mais il n'y a jamais eu de peuple et même il n'y a jamais eu d'homme qui ait joui sur la terre d'une félicité entière; et l'on estime celui-là le plus content et le plus heureux, à qui la fortune a moins fait de maux.

« Nous n'ignorons pas que nous n'ayons de mauvais et de pernicieux citoyens; et vous ne voudriez pas nier, Thébains, que vous n'en ayez eu autrefois et que vous n'en ayez encore; et certes si cela n'était véritable, Philippe aujourd'hui dans l'État ne menacerait pas de là notre liberté et notre repos, mais il disputerait contre nous le royaume de Macédoine. Nous avons néanmoins et de bons et de vertueux citoyens, et nous en avons en plus grand nombre, et qui sont même plus puissants que ces pestes de la république. En voulez-vous une marque, en voulez-vous un témoignage? Nous conservons notre liberté, nous ne sommes pas les esclaves de Philippe, comme vous avez voulu, Python, que les Byzantins en aient été les esclaves. Quant à vous, Daochus, quant à vous, Thrasidée, vous avez vendu les Thessaliens au roi; et personne n'en saurait douter. En effet, Thébains, vous savez bien que la Thessalie languit aujourd'hui dans la servitude de Philippe; et je ne me trompe pas de croire que vous déplorez comme nous sa misère et son infortune. Bysance fût tombée dans le même gouffre qu'on a vu tomber Olynthe, si Python eût achevé ce qu'il avait entrepris: mais nous l'avons délivré de cette chute qui la menaçait; car ce saint et vénérable protecteur de la Grèce avait résolu d'opprimer cette ville grecque, qui est particulièrement notre alliée, et qui ne se doutait pas des apprêts que l'on faisait pour sa ruine.

« Voyez en quoi consiste la sagesse d'un si grand prince. Il croit que c'est avoir de l'esprit que d'être artificieux et fourbe; il croit que le parjure soit un art et une science, et se sert de la perfidie comme d'une vertu héroïque. Qu'il dise enfin par quelle autre voie il s'est acquis un pouvoir si grand et si formidable: s'il n'a pas surpris les Grecs par des fraudes, par des embûches, par des trahisons; s'il n'a pas vaincu les Barbares plutôt par l'or que par le fer; si enfin il a fait difficulté ou de donner à quelqu'un sa foi, ou de la violer quand il l'a donnée. Néanmoins tous ces députés lui attribuent le nom glorieux de protecteur de la Grèce, et nous en appellent les perturbateurs. Mais de quoi auraient honte de lâches esprits, qui aiment mieux nous imputer leurs méchantes actions que de ne vous pas montrer les crimes dont ils sont si visiblement coupables?

« Si quelqu'un de vous, ô partisans de Philippe, était accusé ou d'avoir pris des présents, ou de trahison, vous feriez votre propre affaire de le protéger, de le défendre, de le dérober aux châtimens: mais en accusant aujourd'hui les autres, vous vous condamnez vous-mêmes. Que si vous avez fait cette action sans en savoir le but et la fin, je souhaiterais que vous eussiez plus de sagesse et plus de prudence; que si vous l'avez faite de dessein formé, et sachant bien ce que vous faisiez, je souhaiterais au moins que vous en eussiez de la honte.

« Ce sera sans doute assez pour faire voir mon innocence et celle de ceux que l'on accuse comme moi, que vous ayez avoué que nous n'avons rien reçu de Philippe: car si nous lui avions demandé quelque chose, serait-il possible que ce roi si libéral nous eût laissé aller les mains vides, comme vous voulez le faire croire; et qu'ayant cru qu'il lui fût utile de vous gagner et de vous corrompre, il ne nous eût point fait de présents quand nous lui en eussions demandé? Mais vous-mêmes vous avez averti les Thébains de ne pas suivre le conseil de ceux qui ne considèrent point l'utilité de la patrie. Certes, généreux Thébains, je cesse d'avoir pour eux de l'aversion, s'ils ont les sentiments qu'ils témoignent. Je me rends à leurs avis, et je vous conjure par votre propre salut et par celui de toute la Grèce d'embrasser ce qu'ils vous proposent.

« Si vous suivez cette voie, vous n'endurerez pas qu'on vous vende comme on vendrait du bétail; vous ne souffrirez pas que vos héritages se convertissent en vos prisons; et l'on ne vous verra pas obéir aux Péoniens et aux Triballes, entre les autres esclaves de Philippe. Mais ils veulent que vous estimiez les récompenses de la servitude, et que vous ne fassiez point d'état ni de vos femmes, ni de vos enfants, ni de vos pères, ni de la liberté, ni de la réputation, ni de la foi, ni enfin de tout ce que les Grecs ont de saint et de vénérable. Certainement; Thébains, vous avez perdu tout cela, si vous ne vous joignez avec nous pour résister tous ensemble à la fraude et à la violence de Philippe. Que si vous vous croyez assez défendus par les soins et par les travaux d'autrui, j'appréhende que vous ne vous trompiez vous-mêmes. En effet, qui pour-

rait croire ou que les Thébains ou que pas un peuple de la Grèce pût conserver sa liberté, si Philippe est victorieux? car il n'y a que ceux qui veulent périr qui aient de la confiance en la foi et en la parole de ce prince. Que si au contraire la fortune nous favorise et que nous remportions la victoire, considérez, je vous prie, ce que vous devez attendre d'un peuple que vous aurez abandonné quand il s'agissait de sa gloire et de son salut. Car, quelque parti que vous puissiez prendre, les Athéniens sont résolus de s'exposer à toutes choses, et de ne pas perdre la liberté avant que de perdre la vie. Bien que nous n'ayons point de défiance de nos forces, néanmoins, si vous voulez y joindre les vôtres, nous aurons tous ensemble la gloire d'avoir vaincu un ennemi que chacun de nous pourrait vaincre séparément.

« Les Athéniens n'ignorent pas sa puissance, dont ils ont prévu les accroissements lorsqu'elle ne commençait qu'à naître, et si alors un même esprit eût animé tous les Grecs, nous y aurions donné ordre, et empêché ce mal de s'étendre plus avant. Ainsi nous avons fait longtemps la guerre contre lui, non pas pour Amphipolis ou pour Halonèse, comme plusieurs ont pensé, mais pour le salut et la liberté de toute la Grèce; jusqu'à ce qu'ayant été abandonnés de tout le monde, attaqués par quelques-uns, nous avons été contraints de faire une paix plus nécessaire que glorieuse. Mais maintenant, comme je crois, Minerve, la protectrice de notre ville, et Apollon Pythien qui est un dieu de notre patrie, et tous les autres dieux de la Grèce, ont enfin ouvert les yeux en notre faveur, et excitent le courage de tous ceux qui les adorent, à la vengeance de la liberté que nos pères nous ont laissée.

« Au moins je me persuade qu'Hercule n'a pas écouté sans colère les discours des députés qui font descendre Philippe de son sang. En effet, serait-il possible que ce dieu voulût avouer pour l'un de ses descendants un prince impie et sacrilège; qu'étant Grec, il reconnût un Macédonien, et qu'ayant été l'ennemi et l'exterminateur de la tyrannie, il laissât croire qu'un tyran a pris de lui son origine? car c'est par là principalement que les actions d'Hercule sont illustres et mémorables: mais au contraire Philippe tient la Grèce assujettie sous une injuste domination, et a établi dans quelques villes des tyrans particuliers, Philistide dans Orée, Hipparque dans Érétrie, et Taurosthène dans Chalcide. Enfin les Eubéens¹, les Achéens, les Corinthiens, ceux de Mégare, les Leucadiens et ceux de Corcyre se sont déclarés pour nous et favorisent nos desseins. Les autres attendent l'événement², qui a été jusqu'ici l'unique et le plus puissant appui de la puissance de la Macédoine: mais aussitôt qu'il commencera à s'ébranler, elle tombera d'elle-même.

« Et certes les Thessaliens d'où Philippe tire au-

jourd'hui ses plus grandes forces de cavalerie³, n'ont jamais suivi longtemps un même parti; et les Illyriens et tous les autres Barbares qui sont voisins de la Macédoine, peuples naturellement superbes et irrités aujourd'hui par la nouvelle servitude où ils ont été réduits, achèveront pour nous la guerre, si les commencements de la guerre ne sont pas heureux pour Philippe.

« Travaillez donc avec nous de l'esprit et du courage à une entreprise si glorieuse; et cependant mettez à part toutes les querelles qui naissent ordinairement d'une légère occasion entre des États voisins. La joie publique que produiront les bons succès convertira facilement les inimitiés particulières en bienveillance et en amitié; ou, lorsque vous aurez le temps d'exercer vos passions sans rien appréhender d'ailleurs, vous reprendrez votre haine, pour le dommage peut-être et pour la honte des uns et des autres, mais ce sera pour le moins sans attirer la perte publique. Voulez-vous ne point redouter les artifices de Philippe; fermez l'oreille à ses promesses et les mains à ses présents.

« Si vous mettez la liberté au-dessus de toutes choses, si vous n'estimez rien davantage, ses tromperies et ses largesses seront vaines et inutiles; et comme les discordes des Grecs ont élevé sa puissance, leur union la renversera. D'ailleurs, comme il est hardi et téméraire, on peut le prendre facilement, et si cela peut arriver, il ne faut rien craindre des autres; car si cet esprit ambitieux recherche la gloire et l'empire, ceux qui sont aujourd'hui sous lui ne souhaitent que le repos; si ce n'est peut-être que vous redoutiez Alexandre, parce que ses partisans vous méprisent de telle sorte qu'ils vous estiment assez lâches pour avoir peur du nom d'un enfant.»

VIII. Vous eussiez cru que les Thébains⁴, qui venaient d'ouïr les députés de Philippe avec tant d'ardeur et d'affection, avaient été inopinément convertis en d'autres hommes. En effet, il se fit un si grand changement en eux, qu'ils déclarèrent Philippe ennemi, s'il ne sortait au plus tôt de leur frontière et de celles de leurs alliés; qu'ils chassèrent de leur ville tous ceux qui favorisaient son parti⁵, et y reçurent en même temps les troupes des Athéniens. Mais Philippe, plus en colère qu'épouvanté de se voir abandonné par les Thébains contre son opinion, ne quitta pas son entreprise. Enfin, après deux combats assez légers, dont le succès ne fit pas repentir les Athéniens de leur résolution, les uns et les autres campèrent avec toutes leurs forces auprès de Chéronée dans la Béotie.

Les Grecs étaient animés par la gloire de leurs ancêtres et par l'amour de la liberté; et Philippe se fiait à ses troupes, qui avaient remporté tant de victoires. Il trouvait aussi en lui-même beaucoup de force et de secours, parce qu'il excellait dans la science de la guerre⁶; et d'ailleurs les plus fameux capitaines des Grecs étaient déjà morts en ce temps-là. Théagènes, qui n'avait pas grande expérience, et qui

¹ Demosth. de Corona. Plut. Demosth. 24. — ² Demosth. ad Philipp. epist.

³ Justin. vii, 6. — ⁴ Plut. Demosth. 25. — ⁵ Justin. ix, 3. — ⁶ Diod. Sic. xvi, 86; Dinarch. contr. Demosth.

n'était pas assez fort pour résister à l'argent, commandait dans Thèbes; et Philippe surpassait infiniment tous les capitaines athéniens en expérience et en courage. Néanmoins les forces de deux puissants peuples qu'il voyait tournées contre lui, et dont les Corinthiens et beaucoup d'autres suivaient l'inclination et l'autorité, lui avaient fait appréhender de donner une bataille où il pouvait perdre en un jour toute sa gloire et sa fortune. Véritablement les Thébains ne s'éloignaient pas des propositions de la paix; mais l'ardeur des Athéniens l'emporta, et obtint qu'on exposerait au hasard d'une seule bataille toutes les espérances et toutes les forces de la Grèce.

D'un autre côté, Alexandre, dont le courage ne se pouvait modérer², conjurait son père de ne pas laisser perdre une si belle occasion de gloire; et enfin ayant obtenu que l'on combattait, il donna le premier sur les ennemis. On combattit longtemps avec beaucoup de chaleur et en doute de la victoire, jusqu'à ce que ce jeune prince, à qui son père avait donné le commandement de l'une des pointes avec des troupes d'élite, ayant vivement attaqué la cohorte sacrée des Thébains³, qui était composée de leurs meilleurs hommes, l'obligea de quitter son poste, et ouvrit le chemin à la victoire. D'ailleurs les Athéniens, affaiblis par la chaleur et par leurs blessures, et ayant perdu courage par la défaite de leurs alliés, ne purent soutenir plus longtemps les efforts des Macédoniens; car Philippe, de son côté, de jalousie et de honte s'il faisait moins que son fils, s'était jeté sur eux de toutes ses forces, et les avait mis en état de ne pouvoir lui résister. Ainsi une seule bataille décida de la liberté de toute la Grèce. Il demeura sur la place plus de mille hommes des Athéniens; l'on prit plus de deux mille prisonniers, et plusieurs des alliés moururent aussi dans le combat ou tombèrent vifs en la puissance du victorieux. Ensuite Alexandre fut envoyé à Athènes⁴ pour dire aux Athéniens « que Philippe leur donnait leur grâce et la paix, qu'il leur rendait sans rançon leurs prisonniers, et qu'il ne les empêchait pas de faire enterrer leurs morts. » Car comme il songeait alors à l'expédition de la Perse, il tâchait de gagner la foi et l'affection des Grecs par la douceur et par la clémence.

Néanmoins il ôta aux Athéniens la domination des îles et de la mer; mais il fut plus sévère et plus rigoureux aux Thébains⁵, parce qu'il n'avait pas perdu la mémoire que leur soulèvement imprévu avait réduit ses affaires à la dernière extrémité, et qu'il ne croyait pas qu'après les services qu'il leur avait rendus et les grands biens qu'il leur avait faits, ils eussent sujet de l'abandonner et de prendre le parti des Athéniens. C'est pourquoi, lorsqu'ils lui eurent rendu leur ville et qu'il y eut mis une garnison de Macédoniens, il fit couper la gorge à tous ceux qui lui avaient été odieux ou suspects, obligea les autres d'en sortir, y fit revenir tous ceux de sa faction qui en avaient été bannis, et leur donna les charges et les magistratures.

² Plut. Demosth. 26. — ³ Dio, pro orat. 2. — ⁴ Diod. I. c. Plut. Alex. 13. — ⁵ Justin. IX, 4. — ⁶ Ibid. II, I. c; Pausan. IX; Diodor. XVI, 87; Élian. VI, 1, 8.

Il dompta, par le bruit et par la grandeur de cette même victoire, tous les autres peuples qui avaient pris contre lui les armes; et pas un de toute la Grèce ne s'exempta de sa domination, que les Lacédémoniens et les Arcades. Il retenait les uns par l'obéissance, par la force et par les armes, et les autres par une alliance désavantageuse. Enfin il remontra dans l'assemblée de toute la Grèce qui fut tenue à Corinthe, « qu'il fallait porter la guerre en Perse et aller au devant des Barbares, qui se promettaient déjà, par un orgueil insupportable, la domination de toute la terre; qu'il fallait se résoudre d'être toujours leur esclave, ou leur résister promptement; qu'il ne s'agissait pas que les Grecs fissent la paix ou la guerre, mais seulement de savoir lequel ils aimaient le mieux, ou de la transporter dans le pays ennemi, ou de la recevoir dans leur pays: que non-seulement il fallait venger les vieilles injures, mais qu'en ôtant les villes grecques qui étaient situées dans l'Asie, de la servitude des Perses, il fallait effacer la honte qui déshonorait tous les Grecs: qu'on pouvait faire aisément cette entreprise tandis que tout était en paix dans la Grèce, et qu'on pouvait impunément employer toutes ses forces dans une guerre d'outre-mer; qu'on assurait par ce même moyen la paix et la tranquillité domestiques, lorsque l'on occuperait dans une guerre éloignée ceux qui ont accoutumé de brouiller dans l'oisiveté et dans le repos; qu'ils résolussent donc à quel capitaine ils donneraient la conduite de cette guerre, et quelles forces ils y emploieraient. »

La plupart n'ignoraient pas ce qu'on devait demander en faveur de la République; mais on reconnaissait bien qu'il n'était pas à propos de demander par des paroles la liberté qu'on avait perdue par les armes. On nomma donc aussitôt Philippe, avec des acclamations de joie et d'un commun consentement, général de toute la Grèce, afin de passer dans l'Asie pour délivrer toute la terre de la servitude des Perses. On fit en même temps le dénombrement des biens de chaque peuple en particulier, et l'on mit par écrit combien chacun pourrait fournir de soldats, d'argent et de blé. Je trouve que l'on promit à Philippe pour cette expédition deux cent mille hommes de pied et quinze mille de cheval, sans toutefois que les Macédoniens et les Barbares, qui étaient sujets des Macédoniens, fussent compris dans ce nombre.

IX. Au reste, comme il n'y a point de félicité dans le monde sans quelque mélange d'infortune, les prospérités du dehors furent troublées par des désordres domestiques. Olympias, comme nous l'avons déjà dit, attirait sur elle de jour en jour l'aversion de son mari par son orgueil insupportable et par sa mauvaise humeur. Quelques-uns disent que cela fut cause qu'il la répudia; mais je trouve que, pendant même son mariage et sans l'avoir répudiée, il épousa Cléopâtre³.

Et à la vérité il n'y a point d'apparence de croire qu'Alexandre eût voulu assister aux noces d'une

¹ Justin. IX, 6; Arrien. I, 1; Diod. XVII, 3. — ² Plut. Alex. 14; Justin. IX, 5. — ³ Arrien. III, 6, ne l'appelle pas Cléopâtre, mais Eurydice. Voyez la note de Schmeider à cet endroit d'Arrien.

belle-mère, à la honte de sa propre mère qu'il aimait uniquement¹, et dont l'infamie rejaillissait jusque sur lui; car on ajoute que Philippe la répudia, sur quelque soupçon qu'elle s'était mal gouvernée. Cependant il est vrai qu'il assista à ces noces, et, après une dispute qui naquit dans le festin, il emmena sa mère ailleurs. Car comme Attalus, qui était oncle de Cléopâtre, et qui ne put dissimuler son espérance parmi la débauche du festin, eut dit hautement « qu'il fallait que les Macédoniens priassent les dieux de donner bientôt à Philippe un légitime successeur de la nouvelle mariée², » Alexandre, qui était de lui-même assez sujet à la colère, et qui y fut encore excité par cette injure, « Il faut donc, méchant, répondit-il à Attalus, que vous me croyiez bêtard. » En même temps il jeta à la tête d'Attalus la coupe qu'il avait en main, et Attalus lui jeta tout de même celle qu'il tenait.

Cela fut cause d'un grand tumulte; car aussitôt Philippe, qui était à une autre table, s'étant mis en colère qu'on eût troublé la fête et la réjouissance de cette journée, courut à Alexandre l'épée à la main, et l'eût sans doute tué, si ce n'est que, comme il boitait de la blessure qu'il avait autrefois reçue, la colère et le vin l'empêchèrent encore d'aller plus vite. Il tomba même en le poursuivant, et sa chute donna le loisir à ses amis, étonnés d'une chose si subite, de se jeter entre deux, et de dérober un fils à la passion d'un père irrité. Mais on n'eut pas moins de peine à obtenir d'Alexandre qu'il ne se fit point de violence: il croyait avoir reçu plusieurs injures en même temps; et, bien qu'on lui représentât les noms de père et de roi, et les droits de la nature, il ne put néanmoins s'empêcher de dire aux Macédoniens, en se moquant de Philippe, « qu'ils avaient un fort bon guide pour les conduire en Asie, n'ayant pu, sans se laisser choir, passer seulement d'une table à l'autre. »

Ensuite, craignant pour sa mère et pour lui, il alla trouver le roi d'Illyrie et laissa sa mère en Épire, où régnait le frère de cette princesse. Depuis, étant revenus tous deux dans la Macédoine par l'entremise de Démarate, Corinthien; Olympias, femme d'un esprit opiniâtre et qu'on ne pouvait adoucir, ne cessa point de solliciter Alexandre, assez ambitieux de lui-même, « de se faire autant d'amis qu'il lui serait possible par l'argent et la douceur; et de se fortifier enfin contre la fureur de son père par l'alliance des plus puissants. »

Véritablement Philippe l'avait autrefois averti de gagner l'affection des peuples par la seule humanité, mais il n'avait point approuvé qu'il la gagnât par des largesses. Il le blâma même par lettres³ « d'oser espérer de l'affection de ceux qu'il avait corrompus par des présents; qu'il s'était trompé, s'il avait cru que cette action fût d'un roi; que cela n'appartenait qu'aux valets et aux esprits bas. » Mais comme il disait souvent lui-même qu'il n'y avait rien qui fût inaccessible à l'argent, et que, pour confirmer ce qu'il disait, il s'en servait aussi souvent que des

armes⁴, il est à croire qu'il ne donnait tant cet avis à Alexandre avec intention de l'instruire et de lui apprendre ce qui était juste, que par appréhension que ce jeune prince ne se servit contre lui de ses propres artifices. Il lui fit aussi des réprimandes d'avoir recherché la fille de Pexodore⁵, que son père destinait à Aridée, et lui dit « que c'était dégénérer de son sang et se déclarer indigne de sa fortune, que de souhaiter pour son beau-père un Carien, un Barbare qui était sujet d'un roi barbare. »

Néanmoins Philippe lui-même n'avait jamais méprisé aucune sorte de condition pour appuyer sa puissance⁶, et n'avait point fait de difficulté d'épouser des femmes du fond de la barbarie, dans le pays des Illyriens et des Gètes, bien qu'il eût déjà beaucoup d'enfants de plusieurs femmes et de plusieurs concubines. Et parce qu'Alexandre ne pouvait souffrir tant de frères qu'avec un déplaisir extrême, son père lui dit agréablement « que puisqu'il devait avoir tant de compétiteurs à l'empire, il fit en sorte de les surpasser en courage et en vertu, afin de faire croire à tout le monde qu'il devait la couronne à son mérite, plutôt qu'à son père et à sa naissance⁷. »

Mais enfin, comme le même sujet faisait naître souvent des disputes, et que l'amitié qui avait été rompue, ne pouvait plus se renouer, on en vint aux extrémités, principalement par la passion d'Olympias, de qui l'esprit violent poussait encore à la vengeance l'orgueil et l'opiniâtreté de son sexe. Elle avait déjà excité Alexandre son frère de faire la guerre à Philippe; mais ce prince artificieux, qui craignait d'être contraint de prendre les armes en un temps si incommode, bien qu'il fût le plus puissant, fit en sorte de la prévenir par une nouvelle alliance; et pour gagner le roi d'Épire, il lui donna en mariage Cléopâtre⁸, sœur d'Alexandre.

Tous les princes des peuples voisins et les ambassadeurs des villes grecques s'assemblèrent donc à Égues pour célébrer ces grandes noces, parce que Philippe avait choisi cette ville pour en faire les réjouissances, comme par quelque présage de ce qui arriva ensuite; car on avait accoutumé d'enterrer en cet endroit les rois de Macédoine⁹. On dit aussi que quand il consulta à Delphes l'oracle d'Apollon touchant la guerre de Perse, il lui fut répondu « que sa fin était bien proche; » mais que se flattant par cette réponse douteuse et ambiguë, comme sont celles de tous les oracles, il l'interpréta à son avantage et à la ruine des Barbares⁷. Il y eut même beaucoup de présages qui précédèrent la mort de ce prince; mais personne ne s'en aperçut alors, et l'événement seul les fit remarquer.

Il y avait entre les gardes du corps un certain Pausanias, que le roi avait élevé à ce grade pour le consoler des injures qu'il avait reçues d'Attalus, qui, le voyant ivre dans un festin, l'avait honteusement prostitué à tous ceux qui y étaient conviés. Et lors-

¹ Q. Curt. v, 2. — ² Plut. l. c. Justin. ix, 7. — ³ Cicér. Off. ii, 13; Valer. Max. vii, 2, 16.

⁴ Plut. Apophth. 27; Demosth. de Corona; Diod. Sic. xvi, 64. — ⁵ Plut. Alex. 16. — ⁶ Athen. xiii, 10; Steph. voc. Γετία; Elian. Var. Hist. xiii, 36. — ⁷ Plut. Apophth. 27. — ⁸ Diod. Sic. xvi, 91. — ⁹ Plin. Hist. N. iv, 17. — ¹⁰ Diod. l. c. Pausan. viii. Arrian. 1, 25.

que Pausanias en demanda au roi la vengeance, le roi lui donna cette charge, et crut le contenter par cet honneur. Car loin que Philippe se pût résoudre de faire punir un capitaine dont il avait éprouvé dans la guerre le courage et l'expérience, et qui outre cela était depuis peu son allié, il lui donna le commandement d'une partie de ses troupes, et l'envoya devant en Asie avec Parménion et Amyntas, pour s'en servir dans l'expédition de la Perse.

Cependant il pria Pausanias de donner ses ressentiments aux nécessités de l'État, et tâcha de l'adoucir par des paroles obligeantes et par une plus grande solde. Mais ce jeune homme eut plus d'égard à l'injure qu'il avait reçue qu'aux faveurs qu'on lui faisait; et de l'auteur de l'outrage il fit passer toute sa haine sur un vengeur si négligent. On ne crut pas sans apparence qu'il avait communiqué son dessein aux ennemis d'Attalus et à ceux qui étaient mal auprès de Philippe¹; mais personne n'en fut en doute, lorsqu'Olympias eut mis une couronne d'or² sur la tête du parricide, qu'elle trouva pendu à un gibet. On fit beaucoup d'autres choses qui montrèrent manifestement, et la cause de cet attentat, et l'ordre qu'on avait tenu pour l'exécuter.

Au reste, à peine était-il jour qu'une multitude de peuple se rendit au théâtre pour voir ces jeux magnifiques qui devaient surpasser, disait-on, les spectacles des jours précédents³: il y avait entre les choses par lesquelles les rois puissants, et qui ne se contentent pas de la grandeur de leur fortune, ont accoutumé, pour ainsi dire, de se jouer de leurs richesses, douze statues de dieux, en quoi l'art des ouvriers avait disputé le prix avec l'excellence de la matière; et outre cela il y en avait une treizième qui représentait Philippe, et qui n'était pas moindre que les autres.

Mais ce mépris qu'il témoigna de sa condition mortelle reçut bientôt son châtement, et enfin ce prince, superbe de tant de succès favorables, voulant s'égalier aux dieux, fut prévenu par la mort, avant que de jouir d'un honneur qu'il voulait usurper sur eux. Pausanias l'avait épié comme il entra au théâtre⁴, et voyant qu'il entra seul, parce qu'il avait fait passer devant lui tous ceux qui l'avaient accompagné, et qu'il avait commandé à ses gardes de demeurer derrière lui, affectant de faire paraître qu'il n'avait point besoin de gardes avec l'amitié de tout le monde, il le jeta mort par terre d'un coup de poignard dont il lui traversa le cœur. Telle fut la fin du plus grand des rois de ce temps-là.

Il avait rendu le royaume de Macédoine puissant et redoutable, de faible et de méprisé qu'il était auparavant. Il avait dompté tous les Barbares aux environs de ses frontières; il avait réduit la Grèce sous son obéissance, et faisait trembler l'empire des Perses. Déjà les Grecs auxiliaires s'assemblaient sous ses enseignes, et déjà ses capitaines étaient passés dans l'Asie; mais il fut assassiné à l'instant même qu'il commençait de si beaux desseins, et que son courage lui promettait de si grands fruits

¹ Diod. xvi, 93; Justin. ix, 5. — ² Plut. Alex. 17. — ³ Justin. ix, 7. — ⁴ Diod. Sic. xvi, 92. — ⁵ Joseph. Antiqq. xix, 1.

de sa victoire. Ainsi les choses les plus sublimes sont toujours sur un penchant, et la fortune se moque toujours des espérances des plus grands hommes. Aussitôt qu'Olympias eut appris la mort du roi, elle contraignit Cléopâtre, nièce d'Attalus, de s'étrangler elle-même; et, peu de jours avant la mort de Philippe, elle avait fait brûler l'enfant que Cléopâtre avait eu de lui; elle exerça aussi sa fureur sur les amis et sur les parents de cette princesse, et porta sa vengeance aussi loin que la fureur d'une femme la pouvait étendre.

X. Mais Alexandre, en l'absence duquel sa mère avait fait tant d'indignités¹, parut enfin à propos, ainsi qu'un astre salutaire, pour apaiser tant de tempêtes. En effet, les Grecs que Philippe avait assujettis concevaient déjà des espérances de la liberté; les Barbares faisaient du bruit dans le voisinage de la Macédoine, et les affaires mêmes de la Macédoine commençaient à se troubler. Cependant Attalus, qui commandait une armée considérable, avait gagné l'affection des gens de guerre; il était appuyé de l'alliance des premiers de la Macédoine², et même la sœur de Philotas lui avait été promise: enfin, après tant d'injures qu'il avait reçues de part et d'autre³, et qui l'avaient rendu ennemi d'Alexandre et d'Olympias, il était bien malaisé de prendre en lui de la confiance. D'ailleurs Amyntas, qui était fils de Perdiccas, frère de Philippe, et que Philippe avait choisi pour son gendre en lui donnant Cyna en mariage, aspirait à la succession de son père par le meurtre d'Alexandre⁴.

La plus grande partie du peuple haïssait la tyrannie d'Olympias; et les autres, qui ne demandaient que des changements et des nouveautés, inclinaient pour l'un ou pour l'autre, selon qu'ils y étaient engagés par affection ou par intérêt. Il y en avait qui disaient « qu'il fallait rendre la couronne à Alexandre, fils d'Érope, que premièrement⁵ Amyntas et ensuite Philippe avaient usurpés par la force et par la fraude sur le légitime successeur du royaume. » Davantage, comme l'armée était composée de nations différentes, les affections y étaient diverses, selon le courage et l'espérance des capitaines⁶. Au contraire, la mort inopinée de Philippe n'avait pas donné le temps à Alexandre de se fortifier contre tant de mouvements qui commençaient de tous côtés; et bien que l'on fit état de son généreux naturel, on méprisait toutefois son âge.

On ne pouvait s'imaginer qu'un prince de vingt ans⁷ se hasardât de porter le fardeau d'un si grand empire, ou que s'il le recevait il eût assez de force pour le soutenir. D'ailleurs ce nerf qui fait remuer toutes choses, l'argent, qui est plus fort que les armes, manquait à ce jeune prince; et comme les Perses en avaient en abondance, ils avaient envoyé par toute la Grèce pour gagner les peuples par un charme si puissant⁸; et afin qu'il ne manquât rien

¹ Justin. l. c.; Pausan. viii. — ² Plut. Alex. 17. — ³ Diod. Sic. xvii, 2; Justin. xii, 6. — ⁴ Q. Curt. vi, 9. — ⁵ Ibid. l. c.; Plut. de Fort. Alex. I, 3. — ⁶ Plut. l. c.; Arrian. I, 26. — ⁷ Justin. xi, 1. — ⁸ Ibid. l. c.; Arrian. I, 1; Suidas voc. Ἀλέξανδρος. — ⁹ Plut. Demosth. 26; Justin. xi, 2; Diod. Sic. xvii, 4.

a tant de maux, des pirates toscans pillaient les lieux maritimes de la Macédoine. Enfin Alexandre ayant fait assembler ses amis, pour délibérer sur l'état des choses présentes, il y en eut qui furent d'avis « que, sans songer davantage à la Grèce², on fit en sorte de retenir par la douceur les Barbares qui commençaient à remuer, parce que, quand les troubles intestins seraient apaisés, on accommoderait plus facilement les affaires éloignées. »

Mais comme il avait le courage grand, il dédaignait tous ces conseils où il paraissait tant de prudence, et les prenait pour des lâchetés. Il disait « qu'on le méprisait toujours, si, au commencement de son règne, il endurait qu'on le méprisât; que l'opinion qu'un prince faisait concevoir de soi en commençant à régner s'étendait sur toute sa vie; que la mort de son père ne l'avait pas plus surpris qu'elle aurait surpris les rebelles; et que comme ils tremblaient encore, et qu'ils ne sauraient à quoi se résoudre, on pourrait aisément en venir à bout. Que la lenteur et le retardement des Macédoniens pouvait exciter des auteurs et des chefs de rébellion; et que ceux qui branlaient alors, et qui étaient en incertitude du parti qu'ils devaient prendre, se joindraient avec les rebelles; que partant, il était besoin de s'abandonner à la fortune, et qu'en cette occasion la diligence était plus nécessaire que la force. Que si l'on ne montrait pas contre chacun en particulier de la fermeté et du courage, quel succès pourrions-nous avoir si, ayant fait voir notre crainte, ils se joignaient tous ensemble, et que d'un commun consentement ils vissent se jeter sur nous? »

Ensuite il harangua le peuple, et, après lui avoir dit des choses qui se rapportaient à celles-là, et qu'il accommoda au temps, il ajouta : « qu'il ferait en sorte que les citoyens et les ennemis seraient bientôt contraints d'avouer que la mort de son père n'avait changé que le corps et le nom du roi; mais que sa prudence et son courage étaient demeurés³; que quelques-uns avaient pris ce changement qui s'était fait dans les affaires pour une occasion de remuer, mais qu'ils en seraient bientôt punis; que les Macédoniens lui prêtassent seulement les mêmes coups et les mêmes bras qu'ils avaient donnés à son père durant un si grand nombre d'années, avec tant de gloire pour eux et de si grands fruits de la victoire; que, selon la promptitude et l'affection qu'ils témoigneraient à faire les choses qu'il leur demandait, il les exempterait de toutes charges, excepté d'aller à la guerre. » La fortune favorisa la résolution du roi; et, comme il commença toutes choses avec autant de force qu'il avait parlé, il eut autant de succès qu'il en avait fait espérer. Il prévint Amyntas qui voulait le perdre, ayant découvert les embûches qu'il lui avait préparées; il se défit d'Attalus par le moyen d'Hécatee et de Parménion⁴; enfin de tous ceux que le bruit courait d'avoir contribué à la mort de Philippe: il ne fit grâce qu'à Alexandre Lynceste⁵, parce qu'il l'avait assisté à son avènement à la couronne et

qu'il l'avait le premier salué du nom de roi; mais il fit mourir tous les autres.

Au reste, il se persuadait qu'il travaillait pour lui-même, et qu'il assurait son trône et sa vie par la sévérité qu'il montrait pour la vengeance de Philippe; et qu'il étouffait par le même moyen le mauvais bruit qui courait qu'il avait été complice de l'assassinat de son père. Les dissensions et les querelles qu'on voyait naître si souvent entre Philippe et Alexandre avaient donné lieu à ce soupçon; et l'on disait « qu'il avait animé Pausanias, qui se plaignait inutilement, à commettre cet attentat, par un vers d'une tragédie où Médée⁶ menace tout ensemble et sa rivale et ceux qui l'avaient donnée en mariage à Jason, et Jason même, de les envelopper dans une même ruine. » Néanmoins il tâcha de rejeter ce crime sur les Perses dans une réponse qu'il fit à une lettre de Darius, en lui reprochant qu'ils avaient acheté par leur or des meurtriers pour assassiner son père⁷. Et, afin de mieux effacer le soupçon qui le chargeait de ce meurtre, il avait fait dessein, un peu devant que de mourir, de faire bâtir un temple magnifique en l'honneur de Philippe⁸; mais ses successeurs ne s'en soucièrent pas, bien qu'ils en eussent trouvé dans ses mémoires, entre beaucoup d'autres choses, la résolution et l'ordonnance.

XI. Or, d'autant qu'il s'imaginait que, pour exécuter ce qu'il avait dans l'esprit, il était important pour lui de se conserver la domination de la Grèce que son père avait acquise, il mena promptement son armée vers la Thessalie, et y entra à l'imprévu. Quelques-uns des Thessaliens avaient relevé leur courage et leurs espérances depuis la mort de Philippe; et s'étant emparés des passages du Tempé, ils avaient fermé le chemin par où l'on vient de la Macédoine; car ces deux pays sont séparés l'un de l'autre par les montagnes fameuses d'Olympe et d'Ossa⁴. Le fleuve Pénée passe par les plaines qui sont au bas, et rend cette région si belle et si agréable, qu'il en a mérité des sacrifices solennels. On le voit couler à l'ombre entre des forêts délicieuses qui bordent ses rivages de part et d'autre; et, bien qu'il roule avec un grand bruit, le chant des oiseaux, qui n'abandonnent point ces bois, empêche que l'on ne l'entende.

Il y a là un sentier étroit qui a de longueur environ cinq mille pas⁵, où un cheval chargé ne pourrait passer qu'à peine, et que dix hommes armés peuvent facilement défendre contre quelque nombre que ce soit. Mais Alexandre, ayant pris son chemin par où l'on croyait que les rochers fussent le plus inaccessibles, fit tailler en tournoyant comme des degrés⁶ sur les côtes du mont Ossa, et entra par cette porte dans la Thessalie. Il épouvanta tout le monde de telle sorte par sa diligence et sa surprise, que, sans que personne s'y opposât, on lui donna en même temps l'empire et la domination de cette contrée, avec ses droits et ses revenus, aux condi-

² Strab. v. — ³ Plut. Alex. 18; Justin. l. c. — ⁴ Diod. Sic. xvii, 2. Justin. l. c. — ⁵ Diod. xvii, 5; Q. Curt. vii, 1. — ⁶ Arrian. i, 25; Q. Curt. vii, 1; Justin. xi, 2.

⁷ Plut. Alex. 17. — ⁸ Arrian. ii, 14; Q. Curt. iv, 1. — ⁹ Diod. Sic. xviii, 4. — ¹⁰ Maxim. Tyr. orat. 32. — ¹¹ Plin. H. N. iv, 16; T. Liv. xliv, 6. — ¹² Poyen. Stratég. iv, 3, 23.

tions que Philippe en avait joui¹. Mais il voulut que la ville Phthie fût exempte de toutes charges, parce que c'était la patrie d'Achille, dont il croyait être descendu², et dit « qu'il choisissait ce héros pour compagnon et pour guide dans l'expédition de la Perse. »

De la Thessalie, il alla aux Thermopyles, à l'assemblée qu'on y tenait alors de toute la Grèce, et qu'on appelait *Pylaique*³; et, après y avoir été déclaré, par l'arrêt des Amphictyons, général des Grecs en la place de son père, il confirma à ceux d'Ambracie⁴ la liberté qu'ils avaient naguère recouvrée en chassant de leur ville une garnison de Macédoniens, et leur dit qu'il leur aurait rendu ce bien de son propre mouvement, s'ils ne l'eussent prévenu de peu de jours. Ensuite il fit approcher son armée de Thèbes; et lorsqu'il eut vaincu l'orgueil et l'opiniâtreté des Béotiens et de ceux d'Athènes, qui s'opposaient particulièrement à ses entreprises, il donna ordre aux députés des Grecs de le venir trouver à Corinthe, où l'arrêt des Amphictyons ayant été confirmé d'un commun consentement⁵, il fut reconnu pour général de tous les Grecs en la place de Philippe, et on lui donna des troupes pour aller faire la guerre en Perse.

Diogène, ce philosophe cynique qui avait embrassé une pauvreté volontaire et qui préférait aux richesses le repos et la liberté de l'esprit, demeurait alors dans Cranée⁶, qui est un faubourg de Corinthe, où il y avait un bois de cyprès. Alexandre, qui eut la curiosité de le venir voir⁷, vint se promener en cet endroit; et, lorsqu'il eut vu ce philosophe et qu'il lui eut permis de lui demander tout ce qu'il voudrait avec assurance de l'obtenir, il pria seulement le roi « de se détourner tant soit peu, et de ne lui pas ôter le soleil. » On rapporte qu'Alexandre ayant pris plaisir à cette réponse inopinée et admiré ce philosophe, à qui même, dans une si haute fortune, il n'avait pas le pouvoir de faire du bien, dit à ceux qui étaient avec lui, « que s'il n'était Alexandre, il voudrait être Diogène. » En effet, le grand courage de ce prince, qui lui faisait regarder comme d'un lieu éminent toutes les choses qui perdent les hommes et qui les font courir d'eux-mêmes à leur précipice avec tant d'ardeur et de passion, ne trompait pas entièrement son esprit; mais, comme il était aveuglé par l'ambition et par le désir de régner, il ne pouvait voir combien il est plus avantageux de n'avoir pas les choses superflues que d'avoir les nécessaires.

Il alla du Péloponnèse à Delphes, pour consulter Apollon sur l'événement de la guerre qu'il entreprenait⁸; mais la prêtresse lui ayant fait dire qu'il n'était pas permis de consulter le dieu pendant quelques jours, il alla lui-même la trouver, et la tira de force dans le temple; et comme elle était en chemin et qu'elle se fut écriée, voyant que la cou-

¹ Diod. XVII, 4; Justin. XI, 3. — ² Philostrat. in. Heroic. — ³ T. Liv. XXXI, 32. — ⁴ Diod. Sic. I. c. — ⁵ Diod. Sic. I. c. Justin. XI, 2. — ⁶ Pausan. II. — ⁷ Plut. Alex. 22, et ad pr. Indoct. 7. Val. Max. IV, 18; Juv. XIV, 309; Senec. de Benef. V, 4; Arrian. VII, 2; Dio, orat. 4; Laert. in Diog. — ⁸ Plut. Alex. 23.

tume du pays avait été vaincue par l'obstination du roi, « Vous êtes invincible, mon fils; » Alexandre lui dit « qu'il recevait ce présage, et qu'il ne voulait point d'autre réponse. » Après avoir fait en diligence toutes ces choses, il retourna dans son royaume, et s'employa avec ardeur à se préparer à la vengeance du mépris que l'on faisait de la Macédoine. Enfin quand il eut fait tous ses apprêts, il partit d'Amphipolis au commencement du printemps, pour aller faire la guerre aux peuples libres de la Thrace, et arriva en dix jours aux environs du mont Émus.

Les Thraces s'étaient emparés en grand nombre du sommet de cette montagne pour empêcher le passage à Alexandre¹, et avaient enfermé leur camp de chariots et de charrettes en forme d'un retranchement et d'un rempart, pour les pousser contre l'ennemi, s'il venait les attaquer. Alexandre, qui reconnut le dessein et l'artifice de l'ennemi, commanda à ses gens² de se fendre, pour faire passage à ces chariots aussitôt qu'ils les verraient avancer; ou que s'ils en étaient surpris, ils se couchassent tous à terre et qu'ils se couvrirent de leurs boucliers, les serrant l'un contre l'autre en manière de tortue. Ainsi la ruse des ennemis ne produisit point d'effet; la plupart de ces chariots passèrent entre les files par les espaces qu'on avait faits en s'ouvrant; et ceux qui coururent par-dessus les soldats qui s'étaient couchés par terre ne leur firent point de mal par leur pesanteur, parce qu'ils étaient emportés avec impétuosité, et qu'ils ne faisaient que bondir sur les boucliers: de sorte que cette tempête finit sans avoir fait que des menaces.

Alors les Macédoniens, délivrés de cette crainte, ayant jeté un cri de joie, marchèrent contre les Barbares; et les archers étant partis de la pointe droite, allèrent charger à coups de flèches ceux qui s'étaient le plus avancés. Aussitôt que les gens d'Alexandre purent combattre de pied ferme, la victoire ne fut point douteuse; ils repoussèrent facilement un ennemi qui était nu, pour ainsi dire, ou légèrement armé. Mais la même chose qui avait perdu les Barbares dans le combat leur servit beaucoup dans leur fuite; car, comme ils n'étaient point chargés d'armes, ils se sauvèrent plus aisément par un pays qu'ils connaissaient. Il en mourut quinze cents, et la fuite sauva le reste; on prit une multitude d'enfants et de femmes, et le butin fut assez grand, eu égard à cette contrée. Ainsi le passage du mont Émus ayant été ouvert, on alla jusque dans le fond de la Thrace³.

Il y a dans ce pays un bois qui est consacré à Bacchus, et que l'on respecte de tout temps. Comme Alexandre y sacrifiait à la mode des Barbares et qu'il jetait du vin sur l'autel, il en sortit une si grande flamme⁴, qu'elle passa la faite du temple et s'éleva jusque dans le ciel; ce qui fut pris pour un présage que la gloire de ce prince n'aurait point d'autres bornes que l'étendue de l'univers. On rapporta ensuite une autre chose qui confirma le premier prodige. Il y a, dans le pays des Thraces que

¹ Arrian. I, 1. — ² Polyœn. Stratag. IV, 2, 11. — ³ Macrob. Sat. I, 18. — ⁴ Sueton. Octav. 91.

l'on nomme Odrysiens, une montagne appelée Libèthre, et une ville du même nom, qui est célèbre et connue par la naissance d'Orphée. On vint donc, assurer le roi que la statue de ce héros, qui était faite en bois de cyprès, et qu'on avait en vénération dans cette ville, avait jeté beaucoup de sueur¹; et, au reste, ceux qui avaient vu cette merveille en furent aussi les messagers. Ce prodige mit tout le monde en inquiétude; mais le devin Aristandre en ôta toute la crainte et dit qu'il concernait le roi; et que c'était un témoignage que les poètes, les enfants des Muses, sueraient quelque jour à représenter ses glorieuses actions. Lorsqu'Alexandre descendit dans le pays des Triballes, peuples forts et courageux qui habitent au delà du mont Émus, Syrmus, roi de cette contrée, s'était retiré dans Peuces, qui est une île de l'Istre, ayant su², il y avait longtemps, l'expédition d'Alexandre, et y défendit avec lui, par le moyen de ce fleuve, tout ce que l'âge et le sexe rendaient incapable de porter les armes. En effet, Alexandre avait fort peu de vaisseaux; et outre qu'il était malaisé d'aborder dans cette île, parce que le rivage était escarpé et fortifié par des rochers, l'ennemi, qui était fort, en défendait l'entrée sans beaucoup de peine. Ainsi les Macédoniens se retirèrent sans avoir rien fait, et se contentèrent de la victoire qu'ils avaient remportée quelques jours auparavant. Car avant que d'avoir passé jusque-là, ils avaient donné bataille contre une autre armée de Triballes, et en avaient taillé en pièces plus de trois mille, ayant à peine perdu cinquante hommes de leurs gens.

XII. Après avoir attaqué en vain le roi Syrmus, Alexandre tourna ses armes contre les Gètes, qui avaient mis en bataille de l'autre côté du fleuve quatre mille hommes de cheval et dix mille d'infanterie. Au reste, il fit moins cette entreprise par l'intérêt de la guerre que par un désir de gloire, afin de pouvoir se vanter d'avoir traversé le plus grand fleuve de l'Europe³, malgré les plus courageuses nations de la terre qui en défendaient le passage. Il mit donc dans les vaisseaux qu'il avait autant de cavalerie qu'ils en purent contenir; il fit entrer une partie de ses gens de pied dans des nacelles, dont il y avait là un grand nombre, et fit passer les autres sur des peaux de bouc. Or, comme les Macédoniens passèrent de nuit, et que le blé, qui était grand sur le rivage où ils abordèrent, empêcha de les découvrir, les Gètes, épouvantés de leur attaque inopinée, ne purent qu'à peine soutenir le premier effort de la cavalerie; et, lorsque Nicanor fut arrivé avec sa phalange⁴, ils prirent la fuite du côté de la ville, qui était environ à quatre milles du fleuve. Mais bientôt après, lorsqu'Alexandre fut venu, ils emmenèrent à la hâte et leurs femmes et leurs enfants, et ayant chargé leurs chevaux de ce qu'ils purent emporter, ils abandonnèrent le reste au victorieux.

Le roi les mit entre les mains de Méléagre et de Philippe pour les emmener, et, après avoir fait raser la ville et consacrer des autels, sur le rivage, à Ju-

pter, à Hercule et à l'Istre même, il fit le même jour repasser son armée de l'autre côté, et remporta cette victoire sans qu'elle lui coûtât de sang. Ensuite les ambassadeurs des peuples voisins et du roi Syrmus le vinrent trouver, avec des présents de toutes les choses qui étaient chez eux en estime. Les Allemands même, qui habitent depuis les sources de l'Istre jusqu'aux terres qui regardent dans le golfe Adriatique, lui envoyèrent des ambassadeurs; car l'Istre a sa source dans l'Allemagne, et ceux du pays l'appellent *Danube*⁵.

Alexandre ayant admiré la vigueur extraordinaire de leur corps, leur demanda « quelle était la chose du monde qu'ils appréhendaient davantage; » et comme il croyait qu'ils redoutaient sa puissance et qu'il allait tirer d'eux la confession de leur crainte⁶, ils lui répondirent « qu'ils ne craignaient rien, sinon que le ciel tombât sur eux; mais qu'au reste ils faisaient beaucoup d'état de l'amitié des grands hommes. » Ce prince, étonné de leur réponse qu'il n'attendait pas, demeura quelque temps sans parler; et puis ayant dit seulement que les Allemands étaient des peuples superbes, il fit alliance avec eux, parce qu'ils la demandèrent. Il donna la paix au roi Syrmus et aux autres peuples; et s'imaginant qu'il avait acquis assez de gloire dans cette expédition, il donna toutes ses pensées à la guerre de Perse, où il espérait recevoir avec moins de peine et de hasard un plus grand fruit de ses travaux.

Il est constant⁷ qu'Alexandre son oncle en toucha quelque chose, lorsqu'il se fut lassé de faire la guerre en Italie. Car en se plaignant de l'inégalité qu'il y avait entre sa fortune et celle de son neveu, il dit « que pour lui, il avait trouvé des hommes à combattre en Italie, mais que le roi de Macédoine n'avait combattu que contre des femmes. » Au reste, Alexandre tira de la Thrace tous les princes et tous ceux qui lui semblaient capables de remuer par leur crédit et par leur courage, les emmena avec lui sous prétexte de leur faire honneur en les prenant pour compagnons dans l'expédition de la Perse⁸, et ôta par ce moyen tous les chefs aux factieux qui ne pouvaient rien sans les princes⁹.

Comme il s'en retournait dans la Macédoine par le pays des Agrianiens et des Péoniens, on lui apporta la nouvelle des mouvements d'Illyrie¹⁰. Bardylis¹¹, qui, de charbonnier, s'était rendu roi de quantité de nations dans cette contrée, avait incommodé la Macédoine, jusqu'à ce qu'ayant été vaincu en bataille par Philippe, et ayant recommencé une guerre où il perdit toutes ses forces, il fut enfin réduit sous l'obéissance du victorieux¹². Or, ce prince était mort, après avoir vécu quatre-vingt-dix ans; mais son fils appelé Clitus s'imaginant que le temps était venu de recouvrer la liberté, tandis qu'Alexandre était occupé dans une guerre, au delà de l'Istre, contre de si puissantes nations, obligea ses peuples de prendre les armes, et fit alliance avec

¹ Plut. Alex. 23; Arrian. I, 2. — ² Arrian. I, 2; Strab. VII. — ³ Arrian. I, 4.

(⁴) Bataillon de Macédoniens contenant 8,000 hommes de pied. (*Du Rycr.*)

QUINZE-CURCE.

⁵ Tacit. Germ. I, 1. — ⁶ Ibid. I, c; Strab. XII. Voyez aussi Jo. Magnus, Hist. gothor. III, 12. — ⁷ T. Liv. IX, 20; A. Gell. XVII, 21. — ⁸ Frontin. Stratag. II, 11, 3. — ⁹ Justin. XI, 5. — ¹⁰ Arrian. I, 5. — ¹¹ Diod. Sic. XVI, 4. — ¹² Ibid. XVI, 22.

Glaucias, roi des Illyriens, que l'on appelle Taumantiens¹.

Les Autariates, qui en sont une autre nation, avaient résolu d'attaquer en chemin les Macédoniens; mais Langarus, roi des Agrianiens, qui était ami d'Alexandre, lui demanda la charge de réprimer ces peuples, et lui dit qu'il ferait naître de si grandes affaires chez eux, qu'ils perdraient bientôt la pensée de travailler les Macédoniens, pour songer à se conserver eux-mêmes. Le roi ayant loué l'affection de ce jeune prince, le renvoya avec des présents, et lui promit de le marier à Cyna sa sœur, que son père avait eue d'une femme d'Illyrie, et qu'il avait donnée en mariage à Amyntas. Véritablement l'Agrianiens tint sa parole à Alexandre, et exécuta ce qu'il lui avait promis; mais en même temps il tomba malade, et mourut bientôt après, comme si on n'eût pas voulu lui donner le prix qu'on lui avait fait espérer. Ainsi les Autariates ayant été rangés dans le devoir sans qu'il fût besoin de combattre, on arriva à Pélion, qui est une ville de Des-sarétie², sur le fleuve d'Éordée. Les ennemis montrèrent quelque apparence de vouloir combattre, et sortirent avec furie de leurs garnisons, comme voulant en venir aux mains; mais avant que l'on pût donner combat ils se retirèrent, bien qu'ils se fussent déjà emparés des lieux commodes, et des bois et des chemins. Les Macédoniens virent une chose horrible en cet endroit: trois jeunes garçons et trois jeunes filles étendus morts par terre, avec trois béliers noirs, dont le sang et les corps étaient ensemble pêle-mêle. Les barbares les avaient immolés à leurs dieux par une sacrilège dévotion, pour inspirer du courage à leurs gens qui devaient combattre; mais un dieu vengeur de ce crime ne leur inspira que de la lâcheté, au lieu de la force qu'ils en attendaient.

Le roi les ayant repoussés jusque dans leur ville, avait résolu de les empêcher d'en sortir par le moyen d'un mur qu'il voulait faire au dehors; mais le lendemain Glaucias étant arrivé avec de grandes troupes de Taumantiens, lui fit perdre l'espérance de prendre cette ville, et l'obligea de songer lui-même comment il pourrait se retirer sûrement. Cependant Philotas ayant été envoyé au fourrage avec les bêtes du camp et une escorte de cavalerie, le roi apprit que ces gens étaient en péril, parce que Glaucias s'était emparé de quelques collines environnées d'une campagne, et qu'il prenait garde de tous côtés si l'occasion se présenterait d'exécuter quelque chose. Aussi ayant laissé dans le camp une partie de l'armée contre la sortie des assiégés, il en partit promptement avec le reste de ses troupes, et, après avoir épouventé les Illyriens, il retira les siens de danger.

Mais au reste il ne pouvait éviter de rencontrer dans sa marche de puissants empêchements, car d'un côté le fleuve et de l'autre les rochers resserraient le chemin de telle sorte, qu'à peine quatre hommes armés y pouvaient marcher de front en plusieurs endroits; et Clitus et Glaucias avaient mis

sur les montagnes des compagnies d'archers et de frondeurs, avec une grosse troupe de gens pesamment armés. Alors Alexandre, qui avait ordonné deux cents cavaliers devant chaque pointe de sa phalange, leur commanda de lever leurs lances, et aussitôt après de les baisser vers les ennemis comme s'ils voulaient les aller charger, et de tourner tantôt à droite et tantôt à gauche.

Tandis que cette feinte tenait les ennemis en suspens, quelquefois il divisait sa phalange qui s'était avancée à la hâte, quelquefois il la ralliait en un corps; et enfin l'ayant rangée en forme de coin, il la fit monter contre les Illyriens, qui étaient à la main gauche. Ils furent si épouventés de la promptitude et de l'adresse des Macédoniens, qu'ils abandonnèrent les montagnes dont ils s'étaient emparés, et prirent la fuite vers la ville. Il en resta peu sur le sommet de la montagne par où les Macédoniens étaient montés; et, après qu'Alexandre les eut encore chassés de ce poste, il prit la place des Agrianiens et des gens de trait, pour donner de là du secours à sa phalange, à qui il avait commandé de passer le fleuve.

Les ennemis, qui s'aperçurent de cela, prirent aussitôt leur chemin vers les montagnes, pour attaquer l'arrière-garde avec laquelle Alexandre devait passer, quand ceux qui étaient pesamment armés seraient de l'autre côté du fleuve. Mais le roi, sans s'étonner de les voir venir, soutint courageusement leurs efforts; et en même temps la phalange ayant jeté un grand cri comme pour repasser le fleuve afin de secourir son prince, donna de la peur et de l'épouvente à l'ennemi. D'ailleurs le roi, prévoyant bien ce qui devait arriver, avait donné ordre à ceux qui étaient passés les premiers, de se mettre en bataille aussitôt qu'ils seraient de l'autre côté, et d'étendre autant qu'on pourrait la pointe gauche, qui était la plus proche du fleuve et des ennemis, pour faire paraître plus de monde qu'il n'y en avait en effet.

C'est pourquoi comme les Taumantiens s'imaginèrent que toute l'armée venait fondre sur eux, ils se retirèrent un peu; et Alexandre, ayant pris ce temps, mena promptement les siens vers le fleuve, et n'y fut pas sitôt arrivé qu'il le passa des premiers. Mais parce que les ennemis, qui revinrent sur leurs pas, pressaient les derniers qui devaient passer, il les repoussa par le moyen de quelques machines qu'il fit dresser au delà du fleuve, et qui étaient propres à jeter de loin des pierres; et cependant ceux qui étaient déjà entrés dans le fleuve leur lançaient des traits du milieu de l'eau. Il y avait trois jours qu'Alexandre s'était retiré, lorsqu'on le vint avertir que, comme s'il eût pris la fuite, les ennemis, délivrés d'inquiétude et de crainte, se promenaient de part et d'autre sans ordre et défiance, que leur camp n'avait ni retranchement ni rempart, et qu'ils ne se souciaient ni d'avoir de corps de garde, ni de poser des sentinelles.

Ainsi ayant pris avec lui ses gens de trait avec les Agrianiens et cette troupe de Macédoniens dont Perdicos et Cénos avaient la conduite, il passa de nuit le fleuve, et marcha en diligence du côté des

¹ Arrian. 1, 5. — ² Ibid. 1, 5, 6; T. Liv. xxxi, 40.

ennemis, après avoir donné ordre au reste de son armée de le suivre. Mais, sans attendre qu'elle l'eût joint, il envoya devant ses gens armés à la légère; et lui-même, avec les autres, il alla bientôt après attaquer les ennemis désarmés et endormis; il en fit un grand carnage. Il prit beaucoup de prisonniers, il mit tous les autres en fuite, et les poursuivit jusqu'aux montagnes des Taumantiens. Clitus se sauva de cette défaite dans la ville de Pélion; et ensuite, soit qu'il se défilât de la force de cette ville, ou du courage de ses gens, il y fit mettre le feu, et s'en alla comme en exil dans le pays des Taumantiens.

XIII. Cependant le bruit qui courut par toute la Grèce qu'Alexandre était mort, et qu'il avait été défait dans le pays des Triballes¹, releva le courage et les espérances des ennemis de la Macédoine. Et certes ce n'est pas un des moindres maux qui accompagnent les choses humaines, que de croire ce que l'on désire, sur le moindre rapport qu'on en fait, avec autant de fermeté que si une croyance opiniâtre et qui n'entend point la raison pouvait forcer les mensonges et les changer en des vérités. Il se trouva même quelqu'un qui assura qu'il avait vu mourir le roi, et, afin qu'on doutât moins de ce qu'il disait, il montrait les blessures qu'il avait eues lui-même dans le combat. Ce bruit, qui fut reçu dans Thèbes avec plaisir et qui fut divulgué de même, fut le commencement de la dernière infortune de cette ville. Car quelques-uns de ceux que Philippe en avait déjà bannis, comme nous avons déjà dit, encouragés par cette nouvelle, et suivant pour chefs Phénix et Prothytes, assassinèrent les capitaines macédoniens qui commandaient dans Cadmée, citadelle de cette ville, et qui en étaient sortis sans soupçon d'aucune embûche. Davantage, comme ils furent secondés par les citoyens, qui accoururent en foule à ce prétexte spécieux de mettre la patrie en liberté, ils assiégèrent la garnison² et l'enfermèrent d'un double rempart et d'un double fossé, afin qu'on ne leur pût envoyer ni vivres ni secours. Ensuite ils dépêchèrent des ambassadeurs aux villes grecques, pour les prier de n'abandonner pas un peuple qui faisait des efforts pour recouvrer la liberté qu'on lui avait si indignement ravie.

Ainsi Démosthène, poussé par la vieille haine qu'il avait contre les Macédoniens, persuada le peuple d'Athènes d'envoyer du secours à Thèbes; et néanmoins on n'en fit rien, parce que les Athéniens, épouvantés par le prompt retour d'Alexandre, crurent qu'ils devaient attendre ce qu'en ordonnerait la fortune. Cependant Démosthène ne laissa pas en son particulier de secourir les Thébains, et leur envoya gratuitement quantité d'armes³, dont ceux que Philippe avait dépouillés de leurs biens se servaient contre la garnison de la citadelle de Cadmée. D'ailleurs un nombre assez considérable de Péloponnésiens s'étaient rassemblés à l'Isthme⁴; et bien qu'Antipater, qu'Alexandre

avait laissé pour gouverneur dans la Macédoine en son absence, les eût envoyés prier de ne se pas joindre, contre la commune résolution de toute la Grèce, avec ceux qui faisaient profession d'être ennemis d'Alexandre, toutefois ils ne laisseront pas de recevoir les ambassadeurs des Thébains.

Mais encore que les soldats en fussent touchés de pitié, Astylus, leur général, qui était Arcade d'extraction, tirait la chose en longueur; non pas par la difficulté de l'entreprise, mais par sa seule avarice, pour tirer plus d'argent des Thébains, qui étaient pressés et qui avaient besoin de secours. On leur demandait dix talents: parce qu'ils ne purent pas les fournir et que ceux de la faction des Macédoniens les présentèrent à Astylus, ils l'empêchèrent de rien entreprendre. Ainsi les Thébains espèrent en vain du secours des Arcades. Néanmoins Démosthène fit en sorte par argent que les autres troupes du Péloponnèse ne se déclarèrent pas contre eux; car on disait qu'il avait reçu trois cents talents des Perses⁵, pour susciter de tous côtés de nouvelles affaires à Alexandre.

Enfin ce prince, ayant été averti de toutes ces choses, fit partir son armée en diligence, la fit passer le long d'Eordée et d'Élymiotis, et des roches de Stymphé et de Parye; et sept jours après qu'il fut parti de Pélion, il se rendit dans la Thessalie à Pallène; d'où il vint en six jours dans la Béotie, et aussitôt à Oncheste, environ à six mille pas de Thèbes. Cependant les Thébains, qui ne savaient rien de tout cela, donnaient ordre à leurs affaires avec plus de courage que de prudence. A peine pouvaient-ils s'imaginer que les troupes des Macédoniens fussent seulement à Pyles, et étaient si éloignés de croire qu'Alexandre venait, qu'ils soutenaient que c'était un autre Alexandre, fils d'Érope, qui commandait à l'armée⁶.

Le roi campa auprès du temple d'Iolas, devant la porte Prétide, et avait résolu de leur donner le temps de se repentir; mais, au lieu de lui demander leur grâce, ils firent aussitôt une sortie contre les corps de garde des Macédoniens, en tuèrent quelques-uns, et chassèrent les autres de leur poste; ils passèrent même jusqu'au camp, mais ils furent repoussés par les gens armés à la légère que le roi envoya contre eux. Le lendemain, Alexandre voulant secourir les siens qui étaient enfoncés dans la citadelle, il fit approcher son armée des portes par où l'on va dans l'Attique, et néanmoins il attendit le changement des Thébains, et leur fit montre de leur grâce s'ils voulaient se repentir et la demander. Mais ceux qui voulaient la paix ne pouvaient rien dans la ville; les bannis et les autres qui les y avaient rappelés y avaient tout le crédit et tout le pouvoir; de sorte que ne pouvant espérer de salut si les Macédoniens se rendaient maîtres de Thèbes, ils aimaient mieux être ensevelis sous les ruines de leur patrie, que d'en acheter par leur perte la conservation et le salut. Au reste, ils avaient attiré dans leur conseil et dans leur parti quelques grands de la Béotie; et

¹ Arrian. 1, 7; Justin. xi, 2. — ² Diod. Sic. xvii, 8. — ³ Plat. Demosth. 32; Diod. l. c. — ⁴ Dinarch. contr. Demosth.

⁵ Plat. Demosth. 32; Id. in x orat. xi, 2; Dinarch. contr. Demosth.; Justin. xi, 2; Pausan. ix. — ⁶ Arrian, 1, 7.

Glaucias, roi des Illyriens, que l'on appelle Taumantiens¹.

Les Autariates, qui en sont une autre nation, avaient résolu d'attaquer en chemin les Macédoniens; mais Langarus, roi des Agrianiens, qui était ami d'Alexandre, lui demanda la charge de réprimer ces peuples, et lui dit qu'il ferait naître de si grandes affaires chez eux, qu'ils perdraient bientôt la pensée de travailler les Macédoniens, pour songer à se conserver eux-mêmes. Le roi ayant loué l'affection de ce jeune prince, le renvoya avec des présents, et lui promit de le marier à Cyna sa sœur, que son père avait eue d'une femme d'Illyrie, et qu'il avait donnée en mariage à Amyntas. Véritablement l'Agrianiens tint sa parole à Alexandre, et exécuta ce qu'il lui avait promis; mais en même temps il tomba malade, et mourut bientôt après, comme si on n'eût pas voulu lui donner le prix qu'on lui avait fait espérer. Ainsi les Autariates ayant été rangés dans le devoir sans qu'il fût besoin de combattre, on arriva à Pélion, qui est une ville de Desarétie², sur le fleuve d'Éordée. Les ennemis montrèrent quelque apparence de vouloir combattre, et sortirent avec furie de leurs garnisons, comme voulant en venir aux mains; mais avant que l'on pût donner combat ils se retirèrent, bien qu'ils se fussent déjà emparés des lieux commodes, et des bois et des chemins. Les Macédoniens virent une chose horrible en cet endroit: trois jeunes garçons et trois jeunes filles étendus morts par terre, avec trois béliers noirs, dont le sang et les corps étaient ensemble pêle-mêle. Les barbares les avaient immolés à leurs dieux par une sacrilège dévotion, pour inspirer du courage à leurs gens qui devaient combattre; mais un dieu vengeur de ce crime ne leur inspira que de la lâcheté, au lieu de la force qu'ils en attendaient.

Le roi les ayant repoussés jusque dans leur ville, avait résolu de les empêcher d'en sortir par le moyen d'un mur qu'il voulait faire au dehors; mais le lendemain Glaucias étant arrivé avec de grandes troupes de Taumantiens, lui fit perdre l'espérance de prendre cette ville, et l'obligea de songer lui-même comment il pourrait se retirer sûrement. Cependant Philotas ayant été envoyé au fourrage avec les bêtes du camp et une escorte de cavalerie, le roi apprit que ces gens étaient en péril, parce que Glaucias s'était emparé de quelques collines environnées d'une campagne, et qu'il prenait garde de tous côtés si l'occasion se présenterait d'exécuter quelque chose. Aussi ayant laissé dans le camp une partie de l'armée contre la sortie des assiégés, il en partit promptement avec le reste de ses troupes, et, après avoir épouvanté les Illyriens, il retira les siens de danger.

Mais au reste il ne pouvait éviter de rencontrer dans sa marche de puissants empêchements, car d'un côté le fleuve et de l'autre les rochers resserraient le chemin de telle sorte, qu'à peine quatre hommes armés y pouvaient marcher de front en plusieurs endroits; et Clitus et Glaucias avaient mis

sur les montagnes des compagnies d'archers et de frondeurs, avec une grosse troupe de gens pesamment armés. Alors Alexandre, qui avait ordonné deux cents cavaliers devant chaque pointe de sa phalange, leur commanda de lever leurs lances, et aussitôt après de les baisser vers les ennemis comme s'ils voulaient les aller charger, et de tourner tantôt à droite et tantôt à gauche.

Tandis que cette feinte tenait les ennemis en suspens, quelquefois il divisait sa phalange qui s'était avancée à la hâte, quelquefois il la ralliait en un corps; et enfin l'ayant rangée en forme de coin, il la fit monter contre les Illyriens, qui étaient à la main gauche. Ils furent si épouvantés de la promptitude et de l'adresse des Macédoniens, qu'ils abandonnèrent les montagnes dont ils s'étaient emparés, et prirent la fuite vers la ville. Il en resta peu sur le sommet de la montagne par où les Macédoniens étaient montés; et, après qu'Alexandre les eut encore chassés de ce poste, il prit la place des Agrianiens et des gens de trait, pour donner de là du secours à sa phalange, à qui il avait commandé de passer le fleuve.

Les ennemis, qui s'aperçurent de cela, prirent aussitôt leur chemin vers les montagnes, pour attaquer l'arrière-garde avec laquelle Alexandre devait passer, quand ceux qui étaient pesamment armés seraient de l'autre côté du fleuve. Mais le roi, sans s'étonner de les voir venir, soutint courageusement leurs efforts; et en même temps la phalange ayant jeté un grand cri comme pour repasser le fleuve afin de secourir son prince, donna de la peur et de l'épouvante à l'ennemi. D'ailleurs le roi, prévoyant bien ce qui devait arriver, avait donné ordre à ceux qui étaient passés les premiers, de se mettre en bataille aussitôt qu'ils seraient de l'autre côté, et d'étendre autant qu'on pourrait la pointe gauche, qui était la plus proche du fleuve et des ennemis, pour faire paraître plus de monde qu'il n'y en avait en effet.

C'est pourquoi comme les Taumantiens s'imaginèrent que toute l'armée venait fondre sur eux, ils se retirèrent un peu; et Alexandre, ayant pris ce temps, mena promptement les siens vers le fleuve, et n'y fut pas sitôt arrivé qu'il le passa des premiers. Mais parce que les ennemis, qui revinrent sur leurs pas, pressaient les derniers qui devaient passer, il les repoussa par le moyen de quelques machines qu'il fit dresser au delà du fleuve, et qui étaient propres à jeter de loin des pierres; et cependant ceux qui étaient déjà entrés dans le fleuve leur lançaient des traits du milieu de l'eau. Il y avait trois jours qu'Alexandre s'était retiré, lorsqu'on le vint avertir que, comme s'il eût pris la fuite, les ennemis, délivrés d'inquiétude et de crainte, se promenaient de part et d'autre sans ordre et défiance, que leur camp n'avait ni retranchement ni rempart, et qu'ils ne se souciaient ni d'avoir de corps de garde, ni de poser des sentinelles.

Ainsi ayant pris avec lui ses gens de trait avec les Agrianiens et cette troupe de Macédoniens dont Perdicas et Cénos avaient la conduite, il passa de nuit le fleuve, et marcha en diligence du côté des

¹ Arrian. 1, 5. — ² Ibid. 1, 5, 6; T. Liv. xxxi, 40.

ennemis, après avoir donné ordre au reste de son armée de le suivre. Mais, sans attendre qu'elle l'eût joint, il envoya devant ses gens armés à la légère; et lui-même, avec les autres, il alla bientôt après attaquer les ennemis désarmés et endormis; il en fit un grand carnage. Il prit beaucoup de prisonniers, il mit tous les autres en fuite, et les poursuivit jusqu'aux montagnes des Taumantiens. Clitus se sauva de cette défaite dans la ville de Pélion; et ensuite, soit qu'il se défilât de la force de cette ville, ou du courage de ses gens, il y fit mettre le feu, et s'en alla comme en exil dans le pays des Taumantiens.

XIII. Cependant le bruit qui courut par toute la Grèce qu'Alexandre était mort, et qu'il avait été défait dans le pays des Triballes¹, releva le courage et les espérances des ennemis de la Macédoine. Et certes ce n'est pas un des moindres maux qui accompagnent les choses humaines, que de croire ce que l'on désire, sur le moindre rapport qu'on en fait, avec autant de fermeté que si une croyance opiniâtre et qui n'entend point la raison pouvait forcer les mensonges et les changer en des vérités. Il se trouva même quelqu'un qui assura qu'il avait vu mourir le roi, et, afin qu'on doutât moins de ce qu'il disait, il montrait les blessures qu'il avait eues lui-même dans le combat. Ce bruit, qui fut reçu dans Thèbes avec plaisir et qui fut divulgué de même, fut le commencement de la dernière infortune de cette ville. Car quelques-uns de ceux que Philippe en avait déjà bannis, comme nous avons déjà dit, encouragés par cette nouvelle, et suivant pour chefs Phénix et Prothytes, assassinèrent les capitaines macédoniens qui commandaient dans Cadmée, citadelle de cette ville, et qui en étaient sortis sans soupçon d'aucune embûche. Davantage, comme ils furent secondés par les citoyens², qui accoururent en foule à ce prétexte spécieux de mettre la patrie en liberté, ils assiégèrent la garnison³ et l'enfermèrent d'un double rempart et d'un double fossé, afin qu'on ne leur pût envoyer ni vivres ni secours. Ensuite ils dépêchèrent des ambassadeurs aux villes grecques, pour les prier de n'abandonner pas un peuple qui faisait des efforts pour recouvrer la liberté qu'on lui avait si indignement ravie.

Ainsi Démosthène, poussé par la vieille haine qu'il avait contre les Macédoniens, persuada le peuple d'Athènes d'envoyer du secours à Thèbes; et néanmoins on n'en fit rien, parce que les Athéniens, épouvantés par le prompt retour d'Alexandre, crurent qu'ils devaient attendre ce qu'en ordonnerait la fortune. Cependant Démosthène ne laissa pas en son particulier de secourir les Thébains, et leur envoya gratuitement quantité d'armes⁴, dont ceux que Philippe avait dépouillés de leurs biens se servirent contre la garnison de la citadelle de Cadmée. D'ailleurs un nombre assez considérable de Péloponnésiens s'étaient assemblés à l'Isthme⁵; et bien qu'Antipater, qu'Alexandre

avait laissé pour gouverneur dans la Macédoine en son absence, les eût envoyés prier de ne se pas joindre, contre la commune résolution de toute la Grèce, avec ceux qui faisaient profession d'être ennemis d'Alexandre, toutefois ils ne laissèrent pas de recevoir les ambassadeurs des Thébains.

Mais encore que les soldats en fussent touchés de pitié, Astylus, leur général, qui était Arcade d'extraction, tirait la chose en longueur; non pas par la difficulté de l'entreprise, mais par sa seule avarice, pour tirer plus d'argent des Thébains, qui étaient pressés et qui avaient besoin de secours. On leur demandait dix talents: parce qu'ils ne purent pas les fournir et que ceux de la faction des Macédoniens les présentèrent à Astylus, ils l'empêchèrent de rien entreprendre. Ainsi les Thébains espérèrent en vain du secours des Arcades. Néanmoins Démosthène fit en sorte par argent que les autres troupes du Péloponnèse ne se déclarèrent pas contre eux; car on disait qu'il avait reçu trois cents talents des Perses¹, pour susciter de tous côtés de nouvelles affaires à Alexandre.

Enfin ce prince, ayant été averti de toutes ces choses, fit partir son armée en diligence, la fit passer le long d'Eordée et d'Élymiotis, et des roches de Stymphé et de Parye; et sept jours après qu'il fut parti de Pélion, il se rendit dans la Thessalie à Pallène; d'où il vint en six jours dans la Béotie, et aussitôt à Oncheste, environ à six mille pas de Thèbes. Cependant les Thébains, qui ne savaient rien de tout cela, donnaient ordre à leurs affaires avec plus de courage que de prudence. A peine pouvaient-ils s'imaginer que les troupes des Macédoniens fussent seulement à Pyles, et étaient si éloignés de croire qu'Alexandre venait, qu'ils soutenaient que c'était un autre Alexandre, fils d'Érope, qui commandait à l'armée².

Le roi campa auprès du temple d'Iolas, devant la porte Prétide, et avait résolu de leur donner le temps de se repentir; mais, au lieu de lui demander leur grâce, ils firent aussitôt une sortie contre les corps de garde des Macédoniens, en tuèrent quelques-uns, et chassèrent les autres de leur poste; ils passèrent même jusqu'au camp, mais ils furent repoussés par les gens armés à la légère que le roi envoya contre eux. Le lendemain, Alexandre voulant secourir les siens qui étaient enfoncés dans la citadelle, il fit approcher son armée des portes par où l'on va dans l'Attique, et néanmoins il attendit le changement des Thébains, et leur fit montre de leur grâce s'ils voulaient se repentir et la demander. Mais ceux qui voulaient la paix ne pouvaient rien dans la ville; les bannis et les autres qui les y avaient rappelés y avaient tout le crédit et tout le pouvoir; de sorte que ne pouvant espérer de salut si les Macédoniens se rendaient maîtres de Thèbes, ils aimaient mieux être ensevelis sous les ruines de leur patrie, que d'en acheter par leur perte la conservation et le salut. Au reste, ils avaient attiré dans leur conseil et dans leur parti quelques grands de la Béotie; et

¹ Arrian. 1, 7; Justin. xi, 2. — ² Diod. Sic. xvii, 8. — ³ Plut. Demosth. 32; Diod. l. c. — ⁴ Dinarch. contr. Demosth.

¹ Plut. Demosth. 32; Id. in x orat. xi, 2; Dinarch. contr. Demosth.; Justin. xi, 2; Pausan. ix. — ² Arrian, 1, 7.

l'on peut reconnaître combien ils avaient peu de sens et de sagesse, en ce que, quand Alexandre leur demanda les auteurs de la révolte, pour réparer le crime de toute la ville avec deux têtes seulement, ils eurent bien la hardiesse de lui demander aussi Philotas et Antipater, qu'il aimait sur tous les autres, et de faire publier¹ que tous ceux qui voudraient défendre la liberté de la Grèce avec le grand roi et les Thébains contre le tyran des Grecs, trouveraient dans Thèbes un refuge.

Néanmoins elle ne fut pas attaquée par l'ordre et par le commandement d'Alexandre; mais, comme dit Ptolémée², (car quelques-uns en parlent d'une autre façon) Perdiccas, qui défendait cet endroit du camp qui regardait le retranchement dont les ennemis avaient enfermé la citadelle, les attaqua sans en attendre le signal; de sorte qu'ayant forcé leurs défenses, il en vint aux mains avec eux; et son exemple obligea Amyntas, qui n'était pas logé loin de lui, d'entreprendre la même chose avec les gens qu'il commandait. En même temps Alexandre, qui appréhendait pour les siens, fit marcher toutes ses troupes; et ayant commandé aux soldats armés à la légère de donner et d'aller au secours de leurs compagnons, il demeura le long du retranchement avec le reste de l'armée.

Ainsi le combat fut violent et opiniâtre; Perdiccas y fut blessé comme il voulait monter sur le rempart du dedans, et l'on fut contraint de l'emporter hors de la mêlée, où il mourut un grand nombre de gens de trait candiots, avec Eurybotas, leur capitaine. Cela fut cause que les Thébains en pressèrent de plus près les Macédoniens épouvantés, et qui fuyaient vers Alexandre. Mais lorsque le roi, qui vit venir les ennemis en désordre et débandés, eut commencé à les attaquer avec sa phalange en bataille, en même temps les Thébains prirent la fuite, et montrèrent tant de trouble, qu'ils ne songèrent pas seulement à fermer les portes par où ils étaient rentrés dans la ville; et cependant ceux qui étaient dans la citadelle firent aussitôt une sortie dans les rues qui étaient au-dessous d'eux. Ainsi la plus noble des villes de la Grèce fut prise dans le même jour qu'elle fut assiégée; l'on y exerça toutes sortes de cruautés, l'on y tua indifféremment et les hommes et les femmes, et l'on n'y épargna pas même les enfants.

Mais cette inhumanité fut un effet de la haine des Phocéens, de ceux de Platée, d'Orchomène et des Thespiens³, à qui le voisinage et la puissance de Thèbes avaient autrefois été nuisibles tandis qu'elle était florissante; car les Macédoniens ne passèrent point les bornes que prescrit le droit de la guerre. Enfin quand on eut fait cesser le carnage, après en avoir tué plus de six mille, on prit les autres prisonniers, et l'on vendit jusqu'au nombre de trente-six mille personnes libres. Clitarque a laissé par écrit qu'on fit quatre cent quarante talents de tout le butin⁴; et d'autres disent qu'on tira cet argent de la

vente seule des prisonniers. Alexandre tint pour reçus les cent talents que les Thessaliens devaient aux Thébains. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui n'avaient pas conseillé la guerre qu'on exempta de la servitude, outre les prêtres¹, et ceux qui avaient montré de l'amitié et au roi et à Philippe: et de tous les autres il n'y eut que Timoclée² qui reçut la liberté, et en même temps la réputation qu'elle a encore aujourd'hui pour la récompense d'une action mémorable.

Il y avait, entre les Thraces qui portaient les armes pour Alexandre, un capitaine de cavalerie qui, ayant violé cette femme, lui demanda encore en la menaçant où elle avait caché ses trésors et ce qu'elle avait de plus précieux. Cette dame, plus affligée de la perte de son honneur que de ses richesses, prit de l'avarice de ce barbare l'occasion de se venger: elle lui montra donc un puits, et lui fit accroire qu'elle avait jeté dedans toutes ses bagues et ses pierreries. Mais comme ce barbare s'en fut approché, et qu'il regardait dedans avec un œil d'avaricieux, elle l'y poussa avec le pied, et aussitôt elle jeta sur lui tant de pierres, voyant qu'il s'efforçait de remonter, qu'elle le tua dans ce puits.

Les gens du mort se saisirent en même temps de Timoclée et l'amènèrent devant le roi, pour être punie du meurtre de leur capitaine. Le roi lui ayant demandé quelle elle était et pour quel crime on l'amenait devant lui: « Je suis sœur, répondit-elle avec une voix ferme et un visage assuré, je suis sœur de ce Théagène qui fut général des Thébains et qui mourut en défendant la liberté de la Grèce. J'ai tué un voleur, pour venger l'injure qu'il a faite à ma chasteté: si vous voulez qu'on lui satisfasse par mon supplice, sachez qu'après la perte de la pudicité, il n'y a rien qu'une honnête femme méprise plus que la vie. Quelque diligence qu'on apporte à me punir, je mourrai toujours trop tard, puisque j'ai la honte de survivre à mon honneur et à mon pays. » Lorsqu'Alexandre eut entendu parler Timoclée, il prononça que le mort avait été justement puni, et qu'il ne voulait pas que l'on fit violence aux femmes libres: enfin après l'avoir louée de son action, il lui donna la liberté, et la donna en sa faveur à tous ses parents, avec la permission de se retirer où chacun le désirerait.

Il pardonna aussi à tous les descendants de Pindare³, pour faire honneur à ce poète qui avait loué dans ses vers Alexandre son aïeul, et défendit que l'on brûlât sa maison; car non-seulement il aimait la vertu présente, mais il avait du respect pour la mémoire des grands hommes, et honorait de ses bienfaits leur postérité. En effet, lorsqu'il eut vaincu Darius, il envoya aux Crotoniates⁴ une partie de son butin, parce que, durant la guerre de Xerxès, lorsque toutes les autres colonies des Grecs désespéraient de la Grèce, ils envoyèrent une galère à Salamine sous la conduite de Phayllus⁵. Davantage,

¹ Plut. Alex. 10; Diod. Sic. xvii, 9. — ² Arrian. I, 8; Polyæn. Strat. iv, 3, 12; Diod. Sic. xvii, 13, 14. — ³ Arrian. l. c. — ⁴ Athenæ. iv.

¹ Plut. Alex. 10; Elian. Var. hist. xiii, 7. — ² Plut. Alex. l. c; Id. de virtute mullerum, 46; Arrian. I, 9; Polyæn. Strat. viii, 39; Dio Chrysost. orat. 4. — ³ Arrian. l. c.; Elian. V. H. xiii, 7. — ⁴ Plut. Alex. 64. — ⁵ Herodot. viii, 47.

Il fit de l'honneur et des présents à ceux de Platée¹, à cause que leurs ancêtres avaient donné de leurs terres aux Grecs qui avaient combattu contre Mardonius.

XIV. Il y eut au reste beaucoup de présages qui précédèrent cette désolation des Thébains². Trois mois avant qu'Alexandre y arrivât, on vit dans le temple de Cérés, que l'on appelle *Thesmophoros*, une toile noire d'araignée qui avait paru toute blanche au temps que la bataille de Leuctres éleva la ville de Thèbes au plus haut degré de son bonheur. Davantage, environ sur l'arrivée des Macédoniens, on vit suer des statues qui étaient dans la grande place de cette ville; il sortit un mugissement horrible du lac qui est auprès d'Oncheste; la fontaine de Dirce jeta du sang au lieu d'eau. Tous ces prodiges ensemble étaient sans doute assez capables d'épouvanter des opiniâtres, si la présomption et l'orgueil n'eussent contribué de nouveau à perdre un peuple destiné à cette sanglante infortune.

En effet, les Thébains, considérant la gloire et la réputation de leurs ancêtres, dont ils avaient négligé les mœurs et la discipline, et se promettant la même fortune, bien qu'ils n'eussent pas la même vertu, hâtèrent la chute et la ruine de leur patrie, lorsqu'ils n'appréhendèrent point d'opposer un peu plus de dix mille hommes à trente mille hommes de pied³ et à trois mille de cheval, enfin à une vieille armée qui avait remporté tant de victoires. Au reste, lorsqu'Alexandre se fut rendu maître de Thèbes, il demanda dans l'assemblée des alliés⁴ comment ils étaient d'avis que l'on traitât cette ville; il y avait entre eux des Phocéens et un grand nombre de Béotiens, de qui les anciennes discordes qu'ils avaient eues avec Thèbes ne s'étaient souvent accommodées qu'à leur désavantage et à leur perte, et qui ne croyaient pas avoir satisfait à leur haine et pourvu à leur sûreté tandis que Thèbes subsisterait. Ils obtinrent donc qu'on en abattrait les murailles et les édifices, et que ses terres seraient divisées entre les victorieux à la volonté du roi.

Ainsi une seule journée enleva, pour ainsi dire, du milieu de la Grèce cette ville illustre, qui pouvait se vanter d'avoir produit non-seulement de grands hommes, mais même des dieux⁵. Ainsi elle périt en un jour, après avoir été habitée par le même peuple durant presque huit cents ans, depuis l'oracle des corbeaux⁶. Car autrefois, lorsque les Béotiens eurent été chassés par les Thraces et par les Pélasgiens, ils reçurent cette réponse de l'oracle : « qu'après quatre siècles ils retourneraient en leur patrie, et que cependant ils demeurassent où ils verraient des corbeaux blancs. » Quand ils furent donc arrivés dans la Thessalie auprès de la ville d'Arus, ils s'arrêtèrent en un endroit où ils virent des corbeaux blancs que des enfants avaient faits avec du plâtre. Au reste, la ville de Thèbes fut rasée au son de la flûte, comme Lysandre avait fait raser Athènes soixante ans auparavant⁷.

¹ Plut. Aristid. 25. — ² Diod. Sic. xvii, 10; Pausan. ix. — ³ Diod. xvii, 9. — ⁴ Arrian. i, 9; Justin. xi, 3; Diod. xvii, 14; Plut. Alex. 19; Esch. contr. Ctesiph. Dinarc. contr. Demosth. — ⁵ Justin. xi, 4. — ⁶ Diod. xix, 63. — ⁷ Plut. Lysand. 28.

Néanmoins Alexandre commanda que l'on épargnât les temples et tous les autres lieux sacrés, et prit garde avec soin que l'on n'y fit aucun dommage par négligence ou par avarice¹. Car, outre qu'il avait naturellement un grand respect pour les dieux, il avait naguère été touché de l'aventure de quelques soldats² qui furent frappés du tonnerre et consumés du feu du ciel en voulant piller un temple des Cabires qui était bâti devant leur ville. On ne toucha point aussi à toutes les statues qui avaient été dressées dans les lieux publics, ou aux dieux, ou aux hommes illustres; et l'on a laissé par écrit que, durant le pillage, il y eut des habitants qui cachèrent leur or dans les replis des habits de ces statues, et qu'on l'y trouva encore vingt ans après, lorsque Cassandre, fils d'Antipater, rétablit la ville de Thèbes. Ce qu'il ne fit pas tant, dit-on, par la compassion qu'il eut des fugitifs de cette ville, que pour faire blâmer Alexandre, qu'il avait toujours haï.

Mais, bien qu'il eût rétabli les murailles de cette ville, il n'y rétablit pas pourtant ni les anciennes mœurs, ni son ancienne fortune. Elle ne se releva pas pour croître et pour devenir florissante; mais comme ensuite elle fut toujours persécutée par des infortunes diverses, à peine a-t-elle conservé jusqu'à nous la forme et l'apparence d'une ville médiocre. On dit qu'Alexandre se repentit depuis de l'avoir ruinée³, parce qu'en la ruinant, il avait arraché comme l'un des yeux de la Grèce. Au moins il attribua le meurtre de Clitus et la lâcheté des Macédoniens, qui refusèrent avec tant d'opiniâtreté de passer plus avant dans les Indes, à la colère de Bacchus, qui voulut ainsi le punir d'avoir détruit sa patrie. Il s'en est même trouvé qui ont cru que la mort du roi, qui procéda d'un excès de vin, fut une vengeance de ce dieu⁴.

Enfin, après avoir fait toutes ces choses, il envoya dire aux Athéniens⁵ « qu'on lui livrât les orateurs qui leur donnaient si souvent la hardiesse de se révolter contre les Macédoniens; ou que, s'ils refusaient de les livrer, ils devaient attendre les mêmes récompenses de leur orgueil que les Thébains en avaient reçues. » Lorsque Phocion, à qui l'intégrité de sa vie donnait un grand crédit parmi le peuple, eut remontré qu'on ne devait pas irriter un jeune prince victorieux, et qu'il eut exhorté ceux que regardait le péril de donner leur sang pour le salut de la patrie, par une généreuse imitation des filles de Lée et d'Hyacinthe; Démosthène, qu'on demandait sur tous les autres, se leva en même temps, et dit « que les Athéniens se trompaient s'ils croyaient s'affranchir du péril qui les menaçait par la reddition de quelques-uns; que les Macédoniens artificieux demandaient ceux-là particulièrement dont le courage et la probité leur étaient contraires et odieux; que, quand on aurait éloigné les protecteurs de la liberté publique, ils se jetteraient dans la ville abandonnée de tout secours, comme des loups sur un troupeau qui n'a plus de chiens qui le gardent⁶. »

¹ Suid. ex Polyb. v, 10. — ² Pausan. ix; Athen. i, 15. — ³ Plut. Alex. 21; Fragm. Agatharch. apud Photium. — ⁴ Athen. x, 9. — ⁵ Diod. xvii, 15; Arrian. i, 10; Plut. Phoc. 21. — ⁶ Plut. Demosth. 33.

Démosthène avait fait beaucoup d'actions qui lui faisaient croire justement qu'il ne devait point espérer de grâce des Macédoniens. Il avait persuadé, après le meurtre de Philippe, qu'on bâtit une chapelle en l'honneur de Pausanias¹, qu'on rendit aux dieux des actions de grâces, et qu'on ordonna enfin toutes les choses qu'on a coutume de faire dans une réjouissance publique. Il avait appelé Alexandre tantôt *enfant*² et tantôt *marginès*, pour dire que c'était un prince sans conduite et sans jugement; et comme les Perses l'avaient gagné par leur or, il avait été le flambeau et, pour ainsi dire, la trompette de toutes les guerres que les Grecs avaient entreprises contre Alexandre et contre Philippe. Il avait ouvertement sollicité Attalus, qui était le plus grand ennemi d'Alexandre³, à lui déclarer la guerre, et lui avait promis l'alliance et le secours des Athéniens⁴.

D'ailleurs la ville d'Athènes n'avait pas fait de moindres fautes; elle avait fait abattre toutes les statues de Philippe⁵, ou en avait fait servir la matière à des choses viles et basses; et le peuple aveugle et changeant, et qui ne se met pas en peine de l'avenir, avait commis dans sa fureur, à la persuasion d'un petit nombre de séditeux, toutes les indignités dont il est capable. Mais, de toutes les choses que firent les Athéniens par mépris et par orgueil, il n'y en eut point qui toucha plus Alexandre que l'affection qu'ils témoignèrent aux Thébains⁶. Car ils avaient reçu chez eux, contre sa défense expresse, tous les Thébains qui se sauvèrent parmi les ruines de leur patrie, et montrèrent tant de douleur de leur infortune, que la tristesse publique fut cause qu'ils remirent à une autre fois la solennité des fêtes qu'ils célébraient tous les ans en l'honneur de Bacchus avec une dévotion particulière. Néanmoins comme la passion qu'il avait pour la guerre de Perse occupait tout son esprit, il aimait mieux pardonner aux Grecs les injures qu'ils lui avaient faites, que d'en poursuivre la vengeance.

C'est pourquoi lorsque Démades⁷, que Philippe avait aimé, lui eut présenté les prières de la ville, il fit grâce aux Athéniens, à condition que de Démosthène, de Lyeurgue et de tous les autres qu'il avait demandés, ils n'enverraient en exil que Charidème⁸. Ce banni se retira chez les Perses, à qui il fut longtemps utile; mais enfin il fut tué par le commandement de Darius⁹, à cause de la liberté de sa langue. Il y eut aussi d'autres Athéniens d'assez grande considération qui abandonnèrent la ville par la haine qu'ils portaient au roi¹⁰, et qui, s'étant retirés chez ses ennemis, donnèrent ensuite beaucoup d'affaires aux Macédoniens. Après tous ces succès, il ne restait plus personne en Grèce qui osât se fier à ses forces, voyant la ruine des Thébains, dont les soldats pesamment armés étaient en si

grande réputation, ou qui se voulût assurer aux fortifications d'une ville, quand on se mettait devant les yeux que l'on avait pris Leucadie. En effet, le roi dompta par la faim les Leucadiens, superbes par la situation de leur ville et par la quantité de vivres dont ils avaient fait provision pour soutenir un long siège. Car, après s'être rendu maître de toutes les places d'alentour, il souffrit que leurs habitants se retirassent dans Leucadie¹; et, comme la multitude s'y augmentait de jour en jour, on y eut bientôt épuisé de si grandes provisions.

Alors il lui vint des ambassadeurs du Péloponnèse pour le féliciter des victoires qu'il avait remportées sur les Barbares, et même d'avoir châtié l'insolence et la témérité de quelques Grecs. Les Arcades, qui avaient commencé à remuer pour donner secours aux Thébains, l'assurèrent qu'ils avaient condamné à mort ceux qui leur avaient inspiré cette fureur; les Éléens représentèrent qu'ils avaient rappelé leurs bannis par cette raison seulement qu'on leur avait fait savoir qu'ils étaient chers à Alexandre; et les Éoliens firent des excuses que, parmi de si grands troubles de la Grèce, leur nation n'est pas été exempte de quelque sorte de remuements².

Les Mégariens firent rire le roi et ceux qui étaient à l'entour de lui par un nouveau genre d'honneur³, lui disant qu'en faveur de l'affection qu'il avait pour les Grecs, et en considération des grands biens dont il les avait comblés, on lui avait donné droit de bourgeoisie dans Mégare par une ordonnance du peuple; mais ayant aussitôt appris qu'on n'avait jamais fait cet honneur qu'à Hercule, il le reçut avec joie. Il répondit à tous les autres qu'il n'avait rien en plus grande recommandation que le repos et le salut de la Grèce; et que, pourvu qu'ils s'empêchassent de rien entreprendre à l'avenir, il leur accordait volontiers le pardon des fautes passées. Mais comme il se défiait particulièrement des Spartiates⁴, il rétablit dans Messène les enfants de Pailias qui en avaient été chassés. Il donna à Chéron Pellène, ville des Achaïens, et mit de ses créatures dans Sicyone et dans les autres villes du Péloponnèse, pour observer de plus près les desseins et la contenance des Lacédémoniens.

Au reste, il employa peu de mois à exécuter tant de grandes choses; et durant ce peu de temps il acheva une guerre si grande et si formidable avec moins de peine qu'un autre ne se la serait imaginée. En effet, il confessa qu'il devait cette victoire à la seule diligence⁵; car, quand on lui demanda comment il avait pu subjuguier la Grèce, « En ne remettant rien au lendemain, » répondit-il.

¹ Frontin. III, 4. — ² Arrian. I, 10. — ³ Plut. de monarch. II; Senec. de Benef. I, 13. — ⁴ Demosth. de Alex. fond. — ⁵ Schol. ad Homer. Iliad. B.

¹ Esch. contr. Ctesiph. — ² Plut. Demosth. I, c; Suidas voc. Μαργίτης. — ³ Q. Curt. VI, 9; Diod. XVII, 2. — ⁴ Diod. XVII, 4, 5. — ⁵ Dio, orat. 38. — ⁶ Esch. contr. Ctesiph.; Pausan. IX; Justin. XI, 4. — ⁷ Plut. Demosth. 32; Diod. XVII, 15. — ⁸ Arrian. I, 10; Plut. in X orat. 7; Dinarch. cont. Demosth. — ⁹ Q. Curt. III, 2; Dion. XVII, 30. — ¹⁰ Q. Curt. III, 13; Diod. XVII, 25.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

I. Discours de la domination des Perses jusqu'au temps d'Alexandre. Les Perses le méprisent, et bientôt après ils le craignent. Ils se préparent à la guerre. Merveilles du mont Ida. Divins exploits d'Alexandre. — II. Il montre qu'il est nécessaire de faire la guerre contre les Perses. — III. Il passe en Perse avec son armée, laisse Antipater pour gouverneur dans la Macédoine, donne tout son patrimoine et ne se réserve que l'espérance. Il arrive en vingt jours sur les rivages de l'Hellespont. Description des pays qui en sont proches. — IV. Il honore le tombeau d'Achille. Sa marche dans l'Asie. Prise de quantité de villes. Conseil des satrapes. Orgueil de Darius. — V. Ruse d'Alexandre pour gagner Memnon, le plus grand capitaine des Perses. Faux prodige dont il anime ses soldats. Il passe le Granique, défait les Perses et récompense les siens, aussi bien les morts que les vivants. — VI. Ses actions de grâce à la déesse Minerve. Il reçoit plusieurs peuples sous son obéissance, sans leur imposer de nouveaux tributs. La ville de Sardis lui est livrée. Il découvre les pratiques de Démosthène. Il tâche à gagner Phocion. Il prend Éphèse, en fait une république, et traite de même les autres villes. Estime qu'il fait d'Apelle. — VII. Il est averti en songe de faire bâtir une ville aux Smyrniens. Il veut faire couper l'isthme entre Clazomène et Téos. Il joint Clazomène à la terre ferme. Il assiège et prend Milet, et rend la liberté aux habitants. Prodige arrivé dans le temple que quelques soldats voulaient piller. Un enfant est aimé d'un dauphin. — VIII. Alexandre contraint les vaisseaux des ennemis de se retirer. Il congédie son armée navale. Ses raisons pour cela. Il entre dans la Carie. Il y prend quantité de villes. Il rétablit la princesse Ada dans son royaume, et cette action lui gagne l'amitié des peuples. — IX. Il assiège Halicarnasse. Il tente en vain la ville de Minde. Sortie de ceux d'Halicarnasse pour empêcher ses travaux. Témérité de deux soldats, qui est cause d'un grand combat. Sagesse et modération de Memnon, capitaine des Perses. — X. Autre sortie de ceux d'Halicarnasse. Ils sont repoussés. Ils mettent le feu dans leur ville, l'abandonnent, et se retirent dans deux citadelles, qu'Alexandre prend bientôt après. — XI. Alexandre fait honneur à une statue de Théodecte. Il fait punir Alexandre Lyncestes, qui conspirait contre lui. Préage qu'il découvrirait cette trahison. Il fait un bon traitement aux Juifs. Il adore le nom du vrai Dieu. Il voit dans Jérusalem les livres des prophètes. Il fait des offrandes dans le temple. — XII. Il défait les Barbares qui veulent lui empêcher les passages. Memnon fait dessein de transporter la guerre dans la Macédoine; il a de l'avantage sur les alliés des Macédoniens; il meurt de peste dans un si heureux commencement.

I. En ce temps-là Darius était roi des Perses, et avait été élevé dans le trône un peu devant la mort de Philippe, par les pratiques d'un eunuque appelé Bagoas. Car, après la mort du roi Ochus¹ et de tous ceux du sang royal, Bagoas, qui ne pouvait retenir pour lui la puissance et la couronne, voulut faire en sorte au moins qu'on la dût à ses services, s'imaginant qu'il aurait toujours du crédit auprès d'un prince qu'il se serait rendu redevable par un

bien de cette importance. Toutefois les peuples n'estimaient pas Darius indigne de cette fortune; et d'ailleurs il avait quelque alliance avec la maison royale: en effet, Ostances, qui était oncle d'Ochus, était père d'Arsannes, et Arsannes de Codoman; car Darius se nommait ainsi tandis qu'il était homme privé; mais, après qu'il fut monté sur le trône de Cyrus, il quitta son premier nom, suivant la coutume des Perses², et se fit appeler Darius. Davantage, il était grand homme de guerre³, et avait fait concevoir une glorieuse estime de sa vertu et de son courage, ayant vaincu dans un duel le plus vaillant des ennemis, qui était venu défier le plus brave du parti contraire, tandis qu'Ochus faisait la guerre contre les Cadusiens. Il fut le dixième roi des Perses depuis Cyrus, le fondateur de cet empire. Car Ochus avait succédé à Artaxerxès son père, Artaxerxès à Darius, à qui Artaxerxès, fils de Xerxès, avait laissé le royaume; et Xerxès l'avait reçu de Darius son père. Quant à Darius, il était fils d'Hystaspe; et après que la maison de Cyrus eut été éteinte en la personne de Cambyse, il arracha le sceptre aux mages par une illustre conspiration de sept grands seigneurs de la Perse⁴.

L'empire des Perses fut florissant et glorieux sous le règne de ces rois durant presque deux cent trente années, tandis que cette nation, qui ignorait les voluptés dans ses courageux commencements, combattit pour la liberté, pour la gloire et pour la puissance⁵. Mais depuis, quand elle crut avoir gagné les récompenses de sa vertu, elle commença à la mépriser, et demeura moins appuyée par sa vigueur et par ses forces que par la réputation du pouvoir qu'elle tenait de ses ancêtres. Elle mit toute son espérance en la grandeur de ses richesses⁶, avec lesquelles néanmoins elle ne combattit pas contre les Grecs plus heureusement qu'avec ses armes. Enfin les Perses voyant qu'ils avançaient peu par leur or et par leur argent contre la force d'Alexandre, et qu'étant abandonnés de tout secours étranger, ils devaient marcher eux-mêmes contre une puissance si redoutable, la nécessité les contraignit de se résoudre à quelques efforts; mais, comme ils étaient abattus par la mollesse et par les délices, ils ne purent s'opposer à la chute de leur fortune. En effet, la nécessité réveille l'esprit et le courage; et le luxe et la lâcheté suivent ordinairement les richesses et l'abondance de toutes choses.

Ainsi, ayant su la mort de Philippe, dont le bonheur et l'appareil les avaient épouvantés, ils perdirent toutes leurs craintes⁶, et méprisèrent le nom et la jeunesse d'Alexandre, croyant peut-être qu'il se trouverait assez heureux si on lui laissait la liberté de se promener sûrement entre les murailles de Pelles. Mais, lorsque sa réputation leur eut appris des nouvelles de ses guerres et de ses victoires, ils commencèrent à redouter ce jeune prince qu'ils méprisaient auparavant, et firent des préparatifs avec toute sorte

¹ Diod. Sic. xvii, 5, sqq; Arrian. ii, 14; Strab. xv; Q. Curt. vi 3.

² Justin. x, 3; Herodot. vi, 98. — ³ Diod. l. c. Justin. x, 3. — ⁴ Herodot. iii, 70; Justin. i, 9. — ⁵ Arrian. v, 4; Xenoph. Cyrop. i. — ⁶ Plut. in Agesil. 24, et Artax. 30. — ⁶ Diod. xvii, 7; Esch. cont. Ctes.

de soin et de diligence, comme pour une longue et cruelle guerre. Or, d'autant qu'ils avaient éprouvé, par les batailles précédentes, que les soldats asiatiques ne valent pas les européens, ils envoyèrent des gens en Grèce, qui y levèrent cinquante mille hommes de la plus vigoureuse jeunesse¹; et l'on en donna la conduite à Memnon Rhodien, dont les Perses avaient déjà reconnu la fidélité et le courage en plusieurs occasions. Il eut ordre de s'emparer de Cysique, et y alla à grandes journées : de sorte qu'après avoir passé par la Phrygie, où elle se joint à la Troade, il arriva bientôt au mont Ida, qui montre par le nom qu'il porte la nature de son assiette, car les anciens appelaient *Ida* tous les lieux ombragés d'arbres². Cette montagne s'élève plus haut que toutes les autres montagnes qui regardent vers l'Hellespont³. Il y a en cet endroit une caverne que les fables rendent vénérable et de grande réputation, car on dit que ce fut là que Pâris, qui fut élevé sur le mont Ida, après avoir été exposé par le commandement de son père, considéra la beauté des trois déesses et qu'il en fit le jugement.

On dit aussi que cette montagne fut la patrie des Corybantes ou des Dactyles Idéens⁴, qui trouvèrent les premiers l'usage du fer par l'instruction de Cybèle, et qui firent paraître au monde ce métal douteux et ambigu, car il est malaisé de dire s'il est plutôt un soulagement dans la nécessité et dans le travail, qu'un instrument de la fureur. On rapporte encore une chose du mont Ida qui est digne d'admiration : qu'environ au lever de la canicule, les vents sont impétueux au bas de cette montagne, et que l'air demeure tranquille sur son sommet; que quand même il reste encore beaucoup de nuit⁵, on voit de là le soleil, non pas en forme d'un globe, mais étendu en largeur; qu'après avoir embrassé l'un et l'autre côté de cette montagne, comme divisé en plusieurs feux⁶, il se ramasse peu à peu; que quand le jour approche, il ne remplit guère plus d'espace qu'en contiendrait un arpent de terre; et que quelque temps après il reprend sa forme ordinaire, et poursuit son cours comme de coutume. Pour moi, je juge que quand l'image encore imparfaite du soleil levant s'étend parmi l'air qui est resserré par la gelée de la nuit, et qui n'est point agité de vents, on voit paraître ce faux miracle jusqu'à ce que cette gelée se dissipant par la force de la chaleur, laisse voir librement cet astre dans son état ordinaire. Car tandis que l'air est serein, les rayons le pénètrent facilement; mais lorsqu'il est resserré, il les empêche de passer outre; et comme s'ils étaient reçus dans un miroir, il les étend et les élargit avec une augmentation de lumière.

Au reste, le territoire de Cysique s'étend du pied du mont Ida vers la Propontide⁷. La ville est bâtie au milieu d'une île médiocre, et tient à la terre ferme par le moyen de deux ponts. Mais Alexandre

entreprit cet ouvrage quelque temps après, et était sur mer pendant le voyage de Memnon. Enfin Memnon attaqua inopinément Cysique; mais les habitants se défendirent et le repoussèrent courageusement; de sorte que n'ayant pu prendre la ville, il en pilla le territoire et en remporta un grand butin.

D'un autre côté, les capitaines macédoniens ne se tenaient pas en repos. Parménion prit la ville de Grinée dans l'Éolie, et mit en servitude tous les habitants. Ensuite ayant passé le Caique, il assiégea Pitane, ville riche et commode par les deux ports qu'elle avait pour recevoir des troupes de l'Europe; mais l'arrivée de Memnon le contraignit de lever ce siège. Calas, qui faisait la guerre dans la Troade avec un petit nombre de Macédoniens et de soldats mercenaires, donna bataille contre les Perses; mais, voyant qu'il n'était pas assez fort contre la multitude des ennemis, il se retira à Rhetée.

II. Cependant Alexandre étant de retour dans la Macédoine, après avoir donné ordre aux affaires de la Grèce, tint conseil avec ses plus familiers pour savoir ce qu'il fallait faire et ce qu'il fallait éviter, avant que de commencer une guerre de cette importance. Antipater et Parménion, qui étaient les plus considérables par l'âge et par l'autorité; lui raisonnèrent qu'il ne devait pas exposer en lui seul le salut de tout l'empire à l'incertitude de la fortune; qu'il devait attendre qu'il eût des enfants; que quand il aurait assuré la paix et l'espérance de l'État, il serait temps de songer à son agrandissement. En effet, il ne restait plus personne du sang de Philippe qui fût digne de la couronne; Olympias avait fait mourir les enfants de Cléopâtre, et l'on croyait qu'Aridée aurait déshonoré le trône par le trouble de son esprit, et par l'infamie de sa mère². Mais le roi, qui ne pouvait souffrir le repos, ne se proposait que la guerre, et l'honneur qui revient de la victoire. « Véritablement, leur dit-il, ce n'est pas sans raison que, comme gens de bien et passionnés pour la patrie, vous êtes en inquiétude pour les choses qui la regardent. En effet, on ne peut nier que nous n'entreprenions une chose difficile; et si, après l'avoir commencée témérairement, le succès la fait aussi condamner, il n'y a point de repentir qui soit capable de réparer cette faute. Ainsi, avant que de faire voile, nous devons consulter si nous nous embarquerons, ou si nous demeurerons au port; mais, quand nous sommes abandonnés aux vents et aux flots, alors notre course dépend de leur inconstance et de leur caprice. C'est pourquoi je ne trouve point mauvais que votre opinion soit différente de la mienne; au contraire, je fais état de votre franchise, et je vous prie de la conserver, et de répondre librement à toutes les choses que je vous dirai. Ceux qui veulent mériter d'être appelés les amis d'un roi se proposent moins, en le conseillant, sa faveur et son amitié, que sa gloire et son intérêt. Et quiconque est d'avis qu'on fasse les choses d'une autre façon qu'il ne les ferait lui-même, il n'instruit pas celui qui lui demande conseil, mais il le trompe.

¹ Q. Curt. v, 11; mais, au livre III, c. 2, Quinte-Curce ne porte ce nombre qu'à trente mille. — ² Pausan. x. — ³ Diod. l. c. Apollod. II. — ⁴ Diod. l. c.; Plin. H. N. xxiv, 14. — ⁵ Diod. Sic. xvii, 7; Lucret. v, 662; Pompon. Mela, I, 18. — ⁶ Plin. H. N. II, 11. — ⁷ Strab. XIII.

¹ Diod. xvii, 16. — ² Athen. in hist. de Philop.; Plut. Alex. 124; Justin. XIII, 2.

« Au reste, pour vous faire voir les raisons de mon dessein, je suis assuré qu'il n'y a rien de plus nuisible à la prospérité de mes affaires que le retardement et la lenteur. Après avoir pacifié tous les Barbares qui sont à l'entour de la Macédoine, après avoir apaisé tous les mouvements des Grecs, devons-nous laisser perdre une forte et puissante armée dans l'oisiveté et dans le repos, ou plutôt la faire passer dans les riches pays de l'Asie qu'elle possédait autrefois par l'espérance, et dont elle attend aujourd'hui, par la dépouille des Perses, la récompense des travaux qu'elle a si longtemps soufferts pendant le règne de mon père, et depuis trois ans sous le mien? La domination de Darius est encore toute nouvelle; d'ailleurs le meurtrier de Bagoas¹, par qui il règne maintenant, le fait soupçonner parmi les siens d'ingratitude et de cruauté; et ces deux choses suffisent pour refroidir l'obéissance et inspirer de la haine contre les princes régnants, aux plus gens de bien de leurs sujets.

« Nous tiendrons-nous en repos jusqu'à ce que les forces et la puissance de Darius soient entièrement confirmées; et qu'ayant accommodé les affaires de son royaume, il apporte la guerre dans la Macédoine? La diligence et la promptitude ont beaucoup de récompenses qui seront pour nos ennemis, si nous demeurons sans rien faire. La première impression qui se fait dans les esprits est toujours de grande importance en de semblables occasions; et si elle donne quelque avantage, celui qui prévient ses ennemis est assuré de l'obtenir. Ce n'est pas en temporisant qu'on gagne la réputation et de puissant et de courageux; et enfin il est véritable que celui qui déclare la guerre est toujours estimé plus fort que celui qui est contraint de la recevoir. Mais avec combien de hasard pour ma réputation et pour ma gloire tromperai-je l'espérance de ceux qui m'ont jugé digne, dans la jeunesse où je suis, d'un honneur que n'obtint mon père, ce grand et célèbre capitaine, que peu de temps avant sa mort, et après de si grandes preuves de son courage et de sa vertu? Et certes l'assemblée des Grecs ne nous a pas donné le commandement afin de nous abandonner dans la Macédoine au repos et aux plaisirs, et de négliger la vengeance des vieilles et des nouvelles injures que l'on a faites à la Grèce, mais pour punir les indignités qu'on a commises contre nous par orgueil et par mépris².

« Que dirai-je des nations grecques qui sont répandues par l'Asie et qui languissent aujourd'hui dans la servitude insupportable des Barbares qui les oppriment? Je ne vous redirai point avec quelles prières³ et quelles fortes raisons Délius, Ephésien, plaida dernièrement leur cause, puisque vous vous en souvenez vous-mêmes. Il est constant qu'aussitôt qu'elles verront nos enseignes, elles prendront notre parti, et se jetteront courageusement dans toutes sortes de périls en faveur de leurs protecteurs contre des maîtres si inhumains. Mais pourquoi, mettant en oubli notre courage et la lâ-

cheté de nos ennemis, considérons-nous ces secours contre des peuples efféminés, qu'il y aurait plus de honte que de gloire à vaincre un peu trop lentement? Du temps de nos pères, lorsqu'un petit nombre de Lacédémoniens furent passés en Asie⁴, de grandes armées d'ennemis leur firent en vain de la résistance. Ils souffrirent qu'on mît à feu et à sang la Phrygie, la Lydie, la Paphlagonie; et toutes les fois qu'ils voulurent s'y opposer, ils furent toujours taillés en pièces, et lassèrent leurs ennemis de leur sang et de leur carnage, jusqu'à ce qu'enfin Agésilaüs ayant été rappelé, à cause des tumultes qui s'étaient élevés dans la Grèce, leur donna le temps de reprendre haleine dans l'épouvante où ils étaient. Quelques années auparavant, environ dix mille Grecs⁵, sans provisions et sans capitaine, se retirèrent du fond de la Perse, et se firent un chemin par le fer au travers de tant de nations ennemies, pour retourner dans la Grèce, bien qu'ils fussent poursuivis par cette grande armée avec laquelle le roi de Perse venait de disputer le royaume contre Cyrus son frère, et s'était rendu victorieux; enfin toutes les fois qu'elle voulut les attaquer, ils la défirent et la mirent en fuite. Nous donc, à qui toute la Grèce obéit, domptée par tant de victoires; qui avons défait en bataille les plus renommés des Grecs, ou qui les avons dans nos troupes, aurions-nous peur de l'Asie, à qui un petit nombre de ceux que nous avons toujours vaincus ont fait souffrir tant de pertes? »

Il persuada si bien ceux de son conseil et par ces raisons et par les autres qu'il y ajouta, que chacun se rendit à son sentiment; et même Parménion, qui avait été d'avis que l'on différât la guerre, jugea qu'il était nécessaire de la commencer promptement, et y exhorta Alexandre⁶. Ainsi, comme l'on n'eut plus de pensées que pour cette expédition, il fit un sacrifice à Jupiter Olympien, auprès de la ville de Die, dans la Macédoine⁷; et ce sacrifice fut ordonné par Archélaüs, qui régna après Perdicas, fils d'Alexandre. Davantage, il fit faire neuf jours durant des jeux scéniques en l'honneur des neuf Muses, et ensuite il donna un festin superbe dans une tente magnifiquement parée où il y avait une table à cent couverts, et y mangea lui-même avec ses amis, ses capitaines, et les ambassadeurs des villes. Il commanda aussi qu'on distribuât par toute l'armée des victimes et d'autres choses, afin que ce jour destiné à une réjouissance publique fût employé en festins, en récréations, et enfin en heureux présages de la guerre qu'on entreprenait.

III. Au commencement du printemps⁸, Alexandre ramassa ses troupes de tous côtés, et passa en Asie avec une armée plus forte par le courage que par le nombre. Parménion conduisait trente mille hommes de pied, dont il y en avait treize mille de Macédoniens, cinq mille de mercenaires⁹; et le reste était de ceux que les alliés avaient envoyés à cette

¹ Q. Curt. vi, 4. — ² Diod. xvii, 5. — ³ Id. Ibid., 16. Plut. adv. Colot. 60.

⁴ Plut. Agesil. 8 sqq. — ⁵ Xenoph. Ἀναξ. ii sqq. — ⁶ Plut. Alex. 85. — ⁷ Diod. xvii, 16. Arrian. i, 11. Justin. xi, 5. — ⁸ Arrian. i, 11. — ⁹ Ibid. l. c.; Plut. Alex. 24; de Fort. Alex. i, 3. 11, 21; Diod. xvii, 17; Polyb. xii, 10; Justin. xi, 6. T. Liv. ix, 19; xii, 61.

guerre. Les Illyriens, les Thraces, les Triballes suivent ces troupes au nombre de cinq mille hommes ; et outre cela, mille archers Agrianiens. Philotas menait la cavalerie macédonienne, qui consistait en dix-huit cents chevaux¹. Calas en menait autant de la Thessalie. Il n'était venu de toute la Grèce que six cents hommes de cheval, dont Alexandre donna la conduite à Érigyus ; et Cassander était en tête avec neuf cents avant-coureurs thraces et péoniens.

Enfin, Alexandre ne fit point de difficulté d'opposer cette armée à une infinie multitude de Barbares, sans avoir pris plus de vivres qu'il en fallait pour trente jours : car il se fait à la valeur de ses gens, qui avaient vieilli en remportant des victoires, et que le courage et l'expérience avaient rendus indomptables contre toutes sortes d'ennemis, en quelque nombre qu'ils eussent pu se présenter. Mais il avait commandé à Antipater², à qui il avait laissé le gouvernement de la Macédoine avec douze mille hommes de pied et cinq cents chevaux, de faire toujours des levées dans l'Europe pour renouveler ses troupes, et avoir toujours des gens prêts pour réparer les pertes que les combats ou les maladies pouvaient causer dans son armée. C'était là la seule chose qu'il avait réservée pour soi lorsqu'il donna tout à ses amis ; car avant que de s'embarquer, il distribuait entre les siens tout ce qu'il pouvait donner sans faire tort à la gloire et à la majesté de l'empire³.

Néanmoins Perdicas ne voulut point recevoir le présent qu'Alexandre lui voulait faire ; et lui ayant demandé ce qu'il se réservait, s'il voulait donner toutes choses, « L'espérance, » répondit le roi. A quoi Perdicas répliqua en même temps : « Nous aurons part à la même chose, puisque nous combattons sous vos enseignes. » Il y en eut peu qui l'imitèrent, il ne tint pas néanmoins à eux ; et lorsqu'on demanda à Alexandre où étaient ses trésors⁴, il fit cette réponse véritable : « Mes trésors sont chez mes amis. » En effet, comme il mettait toutes choses au hasard, il semblait qu'il avait bien placé ses richesses, puisqu'il en devait trouver de plus grandes s'il était victorieux ; ou que s'il eût été vaincu, il eût aussi perdu les autres. Cependant les largesses qu'il en avait faites aux siens leur augmentaient le courage, les rendaient plus prompts à lui obéir, et leur donnaient plus d'amour pour la grandeur de sa fortune.

Au reste, il s'en fallait peu qu'il ne se fût réduit à la dernière nécessité, en donnant les terres, les héritages, et même le revenu dont le temps n'était pas encore échu ; il mit seulement l'argent à part pour l'usage de la guerre ; et comme il en avait peu, il en fut mieux administré. Car, après la mort de Philippe, on ne trouva dans son épargne que cinq cents talents d'argent monnayé, avec un petit nombre de vases d'or et d'argent⁵ ; et ses dettes montaient à près de cinq cents talents. Et certes, encore que ce prince eût augmenté la grandeur et la puis-

sance de la Macédoine, et qu'après avoir fait fouiller des mines d'or auprès de la ville de Crénides⁶, qu'il fit appeler Philippe de son nom, il en tirât chaque année un revenu de mille talents, néanmoins il avait épuisé son épargne autant par ses libéralités que par des guerres continuelles. Il avait fait aussi de grandes dépenses à rétablir et à réparer la Macédoine, qui était pauvre au commencement de son règne. On a même laissé par écrit qu'il n'était pas riche à son avènement à la couronne, et que quand il s'allait coucher, il faisait mettre sous son chevet une coupe d'or qu'il avait, du poids environ de cinquante drachmes⁷. Le fils de ce prince fit donc la guerre au roi de Perse, à qui l'on gardait sous sa tête et sous les pieds de son lit, dans des endroits particuliers, durant qu'il dormait, cinq mille talents d'or pour son chevet, et trois mille d'argent pour son marche-pied, bien qu'il eût ajouté aux dettes de son père huit cents talents⁸ qu'il avait lui-même empruntés, et dont à peine il lui restait la dixième partie seulement.

On dit au reste qu'Alexandre partit au son de la flûte de Timothée⁹, avec une extrême joie de tous ses soldats, qui se promettaient comme un butin tout assuré les richesses des Barbares, à qui ils allaient faire la guerre⁵. Ainsi, étant entré dans le Strymon par un lac où étaient ses vaisseaux⁶, et que ceux du pays appellent *Cercinile*, du nom d'une montagne prochaine, il alla premièrement à Amphipolis, et de là à l'embouchure du Strymon ; et lorsqu'il l'eut traversé, il prit, le long du mont Pangée, le chemin qui mène à Abdère et à Maronée ; car il avait résolu de suivre toujours le rivage pour secourir ses vaisseaux que l'on menait terre à terre, si par hasard les Perses, qui étaient maîtres de la mer, venaient au-devant d'eux pour les attaquer. En effet, Alexandre en avait fort peu ; au contraire, les ennemis en avaient un grand nombre de Chypre et de Phénicie, et avaient beaucoup d'expérience dans toutes les choses maritimes. D'ailleurs la Macédoine, qui avait voulu tenter naguère la domination de la mer, n'abondait pas en vaisseaux ; et si les alliés lui en fournissaient, c'était toujours avec réserve et avec fort peu de franchise. Ainsi lorsqu'on en demanda aux Athéniens, ils en envoyèrent vingt seulement, parce que leurs orateurs leur remontraient⁷ qu'il était à craindre qu'Alexandre, ayant reçu beaucoup de vaisseaux, ne s'en servît contre ceux qui les avaient envoyés.

De là il se rendit sur les bords du fleuve de l'Ébre, et l'ayant passé sans peine, il entra dans la Bétique, qui est une contrée de la Thrace ; d'où, après avoir traversé un autre fleuve que l'on appelle *Mélas*, il arriva, vingt jours après qu'il fut parti de la Macédoine, à la ville de Seste, qui regarde l'Hellespont, et qui est bâtie sur les extrémités de la terre ferme, à l'endroit où l'Asie est séparée de l'Europe par un petit détroit de mer. Car la Macédoine est jointe à la Thrace ; et, comme elle a deux

¹ Q. Curt. vi, 9 ; Diod. l. c. — ² Diod. l. c. ; Arrian. i, 11. — ³ Plut. Alex. 21 ; Justin. xix, 5. — ⁴ Amm. Marc. xxv, 14. — ⁵ Arrian. vii, 9.

¹ Diod. xvi, 8. — ² Athen. iv, 14 ; vi, 4. — ³ Arrian. l. c. Plut. Alex. 24. — ⁴ Himerius apud Phot. — ⁵ Justin. xi, 5. — ⁶ Arrian. i, 11 ; Oros. iii, 16. — ⁷ Plut. in X orat. viii, 9 ; ix, 1.

pointes qui s'étendent vers l'Orient, elle toucherait l'Asie si elle n'en était détachée par la mer. L'Hellespont est à la droite, qui empêche de passer outre, et plus avant le Bosphore de Thrace sépare Byzance de Chalcédoine; la Propontide, qui est comprise entre ces détroits, commence à s'élargir auprès de la Bithynie et des régions du Pont. La Mysie est au-dessous de la Bithynie; et ensuite la Phrygie et la Lydie, qui la touchent, sont plus éloignées de la mer. Mais, en allant plus avant, on trouve de grandes régions d'une merveilleuse fertilité, qui sont habitées par des peuples riches. Les rivages qui regardent la Thrace et la Grèce sont peuplés par les Hellespontiens, et plus loin par les Troyens, connus et renommés par leurs infortunes. Au-dessous d'eux, l'Éolie et l'Ionie s'étendent le long des frontières de la Lydie. Ensuite la Carie, qui est jointe à la Doride, et dont la plus grande partie est environnée de la mer, n'est pas moins spacieuse par le dedans. Il y a des îles fameuses qui ne sont pas loin de ces terres, Lesbos, Chio, Samos, Rhodes, et quantité d'autres dont les noms ont été célèbres par les monuments des Grecs : car autrefois la Grèce occupait tous ces pays par les colonies qu'elle y avait envoyées et qui y étaient encore alors; mais, comme elles avaient été assujetties aux rois de Perse et aux satrapes, leur ancienne liberté barbare fut convertie en une servitude.

Lorsqu'Alexandre fut donc arrivé à Seste, il envoya la plus grande partie de ses troupes à Abyde, de l'autre côté du rivage, sous la conduite de Parménion; et davantage, il lui donna cent soixante vaisseaux de guerre et plusieurs autres de charge. Quant à lui, il alla avec le reste à Éléonte¹, qui est consacrée à Protésilais, de qui l'on voit la sépulture sous un petit tertre, environné d'ormes d'une nature merveilleuse. Car les feuilles qui naissent aux branches² qui sont tournées du côté de Troie tombent en même temps qu'elles sont ouvertes, bien que toutes les autres conservent leur verdure; comme pour faire souvenir de la funeste aventure de ce héros qui passa en Asie avec les Grecs dans une florissante jeunesse, et qui fut la première victime de la guerre des Troyens. Au reste, Alexandre lui fit des sacrifices mortuaires, et le pria de permettre qu'il entrât dans une terre ennemie sous des auspices plus heureux qu'il n'y était entré lui-même.

De là il se rendit avec soixante vaisseaux à Sigée, et vit ce port qui fut mis en réputation par les Grecs, dont il avait reçu la flotte du temps de la guerre de Troie. Comme il voguait déjà au milieu de l'Hellespont, étant lui-même le pilote du vaisseau qui le portait, il immola un taureau à Neptune et aux Néréides; et, pour faire une offrande aux dieux marins, il jeta dans la mer le vase d'or dont il avait fait les libations. Lorsqu'il fut arrivé au port, il lança un dard sur le rivage, et sauta le premier à terre, prenant les dieux à témoin qu'il ne voulait avoir l'Asie que par une guerre légitime³. Ensuite il fit faire des autels en l'honneur

de Jupiter défenseur, de Minerve et d'Hercule, au même lieu où il était descendu à terre; et commanda aussi que l'on en dressât à l'endroit d'où il était parti de l'Europe.

IV. Ainsi il prit son chemin par la campagne, où l'on voit encore des marques de l'ancienne ville de Troie; il y considéra curieusement les restes de tant d'ouvrages héroïques; et lorsque quelqu'un des habitants lui eut offert la lyre de Pâris¹, il répondit, « qu'il ne faisait pas grand état de cet instrument des lâches et des molles voluptés; mais qu'on lui ferait plaisir de lui donner la lyre d'Achille, sur laquelle il faisait résonner les louanges des grands hommes avec la même main dont il surpassait leurs actions. » Davantage, comme il avait une admiration toute particulière pour Achille, de qui il se glorifiait d'être descendu, il courut tout nu avec ses favoris à l'entour de son sépulchre, il l'oignit d'huile, et mit dessus une couronne². Éphestion couronna aussi la sépulture de Patrocle, pour témoigner qu'il avait la même place dans l'amitié d'Alexandre que Patrocle dans celle d'Achille.

Au reste, parmi les discours qu'Alexandre fit d'Achille, il dit qu'il l'estimait doublement heureux³, d'avoir eu dans sa vie un véritable et fidèle ami, et d'avoir trouvé après sa mort un excellent poète pour célébrer ses louanges. Il fit aussi des sacrifices à tous les autres héros dont on voyait les tombeaux en cette contrée. Il sacrifia même à Priam⁴ sur l'autel de Jupiter Hercius, soit qu'il voulût apaiser ses mânes parce qu'il avait été tué par Pyrrhus, fils d'Achille, ou à cause de l'alliance⁵ qu'il s'imaginait avoir avec les Troyens, d'autant que Néoptolème avait épousé Andromaque, veuve d'Hector. Enfin il fit soigneusement un sacrifice à Minerve, qu'il avait en une vénération particulière; et, ayant suspendu ses armes dans le temple de cette déesse, il y en prit d'autres qui y étaient, disait-on, depuis la guerre de Troie. Il les faisait porter devant lui par ses écuyers, comme lui ayant été prêtées par une divinité favorable, afin de subjuguier l'Asie; et l'on dit qu'il en était revêtu lorsqu'il combattit auprès du Granique contre les satrapes⁶. Car, au reste, il prenait plaisir d'avoir toujours de belles armes, et c'était en cela particulièrement qu'il aimait la politesse.

Je trouve⁷ qu'il se servait d'un petit bouclier reluisant, qu'il avait sur son casque de grandes plumes blanches qui pendaient de part et d'autre, et qu'il portait une brigandine faite de plusieurs doubles de toile piquée. Véritablement son casque, qui était un ouvrage de Théophile⁸, n'était que de fer, mais il était si reluisant et si poli qu'on l'aurait pris pour de l'argent; son hausse-col n'était aussi que de fer, mais il était diversifié de pierreries. Enfin son épée était d'une trempe qui n'avait point de pareille; et ce qui en augmentait le prix, elle était légère et facile à manier. Il mettait quelquefois

¹ Plut. Alex. 25; Id. de Fort. Alex. 1, 14; Élian. v. 11. ix, 36. — ² Plut. Alex. l. c. Arrian. 1, 12; Élian. xii, 7. — ³ Plut. l. c.; Arrian. l. c.; Cicér. pro Arch. 10. — ⁴ Justin. xi, 5; Arrian. 1, 11. — ⁵ Justin. xvii, 3. — ⁶ Diod. xvii, 18. — ⁷ Plut. Alex. 27. — ⁸ Ibid. 62.

¹ Arrian. l. c.; Herodot. ix, 115; Pausan. 1 et iii. — ² Pliostat. Herolc. — ³ Justin. xi, 5; Plin. v, 30.

par-dessus ses armes une sorte d'habit militaire, qu'on appelait en ce temps-là un sayon à la sicilienne. Mais il ne se servit de quelques-unes que quelque temps après; car on trouva la brigandine dont nous venons de parler entre les dépouilles de la bataille qui fut donnée contre Darius auprès de la ville d'Isse; le roi des Citiciens lui fit présent de cette excellente épée; et les Rhodiens, de sa cotte d'armes, qu'Hélicon, fameux et célèbre entre les anciens ouvriers, avait faite avec un artifice incomparable.

Au reste, je n'ai pas dédaigné de rapporter ici ces choses, que les anciens historiens ont jugées dignes d'avoir place dans leurs histoires; comme ce n'est pas sans fruit et sans quelque sorte de satisfaction qu'on se remet en mémoire les paroles et les actions des princes, quelque légères qu'elles soient. Au moins les siècles suivants ont eu longtemps de la vénération pour les armes d'Alexandre; et le temps même les a respectées de telle sorte, qu'un général des Romains fit servir d'ornement à son triomphe la cotte d'armes de ce prince, après avoir subjugué les royaumes et les régions du Pont¹; et qu'un autre ayant fait faire un pont sur la mer, à l'imitation de Darius et de Xerxès, fit gloire d'y passer revêtu de la brigandine d'Alexandre.

Du temple de Minerve, il prit le chemin à Arisbe², où étaient campés les Macédoniens qu'on avait fait aller devant, sous la conduite de Parménion. Le lendemain, ayant passé le long de Percote et de Lampisico, il se rendit sur le rivage du fleuve Practius, qui prend sa source au mont Ida, et coule entre les terres de Lampisico et d'Abyde³, et de là se courbant un peu vers le septentrion, va tomber dans la Propontide. Ainsi ayant laissé Hermote derrière lui, il alla du même pas à Colones, qui est une ville des Lampisaciens, assez avant dans la terre; et après avoir reçu toutes ces villes sous son obéissance, car il pardonna aussi aux Lampisaciens, il envoya Panégore pour recevoir celle des Priapiéniens que les habitants rendaient. Cependant Amyntas, fils d'Arrabée, eut ordre d'aller reconnaître avec quatre cornettes de cavalerie, et dont il y en avait une d'Apolloniates que Socrates conduisait; car les ennemis n'étaient pas loin, et se préparaient à la guerre avec beaucoup de soin et d'inquiétude.

Memnon, qui était le meilleur capitaine et le plus savant qui fût entre eux dans la science militaire, persuadait⁴ « qu'on se retirât, qu'on perdit tout ce qui pouvait servir aux ennemis; qu'on fit fouler aux pieds des chevaux tout ce qu'il y avait d'herbe dans la campagne; qu'on mit le feu dans les villes et dans les villages, et qu'on ne laissât rien de tous côtés que la terre toute nue; que le Macédonien avait à peine des vivres pour un mois; que désormais il ne pouvait vivre que de rapines et de pillages; que si on lui ôtait le moyen de piller, il se retirerait dans peu de temps, et qu'avec fort peu de perte on sauverait toute l'Asie; que ce remède était véritablement fâcheux, mais qu'en toutes les occasions où le péril menaçait, les sages permettaient les moindres maux

pour éviter les plus grands; qu'ainsi les médecins traitaient, pour ainsi parler, du salut de tout le corps par la perte de l'un de ses membres, quand ils voyaient que de la partie infectée le mal allait passer aux autres; que les Perses ne feraient pas cela sans exemple; qu'autrefois le roi Darius avait ruiné ces mêmes contrées et ces mêmes villes, afin que les Scythes qui devaient passer par là n'y trouvassent point de retraite; que si l'on voulait donner bataille, on mettait au hasard toutes choses; que quand les Perses auraient été chassés de cette contrée, Alexandre en serait aussitôt le maître, et que s'ils étaient victorieux, ils ne pouvaient gagner davantage; qu'au reste il fallait craindre la phalange macédonienne, et qu'ils y opposeraient en vain leur infanterie, bien qu'elle fût plus forte par le nombre; que d'ailleurs la présence du roi contribuait beaucoup à la victoire; que les soldats qui combattait à la vue de leur général étaient animés tout ensemble par l'espérance, par la honte, par la gloire; que les Macédoniens avaient pour eux toutes ces choses, mais que les Perses n'avaient pas Darius avec eux; que personne n'était en doute qu'il était plus avantageux de faire la guerre dans un pays étranger que dans le sien; qu'ils avaient donc cet avantage s'ils écoutaient son conseil, et qu'ils voulussent se résoudre d'aller attaquer la Macédoine. »

Mais ce discours ne fut agréable à pas un des autres capitaines. On disait « que cette résolution pouvait peut-être sembler bonne à Memnon Rhodien, à qui il était avantageux de traîner la guerre en longueur, afin d'avoir plus longtemps les grandes charges et des appointements du roi; mais que les Perses estimaient qu'il leur serait honteux de trahir et d'abandonner des peuples qui leur avaient été confiés, et qu'ils ne pouvaient s'excuser envers le roi, qui leur avait donné d'autres ordres. »

En effet, Darius ayant appris qu'Alexandre partait de la Macédoine, avait envoyé des lettres à tous ses gouverneurs et à tous ses capitaines, par lesquelles il leur commandait « qu'ils fissent souvenir à coups de verges cet enfant de Philippe de son âge et de sa condition; et qu'ensuite l'ayant revêtu d'une robe de couleur de pourpre, ils lui amenassent au plus tôt ce jeune furieux enchaîné; qu'ils missent à fond ses vaisseaux avec tous les gens de mer, et qu'on fit passer ses soldats aux extrémités de la mer Rouge; » tant son orgueil, qui l'aveuglait, le rendait assuré de l'avenir, et lui faisait oublier sa condition et l'infirmité de tous les hommes. Il disait que Jupiter était son parent, plutôt parce qu'il croyait lui être égal par la grandeur et par la puissance, qu'à cause de la vieille fable¹ qui faisait venir de Persée, fils de Jupiter, l'origine et le nom des rois de Perse. Il avait fait écrire un peu devant une lettre aux Athéniens toute remplie du même faste, et y avait ajouté² que puisqu'ils avaient préféré l'amitié du Macédonien à la sienne, ils ne lui demandassent plus d'argent; que quand même ils l'en priaient, il ne leur en enverrait jamais.

¹ Appian. de Bell. Mithrid. — ² Arrian. I, 12. — ³ Strab. XIII. — ⁴ Arrian. I, 12. Diod. XVII, 18.

¹ Herodot. VII, 160; Plut. Alcib. — ² Eschin. cont. Ctesiph.

V. Cependant, comme Alexandre marchait toujours, il arriva dans une terre que le roi de Perse avait donnée à Memnon, et commanda qu'on ne fit aucun outrage ni aux maisons ni aux habitants, et qu'on ne touchât point aux fruits qui étaient alors sur la terre¹; voulant par cet artifice rendre suspect ce capitaine, le seul de tous ceux des ennemis qu'il n'aurait pas méprisé² s'il ne pouvait le gagner. Quelques-uns s'étonnant de cette bonté que le roi faisait paraître pour le plus grand ennemi de la Macédoine³, lui dirent qu'il fallait le faire tuer aussitôt qu'il l'aurait en sa puissance; et que cependant on ne devait rien épargner contre lui de tous les outrages de la guerre. Mais, au contraire, Alexandre leur répondit, « qu'il fallait gagner par des bienfaits, et faire un ami d'un ennemi, qui apporterait de son côté la même vertu et le même esprit. »

Lorsqu'il fut arrivé dans les campagnes d'Adrates⁴, par où passe le Granique avec beaucoup de rapidité, quelques-uns de ceux qu'on avait envoyés devant pour reconnaître avec Hégélochus⁵, lui vinrent rapporter que les Perses étaient en bataille de l'autre côté du fleuve. Il s'arrêta quelque temps pour tenir conseil comment on le passerait, et fit assembler ses capitaines. Il semblait à la plupart que c'était une entreprise téméraire⁶ de vouloir passer un fleuve si rapide et si profond; vu même que le rivage, déjà difficile à monter, était encore occupé par tant de milliers de gens de cheval et de pied. Il y en avait qui représentaient qu'on était au mois de Désius, et que ce mois avait toujours été malheureux chez les Macédoniens à tous ceux qui y avaient fait quelques entreprises.

Alexandre, qui ne se souciait pas pourtant du péril, ne méprisa pas cette superstition, n'ignorant pas combien un vain scrupule de religion a de force et de puissance sur les petits esprits et sur les esprits ignorants. Il fit donc publier qu'on appellerait ce mois dangereux Artemisius^(a), du nom du mois précédent: et pour mieux assurer les esprits épouvantés, il fit secrètement avertir Aristandre⁷, qui sacrifiait alors, afin que le passage fût heureux, « qu'il écrivit en lettres renversées, avec une certaine liqueur sur la main dont il devait prendre les entrailles de la victime, que les dieux donnaient la victoire à Alexandre, afin que ces lettres s'imprimassent sur le foie encore chaud de la victime, et qu'il les reçût toutes droites⁸. »

Enfin ce miracle ayant été divulgué, remplit les esprits d'une si grande espérance, que chacun commença à s'écrier qu'il ne fallait douter de rien après des témoignages si visibles de la protection des dieux. Ainsi les gens d'Alexandre, persuadés par cette ruse du bon succès de la bataille, ravirent la victoire, parce qu'ils croyaient qu'elle fût à eux. Au reste, rien que Parménion montrât au roi qu'il devait au moins attendre jusqu'au lendemain, parce qu'on

avait déjà passé la plus grande partie du jour, néanmoins le roi, jugeant qu'il fallait se servir de l'ardeur qu'il voyait dans les esprits, fit aussitôt passer ses troupes, et dit, en raillant de l'inquiétude de Parménion, « que l'Hellespont, rougirait de honte, si, après l'avoir traversé, on feignait de passer un petit ruisseau. »

Treize cornettes de cavalerie passèrent avec le roi, malgré la rapidité de l'eau; mais avant que d'avoir attrapé la terre ferme et rétabli les rangs qui avaient été troublés durant le passage, la cavalerie des Perses, qui se répandit de tous côtés, les vint charger et les pressa vivement. En effet, lorsqu'on eut résolu de combattre, sans avoir égard au conseil que Memnon avait donné (car Arsites, satrape de la Phrygie, avait déclaré qu'il ne souffrirait pas qu'on brûlât une seule cabane de son gouvernement, et tous les autres avaient suivi son opinion), on était venu camper sur le vivage du Granique avec cent mille hommes de pied et vingt mille de cheval¹; et l'on s'imaginait que ce fleuve servirait de retranchement, et qu'on fermerait aisément cette porte de l'Asie à Alexandre, qui prétendait y entrer.

Quand les Perses eurent donc su sa venue, ils disposèrent de telle sorte leur cavalerie, en quoi consistaient leurs plus grandes forces, que Memnon avec ses fils², et Arsanes Persan, étaient opposés à la pointe droite des Macédoniens dans laquelle était le roi, car Parménion commandait la gauche. Arsites était du même côté que Memnon, avec la cavalerie auxiliaire des Paphlagoniens; et Spithridates, gendre du roi, était dans l'arrière-garde. Le satrape de la Phrygie et de l'Ionie était accompagné de Rhésace, son frère, et de la cavalerie des Hyrcaniens. Deux mille Médes et autant de Bactriens suivaient Rhéomnître dans le bataillon qui était à droite. Pharnaze, frère de la reine, Arbupales et Mithrobarzanes, gouverneur de la Cappadoce, avaient la conduite de la bataille; et Niphate et Pétales leur avaient amené, avec Arsace et Atizyes, de la cavalerie de diverses nations.

Enfin ces troupes, qui étaient les plus fortes par le nombre et par l'avantage du lieu, pressaient fortement les ennemis; et le combat et le péril étaient grands principalement où était le roi, parce que, comme il était remarquable par ses armes, et par ses actions, et par les ordres qu'il donnait, chacun attaquait de ce côté-là. Véritablement un trait qui était entré dans le défaut de sa cuirasse durant l'ardeur du combat ne le blessa pas; mais ayant été attaqué en même temps par Rhésace et par Spithridates³, les plus braves des capitaines ennemis, il fut au hasard de perdre la vie; car, après qu'il eut rompu sa javeline contre Spithridates, comme il mettait la main à l'épée, le frère de ce capitaine lui déchargea un si grand coup de cimeterre, qu'il abattit le haut de son casque avec un des côtés du panache, et que le tranchant pénétra jusqu'aux

¹ Polyen. Stratagem. IV, 3, 15. — ² Q. Curt. III, 1. — ³ Themist. orat. 9. — ⁴ Strab. XIII. — ⁵ Arrian. I, 14. — ⁶ Plut. Alex. 20; Arrian. I. c. — ^(a) Ce mois répondait au mois de Juin. (Du Ryer.) — ⁷ Scallig. de emend. temp. I. — ⁸ Frontin. Stratag. I, 11, 11.

¹ Diod. XVII, 19; Arrian. I, 15; Justin. XI, 6. — ² Arrian. et Diod. I. c. — ³ Plut. Alex. 27; Arrian. I, 16; Diod. XVIII, 20; ce dernier écrivain les appelle Rosacés et Spithrobatés,

cheveux. Il se préparait déjà de lui porter un autre coup, où son armet brisé faisait voir sa tête à nu, lorsque Clitus le prévint ¹. Car ayant vu le péril où était le roi, il accourut aussitôt comme furieux; et d'un coup de hache il fit tomber le bras et le cimenterre de ce barbare. En mémetemps Spithridates fut tué de la main même d'Alexandre.

Toutefois les Perses n'en montrèrent pas moins de courage, jusqu'à ce que les gens de cheval prirent la fuite, ayant été épouvantés de la perte de leur capitaine, outre que la phalange des Macédoniens avait déjà passé le fleuve. Ensuite les gens de pied ne résistèrent pas longtemps. Comme ils s'étaient imaginé que leur cavalerie était assez forte pour fouler aux pieds les ennemis, ils songeaient plutôt au butin qu'au péril; de sorte qu'ayant été surpris par un succès qu'ils n'attendaient pas, il y eut en cette occasion plutôt un carnage qu'un combat. Néanmoins les étrangers ² que commandait Omares s'étant emparés d'une éminence, s'y défendirent vaillamment, parce qu'il n'en avait point reçu qui fussent capables de se rendre et d'écouter des conditions. Ainsi il demeura dans ce combat un plus grand nombre de Macédoniens que dans le combat de cavalerie. Le roi même, qui était à la tête des siens, y fut en si grand péril, que son cheval fut tué sous lui d'un coup d'épée qui le traversa de part en part.

Enfin Alexandre, irrité qu'on lui disputât si longtemps la victoire, les fit environner des gens de cheval, et tout ensemble de la phalange, et les tailla tous en pièces, excepté environ deux mille qui furent contraints de se rendre. Il mourut en tout du côté des ennemis vingt mille hommes de pied et deux mille de cheval, et l'on prit, ou peu s'en fallut, un même nombre de prisonniers. Des capitaines, Memnon se sauva par la fuite avec Arsaces, Rhéomnitre et Atizyes. Tous les capitaines moururent par des blessures glorieuses; et lorsqu'Arsites se fut retiré dans l'Asie, il se tua lui-même, de la honte et du repentir qu'il eut d'avoir été cause de cette défaite.

Véritablement Alexandre perdit peu des siens dans ce combat, car il n'y demeura au plus que trente hommes de pied et soixante-dix cavaliers ³, mais ils étaient des plus braves et des plus vaillants de ses troupes. Mais, pour faire voir à tout le monde qu'en l'une et en l'autre fortune la vertu trouvait chez lui des honneurs et des récompenses, il enrichit ses gens de la dépouille des Perses, il fit faire aux morts de magnifiques funérailles, les fit enterrer avec leurs armes et les autres ornements militaires, et donna à leurs pères et à leurs enfants une exemption de toutes sortes de charges. Il fit traiter les blessés avec un soin extraordinaire; il allait les visiter de tente en tente, et même les simples soldats; et soulageait le mal de chacun par des présents, par des louanges et par des promesses. Cette humanité les rendit fidèles et obéissants à son

service dans toutes sortes de dangers; et depuis personne ne refusa d'exposer sa vie pour un roi qui ne souffrait pas que les siens véussent pauvres et que leur mort fût sans honneur. Mais surtout il honora la mémoire de vingt-cinq cavaliers qui avaient été accablés d'abord par la multitude des Perses, en combattant courageusement dans un poste désavantageux; car il leur fit faire des statues de bronze: et parce que Lysippus excellait en cet art, il ne voulut pas qu'elles fussent faites d'une autre main que de la sienne ⁴. Elles furent mises dans Die, ville de la Macédoine; et longtemps après, lorsque ce royaume eut été ruiné, Q. Métellus les fit transporter à Rome ⁵.

Au reste, le roi eut la première gloire de cette victoire ⁶. En effet, il avait parfaitement disposé ses troupes; et, comme il avait remarqué la nature du lieu, il les avait menées en biaisant ⁷ au travers du fleuve, afin que les Perses ne les pussent pas attaquer aussitôt qu'elles seraient sorties de l'eau. Ensuite, lorsqu'il vit ses gens épouvantés, il leur releva le courage en les exhortant d'attaquer les ennemis au moins encore une fois avec leur valeur ordinaire. D'ailleurs il ne fit pas moins de la main que de l'esprit et de la langue: il en tua beaucoup de sa javeline et beaucoup de son épée, et les ennemis qui lui étaient opposés furent les premiers qui prirent la fuite. Davantage, son entreprise, téméraire en apparence, montra bien par le succès qu'elle avait eu plus de raison que de témérité; car, comme les siens devaient combattre contre un ennemi nouveau et qui les surpassait en nombre, il avait voulu aussi les fortifier par le désespoir, afin que, le chemin de la fuite leur étant fermé par le fleuve, ils missent l'espérance de leur salut en la victoire seulement. Les Thessaliens, en quoi consistait toute la force de sa cavalerie, acquirent beaucoup de gloire en cette journée; et enfin tous les autres, surtout les gens de cheval, ne manquèrent pas à leur devoir; car cette bataille fut gagnée principalement par la cavalerie, parce que les gens de pied reculèrent.

Au reste, Alexandre fit aussi enterrer les principaux d'entre les Perses ⁸, et tous les Grecs mercenaires qui portaient les armes pour eux: mais il fit distribuer dans les prisons de la Macédoine tous les autres qu'on put prendre vifs, parce que, nonobstant la commune résolution des Grecs, ils avaient combattu contre la patrie pour la domination des Barbares. Néanmoins il renvoya les Thébains ⁹, d'autant qu'après la ruine de leur ville, n'ayant plus de terre ni de retraite, ils avaient plutôt failli par nécessité que de leur propre mouvement. Après cela il choisit parmi les dépouilles des ennemis trois cents boucliers qu'il envoya à Athènes dans le temple de Minerve ⁷, avec cette glorieuse inscription: « Alexandre, fils de Philippe, et tous les Grecs, excepté les Lacédémoniens, ont remporté ce butin sur les Barbares de l'Asie. »

¹ Q. Curt. VIII, 1. — ² Plut. Alex. I. c.; Arrian, I, 16. — ³ Le texte porte soixante-quinze. Voy. Arrian. I. c.; Plut. Alex. 28; Justin. XI, 6.

⁴ Arrian. I. c.; Plut. I. c. Valér. Maxim. VIII, 11. — ⁵ Vell. Paterc. I, 11; Plin. H. N. xxx, 8; T. Liv. XLIV, 7. — ⁶ Diod. XVII, 21; Polyen. IV, 3. — ⁷ Arrian. I, 16. — ⁸ Arrian. I, 6. — ⁹ Plut. Apophth. 40. — ⁷ Arrian. I. c.; Plut. Alex. 28.

Il en usa de la sorte, afin qu'en communiquant aux Grecs la louange de cette victoire, il les rendit plus obéissants dans les autres occasions, et condamnait en même temps l'orgueil des Lacédémoniens, qui, pour s'être séparés du reste du corps de la Grèce, n'avaient point de part à cet honneur. Il n'oublia pas aussi sa mère, pour qui il eut toujours un grand respect et une amitié exemplaire; car il lui envoya presque tous les vases d'or et d'argent, tous les draps de pourpre et enfin toutes les autres choses de cette nature.

VI. Après ce combat, Alexandre retourna à Troie¹, et rendit grâce à la déesse qui l'avait fortifié par des armes et par des présages dans une guerre si dangereuse. En effet, lorsqu'il eut passé l'Hellespont et qu'il fut venu à Troie, comme nous avons déjà dit, il rencontra devant le temple de Minerve une statue à cheval renversée par terre², qui représentait Ariobarzane, autrefois satrape de Perse: et Aristandre, qui interpréta ce présage, lui en promit une victoire signalée d'un combat de gens de cheval, principalement si l'on ne combattait pas loin de la Phrygie; et qu'au reste il y tuerait de sa propre main un grand chef des ennemis. Et certes l'événement ne fut pas contraire à la promesse du devin, car la mort de Spithridate, qui mourut de l'épée du roi, confirma sa prédiction. C'est pourquoi il fit soigneusement parer ce temple de ses offrandes et de ses présents, et donna le nom de ville à Troie, qui n'avait pas alors plus d'apparence qu'un village en ce temps-là; mais, afin qu'elle conservât ce nom avec quelque sorte de dignité, il y laissa des personnes qui eurent le soin de la rétablir et de l'augmenter, et en fit une ville libre et exempte de toutes charges. Davantage, voyant que le temple de la déesse était trop petit et trop négligé pour la sainteté du lieu, il résolut de lui faire bâtir un temple magnifique³; mais, comme il faisait ce dessein et d'autres grandes entreprises, il fut prévenu par la mort, et ses successeurs ne les exécutèrent pas.

Au reste, cette victoire lui ouvrit toute l'Asie de deçà l'Euphrate et le mont Taurus; de sorte que les peuples, étonnés d'un succès si inopiné, après avoir perdu non-seulement toutes leurs troupes, mais aussi tous leurs capitaines, ne mettaient plus leur espérance qu'en la bonté du victorieux, et tâchaient de la mériter en disputant, pour ainsi dire, à qui se rangerait plus tôt sous son obéissance. Il donna à Calas qui conduisait les Thessaliens le gouvernement de la Phrygie, qu'Aristes avait laissé sans défense par sa mort volontaire. La plupart de ceux qui habitaient les montagnes en descendirent; et s'étant donnés au roi avec les choses qu'ils possédaient, il les prit en sa protection, et les renvoya chez eux. Il pardonna aux Zélites, parce qu'il savait bien que les Perses les avaient contraints de prendre contre lui les armes. Il n'imposa à tous ces peuples que le même tribut qu'ils avaient accoutumé de payer à Darius, et observa constamment la même chose lorsqu'il subjuga les autres nations de l'Asie. Il avait bien reconnu qu'une domination étrangère est

toujours sujette à la haine, encore qu'elle soit plus douce que celle d'un prince naturel; et qu'elle est insupportable si l'on comble les vieilles charges par des impositions nouvelles.

Cela fut cause que quand quelqu'un lui remontra qu'il pouvait tirer un plus grand tribut d'un si grand empire, il répondit « qu'il n'aimait pas le jardinier qui coupait jusqu'à la racine des choux dont il ne devait cueillir que les feuilles. » Lorsqu'il eut appris que les Perses avaient une garnison dans Dascylée, il envoya Parménion, qui y fut reçu par les habitants, après que les Perses s'en furent retirés sur la nouvelle qu'ils eurent de l'arrivée des Macédoniens. Quant à lui, il prit le chemin de Sardes¹, la capitale de toutes les villes que les rois de Perse avaient mises sous la charge des gouverneurs des provinces voisines de la mer. Comme il en fut près environ de soixante et dix stades, Mithrènes, à qui Darius en avait confié la citadelle, vint le trouver avec les premiers de la ville, pour lui livrer et la ville et la citadelle, avec l'argent que l'on y gardait. Après les avoir reçus favorablement, il alla vers le fleuve Hermus, qui est éloigné de Sardes environ de vingt stades; et lorsqu'il y fut campé, il envoya Amyntas, fils d'Andromène, pour une forteresse située sur une montagne dont l'accès était de tous côtés difficile, et qui pouvait tenir aisément contre les plus grandes forces quand elle n'eût pas été fortifiée, comme elle était; d'une bonne muraille et de trois remparts. Ainsi, se réjouissant de sa bonne fortune qui lui avait ôté l'obstacle qu'il appréhendait d'un long siège, parmi les grandes choses qu'il se proposait, il résolut de bâtir un temple en cet endroit à Jupiter Olympien; et, comme il regardait de tous côtés afin de choisir un lieu propre pour cet édifice, il s'éleva une tempête qui remplit de pluie une partie de la forteresse, où était autrefois un palais des rois de Lydie; de sorte que s'étant persuadé que les dieux avaient eux-mêmes marqué la place de ce temple, il voulut qu'il fût bâti en ce lieu.

Ensuite il donna le gouvernement de la forteresse avec quelques troupes d'Argiens à Pausanias, qui était du nombre de ceux qu'il considérait le plus, et envoya dans le gouvernement de Memnon le reste des troupes des alliés, avec Calas et Alexandre, fils d'Érope. Il établit un certain Nicias pour recevoir les tributs et les impositions. Il mit Asander, fils de Philotas, dans la Lydie, avec un pouvoir qui s'étendait jusqu'aux frontières du gouvernement de Spithridate, et leur donna autant de gens de cheval qu'on croyait qu'il était besoin, avec quelques compagnies légèrement armées. Il laissa aux Lydiens et leurs lois et leurs privilèges; et, parce qu'il avait connu que ceux de Sardes avaient de la dévotion pour Diane qu'ils appellent *Coloënes*², il gratifia son temple du droit d'asile. Il fit de grands honneurs à Mithrènes, et le tint auprès de lui en grande considération, pour attirer les autres par son exemple; et, quelque temps après, il lui donna le gouvernement de l'Arménie³.

¹ Strab. Geog. XIII. — ² Diod. XVII, 18. — ³ Ibid. XVIII, 4.

¹ Arrian. I. c.; Plut. Alex. 29; Pausan. III. — ² Strab. XIII; Tacit. Ann. III, 63. — ³ Q. Curt. V, 1.

Au reste, comme on trouva dans la citadelle de Sardes des papiers où étaient écrites, entre autres choses, les libéralités que les satrapes avaient faites aux Grecs pour les obliger de faire la guerre contre les Macédoniens, il reconnut que Démosthène, dont les lettres étaient gardées avec ces papiers, avait reçu pour ce sujet quantité d'or et d'argent¹. Mais il ne s'en voulut pas plaindre publiquement, parce qu'il avait fait la paix avec les Athéniens; et jugea qu'il était plus à propos de prendre garde de plus près comment on pourrait retenir Athènes dans l'obéissance et dans le devoir contre l'éloquence de Démosthène, parce que la révolte de cette ville entraînait avec soi la révolte de toute la Grèce. Il ne se présentait personne à son esprit qui fût plus considérable que Phocion, dont l'innocence était sans pareille, et dont la vertu rendait la pauvreté honorable par la constance de sa vertu. Ainsi il en fit un si grand état, premièrement parce qu'il lui était nécessaire, et ensuite par l'admiration qu'il eut de sa probité, qu'encore que depuis la défaite de Darius il fût devenu si superbe qu'il ne daignait plus mettre le mot de salut dans les lettres qu'il écrivait, toutefois il fit cet honneur à Antipater et à Phocion².

Il est constant qu'Alexandre lui envoya un jour un présent de cent talents³; et depuis il lui donna le choix de l'une de ces quatre villes de l'Asie, Chios, Élée, Mylasse et Gergithe⁴; quelques-uns nomment Patara en la place de la dernière. Néanmoins il ne voulut rien prendre de tous ces avantages qu'on lui présentait; mais, afin qu'on ne crût pas qu'il méprisât avec orgueil l'amitié d'un si grand prince, il demanda « que le sophiste Échécratides, qu'Athénodore de l'île d'Imbre, que Démarate et Sparton, Rhodiens, qui étaient retenus prisonniers dans la citadelle de Sardes, fussent mis en liberté. » Mais cela n'arriva qu'ensuite. Cependant on prit le chemin d'Éphèse⁵, que ceux qui y étaient en garnison avaient abandonnée au bruit de la défaite des Perses, s'étant retirés sur deux galères des Éphésiens.

Amyntas, fils d'Antiochus, était avec eux⁶; il s'était retiré de la Macédoine sans y avoir été obligé par aucun mauvais traitement, mais seulement parce qu'il craignait le roi; et d'autant qu'il haïssait Alexandre, il croyait aussi en être haï, et mesurait par son humeur l'humeur de ce prince. Le quatrième jour après qu'Alexandre fut parti de Sardes, il fit son entrée dans Éphèse, y rétablit les bannis qui en avaient été chassés par l'autorité de peu de personnes, donna cette ville au peuple et en fit une république. Alors le peuple, jouissant de la liberté qu'il avait si longtemps souhaitée, demanda qu'on fit punir ceux qui avaient fait venir Memnon, qui avaient pillé le temple de Diane, qui en avaient ôté la statue de Philippe, et renversé le monument qu'on avait dressé dans la place à Héropythe comme au libérateur de la ville. Ainsi Pélagon avec Syrphax,

et ses frères, et ses cousins, ayant été arrachés du temple où ils s'étaient réfugiés, furent lapidés en même temps, et déjà l'on se préparait de tous côtés à la violence et au carnage; mais Alexandre arrêta la fureur de la multitude, et défendit d'informer davantage touchant cette affaire, et de poursuivre personne pour ce sujet. Ce qui sauva les premiers et les plus riches de la ville, que leurs biens ou leur dignité auraient exposés en proie à la haine et à l'avarice de la populace, sous prétexte d'un crime véritable ou supposé.

Cependant les Magnésiens et les Tralliens envoyèrent des ambassadeurs au roi pour se soumettre à son empire⁷, et Parménion eut ordre d'y aller avec cinq mille hommes de pied et douze cents chevaux. Il envoya aussi Alcimale avec autant de troupes aux environs des villes éoliennes et ioniennes qui étaient de l'obéissance des Perses, et commanda à l'un et à l'autre de ruiner la domination de ceux qui y commandaient, et d'établir partout l'état populaire. En effet, Alexandre avait reconnu que les peuples le favorisaient, et que par cette raison les Barbares leur avaient donné des tyrans pour les retenir dans la servitude.

Or, comme Alexandre séjourna quelque temps dans Éphèse pour délasser son esprit, il allait souvent dans la boutique d'Apelle⁸, à qui seul il permit de faire son portrait; et lui montra tant d'amitié qu'il lui donna la plus belle et la plus aimée de ses concubines, parce qu'il avait remarqué qu'Apelle en était devenu amoureux. Elle s'appelait Pancaste; elle était de Larisse, l'une des meilleures villes de la Thessalie, et le roi l'aimait ardemment parce qu'elle était fort belle, et que c'était la première femme qu'il avait aimée. Au reste, comme cela n'est pas indigne de la générosité d'Alexandre, ainsi je ne croirais pas qu'Apelle l'eût obligé de se taire par un mot de raillerie tandis qu'il était dans sa boutique, et qu'il y parlait de plusieurs choses avec peu de connaissance⁹. En effet, cela n'a rien de conforme à la majesté d'un si grand roi, ni à la modestie de ce peintre, qui était homme d'esprit, et qui n'était pas ignorant. D'ailleurs Alexandre, qui avait été instruit dès sa jeunesse dans les sciences libérales, avait aussi appris à juger assez raisonnablement des arts à quoi il ne s'était point occupé.

Mais ce que d'autres ont rapporté est sans doute plus vraisemblable, qu'Apelle avait repris un des prêtres de Diane d'Éphèse qu'on appelait *mégabyzes*, et qu'il lui avait dit « que tandis qu'il n'avait point parlé, l'or et la pourpre dont il était revêtu le rendait vénérable aux ignorants; mais que, depuis qu'il avait commencé à parler des choses qu'il n'entendait pas, les valets mêmes qui broyaient les couleurs se moquaient justement de lui. » Érosstrate, comme nous avons déjà dit, avait mis le feu dans le fameux temple de cette ville; et les Éphésiens le faisaient alors rétablir avec beaucoup de soin et des dépenses excessives⁴. Mais Alexandre, qui voulait aider leur zèle et contribuer à ce travail,

¹ Diod. xvii, 4; Plut. Demosth. 28. — ² Plut. Phoc. 22. — ³ Ibid. 23, 24. — ⁴ Ellan. Var. Hist. I, 25. — ⁵ Arrian. I, 17. — ⁶ Ibid. I. c.; Q. Curt. III, 11.

⁷ Arrian. I, 9. — ⁸ Plin. H. N. xxxv, 10; I, 2; Ellan. Var. Hist. xii, 31. — ⁹ Ellan. I. c. II, 3. — ⁴ Strab. xiv; Quintil. v, 12.

voulut aussi que l'on payât à Diane les tributs qu'on avait accoutumé de payer aux Perses¹, et confirma à ce temple le droit d'asile, qu'il avait appris que Bacchus et Hercule lui avaient anciennement conservé². Il augmenta même l'espace jusqu'où l'on pourrait jouir de ce droit, et l'élargit de tous côtés jusqu'à un stade d'étendue.

Depuis, lorsqu'il eut pacifié l'Asie, il écrivit aussi aux Éphésiens qu'il leur rendrait toutes les dépenses qui avaient été faites pour cet édifice, et qu'il fournirait du sien ce qu'il faudrait pour l'achever, pourvu que l'on mît son nom dans l'inscription de ce temple quand il serait achevé³. Mais les Éphésiens s'en excusèrent; et, parce qu'il était dangereux de refuser à Alexandre quand il demandait quelque chose, l'ambassadeur des Éphésiens eut recours à la flatterie, par laquelle il avait connu qu'Alexandre se laissait aisément gagner; il lui remontra donc « qu'il ne lui serait pas bieu séant, dans la grandeur où il était, de consacrer quelque chose aux dieux, puisqu'il était dieu lui-même; et que les hommes ne rendaient cet honneur qu'à une nature plus puissante et plus sublime. » Voilà la contestation qu'excita la gloire entre un grand roi et une ville; mais les Éphésiens l'emportèrent, et aimèrent mieux ne point recevoir de si grandes sommes d'argent, que de céder même à un roi l'inscription de ce temple. On peut juger des grandes dépenses qu'ils y firent par un seul tableau qu'ils y dédièrent, qui fut acheté vingt talents. Il représentait Alexandre tenant un foudre à la main; et Apelle l'avait fait avec un artifice inimitable, n'y ayant employé que quatre couleurs, afin de se rendre plus digne de l'admiration des savants.

VII. En ce même temps les Smyrnéens furent réunis dans leur ancienne splendeur, après avoir habité de village en village durant l'espace de quatre cents ans, depuis que la première Smyrne eut été ruinée par les armes des Lydiens⁴; car Alexandre la rétablit environ à vingt stades de l'endroit où était située la vieille ville, et en fut averti en songe⁵. Lorsqu'il n'avait point de grandes affaires, il se divertissait à la chasse; de sorte qu'un jour s'étant trouvé las, il s'endormit au pied du mont Pagus, et, durant qu'il dormait, il lui sembla que la déesse Némésis, dont le temple n'était pas éloigné de là, lui commandait de bâtir une ville en ce même lieu et d'y mener les Smyrnéens. Ce songe fut confirmé par un oracle d'Apollon Clarien, qui répondit aux Smyrnéens qui le consultèrent, que leur changement de lieu aurait un succès heureux. Ainsi l'on jeta les fondements d'une nouvelle ville par le commandement du roi; et Antigone eut la gloire de l'achever, lorsqu'Alexandre lui eut donné quelque temps après le gouvernement de la Lydie, de la Phrygie et des autres régions voisines.

Les Clazoméniens habitent dans le golfe de Smyrne, vers l'endroit où le terrain est plus étroit, et fait une forme de péninsule, en attachant au con-

tiennent les terres qui s'avancent dans la mer environ de soixante stades¹. Téos est sur l'autre rivage de l'isthme, vis-à-vis de Clazomène; et la ville d'Erythre, fameuse encore en ce temps-là par la vertu de ses femmes, qui prédisaient l'avenir², est à l'extrémité de la péninsule. La haute montagne de Mimas, qui est proche de cette ville et qui regarde l'île de Chio, découvre de tous côtés dans la mer; et se laissant peu à peu aller en pente, elle se vient terminer en une plaine, non loin de l'endroit où sont situés les Clazoméniens.

Alexandre, ayant considéré la nature et la disposition de ce lieu, résolut de le couper et de le séparer de la terre ferme, afin d'enfermer Erythre et Mimas de la mer, et de joindre ensemble l'un et l'autre golfe. On dit que ce fut là la seule chose dont le succès ne répondit pas à l'intention de ce prince³; car la Fortune favorisa toutes ses autres entreprises, comme s'il eût été de sa gloire qu'Alexandre, de là, n'entreprît rien vainement. Enfin l'on crut, comme un point de religion, qu'il n'était pas permis aux hommes de changer la face et la disposition que la nature avait données à la terre, vu principalement que d'autres ayant fait les mêmes desseins n'avaient pas eu plus de succès. Néanmoins il attacha Clazomène à la terre ferme par une digue de deux stades, car autrefois les Clazoméniens l'avaient transportée dans une île par la crainte qu'ils avaient des Perses; mais il laissa la charge de ces entreprises aux gouverneurs qu'il mit dans les lieux.

Quant à lui, après avoir fait dans Éphèse de grands et de pompeux sacrifices en l'honneur de la déesse, il fit faire l'exercice à son armée⁴; et le lendemain ayant pris avec lui la cavalerie des Thraces et quatre cornettes de ses favoris, entre lesquelles était la royale, il alla droit à Milet avec son infanterie. Car Hégésistrate, capitaine de la garnison, lui avait fait espérer que la ville se rendrait; mais, depuis qu'elle eut appris que l'armée navale des Perses n'était pas loin, elle changea de résolution et s'efforça de se conserver à Darius. D'ailleurs elle était abondamment fournie de vivres, d'armes, et de toutes les autres choses qui sont nécessaires quand on veut soutenir un siège. Il y avait aussi quantité de gens de guerre, parce qu'après la bataille Memnon⁵ s'étant retiré à Milet, il y avait laissé un grand nombre des siens et en avait fortifié la garnison.

Alexandre y alla donc sans bruit avec son armée en bataille, et prit d'abord la ville qu'ils appellent la ville de dehors; car les habitants et les soldats s'étaient retirés dans la ville de dedans pour ne pas diviser leurs forces, en attendant le secours qu'ils croyaient déjà proche d'eux. Mais l'arrivée de l'armée navale des Lacédémoniens rendit leur attente vaine, et, sous la conduite de Nicanor, elle s'empara de l'île de Lade, qui est au-dessus de Milet. Ensuite lorsque celle des ennemis eut mouillé l'ancre sous le promontoire de Mycale, il entra dans le port même

¹ Arrian. I, 17. — ² Tacit. Ann. III, 61. — ³ Strab. I. c.; Pausan. VII. — ⁴ Strab. XIV. — ⁵ Pausan. VII; Strab. I. c.; Élian. Var. Hist. V, 27.

QUINTE-CURCE.

¹ Plin. I. c. V, 20. — ² Pausan. VII. — ³ Ibid. II; Hérodote. I, 174; Élian. Var. Hist. V, 27. — ⁴ Arrian. I, 8. — ⁵ Diod. XVII, 22.

des Milésiens, et leur ôta l'espérance de tout secours. Les Barbares ne s'y opposèrent point, encore qu'ils fussent les plus forts par le nombre de leurs vaisseaux; car ils en avaient près de quatre cents, et Nicanor n'en avait pas plus de cent soixante.

Alors Glaucippus, le premier et le plus considérable de la ville, fut envoyé à Alexandre, à qui il demanda qu'il voudût permettre que la ville et le port de Milet fussent communs aux Macédoniens et aux Perses¹. Mais il n'en remporta que cette triste réponse: « Qu'il n'était pas venu en Asie pour prendre ce qu'on voudrait lui donner, mais afin que l'on possédât ce qu'il donnerait lui-même; qu'ils se résolussent donc ou de lui abandonner au plus tôt la disposition de leur fortune, ou de combattre le lendemain et de la disputer avec les armes. » Mais ceux qui étaient dans la ville repoussèrent courageusement les premiers efforts des Macédoniens; et outre les autres qui furent tués dans l'assaut, il y demeura deux fils d'Hellanicé, mère nourrice d'Alexandre et sœur de Clitus², qui avait sauvé le roi avec tant d'honneur et de gloire. Mais lorsque les assiégeants, animés par le dépit et par la colère, eurent fait tomber avec leurs machines une grande partie des murailles de la ville, et qu'ils étaient déjà prêts d'y entrer, enfin les assiégés ayant aperçu dans le port les vaisseaux des Macédoniens, en reçurent une nouvelle épouvante; de sorte qu'une partie³ s'étant couchés sur leurs boucliers, se jetèrent à la nage dans une petite île qui est assez proche de la ville; et comme les autres étaient déjà dans les bateaux et tout prêts de se sauver, ils furent surpris à l'entrée du port par les ennemis.

Quand Alexandre se fut rendu maître de Milet, il ne laissa pas en repos ceux qui s'étaient emparés de l'île; il envoya contre eux des vaisseaux où il fit mettre des échelles, afin que le soldat pût monter sur les bords escarpés de cette île, comme sur les murailles de quelque ville ennemie. Mais, après qu'il eut reconnu que les mercenaires grecs qui s'y étaient retirés étaient résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, encore qu'ils ne fussent pas plus de trois cents, il eut pitié de ces hommes courageux qui voulaient perdre la vie afin de garder la foi à ceux qui les avaient employés; il leur fit grâce librement, et voulut qu'ils portassent sous lui les armes. Il mit en servitude tous les Barbares qui se rencontrèrent dans Milet; et, en considération de l'ancienne gloire de cette ville⁴, il rendit la liberté à tous les Milésiens qui y étaient demeurés. En effet, la ville de Milet avait été autrefois si florissante par ses richesses, par sa grandeur et par sa gloire, qu'elle avait envoyé sur les mers voisines plus de soixante et dix colonies⁵. D'ailleurs elle était illustre par une infinité de ses citoyens, qui, ayant remporté le prix dans les combats sacrés, avaient augmenté la gloire et la réputation de leur patrie; car ces sortes de victoires, suivant la coutume des Grecs, étaient mises et considérées

entre les plus grands honneurs que la vertu pouvait recevoir. Mais Alexandre, voulant railler cette coutume, lorsqu'il vit tant de statues¹, « Où étaient donc, dit-il, les mains, les bras de ces grands hommes, quand vous reçûtes le joug et la domination des Perses? » Et certes comme il était courageux et qu'il rapportait toutes choses à l'usage de la guerre, il croyait qu'il était honteux d'employer par ostentation, pour le divertissement du peuple, ce courage et cette force que l'on devait aux vrais combats.

Cependant, parce que les gens de guerre étaient entrés de force dans la ville, ils prirent tout ce qui se présenta devant eux; et lorsqu'ils furent arrivés jusqu'au temple de Cérés², quelques-uns d'eux s'y jetèrent avec intention de le piller; mais aussitôt il sortit du fond du temple un feu si vif et si reluisant, qu'il aveugla ces sacrilèges. Alexandre trouva aussi en cet endroit des monuments de ses ancêtres, car il y vit une fontaine que les Milésiens appellent la fontaine d'Achille, qui est salée dans sa source, et qui est douce en se répandant en ruisseaux³. On rapporte qu'Achille s'y lava après avoir défait Strambélus, fils de Télamon, qui amenait du secours aux Lesbiens. Il y avait chez les Milésiens un oracle d'Apollon Didyméen⁴, qui était en grande réputation; et l'on dit que Séleucus, qui fut si grand après Alexandre, l'ayant alors consulté sur son retour en Macédoine⁵, il lui fut répondu - qu'il prit congé de l'Europe et qu'il embrassât l'Asie. »

Il y eut ensuite une autre merveille qui charma l'esprit du roi, car il était curieux de toutes sortes de connaissances et prenait grand plaisir aux choses nouvelles. On lui dit qu'il y avait dans la ville de lasse⁶, située dans une île proche de Milet, un enfant qui était aimé d'un dauphin; que ce poisson connaissait même sa voix, et que toutes les fois que cet enfant l'appelait, il ne manquait pas de venir, et le recevait sur son dos s'il voulait qu'il le portât. C'est pourquoi Alexandre, jugeant que cet enfant était aimé de Neptune, le fit grand prêtre de ce dieu.

VIII. Ainsi il se rendit maître de Milet: et d'autant que la grande armée navale des Perses se promenait encore sur mer; qu'ils provoquaient au combat les Lacédémoniens par la confiance qu'ils avaient en la multitude de leurs vaisseaux, et même en l'expérience en quoi ils surpassaient leurs ennemis; et que souvent, comme par bravade, ils se présentaient devant le port de la ville, où le roi aurait fait entrer ses vaisseaux, enfin il envoya Philotas avec de la cavalerie et trois cohortes de gens de pied au promontoire de Mycale, où les vaisseaux des ennemis étaient à l'ancre, afin de les repousser quand ils voudraient en descendre, et les empêcher de venir à l'eau ou au bois, et de prendre enfin sur terre ce qu'il leur serait nécessaire. Cela réduisit les Barbares à de grandes extrémités, de sorte qu'ils furent contraints de demeurer au même lieu

¹ Arrian. I, 20; Senecc. epist. 53, 10. — ² Q. Curt. VIII, 2.

— ³ Arrian. I, 19. — ⁴ Ibid. I, c.; Diod. XVII, 22. —

⁵ Strab. XIV; Plin. H. N. I, 29; Senecc. ad. Helv. VI, 14.

¹ Plut. Apophth. 37. — ² Valer. Maxim. I, 1, 6, ext. —

³ Athen. II, 6. — ⁴ Strab. XIV. — ⁵ Appian. Syriac. — ⁶ Plin. I, c. IX, 8.

comme des gens qu'on assiégerait, ne pouvant aller à terre quand ils en avaient la volonté, ni se rafraîchir de vivres et des autres choses nécessaires. C'est pourquoi, après avoir tenu conseil, ils prirent la route de Samos¹, et, s'y étant fournis de vivres, ils revinrent se présenter en bataille devant le port de Milet.

Cependant cinq vaisseaux des Perses ayant aperçu, dans un port qui était entre la petite île dont nous avons naguère parlé et l'endroit où la flotte des Macédoniens était à l'ancre, plusieurs vaisseaux ennemis, y vinrent aussitôt à pleines voiles; car ils avaient conjecturé que la plupart des gens de mer en étaient alors éloignés, comme étant employés ailleurs, et s'imaginaient qu'il ne leur serait pas malaisé de s'emparer de ces vaisseaux vides. Mais le roi, ayant promptement fait entrer dans dix galères ceux qui étaient alors présents, leur commanda d'aller au-devant des ennemis; si bien que les Perses s'épouvantèrent du nombre de ces vaisseaux et d'une chose si imprévue, lorsqu'ils se virent attaqués par ceux qu'ils croyaient surprendre; et en même temps ils prirent la fuite. On ne laissa pas toutefois de prendre un de ces vaisseaux où il y avait des lassiens; mais comme les autres étaient plus vites, ils se sauvèrent parmi le reste de la flotte, et se retirèrent de Milet sans avoir rien exécuté de tout ce qu'ils avaient entrepris.

Quant à Alexandre, voyant que sa flotte n'était pas égale à celle des ennemis, qu'elle lui était inutile aux autres choses, et qu'il fallait faire de grandes dépenses pour l'entretenir, il résolut de la renvoyer, et de retenir seulement un petit nombre de vaisseaux pour porter les machines dont on se sert aux sièges des villes². Néanmoins Parménion n'était pas de ce sentiment, et avait conseillé au roi de donner une bataille navale³. Il disait que si les Macédoniens étaient vainqueurs, on en tirerait un grand avantage pour toutes les autres entreprises; et que s'ils étaient vaincus, ils ne feraient pas une grande perte, puisque les Perses avaient déjà la domination de la mer; et qu'au reste ceux qui étaient les plus forts par les troupes de terre en défendraient aisément les rivages. Mais, afin que son opinion fût plutôt suivie, il témoigna qu'il était prêt d'exécuter le conseil qu'il avait donné, et qu'avec autant de vaisseaux qu'il plairait au roi de lui donner, il voulait bien aussi lui-même prendre sa part du péril.

D'ailleurs son opinion était confirmée par un présage, car on avait vu les jours précédents un aigle arrêté sur le bord de la mer derrière la flotte du roi. Mais Alexandre disait, au contraire, « que Parménion se trompait, lorsqu'il était d'avis qu'on opposât peu de vaisseaux au grand nombre que les ennemis en avaient, et des gens de mer sans expérience à des gens expérimentés; que véritablement il ne se défait pas du courage des siens; mais qu'il savait bien que le courage contribuait peu à faire

gagner des victoires dans les batailles navales; qu'on attribuait beaucoup plus au caprice des flots et des vents, que la science des pilotes et des matelots savait éviter ou convertir à l'avantage de leur parti; qu'il fallait espérer quelque chose et même de grands avantages de la façon des vaisseaux; qu'ainsi les efforts des Macédoniens seraient vains et inutiles, puisque les Barbares pouvaient ou impunément les éviter, ou s'en rendre victorieux; que cette perte ne serait pas de peu d'importance; que toute l'Asie reprendrait courage, si dès le commencement de la guerre leurs ennemis étaient battus; que la plupart des hommes étaient composés de telle sorte, qu'ils attendraient de toutes choses la fin et l'événement que l'espérance ou la crainte leur avait fait concevoir d'abord. Et, pour ne point douter, dit-il, que ce ne soit là le sentiment de toute l'Asie, qui pourrait m'assurer que les Grecs me garderont leur foi, s'ils se persuadent une fois que nous avons perdu ce bonheur qu'ils respectent seul en nous, si nous voulons dire la vérité? Pour moi, j'estime qu'il est avantageux à ma fortune qu'on ait vu cet aigle derrière ma flotte, et je prends cela pour le présage d'un bon succès: mais cet augure nous montre que nous vaincrons de la terre les vaisseaux des ennemis. En effet, cet oiseau qui présage la victoire ne s'est pas arrêté sur les vaisseaux, mais sur le rivage, et ne nous a pas plutôt montré l'événement de la guerre que le lieu où nous devons faire la guerre. D'ailleurs si nous réduisons sous notre puissance les villes maritimes, comme nous avons commencé, l'armée navale des Perses se dissipera bientôt d'elle-même, quand elle ne trouvera plus ni de renforts et de vivres, ni enfin de havres où elle se puisse retirer. Si vous ôtez ces avantages aux ennemis, plus ils auront de force en mer, et plus tôt elles se dissiperont. Ainsi, nous accomplissons la prédiction de cette lame de cuivre qu'une fontaine de Lydie jeta naguère en se débordant¹, et sur laquelle nous avons trouvé écrit que la fin de l'empire des Perses approchait. »

Il congédia donc son armée navale, et laissa à ses capitaines la charge de subjuguier le Pont et les contrées voisines du Pont. Quant à lui, suivant son dessein, il passa dans la Carie², où il avait appris qu'un grand nombre des ennemis s'était retiré. Et, à la vérité, Halicarnasse, qui était forte et par sa situation et par deux bonnes citadelles³, leur avait fait espérer d'arrêter par ses murailles, comme par une puissante digue, l'impétuosité d'Alexandre, qui venait comme un torrent. Mais surtout on espérait en Memnon, qui préparait avec un grand soin tout ce qui est utile et nécessaire quand on veut soutenir un siège⁴; car il n'y avait pas longtemps que Darius lui avait donné le gouvernement de toute la côte de la mer et le commandement de l'armée navale. En effet, lorsque Memnon eut reconnu qu'encore qu'il surpassât dans la science de la guerre tous les ca-

¹ Arrian. I, 19. — ² Ibid., I, c. 1, 20. Diod. XVII, 23. — ³ Arrian. I, 18, 19, 20; Diod. XVII, 23.

¹ Plat. Alex. 30. — ² Arrian. I, 20; Diod. XVII, 23. — ³ Strab. XIV; Vitruv. II, 8; Diod. XVII, 24 sqq. — ⁴ Diod. I, c.; Arrian. I, 20; Justin. XXXVIII, 7.

pitaines de la Perse, on lui faisait pourtant moins d'honneurs qu'il ne semblait en mériter, par cette raison seulement qu'il était Grec d'extraction, et qu'autrefois ayant été bien reçu dans la cour de Macédoine, on pouvait le soupçonner d'intelligence. Comme il était avisé, et qu'il savait bien ce qu'il fallait faire selon les diverses conditions des temps, il envoya à Darius et sa femme et ses enfants sous prétexte d'être en peine de leur sûreté, mais, en effet, pour gagner sa confiance en lui donnant ces otages. Au reste, Alexandre étant entré dans la Carie, réduisit en peu de temps toutes les villes entre Milet et Halicarnasse; car la plupart étaient habitées par des Grecs, à qui il avait accoutumé de rendre leurs lois et leurs privilèges, protestant qu'il n'était venu dans l'Asie que pour les mettre en liberté.

Mais bientôt après il ne s'acquit pas moins l'affection des Barbares par le bon accueil qu'il fit à Ada¹, princesse du sang royal, qui vint le visiter comme il passait par cette contrée, et qui le pria de la prendre en sa protection et de la rétablir dans son royaume. Car Hécatomne, roi de Carie, avait eu trois fils et deux filles, dont l'aîné, appelé Mausole, avait épousé Artémise; et Ada, la plus jeune des filles, avait épousé Hidriée, son frère. Or, Artémise, sœur et femme de Mausole, lui avait succédé au royaume, suivant la coutume du pays, par laquelle il est permis aux sœurs et aux frères de se marier ensemble, afin de régner ensemble. Lorsqu'Artémise fut morte de douleur et de regret d'avoir perdu son mari, Hidriée, qui lui succéda, et qui mourut sans enfants, laissa l'empire à Ada. Mais Pexodare, qui restait seul des trois fils d'Hécatomne, la dépouilla de la puissance, et bien qu'il fût mort aussi, toutefois elle demeura privée de la couronne, parce que Pexodare avait pris pour gendre Orontobate, grand seigneur de Perse, afin d'en être protégé dans la possession d'un empire qu'il avait usurpé par force; et enfin Orontobate, après la mort de son beau-père, avait retenu le royaume comme l'ayant eu en dot de sa femme.

Ainsi Ada ayant fait ses plaintes à Alexandre de l'injure qu'elle avait reçue, et lui ayant donné en même temps la forteresse d'Alindes, obtint de lui qu'elle l'appellerait son fils, et qu'il lui donnerait du secours pour la rétablir dans sa première dignité. Et certes il ne manqua pas à sa parole; car après avoir pris Halicarnasse, il voulut que la Carie obéît à cette princesse et la reconnût pour sa reine. Cependant le bruit qui courut du grand accueil qu'il avait fait à cette princesse, s'étant répandu par cette contrée, conquit seul à Alexandre une infinité de villes; car la plupart étaient occupées ou par les parents ou par les amis d'Ada, qui envoyèrent aussitôt au roi par des ambassadeurs des couronnes d'or, avec des protestations de vouloir demeurer sous sa protection et sous sa puissance, et d'exécuter fidèlement tous ses ordres.

Tandis que ces choses se faisaient, Ada prenait

¹ Strab. l. c.; Arrian. I, 23; Diod. xvii, 24.

elle-même le soin de faire préparer des viandes délicieuses, des pâtisseries et toutes sortes de confitures, et les envoya à Alexandre, avec les cuisiniers et ceux qu'elle croyait les plus excellents en tous ces métiers, s'imaginant qu'il lui saurait gré si, en revenant las et fatigué de la guerre, elle le divertissait par les délices de l'Asie¹. Mais ce jeune prince, qui savait bien que la bonne chère et les excès de la bouche ne sont pas de saison quand on a de grandes affaires, la remercia de sa bonne volonté; mais, au reste, il lui répondit « que Léonidas, son gouverneur, lui avait autrefois donné de meilleurs cuisiniers que les siens: qu'il lui avait enseigné que pour dîner agréablement, il fallait se lever matin et se promener; et que pour faire un souper délicieux, il fallait faire un sobre dîner. »

IX. Ainsi presque toute la Carie s'était rangée sous l'obéissance d'Alexandre; mais Halicarnasse, la capitale du royaume, était cependant occupée par une forte garnison. De sorte que le roi, s'étant persuadé que ce siège durerait longtemps, y fit apporter de ses vaisseaux l'équipage et les machines dont il avait besoin pour l'attaquer, et campa avec son infanterie à cinq stades de la ville. Quelque temps après, comme il faisait battre les murailles auprès de la porte qui mène à Mylasse, les habitants firent sur lui une sortie à l'imprévu; mais les Macédoniens les soutinrent vigoureusement, et après avoir taillé en pièces quelques-uns des ennemis, ils les repoussèrent sans beaucoup de peine.

Depuis, Alexandre, qui espérait prendre Mynde par intelligences, y alla de nuit avec une partie de ses troupes. Mais comme il vit que personne ne favorisait son dessein, et qu'on ne répondait pas à l'espérance qu'on lui avait fait concevoir, il fit approcher ses soldats pesamment armés, et leur commanda de miner le mur; car il n'avait apporté ni échelles ni machines, parce qu'il n'était pas venu avec intention de faire un siège. Véritablement ils firent tomber une tour, mais ils ne se firent point un passage par où ils pussent entrer dans la ville, d'autant que la tour était tombée de telle sorte, qu'elle défendait encore par ses ruines cette partie de la muraille qu'elle couvrait étant debout. D'ailleurs les habitants se défendirent avec beaucoup de courage, et furent en même temps secourus par ceux d'Halicarnasse que Memnon y avait envoyés par mer, ayant su le péril où cette ville était réduite. Ainsi l'entreprise des Macédoniens n'eut point de succès.

Lorsqu'Alexandre fut de retour au camp devant Halicarnasse, il résolut premièrement de faire remplir un fossé de trente coudées de large et de quinze de profondeur, que les ennemis avaient fait creuser devant la ville; et, pour en venir à bout, il fit préparer trois tortues², afin que le soldat, couvert de cette défense, pût apporter sans péril et la terre et les autres choses qui pouvaient combler le fossé. Enfin, ayant été rempli, le roi fit aussitôt approcher les tours et les machines dont on renverse les mu-

¹ Plut. Alex. 40; Apophth. 37, et contr. Epicur. 40. —

² Diod. l. c.; Vitruv. x, 20, 21.

railles ; et quand on eut fait une brèche assez raisonnable, les Macédoniens firent des efforts pour se jeter dans la ville ; mais les ennemis, qui se succédaient les uns aux autres à mesure qu'ils étaient las (car ils le pouvaient aisément à cause de la multitude, outre qu'ils étaient animés par la présence de leurs chefs), résistèrent courageusement.

Ainsi le jour ayant été employé en divers combats, Memnon, qui s'imagina que les ennemis fatigués faisaient garde plus négligemment que de coutume, sortit de la ville de nuit avec un bon nombre de ses gens, et mit le feu dans les travaux et dans les machines. Mais comme les Macédoniens accoururent en même temps pour l'éteindre, et que ceux de Memnon faisaient des efforts pour les en empêcher, il y eut encore en cette occasion un combat assez sanglant. En effet, bien que les Macédoniens fussent plus forts que les ennemis par le courage et par l'habitude qu'ils avaient prise dans les dangers, ils étaient néanmoins pressés par le nombre et par l'appareil des Perses ; car d'autant qu'on ne combattait pas loin de la ville, ils étaient exposés aux traits et à toutes les autres choses qu'on leur lançait avec des machines disposées sur les murailles, et ne pouvaient se venger des blessures qu'ils recevaient.

Cependant il se faisait de grands cris de part et d'autre : les uns animaient leurs gens, les autres disaient des injures à leurs ennemis ; et outre cela les gémissements des blessés, et de ceux qui se mouraient, remplissaient toutes choses d'épouvante et de tumulte parmi les ténèbres de la nuit ; et ce bruit s'augmentait encore par les voix de la multitude, qui bouchait les brèches tandis que les autres combattaient. Enfin les Macédoniens repoussèrent les ennemis entre leurs murailles, après en avoir tué environ cent soixante et dix, entre lesquels demeura Néoptolème¹, qui s'était réfugié auprès de Darius avec Amyntas son frère. Il ne mourut pas plus de seize hommes du côté des Macédoniens ; mais il y en eut environ trois cents de blessés, parce qu'on avait combattu de nuit, et qu'on ne pouvait se défendre contre des coups que l'on ne voyait pas venir et qui tombaient au hasard.

Quelques jours après, une chose assez légère donna sujet à un grand combat, qui commença par deux soldats des troupes que Perdicas avait sous sa charge. Ils logeaient tous deux ensemble ; et un jour, après avoir bu, ils commencèrent à parler de leurs belles actions, comme il arrive ordinairement entre gens de guerre, et entrèrent en quelque sorte de dispute à qui des deux l'emportait par-dessus l'autre par la force et par le courage. « Enfin, dit l'un des deux à son compagnon, pourquoi déshonorons-nous par des paroles une si glorieuse dispute ? Il s'agit ici de savoir non pas qui a la première langue, mais qui a la meilleure main. Prenons pour juge l'occasion qui se présente, elle décidera mieux que nous notre différend ; et si vous avez du courage, suivez-moi. »

Comme ils étaient animés par l'ambition et par le vin, ils prennent d'eux-mêmes leurs armes et courent tous deux aux murailles, du côté de la citadelle qui était tournée vers Mylasse. Lorsqu'on eut vu de la ville cette nouvelle témérité, il en sortit aussitôt une troupe d'ennemis ; mais ces deux téméraires, au lieu de fuir, demeurèrent fermes, reçurent l'épée à la main ceux qui s'approchèrent d'eux, et lancèrent des javelots sur ceux qui se retiraient. Néanmoins l'audace de deux hommes seulement ne fût pas demeurée longtemps impunie, et n'eût pas résisté longtemps contre le grand nombre et même contre des gens qui combattaient d'un lieu élevé, si d'abord quelques-uns de leurs compagnons qui les virent dans le péril, et ensuite quantité d'autres, n'eussent couru à leur secours. Cependant ceux de la ville faisaient aussi la même chose ; car à mesure qu'il en venait du côté des Macédoniens, il en venait aussi du côté des assiégés au lieu où l'on combattait ; de sorte que tantôt les uns et tantôt les autres se rendant victorieux ou par la force ou par le nombre, l'on combattit avec des succès divers jusqu'à ce qu'Alexandre, s'étant avancé avec ceux qui étaient à l'entour de lui, épouvanta les ennemis, qui furent aussitôt repoussés dans la ville : et il s'en fallut peu que les Macédoniens ne s'y jetassent avec eux ; car, comme chacun s'amusait à regarder ce qui se faisait devant les murailles, on les gardait plus négligemment ; deux tours étaient tombées à coups de béliers avec les murs qui y tenaient, et la troisième, qui était déjà ébranlée, et qui commençait à se fendre, n'eût pu résister longtemps aux mineurs. Mais, parce que l'on combattit lorsque l'on y songeait le moins et que toute l'armée n'avait pas été mise en bataille, on perdit cette occasion d'entrer dans la ville.

Cependant, encore qu'à l'opinion des Grecs, ce soit avouer sa défaite et que l'on cède la victoire, que d'envoyer demander les morts afin de les faire enterrer¹, néanmoins Alexandre aima mieux demander les siens et faire trêve avec l'ennemi, que de les laisser à l'abandon et sans sépulture. Mais d'autant qu'Éphialte et Thrasybule, Athéniens qui étaient avec les Perses, avaient plus de haine pour les Macédoniens qu'ils n'avaient d'égard à l'humanité commune, ils remontrèrent « qu'il ne fallait point accorder cela aux plus grands ennemis de la Perse. » Toutefois ils ne persuadèrent point Memnon, qui leur dit au contraire « qu'il était indigne des mœurs et des coutumes des Grecs de refuser la sépulture aux ennemis qu'on avait vaincus ; qu'il fallait employer sa force et les armes contre des ennemis qu'on avait en tête, et qui faisaient résistance ; mais qu'il ne fallait point combattre avec des outrages et des injures contre ceux que la mort nous avait ôtés, et qui étaient incapables de nous aider ou de nous nuire. »

Et certes, outre les autres vertus de Memnon, sa modération était signalée ; et ce capitaine ne croyait pas qu'il fût honnête de faire injure même à un

¹ Arrian. l. c ; Diod. xvii, 26, sqq. — ² Arrian. 1, 21.

¹ Justin. vi, 6.

ennemi par une passion aveuglée, mais qu'il fallait le surmonter et lui rabaisser le courage par la force et par la prudence. Ainsi, ayant entendu un jour que quelqu'un de ses troupes parlait injurieusement d'Alexandre¹, « Je ne t'ai pas pris à ma solde, lui dit-il en le frappant de sa javeline, pour médire d'Alexandre, mais pour combattre contre lui. »

X. Cependant les assiégés, qui travaillaient à leur assurance autant qu'il leur était possible, firent faire en dedans une autre muraille de brique, non pas en ligne droite, mais en forme de croissant, au lieu de celle qui avait été abattue; et comme on employa beaucoup de monde à cet ouvrage, il fut en peu de temps achevé. Mais Alexandre commença dès le lendemain à battre aussi cette muraille, parce qu'étant nouvelle faite, il y avait apparence de la renverser plus facilement. Pendant que les Macédoniens étaient occupés à ce travail, on fit une autre sortie de la ville, et l'on brûla quelque chose de ce qui les mettait à couvert, et une partie d'une tour de bois. Mais Philotas et Hellanique, qui avaient ce jour-là le soin des machines, empêchèrent que le feu ne passât plus loin; et Alexandre, qui se fit voir aussitôt, donna tant d'épouvante aux ennemis, qu'ayant quitté le feu qu'ils portaient, et quelques-uns leurs armes mêmes, ils s'enfuirent dans la ville d'une course précipitée; et de là ils se défendirent plus facilement, comme étant favorisés de l'avantage du lieu; outre que, comme nous avons déjà dit, le mur était bâti de telle sorte que, de quelque côté que l'ennemi l'attaquât, on pouvait le charger à coups de traits non-seulement de front, mais de flanc de part et d'autre.

Depuis, les capitaines des Perses tinrent conseil, voyant que de jour en jour on les resserrait davantage, et qu'il y avait apparence qu'Alexandre ne se retirerait pas qu'il ne se fût rendu maître de la ville. Éphialte, qui avait peu de semblables soit par la vigueur du corps, soit par la force du courage, parla des maux et des inconvénients d'un long siège, et remontra « qu'ils ne devaient pas attendre qu'après avoir perdu peu à peu leurs forces, ils fussent contraints de se rendre avec la ville à la discrétion du vainqueur; mais que, tandis qu'il leur en restait encore, il fallait faire une sortie avec l'élite des soldats qu'ils avaient alors à leur solde, et en venir aux mains avec l'ennemi; que plus son conseil paraissait hardi en apparence, plus il y aurait de facilité à l'exécuter; que, comme les ennemis se figuraient toute autre chose que cela, et qu'ils n'étaient pas préparés contre une entreprise qu'ils n'attendaient pas, il les déferait sans beaucoup de peine. »

Memnon même, qui n'avait pas accoutumé de préférer les conseils hardis aux conseils prudents et assurés, ne fut pas contraire à la proposition d'Éphialte. Car d'autant qu'il ne voyait point d'apparence de secours, et qu'il prévoyait bien que la fin de ce siège serait funeste, il crut que dans un si grand péril il n'était pas hors de propos d'éprouver ce que pouvait faire ce capitaine, qui était comme

¹ Plut. Apophth. 12.

poussé par quelque inspiration à entreprendre les choses extrêmes. Ainsi Éphialte, ayant choisi deux mille hommes entre les soldats mercenaires, fit préparer mille flambeaux, et commanda à ceux qu'il avait choisis de se tenir prêts dès la pointe du jour, et d'attendre en armes son commandement. Cependant, dès que le jour commença, Alexandre fit encore approcher ses machines de ce nouveau mur de brique; et tandis que les Macédoniens étaient employés à ce travail, Éphialte, ayant fait inopinément ouvrir une porte, fit sortir la moitié des siens avec des flambeaux à la main, et les suivit en même temps avec le reste en bataille, pour empêcher les ennemis d'éteindre le feu des machines.

Lorsqu'Alexandre eut appris comment les choses se passaient, il mit promptement les siens en bataille, fortifia de soldats d'élite le secours qu'il fallait envoyer de part et d'autre, ordonna quelques troupes pour aller éteindre le feu, et alla lui-même contre Éphialte. Mais d'autant qu'Éphialte était fort et robuste de corps, et qu'il tuait tous ceux qui se présentaient devant lui, il animait les siens par sa voix, par ses gestes, et principalement par son exemple. D'ailleurs les assiégés ne donnaient pas peu d'affaires à l'ennemi; car ils avaient élevé sur leurs murailles une tour de cent coudées de haut, et de là ils lançaient sans peine sur les assiégeants et des traits et des pierres, par le moyen de leurs machines.

Cependant il sortit d'un autre côté de la ville, que l'on appelait Tripylon, et par où l'on s'en fît le moins douté, une autre troupe d'habitants, sous la conduite de Memnon; et l'alarme en fut si grande dans le camp des Macédoniens, que le roi même fut en doute de ce qu'il devait faire; mais il surmontait toutes sortes de périls par la grandeur de son courage et par les commandements qu'il savait donner à propos, et la fortune parut pour lui quand il en était besoin. Ainsi ceux qui avaient mis le feu dans les machines furent repoussés avec un grand carnage par les gens qui les gardaient, et par ceux que le roi avait envoyés au secours. D'un autre côté, Ptolémée, fils de Philippe, capitaine des gardes du corps, accompagné des cohortes de Tirmandre et d'Adée, outre qu'il avait avec lui sa compagnie, soutint les efforts de Memnon. De sorte que les Macédoniens vainquirent glorieusement de ce côté-là, bien qu'ils eussent perdu Ptolémée, Adée et Cléarque; capitaine des archers, avec environ quarante hommes de leurs gens. Au reste, les ennemis se retirèrent avec tant de peur et d'épouvante, que le pont qu'ils avaient fait pour passer le fossé se rompit sous le grand nombre qui se hâtaient de se sauver. Ceux qui étaient demeurés dessus se précipitèrent dans le fossé; quelques-uns y furent étouffés par leurs gens mêmes, d'autres furent tués par les Macédoniens qui leur lançaient des traits d'en haut, et plusieurs, qui s'étaient sauvés de ce tumulte, trouvèrent la mort aux portes de la ville. Car, comme on était épouvanté et que l'on appré-

¹ Arrian. 1, 22.

hendait que les assiégeants n'entrassent pêle-mêle avec les assiégés, on ferma les portes à la hâte, et on laissa à l'abandon une grande partie des habitants.

Cependant Éphialte, que le désespoir animait aussi bien que l'espérance, et qui était redoutable autant par l'un que par l'autre, combattait courageusement contre les troupes du roi, et eût fait douter de la victoire, si les vieux soldats des Macédoniens ne fussent venus au secours de leurs gens, qui étaient alors en péril¹. Ils se tenaient dans le camp comme soldats privilégiés, et n'étaient point obligés aux charges et aux fonctions de la guerre que dans l'extrême nécessité, bien qu'ils ne laissassent pas de recevoir comme les autres et la solde et les récompenses et les autres avantages de la milice, ayant mérité cet honneur par leurs belles actions, et par les services qu'ils avaient rendus aux rois précédents et à Alexandre même. Lorsqu'ils eurent donc appris que leurs gens, épouvantés du péril, reculaient déjà et qu'ils cherchaient un lieu de retraite, ils coururent en même temps à la tête du bataillon, sous la conduite d'un certain Atharion², rétablirent le combat, et firent reprendre courage aux autres par les reproches de leur lâcheté.

Ainsi chacun fit des efforts comme à l'envi l'un de l'autre, et par cette émulation on fit bientôt changer la fortune. Éphialte fut tué avec les plus braves des siens, et les autres furent repoussés dans la ville. Plusieurs Macédoniens y entrèrent avec eux, et on la prenait déjà de force; mais le roi fit aussitôt sonner la retraite, soit qu'il voulût la conserver, soit que, comme le jour finissait, il appréhendât la nuit et les embûches dans des lieux cachés et que l'on ne connaissait pas. Ce combat épuisa les meilleures forces des assiégés: c'est pourquoi Memnon ayant tenu conseil avec Orontobate et les autres capitaines³, ils firent brûler pendant la nuit la tour de bois et l'arsenal où étaient les armes, et mirent le feu aux maisons les plus proches de la muraille; de sorte que comme il y prit bientôt, et que les flammes de l'arsenal et de la tour étaient poussées par le vent, l'embrasement passa loin et se répandit de tous côtés.

Alors la meilleure partie des habitants et des gens de guerre s'allèrent jeter dans une forteresse située dans une île, et les autres se retirèrent dans une autre citadelle appelée Salmacie⁴, à qui l'on avait donné ce nom d'une fontaine célèbre qui n'en était pas éloignée. Quant au reste de la multitude, les capitaines la firent passer dans l'île de Cos, avec ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville. Cependant Alexandre, ayant appris par les transfuges, et par les choses mêmes qu'il voyait, ce qu'on avait fait dans Halicarnasse, commanda à ses gens de s'y jeter, bien qu'il fût encore nuit; de tuer tous ceux qu'ils surprendraient en mettant le feu quelque part, et d'épargner tous les autres qui ne feraient point de

résistance. Le lendemain, il considéra les deux forteresses dont les Perses et les soldats mercenaires s'étaient emparés; et jugeant que le siège en serait long, et qu'après avoir pris la capitale de ce peuple, elles ne méritaient pas de l'arrêter, ni de lui faire perdre le temps qu'il devait employer ailleurs, il fit raser la ville, donna ordre à Ptolémée d'avoir l'œil sur ces forteresses, qui étaient environnées de fossés et de murailles, et le laissa dans la Carie pour la défense de cette contrée, avec trois mille hommes étrangers et douze cents chevaux¹.

Depuis, Ptolémée ayant joint ses troupes avec Asander, gouverneur de la Lydie, défit Orontobate en bataille²; et enfin les deux forteresses furent prises par les Macédoniens, qui s'obstinèrent dans ce siège, de colère et de dépit d'y être si longtemps arrêtés. Cependant le roi, qui avait dessein sur la Phrygie et sur les provinces qui la touchent³, envoya Parménion à Sardes avec les cornettes de ses favoris, les gens de cheval auxiliaires et les Thessaliens, dont Alexandre Lyncestes avait la conduite, afin qu'ils se jetassent dans la Phrygie, et qu'ils tinssent des vivres prêts dans le pays ennemi pour l'armée qui les devait suivre, et fit aller avec eux des charrettes et toutes sortes d'autres voitures. Ensuite ayant reconnu que quantité de Macédoniens qui s'étaient mariés un peu devant cette expédition avaient de l'impatience de revoir leurs femmes, il les mit sous la conduite de Ptolémée, fils de Séleucus, l'un des gardes du corps, et lui commanda de les mener dans leurs maisons, pour passer l'hiver avec leurs femmes.

Deux de ses capitaines, Célon et Méléagre, partirent avec eux, attirés aussi par l'amour de leurs nouvelles mariées; et au reste cela servit beaucoup au roi à augmenter l'affection des gens de guerre, et les rendit plus prompts à le suivre dans les guerres les plus éloignées, parce qu'ils reconnaissaient qu'ils en étaient considérés, et qu'ils pouvaient espérer d'avoir quelquefois congé d'aller revoir leur patrie. Il donna ordre aux chefs de faire des levées, tandis qu'ils seraient dans la Macédoine, d'autant de gens de pied et de cheval qu'il leur serait possible, et de les amener au commencement du printemps avec ceux qui s'en retourneraient en ce temps-là. Mais, après avoir remarqué que son armée commençait déjà à se corrompre par les mœurs et par les délices de l'Asie, et qu'il y avait dans son camp un grand nombre d'impudiques, il fit chercher avec soin tous ceux à qui l'on pouvait faire justement des reproches si honteux; et pour les séparer des autres, il les fit mener dans une petite île du golfe de Cérasme. Le lieu où ils furent transportés a eu part à leur infamie; car en mémoire qu'ils y furent relégués, on l'appelle Cinéropolis⁴.

XI. Ainsi ces choses ayant été exécutées, comme il persévérerait dans le dessein de réduire sous sa puissance toute la côte de la mer, afin de faire en sorte

¹ Diod. xviii, 27. — ² Q. Curt. v, 2; viii, 1. — ³ Arrian. i, 23; Diod. i. c. — ⁴ Vitruv. ii, 8.

¹ Le texte porte deux cents chevaux. — ² Q. Curt. iii, 7. Arrian. ii, 6; Strab. xiv. — ³ Arrian. i, 24. — ⁴ Plin. H. N. v, 31.

que la flotte des ennemis leur fût inutile ¹, il se rendit maître d'Hyparnes, qui lui fut livrée par les soldats mercenaires qui étaient dans la citadelle. Ensuite il passa dans la Lycie, où, ayant fait alliance avec les Telmissiens et passé le Xanthe, il prit en sa protection la ville qui porte le nom de ce fleuve, Pinare et Patare, les meilleures villes de cette contrée, outre quantité d'autres petites places; et quand il vit que les choses étaient pour lors assez tranquilles, il passa dans la Myliade, qui est une portion de la grande Phrygie, que les rois de Perse avaient attribuée à la Lycie.

Tandis qu'il la recevait sous son obéissance, les ambassadeurs des Phasélites le vinrent trouver pour lui demander son amitié, et lui présentèrent une couronne d'or. En même temps il vint aussi de la basse Lycie des ambassadeurs de plusieurs villes, qui demandèrent la même chose. C'est pourquoi le roi envoya devant quelques-uns de ses capitaines, afin que les Phasélites et les Lyciens remissent leurs places entre leurs mains, et peu de jours après il alla lui-même à Phasèle. Ils attaquaient alors une place forte dans les terres de leur domination, que les Pisides, qui incommodaient de là les peuples voisins, y avaient fait bâtir et fortifier. Mais elle fut bientôt prise après l'arrivée d'Alexandre. Il demeura quelques jours chez les Phasélites pour se reposer et rafraîchir son armée, parce que la saison l'y invitait; car l'on était déjà au milieu de l'hiver, qui avait rendu les chemins mauvais et difficiles à ceux qui eussent voulu voyager.

Comme il était dans cette ville, il y vit dans la place une statue de Théodecte que les habitants lui avaient dressée; et un jour qu'il s'était diverti dans un festin avec ses amis, il alla danser avec eux après souper à l'entour de cette statue, et jeta dessus quantité de couronnes de fleurs ²; car tandis qu'il étudiait sous Aristote, il avait fait amitié avec lui, et l'avait eu en une particulière recommandation: mais la nouvelle fâcheuse qu'il reçut de Parménion l'obligea bientôt de quitter ses divertissements et ses plaisirs. En effet, Parménion avait pris un certain Persan appelé Asisines, que Darius envoyait en apparence à Atysie, satrape de Phrygie ³; mais il avait des ordres secrets de voir par occasion Alexandre Lyncestes et de lui promettre le royaume de la Macédoine, et outre cela mille talents d'or, s'il voulait faire ce que l'on avait résolu. Car Lyncestes, suivant la cruelle résolution qu'il avait prise avec Amyntas, s'était autrefois chargé de tuer le roi, qu'il haïssait par plusieurs raisons, et principalement parce qu'il avait fait punir Héromène et Arrabée, ses frères, comme complices de la mort de son père. Et bien qu'on lui eût pardonné son crime, qu'on l'eût obligé par une infinité d'honneurs d'avoir de meilleurs sentiments, et qu'il ne fût pas redevable au roi d'une faveur médiocre; néanmoins, comme il était ambitieux et qu'il avait dans l'esprit la passion de régner

il croyait que toutes choses lui étaient permises pour se faire un chemin au trône.

Lorsque cette affaire eut été proposée dans le conseil, les bons serviteurs du roi blâmèrent « sa facilité, non-seulement de n'avoir pas fait punir un homme qu'il avait surpris dans le crime, mais de l'avoir comblé d'honneurs, de récompenses, et de lui avoir donné la conduite de sa meilleure cavalerie. Qui est-ce qui serait fidèle à l'avenir, si, outre l'impunité, les faveurs, les grandes charges et les beaux gouvernements étaient la récompense du parricide? Qu'il fallait donc promptement corriger la faute qu'on avait faite par un excès de clémence et de douceur, avant qu'il eût reconnu que son dessein était découvert et qu'il portât à des nouveautés les esprits légers des Thessaliens; qu'il ne fallait pas mépriser un si grand péril; qu'on ne pouvait s'en imaginer un plus grand, et qu'on ne devait pas mépriser les présages des dieux, qui avertissaient, si visiblement le roi de se donner garde des embûches. »

En effet, durant le siège d'Halicarnasse, comme il dormait pendant le jour, une hirondelle, qui est un oiseau assez connu dans les présages ¹, avait longtemps voltigé à l'entour de sa tête avec un grand bruit, et s'était jetée tantôt d'un côté de son lit et tantôt de l'autre, en chantant plus haut et plus confusément que de coutume. Néanmoins le roi, qui était las, ne se réveilla pas entièrement; mais, comme cet oiseau l'importunait, il le chassa avec la main. Cependant cette hirondelle, au lieu de s'effaroucher, s'alla poser sur la tête d'Alexandre, et ne cessa point de crier, qu'il ne l'eût chassée encore une fois étant tout à fait éveillé; et au reste le devin Aristandre avait interprété ce prodige en cette manière: « Que le roi était menacé d'un grand péril par l'un de ses favoris, mais que la trahison serait découverte; qu'il conjecturait cela de la nature de cet oiseau, qui était ami de l'homme et le plus babillard de tous les oiseaux. »

C'est pourquoi lorsqu'il eut considéré toutes ces choses, et qu'il eut reconnu que ce qu'on disait d'Asisines avait beaucoup de rapport avec la réponse du devin; enfin comme il se souvint aussi que sa mère l'avertissait par ses lettres de se défier de ce personnage ², il crut qu'il ne fallait pas plus longtemps différer de s'assurer de ce côté-là. Il fit donc savoir à Parménion ce qu'il avait résolu; car, comme nous avons déjà dit, Alexandre Lyncestes était allé avec lui dans la Phrygie; et, de peur que par hasard son dessein ne fût découvert, il ne voulut point écrire à Parménion, mais lui envoyer ses volontés et ses ordres par quelque personne fidèle. Il choisit donc Amphotérus, frère de Crater ³, qui, ayant pris un habit à la phrygienne et quelques Pergiens pour guides, qui savaient fort bien les chemins, alla trouver secrètement Parménion.

Ainsi l'on se saisit d'Alexandre Lyncestes; et bien que sa mort eût été longtemps différée, à cause de

¹ Arrian. 1, 2. — ² Plut. Alex. 30; Suidasin voce Θεοδόκτης. — ³ Arrian. 1, 25.

¹ Elian. Hist. anim. x, 34. — ² Diod. xvii, 32. — ³ Arrian. 1, 25.

sa propre gloire et de la gloire de sa maison, enfin trois ans après qu'on eut puni les complices de Philotas, il mourut, comme coupable du même crime, de la peine des criminels¹. Mais, comme le roi parlait de Phasèle, outre qu'il avait découvert cette trahison, il reconnut encore, par une nouvelle faveur, qu'un dieu avait soin de lui². Il avait envoyé par les montagnes une partie de son armée à la ville des Pergiens; et, quant à lui, il menait le reste par un sentier étroit qui est entre le mont Climax et la mer de Pamphylie³, lorsqu'elle demeure tranquille, car il en est tout couvert aussitôt qu'elle commence à s'enfler, et en hiver il en est presque toujours caché.

Or, Alexandre, qui ne craignait rien davantage que le retardement, faisait passer son armée et par les lieux aisés et par les lieux difficiles, avec la même ardeur et la même promptitude. Mais les vents du midi, qui avaient toujours soufflé durant ce temps-là, avaient poussé la mer sur le rivage, et rempli d'eau tout le chemin; et davantage, il tombait de grandes pluies, comme il arrive d'ordinaire quand on voit souffler ces vents. Néanmoins, aussitôt qu'Alexandre fut arrivé en cet endroit, le vent du septentrion s'éleva inopinément, qui nettoya l'air, qui fit cesser la pluie, et qui fit rentrer les eaux dans la mer, et qui découvrit les chemins aux Macédoniens. Il fallut même passer durant un jour par des gués que l'on ne connaissait pas, et où l'on avait de l'eau jusqu'à la moitié du corps⁴. Pour moi, comme je ne doute point que cette hardiesse qu'Alexandre avait dans les périls ne fût un effet de son courage et de son esprit, je croirais aussi qu'elle s'était confirmée par tant de prodiges et de présages, lorsqu'il eut reconnu que, par un arrêt du ciel, il était destiné à des choses si grandes et si glorieuses.

On dit qu'étant encore dans la Macédoine, il se présenta à lui en songe un homme plus auguste et plus vénérable que ne sont ordinairement les hommes⁵, qui l'avertit de le suivre dans l'Asie pour renverser l'empire des Perses; et que, comme il faisait la guerre dans la Phénicie, un prêtre des Juifs qui vint au devant de lui, et en qui il reconnut la vision qu'il avait eue en dormant, le fit souvenir de ce songe. Car durant qu'il assiégeait la ville de Tyr, il avait sommé les rois et les peuples voisins de se rendre, et de faire des levées; mais les Juifs qui occupaient Jérusalem, ville fameuse et célèbre, s'excusant sur l'alliance qu'ils avaient avec Darius, refusèrent son amitié; de sorte que, pour châtier l'orgueil et l'opiniâtreté de ce peuple, il fit marcher ses troupes vers la Judée. Mais en même temps ceux de Jérusalem, pour apaiser Alexandre, sortirent de leur ville, et vinrent en suppliants au devant de lui avec les femmes et les enfants.

Les prêtres marchaient les premiers, revêtus de robes de lin; le peuple les suivait, couvert aussi de robes blanches; et Jad, qui était alors grand pontife, menait cette multitude, revêtu des habits et des

ornements pontificaux. Le roi, surpris de la majesté de cette pompe, descendit de cheval lorsqu'il la vit approcher, et s'avança tout seul comme pour aller au devant; et, après avoir adoré le nom de Dieu, qui était gravé sur une lame d'or de la mitre du grand prêtre, il le salua lui-même avec beaucoup de révérence et de respect. Cette action, qu'on n'attendait pas, donna de l'étonnement à tous ceux qui étaient venus avec Alexandre; et en même temps les Juifs, qui de la crainte de périr passèrent inopinément à l'espérance non-seulement de salut, mais d'entrer bientôt en grâce, se répandirent à l'entour du roi, en mêlant ses louanges avec les vœux qu'ils faisaient pour lui.

Au contraire, les premiers des Syriens qui l'avaient suivi à cause des inimitiés qu'ils portaient aux Juifs, et qui croyaient assouvir leur haine par le supplice de leurs ennemis, demeurèrent confus et étonnés. Ils ne savaient s'ils voyaient des choses vraies, ou s'ils étaient abusés par la vaine image d'un songe. La nouveauté de ce spectacle ne donna pas moins d'étonnement aux Macédoniens; de sorte que Parménion, s'étant approché d'Alexandre, prit la hardiesse de lui demander pourquoi il faisait cet honneur à une religion étrangère, vu même qu'il était comme honteux à un si grand roi d'en recevoir de cette vile nation. Alors Alexandre dit à Parménion le songe qu'il avait eu autrefois; et ensuite étant entré dans la ville, il fit à Dieu un sacrifice dans le beau temple de Jérusalem, suivant la coutume du pays, et y présenta des offrandes.

Il vit même les livres sacrés de ce peuple, qui contenaient les prophéties; entre lesquelles il y en avait qui montraient manifestement que la ville de Tyr se rendrait aux Macédoniens, et que les Perses seraient surmontés par un Grec. Comme il s'imaginait que ces prophéties parlaient de lui, il accorda aux Juifs la liberté de vivre suivant leurs lois et leurs coutumes dans la ville et au dehors; et d'autant que de sept en sept ans ils ne labourent point la terre, il voulut aussi qu'il ne payassent point de tribut en cette année. Il considéra avec admiration la nature de ce pays, qui produit seul l'huile de baume, et qui est, entre les plus fertiles, le plus abondant en fruits que l'on se puisse imaginer. Il laissa pour gouverneur dans cette contrée Andromaque, que les Samaritains, toujours ennemis des Juifs, tuèrent cruellement quelque temps après¹. Mais cela ne se fit que depuis la prise de Tyr et de Gaza; et nous en avons parlé par occasion.

XII. Au reste, après qu'Alexandre eut passé ce chemin étroit le long de la mer de Pamphylie, et qu'il fut parti de Perges, il rencontra en chemin les ambassadeurs des Aspendiens², qui étaient des principaux de la ville. Ils lui demandèrent qu'ils ne fussent point obligés de recevoir de garnison, et offrirent de lui donner cinquante talents pour le paiement des soldats, et autant de chevaux qu'ils avaient accoutumé d'en entretenir pour le tribut au

¹ Diod. xvii, 80; Q. Curt. vii, 1. — ² Arrian. i, 26. — ³ Strab. xiv; Q. Curt. v, 3; vi, 3. Appian. ii, de Bell. civ. ⁴ Strab. xiv. — ⁵ Joseph. Antiq. xi, 8; Sulp. Sev. ii.

¹ Q. Curt. iv, 8, Joseph. xi, 8. — ² Arrian. i, 27; Pausan. viii; Suid. voc. Σιδῆ.

roi de Perse. De là le roi passa dans le pays des Sidètes, qui habitent sur le fleuve Mélas, et qui tirent leur origine des Cuméens de l'Éolide; mais ils parlaient comme les Barbares, et avaient perdu la langue grecque, non pas par le temps, comme il arrive d'ordinaire, car ils disaient que leurs ancêtres ne furent pas sitôt arrivés en ce pays, qu'ils oublièrent inopinément leur langue naturelle, et qu'ils parlèrent un langage nouveau et auparavant inouï.

Lorsqu'il eut pris Side, qui était la capitale de la Pamphylie, il prit le chemin de Syllium, qui était fort par son assiette et par une bonne garnison de soldats étrangers. Cela fut cause qu'il s'en détourna; et parce qu'il avait reçu nouvelle que les Aspendiens se révoltaient, il amena son armée à Aspende, dont les habitants, épouvantés de la soudaine arrivée des Macédoniens, abandonnèrent leurs maisons, et se retirèrent dans la citadelle. Alexandre s'étant rendu maître de la ville, qu'il trouva déserte, se logea au pied de la citadelle; et, comme il avait avec lui d'excellents ingénieurs, il obligea les assiégés de demander la paix aux mêmes conditions que devant, par le seul appareil d'un siège. Il ne pouvait rien arriver de plus souhaitable à ce prince, qui avait hâte de passer à de plus grandes choses, que de n'être pas retenu par le long siège d'une place qui était forte et considérable. Mais, afin que les révoltés ne demeurassent pas impunis, il voulut qu'on lui donnât pour otage les principaux habitants de la ville, et qu'on lui fournît le double de l'argent à quoi elle avait été taxée, et que l'on n'ait pas payé. On ajouta qu'ils obéiraient au gouverneur qu'Alexandre y avait établi, qu'ils payeraient tous les ans un tribut aux Macédoniens, et qu'ils se défendraient en jugement touchant la terre d'où ils étaient accusés d'avoir chassé leurs voisins par force. Ensuite il reprit la route qui menait à Perges, et de là il continua son chemin dans la Phrygie. Mais en allant par ces contrées, il fallait qu'il passât par des détroits entre deux montagnes qui sont presque jointes l'une à l'autre¹, auprès de Telmisse, ville des Pisides. Les entrées même en sont si étroites qu'elles ressemblent à des portes; et outre cela un grand nombre de Barbares en armes s'en étaient emparés, et les gardaient de part et d'autre.

Or, Alexandre fit camper ses troupes à l'entrée même de ce pas, se doutant bien de ce qui devait arriver: que les Thelmissiens qui verraient qu'on avait campé, s'imaginant que l'on craignait le péril et qu'on différerait de passer, ne demeureraient pas longtemps dans ces détroits, mais qu'ils y laisseraient quelques forces, et que tous les autres retourneraient dans la ville. C'est pourquoi, se servant de l'occasion, il fit aussitôt marcher les archers et les frondeurs, et ce qu'il y avait de plus léger parmi les gens pesamment armés; et, après avoir chassé les Barbares, il alla camper devant la ville même de Telmisse. Là il donna audience aux ambassadeurs des Selgiens, qui vinrent lui offrir et leurs

secours et leur alliance, à cause de la vieille haine qu'ils portaient aux Thelmissiens leurs voisins. bien qu'ils fussent d'un même peuple. Il les reçut favorablement, et leur fit de bonnes réponses. Mais afin de ne pas perdre le temps dans le siège d'une seule place, il amena son armée à Sallagasse, qui était une ville forte, et remplie d'une jeunesse qui la fortifiait encore; car bien que tous les Pisides soient vaillants et belliqueux, les Sallagassiens sont estimés par-dessus les autres. Or, comme ils avaient reçu des troupes de Telmisse qui leur était alliée, et qu'ils avaient plus de confiance en leurs hommes qu'en leurs murailles, ils mirent leurs gens en bataille sur une montagne prochaine; et d'autant qu'ils étaient favorisés de l'avantage du lieu, ils repoussèrent les gens armés à la légère qu'Alexandre avait envoyés devant. Néanmoins les Agrianiens tinrent ferme, parce que la phalange macédonienne était déjà proche, et que le roi, qu'ils aperçurent devant les enseignes, leur augmenta le courage. Véritablement les soldats eurent beaucoup de peine à monter sur cette montagne; mais quand ils eurent gagné des lieux un peu plus plats et plus unis, ils en chassèrent facilement la multitude qui l'occupait.

Des capitaines macédoniens, Cléandre demeura sur la place avec environ vingt soldats; mais, du côté des Barbares, il mourut plus de cinq cents hommes, et le reste se sauva par la fuite. Néanmoins le roi les suivit d'aussi près qu'il était possible avec des troupes pesamment armées, et prit leur ville du même pas et du même effort. Ensuite il alla déclarer la guerre à toutes les places fortes de la Pisidie. Il en prit quelques-unes par force, et les autres se rendirent à composition. Mais, après qu'il eut pris Telmisse, il la fit aussitôt raser, à cause de l'opiniâtreté de ses habitants²; il ôta la liberté au peuple, et quelque temps après il la donna à Célène et à quelques autres villes de la Pisidie. Ainsi, ayant réduit et pacifié ces nations rudes et barbares, il prit le chemin de la Phrygie³ le long du lac d'Ascagne, dont l'eau a la vertu de se congeler d'elle-même en sel, et délivre ceux du pays de la nécessité d'en aller chercher plus loin.

Memnon, ayant ramassé de tous côtés le reste de ses forces, songea à porter la guerre dans la Macédoine et dans la Grèce, pour divertir Alexandre, qui s'attachait à l'Asie⁴. En effet, comme Darius mettait toutes ses espérances en ce capitaine, qui avait si longtemps arrêté devant Halicarnasse les efforts du victorieux par sa force et par sa prudence, il lui avait aussi donné le commandement général, et lui avait envoyé de grandes sommes d'argent. De sorte qu'ayant levé tout autant de gens de guerre qu'il lui fut possible, il se promena sur la mer avec une armée de trois cents vaisseaux⁵, et considéra avec soin tout ce qui était contraire ou favorable à une si grande entreprise.

Ainsi il s'empara des lieux qui n'étaient pas bien

¹ Arrian. I, 28.

² Suidas voc. Τελμισσῆς. — ³ Arrian. I, 29; Plin. v, 29; Strab. XIV. — ⁴ Arrian. II, I. — ⁵ Diod. XVII, 29.

gardés, entre lesquels était Lampsico, et attaqua les îles que les Macédoniens ne pouvaient secourir, parce qu'ils avaient faute de vaisseaux, bien que de part et d'autre ils fussent maîtres de la terre ferme. La division qui y était de tous côtés favorisa beaucoup le dessein de ce capitaine. Car encore que la plupart soutinssent le parti d'Alexandre, comme de l'auteur de leur liberté, néanmoins il y en avait beaucoup qui, s'étant agrandis sous la domination des Perses, aimaient mieux leur propre puissance, et se conserver leurs anciens maîtres, que de voir tout le monde égal et la république en liberté. C'est pourquoi Athénagoras et Apollonide, qui étaient des premiers de l'île de Chio¹, y reçurent Memnon, après avoir communiqué leurs desseins à Phisine et à Mégare, qui étaient de leur parti. Ainsi Chio fut prise, l'on y mit une garnison; et le gouvernement de la ville fut donné à Apollonide et à ceux de sa faction.

De là, en allant à Lesbos, il prit sans peine Antisse, Pyrrhe et Eresse. Il établit Aristomène dans Métymne, et réduisit toute l'île, excepté la ville de Mitylène, qui soutint longtemps un siège, et que pourtant il ne prit pas. Car après avoir enfermé la

ville de tous côtés, bouché le port, et mis des vaisseaux en tous les endroits commodes pour empêcher qu'il n'y entrât du secours, il mourut de la peste au désavantage des Perses, et au milieu des espérances que Darius en avait conçues. Mais comme il se vit proche de la mort, il donna le commandement à Pharnabaze, fils de sa sœur et d'Artabaze, jusqu'à ce que Darius en eût autrement disposé.

Pharnabaze ayant partagé les divers emplois de ce siège avec Autophradate, qui commandait l'armée navale, réduisit les assiégés à une si grande extrémité, qu'ils se rendirent aux conditions que la garnison en sortirait bagnes sauvés; qu'ils abattraient les colonnes où étaient gravés les articles de l'alliance qu'ils avaient faite avec Alexandre; et qu'après avoir fait serment de fidélité à Darius, ils recevraient dans leur ville la moitié de ceux qui en avaient été bannis. Mais les Perses ne leur tinrent pas entièrement leur foi, et ne s'arrêtèrent pas dans les termes du traité; car ils firent entrer dans la ville une garnison, dont ils donnèrent le commandement à Lycomède Rhodien, et mirent la domination entre les mains de Diogène, qui en avait été banni, parce qu'il soutenait le parti des Perses. Ensuite l'on ôta par force aux particuliers qui étaient riches tout leur or et leur argent, et l'on ne laissa pas d'imposer un tribut sur toute la ville en général.

¹ Arrian. II, 1; III, 2; Q. Curt. IV, 5.

QUINTE-CURCE.

VIE D'ALEXANDRE.

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE.

I. Alexandre, ayant pris la ville de Célènes et la citadelle, entre dans la capitale de Phrygie, où il coupe le nœud gordien; et ensuite il résout d'aller au devant de Darius. — II. On fait la revue de l'armée des Perses, et Charidémus, Athénien, est puni de mort pour avoir dit trop librement son avis, bien que ce fût par le commandement de Darius. — III. La pompe des rois de Perse quand ils marchent, et la description des troupes d'Alexandre. — IV. Alexandre s'empare à propos du pas de la Cilicie, qui avait été abandonné par Arsane, capitaine de Darius. — V. Alexandre tombe dans une grande maladie, pour s'être baigné hors de temps dans le fleuve du Cydne. — VI. Il recouvre sa santé par le moyen de Philippe, savant et fidèle médecin, à qui toute l'armée en fait de grands remerciements. — VII. Alexandre se voyant guéri se propose d'aller attaquer Darius, et fait tuer un Persan appelé Sisinès, qui avait failli par imprudence. — VIII. Les conseils et les résolutions de Darius avant la bataille. Consternation de l'armée des Perses. Présage de sa défaite. — IX. Ses forces, et la comparaison de l'une et de l'autre armée. — X. Harangue d'Alexandre à ses gens de guerre. — XI. Bataille sanglante où il demeure sur la place du côté

des Perses cent mille hommes de pied et dix mille de chevaux; et le reste est mis en fuite. — XII. Alexandre se rend maître du camp de Darius, et y fait un grand butin. Il console, par une générosité royale, la mère et la femme de Darius, et les autres prisonnières, de la peste du roi, qu'elles croyaient mort. — XIII. Le gouverneur de Damas livre à Parménion les trésors de Darius, avec un grand nombre de nobles.

I. Alexandre, sur ces entrefaites, ayant envoyé Cléandre au Péloponnèse avec de l'argent, pour lever des troupes et donner ordre aux affaires de la Lycie et de la Pamphylie, vint mettre le siège devant Célènes. Le fleuve Marsyas, que les fables des Grecs ont rendu célèbre, passait alors par le milieu de la ville. Sa source est au sommet d'une montagne, d'où il tombe sur un roc avec grand bruit, et, venant à s'épandre dans la plaine, arrose les campagnes voisines, gardant ses eaux toujours claires et belles, sans les mêler avec des eaux étrangères. Et parce qu'il ressemble en couleur à la mer quand elle est calme, les poètes ont pris de là occasion de feindre que les nymphes, éprises de son amour, faisaient leur demeure en

Q. CURTII RUFII

DE REBUS GESTIS

ALEXANDRI MAGNI

REGIS MACEDONUM.

LIBER TERTIUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Celænarum urbe et arce recepta, Gordium Phrygiæ caput Alexander ingreditur, fatalique nodo Gordii soluto, obviam Dario ire statuit. — II. Exercitus persici lustratio; de quo quum Darii jussu Charidemus Atheniensis verum liberumque protulisset judicium, capite multatus est. — III. Pharnabazus Memnoni, oræ maritimæ præfecto, succedit. Darii somnium; ejusque varia interpretatio. Ordo Persarum agminis, orto sole demum procedentis: tum copiarum Alexandri descriptio. — IV. Desertas ab Arsane, Darii præfecto, Ciliciæ fauces Alexander opportune occupat. — V. Quum in Cydnum Alexander ablucendi corporis gratia intemptive descendisset, gravissimo morbo corripitur. — VI. Philippus medicus, quum Alexandrum in pristinam valetudinem mox restituisset, divinis fere honoribus ab

exercitu afficitur. — VII. Rex vegetior factus, Ciliciam omni subacta, Darium, Euphraten transgressum, aggredi cogitat, Sisinemque Persam imprudentia delinquentem, occidi jubet. — VIII. Darii ante pugnam consilia et ingressus in Ciliciam; tum exercitus persici consternatio, proximæ internecionis præsagium. Propius uterque exercitus ad alterum progreditur. — IX. Utriusque exercitus membra præcipua, eorumque collocatio. — X. Alexandri oratio ad milites. — XI. Pugna cruenta, in qua centum milia peditum ac decem milia equitum Persarum cecidissearrantur, reliquis fuis fugatisque. — XII. Castra Persarum cum ingenti præda capta. Matris et uxoris Darii nec non allarum captivarum luctum levat Alexander. — XIII. Darii gazam immensam cum ingenti nobillium numero Parmenioni perfidus Damasci profectus tradit.

I. Inter hæc Alexander, ad conducendum ex Peloponneso militem Cleandro cum pecunia misso, Lyciæ Pamphyliaque rebus compositis, ad urbem Celænas exercitum admovit. Mediam illa tempestate interfluebat Marsyas amnis, fabulosis Græcorum carminibus inclytus. Fons ejus, ex summo montis cacumine excurrens, in subjectam petram magno strepitu aquarum cadit: inde diffusus, circumjectos rigat campos, liquidus et suas duntaxat undas trahens. Itaque color ejus, placido mari similis, locum poetarum mendacio fecit: quippe traditum est, Nymphas, amore

ce rocher. Au reste, dans l'enceinte des murailles il conserva son nom; mais comme il en sort, et qu'il enfle son cours, il devient plus impétueux, et on l'appelle Lycus.

Le roi trouvant la ville abandonnée, entra dedans, et allant attaquer la forteresse, où les habitants s'étaient retirés, envoya un héraut devant pour les sommer de se rendre; sinon, qu'ils ne devaient point espérer de grâce. Ils mènent le héraut sur une terre fort élevée et de situation et de structure, lui en font considérer la hauteur, et le chargent de dire à Alexandre qu'ils ne faisaient pas le même jugement que lui de la place; que pour eux ils l'estimaient imprenable, et qu'à toute extrémité ils étaient résolus de mourir fidèles à leur maître. Mais comme ils se virent investis de toutes parts et que de jour en jour ils se trouvaient plus pressés, ils demandèrent soixante jours de trêve, au bout desquels ils promirent de se rendre, s'il ne leur venait du secours; et n'ayant point de nouvelles de Darius, ils se raugèrent au jour préfix sous l'obéissance du roi.

Presque en même temps il arriva des ambassadeurs d'Athènes, qui demandaient « qu'on leur rendît leurs citoyens pris à la bataille du Granique. » Il leur fit réponse que la guerre de Perse étant finie, ils leur seraient rendus, et aux autres Grecs les leurs. Cependant il brûlait d'impatience de joindre Darius; et ayant avis qu'il n'avait pas encore passé l'Euphrate, il assemblait ses troupes de tous côtés, résolu de tenter la fortune du combat avec toutes ses forces. Il prenait la route de la Phrygie, qui est plus remplie de villages que de villes, dont la capitale s'appelait Gordion, ancien et fameux séjour du roi Midas, située sur la rivière de Sangare, et également distante de la

mer Pontique et de celle de Cilicie. On a remarqué que c'est l'endroit où l'Asie se rétrécit le plus, à cause que ces deux mers, venant à serrer la terre des deux côtés, font une langue qui attache à la terre ferme cette province, laquelle étant presque tout environnée d'eau, a comme la forme d'une île; et il n'y a que ce petit espace à dire que les deux mers qui sont séparées ne se joignent.

Alexandre ayant réduit cette ville en son obéissance, fut visiter le temple de Jupiter, où il vit le chariot dans lequel autrefois Gordius, père de Midas, se faisait porter: il n'était en rien plus magnifique ni plus riche que les chariots ordinaires; tout ce qu'il y avait de remarquable était le joug, dont le lien était composé de plusieurs nœuds tellement mêlés, entrelacés les uns dans les autres, qu'on n'en voyait point le bout. Et comme les habitants assuraient qu'il avait été prédit par l'oracle que celui qui le pourrait dénouer aurait l'empire de l'Asie, il lui prit envie à l'heure même d'achever cette aventure. Il s'était amassé autour de lui un grand nombre de Phrygiens et de Macédoniens qui étaient tous en inquiétude, les uns craignant qu'il ne dénouât ce fatal lien, et les autres qu'il n'eût trop hasardé; car ces nœuds étaient cachés avec tant d'industrie et d'artifice, qu'on n'eût su découvrir ni des yeux ni de l'esprit où en était le commencement et la fin. Cependant, le roi se trouvant engagé à cette entreprise, eut peur que, s'il n'en venait à bout, on n'en fit un mauvais présage; de sorte qu'après avoir fait plusieurs efforts inutiles pour défaire ces nœuds, comme il vit qu'il lui était impossible, « N'importe, dit-il, comment on les démêle; » et en coupant d'un coup d'épée toutes les courroies, ou il éluda l'oracle, ou il l'accomplit.

amnis retentas, in illa rupe considerere. Ceterum, quamdiu intra muros fluit, nomen suum retinet: at, quum extra munimenta se evolvit, majore vi ac mole agentem undas Lycum appellant. Alexander quidem urbem destitutam a suis intrat: arcem vero, in quam confugerant, oppugnare adortus, caduceatorem præmisit, qui denunciaret, ni dederent, ipsos ultima esse passuros. Illi caduceatorem in terram, et situ et opere multum editam, perductum, quanta esset altitudo, intueri jubent, ac nunciare Alexandro, non eadem ipsum et incolas æstimatione munimenta metiri: se scire inexpugnabiles esse, ad ultimum, pro fide morituros. Ceterum, ut circumsideri arcem, et omnia sibi in dies arctiora viderunt esse; sexaginta dierum inducias pacti, ut, nisi intra eos auxilium Darius ipsis misisset, dederent urbem: postquam nihil inde præsidii mittebatur, ad præstitam diem permiserunt se regi. Superveniant deinde legati Atheniensium, petentes ut capti apud Granicum amnem redderentur sibi. Ille non hos modo, sed etiam ceteros Græcos restitui suis jussurum respondit, finito persico bello. Ceterum Dario imminens, quem nondum Euphratem superasse cognoverat, undique omnes copias contrahit; totis viribus tanti belli discrimen aditus. Phrygia erat, per quam ducebatur exercitus, pluribus vicis, quam urbilus frequens. Tunc habebat quondam

nobilem Midæ regiam; Gordium nomen est urbi, quam Sangarius amnis interfluit, pari intervallo Pontico et Cilicio mari distantem. Inter hæc maria angustissimum Asiæ spatium esse comperimus, utroque in arctas fauces compellente terram. Quæ, quia continenti adhæret, sed magna ex parte cingitur fluctibus, speciem insulæ præbet; ac, nisi tenue discrimen objiceret, maria, quæ nunc dividit, committeret. Alexander, urbe in suam ditionem redacta, Jovis templum intrat. Vehiculum, quo Gordium Midæ patrem vectum esse constabat, adspexit, cultu haud sane a vilioribus vulgatisque usu abhorrens. Notabile erat jugum adstrictum compluribus nodis in semetipsum implicatis et celantibus nexus. Incolis deinde affirmantibus editam esse oraculo sortem, Asiæ potiturum, qui inexplicabile vinculum solvisset, cupido incessit animo sortis ejus implendæ. Circa regem erat et Phrygum turba et Macedonum: illa expectatione suspensa, hæc sollicita ex temeraria regis fiducia. Quippe serie vinculorum ita adstricta, ut, unde nexus inciperet, quoque se conderet, nec ratione nec visu percipi posset, solvere aggressus injecerat curam, ne in omen verteretur irritum inceptum. Ille nequaquam diu luctatus cum latentibus nodis: « Nihil, inquit, interest quomodo solvantur; » gladioque ruptis omnibus loris, oraculi sortem vel elusit vel implevit. Quum deinde Da-

Après, comme il avait résolu d'aller chercher Darius partout où il serait, et de l'engager à une bataille, voulant s'assurer de ce qu'il laissait derrière, il donna à Amphotère la conduite de l'armée navale qui était à la côte de l'Hellespont, et à Égéloque le commandement des autres troupes, avec ordre de chasser des îles de Lesbos, de Chio et de Cos, les garnisons des ennemis. Il leur fit délivrer cinq cents talents pour les nécessités de cette guerre, et en envoya six cents autres à Antipater, et à ceux qu'il avait laissés pour la défense des villes de la Grèce. Il somma aussi ses alliés, suivant leur traité, de lui fournir certain nombre de vaisseaux pour tenir l'Hellespont et se rendre maître de la mer; car il ne savait rien encore de la mort de Memnon, qui était le seul de tous les capitaines de Darius sur qui il avait principalement les yeux; sachant bien que si celui-là ne lui donnait des affaires, tout le reste n'était pas capable de l'arrêter. Déjà il s'était avancé jusqu'à la ville d'Ancyre, où, après avoir fait la revue de son armée, il entra dans la Paphlagonie, frontière des Hénétiens, dont quelques-uns croient que les Vénétiens tirent leur origine. Ces peuples se soumièrent volontairement au roi, et, ayant donné des otages, obtinrent qu'ils seraient exempts de tribut, n'en ayant pas même payé aux Perses. Il établit Calas gouverneur de cette province, et, prenant avec lui les recrues nouvellement arrivées de la Macédoine, s'achemina vers la Cappadoce.

II. Cependant Darius ayant eu nouvelles de la mort de Memnon, et en étant affligé autant que le méritait une perte si importante, sans fonder désormais ses espérances sur autrui,

résolut de commander lui-même son armée et de combattre en personne son ennemi; car il était mal satisfait de tous ses lieutenants, voyant que la plupart avaient été négligents et que tous avaient été malheureux. Après avoir donc campé dans la plaine de Babylone, pour animer davantage ses gens à la guerre, il voulut faire revue de toutes ses forces; et ayant tiré, à l'exemple de Xerxès, une tranchée en rond dont l'enceinte pouvait tenir dix mille hommes en bataille, il reconnut le véritable nombre de ses troupes: depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit elles ne cessèrent de filer par cet espace, selon qu'elles étaient enrôlées. De là elles vinrent à se répandre dans les campagnes de la Mésopotamie, où l'on vit une multitude innombrable de gens de pied et de cheval, qui paraissait encore plus grande qu'elle n'était.

L'infanterie était composée de deux cent cinquante mille hommes, dont il y avait soixante-dix mille Perses, cinquante mille Mèdes, dix mille Barcariens armés de haches à deux tranchants, et de légers boucliers faits à peu près comme des rondaches; quarante mille Arméniens, autant de Derbices armés de piques ou de bâtons durcis au feu, outre huit mille hommes de la mer Caspienne et deux mille autres des contrées d'Asie les moins belliqueuses, avec trente mille Grecs, toute brave jeunesse que Darius avait à sa solde; car, pour les Bactriens, Sogdiens, Indiens, et tous ces autres peuples qui habitent le long de la mer Rouge, dont les noms même lui étaient inconnus, il fut si pressé qu'il n'eut pas le temps de les assembler. Pour sa cavalerie, elle était de trente mille chevaux perses, dix mille Mèdes, deux mille Barcariens armés de même que leur infanterie, sept mille

rium, ubicumque esset, occupare stauisset; ut a tergo tuta relinqueret, Amphoterum classi ad oram Hellesponti, copias autem præfecit Hegelochum, Lesbum et Chium et Con præsidis hostium liberaturos. His talenta ad bellum quingenta attributa: ad Antipatrum et eos, qui Græcas urbes tuebantur, sexcenta missa: ex fredere naves sociis imperatæ, quæ Hellesponto præsiderent. Nondum enim Memnona vita excessisse cognoverat, in quem omnes intenderat curas, satis gnarus cuncta in expedito fore, si nihil ab eo moveretur. Jamque ad urbem Ancyram ventum erat, ubi numero copiarum inito, Paphlagoniam intrat: huic juncti erant Eneti, unde quidam Venetos trahere originem credunt: omnisque hæc regio paruit regi; datisque obsidibus, tributum, quod ne Persis quidem tulissent, pendere ne cogentur, impetraverunt. Calas huic regioni præpositus est: ipse, assumptis qui ex Macedonia nuper advenerant, Cappadociam petiit.

II. At Darius, nunciata Memnonis morte haud secus quam par erat motus, omnia omni alia spe, statuit ipse discernere: quippe quæ per duces suos acta erant, cuncta damnabat; ratus, pluribus curam, omnibus abfuisse fortunam. Igitur castris ad Babylonem positis, quo majore animo capeperent bellum, universas vires in conspectum dedit: et circumdato vallo, quod decem millium armatorum multitudinem caperet, Xerxis exemplo numerum

copiarum iniiit. Orto sole ad noctem agmina, sicut descripta erant, intraverè vallum: inde occupaverunt emissa Mesopotamiæ campos: equitum peditumque propemodum innumerabilis turba, majorem quam pro numero speciem gerens. Persarum erant centum millia: in quibus eques triginta millia implebat. Medi decem equitum, quinquaginta millia peditum habebant. Barcanorum equitum duo millia fuere; armati bipennibus levibusque scutis cetera maxime speciem reddentibus: peditum decem millia pari armatu sequebantur. Armenii quadraginta millia miserant peditum; additis septem millibus equitum. Hyrcani egregii, ut inter illas gentes, sex millia expleverant, equis militatura. Derbices quadraginta millia peditum armaverant; pluribus hærebant ferro præfixæ hastæ, quidam lignum igni duraverant: hos quoque duo millia equitum ex eadem gente comitata sunt. A Caspio mari octo millium pedester exercitus venerat, ducenti equites. Cum his erant ignobiles aliæ gentes: duo millia peditum, equitum duplicem paraverant numerum. His copias triginta millia Græcorum mercede conducta, egregiæ juventutis, adjuncti sunt. Nam Bactrianos et Sogdianos et Indos ceterosque Ruhri maris accolæ, ignota etiam ipsi gentium nomina, festinatio prohibebat acciri. Nec quidquam illi minus, quam multitudo militum defuit; cujus tum universæ aspectu admodum lætus, purpuratis solita vanitate spem ejus

Arméniens, presque autant d'Hircaniens, bons gendarmes comme le peuvent être ces peuples, deux mille d'Arbelles, et deux cents chevaux de la mer Caspie, et quatre mille de gens ramassés de toutes sortes, ce qui faisait en tout plus de soixante mille chevaux.

Enfin, la chose dont il manquait le moins, c'était d'hommes; si bien que, ravi de contempler toute cette multitude, comme ses satrapes enflaient ses espérances par leur vanité et leur flatterie ordinaire, se tournant vers Charidème, Athénien, homme expérimenté au fait de la guerre, et qui haïssait Alexandre, à cause qu'il avait été banni d'Athènes par son commandement, il lui demanda s'il lui semblait assez puissant pour passer sur le ventre à son ennemi. Charidème, ne se souvenant plus de sa fortune présente, ni combien il est dangereux de choquer la vanité des grands, lui répondit : « Peut-être, seigneur, ne serez-vous pas bien aise que je vous dise la vérité; mais, si je ne le fais, en vain le ferai-je une autre fois. Ce superbe appareil de guerre et ce prodigieux nombre d'hommes dont vous aurez épuisé tout l'Orient pourrait être formidable à vos voisins; en effet, ce n'est qu'or et que pourpre dans votre armée, et tout y est si plein de magnificence et de pompe, qu'à moins que de l'avoir vu, on ne saurait se l'imaginer. L'armée des Macédoniens, au contraire, est affreuse à voir, et, négligeant toute cette vaine parade, elle n'a soin que de se conserver inébranlable, en se couvrant de ses boucliers et de ses piques. Leur *phalange* est un corps d'infanterie qui combat de pied ferme et se tient si serré dans ses rangs, que les hommes et les armes font comme une haie impénétrable. Au reste, ils sont si bien dressés et si attentifs aux commandements de leurs chefs, qu'au moindre signe vous les voyez suivre leurs enseignes, garder leurs rangs et faire tous les mouvements

de l'exercice militaire. Tous obéissent à la fois aux ordres qu'on leur donne : faut-il faire tête, tourner à droite et à gauche, doubler les files et changer la forme d'un bataillon, les capitaines ne l'entendent pas mieux que les soldats; et afin que vous ne croyiez pas que ce soit l'or et l'argent qui les mènent, sachez qu'ils n'ont appris cette discipline qu'en l'école de la pauvreté, et qu'encore aujourd'hui ils ne se maintiennent que par elle. Ont-ils faim, toute viande leur est bonne; sont-ils fatigués, ils couchent sur la terre, et jamais le jour ne les trouve que debout. Maintenant pensez-vous que la cavalerie thessalienne et celle des Acarnaniens et des Étoliens, peuples invincibles à la guerre, soient gens à être repoussés avec des frondes et de méchants bâtons brûlés par le bout? Non, non. Il faut des forces pareilles aux leurs pour les leur opposer, et c'est dans leur pays même qu'il faut chercher des secours contre eux. Envoyez-y donc tout cet or et cet argent inutile, et faites-en de bonnes troupes. »

Darius de son naturel était un esprit doux et modéré; mais c'est merveille comme la fortune pour l'ordinaire gâte et pervertit la nature; car n'ayant pu supporter la vérité, il fit inhumainement traîner au supplice un homme qu'il avait reçu dans ses États et qui s'était mis sous sa protection, et qui même alors lui donnait le plus salutaire conseil qu'on lui eût su donner. Mais Charidème ne rabattant rien pour cela de sa liberté accoutumée, « J'ai, dit-il, mon vengeur tout prêt : celui contre qui je vous ai donné un si bon conseil me fera lui-même raison du mépris que vous en faites. Et vous en qui la souveraine puissance a fait un changement si soudain, vous apprendrez à la postérité que quand une fois les hommes s'abandonnent à la fortune, elle étouffe en eux toutes les bonnes semences de la nature. » Comme il proférait ces paroles à haute voix,

infantibus; conversus ad Charidemum Atheniensem, belli periculum, et ob exilium infestum Alexandro, (quippe Athenis jubente eo fuerat expulsus) percontari cepit, satissime ei videretur instructus ad obtinendum hostem? At ille et suæ sortis et regni superbiæ oblitus : « Verum, inquit, et tu forsan audire nolis; et ego, nisi nunc dixerò, alius nequidquam confitebor. Hic tanti apparatus exercitus, hæc tot gentium et totius Orientis excita sedibus suis moles, finitimis potest esse terribilis : nitet purpura auroque, fulget armis et opulentia, quantum qui oculis non subjecere, animis concipere non possunt. Sed Macedonum acies, torva sane et inculta, clypeis hastisque immobiles cuneos et conferta robora virorum tegit. Ipsi phalangem vocant peditum stabile agmen. Vir viro, armis arma conarsa sunt : ad nutum momentis intenti, sequi signa, ordines servare didicere. Quod imperatur, omnes exaudiunt : obistere, circumire, discurrere in cornu, mulare pugnam, non duces magis quam milites callent. Et ne auri argenticque studio teneri putet, adhuc illa disciplina paupertate magistra stetit : fatigatis humus cubile est : cibus quem

occupant, satiat : tempora somni arctiora quam noctis sunt. Jam Thessali equites et Acarnanes Ætolique, invicta bello manus, fundis credo et hastis igne duratis repellentur; pari robore opus est : in illa terra, quæ hos genuit, auxilia quærenda sunt : argentum istud atque aurum ad conducendum militem mitte. » Erat Dario mite ac tractabile ingenium, nisi etiam naturam plerumque fortuna corrumpet. Itaque veritatis impatientem hospitem ac supplicem, tunc maxime utilia suadentem, abstrahi jussit ad capitale supplicium. Ille ne tum quidem libertatis oblitus : « Habeo, inquit, paratum mortis meæ ultorem : expetet pœnas mei consilii spreto is ipse, contra quem tibi suasi. Tu quidem, licentia regni tam subito mutatus, documentum eris posteris, homines, quom se permisere fortunæ, etiam naturam dediscere. » Hæc vociferantem, quibus erat imperatum, jugulant. Sera deinde pœnitentia subiit regem, ac vera dixisse confessus, eum sepeliri jussit.

III. Thymodes erat, Mentoris filius, impiger juvenis; cui præceptum est a rege, ut omnes peregrinos milites, in quibus plurimum habebat spei, a Pharnabazo acciperet,

ceux qui avaient charge de l'exécuter lui coupèrent la gorge; dont le roi se repentit après, mais trop tard : et ayant reconnu que ce qu'il lui avait dit était véritable, il lui fit donner la sépulture.

III. Ensuite il commanda à Thymodes, fils de Mentor, jeune homme actif et entreprenant, de prendre tous les soldats étrangers que commandait Pharnabaze, parce qu'il désirait s'en servir en cette guerre comme de ceux en qui il mettait sa principale espérance; et pour Pharnabaze, il lui donna le commandement que Memnon avait auparavant. Mais ce prince ayant déjà l'esprit accablé du soin des affaires qu'il avait sur les bras, était encore agité en dormant par les images du malheur qui le menaçait, soit que le chagrin dont il avait l'âme pleine lui excitât ces songes, ou qu'il eût quelque pressentiment de ce qui lui devait arriver. Il lui semblait qu'il voyait le camp des Macédoniens tout en feu, et qu'aussitôt après on lui avait amené Alexandre vêtu de l'habit qu'il portait lui-même comme homme privé quand il fut salué roi des Perses; et qu'ensuite l'ayant vu promener à cheval par la ville de Babylone, lui et le cheval étaient disparus tout à coup.

Les devins, consultés là-dessus, donnèrent diverses interprétations qui partagèrent les esprits. Les uns disaient que c'était un bon augure pour le roi d'avoir vu brûler le camp des Macédoniens, et de ce qu'Alexandre ayant quitté la robe royale lui avait été amené vêtu à la persienne, et en l'habit d'une personne privée. Les autres assurèrent, au contraire, que cette grande lueur du camp des Macédoniens présageait la splendeur de la gloire d'Alexandre, et qu'il ne fallait point douter que l'empire de l'Asie ne tombât entre ses mains, parce qu'il avait paru habillé comme l'était Darius lorsqu'il fut appelé à la couronne.

Là-dessus, comme c'est la coutume de ceux qui craignent, ils rappelaient en leur mémoire tous les mauvais présages qu'ils avaient eus autrefois sur ce sujet, et rapportaient que Darius, au commencement de son règne, avait changé le fourreau de son cimeterre fait à la persienne, et l'avait fait faire à la grecque, et qu'aussitôt les Chaldéens avaient prédit que l'empire des Perses passerait à ceux dont il avait imité les armes. Le roi néanmoins, très-satisfait de ses songes et de la réponse favorable des devins, qui était celle qu'on faisait courir parmi le peuple, fit avancer ses troupes vers l'Euphrate.

C'était une ancienne coutume des Perses de ne faire marcher leur armée qu'après que le soleil était levé; et alors, avec la trompette, le signal était donné de la tente du roi, au-dessus de laquelle était arborée l'image resplendissante du soleil, enchâssée dans du cristal. Voici en quel ordre ils marchaient : Premièrement, on portait du feu sur des autels d'argent en grande cérémonie. Ils l'avaient en singulière vénération, l'appelant éternel et sacré; et les mages venaient après, chantant des hymnes à la façon du pays. Ils étaient suivis de trois cent soixante-cinq jeunes hommes vêtus de robes de pourpre, selon le nombre des jours de l'année; parce que les Perses ont aussi leur année de pareil nombre de jours. Après, venait un char consacré à Jupiter, tiré par des chevaux blancs et suivis d'un coursier d'extraordinaire grandeur, qu'ils appelaient le cheval du soleil. Ceux qui conduisaient les chevaux étaient vêtus de blanc, et avaient des houssines d'or à la main. Dix chariots roulaient ensuite, tout étoffés d'or et d'argent. Puis marchait en corps la cavalerie, composée de douze nations différentes d'armes et de mœurs; et après elle ceux que les Perses appellent *Immortels*, au

opera eorum usus in bello : ipsi Pharnabazo tradit imperium, quod ante Memnoni dederat. Anxium de instantibus curis agitabat etiam per somnum species imminentium rerum : sive illas aegritudo, sive divinatio animi praesagientis arcessit. Castra Alexandri magno ignis fulgore colucere ei visa sunt : et paullo post Alexander adduci ad ipsum in eo vestis habitu, quo ipse fuisset : equo deinde per Babylonem vectus, subito cum ipso equo oculis esse subductus. Ad hæc vates varia interpretatione curam distinxerant. Alii lætum id regi somnium esse dicebant ; quod castra hostium arsisset ; quod Alexandrum, deposita regia veste, in persico et vulgari habitu perductum esse vidisset. Quidam contra angurabantur : quippe illustra Macedonum castra visa fulgorem Alexandro portendere : quod vero regnum Asiæ occupaturum esse, haud ambiguae rei, quoniam in eodem habitu Darius fuisset, quum appellatus est rex. Vetera quoque omnia, ut fit, sollicitudo revocaverat : Darii enim in principio imperii vaginam acinacis persicam jussisse mutari in eam formam, qua Graeci uterentur ; profinisque Chaldaeos interpretatos, imperium Persarum ad eos transiturum, quorum arma es-

set imitatus. Ceterum ipse et vatum responso, quod edebatur in vulgus, et specie, quæ per somnum oblata erat, admodum lætus, castra ad Euphratem moveri jubet. Patrio more Persarum traditum est, orto sole demum procedere, die jam illustri. Signum e tabernaculo regia buccina dabatur ; super tabernaculum, unde ab omnibus conspici posset, imago solis crystallo inclusa fulgebat. Ordo autem agminis erat talis. Ignis, quem ipsi sacrum et æternum vocabant, argenteis altaribus præferebatur. Magi proximi patrium carmen canebant. Magos trecenti et sexaginta quinque juvenes sequebantur, puniceis amiculis velati, diebus totius anni pares numero : quippe Persis quoque in totidem dies descriptus est annus. Currum deinde Jovi sacrum albentes vehebant equi : hos eximie magnitudinis equus, quem solis appellabant, sequebatur : aurea virgæ et albæ vestes regentes equos adornabant. Haud procul erant vehicula decem, multo auro argentoque cæcilia. Sequebatur hæc equitatus duodecim gentium, variis armis et moribus. Proximi ibant quos Persæ *Immortales* vocant, ad decem millia. Cultus opulentiae barbaræ non alios magis honestabat : illi aurcos torques, illi vestem auro distinctam

nombre de dix mille, surpassant en somptuosité tout le reste des Barbares. Ils portaient des colliers d'or, et des robes de drap d'or frisé avec des casaques à manches, toutes couvertes de pierreries.

A quelque distance de là suivaient ceux qu'ils nomment les *cousins du roi*, jusqu'au nombre de quinze mille; mais cette troupe, trop mollement parée, tenait plus de la femme que du soldat, et se montrait plus curieuse en ses habits qu'en ses armes. Les *doryphores* venaient après; c'est ainsi qu'ils appelaient ceux qui avaient accoutumé de porter le manteau du roi. Ils marchaient devant son chariot, dans lequel il paraissait haut et élevé comme sur un trône; les deux côtés du chariot étaient enrichis de plusieurs images des dieux, faites d'or et d'argent; et de dessus le joug, qui était tout semé de pierreries, s'élevaient deux statues de la hauteur d'une coudée, dont l'une représentait Ninus, et l'autre Bélus; et entre deux était un aigle d'or consacré, déployant les ailes, comme pour prendre son vol. Mais tout cela n'était rien en comparaison de la magnificence qui éclatait en la personne du roi. Il était vêtu d'une soie de pourpre mêlé de blanc, et par-dessus il avait une longue robe toute couverte d'or, où l'on voyait deux éperviers aussi d'or, qui semblaient fondre l'un sur l'autre, et qui s'entre-donnaient du bec. Il portait une ceinture d'or comme les femmes, d'où pendait un cimenterre qui avait un fourreau tout couvert de pierres précieuses, si délicatement mises en œuvre qu'on eût dit qu'il n'était que d'une. Son ornement du reste était une tiare bleue, ceinte d'un bandeau de pourpre rayé de blanc, qui était la marque royale ou le diadème que les Perses appellent *cidaris*. Dix mille piquiers suivaient son chariot, ayant leurs piques enrichies d'argent, avec les pointes gar-

nies d'or. A ses côtés marchaient environ deux cents de ses plus proches parents, et trente mille hommes de pied faisaient l'arrière-garde de toutes ses troupes; après, suivaient les grands chevaux du roi, au nombre de quatre cents, que l'on menait en main. A cent ou six vingts pas de là, venaient sur un chariot Sysigambis, mère de Darius, et sa femme sur un autre. Toutes les femmes de la maison des reines suivaient à cheval. Quinze grands chariots, qu'ils appellent, *armamaxes*, paraissaient ensuite, où étaient les enfants du roi avec ceux qui avaient soin de leur éducation, et une troupe d'eunuques, dont on ne fait pas peu d'estime dans ce pays-là. Puis marchaient les concubines du roi, jusqu'au nombre de trois cent soixante-cinq, et toutes en équipage de reines. Elles étaient suivies de six cents mulets et de trois cents chameaux qui portaient l'argent, escortés d'une garde d'archers. Après, venaient les femmes des parents du roi et celles de ses familiers; et derrière elles une grande troupe de goudats, de valets et d'autres gens de bagage, tous montés aussi sur des chariots. A la queue de tout étaient quelques compagnies armées à la légère, chacune conduite par ses officiers, pour empêcher les soldats de s'écarter.

Telle était l'armée de Darius; mais qui aurait vu celle des Macédoniens, il y aurait bien trouvé de la différence. Il eût vu des hommes et des chevaux tout reluisants, non pas d'or ni de pierreries bigarrées, mais d'acier et d'airain bien polis; des troupes toujours prêtes à camper, à marcher ou à combattre, qui n'étaient embarrassées ni de bagage ni de gens inutiles, obéissant non-seulement au signal, mais au moindre clin d'œil de leurs chefs, toujours largement fournies de vivres, et qui savaient toujours prendre leurs logements avec avantage. Aussi quand ce vint le jour du combat, Alexandre n'eut point

habebant, manicatasque tunicas, gemmis etiam adornatas. Exiguo intervallo, quos *cognatos regis* appellant, decem et quatuordecim millia hominum. Hæc vero turba, muliebriter prope modum culta, in luxu magis quam decoris armis conspicua erat. *Doryphori* vocabantur proximum his agmen, soliti vestem excipere regalem; hi currum regis antebant, quo ipse acinacem vehebatur. Utrumque currus latus deorum simulacra ex auro argenteoque expressa decorabant: distinguebant intermitentes gemmæ jugum; ex quo eminebant duo auro simulacra cubitalia, quorum alterum Nini, alterum Beli gerebat effigiem. Inter hæc auream aquilam, pennas extendenti similem, sacraverant. Cultus regis inter omnia luxuria notabatur: purpureæ tunica; medium albo intextum erat: pallium auro distinctam aurei accipitres, velut rostris inter se corruerent, adornabant, et zona aurea muliebriter cinctus acinacem suspenderat, cui ex gemma erat vagina. *Cidarim* Persæ regum capitis vocabant insignem; hoc cærulea fascia albo distincta circumibat. Currum decem millia hastatorum sequebantur: hastas argento

exornatas, spicula auro præfixa gestabant. Dextra lievaque regem ducenti ferme nobilissimi propinquorum comitabantur. Horum agmen claudebatur triginta millibus peditum, quos equi regis quadringenti sequebantur. Intervallo deinde unius stadii matrem Darii Sysigambim currus vehebat; et in alio erat conjux: turba feminarum reginas comitantium equis vectabatur. Quindecim inde, quas *armamaras* appellant, sequebantur. In his erant liberi regis, et qui educabant eos, spadonumque grex, haud sane illis gentibus viliis. Tum regis pellices trecentæ sexaginta vehebantur, et ipsæ regali cultu ornatae. Post quas pecuniam regis sexcenti muli et trecenti cameli vehebant, præsidio sagittariorum prosequente. Propinquorum amicorumque conjuges huic agmini proximæ, lixarumque et calonum greges vehebantur. Ultimi erant cum suis quisque ducibus, qui cogerent agmen, leviter armati. Contra si quis aciem Macedonum intraretur, dispar facies erat: equis virisque non auro, non discolori veste, sed ferro atque ære fulgentibus. Agmen et stare paratum et sequi: nec turba, nec sarcinis prægravis;

faute de soldats; au lieu que Darius avec toute cette grande multitude en manqua, et s'étant inconsidérément engagé dans un lieu étroit où il ne pouvait se servir de toutes ses forces, se vit lui-même réduit au petit nombre qu'il avait méprisé en son ennemi.

IV. Cependant Alexandre, après avoir pourvu Abistamène du gouvernement de la Cappadoce, marcha vers la Cilicie, et arriva en cette contrée qu'on appelle le *Camp de Cyrus*, parce que ce prince y avait campé lorsqu'il menait son armée en Lydie contre Crésus. Il n'y a de là que cinquante stades jusqu'au passage par où l'on entre dans la Cilicie. C'est une ouverture fort étroite que les habitants du pays appellent *Pyles*, dont la situation naturelle semble imiter les fortifications faites par la main des hommes.

Arsane, gouverneur de cette province, se ressouvenant du conseil que Memnon lui avait donné au commencement de la guerre, qui était un conseil salutaire en ce temps-là, résolut de l'exécuter hors de saison. Il fit du dégât dans la Cilicie, mit le feu partout et corrompit tout ce qui pouvait servir à l'usage des hommes, afin de laisser inutile aux ennemis un pays qu'il ne pouvait conserver. Mais il eût beaucoup mieux valu occuper avec de puissantes troupes l'entrée du détroit qui conduit en Cilicie, et se loger sur le haut de la montagne qui commandait au chemin par où l'ennemi devait entrer, et d'où il pouvait lui empêcher le passage, ou le détruire sans péril. S'étant donc contenté de jeter peu de gens sur les avenues, il se retira en arrière, et fit lui-même dans sa province le ravage dont il la devait garantir. Cela fut cause que ceux qu'il avait laissés là se croyant trahis, n'eurent pas seule-

ment l'assurance de soutenir la vue de l'ennemi, quoique de moindres forces encore eussent été suffisantes pour garder ce poste. Car la Cilicie est enfermée d'une longue chaîne de montagnes rudes et inaccessibles, qui, s'élevant du bord de la mer, se courbent en forme de croissant, et reviennent aboutir au même rivage. Au dos de ces montagnes, dans les endroits les plus reculés, il y a trois entrées fort étroites, et de difficile accès, par l'une desquelles il faut passer de nécessité pour entrer dans la Cilicie. Et au bas, en tirant vers la mer, on découvre de belles et spacieuses campagnes, arrosées de quantité de petits ruisseaux et de deux fleuves célèbres, Pyrame et Cydne. Ce dernier n'est pas si renommé pour la grandeur de son canal que pour la beauté de ses eaux; car, venant à couler tout doucement d'une source, il s'épand dans un lit de gravier fort pur, et où il ne tombe jamais de torrent qui trouble la netteté de son eau ni la tranquillité de son cours. Ainsi il se conserve toujours en ce même état jusque dans la mer, et l'eau en est extrêmement fraîche, à cause de l'ombrage agréable des arbres dont ses rives sont couvertes.

En cette contrée le temps avait effacé plusieurs monuments que les poètes ont tant célébrés dans leurs ouvrages. On y montrait encore la place où étaient les villes de Lyrnesse et de Thèbes; on y voyait la caverne de Typhon, la fameuse forêt de Coryce où croît le safran, et d'autres choses encore dont il ne restait plus que la renommée. Alexandre entra donc par ce passage qu'ils appellent *Pyles*; et, après avoir considéré la situation des lieux, on dit qu'il n'admira jamais tant sa bonne fortune qu'en cette occasion, et qu'il confessa qu'il pouvait être défait aisément à coups

intentum ad ducis non signum modo, sed etiam nutum; et castris locus, et exercitui commeatus suppetebant. Ergo Alexandro in acie miles non defuit. Darius, tantæ multitudinis rex, loci, in quo pugnavit, angustiis redactus est ad paucitatem, quam in hoste contempserat.

IV. Interea Alexander, Abistamene Cappadociæ præposito, Ciliciam petens cum omnibus copiis, regionem, quæ *castra Cyri* appellatur, pervenerat; stativa ibi habuerat Cyrus, quum adversum Cræsum in Lydiam duceret. Aberat ea regio quinquaginta stadia ab aditu, quo Ciliciam intramus: *Pyles* incolæ dicunt arctissimas fauces, munimenta quæ manu ponimus, naturali situ imitante. Igitur Arsanes, qui Ciliciæ præerat, reputans quid initio belli Memnon suasisset, quondam salubre consilium sero exsequi statuit: igni ferroque Ciliciam vastat, ut hosti solitudinem faciat: quidquid usui esse potest, corrumpit; sterile ac nudum solum, quod tueri nequibat, relicturus. Sed longe utilius fuit angustias aditus, qui Ciliciam aperit, valido occupare præsidio, jugumque opportune itinere imminens obtinere; unde inultus subentem aut prohibere, aut opprimere hostem potuisset. Nunc paucis, qui callibus præsiderent, relictis, retro ipse concessit, populator terræ, quam a populationibus vindic-

care debuerat. Ergo, qui relictis erant, proditos se rati, ne conspectum quidem hostis suscinere valuerunt, quum vel pauciores locum obtinere potuissent. Namque perpetuo jugo montis asperi ac prærupti Cilicia includitur; quod, quum a mari surgat, veluti sinu quodam flexuque curvatum, rursus altero cornu in diversum litus excurrit. Per hoc dorsum, qua maxime introrsum mari cedit, asperi tres aditus et perangusti sunt: quorum uno Cilicia intranda est, campestris eadem, qua vergit ad mare, planitiem ejus crebris dislinguentibus rivis. Pyramus et Cydneus inclyti amnes fluunt. Cydneus non spatium aquarum, sed liquore memorabilis: quippe leni tractu e fontibus habens, puro solo excipitur, nec torrentes incurrunt, qui pluvie manantis alvenum turbent. Itaque incorruptus idemque frigidissimus, quippe multa riparum amœnitate inumbretus, ubique fontibus suis similis in mare evadit. Multa in ea regione munimenta, vulgata carminibus, vetustas exederat. Monstrabantur urbium sedes, Lyrnessi et Thèbes; Typhonis quoque specus et Corycium nemus, ubi crocum gignitur; cæteraque, in quibus nihil præter famam duraverat. Alexander fauces jugi, quæ *Pyles* appellantur, intravit. Contemplatus locorum situs, non alias magis dicitur admiratus esse felicitatem suam; obrui potuisse

de pierres, s'il y eût eu seulement sur le haut quelques gens pour le repousser. Car, outre que c'était un défilé où à peine quatre hommes armés pouvaient marcher de front, il se rencontrait que le sommet du mont avançait sur le chemin, lequel n'était pas seulement étroit, mais rompu en plusieurs endroits par l'affluence de ruisseaux qui descendent du pied des montagnes. Il est vrai qu'il avait fait avancer les Thraces armés à la légère, pour reconnaître les passages, et voir si l'on ne lui avait point dressé quelque embuscade. Les archers s'étaient aussi saisis de la croupe de ce mont, ayant toujours eu les arcs tendus sur les chemins, parce qu'on les avait avertis qu'il n'était pas tant question de marcher que de combattre.

De cette façon son armée passa jusqu'à la ville de Tarse, où elle arriva justement au point que les Perses commençaient à y mettre le feu, de peur que l'ennemi ne profitât du butin d'une ville si opulente. Mais le roi y ayant envoyé Parménion en diligence avec quelques troupes de cavalerie pour en empêcher l'embrasement, comme il sut que les Barbares à l'arrivée des siens avaient pris la fuite, il entra dans la ville, qu'il venait de sauver.

V. La rivière de Cydne, dont nous avons naguère parlé, passe par le milieu; et l'on était alors au cœur de l'été, durant lequel il n'y a point de climat au monde où les chaleurs soient si excessives qu'en la Cilicie, outre que c'était l'heure du jour que le soleil lance ses rayons avec plus de violence. Le roi arrivait tout couvert de sueur et de poussière, et voyant cette eau si claire et si belle, il lui prit envie de s'y baigner tout échauffé qu'il était; de sorte que s'étant dépouillé à la vue de son armée, et jugeant même que cela n'aurait pas mauvaise grâce de faire voir aux gens de guerre comme, sans chercher l'appareil ni l'artifice des

bains délicieux, il se contentait de la première eau qu'il trouvait en son chemin, il se jeta au milieu du fleuve; mais il ne fut pas sitôt dedans, qu'il lui prit un grand tremblement par tous les membres; il devint pâle comme s'il eût dû rendre l'esprit à l'heure même, et presque toute sa chaleur naturelle l'abandonna. Aussitôt ses gens le prennent entre leurs bras, et l'emportent en sa tente plus mort que vif, ayant perdu toute connaissance.

C'était déjà un trouble et une consternation par tout le camp, comme s'il eût été mort: ils fondaient tous en larmes, et se plaignaient de ce que le plus grand prince qui fut jamais leur était ainsi malheureusement ravi au milieu de ses prospérités et au fort de sa conquête, non pas en une bataille ou en un assaut, mais pour s'être baigné dans un fleuve; que Darius était proche, et qu'il était victorieux avant même que d'avoir vu l'ennemi; qu'ils seraient contraints de s'enfuir, et de repasser avec honte par où ils étaient venus triomphants; que c'était tout pays ruiné ou par eux ou par les Perses, et qu'ayant à traverser tant de déserts, il ne fallait que la faim et la disette pour les défaire, quand personne ne les poursuivait. Qui serait celui qui les conduirait en leur fuite? qui serait celui qui oserait succéder à Alexandre? Et quand ils seraient si heureux que de gagner l'Hellespont, qui leur donnerait des vaisseaux pour passer? Puis ne songeant plus à eux, et tournant encore leurs pensées sur Alexandre, ce n'était que regrets et que plaintes de ce qu'en la fleur de sa jeunesse, dans cette vigueur de courage, celui qui était et leur roi et leur compagnon de guerre tout ensemble leur fût si cruellement enlevé et arraché d'entre les bras.

Cependant il avait commencé à reprendre ses esprits, et peu à peu revenant à soi il entr'ouvrait

vel saxis confitebatur, si fuissent, qui in subeuntes propellerent. Ille vix quaternos capiebat armatos: dorsum montis imminabat viæ, non angustæ modo, sed plerumque præruptæ, crebris oberrantibus rivis, qui ex radicibus montium manant. Thracas tamen leviter armatos præcedere jusserat, scrutari que calles, ne occultus hostis in subeuntes erumperet; sagittariorum quoque manus occupaverat jugum; intentos arcus habebant, moniti, non iter ipsos ire, sed prælium. Hoc modo agmen pervenit ad urbem Tarsos, cui tum maxime Persæ subiciebant ignem, ne opulentum oppidum hostis invaderet. At ille, Parmenione ad inhibendum incendium cum expedita manu præmisso, postquam barbaros adventu suorum fugatos esse cognovit, urbem a se conservatam intrat.

V. Mediam Cydnus amnis, de quo paulo ante dictum est, interfluit, et tunc æstas erat, cujus calor non aliam magis quam Ciliciæ oram vapore solis accendit: et diei fervidissimum tempus coeperat; pulvere ac sudore simul perfunctum regem invitavit liquor fluminis, ut calidum adhuc corpus ablueret. Itaque, veste deposita, in conspectu agminis, decorum quoque futurum ratus, si ostendisset

suis levi ac parabili cultu corporis se esse contentum, descendit in flumen: vixque ingressi subito horrore artus rigere coeperunt: pallor deinde suffusus est, et totum propemodum corpus vitalis calor reliquit. Expiranti similem ministri manu excipiunt, nec satis compotem mentis in tabernaculum deferunt. Ingens sollicitudo et pæne jam luctus in castris erat. Flentes querebantur, « in tanto impetu cursuque rerum, omnis ætatis ac memoriæ clarissimum regem, non in acie saltem, non ab hoste dejectum, sed abluentem aqua corpus, ereptum esse et extinctum. Instare Darium, victorem, antequam vidisset hostem; sibi easdem terras, quas victores peragrassent, repetendas: omnia aut ipsos, aut hostes populosos; per vastas solitudines, etiamsi nemo insequi velit, euntes fame atque inopia debellari posse. Quem signum daturam fugientibus? quem ausurum Alexandro succedere? Jam ut ad Hellespontum fuga penetrarent, classem, qua transirent, quem præparaturum? » Rursus in ipsum regem misericordia versa, illum florem juventutis, illam vim animi, eundem regem et commilitonem, divelli a se et abrumpi, immemores sui querebantur. Inter hæc liberius meare

les yeux et reconnaissait ceux qui étaient autour de lui. Toutefois, la violence de son mal ne semblait s'être relâchée qu'en ce point qu'il commençait à le sentir. Mais l'esprit était encore plus travaillé que le corps, car il avait nouvelles que Darius devait arriver dans cinq jours; si bien qu'il ne cessait de se plaindre de sa destinée, qui le livrait pieds et mains liés à son ennemi, et lui dérobait une si belle victoire, le réduisant à mourir dans une tente, d'une mort obscure, et bien éloignée de cette gloire si éclatante qu'il s'était promise. Là-dessus, ayant fait entrer ses familiers et ses médecins, il leur dit : « Vous voyez, mes amis, en quel point la fortune me prend, et comme celui que je suis venu chercher me provoque lui-même au combat; il me semble que j'entends déjà le bruit des armes des ennemis : et je ne m'étonne pas si Darius écrivait des lettres si superbes, car je crois qu'il était d'intelligence avec mon malheur, et qu'il savait bien ce qu'il me préparait. Mais il n'en est pas où il pense, si l'on me permet de me faire traiter à ma mode. L'état de mes affaires ne demande pas des remèdes lents, ni des médecins timides : une mort prompte m'est meilleure qu'une tardive guérison. C'est pourquoi, s'il y a quelque secret dans la médecine dont je dois attendre du secours, qu'on sache que je ne cherche pas tant à vivre qu'à combattre. »

Une résolution si étrange donna de la frayeur à tout le monde, et chacun en particulier se mit à le supplier de ne vouloir rien gêner par la précipitation, mais de laisser faire la médecine : « que ce n'était pas sans cause que les remèdes extraordinaires leur étaient suspects, puisque Darius, pour se défaire de lui, sollicitait même la fidélité

de ses domestiques, et tâchait de les corrompre à force d'argent; qu'il avait fait publier qu'il donnerait mille talents à quiconque ferait mourir Alexandre; et qu'après cela ils ne croyaient pas qu'il se trouvât un homme assez hardi pour hasarder un remède qui pût donner du soupçon. »

VI. Or, entre plusieurs fameux médecins qui avaient suivi le roi en partant de Macédoine, il y en avait un nommé Philippe, Acarnanien de nation, lequel lui ayant été donné dès son bas âge pour être auprès de lui et avoir soin de sa personne, l'aimait avec une tendresse et une passion incroyable, non-seulement comme son roi, mais comme son nourrisson. Celui-ci entreprit de le guérir avec un remède qui ne serait point violent, et qui ne laisserait pas de faire un prompt et puissant effet. Cette proposition n'agréait à personne, qu'à celui sur qui l'épreuve du remède se devait faire; car il est certain que toute autre chose lui était plus aisée à supporter que le retardement. Il n'avait que les armes dans l'esprit, il ne respirait que le combat; et pourvu qu'il pût seulement paraître à la tête de ses troupes, il se tenait assuré de la victoire. Il portait même impatiemment que par l'ordonnance du médecin il fallût attendre trois jours à prendre la médecine. Sur ces entrefaites, il reçut des lettres de Parménion, celui de tous les grands de la cour en qui il avait le plus de créance, par lesquelles il lui mandait « qu'il se gardât bien de mettre son salut entre les mains de Philippe, à cause que Darius l'avait corrompu, en lui donnant mille talents et lui faisant espérer sa sœur en mariage. »

Ces lettres le mirent dans une étrange perplexité; et tout ce que la crainte et l'espérance lui pouvaient représenter de part et d'autre lui re-

spiritus cooperat : allevabat rex oculos, et paulatim redeunte animo, circumstantes amicos agnoverat : laxataque vis morbi ad hoc solum videbatur, quia magnitudinem mali sentiebat. Animi autem aegritudo corpus urgebat; quippe Darium quinto die in Ciliciam fore nunciabatur. Vincitum ergo se tradi, et tantam victoriam eripi sibi e manibus, obscuraque et ignobili morte in tabernaculo suo exstingui se querebatur : admissisque amicis pariter et medicis : « In quo me, inquit, articulo rerum mearum fortuna deprehenderit, cernitis. Strepitum hostilium armorum exaudire mihi videor, et qui ultro intuli bellum, jam provocor. Darius ergo, quum tam superbas litteras scriberet, fortunam meam in consilio habuit? sed nequidquam, si mihi arbitrio meo curari licet. Lenta remedia et segnes medicos non expectant tempora mea : vel mori strenue, quam tarde convalescere mihi melius est. Proinde, si quid opis, si quid artis in medicis est, sciant me non tam mortis, quam belli remedium querere. » Ingentem omnibus incusserat curam tam præceps temeritas ejus. Ergo pro se quisque precari cœpere; ne festinatione periculum auget, sed esset in potestate medentium : inexperta remedia laud injuria ipsis esse suspecta, quum ad perniciem ejus etiam a latere ipsius pecunia sollicitaret

hostis (quippe Darius mille talenta interfectori Alexandri daturum se pronuciari jusserat) : itaque ne ausurum quidem quemquam [arbitrabantur] experiri remedium, quod propter novitatem posset esse suspectum.

VI. Erat inter nobiles medicos e Macedonia regem sequutus Philippus, natione Acarnan, fidus admodum regi : puero comes et custos salutis datus, non ut regem modo, sed etiam ut alumnum, eximia caritate diligebat. Is non præceps se, sed strenuum remedium afferre, tantamque vim morbi potione medicata levaturum esse promisit. Nulli promissum ejus placebat, præter ipsum, cujus periculo pollicebatur. Omnia quippe facilius quam moram perpeti poterat : arma et acies in oculis erant; et victoriam in eo positam esse arbitrabatur, si tantum ante signa stare potuisset : id ipsum, quod post diem tertium medicamentum sumpturus esset (ita enim medicus prædixerat), ægre ferens. Inter hæc a Parmeuione fidissimo purpuratorum litteras accipit, quibus ei denunciabat, ne salutem suam Philippo committeret : mille talentis a Dario et spe nuptiarum sororis ejus esse corruptum. Ingentem animo sollicitudinem litteræ incusserant; et, quidquid in utramque partem aut metus aut spes subjecerat, secreta restimulatione perturbabat. « Bibere perseverem, ut, si venenum datum fuerit,

vint devant les yeux et lui partagea l'esprit, sans qu'il sût à quelle résoudre. « Quoi ! disait-il en lui-même, prendrai-je cette médecine, afin que si je suis empoisonné, on m'impute encore d'être péri par ma faute ? Mais condamnerai-je la fidélité de mon médecin ? Me laisserai-je ainsi opprimer dans une tente ? Arrive pourtant ce qui en pourra arriver, j'aime mieux mourir par la méchanceté d'autrui que par ma défiance. » Après avoir été longtemps agité de diverses pensées, il ne commença à personne ce qu'on lui avait écrit, mais recacheta la lettre de son cachet, et la mit sous son chevet. Deux jours se passèrent dans ces inquiétudes ; au troisième, le médecin entre, la médecine à la main. Le roi, se levant et s'appuyant sur le coude, prit d'une main la lettre de Parménion et de l'autre le breuvage, qu'il avala sans délibérer. Puis il donna la lettre à Philippe pour la lire, et tant qu'il la lut ne leva jamais les yeux de dessus lui, estimant qu'il pourrait découvrir sur son visage quelques marques de ce qu'il avait dans l'âme. Mais Philippe, après l'avoir toute lue, se montra plus irrité qu'effrayé ; et jetant la lettre et son manteau par dépit devant le lit du roi, « Seigneur, lui dit-il, il est certain que mon salut a toujours été attaché au vôtre ; mais il ne fut jamais si vrai qu'aujourd'hui, que je ne vis plus que par vous, et que je ne dois plus respirer qu'autant que vous respirerez vous-même. Votre guérison me va justifier du parricide dont on m'accuse ; et comme je vous sauverai la vie, vous me la sauverez aussi. La seule grâce que je vous demande est que, bannissant toute crainte, vous laissiez opérer le remède, et que vous délivriez votre esprit des inquiétudes où l'ont jeté vos amis, pleins de zèle à la vérité, mais d'un zèle indiscret et hors de saison. »

Ces paroles ne rassurèrent pas seulement le roi, mais lui remplirent l'âme de joie et d'es-

pérance ; tellement qu'il dit à Philippe : « Si les dieux t'avaient donné le choix de tous les moyens par lesquels tu aurais pu connaître la créance que j'ai en toi, je crois bien que tu en aurais choisi un autre que celui dont tu viens de faire l'expérience ; mais d'en avoir un plus assuré que celui-là, tu m'avoueras qu'il n'était pas en ton pouvoir même de le souhaiter. Tu as vu comme, nonobstant la lettre, je n'ai pas laissé de prendre la médecine ; et si je suis en peine de ce qui en arrivera, tu dois croire que c'est autant pour ton intérêt que pour le mien. » Et ayant dit cela, il lui présenta la main en signe de confiance.

Toutefois, le remède le travailla de telle sorte que les accidents qui s'ensuivirent fortifiaient beaucoup l'accusation de Parménion ; car il perdit la parole, et tomba en de si grandes faiblesses, qu'il n'avait presque plus de pouls ni de respiration. Mais Philippe n'oublia rien de ce qui était de son art pour le secourir. Il lui réchauffa toutes les parties destituées de chaleur, il excita par l'odeur du vin et de certaines viandes ses esprits languissants ; et à force de mettre toutes sortes de remèdes en œuvre, il ne cessa qu'il ne l'eût fait revenir. Puis, quand il fut un peu revenu à lui, il se mit à l'entretenir de choses agréables, lui parlant tantôt de sa mère et de ses sœurs, et tantôt de cette grande victoire qui s'avancait à grands pas pour couronner ses triomphes. Enfin, comme la médecine se fut rendue maîtresse et qu'elle eut commencé à faire heureusement son opération, l'esprit fut le premier à reprendre sa vigueur, et le corps ensuite recouvra aussi ses forces beaucoup plus tôt que l'on n'avait espéré ; de sorte que, trois jours après avoir été en cette extrémité, il se fit voir à son armée, qui ne regardait pas le médecin avec moins de plaisir et d'empressement que le roi même ; chacun le venait embrasser et lui rendre grâce, comme à

ne immerito quidem, quidquid acciderit, evenisse videatur? Damnem medici fidem? in tabernaculo ergo me opprimi patiar? At satius est alieno me mori scelere, quam metu meo. » Diu animo in diversa versato, nulli, quid scriptum esset, enunciat : epistolamque, sigillo annuli sui impressam, pulvino, cui incumberebat, subjecit. Inter has cogitationes biduo assumpto, illuxit a medico destinatus dies, et ille cum poculo, in quo medicamentum diluerat, intravit. Quo viso, Alexander, levato corpore in cubitum, epistolam, a Parmenione missam, sinistra manu tenens, accipit poculum, et haurit interritus ; tum epistolam Philippum legere jubet, nec a vultu legentis movit oculos, ratus aliquas conscientie notas in ipso ore posse deprehendere. Ille, epistola perlecta, plus indignationis quam pavoris ostendit ; projectisque amiculo et litteris ante lectum : « Rex, inquit, semper quidem spiritus meus ex te pependit ; sed nunc vere, arbitror, sacro et venerabili ore trahitur. Crimen parricidii, quod mihi objectum est, tua salus diluet : servatus a me, vitam mihi dederis. Oro quæsoque, amisso metu, patere medicamentum concipi venis ; laxa

paulisper animum, quem intempestiva sollicitudine amici, sane fideles, sed moleste seduli, turbant. » Non securum modo hæc vox, sed etiam lætum regem ac plenum bonæ spei fecit. Itaque : « Si dii, inquit, Philippe, tibi permisissent, quo maxime modo animum velles experiri necum, alio profecto voluisses ; sed certiore quam expertus es, ne optasses quidem. Hæc epistola accepta, tamen quod dilucras bibi : et nunc, crede me non minus pro tua fide, quam pro mea salute, esse sollicitum. » Hæc eloquutus, dextram Philippo offert. Caterum tanta vis medicaminis fuit, ut, quæ sequuta sunt, criminationem Parmenionis adjuverint. Interclusus spiritus arcte meabat : nec Philippus quidquam inexpertum omisit. Ille fomenta corpori admovit ; ille torpentem, nunc cibi, nunc vini odore, excitavit. Atque, ut primum mentis compotem esse sensit, modo matris sororumque, modo tantæ victoriæ appropinquantis admonere non destitit. Ut vero medicamentum se diffudit in venas, et sensim toto corpore salubritas percipi potuit, primo animus vigorem suum, deinde corpus quoque expectatione maturius recuperavit : quippe post tertium diem

un dieu qui eût sauvé la vie à ce prince. En effet, il n'est pas imaginable combien les Macédoniens, outre la vénération qu'ils ont naturellement pour leurs rois, avaient en admiration celui-ci pardessus tous les autres, et combien était grande l'affection qu'ils lui portaient. Premièrement, ils étaient persuadés qu'il n'entreprenait rien sans une assistance particulière des dieux ; et comme la fortune lui était toujours favorable, sa témérité lui tournait à gloire, et semblait avoir je ne sais quoi de divin. D'ailleurs, ce qui donnait le plus d'éclat à toutes ses actions, c'était de le voir si jeune venir à bout de tant de hautes entreprises. Joint qu'il y avait en lui certaines choses dont, pour l'ordinaire, on ne fait pas grand cas et qui semblent n'être rien, lesquelles, néanmoins, ont un merveilleux pouvoir pour gagner l'inclination des soldats, comme de s'adonner aux exercices du corps et d'aller vêtu de même façon qu'eux, avec une mine hardie et un corps propre à la fatigue ; toutes qualités qui, soit qu'il les dût à la nature ou à l'adresse de son esprit, le faisaient également aimer et révéler des gens de guerre.

VII. Darius ayant eu avis de sa maladie, s'avança vers l'Euphrate avec toute la diligence dont était capable une armée aussi pesante que la sienne ; et quoiqu'il eût fait dresser quantité de ponts sur cette rivière et qu'il se hâtât le plus qu'il pouvait de gagner la Cilicie, il fut néanmoins cinq jours entiers à faire passer ses troupes. Mais comme Alexandre eut repris ses forces, il vint à la ville de Soles, de laquelle s'étant rendu maître, il condamna les habitants à deux cents talents, pour avoir suivi le parti des Perses, et mit garnison dans la forteresse. Puis, afin de s'acquitter des vœux qui avaient

été faits pour sa santé, il célébra des jeux solennels durant quelques jours en l'honneur d'Esculape et de Minerve, et fit voir, par ces divertissements et ces réjouissances publiques, avec quelle confiance de sa fortune il méprisait les Barbares. Comme il assistait à ces spectacles, il reçut d'Halicarnasse les agréables nouvelles que les Perses avaient été défaits par les siens en une sanglante bataille, et qu'ensuite les Myndiens, les Cauniens et plusieurs autres peuples de cette contrée avaient été mis sous son obéissance.

Ces jeux achevés, ayant décampé et passé le fleuve de Pyrame sur un pont de bateaux, il se rendit à la ville de Malles, et son second logement fut près de celle de Castabale. Là, Parménion vint trouver le roi, qui l'avait fait avancer avec quelque cavalerie, afin de faire reconnaître les détours des montagnes où il fallait passer pour aller à la ville d'Isse ; et lui, s'étant saisi des détroits et y ayant laissé quelque peu de gens pour les garder, avait aussi pris Isse, abandonnée des habitants. Puis, étant entré plus avant, il chassa des montagnes ceux qui s'y étaient retranchés, et après s'être assuré de tous les postes, était venu apporter lui-même les nouvelles de ce qu'il avait fait. Ensuite le roi fit marcher son armée vers cette ville, où, ayant été mis en délibération si l'on devait passer outre, ou attendre là les recrues qui venaient à grandes journées de Macédoine, Parménion fut d'avis « qu'ils ne pouvaient choisir de lieu plus avantageux pour donner bataille que celui-là, parce que ses forces se trouveraient égales à celles de Darius, ces détroits n'étant pas capables de tenir cette multitude d'hommes qui rendait l'ennemi redoutable ; il leur représenta qu'ils devaient surtout éviter les

quam in hoc statu fuerat, in conspectum militum venit. Nec avidius ipsum regem, quam Philippum, intuebatur exercitus : pro se quisque, dextram ejus amplexi, grates habebant, velut præsentis deo. Næquæ hæc facile dictu est, præter ingentiam illi genti erga reges suos venerationem, quantum hujus utique regis vel admirationi dediti fuerint, vel caritate flagraverint. Jam primum nihil sine divina ope aggredi videbatur : nam, quum præsto esset ubique fortuna, temeritas in gloriam cesserat. Ætas quoque, vix tantis matura rebus, sed abunde sufficiens, omnia ejus opera honestabat : et quæ leviora haberi solent, plerumque in re militari gratiora vulgo sunt ; exercitatio corporis inter ipsos, cultus habitusque paululum a privato abhorrens, militaris vigor : quibus ille vel ingenii dotibus, vel animi artibus, ut pariter carus ac venerandus esset, effecerat.

VII. At Darius, nuncio de adversa valetudine accepto, celeritate, quantum capere tam grave agmen poterat, ad Euphratem contendit : junctoque eo pontibus, quinque tamen diebus trajecit exercitum, Ciliciam occupare festinans. Jamque Alexander, viribus corporis receptis, ad urbem Solos pervenerat : cujus politus, ducentis talentis nomine mulctæ exactis, arci præsidium militum imposuit.

Vota deinde pro salute suscepta per ludum atque otium reddens, ostendit, quanta fiducia Barbaros sperneret. Æsculapio et Minervæ ludos celebravit. Spectanti nuncius lætus affertur ex Halicarnasso, Persas acie a suis esse superatos ; Myndios quoque, et Caunios, et pleraque tractus ejus suæ facta ditionis. Igitur, edito spectaculo ludicero, castrisque motis, et Pyramo amne ponte juncto, ad urbem Mallon pervenit : inde alteris castris ad oppidum Castabalum. Ibi Parmenio regi occurrit, quem præmiserat ad explorandum iter saltus, per quem ad urbem Isson nomine penetrandum erat. Atque ille, angustiis ejus occupatis, et præsidio modico relicto, Isson quoque desertam a Barbaris cepit. Inde progressus, deturbatis qui interiora montium obsidebant, præsidiis cuncta firmavit ; occupatoque itinere, sicut paulo ante dictum est, idem et auctor et nuncius venit. Isson inde rex copias admovit : ubi concilio habito, utrumne ultra progrediendum foret, an ibi opperendi essent milites novi, quos ex Macedonia adventare constabat : Parmenio non alium locum præcipiorem esse censebat : quippe illic utriusque regis copias numero futuras pares, quum angustiarum multitudinem non caperent. Planitiem ipsis camposque esse vitandos, ubi circumiri, ubi accipiti acie opprimi possent. Timere

plaines, où ils pouvaient être enveloppés et accablés du grand nombre, et où ils couraient fortune de succomber, non par la valeur de l'ennemi, mais par leur propre lassitude, parce que si les Perses avaient le moyen de s'élargir, ils auraient de quoi fournir continuellement des gens frais pour le combat. » Il n'y eut pas grand'peine à faire approuver un avis si raisonnable : tellement qu'il fut résolu que l'on attendrait les ennemis dans les détroits des montagnes.

Il y avait en l'armée macédonienne un Persien nommé Sisinès, que le gouverneur d'Égypte avait envoyé autrefois à Philippe, qui, l'ayant comblé d'honneurs et de biens, l'avait fait résoudre à quitter son pays pour demeurer auprès de lui ; et depuis, ayant suivi Alexandre en Asie, il était des premiers dans sa confiance. Celui-ci reçut par les mains d'un soldat de Crète une lettre cachetée d'un cachet qu'il ne connaissait point. C'était Nabarzane, lieutenant de Darius, qui la lui envoyait, et qui l'exhortait d'entreprendre quelque chose digne de sa naissance et de la grandeur de son courage ; que cela le mettrait en haute estime et en grand crédit auprès du roi.

Sisinès, qui se sentait innocent, se mit plusieurs fois en devoir de montrer cette lettre à Alexandre ; mais le voyant accablé d'affaires et perpétuellement occupé aux préparatifs de la guerre, il différait de jour en jour, attendant de rencontrer l'occasion à propos. Cependant ces remises firent naître un soupçon dans l'esprit du roi, qu'il avait quelque mauvais dessein ; car la lettre, avant que de lui être rendue, était tombée entre les mains d'Alexandre, qui, après l'avoir lue et recachetée d'un cachet inconnu, l'avait fait donner sous main à Sisinès pour éprouver sa fidélité. Mais Sisinès ayant laissé passer plusieurs

jours sans se faire voir au roi, lui donna sujet de croire qu'il l'avait supprimée à mauvaise intention ; et un jour comme il était parmi les troupes, il fut tué par les soldats de Crète, ce qui fut fait sans doute par le commandement du roi.

VIII. Déjà les bandes grecques que Thymodès avait reçues de Pharnabaze, qui étaient la principale et presque l'unique espérance de Darius, avaient joint le gros de son armée. Ceux-ci faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour lui persuader de retourner sur ses pas, et de regagner les larges et spacieuses campagnes de la Mésopotamie ; ou du moins, s'il rejetait ce conseil, qu'il séparât cette multitude innombrable d'hommes, et ne se mît point au hasard de voir toutes ses forces abattues d'un seul revers de fortune. Cet avis ne déplaisait pas tant à Darius qu'aux grands de sa cour, qui disaient que cette infidèle nation et ces âmes vénales ne lui proposaient de diviser ses troupes qu'afin qu'étant écartées des autres, ils pussent plus aisément livrer à Alexandre ce qu'on leur aurait confié ; et que le plus sûr était de les investir avec toute l'armée et de les tailler en pièces, pour laisser à la postérité un exemple mémorable que la perfidie ne demeure jamais sans vengeance. Comme Darius était un prince religieux et humain, il protesta « qu'il ne lui arriverait jamais de commettre une si lâche et si horrible méchanceté que de faire ainsi massacrer inhumainement des gens qui étaient à sa solde, et qui l'étaient venu servir sur sa foi. Qui seraient désormais les étrangers qui se voudraient plus fier en lui, s'il avait une fois souillé ses mains du sang de tant de braves soldats ? Qu'il y aurait de l'injustice à faire mourir un homme pour un conseil impertinent ; qu'il ne se trouverait plus personne qui voulût conseiller les grands, s'il y avait du péril à le faire ; enfin

ne, non virtute hostium, sed lassitudine sua vincerentur. Persas recentes subinde successuros, si laxius stare potuissent. Facile ratio tam salubris consilii accepta est : itaque inter angustias saltus hostem opperiri statuit. Erat in exercitu regis Sines Perses, quondam a prælore Ægypti missus ad Philippum, donisque et omni honore cultus, exsilium patria sede mutaverat : sequutus deinde in Asiam Alexandrum, inter fideles socios habebatur. Huic epistolam Cretensis miles, obsignatam annulo, cujus sigillum haud sane notum erat, tradidit. Nabarzanes prætor Darii miserat eam, hortabaturque Sisinem, ut dignum aliquid nobilitate ac moribus suis ederet : magno id ei apud regem honori fore. Has litteras Sines, utpote innocuus, ad Alexandrum sæpe deferre tentavit ; sed quum tot curis apparatuque belli regem videret urgeri, aptius subinde tempus expectans, suspicionem inibi scelesti consilii præbuit. Namque epistola, priusquam ei redderetur, in manus Alexandri pervenerat, lectamque eam, ignoti annuli sigillo impresso, Sisini dari jusserat, ad æstimandam fidem Barbari. Qui, quia per complures dies non adierat regem, scelesto consilio eam visus est suppress-

sisse, et in agmine a Cretensibus, haud dubie jussu regis, occisus est.

VIII. Jam Græci milites, quos Thymodes a Pharnabazo acceperat, præcipua spes et propæmodum unica, ad Darium pervenerant. Ili magnopere suadebant, ut retro abiret, spatiososque Mesopotamiæ campos repeteret. Si id consilium damnaret, at ille divideret saltem copias innumerabiles, neu sub unum fortunæ ictum totas vires regni cadere pateretur. Minus hoc regi, quam purpuratis ejus displicebat : ancipitem fidemet mercede venalem prodicionem imminere ; et dividi non ob aliud copias velle, quam ut ipsi in diversa digressi, si quid commissum esset, traderent Alexandro. Nihil tutius esse, quam circumdatos eos exercitu toto obrui telis, documentum non inultæ perfidiæ futuros. At Darius, ut erat sanctus et mitis, « se vero tantum facinus negat esse facturum, ut suam sequutos fidem, suos milites jubeat trucidari. Quem deinde amplius nationum exterarum salutem suam crediturum sibi, si tot militum sanguine imbuisset manus ? Neminem stolidum consilium capite luere debere ; defuturos enim qui suaderent, si suasisse periculum esset.

qu'eux-mêmes étaient tous les jours appelés au conseil, où étant libre à chacun de dire ses sentiments, les uns étaient d'une opinion, les autres d'une autre; et toutefois ceux dont les avis étaient les moins bons n'étaient pourtant pas estimés les moins fidèles. » Tellement qu'il envoya dire aux Grecs « qu'il les remerciait de ce témoignage de leur affection, mais qu'il les pria de considérer que de retourner en arrière c'était proprement livrer son royaume à son ennemi; qu'en matière de guerre la réputation fait tout, et qu'on ne saurait empêcher le monde de croire que celui qui se retire ne s'enfuit; qu'aussi de penser tirer la guerre en longueur, il n'y avait point d'apparence, à cause que la saison étant déjà fort avancée, à peine y aurait-il des vivres pour une si grande armée, même en un pays désert et ravagé par les siens et par les ennemis; qu'encore moins pouvait-il séparer ses troupes sans s'éloigner de la coutume de ses ancêtres, qui avaient toujours exposé leurs forces entières au hasard d'une seule bataille. » Il ajouta que « cet Alexandre qui était naguère la terreur de l'univers, et qui, le sentant éloigné, s'en venait rempli d'une vaine confiance et tout bouffi d'orgueil, n'avait pas sitôt eu le vent de sa marche, que, de téméraire devenu sage tout à coup, il s'était allé cacher dans le creux des montagnes, semblable à ces animaux timides qui, au moindre bruit des passants, prennent l'épouvante et se sauvent dans leurs buissons; et qu'encore à cette heure faisant le malade, il abusait de la patience de ses soldats, et les frustrait de leur attente : mais qu'il ne lui souffrirait plus de fuir la lice, qu'il s'en irait le faire sortir de sa tanière et le relancer dans son fort. »

Mais tout cela n'était que paroles jetées en l'air

avec plus de pompe que de vérité. Après il envoya à Damas, ville de Syrie, son argent et tout ce qu'il avait de plus précieux, avec une légère escorte, et conduisit le reste de ses troupes en Cilicie. Sa femme et sa mère, selon la coutume de cette nation, marchaient à la suite de l'armée, avec les princesses ses filles et le petit prince son fils. De fortune, il se rencontra qu'en une même nuit Alexandre était arrivé au détroit par où l'on entre dans la Syrie, et Darius à cet autre lieu qu'on appelle les Pyles Amaniques. Les Perses, trouvant la ville d'Isse abandonnée des Macédoniens qui s'en étaient emparés, ne doutèrent point qu'ils n'eussent pris la fuite, et furent d'autant plus confirmés en cette créance, qu'ils trouvèrent sur leur chemin quelques soldats qui, étant blessés ou malades, n'avaient pu suivre l'armée. Ces misérables, à la persuasion des grands qui étaient auprès de Darius, gens barbares et cruels, furent traités avec toute sorte d'inhumanité; car le roi leur fit couper et brûler les mains, et puis commanda qu'on les promenât par tout le camp, afin qu'ils pussent reconnaître le grand nombre de ses troupes; et qu'après les avoir considérées à loisir, on les renvoyât à leur roi pour lui faire le rapport de tout ce qu'ils auraient vu.

Ayant donc décampé, il passa la rivière de Pinare, et crut n'avoir plus rien à faire qu'à poursuivre des fuyards. Cependant ceux à qui l'on avait coupé les mains arrivèrent au camp des Macédoniens, et apprirent les nouvelles que Darius s'avancait en la plus grande diligence qu'il lui était possible. On avait bien de la peine à le croire; tellement que le roi envoya du côté de la mer pour reconnaître si c'était Darius qui venait en personne, ou seulement quelqu'un de

Denique ipsos quotidie ad se vocari in concilium, variasque sententias dicere; nec tamen melioris fidei haberi, qui prudentius suaserit. » Itaque Græcis nunciari jubet, « ipsum quidem benevolentiae illorum gratias agere; ceterum, si retro ire pergat, haud dubie regnum hostibus traditurum : fama bella stare, et eum, qui recedat, fugore credi. Trahendi vero belli vix ullam esse rationem; tantæ enim multitudini, utique quum jam hyems instaret, in regione vasta et invicem a suis atque hoste vexata non suffectura alimenta. Ne dividi quidem copias posse servato more majorum, qui universas vires semper discrimini bellorum obtulerint. Et, hercule, terribilem antea regem, et absentia sua ad vanam fiduciam elatum, posteaquam adventare se senserit, cautum pro temerario factum, delituisse inter angustias saltus, ritu ignobilium ferarum, quæ, strepitu prætereuntium audito, sylvarum latebris se occultarent. Jam etiam valetudinis simulatione frustrari suos milites. Sed non amplius ipsum esse passurum detrectare certamen : in illo specu, in quem pavidi recessissent, oppressurum esse cunctantes. » Hæc magnificentius jactata quam verius. Cæterum, pecunia omni rebusque pretiosissimis Damascus Syriæ cum modico presidio

militum missis, reliquas copias in Ciliciam duxit, insequentibus more patrio agmen conjuge et matre. Virgines quoque cum parvo filio comitabantur patrem. Forte eadem nocte et Alexander ad fauces, quibus Syria aditur, et Darius ad eum locum quem Amanicas Pylas vocant, pervenit. Nec dubitavere Persæ, quin, Isso relicta, quam ceperant, Macedones fugerent. Nam etiam saucius quidam et invalidi, qui agmen non poterant persequi, excepti erant. Quos omnes, instinctu purpuratorum, barbara feritate scævientium, præcis adustisque manibus circumduci, ut copias suas noscerent, satisque omnibus spectatis, nuntiare, quæ vidissent, regi suo jussit. Motis ergo castris, superat Pinarum amnem, in tergis, ut credebatur, fugientium hæsurus. At illi quorum amputaverat manus, ad castra Macedonum penetrant, Darium, quanto maximo cursu posset, sequi nuntiantes. Vix fides habebatur. Itaque speculatores in maritimas regiones præmissos explorare jubet, ipsene adesset, an præfectorum aliquis speciem præbisset universi venientis exercitus. Sed quum speculatores reverterentur, procul ingens multitudo conspecta est. Ignes deinde totis campis collucere ceperunt, omniaque velut continenti incendio ardere

ses lieutenants, avec une partie de ses troupes qu'on eût prise pour l'armée entière. Mais les coureurs n'étaient pas encore de retour, qu'on aperçut de loin une effroyable multitude de gens avec tant de feux de tous côtés, qu'on eût dit que toute la campagne était en feu. Car cette armée, grande et mal ordonnée comme elle était, venant à camper, tenait une étendue de pays infinie, principalement à cause du bagage et de l'attirail qu'elle tenait après elle.

Alexandre assit son camp, et se retrancha au même endroit où il se trouva quand les ennemis parurent, témoignant une joie incroyable de se voir en état de donner la bataille dans un détroit plutôt qu'en tout autre lieu, comme il l'avait désiré. Néanmoins, comme il arrive d'ordinaire en ces hasards et lorsqu'on est sur le point de tout hasarder, son assurance se tourna en crainte et en souci. Il redoutait, et non sans cause, cette même fortune qui lui avait toujours été favorable, et considérait qu'autant de bienfaits qu'il en avait recus lui étaient autant de preuves de son inconstance, et qu'il était à la veille de se voir ou le plus triomphant ou le plus misérable prince de la terre. D'autre part, il se proposait la récompense beaucoup plus grande que le péril; et s'il était incertain de la victoire, il était pour le moins bien assuré qu'il ne mourrait que glorieusement et avec une louange immortelle.

Ayant donc recommandé à ses soldats de se tenir prêts pour la troisième veille de la nuit, il monta sur le sommet d'une haute montagne, où, faisant allumer force flambeaux, il offrit, selon l'usage de son pays, un sacrifice aux dieux tutélaires de la contrée. Les trompettes, suivant l'ordre qui en avait été donné, avaient déjà sonné par trois fois, et les troupes étaient prêtes à marcher et à combattre; mais leur ayant été

commandé de doubler le pas, elles se rendirent au point du jour aux passages dont elles se voulaient saisir. Cependant les coureurs rapportèrent que Darius n'était plus qu'à trente stades de là; si bien que le roi fit faire halte, et ayant pris ses armes, rangea ses gens en bataille. Les paysans qui s'enfuyaient avertirent aussi Darius de la venue de l'ennemi; mais il ne pouvait se persuader que des gens qu'il poursuivait comme des fuyards eussent la hardiesse de venir à lui: tellement que l'épouvante fut grande dans son armée, qui était plus en état de marcher que de combattre. Se trouvant donc surpris, ils couraient aux armes en désordre, et c'était à qui se saisirait des premières qui lui venaient en main; mais l'empressement de ceux qui couraient ainsi en tumulte d'un côté et d'autre, et qui criaient à leurs compagnons qu'ils prissent les armes, augmentait encore la frayeur. Quelques-uns gagnaient le haut des montagnes pour voir de là les troupes de l'ennemi, la plupart mettaient la bride à leurs chevaux; et cette multitude composée de tant de nations qui ne s'accordaient point, et où chacun se mêlait de commander, avait tout rempli de confusion et de trouble.

Darius, au commencement, avait résolu d'occuper la croupe de la montagne avec une partie de ses forces, pour envelopper les ennemis par devant et par derrière, et d'en jeter encore quelques autres du côté de la mer qui couvrait son aile droite, afin de les enfermer de toutes parts. Il avait d'ailleurs fait avancer vingt mille hommes et quelques compagnies d'archers, avec ordre de passer la rivière de Pinare qui séparait les deux armées, et de s'opposer aux Macédoniens; ou si cela ne se pouvait, de regagner les montagnes, et s'en venir à couvert charger les ennemis en queue: mais la Fortune, plus puissante que la raison ni la bonne conduite, renversa de si sages

visa : quum incondita multitudo, maxime propter jumenta, laxius tenderet. Itaque eo ipso loco metari suos castra jusserat; lætus, quod omni expetiverat voto, in illis potissimum angustiis decernendum fore. Ceterum, ut solet fieri, quum ultimi discriminis tempus adventat, in sollicitudinem versa fiducia est. Illam ipsam fortunam, qua aspirante, res tam prospere gesserat, verebatur, nec injuria, ex his quæ tribuisset sibi; quamque mutabilis esset, reputabat. Unam superesse noctem, quæ tanti discriminis moraretur eventum. Rursus occurrebat, majora periculis præmia : et sicut dubium esset, an vinceret, ita illud utique certum esse, honeste et cum magna laude moriturum. Itaque corpora milites curare jussit, ac deinde tertia vigilia instructos et armatos esse. Ipse in jugum editi montis ascendit, multisque collucentibus facibus, patrio more sacrificium diis præsidibus loci fecit. Jamque tertium, sicut præceptum erat, signum tuba miles acceperat, itineri simul paratus et prælio : strenueque jussi procedere, oriente luce pervenerunt ad angustias, quas occupare decreverant. Darii triginta inde stadia abesse

præmissi indicabant. Tunc consistere agmen jubet; armisque ipse sumptis aciem ordinat. Dario adventum hostium pavidi agrestes nuntiaverunt, vix credenti occurrere etiam, quos ut fugientes sequebatur. Ergo non mediocris omnium animos formido incoarserat: quippe itineri quam prælio aptiores erant, raptimque arma capiebant. Sed ipsa festinatio discurrentium, suosque ad arma vocantium, majorem metum incussit. Alii in jugum montis evaserant, ut hostium agmen inde prospicerent; equos plerique frænabant. Discors exercitus, nec ad unum intentum imperium, vario tumultu cuncta turbaverat. Darius initio, montis jugum cum parte copiarum occupare statuit, et a fronte, et a tergo circumiturus hostem : a mari quoque, quo dextrum ejus cornu tegebatur, alios objecturus, ut undique urgeret. Præter hæc viginti millia præmissa cum sagittariorum manu, Pinarum amnem, qui duo agmina interfluebat, transire et objicere sese Macedonum copiis jusserat; si id præstare non possent, retrocedere in montes, et occulte circumire ultimos hostium. Ceterum, destinata salubriter, omni ratione potentior

conseils, et se joua de tous les ordres qu'il avait donnés; car les uns étaient si éperdus de frayeur, qu'ils n'avaient pas le courage d'exécuter les commandements qui leur étaient faits; et les autres les exécutaient en vain, parce que quand une fois les membres plient, il est forcé que le corps succombe.

IX. Au reste, son armée était disposée de cette sorte. Nabarzane conduisait l'aile droite, où était la cavalerie, soutenue de quelque vingt mille hommes, tant archers que tireurs de fronde. Du même côté était Thymodès, qui commandait l'infanterie grecque, composée de trente mille hommes que Darius avait à sa solde. C'était là sans doute la fleur et la force de son armée, et qui ne cédaient en rien à la phalange macédonienne. A l'aile gauche, il y avait vingt mille hommes de pied, barbares, commandés par Aristomède, Thessalien; et derrière eux étaient les nations les plus belliqueuses, pour les soutenir. Là devait combattre le roi à la tête de trois mille hommes d'armes choisis, qui étaient la garde ordinaire du corps, et d'un gros composé de quarante mille hommes de pied. Ils étaient suivis de la cavalerie des Hircaniens et des Médés. Celle des autres peuples était rangée à droite et à gauche, par escadrons détachés des autres. Et à la tête de tout cela marchaient six mille frondeurs ou gens de trait. Enfin il n'y eut si petit espace, ni si petit coin, où l'on se pût loger dans ces détroits, qui ne fût rempli de ces troupes; de sorte que l'une des ailes s'étendait jusqu'au pied de la montagne, et l'autre jusqu'au bord de la mer. Au milieu de l'armée était la femme et la mère de Darius, avec toute la suite des femmes.

Alexandre mit sa phalange, en quoi consistait

fortuna discussit : quippe alii præ metu imperium exsequi non audebant; alii frustra exsequebantur; quia, ubi partes labant, summa turbatur.

IX. Acies autem hoc modo stetit. Nabarzanes equitatu dextrum cornu tuebatur, additis funditorum sagittariorumque viginti fere millibus. In eodem Thymodes erat, Græcis peditibus, mercede conductis, triginta millibus præpositus. Hoc erat hand dubium robor exercitus, per Macedonicæ phalangi acies. In lævo cornu Aristomedes Thessalus viginti millia barbarorum peditum habebat. In subsidiis pugnacissimas locaverat gentes. Ipsum regem in eodem cornu dimicaturum tria millia delectorum equitum, assueta corporis custodia, et pedestris acies quadraginta millia sequebantur. Hyrcani deinde Medique equites his proximi; ceterarum gentium ultra eos dextra lævaque dispositi. Hoc agmen, sicut dictum est, instructum sex millia jaculatorum funditorumque antecedeabant. Quidquid in illis angustiis adiri poterat, impleverant copiarum, cornuque hinc a jugo, illinc a mari stabant : uxorem matremque regis, et alium feminarum gregem in medium agmen acceperant. Alexander phalangem, qua nihil apud Macedonas validius erat, in fronte constituit. Dextrum cornu Nicanor Parmenionis filius tuebatur : hinc proximi stabant Cœnos, et Perdicas, et Méléagre, et Ptolémæus, et Amyntas, sui quisque agmi-

la plus grande force des Macédoniens, au front de la bataille. Nicanor, fils de Parménion, menait l'aile droite, renforcée de Cénus, de Perdicas, de Méléagre, de Ptolémée et d'Amyntas, chacun avec les troupes qu'il commandait. A la gauche, tirant vers la mer, étaient Parménion et Cratère; mais Cratère avait ordre d'obéir à Parménion. Il plaça la cavalerie sur les deux ailes, les Macédoniens avec les Thessaliens à la droite, et ceux du Péloponnèse à la gauche; et au devant il mit quelques compagnies de tireurs de fronde et d'archers, et la cavalerie légère des Thraces et des Crétois : pour ceux que Darius avait envoyés occuper les montagnes, il leur opposa les Agriens nouvellement arrivés de Grèce, et commanda à Parménion de s'étendre le plus qu'il pourrait vers la mer, afin de s'éloigner toujours des rochers dont les Barbares s'étaient saisis. Toutefois, ils n'eurent jamais l'assurance ni de combattre ceux qu'ils avaient en tête, ni de donner en queue à ceux qui étaient passés; mais, à la seule vue des tireurs de fronde, ils prirent l'épouvante et s'enfuirent, ce qui assura à Alexandre le flanc de sa bataille, pour lequel il avait toujours appréhendé qu'il ne fût endommagé d'en haut. Ils ne marchaient dans ces détroits que trente-deux hommes de front, le lieu ne permettant pas de s'élargir davantage; mais, comme peu à peu les montagnes vinrent à s'ouvrir, il déploya ses bataillons, et eut même assez de place pour jeter de la cavalerie sur les ailes.

X. Déjà les deux armées étaient en présence, mais non pas encore à la portée du trait, quand les Perses jetèrent les premiers un cri confus et épouvantable. Il leur fut incontinent répondu par les Macédoniens, et la réverbération des cris

nisi duces. In lævo, quod ad mare pertinebat, Craterus et Parmenio erant; sed Craterus Parmenioni parere jussus. Equites ab utroque cornu locati : dextrum Macedones, Thessalis adjunctis, lævum Peloponnenses tuebantur. Ante hanc aciem posuerat funditorum manum, sagittariis admixtis. Thraces quoque et Cretenses ante agmen ibant, et ipsi leviter armati. At his, qui præmissi a Dario jugum montis insederant, Agrianos opposuit ex Græcia super advectos. Parmenioni autem præceperat, ut, quantum posset, agmen ad mare extenderet; quo longius abesset montibus, quos occupaverant Barbari. At illi neque ob stare ventibus, nec circumire prætergressos ausi, funditorum maxime aspectu profugerant territi : eaque res tutum Alexandro agminis latus, quod ne superne incesseretur timuerat, præstitit. Triginta et duo armatorum ordines ibant; neque enim latius extendi aciem patiebantur angustie. Paulatim deinde se laxare sinus montium, et majus spatium aperire cœperant; ita ut non pedes solum pluribus ordine incedere, sed etiam lateribus circumfundi posset equitatus.

X. Jam in conspectu, sed extra teli jactum, utraque acies erat, quum priores Persæ inconditum et truncem sustulere clamorem. Redditur et a Macedonibus major exercitus numero, jugis montium vastisque saltibus repercus-

dans les vallons et les rochers d'alentour, le rendit plus grand qu'il ne devait être à proportion de leurs troupes; étant une chose ordinaire en la nature qu'au moindre bruit qui éclate, les forêts et les montagnes voisines retentissent et multiplient le son qu'elles reçoivent. Alexandre marchait à la tête de ses drapeaux, faisant à tout coup signe de la main à ses gens de modérer un peu cette ardeur avec laquelle ils se portaient au combat, de peur que, par trop de précipitation, ils ne vinsent à la charge déjà las et hors d'haleine. Et comme il passait à cheval le long des rangs, il parlait différemment aux soldats, accommodant ses discours à l'humeur des nations et à l'esprit de chacun. Aux Macédoniens il remettait en mémoire « leur ancienne valeur, et comme, après avoir achevé tant de guerres et gagné tant de batailles en Europe, ils s'en étaient venus, le menant plutôt qu'il ne les menait, subjuguier l'Asie et les extrémités de l'Orient; qu'il ne tiendrait qu'à eux de s'acquérir le titre de libérateurs de l'univers, et, poussant leurs victoires au delà des bornes d'Hercule et de Bacchus, de donner la loi non-seulement aux Perses, mais à tous les peuples de la terre; que les Bactriens et les Indiens deviendraient sujets de la Macédoine; que ce qu'ils voyaient maintenant n'était que la moindre partie de leurs conquêtes, et qu'une seule victoire les allait rendre maîtres de tout le reste; qu'ils ne seraient pas toujours parmi les rochers des Illyriens et dans les montagnes de la Thrace à faire une guerre ingrate sans en recueillir aucun fruit, mais que les dépouilles de tout l'Orient seraient le prix de leur valeur et la récompense de leurs fatigues; qu'à peine serait-il besoin de tirer l'épée, et que cette grande multitude, déjà tout ébranlée et chancelante par sa propre frayeur, pouvait être renversée du seul choc de leurs boucliers. » Sur cela il invoquait son père Philippe, vainqueur des

Athéniens, et représentait aux siens la Béotie naguère domptée, et la plus florissante de ses villes détruite et ruinée de fond en comble; tantôt il leur remettait devant les yeux la journée du Granique, tantôt le grand nombre des villes qu'il avait ou forcées ou reçues à composition, et enfin la quantité de provinces qu'ils avaient laissées derrière eux désolées et soumises à leur obéissance. « Après, quand il venait aux Grecs, il leur remontrait « que c'était là ces peuples, leurs anciens et naturels ennemis, qui avaient tant fait de maux à la Grèce, et comme Darius premièrement et Xerxès ensuite, avec un orgueil insupportable, leur avaient demandé de la terre et de l'eau en tribut, pour marque d'une honteuse servitude; que ce dernier avait inondé tout le pays d'un si grand nombre d'hommes et d'animaux qu'ils avaient tari les fontaines, épuisé les rivières, et consumé généralement tout ce que la nature produit pour l'usage et la nourriture des hommes; qu'ils avaient saccagé leurs villes, abattu et réduit en cendres les temples de leurs dieux, et violé toutes sortes de droits divins et humains. » Puis, s'adressant aux Illyriens et aux Thraces, gens accoutumés à vivre de rapines, il leur faisait contempler l'armée des ennemis tout éclatante d'or et de pourpre, et moins chargée d'armes que de butin; « qu'ils allassent donc, eux qui étaient hommes, ravir tous ces ornements à ces femmes, et qu'ils fissent un échange de leurs rochers et de leurs affreuses montagnes, toujours couvertes de neiges et de frimas, avec les belles plaines et les riches campagnes de la Perse. »

XI. Ils ne furent pas sitôt à la portée du trait, que la cavalerie des Perses se mit à charger furieusement l'aile gauche des ennemis; car c'était surtout avec sa cavalerie que Darius désirait de combattre, sachant bien que la plus grande force de l'armée des Macédoniens était en leur phalange.

sms : quippe semper circumjecta nomora petraeque, quantacumque accipere vocem, multiplicato sono referunt. Alexander ante prima signa ibat, identidem manu suos imbibens, ne suspensi, acrius ob nimiam festinationem concitato spiritu, capesserent praelium. Quumque agmini obsequitaret, varia oratione, ut cujusque animis aptum erat, milites alloquebatur. Macedones, tot bellorum in Europa victores, ad subigendam Asiam atque ultima Orientis, non ipsius magis quam suo ductu, profecti, inveteratae virtutis admonebantur. « Illos terrarum orbis liberatores, cunctosque olim Herculis et Liberi patris terminos, non Persis modo, sed etiam omnibus gentibus imposituros jugum; Macedonum Bactra et Indos fore; minima esse, quae nunc intuerentur, sed omnia victoria parari. Non in praeruptis petris Illyriorum, et Thraciae saxis sterilem laborem fore; spolia totius Orientis offerri. Vix gladio futurum opus; totam aciem suo pavore fluctuantem umbonibus posse propelli. » Victor ad haec Atheniensium Philippos pater invocabatur; domitaeque nuper Baeotiae, et urbis in ea nobilissimae ad solum diritae species representabatur animis. Jam

Granicum agmen, jam tot urbes, aut expugnatas, aut in idem acceptas; omniaque, quae post tergum erant, strata et pedibus ipsorum subjecta memorabat. Quum adierat Graecos, admonebat ab iis gentibus illata Graeciae bella, Darii prius, deinde Xerxis insolentia, aquam ipsam terramque postulantium, ut neque fontium haustum, nec solitos cibos relinquerent. Deum deum templa ruinis et ignibus esse deleta; urbes eorum expugnatas; foedera humani divinique juris violata referebat. Illyrios vero et Thracas, rapto vivere assuetos, aciem hostium auro purpuraque fulgentem intueri jubebat, praedam, non arma gestantem. Irent, et in bellibus feminis aurum viri eriperent, aspera montium suorum juga, nudosque colles et perpetuo rigentes gelu ditibus Persarum campis agrisque mutarent.

XI. Jam ad teli jactum pervenerant, quum Persarum equites ferociter in laevum cornu hostium invecti sunt; quippe Darius equestri praelio decernere optabat, phalangen Macedonici exercitus robur esse conjectans. Jamque etiam dextrum Alexandri cornu circumdabatur. Quod ubi Macedo conspexit, duabus alis equitum ad jugum montis

On commençait même à investir l'aile droite où était Alexandre, lorsque, s'en apercevant, il se contenta de laisser deux escadrons sur la montagne, et vint promptement se jeter avec le reste au fort de la mêlée; puis, détachant de la bataille la cavalerie thessalienne, il ordonne à celui qui la conduisait de passer le plus à couvert qu'il pourrait derrière ses gens de pied, afin de s'aller joindre à Parménion et faire ce qu'il lui commanderait.

Cependant Alexandre, enveloppé de tous côtés par les Perses, se défendait vaillamment; mais les uns et les autres étaient si serrés qu'ils ne pouvaient qu'à grand'peine lancer leurs javalots; et s'ils faisaient tant que d'en tirer quelques-uns, ils se rencontraient et s'entre-choquaient presque tous en l'air, de sorte que la plupart tombaient à terre sans effet; ou s'ils portaient jusqu'aux ennemis, les coups en étaient si faibles et l'atteinte si légère, qu'ils ne les pouvaient offenser. Se voyant donc forcés de combattre de plus près, les voilà tous l'épée à la main, et ce fut alors qu'il se fit un grand carnage; car les deux armées se trouvaient tellement jointes et attachées ensemble, qu'on se battait corps à corps, et qu'on se portait la pointe des épées contre le visage les uns des autres. Il n'y avait homme si timide ni si lâche qui s'en pût dédire, et qui ne fût contraint, malgré qu'il en eût, de payer de sa personne. Ils combattaient de pied ferme et mains à mains comme en un combat singulier, et ne pouvaient quitter leur place qu'ils ne s'en fissent une autre par la mort de leurs ennemis; alors seulement ils avançaient d'un pas, mais tout recrus et harassés, pour trouver un ennemi tout frais qui les venait recevoir; et les blessés ne se pouvaient retirer de la presse comme il se fait d'ordinaire, parce qu'ils avaient l'ennemi en tête, et les leurs en queue qui les pressaient en même temps.

jussis subsistere, cæteros in medium belli discrimen strenue transfert. Subductis deinde ex acie Thessalis equitibus, præfectum eorum occulte circumire tergum suorum jubet, Parmenionique conjungi, et quod is imperasset, impigre exsequi. Jamque ipsi, in medium [Persarum] undique circumfusi, egregie se tuebantur; sed conserti et quasi colærentes tela vibrare non poterant: simul erant emissa, in eodem concurrentia implicabantur, levique et vano ictu pauca in hostem, plura in humum innoxia cadebant. Ergo cominus pugnam coacti conserere, gladios impigre stringuunt. Tum vero multum sanguinis fusum est. Duæ quippe acies ita colærebant, ut armis arma pulsarent, mucrones in ora dirigerent. Non timido, non ignavo cessare tum licuit: collato pede, quasi singuli inter se dimicarent, in eodem vestigio stabant, donec vincendo locum sibi facerent. Tum demum ergo promovebant gradum, quum hostem prostraverant. At illos novus excipiebat adversarius fatigatos: nec vulnerati, ut alias solent, acie poterant excedere, quum hostis instaret a fronte, et a tergo sui urgerent. Alexander non ducis magis quam militis munera

Alexandre, de son côté, faisait son devoir non-seulement de capitaine, mais aussi de soldat, désirant ajouter ce comble d'honneur à sa victoire de tuer Darius de sa main; car comme il paraissait haut élevé sur un char et exposé à la vue de tout le monde, c'était un puissant objet pour inciter également et les siens à le défendre et ses ennemis à l'attaquer. Aussi son frère Oxathrès, voyant qu'Alexandre l'entreprenait et le pressait de près, courut se jeter au devant de lui pour le couvrir avec quelques compagnies de cavalerie qu'il commandait, se faisant remarquer entre tous les autres à sa taille et à l'éclat de ses armes, et plus encore à sa valeur. Car, porté d'un grand courage et d'une amour extrême pour son roi, il donna des preuves extraordinaires de l'un et de l'autre en cette occasion, renversant à ses pieds tous ceux qui s'attaquaient un peu trop brusquement à lui, et tournant les autres en fuite. Mais les Macédoniens, animés par la présence de leur roi, venant à se rallier et à s'encourager les uns les autres, enfoncent avec lui cet escadron, et en font une cruelle boucherie; si bien qu'en moins de rien tout fut rempli d'horreur et de sang, comme si ce n'eût pas été un combat, mais une soudaine ruine.

On voyait autour du chariot de Darius étendus sur la place les plus grands seigneurs et les plus vaillants capitaines des Perses, tous couchés sur le visage, de la façon qu'ils étaient tombés en combattant, et morts glorieusement à la vue de leur roi, ayant reçu toutes leurs blessures par devant. On y reconnaissait entre autres un Atizyès, un Réomithrès et un Sabacès, gouverneur d'Égypte, qui avaient autrefois commandé de grandes armées. Ils avaient autour d'eux un grand nombre de gens de pied et de cheval de moindre marque, tous entassés les uns sur les autres du côté des Macédoniens, quoiqu'il n'y en

exsequatur, opimum decus cæso rege expetens; quippe Darius curru sublimis eminebat; et suis ad se tuendum, et hostibus ad incessendum, ingens incitamentum. Ergo frater ejus Oxathres, quum Alexandrum instare ei cerneret, equites, quibus præerat, ante ipsum currum regis objecit: armis et robore corporis multum super cæteros eminens, animo vero et pietate in paucissimis, illo utique prælio, clarus, alios improvide instantes prostravit, alios in fugam avertit. At Macedones, ut circa regem erant, mutua adhortatione firmati, cum ipso in equitum agmen irrumpunt. Tum vero similis ruinæ strages erat. Circa currum Darii jacebant nobilissimi duces, ante oculos regis egregia morte defuncti, omnes in ora proni, sicut dimicantes procubuerant, adverso corpore vulneribus acceptis. Inter hos Atizyes, et Rheomithres, et Sabaces prætor Ægypti, magnorum exercituum præfecti, noscitantur: circa eos cumulata erat peditum equitumque obscurior turba. Macedonum quoque non quidem multi, sed promptissimi tamen cæsi sunt: inter quos Alexandri dextrum femur leviter mucrone perstrictum est. Jamque qui Darium vehebant equi, con-

eût pas beaucoup de tués, si ce n'est qu'il en revint peu de ceux qui donnèrent des premiers avec le plus de furie, entre lesquels Alexandre fut légèrement blessé d'un coup d'épée à la cuisse droite. Cependant, les chevaux qui traînaient le chariot de Darius, étant tout percés de coups et effarouchés par la douleur de leurs blessures, commencèrent à se cabrer et à secouer le joug avec tant de violence qu'ils allaient verser, quand ce misérable prince, craignant de tomber vif en la puissance des ennemis, se jeta en bas et fut mis sur un cheval qu'il faisait suivre, quittant même honteusement les marques royales, de peur qu'elles ne découvrirent sa fuite. Aussitôt, à son exemple, tous les autres prennent l'épouvante, et se sauvent comme ils peuvent, jetant les armes qu'un peu auparavant ils avaient prises pour leur défense, tant la peur est une passion insensée, de craindre même les choses d'où elle attend son secours.

La cavalerie que Parménion avait détachée poursuivait vivement les fuyards, qui pour leur malheur étaient tous venus donner de la tête en cet endroit et s'exposer de nouveau à la fureur des ennemis. Mais, du côté droit, les Perses menaçaient rudement la cavalerie thessalienne; et ils avaient déjà rompu du premier choc un coin de son escadron, quand les Thessaliens, faisant promptement le caracol, revinrent à la charge, et trouvant les Barbares en désordre, dans la confiance qu'ils avaient de la victoire, en firent un horrible carnage. Car les chevaux des Perses, aussi bien que leurs gendarmes tout couverts de lames de fer, étaient si pesamment armés, qu'ils avaient peine à tourner; au lieu que les Thessaliens, faisant manier leurs chevaux à toutes mains d'une grande vitesse, avaient toutes sortes d'avantages sur eux; si bien que, leur gagnant la croupe, ils en avaient fait plusieurs prisonniers.

Comme Alexandre eut appris l'heureux succès de ce combat, lui qui auparavant n'avait osé

pousser les Barbares, se voyant victorieux des deux côtés, se mit à les suivre à toute bride. Il n'avait que mille chevaux avec lui, et toutefois il menait battant et taillant en pièces une multitude incroyable d'ennemis; mais qui est celui qui, dans la chaleur de la victoire ou dans l'effroi d'une déroute, considère le nombre de ses troupes? Cette poignée de gens les allait chassant devant soi comme des troupeaux de moutons, et la même peur qui les incitait à fuir retardait leur fuite.

Néanmoins, les Grecs qui étaient à la solde de Darius, sous la conduite d'Amyntas, autrefois lieutenant d'Alexandre, et alors du parti contraire, s'étaient tirés de la mêlée, non certes en gens qui fuyaient, mais faisant une retraite honorable. Pour les Barbares, ils prirent des routes bien différentes: les uns suivirent le chemin qui mène droit en Perse, les autres gagnèrent les bois et les détours des montagnes écartées, et bien peu retournèrent au camp de Darius. Aussi le vainqueur s'en était déjà rendu maître; et les soldats l'avaient saccagé, l'ayant trouvé plein de richesses et d'une quantité incroyable d'or et d'argent, qui n'était pas tant un fonds pour la guerre, qu'une vaine magnificence. Et comme ils se chargeaient de plus de butin qu'ils n'en pouvaient porter, les chemins étaient tout couverts de hardes de moindre valeur que l'avarice des soldats avait méprisées.

L'on était déjà venu jusqu'aux femmes, à qui l'on arrachait leurs bagues et leurs ornements, avec d'autant plus de violence que ce sont les choses qu'elles aiment avec plus de passion. Les meurtres même et les violences n'y furent pas épargnés. Ce n'étaient que pleurs, que gémissements et cris effroyables qu'on entendait de tous côtés, selon que le portait la misère et la destinée de chacun. On ne saurait dire quels maux ne se firent point en cette horrible journée, où la licence et la cruauté vinrent comme à se déborder sur toutes sortes d'âges, de conditions et de sexes: mais parmi tout cela il

fossi hastis et dolore efferati, jugum quater, et regem curru excutere cœperant; quum ille, veritus ne vivus veniret in hostium potestatem, desilit, et in equum, qui ad hoc sequebatur, imponitur; insignibus quoque imperii, ne fugam proderent, indecore abjectis. Tum vero ceteri dissipantur metu, et, qua cuique patebat ad fugam via, erumpunt, arma jacentes, quæ paulo ante ad tutelam corporum sumpserant: adeo pavor etiam auxilia formidat. Instabat fugientibus eques a Parmenione missus, et forte in id cornu omnes fuga abstulerat. At in dextro Persæ Thessalos equites vehementer urgebant. Jamque una ala ipso impetu proculcata erat, quum Thessali strenne circumactis equis dilapsi, rursus in prælium redeunt, sparsosque et in compositis victoriæ fiducia Barbaros ingenti onde prosternunt. Equi pariter equitesque Persarum, serie laminarum graves, agmen, quod celeritate maxime constat, segre moliebantur. Quippe in circumagendis equis Thessali inulti occupaverant. Hac tam prospera pugna

nuntiata, Alexander non ante ausus persequi Barbaros, utrinque jam victor, instare fugientibus cœpit. Haud amplius regem quam mille equites sequebantur, quum ingens multitudo hostium caderet: sed quis, aut in victoria, aut in fuga copias numerat? Agebantur ergo a tam paucis pecorum modo, et idem metus, qui cogebat fugere, fugientes morabatur. At Græci qui in Darii partibus steterant, Amynta duce, prætor hic Alexandri fuerat, tunc transfuga, abrupti a ceteris, haud sane fugientibus similes evaserant. Barbari longe diversam fugam intenderunt; alii qua rectum iter in Persidem ducebat, quidam circumitu rupes saltusque montium occultos petivere, pauci castra Darii. Sed jam illa quoque hostis victor intraverat, omni quidem opulentia ditia. Ingens auri argentique pondus, non belli, sed luxuriæ apparatus, diripuerant milites: quumque plus raperent, passim strata erant itinera villoribus sarcinis, quas in comparatione meliorum avaritia contempserat. Jamque ad feminas perventum erat, quibus, quo cariora

est rien qui fit tant paraître la puissance de la fortune et la fragilité des choses humaines, comme de voir que les mêmes officiers qui avaient préparé pour Darius le plus superbe et le plus magnifique pavillon qu'il est possible de s'imaginer, peu d'heures après gardaient tout ce pompeux appareil et toutes ces grandes richesses pour Alexandre, comme s'il les eût eues de ses ancêtres; car c'était la seule chose à quoi les soldats n'avaient point touché, la coutume étant de recevoir le victorieux dans la tente du vaincu.

La mère et la femme de Darius, qui étaient prisonnières, attiraient les yeux et les cœurs de tout le monde. L'une était vénérable non-seulement par la majesté de sa personne, mais aussi à cause de son âge; et l'autre se faisait admirer par son excellente beauté, qui, pour toutes ces afflictions, n'était point changée et n'avait rien perdu de son éclat; elle tenait entre ses bras son fils, qui n'avait pas encore atteint l'âge de six ans, et qui était né dans l'espérance de posséder un jour cette grande fortune que son père venait de perdre. On voyait aussi deux jeunes princesses prêtes à marier, couchées dans le giron de la reine leur grand-mère, et qui, moins touchées de leur infortune que de la sienne, fondaient en larmes, et se consumaient d'ennui. Il y avait autour d'elles quantité de dames de condition qui, n'ayant plus d'égard ni à la bienséance ni à la dignité, déchiraient leurs robes et s'arrachaient les cheveux, appelant ces princesses leurs maîtresses et leurs reines: noms à la vérité qu'elles possédaient autrefois à juste titre, mais qui alors ne leur appartenaient plus. Toutes, oubliant leur propre misère, ne s'enquéraient plus que de Darius, de quel côté il avait combattu, et quelle avait été l'issue du

combat, disant qu'elles ne croyaient pas être captives si le roi était en vie. Mais ce malheureux prince, changeant de chevaux à toute heure, se sauvait à la course et était déjà bien loin.

Il mourut en cette bataille, du côté des Perses, cent mille hommes de pied et dix mille de cheval; et du côté d'Alexandre, il y en eut cinq cent quatre de blessés, et il ne fut tué en tout que cent cinquante de ses cavaliers et trois cents de ses fantassins, tant il eut bon marché d'une si grande et si mémorable victoire.

XII. Le roi, lassé de poursuivre Darius, voyant que la nuit approchait et qu'il ne le pouvait atteindre, retourna au camp des ennemis que les siens venaient de piller; mais ils ne furent pas sitôt à table qu'ils entendirent un grand bruit dans la prochaine tente, avec des gémissements qui effrayèrent toute la compagnie. De sorte que ceux même qui étaient en garde devant le logis du roi coururent aux armes, craignant une émeute. Ce qui donna l'alarme fut la mère de Darius, avec sa femme et d'autres dames captives, qui pleuraient sa mort à la façon des Barbares, avec des cris et des hurlements épouvantables; car un eunuque d'entre les captifs étant par hasard devant leur tente, avait reconnu le manteau royal entre les mains d'un soldat qui l'avait trouvé, après que Darius l'eut jeté comme nous avons dit, de peur d'être reconnu; et s'imaginant qu'il l'avait tué, s'en était couru; vers les reines leur porter la fausse nouvelle de sa mort.

On dit qu'Alexandre ayant su d'où procédait l'erreur, et considérant la fortune de Darius et la pitié de ces princesses, se prit à pleurer, et commanda premièrement à Mythrènes, celui qui lui avait livré la ville de Sardes, de les aller consoler,

ornamenta sunt, violentius detrahebantur; nec corporibus quidem vis ac libido parcebat. Omnia planctu tumultuque, prout cuique fortuna erat, castra repleverant; nec ulla facies mali deerat, quum per omnes ordines ætatesque victoris crudelitas ac licentia vagaretur. Tunc vero impotentis fortunæ species conspici potuit, quum ii, qui tum Dario tabernaculum exornaverant omni luxu et opulentia instructum, eadem illa Alexandro quasi veteri domino, reservabant; namque id solum intactum omiserant milites, ita tradito more, ut victorem victi regis tabernaculo exciperent. Sed omnium oculos animosque in semet converterant captivæ mater conjuxque Darii: illa, non majestate solum, sed etiam ætate venerabilis; hæc formæ pulchritudine, nec illa quidem sorte corrupta. Acceperat in sinum filium nondum sextum ætatis annum egressum, in spem tantæ fortunæ, quantam paulo ante pater ejus amiserat, genitum. At in gremio anus aviæ jacebant adultæ virginæ duæ, non suo tantum, sed etiam illius mœnore confectæ. Ingens circa eam nobilium seminarum turba constiterat, laceratis crinibus, abscissaque veste, pristini decoris immemores, Reginas Dominasque, veris quondam, tunc alienis nominibus, invocantes. Illæ, suæ calamitatis oblitæ, utro cornu Darius stetit, quæ fortuna discriminis fuisset, requirebant; negabant se captas, si viveret rex. Sed illum equos

subinde mutantem longius fuga abstulerat. In acie autem cæsa sunt Persarum peditum centum millia, decem vero millia interfecta equitum. At ex parte Alexandri quatuor et quingenti saucii fuere, triginta omnino et duo ex peditibus desiderati sunt, equitum centum quinquaginta interfecti; tantulo impendio ingens victoria stetit!

XII. Rex, diu Darium persequendo fatigatus, postquam et nox appetebat, et eum assequendi spes non erat, in castra paulo ante a suis capta pervenit. Invitari deinde amicos, quibus maxime assueverat, jussit, quippe summa duntaxat cutis in femore perstricta non prohibebat interesse convivio; quum repente et proximo tabernaculo lugubris clamor, barbaro ululatu planctuque permixtus, epulantes conterruit. Cohors quoque quæ excubabat ad tabernaculum regis, verita ne majoris motus principium esset, armare se cœperat. Causa pavoris subiti fuit, quod mater uxorque Darii cum captivis mulieribus nobilibus, regem, quem interfectum esse credebant, ingenti gemitu ejulatuque desolebant. Unus namque et captivis spædonibus, qui forte ante ipsarum tabernaculum steterat, amicum, quod Darius, sicut paulo ante dictum est, ne cultu proderetur, abjecerat, in manibus ejus, qui repertum ferebat, agnovit; ratusque interfecto detractum esse, falsum nuntium mortis ejus attulerat. Hoc mulierum errore comperto, Alexan-

parce qu'il savait la langue persienne; mais après, craignant que la vue de ce traître ne renouvelât leur colère et leur douleur, il leur envoya Léonnatus, l'un des principaux de sa cour, pour les assurer que celui qu'elles pleuraient comme mort était plein de vie. Léonnatus donc, ayant pris quelques soldats avec lui, s'en vint au pavillon des princesses, et leur fit dire qu'il était là de la part du roi. Mais ceux qui se trouvèrent à l'entrée voyant des hommes armés, crurent que c'était fait de leurs maîtresses, et coururent dans la tente, criant que leur dernière heure était venue et qu'on avait envoyé des gens pour les faire mourir. Ces pauvres princesses n'osant les faire entrer, et ne pouvant aussi les en empêcher, ne faisaient point de réponse, mais demeuraient là sans dire un mot, attendant la discrétion du vainqueur.

Enfin, Léonnatus après avoir longtemps attendu que quelqu'un vint pour l'introduire, comme il vit que personne ne sortait, il entra dans la tente, laissa ses soldats à la porte, ce qui les effraya encore davantage, voyant qu'il était ainsi entré de son autorité sans qu'on l'eût introduit; et se jetant à ses pieds, elles le prièrent qu'avant qu'on les fit mourir, il leur fût permis d'ensevelir le corps de Darius à la façon de leur pays, et qu'après avoir rendu ce dernier devoir à leur roi, elles mourraient sans regret. Léonnatus leur répondit que Darius était vivant, et que tant s'en faut qu'on leur voulût faire du mal, qu'au contraire elles seraient traitées en reines, avec tout l'éclat et toutes les marques de leur première fortune. Alors Sysigambis, commençant à reprendre courage, souffrit que Léonnatus lui aidât à se lever. Le lendemain, Alexandre, après avoir fait

ensevelir ceux de ses soldats qu'on avait trouvés parmi les morts, fit rendre les mêmes honneurs aux plus qualifiés d'entre les Perses qui avaient été tués à la bataille, et permit à la mère de Darius de faire aussi enterrer, suivant la coutume et les cérémonies du pays, ceux qu'il lui plairait: mais cette sage princesse, ménageant la faveur du roi, se contenta de donner sépulture à quelques-uns de ceux qui lui touchaient de plus près, et cela encore selon l'état de sa fortune présente, jugeant bien que cette pompe dont usent les Perses en leurs funérailles n'était pas de saison, et qu'elle ne serait pas bien reçue des victorieux, qui brûlaient leurs morts tout simplement et sans somptuosité.

Ces obsèques achevées, il envoya vers les reines les avertir qu'il les venait visiter; et ayant fait retirer ceux qui le suivaient, il entra seul dans leur tente avec Éphestion. C'était son favori; et comme ils avaient toujours été nourris ensemble, le roi l'aimait avec une passion extrême et lui confiait ses plus secrètes pensées. Cette confiance si étroite lui avait acquis la liberté de lui parler plus franchement qu'aucun autre; de quoi, néanmoins, il savait user avec tant de discrétion et d'adresse, qu'il savait le faire plutôt parce que le roi le voulait ainsi qu'autrement. Ils étaient du même âge, mais Éphestion était plus grand et avait meilleure mine; de sorte que les reines le prenant pour le roi, lui firent à leur mode une profonde révérence: mais quelques-uns des eunuques prisonniers leur montrant Alexandre, Sysigambis se jeta aussitôt à ses pieds pour lui demander pardon de la faute qu'elles avaient faite, s'excusant sur ce qu'elles ne l'avaient jamais vu. Le roi la prit

der fortunæ Darii et pietati eorum illacrimasse fertur. Ac primo Mithrenem, qui Sardes tradiderat, peritum persicæ linguæ, ire ad consolandas eas jusserat; veritus deinde ne proditor captivarum iram doloremque gravaret, Leonnatum ex purpuratis suis misit, jussum indicare falso lamentari eas vivum. Ille cum paucis armigeris in tabernaculum in quo captivæ erant pervenit, missumque a rege se nuntiare jubet. At ii qui in vestibulo erant, ut armatos conspexere, rati actum esse de dominis, in tabernaculum currunt, vociferantes adesse supremam horam, missosque qui occiderent captas. Itaque, ut quæ nec prohibere possent, nec admittere audent, nullo responso dato, tacitæ opperiebantur victoris arbitrium. Leonnatus, expectato diu qui se intromitteret, posteaquam nemo procedere audebat, relictis in vestibulo satellitibus, intrat in tabernaculum. Ea ipsa res turbaverat feminas, quod irrupisse non admissus videbatur. Itaque mater et conjux, provolutæ ad pedes, orare cœperunt, ut, priusquam interficerentur, Darii corpus ipsis patrio more sepelire permitteret; functas supremo in regem officio se impigre morituras. Leonnatus, et vivere Darium, et ipsas non incolumes modo, sed etiam apparatu pristinæ fortunæ reginas fore. Tum mater Darii allevari se passa est. Alexander, postera die, cum cura

sepultis militibus quorum corpora invenerat, Persarum quoque nobilissimis eundem honorem haberi jubet, matricæ Darii permittit quos vellet patrio more sepelire. Illa paucos, arcta propinquitate conjunctos, pro habitu præsentis fortunæ humari jussit; apparatus funerum, quo Persæ suprema officia celebrarent, invidiosum fore existimans, quum victores haud pretiose cremarentur. Jamque justis defunctorum corporibus solutis, præmittit ad captivas, qui nuntiant, ipsum venire: inhibitaque comitantium turba, tabernaculum cum Hephæstione intrat. Is longe omnium amicorum carissimus erat regi, cum ipso pariter educatus; secretorum omnium arbiter; libertatis quoque in admonendo eo non alius jus habebat, quod tamen ita usurpabat, ut magis a rege permissum, quam vindicatum ab eo videretur: et sicut ætate par erat regi, ita corporis habitu præstabat. Ergo reginæ illum regem esse ratæ, suo more veneratæ sunt. Inde ex spadonibus captivis, quis Alexander esset, monstrantibus, Sysigambis advoluta est pedibus ejus, ignorationem nunquam antea visis regis excusans; quam manu allevans rex, « Non errasti, inquit, mater; nam et hic Alexander est. » Equidem, si hac continentia animi ad ultimum vitæ perseverare potuisset, feliciorum fuisse crederem, quam visus est esse, quum Liberi patris

par la main, et la relevant, « Non, ma mère, dit-il, vous ne vous êtes point trompée, car celui-ci est aussi Alexandre. »

Certainement s'il eût pu se maintenir dans cette modération jusqu'à la fin de sa vie, je l'aurais estimé beaucoup plus heureux qu'il ne semblait l'être, lorsqu'après avoir surmonté les nations et étendu ses conquêtes depuis l'Hellespont jusqu'à l'Océan, il imitait les triomphes de Bacchus. Il eût vaincu l'orgueil et la colère, deux vices qu'il ne sut dompter; et au milieu des festins il n'eût point trempé ses mains dans le sang de ses meilleurs amis, ni été si prompt à faire mourir sans connaissance de cause ces grands capitaines à qui il devait une grande partie de ses victoires. Il est vrai que la fortune en ce temps-là n'avait pas encore gagné le dessus dans son esprit, et comme elle ne faisait que de commencer à croître, il la porta modérément et avec beaucoup de sagesse : mais, à la fin, il n'eut plus la force de la soutenir, et fut accablé de sa grandeur. Il est certain qu'en ces premières années il se gouverna de sorte qu'il surpassa en bonté et en continence tous les rois qui avaient été avant lui.

Il se comporta aussi vertueusement envers les filles de Darius, princesses d'une excellente beauté, que si elles eussent été ses propres sœurs. Et pour la reine, qui était estimée, sans contredit, la plus belle femme de son temps, bien loin d'attenter à sa pudicité, il n'y eut sorte de soins qu'il n'apportât afin que, sous ombre de ce qu'elle était captive, personne ne fût si osé de s'émanciper en la moindre chose qui lui pût déplaire. Il fit aussi rendre aux femmes toutes leurs bagues et tout leur équipage; et enfin il vécut si bien avec les reines, qu'on peut dire que de toute la splendeur et de tous les avantages de leur première dignité, rien ne leur manqua avec lui que la confiance, qu'on ne saurait prendre en un ennemi, quelque bon traitement qu'on en reçoive.

imitaretur triumphum, ab Hellesponto usque ad Oceanum omnes gentes victoria emensus. Vicisset profecto superbiam atque iram, mala invicta; abstinisset inter epulas cædibus amicorum; egregiosque bello viros et tot gentium secum domitores indicta causa veritus esset occidere. Sed nondum fortuna se animo ejus superfuderat, itaque orientem eam moderate et prudenter tulit; ad ultimam magnitudinem ejus non cepit. Tum quidem ita se gessit, ut omnes ante eum reges et continentia et clementia vincerentur. Virginea enim regis excellentis formæ tam sancte habuit, quam si eodem, quo ipse, parente genitæ forent: conjugem ejusdem, quam nulla ætatis suæ pulchritudine corporis vicit, adeo ipse non violavit, ut summam adhiberit curam, ne quis captivo corpori illuderet: omnem cultum reddi feminis jussit, nec quidquam ex pristinae fortunæ magnificentia captivis, præter fiduciam, defuit. Itaque Sysigambis: « Rex, inquit, mereris, ut ea precemur tibi, quæ Dario nostro quondam precatæ sumus; et, ut video,

Tellement que Sysigambis, ravie de la bonté de ce prince, « Tu mérites, dit-elle, seigneur, que nous fassions pour toi les mêmes vœux et les mêmes prières que nous faisons autrefois pour Darius, puisque, à ce que je vois, tu ne le surpasses pas seulement en bonheur, mais aussi en clémence et en toutes sortes de vertus. Tu m'appelles ta mère, et tu m'honores encore du titre de reine; et moi, je confesse que je suis ta servante. Ce n'est pas que je ne sache de quel lieu je suis tombée, et quel était le comble de la gloire où je me suis vue : mais le joug de ton empire est si doux, que le souvenir que j'ai de ma félicité passée ne me rend point insupportable l'état de ma fortune présente. Aussi, à dire le vrai, il y va de ta réputation qu'ayant le pouvoir que tu as sur nous, tu en uses comme tu fais, et qu'il serve plutôt à faire paraître ta clémence qu'à te faire commettre rien qui soit indigne d'elle. »

Le roi les conjura de ne se point affliger, et prit le fils de Darius entre ses bras. Ce petit enfant, ne s'étonnant point d'un visage qu'il n'avait jamais vu, se mit à l'embrasser avec les deux mains, dont le roi se sentit touché; et admirant son assurance, en se tournant vers Éphestion, « Que je voudrais de bon cœur, lui dit-il, que Darius eût eu quelque chose du naturel de cet enfant? »

Après cela, étant sorti de la tente des reines et ayant consacré trois autels sur le bord du fleuve de Pynare, l'un à Jupiter, l'autre à Hercule et le troisième à Minerve, il passa dans la Syrie, et envoya Parménion devant à Damas, où étaient les trésors et les finances de la couronne.

XIII. Ce sage capitaine ayant eu avis qu'un des satrapes de Darius l'avait devancé, et craignant d'être attaqué avec le peu de gens qu'il menait, se résolut de faire venir du renfort. Le bonheur voulut qu'un certain Mardien étant tombé entre les mains de ses coureurs et lui ayant été amené,

dignus es, qui tantum regem non felicitate solum, sed etiam æquitate superaveris. Tu quidam matrem me et reginam vocas, sed ego me tuam famulam esse constator: et præteritæ fortunæ fastigium capio, et præsentis jugum pati possum: tua interest, quantum in nos licerit, ut id potius clementia, quam sævitia, vis esse testatum. » Rex bonum animum habere eas jussit. Darii deinde filium collo suo admovit: atque nihil ille conspectu tunc primæ a se visi conferritus, cervicem ejus manibus amplectitur: motus ergo rex constantia pueri, Hephæstionem intuens: « Quam vellem, inquit, Darius aliquid ex hac indole lassisset! » Tum tabernaculo egressus, tribus aris, in ripæ Pinari amnis, Jovi atque Herculi Minervæque sacratis, Syriam petit; Damascus, ubi regis gaza erat, Parmenione præmisso.

XIII. Atque is, quum præcessisse Darii satrapam comperisset, veritus ne paucitas suorum sperneretur, arcessere majorem manum statuit. Sed forte in exploratores ab eo

lui bailla des lettres que le gouverneur de Damas écrivait à Alexandre, et ajouta de bouche qu'il ne doutait point que son maître ne lui remit entre les mains tout l'argent et tous les précieux meubles du roi. Parménion, après s'être assuré de cet homme, ouvrit les lettres, qui portaient « qu'Alexandre lui envoyât en diligence un de ses chefs, avec quelques gens. » Sur cela, il renvoya le Mardien bien accompagné vers le traître; mais s'étant échappé de ses gardes, il se rendit à Damas avant le jour. Cela mit fort en peine Parménion, qui craignait qu'on ne lui dressât quelque embûche, et qui n'osait s'engager sans guide dans un pays qui lui était inconnu. Toutefois, se confiant en la bonne fortune de son roi, il fit prendre des paysans qui lui montrèrent le chemin, et le rendirent le quatrième jour devant la ville, dont le gouverneur était déjà en appréhension qu'on n'eût pas ajouté foi à ses lettres.

Il feignit donc de ne se tenir pour assuré dans une si méchante place; et faisant charger au point du jour tout l'argent du roi, que les Perses appellent *gaza*, et ce qu'il y avait de plus précieux, il s'enfuit avec tous ces trésors, en apparence pour les sauver, mais en effet pour les mettre entre les mains des ennemis. On voyait sortir après lui des milliers d'hommes et de femmes qui faisaient compassion à tout le monde, hormis à celui à la foi duquel on les avait confiés. Car ce méchant, afin de tirer une plus grande récompense de sa perfidie, s'était proposé de livrer à l'ennemi une proie qu'il savait lui devoir être plus chère que tout l'or ni que toutes les richesses du monde. C'était les femmes et les enfants des satrapes de Darius et des plus grands seigneurs de Perse, et outre cela les ambassadeurs des villes grecques, que Darius avait laissés

à la garde de ce traître comme dans la plus sûre forteresse qu'il eût pu choisir. Il gelaît alors, et il s'était levé un grand vent qui avait fait tomber quantité de neige; tellement que les porte-faix qu'ils appellent *gangabes*, ne pouvant plus endurer le froid, se mirent à déployer ces belles robes de pourpre tissées d'or qui étaient empaquetées avec l'argent, et les vêtirent, sans que jamais personne se mit en devoir de les empêcher, ni leur osât dire mot; ce malheureux prince en étant venu à ce point, que jusqu'aux plus vils et aux plus abjects des hommes se donnaient la licence de violer sa dignité.

Cette troupe parut de loin aux yeux de Parménion comme un gros qui n'était point à mépriser; si bien qu'il mit ses gens en bataille, et, après les avoir animés en peu de mots comme pour un juste combat, il leur commanda de s'avancer au galop et de donner. Mais ceux qui portaient ces riches fardeaux prenant l'épouvante, les jetèrent et s'enfuirent, comme firent aussi les soldats qui les escortaient; et parmi cela le gouverneur, pour mieux couvrir sa trahison faisant encore l'effrayé, acheva de mettre tout en déroute. Alors vous eussiez vu toutes les plus grandes richesses éparses çà et là par la campagne, ces sommes immenses d'or et d'argent qui étaient destinées pour l'entretien de cette effroyable multitude de gens de guerre, ces superbes et somptueuses équipages de tant de grands seigneurs et de grandes dames, cette quantité incroyable de vaisselle d'or et de freins d'or, et ces tentes enrichies avec une magnificence royale, et enfin ces grands chariots chargés d'une opulence infinie, abandonnés de leurs conducteurs. C'était un pitoyable spectacle, dont ceux mêmes qui pillaient devaient être touchés, si rien était capable d'arrêter le cours d'une

præmissos incidit natione Mardus, qui ad Parmenionem perductus, literas ad Alexandrum a præfecto Damasci missas tradit ei; nec dubitare eum, quin omnem regiam suppellectilem cum pecunia traderet, adjecit. Parmenio, asservari eo jussu, litteras aperit, in quibus erat scriptum, ut mactare Alexander aliquem ex ducibus suis mitteret cum manu exigua. Itaque, re cognita, Mardum datis comitibus ad proditorem remittit. Ille e manibus custodientium lapsus, Damascum ante lucem intrat. Turbaverat ea res Parmenionis animum, insidias timentis; et ignotum iter sine duce non audebat ingredi: felicitati tamen regis sui confusus, agrestes, qui duces itineris essent, excipi jussit: quibus celeriter repertis, quarto die ad urbem pervenit: jam metuentes præfecto, ne sibi fides habita non esset. Igitar, quasi parum munimentis oppidi fidens, ante solis ortum pecuniam regiam (gazam Persæ vocant) cum pretiosissimis rerum offerri jubet, fugam simulans; re vera, ut prædam hosti offerret. Multa millia virorum feminarumque excedentem oppido sequebantur; omnibus miserabilis turba, præter eum, cujus fidei commissa fuerat: quippe quo major proditoris merces foret, objicere hosti parabat gratiorem omni pecunia prædam, nobiles viros,

QUINTE-CURCE.

prætorum Darii conjuges liberosque, præter hos urbium græcarum legatos, quos Darius, velut in arce tutissima, in proditoris reliquerat manibus. Gangabas Persæ vocant humeris onera portantes: hi, quum frigus tolerare non possent, quippe et procella subito nivem effuderat, et humus rigebat gelu, tum adstrictas vestes, quas cum pecunia portabant, auro et purpura insignes, induunt, nullo prohibere auso; quum fortuna regis etiam humifimis in ipsum licentiam faceret. Præbuere ergo Parmenioni non spernendi agminis speciem: qui intentiore cura suos quasi ad justum prælium, paucis adhortatus, equis calcaria subdere jubet, et acri impetu in hostem inveli. At illi, qui sub oneribus erant, omissis per metum, capessunt fugam: armati, qui eos prosequerantur, eodem metu arma jactare ac nota deverticula petere cœperunt. Præfectus, quasi et ipse conterritus (similans), cuncta pavore compleverat. Jacebant totis campis opes regie: illa pecunia stipendio ingenti militum præparata; ille cultus tot nobilium virorum, tot illustrium feminarum; aurea vasa; aurei fræni; tabernacula regali magnificentia ornata; vehicula quoque a suis destituta, ingentis opulentie plena: facies etiam prædantibus tristis, si qua re avaritia move-

avarice effrénée; car tout ce que l'épargne, la puissance et la bonne fortune de tant de rois avaient amassé durant plusieurs siècles, soit d'or et d'argent, de meubles, de pierreries ou d'autres choses précieuses, qui montaient à un prix inestimable et surpassant toute créance, tout était alors au pillage et à l'abandon; et de ces riches dépouilles on voyait les unes que l'on arrachait toutes déchirées d'entre les balliers, les autres que l'on tirait du milieu des fanges et des bourbiers, et il n'y avait pas assez de mains pour ravir un si ample butin.

On était déjà parvenu jusqu'à ceux qui avaient fui les premiers. Il y avait quantité de femmes dont la plupart traînaient leurs petits enfants après elles, entre lesquelles étaient trois jeunes princesses, filles d'Ochus, qui avait régné avant Darius, lesquelles, par la vicissitude des choses du monde, avaient commencé à déchoir depuis quelques années du faite de la gloire de leur père, mais que la fortune achevait alors d'accabler par ce dernier coup. Dans la même troupe était la femme du même Ochus, la fille d'Oxathrés, frère de Darius, et la femme d'Artabaze, le plus grand seigneur de la cour, et son fils Ilionée. On y prit encore la femme et le petit-fils de Pharnabaze que le roi avait fait amiral de toutes ses côtes, trois filles de Mentor, la femme et le fils de Memnon, ce grand et renommé capitaine : à peine y eut-il une seule maison illustre en toute la Perse qui n'eût part à cette grande calamité; même il s'y rencontra des Lacedémoniens et des Athéniens, qui, ayant violé l'alliance qu'ils avaient avec Alexandre, avaient suivi le parti des Perses. C'était Aristogiton, Dropide et Iphicrate, les plus qualifiés et les plus célèbres per-

retur. Quippe tot annorum incredibili et fidem excedente fortuna cumulata, tunc alia stirpibus lacerata, alia in cœnum demersa eruebantur : non sufficiebant prædantium manus prædæ. Jamque etiam ad eos, qui primi fugerant, ventum erat : feminæ pleræque parvos trahentes liberos ibant; inter quas tres fuere virgines, Ochi, qui ante Darium regnaverat, filiæ, olim quidem ex fastigio paterno rerum mutatione detractæ; sed tum sortem earum crudelius aggravante fortuna. In eodem grege uxor quoque ejusdem Ochi fuit, Oxathrisque (frater hic erat Darii) filia, et conjux Artabazi principis purpuratorum, et filius, cui Ilioneo fuit nomen. Pharnabazi quoque, cui summum imperium maritimæ oræ rex dederat, uxor cum filio excepta est : Mentoris filiæ tres; ac nobilissimi ducis Memnonis conjux et filius : vixque ulla domus purpurati fuit tantæ cladis experta. Lacedæmonii quoque et Athenienses, societatis fide violata, Persas sequuti; Aristogiton, Dropides et Iphicrates, inter Athenienses genere famaque longe clarissimi; Lacedæmonii, Pausippus et Onomastorides, cum Monimo et Callicratide, ii quoque domi nobiles. Summa pecuniæ signatæ fuit talentorum duo millia et sexcenta; facti argenti pondus quingenta æquabat : præterea triginta millia hominum cum septem millibus jumentorum, dorso onera portantium, capta sunt. Ceterum

sonnages qui fussent entre les Athéniens. De Lacedémone, il y avait Pausippe et Onomastorides, avec Monime et Callicratidas, qui étaient aussi des premiers hommes de leur pays.

L'argent monnayé se trouva monter à deux mille six cents talents; et l'argent mis en œuvre, environ à cinq cents. Outre cela, il y fut pris jusqu'à trente mille personnes et sept mille bêtes chargées de bagage. Au reste, les dieux ne tardèrent guère à faire payer la peine de ce crime à celui qui en était l'auteur. Car l'un de ses complices ayant encore, comme je crois, en quelque révérence la majesté du prince, quoique réduit à un si déplorable état, coupa la tête à ce traître et la porta à Darius, ce qui ne lui fut pas une petite consolation dans son infortune : parce que d'un côté il se voyait vengé de son ennemi; et de l'autre, ce lui était une preuve que l'image de sa grandeur n'était pas encore effacée de tous les cœurs et de tous les esprits de ses peuples.

LIVRE QUATRIÈME

SOMMAIRE.

I. Alexandre répond en roi aux lettres que Darius lui avait écrites avec orgueil. Il donne le royaume des Sidoniens à Abdalonyme, qui était pauvre, mais qui était du sang royal, et qui avait un cœur royal. Amyntas, qui avait quitté le parti d'Alexandre, est tué par les Perses. Plusieurs capitaines de Darius sont défaits en plusieurs endroits. — II. Alexandre assiège les Tyriens, parcequ'ils n'avaient pas voulu le recevoir. — III. Le siège de Tyr se rend fameux et renommé par les douteux événements de la guerre. — IV. La ville de Tyr est prise de force. L'on y fait un grand carnage; l'on y met le feu. — V. Darius envoie à Alexandre d'autres lettres plus modestes sur le sujet de la paix; mais il en rejette les conditions. Les

dii tantæ fortunæ proditorem [sepulturæ] celeriter debita poena persecuti sunt : namque unus e consociis ejus, credo, regis vicem etiam in illa sorte reveritus, interfecit [proditoris] caput ad Darium tulit, opportunum solatium prodito : quippe et ultus inimicum erat; et nondum in omnium animis memoriam majestatis suæ exolevisse cernebat.

LIBER QUARTUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Darius ad Euphratem contendit. Alexander litteris a Dario superbe scriptis superbius respondet, atque Phœnicis oppidis occupatis, Abdalonymum Sidonis regem præficit. Amyntas transfuga a Persis in Ægypto occiditur. Variæ variis locis præfectorum Darii clades. Agis, Lacedæmoniorum rex, Antipatro bellum molitur. — II, III. Tyrii, Alexandrum recipere recusantes, obsidentur, quæ obsidio diuturnitate cladibusque nobilitatur variis. — IV. Tandem Tyrus vi capta, maximaque hominum strage facta, luctuoso deformatur incendio. — V. Darii iterata de pace ad Alexandrum legatio, submissior quidem, sed repudiata tamen. Græci Alexandrum corona aurea donant :

Grecs font présent à Alexandre d'une couronne d'or. Il réduisit beaucoup de provinces sous son obéissance par le moyen de ses capitaines. — VI. Tandis que Darius se prépare pour la guerre, Alexandre prend la ville de Gaza, et fait souffrir de grands supplices à Bétis qui en était gouverneur. — VII. Voyage d'Alexandre à l'oracle de Jupiter Hammon. Les diverses demandes qu'il fait à l'oracle. — VIII. L'on bâtit en Égypte la ville d'Alexandrie. Diverses expéditions d'Alexandre. — IX. Darius arrive à Arbèles, et malgré lui Alexandre passe le Granique. — X. Les soldats d'Alexandre s'étonnent et se troublent à cause d'une éclipse de lune; mais il les rassure par l'entremise des devins d'Égypte. Il met en fuite les Perses, qui faisaient des dégâts de tous côtés. La femme de Darius est prise; elle meurt de tristesse, et Alexandre la pleure. Les soupçons, le deuil et les vœux de Darius. — XI. Darius demande la paix pour la troisième fois, et ne l'obtient pas: au contraire, Alexandre l'invite à se rendre, ou bien à faire la guerre. — XII. Les Macédoniens sont saisis d'une terreur panique tandis qu'on met en bataille l'armée des Perses; et enfin étant revenus à soi, ils prennent les armes avec allégresse. — XIII. Alexandre condamne les conseils de Parménion et de Polyperchon, qui étaient d'avis que l'on combattit de nuit: et après avoir un peu dormi, il anime les siens au combat. — XIV. Harangue d'Alexandre aux Grecs et de Darius aux Perses avant le combat. — XV. Description de la sanglante bataille qui fut donnée auprès d'Arbèles. Alexandre victorieux poursuit Darius défait et vaincu. — XVI. Alexandre est en péril et s'en délivre par son grand courage. Enfin les Macédoniens, ayant remporté une entière victoire, contraignent le reste des Perses de se sauver par la fuite, après avoir perdu beaucoup de leurs gens.

I. Darius, qui s'était vu naguère une si nombreuse et si florissante armée, et qui était venu à la bataille élevé sur un char plutôt en appareil

de triomphe qu'en équipage de guerre, s'enfuyait à travers les campagnes qu'il avait couvertes d'une multitude innombrable de troupes, mais qui n'avaient plus alors que la face d'un désert et d'une vaste solitude. Il courut toute la nuit avec peu de suite, car tous n'avaient pas pris la même route, et la plupart de ceux qui l'accompagnaient n'avaient pu le suivre, à cause qu'il changeait souvent de cheval. Enfin il arriva à Onches, où quatre mille Grecs le reçurent, avec lesquels il s'avança vers l'Euphrate, croyant demeurer le maître de tout ce qu'il occuperait le premier. Cependant le roi ayant commandé à Parménion de garder soigneusement le butin et les prisonniers qu'on lui avait livrés à Damas, le pourvut du gouvernement de la Syrie, qu'ils appellent *Celé*.

Les Syriens, qui n'étaient pas encore assez domptés par les misères de la guerre, portaient impatientement le joug de cette nouvelle domination; mais quand on les eut un peu châtiés, ils se rangèrent à leur devoir. L'île d'Arade se soumit aussi: Straton, qui en était roi, tint encore dans toutes les villes maritimes et dans plusieurs places en terre ferme. Il se rendit toutefois, et Alexandre lui ayant fait prêter le serment, marcha vers la ville de Marathon. Là il reçut des lettres de Darius conçues en termes si superbes qu'il s'en offensa extrêmement. Mais ce qui le piqua davantage fut que Darius prenait le titre de roi, et ne le lui donnait pas. Avec cela, il le sommait plutôt qu'il ne le priaît qu'en recevant

Ille per præfectos multas provincias in potestatem suam rediit. — VI. Ad bellum sese accingit Darius. Alexander, Gaza expugnata, ejus præfectum Betim crudeliter afflicto supplicio. — VII. Ægypto in potestatem redacta, Alexander ad Jovis Hammonis oraculum proficiscitur. Varia querit. — VIII. Alexandria in Ægypto condita, Ægyptum et Africam Ægypto junctam præfectis tradit regendas, atque in Syriam redit. Hectoris mors. Samaritæ deficientes puniunt. Variis rebus in Syria peractis, Alexander ad Euphratem contendit. — IX. Darius, copiis Babylone contractis, Tigricum superato, per Assyriam progressus ad Bumadum castra locat; Alexander Euphratem et Tigricum superat. Præmissi quidam equites Persarum fugantur. — X. Milites, ob lunæ defectum turbatos, per Ægyptios vates confirmat Alexander. Persas vastatores conjicit in fugam. Darii uxor captiva, merore confecta, supremum diem obit. Unde Alexandri lacrimæ, Darii suspiciones, luctus et ira. — XI. Pacem Darius tertio querens ad deditionem bellumve ab Alexandro provocatur. — XII. Ad prælium dum Persarum ingens exercitus paratur, Macedones, panico quodam terrore defuncti, arma alacriter capessunt. — XIII. Consilia de nocturno prælio Parmenionis et Polyperchonis Alexander damnat; somnoque reffectus interrito vultu suos ad pugnam accendit. Acies macedonica. — XIV. Alexandri ad Græcorum, Dariique ad Persarum exercitum ante pugnam orationes. — XV. Cruentis ad Arbela prælii descriptio. Victor Alexander Darium victum persequitur. — XVI. Parmenio in discrimine constitutus, Alexandrum retrahit. Tandem integra victoria potius Macedones, reliquos Persas fuga sibi querere salutem cogunt.

I. Darius tanti modo exercitus rex, qui, triumphantis

magis quam dimicantis more, curru sublimis inierat prælium, per loca, quæ prope immensis agminibus compleverat, jam inania et ingenti solitudine vasta fugiebat. Pauci regem sequebantur; nam nec eodem omnes fugam intenderant; et, deficientibus equis, cursum eorum, quos rex subinde mutabat, æquare non poterant. Unchas deinde pervenit, ubi excepere eum Græcorum quatuor millia, cum quibus ad Euphratem contendit; id demum credens fore ipsius, quod celeritate præcipere potuisset. At Alexander Parmenionem, per quem apud Damascus recepta erat præda, jussu eam ipsam et captivos diligentem asserbare custodia, Syriæ, quam Cœlen vocant, præfecit. Novum imperium Syriæ, nondum belli cladibus satis domiti, aspernabantur: sed celeriter subacti obedienter imperata fecerunt. Aradus quoque insula deditur regi. Maritimum oram et pleraque longius etiam a mari recedentia, rex ejus insulæ Strato possidebat: quo in fidem accepto, castra movit ad urbem Marathon. Ibi illi litteræ a Dario redduntur; quibus ut superbe scriptis vehementer offensus est; præcipue eum movit, quod Darius sibi regis titulum, nec eundem Alexandri nomini adscripserat. Postulabat autem magis quam petebat; ut, accepta pecunia, quantumcumque tota Macedonia caperet, matrem sibi ac conjugem liberosque restitueret: de regno, æquo, si vellet, Marte contenderet. Si saniora consilia tandem pati potuisset, contentus patrio, cederet alieni imperii finibus; socius amicusque esset; in ea se fidem et dare paratum et accipere. Contra Alexander in hunc maxime modum rescripsit: « Rex Alexander Dario. Ille, cujus nomen sump-

autant d'argent qu'il en pourrait tenir dans toute la Macédoine, il lui rendit sa mère, sa femme et ses enfants; et que pour ce qui était de l'empire, il ne tiendrait qu'à lui que le différend ne se vidât par une bataille; mais s'il était encore capable de conseil, qu'il se contentât du royaume de ses ancêtres, sans envahir celui d'autrui; qu'à l'avenir ils véussent en bons amis et fidèles alliés, et qu'il était prêt à lui en donner sa foi et à recevoir la sienne. Sur quoi Alexandre lui répondit en ces termes: « Le roi Alexandre à Darius. Il n'y a sorte de maux imaginables que cet ancien Darius dont vous avez pris le nom n'ait fait autrefois aux Grecs qui tiennent la côte de l'Hellespont et aux Ioniens, nos anciennes colonies. Depuis, ayant traversé la mer avec une puissante flotte, il porta la guerre jusque dans le sein de la Grèce et de la Macédoine. Après lui, Xerxès, de la même nation, descendit encore avec une multitude effroyable de Barbares pour nous exterminer; et ayant été défait en une bataille navale, il nous laissa Mardonius en Grèce, afin que, même en son absence, il saccageât nos villes et désolât nos campagnes. Mais qui ne sait que le roi Philippe mon père a été assassiné par ceux que les vôtres ont pratiqué avec des promesses immenses? car il est vrai que vous autres Perses entreprenez des guerres impies et détestables; et ayant les armes à la main, vous mettez la tête de vos ennemis à prix, comme il s'est vu naguère que vous-même, quoique chef d'une si grande armée, avez voulu acheter un meurtrier mille talents pour m'ôter la vie. Ce n'est donc pas moi qui fais la guerre, je me défends. Aussi les dieux, qui sont toujours pour la bonne cause, ont favorisé mes armes, avec lesquelles j'ai rangé sous mes lois une grande partie de l'Asie, et vous ai vaincu vous-même en bataille rangée; et, bien que je ne vous dusse rien accorder de tout ce que vous me demandez, parce que

sisti, Darius Græcos, qui oram Hellesponti tenent, coloniasque Græcorum Ionias omni clade vastavit: cum magno deinde exercitu mare trajecit, inlato Macedoniæ et Græciæ bello. Rursus Xerxes, gentis ejusdem, ad oppugnandos nos cum immanium Barbarorum copiis venit; qui, navali prælio victus, Mardonium tamen reliquit in Græcia; ut absens quoque popularetur urbes, agros ureret. Philippum vero parentem meum quis ignorat ab iis interfectum esse, quos ingentis pecuniæ spe sollicitaverant vestri? Impia enim bella suscipitis, et quum habeatis arma, licitâ mihi hostium capita: sicut tu proxime talentis mille, tanti exercitus rex, percussorem in me emere voluisti. Repello igitur bellum, non infero; et diis quoque pro meliore stantibus causa, magnam partem Asiæ in ditionem redegi meam: te ipsum acie vici. Quem etsi nihil a me impetrare oportebat, ulpote qui ne belli quidem in me jura servaveris, tamen, si veneris supplex, et matrem, et conjugem, et liberos sine pretio recepturum te esse promitto: et vincere et consulere victis scio. Quod si te nobis

vous ne m'avez pas fait bonne guerre, néanmoins, si vous venez en qualité de suppliant, je vous donne ma parole que je vous rendrai votre mère, votre femme et vos enfants sans rançon. Je veux vous montrer que je sais vaincre et obliger les vaincus. Que si vous craignez de vous mettre entre mes mains, je vous donnerai ma foi, sur laquelle vous pouvez venir en toute assurance. Du reste, quand vous m'écrirez désormais, qu'il vous souvienne que vous écrivez non-seulement à un roi, mais à votre roi. » Thersippe eut charge de porter cette lettre.

De-là passant dans la Phénicie, il reçut la ville de Biblos en son obéissance, puis vint à Sidon, ville fameuse pour son antiquité, et pour la renommée de ses fondateurs. Le roi qu'elle avait alors, nommé aussi Straton, étant attaché aux intérêts de Darius, ne se rendit pas tant de son bon gré, que forcé par les habitants: de sorte qu'il lui en coûta le royaume, et il fut permis à Éphestion d'établir en sa place celui d'entre les Sidoniens qui serait le plus digne d'une si grande fortune. Ce favori, qui était logé chez deux jeunes frères des plus qualifiés du pays, leur offrit la couronne; mais ils la refusèrent, alléguant « que par les lois de l'État nul ne pouvait monter à la souveraine puissance, qui ne fût du sang royal. » Éphestion, admirant cette grandeur de courage qui méprisait ce que les autres poursuivent à travers le fer et les flammes, s'écria: « O âmes héroïques! qui avez su comprendre les premiers combien c'est une chose plus glorieuse de refuser un royaume que de le recevoir, les dieux vous veulent combler de toutes sortes de biens, et à jamais puissiez-vous jouir de la gloire que mérite une si haute vertu! Mais au moins, leur dit-il, donnez-moi quelqu'un de votre main, qui se souvienne, quand il sera roi, que c'est vous qui lui avez mis la couronne sur la tête. »

Ces généreux frères voyant les brigues qui s'é-

committere times, dabimus fidem impune venturum. De cetero quum mihi scribere, memento non solum regi te, sed etiam tuo scribere. » Ad hanc perferendam Thersippus missus. Ipse in Phœnicen deinde descendit: et oppidum Byblon traditum recepit. Inde ad Sidonam ventum est, urbem vetustate famaue conditorum inclytam. Regnabat in ea Strato, Darii opibus adjutus; sed quia deditioem magis popularium, quam sua sponte fecerat, regno visus indignus, Hephæstionique permissum, ut, quem eo fastigio e Sidoniis dignissimum arbitraretur, constitueret regem. Erant Hephæstioni hospites, clari inter suos juvenes, qui, facta ipsis potestate regnandi, negaverunt, quemquam patrio more in id fastigium recipi, nisi regia stirpe ortum. Admiratus Hephæstio magnitudinem animi spernentis, quod alii per ignes ferrumque peterent: « Vos quidem macti virtute, inquit, estote, qui primi intellexistis quanto majus esset regnum fastidire, quam accipere. Ceterum, date aliquem regis stirpis, qui meminerit a vobis acceptum habere se regnum. » At illi, quum multos imminere tantas

chauffaient, et que, par une trop grande avidité de régner, plusieurs faisaient servilement la cour aux favoris d'Alexandre, déclarèrent qu'ils ne connaissaient personne plus capable de cette dignité qu'un certain Abdalonyme, descendu de la tige royale, quoique d'une branche un peu éloignée; mais qui était tombé dans une si excessive pauvreté, qu'il était contraint pour vivre de travailler à la journée en un jardin des faubourgs. Sa grande probité l'avait réduit, comme plusieurs autres, à cette extrême misère, dans laquelle ce bon homme, attentif à son travail, n'avait point entendu le bruit des armes qui avait alors ébranlé toute l'Asie. Voici donc venir avec les ornements royaux les deux frères dont nous avons parlé, qui trouvent Abdalonyme arrachant les mauvaises herbes de son jardin. D'abord l'ayant salué roi, « Il faut, lui dit l'un des deux, que tu quittes tout à cette heure ces vieux haillons, pour prendre ces riches habits que je t'apporte. Ote cette crasse, et lave cette poussière amassée depuis si longtemps sur ton visage, et prends un cœur de roi : mets en vue ta vertu, et porte-la à ce haut degré de fortune dont elle t'a rendu digne; mais, après que tu seras assis sur le trône royal, et devenu souverain arbitre de la vie et de la mort de tous tes citoyens, garde bien d'oublier l'état où nous te trouvons, car sache que c'est ta vertueuse pauvreté que l'on couronne aujourd'hui. »

Il semblait à Abdalonyme que c'était un songe, et de fois à autre il leur demandait s'ils étaient bien sages de se moquer ainsi de lui? Mais, comme il tardait trop à leur gré, ils le lavent, ils le nettoient, et lui jettent sur les épaules une robe de pourpre brochée d'or, et, après lui avoir fait mille serments qu'ils ne se moquaient point, ils le conduisent au palais comme roi en cet équipage.

Aussitôt la renommée porta cette nouvelle par-

tout. Les uns en témoignaient de la joie, et les autres du dépit. Les riches ne cessaient à ravalier ce prince dans la cour d'Alexandre, à cause de sa bassesse et de sa pauvreté. Le roi commanda incontinent qu'on le fit venir; et, après l'avoir longtemps considéré, « Je regarde, dit-il, que ta mine ne dément point le lieu d'où j'apprends que tu es sorti; mais je te demanderais volontiers avec quelle patience tu as supporté ta misère? » — Je prie les dieux, lui répondit-il, que je puisse aussi bien supporter la grandeur où je me vois élevé. Ces bras ont fourni à tous mes désirs, et tant que je n'ai rien eu, rien ne m'a manqué. » Cette réponse fit concevoir au roi une grande opinion de la vertu de cet homme; si bien qu'il lui fit donner non-seulement les précieux meubles que possédait Straton, mais encore une partie du butin qu'il avait fait sur les Perses, ajoutant même à son État une des contrées voisines.

Cependant Amyntas, qui avait quitté le parti d'Alexandre, comme nous avons dit, pour prendre celui de Darius, était arrivé à Tripoli avec quatre mille Grecs, qui l'avaient suivi après la perte de la bataille. De là, ayant embarqué ses gens, il fit voile en Chypre; et se figurant qu'en l'état où étaient les choses, tout était de bonne prise, il résolut d'aller en Égypte, également ennemi des deux rois, et toujours prêt de s'accommoder au temps pour le bien de ses affaires. Et pour encourager ses soldats à une si riche conquête, il leur représenta « que Sabacès, gouverneur d'Égypte, avait été tué à la journée d'Issus; que les garnisons des Perses étaient faibles et sans chefs, et que les Égyptiens, portant une haine enracinée à leurs gouverneurs, les recevraient non comme ennemis, mais comme alliés et partisans de leur liberté. » La nécessité les contraignait de tenter toutes sortes de voies : car, lors-

spei cernerent, singulis amicorum Alexandri, ob nimiam regni cupiditatem, adulantes; statuunt neminem esse potiorum quam Abdalonymum quemdam, longa quidem cognatione stirpi regiae annexum, sed ob inopiam suburbanum hortum exigua colentem stirpe. Causa ei paupertatis, sicut plerisque, probitas erat: intentusque operi diurno, strepitum armorum, qui totam Asiam concusserat, non exaudiebat. Subito deinde, de quibus ante dictum est, cum regiae vestis insignibus hortum intrant, quem forte steriles herbas eligens Abdalonymus repurgabat. Tunc rege eo salutato, alter ex his: « Habitus, inquit, hic, quem cernis in meis manibus, cum isto squalore permutandus tibi est. Ablus corpus inluvie aeternisque sordibus squalidum: cape regis animum, et in eam fortunam, qua dignus es, istam continentiam profer. Et quum in regali sollo residebis, vitæ necisque omnium civium dominus, cave obliviscaris hujus status, in quo accipis regnum; immo bercule, propter quem. » Somnio similis res Abdalonymo videbatur: interdum, satisne sani essent qui tam proterve sibi illuderent, percontabatur. Sed ut cunctanti squalor ablutus est, et injecta vestis purpura auroque distincta,

et fides a jurantibus facta, serio jam rex, iisdem comitantibus, in regiam pervenit. Fama, ut solet, strenue tota urbe discurrit: aliorum studium, aliorum indignatio eminebat: ditissimus quisque humilitatem inopiamque ejus apud amicos Alexandri criminabatur. Admitti eum rex protinus jussit, diuque contemplatus: « Corporis, inquit, habitus famæ generis non repugnat; sed libet scire, inopiam qua patientia tuleris? » Tum ille: « Utinam, inquit, eodem animo regnum pati possim! hæc manus suffecere desiderio meo; nihil habenti nihil destuit. » Magnæ indolis specimen ex hoc sermone Abdalonymi cepit, itaque non Stratonis modo regiam suppellectilem attribui ei jussit; sed pleraque etiam ex persica præda: regionem quoque urbi appositam ditioni ejus adjecit. Interea Amyntas, quem ad Persas ab Alexandro transfugisse diximus, cum quatuor millibus Græcorum, ipsum ex acie persecutus, fuga Tripolim pervenit; inde, in naves militibus impositis, Cyprum transmisit; et quum in illo statu rerum id quemque, quod occupasset, habiturum arbitretur, velut certo jure possessum, Ægyptum petere decrevit; utriusque regi hostis, et semper ex accipiti mutatione temporum peu-

que la fortune a ruiné nos premières espérances, le présent nous déplaît et nous espérons mieux de l'avenir : tellement qu'ils se mettent tous d'une voix à crier qu'il les mène où bon lui semblera. Amyntas, jugeant donc qu'il fallait employer leur courage pendant cette ardeur, entre dans le port de Péluse, feignant que Darius l'envoyait devant ; et s'étant emparé de la ville, passe avec toutes ses troupes jusqu'à Memphis. Au bruit de sa venue, les Égyptiens, peuple léger et plus ami de la nouveauté que capable de bien conduire une entreprise, comme s'ils eussent conspiré avec lui, sortirent de toutes parts des villes et des bourgades, résolus de couper la gorge aux garnisons des Perses, qui, bien qu'ils s'étonnassent d'abord, ne perdirent pas toutefois l'espérance de pouvoir garder l'Égypte. Mais Amyntas les ayant défaits en bataille, les poussa jusqu'à la ville, devant laquelle ayant mis le siège, les vainqueurs commencèrent à se débander pour fourrager la campagne, comme si tout eût été à l'abandon et qu'il n'y eût plus eu d'ennemi à craindre.

Quoique Mazacès vit ses gens encore tout étonnés du mauvais succès du combat, si est-ce qu'à force de leur faire remarquer le désordre des ennemis, qui abusant de la victoire ne se tenaient point sur leurs gardes, il les fit résoudre à une sortie, et à recouvrer ce qu'ils avaient perdu. Ce conseil ne fut pas moins accompagné d'heur que de prudence, car tous furent tués en pièces avec leur chef, sans qu'il s'en sauvât un seul. Ainsi les deux rois se virent vengés d'Amyntas, aussi peu fidèle à celui auquel il s'était rendu qu'à l'autre qu'il avait abandonné.

Les satrapes de Darius qui étaient restés de la bataille d'Issus, ayant ramassé tout ce qui s'était

sauvé avec eux, et levé encore quelque jeunesse dans la Paphlagonie et la Cappadoce, pensaient à reconquérir la Lydie, dont Antigonus, lieutenant d'Alexandre, était gouverneur; et, bien qu'il lui eût envoyé force troupes tirées de ses garnisons, il fit néanmoins si peu de cas des Barbares, qu'il ne laissa pas de se mettre en campagne et de leur livrer bataille. Encore ici la fortune ne changea point de parti; et trois combats s'étant donnés en divers endroits, les Perses furent battus partout.

En ce même temps aussi l'armée navale des Macédoniens, que l'on faisait venir de Grèce, ayant rencontré sur sa route Aristomène, envoyé par Darius pour reprendre la côte de l'Hellespont, le défilé, et prit ou mit à fond tous ses vaisseaux. D'autre côté, Pharnabaze, amiral des Perses, ayant fait une grande levée de deniers sur les Milésiens et s'étant assuré de la ville de Chio, cingla, avec cent voiles, vers les îles d'Andros et de Syphne, où il établit de fortes garnisons, et les condamna aussi à une somme d'argent. Cette grande guerre qui était allumée entre les deux plus puissants rois de l'Europe et de l'Asie pour savoir qui demeurerait le maître de l'univers, avait répandu son influence et porté le feu jusque dans la Grèce et dans la Crète. Agis, roi de Lacédémone, ayant rassemblé huit mille Grecs des débris de la Cilicie qui s'étaient retirés en leur pays, faisait la guerre à Antipater, gouverneur de Macédoine. Ceux de Crète, prenant tantôt un parti et tantôt l'autre, étaient foulés par les garnisons des Macédoniens ou des Spartiates. Mais, à dire le vrai, tous ces mouvements furent de peu de conséquence, la Fortune n'ayant les yeux tournés que sur une seule que-

dens, hortatusque milites ad spem tantæ rei, docet, Sahacem prætorum Ægypti cecidisse in acie : Persarum præsidium et sine duce esse et invalidum : Ægyptios, semper prætoribus eorum infestos, pro sociis ipsos, non pro hostibus æstimaturos. Omnia experiri necessitas cogebat : quippe quum primas spes fortuna destituit, futura præsentibus videntur esse potiora : igitur conclamant. duceret quo videretur. Atque ille, utendum animis, dum spe calerent, ratus, ad Pelusii ostium penetrat, similans a Dario se esse præmissum. Potitus ergo Pelusii, Memphin copias promovit : ad cujus famam Ægyptii, vana gens, et novaudis, quam gerendis, aptior rebus, ex suis quisque vicis urbibusque, ad hoc ipsum concurrunt, ad delenda præsidia Persarum : qui territi, tamen spem retinendi Ægyptum non amiserunt. Sed eos Amyntas prælio superatos in urbem compellit, castrisque positus, victores ad populandos agros eduxit : ac, velut in medio positus omnibus hostium, cuncta agebantur. Itaque Mazaces, quamquam infelici prælio suorum animos territos esse cognoverat, tamen palantes et victoriæ fiducia incautos ostentans, perpulit ne dubitarent ex urbe erumpere, et res amissas recuperare. Id consilium non ratione prudentius, quam eventu felicius fuit : ad unum omnes cum ipso duce oc-

cisi sunt. Has pœnas Amyntas utrique regi dedit, nihil magis ei, ad quem transfugerat, fidus, quam illi, quem deseruerat. Darii prætores, qui prælio apud Isson super fuerant, cum omni manu, quæ fugientes sequuta erat, assumpta etiam Cappadocum et Paphlagonum juventute, Lydian recuperare tentabant. Antigonus, prætor Alexandri, Lydiæ præerat : qui, quanquam plerosque militum ex præsidiis ad regem dimiserat, tamen Barbaris spretis, in aciem suos eduxit. Eadem illic quoque fortuna partium fuit : tribus præliis alia alque alia regione commissis, Persæ funduntur. Eodem tempore classis Macedonum ex Græciâ accita Aristomenem, qui ad Hellespontum oram recuperandam a Dario erat missus, captis ejus aut mersis navibus, superat. A Milesiis deinde Pharnabazus, præfectus persicæ classis, pecunia exacta, et præsidio in urbem Chium introducto, centum navibus Andrium et inde Syphnum petiit : eas quoque insulas præsidiis occupat, pecunia multat. Magnitudo belli, quod ab opulentissimis Europæ Asiæque regibus, in spem totius orbis occupandi, gerebatur, Græciæ quoque et Crætæ arma commoverat. Agis, Lacædæmoniorum rex, octo millibus Græcorum, qui ex Cilicia profugi domos repetierant, contractis, bellum Antipatro, Macedoniæ præfecto, moliebatur. Creten-

relle, du succès de laquelle dépendait la décision de tout ce qu'il y avait de différends à vider au reste du monde.

II. Déjà toute la Syrie et toute la Phénicie étaient réduites sous l'obéissance des Macédoniens, excepté la seule ville de Tyr; et le roi s'était venu camper en un endroit qui n'en est séparé que par un petit bras de mer. Or, il semblait bien à cette grande et fameuse ville qu'ayant les avantages qu'elle avait par-dessus toutes les autres de ces deux belles provinces, elle devait entrer en l'alliance d'Alexandre, plutôt que de s'assujettir à sa domination. Elle lui envoya des ambassadeurs qui lui présentèrent une couronne d'or, et lui apportèrent toutes sortes de vivres en abondance pour le régaler et pour rafraîchir ses troupes. Il commanda que l'on reçût ces présents comme venant de ses amis, et traitant fort civilement les ambassadeurs, leur dit « qu'il voulait sacrifier à Hercule, le dieu que les Tyriens révéraient le plus; que l'oracle même l'y exhortait, et que les rois de Macédoine croyaient en être descendus. » Les ambassadeurs lui répondirent superbement qu'il y avait un temple d'Hercule hors la ville, en un lieu appelé Paletyr; que là il pourrait faire son sacrifice avec toutes les cérémonies requises. Alexandre, qui s'emportait assez aisément, ne put retenir sa colère. « Eh quoi! dit-il, sous ombre que vous habitez dans une île, vous penseriez donc mépriser une armée de terre! Je vous ferai bientôt sentir que vous êtes en terre ferme, et sachez que de gré ou de force j'entre-rai dans la ville. »

Les ayant renvoyés avec cette réponse, leurs amis firent ce qu'ils purent pour leur persuader d'ouvrir leurs portes à ce conquérant, sous les armes et la puissance duquel la Syrie et la Phénicie venaient de se ranger. Mais eux, se confiant en

la bonté de la place, se résolurent de soutenir le siège; car le bras de mer dont nous avons parlé n'est pas si petit qu'il n'ait quatre stades de large, outre qu'il est fort exposé au vent du couchant, qui, étant de sa nature impétueux, roule des flots épouvantables contre son rivage: tellement qu'il n'y avait point de plus grand obstacle au dessein qu'avaient les Macédoniens de joindre l'île à la terre ferme, que ce vent-là, vu que c'est tout ce que l'on peut faire dans une mer tranquille que de réussir en ces sortes de travaux. Mais lorsque ce vent règne, s'il y a des matières entassées au fond du canal qui commencent à se lier, tout est entraîné par la violence des vagues. Il n'est point de chaussées si fortes qu'elles ne minent et ne renversent, soit en coulant entre les jointures des divers matériaux, soit en passant par-dessus l'ouvrage, quand le vent souffle avec plus de véhémence.

Il y avait encore une autre difficulté qui n'était pas moindre que celle-là: c'est que la ville était battue des flots de tous côtés et la mer fort profonde en cet endroit, de sorte qu'on ne pouvait dresser les batteries que de loin sur des navires, ni aussi planter des échelles, à cause que la mer étant dans la mer, on n'eût su leur donner de pied. Outre que le roi n'avait point de vaisseaux; et quand il en eût eu, on n'eût su y asseoir les machines, ni les avancer, sans être incommodé des ennemis. D'ailleurs, il se rencontra encore une chose assez considérable qui aida bien à enfler le courage des Tyriens. C'est que les Carthaginois avaient envoyé des ambassadeurs à Tyr pour y célébrer un sacrifice qu'ils faisaient tous les ans à la façon du pays, à cause que les Tyriens ont bâti Carthage, qui les a toujours révévés comme ses pères. Ces gens les exhortèrent de souffrir courageusement le siège, les assurant

ses, has aut illas partes sequuti, nunc Spartanorum, nunc Macedonum præsidii occupabantur. Sed leviora inter illos fuere discrimina; unum certamen, ex quo cetera pendebant, intuente fortuna.

II. Jam tota Syria, jam Phœnice quoque, excepta Tyro, Macedonum erant; habebatque rex castra in continenti, a quo urbem angustum fretum dirimit. Tyrus, et claritate et magnitudine ante omnes urbes Syriæ Phœnicesque memorabilis, facilius societatem Alexandri acceptura videbatur, quam imperium. Coronam igitur auream legati donum afferebant; commeatusque large et hospitaliter ex oppido advenxerant. Ille dona ut ab amicis accipi jussit; benigneque legatos alloquutus, « Herculi, quem præcipue Tyrii colerent, sacrificare velle se dixit. Macedonum reges credere ab illo deo ipsos genus ducere: se vero ut id faceret etiam oraculo monitum. » Legati respondunt, « esse templum Herculis extra urbem in ea sede quam Paletyron ipsi vocent: ibi regem deo sacrum rite facturum. » Non tenuit iram Alexander, cujus alioquin potens non erat. Itaque, « Vos quidem, inquit, fiducia loci, quod insulam incolitis, pedestrem hunc exercitum spernitis, sed brevi ostendam in continenti

vos esse; proinde sciatis licet, aut intratum me urbem, aut oppugnatum. » Cum hoc responso demissos monere cœperunt, ut regem quem Syria, quem Phœnice recepisset, ipsi quoque urbem intrare paterentur. At illi, loco satis fisci, obsidionem ferre decreverunt. Namque urbem a continenti quatuor stadiorum fretum dividit, Africo maxime objectum, crebro ex alto fluctus in litus evolvit; nec accipiendi operi, quo Macedones continenti insulam jungere parabant, quidquam magis, quam ille ventus obstabat, quippe vix leni et tranquillo mari moles agi possunt; Africus vero prima quaque congesta pulsus illius maris subruit: nec ulla tam firma moles est, quam non excedant undæ per nexus operum manantes; et ubi acrior status existit, summi operis fastigio superfusæ. Præter hanc difficultatem haud minor alia erat: muros turresque urbis præaltum mare ambiabat; non tormenta, nisi e navibus procul excussa, mitti, non scalæ mœnibus applicari poterant: præceptum in salum murus pedestre interceperat iter; naves nec habebat rex, et, si admovisset, pendentes et instabiles missilibus arceri poterant. Inter quæ parva dictæ res Tyriorum fiduciam accendit. Carthaginensium

qu'il leur viendrait bientôt un puissant secours de leur ville, parce qu'alors les Carthaginois occupaient presque toutes les côtes et tenaient l'empire de la mer.

S'étant donc résolu à la défense, ils rangent leurs machines sur les murailles et sur les tours, distribuent les armes à la jeunesse, et les lieux pour travailler aux ouvriers, qui étaient en grand nombre dans la ville, et tout retentit du bruit et des apprêts de la guerre. Ils font aussi forger quantité de mains de fer qu'ils appellent *harpons*, propres à lancer sur les ouvrages des ennemis; des crampons, des crocs, et autres semblables instruments que l'industrie des hommes a inventés pour la défense des villes. Mais comme on eut mis le fer à la forge et que les soufflets allumaient le feu, on dit que l'on vit couler des ruisseaux de sang du milieu des flammes, ce que les Tyriens interprétèrent à leur avantage; et du côté aussi des Macédoniens un soldat coupant du pain, on aperçut quelques gouttes de sang qui en distillaient: de quoi le roi étant effrayé, Aristandre, le plus savant de tous les devins, dit que si le sang eût dégoutté par dehors, c'eût été mauvais augure pour les Macédoniens; mais qu'étant sorti du dedans, il présageait la ruine de la ville qu'ils voulaient assiéger.

Toutefois, Alexandre considérant que son armée navale était encore loin de là, et que de s'embarquer à un long siège c'était mettre en compromis toutes ses autres affaires, il leur envoya des hérauts pour les convier à la paix; mais les ayant massacrés contre le droit des gens, ils les jetèrent du haut des murs dans la mer. Indigné d'un si sanglant outrage, il ne délibère plus, il entreprend le siège. Mais il fallait commencer

par une digue qui joignit la ville à la terre ferme, ce qui mit le soldat au désespoir, voyant une si grande profondeur d'eau qui pouvait à peine être comblée par la puissance des dieux: « car où trouver, disaient-ils, d'assez grands arbres, ni d'assez grosses masses de pierres, pour remplir ces abîmes? qu'il faudrait épuiser des contrées tout entières, si l'on en voulait venir à bout; que cette mer est toujours pleine d'orages, et que plus elle est serrée dans ce détroit, plus elle s'enfle et plus elle est furieuse. » Mais lui, qui n'était pas apprenti à manier les esprits des gens de guerre, leur dit « qu'Hercule lui était apparu en songe, qui lui tendait la main, et lui ouvrant les portes l'introduisait dans la ville. » Il leur exagère ensuite le traitement fait à ses hérauts, le droit des gens violé, et qu'il n'y avait que cette seule ville qui eût eu l'audace d'arrêter le cours de leurs victoires.

Après, il commande aux capitaines de réprimer les murmures des soldats, et de les encourager à faire leur devoir; et les trouvant tous assez bien disposés, on commence à mettre les mains à l'œuvre. L'ancienne ville de Tyr leur fournissait grande abondance de pierres, et le mont Liban tout le bois qui leur était nécessaire pour bâtir des navires et des tours. Déjà l'ouvrage était élevé comme à la hauteur d'une montagne, et toutefois n'était pas encore à fleur d'eau, car plus on s'éloignait du rivage, plus la mer se rendait profonde et engloutissait les matériaux dans ses gouffres; de sorte que les Tyriens s'avancant sur des chaloupes, criaient aux Macédoniens, en se moquant, « qu'il faisait beau voir ces conquérants si renommés par tout le monde porter des fardeaux sur leur dos comme des

legati ad celebrandum anniversarium sacrum more patrio tunc venerant: quippe Carthaginem Tyrii condiderunt, semper parentum loco culti. Hortari ergo Pœni cœperunt, ut obsidionem forti animo paterentur; brevi Carthagine auxilia ventura. Namque ea tempestate magna ex parte punice classibus maria obsidebantur. Igitur bello decreto, per muros turresque tormenta disponunt: arma junioribus dividunt: opifices (que), quorum copia urbs abundabat, in officinas distribuunt. Omnia belli apparatu strepunt: ferreæ quoque manus (*harpagones* vocant), quas operibus hostium injicerent, corvique et alia tuendis urbibus excogitata, præparabantur. Sed quum fornacibus ferrum, quod excudi oportebat, impositum esset, admotisque follibus ignem flatu accenderent; sanguinis rivi sub ipsis flammis exstitisse dicuntur, idque omen in Macedonum metum verterunt Tyrii. Apud Macedonas quoque, quum forte panem quidam militum frangerent, manantis sanguinis guttas notaverunt; territoque rege, Aristander peritissimus vatum, si extrinsecus cruor fluxisset, Macedonibus id triste futurum ait: contra, quum ab interiore parte manaverit, urbi, quam obsidere destinassent, exitium portendere. Alexander, quum et classem procul haberet, et longam obsidionem magno sibi ad cetera impedimento videret fore,

caduceatores, qui ad pacem eos compellerent, misit: quos Tyrii contra jus gentium occisos præcipitaverunt in altum; atque ille, suorum tam indigna nece commotus, urbem obsidere statuit. Sed ante jacienda moles erat, quæ urbem continenti committeret. Ingens ergo animos militum desperatio incessit, cernentium profundum mare, quod vix divina ope posset impleri: quæ saxa tam vasta, quas tam proceras arbores posse reperiri? exhaurendas esse regiones, ut illud spatium aggeraretur; et exæstuaræ semper fretum, quoque arctius volutetur inter insulam et continentem, hoc acrius furere. At ille, laud quaquam rudis tractandi militares animos, speciem sibi Herculis in somno oblatam esse pronuntiat, dextram porrigitis: illo duce, illo aperiante, in urbem intrare se visum. Inter hæc, caduceatores interfectos, gentium jura violata, referrebat: unam esse urbem, quæ cursum victoris morari ausa esset. Ducibus deinde negotium datur, ut suos quisque castiget: satisque omnibus stimulis, opus orsus est. Magna vis saxorum ad manum erat, Tyro veteræ præbente: materies ex Libano monte ratibus et turribus faciendis vehabatur. Jamque a fundo maris in altitudinem modicam opus excreverat, nondum tamen aquæ fastigium æquabat; et, quo longius moles agebatur a littore, hoc magis, quid-

bêtes; puis ils leur demandaient « si Alexandre n'était point plus grand que Neptune? » Mais tous ces traits de raillerie ne faisaient qu'animer les soldats et leur enflammer le courage; tellement que l'ouvrage paraissait déjà un peu hors de l'eau, et la chaussée commençait à s'élargir, et à s'approcher de la ville. Les Tyriens s'apercevant tout à coup d'un si prodigieux travail, dont la mer leur avait dérobé la connaissance, vinrent avec des petits bateaux reconnaître la digue qui n'était pas encore bien liée, et tournant tout alentour tirent sur les travailleurs. Plusieurs y étaient blessés sans se pouvoir revancher, parce qu'il était aisé d'avancer et de retirer ces esquifs comme on voulait; tellement qu'ils furent contraints de quitter l'ouvrage pour ne plus songer qu'à se défendre. Le roi fit tendre des peaux et des voiles pour couvrir les ouvriers, et élever deux tours à la tête de la chaussée, d'où l'on pût empêcher les approches de l'ennemi. Mais les Tyriens, d'un autre côté, font une descente sur le rivage, hors la vue du camp, et mirent à terre quelques soldats qui taillèrent en pièces ceux qui portaient la pierre. Il y eut aussi des paysans arabes qui, trouvant des Macédoniens écartés sur le mont Liban, en tuèrent près de trente, et en firent quelques-uns prisonniers.

III. Ce qui obligea le roi de séparer ses troupes; et, de peur qu'il ne lui fût honteux d'être si longtemps sans rien faire devant une place, il laissa à Cratère et à Perdicas la conduite de l'ouvrage, et avec un camp volant tira vers l'Arabie.

Les Tyriens, pendant son absence, s'avisèrent de ce stratagème : ils prirent un vaisseau d'une

extraordinaire grandeur, qu'ils chargèrent de pierres et de sable sur le derrière, afin que le devant fût plus élevé; puis l'ayant frotté de poix, de soufre et de bitume, ils le traînèrent dans la mer, où, à la faveur du vent, il eut bientôt joint la digue. Comme ils furent à la pointe, ils mirent le feu au brûlot, et se jetèrent dans les chaloupes qu'ils avaient fait suivre exprès : aussitôt le navire est embrasé, la flamme se prend aux tours et aux autres ouvrages, avant qu'on y pût donner ordre. Cependant les matelots, qui s'étaient sauvés dans les esquifs, lancent des dards enflammés, des flèches ardentes, et telles autres choses propres à nourrir le feu, qui avait gagné jusqu'au haut des tours, et réduit ceux qui étaient dedans à mourir dans les flammes ou à se précipiter dans la mer. Les Tyriens, aimant mieux les prendre vifs que de les tuer, leur donnaient de grands coups de perches et de pierres sur les mains comme ils nageaient, tant qu'ils fussent en état de se laisser enlever sans résistance.

Mais ce ne fut pas seulement le feu qui ruina les ouvrages : il se leva ce même jour-là un vent impétueux qui poussa les vagues contre la digue avec tant de violence, que tout ce qui la liait se lâcha, et le flot, passant à travers les pierres, rompit la levée par le milieu.

Alors cet amas de pierres qui soutenait la terre étant renversé, le reste fondit comme dans un abîme, et à peine Alexandre revenant d'Arabie trouva-t-il aucune trace d'un si grand travail et d'une masse si énorme. Chacun en rejetait la faute sur son compagnon, comme on fait d'ordinaire aux mauvais succès, bien que tous ensemble n'en dussent accuser que la fureur

quid ingerebatur, præaltum absorbebat mare : quum Tyrii parvis navigiis admotis, per ludibrium exprobrabant, illos armis inclytos dorso, sicut jumenta, onera gestare : interrogabant etiam, num major Neptuno esset Alexander? hæc ipsa insectatio alacritatem militum accendit. Jamque paululum moles aquam eminebat, et simul aggeris latitudo crescebat urbique admovebatur, quum Tyrii magnitudine molis, cujus incrementum eos ante fefellerat, conspecta, levibus navigiis nondum commissum opus circumire cœperunt : missilibus eos quoque qui pro opere stabant incessere. Multis ergo impune vulneratis, quum et remove et appellere scaphas in expedito esset, ad curam semet ipsos tuendi ab opere converterant. Igitur rex munientibus coria velaque jussit obtendi, ut extra teli ictum essent : duasque turres ex capite molis erexit, e quibus in subeuntes scaphas tela ingeri possent. Contra Tyrii navigia procul a conspectu hostium littori appellunt, expositisque militibus, eos qui saxa gestabant, obtruncant. In Libano quoque Arabum agrestes, in compositos Macedonas aggressi, triginta fere interficiunt, paucioribus captis.

III. Ea res Alexandrum dividere copias coegit : et, ne segniter assidere uni urbi videretur, operi Perdicas Craterumque præfecit; ipse cum expedita manu Arabiam petiit. Inter hæc Tyrii navem magnitudine eximia, saxis

arenaque a puppi oneratam, ita ut multum prora emineret, bitumine ac sulphure illitam remis concitaverunt; et quum magnam vim venti vela quoque concepissent, celeriter ad molem successit : tunc prora ejus accensa, remiges desiliere in scaphas, quæ ad hoc ipsum præparatæ sequebantur. Navis autem igne concepto latius fundere incendium cœpit : quod, priusquam posset occurri, turres et cetera opera in capite molis posita comprehendit. At qui desilierant in parva navigia, faces et quidquid alendo igni aptum erat in eadem opera ingerunt. Jamque non modo Macedonum turres, sed etiam summa tabulata conceperant ignem, quum ii, qui in turribus erant, partim haurirentur incendio, partim, armis omissis, in mare semet ipsi immitterent. At Tyrii, qui capere eos quam interficere mallent, natantium manus stipilibus saxisque lacerabant, donec debilitati impune navigiis excipi possent. Nec incendio solum opera consumpta; sed forte eodem die vehementior ventus motum ex profundo mare illisit in molem, crebrisque fluctibus compages operis verberatæ se laxavere, saxaque interluens unda medium opus rupit. Prorutis igitur lapidum cumulis, quibus injecta terra sustinebatur, præceps in profundum ruit : tantaque molis vix ulla vestigia invenit Arabia rediens Alexander. Hic, quod in adversis rebus solet fieri, alius in alium culpau

de la mer. Néanmoins, le roi s'étant mis à recommencer une nouvelle chaussée, au lieu que l'autre prêtait le côté au vent, il voulut que celle-ci y eût le front tourné, pour rompre le flot; et, pour mettre les machines à couvert, il lui donna aussi plus de largeur, afin que les tours élevées au milieu fussent hors de la portée du trait. Ils jetaient de grands arbres tout entiers dans la mer avec leurs branches; et après les chargeant de pierres, ils remettaient d'autres arbres qu'ils couvraient d'une terre grasse qui leur servait de mortier; et par-dessus, entassant encore de ces mêmes choses, le tout ensemble venait à se lier et à s'entretenir en un corps.

Les assiégés, de leur côté, ne manquaient pas aussi de mettre en œuvre toutes les inventions dont ils se pouvaient aviser pour empêcher le travail; mais leur plus grand secours consistait en certains plongeurs qui, entrant dans l'eau loin de la vue de l'ennemi, se coulaient insensiblement sans être aperçus jusqu'au pied de la levée, et avec des crocs et de longues faux tiraient à eux les branches qui donnaient plus de prise, et les liaient avec des cordages; et comme elles étaient puissamment tirées de la ville, elles entraînaient avec elles les matières qui étaient dessus; après quoi ils n'avaient pas grand-peine à ébranler les grosses souches qui étaient déchargées de leur fardeau; et ce fondement venant à manquer, tout suivait et tombait en ruine. Comme Alexandre était en grande perplexité, ne sachant s'il devait continuer ou lever le siège, il lui vint de Chypre un grand nombre de vaisseaux; et Cléandre arrivant en même temps avec les troupes grecques qu'il avait depuis peu amenées par mer, le roi se vit tout à coup une armée navale, composée de cent quatre-vingt-dix voiles. Il la disposa en forme de croissant; et montant sur la réale à

cinq rangs, prit la pointe de l'aile droite, et donna la gauche à Pnytagore, roi de Chypre, accompagné de Cratère.

Les Tyriens, quoique puissants sur la mer, n'osèrent toutefois se présenter au combat; mais renfermèrent toutes leurs galères dans leurs bâteaux, pour en défendre l'entrée, où le roi ne laissa pas de les attaquer et d'en couler à fond trois des plus avancées. Le lendemain, il fit approcher toute son armée des murailles, et les battit de toutes parts avec les machines, et principalement avec les béliers. Les assiégés réparaient diligemment leurs brèches, et commençaient un second mur au dedans pour leur servir de retranchement et de défense, si le premier était abattu. Mais le mal les pressait de tous côtés: la digue était avancée à la portée du trait, la flotte les tenait investis, et ils se voyaient tout à la fois attaqués par mer et par terre. Avec cela, les Macédoniens avaient joint des vaisseaux deux à deux, en sorte que les proues s'entre-touchaient, et les poupes étaient éloignées l'une de l'autre d'autant de distance qu'il en fallait pour faire que les pièces de bois qu'on mettrait entre deux n'eussent pas trop de portée. Puis on avait rempli tout cet espace d'antennes qui s'attachaient ensemble avec des ais en travers, pour y loger les soldats; et avec ces vaisseaux ainsi équipés, ils voguaient à force de rames vers la ville, et tiraient à couvert contre ceux qui défendaient la muraille, parce que les proues leur servaient de parapet.

Le roi les fit avancer sur le minuit jusqu'au pied du mur, pour environner la ville et faire une attaque générale; de sorte que les Tyriens avaient perdu toute espérance de salut, quand le ciel se couvrit tout à coup de nuées si épaisses qu'elles déroberent ce peu de clarté qui restait au milieu

referebat; quum omnes verius de scævitia maris queri possent. Rex, novi operis molem orsus, in adversum ventum non latere, sed recta fronte direxit; ea cetera opera, velut sub ipsa latentia, tuebatur: latitudinem quoque aggeri adjecit, ut turres in medio erectæ procul teli jactu abessent. Totas autem arbores cum ingentibus ramis in altum jaciebant, deinde saxis onerabant; rursus cumulo eorum alias arbores injiciebant: tum humus aggerebatur; superque alia strue saxorum arborumque cumulata, velut quodam nexu continens opus junxerant. Nec Tyrii, quidquid ad impediendam molem excogitari poterat, segniter exsequiebantur. Præcipuum auxilium erat, qui procul hostium conspectu subibant aquam, occultoque lapsu ad molem usque penetrabant; falcibus palmites arborum eminentium ad se trahentes: quæ ubi sequutæ erant, pleraque secum in profundum dabant; tum levatos onere stipites truncosque arborum haud ægre moliebantur: deinde totum opus, quod stipitibus fuerat innixum, fundamento lapsa, sequebatur. Ægro animi Alexandro, nec perseveraret, an abiret, satis certo, classis Cypro advenit, eodemque tempore Cleander cum Græcis militibus in Asiam nuper advectis. Centum et nonaginta navigia in duo

dividit cornua; lævum Pnytagoras, rex Cypriorum, cum Cratero tuebatur; Alexandrum in dextro quinqueremis regia vehebat. Nec Tyrii, quanquam classem habebant, ausi navale inire certamen, tres omnino naves ante ipsa mœnia opposuerunt: quibus rex inventus ipsas demersit. Postera die, classe ad mœnia adnota, undique tormentis, et maxime arietum pulsu, muros quatit: quos Tyrii raptim obstructis saxis refecerunt; interiorum quoque murum, ut, si prior fefellisset, illo se tuerentur, undique orai. Sed undique vis mali urgebat; moles intra teli jactum erat; classis mœnia circumibat: terrestri simul navaliq[ue] clade obruebantur. Quippe binas quadriremes Macedones inter se ita junxerant, ut proræ cohærerent; puppes intervallo, quantum capere possent, distarent: hoc pupplum intervallum antennis asseribusque validis deligatis, superque eos pontibus stratis, qui militem sustinerent, impleverant: sic instructas quadriremes ad urbem agebant: inde missilia in propugnantes ingerebantur tuto, quia proræ miles tegebatur. Media nox erat, quum classem, sicuti dictum est, paratam, circumire muros jubet: jamque naves urbi undique admovebantur, et Tyrii desperatione torpebant, quum subito spissæ nubes intendere se cælo, et quidquid

des ténèbres. La mer émue s'enfle peu à peu, et les vagues agitées par la violence des vents font une horrible tempête. Les vaisseaux s'entre-choquent d'une telle furie, que les câbles qui les tenaient liés se relâchent ou se rompent, les ais viennent à fondre, et avec un fracas épouvantable entraînent après eux hommes et machines; car il n'était pas possible, dans une si furieuse tourmente, de gouverner des vaisseaux ainsi attachés l'un à l'autre. Le soldat empêchait le matelot, et le matelot le soldat; et, comme il arrive en ces sortes d'accidents, tel obéissait qui devait commander: toutefois la mer ne fut pas la matresse; enfin elle céda aux efforts opiniâtres des rameurs, qui semblaient lui arracher les vaisseaux à vive force, tant qu'ils regagnèrent le rivage, quoique la plupart tout froissés.

De fortune en ce même temps arrivèrent à Tyr trente ambassadeurs de Carthage, ce qui ne fut pourtant qu'une vaine joie aux assiégés, et rien moins que ce puissant secours qu'on leur avait fait espérer; car ils n'apportèrent que des excuses, alléguant que les Carthaginois étaient eux-mêmes assez empêchés à se défendre, et ne combattaient plus pour l'empire, mais pour leur propre salut. En effet, ceux de Syracuse ravageaient alors l'Afrique avec une puissante armée, et s'étaient campés assez près des murailles de Carthage. Néanmoins les Tyriens ne perdirent point cœur pour cela, quoique frustrés de leur plus grande espérance, mais firent emmener leurs femmes et leurs enfants à Carthage, comme à un asile assuré, croyant supporter plus courageusement tout ce qui leur pourrait arriver, si ce qu'ils avaient de plus cher au monde était hors du péril où ils se voyaient engagés. Et comme un de leurs citoyens eut fait entendre en pleine as-

semblée qu'il avait vu en songe Apollon, qu'ils adoraient d'un culte tout particulier, abandonnant la ville, et que la digue des Macédoniens était changée en un bocage champêtre; bien que l'auteur ne fût pas fort considérable, la peur toutefois les rendant enclins à prendre toutes choses au pis, ils lièrent la statue d'Apollon avec une chaîne d'or, et attachèrent la chaîne à l'autel d'Hercule, à qui la ville était dédiée, pensant le retenir par le moyen de ce dieu. Les Carthaginois avaient apporté cette statue de Syracuse, et en avaient honoré le lieu de leur première origine, ayant toujours été aussi curieux d'embellir la ville de Tyr des plus riches dépouilles de leurs conquêtes que leur propre ville de Carthage. Quelques-uns proposaient aussi de renouveler un sacrifice discontinué depuis plusieurs siècles, lequel, à mon avis, ne pouvait être agréable aux dieux, qui était d'immoler à Saturne un enfant de condition libre. Les mêmes Carthaginois avaient reçu de leurs ancêtres l'usage de ce sacrilège, qu'il faut ainsi appeler plutôt que sacrifice, et l'ont toujours pratiqué depuis jusqu'à la destruction de leur ville; et si les anciens qui avaient la principale autorité dans Tyr ne s'y fussent opposés, cette cruelle superstition l'allait encore emporter sur l'humanité.

Au reste, l'urgente nécessité, plus ingénieuse que tous les arts du monde, ne se contenta pas des moyens ordinaires de défendre la place, elle en inventa encore de nouveaux; car, pour accommoder les navires qui étaient au pied du mur, ils attachaient à des solives ou à de fortes planches des crocs et des grappins avec des faux et des mains de fer; puis ayant bandé leurs machines faites comme des arbalètes, et ajusté dessus, au lieu de flèches, ces grosses pièces de bois, ils

lucis internitebat, effusa caligine extinctum est. Tum inborrescens mare paulatim levare, deinde acriori vento concitatum, fluctus cedere, et inter se navigia collidere. Jamque scindi corperant vincula quibus connexæ quadriremes erant, ruere tabulata, et cum ingenti fragore in profundum secum milites trahere: neque enim conserta navigia ulla ope in turbido regi poterant: miles ministeria natarum, remex militis officia turbabat; et, quod in hujusmodi casu accidit, periti ignaris parebant, quippe gubernatores, alias imperare soliti, tum metu mortis jussa exsequabantur. Tandem remis pertinacius everberatum mare, veluti eripientibus navigia classicis cessit: adpulsaque sunt littori, lacerata pleraque. Iisdem diebus forte Carthaginiensium legati triginta superveniunt, majus obsessis solatium, quam auxilium: quippe domestico bello Pœnos impediri; nec de imperio, sed pro salute dimicare nunciabant. Syracusani tunc Africam urebant; et haud procul Carthagini muris locaverant castra. Non tamen defecere animis Tyrii, quanquam ab ingenti spe destituti erant; sed conjuges liberosque devehendos Carthaginiem tradiderunt: fortius quidquid accideret laturo, si carissimam sui partem extra communis periculi sortem

habuissent. Quumque unus e civibus concioni indicasset, oblatam esse per somnum sibi speciem Apollinis, quem eximia religione colerent, urbem deserentis, molemque a Macedonibus jactam in salo, in sylvestrem saltum esse mutatam: quanquam auctor levis erat, tamen ad deteriora credenda proni metu, aurea catena devinxere simulacrum, aræque Herculis, cujus nuntium urbem dicaverant, inseruere vinculum; quasi illo deo Apollinem retenturi. Syracusis id simulacrum devexerant Pœni, et in majore locaverant patria: multisque aliis spoliis urbium, a semet captarum, non Carthaginiem magis, quam Tyrum ornarent. Sacrum quoque, quod quidem diis minime cordi esse crediderim, multis seculis intermissum repetendi auctores quidam erant, ut ingenuus puer Saturno immolaretur: quod sacrilegium verius, quam sacrum, Carthaginienses a conditoribus traditum, usque ad excidium urbis suæ fecisse dicuntur, ac nisi seniores obstitissent, quorum consilio cuncta agebantur, humanitatem dira superstitione vicisset. Ceterum, efficacior omni arte necessitas non usitata modo præsidia, sed quædam etiam nova admovit. Namque ad implicanda navigia, quæ muros subibat, validis asseribus corvos et ferreas manus (cum

les décochaient tout à coup sur les ennemis. Les uns en étaient écrasés, et les autres déchirés par les crocs et les faux pendantes dont elles étaient garnies, qui endommageaient même les vaisseaux. Ils avaient aussi des boucliers d'airain qu'ils tiraient tout rouges du feu et les remplissaient de sable embrasé ou de boue toute bouillante, et les jetaient promptement de dessus les murailles. Les Macédoniens ne craignaient rien tant que cela, parce que ce sable ardent ayant une fois atteint la chair par le défaut de la cuirasse, on ne s'en pouvait défaire, il brûlait tout ce qu'il touchait; de sorte que les soldats, jetant leurs armes et déchirant leurs habits, demeuraient sans défense exposés aux coups des Tyriens.

IV. A la fin Alexandre rebuté délibérait de lever le siège et de passer en Égypte; car ayant couru toute l'Asie avec une vitesse incroyable, il se voyait arrêté aux murs d'une ville, perdant l'occasion d'exécuter tant d'autres desseins de plus grande importance. Toutefois il ne lui était pas moins sensible de se retirer avec si peu de succès, que de séjourner là inutilement. Il considérait que c'était faire une grande brèche à sa réputation, par laquelle il avait plus fait que par ses armes, de laisser la ville de Tyr derrière lui, comme une marque qu'il pouvait être vaincu. Il résolut donc de faire un dernier effort avec un plus grand nombre de navires, qu'il chargea de la fleur de ses troupes.

Or, il arriva qu'une baleine de prodigieuse grandeur, fendant les flots et montrant son dos élevé par-dessus, se vint appuyer contre la digue; et là soulevant sa lourde masse, et battant les vagues avec un bruit effroyable, elle fut également aperçue des assiégeants et des assiégés. Après, elle

se replongea dans la mer à la tête de la levée; et tantôt paraissant presque toute hors de l'eau, et tantôt se cachant sous les ondes, enfin elle se fit voir pour la dernière fois assez près des remparts de la ville. Ce spectacle réjouit l'un et l'autre parti. Les Macédoniens prétendaient qu'elle leur avait montré le chemin par où ils devaient conduire l'ouvrage; et les Tyriens, que Neptune, indigné de l'attentat qui lui était fait, avait envoyé ce monstre marin comme un messenger de son courroux et de sa vengeance, et que tout ce grand travail serait bientôt abîmé. Ainsi, concevant une joie excessive de ce présage, ils se mirent à boire et à faire grande chère; et sur le lever du soleil, étant encore tout chargés de vin, ils montèrent sur leurs vaisseaux, les ayant couronnés de chapeaux de fleurs et de guirlandes, comme si par cette allégresse anticipée ils eussent célébré non-seulement l'augure, mais le triomphe même de la victoire.

Le roi avait fait passer son armée navale de l'autre côté, et n'avait laissé que trente petits vaisseaux à l'embouchure du port, deux desquels furent pris par les Tyriens, qui donnèrent une grande épouvante à tout le reste, jusqu'à ce qu'Alexandre, entendant les cris de ses gens, fit tourner droit au rivage d'où venait l'alarme. La réale, qui était à cinq rangs, y arriva la première, comme la plus légère de toutes. Les Tyriens l'ayant aperçue, envoyèrent deux de leurs galères pour l'investir; et comme elle voguait contre l'une des deux, elle en rencontra l'épéron dont elle fut blessée, et ne laissa pas pourtant de l'accrocher; mais celle qui était libre s'en venait fondre sur l'autre bord, et était prête à l'envahir, lorsqu'à point nommé une galère à trois

uncis ac falcibus) illigaverant; ut, quum tormento asseres promovissent, subito laxatis funibus injicerent. Unci quoque et falces ex iisdem asseribus dependentes, aut propugnatores, aut ipsa navigia lacerabant. Clypeos vero cæros multo igne torrebant, quos repletos fervida arena, canoque decocto, e muris subito devolvebant. Nec ulla pestis magis timebatur: quippe ubi lorica corpusque fervens arena penetraverat, nec ulla vi excuti poterat, et quidquid attigerat, perurebat: jacientesque arma, lacertis omnibus quis prolegi poterant, vulneribus inulti patebant: corvi vero et ferreæ manus tormentis emissæ pleosque rapiebant.

IV. Hic rex fatigatus statuerat, soluta obsidione, Ægyptum petere; quippe quum Asiam ingenti velocitate percurrisset, circa muros unius urbis hærebat, tot maximarum rerum opportunitate dimissa. Ceterum, tam discedere irritum, quam morari pudebat. Famam quoque, quæ plura, quam armis, everterat, ratus leviores fore, si Tyrum, quasi testem se posse vinci, reliquisset. Igitur ne quid inexpertum omitteret, plures naves admoveri jubet, delectosque militum imponi. Et forte bellua inusitate magnitudinis, super ipsos fluctus dorso eminens, ad molem quam Macedones jecerant ingens corpus applicuit; diver-

beratique fluctibus adlevans semet, utrimque conspecta est: deinde a capite molis rursus alto se immergit; ac modo super undas eminens magna sui parte, modo superfusus fluctibus condita, haud procul munimentis urbis emerit. Utrisque lætus fuit belluæ adspectus: Macedones iter jaciendo operi monstrasse eam augurabantur; Tyrii, Neptunum, occupati maris vindicem, abripisse belluam, ac molem brevi profecto ruituram: lætique omine eo ad epulas dilapsi onerare se vino; quo graves, orto sole navigia conscendunt redimita coronis floribusque: adeo victoriæ non omen modo, sed etiam gratulationem præceperant! Forte rex classem in diversam partem agi jusserat, triginta minoribus navigiis relictis in litore; e quibus Tyrii duobus captis, cetera ingenti terrore metu: donec suorum clamore audito, Alexander classem littori, e quo fremitus acciderat, admovit. Prima e Macedonum navibus quinqueremis velocitate inter ceteras eminens occurrit: quam ut conspexere Tyrii, duæ e diverso in latera ejus invectæ sunt; in quarum alteram quinqueremis eadem concitata, et ipsa rostro icta est, et illam invicem tenuit. Jamque ea, quæ non colarebat, libero impetu evecta, in aliud quinqueremis latus invehebatur; quum opportunitate mira triremis e classe Ale-

rangs de celles du roi choqua si rudement celle qui abordait la réale, que, de la violence du coup, le pilote tyrien fut renversé du haut de la poupe dans la mer. Plusieurs vaisseaux macédoniens arrivaient à la file, et le roi même y paraissait en personne, quand les Tyriens à force de rames dégagèrent à grand'peine la galère qui était accrochée, et se retirèrent du côté de la ville avec toute leur flotte.

Le roi les suivit de près, sans pouvoir néanmoins entrer dans le port, en étant repoussé à coups de traits qu'on lui tirait du haut des murs ; mais il prit ou coula à fond presque tous leurs navires. Après cela, ayant donné deux jours aux soldats pour se rafraîchir, il commanda l'assaut général par mer et par terre, et fit dresser toutes les machines et attaquer de toutes parts les ennemis étonnés. Ce prince, s'exposant à un grand péril avec un courage encore plus grand, monta sur le haut d'une de ses tours extrêmement élevée, où étant incontinent reconnu aux marques royales et à l'éclat de ses armes, il fut comme la butte de tous les traits des ennemis. Là il fit des choses véritablement dignes d'être vues de toute la terre ; car il tua premièrement à coups de javelots plusieurs de ceux qui se présentaient devant lui, puis, les joignant de plus près, renversa les uns avec l'épée et les autres avec son bouclier, parce que la tour d'où il combattait touchait presque à la muraille.

Déjà on avait abattu à coups de bélier les principales défenses, l'armée navale avait forcé le port, et quelques-uns des Macédoniens entrant par les brèches gagnaient les tours que les ennemis avaient abandonnées. Les Tyriens, accablés de tant de maux à la fois, cèdent enfin à leur destinée ; les uns s'enfuient aux temples, implorer le secours et la miséricorde des dieux ; les autres, s'enfermant dans leurs maisons, pré-

viennent le vainqueur par une mort volontaire ; et quelques-uns se lancent sur l'ennemi, résolus de mourir, mais de vendre chèrement leur vie. La plupart étant montés sur les toits, jetaient des pierres, des tuiles et tout ce qui leur venait à la main, et assommaient les ennemis dans les rues. Le roi commanda qu'à la réserve de ceux qui s'étaient réfugiés dans les temples, on fit main-basse et qu'on mit le feu partout ; mais quoi qu'on l'eût publié à son de trompe, si est-ce que pas un des Tyriens capable de porter les armes ne se voulut prévaloir du privilège des asiles : les temples n'étaient pleins que de filles et d'enfants. Les hommes se tenaient à l'entrée de leurs maisons, comme de misérables victimes qui n'attendaient que l'heure d'être immolées à la furie des soldats.

Il est vrai que les Sidoniens qui se trouvèrent dans les troupes macédoniennes en saurèrent beaucoup ; car étant entrés dans la ville pêle-mêle avec l'armée victorieuse, et se ressouvenant de l'affinité qu'ils avaient de longtemps avec les Tyriens, parce qu'on tenait qu'Agénor avait fondé les villes des uns et des autres, ils en menèrent plusieurs en cachette dans leurs vaisseaux et les transportèrent à Sidon. Il y en eut jusqu'au nombre de quinze mille qui par cette officieuse tromperie furent soustraits à l'épée du vainqueur ; et l'on peut juger du carnage par cela seulement qu'il y eut six mille soldats tués sur les remparts de la ville. Mais la colère du roi n'étant pas encore assouvie, il fit voir un spectacle horrible aux yeux mêmes des victorieux ; car deux mille hommes étant restés du massacre après qu'on fut las de tuer, il les fit tous attacher en croix le long du rivage de la mer. Il pardonna aux ambassadeurs de Carthage, leur déclarant néanmoins la guerre, que la nécessité des affaires présentes lui faisait différer à un autre temps.

xandri in eam ipsam, quæ quinqueremi imminebat, tanta vi impulsæ est, ut Tyrius gubernator in mare excuteretur e puppi. Plures deinde Macedonum naves superveniunt, et rex quoque aderat ; quum Tyrii inhibentes remis, ægre evellere navem quæ hærebat, portumque omnia simul navigia repetant. Confestim rex insequutus, portum quidem intrare non potuit, quum procul e muris missilibus submoveretur ; naves autem omnes fere aut demersit, aut cepit. Bido deinde ad quietem dato militibus, jussisque et classem et machinas pariter admove, ut undique territis instaret ; ipse in altissimam turrem ascendit, ingenti animo, periculo majore, quippe regio insigni et armis fulgentibus conspicuus, unus præcipue telis petebatur, et digna prorsus spectaculo edidit : multos e muris propugnantes hasta transfixit ; quosdam etiam cominus gladio clypeoque impulsos præcipitavit : quippe turris ex qua dimicabat muris hostium propemodum cohaerebat. Jamque crebris ariellibus axorum compage laxata, munimenta defecerant ; et classis intraverat portum, et quidam Macedonum in tur-

malis victi, alii supplices in templa confugiunt, alii foribus ædium obseratis occupant liberum mortis arbitrium : nonnulli ruunt in hostem, haud inulti tamen perituri ; magna pars summa tectorum obtinebat, saxa, et quidquid manibus fors dederat, ingerentes subcuntibus. Alexander, exceptis qui in templa confugerant, omnes interfici, ignemque tectis injici jubet. His per præcones pronunciat, nemo tamen armatus opem a diis petere sustinuit : pueri virginesque templa compleverant ; viri in vestibulo suarum quisque ædium stabant, parata sævientibus turba. Multis tamen saluti fuere Sidonii, qui intra Macedonum præsidia erant. Hi urbem quidem inter victores intraverant, sed cognationis cum Tyriis memores, quippe utramque urbem Agenorem condidisse credebant, multos Tyrionum etiam protegentes, ad sua perduxere navigia : quibus occultatis, Sidona devecti sunt ; quindecim millia hoc furto subducta sævitia sunt, quantumque sanguinis fusum sit, vel ex hoc existimari potest, quod intra munimenta urbis sex millia armatorum trucidata sunt. Triste deinde spectaculum victoribus ira præbuit regis : duo millia, in qui-

Ainsi fut prise la ville de Tyr, après sept mois de siège. Son ancienne origine et les fréquents changements de sa fortune l'ont rendue célèbre à la postérité. Elle fut bâtie par Agénor, et tint longtemps sous sa domination non-seulement la mer voisine, mais encore toutes celles où ses vaisseaux et ses armes ont pénétré; et s'il en faut croire la renommée, ce peuple a été le premier qui a inventé les lettres ou qui en a montré l'usage. Certes elle a planté des colonies presque par tout l'univers, Carthage en Afrique, Thèbes en la Béotie, et Gadès aux rives de l'Océan; et je crois, pour moi, que comme ils étaient maîtres de la mer et qu'ils abordaient souvent en des pays inconnus aux autres nations, ils choisirent des lieux propres à répandre leur jeunesse, qui s'était alors fort accrue; ou bien, comme les autres ont voulu dire, que, travaillés de grands tremblements de terre à quoi cette île est sujette, ils avaient été contraints d'aller chercher avec les armes de nouvelles demeures. Tant il y a qu'après avoir été plusieurs fois ruinée et toujours rétablie par des révolutions et des aventures étranges, aujourd'hui se ressentant du bonheur d'une longue paix qui fait reflourir toutes choses, elle jouit d'un profond repos, sous l'heureuse protection de l'empire romain.

V. Presque en même temps Alexandre reçut des lettres de Darius, qui enfin le traitait de roi, et lui offrait sa fille Statira en mariage, lui assignant en dot toute cette vaste étendue de pays qui est entre l'Hellespont et la rivière d'Halys, et ne se réservant que des terres qui regardent l'Orient. Il ajoutait « que s'il faisait difficulté d'accepter ses offres, il se ressouvint que la fortune ne demeure pas longtemps en même assiette, et que plus les hommes sont heureux, plus

ils sont exposés à l'envie; qu'il craignait qu'il ne lui en prît comme aux oiseaux, qu'une légèreté naturelle élève dans les nues, et qu'il ne vînt à prendre l'essor par le vent d'une folle ambition qui emporte les jeunes courages; qu'il n'y avait rien de si difficile que de soutenir, en l'âge où il était, le faix d'une si grande fortune; qu'il lui restait encore force pièces de son naufrage, et qu'il ne serait pas toujours enfermé dans des rochers; qu'il faudrait se voir en rase campagne, où Alexandre aurait honte de paraître avec une poignée de gens; qu'il avait encore à passer l'Euphrate, le Tigre, l'Araxe et l'Hydaspe, qui étaient comme autant de barrières et de puissants remparts de son empire. Et quand est-ce qu'il aurait traversé la Médie, l'Hircanie, la Bactriane, et les Indes voisines de l'Océan? et quand subjugué les Sogdiens, les Aracosiens, peuples dont les noms étaient à peine connus, et tant d'autres nations le long du Caucase et du Tanais? qu'il aurait loisir de vieillir à ne faire seulement que passer par toutes ces grandes provinces, quand même il ne serait point question de combattre. Et qu'au reste, il ne le pressât pas davantage de venir, parce qu'il s'en allait le trouver: mais qu'il s'assurât que ce serait à ses dépens. »

Alexandre répondit à ceux qui avaient apporté les lettres, « que Darius offrait ce qui n'était plus à lui, et qu'après avoir tout perdu il avait bonne grâce de vouloir entrer en partage: qu'il lui promettait la Lydie, l'Ionie, l'Éolide et toute la côte de l'Hellespont, qui était le prix de sa victoire; mais que c'était au vainqueur à donner la loi et au vaincu à la recevoir; que s'il était le seul qui ignorât quelle était la condition de l'un et de l'autre, il se hâtât de s'en éclaircir par une bataille; que lorsqu'il avait traversé la mer, il

hinc occidentis defecerat rabies, crucibus adfixi per ingens littoris spatium pependerunt. Carthaginensium legatis pepercit; addita denunciatione belli, quod presentium rerum necessitas moraretur. Tyrus septimo mense, quam oppugnari crepta erat, capta est; urbs et vetustate originis, et crebra fortunæ varietate ad memoriam posteritatis insignis. Condita ab Agenore, diu mare, non vicinum modo, sed quodcumque classes ejus adierunt, ditiosis suæ fecit, et, si famæ libet credere, hæc gens litteras prima aut docuit, aut didicit. Coloniarum certe ejus pæne orbe toto diffusæ sunt: Carthago in Africa, in Bœotia Thebæ, Gades ad Oceanum. Credo libero commeantes mari, sæpiusque adeundo ceteris incognitas terras, elegisse sedes juventuti qua tunc abundabant: seu quia crebris motibus terræ, nam hoc quoque traditur, cultores ejus fatigati, nova et externa domicilia armis sibimet quærere cogebantur. Multis ergo casibus defuncta, et post excidium renata, nunc tamen longa pace cuncta refovente, sub tutela romanæ mansuetudinis acquiescit.

V. Iisdem ferme diebus Darii litteræ adlatæ sunt, tandem ut regi scriptæ: petebat uti filiam suam, Statiræ erat nomen, nuptiis Alexander sibi adjungeret. « Dotem fore omnem regionem inter Hellespontum et Halyn amnem

sitam; inde Orientem spectantibus terris contentum se fore. Si forte dubitaret, quod offerretur, accipere, nunquam diu eodem vestigio stare fortunam, semperque homines, quantumcumque felicitatem habeant, invidiam tamen sentire majorem. Vereri, ne se, avium modo, quas naturalis levitas ageret ad sidera, inani ac puerili mentis affectu efferret. Nihil difficilius esse, quam in illa ætate tantam capere fortunam. Multas se adhuc reliquias habere; nec semper in angustiis posse deprehendi: transeundum esse Alexandro Euphraten, Tigrinque, et Araxen, et Hydaspem, magna munimenta regni sui: veniendum in campos, ubi paucitate suorum erubescendum sit. Mediam, Hyrcaniam, Bactra, et Indos Oceani accolas quando aditurum, ne Sogdianos et Arachosios nominaret, ceterasque gentes ad Caucasum et Tanaim pertinentes? Senescendum fore tantum terrarum vel sine prælio obeunti. Se vero ad ipsam vocare desineret: namque illius exitio esse venturum. » Alexander iis qui litteras attulerant respondit, « Darium sibi aliena promittere: quod totum amiserit, velle patri. Doti sibi dari Lydiam, Ioniam, Æolidem, Hellespontiorum, victoriæ suæ præmia; leges autem a victoribus dici, accipi a victis. In utro statu ambo essent, si solus ignoraret, quamprimum Marte decerneret. Se quoque,

n'aurait pas borné ses prétentions à la Cilicie ou à la Lydie, qui serait, à dire le vrai, un léger exploit et une petite conquête pour un si grand appareil : que ses desseins allaient à Persépolis, capitale de son empire, et à ranger sous son obéissance les Bactriens, l'Ecbatane et les dernières extrémités de l'Orient; qu'en quelque lieu qu'il pût s'enfuir, il pouvait aussi le suivre à la trace; et qu'enfin il cessât de vouloir épouvanter avec ses rivières celui qui avait passé tant de mers. »

Voilà ce que les deux rois se mandèrent l'un à l'autre. Cependant ceux de Rhodes rendirent leur ville et leurs ports à Alexandre, qui avait donné à Socrate le gouvernement de la Cilicie, et à Philotas celui de tout le pays qui est aux environs de Tyr. Parménion avait remis la Syrie, qu'ils appellent Celé, entre les mains d'Andromachus, pour assister à la guerre qui restait à faire; et le roi ayant commandé à Éphestion, général de l'armée navale, de côtoyer toute la Phénicie, s'en vint à la ville de Gaza avec toutes ses forces. Environ ce temps-là, échut la solennité des jeux Isthmiens, que la Grèce a accoutumé de célébrer avec un concours et une affluence incroyables de peuples; et comme les esprits des Grecs sont légers et qu'ils tournent à tous vents, ils ordonnèrent, en cette assemblée, qu'on enverrait douze ambassadeurs au roi, lui porter une couronne d'or, en reconnaissance des glorieuses victoires qu'il avait obtenues pour le salut et la liberté de la Grèce : et toutefois, un peu auparavant ils avaient été aux écoutes et en balance sur l'incertitude du succès de la guerre, sans prendre autre parti que de suivre la fortune du côté qu'elle tournerait.

Au reste, ce n'était pas seulement le roi qui

forçait les villes et qui soumettait les provinces à son obéissance : ses lieutenants, excellents capitaines, faisaient aussi des progrès de leur côté. Calas avait repris la Paphlagonie, Antigone la Lycaonie; et Balacre, après avoir défait Idarne, satrape de Darius, s'était emparé de la ville de Milet. Amphotère et Egéloque, avec une armée de cent soixante voiles, avaient réduit sous la puissance d'Alexandre toutes les îles qui sont entre l'Achaïe et l'Asie, et tout d'une main enlevé celle de Ténédos, la retraite de l'ennemi, y étant appelés par les habitants. Ils avaient fait aussi une entreprise sur Chio, où ils avaient intelligence : mais Pharnabaze, lieutenant de Darius, s'étant saisi des chefs de la faction, donna de nouveau la ville en garde avec une faible garnison à Apollonide et à Athénagoras, qui tenaient son parti. Néanmoins, les lieutenants d'Alexandre ne laissèrent pas de continuer leur siège, s'assurant plus sur la volonté des habitants que sur leurs propres forces, en quoi ils ne furent pas trompés : car une sédition qui s'émut entre Apollonide et les capitaines de la garnison, leur donna lieu d'emporter la ville d'emblée; et comme les Macédoniens furent dedans, ceux qui de longue main avaient conduit cette trame se rangent aussitôt du côté d'Amphotère et d'Egéloque, taillent en pièces la garnison, se saisissent de Pharnabaze, d'Apollonide et d'Athénagoras, et les mettent entre les mains des Macédoniens. Ils leur livrèrent aussi douze galères à trois rangs, bien fournies de leurs matelots et de leurs soldats, trente navires et quelques vaisseaux de corsaires, avec trois mille Grecs qui étaient à la solde des Perses. On distribua les soldats par les compagnies; les pirates furent exécutés, et la chiourme transportée dans leurs galères.

quam transisset mare, non Ciliciam, aut Lydiam (quippe tanti belli exiguam hanc esse mercedem), sed Persepolim caput regni ejus, Bactra deinde, et Ecbatana, ultimique Orientis oram imperio suo destinasse. Quacumque ille fugere potuisset, ipsum sequi posse : desineret terrere fluminibus, quem sciret maria transisse. » Reges quidem invicem hæc scripserant. Sed Rhodii urbem suam portusque dedebant Alexandro. Ille Ciliciam Socrati tradiderat, Philota regioni circa Tyrum jussu præsidere. Syriam quæ Coele appellatur, Andromacho Parmenio tradiderat, bello, quod supererat, interfuturus. Rex Hephæstione Phœnicæ oram classe prætervehi jussu, ad urbem Gazan cum omnibus copiis venit. Iisdem fere diebus solenne erat ludicrum Isthmiorum, quod conventu totius Græciæ celebratur. In eo concilio, ut sunt Græcorum temporaria ingenia, decernunt, ut quindecim legarentur ad regem, qui ob res pro salute Græciæ ac libertate gestas, coronam auream donum victoriæ ferrent. Iidem paulo ante incertæ famæ captaverant auram, ut, quocumque pendentes animos tulisset fortuna, sequerentur. Ceterum, non ipse modo rex obibat urbes, imperii jugum adhuc recusantes; sed prætores quoque ipsius, egregii duces, pleraque invaserant.

Calas Paphlagoniam, Antigonus Lycaoniam : Balacrus, Idarne prætorè Darii superato, Miletum cepit : Amphoterus et Hegelochus, centum sexaginta navium classe, insulas inter Achaiam atque Asiam in ditionem Alexandri redegerunt. Tenedo quoque recepta, Chium, incolis ultro vocantibus, statuerant occupare : sed Pharnabazus, Darii prætor, comprehensis qui res ad Macedonas trahebant, rursus Apollonide et Athanagoræ, suarum partium viris, urbem cum modico præsidio militum tradit. Præfecti Alexandri in obsidione urbis perseverabant, non tam suis viribus, quam ipsorum qui obsidebantur voluntate. Nec fellit opinio; namque inter Apollonidem et duces militum orta seditio irrumpendi in urbem occasionem dedit; quumque porta effracta cohors Macedonum intrasset, oppidani, olim consilio proditionis agitato, aggregant se Amphotero et Hegelocho, Persarumque præsidio cæso, Pharnabazus cum Apollonide et Athanagora victi traduntur; duodecim triremes cum suo milite ac remige; præter eas triginta inanes et piratici lembi, Græcorumque tria millia a Persis mercede conducta : his in supplementum copiarum suarum distributis, piratisque supplicio affectis, captivos remiges adjecere classi suæ. Forte Aristonicus, Methym-

qu'il dissimulât sa douleur, ou qu'en effet il l'eût surmontée; mais enfin, le sang arrêté par le premier appareil se mit à couler plus fort qu'au-paravant, et la plaie, qui, encore récente et engourdie, n'avait point été douloureuse, vint à s'enfler extraordinairement, après que le sang fut refroidi. Il lui prit ensuite une défaillance, et tombant sur ses genoux, ceux qui étaient auprès de lui le prirent entre leurs bras et l'emportèrent dans sa tente. Alors Bétis, le croyant mort, entra dans la ville comme victorieux et triomphant. Mais Alexandre, sans se donner la patience que sa blessure fût guérie, fit élever un cavalier à la hauteur des murailles et les fit saper de tous côtés. Les assiégés bâtirent aussi de nouvelles fortifications sur les anciens murs, lesquelles pourtant n'arrivèrent point encore au niveau des tours qu'on avait plantées sur le cavalier, d'où ils étaient vus et commandés jusque dans le cœur de la ville. Leur plus grand mal fut la sape, qui, ayant fait tomber quelques pans de muraille, donna entrée aux ennemis par la brèche.

Le roi fut le premier à l'assaut, et comme il s'avancait trop brusquement, il reçut un coup de pierre à la jambe; toutefois, s'appuyant sur son javelot, bien que son autre plaie ne fût point encore fermée, il ne laissa pas de combattre toujours au premier rang, indigné d'ailleurs d'avoir reçu deux blessures en ce siège. Bétis, après s'être signalé par un glorieux combat, étant percé de plusieurs coups, fut abandonné des siens; mais il ne se porta pas moins vaillamment pour cela, ayant ses armes toutes teintes tant de son sang que de celui des ennemis [jusqu'à ce qu'enveloppé sans se vouloir rendre, il tomba viv entre leurs mains et fut mené au roi (1)]. Ce

(1) La phrase entre parenthèses est suppléée par Freinsheim.

et vulnus obligari jussit. Diu ante ipsa signa vel dissimulato, vel victo dolore perstiterat; quum suppressus paulo ante sanguis medicamento manare latius cepit, et vulnus, quod recens adhuc dolorem non moverat, frigente sanguine intumuit. Linqui deinde animo, et submitti genu cepit; quem proximi exceptum in castra receperunt; et Bétis interfectum ratus, urbem ovans victoria repetit. At Alexander nondum percurato vulnere, aggerem, quo mœnium altitudinem æquaret, extruxit; et pluribus cuniculis muros subruï jussit. Oppidani ad pristinum fastigium mœnium novum extruxere munimentum: sed ne id quidem turres aggeri impositas æquare poterat; itaque interiora quoque urbis infesta telis erant. Ultima pestis urbis fuit cuniculo subrutus murus, per cuius ruinas hostis intravit. Ducebat ipse rex antesignanos; et dum incautius subit, saxo crus ejus affligitur; innixus tamen telo, nondum prioris vulneris obducta cicatrice, inter primores dinicat: ira quoque accensus, quod duo in obsidione urbis ejus acceperat vulnera. Bétim, egregia edita pugna, multisque vulneribus confectum deseruerant sui: nec tamen segnus prælium capessebat, lubricis armis suo pariter atque hostium sanguine. Sed quum undique... adducto, inso-

jeune prince qui adorait la valeur partout, même en ses ennemis, enflé d'une joie insolente, « Tu ne mourras pas, dit-il, Bétis, comme tu l'as désiré; mais résous-toi de souffrir tous les tourments qu'on peut inventer contre un ennemi que l'on a en sa puissance. » Bétis regardant le roi d'un visage non-seulement assuré, mais fier et dédaigneux, ne répondit rien à ses menaces: dont le roi outré, « Voyez, s'écria-t-il, je vous prie, s'il est obstiné à se taire! A-t-il fait le moindre signe? a-t-il dit la moindre parole de soumission? Si vaincrai-je ce silence; et si je n'en tire autre chose, j'aurai pour le moins des cris. »

Enfin sa colère se convertit en rage, sa fortune commençant à le corrompre et à l'infecter des mœurs et de la cruauté des Barbares. Il lui fit donc passer des courroies au travers des talons, comme il respirait encore; et l'ayant fait attacher à un chariot, le fit traîner par des chevaux tout autour de la ville, faisant vanité de suivre en cela l'exemple d'Achille, dont il se disait descendu, qui avait pris une pareille vengeance de son ennemi. Il y mourut près de dix mille hommes, ou Perses, ou Arabes; et la victoire fut sanglante aussi pour les Macédoniens. Au reste, ce siège n'a pas été si mémorable par le renom de la ville, que par les deux blessures du roi, qui, ayant grande hâte de passer en Égypte, envoya Amyntas avec dix galères en Macédoine faire des recrues: car encore qu'il gagnât des batailles et que tout lui succédât heureusement, si est-ce que ses succès le consumaient peu à peu, et il ne pouvait s'assurer du soldat des nations qu'il avait vaincues, comme de celui de son pays.

VII. Les Égyptiens, qui nourrissaient de longtemps une haine secrète contre la grandeur et

lenti gaudio juvenis elatus, alias virtutis etiam in hoste mirator, « Non ut voluisti, inquit, morieris, Bétis: sed quidquid in captivum inveniri potest, passurum esse te cogita. » Ille non interrito modo, sed contumaci quoque vultu intuens regem, nullam ad minas ejus reddidit vocem. Tum Alexander: « Videtisne obstinatum ad tacendum? inquit; num genu posuit? num supplicem vocem misit? Vincam tamen silentium, et si nihil aliud, certe gemitu interpellabo. » Iram deinde vertit in rabiem, jam tum peregrinos ritus nova subeunte fortuna: per talos enim spirantis lora trajecta sunt, religatumque ad currum traxere circa urbem equi; gloriante rege Achillem, a quo genus ipse deduceret, imitatum se esse pœna in hostem capienda. Cecidere Persarum Arabumque circa decem millia: nec Macedonibus incruenta victoria fuit. Obsidio certe non tam claritate urbis nobilitata est, quam geminato periculo regis, qui Ægyptum adire festinans, Amyntam cum decem triremibus in Macedoniam ad inquisitionem novorum militum misit: namque præliis etiam secundis atterebantur copis; devictarumque gentium militi minor quam domestico fides habebatur.

VII. Ægyptii olim Persarum opibus infensi, quippe

la puissance des Perses, trouvant leur domination insupportable, n'eurent pas sitôt conçu l'espérance de sa venue, qu'ils commencèrent à lever la tête, comme pour secouer le joug. Et il ne s'en fallait pas étonner, puisqu'ils avaient reçu avec applaudissement cet autre Amyntas qui n'était qu'un transfuge, et encore venu sous un pouvoir emprunté. Il était donc accouru une grande multitude de peuple à Péluse, croyant que le roi y dût passer; mais sept jours après qu'il fut parti de Gaza, il arriva en cette contrée de l'Égypte qu'ils appellent aujourd'hui *le Camp d'Alexandre*; et de là, ayant fait avancer ses gens de pied vers Péluse, il se mit sur le Nil avec l'élite de ses troupes. Les Perses ne l'attendirent pas, étant déjà épouvantés de la révolte des Égyptiens. Il n'était pas loin de Memphis, quand Mazaces, lieutenant de Darius, qu'il y avait laissé pour la garder, ayant passé la rivière, lui mit entre les mains huit cents talents, et tous les précieux meubles de la couronne.

De Memphis il pénétra par le même fleuve jusqu'aux dernières parties de l'Égypte, et, après y avoir réglé et policé toutes choses, sans toutefois rien innover de leurs anciennes coutumes, il résolut d'aller à l'oracle de Jupiter Hammon. C'était un voyage qu'une petite troupe et sans attirail eût eu assez de peine à faire : car il y a grande disette d'eau par toute cette contrée, et le ciel ne lui en est pas plus libéral que la terre. Ce ne sont que sablons infertiles, qui, étant une fois échauffés par le soleil, rendent une chaleur si cuisante qu'on y chemine comme sur du feu; et l'on n'a pas seulement à combattre l'ardeur et la sécheresse du pays, mais le sable même, qui, comme il est profond et mouvant, fond à cha-

que pas sous les pieds, de sorte qu'on a grande peine à s'en tirer.

Les Égyptiens faisaient encore les choses plus grandes qu'elles n'étaient; mais il brûlait du désir de visiter le temple de Jupiter, qu'il croyait ou qu'il voulait qu'on crût auteur de sa naissance, ne se contentant pas de la grandeur humaine, au faite de laquelle il se voyait élevé. Il s'embarqua donc avec ceux qui avaient ordre de le suivre, et descendit au lac Maréotis, où il rencontra les ambassadeurs des Cyréniens, qui lui apportaient des présents, lui demandant la paix et le suppliant de vouloir entrer dans leurs villes. Il reçut leurs présents, et après avoir fait alliance avec eux, poursuivit son chemin. Pour la première et la seconde journée, il n'y eut pas de quoi se plaindre, ni de quoi se décourager, parce que l'on n'était point encore entré dans ces grandes et affreuses solitudes, quoique la terre y fût déjà stérile, et la nature comme toute languissante. Mais quand ils commencèrent à découvrir ces campagnes infinies toutes couvertes de sables d'une hauteur effroyable, et qu'ils se trouvèrent engagés là dedans comme dans une vaste mer, ils regardaient de toutes parts s'ils ne verraient point la terre. Il n'y paraissait pas un seul arbre, ni la moindre marque de terre cultivée; l'eau même portée par les chameaux dans des peaux de bouc était faillie, et il n'y en avait pas une goutte en ce terroir aride et parmi ces bouillants sablons. Avec cela, les corps étaient si brûlés par l'ardeur du soleil, et l'air tellement enflammé, qu'on ne respirait qu'à peine, lorsque tout à coup, soit par une faveur particulière des dieux, ou par une heureuse rencontre, les nuées venant à s'épandre et à s'épaissir de

avare et superbe imperitatum sibi esse credebant, ad spem adventus ejus exererant animos : utpote qui Amyntam quoque transfugam, et cum precario imperio venientem, læti receperunt. Igitur ingens multitudo Pelusium, qua intraturus videbatur, convenerat : atque ille, septimo die postquam a Gaza copias moverat, in regionem Ægypti, quam nunc Castra Alexandri vocant, pervenit. Deinde, pedestribus copiis Pelusium petere jussis, ipse cum expedita delectorum manu Nilo amne vectus est : nec sustinere adventum ejus Persæ, defectione quoque perterriti. Jamque haud procul Memphi erat, in cujus præsidio Mazaces prætor Darii relictus, Orio amne superato, octingenta talenta Alexandro, omnemque regiam suppellectilem tradidit. A Memphi eodem flumine vectus, ad interiora Ægypti penetrat, compositisque rebus ita, ut nihil ex patrio Ægyptiorum more mutaret, adire Jovis Hammonis oraculum statuit. Iter expeditis quoque et paucis vix tolerabile ingrediendum erat : terra coeloque aquarum penuria est ; steriles arenæ jacent, quas ubi vapor solis accendit, fervido solo exurente vestigia, intolerabilis æstus existit ; luctandumque est, non tantum cum ardore et siccitate regionis, sed etiam cum tenacissimo sabulo, quod præaltum, et vestigio cedens, ægre molun-

tur pedes. Hæc Ægyptii vero majora jactabant. Sed ingens cupido animum stimulabat adeundi Jovem, quem generis sui auctorem, haud contentus mortali fastigio, aut credebat esse, aut credi volebat. Ergo cum iis quos ducere secum statuerat secundo amne descendit ad Mareotim paludem ; eo legati Cyrenensium dona attulere, pacem, et ut adiret urbes suas, petentes. Ille, donis acceptis, amicitiaque conjuncta, destinata exsequi pergit. Ac primo quidem et sequenti die tolerabilis labor visus : nondum tam vastis nudisque solitudinibus aditus ; jam tamen sterili et emoriente terra. Sed ut aperuere se campi alto obruti sabulo, haud secus quam profundum æquor ingressi, terram oculis requirebant. Nulla arbor, nullum culti soli occurrebat vestigium ; aqua etiam defecerat, quam utriusque camelis vixerant : et in arido solo ac fervido sabulo nulla erat. Ad hæc sol omnia incenderat, siccaque et adusta erat ora ; quum repente, sive illud deorum munus, sive casus fuit, obductæ cælo nubes condidere solem : ingens æstu fatigatis, etiamsi aqua deficeret, auxilium. Enimvero, ut largum quoque imbrem excusserunt procellæ, pro se quisque excipere eum, quidam obstim impotentes sui, ore quoque hianti captare cœperunt. Quatriduum per vastas solitudines absumptum est. Jamque haud procul ora-

tous côtés, couvrirent le soleil, ce qui fut déjà un grand soulagement à ces pauvres langoureux, bien qu'ils manquaient encore d'eau. Mais l'orage s'étant incontinent déchargé par une grosse pluie, chacun se mit à en faire sa provision, et il y en eut de si pressés de la soif, qu'ils recevaient l'eau à bouche béante, comme elle tombait. On fut quatre jours à traverser ces déserts.

Comme ils approchèrent du siège de l'oracle, ils aperçurent quantité de corbeaux qui volaient tout doucement devant les premiers enseignes, et qui tantôt se posaient en terre quand l'armée marchait lentement, et tantôt s'élevaient en l'air, et s'avançaient comme pour lui servir de guide jusqu'à ce qu'enfin ils arrivèrent au temple consacré à ce dieu. C'est une chose incroyable qu'étant situé au milieu d'une vaste solitude, il soit environné d'une forêt si épaisse et d'arbres si touffus, qu'à peine le soleil les peut-il percer avec ses rayons. Il est aussi abreuvé d'un grand nombre de fontaines d'eau douce qui, coulant çà et là, nourrissent le bois et en conservent la verdure. Au reste, l'air y est si doux et si tempéré, que toute l'année n'est qu'un continuel printemps. Ceux qui habitent en ce lieu du côté de l'Orient confinent à l'Éthiopie, et regardent vers le midi les Arabes qu'ils appellent Troglodytes. Leur pays s'étend jusqu'à la mer Rouge. À l'occident ils ont d'autres Éthiopiens, nommés Scénites; et en tirant vers le septentrion, les Nasamons, gens qui rôdent autour de la grande Syrte, et qui s'enrichissent des butins qu'ils font sur les côtes; car ils les tiennent assiégués, et, connaissant tous les gués, s'emparent des vaisseaux qui viennent échouer sur les bancs quand la mer est baissée.

Les habitants de la forêt, qu'ils appellent *Hammoniens*, logent dans des cabanes écartées les unes des autres, et le milieu du bois est

fermé de trois ceintures de murailles, qui leur tiennent lieu de forteresses. Dans la première et la plus petite enceinte était le palais des anciens rois; dans la seconde, les appartements de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs concubines, et là est aussi l'oracle du dieu; et dans la dernière, le quartier des archers et des gardes du prince. Il y a encore une autre forêt d'Hammon, au milieu de laquelle est une fontaine qu'ils appellent l'eau du soleil. Au point du jour elle est tiède; sur le midi, lorsqu'en ce climat le chaud est insupportable, elle est froide; vers le soir elle s'échauffe peu à peu, et à minuit elle est toute bouillante; puis à mesure que le jour approche sa chaleur diminue, jusqu'au matin qu'elle reprend sa tiédeur, continuant toujours régulièrement dans cette même révolution.

Ce qu'on y adore pour dieu n'a pas la même figure dont les peintres et les sculpteurs ont accoutumé de se servir pour représenter les dieux. Elle est faite comme un nombril composé d'une émeraude et d'autres pierres précieuses. Quand il rend ses oracles, les prêtres le portent dans une nef d'or garnie d'une quantité de coupes d'argent, qui pendent des deux côtés. Ils sont suivis d'une longue troupe de femmes vénérables et de jeunes vierges, qui chantent à la mode du pays certains cantiques grossiers par le moyen desquels elles croient se rendre Jupiter propice et en tirer des réponses claires et certaines.

Le roi donc s'étant avancé, le plus ancien des prêtres l'appela son *fils*, l'assurant que Jupiter, son père, lui donnait ce nom: et lui, sans se souvenir qu'il était homme, dit qu'il l'acceptait comme lui étant dû. Après, il lui demanda si son père ne lui avait pas destiné l'empire de tout le monde; et le prêtre, porté à la flatterie autant que le roi à la vanité, lui déclara qu'il serait mo-

culli sede aberant; quum complures corvi agminibus occurrunt, modico volatu prima signa antecedentes: et modo humi residebant, quum lentius agmen incederet; modo se pennis levabant, antecedentium uterque monstrantium ritu. Tandem ad sedem consecratam deo ventum est. Incredibile dictu, inter vastas solitudines sita, undique ambientibus ramis, vix in densam umbram cadente sole, contacta est: multique fontes dulcibus aquis passim manantibus abunt sylvas. Cœli quoque mira temperies, verno tepori maxime similis, omnes anni partes pari salubritate percurrit. Accolæ sedis sunt ab oriente proximi Æthiopum: in meridiem versus Arabes spectant; Troglodytis cognomen est: quorum regio usque ad rubrum Mare excurrit; at qua vergit ad occidentem, alii Æthiopes colunt, quos Scenitas vocant: a septentrione Nasamones sunt, gens syrtica, navigiorum spoliis quæstuosa; quippe obsident littora, et æstu destituta navigia notis sibi vadis occupant. Incolæ nemoris, quos Hammonios vocant, dispersis tuguriis habitant: medium nemus pro arce habent, triplici muro circumdatum. Prima munitio tyrannorum veterum regiam clausit: in proxima conjuges eorum cum liberis

et pellicibus habitant; hic quoque dei oraculum est: ultima munimenta satellitum armigerorumque sedes erant. Est etiam aliud Hammonis nemus: in medio habet fontem; aquam Solis vocant: sub lucis ortum tepida manat; medio die, quum vehementissimus est calor, frigida eadem fluit; inclinato in vesperam calcescit; media nocte fervida exæstuat; quoque propius nox vergit ad lucem, multum ex nocturno calore decrescit, donec sub ipsum diei ortum assueto tepore languescat. Id quod pro deo colitur, non eandem effigiem habet, quam vulgo diis artifices accommodaverunt: umbilico maxime similis est habitus, smaragdo et gemmis coagmentatus. Hunc, quum responsum petitur, navigio aurato gestant sacerdotes; multis argenteis pateris ab utroque navigii latere pendentibus; sequuntur matronas virginesque patrio more inconditum quoddam carmen canentes, quo propitiari Jovem credunt, ut certum edat oraculum. At tum quidem regem propius adeuntem maximus natus e sacerdotibus filium appellat; hoc nomen filii parentem Jovem reddere affirmans. Ille se vero ait, et accipere, et agnoscere, humanæ sortis oblitus. Consulit deinde, au; totius orbis imperium fati sibi destinaret pater;

narque de l'univers. Il s'enquit encore si tous les meurtriers de son père avaient été punis : sur quoi le prêtre s'écria qu'il blasphémait, parce qu'il était fils d'un père à qui les hommes ne pouvaient faire de violence ; mais que pour les meurtriers de Philippe, ils étaient tous exterminés ; ajoutant qu'il serait invincible, tant qu'il eût pris rang entre les dieux. Puis ayant achevé son sacrifice, il fit de magnifiques offrandes aux dieux et de grandes largesses aux prêtres, et permit à ses amis de consulter aussi Hammon ; mais la seule chose qu'ils lui demandèrent fut, s'il leur ordonnait de rendre les honneurs divins à leur roi ? à quoi le prêtre répondit qu'ils feraient en cela une chose très-agréable à Jupiter.

Certes, à qui aurait jugé de l'oracle sainement, et de la foi qu'on y pouvait ajouter, toutes ces réponses eussent pu sembler vaines et mensongères ; mais, dès lors que la fortune s'est emparée d'un esprit, elle le rend plus désireux d'acquiescer de la gloire, que capable de la supporter. Non-seulement donc il souffrit qu'on l'appelât fils de Jupiter, mais il le commanda ; et pensant par la grandeur de ce nom augmenter la renommée de ses faits, il la diminua de beaucoup. Il est vrai aussi que les Macédoniens ne s'y gouvernèrent pas bien : car encore qu'ils fussent accoutumés à je ne sais quelle ombre de liberté qu'ils pensaient avoir plus grande que les autres nations, ils s'opposèrent trop indiscretement à la vanité de ce prince, et se rendirent plus opiniâtres à lui contester cette divinité, qu'il n'eût été expédient pour eux ni pour lui. Mais de cela nous en parlerons en son lieu ; poursuivons maintenant le reste.

VIII. Alexandre, au retour de Hammon, étant arrivé au lac Maréotis, qui est assez proche de

l'île de Pharos, après avoir contemplé la nature de ce lieu, résolut d'abord de bâtir une nouvelle ville en cette île ; mais depuis, ayant jugé la place trop petite pour un grand dessein, il choisit l'endroit où est aujourd'hui Alexandrie, qui porte le nom de son fondateur ; et, prenant tout l'espace de terre qui est entre le lac et la mer, il traça une enceinte de quatre-vingts stades de murailles ; puis ayant laissé des gens pour la conduite de l'ouvrage, s'en alla à Memphis. Il lui avait pris une envie, louable à la vérité, mais hors de saison, d'aller visiter les dernières parties de l'Égypte, et même de donner jusque dans l'Éthiopie. Sa passion de connaître les merveilles célébrées par l'antiquité lui agitait l'esprit, et la curiosité de voir le fameux palais de Memnon et de Tithon l'emporta presque au delà des bornes du soleil. Mais le faix de la guerre qui lui allait tomber sur les bras, plus pesant et plus dangereux que jamais, ne lui permettait pas de faire ces courses inutiles.

Il établit donc Eschyle, Rhodien, et Peucestes, Macédonien, au gouvernement de l'Égypte, avec quatre mille hommes de guerre pour la défense des places, et laissa trente galères à Poléon pour garder les embouchures du Nil. Puis ayant fait Apollonius gouverneur de la partie d'Afrique qui est contiguë à l'Égypte, et commis Cléomène à la recette des tributs de ces deux provinces, il fit venir des gens de tous les lieux circonvoisins pour habiter sa nouvelle ville, qui par ce moyen fut incontinent remplie d'une multitude infinie de peuples. On dit que lorsqu'il traçait l'enceinte de ses murs avec de la farine d'orge, selon la coutume des Macédoniens, il survint de grandes troupes d'oiseaux qui mangèrent toute la farine ; et comme plusieurs en tiraient un mau-

vates, æque in adulationem compositus, terrarum omnium rectorem fore ostendit. Post hæc institit querere, an omnes parentis sui interfectores pœnas dedissent? Sacerdos parentem ejus negat ullius scelere posse violari : Philippi autem omnes interfectores luisse supplicia : adjecit, invictum fore, donec excederet ad deos. Sacrificio deinde facto, dona et sacerdotibus et deo data sunt ; permissumque amicis, ut ipsi quoque consulerent Jovem. Nihil amplius quesiverunt, quam, an auctor esset sibi divinis honoribus colendi suum regem? Hoc quoque acceptum fore Jovi vates respondit. Vere et salubriter æstimanti fidem oraculi vana profecto responsa videri potuissent : sed fortuna, quos uni sibi credere coegit, magna ex parte avidos gloriæ magis quam capaces facit. Jovis igitur filium se non solum appellari passus est, sed etiam jussit : rerumque gestarum famam, dum augere vult tali appellatione, corrumpit. Et Macedones, assueti quidem regio imperio, sed majore libertatis umbra quam ceteræ gentes, immortalitatem affectantem contumacius, quam aut ipsis expediebat, aut regi, aversati sunt. Sed hæc suo quaque temporis reserventur. Nunc cetera exsequi pergam.

VIII. Alexander ab Hammone rediens, ut ad Mareotim

paludem, haud procul insula Pharo sitam, venit, contemplatus loci naturam, primum in ipsa insula statuerat urbem novam condere. Inde, ut apparuit magnæ sedis insulam haud capacem, elegit urbi locum, ubi nunc est Alexandria, appellationem trahens ex nomine auctoris. Complexus quidquid loci est inter paludem et mare, octoginta stadiorum muris ambitum destinavit ; et, qui exædificandæ urbi præessent, relictis, Memphim petit. Cupido, haud injusta quidem, ceterum intempestiva, incusserat, non interiora modo Ægypti, sed etiam Æthiopiæ invisere. Memnonis Tithonique celebrata regia cognoscendæ vetustatis avidum trahebat pœne extra terminos solis. Sed imminens bellum, cujus multo major supererat moles, otiosæ peregrinationi tempora exemerat. Itaque Ægypto præfecit Æschylum Rhodium et Peucestem Macedonem ; quatuor millibus militum in præsidium regionis ejus datis, claustra Nili fluminis Polemonem tueri jubet : triginta ad hoc triremes datæ. Africæ deinde, quæ Ægypto juncta est, præpositus Apollonius : vectigalibus ejusdem [Africæ] Ægyptique Cleomenes. Ex finitimis urbibus commigrare Alexandriam jussis, novam urbem magna multitudine implevit. Fama est, quom rex urbis futuræ

vais augure, les devins, au contraire, assurèrent « que c'était un signe que cette ville serait peuplée d'un grand nombre d'habitants, et qu'elle fournirait de blé les nations et les provinces étrangères. »

Mais, pendant que le roi descendait par eau, Hector, fils de Parménion, qui était alors en la première fleur de sa jeunesse, et l'un des principaux favoris d'Alexandre, se voulant hâter de le joindre, monta sur un petit bateau qui, étant plus chargé de monde qu'il n'en pouvait porter, s'enfonça avec tous ceux qui étaient dedans. Ce jeune garçon fut longtemps à combattre contre le fleuve, faisant de grands efforts à cause de ses habits tout trempés et de sa chaussure, qui l'empêchaient de nager. Il fit tant néanmoins, quoique demi-mort, qu'il gagna le rivage; mais comme il voulut reprendre son haleine, que la peur et le péril avaient retenue avec une extrême violence, n'étant secouru de personne parce que les autres s'étaient sauvés loin de là, il rendit l'esprit. Le roi sentit extraordinairement cette perte, et le corps ayant été trouvé, il lui fit de superbes obsèques.

La mort d'Andromachus, son lieutenant en Syrie, lui fut encore un surcroît de douleur car il eut nouvelles qu'il avait été brûlé tout vif par les Samaritains: tellement qu'il fut droit à eux en la plus grande diligence qu'il put pour venger ce cruel affront; mais, à son arrivée, on lui en mit entre les mains les auteurs, qu'il fit exécuter, et donna la charge d'Andromachus à Memnon. Il livra aussi les tyrans, et entre autres ceux des Méthymnéens, Aristonicus et Chrysolaius, à la fureur de leurs peuples, qui pour se venger des outrages qu'ils en avaient reçus, après les avoir

déchirés par les tourments, les précipitèrent du haut des murailles. Cela fait, il donna audience aux ambassadeurs d'Athènes et à ceux de Rhodes et de Chio.

Les Athéniens l'envoyaient féliciter de sa victoire, et le priaient de rendre les prisonniers grecs à leur patrie. Les autres se plaignaient de leurs garnisons. Leurs requêtes lui ayant semblé justes, ils eurent tout ce qu'ils demandaient. Et parce que ceux de Mitylène lui avaient été fort fidèles, non-seulement il les remboursa de tous les frais de la guerre, mais leur renvoya leurs otages et étendit leurs limites. Il rendit aussi tout l'honneur et toute la reconnaissance qu'il croyait être dus aux rois de Chypre, qui avaient quitté le parti de Darius pour prendre le sien, et qui l'avaient assisté d'une armée navale au siège de Tyr. Amphotère ensuite fut envoyé avec sa flotte à Candie, où il y avait plusieurs places assiégées par les Perses et par les Spartiates; mais il eut ordre, avant toutes choses, de nettoyer la mer des corsaires qui ne cessaient d'écumer toutes ces côtes et de faire mille ravages pendant qu'ils voyaient les deux rois engagés dans la guerre. Ces choses ainsi ordonnées, il fit une offrande à Hercule Tyrien d'un vase et de trente coupes d'or; et, toutes ses pensées n'allant qu'à Darius, il prit sa marche du côté de l'Euphrate.

IX. Darius ayant appris que son ennemi était passé d'Égypte en Afrique, fut en doute s'il devait s'arrêter aux environs de la Mésopotamie ou aller lui-même dans les provinces les plus reculées de son royaume, afin que sa présence encourageât à la guerre ces peuples éloignés, qui ne s'émouvaient pas beaucoup pour tous ses lieutenants. Mais sur les avis qui lui furent donnés

muros polenta, ut Macedonum mos est, destinasset, avium greges advolasse, et polenta esse pastas; quumque id omen pro fristii a plerisque esset acceptum, respondisse vates, magnam illam urbem advenarum frequentiam culturam, multisque eam terris alimenta præbituram. Regem, quum secundo amne deflueret, assequi cupiens Hector, Parmenionis filius, eximio ætatis flore, in paucis Alexandro carus, parvum navigium conscendit, pluribus, quam capere posset, impositis; itaque mersa navis omnes destituit: Hector, diu flumini obductatus, quum madens vestis et astricti crepidis pedes natate prohiberent, in ripam tamen semianimis evasit; et ut primum fatigatus spiritum laxavit, quem metus et periculum intenderant, nullo adjuvante (quippe in diversum evaserant alii) examinatus est. Rex amissi ejus desiderio vehementer afflictus est: repertumque corpus magnifico extulit funere. Oneravit hunc dolorem nuncius mortis Andromachi, quem præfecerat Syriæ: vivum Samaritæ cremaverant. Ad cujus interitum vindicandum, quanta maxima celeritate potuit, contendit; advenientique sunt traditi tanti sceleris auctores. Andromacho deinde Memnona substituit: affectis supplicio, qui prætorem interemerant. Tyrannos, inter eos Methymnæorum Aristonicum et Chryso-

laum, popularibus suis tradidit: quos illi ob injurias tortos necaverunt. Atheniensium deinde, Rhodiorum, et Chiorum legatos audit. Athenienses victoriam gratulabantur; et, ut captivi Græcorum suis restituerentur, orabant: Rhodii et Chii de præsidio querebantur; omnes ea, quæ desiderare visi, impetraverunt. Mitylenis quoque, ob egregiam in partes suas fidem, et pecuniam, quam in bellum impenderant, reddidit, et magnam regionem finibus eorum adjecit. Cypriorum quoque regibus, qui a Dario defecerant ad ipsum, et oppugnanti Tyrum miserant classem, pro merito honos habitus est. Amphoterus deinde, classis præfectus, ad liberandam Cretam missus (namque et Persarum et Spartanorum armis pleraque ejus insulæ obsidebantur), ante omnia mare a piraticis classibus vindicare jussus: quippe obnoxium prædonibus erat, in bellum utroque rege converso. His compositis, Herculi Tyrio ex auro crateram cum triginta pateris dicavit: immensisque Dario iter ad Euphraten pronuntiari jussit.

IX. Darius, quum ab Ægypto divertisse in Africam hostem comperisset, dubitaverat, utrumne circa Mesopotamiam subsisteret, an interiora regni sui peteret: haud dubie potentior auctor præsens futurus ultimis gentibus impigre bellum capessendi, quas ægre per præfectos suos

par des gens dignes de foi, qu'Alexandre était résolu de le suivre avec toutes ses forces en quelque lieu qu'il allât; sachant à qui il avait affaire, il ordonna que tout ce qui lui venait de secours de tous côtés se rendît à Babylone. Déjà les Bactriens, les Scythes et les Indiens s'y étaient assemblés, et encore les troupes des autres nations qui ne s'étaient pas trouvées à la dernière bataille. Or, comme son armée était plus grande presque de la moitié qu'elle n'avait été en Cilicie, la plupart étant sans armes, il n'y eut diligence qu'il ne fit pour en recouvrer.

Les gens de cheval étaient couverts de lames de fer, rangées les unes sur les autres, et leurs chevaux bardés de même. Il donna l'épée et le bouclier à ceux qui n'avaient auparavant que des flèches, et tira tous les jeunes chevaux des haras, pour monter une partie des gens de pied, et se rendre plus fort de cavalerie qu'il n'avait été l'autre fois. Deux cents chariots suivaient, armés de faux; ce qui devait donner, comme croyait Darius, plus de terreur aux ennemis, et en quoi consistait toute l'espérance de ces peuples. Du bout du timon sortaient comme deux javelines qui présentaient leurs pointes, et aux deux bouts des limoniers il y avait trois lames tranchantes et affilées comme des rasoirs, fichées dans le joug. Entre les rais des roues, tout était garni de langues de fer qui avançaient en dehors; et aux jantes à côté il y avait encore des faux, les unes tournées en haut, les autres en bas, qui, lorsqu'on venait à pousser les chevaux, taillaient en pièces tout ce qu'elles rencontraient.

Avec cette armée ainsi équipée et fournie d'armes, il partit de Babylone. Il avait le Tigre à main droite, et à main gauche il était couvert de l'E-

uphrate, et son armée couvrait toutes les plaines de la Mésopotamie. Après avoir donc passé le Tigre, et eu avis que l'ennemi n'était pas loin, il fit avancer Satropate, colonel de la cavalerie, avec mille chevaux choisis, pour aller à la découverte, et en donna six mille à Mazée, gouverneur de la province, pour défendre le passage de la rivière, avec ordre de faire le dégât et de mettre le feu partout sur la route d'Alexandre, croyant le pouvoir ruiner par la nécessité, comme ne vivant que de rapine et de pillage. Quant à lui, les vivres lui venaient en abondance, tant par terre que par le Tigre. Il était déjà arrivé au bourg d'Arbelles, qu'il devait rendre illustre par sa défaite, où, ayant laissé la plus grande partie de ses munitions et de son bagage, il fit un pont de bateaux sur la rivière de Lycus, et passa son armée en cinq jours, comme il avait fait sur l'Euphrate. De là, s'étant avancé d'environ quatre-vingts stades, il campa sur le bord d'un autre fleuve nommé Bumade. C'était le lieu du monde le plus propre pour ranger une grande armée en bataille, parce que c'était une large et spacieuse campagne toute rase, où il n'y avait ni buisson ni hale qui pût incommoder la cavalerie, ni rien qui empêchât de découvrir de tous côtés tant que la vue se pouvait étendre; et s'il s'y rencontrait quelque éminence, il la faisait aplanir.

Ceux qui allèrent reconnaître le nombre de ses troupes, autant qu'on en pouvait juger de loin, eurent de la peine à persuader à Alexandre que Darius, après les pertes qu'il avait faites, eût encore une armée plus grosse que la première. Mais lui, qui méprisait toutes sortes de dangers et surtout qui ne s'étonnait pas pour le nombre, vint en onze jours de marche se loger sur le bord

moliebatur. Sed, ut idoneis auctoribus fama vulgavit, Alexandrum cum omnibus copiis, quamcumque ipse adisset regionem, petiturum: haud ignarus, quam cum strenuo res esset, omnia longinquarum gentium auxilia Babyloniam contrahi jussit. Bactriani, Scythæque, et Indi convenerant: nam et ceterarum gentium copiarum partibus simul affuerunt. Ceterum, quum dimidio ferme major esset exercitus, quam in Cilicia fuerat, multis arma deerant, quæ summa cura comparabantur. Equitibus equisque tegumenta erant ex ferreis laminis serie inter se connexis: quæis antea præter jacula nihil dederat, scuta gladiique adjiciebantur: equorumque domandi greges peditibus distributi sunt, ut major pristino esset equitatus: ingensque, ut crediderat, terror hostium, ducentæ falcatæ quadrigæ, unicum illarum gentium auxilium, sequitæ sunt. Ex summo temone hastæ præfixæ ferro eminebant: utrinque a jugo ternos direxerant gladios, et inter radios [rotarum] plura spicula eminebant in adversum: aliæ deinde falces summis rotarum orbibus hærebant, et aliæ in terram dimissæ, quidquid obvium concitatis equis fuisset, amputaturæ. Hoc modo instructo exercitu ac perarmato, Babylone copias movit. A parte dextra erat Tigris, nobilis fluvius; lævam tangebant Euohrates: agmen

Mesopotamiæ campos impleverat. Tigri deinde superato, quum audisset haud procul abesse hostem, Satropatem equitum præfectum cum mille delectis præmisit. Mazæo prætori sex millia data, quibus hostem transitu amnis arceret; eidem mandatum, ut regionem, quam Alexander esset aditurus, popularetur atque ureret; quippe credebatur inopia debellari posse nihil habentem, nisi quod rapiendo occupasset: ipsi autem commeatu alii terra, alii Tigri amne subvehebantur. Jam pervenerat ad Arbela vicum, nobilem sua clade facturus; hic commeatuum sarcinarumque majore parte deposita, Lycum amnem ponte junxit, et per dies quinque, sicut ante Euphraten, trajecit exercitum. Inde, octoginta fere stadia progressus, ad alterum amnem, Bumado nomen est, castra posuit. Opportuna explicandis copiis regio erat, equitabilis et vasta planities; ne stirpes quidem et brevia virgulta operiant solum: liberque prospectus oculorum et ad ea, quæ procul recessere, permittitur. Itaque, si qua campi eminebant, jussit æquari, totumque fastigium extendi. Alexandro, qui numerum copiarum ejus, quantum [procul] conjectari poterant, aestimabant, vix fecerunt fidem, tot millibus cæsis, majores copias esse reparatas. Ceterum omnis periculi et maxime multitudinis contemptor, unde

de l'Euphrate, où, ayant construit des ponts, il fit premièrement traverser sa cavalerie, et puis sa phalange, sans que Mazée, qui s'était avancé avec six mille chevaux pour s'opposer à son passage, osât tenter le combat. Après, ayant donné quelque peu de jours à ses soldats, non pas tant pour se reposer que pour les disposer et encourager à la bataille, il se mit à poursuivre Darius en diligence, craignant qu'il ne gagnât les extrémités de son royaume, et qu'il ne fût obligé de le suivre par les déserts, dans la disette de toutes choses. En quatre jours il s'avance jusqu'au Tigre, qu'il passe à côté d'Arbelles.

Toute la contrée de delà le fleuve fumait encore des restes de l'embrasement, parce que Mazée mettait le feu partout, comme si c'eût été l'ennemi; si bien que le roi, voyant l'air tout obscurci d'une si épaisse fumée et ayant peur de quelque embûche, fait halte; mais ayant appris par ses coureurs qu'il n'y avait rien à craindre, il envoya sonder le gué de la rivière, où les chevaux à l'entrée en avaient jusqu'aux flancs, et au milieu jusqu'au cou. De tous les fleuves d'Orient celui-ci est le plus rapide. Outre les eaux de plusieurs torrents qu'il roule, il entraîne encore par sa violence des pierres d'une grosseur démesurée; de sorte que, pour son extrême vitesse, on l'appelle *Tigre*, qui veut dire en langue persienne une flèche. Les gens de pied disposés comme en croissant, avec la cavalerie sur les ailes, vinrent jusqu'au fil de l'eau sans beaucoup de peine, portant leurs armes sur leur tête. Le roi passa parmi l'infanterie, et fut le premier qui parut sur l'autre rive, d'où il montrait de la main le gué aux soldats, parce qu'on ne pouvait entendre sa voix. Mais ils ne pouvaient asseoir la plante du pied bien fermement, tant à cause des pierres rondes

et limoneuses qui les faisaient glisser, que de l'impétuosité du courant qui les entraînait.

Ceux qui portaient leurs hardes avec leurs armes sur leurs épaules, passaient encore avec plus de peine et de danger; car ne se pouvant aider ils étaient emportés dans les gouffres, qu'ils n'évitaient qu'en abandonnant leurs fardeaux. Cependant les monceaux des hardes flottant çà et là, en renversaient plusieurs; et comme chacun tâchait à ravoir ce qui lui appartenait, ils se donnaient plus de peine les uns aux autres, que ne leur en donnait le fleuve. Le roi avait beau crier « qu'on sauvât seulement les armes, et que tout le reste leur serait rendu, » il n'y avait ni conseil ni commandement qui pût être ouï parmi les clameurs et le trouble d'une armée si embarrassée. Enfin, ils sortirent par où le gué était plus aisé et l'eau moins impétueuse; et il n'y eut de perte en tout qu'un peu de bagage. Il est certain que toute cette armée pouvait être taillée en pièces, s'il y eût eu quelqu'un qui eût osé vaincre; mais la fortune, qui ne manqua jamais à ce prince, détourna les ennemis de là, et leur ravit la victoire.

Ce fut par un bonheur tout semblable, qu'à la vue de tant de milliers d'hommes de cheval et de pied qui l'attendaient au passage, il traversa le Granique, et que dans les rochers de la Cilicie il surmonta une si effroyable multitude d'ennemis. Et c'est encore sur quoi l'on peut excuser cet excès de hardiesse qui le précipitait dans le péril, puisqu'étant toujours heureux, il n'eut jamais lieu de douter s'il avait été téméraire. Mais la faute de Mazée fut que, pouvant infailliblement les défaire s'il fût survenu lorsqu'ils passaient en désordre, il n'arriva qu'après qu'ils se furent mis en bataille. Il se contenta d'envoyer devant quelque mille chevaux; et ce petit nombre

cimis castris pervenit ad Euphraten : quo pontibus juncto, equites primos ire, phalangem sequi jubet; Mazæo, qui, ad inlubendum transitum ejus, cum sex millibus equitum occurrerat, non auso periculum sui facere. Paucis deinde, non ad quietem, sed ad reparandos animos, diebus datis militi, strenue hostem insequi cepit : metuens, ne interiora regni sui peteret, sequendusque esset per loca omni solitudine atque inopia vasta. Igitur quarto die præter Arbela penetrat ad Tigrim. Tota regio ultra amnem recenti fumabat incendio; quippe Mazæus, quæcumque adierat, haud secus quam hostis urebat. Ac primo, caligine, quam fumus effuderat, obscurante lucem, insidiarum metu substitit : deinde, ut speculatores præmissi tuta omnia nunciaverunt, paucos equitum ad tentandum vadum fluminis præmisit : cujus altitudo primo summa equorum pectora, mox ut in medium alveum ventum est, cervicibus quoque æquabat. Nec sane alius ad Orientis plagam tam violentus invehitur; multorum torrentium non aquas solum, sed etiam saxa secum trahens; itaque a celeritate qua defluit, *Tigri* nomen est inditum; quia Persica lingua *Tigrim* sagittam appellant. Igitur pedes, velut divinus in cornua, circumdato equitatu, levatis super capita armis, haud agere ad ipsum alveum penetrat. Primus in-

ter pedites rex egressus in ripam, vadum militibus manu, quando vox exaudiri non poterat, ostendit; sed gradum firmare vix poterant, quum modo saxa lubrica vestigium fallerent, modo rapidior unda subduceret. Præcipuus erat labor eorum qui humeris onera portabant : quippe quum semetipsos regere non possent, in rapidos gurgites incommodo onere auferebantur; et dum sua quisque spolia consequi studet, major inter ipsos, quam cum amne orta luctatio est; cumque sarcinarum passim fluitantes plebsque perculerant. Rex monere, ut satis haberent, arma retinere; cetera se redditurum. Sed neque consilium, neque imperium accipi poterat : obstrepebat hinc metus; præter hunc invicem nutantium mutus clamor. Tandem, qua leniore tractu amnis aperit vadum, emersere : nec quidquam præter paucas sarcinas desideratum est. Deberi potuit exercitus, si quis ausus esset vincere : sed perpetua fortuna regis avertit inde hostem. Sic Granicum, tot millibus equitum peditumque in ulteriore stantibus ripa, superavit; sic angustis in Ciliciæ callibus, tantam multitudinem hostium. Audaciam quoque, qua maxime viguit, ratio minui potest; quia nunquam in discrimen venit, an temere fecisset. Mazæus, qui, si transeuntibus flumen supervenisset, haud dubie oppressurus fuit incompressos,

ayant été reconnu et méprisé par le roi, il commanda à Ariston, chef de la cavalerie péonienne, de les aller charger. Jamais elle ne combattit mieux que ce jour-là, et particulièrement Ariston; car s'étant adressé à Satropate, chef de la cavalerie des Perses, il lui porta un coup de javeline à la gorge, et le poursuivant au travers des ennemis, comme il s'enfuyait, le mit à bas de son cheval, et malgré toute sa résistance lui coupa la tête, puis l'ayant emportée, la vint mettre aux pieds du roi, dont il reçut une louange digne de sa valeur.

X. Le roi, après avoir campé deux jours en ce lieu-là, fit publier sa marche pour le lendemain. Mais environ la première veille de la nuit, le ciel étant clair et serein, la lune perdit premièrement sa lumière, et parut après toute souillée et comme teinte de sang. Et cela arrivant sur le point d'une si grande bataille dont l'événement donnait déjà assez de souci, l'armée fut puissamment troublée d'un sentiment de religion et ensuite de frayeur. Ils criaient « que le ciel leur faisait paraître visiblement les marques de son courroux, et que contre la volonté des dieux on les traînait aux extrémités de la terre; que les rivières s'opposaient à leurs passages, et que les astres leur refusaient leur ordinaire clarté; qu'ils ne trouvaient plus que des déserts et d'affreuses solitudes: et quelle apparence que, pour satisfaire à la vanité d'un seul homme, tant de milliers d'autres dussent prodiguer leur sang, et encore pour un homme qui dédaignait sa patrie, qui désavouait son père et prétendait passer pour un dieu! »

Ces murmures allaient aboutir à une sédition, lorsqu'Alexandre, que rien n'était capable d'étonner, fit appeler en sa tente les chefs et les principaux officiers de l'armée, et commanda aux

devins d'Égypte qu'il croyait les mieux versés en la science des astres, de dire ce qu'ils jugeaient de cette éclipse. Eux, qui savaient assez que les corps célestes qui distinguent le temps ont leurs révolutions et leurs périodes, et que l'éclipse de la lune se fait quand l'ombre de la terre l'obscurcit, ne s'amusaient pas à expliquer au vulgaire le secret de leur art, mais se contentent de l'assurer « que le soleil était pour les Grecs et la lune pour les Perses, et que jamais la lune ne souffrait éclipse, qu'elle ne menaçât ces peuples d'une insigne calamité; » sur quoi ils rapportaient plusieurs vieux exemples des rois de Perses, qui, après les éclipses de lune, avaient toujours eu les dieux contraires quand ils avaient combattu.

Rien n'est si puissant que la superstition pour tenir en bride une populace: quelque inconstante et furieuse qu'elle soit, quand elle a une fois l'esprit frappé d'une vaine image de religion, elle obéit bien mieux à des devins qu'à ses chefs. Cette réponse des Égyptiens étant divulguée parmi les troupes, releva tout d'un coup les espérances et les courages; et le roi jugeant qu'il fallait profiter de cette nouvelle ardeur, décampa sur la troisième veille. Il avait le Tigre à main droite, et à gauche les montagnes qu'ils appellent *Gordiennes*: sur le chemin, ceux qu'il avait envoyés au point du jour pour battre la campagne lui rapportant que Darius venait, il rangea ses gens en ordre de bataille et se mit à leur tête: mais après il sut que ce n'étaient que les coureurs des Perses, qui faisaient environ mille chevaux, qu'on avait pris pour tout le corps de l'armée, cela étant assez ordinaire à ceux que l'on envoie pour reconnaître, que, ne pouvant découvrir les choses au vrai, la peur leur fait voir ce qui n'est point et leur forge des fantômes.

in ripa demum, et jam perarmatos, adequitare coepit. Mille admodum equites præmiserat, quorum paucitate Alexander explorata, deinde contempta, præfectum Pæonum Aristonem laxatis habenis invehi jussit. Insignis eo die pugna equitum, et præcipue Aristonis fuit: præfectum equitatus Persarum Satropatem, directa in gutture hasta, transfixit; fugientemque per medios hostes consequutus, ex equo præcipitavit; et obliquantem caput gladio dempsit, quod relatum magna cum laude ante regis pedes posuit.

X. Biduo ibi rex stativa habuit: in proximum deinde iter pronuciari jussit. Sed prima fere vigilia, luna deficiens primum nitorem sideris sui condidit; deinde sanguinis colore suffuso lumen omne fedavit, sollicitisque sub ipsam tantæ discriminis casum ingens religio, et ex ea formido quedam incussa est. « Diis in vitis in ultimas terras trahi se querebantur; jam nec flumina posse adiri, nec sidera pristinum præstare fulgorem: vastas terras, deserta omnia occurrere: in unius hominis jactationem tot millium sanguinem impendi; fastidio esse patriam; abdicari Philippum patrem; cœlum vanis cogitationibus peli. » Jam pro seditione res erat, quum ad omnia interritus, duces principesque militum frequentes adesse prætorio, Ægyptiorumque vates,

quos cœli ac siderum peritissimos esse credebat, quid sentirent, expromere jubet. At illi, qui satis scirent, temporum orbis implere destinatas vices, lunamque deficere, quum aut terram subiret, aut sole premeretur, rationeum quidem ipsis perceptam non edocent vulgus; ceterum affirmant, solem Græcorum, lunam esse Persarum: quoties illa deficiat, ruinam stragemque illis gentibus portendi; veteraque exempla percensent Persidis regum, quos adversis diis pugnasæ lunæ ostendisset defectio. Nulla res efficacius multitudinem regit quam superstitio: alioquin impotens, sæva, mutabilis, ubi vana religione capta est, melius vaticibus quam ducibus suis parat. Igitur, edita in vulgus Ægyptiorum responsa rursus ad spem et fiduciam erexere torpentes. Rex, impetu animorum utendum ratus, secunda vigilia castra movit: dextra Tigrim habebat; a læva montes, quos *Gordæos* vocant. Hoc ingresso iter speculatores, qui præmissi erant, sub lucis ortum, Darium adventare nunciaverunt. Instructo igitur milite, et composito agmine, antecedeat. Sed Persarum exploratores erant mille ferme, qui speciem agminis magni fecerant: quippe ubi explorari vera non possunt, falsa per metum augurantur. His cognitis, rex, cum paucis suorum asse-

Alexandre, bien informé, les alla charger avec quelque peu des siens, et les ayant atteints comme ils se retiraient vers leur gros, en tua plusieurs, prit les autres prisonniers, et fit avancer quelque cavalerie, tant pour apprendre des nouvelles, que pour éteindre le feu que les Barbares avaient mis par les villages : car en s'enfuyant ils l'avaient jeté à la hâte sur les toits des maisons et sur les monceaux de blé qui étaient à la campagne; si bien que, s'étant arrêté au haut, il n'avait pas encore gagné le bas. Lorsqu'on eut éteint le feu, il se trouva encore grande quantité de froment, et l'on commença aussi d'avoir abondance des autres choses; ce qui rendit même les soldats plus ardents à la poursuite de l'ennemi, parce que, brûlant et faisant le dégât devant eux, il se fallait hâter pour empêcher que le feu ne consumât tout. Ainsi la nécessité fit ce qu'eût fait la raison; car Mazée, qui brûlait les villages à loisir avant qu'on lui donnât la chasse, se contentant alors de se sauver, laissa plusieurs choses entières à l'ennemi. Cependant le roi eut nouvelles que Darius n'était plus qu'à cent cinquante stades de là; tellement que voyant son camp largement pourvu, et regorgeant de toutes sortes de vivres, il séjourna quatre jours au même lieu.

Après, on surprit des lettres de Darius, par lesquelles il sollicitait les soldats grecs de tuer le roi ou de le lui mettre entre les mains. Il fut en doute s'il en devait faire la lecture en pleine assemblée, ne s'assurant pas moins de l'affection et de la fidélité des Grecs que de celle des Macédoniens. Mais Parménion l'en dissuada, disant « qu'il était dangereux de donner connaissance aux soldats de semblables propositions; qu'il n'en fallait au'un pour attenter à sa vie, et que l'avarice était capable de tout. » Il crut un si bon conseil et leva le camp. Sur sa route, un

eunuque d'entre les captifs qui accompagnaient la femme de Darius lui vint dire qu'elle tirait à sa fin, et que peut-être elle n'était plus en vie. Cette princesse, accablée d'ennuis et du travail continuel du chemin, était tombée évanouie entre les bras de la reine sa belle-mère et de ses filles, et bientôt après avait rendu l'esprit. On en reçut la nouvelle en même temps, dont le roi, vivement touché, ne témoigna pas moins de sentiment que si on lui eût annoncé la mort de sa mère, et, versant des larmes autant qu'aurait pu faire Darius, s'en alla au pavillon où était Sisygambis, assise auprès du corps. Ce fut là que sa douleur se renouvela quand il vit cette vénérable princesse couchée par terre, en qui ce dernier malheur rappelait le souvenir de tous ses malheurs passés. Elle avait auprès d'elle ses petites-filles, qui lui étaient à la vérité un grand soulagement dans leur affliction extrême, mais qui attendaient aussi d'elle réciproquement toute leur consolation. Elle voyait devant ses yeux son petit-fils, jeune enfant, d'autant plus misérable qu'il ne sentait pas encore la misère dont le plus grand faix retombait sur lui.

On eût dit qu'Alexandre pleurait au milieu des siens, et qu'il était là plutôt pour se consoler lui-même que pour consoler les autres. En effet, il s'abstint tout ce jour-là de manger, et fit faire à cette princesse des funérailles où toutes les cérémonies des Perses furent observées avec une magnificence vraiment royale; en quoi, certes, il a mérité qu'encore aujourd'hui on rende à sa mémoire l'honneur qui lui est dû, et qu'on lui fasse recueillir le fruit de sa grande continence et de son extraordinaire bonté. Il ne l'avait vue en tout qu'une seule fois, qui fut le jour qu'elle fut faite prisonnière; et encore ne fut-ce pas elle qu'il alla voir, mais la mère de Darius : tellement

quutus agmen refugientium ad suos, alios cecidit, alios cepit : equitesque præmisit simul apiculatum; simul ut ignem, quo Barbari cremaverant vicos, exstinguerent; quippe fugientes raptim tectis acervisque frumenti injece- rant flammæ : quæ quum in summo hæsisent, ad inferiora nondum penetraverant. Exstincto igitur igne, plurimum frumenti repertum est : copia aliarum quoque rerum abundare cœperunt. Ea res ipsa militi ad persequendum hostem animum incendit; quippe urente et populante eo terram, festinandum erat, ne incendio cuncta præriperet. In rationem ergo necessitas versa; quippe Mazæus, qui antea per otium vicos incenderat, jam fugere contentus, pleraque inviolata hosti reliquit. Alexander, haud longius centum quinquaginta stadiis Darii abesse compererat; itaque ad satietatem quoque copia comestuum instructus, quadri- duo in eodem loco substitit. Interceptæ deinde Darii litteræ sunt, quibus Græci milites sollicitabantur, ut regem aut interficerent, aut proderent : dubitavitque, an eas pro concione recitaret, satis confusus Græcorum quoque erga se benevolentis ac fidei. Sed Parmenio deterruit; non esse talibus promissis imbuendas aures militum; patere vel unius

insidiis regem; nihil nefas esse avaritiæ. Sequutus consilii auctorem, castra movit. Iter facienti spado unus ex captivis, qui Darii uxorem comitabantur, deficere eam nunciat, et vix spiritum ducere. Itineris continui labore animique agri- tudine fatigata, inter socrus et virginum filiarum manus collapsa erat, deinde et extincta : id ipsum nuncians alius supervenit. Et rex, haud secus quam si parentis [suæ] mors nunciata esset, crebros edidit gemitus : lacrimisque obor- tis, quales Darius profudisset, in tabernaculum, in quo mater erat Darii, defuncto assidens corpori, venit. Hic vero renovatus est mœror, ut prostratum humi vidit; recenti malo priorum quoque admonita, receperat in gremium adultas virgines, magna quidem mutui doloris solatia; sed quibus ipsa deberet esse solatio. In conspectu erat nepos parvulus, ob id ipsum miserabilis, quod nondum sentie- bat calamitatem, maxima ex parte ad ipsum redundantem. Crederes, Alexandrum inter suas necessitudines flere, et solatia non adhibere, sed querere; cibo certe abstineit; omnemque honorem funeri, patrio Persarum more, ser- vavit : dignus, hercule, qui nunc quoque tantæ mansue- tudinis et continentis ferat fructum. Semel omnino eam

qu'on peut dire que cette beauté si excellente et si rare ne fut pas un attrait de volupté pour ce prince, mais plutôt une matière de gloire et un sujet de faire éclater davantage sa vertu.

Dans le trouble et l'affliction où cette perte avait plongé tout le monde, un des eunuques de la reine, nommé Tyriotès, trouva moyen de se dérober par une porte qui, pour n'être pas du côté des ennemis, était gardée avec moins de soin que les autres, et se rendit au camp de Darius. Là, étant recueilli par les gardes, il fut mené tout en pleurs et ses habits déchirés à la tente du roi, qui ne l'eut pas sitôt aperçu, que, frappé de plusieurs appréhensions à la fois, sans savoir ce qu'il devait plutôt craindre, « Ton visage, dit-il, mon, ami, m'annonce quelque étrange désastre; mais, je te prie, ne me déguise rien, et ne pense pas m'épargner pour me voir affligé; car j'ai appris à être malheureux, et c'est bien souvent une espèce de consolation aux misérables de savoir jusqu'où va leur misère. Je me défie d'une chose que je n'ose dire. Ne serait-ce point que tu m'apportes la nouvelle des indignités que les miens ont reçues dans la prison? ce qui me serait plus sensible et à eux aussi, comme je crois, que tous les supplices du monde. — Tant s'en faut, seigneur, lui répondit Tyriotès, qu'il n'y a sorte d'honneurs et de respects que des sujets naturels puissent rendre à leur reine, qui ne leur aient été rendus par le vainqueur : mais la reine votre femme n'est plus au monde. »

Incontinent vous eussiez oui par tout le camp, non pas des gémissements, mais des cris et des hurlements effroyables; et Darius ne mit point en doute qu'elle n'eût été tuée, pour n'avoir pas voulu souffrir l'opprobre et l'attentat fait à sa pudicité; si bien que, forcé de douleur, il s'écria : « Eh ! que t'ai-je donc fait, Alexandre, ou qu'ai-je fait aux tiens, pour en prendre une si

cruelle vengeance? Tu me hais et tu me persécutes à tort; mais je veux que tu aies tous les sujets du monde de me faire la guerre, fallait-il pour cela t'attaquer aux femmes? » Là-dessus Tyriotès se mit à jurer par les dieux du pays « qu'il ne lui avait été fait aucun traitement qui fût indigne d'elle : qu'au contraire, Alexandre l'avait honorée de ses larmes, et n'en avait pas moins répandu que lui qui était son mari. » Mais ce discours fait à un homme éperdument amoureux de sa femme lui donna d'autres pensées, et lui remplit l'esprit de soupçons et de jalousie, s'imaginant que de si cuisants regrets pour une captive ne pouvaient procéder que des grandes privautés et de l'étroite communication qu'ils avaient eue ensemble. Tirant donc à part l'eunuque, et alors ne pleurant plus, mais soupirant, il lui dit : « Vois-tu, Tyriotès, il n'est plus question ici de mentir; si tu ne me confesses la vérité, les tourments m'en feront la raison : mais n'en venons point là, je t'en prie, et s'il te reste encore quelque respect pour ton roi, dis-moi, je t'en conjure, si Alexandre, et comme jeune et comme victorieux, n'aurait point tenté ce que je désire savoir et ce que j'ai honte de demander? » Sur cela Tyriotès offre son corps à la torture, et, avec des serments et des exécration horribles, appelle les dieux à témoin qu'il ne s'était rien passé entre Alexandre et la reine qui ne fût plein d'honneur et de vertu.

Enfin Darius, ayant ajouté foi aux paroles de l'eunuque, se couvrit le visage et fut un long espace de temps à pleurer; et comme les larmes lui tombaient encore des yeux, ayant tiré sa robe de dessus sa tête, et levant les mains au ciel, il fit cette prière : « Dieux protecteurs de la couronne des Perses, je vous demande premièrement cette grâce, qu'il vous plaise me rétablir dans mon trône; mais si les destinées en ont autrement ordonné, et que ce soit fait de moi, au moins ne

videret, quo die capta est; nec ut ipsam, sed ut Darii matrem videret: eximiamque pulchritudinem formæ ejus non libidinis habuerat incitamentum, sed gloriæ. E spadonibus, qui circa reginam erant, Tyriotes, inter trepidationem ingentium elapsus per eam portam, quæ, quia ab hoste aversa erat, levius custodiebatur, ad Darii castra pervenit: exceptusque a vigilibus, in tabernaculum regis perducitur, gemens et veste lacerata. Quem ut conspexit Darius, multiplici expectatione commotus, et, quid potissimum timeret, incertus: « Vultus tuus, inquit, nescio quod ingens malum præfert: sed cave miseri hominis auribus parcas; didici enim esse infelix: et sæpe calamitatis solatium est, nosse sortem suam. Num, quod maxime suspicor, et loqui timeo, ludibria meorum nunciaturus es, mihi, et, ut credo, ipsis quoque, omni graviora supplicio? » Ad hæc Tyriotes: « Istud quidem procul abest, inquit: quantumcumque enim reginis honor ab iis, qui parent, haberi potest, tuis a victore servatus est: sed uxor tua paulo ante excessit e vita. » Tum vero non gemitus modo, sed etiam ejulatus totis castris exaudiebantur: nec dubitavit

Darius, quin interfecta esset, quia nequisset contumeliam pati, exclamaturque amens dolore: « Quod ego tantum nefas commisi, Alexander? quem tuorum propinquorum necavi, ut hanc vicem sævitie mee reddas? Odisti me, non quidem provocatus: sed finge justum intulisse te bellum; cum feminis ergo agere debueras? » Tyriotes affirmare per deos patrios, nihil in eam gravius esse consultum: ingemisse etiam Alexandrum morti, et non parcius flevisse, quam ipse lacrimaretur. Ob hæc ipsa amantis animus in sollicitudinem suspicionemque revolutus est, desiderium captivæ profecto a consuetudine stupri ortum esse conjectans. Submotis igitur arbitris, uno duntaxat Tyriote retento, jam non flets, sed suspirans: « Videsne in te, Tyriote, locum mendacis non esse? tormenta jam hic erunt: sed ne expectaveris per deos, si quid tui tibi regis reverentiæ est: num, quod et scire expelo, et querere pudet, ausus est et dominus, et juvenis? » Ille quæstioni corpus obferre, deos testes invocare, caste sancteque habitam esse reginam. Tandem, ut fides facta est, vera esse, quæ affirmaret spado; capite velato, diu flevit: manantibusque adhuc lac-

permettez pas que l'empire de l'Asie tombe en d'autres mains qu'en celles d'un si juste ennemi et d'un si sage vainqueur ! »

XI. C'est pourquoi, bien qu'il eût déjà par deux fois demandé la paix sans la pouvoir obtenir, et qu'il eût tourné toutes ses pensées à la guerre, si est-ce que, vaincu par la bonté de son ennemi, il envoya dix des principaux de ses parents pour lui proposer de nouvelles conditions. Alexandre ayant assemblé son conseil et fait introduire les ambassadeurs, le plus ancien d'entre eux commença à dire : « Seigneur, ce n'est ni la force ni la nécessité qui contraint Darius de vous demander aujourd'hui la paix la troisième fois : votre justice et votre continence, je le proteste, sont les seuls motifs qui l'y portent. Il ne s'est aperçu de la captivité de sa femme et de ses enfants que par leur seule absence. Vous n'avez pas en moindre recommandation l'honneur de ces jeunes princesses que si vous étiez leur propre père. Vous les appelez reines, et leur laissez tout l'éclat de leur première fortune. Je vois même sur votre visage le même deuil que sur celui de Darius, quand nous primes congé de lui ; et toutefois il pleure sa femme, et vous ne pleurez que celle de votre ennemi, qui vous aurait déjà sur les bras, si le soin de sa sépulture ne vous avait arrêté. Quelle merveille donc qu'il recherche encore de paix un prince qui lui témoigne tant de bonne volonté ? Et à quel propos la guerre entre ceux qui ont éteint toute haine ? Autrefois il avait assigné les bornes de votre empire à la rivière d'Halis, frontière de la Lydie ; mais aujourd'hui il vous donne sa fille en mariage, avec toutes les terres qui sont entre l'Hellespont et l'Euphrate. Outre cela, il vous laisse son fils Ochus, et consent que vous le gardiez pour otage de sa foi

et de son amitié, à condition que vous lui rendiez sa mère et ses deux filles, pour la rançon desquelles il vous prie d'accepter trente mille talents d'or.

« Au reste, si ce n'était que je connais votre modération, je n'oserais vous dire que voici le temps et la conjoncture où vous ne devriez pas seulement accorder la paix, mais la rechercher. Considérez ce que vous laissez derrière vous et ce qui vous reste à conquérir. Souvenez-vous qu'un trop grand empire est un dangereux fardeau, et que c'est une erreur de penser étreindre plus qu'on ne peut embrasser. Ne voyez-vous pas ces grands corps de navires, comme ils sont malaisés à gouverner ? Et d'où sont venues à Darius toutes les pertes qu'il a faites, que de ses richesses excessives, qui traînent après soi les grandes ruines ? Il y a des choses qu'il n'est pas si aisé de conserver que d'acquérir ; et combien est-il plus naturel et plus ordinaire à nos mains de prendre que de retenir ? Enfin, ces puissances si vastes sujettes à se voir retranchées, et il n'est pas jusqu'à la mort de la femme de Darius qui ne vous en avertisse ; car votre clémence ayant perdu en elle un si beau moyen de s'exercer, il s'en faut déjà cela, qu'elle n'ait autant de pouvoir qu'elle en a eu. »

Alexandre ayant fait sortir les ambassadeurs, demanda les avis ; on fut longtemps que personne n'osait dire mot, ne sachant où l'inclination du roi se portait. Mais enfin Parménion rompant le silence dit « que ç'avait été son sentiment, dès le temps qu'il était à Damas, qu'on eût rendu les prisonniers à ceux qui les voulaient racheter, vu qu'il se pouvait faire un grand fonds de ce qu'on en eût tiré, et qu'étant d'ailleurs en grand nombre, ils occupaient beaucoup de braves hommes dignes

crimis, veste ab ore rejecta, ad cœlum manus tendens : « Dii patrii, inquit, primum mihi stabilite regnum : deinde, si de me jam transactum est, precor, ne quis Asiæ rex sit, quam iste tam justus hostis, tam misericors victor ! »

XI. Itaque quanquam, pace frustra bis petita, omnia in bellum consilia converterat, victus tamen continentia hostis, ad novas pacis conditiones ferendus decem legatos, coguatorum principes, misit : quos Alexander, consilio advocato, introduci jussit. E quibus maximus natu, « Darium, inquit, ut pacem a te jam hoc tertio peteret, nulla vis subegit ; sed justitia et continentia [tua] expressit. Matrem, conjugem, liberosque ejus, nisi quod sine illo sunt, captos esse non sensit : pudicitia earum quæ supersunt curam laud secus quam parens agens, reginas appellas ; speciem pristinae fortunæ retinere pateris. Vultum tuum video, qualis Darii fuit, quum dimitteremur ab eo : et ille tamen uxorem, tu hostem lugens. Jam in acie stares, nisi cura te sepulturæ ejus moraretur. Et quid mirum est, si tam ab amico animo pacem petit ? quid opus est armis, inter quos odia sublata sunt ? Antea imperio tuo finem destinabat Halyn amnem, qui Lydiam terminat. Nunc, quidquid inter Hellespontum et Euphraten est, in dotem filie

offert, quam tibi tradit : Ochum filium, quem habes, pacis et fidei obsidem retine : matrem et duas virgines filias redde : pro tribus corporibus triginta millia talentum auri precatur accipias. Nisi moderationem animi tui notam haberem, non dicerem hoc esse tempus, quo pacem non dare solum, sed etiam occupare deberes. Respice, quantum post te reliqueris : intueri, quantum petas ! Periculosum est prægrave imperium : difficile est continere, quod capere non possis. Videsne, ut navigia, quæ modum excedunt, regi nequeant ? Nescio an Darius ideo tam multa amiserit, quia nimis opes magnæ jacturæ locum faciunt. Facilius est quædam vincere quam tueri : quam, hercule, expeditius manus nostræ rapiunt quam continent ! Ipsa mors uxoris Darii te admonere potest, minus jam misericordie tuæ licere, quam licuit. » Alexander, legalis excedere tabernaculo jussis, quid placeret ad consilium refert. Diu nemo quid sentiret ausus est dicere, incerta regis voluntate. Tandem Parmenio, ante suasisse ait, « ut captivos apud Damascus redimentibus redderet ; ingentem pecuniam potuisse redigi ex iis, qui multi victi virorum fortium occuparent manus. Et nunc magnopere censere, ut unam anum et duas puellas, itinerum agminumque impe-

d'un meilleur emploi; qu'encore maintenant il était d'opinion plus que jamais que le roi ne marchandât point à se défaire d'une vieille femme et de deux jeunes filles, qui n'étaient, à les bien nommer, qu'un vrai embarras d'armée et de chemins, pour mettre trente mille talents dans ses coffres. Qu'il considérât que, sans tirer l'épée, un si juste traité le rendait maître d'un des plus beaux royaumes du monde, et qu'alors il pourrait se vanter que jamais homme avant lui n'avait possédé tout ce qui est entre l'Ister et l'Euphrate, ni des provinces si éloignées l'une de l'autre; qu'après cela, s'il en était cru, il tournerait les yeux vers la Macédoine plutôt que du côté de la Bactriane ni des Indes. »

Ce discours déplut au roi, qui, prenant aussitôt la parole, « Et moi aussi, dit-il, je préférerais l'argent à la gloire, si j'étais Parménion; mais étant Alexandre, je ne crains pas de devenir pauvre; et, si je ne me trompe, je suis roi, et non pas marchand, car je n'ai rien à vendre, et moins ma fortune que toute autre chose. Mais si l'on juge à propos de rendre les prisonniers, il sera bien plus honorable et de meilleure grâce de les donner en pur don que d'en recevoir de l'argent. »

Puis ayant fait rentrer les ambassadeurs, il leur fit cette réponse : « Dites à votre maître que les remerciements sont superflus entre gens qui se font la guerre, et que si j'ai usé de clémence et de courtoisie envers les siens, ce n'a été que pour me satisfaire moi-même, et non pour aucune affection que je lui porte. Je ne fais point la guerre aux misérables, je ne m'attaque ni aux prisonniers ni aux femmes, je n'en veux qu'à ceux qui ont les armes à la main et qui sont en état de se défendre. Encore si c'était de bonne foi qu'il me demandât la paix, j'aviserais à ce que j'aurais à faire; mais puisqu'il ne cesse par lettre et par argent de solliciter mes soldats de me trahir, et mes domestiques de me tuer, je suis résolu

de le poursuivre à outrance, non plus comme un juste ennemi, mais comme un empoisonneur et un assassin. Pour les conditions que vous me proposez, si je les acceptais, elles le rendraient victorieux.

« Il me donne, dites-vous, tout ce qui est au delà de l'Euphrate : et où est-ce que vous me parlez? Ne trouvez-vous pas que j'y suis déjà? et à ce compte, n'ai-je pas franchi les bornes de ce grand dot qu'il me promet et que vous faites sonner si haut? Chassez-moi premièrement d'ici, si vous voulez que j'avoue que ce que vous me donnez est à vous. Avec cette même libéralité, il m'offre une de ses filles en mariage, comme si je ne savais pas que c'est un parti réservé pour quelqu'un de ses esclaves; et à la vérité il me fait beaucoup d'honneur de me préférer à Mazée pour être son gendre! Allez, et dites à Darius que tout ce qu'il a perdu et tout ce qui lui reste doit être le prix d'une bataille; que c'est à elle à décider des limites de nos royaumes, et que chacun aura pour son partage ce que la journée de demain lui adjugera. Dites-lui que je ne suis pas venu en Asie afin que l'on me donne, mais pour donner aux autres; et que s'il se contentait d'être le second, sans vouloir aller de pair avec moi, peut-être que je me porterais à lui accorder ce qu'il me demande : mais que, sans une horrible confusion de toutes choses, le monde ne peut être gouverné par deux soleils ni souffrir deux puissances souveraines; qu'ainsi il choisisse ou de se rendre aujourd'hui ou de combattre demain, et qu'il ne se promette pas un meilleur succès que celui qu'il a eu par le passé. »

Les ambassadeurs lui repartirent « que puisqu'il était résolu à la guerre, c'était en user franchement que de ne les point abuser d'une vaine espérance de paix; qu'ils le priaient seulement de les renvoyer au plus tôt vers leur roi, afin que de son côté il se préparât aussi à la bataille. »

dimenta, triginta millibus talentis auri permutet. Opimum regnum occupari posse conditione, non bello : nec quemquam alium inter Istrum et Euphraten possedisse terras ingenti spatio intervalloque discretas. Macedoniam quoque respiceret potius, quam Bactra et Indos intueretur. » Ingrata oratio regi fuit. Itaque, ut finem dicendi fecit : « Et ego, inquit, pecuniam quam gloriam mallet, si Parmenio essem. Nunc Alexander, de paupertate securus sum : et me non mercatorem memini esse, sed regem. Nihil quidem habeo venale; sed fortunam meam utique non vendo. Captivos si placet reddi, honestius dono dabimus, quam pretio remitemus. » Introductis deinde legatis, ad hunc modum respondit : « Nunciate Dario, me, quæ fecerim clementer et liberaliter, non amicitiae ejus tribuisse, sed naturæ meæ. Bellum cum captivis et feminis gerere non soleo : armatus sit oportet quem oderim. Quod si saltem pacem bona fide peteret, deliberarem forsitan, an darem : verum enimvero, quomodo milites meos litteris ad proditorem, modo amicos ad perniciem meam

pecunia sollicitet, ad internecionem mihi persequendus est, non ut justus hostis, sed ut percussor [et] veneficus. Conditiones vero pacis, quas fertis, si accepero, victorem eum faciunt. Quæ post Euphraten sunt liberaliter donat : ubi igitur me affamini? nempe ultra Euphraten sum : summum ergo dotis, quam promittit, terminum castra mea transeunt. Hinc me depellite, ut sciam vestrum esse quod ceditis. Eadem liberalitate dat mihi filiam suam; nempe quam scio alicui servorum suorum nupturam : multum vero mihi præstat, si me Mazæo generum præponit! Ite, nunciate regi vestro, et quæ amisit, et quæ adhuc habet, præmia esse belli : hoc regente utriusque terminos regni, id quemque habiturum, quod proximæ lucis assignatura fortuna est. » Legati respondent, quom bellum in animo sit, facere eum simpliciter, quod spe pacis non frustraretur; ipsos petere, quamprimum dimittantur ad regem : eum quoque bellum parare debere. Dimissi nunciant adesse certamen.

XII. Ille quidem confestim Mazæum cum tribus milli-

XII. Étant congédiés de cette sorte, ils annoncent la guerre à Darius, qui envoie aussitôt Mazée avec trois mille chevaux se saisir des avenues. Alexandre, après avoir achevé de rendre les derniers honneurs à la reine, et laissé dans son camp sous une légère garde l'attirail le plus incommode, marcha contre les ennemis. Il avait disposé son infanterie en deux colonnes et jeté la cavalerie sur les ailes, et le bagage suivait en queue. Après il commanda à Ménidas d'aller avec la cavalerie des Scythes reconnaître où était Darius; mais ayant appris sur le chemin que Mazée était campé assez près de là, il revient tout court, sans rapporter autre chose, sinon qu'on n'entendait que bruit d'hommes et que hennissements de chevaux. Mazée aussi, découvrant de loin les coureurs, se retire vers son armée, et publie la venue de l'ennemi.

Darius, qui désirait combattre en rase campagne, commande aussitôt à ses gens de prendre les armes, et les conduit en ordre de bataille. A la gauche marchaient quelque mille chevaux Bactriens, autant de Dahes, et quatre mille ou Arachosiens ou Susiens. Cent chariots garnis de faux venaient ensuite, puis Bessus avec huit mille chevaux aussi Bactriens, et deux mille Massagètes qui fermaient ces troupes. L'infanterie suivait, composée de plusieurs nations, non pas confuses ni mêlées, mais chacune sous ses enseignes. Ariobarzane et Orobate menaient les Perses avec les Mardes et les Sogdiens en deux corps séparés, qu'Orzine commandait en chef. Ce prince était issu de la race des sept Perses, et rapportait même son origine à Cyrus, le plus illustre de tous les rois. Ils étaient suivis de plusieurs peuples, à peine connus du reste de l'ar-

mée. Phradate venait après, avec les bandes caspiennes, à la tête de cinquante chariots de guerre. A la queue des chariots étaient les Indiens et toutes ces autres nations voisines de la mer Rouge, qu'on pouvait nommer un vain épouvantail, plutôt qu'un véritable secours. Il y avait ensuite cinquante autres chariots armés de faux, avec les troupes auxiliaires suivies des Arméniens, qu'ils appellent d'Arménie la Mineure, des Babyloniens, des Bélites, et de ceux qui habitent les montagnes des Cosséens. Après venaient les Gortues, peuples de l'Eubée, qui suivirent autrefois les Mèdes, mais qui s'étaient abâtardis, et ne tenaient plus rien de la valeur ni des mœurs de leurs ancêtres. Ils étaient soutenus par les Phrygiens et par les Cataons: et enfin ceux de la Parthiène, habitants de la contrée qu'occupent aujourd'hui les Parthes, venus de la Scythie, étaient les derniers de toute cette multitude. C'était là l'ordonnance de l'aile gauche.

En la droite étaient d'abord les Arméniens d'Arménie la Majeure avec les Cadusiens, puis les Cappadociens et les Syriens; ensuite les Mèdes, qui avaient aussi cinquante chariots garnis de langues de fer. Tout cela faisait deux cent mille chevaux et huit cent mille hommes de pied, lesquels étant rangés en cet ordre s'avancèrent de dix stades; et ayant commandement de faire halte, ils attendirent les ennemis sous les armes. Mais ils s'épandit tout à coup une frayeur si étrange dans le camp d'Alexandre, sans aucun sujet apparent, que les soldats commencèrent tous à frémir, une secrète horreur leur troublant l'esprit et s'emparant de leurs courages. Il paraissaient l'air des lueurs, comme de ces exhalaisons enflammées qui s'élèvent la nuit durant les plus gran-

bus equitum ad itinera, quæ hostis petiturus erat, occupanda præmisit. Alexander, corpori uxoris ejus justis per solutis, omnique graviore comitatu intra eadem munimenta cum modico præsidio relicto, ad hostem contendit. In duo cornua diviserat peditem, in utrumque latus equite circumdato: impedimenta sequebantur agmen. Præmissum deinde concitis equis Menidan jubet explorare, ubi Darius esset. At ille, quum Mazæus haud procul condisset, non ausus ultra procedere, nihil aliud, quam fremitum hominum hinnitumque eorum exaudisse nunciat. Mazæus quoque, conspectis procul exploratoribus, in castra se recipit, adventus hostium nunciatus. Igitur Darius, qui in patentibus campis decernere optabat, armari militem jubet, aciemque disponit. In lævo cornu Bactriani ibant equites, mille admodum; Dahæ totidem: et Arachosii Susiique quatuor millia explebant. Hos quinquaginta falcatis currus sequebantur; proximus quadrigis erat Bessus cum octo millibus equitum, item Bactrianis. Massagætæ duobus millibus agmen ejus claudebant. Pedites his plurimum gentium non mixtas, sed sæpe quisque nationis, junxerant copias. Persas deinde, cum Mardis Sogdianisque, Ariobarzanes et Orobates ducebant. Illi partibus copiarum, summæ Orsines præerat, a septem Persis

oriundus, ad Cyrum quoque nobilissimum regem originem sui referens. Hos aliæ gentes, ne sociis quidem satis notæ, sequebantur. Post quas, quinquaginta quadrigas Phradates magno Caspianorum agminis antecedebat. Indi ceterique Rubri maris accolæ, nomina verius quam auxilia, post currus erant. Claudebatur hoc agmen aliis falcatis curribus quinquaginta: quis peregrinam militem adjunxerat. Hunc Armenii quos Minores vocant; Armenios Babylonii; utrosque Belitæ, et qui montes Cossæorum incolabant, sequebantur. Post hos ibant Gortuæ, gentes quidem Euboicæ, Medos quondam sequuti; sed jam degeneres, et patrii moris ignari. Applicuerat his Phrygas et Cataonas. Parthorum deinde gens, incolentium terras, quas nunc Parthi, Scythia profecti, tenent, claudebant agmen. Hæc sinistri cornu acies fuit. Dextrum tenebat natio majoris Armeniæ, Cadusique, Cappadoces, et Syri, et Medi; his quoque falcatis currus erant quinquaginta. Summa totius exercitus, equites quadraginta quinque millia: pedestris acies ducenta millia expleverat. Hoc modo instructi decem stadia procedunt: jussique subsistere, armati hostem expectabant. Alexandri exercitus pavor, cujus causa non suberat, invasit: quippe lymphali trepidare cœperunt, omnium pectora occulto metu per-

des chaleurs de l'été; et parce qu'elles s'étendaient bien loin du côté de l'armée de Darius, ils crurent que c'était les feux de son camp, et qu'ils étaient tombés imprudemment dans les corps de garde avancés; de sorte que si Mazée, qui gardait le passage, les fût venu charger là-dessus, ils ne pouvaient éviter de recevoir un grand échec; mais il se tint sans rien faire sur une hauteur qu'il avait occupée, se contentant de n'être point attaqué. Alexandre voyant ce grand effroi de ses troupes, leur commande de mettre les armes bas et de se reposer, leur remontrant que leur terre est vaine, et l'ennemi loin de là: tellement qu'à la fin étant revenus à eux, ils reprirent tout ensemble armes et courage. On trouva pourtant qu'il n'y avait point de meilleur expédient pour lors que de camper en ce même lieu et de se bien retrancher.

Le lendemain Mazée, qui s'était logé avec quelque cavalerie d'élite sur une haute colline, s'en retourna vers Darius, soit qu'il eût peur, ou qu'il n'eût été envoyé que pour faire la découverte. Les Macédoniens se saisirent aussitôt de ce poste, qui leur était plus avantageux et plus sûr que la plaine, et d'où ils pouvaient contempler le champ de bataille et l'ordonnance des ennemis. Mais les brouillards répandus aux environs par l'humidité des montagnes ne laissaient voir les troupes qu'en gros, sans qu'on pût discerner distinctement les rangs, ni l'ordre dont elles étaient disposées. Cette multitude couvrait toute la campagne, et le bruit épouvantable et confus de tant de milliers d'hommes étourdissait même les plus éloignés. Ce fut alors que le roi, commençant un peu à rabattre de cette grande assurance qu'il avait toujours témoignée, se mit à balancer en lui-même tantôt son avis et tantôt celui de

Parménion; mais il n'était plus temps de délibérer; on en était venu si avant, qu'il fallait ou vaincre ou mourir. Le grand nombre des ennemis comparé à celui de ses troupes l'étonnait d'abord; et après il venait à se rassurer, quand il se remettait en mémoire combien de belles choses il avait faites et combien de peuples il avait vaincus avec cette poignée de gens. Ainsi l'espérance ayant surmonté la crainte, il jugea qu'il ne fallait plus différer le combat, de peur que le désespoir de ses soldats ne s'accrût, et, sans donner aucun signe de son inquiétude, fait avancer la cavalerie des Péoniens soudoyés. Il avait, comme j'ai dit, étendu sa phalange en deux ailes, couvertes de la cavalerie. Cependant le brouillard étant tombé, un beau jour fut voir tout à découvert l'armée de Darius, et à cette vue les Macédoniens, soit d'allégresse, ou ennuyés d'une si longue attente, jetèrent un grand cri comme des gens qui vont à la charge. Les Perses leur ayant répondu, remplirent d'un bruit effroyable les forêts et les vallons d'alentour, et l'on ne pouvait plus tenir les Macédoniens qu'ils ne courussent au combat. Toutefois Alexandre, trouvant plus à propos de se fortifier encore sur cette éminence, y fit faire des retranchements; et le travail achevé en moins de rien, il se retira dans sa tente, d'où il découvrait en plein toute l'armée ennemie.

XIII. Alors il voyait devant ses yeux l'image tout entière du péril où il s'allait engager: les hommes et les chevaux éclataient d'armes riches et superbes; l'action des chefs, courant çà et là par les rangs, montrait le soin qu'ils avaient de donner ordre à tout et d'encourager les troupes; et parmi cela plusieurs choses vaines et frivoles, comme le bruit des hommes et des chevaux, le son éclatant des trompettes, la lueur des armes

currente. Corli fulgor, tempore æstivo ardenti similis internitens, ignis præbuit speciem; flammasque ex Darii castris splendere, velut illati temere præsidii, credebant. Quod si percussis Mazæus, qui præsidebat itinere, supervenisset, ingens clades accipi potuit; nunc dum ille segnus in eo, quem occupaverat, tumulo sedet, contentus non lacessi, Alexander, cognito pavore exercitus, signum ut consistereat dari, ipsos arma deponere, ac levare corpora jubet: admonens, nullam subiti causam esse timoris; hostem procul stare. Tandem compotes sui pariter arma et animos recepere: nec quidquam ex præsentibus tutius visum est, quam eodem loco castra munire. Postero die Mazæus, qui cum delectis equitum in edito colle, ex quo Macedonum prospiciebantur castra, consederat, sive metu, sive quia speculari modo jussus erat, ad Darium rediit. Macedones eum ipsum collem, quem deseruerat, occupaverunt: nam et tutior planitie erat, et inde acies hostium, quæ in campo explicabatur, conspici poterat. Sed caligo, quam circa humidi effuderant montes, universam quidem rei faciem non abstulit: ceterum, agminum discrimina atque ordinem prohibuit perspicere. Multitudo inundaverat campos; fremitusque tot millium etiam

procul stantium aures impleverat. Fluctuari animo rex, et modo suum, modo Parmenionis consilium sera æstimatione perpendere; quippe eo ventum erat, unde recipi exercitus, nisi victor, sine clade non posset. [Itaque, dissimulato eo, mercenarium equitem ex Pæonia præcedere jubet. Ipse phalangem, sicut antea dictum est, in duo cornua extenderat: utrumque cornu equites tegebant. Jamque nitidior lux, discussa caligine, aciem hostium ostenderat: et Macedones, sive alacritate, sive tædio exspectationis, ingentem, pugnantium more, edidere clamorem: redditus et a Persis memora vallesque circumjectas terribili sono impleverat. Nec jam contineri Macedones poterant, quin cursu quoque ad hostem contenderent.] Melius adhuc ratus in eodem tumulo castra munire, vallum jacti jussit: strenueque opere perfecto, in tabernaculum, ex quo tota acies hostium conspiciebatur, secessit.

XIII. Tum vero universa futuri discriminis facies in oculis erat: armis insignibus equi virique splendebant; et, omnia intentiore cura præparari apud hostem, sollicitudo prætorum agmina sua interequitantium ostendebat; ac pleraque inania, sicut fremitus hominum, eorum hinnitus, armorum internitentium fulgor, sollicitam ex-

qui jetaient comme des éclairs, lui agitaient l'esprit, déjà plein de trouble et de souci pour l'événement d'une si grande journée. Soit donc qu'il ne sût quel parti prendre ou qu'il voulût sonder les siens, il assemble son conseil pour savoir ce qu'il serait meilleur de faire.

Parménion, le plus entendu et le plus expérimenté de tous au métier de la guerre, était d'avis d'une surprise plutôt que d'une bataille ouverte, et disait « qu'une multitude composée de tant de nations discordantes et de mœurs et de langage, pouvait être opprimée en une nuit; et quelle apparence que des gens attaqués à l'improviste, et dans un profond sommeil, se pussent rallier parmi les ténèbres et en une si chaude alarme? au lieu que si on les combattait en plein jour, on s'étonnerait d'abord à la rencontre de ces visages des Scythes et des Bactriens, de leurs barbes hérissées, de leurs longs cheveux pendants, et de ces lourdes masses de corps, de stature si énorme; que ces sortes de choses, quoique légères, faisaient bien souvent plus d'impression sur l'esprit du soldat qu'un juste sujet de crainte; qu'au reste leur petit nombre pouvait être aisément enveloppé par une si grande multitude, et qu'il ne s'agissait plus de combattre dans les rochers de la Cilicie et en des lieux inaccessibles, mais dans une campagne rase et ouverte de tous côtés. »

Presque tous étaient du sentiment de Parménion; entre autres, Polypercon soutenait « que la victoire dépendait de ce conseil. » Mais le roi tournant les yeux vers lui, parce que, s'étant naguère emporté contre Parménion avec un peu plus d'aigreur qu'il n'eût désiré, il lui fâchait de le maltraiter encore : « C'est à faire, dit-il, à ces petits larronneaux de se servir des ruses que tu me conseilles, car tout le but de cette sorte de gens n'est que de tromper; mais, pour moi, je ne

saurais plus souffrir que tantôt l'absence de Darius, tantôt l'avantage des lieux, et à cette heure une victoire dérobée à la faveur de la nuit, me ravisse une partie de ma gloire ou la rende moins parfaite. Je la veux franche et entière, je veux que le soleil en soit témoin; et j'aime mieux, après tout, me plaindre de ma fortune que rougir de ma victoire. Ajoutez que je suis bien averti que les Barbares font bonne garde, et qu'étant sous les armes, en vain penserions-nous les surprendre : c'est pourquoi préparez-vous au combat. »

Après les avoir ainsi piqués de générosité, il les envoie repaître et reposer. Darius, s'imaginant que l'ennemi ne manquerait pas de faire ce que Parménion avait proposé, commanda « qu'on tint les chevaux en état, qu'une grande partie de l'armée fût sous les armes et qu'on renforçât les gardes. » Tout son camp était éclairé de feux, et lui-même allait en personne avec les chefs et les princes, visitant les troupes qui étaient en faction, et invoquant le soleil, qu'ils appelaient *Mithres*, et le feu éternel et sacré, « afin qu'ils leur inspirassent une ardeur de courage digne de leur ancienne gloire et des monuments de leurs ancêtres; » ajoutant « que si l'esprit humain était capable de concevoir les présages de l'assistance divine, ils devaient croire que les dieux étaient pour eux, vu qu'ils avaient jeté naguère une soudaine frayeur dans l'âme des Macédoniens, qui couraient encore çà et là comme forcenés, quittant leurs armes et abandonnant leurs rangs; que les dieux qui présidaient à l'empire des Perses allaient prendre une sévère vengeance de ces insensés, dont le chef n'était pas plus sage qu'eux, puisqu'à la façon des bêtes sauvages, il ne regardait qu'à la proie qu'il poursuivait, et venait brutalement donner dans le piège qui lui était tendu. »

On n'était pas avec moins de souci dans le

spectatione mentem turbaverant. Igitur, si vobis animi, sive ut suos experiretur, consilium adhibet, quid optimum factu esset, exquirens. Parmenio, peritissimus inter duces artium belli, furto, non praelio opus esse censebat : « intempesta nocte opprimere posse hostes; discordes moribus, linguis, ad hæc somno et improviso periculo territotos, quando in nocturna trepidatione coituros? At interdiu primum terribiles occurrentes facies Scytharum Bactrianorumque : hirta illis ora et intonsas comas esse; præterea eximiam vastorum magnitudinem corporum; vanis et inanibus militem magis, quam justis formidinis causis moveri. Deinde tantam multitudinem circumfundi paucioribus posse; non in Cilicia angustiis et invidis callibus, sed in aperta et lata planitie dimicandum fore. » Omnes ferme Parmenioni assentiebant : Polypercon haud dubie in eo consilio positam victoriam arbitrabatur; quem intuens rex (namque Parmenionem nuper acrius, quam vellet, increpitum, rursus castigare non sustinebat) : « Latrunculorum, inquit, et furum ista solertia est, quam præcipis milii : quippe illorum votum unicum est fallere. Meæ vero

gloriæ semper aut absentiam Darii, aut angustias locorum, aut furtum noctis obstare non patiar : palam lucos aggredi certum est; malo me fortunæ pœniteat, quam victoriæ pudeat. Ad hæc, illud quoque accedit, vigilias agere Barbaros, et in armis stare, ut ne decipi quidem possint, compertum habeo; itaque ad prælium vos parate. » Sic incitatos ad corpora curanda dimisit. Darius illud, quod Parmenio suaserat, hostem facturum esse conjectans, frenatos equos stare, magnamque exercitus partem in armis esse, ac vigilias intentiore cura servari jussit; ergo ignibus tota ejus castra fulgebant. Ipse cum ducibus propinquisque agmina in armis stantium circumibat, Solem Mithren, sacrumque et æternum invocans ignem, ut illis dignam veterem gloriam majorumque monumentis fortitudinem inspirarent. « Et profecto, si qua divinæ opis anguria humana mente concipi possent, deos stare secum; illos nuper Macedonum animis subitam incussisse formidinem : adhuc lymphatos ferri agique, arma jacientes : expetere præsides Persarum imperii deos debitas et vecordibus pœnas. Nec ipsum ducem saniozem esse; quippe

camp des Macédoniens. Ils passèrent la nuit parmi les frayeurs et les alarmes, tout ainsi que si elle eût été assignée pour la bataille, et Alexandre même ne s'était vu de sa vie si étonné; de sorte qu'il fit venir Aristandre pour avoir recours aux prières et aux vœux. Ce devin, revêtu d'une robe blanche, portant de la verveine en sa main, et ayant la tête voilée, dictait au roi les prières solennelles qu'il adressait à Jupiter et aux déesses Minerve et Victoire, afin de se les rendre favorables. Le sacrifice achevé, le roi se retire dans sa tente, pour reposer le reste de la nuit; mais il n'est pas en son pouvoir de fermer les yeux : tantôt il se propose de fondre du haut de la colline avec toutes ses forces sur l'aile droite de l'ennemi, tantôt de le choquer de front; puis il doute s'il ne fera point mieux de le charger sur la gauche, jusqu'à ce qu'enfin le corps, abattu des inquiétudes de l'esprit, est accablé d'un profond sommeil.

Le jour commençait à paraître, et les chefs, assemblés pour prendre ses ordres, étaient tout étonnés du silence qu'il y avait autour de sa tente, parce que les autres fois c'était lui qui avait accoutumé de les appeler, et qui faisait souvent d'assez rudes réprimandes aux paresseux; maintenant ils ne pouvaient comprendre comme en un péril si pressant, et où il y allait de tout, il dormait encore, et s'imaginaient que la peur, et non pas le sommeil, le tenait là et l'empêchait de paraître. Toutefois, pas un des gardes n'eut osé entrer : cependant le temps pressait, et les soldats ne pouvaient prendre leurs armes ni leurs rangs sans le commandement du général. Parménion, après avoir longtemps attendu, leur ordonne enfin d'aller repaître; puis, voyant qu'il

n'y avait plus de remise, il entre dans sa tente, l'appelle plusieurs fois, et comme il ne répond point, le pousse et l'éveille. « Seigneur, lui dit-il, il est grand jour; voilà nos ennemis en bataille qui viennent à nous, et vos gens sont encore les bras croisés à attendre vos commandements. Où est donc ce cœur, où est cette diligence? C'est vous qui avez accoutumé d'éveiller vos gardes. »

Alexandre, sans s'émouvoir, lui répond : « Pensez-vous que j'aie pu dormir, que je ne me fusse déchargé l'esprit du soin qui empêchait mon repos? » Et en même temps il fit sonner à cheval. Et comme Parménion continuait en son étonnement, de lui ouïr dire que, délivré de soin, il avait dormi de la sorte : « Ne vous en étonnez point, dit-il, car lorsque Darius faisait le dégat et désolait tout, j'avoue que je n'étais pas à moi; mais aujourd'hui qu'il se résout d'en venir à une bataille, qu'ai-je plus à craindre? Mes souhaits sont accomplis, et c'est de quoi je m'expliquerai une autre fois. Que chacun se rende à son drapeau; je vous suis, je vais donner mes ordres. » Il ne s'armait que très-rarement, et encore était-ce plutôt à la prière de ses amis que pour la crainte d'aucune sorte de danger; mais alors il prit ses armes et s'en vint à ses troupes. Jamais elles ne l'avaient vu si gai ni si résolu, et de cette mine assurée elles tiraient un augure infallible de la victoire.

Ayant donc fait abattre ses retranchements, il sort avec son armée et la range en bataille. A la droite, il met les gens de cheval choisis, qu'ils appellent *agema*, commandés par Clitus, auquel il joint les troupes de Philotas; et à côté de lui tous les autres régiments de cavalerie, dont Méléagre conduisait le dernier escadron, suivi de

ritu ferarum prædam modo, quam expeteret, intuentem, in perniciem, quæ ante prædam posita esset, incurere. Similis apud Macedones quoque sollicitudo erat : nocturne, velut in eam certamine edicto, metu egerunt. Alexander, non alias magis territus, ad vota et preces Aristandrum vocari jubet. Ille in candida veste, verbenas manu præferens, capite velato, præibat preces regi, Jovem, Minervam, Victoriæque propitiant. Tunc quidem sacrificio rite perpetrato, reliquum noctis acquieturus in tabernaculum reliit. Sed nec somnum capere, nec quietem pati poterat; modo e jugo montis aciem in dextrum Persarum cornu demittere agitabat; modo recta fronte concurrere hosti : interdum hæsitare, an potius in lævum torqueret agmen? tandem gravatum animi anxietate corpus altior somnus oppressit. Jamque luce orta, duces ad accipienda imperia convenerant, insolito circa prætorium silentio attoniti; quippe alias accessere ipsos, et interdum morantes castigare assueverat : tunc ne ultimo quidem rerum discrimine excitatum esse mirabantur; et non somno quiescere, sed pavore marcere credebant. Non tamen quisquam e custodibus corporis intrare tabernaculum audebat : et jam tempus instabat; nec miles, injussu ducis, aut arma capere poterat, aut in ordines ire. Dio Parmenio concitatus, cibum ut caperent ipse pro-

QUINTE-CURCE.

nunciat. Jamque exire necesse erat : tunc demum intrat tabernaculum; sæpiusque nomine compellatum, quum voce non posset, tactu excitavit. « Multa lux, inquit, est; instructam aciem hostis admovit : tuus miles adhuc inermis exspectat imperium. Ubi est vigor ille animi tui? nempe excitare vigiles soles. » Ad hæc Alexander : « Crediane, me prius somnum capere potuisse, quam exonerarem animum sollicitudine, quæ quietem morabatur? » signumque [pugnæ] tuba dari jusait. Et quum in eadem admiratione Parmenio perseveraret quod securus somnum cepisset : « Minime, inquit, mirum est; ego enim, quum Darius terras ureret, vicos excideret, alimenta corrumpere, potens mei non eram : nunc vero quid metuum, quum acie decernere paret? Hercule, votum meum implevit. Sed hujus quoque consilii ratio postea reddetur : vos ite ad copias, quibus quisque præest; ego jam adero, et quid fieri velim exponam. » Raro admodum admonitu amicorum, quum metus discriminis aderat, uti solebat. Tunc quoque, munimento corporis sumpto, processit ad milites. Haud alias tam alacrem viderant regem : et vultu ejus interrito, certam spem victoriæ augurabantur. Atque ille, proruto vallo, exire copias jubet, aciemque disponit. In dextro cornu locati sunt equites, quos *agema* appellant; præerat his Clitus; cui junxit Philotæ turmas, celerosque

13

la phalange. Après venaient les Argyraspides, sous la charge de Nicanor, fils de Parménion, renforcés des troupes de Cœnus. Les Orestes et les Lyncestes, peuples belliqueux, marchaient ensuite; et tout joignant, Polypercon conducteur des bandes étrangères en l'absence d'Amyntas leur colonel. Philage menait les Balacrisiens, nouveaux alliés d'Alexandre. Cette aile était ainsi disposée.

En la gauche était la cavalerie du Péloponnèse, conduite par Cratère. Il avait avec lui les troupes d'Achaïe, de Locres et Malée, et pour dernière bande les gendarmes Thessaliens, sous la conduite de Philippe. L'infanterie était couverte de la cavalerie, et, pour l'empêcher d'être enveloppée par la multitude, il avait mis un puissant corps de réserve derrière son arrière-garde. Il avait aussi jeté de la cavalerie sur les ailes, non pas de front, mais de côté, afin que si l'ennemi venait à les investir, ils fussent toujours en état de combattre. Ce fut où il plaça les Agriens, commandés par Attalus, avec les archers de Crète. Il voulut que les derniers rangs tournassent le dos aux premiers, et qu'ainsi toute l'armée fût fortifiée en rond. Là étaient les Illyriens et les étrangers qu'il avait à sa solde, et là encore les Thraces armés à la légère. Enfin, il rendit son armée, par manière de dire, si souple et si maniable, que les derniers, pour n'être pas enfermés, pouvaient tourner visage et faire tête partout, tellement que le front n'était point mieux garni que les flancs, ni les flancs que la queue.

Ces troupes ainsi disposées, il ordonna « que si les Barbares poussaient leurs chariots armés de faux avec grand bruit, ils les reçussent en silence, s'ouvrant par le milieu et serrant leurs

flancs, parce, disait-il, qu'assurément, si l'on ne s'y opposait point, ils ne feraient aucun dommage; mais si, au contraire, ils venaient sans bruit, qu'ils fissent de grands cris pour effrayer les chevaux, et que, dans cette épouvante, ils leur donnassent de part et d'autre du javelot dans les flancs. » Ceux qui conduisaient les ailes avaient ordre de les étendre, mais de sorte néanmoins que l'on ne pût les envelopper si elles étaient trop serrées, et que l'on ne dégarnît point trop aussi le corps de la bataille. Il mit le bagage et les prisonniers, entre lesquels étaient la mère et les enfants de Darius, assez près du champ de bataille sur un coteau, avec peu de gardes. Parménion commandait l'aile gauche, comme il avait accoutumé, et le roi prit pour lui la droite.

Ils n'étaient pas encore à la portée du trait, qu'un certain transfuge nommé Bion vint, de la plus grande vitesse qu'il put, avertir Alexandre « que Darius avait enfoui dans terre des chaussetrapes de fer du côté qu'il croyait que l'ennemi donnerait, et en avait fait marquer les endroits pour en garantir les siens. » Le roi, s'étant assuré de la personne de cet homme, fait savoir à ses capitaines ce qu'il venait d'apprendre, afin qu'ils se détournent du chemin qu'on leur montrera, et que cet avis passe de main en main parmi la cavalerie. Cependant, se faisant voir à tout le monde, il traversait à cheval les bataillons et les escadrons, et parlant aux gens de commandement et à ceux qui étaient les plus proches, il leur représentait :

XIV. « Qu'après avoir tant couru de pays et de hasards, en espérance d'obtenir la victoire pour laquelle ils allaient combattre, il ne leur restait plus que ce seul péril à essayer. Que le fleuve du Granique, les montagnes de la Cilicie, la Syrie

præfectos equitum lateri ejus applicuit. Ultima Meleagri ala stabat; quam phalanx sequebatur. Post phalangem Argyraspides erant; his Nicanor Parmenionis filius præerat. In subsidiis cum manu sua Cœnos: post eum Orestes Lyncestesque. Post illos Polypercon, dux peregrini militis; hujus agminis Amyntas princeps erat. Philagus Balacros regebat, in societatem nuper adscitos. Hæc dextri cornu facies erat. In lævo, Craterus Peloponnesium equites habebat, Achaëorumque; et Locrensi, et Maleon turmis sibi adjunctis; hos Thessali equites clauderant, Philippo duce. Peditum acies equitatu tegebatur; frons lævi cornu hæc erat. Sed, ne circumiri posset a multitudine, ultimum agmen valida manu cinxerat; cornua quoque subsidiis firmavit, non recta fronte, sed a latere positis; ut, si hostis circumvenire aciem tentasset, parata pugna forent. Hic Agriani erant, quibus Attalus præerat; adjunctis sagittariis Cretensibus. Ultimos ordines avertit a fronte, ut totam aciem orbe muniret. Illyrii hic erant: adjuncto milite mercede conducto. Thracas quoque simul objecerat leviter armatos; adeoque aciem versatilem posuit, ut, qui ultimi stabant, ne circumirentur, verti tamen, et in frontem circumagi possent. Itaque non prima, quam latera, non latera munitiora fuere, quam terga. His ita ordinatis, præcipit, ut, si falcatos currus cum fremitu

Barbari emitterent, ipsi, laxatis ordinibus, impetum incumbentium silentio exciperent: haud dubius sine noxa transcururos, si nemo se opponeret; sin autem sine fremitu immisissent, eos ipsi clamore terrerent, pavidosque equos telis utrimque suffoderent. Qui cornibus præerant, extendere ea jussit, ita ut nec circumvenirentur, si arctius starent, nec tamen mediam aciem exinanirent. Impedimenta cum captivis, inter quos mater liberique Darii custodiebantur, haud procul acie, in edito colle constituit, modico præsidio relicto. Lævum cornu, sicut alias, Parmenioni tuendum datum: ipse in dextro stabat. Nondum ad teli jactum pervenerant, quum Bion quidam transfuga quanto maximo cursu potuerat, ad regem pervenit, nuncians murices ferreos in terram defodisse Dariam, qua hostem equites emissurum esse credebat: notatumque certo signo locum, ut fraus vitari a suis posset. Asservari transfuga jussit, duces convocat: expositoque quod nunciatum erat, monet, ut regionem monstratam declinent, equitemque periculum edoceant. Ceterum hoc tantus exercitus exaudire non poterat, usum aurium interceptante fremitu duorum agminum: sed in conspectu omnium duces, et proximum quemque interequitans alloquebatur.

XIV. « Emensis tot terras in spem victoriæ, de qua dimicandum foret, hoc unum superasse discrimen; Gra-

et l'Égypte, enlevées à ceux qu'ils avaient en tête, leur étaient de puissants aiguillons de gloire et des gages assurés du gain de la bataille; que les Perses ayant pris la fuite en leur dernière défaite, n'étaient plus là que comme des esclaves fugitifs, qu'on avait repris et ramenés à la maison; qu'ils ne combattraient que parce qu'ils ne pourraient plus fuir; que c'était déjà le troisième jour que, transis de peur, ayant toujours eu les armes sur le dos, ils ne bougeaient d'une place; qu'il ne fallait point de meilleure preuve de leur désespoir que de voir qu'ils brûlaient leurs villes et désolaient leurs champs, confessant par là que tout ce qu'ils laissaient entier était à l'ennemi; qu'ils ne s'effrayaient pas seulement de ces noms vains et bizarres de nations inconnues, vu qu'il importait peu au fait de la guerre de savoir qui étaient ceux qu'on appelait Scythes ou Cadusiens; que de cela même qu'ils n'étaient pas connus, on pouvait juger quelles gens ce devaient être; que les peuples belliqueux sont toujours renommés, au lieu que ces misérables qu'on avait arrachés de leurs tanières n'avaient rien apporté de formidable au combat que leurs noms: mais que les Macédoniens se pouvaient vanter de s'être acquis cet avantage par leur valeur; qu'il n'y avait coin de la terre habitable que leur gloire n'eût rempli, et où le bruit de ces foudres de guerre ne retentit; qu'ils considérassent comme cette tourbe confuse et désordonnée des Barbares était composée, dont l'un n'avait rien qu'un javelot, l'autre qu'une fronde, et peu étaient fournis d'armes justes et complètes, tellement que là il y avait plus d'hommes et ici plus de soldats; qu'au reste, il ne les priait point de se porter vaillamment, si lui-même ne leur en montrait l'exemple, mais qu'il leur promettait de combattre à la tête des enseignes; qu'autant de blessures qu'il recevrait seraient

autant d'ornements dont il croirait être paré; qu'ils n'ignoraient pas qu'il était le seul qui ne prenait point de part au butin commun de l'armée, mais qu'il employait tous les fruits de la victoire à leur faire du bien et à se conserver leur bienveillance. Enfin, qu'il croyait parler aux plus vaillants hommes de la terre; mais que si parmi eux il s'en fût trouvé quelques-uns qui n'eussent pas été de ce nombre, il les aurait fait souvenir qu'ils étaient en lieu où il ne fallait plus songer à la fuite, et qu'après avoir traversé tant de provinces, laissé tant de fleuves et tant de montagnes derrière eux, ils ne devaient pas espérer de s'en retourner en leur pays, à moins que de s'en ouvrir le chemin à la pointe de l'épée. » Ce fut ainsi qu'il encouragea les chefs et les soldats des premiers rangs. Darius menait son aile gauche, environné de l'élite de sa cavalerie et de son infanterie, et se moquait du petit nombre des Macédoniens, s'imaginant que leurs ailes ainsi étendues laisseraient leur corps de bataille dégarni. Et comme il paraissait élevé sur son char, tournant les yeux et les mains de tous côtés vers ses troupes qui étaient autour de lui, il leur parla de cette sorte :

« Nous qui étions naguère seigneurs de toutes les terres que l'Océan baigne d'un côté et que l'Hellespont embrasse de l'autre, sommes aujourd'hui réduits à combattre, non plus pour la gloire, mais pour la vie, et, ce qui vous est plus cher que la vie, pour la liberté! Voici le jour fatal qui doit affermir ou renverser le plus grand empire qui fut jamais. Ce ne fut qu'avec la moindre partie de nos forces que nous combattîmes au Granique. Après la perte que nous reçûmes en Cilicie, la Syrie nous pouvait servir de retraite, nous tenions encore le Tigre et l'Euphrate, deux puissants boulevards de ce royaume; mais enfin nous en sommes venus à ce point que, lâchant le

nicum hic amnem, Cilicieque montes, et Syriam Ægyptumque præcuntibus raptas, ingentia spei gloriæque incitamenta, referebat. Reprehensos ex fuga Persas pugnatos, quia fugere non possent: tertium diem jam metu exsangues, armis suis oneratos, in eodem vestigio harere; nullum desperationis illorum majus indicium esse, quam quod urbes, quod agros suos urerent; quidquid non corripissent, hostium esse confessi. Nomina modo vana gentium ignotarum ne extimescerent; neque enim ad belli discrimen pertinere, qui ab his Scythæ, quive Cadusii appellantur. Ob id ipsum quod ignoti essent, ignobiles esse; nunquam ignorari viros fortes: at imbelles, ex latibus suis erutos, nihil præter nomina afferre; Macedones virtute assequutos, ne quis toto orbe locus esset, qui tales viros ignoraret. Intuerentur Barbarorum inconditum agmen: alium nihil præter jaculum habere; alium fœda saxa librare: paucis justa arma esse. Itaque illinc plures stare, hinc plures dimicatos. Nec postulare se, ut fortiter capesserent prælium, ni ipse ceteris fortitudinis fuisset exemplum; se ante prima signa dimicatos: spernere pro se, quot cicatrices. totidem corporis decora:

scire ipsos, unum paucis se prædæ communis exsortent, in illis colendis ornandisque usurpare victoriæ præmia. Hæc se fortibus viris dicere. Si qui dissimiles eorum essent, illa fuisset dicturum: pervenisse eo, unde fugere non possent: tot terrarum spatia emensis, tot amnibus montibusque post tergum objectis, iter in patriam et penates manu esse faciendum. » Sic duces, sic proximi militum instincti sunt. Darius in lævo cornu erat, magno suorum agmine, delectis equitum peditumque stipatus; contempseratque paucitatem hostis; vanam aciem esse extentia cornibus ratus. Ceterum, sicut curru eminebat, dextra lævaque ad circumstantium agmina oculos manusque circumferens: « Terrarum, inquit, quas Oceanus hinc alluit, illinc claudit Hellespontus, paulo ante domini, jam non de gloria, sed de salute, et, quod saluti præponitis, de libertate pugnandum est. Hic dies imperium, quo nulla amplius vidit ætas, aut constituet, aut finiet. Apud Granicum minima virum parte cum hoste certavimus: in Cilicia victos Syria poterat excipere: magna munimenta regni Tigris atque Euphrates erant. Ventum est eo, unde pulsus ne fugæ quidem locus est. Omnia tam

pléd, nous ne saurions même où fuir. La longueur de la guerre a consumé tout ce qui est derrière nous, les villes n'ont plus d'habitants ni les campagnes de laboureurs, et tout est ramassé dans cette armée. Vos femmes mêmes et vos enfants se traînent après vous; et c'est autant de butin pour l'ennemi, si nos corps ne leur servent de remparts. Pour moi, j'ai satisfait à tout ce qui était de mon devoir; j'ai rassemblé une si nombreuse et si prodigieuse armée, qu'à peine ces campagnes si vastes sont-elles capables de la contenir; j'ai fourni armes et chevaux, j'ai donné ordre que les vivres et les munitions ne manquassent point à une si grande multitude; enfin j'ai choisi un lieu propre pour la ranger en bataille. Désormais le reste dépend de vous : il ne faut sinon que vous osiez vaincre, vous moquant de la renommée des ennemis, qui est de toutes les armes la plus faible contre des gens de cœur.

« Sachez que ce que vous avez redouté jusqu'ici comme un prodige de vaillance n'est qu'une pure témérité, qui n'a pas sitôt jeté son feu, que, semblable à ces animaux qui ont laissé leur aiguillon, elle ne fait plus que languir. Au reste, ces plaines nous découvrent le petit nombre que les montagnes de la Cilicie nous avaient caché. Voyez-vous comme leurs rangs sont clairs et mal fournis, comme leurs ailes sont effilées, et leur corps de bataille épuisé; car pour ceux qu'il a mis à l'arrière-garde, j'apprends qu'ils nous tournent déjà le dos, comme pour se préparer à la fuite. Je ne veux que mes chariots armés de faux, pour leur passer à tous sur le ventre. Que si nous gagnons cette bataille, tout est gagné, et la guerre est finie; presque toute espérance de fuir leur est retranchée aussi bien qu'à nous. Le Tigre et l'Euphrate les tiennent enfermés. Ajoutez que ce qui leur était favorable aupa-

rant a maintenant comme changé de parti, et leur est devenu contraire; car nous avons une armée légère et aisée à remuer, au lieu que la leur est pesante et chargée de butin : de sorte que les trouvant embarrassés de nos dépouilles, y a-t-il rien de si facile que de les tailler en pièces? Ainsi une même chose sera et la cause et le fruit de la victoire. Toutefois s'il y a quelqu'un parmi vous à qui le nom de cette nation belliqueuse donne de la terreur, qu'il se souvienne que ce sont bien là les armes et les enseignes des Macédoniens, mais non pas leurs personnes; car il y a eu déjà bien du sang répandu des deux côtés, et vous savez qu'en un petit nombre, pour petite que soit la perte, elle est toujours grande et considérable. Et pour Alexandre, quelque grand et terrible que se le figurent les lâches, enfin ce n'est qu'un homme, et, si vous m'en croyez, un brutal, un étourdi, plus heureux jusqu'ici par notre épouvante que par sa valeur. Souvenez-vous que tout ce qui manque de conduite ne saurait être de longue durée; c'est pourquoi, bien que la fortune semble le suivre partout, ne doutez pas pourtant qu'à la fin elle ne se lasse : elle n'a pas de quoi fournir à une continuelle témérité.

« Qui sait si les dieux n'ont point arrêté dans leurs destinées que l'empire des Perses, qu'ils ont si heureusement élevé au comble de la gloire durant le cours de deux cent trente ans, reçût ce grand choc, non pas pour être abattu, mais seulement ébranlé, afin de nous remettre en mémoire l'instabilité des choses humaines, à quoi nous songeons si peu au milieu des grandes prospérités? Il n'y a pas longtemps que, de galeté de cœur et de trop d'aise, nous faisons la guerre aux Grecs; et c'est à vous à repousser maintenant celle qu'ils nous viennent faire chez nous. C'est ainsi que nous éprouvons tour à tour l'incons-

diutino bello exhausta post tergum sunt : non incolas suos urbes, non cultores habent terræ. Conjuges quoque et liberi sequuntur hanc aciem : parata hostibus præda, nisi pro carissimis pignoribus corpora opponimus. Quod mearum fuit partium, exercitum, quem pæne immensa planities vix caperet, comparavi : equos, arma distribui : commensus, ne tantæ multitudinî deessent, providi : locum, in quo acies explicari posset, elegi. Cetera in vestra potestate sunt : audete modo vincere; famamque, infirmissimum adversus fortes viros telum, contemnite. Temeritas est, quam adhuc pro virtute timuistis : quæ, ubi primum impetum effudit, velut quædam animalia, emisso aculeo, torpet. Hi vero campi deprehendere paucitatem, quam Ciliciæ montes absconderant; videtis ordines raros, cornua extenta, mediam aciem vanam et exhaustam; nam ultimi, quos locavit aversos, terga jam præbent. Oteri mehercule equorum unguis possunt; etiamsi nil præter falcatos currus emisero. Et bello vicerimus, si vincimus prælio : nam ne illis quidem ad fugam locus est : hinc Euphrates, illinc Tigris prohibet inclusos. Et, quæ antea pro illis erant, in contrarium versa sunt. Nostrum mobile

et expeditum agmen est; illud præda grave : implicatos ergo spoliis nostris trucidabimus : eademque res et causa victoriæ erit, et fructus. Quod si quem e vobis nomen gentis movet, cogitet, Macedonum illic arma esse, non corpora; multum enim sanguinis invicem hausimus; et semper gravior in paucitate jactura est. Nam Alexander, quantuscumque ignavis et timidus videri potest, unum animal est, et, si quid mihi creditis, temerarium et vecors; adhuc nostro pavore, quam sua virtute felicius. Nihil autem potest esse diuturnum, cui non subest ratio; licet felicitas aspirare videatur, tamen ad ultimum temeritati non sufficit. Præterea breves et mutabiles vices rerum sunt : et fortuna nunquam simpliter indulget. Fors tan ita dii fata ordinarunt, ut Persarum imperium, quod secundo cursu per ducentos triginta annos ad summum fastigium evexerant, magno motu conciterent magis quam affligerent, admonerentque nos fragilitatis humanæ, cujus nimia in prosperis rebus oblivio est. Modo Græcis ultro bellum inferabamus : nunc in sedibus nostris propulsamus illatum; jactamur invicem varietate fortunæ. Videlicet imperium, quod mutuo affectamus, una gens non capi-

tance de la fortune, et que ni les Perses, ni les Grecs, ne doivent espérer de parvenir à la monarchie, où aspirent deux si puissants concurrents. Mais quand l'espérance de vaincre, qui nous est tout assurée, ne suffirait pas pour nous inciter à bien faire, la nécessité ne nous y oblige que trop. Vous voyez à quelle extrémité nos affaires sont réduites. Ma mère, mes deux filles, mon fils Ochus, l'héritier et l'espoir de cet empire, sont dans les fers. On les tient enchaînés, ces glorieux rejetons de la tige royale; on tient vos princes, vos chefs, qui sont comme autant de rois; tous gémissent sous une infâme servitude. Enfin la meilleure partie de moi-même n'est plus à moi; et n'était ce qui me reste en vous, que s'en faut-il que je ne sois entièrement captif?

« Tirez ma mère et mes enfants des liens; car pour ma femme, hélas! je l'ai perdue dans la prison. Rendez-moi ces chers gages, pour lesquels je ne refuse pas de mourir. Représentez-vous que tous ensemble ils vous tendent les mains, et qu'après avoir imploré les dieux du pays, ils vous demandent votre assistance, votre compassion, votre foi, afin que vous rompiez leurs chaînes et que vous les délivriez d'une si dure captivité, d'une si honteuse misère. Peut-elle être plus grande que de ne tenir la vie que de la grâce et de la compassion d'un ennemi? Comment pensez-vous qu'ils puissent supporter de se voir esclaves de ceux dont ils dédaignaient d'être les rois? Mais je vois les ennemis qui s'avancent, et plus ils s'approchent, plus j'ai de choses à vous dire pour vous animer au combat. Je vous prie donc par les dieux tutélaires de cette couronne, par le feu éternel que l'on porte sur les autels, par la splendeur du soleil qui naît dans l'enceinte de mon royaume, et par la mémoire immortelle de Cyrus, lequel ayant arraché cet empire d'entre les mains des Mèdes et des Lydiens, l'a trans-

féré le premier en celle des Perses; je vous prie, dis-je, et vous conjure par des choses si sacrées de sauver à ce coup l'honneur de la Perse, et de ne souffrir pas qu'un peuple si florissant soit flétri d'un éternel opprobre. Allez pleins d'allégresse et de confiance, et transmettez à vos successeurs la gloire que vous avez reçue de vos ancêtres. Vous portez aujourd'hui dans vos mains votre liberté, votre salut et celui de la patrie. Vous portez toute l'espérance de l'avenir. Le moyen d'éviter la mort dans le combat, c'est de la mépriser; qui la craint, la trouve. Du reste, ce que vous me voyez sur un chariot n'est pas tant pour me conformer à la coutume du pays que pour m'exposer à la vue de tout le monde: quelque exemple que je vous donne de valeur ou de lâcheté, je suis content que vous fassiez comme moi, je ne vous demande que cela. »

XV. Alexandre, pour éviter les embûches que Bion lui avait découvertes, et ensemble rencontrer Darius, qui menait l'aile gauche de sa bataille, tirait toujours sur la main droite aux ennemis. Et Darius, de son côté, faisait la même chose pour aller à lui, ayant commandé à Bessus de charger en flanc l'aile gauche d'Alexandre, avec la cavalerie des Massagètes. Il faisait marcher devant lui ses chariots armés de faux, qu'il poussa tous à la fois au combat, sitôt que le signal fut donné. Les conducteurs, lâchant les guides, vinrent avec la plus grande impétuosité qu'ils purent fondre sur les ennemis, afin que, les surprenant, ils fissent une plus grande ouverture. Le carnage fut horrible: les uns étaient percés par les javelines qui portaient leurs pointes bien avant au-delà du timon, et les autres écrasés par les roues ou sous les pieds des chevaux, et la plupart mis en pièces par le tranchant des faux qui pendaient des deux côtés. Enfin, les Macédoniens furent contraints de céder à cette

Ceterum, etiamsi spes non subesset, necessitas tamen stimulare deberet; ad extrema perventum est: matrem meam, duas filias, Ochum, in spem hujus imperii genitum principem, illam sobolem regiae stirpis, duces vestros, regum instar, victos habet: nisi quod in vobis est, ipse ego majore mei parte captivus sum. Eripite viscera mea ex vinculis: restituite mihi pignora pro quibus ipse mori non recuso, parentem, liberos; nam conjugem in illo carcere amisi. Credite nunc omnes tendere ad vos manus, implorare patrios deos, opem vestram, misericordiam, fidem exposcere, ut servitute, ut compediibus, ut precario victu ipsos liberetis. An creditis, æquo animo iis servire, quorum reges esse fastidiunt? Video admoventi hostium aciem: sed quo propius discrimen accedo, hoc minus iis, quæ dixi, possum esse contentus. Per ego vos deos patrios, æternumque ignem, qui præfertur altaribus, fulgoremque solis intra fines regni mei orientis, per æternam memoriam Cyri, qui ademptum Medis Lydisque imperium primus in Persidem intulit: vindicate ab ultimo dedecore nomen gentemque Persarum. Ite alacres et spe pleni, ut,

quam gloriam accepistis a majoribus vestris, posteris relinquantis. In dextris vestris jam libertatem, opem, spem futuri temporis geritis. Effugit mortem, quisquis contempserit: timidissimum quemque consequitur. Ipse non patrio more solum, sed etiam ut conspici possim, carru vehor: nec recuso, quo minus imitemini me, sive fortitudinis exemplum, sive ignaviae fuero. »

XV. Interim Alexander, ut et demonstratum a transfuga insidiarum locum circumiret, et Dario, qui lævum cornu tuebatur, occurreret, agmen obliquum incedere jubet. Darius quoque eodem suum obvertit, Besso admonito, ut Massagetas equites in lævum Alexandri cornu a latere invahi juberet. Ipse ante se falcatos currus habebat: quos, signo dato, universos in hostem effudit: ruebant laxatis habenis aurigæ, quo plures, nondum satis proviso impetu, obtinerent. Alios ergo hastæ multum ultra temones eminentes, alios ab utroque latere dimissæ falces laceravere; nec sensim Macedones cedebant, sed effusa fuga turbaverrant ordines. Mazæus quoque percussis metum incussit, mille equitibus ad diripienda hostis impedimenta circum-

violence, non pas en ployant peu à peu, mais en prenant tout ouvertement la fuite et en troublant tous les rangs.

A ce désordre Mazée en ajouta un autre, ayant fait passer trois mille chevaux par derrière, pour enlever le bagage de l'ennemi, sur l'espérance que les prisonniers qu'on gardait au même quartier rompraient leurs chaînes quand ils verraient approcher leurs gens. Mais il ne sut si bien faire que Parménion, qui commandait l'aile gauche, ne s'en aperçût; tellement qu'il envoya promptement Polydamas au roi pour l'avertir du danger et savoir ce qu'il voulait que l'on fît. Le roi ayant ouï Polydamas, « Va-t'en, lui répondit-il, dire à Parménion que si nous remportons la victoire, nous ne recouvrerons pas seulement ce qui est à nous, mais nous serons maîtres de tout ce qui est à l'ennemi. Ainsi il n'a que faire d'affaiblir le corps de la bataille; mais laissant là le bagage, qu'il ne se mette en peine que de bien combattre, comme il le doit pour ma gloire et pour celle du roi Philippe mon père.

Cependant les Barbares saccagent le camp et tuent plusieurs des gardes. Les prisonniers ayant brisé leurs fers s'arment de tout ce qu'ils rencontrent, et, s'étant joints à leur cavalerie, se jettent sur les Macédoniens, attaqués par dehors et par dedans. De là, ils courent pleins de joie porter à Sysigambis la nouvelle « que Darius a vaincu; qu'il s'est fait une grande tuerie des ennemis, et que même on a déjà pillé leur bagage, » car ils croyaient avoir eu partout la fortune semblable, et que les Perses, assurés de la victoire, étaient courus au butin. Mais cette sage princesse, quoi que lui sussent dire ses prisonniers pour l'exciter à se réjouir, demeura toujours au même état où ils l'avaient trouvée; jamais il ne

lui échappa une seule parole; jamais elle ne changea de couleur ni de contenance, mais se tint là assise sans se mouvoir, dans un maintien composé, comme si elle eût craint d'irriter la fortune par une joie précipitée; de sorte qu'à la considérer attentivement, on n'eût su juger à son visage ce qu'elle désirait le plus.

En ces entrefaites, Ménidas, colonel de la cavalerie macédonienne, était accouru avec peu de gens pour recouvrer le bagage; on ne sait si ce fut de son mouvement, ou par ordre d'Alexandre, mais il ne put soutenir l'effort des Cadusiens et des Scythes; et ayant à peine tenté le combat, il se retira vers le roi, sans avoir fait autre chose que se rendre témoin du désordre qu'il devait empêcher. Alors le dépit d'Alexandre l'emporta sur sa première résolution, outre qu'il appréhendait, et non sans sujet, que le soin qu'aurait le soldat de ravoir ce qui lui appartenait ne le divertît du combat: tellement qu'il envoya Arètes, chef des lanciers qu'ils appelaient *sarissophores*, contre les Scythes, pour venger cet affront. Cependant, les chariots qui avaient rompu les premiers rangs donnent jusqu'à la phalange, où les Macédoniens rassurés les reçoivent au milieu de leur bataillon. En s'ouvrant, ils firent voir comme deux remparts ou une double haie de piques croisées, qu'ils enfonçaient de çà et de là dans le ventre des chevaux. Ils ne couraient nul risque, parce que les chariots emportés d'une grande vitesse passaient tout droit, sans entamer les côtés. Après, on se mit à les environner, et à tirer en bas ceux qui étaient dessus.

Il y eut tant d'hommes et de chevaux tués, qu'en moins de rien le champ en fut tout couvert. Les autres dans l'épouvante ne se laissaient plus conduire, et à force de se débattre ils n'a-

veli jussis : ratus captivos quoque, qui simul asservabantur, rupturos vincula, quum suos appropinquantés vidissent. Non sefellera Parmenionem, qui in lævo cornu erat : propere igitur Polydamanta mittit ad regem, qui et periculum ostenderet, et quid fieri juberet, consuleret. Ille, audito Polydamante, « Abi, nuncia, inquit, Parmenioni, si acie vicerimus, non nostra solum nos recuperaturos, sed etiam quæ hostium sunt occupaturos. Proinde non est quod quidquam virium subducat ex acie, sed ut me, ut Philippo patre dignum est, contempto sarcinarum damno fortiter dimicet. » Interim Barbari impelimenta turbaverant : cæsisque plerisque custodum, captivi, vinculis ruptis, quidquid obvium erat, quo armari possent, arripiunt; et aggregati suorum equilibus, Macedonas anticipi circumventos malo, invadunt : lætique circa Sysigambim, vicisse Darium; ingenti cæde prostratos hostes; ad ultimum etiam impeditentis exutos esse nunciant : quippe eandem fortunam ubique esse credebant, et victores Persas ad prædam discurrisse. Sysigambis, hortantibus captivis, ut animum a mœrore allevaret, in eodem, quo antea fuit, perseveravit : non vox ulla excidit ei; non

oris color vultusve mutatus est : sedit immobilis, credo, præcoce gaudio verita irritare fortunam, adeo ut quid mallet intuentibus fuerit incertum. Inter hæc Menidas, præfectus equitum Alexandri, cum paucis turmis opem impeditentis laturus advenerat; incertum, suone consilio, an regis imperio; sed non sustinuit Cadusiarum Scytharumque impetum : quippe vix tentato certamine refugit ad regem, amissorum impeditentorum testis magis, quam vindex. Jam consilium Alexandri dolor vicerat; et, ne cura recuperandi sua militem a prælio averteret, non immerito verebatur. Itaque Areten, ducem hastatorum (*sarissophoros* vocabant), adversus Scythas mittit. Inter hæc currus, qui circa prima signa turbaverant aciem, in phalangem invecti erant. Macedones, confirmatis animis, in medium agmen accipiunt. Vallo similis acies erat : junxerant hastas; et ab utroque latere temere incurrentium illa suffodiebant; circumire deinde currus, et propugnatores præcipitare cœperunt. Ingens ruina equorum aurigarumque aciem compleverat; hi territos regere non poterant : equi, crebra jactatione cervicum, non jugum modo excuserant, sed etiam currus everterant; vulnerati interfectos

valent pas seulement jeté leurs harnois, mais renversé les chariots. Les blessés entraînaient les morts, sans pouvoir ni s'arrêter à cause de leur effroi, ni avancer à cause de leur faiblesse. Il y eut pourtant quelques chariots qui percèrent jusqu'à l'arrière-garde, ayant fait un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontrèrent; car les membres coupés gisaient épars çà et là sur la terre : et parce que les blessés, durant que leurs plaies étaient encore chaudes, n'en sentaient pas la douleur, tout tronqués et languissants qu'ils étaient, ils ne quittaient point pour cela leurs armes, jusqu'à ce qu'ayant perdu tout leur sang, ils expiraient sur la place.

Arétés cependant, ayant tué le colonel des Scythes qui pillaient le bagage, les menait rudement, comme des gens étonnés de la perte de leur chef; mais les Bactriens, que Darius envoya pour les soutenir, changèrent la face du combat; car ils renversèrent du premier choc plusieurs des Macédoniens et mirent les autres en fuite, qui regagnèrent le gros; de sorte que les Perses jetèrent alors un grand cri, tel que les vainqueurs ont accoutumé de faire, et donnèrent d'une extrême furie sur l'ennemi, qu'ils croyaient entièrement défait. Alexandre voyant ses gens en déroute, les gourmanda, les exhorte, réchauffe lui seul le combat; et enfin, leur ayant fait reprendre cœur, les ramène à la charge. Il s'aperçoit que l'aile droite des Perses est fort affaiblie, à cause des Bactriens qu'on en avait détachés pour enlever le bagage. Il enfonce ces rangs ainsi éclaircis, et taille tout en pièces.

Mais les Perses de l'aile gauche, croyant le pouvoir envelopper, s'en viennent par derrière, et lui allaient faire courir grande fortune, si la

cavalerie des Agriens, y accourant à toute bride, n'eût chargé les Barbares qui les tenaient investis, et ne les eussent forcés à coups d'épée de se tourner vers eux. Toutes les deux batailles étaient bien mêlées. Alexandre se trouvait engagé au milieu des ennemis, ceux qui lui donnaient en queue étaient pressés par les Agriens, et les Bactriens revenus du pillage ne pouvaient regagner leurs rangs. Plusieurs petites troupes, détachées de leur gros, combattaient par-ci par-là, selon que le hasard liait la partie.

Les deux rois, ayant comme joint leurs escadrons l'un à l'autre, enflammaient le combat. On tuait beaucoup plus de Perses; mais le nombre des blessés n'était pas si différent. Darius combattait sur un chariot, Alexandre à cheval; l'un et l'autre environnés de gens d'élite qui, ne songeant qu'à sauver leur roi, ne voulaient ni ne pouvaient lui survivre. Chacun tenait à grand honneur de mourir aux yeux de son prince; et il n'était pas malaisé d'y parvenir, pour peu que l'on se mit en devoir de le défendre, parce que c'était à qui remporterait la gloire de tuer le roi de sa main. Au reste, soit que ce fût une illusion ou une chose véritable, ceux qui étaient auprès d'Alexandre assurèrent « qu'ils avaient vu un aigle voler un peu doucement au-dessus de sa tête, sans que le bruit des armes ni les gémissements des mourants fussent capables de l'effrayer, et qu'il avait paru assez longtemps autour de son cheval, non pas tant comme s'il eût volé, que comme suspendu en l'air. » Quoi qu'il en soit, il est certain que le devin Aristandre, revêtu de sa robe blanche et un laurier à la main, montra cet oiseau aux soldats acharnés au combat, comme un augure assuré de leur victoire. Cela

trahebant : nec consistere territi, nec progredi debiles poterant. Paucae tamen evasere quadrigae in ultimam aciem, iis, quibus inciderunt, miserabili morte consumptis; quippe amputata virorum membra humi jacebant : et quia calidis adhuc vulneribus aberat dolor, trunci quoque et debiles arma non omittabant; donec, multo sanguine effuso, exanimati procumberent. Interim Aretes, Scytharum, qui impedimenta diripiebant, duces occiso, gravius territis instabat. Supervenere deinde missi a Dario Bactriani, pugnaeque vertere fortunam. Multi ergo Macedonum primo impetu obruti sunt : plures ad Alexandrum refugerunt. Tum Persae, clamore sublato, qualem victores solent edere, ferociter in hostem, quasi ubique profligatum, incurrunt. Alexander territos castigare, adhortari; praelium, quod jam elanguerat, solus accendere; confirmatisque tandem animis, ire in hostem jubet. Rarior acies erat in dextro cornu Persarum; namque inde Bactriani decesserant ad opprimenda impedimenta; itaque Alexander laxatos ordines invadit, et multa caede hostium invehitur. At qui in sinistro cornu erant Persae, spe posse eum includi, agmen suum a tergo dimicantis opponunt : ingensque periculum in medio haerens adisset, ni equites Agriani, calcariibus subditis, circumfusos regi Barbaros adorti essent, aver-

sosque caedendo in se obverti coegissent. Turbata erat utraque acies. Alexander et a fronte, et a tergo, hostem habebat; qui averso ei instabant, ab Agriani equitibus premebantur : Bactriani impedimentis hostium direptis reversi, ordines suos recuperare non poterant : plura simul abrupta a ceteris agmina, ubicumque alium alii fors miscuerat, dimicabant. Duo reges junctis prope agminibus praelium accendebant; plures Persae cadebant; par ferme utrimque numerus vulnerabatur. Curru Darius, Alexander equo vehebatur : utrumque delecti tuebantur, sui immemores; quippe, amisso rege, nec volebant salvi esse, nec poterant; ante oculos sui quisque regis mortem occumbere ducebant egregium. Maximum tamen periculum adibant qui maxime tuebantur; quippe sibi quisque carsi regis expetebat decus. Ceterum, sive ludibrium oculorum, sive vera species fuit, qui circa Alexandrum erant, vidisse se crediderunt paululum super caput regis placide volantem aquilam, non sonitu armorum, non gemitu morientium territam : diuque circa equum Alexandri pendit magis, quam volanti, similis apparuit. Certe vates Aristander, alba veste indutus, et dextra praefrens lauream, militibus in pugnam intentis avem monstravit, haud dubium victoriae auspiciam. Ingens ergo alacritas ac fiducia

remplit d'ardeur et de gaieté les plus effrayés, surtout quand celui qui gardait le chariot de Darius, et qui était assis devant lui, fut percé d'un coup de javeline; car les Perses et les Macédoniens crurent également que c'était le roi qui avait été tué; et ce furent aussitôt des cris, des clameurs et des hurlements si effroyables dans son armée, que, bien qu'elle combattit encore avec pareil avantage, ils la mirent presque toute en désordre. Les satrapes et les gardes de Darius, qui étaient à sa gauche, fuyant à vau-de-route, avaient abandonné le chariot, que ceux du côté droit reçurent au milieu de leur troupe.

On dit que ce prince, ayant tiré son cimenterre, fut en doute s'il devait éviter une honteuse fuite par une mort honorable : mais paraissant sur son char, il eut honte de laisser en proie ses meilleurs soldats, qui soutenaient encore le combat. Et comme il balançait entre l'espérance et le désespoir, les Perses lâchèrent le pied peu à peu, et éclaircirent leurs rangs. Alexandre ayant changé de cheval, après en avoir outré plusieurs, ne cessait de tuer et ceux qui lui faisaient tête et ceux qui lui montraient le dos. Enfin, ce n'était plus un combat, mais un massacre, lorsque Darius tourna aussi son chariot, et prit la fuite. Le vainqueur était aux trousses des fuyards, mais l'épaisse nuée de la poussière qui s'élevait de dessous les pieds des chevaux lui en dérobait la vue; de sorte qu'ils allaient à l'aventure, comme dans des ténèbres, et ne se ralliaient qu'au son de la voix. Il est vrai qu'on entendait de fois à autre les coups de fouet dont on hâtait les chevaux qui tiraient le chariot, et en cela seulement on pouvait reconnaître la trace de sa fuite.

XVI. Mais en l'aile gauche, que Parménion commandait, il en allait tout autrement pour

l'un et pour l'autre parti; car Mazés avec toute sa cavalerie, faisant une furieuse charge aux Macédoniens, les pressait sur les flancs et la multitude commençait à les envelopper, quand Parménion envoya en diligence avertir Alexandre du danger où il se trouvait, et que s'il n'était promptement secouru, il ne les pouvait plus retenir. On apporta ces fâcheuses nouvelles au roi comme il était déjà fort avancé à la poursuite des fuyards; de sorte qu'il fut obligé de quitter, frémissant de rage et détestant la fortune, qui lui ravissait la victoire et rendait son ennemi plus heureux en fuyant que lui en le faisant fuir. Cependant le bruit de la défaite de Darius était venu jusqu'à Mazée, tellement qu'encore qu'il eût toutes sortes d'avantages, étonné toutefois du malheur de son parti, il ne pressait plus si vivement les ennemis ébranlés.

Parménion ne pouvait s'imaginer pourquoi le combat s'était ainsi ralenti tout à coup; mais, comme rusé capitaine, il sut bien se servir de l'occasion; et sans perdre de temps, et piquant vers la cavalerie thessalienne, « Voyez, dit-il, ceux qui naguère nous menaient si rudement lâchent le pied, et sont saisis d'une soudaine terreur! C'est que notre roi a vaincu pour lui et pour nous; les Perses sont défaits, toute la campagne est jonchée de leurs morts : que tardez-vous? est-ce que vous ne vous sentez pas assez forts contre des gens qui fuient? » Ce discours, apparemment véritable, leur rendit l'espérance et le courage, et, poussant leurs chevaux à toute bride, ils chargèrent l'ennemi, qui commença aussitôt à reculer, non point au petit pas, mais si vite qu'il ne restait qu'à tourner le dos pour en faire une juste fuite. Toutefois Parménion, ne sachant quel succès avait eu le roi en l'aile droite, n'osa les pousser; et

paulo ante territos accendit ad pugnam; utique postquam auriga Darii, qui ante ipsum sedens equos regebat, hasta transixus est, nec aut Persarum, aut Macedones dubitavere, quin ipse rex esset occisus. Lugubri ergo ululatu, et incondito clamore gemituque totam fere aciem adhuc æquo Marte pugnantium turbare cognati Darii et armigeri; lævoque cornu in fugam effuso, destituerant currum; quem a dextra parte stipati in medium agmen receperunt. Dicitur, acinace stricto, Darius dubitasse, an fugæ dedecus honesta morte vitaret. Sed eminens curru nondum omnem suorum aciem prælio excedentem destituere erubescerat. Dum inter spem et desperationem hæsitat, sensim Persæ cedebant, et laxaverant ordines. Alexander, mutato equo, quippe plures fatigaverat, resistentium adversa ora fodiebat, fugientium terga. Jamque non pugna, sed cædes erat; quum Darius quoque currum suum in fugam vertit. Hærebat in tergis fugientium victor: sed prospectum oculorum nubes pulveris, quæ ad cælum ferebatur, abstulerat; ergo laud secus quam in tenebris errabant; ad sonitum notæ vocis, ut signum, subinde coeuntes. Exaudiebantur tantum strepitus habenarum, quibus equi currum trahentes identidem verberabantur: hæc sola fugientis vestigia excepta sunt.

XVI. At in lævo Macedonum cornu, quod Parmenio, sicut ante dictum, tuebatur, longe alia fortuna utriusque partis res gerebatur. Mazæus, cum omni suorum equitatu vehementer investus, urgebat Macedonum alas: jamque abundans multitudinis, aciem circumvohi conperat; quum Parmenio equites nunciare jubet Alexandro, in quo discrimine ipsi essent: nisi mature subveniretur, non posse sisti fugam. Jam multum viæ præceperat rex, imminens fugientium tergis, quum a Parmenione tristic nunciis venit; refrenare equos jussi, qui vehebantur; agmenque constitit; frendente Alexandro, eripi sibi victoriam e manibus, et Darium feliciter fugere, quam se sequi. Interim ad Mazæum superati regis fama pervenerat. Itaque, quanquam validior erat, fortuna tamen partium territus, percussis languidius instabat. Parmenio ignorabat quidem causam sua sponte pugnae remissæ: sed occasione vincendi strenue est usus. Thessalos equites ad se vocari jubet. « Equid, inquit, videtis istos, qui ferociter modo instabant, pedem referre, subito pavore perterritos? Nimirum nobis quoque regis nostri fortuna vicit: omnia Persarum cædes strata sunt; quid cessatis? an ne fugientibus quidem pares estis? » Vera dicere videbatur, et apes languentes quoque crexerat; subditis calcaribus, proruere in hostem; et illi

Mazée ayant lieu de s'enfuir, gagna le Tigre, non pas par le droit chemin, mais par le plus long et le plus sûr, et entra dans Babylone avec les tristes reliques de l'armée défaite.

Cependant Darius, peu accompagné, tira vers le fleuve Lycus, et l'ayant passé, mit en délibération s'il romprait le pont, sur ce qu'on lui rapporta que l'ennemi le suivait; mais il considéra qu'en le rompant, plusieurs milliers des siens, qui n'étaient pas encore arrivés, demeureraient à la merci des ennemis. Le laissant donc en son entier, il dit en partant « qu'il aimait mieux donner passage à ceux qui le poursuivaient, que de l'ôter à ceux qui le sauvaient; » et après avoir traversé une longue étendue de pays, toujours en fuyant, il arriva sur le minuit à Arbelles. Mais quel esprit pourrait concevoir, ou quelle langue assez dignement exprimer tous les tours que la fortune joua aux uns et aux autres en cette fatale journée, le meurtre de tant de capitaines et de soldats, tant de genres de mort différents, la déroute, la fuite des vaincus, le carnage et l'horreur d'une si sanglante bataille en général et en particulier? On eût dit que la fortune avait pris plaisir d'assembler en un jour les aventures de tout un siècle. Les uns s'enfuyaient par les chemins les plus courts et les plus aisés; et les autres gagnaient les bois et les détours inconnus aux victorieux. Vous eussiez vu les gens de pied, les gens de cheval, ceux qui étaient armés, ceux qui ne l'étaient point, sains, malades, blessés, tous pêle-mêle, sans chef, sans conduite, dans un désordre et une confusion épouvantable.

Ceux qui ne pouvaient suivre étaient abandonnés de leurs compagnons avec larmes et gémissements réciproques; mais la pitié cédait à la terreur, et le soin d'autrui au propre intérêt; surtout la soif les pressait avec une extrême

violence, provoqués par leurs plaies et par l'excessive fatigue. On ne voyait le long des ruisseaux que gens couchés sur le ventre, qui buvaient dans le courant de l'eau d'une avidité nonpareille; mais pensant étancher leur soif, ils avalaient du limon qui leur faisait aussitôt enfler les entrailles avec une telle pesanteur qu'ils demeureraient comme tout entrepris de leurs membres, jusqu'à ce que l'ennemi survenant, les réveillait par de nouvelles blessures. Quelques-uns, trouvant les prochaines rives occupées, allaient plus loin recueillir si peu d'eau qu'ils découvraient dans les lieux les plus cachés. Enfin, il n'y eut mare ni fondrière si écartée ni si sale, qui se pût dérober à la soif de tant de gens qui cherchaient à se désaltérer. C'était aussi une chose bien pleine de compassion d'ouïr sur les chemins proches des villages les clameurs des femmes et des vieillards, qui d'un accent lugubre, et à la façon des Barbares, appelaient encore Darius leur seigneur et leur roi.

Alexandre, comme nous avons dit, ayant arrêté l'ardeur des siens, était arrivé au fleuve Lycus. La multitude des fuyards avait rempli le pont, et plusieurs pressés par les ennemis s'étaient précipités dans l'eau, qui, chargés de leurs armes et harassés du combat et de la fuite, furent misérablement engloutis. Et déjà, non-seulement le pont, mais le fleuve regorgeait du concours des troupes qui venaient impétueusement s'entasser les unes sur les autres. Car la peur a cela, que depuis qu'elle a une fois saisi les esprits, ils ne sont plus capables de rien craindre que l'objet de leur première frayeur. Les Macédoniens faisant grande instance qu'on leur laissât poursuivre l'ennemi, qui ne leur pouvait échapper, le roi leur remontra « que leurs armes étaient toutes rebouchées, leurs mains lassées de tuer et leurs

jam non sensim, sed citato gradu recedebant, nec quidquam fugæ, nisi quod terga nondum verterant, deerat. Parmenio tamen, ignarus quænam in dextro cornu fortuna regis esset, repressit suos: Mazæus, dato fugæ spatio, non recto itinere, sed majore, et ob id tutiore circumitu, Tigris superat, et Babylonem cum reliquiis devicti exercitus intrat. Darius, paucis fugæ comitibus, ad Lycum amnem contenderat; quo trajecto, dubitavit an solveret pontem, quippe hostem jam affore nunciabatur. Sed tot millia suorum, quæ nondum ad amnem pervenerant, ponte reciso, prædam hostis fore videbat. Abeuntem, quum intactum sinceret pontem, dixisse constat, « malle insequentibus iter dare, quam auferre fugientibus. » Ipse, ingens spatium fuga emensus, media fere nocte Arbela pervenit. Quis tot ludibria fortunæ, ducum agminumque eadem multiplicem, devictorum fugam, clades nunc singulorum, nunc universorum, aut animo assequi queat, aut oratione complecti? Propemodum sæculi res in unum illum diem fortuna cumulavit. Alii, qua brevissimum patebat iter, alii diversos saltus, et ignotos sequentibus calles petebant. Eques pedesque confusi, sine duce, armatis inermes, integris debiles implicabantur. Deinde, misericordia in me-

tum versa, qui sequi non poterant, inter mutuos gemitus deserebantur. Sitis præcipue fatigatos et sancios perurebat, passimque omnibus rivis prostraverant corpora, præterfluentem aquam hianti ore captantes; quam quum avide turbidam hausissent, tendebantur extemplo præcordia premente limo; resolutisque et torpentibus membris, quum supervenisset hostis, novis vulneribus excitabantur. Quidam, occupatis proximis rivis, diverterant longius, ut quidquid occulti humoris usquam manaret exciperent; nec ulla adeo avia et sicca lacuna erat, quæ vestigantium sitim falleret. E proximis vero itineri vicis senum ululatus feminarumque exaudiebantur, barbaro ritu Darium adluc regem clamantium. Alexander, ut supra dictum est, inhibito suorum cursu, ad Lycum amnem pervenerat; ubi ingens multitudo fugientium oneraverat pontem, et plerique, quum hostis urgeret, in flumen se præcipitaverant, gravesque armis, et prælio ac fuga defatigati, gurgitibus hauriebantur. Jamque non pons modo fugientes, sed ne amnis quidem capiebat, agmina sua improvide subinde cumulantes; quippe, ubi intravit animos pavor, id solum metuunt quod primum formidare coeperunt. Alexander, instantibus suis, impune abeuntem hostem sequi permitte-

corps épuisés par une si longue course, et qu'aussi la nuit approchait : mais la vérité est qu'il était en peine de l'aile gauche de sa bataille, qu'il croyait encore engagée dans le combat, et qu'il avait résolu de s'en revenir pour lui donner secours. Toutefois, il n'eut pas sitôt tourné ses enseignes, que des cavaliers de la part de Parménion lui apportèrent les nouvelles de la victoire qu'il avait aussi obtenue de son côté. Mais de tout ce jour-là il ne courut point tant de fortune qu'en ramenant ses troupes au camp ; car il était suivi de peu de gens qui se retiraient en désordre, se réjouissant de la victoire, et croyant tous les ennemis morts ou défaits, lorsque tout à coup il parut un gros de cavalerie, qui d'abord tint bride en main, puis ayant reconnu le petit nombre des Macédoniens, les chargea vivement.

Le roi marchait à la tête de la cornette, dissimulant plutôt le danger qu'il ne le méprisait ; mais sa bonne fortune, qui ne lui manquait jamais au besoin, ne l'abandonna pas encore en cette occasion ; car le chef des ennemis, transporté d'un désir de gloire, l'ayant attaqué assez inconsidérément, il le tua, et après lui le plus proche, et plusieurs autres ensuite, du même javelot. Les siens en même temps donnent sur les Perses, étonnés d'un commencement si brusque, mais qui ne laissaient pas de faire acheter leur vie, étant certain que les deux armées entières n'avaient point plus furieusement combattu que firent ces troupes tumultuaires. Enfin, les Barbares voyant que la nuit leur était plus propre pour la retraite que pour le combat, se séparèrent par bandes et se retirèrent. Le roi, échappé d'un si grand danger, ramena ses gens au camp sans aucune perte. Il mourut en cette journée, de

ceux dont le vainqueur put faire le dénombrement, jusqu'à quarante mille Perses, et un peu moins de trois cents Macédoniens.

Au reste, on ne peut nier qu'Alexandre n'ait eu plus d'obligation de cette victoire à sa conduite qu'à sa fortune, et qu'il ne vainquit pas, comme l'autre fois, par l'avantage du lieu, mais par la force de son courage : car il disposa son armée en grand capitaine, et combattit lui-même très-vailleamment. Il fit en homme de grand sens de ne pas se soucier de la perte du bagage, voyant bien que tout dépendait du gain de la bataille ; et quoique l'issue en fût encore douteuse, il ne laissa pas d'agir comme victorieux. Après, quand il vit les ennemis branler, il les enfonça, les mit en déroute ; et, ce qui n'est pas aisé à croire d'un esprit si bouillant, et dans la chaleur de la chasse, il poursuivit les fuyards avec plus de prudence que d'ardeur. En effet, s'il se fût emporté à les suivre pendant qu'une partie de son armée était encore aux mains, ou il eût été vaincu par sa faute, ou il n'eût obtenu la victoire que par la valeur d'autrui. Et enfin, s'il se fût étonné à la rencontre de ce grand corps de cavalerie, qui lui vint tomber sur les bras, il se trouvait réduit, tout victorieux qu'il était, ou à prendre honteusement la fuite, ou à perdre misérablement la vie. Il n'est pas juste non plus de frustrer les chefs de leur louange, puisque leurs blessures furent autant de marques de leur valeur. Éphestion eut un coup de javelot dans le bras, Perdicas, Ménidas et Cœnus faillirent d'être tués à coups de flèches ; et si nous voulons estimer les Macédoniens de ce temps-là selon leur prix, il faut que nous confessions que ce roi était digne de tels hommes, et ces hommes dignes d'un tel roi.

ret; hebetia tela esse, et manus fatigatas, tantoque cursu corpora exhausta, et præceps in noctem diei tempus causatus est. Re vera de lævo cornu, quod adhuc in acie stare credebat, sollicitus, reverti ad ferendam opem suis statuit. Jamque signa converterat, quum equites, a Parmenione missi, illius quoque partis victoriam nunciant. Sed nullum eo die majus periculum adiit, quam dum copias reducit in castra. Pauci eum et incompoti sequebantur, ovantes victoria; quippe omnes hostes, aut in fugam effusos, aut in acie credebant cecidisse; quum repente ex adverso apparuit agmen equitum, qui primo inhibuere cursum; deinde, Macedonum paucitate conspecta, turmas in obvios concitaverunt. Ante signa rex ibat, dissimulato magis periculo, quam spreto: nec defuit ei perpetua in dubiis rebus felicitas; namque præfectum equitatus avidum certaminis, et ob id ipsum incautius in se ruentem, hasta transiit; quo ex equo lapsa, proximum ac deinde plures eodem telo confodit. Invasere turbatos amici quoque; nec Persæ inulti cadebant: quippe non universæ acies, quam hæc tumultuarie manus, vehementius iniere certamen. Tandem Barbari, quum, obscura luce, fuga tutior videretur esse quam pugna, diversis agminibus abire. Rex, extraordinario periculo defunctus, incolumes suos reduxit

in castra. Cecidere Persarum, quorum numerum victores finire potuerunt, millia XL; Macedonum minus quam CCC desiderati sunt. Ceterum, hanc victoriam rex majore ex parte virtuti quam fortunæ suæ debuit; animo, non, ut antea, loco vicit. Nam et aciem peritissime instruxit, et promptissime ipse pugnavit; et magno consilio jacturam sarcinarum impedimentorumque contempsit, quum in ipsa acie summum rei videret esse discrimen: dubioque adhuc pugne eventu, pro victore se gessit: perculeos deinde hostes fudit, fugientes, quod in illo ardore animi vix credi potest, prudentius, quam avidius persequutus est. Nam si, parte exercitus adhuc in acie stante, instare cedentibus perseverasset; aut sua culpa victus esset, aut aliena virtute vicisset; jam, si multitudinem equitum concurrentium extimuisset, victori aut fide fugiendum, aut miserabiliter cadendum fuit. Ne duces quidem copiarum sua laude fraudandi sunt; quippe vulnera, quæ quisque excepit, indicia virtutis sunt. Hæphæstionis brachium hasta ictum est: Perdicas, ac Cœnus, et Menidas sagittis prope occisi. Et, si vere æstimare Macedonas qui tunc erant volumus, falebimur et regem talibus ministris, et illos tanto rege fuisse dignissimos.

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE.

- I. Darius étant entré dans la Médie, Alexandre se rend maître d'Arbelles et de Babylone, dont la situation, la grandeur et la corruption des mœurs sont décrites. — II. Il propose des récompenses aux soldats, pour les obliger à fuir l'oisiveté, reçoit la ville de Suze avec les trésors des rois de Perse, et console Sysigambis. — III. Après avoir vaincu la contrée des Uxiors, il donne la liberté à Madates, qui en était gouverneur, à tous ceux qui s'étaient rendus et à tous les prisonniers, et les exempte, outre cela, de toutes sortes de tributs. Il veut entrer dans la Perse, mais Ariobarzane le contraint de se retirer. — IV. Un prisonnier ayant montré un chemin qui était connu de peu de gens, Alexandre défait l'armée des Perses, et Ariobarzane même est tué dans le combat. — V. Alexandre met en liberté 4,000 prisonniers Grecs, en allant à Persépolis. — VI. Après avoir pillé Persépolis, ville très-riche, il avance dans la Perse et subjugue les Mardes. — VII. Alexandre fait brûler le palais des rois de Perse, à la sollicitation de Thais et de quelques autres courtisanes qui suivaient le camp, et ensuite il fait résolution de poursuivre Darius. — VIII. Discours de Darius pour exhorter les siens au combat. — IX. Diverses opinions des grands; trouble et tumulte sur le sujet de Nabarzanes, qui avait tramé une trahison avec Bessus. — X. Cruelle délibération de Bessus et de Nabarzanes, pour trahir Darius ou pour le tuer. Ils la tiennent cachée par des moyens merveilleux. — XI. L'on découvre à Darius les embûches des traîtres. Il refuse le secours des Grecs, qui était présent et assuré, et témoigne qu'il veut bien périr, si ses gens veulent sa perte. — XII. Bessus prend Darius, après l'avoir trompé par ses larmes feintes et par des paroles dissimulées; et l'ayant fait lier avec des chaînes d'or, il le fait amener à Alexandre dans un chariot si indigne de lui, qu'on n'aurait eu garde de s'imaginer qu'il portait un si grand prince. — XIII. Alexandre ayant su l'extrémité où était réduit Darius, marche contre l'armée des Perses. Mais Bessus et les autres parricides appréhendant ses armes et la présence des victorieux, lais-

LIBER QUINTUS.

SOMMAIRE.

- CAP. I. Dario Mediae fines ingresso, Arbelis potitur Alexander et Babylone, cujus situs, amplitudo et corrupti mores describuntur. Exercitus suppletur aegerisque. Praesides aliquarum regionum constituuntur. — II. De virtute militari certantibus praemia proponit Alexander, et in disciplina militari non pauca mutat. Tum Susis et magnis thesauris potitus, Sysigambin, cui imprudens regre fecerat, solatur. — III. Uxiorem regione superata, Madatem praefectum ac deditos et captivos, Sysigambi deprecante, tum libertate, tum immunitate donat: Persidemque intrare meditatatur, ab Ariobarzane retrocedere cogitur. — IV. Captivo quodam iter paucis cognitum aperiente, Persarum exercitum, ipso Ariobarzane occiso, delet Alexander. — V. Ad Persopolim properans, captivorum Graecorum IV milia liberat. — VI. Persopolim opulentissimam direpta, et Parsagadis captis, cum thesauris in urbe utraque, interiorem Persidis regionem petit, ac Mardorum domat gentem. — VII. Alexander, in convivio a Thaide impulsus, Persarum regiam incendit; deinde novis militibus auctus Darium persequi statuit. — VIII. Darii, suos ad ultimum praellum hortantis, oratio. — IX. Variarum praefectorum Darii sententiarum ac tumultus, ob Nabarzanis, qui cum Besso proditi- nis societatem interat, consilium. — X. Bessi et Nabarza-

sent Darius percé de plusieurs coups, et tâchent de se sauver par la fuite. Alexandre ayant trouvé le corps de Darius, le pleure, et l'envoie à Sysigambis, afin de faire ses funérailles.

I. Si je voulais entreprendre de déduire, selon la suite des temps, tout ce qui s'est passé dans cet intervalle, tant en Grèce qu'en Illyrie et en Thrace, sous les auspices et par les ordres d'Alexandre, il faudrait de nécessité interrompre le fil des affaires de l'Asie, lequel, toutefois, il me semble plus à propos de conduire jusqu'à la fuite et à la mort de Darius, et d'exposer les choses tout entières à la vue du monde, afin que, comme elles sont liées et enchaînées les unes dans les autres, elles paraissent aussi conjointement dans l'histoire. C'est pourquoi je commencerais par celles qui dépendent de la bataille d'Arbelles.

Darius arriva sur le minuit en ce bourg-là, où la fortune avait jeté une grande partie de ses chefs et du débris de ses troupes. Les ayant assemblées, il leur représenta qu'il ne doutait point qu'Alexandre n'allât s'emparer des meilleures villes et des campagnes abondantes en toutes sortes de biens; que lui ni ses soldats ne songeaient qu'au riche butin qui s'offrirait de tous côtés; mais qu'en l'état où il se trouvait, cela était son salut, parce qu'il aurait le loisir d'assurer sa retraite, de faire un camp volant et de gagner les déserts. Que les dernières parties de son royaume étaient encore en leur entier, où il remettrait aisément sur pied de nouvelles forces. Et que cependant cette insatiable nation vint la bouche béante engloutir tous ses trésors qu'elle dévorait en espérance depuis si longtemps, et qu'elle se gorgeât d'or et d'argent; qu'il lui en

nis de Dario prodendo, aut custodiendo, nefaria deliberatio, quam miris artibus occultant. — XI. Insidiae proditorum Dario aperiantur, qui Graecorum respuit auxilium, paratus perire, si salvum esse nollet sui milites. — XII. Bessus Darii fictis verbis et lacrymis delusum comprehendit, aureisque vincum compedibus in sordido vehiculo ad Alexandrum deducendum curat. — XIII. Alexander, audito Darii periculo, ad Persarum exercitum contendit; Bessus autem, cum parricidis aliis arma vultumque metuens victoris, Darii, multis confossus vulneribus, relinquunt, fugaque sibi consulere conatur.

I. Quae interim ductu imperioque Alexandri, vel in Graecia, vel in Illyriis ac Thracia gesta sunt, si suis quaeque temporibus reddere voluero, interrumpendae sunt res Asiae, Quas utique ad fugam mortemque Darii universas in conspectu darii, et, sicut inter se coluerent tempore, ita opere ipso conjungi, haud paulo aptius videri potest. Igitur ante, quae praellio apud Arbela conjuncta sunt, ordinarum dicere. Darius media fere nocte Arbela pervenit: eodemque magnae partis amicorum ejus ac militum fugam fortuna compulerat; quibus convocatis exponit, « haud dubitare se, quin Alexander celeberrimas urbes, agrosque, omni copia rerum abundantes, petiturus esset: praedam omnimam paratamque ipsum et milites ejus spectare. Id

ferait bientôt rendre compte; que l'expérience lui avait appris que tout ce superbe attirail et toute cette longue suite d'eunuques et de concubines n'étaient qu'embarras et que fardeaux inutiles, et qu'Alexandre, les traînant après soi, serait vaincu par les propres instruments de sa victoire. »

Ils jugèrent tous que cette harangue sentait le désespoir, et que d'abandonner Babylone, cette grande et opulente ville, au pouvoir de l'ennemi, c'était le rendre maître de Suze et du reste des places du royaume, qui faisaient tout le sujet de la guerre; mais continuant, il leur remontra « que, dans les grandes calamités, il n'est pas question de chercher l'éclat des vaines apparences; qu'il faut aller au solide et ne s'attacher qu'aux choses nécessaires; que les batailles se gagnaient avec le fer et non pas avec l'or, à force d'hommes et non pas de maisons; et que tout était à la dévotion de ceux qui avaient les armes à la main; que, par ce moyen, ses prédécesseurs ayant eu de mauvais succès au commencement, avaient bientôt réparé leurs pertes et rétabli leurs affaires. » Soit donc qu'en effet il eût rassuré leurs courages, ou qu'ils suivissent sa volonté plutôt que son conseil, il entra dans les confins de la Médie.

Peu de jours après, Arbelles se rendit à Alexandre. On y trouva quantité de précieux meubles de la couronne, quatre mille talents, avec tous les équipages et toutes les richesses de l'armée, qui avaient été renfermées en ce lieu-là, comme nous avons dit. Mais les maladies qui se mirent dans son camp, par l'infection des corps morts dont la campagne était couverte, le firent bientôt déloger de là. Il prit sa marche par les plaines, laissant à gauche l'Arabie, cette heureuse contrée

qui porte les parfums et les gommés odorantes. Ces terres d'entre le Tigre et l'Euphrate sont si grasses qu'ils disent qu'on est contraint de retirer le bétail des pâturages, de peur qu'il ne s'étouffe de manger. Et cette grande fertilité vient de ces deux fleuves, qui par des veines d'eau humectent presque tout ce terroir. Ils descendent des montagnes d'Arménie, puis venant à diviser leurs eaux, ils s'écartent fort l'un de l'autre et continuent ainsi leur cours. Ceux qui ont mesuré l'endroit le plus large de leur séparation, vers les montagnes d'Arménie, la font de deux mille cinq cents stades; mais quand ils commencent à traverser la Médie et la province des Gordiens, ils se rapprochent peu à peu; et plus ils vont en avant, plus ils serrent l'espace qui les sépare.

Le plus étroit est celui que l'on appelle Mésopotamie, parce qu'étant au milieu, ils l'enferment des deux côtés; de là, passant par les terres des Babyloniens, ils se précipitent dans la mer Rouge. En quatre jours de marche, le roi se rendit à la ville de Memnis, où l'on voit, au milieu d'une caverne, cette fameuse fontaine qui jette si grande quantité de bitume, que c'est une commune créance que les murs de Babylone, l'un des plus superbes ouvrages de l'univers, en ont été cimentés. Mais comme il prenait le chemin de Babylone, Mazée, qui s'y était réfugié après la journée d'Arbelles, se vint rendre à lui avec ses enfants déjà grands, et lui mit la ville entre les mains. Sa venue fut très-agréable au roi, parce que le siège d'une ville si forte et si bien munie n'eût pas été un petit ouvrage; outre qu'il était homme de grande condition, brave et vaillant, qui avait encore acquis beaucoup de réputation en la dernière bataille, et de qui l'exemple

suis rebus tali in statu saluti fore, quippe se deserta cum expedita manu petiturum. Ultima regni adhuc intacta esse, inde bello vires laud ægre reparaturum. Occuparet sane gazam avidissima gens, et ex longa fame satiaret se auro, mox futura prædæ sibi: didicisse usu pretiosam suppellectilem, pelliceseque, et spodonum agmina nihil aliud fuisse, quam onera et impedimenta; eadem trahentem Alexandrum, quibus antea vicisset, inferiorem fore. Plena omnibus desperationis videbatur oratio; quippe Babylonem urbem opulentissimam dedi [cernentibus]; jam Susa, jam cetera ornamenta regni, causamque belli victorem occupaturum. At ille docere pergit, « non speciosa dictu, sed usu necessaria in rebus adversis sequenda esse. Ferro geri bella, non auro; viris, non urbium tectis: omnia sequi armatos. Sic majores suos, perculsos in principio rerum, celeriter pristinam reparasse fortunam. » Igitur, sive confirmatis eorum animis, sive imperium magis quam consilium sequentibus, Mediæ fines ingressus est. Paulo post Alexandro traduntur Arbela, regia suppellectili diti que gaza repleta; quatuor millia talentum fuere; præterea pretiosæ vestes: totius, ut supra dictum est, exercitus opibus in illam sedem congestis. Ingruentibus deinde

morbis, quos odor cadaverum totis jacentium campis vulgaverat, maturius castra movit. Euntibus a parte læva, Arabia, odorum fertilitate nobilis regio, campestre iter est. Inter Tigrim et Euphraten jacentia tam uberi et pingui solo sunt, ut a pastu repelli pecora dicantur, ne satietas perimat. Causa fertilitatis est humor, qui ex utroque amne manat, toto fere solo propter venas aquarum resudante. Ipsi amnes ex Armeniæ montibus profluunt, ac magno deinde aquarum divortio iter, quod cepere, percurrunt; duo millia et 20 stadia emensi sunt, qui amplissimum intervallum circa Armeniæ montes notaverunt. Iidem, quum Mediæ et Gordiæorum terras secare cœperunt, paulatim in arcius cocunt, et quo longius manant, hoc angustius inter se spatium terræ relinquunt. Vicini maxime sunt his campis, quos incolæ Mesopotamiam appellant; mediam namque ab utroque latere concludunt. Iidem per Babyloniorum fines in Rubrum mare prorumpunt. Alexander quartis castris ad Memnin urbem pervenit. Caverna ibi est, ex qua fons ingentem vim bituminis effundit, adeo ut satis constet, babylonios muros ingentis operis hujus fontis bitumine interlitos esse. Ceterum Babylonem procedenti Alexandro Mazæus, qui ex acie in ur-

pouvait porter plusieurs autres à faire comme lui. Il le reçut donc fort humainement lui et ses enfants, mais il ne laissa pas de faire entrer son armée dans la place en bataillon carré, marchant à la tête comme s'il fût allé au combat. La plupart des Babyloniens étaient montés sur les murailles, curieux de voir leur nouveau prince; et les autres étaient sortis au devant de lui, entre lesquels Bagophanes, gouverneur du château et gardien du trésor, ne voulant pas que Mazée eût l'avantage sur lui à témoigner son affection, avait fait joncher les chemins de fleurs et dresser des autels d'argent de chaque côté, qui ne fumaient pas seulement d'encens, mais de toutes sortes de précieuses odeurs.

Après lui suivaient ses présents. C'étaient des troupeaux de bêtes et des hordes de chevaux, avec des lions et des panthères que l'on portait dans leurs cages. Les mages marchaient ensuite, entonnant des hymnes à leur mode; puis les Chaldéens, et d'entre les Babyloniens les devins et les musiciens, chacun jouant de sa sorte d'instrument. Ce sont ceux qui font profession de chanter les louanges des rois, comme les Chaldéens de montrer les mouvements des astres et la vicissitude des saisons. La cavalerie babylonienne venait la dernière, en un si prompt appareil, hommes et chevaux, que l'excès en allait au delà même de la magnificence. Le roi, au milieu de ses gardes, fit marcher le peuple à la queue de son infanterie, et sur un chariot entra dans la ville, et de là au palais, comme en triomphe. Le lendemain, il se fit représenter tous les meubles et toutes les finances de Darius.

Au reste, la beauté de cette superbe ville, pleine des merveilles de l'antiquité, attirait à soi

l'admiration de tout le monde. Elle fut bâtie par Sémiramis, non, comme plusieurs ont cru, par Bélus, de qui le palais se voit encore. Ses murs sont de briques cimentées de bitume, et portent trente-deux pieds d'épaisseur; de sorte que deux chariots attelés de quatre chevaux de front, venant à se rencontrer, y passent à l'aise. Elles ont cinquante coudées de hauteur, et leurs tours sont de dix pieds plus hautes. L'enceinte est de trois cent soixante-huit stades, et l'on rapporte que la tâche était d'en faire un stade par jour. Les maisons ne touchent point aux murs, car il y a entre deux de grandes esplanades, de la longueur presque d'un arpent; même dans le corps de la ville tout n'est pas bâti. Il n'y a que l'espace de quatre-vingts stades d'habité, et encore les bâtiments ne tiennent point les uns aux autres, parce qu'on a jugé qu'il était plus sûr de les séparer ainsi; et c'est, à mon avis, à cause du feu. Ils labourent et sèment tout le reste, afin que, s'il leur survenait un siège, ils aient de quoi se nourrir du fond qui est dans l'enclos de leur ville.

L'Euphrate passe par le milieu, remparé de beaux quais et de larges et puissantes chaussées. Tous ces grands et somptueux ouvrages sont environnés de cavernes fort profondes, pour servir de réceptacle aux débordements impétueux de ce fleuve, qui, franchissant ses barrières, noierait la ville, s'il ne trouvait à se décharger dans ces lieux souterrains. Ils sont tous revêtus de brique et cimentés de bitume. Pour joindre les deux côtés de la ville il y a un pont de pierre, que l'on compte aussi entre les merveilles de l'Orient; car l'Euphrate charriant quantité de limon, il y a grand'peine à le vider, et à trouver

hem eam confugerat, cum adultis liberis supplex occurrit, urbem seque dedens. Gratus adventus ejus fuit regi; quippe magni operis futura erat obsidio tam munitæ urbis. Ad hoc vir illustris, et manu promptus, fama que etiam proximo prælio celebris, et ceteros ad deditionem sui incitatorum exemplo videbatur. Igitur hunc quidem benigne cum liberis excipit: ceterum quadrato agmine, quod ipse ducebat, velut in aciem irent, ingredi suos jubet. Magna pars Babyloniorum constitit in muris, avida cognoscendi novum regem: plures obviam egressi sunt. Inter quos Bagophanes, arcis et regis pecuniæ custos, ne studio a Mazæo vinceretur, totum iter floribus coronisque constraverat; argenteis altaribus utroque latere dispositis, quæ non thure modo, sed omnibus odoribus cumulaverat. Eum dona sequebantur, greges pecorum equorumque; leones quoque et pardales caveis præferabantur; magi deinde suo more carmen canentes. Post hos Chaldei, Babyloniorumque non vates modo, sed etiam artifices cum fidibus sui generis ibant. Laudes ii regum canere soliti: Chaldei siderum motus et stas temporum vices ostendere. Equites deinde babylonii, suo atque equorum cultu ad luxuriam magis, quam ad magnificentiam exacto, ultimi ibant. Rex, armatis stipatus, oppidanorum

turbam post ultimos pedites ire jussit: ipse cum curru urbem ac deinde regiam intravit. Postero die suppellectilem Darii et omnem pecuniam recognovit. Ceterum ipsius urbis pulchritudo ac vetustas non regis modo, sed etiam omnium oculos in semet haud immerito convertit. Sémiramis eam condiderat; non, ut plerique crediderunt, Belus, cujus regia ostenditur. Murus instructus laterculo coctilli, bitumine interlitus, spatium xxx et duorum pedum latitudinem amplectitur: quadrigæ inter se occurrentes sine periculo commeari dicuntur. Altitudo muri c cubitorum eminenti spatio: turres densis pedibus quam murus altiores sunt. Totius operis ambitus cccclxxviii stadia complectitur: singulorum stadiorum structuram singulis diebus perfectam esse memoriæ proditum est. Ædificia non sunt admota muris, sed fere spatium unius jugeris absunt. Ac ne totam quidem urbem tectis occupaverunt; per xc stadia habitatur; nec omnia continua sunt; credo, quia tutius visum est, pluribus locis spargi; cetera serunt coluntque, ut, si externa vis ingruat, obsessis alimenta ex ipsius urbis solo subministrarentur. Euphrates interfluit, magnæque molis crepidinibus coercetur. Sed omnium operum magnitudinem circumveniunt cavernæ ingentes, in altitudinem pressæ ad accipiendum impetum fluminis; quod ubi appo-

le tuf, ou le fond vif, pour des fondements de cette conséquence. D'ailleurs, il s'y amasse des sables qui, s'attachant par succession de temps aux arches du pont, arrêtent le cours de l'eau, dont la violence est d'autant plus grande qu'elle est moins libre dans son canal.

Le château a vingt stades de circuit, et ses tours ont trente pieds dans terre et quatre-vingts de hauteur. Sur le haut du château sont ces jardins suspendus que les fables des Grecs ont fait passer pour un miracle, égalant le faite des murailles, et merveilleusement agréables par la quantité d'arbres hauts et touffus qui en couvrent les allées. Il y a de grosses colonnes de pierre qui soutiennent tout ce faix. Sur ces colonnes sont de grandes terrasses, ou plate-formes pavées de pierres plates et carrées, où l'on a jeté force bonne terre, qu'on arrose par des pompes et des aqueducs secrets. Elles portent des arbres d'une grosseur si prodigieuse, qu'ils ont des troncs épais de huit coudées et cinquante pieds de hauteur, et sont aussi couverts de fruits que s'ils étaient dans leur terroir naturel. Et bien que le temps mine peu à peu et détruise non-seulement ce qui est fait de la main des hommes, mais les ouvrages mêmes de la nature, si est-ce que cette grande masse, quoique pressée par les racines de tant d'arbres, et chargée du fardeau d'une si épaisse forêt, se conserve toujours en son entier, sans qu'elle se démente nulle part. Car elle est soutenue de vingt larges et fortes murailles, distantes d'onze pieds l'une de l'autre, et toutes faites à voûtes; si bien qu'à les voir de loin, on dirait que ce sont des forêts penchantes sur la coupe de leurs montagnes. On dit qu'un roi de

Syrie, régnant en Babylone, fit bâtir ces superbes jardins, vaincu par l'amour et par les prières de sa femme, laquelle, aimant passionnément les bois et les délices de la campagne, voulut jouir dans la ville du plaisir des champs, et lui persuada d'imiter, par un si rare artifice, les beautés de la nature.

Le roi s'arrêta plus longtemps en cette ville qu'en nul autre lieu, et jamais séjour ne fut plus pernicieux à la discipline militaire. Il n'est rien de si corrompu que les mœurs de ce peuple, rien de plus savant aux plaisirs et aux voluptés les plus dissolues. Les pères et les mères, et les maris même, souffrent que leurs enfants et leurs femmes se prostituent à leurs hôtes pour de l'argent. Les rois et les satrapes de Perse n'aiment rien tant que la licence de leurs festins; mais les Babyloniens principalement se plongent dans l'ivrognerie et dans tous les désordres qui la suivent. Les femmes qui hantent ces assemblées s'y présentent d'abord avec une contenance fort modeste; mais après elles quittent leur robe, puis le reste de leurs habits, dépouillant peu à peu la pudeur, jusqu'à ce qu'enfin ce qui soit dit sans offenser les chastes oreilles elles se mettent toutes nues. Et ce ne sont pas des femmes publiques qui exercent cet infâme métier: ce sont les dames les plus honorables, à qui, aussi bien qu'à leurs maris, cette horrible prostitution passe pour courtoisie et pour une grande civilité.

Il est certain que cette armée victorieuse de l'Asie, après s'être détrempée par l'espace de trente-quatre jours dans toutes sortes de débauches, se fût trouvée bien affaiblie pour fournir au reste de ses exploits, si elle eût eu un ennemi en tête;

aita crepidinis fastigium excessit, urbis tecta corripere, nisi essent specus lacusque, qui exciperent. Cortili laterculo structi sunt; totum opus bituminæ adstringitur. Pons lapideus, flumini impositus, jungit urbem; hic quoque inter mirabilia Orientis opera numeratus est: quippe Euphrates altum limum vehit, quo penitus ad fundamenta jacienda egesto, vix sufficiens operi firmum reperiunt solum; arenæ autem subinde cumulate, et saxis, quibus pons sustinetur, adnexæ, morantur amnem; qui retentus acrius quam si libero cursu mearet, illiditur. Arcem quoque ambitu xx stadia complexam habet; xxx pedes in terram turrium fundamenta demissa sunt: ad Lxxx summum munimenti fastigium pervenit. Super arce vulgatum Græcorum fabulis miraculum, pensiles horti sunt, summam murorum altitudinem æquantes, multarumque arborum umbra et proceritate ameni. Saxo pile, que totum onus sustinent, instructæ sunt: super pilas lapide quadrato solum stratum est, patiens terræ, quam altam injiciunt, et humoris, quo rigant terras: adeoque validas arbores sustinent moles, ut stipites earum vni cubitorum spatium crassitudine æquent, in L pedum altitudinem emineant, et frugifere æque sint, ac si terra sua alerentur. Et quum vetustas non opera solum manu facta, sed etiam ipsam naturam paulatim exedendo perimat, hæc

moles, quæ tot arborum radicibus premitur, tantique nemoris pondere onerata est, inviolata durat; quippe xx lati parietes sustinent, undecim pedum intervallo distantes, ut procul visentibus sylvæ montibus suis imminere videantur. Syriæ regem, Babylone regnantem, hoc opus esse molitum, memoriæ proditum est, amore conjugis victum, quæ, desiderio nemorum sylvarumque in campestribus locis, virum compulit amœnitatem naturæ genere hujus operis imitari. Diutius in hac urbe quam usquam constitit rex: nec ullus locus disciplinæ militari magis nocuit. Nihil urbis ejus corruptius moribus, nihil ad irritandas illicidasque immodicas voluptates instructius. Liberos conjugisque cum hospitibus stupro coire, modo pretium flagitii detur, parentes maritique patiuntur. Convivales ludi tota Perside regibus purpuratisque cordi sunt: Babylonii maxime in vinum, et quæ ebrietatem sequuntur, effusi sunt. Feminarum, convivia ineuntium, in principio modestus est habitus; dein summa quæque amacula exuunt, paulatimque pudorem profanant: ad ultimum (honos auribus sit) ima corporum velamenta projiciunt; nec meretricum hoc dedecus est, sed matronarum virginumque, apud quas comitas habetur vulgati corporis vilitas. Inter hæc flagitia exercitus ille domitor Asiæ, per xxxiv dies saginatus, ad ea, quæ sequebantur, discrimina haud dubie debiliior fu-

mais il lui venait de temps en temps de nouvelles forces, qui faisaient qu'elle se sentait moins du dommage que lui firent ces délices. Car Amyntas, fils d'Andromène, amena six mille hommes de pied et cinq cents chevaux Macédoniens qu'Antipater envoyait, et six cents chevaux Thraces, avec trois mille cinq cents fantassins de la même nation. Il était aussi arrivé du Péloponnèse quatre mille hommes soudoyés et trois cent quatre-vingts chevaux.

Ce même Amyntas avait encore amené au roi cinquante jeunes hommes, fils des plus grands seigneurs de Macédoine, pour la garde du corps. Ce sont ceux qui le servent à table, qui lui mènent ses chevaux quand il va au combat, qui le suivent à la chasse, et qui font la garde jour et nuit à la porte de sa chambre. Et c'est là l'entrée et comme le premier degré pour monter un jour aux hautes charges de gouverneurs de provinces et de généraux d'armée. Le roi laissant Agathon pour commander dans la forteresse de Babylone, avec sept cents Macédoniens et trois cents soldats étrangers, établit Ménès et Apollodore ses lieutenants tant au pays qu'en la ville. Il leur donna deux mille hommes de pied et mille talents, avec ordre de faire des recrues. Il fit Mazée satrape de Babylone, et commanda à Bagophanes, qui lui avait rendu le château, de le suivre. L'Arménie fut assignée à Mithrènes, qui lui avait livré la ville de Sardes; et de l'argent de Babylone il en fit largesse aux soldats, donnant six cents deniers à chaque cavalier Macédonien, cinq cents à chaque étranger, et à chaque homme de pied deux cents, outre la paye ordinaire de ceux qui étaient à sa solde.

turus fuit, si hostem habuisset. Ceterum, quo minus damnum sentiret, identidem incremento novabatur. Namque Amyntas Andromenis ab Antipatro Macedonum peditum sex millia adduxit; et præterea ejusdem generis equites; cum his et Thracas, adjunctis peditibus suæ gentis in millibus et D; et ex Peloponneso mercenarius miles ad IV millia advenerat, cum CCCLXXX equitibus. Idem Amyntas adduxerat et principum Macedoniæ liberos adultos ad custodiam corporis; quippe inter epulas hi sunt regis ministri: iidemque equos ineunti prælium admovent, venantemque comitantur, et vigillarum vices ante cubiculi fores servant: magnorumque præfectorum et ducum hæc incrementa sunt et rudimenta. Igitur archi babylonici rex Agathone præsidere jussit, cum DCC Macedonum trecentisque mercede conductis; prætores, qui regioni babylonici ac Ciliaciæ præessent, Menetem et Apollodorum reliquit. His duo millia peditum dat cum mille talentis: utrique præceptum, ut in supplementum milites legerent. Mazæum transfugam satrapæ Babyloniæ donat; Bagophanem, qui arcem tradiderat, se sequi jussit: Armenia Mithreni Sardium proditori data est. Ex pecunia deinde, Babyloniæ tradita, Macedonum equitibus sexcenti denarii tributis; peregrinus eques quingenos accepit: ducenis pedestrium xx stipendium mensum est.

II. Ayant ainsi ordonné de ses affaires, il arriva en la province nommée Satrapène, pays gras et abondant en vivres et en toutes sortes de choses; cela fit qu'il y séjourna plus longtemps; et de peur que l'oisiveté ne vint à ramollir les courages, il proposa des prix et donna des juges à ceux qui voudraient disputer de la gloire de leurs exploits. Aux huit qui seraient jugés les plus vaillants, il donnait à chacun un régiment de mille hommes, et on les appelait *chiliarques*. C'était la première fois qu'on avait divisé les troupes de cette sorte, parce qu'auparavant les régiments n'étaient que de cinq cents hommes; et n'avaient point encore été le prix de la valeur. Tous les soldats accoururent à cet illustre combat, pour y assister non-seulement comme spectateurs, mais comme témoins des faits de chacun, et prétendant même être juges des juges; car ils savaient ceux qui s'étaient signalés entre tous les autres, et l'on ne pouvait pas ignorer si les récompenses seraient données au mérite ou à la faveur. Celui qu'on jugea digne du premier prix, comme le plus vaillant, fut le vieux Adarchias, qui devant Halicarnasse, quand la jeunesse lâcha le pied, lui fit tourner tête et la ramena au combat. Antigène eut le second, Philotas Angée le troisième; on donna le quatrième à Amyntas, l'autre à Antigonus; à Lyncestes Amyntas celui d'après; Théodote tint le septième, et Hellanicus le dernier.

Il changea aussi, et très-utilement, beaucoup de choses en la discipline militaire établies par ses prédécesseurs; car, au lieu que dans la cavalerie chaque nation se rangeait à part sous sa cornette, et n'était commandée que par un

II. His ita compositis, in regionem, quæ Satrapene vocatur, pervenit; fertilis terra, copia rerum et omni comento abundans. Itaque diutius ibi substitit; ac ne desiderio otio demilterent animos, judices dedit, præmiisque proposuit de virtute militari certantibus. Novem, qui fortissimi indicati essent, singulis militum millibus præfuturi erant; *chiliarchas* vocabant; tum primum in hunc numerum copiis distributis: namque antea quingenariæ cohortes fuerant, nec fortitudinis præmia cesserant. In gens militum turba convenerat, egregio inter futura certamini, testis eadem cujusque factorum, et de iudicibus latura sententiam; quippe verone an falso honos cuique haberetur, ignorari non poterat. Primus omnium virtutis causa donatus est Adarchias senior, qui omissum apud Halicarnasson a junioribus prælium unus maxime accenderat; proximus ei Antigènes visus est: tertium locum Philotas Angeus obtinuit: quartus Amyntas datus est: post hos Antigonus, et ab eo Lyncestes Amyntas fuit: septimum locum Theodotus; ultimum obtinuit Hellanicus. In disciplina quoque militaris rei, pleraque a majoribus tradita utiliter mutavit. Nam quum ante equites in suam quisque gentem describerentur seorsum a ceteris, exempto nationum discrimine, præfectis, non utique suarum gentium, sed delectis, attribuit. Tuba, quum castra

colonel de son pays, les réduisant toutes en un corps, il donna à chacune un chef, non de sa nation, mais qu'il choisit, et dont il se pouvait assurer. Après, quand il voulait décamper, le signal était de sonner la trompette; mais parce qu'on ne pouvait pas toujours l'entendre aisément, à cause du bruit qui se fait au lever du camp, il ordonna qu'au haut de sa tente on élèverait un étendard au bout d'une pique, qui serait exposé à la vue de tout le monde; et c'était durant la nuit le feu, durant le jour la fumée.

Prenant la marche vers Suze, Abulitès, gouverneur de la province, envoya son fils au-devant de lui, avec promesse de lui rendre la ville. On ne sait si ce fut par le commandement de Darius, afin d'arrêter Alexandre par le butin, ou de son propre mouvement. Le roi fit grand accueil à ce jeune homme, et le prenant pour guide, se rendit au fleuve Coaspès, dont l'eau est si renommée et si délicieuse à boire. Ce fut là qu'Abulitès le vint recevoir avec des présents magnifiques. Il y avait entre autres choses des dromadaires d'une vitesse incroyable, et douze éléphants que Darius avait fait venir des Indes, pensant qu'ils seraient la terreur des Macédoniens; et ils furent au contraire leur secours, la fortune se jouant ainsi des pensées des hommes. Étant entré dans Suze, il y trouva des richesses immenses, et pour cinquante mille talents d'or et d'argent non monnayé, mais en masse et en lingots. Plusieurs rois, durant une longue suite d'années, avaient amassé ces trésors pour leurs enfants et pour leur postérité, comme ils croyaient, et une seule heure mit tout cela entre les mains d'un prince étranger.

Après, il s'assit dans le trône des rois de Perse, qui était d'une hauteur peu proportionnée à sa taille; de sorte qu'un des enfants d'honneur voyant qu'il s'en fallait beaucoup que ses pieds ne touchassent au marche-pied, alla en diligence

querir une table, et la mit sous ses pieds. Mais le roi s'apercevant qu'un eunuque qui avait été à Darius s'était pris à pleurer, lui demanda la cause de sa douleur; à quoi il répondit « que Darius avait accoutumé de manger sur cette table, et qu'il ne pouvait voir sans larmes qu'une chose si sacrée fût profanée de la sorte et employée à un usage si abject. » Alexandre fut touché d'une sainte honte de violer les dieux hospitaliers, et voulait faire ôter cette table; quand Philotas le pria « de ne le faire pas, mais de prendre plutôt à bon augure que la table où son ennemi mangeait et sacrifiait aux dieux lui servit de marche-pied. »

Alexandre voulant passer dans la Perse, établit Archélaus gouverneur de la ville de Suze, avec une garnison de trois mille hommes. Il fit Xénophile capitaine du château, où il mit, comme morte-payes, de vieux soldats Macédoniens, trop pesants pour faire le voyage. Il donna la garde des trésors à Callicrate; et pour Abulitès, il lui continua le gouvernement de la Susiane, et laissa aussi en cette ville la mère et les enfants de Darius. Et comme de fortune on lui eut envoyé de Macédoine force belles robes à la mode du pays, et quantité d'étoffes de pourpre, il commanda qu'on les donnât à Sysigambis, avec les ouvriers qui les avaient faites; car il honorait cette princesse comme sa mère, et ne l'aimait pas moins tendrement que s'il eût été son fils. Il lui fit aussi dire « que si elle trouvait ces ouvrages à son gré, elle pouvait les faire apprendre à ses petites-filles pour se divertir et en faire des présents. » A ces mots les larmes lui tombant des yeux firent assez connaître combien ce présent lui était désagréable et ce compliment injurieux, parce qu'il n'y a rien que les dames de Perse aient plus à contre-cœur, ni qu'elles tiennent à plus grand opprobre, que de travailler en laine.

movere vellet, signum dabat, cujus sonus plerumque, tumultantium fremitu exoriente, haud satis exaudiebatur: ergo perticam, quæ undique conspici posset, supra prætorum statuit, ex qua signum eminebat pariter omnibus conspicuum, [observabatur] ignis noctu, fumus interdum. Jamque Susa adituro Abulites, regionis ejus præfectus, sive Daril jussu, ut Alexandrum præda retineret, sive sponte, illum obviam misit, traditurum se urbem promittens. Benigne juvenem excepit rex, et, eo duce, ad Choaspen amnem pervenit, delicatam, ut fama est, vehementem aquam. Ille Abulites cum donis regalis opulentiae occurrit. Dromades cameli inter dona erant velocitatis eximie; sive elephantum a Dario ex India acciti, non jam terror, ut speraverant, Macedonum, sed auxilium; opes victi ad victorem transferente fortuna. Ut vero urbem intravit, incredibilem ex thesauris summam pecunie egressit; 2 millia talentum argenti, non signati forma, sed rudi pondere. Multi regem tantas opes longa ætate cumularant liberis posterisque, ut arbitrabatur, quas una hora in externi regis manus intulit. Consedit deinde in regia sella, multo ex-

celsiore quam pro habitu corporis. Itaque pedes quum inum gradum non contingerent, unus ex regis pueris mensam subdidit pedibus; et quum spadonem, qui Daril fuerat, ingemiscentem conspexisset rex, causam morositatis requisivit. Ille indicat, Darium vesci in ea solitum, seque sacram ejus mensam ad ludibrium recidentem sine lacrimis conspici non posse. Subiit ergo regem verecundia violandi hospitales deos. Jamque subduci jubebat, quum Philotas: « Minime vero hæc feceris, rex, sed omen quoque accipe, mensam, ex qua libavit hostis epulas, tuis pedibus esse subjectam. » Rex, Persidis fines aditurus, Susa urbem Archelao et præsidium in millium tradidit: Xenophilo arcis cura mandata est: Macedonum ætate graves præsidere arcis custodiæ jussi. Theaurorum Callicrati tutela permissa: satrapea regionis Susiæ restituta Abuliti. Matrem quoque Daril et liberos in eadem urbe deponit. Ac forte macedonicas vestes multamque purpuram, dono ex Macedonia sibi missam, cum his quæ eam confecerant, tradi Sysigambis jussit: omni namque honore eam, et filii quoque pietate prosequatur; admo-

Ceux qui portèrent ces présents ayant fait entendre au roi que Sysigambis en était mal satisfaite, il crut être obligé de lui en faire des excuses et de la consoler. Il s'en vint devers elle, et lui dit : « Ma mère, cette robe que vous me voyez n'est pas seulement un présent de mes sœurs, mais aussi un ouvrage de leurs mains. Par là, vous pouvez juger que la coutume de Grèce m'a trompé. C'est pourquoi, je vous supplie, n'imputez point mon ignorance à outrage. Je ne sais si je me flatte, mais je ne pense pas jusqu'ici avoir manqué à rien de ce que j'ai su être de l'usage et des mœurs de votre pays. J'ai appris que parmi vous c'est une espèce de crime à un fils de s'asseoir en la présence de sa mère, si elle ne lui en donne la permission; vous savez comme j'en ai usé, et si toutes les fois que je vous suis venu voir, je me suis jamais assis que vous ne me l'ayez commandé. Et bien souvent que vous avez voulu vous prosterner devant moi pour me faire la révérence, vous savez encore si je l'ai pu souffrir. Mais vous pouvais-je mieux témoigner le respect et la tendresse que j'ai pour vous, qu'en vous communiquant le nom qui n'est dû qu'à ma très-chère et très-honorée mère Olympias? »

III. Le roi l'ayant laissée extrêmement satisfaite, arriva en quatre jours à la rivière du Tigre, que ceux du pays appellent *Pasitigre*. Elle prend sa source aux montagnes des Uxiens, et, roulant au travers des rochers, passe par des lieux pleins de précipices l'espace de mille stades, puis trouve des plaines qui adoucissent fort l'impétuosité de son cours. Après, elle commence à porter bateaux, et ayant traversé six cents stades d'une meilleure contrée par un canal uni, elle coule doucement dans la mer Persique.

Ayant passé le fleuve avec neuf mille hommes

nerique jussit, ut, si cordi quonque vestis esset, conficere eam neptes suas assuefaceret, donoque doceret dare. Ad hanc vocem lacrimæ obortæ prodidere animum adspersantis id munus : quippe non aliud magis in contumeliam Persarum feminæ accipiunt, quam admovere lænæ manus. Nunciant, qui dona tolerant, tristem esse Sysigambis; dignaque res excusatione et solatio visa. Ipse ergo pervenit ad eam, et : « Mater, inquit, hanc vestem, qua indutus sum, sororum non solum donum, sed etiam opus vides; nostri decepere me mores. Cave, obsecro, in contumeliam accipias ignorationem meam. Quæ tui moris esse cognovi, ut spero, abunde servata sunt. Scio, apud vos filium in conspectu matris nefas esse considerare, nisi quum illa permisit : quotiescumque ad te veni, donec, et considerem, annueres, restiti. Procumbens venerari me sæpe voleisti; inhibui. Dulcissimæ matri Olympiadi comen debitum tibi reddo. »

III. Mitigato animo ejus, rex quartis castris pervenit ad fluvium, Pasitigrim incolæ vocant : oritur in montibus Uxiarum, et per 1 stadia sylvestribus ripis præceps inter saxa devolvitur. Accipiunt deinde eum campi quos clementiore alveo præterit, jam navium patiens; nec stadia sent mollioris soli, per quod leni tractu aquarum Persico

de pied et trois mille chevaux tant des Agriens que des Grecs soudoyés, et un renfort de trois mille Thraces, il se rendit au pays des Uxiens. Il est voisin de Suze, et s'étend jusqu'à la frontière de la Perse, n'étant séparé de la Susiane que d'un bien petit espace. Madates était gouverneur de cette province, et n'était pas homme qui suivit la fortune, mais qui avait résolu de tenir jusqu'à l'extrémité et de mourir fidèle à son maître. Mais ceux qui connaissaient le pays dirent au roi « qu'il y avait un sentier couvert et détourné de la ville, et que s'il leur voulait donner quelques gens armés à la légère, ils les iraient loger sur la tête des ennemis. » Cet avis étant trouvé bon, ils servirent eux-mêmes de guides. On commanda pour cet effet quinze cents hommes des soudoyés et environ mille des Agriens, sous la conduite de Tauron, avec ordre de partir aussitôt après le soleil couché.

Le roi, ayant décampé sur la troisième veille, gagna le pas des montagnes vers le point du jour; et, après avoir fait faire des mantelets et des gabions pour mettre à couvert ceux qui avanceraient les tours, il se mit à investir la ville. Ce n'était partout que rochers et que précipices, de sorte qu'ayant à combattre l'assiette du lieu autant que l'ennemi, ses gens furent d'abord malmenés; mais ils ne se rebutaient pas toutefois, parce que le roi y était en personne, et des premiers, qui leur demandait « si, ayant forcé tant de villes, il fallait que leur gloire échouât devant une méchante bicoque? » Cependant, on lui tirait de tous côtés force coups, et pour prière qu'on lui pût faire, il ne se voulut jamais retirer. Les soldats furent réduits à le couvrir de leurs boucliers joints ensemble.

Enfin, Tauron parut avec sa troupe au-dessus

mari se inaiuat. Alexander, amne superato, cum 1x millibus peditum, et Agrianis atque Græcorum mercenariis, ut additis millibus Thracum, in regionem Uxiarum pervenit. Finitima Susis est, et in primam Persidem excurrit, arctum inter se et Susianos aditum relinquens. Madates erat hujus regionis præfectus, haud sane temporum [multorum] homo; quippe ultima pro fide experiri decreverat. Sed periti locorum Alexandrum docent, occultum iter esse per calles et aversum ab urbe; si paucos misisset leviter armatos, super capita hostium evasuros. Quum consilium placuisset, iidem itinerum fuerunt duces; et de mercæde conducti et Agriani fere 1x Tauroni præfecto dati, ac post solis occasum iter ingredi jussi. Ipse tertia vigilia castris motis, circa lucis ortum superaverat angustias, cæsaque materia cratibus et pluteis faciendis, ut qui turres admovent, extra teli ictum essent, urbem obsidere cepit. Prærupta erant omnia, saxis et cotibus impedita; multis ergo vulneribus depulsi, ut quibus non cum hoste solum, sed etiam cum loco dimicandum esset, subibant tamen; quia rex inter primos constiterat, interrogans : « tot urbium victores an (non) erubescerent hære in obsidione castelli exigui et ignobilis? » Simul jam inter næc eminens petebatur; quum testudine objecta milites, qui, ut inde

de la forteresse; et, à cet aspect, les Barbares commencèrent à perdre cœur, et les Macédoniens à redoubler leurs efforts. Ceux de la ville se voyaient pressés des deux côtés et ne pouvaient arrêter la force des ennemis. Il y en eut peu qui rendissent combat; plusieurs prirent la fuite, et la plupart se sauvèrent dans le château, d'où ayant envoyé trente députés au roi pour lui demander grâce, ils en rapportèrent cette triste réponse : « qu'il n'en fallait point espérer. » Dans cette extrémité, craignant la rigueur des supplices encore plus que la mort, ils dépêchèrent vers Sysigambis par un chemin inconnu aux ennemis, pour la supplier d'apaiser la colère du roi, sachant bien qu'il l'aimait et l'honorait comme sa mère; outre que Madates avait épousé la fille de sa sœur, et par ce moyen était proche allié de Darius. Sysigambis fut longtemps sans vouloir concéder à leurs prières, leur remontrant « combien il était peu convenable à l'état présent de sa fortune d'intercéder pour autrui; que d'ailleurs elle craignait de lasser l'indulgence du vainqueur, et qu'elle se souvenait plus souvent d'être captive que d'avoir été reine. »

Mais enfin, s'étant laissée vaincre, elle en écrivit à Alexandre, et le supplia « de la vouloir excuser si elle lui faisait une très-humble requête, qui était de pardonner à ces misérables, ou du moins de lui pardonner à elle la liberté qu'elle prenait de lui demander la vie d'un de ses amis et de ses alliés, qui n'était plus son ennemi, mais un pauvre suppliant réduit à ses pieds et à sa miséricorde. » C'est assez de cette seule action pour faire connaître quelle était alors la douceur et la modération de ce prince; car non-seulement il pardonna à Madates, mais il donna aussi la liberté à tous les prisonniers et à tous ceux qui

s'étaient rendus, les maintint en leurs privilèges, sauva la ville du pillage, et leur laissa labourer leurs terres sans tributs. Qu'eût-elle pu obtenir davantage de son propre fils, s'il eût été victorieux?

Les Uxiens étant subjugués, il les réduisit sous le gouvernement de la Susiane; et ayant donné une partie de ses forces à Parménion, il lui commanda d'aller par la plaine, pendant qu'avec le reste de ses gens armés à la légère il traverserait les montagnes qui règnent jusqu'à la Perse. Ayant fait le dégât par toute cette contrée, il se rendit en cinq jours au pas de Suze, que ceux du pays nomment les *Pyles Susides*. Ariobarzane, avec vingt-cinq mille hommes de pied, avait occupé ces rochers, escarpés de toutes parts, et logé les Barbares au sommet hors de la portée du trait, qui à dessein ne branlaient point, comme s'ils eussent eu peur, attendant que les Macédoniens se fussent engagés dans les détroits.

Mais voyant qu'ils s'avançaient toujours et qu'ils ne faisaient pas grand compte d'eux, ils se mettent à rouler des pierres d'une grosseur démesurée du haut de la montagne, qui, faisant plusieurs bonds sur les rochers, en tombaient avec plus de violence, et écrasaient, non pas quelques soldats seulement, mais les troupes entières. Ils jetaient aussi des pierres avec des frondes, et tiraient des flèches de tous côtés. Ce n'était pas là pourtant ce qui désespérait de si braves hommes, c'était de se voir assommer comme des bêtes prises dans le piège, sans se pouvoir venger. La colère donc se tourna en rage; de sorte qu'embrassant les rochers qui avançaient, et se soutenant les uns les autres, il n'y eut effort qu'ils ne fissent pour grimper et aller aux ennemis; mais ces rochers, que tant de mains empoignaient ensemble, venant

discederet, percellere nequiverant, tuebantur. Tandem Tauron super arcem urbis se cum suo agmine ostendit : ad cuius conspectum, et animi hostium labare, et Macedones acris prælium inire cœperunt. Anceps oppidanos malum urgebat; nec sisti vis hostium poterat; paucis ad moriendum, pluribus ad fugam animus fuit : magna pars in arcem concessit. Inde xxx oratoribus missis ad deprecandum, triste responsum a rege redditur, non esse veniæ locum. Itaque suppliciorum metu perculsi, ad Sysigambim, Darii matrem, occulto itinere ignotoque hostibus, mittunt, qui peterent, ut ipsa regem mitigaret : haud ignari, parentis eam loco diligere colique; et Madates sororis ejus filiam secum matrimonio junxerat, Darium propinqua cognatione contingens. Diu Sysigambis supplicum precibus repugnavit, abnuens, deprecationem pro illis convenire fortunæ in qua esset : adjecitque, metuere sese, ne victoris indulgentiam fatigaret : sæpius cogitare, captivam esse se, quam reginam fuisse. Ad ultimum victa, litteris Alexandrum ita deprecata est, ut ipsum excusaret quod deprecaretur; petere se ut illis quoque, si minus, sibi ignosceret; pro necessario ac propinquo suo; jam non hoste, sed supplice, tantum vitam precari. Moderationem clementiamque regis, quæ tunc fuit, vel una

hæc res possit ostendere; non Madati modo ignovit, sed omnes, et deditos, et captivos, libertate atque immunitate donavit : urbem reliquit intactam, agros sine tributo colere permisit. A victore Dario plura mater non impetrasset. Uxiorum deinde gentem subactam Susianorum satrapie contribuit, divisisque cum Parmenione copiis, illum campestri itinere procedere jubet; ipse cum expedito agmine jugum montium cepit, quorum perpetuum dorsum in Persidem excurrit. Omni hac regione vastata, tertio die Persidem, quinto angustias, quas illi Susidas pyles vocant, intrat. Ariobarzanes has cum xxv millibus peditum occupaverat, rupes abscissas et undique præruptas, in quarum cacuminibus extra teli jactum Barbari stabant, de industria quieti et paventibus similes, donec in arctissimas fauces penetraret agmen. Quod ubi contemptu sui pergere vident, tum vero ingentis magnitudinis saxa per montium prona devolvunt : quæ incussa sæpius subjacentibus petris majore vi inciderebant, nec singulos modo, sed agmina proterebant. Fundis quoque excussi lapides et sagittæ ingerebantur undique; nec id miserrimum fortibus viris erat, sed quod inulli ferarum ritu, velut in fovea deprehensi cæderentur. Ira igitur in rabiam versa, eminescentia saxa complexi, ut ad hostem perveniant, alius alium

à se détacher, renversaient ceux qui les avaient ébranlés. Par ce moyen, ils ne pouvaient ni s'arrêter en une place, ni tenter aucune chose, ni même se garantir à la faveur de leurs boucliers, à causé des énormes masses de pierre que poussaient les Barbares. Le roi était outré de douleur et plus encore de honte, d'avoir si inconsidérément jeté son armée dans ces rochers. Jusque-là, il avait toujours été invincible, n'ayant rien entrepris dont il ne fût venu à bout. Il avait percé les détroits et franchi les montagnes de la Cilicie. Il s'était ouvert une nouvelle route sur la mer, pour passer dans la Pamphlie; mais ici la fortune chancela, et il n'y eut autre remède que de s'en retourner d'où il était venu. Ayant donc fait sonner la retraite et marcher ses gens serrés et couverts de leurs boucliers, il les retira de ces lieux dangereux, où ils eurent trente stades à rebrousser.

IV. Comme il se vit au large, il ne se contenta pas de délibérer avec son conseil sur ce qu'il y avait à faire; il consulta aussi les devins, tant il était porté à la superstition. Mais que lui eût su prédire Aristandre en cette rencontre, quoiqu'il lui passât pour un oracle? Jugeant donc qu'il n'était pas temps de s'amuser aux sacrifices, il s'enquit de ceux du pays s'il n'y avait pas d'autre passage. Ils lui enseignèrent un chemin sûr et aisé par la Médie, mais en faisant un circuit de plusieurs journées. Pendant il y avait honte de laisser ses soldats sans sépulture, les Macédoniens ayant cette sainte et religieuse coutume qu'entre tous les devoirs militaires, ils n'avaient presque rien en plus grande recommandation que d'inhumer leurs morts. Au milieu de ces incertitudes, il se fit amener tous les prisonniers nouvellement pris, parmi lesquels il s'en trouva un qui parlait deux langues, la grecque et la persienne. Il apprit de lui qu'en vain il pensait entrer dans la Perse par

les montagnes, et qu'il y avait un autre chemin qui lui en donnerait l'entrée; mais que ce n'étaient que petits sentiers pleins de broussailles, où l'on pouvait à peine passer un à un, parce que les branches des arbres entrelacées y faisaient partout comme autant de haies.

Car la Perse de l'autre côté est fermée d'une ceinture de montagnes qui ont de longueur mille six cents stades, et cent soixante et dix de largeur. Elles s'étendent depuis le mont Caucase jusqu'à la mer Rouge; et où la montagne finit, la mer commence et fait un autre rempart. Mais au pied de ces rochers on découvre une large et spacieuse campagne très-fertile, et remplie de villages et de villes. L'Araxe, enflé de plusieurs sources, la fend par le milieu pour se joindre au Mède, et le Mède, plus petit que celui qu'il reçoit, détournant son cours vers le midi, va tomber dans la mer du côté du midi. Il n'est pas croyable comme il fait croître l'herbe haute et drue, et comme il pare de fleurs toutes les rives qu'il arrose. Elles sont couvertes de platanes et de peupliers; et à voir ces bocages et ces montagnes de loin, on dirait que ce n'est qu'une forêt continue, parce que ce fleuve tout ombragé d'arbres coule par un canal étroit et profond, et tout contre s'élèvent des collines revêtues aussi d'une agréable verdure, à cause de l'humidité qui en baigne les racines. C'est le lieu de toute l'Asie le plus sain, et où l'air est le plus tempéré; car vous avez d'un côté cette longue étendue de montagnes toutes chargées de forêts, qui, par la fraîcheur de leur ombrage, modèrent l'ardeur du soleil; et de l'autre il y a la mer tout joignant, dont les tièdes vapeurs échauffent doucement la terre.

Le prisonnier ayant dit toutes ces particularités, le roi lui demanda s'il les savait pour les avoir vues, ou sur le rapport d'autrui? Il lui fit

levantes, conabantur adscendere: ea ipsa multorum simul manibus correpta et convulsa, in eos, qui commoverant, recidebant. Nec stare ergo, nec niti, nec lestudine quidem protegi poterant, quum tantæ molis onera propellerent Barbari. Regem non dolor modo, sed etiam pudor temere in illas angustias conjecti exercitus angebat. Invictus ad eam diem fuerat, nihil frustra ausus: impune Ciliciæ fauces intraverat: mari quoque novum iter in Pamphyliam aperuerat; tunc hæsitabat depreiensa felicitas; nec aliud remedium erat, quam reverti qua venerat. Itaque, signo receptui dato, densatis ordinibus scutisque super capita consertis, retro evadere ex angustis jubet: xxx fuere stadia quæ remensi sunt.

IV. Tum castris nudique aperto loco positis, non consaltare modo quid agendum esset, sed vates quoque adhibere cepit a superstitione animi. Sed quid tunc prædicere Aristander, cui tum plurimum credebat ex vatibus, poterat? Itaque damnatis intempestivis sacrificiis, peritos locorum convocari jubet. Per Mediam iter ostendebant tutum apertumque; sed rex dimittere milites inseultos erubescibat: ita tradito more, ut vix ullum militiæ tam solemne

esset munus, quam humandi suos. Captivos ergo, quos nuper exceperat, vocari jubet; inter quos erat quidam græcæ persicæque linguæ peritus, qui frustra eum in Persidem montium dorso exercitum ducere adfirmat; sylvestres esse calles, vix singulis pervios: omnia contegi frondibus, implexosque arborum ramos sylvas committere. Namque Persis ab altero latere perpetuis montium jugis clauditur, quod in longitudinem nōc stadia, in latitudinem cxxx procurrat. Hoc dorsum a Caucaso monte ad Rubrum mare pertinet; quaque deficit mons, aliud munimentum, fretum objectum est. Planities deinde sub radicibus montium spatiosa procumbit, fertilis terra multisque vicis atque urbibus frequens. Araxes amnis per hos campos multorum aquas torrentium evolvit in Medum: Medus a mari et ad meridiem versus, minor amnis eo, quem accepit, evahitur; gignendæque herbæ non alius est aptior, quidquid alluit, floribus vestiens. Platani quoque et populi contegunt ripas; ita ut procul visentibus continuata videantur montibus nemora riparum, quippe obumbratus amnis presso in solum dilabitur alveo, imminentque colles, ipsi quoque frondibus læti; radices eorum humore

réponse « qu'ayant été berger sur ces montagnes, il n'y avait sentier ni détour qu'il ne connût, et qu'il avait été pris deux fois, l'une en Lycie par les Perses, et l'autre par lui. » Aussitôt le roi se remit en mémoire l'aventure qui lui avait été prédite par l'oracle, lorsque, consulté sur le sujet de son voyage, il lui répondit « qu'un Lycien le conduirait dans la Perse. » Après l'avoir donc comblé de promesses, autant que la nécessité présente le requérait et que le portait la condition de l'homme, il le fit armer à la macédonienne, et puis lui dit « qu'à la bonne heure il lui montrât le chemin, et que, pour fâcheux et difficile qu'il fût, il espérait de passer avec une petite troupe, si ce n'est peut-être qu'il crût qu'Alexandre, pour acquérir de la gloire, ne pût pas aller où un berger avait été pour paître ses troupeaux. » Et comme ce prisonnier ne cessait de représenter « combien ce chemin était difficile, et principalement pour des gens armés : Je te réponds, dit le roi, que pas un de ceux qui me suivent ne refusera d'aller où tu nous mèneras. »

Ayant donc laissé Cratère pour la garde du camp avec l'infanterie qu'il commandait, les troupes de Méléagre et mille archers à cheval, il lui ordonna « de maintenir la forme et l'apparence de tout le corps de l'armée, et de faire allumer quantité de feux, afin de faire accroire aux Barbares que le roi y était en personne. Mais que s'il arrivait qu'Ariobarzane découvrit qu'il entrât par ces sentiers détournés, et qu'avec une partie de ses forces il vint lui couper chemin, Cratère, lui donnant l'alarme, l'arrêtât et l'obligeât à tourner tête du côté le plus pressant. Que si, au contraire, il surprenait les Barbares et

qu'il se rendit maître des détroits, Cratère, au premier bruit, ne feignit point de rentrer dans le chemin d'où l'on avait été repoussé le jour de devant, parce qu'il le trouverait abandonné, le roi attirant à soi toutes les forces de l'ennemi. »

Cela fait, il commande à ses soldats armés à la légère « de porter des vivres pour trois jours, » et, sur la troisième veille, part sans bruit, prenant les détours que le guide lui montrait. Mais, outre que ces sentiers étaient malaisés et pleins de rochers coupés et glissants, la neige, que le vent avait amassée, les incommodait extraordinairement; car elle était si haute qu'ils tombaient et y enfonçaient comme dans des fosses, et si leurs compagnons s'efforçaient de les relever, ils étaient entraînés eux-mêmes le plus souvent. Parmi cela, l'horreur de la nuit, un pays inconnu et un guide dont la fidélité était incertaine, redoublaient encore leur frayeur. Que s'il arrivait que ce guide se dérobat à ses gardes, on les prendrait tous comme dans des toiles, et que le salut du roi et le leur dépendait, ou de la foi, ou de la vie d'un seul homme, et encore d'un captif.

A la fin pourtant, ils gagnèrent la hauteur de la montagne. Il y avait un chemin à main droite, qui menait vers Ariobarzane. Le roi quitta là Philotas, Cœnus, Amyntas et Polypercon, avec des troupes armées à la légère; et parce qu'il y avait de la cavalerie mêlée parmi l'infanterie, ils eurent ordre de prendre le bas du vallon, gras et fertile en pâturages, et de n'aller que le pas. On leur donna quelques-uns des prisonniers pour guides, et pour lui, accompagné de ses gardes, et du corps qu'ils appelaient *agema*, il monta, avec une peine incroyable, par un sentier diffi-

subeunte. Regio non alia tota Asia salubrior habetur : temperatum cœlum : hinc perpetuum jugum opacum et umbrosum, quod æstus levat; illinc mare adjunctum, quod modico tepore terras fovet. His expositis, captivus interrogatus a rege, auditu ne, an oculis comperita haberet, quæ diceret? « pastorem se fuisse, et omnes eos calles percussisse, respondit : his captum, semel a Persis in Lycia, iterum ab ipso. » Subit animum memoria regis oraculo editæ sortis; quippe consulenti responsum erat, ducem in Persidem ferentis viæ Lycium civem fore. Igitur promissis, quanta et præsens necessitas exigebat, et ipsius fortuna capiebat, oneratum armari jubet Macedonum more, et, « quod bene verteret, monstraret iter; quamvis arduum et præceps, evasurum se esse cum paucis, nisi forte crederet, quo ipse pecoris causa isset, Alexandrum pro gloria et perpetua laude ire non posse. » Etiam atque etiam docere captivum, quam difficile iter esset, maxime armatis; tum rex, « Prædem me, inquit, accipe, neminem eorum, qui sequuntur, recusaturum ire, qua duces. » Cratero igitur ad custodiam castrorum relicto, cum peditibus, quis assueverat, et iis copiis, quas Meleager ducebat, et sagittariis equitibus, præcepit, ut, castrorum specie manente, plures de industria ignes fieri imperet; quo magis Barbari crederent ipsum regem in castris esse. Cæterum, si forte Ariobarzanes cognovisset, per callium anfrac-

tus cum intrare, et ad occupandum iter suum partem copiarum tentasset opponere, Craterus, in eum illato terrore, retineret ad propius periculum conversum agmen; sin autem ipse hostem fefellisset, et saltum occupasset, quum trepidantium Barbarorum tumultum exaudisset [persequentium regem] id ipsum iter, quo pridie pulsii fuerant, ne dubitaret ingredi : quippe vacuum fore, hostibus in semet aversis. Ipse tertia vigilia, silenti agmine, ac ne tuba quidem dato signo, pergit ad demonstratum iter callium : tridui alimenta portare militem jusserat leviter armatum. Sed præter invias rupes ac prærupta saxa, vestigium subinde fallentia, nix cumulata vento ingredientiæ fatigabat : quippe velut in foveas delati hauriebantur; et quum a commilitonibus levarentur, trahebant magis adjuvantes, quam sequentur. Nox quoque, et ignota regio, ac dux, incertum an satis fidus, multiplicabant metum : si custodes fefellisset, quasi feras bestias ipsos posse deprehendi : ex unius captivi vel fide, vel anima, pendere et regis salutem, et suam. Tandem venere in jugum : a dextera iter ad ipsum Ariobarzanem erat : hic Philotam et Cœnon cum Amynta et Polyperconte, expeditam habentes manum, reliquit, monitos ut, quia eques pediti erat mixtus, qua pinguisimum esset solum et pabuli fertile, scissim procederent : duces itineris de captivis dati. Ipsam cum armigeris, et ala, quam *agema* appellant, ardua semita,

cile, mais fort éloigné des ennemis. Il était midi, et des gens harassés avaient besoin de repos, vu même qu'il leur restait encore autant de chemin à faire qu'ils en avaient fait, quoique moins fâcheux et moins rude. Les ayant donc fait repaître et reposer, il se lève sur le second guet et passe le reste assez aisément.

Mais, à la descente des montagnes et du côté qu'elles prennent une plus douce pente, il y avait un gouffre effroyable, creusé par les torrents qui avaient rompu les chemins. D'ailleurs, les branches des arbres, entrelacées les unes dans les autres, bouchaient le passage, de sorte qu'ils entrèrent en un tel désespoir qu'ils avaient de la peine à s'empêcher de pleurer. L'obscurité de la nuit les effrayait plus que tout, et s'il brillait encore quelques étoiles au travers des ténèbres, les arbres, revêtus d'un feuillage épais, en dérobaient la lumière. Il faisait aussi un vent si impétueux, et dont le bruit s'augmentait de telle sorte par l'agitation des branches qui s'entrechoquaient sans cesse, qu'on ne s'entendait pas l'un l'autre. Enfin, la clarté du jour, si désirée, amoindrit l'horreur que la nuit donnait à toutes choses. Il ne fallait pas faire un grand circuit pour éviter cette fondrière, et chacun désormais se pouvait passer de guide.

Ils monterent donc sur le sommet du rocher, d'où ayant aperçu le principal corps de garde, ils parurent tout à coup au dos des Barbares, qui ne se doutaient de rien moins. Peu d'entre eux osant faire tête furent taillés en pièces, de sorte que d'un côté les gémissements des mourants, et de l'autre l'épouvante des fuyards, qui regagnaient le gros voyant leurs compagnons si malmenés, tournèrent en fuite les troupes encore entières, avant que d'avoir tenté le combat. Cra-

sed longius a stationibus hostium remota, multa cum vexatione processit. Medius erat dies, et fatigatis necessaria quies : quippe tantumdem itineris supererat, quantum emensi erant; sed minus præcipitis atque ardui. Itaque refectis cibo somnoque militibus, secunda vigilia surgit; et cetera quidem haud ægre præterit. Ceterum, qua se jugum montium paulatim ad planiora demittit, ingens vorago concursu cavata torrentium iter ruperat. Ad hæc arborum rami, alius alio implicati et coeuntes, ut perpetuam objecerant sepem. Desperatio igitur ingens, adeo ut vix lacrimis abstinerent, incesserat. Præcipue obscuritas terrori erat, nam etiam si qua sidera internitebant, continentii fronde lectæ arbores conspicerè prohibebant; ne aurium quidem usus supererat, sylvas quatiente vento; quæ concurrentibus ramis majorem quam pro flatu sonum reddebant. Tandem expectata lux omnia, quæ terribiliora nox fecerat, minuit : circumiri brevi spatio poterat eluvies; et sibi quisque dux itineris cœperat fieri. Evadunt ergo in editum verticem : ex quo hostium statione conspecta, strenue armati a tergo se ostendunt nihil tale tententibus; quorum pauci, qui congregari ausi erant, cæsi sunt. Itaque hinc morientium gemitus, hinc ad suos recurrentium miserabilis facies, integros quoque, antea quam

tère voyant ce bruit, s'avance et se saisit du détroit d'où il avait été repoussé le jour de devant. En même temps, Philotas étant commandé de donner par un autre endroit avec Polypercon, Amyntas et Cœnus, les Barbares ne surent plus où courir. Ils voient reluire partout les armes des Macédoniens, et se sentent pressés de toutes parts. Ils combattirent toutefois très-vaillamment, ce qui me fait croire que la nécessité de mourir ou de se défendre réveille les âmes les plus lâches, et qu'il n'est point de si vigoureuse espérance que celle qui naît du désespoir. Ils embrassaient nus les hommes armés, et, de la pesanteur de leurs corps les terrassant sous eux, en tuaient plusieurs de leurs propres armes. Cependant, Ariobarzane, avec quarante chevaux et cinq mille hommes de pied, fend les bataillons des Macédoniens, non sans un grand carnage des siens et des ennemis, et se sauve. Il pensait se jeter dans Persépolis, capitale de la province; mais la garnison lui ferma les portes, et l'ennemi le suivant de près, il revint au combat, où lui et tous ses gens demeurèrent. Cratère, ayant fait avancer ses troupes en diligence, y survint aussi.

V. Le roi se retrancha au même lieu où il avait défait les Perses; car encore que leur entière déroute lui assurât la victoire, si est-ce que le pays était si rompu de creux et de profondes fosses, qu'il ne fallait pas se hâter de marcher sans bien reconnaître les chemins, dont ils avaient plus à se défier que des ennemis. Sur sa route, il reçut lettres de Tiridate, qui avait en garde les finances de Darius, par lesquelles il lui donnait avis « que ceux de Persépolis, sachant sa venue, voulaient piller ces trésors; qu'il s'avancât promptement pour s'en saisir; qu'il n'avait d'obstacle que l'Araxe, et que tout le reste était un

discrimen experirentur, in fugam avertit. Fremitu deinde in castra, quis Craterus præerat, illato; ad occupandas angustias, in quibus pridie hæsitabat, miles educitur; simul et Philotas cum Polyperconte Amyntaque et Cœno diversum iter ingredi jussus, alium terrorem intulit Barbaris. Ergo undique Macedonum armis fulgentibus, ancipiti malo oppressi, memorabile tamen prælium edunt; ut opinor, ignaviam quoque necessitas acuit; et sæpe desperatio spei causa est. Nudi complectebantur armatos, et ingenti corporum mole secum ad terram detrahentes, ipsorum telis plerosque fodiebant. Ariobarzanes tamen, XL ferme equitibus et quinque millibus peditum stipatus, per mediam aciem Macedonum cum multo suorum atque hostium sanguine erupit, Persepolim urbem caput regionis occupare festinans. Sed a custodibus urbis exclusus, consequentis strenue hostibus, cum omnibus fugæ comitibus renovato prælio cecidit. Craterus quoque raptim agmine acto supervenit.

V. Rex eodem loco, quo hostium copias fuderat, castra communivit. Quanquam enim undique fugati hostes victoriam concesserant, tamen præaltæ præcipitesque fossæ, pluribus locis objectæ, abruperant iter; sensimque et caute progrediendum erat, jam non hostium, sed lo-

chemin aisé. » De toutes les qualités de ce prince, je n'en sache point qui soit plus digne de louange que sa diligence; car ayant laissé ses gens de pied, il marcha toute la nuit avec sa cavalerie, harassée d'une si longue traite, et arriva au point du jour sur le bord de la rivière. Il y avait quelques villages aux environs qu'il fit démolir, et des matériaux il eut en moins de rien dressé des piles de pierres, et bâti un pont de bois dessus.

Mais comme il était assez proche de la ville, il vit venir au-devant de lui une troupe hideuse, qui se pouvait dire un exemple mémorable, s'il en fut jamais, de la rigueur et des outrages de la fortune. C'était environ quatre mille Grecs, prisonniers de guerre, que les Perses avaient affligés de diverses sortes de supplices. Aux uns ils avaient coupé les mains, aux autres les pieds, aux autres le nez et les oreilles; puis leur ayant imprimé sur le visage, avec le feu, des caractères barbares, ils les avaient gardés comme pour un perpétuel objet de risée, dont ils paissaient leurs yeux et leurs cruautés. Ces misérables avaient souhaité d'aller au-devant du roi, et les Perses se voyant eux-mêmes soumis à une puissance étrangère, ne s'étaient pas opposés à leurs desseins. Ils semblaient plutôt des fantômes que des hommes, et ne leur restant que la parole à quoi on les pût reconnaître; tellement qu'ils tirèrent plus de larmes des yeux qui les regardaient qu'ils n'en versèrent eux-mêmes. Et, à la vérité, c'était un spectacle bien étrange de voir tant de gens enveloppés dans une même infortune, mais si diversifiée, qu'on n'eût su dire qui était le plus misérable.

Après, s'étant tous pris à crier « qu'enfin Jupiter, vengeur de la Grèce, avait ouvert les yeux, » il n'y eut celui dans l'armée qui ne crût

avoir reçu le même traitement et qui ne s'intéressât en leurs maux. Le roi, ayant essuyé ses pleurs répandus en abondance, les exhorta d'avoir bon courage, les assurant « qu'il leur ferait bientôt revoir leur pays et leurs femmes, » et de là s'alla camper à deux stades de la ville. Cependant ils se mirent à l'écart pour délibérer sur la prière qu'ils devaient faire au roi; et les uns étant d'avis de lui demander une retraite en Asie, et les autres le moyen de s'en retourner chez eux, on dit qu'un nommé Euthymon, Cymécien, leur parla de cette sorte :

« Nous qui ne pouvions tantôt nous résoudre à paraître au jour et à sortir des cachots, pour implorer du secours dans l'extrémité où nous étions, maintenant qu'il nous est assuré, serait-il possible que nous voulussions aller montrer à la Grèce, comme un spectacle fort agréable, l'horreur de nos supplices, dont je ne sais si nous avons plus de regret que de honte? Le meilleur moyen de supporter sa misère, c'est de la cacher; et il n'est point de patrie douce pour les malheureux, que la solitude et l'oubli de leur félicité passée. Car quiconque se promet beaucoup de la tendresse et du naturel des siens, ne sait pas que rien ne tarit sitôt que les larmes. Il est malaisé d'avoir de l'affection pour ceux qui ne peuvent donner que du dégoût. En effet, la calamité ne fait que se plaindre, et la prospérité est une insolente qui n'aime pas qu'on l'importune, ni qu'on trouble ses plaisirs. Ainsi chacun consulte son propre intérêt, lorsqu'il délibère de celui d'autrui; et si ce n'était que nous sommes tous compagnons de misère, il y a longtemps que nous serions insupportables les uns aux autres. Faut-il trouver étrange si ceux qui sont heureux cherchent toujours leurs semblables? Me voulez-vous

corum fraude suspecta. Procedenti ei litteræ redduntur a Tyridate, custode regis pecuniæ, indicantes, eos qui in urbe essent, audito ejus adventu, diripere velle thesauros; properaret occupare dimissos: expeditum iter esse, quanquam Araxes amnis interfluat. Nullam virtutem regis istius magis, quam celeritatem laudaverim; relictis enim pedestribus copiis, tota nocte cum equitibus, itineris tanto spatio fatigatis, ad Araxen prima luce pervenit. Vici erant in propinquo; quibus dirutis, pontem ex materia eorum, subditis saxis, strenue induxit. Jamque haud procul urbe erant, quum miserabile agmen, inter pauca fortunæ exempla memorandum, regi occurrit. Captivi erant Græci ad quatuor millia fere, quos Persæ vario suppliciorum modo affecerant; alios pedibus, quosdam manibus auribusque amputatis inustisque barbararum litterarum notis, in longum sui ludibrium reservaverant; et, quum se quoque alienæ ditionis esse cernerent, volentes regi occurrere non prohibuerant. Inusitata simulacra, non homines videbantur, nec quidquam in illis præter vocem poterat agnosci; plures igitur lacrimas commovere, quam profuderant ipsi; quippe in tam multiplici variaque fortuna singulorum, intuentibus similes quidem, sed tamen

disparis pœnas, quis maxime miserabilis esset, liquere non poterat. Ut vero Jovem illi tandem Græciæ ultorem aperuisse oculos conclamavere, omnes pari supplicio affecti sibi videbantur. Rex abstersis, quas profunderat, lacrimis, bonum habere animum jubet; visuros urbes suas conjugisque: et castra inde duo ab urbe stadia communit. Græci excesserant vallo, deliberaturi, quid potissimum a rege peterent: quumque aliis sedes in Asia rogare, aliis reverti domos placeret; Euthymon Cymæus ita locutus ad eos fertur: « Hi qui modo ad opem petendam ex tenebris et carcere procedere erubimus, ut nunc est, supplicia (quorum nos pudeat magis, an prænitent, incertum est), ostentare Græciæ velint letum spectaculum cupimus? At si optime miserias ferunt, qui abscondunt: nec ulla est tam familiaris infelicibus patria, quam solitudo, et status prioris oblivio: nam qui multum in suorum misericordia ponunt, ignorant, quam celeriter lacrimæ inarescant. Nemo fideliter diligit, quem fastidit; nam et calamitas querula est, et superba felicitas: ita suam quisque fortunam in consilio habet, quum de aliena deliberat: nisi mutuo essemus miseri, olim alius alii potius sensus esse fastidio. Quid mirum est, fortunatos sem-

croire? comme gens déjà morts au monde, ne cherchons plus qu'un coin de terre où ensevelir ces horribles difformités.

« Pensez la joie qu'auront nos femmes, que nous avons épousées en nos jeunes ans, de nous revoir en ce bel état; et comme nos enfants, qui sont aujourd'hui en la fleur de leur âge et de leur fortune, seront bien aises de reconnaître pour leurs pères des spectres hideux et effroyables, qui semblent sortir du tombeau! Mais combien d'entre nous sont capables d'un si long voyage, loin de l'Europe, confinés aux extrémités de l'Orient, vieux, cassés, et tronqués de la plupart de nos membres? Surmonterons-nous des difficultés qui ont mis une armée triomphante à deux doigts de sa ruine? Faudra-t-il laisser ou traîner après nous de petits enfants et des femmes que la nécessité nous a données pour l'unique consolation de nos maux? Arrivant avec ce train, personne ne nous voudra recevoir. Quitterons-nous donc des gages certains, dans l'incertitude de revoir les autres? Croyez-moi, cachons-nous et achevons de mourir parmi ceux qui sont déjà tout accoutumés à nos misères. » Voilà ce que dit Euthymon; mais Théétète, Athénien, commença à représenter au contraire « que toute âme bien née, et qui aura quelque sentiment d'humanité, n'estimera pas moins les siens pour les disgrâces du corps, surtout cette affliction leur étant venue par la cruauté des ennemis, et non pas du vice de la nature; que celui-là mérite que tout malheur lui arrive, qui s'impute à honte les purs accidents de la fortune; que de juger si sinistrement du naturel des hommes et désespérer de leur miséricorde, il n'appartient qu'à ceux qui ne voudraient pas la faire à autrui; que les dieux leur offraient ce qu'ils n'eussent jamais osé souhaiter, leur patrie, leurs

femmes, leurs enfants, et toutes les choses pour lesquelles on estime la vie ou l'on méprise la mort; que c'était assez croupir dans une extrême misère; qu'ils se tirassent de cette infâme captivité, pour aller en leur pays respirer tout un autre air, voir luire un autre soleil, et des jours tout autrement clairs et sereins que ceux de ces funestes contrées; qu'ils considérassent la douceur que ce leur serait de reprendre leurs anciennes habitudes, leurs lois, leurs sacrifices, le commerce de leur langue; que toutes ces choses étant si excellentes que les Barbares même les souhaitaient avec passion, eux seraient bien malheureux d'y renoncer volontairement, n'étant si misérables en rien qu'en ce qu'ils en étaient privés par force; que pour lui, il était résolu de s'en retourner chez soi et d'user de la grâce du prince; que si quelques-uns étaient retenus par l'amour d'une femme et des enfants que la servitude leur avait fait avouer, ils demeurassent, à la bonne heure; mais que ces liens n'attachaient pas ceux qui n'avaient rien de plus cher que leur patrie. » Peu furent de son opinion, tous les autres se laissant aller à la coutume, plus forte que la nature. Ils arrêtèrent donc qu'il fallait prier le roi de leur assigner une contrée pour habiter, et cent d'entre eux furent députés pour cet effet. Le roi s'imaginant qu'ils lui dussent demander ce qu'il avait résolu de leur donner : « J'ai commandé, dit-il, que l'on vous fournisse ce qu'il vous faut de montures pour vous porter, et vous ai ordonné à chacun mille deniers. Au reste, quand vous serez de retour en Grèce, je ferai en sorte qu'ôté l'infortune qui vous est arrivée, personne n'aura sujet d'estimer sa condition plus heureuse que la vôtre. » Là-dessus, ils se prirent tous à pleurer; et tenant les yeux baissés contre terre, ils n'osaient ni lever la tête ni ouvrir la bouche,

per parem querere? Obsecro vos, olim vita defuncti, queramus locum, in quo hæc semesa membra obruamus: ubi horribiles cicatrices celet exsilium. Grati prorsus conjugibus, quas juvenes duximus, revertemur! Liberi in flore et ætatis et rerum agnoscent, et fratres ergastuli detrimenta? Et quæ pars nostri tot obire terras potest? Procul Europa in ultima Orientis relegati, senes, debiles, majore membrorum parte mulctati, tolerabimus scilicet, quæ armatos et victores fatigaverunt. Conjuges deinde, quas captis sors et necessitas unicum solatium applicuit, parvosque liberos trahimus nobiscum, an relinquimus? Cum his venientes nemo agnoscere volet; relinquimus ergo extemplo præsentia pignora, quum incertum sit, an visuri simus ea quæ petimus? Inter hos latendum est, qui nos miseris nosse cæperunt. » Hæc Euthymon. Contra Theætetus Atheniensis orsus est dicere: « neminem pium habitu corporis suos æstimaturum, utique sævitia hostis, non natura calamitosos. Dignum esse omni malo, qui crubesceret fortuita: tristem enim de mortalitate ferre sententiam, et desperare misericordiam, quia ipse alteri denegaturus sit. Deos, quod ipsi numquam ausi optare

forent, offerre patriam, conjuges, liberos, et quidquid homines vel vita æstimant, vel morte redimunt. Quin illi ex hoc carcere erumperent; alium domi esse cœli haustum, alium lucis adspectum: mores, sacra, linguæ commercium etiam a Barbaris petiti; quæ ingenta ipsi omissuri sint sua sponte; non ob aliud tam calamitosi, quam quod illis carere coacti essent. Se certe rediturum ad penates et in patriam, tantoque beneficio regis usurum: si quos contubernii liberorumque, quos servitus coegisset agnoscere, amor detineret; relinquere, quibus nil patria carius est. » Pauci hujus sententiæ fuere: celeros consuetudo, natura potentior, vicit. Consenserunt petendum esse a rege, ut aliquam ipsis attribueret sedem. Centum ad hoc electi sunt: quos Alexander ratus, quod ipse præstare cogitabat, petiuros: « Jumenta, inquit, assignari quæ vos veherent, et singulis vestrum mille denarium dari jussi. Quum redieritis in Græciam, præstabo, ne quis statum suum, si hæc calamitas absit, vestro credat esse meliorem. » Illi, obortis lacrimis, terram intuebantur, nec aut erigere vultus, aut loqui audebant: tandem, rege tristitiæ causam exigente, Euthymon simpli-

quand enfin le roi leur ayant demandé la cause de leur tristesse, Euthymon lui rendit les mêmes choses qu'il avait dites dans l'assemblée. Le roi fut touché de leur résolution autant que de leur misère, tellement qu'il leur fit distribuer à chacun trois mille deniers et dix paires d'habits. Il leur fit aussi donner du bétail et des troupeaux de moutons, avec du froment, afin qu'ils eussent de quoi labourer et ensemençer les terres qui leur étaient assignées.

VI. Le lendemain, ayant assemblé ses chefs, il leur représenta qu'il n'y avait point de ville au monde plus fatale aux Grecs que Persépolis, le siège des anciens rois de Perse et la capitale de leur empire; que c'était de là qu'étaient venus tous ces déluges d'armées qui avaient inondé la Grèce, et que Darlus premièrement, et puis Xerxès, avaient apporté le flambeau de la plus détestable guerre qui eût jamais désolé l'Europe; qu'il fallait exterminer cette malheureuse ville, et en immoler la ruine aux mânes de leurs ancêtres. » Sur ce bruit, les Perses l'avaient abandonnée; et chacun s'étant sauvé où la peur l'avait conduit, le roi, sans tarder davantage, entra dedans avec sa phalange. Il avait forcé ou pris à composition plusieurs villes pleines d'une opulence incroyable; mais ce n'était rien à comparaison des trésors qui se trouvèrent ici.

Les Barbares y avaient assemblé toutes les richesses de la Perse; l'or et l'argent n'y étaient que par monceaux, et l'on n'eût su nombrer ni estimer ce qu'il y avait de précieux meubles et de choses somptueuses qui n'étaient pas tant pour l'usage que pour le luxe et l'ostentation, tellement que les vainqueurs mêmes s'entre-battaient pour le pillage, et celui-là passait pour ennemi qui se trouvait saisi du meilleur butin; car, ne pouvant pas tout enlever, ils ne prenaient plus, comme dans la première furie, tout ce qu'ils rencon-

traient, mais choisissaient les choses les plus exquises et les plus précieuses. Ils déchiraient les robes de pourpre et les ornements royaux, et c'était à qui en aurait sa part. Ils brisèrent à coups de hache des vases d'un prix inestimable et d'un ouvrage merveilleux; il n'y avait rien qui ne fût pris ou rompu. On ne pardonnait pas même aux statues des dieux, formées en or et en argent, chacun emportant la pièce qu'il en avait arrachée. Mais ce ne fut pas seulement l'avarice qui s'assouvait au sac de cette misérable ville; la cruauté y fit bien de plus grands ravages; car les soldats, pleins d'or et d'argent, tuaient inhumainement leurs prisonniers, comme si c'eût été une vile proie, et massacraient ceux que leur rançon avait auparavant rendus dignes de pitié. Cela fit que plusieurs se résolurent de prévenir le vainqueur par une mort volontaire, et, parés de leurs plus magnifiques habits, se précipitaient, avec leurs femmes et leurs enfants, du haut des murailles. D'autres mirent le feu dans leurs maisons, voyant qu'aussi bien l'ennemi ne tarderait pas de l'y mettre, et se brûlèrent tout vifs là-dedans avec leur famille. Le roi fit enfin cesser le massacre, et défendit d'attenter à la pudicité des femmes, ni même de toucher aux ornements qu'elles avaient sur elles. »

On dit qu'il y fut pris une somme d'argent si excessive qu'il n'est presque pas croyable; mais il faut ou douter de tout ce que l'histoire nous rapporte, ou croire que, dans cette opulente ville, il se trouva jusqu'à six vingt mille talents. Le roi les ayant destinés aux frais de la guerre, fit venir de Suze et de Babylone quantité de chameaux et d'autres bêtes de charge, pour les faire porter après lui. A une somme si immense, il ajouta encore, comme pour comble, six mille talents de la prise de Persagade.

Cyrus avait bâti cette ville, et Gobarès, qui

lia iis, quæ in consilio dixerat, respondit. Atque ille, non fortunæ solum eorum, sed etiam poenitentiae miseris, terna millia denarium singulis dari jussit: denæ vestes adjectæ sunt, et armenta cum pecoribus ac frumento data, ut coli serique attributus iis ager posset.

VI. Postero die, convocatos duces copiarum docet, « nullam infestiorum urbem Græcis esse quam regiam veterum Persidis regum; hinc illa immensa agmina infusa: hinc Darium prius, deinde Xerxem Europæ impium intulisse bellum; excidio illius parentandum esse majoribus. » Jamque Barbari, deserto oppido, qua quemque metus agebat, diffugerant: quum rex phalangem nil cunctatus inducit. Multas urbes, refertas opulentia regia, partim expugnaverat, partim in fidem acceperat: sed urbis hujus divitiarum vicere præterita. In hanc totius Persidis opes congesserant Barbari; aurum argentumque cumulatum erat: vestis ingens modus: supellex non ad usum modo, sed ad ostentationem luxus comparata. Itaque inter ipsos victores ferro dinicabatur: pro hoste erat, qui pretiosiorum occupaverat prædam: et quum omnia, quæ reperiebantur,

capere non possent, jam res non occupabantur, sed sustinabantur. Lacerabant regias vestes, ad se quisque partem trahentes: dolabris pretiosæ artis vasa cædebant: nihil neque intactum erat, neque integrum ferebatur: abrupta simulacrorum membra, ut quisque avellerat, trahebat. Neque avaritia solum, sed etiam crudelitas in capta urbe grassata est; auro argentoque onusti vilia captivorum corpora trucidabant; passimque obvii cædebantur, quos antea pretium sui miserabiles fecerat. Multi ergo hostium manus voluntaria morte occupaverunt; pretiosissima vestium parte induti, e muris semet ipsos cum conjugibus ac liberis in præceps jactantes. Quidam ignes, quod paulo post facturus hostis videbatur, subjecerant sedibus, ut cum suis vivi cremarentur. Tandem suis rex corporibus et culta feminarum abstinere jussit. Ingens pecuniarum captivæ modus traditur, prope ut fidem excedat; ceterum, aut de aliis quoque dubitamus, aut credimus, in hujus urbis gaza fuisse et xx millia talenta; ad quæ vehenda, namque ad usum belli secum portare decreverat, jumenta et camelos a Susis et Babylone contrahi jussit. Accessere ad

qui était gouverneur, la rendit à Alexandre, lequel donna le commandement du château de Persépolis à Nicarchide, avec une garnison de trois mille Macédoniens; et Tyridate, qui lui avait livré les trésors, fut maintenu dans la charge qu'il avait auprès de Darius. Cela fait, il laissa là une grande partie de son armée et tout le bagage, sous la conduite de Parménion et de Cratère.

Et lui, avec mille chevaux et quelques compagnies d'infanterie, entra dans le fond de la Perse, lorsque la constellation des Pléiades marque le commencement de l'hiver. Nonobstant qu'aux premières journées il eut beaucoup à souffrir des pluies continuelles et des tempêtes qui furent presque insupportables, il ne laissa pas de continuer son voyage, et arriva dans une contrée éternellement couverte de neiges et de glaces. L'horreur de ces lieux déserts et sauvages étonna les soldats, rebutés de tant de fatigues et qui croyaient être au bout du monde. Ils contemplaient ces affreuses solitudes, où il ne paraissait rien de cultivé ni d'habité, et voulaient à toute force rebrousser chemin, avant que le ciel et la lumière vinssent encore à leur défaillir. Dans ce découragement, le roi ne les voulut pas gourmander; mais il mit pied à terre, et marcha au travers des neiges et des glaces, tant que les principaux de sa cour, puis les capitaines et enfin les soldats eurent honte de ne pas faire comme lui. Il fut le premier à rompre la glace avec une cognée et à se faire un chemin. Tous les autres suivirent aussitôt son exemple. A la fin, après avoir percé, avec des peines incroyables, des forêts épaisses et profondes, ils commencèrent à trouver par-ci par-là quelques traces d'hommes et quelques troupeaux de bêtes, comme à l'aventure.

hanc pecuniæ summam, captis Persagadis, sex millia talentorum. Cyrus Persagadam urbem considerat, quam Alexandro præfectus ejus Gobares tradidit. Rex arcem Persepolis, ut millibus Macedonum præsidio relictis, Nicarchidem tueri jubet: Tyridati quoque, qui gazam traderat, servatus est honos, quem apud Darium habuerat: magnaque exercitus parte et impedimentis ibi relictis, Parmenionem Craterumque præfecit. Ipse cum mille equitibus peditumque expedita manu interiorem Persidis regionem, sub ipsum Vergiliarum sidus, petiit: multisque imbris et prope intolerabili tempestale vexatus, procedere tamen, quo intenderat, perseveravit. Ventum erat ad iter perpetuis obsitum nivibus, quas frigoris vis gelu adstrinxerat. Locorum squalor et solitudines in via fatigatum militem terrebant, humanarum rerum terminos se videre credentem. Omnia vasta, atque sine ullo humani cultus vestigio attoniti intuebantur; et antequam lux quoque et cælum ipsos descenderent, reverti jubebant. Rex castigare terribis supersedit: ceterum ipse equo desiliit, pedesque per nivem et concretam glaciem ingredi cœpit; erubuerunt non sequi, primum amici, deinde copiarum duces, ad ultimum milites; primusque rex, dolabra glaciem perfringens, iter sibi fecit: exemplum regis ceteri imitati sunt. Tandem propemodum in vias sylvas emensi, humani

Les habitants, qui logeaient en des cabanes éparées, se croyant en sûreté au milieu d'un pays inaccessible, n'eurent pas sitôt aperçu l'ennemi, que, tuant ceux qui ne les pouvaient suivre, ils gagnaient les montagnes détournées et chargées de neige. De là venant peu à peu à s'approprier par la communication des prisonniers, ils se rendirent au roi, qui les traita doucement. Ensuite, ayant couru et ravagé toute la campagne de la Perse, et réduit plusieurs bourgades en sa puissance, il passa dans les terres des Mardes, nation belliqueuse et bien éloignée de la façon de vivre et de la mollesse des autres Perses. Ils creusent des cavernes dans les montagnes, où ils se cachent avec leurs femmes et leurs enfants, et ne se nourrissent que de la chair de leurs troupeaux et des bêtes sauvages. Les femmes même, contre leur naturel, n'y sont pas moins farouches que les hommes. Elles ont les cheveux hérissés comme des furies; leur robe ne leur va que jusqu'au genou, et leur front est environné d'une fronde qui leur sert d'ornement de tête et d'arme tout ensemble. Mais un même torrent de fortune entraîna ces peuples comme les autres, et le roi, au bout de trente jours, s'en revint à Persépolis, où il fit des présents aux grands de sa cour et à tous les autres selon leur mérite, et distribua presque tout ce qu'il avait pris dans cette ville, que l'on pouvait dire la plus riche qui fût sous le ciel.

VII. Mais toutes ces grandes qualités, ce naturel admirable qui le mettait au-dessus de tous les autres rois, ce courage à l'épreuve de toutes sortes de dangers, cette promptitude à entreprendre et à exécuter, cette foi envers ceux qui se rendaient, cette clémence envers les captifs, et cette modération dans les plaisirs même innocents

cultus rara vestigia et passim errantes pecorum greges reperere: et incolæ, qui sparsis tuguriis habitabant, quum se callibus in viis septos esse credidissent, ut conspexere hostium agmen, interfectis, qui comitari fugientes non poterant, devios montes, et obsitos nivibus petiverunt. Inde per colloquia captivorum paulatim feritate mitigata, tradidere se regi, nec in deditos gravius consultum. Vastatis deinde agris Persidis, vicisque compluribus redactis in potestatem, ventum est in Mardorum gentem bellicosissimam, et multum a ceteris Persis cultu vitæ abhorrentem. Specus in montibus fodiunt, in quos seque ac conjuges et liberos condunt: pecorum aut ferarum carnis vescuntur. Ne feminis quidem pro naturæ habitu molliora ingenia sunt; comæ prominent hirtæ: vestis super genua est: funda vinciunt frontem; hoc et ornamentum capitis et telum est. Sed hanc quoque gentem idem fortunæ impetus domuit. Itaque trigesimo die, posteaquam a Persépoli profectus erat, eodem rediit. Dona deinde amicis ceterisque pro cuiusque merito dedit; propemodum omnia, quæ in ea urbe ceperat, distributa.

VII. Ceterum ingentia animi bona, illam indolem, qua omnes reges antecessit, illam in subeundis periculis constantiam, in rebus molliendis efficiendisque velocitatem, in

et ordinaires, tout cela fut souillé par l'ivrognerie, qui n'était pas supportable dans un prince comme Alexandre. Au fort de ses affaires, lorsque son ennemi et son concurrent à l'empire faisait les plus grands efforts pour recommencer la guerre, et que des peuples nouvellement conquis ne songeaient qu'à secouer le joug, il passait les jours entiers en festins. Il y appelait des femmes, non pas de celles à l'honneur de qui c'eût été un crime d'attenter, mais des courtisanes, qui n'avaient pris que trop de licence et ne s'étaient rendues que trop communes dans l'armée. Entre autres, il y en avait une nommée Thais, qui, dans la chaleur de la bonne chère, soutint « qu'il n'aurait jamais une si belle occasion d'acquérir la bienveillance de tous les Grecs qu'en mettant le feu au palais du roi de Perse, et que ceux dont les Barbares avaient brûlé les villes attendaient cela de sa justice. »

Elle n'eut pas ouvert la bouche, ni sitôt prononcé sa sentence sur une affaire de si grand poids, qu'un des conviés, et puis un autre, chargés de vin, applaudissent à l'avis d'une femme publique et qui était ivre. Le roi n'en agréa pas seulement la proposition, mais se montra ardent à l'exécuter. « Ça, dit-il, vengeons donc la Grèce, et brûlons Persépolis ! » Comme ils étaient tous échauffés de vin, ils se lèvent de table, et étant ivres brûlent une ville qu'ils avaient épargnée étant armés. Le roi fut le premier qui, marchant le flambeau ardent à la main, le lança dans le palais, et après lui les conviés; puis les officiers et enfin les concubines. Ce palais était presque tout bâti de cèdre, où le feu s'étant aussitôt pris, la flamme s'en épanchait de tous côtés. L'armée, qui n'était pas campée loin de la ville, l'ayant aperçu, et croyant qu'il s'y fût mis par quelque accident, accourut au se-

cours; mais comme ils furent à l'entrée du palais et qu'ils virent le roi qui allumait lui-même le feu, ils quitterent l'eau qu'ils avaient apportée, et se mirent aussi à jeter du bois sec et d'autres matières combustibles dans l'embrasement. Telle fut la fin et la destinée de cette superbe ville, l'œil et l'ornement de l'Orient, et le siège de son empire, où autrefois tant de nations venaient emprunter des lois pour se policer, la patrie et le séjour de tant de rois, qui fut jadis l'unique terreur de la Grèce, et qui, ayant équipé une flotte de mille voiles et assemblé ces armées prodigieuses dont l'Europe fut inondée, couvrit la mer de vaisseaux, et perça les montagnes d'outre en outre et les rendit navigables.

C'est une chose digne de compassion que, depuis tant de siècles qui ont suivi la ruine de cette misérable ville, elle n'ait pu encore se relever de sa chute. Les rois de Macédoine ont bien dans cette contrée d'autres villes que tiennent aujourd'hui les Parthes, mais de celle-ci on n'en trouverait aucun vestige, si l'Araxe ne nous en donnait quelque adresse; car il ne passait pas loin des murailles, et les habitants publient qu'il n'en était éloigné que de vingt stades, ce qu'ils croient plutôt par conjecture qu'ils ne le savent de science. Les Macédoniens avaient honte qu'une si noble ville eût été détruite par leur roi, plongé dans le vin et dans la débauche; tellement que, pour ôter l'infamie de cette action, ils en firent une affaire d'état, et furent bien aises de se persuader qu'il avait été expédient de la détruire et même de cette sorte. Mais, pour lui, il est certain qu'après que le sommeil eut dissipé les fumées du vin, il s'en repentit, et dit « que les Grecs se fussent bien mieux vengés des Perses, s'ils eussent été contraints de voir Alexandre sur le trône et dans le palais de

deditis fidem, in captivos clementiam, in voluptatibus permissis quoque et usitatis temperantiam, haud tolerabili vini cupiditate fœdavit. Hoste et æmulo regni reparante tum quum maxime bellum, nuper subactis, [quos vicerat,] novum [que] imperium adspersantibus, de die inibat convivia, quibus feminæ intererant; non quidem quas violari nefas esset; quippe pellices licentius, quam decebat, cum armato vivere assuetæ. Ex his una Thais, et ipsa temulenta, maximam apud omnes Græcos initurum gratiam, affirmat, si regiam Persarum jussisset incendi; exspectare hoc eos, quorum urbes Barbari deleissent. Ebrius scorto de tanta re ferenti sententiam unus et alter, et ipsi mero onerati, assentiunt. Rex quoque fuit avidior, quam patientior: « quin igitur ulciscimur Græciam, et urbi faces subdidimus? » Omnes incaluerant mero: itaque surgunt temulenti ad incendendam urbem, cui armati pepercerant. Primus rex ignem regiam injectit; tum convivæ, et ministri, pellicesque. Multa cedro ædificata erat regia: quæ celeriter, igne concepto, late fudit incendium. Quod ubi exercitus, qui haud procul ab urbe tendebat, conspexit, fortuitum ratus, ad opem ferendam concurrat; sed ut ad vestibulum regiam ventum est, vident regem ipsum adhuc

aggerentem faces. Omissa igitur, quam portaverant, aqua, aridam materiam in incendium jacere cœperunt. Hunc exitum habuit regia totius Orientis, unde tot gentes ante jura petebant; patria tot regum, unicus quondam Græciam terror, molita mille navium classem, et exercitus, quibus Europa inundata est, contabulato mari molibus, periosisque montibus, in quorum specus fretum immissum est. Ac ne longa quidem ætate, quæ excidium ejus sequuta est, resurrexit. Alias urbes habuere Macedonum reges, quas nunc habent Parthi: hujus vestigium non inveniretur, nisi Araxes annis ostenderet: haud procul montibus fluxerat; inde urbem fuisse xx stadiis distantem, credunt magis, quam sciunt accolæ. Pudebat Macedones, tam præclaram urbem a comessabundo rege deletam esse: itaque res in serium versa est; et imperaverunt sibi, ut crederent, illo potissimum modo fuisse delendam. Ipsum, ut primum gravatam ebrietate mentem quies reddidit, penitus constat, et dixisse, majores penas Persas Græcis duros fuisse, si ipsum in solio regiaeque Xerxis respicere coacti essent. Postero die, Lycio, itineris, quo Persidem intraverat, duci, xxx talenta dono dedit. Hinc in regionem Mediæ transit, ubi supplementum novorum

Xerxès. Le lendemain, il fit présent de trente talents au Lycien qui l'avait conduit dans la Perse. De là il passa vers les Mèdes, où il rencontra les recrues qu'on lui amenait de Cilicie, faisant cinq mille hommes de pied et mille chevaux, les uns et les autres commandés par Platon, Athénien.

VIII. Avec ce renfort, il résolut de poursuivre Darius qui était déjà arrivé à Ecbatane, capitale de la Médie. Cette ville est aujourd'hui aux Parthes, et c'est où leurs rois passent leurs étés, pour éviter les chaleurs. Après, il avait dessein de tourner vers les Bactriens; mais, craignant d'être prévenu, vu la diligence de ses ennemis, il changea d'avis et de route; car, bien qu'il en fût encore éloigné de quinze cents stades, si est-ce qu'il ne lui semblait pas qu'il pût y avoir de distance assez grande pour le garantir de la vitesse de ce prince; de sorte qu'il se préparait au combat plutôt qu'à la fuite. Il avait trente mille hommes de pied, entre lesquels étaient quatre mille Grecs, qui lui furent fidèles jusqu'au bout. Il avait, outre cela, quatre mille ou archers ou tireurs de frondes, et trois mille trois cents chevaux, presque tous Bactriens, que commandait Bessus, satrape de la Bactriane.

Avec ces troupes, Darius s'écarta un peu du grand chemin, et fit passer le bagage et les valets de l'armée devant; et ayant assemblé ses chefs et ses principaux officiers, il leur parla de cette sorte : « S'il fallait que la fortune m'eût réduit avec des lâches qui préfèrent quelque vie que ce soit à une mort glorieuse, j'aimerais mieux me taire que de consumer le temps en paroles inutiles; mais ayant des preuves plus signalées de votre valeur et de votre fidélité que je ne voudrais, je dois plutôt mettre peine à me rendre digne de tels amis que de douter si vous êtes encore les

mêmes que vous avez été par le passé. De tant de milliers d'hommes que je me suis vus, vous êtes les seuls qui ne m'avez jamais abandonné dans tout le cours de ma mauvaise fortune; et je puis dire qu'il n'y a tantôt plus que votre foi et votre constance qui me fasse croire que je suis roi. Les transfuges et les traîtres règnent aujourd'hui dans mes villes; non qu'on les estime dignes de l'honneur qu'on leur fait, mais afin que leur récompense vous tente et serve à ébranler vos courages.

« Vous avez pourtant mieux aimé suivre ma fortune que celle du vainqueur; en quoi vous avez mérité que les Dieux, si je ne le puis moi-même, vous en récompensent pour moi, et ils sont trop justes pour ne le pas faire. Il n'y aura jamais de postérité si éloignée qui n'entende le bruit de vos louanges, ni de renommée si ingrate qui ne les élève jusqu'au ciel. C'est pourquoi, quand j'aurais mis mon espérance en la fuite, dont le seul nom me fait horreur, bien loin qu'une si lâche pensée me puisse entrer dans l'âme, vous sachant auprès de moi, j'irais tête baissée affronter les ennemis. Car jusques à quand, après tout, serai-je en exil dans mon royaume? et sera-t-il dit qu'un prince étranger me mène battant par tous les coins de mon empire, puisqu'en essayant encore la fortune de la guerre, je puis ou réparer mes pertes ou périr glorieusement, si ce n'est peut-être qu'il me soit plus honorable d'attendre la discrétion du vainqueur, et qu'à l'exemple de Mazée et de Mithrènes, je me contente de tenir quelque province de lui et de relever de sa couronne? et encore faut-il présupposer qu'il le veuille et qu'il aime mieux faire de moi l'objet de sa vanité que celui de sa colère. Mais aux dieux ne plaise que jamais personne ait cet avantage, de m'ôter ou de me donner le diadème que j'ai à la

militum a Cilicia occurrit : peditum erant quinque millia, equites mille : utrisque Plato Atheniensis præerat. His copis auctus, Darium persequi statuit.

VIII. Ille jam Ecbatana pervenerat, caput Mediæ : [urbem hanc] nunc tenent Parthi, eaque æstiva agentibus seles est. Adire deinde Bactra decreverat : sed veritus, ne celeritate Alexandri occuparetur, consilium iterque mutavit. Aberat ab eo Alexander stadia 120; sed jam nullum intervallum adversus celeritatem ejus satis longum videbatur. Itaque prælio magis, quam fugæ se præparabat; 3000 millia peditum sequebantur, in quibus Græcorum erant quatuor millia, fide erga regem ad ultimum invicta; funditorum quoque et sagittariorum manus quatuor millia expleverat : præter hos 1000 millia et 300 equites erant, maxime Bactrianorum; Bessus præerat, Bactrianæ regionis præfectus. Cum hoc agmine Darius paulum declinavit via militari, jussis præcedere laxis impedimentorumque custodiis. Concilio deinde advocato : « Si me cum ignavis, inquit, et ploris qualemcumque vitam honesta morte æstimantibus, fortuna juuisset, tacerem potius quam frustra verba consumerem; sed majore, quam vellem, documento, et virtutem vestram, et fidem expertus, magis etiam committi

debeo, ut dignus talibus amicis sim, quam dubitare, an vestri similes adhuc sitis. Ex tot millibus, quæ sub imperio fuerunt meo, bis me victum, bis fugientem persequuti estis. Fides vestra et constantia, ut regem me esse credam, facit. Proditores et transfugæ in urbibus meis regnant : non, hercule, qui tanto honore digni habeantur, sed ut præmiis eorum vestri sollicitentur animi. Meam tamen fortunam, quam victoris, maluistis sequi; dignissimi, quibus, si ego non possim, dii pro me gratiam referant; et, mehercule, referant. Nulla erit tam surda posteritas, nulla tam ingrata fama, quæ non in cælum vos debitis laudibus ferat. Itaque, etiam si consilium fugæ, a qua multum abhorret animus, agitassem; vestra tamen virtute fretus obviam issem hosti : quousque enim in regno exsulabo, et per fines imperii mei fugiam externum et advenam regem, quum liceat experto belli fortunam aut reparare, quæ amisi, aut honesta morte defungi? nisi forte satius est expectare victoris arbitrium, et, Mazæ et Mithrenis exemplo, precarium accipere regnum nationis unius, ut jam malit ille gloriæ sure, quam iræ obsequi. Nec dii siverint, ut hoc decus mei capitis, aut demere mihi quisquam, aut condonare possit : nec hoc imperium vivus

tête, ni que je perde mon empire, que je ne me perde auparavant ! Une même heure verra la fin de mon règne et celle de ma vie.

• Si vous avez tous cette même résolution, si chacun s'impose cette loi, ne craignez pas que l'on vous ravisse votre liberté, ne craignez pas qu'il vous faille supporter le faste et les fiers regards des Macédoniens. Vous avez en vos mains de quoi venger ou terminer tous vos maux. D'ailleurs, vous savez combien la fortune est changeante, et je ne suis moi-même qu'un trop illustre exemple de son inconstance; si bien que j'ai tout sujet de bien espérer de sa vicissitude. Mais quand les dieux ne favoriseraient pas la justice de vos armes, il est toujours au pouvoir des vaillants hommes de mourir avec honneur. Je vous prie donc, mes chers amis, par la gloire de vos ancêtres, qui, avec un renom immortel, ont tenu l'empire de tout l'Orient, par les cendres de ces grands hommes à qui la Macédoine est venue autrefois rendre hommage et apporter le tribut, par tant d'armées navales envoyées en Grèce, et par tant de trophées dressés et de dépouilles remportées; je vous prie, dis-je, et vous conjure de prendre aujourd'hui des courages dignes de votre nation et de votre noblesse, et, après cela, que quelque traitement que la fortune vous fasse, vous le receviez avec la même constance et la même générosité que vous avez reçu toutes vos disgrâces passées. Car pour moi, je suis résolu de me signaler à jamais, si ce n'est par une glorieuse victoire, du moins par un glorieux combat. »

IX. Pendant que Darius parlait ainsi, l'image du péril qu'ils voyaient devant leurs yeux avait saisi d'horreur les esprits et les cœurs de tout le monde, et ils ne savaient tous ce qu'ils devaient dire, ni à quoi se résoudre, lorsque Artabaze, le plus ancien de ses conseillers, et qui, comme

amittam; idemque erit regni mei, qui et spiritus, finis. Si hic animus, si hæc lex, nulli non parva libertas est: nemo e vobis fastidium Macedonum, nemo vultum superbum ferre cogetur. Sua cuique dextra, aut ullionem tot malorum pariet, aut finem. Equidem quam versabilis fortuna sit, documentum ipse sum; nec immerito mitiores vices ejus exspecto; sed si justa ac pia bella dii aversantur, fortibus tamen viris licebit honeste mori. Per ego vos decora majorum, qui totius Orientis regna cum memorabili laude tenuerunt; per illos viros, quibus stipendium Macedonia quondam tulit; per tot navium classes in Græciam missas; per tot tropæa regum, oro et obtestor, ut nobilitate vestra gentisque dignos spiritus capiat; ut eadem constantia animorum, qua præterita tolerastis, experiamini, quidquid deinde fors tulerit. Me certe in perpetuum, aut victoria egregia nobilitabit, aut pugna. »

IX. Hæc dicente Dario, præsentis periculi species omnium simul corda animosque horrore perstrinxerat, nec aut consilium suppetebat, aut vox; quum Artabazus, vestri

nous avons souvent dit, avait été à la cour de Philippe, prenant la parole : « Nous protestons, dit-il, quant à nous, que si tu nous vois maintenant revêtus de nos plus riches habits, et parés de nos plus belles armes, ce n'est à autre dessein que pour te suivre au combat, et avec cette intention que nous espérons de vaincre et que nous ne refusons pas de mourir. »

Tous les autres en dirent autant : mais Nabarzane, qui assistait à ce conseil, ayant tramé avec Bessus la plus horrible de toutes les méchancetés, et qui n'avait point encore eu d'exemple parmi les Perses, avait résolu de se saisir de la personne de leur roi par le moyen des troupes qu'ils commandaient tous deux, et de le charger de chaînes. Leur dessein était que s'ils se voyaient poursuivis par Alexandre, en lui remettant Darius vivant entre les mains, ils gagneraient ses bonnes grâces, ne pouvant lui faire un présent dont il leur sût plus de gré; et que s'ils pouvaient tant faire que d'échapper de ses mains, ils s'empareraient du royaume après avoir tué Darius, et recommenceraient la guerre. Et parce qu'il y avait longtemps qu'ils machinaient ce parricide, Nabarzane, comme pour se frayer le chemin à un si exécrable attentat, commença à lui dire :

« Je ne doute point, seigneur, que ce que j'ai à te proposer ne te surprenne, et que d'abord tu n'aies de la peine à le goûter; mais tu sais qu'aux maladies désespérées les médecins ont recours aux remèdes extraordinaires, et que le pilote menacé du naufrage se résout de jeter une partie de ce qu'il a pour sauver l'autre. Ce n'est pas qu'il y ait rien à perdre ni à risquer pour toi, quand tu suivras le conseil que je te donnerai; au contraire, il ne tend qu'à la conservation de ta personne et de ton empire. Tu vois comme les dieux combattent pour nos ennemis, et comme la fortune opiniâtre ne se lasse point de persécuter les Per-

diximus: « Nos vero, inquit, pretiosissima vestrum induti, armisque quanto maximo cultu possumus adornati, regem in aciem sequemur; ea quidem mente, victoriam ut speremus, mortem non recusemus. » Assensu excepere ceteri hanc vocem; sed Nabarzanes, qui in eodem consilio erat cum Besso, inauditi antea facinoris societate inita, regem suum per milites, quibus ambo præerant, comprehendere et vincire decreverant: ea mente, ut, si Alexander ipsos insequutus foret, tradito rege vivo, inirent gratiam victoris, magni profecto cepisse Darium aestimaturi; sin autem eum effugere potuissent, interfecto Dario, regnum sibi occuparent, bellumque renovarent. Hoc parricidium quum diu voluissent, Nabarzanes, aditum nefarie spei præparans: « Scio, me, inquit, sententiam esse dicturum, prima specie haud quaquam auribus tuis gratam; sed medici quoque graviores morbos asperis remediis curant; et gubernator, ubi naufragium timet, jactura, quidquid servari potest, redimit. Ego tamen, non ut damnum quidem facias, suadeo, sed ut te ac regnum tuum salubri ratione conserves. Diis adversis bellum inimus, et parti-

ses. Le seul remède qu'il y a en cela, c'est de renouveler la guerre sous de meilleurs auspices et sous une plus heureuse constellation, c'est-à-dire que tu mettes pour un temps, comme en dépôt, les rênes du gouvernement entre les mains d'un autre, qui seulement par forme portera le nom de roi jusqu'à ce qu'on ait chassé les ennemis hors d'Asie. Après, tu remonteras sur le trône, quand il sera demeuré victorieux; ce que nous devons nous promettre de voir bientôt selon toute sorte d'apparence, vu les grandes ressources que tu as encore. On n'a point touché aux Bactriens; les Indiens et les Saces n'attendent que tes ordres; et tu as avec cela tant de peuples, tant d'armées, tant de milliers d'hommes et de cavalerie et d'infanterie, tout prêts à mettre en campagne, qu'il te reste plus de forces que tu n'en as épuisé. Et à quoi faire donc sans nécessité courons-nous comme bêtes brutes à notre ruine? Le propre des grands courages est de mépriser la mort, et non pas de haïr la vie; la paresse fait bien souvent que les lâches, plutôt que de se défendre, se laissent tuer. Mais la vraie valeur met tout en œuvre, et il n'y a rien qu'elle ne tente pour son salut; car la mort étant la dernière de toutes les choses, c'est bien assez d'aller à elle d'un pas assuré, sans que l'on y coure. C'est pourquoi, si nous prenons la route de la Bactriane, qui est sans doute la plus sûre retraite que nous ayons, faisons roi Bessus, pour céder au malheur et à la nécessité du temps; puis, quand tout sera calme, il te rendra, comme au prince légitime, l'empire que tu lui auras confié. » Il ne faut pas s'étonner si Darius s'emporta, bien qu'il ne vît pas encore tout le venin qui était caché sous un si détestable langage. « Quoi, dit-il, scélérat, te semble-t-il donc que le temps que tu as épié soit venu, où il n'y ait plus de danger de faire éclore ton exécration dessein? » Et mettant la main à son cime-

terre, il l'allait plonger dans le sein de ce traître, si Bessus et les Bactriens, faisant les tristes, bien qu'ils eussent résolu de se saisir de la personne du roi s'il eût voulu passer outre, ne se fussent jetés entre deux. Cependant Nabarzane s'étant échappé, et Bessus l'ayant aussitôt suivi, ils séparèrent leurs troupes du corps de l'armée, et allèrent tenir un conseil secret. Artabaze parlant au roi, selon qu'il voyait l'état et la face des affaires, essaya de l'apaiser, et, après l'avoir conjuré plusieurs fois de s'accommoder au temps, il le supplia « de vouloir excuser la folie ou l'ignorance, de quelque façon qu'il la voulût appeler, de ceux qui tels qu'ils étaient ne laissaient pas d'être à lui; qu'il se souvint qu'il avait Alexandre sur les bras, qui était un pesant fardeau, quand même il aurait ses forces entières pour le soutenir; et que serait-ce donc si le peu de gens qui l'avaient suivi dans son infortune venaient encore à le quitter? » Il crut Artabaze, quoique avec beaucoup de peine; et encore qu'il eût résolu de lever le camp, si est-ce que, voyant tous les esprits altérés, il ne bougea pas de là, mais, comblé de tristesse et de désespoir, s'enferma dans sa tente. Ce qui fut cause que, n'y ayant personne qui commandât, tous étaient poussés de divers mouvements, et l'on ne tenait plus de conseil réglé, comme auparavant. Patron, colonel des troupes grecques, leur ordonna « de prendre les armes et de se tenir prêts au premier commandement. » Les Perses avaient fait bande à part, et Bessus était avec ses Bactriens, qui tâchait de débaucher les Perses et de les emmener aux Bactriens, leur exagérant l'opulence de cette province, qui était encore en son entier, et ensemble les dangers dont allaient être enveloppés ceux qui demeureraient. Mais les Perses tout d'une voix répondirent « que ce serait méchamment fait d'abandonner le roi. » Artabaze fai-

nam fortuna Persas urgere non desinit; novis initiis et omnibus opus est. Auspicium, et imperium alii trade interim, qui tam diu rex appelletur, donec Asia decedat hostis; victor deinde, regnum tibi reddat. Hoc autem brevis futurum ratio promittit. Bactra intacta sunt: Indi et Sacæ in tua potestate: tot populi, tot exercitus, tot equitum peditumque millia ad renovandum bellum vires paratas habent, ut major belli moles supersit, quam exhausta sit. Quid ruimus, belluarum ritu, in perniciem non necessariam? Fortium virorum est, magis mortem contemnere, quam odisse vitam. Sæpe tædio laboris ad vilitatem sui compelluntur ignavi: at virtus nihil inexpertum omittit. Itaque ultimum omnium mors est, ad quam non pigre ire satis est. Proinde si Bactra, quod tutissimum receptaculum est, petimus, præfectum regionis ejus, Bessum, regem, temporis gratia, statuamus. Compositis rebus, justo regi tibi fiduciarium restituet imperium. » Haud mirum est, Darium non temperasse animo, quanquam, tam impie voci quantum nefas subesset, latebat. Itaque: « Pessimus, inquit, mancipium, reperisti exoptatum tibi tem-

pus quo parricidium aperires! » Strictoque acinace interfectorius videbatur, ni prope Bessus Bactrianique, tristium specie, ceterum, si perseveraret, vincituri, circumstetissent. Nabarzanes interim elapsus, mox et Bessus sequutus, copias, quibus præerant, a cetero exercitu secedere jubent, secretum inituri concilium. Artabazus, convenientem præsentis fortunæ sententiam orsus, mitigare Darium, temporum identidem admonens, cæpit: « ferret æquo animo qualiumcumque, suorum tamen, vel stultitiam, vel errorem. Instare Alexandrum gravem, etiam si omnes præsto essent: quid futurum, si persequuti fugam ipsius, alienentur [a rege]? » Ea re paruit Artabazo: et quanquam movere castra statuerat, turbatis tamen omnium animis, eodem in loco substitit; sed attonitus morositas simul et desperatione, tabernaculo se inclusit. Ergo in castris, quo nullius regebantur imperio, varii animorum motus erant; nec in commune, ut antea, consulebatur. Dux Græcorum militum Patron arma capere suos jubet, paratosque esse ad exsequendum imperium. Persæ secesserant: Bessus cum Bactrianis erat, tentabatque Persas abducere, Bactra,

saît cependant toutes les fonctions de général d'armée; il se promenait par le camp, il visitait les tentes et les corps de garde des Perses, les encourageait, les exhortait, tantôt en particulier, tantôt en général, ne cessant qu'il ne fût pleinement assuré de leur obéissance. Après, il revint à Darius, et le fit résoudre à toute force de manger, et de montrer un courage digne d'un grand roi.

X. Mais Bessus et Nabarzane, brûlant du désir de régner, se résolurent d'exécuter le dessein qu'ils avaient de longtemps projeté. Néanmoins ils ne pouvaient se promettre de le faire réussir tant que Darius serait en vie, et il n'était pas aisé de s'en défaire dans une nation à qui rien n'est plus inviolable que la majesté du prince. Au seul nom de roi, ces peuples accourent de toutes parts; en quelque état qu'il soit, ils lui rendent les mêmes honneurs, et adorent encore l'ombre et les traces de sa grandeur passée. Ce qui haussait le cœur à ces traîtres, c'était la bonté de la province où ils commandaient, si puissante en hommes, en armes et en étendue de pays, qu'elle ne cédait pas à une de tout l'Orient; car elle fait le tiers de l'Asie, et alors elle était si florissante en jeunesse, qu'ils en pouvaient tirer autant d'armées que Darius en avait perdu en toutes ses batailles; de sorte qu'ils ne méprisaient pas seulement Darius, mais Alexandre même, estimant que s'ils étaient une fois maîtres de cette riche province, ils y trouveraient de quoi établir l'empire et la puissance des Perses. Enfin, après avoir longtemps délibéré comme ils feraient, ils conclurent qu'on se saisirait du roi par le moyen des Bactriens qui étaient entièrement à leur dévotion, et qu'on enverrait avertir Alexandre qu'ils tenaient son ennemi et qu'ils le lui gar-

daient vif; que s'il détestait leur trahison, qui était ce qu'ils appréhendaient, ils tueraient Darius et se retireraient dans la Bactriane avec leurs troupes. Mais il n'était pas en leur pouvoir de le prendre à force ouverte au milieu d'un si grand nombre de Perses, qui ne laisseraient pas leur roi sans secours. D'ailleurs ils redoutaient la fidélité des Grecs. Ne pouvant donc employer la violence, ils ont recours à l'artifice. Ils se délibèrent de faire semblant qu'ils se repentaient de s'en être allés, et supplient le roi de leur attribuer la cause à la peur qu'ils avaient eue de son indignation. Cependant, ils envoient sous main pratiquer les Perses, ou tâcher d'ébranler l'esprit du soldat, tantôt par l'espérance, tantôt par la crainte, lui représentant qu'il s'allait faire accabler sous les ruines d'un empire penchant et tout prêt à tomber, et qu'il ne voyait pas qu'on le traînât au précipice, pendant que la Bactriane lui était ouverte, et lui tendait les bras chargés de richesses au delà de tout ce qu'il se pouvait imaginer. Durant ces menées, Artabaze arrive, qui, soit que ce fût par ordre du roi ou de son mouvement, les assure que Darius n'est plus en colère, et qu'ils étaient aussi bien auprès de lui que jamais. Eux, se prenant à pleurer, entrent en justification de leur innocence, et prient Artabaze de les vouloir protéger et de faire leur paix. La nuit s'étant passée de la sorte, Nabarzane, dès le point du jour, se rend à l'entrée de la tente du roi avec ses Bactriens, couvrant son exécrationnable entreprise du prétexte spécieux du devoir qu'il rendait à sa charge; et le signal étant donné pour marcher, Darius monta sur son chariot comme de coutume. Nabarzane et ses complices, mettant le ventre en terre, eurent bien le courage d'adorer celui qu'ils devaient

et intactæ regionis opulentiam, simulque quæ manentibus instarent pericula, ostentans. Persarum omnium eadem fero fuit vox, nefas esse descri regem. Inter hæc Artabazus omnibus imperatoris fungebatur officiis: ille Persarum tabernacula circumire, hortari, monere nunc singulos, nunc universos; non ante destitit, quam satis constaret, imperata facturos. Idem regre a Dario impetravit, ut cibum caperet, animumque regis.

X. At Bessus et Nabarzanes olim agitata scelus exsequi statuunt, regni cupiditate accensi: Dario autem incolunt, tantas opes sperare non poterant. Quippe in illis gentibus regum eximia majestas est; ad nomen quoque Barbari conveniunt; et pristina veneratio fortunæ sequitur adversam. Inslabat impios animos regio, cui præerant, armis virisque, et spatio locorum nulli earum gentium secunda: tertiam partem Asiæ tenet: multitudo juniorum exercitus, quos amisera Darius, æquabat. Itaque non illum modo, sed etiam Alexandrum spernebant; inde vires imperii repetituri, si regionis potiri contigisset. Diu omnibus cogitatis: placuit per milites Bactrianos, ad omne obsequium destinatos, regem comprehendere; multique nuncium ad Alexandrum, qui indicaret, vivum

asservari eum. Si, id quod timebant, proditorem adspersum esset, occisuri Darium, et Bactra cum suarum gentium manu petitura. Ceterum propalam comprehendi Darius non poterat, tot Persarum millibus latens opem regi: Græcorum quoque fides timebatur. Itaque, quod non poterant vi, fraude assequi tentant: poenitentiam secessionis simulare decreverant, et excusare apud regem consternationem suam. Interim, qui Persas sollicitarent, mittuntur: hinc spe, hinc metu militares animos versant, ruinæ rerum illos subdere capita; in perniciem trahi; quum Bactra pateant, exceptura eos donis et opulentia, quantam animis concipere non possint. Hæc agitantibus Artabazus supervenit, sive regis jussu, sive sua sponte; affirmans, mitigatum esse Darium, eundem illis amicitiam gradum patere apud regem. Illi lacrimantes nunc purgare se, nunc Artabazum orare, ut causam ipsorum loqueretur, precesque perferret. Sic peracta nocte, sub lucis ortum, Bessus et Nabarzanes cum Bactrianis militibus in vestibulo prætorii aderant, titulum solemnibus officiis occulto sceleri præferentes. Darius, signo ad eundem dato, currum pristino more conscendit. Nabarzanes ceterique paricide, procumbentes humi, quem paulo post in vincula

bientôt après enchaîner ; ils en virent même jusqu'aux larmes pour marque de leur repentance, tant le cœur de l'homme est double et né à la dissimulation. A toutes ces hypocrisies, joignez encore leurs très-humbles et très-instantes prières : ils ne contraignirent pas seulement ce prince, qui était un esprit doux et facile, d'ajouter foi à leurs paroles, mais ils lui firent aussi venir les larmes aux yeux. Tout cela néanmoins ne put amollir le courage de ces tigres, qui voyant à quel roi et à quel homme ils avaient affaire, le trompaient si lâchement. Darius, se croyant hors du péril qui allait fondre sur lui, ne songea plus qu'à éviter promptement de tomber entre les mains d'Alexandre, comme du seul ennemi qu'il avait à craindre.

XI. Toutefois, Patron, colonel des Grecs, fit commandement à ses gens de prendre leurs armes, qu'on avait accoutumé de porter avec le bagage, et de se tenir en état de faire tout ce qui leur serait ordonné. Il suivait le chariot du roi, épiait l'occasion de lui parler, parce qu'il avait eu le vent de la conjuration de Bessus, qui, se doutant bien de cela, n'abandonnait point aussi le chariot, non pas pour servir ou accompagner son maître, mais de peur qu'il ne lui échappât. Patron, après avoir longtemps attendu, et s'être retenu plusieurs fois comme il voulait parler, hésitant entre le devoir et la crainte, avait toujours les yeux sur le roi, qui enfin s'en étant aperçu lui fit demander par Bubas, un des eunuques, qui était alors le plus proche de sa personne « s'il avait quelque chose à lui dire. » Ayant répondu que oui, mais qu'il désirait que ce fût en particulier, « le roi le fit appeler sans truchement, parce qu'il entendait la langue grecque. « Seigneur, lui dit-il, de cinquante mille Grecs que nous étions dans notre

armée, nous ne sommes plus qu'une poignée de reste ; mais tous gens à courir ta fortune, bonne ou mauvaise, et qui, en l'état où tu es, sommes les mêmes qu'en la fleur de tes prospérités et au comble de ta gloire. Quelque lieu que tu choisisses pour ta retraite, ce sera notre patrie et notre héritage ; là seront nos affaires et nos intérêts. Car comme ce n'a point été ta bonne fortune qui nous a attachés à toi, ce ne sera point aussi la mauvaise qui nous en séparera. C'est pourquoi je te supplie et te conjure par notre fidélité, dont tu as tant de preuves, de faire devant ta tente dans notre quartier et de nous vouloir confier ta personne sacrée. La Grèce ne nous est plus rien ; il n'y a point de Bactres pour nous ; toute notre espérance est en toi ; et plutôt aux dieux qu'il en fût de même des autres ! Sans qu'il soit besoin d'en dire davantage, il suffit qu'étant étranger, et du pays d'où je suis, je ne te demanderais pas la garde de ta personne, si je la tenais assurée en d'autres mains que les nôtres. »

Bessus, bien qu'il ignorât la langue grecque, pressé néanmoins du remords de sa conscience, se défla que Patron avait découvert son dessein au roi ; et s'étant fait interpréter par un Grec ce qu'il avait dit, il n'eut plus sujet d'en douter. Mais Darius ne s'étonnant point, autant qu'on le pouvait juger à son visage, demanda à Patron « ce qui le portait à lui donner ce conseil. » Ce Grec, voyant qu'il n'y avait plus de temps à perdre, « Bessus, dit-il, et Nabarzane conspirent ta perte ; ta couronne et ta vie sont au bord du précipice ; il faut qu'aujourd'hui toi ou les parricides périssiez. » Quelle gloire et quelle louange Patron n'a-t-il pas méritée de s'être ainsi mis en toutes sortes de devoirs pour sauver son maître ! Après cela, qu'ont à dire ceux qui se persuadent que les affaires hu-

his habituri erant, sustinere venerari ; lacrimas etiam penitentiae indices profuderunt : adeo humanis ingeniis parata simulatio est ! Preces deinde suppliciter admotæ Dariam, natura simplicem et initem, non credere modo, quæ affirmabant, sed etiam flere coegerunt. Ac ne tum quidem cogitati sceleris penituit, quum intuerentur, qualem et regem et virum fallerent. Ille quidem securus periculi, quod instabat, Alexandri manus, quas solas timebat, effugere properabat.

XI. Patron autem, Græcorum dux, præcepit suis, ut arma, quæ in sarcinis antea ferebantur, induerent, ad omne imperium suum parati et intenti. Ipse curram regis sequeretur, occasione imminens alloquendi eum : quippe Bessi facinus præsenarat ; sed Bessus, id ipsum metuens, cunctos verius, quam comes, a curru non recedebat. Diu ergo Patron cunctatus, ac sæpius sermone revocato, inter fidem timoremque hæsitans, regem intuebatur. Qui, ut tandem advertit oculos, Bubacem spadonem inter proximæ curram sequentem percontari jubet, numquid ipsi valit dicere. Patron, se vero, sed remotis arbitris, loqui velle cum eo respondit. Jussusque propius accedere, sine interprete (nam haud rudis Græcæ linguæ Darius erat) :

« Rex, inquit, ex L millibus Græcorum supersumus pauci, omnis fortunæ tuæ comites ; et in hoc tuo statu iidem, qui, florente te, futimus : quascumque sedes elegeris, pro patria et domesticis rebus pelituri. Secundæ adversæque res tuæ copulavero nos tecum. Per hanc fidem invictam oro et obtestor, in nostris castris tibi tabernaculum statue, nos corporis tui custodes esse patiaris. Amisimus Græciam ; nulla Bactra sunt nobis ; spes omnis in te, utinam et in ceteris esset ! Plura dici non attinet. Custodiam corporis tui externus et alienigena non deposcerem, si crederem alium posse præstare. » Bessus, quanquam erat Græci sermonis ignarus, tamen, stimulanle conscientia, indicium profecto Patronem defuisse credebat : et interpretis Græci relato sermone exempta dubitatio. Darius autem, quantum ex vultu concipi poterat, haud sane teritus, percontari Patrona causam consilii, quod afferret, cepit. Ille non ultra differendum ratus : « Bessus, inquit, et Nabarzanes insidiantur tibi, in ultimo discrimine et fortunæ tuæ, et vitæ. Hic dies aut parricidis, aut tibi futurus ultimus. » Et Patron quidem egregiam conservati regis gloriam tulerat. Eludant licet, quibus forte [ac] temere humana negotia volvi aliqua persuasum est. Equi-

maines roulent à l'aventure et au simple gré de la fortune? Je crois, pour moi, qu'il y a une éternelle providence qui gouverne l'univers, et que par de secrètes liaisons et un enchaînement admirable de causes inconnues, mais déterminées de tout temps, chaque chose marche en son rang et achève le cours de sa destinée. Darius lui répondit « qu'encore que l'affection des Grecs lui fût assez connue, si est-ce qu'il ne se séparerait jamais de ceux de son pays; qu'il lui serait plus facile de condamner la fidélité des siens que d'en être trompé; et à quoi que la fortune le réservât, qu'il aimait mieux l'attendre et le souffrir parmi eux, que de chercher sa sûreté comme un transfuge avec les étrangers; qu'aussi bien il ne pouvait plus désormais mourir que trop tard, si les siens l'estimaient indigne de vivre. » Patron, désespérant du salut du roi, s'en retourna vers ses troupes, résolu toutefois de périr plutôt que de l'abandonner.

XII. Il prit une envie forcenée à Bessus de tuer le roi sur-le-champ; mais craignant, s'il ne le livrait vif, de ne pas trouver grâce auprès d'Alexandre, il différa l'exécution de son dessein jusqu'à la nuit suivante. Cependant il se mit à remercier Darius « de ce qu'il s'était démêlé si adroitement des embûches de ce traître, à qui les richesses d'Alexandre donnaient déjà dans les yeux, et qui lui voulait faire un présent de la tête de son roi : mais qu'il ne trouvait pas étrange qu'un mercenaire qui exposait sa vie pour de l'argent fit trafic de celle d'autrui, ni qu'un homme qui n'avait rien à perdre, sans foyer et sans aveu, banni de toute la terre, un ennemi qui tranchait des deux côtés, se prostituât à qui lui donnerait davantage. » Après, se justifiant, et prenant les dieux du pays à témoin de son innocence, Darius lui faisait signe de la tête, comme s'accordant à ce qu'il lui disait, quoiqu'il ne dou-

tât point que l'avis des Grecs ne fût véritable. Mais les choses en étaient venues à un point qu'il y avait autant de danger pour lui de se défier des siens que d'en être trompé. Il y en avait trente mille dont il redoutait la légèreté, enclins à toutes sortes de vices; et Patron n'avait que quatre mille hommes, auxquels s'il eût commis la garde de sa personne, en condamnant la fidélité de ceux de sa nation, il voyait qu'il eût donné une couleur spécieuse au parricide; tellement que, s'il avait à périr, il voulait du moins qu'on n'eût rien à lui reprocher. Toutefois, il répondit à Bessus, comme il se justifiait « que la justice d'Alexandre ne lui était pas moins connue que sa valeur, et que ceux-là se trompaient qui attendaient de lui la récompense de leurs crimes; qu'au contraire, il n'y avait pas de plus sanglant ennemi des traîtres, ni qui vengeât plus sévèrement la foi violée. »

Déjà la nuit approchait, et les Perses ayant quitté leurs armes, selon leur coutume, étaient allés aux vivres et au fourrage; mais les Bactriens étaient demeurés armés. Sur ces entrefaites, Darius fit appeler Artabaze; et lui ayant dit ce que Patron lui avait découvert, ce sage et fidèle vieillard ne mit point en doute qu'il ne dût passer dans le camp des Grecs, l'assurant que les Perses, dès qu'ils le sauraient en danger, le suivraient. Mais il ne pouvait fuir sa destinée et n'était plus capable de conseil; de sorte qu'il embrassa comme pour la dernière fois Artabaze, l'unique consolation de son infortune, et, tout baigné de ses larmes et de celle de son cher ami, qui se tenait collé sur son sein, il l'en fallut arracher à toute force; puis se couvrant la tête, pour n'avoir pas le déplaisir de le voir en aller, dans ce désespoir il se couche tout de son long le visage contre terre. En même temps ses gardes du corps, obligés au péril de leur vie à la défense du prince, s'écouleut, ne se sentant pas assez forts contre

dem æterna constitutione crediderim, nexuque causarum latentium, et multo ante destinatarum, suum quemque ordinem immutabili lege percurrere. Darius certe respondit, « quanquam sibi Græcorum militum fides nota sit, nunquam tamen a popularibus suis recessurum; difficilius sibi esse damnare, quam decipi; quicquid sors tulisset, inter suos perpeti malle, quam transfugam fieri. Sero se perire, si salvum esse sui milites nollent. » Patron, desperata salute regis, ad eos, quibus præerat, rediit; omnia pro fide experiri paratus.

XII. At Bessus occidendi protinus regis impetum conceperat: sed veritus, ne gratiam Alexandri, ni vivum eum tradidisset, inire non posset, dilato in proximam noctem sceleris consilio, agere gratias incipit, quod perfidi hominis insidias, jam Alexandri opes spectantis, prudenter cauteque vitasset: donum eum hosti laturum fuisse regis caput; nec mirari, hominem mercede conductum omnia habere venalia, sine pignore, sine lare, terrarum orbis exsilem; ancipitem hostem, ad nutum licentium circumferri. Pugnantem deinde se, deosque patrios testes fidei suæ

invocanti, Darius vultu assentiebat; haud dubius, quin vera deferrentur a Græcis: sed eo rerum ventum erat, ut tam periculosum esset non credere suis, quam decipi. xxx millia erant, quorum inclinata in scelus levitas timebatur; quatuor millia Patron habebat: quibus si credidisset salutem suam, damnata popularium fide, parricidio excusationem videbat offerri: itaque præoptabat immerito, quam jure violari. Besso tamen, insidiarum consilium purganti, respondit: « Alexandri sibi non minus justitiam, quam virtutem esse perspectam. Falli eos qui proditiōnis ab eo præmium expectent; violatæ fidei neminem acriorem fore vindicem ultoremque. » Jamque nox appelebat, quum Persæ, more solito armis positis, ad necessaria ex proximo vico ferenda discurrunt; at Bactriani, ut imperatum erat a Besso, armati stabant. Inter hæc Darius Artabazum acciri jubet; expositisque, quæ Patron detulerat, haud dubitare Artabazum, quin transeundum esset in castra Græcorum: Persas quoque, periculo vulgato, sequuturos. Destinatus sorti suæ, et jam nullius salubris consilii patiens, unicam in illa fortuna opem, Artabazum,

les conjurés, qu'ils croyaient à toute heure venir fondre sur eux. Il ne demeura presque personne dans sa tente que quelques eunuques, qui n'étaient restés auprès de lui que parce qu'ils ne savaient où aller. Encore les fit-il sortir, et, étant seul, il fut longtemps à rouler dans son esprit diverses pensées; puis aussitôt s'ennuyant dans la solitude qu'il avait peu auparavant désirée, comme une espèce de soulagement, il fit venir Bubas, et lui dit et à ses compagnons : « Sauvez-vous ! il suffit que, selon votre devoir, vous avez été fidèles à votre roi jusqu'à l'extrémité. Pour moi, j'attends ici l'arrêt de ma destinée. Peut-être trouveras-tu étrange, dit-il en regardant Bubas, que je ne mette moi-même fin à ma vie; mais j'aime mieux qu'un autre se souille de ce crime que moi. »

A ces paroles, l'eunuque remplit la tente et le camp de gémissements et de cris, et les autres ensuite y accoururent, déchirant leurs robes et déplorant, avec des hurlements lugubres, l'infortune de leur maître. Les Perses, au bruit de ces clameurs, remplis d'effroi, n'osaient ni prendre les armes, de peur de se mettre les Bactriens sur les bras, ni aussi demeurer sans rien faire, de crainte d'être accusés d'avoir méchamment abandonné leur roi. Ce n'était que trouble et confusion dans cette armée, qui n'avait plus de chef ni de maître. Les gens de Bessus et de Nabarzane, trompés par les cris qu'ils avaient ouïs, leur furent dire « que Darius s'était tué lui-même. » Aussitôt ils y volent, suivis de ceux qu'ils avaient choisis pour ministres de leur crime; et à l'entrée de la tente apprenant des eunuques qu'il vivait encore, ils commandent « qu'on s'en saisisse, et qu'on le charge de chaînes. »

ultimum illum visurus, amplectitur; perfususque mutuis lacrimis, inhaerentem sibi avelli jubet: capite deinde velato, ne inter gemitus digredientem velut a rogo intueretur, in humum pronum corpus abjecit. Tum vero custodiae ejus assueti, quos regis salutem vel periculo vitæ tueri oportebat, dilapsi sunt, cum armatis, quos jam adventare credebant, haud rati se futuros pares. Ingens ergo in tabernaculo solitudo erat, paucis spadonibus, quia, quo discederent, non habebant, circumstantibus regem. At ille, remotis arbitris, diu aliud atque aliud consilium animo volutabat. Jamque solitudinem, quam paulo ante pro solatio petiverat, perosus, Bubacem vocari jubet; quem intuens, « Itē, inquit, consulite vobis, ad ultimum regi vestro, ut decebat, fide exhibita; ego hic legem fati mei exspecto. Forsitan mireris, quod vitam non finiam? alieno scelere, quam meo mori malo. » Post hanc vocem, spado gemitu non modo tabernaculum, sed etiam castra complevit. Irrupere deinde alii; laceratisque vestibus, lugubri et barbaro ululatu regem deplorare cœperunt. Persæ, ad illos clamore perlati, attoniti metu, nec arma capere, ne in Bactrianos inciderent, nec quiescere audebant, ne impie deserere regem viderentur. Varius ac dissonus clamor, sine duce ac sine imperio, totis castris referebatur. Besso et Nabarzani nunciaverant sui, regem a semetipso interemptum esse; plancius eos deceperat. Itaque citatis equis advolant, se-

QUINTE-CURCE.

Ce grand roi, ce monarque de l'Asie qu'on avait vu naguère élevé sur un char superbe, servi et adoré de ses peuples comme un dieu, voilà que tout à coup opprimé, non par une puissance étrangère, mais par les siens propres, il est fait esclave de ses esclaves, et jeté sur une vile charrette, couverte de méchantes peaux. Son argent et ses meubles furent pillés, comme par le droit de la guerre; et les scélérats, chargés d'une proie acquise par le plus grand de tous les crimes, prirent la fuite. Artabaze, accompagné de ceux qui demeuraient dans l'obéissance, et des bandes grecques, tira vers la Parthiène, ne se tenant nulle part si mal assuré qu'avec les parricides. Les Perses, comblés des promesses de Bessus, et ne sachant d'ailleurs à qui se donner, prirent le parti des Bactriens, et les rejoignirent en trois jours. Toutefois, afin qu'on ne dît pas qu'on ne portât honneur au roi, ils le lièrent avec des chaînes d'or, la fortune s'avisant toujours de quelque nouvelle invention pour se jouer de ce prince et ajouter la risée à sa calamité. Et de peur qu'il ne fût reconnu aux marques royales, ils avaient couvert le chariot de vilaines peaux, et le faisaient mener par des gens qui ne le connaissaient point, afin qu'ils ne le pussent enseigner à ceux qui le demanderaient. Quelques gardes le suivaient seulement de loin.

XIII. Alexandre, ayant su que Darius était parti d'Ecbatane, laissa la route de la Médie, qu'il avait suivie jusqu'alors, et se mit à le poursuivre vivement. Étant arrivé à la ville de Tabas, aux extrémités de la Parétacène, il apprit de quelques transfuges que Darius s'enfuyait dans la Bactriane. Après, il en eut des nouvelles plus certaines par Bagistane, Babylonien, qui lui dit

quantibus, quos ad ministerium sceleris delegerat: et quum tabernaculum intrassent, quia regem vivere spadones indicabant, comprehendi vinciri que jusserunt. Rex, curru paulo ante vectus, et deorum a suis honoribus cultus, nulla externa ope admota, captivus servorum suorum, in sordidum vehiculum [pellibus undique contextum] imponitur. Pecunia regis et supellex, quasi jure belli, diripitur, onustique præda, per scelus ultimum parta, fugam intendunt. Artabazus cum iis, qui imperio parebant, Græcisque militibus, Parthienens petebat, omnia tutiora parricidarum contuitu ratus. Persæ, promissis Bessi onerati, maxime quia nemo alius erat, quem sequerentur, conjungere se Bactrianis, agmen eorum tertio assequuli die. Ne tamen honos regi non haberetur, aureis compedibus Darium vinciunt, nova ludibria subinde excogitante fortuna. Et, ne forte cultu regio posset agnosci, sordidis pellibus vehiculum intexerant: ignoti jumenta agebant, ne percontantibus in agmine monstrari posset; custodes procul sequebantur.

XIII. Alexander, auditio Darium movisse ab Ecbatanis, omisso itinere, quod patebat in Mediam, fugientem insequi pergit strenue. Tabas oppidum est in Parætacene ultima: ibi transfugæ nunciant præcipitem fuga Bactra petere Darium. Certiora deinde cognoscit ex Bagistane Babylonio, non equidem vincitum regem, sed in periculo

« qu'on n'avait encore rien attenté sur sa personne, mais qu'il était en danger d'être bientôt pris ou tué. » Sur quoi Alexandre ayant assemblé ses chefs : « Voici, dit-il, le plus grand coup qui nous reste à faire, mais le plus aisé que nous ayons encore fait. Darius n'est pas éloigné de nous, et nous le trouverons abandonné ou assassiné par les siens. En sa personne gît le comble de nos victoires; hâtons-nous! un si grand butin sera le prix de notre diligence. » Tous ensemble se mettent à crier « qu'ils sont prêts à le suivre, et qu'il ne leur épargne ni fatigue ni péril. » Il les mène donc, non pas en gens de guerre qui marchent, mais en courant, sans leur donner de relâche ni jour ni nuit : de sorte que s'étant avancés de cinq cents stades, ils étaient arrivés au bourg où Bessus avait arrêté Darius. On y prit son truchement nommé Mélon, qui n'avait pu le suivre, à cause qu'il était demeuré malade; et se trouvant surpris par la vitesse d'Alexandre, il feignit de n'être resté là que pour se donner à lui. Ils l'informa de tout ce qui s'était passé. Mais après un si grand travail, il se fallait reposer. Le roi, cependant, pour ne point demeurer oisif, renforça les six mille chevaux choisis qu'il avait, de trois cents hommes qu'ils appelaient *Dimaches*, pesamment armés, mais qui étaient à cheval, et qui, lorsque le lieu et l'occasion le requéraient, combattaient à pied. Comme il s'occupait à cela, Orsille et Mithracène, détestant le parricide de Bessus, le vinrent trouver, et l'assurèrent « que les Perses n'étaient qu'à cinq cents stades de là, par le chemin ordinaire; mais qu'ils en montreraient un plus court. » Le roi fut bien aise de leur venue, et, dès le même soir, conduit par ses guides, se mit en chemin avec quelques troupes de cavalerie armées à la légère, commandant à sa phalange

« se aut mortis, aut vinculorum. Rex, ducibus convocatis, « Maximum, inquit, opus, sed labor brevissimus superest; Darius haud procul destitutus a suis, aut oppressus. In illo corpore posita est victoria nostra: et tanta res, celeritatis premium. » Omnes pariter conclamant, paratos ipsos sequi; nec labori, nec periculo parceret. Igitur raptim agmen cursus magis quam itineris modo ducit, ne nocturna quidem quiete diurnum laborem relaxante. Itaque quingenta stadia processit: perventumque erat in vicum in quo Darius Bessus comprehenderat: ibi Melon, Darii interpres, excipitur: corpore æger non potuerat agmen sequi, et, deprehensus celeritate regis, transfugam se esse simulabat: ex hoc acta cognoscit. Sed fatigatis necessaria quies erat. Itaque delectis equitum sex millibus trecentos, quos *Dimachas* appellabant, adjungit: dorso hi graviora arma portabant, ceterum equis vehebantur; quum res locusque posceret, pedestris acies erat. Hæc agentem Alexandrum adeunt Orsillos et Mithracenes, qui Bessi parricidium exosi transfugerant: nunciabantque, stadia *abesse* Persas; ipsos brevius iter monstraturos. Gratus regi adventus transfugarum fuit; itaque, prima vespera, ducibus fisdem, cum expedita equitum manu monstratam viam ingreditur; phalange, quantum festinare

de le suivre le plus vite qu'elle pourrait. Pour lui, marchant en ordre de bataille, il modérait leur course; de sorte que les premiers se pouvaient joindre aux derniers. S'étant avancé de trois cents stades, il trouva Brocubélus, fils de Mazée, jadis gouverneur de Syrie, qui, se venant rendre à lui, l'assura « que Bessus n'était plus qu'à deux cents stades de là, et que son armée, ne se doutant de rien, marchait en désordre: qu'il semblait qu'il voulût prendre la route d'Hircanie; mais que s'il se hâtait, il le surprendrait infailliblement, et qu'au reste Darius vivait encore. » Ce furent autant d'aiguillons à ce prince pour l'exciter encore davantage à la poursuite; si bien que s'étant mis à piquer, ils s'y en vont à toute bride. Ils oyaient déjà le bruit que les ennemis faisaient dans leur marche; mais la poussière, comme une épaisse nuée, les empêchant de les voir, on fut contraint de faire halte, jusqu'à ce qu'elle fût abaissée. Enfin, ils furent vus des Barbares, et ils les virent aussi qui se retiraient, quoique la partie n'eût pas été égale, si Bessus eût eu autant de courage et de résolution pour le combat que pour le parricide; car les ennemis les surpassaient en nombre et en forces, outre qu'étant frais, ils eussent eu affaire à des gens harassés; mais le nom et la réputation des chefs, qui, à la guerre, importe plus que tout, les étonna de telle sorte qu'ils se mirent en fuite. Bessus et ses complices, ayant atteint Darius, l'exhortèrent « de monter à cheval et de se sauver des mains de son ennemi. » Il leur répondit « que les dieux étaient près de le venger; » et implorant la justice d'Alexandre, il refusa de suivre les parricides. Ce qui enflamma tellement la colère de ces traîtres, qu'ils lancent leurs dards contre lui, et le laissent couvert d'une quantité de blessures. Ils tirèrent aussi sur les

posset, sequi jussa. Ipse quadrato agmine incedens, ita cursum regebat, ut primi conjungi ultimis possent. *ccc* stadia processerant, quum occurrit Brocubelus Mazæi filius, Syriæ quondam prætor: is quoque transfuga nunciabat, Bessum haud amplius quam *cc* stadia abesse. Exercitum, utpote qui nihil præcaveret, in compositum inordinatumque procedere: Hircaniam videri petüturos; si festinaret sequi, palantibus superventurum: Darium adhuc vivere. Strenuo alioqui cupiditatem consequendi transfuga injecerat: itaque, calcaribus subditis, effuso cursu eunt. Jamque fremitus hostium iter ingredientium exaudiebatur; sed prospectum ademerat pulveris nubes; paulisper ergo inhibuit cursum, donec consideret pulvis. Jamque conspecti a Barbaris erant, et abeuntium agmen conspexerant; nequaquam futuri pares, si Bessus tantum animi fuisset ad prælium, quantum ad parricidium fuerat. Namque et numero Barbari præstabant, et robore: ad hoc, reflecti cum fatigatis certamen initari erant. Sed nomen Alexandri et fama, maximum in bello utique momentum, pavidos in fugam convertit. Bessus et cæteri facinoris ejus participes, vehiculum Darii assequuti, ceperunt hortari eum, ut conscenderet equum, et se hosti fuga eriperet. Ille deos ultores adesse testatur, et Alexandri

chevaux qui traînaient la charrette, afin qu'ils ne pussent aller plus avant, et tuèrent deux esclaves qui accompagnaient le roi. Après un si beau chef-d'œuvre, ils se séparèrent pour confondre les traces de leur fuite, Nabarzane tirant vers l'Hircanie et Bessus vers la Bactriane, suivis de peu de gens de cheval. Les Barbares déstitués de chef se dispersèrent çà et là, selon que la peur ou l'espérance les guidait. Il n'y eut que cinq cents chevaux qui se rallièrent, incertains s'ils devaient combattre ou fuir. Alexandre, ayant reconnu que les ennemis branlaient, fit avancer Nicanor avec quelque cavalerie pour les couper et se mit, à les charger avec le reste. Il y en eut près de trois mille qui, voulant faire tête, furent taillés en pièces. On chassait les autres comme des troupeaux de bêtes, le roi ayant commandé qu'on ne tuât plus. Pas un de ceux que l'on prenait n'eût su dire des nouvelles de Darius. On s'en enquêrait curieusement, on visitait les chariots; il ne paraissait aucun vestige de sa fuite. Alexandre s'était tellement hâté, qu'à peine y eut-il trois mille chevaux qui le purent suivre; de sorte que les troupes entières des fuyards tombaient entre les mains de ceux qui venaient plus lentement. On aura peine à le croire : il y avait plus de prisonniers que de preneurs, et la peur et la mauvaise fortune avaient tellement troublé le sens à ces Barbares, qu'ils ne s'apercevaient ni de la multitude des leurs, ni du petit nombre des ennemis. Cependant, les cavales qui tiraient la charrette de Darius s'en allant à l'abandon, s'étaient écartées du grand chemin, et, après avoir fait quatre stades à l'aventure, outrées du chaud et de la douleur de leurs plaies, s'étaient arrêtées dans un vallon. Il y avait assez près de là une fontaine, où Polystrate, Macédonien, pressé de la soif, fut adressé par ceux du pays. Et comme il buvait de

l'eau qu'il avait puisée avec son casque, il vit des chevaux rendant les abois, qui avaient des traits fichés dans le corps. Il s'étonna de ce qu'on ne les avait pas plutôt emmenés, que de les tuer de cette sorte. [* Et s'approchant de plus près, il trouva, dans un vilain chariot tout couvert de peaux, un homme tirant à sa fin, et connu que c'était Darius percé de plusieurs coups, mais qui respirait encore.

Comme un de ses prisonniers lui servait de truchement, Darius, reconnaissant à son langage qu'il était Persien, lui dit « qu'il avait au moins cette consolation, dans l'état déplorable où il se voyait réduit, de parler à un homme qui l'entendait, et qui recueillerait les dernières paroles de sa bouche; qu'il le pria de dire à Alexandre que, sans l'avoir jamais obligé, il mourait son redevable, et comblé de ses faveurs; mais qu'il lui rendait mille grâces de tant de bonté dont il avait usé envers sa mère, sa femme et ses enfants; qu'étant son ennemi, il ne s'était pas contenté de leur sauver la vie, mais leur avait laissé toutes les marques et tout l'éclat de leur première grandeur, au lieu que ses parents et ses amis, qui tenaient de lui la vie et le royaume, lui avaient ravi l'un et l'autre. Qu'il pria les dieux de rendre ses armes victorieuses, et de le faire monarque de l'univers. Et pour l'exécrable parricide commis en sa personne, qu'il lui serait honorable et utile tout ensemble d'en poursuivre la vengeance; qu'il n'y allait pas seulement de son intérêt, mais que c'était la cause commune de tous les rois, et qu'il devait cet exemple au public et à la sûreté des princes. » Enfin, se sentant près d'expirer, il demanda à boire; et après avoir bu de l'eau fraîche que lui apportait Polystrate : « Mon ami, dit-il, qui que tu sois, voici le dernier de tous mes malheurs, qu'ayant reçu ce plaisir de toi, je n'ai plus moyen de te le rendre; mais Alexandre t'en donnera la récompense, et les Dieux la donneront à Alexandre, de tant de douceur et d'humanité qu'il a exercée envers les miens. Je te prie de lui toucher pour moi dans la main; c'est l'unique gage qui me reste à lui donner de ma foi et de mon affection. » Et en disant cela, il prit la main de

fidem implorans, negat se parricidas velle comitari. Tum vero ira quoque accensi tela injiciunt in regem, multisque confossum vulneribus relinquunt. Jumenta quoque, ne longius prosequi possent, convulnerantur; duobus servis, qui regem comitabantur, occisis. Hoc edito facinore, ut vestigia fugæ spargerent, Nabarzanes Hyrcaniam, Bessus Bactra, paucis equitum comitantibus, petebant: Barbari dacibus destituti, qua quemque aut spes ducebat, aut pavor, dissipabantur; quingeni tantum equites congregaverant se, incerti adhuc, resistere ne melius esset, an fugere. Alexander, hostium trepidatione comperta, Nicanorem cum equitum parte ad inhibendam fugam præmittit; ipse cum ceteris sequitur: in ferme millia resistentium occisa sunt; reliquum agmen intactum, more pecudum, agebatur, jubente rege, ut cædibus abstinere-tur. Nemo captivorum erat qui monstrare Darii velicula-m posset, singuli, ut quæque prehenderant, scrutabantur; nec tamen ullum vestigium fugæ regis exstabat. Festinantem Alexandrum vix tria millia equitum persequuta sunt; at in eos, qui lentius sequebantur, incidebant universa fugientium agrina. Vix credibile dictu, plures cap-

tivi, quam qui caperent, erant: adeo omnem sensum territis fortuna penitus excusserat, ut nec hostium paucitatem, nec multitudinem suam satis cernerent. Interim jumenta, quæ Darium vehebant, nullo regente, decesserant militari via, et errore delata per iv stadia, in quadam valle constiterant, æstu, simulque vulneribus fatigata. Haud procul erat fons, ad quem monstratum a peritis Polystratus Macedo siti maceratus accessit: ac dum galea haustam aquam sorbet, tela jumentorum deficientium corporibus infixæ conspexit; miratusque confossa potius, quam abacta esse, semivivi...

* Ce qui suit jusqu'à la fin du livre a été suppléé de Justin par le traducteur. (Note de du Ryer.)

Ce supplément diffère dans quelques détails de celui de Freinshémus; mais les principales circonstances sont les mêmes: seulement Freinshémus a emprunté à Eusèbe (*in Chron.*) et à Elien (*Hist. Antiq.* vi, 26) l'anecdote de ce chien qui resta fidèle à Darius abandonné de tous les siens, et qui, dit naïvement Freinshémus, lui garda jusqu'au dernier soupir l'attachement qu'il lui avait témoigné pendant sa vie.

Polystrate, et rendit l'esprit. Ces choses étant rapportées à Alexandre, il y vint aussitôt; et voyant le corps de Darius, il se prit à pleurer amèrement et à déplorer l'infortune d'un si grand prince, qui avait fait une fin si indigne de sa gloire. Puis détachant son manteau, il le jeta sur le corps, et l'ayant fait embaumer royalement, l'envoya à sa mère Sysigambis, pour le faire ensevelir à la façon du pays et des rois de Perse, et mettre ses os reposer aux sépulcres de ses ancêtres.]

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE.

I. Description de la bataille donnée entre ceux de Lacédémone et les Macédoniens. Mort d'Agis. Alexandre victorieux donne la paix aux Grecs, qui s'étaient révoltés en son absence. — II. Alexandre, invincible dans la guerre, se laisse vaincre par l'oisiveté et les délices. Il court un bruit dans l'armée, qui le réveille de cet assoupissement. — III. Harangue d'Alexandre à ses soldats, pour les exhorter d'achever la guerre qu'on avait commencée dans l'Asie. — IV. Description du Ziobéris, fleuve merveilleux. Alexandre promet le pardon à Nabarzane, qui en demandait par lettres les assurances. Ensuite, étant proche de la mer Caspienne et de l'Hyrcanie, il reçoit en grâce quelques capitaines de Darius. — V. Alexandre ayant reçu Artabaze avec de grandes marques d'affection, pardonne aux Grecs qui avaient secouru Darius; et, après avoir vaincu les Mardes, satisfait à la demande d'une reine des Amazones. — VI. Les Macédoniens s'offensent de la façon de vivre d'Alexandre; mais, pour empêcher la mutinerie, il se dispose à faire la guerre contre Bessus. Il la commence par un stratagème. Il poursuit Satibarzane le premier, parce qu'il avait quitté son parti. Il chasse des montagnes les Barbares et prend la ville d'Artacène. — VII. Dymnus découvre à Nicomachus la conspiration qui se faisait contre Alexandre, et Nicomachus

LIBER SEXTUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Prælii inter Lacedæmonios atque Macedones descriptio. Agidis mors. Superati ad Alexandrum legato, veniam defectionis oraturos, mittunt; quam impetrant. — II. Alexander, bello invictus, otio et deliciis frangitur. Rumor in castris de reditu in Macedoniam. — III. Hortatoria Alexandri ad milites oratio, ut bellum, in Asia inchoatum, persequantur et absolvant. — IV. Zioberis, miri fluminis, descriptio. Alexander Nabarzani, per litteras salutem querant; veniam polleclitur. Deinde, Hyrcaniam ingressus, quosdam Daril præfectos in fidem recipit. — V. Artabazo summa cum animi benevolentia excepto, Græcis, qui Darium adjuverant, parciit Alexander, et, Mardorum gente debellata, Amazonicæ cujusdam reginæ petitioni satisfacit. — VI. Macedones Alexandri offenduntur

la découvre à Alexandre par Cébaimus son frère. Ce qui fut cause de la mort de Dymnus, qui se tua de sa propre main. — VIII. Le fils de Parménion, Philotas, qu'on estimait être l'auteur de cette conspiration, on y avoir grande part, est pris, par le conseil des amis d'Alexandre. Il est amené dans le palais, la tête couverte. — IX. Discours d'Alexandre aux gens de guerre, par lequel il se plaint de la conspiration de Philotas, qui, ayant été amené devant eux, se prépare à se défendre. — X. Discours apologétique de Philotas, par lequel il réfute amplement l'accusation formée contre lui. — XI. L'assemblée ayant été animée par un certain Bélon, crie et s'irrite contre Philotas et, quelque temps après, Philotas lui-même, pour se délivrer des tourments, découvre les circonstances d'une feinte conspiration: il est assommé à coups de pierres, avec les autres que l'on avait accusés.

[* I. Tandis que ces choses se faisaient dans l'Asie, la Grèce et la Macédoine n'étaient pas beaucoup tranquilles. Agis, fils d'Archidame, qui avait été tué en donnant du secours aux Tarentins, le jour même que Philippe vainquit les Athéniens auprès de Chéronée, régnait dans Lacédémone¹. Or, ce prince, à qui la vertu d'Alexandre donnait de l'émulation et de la jalousie, sollicitait ses peuples à « ne pas souffrir que la Grèce demeurât plus longtemps opprimée dans la servitude des Macédoniens; que s'ils n'y prenaient garde de bonne heure, le même joug passerait bientôt jusque sur eux; qu'il fallait donc faire des efforts, pendant que les Perses avaient encore assez de force pour résister; que si l'on attendait qu'ils fussent entièrement défaits, en vain l'on se souviendrait de la liberté, contre une puissance si formidable². » Ainsi les esprits ayant été excités, l'on ne cherchait que l'occasion de commencer commodément la guerre; et enfin le bonheur de Memnon les y fit entièrement résoudre³. Ils se joignirent donc avec lui; et lorsqu'il fut mort, si hors de saison, dans les heureux commencements de ses entreprises, ils n'en montrèrent pas moins de courage. Au contraire, Agis alla trouver Pharnabaze et Autophradate⁴, et en obtint trente talents

morbis; qui, ut seditionem averteret, ad bellum Besso inferendum mentem convertit. Quod et stratagemate inchoat; ac Satibarzanem, Ariorum satrapam, quod defecisset, primum persequitur, Barbaros a montibus dispellit, Artacenam expugnat, atque in Drangianam movet. — VII. Conjuracionem in Alexandrum Dymnus Nicomacho, hic per Ceballum fratrem Alexandro delegit. Hinc mors Dymni, qui ipse sibi manus infert. — VIII. Amicorum regionum consilio, Philotas, Parmenionis filius, conjurationis auctor et particeps creditus, capitur, ac, velato capite, in regiam adducitur. — IX. De conjuratione adversus Philotam expostulatoria Alexandri ad milites oratio. Coram quibus Philotas adductus defensionem parat. — X. Apologetica Philotæ oratio, qua conjurationis accusationem pro concione refellit. — XI. Concio a quodam Belone accensa in Philotam surgit; qui paulo post, quum torqueretur, scelus fatetur, cumque reliquis solum saxis obruitur.

* Supplément de Freinsshémus.

¹ Diod. Sic. xvi, 89. — ² Justin. xii, 1, 5. — ³ Diod. xvii, 62. — ⁴ Id. ibid. 29. — ⁵ Arrian. ii, 3, 10, 18.

d'argent, et dix vaisseaux qu'il envoya à Agésilaüs, son frère, afin de passer en Crète, dont les habitants étaient divisés; car les uns tenaient le parti des Lacédémoniens, et les autres de la Macédoine¹.

On envoya aussi des ambassadeurs à Darius, afin de demander plus d'argent et plus de vaisseaux pour la guerre²; et loin que la déroute des Perses, qui leur était déjà arrivée auprès de la ville d'Isse, empêchât que les Lacédémoniens ne fussent secourus, elle contribua à leur faire avoir du secours. Car comme Alexandre poursuivait Darius, et qu'il se jetait, en le poursuivant, dans des pays de plus en plus éloignés, un grand nombre de soldats s'étant sauvés de cette bataille passèrent jusque dans la Grèce; de sorte qu'Agis en prit huit mille, qu'il paya de l'argent des Perses, et reprit avec ce secours la plupart des villes de Crète³. Depuis, lorsque Menon, qu'Alexandre avait envoyé en Thrace, eut obligé les Barbares de se révolter contre ce prince, et qu'Antipater y eut mené une armée de la Macédoine pour étouffer cette révolte, les Lacédémoniens, qui surent bien se servir de l'occasion, attirèrent à leur parti tout le Péloponnèse, si l'on excepte peu de villes; et ayant fait une armée de vingt mille hommes de pied et de deux mille chevaux, ils donnèrent à Agis le commandement général.

Antipater ayant appris cette nouvelle⁴, accommoda les affaires de la Thrace aux conditions qu'il lui fut possible, et revint à la hâte en Grèce, où il tira du secours des amis et des alliés. Lorsque les troupes auxiliaires se furent assemblées au rendez-vous, et qu'il fit la revue de son armée, il y compta quarante mille combattants⁵. Il lui était aussi venu de grandes troupes du Péloponnèse⁶; mais parce que leur fidélité lui était suspecte, il les remercia, sans toutefois leur témoigner aucune défiance, « de s'être venus offrir contre les Lacédémoniens, pour défendre la gloire et la dignité d'Alexandre; qu'il ne manquerait pas d'en écrire au roi, qui les remercierait en son temps; que pour l'heure, il n'avait pas besoin de plus grandes troupes; qu'ils retournassent donc chez eux, et qu'ils avaient satisfait à l'alliance. » Il envoya aussitôt des courriers à Alexandre pour l'avertir des mouvements de la Grèce, et enfin, ils le rencontrèrent auprès de Bactres⁷; mais cependant Antipater ne laissa pas de donner bataille; et la défaite d'Agis, qui fut tué dans l'Arcadie, décida de la victoire.

Néanmoins Alexandre, qui avait déjà entendu parler de cette guerre des Lacédémoniens, y avait donné ordre autant qu'il lui avait été possible, éloigné, comme il était, de la Macédoine et de la Grèce. En effet, il avait commandé à Amphotère⁸ d'aller au Péloponnèse avec des vaisseaux de Chypre et de Phénicie, et à Ménète⁹, de faire porter vers la mer trois

mille talents, afin d'être plus près d'Antipater, et de lui fournir autant d'argent qu'il connaîtrait qu'il en aurait besoin. Et certes il avait bien reconnu combien cette guerre était capable d'apporter de changements à toutes choses, bien que depuis, lorsqu'il eut su cette victoire, et qu'il compara cette expédition avec les choses qu'il avait faites, il dit en se moquant « que cette bataille n'avait été qu'une bataille de souris¹. » Au reste, les commencements de cette guerre ne furent pas malheureux aux Lacédémoniens. Ils avaient eu l'avantage sur les gens d'Antipater auprès de Corrhage², place forte de la Macédoine; et le bruit de cette victoire attira à leur alliance ceux qui avaient attendu ce que la fortune en ordonnerait. Il n'y eut de toutes les villes des Éléens et des Achéens que Pellène qui dédaigna leur alliance; et Mégalopolis, dans l'Arcadie, demeura ferme dans le parti de la Macédoine, par la mémoire qu'elle conservait de Philippe, de qui elle avait reçu une infinité de bienfaits. Néanmoins³, comme elle était étroitement assiégée, elle se fût bientôt rendue, si Antipater ne fût venu à son secours. Il campa assez près du camp des ennemis; et lorsqu'il eut reconnu qu'il était le plus fort, et par le nombre et par toutes les autres choses, il résolut de combattre au plus tôt, et les Lacédémoniens ne refusèrent pas le combat⁴.

Ainsi l'on donna une bataille dont le succès fut entièrement désavantageux à ceux de Lacédémone. Car d'autant qu'ils se confiaient à la disposition du lieu où l'on combattait⁵, comme étant étroit et resserré, et qu'ils croyaient que le grand nombre y serait inutile à l'ennemi, ils en revinrent courageusement aux mains; et parce que les Macédoniens leur résistèrent avec le même courage, on y répandit beaucoup de sang. Mais comme Antipater envoyait toujours des gens frais au secours des siens qui étaient pressés, enfin les Lacédémoniens commencèrent un peu à reculer.]

Agis, qui voit ses gens en déroute, se jette au milieu de la mêlée, et, taillant en pièces tout ce qui lui fait tête, écarte une grande partie des ennemis. Les victorieux s'enfuyaient et se laissaient battre sans résistance, jusqu'à ce qu'ils eurent attiré dans la plaine ceux qui les poursuivaient trop

... pugnae discrimen immisit; (1) obruncatisque, qui promptius resistebant, magnam partem hostium propulit. Cœperant fugere victores: [et] donec avidius sequentes in planum deduxere, inulti cadebant; sed ut primum locus, in quo stare possent, fuit, æquis viribus dimicatum est. Inter omnes tamen Lacedæmonios rex eminebat, non

¹ Plut. Agesil. 25. — ² Eschin. cont. Cleoph.; Polyh. II, 48. — ³ Eschin. ibid. — ⁴ Pausan. I. — ⁵ Q. Curt. VI, 1.

(1) Voici comment Freinshémus complète cette phrase: *Quod conspicatus Agis... se in medium pugnae discrimen immisit.*

¹ Q. Curt. IV, 1. — ² Arrian. II, 3; III, 5. — ³ Q. Curt. IV, 1; Diod. Sic. XVII, 48, 63. — ⁴ Justin. XII, 6. — ⁵ Diod. Sic. XVII, 63. — ⁶ Frontin. II, 2. — ⁷ Q. Curt. VII, 4. — ⁸ Arrian. III, 1. — ⁹ Id. ibid. 3.

chaudement; et dès qu'ils eurent gagné un lieu où ils purent faire ferme, le combat fut égal des deux côtés. Mais entre tous les Lacédémoniens, le roi se faisait remarquer à ses armes et à sa bonne mine, et plus encore à la grandeur de son courage, en quoi il ne put être vaincu. De près, de loin, on tirait sur lui de toutes parts; il avait l'œil et la main partout, recevant plusieurs coups sur son bouclier, et évitant les autres par son adresse: mais comme il eut reçu un coup de pique au travers des cuisses, et perdu beaucoup de sang, les forces lui manquèrent qu'il combattait encore. Aussitôt ses écuyers le chargent sur son bouclier, et l'emportent, souffrant à grande peine l'agitation, à cause de ses blessures. Toutefois, les Lacédémoniens ne perdirent point cœur pour cela; mais s'étant saisis d'un poste avantageux, et se tenant serrés dans leurs rangs, ils soutinrent les ennemis qui vinrent fondre sur eux. Il n'est point mémoire d'un plus furieux combat. Les deux plus belliqueuses nations du monde étaient aux mains avec des forces égales, les Spartiates animés par leur ancienne gloire et les Macédoniens par leur grandeur présente; ceux-là pour la liberté, ceux-ci pour l'empire: les uns manquaient de chef, les autres de place, et tant de diverses rencontres en un jour augmentaient tantôt l'espérance et tantôt la crainte des deux partis, comme si la fortune eût pris plaisir à voir disputer la victoire aux plus vaillants hommes de la terre. Au reste, le champ de bataille était si étroit, qu'ils n'employaient qu'une partie de leurs forces; de sorte qu'il y avait plus de spectateurs que de combattants, et ceux qui étaient hors des coups ne pouvaient qu'encourager de la voix leurs compagnons. A la

fin, les Lacédémoniens commencèrent à plicer, la sueur leur faisant couler les armes des mains; puis ils lâchèrent le pied, et, pressés par les ennemis, prirent tout à fait la fuite. Le vainqueur les menait battant, et ayant traversé tout l'espace qu'ils avaient occupé, poursuivait vivement Agis. Ce prince, voyant son armée défaite et les ennemis qui venaient à lui, se fit mettre à terre, essaya ses forces, si-elles répondaient à son courage; et comme il se sentit défailir, il s'assit sur ses genoux, mit vite son casque, et se couvrit de son bouclier, maniant une pique et provoquant les plus hardis de lui venir ravir ses dépouilles. Pas un n'eut l'assurance d'en approcher. On lui lançait de loin force traits, qu'il rejetait tous contre les ennemis, jusqu'à ce qu'il eut l'estomac percé d'un javelot, lequel ayant arraché, comme il n'en pouvait plus, il s'appuya sur son bouclier, puis tomba mort sur ses armes. Il mourut cinq mille trois cents Lacédémoniens et mille Macédoniens, pour le plus; mais à peine y en eut-il un seul qui retourna sans blessure. Cette victoire ne ruina pas seulement la puissance de Sparte et de ses alliés, mais tous les factieux, qui n'attendaient que l'issue de cette guerre pour se déclarer. Antipater voyait bien que ceux qui se venaient réjouir avec lui n'en étaient pas si aises qu'ils témoignaient en apparence; mais voulant mettre fin à la guerre, il fallait qu'il se laissât tromper. Et quoiqu'il fût ravi d'un succès si glorieux, si est-ce qu'il redoutait l'envie, à cause que les choses qu'il avait faites étaient plus grandes et avaient plus d'éclat que ne portait la condition d'un simple lieutenant de roi; car Alexandre ne demandait pas mieux que de voir ses ennemis vaincus;

armorum modo et corporis specie, sed etiam magnitudine animi, quo uno vinci non potuit. Undique nunc cominus, nunc eminus petebatur, diuque arma circumferens, alia tela clypeo excipiebat, corpore alia vitabat; donec hasta femora perfossa, plurimo sanguine effuso, destituere pugnantem. Ergo clypeo suo exceptum armigeri raptim in castra referebant, jactationem vulnerum haud facile tolerantem. Non tamen omiserunt Lacedæmonii pugnam, et, ut primum sibi quam hosti æquiorum locum capere potuerunt, densatis ordinibus effuse fluentem in se aciem exceperunt. Non aliud discrimen vehementius fuisse memoriam proditum est. Duarum nobilissimarum bello gentium exercitus pari Marte pugnantem. Lacedæmonii vetera, Macedones præsentia decora intuebantur: illi pro libertate, hi pro dominatione pugnantem: Lacedæmonii dux, Macedonibus locus deerat. Diei quoque unius tam multiplex casus modo spem, modo metum utriusque partis augebat, velut de industria inter fortissimos viros certamen æquante fortuna. Ceterum angustia loci, in quo hæserat pugna, non patiebantur totis ingredi viribus; spectabant ergo plures, quam inierant prælium, et, qui extra teli jactum erant, clamore invicem suos accendebant. Tandem Laconum acies languescere, Inbrica arma sudore vix sustinens; pedem deinde referre cœpit, urgente hoste, ac apertius

fugere. Insequatur dissipatos victor, et emensus cursu omne spatium, quod acies Laconum obtinuerat, ipsum Agim persequatur. Ille, ut fugam suorum et proximos hostium conspexit, deponi se jussit: expertusque membra an impetum animi sequi possent, postquam deficere [se] sensit, poplitibus semet excepit; galeaque strenue sumpta, clypeo protegens corpus, hastam dextra vibrabat, ultro vocans hostem, si quis jacenti spolia demere auderet. Nec quisquam fuit, qui sustineret cominus congredi: procul missilibus appetebatur, ea ipsa in hostem retorquens, donec lancea nudo pectori infixæ est: qua ex vulnere evulsa, inclinatum ac deficiens caput clypeo paulisper excepit; deinde, linquente spiritu pariter ac sanguine, moribundus in arma procubuit. Cecidere Lacedæmoniorum v millia et ccc, ex Macedonibus haud amplius mille; ceterum vix quisquam nisi saucius revertit in castra. Hæc victoria non Spartam modo sociosque ejus, sed etiam omnes, qui fortunam belli spectaverant, fregit. Nec fallebat Antipatrum, dissentire ab animis gratulantium vultus; sed bellum finire cupienti opus erat decipi: et quanquam fortuna rerum placebat, invidiam tamen, quia majores res erant, quam quas præfecti modus caperet, metuebat. Quippe Alexander hostes vinci voluerat; Antipatrum vicisse, ne tacitus quidem indignabatur: suæ demptum

mais que ce fût par Antipater, c'est ce qui lui était insupportable, jusqu'à ne s'en pouvoir taire, estimant que la gloire d'autrui allait à la diminution de la sienne. C'est pourquoi ce sage courtisan, qui connaissait l'humeur de son maître, n'osa disposer de rien ensuite de la victoire, mais convoqua les États généraux de la Grèce pour délibérer ce qu'on avait à faire. Les Lacédémoniens ne demandèrent autre chose, sinon « qu'il leur fût permis d'envoyer un ambassadeur au roi, » qui leur pardonna, à la réserve des auteurs de la révolte. Les Mégalo-politains, dont on avait assiégé la ville, furent condamnés à payer six vingts talents aux Achéens et aux Éoliens. Voilà quelle fut la fin de cette guerre, qui, s'étant allumée tout à coup, s'acheva de même avant qu'Alexandre eût défait Darius à Arbelles.

II. Mais ce prince, à qui le repos était plus fâcheux que toutes les fatigues militaires, n'eut pas sitôt un peu de relâche, qu'il s'abandonna aux voluptés; et celui que les armes des Perses n'avaient pu vaincre, fut vaincu par leurs vices. Ce n'était plus que festins désordonnés, qu'un plaisir insensé qu'il prenait à passer les nuits à boire, que jeux, que femmes et que débauches : et imitant les façons de faire des étrangers, comme les jugeant meilleures que celles de son pays, il offensa tellement les siens, qu'ils ne le regardaient plus que comme un ennemi; car ceux qui faisaient profession d'une exacte discipline, qui vivaient de peu et des viandes les plus communes, seulement pour soutenir leur vie, ne pouvaient souffrir qu'il les jetât dans ces dissolutions, et les asservit aux mœurs des vaincus. De là vinrent ces conspirations si fréquentes contre sa personne, ces mutineries dans ses troupes, et cette licence effrénée de parler et de se plaindre de lui; d'où lui venaient ensuite ces violences, ces soupçons

gloriæ existimans, quiddam cessisset alienæ. Itaque Antipater, qui probe nosset spiritus ejus, non est ausus ipse agere arbitria victoriæ; sed concilium Græcorum, quid fieri placeret, consuluit. A quo Lacedæmonii, nihil aliud quam ut oratores mittere ad regem liceret precati, veniam defectionis, præter auctores, impetraverunt. Megalopolitani, quorum urbs erat obsessa a defectione, Achæis et Ætolis cxx talenta dare jussi sunt. Hic fuit exitus belli, quod repente ortum, prius tamen finitum est, quam Darium Alexander apud Arbela superaret.

II. Sed ut primum instantibus curis laxatus est animus, militarium rerum quam quietis otiique patientior, exceperunt voluptates : et quem arma Persarum non fregerant, vitia vicerunt; intempestiva convivia, et perpotandi pervigilantique insana dulcedo, ludique et greges pellitum, omnia in externum lapæa [sunt] morem; quem amolatus quasi potioiem suo, ita popularium animos oculosque pariter offendit, ut a plerisque amicorum pro hoste haberetur. Tenaces quippe disciplinæ suæ solitosque parco ac parabili victu ad implenda naturæ desideria defungit, in peregrina et devictarum gentium mala impulerat. Hinc sæpius comparatæ in caput ejus insidiæ;

mal fondés, ces frayeurs et autres choses semblables que nous dirons après. Comme il passait donc les jours et les nuits à table, ne pouvant pas toujours manger, il y entremêlait diverses sortes de jeux et de passe-temps; en quoi il ne se contentait pas des troupes de bateleurs et de joueurs d'instruments qu'il avait fait venir de Grèce; mais il voulait encore que les captives qu'il avait à sa suite chantassent des chansons à leur mode, qui était une étrange musique pour des oreilles délicates. Dans la troupe il en vit une plus triste que les autres, qui d'une façon toute honteuse se défendait de celui qui la voulait produire. Elle était fort belle, et sa pudeur ajoutait encore beaucoup à sa beauté, car elle tenait les yeux baissés et faisait ce qu'elle pouvait pour se couvrir le visage. Le roi se douta bien qu'elle était de trop bon lieu pour être au rang de celles qu'on prostituait aux festins; et lui ayant demandé « qui elle était? » elle répondit « qu'elle était petite-fille d'Ochus, naguère roi de Perse, et fille de son fils; qu'elle avait épouse Hystaspe, parent de Darius, et général d'une grande armée. »

Il restait encore dans l'esprit du roi quelque teinture de ses premières vertus; de sorte qu'ayant en révérence la misérable fortune d'une princesse issue de sang royal, et un nom si fameux que celui d'Ochus, il ne la mit pas seulement en liberté, mais il lui restitua tous ses biens, et fit chercher son mari pour la lui rendre. Cela fut cause que le lendemain il commanda à Éphestion de lui amener tous les prisonniers au palais, où, ayant reconnu la qualité de chacun, il sépara du commun les personnes de condition, dont il s'en trouva dix, entre lesquelles était Oxatres, frère de Darius, non moins illustre par son propre mérite que par la couronne de son frère. Il y avait aussi un grand seigneur persan, nommé Oxydates,

secessio militum et liberior inter mutuas querelas dolor : ipsius deinde nunc ira, nunc suspiciones, quas excitabat inconsultus pavor ceteraque his similia, quæ deinde dicuntur. Igitur quum intempestivis conviviis dies pariter noctesque consumeret, satietatem epularum ludis interpolabat, non contentus artificum, quos e Græcia exciverat, turba; quippe captivæ [feminarum] jubebantur suo ritu canere inconditum et abhorrens peregrinis auribus carmen. Inter quas unam rex ipse conspexit mæstioiem quam ceteras, et producentibus eam verecunde reluctantem; excellens erat forma, et formam pudor honestabat; dejectis in terram oculis, et, quantum licebat, ore velato, suspicionem præbuit regi, nobilioiem esse quam ut inter convivales ludos deberet ostendi. Ergo interrogata quænam esset? neptem se Ochi, qui nuper regnasset in Persis; filio ejus genitam esse, respondit; uxorem Hystaspis fuisse. Propinquus hic Darii fuerat, magni et ipse exercitus prætor. Adhuc in animo regis tenues reliquiæ pristini moris hærebant : itaque fortunam regia stirpe genitæ et tam celebre nomen reveritus, non dimitti modo captivam, sed etiam restitui ei suas opes jussit : virum quoque requiri, ut reperto conjugem redderet. Postero autem die præcipit

lequel ayant été destiné au dernier supplice par Darius, était détenu dans les fers. Le roi le délivra et lui donna le gouvernement de la Médie, et reçut le frère de Darius au nombre de ses confidents, lui faisant tous les honneurs qui étaient dus à la grandeur de sa naissance. Au reste, le dernier butin montait à vingt-six mille talents, dont il y en eut douze mille employés à faire largesse aux soldats, et autant de détournés par ceux qui les avaient en garde.

De là on vint au pays des Parthes, peuple alors sans renom, mais aujourd'hui chef de toutes ces nations situées au delà du Tigre et de l'Euphrate, jusqu'à la mer Rouge. Les Scythes se sont emparés de la plaine, qui est très-fertile, où ils se rendent encore redoutables à leurs voisins. Ils ont des terres et en Asie et en Europe. Ceux qui habitent au-dessus du Bosphore appartiennent à l'Asie; mais les autres qu'on appelle Européens touchent du côté gauche de la Thrace au Borysthène, et, tirant tout droit, s'étendent jusqu'au Tanais. Ce fleuve passe entre l'Europe et l'Asie; et il est certain que les Scythes, qui ont fondé les Parthes, sont sortis de la contrée qu'ils tiennent en Europe, et non pas du Bosphore. Il y avait en ce temps-là une ville fort célèbre, nommée Hécatompyle, qui avait été bâtie par les Grecs, où Alexandre séjourna quelques jours, ayant commandé qu'on y amenât des vivres de tous côtés. Cependant, le soldat oisif forge des nouvelles, selon sa coutume, et il s'épand un bruit, sans qu'on en sache l'auteur, « que le roi, content de ce qu'il avait fait, retournait de ce pas en Macédoine; » tellement qu'ils courent en leurs tentes et chacun plie bagage, comme si l'on eût donné le signal pour déloger. Les uns cherchent

avec empressement leurs compagnons, les autres chargent leurs chariots, et ce tumulte remplit aussitôt tout le camp, et vint aux oreilles du roi. Ce qui donna lieu à ce faux bruit fut qu'il avait licencié les bandes grecques et fait don de dix mille deniers à chaque cavalier; si bien que les Macédoniens croyaient la guerre finie pour eux comme pour les autres. Le roi, surpris de ce désordre, parce qu'il avait résolu de pousser ses conquêtes jusqu'aux Indes et aux extrémités de l'Orient, appelle ses chefs dans sa tente, et, les larmes aux yeux, se plaint « qu'on arrêtaît au milieu de sa carrière, et qu'on voulait qu'il reportât au pays une fortune abandonnée, qui sentirait plus son homme vaincu et son fugitif que toute autre chose; ce qu'il n'attribuait pas tant à la lâcheté de ses soldats comme à l'envie des dieux, qui avaient jeté tout à coup dans le cœur de ces braves hommes ce désir de leur patrie, pour leur ôter le moyen d'y retourner bientôt avec plus d'honneur et de réputation. » Là-dessus, c'est à qui lui offrira son sang et sa vie; qu'il n'avait qu'à commander; « que rien ne leur serait impossible : même ils se font fort de l'obéissance des soldats, pourvu seulement qu'il lui plût de les adoucir avec de bonnes paroles et un langage accommodé à leur humeur, laquelle il savait si bien manier, qu'on ne les avait jamais vus partir mornes ni abattus d'auprès de lui, quand ils avaient été animés par sa bouche, qui leur inspirait cette gaieté et cette ardeur martiale qu'il portait au combat. » Il dit « qu'il le ferait, mais qu'ils tâchassent aussi de leur côté à disposer les esprits. » Et après avoir mis ordre à ce qu'il jugeait nécessaire pour cette action, il assembla l'armée et lui parla en ces termes :

Hephæstioni, ut omnes captivos in regiam juberet adduci : ubi singulorum nobilitate spectata, secrevit a vulgo, quorum eminebat genus. Decem hi fuerunt; inter quos repertus est Oxathres, Darii frater, non illius fortuna, quam indole animi sui clarior. Sex et viginti millia talentum proxima præda redacta erant : e quis duodecim millia in congiarium militum assumpta sunt; par huic pecuniæ summa custodum fraude subtracta est. Oxydates erat nobilis Perses, qui a Darlo capitali supplicio destinatus cohibebatur in vinculis; huic liberato satrapeam Mediæ attribuit : fratremque Darii recepit in cohortem amicorum, omni vetustæ claritatis honore servato. Hinc in Parthienem perventum est, tunc ignobilem gentem, nunc caput omnium, qui post Euphraten et Tigrim amnes siti, Rubro mari terminantur. Scythæ regionem campestram ac fertilem occupaverunt, graves adhuc accolæ; sedes habent et in Europa et in Asia. Qui super Bosporum colunt, adscribuntur Asiæ; at qui in Europa sunt, a lævo Thraciæ latere ad Borysthenem, atque inde ad Tanain, alium amnem, recta plaga attinent. Tanais Europam et Asiam medius interfuit; nec dubitatur, quin Scythæ, qui Parthos condidere, non a Bosporo, sed ex regione Europæ penetraverint. Urbs erat ea tempestate clara Hecatompylos, condita a Grecis : ibi stativa rex habuit commeatibus un-

dique advectis. Itaque rumor, otiosi militis vitium, alic auctore percubuit, regem contentum rebus, quas gessisset, in Macedoniam protenus redire statuisse. Discurrunt lymphatis similes in tabernacula, et itineri sarcinas aptant : signum datum crederes, ut vasa colligerent. Totis castris tumultus hinc contubernales suos requirentium, hinc onerantium plaustra, perfertur ad regem. Fecerant fidem rumori temere vulgato Græci milites, redire jussi domos, quorum equitibus singulis denariorum sena millia dono dederat. Ipsi quoque finem militiæ adesse credebant. Haud secus, quam par erat, territus Alexander, qui Indos atque ultima Orientis peragraré statuisset, præfectos copiarum in prætorium contrahit : obortisque lacrimis, ex medio gloriæ spatio revocari se, victi magis, quam victoris fortunam in patriam relaturum conquestus est : nec sibi ignaviam militum obstare, sed deorum invidiam, qui fortissimis viris subitum patriæ desiderium admovissent, paulo post in eandem cum majore laude famaque redituris. Tum vero pro se quisque operam suam offerre : difficillima quæque poscere; polliceri militum quoque obsequium, si animos eorum veni et apta oratione permulcere voluisset. Nunquam infractos et abjectos recessisse, quoties ipsius alacritatem et tanti animi spiritus haurire potuissent. Ita se facturum esse respondit. Illi modo vulgi

III. • Je ne m'étonne point, soldats, si, quand vous considérez les grandes choses que vous avez faites, vous êtes assouvis de gloire et ne cherchez plus que le repos. Sans compter les Illyriens, les Triballes, la Béotie, la Thrace, la Sparte, les Achéens et le Péloponnèse, dont j'ai dompté les uns en personne, et les autres par mes lieutenants et sous mes auspices, je vois qu'ayant commencé la guerre à l'Hellespont, nous avons affranchi les Ioniens et l'Éolide d'une cruelle servitude. Nous sommes maîtres de la Carie, Lydie, Cappadoce, Phrygie, Paphlagonie, Pamphylie, Pisidie, Cilicie, Syrie, Phénicie, Arménie, de la Perse, des Mèdes et de la Parthiène. Je pense avoir nommé plus de provinces que les autres n'ont pris de villes; et encore je ne sais si dans une si longue énumération il ne m'en est point échappé quelqu'une. C'est pourquoi si je croyais nos conquêtes bien assurées parmi des peuples vaincus si promptement, je ne vous le cèle point, quand vous ne le voudriez pas, je vous échapperais pour aller revoir mon pays, ma mère, mes sœurs et mes autres citoyens, et partager avec eux la gloire que j'ai acquise avec vous; car c'est là où nous attendent les plus doux fruits de nos victoires, la joie de nos enfants, de nos femmes, de ceux qui nous ont mis au monde, la paix, le repos et la jouissance assurée des biens que nous avons achetés au prix de notre sang. Mais, dans un empire nouveau, où nous ne pouvons pas dire que nous ayons encore aucun établissement, au contraire où nous avons affaire à des têtes revêches, qui se défendent du joug, il faut du temps, soldats, pour les ramener; il faut qu'une douce communication les apprivoise peu à peu et amollisse cette fierté de courage. Vous voyez comme

les fruits de la terre mûrissent en leur saison, et qu'il ne faut que se donner un peu de patience, tant il est vrai que les choses même dénuées de sentiment s'adoucissent avec le temps et reçoivent la loi que la nature leur impose. Quoi! penseriez-vous que tant de peuples accoutumés à une autre domination, avec lesquels vous n'avez nulle conformité de religion, de mœurs ni de langage, eussent été domptés du même combat dont ils furent vaincus? Sachez que s'ils se contiennent dans l'obéissance, vous n'en avez obligation qu'à vos armes, et non pas à leur bonne volonté. En présence, ils vous redoutent; hors de là, ils sont vos ennemis. En un mot, nous avons affaire à des bêtes sauvages, qui ne s'apprivoisent qu'en laissant faire au temps ce qu'on ne peut attendre de leur naturel; et encore je parle comme si nous tenions tout ce que tenait Darius. Cependant Nabarzane s'est emparé de l'Hyrcanie. Bessus, ce parricide, ne possède pas seulement la Bactriane, mais encore il nous menace. Les Sogdiens, les Dahes, les Massagètes, les Saques et les Indiens sont encore leurs maîtres. Nous n'aurons pas sitôt tourné le dos, que tous ces peuples nous courront sus; car ils sont de même nation, et nous sommes étrangers; et vous savez qu'on aime toujours mieux obéir à ses princes naturels, quand même leur domination serait moins douce. Il faut donc ou quitter ce que nous avons pris, ou prendre le reste; car comme en la guérison du corps humain on tâche d'ôter toutes les mauvaises humeurs, aussi ne devons-nous rien laisser de tout ce qui peut nuire à notre empire. Une petite étincelle négligée a souvent causé un grand embrasement. Il n'y a point de sûreté à mépriser son ennemi; le mépris ne sert qu'à lui enfler le courage.

ores præparent sibi; satisque omnibus, quæ in rem videbantur esse, compositis, vocari ad concionem exercitum jussit, apud quem talem orationem habuit.

III. • Magnitudinem rerum, quas gessimus, milites, intuentibus vobis, minime mirum est, et desiderium quietis, et satietatem gloriæ occurrere. Ut omittam Illyrios, Triballos, Bœotiam, Thraciam, Spartam, Achæos, Peloponnesum, quorum alia ductu meo, alia imperio auspicioque perdomui: ecce orsi bellum ab Hellesponto, Ionas, Eolidem, servitio barbaris impotentis exemimus: Cariam, Lydiam, Cappadociam, Phrygiam, Paphlagoniam, Pamphyliam, Pisidas, Ciliciam, Syriam, Phœnicem, Armeniam, Persidem, Medos, Parthienos habemus in potestate; plures provincias complexus sum, quam alii urbes ceperunt: et nescio, an enumeranti mihi quædam ipsarum rerum multitudine subduxerit. Itaque si crederem, satis certam esse possessionem terrarum, quas tanta velocitate domimus, ego vero, milites, ad penates meos, ad parentum sororesque et ceteros cives, vel relinentibus vobis, erumperem, ut sibi potissimum parta vobiscum laude et gloria fruerer, ubi nos uberrima victoriæ præmia expectant, liberorum, conjugum parentumque lætitia, pax, quæ, rerum per virtutem paratarum secunda possessio. Sed in novo, et (si verum fateri volumus) præcario imperio,

adhuc jugum ejus rigida cervice subeuntibus barbaris, tempore, milites, opus est, dum mitioribus ingenis imbuantur, et efferatos mollior consuetudo permulceat. Fruges quoque maturitatem statuto tempore expectant; adeo etiam illa, sensus omnis expertia, tamen sua lege mitescunt: Quid? creditis tot gentes alterius imperio ac nomine assuetas, non sacris, non moribus, non commercio linguæ nobiscum cohærentes, eodem prælio domitas esse, quo victæ sunt? Vestris armis continentur, non suis moribus; et, qui præsentibus metuunt, in absentia hostes erunt. Cum feris bestiis res est, quas captas et inclusas, quia ipsarum natura non potest, longior dies mitigat. Et adhuc sic ago, tanquam omnia subacta sint armis, quæ fuerunt in ditione Darii. Hyrcaniam Nabarzanes occupavit; Bactra non possidet solum parricida Bessus, sed etiam minatur: Sogdiani, Dahæ, Massagætæ, Sacæ, Indi sui juris sunt. Omnes hi, simul terga nostra viderint, sequentur. Illi enim ejusdem nationis sunt; nos alienigenæ et externi: suis autem quique parent placidius, etiam quum is præest, qui magis timeri potest. Proinde aut, quæ cepimus, omittenda sunt, aut, quæ non habemus, occupanda. Sicut in corporibus ægris, milites, nihil quod nociturum est, medici relinquunt; sic nos, quicquid obstat imperio, recidamus. Parva sæpe scintilla contempta magnum excitavit incendium.

Darius même n'est pas venu à la couronne par droit de succession ; mais le crédit de Bagoas l'a élevé sur le trône de Cyrus, afin que vous ne pensiez pas que Bessus eut beaucoup de peine à usurper un royaume abandonné. Certainement, soldats, nous aurions grand tort, si nous n'avions vaincu Darius que pour donner son empire à un de ses esclaves, lequel ayant attenté au plus grand de tous les crimes en la personne de son roi, lors même que les étrangers offraient de le secourir, et que nous, qui lui faisons la guerre, lui voulions faire grâce, l'a mis à la chaîne comme un captif, et, pour nous ravir la gloire de le sauver, l'a assassiné. Et vous verrez régner ce monstre, et vous le souffrirez ? Pour moi, il me tarde que je le voie, attaché en croix, payer à tous les rois et à tous les peuples de la terre la peine de sa perfidie. Que si, aussitôt après votre retour, on vous vient dire qu'il saccage les villes de Grèce et qu'il désole l'Hellespont, quel déplaisir aurez-vous que ce scélérat vous ait enlevé le fruit de vos victoires ? Alors vous courrez aux armes, je n'en doute point, et ne cesserez que vous ne l'ayez rechassé. Mais ne vaut-il pas mieux à cette heure l'opprimer, pendant qu'il est encore tout éperdu de son crime et comme hors de lui-même ? Nous n'avons plus que pour quatre jours de chemin, nous qui avons passé tant de neiges, traversé tant de rivières et franchi le sommet de tant de montagnes. Il n'y a plus de mer dont les marées nous arrêtent, plus de rochers qui nous ferment le passage ; c'est tout pays plein et aisé : la victoire nous tend les bras ; nous y touchons du bout du doigt. Il ne nous reste à extermier que cinq ou six parricides et autant de vagabonds. O la belle action que vous allez faire,

qui va couronner toutes les autres, et dont il sera parlé à jamais si vous vengez la mort de votre ennemi, montrant que votre haine s'est éteinte avec sa vie et que les méchants ne vous sauraient échapper ! Après cela, combien pensez-vous que les Perses se rendront plus obéissants, quand ils verront que vous entreprenez des guerres si saintes, et que ce n'est pas à leur nation que vous en voulez, mais au crime de Bessus ? »

IV. Cette harangue fut reçue avec applaudissements, et tous s'écrièrent « qu'il les menât où il lui plairait. » Le roi, se servant de cette ardeur, traverse la Parthiène, et arrive en trois jours sur la frontière de l'Hyrcanie. Il laissa Cratère avec les troupes qu'il commandait, et celles d'Amyntas, renforcées de six cents chevaux et d'autant d'archers, pour défendre la Parthiène contre les courses des Barbares. Erigyius eut ordre de mener le bagage par la plaine, escorté de peu de gens ; et pour lui, s'étant avancé de cent cinquante stades, il campa en une vallée par où l'on entre dans l'Hyrcanie. Il y a là une forêt de haute futaie, arrosée d'une infinité de ruisseaux qui, tombant des rochers voisins, engraisent tout ce vallon. Du pied de ces montagnes descend le fleuve Ziobéris, qui par l'espace de quelque trois stades coule entier dans son lit, puis venant à se rompre contre un roc, se fend en deux bras et fait comme une juste distribution de ses eaux. De là, devenant rapide et se rendant toujours plus impétueux par les chutes et par les pierres qu'il rencontre, il se précipite sous terre, où il roule caché durant la longueur de trois cents stades : après, il vient comme à renaître d'une autre source, et se fait un nouveau canal plus spacieux que le premier ; car

Nihil tuto in hoste despicitur : quem spreveris, valentiorum negligentia facies. No Darius quidem hereditarium Persarum accepit imperium ; sed in sedem Cyri, beneficio Bagoæ, castrati hominis, admissus : ne vos magno labore credatis Bessum vacuum regnum occupaturum. Nos vero peccavimus, milites, si Darium ob hoc vicimus, ut servo ejus traderemus imperium, qui ultimum ausus scelus, regem suum, etiam externæ opis egentem, certe, cui nos victores pepercissemus, quasi captivum in vinculis habuit, ad ultimum, ne a nobis conservari posset, occidit. Hunc vos regnare patiemini, quem equidem cruci affixum videre festino, omnibus regibus gentibusque fidei, quam violavit, meritas pœnas solventem ? At hercule, si mox eundem Græcorum urbes, aut Hellespontum vastare nunciatum erit vobis, quo dolore afficiemini, Bessum præmia vestræ occupasse victoriæ ? Tunc ad repetendas res festinabitis : tunc arma capietis. Quanto autem præstat territum adhuc et vix mentis suæ compotem opprimere ? Quatridui nobis iter superest, qui tot proculcavimus nives, tot amnes superavimus, tot montium juga transcurrimus. Non mare illud, quod exæstians iter fluctibus occupat, euntes nos moratur ; non Ciliæ fauces et angustias includunt : plana omnia et prona sunt. In ipso limine victoriæ stamus ; pauci nobis fugitivi et domini sui interfectores supersunt. Egre-

gium me hercule opus, et inter prima gloriæ vestræ numerandum posteritati famæque tradetis, Darii quoque hostis, finito post mortem ejus odio, parricidas esse vos ultos, neminem impium effugisse manus vestras. Hoc perpetrato, quanto creditis Persas obsequentiores fore, quam intellexerint vos pia bella suscipere, et Bessi scelere, non nominis suo, irasci ? »

IV. Summa militum alacritate, jumentum, quocumque vellet, duceret, oratio excepta est ; nec rex moratus impetum, tertioque per Parthienam die, ad fines Hyrcaniæ penetrat ; Cratere relicto cum iis copiis, quibus præerat, et ea manu, quam Amyntas ducebat, additis sexcentis equitibus et totidem sagittariis, ut ab incursione Barbarorum Parthienam tueretur. Erigyium impedimenta, modico præsidio dato, campestri itinere ducere jubet. Ipse cum phalange et equitatu cetera stadia emensus, castra in valle, qua Hyrcaniam adeunt, communit. Nemo præaltis densisque arboribus umbrosum est, pingue vallis solum rigantibus aquis, quæ ex petris imminentibus manant. Ex ipsis radicibus montium Ziobéris amnis effunditur, qui tria fere stadia in longitudinem universus fluit ; deinde saxo, quod alveolum interpellat, repercussus, duo itinera velut, dispensatis aquis, aperit. Inde torrens, et saxorum, per quæ incurrit, asperitate violentior terram præceps subit. Per

il a treize stades de large, puis se resserre dans un lit encore plus étroit, et tombe enfin dans un autre fleuve nommé Rhidage. Les habitants du pays assuraient que tout ce qu'on jetait dans la caverne qui est la plus proche de la source allait ressortir par l'autre embouchure de la rivière; de sorte qu'Alexandre y ayant fait jeter deux taureaux, ceux qu'il envoya pour en savoir la vérité les virent sortir par cette autre ouverture.

Comme il eut séjourné là quatre jours pour rafraîchir son armée, il reçut des lettres de Nabarzane, complice de Bessus, qui portaient « qu'il n'avait jamais été ennemi de Darius; qu'au contraire, il lui avait toujours conseillé ce qu'il avait cru être de son service, jusqu'à s'être mis en danger d'en être tué pour lui avoir parlé trop franchement, mais que Darius, contre toute justice, avait résolu de confier la garde de sa personne aux étrangers, condamnant la fidélité de ceux de sa nation, qui pendant l'espace de deux cent trente ans l'avaient conservée inviolable à leurs rois; que pour lui, se voyant sur le bord du précipice, il avait pris conseil de la nécessité présente; que Darius même, après avoir tué Bagoas, n'avait point employé d'autre excuse pour se justifier envers les peuples, que de dire qu'il avait prévenu celui qui le voulait perdre; que les misérables mortels n'avaient rien de plus cher que la vie; que l'amour d'une chose si précieuse l'avait porté à ces extrémités; mais qu'il protestait qu'en cela il avait plutôt fait ce à quoi la nécessité l'obligeait que ce qu'il eût voulu faire; que, dans les calamités publiques, chacun y est pour sa part et tâche de se mettre à couvert; qu'au reste, s'il le mandait, il le viendrait trouver sur sa parole; qu'il ne

craignait pas qu'un aussi grand roi la voulût violer; que les dieux n'avaient pas accoutumé d'être trompés par un dieu; mais que s'il ne le jugeait pas digne qu'il lui donnât sa foi, son exil ne manquerait pas de retraites, et qu'un homme de cœur trouvait son pays partout. » Alexandre ne fit pas difficulté de lui donner sa parole à la façon des Perses, lui mandant « qu'il pouvait venir en toute assurance. » Toutefois il ne laissait pas de faire marcher son armée en bon ordre, et sur quatre fronts, envoyant de temps en temps des coureurs pour reconnaître les passages.

La cavalerie légère allait à la tête, la phalange suivait, puis l'infanterie et le bagage à la queue; et le roi se tenait ainsi sur ses gardes, à cause de l'humeur belliqueuse de ces peuples et de la situation du pays, dont les avenues sont difficiles; car ce n'est qu'une continuelle vallée jusqu'à la mer Caspienne; et il y a des montagnes des deux côtés qui, comme deux grands bras, enferment tout cet espace, et, ployant un peu sur le milieu, se courbent en forme de croissant. Les Cercètes, les Mosyniens et les Chalybes sont à gauche, et de l'autre côté les Leucosyriens et les champs des Amazones, ceux-là regardant le septentrion et les autres l'occident.

La mer Caspienne, qui a l'eau plus douce que les autres, nourrit des serpents d'une grandeur prodigieuse, et des poissons d'une couleur toute différente de l'ordinaire. Quelques-uns l'appellent la mer d'Hyrcanie, et il y en a qui tiennent que le Palus-Méotides s'écoule dedans, fondés sur ce que, n'étant pas si salée que les autres mers, elle s'adoucit par le mélange de ces eaux. Du côté du septentrion, elle s'enfle horriblement par

ccc stadia conditus labitur; rursusque velut ex alio fonte conceptus editur, et novum alveum intendit, priore sui parte spatiosior; quippe in latitudinem XIII stadiorum diffunditur; rursusque angustioribus coercitus ripis iter cogit: tandem in alterum amnem cadit, cui Rhidago nomen est. Incole affirmabant, quæcumque dimissa essent in cavernam, quæ propior est fonti, rursus, ubi aliud os amnis aperit, existere. Itaque Alexander duos tauros, qua subeunt aquæ terram, præcipitari jubet, quorum corpora, ubi rursus erumpit, expulsa videre, qui missi erant, ut exciperent. Quartum jam diem eodem loco quietem militi dederat, quum litteras Nabarzanis, qui Darium cum Besso interceperat, accipit; quarum sententia hæc erat: « Se Dario non fuisse inimicum; immo etiam, quæ credidisset utilia esse, suasisse: et quia fidele consilium regi dedit, prope occisum ab eo. Agitasse Darium, custodiam corporis sui contra jus fasque peregrino militi tradere, damnata popularium fide, quam per ducentos et triginta annos inviolatam regibus suis præstitissent. Se in præcipiti et lubrico stantem, consilium a presenti necessitate repetisse. Darium quoque, quum occidisset Bagoan, hac excusatione satis fœcisæ popularibus, quod insidiantem [sibi] interemisisset. Nihil esse miseris mortalibus spiritu carius; amore ejus ad ultima esse propulsum; sed ea magis esse sequutum, quæ coegisset necessitas, quam quæ

optasset. In communi calamitate suam quemque habere fortunam. Si venire se juberet, sine metu esse venturum. Non timere, ne fidem datam tantus rex violaret: deos a deo falli non solere. Ceterum si, cui fidem daret, videretur indignus, multa exsilia patere fugienti: patriam esse, ubicumque vir fortis sedem elegerit. » Nec dubitavit Alexander, fidem, quo Persæ modo accipiebant, dare, inviolatum, si venisset, fore. Quadrato tamen agmine et compositoibat; speculatores subinde præmittens, qui explorarent loca; levis armatura ducebat agmen; phalanx eam sequebatur; post pedites erant impedimenta. Et gens bellicosa, et natura situs difficilis aditu curam regis intenderant. Namque perpetua vallis jacet, usque ad mare Caspium patens. Duo terræ ejus velut brachia excurrunt: media flexu modico sinum faciunt, lunæ maxime similem, quum eminent cornua, nondum totum orbem sidere implente. Cercetæ, Mosyni et Chalybes a læva sunt: ab altera parte Leucosyri et Amazonum campi; et illos, qua vergit ad septentrionem, hos ad occasum conversa prospectat. Mare Caspium, dulcius ceteris, ingentis magnitudinis serpentes alit: piscium longe diversus ab aliis color est; quidam Caspium, quidam Hyrcanum appellant: alii sunt, qui Mæotim paludem in id cadere putent: et argumentum afferunt aquam, quod dulcior sit quam cetera maria, infuso paludis humore mitescere. A septentrione ingens in

les marées qui se répandent fort loin et noient une grande étendue de pays ; mais, sous une autre constitution du ciel, elle rentre dans ses limites, et, se retirant avec la même impétuosité qu'elle est venue, rend à la terre sa première face. D'autres ont cru que ce n'était pas la mer Caspienne, mais celle des Indes, qui tombe dans l'Hyrcanie, dont la plus haute partie vient s'abaisser peu à peu, et à s'étendre, comme nous avons dit, en une perpétuelle vallée.

De là le roi s'avança de vingt stades, par des lieux presque inaccessibles, au-dessous d'une forêt, où les chemins étaient tout rompus de torrents et de ravines, si bien qu'il fallait s'arrêter à tout coup ; mais, comme il ne se présentait point d'ennemi, il passa sans danger et vint dans une meilleure contrée. Outre les grains et les autres fruits, dont il y avait cette année-là très-grande abondance, il y croît quantité de vin et de pommes. L'arbre le plus commun ressemble au chêne. Tous les matins, ses feuilles sont chargées de miel ; mais si l'on ne se hâte pas de le cueillir avant que le soleil soit levé, cette rosée délicate ne saurait si peu sentir de chaleur qu'elle ne s'évapore aussitôt. Comme il eut fait encore trente stades, Phrataphernes se vint rendre à lui avec ceux qui s'en étaient fuis après la mort de Darius, qu'il reçut tous fort humainement ; et étant arrivé à la ville d'Arvas, Cratère et Érigyius l'y vinrent trouver, et lui amenèrent Phradate, gouverneur des Tapyriens, qui fut si satisfait du roi, qu'il servit d'exemple à plusieurs pour éprouver sa clémence. Après, il donna l'Hyrcanie à Ménapis, lequel ayant été exilé sous le règne d'Ochus, s'était réfugié auprès de Philippe ; et il rendit aussi le gouvernement des Tapyriens à Phradate.

littus mare incumbit, longaque agit fluctus, et magna parte exæstans stagnat; idem alio cæli statu recipit in se fretum, eodemque impetu, quo effusum est, relabens, terram naturæ suæ reddit; et quidam credidere, non Caspium mare esse, sed ex India in Hyrcaniam cadere, cujus fastigium, ut supra dictum est, perpetua valle submittitur. Hinc rex xx stadia processit, semita propemodum in via, cui sylvæ imminet, torquentesque et cluvis iter morabantur; nullo tamen hoste obvio, penetravit; tandemque ad ulteriora perventum est. Præter alios comæatus, quorum tum copia regio abundabat, pomorum quoque ingens modus nascitur, et uberrimum gignendis uvis solum est. Frequens arbor faciem quercus habet, cujus folia multo melle tinguntur: sed, nisi solis ortum incolæ occupaverint, vel modico tempore succus exstinguitur; xxx hinc stadia processerat, quum Phrataphernes ei occurrit, sequæ et eos, qui post Darii mortem profugerant, dedens: quibus benigne exceptis, ad oppidum Arvas pervenit; hic ei Craterus et Erigyus occurrunt. Præfectum Tapurorum gentis Phradaten adduxerant; hic quoque in fidem receptus, multis exemplo fuit experiendi clementiam regis. Satrapem deinde Hyrcaniæ dedit Menapim; exsul hic regnante Ochus ad Philippum pervenerat: Tapurorum quoque gentem Phradati reddidit.

V. Quand il eut traversé toute l'Hyrcanie, Artabaze, de qui nous avons parlé comme de l'homme du monde le plus fidèle à Darius, vint au-devant de lui avec les parents de ce prince et avec ses enfants, et une bonne troupe de soldats grecs. A son abord, le roi le toucha dans la main, et lui fit beaucoup de caresses, à cause de l'amitié qu'il avait eue avec le roi Philippe son père, entre les bras duquel il s'était jeté durant la persécution d'Ochus, et plus encore pour la fidélité qu'il avait gardée à son roi, nonobstant toutes les faveurs qu'il avait reçues de l'autre. Ce vénérable vieillard, ravi d'un si bon accueil, dit à Alexandre « qu'il priait le ciel qu'il fit éternellement fleurir son empire et qu'il comblât sa personne de bonheur ; que pour lui, il confessait qu'ayant ce jour-là sujet de joie, il ne lui restait qu'un regret : que son extrême vieillesse ne lui pouvait permettre de jouir longtemps de sa bonté. » Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans, et avait à ses côtés ses neuf fils, tous jeunes hommes bien faits, nés d'une même mère, qu'il présenta au roi, priant les dieux « qu'ils ne vécussent qu'autant qu'ils seraient utiles à son service. » Le roi allait le plus souvent à pied par les champs ; mais alors il fit amener des chevaux pour lui et pour Artabaze, de peur que ce bon vieillard n'eût honte de se voir à cheval, le roi étant à pied.

Après qu'on eut campé, il fit appeler les Grecs qu'Artabaze avait amenés, qui firent réponse « que si l'on ne donnait aussi sauf-conduit aux Lacédémoniens, ils verraient ce qu'ils auraient à faire. » C'était des ambassadeurs que les Lacédémoniens avaient envoyés à Darius, qui, après sa défaite, s'étaient rangés auprès des Grecs qu'il avait à sa solde. Le roi ne voulut point leur don-

V. Jamque rex ultima Hyrcaniæ intraverat, quum Artabazus, quem Dario fidissimum fuisse supra diximus, cum propinquis Darii ac suis liberis modicæque Græcorum militum manu occurrit. Dextram venienti obtulit rex; quippe et hospes Philippi fuerat, quum Ochus regnante exsularet, et hospitii pignora in regem suum ad ultimum fides conservata vincebat. Comiter igitur exceptus, « Tu quidem, inquit, rex, perpetua felicitate floreas; ego, ceteris lætus, hoc uno torqueor, quod, præcipiti senectute, diu frui tua bonitate non possum. » Nonagesimum et quintum annum agebat. Novem juvenes, eadem matre geniti, patrem comitabantur: hos Artabazus dextræ regis admoovit, precatus ut tam diu viverent, donec utiles Alexandro essent. Rex pedibus iter plerumque faciebat: tunc admoventi sibi et Artabazo equos jussit, ne, ipso ingrediente pedibus, senex equo vehi erubesceret. Deinde, ut castra sunt posita, Græcos, quos Artabazus adduxerat, convocari jubet: at illi, nisi Lacædæmonis [et Sinopenis] fides daretur, respondent, se, quid agendum ipsis foret, deliberaturos. Legati erant Lacædæmoniorum missi ad Darium, quo victo, applicaverant se Græcis mercede apud Persas militantibus. Rex, omissis sponcionum fideique pignori-bus, venire eos jussit, fortunam, quam ipse dedisset, habituros. Diu cunctantes, plerisque consilia variantibus,

ner sa foi, ni leur rien promettre, mais leur commanda « de venir pour recevoir de lui telle loi qu'il lui plairait. » Ils furent longtemps à se résoudre, étant d'avis tantôt d'une chose, tantôt d'une autre; enfin, ils promirent de venir : mais Démocrate, Athénien, qui s'était toujours opposé puissamment à la grandeur des Macédoniens, désespérant de son pardon, se passa l'épée à travers le corps. Les autres se rendirent à discrétion, comme ils l'avaient arrêté. Ils étaient quinze cents soldats et quatre-vingt-dix ambassadeurs. Pour les gens de guerre, le roi en remplit ses compagnies, et les autres furent renvoyés chez eux, excepté les Lacédémoniens, qu'il fit mettre sous bonne garde.

Il y avait un peuple voisin de l'Hyrcanie, appelé les Mardes, gens brutaux et accoutumés aux brigandages, qui étaient les seuls qui n'avaient envoyé ni ambassadeurs ni présents, et qui ne témoignaient pas avoir grande envie d'obéir. Le roi, piqué de cette insolence, et ne pouvant souffrir qu'il y eût une nation qui lui mît en compromis le titre d'invincible, laissa le bagage, et tourna contre eux avec la fleur de ses troupes. Il marcha toute la nuit, et au point du jour il se fit voir aux ennemis. Ce fut plutôt un tumulte qu'un combat; car les Barbares, chassés des collines dont ils s'étaient saisis, s'enfuirent, et l'on prit les bourgs voisins, abandonnés des habitants; mais on ne pouvait entrer bien avant dans le pays sans beaucoup fatiguer l'armée, à cause qu'il est presque tout enfermé de montagnes et de forêts inaccessibles, outre que les Mardes ont un art tout nouveau de fortifier la plaine. Ils plantent des arbres fort proche les uns des autres,

dont ils ploient les branches avec la main durant qu'elles sont encore tendres, puis les tordant par le bout, ils les replantent et les enfoncent dans la terre. De là, sortant comme d'une autre racine, ils font une nouvelle tige, et jettent des scions plus beaux et plus forts que les premiers, lesquels, toutefois, ils ne laissent pas croître selon que la nature les pousse, mais les croisent les uns sur les autres; et quand ils sont chargés de branchages et de feuilles, ils couvrent toute la campagne, de sorte que ce sont comme des rets cachés qui empêchent le passage. En cela, tout l'expédient était de couper le bois pour s'ouvrir un chemin; mais c'était une œuvre de grand travail, parce que les troncs des arbres étaient pleins de nœuds, et les verges étant souples et courbées en l'air, comme des cercles suspendus, obéissaient au coup et le rendaient vain; outre que les habitants du pays, accoutumés de broser à travers les buissons, comme les bêtes sauvages, s'étaient fourrés dans ce bois, d'où ils tiraient à couvert sur les ennemis. Le roi se gouverna aussi en chasseur, et les relançant de leurs forts, en tua plusieurs, puis envoya ses soldats faire l'enceinte du bois, avec ordre de se jeter dedans pour peu qu'il y eût d'ouverture. Mais comme ils ne savaient pas le pays, la plupart s'égarèrent et quelques-uns furent pris, et avec eux son grand cheval Bucephale, qu'il considérait tout autrement que le reste des animaux; car il ne souffrait pas qu'autre qu'Alexandre le montât; et quand il le sentait approcher, il se mettait à genoux pour le recevoir, tellement qu'on croyait qu'il avait le sens de connaître celui qu'il portait. Le roi donc, outré de colère et de douleur au delà de toute bien-

tandem venturos se pollicentur. At Democrates Atheniensis, qui maxime Macedonum opibus semper obstiterat, venia desperata, gladio se transfigit; ceteri, sicut constituerant, ditioni Alexandri se ipsos permittunt; mille et dimillites erant; præter hos legati ad Darium missi xc. In supplementum distributus miles; ceteri remissi domum, præter Lacedæmonios, quos tradi in custodiam jussit. Mardorum erat gens confinis Hyrcaniæ, cultu vitæ aspera et atrociniis assueta; hæc sola nec legatos miserat, nec videbatur imperata factura. Itaque rex indignatus, si una gens posset efficere, ne invictus esset, impedimentis cum præsidio relictis, invicta manu comitante procedit. Noctu iter fecerat, et prima luce hostis in conspectu erat: tumultus magis quam prælium fuit. Deturbati ex collibus, quos occupaverant, Barbari profugiunt; proximique vici ab incolis deserti capiuntur. Interiora regionis ejus haud sane adiri sine magna vexatione exercitus poterant. Juga montium præaltæ sylvæ rupesque invisæ sepiunt; ea, quæ plana sunt, novo munimenti genere impediunt Barbari. Arbores densæ sunt ex industria consitæ, quarum teneros adhuc ramos manu flectunt, quos intortos rursus inserunt terræ; inde velut ex alia radice lætiores virent trunci; hos, quæ natura fert, adolescere non sinunt: quippe alium alii quasi nexu conserunt, qui ubi multa fronde vestiti sunt, ope-

riunt terram; itaque occulti nexus ramorum, velut laquei, perpetua sepe iter claudunt. Una ratio erat cadendo aperire saltum: sed hoc quoque magni operis; crebri namque nodi duraverant stipites, et in se implicati arborum rami, suspensis circulis similes, lento vimine frustrabantur ictus. Incolæ autem, ritu ferarum, virgulta subire soliti, tum quoque intraverant saltum, occultisque telis hostem lacescebant. Ille, venantium modo latibula scrutatus, pterosque confodit: ad ultimum circumire saltum milites jubet, ut, si qua pateret, irrumperet. Sed ignotis locis plerique oberrabant; excepti sunt quidam; inter quos equus regis, *Bucephalam* vocabant; quem Alexander non eodem, quo ceteras pecudes, animo aestimabat; nam ille nec in dorso insidere suo patiebatur alium, et regem, quum vellet ascendere, sponte sua genua submittens excipiebat, credebaturque sentire quem veheret. Majore ergo, quam decebat, ira simul ac dolore stimulatus, equum vestigari jubet, et per interpretem pronunciarum, ni reddidissent, neminem esse victurum. Hac denunciatione territi cum ceteris donis equum adducunt. Sed ne sic quidem mitigatus, cædi sylvas jubet, aggestaque humo e montibus planitiem ramis impeditam exaggerari. Jam aliquantum altitudinis opus creverat, quum Barbari, desperato regionem, quam occupaverant, posse retineri, gentem suam delidere; rex,

séance, commanda qu'on lui cherchât son cheval, et fit publier qu'il exterminerait tout, s'il ne se retrouvait. Dont les Barbares effrayés le lui ramenèrent avec présents; mais il ne s'apaisa pas pour cela; il fit couper le bois et apporter quantité de terre des montagnes pour combler la plaine et unir le chemin. Comme ils virent l'ouvrage avancé, désespérant de pouvoir tenir ce qu'ils occupaient, ils se rendirent avec tout le peuple; et ayant donné des otages, le roi les fit mettre entre les mains de Phradate. Il fut de retour le cinquième jour dans son camp, et, après avoir fait des honneurs à Artabaze au double de ce qu'avait fait Darius, il le renvoya en sa maison.

On ne fut pas sitôt arrivé à la ville d'Hyrcanie, où Darius tenait autrefois sa cour, que Nabarzane y vint trouver le roi sur sa parole avec de magnifiques présents; et, entre autres, il lui amena l'eunuque Bagoas, beau par excellence, qui était encore en la fleur de sa jeunesse, ayant été fort aimé de Darius et l'étant bientôt après d'Alexandre; de sorte que ce fut à sa prière principalement qu'il pardonna à Nabarzane.

Vers la frontière de l'Hyrcanie, comme j'ai dit, habitaient les Amazones, sur les rives du fleuve Thermodoon et dans les campagnes de Thémiscyre; et leur reine Thalestris commandait à toute la contrée qui est entre la rivière de Phasis et le mont Caucase. Un ardent désir de voir le roi fit sortir cette princesse de ses États; et, comme elle fut assez proche du camp, elle envoya devant l'avertir « qu'il était arrivé une reine qui le venait visiter, et qui mourait d'envie de le connaître. » Alexandre lui ayant mandé qu'elle serait la bienvenue, elle commanda à son train de s'arrêter, et vint avec trois cents femmes, et dès qu'elle aperçut le roi, se jeta en bas de son cheval,

portant deux lances en la main droite. L'habit des Amazones ne leur couvre pas tout le corps; car du côté gauche elles ont le sein découvert, et tout le reste est voilé; si ce n'est que leur robe troussée avec un nœud ne leur passe pas le genou. Elles gardent une de leurs mamelles pour nourrir leurs filles, et brûlent la droite pour mieux bander l'arc et lancer le javelot. Thalestris regardait le roi sans s'étonner, et le considérant attentivement, ne trouvait pas que sa présence répondît à sa renommée; car les Barbares ont cela qu'ils n'ont de vénération que pour la bonne mine, et n'estiment capables des grandes actions que ceux que la nature a favorisés des avantages du corps. Du reste, le roi lui ayant fait demander si elle ne désirait rien de lui, elle confessa franchement « qu'elle était venue pour avoir de sa lignée, et qu'elle se croyait digne de donner des héritiers à son empire. Que si elle faisait une fille, elle la garderait; et si c'était un garçon, elle le rendrait à son père. » Alexandre lui demanda « si elle voulait bien aller à la guerre avec lui; » et elle, s'excusant sur ce qu'elle n'avait laissé personne pour la conduite de son royaume, ne cessait de le conjurer « qu'il ne la renvoyât point frustrée de son espérance. » L'ardente poursuite de cette femme, plus échauffée d'amour que le roi, l'obligea de séjourner là quelque temps; tellement qu'il lui donna treize jours pour satisfaire à son désir, au bout desquels elle retourna en son royaume, et le roi en la Parthiène.

VI. Ce fut là qu'il leva le masque et qu'il se donna en proie à toutes ses passions, changeant en orgueil et en impudicité la modération et la continence qui l'avaient fait admirer, et qui certainement sont deux vertus bien rares en une grande fortune. Il se mit à mépriser les coutumes

obsidibus acceptis, Phradati tradere eos jussit. Inde quinto die in stativa revertitur. Artabazum deinde, geminato honore, quem Darius habuerat ei, remittit domum. Jam ad urbem Hyrcaniæ, in qua regia Darii fuit, ventum erat. Ibi Nabarzanes accepta fide occurrit, dona ingentia ferens. Inter quæ Bagoas erat, specie singulari spado, atque in ipso flore pueritiæ; cui et Darius fuerat assuetus, et mox Alexander assuevit; ejusque maxime precibus motus Nabarzani ignovit. Erat, ut supra dictum est, Hyrcaniæ finitima gens Amazonum, circa Thermodoonta annem, Thémiscyræ incolentium campos. Reginam habebant Thalestrin, omnibus inter Caucasum montem et Phasin annem imperitantem. Hæc, cupidine visendi regis accensa, finibus regni sui excessit; et quum haud procul abesset, præmisit indicantes, venisse reginam ad eundem ejus cognoscendique avidam. Protenus facta potestate veniendi, ceteris jussis subsistere, cœc feminarum comitata processit. Atque ut primum rex in conspectu fuit, equo ipsa desiliit, duas lanceas dextra præferens. Vestis non toto Amazonum corpore obducitur; nam læva pars ad pectus est nuda, cetera deinde velantur. Nec tamen sinus vestis, quem nodo colli- gunt, infra genua descendit. Altera papilla intacta serva-

tur, qua muliebris sexus liberos alant; admittitur dextra, ut arcus facilius intendant, et tela vibrent. Interrito vultu regem Thalestris intuebatur; habitum ejus haudquaquam rerum famæ parem oculis perlustrans, quippe hominibus barbaris in corporum majestate veneratio est; magnorumque operum non alios capaces putant, quam quos eximia specie donare natura dignata est. Ceterum interrogata, non aliquid petere vellet, haud dubitavit fateri, ad committendos cum rege liberos se venisse: dignam, ex qua ipse regni generaret heredes; feminini sexus se retenturam, marem reddituram patri. Alexander, an cum ipso militare vellet, interrogat: et illa, causata, sine custode regnum reliquisset, petere perseverabat, ne se irritam spei pateretur abire. Acrior ad Venerem feminae cupido quam regis, ut paucos dies subsisteret, perpulit; xiii dies in obsequium desiderii ejus assumpti sunt. Tum illa regnum suum, rex Parthiæ petiverunt.

VI. Hic vero palam cupiditates suas solvit; continentiamque et moderationem, in altissima quaque fortuna eminentia bona, in superbiam ac lasciviam vertit. Patrios mores disciplinamque Macedonum regum salubriter temperatam, et civilem habitum, velut leviora magnitudine

de son pays, quittant la bonne discipline, l'habit simple et la forme de vivre réglée des rois de Macédoine, comme des choses trop basses pour sa grandeur, et affecta le faste des rois de Perse, dont l'orgueilleuse pompe osait s'égalier à la gloire des dieux. Il voulait que les vainqueurs de tant de nations se prosternassent à ses pieds, les accoutumant à des services vils et abjects et les traitant en esclaves; de sorte qu'il s'environna le front d'un diadème de pourpre mêlé de blanc, comme l'avait porté Darius, et prit la robe persienne, sans craindre même le présage qu'on croit fatal au vainqueur, de prendre l'habit du vaincu. Il ne manquait pas de dire, pour le faire trouver bon, qu'il se parait des dépouilles de ses ennemis; mais le mal est qu'il se revêtit aussi de leurs mœurs, et que l'orgueil de l'habit et de l'esprit se suivaient. Après, aux dépêches qu'il faisait en Europe, il y apposait son cachet; mais en celles d'Asie, il se servait de l'anneau de Darius, montrant par là qu'une seule tête a bien de la peine à s'ajuster avec deux grandes couronnes.

Il obligeait aussi les grands de sa cour et ses capitaines de s'habiller à la persienne; à quoi ils avaient grande répugnance, mais pas un ne lui eût osé contredire. Il avait fait un sérail de son palais, l'ayant rempli de trois cent soixante concubines, autant qu'en avait eu Darius, avec des troupes d'eunuques qui se prostituaient à toutes sortes d'ordures. Les vieux soldats de Philippe, novices aux voluptés, détestaient tout haut ces dérèglements et ces mœurs corrompues par la contagion des Barbares; même c'était un langage tout commun dans l'armée, « qu'on avait plus perdu que gagné par la victoire; que c'était eux, en effet, qui se pouvaient dire vaincus, de se soumettre ainsi aux vices des étrangers; qu'enfin

ce serait là tout le fruit de leur longue absence, de retourner en leurs maisons, équipés comme leurs esclaves; que déjà ils avaient honte de voir qu'Alexandre, le roi de Macédoine, fût devenu satrape de Darius. » Ce prince n'ignorait pas les mécontentements de sa cour et de son armée, qu'il essayait de regagner par ses bienfaits; mais je n'estime pas que le prix de la servitude, quelque grand qu'il soit, tente une âme généreuse. De peur donc que la chose n'allât plus avant, il fallait les occuper; et il s'en présenta une occasion tout à propos, car Bessus s'étant revêtu de la robe royale, se faisait appeler *Artaxerxès*, et assemblait les Scythes et le reste des peuples du Tanais. Satibarzane en vint donner l'avis au roi, qui le reçut en ses bonnes grâces et lui rendit son gouvernement. Mais parce que l'armée était si chargée de butin et d'attirail inutile qu'elle ne pouvait qu'à peine se remuer, il fit porter au milieu de la place publique, premièrement tout son bagage, puis celui de ses troupes, à la réserve des choses nécessaires, et le fit emporter de là sur des chariots dans une grande campagne. Comme tout le monde était en peine de ce qu'il voulait faire, il renvoya les chevaux; et ayant mis lui-même le feu à son équipage, il commanda qu'on en fit autant à tous les autres: de sorte qu'on voyait brûler ces riches dépouilles, où les maîtres même allumaient le feu qu'ils avaient tant de fois éteint, pour les ravir entièrement à l'ennemi; et personne n'eût osé regretter le prix de son sang, voyant les richesses du roi consumées par les mêmes flammes. Après cela, une courte harangue apaisa leur douleur; et se trouvant plus libres pour leurs fonctions et prêts à tout faire, ils étaient plus aises d'avoir conservé leur discipline que fâchés d'avoir perdu leurs biens.

sua docens, persicæ reglæ, par deorum potentia, fastigium æmulationatur. Jacere humi venerabundos pati cœpit: paulatimque servilibus ministeriis tot victores gentium imbueret, et captivis pares facere expetebat. Itaque purpureum diadema distinctum albo, quale Darius habuerat, capiti circumdedit, vestemque persicam sumpsit; ne omen quidem veritus, quod a victoris insignibus in devicti transiret habitum; et ille se quidem Persarum spolia gestare dicebat: sed cum illis quoque mores induerat; superbiamque habitus animi insolentia sequebatur. Litteras quoque, quas in Europam mitteret, veteris annuli gemma obsignabat: his, quas in Asiam scriberet, Darii annulus imprimebatur, ut appareret, unum animum duorum non capere fortunam. Amicos vero et equites, cumque his principes militum, aspernantes quidem, sed recusare non ausos, persicis ornaverant vestibus. Pellices CCC et LXX, totidem quot Darii fuerant, regiam implebant; quas spadonum greges, et ipsi muliebria pati assueti, sequebantur. Hæc luxu et peregrinis infecta moribus veteres Philippi milites, rudis natio ad voluptates, palam aversabantur; totisque castris unus omnium sensus ac sermo erat, plus amissum victoria, quam bello quæsitum esse; tum maxime vinci ipsos,

dedique alienis moribus et externis: tantæ moræ pretium, domos quasi in captivo habitu reversuros; pudere jam sui, regem victis quam victoribus similiborem, ex Macedonia imperatore Darii satrapen factum. Ille non ignarus, et principes amicorum et exercitum graviter offendi, gratiam liberalitate donisque recuperare tentabat; sed, opinor, liberis pretium servitutis ingratus est. Igitur, ne in seditionem res verteretur, otium interpellandum erat bello; cujus materia opportune alebatur. Namque Bessus, veste regia sumpta, Artaxerxen appellari se jusserat; Scythasque et ceteros Tanais accolæ contrahabat. Hæc Satibarzanes nunciabat: quem receptum in fidem, regioni, quam antea obtinuerat, præfecit. Et quum grave spoliis apparatuque luxuriæ agmen vix moveretur, suas primum, deinde totius exercitus sarcinas, exceptis admodum necessariis, conferri jussit in medium. Planities spatiosa erat, in quam vehicula onusta perduxerant. Expectantibus cunctis, quid deinde esset imperaturus, jumenta jussit abduci; suisque primum sarcinis face subdita, ceteras incendi præcepit. Flagrabant, exurentibus dominis, quæ ut intacta ex urbibus hostium raperent, sæpe flammæ restinxerant; nullo sanguinis pretium audente deslere,

Ils prirent donc leur marche vers la Bactriane; mais Nicanor, fils de Parménion, emporté d'une mort subite, remplit toute l'armée de deuil; et le roi, plus affligé que tous, eût bien voulu séjourner pour assister à ses funérailles, si la nécessité des vivres ne l'eût contraint de se hâter : de sorte qu'il laissa Philotas avec deux mille six cents hommes pour rendre les derniers devoirs à son frère, et marcha contre Bessus. En chemin, il reçut lettres de Bactres, qu'il venait droit à lui avec une armée, résolu de lui livrer bataille; et que Satibarzane, qu'il avait rétabli satrape des Ariens, s'était révolté tout de nouveau. Sur quoi, bien qu'il en voulût principalement à Bessus, jugeant néanmoins plus à propos de défaire l'autre le premier, il prit avec lui son infanterie légère et sa cavalerie, et, ayant marché toute la nuit en diligence, le surprit au dépourvu. Tout ce que put faire Satibarzane fut de ramasser deux mille chevaux et de s'enfuir vers les Bactriens. Il y avait là un roc escarpé du côté d'occident, mais qui vers l'orient prenait une assez douce pente, toute couverte de bois et pleine de sources, d'où coulait une grande abondance d'eaux. Il a trente-deux stades de tour, et au sommet une plaine qui n'est que de prairies, où ils logèrent les personnes inhabiles au combat; et pour les autres, qui étaient treize mille hommes armés, ils se fortifièrent sur les avenues avec des troncs d'arbres et des pièces de rocher.

Le roi laissa Cratère pour les bloquer, et se mit à poursuivre Satibarzane, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il était déjà bien loin, il tourna tout court au siège de la montagne, où il fit d'abord nettoyer tout ce qui pouvait nuire à ses approches; puis ne rencontrant plus que des précipi-

ces et des rochers coupés, il semblait qu'il y avait de la manie à vouloir forcer la nature. Toutefois, comme c'était un courage à se roidir toujours contre les difficultés, voyant qu'il était impossible de passer outre et dangereux de retourner en arrière, il roulait en son esprit toutes sortes d'expédients qu'il condamnait tous l'un après l'autre, comme c'est l'ordinaire de l'irrésolution; et, dans cette perplexité, la fortune fit ce que le discours n'avait su faire. Il se leva un vent impétueux du côté de l'occident, et il se rencontra que les soldats, pour s'ouvrir un chemin dans les rochers, avaient coupé force bois que le soleil avait séché; si bien qu'il fit entasser là-dessus quantité de bûches les unes sur les autres, tant qu'elles eurent bientôt égalé la hauteur de la montagne. Alors on y mit le feu, qui prit incontinent partout, même aux forêts voisines. Le vent portait la flamme droit au visage des Barbares, avec une fumée si épaisse qu'ils en perdaient la vue et la respiration; de sorte que, pour éviter le dernier de tous les supplices, ils tâchaient de se sauver par où le feu donnait tant soit peu de jour; mais, échappant des flammes, ils rencontraient l'ennemi, et ainsi périrent tous misérablement en différentes façons. Les uns se précipitaient par les rochers, les autres dans les brasiers ardents, et les autres à travers les armes des ennemis. Peu tombèrent vifs entre leurs mains, et encore étaient-ils demi-brûlés.

De là il revint trouver Cratère qui assiégeait Artacæne, et qui, sur le point de l'emporter, attendait la venue du roi pour lui laisser l'honneur de la prise, comme il était bien raisonnable. Alexandre fit donc avancer ses tours, dont les Barbares effrayés, tendant les mains de dessus

quum regias opes idem ignis exureret. Brevis deinde oratio mitigavit dolorem; habilesque militiæ et ad omnia parati lætabantur, sarcinarum potius, quam disciplinæ fecisse jacturam. Igitur Bactrianam regionem petebant. Sed Nicanor, Parmenionis filius, subita morte correptus, magno desiderio sui affecerat cunctos. Rex, ante omnes mœstus, cupiebat quidem subsistere funeri affuturus; sed penuria commestuum festinare cogeat. Itaque Philotas cum II millibus et DC relictus, ut justa fratri persolveret: ipse contendit ad Bessum. Iter facienti litteræ ei afferuntur a finitimis satraparum; e quibus cognoscit, Bessum quidem hostili animo occurrere cum exercitu: ceterum Satibarzanem, quem satrapen Ariorum ipse præfecisset, defecisse ab eo. Itaque, quanquam Besso immincebat, tamen ad Satibarzanem opprimendum præverti optimum ratus, levem armaturam et equestres copias educit, totaque nocte strenue facto itinere, improvisus hosti supervenit. Cujus cognito adventu, Satibarzanes cum II millibus equitum (nec enim plures subito contrahi poterant) Bactra per fugit, ceteri proximos montes occupaverunt. Prærupta rupes est, qua spectat occidentem: eadem, qua vergit ad orientem, leuiore submissa fastigio, multis arboribus obsita, perennem habet fontem, ex quo largæ aquæ ma-

nant. Circumitus ejus xxx et II stadia comprehendit; in vertice herbidus campus. In hoc multitudinem imbellem considerare jubent: ipsi, qua rupes erat, arborum truncos et saxa obmoliuntur; xiii milia armata erant. In horum obsidione Cratero relicto, ipse Satibarzanem sequi festinat. Et quia longius eum abesse cognoverat, ad expugnandos eos, qui edita montium occupaverant, redit. Ac primo repurgari jubet, quidquid ingredi possent: deinde, ut occurrebant inviæ cotes præruptæque rupes, irritus labor videbatur, obstante natura. Ille, ut erat animi semper oblutantis difficultatibus, quum et progredi arduum, et reverti periculosum esset, versabat se ad omnes cogitationes, aliud atque aliud, ita ut fieri solet, ubi prima quæque damnamus, subjiciente animo. Hæsitanti, quod ratio non potuit, fortuna consilium subministravit. Vehemens favonius erat, et multam materiam ceciderat miles, additum per saxa molitus; hæc vapore torrida inaruerat. Ergo aggeri alias arbores jubet, et igni dari alimenta: celeriterque stipitibus cumulatis, fastigium montis æquatam est. Tunc undique ignis injectus cuncta comprehendit: flammam in ora hostium ventus ferebat; fumus ingens velut quadam nube absconderat cœlum. Sonabant incendio sylvæ, atque ea quoque, quæ non iacenderat miles, concepto

les murs, le supplèrent « de réserver sa colère contre Satibarzane, auteur de la révolte, et non pas de la décharger sur eux, qui imploraient sa clémence et se mettaient à sa merci. Le roi ne leur pardonna pas seulement, mais les remit aussi dans leurs biens. Au sortir de là, il rencontra ses recrues. Zoile lui amenait cinq cents chevaux de Grèce, et Antipater lui en envoyait trois mille d'Illyrie. Il y avait cent trente hommes d'armes Thessaliens, qui étaient demeurés sous la conduite de Philippe; et il lui était venu de Lydie deux mille six cents soldats étrangers, et trois cents chevaux de la même nation, que commandait Andromachus. Avec ce renfort il entra dans le pays des Dranges, peuple guerrier dont Barzaentes était satrape, lequel appréhendant le supplice qu'il avait mérité, comme complice de Bessus, s'en était fui aux Indes.

VII. Il y avait déjà neuf jours que l'armée campait, quand le roi, qui n'avait pu être vaincu par aucune puissance étrangère, faillit d'être opprimé par des embûches domestiques. Un certain Dymnus, peu satisfait de la cour, et qui aimait fort un jeune homme nommé Nicomachus, s'en vint à lui tout ému, lui dire « qu'il avait une affaire de grande importance à lui communiquer; » et le tirant à l'écart dans un temple, le conjure par leur amitié de jurer qu'il gardera le secret. Nicomachus, ne se doutant pas que ce fût une chose à révéler, au préjudice même de son serment, jure en la présence des dieux.

Alors Dymnus lui déclare « qu'il y avait une conspiration contre la personne du roi, qui se devait exécuter dans trois jours, et qu'il était de la partie avec des gens de cœur et des plus qualifiés. » L'autre proteste aussitôt « qu'il n'a point donné sa foi pour un parricide, et qu'il ne croyait pas qu'il y eût serment qui l'obligeât à celer un crime si détestable. » Là-dessus, Dymnus, éperdu de peur, l'embrasse, et, les larmes aux yeux, le supplie « premièrement d'être de l'entreprise, ou, s'il ne le voulait pas, au moins de ne point trahir son ami, qui lui avait confié sa vie. » Mais comme il persistait à détester ce dessein, il tâche de l'intimider, l'assurant que les conjurés commenceraient par lui. Après, l'appelant tantôt lâche, tantôt perfide, puis lui promettant merveilles et quelquefois même un royaume, il tentait de tous côtés cet esprit, qui avait de plus en plus en horreur une si grande méchanceté. Enfin, tirant son épée et la portant à la gorge de ce jeune homme, après à la sienne, suppliant et menaçant tout ensemble, il fit tant qu'il lui fit promettre non-seulement de garder le silence, mais de mettre la main à l'œuvre.

Toutefois, dans son cœur, il demeura ferme en sa première volonté; mais il feignit d'avoir tant d'affection pour cet ami, qu'il ne lui pouvait rien refuser, et lui demanda ensuite « avec qui il s'était associé en une affaire de cette conséquence, et qu'il importait beaucoup de savoir quels hommes y étaient employés. » Dymnus, transporté

igne, proxima quoque adurebant. Barbari suppliciorum ultimum, si qua intermoreretur ignis, effugere tentabant; sed, qua flamma dederat locum, hostis obstabat. Varia igitur caede consumpti sunt. Alii in medios ignes, alii in petras præcipitaverunt se; quidam manibus hostium se obtulerunt: pauci semiustulati venere in potestatem. Hinc ad Craterum, qui Artacacnam obsidebat, redit. Ille, omnibus præparatis, regis expectabat adventum, captæ urbis titulo, sicut par erat, cedens. Igitur Alexander turres admoveri jubet; ipsoque adpectu territi Barbari, e muris supinas manus tendentes, orare coeperunt, iram in Satibarzanem defectionis auctorem reservaret; supplicibus semet dedentibus parceret. Rex, data venia, non obsidionem modo solvit, sed omnia sua incolis reddidit. Ab hac urbe digressio supplementum novorum militum occurrit. Zoilus D equites ex Græcia adduxerat: III millia ex Illyrico Antipater miserat. Thessali equites C et XXX cum Philippo erant: ex Lydia II millia et DC, peregrinus miles, advenerant: CCC equites gentis ejusdem sequebantur. Hac manu adjecta, Drangas pervenit: bellicosa natio est; satrapes erat Barzaentes, sceleris in regem suum particeps Besso. Is suppliciorum, quæ meruerat, metu, profugit in Indiam.

VII. Jam novum diem stativa erant; quum externa vi non tutus modo rex, sed invictus, intestino facinore petebatur. Dymnus, modicæ apud regem auctoritatis et gratiæ, exoleti, cui Nicomacho erat nomen, amore flagrabat; obsequio uni sibi dediti corporis vinculus. Is, quod ex vultu quoque perspicere poterat, similis attonito, remotis arbitris,

QUINTE-CURCE.

cum juvene secessit in templum, arcana se et silenda afferre præfatus: suspensumque expectatione, per mutam caritatem et pignora utriusque animi, rogat, ut affirmet jurejurando, quæ commisisset, silentio esse tecturum. Et ille ratus, nihil, quod etiam cum perjurio detegendum foret, indicaturum, per præsentem deos jurat. Tum Dymnus aperit, in tertium diem insidias regi comparatas, seque ejus consilii fortibus viris et illustribus esse participem. Quibus juvenis auditis, se vero fidem in parricidio dedisse, constanter abnuat, nec ulla religione, ut scelus tegat, posse constringi. Dymnus, et amore et metu amens, dextram exoleti complexus et lacrymans, orare primum, ut particeps consilii operisque fieret: si id sustinere non posset, atamen ne proderet se, cujus erga ipsum benevolentiam, præter alia, hoc quoque haberet fortissimum pignus, quod caput suum permisisset fidei adhuc inexpertæ. Ad ultimum aversari scelus perseverantem metu mortis terret: ab illo capite conjuratos pulcherrimum facinus inchoaturos. Alias deinde effematum et muliebriter timidum, alias proditorem amatoris appellans, nunc ingentia promittens, interdumque regnum quoque, versabat animum tanto facinore procul abhorrentem. Strictum deinde gladium modo illius, modo suo admoventes jugulo, supplex idem et infestus, expressit tandem, ut non solum silentium, sed etiam operam polliceretur. Namque abunde constantis animi, et dignus, qui pudicus esset, nihil ex pristina voluntate mutaverat; sed, se captum Dymni amore, simulabat nihil recusare. Sciscitari inde pergit, cum quibus tantæ rei societatem inisset. Plurimum re-

16.

de joie, ne savait quelles grâces lui rendre ni quelles louanges lui donner d'une si généreuse résolution, de se vouloir joindre aux plus honnêtes gens de la cour, à un Démétrius, capitaine des gardes du corps, à un Peucolaüs, à un Nicanor; auxquels il ajouta Aphébetus, Locée, Dioxène, Archipolis et Amyntas. Sur cela s'étant séparés, Nicomachus s'encourt à son frère, nommé Cébalinus, lui découvrir tout ce qu'il venait d'apprendre. Ils jugèrent à propos de laisser Nicomachus dans la tente, de peur que si on le voyait chez le roi, où il n'avait pas accoutumé d'aller, les conjurés n'en prissent quelque soupçon; et l'autre se tint entre les deux portes du palais, parce qu'il ne lui était pas permis d'entrer plus avant, attendant quelqu'un pour s'introduire vers le roi.

Par hasard tous les autres étant sortis, Philotas, fils de Parménion, était resté seul avec lui, on ne sait pourquoi. Cébalinus, l'abordant avec un visage fort troublé, lui conta ce qu'il avait appris de son frère, et le pria d'en avertir le roi promptement. Philotas, ayant loué sa fidélité, rentre de ce pas chez le roi; et s'étant entretenus longtemps d'autres choses, ne lui dit pas un mot de ce que Cébalinus lui avait rapporté. Sur le soir, ce jeune homme le prenant à la sortie, et lui demandant « s'il avait fait ce dont il l'avait prié, » il lui répondit brusquement « qu'il n'avait su parler au roi, » et passa outre. Le lendemain, Cébalinus se présenta encore à lui comme il entrait au palais; et le conjurant « de se souvenir de ce qu'il lui avait communiqué le jour de devant, » il lui dit « qu'il n'avait garde d'y manquer, » et toutefois il n'en parla point

ferre, quales viri tam memorabili operi admoturi manus essent. Ille, et amore et scelere malesanus, simul gratias agit, simul gratulatur, quod fortissimis juvenum non dubitasset se jungere, Demetrio corporis custodi, Peucolo, Nicanori; adjicit his Aphebetum, Loceum, Dioxenum, Archepolym et Amyntam. Ab hoc sermone dimissus Nicomachus, ad fratrem (Cebalino erat nomen), quæ acceperat defert. Placet ipsum subsistere in tabernaculo, ne, si regiam intrasset, non assuetus adire regem, conjurati proditos se esse resciscerent. Ipse Cebalinus ante vestibulum regię, neque enim propius aditus ei patebat, consistit; opperiens aliquem ex prima cohorte amicorum, quo introduceretur ad regem. Forte, ceteris dimissis, unus Philotas, Parmenionis filius, incertum quam ob causam, substiterat in regia. Huic Cebalinus, ore confuso magnæ perturbationis notas præ se ferens, aperit, quæ ex fratre compererat; et sine cunctatione nunciari regi jubet. Philotas, laudato eo, profenus intrat ad Alexandrum; multoque invicem de aliis rebus consumpto sermone, nihil eorum, quæ ex Cebalino cognoverat, nunciat. Sub vesperam eum prodeuntem in vestibulo regię excipit juvenis, an mandatum exsequutus foret requirens. Ille, non vacasse sermoni suo regem, causatus, discessit. Postero die Cebalinus venienti in regiam præsto est: intrantemque admonet pridie communicatæ cum ipso rei. Ille curæ sibi

encore. Dès lors Cébalinus commença à se défer de lui, et jugeant qu'il ne s'y fallait plus adresser, il découvrit l'affaire à un jeune gentilhomme nommé Métron, maître de la garde-robe, qui, l'ayant fait cacher, court aussitôt le dire au roi dans le bain où il était, lequel envoya au même temps des archers de sa garde pour prendre Dymnus. Après, entrant dans sa garde-robe, et Cébalinus, qui l'y attendait, s'écriant de joie « qu'il l'avait sauvé des mains de ses ennemis, » Alexandre en apprit toutes les particularités, puis lui demanda depuis quand il le savait; et ayant confessé qu'il y avait déjà trois jours, le roi crut qu'il n'aurait pas tant tardé sans avoir part au crime, et commanda qu'on lui mit les fers aux pieds. Il proteste « que, du moment qu'il l'a su, il l'a dit à Philotas; qu'on n'avait qu'à s'en informer de lui; » et le roi insistant encore « s'il s'était adressé à Philotas, et s'il l'avait pressé de l'en avertir, » comme il soutenait toujours que oui; alors, levant les mains au ciel, il se mit à se plaindre avec larmes « qu'il fallût qu'une personne qu'il avait tant aimée le payât d'une telle reconnaissance. » Cependant Dymnus, se doutant bien pourquoi le roi le mandait, se passa son épée au travers du corps; et les gardes l'empêchant de s'achever, l'emportèrent au palais. Le roi l'envisageant, lui demanda « ce qu'il lui avait donc fait pour juger Philotas plus digne du royaume de Macédoine qu'Alexandre? » Mais il avait déjà perdu la parole; de sorte qu'après un profond soupir, tournant la tête de l'autre côté, il rendit l'esprit.

Le roi ayant fait appeler Philotas, lui dit : « Cébalinus mérite la mort, au cas qu'il ait celé

esse respondit: ac ne tum quidem regi, quæ audierat, aperit. Cæperat Cebalino esse suspectus. Itaque non ultra interpellandum ratus, nobili juveni, Metron erat ei nomen, super armamentarium posito, quod scelus pararet, indicat. Ille, Cebalino in armamentario abscondito, profenus regi, corpus forte curanti, quid ei index detulisset, ostendit. Rex, ad comprehendendum Dymnum missis satellitibus, armamentarium intrat. Ibi Cebalinus, gaudie clatus, « Habeo te, inquit, incolumem ex impiorum manibus ereptum. » Percontatus deinde Alexander, quæ nocenda erant, ordine cuncta cognoscit. Rursusque institit quærere, quotus dies esset, ex quo Nicomachus ad eam defulisset indicium? Atque illo fatente jam tertium esse, existimans, haud incorrupta fide tanto post deferre quæ audierat, vinciri eum jussit. Ille clamitare coepit, eodem temporis momento, quo audisset, ad Philotam decurrisse: ab eo percontaretur. Rex item quærens, an Philotam adisset? an institisset ei, ut perveniret ad se? perseverante eo affirmare quæ dixerat, manus ad cælum tendens, narrantibus lacrimis, hanc sibi carissimo quondam amicorum relatum gratiam querebatur. Inter hæc Dymnus, haud ignarus, quam ob causam accerseretur a rege, gladio, quo forte erat cinctus, graviter se vulnerat, occursumque satellitum inhibitus, perfertur in regiam. Quem intuens rex, « Quod, inquit, in te, Dymne, tantum cogitavi ne

durant deux jours une conjuration faite contre moi ; mais il se décharge sur vous de ce crime, et soutient qu'il ne l'a pas sitôt su qu'il vous en a averti. Certainement plus vous avez de part en mon amitié, plus votre silence est criminel, et je confesse que ce procédé eût été plus séant à Cébalinus qu'à Philotas. Mais vous avez affaire à un juge favorable, si tant est que vous puissiez nier ce que vous n'avez pas dû commettre. » A quoi Philotas répondit sans s'étonner, si l'on s'en peut fier au visage, « qu'à la vérité Cébalinus lui avait rapporté quelque discours d'un jeune débauché ; mais qu'il n'avait daigné ajouter foi à un auteur si léger, craignant de s'exposer à la risée de tout le monde, si, au lieu d'une affaire de cette importance, il ne se fût trouvé qu'une querelle entre deux infâmes : qu'il avouait néanmoins, puisque Dymnus s'était tué, qu'il ne fallait pas l'avoir négligé, quoi que ce pût être ; » et là-dessus embrassant les genoux du roi, le supplia « d'avoir plus d'égard à la façon dont il avait vécu par le passé, qu'à la faute qu'il pouvait avoir faite présentement, laquelle, après tout, ne consistait qu'à s'être tu, et non pas à avoir rien fait ni attenté contre sa personne. » De savoir si le roi fut satisfait de cela, ou non, je ne le saurais dire : tant y a qu'il lu donna la main en signe de réconciliation, et lui dit « qu'il voulait croire qu'il avait plutôt méprisé l'avis qu'il ne l'avait celé. »

VIII. Toutefois, ayant tenu conseil avec ses principaux confidents, où Philotas ne fut point appelé, il commanda qu'on fit venir Nicoma-

chas, ut tibi Macedonum regno dignior Philotas me quoque ipso videretur? » Illum jam defecerat vox. Itaque edito gemitu, vultuque a conspectu regis averso, subinde collapsus extinguitur. Rex, Philota venire in regiam jussu, « Cebalinus, inquit, ultimum supplicium meritus, si in caput meum preparatas insidias biduo texit, hujus criminis reum Philotam substituit; ad quem protinus indicium detulisse se affirmat: quo propiore gradu amicitiae me contigisse, hoc majus est dissimulationis tuae facinus; et ego Cebalino magis quam Philotæ, id convenire fateor. Faventem habes judicem, si, quod admitti non oportuit, saltem negari potest. » Ad hoc Philotas haud sane trepidus, si animus vultu æstimaretur, Cebalinum quidem scorti sermonem ad se detulisse; sed ipsum tam levi auctori nihil credidisse respondit, veritum, no jurgium inter amatorem et exoletum, non sine risu aliorum, detulisset. Quum Dymnus interemerit se ipsum, qualiacumque erant, non fuisse reticenda. Complexusque regem, orare cœpit, ut præteritam vitam potius, quam culpam, silentii tamen, non facti ullius, inlueretur. Haud facile dixerim, crediderint ei rex, an alius iram suppresserit; dextram reconciliationis gratiæ pignus obtulit; et contemptum magis, quam celatum indicium esse videri sibi dixit.

VIII. Advocato tamen concilio amicorum, cui tum Philotas adhibitus non est, Nicomachum introduci jubet. Is eodem, quæ detulerat ad regem, ordine exposuit. Erat Craterus regi carus in paucis, et eo Philotæ, ob æmula-

tionem dignitatis, adversus; neque ignorabat, sæpe Alexandri auribus nimia jactatione virtutis atque operæ gravem fuisse, et ob ea non quidem sceleris, sed contumaciæ tamen esse suspectum. Non aliam premendi inimici occasionem aptiorem futuram ratus, odio suo pietatis præferens speciem: « Utinam, inquit, in principio quoque hujus rei nobiscum deliberasses! Suasissesmus, si Philotæ velles ignoscere, patereris potius ignorare eum, quantum deberet tibi, quam usque ad mortis metum adductum cogeres, potius de periculo suo, quam de tuo cogitare beneficio. Ille enim semper insidiari tibi poterit; tu non semper Philotæ poteris ignoscere. Nec est quod existimes, eum, qui tantum facinus ausus est, venia posse mutari; scit eos, qui misericordiam consumpserunt, amplius sperare non posse. At ego, etiam si ipse vel poenitentia, vel beneficio tuo victus quiescere volet, patrem ejus Parmenionem, tanti ducem exercitus, et inveterata apud milites tuos auctoritate, haud multum infra magnitudinis tuæ fastigium positum, scio non æquo animo salutem filii sui debiturum tibi. Quædam beneficia odimus; incruisse mortem confiteri pudet. Superest, ut malit videri injuriam accepisse, quam vitam: proinde scito, tibi cum illis de salute esse pugnandum. Satis hostium superest, ad quos persequendos ituri sumus: latus a domesticis hostibus muni; hos si submoves, nihil metuo ab eterno. » Hæc Craterus. Nec ceteri dubitabant quin conjurationis indicium suppressurus non fuisset, nisi auctor aut particeps.

tes de bienfaits qui nous outragent. On a toujours honte d'avouer qu'on ait mérité la mort, et ainsi il aimera mieux qu'on croie que vous lui avez fait tort que non pas que vous lui avez fait grâce. Dès là, votre tête est en compromis, et préparez-vous à la disputer avec eux. Nous avons pourtant assez d'autres ennemis sans cela; mais gardez-vous seulement des ennemis domestiques. Si vous faites tant que de vous en défendre, je ne crains point les étrangers. »

Voilà ce que dit Cratère; et personne ne douta qu'à moins que d'être auteur ou complice de la conjuration, Philotas n'en aurait pas usé ainsi; « car, disaient-ils, quel serait l'homme de bien et tant soit peu sensé, je ne dirai pas un favori, ni une personne de la condition de Philotas, mais qui que ce soit de la lie du peuple, qui, ayant appris ce qu'on lui avait dit, ne fût vite couru au roi lui en faire le rapport, même à l'exemple de Cébalinus? Quoi! le fils de Parménion, colonel de la cavalerie, à qui le roi confiait ses plus secrètes pensées, nous fera accroire qu'il n'a pu parler à lui, pour amuser toujours Cébalinus, et l'empêcher de s'adresser à un autre! Nicomachus, nonobstant son serment, s'est hâté d'en décharger sa conscience; et Philotas, ayant passé presque tout un jour à se divertir avec le roi, n'aura daigné, dans un si long entretien, et parmi tant de paroles inutiles, toucher un mot d'une affaire qui lui importe de la vie? Mais c'était des jeunes gens peu dignes de foi qui rapportaient tout cela. Pourquoi donc les tenir deux jours, comme s'il y eût ajouté créance? qu'il n'avait qu'à renvoyer Cébalinus, s'il faisait si peu d'état de son rapport: que les particuliers, dans le péril qui les regarde, doivent montrer du courage et ne se pas effrayer légèrement; mais quand il y va du salut du prince, qu'il faut tout craindre et tout croire, jusqu'aux fables et aux songes. »

« *Quem enim pium et bonæ mentis, non amicum modo, sed ex ultima plebe, auditis quæ ad eum delata erant, non protinus ad regem fuisse cursurum? Ne Cebalini quidem exemplo, qui ex fratre comperta ipsi nunciasset, Parmenionis filium, præfectum equitatus, omnium arcuorum regis arbitrum; similasse etiam non vacasse sermone suo regem, ne index alium internuncium quaereret. Nicomachum, religione quoque deum adstrictum, conscientiam suam exonerare properasse: Philotam, consumpto per ludum jocumque pæne toto die, gravatum esse pauca verba, ad caput regis pertinentia, tam longo et forsitan supervacuo inserere sermone. At enim, si non credidisset talia deferentibus pueris, cur igitur extraxisset biduum, tanquam indicio haberet fidem; dimittendum fuisse Cebalinum, si delationem ejus damnabat. In suo quemque periculo magnum animum habere: quin de salute regis timeretur, credulos esse debere; vana quoque deferentes admittere. » Omnes igitur quaestionem de eo, ut participes sceleris indicare cogere, habendam esse decernunt. Rex admonitos, ut consilium silentio preme-*

Enfin tous concluent à la question, pour le contraindre à déclarer les complices.

Le roi, leur recommandant le secret, les congédia, et, de peur qu'on ne se doutât de rien, fit publier la marche pour le lendemain; il convia même Philotas à souper en festin, qui fut son dernier repas, et eut bien la patience de manger et de s'entretenir familièrement avec lui, venant de le condamner. Sur la seconde veille, Éphestion, Cratère, Cœnus et Érigyus, les flambeaux étant éteints, entrèrent au palais avec peu de gens, accompagnés encore de Perdicas et de Léonnatus, qui firent commandement à ceux qui étaient de garde devant le logis du roi de passer la nuit sous les armes. On avait aussi disposé de la cavalerie par toutes les avenues, afin que personne n'allât avertir Parménion, qui commandait alors en Médie avec une puissante armée.

Cependant Attarras avait mené au palais trois cents hommes armés et dix hommes de commandement, chacun desquels était suivi de dix archers, qui furent distribués en divers quartiers, pour se saisir des autres conjurés. Attarras étant envoyé avec les trois cents vers Philotas, en prit cinquante des plus hardis pour forcer la porte, après avoir commandé aux autres d'environner la maison, de peur qu'il n'échappât par quelque issue dérobée. Mais, soit qu'il sentit sa conscience nette, ou qu'il fût assoupi de lassitude, il dormait d'un profond sommeil quand Attarras mit la main sur lui, qui, s'éveillant en sursaut comme on le chargeait de fers, s'écria: « Ah! seigneur, la rage de mes ennemis a prévalu sur votre bonté! » Après quoi n'ayant plus dit mot, on lui couvrit le visage, et on l'emmena au palais. Le lendemain, les troupes macédoniennes ayant eu ordre de s'y rendre en armes, il s'y trouva quelque six mille soldats et quantité de goujats et de vivandiers, dont le palais fut incontinent tout rem-

rent, dimittit. Pronunciari deinde iter in posterum diem jubet, ne qua novi initi consilii daretur nota. Invitatus est etiam Philotas ad ultimas ipsi epulas; et non curare modo, sed etiam familiariter colloqui cum eo, quem damnaverit, sustinuit. Secunda deinde vigilia, luminibus extinctis, cum paucis in regiam coeunt Hephæstion, et Craterus, et Cœnus, et Erigyus: hi ex amicis; ex armigeris autem Perdicas et Leonnatus. Per hos imperatum, ut, qui ad prætorium excubabant, armati vigilarent. Jam ad omnes aditus dispositi milites; equites quoque itinera obsidere jussi, ne quis ad Parmenionem, qui tum Mediæ magnisque copiis præerat, occultus evaderet. Attarras autem cum trecentis armatis intraverat regiam: huic decem satellites traduntur, quorum singulos deni armigeri sequebantur. Et ad alios conjuratos comprehendendos distributi sunt: Attarras, cum trecentis ad Philotam missus, clausum aditum domus moliebatur, quinquaginta juvenum promptissimis stipatus; nam ceteros cingere undique domum jusserat, ne occulto aditu Philotas posset elabi. Illum, sive securitate animi, sive fatigue resolutum,

pli. Les gardes couvraient Philotas de leur bataillon, de crainte qu'il ne fût aperçu des soldats avant que le roi eût parlé à eux ; car c'était une ancienne coutume des Macédoniens, qu'en temps de guerre l'armée connaissait des crimes capitaux comme en temps de paix le peuple ; de sorte que la puissance du prince n'avait lieu qu'autorisée de l'un ou de l'autre. On exposa donc premièrement le corps de Dymnus, la plupart ne sachant ce qu'il avait fait, ni par quelle aventure il était mort.

IX. Puis le roi vint à l'assemblée, portant sa douleur peinte sur le front, et toute sa cour de même, chacun attendant où aboutirait tout ce funeste appareil. Le roi tint longtemps les yeux baissés contre terre, comme tout interdit ; enfin, ayant repris ses esprits, il commença à dire : « Peu s'en est fallu, soldats, que je ne vous aye été ravi par la méchanceté des hommes ! mais me voici encore plein de vie, par la providence et la miséricorde des dieux, et je proteste que rien ne m'invite davantage à la poursuite des parricides que cette illustre assemblée, dont l'intérêt m'est plus cher que ma conservation ; car en effet je ne souhaite de vivre que pour vous, et le plus doux fruit de ma vie, pour ne pas dire l'unique, est la satisfaction que j'aurais de pouvoir reconnaître les services de tant de braves hommes à qui je dois tout. » A ces mots, il fut interrompu par les cris et les gémissements des soldats, qui se prirent tous à pleurer : « Hé ! que sera-ce donc, poursuivit-il, quand je vous aurai dit les auteurs d'un si exécrationnel attentat ? desquels je ne puis encore parler sans frémir, et

je m'abstiens volontiers de les nommer, comme si l'on pouvait leur faire grâce. Mais loin d'ici toute tendresse d'amitié ! il en faut vaincre le sentiment et en éteindre la mémoire. Il faut qu'on sache qui sont ces monstres qui s'élèvent parmi nous ; et le moyen de celer un si horrible forfait ? Parménion, en l'âge où il est, obligé, tout ce qu'on le peut être, au roi mon père et à moi par tant de bienfaits qu'il en a reçus, le plus ancien de nos confidents, s'est fait chef d'un si détestable complot ; et Philotas, son lieutenant en cette glorieuse entreprise, a suborné Peucolaüs, Démétrius, et ce misérable que vous voyez là étendu, et quelques autres encore, agités de la même fureur ; il les a, dis-je, subornés pour m'ôter la vie. »

Alors il s'éleva de tous côtés un murmure mêlé d'indignation et de plaintes, comme il arrive dans une multitude, surtout de gens de guerre, quand elle s'emporte d'affection ou de colère. Après on fit venir Nicomachus, Métro et Cébalinus, qui déposèrent tout ce qu'ils avaient rapporté. Pas un d'eux ne chargeait Philotas d'avoir part à la conjuration ; de sorte que l'assemblée rappelant son courroux, demeura dans un froid silence après les avoir ouïs. Mais le roi reprit aussitôt : « De quel esprit donc a été poussé un homme qui a supprimé un avis de cette conséquence, et que la fin de Dymnus n'a fait voir que trop véritable ? Cébalinus, faisant un rapport plein d'incertitude, n'a pas redouté les tourments, et Métro ne s'est pas donné un moment de patience qu'il ne s'en soit déchargé, jusqu'à me prendre dans le bain. Il n'y a que le seul Philotas qui n'a rien craint, ni rien cru ! O le grand cou-

sonnus oppresserat ; quem Attarras torpentem adhuc occupat. Tandem ei sopore discusso quum injicerent castensæ : « Vicit, inquit, bonitatem tuam, rex, inimicorum meorum acerbitas : » nec plura elocutum capite velato in regiam adducunt. Postero die rex edixit, omnes armati coirent. Sex millia fere militum venerant ; præterea turba lixarum calorumque impleverant regiam. Philotam armigeri agmine suo tegebant, neante conspicere posset a vulgo, quam rex allocutus milites esset. De capitalibus rebus vestro Macedonum modo inquirebat exercitus ; in pace erat vulgi : nihil potestas regum valebat, nisi prius valisset auctoritas. Igitur primum Dymni cadaver inferitur, plerisque, quid patrasset, quoque casu extinctus esset, ignaris.

IX. Rex deinde in concionem procedit, vultu præferens dolorem animi : amicorum quoque mœstitia exspectationem haud parvam rei fecerat. Diu rex, demisso in terram vultu, attonito stupentique similis stetit ; tandem recepto animo, « Pœne, inquit, milites, hominum scelere vobis ereptus sum ; deum providentia et misericordia vivo : conspectusque vestri venerabilis cogit, ut vehementius parricidis irascerer, quoniam spiritus, immo unus vitæ meæ fructus est, tot fortissimis viris, et de me optime meritis, referre adhuc gratiam posse. » Interrupit orationem militum gemitus, obortæque sunt omnibus lacrimæ. Tum rex, « Quanto, inquit, majorem in animis vestris motum

excitabo, quum tanti sceleris auctores ostendero ; quorum mentionem adhuc reformido, et, tamquam salvi esse possint, nominibus abstinere. Sed vincenda est memoria pristinae caritatis, et conjuratio impiorum civium detegenda. Quomodo autem tantum nefas sileam ? Parmenio, illa astate, tot meis, tot parentis mei meritis devinctus, omnium nobis amicorum vetustissimus, duce tanto sceleris se præbuit. Minister ejus Philotas Peucolaum, et Demetrium, et hunc Dymnum, cujus corpus adspicitis, ceterosque ejusdem amentia in caput meum subornavit. » Fremitus undique indignantium querentiumque tota concione obstrepebat ; qualis solet esse multitudinis, et maxime militaris, ubi aut studio agitur, aut ira. Nicomachus deinde, et Metro, et Cebalinus producti, quæ quisque detulerat, exponunt. Nullius eorum indicio Philotas particeps sceleris destinabatur : itaque, indignatione pressa, vox indicum silentio excepta est. Tum rex, « Qualis, inquit, ergo animi vobis videtur, qui hujus rei delatum indicium ad ipsum suppressit ? Quod non fuisse vanum, Dymni exitus declarat. Incertam rem deferens, tormenta non timuit Cebalinus : Metro ne momentum quidem temporis distulit exonerare se, ut eo, ubi lavabar, irrumperet. Philotas solus nihil timuit, nihil credidit ; o magni animi virum ! Iste, si regis periculo commoveretur, vultum non mutaret ? indicem tantæ rei sollicitus non audiret ? Subest nimirum silentio facinus, et avida spes regni præcipitem animum

rage d'homme, qui n'a point changé de visage quand on l'a averti du danger où était le roi, ni témoigné d'empressement pour une chose de si grande importance! Ah! soldats, ce silence couvre un parricide; le désir de régner a précipité cet esprit dans le plus noir de tous les crimes. Le père tranche du souverain en Médie, et le pouvoir que j'ai donné au fils dans mes armées lui ayant acquis la plupart des chefs, et se sentant fort de mes forces, il n'y a rien qu'il ne prétende. Peut-être aussi qu'il me méprise, parce qu'il me voit sans enfants; mais en cela il se trompe, car vous me tenez lieu d'enfants et d'une grande parenté. Tant que vous vivrez, je ne croirai point être sans lignée.»

Ensuite, il fit lecture d'une lettre que Parménion écrivait à ses fils Nicanor et Philotas, où certainement il n'y avait rien qui les pût convaincre d'un mauvais dessein; car elle ne contenait en substance, sinon « qu'ils eussent premièrement soin d'eux, et après des leurs; et qu'ainsi ils feraient ce qu'ils s'étaient proposé. » A quoi le roi ajouta « qu'elle était conçue en ces termes, qu'étant rendue à ses enfants, les complices la pouvaient entendre, et, tombant en d'autres mains, elle ne découvrait rien. Oui, mais Dymnus n'a point nommé Philotas parmi les autres conjurés. Ce n'est pas là une marque de son innocence, mais de son autorité, si redoutable même à ceux qui le peuvent perdre, que, confessant leur crime, ils n'osent déceler le sien. Mais la façon dont il a vécu avec moi montre assez quel il est. Ce fut lui qui se fit complice d'Amyntas, lequel, tout mon cousin germain qu'il était, avait méchamment conspiré ma mort en Macédoine; ce fut lui qui donna sa sœur en mariage à Attalus, mon ennemi mortel; ce fut lui qui, lorsque je lui mandai, comme la confiance m'y obligeait, la réponse de l'oracle en ma faveur, eut bien l'impudence de me récrier qu'il se réjouissait avec moi de ce

qu'on m'avait mis au rang des dieux, mais qu'il déplorait la condition de ceux qui avaient à vivre sous un homme qui se croyait plus qu'homme. Ne sont-ce point là des marques d'un cœur qui m'en veut de longue main et qui porte envie à ma gloire? Toutefois, soldats, j'ai étouffé mon ressentiment tant qu'il m'a été possible; car il me semblait que c'était me déchirer les entrailles, d'abaisser ceux à qui j'avais fait tant de bien. Mais il ne s'agit plus de châtier les paroles de la langue, on a passé aux mains et aux couteaux. Oui, si vous me tenez digne de foi, Philotas en a mis les fers au feu, il les a aiguës, pour me les plonger dans le sein. Si, après cela, je le laisse aller, où aurai-je de retraite assurée? Qui me répondra de ma tête? Je l'ai établi seul colonel de la cavalerie, qui fait la meilleure partie de mon armée, et chef de cette jeune noblesse qui n'a pas sa pareille; j'ai commis à sa garde, à sa foi, mon salut, mes espérances et mes victoires; j'ai élevé son père au même comble d'honneur où vous m'avez mis; je lui ai confié la Médie, la plus riche de nos provinces; je lui ai donné des milliers de nos citoyens et de nos compagnons à commander. Chose étrange! le péril me vient d'où j'attendais ma sûreté! Combien eussé-je été plus heureux de mourir dans la mêlée et d'être la proie de l'ennemi, plutôt que la victime d'un citoyen! Échappé des seuls dangers que je craignais, je suis tombé dans ceux que je ne devais point craindre. Au reste, vous ne cessez de me prier d'avoir soin de ma personne. Il est en vous de faire pour moi ce à quoi vous m'exhortez. Je me jette en vos bras et à l'abri de vos armes; je ne veux pas vivre si vous ne le voulez; mais le voulez-vous, je ne le puis que vous ne me veniez.»

Après, il commanda qu'on arrêtât Philotas, qui avait les mains liées derrière le dos et la tête voilée d'un méchant couvre-chef tout usé.

ad ultimum nefas impulit. Pater Mediæ præest; ipse, apud multos copiarum duces meis præpotens viribus, majora, quam capit, spirat. Orbitas quoque mea, quod sine liberis sum, spernitur. Sed errat Philotas; in vobis liberos, parentes, consanguineos habeo: vobis salvus, orbis esse non possum. » Epistolam deinde Parmenionis interceptam, quam ad filios Nicanorem et Philotam scripserat, recitat, haud sane indicium gravioris consilii præferentem; namque summa ejus hæc erat: « Primum vestri curam agite, deinde vestrorum: sic enim, quæ destinavimus, efficiemus. » Adjectique rex: « sic esse scriptam, ut, si e ad filios pervenisset, a consiliis posset intelligi; sive intercepta esset, falleret ignarus. At enim Dymnus, quem ceteros participes sceleris indicaret, Philotam non nominavit: hoc quidem illius non innocentiae, sed potentiae indicium est, quod sic ab iis timetur etiam, a quibus prodi potest, ut, quum de se fateantur, illud tamen celet. Ceterum Philotam ipsius indicat vita. Ille Amyntæ, qui mihi consobrinus fuit, et in Macedonia capiti meo im-

pias comparavit insidias, socium se et conscium adjunxit. Ille Attalo, quo graviorem inimicum non habui, sororem suam in matrimonium dedit. Hic, quum scripsissem ei, pro jure tam familiaris usus atque amicitiae, qualis aors edita es: et Jovis Hammonis oraculo, sustinuit rescribere mihi: se quidem gratulari, quod in numerum deorum receptus essem; ceterum misereri eorum, quibus vivendum esset sub eo, qui modum hominis excederet. Hæc sunt etiam animi pridem alienati a me, et invidentis gloriæ meæ indicia; quæ quidem, milites, quam diu licuit, in animo meo pressi. Videbar enim mihi partem viscerum meorum abrumpere, si, in quos tam magna contuleram, virores mihi facerem. Sed jam non verba punienda sunt; linguæ temeritas pervenit ad gladios. Hos, si mihi creditis, Philotas in me acuit. Id si ipse admisit, quo me conferam, milites? cui caput meum credam? Equitatu, optimæ exercitus partî, principibus nobilissimæ juventutis unum præfeci: salutem, spem, victoriam meam fidei ejus tutelæque commisi. Patrem in idem fastigium, in quo

On lisait sur les visages que ceux qui l'avaient regardé avec envie un peu auparavant, le voyant alors en cet état, étaient touchés de sa misère. Ils l'avaient vu, le jour de devant, colonel de la cavalerie; ils savaient qu'il avait été du festin du roi, dans toutes les privautés de la faveur; et tout à coup ils le voyaient criminel, condamné, et entre les mains des bourreaux. Ils se représentaient aussi la fortune déplorable de Parménion, ce grand capitaine, cet illustre personnage, leur concitoyen, qui, venant de perdre tout fraîchement deux de ses enfants, Hector et Nicanor, était si malheureux qu'on lui faisait son procès en son absence, et qu'on destinait au dernier supplice le seul fils qui lui restait. Mais Amyntas, un des lieutenants du roi, voyant que l'assemblée inclinait à la miséricorde, se mit à l'animer tout de nouveau contre Philotas, disant « qu'ils étaient livrés aux Barbares, et qu'ils avaient vu l'heure qu'ils ne retourneraient plus en leur pays, ni ne reverraient plus leurs femmes et leurs parents; mais que, comme un corps sans tête et sans nom, ils auraient été en des terres étrangères le jouet de l'ennemi. » Ce discours d'Amyntas ne fut pas si agréable au roi qu'il s'était imaginé, parce que d'avoir fait mention aux soldats de leur pays et de leurs femmes, c'était les rendre plus lâches aux autres emplois qu'il prétendait leur donner.

Alors Cœnus, nonobstant qu'il eût épousé la sœur de Philotas, ne laissa pas de s'emporter contre lui avec plus de violence que pas un des autres, ne cessant de crier « qu'il était parricide

du roi, de l'armée et de sa patrie, » et prit une pierre qui était à ses pieds pour la lui jeter à la tête, désirant, comme plusieurs ont cru, le soustraire aux tourments; mais le roi lui retint la main, et déclara « qu'il ne souffrirait pas qu'on passât outre, que premièrement il n'eût été oui en ses défenses. » Philotas ayant permission de plaider sa cause, soit qu'il fût pressé du remords de sa conscience, ou étonné de la grandeur du danger, était si troublé qu'il n'osait lever les yeux ni ouvrir la bouche. Puis, les larmes lui tombant des yeux à grands flots, il s'évanouit entre les bras de celui qui le tenait; et comme on lui essuyait ses pleurs, le cœur et la voix lui revenant peu à peu, il semblait qu'il voulait parler, quand le roi lui dit « que c'était les Macédoniens qui devaient être ses juges, et qu'il désirait savoir s'il leur parlerait en leur langue. » A quoi il répondit « qu'outre les Macédoniens, il y avait là beaucoup d'autres gens qui entendraient mieux ce qu'il dirait s'il se servait de la même langue dont il s'était servi, non pour autre dessein, comme il croyait, que pour être entendu de plus de personnes. » « Eh, bien, dit le roi, vous voyez comme il hait même le langage de son pays, et qu'il n'y a que lui qui dédaigne de le parler. Mais qu'il parle hardiment comme il voudra, pourvu que vous vous souveniez qu'il n'a pas nos mœurs en moindre horreur que notre langage! » Et après cela s'étant retiré, Philotas harangua de cette sorte :

X. « Il est bien aisé à un innocent de trouver des paroles pour se défendre, mais fort difficile à

me ipsi posuistis, admovi : Mediam, qua nulla opulentior regio est, tot civium sociorumque millia imperio ejus ditionique subjeci. Unde præsidium petieram, periculum exsilii. Quam feliciter in acie occidissem, potius hostia præda, quam civis victima! nunc servatus ex periculis, quæ sola timui, in hæc incidi, quæ timere non debui. Soletis identidem a me, milites, petere, ut salutem meam parcam. Ipsi mihi præstare potestis, quod suadetis, ut faciam : ad vestras manus, ad vestra arma confugio : invitatis vobis salvus esse nolo; volentibus, non possum, nisi vindicor. » Tum Philotam, religatis post tergum manibus, obsoleto amiculo velatum, jussit induci. Facile apparebat, motos esse tam miserabili habitu non sine invidia paulo ante conspecti. Ducem equitatus pridie viderant; sciebant, regis interfuisse convivio : repente non reum modo, sed etiam damnatum, imo vinculum, intuebantur. Subibat animos Parmenionis quoque, tanti ducis, tam clari civis, fortuna; qui modo duobus filiis, Hectore et Nicanore, orbatus; cum eo, quem reliquum calamitas fecerat, absens diceret causam. Itaque Amyntas, regis prætor, inclinatum ad misericordiam concionem rursus aspera in Philotam oratione commovit. « Proditos eos esse Barbaris; neminem ad conjugem suam, neminem in patriam et ad parentes fuisse rediturum; velut truncum corpus dempto capite, sine spiritu, sine nomine, aliena terra ludibrium hostis futuros. » Haudquaquam pro se ipsius, Amyntæ oratio grata regi fuit, quod conjugum, quod patriæ admonitis, pigriores ad cetera munia exse-

quenda fecisset. Tunc Cœnus, quanquam Philotæ sororem matrimonio secum conjunxerat, tamen acrius quam quisquam in Philotam invecus est; parricidam esse regis, patriæ, exercitus, clamitans : saxumque, quod forte ante pedes jacebat, eripuit, emissurus in eum; ut plerique credere, tormentis subtrahere cupiens : sed rex manum ejus inhibuit, dicendi prius causam debere fieri potestatem reo, nec aliter judicari passurum se affirmans. Tum dicere jussus Philotas, sive conscientia sceleris, sive periculi magnitudine amens et attonitus, non attollere oculos, non hiscere audebat. Lacrimis deinde manantibus, linquente animo, in eum, a quo tenebatur, incubuit : abstersisque amiculo ejus oculis, paulatim recipiens spiritum ac vocem, « dicturus videbatur. Jamque rex, intuens eum : Macedones, inquit, de te judicaturi sunt : quero, an patrio sermone sis apud eos usus. » Tum Philotas, « Præter Macedonas, inquit, plerique adsunt, quos facilius, quæ dicam, percepturos arbitror, si eadem lingua fuero usus, qua tu egisti; non ob aliud, credo, quam ut oratio tua intelligi posset a pluribus. » Tum rex, « Ecquid videtis, adeo etiam sermonis patrii Philotam tædere? solus quippe fastidit eum dicere. Sed dicat sane utcumque cordi est; dum memineritis, neque illum a nostro more atque sermone abhorre. » Atque ita concione excessit.

X. Tum Philotas, « Verba, inquit, innocenti reperire facile est; modum verborum misero tenere difficile. Itaque inter optimam conscientiam, et iniquissimam fortunam destitutus, ignoro, quomodo et animo meo et tempore

un misérable de parler avec modération et de ne se pas emporter : c'est pourquoi me voyant aujourd'hui entre une bonne conscience et une mauvaise fortune, je ne sais comme il me sera possible de ne pas trahir l'une et de m'accommoder à l'autre. Le meilleur de nos juges n'est pas ici, et je ne puis m'imaginer pourquoi il n'a pas voulu m'écouter, puisqu'après m'avoir oui, il pouvait aussi bien me condamner que m'absoudre ; au lieu que ; s'en allant sans être instruit de sa cause, il ne révoquera pas la sentence qu'il a donnée contre moi. Toutefois, bien que la défense d'un homme qui est en l'état où je suis ne soit pas seulement superflue, mais aussi odieuse, en ce qu'elle semble plutôt blâmer le juge que l'informer, si est-ce que, de quelque façon qu'il me réussisse, je ne suis pas résolu de m'abandonner moi-même, et il ne sera pas dit que Philotas ait contribué à sa condamnation.

« En effet, je ne vois pas de quoi l'on me peut accuser : qui que ce soit ne me nomme entre les conjurés ; Nicomachus n'a fait aucune mention de moi, et Cébalinus n'en a pu savoir qu'autant qu'il en a appris de son frère ; cependant le roi me croit chef de la conjuration ! Mais Dymnus marchant à cette entreprise a-t-il pu oublier celui qui le conduisait, surtout m'ayant dû nommer à Nicomachus, même à faux, pour le gagner plus aisément quand il lui demandait qui étaient ses compagnons ? Car s'il m'a passé sous silence, on ne peut pas dire que ç'ait été pour m'épargner ; il s'accusait lui-même, il accusait tous les autres sur la foi de Nicomachus ; pourquoi ne pas nommer Philotas ? De grâce, mes compagnons, si Cébalinus ne se fût point adressé à moi, s'il ne m'eût rien dit de la conjuration, serai-je aujourd'hui en peine de me justifier, n'y ayant personne qui m'accuse ? Mais je veux que Dym-

nus soit encore en vie et qu'il ait dessein de me sauver : quoi ! tous les autres qui confesseront pour leur regard, se tairont-ils en ma faveur ? La calamité de soi est maligne, et le coupable se sent soulagé, au fort de la torture, quand il y engage les autres. Tant de complices, même appliqués à la question, ne diront-ils point la vérité ? Les criminels, toutefois, qui doivent mourir ensemble, ne s'épargnent guère les uns les autres, si je ne me trompe.

« Il faut donc en revenir au seul crime qui me peut être imputé. Pourquoi ai-je celé un avis de cette importance ? Pourquoi l'ai-je reçu avec si peu d'émotion ? Seigneur, en quelque part que vous soyez, si j'ai failli en cela, je vous ai confessé ma faute, et vous me l'avez pardonné ; vous m'avez donné votre main pour gage ; vous m'avez convié à votre festin, et honoré, comme de coutume, de votre entretien. Si vous m'avez cru, je suis absous ; si vous m'avez pardonné, j'ai ma grâce : quoi qu'il en soit, suspendez votre jugement jusqu'à ce que mon procès soit instruit. Qu'ai-je fait depuis hier au soir que je sortis de votre table ? Quel nouveau crime m'impose-t-on qui vous ait sitôt changé ? Je dormais d'un profond sommeil, ne songeant à rien moins qu'au malheur qui m'allait accabler, quand, à force de me lier et de me maltraiter, on m'a éveillé. Comment est-ce qu'un parricide, et qui se voit découvert, peut dormir d'un si bon somme ? Les méchants, qui ont l'âme bourrelée, ne sauraient reposer ; ils sont jour et nuit agités des furies, non-seulement après l'exécution, mais dès le premier projet d'une méchanceté. Et moi, je me tenais assuré, premièrement de ma conscience, puis de votre main que j'avais touchée, et ne craignais pas que la cruauté de mes ennemis l'emportât sur votre clémence. Mais,

paream. Absert quidem optimus causæ meæ iudex : qui cur me ipse audire noverit, non mehercule excogito, quum illi, utrimque cognita causa, tam dampnare me liceat, quam absolvere ; non cognita vero liberari ab absente non possum, qui a præsentè damnatus sum. Sed quanquam victi hominis non supervacua solum, sed etiam invisæ defensio est, quæ iudicem non docere videtur, sed arguere ; tamen utcumque licet dicere, memet ipse non deseram, nec committam, ut damnatus etiam mea sententiâ videar. Equidem cuius criminis reus sim, non video. Inter conjuratos nemo me nominat ; de me Nicomachus nihil dixit ; Cebalinus plus, quam audierat, scire non potuit. Atqui conjurationis caput me fuisse credit rex ! potuit ergo Dymnus cum præterire, quem sequebatur ? præsertim quum quærenti socios vel falso fuerim nominandus, quo facilius, qui verebatur, posset impelli. Non enim detecto faciore nomen meum præterit, ut posset videri socio pepercisse ; sed Nicomacho, quem taciturnæ arcana de senet ipso credebat, confessus, aliis nominatis, me unum subtraherebat. Quæso, commilitones, si Cebalinus me non vidisset, nihil me de conjuratis scire voluisset, num hodie

dicerem causam nullo me nominante ? Dymnus sane et vival adhuc, et velit mihi parcere ; quid ceteri ? qui de se confitebuntur, me videlicet subtrahent ! Maligna est calamitas ; et fere noxius, quum suo supplicio crucietur, acquiescit alieno. Tot conscii, ne in equuleum quidem impositi, verum fatebuntur ? Atqui nemo parcat morituro ; nec cuiquam moriturus, ut opinor. Ad verum crimen, et ad unum revertendum mihi est. Cur rem delatam, ad te tacuisti ? cur tam securus audisti ? hoc quaecumque est, confesso mihi, ubicumque es, Alexander, remisisti : dextram tuam amplexus reconciliati pignus animi, convivio quoque interfui. Si credidisti mihi, absolutus sum ; si pepercisti, dimissus : vel iudicium tuum serva. Quid hæc proxima nocte, qua digressus sum a mensa tua, feci ? quod novum facinus delatum ad te mutavit animum tuum ? gravi sopore acquiescebam, quum me malis indormientem meis inimici vinciendo excitarent. Unde et parricidæ et proditori tam alta quies somni, scelerati, conscientia obstrepente, quum dormire non possint ? Agitant eos furie, non consummato modo, sed et cogitato parricidio. At mihi securitatem primum innocentia mea, deinde dextra

afin que vous n'ayez point de regret de m'avoir cru, je vous supplie de considérer d'où me venait cet avis : d'un jeune garçon qui n'eût su produire de témoin ni fournir de preuve de ce qu'il rapportait, et qui allait donner l'alarme à tout le monde, si on lui eût prêté l'oreille ; outre que j'ai eu ce procédé pour suspect, voyant que ce n'était pas Nichomachus lui-même qui faisait le rapport, mais qu'il y employait son frère, comme s'il l'eût suborné. D'ailleurs, je craignais qu'il ne désavouât Cébalinus, et qu'après je n'eusse le déplaisir d'avoir mis en peine plusieurs des grands de la cour. Avec tout cela, quoique je n'aye offensé personne, je n'ai su si bien faire qu'on ne me veuille perdre. Je vous laisse donc à penser les inimitiés que je m'allais attirer, si j'eusse irrité des personnes innocentes.

• Oui, mais Dymnus s'est tué : était-ce donc à moi à deviner qu'il le dût faire ? Si c'est la seule chose qui donne créance au rapport de Cébalinus, elle n'a pu m'émouvoir, n'étant pas encore arrivée quand il m'a parlé. Mais si j'eusse eu part au crime, nous voyant trahis, aurai-je été deux jours sans y donner ordre ? Il n'y avait rien de si aisé que de se défaire de Cébalinus ; enfin, l'entreprise étant découverte, que fallait-il plus attendre ? Je suis entré seul dans le cabinet du roi, l'épée au côté ; à quoi tenait-il que je n'exécutasse mon dessein ? Est-ce que je n'osais sans Dymnus ? C'est donc lui qui était le chef de la conjuration ; et moi, Philotas, je marchais sous son ombre, moi qui toutefois aspire au royaume de Macédoine. Mais pour m'élever à cette gloire, qui d'entre vous ai-je corrompu par présents ? Quels chefs, quels officiers ai-je gagnés par des soins et des caresses affectées ? On me reproche que je

dédaigne le langage du pays et que j'ai les mœurs des Macédoniens en horreur : comment s'accorde cela, briguer un empire et en mépriser le langage et les coutumes ? Vous savez qu'à force de fréquenter les autres nations, il y a longtemps que nous avons comme perdu l'usage de notre langue naturelle, et que les victorieux et les vaincus sont contraints d'apprendre un langage tout nouveau. Aussi tout cela me nuit aussi peu que ce qu'on allègue qu'Amyntas, fils de Perdiccas, a conspiré contre Alexandre, et que j'ai été son ami. A la vérité, si c'était un crime d'aimer le frère de notre roi, je suis digne de châtement ; mais si la grandeur de sa naissance nous obligeait à lui rendre toutes sortes d'honneurs et de respects, faut-il encore une fois que je sois criminel pour n'avoir pas été devin ? Faut-il que les innocents soient enveloppés avec les coupables pour avoir été leurs amis ? Si cela est vrai, pourquoi ai-je vécu si longtemps ? et s'il ne l'est pas, pourquoi me faire mourir aujourd'hui ?

• Mais j'ai écrit que je plaignais ceux qui avaient à vivre sous un homme qui se croyait fils de Jupiter. O sainte et fidèle affection ! ô périlleuse franchise ! c'est vous qui m'avez trahi, qui m'avez empêché de déguiser la vérité par une lâche complaisance ! Oui, je l'ai écrit, je le confesse ; mais je l'ai écrit au roi et non pas du roi ; car mon dessein n'était pas de lui susciter de l'envie, mais de l'éloigner de lui. Il me semblait plus digne d'Alexandre de se contenter de savoir qu'il était fils de Jupiter, que de s'en vanter hautement devant tout le monde. Mais s'il n'est rien de si certain que la foi de l'oracle, je prends Jupiter à témoin de mon innocence. Retenez-moi dans les fers jusqu'à ce qu'on l'ait consulté sur une chose

tua obtulerant : non timui, ne plus alienæ crudelitatis apud te liceret, quam clementiæ tuæ. Sed ne te mihi credidisse poeniteat, res ad me deferretur a puero, qui non testem, non pignus indicii exhibere poterat, impleturus omnes metu, si cepisset audiri. Anatoris et scorti iurgio interponi aures meas credidi infelix, et fidem ejus suspectam habui, quod non ipse deferret, sed fratrem potius subornaret : timui, ne negaret mandasse se Cebalino, et ego viderer multis amicorum regis fuisse periculi causa. Sic quoque, quum læserim neminem, inveni, qui mallet perire me, quam incolumem esse : quid inimicitarum creditis excepturum fuisse, si insontes læcessissem ? At enim Dymnus se occidit ? num igitur facturum eum divinare potui ? minime. Ita quod solum indicio fidem fecit, id me, quum a Cebalino interpellatus sum, movere non poterat. At hercule, si conscius Dymno tanti sceleris fuissem, biduo illo proditos esse nos, dissimulare non debui : Cebalinus ipse tolli de medio nullo negotio potuit. Deinde post delatum indicium, quo periturus eram, cubiculum regis solus intravi, ferro quidem cinctus. Cur distuli facinus ? an sine Dymno non sum ausus ? ille igitur princeps conjurationis fuit : sub illius umbra Philotas latebam, qui regnum Macedonum affecto. Et quis e vobis corruptus est donis ? quem ducem, quem prefectum impensius colui ?

Mihi quidem objicitur, quod societatem patrii sermonis adsperner; quod Macedonum mores fastidiam : sic ergo imperio, quod dedignor, imminco. Jam pridem iativus ille sermo commercio aliarum gentium exolevit ; tam victoribus, quam victis, peregrina lingua discenda est. Non mehercule ista me magis lædunt, quam quod Amyntas, Perdicæ filius, insidiatus est regi ; cum quo quod amicitia fuerit mihi, non recuso defendere, si fratrem regis non oportuit diligi a nobis : sin autem in illo fortunæ gradupositum etiam venerari necesse erat, utrum, quæso, quod non divinavi, reus sum ? an impiorum amicis insontibus quoque moriendum est ? Quod si æquum est, cur tamdiu vivo ? si injustum, cur nunc demum occidor ? At enim scripti, misereri me eorum, quibus vivendum esset sub eo, qui se Jovis filium crederet ! Fides amicitia, veri consilii periculosa libertas, vos me decepistis ! vos, quæ sentiebam, ne reticerem, impulistis ! Scripsisse me hæc fateor regi, non de rege scripsisse : non enim faciebam invidiam, sed pro eo timebam. Dignior mihi Alexander videbatur, qui Jovis stirpem tacitus agnosceret, quam qui prædicatione jactaret. Sed quoniam oraculi fides certa est, sit deus causæ meæ testis : retinete me in vinculis, dum consulitur Hammon in arcanum et occultum scelus. Interim, qui regem nostrum dignatus est filium, neminem

si obscure et dont il n'y a point de preuves. Il est à croire qu'ayant reconnu notre roi pour son fils, il ne souffrira pas qu'aucun qui ait conspiré contre son sang échappe à sa vengeance. Que si la torture vous semble plus assurée que l'oracle, je ne refuse pas même cette voie, pour donner plus de lumière à la vérité. Au reste, ceux qui sont prévenus du crime de lèse-majesté ont accoutumé de représenter leurs parents en justice; mais, hélas! mes malheurs me dispensent bien de cette coutume. J'avais deux frères; je les ai perdus depuis peu; et pour mon père, je ne le puis montrer, ni je ne l'ose réclamer, puisqu'on le fait aussi coupable que moi. C'est peu de chose que celui qui s'est vu naguère une famille florissante, n'ayant plus qu'un fils unique, tout l'appui de sa vieillesse, vienne encore à le perdre, si l'on ne le précipite en même temps dans un même tombeau. Il faut donc, mon cher père, que vous mouriez, et pour l'amour de moi, et avec moi tout ensemble; c'est moi qui vous ôte la vie, qui avance la fin de vos jours. Fallait-il que vous me missiez au monde sous une si maligne influence! Était-ce pour recueillir de moi ces doux fruits que l'on vous prépare? Je ne saurais dire qui est plus digne de compassion, ou ma jeunesse ou votre vieillesse. De moi, je meurs dans la vigueur de mon âge; et pour vous, mon père, on vous ravira bientôt la vie que la nature vous allait redemander, si la fortune se fût donné encore un peu de patience. Ce que je viens de faire mention de mon père me remet en mémoire combien j'ai dû être retenu à déclarer ce que m'avait dit Cébalius; car un jour, comme Parménion eut avis que Philippe le médecin voulait empoisonner le roi, il manda qu'on se gardât de lui, et qu'il était corrompu par Darius; mais eut-

on quelque créance en mon père? fit-on quelque état de ses lettres? Et moi-même, combien de fois ai-je rapporté ce que j'avais entendu, qu'on s'est moqué de moi et de ma trop grande crédulité? Si donc quand nous donnons cet avis nous nous rendons ridicules, et quand nous taisons nous sommes suspects, je voudrais bien qu'on m'eût dit ce qu'il faut faire. » Et comme quelqu'un se fut pris à crier : « Ne conspirer pas contre ses bienfaiteurs; » C'est bien dit à toi, qui que tu sois, répartit Philotas; et s'il se trouve que j'aye conspiré, je me soumetts à toutes sortes de supplices. Avec cela je finis : aussi bien je vois que mes dernières paroles n'ont pas été bien reçues. » Après, il fut remené par ses gardes.

XI. Entre les chefs il y avait un certain Bélon, vaillant homme, vieilli dans les armes, qui, de simple soldat ayant passé par tous les degrés, était parvenu à la charge qu'il possédait alors; mais qui, au reste, n'était propre que pour la guerre, et n'avait rien de poli ni de civil en ses mœurs. Cet esprit farouche, voyant que les autres ne disaient mot, s'avança, et, plein d'une audace brutale, se mit à leur représenter « combien de fois Philotas les avait chassés de leurs logements, pour y mettre cette racaille d'esclaves qu'il traînait à sa queue; que les chemins n'étaient pleins que de ses chariots chargés d'or et d'argent; qu'il ne pouvait souffrir qu'aucun de ses compagnons logeât dans son quartier, mais qu'ils étaient tous écartés au loin par des gardes posées aux environs, que cet efféminé n'entretenait que pour flatter son sommeil et faire régner le silence autour de sa tente; qu'ils avaient toujours été l'objet de ses railleries et de son mépris, les appelant tantôt grossiers et rustiques, tantôt Phrygiens et Paphlagoniens, lui

eorum, qui stirpi suæ insidiati sunt, latere patietur. Si certiora oraculis creditis esse tormenta; ne hanc quidem exhibendæ veritatis fidem deprecor. Solent rei capitis adhibere vobis parentes: duos fratres ego nuper amisi; patrem nec ostendere possum, nec invocare audeo, quum et ipse tanti criminis reus sit. Parum est enim, tot modo liberorum parentem, in unico filio acquiescentem, eo quoque orbari, ni ipse in rogum meum imponitur. Ergo, carissime pater, et propter me morieris, et mecum! Ego tibi vitam adimo, ego senectutem tuam exstinguo! Quid enim me procreabas infelicem adversantibus diis? an ut hos ex me fructus perciperes, qui te manent? Nescio, adolescentia mea miserior sit, an senectus tua: ego in ipso robore ætatis eripior; tibi carnifex spiritum adimet, quem, si fortuna expectare voluisset, natura reposcebat. Admonuit me patris mei mentio, quam timide et constanter, quæ Cebalinus detulerat ad me, indicare debuerim. Parmenio enim, quum audisset, venenum a Philippo medico regi parari, deterrere eum voluit epistola scripta, quo minus medicamentum biberet, quod medicus dare constituerat. Num creditum est patri meo? num ullam auctoritatem ejus litteræ habuerunt? Ego ipse, quoties, quæ audieram, detuli,

cum ludibrio credulitatis repulsus sum. Si et, quum indicamus, invisus, et, quum tacemus, suspecti sumus, quid facere nos oportet? » Quumque unus e circumstantium turba exclamasset, « Bene meritis non insidiari: » Philotas, « Recte, inquit, quisquis es, dicis. Itaque, si insidiatus sum, pœnam non deprecor; et finem facio dicendi, quoniam ultima verba gravia sunt visa auribus vestris. » Abducitur deinde ab iis qui custodiebant eum.

XI. Erat inter duces manu strenuus Belon quidam, pacis artium et civilis habitus rudis, vetus miles, ab humili ordine ad eum gradum, in quo tunc erat, promotus, qui tantibus ceteris, stolidi audacia ferax, admonere eos cepit: « quoties quisque diversoriis, quæ occupassent, proturbatus esset, ut purgamenta servorum Philotas reciperentur eo, unde commilitones expulisset. Auro argenteoque vehicula ejus onusta totis vicis stetisse; ac ne in vicina quidem diversorii quemquam commilitonum receptum esse; sed per dispositos, quos ad somnum habebat, omnes præcones relegatos, ne femina illa murmurantium inter se silentio verius, quam sono excitaretur. Ludibrio ei fuisse rusticos homines, Phrygasque et Paphlagonas appellatos; qui non erubesceret, Macedo natus, homines linguæ suæ

qui, né en Macédoine, n'avait point de honte de traiter avec ceux de son pays par truchement. Et pourquoi veut-il qu'on aille consulter Hammon, lui qui l'a accusé de mensonge lorsqu'il a reconnu Alexandre pour son fils? Car, à la vérité, il avait grand sujet de craindre que le roi ne s'attrât de l'envie en acceptant ce que les dieux lui offraient; que lorsqu'il avait été question d'attenter à la vie de son roi et de son bienfaiteur, il n'en avait pas été demander avis à Jupiter; mais que maintenant il voudrait bien qu'on envoyât à l'oracle, pour avoir le temps d'avertir son père qui commandait en Médie, afin qu'avec les trésors commis à sa garde, il gagnât d'autres scélérats comme lui, pour les associer à son crime; que c'était pourtant leur intention d'envoyer vers l'oracle, non pas pour interroger Jupiter sur ce qu'ils savaient de la bouche du roi, mais bien pour lui rendre grâces, et s'acquitter des vœux qu'ils lui avaient faits pour le salut du meilleur prince de la terre. »

Ces invectives enflammèrent toute l'assistance et principalement les gardes du corps, qui commencèrent les premiers à crier « qu'on leur laissât déchirer ce parricide; » de quoi Philotas n'était pas fâché, appréhendant de plus grands tourments. Le roi étant retourné à l'assemblée, remit le jugement au lendemain, soit pour lui faire donner la question dans la prison, ou pour être plus particulièrement informé de tout. Néanmoins, bien qu'il fût assez tard, il fit appeler ses confidents, qui étaient d'avis qu'on l'assommât à coups de pierre, selon la coutume des Macédoniens; mais Éphestion, Cratère et Cœnus concluaient à la torture, à quoi ils firent aussi revenir les autres; de sorte que le conseil étant levé, ils sortirent tous trois ensemble pour faire appliquer

Philotas à la question; et le roi, ayant rappelé Cratère et lui ayant dit quelque chose à l'oreille, qui ne se salt pas, se retira dans son cabinet, où il fut bien avant dans la nuit tout seul, attendant des nouvelles de ce qui se serait passé.

Ceux qui étaient ordonnés pour la question exposèrent aux yeux de Philotas tout ce que la cruauté a d'instruments à faire frémir la nature; tellement qu'alors il dit de lui-même : « Que tardez-vous à faire mourir un homme qui confesse d'être ennemi du roi et de l'avoir voulu tuer? Qu'est-il besoin de gêne? Oui, je l'ai voulu, et il n'a pas tenu à moi que je ne l'aye fait. » Cratère insistant qu'il eût à confesser encore dans la torture ce qu'il avait dit si franchement, on le prend, on lui bande les yeux, on le dépouille; et il avait beau crier, attester et implorer les dieux du pays et le droit des gens, il avait affaire à des personnes inexorables. Il n'y eut sortes de tourments qu'on ne lui fit souffrir, comme à un homme condamné et livré à la merci de ses ennemis, qui, sous ombre de zèle et de piété pour le prince, exercaient leur rage particulière. Et quoiqu'on lui fit sentir le feu d'un côté et les fouets de l'autre, plutôt par manière de supplice que de question, si est-ce qu'il eut ce pouvoir sur ses douleurs, qu'elles ne purent tirer de sa bouche, non pas une parole, mais un cri, ni le moindre gémissement du monde. Mais comme le corps vint à s'enfler par l'inflammation de ses plaies, et qu'il ne put plus souffrir la rigueur des coups, qui, lui ayant emporté toute la chair vive, donnaient sur les os nus et décharnés, il promit de dire ce qu'ils voulaient savoir, pourvu qu'on lui donnât un peu de relâche; mais auparavant il leur fit jurer, par la vie d'Alexandre, qu'ils feraient cesser les

per interpretem audire. Cur Hammonem consuli vellet? eundem Jovis arguisse mendacium, Alexandrum filium agnoscentis : scilicet veritum, ne invidiosum esset, quod dii offerrent. Quum insidiaretur capiti regis et amici, non consuluisse eum Jovem : nunc ad oraculum mittere, dum pater ejus sollicitaretur, qui præsît in Media, et pecunia, cujus custodia commissâ sit, perditos homines ad societatem sceleris impellat. Ipsos missuros ad oraculum, non qui Jovem interrogent, quod ex rege cognoverint; sed qui gratias agant, qui vota pro incolumitate regis optimi persolvant. » Tum vero universa concio accensa est; et a corporis custodibus initium factum, clamantibus, discerpendum esse parricidam manibus eorum. Id quidem Philotas, qui graviora supplicia metueret, haud sane iniquo animo audiebat. Rex in concionem reversus, sive ut in custodia quoque torqueret, sive ut diligentius cuncta cognosceret, concilium in posterum diem distulit : et quamquam in vespere inclinabat dies, tamen amicos convocari jubet : et ceteris quidem placebat, Macedonum more obrui saxis; Hephæstionem autem, et Craterum, et Cœnum tormentis veritatem exprimendam esse dixerunt : et illi quoque, qui aliud suaserant, in horum sententiam transeunt. Concilio

ergo dimisso, Hephæstionem cum Cratere et Cœno ad questionem de Philota habendam consurgunt. Rex, Cratere accessit, et sermone habito, cujus summa non edita est, in intimam diversorii partem secessit, et remotis arbitris in multam noctem questionis expectavit eventum. Tortores in conspectu Philotæ omnia crudelitatis instrumenta proponunt. Et ille ultro, « Quid cessatis, inquit, regis inimicum, interfectorem, contentem occidere? quid quæstione opus est? cogitavi, volui. » Craterum exigere, ut, quæ confiteretur, in tormentis quoque diceret. Dum corripitur, dum obligantur oculi, dum vestis exiit, deos patrios, gentium jura, nequidquam apud surdas aures invocabat. Per ultimos deinde cruciatus, utpote et damnatus, et inimicis in gratiam regis torquentibus, laceratur. Ac primo, quamquam hinc ignis, illinc verbera, jam non ad quæstionem, sed ad poenam ingerebantur, non vocem modo, sed etiam gemitus habuit in potestate; sed postquam intumescens corpus ulceribus flagellorum ictus nudis ossibus incussos ferre non poterat; si tormentis adhiberi modum essent, dicturum se, quæ scire expeterent, pollicetur. Sed finem quæstioni fore, jurare eos per Alexandri salutem volebat, removerique tortores. Et utroque

tourments et retirer leurs ministres. » Ayant obtenu l'un et l'autre, il dit à Cratère : « Dis-moi ce que tu veux que je dise. » Cratère, indigné de se voir moqué de la sorte, rappelant les questionnaires, Philotas demanda « qu'on le laissât respirer, et qu'il déclarerait tout. »

Cependant les premiers de la noblesse et les hauts officiers de la cavalerie, et particulièrement ceux qui appartenaient de plus près à Parménion, ayant su qu'on donnait la question à Philotas, et craignant la loi des Macédoniens, qui voulait que les parents des criminels de lèse-majesté mourussent avec eux, les uns se tuèrent eux-mêmes, les autres s'enfuirent vers les montagnes et les déserts écartés, tout le camp étant plein d'effroi, jusqu'à ce que le roi, averti de ce désordre, fit publier qu'il faisait grâce aux parents des coupables.

De savoir si Philotas voulut se délivrer des tourments en confessant la vérité, ou en inventant des mensonges, c'est ce qui n'est pas aisé à deviner, parce qu'en matière de question l'on s'en tire aussitôt par une voie que par l'autre. Tant y a que voici ce qu'il déposa : « Vous savez, dit-il, l'étroite amitié que mon père a eue avec Égéloque. Je parle de cet Égéloque qui mourut à la bataille. C'est lui qui a été la cause de tous nos malheurs; car dès que le roi eut commandé qu'on le saluât fils de Jupiter, cet homme ne pouvant souffrir cela, « Quoi ! dit-il, reconnaitrons-nous pour notre roi celui qui dédaigne Philippe pour son père ? C'est fait de nous si nous l'endurons. Celui-là ne méprise pas seulement les hommes, mais aussi les dieux, qui veut être tenu pour dieu. Il n'y a plus d'Alexandre, nous n'avons plus de roi; nous sommes tombés sous

la tyrannie d'un monstre d'orgueil également insupportable et aux dieux auxquels il s'égalait, et aux hommes sur qui il s'élève. Avons-nous, au prix de notre sang, fait un roi qui nous foule aux pieds et qui dédaigne de se communiquer aux mortels ? Et nous aussi, si vous m'en croyez et si nous avons du cœur, nous serons adoptés des dieux. Qui a vengé la mort d'Alexandre son bisaïeul ? Qui a vengé celle d'Archelaüs et celle de Perdicas ? N'a-t-il pas lui-même pardonné aux meurtriers de son père ? » Voilà ce que nous dit Égéloque après souper; et le lendemain, dès le point du jour, mon père m'appela. Il était fort triste, et voyait que je ne l'étais pas moins que lui; car ce que nous avions entendu était bien capable de nous mettre en peine. Désirant donc nous éclaircir si le vin lui avait fait tenir ce discours ou si c'était un dessein prémédité, nous fûmes d'avis de l'envoyer querir; et nous ayant de son mouvement répété les mêmes choses, il ajouta que si nous étions gens à nous rendre chefs d'une si belle entreprise, il nous seconderait, et de près; mais si nous manquions de cœur pour cela, qu'il le couvrirait d'un silence éternel. Il semblait à Parménion que, du vivant de Darius, ce n'était pas la saison de se défaire d'Alexandre, parce que nous aurions plutôt fait les affaires de l'ennemi que les nôtres; mais que Darius étant mort, l'Asie et tout l'Orient seraient le prix de cette action. Cela ainsi résolu, la foi fut donnée et reçue de part et d'autre. Pour ce qui est de Dymnus, je proteste que je ne sais ce que c'est; et après ce que j'ai confessé, que me servirait d'être innocent de ce dernier forfait ? »

Là-dessus étant remis à la question, et Cratère même et les autres le frappant de leurs javelots

impetrato, Cratero inquit : « Dic quid me velis dicere. » Illo indignante, ludificari eum, rursusque revocante tortores, tempus petere cepit, dum reciperet spiritum, cuncta quæ sciret, indicaturus. Interim equites, nobilissimus quisque, et ii maxime, qui Parmenionem propinqua cognatione contingebant, postquam Philotam torqueri fama vulgaverat, legem Macedonum veriti, qua cautum erat, ut propinqui eorum, qui regi insidiatu erant, cum ipsis necarentur, alii se interficiunt; alii in devios montes vastasque solitudines fugiunt : ingenti per tota castra terrore diffuso, donec rex, tumultu cognito, legem se supplicio conjunctis sentium remittere edixit. Philotas, verone an mendacio liberare se a cruciatu voluerit, anceps conjectura est, quoniam et vera confessis, et falsa dicentibus, idem doloris finis ostenditur. Ceterum, « Pater, inquit, meus Hegelochus quam familiariter usus sit, non ignoratis. Illum dico Hegelochum, qui in acie cecidit : ille omnium malorum nobis causa fuit. Nam quum primum Jovis filium se salutari jussit rex, id indigne ferens ille, « Hunc igitur regem agnosceamus, inquit, qui Philippum dedignatur patrem ? actum est de nobis, si ista perpeti possumus. Non homines solum, sed etiam deus despicit, qui postulat deus credi. Amisimus Alexandrum, amisimus regem : in-

cidimus in superbiam, nec diis, quibus se exæquat, nec hominibus, quibus se eximit, tolerabilem. Nostrum sanguine deum fecimus, qui nos fastidial ? qui gravetur mortalium adire concilium ? Credite mihi, et nos, si viri sumus, a diis adoptabimur. Quis proavum hujus Alexandrum, quis deinde Archelaum, quis Perdicas occisos ultus est ? hic quidem interfectioribus patris ignovit. » Hæc Hegelochus dixit supra cænam; et postera die, prima luce, a patre accessor. Tristis erat, et me maestum videbat : audieramus enim, quæ sollicitudinem inculerent. Itaque ut experiremur, utrumne vino gravatus effudisset illa, an altiore concepta consilio, accessit eum placuit. Venit; eodemque sermone ultro repetito, adjecit se, sive audeamus duces esse, proximas a nobis partes vindicaturum; sive deesset animus, consilium silentio esse tecturum. Parmenioni, vivo adhuc Dario, intempestiva res videbatur; non enim sibi, sed hosti esse occisuros Alexandrum : Dario vero sublato, præmium regis occisi Asiam, et totum Orientem interfectioribus esse cessurum. Approbatoque consilio, in hæc fides et data est, et accepta. Quod ad Dymnum pertinet, nihil scio; et hæc confessus intelligo non prodesse mihi, quod prorsus sceleris expers sum. » Illi rursus tormentis admotis, quum ipsis quoque hastis os oculos-

par le visage et par les yeux, ils lui arrachèrent encore la confession de ce crime. Après, lui ayant ordonné de déduire l'ordre de la conjuration, il répondit « que, n'y ayant point d'apparence que le roi revînt sitôt de la Bactriane, il avait craint que son père, âgé de soixante et dix ans, qui avait une si belle armée et tant de millions en son pouvoir, ne vînt cependant à lui manquer, et que, se trouvant dépouillé d'une si grande puissance, il n'y eût pas lieu d'exécuter leur dessein, et qu'à cette occasion il s'était hâté, pendant qu'il avait les forces en main; qu'au reste, il leur avait déclaré le tout de point en point; que s'ils croyaient néanmoins que son père eût participé à ces derniers conseils, il ne refusait pas encore la question, quoiqu'il ne fût plus en état de la souffrir. » Comme ils eurent conféré ensemble, jugeant qu'il en avait assez dit, ils furent trouver le roi, qui leur commanda « que le lendemain ils fissent lecture de la déposition de Philotas en pleine assemblée, et qu'on l'y apportât, parce qu'il ne se pouvait soutenir. » Étant demeuré d'accord de tout, on amène Démétrius, accusé d'avoir trempé dans la nouvelle conjuration; mais il le niait fort et ferme, et, avec un courage et une contenance assurée, il faisait des serments horribles qu'une telle manie ne lui était jamais entrée dans l'âme; même il insistait que, pour sa plus grande justification, il fût mis à la torture, quand Philotas, tournant les yeux de tous côtés, aperçut près de là un certain Calys, et lui dit qu'il s'approchât. L'autre, tout troublé, n'en voulant rien faire, « Quoi! dit-il, tu souffriras que Démétrius mente de la sorte et que je sois encore tourmenté? » Calys était demeuré plus mort que vif, et les Macédoniens s'imagi-

que ejus everberarent, ut hoc quoque crimen confiteretur, expressere. Exigentibus deinde, ut ordinem cogitati sceleris exponeret; « quum diu Bactra retentura regem viderentur, timuisse respondit, ne pater lxx natus annos, tanti exercitus dux, tantæ pecuniæ custos, interim exstingueretur, ipsique, spoliato tantis viribus, occidendi regis causa non esset. Festinasse ergo se, dum præmium haberet in manibus. Repræsentare consilium, cujus patrem fuisse autorem nisi crederent; tormenta, nunquam tolerare non posset, tamen non recusaret. » Illi, colloquuti satis quæsitum videri, ad regem revertuntur: qui postero die, et quæ confessus erat Philotas recitari, et ipsum, quia ingredi non poterat, jussit afferri. Omnia agnoscente eodem, Demetrius, qui proximi sceleris particeps esse arguebatur, producitur: multa affirmatione, animique pariter constantia, et vultu abnuens, quidquam sibi in regem cogitatum esse, tormenta etiam deposcebat in semet ipsum. Quum Philotas, circumlatis oculis incidere in Calin quendam, haud procul stantem, propius eum jussit accedere. Illo perturbato, et recusante transire ad eum, « Patieris, inquit, Demetrium mentiri, rursusque me excruciarî? » Calin vox sanguisque defecerant; et Macedones Philotam inquinare innoxios velle suspicabantur, quia nec a Nicomachio, nec ab ipso Philota, quum torque-

naient que Philotas chargeait et innocents et coupables, à cause que ce jeune homme n'avait point été nommé par Nicomachus ni même par Philotas dans la question. Néanmoins, quand il se vit environné des prévôts, il confessa que Démétrius et lui étaient du nombre des conjurés; tellement que, le signal donné, Philotas et tous les autres nommés par Nicomachus furent assommés à coups de pierre, selon la coutume du pays. Il est certain qu'Alexandre courut grande fortune non-seulement de la vie, mais de voir mutiner tout son camp, parce que Parménion et son fils étaient si puissants et en telle considération, qu'à moins que d'être vaincus, on ne les eût pas condamnés qu'il n'y eût eu de grandes rumeurs dans l'armée. Aussi la recherche en était cha-touilleuse et l'événement hasardeux; car tant que Philotas dénia le crime, la procédure semblait injuste et pleine de cruauté; mais il ne l'eut pas plutôt confessé, qu'il ne trouva plus de compassion, même dans le cœur de ses amis.

LIVRE SEPTIÈME.

SOMMAIRE.

I. Alexandre donne charge de tuer Lyncestes, criminel de lèse-majesté. Il fait ensuite informer contre Amyntas et Simmas, amis de Philotas. Ils défendent leur innocence avec beaucoup de vigueur et de force. — II. Amyntas et ses frères rentrent en grâce. Le roi envoie Polydamas dans la Médie pour tuer Parménion; ce qui fut cause d'une mutinerie qui fut enfin apaisée. — III. Alexandre subjuge quantité de peuples, et passe en dix-sept jours le Caucase avec son armée. — IV. Bessus met en délibération dans un festin à faire la guerre contre Alexandre, et ne peut acquiescer au sage conseil de Cobaris. Cependant Alexandre arrive dans le pays des Bactriens,

retur, nominatus esset adolescens; qui, ut præfectos regis circumstantes se vidit, Demetrium et semetipsum id facinus cogitasse confessus est. Omnes ergo a Nicomachio nominatos, more patrio, dato signo, saxis obruerunt. Magno non modo salutis, sed etiam vitæ periculo liberatus erat Alexander: quippe Parmenio et Philotas, principes amicorum, nisi palam fontes, sine indignatione totius exercitus non potuissent damnari. Itaque anceps quæstio fuit: dum inficiatus est facinus, crudeliter torqueri videbatur; post confessionem Philotas ne amicorum quidem misericordiam meruit.

LIBER SEPTIMUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Alexander Lyncestes, majestatis reus, interficitur. Deinde in Amyntam et Simmiam, Philotæ amicos, inquitur, qui suam innocentiam gravi oratione tuerentur. — II. Amynta et fratribus in gratiam receptis, Polydamas, a rege jussus, in Mediam celeriter profectus, Parmenionem interficit: unde indignatio et seditio, quæ tandem exstinguitur. — III. Agraspas, Arachosios, Parapamisadas

où il reçoit nouvelle de la révolte des Grecs et de la mort de Satibarzane, qui avait été tué dans un combat singulier. — V. L'armée d'Alexandre passe avec adresse le fleuve Oxus. Bessus, ayant été pris par une ruse, est amené devant Alexandre, qui le donne à Oxathrès, frère de Darius, pour le mettre en croix. — VI. Alexandre prend beaucoup de villes par l'affection des Barbares et des Macédoniens. Il fait bâtir Alexandrie auprès du fleuve Tanais, et achève cet ouvrage en peu de temps. — VII. Alexandre, encore malade d'une blessure, tient conseil avec les siens pour aller faire la guerre aux Scythes. Aristandre accommode à la volonté du roi les présages qu'il découvre dans les entrailles des victimes. Ménédème est défilé et tué avec deux mille hommes de pied et trois cents de cheval macédoniens. Alexandre dissimule adroitement cette défaite. — VIII. Tandis que l'armée se prépare à la guerre, il arrive des ambassadeurs des Scythes, qui font à Alexandre un beau discours touchant la paix. — IX. Alexandre, ayant renvoyé les ambassadeurs, passe le Tanais, fait la guerre aux Scythes et traite favorablement les vaincus. — X. Courage invincible des nobles de la Sogdiane. Punition de Bessus. L'armée d'Alexandre fortifiée par de nouvelles troupes. — XI. Alexandre oblige la ville de Pétra de se rendre, bien qu'elle soit forte, et presque imprenable par son assiette.

I. Lorsque les traces du crime de Philotas étaient encore toutes fraîches, les soldats croyaient qu'il avait été puni justement; mais depuis qu'ils ne virent plus l'objet de leur haine, elle se convertit en pitié. Le mérite de la personne qu'on avait fait mourir à la fleur de son âge, et la vieillesse de son père qui voyait sa race éteinte au service du roi, les touchaient sensiblement. Ils plaignaient ce Parménion, qui le premier avait ouvert le passage de l'Asie, qui avait eu

part à tous ses périls et toujours commandé une des ailes de sa bataille, favori de Philippe, et si affidé à Alexandre, qu'il n'employa que lui pour se défaire d'Attalus. L'image de ces choses leur repassait dans l'esprit, et les incitait à tenir des propos séditieux; on les rapportait au roi, qui ne s'en émouvait guère; mais comme il savait que les vices de l'oisiveté se dissipent par l'occupation, il leur commanda de se rendre à la place du palais, où les voyant en grand nombre, il entra dans l'assemblée. D'abord Apharias, qu'il avait sans doute attiré, demanda qu'on eût à représenter Lyncestes, surnommé Alexandre, qui longtemps avant Philotas avait entrepris de tuer le roi, et depuis trois ans était détenu prisonnier, ayant été déferé par deux témoins. Il était aussi convaincu d'avoir trempé avec Pausanias dans le meurtre de Philippe; mais parce qu'il avait le premier salué Alexandre roi, son supplice fut plutôt sursis que son crime ne fut pardonné. D'ailleurs, les prières d'Antipater, son beau-père, avaient suspendu la colère du prince, qui, étant assoupi, se réveilla quand le danger présent le fit ressouvenir du passé.

On amena donc Lyncestes de la prison; et lui ayant été ordonné de déduire ses défenses, bien qu'il eût eu trois ans à se préparer, si est-ce que, hésitant et tremblant, il ne dit que bien peu de ce qu'il avait prémédité, et, à la fin, se troubla de telle sorte qu'il perdit et mémoire et jugement. Tout le monde crut que ce désordre était plutôt un effet d'une mauvaise conscience qu'un défaut

sub jugum mittit Alexander, cum exercitu Parapamisum superat, et in ejus radicebus Alexandriam condit. — IV. Bessus de bello adversus Alexandrum inter epulas consultat, sapientique Coharis consilio minime acquiescit. Interim rex Bactra pervenit, ubi de Græcorum defectione, et Satibarzane singulari certamine occiso adventit ei nuncius. — V. Exercitus Alexandri, sibi liberatus, Oxum amnem trajicit. Bessus dolo captus ad Alexandrum adducitur. A quo Darii fratri Oxathri crucifigendus traditur. — VI. Sogdiana subigitur et deficit. Cyropolis et aliæ urbæ expugnantur. Alexandria ad Tanaim conditur. — VII. De bello Scythiis inferendo Alexander reger ex vulnere cum suis init consilium. Aristander vates regis voluntati extorum accomodat significata. Menedemus a Spitamene cum duobus et cœc equitibus interficitur: quod callide admodum dissimulat Alexander. — VIII. Dum exercitus ad bellum accingitur, Scytharum legati adveniunt, ac de pace ad Alexandrum orationem habent. — IX. Alexander legatis dimissis Tanaim trajicit: bellum Scythiis infert, et cum vicis benigne agit. Sacas se dedentes in fidem recipit; Spitamenem persequitur. — X. Sogdiana recuperata. Sogdianorum nobilium invictus animus. Bessi supplicium. Novo milite auctus Alexandri exercitus. Urbes conditæ. — XI. Arimazeæ petra, situ naturaque loci fere inexpugnabilis, ab Alexandro capitur.

I. Philotam sicut recentibus sceleris ejus vestigiis jure affectum supplicio censuerant milites; ita postquam desierat esse, quem odissent, invidia in misericordiam vertit. Moverat et claritas juvenis, et patris ejus senectus at-

que orbitas. Primus Asiam aperuerat regi, omnium periculatorum ejus particeps; semper alterum in acie cornu defenderat: Philippo quoque ante omnes amicus; et ipsi Alexandro tam fidus, ut occidendi Attalum non alio ministro uti mallet. Horum cogitatio subibat exercitum; seditiosæque voces referebantur ad regem; quis ille haud sane motus, satisque prudens, otii vitia negotio discuti, edicit, ut omnes in vestibulo regie præsto adforent; quos ubi frequentes adesse cognovit; in concionem processit. Haud dubie ex composito Apharias postulare cepit, ut Lyncestes Alexander, qui multo ante quam Philotas regem voluisset occidere, exhiberetur. A duobus indicibus, sicut supra diximus, delatus tertium jam annum custodiebatur in vinculis: eundem in Philippi quoque eadem conjurasse cum Pausania, pro comperito fuit: sed, quia primus Alexandrum regem salutaverat, supplicio magis quam crimini fuerat exemptus. Tum quoque Antipatri, soceri ejus, preces justam regis iram morabantur. Ceterum recrudit soporatus dolor; quippe veteris periculi memoriam præsentis cura renovabat. Igitur Alexander ex custodia educitur, jussusque dicere, quam toto triennio meditatus erat defensionem, hæsitans et trepidus, pauca ex iis, quæ composuerat, protulit: ad ultimum non memoria solum, sed etiam mens eum destituit. Nulli erat dubium, quin trepidatio conscientie indicium esset, non memorie vitium; itaque ex iis, qui proxime adstiterant, obloquentem adhuc oblivioni lanceis confoderunt. Cujus corpore sublato, rex introduci jussit Amyntam et Sim-

de mémoire; et, comme il bégayait encore, et tâchait de renouer les misérables pièces de sa harangue, ceux qui étaient près de lui le tuèrent à coups de javelot. Après qu'on eut enlevé le corps, le roi commanda qu'on amenât aussi Amyntas et Simmias; car Polémon, leur plus jeune frère, s'en était fui, lorsqu'il sut qu'on donnait la question à Philotas. De tous ses amis c'était ceux qu'il chérissait le plus, et qu'il avait avancés par son crédit, leur procurant des charges et des emplois honorables; et le roi se ressouvait du soin qu'il avait eu de les mettre bien auprès de lui, de sorte qu'il ne doutait point qu'ils ne fussent de cette dernière conjuration. Il disait « que ce n'était pas d'aujourd'hui qu'il les avait pour suspects, sa mère l'ayant souvent averti qu'il s'en donnât de garde; mais comme il ne se portait pas aisément à croire le mal, il les avait soufferts, jusqu'à ce que, forcé par des indices évidents, il les avait fait arrêter; qu'on savait assurément que le jour de devant que la trahison de Philotas fut découverte, ils avaient été en secrète conférence avec lui; et leur frère s'étant ensui durant la question, n'avait pas laissé à deviner la cause de sa fuite; que dernièrement, sous prétexte de faire les bons serviteurs, ils avaient éloigné leurs compagnons qui étaient en quartier, et assiégé ses côtés sans aucune occasion apparente; et comme il s'étonnait de ce que, n'étant pas de service, ils entreprenaient sur la charge des autres, il les avait vus trembler, et s'étant effrayé de leur frayeur, il s'était jeté au milieu de ses gardes; qu'outre cela, le jour de devant que Philotas fut pris, Antiphanes, commissaire de la gendarmerie, ayant sommé Amyntas de fournir des chevaux, selon la coutume, à ceux qui avaient perdu les leurs, il lui avait répondu super-

berment que s'il ne se désistait de sa poursuite, il lui montrerait à qui il avait affaire; enfin que ces discours insolents qu'ils tenaient à toute heure contre lui n'étaient que des marques trop assurées de leur mauvais dessein; que si ces choses étaient véritables, ils ne méritaient pas un meilleur traitement que Philotas; et si elles ne l'étaient point, qu'ils eussent à s'en justifier. »

Après, Antiphanes, confronté avec Amyntas, lui soutint qu'il n'avait pas seulement refusé des chevaux, mais ajouté à ce refus de grandes menaces. Alors Amyntas ayant eu permission de se défendre, dit « que si cela n'importait de rien au roi, il le suppliait de lui faire ôter ses chaînes tandis qu'il parlerait, » ce qui lui fut accordé et à son frère; et comme il demandait encore qu'on lui rendit ses armes, il lui fit donner une javeline qu'il prit de la main gauche; et après s'être éloigné du lieu où avait été le corps de Lyncestes, il commença à dire : « A quoi que le ciel nous destine et quelque succès que puisse avoir cette affaire, nous avouons, seigneur, que s'il est heureux, nous vous en serons redevables; et s'il en arrive autrement, nous ne saurions l'imputer qu'à notre malheur. Vous ne nous condamnez point sans nous ouïr, et ne vous contentez pas de nous laisser libres en nos personnes, en nos défenses, vous nous remettez au même état auquel nous avons accoutumé de vous suivre. Après cela nous ne devons non plus douter de l'issue du jugement que de la justice de notre cause. Mais permettez-moi, seigneur, de commencer à nous défendre par où vous avez achevé de nous accuser.

« Nos consciences ne nous reprochent point d'avoir tenu des discours contraires au respect qui vous est dû; et je dirais qu'il y a longtemps que vous êtes au-dessus de l'envie, si je n'avais

miam : nam Polemon, minimus ex fratribus, quum Philotam torqueri comperisset, profugerat. Omnium Philotæ amicorum hi carissimi fuerant; ad magna et honorata ministeria illius maxime suffragatione producti : memineratque rex, summo studio ab eo conciliatos sibi; nec dubitabat, hujus quoque ultimi consilii fuisse participes. Igitur, « olim esse sibi suspectos matris suæ literis, quibus esset admonitus, ut ab his salutem suam tueretur. Ceterum se invitum deteriora credentem, nunc manifestis iudiciis victum, jussisse vinciri. Nam pridie quam detegeretur Philotæ scelus, quin in secreto cum ipso fuissent, non posse dubitari; fratrem vero, qui, profugerit, quum Philotas torqueretur, aperuisse fugæ causam. Nuper præter consuetudinem, officii specie, amotis longius ceteris, admonisse semet ipsos lateri suo, nulla probabili causa : seque mirantem, quod non vice sua tali fungerentur officio, et ipsa trepidatione eorum perterritum, strenue ad armigeros, qui proximi sequebantur, recessisse. Ad hoc accedere, quod quum Antiphanes, scriba equitum, Amyntæ deannuassent, pridie quam Philotæ scelus deprehensum esset, ut ex suis equis more solito daret eis, qui amississent suos, superbe respondisse, nisi incepto desis-

teret, brevi sciturum, quis ipse esset. Jam linguæ violentiam, temeritatemque verborum, quæ in semet ipsum jacularentur, nihil aliud esse, quam scelesti animi indicem ac testem : quæ si vera essent, idem meruisse eos, quod Philotam; si falsa, exigere ipsum, ut refellant. » Productus deinde Antiphanes, de equis non traditis, et adjectis etiam superbe minis, indicat. Tum Amyntas, facta dicendi potestate : « Si nihil, inquit, interest regis, peto, ut dum dico, vinculis liberer. » Rex solvi utrumque jubet : desiderantique Amyntæ, ut habitus quoque redderetur armigeri, lanceam dari jussit. Quam ut læva comprehendit, evitato eo loco, in quo Alexandri corpus paulo ante jacuerat : « Qualiscumque, inquit, exitus nos manet, rex, confitemur, prosperum eventum tibi debituros, tristiorum fortunæ imputaturos. Sine præjudicio dicimus causam, liberis corporibus animisque; habitum etiam, in quo te comitari solemus, reddidisti. Causam non possumus; fortunam timere desinemus. Te quaeso, permittas mihi id primum defendere, quod a te ultimum objectum est. Nos, rex, sermonis adversus majestatem tuam habitii nullius conscii sumus nobis. Dicerem jam pridem, vicisse te invidiam, nisi periculum esset, ne alia maligne dicta cre-

peur que vous ne crussiez qu'avec des paroles flatteuses je voulusse couvrir les paroles criminelles qu'on nous impute. Que si par hasard il en est échappé quelqu'une un peu licencieuse à vos soldats, ou accablés des fatigues de la guerre, ou exposés à des périls continuels, ou bien étant malades, ou pansant leurs blessures dans leurs tentes, les services de tant de braves hommes méritent bien quelque indulgence, et que vous vouliez plutôt attribuer cela au chagrin qui accompagne la misère, qu'à aucune sorte de mauvaise volonté. Quand nous souffrons, nous sommes tous criminels, chacun s'émancipe de parler; nous faisons bien davantage, nous tournons nos mains violentes contre nous-mêmes, qu'on ne peut pas dire que nous haïssons; et durant cette fâcheuse humeur si les enfants rencontraient leurs pères, ils ne les regarderaient pas; à peine les pourraient-ils souffrir. Au contraire, tout nous vient-il à souhait, sommes-nous honorés de présents, revenons-nous chargés de butin; on ne peut durer avec nous, un transport d'allégresse nous saisit et nous met hors des bornes. Ni la colère ni la joie du soldat ne sont jamais modérées; toutes nos passions nous emportent avec violence; nous blâmons, nous louons, nous sommes touchés de pitié, d'indignation, enflammés de courroux, selon les divers objets qui nous meuvent. Aujourd'hui, nous ne parlons que d'aller conquérir les Indes et l'Océan; et demain, l'amour de la patrie, de nos femmes, de nos enfants nous rappelle. Mais toutes ces pensées, tous ces murmures se dissipent au premier son de trompette; alors nous courons chacun en nos rangs, et tout ce que nous avons conçu de colère et de dépit dans nos tentes, nous l'allons décharger sur la tête des ennemis. Et plutôt à Dieu que Philotas en fût demeuré dans les termes de simples paroles!

deres blanda oratione purgari. Ceterum etiamsi militis tui, vel in agmine deficientis et fatigati, vel in acie periclitantis, vel in tabernaculo ægri, et vulnera curantis, aliqua vox asperior esset accepta; merueramus fortibus factis, ut malles ea tempore nostro imputare, quam animo. Quum quid accidit tristius, omnes rei sunt: corporibus nostris, quæ utique non odimus, infestas admoveamus manus; parentes, liberis si occurrant, et ingrati et invidi sunt. Quum donis honoramur, quum præmiis onusti revertimur, quis ferre nos potest? quis illam animorum alacritatem continere? militantium nec indignatio nec lætitia moderata est. Ad omnes affectus impetu rapimur; vituperamus, laudamus, miseremur, irascimur, utrumque presens movit affectio. Modo Indiam adire et Oceanum libet; modo conjugum, et liberorum, patriæque memoria occurrit. Sed has cogitationes, has inter se colloquentium voces, signum tuba datum fuit: in suos ordines quisque currimus, et quidquid irarum in tabernaculo conceptum est, in hostium effunditur capita. Utinam Philotas quoque intra verba peccasset! Proinde ad id revertar,

« Revenons donc au chef principal de l'accusation. Je désavoue si peu l'amitié de Philotas, que je confesse de l'avoir recherché et d'en avoir tiré de grands fruits: et trouvez-vous étrange que nous ayons fait la cour à celui qui possédait presque toute la faveur, et qui était fils de Parménion, votre bras droit ou plutôt votre seconde personne? Que s'il en faut dire la vérité franchement, c'est vous, c'est vous qui nous avez tendu ce piège, seigneur: car qui a fait que tous ceux qui voulaient vous plaire ont couru à lui, si ce n'est vous-même? C'est de sa main que nous vous avons été donnés, et que nous avons été élevés au rang que nous tenions dans votre bienveillance. Vous l'aviez fait si puissant, que nous avions sujet de désirer son amitié et de redouter ses mauvaises grâces. Mais n'avons-nous pas juré entre vos mains, en la forme que vous nous avez dictée, que nous serions amis de vos amis, et ennemis de vos ennemis? Liés par un serment si solennel, pouvions-nous ne pas adorer un homme que vous préféreriez à tous les autres, que vous faisiez l'arbitre de nos fortunes? Certainement si c'est là un crime, peu en sont exempts, et j'oserai dire personne; car tous ont voulu être des amis de Philotas: mais ne l'était pas qui voulait; de sorte que si vous ne distinguez point ses amis d'avec les coupables, vous ne mettez point aussi de différence entre ses amis et ceux qui ont désiré de l'être.

« Quelle preuve donc ou quel indice y a-t-il contre nous? Est-ce que le jour de devant il nous a entretenus en particulier, et que nous avons eu une longue conférence ensemble? Cela serait bon, et nous n'aurions pas de quoi nous laver, si nous n'avions toujours vécu ainsi avec lui; mais n'ayant rien fait ce jour-là que nous n'eussions accoutumé de faire tous les autres jours, notre coutume est notre justification. Oui,

propter quod rei sumus. Amicitiam, quæ nobis cum Philota fuit, adeo non eo inficias, ut expetisse quoque nos, magnosque ex ea fructus percepisse confitear. An vero Parmenionis, quem tibi proximum esse voluisti, filium, omnes pene amicos tuos dignatione vincentem, cultum a nobis esse miraris? Tu hercule, si verum audire vis, rex, hujus nobis periculi causa es. Quis enim alius effecit, ut ad Philotam decurrerent, qui placere vellent tibi? Ab illo traditi ad hunc gradum amicitiae tuæ ascendimus. Is apud te fuit, cujus gratiam expetere, et iram timere peccavimus. Annon propemodum in tua verba tui omnes, te præcunte, juravimus, eosdem nos inimicos amicosque habituros esse, quos tu haberes? hoc sacramento pietatis obstricti averseremur scilicet, quem tu omnibus præferebas! Igitur si hoc crimen est, [tu] paucos innocentes habes; imo hercule neminem. Omnes enim Philotæ amici esse voluerunt; sed totidem, quot volebant esse, non poterant: ita si a conciliis amicos non dividis, nec ab amicis quidem separabis illos, qui idem esse voluerunt. Quod igitur conscientiae affertur indicium? ut opinor, quia pridie familiariter et

mais j'ai refusé des chevaux à Antiphane, et il se trouve que c'est justement la veille du jour que Philotas fut arrêté. S'il pense nous rendre suspects pour ne lui avoir pas voulu donner des chevaux, qu'a-t-il à dire pour lui-même, qui en a voulu avoir? Certes, le soupçon est égal des deux côtés, autant contre celui qui demande que contre celui qui refuse; si ce n'est que la cause est toujours meilleure de celui qui ne veut pas donner ce qui lui appartient, que de l'autre qui demande ce qui n'est pas à lui. Au reste, je n'avais en tout que dix chevaux, dont Antiphane en avait déjà distribué huit à ceux qui avaient perdu les leurs. Il ne m'en restait que deux, que cet insolent, et je puis dire le plus déraisonnable des hommes, voulait emmener à toute force: pouvais-je les laisser aller, à moins que de vouloir combattre à pied dans la cavalerie? Je ne nie pas que je n'aie parlé à lui, comme un homme de cœur et de ma condition peut parler au plus lâche homme de la terre, et qui n'a point de meilleur emploi dans l'armée que de fournir les chevaux d'autrui à ceux qui veulent combattre. Mais ne suis-je pas bien malheureux qu'il me faille, d'une même excuse, satisfaire et Alexandre et Antiphane?

« Néanmoins la reine votre mère vous a écrit que nous étions vos ennemis. Je suis marri que les soins qu'elle a pour son fils ne soient accompagnés de plus de prudence, et qu'elle vous remplisse l'esprit de ces vaines terreurs. Comment a-t-elle oublié de vous mander le sujet de sa crainte? Comment n'a-t-elle point nommé son auteur, ni spécifié ce que nous avons fait ou dit qui l'ait mue à vous écrire des lettres si effrayantes? A quoi en suis-je réduit, qu'il n'y a pas peut-

être plus de danger à me taire qu'à parler? Mais en arrive ce qui pourra! si j'ai à vous déplaire, seigneur, j'aime mieux que ce soit en me justifiant qu'en passant pour coupable.

« Vous savez si ce que je vais dire est vrai; et il vous souviendra, s'il vous plaît, que lorsque vous m'envoyâtes en Macédoine pour y lever des troupes, vous me dites qu'il y avait force jeunes gens propres à porter les armes qui se cachaient dans le palais de la reine, de peur d'aller à la guerre. Là-dessus, vous me commandâtes de ne regarder que vous, et de vous amener, à quelque prix que ce fût, cette jeunesse fainéante; ce que j'ai fait peut-être avec plus de zèle qu'il ne m'était expédient. J'ai tiré de là un Gorgias, un Hécatee et un Gorgate, qui vous rendent de si bons services.

« Qu'y a-t-il donc de plus injuste que de me faire mourir pour vous avoir obéi, puisque j'aurais mérité la mort si je ne l'avais pas fait? car, après tout, nous ne sommes persécutés de la reine votre mère que pour avoir préféré votre service à ses bonnes grâces. Je vous ai amené dix mille hommes de pied macédoniens et six cents chevaux, dont une partie ne m'aurait pas suivi pour peu que je me fusse relâché de vos ordres. Si ce n'est donc que pour cela que la reine nous en veut, c'est à vous, seigneur, à faire notre paix, puisque c'est vous qui nous avez mis en butte à sa colère. »

II. Pendant qu'Amyntas poursuivait ainsi, ceux qui avaient atteint son frère Polémon comme il s'enfuyait arrivèrent et le ramenèrent lié. A peine put-on empêcher que la multitude animée ne l'assommât sur l'heure à coups de pierre, comme on avait accoutumé; mais sans donner

aine arbitris loquutus est nobiscum? At ego purgare non possem, si pridie quidquam ex velere vita ac more mutassem. Nunc vero, si ut omnibus diebus, illo quoque, qui suspectus est, fecimus, consuetudo diluet crimen. Sed equos Antiphani non dedimus? et, pridie quam Philotas detectus est, hæc mihi cum Antiphane res erat? qui si nos suspectos facere vult, quod illo die equos non dederimus, semet ipsum, quod eos desideraverit, purgare non poterit. Anceps enim crimen est inter retinentem et exigentem; nisi quod melior est causa suum non tradentis, quam poscentis alienum. Ceterum, rex, equos decem habui, e quibus Antiphane octo jam distribuere iis, qui amiserant suos. Omnino duos ipse habebam: quos quam vellet abducere homo superbissimus, certe iniquissimus, nisi pedes militare vellem, retinere cogebam. Nec inficias eo, liberi hominis animo loquutum esse me cum ignavissimo, et hoc uuum militiæ suæ usurpante, ut alienos equos pugnaturis distribuere. Huc enim malorum ventum est, ut verba mea eodem tempore et Alexandro excusarem et Antiphani. At hercule mater de nobis inimicis tuis scripsit. Utinam prudentius esset sollicita pro filio, et non inanes quoque species anxio animo figuraret! Quare enim non adscribit metus sui causam? Denique non ostendit auctorem, quo facto dictove nostro mota tam trepidis tibi literas scripsit. O miseram conditionem meam,

QUINTE-CURCE.

cui forsitan non periculosius est tacere quam dicere! Sed ut cumque cessura res est, malo tibi defensionem meam displicere, quam causam. Agnosces autem, quæ dicturus sum; quippe meministi, quum me ad perducendos ex Macedonia milites mitteres, dixisse te, multos integros juvenes in domo tuæ matris abscondi. Præcepisti igitur mihi, ne quem præter te intuerer; sed detrectantes militiam perducerem ad te. Quod equidem feci, et liberius, quam expediebat mihi, exsequutus sum imperium tuum. Gorgiam, Hecateum et Gorgatam, quorum bona opera uteris, inde perduxi. Quid igitur iniquus est, quam me, qui, si tibi non paruissem, jure daturus fui pœnas, nunc perire, quia parui? Neque enim ulla alia matri tuæ persequendi nos causa est, quam quod utilitatem tuam muliebri præposuimus gratiæ. Sex millia Macedonum peditum et decem equites adduxi, quorum pars sequutura me non erat, si militiam detrectantibus indulgere voluissem. Sequitur ergo, ut, quia illa propter hanc causam irascitur nobis, tu mitiges matrem, qui iræ ejus nos obtulisti. »

II. Dum hæc Amyntas agit, forte supervenerunt, qui fratrem ejus Polemonem, de quo ante dictum est, fugientem consequuti, vinculum reducebant. Infesta concio vix inhiberi potuit, quin protinus suo more saxa in eum jaceret. Atque ille sane interritus, « Nilil, inquit, pro me deprecor; modo ne fratrum innocentia fuga imputetur mea.

aucun signe d'étonnement, il dit « qu'il n'avait point de prière à faire pour lui, pourvu que sa faute ne préjudiciât point à ses frères; que s'il ne s'en pouvait justifier et qu'il eût failli, la faute était personnelle; mais que, pour eux, leur cause était d'autant meilleure qu'il n'était suspect que par sa fuite. » On lui sut si bon gré d'avoir parlé comme il fit, qu'ils se prirent tous à pleurer, et les esprits se tournèrent tout à coup; en sorte que ce qui les avait le plus irrités fut ce qui les rendit favorables.

C'était un jeune garçon que l'exemple des autres avait entraîné sur l'épouvante de la question de Philotas; et se voyant abandonné de ses compagnons, comme il ne savait s'il devait revenir ou s'enfuir, il fut pris par ceux qui le poursuivaient. Il fondait en larmes et se battait le visage, outré de douleur, non pour sa propre infortune, mais pour le danger où il avait précipité ses frères, si bien que l'assemblée et le roi même s'étaient laissé fléchir; il n'y avait que son frère d'inexorable, qui, le regardant d'un visage furieux, lui dit : « Est-ce maintenant qu'il faut pleurer, insensé que tu es? c'était quand tu piquais si bien pour t'enfuir, déserteur de tes frères et compagnon des déserteurs de ton roi. Et où allais-tu, misérable? et pourquoi t'en aller? Considère à quoi tu m'as réduit, que pour me justifier, il faille que je te prenne à partie. »

Polémon confessait « d'avoir failli, mais plus contre ses frères que contre son devoir. » Alors les soldats ne purent plus retenir les pleurs ni les acclamations dont une multitude exprime ses mouvements; mais ils crièrent tout d'une voix « qu'il pardonnât à ces braves hommes qui n'étaient point criminels. » Les principaux de la cour, voyant l'occasion favorable et le vent

tourné à la miséricorde, se levèrent, et avec larmes intercédèrent pour eux. Le roi ayant fait faire silence, « Et moi aussi, dit-il, je leur donne mon suffrage, et les renvoie tous trois absous; » puis s'adressant à eux : « Seulement, ajouta-t-il, je désire que vous oubliiez plutôt la faveur que je vous ai faite, que de vous souvenir du danger où vous avez été. Revenez à moi avec la même franchise que je reviens à vous. Si je ne me fusse éclairci des rapports qu'on m'avait faits, vous eussiez eu grand sujet de vous défier de mon silence. Il est mieux pour vous d'être purgés que suspects, et sachez qu'aux crimes capitaux nul ne se peut dire absous qu'il n'ait passé par les formes. Et toi, Amyntas, pardonne à ton frère; je recevrai cela comme un gage de ta réconciliation avec moi. »

Après, il congédia l'assemblée et fit appeler Polydamas, l'intime ami de Parménion, et qui, dans le combat, était toujours le plus proche de sa personne : mais bien qu'il fût venu librement, sentant sa conscience nette, si est-ce que lorsqu'on lui commanda d'amener ses frères, qui n'étaient point connus du roi à cause de leur bas âge, il commença à s'effrayer, et songea plus à ce qui lui pouvait nuire qu'à ce qui le pouvait justifier. Comme les archers les eurent conduits, selon l'ordre qu'ils en avaient eu, le roi fit approcher Polydamas, qui avait grande peur; et, après avoir fait sortir tout le monde, il lui dit : « L'attentat de Parménion nous a tous attaqués en général, mais particulièrement nous deux, qu'il a méchamment trahis sous ombre d'amitié. Je suis obligé de le châtier, et je vous ai choisi pour cela; voyez si je me fie en vous. Je garderai vos frères jusqu'à ce que vous ayez exécuté mes ordres. Vous irez en Médie, et por-

Hæc si defendi non potest, meum crimen sit : horum ob id ipsum melior est causa, quod ego, qui profugi, suspectus sum. » At hæc eloquuto universa concio assensa est. Lacrimæ deinde omnibus manare cœperunt, adeo in contrarium repente mutatis, ut solum pro eo esset, quod maxime læserat. Juvenis erat primo ætatis flore pubescens, quem inter equites tormentis Philotæ conturbatos alienus ferror abstulerat. Desertum eum a comitibus, et hæsitantem inter revertendi fugiendique consilium, qui sequuti erant, occupaverunt. Is tum flere cœpit, et os suum converberare; mœstus non suam vicem, sed propter ipsum periclitantium fratrum. Moveratque jam regem, non concionem modo : sed unus erat implacabilis frater; qui terribili vultu intuens eum : « Tum, ait, demens, lacrimare debueras, quum equo calcaria subderes, fratrum desertor, et desertorum comes. Miser quo, et unde fugiebas? Effecisti, ut reus capitis, accusatoris uterer verbis. » Ille peccasse se, sed gravius in fratres, quam in semet ipsum, fatebatur. Tum vero neque lacrimis, neque acclamationibus, quibus studia sua multitudo profertur, temperaverunt. Una vox erat pari emissa consensu, ut insonantibus et fortibus viris parceret. Amici quoque, data misericordie occasione, consurgunt, flentesque regem deprecantur. Ille silentio facto : « Et ipse, inquit, Amvlatam mea sententia fratresque ejus absolvo.

Vos autem, juvenes, malo beneficii mei oblivisci, quam periculi vestri meminisse. Eadem fide redite in gratiam mecum, qua ipse vobiscum revertor. Nisi, quæ delata essent, excussissem, valde dissimulatio mea suspecta esse potuisset. Sed satius est, purgatos esse, quam suspectos. Cogitate, neminem absolvi posse, nisi qui dixerit causam. Tu, Amynta, ignosce fratri tuo : erit hoc simpliciter etiam mihi reconciliati animi tui pignus. » Concione deinde dimissa, Polydamanta vocari jubet. Longe acceptissimus Parmenioni erat, proximus lateri in acie stare solitus. Et quanquam conscientia fretus in regiam venerat; tamen, ut juvasus est fratres suos exhibere, admodum juvenes, et regi ignotos ob ætatem, fiducia in sollicitudinem versa trepidare cœpit, sæpius quæ nocere possent, quam quibus eluderet, reputans. Jam armigeri, quibus imperatum erat, produrserant eos; quum exsanguem metu Polydamanta propius accedere jubet; submotisque omnibus, « Scelere, inquit, Parmenionis omnes pariter appeti sumus, maxime quæ ac tu; quos amicitie specie fefellit : ad quem persequendum puniendumque (vide quantum fidei tuæ credam) te ministro uti statui : obsides, dum hoc peragis, erunt fratres tui. Proficiscero in Mediam, et ad præfectos meos litteras scriptas manu mea perfer. Velocitate opus est, quæ celeritatem famæ antecedas : nocta pervenire illuc te volo;

terez à mes lieutenants ces lettres écrites de ma main ; mais il faut user de diligence pour prévenir celle de la renommée. Je veux que vous arriviez là de nuit, et que le lendemain vous fassiez ce que portent vos instructions. Vous rendrez aussi des lettres à Parménion, l'une de moi, et l'autre de la part de Philotas. J'ai son cachet ; le père, qui croira que son fils lui écrit, ne se doutera de rien quand il vous verra. » Polydamas, délivré d'une si grande frayeur, en promit plus qu'on ne lui en demandait, et, chargé de louanges et de promesses, quitta son habit pour s'habiller à la mode des Arabes. Le roi lui donna deux Arabes pour l'accompagner, et retint leurs femmes et leurs enfants en otage.

Nonobstant les déserts qu'il lui fallut traverser, il se rendit l'onzième jour au lieu où il allait ; et avant qu'on fût averti de son arrivée, ayant repris ses habits à la macédonienne, il vint descendre, sur la quatrième veille de la nuit, à la tente de Cléandre, lieutenant du roi dans la province. Comme il eut distribué ses lettres, ils arrêtèrent de se rendre au point du jour chez Parménion, où les autres chefs, à qui le roi avait aussi écrit, se devaient trouver. On avait déjà fait savoir à Parménion que Polydamas était arrivé ; si bien que se réjouissant de la venue de son ami et impatient d'apprendre des nouvelles du roi, à cause qu'il y avait longtemps qu'il n'en avait eu, il le faisait chercher partout. Les maisons de plaisance de ce pays-là sont accompagnées de grands parcs, où il y a de longues allées d'arbres plantés à la ligne, embellies de fontaines et de canaux, et ce sont les principales délices des rois et des sa-

trapes barbares. Parménion se promenait dans le bois au milieu des capitaines qui avaient ordre de le tuer, et ils avaient concerté de prendre leur temps comme il lirait ses lettres. Polydamas, d'aussi loin qu'il vit Parménion, courut l'embrasser, faisant éclater la joie sur son visage ; et les compliments faits de part et d'autre, mêlés de beaucoup de caresses, il lui donna la lettre qu'Alexandre lui écrivait. En l'ouvrant, il lui demanda « ce que faisait le roi ? » Il répondit « qu'il l'apprendrait par ses lettres ; » et Parménion, après les avoir lues, lui dit : « Le roi se prépare pour son voyage contre les Arachosiens. Chose admirable de ce prince, qui ne se donne point de repos ! Si est-il tantôt temps qu'il songe à se ménager, après avoir acquis tant de gloire. » Il prit ensuite la lettre écrite au nom de Philotas, et la lisait, ce semblait, avec grand plaisir, quand Cléandre lui plongea le poignard dans le flanc, puis lui porta un autre coup à la gorge, et les autres lui donnèrent plusieurs coups après sa mort. Ses gardes, qui étaient à l'entrée du bois, apprenant ce meurtre dont ils ignoraient la cause, coururent au camp, et publiant une si sanglante nouvelle, émurent les troupes, qui prennent aussitôt les armes, et s'en viennent au parc, menaçant, « si l'on ne leur livre Polydamas et ses complices, d'en renverser les murs et de sacrifier les meurtriers à leur général. » Cléandre fit entrer les principaux officiers, auxquels il lut les lettres que le roi écrivait aux soldats, où était contenue la conspiration de Parménion contre sa personne, et la prière qu'il leur faisait de le venger. La volonté du roi étant sue, apaisa

postero die, quæ scripta erunt, exsequi. Ad Parmenionem quoque epistolâ ferens ; unam a me, alteram Philotæ nomine scriptam : signum annuli ejus in mea potestate est ; sic pater credens a filio impressum, quum te viderit, nihil metuet. » Polydamas, tanto liberatus metu, impensius etiam, quam exigebatur, promittit operam ; collaudatusque, et promissis oneratus, deposita veste, quam habebat, arabibus induitur. Duo Arabes, quorum interim conjuges ac liberi, vinculum fidei, obsides apud regem erant, dati comites. Per desertâ etiam obscuritatem loca camelis, undecima die, quo destinaverat, perveniunt. Et prius quam ipsius nunciaretur adventus, rursus Polydamas vestem macedonicam sumit, et in tabernaculum Cleandri (prætor hic regis erat) quarta vigilia pervenit. Redditis deinde litteris, consisterunt prima luce ad Parmenionem coire : namque ceteris quoque litteras regis attulerat. Jam ad eum venturi erant, quum Parmenioni Polydamanta venisse nunciarent ; qui dum lætatur adventu amici, simulque noscendi, quæ rex ageret, avidus (quippe longo intervallo nullam ab eo epistolam acceperat), Polydamanta requiri jubet. Diversoria regionis illius magnos recessus habent, amœnosque memoribus manu consitis ; ea præcipue regum satraparumque voluptas erat. Spatiabatur in nemore Parmenion medius inter duces, quibus erat imperatum litteris regis, ut occiderent : agendæ autem rei constituerant tempus, quum Parmenion a Polydamante litteras traditas legere cœpisset.

Polydamas procul veniens, ut a Parmenione conspectus, vultu lætitiæ speciem præferente, ad complectendum eum cucurrit ; mutuaque gratulatione functi, Polydamas epistolam ab rege scriptam ei tradidit. Parmenion vinculum epistolæ solvens, quidnam rex ageret, requirebat. Ille ex ipsis litteris cogniturum esse respondit. Quibus Parmenion lectis : « Rex, inquit, expeditionem parat in Arachosios : strenuum hominem, et nunquam cessantem ! Sed tempus salutis suæ tanta jam parta gloria parcere. » Alteram deinde epistolam, Philotæ nomine scriptam, lætus, quod ex vultu notari poterat, legebat. Tum ejus latus gladio haurit Cleander, deinde jugulum ferit ; ceteri exanimem quoque confodiunt. Et armigeri, qui ad aditum nemoris adsisterant, cognita cæde, ejus causa ignorabatur, in castra perveniunt, et tumultuoso nuncio milites concitant. Illi armati ad nemus, in quo perpetrata cædes erat, coeunt ; et, ni Polydamas, ceterique ejusdem noxæ participes dedantur, murum circumdatum nemori eversuros, denunciant, omniumque sanguine duci parentaturos. Cleander primores eorum intronitti jubet, litterasque regis scriptas ad milites recitat, quibus insidiæ Parmenionis in regem, precesque, ut ipsum vindicarent, continebantur. Igitur cognita regis voluntate, non quidem indignatio, sed tamen seditio compressa est. Dilapsis pluribus, pauci remanserunt, qui, saltem ut corpus ipsius sepelire permitterent, precabantur. Diu id negatum est, Cleandri metu, ne offenderet regem :

l'émeute; mais non pas l'indignation des gens de guerre, dont la plupart s'étant retirés, ceux qui restèrent prièrent Cléandre qu'au moins il leur fût permis d'enlever le corps pour lui donner sépulture, ce qu'il leur refusa longtemps, craignant d'offenser le roi; mais comme ils s'opiniâtraient à le demander, jugeant qu'il fallait ôter tout sujet de sédition, il leur permit d'ensevelir le corps, après en avoir fait séparer la tête, qu'il envoya à Alexandre. Ainsi finit ce grand homme, illustre dans la paix comme dans la guerre, qui avait fait plusieurs belles choses sans le roi, au lieu que le roi n'avait jamais rien fait de grand sans lui. Il sut contenter l'ambition d'un prince d'autant plus difficile qu'il était prodigieusement heureux, et qu'il voulait que tout secondât sa bonne fortune. Il était âgé de soixante et dix ans, et avait fait, dans sa jeunesse, toutes les fonctions de capitaine, et souvent celles de simple soldat; au reste, d'un conseil pénétrant, aimé des grands et plus encore des gens de guerre. Si toutes ces choses lui firent naître l'envie de se faire roi, ou firent seulement qu'on s'en défilât, on n'en saurait que dire, puisque, du temps même que l'affaire était récente et qu'il était plus aisé de s'en éclaircir, on n'a jamais pu savoir si Philotas, vaincu par la violence des tourments, avait confessé la vérité, dont il n'y avait point de preuves, ou s'il avait controuvé tout ce qu'il avait dit, pour faire cesser la torture. Alexandre trouva à propos de séparer du reste de l'armée ceux qui avaient murmuré hautement de cette mort, et en fit un corps à part, auquel il donna pour chef Léonidas, autrefois grand ami de Parménion. C'était presque tous ceux qu'il avait déjà en aversion; car un jour, voulant sonder l'esprit des soldats, il

les fit avertir qu'il les dépêchait en Macédoine, et que s'ils voulaient écrire, leurs lettres seraient rendues sûrement. Chacun mandait naïvement à ses amis ce qu'il avait dans le cœur, les uns qu'ils étaient las de la guerre, et la plupart qu'ils en étaient satisfaits. Par ce moyen, il vit toutes les lettres et de ceux qui se louaient de lui et des autres qui s'en plaignaient; et pour ces derniers, il les fit camper séparément par ignominie, et leur déclara qu'il ne se voulait servir que de gens de cœur, outre qu'il craignait que leurs discours licencieux ne vinsent à corrompre les esprits faibles et susceptibles de mauvaises impressions. Cette conduite du roi, qui mettait au désespoir une si brave jeunesse, n'était pas peut-être sans quelque témérité; mais la fortune, tournant toutes choses à son avantage, lui fit encore réussir celle-ci; car il n'y eut tel service que de ces gens-là aux guerres suivantes, à cause de l'envie qu'ils avaient d'effacer cette honte, et qu'ils voyaient que, dans un petit nombre, leurs belles actions ne pouvaient être cachées.

III. Après ces choses, Alexandre, ayant donné un satrape aux Ariens, fit proclamer sa marche contre les Agriaspes, qui dès lors étaient nommés *Évergètes*, c'est-à-dire *bienfaiteurs*, pour avoir logé et secouru de vivres l'armée de Cyrus, que les incommodités du froid et de la famine avaient presque défaite. Cinq jours après qu'il fut arrivé en cette contrée, il eut avis que Satibarzane, qui avait repris le parti de Bessus, faisait de nouvelles courses sur les Ariens; de sorte qu'il envoya Caranus et Érigyus, avec Andronique et Artabaze, et six mille hommes de pied Grecs et six cents chevaux. Pour lui, il passa en soixante jours l'État des Évergètes, et leur donna

pernacius deinde precantibus, materiem consternationis subtrahendam ratus, capite deciso, truncum humare permisit; ad regem caput missum est. Hic exitus Parmenionis fuit, militiæ domique clari viri. Multa sine rege prospere; rex sine illo nihil magnæ rei gesserat: felicissimo regi, et omnia ad fortunæ suæ exigenti modum, satisfecit. Lxx natus annos, juvenis ducis, et sæpe etiam gregarii militis munia explevit; acer consilio; manu strenuus; carus principibus; vulgo militum acceptior. Hæc impulerint illum ad regni cupiditatem, an tantum suspectum fecerint, ambigi potest; quia Philotas ultimis cruciatibus victus verane dixerit, quæ facta probari non poterant, an falsis tormentorum petierit finem, re quoque recenti, quum magis posset liquere, dubitatum est. Alexander, quos mortem Parmenionis conquestos esse compererat, separandos a cetero exercitu ratus, in unam cohortem secrevit, ducemque his Leonidam dedit, et ipsum Parmenioni quondam intima familiaritate conjunctum. Fere iidem erant, quos alioqui rex habuerat invisos: nam quum experiri vellet militum animos, admonuit, qui litteras in Macedoniam ad suos scripsisset, iis, quos ipse mittebat, perlaturis cum fide traderet. Simpliciter ad necessarios suos quisque scripserat, quæ sentiebat: aliis gravis erat, plerisque non in-

grata militia. Ita et agentium gratias, et querentium litteræ exceptæ sunt: et qui forte tædium laboris per litteras erant questi, hanc seorsum cohortem a ceteris tendere ignominie causa jubet; fortitudine usus in bello; libertatem linguæ ab auribus credulis remoturus. Et consilium temerarium forsitan (quippe fortissimi juvenes contumeliis irrilati erant), sicut omnia alia, felicitas regis excepit. Nil illis ad bella promptius fuit; incitabat virtutem et ignominie demendæ cupido; et quia fortiora facta in pascis latere non poterant.

III. His ita compositis, Alexander, Arianorum satrape constituto, iter pronunciarum jubet in Agriaspas, quos jam tunc mutato nomine Evergetas appellabant, ex quo litigore victusque penuria Cyri exercitum affectum lectis et commeatibus juverant. Quintus dies erat, ut in eam regionem pervenerat; cognoscit, Satibarzanem, qui ad Bessum defecerat, cum equitum manu irrupisse rursus in Arios. Itaque Caranum et Erigyum cum Artabazo, et Andronico, et sex millibus Græcorum peditum ac equites sequebantur. Ipse lxx diebus gentem Evergetarum ordinavit, magna pecunia ob egregiam in Cyrum fidem donata. Relicto deinde, qui iis præesset, Amenide (scriba is Darii fuerat), Arachosios, quorum regio ad Ponticum mare pertinet, sub-

une grosse somme d'argent en récompense du service signalé qu'ils avaient rendu à Cyrus, leur laissant pour gouverneur Aménides, qui avait été secrétaire des commandements de Darius. De là, il alla subjuguier les Arachosiens qui habitent sur la côte de la mer Pontique, où il reçut l'armée que commandait Parménion, composée de six mille Macédoniens, deux cents gentilshommes, cinq mille Grecs, et deux cents chevaux de la même nation. C'était, sans doute, la fleur de toutes les forces du roi, qui établit Ménon gouverneur des Arachosiens, avec quatre mille hommes de pied et six cents chevaux pour ses garnisons. Après, il entra dans le pays d'un peuple à peine connu de ses voisins, comme n'ayant aucune communication avec le reste du genre humain. Ils s'appellent Parapamisadiens, gens sauvages et tenus pour Barbares, même parmi les Barbares. La rudesse du climat contribue beaucoup à celle de leur esprit; car cette région est fort septentrionale, et presque toute tournée du côté de la plus froide; vers l'occident, elle touche à la Bactriane et regarde, au midi, la mer Indienne. Ils logent dans des cabanes bâties de brique jusqu'au comble, tout le plat pays étant sans bois et les montagnes aussi. La structure en est large par le bas; mais à mesure qu'elle monte elle va en étreignant, et se voûte peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin elle aboutit en pointe et en forme d'un fond de navire. Ils ne laissent qu'une ouverture au milieu, pour recevoir la lumière et par où sort la fumée. Que s'il y a quelques cepes de vigne ou quelques arbres qui aient pu échapper à l'inclémence de l'air, ils les couvrent de terre durant la mauvaise saison, et, au retour

du printemps, ils les remettent au soleil. Mais, en hiver, les neiges y sont si hautes et les glaces si épaisses, qu'on n'y voit pas la moindre trace d'oiseau ni de bête. Une ombre obscure y couvre la face de la terre; et ce qu'on y appelle jour n'est qu'une sombre lueur, si peu différente de la nuit qu'à peine y voit-on ce qui est tout proche.

Dans cette horrible solitude, l'armée, destituée de secours, endura tous les maux qu'on peut endurer, le froid, la faim, la lassitude, le désespoir; car la rigueur de la neige était si excessive à qui ne l'avait pas accoutumée, que plusieurs en transirent de froid, les pieds en tombèrent à d'autres, et surtout elle fut pernicieuse à la vue, qu'elle éteignait par sa trop vive blancheur. La plupart, n'en pouvant plus, étaient contraints de se coucher sur la glace, et comme ils cessaient de se mouvoir, le froid les saisissait aussitôt, et leur engourdissait les membres de telle sorte qu'ils ne se pouvaient plus relever; mais leurs compagnons ne les laissaient pas dans cet engourdissement, auquel il n'y avait d'autre remède que de les contraindre de marcher; car alors la chaleur naturelle, excitée par le mouvement, les faisait un peu revenir. Ceux qui firent tant que de se traîner jusqu'aux loges des Barbares furent bientôt remis; mais il faisait si obscur qu'on ne connaissait les maisons que par la fumée. Ces gens qui n'avaient jamais vu d'étrangers dans leur pays, voyant tout à coup des hommes armés, étaient si éperdus qu'ils leur apportaient tout ce qu'ils avaient dans leurs cabanes, afin qu'on leur sauvât la vie. Le roi allait à pied autour de ses troupes, relevait ceux qu'il trouvait couchés, soutenait les autres qui ne pouvaient

egit. Ibi exercitum, qui sub Parmenione fuerat, occupavit: sex millia Macedonum erant, et octo nobiles, et quinque millia Græcorum cum equitibus ducentis, haud dubie robur omnium virium regis. Arachosiis datus Menon prætor, iv millibus peditum, et octo equitibus in præsidium relictis. Ipse rex nationem, ne finitimis quidem satis notam, quippe nullo commercio volentem mutuos usus, cum exercita intravit. Parapamisadæ appellantur, agreste hominum genus, et inter Barbaros maxime inconditum; locorum asperitas hominum quoque ingenia duraverat. Gelidissima septentrionis axem ex magna parte spectant; Bactrianis ad occidentem conjuncti sunt: meridiana regio ad mare Indicum vergit. Tuguria latere primo struunt, et, quia sterilis est terra materiae, in nudo etiam montis dorso, usque ad summum ædificiorum fastigium, eodem laterculo utuntur. Ceterum structura latior ab imo paulatim incremento operis in arctius cogitur: ad ultimum in carinæ maxime modum coit; ibi foramine relicto, superne lumen accipiunt ad medium. Vites et arbores, si quæ in tanto terræ rigore durare potuerunt, obruant humo: penitus hinc defossæ latent: quum nive discussa aperiri humus coepit, cælo solique redduntur. Ceterum adeo altæ nives premunt terram, gelu et perpetuo pæne rigore constrictæ, ut ne avium quidem feræve ullius vestigium exstet. Obscure cæli verius umbra, quam lux, nocti similis premit

terram, vix ut quæ prope sunt conspici possint. In hac tamen omnis humani cultus solitudine destitutus exercitus, quicquid malorum tolerari potest, pertulit; inopiam, frigus, lassitudinem, desperationem. Multos exanimavit rigor insolitus nivis: multorum adussit pedes; plurimorum oculos. Præcipue pernicialis fuit fatigatis: quippe in ipso gelu deficientia corpora sternebant; quæ quum moveri desissent, vis frigidis ita adstringebat, ut rursus ad surgendum conliti non possent. A commilitonibus torpentes excitabantur: neque aliud remedium erat, quam ut ingredi cogentur. Tum demum vitali calore moto, membris aliquis redibat vigor. Si qui tuguria Barbarorum adire potuerunt, celeriter refecti sunt; sed tanta caligo erat, ut ædificia nulla alia res quam fumus ostenderet. Illi, nunquam ante in terris suis advena viso, quum armatos repente conspicerent, exanimati metu, quicquid in tugurii erat, afferebant; ut corporibus ipsorum parceretur, orantes. Rex agmen circumibat pedes, jacentes quosdam erigens, et alios, quum ægre sequerentur, adminiculo corporis sui excipiens; nunc ad prima signa, nunc in medio, nunc in ultimo agminis itineris multiplicato labore aderat. Tandem ad loca cultiora perventum est, commeatuque largo recreatus exercitus: simul et qui consequi non potuerant, in illa castra venerunt. Inde agmen processit ad Caucasum montem, cujus dorsum Asiam perpetuo jugo dividit: hinc si

marcher, et était partout, à la tête, au milieu, à la queue de l'armée, allant et venant continuellement avec des soins et des peines incroyables. Enfin, on arriva à des terres cultivées, où, trouvant abondance de vivres, ils se refirent après les misères qu'ils avaient souffertes, et attendirent ceux qui n'avaient pu suivre. Ils tirèrent de là vers le mont Caucase, qui coupe l'Asie en deux, et laisse la mer de Cilicie d'un côté et de l'autre la mer Caspienne, le fleuve Araxe et les déserts de la Scythie. Le mont Taurus, qui tient le second rang en hauteur, se joint au Caucase, et, commençant dans la Cappadoce, traverse la Cilicie et passe jusqu'en Arménie. C'est comme une chaîne continue de montagnes d'où sortent presque tous les fleuves de l'Asie, dont les uns se déchargent dans la mer Rouge, les autres dans la mer Caspienne, et les autres dans celle d'Hircanie ou dans celle de Pont. L'armée passa le Caucase en dix-sept jours, et vit la roche (qui a dix stades de tour et plus de quatre de hauteur) où fut attaché Prométhée, si nous en croyons les poètes. Le roi choisit une place au pied de la montagne pour y bâtir une ville, et permit d'y habiter à sept mille esclaves et aux soldats inutiles, qui la nommèrent encore Alexandrie.

IV. Mais Bessus, effrayé de la vitesse d'Alexandre, après avoir fait un sacrifice solennel aux dieux du pays, se mit à traiter ses amis et ses chefs pour délibérer des affaires de la guerre en pleine table, à la mode de ces peuples. Comme ils furent échauffés de vin, ils commencèrent à élever leurs forces et à mépriser le petit nombre et la témérité des ennemis; surtout Bessus faisait de grands exploits de la langue, et, tout fier d'un royaume

acquis par un parricide, il disait « que rien n'avait tant donné de réputation à Alexandre que la mauvaise conduite de Darius, qui était venu au-devant de lui dans les détroits de la Cilicie, au lieu de se retirer en arrière pour l'engager insensiblement dans des chemins perdus, et parmi une quantité de rivières et de montagnes, où il n'eût eu aucun moyen de fuir et moins encore de combattre; que pour lui, il était résolu de passer en la Sogdiane, et d'opposer la rivière d'Oxe à son ennemi comme une forte barrière, pendant qu'il lui viendrait un puissant secours des nations voisines; qu'au premier jour il aurait dans son armée les Corasmiens, les Dahes, les Saques et les Indiens, avec les Scythes qui habitent sur les rives du Tanaïs, dont le plus petit passait de toute la tête le plus grand des Macédoniens. » Ces gens, à demi ivres, applaudissent tous à cet avis, et Bessus commande qu'on verse du vin à la ronde, faisant de sa table un champ de bataille, où il défaisait Alexandre. Il y avait en ce festin un Mède nommé Cobarès, qui se mêlait de l'art magique, si l'on peut appeler art ce qui n'est qu'une illusion propre à séduire des esprits faibles, mais qui était plus renommé pour en faire profession que pour y être bien savant; au reste, homme de sens et de probité. Celui-ci, usant de préface, dit « qu'il n'ignorait pas qu'il ne fût plus expédient à un serviteur de faire les commandements de son maître que de lui donner conseil, parce que ceux qui obéissent ne courent que la fortune publique, au lieu que ceux qui conseillent se chargent de l'événement. » Bessus lui donna la coupe qu'il avait à la main, comme lui permettant de parler; et Cobarès l'ayant prise poursuivit ainsi : « La condition des hommes se peut dire malheu-

mul mare, quod Ciliciam subit, illinc Caspium fretum, et annem Araxem, aliaque regionis Scythiæ deserta spectat. Taurus secundæ magnitudinis mons committitur Caucaso; a Cappadocia se attollens Ciliciani præterit, Armeniæque montibus jungitur. Sic inter se (tot) juga velut serie coherentia perpetuum habent dorsum, ex quo Asiæ omnia fere flumina, alia in Rubrum, alia in Caspium mare, alia in Hyrcanum et Ponticum decidunt. xvii dierum spatio Caucasum superavit exercitus. Rupes in eo x in circumitu stadia complectitur, quatuor in altitudinem excedit, in qua vinculum Prometheæ fuisse antiquitas tradit. Condendæ in radicibus montis urbi sedes electa est. vii millibus seniorum Macedonum, et præterea militibus, quorum opera uti desisset, permissum, in novam urbem considerare. Hanc quoque Alexandriam incolæ appellaverunt.

IV. At Bessus, Alexandri celeritate perterritus, diis patriis sacrificio rite facto, sicut illis gentibus mos est, cum amicis ducibusque copiarum inter epulas de bello consultabat. Graves mero suas vires extollere: hostium nunc temeritatem, nunc paucitatem spernere. Præcipue Bessus, ferox verbis, et parlo per scelus regno superbus, ac vix potens mentis, dicere; « Socordia Darti crevisse hostium famam; occurrisse enim in Ciliciæ angustissimis faucibus; quum retrocedendo posset perdu-

cere incautos in loca, naturæ situ invia, tot fluminibus objectis, tot montium latebris, inter quas deprehensus hostis ne fugæ quidem, nedum resistendi occasionem fuerit habiturus. Sibi placere in Sogdianos recedere; Oxum amnem velut murum objecturam hosti, dum ex finitimiis gentibus valida auxilia concurrerent. Venturos autem Chorasmios, et Dahas, Sacasque, et Indos, et ultra Tanaim amnem colentes Scythas; quorum neminem adeo humilem esse, ut humeri ejus non possent Macedonis militis verticem æquare. » Conclamant temulenti, usum hanc sententiam salubrem esse: et Bessus circumferri merum largius jubet, debellaturus super mensam Alexandrum. Erat in eo convivio Cobares, natione Medus, sed magicæ artis (si modo ars est, non vanissimi cujusque ludibrium) magis professione, quam scientiâ celebris; alioquin moderatus et probus. Is quum præfatus esset, scire servo utilius parere dicto, quam afferre consilium; quum illos, qui parent, idem quod ceteros manent; qui vero suadeant, proprium periculum: poculum ei, quod habebat in manu, tradidit, quo accepto Cobares: « Natura, inquit, mortalium hoc quoque nomine prava et sinistra dici potest; quod in suo quisque negotio hebetior est, quam in alieno; turbida sunt consilia eorum, qui sibi suadent. Obstat metus; aliis cupiditas; nonnunquam

reuse et déplorable en plusieurs choses, mais particulièrement en ce point, qu'on n'est jamais si avisé en son fait propre qu'en celui d'autrui. Ceux qui ne prennent conseil que d'eux-mêmes ont comme une taie sur les yeux, qui les empêche de voir clair. La crainte trouble les uns, la convoitise offusque les autres, et la plupart sont aveuglés d'un certain amour naturel qu'on a pour ses sentiments, qu'on appellerait présomption en un autre moins sage que vous. L'expérience nous a appris que presque tous les hommes ne trouvent rien de bon, ou pour le moins d'excellent, que ce qui vient d'eux. C'est un pesant fardeau sur la tête qu'une couronne; avisez de le porter sagement, ou (ce que les dieux ne veuillent) il vous accablera. Il n'est pas question ici de fougue ni de saillie, tout dépend de la conduite. » A quoi il ajouta ce que les Bactriens disent en commun proverbe : « qu'un chien qui aboie ne mord point, et que les rivières les plus profondes sont celles qui font moins de bruit. » J'ai bien voulu rapporter ceci, afin que si peu de prudence qu'il y ait parmi les Barbares ne soit pas frustré du témoignage de l'histoire.

Ce discours tenait en suspens toute la compagnie, lorsque, s'ouvrant davantage, il donna à Bessus un conseil plus utile qu'agréable. « Vous avez, dit-il, affaire à un ennemi qui ne s'endort pas; faites état qu'il est déjà logé à vos portes, et je m'assure qu'il aura plus tôt fait avancer son armée que vous n'aurez fait retirer cette table. Vous parlez de faire venir des troupes du Tanais et de vous couvrir de rivières, comme s'il ne vous pouvait pas suivre partout où vous vous enfuirez. Les chemins vous sont communs à tous deux, mais plus sûrs au vainqueur. Si la peur vous donne des ailes pour vous sauver, l'espérance lui en donnera

de plus fortes pour vous atteindre. Que ne gagnez-vous plutôt les bonnes grâces du plus puissant, étant certain, quoi qu'il en arrive, qu'il vous sera plus avantageux de vous rendre que d'être son ennemi? Considérez que le royaume que vous avez n'est point à vous, et qu'ainsi il vous est plus aisé de vous en passer. Alors vous commencerez à être vraiment roi, quand celui qui vous peut ôter et donner le sceptre vous l'aura mis à la main. Ce conseil est salutaire, mais inutile, si vous ne l'exécutez promptement. Il ne faut que l'ombre de la gaulle à un gentil cheval pour le faire aller, mais à peine un cheval pesant ira-t-il à coups d'éperons. »

Bessus, farouche de son naturel, devenu encore plus furieux par le vin, s'emporta de telle sorte qu'à grand'peine ses amis purent-ils empêcher qu'il ne le tuât; car il avait déjà tiré son cimeterre, et sortit de table tout forcené. Cobarès, échappé parmi le tumulte, se vint rendre à Alexandre. L'armée de Bessus consistait en huit mille Bactriens, lesquels, tant qu'ils crurent qu'à cause de la rigueur du climat les Macédoniens passeraient aux Indes, lui obéirent; mais dès qu'ils surent qu'Alexandre allait à eux, ils l'abandonnèrent, et chacun se retira chez soi. Pour lui, après avoir traversé la rivière d'Oxe avec ses amis, et brûlé ses bateaux, de peur que l'ennemi ne s'en servît, il se mit à lever des troupes en la Sogdiane. Alexandre n'eut pas sitôt passé le Caucase, que son armée faillit à périr faute de vivres. Ils épreignaient du jus de sésame, et s'en frottaient le corps comme d'huile; mais la mesure de ce jus, qui tenait environ la huitième partie d'un muids, valait deux cent quarante deniers, celle de miel trois cent quatre-vingt-dix, et celle de vin trois cents. Pour du blé, il n'y en

mirabilis eorum, quæ excogitaveris, amor : nam in te superbia non cadit. Expertus es, unumquemque, quod ipse repererit, aut solum, aut optimum ducere. Magnum omnis sustines capite, regium insigne; hoc aut moderate perferendum est, aut, quod abominor, in te ruet : consilio, non impetu opus est. » Adjicit deinde, quod apud Bactrianos vulgo usurpabant, canem timidum vehementius lairare, quam mordere : altissima quæque flumina minimo sono labi. Quæ inserui, ut, qualiscumque inter Barbaros potuit esse prudentia, traderetur. In his audientiam suspenderat expectationem. Tum consilium aperit, utilius Besso, quam gratius : « In vestibulo, inquit, regis tuæ velocissimus consistit rex. Ante ille agmen, quam tu mensam istam movebis. Nunc ab Tanai exercitum arcesses, et armis flumina oppones. Scilicet qua tu fugiturus es, hostis sequi non potest ! iter utriusque commune est, victori tutius. Licet strenuum metum putes esse, velocior tamen spes est. Quin validioris occupas gratiam, dedisque te, utcumque cesserit, meliorem fortunam deditus, quam hostis habiturus ? Alienum habes regnum, quo facilius eo careas : incipies forsitan justus esse rex, quam ipse fecerit, qui tibi et dare potest regnum et eripere. Consilium habes fidele, quod diutius exsequi super-

vacuum est. Nobilis equus umbra quoque virgæ regitur; ignavus ne calcari quidem concitari potest. » Bessus, et ingenio et multo mero ferox, adeo exarsit, ut vix ab amicis, quo minus occideret eum (nam strinxerat quoque acinacem), contineretur. Certe e convivio prosilivit haud quaquam potens mentis. Cobares, inter tumultum elapsus, ad Alexandrum transfugit. VIII millia Bactrianorum habebat armata Bessus, quæ, quamdiu propter cæli intemperiem Indiam potius Macedonas petituros crediderant, obedienter imperata fecerunt : postquam adventare Alexandrum compertum est, in suos quisque vicos dilapsi, Bessum reliquerunt. Ille cum clientium manu, qui non mutaverant fidem, Oxo amne superato, exustisque navigiis, quibus transierat, ne iisdem hostis uteretur, novas copias in Sogdianis contrahebat. Alexander Caucasum quidem, ut supra dictum est, transierat; sed inopia frumenti prope ad famem ventum erat. Succo ex sesama expresso, haud secus quam oleo artus perungebant. Sed hujus succi ducentis quadragenis denariis amphoræ singulæ; mellis denariis trecentis nonagenis; trecentis vini aestimabantur; tritici nihil aut admodum exiguum reperiebatur. Siros vocabant Barbari : quos ita solerter abscondunt, ut, nisi qui defoderunt, invenire non possint. In iis conditæ fruges

avait point, ou bien peu; car les Barbares ont de profondes fosses qu'ils appellent syrrhes, lesquelles ils cachent si subtilement qu'il n'y a que ceux qui les ont faites qui les puissent trouver, et c'est là où ils retirent leurs grains; de sorte que les soldats ne vivaient que d'herbes et de poisson de rivière. Cela même vint à leur manquer, et on leur commanda de tuer leurs chevaux de bagage, pour vivre jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en la Bactriane.

Le terroir de cette province est d'une nature fort diversifiée. En des endroits tout y est couvert d'arbres et de vignes, qui portent quantité de fruits et de vins délicieux. En d'autres, la terre y est plus grasse et arrosée d'une infinité de ruisseaux, où sont ces belles prairies de si longue étendue. Dans les contrées où les terres sont plus légères, on y sème du froment, et les autres servent de pâturages à nourrir le bétail; mais, d'un autre côté, qui contient une grande partie du pays, ce ne sont que sablons infertiles, que les sécheresses rendent inhabitables et où il ne croît aucun fruit. Quand les vents de la mer Pontique y soufflent, ils emportent tout le sable qui est dans les champs, lequel, étant amassé, paraît de loin comme de grandes collines, et l'on ne voit plus de chemin; tellement que ceux qui traversent ces plaines observent les astres, la nuit, pour dresser leur route, comme sur la mer. Ainsi, l'on n'y saurait voyager le jour, tant parce qu'il n'y a aucune trace que l'on puisse suivre, qu'à cause que la clarté du soleil offusque celle des étoiles, qui seules servent de guide. Au reste, si ce vent qui se lève de la mer surprend les passants, il les ensevelit dans le sable. Mais dans les lieux fertiles il y a des hommes et

des chevaux en très-grand nombre. Bactres, capitale de la province, est située au pied de la montagne de Parapamise, et le fleuve Bactres passe le long des murailles, donnant son nom à la ville et à tout le pays.

Pendant que le roi séjournait là, il apprit la révolte du Péloponèse et des Lacédémoniens, qui n'avaient pas encore été défaits; car la guerre ne faisait que de commencer, quand ceux qui lui en apportèrent la nouvelle étaient partis de Grèce. Ensuite, il lui en vint une autre d'autant plus fâcheuse qu'elle le regardait de plus près, qui était que les Scythes qui sont au delà du Tanais venaient en diligence secourir Bessus. En même temps encore il eut avis de ce qui s'était passé au pays des Ariens, sous la conduite de Caranus et d'Érigyus. Il s'était donné une bataille entre les Macédoniens et les Ariens, dont le traître Satibarzane était chef; lequel voyant que de part et d'autre on combattait assez lâchement et que les forcés se balançaient, parut à cheval aux premiers rangs, et, après avoir ôté son casque et fait cesser de tirer, il défia d'homme à homme quiconque l'oserait attendre, ajoutant qu'il se battrait tête nue. Érigyus, général des Macédoniens, ne put souffrir cette bravade; et quoiqu'il fût déjà fort âgé, si est-ce qu'il ne céda à pas un des jeunes gens de l'armée en vigueur de courage ni de corps. Ayant donc quitté aussi son habillement de tête et faisant parade de ses cheveux blancs, « Voici, dit-il, le jour que je ferai voir, par une victoire ou par une mort glorieuse, de quels hommes se sert Alexandre; » et, sans parler davantage, poussa droit au Barbare.

Il sembla que le signal avait été donné aux deux armées pour faire cesser le combat; car tout

erant. In quarum penuria milites fluviali pisce et herbis sustinebantur. Jamque hæc ipsa alimenta defecerant, quum jumenta, quibus onera portabant, cedere jussi sunt: horum carne, dum in Bactrianos perventum, traxere vitam. Bactrianæ terræ multiplex et varia natura est; alibi multa arbor et vitis largos mitesque fructus alit: solum pingue crebri fontes rigant: quæ mitiora sunt, frumento conseruntur: cetera armentorum pabulo cedunt. Magnam deinde partem ejusdem terræ steriles arenæ tenent: squalida siccitate regio non hominem, non frugem alit: quum vero venti a Pontico mari spirant, quidquid sabuli in campis jacet, converrunt. Quod ubi cumulatam est, magnorum collium procul species est, omniaque pristini itineris vestigia intereunt. Itaque qui transeunt campos, navigantium modo noctu sidera observant, ad quorum cursum iter dirigunt, et prope modum clarior est noctis umbra, quam lux. Ergo interdum in via est regio, quia nec vestigium, quod sequantur, inveniunt, et nitor siderum caligine absconditur. Ceterum si quos ille ventus, qui a mari exoritur, deprehendit, arena obruit. Sed qua mitior terra est, ingens hominum equorumque multitudo gignitur. (Itaque Bactriani equites xxx millia expleverant.) Ipsa Bactra, regionis ejus caput, sita sunt sub monte Parapamiso. Bactrus amnis

præterit mœnia; is urbi et regioni dedit nomen. Hic restativa habenti nunciatur ex Græcia Peloponnesium Laconumque defectio; nondum enim victi erant, quum proficiscerentur tumultus ejus principia nunciari: et alius præsens terror adfertur; Scythas, qui ultra Tanaim annem colunt, adventare Besso ferentes opem. Eodem tempore, quæ in gente Ariorum Caranus et Erigyus gesserant, perferuntur. Commissum erat prælium inter Macedones Ariosque. Transfuga Satibarzanes Barbaris præerat; qui quum pugnam segnem utrimque æquis viribus stare vidisset, in primos ordines adequitavit, demptaque galea, inhibitis, qui tela jaciebant, si quis virtim dimicare vellet, provocavit ad pugnam, nudum se caput in certamine habiturum. Non tulit ferociam Barbari dux exercitus Erigyus, gravis quidem ætate, sed et animi et corporis robore nulli juvenum postferendus. Is galea dempta canitiem ostentans, « Venit, inquit, dies, quo aut victoria, aut morte honestissima, quales amicos et milites Alexander habeat, ostendam. » Nec plura eloquutus, equum in hostem egit. Crederes imperatum ut acies utraque tela cohiberent; protinus certe recesserunt dato libero spatio; intenti in eventum, non duorum modo, sed etiam suæ sortis, quippe alienum discrimen sequuturi. Prior Barbarus emisit hastam, quam Erigyus modica capitis declinatione

à l'heure les uns et les autres se tirèrent à quartier et laissèrent le champ libre, attentifs à l'issue de ce duel, qui devait être l'arbitre du sort, non-seulement des deux chefs, mais de chaque soldat. Le Barbare lança le premier son javelot, que l'autre évita en détournant un peu la tête; mais le Macédonien, poussant son cheval, lui planta sa javeline dans la gorge, si avant qu'elle lui sortait par la nuque du cou; et l'ayant porté par terre comme il se défendait encore, Érigyus retira sa javeline, et lui en donna un autre coup au visage. Satibarzane, pour ne languir pas, la prit avec la main et aida au coup de son ennemi. Ses gens, qui l'avaient plutôt suivi par force que de leur bon gré, le voyant mort et se ressouvenant de la clémence d'Alexandre, se rendirent à Érigyus. Le roi, bien aise de ce succès, n'était pas d'ailleurs sans inquiétude de l'affaire des Lacédémoniens, qu'il porta néanmoins d'un grand cœur, disant « qu'ils n'avaient eu garde de se déclarer que lorsqu'ils l'avaient cru dans le fond des Indes. » De là, il se remit à la poursuite de Bessus, et Érigyus le vint rencontrer en chemin, faisant porter devant soi les dépouilles du Barbare, comme un riche ornement de sa victoire.

V. Après avoir donc pourvu Artabaze du gouvernement de la Bactriane, et laissé le bagage et tout l'attirail sous bonne garde, il entra avec un camp volant dans les déserts des Sogdiens, où l'armée ne marchait que de nuit. Dans toute cette contrée il y avait une grande disette d'eau, comme j'ai dit, et le désespoir d'en pouvoir trouver faisait qu'on mourait de soif avant qu'on eût besoin d'en boire. En quatre cents stades de pays il n'y en avait pas une goutte, parce qu'en été l'ardeur du soleil y est si excessive qu'elle embrase les

sables, et tout est brûlé par les champs comme si le feu y avait passé; outre qu'il s'y élève de certaines vapeurs excitées par l'inflammation de la terre, qui en couvrent toute la face, tellement que ces grandes campagnes paraissent comme une vaste mer. Néanmoins on y pouvait voyager la nuit, à cause que les corps étaient soulagés par la rosée et la fraîcheur du matin; mais comme la chaleur revient avec le soleil, elle consume si peu d'humidité qu'il y a; et l'on n'y brûle pas seulement au dehors, mais jusqu'au fond des entrailles. Parmi tant de souffrances, le courage leur manqua premièrement et les forces ensuite, si bien qu'ils ne pouvaient ni marcher ni s'arrêter. Quelques-uns, avertis par ceux du pays, avaient fait provision d'eau, qui pour quelque temps apaisa leur soif; mais la chaleur venant à croître, l'altération se ralluma de telle sorte, qu'on fut contraint de leur apporter tout ce qu'il y avait de vin et d'huile. Ils prirent tant de plaisir à boire qu'ils ne songèrent pas qu'ils pouvaient encore avoir soif; et pour avoir bu avec trop d'avidité, il leur prit une si grande pesanteur de tête et des furieux maux de cœur, qu'ils n'avaient plus la force de porter leurs armes, ni de se soutenir; tellement que ceux qui n'avaient pas eu de quoi boire avaient de quoi se consoler, voyant leurs compagnons en cet état.

Comme le roi s'affligeait fort et qu'on le priaît de se ressouvenir que la grandeur de son courage était le seul remède qui pouvait sauver l'armée, deux de ceux qui étaient allés marquer le camp revenaient avec des peaux pleines d'eau au-devant de leurs enfants qui étaient dans les troupes ne doutant pas qu'ils ne fussent pressés de la soif. Ces gens ayant rencontré le roi, l'un des deux

vitavit. At ipse infestam sarissam, equo calcaribus concito, in medio Barbari gutture ita fixit, ut per cervicem emberet. Præcipitatus ex equo Barbarus adhuc tamen repugnabat; sed ille extractam ex vulnere hastam rursus in os dirigit. Satibarzanes hastam manu complexus, quo maturius interiret, ictum hostis adjuvit; et Barbari, duce amleso, quem magis necessitate, quam sponte sequuti erant, tunc hand immemores meritorum Alexandri, arma Erigyio tradunt. Rex his quidem lætus, de Spartanis hand quaquam securus, magno tamen animo defectionem eorum tulit; dicens, « non ante ausos consilia nudare, quam ipsum ad fines Indiæ pervenisse cognovissent. » Ipse Bessum persequens copias movit: cui Erigyus, barbarici optimum belli decus præferens occurrit.

V. Igitur Bactrianorum regione Artabazo tradita, sarcinas et impedimenta ibi cum præsidio reliquit. Ipse cum expedito agmine loca deserta Sogdianorum intrat, nocturno itinere exercitum ducens. Aquarum, ut ante dictum est, penuria, prius desperatione, quam desiderio bibendi, sitim accendit. Per cccc stadia ne modicus quidem humor existit. Arenas vapor æstivi solis accendit, quæ ubi flagrare cœperunt, hand secus quam continentis incendio cuncta torrentur. Caligo deinde, immodico terræ fervore excitata, lucem tegit: camporumque non alia quam vasti

et profundi æquoris species est. Nocturnum iter tolerabile videbatur, quia rore et matutino frigore corpora levabantur. Ceterum cum ipsa luce æstus oritur: omnemque naturalem absorbet humorem siccitas; ora visceraque penitus uruntur. Itaque primum animi, deinde corpora deficere cœperunt; pigebat et consistere et progredi. Pauci a peritis regionis admoniti præpararant aquam; hæc paulisper represait sitim: deinde crescente æstu rursus desiderium humoris accensus est. Ergo quidquid vini oleique erat, hominibus ingerebatur; tantaque dulcedo bibendi fuit, ut in posterum sitis non timeretur. Graves deinde avidè hausto humore non sustinere arma, non ingredi poterant; et feliciores videbantur, quos aqua defecerat, quum ipsi sine modo infusam vomitu cogerebant egerere. Anxium regem tantis malis circumfusi amici, ut meminisset (sui), orabant; animi sui magnitudinem unicum remedium deficientis exercitus esse; quum ex iis, qui præcesserant ad capiendum locum castris, duo occurrunt utribus aquam gestantes, ut filiis suis, quos in eodem agmine esse, et ægre pati sitim non ignorabant, occurrerent: qui quum in regem incidissent, alter ex iis, utre resolutum, vas, quod simul ferebat, implet, porrigens regi. Ille (accipit) percontatus, quibus aquam portarent, filiis ferre cognoscit. Tunc poculo pleno, sicut oblatum est, reddito: « Nec

ouvrit aussitôt une de ces peaux, et remplissant une coupe la lui présenta. Le roi leur demanda à qui ils portaient cette eau; et ayant appris que c'était à leurs enfants, leur rendit la coupe toute pleine, comme ils la lui avaient donnée, et leur dit « qu'il ne se pouvait résoudre à boire tout seul, et qu'il n'y en avait pas assez pour tous; qu'ils courussent donc la donner à leurs enfants, pour qui ils l'avaient apportée. » Enfin, il se rendit au fleuve d'Oxe sur le coucher du soleil; mais la plus grande partie de l'armée ne l'ayant pu suivre, il fit allumer des feux sur la plus haute montagne, afin que ceux qui avaient peine à marcher sussent qu'ils n'étaient pas loin du camp. Et pour les autres, qui étaient arrivés des premiers, il leur commanda de repaître promptement, et de remplir des boues et d'autres vaisseaux à charger de l'eau, pour porter à leurs compagnons. Ceux qui burent avec excès en moururent, et il perdit beaucoup plus de gens de cette sorte qu'il n'avait fait en aucune bataille. Cependant, ayant toujours la cuirasse sur le dos, sans boire ni manger, il se tint sur le chemin par où l'armée venait, et n'en partit point pour prendre aucun rafraîchissement, qu'il n'eût vu arriver ceux qui étaient demeurés derrière, et passa toute la nuit sans dormir, dans de grandes inquiétudes.

Il n'y eut pas un meilleur jour le lendemain, n'ayant point de bateaux ni de quoi dresser un pont, à cause que tout était nu et désert aux environs de la rivière. Il prit donc le seul expédient que la nécessité lui donna, de distribuer aux soldats quantité de peaux pleines de paille et d'autres matières sèches et légères, sur lesquelles s'étant couchés, ils traversèrent le fleuve; et ceux

qui étaient passés les premiers se mettaient en bataille, pendant que les autres suivaient. De cette façon, il passa toute son armée en six jours, et allait continuer sa poursuite, quand il reçut des nouvelles de la Sogdiane qui rompirent son voyage.

Spitamène était le grand confident de Bessus, qui le comblait d'honneurs et de biens; mais la perfidie ne s'apprivoise point par des bienfaits, quoiqu'elle fût moins odieuse en cette occasion, où il semblait que tout était permis contre le meurtrier de son roi. La couleur du crime était spécieuse, la vengeance de Darius. Mais il n'en voulait qu'à sa fortune et non pas à son forfait; car il n'eut pas sitôt su qu'Alexandre avait passé la rivière d'Oxe, qu'il communiqua son dessein à Datapherne et à Catène, qui ne s'en firent pas prier; et prenant avec eux huit jeunes hommes des plus robustes, ils dressèrent ainsi la partie. Spitamène s'en vint à Bessus, et, le tirant à part, lui dit « qu'il avait découvert que Datapherne et Catènes conspiraient contre lui pour le livrer vif à Alexandre; mais qu'il les avait prévenus et les tenait dans les fers. » Bessus, infiniment obligé à Spitamène, comme il croyait, lui fit de grands remerciements, et, plein de vengeance et de rage, commanda en même temps qu'on les amenât. Ils faisaient semblant d'avoir les mains liées et se laissaient traîner par leurs complices, lorsque, les envisageant d'un air furieux, il se leva comme pour les aller déchirer; mais quittant alors toute dissimulation, ils l'environnent, et, malgré sa résistance, le lient, lui arrachent la tiare de la tête, et mettent en pièces la robe royale, qui était celle de Darius, dont il s'était revêtu. D'abord il con-

sols, inquit, hibere sustineo; nec tam exiguum dividere omnibus possum. Vos currite, et liberis vestris, quod propter illos attulistis, date. » Tandem ad flumen Oxum ipse pervenit prima fere vespera. Sed exercitus magna pars non potuerat consequi: in edito monte ignes jubet fieri, ut illi, qui agere sequebantur, haud procul castris se abesse cognoscerent. Eos autem, qui primi agminis erant, mature cibo ac potione firmatos, implere alios utres, alios vasa, quibuscumque aqua possit portari, jussit, ac suis operi ferre. Sed qui intemperantius hauserant, intercluso spiritu extincti sunt: multoque major horum numerus fuit, quam ullo auiserat prælio. At ille thoracem adhuc indutus, nec aut cibo refectus aut potu, qua veniebat exercitus, constitit: nec ante ad curandum corpus recessit, quam præstierant, qui agmen sequebantur; totamque eam noctem cum magno animi motu perpetuis vigiliis egit. Nec postero die lectior erat, quia nec navigia habebat, nec pons erigi poterat, circum amnem nudo solo et materia maxime sterili. Consilium igitur, quod unum necessitas subjecerat, in it: utres quamplurimos stramentis repletos dividit; his incubantes transverere amnem: quique primi transierant, in statione erant, dum trajicerent ceteri. Hoc modo sexto demum die in ulteriore ripa totum exercitum exposuit. Jamque ad persequendum Bessum statuerat progredi; quum ea, quæ in Sogdianis erant, cognoscit. Spi-

tamenes erat inter omnes amicos præcipuo honore cultus a Besso; sed nullis meritis perfidia mitigari potest: quæ tamen jam minus in eo in viso esse poterat, quia nihil ulli nefastum in Bessum interfectorem regis sui videbatur. Titulus facinoris speciosus præferrebat, vindicta Darii: sed fortunam, non scelus oderant Bessi. Nam ut Alexandrum flumen Oxum superasse cognovit, Dataphernem et Catenem, quibus a Besso maxima fides habebatur, in aciebatem rei adsciscit. Illi promptius adeunt, quam rogantur: adsumptisque octo fortissimis juvenibus, telum dolum intendunt. Spitamenes pergit ad Bessum, et repositis arbitris, comperisse ait se, insidiari ei Dataphernem et Catenem: ut vivum Alexandro traderent agitantem, a semet occupatos esse, et victos teneri. Bessus tanto merito, ut credebatur, obligatus, partim gratias agit, partim avidus explendi supplicii, adduci eos jubet. Illi manibus sua sponte religatis, a participibus consilii trahuntur: quos Bessus truci vultu intuens consurgit, manibus non temperaturus. At illi, simulatione omissa, circumstant eum, et frustra repugnantem vincunt; direpto ex capite regni insigni, lacerataque veste, quam e spoliis occisi regis induerat. Ille deos sui sceleris ultores adesse confessus, adjecit, non Dario iniquos fuisse, quem sic occiderentur, sed Alexandro propitios, cujus victoriam semper etiam hostis adjuvisset. Multitudo an vindictura Bessum

fessa que c'était là un coup du ciel, ajoutant « que les dieux n'avaient pas haï Darius, puisqu'ils le vengeaient de la sorte; mais qu'aussi ils aimaient bien Alexandre, puisque ses propres ennemis avaient toujours favorisé ses victoires. » On ne sait si le peuple aurait secouru Bessus, sans ce que ceux qui le prirent, ayant fait accroire que c'était par l'ordre d'Alexandre, étonnèrent les courages encore flottants et incertains de ce qu'ils devaient faire. Ils le mirent sur un cheval et le menèrent au roi, lequel, sur ces entrefaites, choisit environ neuf cents soldats qui avaient leurs années de service, et leur fit distribuer à chaque cavalier deux talents et à chaque fantassin trois mille deniers; et, après les avoir exhortés de faire des enfants, les renvoya en leurs maisons. Il accepta l'offre des autres, qui promirent de servir jusqu'à la fin de la guerre, et les en remercia.

Mais, pendant qu'on lui amenait Bessus, il arriva devant une petite ville où habitaient les Branchides. C'était une famille de Milet que Xerxès avait autrefois fait passer en Asie, comme il revenait de la Grèce, parce qu'ils avaient pillé le temple nommé Didyméon pour lui complaire, et ils s'étaient habitués là. Ils retenaient encore beaucoup des mœurs de leur pays; mais venant peu à peu à s'abâtardir, ils parlaient déjà un langage corrompu, mêlé du grec et de l'étranger. Ils reçurent le roi avec grande joie, et se rendirent à lui eux et leur ville. Le roi fit venir les Miletéens qui étaient dans son armée, lesquels portaient une haine héréditaire aux Branchides à cause de leur perfidie, et laissa à leur discrétion de se souvenir ou de l'injure qu'ils en avaient reçue, ou de leur commune origine; mais ne pou-

vant s'accorder dans leurs opinions, il leur dit « qu'il aviserait lui-même ce qui serait pour le mieux; » et le lendemain, comme ils le vinrent trouver pour savoir ce qu'il ordonnerait, il leur commanda de le suivre; et étant arrivé aux portes de la ville, il entra dedans avec sa phalange et quelques troupes de cavalerie, qui eurent ordre, aussitôt le signal donné, de saccager ce repaire de traîtres et de les faire passer au fil de l'épée. Ces misérables, qui ne songeaient pas à se défendre, furent égorgés par les rues et dans leurs maisons; et il n'y eut ni conformité de langage, ni cris, ni prières, qui pussent arrêter le cours de cette cruauté. On arracha même les fondements des murs, pour n'y laisser aucun vestige de ville; et l'on n'abattit pas seulement les bois sacrés, mais on en coupa les racines, afin que ce ne fût plus qu'une terre désolée et une malheureuse solitude. Que si toutes ces choses eussent été exercées contre les auteurs de la trahison, on eût pu dire que c'était une juste vengeance, et non pas une barbarie; mais les descendants portèrent la peine de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'eussent jamais vu Milet: tant s'en faut qu'ils l'eussent pu livrer à Xerxès.

Il s'avança de là vers le Tanaïs, où on lui amena Bessus, non seulement lié, mais tout nu. Spitamène le tenait attaché avec une chaîne qu'on lui avait passée au cou, et l'on n'eût su dire à qui cet objet était plus agréable aux Barbares ou aux Macédoniens. En le présentant au roi, il lui dit: « Pour vous venger vous et Darius, mes rois, je vous ai amené ce méchant qui a assassiné son seigneur, et qui a été pris de la même façon dont il a montré l'exemple. Eh! que Darius n'est-il en vie, ou que ne revient-il des enfers, pour voir

ferit, incertum est; nisi illi, qui vinxerant, jussu Alexandri lectisae ipsos ementiti, dubios adhuc animi terruissent. In equum impositum Alexandro tradituri ducunt. Inter hunc rex, quibus matura erat missio, electis pcccc fere, equitum bina talenta dedit, pedum terna denarium millia; montibusque, ut liberos generarent, remisit donum. Ceteris gratias actas, quod ad reliqua belli navaturos operam pollicebantur. (Tum Bessus perducitur.) Perventum erat in parvulum oppidum. Branchidas ejus incolae erant. Miletio quondam jussu Xerxis, quom e Graecia rediret, translerant, et in ea sede constiterant, quia templum, quod Didyméon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patris nondum exoleverant; sed jam bilingues erant, paulatim a domestico externo sermone degeneres. Magno igitur gaudio regem excipiunt, urbem seque dedentes. Ille Milesios, qui apud ipsum militarent, convocari jubet. Vetus odium Milesii gerebant in Branchidarum gentem. Proditis ergo, sive injuria, sive originis meminit malent, liberum de Branchidis permittit arbitrium. Variantibus deinde sententiis, se ipsum consideraturum, quod optimum factu esset, ostendit. Postero die occurrentibus, Branchidas secum procedere jubet; quumque ad urbem ventum esset, ipse cum expedita manu portam intrat. Phalanx moenia oppidi circumiri jussa, et dato sig-

no diripere urbem, proditorum receptaculum, ipsosque ad unum cadere. Illi inermes passim trucidantur, nec aut commercio linguae, aut supplicum velamentis precibusque inhiberi crudelitas potest. Tandem ut deicerent, fundamenta murorum ab imo moluntur, ne quod urbis vestigium exstaret. Nec mora, lucos quoque sacros non caedunt modo, sed etiam extirpant; ut vasta solitudo et sterilis humus, excussis etiam radicibus, linqueretur. Quas si in ipsos proditorum auctores excogitata essent, justa ultio esse, non crudelitas videretur: nunc culpam majorum posteris luere, qui ne viderant quidem Miletum, adeo Xerxi non potuerant prodere. Inde processit ad Tanaem amnem. Quo perductus est Bessus non vincetus modo, sed etiam omni velamento corporis spoliatus. Spitamenes eum tenebat collo inserta catena; tam Barbaris, quam Macedonibus gratum spectaculum. Tum Spitamenes, « Et te, inquit, et Darium reges meos ultus, interfectorem domini sui adduxi, eo modo captum, cujus ipse fecit exemplum. Aperiat ad hoc spectaculum oculos Darius. Exsistat ab inferis, qui illo supplicio indignus fuit, et hoc solatio dignus est. » Alexander, multum collaudato Spitamene, conversus ad Bessum, « Cujus, inquit, ferre rabies occupavit animum tuum, quom regem de te optime meritum prius vincere, deinde occidere sustinuit? Sed

ce spectacle, lui qui ne méritait pas une si malheureuse fin, et qui est si digne de cette consolation ! » Alexandre, après avoir fort loué Spitamène, se tournant vers Bessus, lui dit : « Quelle rage de tigre s'est emparée de ton cœur, monstre de perfidie et de cruauté, que tu aies eu le courage d'enchaîner ton roi, ton bienfaiteur, puis de le meurtrir inhumainement ? Il est vrai qu'une couronne a été le prix de ton parricide. » Bessus n'ayant pas assez d'audace pour excuser son crime, dit « qu'il n'avait pris le titre de roi que pour lui remettre ses peuples, et que, s'il ne l'eût fait, un autre se serait emparé du royaume. »

Le roi fit approcher Oxatres, frère de Darius, et lui mit Bessus entre les mains, afin qu'après qu'on lui aurait coupé le nez et les oreilles, et qu'il serait attaché en croix, les Barbares le tuassent à coups de flèches, et gardassent si bien le corps que les oiseaux même n'en approchassent point. Oxatres se chargea volontiers de tout le reste ; et pour ce qui était de chasser les oiseaux, il dit « que personne ne s'en pouvait mieux acquitter que Catène, » voulant par là lui faire entendre son adresse merveilleuse à tirer de l'arc ; car il était si juste à donner où il visait, qu'il tuait des oiseaux même en volant ; et, bien que cet art, à force de s'être rendu commun, ne semble plus si admirable, si est-ce qu'il passait alors pour un miracle et avait mis Catène en grande réputation. Le roi fit des présents à tous ceux qui avaient amené Bessus, et différa son supplice, pour le faire mourir au même lieu où il avait tué Darius.

VI. Cependant quelques Macédoniens s'étant écartés pour aller au fourrage, furent chargés par des bandouliers qui descendirent des montagnes ; et comme il y en eut plus de pris que de

tués, ils chassèrent leurs prisonniers devant eux, et regagnèrent leurs retraites, où ils étaient vingt mille hommes qui combattaient avec des arcs et des frondes. Le roi les vint assiéger, et, étant des premiers à l'attaque, fut blessé à l'os de la jambe d'une flèche qui laissa le fer dans la plaie. Les Macédoniens affligés l'emportèrent aussitôt, mais non pas si secrètement qu'ils en pussent dérober la connaissance aux Barbares, qui du sommet de la montagne voyaient tout ce qui se passait en bas. Ils envoyèrent donc le lendemain des députés au roi, qui commanda sur-le-champ qu'on les fit entrer ; et, ôtant les bandages et l'appareil, leur fit voir sa jambe, sans leur témoigner la grandeur de son mal ; puis, comme il les eut fait asseoir, ils l'assurèrent « qu'ayant appris sa blessure, ils n'en avaient pas reçu moins de déplaisir que les Macédoniens mêmes, et que s'ils eussent pu découvrir celui qui avait fait le coup, ils le lui auraient mis entre les mains ; qu'il n'appartenait qu'aux impies de faire la guerre aux dieux ; qu'au reste, ils se rendaient à lui, eux et leurs peuples, vaincus par son incomparable valeur. » Le roi, leur ayant donné sa foi et retiré ses prisonniers, les reçut en son obéissance. Après, il leva le camp ; et s'étant fait mettre sur un brancard, les cavaliers et les fantassins disputaient à qui le porterait. Les gens de cheval, avec qui il avait accoutumé de combattre, prétendaient que cela leur était dû ; et les gens de pied, au contraire, se plaignaient de ce qu'étant en possession de porter leurs compagnons blessés, on leur voulait ravir leur office en sa plus noble fonction, qui était de porter le roi. Dans une si grande contention des deux partis, Alexandre, se trouvant empêché au choix, et ne pouvant d'ailleurs contenter les uns sans désobliger les

hujus parricidii mercedem falso regis nomine persolvisti. » Ibi ille facinus purgare non ausus, regis titulum se usurpasse dixit, ut gentem suam tradere ipsi possit; qui si cessasset, alium fuisse regnum occupaturum. At Alexander Oxathrem, fratrem Darii, quem inter corporis custodes habebat, proplus jussit accedere; tradique Bessum ei, ut cruci affixum, mutilatis auribus naribusque, sagittis confingerent Barbari; asservarentque corpus, ut ne aves quidem contingerent. Oxathres cetera sibi curæ fore pollicetur. Aves non ab alio, quam a Catene posse prohiberi adjicit, eximiam ejus artem cupiens ostendere; namque adeo certo ictu destinata feriebat, ut aves quoque exciperet. Nam etsi forsitan sagittandi tam celebri usu minus admirabilis videri hæc ars possit; tamen ingens visentibus miraculum, magnoque honori Cateni fuit. Dona deinde omnibus, qui Bessum adduxerant, data sunt. Ceterum supplicium ejus distulit, ut eo loco, in quo Darium ipse occiderat, neceretur.

VI. Interea Macedones ad petendum pabulum incomposito agmine egressi, a Barbaris, qui de proximis montibus decurrerunt, opprimuntur; pluresque capti sunt, quam occisi: Barbari autem, captivos præ se agentes, rursus in montem recesserunt. xx millia latronum erant; fundis sagittisque pugnani invadunt. Quos dum obsidet rex, inter

promptissimos dimicans sagitta ictus est, quæ in medio crure fixa reliquerat spiculum. Illum quidem moesti et attoniti Macedones in castra referebant: sed nec Barbaros fefellit subductus ex acie; quippe ex edito monte cuncta prospexerant. Itaque postero die misere legatos ad regem, quos ille protensus jussit admitti; solutisque fasciis magnitudinem vulneris dissimulans crus Barbaris ostendit. Illi jussu considere affirmant non Macedonas, quam ipse fuisse tristiores cognito vulnere ipsius; cujus si auctorem reperissent, dedituros fuisse: cum diis enim pugnare sacrilegos tantum. Ceterum se gentem in fidem dedere, speratos virtute illius. Rex, fide data et captivis receptis, gentem in deditionem accepit. Castris inde motis lectica militari ferebatur, quam pro se quisque eques pedesque subire certabant. Equites, cum quibus rex prælia intire solitus erat, sui muneris id esse censebant. Pedites contra, quum saucios commilitones ipsi gestare assueviscent, eripi sibi proprium officium tum potissimum, quum rex gestandus esset, querebantur. Rex in tanto utriusque partis certamine et sibi difficilem, et præteritis gravem electionem futuram ratus, invicem subire eos jussit. Hinc quarto die ad urbem Maracanda perventum est: lxx stadia muros urbis amplectitur: arx nullo cingitur muro. Præsidio urbi

autres, ordonna qu'ils le porteraient tour à tour.

De là, il se rendit le quatrième jour à la ville de Maracande, qui a soixante et dix stades d'enceinte; mais le château n'est point fermé de murailles, étant assez fort de sa situation. Il laissa garnison dans la ville, et se mit à brûler et ravager tout le plat pays. Là, il lui arriva une ambassade des Abiens Scythes, qui, depuis la mort de Cyrus, avaient toujours conservé leur franchise, et la venaient alors soumettre à l'empire d'Alexandre. Ils étaient estimés les plus justes de tous les Barbares. Jamais ils ne faisaient la guerre que pour se défendre, et la modération avec laquelle ils usaient de leur liberté avait égalé les plus petits aux plus grands. Le roi les ayant fort bien reçus, envoya un des principaux de sa cour, nommé Périidas, vers les Scythes de l'Europe, leur dénoncer qu'ils ne passassent point le Tanais sans sa permission, et le chargea aussi de reconnaître le pays, et même ces autres Scythes qui habitent au-dessus du Bosphore. Il avait choisi un lieu propre à bâtir une ville sur le Tanais, pour tenir en bride tant ceux qu'il avait déjà domptés, que les autres qu'il voulait encore attaquer. Néanmoins son dessein fut retardé par la révolte des Sogdiens, qui fut aussitôt suivie de celle de la Bactriane. Ils étaient sept mille chevaux, sous lesquels tous les autres se rangeaient. Alexandre fit venir Spitamène et Catène qui lui avaient livré Bessus, croyant qu'ils pourraient remettre ces peuples dans l'obéissance; mais, bien loin de le faire, ils étaient eux-mêmes les auteurs de la rébellion, et faisaient courir le bruit que le roi n'avait mandé la cavalerie bactrienne que pour la tailler en pièces; qu'ils en avaient eu le commandement, lequel ils n'avaient garde d'exécuter, pour ne pas commettre contre leur nation un crime si exé-

crable; et qu'ils n'avaient pas eu moins d'horreur de la cruauté d'Alexandre que du parricide de Bessus. Cette crainte, à des gens déjà portés à remuer, les fit bientôt résoudre à la guerre.

Le roi, après avoir appris leur trahison, commanda à Cratère d'assiéger Cyropolis; et pour lui, il alla prendre une autre ville dans la même contrée, où le signal ayant été donné, on tua tous ceux qui étaient en âge de porter les armes; le reste fut le butin du vainqueur. Il fit raser la ville, afin que l'exemple de celle-ci fût les autres en devoir. Toutefois, les Mémacéniens, peuple puissant, se résolurent au siège, comme au parti le plus honorable et le plus sûr; et le roi, qui tâchait à les ramener doucement, leur envoya cinquante cavaliers, pour leur représenter sa clémence envers ceux qui se rendaient, et combien aussi il était inexorable aux rebelles. Ils répondirent « qu'ils ne doutaient point de la bonté ni du pouvoir d'Alexandre, mais que néanmoins ils eussent à se retirer et à dresser les tentes hors de leurs remparts. » Depuis, les ayant reçus et logés, après leur avoir fait grand'chère, la nuit, comme ils furent endormis, ils leur coupèrent la gorge.

Le roi, outré de cet affront, va de ce pas investir la ville, qui était trop bien munie pour l'emporter d'emblée; de sorte qu'il laissa Méléagre et Perdicas à ce siège, et avec le reste des troupes vint rejoindre Cratère, qui, comme il a été dit, assiégeait Cyropolis. Il avait résolu de pardonner à cette ville en faveur de Cyrus qui l'avait bâtie; car, entre ceux qui ont régné sur ces peuples, il n'y en avait point qu'il admirât davantage que ce roi et Sémiramis, comme les ayant tous surpassés de bien loin en grandeur de courage et en actions héroïques: mais l'opiniâtreté des habitants enflamma tellement sa colère, qu'après avoir

relictis, proximos vicis depopulatur atque urit. Legati deinde Abiorum Scytharum superveniunt; liberi, ex quo decesserat Cyrus; tum imperata facturi. Justissimos Barbarorum constabat: armis abstinebant, nisi lacessiti. Libertatis modico et æquali usu, principibus humiliores parva fecerunt. Hos benigne alloquutus, ad eos Scythas, qui Europam incolunt, Peridam quemdam misit ex amicis, qui denunciaret eis, ne Tanaim amnem regionis injussu regis transirent: eidem mandatam, ut contemplaretur locorum situm; et illos quoque Scythas, qui super Bosporo incolunt, viseret. Condendæ urbi sedem super ripam Tanais elegerat; claustrum et jam perdomitorum, et quos deinde adire decreverat. Sed consilium distulit Sogdianorum nunciata defectio, quæ Bactrianos quoque traxit: VII milia equitum erant, quorum auctoritatem ceteri sequuntur. Alexander Spitamenem et Catenam, a quibus ei traditus erat Bessus, haud dubius quin eorum opera redigi posset in potestatem, coercendo eos, qui novaverant res, jussit arcessiri. At illi defectionis, ad quam coercendam evocabantur, auctores vulgaverant famam, Bactrianos equites a rege omnes, ut occiderentur, arcessiri: idque imperatum ipsis; non sustinuisse tamen exsequi, ne inexcipiabile in populos facinus admitterent. Non magis Alexandri sævi-

tiam, quam Bessi parricidium ferre potuisse. Itaque sua sponte jam motis metu pœnæ haud difficulter concitaverunt ad arma. Alexander, transfugarum defectione comperta, Craterum obsidere Cyropolim jubet: ipse aliam urbem regionis ejusdem corona capit; signoque, ut puberes interficerentur, dato, reliqui in prædam cessere victoris: urbs diruta est, ut ceteri cladis exemplo continerentur. Memaceni, valida gens, obsidionem, non ut honestiorem modo, sed etiam ut tutiorem, ferre decreverant. Ad quorum pertinaciam mitigandam rex L equites præmisit, qui clementiam ipsius in deditos, simulque inexorabilem animum in devictos, ostenderent. Illi nec de fide, nec de potentia regis ipsos dubitare respondent; equitesque tendere extra munimenta urbis jubent. Hospitaliter deinde exceptos, gravesque epulis et somno, intempesta nocte adorti interfecerunt. Alexander haud secus, quam par erat, motus, urbem corona circumdedit munitiorem, quam ut primo impetu capi posset. Itaque Meleagrum et Perdiccam in obsidionem jungit, Cyropolim, ut ante dictum est, obsidentes. Statuerat autem parcere urbi conditæ a Cyro: quippe non alium gentium illarum magis admiratus est, quam hunc regem, et Semiramium, in quis et magnitudinem animi, et claritatem rerum longe emicuisse

pris la ville, il l'abandonna au pillage et la rasa ; puis, animé d'une juste indignation contre les Mécacéniens, il revint à Méléagre et à Perdiccas.

Jamais place ne se défendit mieux. Alexandre y perdit ses meilleurs soldats, et lui-même fut en grand danger de sa personne ; car il reçut un coup de pierre à la tête, dont il tomba évanoui, n'ayant plus de connaissance : et de fait, l'armée le pleura comme mort ; mais lui, qui ne se rendait point à tout ce qui abat le reste des hommes, pressa plus vivement le siège, sans attendre que sa blessure fût guérie, la colère servant encore d'aiguillon à son ardeur naturelle. Ayant donc fait saper les murailles, il fit une grande brèche, par laquelle il entra dans la ville, qui fut mise à sac et ruinée de fond en comble. Après, il envoya Ménédème avec trois mille hommes de pied et huit cents chevaux à Maracande ; d'où Spitamène avait chassé la garnison macédonienne et s'y était enfermé, quoique les habitants n'approuvassent point sa révolte ; mais ils faisaient semblant d'y consentir, parce qu'ils ne pouvaient l'empêcher. Le roi cependant revint camper sur le Tanaïs, où il ferma de murs tout l'espace que son armée avait occupé, et y bâtit une ville de soixante stades de tour, qu'il nomme encore *Alexandrie*. Cet ouvrage fut fait avec tant de diligence que dix-sept jours après qu'on l'eut commencé il fut achevé : aussi y eut-il une grande émulation entre les soldats à qui aurait le premier fourni sa tâche, car chacun avait la sienne : et pour peupler sa nouvelle ville, il racheta tous les prisonniers, dont la postérité fleurit

credebat. Ceterum pertinacia oppidanorum ejus iram accendit. Itaque captam urbem diripere jussit delectos Macedones, haud injuria infestos ; et ad Meleagrum et Perdiccam redit. Sed non alia urbs fortius obsidionem tulit : quippe et militum promptissimi cecidere, et ipse rex ad ultimum periculum venit : namque cervix ejus saxo ita icta est, ut oculis caligine offusa collaberetur, ne mentis quidem compos : exercitus certe velut erepto eo ingemuit. Sed invictus adversus ea, quæ ceteros terrent, nondum percurato vulnere, acrius obsidioni institit, naturalem celeritatem ira concitante. Cuniculo ergo suffossa mœnia iugens nudavere spatium, per quod irrupit ; victorque urbem dirui jussit. Ilinc Menedemum cum nr millibus peditum et dccæ equitibus ad urbem Maracanda misit. Spitamenes transfuga, præsidio Macedonum inde dejecto, muris urbis ejus incluserat se, haud oppidanis consilium defectionis approbantibus. Sequi tamen videbantur, quia prohibere non poterant. Interim Alexander ad Tanaim amnem redit, et, quantum soli occupaverant castris, muro circumdedit : lx stadiorum urbis murus fuit : hanc quoque urbem Alexandriam appellari jussit. Opus tanta celeritate perfectum est, ut decimo septimo die, qua munimenta excitata erant, tecta quoque urbis absolventur. Ingens militum certamen inter ipsos fuerat, ut suum quisque munus (nam divisum erat) primus ostenderet. Incolæ novæ urbi dati captivi, quos reddito pretio dominis liberavit, quorum posteri nunc quoque nondum apud eos tam longa ætate propter memoriam Alexandri exoleverunt.

encore parmi ces peuples après tant de siècles, à cause de la mémoire d'Alexandre.

VII. Mais le roi des Scythes, qui régnait alors au delà du Tanaïs, voyant que cette ville, bâtie sur ce fleuve, était un joug qu'on lui mettait sur le cou, envoya son frère nommé Cartasis, avec grand nombre de cavalerie, pour la démolir et en chasser les troupes des Macédoniens. Le Tanaïs sépare les Bactriens des Scythes de l'Europe, comme il fait l'Europe de l'Asie ; et pour les Scythes voisins de la Thrace, ils sont tournés de l'orient vers le septentrion, et ne confluent pas aux Sarmates, comme quelques-uns ont cru, mais en font une partie. Après, tirant tout droit, ils se vont joindre aux Alaunes, delà le Danube, et bordent les extrémités de l'Asie du côté des Bactriens, qui, de tous les Asiatiques, sont les plus septentrionaux. Plus avant, ce ne sont que forêts et que solitudes ; toutefois les terres qui regardent le Tanaïs et la Bactriane sont cultivées comme les pays les plus peuplés. Alexandre, qui n'avait point eu dessein d'attaquer les Scythes, comme il vit qu'ils faisaient des courses à sa vue avec beaucoup d'insolence, il ne le put souffrir plus longtemps, quoiqu'il fût encore fort malade de sa blessure, et ayant la voix très-faible, à cause du peu de nourriture qu'il prenait et des douleurs qu'il endurait à la tête. L'ennemi n'était pas ce qui lui faisait le plus de peine, mais plusieurs mauvaises rencontres ensemble, les Sogdiens révoltés, les Bactriens de même, les Scythes qui le venaient harceler, l'état où il se trouvait, ne pouvant ni se tenir sur les pieds, ni monter à cheval, ni parler

VII. Rex Scytharum, cujus tum ultra Tanaim Imperium erat, ratus eam urbem, quam in ripa amnis Macedones condiderant, suis impositam esse cervicibus, fratrem Cartasim nomine cum magna equitum manu misit ad diruendam eam, proculque amne submovendas Macedonum copias. Bactrianos Tanais ab Scythiis, quos Europæos vocant, dividit : idem Asiam et Europam finis interluit. Ceterum Scytharum gens haud procul Thracia [aita ab oriente] ad septentrionem se vertit ; Sarmatarumque, ut quidam credidero, non finitima, sed pars est. Recta deinde regionem aliam ultra Istrum jacentem colit ; ultima Asia, quæ Bactra sunt, stringit : quæ septentrioni proxima sunt, profundæ inde silvæ, vastæque solitudines excipiunt. Rursus quæ ad Tanaim et Bactra spectant, humano cultu haud disparia sunt. Primum cum hac gente non provium bellum Alexander gesturus, quom in conspectu ejus obsequitaret hostis, adhuc æger ex vulnere, præcipue voce deficiens, quam et modicus cibus, et cervicis extenuabat dolor, amicos in consilium advocari jubet. Terrebat eam non hostis, sed iniquitas temporis. Bactriani defecerant ; Scythæ etiam lacescebant : ipse non insistere in terra, non equo vehi ; non docere, non hortari suos poterat. Accipiti periculo implicitus, deos quoque incusans, querabatur, se jacere segnem, cujus velocitatem nemo antea valisset effugere ; vix suos credere, non simulari valetudinem. Itaque qui post Darium victum hariolos et vates consulere desiderat, rursus ad superstitionem, humanarum gentium ludibria, revolutus, Aristandrum, cui credulitas

à ses troupes, ni donner ordre à rien. Ainsi, étant bien empêché au dedans et au dehors, il se plaignait « que celui dont personne n'avait su éviter la diligence auparavant fût arrêté dans un lit, et qu'on crût qu'il faisait le malade, comme s'il eût redouté ces peuples belliqueux ; » tellement qu'encore qu'il eût cessé de consulter les devins depuis la défaite de Darius, si est-ce qu'il se replongea tout de nouveau dans ces superstitions, et commanda à Aristandre, qu'il tenait pour un oracle, d'apprendre par les sacrifices le succès de ses affaires.

C'était la coutume des devins de contempler les entrailles des animaux hors de la présence du roi, et de faire après leur rapport de ce qu'elles présageaient. Durant donc qu'on observait les hosties, il fit entrer dans sa tente Éphestion, Cratère et Érigyus, avec ses gardes du corps ; et, après les avoir fait asseoir tout auprès de lui, de peur qu'en haussant la voix, la plaie, encore tendre, ne se rouvrit, il leur tint ce discours : « Voici une conjoncture qui ne pouvait être plus mauvaise pour moi, ni plus propre pour mes ennemis ; mais la nécessité est au-dessus de toute chose, principalement à la guerre, où l'on ne dispose pas des occasions comme on veut. Les Bactriens ont secoué le joug que nous étions près de leur remettre, et cependant, sans rien hasarder, ils vont apprendre aux dépens d'autrui ce que nous savons faire. Que si nous quittons les Scythes qui nous attaquent de gaieté de cœur, pour tourner contre les rebelles, les uns et les autres nous mépriseront ; au lieu que si nous passons le Tanais, et que, par la défaite des Scythes, nous paraissions partout invincibles, l'Europe entière nous est ouverte : car ceux-là se trompent qui bornent l'étendue de notre gloire au fleuve que

nous allons passer ; étant au delà, nous portons nos armes dans l'Europe. Et que pensez-vous que ce soit, pendant que nous subjuguons l'Asie, d'élever nos trophées comme en un autre monde, et de joindre en un moment, par une seule victoire, ce que la nature a séparé d'une si longue distance ? Mais, pour peu que nous tardions, nous aurons les Scythes en queue. N'y a-t-il que nous qui puissions traverser les rivières ? Nos propres inventions, avec lesquelles nous avons vaincu jusqu'ici, se vont tourner contre nous ; et la guerre apprend l'art de la guerre, même aux vaincus. Il n'y a pas longtemps que nous avons montré l'exemple de passer les rivières avec des peaux ; je veux que les Scythes ne le sachent pas faire, les Bactriens le leur apprendront. D'ailleurs il ne leur est arrivé encore qu'une armée ; ils en attendent d'autres : de sorte que pensant éviter la guerre, nous nous l'attirerons, et au lieu que nous la pouvons faire, nous l'aurons sur les bras.

« Ce que je dis est sans réplique. Je doute seulement que les Macédoniens me permettent de me gouverner à ma mode, parce que, depuis ma blessure, je n'ai pu aller ni à pied ni à cheval ; mais si vous me voulez suivre, me voilà guéri. Je me sens assez fort pour supporter la fatigue ; ou si je dois mourir, le saurai-je faire en une plus belle occasion ? »

Comme il eut dit cela d'une voix cassée et si débile que ceux qui étaient près de lui avaient eu peine à l'entendre, ils tâchèrent tous à le détourner de ce dessein, surtout Érigyus, qui, ne pouvant rien gagner sur lui par son crédit, le prit du côté de la superstition, qui était son faible ; disant « que les dieux mêmes désapprouvaient son entreprise et le menaçaient d'un grand péril, s'il passait la rivière. » Érigyus, comme il en-

tem suam addixerat, explorare eventum rerum sacrificiis jubet. Mos erat haruspicius, exta sine rege spectare, et quæ portenderent, referre. Inter hæc rex, dum fibris pecudum explorantur eventus latentium rerum, propius ipsam considerare amicos jubet, ne contentione vocis cicatricem infirmam adhuc rumpere. Hephæstion, Craterus et Erigyus erant cum custodibus in tabernaculum admissi. « Discrimen, inquit, me occupavit meliore hostium, quam meo tempore : sed necessitas ante rationem est ; maxime in bello, quo raro permittitur tempora eligere. Defecere Bactriani, in quorum cervicibus stamus ; et quantum in nobis animi sit, alieno Marte experiuntur. Haud dubie, si omiserimus Scythas ultro arma inferentes, contempti ad illos, qui defecerunt, revertemur. Si vero Tanaim transierimus, et ubique invictos esse nos Scytharum pernicie ac sanguine ostenderimus, quis dubitabit parere etiam Europæ victoribus ? Fallitur, qui terminos gloriæ nostræ melior spatio, quod transituri sumus. Unus annis interfuit : quem si trajicimus, in Europam arma proferimus. Et quanti æstimandum est, dum Asiam subigimus, in alio quodammodo orbe tropæa statuere ; et quæ tam longo intervallo natura videtur diremisse, una victoria subito committere ? At

hercule, si paululum cessaverimus, in tergis nostris Scythæ hærebunt. An soli sumus, qui flumina transare possumus ? multa in nosmet ipsos recident, quibus ad prævicimus. Fortuna belli artem victos quoque docet : utrius amnem trajiciendi exemplum fecimus nuper : hoc ut Scythæ imitari nesciant, Bactriani docebunt. Præterea unus gentis hujus adhuc exercitus venit nuper : expectantur ; ita bellum vitando alemus ; et, quod inferre possemus, accipere cogemur. Manifesta est consilii mei ratio. Sed an permissuri sint Macedones animo uti meo, dubito ; quia, ex quo hoc vulnus accepi, non equo vectus sum, non pedibus ingressus : sed si me sequi vultis, valeo, amici. Satis virum est ad toleranda ista : aut si jam adest vitæ meæ finis, in quo tandem opere melius exstinguar ? » Hæc quassa adhuc voce, subdeficiens, vix proximis exaudientibus dixerat, quum omnes a tam præcipiti consilio regem deterrere cœperunt : Erigyus maxime, qui, haud sane auctoritate proficiens apud obstinatum animum, superstitionem, ejus potens non erat rex, incutere tentavit, dicendo, deos quoque obstare consilio, magnumque periculum, si flumen transisset, ostendi. Intranti Erigyio tabernaculum regis Aristander occurrerat, tristitia exta fuisse significans :

trait chez le roi, avait rencontré Aristandre, qui lui avait dit que les signes des hosties ne promettaient rien de bon, et il rapportait ce qu'il avait appris du devin. Aussitôt Alexandre lui ferma la bouche, rougissant de colère et de honte de ce qu'on découvrirait sa faiblesse, qu'il avait cachée. Après, il fit venir Aristandre, et lui dit : « Posez le cas que je ne sois point roi, mais seulement personne privée : je vous ai prié de faire un sacrifice; pourquoi avez-vous découvert à un autre qu'à moi ce qu'il présageait? Vous avez révélé à Érigyus la chose du monde que je tenais la plus secrète. Je doute pourtant qu'il m'ait rapporté ce que vous lui avez dit, et je croirais plutôt que sa peur serait l'interprète des victimes. Or, je vous ordonne, autant que j'ai de pouvoir sur vous, que vous ayez à me déclarer tout présentement ce que vous avez reconnu par les entrailles des bêtes, afin que vous ne puissiez pas nier ce que vous m'aurez dit. »

Aristandre demeura tout confus, et la peur lui fit perdre la parole, qui enfin étant revenue par une autre peur qu'il eut de trop faire attendre sa réponse, il dit au roi : « Il est vrai que j'ai prédit que vous vous engagiez à une entreprise périlleuse et pénible, mais non pas infructueuse, et je proteste que ce n'est pas tant mon art que mon affection qui me met en peine. Je regarde que votre santé n'est point affermie, et je sais combien de vies tiennent à la vôtre. En un mot, je crains que vous n'avez plus de courage que de force. » Le roi, le renvoyant encore sacrifier, lui dit « qu'il eût confiance en sa bonne fortune; que les dieux, en faveur de sa gloire, changeaient les destinées. »

Après, comme il délibérait avec les mêmes personnes de quelle façon il passerait le Tanais, Aristandre revint, et l'assura « qu'il n'avait jamais vu des hosties plus favorables; qu'elles étaient bien différentes des premières, qui certainement lui avaient donné sujet de craindre; mais qu'en celles-ci il n'y avait rien à souhaiter. Toutefois, les nouvelles qu'eut le roi aussitôt après mirent comme une tache à ses continuelles prospérités. Nous avons dit qu'il avait envoyé Ménédème pour assiéger Spitamène, auteur de la révolte des Bactriens, lequel ayant avis de sa venue, ne se voulut pas enfermer dans ses murailles, mais fit dessein de lui dresser une embuscade sur son passage. Il y avait un pays couvert, tout propre à cela, où il fit cacher les Dahes, qui montent deux sur un cheval tout armés, et dans la mêlée se jettent à terre tour à tour avec une disposition merveilleuse, et rompent les plus forts escadrons; car l'agilité des hommes égale celle des chevaux. Spitamène, qui leur avait commandé de faire en dedans l'enceinte du bois, parut tout à coup aux ennemis en tête, en queue et en flanc. Ménédème, se voyant enveloppé de toutes parts, et en plus petit nombre, résista néanmoins longtemps, et criait « que puisqu'ils avaient donné dans le piège, il ne leur restait autre consolation que de bien vendre leur vie. » Il montait un puissant cheval qu'il poussa plusieurs fois à toute bride à travers les ennemis, dont il fit un grand carnage; mais, comme ils tiraient tous sur lui et qu'il perdait tout son sang, il pria un de ses amis, nommé Hipsidès, de monter sur son cheval, et de se sauver; et en disant cela, tomba mort à terre. Hipsidès eût pu

hæc ex vate comperta Erigyus nunciabat. Quo inhibito, Alexander, non ira solum, sed etiam pudore confusus, quod superstitio, quam celaverat, detegebatur, Aristandrum vocari jubet. Qui ut venit, intuens eum : « Non rex, inquit, sed privatus [sum]; sacrificium ut faceres, mandavi : quid eo portenderetur, cur apud alium, quam apud me, professus es? Erigyus arcana mea et secreta, te pro-dente, cognovit : quem certum mehercule habeo extorum interprete uti metu suo. Tibi autem quam potest, denuncio, ipse mihi indices, quid ex extis cognoveris; ne possis inficiari dixisse, quæ dixeris. » Ille exsanguis, attonitoque similis stabat, per metum etiam voce suppressa : tandemque eodem metu stimulante, ne regis expectationem moraretur : « Magni, inquit, laboris, non irriti discrimen instare prædixi; nec mea ars, quam benevolentia me perturbat. Infirmi-tatem valetudinis tunc video, et quantum in uno te sit, scio. Vereor, ne præsentis fortunæ tuæ sufficere non possis. » Rex jussum confidere felicitati suæ remisit : « sibi enim ad alia gloriam concedere deos. » Consultanti deinde cum iisdem, quoniam modo flumen transirent, supervenit Aristander, non alias lætiora exta vidisse se affirmans, utique prioribus longe diversa : tum sollicitudinis causas apparuisse; nunc prorsus egregie litatum esse. Ceterum quæ subinde nunciata sunt regi, continuæ felicitati rerum ejus imposuerant labem. Menedemum, ut supra dictum est, miserat ad obsidendum Spitamenem, Ba-

ctrianæ defectionis auctorem : qui, comperto hostis adventu, ne muris urbis includeretur, simul fretus excipere posse, qua venturum sciebat, consedit occultus. Silvestre iter aptum insidiis tegendis erat : ibi Dahæ condidit. Equi bios armatos velunt, quorum invicem singuli repente desiliunt, et equestris pugnae ordinem turbant : equorum velocitati par est hominum pernicitas. Hos Spitamenem saltum circumire jussos pariter et a lateribus, et a fronte, et a tergo hosti ostendit. Menedemus undique inclusus, ne numero quidem par, diu tamen restitit; clamitans, nihil aliud superesse locorum fraude deceptis, quam honestæ mortis solatium ex hostium cæde. Ipsum prævalens equus vehebat, quo sæpius in cuneos Barbarorum effusis habenis evectus, magna strage eos fuderat. Sed quam unum omnes peterent, multis vulneribus exsanguis Hipsiden quemdam ex amicis hortatus est, ut in equum suum ascenderet, et se fuga eriperet. Hæc agentem animus defecit, corpusque ex equo defluxit in terram. Hipsides poterat quidem effugere; sed, amisso amico, mori statuit : una erat cura, ne inultus occideret. Itaque, subditis calcaribus equo, in medios hostes se immisit, et memorabili edita pugna obrutus telis est. Quod ubi videre, qui cædi supererant, tumulum paullo, quam cetera, editiorem capiunt : quos Spitamenes fame in deditonem subacturus obsedit. Cecidere eo prælio peditum II millia, occ equites. Quam cladem Alexander solerti consilio texit, morte de-

se retirer aisément; mais ayant perdu son ami, il aima mieux mourir, et ne songea plus qu'à le venger; de sorte que donnant de grande furie dans la foule des Barbares, il fut accablé de traits, après s'être signalé dans ce combat. Ceux qui étaient restés de la défaite voyant cela, gagnèrent une petite éminence, où, étant aussitôt investis, la faim les contraignit de se rendre. Alexandre perdit en cette rencontre deux mille hommes de pied et trois cents chevaux; mais il en étouffa le bruit par sa prudence, et défendit, sous peine de la vie, à ceux qui revenaient, d'en parler.

VIII. Enfin, se lassant de dissimuler sa perte, il se retira dans sa tente, qu'il avait fait dresser exprès sur le bord de la rivière, où il s'entretint tout seul de ce qu'il avait à faire, et passa toute la nuit sans dormir. A toute heure il levait les peaux de son pavillon pour voir les feux de l'ennemi, par lesquels il pouvait reconnaître le nombre de ses troupes; et, au point du jour, il prit sa cuirasse et se vint montrer à ses soldats, qui ne l'avaient point vu encore depuis sa dernière blessure. Ils avaient leur roi en si grande vénération, que sa présence dissipa d'abord toutes leurs craintes; si bien qu'ils versaient des larmes de joie et venaient tous lui faire la révérence, et le presser de leur faire voir l'ennemi, contre qui ils avaient refusé d'aller auparavant. Il leur dit « qu'il ferait passer sur des radeaux sa cavalerie et sa phalange, et ceux qui étaient armés à la légère, sur des peaux. » Ni la chose ne demandait pas un plus grand discours, ni le roi ne l'eût su faire, à cause de son indisposition.

Tant y a que les soldats travaillèrent aux radeaux d'un si grand courage, qu'en trois jours

il y en eut douze mille de faits; et comme tout était prêt pour passer, il arriva des ambassadeurs des Scythes au nombre de vingt, selon la coutume de cette nation, qui traversèrent le camp à cheval, et demandèrent à parler au roi. Le roi les ayant fait entrer dans sa tente, les pria de s'asseoir. Ils furent longtemps à le considérer attentivement sans dire mot, parce comme je crois, que ces peuples jugeant des hommes à la taille et à la majesté du corps, il leur semblait d'une médiocre apparence pour une si grande renommée.

Du reste, il s'en faut bien que les Scythes n'aient l'esprit si grossier que le reste des Barbares; on tient même que quelques-uns d'entre eux font profession de la philosophie, autant toutefois que des gens qui sont toujours armés en sont capables. L'histoire a conservé jusqu'ici la harangue qu'ils firent à Alexandre, laquelle peut-être sera trouvée étrange et peu conforme à notre façon de traiter d'aujourd'hui, que nous vivons dans un siècle plus poli et où les esprits sont plus délicats. Mais si leur éloquence est méprisée, notre fidélité ne le doit pas être, de rapporter les choses comme nous les avons reçues, sans y rien altérer. Nous avons donc appris que le plus ancien de la troupe parla de cette sorte :

« Si les dieux t'avaient donné un corps proportionné à ton ambition, tout l'univers serait trop petit pour toi : d'une main tu toucherais l'Orient, et de l'autre l'Occident; et non content de cela, tu voudrais suivre le soleil et savoir où il se cache. Tout tel que tu es, tu ne laisses pas d'aspirer où tu ne saurais atteindre. De l'Europe tu passes dans l'Asie, et de l'Asie tu repasses dans l'Europe; et quand tu auras subjugué tout le

nunciata iis, qui ex prælio venerant, si acta vulgassent.

VIII. Ceterum quom animo disparem vultum diutius ferre non posset, in tabernaculum super ripam fluminis de industria locatum secessit. Ibi sine arbitris singula animi consulta pensando, noctem vigiliis extraxit, sæpe pelli-bus tabernaculi allevatis, ut conspiceret hostium ignes, e quibus conjectare poterat, quanta hominum multitudo esset. Jamque lux apparebat, quum thoracem indutus procedit ad milites, tum primum post vulnus proxime acceptum. Tanta erat apud eos veneratio regis, ut facile periculi, quod horrebant, cogitationem præsentia ejus excuteret. Læti ergo, et manantibus præ gaudio lacrimis, consulant eum, et, quod ante recusaverant, bellum feroces deposcunt. Ille, se ratibus equitem phalangemque transportaturum esse, pronunciat; super utres jubet nare levius armatos. Plura nec dici res desideravit, nec rex dicere per valetudinem potuit. Ceterum tanta alacritate militum rates junctæ sunt, ut in triduum ad XII millia effectæ sint. Jamque ad transeundum omnia aptaverant, quum legati Scytharum XX, more gentis per castra equis vecti, nunciari jubent regi, velle ipsos ad eum mandata perferre. Admissi in tabernaculum, jussique considerare, in vultu regis defixerant oculos; credo, quia magnitudine corporis animum æstimantibus modicus habitus handqua-

quam famæ par videbatur. Scythiis autem non, ut ceteris Barbaris, rudis et inconditus sensus est : quidam eorum sapientiam capere dicuntur, quantacumque gens capit semper armata. Sicque loquutos esse apud regem memoriæ proditum est : abhorrent forsitan moribus nostris, et tempora et ingenia cultiora sortitis; sed ut possit oratio eorum sperni, tamen fides nostra non debet; quæ, utcumque tradita sunt, incorrupta perferemus. Igitur unum ex his maximum natu ita loquutum accepimus : « Si dii habitum corporis tui aviditati animi parem esse voluissent, orbis te non caperet : altera manu Orientem, altera Occidentem contingeres; et hoc assequutus, scire velles, ubi tanti numinis fulgor conderetur. Sic quoque concupiscis, quæ non capis : ab Europa petis Asiam; ex Asia transis in Europam : deinde, si humanum genus omne superaveris, cum silvis, et nivibus, et fluminibus feris que bestiis gesturus es bellum. Quid tu, ignoras arbores magnas diu crescere; una hora extirpari? Stultus est, qui fructus earum spectat, altitudinem non metitur. Vide ne, dum ad cacumen pervenire contendis, cum ipsis ramis, quos comprehendendis, decidas. Leo quoque aliquando minimarum avium pabulum fuit; et ferrum rubigo consumit : nihil tam firmum est, cui periculum non sit etiam ab invalido. Quid nobis tecum est? Nunquam terram tuam attig-

genre humain, tu attaqueras les rivières, les forêts, les neiges, et les bêtes sauvages. Mais souviens-toi que les grands arbres sont longtemps à croître, et qu'il ne faut qu'une heure pour les arracher. C'est une folie d'en penser cueillir les fruits et n'en considérer pas la hauteur; et prends garde qu'en voulant monter jusqu'à la cime, tu ne tombes avec les branches, où tu te seras pris. Le lion sert quelquefois de pâture aux plus petits oiseaux, et le fer est consumé par la rouille; enfin il n'est rien de si fort, à quoi les choses les plus faibles ne puissent nuire. Et qu'avons-nous à démêler avec toi? Jamais nous n'avons mis le pied dans ton pays: n'est-il pas permis à ceux qui vivent dans les bois d'ignorer qui tu es et d'où tu viens? Nous ne voulons ni obéir ni commander à personne; et afin que tu saches quelles gens ce sont que les Scythes, nous avons reçu du ciel comme un riche présent un joug de bœufs, une charrue, une flèche, un javelot et une coupe. C'est de quoi nous nous servons et avec nos amis et contre nos ennemis. A nos amis, nous leur donnons du blé venu du travail de nos bœufs. Avec eux, nous offrons du vin aux dieux dans la coupe; et, pour nos ennemis, nous les combattons de loin avec la flèche, et de près avec le javelot. C'est avec quoi nous avons premièrement vaincu le roi de Syrie, puis celui des Perses et des Mèdes, et nous nous sommes ouvert le chemin jusque dans l'Égypte.

« Mais toi qui te vantes de venir pour exterminer les voleurs, tu es toi-même le plus grand voleur de la terre; tu as pillé et sacagé toutes les nations que tu as vaincues; tu as pris la Lydie, envahi la Syrie; la Persie, la Bactriane; tu as pénétré jusqu'aux Indes, et tu viens encore ici pour nous ravir nos troupeaux. Tes mains ont beau être pleines,

elles cherchent toujours une nouvelle proie. Et qu'as-tu que faire de tant de richesses qui ne font qu'accroître ta soif? Tu es le premier qui a senti la nécessité dans l'abondance. comme si tout ce que tu as ne servait qu'à te faire désirer plus ardemment ce que tu n'as pas. Ne songes-tu point combien il y a que les Bactriens t'ont vaincu? Pendant que tu domptes ceux-ci, les Scythes se révoltent, et la victoire n'est pour toi qu'un commencement de nouvelles guerres; car je veux que tu sois le plus puissant et le plus grand prince du monde, on n'est pas bien aise d'avoir un étranger pour maître. Passe seulement le Tanais, et tu verras l'étendue de nos plaines. Tu as bien suivi les Scythes, je te défie de les atteindre. Notre pauvreté sera toujours plus agile que ta armée chargée des dépouilles de tant de nations, et quand tu nous penseras bien loin, tu nous verras à tes trousses; car c'est avec la même vitesse que nous poursuivons et que nous fuyons nos ennemis. J'apprends que les Grecs font pour un proverbe et en raillerie la solitude des Scythes. Oui, nous aimons mieux nos déserts que vos grandes villes et vos fertiles campagnes.

« Crois-moi, la fortune est glissante; tiens-la bien, qu'elle ne t'échappe: encore auras-tu de la peine à la retenir, si elle a envie de te quitter. Au moins donne-lui un frein, de peur qu'elle ne s'envole. Nos gens disent que la fortune n'a point de pieds, mais qu'elle a des mains et des ailes, et qu'elle lorsqu'elle tend les mains, elle tend les ailes pour s'envoler. Enfin, si tu es un dieu, tu dois finir du bien aux mortels et non pas leur ravir ce qu'ils ont; mais si tu es homme, songe sans cesse à ce que tu es; car c'est folie de ne penser qu'à ces choses qui nous font oublier nous-mêmes. Ce que tu laisseras en paix te seront bons amis, par-

mus. Qui alis, unde venias, licetne ignorare in vastis sylvis viventibus? Nec servire ulli possumus, nec imperare desideramus. Dona nobis data sunt, ne Scytharum gentem ignores, jugum bonum, aratrum, hasta, sagitta et patera: his utimur et cum amicis et adversus inimicos. Fruges amicis damus bonum labore questitas; patera, cum his vinum dilectissimum; inimicos sagitta eminus, hasta cominus petimus: sic Syriarum regem et postea Persarum Medorumque superavimus, patuitque nobis iter usque in Aegyptum. At tu, qui te gloriaris ad latrones persecuendos venire, omnium gentium, quas adisti, latro es. Lydiam cepisti, Syriam occupasti, Persidem tenes, Bactrianos habes in potestate, Indos petisti; jam etiam ad pecora nostra avaras et instabiles manus porrigis. Quid tibi divitiarum opus est, que te esurire cogunt? Primus omnium satietate parasti finem; ut; quo plura haberes, acrius, que non habes, cuperes. Non succurrit tibi, quam diu circum Bactra hæreas? Dum illos subigis, Sogdiani bellare ceperunt; bellum tibi ex victoria nascitur: nam ut major fortiorque sis, quam quisquam, tamen alienigenam dominum pati nemo vult. Transi modo Tanaim: scies, quam late pateant; nunquam tamen consequeris Scythas: paupertas nostra ve-

locior erit quam exercitus tuus, qui prædam tot nationum velit. Rursus, quum procul abesse nos credas, vicibus in tuis castris; eadem velocitate et sequimur, et fugimus. Scytharum solitudines Græcis etiam proverbialis audio eludi; at nos deserta, et humano cultu vacua, magis quam urbes et opulentos agros sequimur. Proinde fortunam tuam pressis manibus tene: lubrica est nec inerti teneri potest. Salubre consilium sequens, quam præsumptivum tempus, ostendit melius: impone felicitati tuæ frenos, lubricius illam reges. Nostri sine pedibus dicunt esse fortunam, quæ manus et pennas tantum habet; quum manus porrigit, pennas quoque comprehendere non sinit. Denique, si deus es, tribuere mortalibus beneficia debes, non ana eripere: sin autem homo es, id quod es, semper esse te, cogita: stultum est eorum meminisse, propter que tui oblivisceris. Quibus bellum non intuleris, bonis amicis poteris uti: nam et firmissima est inter pares amicitia; et videntur pares, qui non fecerunt inter se periculum virium. Quos viceris, amicos tibi esse, cave credas: inter dominum et servum nulla amicitia est; etiam in pace belli tamen jura servantur. Jurando gratiam Scythas sancte, ne credideris; colendo fidem, jurant. Græc-

ce que les plus fermes amitiés sont entre personnes égales; et ceux-là sont estimés égaux qui n'ont point éprouvé leurs forces l'un contre l'autre. Mais ne t'imagines pas que ceux que tu auras vaincus te puissent aimer; il n'y a jamais d'amitié entre le maître et l'esclave; on a beau faire la paix, le vainqueur garde toujours ses avantages.

« Au reste, ne t'attends pas que les Scythes jurent pour faire alliance : le serment des Scythes est de garder la foi, et non pas de la jurer; c'est à faire aux Grecs d'y apporter ces précautions et ces solennités, de signer leurs contrats, et d'appeler les dieux à témoin de leurs promesses; mais pour nous, la bonne foi fait toute notre religion. Qui ne tient pas parole aux hommes ne fait pas conscience d'en manquer aux dieux, et tu n'as pas besoin d'amis dont l'affection te soit suspecte. Considère que nous tenons les clefs de l'Asie et de l'Europe; que nous serons, si tu veux, des sentinelles pour garder l'un et l'autre empire. Il n'y a à dire que la largeur du Tanais, que nous ne touchons à la Bactriane. Au delà de ce fleuve, nous nous étendons jusqu'à la Thrace, et la Thrace, à ce que l'on dit, confine à la Macédoine; ainsi nous sommes tes voisins des deux côtés. Regarde lequel tu aimes le mieux, de nous avoir pour amis ou pour ennemis. » Voilà ce que dit le Barbare.

IX. Le roi lui répondit en deux mots : qu'il userait de sa fortune et de leur conseil : de sa fortune, en continuant d'y avoir confiance; et de leur conseil, en n'entreprenant rien témérairement. » Et les ayant renvoyés, il mit son armée sur les radeaux qui étaient tout prêts. Il plaça sur le devant ceux qui portaient des boucliers, et les fit mettre à genoux, pour être moins

exposés aux coups de flèches; et derrière eux étaient debout ceux qui dressaient les machines, couverts devant et à côté de soldats armés de toutes pièces. Les autres qui étaient après les machines avaient leurs boucliers joints sur leur tête, desquels ils défendaient les matelots armés de corselets. Le même ordre était gardé aux autres radeaux qui portaient les gens de cheval, dont la plupart tenaient leurs chevaux par les rênes, nageant à la poupe; et pour ceux qui passaient sur des peaux pleines de paille, les radeaux, qui étaient devant, les couvraient. Le roi, avec une troupe choisie, partit sur le sien le premier pour aller gagner l'autre rive, où les Scythes lui opposèrent leur cavalerie, disposée en si bon ordre qu'on n'y pouvait aborder. Mais, outre l'aspect d'une grande armée rangée en bataille qui bordait tout le rivage, les Macédoniens s'étonnèrent quand ils furent au milieu de la rivière; car le fil de l'eau donnait à travers les radeaux avec tant d'impétuosité, que ceux qui les conduisaient n'en étaient plus les maîtres; et les soldats, chancelant de ceus et se prenant à tout pour ne pas tomber, empêchaient les matelots, et ne pouvaient pas même, ainsi ébranlés, lancer leurs dards, à cause qu'ils songeaient plutôt à se tenir fermes qu'à attaquer l'ennemi. Tout leur salut fut aux machines, d'où l'on tira une telle quantité de traits et de pierres, que la foule de ceux qui s'étaient trop avancés en fut bientôt éclaircie. Les Barbares aussi firent pleuvoir tant de flèches sur les radeaux, qu'il n'y eut presque pas un bouclier qui ne fût percé en divers endroits. Mais sitôt que les Macédoniens commencèrent à gagner le bord, ceux qui portaient des boucliers se levèrent tous ensemble, et lançant leurs javelots de pied ferme, comme ils étaient alors plus libres, ils ne tiraient coup qui

rum ista cautio est, qui acta consignat, et deos invocant; nos religionem in ipsa fide novimus : qui non reverentur homines, fallunt deos. Nec tibi amico opus est, de cuius benevolentia dubites. Ceterum nos et Asia et Europæ custodes habebis : Bactra, nisi dividat Tanais, contingimus; ultra Tanaim usque ad Thraciam colimus; Thraciæ Macedoniam conjunctam esse fama est. Utrique imperio tuo finitimos, hostes an amicos velis esse, considera. » Hæc Barbarus.

IX. Contra rex fortuna sua, et consiliis eorum se usurum esse respondet; nam et fortunam, cui confidat, et consilium suadentium, ne quid temere et audacter faciat, sequenturum; dimissisque legalis, in preparatas rates exercitum imposuit : in proris clypeatos locaverat, jussus in genua subsidere, quo tutiores essent adversus ictus sagittarum. Post hos, qui tormenta intenderent, stabant; et ab utroque latere, et a fronte circumdati armatis : reliqui, qui post tormenta constiterant, remigem lorica indutum scutorum testudine armati protegebant. Idem ordo in illis quoque ratibus, quæ equitem vehebant, servatus est : major pars a puppe nantes equos loribus trahebat; at illos, quos utres stramento repleti vehebant,

objectæ rates tuebantur. Ipse rex cum delectis primis ratem solvit, et in ripam dirigi jussit : cui Scythæ admotos ordines equitum in primo ripæ margine opponunt, ut ne applicari quidem terræ rates possent. Ceterum præter hanc speciem ripis præsentis exercitus, ingens navigantes terror invaserat : namque cursum gubernatores, quum obliquo flumine impellerentur, regere non poterant; vacillantesque milites, et ne excuterentur solliciti, nautarum ministeria turbaverant. Ne tela quidem conati nixu vibrare poterant; quum prior standi sine periculo, quam hostem incessendi, cura esset : tormenta salutis fuerunt; quibus in confertos ac temere se offerentes haud frustra excussa sunt tela. Barbari quoque ingentem vim sagittarum infudere ratibus; vixque ullum fuit scutum, quod non pluribus simul spiculis perforaretur. Jamque terræ rates applicabantur, quum acies clypeata consurgit, et hastas certo ictu, utpote libero nixu, mittit e ratibus; et ut terrosos recipientesque equos videre, alacres mutua adhortatione in terram desiliere. Turbatis acriter pedem inferre cœperunt : equitum deinde turmæ, quæ frenatos habebant equos, perfregere Barbarorum aciem. Interim ceteri agmine dimicantium tecti aptavere se pugnæ. Ipse

ne portât. Puis, quand ils virent les ennemis brauler et tourner leurs chevaux, ils sautèrent à terre d'une grande allégresse, et, s'encourageant les uns les autres, les attaquèrent vivement. Les gens de cheval, qui avaient leurs chevaux tout bridés, donnent ensuite et les rompent, pendant que les autres, couverts de ceux qui étaient aux mains, se préparent au combat. Le roi suppléait au manquement de ses forces par la vigueur de son courage. On ne pouvait pas bien entendre sa voix, qui animait les soldats, parce que sa plume n'était pas encore fermée; mais tous le voyaient combattre, de sorte qu'ils faisaient eux-mêmes l'office des chefs, et, s'excitant entre eux, se jetaient au milieu des ennemis.

Alors les Barbares ne purent plus soutenir l'effort des Macédoniens, non pas même leurs cris, ni leur présence; et ayant mis la bride sur le cou de leurs chevaux, car c'était toute cavalerie, ils s'enfuirent à vau-de-route. Quoique le roi ne fût pas en état de fatiguer beaucoup, il ne laissa pas de les mener battant l'espace de quatre-vingts stades, jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, et même son courage, il commanda à ses gens de les poursuivre tant que le jour durerait, puis se retira dans son camp pour se reposer et attendre ses troupes. Ils avaient déjà dépassé les bornes de Bacchus, qui étaient marquées par de grosses pierres rangées près à près, et par de grands arbres dont les troncs étaient couverts de lierre; mais l'ardeur de la poursuite les emporta plus avant; car ils ne revinrent au camp que sur le minuit, après avoir tué un grand nombre des ennemis, et fait encore plus

de prisonniers, avec un butin de dix-huit cents chevaux, qu'ils chassaient devant eux. De leur côté, il y demeura soixante cavaliers et quelque cent fantassins, et il y en eut mille de blessés.

La renommée de cette victoire arrivée si à propos affermit l'Asie qui branlait de toutes parts; car on avait toujours cru que les Scythes étaient invincibles, et, après leur défaite, on avoua qu'il n'y avait point de nation qui ne dût céder aux Macédoniens; de sorte que les Saques envoyèrent une ambassade à Alexandre pour lui offrir leur obéissance. Ce qui fut mut à cela ne fut pas tant sa valeur, comme la clémence dont il usa envers les Scythes; car il leur renvoya tous leurs prisonniers sans rançon, pour faire voir que ce n'était qu'une émulation de gloire, et non pas une animosité, qui l'avait mis aux mains avec le plus vaillant peuple du monde. Il reçut donc fort humainement les ambassadeurs des Saques, et leur donna Excipine pour les accompagner, lequel ayant gagné les bonnes grâces du roi comme Éphestion, ne lui céda en rien pour la beauté; mais il s'en fallait bien qu'il n'eût son esprit ni sa mine. Pour lui, il commanda à Cratère de le suivre à petites journées avec la plus grande partie de ses troupes et vint à la ville de Maracande, d'où Spitamène, averti de sa venue, s'en était fui dans la Bactriane, et, après avoir traversé en quatre jours une longue étendue de pays, arriva au lieu où Ménédème avait perdu deux mille fantassins et trois cents cavaliers, auxquels il fit donner sépulture et faire leurs obsèques. Cratère, qui avait eu ordre de le suivre, l'avait déjà rejoint; et afin que tous eussent part au châti-

rex, quod vigoris,egro adhuc corpore, deerat, animi firmitate supplebat: vox adhortantis non poterat audiri, nondum bene obducta cicatrice cervicis; sed dimicantem cuncti videbant. Itaque ipsi quidem ducum fungebantur officio; aliusque alium adhortati in hostem salutis immemores ruere cœperunt. Tum vero non ora, non arma, non clamorem hostium Barbari tolerare potuerunt; omnesque effusis habenis (namque equestris acies erat) capesunt fugam: quos rex, quanquam vexationem invalidi corporis pati non poterat, per LXXX tamen stadia insequi perseveravit. Jamque linquente animo suis præcepit, ut, donec lucis aliquid superesset, fugientium tergis inhaerent: ipse, exhaustis etiam animi viribus, in castra se recepit, reliquum substitit. Transierant jam Liberi patris terminos; quorum monumenta lapides erant crebris intervallis dispositi, arboresque proceræ, quarum stipites hedera contexerat. Sed Macedonas ira longius provexit; quippe media fere nocte in castra redierunt, multis interfectis, pluribus captis, equosque mccc abegere: ceciderunt autem Macedonum equites LX, pedites c fere; mille saucii fuerunt. Hæc expeditio deficientem magna ex parte Asiam fama tam opportunæ victoriæ domuit: invictos Scythas esse crediderant; quibus fractis nullam gentem Macedonum armis parem fore confitebantur. Itaque Sacæ misere legatos, qui pollicerentur, gentem imperata facturam. Moverat eos regis non virtus magis, quam clementia in

devictos Scythas: quippe captivos omnes sine pretio remisera, ut fidem faceret, sibi cum ferocissimis gentium de fortitudine, non de ira fuisse certamen. Benigne igitur exceptis Sacarum legatis, comitem Excipinum dedit, admodum juvenem, ætatis flore conciliatum sibi; qui quam specie corporis æquaret Hephæstionem, et lepore hæc sane virili par non erat. Ipse, Cratere cum majore parte exercitus modicis itineribus sequi jusso, ad Maracandam urbem pervenit; ex qua Spitamenes, cognito ejus adventu, Bactra perfugerat. Itaque quadriduo rex longum itineris spatium emensus, pervenerat in eum locum, in quo, Menedemo duce, II millia peditum, et CCC equites amiserat: horum ossa tumulo contegi jussit, et inferias more patrio dedit. Jam Craterus, cum phalange subsecutus, ad regem pervenerat: itaque ut omnes, qui defecerant, pariter belli clade premerentur, copias dividit; urique agros, et interfici puberes jussit.

X. Sogdiana regio majori ex parte deserta est: octingenta fere stadia in latitudinem vastæ solitudines tenet. Ingens spatium rectæ regionis est, per quam amnis, *Poikimelum* vocant incolæ, fertur torrens: eum ripæ in tenuem alveum cogunt; deinde caverna accipit, et sub terram rapit. Cursus absconditi indicium est aquæ meantis sonus; quum ipsum solum, sub quo tantus amnis fluit, ne modico quidem resudet humore. Ex captivis Sogdianorum ad regem xxx nobilissimi, corporum robore eximio, per-

comme ils avaient eu part à la révolte, il sépara ses troupes, avec commandement de saccager la province, et de tuer tous ceux qui seraient en âge de porter les armes.

X. La Sogdiane est presque toute déserte, et a bien près de huit cents stades de largeur, qui ne sont que vastes solitudes; mais elle s'étend tout droit dans un grand pays arrosé d'un fleuve que les habitants appellent *Polytimète*. Parce que son canal est étroit, il est rapide comme un torrent; après il se perd dans une caverne, et il n'y a que le bruit de ses eaux qui découvre son cours; car la terre sous laquelle il passe, quoiqu'il soit bien grand, n'en est point plus molle ni plus humide. D'entre les prisonniers sogdiens, on amena au roi trente jeunes hommes des plus grands seigneurs du pays, tous bien faits et de bonne mine, lesquels, ayant su qu'on les menait au supplice par le commandement d'Alexandre, se mirent à chanter des chants d'allégresse, à sauter et à danser, témoignant une joie excessive. Le roi, étonné de les voir aller si gaiement à la mort, les fit amener, et leur demanda d'où leur venait ce transport de joie, voyant la mort devant leurs yeux. Ils répondirent « que si tout autre que lui les faisait mourir, ils en seraient affligés; mais qu'étant rendus à leurs ancêtres par l'ordonnance d'un si grand roi, vainqueur de toutes les nations, ils recevaient avec joie une mort si glorieuse, dont les plus vaillants hommes souhaitaient de mourir. » Admirant cette grandeur de courage, il leur demanda « s'ils voulaient bien qu'il leur donnât la vie, à condition qu'ils ne seraient plus ses ennemis? » Ils l'assurèrent « qu'ils n'avaient jamais été ses ennemis; mais que, lorsqu'il les avait attaqués, ils s'étaient défendus; que si l'on

fût venu à eux par la voie de la douceur aussi bien que de la violence, ils auraient essayé de ne se pas laisser vaincre en courtoisie. » Et leur demandant encore « quel gage ils donneraient de leur foi? » — « Point d'autre, dirent-ils, que cette même vie qu'ils recevaient de sa bonté, étant toujours prêts de la rendre quand il la redemanderait. » Et ils lui tinrent parole; car ceux qui furent renvoyés en leurs maisons continrent les peuples dans l'obéissance, et quatre qu'il mit dans ses gardes du corps lui furent aussi fidèles et aussi affectionnés que pas un des Macédoniens. Il laissa Peucolaüs en la Sogdiane avec trois mille hommes de pied, car il n'avait pas besoin de plus grandes forces, et s'en vint à Bactres, d'où il fit conduire Bessus à Ecbatane, pour y souffrir le dernier supplice.

Presque en même temps Ptolémée et Ménidas lui amenèrent trois mille hommes de pied et mille chevaux soudoyés. Un nommé Alexandre vint aussi de Lycie avec trois mille fantassins et cinq cents cavaliers. Il en arriva autant de Syrie, sous la conduite d'Asclépiodore; et Antipater avait envoyé huit mille Grecs, entre lesquels il y avait cinq cents chevaux. Avec un renfort si considérable, il marcha pour rétablir les désordres des provinces révoltées; et, après avoir fait mourir les auteurs de la rébellion, il se rendit en quatre jours sur le fleuve d'Oxe. L'eau en est toujours trouble et mauvaise à boire, à cause qu'elle traîne quantité de limon; de sorte que les soldats se mirent à creuser des puits, et l'on avait déjà foulé bien avant dans terre sans pouvoir trouver de l'eau, quand on découvrit une fontaine en la tente du roi; mais, parce qu'on ne s'en aperçut pas d'abord, on fit courir le bruit qu'elle

ducti erant; qui ut per interpretem cognoverunt, jussu regis ipsos ad supplicium trahi, carmen lætantium more canere, tripodisque et lasciviori corporis motu gaudium quoddam animi ostentare cœperunt. Admiratus rex, tanta magnitudine animi oppetere mortem, revocari eos jussit; causam tam effuse lætitiæ, quæ supplicium ante oculos haberent, requirens. Illi, « si ab alio occiderentur, tristes morituros fuisse, respondent; nunc a tanto rege, victore omnium gentium, majoribus suis redditos, honestam mortem, quam fortes viri voto quoque expeterent, carminibus sui moris lætitiæque celebrare. » Tum rex, « Quæro itaque, inquit, an vivere velitis non inimici mihi, cujus beneficio victuri estis? » Illi « nunquam se inimicos ei; sed bello læcessitos, hostes fuisse respondent: si quis ipsos beneficio, quam injuria experiri maluisset; certaturos fuisse, ne vincerentur officio. » Interrogantique, quo pignore fidem obligaturi essent; « vitam, quam acciperent, pignori futuram esse dixerunt: reddituros, quandoque repetisset. » Nec promissum sefellerunt: nam, qui remissi domos irant, in fide continere populares; quatuor, inter custodes corporis retenti, nulli Macedonum in regem caritate cesserunt. In Sogdianis Peucolaos cum tribus millibus peditum (neque enim majori præsidio indigebat), relicto, Bactra pervenit: hinc Bessum Ecbatana duci jussit, interfecto Dario penas

capite persoluturum. Iisdem fere diebus Ptolemæus et Menidas peditum tria millia, et equites mille adduxerunt mercede militaturos. Alexander quoque ex Lycia cum pari numero peditum et 500 equitibus venit: totidem e Syria Asclepiodorum sequebantur; Antipater Græcorum VIII millia, in quibus 500 equites erant, miserat. Itaque exercitu aucto, ad ea, quæ defectione turbata erant, componenda processit, interfectisque consternationis auctoribus, quarto die ad flumen Oxum perventum est: hic, quia limum vehit, turbidus semper, et insalubris est potu. Itaque puteos miles cœperat fodere; nec tamen humo alte egesta exsistebat humor, quum in ipso tabernaculo regis conspectus est fons, quem, quia tarde notaverant, subito exstitisse fluxerunt; rexque ipse credi voluit donum dei id fuisse. Superatis deinde omnibus Ocho et Oxo, ad urbem Marginam pervenit: circa eam VI oppidis condendis electa sedes est. Duo ad meridiem versa; quatuor, spectantia orientem, modicis inter se spatiis distabant, ne procul repetendum esset mutuum auxilium. Hæc omnia sita sunt in editis collibus: tum velut freni domitarum gentium; nunc originis suæ oblita serviunt, quibus imperaverunt. Et cetera quidem pacaverat rex.

XI. Una erat petra, quam Arimazes Sogdianus cum xxx millibus armatorum obtinebat: alimentis ante con-

était sortie tout à coup, et le roi même ne fut pas mari qu'on crût que ç'avait été un présent des dieux. Après, il passa les rivières d'Oche et d'Oxe, et vint à la ville de Marginie, aux environs de laquelle il choisit une assiette propre pour bâtir six villes, deux tournées vers le midi et quatre vers l'orient, assez proches les unes des autres, afin qu'elles pussent plus aisément s'entresecourir. Elles sont toutes élevées sur de hautes collines, et tenaient alors en bride les peuples nouvellement conquis; mais aujourd'hui, ayant oublié leur origine, elles obéissent à ceux à qui elles ont commandé.

XI. Tout était calme : il ne restait plus qu'un grand rocher que tenait Arimaze, Sogdien, avec trente mille hommes de guerre et des munitions pour deux ans. Ce lieu avait trente stades de hauteur et cent cinquante de tour, et était escarpé de tous côtés, n'ayant qu'un sentier taillé dans le roc, par où l'on pouvait monter. Au milieu de sa pente, il y avait une caverne dont l'entrée était fort étroite et obscure; mais elle venait à s'élargir peu à peu à mesure qu'elle s'enfonçait plus avant, et au fond c'était encore de grandes grottes, et presque partout il y avait des sources, qui faisaient rouler un fleuve à travers les rochers.

Le roi, ayant reconnu la place, était en délibération de la laisser; après, il se mit dans l'esprit de vaincre même la nature, qui semblait l'avoir fortifiée contre toute la puissance des hommes. Néanmoins, avant que de s'engager à ce siège, il envoya Cophas, fils d'Artabaze, aux Barbares, pour leur persuader de se rendre. Arimaze, se confiant en sa forteresse, répondit plusieurs choses arrogamment, et, pour conclusion, demanda « si Alexandre, qui pouvait tout, pouvait aussi voler? » Ce qui étant rapporté au roi le mit dans

une telle colère, qu'à l'heure même il assembla ses chefs pour leur dire l'insolence du Barbare, qui se moquait d'eux de ce qu'ils n'avaient point d'ailes; « mais qu'il lui ferait bientôt voir que les Macédoniens, quand ils veulent, se transforment en oiseaux. »

Pour cet effet, il leur commanda de lui amener trois cents jeunes hommes des plus dispos et des plus adroits qu'ils pouvaient choisir chacun dans ses troupes; et s'il se pouvait, que ce fussent de ces montagnards qui avaient autrefois mené des troupeaux par les lieux les plus difficiles. Aussitôt ils lui amenèrent une élite de jeunes gens agiles et courageux, auxquels le roi dit, après les avoir tous regardés l'un après l'autre : « Ça été avec vous, valeureux jeunes gens, mes compagnons, que j'ai forcé les places qu'on avait crues imprenables, que j'ai franchi les montagnes toujours couvertes de neige, traversé les rivières, percé les détroits de la Cilicie et enduré le froid insupportable des Indes. Vous me connaissez, et je vous connais. Ce roc que vous voyez n'a qu'une avenue que les Barbares gardent, sans songer au reste. Il n'y a ni guet ni sentinelle que du côté qui regarde notre camp. Si vous cherchez bien, il n'est pas que vous ne trouviez quelque sentier qui vous mènera au haut du rocher. La nature n'a rien fait de si inaccessible où la valeur ne puisse atteindre; et ce n'est que pour avoir entrepris ce dont les autres ont désespéré, que nous sommes maîtres de l'Asie. Faites tant que de gagner le sommet; et quand vous y serez, faites-moi un signal avec un linge blanc, et je ne manquerai pas avec mes troupes de vous ôter l'ennemi de dessus les bras et de l'attirer à moi. Celui qui montera le premier aura dix talents de récompense, le second en aura un de moins, et ainsi

gestis, quæ tantæ multitudini vel per biennium suppetent. Petra in altitudinem xxx eminent stadia, circumitus et l. complectitur : undique abscissa et abrupta, semita perangusta aditur. In medio altitudinis spatio habet specum, cujus os arctum et obscurum est; paulatim deinde ulteriora panduntur; ultima etiam altos recessus habent; fontes per totam fere specum manant; e quibus collatæ aquæ per prona montis flumen emittunt. Rex, loci difficultate spectata, statuerat inde abire : cupido deinde incessit animo, naturam quoque fatigandi. Prius tamen, quam fortunam obsidionis experiretur, Cophan (Artabazi hic filius erat) misit ad Barbaros, qui suaderet, ut dederent rupem. Arimazes, loco fretus, superbe multa respondit : ad ultimum, an Alexander volare possit, interrogat. Quæ nunciata regi sic accendere animum, ut adhibitis, cum quibus consultare erat solitus, indicaret insolentiam Barbari, eludentis ipsos, quia pennas non haberent : se autem proxima nocte effecturum, ut croderet Macedones etiam volare. « Trecentos, inquit, perniciosissimos juvenes, ex suis quisque copiis, perducite ad me, qui per calles et pene invias rupes domi pecora agere consueverint. » Illi præstantes et levitate corporum et ardore animorum strenue adducunt; quos intuens rex : « Vobiscum, inquit, o

juvenes, et mei æquales, urbium invictarum ante munita superavi; montium juga perenni nive obruta emensus sum; angustias Ciliciæ intravi; Indiæ sine lassitudine vim frigoris sum perpassus; et mei documenta vobis dedi, et vestri habeo. Petra, quam videtis, unum aditum habet, quem Barbari obsident; cetera negligunt : nullæ vigiliæ sunt, nisi quæ castra nostra spectant. Invenietis viam, si solerter rimati fueritis aditus fereutes ad cacumen : nihil tam alte natura constituit, quo virtus non possit entî. Experiendo, quæ ceteri desperaverunt, Asiam habemus in potestate. Evadite in cacumen; quod quum ceperitis, candidis velis signum mihi dabitur : ego copiis admotis hostem in nos a vobis convertam. Præmium erit ei, qui primus occupaverit verticem, talenta x : uno minus accipiet, qui proximus ei venerit; eademque ad decem homines scabitur portio : certum autem habeo, vos non tam liberalitatem intueri meam, quam voluntatem. » His animis regem audierunt, ut jam cepisse verticem viderentur : dimissique ferreos uncas, quos inter saxa deigerent, validoque funes parabant. Rex circumvectus petram, qua minime asper ac præruptus aditus videbatur, secunda vigilia, quod bene verteret, ingredi jubet. Illi, alimentis in biduum sumptis, gladiis modo atque hastis armati subire ceperunt.

des autres, à proportion jusqu'au dixième. Je m'assure que ce ne sera pas tant l'intérêt qui vous y portera que l'honneur et le désir de me plaire. »

Ils écoutèrent le roi d'un si grand courage, qu'ils s'imaginaient d'être déjà au sommet; et étant congédiés, ils font provision de coins de fer pour ficher entre les pierres, de crampons et de grosses cordes. Le roi fit le tour de la montagne avec eux, et leur commanda d'entrer à la seconde veille de la nuit par l'endroit qui semblait le moins difficile, priant les dieux de les conduire heureusement. Ils se fournirent de vivres pour deux jours, et n'ayant que leurs épées et leurs javelines, commencèrent à monter, marchant quelque temps à pied; puis, quand il fallut grimper, les uns embrassèrent les pierres qui avançaient, et se soulevaient eux-mêmes; les autres se guidaient en haut avec des cordes et des nœuds coulants; et les autres, plantant leurs coins, en faisaient des échelons, et passèrent ainsi tout le jour pendus à cette roche avec mille peines et mille dangers. Néanmoins, le plus fort restait à faire, et il leur semblait que le roc croissait toujours en hauteur, outre qu'ils voyaient le spectacle horrible de leurs compagnons qui tombaient dans les précipices, et qu'eux à tout moment couraient la même fortune.

Ils continuèrent pourtant, et firent si bien que, nonobstant toutes ces difficultés, ils gagnèrent le haut du roc, mais si fatigués qu'ils n'en pouvaient plus. La nuit et le sommeil les prirent en même temps, et se couchant par-ci par-là dans ces lieux pierreux, sans penser au danger où ils étaient, ils dormirent jusqu'au jour. Enfin ils se réveillèrent de ce profond sommeil; et regardant de tous côtés, sans pouvoir découvrir l'endroit où était caché un si grand nombre de gens, ils aperçurent monter la fumée, qui leur ensei-

gna la caverne des ennemis; si bien qu'en même temps ils élevèrent le signal dont ils étaient convenus; et la troupe s'étant ralliée, il s'en trouva à dire trente-deux qui s'étaient tués en montant.

Le roi, qui n'avait pas plus d'envie d'emporter la place qu'il était en peine de ses hommes, qu'il avait exposés à un si visible danger, fut tout le jour sur pied à regarder ce rocher, et ne se retira pour se reposer que la nuit ne fût fermée. Le lendemain, dès le matin, il fut le premier qui aperçut le signal; néanmoins, il doutait encore si ses yeux ne le trompaient point, à cause de la fausse clarté que fait l'aube à la naissance du jour; mais la lumière venant à croître le mit hors de doute. Ayant donc fait appeler Cophas, par lequel il avait sondé la volonté des Barbares, il l'envoya pour la seconde fois les exhorter de prendre au moins à cette heure un meilleur parti, et s'ils s'opiniâtraient sur la bonté de la place, qu'il leur fit voir à leur dos ceux qui tenaient le sommet.

Cophas fit ce qu'il put pour résoudre Arimaze à s'accommoder, lui représentant « qu'il gagnerait les bonnes grâces du roi, ne l'arrêtant pas davantage devant un roc, au préjudice des grands desseins qui l'appelaient ailleurs. » L'autre lui parla en des termes encore plus fiers et plus superbes qu'auparavant, et lui commanda de se retirer. Mais Cophas, le prenant par la main, le pria de sortir avec lui hors de la caverne; à quoi le Barbare s'étant accordé, il lui montra les Macédoniens logés sur sa tête; et se moquant de son orgueil avec raison, lui dit « que les soldats d'Alexandre avaient des ailes. » On oyait cependant les trompettes sonner de tous côtés dans le camp des Macédoniens, et toute l'armée pousser en l'air des cris d'allégresse et

Ac primo pedibus ingressi sunt : deinde, ut in prærupta perventum est, alii manibus eminentia saxa complexi levare semet, alii adjectis funium laqueis evasere, quum cuneos inter saxa deligerent, gradus subinde queis insisterent. Diem inter metum laboremque consumpserunt. Per aspera enixis duriora restabant, et crescere altitudo petrae videbatur : illa vero miserabilis erat facies, quum ii, quos instabilis gradus sefellerat, ex præcipiti devolverentur; mox eadem in se patiendi alieni casus ostendebat exemplum. Per has tamen difficultates entuntur in verticem montis : omnes fatigatione continuati laboris affecti; quidam multati parte membrorum : pariterque eos et nox et somnus oppressit. Stratis passim corporibus in inviis et in aperis saxorum, periculil instantis oblitil, in lucem quieverunt : tandemque velut ex alto sopore excitati, occultas subjectasque ipsis valles rimantes, ignari, in qua parte petrae tanta vis hostium condita esset, fumum specum infra se ipsos evolutum notaverunt. Ex quo intellectum est, illam hostium latebram esse : itaque hastis imposuere, quod convenerat signum; totoque e numero duos et xxx in ascensu interiisse cognoscunt. Rex, non cupidine magis potiundi loci, quam vicem eorum, quos ad tam

manifestum periculum miserat, sollicitus, toto die cacumina montis intuens restitit; noctu demum, quum obscuritas conspectum oculorum ademisset, ad curandum corpus recessit. Postero die nondum satis clara luce primus vela, signum capti verticis, conspexit : sed ne falleret acies, dubitare cogeat varietas cœli, nunc internitente lucis fulgore, nunc condito. Verum ut liquidior lux apparuit cœlo, dubitatio exempta est; vocatumque Cophan, per quem Barbarorum animos tentaverat, mittit ad eos, qui moneret, nunc saltem salubrius consilium inirent : sin autem fiducia loci perseverarent, ostendi a tergo iussit, qui ceperant verticem. Cophas admissus suadere cupit Arimazi, petram tradere, gratiam regis inituro, si tantas res molientem in unius rupis obsidione hæcere non cogisset : ille, ferocius superbiusque, quam antea loquutus, abire Cophan jubet. At is prehensum manu Barbarum rogat, ut secum extra specum prodeat : quo impetrato, juvenes in cacumine ostendit, ejusque superbiis haud immerito illudens, pennas ait habere milites Alexandri. Jamque e Macedonum castris signorum concentus, et totius exercitus clamor audiebatur. Ea res, sicut pleraque belli vana et inania, Barbaros ad deditionem traxit; quippe

de victoire. Cela, comme plusieurs autres choses vaines qui arrivent à la guerre, fit rendre les Barbares, parce que, saisis de frayeur, ils n'eurent pas le sens de considérer le petit nombre de ceux qui étaient montés; de sorte qu'ils rappelèrent incontinent Cophas, qui les avait laissés dans cette épouvante, et envoyèrent avec lui trente des principaux d'entre eux pour remettre la place, à condition de sortir la vie sauve.

Le roi craignait bien que les Barbares, voyant si peu de gens, ne les fissent sauter dans les précipices; néanmoins se flant en sa fortune, et irrité d'ailleurs de l'audace d'Arimaze, il refusa de les recevoir à aucune composition. Arimaze, croyant ses affaires désespérées, quoiqu'elles ne le fussent point, descendit avec ses parents et la principale noblesse du pays dans le camp d'Alexandre, qui les fit tous battre de verges, puis attacher en croix au pied même du rocher. La multitude qui s'était rendue fut donnée aux habitants des nouvelles villes, avec son argent, et Artabaze laissé gouverneur du roc et de toute la province d'alentour.

LIVRE HUITIÈME.

SOMMAIRE.

I. Les Massagètes, les Dahes et ceux de la Sogdiane ayant été subjugués, les Scythes offrent en mariage à Alexandre la fille de leur roi. Alexandre seul tue un lion dans une chasse, et ensuite il tue Clitus dans un festin, parce qu'il parlait trop librement. — II. Il se repent trop tard de ce meurtre. Ses expéditions contre Sysimithrès et les

occupati metu, paucitatem eorum, qui a tergo erant, aestimare non poterant. Itaque Cophan (nam trepidantes reliquerat) strenue revocant; et cum eo xxx principes mittunt, qui petram tradant, et, ut incolumbis abire liceat, paciscantur. Ille quanquam verebatur, ne, conspecta juvenum paucitate, deturbarent eos Barbari; tamen, et fortunæ suæ confusus, et Arimazi superbæ infensus, nullam se conditionem deditiois accipere respondit. Arimazes, desperatis magis quam perditis rebus, cum propinquis nobilissimisque gentis suæ descendit in castra: quos omnes verberibus affectos sub ipsis radicibus petræ crucibus jussit affigi. Multitudo dedititorum incolis novarum urbium cum pecunia capta dono data est: Artabazus in petræ regionisque, quæ apposita esset ei, tutela relictus.

LIBER OCTAVUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Massagetis, Dahis, iterumque Sogdianis subactis, Scythæ sui regis filiam Alexandro conjugem adferunt; qui, leone interfecto, et iv millibus ferarum in venatione dejectis, Clitum solenni convivio adhibitum, liberiusque loquutum hasta transfigit. — II. Sera Alexandri poenitentia; bellicæ deinde expeditiones adversus Bactrianos transfugas et Sysimithren. Philippi, strenuissimi juvenis, et Eri-gyii, clarissimi ducis, obitus. — III. Spitamenis uxorem, interfecti mariti caput adferentem, Alexander castris excedere jubet: provincias quasdam a præfectorum suorum injuriis vindicat. — IV. Frigoris nimia vi pæne opprimitur exer-

transfuges de la Bactriane. La mort de Philippe, jeune homme illustre et courageux, et celle d'Erigyus, capitaine excellent et renommé. — III. Alexandre commande à la femme de Spitamène, qui apportait la tête de son mari qu'elle avait tué, de sortir du camp. Il venge quelques provinces des injures de leurs gouverneurs. — IV. Toute l'armée d'Alexandre est presque perdue par le froid, en allant à Gabala. Constance d'Alexandre et son humanité envers les simples soldats. Son mariage avec Roxane. — V. Tandis qu'on n'a point d'autres pensées que pour l'expédition des Indes, Alexandre, devenu superbe par la malice des flatteurs, veut qu'on le reconnaisse pour le fils de Jupiter; ce que Callisthène condamne par un discours grave et sévère. — VI. L'on fait une conspiration contre Alexandre, à cause d'une injure qu'Hermolaüs en avait reçue. Cette conspiration est découverte; et bien que Callisthène soit innocent, il est mis néanmoins entre les auteurs de cet attentat. — VII. Hermolaüs fait une invective contre l'orgueil et la cruauté d'Alexandre, et soutient que Callisthène est innocent. — VIII. Réponse d'Alexandre à l'invective d'Hermolaüs. Punition des conjurés et de Callisthène innocent. — IX. Belle description du fleuve Indus, du Gange, du Dyardène, de l'Inde, de ses habitants, de ses rois et de ses sages. — X. Alexandre assujettit divers peuples de l'Inde avec un merveilleux bonheur; non pas, néanmoins, sans verser du sang. — XI. Aornus, rocher et citadelle inaccessible, est assiégé et pris par Alexandre, ceux de dedans ayant abandonné la place. — XII. Ompbis, prince puissant, s'abandonne à Alexandre avec son royaume; mais Alexandre l'y rétablit, et ces deux rois se font des présents l'un à l'autre. — XIII. Alexandre fait la guerre au roi Porus par les persuasions d'Ompbis, et les commencements sont douteux. — XIV. Combat mémorable et sanglant des Indiens et des Macédoniens. Grand courage de Porus, prisonnier, à quoi Alexandre répond par une clémence royale.

I. Alexandre s'étant rendu maître de ce roc avec plus de bruit que de gloire, comme il vit les

clitus Gabazam adituros. Alexandri constantia, et erga grægarium militem humanitas; ejusdem, Cohortano in fidem recepto, cum Roxane matrimonium. — V. Cogitationibus in bellum Indicum versis, adiutorum fraude nimia superbia elatus Alexander, more Persarum, Macedonas venerabundos ipsum salutare poscit; quod gravi oratione Callisthenes improbat. — VI. Ex ignominia Hermolao, nobili puero, iiliata, nascitur in caput Alexandri conjuratio: qua detecta, cum auctoribus sceleris innocens Callisthenes in vincula conjicitur. — VII. In Alexandri superbiam et crudelitatem invehitur, Callisthenem defendit Hermolao. — VIII. Hermolao Alexander respondet, Callisthenem et reliquos conjuratos necari jubet. — IX. In Indiam movet Alexander. Dissert Curtius Indiæ situ, de fluminibus, celli temperie, animalibus, divitiis, de Indorum ingenio, regum luxuria, gymnosophistarum vita ac sapientia. — X. Alexander Indiæ cis Indum regulos nonnullos sibi occurrentes in fidem recipit, varias urbes et regiones deditiois detrectantes expugnat, et, in Mazagarum obsidione vulneratus, se esse hominem fatetur. — XI. Urbem Oram, et petram Aornon, ab Hercule frustra olim obsessam, post multos labores tandem in ditionem redigit. — XII. India cis Indum domita, flumen transit Alexander, Ompbisque se et sua tradentem restituit: mutua dona regia. — XIII. Abisares se dedit; Barzaentes et Gamaxus victi in eandem traduntur. Alexandri castra ad Hydaspem, et bellum cum Poro; cujus copia varia arte distractis, ripam adversam occupat Alexander. — XIV. Indorum et Macedonum insignis et cruenta pugna: Pori captivi magnanimitas, et Alexandri regis clementia.

I. Alexander, majore fama quam gloria in ditionem reducta petra, quum propter vagum hostem spargendæ ma-

ennemis disposés, divisa son armée en trois, dont il donna une partie à Éphestion, l'autre à Cœnus, et se réserva le reste. Mais les Barbares ne prirent pas tous même parti; car quelques-uns furent domptés par les armes, et la plupart se rendirent sans combat, auxquels il distribua les villes et les terres de ceux qui s'étaient opiniâtrés dans la révolte. Cependant, les bannis de la Bactriane fourrageant le plat pays avec huit cents chevaux massagètes, Attinas, gouverneur de la province, voulut réprimer leur audace, et, ne se déflant point de la partie qu'on lui avait dressée, se mit aux champs avec trois cents chevaux; mais les ennemis se cachèrent dans un bois situé le long d'une campagne, et firent paraître seulement quelque peu de gens qui chassaient des troupeaux, afin que le butin l'attirât dans l'embuscade. Ce capitaine inconsidéré, marchant en désordre, ne songeait qu'à poursuivre sa proie; si bien qu'il n'eut pas plutôt passé la forêt, qu'il fut chargé à l'improviste et taillé en pièces avec toute sa troupe.

Le bruit de cette défaite vint incontinent aux oreilles de Cratère, qui y accourut avec toute sa cavalerie; mais les Massagètes s'étant déjà retirés, il déchargea sa colère sur les Dahes, et leur tua mille hommes; ce qui mit fin à tous les mouvements de la province. Le roi, de son côté, dompta encore une fois les Sogdiens, et retourna à Maracande, où Péridas, qu'il avait dépêché vers les Scythes qui sont sur les rives du Bosphore, le vint rencontrer avec leurs ambassadeurs. Phrataphernes, satrape des Corasmiens, voyant les Massagètes subjugués et ensuite les Dahes ses voisins, lui envoya aussitôt

faire hommage. Les Scythes demandaient « qu'il épousât la fille de leur roi, et, s'il ne l'estimait pas digne de cet honneur, souffrit pour le moins que les principaux de sa cour fissent alliance avec les grands seigneurs du pays; et promettaient même que leur roi viendrait en personne le trouver. » Il reçut fort civilement l'une et l'autre ambassade, et, après avoir séjourné là quelques jours pour attendre Éphestion et Artabaze, comme ils furent arrivés, il passa dans la Bazarie.

En cette contrée, leur plus grande magnificence ne consiste qu'en des parcs remplis de bêtes fauves, et, pour cet effet, ils choisissent de grandes forêts arrosées d'eaux, et les ferment de murailles, qu'ils garnissent de tours pour la retraite des veneurs. On en fit voir un entre autres où il y avait quatre cents ans qu'on n'avait chassé. Le roi entra dedans avec toute son armée, et fit lancer des bêtes de tous côtés, parmi lesquelles il y eut un lion d'une épouvantable grandeur qui vint droit à lui; et Lysimaque, lequel régna depuis, se trouvant près du roi et présentant l'épieu à la bête, le roi le repoussa, et lui commanda de se retirer, disant « qu'il pouvait aussi bien tuer un lion qu'avait fait Lysimaque; » car un jour, comme ce prince chassait en Syrie, il tua bien tout seul un lion prodigieusement grand; aussi il en eut l'épaule déchirée jusqu'à l'os, et fut en un extrême danger de sa vie. Le roi donc lui reprochant cela, fit encore mieux qu'il n'avait dit, puisque non-seulement il ne manqua pas la bête, mais la tua d'un seul coup; et je suis bien trompé si cette aventure n'a donné lieu au conte qu'on fait mal à propos d'Alexandre, qu'il avait exposé Lysimaque au lion. Du reste, quoique ce combat lui eût réussi,

nis essent, in tres partes divisit exercitum. Hephæstionem uni, Cœnon alteri duces dederat : ipse ceteris præerat. Sed non eadem mens omnibus Barbaris fuit : armis quidam subacti ; plures ante certamen imperata fecerunt, quibus eorum, qui in defectione perseveraverant, urbes agrosque jussit attribui. At exsules Bactriani cum ducc equitibus Massagetarum proximos vicos vastaverunt : ad quos coercentes Attinas, regionis ejus præfectus, coc equites, insidiarum, quæ parabantur, ignarus, eduxit. Namque hostis in sylvis, in quas erant forte campo junctæ, armatum militem condidit; paucis propellentibus pecora, ut improvidum ad insidias præda perduceret. Itaque incomposito agmine, solutisque ordinibus Attinas prædabundus sequebatur; quem prætergressum sylvam, qui in ea consederant, ex improviso adorti, cum omnibus interemerunt. Celeriter ad Craterum hujus cladis fama perlata est; qui cum omni equitatu supervenit : et Massagætæ quidem jam refugerant; Dahæ mille oppressi sunt : quorum clade totius regionis finita defectio. Alexander quoque, Sogdianis rursus subactis, Maracanda repetit : ibi Peridas, quem ad Scythas super Bosphorum colentes miserat, cum legatis gentis occurrit. Phrataphernes quoque, qui Chorasmiis præerat, Massagætis et Dahis regionum confinio adjunctus, miserat, qui facturum imperata pollicerentur. Scythæ petebant, ut regis sui filiam matrimonio sibi jungeret; si dedignaretur similitatem, principes Macedonum cum primoribus suæ gentis connubio coire pateretur : ipsum quoque regem ven-

turum ad eum pollicebantur. Utraque legatione benigne audita, Hephæstionem et Artabazum opperiens, stativa habuit; quibus adjunctis, in regionem, quæ appellatur Bazarie, pervenit. Barbaræ opulentia in illis locis haud ulla sunt majora indicia, quam magnis memoribus salibusque nobilium ferarum greges clausi. Spatiosas ad hoc eligunt sylvas, crebris perennium aquarum fontibus amœnas : muris memora cinguntur, turresque habent venantium receptacula. Quatuor continuis ætatibus intactum saltum fuisse constabat; quem Alexander cum toto exercitu ingressus, agitari undique feras jussit; inter quas quum leo magnitudinis raræ ipsum regem invasurus incurreret, forte Lysimachus, qui postea regnavit, proximus Alexandro, venabulum objicere feræ cœperat : quo rex repulso, et abire jussu, adjecit, tam a semet uno quam a Lysimacho leonem interfici posse. Lysimachus enim quondam quum venaretur in Syria, occiderat eximie magnitudinis feram solus : sed lævo humero usque ad ossa laceratus ad ultimum periculi pervenerat. Id ipsum exprobrans ei rex, fortius, quam loquutus est, fecit; nam feram non exceperat modo, sed etiam uno vulnere occidit. Fabulam, quæ objectum leoni a rege Lysimachum temere vulgavit, ab eo casu, quem supra diximus, ortam esse crediderim. Ceterum Macedones, quanquam prospero eventu defunctus erat Alexander, tamen scivere gentis suæ more, ne pedes venarentur, aut sine delectis principum amicorumque. Ille, in millibus ferarum dejectis, in eodem saltu cum toto exercitu

toutefois les Macédoniens ordonnèrent, selon leur coutume, que le roi n'irait plus à la chasse à pied, et sans avoir quelques-uns des grands et de ses officiers avec lui. Après avoir fait mettre par terre jusqu'à quatre mille bêtes, il fit festin à toute l'armée dans ce même parc.

De là, il revint à Maracande, où ayant agréé la prière d'Artabaze de le décharger de son gouvernement à cause de sa vieillesse, il en pourvut Clitus. C'est celui qui avait couvert le roi de son bouclier, comme il combattait la tête nue à la bataille du Granique, et coupé la main à Rhésacès lorsqu'il l'avait levée pour le tuer ; un des vieux soldats de Philippe, et qui s'était signalé en plusieurs belles occasions. Sa sœur Hellanice avait nourri Alexandre, qui ne l'aimait pas moins que sa propre mère ; si bien que, pour toutes ces considérations, il lui avait confié une des provinces les plus importantes de son empire.

Ayant ordre de partir le lendemain, il fut convié le soir à un festin, où le roi, après avoir bien bu, se mit à célébrer ses exploits, ne gardant aucune mesure à se louer lui-même, et se rendant importun même à ceux qui savaient qu'il disait la vérité. Les plus anciens néanmoins se turent, jusqu'à ce qu'ayant commencé à ravaler les faits de Philippe, il se vanta « que cette fameuse victoire de Chéronée était son œuvre, et que la gloire d'une si grande action lui avait été ravie par la malignité et la jalousie de son père ; qu'en la sédition survenue entre les Macédoniens et les Grecs soudoyés, Philippe, affaibli de la blessure qu'il avait reçue en ce tumulte, s'était couché par terre, et n'avait point trouvé de meilleur expédient pour se sauver que de faire le mort ; et qu'alors il l'avait couvert de son bouclier, et tué de sa main ceux qui se vou-

laient jeter sur lui ; mais que son père ne l'avait jamais voulu avouer franchement, comme ayant regret de devoir la vie à son fils : qu'au voyage qui s'était fait contre les Illyriens, il en avait seul remporté la victoire, Philippe ne s'y étant point trouvé, ni n'ayant rien su de la défaite des ennemis que par ses lettres ; que ceux-là étaient dignes de louange, non pas qui s'allaient faire initier aux mystères des Samothraces lorsqu'il fallait mettre à feu et à sang toute l'Asie, mais qui, par la grandeur de leurs exploits, avaient surpassé la créance des hommes. »

La jeunesse était ravie d'ouïr ces discours et autres semblables ; mais les vieux ne les pouvaient souffrir, principalement à cause de Philippe, sous lequel ils avaient longtemps servi. Entre autres, Clitus, qui avait bu aussi, se tournant vers ceux qui étaient assis au-dessous de lui, leur récita un vers d'Euripide, d'une manière que le roi pouvait plutôt en ouïr le son que les paroles, dont la substance était que les Grecs avaient eu grand tort d'ordonner qu'aux inscriptions des trophées on mettrait seulement le nom des rois, parce qu'on dérobaient la gloire de ceux qui l'avaient acquise au prix de leur sang. Le roi se douta bien qu'il s'était échappé de parler ; et demandant à ceux qui étaient proches ce qu'il avait dit, comme personne ne répondait, Clitus, haussant la voix peu à peu, se mit à compter les actions et les guerres de Philippe dans la Grèce, les préférant à tout ce qui se faisait alors.

De là, il se forma une dispute entre les jeunes et les vieux ; et bien que le roi fit semblant d'écouter avec patience tout ce que disait Clitus à la diminution de sa gloire, si est-ce qu'il en désespérait en son cœur. Néanmoins, il semblait qu'il ne se serait point encore emporté, si Clitus en fût

epulatus est. Inde Maracanda reditum est; acceptaque ætatis excusatione ab Artabazo, provinciam ejus destinavit Clito. Hic erat, qui apud Granicum annem nudo capite regem dimicantem clypeo suo texit, et Rhœsacis manum capiti regis imminentem gladio amputavit: vetus Philippi miles, multisque bellicis operibus clarus. Hellanice, quæ Alexandrum educaverat, soror ejus, haud secus quam mater a rege diligebatur: ob has causas validissimam imperii partem fidei ejus tutelæque commisit. Jamque iter parare in posterum jussus, solenni et tempestivo adhibetur convivio: in quo rex, quum multo incaluisset mero, immodicus æstimator sui, celebrare, quæ gesserat, cœpit; gravis etiam eorum auribus, qui sentiebant vera memorari. Silentium tamen habuere seniores, donec Philippi res orsus obtinere, « nobilem apud Chæroneam victoriam sui operis fuisse jactavit; ademptamque sibi malignitate et invidia patris tantæ rei gloriam. Illum quidem, seditione inter Macedones milites et Græcos mercenarios orta, debilitatum vulnere, quod in ea consternatione acceperat, jacuisse, non alias quam simulatione mortis tutiorem; se corpus ejus protexisse clypeo suo, ruentemque in illum sua manu occisos. Quæ patrem nunquam æquo animo esse confessum, invitum filio debentem salutem suam: itaque post expeditionem, quam sine eo fecisset

ipse in Illyrios, victorem scripsisse se patri, fuses fugatosque hostes; nec adfuisse unquam Philippum. Laude dignos esse, non qui Samothracum initia viserent, quum Asiam uri vastarique oporteret, sed eos, qui magnitudinem rerum fidem antecessissent. » Hæc et his similia læti audire juvenes; ingrata senioribus erant, maxime propter Philippum, sub quo diutius vixerant. Tum Clitus, ne ipse quidem satis sobrius, ad eos, qui infra ipsum cubabant, conversus, Euripidis retulit carmen, ita ut sonus in eis quam sermo exaudiri posset a rege. Quo significabatur, male instituisse Græcos, quod tropæis regnum dumtaxat nomina inscriberentur; alieno enim sanguine partem gloriæ intercipi. Itaque rex, quum suspicaretur malignis habitum esse sermonem, percontari proximos cœpit, quid ex Clito audissent. Et illis ad silentium obstinatis, Clitus paulatim majore voce Philippi acta bellaque in Græcia gesta commemorat, omnia præsentibus præferens. Hinc inter juniores senesque orta contentio est: et rex, velut patenter audiret, quis Clitus obtinebat laudes ejus, ingenium iram conceperat. Ceterum quum animo videretur imperaturus, si finem procaciter orto sermoni Clitus imponeret, nihil eo remittente, magis exasperabatur. Jamque Clitus etiam Parmenionem defendere audebat, et Philippi de Atheniensibus victoriam Thebarum præferrebat excidio;

demeuré là ; mais continuant avec plus d'insolence, il l'irritait toujours davantage. Mais il fut si osé que de défendre Parménion, et de soutenir « que la ruine de Thèbes n'était rien, en comparaison de la victoire que Philippe avait remportée sur les Athéniens ; » poussé à cela d'une humeur contrariante et opiniâtre, autant que du vin qui lui montait à la tête. « Enfin, dit-il, s'il est question de mourir pour vous, Clitus est toujours le premier ; mais quand ce vient à la distribution des prix dont vous êtes l'arbitre, ceux-là sont les mieux partagés et emportent les principaux fruits de la victoire, qui attaquent plus outrageusement la mémoire de votre père. Vous me donnez le gouvernement de la Sogdiane, qui s'est tant de fois révoltée, et qui est non-seulement indomptée, mais indomptable, c'est-à-dire que vous me confinez parmi des bêtes sauvages qu'on ne saurait apprivoiser. Mais laissons là ce qui me regarde. Vous ne tenez compte des soldats de Philippe, et il ne vous souvient plus que sans le bon homme Atharias que voilà, qui ramena vos jeunes gens au combat quand ils tournaient le dos, nous serions encore devant Halicarnasse. Comment donc s'est-il pu faire que vous ayez subjugué l'Asie avec cette jeunesse ? Je crois, pour moi, que ce que votre oncle a dit en Italie est véritable : qu'il avait rencontré des hommes, et vous des femmes. »

De tout ce que dit Clitus d'insolent et de brutal, rien ne piqua tant Alexandre que d'avoir parlé honorablement de Parménion. Il se retint toutefois, et se contenta de lui commander « qu'il sortît de table, » ajoutant seulement « que s'il eût parlé davantage, peut-être lui aurait-il reproché qu'il lui avait sauvé la vie, comme il s'en vantait tous les jours avec assez d'arrogance. » Mais Cli-

tus ne se hâtant pas de se lever, ceux qui étaient près de lui le prirent, et, employant les remontrances et la force, tâchèrent de l'emmener. Comme on l'entraînait, la colère se mêlant avec le vin, il se prend à crier « que son estomac avait couvert le dos d'Alexandre, et que l'occasion d'un si grand service étant passée, la mémoire lui en était odieuse ; puis il lui reprocha le meurtre d'Attalus ; et enfin, se moquant de l'oracle de Jupiter, de qui Alexandre se disait être fils, il se vanta de lui avoir mieux dit la vérité que son père.

Le roi avait le cœur si gros de colère, qu'à peine eût-il pu se commander, quand il n'eût pas été pris de vin ; tellement qu'il saute tout d'un coup au javalot d'un de ses gardes, et allait tuer Clitus, qui parlait toujours plus haut et plus insolemment, si Ptolémée et Perdicas n'eussent arrêté le roi malgré tous ses efforts, et que Léonnatus et Lysimaque ne lui eussent ôté le javalot. Sur quoi il s'écria « que ceux en qui il se fiait le plus se saisissaient de lui comme on avait fait de Darius ; » il implora la foi de ses soldats et fait sonner la trompette, afin qu'ils prissent les armes et vinsent à son secours. Alors Ptolémée et Perdicas se jetèrent à ses genoux, et le supplièrent « de ne se pas emporter ; qu'il laissât passer les premiers mouvements, et que le lendemain il ferait toutes choses avec plus de justice et de modération. » Mais la colère lui avait bouché les oreilles ; de sorte qu'il court, tout hors de soi, à l'entrée du palais, arrache le javalot à la sentinelle, et se met sur le chemin par où devaient passer ceux qui avaient soupé avec lui. Tout le monde était retiré ; il ne restait plus que Clitus qui sortait sans flambeau. Le roi lui demanda qui il était, d'une voix qui annonçait ce qu'il allait faire. L'autre, à qui la colère était passée, mais non pas le souvenir de

non vino modo, sed etiam animi prava contentione proventus. Ad ultimum, « Si moriendum, inquit, est pro te, Clitus est primus : at quom victoriæ arbitrium agis, præcipuum ferunt præmium, qui procacissime patris tui memoriæ illudunt. Sogdianam regionem mihi attribuis, toties rebellem, et non modo indomitam, sed quæ ne subigi quidem possit ; mittor ad feras bestias præcipitis ingenia sortitas. Sed quæ ad me pertinent, transeo. Philippi milites spernis, oblitus, nisi hic Atharias senex juniores pugnâ detractantes revocasset, adhuc nos circa Halicarnassum hæseros fuisse. Quomodo ergo Asiam etiam cum istis junioribus subjecisti ? Verum est, ut opinor, quod avunculum tuum in Italia dixisse constat, ipsum in viros incidisse, te in feminas. » Nihil ex omnibus inconsulte ac temere actis regem magis moverat, quam Parmenionis cum honore mentio illata : dolorem tamen rex pressit ; contentus jussisse, ut convivio excederet. Nec quidquam aliud adjecit, quam forsitan eum, si diutius loquutus foret, exprobraturum sibi fuisse vitam a semet ipso datam ; hoc enim superbe sæpe jactasse. Atque illum cunctantem adhuc surgere, qui proximi ei cubuerant, injectis manibus jurantes momentesque conabantur abducere. Clitus, quum abstraheretur, ad pristinam violentiam ira quoque adjecta, « suo pectore tergum illius esse defensum ; nunc, postquam

tanti meriti præterit tempus, etiam memoriam invisam esse proclamat. » Attali quoque cædem objiciebat, et ad ultimum, Jovis, quem patrem sibi Alexander assereret, oraculum eludens, « veriora se regi, quam patrem ejus, respondisse, » dicebat. Jam tantum iræ conceperat rex, quantum vix sobrius ferre potuisset : enimvero olim mero sensibus victis, ex lecto repente prosiliit. Adtoniti amici ne positus quidem, sed abjectis poculis, consurgunt, in eventum rei, quam tanto impetu acturus esset, intenti. Alexander, rapta lancea ex manibus armigeri, Clitum adhuc eadem linguæ intemperantia furentem percutere conatus, a Ptolemæo et Perdica inhibetur. Medium complexi et oblectari perseverantem morabantur : Lysimachus et Leonnatus etiam lanceam abstulerant. Ille militum fidem implorans, « comprehendi se a proximis amicorum, quod Dario nuper accidisset, » exclamat ; signumque tuba dari, ut ad regiam armati coirent, jubet. Tum vero Ptolemæus et Perdicas, genibus advoluti, orant, ne in tam præcipiti ira perseveret, spatiumque potius animo det ; omnia postero die justius exsequiturum. Sed clausæ erant aures, obstrepente ira. Itaque impotens animi percurrit in regie vestibulum, et, vigili excubanti hasta ablata, constitit in aditu, quo necesse erat iis, qui simul cœnaverant, egredi : abierant ceteri, Clitus ultimus sine lumine exibat. Quem rex, quisnam

celle de son maître, lui répondit doucement « que c'était Clitus qui se retirait; » et comme il disait cela, le roi lui passa le javelot au travers du corps, et, tout souillé de son sang, lui dit : « Va-t'en maintenant trouver Philippe, Parménion et Attalus. »

II. Il faut confesser que la nature, qui a fait de si grands avantages à l'homme, lui a laissé pourtant cette faiblesse, qu'il considère moins les choses avant que de les faire qu'après qu'elles sont faites : car le roi ne fut pas plutôt revenu de sa colère, et les vapeurs du vin dissipées, qu'il connut, lorsqu'il n'était plus temps, la grandeur de son forfait. Il voyait qu'il avait tué un homme qui, à la vérité, avait abusé de sa patience, mais qui au reste était un grand guerrier, et, s'il n'eût eu honte de l'avouer, qui lui avait sauvé la vie. Il se trouvait qu'un roi s'était fait le ministre de sa vengeance, et, par un meurtre horrible, avait puni des paroles licencieuses, qui pouvaient être imputées au vin; enfin il voyait nager dans son sang, à la porte du palais, celui qu'il venait de voir à sa table, et ses gardes saisis de frayeur, qui se tenaient loin de lui, et n'en osaient approcher; de sorte que, s'abandonnant au désespoir et se voulant tuer, la solitude facilitait son dessein. Il retire donc le javelot du corps qui était là étendu, et-en tourne la pointe contre lui-même pour s'en donner dans le ventre, quand ses gardes y accourent, le lui ôtent à grande peine et l'emportent en sa tente.

Là, il se jeta par terre et remplit tout le palais de hauts cris; puis se déchirant le visage, il pria ceux qui étaient autour de lui « de ne point le laisser vivre après une action si honteuse; » tant que la nuit fut longue, il ne cessa de leur faire cette prière. Après, comme il vint à examiner si ce n'avait point été par la colère des dieux qu'il aurait commis ce crime, il se va

esset, interrogat. Eminebat etiam in voce sceleris, quod parabat, atrocitas : et ille, jam non suæ, sed regis iræ memor, Clitum esse, et de convivio exire respondit. Hæc dicentis latus hasta transfixit, morientisque sanguine adpersus : « I nunc, inquit, ad Philippum, et Parmenionem, et Attalum. »

II. Male humanis ingenii natura consuluit, quod plerumque non futura, sed transacta perpendimus : quippe rex, postquam ira mente decesserat, etiam ebrietate discussa, magnitudinem facinoris sera æstimatione perspexit. Videbat tunc immodica libertate abusum, sed alioqui egregium bello virum, et, nisi erubesceret fateri, servatorem sui, occisum. Detestabile carnificis ministerium occupaverat rex, verborum licentiam, quæ vino poterat imputari, nefanda cæde ultus. Manabat toto vestibulo cruor, paullo ante convivæ : vigiles attoniti et stupentibus similes procul stabant, liberioresque pœnitentiam solitudo excipiebat. Ergo hastam ex corpore jacentis evulsam retorsit in semet : jamque admoverat pectori, quum advolant vigiles, et repugnant e manibus extorquent, adlevatumque in tabernaculum deferunt. Ille humi prostraverat corpus, gemitu ejulatuque miserabili tota personante regia : laniare deinde os unguibus, et circumstantes rogare, ne se tanto dedecori supersisterent esse paterentur. In has preces tota nox exacta est : scrutantemque, num ira deorum ad tantum nefas

ressouvenir qu'il n'avait point sacrifié à Bacchus comme il avait accoutumé, et que ce meurtre étant arrivé parmi le vin et la bonne chère, c'était une marque infallible du courroux de ce dieu. Ce qui augmentait encore sa douleur, c'était de voir tous les siens effarouchés, et que personne n'oserait plus converser avec lui, mais que chacun le fuirait, et qu'il serait contraint de vivre solitaire, comme une bête sauvage qui fait peur aux autres et à qui les autres font peur.

Ce ne fut pas tout : dès le point du jour, il commanda qu'on apportât le corps dans sa tente, ainsi sanglant qu'il était encore; et, à la vue de ce spectacle, pleurant amèrement : « Est-ce là, dit-il, la récompense que j'ai rendue à ma nourrice, de qui les deux fils sont morts devant Milet, à mon service et pour ma gloire? Fallait-il qu'à ma table je lui ravisse encore ce frère qui était toute sa consolation, après la perte de ses enfants? Que deviendra maintenant cette pauvre malheureuse? Elle n'a plus que moi, mais qu'elle ne saurait voir désormais qu'avec horreur. Meurtrier de tes amis et de ceux qui t'ont sauvé la vie, oseras-tu bien retourner au pays, où tu ne pourras présenter la main à ta nourrice, sans lui renouveler la mémoire de son infortune? » Et comme il ne mettait point de fin à ses larmes ni à ses plaintes, on fit emporter le corps, et le roi fut trois jours couché et enfermé, sans vouloir voir personne; mais ses officiers et ses gardes le voyant obstiné à se laisser mourir, entrèrent tous ensemble dans sa tente, et firent tant à force de prières et de remontrances, qu'il prit de la nourriture. Et, afin qu'il eût moins de honte de sa faute, les Macédoniens déclarèrent par un décret solennel que Clitus avait été tué justement, et même ils avaient résolu de le priver de sépulture, si le roi ne l'eût fait ensevelir.

actus esset; subit, anniversarium sacrificium Libero patris non esse redditum statuto tempore : itaque inter viam et epulas cæde commissa, iram dei fuisse manifestam. Ceterum magis eo movebatur, quod omnium amicorum animos videbat attonitos; neminem cum ipso sociare sermonem postea ausurum : vivendum esse in solitudine velut feræ bestię, terrenti alias, alias timent. Prima deinde hæc tabernaculo corpus, sicut adhuc cruentum erat, jussit inferri. Quo posito ante ipsum, lacrimis obortis : « Hæc, inquit, nutrice meæ gratiam retuli, cujus duo filii apud Miletum pro mea gloria occubere mortem : hic frater, unicum orbitatis solatium, a me inter epulas occisus est. Quo nunc se conferet misera? omnibus ejus unus supersum, quem solum æquis oculis videre non poterit. Et ego servatorum meorum latro, revertar in patriam, ut ne dextram quidem nutrice sine memoria calamitatis ejus offerre possim? » Et quum finis lacrimis querelisque non foret, jussu amicorum corpus ablatum est : rex triduum jacuit inclusus. Quem ut armigeri corporisque custodes ad merendum obstinatum esse cognoverunt; universi in tabernaculum irrumpunt, diuque precibus ipsorum reluctatum ægre vicerunt, ut cibum caperet : quoque minus cædis puderet, jure interfectum Clitum Mæcedones decernunt, sepultura quoque prohibitori, ni rex humari jussisset. Igi-

Après avoir donc séjourné dix jours à Maracande pour rassurer sa contenance, il envoya Éphestion à la Bactriane avec une partie de ses troupes, faire des magasins pour l'hiver. Il donna à Amyntas le gouvernement qu'il avait destiné à Clitus, et de là vint en Xénippe, qui est une province frontière de la Scythie, où tout est plein de villages et de bourgs, à cause de la bonté du terroir, qui n'y retient pas seulement ceux du pays, mais y attire aussi les étrangers. C'était la retraite des Bactriens bannis, qui avaient quitté le parti d'Alexandre; mais sur le bruit de sa venue ayant été chassés par les habitants, ils avaient assemblé quelque deux mille deux cents hommes. C'étaient tous gens de cheval, qui, même en pleine paix, ne vivaient que de brigandages, et ces esprits brutaux s'étaient rendus plus farouches par la guerre et par le désespoir du pardon. Tout d'un coup ils vinrent fondre sur Amyntas, lieutenant d'Alexandre, et le chargèrent si furieusement que la victoire fut longtemps en balance, jusqu'à ce qu'ayant perdu sept cents des leurs, dont il y en eut trois cents prisonniers, ils prirent la fuite, non sans s'être vengés; car ils tuèrent quatre-vingts Macédoniens et en blessèrent trois cent cinquante. Toutefois, le roi ne laissa pas de leur faire grâce, quoiqu'après une seconde révolte; et leur ayant fait prêter le serment, vint avec toute son armée en une province nommée Naure.

Sysimithrès, qui en était satrape, avait deux fils de sa propre mère, suivant la coutume du pays qui permet ces sortes de mariages. Il avait levé deux mille hommes de milice, et fortifié le pays des montagnes, comme la seule avenue par où l'on pouvait entrer. Il y avait encore une rivière

impétueuse qui servait de fossé à un roc escarpé qui était derrière, dans lequel ils avaient taillé un chemin en voûte tout au travers, dont l'embouchure était assez claire, à cause que le jour y donnait, mais le reste si obscur que l'on n'y voyait goutte sans flambeaux; et ce petit sentier allait se rendre à la plaine et n'était connu qu'à ceux du pays. Mais, bien que les Barbares défendissent vaillamment ce détroit, déjà assez fort par son assiette, si est-ce qu'Alexandre ayant fait approcher les béliers, abattit toutes les fortifications qu'ils avaient faites, et, à coups de fronde et de flèche, les mit en déroute; puis passant par-dessus les ruines, s'avança vers le roc. Il pensait s'aller loger au pied, mais il trouva cette grosse rivière entre deux, où s'assemblaient toutes les eaux qui venaient d'en haut, et jugea bien que ce n'était pas une petite entreprise de remplir un abîme si profond. Néanmoins, il fit couper des arbres et amasser des pierres de tous côtés; et comme les Barbares virent le travail élevé en si peu de temps, eux qui n'avaient jamais vu de ces ouvrages, s'étonnèrent, et firent connaître à leur contenance qu'ils étaient gens à capituler. Le roi leur envoya donc Oxartès, de leur nation, mais de son parti, pour leur persuader de se rendre; et cependant, pour augmenter leur frayeur, il fit avancer les tours, avec les machines qui lançaient quantité de traits; de sorte qu'abandonnant toute autre défense, ils gagnèrent le haut du rocher.

Oxartès, voyant le satrape étonné, et qui désespérait de ses affaires, l'exhorta d'éprouver plutôt la foi des Macédoniens que leurs armes, et de ne pas retarder le cours d'une armée victorieuse qui passait aux Indes, à laquelle on ne pouvait

tar decem diebus maxime ad confirmandum pudorem apud Maracanda consumptis, cum parte exercitus Hephæstionem in regionem Bactrianam misit, commeatus in hyemem paraturum. Quam Clito autem destinaverat provinciam, Amyntas dedit. Ipse Xenippa pervenit: Scythiæ confinis est regio, habitaturque pluribus ac frequentibus vicis, quia ubertas terræ non indigenas modo delinet, sed etiam advenas invitat. Bactrianorum exsulum, qui ab Alexandro defecerant, receptaculum fuerat. Sed postquam regem adventare compertum est, pulsæ ab incolis II millia fere et discenti congregantur. Omnes equites erant, etiam in pace atrocitatis aduerti: tum ferocia ingenia non bellum modo, sed etiam veniæ desperatio efferaverat. Itaque ex improviso adorti Amyntam, prætorem Alexandri, diu anceps prælium fecerant. Ad ultimum dcc suorum amissis, quorum occ hostis cepit, dedere terga victoribus: haud sane inulti; quippe lxxx Macedonum interfecerunt, præterque eos ccc et l saucii facti sunt. Veniam tamen etiam post alteram defectionem impetraverunt. His in fidem acceptis, in regionem, quam Naure appellant, rex cum toto exercitu venit. Satrapes erat Sysimithres duobus ex sua matre filijs genitis: quippe apud eos parentibus stupro coire cum liberis fas est: II millibus armatis popularibus, fauces regionis, qua in arctissimum cogitur, valido munimento

sepserant: præterfluebat torrens amnis a tergo; petra claudebat: hanc manu perviam incolæ fecerant. Sed aditus specus accipit lucem; interiora nisi illato lumine obscura sunt: perpetuus cuniculus iter præbet in campos, ignotum, nisi indigenis. At Alexander, quanquam angustias naturali situ munitas ac validas manu Barbari tuebantur, tamen arietibus admotis munimenta, quæ manu adjuncta erant, concussit, fundisque et sagittis propugnantium plebrasque dejecit; quos ubi dispersos fugavit, ruinas munitamentorum supergressus ad petram admovit exercitum. Ceterum interveniebat fluvius, coeuntibus aquis ex superiore fastigio in vallem; magnique operis videbatur, tam vastam voraginem explere. Cædi tamen arbores et saxa congeri jussit: ingensque Barbaros pavor, rudes ad talia opera, concusserat, excitatam molem subito cernentes. Itaque rex, ad deditonem metu posse compelli ratus, Oxarten misit nationis ejusdem, sed ditionis suæ, qui suaderet duci, ut traderet petram. Interim ad augendam formidinem et turres admovebantur, et excussa tormentis tela emicabant. Itaque verticem petræ, omni alio præsidio damnato, petiverunt. At Oxartes trepidum diffidentemque rebus suis Sysimithrem cepit hortari, ut fidem quam vim Macedonum mallet experiri; neu moraretur festinationem victoris exercitus, in Indiam tendentis: cui quisquis se-

s'opposer qu'en s'attirant l'orage qui allait fondre autre part. » Pour Sysimithrès, il écoutait et n'avait pas de répugnance à se rendre; mais sa femme, qui était aussi sa mère, protestant qu'elle aimait mieux mourir, tourna l'esprit du Barbare, et lui fit quitter le plus sûr parti pour prendre le plus honorable. Il avait honte de voir que les femmes eussent plus de générosité que les hommes; si bien qu'il renvoya l'entremetteur du traité, et se résolut de soutenir le siège. Mais après, mesurant ses forces avec celles de l'ennemi, il se repentit d'avoir suivi le conseil téméraire d'une femme, et fit sur l'heure rappeler Oxartès, lui promettant de se rendre, et le priant seulement de ne point témoigner au roi la résistance de sa mère, afin qu'elle pût aussi obtenir sa grâce plus aisément. » L'autre ne fut pas sitôt parti, qu'il se mit à le suivre avec sa femme et ses enfants, et tous les siens, sans attendre aucun gage de la parole qu'on lui avait donnée. Le roi lui manda qu'il s'en retournât et l'attendît dans la place, où il arriva aussitôt que lui; et, après avoir sacrifié à Minerve et à la Victoire, il lui rendit son gouvernement, avec promesse d'en étendre les limites, s'il lui demeurait fidèle. Il prit ses deux jeunes fils que le père lui donna, et voulut qu'ils le suivissent à la guerre. Il laissa là sa phalange, pour s'avancer avec sa cavalerie contre les rebelles; et comme c'était dans un pays rude et pierreux, ils s'en tirèrent du commencement le mieux qu'il leur fut possible; mais, à la fin, les chevaux ayant la corne du pied usée, et même étant harassés, et les personnes aussi, à cause des longues traites, il y en eut plusieurs qui ne purent suivre; tellement que

la troupe s'éclaircissait peu à peu, et l'excessive fatigue faisait qu'il n'y avait plus de honte à rester derrière. Le roi changeait souvent de chevaux, et poursuivait toujours les fuyards; mais cette jeune noblesse qui avait coutume de l'accompagner était demeurée, excepté Philippe, frère de Lysimaque, garçon de dix-neuf à vingt ans, qui fit bien paraître en cette occasion ce qu'il valait. Car étant à pied, il suivit l'espace de cinq cents stades, chose incroyable! le roi qui était bien monté, sans vouloir prendre le cheval de son frère, qui le lui offrit plusieurs fois; et quoiqu'il eût la cuirasse sur le dos, et qu'il fût chargé de ses autres armes, jamais il ne quitta l'étrier du roi. Puis, comme on fut arrivé à un bois où il y avait une embuscade, il fit des merveilles et tira le roi de la mêlée; mais, après que les ennemis eurent pris la fuite, ce grand courage qui l'avait soutenu dans la chaleur du combat lui manqua tout à coup; il lui prit une sueur froide par tout le corps, et, s'étant appuyé contre un arbre, il expira entre les bras du roi. Cette perte fut suivie d'une autre qui lui fut encore bien sensible; car il eut nouvelles qu'Érigyus, l'un de ses principaux chefs, était mort un peu auparavant qu'il retournât en son camp. Il leur fit faire à tous deux de superbes funérailles.

III. Après, il avait résolu d'attaquer les Dabes, parcequ'il savait que Spitamène s'y était retiré; mais la fortune, qui ne se lassait point de le favoriser, fit encore cette affaire sans lui, comme plusieurs autres, et lui épargna ce voyage. Spitamène était idolâtre de sa femme; et comme il allait errant çà et là, il la traînait partout après

met offerret, in suum caput alienam cladem esse versurum. Et ipse quidem Sysimithres deditionem annuebat: ceterum mater eademque conjux, inorituram se ante denuncians, quam in ullius veniret potestatem, Barbari animum ad honestiora quam tutiora converterat; pudebatque, libertatis majus esse apud feminas quam apud viros pretium. Itaque, dimisso internuncio pacis, obsidionem ferre decreverat: sed quum hostis vires suasque pensaret; rursus muliebris consilii, quod praceps magis quam necessarium esse credebat, prænitere eum cepit, revocatoque strenue Oxarte, futurum se in regis potestate respondit; unum precatus, ne voluntatem et consilium matris suæ proderet, quo facilius venia illa quoque impetraretur. Præmissum igitur Oxarten cum matre liberisque et totius cognationis grege sequebatur, ne exspectato quidem fidei pignore, quod Oxartes promiserat. Rex, equite præmissis, qui reverti eos juberet, opperiri que præsentiam ipsius, supervenit, et, victimis Minervæ ac Victoriæ cæsis, imperium Sysimithri restituit; spe majoris etiam provinciæ facta, si cum fide amicitiam ipsius coluisset. Duos illi juvenes patre tradente, secum militaturos sequi jussit; relicta deinde phalange, ad subigendos, qui defecerant, cum equite processit. Arduum et impeditum saxis iter primo utcumque tolerabant: mox equorum non unguis modo attritis, sed corporibus etiam fatigatis, sequi plerique non poterant, et rarius subinde agmen fiebat, pudorem, ut fere fit, im-

modico labore vincente. Rex tamen, subinde equos mutans, sine intermissione fugientes insequabatur. Nobiles juvenes comitari eum soliti defecerant præter Philippum: Lysimachi erat frater, tum primum adultus, et, quod facile appareret, indolis raræ. Is pedes, incredibile dicta, per 5 stadia vectum regem comitatus est, æque equum suum offerente Lysimacho: nec tamen, ut digrederetur a rege, efflci potuit, quum lorica indutus arma gestaret. Idem, quum perventum esset in saltum, in quo se Barbari abdidierant, nobilem edidit pugnam; regemque cominus cum hoste dimicantem protexit. Sed postquam Barbari in fugam effusi deseruere sylvas, animus, qui in ardore pugnæ corpus sustentaverat, liquit; subitoque ex omnibus membris profuso sudore, arboris proximæ stipiti se applicuit. Deinde ne illo quidem adminiculo sustinente, manibus regis exceptus est, inter quas collapsus exstinguitur. Mortuum regem alius hand levis dolor excepit. Erigyus inter claros duces fuerat; quem extinctum esse paulo ante, quam reverteretur in castra, cognovit: utriusque finis omni apparatu atque honore celebratum est.

III. Dahas deinde statuerat petere: ibi namque Spitamenem esse cognoverat. Sed hanc quoque expeditionem, ut pleraque alia, fortuna, indulgendo ei nunquam fatigata, pro absente transegit. Spitamenes uxoris immodico amore flagrabat; quam, ægre fugam et nova subinde exaliam tolerantem, in omne discrimen comitem trahebat. Illa nulli

lui, et l'exposait à toutes sortes de dangers. Elle, ennuyée d'une vie si misérable, employait tous ses charmes pour l'arrêter et faire qu'il se remît bien auprès d'Alexandre, de qui il avait déjà éprouvé la clémence, et qu'aussi bien il ne lui pouvait échapper. Ils avaient trois fils déjà grands; elle leur faisait embrasser leur père, et les suppliait d'avoir au moins pitié d'eux; et, afin que ses prières eussent plus de force, elle lui disait qu'Alexandre était fort proche. Mais le Barbare s'imagina qu'elle le voulait trahir, et que, se tant à sa beauté qui pourrait charmer ce prince, elle brûlait d'envie de se voir en son pouvoir : tellement qu'il tira l'épée pour la frapper, si ses frères ne l'eussent retenu; et ensuite la menaça de la tuer, si elle se présentait plus devant lui. Cependant, pour se satisfaire d'ailleurs, il passait les nuits avec des concubines; mais sa femme lui tenant au cœur, son amour se ralluma incontinent par le dégoût des autres, si bien qu'il se redonna tout à elle, et la conjura « de ne lui plus parler de ce qui les avait mis mal ensemble, mais qu'elle partageât sa fortune avec lui, telle qu'il plairait aux dieux de la leur envoyer, et qu'au reste il mourrait plutôt que de se rendre. » Elle s'excusa, disant « qu'elle ne lui avait conseillé que ce qu'elle avait cru lui être utile; que peut-être elle n'y avait pas apporté toute la prudence dont les femmes ne sont pas toujours capables, mais qu'elle avait eu bonne intention, et qu'enfin elle n'aurait jamais de volonté que celle de son cher mari. » Spitamène, enchanté par ces belles paroles, voulut célébrer la réjouissance de leur réconciliation, et fit préparer un festin où il but tant, qu'il le fallut emporter dans sa chambre à demi endormi. Cette femme dénaturée le voyant ense-

veli dans un profond sommeil, tira un couteau de dessous sa robe, et lui coupa la tête, qu'elle donna à porter à un esclave complice de sa fureur; et, couverte de sang comme elle était, alla avec lui au camp d'Alexandre, où elle lui fit savoir « qu'elle était là pour une chose qu'il ne pouvait apprendre que de sa bouche. » Le roi la fit aussitôt entrer, et la voyant ainsi souillée de sang, crut qu'elle se venait plaindre de quelque outrage qu'elle avait reçu : il la pria de lui dire ce qu'elle désirait; mais elle demanda premièrement qu'on fit entrer l'esclave qu'elle avait laissé à la porte. Les gardes s'apercevant qu'il cachait quelque chose sous sa robe, en eurent des soupçons; et le voulant fouiller, il leur montra cette tête, dont le visage était si défiguré qu'il n'était presque pas reconnaissable. Comme le roi fut averti qu'il apportait la tête d'un homme, il sortit hors de sa tente, et apprit de lui tout ce qui s'était passé. Cette affaire lui partagea l'esprit : d'un côté, il considérait qu'on lui avait rendu un grand service de le défaire d'un traître et d'un déserteur, lequel, s'il eût vécu, lui eût donné de la peine; d'autre part, il avait en horreur la cruauté de cette femme qui avait égorgé son mari, le père de leurs enfants communs, et à qui elle était si obligée : enfin l'énormité du crime l'emporta sur la considération du service; si bien qu'il lui fit commandement de sortir de l'armée, de peur qu'elle ne vint à introduire l'exemple des parricides parmi les Grecs, dont les esprits étaient doux et bien éloignés de ces méchancetés. Les Dahes, ayant su la mort de Spitamène, prirent Dataphernes, compagnon de sa révolte, et l'amenant lié à Alexandre, se rendirent à lui. Étant par ce moyen délivré des soins les plus pressants, il se mit à châtier les gouverneurs qui oppri-

fatigata, mentidem muliebres adhibere blanditias, ut tandem fugam sisteret, victorisque Alexandri clementiam expertus, placaret, quem effugere non posset. Tres adulti erant liberi ex eo geniti, quos quum pectori patrem admovisset, ut saltem eorum misereri vellet, orabat; et quo efficaciores essent preces, haud procul erat Alexander. Ille, se prodi, non moneri ratus, et formæ profecto fiducia cupere eam quam primum dedi Alexandro, acinacem strinxit, percuturus uxorem, nisi prohibitus esset fratrum ejus occursu. Ceterum abre conspectu jubet, addito metu mortis, si se oculis ejus obtulisset: et ad desiderium levandum noctes inter pellices agere cepit. Sed penitus hærenæ amor fastidio præsentium accensus est: itaque rursus, uni ei deditus, orare non destitit, ut tali consilio abstineret, patereturque sortem, quamcumque eis fortuna fecisset; sibi mortem deditioe esse levioerem. At illa purgare se, quod, quæ utilia esse censebat, muliebriter forsitan, sed fida tamen mente suasisset; de cetero futuram in viri potestate. Spitamenes, simulato captus obsequio, de die convivium apparari jubet; vinoque et epulis gravis, semisomnus in cubiculum fertur. Quem ut alto et gravi somno sopitum esse sensit uxor, gladium, quem veste occultaverat, stringit, caputque ejus abscissum, cruore respersa, servo suo concilio facinoris tradit. Eodem comitante, sicut erat

cruenta veste, in Macedonum castra pervenit, nunciarique Alexandro jubet, esse, quæ ex ipsa deberet cognoscere. Ille protinus Barbaram jussit admitti: quam ut adpersam cruore conspexit, ratus ad deplorandam contumeliam venire, dicere, quæ vellet, jubet. At illa servum, quem stare in vestibulo jusserat, introduci desideravit, qui, quia caput Spitamensis veste tectum habebat, suspectus, scrutantibus, quid occuleret, ostendit. Confuderat oris exsanguis notas pallor, nec, quis esset, nosci satis poterat: ergo rex certior factus, humanum caput asserre eum, tabernaculo excessit; percontatusque, quid rei sit, illo proficiente, cognoscit. Variæ hinc cogitationes invicem animum diversa agitantem commoverant. Meritum ingens in semet esse credebat, quod transfuga et proditor, tantis rebus, si vixisset, injecturus moram, interfectus esset: contra facinus ingens aversabatur, quum optime meritum de ipsa, communium parentem liberorum, per insidias interemisisset. Vicit tamen gratiam meriti sceleris atrocitas, denunciarique jussit, ut excederet castris, neu licentiæ barbaræ exemplar in Græcorum mores et mitia ingenia transferret. Dahæ, Spitamensis cæde comperta, Dataphernen, defectionis ejus participem, vinctum Alexandro seque deducit. Ille, maxima præsentium curarum parte liberatus, convertit animum ad vindicandas injurias eorum, quibus a præ-

maient les peuples par leurs concussions et leurs violences. Il fit donc Phrataphernes satrape de l'Hyrcanie, des Mardes et des Tapryriens, avec ordre de se saisir de Phradate, auquel il succédait, et de le lui envoyer sous bonne garde; Stasanor fut mis en la place d'Arsames, gouverneur des Dranges; Arsace établi dans la Médie, d'où l'on rappelait Oxydates; et l'on donna à Déditamène le gouvernement de Babylone, vacant par la mort de Mazée.

IV. Après avoir mis ordre à toutes ces choses, il tira son armée des garnisons où elle avait hiverné durant trois mois, et prit la route d'une contrée appelée *Gabaza*. Le premier jour qu'ils se mirent en chemin, il fit assez beau; le lendemain, le temps commença à se troubler, et le soir ne se passa pas sans quelque menace d'orage; mais au troisième, il fit des éclairs si effroyables qu'ils éblouissaient les yeux et abattaient le courage des soldats; et comme il tonnait sans cesse, ils voyaient la foudre tomber devant eux, n'osant ni marcher ni s'arrêter; quand il vint tout à coup une grosse pluie mêlée de grêle, qui roulait comme un torrent. D'abord ils se couvrirent de leurs armes, mais après ils ne les pouvaient plus tenir, à cause qu'elles étaient mouillées et qu'ils avaient les mains engourdis de froid. D'ailleurs, ils ne savaient de quel côté se tourner, parce qu'ils trouvaient toujours la tempête plus grande; tellement qu'ayant rompu leurs rangs, ils brossaient à travers les bois, sans savoir où ils allaient. Les uns, abattus d'ennui plus que de travail, se couchaient par terre, quoique le froid eût gelé la pluie; les autres s'appuyaient contre les arbres, comme pour mourir plus à leur aise, et ne se trompaient pas,

parce que, cessant de se mouvoir, la chaleur naturelle les abandonnait. Il est vrai que cette paresse était agréable à des corps accablés de lassitude et qui ne se souciaient pas de mourir, pourvu qu'ils prissent du repos; car la tempête, pour être violente, ne laissait pas de durer, outre que l'obscurité des bois, jointe à celle de l'orage, leur dérobaient la lumière, qui soulage naturellement les affligés.

Le roi, seul invincible à tant de maux, allait et venait autour des soldats, ralliait ceux qui s'écartaient, relevait les autres qui étaient couchés et leur montrait la fumée qui sortait des cabanes, les encourageant de gagner les premières; et rien ne servit tant à les sauver que la honte d'abandonner le roi, qu'ils voyaient infatigable et résister à toutes les souffrances auxquelles ils succombaient. Mais la nécessité, qui, dans les malheurs, fait bien souvent ce que la raison ne s'avise pas de faire, leur fournit le plus souverain de tous les remèdes contre le froid; car, s'étant mis à couper des arbres, ils en firent des tas de tous côtés, où ils mirent le feu, de sorte que tout le bois semblait embrasé et qu'à peine y avait-il place pour les troupes. La chaleur leur dégourdit les membres, et fit dilater peu à peu les esprits resserrés par le froid, qui se communiquèrent par tout le corps. Les uns se jetèrent dans les loges des Barbares, que la nécessité leur fit bien trouver aux endroits les plus cachés; et les autres dressèrent leurs tentes sur la terre encore toute trempée, voyant que l'orage s'apaisait. Cette horrible tempête emporta près de mille hommes, soldats, vivandiers ou valets d'armée.

On dit qu'on en trouva quelques-uns attachés

toribus suis avare ac superbe imperabatur. Ergo Phratapherni Hyrcaniam et Mardos cum Tapuris tradidit, mandavitque, ut Phradaten, cui succedebat, ad se in castris mitteret. Arsami, Drangarum præfecto, substitutus est Stasanor. Arsaces in Mediam missus, ut Oxydates inde discederet. Babylonia, mortuo Mazæo, Deditamæni subiecta est.

IV. His compositis, tertio mense ex hibernis movit exercitum, regionem, quæ *Gabaza* appellatur, aditurus. Primus dies quietum iter præbuit: proximus ei nondum quidem procellosus et tristis, obscurior tamen pristino, non sine crescentis mali damno præterit. Tertio ab omni parte cæli emicare fulgura, et, nunc intermittente luce, nunc condita, non oculos modo meantis exercitus, sed etiam animos terere coeperunt. Erat prope continuus cæli fragor, et passim cadentium fulminum species visabatur, attonitisque auribus, stupens agmen nec progredi, nec consistere audebat. Tum repente imber grandinem incutiens torrentis modo effunditur, ac primo quidem armis suis tecti exceperant; sed jam nec retinere arma lubricæ et rigentes manus poterant, nec ipsi destinare, in quam regionem obverterent corpora, quum undique tempestatis violentia major, quam vitabatur, occurreret. Ergo ordinibus solutis per totum saltum errabundum agmen ferebatur; multique, prius metu, quam labore defatigati, prostraverant humi corpora, quan-

quam imbrem vis frigoris concreto gelu adstrinxerat. Alii se stipitibus arborum admoverant; id plurimis et adnuculum et suffugium erat. Nec fellebat ipsos morti locum eligere, quum immobiles vitalis calor linqueret: sed præter erat pigritia corporum fatigatis; nec recusabant exstingui quiescendo: quippe non vehemens modo, sed etiam pertinax vis mali insistebat; lucemque, naturale solatium, præter tempestatem, haud disparem nocti, sylvarum quoque umbra suppresserat. Rex, unus tanti mali patiens, circumire milites, contrahere dispersos, allevare prostratos, ostendere procul evolutum ex logariis fumum, bartarique ut proxima quæque suffugia occuparent. Nec ultra res magis salutis fuit, quam quod multiplicato labore sufficientem malis, quibus ipsi cesserant, regem docerent erubescere. Ceterum efficacior in adversis necessitas, quam ratio, frigoris remedium invenit: dolabris enim sylvas sternere aggressi, passim acervos struesque accendunt. Continenti incendio ardere crederes saltum, et vix inter flammæ agminibus relictum locum: hic calor stupentia membra commovit; paulatimque spiritus, quem continerat rigor, meare libere cepit. Excepere alios tecti Barbarorum, quæ, in ultimo saltu abdita, necessitas investigaverat; alios castra, quæ in humido quidem, sed jam cæli mitescente sævitia, locaverunt. Mille militum alique lixarum calonumque pestis illa consumpsit. Memorie pro-

aux troncs des arbres, qui semblaient être encore en vie, et parler ensemble en la même posture que la mort les avait surpris. On conte aussi d'un simple soldat macédonien, que s'étant traîné à toute peine avec ses armes jusqu'au camp, comme le roi l'eut aperçu, il quitta sa chaise, quoiqu'il eût grand besoin lui-même de se chauffer; et ayant défait les armes à ce soldat qui était tout transi et ne savait ce qu'il faisait, le fit asseoir à sa place. Cet homme fut longtemps sans reconnaître où il était, ni qui l'avait si bien reçu; enfin, ayant repris ses esprits, quand il se vit dans la chaise du roi, et le roi auprès de lui, il se leva tout effrayé; mais Alexandre lui dit: « Mon ami, ne crains rien; mais considère seulement combien votre condition de vous autres Macédoniens est plus heureuse sous moi que celle des Perses; car à eux ce serait un crime capital de s'être assis dans la chaise du roi, et à toi ç'a été ton salut. »

Le lendemain, ayant assemblé les chefs, il fit publier qu'il rendrait tout ce qui avait été perdu, et en effet, il n'y manqua point; car Sysimithres lui avait amené quantité de bêtes de charge, avec deux mille chameaux et plusieurs autres troupeaux de bêtes, qui, étant distribués entre les soldats, les garantirent de perte et de faim tout ensemble. Le roi, après avoir fort loué la reconnaissance du satrape, ordonna que chaque soldat portât des vivres cuits pour six jours, et passa dans le pays des Saces, qu'il courut et fourragea, et du butin fit présent à Sysimithres de trente mille bêtes à cornes. Il vint de là en une province où commandait l'illustre satrape Cohortane, lequel se soumit à l'obéissance du roi, qui lui rendit ses États, et ne lui demanda autre chose, sinon « que de trois fils qu'il avait, il lui

en donnât deux pour l'accompagner à la guerre. » Le satrape lui donna encore le troisième.

Bientôt après, Oxiarte, ayant à recevoir le roi, lui fit dresser un festin, où il déploya toute la magnificence des Barbares; et, pour les mieux régaler, il fit venir trente jeunes filles de condition, entre lesquelles était sa fille, nommée Roxane, extrêmement belle, et, ce qui est rare parmi ces peuples, d'un air galant et de bonne mine. C'est pourquoi, bien qu'elle fût dans une troupe d'élite, elle attirait néanmoins à soi les yeux de tout le monde et principalement du roi, qui ne savait plus si bien commander à ses passions dans les faveurs continuelles de la fortune, de qui l'on a bien de la peine à se défendre, si l'on n'est toujours en garde. Celui donc qui, ayant en son pouvoir la femme et les filles de Darius, auxquelles nulle autre que Roxane n'était comparable en beauté, ne les avait jamais regardées que comme un père regarderait ses enfants, fut alors si transporté de l'amour de cette Barbare, qui, à comparaison du sang royal, se pouvait dire de bas lieu, qu'il disait hautement « que, pour établir son empire, il fallait joindre les Perses et les Macédoniens par mariage, et que c'était l'unique moyen d'ôter la honte aux vaincus et l'orgueil aux victorieux; qu'Achille même, duquel il était issu, avait épousé une de ses captives; et que pour lui, il ne croyait pas déroger à sa naissance, ni violer les lois du pays, d'imiter ce demi-dieu. »

Le père, ravi d'un honneur si inespéré, ne savait quelles grâces rendre au roi; et le roi, qui était au fort de sa passion, commanda qu'on apportât du pain, selon la coutume des Macédoniens; car, parmi eux, c'était le gage le plus

ditum est, quosdam applicatos arborum truncis, et non solum viventibus, sed et inter se colloquentibus similes, esse conspectos; durante adhuc habitu, in quo mors quemque deprehenderat. Forte Macedo gregarius miles, seque et arma sustentans, tandem in castra pervenerat: quo viso, rex, quanquam ipse tunc maxime admofo igne referebat artus, ex sella sua exsiluit, torpentemque militem, et vix competem mentis, demptis armis, in sua sede jussit considerare. Ille diu, nec ubi requiesceret, nec a quo esset exceptus, agnovit; tandem, recepto calore vitali, ut regiam sedem regemque vidit, territus surgit: quem intuens Alexander, « Equid intelligis, miles, inquit, quanto meliore sorto, quam Persæ, sub rege vivatis? Illis enim in sella regis consedissee capitale foret; tibi salutis fuit. » Postero die convocatis amicis copiarumque ducibus, pronounciari jussit, ipsam omnia, quæ amissa essent, redditorum; et promisso fides exstitit. Nam Sysimithres multa jumenta, et camelorum duo millia adduxit, pecoraque et armenta; quæ distributa pariter militem et damno et fame liberaverunt. Rex, gratiam sibi relatum a Sysimithre præfatus, sex dierum cocta cibaria ferre milites jussit, Sacas petens: totam hanc regionem depopulatus, xxx millia pecorum ex præda Sysimithri dono dat. Iude pervenit in re-

QUINTE-CURCE.

gionem, cui Cohortanus, satrapes nobilis, præerat, qui se regis potestati fideique permisit: ille, imperio ei reddito, haud amplius, quam ut duo ex tribus filiis secum militarent, exegit. Satrapes etiam eum, qui penes ipsum reliquebatur, tradit: barbara opulencia convivium, quo regem accipiebat, instruxerat. Id quum multa comitate celebraret, introduci xxx nobiles virgines jussit: inter quas erat filia ipsius, Roxane nomine, eximia corporis specie, et decore habitus in Barbaris raro. Quæ, quauquam inter electas processerat, omnium tamen oculos convertit in se; maxime regis, minus jam cupiditatibus suis imperantis inter obsequia fortunæ, contra quam non satis cauta mortalitas est. Itaque ille, qui uxorem Darii, qui duas filias virgines, quibus forma præter Roxanem comparari nulla poterat, haud alio animo quam parentis adspexerat, tunc in amorem virgunculæ, si regis stirpi comparetur, ignobilis, ita effusus est, ut diceret, ad stabiliendum regnum pertinere, Persas et Macedones connubio jungi; hoc uno modo et pudorem victis, et superbiæ victoribus detrahi posse: Achillem quoque, a quo genus ipse deduceret, cum captiva coisse; ne inferri nefas arbitrentur, ita matrimonii jure velle jungi. Insuperato gaudio lætus pater sermonem ejus excepit: et rex, medio cupiditatis ardore, jussit af-

sacré de ceux qui contractaient mariage; et étant coupé en deux, chacune des parties en prenait un morceau et en mangeait. Je crois, pour moi, que, par cette cérémonie du pain, qui est le plus simple aliment de l'homme, les législateurs ont voulu apprendre aux nouveaux mariés qu'ils se devaient contenter de peu. Voilà comment le roi de l'Asie et de l'Europe épousa une femme introduite parmi les jeux d'un festin, pour avoir d'une captive un fils qui commandât aux vainqueurs. Les princes de sa cour étaient tout honteux de voir que, dans la débauche, il eût fait son beau-père d'un de ses prisonniers; mais, depuis la mort de Clitus, toute liberté de parler étant bannie, ils ne faisaient plus que lui applaudir des yeux et du visage, qui s'accommodent merveilleusement à la flatterie et à une complaisance servile.

V. Au reste, ayant délibéré d'aller aux Indes, et de là sur l'Océan, pour ne rien laisser derrière lui qui pût empêcher ses desseins, il commanda que de toutes les provinces on choisît trente mille hommes dans la jeunesse, et qu'on les lui amenât armés, qui lui serviraient d'otages aussi bien que de soldats. » Cependant il envoya Cratère poursuivre Haustanes et Catènes, qui s'étaient révoltés; dont le premier fut fait prisonnier et l'autre tué dans le combat. Polypercon réduisit aussi en son obéissance une contrée nommée Bubacène; de sorte que, tout étant paisible, il ne songeait plus qu'à la guerre des Indes. Ce pays était estimé le plus riche de l'univers, non-seulement en or, mais en perles et en pierreries, dont les habitants se parent avec plus de luxe que de gentillesse. On disait que les boucliers des soldats y étaient d'or et d'ivoire; et Alexandre, qui

voulait l'emporter en tout, comme étant au-dessus de tous, fit garnir les boucliers des siens de lames d'argent, mettre des mors d'or aux brides des chevaux, et enrichir les cuirasses, les unes d'or, les autres d'argent, et marcha avec cent vingt mille hommes ainsi équipés à cette guerre.

Comme tout fut prêt, il crut qu'il ne fallait plus différer à faire éclore le dessein, qu'il avait conçu de longtemps, d'usurper les honneurs divins, et ne songea plus qu'aux moyens de l'exécuter. Il ne se contentait pas de se faire appeler *fils de Jupiter*, il voulait qu'on crût qu'il l'était, comme s'il eût eu autant de pouvoir sur les esprits que sur les langues, et que les Macédoniens se prosternassent en terre pour l'adorer à la façon des Perses. Dans un désir si insensé, il ne manquait pas de flatteurs, pernicieuse engeance et peste fatale aux princes, qui renverse plus les États que les armes des ennemis! Il est vrai que ce n'était pas la faute des Macédoniens, car il n'y en eut pas un qui voulût se relâcher en rien des coutumes de son pays; mais tout le mal venait des Grecs, dont les mœurs corrompues déshonoraient la profession qu'ils faisaient des belles-lettres et des honnêtes disciplines.

Il y avait entre autres un certain Agis, de la ville d'Argos, le plus mauvais poète qui fut jamais après Chérile, et un nommé Cléon, Sicilien, insigne flatteur, tant de son naturel que par le vice de sa nation, et un tas d'autres semblables dont les Grecs avaient nettoyé leurs villes, qui avaient plus de crédit auprès du roi que les princes de son sang ni les généraux d'armée. C'était ces sortes de gens qui le mettaient dans le ciel, et qui publiaient partout qu'Hercule, Bacchus, Castor et Pollux céderaient la place à ce nouveau dieu.

ferri patrio more panem; hoc erat apud Macedones sanctissimum coeuntium pignus, quem divisum gladio uterque libabat. Credo eos, qui gentis mores condiderunt, parco et parabili victu ostendere voluisse jungentibus opes, quantum contenti esse deberent. Hoc modo rex Asiae et Europae introductam inter convivales ludos matrimonio sibi adjunxit, e captiva geniturus, qui victoribus imperaret. Pudebat amicos super vinum et epulas socerum ex deditis esse electum: sed, post Cliti caedem libertate sublata, vultu, qui maxime servit, assentiebantur.

V. Ceterum Indiam et inde Oceanum petiturus, ne quid a tergo, quod destinata impedire posset, moveretur, ex omnibus provinciis xxx millia juniorum legi jussit, et ad se armata perducere; obsides simul habiturus et milites. Craterum autem ad persequendos Haustanen et Catenen, qui ab ipso defecerant, misit: quorum Haustanes captus est, Catenen in praelio occisus. Polypercon quoque regionem, quae Bubacene appellatur, in ditionem redegit. Itaque omnibus compositis, cogitationes in bellum indicum vertit. Dives regio habebatur non auro modo, sed gemmis quoque margaritisque, ad luxum magis quam ad magnificentiam exulta. Clypei militares auro et ebore fulgere dicebantur: itaque, necubi vinceretur, quum ceteris praes-

taret, sculis argenteas laminas, equis frenos aureos addidit; loricas quoque alias auro, alias argento adornavit: cxx millia armatorum erant, quae regem ad id bellum sequebantur. Jamque omnibus praeparatis, quod olim prave conceperat, tunc esse naturum ratus, quoniam modo caelestes honores usurparet, coepit agitare. Jovis filium non dici tantum se, sed etiam credi volebat, tanquam perinde animis imperare posset, ac linguis. Itaque more Persarum Macedones venerabundos ipsum salutare, prosternentes humi corpora. Non deerat talia concupiscenti perniciosa adulatio, perpetuum malum regum, quorum opes saepius assentatio, quam hostis, evertit. Nec Macedonum haec erat culpa (nemo enim illorum quidquam ex patrio more labare sustinuit), sed Graecorum, qui professionem honestarum artium malis corruperant moribus. Agis quidam Argivus, pessimorum carminum post Cherialian conditor, et ex Sicilia Cleo (hic quidem non ingenii solum, sed etiam nationis vitio adulator), et cetera urbium suarum purgamenta, quae propinquis etiam maximorumque exercituum ducibus a rege praeferebantur: hi tum caelum illi aperiebant, Herculemque et Patrem Liberum, et cum Polluce Castorem novo numini cessuros esse jactabant. Igitur festo die omni opulentia convivium exornari jubet,

Il ordonna donc une fête et fit dresser un festin avec une pompe incroyable, où il convia les plus grands seigneurs de sa cour, macédoniens et grecs, et les plus qualifiés d'entre les Perses. Il se mit à table avec eux, et après avoir un peu mangé se leva et s'en alla. Alors Cléon, selon qu'il avait été concerté, se mit sur les louanges du roi, admirant ses divines perfections; puis fit un long dénombrement des obligations qu'ils lui avaient, desquelles il ne savait qu'un moyen de s'acquitter, qui était de le reconnaître pour dieu, puisqu'ils ne pouvaient douter qu'il ne le fût, et qu'à peu de frais, avec deux grains d'encens seulement, ils lui paieraient tous les bienfaits qu'ils en avaient reçus; que c'était un acte de prudence aussi bien que de piété aux Perses, d'adorer leurs rois comme des dieux, parce que de la majesté du prince dépend le salut de sa personne et celui de son empire; qu'Hercule même, ni Bacchus, n'avaient été faits dieux qu'après avoir surmonté l'envie de ceux qui vivaient de leur temps, et que la postérité ne croyait des hommes que ce que leur siècle en avait cru de leur vivant. Que s'ils en faisaient difficulté, pour lui il était résolu de se prosterner devant le roi quand il rentrerait; mais qu'il fallait que les autres en fissent de même, surtout ceux qui faisaient profession de sagesse, desquels on prendrait exemple de la vénération qui lui était due. »

On voyait bien que ces paroles s'adressaient à Callisthène, de qui la gravité et la liberté brusque de parler déplaisait au roi, comme si lui seul eût empêché les Macédoniens de lui rendre ces honneurs, y étant assez portés d'eux-mêmes. Ce philosophe, voyant qu'on faisait silence et que chacun le regardait, parla en ces termes :

cui non Macedones modo et Græci principes amicorum, sed etiam nobiles adhiberentur : cum quibus quum discubisset rex, paulisper epulatus, convivio egreditur. Cleo, sicut præparaverat, sermonem cum admiratione laudum ejus instituit; merita deinde percensuit, quibus uno modo referri gratiam posse, si, quem intelligerent deum esse, confilerentur, exigua thuris impensa tanta beneficia pensari. « Persas quidem non pie solum, sed etiam prudenter reges suos inter deos colere : majestatem enim imperii salutis esse tutelam. Nec Herculem quidem et Patrem Liberum prius dicatos deos, quam vicissent secum viventium invidiam : tantumdem quoque posteros credere, quantum præsens actas spondisset. Quod si ceteri dubitent, semetipsum, quum rex iniisset convivium, prostratum humi corpus; debere idem facere ceteros, et in primis sapientia præditos : ab illis enim cultus in regem esse prodendum exemplum. » Haud perplexe in Callisthenem dirigebatur oratio; gravitas viri et prompta libertas invisæ erat regi, quasi solus Macedones paratos ad tale obsequium moraretur. Is tum, silentio facto, unum illum intuentibus ceteris : « Si rex, inquit, sermoni tuo admisset, nullius profecto vox responsuri tibi desideraretur; ipse enim peteret, ne in peregrinis ritus degenerare se cogeres, neu rebus

« Si le roi eût été présent au discours que tu viens de faire; pas un de nous ne serait en peine de te répondre; car lui-même t'aurait prié de ne le pas induire à prendre les coutumes des Barbares, et de ne point ternir sa gloire par des flatteries, qui le chargent de l'envie des hommes et des dieux. Mais, puisqu'il est absent, je te répondrai pour lui que les fruits hâtifs ne sont pas de durée, et que pensant lui donner les honneurs divins, tu les lui ravis. Car il faut du temps pour faire qu'on le croie dieu, et c'est une grâce que les grands hommes n'ont jamais reçue que de la postérité. Pour moi, je ne le souhaite au rang des dieux que le plus tard qu'il se pourra, afin qu'il jouisse premièrement d'une longue vie, et après d'une gloire éternelle. Quelquefois la divinité suit les morts, mais jamais elle n'accompagne les vivants. Tu nous alléguais tout à l'heure l'exemple d'Hercule et de Bacchus, qu'on a consacrés à l'immortalité; penses-tu qu'il n'ait fallu que la cérémonie d'un festin pour les faire dieux? Sache que la renommée ne les a mis dans le ciel qu'après qu'ils ont dépouillé ce qu'ils avaient de mortel. Vraiment, c'est bien à toi, ni à moi, Cléon, de faire des dieux! je suis d'avis que le roi ne tienne sa divinité que de nos suffrages! Mais éprouvons un peu ta puissance; voyons si tu feras bien un roi, puisque tu fais bien un dieu; car tu m'avoueras qu'il est plus aisé de faire l'un que l'autre. Je prie les dieux, Cléon, qu'ils ne s'offensent point de ton impiété, et qu'ils laissent prospérer nos affaires comme elles ont fait jusqu'ici. Ils trouveront bon que nous nous tenions à nos mœurs; et pour moi, je n'ai point de honte d'être Macédonien, ni ne veux apprendre des Perses comme je dois

felicissime gestis invidiam tali adulatione contraheres. Sed quoniam abest, ego tibi pro illo respondeo : nullum esse eundem et diuturnum et præcoccum fructum; cælestesque honores non dare te regi, sed auferre : intervallo enim opus est, ut credatur deus, semperque hanc gratiam magnis viris postero reddunt. Ego autem seram immortalitatem precor regi, ut vita diuturna sit et æterna majestas. Hominem consequitur aliquando, nunquam comitatur divinitas. Herculem modo et Patrem Liberum consecratæ immortalitatis exempla referebas. Credisne, illos unius convivii decreto deos factos? prius ab oculis mortalium amolita natura est, quam in cælum fama perveheret. Scilicet ego et tu, Cleo, deos facimus! a nobis divinitatis suæ auctoritatem accepturus est rex! potentiam tuam experiri libet : fac aliquem regem, si deum potes facere; facilius est cælum dare, quam imperium. Dii propitii sine invidia, quæ Cleo dixit, audierint, eodemque cursu, quo fluxere res, ire patiantur; nostris moribus velint nos esse contentos. Non pudet patriæ, nec desidero ad quem modum rex mihi colendus sit, discere; quos equidem victores esse confiteor, si ab illis leges, quis vivamus, accipimus. » Æquis auribus Callisthenes veluti vindicæ publicæ libertatis audiebatur : expresserat non assensionem modo,

honorer mon roi ; mais je confesse bien qu'ils sont nos vainqueurs, s'il nous faut subir leurs lois et nous régler selon leurs modes. »

On écoutait volontiers Callisthène comme protecteur de la liberté publique ; et ils ne furent pas seulement de son avis, mais ils s'en déclarèrent tout haut, surtout les plus anciens, qui ne pouvaient souffrir ce changement de leur coutume en celles des étrangers. Le roi n'ignorait rien de tout ce qui s'était dit de part et d'autre, ayant toujours été caché derrière une tapisserie, qu'il avait fait tendre exprès au-devant de la table ; de sorte qu'il envoya dire à Agis et à Cléon « que, sans insister davantage, il leur suffit, quand il rentrerait, que les Grecs se prosternassent à leur façon ; » et en même temps il rentra, feignant d'avoir été occupé à quelque affaire importante. Aussitôt les Perses se mirent à l'adorer. Polypercon, qui était assis auprès de lui, voyant qu'un d'entre eux touchait du menton contre terre à force de s'incliner, lui dit en se moquant « qu'il frappât plus fort. » Cela piqua tellement le roi, qui se contraignait il y avait longtemps, qu'il lui dit : « Eh quoi ! tu ne m'adoreras pas, et tu seras le seul qui me jugeras digne de risée ! » A quoi Polypercon ayant répondu « que ni le roi n'était digne de risée, ni lui de mépris, » le roi le jeta par terre avec tant de violence, qu'étant tombé sur le visage : « Vois-tu, dit-il, comme tu as fait la même chose dont tu te moquais en un autre ; » et l'ayant fait mettre en prison, il rompit l'assemblée. Il pardonna depuis à Polypercon, après l'avoir tenu fort longtemps aux fers.

VI. Mais quant à Callisthène, dont il s'était toujours défilé comme d'un esprit revêché, il porta sa colère plus avant et rencontra bientôt une occasion de l'assouvir. C'était, comme j'ai

dit, la coutume des grands seigneurs de Macédoine de donner leurs enfants au roi dès qu'ils avaient atteint l'âge de quinze ans, pour être employés en des fonctions peu différentes de celles qu'on appelle serviles. Ils faisaient garde la nuit tour à tour à la porte de sa chambre. Ils introduisaient les concubines par une autre entrée que celle des gardes ; et quand il montait à cheval, ils prenaient les chevaux de la main des palfreniers pour les lui amener, et l'accompagnaient à la chasse et à la guerre. Ils ne laissaient pas d'être instruits aux lettres et en toutes sortes d'exercices. Le plus grand honneur qu'ils eussent était qu'ils pouvaient s'asseoir à table avec le roi, et personne n'avait le droit de les châtier que le roi même. Cette troupe était parmi les Macédoniens comme une pépinière de capitaines et de généraux d'armée, d'où sont sortis tant de rois que les Romains ont dépouillés de leurs États, après plusieurs siècles.

Or, il arriva qu'un de cette bande, nommé Hermolaüs, étant à la chasse, tua un sanglier sur qui le roi voulait tirer, dont il fut si fort en colère qu'il lui fit donner le fouet. Hermolaüs, indigné de cet affront, s'en alla plaindre à Sostrate, l'un de ses compagnons et qui l'aimait avec une passion extrême. Celui-ci, le voyant déchiré de coups et n'étant pas peut-être d'ailleurs trop content du roi, l'anima encore à la vengeance ; de sorte qu'après s'être donné la foi l'un à l'autre, ils résolurent de le tuer. Ils n'y procédèrent point en jeunes gens, mais surent bien faire choix des personnes qu'ils devaient associer à leur crime, qui furent Nicostrate, Antipater, Asclépiodore, et Philotas ; et ceux-là gagnèrent encore Anticlé, Elaptonius, et Épimène. Du reste, l'entreprise n'était pas bien aisée à exécuter ; car il fallait

sed etiam vocem, seniorum præcipue, quibus gravis erat inveterati moris externa mutatio. Nec quidquam eorum, quæ invicem jactata erant, rex ignorabat ; quum post auxilium, quæ lectos obduxerat, staret. Igitur ad Agin et Cleonem misit, ut sermone finito Barbaros tantum, quum intrasset, procumbere suo more paterentur : et paulo post, quasi potiora quædam egisset, convivium repetit. Quem venerantibus Persis, Polypercon, qui cubabat super regem, unum ex iis mento contingentem humum per ludibrium cæpit hortari, ut vehementius id quateret ad terram ; elicuitque iram Alexandri, quam olim animo capere non poterat. Itaque rex : « Tu autem, inquit, non veneraberis me ? An tibi uni digni videmur esse ludibrio ? » Ille nec regem ludibrio, nec se contemptu dignum esse respondit. Tum detractum eum lecto rex præcipitat in terram ; et quum is pronus corruisset, « Videsne, inquit, idem te fecisse, quod in alio paulo ante ridebas ? » Et tradi eo in custodiam jussu, convivium solvit. Polyperconti quidem postea, castigato diu, ignovit.

VI. In Callisthenem, olim contumaciæ suspectum, pervicacioris ire fuit, cujus explendæ matura obvenit occasio. Mos erat, ut supra dictum est, principibus Macedonum, adultos liberos regibus tradere ad munia, haud

multum servilibus ministeriis abhorrentia. Excubabant servatis noctium vicibus proximi foribus ædis, in qua rex acquiescebat ; per hos pellices introducebantur alio aditu, quam quem armati obsidebant. Jidem acceptos ab agasibus equos, quum rex adscensusus esset, admovebant ; comitabanturque et venantem, et in præliis, omnibus artibus studiorum liberalium exculti. Præcipuus honor habebatur, quod licebat sedentibus vesci cum rege : castigandi eos verberibus nullius potestas præter ipsum erat. Hæc cohors velut seminarium ducum præfectorumque apud Macedonas fuit : hinc habere posterii reges, quorum stirpibus post multas ætates Romani opes ademerunt. Igitur Hermolaus, puer nobilis ex regia cohorte, quum aprum telo occupasset, quem rex ferire destinaverat, jussu ejus verberibus affectus est ; quam ignominiam ægre ferens, deslere apud Sostratum cæpit. Ex eadem cohorte erat Sostratus, amore ejus ardens : qui quum laceratum corpus, in quo deperibat, intueretur, forsitan olim ob aliam quoque causam regi infestus, juvenem, sua sponte jam motum, data fide acceptaque perpulit, ut occidendi regem consilium secum iniret. Nec puerili impetu rem exsequenti sunt : quippe solerter legerunt, quos in societatem sceleris adsciscerent : Nicostratum, Antipatrum, As-

que les conjurés fussent tous de garde en une même nuit, de peur que ceux qui n'étaient pas du complot n'y apportassent de l'empêchement; et il se rencontrait que l'un servait une nuit, et l'autre une autre; tellement qu'à changer l'ordre des gardes, et à concerter le reste des préparatifs nécessaires pour l'exécution, il se passa trente-deux jours. Enfin, la nuit était venue que tous ceux de l'entreprise devaient être de garde ensemble, fort satisfaits de leur mutuelle fidélité, dont tant de jours écoulés étaient une preuve infailible. Ni la crainte ni l'espérance n'en fit changer pas un, tant était grande, ou leur animosité contre le roi, ou la foi qu'ils se gardaient les uns aux autres. Ils se tenaient donc à la porte de la salle où était le roi, afin qu'au sortir de table ils le pussent conduire en sa chambre : mais sa bonne fortune et sa bonne compagnie furent cause qu'ils passèrent une grande partie de la nuit à boire. Les jeux aussi emportèrent beaucoup de temps, de sorte que les conjurés étaient bien aises d'un côté d'avoir affaire à un homme chargé de vin; et d'autre part ils craignaient qu'il ne fût à table jusqu'au jour, parce que d'autres les devaient relever le matin; et leur tour ne revenant que sept jours après, ils ne pouvaient pas se promettre que la fidélité de tous durât jusqu'à ce temps-là.

Mais comme le jour approchait, le festin finit, et les conjurés accompagnèrent le roi, ravis d'avoir en main l'occasion d'exécuter leur dessein; quand une femme troublée de son esprit, comme on croyait, qui avait coutume de hanter la cour parce qu'elle se mêlait de prédire l'avenir, vint au-devant de lui et se mit au travers de la porte, pour l'empêcher de sortir, et lui cria toute transportée « qu'il s'allât remettre à table. » Il lui ré-

pondit en souriant « qu'il faisait bon suivre le conseil des dieux; » et ayant fait rappeler la compagnie, on recommença la débauche, qui dura jusqu'à deux heures du jour.

La garde était déjà changée, et toutefois les conjurés étaient toujours là, quoiqu'ils ne fussent plus en faction, tant les hommes ont de peine à se défaire de l'espérance des choses qu'ils se sont promises. Le roi, les caressant plus qu'à l'ordinaire, leur dit qu'ils s'allassent reposer, puisqu'ils avaient veillé toute la nuit, et leur fit donner à chacun cinquante sesterces, louant leur zèle de ce qu'après avoir été relevés par leurs compagnons, ils n'avaient pas laissé de demeurer. Une si grande occasion perdue, chacun se retira chez soi, en attendant la nuit qu'ils devaient rentrer en garde. Épimène, soit que les caresses du roi l'eussent changé tout à coup, ou qu'il crût que les dieux s'opposaient à ce dessein, découvrit la conjuration à son frère Euryloque, à qui il n'avait pas voulu qu'on la communiquât auparavant; et comme le supplice de Philotas était encore tout frais, Euryloque arrêta son frère sur-le-champ, et le mena au palais, où ayant éveillé les gardes, il leur dit « qu'il s'agissait d'une affaire qui importait au roi de la vie. »

L'heure indue à laquelle ils venaient, leur mine effrayée, et la tristesse peinte sur le front de l'un des deux, donnèrent l'alarme à Ptolémée et à Léonnatus qui étaient de garde à la porte de la chambre; de sorte qu'ils les firent entrer promptement, et éveillèrent le roi, encore tout assoupi de la débauche; mais comme il eut peu à peu repris ses esprits, il leur demanda ce qu'il y avait; et aussitôt Euryloque commença à dire « que les dieux n'avaient pas entièrement abandonné leur famille,

clepiodorumque, et Philotam placuit adsumi; per hos adjecti sunt Anticles, Elaptonius et Epimenes. Ceterum agendæ rei haud sane facilis patebat via : opus erat eadem omnes conjuratos nocte excubare, ne ab expertibus consilii impedirentur; forte autem alius alia nocte excubabat. Itaque in permutandis stationum vicibus, ceteroque apparatu exsequendæ rei, triginta et duo dies absumpti sunt. Aderat nox, qua conjurati excubare debebant, mutua fide læti, cujus documentum tot dies fuerant : neminem metus spesve mutaverat; tanta omnibus vel in regem ira, vel fides inter ipsos fuit! Stabant igitur ad fores ædis ejus, in qua rex vescebatur, ut convivio egressum in cubiculum deducerent. Sed fortuna ipsius, simulque epulantium comitas provexit omnes ad largius vinum; ludi etiam conviviales extraxere tempus : nunc lætis conjuratis, quod sopitum aggressuri essent, nunc sollicitis, ne in lucem convivium extraheretur : quippe alios in stationem oportebat prima luce succedere; ipsorum post VII dies reditura vice : nec sperare poterant in illud tempus omnibus duraturam fidem. Ceterum quum jam lux appeteret, et convivium solvitur, et conjurati exceperunt regem, læti occasionem exsequendi sceleris admotam; quum mulier attonitæ, ut creditum est, mentis, conversari in regia solita, quia in-

tinctu videbatur futura prædicere, non occurrit modo abeunti, sed etiam semel objecit; vultuque et oculis motum præferens animi, ut rediret in convivium monuit : et ille per ludum, bene deos suadere respondit; revocatisque amicis in horam diei ferme secundam convivii tempus extraxit. Jam alii ex cohorte in stationem successerant, ante cubiculi fores excubituri : adhuc tamen conjurati stabant, vice officii sui expleta : adeo pertinax spes est humanæ mentis, quam ingentes concupiscentiæ devorant. Rex benignius quam alias alloquutus, discedere eos ad curanda corpora, quoniam tota nocte perstitissent, jubet. Data sunt singulis quinquaginta sestertia, collaudati-que, quod, etiam aliis tradita vice, tamen excubare perseverassent. Illi tanta spe destituti domos abeunt, et ceteri quidem exspectabant stationis suæ noctem : Epimenes, sive comitate regis qua ipsum inter conjuratos exceperat, repente mutatus, sive quia cœptis deos obstare credebatur, fratri suo Eurylocho, quem antea expertem esse consilii voluerat, quid pararetur, aperit. Omnibus Philotæ supplicium in oculis erat. Itaque protinus injicit fratri manum, et in regiam pervenit : excitatisque custodibus corporis, ad salutem regis pertinere, quæ afferret, affirmat. Et tempus quo venerant, et vultus haud sane securi animi

puisqu'il son frère ayant projeté le plus grand de tous les crimes, ils lui avaient fait la grâce de s'en repentir; et que pour lui, il venait révéler au roi la conspiration faite contre sa personne, et qui avait manqué d'être exécutée la nuit de devant; qu'au reste, il ne s'imaginait jamais les auteurs d'un dessein si détestable.»

Et alors Epimène déduisit tout l'ordre de la conjuration et déclara les complices. Il est certain que Callisthène ne fut point nommé comme participant de ce conseil, mais bien comme ayant accoutumé de prêter l'oreille aux discours de ses disciples, quand ils parlaient licencieusement du roi et blâmaient ses actions. Quelques-uns ajoutent qu'Hermolaüs s'étant aussi plaint à lui de ce que le roi lui avait fait donner le fouet, Callisthène lui avait dit « qu'il fallait se ressouvenir qu'ils n'étaient plus enfants; » et qu'on ne savait s'il avait dit cela pour les consoler dans leurs déplaisirs ou pour les inciter à la vengeance. Quand le roi eut considéré la grandeur du péril qu'il avait couru, il donna sur l'heure à Euryloque cinquante talents et la dépouille d'un certain Tyridates, qui était fort riche, et lui rendit son frère avant même qu'il le lui demandât; mais il fit arrêter les auteurs de la conspiration, et avec eux Callisthène; et après qu'il les eut fait amener au palais, comme il était las des excès de la nuit passée, il fut tout le jour et toute la nuit suivante à se reposer. Le lendemain il tint une assemblée générale où se trouvèrent les pères et les parents des criminels, qui n'étaient pas eux-mêmes trop rassurés de leur vie, car ils devaient mourir par la loi des Ma-

cédoniens, qui ne pardonnaient à pas un de la race.

VII. Le roi fit entrer les conjurés, excepté Callisthène. D'abord ils confessèrent tout, et comme chacun les maudissait, le roi leur demanda « ce qu'il leur avait fait pour les porter à entreprendre une telle méchanceté? » Et les autres ne disant mot, Hermolaüs répondit : « Puisque vous le demandez, comme si vous ne le saviez pas, je vous déclare que nous avons résolu de vous tuer, parce que vous nous traitez en esclaves. » A ces mots, son père Sopolis se leva le premier, l'appelant « parricide de son roi et de son père, » et lui mit la main devant la bouche, disant « qu'il ne fallait pas laisser parler davantage ce forcené, que l'horreur de son crime agitait; » mais le roi, le faisant retirer, commanda à Hermolaüs « de dire hardiment ce qu'il avait appris de son maître Callisthène. »

« Je me servirai donc, dit Hermolaüs, de la permission que vous me donnez, et dirai ce que j'ai appris à nos dépens et par notre propre expérience. Combien nous reste-t-il de Macédoniens désormais, qui aient échappé à votre cruauté? Qui n'en a point senti les effets, je ne dirai pas de la lie du peuple, mais des premiers hommes d'entre nous? Attalus, Philotas, Parménion, Lyncestes et Clitus seraient aujourd'hui pleins de vie, s'ils n'avaient eu affaire qu'aux ennemis; vous les verriez encore dans la mêlée vous couvrir de leurs boucliers, combattre pour votre gloire, et se charger de blessures pour vous gagner des batailles. Aussi en ont-ils eu une belle récompense.

index, et mœstitia e duobus alterius, Ptolemæum ac Leonatum excubantes ad cubiculi limen excitaverunt: itaque, apertis foribus et lumine illato, sopitum mero ac somno excitant regem. Ille paulatim mente collecta, quid afferent, interrogat. Nec contactus Eurylochus, non ex toto domum suam aversari deos, dixit, quia frater ipsius, quanquam impium facinus ausus foret, tamen et penitentiam ejus ageret, et per se potissimum profiteretur indicium: in eam ipsam noctem, quæ decederet, insidias comparatas fuisse: auctores scelesti consilii esse, quos minime crederet rex. Tum Epimenes cuncta ordine, consiorumque nomina exponit. Callisthenem non ut participem facinoris nominatum esse constabat; sed solitum puerorum sermonibus vituperantium criminantiumque regem faciles aures præbere. Quidam adjiciunt, quum Hermolaus apud eum quoque verberatum se a rege quereretur, dixisse Callisthenem, meminisse debere eos jam viros esse: idque an ad consolandam patientiam verberum, an ad incitandum juvenum dolorem dictum esset, in ambiguo fuisse. Rex, animi corporisque sopore discusso, quum tanti periculi, quod evaserat, imago oculis oberraret, Eurylochum et talentis et cujusdam Tyridatis opulenti bonis donat protenus; fratremque, antequam pro salute ejus precaretur, restituit. Sceleris autem auctores, interque eos Callisthenem, vinctos asservari jubet: quibus in regiam adductis, toto die et nocte proxima, mero ac vigiliis gravis, acquievit. Postero autem frequens consilium ad-

hibuit, cui patres propinque eorum, de quibus agebatur, intererant, ne de sua quidem salute securi: quippe Macedonum more perire debebant, omnium devotis capitibus, qui sanguine contigissent eos. Rex introduci conspiratos præter Callisthenem jussit: atque, quæ agitaverant, sine cunctatione confessi sunt. Increpantibus deinde universis eos, ipse rex, quo suo merito tantum in semet cogitasset facinus, interrogat.

VII. Stupentibus ceteris, Hermolaus: « Nos vero, inquit, quoniam, quasi nescias, quæris, occidendi te consilium inivimus, qui non ut ingenuis imperare coacti, sed quasi in mancipia dominaris. » Primus ex omnibus pater ipsius Sopolis, parricidam etiam parentis sui clamans esse, consurgit, et ad os manu objecta, scelere et malis insanientem ultra negat audiendum. Rex, inhibito patre, dicere Hermolaum jubet, quæ ex magistro didicisset Callisthene; et Hermolaus: « Utor, inquit, beneficio tuo, et dico, quæ nostris malis didici. Quota pars Macedonum sævitie tuæ superest? quotusquisque non e vilissimo sanguine? Attalus, et Philotas, et Parmenio, et Lyncestes Alexander, et Clitus, quantum ad hostes pertinet, vivunt; stant in acie, te clypeis suis protegunt, et pro gloria tua, pro victoria vulnera accipiunt: quibus tu egregiam gratiam retulisti. Alius mensam tuam sanguine suo adpersit; alius ne simplici quidem morte defunctus est: duces exercituum tuorum in equuleum impositi, Peris, quos vicerant, fuere spectaculo. Parmenio, indicta causa,

L'un a souillé votre table de son sang; l'autre n'en a pas été quitte pour une simple mort. Vos généraux d'armée ont été mis à la torture, et ont servi de spectacle aux Perses qu'ils avaient vaincus; et Parménion, par qui vous aviez fait tuer Attalus, a été massacré lui-même, sans aucune forme de procès; car vous avez cette louable coutume de vous servir tour à tour des mains des misérables pour vous en défaire; et ceux qui ont été les ministres de vos meurtres sont mis à mort par d'autres, qui n'en doivent pas moins attendre. »

Alors s'éleva un grand bruit dans l'assemblée contre Hermolaüs; et son père même lui allait passer l'épée à travers le corps, sans le roi qui commanda au fils de poursuivre, et pria la compagnie « de se donner la patience d'écouter ce malheureux, qui ne faisait que combler la mesure de ses crimes; » et l'ayant à grand'peine obtenu, Hermolaüs reprit : « O quel excès de bonté, de laisser parler des enfants qui ne font que bégayer, pendant qu'on tient la voix de Callisthène captive, parce qu'il n'y a que lui qui sache parler! Car pourquoi ne le faire pas venir, puisque ceux même qui ont tout confessé sont ouïs? C'est que vous appréhendez le libre discours d'un homme de bien, et que vous ne sauriez même en supporter le regard. Oui, je soutiens qu'il n'est point coupable. Ceux qui ont fait cette glorieuse entreprise avec moi sont ici. Pas un ne saurait dire que Callisthène y ait part, et toutefois il y a longtemps qu'il est destiné à la mort par le plus juste et le plus modéré de tous les rois. Voilà les récompenses que reçoivent les Macédoniens, dont vous prodiguez le sang comme superflu, et qui ne vaut pas qu'on l'épargne. Vous faites marcher à votre suite trente mille mulets chargés d'or du butin des ennemis, et

vos soldats ne remportent chez eux que des blessures pour toute récompense. Nous avons pourtant souffert tout cela, jusqu'à ce que vous nous ayez livrés aux Barbares, et que, par une nouvelle mode, vous ayez fait passer les victorieux sous le joug des vaincus. Rien ne vous plaît comme l'habit et la discipline des Perses, et vous n'avez aversion que pour les mœurs de votre pays. C'est donc le roi de Perse que nous avons voulu tuer et non pas celui de Macédoine, et c'est par droit de guerre que nous vous poursuivons comme un déserteur et un révolté. Vous avez voulu que les Macédoniens aient fléchi le genou devant vous et vous aient adoré comme un dieu. Vous désavouez Philippe pour votre père; et s'il y avait quelque dieu plus grand que Jupiter, vous désavoueriez même Jupiter. Après cela, trouvez-vous étrange si des hommes libres ne peuvent supporter votre orgueil? Et que pouvons-nous attendre de vous, nous ayant réduits à ce point, ou de mourir innocents, ou, ce qui est pire que la mort, de vivre dans la servitude? S'il y a encore quelque espérance d'amendement en vous, avouez que vous m'avez beaucoup d'obligation; car je suis le premier qui vous ait appris comme les honnêtes gens veulent être traités. Au reste, épargnez ceux à qui nous appartenons, et ne surchargez point de supplices leur vieillesse, déjà assez désolée par la perte de leurs enfants. Pour nous, faites-nous dépêcher, afin que nous obtenions par notre mort ce que nous espérons par la vôtre. »

VIII. Voilà ce que dit Hermolaüs; à quoi le roi répondit : « Ma seule patience fait voir combien est faux ce qu'a dit cet imposteur, instruit de la bouche de son maître. Et quoiqu'il eût déjà confessé son crime, j'ai voulu qu'il l'avouât encore devant vous; et à dessein je lui ai permis de

trucidatus est, per quem Attalum occideras. Invicem enim miserorum uteris manibus ad expetenda supplicia : et, quos paulo ante ministros cædis habuisti, subito ab aliis jubes trucidari. » Obstreperunt subinde cuncti Hermolao : pater supremum strinxerat ferrum, percussurus haud dubie, ni inhibitus esset a rege : quippe Hermolao dicere jussit, petilique, ut causas supplicii augentem patienter audirent. *Egre ergo coercitis, rursus Hermolaus, « Quam liberaliter, inquit, pueris, rudibus ad dicendum, agere permittis! at Callisthenis vox carcere inclusa est, quia solus potest dicere. Cur enim non producitur, quum etiam confessi audiuntur? nempe quia liberam vocem innocentis audire metuis, ac ne vultum quidem pateris. At qui nihil eum fecisse contendo : sunt hic, qui mecum rem pulcherrimam cogitaverunt; nemo est, qui conscium fuisse nobis Callisthenem dicat, quum morti olim destinatus sit a justissimo et patientissimo rege. Hæc ergo sunt Macedonum præmia, quorum ut supervacuo et sordido abuteris sanguine! At tibi xxx millia milorum captivum aurum vehunt, quum milites nihil domum præter gratui-*

tas cicatrices relaturi sint. Quæ tamen omnia tolerare potuimus, antequam nos Barbaris dederes, et, novo more, victores sub jugum mitteres. Persarum te vestis et disciplina delectat : patrios mores exosus es. Persarum ergo, non Macedonum regem occidere voluimus; et te transfugam belli jure persequimur. Tu Macedonas voluisti genua tibi ponere, venerarique te, ut deum : tu Philippum patrem aversaris; et, si quis deorum ante Jovem haberetur, fastidires etiam Jovem. Miraris, si liberi homines superbiam tuam ferre non possumus? Quid speramus ex te, quibus aut insontibus moriendum est, aut, quod tristius morte est, in servitute vivendum? Tu quidem, si emendari potes, multum mihi debes : ex me enim scire cepisti, quod ingenui homines ferre non possunt. De cetero parce [his], quorum orbam senectutem supplicii ne oneraveris : nos jube ducti, ut, quod ex tua morte petieramus, consequamur ex nostra. » Hæc Hermolaus.

VIII. At rex, « Quam falsa sint, inquit, quæ isto tradita a magistro suo dixit, patientia mea ostendet. Confessum enim ultimum facinus, tamen, ut vos quoque, non solum

parler, sachant qu'il s'emporterait avec la même fureur qui le poussait à m'assassiner, moi qu'il devait chérir comme son père. Vous saurez que dernièrement, comme j'étais à la chasse, il lui arriva de faire une insolence, pour laquelle je le fis châtier selon la coutume du pays, et ce qui s'est pratiqué de tout temps par les rois de Macédoine; et il serait bien étrange que nous n'eussions pas le même pouvoir sur cette jeunesse que les tuteurs ont sur leurs pupilles, les maris sur leurs femmes, et que nous donnons même à nos esclaves sur les enfants de cet âge. Voilà la cruauté que j'ai exercée contre lui, dont il s'est voulu venger par un parricide; car, pour les autres qui me laissent dans mon naturel, vous savez comme je suis indulgent, et il n'est pas besoin de vous le dire. Ce n'est pas merveille si Hermolaüs n'approuve pas les supplices des parricides, puisque lui-même les a mérités; ni s'il loue Philotas et Parménion, car il défend sa cause en celle d'autrui. Et quant à Lyncestes, étant accusé par deux témoins d'avoir voulu attenter à ma vie, je lui ai pardonné; et étant convaincu par un troisième, encore ai-je différé sa punition durant deux ans, jusqu'à ce que vous-mêmes m'avez sollicité d'en faire justice. Pour Attalus, s'il vous en souvient, il avait déjà machiné ma mort avant que je vinsse à la couronne; et pour Clitus, plutôt à Dieu qu'il ne m'eût point poussé à bout! mais vous savez comme il me traita, et que j'endurai de lui ce qu'il n'eût pas si longtemps enduré de moi, si je l'eusse traité de même.

« La clémence des princes et des rois n'est pas tout efflière en leur disposition; elle dépend en partie de l'humeur des peuples; car enfin c'est l'obéissance des sujets qui fait les bons princes :

ipse, audiretis, expressi; non imprudens, quum permissem huic latroni dicere, usurum eum rabie, qua compulsus est, ut me, quem parentis loco colere deberet, vellet occidere. Nuper, quum procacius se in venatione gessisset, more patrio et ab antiquissimis Macedonice regibus usurpato, eum castigari jussi: hoc et oportet fieri: et, ut a tutoribus pupilli, a maritis uxores, servis quoque pueros hujus ætatis verberare concedimus. Hæc est sævitia in ipsum mea, quam impia cæde voluit ulcisci: nam in ceteros, qui mihi permittunt uti ingenio meo, quam mitis sim, non ignoratis; et commemorare supervacuum est. Hermolao parricidarum supplicia non probari, quum eadem ipse meruerit, minime hercule admiror: nam quum Parmenionem et Philotam laudat, suæ servit causæ. Lyncesten vero Alexandrum, bis insidiatum capiti meo, a duobus indicibus liberavi: rursus convictum per biennium tamen distuli; donec vos postularetis, ut tandem debito supplicio acclus lucret. Attalum, antequam rex essem, hostem meo capiti fuisse meministis. Clitus utinam non coegisset me sibi irasci! cujus temerariam linguam, probra dicentem mihi et vobis, diutius tuli, quam ille eadem me dicentem tulisset. Regum ducumque clementia

mais quand une fois on perd le respect, et que ceux qui doivent obéir veulent commander, qu'y a-t-il plus à faire qu'opposer violence à violence? Et dois-je trouver étrange qu'il m'accuse de cruauté, puisqu'il a bien le front de m'accuser d'avarice? Je ne vous prierai point, tout ce que vous êtes ici, de l'en démentir, de peur de rendre ma libéralité odieuse et d'offenser votre pudeur; mais considérez, je vous prie, toute l'armée en général: ceux qui n'avaient vaillant que leurs armes couchent maintenant dans des lits d'argent; leur table n'est servie qu'en vaisselle d'or; ils traînent des troupes d'esclaves après eux, et sont si chargés de butin qu'ils ne savent qu'en faire.

« Oui, mais les Perses, que nous avons vaincus, sont en grand honneur auprès de moi; et c'est en quoi je fais voir ma modération de les traiter si favorablement; car je veux bien que l'on sache que je ne suis pas venu en Asie pour exterminer les nations, ni pour faire un désert de la moitié de la terre, mais pour y régner, en sorte que les vaincus n'eussent point de regret à mes victoires. C'est ce qui fait qu'ils combattent avec vous, qu'ils répandent leur sang pour notre gloire; au lieu qu'une orgueilleuse domination les aurait soulevés. Ce qui n'est appuyé que sur la pointe de l'épée ne peut pas longtemps demeurer debout, mais les bienfaits obligent à une reconnaissance éternelle; tellement que si nous voulons faire la conquête plutôt que le voyage de l'Asie, il les faut avoir par la douceur: leur affection est l'établissement le plus assuré de notre empire. Aussi bien, que ferions-nous autre chose? nous regorgeons de biens, et quelle manie de verser toujours dans un vaisseau qui répand déjà de tous côtés?

non in ipsorum modo, sed etiam in illorum, qui parent, ingeniis sita est. Obsequio mitigantur imperia: ubi vero reverentia excessit animis, et summa imis confundimus, vi opus est, ut vim repellamus. Sed quid ego mirer, istam crudelitatem mihi objecisse, qui avaritiam exprobrare ausus sit? Nolo singulos vestrum excitare, ne invicem liberalitatem meam faciam, si pudori vestro gravem fecero. Totum exercitum adspicite: qui paulo ante nihil præter arma habebat, nunc argenteis cubat lectis; mensas auro onerant; greges servorum ducunt: spolia de hostibus sustinere non possunt. At enim Persæ, quos vicimus, in magno honore sunt apud me! Equidem moderationis meæ certissimum indicium est, quod ne victis quidem superbe impéro: veni enim in Asiam, non ut funditus everterem gentes, nec ut dimidiam partem terrarum solitudinem facerem, sed ut illos quibusque, quos bello subegissem, victoriæ meæ non peniteret. Itaque militant vobiscum, pro imperio vestro sanguinem fundunt, qui superbe habitii rebellassent. Non est diuturna possessio, in quam gladio inducimur; beneficiorum gratia sempiterna est. Si habere Asiam, non transire volumus, cum his communicanda est nostra clementia: horum fides stabile et æternum faciet imperium.

« On me reproche encore que j'introduis les mœurs des Barbares parmi les Macédoniens : c'est que je vois des choses, en beaucoup de nations, que nous ne devons point avoir honte d'imiter; et il n'est pas possible de régir un si grand empire, sans leur communiquer quelque chose du nôtre et prendre quelque chose du leur. Mais Hermolaüs n'est-il pas admirable de vouloir que je m'oppose à Jupiter quand il m'appelle son fils, comme si les réponses des dieux étaient en ma puissance, et qu'il s'en fallût prendre à moi? Il m'a honoré de ce nom; j'ai cru que de l'accepter, cela ne pouvait que beaucoup aider à mes affaires; et je souhaiterais que les Indiens aussi me crussent un dieu; car, à la guerre, tout dépend de la réputation, et souvent le mensonge autorisé n'a pas moins de force que la vérité.

« Penseriez-vous de même que ce fût par orgueil que j'eusse enrichi vos armes d'or et d'argent? Au contraire, mon intention a été de vous rendre ces matières-là viles, à force de vous les rendre communes, afin que les Macédoniens ne se laissent point vaincre à l'or, eux qui sont invincibles en tout le reste. Je veux, premièrement, éblouir les yeux de ces peuples, qui ne s'attachent qu'aux choses basses et grossières; et après, je leur ferai connaître que ce n'est point l'or ni l'argent qui nous mène, mais la conquête de tout le monde. Il est vrai qu'il n'a pas tenu à toi, parricide que tu es, que tu ne nous aies ravi cette gloire, et qu'en ôtant la vie à ton roi tu n'aies asservi les Macédoniens à ceux qu'ils ont vaincus. Et maintenant tu me conjures de faire grâce à tes parents et à ceux de tes complices. La raison voudrait que vous ne sussiez point ce que j'ai résolu de faire, afin de

vous faire mourir avec plus de regret, si tant est que des âmes si dénaturées aient quelque sentiment pour leurs proches. Mais il y a longtemps que j'ai aboli cette coutume d'envelopper les innocents avec les coupables; et vos parents peuvent s'assurer que je leur conserverai à tous le même rang qu'ils ont eu jusqu'ici. Et pour ton Callisthène, qui te fait passer pour un grand homme, à cause que tu ne vaux pas mieux que lui, je sais pourquoi tu as tant d'envie qu'il ait audience : c'est afin de me dire en face, et devant toute cette compagnie, les mêmes injures que tu m'as dites. Ce n'est pas que s'il eût été Macédonien, je ne l'eusse fait entrer avec toi, comme un maître digne d'un tel disciple; mais étant d'Olynthe, il n'est pas juste qu'il jouisse du même privilège. »

Après cela il congédia l'assemblée, et fit mettre les criminels entre les mains des gardes, qui étaient de la même compagnie, lesquels, pour se montrer fidèles au roi, leur firent souffrir de cruels tourments avant leur mort. Callisthène même expira dans la torture, quoique innocent de la conjuration, mais d'une humeur peu complaisante et mal propre pour la cour. Aussi, de tout ce qui a terni la gloire d'Alexandre, rien ne l'a rendu plus odieux aux Grecs que ce meurtre, ne s'étant pas contenté de faire mourir un homme de grande probité et d'un savoir éminent, qui l'avait comme retiré du tombeau lorsqu'il se voulait tuer après la mort de Clitus, mais l'ayant fait encore déchirer à la question; et tout cela, sans l'avoir ouï en ses défenses. Il est vrai qu'il s'en repentit, mais quand il n'était plus temps.

IX. Pour faire cesser les murmures que produit d'ordinaire l'oisiveté, il prit la route des Indes,

Et sane plus habemus, quam capimus : insatiabilis autem avaritiæ est, adhuc implere velle, quod jam circumfluit. Verum tamen eorum mores in Macedonas transfundo! In multis enim gentibus esse video, quæ non erubescamus imitari : nec aliter tantum imperium apte regi potest, quam ut quædam et tradamus illis, et ab iisdem discamus. Illud pæne dignum risu fuit, quod Hermolaus postulabat a me, ut aversarer Jovem, cujus oraculo agnoscor. An etiam, quid dii respondeant, in mea potestate est? Obtulit nomen filii mihi : recipere ipsis rebus, quas agimus, haud alienum fuit. Utinam Indi quoque deum esse me credant! Sæpe enim bella constant, et sæpe etiam, quod falso creditum est, veri vicem obtinuit. An me luxuriæ indulgentem putatis arma vestra auro argentoque adornasse? Auspetis nihil vilius hac videri materia volui ostendere; Macedonas, invictos ceteris, nec auro quidem vinci. Oculos ergo primum eorum sordida omnia et humilia spectantium capiam; et docebo, nos non auri aut argenti cupidos, sed orbem terrarum subacturos venisse. Quam gloriam tu parricida intercipere voluisti, et Macedonas, rege adempto, devictis gentibus dedere. At nunc mones me, ut vestris parentibus parcam! Non oportebat quidem vos

scire, quid de his statuissem, quo tristiores periretis, si qua vobis parentum memoria et cura est : sed olim istum morem occidendi cum scelestis insontes propinquos parentesque solvi; et profiteor, in eodem honore futuros omnes eos, in quo fuerunt. Nam tuum Callisthenem, cui uni vir videris, quia latro es, scio, cur produci velis; ut coram his probra, quæ modo in me jecisti [modo audisti], illius quoque ore referantur : quem, si Macedo esset, tecum introduxissem, dignissimum te discipulo magistrum : nunc Olynthio non idem juris est. » Post hæc consilium dimisit, tradique damnatos hominibus, qui ex eadem cohorte erant, jussit. Illi, ut fidem suam sævitia regi approbarent, excruciatos necaverunt. Callisthenes quoque tortus interit; initi consilii in caput regis innoxius, sed haudquaquam aulæ et assentantium accommodatus ingenio. Itaque nullius cædes majorem apud Græcos Alexandro excitavit invidiam, quod præditum optimis moribus artibusque, a quo revocatus ad vitam erat, quum interfecto Clito mori perseveraret, non tantum occiderit, sed etiam torserit, indicta quidem causa : quam crudelitatem sera penitentia consequuta est.

IX. Sed ne otium, serendis rumoribus natum, aleret,

toujours plus illustre dans la guerre qu'après la victoire. Les Indes regardent pour la plupart l'orient, et sont plus longues que larges. Du côté du midi, ce n'est que collines; le reste est tout pays plain, arrosé d'une quantité de grandes rivières qui tombent du mont Caucase et se rendent navigables. L'Indus est la plus froide de toutes, et la couleur de ses eaux peu différentes de celle de la mer. Le Gange, déjà grand dès sa source, prend son cours vers le midi, et coule tout droit le long des montagnes, jusqu'à ce que, rencontrant des rochers, il tourne vers l'orient, et, sur le point de se décharger dans la mer Rouge, il se déborde souvent et entraîne des arbres, avec une partie du terroir. Presque partout il est plein de pierres qui font écumer ses vagues avec un grand bruit; mais, quand il trouve un terrain uni, il s'épand et fait des îles. L'Acésine le grossit proche de leur embouchure, et à la rencontre ils s'entre-choquent d'une grande furie, à cause que le Gange le reçoit lorsqu'il est plus rapide, et l'autre ne le repousse pas avec moins de violence.

Le Dyardane n'est pas si renommé, n'arrosant que les extrémités des Indes, quoiqu'il nourrisse non-seulement des crocodiles comme le Nil, mais aussi des dauphins et des animaux inconnus aux autres nations. L'Erymanthe va toujours serpentant, et est fort petit sur la fin de son cours, parce que ceux du pays le partagent en plusieurs ruisseaux pour arroser leurs terres. Outre tous ces fleuves, il y en a quantité d'autres, mais sans renom, comme ayant fort peu d'étendue. Les contrées maritimes sont battues des vents du septentrion, qui les rendent infertiles; mais celles qui sont à couvert des montagnes portent de beaux blés et des fruits délicieux. Au reste, la nature y a disposé les saisons, en sorte qu'ils ont

l'hiver quand nous avons l'été, et au contraire, sans qu'on ait pu jusqu'ici en savoir la cause. La mer qui les environne ne diffère point en couleur des autres: mais parce qu'elle a pris son nom du roi Erythras, les ignorants s'imaginent que ses eaux sont rouges.

Il y croît quantité de lin, dont la plupart s'habillent. Les arbres y ont l'écorce si tendre, qu'on écrit dessus comme sur de la cire. Les oiseaux y apprennent aisément à parler, et il n'y a point d'animaux semblables aux nôtres, si l'on ne les y porte. On y nourrit des rhinocéros, mais ils n'y naissent pas. Les éléphants y sont plus puissants que ceux que l'on dompte en Afrique, et leur grandeur répond à leur force. Les rivières y portent de l'or, et coulent fort doucement, comme pour ne pas entraîner ce riche gravier. La mer y jette quantité de perles et de pierres précieuses sur ses rivages, en quoi consiste leur plus grande richesse; surtout depuis qu'ils ont fait passer leurs vices parmi les étrangers; car ces excréments dont la mer se décharge n'ont de prix que celui que le luxe leur donne.

Là, comme partout ailleurs, les esprits des hommes tiennent du climat et de la situation du pays. Ils portent de longues robes de lin, qui leur viennent jusqu'aux talons, avec des sandales aux pieds et une espèce de turban à la tête. Ceux que la naissance ou les biens distinguent du commun ont des pendants d'oreilles de pierreries et des bracelets d'or. Ils ne se font pas tondre souvent, mais ils sont fort curieux de leurs cheveux et d'avoir la tête belle. Ils se laissent croître la barbe au menton, sans jamais la couper, et rasent le poil du reste du visage. Le luxe de leurs rois, qu'ils appellent magnificence, passe tous les excès des autres peuples de la terre.

Quand le roi se laisse voir en public, ses offi-

in Indiam movit; semper bello, quam post victoriam, clarior. India tota ferme spectat orientem, minus in latitudinem quam recta regione spatiosa. Quæ austrum accipiunt, in altius terræ fastigium excedunt; plana sunt cetera, multisque inclytis amnibus, Caucaso monte ortis, placidum per campos iter præbent. Indus gelidior est quam ceteri; aquas vehit, a colore maris laud multum abhorrentes. Ganges amnis, ab ortu exinius, ad meridianam regionem decurrit, et magnorum montium juga recto alveo stringit. Inde cum objectæ rupes inclinant ad orientem: utque Rubro mari accipitur, findens ripas, multas arbores cum magna soli parte exsorbet; saxis quoque impeditis crebro reverberatur: ubi mollius solum reperit, stagnat, insulasque molitur. Acesines eum auget. Ganges decursurum in mare interceptit; magnoque motu amnis uterque colliditur: quippe Ganges asperum os influenti objicit; nec repercussæ aquæ cedunt. Dyardanes minus celeberrimus auditus est, quia per ultima Indię currit: ceterum, non crocodilos modo, uti Nilus, sed etiam delphines, ignotasque aliis gentibus belluas alit. Erymanthus, crebris flexibus subinde curvatus, ab accellis gigantibus carpitur:

ea causa est, cur tenues reliquias jam sine nomine in mare emittat. Multis præter hos amnibus tota regio dividitur, sed ignobilibus, quia non adeo interfluunt. Ceterum, quæ propiora sunt mari, aquilones maxime deorunt: in colibiti jugis montium ad interiora non penetrant, ita alendis frugibus mitia. Sed adeo in illa plaga mundus status temporum vices mutat, ut, quum alia fervore solis exarsuant, Indiam nives obruant, rursusque ubi cetera rigant, illic intolerandus æstus existat; nec cur, ulli se natura causa ingessit. Mare certe, quo alluitur, ne colore quidem abhorret a ceteris: ab Erythra rege inditum est nomen, propter quod ignari rubre aquas credunt. Terra hinc ferax; inde plerisque sunt vestes. Libri arborum teneri, hinc secus quam chartæ, litterarum notas capiunt. Aves ad imitandum humanæ vocis sonum dociles sunt; animalia insitata ceteris gentibus, nisi invecta: eadem terra et rhinoceros alit, non generat. Elephantorum major est vis, quam quos in Africa dominant, et viribus magnitudo respondet. Aurum flumina vehunt, quæ leni modicoque lapsu segnes aquas ducunt. Gemmas margaritasque mare Rubrum infundit: neque alia illis major opulentæ causa est,

ciers portent des encensoirs d'argent devant lui et parfument tous les chemins par où il passe. Il est couché dans une litière d'or, garnie de perles qui pendent de tous côtés, et vêtu d'une robe de lin brochée d'or et de pourpre. Sa litière est suivie de ses gendarmes et de ses gardes, dont plusieurs portent des branches d'arbres pleines d'oiseaux, qu'ils ont appris à chanter toutes sortes de ramage pour le divertir dans ses plus grandes affaires. Son palais est enrichi de colonnes dorées où rampe tout du long une vigne d'or, avec des figures d'oiseaux faites d'argent, n'y ayant rien qui leur donne tant de plaisir comme leurs oiseaux bigarrés de diverses couleurs. La maison du roi est ouverte à tous venants; et pendant qu'on le peigne, il donne audience aux ambassadeurs et rend justice à ses peuples. Après qu'on lui a ôté ses sandales, il se fait oindre les pieds de précieuses odeurs. Le plus grand exercice qu'il fasse est de tuer à coups de flèche quelques bêtes dans un parc, au milieu de ses concubines, qui chantent cependant, et font des vœux afin que la chasse soit heureuse. Leurs flèches ont deux coudées de long, et se tirent avec beaucoup d'effort et peu d'effet, parce que n'ayant de force qu'en leur légèreté, leur pesanteur les rend inutiles. Quand il ne va pas loin, il monte à cheval; mais en un long voyage il se fait traîner par des éléphants sur un char, et ces grands corps sont tout bardés ou caparaçonnés d'or; et, afin que rien ne manque à ces dérèglements, il se fait suivre en des litières d'or par une longue troupe de courtisanes. Ce train est séparé de celui de la reine; mais il ne lui cède point en pompe ni en

équipage. Ce sont les femmes qui apprêtent à manger au roi et qui lui versent du vin, dont tous les Indiens boivent excessivement; et quand il en a trop pris et qu'il est endormi, ses concubines l'emportent en sa chambre, invoquant les dieux de la nuit avec des hymnes, à la façon du pays.

Mais qui croirait que, parmi tant de vices, on fit quelque état de la philosophie? Et toutefois il s'y trouve une espèce de gens hideux et farouches, qu'ils appellent *sages*, qui font gloire de prévenir la mort, et se font brûler tout vifs. Ils tiennent qu'il y a de la honte de l'attendre en un âge caduc ou dans l'incommodité des maladies. Aussi ne rendent-ils aucun honneur aux personnes qui ne meurent que de vieillesse, et pensent souiller le feu de leur bûcher, s'il ne les reçoit en vie. Ceux qui vivent dans les villes et dans la société publique observent le mouvement des astres et prédisent l'avenir; mais ils croient que personne ne se donne la mort, que pour n'avoir pas le courage de l'attendre.

Au reste, ils se forment des divinités à leur fantaisie, et adorent principalement les arbres, qu'il leur est défendu de violer, sous peine de la vie. Ils ne composent leurs mois que de quinze jours; mais leur année est complète comme la nôtre. Ils marquent les temps par le cours de la lune, non pas toutefois, comme les autres peuples, par sa révolution entière; car ils comptent un mois depuis la nouvelle lune jusqu'à ce qu'elle soit pleine, et un autre mois depuis qu'elle est en son plein jusqu'à son défaut; si bien que du croissant et du décours de cet astre ils font deux mois, au lieu

utique postquam vitiorum commercium vulgavere in exteras gentes; quippe aestimantur purgamenta aestuantis freti pretio, quod libido constituit. Ingenia hominum, sicut ubique, apud illos locorum quoque situs formatur. Corpora usque pedes carbaso velant; soleis pedes, capita linteis vinciunt: lapilli ex auribus pendent; brachia quoque et lacertos auro colunt, quibus inter populares aut nobilitas, aut opes eminent. Capillum pectunt serpius, quam tondent: mentum semper intonsum est; reliquam oris cutem ad speciem levitatis exaquant. Regum tamen luxuria, quam ipsi magnificentiam appellant, supra omnium gentium vitia: quum rex sane in publico conspici patitur, thuribula argentea ministri ferunt, totumque iter, per quod ferri destinavit, odoribus complent. Aurea lectica margaritis circumpendentibus recubat: distincta sunt auro et purpura carbaso, quæ indutus est: lecticam sequuntur armati corporisque custodes; inter quos ramis aves pendent, quas cantu seriis rebus obstrepere docuerunt. Regia auratas columnas habet: totas eas vitis auro cælata percurrit; avianque, quarum visu maxime gaudent, argenteæ effigies opera distinguunt. Regia aduentibus patet, quum capillum pectit atque ornat: tunc responsa legationibus, tunc jura popularibus reddit. Demptis soleis, odoribus illinuntur pedes. Venatus maximus labor est, inclusa vario animalia inter vota cantusque pellicum figere: binum cubitorum sagittæ sunt, quas emittunt majore nixu,

quam effectu; quippe telum, cujus in levitate vis omnis est, inhabili pondere oneratur. Breviora itinera equo conficit: longior ubi expeditio est, elephantum vehunt currum; et tantarum belluarum corpora tota contegunt auro. Ac ne quid perditis moribus desit, lecticis aureis pellicum longus ordo sequitur: separatam a reginæ ordine agmen est, æquatque luxuria. Feminæ epulas parant; ab iisdem vinum ministratur, cujus omnibus Indis largus est usus. Regem vero somnoque sopitum in cubiculum pellicum referunt, patrio carmine noctium invocantes deos. Quis credat, inter hæc vitia curam esse sapientiæ? Unum agreste et horridum genus est, quos *sapientes* vocant. Apud hos occupare fati diem pulchrum; et vivos se cremari jubent, quibus aut segnitas ætas, aut incommoda valetudo est: expectatam mortem pro dedecore vitæ habent; nec ullus corporibus, quæ senectus solvit, honos redditur: inquinari putant ignem, nisi qui spirantes recipit. Illi, qui in urbibus publicis moribus degunt, siderum motus scito spectare dicuntur, et futura prædicere; nec quemquam advovere leti diem credunt, cui expectare infertito liceat. Deos putant, quidquid colere ceperunt; arbores maxime, quas violare capitale est. Menses in quinos denos descriperunt dies; anni plena spatia servant. Lunæ cursu notant tempora, non, ut plerique, quum orbem sidus implevit, sed quum se curvare cœpit in cornua. Et idcirco breviores habent menses, qui spatium eorum ad hunc lunæ modum

que les autres n'en font qu'un. Il s'en dit encore beaucoup d'autres choses, dont je n'ai pas cru devoir interrompre le cours de l'histoire.

X. Alexandre étant entré dans les Indes, tous les petits rois de ces contrées vinrent au-devant de lui se ranger sous son obéissance, disant « qu'il était le troisième fils de Jupiter, qui était venu en leur pays; qu'ils n'avaient connu Bacchus ni Hercule que par la renommée; mais que pour lui, ils le voyaient et jouissaient de sa présence. » Le roi les ayant reçus fort humainement, leur commanda de l'accompagner et de lui servir de guides; et comme personne ne se présentait plus, il envoya Éphestion et Perdicas avec une partie de ses troupes pour réduire ceux qui n'obéiraient pas, et avec ordre aussi d'aller jusqu'au fleuve Indus, et de faire faire des bateaux pour passer l'armée; mais voyant qu'il fallait traverser plusieurs rivières, il les fit construire en sorte qu'on les pouvait démonter et charger les pièces sur les chariots, et après les rassembler. Puis, ayant commandé à Cratère de le suivre avec la phalange, il se mit devant, à la tête de la cavalerie et des plus légèrement armés, et rechassa jusqu'à la prochaine ville, en escarmouchant, ceux qui avaient eu la hardiesse de le venir combattre. Cratère était déjà arrivé, et le roi, pour donner d'abord de la terreur à ce peuple, qui n'avait point encore éprouvé les armes des Macédoniens, ordonna qu'on mit le feu aux fortifications et qu'on fit tout passer par le fil de l'épée; mais comme il faisait le tour des murailles à cheval, il fut blessé d'un coup de flèche qui ne l'empêcha pas de prendre la ville, où l'on fit main-basse, sans pardonner même aux maisons.

Après avoir dompté ces gens sans renom, il

marcha vers la ville de Nyse et vint camper assez près des murs, dans une forêt qui en déroba la vue à ses troupes. Cependant, la nuit, il se leva un si grand froid, qu'ils n'en avaient jamais senti de semblable; mais ils furent heureux d'avoir le remède en main, car ils coupèrent du bois et firent force feux, dont les étincelles volèrent jusqu'aux sépulcres des habitants; et comme ils étaient bâtis de vieux cèdres, le feu s'y prit aussitôt, qui épandit sa flamme de toutes parts et les consuma entièrement. Alors on ouït aboyer des chiens dans la ville, puis s'élever un bruit par les rues; ce qui fit connaître aux habitants que l'ennemi n'était pas loin, et à l'ennemi que la ville était proche.

Comme le roi s'avancait, les assiégés tentèrent une sortie, où ils furent si malmenés que la division se mit parmi eux, les uns étant d'avis de se rendre, et les autres de tenir bon. Le roi ayant su cela, se contenta de les bloquer, sans leur faire autre mal, jusqu'à ce que, lassés d'un si long siège, ils se rendirent à discrétion. Ils disaient que leur ville avait été bâtie par Bacchus, et de fait ils en étaient descendus. Elle est située au pied d'une montagne que ceux du pays appellent *Meros*, d'où les Grecs ont inventé la fable que Bacchus était sorti de la cuisse de Jupiter. Alexandre ayant appris des habitants l'assiette de ce mont, y fit porter des vivres, et monta sur le sommet avec toute son armée. Les coteaux sont tout revêtus de vignes et de lierre, et tout y est plein de sources. Il y a toutes sortes d'arbres fruitiers, et la terre y produit du blé d'elle-même, sans être ensemencée que du grain qui y tombe à l'aventure. Il y croît aussi des lauriers avec leur fruit, et la plupart de ses rochers sont couverts de bois.

dirigunt. Multa et alia traduntur, quibus morari ordinem rerum, haud sane operæ videbatur.

X. Igitur Alexandre, fines Indiæ ingresso, gentium suarum reguli occurrerunt, imperata facturi; illum tertium Jove genitum ad ipsos pervenisse memorantes: Patrem Liberum atque Herculem fama cognitos esse: ipsum coram adesse cernique. Rex benigne exceptos sequi jussit, iisdem itinerum ducibus usus. Ceterum, quum amplius nemo occurreret, Hephæstionem et Perdiccam cum copiarum parte præmisit ad subigendos, qui aversarentur imperium: jussitque ad flumen Indum procedere, et navigia facere, quis in ulteriora transportari posset exercitus. Illi, quia plura flumina superanda erant, sic junxere naves, ut solutæ plaustris veli possent, rursusque conjungi. Post se Cratero cum phalange jusso sequi, equitatum ac levem armaturam eduxit; eosque, qui occurrerant, levi prælio in urbem proximam compulit. Jam supervenerat Craterus: itaque, ut principio terrorem incuteret genti, nondum arma Macedonum expertæ, præcipit, ne cui parceretur, munimentis urbis, quam obsidebat, incensis. Ceterum, dum obsequitabat mœnibus, sagitta ictus est: cepit tamen oppidum, et, omnibus incolis ejus trucidatis, etiam in tecta sævitum est. Inde, domita ignobili gente,

ad Nysam urbem pervenit. Forte castris ante mœnia ipsa in sylvestri loco positis, nocturnum frigus vehementius, quam alias, horrore corpora affecit, opportunumque remedium ignis oblatum est. Cæsis quippe sylvis, flammam excitaverunt, quæ igni alita oppidanorum sepulcra comprehendit; vetusta cedro facta erant, conceptumque ignem late fudere, donec omnia solo æquata sunt. Et ex urbe primum canum latratus, deinde etiam hominum fremitus auditus est. Tum et oppidani hostem, et Macedones ipsos ad urbem venisse cognoscunt. Jamque rex eduxerat copias, et mœnia obsidebat, quum hostium, qui discrimen tentaverant, obruti telis sunt. Aliis ergo deditioem, aliis pugnam experiri placebat: quorum dubitatione compta, circumsideri tantum eos, et abstinere credibus jussit; tandemque obsidionis malis fatigati dedidere se. A Libero Patre conditos se esse dicebant; et vera hæc origo erat. Sita est sub radicibus montis, quem Meron incolæ appellant; inde Græci mentiendi traxere licentiam, Jovis fœmine Liberum Patrem esse celatum. Rex, situ montis cognito ex incolis, cum toto exercitu, præmissis commeatibus, verticem ejus ascendit. Multa hedera vitisque toto circum monte: multæ perennes aquæ manant. Pomorum quoque varii salubresque succi sunt, sua sponte fortuitorum se-

Je crois, au reste, que ce ne fut point par une inspiration divine, mais plutôt par gaillardise, que les troupes se mirent à cueillir du pampre et du flierre, et s'en firent des guirlandes, courant çà et là par la forêt, comme épris d'une fureur bachique. Les monts et les vallées retentissaient des voix de tant de milliers d'hommes qui adoraient le dieu tutélaire de ce bois; car cela commença seulement par quelques-uns de la troupe, et, comme c'est l'ordinaire, tous les autres suivirent après, se roulant sur l'herbe et sur les feuillages qu'ils avaient amassés, comme s'ils eussent été en pleine paix; et cette saillie ne déplut pas au roi, qui, au contraire, leur fournit largement de quoi faire bonne chère, et fut bien aise de voir son armée occupée durant dix jours au service de Bacchus.

Après cela, qui pourra nier que la gloire même la plus sublime ne soit un ouvrage de la fortune, plus souvent que de la vertu? puisque l'ennemi n'eut jamais le cœur de les attaquer ainsi ivres qu'ils étaient, mais fut aussi effrayé des huées et des hurlements de ces ivrognes, que s'il eût ouï les cris des soldats allant au combat. Ce fut encore ce même bonheur qui les garantit au retour de l'Océan, parmi les débauches où ils se plongèrent.

Il vint de là à une contrée nommée Dédale, que les habitants avaient abandonnée, s'en étant faits dans des montagnes inaccessibles, comme avaient fait aussi ceux d'Acadère, où il entra ensuite, ce qui l'obligea de changer l'ordre de la guerre et de disperser ses troupes en divers lieux; de sorte que ses ennemis furent défaits tout à la fois, autant ceux qui ne se doutaient de rien, que les autres qu'on avait menacés. Ptolémée prit plu-

sieurs villes d'emblée; Alexandre emporta les grandes, et après avoir rejoint toutes ses forces passa la rivière de Coaspe, et laissa Cœnus au siège d'une ville riche et peuplée, que ceux du pays appellent Bézira. Après, il tira vers les Mazagues, dont le roi, nommé Assacane, était mort depuis peu, et sa mère Cléophes commandait dans la province et dans la ville capitale. Il y avait trente mille hommes de pied dedans, et il semblait que la nature et l'art l'avaient fortifiée comme à l'envi; car du côté qu'elle regarde l'orient, elle est ceinte d'un fleuve très-rapide, dont les rives sont hautes et coupées; et vers l'occident et le midi ce sont de grands rochers escarpés, au pied desquels s'ouvrent des cavernes qui, par succession de temps, se sont creusées en abîmes, qu'on a continués avec un fossé d'un travail immense et d'une profondeur effroyable. Les murs ont trente-cinq stades de tour. Le bas est bâti de pierres, et le haut d'une brique qui n'est point cuite; mais il y a de fortes chaînes de pierres qui règnent jusqu'au comble et qu'on a mises entre deux, afin que le fort porte le faible, étant liées avec du mortier fait de terre grasse détrempée dans de l'eau; et de peur que le tout ne vint à s'affaisser, on avait couché de grosses poutres en travers et fait des galeries en haut, pour couvrir le mur et aller tout alentour.

Comme Alexandre reconnaissait ces fortifications et qu'il ne savait comment faire, parce qu'il ne pouvait remplir les cavernes que par un grand amas de bois et de pierres, ni aussi approcher ses machines par ce moyen, il reçut un coup de flèche au gras de la jambe. Il ne fit qu'arracher le fer, et, sans bander seulement la plaie, monta à cheval et continua ce qu'il avait entrepris.

minum fruges luno oriente. Lauri baccaeque, et multa in illis rupibus agrestis est sylva. Credo equidem, non divino instinctu, sed lascivia esse provectos, ut passim hederæ ac vitium folia decerperent, redimitique fronte toto nemore similes bacchantibus vagarentur. Vocibus ergo tot millium, præsidem nemoris ejus deum adorantium, juga montis collesque resonabant; quum orta licentia a paucis, ut fere sit, in omnes se repente vulgasset. Quippe, velut in media pace, per herbas congestamque frondem prostraverant corpora. Et rex, fortuitam letitiam non aversatus, large ad epulas omnibus præbitis, per decem dies Libero Patri operatum habuit exercitum. Quis neget, eximiam quoque gloriam sæpius fortunæ, quam virtutis esse beneficium? quippe ne epulantes quidem et sopitos mero aggredi ausus est hostis, haud secus bacchantium ululantiumque fremitu perterritus, quam si præliantium clamor esset auditus. Eadem felicitas ab Oceano revertentes tenuentos comessantesque inter ora hostium texit. Hinc ad regionem, quæ Dædala vocatur, perventum est. Deseruerant incolæ sedes, et in avibus sylvestresque montes confugerant. Ergo Acadera transit, æquæ usta et destituta incolentium fuga. Itaque rationem belli necessitas mutavit: divisus enim copiis,

pluribus simul locis arma ostendit; oppressique, et, qui exspectaverant hostem, omni clade perdomiti sunt. Ptolemæus plurimas urbes, Alexander maximas cepit: rursusque, quas distribuere, copias junxit. Superato deinde Choaspe amne, Cœnus in obsidione urbis opulentæ (Beziram incolæ vocant) reliquit: ipse ad Mazagas venit. Nuper Assacano, cujus regnum fuerat, demortuo; regioni urbi que præerat mater ejus Cleophes. Triginta milia peditum tuebantur urbem, non situ solum, sed etiam opere munitam. Nam qua spectat orientem, cingitur amno torrenti, qui præruptis utrimque ripis aditum ad urbem impedit. Ad occidentem et a meridie velut de industria rupes præaltas admolita natura est, infra quas cavernæ et voragine longa vetustate in altum cavatæ jacent; quaque desinunt, fossa ingentis operis objecta est: xxxv stadia murus urbis complectitur, cujus inferiora saxo, superiora crudo latere sunt structa. Lateri vinculum lapides sunt, quos interposuere, ut duriori materiæ fragilis incumberet, simulque terra humore diluta. Ne tamen universa consideret, impositæ erant trabes validæ, quibus injecta tabulata muros et tegebant, et pervios fecerant. Hæc munimenta contemplantem Alexandrum, consilii que incertum, quia nec cavernas nisi aggere poterat implere, nec tormenta

Néanmoins, comme il portait la jambe pendante et que, le sang s'étant figé, la douleur s'augmenta, on rapporte qu'il dit « qu'on le faisait fils de Jupiter, mais qu'il sentait bien qu'il était fait comme les autres. » Toutefois, il ne se retira point en son camp qu'il n'eût tout vu et tout ordonné; si bien que, selon ses ordres, les uns démolissaient les maisons qui étaient hors la ville, et se servaient des matériaux pour combler ces gouffres; les autres y jetaient des troncs d'arbres et des rochers entiers, et tous y travaillaient avec tant d'ardeur qu'en neuf jours l'ouvrage fut achevé, et l'on y planta les tours. Le roi, sans attendre que sa blessure fût guérie, fut visiter son travail, et, après avoir loué ses soldats de leur diligence, fit avancer les machines, d'où l'on tira quantité de traits contre ceux qui défendaient les murailles. Mais ce qui effrayait davantage les Barbares, qui n'étaient pas faits à ces inventions, c'étaient ces tours d'une hauteur démesurée, qu'ils croyaient se mouvoir d'elles-mêmes; ils croyaient qu'elles étaient conduites par les dieux, et que ces béliers qui abattaient les murs, et ces javelots lancés par les instruments de guerre, ne pouvaient venir des hommes: de sorte que, désespérant de pouvoir garder la ville, ils se retirèrent au château; mais ne s'y tenant pas plus assurés, ils envoyèrent des ambassadeurs au roi pour lui demander pardon. Le pardon leur étant accordé, la reine sortit et vint trouver le roi, avec une grande suite de dames qui lui apportaient du vin en sacrifice dans des coupes d'or. Elle lui présenta un petit-fils qu'elle avait, et n'obtint pas seulement sa grâce, mais fut aussi remise dans ses États, avec sa splendeur ordinaire,

et traitée en reine. On crut qu'il donna cela à sa beauté plutôt qu'à la compassion de sa disgrâce; et de fait, étant depuis accouchée d'un fils, qui que ce fût qui en fut le père, il fut nommé Alexandre.

XI. De là Polypercon fut envoyé contre la ville d'Ore, dont il défit les habitants qui avaient fait une sortie en désordre; et les repoussant jusque dans leurs portes, il entra pêle-mêle avec eux, et se rendit maître de la place. Il prit aussi plusieurs autres petites villes désertes; et ceux qui les avaient abandonnées s'étaient retirés en armes au rocher d'Aorne, avec le reste des habitants du pays. On tenait qu'Hercule l'avait assiégé, et qu'il avait été contraint de lever le siège par un tremblement de terre. Comme Alexandre ne savait par où l'attaquer, parce que c'était un roc escarpé de toutes parts, il y eut un vieux homme du pays qui le vint trouver avec deux de ses enfants et lui offrit de lui montrer un chemin, moyennant quelque récompense. Le roi lui promit quatre-vingts talents; et ayant retenu l'un de ses fils en otage, le renvoya pour accomplir sa promesse, et lui donna quelques soldats armés à la légère, sous la conduite de Mullinus, secrétaire de ses commandements, qui devaient gagner le sommet par des détours, sans être aperçus des ennemis. Au reste, ce roc n'a pas de petites pentes aisées, comme beaucoup d'autres, pour y monter; mais il s'élève en forme de butte; et, étant fort large par le bas, va toujours en rétrécissant jusqu'en haut, tant qu'il se termine en pointe. Le fleuve Indus passe au pied, ayant ses rives droites et hautes deçà et delà; et de l'autre côté il y a de grandes fondrières, qu'il fallait se résoudre de

aliter muris admovere, quidam e muro sagitta percussit. [Tum] forte in suram incidit telum: cujus spiculo evulso admoveri equum jussit; quo vectus, ne obligato quidem vulnere, haud segnius destinata exsequeretur. Ceterum, quum crux sancium penderet, et cruore siccato frigesceus vulnus aggravaret dolorem, dixisse fertur, se quidem Jovis filium dici, sed corporis ægri vitia sentire. Non tamen ante se recepit in castra, quam cuncta prospexit, et, quæ fieri vellet, edixit. Ergo, sicut imperatum erat, alii extra urbem tecta demoliebantur, ingentemque vim materie faciendo aggeri detrahebant; alii magnarum arborum stipites cumulis ac moles saxorum in cavernas dejiciebant. Jamque agger æquaverat summæ fastigium terræ: itaque turres erigebantur; quæ opera ingenti militum ardore intra nonum diem absoluta sunt. Ad ea visenda rex nondum obducta vulnere cicatrice processit; laudatisque militibus admovere machinas jussit: e quibus ingens vis telorum in propugnatores effusa est. Præcipue rudes talium operum terrebant mobiles turres; tantasque moles, nulla ope, quæ cerneretur, adductas, deorum numine agi credebant: pila quoque muralia et excussas tormentis prægraves hastas negabant convenire mortalibus. Itaque desperata urbis tutela, concessere in arcem. Inde, quia nihil obsessis præter deditionem placebat, legati ad regem descenderunt veniam petituri. Quæ impetrata, regina cum magno nobi-

lium feminarum grege, aureis pateris vina libantium, processit. Ipsa, genibus regis parvo filio admoto, non veniam modo, sed etiam pristinae fortunæ impetravit decus: quippe appellata regina est; et credere quidam, plus formæ, quam miserationi datum. Pueri quoque, certe postea ex ea utcumque genito, Alexandro fuit nomen.

XI. Hinc Polypercon, ad urbem Oram cum exercitu missus, inconditos oppidanos prælio vicit: intra munimenta compulsos sequutus, urbem in ditionem redegit. Nulla ignobilia oppida, deserta a suis, venere in regis potestatem. Quorum incolæ armati petram Aornon nomine occupaverunt. Hanc ab Hercule frustra obsessam esse, terræque motu coactum absistere, fama vulgaverat. Inopem consilii Alexandrum, quia undique præcepit et abrupta rupes erat, senior quidam peritus locorum cum duobus filiis adiit, si pretium operi esset, aditum se monstratum esse promittens. LXXX talenta constituit daturum Alexander; et altero ex juvenibus obside retento, ipsum ad exsequenda, quæ obtulerat, dimisit. Leviter armatis dux datus est Mullinus, scriba regis. Hos enim circumiit, qui fallerent hostem, in summum jugum placebat evadere. Petra non, ut pleræque, medicis ac mollibus civis in sublimi fastigium crevit, sed in meta maxime modum erecta est: cujus ima spatiosiora sunt, altiora in arcibus coeunt, summâ in acutum cacumen exsurgunt. Radice

remplir, si l'on voulait prendre la place; mais il se trouvait là une forêt tout à propos, que le roi fit abattre, commandant qu'on ébrauchât les arbres pour les porter plus aisément, et de n'en jeter que les troncs. Lui-même en jeta un le premier, dont toute l'armée fit un cri d'allégresse, et se porta d'un grand courage à mettre la main à l'œuvre que le roi avait commencée; tellement qu'en sept jours tout fut achevé. En même temps, ayant délibéré de faire une attaque, il commanda aux archers et aux Agriens de tâcher à monter, et choisit encore trente jeunes hommes des plus vaillants de sa compagnie, comme enfants perdus, leur donnant pour chefs Carus et Alexandre, et exhorta ce dernier de se souvenir du nom qu'il portait.

D'abord on ne fut pas d'avis que le roi s'y hasardât, le péril étant trop évident; mais la trompette n'eut pas plutôt sonné, que ce prince, qui n'était pas maître de son courage, ordonna à ses gardes de le suivre, et fut le premier à grimper sur le rocher. Dès là, il n'y eut plus personne qui se tint en son poste; les voilà tous après lui, où plusieurs périssaient misérablement, tombant du rocher dans la rivière, qui les engloutissait dans ses gouffres. C'était un spectacle bien pitoyable, même à ceux qui n'auraient point couru de fortune; mais, comme ils se trouvaient en même danger, leur compassion se changea en peur, et ils ne songeaient plus qu'à eux. Cependant, ils s'étaient engagés si avant, qu'il fallait vaincre ou mourir; car les Barbares roulaient de grosses pierres sur ceux qui montaient, lesquels, ayant déjà bien de la peine à se tenir en des lieux si glissants, tombaient dans des précipices. Toutefois, Alexandre et Carus, que le roi avait envoyés devant avec

les trente jeunes hommes d'élite, avaient déjà gagné le haut et étaient aux mains; mais, parce que l'ennemi tenait encore le sommet, pour un coup qu'ils donnaient, ils en recevaient plusieurs, de sorte qu'Alexandre fit voir en cette extrémité qu'il se souvenait de son nom et de sa promesse; mais comme il ne se ménageait point et qu'on le chargeait de tous côtés, il fut accablé de coups. Carus le voyant par terre, et ne songeant plus qu'à le venger, se jeta à travers les ennemis, et en tua plusieurs du javelot et d'autres à coups d'épée, jusqu'à ce que, ne pouvant résister seul à une multitude, il tomba mort sur le corps de son ami.

Le roi, affligé, comme il devait, de la perte de deux si braves hommes et de ses autres soldats, fit sonner la retraite. Le bon ordre et la contenance dont ils la firent fut ce qui les sauva; car les Barbares se contentèrent d'avoir repoussé l'ennemi, et ne le poursuivirent pas davantage. Du reste, quoiqu'Alexandre eût résolu de lever le siège, comme ayant perdu l'espérance d'en venir à bout, si est-ce qu'il fit mine de le vouloir continuer; il se saisit des avenues, fit approcher les tours, et rafraîchit ceux qui étaient fatigués. Les Indiens, voyant son opiniâtreté, témoignèrent aussi leur assurance; et comme pour triompher de lui et le braver, se mirent à faire grand'chère durant deux jours et deux nuits, jouant de leurs tambours et de leurs cymbales à leur mode; mais la troisième nuit on ne les entendit pas, et l'on fut étonné de voir tout le roc éclairé de flambeaux, qu'ils avaient fait allumer pour assurer leur fuite par ces précipices.

Le roi ayant envoyé Balacre pour reconnaître ces feux, apprit que les Barbares avaient abandonné le roc; et alors donnant un signal à ses gens

ejus Indus amnis subit, præaltus utrimque asperis ripis : ab altera parte voragine cluvisque præruptæ sunt. Nec alia expugnandi patebat via, quam ut replerentur. Ad manuum sylva erat, quam rex ita cædi jussit, ut nudi stipites jacerentur : quippe rami frondi vestiti impedissent ferentes. Ipse primus truncam arborem jecit; clamorque exercitus, index alacritatis, sequutus est, nullo detrectante munus, quod rex occupasset. Intra septimum diem caternas expleverant, quum rex sagittarios et Agrianos jubet per ardua niti; juvenesque promptissimos ex sua cohorte xxx delegit. Duces his dati sunt Charus et Alexander; quem rex nominis, quod sibi cum eo commune esset, admonuit. Ac primo, quia tam manifestum periculum erat, ipsum regem discrimen subire non placuit : sed ut signum tuba datum est, vir audaciæ promptæ conversus ad corporis custodes sequi se jubet, primusque invadit in rupem. Nec deinde quisquam Macedonum substitit : relictisque stationibus sua sponte regem sequebantur. Multorum miserabilis fuit cæsus, quos ex prærupta rupe lapsos amnis præterfluens hiansit, triste spectaculum etiam non periclitantibus : quum vero alieno exitio, quid ipsis timendum foret, admonerentur, in metum misericor-

dia versa, non extinctos, sed semet ipsos desebant. Et jam eo perventum erat, unde sine pernicie nisi victores redire non possent, ingentia saxa in subeuntes provolventibus Barbaris, qui percussi instabili et lubrico gradu præcipites recidebant. Evaserant tamen Alexander et Charus, quos cum xxx delectis præmiserat rex, et jam pugnare cominus coeperant; sed quum superne tela Barbari ingererent, sæpius ipsi feriebantur, quam vulnerabant. Ergo Alexander, et nominis sui et promissi memor, dum acrius, quam cautius dimicat, confossus undique obruitur. Quem ut Charus jacentem conspexit, ruere in hostem, omnium præter ultionem, immemor, cæpit, multosque hasta, quosdam gladio interemit. Sed quum tot unum incesserent manus, super amici corpus procubuit exanimis. Haud secus, quam par erat, promptissimorum juvenum ceterorumque militum interitu commotus rex signum receptui dedit. Saluti fuit, quod sensim et intrepidi se receperunt; et Barbari, hostem depulisse contenti, non instilere cedentibus. Ceterum Alexander, quum statuisset desistere incepto (quippe nulla spes potiundæ petræ offerebatur), tamen speciem ostendit in obsidione perseverantis : nam et itinera obsideri jussit, et turres admoveri, et fatigatis

afin qu'ils se prissent tous à crier, il mit une telle épouvante parmi ces fuyards, que plusieurs, pensant voir l'ennemi, se précipitèrent du haut des rochers, et la plupart, estropiés de quelque membre, furent délaissés par ceux qui se purent sauver. Bien qu'Alexandre fût plutôt victorieux de la place que de l'ennemi, si est-ce qu'il fit des sacrifices d'actions de grâces aux Dieux, comme s'il eût gagné une bataille, et dressa des autels sur le roc aux déesses Minerve et Victoire; et pour les guides qui devaient mener les soldats armés à la légère, quoiqu'ils n'eussent pas fait tout ce qu'ils avaient promis, il ne laissa pas de leur payer fidèlement ce qui était convenu, et donna le gouvernement du rocher et du pays à Sisicoste.

XII. De là, il tira vers Eebolime; mais, ayant avis qu'un certain Eryce, avec vingt mille hommes de guerre, s'était saisi d'un détroit qui était sur sa route, il laissa le gros de son armée à Cœnus, pour le conduire à petites journées, et s'étant mis devant avec ses gens de trait et de fronde, donna la chasse aux ennemis, et ouvrit le passage à ses troupes qui venaient après. Les Indiens, soit pour gagner les bonnes grâces du vainqueur, ou par haine de leur chef, le tuèrent comme il s'enfuyait, et portèrent sa tête et ses armes à Alexandre, qui témoigna d'agréer l'action par l'impunité, mais ne voulut pas en autoriser l'exemple par la récompense. Après, il vint au fleuve Indus en seize jours de marche, et trouva qu'Éphestion avait préparé tout ce qui était nécessaire pour son passage, comme il lui avait commandé.

Le roi du pays s'appelait Omphis, qui déjà, du vivant de son père, lui avait conseillé de remet-

tre ses États à Alexandre; et, après sa mort, avait envoyé des ambassadeurs au roi, pour savoir s'il lui plaisait qu'il prit le royaume, ou qu'il attendît sa venue en personne privée; et, bien que le roi lui eût permis de régner, si n'osa-t-il toutefois user du pouvoir qu'il lui avait octroyé. Il avait traité Éphestion avec beaucoup de courtoisie, et fait distribuer gratuitement du grain à ses troupes, quoiqu'il n'eût point été au-devant de lui, pour ne se vouloir fier à personne qu'au roi. Mais, comme il venait, il le fut recevoir avec une belle armée où il avait mêlé, parmi ses escadrons, un grand nombre d'éléphants, à peu de distance les uns des autres, qui paraissaient de loin des châteaux.

Du commencement, Alexandre le prit pour l'ennemi, et non pas pour son allié, et avait déjà commandé à sa phalange de se tenir prête, et à sa cavalerie de s'avancer sur les ailes, comme pour combattre, quand l'Indien, s'apercevant de l'erreur, fit faire halte à toutes ses troupes, et poussa son cheval; et Alexandre en fit de même, lui étant indifférent qu'il vint en qualité d'ami ou d'ennemi, puisqu'il trouvait également sa sûreté dans son courage ou dans la foi de ce prince. Leur abord, en ce qu'on en put juger, ne fut point de gens qui fussent en mauvaise intelligence; toutefois, ils ne pouvaient parler ensemble sans truchement; si bien qu'en ayant fait venir un, l'Indien dit à Alexandre « qu'il était venu au-devant de lui avec son armée, pour lui remettre toutes ses forces entre les mains, sans attendre qu'il lui eût donné sa parole par ses ambassadeurs; qu'il livrait sa personne et son

alios succedere. Cujus pertinacia cognita, Indi per biduum quidem ac duas noctes, cum ostentatione non fiducia modo, sed etiam victorie, epulati sunt, tympana suo more pulsantes. Tertia vero nocte tympanorum quidem strepitus desiderat audiri: ceterum ex tota petra faces refulgebant, quas accenderant Barbari, ut tutior esset ipsis fuga, obscura nocte per invia saxa cursuris. Rex, Balacro, qui specularetur, præmisso, cognoscit, petram fuga Indorum esse desertam; tum, dato signo, ut universi conclamarent, incomposite fugientibus metum incussit: multi- que, tanquam adesset hostis, per lubrica saxa, perque invias cotes præcipitati occiderunt; plures, aliqua membrorum parte mulctati, ab integris deserti sunt. Rex, locorum magis quam hostium victor, tamen magnæ victoriæ sacrificiis et cultu diis satisfacit. Aræ in petra locatæ sunt Minervæ Victoriæque. Ducibus itineris, quos subire jusserat leviter armatos, etsi promissis minora præstiterant, pretium cum fide redditum est. Petræ regionisque ei adjunctæ Sisicosto tutela permissa.

XII. Inde processit Eebolima: et quum angustias itineris obsideri xx millibus armatorum ab Eryce quodam competeret, gravius agmen exercitus Cœno ducendum medicis itineribus tradidit. Ipse prægressus cum funditore ac sagittario, deturbatis, qui obsederant saltum, sequentibus se copiis viam fecit. Indi, sive odio ducis, sive gratiam victoris [regis] initari, Erycem fugientem adorti

interemerunt, caputque ejus atque arma ad Alexandrum detulerunt. Ille facto impunitatem dedit; honorem denegavit exemplo. Hinc ad flumen Indum sextis decimis castris pervenit, omniaque, ut præceperat, ad trajiciendum præparata ab Hephæstione reperit. Regnabat in ea regione Omphis, qui patri quoque fuerat auctor dædendi regnum Alexandro. Et post mortem parentis legatos miserat, qui consulerent eum, regnare se interim vellet; an privatam opperiri ejus adventum. Permissoque ut regnaret, non tamen jus datum usurpare sustinuit. Is benigne quidem exceperat Hephæstionem, gratuitum frumentum copias ejus admensus: non tamen ei occurrerat, ne fidem illius nisi regis experiretur. Itaque venienti obviam cum armato exercitu egressus est; elephanti quoque, per modica intervalla militum agnini immixti, procul castellorum fecerant speciem. Ac primo Alexander non socium, sed hostem adventare credebat; jamque et ipse arma militum capere, et equites discedere in cornua jusserat, paratos ad pugnam: at Indus, cognito Macedonum errore, jassis subsistere ceteris, ipse concitat equum, quo vehelatur: idem Alexander quoque fecit, sive hostis, sive amicus occurreret, vel sua virtute, vel illius fide tutus. Coivere, quod ex utriusque vultu posset intelligi, amicis animis; ceterum, sive interprete non poterat couseri sermo: itaque adhibito eo, Barbarus occurrisse se dixit cum exercitu, totas imperii vires protinus traditurum; nec expec-

royaume à ce prince, qu'il savait ne combattre que pour la gloire, et ne craindre rien tant que le reproche d'une perfidie. »

Le roi, bien aise de la franchise du Barbare, lui toucha dans la main et lui rendit ses États. Il fit présent à Alexandre de cinquante-six éléphants et de beaucoup d'autres bêtes d'une grandeur merveilleuse, avec trois mille taureaux, qui sont fort rares en ce pays-là, et qu'on y met entre les plaisirs des rois. Et comme Alexandre lui demanda « de quoi il avait le plus dans son royaume, de laboureurs ou de soldats, » il répondit « qu'ayant la guerre contre deux rois, il avait plus affaire de soldats que de laboureurs. » Ces deux rois étaient Abisarès et Porus; mais Porus était le plus puissant, et tous deux régnaient de là l'Hydaspe, résolus d'éprouver la fortune de la guerre contre qui que ce fût qui les attaqué.

Omphis, par la permission d'Alexandre, prit le diadème, et, selon la coutume du pays, le nom de *Taxile* que portait son père, et qui était affecté à tous ceux qui succédaient au royaume; et après qu'il eut traité le roi magnifiquement durant trois jours, le quatrième il lui fit voir quelle quantité de blé il avait fournie aux troupes qu'Éphestion avait amenées, et donna des couronnes d'or à lui et aux principaux de sa cour, et outre cela quatre-vingts talents d'argent monnayé. Le roi, extrêmement satisfait de la générosité de ce prince, lui renvoya tout ce qu'il lui avait donné, et y ajouta mille talents du butin qu'il faisait mener après lui, avec force vaiselle d'or et d'argent pour le service de sa table; quantité de robes à la persienne, et trente de ses chevaux harnachés de même que ceux qu'il mon-

taut. Mais comme cette libéralité obligea le Barbare, aussi offensa-t-il merveilleusement les courtisans d'Alexandre; entre lesquels Méléagre lui dit en soupant, après avoir bien bu, « qu'il se réjouissait avec lui de ce qu'au moins il avait trouvé aux Indes un homme digne de mille talents. » Le roi, se ressouvenant du déplaisir qu'il avait eu d'avoir tué Clitus à cause de sa langue, retint sa colère, mais ne put s'empêcher de dire « que les envieux étaient eux-mêmes leurs bourreaux. »

XIII. Le lendemain, les ambassadeurs d'Abisarès vinrent trouver le roi, et, suivant leurs pouvoirs, lui remirent tous ses États; puis ayant pris et donné la foi réciproquement, ils furent renvoyés. Estimant aussi que Porus pouvait être induit à se rendre par le bruit de sa renommée, il lui envoya Cléocarès, pour lui dénoncer « qu'il eût à lui payer tribut, et à venir au-devant de lui à l'entrée de son royaume. » Porus répondit « qu'il ne manquerait pas de satisfaire à l'une de ces deux choses, qui était d'aller le recevoir sur sa frontière; mais que ce serait à main armée. » Et comme le roi était sur le point de passer l'Hydaspe, on lui amena Barzaentès, auteur de la révolte des Aracosiens, et trente éléphants qu'on avait pris avec lui, qui fut un renfort venu tout à propos contre les Indiens, qui ont plus de confiance en ces bêtes qu'en leurs armées. On lui amena aussi Gamaxus, roi d'une partie des Indes, qui s'était joint à Barzaentès; si bien qu'après avoir mis ce traître et ce petit roi sous une sûre garde, et donné la conduite des éléphants à Taxile, il se vint loger sur l'Hydaspe. Porus s'était campé sur l'autre rive pour lui empêcher le passage, et avait mis de

tasse, dum per nuncios daretur fides. Corpus suum et regnum permittere illi, quem sciret gloriæ militantem, nihil magis quam famam timere peridiæ. Lætus simplicitate Barbari rex, et dextram fidei suæ pignus dedit, et regnum restituit. XVI elephanti erant, quos tradidit Alexandro, multaue pecora eximiæ magnitudinis: tauros ad vi millia, pretiosum in ea regione acceptumque animis regnantium armentum. Quærenti Alexandro plures agricultores haberet, an milites; cum duobus regibus bellanti sibi majore militum, quam agrestium manu opus esse respondit. Abisarès et Porus erant; sed in Poro eminebat auctoritas: uterque ultra Hydaspem amnem regnabat; et belli fortunam, quisquis arma inferret, experiri decreverat. Omphis, permittente Alexandro, et regium insigne sumpsit, et more gentis suæ nomen, quod patris fuerat, *Taxilem* appellare populares, sequente nomine imperium in quemcumque transiret. Ergo quum per triduum hospitaliter Alexandrum accepisset, quarto die, et quantum frumenti copiis, quas Hephæstion duxerat, præbitum a se esset, ostendit, et aureas coronas ipsi amicisque omnibus, præter hæc signati argenti LXXX talenta, dono dedit. Quæ beniguitate ejus Alexander mire lætus, et, quæ in dederat, remisit, et mille talenta ex præda, quam vehabat, adjecit, multaue convivalia ex auro et argento vasa, plurimum Persicæ vestis, xxx equos ex suis, cum

iisdem insignibus, quis assueverant, quum ipsum veherent. Quæ liberalitas, sicut Barbarum obstrinxerat, ita amicos ipsius vehementer offendit. E quibus Meleager, super cœnam largiore vino usus, gratulari se Alexandro dixit, quod saltem in India reperisset dignum talentis mille. Rex, haud oblitus quam ægre tulisset, quod Clitum ob linguæ temeritatem occidisset, iram quidem tenuit, sed dixit, invidios homines nihil aliud, quam ipsorum esse tormenta.

XIII. Postero die, legati Abisaræ adiere regem: omnia ditioni ejus, ita ut mandatum erat, permittebant; firmataque invicem fide, remittuntur ad regem. Porum quoque nominis sui fama ratus ad deditionem posse compelli, misit ad eum Cleocharen, qui denunciaret ei, ut stipendium penderet, et in primo finium suorum aditu occurreret regi. Porus alterum ex his facturum sese respondit; ut intranti regnum suum præsto esset, sed armatus. Jam Hydaspem Alexander superare decreverat; quum Barzaentes, defectionis Arachosis auctor, vincus trigintaque elephantum simul capti perducuntur, opportunum adversus Indos auxilium: quippe plus in belluis, quam in exercitu, spei ac virium illis erat. Gamaxusque rex exiguæ partis Indorum, qui Barzaenti se conjunxerat, vincus adductus est. Igitur transfuga et regulo in custodiam, elephantis autem Taxili traditis, ad amnem Hydaspem pervenit: in cujus

front quatre-vingt-cinq éléphants d'une prodigieuse grandeur, et plus avant trois cents chariots et près de trente mille hommes de pied, entre lesquels étaient les archers, qui se servaient, comme j'ai dit, de ces longues flèches malaisées à décocher. Il était monté sur un éléphant plus grand que tous les autres, et lui-même excédait la stature ordinaire des hommes; de sorte qu'avec ses armes éclatantes d'or et d'argent, il paraissait horrible et majestueux tout ensemble. Au reste, la grandeur de son courage répondait à celle de son corps, et c'était un homme d'aussi bon sens qu'il s'en pût trouver parmi des peuples grossiers.

Toutefois, les Macédoniens ne craignaient pas tant l'ennemi que le fleuve qu'il fallait traverser, qui avait quatre stades de largeur et était extrêmement profond, sans être guéable en pas un endroit, et qui, pour être large, n'en était pas moins rapide; car il roulait avec autant de violence qu'il eût fait dans un canal étroit, et ses flots bruyants et écumeux, qui se rompaient en plusieurs endroits, montraient bien qu'il était plein de rochers. Mais rien n'était si affreux que la face du rivage tout couvert d'hommes, de chevaux et d'éléphants. Ces hideuses bêtes étaient là plantées comme des tours, et on les irritait à dessein, afin que, par leurs cris effroyables, elles vinsent à jeter plus d'horreur dans l'âme des ennemis. Tout cela ensemble étonna des courages qui étaient à toute épreuve, et qui, d'ailleurs, avaient sujet de toujours bien espérer; mais ils ne croyaient pas, avec leurs faibles barques, pouvoir surmonter l'impétuosité de l'eau, ni aborder sûrement, quand ils auraient gagné la rive. Ce fleuve était rempli de petites îles où les

Indiens et les Macédoniens passaient à la nage avec leurs armes sur la tête; et il s'y faisait tous les jours de légères escarmouches, à la vue des deux rois, qui étaient bien aises de s'essayer et de pressentir par ces petits combats ce qu'ils devaient attendre de la bataille générale.

Il y avait deux jeunes gentilshommes dans l'armée d'Alexandre, Symmaque et Nicanor, qui s'étaient signalés par leur témérité, et qui, se confiant au bonheur continuel de leur parti, méprisaient toutes sortes de dangers. Ceux-ci prirent avec eux les plus déterminés de la jeunesse, et, n'ayant que leurs javalots pour toute arme, passèrent à la nage dans une île toute pleine d'ennemis; et là, plus armés d'audace que d'autre chose, en tuèrent un grand nombre; après quoi ils se pouvaient retirer glorieusement, si la témérité, quand elle est heureuse, savait garder quelque mesure. Mais, comme ils attendaient avec mépris et même avec insolence ceux qui venaient au secours de leurs compagnons, ils furent enveloppés d'une troupe qui s'était coulée entre deux eaux, et accablés des dards qu'elle leur tirait de loin; ceux qui se pensèrent sauver furent emportés par les vagues ou engloutis par les gouffres. Ces succès enflèrent merveilleusement le cœur à Porus, qui voyait tout de la rive; tellement qu'Alexandre se trouvant en une grande perplexité, s'avisait enfin de ce stratagème pour tromper son ennemi: il y avait dans cette rivière une île plus grande que les autres, qui était couverte de bois, et ainsi très-propre à dresser une embuscade. Il se rencontrait encore qu'il y avait une fosse fort profonde près du bord que tenait le roi, où l'on pouvait cacher non-seulement des gens de pied, mais aussi de cheval; et, de peur que les ennemis ne découvrirent la

ulteriore ripa Porus considerat, transitu prohibiturus hostem. lxxxv elephantos objecerat eximio corporum robore; utraque eos currus ccc, et peditum xxx fere millia, in quis erant sagittarii, sicuti ante dictum est, gravioribus telis, quam ut apte excuti possent. Ipsum vehebat elephantus super ceteras belluas eminens; armaque auro et argento distincta corpus raræ magnitudinis honestabant: par animus robori corporis; et quanta inter rudes poterat esse sapientia. Macedonas non conspectus hostium solum, sed etiam fluminis, quod transeundum erat, magnitudo terrebatur; quatuor in latitudinem stadia diffusum, profundo alveo et nusquam vada aperiente, speciem vasti maris fecerat. Nec pro spatio aquarum late stagnantium impetum coercebat; sed quasi in arcum coeuntibus ripis, torrens et elisus ferebatur: occultaque saxa inesse ostendebant pluribus locis undæ repercussæ. Terribilior erat facies ripæ, quam equi virique compleverant. Stabant ingentes vastorum corporum moles, et de industria irritatæ horrendo stridore aures fatigabant. Ilinc hostis, hinc annis capacia quidem bonæ spei pectora, et sæpe se experta, improviso tamen pavore percusserant. Quippe instabiles rates nec dirigi ad ripam, nec tuto applicari posse credebant. Erant in medio amne insulæ crebræ, in quas

et Indi et Macedones nantes, levatis super capita armis, transibant. Ibi levia prælia conserebant; et uterque rex parvæ rei discrimine summæ experiebatur eventum. Ceterum, in Macedonum exercitu temeritate atque audacia insignes fuere Symmachus et Nicanor, nobiles juvenes, et perpetua partium felicitate ad spernendum omne periculum accensi: quis ducibus promptissimi juvenum lanceis modo armati transavere in insulam, quam frequens hostis tenebat, multosque Indorum, nulla re magis, quam audacia armati, interemerunt. Abire cum gloria poterant, si unquam temeritas felix inveniret modum; sed dum supervenientes contemptim et superbe quoque exspectant, circumventi ab iis, qui occulti enataverant, eminus obruti telis sunt. Qui effugerant hostem, aut impetu armis ablati sunt, aut vorticibus impliciti; eaque pugna multum fiduciam Poris erexit, cuncta cernentis e ripa. Alexander inopie consilii tandem ad fallendum hostem talem dolum interdidit. Erat insula in flumine amplior ceteris sylvestris eadem, et tegendis insidiis apta; fossa quoque præalta haud procul ripa, quam tenebat ipse, non perditæ modo, sed etiam cum equis viros poterat abscondere. Igitur ut a custodia hujus opportunitatis oculos hostium averteret, Ptolemæum cum omnibus turmis obequitare jussit procul ab insula, et

commodité de ce lieu, il commanda à Ptolémée de prendre toute sa cavalerie et de marcher loin de l'île, donnant souvent des alarmes comme s'il eût eu envie de passer. Ce que Ptolémée fit durant quelques jours, et par cette ruse obligea Porus de se tourner du côté où il faisait mine de tenter le passage.

Comme les ennemis eurent perdu l'île de vue, Alexandre fit dresser sa tente vis-à-vis de leur camp, et ranger ses gardes du corps à l'entour, avec tout l'appareil qui a accoutumé d'environner la majesté d'un grand roi. Il fit aussi prendre la robe royale à Attalus, qui était de son âge, et ne lui ressemblait pas mal du visage et de la taille, surtout à le voir de loin, pour faire accroire que le roi était en personne campé sur ce bord, qui ne songeait point à passer. Il était près néanmoins d'entrer dans l'île dont nous avons parlé, avec le reste de ses forces, ayant fait diversion des ennemis contre ceux qu'avait menés Ptolémée en une rive plus bas. Mais il survint un orage qui d'abord retarda l'exécution de ce dessein, et aussitôt après la favorisa; la fortune se montrant si partielle pour ce prince, qu'elle tournait à son avantage tous les obstacles qui lui arrivaient. Ce tourbillon fut suivi d'une pluie si impétueuse, que ceux mêmes qui étaient à couvert eurent de la peine à s'en garantir; de sorte que les soldats, battus de la tempête, furent contraints de quitter leurs barques pour regagner la terre. D'ailleurs le temps était si couvert qu'on ne voyait goutte, si bien que ceux qui parlaient ensemble pouvaient à peine s'entre-reconnaître.

Tout autre qu'Alexandre se fût étonné dans ces ténèbres, étant question de traverser une rivière inconnue, et d'aller aveuglément, en gens

qui cherchaient de la gloire à quelque prix que ce fût, aborder en un endroit qui était peut-être occupé par les ennemis. Mais lui, au contraire, jugea que cette obscurité qui effrayait les autres lui était favorable, et donna le signal, afin que tous rentrassent dans leurs bateaux sans faire bruit, et lui-même le premier fit pousser celui où il était. Ils ne trouvèrent personne sur la rive où ils allèrent aborder, parce que Porus n'avait l'œil encore que sur Ptolémée. Tous les bateaux donc vinrent à bord, excepté un, que les flots brisèrent contre un rocher; et aussitôt ayant fait marcher par l'aile quelques compagnies d'élite pour prendre du terrain sur la main droite, il rangea ses gens en bataille.

XIV. Il commençait déjà à marcher à la tête de son armée divisée en deux colonnes, quand on vint dire à Porus que les Macédoniens avaient passé la rivière et venaient droit à lui. Du commencement, il crut, comme les hommes se flattent dans leurs espérances, que c'était Abisares, son allié, qui venait pour l'assister en cette guerre, selon qu'ils l'avaient arrêté entre eux; mais le temps, qui s'éclaircit aussitôt, lui fit voir que c'était les ennemis; de sorte qu'il envoya son frère Hagès, avec cent chariots et trois mille chevaux, pour les leur opposer. Sa plus grande force était en ses chariots, chacun desquels portait six hommes, deux qui avaient des boucliers, deux autres archers disposés des deux côtés, et les autres qui conduisaient le chariot, et ne laissaient pas de combattre lorsqu'on en venait aux mains, ayant quantité de dards qu'ils lançaient contre les ennemis, en quittant les rênes des chevaux. Mais tout cet équipage fut de peu de service ce jour-là, parce que la pluie qui était tombée en abon-

subinde Indos clamore terrere, quasi flumen transnāturus foret. Per complures dies Ptolemæus id fecit; eoque consilio Porum quoque agmen suum ei parti, quam se petere simulabat, coegit advertere. Jam extra conspectum hostis insula erat: Alexander in diversa parte ripæ statui suum tabernaculum jussit, assuetamque comitari ipsum cohortem ante id tabernaculum stare, et omnem apparatus regis magnificentiæ, hostium oculis de industria ostendi. Attalum et æqualem sibi, et haud disparem habitu oris et corporis, utique quum procul viseretur, veste regia exornat, præbiturum speciem ipsum regem illi ripæ præsidere, nec agitare de transitu. Hujus consilii effectum primo morata tempestas est, mox adjuvit; incommoda quoque ad bonos eventus vertente fortuna. Trajicere amnem cum ceteris copiis in regionem insulæ, de qua ante dictum est, parabat, averso hoste in eos qui cum Ptolemæo inferiorem obsederant ripam, quum procella imbrem, vix sub tectis tolerabilem, effudit; obrutique milites nimbo in terram refugerunt, navigiis ratibusque desertis: sed tumultuantium fremitus, obstrepentibus ventis, ab hoste non poterat audiri. Deinde momento temporis repressus est imber; ceterum adeo spissæ intendere se nubes, ut conderent lucem, vixque colloquentium inter ipsos fa-

cies noscitareretur. Terrisset alium obducta nox cælo, quum ignoto amne navigandum esset, forsitan hoste eam ipsam ripam, quam cæci, atque improvidi, et ex periculo gloriam accersentes petebant, occupante. Obscuritatem, quæ ceteros terrebat, suam occasionem ratus, dato signo, ut omnes silentio ascenderent in rates, eam, qua ipse vehebatur, primam jussit expelli. Vacua erat ab hostibus ripa, quæ petebatur; quippe adhuc Porus Ptolemæum tantum intuebatur: una ergo navi, quam petræ fluctus illiserat, hærente, ceteræ evadunt; armaque capere milites, et ire in ordines jussit.

XIV. Jamque agmen in cornua divisum ipse ducebat: quum Poro nunciatur, armis virisque ripam obtineri, et rerum adesse discrimen. Ac primo, humani ingenii vitio spei suæ indulgens, Abisarem belli socium (et ita convenerat) adventare credebat. Mox liquidiore luce aperiente hostem, c quadrigas, et in millia equitum venienti agmini Porus objecit. Dux erat copiarum, quas præmisit, Hagès, frater ipsius: summa virium in curribus: senos viros singuli vehebant, duos clypeatos, duos sagittarios ab utroque latere dispositos; ceteri aurigæ erant, haud sane inermes: quippe jacula complura, ubi cominus præliandum erat, omissis habenis, in hostem ingerebant. Ceterum vix ullus

dance avait tellement détrempe la terre que les chevaux ne se pouvaient tenir, et les chariots, pesants comme ils étaient, demeuraient la plupart enfoncés dans les bourbiers, sans qu'ils s'en pussent tirer. Au contraire, Alexandre, qui avait une armée leste et débarrassée, les chargea vigoureuusement. Les Scythes et les Dahes furent les premiers qui donnèrent; après il envoya Perdicaas avec la cavalerie fondre sur l'aile droite. Et comme le combat fut bien échauffé de part et d'autre, ceux qui avaient la conduite des chariots les poussèrent à toute bride au milieu de la bataille, comme le plus grand secours qu'ils pouvaient donner à leurs gens; mais ils firent autant de dommage aux uns qu'aux autres. Car les gens de pied des Macédoniens, exposés à cette première furie, étaient froissés par les roues et les chevaux, et les chariots qu'on poussait hors des chemins, par les lieux glissants et raboteux, renversaient ceux qui les conduisaient, pendant que les chevaux des autres, effrayés, s'emportaient çà et là, et entraînaient les uns dans des fosses et les autres dans la rivière. Il y eut pourtant quelque peu de Macédoniens qui se firent jour au travers des ennemis jusques à Porus, lequel faisait tout devoir de soldat et de capitaine. Mais quand il aperçut la déroute de ses chariots, errants sans conducteurs par tout le champ de bataille, il distribua les éléphants à ceux qui étaient plus près de lui, et mit derrière eux les gens de pied et les archers qui avaient accoutumé de battre les tambours, dont les Indiens se servaient au lieu de trompettes, ces animaux ne s'effrayant point de ce bruit pour y être apprivoisés de jeunesse. On portait la statue d'Hercule à la tête des gens de pied, ce qui leur était un puissant

objet pour les encourager au combat, et l'on tenait à infamie parmi les troupes d'abandonner ceux qui en étaient chargés, comme aussi il y allait de leur vie, s'ils ne la rapportaient de la bataille, tant la valeur s'attire de vénération de leur faire adorer celui qu'ils ont autrefois tant redouté.

Les Macédoniens s'arrêtèrent un peu à la vue des éléphants et même de la personne du roi; car ces monstrueuses bêtes rangées parmi les escadrons ressemblaient de loin à des tours, et Porus était d'une taille extraordinaire, outre qu'il paraissait encore plus grand à cause de la bête qu'il montait, qui surpassait autant les autres éléphants que lui tous les autres hommes. Alexandre donc, après avoir contemplé ce roi et cette armée des Indiens, dit « qu'enfin il avait trouvé un péril digne de son courage, puisqu'il avait affaire tout à la fois à des bêtes farouches et à de braves hommes; » et se tournant vers Cœnus : « Quand j'aurai, dit-il, attaqué l'aile gauche des ennemis avec Ptolémée, Perdicaas et Ephestion, et que tu me verras engagé au combat, charge l'aile droite; et vous, Antigène, Léonnatus et Tauron, donnez en même temps dans le front de la bataille, et pressez vivement. Nos longues et fortes piques ne nous serviront jamais mieux que contre ces bêtes et contre ceux qui les montent. Mettez-les par terre, et à elles donnez-leur dans les flancs. C'est un secours bien hasardeux que celui de ces animaux; ils peuvent aussitôt nuire que servir, et même ils se jettent avec plus de furie sur leurs troupes; car ce n'est qu'une obéissance forcée qui les fait aller contre les ennemis, et c'est une peur impétueuse qui les emporte contre les leurs. »

usus hujus auxilii eo die fuit : namque, ut supra dictum est, imber, violentius quam alias fusus, campos lubricos et inquitabiles fecerat; gravesque et propemodum immobiles currus illuvie ac voraginibus hærebant. Contra Alexander expedito ac levi agmine strenue invecus est. Scythæ et Dahæ primi omnium invasere Indos : Perdicaam deinde cum equitibus in dextrum cornu hostium emisit. Jam undique pugna se moverat, quum ii, qui currus agebant, illud ultimum auxilium suorum rati, effusis habenis, in medium discrimen ruere cœperunt. Anteips id malum utrisque erat : nam et Macedonum pedites primo impetu obtrebantur, et per lubrica atque invia immissi currus excutiebant eos, a quibus regebantur. Aliorum turbati equi non in voragines modo lacunasque, sed etiam in anem præcipitavere curricula. Pauci tamen hostium tenuis exacti penetravere ad Porum acerrime pugnam cientem. Is, ut dissipatos tota acie currus vagari sine rectoribus vidit; proximis amicorum distribuit elephantos. Post eos posuerat pedites, ac sagittarios, et tympana pulsare solitos; id pro cantu tubarum Indis erat : nec strepitu eorum movebantur, olim ad notum sonum auribus mitigatis. Herculis simulacrum agmini peditem præferebatur; id inaximum erat bellantibus incitamentum, et deseruisse

gestantes militare flagitium habebatur. Capitis etiam sanxerant poenam iis, qui ex acie non retulissent; metum, quem ex illo hoste quondam conceperant, etiam in religionem venerationemque converso. Macedonas non belluarum modo, sed etiam ipsius regis aspectus parumper inhibuit. Bellæ dispositæ inter armatos speciem turrium proci fecerant. Ipse Porus humanæ magnitudinis propemodum excesserat formam. Magnitudini Porii adjicere videbatur bellua, qua vehebatur, tantum inter ceteras eminebat, quanto aliis ipse præstabat. Itaque Alexander, contemplatus et regem et agmen Indorum, « Tandem, inquit, par animo meo periculum video : cum bestiis simul et cum egregiis viris res est. » Intuensque Cœnum, « Quum ego, inquit, Ptolemæo, Perdicaæque et Hephæstione comitatus, in lævum hostium cornu impetum fecero, viderisque me in medio ardore certaminis; ipse dextrum move, et turbatis signa infer. Tu, Antigènes, et tu, Leonnate, et Tauron, invehomini in mediam aciem, et urgebitis frontem. Hastæ nostræ prælongæ et validæ non alias magis quam adversus belluas rectoresque earum usui esse poterunt; deturbate eos, qui vehantur, et ipsas confundite. Anteips genus auxilii est, et in suos acrius fuerit. In hostem enim imperio, in suos pavore agitur. » Hæc eloquutus

Il n'eut pas sitôt dit cela, qu'il poussa son cheval le premier; et il avait déjà ouvert un bataillon des ennemis, comme il avait projeté, quand Cœnus commença à charger furieusement l'aile droite, pendant que la phalange aussi choqua la bataille des Indiens, qui fut rompue tout d'un coup. Porus fit avancer les éléphants du côté qu'il vit que la cavalerie donnait; mais ces lourdes masses ne se maniaient pas comme des chevaux; et d'ailleurs, les Barbares ne s'aidaient point de leurs flèches, parce qu'étant longues et massives, ils ne pouvaient pas commodément tendre l'arc qu'en l'appuyant contre terre; et comme alors le terrain était glissant, il empêchait leur effort; si bien qu'avant qu'ils fussent prêts à tirer, l'ennemi les avait prévenus. Dans ce trouble, on n'écoutait plus les ordres du roi; la peur était la maîtresse, qui a toujours plus de pouvoir que les chefs, et il y avait autant de généraux que de troupes dispersées. L'un voulait qu'on se ralliât au corps de bataille; l'autre, qu'on se séparât; quelques-uns étaient d'avis de faire ferme, et d'autres d'envelopper les ennemis par derrière; et de tout cela rien ne s'exécutait.

Toutefois, Porus, avec peu des siens sur qui la honte fit plus d'impression que la peur, vint rencontrer Alexandre, faisant marcher les éléphants à la tête. Ces bêtes donnèrent une grande épouvante, et par leurs cris horribles, auxquels on n'était pas accoutumé, n'effrayèrent pas seulement les chevaux, qui sont naturellement peureux, mais aussi les hommes, et troublèrent les rangs de telle sorte que ceux qui un peu auparavant étaient victorieux ne songeaient plus qu'à la fuite. Alors Alexandre fit avancer contre ces animaux la cavalerie légère des Agriens et des Thraces, plus propres à tirer en courant qu'à s'attacher au com-

bat. Ils firent leur décharge sur les éléphants et ceux qui étaient montés dessus. La phalange aussi les voyant ébranlés, commença à les serrer de près. Mais quelques-uns qui les pressaient avec trop d'ardeur les irritèrent tellement contre eux par les coups qu'ils leur donnaient, qu'ils furent écrasés sous leurs pieds, et servaient d'exemple aux autres, pour ne les poursuivre pas si chaudement; et ce qui les étonnait le plus c'était de leur voir enlever avec leur trompe les hommes tout armés, et les livrer par-dessus leur tête à leurs conducteurs. Cela fit que les Macédoniens y allèrent plus retenus; et comme tantôt ils attaquaient les éléphants, et tantôt ils s'enfuyaient, le combat fut douteux une grande partie du jour, et n'était pas prêt à finir, s'ils ne leur eussent coupé les jambes avec leurs haches préparées pour cet effet. Ils avaient aussi de courtes épées, qu'ils appelaient *copides*, et recourbées en forme de faux, avec quoi ils tranchaient les trompes de ces animaux, qu'ils craignaient plus que la mort, n'oubliant rien pour se garantir de leur fureur.

Enfin, les éléphants étant affaiblis de leurs blessures ne se laissaient plus gouverner, et, comme forcenés de douleur, renversaient amis et ennemis, et couchant par terre ceux qui les conduisaient, les foulaient aux pieds; mais il sembla qu'après cela leur fureur fût assouvie; ils avaient eux-mêmes plus de peur qu'ils ne faisaient de mal, et on les chassait par troupes hors du champ de bataille comme des moutons. Porus, se voyant abandonné de la plupart de ses gens, se mit à lancer les dards dont il avait fait bonne provision, et en blessa plusieurs qui l'entouraient, pendant que lui-même était en butte aux traits des ennemis. Il avait déjà reçu neuf blessures par

concitat equum primus. Jamque, ut destinatum erat, invaserat ordines hostium; quum Cœnus ingenti vi in lævum cornu invehitur. Phalanx quoque in mediam Indorum aciem uno impetu prorupit. At Porus, qua equitem inveli senserat, belluas agi jussit; sed tardum et pæne immobile animal equorum velocitatem æquare non poterat: ne sagittarum quidem ulius erat Barbaris usus; quippe longæ et prægraves, nisi prius in terra statuerent arcum, haud satis apte et comode imponantur. Tum humo lubrica, et ob id impediende conatum, molientes ictus celeritate hostium occupabantur. Ergo spreto regis imperio (quod fere fit, ubi turbatis acrius metus quam dux imperare cœpit), totidem erant imperatores, quot agmina errabant: alius jungere aciem, alius dividere; stare quidam, et nonnulli circumvehi terga hostium jubebant: nihil in medium consulebatur. Porus tamen cum paucis, quibus metu potior fuerat pudor, colligere dispersos, obvius hosti ire pergit, elephantosque ante agmen suorum agi jubet. Magnum belluæ injecere terrorem; insolitusque stridor non equos modo, tam pavidum ad omnia animal, sed viros quoque ordinesque turbaverat. Jam fugæ circumspiciebant locum paulo ante victores; quum Alexander Agrianos et Thracas leviter armatos, meliorem concursatione quam

cominus militem, emisit in belluas. Ingentem hi vim telorum injecere et elephantis, et regentibus eos: phalanx quoque instare constanter territis cœpit. Sed quidam avidius persequuti, belluas in semet irritavere vulneribus: obtriti ergo pedibus earum, ceteris, ut parcius instarent, fuere documentum. Præcipue terribilis illa facies erat, quum manu arma virosque corripereat, et super se regentibus traderent. Anceps ergo pugna nunc sequentium, nunc fugientium elephantos, in multum diei varium certamen extraxit, donec securibus (id namque genus auxilii præparatum erat) pedes amputare cœperunt. *Copidas* vocant gladios leviter curvatos, falcibus similes, quis appetebant belluarum manus; nec quidquam inexpertum noui mortis modo, sed etiam in ipsa morte novi supplicii timor omittebat. Ergo elephantis, vulneribus tandem fatigati, suos impetu sternunt, et qui rexerant eos, præcipitati in terram, ab ipsis obtrebantur. Itaque pecorum modo magis pavidi, quam infesti, ultra aciem exigebantur; quum Porus, destitutus a pluribus, tela multo ante præparata in circumfusos ex elephanto suo cœpit ingerere, multaque eminus vulneratis, expositus ipse ad ictus undique petebatur. Novem jam vulnera hinc tergo, illinc pectore exceperat, multoque sanguine profuso languidis manibus magis

devant et par derrière; si bien qu'ayant perdu quantité de sang, il n'avait plus de force, et les dards lui tombaient des mains quand il les pensait tirer. Mais son éléphant, qui n'était pas encore blessé, par un instinct de vengeance fit un grand carnage des ennemis, jusqu'à ce que celui qui le gouvernait s'aperçut que le roi chancelait et laissait aller ses armes, de faiblesse; car alors il fit prendre la fuite à la bête, qu'Alexandre suivait de près; mais son cheval tout percé de coups lui manqua au besoin, et se coucha doucement sous lui, comme s'il eût craint de le blesser; et tandis qu'il en changeait un autre, Porus eut gagné le devant. Sur cet intervalle, il lui envoya le frère de Taxile, roi des Indes, qui l'exhorta de se soumettre au vainqueur et de ne pas attendre l'extrémité; mais Porus, quoique ses forces fussent épuisées et qu'il perdit tout son sang, revint néanmoins à cette voix qu'il reconnut, et dit: « N'ois-je pas le frère de Taxile, de ce traître à sa patrie et à son royaume? » Et prenant un dard qui lui était resté, le lança contre lui d'une telle violence qu'il le perça d'outre en outre, et, après ce dernier exploit de valeur, se mit à fuir plus fort qu'auparavant. Mais l'éléphant, qui avait depuis reçu plusieurs coups, ne pouvait plus marcher; de sorte que Porus fut contraint de s'arrêter, laissant quelques gens de pied pour faire tête aux ennemis qui le poursuivaient; et comme Alexandre l'eut atteint, voyant son opiniâtreté, il ordonna de tailler en pièces tous ceux qui se mettraient en défense. On commença donc à tirer de tous côtés sur les fantassins, et sur Porus même, qui, étant enfin accablé de traits, se laissait aller le long de la bête, quand l'Indien qui la conduisait crut qu'il voulait descendre, et la fit mettre à genoux, comme c'était la coutume;

elle ne fut pas plutôt baissée, que les autres, qu'on avait dressés à cela, en firent de même, ce qui livra Porus et toute sa suite au vainqueur. Le roi, croyant qu'il fût mort, commanda qu'on le dépouillât; mais comme on accourait pour lui ôter sa cuirasse et ses habits, l'éléphant se mit à défendre son maître, et à se jeter sur ceux qui en approchaient; et l'ayant relevé avec sa trompe, le remit sur son dos. En un moment la bête fut toute couverte de dards, dont ayant rendu les bois, Porus fut pris et mis sur un chariot.

Comme le roi vit qu'il levait encore les yeux, il fut ému de compassion, et lui dit: « Malheureux que tu es, quelle manie t'a saisi de vouloir tenter contre moi le hasard d'une bataille, sachant bien la renommée de mes armes? L'exemple de Taxile, ton voisin, ne t'avait-il pas assez fait connaître ma clémence envers ceux qui me cèdent? » A quoi il répondit: « Puisque tu le veux savoir, je te le dirai aussi librement que tu me le demandes. Je ne croyais pas qu'il y eût au monde un plus vaillant homme que moi; car je connaissais mes forces, n'ayant pas encore éprouvé les tiennes. Aujourd'hui l'issue du combat m'a appris que je te dois céder, mais je ne m'estime pas peu heureux de tenir le second rang après toi. » Et Alexandre lui ayant demandé « quel traitement il croyait que le vainqueur lui dû faire? » — « Celui, répondit-il, que te conseillera cette journée, qui t'a fait voir combien la félicité des hommes est une chose caduque. » Cet avertissement lui servit plus qu'une prière; car ce grand courage, qui ne paraissait point abattu de son infortune, toucha tellement le roi, que non-seulement il lui pardonna, mais le combla d'honneurs. Il le fit panser de ses blessures, tout ainsi que s'il eût combattu pour lui; et étant

elapsa, quam excussa tela mittebat. Nec segnius bellua instincta rabie, nondum saucia invehebatur ordinibus; donec rector belluæ regem conspexit, fluentibus membris omissisque armis, vix compotem mentis. Tum belluam in fugam concitat sequente Alexandro: sed equus ejus multis vulneribus confossus deficiensque procubuit, posito magis rege, quam effuso; itaque dum equum mutat, tardius insequutus est. Interim frater Taxilis regis Indorum, præmissus ab Alexandro, monere cœpit Porum, ne ultima experiri perseveraret, dederetque se victori. At ille, quamquam exhaustæ erant vires, deficiebatque sanguis, tamen ad notam vocem excitatus: « Agnosco, inquit, Taxilis fratrem, imperii regnique sui proditoris; » et telum, quod unum forte non effluserat, contorsit in eum, quod per medium pectus penetravit ad tergum. Hoc ultimo virtutis opere edito, fugere acrius cœpit; sed elephantus quoque, qui multa exceperat tela, deficiebat: itaque sistit fugam, peditemque sequenti hosti objecit. Jam Alexander consequutus erat, et, pertinacia Pori cognita, vetabat resistentibus parci. Ergo undique et in pedites, et in ipsum Porum tela congesta sunt: quis tandem gravatus labi ex bellua cœpit. Indus, qui elephantum regebat, descendere

eum ratus, more solito elephantum procumbere jussit in genua; qui ut se submitit, ceteri quoque, ita enim instituti erant, demisere corpora in terram: ea res et Porum, et ceteros victoribus tradidit. Rex spoliari corpus Pori, interemptum esse credens, jussit, et, qui detraherent lorica vestemque, concurrere; quum bellua dominam tueri et spoliante cœpit appetere, levatumque corpus ejus rursus dorso suo imponere. Ergo telis undique obruitur, confossoque eo in vehiculum Porus imponitur. Quem rex ut vidit adlevantem oculos, non odio, sed miseratione commotus: « Quæ, malum! inquit, amentia te coegit, rerum mearum cognita fama, belli fortunam experiri, quum Taxiles esset in deditis clementiæ meæ tam propinquum tibi exemplum? » At ille: « Quoniam, inquit, percontaris, respondebo ea libertate, quam interrogando fecisti. Neminem me fortiorem esse censebam; meas enim noveram vires, nondum expertus tuas: fortiorem esse te, belli docuit eventus. Sed ne sic quidem parum felix sum, secundus tibi. » Rursus interrogatus, quid ipse victorem statuere debere censeret: « Quod hic, inquit, dies tibi suadet; quo expertus es, quam caduca felicitas esset. » Plus mouendo profecit, quam si precatus esset: quippò

guéri, contre l'opinion de tout le monde, il le reçut au nombre de ses amis, et lui donna bientôt un royaume plus grand que celui qu'il avait auparavant. Aussi l'on ne remarqua rien en lui qui lui fût plus naturel, ni dont il fit plus de profession, que de révérer la valeur et la véritable gloire où il la trouvait. Il est vrai qu'il n'était pas si franc à l'estimer en ses citoyens qu'en ses ennemis, parce qu'il croyait que sa grandeur pouvait être détruite par les siens, et au contraire qu'elle serait d'autant plus illustre que ceux qu'il avait vaincus seraient plus grands et plus renommés.

LIVRE NEUVIÈME.

SOMMAIRE.

I. Alexandre passe dans l'Inde, après avoir vaincu Porus, et assujéti à son empire beaucoup de peuples et beaucoup de villes, dont les mœurs et les coutumes sont décrites. — II. Alexandre étant près d'attaquer les Gangarides et les Pharrasiens, exhorte par un long discours ses soldats à la persévérance, parce qu'ils étaient fatigués et qu'ils refusaient d'aller à la guerre. — III. Cœnus répond à Alexandre au nom de tous les soldats, et meurt quelque temps après de maladie. — IV. Alexandre s'étant rendu maître des Sobiens et de quelques autres peuples, entre dans le pays des Oxydraques et des Malles, met en fuite les Barbares et assiège leur ville, sans se soucier des prédictions du devin Démophoon. — V. Il est blessé dans la ville des Oxydraques, où il s'était jeté d'un saut; et après avoir perdu quelques-uns de ses meilleurs capitaines, et que l'on eut pris la ville, ses gens le trouvèrent presque mort et abandonné de tout secours. — VI. Ses amis le prient d'avoir soin de son sa-

magnitudinem animi ejus interritam, ac ne fortuna quidem infractam, non misericordia modo, sed etiam honore excipere dignatus est. Ægrum curavit haud secus, quam si pro ipso pugnasset: confirmatum contra spem omnium in amicorum numerum recepit: mox donavit ampliore regno, quam tenuit. Nec sane quidquam ingenium ejus solidius aut constantius habuit, quam admirationem veræ laudis et gloriæ: simplicius tamen famam æstimabat in hoste, quam in cive: quippe a suis credebat magnitudinem suam destrui posse; eandem clariorem fore, quo majores fuisset, quos ipse vicisset.

LIBER NONUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Poro victo, ad Hyphasin usque penetrat Alexander, variasque gentes et urbes, quarum mores describuntur, sibi subjicit. — II. Gangaridas et Pharrasios adgressurus milites fatigatos et bellum detrectantes ad perseverantiam hortatur. — III. Cœnus militum nomine Alexandro respondet, et paulo post morbo exstinguitur. Monumentis expeditionis erectis, Alexander ad Hydaspem revertitur, classequè parata secundo anue devehitur. — IV. Pervenit Alexander ad Sobios, et post magnum periculum in fluminum confluentibus ad Mallos et Oxydracas; ubi oratione ad milites seditiosos habita Barbaros fugat, eorumque opudum, contempto Demophoonte vate, obsidet. — V. Post-

lut et du salut du public; mais il leur fait une réponse généreuse, en persévérant dans le dessein de conquérir toute la terre. — VII. On apprit la révolte de quelques Grecs dans le pays des Bactriens. Alexandre donna un festin aux ambassadeurs des Indiens, et pendant ce festin Horrata et Dioxippe se querellent, et se battent enfin en duel, avec des armes dissemblables. Quelque temps après, Dioxippe, irrité par les calomnies de ses ennemis, se tua de sa propre main. — VIII. Alexandre ayant reçu des présents des ambassadeurs des Indiens, arrive à Pattalène, après avoir subjugué les nations riveraines de l'Indus. Ptolémée est guéri d'une blessure empoisonnée par le secours d'une certaine herbe dont Alexandre avait vu l'image en dormant. — IX. Alexandre a une passion extrême de voir l'Océan et contente enfin son désir, non pas sans de grands périls, à cause du peu d'expérience des matelots et des pilotes. — X. Il revient de l'Océan dans le pays des Arabites, des Gédrosiens et des Indiens, où son armée combat contre la famine et la peste; mais il y donne des ordres nécessaires. Il se fait ensuite comme un triomphe, à l'imitation de Bacchus; mais il fut ensanglanté par le supplice d'Aspaste, satrape.

I. Alexandre, ravi d'une si mémorable victoire qui lui ouvrait les portes de l'Orient, immola des victimes au soleil, et, pour inciter davantage ses soldats à continuer la guerre, il les combla de louanges et d'espérances. Il leur dit « que toutes les forces des Indes avaient été abattues par ce seul coup; que le reste n'était plus qu'un butin continuel, qu'une moisson de richesses, et qu'ils allaient entrer dans ces fameuses contrées où règne l'opulence et où croissent les trésors; qu'ainsi les dépouilles des Perses ne leur disaient plus rien, et qu'ils amasseraient tant d'or et d'ivoire, de perles et de pierreries, qu'ils au-

quam Alexander præcipiti saltu se in urbem immiserat, graviter vulneratus ultimo tandem discrimini a suis eripitur. Magnum ejus ex vulnere periculum. — VI. Nondum salis curato vulnere, se perisse credentibus ostendit, atque ab amicis rogatus, ut salutem suam publicæque parceret, generose respondet, in instituto suo de orbe domando perseverans. — VII. Græci in Bactriana deficiunt; Malli et Oxydracæ se dedunt. Horratas et Dioxippus imparibus armis certamen singulare depugnant. Paulo post Dioxippus inimicorum calumniis ultra modum irritatus semet ipsum interimit. — VIII. Donis ab Indorum legatis acceptis, secundo Indo devehitur Alexander ad Pattalenen, domitis gentibus flumen adcolentibus. Ptolemæi vulnus miraculo sanatum. — IX. Alexander cupidine visendi Oceanum correptus, non sine periculis propter æstus maritimos et nautarum imperitiam tandem voti sui compos redditur. — X. Nearcho relicto, ut cum classe per Oceanum reverteret, ipse rex post hyemem per Arabitas, Oritas et ingentia Gedrosiæ deserta movet, ubi exercitus cum summa fame et pestilentia luctatur. Tandem liberatus comessabundus et bacchabuundus per Carmaniam incedit.

I. Alexander, tam memorabili victoria lætus, qua sibi Orientis fines apertos esse censebat, Soli victimis cæsis, milites quoque, quo promptioribus animis reliqua belli munia obirent, pro concione laudatos docuit, quidquid Indis virium fuisset, illa dimicatione prostratum: cetera opimam prædam fore, celebratasque opes in ea regione eminere, quam peterent: proinde jam vilia et obsoleta esse

raient de quoi en remplir leurs maisons et même la Macédoine et la Grèce. » Le soldat ayant du gain et de la gloire, et qui ne s'était jamais vu trompé des promesses du roi, s'offre d'un grand courage à le suivre; et le roi en même temps fait équiper une flotte, afin qu'après avoir couru toute l'Asie, il allât voir l'Océan aux extrémités de la terre. Il y avait quantité de bois aux montagnes voisines pour construire des vaisseaux; mais comme ils commençaient à en couper, ils trouvèrent des serpents d'une grandeur prodigieuse, et des rhinocéros, très-rare partout ailleurs, que les habitants du pays appellent autrement, ce nom leur ayant été donné par les Grecs. Le roi, après avoir bâti deux villes sur les deux rives du fleuve qu'il avait passé, donna à chaque chef de son armée une couronne d'or avec mille écus, et fit aussi de l'honneur aux autres selon leur rang ou leur mérite.

Abisarès, qui, avant la défaite de Porus, avait envoyé une ambassade à Alexandre, lui en renvoya une autre pour l'assurer « qu'il ferait tout ce qu'il lui commanderait, excepté de livrer sa personne, parce qu'il ne pouvait vivre sans régner, ni régner étant captif. » Le roi répondit aux ambassadeurs « que s'il lui fâchait de venir, il l'irait trouver. »

De là ayant passé la rivière avec Porus, il entra bien avant dans les Indes, où il vit des forêts d'une étendue presque infinie, pleines d'arbres touffus et d'une hauteur démesurée. La plupart des branches, grosses comme des troncs, se repliaient jusque dans la terre, d'où elles remontaient après toutes droites; de sorte qu'il semblaient que ce n'était plus des branches qui se redressaient,

mais de nouveaux arbres croissant sur leurs racines. L'air y est fort sain, tant à cause de la fraîcheur des bois qui tempère l'ardeur du soleil, que pour l'abondance des eaux qui arrosent le pays. Il est vrai qu'il était infecté de serpents, dont les écailles brillaient comme de l'or; et il n'est point de venin plus dangereux que la morsure de ces bêtes; car ceux qui en étaient atteints mouraient sur-le-champ, jusqu'à ce que les Indiens leur apprirent le remède. Après il marcha par les déserts vers le fleuve Hyarotès, qui était bordé d'une forêt remplie de paons sauvages et d'arbres inconnus ailleurs. Puis il alla prendre une ville vis-à-vis de là, dont il reçut des otages; et lui ayant imposé tribut, s'avança vers une autre fort grande, comme elles sont d'ordinaire en ces contrées, ceinte de bons murs et d'un marais.

Les Barbares sortirent pour le combattre, montés sur des chariots joints ensemble, les uns ayant des haches, les autres des javelots ou des dards, et sautant légèrement de chariot en chariot, quand ils voulaient s'entre-secourir. Cette nouvelle sorte de combat étonna d'abord les Macédoniens, qui se sentaient blessés sans les pouvoir joindre; mais après, méprisant une troupe si mal ordonnée, ils se mirent à investir les chariots; et pour le faire plus aisément, le roi commanda qu'on coupât les liens qui les tenaient attachés: tellement qu'ayant perdu huit mille des leurs, ils se retirèrent dans la ville. Le lendemain, on planta les échelles de tous côtés, et on l'emporta d'assaut; peu s'étant sauvés de vitesse, qui passèrent le marais à la nage, et portèrent l'effroi aux villes voisines, publiant « qu'il était venu une armée de dieux dans leur pays, que les hommes ne pouvaient vaincre. »

spolia de Persis : gemmis margaritisque, et auro atque ebore Macedoniam Græciamque, non suas tantum domos repleturum. Avidi milites et pecuniæ et gloriæ, simul quia nunquam affirmatio ejus fefellerat eos, pollicentur operam; dimissisque cum bona spe, navigia ædificari jubet, ut, quum totam Asiam percurrisset, finem terrarum mare inviseret. Multa materia navalis in proximis montibus erat; quam cædere aggressi, magnitudinis inusitatæ reperere serpentes. Rhinoceroses quoque, rarum alibi animal, in iisdem montibus erant; ceterum hoc nomen belluis eis inditum a Græcis : sermonis ejus ignari aliud lingua sua usurpant. Rex duabus urbibus conditis in utraque fluminis, quod superaverat, ripa, copiarum duces coronis et mille aureis singulos donat : ceteris quoque proportionem aut gradus, quem in militia obtinebant, aut navatæ operæ, honos habitus est. Abisares, qui prius, quam cum Poro dimicaretur, legatos ad Alexandrum miserat, rursus alios misit, pollicentes omnia facturum quæ imperasset, modo ne cogere corpus suum dedere; neque enim aut sine regio imperio victurum, aut regnaturum esse captivum. Cui Alexander nunciari jussit, si gravaretur ad se venire, ipsum ad eum esse venturum. Hinc, Porro amneque superato, ad interiora Indiæ processit. Sylvæ erant prope in immensum spatium diffusæ, procerisque et in eximiam altitudinem editis arboribus umbrosæ : plerique rami

instar ingentium stipitum flexi in humum, rursus, quæ se curvaverant, erigebantur adeo, ut species easet non rami resurgentis, sed arboris ex sua radice generatæ. Cæli temperies salubris : quippe et vim solis umbræ levant, et aquæ largæ mapant e fontibus. Ceterum hic quoque serpentium magna vis erat, squamis fulgorem auri reddentibus; virus haud ullum magis noxium est : quippe morsum præsens mors sequebatur; donec ab incolis remedium oblatum est. Hinc per desertum ventum est ad flumen Hyaroten : junctum erat flumini nemus, opacum arboribus alibi inusitatæ, agrestiumque pavonum multitudine frequens. Castris inde motis oppidum haud procul positum corona capit, obsidibusque acceptis stipendium imponit. Ad magnam deinde, ut in ea regione, urbem pervenit, non muro solum, sed etiam palude munitam. Ceterum Barbari vehiculis inter se junctis dimicatori occurrerunt : tela aliis hastæ, aliis secures erant, transiliebantque in vehicula strenuo saltu, quum succurrere laborantibus suis vellent. Ac primo insolitum genus pugne Macedonas teruit, quum eminus vulnerarentur : deinde spreto tam incondito auxilio, ab utroque latere vehiculis circumfusi repugnantes fodere cœperunt. Et vincula, quis conserta erant, jussit incidi, quo facilius singula circumvenirentur; itaque vii millibus suorum amissis in oppidum refugerunt. Postero die, scalis undique admotis muri occupantur.

Alexandre, après avoir commandé à Perdicas de faire le dégât avec une partie de ses troupes, et en avoir donné une autre à Eumène pour réduire les Barbares, mena le reste contre une ville forte, où les habitants des autres s'étaient retirés. Les assiégés envoyèrent des députés au roi pour traiter, et ne laissèrent pas de se préparer à la défense, à cause de la division qui était parmi le peuple, les uns disant qu'on ne pouvait pas faire que de se rendre, et les autres mettant tout leur salut en cela; si bien que, dans cette contestation, les plus avisés lui ouvrent leurs portes. Bien qu'il eût pu avec justice punir ceux du parti contraire, si est-ce qu'il pardonna à tous; et ayant pris des otages, marcha contre la prochaine ville. Comme on les menait à la tête de l'armée, ceux qui paraissaient sur les murs les ayant reconnus, parce que c'étaient tous gens du pays, demandèrent à s'aboucher avec eux; et lorsqu'ils furent informés de la clémence et des forces d'Alexandre, ils se rendirent, et les autres villes de même. Après, il entra dans les États du roi Sophitès. Ce peuple, si l'on en croit les Barbares, est fort sage, et se gouverne par de bonnes lois et de louables coutumes. Ils n'élèvent pas les enfants au gré des pères et des mères, mais de certaines personnes destinées pour cet effet, qui prennent garde à la forme et à la constitution de leur corps, et, s'ils y remarquent quelque notable difformité, ils les font mourir. Quand ils se marient, ils ne regardent ni à race ni à richesses; ils ne font état que de la beauté, parce que ce n'est aussi que par là qu'on estime leurs enfants.

Ce roi s'était enfermé dans la capitale de son royaume, qu'Alexandre avait bloquée; et comme

personne ne paraissait sur leurs murs, ni aux tours pour leurs défenses, les Macédoniens ne savaient si la ville était abandonnée des habitants, ou s'ils se cachaient pour leur jouer quelque stratagème. Mais les portes s'ouvrant tout à coup, on vit sortir le roi indien, avec deux de ses fils déjà grands, et venir au-devant d'Alexandre. Il surpassait en taille et en beauté tout le reste des Barbares, et portait une robe de pourpre rayée d'or, qui lui descendait jusqu'aux talons, avec des sandales d'or toutes couvertes de pierreries. Il avait des bracelets de perles aux bras et aux épaules, et, pour pendants d'oreilles, deux perles d'un prix inestimable. Il portait un sceptre d'or à la main, tout garni de bérilles, qu'il lui donna en se donnant lui-même, avec ses enfants et son peuple, et faisant mille vœux pour son salut et l'accroissement de son empire.

Il y a une race de chiens, en ces pays-là, admirable pour la chasse. On dit qu'ils n'aboient plus dès qu'ils ont vu la bête, et que surtout ils en veulent aux lions. Pour faire voir au roi la force et le courage de ces animaux, Sophitès fit lancer un lion d'une grandeur extraordinaire, et lâcher seulement quatre de ces chiens, qui se jetèrent incontinent dessus. Le veneur en prit un par la cuisse, qui était attaché à la proie comme les autres, et s'efforçant de l'arracher, comme il ne demordait point, il lui coupa la jambe; mais pour cela n'ayant pu vaincre son opiniâtreté, il lui en coupa une autre; et le voyant encore si acharné qu'il ne lui pouvait faire lâcher prise, il se mit à le découper lentement par petits morceaux. Le chien le laissait faire, et en rendant les abois tenait toujours les dents serrées

paucis pernicitas saluti fuit, qui, cognito urbis excidio, paludem transavere, et in vicina oppida ingeniem intrare terrorem, invictum exercitum et deorum profecto advenisse memorantes. Alexander, ad vastandam eam regionem Perdica cum expedita manu misso, partem copiarum Eumeni tradit, ut is quoque Barbaros ad deditionem compelleret: ipse ceteros ad urbem validam, in quam aliarum quoque confugerant incolæ, duxit. Oppidani missis, qui regem deprecarentur, nihilominus bellum parabant: quippe orta seditio in diversa consilia diduxerat vulgum; alii omnia deditione potiora, quidam nullam opem in ipsis esse ducebant. Sed dum nihil in commune consulitur, qui deditioni imminabant, apertis portis hostem recipiunt. Alexander, quanquam belli auctoribus jure poterat irasci, tamen, omnibus venia data, et obsidibus acceptis, ad proximam deinde urbem castra movit. Obsides ducebantur ante agmen, quos, quum e muris agnovissent, utpote gentis ejusdem, in colloquium convocaverunt. Illi, clementiam regis simulque vim commemorando, ad deditionem eos compulere: ceterasque urbes simili modo deditas in fidem accepit. Hinc in regnum Sophitia perventum est. Gens, ut Barbari, sapientia excellit, bonisque moribus regitur. Genitos liberos non parentum arbitrio tollunt aluntque, sed eorum, quibus spectandi infantium habitum cura mandata est. Sequos insignes, aut aliqua mem-

brorum parte inutiles notaverunt, necari jubent. Nuptiis coeunt, non genere ac nobilitate conjunctis, sed electa corporum specie; quia eadem aestimatur in liberis. Hujus gentis oppidum, cui Alexander admovent copias, ab ipso Sophite obtinebatur: clausæ erant portæ; sed nulli in muris turribusque se armati ostendebant, dubitabantque Macedones, deseruissentne urbem incolæ, an fraude se occiderent; quum subito, patefacta porta, rex Indus cum duobus adultis filiis occurrit, multum inter omnes Barbaros eminens corporis specie. Vestis erat auro purpuraque distincta, quæ etiam crura velabat: aureis soleis inseruerat gemmas: lacerti quoque et brachia margaritis ornata erant. Pendebant ex auribus insignes candore et magnitudine lapilli. Baculum aureum berylli distinguebant: quo tradito precatus, ut sospes acciperet, se liberosque et gentem suam dedit. Nobiles ad venandum canes in ea regione sunt; latratu abstinere dicuntur, quum videre feram, leonibus maxime infesti. Horum vim ut ostenderet Alexander, in concepto leonem eximie magnitudinis jussit emitti, et quatuor omnino admoveri canes, qui celeriter occupaverunt feram; tum ex iis, qui assueverant talibus ministrariis, unus, canis leoni cum aliis inhaerentis crus avellere, et, quia non sequebatur, ferro amputare cepit: nec sic quidem pertinacia victa, rursus aliam partem secare institit; et deinde non segnius inhaerentem ferro subinde cæde-

dans la bête, tant la nature a donné d'ardeur à ces animaux pour la chasse. Je confesse que j'en dis plus que je n'en crois; mais si je n'ai gardé d'assurer les choses dont je doute, aussi ne puis-je pas supprimer celles que j'ai apprises.

Ayant donc laissé Sophitès dans son royaume, il tira vers le fleuve Hyphasis, où Éphestion, qui avait conquis une autre contrée, le vint joindre. Phégée, roi de ce pays, sachant la venue d'Alexandre, commanda à ses sujets de labourer leurs terres comme de coutume, pendant qu'il allait au-devant de lui, avec présents, l'assurer de son obéissance.

II. Le roi séjourna deux jours chez lui, et au troisième il avait résolu de passer la rivière, quoique très-malaisée à traverser, tant à cause de sa largeur que pour être pleine de rochers. Mais ayant pris langue de Phégée, il sut qu'au delà du fleuve il y avait pour onze journées de désert, et qu'après on trouvait le Gange, le plus grand de tous les fleuves des Indes; que plus avant habitaient les Gangarides et les Pharrasiens, ayant pour leur roi Aggrammès, qui défendait l'entrée de ses terres avec vingt mille chevaux et deux cent mille hommes de pied, fortifiés encore de deux mille charlots, et, ce qui donnait plus de terreur, de trois mille éléphants.

Le roi ne pouvait croire cela; tellement que s'étant informé de Porus, qui était avec lui, si « ces choses étaient véritables, » il s'assura que « pour les forces de ce royaume, on n'y ajoutait rien; mais qu'au reste celui qui régnait, non-seulement n'était pas noble, mais était de très-basse naissance, parce que son père avait été barbier, ayant assez de peine à vivre de ce qu'il

gagnait au jour la journée; néanmoins, comme il n'était pas mal fait, la reine l'avait pris en affection et élevé à la première place auprès du roi; mais que ce méchant l'avait tué en trahison, et s'était emparé du royaume sous l'ombre de la tutelle des enfants; et depuis, les ayant fait aussi mourir, il avait eu un fils, qui était le roi aujourd'hui, homme haï et méprisé de ses peuples, et qui se ressentait plus de la naissance de son père que de sa fortune. »

Porus donc, confirmant au roi ce qu'on lui avait dit, ne lui donna pas peu d'inquiétude. Il ne faisait pas grand cas des ennemis ni des éléphants, mais il redoutait l'assiette des lieux et l'impétuosité des rivières. Il lui semblait que c'était un hardi dessein d'aller chercher jusqu'au bout du monde des gens que la nature y avait cachés, et d'autre part l'amour de la gloire, et cette faim insatiable de renommée, lui rendait toutes choses faciles. Il doutait pourtant quelquefois « si les Macédoniens, qui avaient traversé tant de pays et vieilli sous les armes, voudraient bien encore le suivre à travers tant d'obstacles et de difficultés qui se présentaient; qu'étant pleins de biens, ils aimeraient mieux jouir de ceux qu'ils possédaient, que de se tuer à en acquérir d'autres; que lui et ses soldats n'avaient pas même pensée; que s'étant proposé l'empire de l'univers, il commençait seulement à mettre la main à l'œuvre; mais que le soldat, las et ennuyé de la guerre, croyait ses travaux finis, et ne songeait qu'à en recueillir le fruit quel qu'il fût, pourvu qu'il fût prompt. » Enfin l'ambition l'emporta, et ayant assemblé ses troupes, il leur parla à peu près de cette sorte :

« Je sais bien, soldats, que ces jours passés les

bat. Ille in vulnere feræ dentes moribundus quoque infixerat; tantam in illis animalibus ad venandum cupiditatem ingenerasse naturam, memoriæ proditum est. Equidem plura transcribo, quam credo: nam nec affirmare sustineo, de quibus dubito, nec subducere, quæ accepi. Relicto igitur Sophite in suo regno, ad fluvium Hyphasis processit, Hephæstione, qui diversam regionem subegerat, conjuncto. Phegeus erat gentis proximæ rex, qui, popularibus suis colere agros, ut assueverant, jussis, Alexandro cum donis occurrit; nihil quod imperaret detractans.

II. Biduum apud eum substitit rex: tertio die æmum superare decreverat, transitu difficilem, non spatio solum aquarum, sed etiam saxis impeditum. Percontatus igitur Phegea, quæ noscenda erant, undecim dierum ultra flumen per vastas solitudines iter esse cognoscit: excipere deinde Gangem, maximum totius Indiæ fluminum: ulteriorem ripam colere gentes Gangaridas et Pharrasios; eorumque regem esse Aggrammen, xx millibus equitum ducentisque peditum obsidentem vias: ad hæc quadrigarum duo millia trahere, et præcipuum terrorem elephantos, quos trium millium numerum explere dicebat. Incredibilia regi omnia videbantur: igitur Porum (nam cum eo erat) percontatur, an vera essent quæ dicerentur. Ille vires quidem gentis et regni haud falso jactari affirmat; ceterum,

qui regnaret, non modo ignobilem esse, sed etiam ultime sortis: quippe patrem ejus, tonsorem vix diurno questu propulsantem famem, propter habitum haud indecorum, cordi fuisse reginæ: ab ea in propiorem ejus, qui tam regnasset, amicitia locum admotum, interfecto eo per Indias, sub specie tutelæ liberum ejus invasisse regnum; necatisque pueris hunc, qui nunc regnat, generasse, invisum vilemque popularibus, magis paternæ fortunæ, quam suæ memorem. Afirmatio Pori multiplicem animo regi injeccerat curam: hostem belluasque spernebat; situm locorum et vim fluminum extimescebat: relegatos in ultimam pæne rerum humanarum terminum persequi et erueri, arduum videbatur. Rursus avaritia gloriæ et insatiabilis cupido famæ nihil invium, nihil remotum videri sinebat; et interdum dubitabat, an Macedones, tot emensæ spæta terrarum, in acie et in castris senes facti, per objecta lœmina, per tot naturæ obstantes difficultates sequantur essent: abundantes onustosque præda, magis parati frui velle, quam acquirenda fatigari. Non idem sibi et militibus animi esse: se, totius orbis imperium mente complexum, adhuc in operum suorum primordio stare: militem, labore defatigatum, proximum quemque fructum, finito tandem periculo, expetere. Vicit ergo cupido rationem, et, ad concionem vocatis militibus, ad hunc maxime modum

Indiens ont publié beaucoup de choses, à dessein de vous effrayer ; mais vous n'êtes pas nouveaux à ces sortes d'artifices. C'est ainsi que les Perses nous parlaient des rochers de la Cilicie et des campagnes de la Mésopotamie, du Tigre et de l'Euphrate, qu'ils nous faisaient si terribles et que néanmoins nous avons passés, l'un à gué et l'autre sur un pont. Jamais la renommée ne rapporte les choses au vrai, elle les fait toujours plus grandes qu'elles ne sont ; et il n'est pas jusqu'à notre gloire, quoique bien fondée, qui n'ait plus de réputation que d'effet. Qui de vous aurait cru naguère pouvoir soutenir l'effort de ces bêtes qui semblent des tours, ou surmonter l'Hydaspe, et tant d'autres choses qu'on faisait si étranges, au prix de ce que nous les avons trouvées ? Il y a longtemps que nous ne serions plus en Asie, s'il n'eût fallu que des chimères pour nous vaincre.

« Croyez-vous qu'il y ait là plus de troupeaux d'éléphants que de moutons autre part ? sachez que c'est un animal fort rare, qui d'ailleurs n'est pas bien aisé à prendre et moins encore à apprivoiser. Il ne leur coûte pas plus encore de nombrer cette multitude de gens de pied et de cheval ; car pour la largeur du fleuve, il n'en coulera que plus doucement, au lieu que s'il était serré dans son lit, il en serait plus rapide et plus malaisé à passer ; outre que tout le péril est à la descente où l'ennemi nous attend ; et que la rivière soit large ou étroite, ce péril est égal. Mais quand tout cela serait véritable, qu'est-ce qui nous effraie ? Est-ce la grandeur des animaux, ou la multitude des ennemis ? Si ce sont les éléphants, nous venons de voir qu'ils se sont jetés avec plus de furie sur les leurs que sur nous, et comme

nos faux et nos haches taillent facilement ces grands corps en pièces. Et qu'importe qu'il n'y en ait qu'autant qu'en avait Porus, ou qu'il y en ait trois mille, puisqu'il n'en faut blesser qu'un ou deux pour faire fuir tout le reste ? Ajoutez à cela qu'à peine en peut-on gouverner un petit nombre : et que sera-ce quand il y en aura tant de milliers ensemble, qui ne feront que s'entre-froisser les uns les autres ? quand ces lourdes masses ne pourront ni s'arrêter ni fuir ? Et certainement j'ai toujours fait si peu de cas de ces bêtes, que lorsque j'en ai eu, je n'ai daigné m'en servir, sachant bien qu'elles sont plus à craindre pour les leurs que pour les ennemis.

« Mais peut-être que ce grand nombre d'hommes et de chevaux vous étonne, parce que vous n'avez accoutumé de combattre que contre une poignée de gens, et que ce n'est qu'à cette heure que vous commencez à avoir une grande multitude sur les bras. Il n'est point de nombre qui ne le cède à la valeur des Macédoniens, témoin le Granique, la Cilicie inondée du sang des Perses, et Arbelles, dont la plaine est toute blanche des os de ceux que nous avons vaincus. Vous avisez bien tard de compter les légions de vos ennemis, après que vos victoires ont fait un désert de l'Asie. C'était quand nous passions l'Hellespont qu'il fallait considérer le petit nombre de nos troupes ; mais maintenant les Scythes font partie de notre armée, les Bactriens nous assistent, les Sogdiens et les Dahes combattent avec nous. Ce n'est pas pourtant que je me fie à cette tourbe de Barbares ; je ne m'attends qu'à vous, et votre valeur m'est un gage du succès de toutes mes entreprises. Tant que je combattrai avec vous, je n'aurai

disseruit. « Non ignoro, milites, multa, quæ terrere vos possent, ab incolis Indiæ per hos dies de industria esse jactata : sed non est improvisa vobis mentientium vanitas. Sic Ciliciæ fauces, sic Mesopotamiæ campos, Tigrin et Euphraten, quorum alterum vado transivimus, alterum ponte, terribilem fecerant Persæ. Nunquam ad liquidum fama perducitur ; omnia, illa tradente, majora sunt vero : nostra quoque gloria, quum sit ex solido, plus tamen habet nominis quam operis. Modo quis belluas, offerentes mœnium speciem, quis Hydaspem amnem, quis cetera, auditu majora quam vero, sustinere posse credebat ? Olim, hercule, fugissemus ex Asia, si nos fabulæ debellare potuissemus. Creditisne elephantorum greges majores esse, quam usquam armentorum sunt ? Quum et rarum sit animal, nec facile capiatur, multoque difficilium mitigetur ? Atqui eadem vanitas copias peditum equitumque numeravit : nam flumen, quo latius fusus est, hoc placidius stagnat ; quippe angustis ripis coercita, et in angustiorem alveum elisa, torrentes aquas invehunt : contra spatium alvei segnior cursus est. Præterea in ripa omne periculum est, ubi applicantes navigia hostis exspectat. Ita, quantumcumque flumen intervenit, idem futurum discrimen est evadentium in terram. Sed omnia ista vera esse fingamus. Utrumne vos magnitudo belluarum, an multitudo hostium terret ?

Quod pertinet ad elephantos, præsens habemus exemplum : in suos vehementius, quam in nos incurrerunt ; tam vasta corpora securibus falcibusque mutilata sunt. Quid autem interest, totidem sint, quot Porus habuit, an tria millia ; quum, uno aut altero vulneratis, ceteros in fugam declinari videamus ? Inde paucos quoque incommode regunt : congregata vero tot millia ipsa se elidunt, ubi nec stare, nec fugere potuerint inhabiles vastorum corporum moles. Equidem sic animalia ista contempsi, ut, quum haberem, ipse non opposuerim ; satis gnarus, plus suis, quam hostibus periculi inferre. At enim equitum peditumque multitudo vos commovet ! cum paucis enim pugnare soliti estis, et nunc primum inconditam sustinebitis turbam. Testis adversus multitudinem invicti Macedonum roboris Granicus amnis, et Cilicia, inundata cruore Persarum, et Arbela, cujus campi devictorum a nobis ossibus strati sunt. Sero hostium legiones numerare cepistis, postquam solitudinem in Asia vincendo fecistis : quum per Hellespontum navigarem, de paucitate nostra cogitandum fuit. Nunc nos Scythæ sequuntur ; bactriana auxilia præsto sunt ; Dahæ Sogdianique inter nos militant. Nec tamen illi turbæ confido ; vestras manus intueor ; vestram virtutem, rerum, quas gesturus sum, vadem prædemque habeo : quamdiu vobiscum in acie stabo, nec in eos, nec hostium exercitus

que faire de nombrer mes troupes, ni celles des ennemis. Seulement apportez-moi vos courages pleins d'allégresse et de confiance. Nous n'allons pas entrer dans une nouvelle lice de travaux; nous voici au bout de la carrière; et si notre lâcheté ne s'y oppose, nous sommes arrivés à l'Océan et à l'orient du soleil, d'où nous retournerons triomphants en notre pays, bornant notre empire des bornes de la terre.

« Ne faites pas comme ces mauvais ménagers qui, par leur négligence, laissent perdre une moisson prête à recueillir. La récompense est ici plus grande que le danger, et nous avons affaire à une nation riche et lâche tout ensemble; si bien que je ne vous mène pas tant à acquérir de la gloire que du butin. Aussi méritez-vous de remporter en vos maisons les richesses dont cette mer couvre ses rivages. Vous êtes hommes à tout tenter et à ne rien laisser, faute de courage. C'est pourquoi je vous prie par vous-mêmes et par votre propre gloire, qui passe la portée des hommes, et par l'affection réciproque que j'ai pour vous et que vous avez pour moi, en quoi nous combattons à l'envi, sans nous pouvoir vaincre; je vous prie, dis-je, et vous conjure qu'à la veille de nous voir maîtres de l'univers, vous n'abandonniez point votre nourrisson, votre compagnon de guerre, je ne dirai pas votre roi.

« Tout ce que j'ai fait jusqu'à cette heure, je vous l'ai commandé; mais pour ceci je vous le demande en grâce: et considérez qui vous fait cette prière, que c'est celui qui ne vous a jamais rien ordonné qu'il n'ait pris le premier sa part du péril, et qui souvent vous a couverts de son bouclier et défendus de son épée. Ne brisez point dans mes mains la palme que vous y avez mise, et qui, si l'on ne me l'envie, me va égaler à Hercule et à Bacchus. Donnez cela à mes prières, et rompez enfin ce

numeravero: vos modo animos mihi plenos alacritatis ac fiduciae adhibete. Non in limine operum laborumque nostrorum, sed in exitu stamus: pervenimus ad solis ortum et Oceanum, nisi obstat ignavia: inde victores, perdomito sine terrarum, revertemur in patriam. Nolite, quod pigri agricolæ faciunt, maturos fructus per inertiam amittere e manibus. Majora sunt periculis præmia; dives eadem et imbellis est regio: itaque non tam ad gloriam vos duco, quam ad prædam. Digni estis, qui opes, quas illud mare littoribus invehit, referatis in patriam; digni, qui nihil inexpertum, nihil metu omissum relinquatis. Per vos gloriamque vestram, qua humanum fastigium exceditis, perque et mea in vos, et in me vestra merita, quibus invicti contendimus, oro quæsoque, ne humanarum rerum terminos adeuntem alumnum commilitonemque vestrum, ne dicam regem, deseratis. Cetera vobis imperavi; hoc unum debiturus sum: et is vos rogo, qui nihil unquam vobis præcepi, quin primus me periculis obtulerim; qui sæpe aciem clypeo meo texi, ne infregeritis in manibus meis palmam, qua Herculem Liberumque patrem, si invidia abfuerit, æquabo. Date hoc precibus meis, et tandem obstinatum silentium rumpite. Ubi est ille clamor, alacri-

morne silence que vous opiniâtrerez si fort. Mais où sont ces cris, témoins ordinaires de votre allégresse? Où est ce visage gai de mes Macédoniens? J'avoue, soldats, que je ne vous reconnais plus, et il semble que vous ne me reconnaissez plus aussi. Il y a longtemps que je parle à des sourds. Je me tue à vouloir relever des courages abattus, et à ramener des esprits qui ont de l'aversion pour moi. » Et comme ils ne disaient mot, tenant la tête baissée contre terre, « Je ne sais, dit-il, ce que je puis vous avoir fait par mégarde, que vous ne daigniez pas seulement me regarder. Je crois être seul au milieu d'un désert; personne ne me répond: au moins dites-moi que vous n'en voulez rien faire. Mais que pensez-vous que je demande? Rien que votre gloire et votre propre grandeur. Où sont ceux que je voyais naguère se battre à qui porterait son roi blessé? Ah! je suis abandonné, je suis vendu; on me livre aux ennemis! Mais, malgré que vous en ayez, je passerai outre sans vous; laissez-moi à la merci des rivières et des bêtes sauvages; donnez-moi en proie aux nations dont les seuls noms vous font peur, je trouverai qui me suivra, après que vous m'aurez délaissé. Les Scythes et les Bactriens ne me quitteront pas, et, de mes ennemis qu'ils étaient naguère, ils seront mes soldats; car enfin j'aime mieux mourir que de régner avec honte et de dépendre de vous. Allez donc, allez en votre pays vous vanter d'avoir abandonné votre roi. Pour moi, je ne cesserai que je n'aie trouvé dans ces contrées ou la victoire dont vous désespérez, ou une mort honorable. »

III. Quoi qu'il leur sût dire, il ne put jamais en tirer une parole. Ils s'attendaient que leurs chefs et les principaux officiers lui remontrassent « qu'ils ne manquaient pas d'affection; mais qu'étant tout percés de coups et rompus de fati-

tatis vestrae index? Ubi ille meorum Macedonum vultus? Non agnosco vos, milites; nec agnosci videor a vobis. Surdas jam dudum aures pulso: aversos animos et intractos excitare conor. » Quumque illi in terram densissimam capitibus tacere perseverarent: « Nescio quid, inquit, imprudens in vos deliqui, quod me ne intueri quidem vultis. In solitudine mihi videor esse: nemo respondet; nemo saltem negat. Quos alloquor? quid autem postulo? vestram gloriam et magnitudinem vindicamus. Ubi sunt illi, quorum certamen paulo ante vidi contententium, qui possimum vulnerati regis corpus exciperent? Desertus, destitutus sum, hostibus deditus. Sed solus quoque ire poterabo: objicite me fluminibus, et belluis, et illis gentibus, quarum nomina horretis; inveniam, qui desertam a vobis sequantur. Scythæ Bactriæque erunt mecum; hostes paulo ante, nunc milites nostri. Mori præstat, quam precario imperatorem esse: ite reduces domos, ite deserto rege ovantes: ego hic a vobis desperatæ victoriae, aut honestæ mortis locum inveniam. »

III. Ne sic quidem nulli militum vox exprimi potuit: expectabant, ut duces principesque ad regem perferrent, vulneribus et continuo labore militiæ fatigatos non detrec-

gues, ils ne pouvaient plus servir. » Cependant ils demeuraient là tout interdits, sans oser lever les yeux, lorsqu'il s'excita tout à coup un murmure qui, croissant peu à peu, éclata en des gémissements et des pleurs si extraordinaires, que le roi, ayant changé sa colère en compassion, ne put s'empêcher lui-même de pleurer, malgré qu'il en eût. Enfin, comme toute l'assemblée fondait en larmes, et que personne ne disait mot, Cœnus eut la hardiesse de s'approcher du tribunal, témoignant qu'il voulait parler; et quand les soldats virent qu'il ôta son casque (car c'était la coutume de l'ôter pour parler au roi), ils le prièrent de plaider la cause de l'armée.

Alors il commença à dire : « Serait-il possible, seigneur, que nous eussions des pensées si criminelles et si impies? Ah! que les dieux les détournent loin de nous, comme ils le font bien aussi. Nous avons pour vous le même cœur que nous avons toujours eu; nous sommes prêts d'aller où vous commanderez, de combattre, d'exposer nos vies, et de vous acquérir, au prix de notre sang, une renommée immortelle. C'est pourquoi, si vous persistez dans vos glorieux desseins, assurez-vous que tels que nous sommes, nus, sans armes, épuisés de forces, nous vous suivrons ou marcherons devant vous, comme vous l'ordonnerez. Mais si vos soldats vous peuvent parler avec toutes sortes de respects, ils vous supplient d'écouter leurs plaintes, qui partent du plus profond de leur cœur, et qu'une dernière extrémité leur arrache de la bouche.

« Seigneur, la grandeur de vos exploits n'a pas seulement vaincu vos ennemis, mais vos soldats mêmes. Nous avons fait tout ce que des hommes sauraient faire; nous avons traversé les mers et les terres; nous connaissons mieux les pays que ne

font ceux qui les habitent. Nous voici tantôt au bout du monde, et vous vous préparez encore à aller dans un autre, et cherchez de nouvelles Indes inconnues même aux Indiens. Vous voulez tirer de leurs cachots des gens qui vivent parmi les serpents et les bêtes sauvages, afin que vos victoires s'étendent en plus de lieux que le soleil n'en éclaire. Cette pensée, à la vérité, est digne de votre courage; mais elle passe le nôtre, car votre valeur prendra toujours de nouveaux accroissements, et notre vigueur s'en va éteinte.

« Regardez ces visages pâles, ces corps tout hideux de plaies, tout couverts de cicatrices; nos javelots sont émoussés, nos armes usées, nos habits de même, et nous sommes habillés à la persienne, n'ayant plus de quoi l'être à notre mode; en un mot, nous sommes devenus étrangers. Mais qui de nous a encore une cuirasse? qui a un cheval? Qu'on s'informe combien il y en a qui aient encore des esclaves, et ce qui leur reste du butin de tant de conquêtes. Nous avons tout conquis; et si nous manquons de tout, il ne faut pas dire que ce soit le luxe ni nos débauches qui aient fait cela, c'est la guerre même qui a consumé les fruits et les instruments de la guerre. En cet état, seigneur, exposeriez-vous une si belle armée à la fureur des bêtes, desquelles je veux bien que le nombre ne soit pas si grand que le font les Barbares, si est-ce que, de leur mensonge même, je conjecture qu'il n'est pas petit? Que si vous avez résolu de passer aux Indes, que ne prenez-vous plutôt la route du midi, qui est bien plus courte et moins déserte, puisqu'en subjuguant cette région, vous gagnez la mer, qui borne la terre? Pourquoi aller chercher par ces détours la gloire que vous voyez devant vous? Nous trouvons en-

tare munia, sed sustinere non posse. Ceterum illi metu attoniti in terram ora defixerant. Ergo primo fremitus sua sponte, deinde gemitus quoque oritur; paulatimque liberius dolor erigi cepit, manantibus lacrimis, adeo ut rex, ira in misericordiam versa, ne ipse quidem, quamquam cuperet, temperare oculis potuerit. Tandem, universa concione effusius flente, Cœnus ausus est, concitantibus ceteris, propius tribunal accedere, significans, se loqui velle. Quem ut videre milites detrahentem galeam capiti (ita enim regem alloqui mos est), hortari ceperunt, ut causam exercitus ageret. Tum Cœnus: « Dii prohibent. Idem animus est tuus, qui fuit semper, ire quo juseris, pugnare, periclitari, sanguine nostro commendare posteritati tuum nomen. Proinde si perseveras, inermes quoque, et nudi, et exsangues, utcumque tibi cordi est, sequimur, vel anteceditur. Sed si audire vis non fictas tuorum militum voces, verum necessitate ultimum expressas; præbe, queso, propitias aures imperium atque auspiciam tuam constantissime sequentis, et, quocumque pergis, sequentur. Vicisti, rex, magnitudine rerum non hostes modo, sed etiam milites: quidquid mortalitas capere po-

terat, implevimus, emensis maria terrasque melius nobis, quam incolis omnia nota sunt; pæne in ultimomundi fine consistimus. In aliam orbem paras ire, et Indiam quaeris Indis quoque ignotam: inter feras serpentesque degentes eruere ex latebris et cubilibus suis expetis, ut plura, quam sol videt, victoria lustres. Digna prorsus cogitatio animo tuo! sed altior nostro: virtus enim tua semper in incremento erit; nostra vis in fine jam est. Intuere corpora exsanguia, tot perfossa vulneribus, tot cicatricibus putria. Jam tela hebetia sunt: jam arma deficiunt. Vestem persicam induimus, quia domestica subvehi non potest; in externum degeneravimus cultum. Quotocumque lorica est? quis equum habet? jube quaeri, quam multos servi ipsorum persequuti sunt; quid cuique supersit ex præda. Omnium victores, omnium inopes sumus. Nec luxuria laboramus, sed bello instrumenta belli consumpsimus. Hunc tu pulcherrimum exercitum nudum objicies belluis? quarum ut multitudinem augeant de industria Barbari, magnum tamen esse numerum, etiam ex mendacio intelligo. Quod si adhuc penetrare in Indiam certum est, regio a meridie minus vasta est: qua subacta, licebit decurrere in illud mare, quod rebus humanis terminum

core ici l'Océan; et si ce n'est que vous preniez plaisir d'errer par le monde, nous sommes arrivés où la fortune vous conduit. Seigneur, ce n'est pas pour gagner les bonnes grâces de l'armée qui vous environne que je vous ai représenté toutes ces choses; mais j'ai mieux aimé vous les dire à vous-même que de m'en entretenir hors de votre présence avec mes compagnons, croyant qu'il vous serait moins fâcheux d'entendre leurs humbles remontrances, que si l'on vous venait rapporter leurs plaintes et leurs murmures. »

Il n'eut pas sitôt achevé de parler, qu'on ouït de tous côtés des cris et des voix confuses mêlées de pleurs, qui appelaient le roi « leur seigneur et leur père. » Ensuite, tous les autres chefs, principalement ceux à qui l'âge donnait plus d'autorité et une plus honnête excuse, lui firent la même supplication. Le roi ne pouvait se résoudre de châtier ses gens, et encore moins de les flatter; si bien qu'incertain de ce qu'il devait faire, il descendit de son tribunal et s'enferma dans sa tente, avec défense d'ouvrir à qui que ce fût, qu'aux officiers de sa maison. Il donna deux jours à la colère; au troisième il sortit, et fit dresser douze autels de pierre carrée, pour monument de son voyage, commandant aussi qu'on étendît la clôture de son camp, et qu'on laissât des lits d'une forme plus grande qu'à l'ordinaire, et les mangeoires des chevaux plus hautes, afin qu'augmentant toutes choses, il donnât plus d'admiration à la postérité par des apparences trompeuses.

De là, il rebroussa chemin et vint camper sur les bords de l'Acésine, où Cœnus mourut de maladie. Le roi le pleura, mais il ne put se tenir de dire « qu'il avait fait une longue harangue

pour peu de jours qu'il avait à vivre, comme s'il n'y eût eu que lui qui dût revoir la Macédoine. » Les vaisseaux qu'il avait fait bâtir étaient déjà à l'ancre. Sur ces entrefaites, Memnon lui amena de Thrace six mille chevaux de recrues, avec sept mille hommes de pied qu'envoyait Harpalus, et lui apporta vingt-cinq mille paires d'armes garnies d'or et d'argent, qu'il départit aux soldats, ayant fait brûler les vieilles. Comme il était prêt à monter sur l'Océan avec mille voiles, il accorda Porus et Taxile, rois des Indes, sur le point de renouveler leurs anciennes querelles, et affermit entre eux une bonne paix par une alliance, les laissant paisibles en leurs royaumes, après en avoir tiré toutes sortes d'assistances pour sa flotte. Il bâtit aussi deux villes, et appela l'une *Nicée*, et l'autre *Bucéphale*, en l'honneur de son cheval qui lui était mort. Après, il descendit par la rivière, faisant près de quatre cents stades par jour pour loger son armée commodément, et fit suivre les éléphants et le bagage par terre.

IV. Il vint de cette sorte jusqu'où l'Hydaspe s'assemble avec l'Acésine, et de là prennent leur cours vers la province des Sobliens, qui se vantent que leurs ancêtres étaient de l'armée d'Hercule, et qu'étant demeurés malades en ce lieu, ils y étaient habitués. En effet, ils s'habillaient de peaux de bêtes, et n'avaient pour armes que des massues; et quoiqu'ils ne tinssent plus rien des façons de faire des Grecs, ils montraient encore plusieurs traces de leur origine. Poursuivant sa navigation, il s'avança de deux cent cinquante stades, et, après avoir fourragé le pays, en prit la ville capitale.

Les Barbares avaient rangé en bataille quarante

voluit esse natura. Cur circumitu petis gloriam, quæ ad manum posita est? hic quoque occurrit Oceanus: nisi mavis errare, pervenimus, quo tua fortuna ducit. Hæc tecum, quam sine te cum his, loqui malui; non uti inirem circumstantis exercitus gratiam, sed ut vocem loquentium potius, quam gemitum murmurantium audires. » Ut finem orationi Cœnus imposuit, clamor undique cum ploratu oritur, regem, patrem, dominum, confusis appellantium vocibus. Jamque et alii duces præcipueque seniores, quis ob ætatem et excusatio honestior erat, et auctoritas major, eadem precabantur. Ille nec castigare obstinatos, nec mitigare poterat iratos: itaque inops consilii desiluit e tribunali, claudique regiam jussit, omnibus, præter assuetos, adire prohibitis. Biduum iræ datum est; tertio die processit, erigique XII aras ex quadrato saxo, monumentum expeditionis suæ; munimenta quoque castrorum jussit extendi, cubiliaque amplioris formæ, quam pro corporum habitu relinquere; ut speciem omnium auget, posteritati fallax miraculum præparans. Hinc repetens, quæ emensus erat, ad flumen Acesinem locat castra. Ibi forte Cœnus morbo extinctus est: cujus morte ingemuit rex quidem; adjecit tamen, propter paucos dies longam orationem eum exorsum, tanquam solus Macedoniam vi-

surus esset. Jam in aqua classis, quam ædificari jussit, stabat. Inter hæc Memnon ex Thracia in supplementum equitum sex millia, præter eos ab Harpalo peditum septem millia adduxerat; armaque XXV millia auro et argento cæolata pertulerat, quis distributis, vetera cremari jussit. Mille navigiis aditurus Oceanum, discordes et vetera odia retractantes Porum et Taxilem, Indiæ reges, firmavit per affinitatem gratia, reliquit in suis regnis; summo in ædificanda classe amborum studio usus. Oppida quoque duo condidit, quorum alterum *Nicæam* appellavit, alterum *Bucephalon*, equi, quem amiserat, memorie ut nomini dedicans urbem. Elephantis deinde et impedimentis terra sequi jussit, secundo amne defluxit; quadragesimo ferme stadia singulis diebus procedens, ut opportunitate locis exponi subinde copię possent.

IV. Perventum erat in regionem, in qua Hydaspes amnis Acesini committitur. Hinc decurrit in fines Soblorum: hi de exercitu Herculis majores suos esse commemorant, agros relictos [esse]; cepisse sedem, quam ipsi obtinebant. Pelles ferarum pro veste, clavæ pro telo erant: multa quoque etiam, quum Græci mores exolevisset, reliqua ostendebant vestigia. Hinc, exarsione facta, CC et L stadia processit, depopulatusque regionem, oppidum, ce-

mille hommes de pied sur le bord de la rivière, pour lui empêcher le passage; et toutefois l'ayant passée à leur vue, il les mit en fuite, les rechassa dans leurs murs, et les emporta d'assaut. Tous ceux qui pouvaient porter les armes furent taillés en pièces, et le reste fut vendu. Après il marcha contre une autre ville, d'où, étant repoussé vigoureusement, il perdit beaucoup de Macédoniens; mais quand les habitants virent qu'il s'opiniâtrait, désespérant de leur salut, ils mirent le feu dans leurs maisons, et se jetèrent dedans avec leurs enfants et leurs femmes. A mesure qu'ils augmentaient le feu, les ennemis l'éteignaient; et c'était une assez nouvelle manière de combat, de voir que les habitants détruisaient leur ville et que les ennemis la défendaient, tant la guerre est une maudite chose, de renverser même l'ordre et les lois de la nature. Le château ne fut point brûlé; il y mit garnison, et, sur un bateau, fit le tour de cette forteresse, à qui les trois plus grands fleuves des Indes, après le Gange, servent de fossé. L'Indus la baigne vers le septentrion, et l'Acésine et l'Hydaspe du côté du midi. Ces rivières se joignent avec tant de violence, qu'il s'y fait des tourmentes comme en pleine mer; et parce qu'elles amassent quantité de vase et de limon, elles ne laissent qu'une petite embouchure à passer des vaisseaux; de sorte que les vagues battant les leurs par la proue et par les flancs, les pilotes voulurent baisser les voiles; mais ils ne purent, à cause de la peur qui les troublait et de l'impétuosité des fleuves. Ils virent périr devant leurs yeux deux de leurs plus grands navires, et les moindres, qui n'en étaient pas plus aisés à gouverner, furent jetés à bord sans dommage. Celui du roi fut emporté de

travers dans le courant, où il faillit d'être englouti par le tournoiement de l'eau, qui brisa le gouvernail.

Le roi avait déjà quitté ses habits pour se jeter dans la rivière, et les siens étaient prêts de le recevoir, quand on n'eût su dire où il y avait plus de péril à se mettre à la nage ou à ne bouger du vaisseau. Tout ce qui se put faire humainement fut fait pour rompre les vagues, qui cédèrent enfin à l'effort des rames et à l'art des matelots; si bien qu'ils dégagèrent le roi de ces gouffres: mais ils ne purent mener le navire à bord, ni empêcher qu'il n'échouât contre le premier gué. Étant échappé de ce danger, il fit dresser autant d'autels qu'il y avait de fleuves, auxquels ayant fait des sacrifices d'action de grâces, il s'avança encore de trente stades, et entra dans le pays des Oxydraques et des Malliens. Ces peuples étaient en perpétuelle guerre les uns contre les autres; mais l'intérêt commun les ayant alors réunis, ils avaient assemblé jusqu'à quatre-vingt-dix mille hommes de pied, tous jeunes et vigoureux, et dix mille chevaux, avec neuf cents chariots.

Les Macédoniens, qui se croyaient quittes de tous les hasards de la guerre, voyant qu'il s'en présentait une nouvelle contre les plus belliqueuses nations des Indes, se décourageaient, et se remirent à tenir des propos séditieux: « Qu'à la vérité on ne les avait pas contraints de passer le Gange, et d'aller au delà affronter tant de milliers d'hommes et d'éléphants; mais que la guerre n'était que changée et non pas finie, et encore contre des ennemis plus farouches; que, pour lui frayer le chemin de l'Océan par leur sang, on les traînait hors de l'aspect du soleil et des étoiles, et on les

pnt ejus, corona cepit. xl. peditum millia alia gens in ripa fluminum opposuerat, quam, amne superato, in fugam compulsi, inclusosque mœnibus expugnat: puberes interfecti sunt, ceteri venierunt. Alteram deinde urbem expugnare adortus, magnaque vi defendentium pulsus, multos Macedonum amisit: sed quum in obsidione perseverasset, oppidani, deserta salute, ignem subjecere tectis; se quoque, ac liberos, conjugesque incendio cremant. Quod quum ipsi auferent, hostes exstinguerent, nova forma pugnae erat: debebant incolæ urbem; hostes defendebant: adeo etiam naturæ jura bellum in contrarium mutat! Arx erat oppidi intacta, in qua præsidium dereliquit: ipse navigio circumvectus est arcem; quippe tria flumina, tota India, præter Gangem, maxima, munimento arcis applicant undas. A septentrione Indus alluit; a meridie Acesines Hydaspis confunditur. Ceterum annuum coitus maritimis similes fluctus movent; multoque ac turbido limo, quod aquarum concursu subinde turbatur, iter, qua meant navigia, in tenuem alveum cogitur. Itaque quum crebri fluctus se irveherent, et navium hinc proras, hinc latera pulsarent, subducere nauæ cœperunt; sed ministeria eorum hinc metu, hinc prærapida celeritate fluminum occupantur. In oculis duo majora omnium navigia submersa sunt; leviora, quum et ipsa nequirent regi, in ripam tamen innoxia

expulsa sunt. Ipse rex in rapidissimos vortices incidit: quibus intorta navis, obliqua et gubernaculi impatiens agebatur. Jam vestem detraxerat corpori, projecturus semet in flumen; amicique, ut exciperent eum, haud procul nabant; apparebatque anceps periculum tam nataturi, quam navigare perseverantis. Ergo ingenti certamine concitant remos, quantaque vis humana esse poterat, admota est, ut fluctus, qui se invehebant, everberarentur. Fandi crederes undas, et retro gurgites cedere: quibus tandem navis erepta, non tamen ripæ applicabatur, sed in proximum vadum illiditur. Cum amne bellum fuisse crederes: ergo aris pro numero fluminum positis, sacrificioque facto, xxx stadia processit. Inde ventum est in regionem Oxydracarum Mallorumque, quos alias bellare inter se solitos tunc periculi societas junxerat. Nonaginta millia juniorum peditum in armis erant; præter hos equitum x millia, nongentæque quadrigæ. At Macedones, qui omni discrimine jam defunctos se esse crediderant, postquam integrum bellum cum ferocissimis Indiæ gentibus superesse cognoverunt, improviso metu territi, rursus seditiosis vocibus regem increpare cœperunt. « Gangem amnem, et quæ ultra essent, coactos transmittere; non tamen finire, sed mutasse bellum. Indomitæ gentibus se objectos, ut sanguine suo aperirent ei Oceanum. Trahi extra sidera et

forçait d'aller en des lieux que les dieux ont rendus inaccessibles aux hommes ; qu'à leurs armes neuves on donnait des ennemis nouveaux : mais quand ils les auraient tous défaits, ou mis en fuite, que leur reviendrait-il, sinon des brouillards, des ténèbres, une éternelle nuit qui couvre la face des abîmes, une mer pleine de monstres hideux, et des eaux croupissantes, où la nature, tirant à sa fin, venait comme rendre les abois ? »

Le roi, en grande peine non pas pour soi, mais pour les siens, les assemble, et leur remontre « que ces peuples qu'ils redoutaient tant n'étaient point aguerris, et que cela fait, il n'y avait plus rien qui empêchât qu'après avoir traversé toute la terre, ils ne se vissent au bout du monde et de leurs travaux ; que s'étant effrayés du Gange et du nombre des nations qui étaient au delà, il l'avait quitté pour l'amour d'eux, et pris une route où la gloire était égale et le péril moindre ; qu'ils voyaient déjà l'Océan, et commençaient à sentir l'air de la mer. Qu'ils ne lui enviassent point une louange où il aspirait, en passant les bornes d'Hercule et de Bacchus ; qu'ils pouvaient, sans qu'il leur en coûtât beaucoup, acquérir un renom immortel à leur roi ; qu'au moins ils souffrissent qu'on les retirât des Indes avec honneur, et qu'ils n'en sortissent pas en fuyant. »

C'est la coutume d'une multitude, surtout des gens de guerre, de tourner au premier vent qui la pousse : c'est pourquoi, comme il ne faut rien pour l'émouvoir, peu de chose aussi est capable de l'apaiser. Jamais l'armée n'avait fait un cri de joie pareil à celui qu'elle fit alors, disant « qu'il les menât, à la bonne heure, et qu'il égalât la gloire de ceux qu'il voulait imiter. » Le

roi, fort aise de ces acclamations, marcha de ce pas contre les ennemis, qui étaient les plus vaillants des Indes, et qui faisaient toutes sortes de préparatifs pour le bien recevoir. Ils avaient élu un chef de la nation des Oxydraques, plein de valeur et d'expérience, qui s'était campé au pied de la montagne, et avait fait allumer quantité de feux de toutes parts, pour faire montre d'une grande multitude, avec des cris et des hurlements à la mode des Barbares, dont ils pensaient étonner les Macédoniens.

Dès le point du jour, le roi, gai et délibéré, voyant ses gens en bonne disposition, leur commanda de prendre les armes et de se mettre en bataille ; mais les Barbares, soit que la peur les saisît, ou plutôt que la division se mit parmi eux, gagnèrent les montagnes écartées, et le roi les poursuivit en vain, n'ayant pu attraper que le bagage. Tout d'un train il tira vers la ville des Oxydraques, où la plupart s'étaient retirés, quoiqu'ils s'assurassent moins sur la bonté de la place que sur leurs armes et leur courage. Comme il faisait ses approches, un de ses devins le vint avertir « qu'il quittât cette entreprise, ou du moins qu'il la différât, parce qu'il était menacé d'y perdre la vie. » Le roi, regardant Démophoon (c'était le nom du devin), lui dit : « Lorsque tu es fort attentif à ton art et à contempler les entrailles des animaux, si quelqu'un te venait troubler, ne le tiendrais-tu pas pour un fâcheux et un importun ? » — « Oui, sans doute, » dit Démophoon. — « Et ne penses-tu pas, » répliqua le roi, qu'étant maintenant occupé, non pas à des entrailles de bêtes, mais à une des plus grandes affaires du monde, rien ne me puisse être plus importun qu'un devin plein de superstition ? » Et en achevant de dire cela, il

solem, cogique adire, quæ mortalium oculis natura subduxerit : novis idemdem armis novos hostes existere. Quos ut omnes fundant fugentque, quod præmium ipsos manere? caliginem, ac tenebras, et perpetuam noctem profundo incubantem; repletum immanium belluarum gregibus fretum : immobiles undas, in quibus emoriens natura defecerit. » Rex, non sua, sed militum sollicitudine anxius, concione advocata docet, « imbelles esse, quos metuant : nihil deinde, præter has gentes, obstare, quo minus terrarum spatia emensi ad finem simul mundi laborumque perveniant. Cessisse illis, metuentibus Gangem et multitudinem nationum, quæ ultra amnem essent; declinasse iter eo, ubi par gloria, minus periculum esset. Jam prospicere se Oceanum : jam perficere ad ipsos auram maris : ne inviderent sibi laudem, quam peteret. Herculis et Liberi patris terminos transituros illos, regi suo parvo impendio immortalitatem famæ daturos; paterentur se ex India redire, non fugere. » Omnis multitudo et maxime militaris mobili impetu fertur : ita seditionis non remedia, quam principia majora sunt. Non alias tam alacer clamor ab exercitu est redditus, jubentium duceret, diis secundis, et æquaret gloria, quos æmularetur. Lætus his accla-

mationibus ad hostes protinus castra movit. Validissime Indorum gentes erant, et bellum impigre parabant; decemque ex natione Oxydracum spectatæ virtutis elegant. Qui sub radicibus montis castra posuit, lateque ignes, ut speciem multitudinis augeret, ostendit; clamore quoque ac sui moris ululatu idemdem acquiescentes Macedonas frustra terrere conatus. Jam lux appetebat, quum rex fiducia ac spei plenus alacres milites arma capere et exire in aciem jubet. Sed metum, an seditione oborta inter ipsos, subito profugerunt Barbari. Certe avios montes et impeditos occupaverunt : quorum agmen rex frustra persequutus, impedimenta cepit. Pervenit deinde est ad oppidum Oxydracum, in quod plerique confugerant, haud majore fiducia mœnium, quam armorum. Jam admovebat rex, quum vates monere eum cogit, ne committeret, aut certe differret obsidionem : vitæ ejus periculum ostendi. Rex Demophoonta (is namque vates erat) intuens : « Si quis, inquit, te arti tuæ intentum, et exta spectantem sic interpellat; non dubitem, quin incommodus ac molestus videri tibi possit. » Et quum ille, ita prorsus futurum, respondisset : « Censeane, inquit, tantas res, non pecudum fibras, ante oculos habenti et

fait planter les échelles, et comme on tardait trop à son gré, il monta le premier.

Le cordon du mur était fort étroit, et il n'y avait point de créneaux comme il y en a d'ordinaire aux autres; ce n'était qu'un simple rebord couvert qui régnait tout autour pour en défendre l'entrée, de sorte que le roi n'eût su s'y tenir debout; mais il s'y était accroché, recevant dans son bouclier tous les coups qu'on lui tirait de loin de dessus les tours. Ses gens aussi ne pouvaient monter sans être accablés des traits qui pleuvaient de toutes parts; néanmoins, pour grand que fût le péril, quand ils virent que s'ils ne se hâtaient, le roi était perdu, ils s'efforcèrent tous à l'envi de l'aller dégager, et chargèrent si fort les échelles qu'elles rompirent sous le faix, et laissèrent le roi sans espérance de secours.

V. Cependant il était à la vue de toute son armée, abandonné comme s'il eût été seul, ayant le bras gauche si las de parer les coups, qu'il ne s'en pouvait plus aider. Les siens lui criaient du pied de la muraille qu'il n'avait qu'à se laisser couler et qu'ils le recevraient, quand il entreprit une chose incroyable, et qui passe plutôt pour un prodige de témérité que de valeur. Il sauta dans la place remplie d'ennemis, ne pouvant attendre autre chose que d'être pris ou tué avant que de se relever, sans avoir moyen de se défendre et de venger sa mort; mais, par bonheur, il balança tellement son corps qu'il tomba sur ses pieds, et, se trouvant debout l'épée à la main, il écarta ceux qui étaient les plus proches. La fortune aussi avait pourvu à sa défense, car il y avait assez près du mur un vieux arbre, dont les branches larges et touffues s'étendaient comme

pour le couvrir; et, de peur d'être enveloppé, il s'appuya contre le tronc, qui était fort gros, relevant dans son bouclier tous les traits qu'on lui tirait par devant. Il est vrai qu'on les tirait tous de loin, personne n'ayant l'assurance de l'approcher; et ils tombaient plus sur l'arbre que sur le bouclier.

Mais ce qui lui servait le plus, c'était premièrement sa renommée, sous qui toute la terre tremblait; puis le désespoir, plus puissant que tout pour inciter les hommes à mourir glorieusement. Toutefois, accablé d'un si grand travail, il tomba sur ses genoux; et alors les Barbares courant sur lui à l'étourdie, comme s'il n'y eût plus eu de danger, il les reçut si bien à coups d'épée qu'il en mit deux par terre; et après cela on n'eut plus d'envie de l'attaquer de si près. Mais comme il était en butte à tous les dards, il avait bien de la peine à se défendre en une posture si désavantageuse, quand un Indien décocha contre lui une flèche de deux coudées (car les flèches des Indiens sont, comme j'ai dit, de cette longueur), qui, faussant sa cuirasse, lui entra bien avant dans le corps, un peu au-dessus du côté droit. Il en sortit une si grande abondance de sang que les armes lui tombèrent des mains, et il demeura comme mort, n'ayant pas seulement la force de tirer la flèche; tellement que celui qui l'avait blessé courut incontinent, plein de joie, pour le dépouiller; mais il ne sentit pas sitôt mettre la main sur lui, qu'ému, comme je crois, de l'indignité de l'opprobre, il rappela ses esprits, et tâtant son ennemi au défaut des armes, lui plongea le poignard dans le flanc. Ces trois corps étendus autour de lui donnèrent un tel étonne-

lum esse majus impedimentum, quam vatem superstitione captum? » Nec diutius quam respondit moratus, admoveri jubet scalas : cunctantibusque ceteris evadit in murum. Angusta muri corona erat : non pinnæ, sicut alibi, fastigium ejus distinxerant; sed perpetua lorica obducta transitum spererat. Itaque rex hæcebat magis, quam stabat in margine, clypeo undique incidentia tela propulsans; nam ubique eminus ex turribus petebatur. Nec subire milites poterant, quia superne vi telorum obruebantur : tandem magnitudinem periculi pudor vicit; quippe cernebant cunctatione sua dedi hostibus regem. Sed festinando morabantur auxilia : nam dum pro se quisque certat evadere, onerare scalas; quis non sufficientibus, devoluti unicam speciem regis fefellerunt : stabat enim in conspectu tanti exercitus, velut in solitudine destitutus.

V. Janquelaevam, qua clypeum ad ictus circumferebat, hæverat, clamantibus amicis, ut ad ipsos desiliret, stantibus excepturi : quum ille ausus est rem incredibilem atque inauditam, multoque magis ad famam temeritatis, quam gloriæ insignem. Namque in urbem hostium plenam præcipiti saltu semet ipse immisit; quum vix sperare posset, dimicantem certe, et non inultum esse moriturum : quippe, antequam assurgeret, opprimi poterat, et capi vivos. Sed forte ita libaverat corpus, ut se pedibus exciperet : itaque stans inivit pugnam; et, ne circumiri posset,

fortuna providerat. Vetusla arbor, haud procul muro, ramos multa fronde vestitos, velut de industria regem protegentes, objecerat : hujus spatioso stipiti corpus [ne circumiri posset], applicuit; clypeo tela, quæ ex adverso ingerebantur, excipiens. Nam quum unum procul tot manus peterent, nemo tamen audebat propius accedere : missilia ramis plura, quam clypeo incidebant. Pugnabat pro rege primum celebrati nominis fama; deinde desperatio, magnum ad honeste moriendum incitamentum. Sed quum subinde hostis afflueret, jam ingentem vim telorum exceperat clypeo; jam galeam saxa perfrugerant; jam continuo labore gravia genua succiderant. Itaque contemptim et incaute, qui proximi steterant, incurrerunt : e quibus duos gladio ita exceperat, ut ante ipsum exanimis procumberent; nec cuiquam deinde propius incessendi eum animus fuit : procul jacula sagittasque mittebant. Ille, ad omnes ictus expositus, ægre jam exceptum poplilitibus corpus tuebatur; donec Indus duorum cubitorum sagittam (namque Indis, ut antea diximus, hujus magnitudinis sagittæ erant), ita excussit, ut per thoracem paulum super latus dextrum infingeretur. Quo vulnere afflicto, magna vi sanguinis emittente, remisit arma, moribundo similis, adeoque resolutus, ut ne ad vellendum quidem telum sufficeret dextra. Itaque ad exspoliandum corpus, qui vulneraverat, alacer gaudio occurrit : quem ut injicere corpori suo manus seu

ment aux autres, qu'ils le regardaient de loin sans faire autre chose. Cependant le roi, qui voulait mourir en combattant, essaya de se relever avec son bouclier, et, sentant que les forces lui manquaient, il se prit aux branches de l'arbre, pour faire un dernier effort; mais avec tout cela il retomba sur ses genoux, défilant le plus hardi des ennemis à combattre de près contre lui.

Enfin, Peucestas, ayant forcé par un autre endroit ceux qui défendaient le mur, se rendit auprès du roi, qui, l'ayant aperçu, fit état qu'il était arrivé là plutôt pour le consoler en sa mort que pour lui pouvoir plus sauver la vie; et sur le point de rendre l'âme, il se reposa sur son bouclier. Un moment après, Timée survient, puis Léonnatus, puis Aristonus. Les Indiens aussi, apprenant que le roi était dans la ville, accoururent là de toutes parts, en laissant les autres, et pressèrent vivement ceux qui le défendaient, entre lesquels Timée, après avoir reçu plusieurs blessures par devant, et rendu un glorieux combat, demeura sur la place. Peucestas, quoique percé de trois coups de flèche, n'avait soin que de couvrir le roi de son bouclier, qu'à la fin il abandonna, ne le pouvant plus soutenir, à cause de ses plaies; et Léonnatus, repoussant vigoureusement les Barbares qui venaient fondre sur lui, reçut un si grand coup sur le cou qu'il en tomba demi-mort aux pieds du roi. Il n'y avait plus d'espérance qu'en Aristonus; mais que pouvait un seul homme fort blessé contre une si grande multitude?

Cependant le bruit court parmi les Macédoniens que le roi est mort. Ce qui eût étonné tous les autres hommes anima ceux-ci, qui, sans plus songer au péril, abattent le mur à coups de pics et de pieux, et, entrant en foule par la brèche, tuent

plus d'Indiens dans la fuite que dans la défense. Ils n'épargnent ni âge ni sexe. Qui que ce soit qu'ils rencontrent, ils croient que c'est celui qui a blessé le roi. Ils sacrifient tout à leur colère, et se soulent de sang et de vengeance. Clitarque et Timagène rapportent que Ptolémée, qui régna depuis, se trouva en cette occasion; mais lui-même, qui n'aurait pas trahi sa gloire, a laissé par écrit qu'il n'y était pas, et que le roi l'avait envoyé ailleurs; tant a été grande la hardiesse de mentir, ou, ce qui n'est pas un moindre vice, la crédulité de ceux qui se sont mêlés d'écrire l'histoire. Alexandre étant porté dans sa tente, les médecins scièrent si adroitement le bois de la flèche qu'il avait dans le corps, qu'ils n'ébranlèrent point le fer; et, après l'avoir déshabillé, ils s'aperçurent que la flèche était dentelée, et qu'on ne la pouvait tirer sans danger, si l'on n'élargissait la plaie. Mais aussi ils appréhendaient une trop grande perte de sang, parce que c'était une puissante flèche, dont le coup était profond, et qui semblait avoir offensé les parties nobles.

Critobule, un des premiers hommes de sa profession, étonné de la grandeur du péril, n'osait y mettre la main, de peur que sa tête ne répondît de l'événement; et comme il pleurait et était demi-mort d'appréhension, le roi, s'en apercevant, lui demanda « pourquoi il le faisait tant languir, et à quoi il tenait qu'il ne le délivrât promptement de ses douleurs, puisqu'aussi bien c'était fait de lui, et s'il craignait d'être accusé de sa mort, sa blessure étant mortelle? » Enfin, Critobule n'ayant plus de peur, ou faisant semblant de n'en plus avoir, le pria « de se laisser tenir pendant qu'il lui arracherait le fer, parce que le moindre mouvement du corps lui pouvait beaucoup

sit; credo, ultimi dedecoris indignitate commotus, linguentem revocavit animum, et nudum hostis latus subjecto mucrone hausit. Jacebant circa regem tria corpora, procul stupentibus ceteris: ille, ut, antequam ultimus spiritus deliceret, dimicans jam exstingueretur, clypeo se allevare conatus est; et postquam ad conitendum nihil supererat virium, dextra impendentes ramos complexus tentabat assurgere; sed ne sic quidem potens corporis, rursus in genua procumbit; manu provocans hostes, si quis congressi auderet. Tandem Peucestas per aliam oppidi partem, deturbatis propugnatoribus, muri vestigia persequens, regi supervenit: quo inspecto, Alexander, jam non vita: suae, sed mortis solatium supervenisse ratus, clypeo fatigatum corpus exceptit. Subit inde Timæus, et paulo post Leonnatus: huic Aristonus supervenit. Indi quoque, quum intra mœnia regem esse comperissent, omissis ceteris, illuc concurrerunt, urgebantque protectes; ex quibus Timæus, multis adverso corpore vulneribus acceptis, egregiaque edita pugna, cecidit: Peucestas quoque, tribus jaculis confossus, non se tamen scuto, sed regem tuebatur: Leonnatus, dum avide ruentes Barbaros submovet, cervicem graviter icta, semianimis procubuit ante regis pedes. Jam et Peucestas vulneribus fatiga-

tus submiserat clypeum: in Aristono spes ultima hærebat: hic quoque graviter saucius tantam vim hostium ultra sustinere non poterat. Inter hæc ad Macedonas regem cecidisse fama perlata est. Terruisset alios, quod illos laqueavit; namque periculi omnis immemores dolabris perforare murum, et, qua moliti erant aditum, irrupere in urbem; Indosque plures fugientes, quam congregi ansos, ceciderunt. Non senibus, non feminis, non infantibus pariter: quisquis occurrerat, ab illo vulneratum regem esse credebant; tandemque internecione hostium justæ iræ paratum est. Ptolemæum, qui postea regnavit, huic perperam affuisse, auctor est Clitarchus et Timagenes; sed ipse, scilicet gloriæ suæ non refragatus, abfuisse se, missum in expeditionem, memoriæ tradidit. Tanta componens vetusta rerum monumenta vel securitas, vel, par hinc vitium, credulitas fuit. Rege in tabernaculum relato, medicum lignum sagittæ corpori infixum ita, ne spiculum moveretur, abscondunt. Corpore deinde nudato, animadvertunt hamos inesse telo; nec aliter id sine pernicie corporis extrahi posse, quam ut secundo vulnus augerent. Ceterum, ne secantes profluvium sanguinis occuparet, verebantur; quippe ingens telum adactum erat, et penetrasse in viscera videbatur. Critobulus, inter medicos artis eximie, sed in

nuire. » Le roi l'assura « qu'il n'était point besoin de le tenir; » et de fait il demeura ferme, comme on lui avait ordonné, sans se remuer en aucune façon.

L'incision étant donc faite, et le fer hors de la plaie, il en sortit une telle quantité de sang, que ne le pouvant étancher, quoi que l'on sût faire, le roi tomba en syncope; de sorte qu'ils se mirent tous à crier et à pleurer, croyant qu'il fût mort : mais le sang s'arrêta et il revint peu à peu, et commença à reconnaître ceux qui étaient auprès de lui. Tout le jour et la nuit d'après, l'armée fut sous les armes autour de sa tente, confessant qu'ils ne vivaient tous que par lui; et jamais ne voulurent partir de là qu'ils ne fussent assurés qu'il se portait mieux et qu'il commençait un peu à reposer. Après, ils remportèrent ces bonnes nouvelles à leurs compagnons.

VI. Au bout de sept jours qu'il mit à se faire traiter, sa blessure n'étant pas encore fermée, comme il sut que le bruit de sa mort s'augmentait parmi les Barbares, il fit joindre deux vaisseaux ensemble, et dressa sa tente au milieu, à la vue de tout le monde, afin de se montrer à ceux qui le croyaient mort, et par ce moyen il dissipa l'espérance que ses ennemis avaient conçue de ce faux bruit. Tout d'un temps il descendit par eau, s'avancant à quelque distance du reste de sa flotte, de peur que le bruit des rames ne lui empêchât le repos qui lui était si nécessaire pour rétablir ses forces. Quatre jours après qu'il se fut embarqué, il arriva dans un pays abandonné

par les habitants, mais qui, étant plein de blé et de bétail, lui sembla fort propre pour rafraîchir ses troupes et affermir sa santé.

C'était la coutume des principaux de la cour, de faire garde la nuit devant la tente du roi, lorsqu'il était malade; et comme cet ordre s'observait alors, ils entrèrent tous dedans. Le roi, appréhendant quelque mauvaise nouvelle, à cause qu'ils venaient ainsi tous ensemble, leur demanda si les ennemis paraissaient encore? Et Cratère, qui portait la parole et les prières de toute la compagnie, lui répondit :

« Pensez-vous, seigneur, quand les ennemis seraient à nos portes, que cela nous mît plus en peine que le soin de votre conservation, voyant que vous en faites si peu de cas? Que toutes les puissances du monde conspirent contre nous; qu'elles couvrent d'armées les terres et les mers, et amènent même les bêtes farouches pour nous combattre; tant que vous subsisterez, nous sommes invincibles. Mais qui d'entre les dieux peut nous promettre que ce grand astre et cet unique appui de la Macédoine ne nous sera point ravi, vous précipitant comme vous faites dans des périls tout visibles, sans songer que vous traînez après vous la ruine de tous les vôtres? Car qui est celui de nous qui veuille ou qui puisse vous survivre? Nous en sommes venus si avant sous votre conduite, que personne n'espère plus retourner en son pays, si vous ne l'y ramenez : que si vous étiez encore à disputer l'empire des Perses avec Darius, quoi qu'on ne fût pas bien aise de vous voir ainsi expo-

tanto periculo territus, manus admovere metuebat, ne in ipsius caput parum prosperæ curationis recideret eventus. Lacrimantem eum, ac metuentem, et sollicitudine prope modum exsanguem rex conspexerat. « Quid, inquit, quodve tempus expectas, et non quamprimum hoc dolore me saltem moriturum liberas? An times, ne reus sis, quum insanabile vulnus acceperim? » At Critobolus tandem, vel flotto, vel dissimulato metu, hortari eum cepit, ut se continendum præberet, dum spiculum evelleret : etiam levem corporis motum noxium fore. Rex quum affirmasset nihil opus esse iis, qui semet continerent; sicut præceptum erat, sine motu præbuit corpus. Igitur patefacto latus vulnere, et spiculo evulso, ingens vis sanguinis manare cepit; linquique animo rex, et, caligine oculis offusa, veluti moribundus extendi. Quumque profluvium medicamentis frustra inliberent; clamor simul atque ploratus amicorum oritur, regem exspirasse credentium. Tandem constitit sanguis, paulatimque animum recepit, et circumstantes cepit agnoscere. Toto eo die ac nocte, quæ sequuta est, armatus exercitus regiam obsedit, confessus, omnes animus spiritu vivere; nec prius recesserunt, quam compertum est, somno paulisper acquiescere : hinc certiore spem salutis ejus in castra retulerunt.

VI. Rex, septem diebus curato vulnere, nec dum obducta cicatrice, quum audisset, convaluisse apud Barbaros famam mortis suæ; duobus navigiis junctis, statui in medium undique conspicuum tabernaculum jussit, ex quo se ostenderet periisse credentibus. Conspectusque ab incolis

spem hostium falso nuncio conceptam inhibuit. Secundo deinde amne defluxit, aliquantum intervalli a cetera classe præcipiens, ne quies, corpori invalido adhuc necessaria, pulsu remorum impediretur. Quarto, postquam navigare ceperat, die, pervenit in regionem desertam quidem ab incolis, sed frumento et pecoribus abundantem : placuit is locus et ad suam, et ad militum requiem. Mos erat principibus amicorum et custodibus corporis, excubare ante prætorium, quoties regi adversa valetudo incidisset : hoc tum more quoque servato, universi cubiculum ejus intrant. Ille sollicitus, ne quid novi afferrent, quia simul venerant. percontatur, num hostium recens nunciaretur adventus. At Craterus, cui mandatum erat, ut amicorum preces perferret ad eum; « Credisne, inquit, adventu magis hostium, ut jam in vallo consisterent, quam cura salutis tuæ, ut nunc est tibi vilis, nos esse sollicitos? Quantalibet vis omnium gentium conspiret in nos; impleat armis viisque totum orbem; classibus maria consternat; inusitatas belluas inducat : tu nos præstabis invictos. Sed quis deorum hoc Macedoniæ columen ac sidus diurnum fore polliceri potest; quum tam avide manifestis periculis offeras corpus, oblitus tot civium animas trahere te in casum? Quis enim tibi superstes aut optat esse, aut potest? eo pervenimus, auspiciam atque imperium sequuti tuum, unde, nisi te reduce, nulli ad penates suos iter est. Qui si adhuc de Persidis regno cum Dario dimicareas; etsi nemo vellet, tamen ne admirari quidem posset, tam promptæ esse te ad omne discrimen audaciæ; nam ubi paria sunt

se à toutes sortes de dangers, si est-ce qu'on ne le trouverait pas si étrange; car lorsque le péril et la récompense vont de pair, le fruit en est plus grand dans la victoire, et la consolation aussi dans le malheur. Mais s'acheter une méchante bicoque au prix d'une tête comme la vôtre, qui le pourrait souffrir, je ne dirai pas de vos soldats, mais des nations même les plus barbares, qui ont ouï parler d'Alexandre? Je frémis d'horreur quand je pense à ce que nous venons de voir. On a vu l'heure que les plus viles mains du monde enlevaient les dépouilles du plus grand prince de la terre, si la fortune, ayant pitié de nous, ne vous eût sauvé. Autant que nous sommes qui n'avons pu vous suivre, sommes autant de traîtres et de déserteurs. Quand vous nous marqueriez tous d'infamie, nous n'avons rien à dire; nous voulons bien être châtiés de n'avoir pas fait ce que nous ne pouvions faire. Mais, de grâce, seigneur, que ce ne soit point ainsi que vous nous témoigniez le mépris que vous ferez de nous! que ce soit plutôt en nous prodiguant à toutes sortes de dangers; laissez-nous ces menus exploits et ces petits combats, et réservez votre personne pour des occasions dignes d'elle. La gloire qui s'acquiert sur des ennemis abjects perd bientôt son lustre, et les belles actions sont mal employées où elles n'éclatent point. »

Ptolémée et les autres lui dirent presque la même chose, et tous ensemble le supplièrent avec larmes « d'apporter enfin quelque modération à cet excès de gloire dont il était comblé, et d'être meilleur ménager de son salut, c'est-à-dire de celui du public. »

Le roi leur sut bon gré de ce témoignage de leur affection; de sorte que les ayant tous embrassés l'un après l'autre avec plus de tendresse qu'à l'ordinaire, il les fit asseoir, et reprenant le

discours de plus haut, leur dit : « Je vous remercie tout ce que vous êtes ici, qui êtes la fleur et l'élite de nos citoyens et de mes amis, non-seulement de ce que vous préférez mon salut au vôtre, mais encore de ce que, dès l'entrée de cette guerre, il n'y a sorte de preuves que vous ne m'ayez rendues de votre zèle et de votre affection; tellement qu'il faut que je confesse que la vie ne m'a jamais été si chère qu'à cette heure, et rien que pour jouir plus longtemps de vous et des fruits de votre amitié. Mais quelque passion que vous ayez de mourir pour moi, laquelle pourtant je n'ai méritée que par cet excès de valeur dont vous me blâmez, souffrez néanmoins que je vous dise que vous et moi avons des pensées bien différentes; car vous seriez bien aises de me posséder longtemps et toujours, s'il se pouvait; et moi je mesure ma durée, non pas à l'âge, mais à l'éternité.

« Il n'a tenu qu'à moi de borner mon ambition des limites de la Macédoine, et, content du royaume de mes pères, d'attendre, au milieu des délices et dans le sein de l'oisiveté, une honnête vieillesse, quoiqu'à dire le vrai les faibles n'aient pas meilleur marché de leur destinée; au contraire, mettant leur souverain bien en la longue vie, bien souvent une mort précipitée les emporte. Mais moi, qui nombre mes victoires et non pas mes années, si je tiens bon compte des faveurs de la fortune, je trouve que j'ai beaucoup vécu. Ayant commencé à régner dans la Macédoine, je me suis rendu maître de la Grèce, j'ai dompté la Thrace et l'Illyrie, je commande aux Triballes et aux Mèdes, je me vois seigneur de toute l'Asie, depuis l'Hellespont jusqu'à la mer Rouge, et peu s'en faut que je ne sois au bout du monde, hors duquel je prétends entrer dans un autre, et faire des deux un seul

periculum ac præmium, et secundis rebus amplior fructus est, et adversis solatium majus. Tuo vero capite ignobilem vicum emi, quis ferat, non tuorum modo militum, sed ullius etiam gentis barbaræ civis, qui tuam magnitudinem novit? Horret animus cogitatione rei, quam paulo ante vidimus. Eloqui timeo, invicti corporis spoliis inertissimos manus fuisse injecturos, nisi te interceptum misericors in nos fortuna servasset. Totidem proditores, totidem desertores sumus, quot te non potuimus persequi. Universos licet milites ignominia notes, nemo recusabit luere id quod, ne admitteret, præstare non potuit. Patere nos, quæso, alio modo esse viles tibi. Quocumque jusseris, ibimus. Obscura pericula et ignobiles pugnas nobis deposcimus: temet ipsum ad ea serva, quæ magnitudinem tuam capiunt: cito gloria obsolescit in sordidis hostibus, nec quidquam indignius est, quam consumi eam, ubi non possit ostendi. » Eadem fere Ptolemæus, et similia iis ceteri; jamque confusus vocibus eum orabant, ut tandem exsatiatæ laudi modum faceret, ac salutis suæ, id est, publicæ parceret. Grata erat regi pietas amicorum; itaque singulos familiariter amplexus, considerare jubet, altiusque sermone repetito:

« Vobis quidem, inquit, o fidissimi piissimique civium atque amicorum, grates ago habeoque, non solum eo nomine, quod hodie salutem meam vestræ præponitis, sed quod a primordiis belli nullum erga me benevolentia pignus atque indicium omisistis; adeo ut confidendum sit, nunquam mihi vitam meam fuisse tam caram, quam esse cœpit, et vobis diu frui possim. Ceterum non eadem est cogitatio eorum, qui pro me mori optant, et mea; qui quidem hanc benevolentiam vestram virtute meruisse me judico: vos enim diuturnum fructum ex me, forsitan etiam perpetuum percipere cupitis: ego me melior non ætatis spatium, sed gloriæ. Licuit paternis opibus contento intra Macedoniæ terminos per otium corporis exspectare obscuram et ignobilem senectutem. Quanquam ne pigri quidem sibi fata disponunt; sed unicum bonum diuturnam vitam æstimantes sæpe acerba mors occupat. Verum ego, qui non annos meos, sed victorias numero, si munera fortunæ bene computo, diu vixi. Orsus a Macedonia imperium, Græciam teneo: Thraciam et Illyrios subegi: Triballis Medisque imperito; Asiam, qua Hellesponto, qua Rubro mari alluitur, possideo; jamque haud procul absum a fine mundi, quem

empire. En moins d'une heure j'ai passé d'Asie en Europe. Vous semble-t-il que, victorieux des meilleures parties de l'univers dans la neuvième année de mon règne et la vingt-huitième de mon âge, je doive m'arrêter en une si belle carrière et cesser de travailler pour la gloire, à qui je me suis entièrement dévoué? Non, non, je ne la trahirai point. En quelque part que je combatte, je croirai être sur le théâtre du monde, à la vue de toute la terre. Je rendrai illustres les lieux inconnus, et donnerai au monde des régions qu'il semble que la nature lui ait enviées : que s'il faut que je meure dans l'entreprise, toujours me sera-t-il glorieux. Aussi bien suis-je de race à moins souhaiter une longue vie qu'une longue renommée. Souvenez-vous que nous voici arrivés en un pays que les exploits d'une femme ont rendu si célèbre. Quelles villes Sémiramis n'a-t-elle point bâties? quels peuples n'a-t-elle point réduits sous son obéissance, et quels superbes et prodigieux ouvrages n'a-t-elle point achevés? Nous n'avons pas encore égalé la gloire d'une femme, et nous en voulons demeurer là! Les dieux nous en donnent bonne issue. Le plus fort reste encore à faire; mais le moyen d'en venir à bout est de n'estimer rien de petit, où il y a beaucoup de gloire à gagner. Défendez-moi seulement des sourdes menées et des trahisons domestiques; car pour les hasards de la guerre, ce n'est pas ce que je crains. Vous savez que Philippe a trouvé plus de sûreté dans les combats que dans les spectacles publics du théâtre, et qu'après s'être si souvent garanti des mains des ennemis, il n'a pu éviter celles des siens. Il en est de même de tous les autres rois; comptez-les bien, et vous trouverez qu'il en est plus mort par des attentats que par de justes armes.

egressus, aliam naturam, alium orbem aperire mihi statui. Ex Asia in Europæ terminos momento unius horæ transivi. Victor utriusque regionis post nonum regni mei, post vigesimum atque octavum ætatis annum, videor ne vobis in excolenda gloria, cui me uni devovi, posse cessare? Ego vero non deero, et ubicumque pugnabo, in theatro terrarum orbis esse me credam. Dabo nobilitatem ignobilibus locis : aperiam cunctis gentibus terras, quas natura longe submoverat. In his operibus exstingui me, si sors ita feret, pulchrum est : ea stirpe sum genitus, ut multam prius, quam longam vitam debeam optare. Obsecro vos, cogitate nos pervenisse in terras, quibus femina ob virtutem celeberrimum nomen est; quas urbes Semiramis condidit? quas gentes redegit in potestatem? quanta opera molita est? Nondum feminam æquavimus gloria, et jam nos laudis satietas cepit? Dii faveant, majora adhuc restant; sed ita nostra erunt, quæ nondum attigimus, si nihil parvum duxerimus, in quo magnæ gloriæ locus est. Vos modo me ab intestina fraude et domesticorum insidiis præstate securum; belli Martisque discrimen impavidus subibo. Philippus in acie tutior, quam in theatro fuit : hostium manus sæpe vitavit; suorum effugere non valuit. Aliorum quoque regum exitus si repntaveritis, plures a suis, quam ab hoste inte-

« Au reste, l'occasion s'offrant aujourd'hui de vous déclarer une chose que j'ai projetée il y a longtemps, sachez que le plus grand fruit que je puisse recueillir de mes travaux et de mes victoires sera que ma mère Olympias soit mise au rang des dieux, quand ils l'ôteront du monde. Je le ferai, si je vis; mais si je meurs devant, souvenez-vous que je l'ai commandé. » Après, il les congédia, et campa plusieurs jours en ce même lieu.

VII. Pendant que ces choses se passaient aux Indes, les soldats grecs que le roi avait disposés par colonies autour de Bactres entrèrent en combustion les uns contre les autres, et se révoltèrent ensuite, non pour aucune haine qu'ils portaient à Alexandre, mais pour la crainte du châtement; car ayant tué quelques-uns de leurs compagnons, ceux qui se sentirent les plus forts cherchèrent leur asile dans les armes, et s'étant saisis de la forteresse de Bactres, où l'on faisait assez mauvaise garde, ils avaient attiré les Barbares à leur parti. Athénodore en était le chef, qui même avait pris le nom de roi, non pas tant par ambition de régner que pour retourner au pays plus sûrement, sous un titre qui le faisait suivre. Cependant un nommé Bicon, Grec comme lui, jaloux de sa nouvelle fortune, lui dressa des embûches, et, l'ayant convié à un festin, le fit assassiner par un certain Boxus de Macérianie. Le lendemain il rassembla les troupes, et fit accroire à plusieurs qu'Athénodore l'ayant voulu perdre, il l'avait prévenu; mais la plupart se doutèrent de l'imposture, et peu à peu tous les autres l'ayant reconnue, ils prirent les armes, résolus de le tuer à la première rencontre. Néanmoins, les chefs, craignant que le mal n'allât plus avant, apaisèrent les soldats comme ils allaient fondre sur lui. Il n'est pas sitôt délivré de ce danger, contre son attente,

remptos numerabitis. Ceterum quoniam olim rei agitæ in animo meo nunc promendæ occasio oblata est; mihi maximus laborum atque operum meorum erit fructus, si Olympias mater immortalitati consecratur, quandoque excesserit vita. Si licuerit, ipse præstabo hoc : si me præceperit fatum, vos mandasse mementote. » Ac tum quidem amicos dimisit : ceterum per complures dies ibi stativa habuit.

VII. Hæc dum in India geruntur, Græci milites, nuper in colonias a rege deducti circa Bactra, orta inter ipsos seditione, defecerant; non tam Alexandro infensi, quam metu supplicii. Quippe occisis quibusdam popularium, qui validiores erant, arma spectare cœperunt; et, Bactriana arce, quæ quasi negligentius adservata erat, occupata, Barbaros quoque in societatem defectionis impulerant. Athenodorus erat princeps eorum, qui regis quoque nomen assumpserat; non tam imperii cupidine, quam in patriam revertendi cum iis, qui auctoritatem ipsius sequebantur. Huic Bicon quidam nationis ejusdem, sed ob æmulationem infestus, comparavit insidias, invitatumque ad epulas per Boxum quemdam Macerianum in convivio occidit. Postero die concione advocata Bicon, ultro insidiatum sibi Athenodorum, plerisque persuaserat; sed aliis suspecta fraus erat Biconis; et paulatim in plures

qu'il machina la mort de ceux qui l'avaient sauvé ; mais la trame étant découverte, on l'arrête avec Boxus, et l'on est d'avis de faire mourir celui-ci sur l'heure, et Bicon par la violence des tourments. On l'allait appliquer à la torture, quand les Grecs, sans qu'on sût pourquoi, coururent aux armes comme forcenés ; de sorte que ceux qui le menaient au supplice, effrayés de ce tumulte, le laissèrent là, croyant qu'on le voulait enlever. Il se vint jeter tout nu comme il était entre les bras des Grecs, qui, le voyant en ce misérable état, en eurent pitié, et commandèrent qu'on le laissât aller ; si bien qu'ayant échappé par deux fois la mort, il retourna au pays avec ceux qui avaient quitté les colonies que le roi leur avait assignées. Voilà ce qui arriva en la Bactriane, et sur la frontière de la Scythie.

Sur ces entrefaites, les deux peuples dont nous avons parlé envoyèrent cent ambassadeurs au roi, tous montés sur des chariots, grands hommes, de bonne mine, et vêtus de robes de lin brodées d'or et de pourpre. Ils lui venaient déclarer « qu'ils se rendaient à lui, eux, leurs villes et leur pays, et qu'il était le premier à qui ils engageaient leur liberté, qu'ils avaient conservée inviolable depuis tant de siècles ; que les dieux étaient les auteurs de leur soumission, et non pas la peur, puisqu'ayant encore leurs forces entières, ils se rangeaient sous le joug. » Le roi, ayant tenu conseil, les reçut en son obéissance ; mais il leur imposa le même tribut qu'ils payaient aux Aracosiens, et les obligea de lui fournir deux mille cinq cents chevaux, à quoi ils satisfirent ponctuellement. Après, il ordonna un magnifique festin, où furent conviés ces am-

bassadeurs et les petits rois qui étaient à sa suite. Il fit dresser cent lits d'or assez proches les uns des autres, et tendre de riches tapisseries, avec des meubles exquis, et déploya en cette occasion tout ce qu'avaient de luxe l'ancienne pompe des Perses et la nouvelle mollesse des Macédoniens, mêlant les vices des deux nations ensemble. Il y avait en ce festin un Athénien nommé Dioxippe, fameux entre les athlètes, qui était fort connu et chéri du roi, à cause de sa force et de son adresse ; mais comme la cour est pleine d'envie et d'esprits malfaisants, on ne cessait de lui donner des atteintes, tantôt sérieusement et tantôt par raillerie : « Que voulait faire le roi en sa cour de cet animal chargé de graisse, qui n'était bon à rien, et qui, durant que les autres allaient aux coups, ne faisait que se froter d'huile et se dilater la peau, pour en mieux remplir son ventre ? » Il y eut donc un certain Horratas, Macédonien, qui, étant pris de vin, lui fit les mêmes reproches à table, et le conjura, « s'il avait du cœur, que le jour suivant il le pût voir l'épée à la main ; et si le roi en voulait avoir le plaisir, qu'il serait juge de la témérité de l'un ou de la lâcheté de l'autre. » Dioxippe ne fit que se rire de cette bravade de soldat, et accepta le défi ; et le lendemain, le roi, voyant qu'ils étaient encore plus échauffés à demander le combat, et qu'il ne les en pouvait détourner, leur permit d'en passer leur envie.

Il accourut à ce spectacle une grande multitude de soldats, entre lesquels étaient les Grecs partisans de Dioxippe. Le Macédonien s'en vint, armé depuis les pieds jusqu'à la tête, le bouclier d'airain et la demi-pique, qu'ils appellent *sarisse*, à la main gauche, le javelot à la droite et l'épée au

cœpit manare suspicio. Itaque Græci milites arma capiunt, occisuri Biconem, si daretur occasio : ceteri principes eorum iram multitudinis mitigaverunt. Præter spem suam Bicon præsentî periculo ereptus, paulo post insidiatus auctoribus salutis suæ est : cuius dolo cognito et ipsum comprehenderunt, et Boxum. Ceterum Boxum prolinus placuit interfici ; Biconem etiam per cruciatum necari : jamque corpori tormenta admovebantur ; quum Græci [milites], incertum ob quam causam, lymphatis similes ad arma discurrunt. Quorum fremitu exaudito, qui torquere Biconem jussi erant, omisere ; veriti, ne id facere tumultuantium vociferatione prohiberentur. Ille, sicut nudatus erat, pervenit ad Græcos, et miserabilis facies supplicio destinati in diversum animos repente mutavit, dimittique eum jusserunt. Hoc modo pœna bis liberatus, cum ceteris, qui colonias a rege attributas feliquerunt, revertit in patriam. Hæc circa Bactra et Scytharum terminos gesta. Interim regem duarum gentium, de quibus ante dictum est, centum legati adeunt. Omnes curru vehebantur, eximia magnitudine corporum, decoro habitu : lineæ vestes intextæ auro, purpuraque distinctæ. « Ei se dedere ipsos, urbes agrosque » referebant ; « per tot ætates inviolatam libertatem illius primum fidei dittonique permissuros. Deos sibi deditonis auctores, non metum ; quippe intactis viribus jugum excipere. » Rex, consilio habito, dedito :

in fidem accepit ; stipendio, quod Arachosii utraque natio pensabat, imposito ; præterea n millia et n equites imperat : et omnia obedienter a Barbaris facta. Invitatis deinde ad epulas legatis gentium regulisque, exornari convivium jussit. Centum aurei lecti modicis intervallis positi erant ; lectis circumdederat aula, purpura auroque fulgentis ; quidquid aut apud Persas vetere luxu, aut apud Macedonas nova immutatione corruptum erat, confusis utriusque gentis vitis, in illo convivio ostendens. Intererat epulis Dioxippus Atheniensis, pugil nobilis, et ob eximiam virtutem virium regi pernotus et gratus. Invidi malignique increpabant per seria et ludum, saginati corporis sequi inutilem belluam, quum ipsi prælium inirent, oleo mandentem præparare ventrem epulis. Eadem igitur in convivio Horratas Macedo jam temulentus exprobrare ei cepit, et postulare, ut, si vir esset, postero die secum ferro decerneret : regem tandem, vel de sua temeritate, vel de illius ignavia judicaturum. Et a Dioxippo, contemptum militarem eludente ferociam, accepta conditio est. Ac postero die rex, quum etiam acrius certamen exposcerent, quia detertere non poterat, destinata exsequi passus est. Ingens hic militum, inter quos erant Græci, qui Dioxippo studebant, convenerat multitudo. Macedo justa arma sumpserat, arenum clypeum, hastam, quam sarissam vocant, lava tenens, dextra lanceam, gladioque cinctus,

côté, comme s'il eût eu affaire à plusieurs personnes. En même temps parut Dioxippe, le corps tout reluisant d'huile, avec une couronne sur la tête, un manteau d'écarlate autour du bras gauche, et une puissante et noueuse massue en l'autre main. Cette entrée étonna tout le monde, qui ne savait que s'imaginer d'une partie si mal faite; car de voir qu'un homme ainsi nu entreprit d'en combattre un autre armé de toutes pièces, il semblait que ce n'était pas simplement une témérité, mais une pure folie. Aussi le Macédonien, se tenant tout assuré de le tuer de loin, lui lança son javelot, que Dioxippe esquiva en pliant un peu le corps, et tout d'un temps sautant à lui sans lui donner le loisir de passer sa sarisse d'une main à l'autre, la rompit par le milieu avec la massue. Alors, dénué de ses deux armes, il commençait à tirer l'épée, quand le Grec plus prompt en vint aux prises, et lui donnant du talon le porta par terre, et, après lui avoir ôté son épée, lui mit le pied sur la gorge, et, haussant la massue, lui allait écraser la tête, si le roi ne l'eût empêché.

L'issue de ce combat ne fut pas plaisante pour les Macédoniens, ni même pour Alexandre, parce que, cette action s'étant passée à la vue des Barbares, il craignait que la valeur macédonienne, dont on faisait tant de bruit, ne fût exposée au mépris et à la risée publique. De là vint qu'il prêta plus volontiers l'oreille à la calomnie de ses ennemis; et peu de jours après, comme on eut détourné une coupe d'or, à dessin, en un festin où il était, les officiers s'en vinrent plaindre au roi, comme s'ils eussent perdu ce qu'ils avaient caché. La pudeur fait tort bien souvent à l'innocence, et un homme de bien calomnié rougira plutôt que le coupable. Dioxippe, voyant que tout le monde le regardait, comme le désignant

auteur du larcin, ne put supporter cet affront, mais se leva de table, et, après avoir écrit au roi, se tua de son épée. Le roi eut grand regret à sa mort, qu'il prit pour une marque d'un généreux dépit, plutôt que du repentir d'une faute dont il le croyait innocent; et, de fait, la joie excessive qu'en témoignèrent ses ennemis le confirma dans cette créance.

VIII. Peu de jours après, les ambassadeurs indiens, renvoyés en leur pays, revinrent avec une quantité de présents. Il y avait trois cents chariots attelés à quatre chevaux de front, quelques robes de lin, mille boucliers à l'indienne, cent talents de fer blanc, des lions et des tigres d'une grandeur épouvantable, les uns et les autres apprivoisés, avec de grandes peaux de lézards, et toutes sortes de coquilles et d'écaillés de tortue. Le roi commanda après à Cratère de mener l'armée par terre en côtoyant la rivière, où, s'étant embarqué avec sa suite ordinaire, il descendit par la frontière des Malles, et de là passa vers les Sabraques, nation puissante entre les Indiens, et qui se gouverne sans roi, en forme de république. Ils avaient levé jusqu'à soixante mille hommes de pied et six mille chevaux, avec cinq cents chariots, et choisi trois braves chefs pour leur commander; mais comme ce pays était rempli de villages, surtout le long du fleuve, ceux qui habitaient sur ses rives le voyant de loin tout couvert de vaisseaux et un si grand nombre d'hommes et d'armes si brillantes, n'ayant jamais rien vu de semblable, crurent que c'était l'armée des dieux qui arrivait, ou un autre Bacchus, si célèbre dans ces contrées. Parmi cela, les cris des soldats, le bruit des avirons, et les voix confuses des matelots qui s'animaient les uns les autres, augmentaient encore leur frayeur;

velut cum pluribus simul dimicaturus. Dioxippus, oleo nitens, et coronatus, læva puniceum amiculum, dextra validum nodosumque stipitem præferebat. Ea ipsa res omnium animos exspectatione suspenderat: quippe armato congredi nudum, dementia, non temeritas videbatur. Igitur Macedo, haud dubius eminus interfici posse, lanceam emisit; quam Dioxippus quum exigua corporis declinatione vitasset; antequam ille hastam transferret in dextram, assiluit, et stipite mediam eam fregit. Amisso utroque telo, Macedo gladium cæperat stringere, quem occupatum complexu, pedibus repente subductis, Dioxippus arietavit in terram; ereptoque gladio pedem super cervicem jacentis imposuit, stipitem intentans, elisurusque eo victum, ni prohibitus esset a rege. Tristis spectaculi eventus non Macedonibus modo, sed etiam Alexandro fuit; maxime, quia Barbari affuerant: quippe celebratam Macedonum fortitudinem ad ludibrium recidisse verebatur. Hinc ad criminationem invidorum adaptæ sunt aures regis, et post paucos dies inter epulas aureum poculum ex composito subducitur: ministrique, quasi amisissent, quod amoverant, regem adeunt. Sæpe minus est constantiæ in rubore, quam in culpa; conjectum oculorum, quibus ut fur destinabatur, Dioxippus ferre non potuit; et quum

excessisset convivio, litteris conscriptis, quæ regi redderentur, ferro se interemit. Gravier mortem ejus tulit rex, existimans, indignationis esse, non poenitentiae testem; utique postquam, falso insimulatum eum, nimium invidorum gaudium ostendit.

VIII. Indorum legati, dimissi domos, paucis post diebus cum donis revertuntur: trecenti erant equi, mille triginta currus, quos quadrijugi equi ducebant, lineæ vestis aliquantum, mille scuta Indica, et ferri candidi talenta centum; leonesque raræ magnitudinis, et tigres, utrumque animal ad mansuetudinem domitum: lacertarum quoque ingentium pelles, et dorsa testudinum. Cratero deinde imperat rex, haud procul amne, per quem erat ipse navigaturus, copias duceret; eos autem, qui comitari eum solebant, imponit in naves, et in fines Mallorum secundo amne devehitur. Inde Sabracas adiit, validam Indiæ gentem, quæ populi, non regum imperio regebatur: sexaginta millia peditum habebant, equitum sex millia; has copias currus quingenti sequebantur: tres duces spectatos virtute bellica elegerant. At qui in agris erant proximi flumini (frequentes autem vicus, maxime in ripa, habebant), ut videre totum amnem, qua prospici poterat, navigiis constratum, et tot millium arma fulgentia; territi

tellement qu'ils s'enfuirent tous vers leur armée, criant « s'ils étaient insensés de vouloir combattre les dieux ? qu'il était impossible de pouvoir nombrer les vaisseaux qui portaient des hommes invincibles ; » et mirent une telle épouvante partout, qu'ils envoyèrent des ambassadeurs pour se rendre.

Le roi, ayant reçu leur hommage, marcha quatre jours contre d'autres peuples qui ne se défendirent pas mieux que leurs voisins ; et après y avoir bâti une ville qu'il fit nommer encore *Alexandrie*, entra dans les terres des Musicans. Là, sur les plaintes des Paropamisades contre Térionte, qu'il leur avait donné pour gouverneur, il voulut connaître de la cause, et, le trouvant atteint de plusieurs concussions et violences, il le fit mourir. Quant à Oxatrès, satrape des Bactriens, il ne fut pas seulement renvoyé absous, mais on lui étendit encore les limites de son gouvernement. Ayant après réduit les Musicans en son pouvoir, il mit garnison en sa ville, et vint au pays des Prestes, autres Indiens dont Oxycan était roi, qui s'enferma dans la meilleure de ses places, avec grand nombre de gens. Alexandre l'assiégea, et l'ayant prise le troisième jour, ce prince se retira au château, d'où il envoya des ambassadeurs au roi pour traiter ; mais avant qu'ils fussent arrivés on fit sauter deux grosses tours, par où les Macédoniens entrèrent, et tuèrent ce prince, combattant à la brèche avec peu des siens. La forteresse étant rasée et les prisonniers vendus, il entra dans les États du roi Sabus, où plusieurs villes se rendirent, ayant pris la plus forte par des conduits souterrains.

Il semblait aux Barbares, ignorants de l'art militaire, que c'était un prodige de voir sortir de terre, dans le milieu de leur ville, des hommes armés, sans avoir aperçu aucune trace du chemin qu'ils avaient fait. Clitarque rapporte qu'il y eut quatre-vingt mille Indiens tués en cette contrée, et plusieurs prisonniers vendus à l'encan. Les peuples de Musican se soulevèrent encore, et Pithon, envoyé pour les dompter, se saisit de la personne de leur prince, auteur de la révolte, et l'amena au roi, qui le fit attacher en croix. De là regagnant le fleuve où son armée navale l'attendait, il arriva le quatrième jour devant une ville du roi Sabus. Pour lui, il n'y avait pas longtemps qu'il s'était rendu ; mais les habitants ne se voulaient pas tenir à son traité, et avaient fermé leurs portes à Alexandre, qui, méprisant leur petit nombre, y envoya cinq cents Agriens, avec ordre d'approcher des remparts, puis de se retirer peu à peu pour attirer l'ennemi, qui ne manquerait pas de les suivre, s'ils faisaient semblant de fuir. Après quelque légère escarmouche, ils prirent donc la fuite, comme il leur avait été commandé ; et les Barbares les poursuivant à l'étourdie, donnèrent dans l'embuscade, où le roi même était, quoiqu'ils ne laissassent pas de se défendre, jusqu'à ce que de trois mille il y en eut cinq cents de tués et mille de prisonniers, le reste étant rechassé dans leurs murailles. Mais la victoire ne fut pas à la fin si heureuse qu'elle avait paru d'abord, car les Indiens avaient empoisonné leurs épées, de sorte que pas un de ceux qui étaient blessés n'échappait ; et les médecins ne pouvaient découvrir la cause de cette mali-

nova facie, deorum exercitum, et alium Liberum patrem, celebre in illis gentibus nomen, adventare credebant. Hinc militum clamor, hinc remorum pulsus, variaque nautarum voces hortantium, pavidas aures impleverant. Ergo universi ad eos, qui in armis erant, currunt, « furere clamitantes, cum diis prelium inituros, navigia non posse numerari, quæ invictos velerent ; » tantumque in exercitum suorum intulere terroris, ut legatos mitterent gentem dedituros. His in fidem acceptis, ad alias deinde gentes quarto die pervenit. Nihil plus animi his fuit, quam ceteris fuerat : itaque oppido ibi condito, quod *Alexandriam* appellari jusserat, fines eorum, qui *Musicani* appellantur, intravit. Hic de Teriolte satrape, quem Paropamisadis præfecerat, iisdem argumentibus, cognovit : multaque avare ac superbe fecisse convictum interfici jussit. Oxathres, prætor Bactrianorum, non absolutus modo, sed etiam jure amplioris imperii donatus est. Finibus Musicanis deinde in ditionem redactis, urbi eorum præsidium imposuit. Inde Præstos, et ipsam Indiæ gentem, perventum est. Oxycanus rex erat, qui se munita urbi cum magna manu popularium incluserat. Hanc Alexander, tertio die, quam coeperat obsidere, expugnavit. Et Oxycanus, quum in arcem confugisset, legatos de conditione deditiois misit ad regem : sed antequam adirent eum, duæ turres cum ingenti fragore prociderant, per quarum rupinas Macedones evasere in arcem ; qua capta, Oxycanus

cum paucis repugnans occiditur. Diruta igitur arce, et omnibus captivis venundatis, Sabi regis fines ingressus est ; multisque oppidis in fidem acceptis, validissimam gentis urbem cuniculo cepit. Barbaris simile monstrum visum est, rudibus militarium operum : quippe in media ferme urbe armati e terra exsistebant, nullo suffossi specus ante vestigio facto. Octoginta millia Indorum in ea regione cæsa, Clitarachus est auctor, multosque captivos sub corona venisse. Rursus Musicani defecerunt ; ad quos opprimendos missus est Pithon, qui captum principem gentis, eundemque defectionis auctorem, adduxit ad regem : quo Alexander in crucem sublato, rursus amens, in quo classem exspectare se jusserat, repetit. Quarto deinde die, secundo amne, pervenit ad oppidum, qua iter in regnum erat Sabi. Nuper se ille dederat ; sed oppidani detrectabant imperium, et clausuram portas. Quorum paucitate contempta, rex quingentos Agrianos moenia subire jusserat, et sensim recedentes elicere extra muros hostem, sequenturum profecto, si fugere eos crederet. Agriani, sicut imperatum erat, lacescit hoste, subito terga vertunt ; quos Barbari effuse sequentes in alios, inter quos ipse rex erat, incidunt. Renovato ergo prælio ex tribus millibus Barbarorum quingenti cæsi sunt, mille capti, ceteri moribus urbis inclusi. Sed non, ut prima specie laeta victoria, ita eventu quoque fuit ; quippe Barbari veneno tinxerant gladios : itaque saucii subinde

guité, qui rendait incurables jusqu'aux moindres blessures. Les Barbares avaient espéré que le roi, qui était hasardeux, y serait pris; et néanmoins il fut si heureux qu'il se mêla plusieurs fois sans être blessé.

Entre tous les autres, Ptolémée le mettait fort en peine, bien que le coup qu'il avait reçu à l'épaule gauche fût très-léger; mais le péril était au poison, et non pas en la plaie. Alexandre le reconnaissait pour son parent, et quelques-uns croyaient qu'il était fils de Philippe; au moins on tenait pour certain qu'il était né d'une de ses maîtresses. Aussi était-il des premiers auprès du roi, et l'un des plus vaillants hommes du monde, fort estimé pour la guerre, et plus encore pour la paix; au reste ennemi de tout luxe, extrêmement libéral, de facile abord, et qui ne tenait rien du faste que lui pouvait donner la splendeur de sa naissance; de sorte qu'on n'eût su dire de qui il était plus aimé, du roi, ou de ceux de sa nation. Et certes ce fut premièrement dans ce danger que les Macédoniens lui firent paraître leur affection, qui sembla être un présage de sa future grandeur; car ils n'eurent pas moins de soin de lui que le roi, qui, harassé du combat et en grande inquiétude pour Ptolémée, s'étant assis sur son lit, fit apporter le sien, pour coucher auprès de lui.

Il ne fut pas sitôt couché qu'il s'endormit d'un profond sommeil, et après qu'il fut éveillé il dit « qu'il avait vu en songe un dragon qui portait une herbe à sa gueule, qu'il lui avait présentée comme le contre-poison de leurs blessures, et le remède contre ce venin. » Il dépeignait même la couleur de l'herbe, assurant qu'il la reconnait

traits s'il la voyait; et comme on se mit à en chercher de toutes parts, quelqu'un en ayant trouvé, il l'appliqua sur la plaie, dont la douleur fut apaisée à l'heure même, et Ptolémée guéri en peu de jours. Les Barbares, déçus de leurs espérances, se rendirent. On vint de là dans la Pathalie, province voisine, ayant un roi nommé Mœris, qui avait gagné les montagnes et abandonné la ville; tellement qu'Alexandre y entra, après avoir couru et pillé le plat pays, où l'on fit un grand butin de bétail, et où il se trouva quantité de blé.

IX. Cela fait, il prit des guides qui connaissaient la rivière, et descendit dans une île située presque au milieu de son canal, où il fut contraint de séjourner plus longtemps qu'il n'eût désiré; car ses guides s'étant sauvés, il en fallut chercher d'autres; et ne s'en trouvant point, comme il brûlait d'envie de voir l'Océan et de pousser ses conquêtes au bout du monde, il ne laissa pas d'aller sans conducteur, s'exposant avec tant de braves hommes à la merci d'un fleuve inconnu. Ils voguaient donc à l'aventure, sans savoir quelle route ils tenaient, ni combien la mer était loin de là, ni quels peuples habitaient ces côtes, si l'embouchure du fleuve était navigable, et quels vaisseaux elle portait. Ils n'en avaient aucune lumière, que par des conjectures bien faibles; et leur consolation, dans une entreprise si téméraire, était le continu bonheur du roi, qui avait déjà fait quatre cents stades, quand les pilotes lui dirent « qu'ils commençaient à sentir l'air de la mer, et qu'il leur semblait que l'Océan n'était pas loin. »

A cette nouvelle tressaillant de joie, il encouragea les matelots à ramer de toutes leurs forces, et représenta aux soldats « qu'ils étaient à la fin de

expirabant; nec causa tam strenuæ mortis excogitari poterat a medicis, quum etiam leves plagæ insanabiles essent. Barbari autem speraverant, incautum et temerarium regem excipi posse: et forte inter promptissimos dimicans intactus evaserat. Præcipue Ptolemæus lævo humero, leviter quidem saucius, sed majore periculo, quam vulnere affectus, regis sollicitudinem in se converterat. Sanguine conjunctus erat, et quidam Philippo genitum esse credebant; certe pellice ejus ortum constabat. Idem corporis custos, promptissimusque bellator; et pacis artibus, quam militiæ, major et clarior, modico civili que cultu, liberalis imprimis, adituque facilis, nihil ex fastu regio assumpserat. Ob hæc, regi, an popularibus carior esset, dubitari poterat: tum certe primum expertus suorum animos, adeo ut fortunam, in quam postea ascendit, in illo periculo Macedones ominati esse videantur; quippe non levior illis Ptolemæi fuit cura, quam regis: qui et prælio, et sollicitudine fatigatus, quum Ptolemæo assideret, lectum, in quo ipse acquiesceret, jussit inferri. In quem ut se recepit, protinus altior insequutus est somnus. Ex quo excitatus, per quietem vidisse se exponit speciem draconis oblatam herbam ferentis ore, quam veneni remedium esse monstrasset: colorem quoque herbæ referabat, agniturum, si quis reperisset, affirmans; inventamque

deinde, quippe a multis erat requisita, vulnere imposuit: protinusque dolore finito, intra breve spatium cicatrix quoque obducta est. Barbaros ut prima spes fefellerat, se ipsos urbemque dediderunt. Hinc in proximam gentem Pathaliam perventum est. Rex erat Mœris, qui, urbe deserta, in montes profugerat. Itaque Alexander oppido potitur agrosque populatur. Magnæ inde prædæ actæ sunt pecorum armentorumque, magna vis reperta frumenti. Ducibus deinde sumptis annis peritis, defluxit ad insulam, medio ferme alveo enatam.

IX. Ibi diutius subsistere coactus, quia duces socordius asservati profugerant, misit, qui conquirerent alios; nec repertis, pervicax cupido visendi Oceanum adeundique terminos mundi adegit, ut sine regionis peritis flumini ignoto caput suum, totque fortissimorum virorum salutem permetteret. Navigabant ergo omnium, per quæ ferabantur, ignari; quantum inde abesset mare, quæ gentes colerent, quam placidum amnis os, quam patiens longarum navium esset, anceps et cæca æstimatio augurabatur. Unum erat temeritatis solatium perpetua felicitas. Jam cccc stadia processerant, quum gubernatores, agnoscere ipsos auram maris, et haud procul videri sibi Oceanum abesse, indicant regi. Lætus ille hortari nauticos cœpit, incumbere remis; « adesse finem laboris omnibus votis

leurs travaux, si ardemment désirée; qu'on ne pouvait plus rien opposer à leur valeur ni ajouter à leur gloire; que, sans plus combattre ni répandre de sang, ils étaient maîtres de l'univers; que la nature même ne pouvait plus passer outre, et que bientôt ils verraient des choses qui n'étaient connues qu'aux dieux immortels. » Il mit pourtant quelques gens à terre, espérant qu'ils pourraient prendre langue des sauvages; et de fait, après avoir bien cherché, on en trouva quelques-uns cachés dans des cabanes, lesquels, interrogés s'il y avait loin jusqu'à la mer, répondirent qu'ils n'avaient jamais ouï parler de mer, mais qu'il y avait bien à trois journées de là une eau amère qui corrompait l'eau douce. » On entendit aussitôt qu'ils désignaient la mer, sans en connaître la nature; tellement que les mariniers se mirent à voguer d'une grande allégresse, et à mesure qu'ils s'avançaient, leur courage croissait à proportion de leur espérance.

Au troisième jour, ils trouvèrent que l'eau de la mer commençait à se mêler à celle du fleuve; et comme ils descendaient avec un peu plus de peine, à cause que la marée remontait, ils abordèrent à une autre île assise au milieu de l'eau, et coururent aux provisions, ne se doutant point de ce qui leur devait arriver sur les trois heures: le flot revenant à son ordinaire, ne fit du commencement qu'arrêter le cours de la rivière; mais après il la poussa avec tant d'impétuosité, qu'elle rebroussa plus vite que ne roule un torrent dans une vallée. Les soldats ne savaient ce que c'était que du flux et du reflux de l'Océan; si bien que le voyant enfler tout à coup et inonder les campagnes, ils croyaient que c'était un signe de l'ire des dieux, qui voulaient punir leur témérité. Ce-

pendant la marée ayant haussé les navires et dispersé la flotte, ceux qui étaient descendus, surpris d'un accident si inopiné, courent pour regagner leurs bords. Mais plus on se hâte en ces rencontres, moins on avance. Les uns s'efforcent d'aborder avec des crocs; les autres, qui cherchent à se placer, troublent les forçats et le comite; les plus hâtés, n'ayant pas attendu leurs compagnons, ne peuvent gouverner leurs vaisseaux; et les galères, où l'on se jette en foule, sont si pleines qu'on ne s'y peut remuer; si bien que pour trop de gens ou trop peu, le désordre est égal.

Les uns crient qu'on attende, les autres qu'on aille, les autres une autre chose; et tant de cris différents étourdissent le matelot, qui ne sait auquel entendre. Les pilotes même étaient alors inutiles; car le bruit empêchait d'ouïr leurs ordres, et l'effroi, de les exécuter. Les vaisseaux commencent donc à s'entre-choquer rudement, les avirons se brisent, on se mêle, et il ne semble pas que ce soit une seule armée navale, mais deux qui combattent l'une contre l'autre. Les poupes heurtent contre les proues, et le mal qu'on fait à ceux de devant, on le reçoit de ceux de derrière; enfin, on crie, on conteste tant, que des paroles on en vient aux mains.

Le flot avait déjà couvert toute la campagne qui était autour du fleuve, et il ne paraissait plus que quelques éminences comme de petites îles, où plusieurs se sauvaient à la nage, abandonnant leurs navires, dont une partie flottait en pleine eau, et l'autre était échouée, selon l'inégalité des lieux. Mais ils eurent une autre peur plus grande que la première, quand ils virent le reste de la mer qui se retirait avec la même impétuosité qu'elle était venue, laissant revoir les

expelitur. Jam nihil gloriæ deesse, nihil ob stare virtuti; sine ullo Martis discrimine, sine sanguine orbem terræ ab illis capi. Ne naturam quidem longius posse procedere; brevi incognita nisi immortalibus esse visuros. » Paucos tamen navigio emisit in ripam, qui agrestes vagos exciperent; e quibus certiora nosci posse sperabat; illi, scrutati omnia tuguria, tandem latentes reperere. Qui interrogati, quam procul abesset mare; responderunt, nullum ipsos mare ne fama quidem accepisse: ceterum tertio die perveniri posse ad aquam amaram, quæ corrumpet dulcem. Intellectum est, mare destinari ab ignaris naturæ ejus. Itaque ingenti alacritate nautici remigant, et proximo quoque die, quo propius spes admovebatur, crescebat ardor animorum: tertio jam die mixtum flumini subibat mare, leni adhuc æstu confundente dispares undas. Tum aliam insulam, medio amni sitam, evecti paulo lentius, quia cursus æstu reverberabatur, applicant classem: et ad commeatu petendos discurrunt, securi casus ejus, qui supervenit ignaris. Tertia ferme hora erat, quum slata vice Oceanus exæstuanis inveli cœpit, et retro flumen urgere; quod primo coercitum, deinde vehementius pulsus, majore impetu adversum agebatur, quam torrentia præcipiti alveo incurrunt. Ignota vulgo freti natura erat,

monstraque et ira: deum indicia cernere videbantur. Idem intumescere mare, et in campos, paulo ante siccos, descendere superfusum. Jamque levatis navigiis, et tota classe dispersa, qui expositi erant, undique ad naves trepidi, et improviso malo attoniti recurrunt. Sed in tumultu festinatio quoque tarda est: hi contis navigia appellebant; hi, dum remos aptari prohibebant, considerant; quidam, enavigare properantes, sed non exspectatis, qui simili esse debebant, clauda et inhabilia navigia languide molebantur: aliæ navium inconsulte ruentes non receperant; pariterque et multitudo, et paucitas festinantes morabantur. Clamor hiuc expectare, hinc tre jubentium, dissonaque voces nusquam idem ac unum tendentium, non oculorum modo usum, sed etiam aurium abstulerant. Ne in gubernatoribus quidem quidquam opis erat, quorum nec exaudiri vox a tumultuantibus poterat, nec imperium a territis incompositisque servari. Ergo collidi inter se naves, abstergerique invicem remi, et alii aliorum navigia urgere cœperunt. Crederes, non unius exercitus classem vehi, sed duorum navale inisse certamen. Incutiebantur puppibus proræ; premebantur a sequentibus, qui antecedentes turbaverant; jurgantium ira perveniebat etiam ad manus. Jamque æstus totos circa flumen campos

terres qu'elle avait submergées un peu auparavant ; car les vaisseaux demeurés à sec tombaient les uns sur la proue, les autres sur le flanc, et les champs étaient semés de hardes, de rames brisées, d'ais fracassés, comme des débris d'un naufrage. Les soldats n'osaient descendre, ni se tenir sur leurs bords, se défilant toujours de quelque nouvelle aventure pire que les précédentes, et ne pouvaient croire ce qu'ils voyaient, des naufrages sur la terre, et la mer dans une rivière. Et encore ils ne pensaient pas être à la fin de leurs maux, parce que ne sachant pas que le flot dût bientôt revenir, qui relèverait leurs navires, ils s'attendaient de mourir de faim et de tomber en d'étranges extrémités. D'ailleurs, ils voyaient cent monstres marins que la mer avait laissés, et qui, rampant autour d'eux, les faisaient frémir d'horreur.

Cependant il se faisait nuit, et le roi ne sachant qu'espérer, non plus que les autres, était dans de grandes inquiétudes ; mais comme rien ne pouvait abattre ce courage, il fut toute la nuit sur la hune ou sur le tillac à donner ses ordres, et fit monter des gens à cheval pour aller jusqu'à l'embouchure du fleuve, et avertir quand la marée reviendrait. Il fit radouber aussi ses vaisseaux, et redresser ceux qui étaient renversés, commandant à chacun de se tenir prêt au retour du flot. Toute cette nuit se passa à faire le guet et à donner courage à l'armée, jusqu'à ce que les cavaliers revinrent à toute bride, et la marée après eux, qui, d'abord coulant doucement, ne fit que soulever les navires, puis bientôt après remit en pleine eau cette flotte désolée, toute retentissante des cris de joie que poussaient les soldats et les

matelots, pour un bien si inespéré. Ils demandaient, pleins d'étonnement, « d'où revenait tout à coup ce grand regorgement d'eaux, en quelle part elle s'était retirée le jour de devant, et quelle était la nature d'un élément tout ensemble si déréglé et si assujetti aux mêmes vicissitudes ? » Le roi conjectura par ce qui était arrivé que la marée reviendrait après le lever du soleil, si bien qu'il la voulut prévenir ; et, s'étant mis à la voile sur le minuit avec peu de vaisseaux, il gagna l'embouchure du fleuve et cingla quatre cents stades sur l'Océan, possédant enfin l'objet de ses vœux et le comble de ses désirs.

X. Puis, après avoir sacrifié aux dieux tutélaires de la mer et de ces contrées, il retourna joindre la flotte, qui, remontant par la rivière, mouilla l'ancre le lendemain près d'un lac salé, où plusieurs s'étant baignés, sans connaître la nature de l'eau, portèrent la peine de leur imprudence ; car ils gagnèrent une espèce de gale qui, étant contagieuse, infecta aussi leurs compagnons ; mais en se frottant d'huile, ils furent guéris. De là, ayant envoyé Léonnatus pour creuser des puits sur la route de l'armée, parce que le pays était fort aride, il y passa l'hiver avec ses troupes, en attendant le printemps ; et cependant il se mit à bâtir des villes, et à faire des ports et des arsenaux pour les navires. Il commanda ensuite à Néarque et à Onésicrite, experts en la navigation, de monter sur ses meilleurs vaisseaux et de naviguer le plus avant qu'ils pourraient sur l'Océan, pour bien reconnaître cette mer ; et quand ils voudraient revenir, qu'ils le pourraient faire par l'Euphrate ou par le même fleuve.

inundaverat, tumulis duntaxat eminentibus, velut insulis parvis ; in quos plerique trepidi, omissis navigiis, enare cœperunt. Dispersa classis partim in præalta aqua stabat, qua subederant valles, partim in vado hærebat, utcumque inæquale terræ fastigium occupaverant undæ ; quum subito novus et pristino major terror incutitur. Reciprocari cœpit mare, magno tractu aquis in suum fretum recurrentibus, reddebatque terras paulo aute profundo salo mersas. Igitur destituta navigia alia præcipitantur in proras, alia in latera procumbunt. Strati erant campi sarcinis, armis, avulsarum tabularum remorumque fragmentis. Miles nec egredi in terram, nec in naves subsistere audebat, identidem præsentibus graviora, quæ sequerentur, expectans. Vix, quæ perpetiebantur, videre ipsos credebant, in sicco naufragia, in amni mare. Nec finis malorum ; quippe æstum paulo post mare relaturum, quo navigia alleventur, ignari, famem et ultima sibimet ominabantur : bellæ quoque, fluctibus destitute, terribiles vagabantur. Jamque nox appetebat, et regem quoque desperatio salutis ægritudine affecerat : non tamen invictum animum curæ obruunt, quin tota nocte præsideret in speculis, equitesque præmitteret ad os amnis, ut, quum mare rursus exæstuaris sensissent, præcederent. Navigia quoque lacerata refici, et eversa fluctibus erigi jubet, paratosque esse et intentos, quum rursus mare terras inundaret. Tota ea nocte inter vigilias adhortationesque

consumpta, celeriter et equites iugenti cursu refugere ; et sequutus est æstus : qui primo, aquis leni tractu subeuntibus, cœpit levare navigia ; mox, totis campis inundans, etiam impulit classem : plaususque militum nauticorumque, insperatam salutem immodico celebrantium gaudio, littoribus ripisque resonabat. Unde tantum redisset subito mare ? quo pridie refugisset ? quænam esset ejusdem elementi natura, modo discors, modo imperio temporum obnoxia, mirabundi requirebant. Rex quum ex eo, quod acciderat, conjectaret, post solis ortum statum tempus esse ; media nocte, ut æstum occuparet, cum paucis navigiis secundo amne defluxit : evecusque os ejus quadringenta stadia processit in mare, tandem voti sui compos : præsidibusque maris et locorum diis sacrificio facto, ad classem rediit.

X. Hinc adversum flumen subiit classis ; et altero die appulsa est haud procul lacu salso, cujus ignota natura plerosque decepit, temere ingressos aquam ; quippe scabies corpora invasit, et contagium morbi etiam in alios vulgatum est : oleum remedio fuit. Leonnato deinde præmisso, ut puteos foderet, qua terrestri itinere ducturus exercitum videbatur (quippe sicca erat regio), ipse cum copiis substitit, vernum tempus expectans. Interim et urbes plerasque condidit. Nearcho atque Onésicrite, nauticæ rei peritis, imperavit, ut validissimas navium deducerent in Oceanum, progressæque, quoad

Les plus grands froids étant passés, il brûla les vaisseaux inutiles, et, menant son armée par terre, arriva en neuf marches d'armée au pays des Abarites, et en autant de jours en celui des Gédrosiens, peuple libre, lequel, après avoir tenu conseil, se soumit au roi, qui ne lui demanda que des vivres. De là, il se rendit en cinq journées sur le bord du fleuve *Arabus*; et traversant de grands déserts où il n'y avait point d'eau, il passa dans la contrée des Horites, et y remit à Éphestion la plus grande partie de ses troupes, partageant le reste, armé à la légère, avec Ptolémée et Léonnatus. Il y avait donc trois corps d'armée à la fois qui ravageaient les Indes et faisaient de grands butins. Ptolémée pillait les régions maritimes; le roi désolait la campagne d'un côté, et Léonnatus de l'autre. Il y bâtit pourtant encore une ville qu'il peupla des Aracosiens, puis tira vers ces autres peuples des Indes qui sont le long de la mer et qui tiennent un grand pays vaste et inhabité, n'ayant aucune communication avec leurs voisins. Cette solitude achève de leur abrutir l'esprit, qu'ils ont naturellement farouche. Ils laissent croître leurs ongles et leurs cheveux, sans jamais les couper; ils bâtissent leurs cabanes de coquilles et d'autres excréments de la mer, s'habillent de peaux de bêtes sauvages, et vivent de poissons séchés au soleil, et de la chair des baleines que les tourmentes jettent sur leurs côtes.

Les Macédoniens, après y avoir consumé toutes leurs provisions, commencèrent à avoir disette, et dans peu de jours furent si pressés de la faim, qu'ils cherchaient partout des racines de palmiers; car il n'y a point d'autre arbre en ce pays-là. Mais comme ce secours vint encore à

leur manquer, il fallut manger les bêtes de somme, puis les chevaux de service; et quand il n'y eut plus de quoi porter le bagage, on fut contraint de brûler ces riches dépouilles, pour lesquelles ils avaient couru jusqu'aux extrémités de la terre.

Après la famine vint la peste, qui s'engendrait de la mauvaise nourriture qu'ils n'avaient pas accoutumée, avec le travail du chemin et le chagrin, voyant qu'ils ne pouvaient marcher ni arrêter sans périr; car s'ils demeuraient, il fallait mourir de faim, et s'ils pensaient avancer, la peste s'enflammait davantage. Ainsi la campagne était couverte de morts et plus encore de mourants; même les moins malades ne pouvaient suivre, à cause que l'armée se hâtait tant qu'elle pouvait, chacun se persuadant que plus il avançait, plus il s'éloignait du danger et assurait son salut. Ceux donc qui demeuraient sur les chemins priaient et ceux qu'ils connaissaient et ceux qu'ils ne connaissaient point, de les secourir; mais il n'y avait plus de voiture pour les emmener, et à peine le soldat pouvait-il porter ses armes; outre qu'étant sur le point de se voir au même état, il ne songeait qu'à se sauver. Ils avaient beau crier et implorer du secours, on détournait les yeux pour ne les pas voir; cela pourchassait la compassion. Ces misérables ainsi abandonnés attestaient les dieux, réclamaient le roi, conjuraient leurs compagnons par les choses les plus sacrées de ne les point délaisser; mais voyant qu'ils parlaient à des sourds, leur désespoir passait à la rage; ils les chargeaient d'imprécations, et leur souhaitaient une pareille fin et de semblables amis.

tuto possent, naturam maris noscerent : vel eodem anme, vel Euphrate subire eos posse, quum reverti ad se vellent. Jamque, mitigata hyeme, et navibus, quæ inutiles videbantur, crematis, terra ducebat exercitum. Nonis castris in regionem Arabitarum; inde totidem diebus in Gedrosiorum regionem perventum est. Liber hic populus, concilio habito, dedit se; nec quidquam deditis præter comæatus imperatum est. Quinto hinc die venit ad flumen; *Arabum* incolæ appellant. Regio deserta et aquarum inops excipit; quam emensus in Horitas transit : ibi majorem exercitus partem Hephæstioni tradidit; levem armaturam cum Ptolemæo Leonnatoque partitus est. Tria simul agmina populabantur Indos; magnæque prædæ actæ sunt : maritimos Ptolemæus, ceteros ipse rex, et ab alia parte Leonnatus urebant. In hac quoque regione urbem condidit, deductique sunt in eam Arachosii. Hinc pervenit ad maritimos Indos : desertam vastamque regionem late tenent, ac ne cum finitimis quidem ullo commercii jure miscuntur. Ipsa solitudo natura quoque immitia elseravit ingenia : prominent unguis nunquam recisi; comæ hirsutæ et intonsæ sunt : tuguria conchis et ceteris purgamentis maris instruunt; ferarum pellibus tecti, piscibus sole duratis, et majorum quoque belluarum, quas fluctus ejicit, carne vescuntur. Consumptis igitur alimentis, Ma-

cedones primo inopiam, deinde ad ultimum famem sentire coeperunt, radices palmarum (namque sola ea arbor gignitur) ubique rimantes. Sed quum hæc quoque alimenta defecerant, jumenta cædere aggressi, ne equis quidem abstinebant; et quum deessent, quæ sarcinas vherent, spolia de hostibus, propter quæ ultima Orientis pergraverant, cremabant incendio. Famem deinde pestilentia sequuta est : quippe insalubrium ciborum novi succi, ad hoc itineris labor et ægritudo animi, vulgaverant morbos; et nec manere sine clade, nec progredi poterant : manentes famem, progressos acrior pestilentia urgebat. Ergo strati erant campi pæne pluribus semivivis, quam cadaveribus; ac ne levius quidem agri sequi poterant : quippe agmen raptim agebatur, tantum singulis ad spem salutis ipsos proficere credentibus, quantum itinere festinando præriperent. Igitur, qui defecerant, notos ignotosque, ut adleverantur, orabant; sed nec jumenta erant, quibus excipi possent; et miles vix arma portabat, imminetisque etiam ipsis facies mali ante oculos erat. Ergo sæpius revocati, ne respicere quidem suos sustinebant, misericordia in formidinem versa. Illi relicti deos testes, sacra communia, regisque implorabant opem : quumque frustra surdas aures fatigaret, in rabiem desperatione versi, parem suo exitum, similesque ipsi amicos et contubernales precabantur. Rex, dolore simul ac pudore anxius, quia causa tantæ cladis ipse esset, ad

Le roi, aussi honteux qu'affligé d'être la cause d'une si grande misère, dépêcha vers Phratapherne, satrape des Parthéniens, pour faire apporter des vivres tout cuits sur des chameaux et des dromadaires. Il fit aussi savoir ses nécessités aux gouverneurs des autres provinces, qui firent toutes leurs diligences; de sorte que l'armée étant au moins garantie de la famine, fut enfin conduite sur les confins de la Gédrosie, pays gras et abondant, où il séjourna quelques jours pour la refaire. Là, il reçut des lettres de Léonnatus, par lesquelles il lui mandait qu'il avait combattu et défait huit mille hommes de pied et cinq cents chevaux des Horites; et eut aussi nouvelles de Cratère qu'il avait surpris Ozinès et Zariaspe, deux seigneurs persans, tramant une révolte, et les avait arrêtés.

Après, il établit Sibyrtilus gouverneur du pays, en la place de Ménon, qui était mort de maladie depuis peu, et tira vers la Carmanie, dont Aspaste était satrape, soupçonné d'avoir voulu remuer pendant que le roi était aux Indes; et comme il fut venu au-devant de lui, il lui fit bon accueil sans lui témoigner aucune défiance, et le laissa dans sa charge jusqu'à ce qu'il se fût éclairci de la vérité. Cependant les gouverneurs des Indes lui ayant envoyé, par son ordre, quantité de chevaux et d'autres bêtes de somme de toutes les provinces de son obéissance, il remonta et remit en équipage ceux qui en avaient besoin, et leur donna à tous des armes aussi belles que les premières; ce qui ne lui fut pas malaisé, étant proche de la Perse, qui était alors paisible et abondante en toutes choses.

Or, comme il s'était proposé de longue main d'égaliser en tout la gloire de Bacchus, il affecta de l'imiter, non-seulement aux victoires qu'il

avait remportées sur ces peuples, mais aussi en la forme de son triomphe. Car, soit que ce fût un triomphe véritable que Bacchus eût lui-même institué le premier, ou que ce ne fût qu'un jeu d'ivrogne et une pure momerie, tant il y a qu'il suivit son exemple, vouiant passer pour dieu comme lui. Il fit joncher de fleurs et de festons les chemins par où il passait, et ordonna que devant les portes des maisons on rangeât force coupes pleines de vin, et que par les carrefours il y eût des pipes défoncées, où l'on puisât largement à boire. Après il fit équiper des chariots capables de porter quantité de gens, et les fit couvrir en forme de tentes, les uns de voiles blancs, et les autres de riches couvertures. Les familiers du roi marchaient les premiers, couronnés de chapeaux de fleurs et de guirlandes. On oyait d'un côté le son des flûtes et des haut-bois, et de l'autre celui des instruments et des concerts de musique. Toute l'armée venait ensuite, mangeant et buvant d'une manière dissolue, sur des chariots plus ou moins parés, selon le pouvoir de chacun, qu'ils avaient encore enrichis de leurs armes de parade qui pendaient alentour. Le roi était au milieu des compagnons de sa débauche, sur un char magnifique, chargé de flacons et d'autres vases d'or, si massifs et si lourds qu'il ployait sous le faix. C'est ainsi que l'armée victorieuse des nations marcha durant sept jours, ivrognant et se gorgeant de viandes. O le grand butin que c'était là, s'il fût resté aux vaincus une étincelle de courage pour oser attaquer des gens noyés dans le vin! Il est certain que mille hommes sobres contre des gens qui depuis sept jours n'avaient point désenivré, les pouvaient tous prendre, et les enchaîner au milieu de leur triomphe. Mais la fortune, qui met le prix aux choses et leur

Phrataphernen, Parthorum satrapen, misit, qui juberet, camelis cocta cibaria afferre; alios quoque finitimarum regionum præfectos certiores necessitatis suæ fecit. Necessarium est ab his. Itaque fame duntaxat vindicatus exercitus tandem in Gedrosiæ fines perducitur. Omnium rerum sola fertilis regio est, in qua stativa habuit, ut vexatos milites quiete firmaret. Hic Leonnati litteras accipit, conflixisse ipsum cum octo millibus peditum et quingentis equitibus Floritarum prospero eventu. A Cratero quoque nuncius venit, Ozinens et Zariaspen, nobiles Persas, defectionem molientes, oppressos a se, in vinculis esse. Præposito igitur regioni Sibyrtilio (namque Menon, præfectus ejus, nuper interierat morbo), in Carmaniam ipse processit. Aspastes erat satrapes gentis, suspectus res novare voluisse, dum in India rex esset. Quem occurrentem dissimulata ira comiter alloquutus, dum exploraret, quæ delata erant, in eodem honore habuit. Quam inde præfecti, sicut imperatum erat, equorum jumentorumque jugatum vim ingentem ex omni, quæ sub imperio erat, regione misissent; quibus deerant impedimenta, restituit. Arma quoque ad pristinum refecta sunt cultum: quippe haud procul a Perside aberant, non pacata modo, sed

etiam opulenta. Igitur, ut supra dictum est, æmulatus Patris Liberi non gloriam solum, quam ex illis gentibus deportaverat, sed etiam famam; sive illud triumphus fuit, ab eo primum institutus, sive bacchantium lusus, statuit imitari; animo super humanum fastigium elato. Vicos, per quos iter erat, floribus coronisque sterni jubet; liminibus ædium crateras vino repletos, et alia eximie magnitudinis vasa disponi; vehicula deinde constrata, ut plures capere milites possent, in tabernaculorum modum ornari, alia candidis velis, alia veste pretiosa. Primi ibant amici et cohors regia, variis redimita floribus coronisque: alibi tibicinum cantus, alibi lyræ sonus audiebatur; item in vehiculis, pro copia cuiusque adornatis, comessabundus exercitus, armis, quæ maxime decora erant, circumpendentibus. Ipsum convivasque currus vehabat, crateris aureis ejusdemque materie ingentibus poculis prægravis. Hoc modo per dies septem bacchabundum agmen incessit; parata præda, si quid victis saltem adversus comessantes animi fuisset; mille, hercule, viri modo et sobrii, septem dierum crapula graves in suo triumpho capere potuerunt. Sed fortuna, quæ rebus famam pretiumque constituit, hic quoque militiæ præ-

donne tel visage qu'il lui plaît, tourna même à gloire ce qui est une infamie dans les armes. Aussi le siècle qui en fut témoin, et la postérité qui l'a su, se sont étonnés que cela se soit fait parmi des peuples à peine domptés, et que les Barbares aient pris cette témérité pour une assurance. Au reste, ce bel appareil traînait un bourreau à sa queue; car Aspaste, le satrape dont nous avons parlé, fut exécuté à mort; en quoi l'on découvre le naturel de l'homme, qui, pour être voluptueux, n'en est pas moins cruel, ni pour être cruel, n'en est pas aussi moins voluptueux.

LIVRE DIXIÈME.

SOMMAIRE.

I. Sévérité d'Alexandre envers des gouverneurs coupables. Retour de Néarque et d'Onésicrite. Dessein d'Alexandre de visiter la partie occidentale de l'Europe. Sa libéralité envers le fils d'Abisarès, et sa cruauté envers Orsines, satrape illustre et renommé. — II. Tandis qu'il pense à pacifier l'état troublé de la Grèce, et que des soldats qu'il avait déchargés de leurs dettes, il veut en renvoyer quelques-uns chez eux, et en retenir aussi quelques-uns, il s'élève une sédition dans le camp, qu'il apaise par un discours sévère et par l'autorité royale. — III. Il dissipe les mauvais desseins de l'armée par la punition des séditionnaires, et donne la garde de son corps aux Perses. — IV. Harangue d'un soldat macédonien enchaîné. Conspiration contre Alexandre, qui meurt enfin de poison. — V. Ce qu'il dit et ce qu'il fit devant sa mort. La douleur qu'en eurent les siens, et principalement la mère de Darius, qui, s'étant laissée abattre par la douleur, mourut quelque temps après. Éloge d'Alexandre. — VI. Conseil tenu par les grands, et leurs opinions diverses touchant le successeur d'Alexandre. — VII. Aridée,

brum vertit in gloriam; et præsens ætas, et posteritas deinde mirata est, per gentes nondum satis domitas incessisse temulentos, Barbaris, quod temeritas erat, fiduciam esse credentibus. Hunc apparatus carnifex sequebatur: quippe satrapes Aspastes, de quo ante dictum est, interfici jussus est; adeo nec luxuriæ quidquam crudelitas, nec crudelitati luxuria obstat.

LIBER DECIMUS.

ARGUMENTUM.

CAP. I. Alexandri severitas in præfectos improbos; Nearchi prior ad regem reditus; Alexandri consilia de orbe terrarum subigendo. Orsini insontis supplicium. Litteræ ex India et Europa. — II. Dum Alexander turbatum Græciæ statum pacare, ex militibus ære alieno liberatis seniores remittere domum, reliquos retinere cogitat, in castris oritur seditio, quam gravi oratione et regia auctoritate compevit. — III. IV. Seditiosis supplicio affectis, totius exercitus dissipat consilia, et Persis credit corporis custodiam. (*Sequitur magna lacuna.*) — V. Alexander moribundus exercitum salutatur. Dicta et gesta ejus ante obitum. Quantum a suis fuerit desideratus, præcipue vero a Darii matre; quæ, dolori succumbens, paulo post exstincta est. Alexandri elogium. — VI. De rege, qui Alexandrum exciperet, inter Macedonas consultatio et variae sententiæ.

filis de Philippe, est salué roi par quelques-uns, à la sollicitation de Méléagre; ce qui donne naissance à une guerre civile. — VIII. Les principaux capitaines s'opposent aux artifices de Méléagre. Aridée, qui veut la paix, tâche d'apaiser le tumulte, en trouvant quelque milieu qui contente les uns et les autres. — IX. Perdicas perd Méléagre par une ruse, et près de trois cents hommes qui l'avaient suivi. — X. L'empire d'Alexandre est divisé en plusieurs parties. L'on en donne la plus grande à Aridée, et les provinces aux grands de l'État. Le corps d'Alexandre est transporté en Égypte, dans Alexandrie.

I. Presque en même temps arrivèrent Cléandre, Héracon, Agathon et Sitalcès, qui avaient tué Parménion par le commandement du roi, ayant amené avec eux cinq mille hommes de pied et mille chevaux. Mais les députés de la province qu'ils avaient gouvernée les suivaient pour les accuser, et le service rendu par ce meurtre, quoique très-agréable au roi, n'était pas capable de compenser leurs crimes; car, non contents d'avoir désolé les familles par leurs concussions, ils avaient pillé jusqu'aux temples et aux sépultures, et les dames les plus illustres pleuraient avec des larmes de sang leur pudicité violée. L'avarice et la licence effrénée de ces brutaux avaient rendu le nom des Macédoniens odieux et détestable aux Barbares. Toutefois, parmi tant de fureurs, rien n'égalait celle de Cléandre, qui, après avoir forcé une fille de condition, l'avait donnée pour concubine à un de ses esclaves. On craignait pourtant que le roi ne fût moins touché de l'énormité de leurs forfaits que du souvenir de leurs services, qui sollicitait secrètement sa clémence en leur faveur; et l'on était bien aise que

— VII. Aridaeum, Alexandri fratrem, regem salutatur Meleager; filio ex Roxane futuro Perdiccam et Leonnatum tutores destinat Pithon; regiam peditibus stipatus irrupit Aridaeus cum Meleagro; equitibus comitibus ex urbe excedere statuunt Perdica et Leonnatus. — VIII. Perdica e vitæ periculo servatus campis occupatis Babyloniæ fame premit. Aridaeus autem, pacis studiosus, tumultum media quadam ratione componere conatur. — IX. Perdica, dum patrio more exercitum lustrat, Meleagram et trecentos fere alios discordiæ auctores dolo opprimit. — X. Alexandri imperium dividit Perdica, summam Aridaeo et sibi, provincias copiarum ducibus tribuens. Rumor de Alexandro, veneno necato. Corpus ejus Egyptiorum et Chaldaeorum more curatum Ptolemæus Alexandriam transfert.

I. Iisdem fere diebus Cleander, et Sitalces, et cum Agathone Heracon superveniunt, qui Parmenionem jussu regis occiderant: quinque millia peditum cum equitibus mille; sed et accusatores eos e provincia, cui præfuerant, sequantur; nec tot facinora, quot ad miserant, compensare poterant cædis perquam gratæ regi ministerio. Quippe quum omnia profana spoliassent; ne sacris quidem abstinuerant: virginesque et principes feminarum, stupra perperæ, corporum ludibria desolebant. Invisum Macedonum nomen avaritia eorum ac libido Barbaris fecerat. Inter omnes tamen eminebat Cleandri furor, qui nobilem virginem constupratam servo suo pellicem dederat. Ple-

sa colère retombât sur ceux qui en avaient été les ministres, et qu'on vit qu'une puissance acquise par de mauvaises voies n'est pas de durée. Le roi ayant connu de l'affaire, prononça que les accusateurs avaient oublié un crime, et le plus grand de tous, qui était le désespoir de son salut, parce qu'ils n'auraient jamais osé entreprendre de semblables choses, s'ils eussent cru ou souhaité qu'il fût revenu des Indes; de sorte qu'il les fit charger de chaînes, et qu'il fit mourir six cents soldats qui avaient été les instruments de leur rage. Ce même jour, on exécuta aussi les auteurs de la révolte des Perses que Cratère avait amenés.

Un peu après, Néarque revint avec Onésicrite, lesquels, ayant eu ordre de naviguer sur l'Océan le plus avant qu'ils pourraient, en rapportèrent diverses choses, les unes par oui-dire et les autres pour les avoir vues : « qu'en l'île qui est à l'embouchure du fleuve il y avait quantité d'or et point de chevaux, et que ceux qui se hasardaient d'y en faire passer les vendaient un talent la pièce. Que cette mer était pleine de baleines, qui, flottant au gré de la marée, paraissaient sur l'eau comme des navires; qu'à force de cris et de huées, ils leur avaient donné la chasse, lorsqu'elles suivaient la flotte, et qu'elles s'étaient plongées dans la mer avec un bruit horrible, comme si c'eussent été autant de vaisseaux qu'elle eût engloutis. » Le reste, ils le tenaient des habitants de ces côtes, entre autres choses « que la mer Rouge n'est pas ainsi appelée de la couleur de ses eaux, comme plusieurs croient, mais à cause du roi Érythras; qu'assez près de la terre ferme il y avait une île toute plantée de palmiers, et environ le milieu du bois une colonne fort

haute, qui était le sépulcre de ce roi, gravée de caractères du pays. » Ils ajoutaient « que de tous les navires marchands qui étaient allés mouiller dans cette île, attirés par la renommée de l'or, pas un n'en était revenu. » Le roi, désireux d'en apprendre davantage, leur commanda d'aller côtoyer la terre jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, d'où, remontant par la rivière, ils viendraient en Babylone. Cet esprit, entassant desseins sur desseins, avait résolu, après qu'il aurait dompté toute la région maritime de l'Orient, de passer de Syrie en Afrique, pour abaisser l'orgueil de Carthage, à qui il en voulait, et de là, traversant les déserts de la Numidie, prendre la route de Gadès, où la renommée publiait qu'étaient les colonnes d'Hercule; ensuite aller en Espagne, que les Grecs appelaient *Ibérie*, du nom du fleuve Ibérus; puis franchir les Alpes et raser toute la côte d'Italie, d'où il n'eût eu qu'un petit trajet jusqu'en Épire. Il ordonna donc aux gouverneurs de la Mésopotamie de faire couper quantité de bois au mont Liban et de le faire porter à Thapsaque, ville de Syrie, pour fabriquer des vaisseaux à sept rangs, et les mener en Babylone. Les rois de Chypre eurent commandement de fournir de quoi les équiper d'éperons, de voiles et de cordages. Comme il dressait ces préparatifs, il reçut lettres de Porus et de Taxile qu'Abisarès était mort de maladie, et que Philippe son lieutenant avait été assassiné et ses meurtriers châtiés; si bien qu'il mit Eudémon colonel des Thraces, en la place de Philippe, et donna le royaume d'Abisarès à son fils.

De là, il arriva à Persagade, ville de Perse

rique amicorum Alexandri non tam criminum, quæ palam objiciebantur, atrocitatem, quam memoriam occisi per eos Parmenionis, quod tacitum prodesset reis apud regem poterat, intuebantur; læti recidisse iram in iræ ministros, nec ullam potentiam, scelere quæsitam, cuiquam esse diuturnam. Rex, cognita causa, pronunciauit, ab accusatoribus unum, et id maximum, crimen esse præteritum, desperationem salutis suæ: numquam enim talia ausuros, qui ipsum ex India sospitem aut optassent reverti, aut credidissent reversurum. Igitur hos quidem vinxit; nec autem militum, qui ævitias eorum ministri fuerant, interfici jussit. Eodem die sumptum est supplicium de his quoque, quos auctores defectionis Persarum Craterus adduxerat. Haud multo post Nearchus et Onesicritus, quos longius in Oceanum procedere jusserat, superveniunt. Nunciabant autem quædam audita, alia comperta; insulam ostio amnis subjectam auro abundare; inopem equorum esse: singulos equos ab his, qui ex continenti trajicere auderent, singulis talentis emi: plenum esse belluarum mare: aestu secundo eas ferri magnarum navium corpora æquantes; truci cantu deterritas sequi classem; cum magno æquoris strepitu, velut demersa navigia, subisse aquas. Cetera incolis crediderant; inter quæ, Rubrum mare non a colore undarum, ut plerique crederent, sed ab Erythra rege appellari. Esse haud procul a conti-

menti insulam, palmis frequentibus consitam, et in medio fere nemore columnam eminere, Erythrae regis monumentum, litteris gentis ejus scriptam. Adjiciebant, navigia, quæ lixis mercatoresque vexissent, famam auri sequentis gubernatoribus, in insulam esse transmissa, nec deinde ab his postea visa. Rex, cognoscendi plura cupidine accensus, rursus eos terram legere jubet, donec ad Euphraten appellerent classem; inde adverso amne Babylonem subituros. Ipse animo infinita complexus, statuerat, omni ad Orientem maritima regione perdomita, ex Syria petere Africam, Carthagini infensus; inde, Numidiæ solitudinibus peragratis, cursum Gadis dirigere (ibi namque columnam Herculis esse fama vulgaverat): Hispanias deinde, quas *Iberiam* Græci a flumine Ibero vocabant, adire; et prætervehi Alpes, Italiæque oram, unde in Epirum brevis cursus est. Igitur Mésopotamiæ prætoribus imperavit, materia in Libano monte cæsa, devectaque ad urbem Syriæ Thapsacum, ingentium carinas navium ponere; septiremes omnes esse, deducique Babylonem. Cypriorum regibus imperatum, ut æs, stuppamque, et vela præberent. Hæc agenti Pori et Taxilis regum litteræ traduntur, Abisaren morbo, Philippum, præfectum ipsius, ex vulnere interisse, oppressosque, qui vulnerassent eum. Igitur Philippo substituit Eudæmonem: dux erat Thracum. Abisaris regnum filio ejus attribuit. Ventum est

dont était satrape Orsines, le plus grand seigneur de toutes ces contrées. Il descendait de Cyrus, et outre les richesses que ses ancêtres lui avaient laissées, il avait amassé lui-même de grands trésors depuis un long temps qu'il jouissait de ses États. Il vint au-devant du roi avec toutes sortes de présents, tant pour lui que pour ses favoris. C'était des hardes, de grands chevaux tout dressés, des chariots enrichis d'or et d'argent, des meubles précieux, des pierreries, des vases d'or ciselés d'une grandeur énorme, des robes de pourpre, et quatre mille talents d'argent monnayé. Mais cette généreuse magnificence lui coûta bientôt la vie; car ayant fait des largesses à tous les principaux de la cour au delà de ce qu'ils pouvaient souhaiter, il ne tint compte de l'eunuque Bagoas, qu'Alexandre aimait d'une affection peu honnête; et comme quelqu'un l'eut averti de cette affection, il répondit « qu'il honorait les amis du roi, mais non pas ses concubines, et que les Perses n'avaient point accoutumé de se servir des hommes à cet usage-là. » Ce discours étant rapporté à Bagoas, il employa tout son crédit à la ruine de ce prince, le plus noble sang de l'Orient, et de qui la vie était sans reproche. Il suborna des témoins même de sa suite, leur donnant des instructions pour se rendre dénonciateurs quand il en serait temps; et cependant, toutes les fois qu'il était seul avec le roi, il lui remplissait l'esprit d'impostures, sans lui découvrir la cause de sa haine, afin qu'il ajoutât plus de foi à son accusation. Le roi néanmoins ne le tenait pas encore pour coupable; mais il n'en faisait plus tant de cas que de coutume. La trame se conduisit si secrètement, qu'Orsines ne savait rien du dan-

ger où il était; et ce méchant, dans ses plus grandes privautés, ne cessait de le charger, tantôt d'avarice et tantôt de trahison. Enfin, l'heure était venue que la calomnie allait opprimer l'innocence, et la vertu céder au destin, qui est inévitable. Par hasard, Alexandre fit ouvrir le tombeau de Cyrus, où reposait son corps, lui voulant rendre des honneurs funèbres et croyant aussi qu'il était plein d'or et d'argent, comme les Perses en faisaient courir le bruit; mais il n'y trouva qu'un vieux bouclier tout pourri, deux arcs à la scythienne, et son cimetière. Le roi mit une couronne d'or sur son urne, et la couvrit de son manteau, s'étonnant qu'un roi si puissant et si renommé ne fût point enseveli plus somptueusement que si c'eût été un simple homme. Là-dessus Bagoas prenant son temps: « Faut-il s'étonner, dit-il, si les sépulcres des rois sont vides, puisque les maisons des satrapes regorgent de l'or qu'ils en ont tiré? Pour moi, je n'avais jamais vu ce tombeau, mais j'ai ouï dire à Darius qu'il y avait trois mille talents dedans; et de là sont venues ces profusions d'Orsines, afin qu'en donnant ce qu'il ne pouvait garder sans se faire son procès à lui-même, il se ménageât encore par là vos bonnes grâces. » Il avait déjà fort animé le roi, quand, faisant avancer ses gens apostés, il assiége son oreille d'un côté, et les faux témoins de l'autre; de sorte que ce prince se vit dans les fers avant qu'on l'eût accusé. Bagoas ne fut pas content de faire traîner un innocent au supplice, il eut bien l'impudence de le frapper comme il allait mourir; et l'autre l'envisageant lui dit: « J'avais bien ouï dire que des femmes avaient autrefois régné dans l'Asie, mais il m'est

deinde Persagadas. Persica est gens, cujus satrapes Orsines erat, nobilitate ac divitiis inter omnes Barbaros eminens. Genus ducebat a Cyro, quondam rege Persarum: opes et a majoribus traditas habebat, et ipse longa imperii possessione cumulaverat. Is regi cum omnis generis donis, non ipsi modo ea, sed etiam amicis ejus daturus, occurrit. Equorum domiti greges sequebantur, currusque argento et auro adornati, pretiosa suppellex, et nobiles gemmæ, aurea magni ponderis vasa, vestesque purpureæ, et signati argenti talentum quatuor millia. Ceterum tanta benignitas Barbaro causa mortis fuit: nam quum omnes amicos regis donis super ipsorum vota coluisset; Bagoæ spadoni, qui Alexandrum obsequio corporis devinxerat sibi, nullum honorem habuit; admonitusque a quibusdam, quam Alexandro cordi esset, respondit, « amicos regis, non scorta se colere, nec moris esse Persis, mares ducere, qui stupro effeminentur. » His auditis, spado potentiam flagitio et dedecore quaesitam in caput nobilissimi et insontis exercuit: namque gentis ejusdem levissimos falsis criminibus adstruxit, monitos, tum demum ea deferre, quum ipse jussisset. Interim quoties sine arbitris erat, credulas regis aures implebat; diasimulans causam iræ, quo gravior criminantis auctoritas esset. Nondum suspectus erat Orsines, jam tamen vilior. Reus enim in secreto agebatur, latentis periculi ignarus:

et importunissimum scortum, ne in stupro quidem et dedecoris patientia fraudis oblitum, quoties amorem regis in se accenderat, Orsinen modo avaritiæ, interdum etiam defectionis, arguebat. Jam matura erant in perniciem innocentis mendacia; et fatum, cujus inevitabilis mors est, appetebat. Forte enim sepulcrum Cyri Alexander jussit aperiri, in quo erat conditum ejus corpus, cui dare volebat inferias. Auro argentoque repletum esse crediderat, quippe ita fama Persæ vulgaverant; sed præter clypeum ejus putrem, et arcus duos scythicos, et acinacem, nihil reperit. Ceterum corona aurea imposita anciculo, cui assueverat ipse, solum, in quo corpus jacebat, velavit; miratus, tantum nominis regem, tantis præditum opibus, haud pretiosius sepultum esse, quam si fuisset e plebe. Proximus erat lateri spado, qui regem intuens: « Quid mirum, inquit, est, inania sepulcra esse regum, quum satraparum domus aurum inde egestum capere non possint? Quod ad me attinet, ipse hoc bustum antea non videram: sed ex Dario ita accepi, tria millia talentum condita esse cum Cyro. Hinc illa benignitas in te, ut, quod impune habere non poterat Orsines, donando etiam gratiam iniret. » Concitaverat jam animum in iram, quum ii, quibus negotium idem dederat, superveniunt: hinc Bagoas, hinc ab eo subornati falsis criminibus occupant aures. Antequam accusari se suspicaretur

nouveau d'y voir régner un eunuque. » Ainsi finit le premier prince de Perse, qui non-seulement n'était point coupable, mais qui avait comblé le roi de ses libéralités et des témoignages de son affection.

En ce même temps on exécuta Phradate, soupçonné de s'être voulu faire roi. Certainement Alexandre était devenu bien prompt à faire mourir les hommes et à donner créance aux faux rapports, tant la prospérité corrompt aisément les meilleurs naturels, et tant il est rare qu'un homme se défende de sa bonne fortune ! Peu de jours auparavant, il n'avait pu se résoudre à condamner Lynceste, quoique déferé par deux témoins ; il avait même souffert que des criminels de moindre conséquence eussent été absous contre son gré, parce que les autres les jugeaient innocents, et avait aussi rendu les royaumes à ses ennemis vaincus. Mais, sur la fin, il dégénéra tellement de lui-même, que, contre son propre sentiment, à l'appétit d'un infâme, il donnait les royaumes aux uns et ôtait la vie aux autres.

Sur ces entrefaites, il reçut des lettres par lesquelles on l'informait de tout ce qui s'était passé dans l'Europe et dans l'Asie, tandis qu'il subjuguait les Indes : comme Zopyrion, gouverneur de Thrace, allant faire la guerre aux Gètes avec une armée navale, avait été surpris d'une tempête si furieuse que tout y était péri misérablement, et que Seuthès Odrysas, ayant eu nouvelles de cette perte, avait fait soulever son pays ; si bien que la Thrace s'en allait perdue, et la Grèce même avait reçu un grand choc.

(*Lacune remplie par Du Ryer.*)

Orsines, in vincula est traditus. Non contentus supplicio insontis spado, ipse morituro manum injecit. Quem Orsines intuens : « Audieram, inquit, in Asia olim regnasse feminas ; hoc vero novum est, regnare castratum ! » Hic fuit exitus nobilissimi Persarum, nec insontis modo, sed eximie quoque benignitatis in regem. Eodem tempore Phradates regnum affectasse suspectus occiditur. Cœperat esse præceptus ad representanda supplicia ; idem ad deteriora credenda. Scilicet res secundæ valent commutare naturam, et raro quisquam erga bona sua satis cautus est. Idem enim paulo ante Lyncesten Alexandrum delatum a duobus indicibus damnare non sustinuerat ; humiliores quoque reos contra suam voluntatem, quia ceteris videbantur insontes, passus absolvi : hostibus victis regna reducerat : ad ultimum a semet ipso degeneravit usque adeo, ut adversus libidinem animi, arbitrio scortis, aliis regna daret, aliis adimeret vitam. Iisdem fere diebus litteras [a Cœno] accepit de rebus in Europa et Asia gestis, dum ipse Indiam subigit. Zopyrio, Thraciæ præpositus, damna expeditionem in Getas faceret, tempestatibus procellosaque subito coortis, cum toto exercitu oppressus erat. Qua cognita clade, Seuthes Odrysas, populares suos, ad defectionem compulerat. Amissa propemodum Thracia, ne Græcia quidem.....

[On rapporte qu'en ce même temps il y avait auprès du roi un Indien nommé Calanus, célèbre entre tous les sages de son pays, lequel, faisant profession d'une sévère philosophie, s'était néanmoins laissé persuader en son extrême vieillesse de se mettre à la suite de la cour. Cet homme ayant vécu l'espace de quatre-vingt-trois ans sans avoir jamais été incommodé d'aucune sorte de maladie, comme il fut arrivé en Perse, étant travaillé de la colique, il résolut de se faire mourir d'une façon bien étrange. Car plutôt que de souffrir que la parfaite santé dont il avait joui durant tout le cours de sa vie fût altérée par une longue douleur, et craignant aussi de tomber entre les mains des médecins et d'être tourmenté par la multitude de leurs remèdes, il pria le roi de commander « qu'on lui dressât un bûcher, et que quand il serait dessus, il y fit mettre le feu. » Le roi s'imagina du commencement qu'il lui serait aisé de le détourner d'un si terrible dessein ; mais voyant que, quoi qu'il lui pût dire, il demeurerait ferme et inflexible dans sa résolution, il fut enfin contraint de lui accorder ce qu'il demandait. Mais comme il avait ce philosophe en une singulière révérence, il voulut honorer sa mort d'une pompe funèbre qui fût digne de la magnificence d'Alexandre. Il fit ranger toute l'armée en bataille, avec les éléphants, dans une grande plaine qui était proche de la ville, et ordonna certaines personnes pour répandre sur le bûcher et sur l'Indien les plus précieux parfums qui se pourraient trouver. Outre cela, il lui envoya une robe de pourpre toute couverte de pierreries, quantité de vaisselle d'or et d'argent, et force riches tapisseries, comme pour l'appareil du sacrifice, et pour orner la victime. Cependant Calanus, s'étant paré de ces magnifiques habits, était monté sur un cheval que le roi lui avait aussi envoyé ; mais, ne pouvant en supporter le travail, il se fit mettre dans une litière, où, après s'être couronné d'un chapeau de fleurs, il se prit à chanter des cantiques en son langage, jusqu'à ce qu'ayant traversé toute la ville, il s'en vint descendre au pied du bûcher. Là, ayant fait la prière aux dieux, il fit répandre sur lui les mêmes effusions et observer toutes les mêmes cérémonies dont on a accoutumé d'user aux funérailles des morts ; puis ayant coupé une touffe de ses cheveux, avant que de monter sur le bûcher il prit congé de tous les Macédoniens et embrassa ceux de ses amis qui étaient présents, et, leur touchant dans la main, leur dit « qu'après avoir perdu la santé et avoir vu le grand Alexandre, il ne se souciait plus de vivre, d'autant que ce qu'il avait le plus craint et le plus désiré en ce monde lui était arrivé ; que la douleur et la mauvaise conscience étant les seuls maux véritables de la vie, il avait plu aux dieux de le rendre heureux en le préservant de l'un et de l'autre ; mais puisqu'après tant d'années ils commençaient d'assiéger son corps, c'est-à-dire de ruiner la demeure de l'âme, c'était un signe qu'ils ne voulaient pas qu'elle y habitât davantage ; qu'encore qu'il eût toujours tâché de la conserver pure et nette de toutes sortes de vices, néanmoins il n'a-

vait pu si bien faire que par la contagion du corps elle n'eût contracté beaucoup de taches ; mais qu'il les allait nettoyer avec le feu, dont la peine lui serait douce, puisqu'il devait brûler les liens de sa captivité, qui l'avaient si longtemps empêché de s'élever au ciel et de revoir sa patrie ; qu'au reste, il les pria de se réjouir et de faire ce jour-là bonne chère avec le roi, à qui il ne disait point adieu, parce qu'il le reverrait dans peu de jours à Babylone. » Après avoir proféré ces dernières paroles, qui furent comme un oracle et une prophétie de la prochaine mort d'Alexandre, ayant distribué à ses amis le présent que le roi venait de lui faire, il monta gaiement sur le bûcher, d'où il contempla quelque temps l'armée ; puis se coucha tout de son long, s'agençant le plus honnêtement qu'il lui fut possible, et enfin se couvrit le visage. Mais ce qui combla de merveille et qui fit frémir d'horreur toute l'assistance, fut que lorsque la flamme le vint saisir, il demeura constamment en la même posture en laquelle il s'était composé, sans jamais se mouvoir, et sans donner aucun signe de douleur ni du moindre sentiment du monde. Quand on eut mis le feu au bûcher, on ouït de tous côtés sonner les trompettes, et un grand cri s'élever dans toute l'armée, tel que celui qu'on fait d'ordinaire aux batailles, à l'entrée du combat. Tout ce bruit fut encore accompagné des cris et du beuglement effroyable des éléphants. Alexandre, n'ayant pas jugé qu'il lui fût bienséant d'assister à ce spectacle, se retira tout morne et pensif dans le palais. On fit divers jugements de cette action : les uns la condamnaient comme étant d'un homme furieux et insensé, les autres crurent que ce qu'il en avait fait n'avait été que par vaine gloire, et pour s'acquérir la réputation d'une prodigieuse constance ; mais plusieurs louèrent cette grandeur de courage qui l'avait ainsi fait triompher de la douleur et de la mort. Le roi entre tous le tint en grande admiration, et honora ses cendres d'une magnifique sépulture. Ce fut de ce même Calanus que l'on raconte qu'à son arrivée à la cour, désirant donner quelque preuve de sa suffisance, il exposa aux yeux d'Alexandre comme une image et une figure de son empire. Il jeta à terre un grand cuir de bœuf tout sec, et mit le pied sur l'un des bouts, qui, étant baissé, fit en même temps hausser tout le reste ; puis, tournant tout alentour, et marchant toujours sur les bords, il fit voir au roi qu'à mesure qu'il pressait le cuir en un endroit, il s'élevait en tous les autres ; mais enfin s'étant placé au milieu du cuir, il le tint partout également abaissé, voulant donner à entendre au roi, par cet exemple, qu'il ne devait plus s'amuser à faire des voyages et des conquêtes aux pays lointains, mais résider au centre et dans le cœur de ses États, vu que, par ce moyen, il empêcherait les provinces éloignées de se soulever, et tiendrait tous ses peuples en devoir et soumis à son obéissance.

Après cela le roi étant arrivé à Suze, il y épousa la princesse Statira, fille aînée de Darius, et donna la plus jeune, nommée Drypétis, à son cher Éphes-
tion ; et, afin qu'en rendant ces alliances commu-

nes, on trouvât son mariage moins étrange, il persuada aussi aux plus grands seigneurs de sa cour et à ses principaux favoris de se marier, et choisit dans les plus nobles familles de Perse environ quatre-vingts filles, qu'il leur donna pour femmes. Les noces furent célébrées à la façon des Perses. Il fit par même moyen un festin royal à tous les autres Macédoniens qui s'étaient déjà mariés il y avait longtemps, et s'y étant trouvé jusqu'au nombre de neuf mille conviés, il leur fit présent à chacun d'une coupe d'or, pour offrir leurs sacrifices aux dieux. En même temps aussi arrivèrent à la ville de Suze trente mille jeunes hommes Persiens et presque tous de même âge, qu'on appelait *épigones*, c'est-à-dire *successeurs*, comme venant relever les vieux soldats de leurs factions et de leurs longues fatigues. On les avait tous choisis les plus forts et de la meilleure mine qu'on eût pu trouver dans toute la Perse, et on les avait mis entre les mains des gouverneurs des villes qu'il avait nouvellement bâties, ou de celles qu'il avait conquises. Ils les avaient dressés aux exercices militaires, leur enseignant tout ce qui était du métier de la guerre, et ils étaient tous proprement vêtus, et armés à la macédonienne. Ils vinrent planter leur camp devant la ville, où, s'étant mis en bataille, ils firent la montre et l'exercice tout ensemble, afin de faire voir au roi leur adresse, et comme ils n'étaient plus apprentis à manier les armes, dont il demeura fort satisfait, et leur fit de grands biens ensuite. Mais ce ne fut pas sans donner beaucoup de jalousie aux Macédoniens ; car Alexandre, voyant qu'ils étaient las et ennuyés de la longueur de la guerre, et qu'il leur arrivait souvent aux assemblées de murmurer et de crier contre lui, il voulut faire ces nouvelles troupes, pour contrecarrer les vieilles et réprimer leur licence.

Cependant Harpalus, à qui le roi s'était fié de la garde des trésors et du revenu de Babylone, ayant appris que la plupart des rois indiens avaient été domptés par la valeur d'Alexandre, et qu'après tant d'heureux succès il n'y avait plus rien qui ne cédât à ses armes, se persuada que ce prince, désireux d'étendre toujours davantage ses conquêtes, ne retournerait que malaisément d'un si long et si pénible voyage. S'étant donc flatté de cette espérance, il se mit à mener une vie débordée et à faire une dépense effroyable, souillant de ses impudicités les plus illustres familles de la ville, et se plongeant dans toutes sortes de dissolutions et de voluptés. Non content de cela, il fit encore venir d'Athènes une fameuse courtisane nommée Pothymie, et se montra si passionné et si perdu de son amour, que non-seulement tant qu'elle vécut il lui fit des dons immenses et qui n'appartenaient qu'à un roi, mais encore après sa mort il lui donna de somptueuses funérailles et lui fit bâtir un superbe tombeau, où il employa jusqu'à la somme de trente talents. Après avoir ainsi consumé en ces infâmes débauches et en ces dépenses déraisonnées une grande partie des richesses qui lui avaient été laissées en garde, comme il sut qu'Alexandre, étant retourné de son voyage des Indes,

chôtiait rigoureusement plusieurs de ses lieutenants qu'on accusait d'avoir abusé de leurs charges, lui qui sentait sa conscience chargée, craignant qu'on ne lui fit même traitement qu'aux autres, ramassa cinq mille talents, et assembla six mille hommes de guerre, avec lesquels il s'enfuit d'une grande diligence au pays d'Attique. Mais ne trouvant personne qui le voulût recevoir, il laissa ses troupes au cap de la Morée, qu'on appelle Ténare.]

II. Le roi, également irrité contre Harpalus et contre les Athéniens, fit équiper une flotte en résolution d'aller lui-même à Athènes : et comme il méditait secrètement cette entreprise, il eut avis « qu'Harpalus était bien entré dans Athènes, et avait gagné les principaux à force d'argent ; mais que le peuple, s'étant assemblé, lui avait fait commandement de sortir ; qu'il s'était retiré vers les troupes grecques qui l'avaient arrêté, et qu'un certain Thimbron l'avait tué en trahison. » Il fut bien aise de cette nouvelle, qui lui fit rompre le dessein de passer en Europe ; et toutefois il commanda à toutes les villes de la Grèce de rappeler leurs bannis, excepté ceux qui avaient souillé leurs mains du sang de leurs concitoyens. Les Grecs n'osèrent contrevenir à cette ordonnance, quoiqu'ils vissent bien qu'elle allait à la subversion de leurs lois ; mais ils leur rendirent même les biens qui étaient encore en nature. Il n'y eut que les Athéniens, jaloux de la liberté publique autant que de la leur, qui, n'ayant pas accoutumé le joug de la monarchie, leur défendirent l'entrée de leurs terres, résolus de tout endurer plutôt que de recevoir des gens autrefois la lie de leur ville, et aujourd'hui celle même des bannis.

Alexandre, après avoir licencié les vieux soldats, ordonna qu'on choisit treize mille hom-

mes de pied et deux mille chevaux pour retenir en Asie, croyant la pouvoir conserver avec cette petite armée, à cause qu'il avait mis garnison partout, et que les nouvelles villes, peuplées de ses colonies, étaient un frein à qui voudrait remuer. Mais avant que de faire choix de ceux qui demeuraient, il commanda qu'ils eussent tous à donner un état de leurs dettes, car la plupart étaient fort engagés ; et, bien qu'elles fussent provenues de leurs débauches, si est-ce qu'il les voulait acquitter. Eux, s'imaginant que c'était un artifice pour connaître les mauvais ménagers, usèrent quelque temps de remises ; mais le roi, voyant bien qu'ils avaient honte de faire cette déclaration, et qu'il n'y avait que cela qui les retenait, fit dresser des tables par tout le camp, et mettre dix mille talents dessus. Alors, comme ils virent que c'était tout de bon, ils déclarèrent toutes leurs dettes, lesquelles payées, il n'y eut que cent trente talents de reste d'une somme si immense ; tellement que cette armée, victorieuse des plus riches nations du monde, en remporta plus de gloire que de butin.

Mais quand ils surent qu'on renvoyait les uns et qu'on retenait les autres, ils crurent qu'il voulait établir le siège de son empire en Asie ; et là-dessus, entrant en furie et foulant aux pieds toute discipline, ils remplissent le camp de propos séditieux, abordent le roi avec insolence, ce qu'ils n'avaient jamais fait, et s'écrient « qu'il les licenciât tous ; » lui montrant leurs visages tout défigurés de coups et leurs têtes toutes blanches. Il n'y eut ni menaces de chefs, ni respect qu'ils portassent au roi, qui les pût réprimer ; mais criant et tempêtant sans cesse avec une violence militaire, ils l'interrompaient comme il voulait

II. Igitur triginta navibus Sunium transmittunt : promontorium est Atticæ terræ, unde portum urbis petere decreverant. His cognitis, rex, Harpalo Atheniensibusque juxta infestus, classem parari jubet, Athenas protinus petiturus. Quod consilium dum agitat clam, litteræ ei redduntur ; Harpalum intrasse quidem Athenas, pecunia conciliasse sibi principum animos ; mox concilio plebis habito jussum urbe excedere, ad Græcos milites pervenisse, a quibus interceptum et trucidatum a quodam viatore per insidias. His lætus in Europam trajiciendi consilium omisit : sed exsules, præter eos, qui civili sanguine adpersi erant, recipi ab omnibus Græcorum civitatibus, quis pulsati erant, jussit. Et Græci, haud ausi imperium adspernari, quantum solvendarum legum id principium esse censebant ; bona quoque, quæ exstarent, restituere damnatis. Soli Athenienses, non suæ modo, sed etiam publicæ vindicæ libertatis, colluvionem hominum, quia ægre ferebant, non regio imperio, sed legibus moribusque patriis regi assueti, prohibuere sinibus ; omnia potius toleraturi, quam purgamenta quondam urbis suæ, tunc etiam exsiliu, admitterent. Alexander, senioribus militum in patriam remissis, tredecim millia peditum, et duo millia equitum, quæ in Asia retineret, eligi jussit : existimans modico exercitu conti-

nere posse Asiam, quia pluribus locis præsidia disposuisset ; nuperque conditas urbes, quas colonis replisset, res renovare cupientibus obstare. Ceterum, prius quam secerneret, quos erat retenturus, edixit, ut omnes milites æs alienum profiterentur. Grave plerisque esse compererat ; et quanquam ipsorum luxu contractum erat, dissolvere tamen ipse decreverat. Illi tentari ipsos rati, quo facilius ab integris sumptuosos decerneret, prolatando aliquantum extraxerant temporis ; et rex satis gnarus, professioni aëris pudorem, non contumaciam obstare, mensas totis castris poni jussit, et decem millia talentorum proferri. Tum demum fide facta professi sunt, nec amplius ex tanta pecunia quam centum et triginta talenta superfuere : adeo ille exercitus, tot ditissimarum gentium victor, plus tamen victoriæ, quam prædæ deportavit ex Asia. Ceterum, ut cognitum est, alios remitti domum, alios retineri, perpetuam cum regni sedem in Asia habiturum rati, vecordes, et disciplinæ militaris immemores, seditiosis vocibus castra complent, regemque ferocius quam alias adorti, omnes simul missionem postulare ceperunt ; deformia ora cicatricibus, canitiemque caput ostentantes. Nec aut præfactorum castigatione, aut verecundia regis deterriti, tumultuoso clamore et militari violentia volentem loqui

parler, et protestaient hautement qu'ils ne partiraient point de là que pour retourner chez eux. Enfin, ayant fait silence, non pas qu'ils fléchissent, mais croyant le roi fléchi, ils attendaient ce qu'il dirait, quand il leur parla en ces termes :

« Qu'est-ce que ceci? D'où vient une si soudaine émotion, une si furieuse licence? Oserai-je bien ouvrir la bouche? Vous avez tout ouvertement enfreint mon autorité, et je ne suis plus roi que de nom, puisque vous ne m'avez pas seulement laissé le pouvoir de parler, d'apprendre vos intentions, de vous dire les miennes, et, ce semble, de vous regarder. Je vois qu'ayant résolu de renvoyer les uns et de remmener bientôt les autres avec moi, autant crient ceux qui s'en vont que ceux qui les doivent suivre. Qu'est-ce à dire que cela? Sur deux intérêts différents faire tous une même plainte? Si faut-il que je sache qui sont ceux qui se plaignent, ou ceux qui partent, ou ceux qui demeurent. »

On eût dit que toutes les voix ne sortaient que d'une bouche, tant ils s'accordèrent à crier qu'ils se plaignaient tous.

« Je ne saurais croire, reprit le roi, que cette plainte générale provienne du sujet que vous dites, où la plus grande partie de l'armée n'est point comprise, puisque j'en renvoie plus que je n'en retiens. Le mal vient de plus haut; il y a quelque autre chose qui vous débauche tous de mon service; car qui a jamais vu que toute une armée ait abandonné son roi? Les esclaves même qui s'enfuient ne s'en vont pas en troupe; encore ont-ils quelque honte de quitter leur maître, se voyant abandonnés des autres.

« Mais que pensé-je faire? Je ne vois pas que je parle à des frénétiques, et que je veux guérir

inhibebant; palam professi, nusquam inde, nisi in patriam, vestigium esse moturos. Tandem silentio facto, magis quia motum esse credebant, quam quia ipsi moveri poterant, quidnam dicturus esset, exspectabant. Ille, « Quid hæc, inquit, repens consternatio, et tam procax atque effusa licencia denunciat? Eloqui timeo: palam certe rupiatis imperium; et precario rex sum, cui non alloquendi, non noscendi monendique, aut intuendi vos jus reliquistis. Equidem quum alios dimittere in patriam, alios mecum paulo post deportare statuerim, tam illos acclamantes video, qui abituri sunt, quam hos, cum quibus præmissos subsequi statui. Quid hoc est rei? dispari in causa idem omnium clamor est! Paveo scire, utrum, qui discedunt, an qui retinentur, de me querantur. » Crederes, uno ore omnes sustulisse clamorem; ita pariter ex tota concione responsum est, omnes queri. Tum ille: « Non hercule, inquit, potest fieri, ut addecar querendi simul omnibus hanc causam esse, quam ostenditis; in qua major pars exercitus non est, ut pole quum plures dimiserim, quam retenturus sum. Subest nimirum altius malum, quod omnes avertit a me. Quando enim regem univ-
ersus exercitus deseruit? Ne servi quidem uno grege profugunt dominos; sed est quidam in illis pudor, a ceteris

des esprits incapables de remède. Je me dépars de toute la bonne opinion que j'avais de vous, et suis résolu de vous traiter, non comme mes soldats, car vous ne l'êtes plus, mais comme les plus ingrats des hommes. Le trop d'aise vous a perdus, et il ne vous souvient plus de l'état d'où je vous ai tirés, dans lequel vous mériteriez de retomber et d'y croupir le reste de vos jours, aussi bien que vous portez mieux une mauvaise fortune qu'une bonne.

« Ceux qui étaient naguère tributaires des Illyriens et des Perses font les dégoûtés des richesses de l'Asie et des dépouilles de l'Orient; ceux qui, sous Philippe, n'étaient couverts que de lambeaux, font litière de robes de pourpre; l'éclat de l'or et de l'argent leur fait mal aux yeux; il ne leur faut plus que de la vaisselle de bois, des boucliers d'osier et de méchantes épées rouillées, car c'est là en effet le riche équipage où je vous ai pris. Vous savez qu'à mon avènement à la couronne je la trouvai engagée de cinq cents talents, et qu'il n'y en avait en tout que soixante dans l'épargne. Ça été là le fonds pour la guerre que j'ai commencée aussitôt après, et avec quoi, je le puis dire sans vanité, je me suis rendu maître de presque tout l'univers.

« Est-il possible qu'il vous ennuie si fort en Asie, qui est le théâtre de vos exploits, dont la gloire vous égale aux dieux? Vous avez grande hâte de revoir l'Europe et d'abandonner votre roi, sans considérer que plusieurs d'entre vous n'auraient pas de quoi se mettre en chemin si je n'avais payé leurs dettes, qu'encore n'ai-je payées que du butin de l'Asie. Et vous n'avez point de honte, après tant de dépouilles conquises sur les nations, de retourner les mains vides vers vos femmes et vos enfants? Qu'aurez-vous à leur répondre, quand

destitutos relinquendî. Verum ego, tam furiosæ consternationis oblitus, remedia insanabilibus conor adhibere. Omnem, hercule, spem, quam ex vobis conceperam, damno; nec ut cum militibus meis, jam enim esse destitistis, sed ut cum ingratisimîs oportet, agere decrevi. Secundis rebus, quæ circumfluunt vos, insanire coepistis; oblitus status ejus, quem beneficio exuistis meo; digni, hercule, qui in eodem consenesatis, quoniam facilius est vobis adversam, quam secundam regere fortunam. Ea tandem! Illyriorum paulo ante et Persarum tributariis Asia et tot gentium spolia fastidio sunt. Modo sub Philippo seminudis amacula ex purpura sordent; aurum et argentum oculi ferre non possunt: lignea enim vasa desiderant, et ex cratibus scuta, rubiginemque gladiatorum. Hoc cultu nitentes vos accepi, et quingenta talenta æris alieni, quum omnis regia supellex haud amplius quam sexaginta talentorum esset, in eorum operum fundamenta; quibus tamen (absit invidia) imperium maximæ terrarum partis imposui. Asiæne pertesum est, quæ vos gloria rerum gestarum diis pares fecit? In Europam ire properatis, rege deserto, quum pluribus vestrum defuturum viaticum fuerit, ni res alium luissem; nempe in asiatica præda. Nec pudet profundo ventre devictarum gentium spolia circumferentes,

ils vous demanderont où sont les fruits de vos victoires? Je n'en sache guère qui en puissent montrer des restes; au contraire, il y en a qui ont engagé leurs armes, dans l'espérance de leur retour. Pensez que je perds de bons soldats, qui, de tant de richesses, n'ont plus rien que ce qu'ils emploient dans leurs débauches.

« Vous me voulez quitter; les chemins sont libres, partez, que je ne vous voie plus. Les Perses et moi ferons bonne garde, de peur qu'on ne vous charge en queue. Je ne retiens personne: ôtez-vous de devant moi, citoyens ingrats; je ne vous saurais plus souffrir. Je m'assure que vos pères et vos enfants vont être bien aises de vous voir revenir sans votre roi! Comme ils iront au-devant de vous galement, embrasser des traitres et des déserteurs! Souvenez-vous que je triompherai de votre fuite, et qu'en quelque part que vous soyez je m'en vengerai, ne fût-ce qu'en préférant à vous ces étrangers avec qui vous me laissez. Au reste, vous me saurez à dire ce que c'est qu'une armée sans chef, et ce que vaut ma seule personne. » Après il sauta en bas de son tribunal tout en furie, se jeta au milieu de ses soldats armés, et ayant remarqué les plus mutins, les saisit tous l'un après l'autre sans qu'aucun lui osât résister, et en mit treize entre les mains de ses gardes.

III. Qui croirait qu'une multitude comme forcée se fût apaisée tout à coup? Ils eurent si grande peur, que, voyant trainer leurs compagnons au supplice, pas un ne branla; mais demeurant tout interdits, comme s'ils eussent été frappés d'un coup de tonnerre, ils se regardaient les uns les autres, attendant ce qu'il ordonnerait de leurs vies. Soit donc que cela vint de la vénération que

reverti velle ad liberos conjugisque, quibus pauci præmia victoriæ potestis ostendere. Nam ceterorum, dum etiam spei vestræ obviam istis, arma quoque pignori sunt. Bonis vero militibus cariturus sum, pellicum suarum concubinis: quibus hoc solum ex tantis opibus superest, quod impenditur. Proinde fugientibus me pateant limites: facessite hinc ocius! ego cum Persis abeuntium terga tutabor. Neminem tenco: liberate oculos meos, ingratis cives. Læti vos excipient parentes liberique sine vestro rege redeuntes! obviam ibunt desertoribus transfugisque! Triumphabo me hercule de fuga vestra, et, ubicumque ero, expectam pœnas, hos, cum quibus me relinquitis, colendo præferendoque vobis. Jam autem scietis, et quantum sine rege valeat exercitus, et quid opis in me uno sit. » Desiluit deinde frendens de tribunali, et in medium armatorum agmen se immisit; notatos quoque, qui ferocissime obloquuti erant, singulos manu corripuit: nec ausos repugnare tredecim asservandos custodibus corporis tradidit.

III. Quis crederet, sævam paulo ante concionem obfuisse subito metu, et quum ad supplicium videret trahi nihil ausos graviora quam ceteros, [tam effusam antea licentiam, atque seditiosam militum violentiam ita compressam, ut non modo nullus ex omnibus irruenti regi restiterit, verum etiam cuncti pavore exanimati, attonitis simi-

les peuples nés dans la monarchie ont pour leurs rois, qu'ils adorent comme des dieux, ou d'une révérence particulière qu'ils portaient à sa personne, ou de la hardiesse avec laquelle il exerça son empire et son autorité, certainement ils donnèrent un témoignage signalé de leur patience et de leur soumission; car tant s'en faut qu'ils montrassent aucun ressentiment de leurs compagnons quand ils surent qu'ils avaient été exécutés sur le soir, qu'il n'y eut rien qu'ils ne fissent pour expier leur crime et en obtenir le pardon. Et le lendemain s'étant présentés devant le logis du roi, comme ils virent qu'on leur refusait la porte et qu'on laissait entrer ceux d'Asie, ce fut des clameurs par tout le camp, comme des gens désespérés, criant « qu'ils voulaient mourir, si le roi ne s'apaisait. » Mais ce prince, qui ne revenait pas aisément quand il avait pris une résolution, ayant commandé aux Macédoniens de se tenir dans leur camp, il fit appeler les étrangers, et étant assemblés en grand nombre, prenant un truchement, il leur parla de cette sorte:

« Quand je passai d'Europe en Asie, ce fut dans l'espérance de joindre à mon empire plusieurs nations célèbres et plusieurs millions d'hommes. La renommée ne m'a trompé en rien de ce qu'elle m'en avait promis; au contraire, il y a cela par-dessus mon attente, que je trouve des peuples belliqueux et qui ont un amour incroyable pour leurs rois. Je m'étais persuadé que parmi vous ce n'était que luxe, et que cette grande abondance de toutes choses vous abîmait dans les voluptés. Mais, à ce que je vois, vous avez une vigueur de corps et de courage, à porter toutes les fatigues de la guerre. C'est qu'étant vaillants, vous n'avez pas en moindre recom-

les, quid de ipsis quoque statuendum censeret, suspensa mente exspectarent?]Itaque sive nominis, quod gentes, quæ sub regibus sunt, inter deos colunt; sive propria ipsius veneratio, sive fiducia tanta vi exercentis imperium conterruit eos; singulare certe ediderunt patientiæ exemplum: adeoque non sunt accensi supplicio commilitonum, quum sub noctem interfectos esse nossent, ut nihil omiserint, quod singuli magis obedienter ac pie facerent. Nam quum postero die prohibiti aditu venissent, asiaticis modo militibus admissis, lugubrem totis castris edidere clamorem, denunciantes, se protinus esse morituros, si rex perseveraret irasci. At ille, pervicacis ad omnia, quæ agitasset, animi, peregrinorum militum concionem advocari jubet, Macedonibus intra castra cohibitis; et quum frequentes coissent, adhibito interprete, talem orationem habuit: « Quum ex Europa trajicerem in Asiam, multas nobiles gentes, magnam vim hominum imperio meo me additurum esse sperabam. Nec deceptus sum, quod de his credidi famæ. Sed ad illa hoc quoque accessit, quod video fortes viros, erga reges suos pietatis invictæ. Luxu omnia fluere credideram, et nimia felicitate mergi in voluptates: at, hercule, omnia militiæ hoc animorum corporumque robore æque impigre toleratis; et, quum fortes viri sitis, non fortitudinem magis, quam fidem colitis. Hoc ego nunc primum profi-

mandation la fidélité que la valeur. Je ne vous en ai jamais tant dit, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que je l'ai reconnu : c'est pourquoi j'ai choisi la fleur de votre jeunesse et je vous ai incorporés dans mes troupes. Vos habits et vos armes ne diffèrent point des leurs; mais pour l'obéissance et la discipline, vous les surpassez de beaucoup. Tout cela m'a fait résoudre d'épouser la fille d'Oxathrés de votre nation, ne dédaignant pas d'avoir des enfants d'une de mes captives; puis, désirant peupler ma maison d'une plus ample lignée, j'ai pris la fille de Darius en mariage, et, par mon exemple, ai invité les principaux chefs de ma cour à épouser leurs prisonnières, afin qu'une alliance si sainte abolît toute différence de vainqueurs et de vaincus. Aussi, faites état que je vous tiens pour mes soldats naturels, et non pas étrangers, et que je vous considère comme mes anciens citoyens. L'Asie et l'Europe ne font plus qu'un même royaume; je vous mets les armes des Macédoniens à la main; vous portez tous même livrée. Il n'est plus méséant aux Perses d'imiter les Macédoniens, ni aux Macédoniens de suivre les coutumes des Perses. Ceux qui ont à vivre sous même prince doivent avoir mêmes lois et mêmes avantages. »

[Après cette harangue, il confia la garde de sa personne aux Perses; et comme ces nouveaux officiers menaient à la mort les Macédoniens qui restaient à exécuter, on rapporte qu'un d'entre eux, homme grave et que l'âge rendait encore plus vénérable, lui dit:]

IV. « S'il ne serait jamais las de supplices inconnus à sa nation? que ses soldats et ses citoyens y étaient traînés par leurs prisonniers, sans connaissance de cause; que s'il jugeait qu'ils eussent mérité la mort, du moins il changeât les ministres de leurs peines. » L'avis était franc et salutaire, s'il l'eût su connaître; mais sa fortune et sa colère l'emportaient: de sorte que les exécuteurs tardant trop à son gré, il leur commanda de les jeter dans la rivière. Ni pour tout cela, il n'y eut point d'émeute, au contraire, les soldats furent par brigades trouver leurs capitaines

et les favoris du roi, pour les prier de lui dire « que s'il y en avait encore d'autres qui fussent coupables, il les fit mourir; que toute l'armée s'abandonnerait à son courroux: qu'il l'exterminât. »

[Ce ne fut pas tout: comme ils surent qu'il avait donné leurs charges aux Perses, qu'il les avait distribués par les régiments et leur avait imposé des noms macédoniens, et que cependant ils étaient rebutés avec ignominie, ils ne purent plus contenir la douleur qu'ils avaient dans l'âme, mais coururent tous ensemble au palais, en chemise, et jetèrent leurs armes à la porte en signe de repentance, pleurant, et criant « qu'on les laissât entrer; que s'il avait à assouvir sa vengeance, ce fût dans leur sang plutôt que sur leur honneur; qu'ils ne partiraient point de là qu'il ne leur eût pardonné. » Ces choses étant rapportées à Alexandre, il fit ouvrir les portes de son palais, et s'en vint à eux; et, après qu'il eut vu tous ces témoignages de leur repentir, qu'il eut ouï leurs gémissements et considéré le misérable état où ils étaient, il se mit lui-même à pleurer assez longtemps avec eux. Cette humble reconnaissance de leur faute leur en obtint le pardon; puis leur ayant fait une douce réprimande, et les rudoyant d'une main et les caressant de l'autre, il accorda le congé à plusieurs qui n'étaient plus propres à porter les armes, et les renvoya avec de riches présents. Même il écrivit à Antipater, gouverneur de Macédoine, qu'aux jeux publics il leur assignât les premières places du théâtre et les fit assoir couronnés, et voulut que les enfants de ceux qui étaient morts tirassent la paye de leur père durant leur bas âge. Il leur donna pour conducteur Cratère, qu'il pourvut du gouvernement de la Macédoine, de la Thessalie et de la Thrace, qu'avait Antipater, et celui-ci eut ordre de venir avec les recrues en la place de Cratère. Il y avait longtemps qu'Alexandre avait l'esprit rebattu des plaintes de sa mère et d'Antipater, qui ne se pouvaient accorder. Elle accusait Antipater d'aspirer à la tyrannie, et Antipater se plaignait de l'humeur aigre et incompatible d'Olympias, et avait souvent écrit qu'elle ne gardait pas toute la bienséance de sa dignité. Enfin se voyant rappelé de ses provinces, il porta cela si impatiemment qu'il résolut de se défaire du roi par le poison.

De là le roi vint à Ecbatane, où il mit ordre aux

teor, sed olim scio. Itaque et delectum e vobis juniorum habui, et vos meorum militum corpori immiscui. Idem habitus, eadem arma sunt vobis: obsequium vero et patientia imperii longe præstantior est, quam ceteris. Ergo ipse Oxathris Persæ filiam mecum in matrimonio junxi, non dedignatus, ex captiva liberos tollere. Mox deinde, quum stirpem generis mei latius propagare cuperem, uxorem Darii filiam duxi, proximisque amicorum auctor fui, ex captivis generandi liberos, ut hoc sacro fœdere omne discrimen victi et victoris excluderem. Proinde genitos esse vos mihi, non adscitos milites, credite. Asiæ et Europæ unum atque idem regnum est. Macedonum vobis arma do. Inveteravi peregrinam novitatem; et cives mei estis, et milites: omnia eundem ducunt colorem. Nec Persis Macedonum morem adumbrare, nec Macedonibus Persas

imitari indecorum [est]. Ejusdem juris esse debent, qui sub eodem rege victuri sunt....

IV. « Quousque, inquit, animo tuo etiam per supplicia, et quidem externi moris, obsequeris? Milites tui, cives tui, incognita causa, captivis suis ducentibus, trahuntur ad penam? Si mortem mernisse judicas, saltem ministros supplicii muta. » Amico animo, si veri patiens fuisset, admoneretur; sed in rabiem ira pervenerat. Itaque rursus (nam parumper, quibus imperatum erat, dubitaverant) mergi in amnem, sicut victi erant, jussit. Nec hoc quidem supplicium seditionem militum movit. Namque captivum duces atque amicos ejus manipuli adeunt, petentes, ut, si quos adhuc pristina noxa judicaret esse contactos, juberet interfici: offerre se corpora iræ; trucidaret.

affaires du royaume, et fit des sacrifices solennels, avec des jeux de théâtre et d'exercice, pendant lesquels Ephestion son favori fut emporté d'une fièvre; dont il s'affligea de telle sorte qu'il permit à sa douleur plusieurs choses indignes d'un grand roi, car on dit qu'il fit pendre le médecin qui l'avait traité, comme s'il ne fût mort que par sa faute; qu'il se coucha sur son corps avec des cris effroyables, et qu'on eut grand'peine à l'en arracher, ne cessant de pleurer tout un jour et toute une nuit. Il s'en dit encore beaucoup d'autres choses que je ne puis croire: toutefois, il est certain qu'il fit sacrifier à Éphestion comme à un demi-dieu, et que la dépense de son tombeau et de sa pompe funèbre monta à plus de douze mille talents.

Comme il retournait à Babylone, les devins chaldéens vinrent au-devant de lui l'avertir qu'il n'entrât point, parce qu'il était menacé d'y perdre la vie; mais il méprisa leur avis, et ne laissa pas de poursuivre son voyage. Il avait nouvelles qu'il y avait là des ambassadeurs de tous les coins du monde qui attendaient sa venue, toute la terre étant si remplie de la terreur de son nom que les peuples venaient à l'envi le flatter, comme celui qui devait être leur maître; tellement qu'il se hâtait d'arriver à cette grande ville, comme pour y tenir les États généraux de l'univers. Après une superbe entrée, et ayant fort bien reçu les ambassadeurs, il leur donna congé. Environ ce même temps, il se fit un festin chez Médius, Thessalien, où le roi fut convié, avec les grands de sa cour; et étant à table, il n'avait pas achevé de boire la coupe d'Hercule, qu'il s'écria comme s'il eût reçu un coup de flèche au travers du corps, et fut emporté demi-mort. sentant de si cruelles douleurs qu'il demanda une épée pour se tuer. On fit courir le bruit que son mal venait d'avoir trop bu; mais la vérité est qu'on lui dressa des embûches, dont l'infamie fut étouffée par la puissance de ceux qui lui succédèrent; car Antipater avait donné du poison tout préparé à son fils Cassandre, qui était grand échanson, l'ayant premièrement averti de ne le confier à personne qu'à Médius et à ses frères Philippe et Jolas, qui avaient accoutumé de le servir à table, lesquels mirent le poison dans de l'eau, et la versèrent dans le vin, après avoir fait l'essai. Le quatrième jour, comme les soldats avaient quelque opinion qu'il fût mort, mais qu'on le leur celait, et qu'aussi ils ne pouvaient plus durer sans le voir, ils furent au palais tout éplorés, suppliant qu'on le leur montrât; de sorte qu'il commanda aux gardes de les faire entrer.]

V. Quand ils le virent, ils se prirent tous à pleurer, et l'on eût dit que ce n'était pas le roi

qu'ils voyaient, mais son corps prêt à porter en terre. Toutefois, ceux qui étaient auprès de lui paraissaient encore plus affligés, et le roi, jetant les yeux sur eux, leur demanda « où ils trouveraient, après sa mort, un roi digne de tels hommes? » C'est une chose admirable que ce prince, ainsi faible et tout mourant qu'il était, se tint toujours au même état auquel il s'était mis pour recevoir son armée, jusqu'à ce que tous ses soldats, l'un après l'autre, lui eussent fait la révérence. Quand il leur eut dit adieu, il s'étendit dans son lit, comme s'il n'eût plus rien eu à faire qu'à mourir; et faisant approcher ses familiers auprès de lui, parce que la voix commençait à lui manquer, il tira son anneau du doigt, et le donna à Perdicas, lui commandant de porter son corps au temple d'Hammon. Puis, comme ils lui demandèrent « à qui il laissait l'empire, » il répondit : « Au plus homme de bien; mais qu'il prévoyait que, sur ce sujet, on lui préparait d'étranges jeux funèbres. » Et Perdicas lui ayant encore demandé « quand il voulait qu'on lui décernât les honneurs divins; » — « Lors, dit-il, que vous serez heureux. » Ce furent ses dernières paroles, et bientôt après il rendit l'esprit.

D'abord tout le palais retentit de cris et de gémissements, puis tout à coup ce fut un silence comme dans une vaste solitude, la douleur faisant place aux soins et aux pensées de l'avenir. Les enfants d'honneur et de la garde du corps couraient çà et là comme forcenés, et remplissaient la ville de deuil et de toutes les plaintes que suggère la douleur en semblables rencontres; de sorte que ceux qui étaient hors du palais, et Barbares et Macédoniens, y accoururent en foule, et l'on n'eût su discerner, dans leur commun désespoir, les victorieux d'avec les vaincus. C'était à qui s'affligerait davantage, les Perses l'appelant « le plus juste et le plus doux maître qui leur eût jamais commandé, » et les Macédoniens « le meilleur et le plus vaillant prince de la terre; » murmurant les uns et les autres contre les dieux de ce que par envie ils l'avaient ravi aux hommes, à la fleur de son âge et de sa fortune. Il leur semblait voir toujours ce visage et cette mine résolue avec laquelle il les menait au combat, assiégeait les villes, montait sur les murs et récompensait la valeur. Alors les Macédoniens se repentaient de lui avoir refusé les honneurs divins,

V. Intuentibus lacrimæ obortæ præbuere speciem jam non regem, sed funus ejus visentis exercitus. Mœror tamen circumstantium lectum eminebat; quos ut rex adspexit: « Invenietis, inquit, quum excessero, dignum talibus viris regem? » Incredibile dictu audituque, in eodem habitu corporis, in quem se composuerat, quum admissurus milites esset, durasse, donec a toto exercitu illud ultimum persalutatus est: dimissoque vulgo, velut omni

vita debito liberatus, fatigata membra rejecit. Propiusque adire jussis amicis (nam et vox deficere jam cœperat), detractum anulum digito Perdicæ tradidit; adjectis mandatis, ut corpus suum ad Hammonem ferri juberet. Quærentibus his, cui relinqueret regnum, respondit, « Ei, qui esset optimus: ceterum providere jam, ob id certamen, magnos funebres ludos parari sibi. » Rursus Perdicæ interrogante, quando cœlestes honores haberi sibi vellet, di-

et se confessaient ingrats et impies de l'avoir frustré d'un nom qui lui était dû. Enfin, après s'être longtemps arrêtés ou sur la vénération de sa personne, ou dans les regrets de sa perte, toute leur compassion se tourna vers eux-mêmes. Ils considéraient « qu'étant partis de la Macédoine, ils se trouvaient de là l'Euphrate, sans chef, au milieu de leurs ennemis, qui souffraient mal volontiers une nouvelle domination; que le roi étant mort sans enfants et sans avoir nommé de successeur, chacun tâcherait de tirer à soi les forces publiques; » et là-dessus ils présageaient les guerres civiles qui suivirent depuis; « qu'il leur faudrait encore verser du sang et rouvrir leurs vieilles cicatrices par de nouvelles blessures, non pas pour conquérir l'empire de l'Asie, mais pour lui donner un roi; et que ces vieillards qui venaient d'obtenir leur congé de leur prince légitime seraient contraints de sacrifier ce qui leur restait de vie, pour établir la puissance peut-être de quelque misérable soldat. »

Dans ces tristes pensées, la nuit survint, qui les rendit encore plus funestes. Les soldats la passèrent tous sous les armes, et les Babyloniens, montant sur les murs ou au faite de leurs maisons, regardaient ce qui se faisait : mais parce qu'on n'eût osé faire paraître de la clarté, ils prêtaient l'oreille au moindre bruit, et prenaient souvent de fausses alarmes, plusieurs courant par les rues et s'entre-choquant sans se connaître, dans une continuelle défiance les uns des autres. Les Perses, selon leur coutume, avaient fait

couper leurs cheveux et paraissaient en habits de deuil, avec leurs femmes et leurs enfants, ne considérant pas ce prince comme leur vainqueur et naguère leur ennemi, mais comme leur bon roi, qu'ils regrettaient d'un véritable regret. Aussi avouaient-ils que, depuis l'établissement de leur monarchie, ils n'avaient jamais eu de roi plus digne de leur commander. Mais une si grande tristesse ne demeura pas renfermée dans les murs d'une ville; elle passa incontinent aux contrées voisines, puis s'épandit par toute cette grande partie de l'Asie qui est au deçà de l'Euphrate.

La nouvelle en vint bientôt aussi à la mère de Darius, laquelle, de désespoir, déchira sa robe, en prit une de deuil, s'arracha les cheveux, se jeta par terre. Elle avait auprès d'elle une de ses petites-filles, encore tout éplorée de la mort d'Éphestion son mari, et en qui la douleur publique réveillait le sentiment de la sienne particulière. Mais Sysigambis rassemblait en elle seule toutes les misères de sa maison : elle déplorait sa condition; elle déplorait celle de ces jeunes princesses, et le mal présent rappelait en elle la mémoire du passé. On eût dit que Darius ne venait que de mourir, et que cette misérable mère faisait les funérailles de ses deux fils à la fois. Elle pleurait les morts et les vivants tout ensemble : « Qui aura soin, disait-elle, de mes filles? Où trouverons-nous un autre Alexandre? » Elle ajoutait « que tout de nouveau elles étaient captives, tout de nouveau elles perdaient leur royaume, et

xit, « tum velle, quum ipsi felices essent. » Suprema hæc vox fuit regis, et paulo post exstinguitur. Ac primo ploratu, lamentisque, et plangentibus tota regia personabat : mox, velut in vasta solitudine, omnia tristi silentio muta torpebant, ad cogitationes, quid deinde futurum esset, dolore converso. Nobiles pueri, custodiæ corporis ejus assecti, nec doloris magnitudinem capere, nec se ipsos intra vestibulum regis retinere potuerunt; vagique et furentibus similes totam urbem luctu ac mœrore compleverant, nullis questibus omissis, quos in tali casu dolor suggerit. Ergo qui extra regiam adstiterant, Macedones pariter Barbarique, concurrunt; nec poterant victi a victoribus in communi dolore discerni. Persæ, justissimum ac mitissimum dominum, Macedones, optimum ac fortissimum regem invocantes, certamen quoddam mœoris edebant. Nec mœorum solum, sed etiam indignantium voces exaudiebantur; tam viridem, et in flore ætatis fortunæque, invidia deum ereptum esse rebus humanis. Vigor ejus et vultus educantis in prælium milites, obsidentis urbes, evadentis in muros, fortes viros pro concione donantis, occurrebant oculis. Tum Macedonas, divinos honores negasse ei, pœnitebat; impiosque et ingratos fuisse se confitebantur, quod aures ejus debita appellatione fraudassent. Et quum diu nuac in veneratione, nuac in desiderio regis hæsisent; in ipsos versa miseratio est. Macedonia profecti ultra Euphraten, mediis hostibus, novum imperium adspersantibus, destitutos se esse cernebant; sine certo regis herede, sine herede regni, publicas vires ad se quemque tracturum. Bella deinde civilia, qua

sequuta sunt, mentibus augurabantur : « iterum, non de regno Asiæ, sed de rege, ipsis sanguinem esse fundendum : novis vulneribus veteres rumpendas cicatrices; senes, debiles, modo petita missione a justo rege, nunc morituros pro potentia forsitan satellitis alicujus ignobilis. » Has cogitationes volventibus nox supervenit, terroremque auxit : milites in armis vigilabant; Babylonii, alius e muris, alius e calmine sui quisque tecti prospectabant, quasi certiora visuri : nec quisquam lumina audebat accendere, et, quia oculorum cessabat usus, fremitus vocesque auribus captabant; ac plerumque vano metu territi per obscuras semitas, alius alii occurrentes, invicem suspecti et solliciti ferebantur. Persæ, comis suo more detonsis, in lugubri veste, cum conjugibus ac liberis, non ut victorem et modo hostem, sed ut gentis suæ justissimum regem, vero desiderio lugebant. Assueti sub rege vivere, non alium, qui imperaret ipsis, digniorem fuisse, confitebantur. Nec muris urbis luctus continebatur; sed proximam regionem ab ea, deinde magnam partem Asiæ cis Euphraten tantum mali fama pervaserat. Ad Darii quoque matrem celeriter perlata est : abscissa ergo veste, qua induta erat, lugubrem sumpsit; laceratisque erinibus, humi corpus abjecit. Assidebat ei altera ex neptibus, nuper amissum Hephæstionem, cui nupserat, lugens; propriasque causas doloris in communi mœstilitia retractabat. Sed omnium suorum mala Sysigambis una capiebat. Illa suam, illa neptium vicem flebat. Recens dolor etiam præterita revocaverat : crederes modo amissum Darium, et pariter miseræ duorum filiorum exsequias esse ducendas. Flebat mortuos simul

qu'après avoir perdu Darius elles avaient trouvé qui les avait recueillies ; mais qu'Alexandre mort, elles ne trouveraient pas qui les voudrait regarder. » Sur cela, elle se ressouvénait « qu'ayant eu quatre-vingts frères, ils avaient été tous égorgés en un jour par Ochus, le plus cruel des tyrans, et avec eux le père d'une si belle lignée ; que de sept enfants qu'elle avait mis au monde, il ne lui en restait plus qu'un ; qu'à la vérité Darius avait fleuri quelque temps, mais que la fortune ne l'avait élevé que pour le précipiter. » Enfin elle succomba à sa douleur, et s'étant enveloppé la tête, et se détournant de ses petites-filles et de son petit-fils qui étaient à ses genoux, elle ne voulut plus voir le jour, ni prendre de nourriture ; tellement qu'elle mourut cinq jours après qu'elle eut renoncé à la vie.

Véritablement cette mort est un grand témoignage de la bonté du roi, tant envers elle qu'envers tous les autres prisonniers, puisqu'ayant eu le courage de ne mourir pas après Darius, elle eut honte de vivre après Alexandre. Et certes, à juger sainement de ce prince, on trouvera que ses vertus lui venaient de la nature, et ses vices ou de la fortune ou de l'âge. Il avait une force d'esprit nonpareille, une patience dans les fatigues à lasser tout le monde, et qui allait presque dans l'excès ; un courage incomparable, non-seulement à l'égard des rois, mais de ceux mêmes qui n'ont excellé qu'en cela. Il se montrait si libéral, qu'il donnait souvent plus qu'on n'eût osé demander aux dieux. Sa clémence envers les vaincus était extrême, jusqu'à rendre les royaumes à ceux sur qui il les avait conquis, et les donner en pur don aux autres. La mort, qui fait frémir le reste des hommes, l'étonnait si peu

qu'il semblait la chercher partout. Il est vrai que son ambition était sans limites ; mais cela était pardonnable à un jeune prince, et qui faisait de si grandes choses. Que s'il faut parler de sa piété envers ceux qui lui avaient donné la naissance, n'avait-il pas résolu de faire mettre Olympias au rang des divinités ? n'avait-il pas vengé la mort de Philippe ? Quelle fut sa bonté pour la plupart de ses confidents ! quelle fut son affection pour ses soldats ! quelle fut sa continence pour les femmes ! Sa conduite égalait sa valeur, et il était pénétrant et judicieux plus que ne portait son âge. C'était là les dons de la nature. Voici ce que la fortune lui avait apporté : de s'égalier aux dieux, de se faire rendre les honneurs divins, d'ajouter foi aux oracles qui le flattaient par de semblables vanités, et de s'emporter contre ceux qui refusaient de l'adorer ; de s'habiller à la mode des étrangers, et prendre les mœurs des peuples vaincus, qu'il avait méprisés avant la victoire. Car pour ce qui est de la colère et d'aimer le vin, comme la jeunesse y contribuait beaucoup, l'âge l'eût pu modérer aussi. Au reste, il faut avouer que, s'il fut redevable à la vertu, il le fut encore davantage à la fortune, que lui seul de tous les hommes semble avoir eue en son pouvoir et à son commandement. Combien de fois l'a-t-elle comme arraché des mains de la mort ? combien de fois retiré des périls où il s'était précipité, sans l'abandonner en une seule occasion ? Et, pour comble de faveurs, elle a borné sa vie au période de sa gloire. On dirait que les destinées avaient attendu à la prendre jusqu'à ce qu'ayant dompté l'Orient et navigué jusque sur la mer Océano, il eût fait tout ce que peut faire un homme mortel. C'était donc à un tel roi et à un tel conquérant qu'il s'a-

vivosque. « Quem enim puellarum acturum esse curam ? quem alium futurum esse Alexandrum ? Iterum se captas, iterum excidisse regno : qui mortuo Dario ipsas tueretur, reperisse ; qui post Alexandrum respiceret, utique non reperturas. » Subibat inter hæc animum, octoginta fratres suos eodem die ab Ochus, sævissimo regum, trucidatos, adjectumque stragi tot filiorum patrem ; e septem liberis, quos genuisset ipsa, unum superesse ; ipsum Darium floruisse paupersper, ut crudelius posset exstingui. Ad ultimum dolori succumbit, obvolutoque capite accidentes genibus suis neptem nepotemque aversata, cibo pariter abstinuit et luce ; quinto, postquam mori statuerat, die extincta. Magnum profecto Alexandro indulgentiæ in eam, justitiæque in omnes captivos documentum est mors hujus, quæ, quum sustinisset post Darium vivere, Alexandro esse superstes erubuit. Et, hercule, juste æstimantibus regem liquet, bona naturæ ejus fuisse ; vitia vel fortunæ, vel ætatis. Vis incredibilis animi ; laboris patientia propemodum nimia : fortitudo non inter reges modo excellens, sed inter illos quoque, quorum hæc sola virtus fuit ; liberalitas sæpe majora tribuentis, quam a diis petuntur ; clementia in devictos : tot regna aut reddita, quibus ea demperat bello, aut dono data ; mortis, cujus metus ceteros exanimat, perpetua contemptio ; gloriæ

laudisque ut justo major cupido, ita et juveni, et in tantis admittenda rebus ; jam pietas erga parentes, quorum Olympiada immortalitati consecrare decreverat, Philippum ullus erat ; jam in omnes fere amicos benignitas ; erga milites benevolentia ; consilium par magnitudini animi, et quantam vix poterat ætas ejus capere, solertia ; modus immodicarum cupiditatum, Veneris intra naturale desiderium usus, nec ulla nisi ex permissio voluptas, ingentes profecto dotes erant. Illa fortunæ : diis æquare se, et cœlestes honores accersere, et talia suadentibus oraculis credere, et dedignantibus venerari ipsum vehementius, quam par esset, irasci ; in externum habitum mutare corporis cultum ; imitari devictarum gentium mores, quas ante victoriam spreverat. Nam iracundiam et cupidinem vini sicuti juvena irritaverat, ita senectus mitigare potuisset. Patendum est tamen, quum plurimum virtuti debuisset, plus debuisse fortunæ, quam solus omnium mortalium in potestate habuit. Quoties illum a morte revocavit ? quoties temere in pericula vectum perpetua felicitate protexit ? Vitæ quoque finem eundem illi, quem gloriæ, statuit. Expectare eum fata, dum Oriente perdomito aditoque Oceano, quidquid mortalitas capiebat, impleret. Huic regi ducique successor quærebatur : sed major noles erat, quam ut unus subire eam posset. Itaque nomen

gissait de donner un successeur ; mais le fardeau était trop pesant pour une seule tête ; et, de fait, le seul nom d'Alexandre a fait des rois et des royaumes presque par toute la terre ; et ceux-là même ont été célèbres, qui ont eu les moindres pièces du débris d'une si grande fortune.

VI. Mais, pour retourner à Babylone, d'où nous sommes partis, les gardes du corps convoquèrent, au logis du roi, les grands et les officiers de l'armée, suivis d'une multitude de soldats désireux de savoir qui succéderait à une si grande puissance. Plusieurs ne pouvaient aborder à cause de la foule, quand un héraut cria « que personne n'eût à entrer que ceux qui seraient appelés ; » mais, comme il n'y avait plus de maître, on se moquait de ces défenses. D'abord ce fut un renouvellement de pleurs et de sanglots, qui durèrent quelque temps sans se pouvoir apaiser ; puis, le soin des affaires arrêtant les larmes et faisant faire silence, Perdicas exposa en public la chaire royale, où était le diadème, le manteau et les armes d'Alexandre, et où il mit aussi l'anneau qu'il lui avait donné le jour de devant. A ces tristes objets, tout le monde se prit encore à pleurer et à jeter des cris comme à sa mort, jusqu'à ce que Perdicas commença à dire : « Je vous remets l'anneau que le roi m'a consigné en mourant, avec lequel il scellait ses ordres et maintenait son autorité. Je ne pense pas que le ciel, en sa plus grande colère, nous puisse affliger d'une calamité pareille à la perte de ce prince ; mais, à considérer la grandeur des choses qu'il a faites, il faut croire que les dieux l'avaient seulement prêté au monde pour y accomplir ces merveilles, puis l'avaient

aussitôt retiré vers eux, d'où il était venu. C'est pourquoi, ne nous restant de lui autre chose que ce qui n'est pas du partage de l'immortalité, tâchons de nous acquitter au plus tôt de ce que nous devons à son corps et à sa mémoire, et songeons en quelle ville nous sommes, au milieu de quels peuples, et quel roi et quel appui nous avons perdu. Ce que nous avons à faire, mes compagnons, c'est d'assurer nos victoires parmi ceux que nous avons vaincus. Pour cela, il nous faut un chef ; un ou plusieurs, choisissez. Mais vous n'ignorez pas qu'une armée sans chef est un corps sans âme. Roxane est grosse de six mois ; les dieux veulent qu'elle nous donne un prince, qui gouverne quand il sera en âge ! » Voilà ce que dit Perdicas ; à quoi Néarque repartit « qu'on ne doutait point que le sang d'Alexandre ne dût hériter du royaume ; mais que d'attendre un roi qui n'était pas encore né et laisser celui qui l'était déjà, c'était ce que ne pouvait souffrir ni l'humeur des Macédoniens, ni l'état présent des affaires ; que le roi avait un fils de Barsine ; qu'il le fallait couronner. » Cette proposition ne plut à personne ; si bien que frappant de leurs javelots sur leurs boucliers, selon leur coutume ; chacun se mit à murmurer ; et Néarque défendant son opinion avec trop de chaleur, les esprits s'échauffèrent, quand Ptolémée prit la parole. « A la vérité, dit-il, c'est une race bien digne de commander aux Macédoniens, que le fils de Roxane ou de Barsine, lesquels sont plus qu'à demi esclaves, et qu'on n'oserait avoir seulement nommés en Europe ! Quoi ! aurions-nous vaincu les Perses pour nous soumettre à leurs enfants, ce que n'ont jamais pu faire Darius et Xerxès, ces

quoque ejus et fama rerum in totum propinodum orbem, reges ac regna diffudit ; clarissimi sunt habiti, qui etiam minimæ parti tantæ fortunæ adhæserunt.

VI. Ceterum Babylone (inde enim divertit oratio) corporis ejus custodes in regiam principes amicorum ducesque copiarum advocavere : sequuta est militum turba, cupientium scire, in quem Alexandri fortuna esset transitura. Multi duces, frequentia militum exclusi, regiam intrare non poterant ; quum præco, exceptis, qui nominatim citarentur, adire prohibuit : sed precarium spernebatur imperium. Ac primum ejulatus ingens ploratusque renovatus est : deinde futuri expectatio, inhibitis lacrymis, silentium fecit. Tunc Perdica, regia sella in conspectum vulgi data, in qua diadema vestisque Alexandri cum armis erant, annulum sibi pridie traditum a rege in eadem sede posuit ; quorum aspectu rursus obortæ omnibus lacrymæ integravere luctum. Et Perdica : « Ego quidem, inquit, annulum, quo ille regni atque imperii vires obsignare erat solitus, traditum ab ipso militi, reddo vobis. Ceterum quanquam nulla clades huic, qua affecti sumus, par ab iratis diis excogitari potest, tamen magnitudinem rerum, quas egit, intuentibus credere licet, tantum virum deos accommodasse rebus humanis, quarum sorte completa, cito repeterent eum suæ stirpi. Proinde, quoniam nihil aliud ex eo superest,

quam quod semper ab immortalitate subducitur, corpori nominique quam primum justa solvamus ; haud obiti, in qua urbe, inter quos simus, quali præside ac rege spoliati. Tractandum est, commilitones, cogitandumque, ut victoriam partam inter hos, de quibus parta est, obtinere possimus. Capite opus est : hocne uno, an pluribus, in vestra potestate est. Illud scire debetis, militarem sine duce turbam corpus esse sine spiritu. Sextus mensis est, in quo Roxane prægnans est. Optamus ut marem enitatur ; cujus regnum diis approbantibus futurum, quando adoleverit : interim, a quibus regi velitis, destinate. » Hæc Perdica. Tum Nearchus, « Alexandri modo sanguinem ac stirpem regie majestati convenire, neminem ait posse mirari. Ceterum expectari nondum ortum regem, et, qui jam sit, præteriri, nec animis Macedonum convenire, nec tempori. Verum esse e Barsine filium regis : huic diadema dandum. » Nulli placebat oratio : itaque suo more hastis scuta quatientes obstrepere perseverabant. Jamque prope seditionem pervenerant, Nearchus pervicacius tuente sententiam. Tum Ptolemæus : « Digna prorsus est soboles, inquit, quæ Macedonum imperet genti, Roxanes vel Barsinæ filius ; ejus nomen quoque Europam dicere pigebit, majore ex parte captivi ! Cur Persas vicerimus, ut stirpi eorum serviamus ? quod justii illi reges Darius et Xerxes tot

grands et légitimes rois, avec leurs armées prodigieuses de terre et de mer? Mon avis est qu'on dresse le tribunal du roi au palais, et que, lorsqu'il faudra délibérer des affaires, on y tiende le conseil composé de ceux qui avaient accoutumé d'y assister; que les résolutions passent par la pluralité des voix, et que les chefs et capitaines y obéissent. »

Quelques-uns étaient du sentiment de Ptolémée, et peu de celui de Perdiccas. Mais Aristonius, se levant, dit « que lorsqu'on avait demandé à Alexandre à qui il laissait la couronne, il avait répondu : Au plus homme de bien; et qu'il avait jugé Perdiccas le plus homme de bien, puisqu'il lui avait donné son anneau, car il n'était pas le seul qui avait été présent à sa mort; mais le roi, ayant jeté les yeux sur tous ceux qui étaient autour de lui, avait choisi celui-ci entre tous les autres, et qu'ainsi il l'avait désigné son successeur. »

On n'était point en doute qu'il ne dît la vérité, tellement qu'ils prièrent tous Perdiccas « de s'avancer et de reprendre l'anneau. » Il hésitait entre le désir et la honte, s'imaginant que plus il ferait le froid, plus on le presserait de prendre ce qu'il eût déjà voulu tenir; de sorte qu'après avoir longtemps balancé, incertain de ce qu'il devait faire, enfin il se retira, et se tint debout derrière ceux qui étaient assis auprès de lui. Alors Méléagre, un des capitaines, prenant avantage de l'irrésolution de Perdiccas, s'écria : « Quoi ! la fortune d'Alexandre et le faix d'un si grand empire tomberait sur de si faibles épaules ! Que les dieux seulement ne le souffrent point, car les hommes ne le souffriront pas ! Je ne parle point de ceux qui y ont plus de droits que lui,

mais de tout ce qu'il y a ici de gens de cœur, malgré lesquels rien ne se fera. Et il importe peu que vous ayez pour roi le fils de Roxane en quelque temps qu'il naisse, ou Perdiccas, puisqu'aussi bien, sous ombre de la régence, il s'emparera du royaume. C'est pourquoi, de tous ceux qu'on propose, nul ne lui agréa que celui qui n'est pas encore au monde. Et maintenant qu'une juste impatience ou plutôt une auguste nécessité vous presse d'avoir un roi, lui seul nous renvoie aux couches d'une femme; même il devine déjà que ce sera un fils : et plutôt que cela ne soit, doutez-vous qu'il n'en suppose un ? Certainement si Alexandre nous l'avait laissé pour son successeur, ce serait le seul de ses commandements auquel je serais d'avis qu'on n'obéît pas. O soldats ! que ne courez-vous enlever ces trésors ! l'armée hérite des richesses royales qui sont dans le camp. »

VII. Ayant dit cela, il passa au travers des troupes qui étaient là en bataille, et ceux qui lui avaient fait jour le suivaient, comme pour aller au pillage; de sorte qu'il s'était déjà amassé autour de lui un gros de soldats en armes, et la discorde allumait la sédition, lorsqu'un certain homme de la lie du peuple, qui n'était presque connu de personne, dit : « A quoi faire en venir aux mains et s'engager dans une guerre civile pour avoir un roi, puisque vous en avez un tout trouvé ? N'avez-vous pas Aridée, fils de Philippe, frère d'Alexandre, son collègue aux saintes cérémonies et aux sacrés mystères, aujourd'hui son seul héritier, que vous oubliez ? Et qu'a-t-il fait, de quoi l'accusez-vous, pour le frustrer de la commune disposition du droit des gens ? Si vous

millium agminibus tantisque classibus nequidquam petiverunt. Mea sententia hæc est, ut, sede Alexandri in regia posita, qui consiliis ejus adhibebantur, coeant, quoties in commune consulto opus fuerit, eoque, quod major pars eorum decreverit, stetur; duces præfectique copiarum his pareant. » Ptolemæo quidam, potiores Perdiccæ assentiebantur. Tum Aristonius orsus est dicere, « Alexandrum consultum, cui relinqueret regnum, voluisse optimum delegi : judicatum autem ab ipso optimum Perdiccæ, cui anulum tradidisset. Neque enim unum eum assedisse morienti; sed circumferentem oculos ex turba amicorum delegisse, cui traderet. Placere igitur, summam imperii ad Perdiccæ deferri. » Nec dubitavere, quin vera censeret. Itaque universi, procedere in medium Perdiccæ, et regis anulum tollere, jubebant. Hærebat inter cupiditatem pudoremque, et, quo modestius, quod exspectabat, appetere, pervicacius oblaturos esse credebat. Itaque cunctatus, diuque, quid ageret, incertus, ad ultimum tamen recessit, et post eos, qui sederant proximi, constitit. At Meleager, unus e ducibus, confirmato animo, quem Perdiccæ cunctatio erexerat : « Nec dii siverint, inquit, ut Alexandri fortuna, tantique regni fastigium in istos humeros ruat : homines certe non ferent. Nihil dico de nobilioribus, quam hic est, sed de viris tantum; quibus invitis nihil

perpeti necesse est. Nec vero interest, Roxanes filium, quandoque genitus erit, an Perdiccæ regem habeatis; quum iste sub tutelæ specie regnum occupaturus sit. Itaque nemo ei rex placet, nisi qui nondum natus est : et in tanta omnium festinatione, non justa modo, sed etiam necessaria, exactos menses solus exspectat, et jam divinat, marem esse conceptum; quem vos dubitatis paratum esse vel subdere? Si medius fidius Alexander hunc nobis regem pro se reliquisset, id solum ex iis, quæ imperasset, non faciendum esse censerem. Quin igitur ad diripiendos thesauros discurritis? harum enim opum regiarum utique populus est heres. » Hæc eloquutus per medios armatos erupit, et, qui abeunti viam dederant, ipsum ad pronunciatam prædæ sequebantur.

VII. Jamque armatorum circa Meleagram frequens globus erat, in seditionem ac discordiam versa Concione, quum quidam, plerisque Macedonum ignotus, ex infima plebe : « Quid opus est, inquit, armis civilique bello habentibus regem, quem quaeritis? Aridaus, Philippo genitus, Alexandri paulo ante regis frater, sacrarum ceremoniarumque consors modo, nunc solus heres, præteritur a vobis. Quo merito suo? quidve fecit, cur etiam gentium communi jure fraudetur? Si Alexandro similem quaeritis, nunquam reperietis; si proximum, hic solus est. » His au-

cherchez un roi comme Alexandre, c'est ce que vous ne trouverez jamais; si le plus proche à succéder, vous n'avez que celui-ci. » A cette proposition, tous se turent, comme si on leur eût imposé silence; puis tous ensemble se mirent à crier « qu'il fallait appeler Aridée, et que ceux-là méritaient la mort, qui avaient fait l'assemblée sans lui. » Mais Python tout en larmes commença à dire « qu'Alexandre était bien à plaindre de ce que la mort lui avait ravi le fruit de l'affection de tant de bons citoyens et de généreux soldats, si zélés pour son nom et pour sa mémoire, qu'ils ne regardaient qu'à cela. » Ces paroles n'étaient pas si couvertes qu'on ne vît bien qu'elles allaient à ce jeune prince à qui l'on destinait l'empire; mais elles attirèrent plus de haine sur Python que de mépris sur Aridée, pour lequel, au contraire, elles firent naître de la compassion, qui lui acquit la faveur de l'assemblée; tellement que ne cessant de crier « qu'ils ne souffriraient point qu'un autre régnât que celui-ci, qui était né dans cette espérance, » Méléagre, ennemi juré de Perdicas, le mena sur l'heure même au palais, où il fut proclamé roi par les soldats sous le nom de Philippe.

C'était la voix du peuple, mais les grands n'étaient pas de cet avis; entre lesquels Python, exécutant ce qu'ils avaient résolu avec Perdicas, nomma pour tuteurs de l'enfant qui devait naître de Roxane, Perdicas et Léonnatus, tous deux du sang royal; déclara Cratère et Antipater directeurs des affaires de l'Europe, et fit en même temps prêter le serment qu'on reconnaîtrait pour roi ce rejeton d'Alexandre. Méléagre, craignant ce qu'il méritait, s'était retiré avec ses partisans; puis,

reprenant courage et traînant Philippe après soi, il força la porte du palais, criant « que l'âge vigoureux de ce prince autorisait l'élection du peuple; qu'ils se souvinssent que c'était le sang de Philippe et le frère de deux rois; que c'était assez pour les obliger au moins d'en faire l'essai et d'en juger par eux-mêmes, et non pas par le sentiment d'autrui. » Il n'est point de mer qui excite plus d'orages ni qui roule plus de vagues qu'il s'élève de mouvements dans une multitude, quand elle se sent la bride sur le cou et qu'elle ne croit pas jouir longtemps de sa liberté. Peu s'attachaient à Perdicas, qu'on venait de faire régent, et Philippe avait plus de voix qu'il n'en avait espéré. Ce n'était qu'irrésolution et que changements; ils voulaient, puis ne voulaient pas; et tantôt ils se repentaient de la résolution qu'ils avaient prise, et après ils se repentaient de s'être repentis; mais enfin ils s'arrêtèrent à la race royale. Aridée, redoutant l'autorité des princes, était sorti de l'assemblée, et sa retraite avait plutôt fermé la bouche aux soldats que ralenti leur affection; si bien que l'ayant rappelé, ils le revêtirent de la robe d'Alexandre, qui était sur sa chaire; et Méléagre, ayant endossé la cuirasse et pris ses armes, le suivit comme son capitaine des gardes. La phalange frappait des piques contre les boucliers, et menaçait « d'exterminer ceux qui entreprendraient d'usurper une couronne qui ne leur appartenait point; qu'il fallait qu'elle demeurât dans la maison royale, sur la tête du légitime héritier; que le nom même de Philippe leur était vénérable, et qu'ils avaient accoutumé d'obéir aux princes qui le portaient; et que personne ne l'osait prendre, qui ne fût né pour régner. »

Perdicas, bien étonné, s'enferme dans la salle

ditis, concio primo silentium velut jussa habuit : conclamant deinde pariter, Aridæum vocandum esse, mortemque meritos, qui concionem sine eo habuissent. Tum Python, plenus lacrimarum, orditur dicere, « nunc vel maxime miserabilem esse Alexandrum, qui tam bonorum civium militumque fructu et præsentia fraudatus esset. Nomen enim memoriamque regis sui tantum intuentes, ad cetera caligare eos. » Haud ambigue in juvenem, cui regnum destinabatur, impensa probra; quæ magis ipsi odium, quam Aridæo contemptum attulerunt : quippe dum miserentur, etiam favere cœperunt. Igitur, non alium se quam eum, qui ad hanc spem genitus esset, regnare passuros, pertinenti acclamatione declarant, vocarique Aridæum jubent. Quem Meleager, infestus invisisque Perdicæ, strenue perducit in regiam; et milites *Philippum* consalutatam, regem appellant. Ceterum hæc vulgi erat vox; principum alia sententia. E quibus Python consilium Perdicæ exsequi cœpit, tutoresque destinat filio ex Roxane futuro, Perdican et Leonnatum stirpe regia genitos. Adjecit, ut in Europa Craterus et Antipater res administrarent. Tum jusjurandum a singulis exactum, futuros in potestate regis geniti Alexandro. Meleager, haud injuria metu supplicii territus, cum suis secesserat. Rursus Philippum trahens se-

cum irrupit regiam, clamitans, « suffragari reipublice de novo rege paulo ante concepto robur actatis; experientur modo stirpem Philippi, et filium ac fratrem regum dærum; sibimet ipsis potissimum crederent. » Nullum profandum mare, nullum vastum fretum et procellosum tantociet fluctus, quantos multitudo motus habet; utique si nova et brevi duratura libertate luxuriat. Pauci Perdicæ modo electo, plures Philippo, quam speraverat, imperium dabant. Nec velle, nec nolle quidquam diu poterant; penitebatque modo consilii, modo penitentia ipsius. Ad ultimum tamen in stirpem regiam inclinavere studia. Cœteris ex concione Aridæus principum auctoritate consterritus; et, abeunte illo, conticuere magis, quam languere militum favor. Itaque revocatus vestem fratris, eam ipsam, que in sella posita fuerat, induitur. Et Meleager, thorace sumpto, capit arma, novique regis satellites sequitur. Phalanx hastis clypeos quatens, expleturam se sanguine illorum, qui affectaverant nihil ad ipsos pertinens regnum, minabatur : « in eadem domo familiaque imperii vires remansuras esse gaudebant; hereditarium imperium stirpem regiam vindicaturam : assuetos se nomen ipsum colere, venerarique, nec quemquam id capere, nisi genitum ut regnaret. » Igitur Perdica territus conclave, in quo Alexandri corpus jace-

où reposait le corps d'Alexandre, suivi de six cents hommes d'élite; et Ptolémée s'était joint à lui avec toute la jeunesse de la cour. Mais tant de milliers d'hommes en armes n'eurent pas grand'peine à enfoncer les portes; tellement que le roi même y entra, environné d'une troupe de satellites dont Méléagre était capitaine. Cette violence ayant outré Perdicas, il sortit de là, se faisant suivre par ceux qui gardaient le corps; et comme les autres tiraient sur lui et sur sa troupe et que plusieurs étaient blessés, les plus anciens ôtèrent leur casque pour se faire connaître, et prièrent ceux qui étaient avec Perdicas de n'en venir point aux mains, et de céder au roi et au parti le plus fort. Perdicas mit bas les armes le premier, et, après lui, tous les autres; mais Méléagre leur voulant persuader de ne point quitter le corps d'Alexandre, ils se défilèrent de quelque embûche, et, sortant par une fausse porte, gagnèrent l'autre côté de l'Euphrate. La cavalerie, composée de toute la noblesse, se rangea auprès de Perdicas et de Léonnatus, et était d'avis de sortir de Babylone et de tenir la campagne; mais Perdicas, qui ne perdait pas l'espérance que l'infanterie ne le suivit aussi, demeura dans la ville, de peur qu'on ne crût qu'ayant emmené la cavalerie, il se fût séparé du reste des troupes.

VIII. Cependant Méléagre ne cessait d'inciter le roi à faire mourir Perdicas : « que c'était le seul moyen de s'assurer la couronne; qu'il fallait prévenir cet esprit ambitieux, qui se souvenait comme il avait traité le roi, et qu'on n'est pas volontiers fidèle à celui qu'on redoute. » Le roi souffrait plutôt ce conseil qu'il ne l'approuvait. Néanmoins Méléagre, prenant son silence pour un

commandement, envoya des gens à Perdicas, de la part du roi, pour le faire venir, avec ordre de le tuer au moindre refus. Perdicas, averti de l'arrivée de ces satellites, n'ayant pour tout avec lui que seize gentilshommes de la compagnie royale, les attendit de pied ferme, sur la porte de son logis; et, après les avoir fort maltraités de paroles et appelés cent fois « bourreaux et esclaves de Méléagre, » il les étonna tellement par la fermeté de son courage et de ses regards, qu'ils prirent la fuite tout éperdus. En même temps il fit monter à cheval cette jeunesse, et, l'accompagnant encore de quelques-uns de ses amis, vint trouver Léonnatus, où il se vit en état de se défendre, si on l'attaquait. Le lendemain, les Macédoniens trouvèrent fort étrange qu'on eût fait courir fortune à Perdicas, et résolurent de lui faire raison de la témérité de Méléagre; si bien qu'ils vinrent en tumulte demander au roi « s'il avait commandé qu'on se saisît de Perdicas? » Il répondit que oui; « mais que ç'avait été à la persuasion de Méléagre; qu'au reste, ils ne se devaient point émouvoir pour cela, parce que Perdicas était plein de vie, et n'avait reçu aucune blessure. » Les ayant renvoyés de la sorte, Méléagre était bien effrayé, principalement de ce que la cavalerie lui avait tourné le dos; et ne sachant quel parti prendre, à cause qu'il se voyait tombé dans le piège qu'il avait tendu à son ennemi, il fut près de trois jours à consulter en soi-même ce qu'il devait faire.

Parmi ces désordres, il restait encore quelque image de la cour. Les ambassadeurs s'adressaient au roi, qui leur donnait audience en public; les capitaines se rangeaient auprès de sa personne, et les soldats faisaient garde aux avenues et à

bat, obserari jubet. Sexcenti cum ipso erant spectatæ virtutis : Ptolemæus quoque se adjunxerat ei, puerorumque regia cohors. Ceterum haud difficulter a tot millibus armatorum claustra perfracta sunt. Et rex quoque irruerat stipatus satellitum turba, quorum princeps erat Meleager : iratusque Perdicca, hos, qui Alexandri corpus tueri velent, sevocat; sed qui irruerant, eminus tela in ipsum jaciebant : multisque vulneratis, tandem seniores, demptis galeis, quo facilius nosci possent, precari, qui cum Perdicca erant, cœpere, ut abisterent bello, regique et pluribus cederent. Primus Perdicca arma deposuit; ceterique idem fecere. Meleagro deinde suadente, ne a corpore Alexandri discederent; insidiis locum quæri rati, diversa regis parte ad Euphraten fugam intendunt. Equitatus, qui ex nobilissimis juvenum constabat, Perdiccan et Leonnatum frequens sequebatur; placebatque excedere urbe, et tendere in campis. Sed Perdicca ne peditas quidem sequuturos ipsum desperabat : itaque, ne abducendo equites abruptis a cetero exercitu videretur, in urbe substitit.

VIII. At Meleager regem monere non destitit, « jus imperii Perdiccæ morte sancendum esse : ni occupetur impotens animus, res novaturum. Meminisse eum, quid de rege meruisset, neminem autem ei satis fidum esse,

quem metuat. « Rex patiebatur magis, quam assentiebatur. Itaque Meleager silentium pro imperio habuit, misitque regis nomine, qui Perdiccan arcesserent : iisdem mandatum, ut occiderent, si venire dubitaret. Perdicca, nunciato satellitum adventu, sexdecim omnino pueris regis cohortis comitatus, in limine domus suæ constitit; castigatosque, et Meleagri mancipia identidem appellans, sic animi vultusque constantia terruit, ut vix mentis composites fugerent. Perdicca pueros equos jussit conscendere, et cum paucis amicorum ad Leonnatum pervenit; jam firmiore præsidio vim propulsaturus, si quis inferret. Postero die indigna res Macedonibus videbatur, Perdiccan ad mortis periculum adductum; et Meleagri temeritatem armis ultum ire decreverant : atque ille, seditione provisâ, quum regem adisset, interrogare eum cœpit, an Perdiccan comprehendi ipse jussisset : ille « Meleagri instinctu se jussisse » respondit. « Ceterum non debere tumultuari eos; Perdiccan enim vivere. » Igitur, concione dimissa, Meleager, equitum maxime defectione perterritus, inopsque consilii (quippe in ipsum periculum reciderat, quod inimico paulo ante intenderat), triduum fere consumpsit incerta consilia volvendo. Et pristina quidem regis species manebat : nam et legati gentium regem adibant, et copia

l'entrée du palais. Mais on voyait une consternation générale sur les visages, comme dans un dernier désespoir. Ils se défiaient tous les uns des autres, à un point qu'on n'eût osé parler ensemble, ni s'être accosté de personne; tellement qu'ils étaient contraints de s'entretenir avec leurs pensées, et de n'en laisser sortir aucune de leur sein. Ce roi, comparé avec celui qu'ils venaient de perdre, en rendait la perte plus sensible, et ils cherchaient en vain où était ce prince sous qui ils avaient triomphé de toute la terre. Ils se considéraient comme abandonnés à la merci de ces nations indomptables qu'ils avaient pour ennemies, et qui ne manqueraient pas, à la première occasion, de se venger des outrages qu'ils leur avaient fait souffrir. Comme les esprits étaient dans cette agitation, on leur vint dire que la cavalerie qui suivait Perdiccus arrêtait les blés qu'on amenait à la ville; de sorte qu'il y eut bientôt de la disette, et après vint la famine, qui les fit résoudre de s'accorder avec Perdiccus, ou de le combattre.

Il était arrivé que les gens des champs, craignant les ravages des gens de guerre, s'étaient retirés dans la ville, et que plusieurs de la ville en étaient sortis faute de vivres, chacun croyant être mieux chez ses voisins que chez soi. Les Macédoniens, qui appréhendaient l'émeute des habitants, s'assemblèrent au logis du roi, et lui proposèrent d'envoyer des députés à la cavalerie, pour traiter et faire poser les armes. Le roi dépêcha aussitôt Padas, Thessalien, et Amissas, Mégapolitain, avec Périlaus, qui, après avoir exposé leur commission, rapportèrent qu'ils ne désarmeraient point qu'on ne leur eût mis entre

les mains les auteurs de la division. Sur cette réponse, les soldats courent aux armes, de leur mouvement; et Philippe, à ce bruit, sortant du palais, se présente à eux, et leur dit: « A quoi bon nous entre-couper la gorge, afin que ceux qui nous verront faire aient le prix du combat? D'ailleurs, souvenez-vous que vous avez affaire à vos citoyens, et que de leur retrancher d'abord toute espérance de grâce, c'est se précipiter dans une guerre civile. Essayons plutôt de les ramener par une seconde députation; peut-être que n'ayant pas encore rendu les derniers devoirs au roi, ce commun office de piété nous pourra réunir. Pour ce qui est de mon intérêt, j'aime mieux renoncer à l'empire que de répandre le sang de mes concitoyens; et, s'il ne tient qu'à cela que les affaires ne s'accroissent, je vous prie d'en élire un autre qui vaille mieux que moi. » En même temps, les larmes lui tombant des yeux, il s'ôte le diadème de la tête, et, étendant la main dont il le tenait, l'offre à qui croira le mériter mieux que lui.

Ce sage discours fit concevoir une grande espérance de ce prince, dont le mérite était demeuré jusque-là offusqué par l'éclat de la gloire de son frère; si bien qu'ils le pressèrent tous d'exécuter ce qu'il avait proposé. Il renvoya donc les mêmes députés vers Perdiccus et Léonnatus, les prier de recevoir Méléagre pour troisième chef; ce qu'ils obtinrent aisément, car Perdiccus ne demandait pas mieux que de retirer Méléagre d'auprès du roi, et il savait bien qu'au seul ne suffirait pas pour faire tête aux deux autres; de sorte que Méléagre sortant avec la phalange, Perdiccus vint au-devant de lui à la tête

rum duces aderant, et vestibulum satellites armatique compleverant. Sed ingens sua sponte mœstitia ultimæ desperationis index erat: suspectique invicem non adire propius, non colloqui audebant, secretas cogitationes intra se quoque volentes; et ex comparatione regis novi desiderium excitabantur amissi. Ubi ille esset, cujus imperium, cujus auspiciis sequuti erant, requirebant: destitutos se inter infestas indomitasque gentes, expetituras tot cladum suarum penas, quandoque oblata esset occasio. His cogitationibus animos exedebant, quum annunciatur, equites, qui sub Perdicca essent, occupatis circa Babylonem campis, frumentum, quod in urbem invehabatur, retinuisse. Itaque inopia primum, deinde fames esse cepit; et qui in urbe erant, aut reconciliandam gratiam cum Perdicca, aut armis certandum esse, censebant. Forte ita acciderat, ut, qui in agris erant, populationem villarum vicorumque veriti, confugerent in urbem; oppidani, quum ipsorum alimenta deficerent, urbe excederent, et utriusque generi tutior aliena sedes, quam sua videretur. Quorum consternationem Macedones veriti, in regiam coeunt; quæque ipsorum sententia esset, exponunt. Placebat autem, legatos ad equites mitti de finienda discordia, armisque ponendis. Igitur a rege legatur Padas Thessalus, et Amissas Megapolitanus, et Perilaus: qui

quum mandata regis edidissent, non aliter posituros arm equites, quam si rex discordiæ auctores dedidisset, talen responsum. His renunciatis, sua sponte milites arm capiunt; quorum tumultu e regia Philippus excitus: « Nil illi, inquit, seditione est opus; nam inter se certantium præmia, qui quieverint, occupabunt. Simul memento, rem esse cum civibus; quibus spem gratiæ cito abrupere, ad bellum civile properantium est. Altera legatione an mitigari possint, experiamur: et credo, nondum regi corpore sepulto, ad præstanda ei justa omnes esse coluros. Quod ad me attinet, reddere hoc imperium malo, quam exercere civium sanguine: et si nulla alia concordia spes est, oro quæsoque, eligite potiore. » Obortus deinde lacrimis, diadema detrahit capiti, dextram, quæ id tenebat, protendens, ut, si quis se digniorem profiteretur, acciperet. Ingentem spem indolis, ante eum diem fratris claritate suppressæ, ea moderata excitavit oratio. Itaque cuncti instare coeperunt, ut, quæ agitasset, exsequi vellet. Eisdem rursus legat petitorios, ut Meleagrum tertium ducem acciperent. Haud ægre id impetratum est: nam et abducere Meleagrum Perdicca a rege cupiebat; et unum duobus imparem futurum esse censebat. Igitur Meleagro cum phalange obviam egresso, Perdicca equitum turmas antecedens occurrit. Utrumque agmen, mutua se

de la cavalerie; et les deux troupes s'étant entretenues, se joignirent, croyant vivre ensemble dans une concorde perpétuelle.

IX. Mais les destinées de l'empire macédonien approchaient, qui avaient déjà résolu sa ruine, et jeté les semences des guerres civiles dont il fut désolé. Car la monarchie ne veut point de compagnon, et chacun voulait être le maître; tellement qu'ils unirent leurs forces d'abord, puis ils les divisèrent; et comme le corps se trouva surchargé, les membres ploierent sous le faix, et l'empire, qu'un seul pouvait porter, s'en alla par terre, étant soutenu de plusieurs. Ce n'est donc pas sans sujet que le peuple romain publie aujourd'hui qu'il doit son salut à son prince, lequel, au milieu de cette nuit qui nous a pensé être la dernière, nous est apparu comme un nouvel astre d'heureuse influence. C'est le lever de cet astre, plutôt que celui du soleil, qui a rendu la lumière au monde, et donné une tête à des membres divisés par une horrible discorde. Bon Dieu! combien de flambeaux a-t-il éteints! combien d'épées a-t-il remises dans le fourreau, et combien de tempêtes a-t-il calmées par une soudaine sérénité! Aussi la gloire de cet empire ne reverdit pas seulement, elle refleurit encore; et si les dieux n'envient point notre bonheur, qui est attaché à cette auguste maison, ils la béniront d'une postérité, sinon éternelle, selon nos vœux, au moins d'une très-longue et très-heureuse durée.

Mais, pour reprendre le fils du discours, que la considération de la félicité publique m'a fait quitter, Perdiccas mettait tout son salut en la mort de Méléagre. Il voyait qu'il avait affaire à un homme vain, sans foi, qui ne s'empêcherait

jamais de remuer, et d'ailleurs son ennemi mortel, et qu'il le fallait prévenir; mais il couvrait son dessein d'une profonde dissimulation, pour le prendre au dépourvu. Il suborna donc quelques-uns de la cavalerie qu'il commandait, pour faire des plaintes partout, comme s'il n'en eût rien su, de ce qu'on avait fait Méléagre compagnon de Perdiccas; dont Méléagre étant averti vint tout en colère lui dire ce qu'on lui avait rapporté. L'autre, faisant l'étonné, comme d'une chose qui le surprenait, s'écrie, se plaint, et n'oublie rien pour lui témoigner son déplaisir; et pour conclusion, ils conviennent qu'on se saisisse de ceux qui tenaient ces propos séditieux. Sur cela, Méléagre l'embrasse, le remercie, et se loue infiniment de sa franchise et de son affection; et tout d'un temps ils délibèrent ensemble des moyens de châtier les coupables. Il fut arrêté qu'il fallait purifier l'armée à la façon du pays, de quoi la division passée fournissait un beau prétexte.

Les rois de Macédoine purifiaient les soldats de cette sorte. On prenait les entrailles d'une chienne éventrée, et l'on en faisait deux parts, qu'on jetait aux deux extrémités du champ où l'on devait conduire l'armée, et dans l'intervalle toutes les troupes étaient en bataille, la cavalerie d'un côté, et l'infanterie de l'autre; de sorte que, quand vint le jour destiné à cette cérémonie, le roi se mit à la tête des gens de cheval et des éléphants, vis-à-vis de la phalange que commandait Méléagre. Dès que la cavalerie commença à s'ébranler, il prit une soudaine frayeur aux gens de pied d'avoir en tête leurs ennemis nouvellement réconciliés, et n'en augurant rien de bon, ils furent en branle de regagner la ville, parce que la plaine était favora-

litatione facta, coit; in perpetuum, ut arbitrabantur, concordia et pace firmata.

IX. Sed jam fati admovebantur Macedonum genti bella civilia: nam et insociabile est regnum, et a pluribus expectebatur. Primum ergo collegere vires; deinde dispererunt: et quum pluribus corpus, quam capiebat, operassent; cetera membra deficere ceperunt: quodque imperium sub uno stare potuisset, dum a pluribus sustinetur, ruit. Proinde jure meritoque populus Romanus salutem se principi suo debere proficitur, cui noctis, quam pæne supremam habuimus, novum sidus illuxit. Hujus hercule, non solis ortus, lucem caliganti reddidit mundo, quum sine suo capite discordia membra trepidarent. Quot ille tum exstinxit faces? quot condidit gladios? quantam tempestatem subita serenitate discussit? Non ergo revirescit solum, sed etiam floret imperium. Absit modo invidia, excipiet hujus sæculi tempora ejusdem domus utnam perpetua, certe diuturna posteritas. Ceterum ut ad ordinem, a quo me contemplatio publicæ felicitatis averterat, redeam; Perdicca unicam spem salutis suæ in Meleagri morte deponerat: vanum eundem et infidum, celeriterque res novaturum, et sibi maxime infestum occupandum esse. Sed alta dissimulatione consilium pre-

mebat, ut opprimeret incautum. Ergo clam quosdam ex copiis, quibus præerat, subornavit, ut, quasi ignoraret ipse, conquererentur palam, Meleagrum æquatam esse Perdiccæ. Quorum sermone Meleager ad se relato, furens ira, Perdiccæ quæ comperisset, exponit. Ille, velut nova re exterritus, admirari, queri, dolentisque speciem ostentare ei cœpit; ad ultimum convenit, ut comprehenderentur tam seditiosæ vocis auctores. Agit Meleager gratias, amplexusque Perdiccan, fidem ejus in se ac benevolentiam collaudat. Tum communi consilio rationem opprimendi noxios ineunt: placet, exercitum patrio more lustrari: et probabilis causa videbatur præterea discordia. Macedonum reges ita lustrare soliti erant milites, ut discissæ canis viscera ultimo in campo, in quem deduceretur exercitus, ab utraque abjicerentur parte; intra id spatium armati omnes starent, hinc equites, illuc phalanx. Itaque eo die, quem huic sacro destinaverant, rex cum equitibus elephantisque constiterat contra pedites, quis Meleager præerat. Jam equestre agmen movebatur, et pedites subita formidine ob recentem discordiam, haud sane pacati quidquam exspectantes, parumper addubitavere, an in urbem subducerent copias; quippe pro equitibus planities erat. Ceterum veriti, ne temere commilitonum fidem

ble à la cavalerie ; mais, craignant de condamner témérairement la foi de leurs compagnons, ils firent ferme, résolus de se bien battre, si on les attaquait. Les troupes marchaient l'une contre l'autre, et étaient prêtes à se joindre, quand le roi s'avança avec une des ailes de la cavalerie vers les bataillons, et leur demanda, à l'instigation de Perdicas, les auteurs de la sédition, pour les punir, lui qui les devait protéger ; et, s'ils ne les livraient, les menaça de leur faire passer sur le ventre tout ce qu'il y avait là de chevaux et d'éléphants. Ces misérables furent bien étonnés de se voir pris quand ils s'en doutaient le moins, et Méléagre même perdit et jugement et courage tout à la fois ; néanmoins ils crurent qu'en cet état le plus sûr était d'attendre la fortune et de ne rien hasarder.

Alors Perdicas, les voyant perdus et à sa discrétion, fit sortir des rangs quelque trois cents soldats qui avaient suivi Méléagre quand il s'était retiré de la première assemblée, après la mort d'Alexandre, et, à la vue de toute l'armée, les exposa aux éléphants, qui les écrasèrent tous, sans que Philippe l'empêchât ni le commandât, témoignant seulement de vouloir autoriser les choses selon qu'elles réussiraient. Ce fut là comme l'augure et le commencement des guerres civiles qui, depuis, ruinèrent l'empire des Macédoniens. Méléagre ayant reconnu, bien que trop tard, les artifices de Perdicas, ne quitta point pourtant la phalange, tant qu'on n'entreprit rien sur sa personne ; mais, aussitôt après, comme il vit que ses ennemis abusaient à sa ruine du nom de celui qu'il avait fait roi, désespérant de son salut, il s'enfuit dans le temple, où il fut massacré, nonobstant la sainteté du lieu.

damnant, substitere, preparatis ad dimicandum animis, si quis vim inferret : jam agmina coibant, parvumque intervallum erat, quod aciem utramque divideret. Itaque rex cum una ala obequitare peditibus cœpit, discordiæ auctores, quos tueri ipse debebat, instinctu Perdicæ ad supplicia deprecens ; minabaturque, omnes turmas cum elephantis inducturum se in recusantes. Stupebant improvise malo pedites ; nec plus in ipso Meleagro erat aut consilii, aut animi : tutissimum ex presentibus videbatur, exspectare potius, quam movere fortunam. Tum Perdicca, ut torpentes et obnoxios vidit, cœcere, qui Meleagrum erumpentem ex concione, quæ prima habita est post mortem Alexandri, sequuti erant, a ceteris discretos, elephantis in conspectu totius exercitus objicit ; omnesque belluarum pedibus obruti sunt, nec prohibente Philippo, nec auctore ; apparebatque id modo pro suo vindicaturum, quod approbasset eventus. Hoc bellorum civilium Macedonibus et omen et principium fuit. Meleager, soro intellecta fraude Perdicæ, tum quidem, quia ipsius corpori vis non afferebatur, in agmine quietus stetit : at mox, damnata spe salutis, quum ejus nomine, quem ipse fecerat regem, in perniciem suam abulentem videret inimicos, confugit in templum ; ac ne loci quidem religione defensus, occiditur.

X. Perdicas, ayant ramené l'armée à la ville, fit assembler tous les principaux, et, par leur avis, l'empire fut partagé de cette sorte. La souveraine puissance résidait en la personne du roi. Ptolémée fut fait satrape d'Égypte, et de toutes les provinces d'Afrique qui étaient sous la juridiction des Égyptiens. On donna la Syrie et la Phénicie à Laomédon, la Cilicie à Philotas, et la Lycie, avec la Pamphylie et la grande Phrygie, à Antigonus. Léonnatus eut la petite Phrygie, avec toute la côte de l'Hellespont. La Cappadoce et la Paphlagonie échurent à Eumène, avec ordre de garder toute cette contrée jusqu'à Trapezunte, et de faire la guerre à Arbate, qui seul n'avait point voulu se soumettre à l'empire des Macédoniens. On établit Pithon gouverneur de la Médie ; Lysimachus, de la Thrace et des peuples de Pont, contigus à cette province ; et l'on ordonna que ceux qui commandaient aux Indiens, Bactriens, Sogdiens, et autres nations qui habitent le long de l'Océan ou de la mer Rouge, demeureraient en leurs charges ; que Perdicas se tiendrait auprès du roi, lieutenant général dans ses armées.

Quelques-uns ont cru qu'Alexandre avait ainsi distribué les provinces par son testament ; mais nous avons trouvé que cela n'est pas véritable, quoiqu'il y ait de très-bons auteurs qui le rapportent. Après ce partage, ils jouissaient tous de ce qui leur était échu, et étaient en état de se maintenir parmi ces peuples, si la convoitise se pouvait prescrire des bornes ; car, sous prétexte de servir leur maître, ils avaient envahi pour eux-mêmes de grands royaumes, et de simples ministres s'étaient faits rois, ne tenant qu'à eux de régner en paix, puisqu'ils étaient tous d'une

X. Perdicca, perducto in urbem exercitu, consilium principum virorum habuit, in quo imperium ita divisi placuit, ut rex quidem summam ejus obtineret ; satrapæ Ptolemæus, Egypti et Africæ gentium, quæ in diem erant. Laomedonti Syria cum Phœnice data est ; Philotas Cilicia destinata : Lyciam cum Pamphyliam et majorem Phrygiam obtinere jussus Antigonus : in Cariam Cassander, Menander in Lydiam missi. Phrygiam minorem Hellesponto adjunctam Leonnati provinciam esse jusserunt. Cappadocem Eumeni cum Paphlagonia cessit. Præceptum est, ut regnum eam usque ad Trapezunta defenderet, bellum cum Arbate gereret : solus hic detrectabat imperium. Pithon Mediam, Lysimachus Thraciam, appositasque Thracie Ponticæ gentes obtinere jussi. Qui Indiæ, quique Bactris, et Sogdianis, ceterisque aut Oceani, aut Rubri maris accolis præerant, quibus quisque finibus habuisset, imperii etiam jus obtineret. Decretum est, ut Perdicca cum rege esset, copiisque præesset, quæ regem sequerentur. Credidere quidam, testamento Alexandri distributas esse provincias ; sed famam ejus rei, quanquam ab auctoribus tradita est, vanam fuisse comperimus. Et quidem suas quisque opes, divisio imperii partibus, tuebantur, quæ ipsi fundaverant, si unquam adversus immodicas cupiditates terminus staret. Quippe paulo ante regis ministri,

même nation, et leurs États si éloignés les uns des autres, qu'ils n'avaient rien à démêler ensemble. Mais il était malaisé qu'ils fussent contents de ce que la fortune leur avait donné, les hommes faisant peu de cas de ce qu'ils possèdent quand ils espèrent quelque chose de meilleur, outre qu'ils croyaient avoir moins de peine à augmenter leurs royaumes qu'ils n'en avaient eu à les acquérir.

Il y avait déjà sept jours que le corps d'Alexandre reposait sur son lit de parade, sans qu'on lui eût rendu les honneurs funèbres, tous les soins étant employés aux affaires publiques et à pourvoir au gouvernement de l'empire. Or, il n'y a point de pays au monde où les chaleurs soient plus excessives qu'en la Mésopotamie. Elles font mourir plusieurs animaux qu'elles surprennent en rase campagne; et le soleil y est si ardent qu'il brûle comme un feu. D'ailleurs, l'eau y est fort rare, et encore les habitants du pays la cachent aux étrangers et la gardent toute pour eux. Cependant quand on vint à visiter le corps, on le trouva sain et entier, sans aucune tache, et même ayant le teint aussi frais et aussi vermeil que s'il eût été en vie; tellement que les Égyptiens et les Chaldéens qui avaient chargé de l'embaumer à leur façon n'osèrent d'abord y mettre la main, croyant qu'il respirât encore; mais après, l'ayant prié de permettre à des mains mortelles de le toucher, ils vidèrent les entrailles, et embaumèrent le corps; puis le mirent sur un trône d'or,

rempli de parfums, avec son diadème à la tête, et tous les autres ornements de l'empire. Plusieurs ont cru qu'il était mort de poison, qu'Iollas, fils d'Antipater, grand échanson, lui donna par le commandement de son père. Il est certain qu'on avait souvent ouï dire à Alexandre « qu'Antipater aspirait à la couronne; qu'il était plus puissant qu'il n'appartenait à un simple lieutenant de roi, et qu'enorgueilli de la victoire de Sparte, il prétendait tenir de lui-même ce qu'il ne tenait que de la bonté de son maître. » Quelques-uns ont eu opinion que Cratère avait été envoyé avec les vieux soldats pour le tuer. On assure que ce poison, qui s'engendre en Macédoine, est si subtil qu'il consume même le fer, et ne se peut porter que dans la corne du pied d'un mulet. Ils appellent *Styx* la fontaine d'où coule cette mortelle liqueur, que Cassandre avait apportée et donnée à son frère Iollas, qui la mit dans la coupe du roi quand il but le dernier coup. Mais, soit qu'il ait été empoisonné ou non, la puissance de ceux qu'on en accusait en étouffa bientôt le bruit; car Antipater s'empara de la Macédoine et de la Grèce, et ses enfants lui ayant succédé exterminèrent toute la race d'Alexandre, jusqu'aux plus éloignés. Au reste, Ptolémée, qui eut l'Égypte en partage, fit porter le corps à Memphis, et de là à quelques années en Alexandrie, où l'on rend toutes sortes d'honneurs à son nom et à sa mémoire.

specie imperii alieni procurandi, singuli [ingentia] invaserant regna; sublati certaminum causis, quum et omnes ejusdem gentis essent, et a ceteris suis quisque imperii regione discreti. Sed difficile erat; eo contentos esse, quod obtulerat occasio: quippe sordent prima quaeque, quum majora sperantur. Itaque omnibus expeditius videbatur augere regna, quam fuisset accipere. Septimus dies erat, ex quo corpus regis jacebat in solio; curis omnium ad formandum publicum statum a tam solemnem munere averis. Et non aliis quam Mesopotamiae regione fervidior actus existit, adeo ut pleraque animalia, quae in nudo solo deprehendit, exstinguat: tantus est vapor solis et caeli, quo cuncta velut igne torrentur! Fontes aquarum et rari sunt, et incolentium fraude celantur: ipsis usus patet; ignotus est advenis. Ut tandem curare corpus exanimum amicis vacavit; nulla tunc, ne minimo quidem livore corruptum videre, qui intraverant: vigor quoque, qui constat ex spiritu, non destituerat vultum. Itaque Aegyptii Chaldaei que, jussi corpus suo more curare, primo non sunt ausi admovere velut spiranti manus: deinde precati, ut jus fasque esset mortalibus attractare eum, purgavere corpus; repletumque est odoribus aureum solium, et

capiti adjecta fortunae ejus insignia. Veneno necatum esse credidere plerique: filium Antipatri inter ministros, Iollam nomine, patris jussu dedisse. Saepe certe audita erat vox Alexandri, Antipatrum regium affectare fastigium; majoremque esse praefecti opibus, ac titulo Spartanæ victoriae inflatum, omnia a se data asserentem sibi. Credebant etiam, Craterum cum veterum militum manu ad interficiendum eum missum. Vim autem veneni, quod in Macedonia gignitur, talem esse constat, ut ferrum quoque exurat, ungulae jumentum duntaxat patiens. Stygem appellant fontem, ex quo pestiferum virus emanat. Hoc per Cassandrum allatum, traditumque fratri Iollae, et ab eo supremæ regis potioni inditum. Haec utcumque sunt tradita, eorum, quos rumor adperserat, mox potentia exstinxit. Regnum enim Macedoniae Antipater, et Graeciam quoque invasit: soboles deinde excepit; interfectis omnibus, quicumque Alexandrum etiam longinqua cognitione contigerant. Ceterum corpus ejus a Ptolemæo, cui Aegyptus cesserat, Memphin, et inde paucis post annis Alexandriam translatum est; omnisque memoriae ac nominis honos habetur.

NOTES

SUR QUINTE-CURCE.

LIVRE TROISIÈME.

II. *L'infanterie était composée de deux cent cinquante mille hommes. etc.* Ici, Vaugelas n'a pas suivi à la lettre le texte de Quinte-Curce. On peut en voir le motif dans la préface de Du Ryer. Voici la traduction littérale de ce passage, depuis les mots : *Persarum erant centum millia*, jusqu'à ceux-ci : *festinatio prohibebat acciri*. « Les Perses comptaient cent mille combattants, parmi lesquels trente mille soldats à cheval. La cavalerie des Mèdes était de dix mille hommes, l'infanterie de cinquante mille. Les cavaliers Barcariens étaient au nombre de deux mille, tous armés de haches. Dix mille fantassins suivaient avec la même armure. Les Arméniens avaient envoyé quarante mille fantassins et sept mille cavaliers. Les Hyrcaniens, renommés par leur bravoure, parmi les peuples de ces contrées, étaient venus au nombre de dix mille, tous cavaliers. Les Derbices avaient armé quarante mille fantassins, le plus grand nombre avec des piques en fer, le reste avec des bâtons durcis au feu. Ils étaient en outre accompagnés de deux mille cavaliers de la même nation. Des bords de la mer Caspienne était venue une armée de huit mille hommes de pied et de deux cents chevaux. Il y avait avec eux d'autres peuples inconnus, formant deux mille fantassins et le double en cavalerie. A ces forces étaient venus se joindre trente mille Grecs mercenaires, dans la fleur de l'âge. Car pour les Bactriens, les Sogdiens, les Indiens et les autres peuples de la mer Rouge, dont les noms mêmes étaient ignorés même de celui qui les commandait, la hâte avait été si grande qu'on n'avait pu les faire venir. »

III. *Die jam illustri.* « Lorsque le jour brillait de tout son éclat. » Omission de Vaugelas.

IV. *Rursus altero cornu in diversum litus excurrit.* Cette chaîne de montagnes revient aboutir, par l'extrémité opposée, à une autre partie du rivage.

Qui propellerent. S'il s'était trouvé des bras pour rouler ces pierres à son passage.

XI. *Triginta omnino et duo ex peditibus desiderati sunt.* « Il ne périt en tout que trente deux fantassins. » Vaugelas : trois cents.

XII. *Invitari deinde amicos, quibus maxime assueverat, jussit, quippe summa duntaxat cutis in femore perstricta non prohibebat interesse convivio.* « Il fit ensuite inviter à sa table les plus intimes de ses amis ; car sa blessure, qui ne lui avait qu'effleuré légèrement la cuisse, ne l'empêchait point d'assister à un repas. » Phrase omise par Vaugelas.

XIII. *Eodem metu arma jactare, ac nota diverticula petere cœperunt.* « Les soldats, saisis de la même épouvante, jetèrent leur armes et gagnèrent des sentiers détournés qui leur étaient connus. » Phrase omise par Vaugelas. »

LIVRE QUATRIÈME.

I. *Les Dieux vous veuillent combler de toutes sortes de biens, et à jamais puissiez-vous jouir de la gloire*

que mérite une si haute vertu ! Nous ignorons sur quel texte Vaugelas a traduit cette phrase, dont le latin ne se trouve pas dans les meilleures éditions.

II. *Quum forte panem quidam militum frangerent.* « Des soldats, en rompant leur pain. » Vaugelas a lu *frangeret*, et ne parle, en conséquence, que d'un soldat.

III. *Tres omnino naves arte ipsa mania opposuerunt : quibus rex invecus ipsas demersit.* — On lit dans les anciennes éditions *triremes omnes* ; leçon adoptée par Vaugelas. D'après la nouvelle leçon, plus conforme au témoignage des autres historiens, il faut traduire : « Les Tyriens protégèrent leurs murailles avec trois vaisseaux : le roi les attaqua et les coula à fond. »

Quippe gubernatores, alias imperare soliti, tum metu mortis jussa exsequabantur. « Car les pilotes, accoutumés à commander en d'autres temps, exécutaient alors, par crainte de la mort, les ordres qu'ils recevaient. » Membre de phrase omis par Vaugelas.

Corvi vero et ferrea manus tormentis emissæ piosque rapiebant. « La plupart des Macédoniens étaient enlevés par les grappins et les harpons que lançaient les machines de l'ennemi. » Membre de phrase omis par Vaugelas.

V. *Quindecim legarentur.* Quinze ambassadeurs. Vaugelas a lu *duodecim*.

Secuti sunt ducem piratici lembi. « Les pirates suivirent leur chef. » Vaugelas a traduit d'après un texte qui portait *decem*, ce qui donne un autre sens à la phrase.

VI. *Alexandre... fit élever un cavalier à la hauteur des murailles.* En termes de fortification, un cavalier est une élévation de terre sur laquelle on met des machines de guerre, soit pour l'attaque, soit pour la défense d'une place.

Jusqu'à ce qu'enveloppé sans se vouloir rendre, il tomba vif entre leurs mains, et fut mené.... — Le latin de ces deux lignes a été suppléé par Freinsheim.

XI. Cette phrase : « Dites-lui que je ne suis pas venu en Asie, » est la traduction du passage suivant que l'on trouve dans quelques éditions : « *Et me in Asiam non venisse, ut ab aliis acciperem, sed ut aliis darem. Mi secundus, et non par mihi vellet haberi, facerem forsitan, quæ petit. Cæterum, nec mundus duobus solum potest regi, nec duo summa regna, salvo solum terrarum, potest habere. Proinde, aut deditioem hodie, aut in crastinum bellum pareo : nec aliam sibi, quam expertus est, polliceatur fortunam.* »

XII. *Quinquaginta falcati currus.* « Cinquante chariots armés de faux. » Vaugelas a écrit, cent, d'après l'autorité d'Arrien.

Summa totius exercitus, equites quadraginta quinque millia : pedestris acies ducenta millia expleverat. « L'armée s'élevait en tout à quarante-cinq mille hommes de cavalerie et à deux cent mille d'infanterie. » Vaugelas, croyant le texte altéré en cet endroit, a donné un nombre beaucoup plus élevé que celui-là, d'après l'autorité d'autres historiens. Voyez la préface.

Itaque, dissimulato eo, ad hostem contenderent. On s'accorde à regarder tout ce passage, renfermé dans ce texte entre deux crochets, comme une interpolation. Le commentateur allemand Schmeider le croit traduit de Trogue-Pompée, dans l'ouvrage duquel il appartenait sans doute à la description de la bataille d'Issus. — Vaugelas a en outre, traduit d'après un texte qui, avant les mots : *Itaque, dissimulato eo, ..* donne deux autres phrases que voici : *Movebat etiam eum multitudo hostium, respectu paucitatis suae gentis; sed interdum reputabat, quantas res cum hac gente gessisset, quantosque populos fudisset. Itaque quum spes metum vinceret, periculosius bellum differre ratus, ne desperatio suis cresceret, dissimulato eo, etc.*

XIII. *In subsidiis cum manu sua Cœnos : post eum Orestes, Lyncestesque. Post illos Polypercon, dux peregrini militis; hujus agminis Amyntas princeps erat.* « A la réserve était Cœnus, avec sa troupe, et derrière lui les chefs de la famille des Orestes et des Lyncestes. Polypercon venait ensuite à la tête des troupes étrangères, placées sous le commandement supérieur d'Amyntas. » La différence des textes explique ici celle des traductions. Vaugelas lisait : *Simmias agminis Amyntæ princeps erat.*

Frons laevi cornu hæc erat. « Ainsi se présentait l'aile gauche. » — Phrase omise par Vaugelas.

XIV. *Præterea breves et mutabiles vices rerum sunt : et fortuna nunquam simpliciter indulget.* « Les choses humaines, dans leur cours rapide, sont sujettes à mille changements, et jamais la fortune n'accorde ses faveurs sans retour. » Phrase omise par Vaugelas.

XV. *Mille equitibus.* « Mille chevaux. » Vaugelas a écrit trois mille, d'après l'autorité de Diodore.

XVI. *Persarum... millia XL.* Quarante mille Perses. Vaugelas avait écrit quatre cent mille, quoiqu'Arrien, ce lui de tous les auteurs qui porte le plus haut le nombre des Perses tués dans cette bataille, le borne à trois cent mille (III, 15, 16).

LIVRE CINQUIÈME.

I. *Non, ut plerique credidere.* « Non, comme plusieurs l'ont cru. » Vaugelas avait traduit d'après une édition où on lisait : *vel ut plerique*, ce qui donne un sens tout différent.

Altitudo muri cubitum. « La hauteur des murailles est de cent coudées. » Vaugelas : cinquante.

Per xc stadia habitatur. « Il n'y a que quatre-vingt-dix stades qui soient habités. » Une édition, suivie par Vaugelas, porte, *per lxxx stadia.*

Et c'est, à mon avis, à cause du feu. Vaugelas a traduit une glose, *propter incendia*, que rejettent les bonnes éditions.

II. *Novem.* Tous les manuscrits donnent ici *novem*. Vaugelas a mis huit dans sa traduction; et en effet le texte même donne les noms de huit chiliarques seulement. Étaient-ils huit en effet, ou le nom du neuvième a-t-il disparu des manuscrits? c'est ce qu'on ne peut décider.

III. *Per l stadia.* « Pendant cinquante stades. » Vaugelas : mille stades, d'après un passage de Diodore (XVII, 67).

V. *Liberi in flore ætatis et rerum agnoscent, et fratres ergastuli detrimenta.* « Nos enfants, brillants de jeunesse et de prospérité, nous reconnaitront-ils, plus que nos frères, dans ces restes d'hommes échappés à la prison des esclaves? » Le texte dont s'est servi Vaugelas lui a fait adopter un autre sens.

VIII. *Bis me victum, bis fugientem persecuti estis.* « Deux fois vaincu, deux fois réduit à fuir, je vous ai toujours vus fidèles. » Vaugelas s'est un peu écarté du sens littéral de ce passage.

XIII. *Paucis equitum comitantibus.* Arrien (III, 21, 16) dit six cents cavaliers.

Quam abacta est, semivivi. — Le texte de ce livre de Quinte-Curce finit là. « Ce qui suit, jusqu'à la fin du livre, a été suppléé de Justin par le traducteur, » dit Du Ryer dans une note. Presque toutes les éditions donnent le supplément latin de Freinshémus dont voici ici la traduction, empruntée à l'excellent travail de MM. Aug. et Alph. Trognon.

Il entendit les gémissements d'un homme qui semblait près d'expirer. Curieux, comme il est naturel à tout homme, de voir ce que renfermait ce chariot, il écarte les peaux qui le recouvraient, et y trouve Darius percé de plusieurs blessures; son vêtement royal¹, les chaînes d'or dont l'avaient chargé les assassins, ne laissent aucun doute. — Darius n'était pas étranger à la langue grecque²; et il remercia les Dieux, qui, après une suite de si grands malheurs, lui accordaient au moins la consolation, de ne pas mourir dans une entière solitude : « Qui que tu sois, dit-il³, par ce partage commun de l'humanité dont les plus grands rois ne sont pas exempts, comme te l'atteste le spectacle qui est sous tes yeux, je te prie et te conjure de porter mes dernières paroles à Alexandre : dis-lui que de tous les maux bien tristes que j'ai soufferts, sans en excepter même cette catastrophe sans exemple qui termine mes jours, aucun ne m'a été plus sensible que de me voir, après tant de bienfaits dont il m'a comblé, ainsi que ma famille, condamné à vivre l'ennemi d'un vainqueur aussi clément et à mourir ingrat envers lui. Mais s'il est vrai que les derniers vœux des infortunés aient quelque pouvoir auprès des Dieux, s'il est une divinité compatissante pour accueillir les prières qui s'exhalent avec le dernier soupir, puisse-t-il, échappant à tous les périls et à jamais préservé de la contagion de mon malheur et des persécutions de la fortune, passer sur le trône de Cyrus une vie glorieuse! que, fidèle à ses vertueux sentiments, il permette à ma mère et à mes enfants d'occuper près de lui la place qu'ils auront méritée par leur affection et leur obéissance! Puisse aussi un prompt châtement atteindre les parricides! Et sans doute Alexandre le leur infligera, sinon par compassion pour un ennemi malheureux, du moins par haine pour leurs forfaits, et afin que l'impunité ne les enhardisse pas à conspirer contre d'autres rois et contre lui-même. » — Ayant élanché la soif qui le dévorait avec un peu d'eau que lui apporta Polystrate, il continua ainsi : « Il a donc fallu que, pour dernier trait à toutes mes misères, je ne pusse récompenser le dernier service que tu viens de me rendre! mais Alexandre t'en donnera le prix, et les Dieux à Alexandre. » Il lui tendit ensuite la main, en lui recommandant de porter à Alexandre ce gage de sa foi royale, et, prenant celle de Polystrate, il expira. — On ne sait si Alexandre arriva pendant qu'il respirait encore; ce qu'il y a de certain⁴, c'est que, en apprenant la fin misérable de ce puissant monarque, il répandit d'abondantes larmes, se dépouilla de sa chlamyde pour en couvrir le corps de Darius, et le fit porter en grande pompe vers sa famille, pour qu'il y reçût les honneurs de la sépulture royale chez les Perses, et fût placé dans le monument où reposaient ses ancêtres. Cette ingratitude des hommes, qui paya tant de bienfaits par une mort cruelle, est sans doute en elle-même bien digne d'horreur et d'exécration; mais il est une circons-

¹ Plut. alexand. — Arrian. III, 21, 16; Justin. XI, 16. —

² Q. Curt. V, II. — ³ Justin. I. c. — ⁴ Diod. Sic. XVII, 73; Arrian. I. c.

tance qui la couvre d'une infamie plus noire encore aux yeux de la postérité, c'est la fidélité merveilleuse d'un chien¹, qui, seul, resta près de Darius délaissé de tous ses serviteurs, et qui lui garda, au moment de sa mort, le même attachement qu'il lui avait témoigné pendant sa vie. Telle fut la fin de ce prince, qu'on eût cru insulter si on ne l'eût salué du nom de roi des rois ou de parent des Dieux; et il y eut un grand exemple de plus, pour prouver que personne n'est mieux exposé aux coups de la fortune que l'homme qu'elle entoure le plus de ses trompeuses caresses, et qui a plié la tête en esclave sous son joug.

LIVRE SIXIEME.

I. *Pugnæ discrimen*..... Le commencement de ce sixième livre est perdu, comme la fin du précédent : la traduction est celle du supplément de Freinshémus.

Ut oratores mittere ad regem liceret precati. « Ils demandèrent qu'il leur fût permis d'envoyer des députés au roi. » Vaugelas a lu *oratores*.

III. *Cum feris bestiis res est quas captas et inclusas.* « Nous avons affaire à des bêtes sauvages qui, prises et enfermées, ne s'approprient pas. » Vaugelas a omis les mots : *quas captas et inclusas*.

IV. *Ipse cum phalange et equitatu.* « Pour lui, avec la phalange et la cavalerie. » Membre de phrase omis par Vaugelas.

Media flexu modico sinum faciunt, lunæ maxime similem, quum eminent cornua, nondum totum orbem sidere implente. « Au milieu, le sol décrit une légère sinuosité, qui ressemble au disque de la lune, lorsque les deux pointes de son croissant font saillie et que l'astre n'est pas encore dans son plein. » Vaugelas a, dans sa traduction, beaucoup trop abrégé ce passage.

V. *Modicaque Græcorum militum manu.* « Avec un petit corps de soldats grecs. » Vaugelas : une bonne troupe de soldats grecs.

Hos... dextra regi admovit. « Il les fit avancer à droite du roi. » Vaugelas : il les présente au roi.

Accoutumés de brosser... Brosser est un terme de chasse, qui signifie : course à cheval ou à pied au travers des bois les plus épais.

Planitiem ramis impeditam. « La plaine encombrée de branches d'arbres. » Vaugelas n'a pas traduit les deux derniers mots latins.

VI. *Amicos vero et equites.* Quelques commentateurs entendent par ces mots une troupe à cheval, particulièrement appelée *la cavalerie des Amis*; sens adopté par plusieurs traducteurs. Vaugelas ne l'a pas entendu ainsi.

Regem, victis quam victoribus similiorem. « Un roi plus semblable aux vaincus qu'aux vainqueurs. » Omission de Vaugelas.

Iter facienti litteræ ei afferuntur a finitimis satraparum; e quibus cognoscit, Bessus quidem hostili animo occurrere. « En route, il recut des lettres des satrapes du voisinage, qui lui annonçaient l'approche menaçante de Bessus... » La traduction de Vaugelas, faite sur un autre texte, est ici d'une concision qui nuit un peu à la clarté.

Cujus cognito adventu, Satibarzanes cum II millibus equitum (nec enim plures subito contrahi poterant) Bactra perfugit, ceteri proximos montes occupaverunt. « A la nouvelle de son arrivée, Satibarzane

réunit deux mille cavaliers (car la précipitation ne lui avait pas permis d'en rassembler davantage) et il s'enfuit à Bactres : le reste de ses troupes alla se jeter dans les montagnes voisines. » Les deux lignes de Vaugelas sont la traduction un peu trop concise de cette phrase.

Quod ratio non potuit, fortuna consilium subministravit. « Le parti que la raison ne pouvait lui inspirer, la fortune vint le lui offrir. » Il faut que Vaugelas ait traduit cette phrase d'après une leçon défectueuse donnant *oratio*, pour avoir dit : la fortune fit ce que le discours n'avait su faire. Il n'est ici aucunement question de discours.

Hæc vapore torrida inarruerat. D'après quelques interprètes, fidèles à la lettre du texte, c'est le soleil même qui mit le feu à ces branches desséchées, *inarruerat*; et Alexandre ne fit que l'alimenter en y jetant des arbres. — La traduction de Vaugelas supprime ici l'action du soleil, et fait d'Alexandre le premier incendiaire.

Sonabant incendio silvæ, atque ea quoque, quæ non incenderat miles, concepto igne, proxima quæque adurebant. « Les forêts retentissaient du bruit de l'incendie; et les endroits mêmes que les soldats n'avaient pas embrasés, la flamme, gagnant de proche en proche, les atteignait bientôt. » Phrase omise par le traducteur.

Rex, data venia, non obsidionem modo solvit, sed. « Le roi leur fit grâce, et outre qu'il leva le siège... » La traduction a passé ces derniers mots.

Que commandait Andromachus. — C'est d'après un passage d'Arrien (III, 25) que Vaugelas a introduit dans sa traduction ces mots que les textes de Quinte-Curce ne donnent pas.

VII. *Dymnus, modicæ apud regem auctoritatis et gratiæ, exoleti, cui Nicomacho erat nomen, amore flagrabat, obsequio uni sibi dediti corporis vinculus. Is, quod ex vultu quoque perspicere poterat, similis attonito, remotis arbitris, cum juvene secessit in templum, arcana se et silenda affere præfatus, suspensumque expectatione, per mutuam caritatem, et pignora utriusque animi, rogat, ut affirmet jurejurando, quæ commisisset, silentio esse lecturum.* « Un certain Dymnus, homme peu considéré du roi, peu en faveur auprès de lui, était passionnément épris d'un jeune débauché, nommé Nicomaque : le lien de leur attachement était les honteuses complaisances que ce dernier avait pour lui seul. Dymnus, saisi, un jour, d'un trouble extraordinaire que l'on pouvait lire sur son visage, emmena secrètement le jeune homme dans un temple, lui annonçant qu'il avait à lui faire des révélations mystérieuses et qui exigeaient la plus grande discrétion. Après l'avoir tenu dans l'attente, il l'adjura au nom de leur mutuelle tendresse et des gages qu'ils s'en étaient donnés, de s'engager par serment à taire ce qu'il allait lui confier. Nicomaque, ne se doutant pas, etc. » Vaugelas a donné une traduction infidèle et tronquée de tout ce passage.

Et amore et metu amens. — « Éperdu d'amour et de crainte. » Vaugelas n'a pas rendu *et amore*.

Si id sustinere non posset, allamen ne proderet se, cujus erga ipsum benevolentia, præter alia, hoc quoque haberet fortissimum pignus, quod caput suum commisisset fidei adhuc inexperitæ. — Vaugelas, qui traduisait sur un autre texte, a brièvement rendu tout ce paragraphe, et omis notamment une grande partie de cette phrase, dont voici le sens : « que s'il ne peut s'y résoudre, au moins il ne le trahisse pas, lui dont il a reçu tant de marques d'attachement, et la plus grande de toutes, puisqu'il vient de confier ses jours à sa foi, sans l'avoir encore mise à l'épreuve. »

¹ Euseb. chron; Ælian. Hist. anim. VI, 26.

VII. *Super armamentarium posito.* Placé à la tête de l'arsenal. Vaugelas a traduit, maître de la garde-robe, mot qu'il a répété deux lignes plus bas, pour rendre encore la même expression latine.

VIII. *Is eadem, quæ detulerat ad regem, ordine exposuit.* — Celui-ci répéta mot pour mot sa déposition précédente. — La traduction de Vaugelas parle de la déposition d'un frère de Nicomaque, ce qui n'est point dans le texte.

Jam ad omnes aditus dispositi milites; equites quoque itinera obsidere jussi, ne quis... occultus evaderet. « Déjà des soldats avaient été postés sur toutes les avenues; et l'on avait même envoyé des détachements de cavalerie pour occuper les routes, et empêcher quelque messenger secret d'aller avertir.. » La traduction de Vaugelas n'a pas une ligne pour tout ce passage.

X. *Non enim detecto facinore nomen meum præterit, ut posset videri socio pepercisse; sed Nicomacho, quem taciturnum arcana de semetipso credebat, confessus, aliis nominatis, me unum sub trahebat.* « Car ce n'est pas après que le complot fut découvert, qu'il a tu mon nom de manière à ce que l'on puisse croire qu'il voulait ménager un complice; mais il avouait tout à Nicomaque, dont il espérait la discrétion sur lui-même; et, en lui nommant les autres, il m'a seul excepté. » La traduction de Vaugelas n'est pas ici très-fidèle.

Amatoris et scorti jurgio interponi aures meas credidi infelix. « J'ai cru, pour mon malheur, que j'étais appelé, comme confident, à une querelle d'amour. » Omission de Vaugelas.

XI. *Quoniam et vera confessis, et falsa dicentibus, idem doloris finis ostenditur.* « Parce que la fin de la souffrance est aussi bien le prix d'un aveu véritable que d'un faux aveu. » Membre de phrase un peu abrégé par Vaugelas.

LIVRE SEPTIÈME.

II. *Vinculum fidei.* « Comme gages de leur fidélité. » Omission de Vaugelas.

Per desertam etiam ob siccitatem loca camelis. « Après avoir traversé, sur des chameaux, un pays désert, à cause de la sécheresse qui y régnait. » Omission de Vaugelas.

Embellis de fontaines et de canaux. — Cela n'est pas dans le texte.

III. *Evergetas.* Ευεργέτης. Bienfaiteur.

Vii millibus seniorum Macedonum et præterea militibus, quorum opera uti desisset, permissum, in novam urbem considerare. « Sept mille Macédoniens des plus âgés, et avec eux les soldats dont les services étaient devenus inutiles, eurent la permission de se fixer dans la ville nouvelle. » Vaugelas a traduit d'après un texte qui porte *servorum Macedonum*.

IV. *Consilium habes fidele, quod diutius exsequi supervacuum est.* « C'est un conseil loyal que je vous donne; le développer plus longuement serait inutile. » Vaugelas a donné aux derniers mots de cette phrase un autre sens.

Ut supra dictum est. « Comme il a été dit plus haut. » Omission de Vaugelas.

Siros vocabant Barbari. « Les Barbares les appellent Siri, Σίροι. » Nous les appelons aujourd'hui des Silos.

Et propemodum clarior est noctis umbru, quam

lux. « Et les ombres de la nuit donnent, pour ainsi dire, plus de clarté que le jour même. » Omission de Vaugelas.

Quia nec vestigium, quod sequantur, inveniunt, et nitor siderum caligine absconditur. « Parce que la terre ne leur offre aucune trace que l'on puisse suivre, et que la lumière des astres s'éteint au milieu des brouillards. » Vaugelas a entendu autrement ce passage.

Itaque Bactriani equites xxx millia expleverant. « Aussi les Bactriens avaient-ils fourni trente mille cavaliers. » Omission de Vaugelas.

V. *Ut meminisset sui, orabant.* « Ils le suppliaient de songer à lui. » Omission de Vaugelas.

Et materia maxime sterili. « Et le bois manquait absolument. » Omission de Vaugelas.

Quibus a Besso maxima fides habebatur. « Les plus intimes confidents de Bessus. » Omission de Vaugelas.

Postero die occurrentibus, Branchidas secum procedere jubet. « Le lendemain, les Milésiens étant venus le trouver, il ordonne aux Branchides de le suivre. » La traduction de Vaugelas offre un sens différent.

Aut supplicum velamentis. « Ni les vêtements sacrés des suppliants. » Omission de Vaugelas.

Quem inter corporis custodes habebat. « Qu'il comptait parmi les gardes de sa personne. » Omission de Vaugelas.

VII. *Aux Alaunes de là le Danube.* Nous ne savons d'après quel texte Vaugelas a nommé ici les Alaunes. — Au reste, ce passage est un de ceux où les descriptions géographiques de Quinte-Curce font le désespoir des commentateurs et de ceux qui veulent s'éclairer de leur travail.

Amicos in consilium advocari jubet. « Il appelle donc ses amis en conseil. » Omission de Vaugelas.

Les Sogdiens révoltés. Addition de Vaugelas.

Deos quoque incusans. « Accusant jusqu'aux Dieux. » Omission de Vaugelas.

L'Europe entière nous est ouverte. — Vaugelas a lu *patere*, au lieu de *parere*, leçon donnée par plusieurs manuscrits.

Sibi enim ad alia gloriam concedere Deos. Ce passage a péniblement exercé la sagacité des commentateurs; quelques-uns ont voulu changer le texte. Voici le sens proposé par le plus récent traducteur de Quinte-Curce; il diffère de celui de Vaugelas : les Dieux, en effet, avaient encore pour lui de la gloire en réserve.

VIII. *Salubre consilium sequens, quam præsens tempus, ostendit melius.* « L'avenir, mieux que le temps présent, pourra te faire apprécier la sagesse de ce conseil. » Omission de Vaugelas.

IX. *Salutis immemores.* « Sans prendre aucun soin de leur vie. » Omission de Vaugelas.

X. *Carminibus sui moris lætitiæ celebrare.* « Et ils la célébraient par des chants de leur pays et par des témoignages d'allégresse. » Omission de Vaugelas.

XI. *Quidam mulctati parte membrorum.* « Quelques-uns privés de l'usage d'une partie de leurs membres. » Omission de Vaugelas.

LIVRE HUITIÈME.

I. *Attoniti amici, ne positis quidem, sed abjectis poculis, consurgunt, in eventum rei, quam tanto impetu acturus esset, intenti.* « Ses amis effrayés, ne prennent pas le temps de poser leurs coupes; ils les jettent, et

se lèvent ensemble, attendant ce qu'Alexandre va faire, dans la colère qui le transporte. » Omission de Vaugelas.

II. *Quod præceps magis quam necessarium esse credebatur.* « Conseil, qui lui semblait dicté par la folie plutôt que par la nécessité. » Omission de Vaugelas.

IV. *Proximus ei nondum quidem procellosus et tristis, obscurior tamen pristino.* « La journée suivante, sans être encore orageuse ni pénible, fut cependant plus sombre que celle qui avait précédé. » Omission de Vaugelas.

Ab omni parte cæli emicare fulgura, et nunc internitente luce, nunc condita, non oculos modo meantis exercitus, sed etiam animos terrere cæperunt. « Les éclairs commencèrent à briller dans toutes les parties du ciel; la lueur, qui tour à tour perçait les ténèbres et s'y cachait, n'éblouissait pas seulement les yeux des soldats en marche, elle frappait les esprits d'épouvante. » Vaugelas, qui a fort abrégé tout ce paragraphe, a omis plusieurs parties de ces deux phrases.

VI. *Jam alii ex cohorte in stationem successerant, ante cubiculi fores excubaturi.* « La garde avait déjà été remplacée par d'autres soldats du même corps, qui devaient veiller à la porte de la chambre du roi. » Omission de Vaugelas.

Animi corporisque sopore discusso. « N'ayant plus le corps ni l'esprit engourdis par le sommeil. » Omission de Vaugelas.

VIII. *Bis insidiatum capiti meo.* « Deux fois coupable d'attentat contre ma vie. » Vaugelas a donné un autre sens à ces mots.

Assuetis nihil vilius hac videri materia volui ostendere; Macedonas, invictos ceteris, nec auro quidem vinci. — On lit, suivant les éditions, *videri* ou *videre*. Ceux qui lisent *videre*, et mettent une virgule après *ostendere*, entendent cette phrase ainsi : « J'ai voulu montrer à des peuples pour lesquels il n'y a rien de plus commun que ce métal, que les Macédoniens, invincibles en tout le reste, ne se laissaient pas vaincre même en richesses. » — Ce sens est, comme on le voit, bien différent de celui de Vaugelas.

Modo audisti. Ces mots manquent dans deux manuscrits, et passent pour une interpolation.

IX. *Ea causa est cur tenues reliquias jam sine nomine in mare emittat.* « Cela est cause qu'il n'apporte à la mer qu'un filet d'eau, qui n'a plus de nom. » Omission de Vaugelas.

Quæ leni modicoque lapsu segnes aquas ducunt. « Ce sont les rivières qui promènent d'un cours paisible et doux leurs eaux paresseuses. » Vaugelas a donné un autre sens à cette phrase.

X. *Jamque rex eduxerat copias, et cænia obsidebat.* « Déjà le roi avait fait avancer ses troupes, et commençait à investir les murailles. » Omission de Vaugelas.

Μερον. Μερὸς, cuisse.

Bucæque. « Et des arbres à baies. »

XIII. *Speciem vasti maris fecerat.* « Ce fleuve ressemblait à une vaste mer. » Omission de Vaugelas.

Il était près néanmoins d'entrer dans l'île... Voyez la préface.

Sed tumultuantium fremitus, obstrepentibus ventis, ab hoste non poterat audiri. Deinde momento temporis repressus est imber; ceterum adeo spissæ intendere se nubes. « Cependant, au milieu du bruit des vents, ce tumultueux désordre ne pouvait être entendu de l'ennemi. Peu de temps après, la pluie cessa; mais des nuages si épais couvrirent le ciel..... » Omission de Vaugelas.

XIV. *Ipsæ dextrum Move, et turbatis signa infer.* « Fais avancer l'aile droite, et charge les ennemis au milieu de leur désordre. » Vaugelas a donné un autre sens à la première partie de cette phrase et il a omis l'autre.

Colligere dispersos. « Il ordonne de réunir les soldats dispersés. » Omission de Vaugelas.

Nec quidquam inexpertum non mortis modo, sed etiam in ipsa morte novi supplicii timor omitebat. « Il n'y avait rien que ne fit tenter non-seulement la crainte de la mort, mais aussi du supplice nouveau dont la mort même était accompagnée. » Vaugelas a donné à la phrase latine un sens assez éloigné de celui-ci.

LIVRE NEUVIÈME.

I. *Poro amneque superato.* « Laisant derrière lui Porus et le fleuve. » Vaugelas a donné un autre sens.

III. *Les mangeoires des chevaux plus hautes.* Ceci n'est point dans le texte.

Quadraginta ferme stadia. Freinshémus voulait qu'on lût ici *quadringinta*, et c'est d'après cette évaluation, beaucoup plus vraisemblable que l'autre, que Vaugelas a traduit.

IV. *Qui brisa le gouvernail.* Le texte dit seulement que le bateau ne pouvait plus être conduit, *gubernaculi impatiens*.

Findi crederes undas, et retro gurgites cedere. « On eût dit que les eaux étaient déchirées sous leurs coups et que les gouffres reculaient devant eux. » Vaugelas a entendu autrement, ou plutôt omis cette phrase.

Cum anne bellum fuisse crederes. « C'était comme une guerre entreprise contre le fleuve. » Omission de Vaugelas.

Sed festinando morabantur auxilia. « Mais leur empressement même retarda les secours qu'ils voulaient lui porter. » Omission de Vaugelas.

V. *Sed quum subinde hostis astueret, jam ingentem vim telorum exceperat clypeo; jam galeam saxa perregerant.* « Mais le nombre des ennemis augmentait toujours; et déjà son bouclier était chargé d'une multitude de traits. » Omission de Vaugelas.

Muri vestigia persequens. Ces mots, omis par Vaugelas, n'offrent pas de sens raisonnable. Un traducteur les a rendus ainsi : en suivant la trace de ses pas sur la muraille.

VIII. *Pervenit ad oppidum, quo iter in regnum erat Sabi.* « Il arriva devant une place par où l'on entrait dans le royaume de Sabus. » Freinshémus, qui avoue ne pas comprendre cette phrase, propose de lire *iterum*, au lieu de *iter in*. D'autres commentateurs proposent de la corriger ainsi : *quod in regnum erat Sambî, ou quod extremum erat Sabi*, ou *Sambî*. Mais ne peut-on passer à l'autre extrémité, à une ville qui en était comme l'entrée de ce côté-là?

Quippe non levior illis Ptolemæi fuit cura, quam regis. « Ils ne témoignèrent pas moins d'intérêt à Ptolémée qu'au roi lui-même. » Vaugelas, lisant *regi* avec Freinshémus, a nécessairement donné à cette phrase un autre sens.

X. *Interim et urbes plerasque condidit.* Freinshémus veut qu'on lise ici *urbes portusque*, et c'est d'après cette leçon que Vaugelas a traduit.

LIVRE DIXIÈME.

I. *Plerique amicorum Alexandri non tam criminum, quæ palam objiciebantur, atrocitatem, quam memoriam occisi per eos Parmenionis.* « La plupart des amis d'Alexandre ne considéraient pas moins l'atrocité des forfaits publiquement imputés aux accusés, que le souvenir du meurtre de Parménion. » La traduction de Vaugelas s'éloigne un peu de ce sens littéral.

Erythra. Ἐρυθρὰ, rouge.

His auditis, spado potentiam flagitio et dedecore quæsitam in caput nobilissimi et insonitis exercuit: namque gentis ejusdem levissimos... adstruxit. « Informé de cette réponse, l'eunuque tourna contre la vie d'un homme illustre et innocent le pouvoir qu'il avait acquis au prix de ses vices et de son déshonneur: il suborna de faux accusateurs, choisis parmi ce qu'il y avait de plus vil dans le pays. » Vaugelas a donné un autre sens à cette phrase.

Litteras a Cæno accepit. Cænus était mort dans l'Inde, comme on l'a vu. Vaugelas n'a pas rendu: *a Cæno*.

[On rapporte qu'en ce même temps... Voici un autre supplément, traduit de Freinshémus, par MM. Trognon. — Alexandre, en châtiant l'insolence de quelques satrapes, qui, pendant que ses armes étaient occupées contre les Indiens, aux extrémités du monde, s'étaient permis contre les habitants des provinces les vexations et les crimes les plus grands, avait frappé les autres de terreur. Coupables des mêmes attentats, ils en attendaient le même prix, et se jetaient entre les bras des soldats mercenaires, pour assurer par ce moyen la défense de leur vie, si l'on demandait leur supplice; ou bien, ramassant le plus qu'ils pouvaient d'argent, ils prenaient la fuite. Dès qu'Alexandre en fut informé, des lettres furent adressées à tous les gouverneurs de l'Asie, au reçu desquelles ils devaient sur-le-champ licencier toutes les milices étrangères qu'ils avaient à leur service. — De ce nombre était Harpalus, autrefois banni par Philippe et forcé de s'expatrier, à cause de son dévouement pour Alexandre, et que ce prince comptait parmi ses amis les plus fidèles: Il lui avait donné, après la mort de Mazée, le gouvernement de la Babylonie et lui avait confié la garde de ses trésors. Mais, par l'énormité de ses crimes, Harpalus avait épuisé tout le fond qu'il pouvait faire sur l'affection et la faveur du roi: ayant donc enlevé du trésor royal cinq mille talents, et soudoyé une petite armée de six mille mercenaires, il se sauva en Europe. Depuis longtemps, poussé vers l'abîme par l'effet de son luxe et de ses débauches, et n'espérant plus de pardon d'Alexandre, il avait commencé à chercher au dehors un abri contre sa colère; et voyant la puissance assez grande encore des Athéniens, leur influence sur le reste de la Grèce, surtout la haine qu'ils nourrissaient en secret contre la Macédoine, il avait cultivé soigneusement leur amitié. Aussi faisait-il espérer à ses soldats, qu'au premier bruit de son arrivée, et à la vue des troupes et de l'argent qu'il amenait avec lui, les Athéniens s'associeraient sur-le-champ à ses projets et à ses armes. Il se flattait en effet qu'après d'un peuple imprudent et léger, avec l'aide de quelques âmes perverses, que l'avarice rendait venales, l'or lui ferait tout obtenir.

II. *Igitur triginta navibus Sunium transmittunt: promontorium est atticæ terræ, unde portum urbis petere decreverant.* « Ils font donc voile avec trente vaisseaux vers Sunium, qui est un promontoire de l'Attique: ils comptaient gagner de là le port même d'Athènes. » Phrase omise par Vaugelas.

Et qu'un certain Thimbron l'avait tué en trahison. Notre texte porte *trucidatum a quodam viatore* leçon qui n'offre pas de sens. Vaugelas a traduit d'après une leçon suggérée sans doute à quelque commentateur par

Diodore de Sicile, lequel raconte, xvii, 108, qu'Harpalus fut tué par Thimbron, un de ses amis, dans son passage du Cap Ténare dans l'île de Crète.

III. *Tam effusam antea licentiam.* Les mots renfermés ici entre deux crochets, manquent dans quelques manuscrits et se lisent dans d'autres. Vaugelas, dans sa traduction, en a interverti l'ordre.

Après cette harangue, etc. Ces quatre lignes sont la traduction d'un supplément de Freinshémus.

IV. [*Ce ne fut pas tout.* Ce supplément n'est pas celui de Freinshémus que Du Ryer a traduit et joint au travail de Vaugelas, « parce qu'il contient, dit-il, beaucoup de choses considérables qui ne sont point dans l'autre, et qui méritent bien d'être sues. » Voici cette traduction.

[Enfin, comme troublés de la douleur de leur repentir, ils coururent tous au palais et ayant jeté leurs armes devant la porte et se présentant en chemise, ils prièrent les larmes, aux yeux « qu'on les laissât entrer nus comme ils étaient et en état de souffrir toutes sortes de châtimens; qu'ils ne demandaient point qu'on leur fît grâce; qu'ils voulaient bien qu'on punît leur désobéissance du supplice des coupables; et que la colère du roi leur était plus sensible que la mort. » Mais bien qu'ils eussent passé des jours et des nuits devant la porte du palais, et que par leurs gémissements et par leur état déplorable, ils eussent montré leur repentir, néanmoins la colère du roi résista deux jours entiers contre les prières des siens; et le troisième jour, s'étant laissé vaincre par la constance des supplians, il se fit voir en public, et, après avoir légèrement blâmé le peu de respect de l'armée, il leur dit lui-même qu'ils étaient rentrés en grâce; mais il ne prononça pas ces paroles sans qu'il y eût beaucoup de larmes répandues de part et d'autre.

Néanmoins on crut que la chose méritait bien d'être expiée par un sacrifice de grandes hosties. Si bien qu'après avoir sacrifié avec toutes sortes de magnificence, il invita à un même festin les premiers des Macédoniens et des Perses. L'on a laissé par écrit qu'il s'y trouva neuf mille hommes qui firent tous les libations, comme le roi les en convia, avec une même coupe; et que les devins grecs et barbares, outre les vœux qu'ils dictèrent afin que les autres les fissent aussi eux-mêmes, firent particulièrement celui-ci: « que cette union des deux empires qui s'assemblaient comme en un corps fût glorieuse et perpétuelle. Ensuite il donna congé à quantité de vieux soldats, renvoya tous ceux qui étaient inutiles à la guerre, et donna aussi la permission de se retirer à quelques-uns de ses plus vieux favoris. Clitus, surnommé le Blanc, Gorgias, et Antigènes furent de ce nombre. Au reste, lorsqu'ils furent près de partir, non-seulement il leur paya exactement toutes les soldes qu'il leur devait, mais il donna un talent à chaque soldat pour son voyage. Il voulut qu'ils laissassent auprès de lui tous les enfans qu'ils avaient eus des femmes de l'Asie, dont on dit que le nombre montait jusqu'à dix mille, et ne voulut pas qu'ils les emmenassent, de peur que quand ils seraient avec leurs premières femmes et leurs premiers enfans, les autres, qui se mêleraient avec eux, ne remplissent les familles de division et de discorde; et au reste, il leur promit qu'il aurait soin de les faire élever suivant la coutume du pays, et de les faire instruire dans la milice. Ainsi il congédia plus de douze mille vieux soldats, et leur donna, pour les conduire, Cratère l'un de ses plus chers favoris, avec ordre d'obéir à Polyperchon, si Cratère venait à mourir. Il écrivit aussi à Antipater, et lui manda « qu'il voulait que les vieux soldats reçussent des honneurs particuliers; que toutes les fois qu'on ferait des jeux ou d'autres spectacles publics, ils y parussent couronnées aux premières places; et que, quand ils seraient morts, leurs enfans mêmes, qui n'auraient pas encore quatorze ans, reçussent les soldes de leurs pères. »

Il voulut que Cratère eût le gouvernement de la Macédoine et des pays contigus, et qu'Antipater le vint trouver avec un renfort de jeunes soldats macédoniens; car il appréhendait quelque désordre de la mauvaise intelligence d'Olympias et d'Antipater. En effet, Olympias et Antipater avaient souvent écrit à Alexandre; et l'un accusait l'autre de faire par orgueil et par cruauté une infinité de choses, qui étaient au désavantage et au déshonneur de la majesté royale. Et certe, depuis que le bruit de la mort du roi se fut répandu dans la Macédoine, sa mère et Cléopâtre sa sœur avaient excité des troubles; car Cléopâtre s'était emparée du royaume de son père, et Olympias de l'Épire. Une fois, lorsqu'on eût rendu de leurs lettres à Alexandre, et qu'il les eût ouvertes pour les lire, Éphestion, qui avait accoutumé d'entrer avec lui en confidence de tous ses secrets, les lut à mesure qu'il les lisait, et le roi ne l'en empêcha pas; mais il tira en même temps de son doigt l'anneau qui lui servait de cachet et le mit sur la bouche d'Éphestion, comme pour lui dire qu'il se gardât de publier ce qu'il avait vu dans ces lettres. Or, on rapporte qu'il ne put s'empêcher de se plaindre d'Olympias et d'Antipater; qu'il s'écria, comme irrité de l'humeur impérieuse de sa mère, qu'elle lui demandait un trop grand salaire pour l'avoir logé dix mois dans son ventre; et l'on dit qu'Antipater lui était devenu suspect depuis la victoire qu'il avait obtenue sur les Lacédémoniens, comme s'il eût conçu des espérances plus hautes, et qu'il se fut élevé au-dessus de la condition d'un gouverneur, par la continuation de la puissance qu'on lui avait si longtemps laissée. C'est pourquoi lorsque quelques-uns louaient un jour devant lui l'intégrité d'Antipater, il leur répondit « qu'il paraissait blanc en dehors, mais que, si on le regardait en dedans, il paraissait tout de pourpre; » et pourtant, il dissimula ses soupçons et ne donna point de marque plus visible et plus manifeste qu'il eût pour lui de l'aversion. Toutefois, la plupart ont cru qu'Antipater, s'imaginant qu'on le mandait pour le punir, avait été cause, par ses pratiques, de la mort du roi, qui arriva quelque temps après.

Cependant le roi choisit les meilleurs hommes d'entre les Perses, afin de remplir son armée, et les mit parmi les troupes macédoniennes. Davantage, il fit choix de mille Perses pour la garde de son corps, et voulut qu'une autre bande de piquiers, qui n'étaient pas moins de dix mille, fût garde à l'entour de son pavillon. Sur ces entrefaites, Peucestes le vint trouver avec vingt mille hommes, archers et frondeurs, qu'il avait amassés dans sa province; et lorsque le roi les eût distribués dans son armée, il partit de Suze, traversa le Tigre, et alla camper auprès de la ville de Carthes. De là, ayant mené ses troupes par le pays de Seltacène, il arriva en quatre journées à Sambane, où il fit reposer sept jours durant son armée, et puis ayant fait trois jours de chemin, il se rendit à Celones. C'est une ville habitée par un peuple qui vient de la Béotie et que Xerxès fit autrefois passer dans l'Orient, après lui avoir fait quitter son pays. Il gardait encore, dans son langage particulier, qui était presque tout composé de mots grecs, quelque chose de son origine; mais il se servait de la langue des Barbares, à cause de la nécessité du commerce. De là Alexandre entra dans la Bastame, qui est un pays riche, et abondant en toutes sortes d'arbres et de fruits, non-seulement pour l'usage de la vie, mais encore pour le plaisir et pour les délices.

Cependant Eumène et Éphestion avaient eu ensemble querelle, parce que, pour loger un joueur d'instruments que l'on appelait Évius, Éphestion avait fait sortir par force les gens d'Eumène du logis qu'ils avaient retenu pour leur maître. Et quelque temps après, lorsqu'il semblait que cette querelle fût apaisée, elle se renouvela de telle sorte que l'on en vint de part et d'autre à des reproches et à des injures sanglantes. Mais enfin, par l'arrivée

et par le commandement d'Alexandre, leurs inimitiés cessèrent pour le moins en apparence; et même le roi menaça Éphestion, qui était, comme il était, si avant dans sa grâce et dans sa faveur, en témoignant plus d'aversion contre Eumène, qui voulait se réconcilier.

Ensuite l'on arriva dans les campagnes de la Médie, où l'on élevait quantité de ces chevaux que l'on appelait Niséens et qui étaient partout renommés par leur grandeur et par leur beauté. Ceux qui accompagnaient Alexandre ont remarqué que, lorsqu'il passa par cet endroit, on y en trouva plus de cinquante mille; qu'auparavant, il y en avait trois fois davantage, mais que, pendant les désordres des guerres, les voleurs en avaient pris la plus grande partie. Le roi demeura là un mois entier, et cependant Atropates, satrape de la Médie, lui amena cent femmes barbares qui savaient fort bien aller à cheval, et qui étaient armées de boucliers et de haches, ce qui a fait croire à quelques-uns que c'était un reste de la nation des Amazones. Il y fit des sacrifices solennels; il y donna des jeux publics et y délassa son esprit en festins et en autres divertissements, afin de le porter ensuite, comme plus frais et plus fort, à de nouveaux soins et à de nouvelles occupations.

Mais tandis qu'il faisait ces desseins, la destinée, comme ayant jeté sur lui la main, l'entraîna d'un autre côté, et ôta du monde l'un de ses plus grands favoris, et, bientôt après, le roi même. En effet, comme il regardait quelques enfants qui s'exerçaient à la course, on lui vint dire qu'Éphestion se mourait; car il y avait déjà sept jours qu'il était malade, et sa maladie était venue d'un excès de bouche. Il se leva aussitôt, affligé de la perte de son favori, et alla promptement à son logis; mais quand il y arriva, Éphestion était expiré. Il est constant que de tous les maux qu'Alexandre reçut en toute sa vie il n'y en eut point qui le toucha davantage que cette mort, et que, s'abandonnant aux larmes, et se laissant vaincre par la force de la douleur, il donna beaucoup de marques que son esprit, si grand et si fort, était hors de son assiette. Mais si l'on parle diversement de cela, au moins tout le monde demeura d'accord que, pour lui faire des obsèques plus magnifiques il ne voulut pas qu'il fût inhumé à Ecbatane, mais qu'il donna charge à Perdicas de faire porter le corps à Babylone où il devait bientôt aller; et que, par une magnificence inouïe, il lui fit faire des funérailles qui revenaient à douze mille talents. Il voulut qu'il fût pleuré par tous les pays de sa domination; et, afin que les gens de guerre n'en perdissent pas la mémoire, il ne mit point d'autre capitaine dans sa compagnie de gens d'armes, et voulut qu'elle s'appelât la *Cornette d'Éphestion*, et qu'on ne changeât point les enseignes qu'il y avait établies. Davantage, comme il se proposait, pour mieux honorer sa mémoire, de faire faire des combats et des jeux funèbres, les plus pompeux et les plus magnifiques qui eussent jamais été faits, il fit assembler trois mille ingénieurs pour en faire les préparatifs, qui servirent, peu de temps après, à ses propres funérailles. Enfin, ses autres favoris, se servant de sa douleur pour se mettre plus avant dans ses bonnes grâces, recherchèrent comme à l'envi les uns des autres tout ce qui était capable de rendre la mémoire d'Éphestion plus illustre et plus glorieuse. C'est pourquoi Eumène, voyant que le roi était indigné contre lui, à cause des disputes qu'il avait eues avec le mort, conseilla à plusieurs de consacrer leurs armes à Éphestion et de s'y consacrer eux-mêmes, et contribua beaucoup à honorer ses funérailles. Tous les autres suivirent son exemple; et enfin l'impudence des flatteurs alla si avant, qu'ils persuadèrent au roi, qui était comme troublé de la douleur de cette perte, qu'Éphestion était dieu. De sorte qu'en même temps, Agathocles, Samien, l'un des capitaines d'Alexandre, fut en péril de la vie, parce qu'on s'était aperçu qu'il avait pleuré en passant auprès du tombeau d'Éphestion; et si Perdicas n'eût juré

au roi par tous les Dieux et par Éphestion même, qu'Éphestion s'était présenté à lui comme il était à la chasse, et qu'il avait assuré qu'Agathocles ne l'avait point pleuré comme mort, ni comme honoré vainement du titre et du nom de dieu, mais qu'il n'avait pu retenir ses larmes à cause de l'amitié qu'ils avaient eue autrefois ensemble, ce capitaine courageux, qui avait bien servi le roi, eût été puni avec rigueur de ce devoir d'amitié qu'il rendait à son ami.

Au reste, pour divertir un peu son esprit de cette tristesse, il entreprit un voyage contre les Cosséens, qui occupaient les montagnes voisines de la Lydie, peuples rudes et vaillants, qui avaient accoutumé de ne vivre que de brigandages. Les rois de Perse leur payaient tous les ans un certain tribut pour conserver la paix avec eux, et pour les empêcher d'aller faire des dégâts et des voleries dans les pays d'alentour. Car, comme ils étaient défendus par la difficulté des lieux où ils se retiraient, toutes les fois qu'ils étaient vaincus, ils avaient fait désespérer aux Perses de les gagner par la force. Davantage, on leur faisait chaque année des présents, afin que le roi eût un passage libre et assuré par cette contrée, lorsque, d'Ecbatane où il passait ordinairement l'été, il revenait à Babylone. Alexandre attaqua donc ces peuples farouches avec son armée divisée en deux, et les subjugué en moins de quarante jours. Car, après avoir été souvent taillés en pièces et par le roi même et par Ptolémée, qui conduisait une partie des troupes, enfin ils se donnèrent au victorieux pour retirer leurs prisonniers. Au reste, Alexandre voulut qu'on bâtit des places fortes aux endroits commodes, afin que ce peuple barbare ne sortit pas de l'obéissance, et ne secouât pas le joug aussitôt qu'on en aurait ramené l'armée; et de là, pour délasser le soldat, que cette expédition avait fatigué, il revint doucement à Babylone. Comme il était à trente stades de la ville, Néarque, qu'il avait envoyé devant à Babylone par l'Océan, et par l'embouchure de l'Euphrate, vint au-devant de lui et le pria de ne point entrer dans une ville « qui devait lui être si fatale; qu'il avait appris ce qu'il disait des Chaldéens, dont la science avait été confirmée par une infinité d'événements qui avaient suivi leurs prédictions. » Le roi, touché par la réputation de ces gens-là et par les assurances qu'on lui donnait de leur capacité, envoya la plupart des siens dans Babylone; et pour lui, ayant pris un autre chemin, il alla loger à deux cents stades de cette ville. Néanmoins Anaxarque lui ayant persuadé le contraire, enfin il méprisa les avertissements des Chaldéens dont il crut que la science était vaine et inutile, et entra dans Babylone.

Il y était arrivé des ambassadeurs presque de tous les endroits de la terre; et, après leur avoir donné audience durant quelques jours, il commença à songer aux funérailles d'Éphestion, qui furent faites avec tant de pompe par le zèle que tout le monde y apporta, qu'on n'en avait jamais fait aux plus grands rois, qu'elles ne surpassassent de beaucoup par la grandeur des dépenses et par la magnificence de l'appareil. Ensuite, il voulut aller, par le fleuve Pallacope, sur les frontières de l'Arabie: et lorsqu'il y fut arrivé, et qu'il y eut trouvé un lieu commode pour y bâtir une ville, il y établit les Grecs, qui étaient inutiles à la guerre par leur âge ou par leurs blessures, et tous ceux qui y voulurent demeurer.

Toutes ces choses ayant été faites selon qu'il les avait souhaitées, comme il se croyait assuré de l'avenir, il commença à se moquer de la science des Chaldéens, parce que non-seulement il était entré sans péril dans Babylone, mais qu'il en était sorti de même. Néanmoins, comme il revenait par les marécages que fait l'Euphrate en se répandant dans le Pallacope, il eut un présage malheureux; car les branches d'un arbre qui pendaient plus bas que les autres lui emportèrent son diadème de la tête, et le firent tomber dans l'eau. Ensuite on lui rapporta prodiges sur prodiges,

qui étaient autant de menaces; et, pour en détourner les effets, on fit quantité de sacrifices, et à la mode des Grecs, et à la mode des Barbares; mais il fut impossible de satisfaire aux Dieux qui les envoyaient, que par la mort d'Alexandre. Car, comme il était près de s'aller coucher, après avoir fait un grand repas à Néarque, Médius de Larisse vint le trouver, et obtint de lui par prières qu'il viendrait au festin qu'il faisait en sa maison. En effet, il y alla, et et après avoir bu toute la nuit, il se trouva mal le lendemain. Depuis, sa maladie s'augmenta de telle sorte que, dès le sixième jour, ayant consumé toutes ses forces, à peine pouvait-il seulement parler. Cependant les gens de guerre étaient en inquiétude pour le roi, et bien que les capitaines les conjurassent de ne le pas incommoder, ils obtinrent pourtant qu'ils le verraient.]

IV. *Il est certain qu'il fit sacrifier à Éphestion, comme à un demi-dieu, et que la dépense de son tombeau et de sa pompe funèbre monta à plus de douze mille talents.* — On peut aujourd'hui, grâce aux savantes recherches de M. Quatremère de Quincy, se faire une idée exacte de ce tombeau. Nous croyons enrichir ce volume en y reproduisant la plus grande partie de cet excellent travail.

M. Quatremère de Quincy commente la description qu'a donnée de ce monument Diodore de Sicile (Liv. xvii, chap. 115.) et dont voici la traduction :

« Chacun des généraux et des amis d'Alexandre, s'étudiant à seconder ses intentions (dans l'exécution de son projet), fit faire des statues d'ivoire et d'or, et d'autres matières les plus estimées parmi les hommes.

« Alexandre commença par rassembler des architectes et un grand nombre d'artistes habiles. Ayant ensuite fait démolir, dans une longueur de dix stades, une partie des murs de Babylone, recueillir la brique provenant de la démolition, et aplanner l'espace où devait s'élever le bûcher, il lui donna une forme carrée d'un stade de longueur en tout sens.

« L'espace du monument fut divisé en trente compartiments, νόμοις, ou maisons, δόμοις. On y établit des planchers de charpente, formés de troncs de palmier; le tout fut ordonné sur un plan quadrangulaire. Ensuite on plaça les ornements dans tout ce pourtour.

« Quant à la décoration du soubassement, elle se composait d'un nombre de deux cent quarante pannes de quinquèmes en or. Ces pannes avaient sur leurs flancs deux archers de quatre coudées de proportion, le genou en terre: elles étaient surmontées par des statues d'hommes armés, hautes de cinq coudées. Les intervalles étaient décorés de tapis de pourpre.

« Au-dessus s'élevait le second étage, dont la décoration consistait en flambeaux de quinze coudées: ces flambeaux, à l'endroit de leur poignée, avaient des couronnes d'or; au-dessus de leurs mèches, des aigles les ailes déployées, regardant en bas; et à leur extrémité inférieure, des dragons, le regard dirigé vers les aigles.

« A la troisième périphérie, on avait représenté des chasses d'animaux de tous les pays.

« On voyait dans le quatrième étage, figurés en or, les combats des Centaures.

« Le cinquième était orné de taureaux et de lions placés dans un ordre alternatif.

« La partie supérieure, ou la plate-forme du haut, était occupée par les trophées des armures macédoniennes et de celles des Barbares, disposées de façon à désigner la bravoure des uns et la défaite des autres.

« Le tout était couronné par des sirènes creuses, dont la cavité était capable de recevoir et de cacher les musiciens qui devaient exécuter le chant funèbre en l'honneur du mort. La hauteur de l'ensemble était de plus de cent trente coudées.

« On évalua à plus de douze mille talents la « somme qui fut dépensée pour la construction de ce « bûcher. »

Théorie de l'ensemble du monument.

« Il est facile de voir que Diodore de Sicile, dans sa description, ne parle que d'objets d'ornement. Ici se présente une question. Ces ornements formaient-ils à eux seuls la totalité de l'élevation du monument, ou n'en étaient-ils que des parties, et de la manière, par exemple, dont les frises, les bas-reliefs, les peintures qu'on emploie dans les ordonnances de l'architecture, sont des accessoires de ces mêmes ordonnances? Les cinq zones ou étages dont parle Diodore étaient-ils formés seulement de figures peintes ou sculptées? ou bien chaque zone étant, non pas seulement une frise d'ornement, mais bien un étage de construction ou une ordonnance d'architecture, les frises ou les sujets décrits doivent-ils être considérés, au contraire, comme des ornements diversement répartis dans l'ensemble de chaque étage ou de chaque ordonnance? Notre but est de prouver que le bûcher d'Ephestion dut être construit et disposé selon le système suivant; et le dessin conçu d'après cette idée donne l'image d'une composition d'ordonnances d'architecture décorées de tous les sujets de la description, et allant en diminuant de largeur à mesure qu'elles s'élèvent, c'est-à-dire disposées pyramidale-ment.

« Il est vrai que Diodore ne décrit que les objets décoratifs; mais il est vrai aussi que le texte de cet écrivain ne contient rien qui contredise notre manière de voir. Cependant, si nous n'avions que ce motif, et celui tiré des invraisemblances de l'hypothèse contraire, il serait prudent de rester dans le doute; mais, d'abord nous pouvons ici nous prévaloir des arguments indirects, des simples motifs de vraisemblance, et de quelques raisons de goût que fournissent, soit la description de Diodore et sa manière de décrire, soit les conséquences naturelles qui résultent de l'espèce même du monument : nous nous appuyerons aussi de la forme et de la construction connues des bûchers d'apparat, qui sont suffisamment attestées par le témoignage des écrivains et par celui des monuments. L'on n'attachera pas au silence de Diodore plus d'importance qu'il ne convient, si l'on réfléchit qu'il a pu tirer sa description toute faite de l'histoire d'Ephippus d'Olynthe; et, dans le cas contraire, qu'il a pu l'abréger pour se conformer aux obligations de l'historien, qui ne doit point écrire pour une classe particulière de lecteurs, tels que les architectes, mais qui se proposant des vues d'intérêt général, doit se restreindre dans un certain nombre de faits capables de donner l'idée des mœurs et des usages du temps. Aussi Diodore a-t-il négligé les formes et proportions architecturales, et toute espèce de détails techniques, pour ne s'attacher qu'aux ornements de l'édifice qui peuvent expliquer les intentions de ses auteurs, et qui frappent le plus l'imagination. Il donna place dans son histoire au bûcher d'Ephestion, comme monument de la folie d'Alexandre, qui voulut déifier son favori, et de la profusion énorme qui servit à cette consécration insensée, ne fût-ce que pour mieux faire comprendre à quel point étaient portés alors l'orgueil du vainqueur de l'Asie et la bassesse de ses adulateurs. Nous devons bien regretter la perte des ouvrages qui traitaient des arts et des monuments de l'antiquité, telles que les descriptions du navire d'Iliéron par Moschion, du candelabre de Persée par Polyclète, du bûcher de Denis le Tyran par Timée (Athén. liv. v, pag. 206.)

« Loin que du silence de Diodore sur les masses architecturales du monument on doive conclure l'absence de ces masses, il faut admettre que cette omission est trop naturelle pour qu'on puisse y voir une exclusion formelle de tout ce qui n'est pas décrit; et, de plus, n'avons-nous

pas l'exemple d'une multitude d'écrivains qui, d'après la nature de leurs ouvrages, auraient pu s'imposer l'obligation de décrire le plus méthodiquement les productions de l'art, et cependant n'ont fait mention que des bas-reliefs ou ornements, sans parler des corps d'architecture destinés à les recevoir? En effet, les personnages, les actions, les emblèmes qui composent la décoration, parlent autrement à l'imagination et aux yeux que des combinaisons et des rapports architectoniques; rien d'ailleurs n'échappe plus facilement à la plume de l'écrivain que ces mêmes rapports, puisqu'une description de bâtiment sans dessin, sans plan, sans mesure, ne peut se faire entendre à l'architecte lui-même qu'à l'aide de la comparaison d'objets analogues. Au contraire, les sujets d'ornement, les figures sculptées ou peintes, soit en action, soit en emblème, sont pour l'écrivain d'heureux et faciles motifs de description. Ces sujets d'ailleurs servent non-seulement à l'agrément de l'édifice, mais à son explication; les décrire, c'est faire comprendre la destination de l'ouvrage, les vues dans lesquelles il fut exécuté, les sensations qu'on prétendit exciter, les effets qu'il dut produire. Il faut remarquer aussi que le monument dont il s'agit n'était qu'un édifice temporaire, construit en charpente et destiné à être livré aux flammes; que, par conséquent son architecture, quoique très-probablement composée selon les règles de l'art, comme nous le voyons pratiquer dans les décorations éphémères des fêtes publiques, ne fut cependant qu'une architecture feinte, ou même postiche. Des toiles peintes, des chaînes de rapport, des étoffes d'emprunt et toutes les ressources de ce genre avaient fait les frais d'un tel monument : dès lors, il devient fort naturel qu'en le décrivant, l'auteur, contemporain lui-même, ait eu moins égard à l'architecture proprement dite, que si l'ouvrage eût été de pierre ou de marbre. Il y a une autre considération tirée de la nature même de la chose et des paroles de Diodore; c'est que, si l'édifice n'avait été composé que de frises et d'ornements, placés les uns au-dessus des autres, il n'eût point comporté la grande dépense qui y fut prodiguée, et sa forme n'eût point admis tout ce que Diodore nous apprend qu'on y avait placé de statues et d'accessoires divers. En effet, quoique l'architecture de ce monument fût feinte ou postiche quant aux matériaux, il ne faut pas induire de là que l'ouvrage fut au-dessous des talents d'un architecte, et n'exigea point l'invention d'un artiste habile; il ne faut pas croire non plus que le genre même de matériaux et le mode de construction aient exclu un emploi splendide et dispendieux des ressources de l'architecture : aussi Diodore dit qu'Alexandre commença par réunir des architectes, ἀρχιτέκτονας ἀπόλοισις. Quand on prétendrait que ce mot peut signifier autre chose que ce que nous comprenons aujourd'hui sous le nom d'architecte; qu'il faut entendre aussi sous cette dénomination des conducteurs d'ouvriers en différents genres, toujours serait-il vrai que ce mot, loin d'exclure les architectes proprement dits, force, au contraire, de les admettre dans le nombre de ceux qu'il pouvait désigner. Pourquoi, en effet, ce choix et cette réunion pour exécuter ce qui aurait pu être fait par un charpentier et un peintre de décoration, si l'on excluait toute disposition architecturale.

« Mais si l'on admet que le bûcher d'Ephestion fut une immense composition de cinq ou six ordonnances, non pas sans doute en plate peinture, mais en réalité quant aux saillies et aux enfoncements, quant aux membres et aux profils, quant aux portiques et aux colonnades, quant aux statues et aux bas-reliefs, on conçoit sur-le-champ qu'attendu l'économie des matériaux employés, on put porter au plus haut point dans cet ensemble et dans la combinaison de ses masses toutes les richesses et toute la pompe de l'art; on conçoit aussi que, pour se composer de bois et de matières combustibles, cette bâtisse n'en

exigea pas moins de très-grandes dépenses, de savantes combinaisons, et le talent des hommes les plus exercés dans les procédés de la construction et les secrets de l'architecture.

« Ainsi, le récit de Diodore n'exclut point la diversité des compositions que l'architecture employa depuis dans un grand nombre de monuments, tels que les mausolées et les septzones, dont le bûcher d'Éphestion nous paraît être, du moins selon les notions historiques, un des premiers modèles; et l'on est d'autant plus autorisé à y admettre tout le luxe de l'architecture, que, l'édifice étant de simple décoration, le génie de l'artiste put s'y montrer plus facilement prodigue.

« Il est aussi quelques considérations de goût qui viennent à l'appui du système d'architecture que nous proposons : car, si on veut se renfermer rigoureusement dans les entraves de la description, il est assez difficile d'imaginer quelque chose qui puisse donner l'idée d'une merveille de luxe et de magnificence. Cette manière de voir ne prête nullement à l'invention, et c'est cette nullité d'invention qui paraît être ici le vice principal. Au fond, rien n'eût été plus insipide et plus monotone qu'un pareil monument; il n'eût offert, dans ses quatre faces, et sur une circonférence de quatre stades, qu'une muraille ornée, par bandes uniformes, de peintures et de sculptures parallèles. Remarquez aussi que la forme pyramidale, la plus favorable à un monument de ce genre, ne peut lui être donnée avantageusement, si vous éloignez les formes d'architecture : car, si l'on veut présenter cette disposition d'une manière assez développée pour être d'une perspective agréable, la saillie des degrés, les uns sur les autres, augmentant en proportion de la retraite, les bandes ou frises d'ornement se seraient trouvées offusquées et masquées par les saillies inférieures; et, si l'on veut éviter cet inconvénient, on n'offre plus à l'œil qu'une masse lourde et compacte, sans grâce et sans élégance. On est donc obligé de chercher cette disposition dans un autre système et par d'autres motifs de composition : tels sont, par exemple, ceux dont les Grecs et les Romains nous ont laissé des modèles, dont l'application à notre monument remplira toutes les conditions requises, soit pour l'ajustement des détails décrits, soit pour l'ensemble de la masse.

Comparaison du bûcher d'Éphestion avec celui des empereurs romains.

« Ce n'est d'abord ni la forme, ni la pratique des bûchers ordinaires, ou d'usage à l'égard des particuliers, qu'il faut interroger pour se rendre compte de ce qui fut pratiqué à l'égard de ce qu'on appelle le bûcher d'Éphestion. Il n'en eut effectivement que le nom, *pyra*, mot générique, qui, dérivé de *πῦρ*, feu, se donna aux bûchers, et par suite, en Grèce, fit le mot *pyramide*, soit parce que la pyramide, dans sa forme, imite la flamme, qui se termine en pointe; soit parce que l'analogie d'usage funéraire fit associer l'idée de pyramide à celle des monuments que les Grecs appelaient *πυρά*. Les bûchers ordinaires, sur lesquels on brûlait les corps des particuliers, n'étaient autre chose qu'un assemblage de bûches disposées en rond-point, et qu'on entremêlait de diverses sortes de combustibles : chacun, à ce qu'il paraît, du moins à Rome, plaçait son bûcher où il lui convenait et disposait à son gré les apprêts de sa combustion. Ainsi, nous voyons, sous Claude, Valérius Asiaticus ordonner, avant de se faire mourir, les préparatifs de son bûcher dans son jardin et recommander qu'on le plaçât de manière que la fumée n'eudommagât point la verdure de ses arbres. L'*Ustrinum*, qui était le lieu public où l'on brûlait les corps, ne nous fournit rien non plus qui puisse nous conduire à connaître la forme et l'ordonnance du bûcher dont il s'agit : c'était simplement

une enceinte fermée par un mur, au milieu de laquelle se faisait la combustion. Rien ne prouve qu'on ait jamais cherché à embellir ce local; et celui de Pompéi, conservé jusqu'à nos jours, n'offre rien au delà de ce qui convenait aux besoins de ce service. Nous trouvons à la vérité des passages qui déposent du luxe que quelques particuliers de Rome se permettaient jusque dans leurs bûchers. On destinait quelquefois des bois rares et précieux à devenir la proie des flammes. Il paraît aussi, à en croire Plinie, que les riches entouraient de toiles peintes la pile de bois qui formait le bûcher, *ne quis miretur et rogos pingi* : car Plinie n'avait point ici en vue ces grandes constructions que l'adulation publique érigeait dans les funérailles des empereurs, auxquels on décernait les honneurs de la consécration ou de l'apothéose. Il est à remarquer que ce fut dans les monarchies qu'on érigea ces somptueuses constructions. La pauvreté et l'égalité républicaine ne pouvaient permettre de distinction aussi dispendieuse. Aussi Pausanias ne cite en Grèce aucun grand monument de sépulture : les deux plus considérables qu'il eût vus étaient hors de la Grèce; celui d'Hélène, à Jérusalem, et le tombeau de Mausole, d'où vient le mot *mausolée*. Chacun connaît les pyramides d'Égypte, qui servaient de tombeau à ses rois. Le premier de ces ouvrages dont le souvenir nous ait été transmis, est le bûcher de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, construit par son fils, l'an 1^{er} de la cin^{quième} Olympiade, c'est-à-dire quarante-quatre ans avant celui qu'Alexandre érigea à Éphestion. Quoique ce bûcher décoratif soit le plus ancien que nous connaissions, on doit conclure de sa magnificence même qu'il ne fut pas le premier essai de l'art en ce genre : or, la somptuosité de ce monument est attestée par le soin que plusieurs écrivains antiques avaient pris d'en conserver la mémoire. Si l'on doit entendre le passage d'Athénée dans le sens que lui a donné Schweighæuser, l'historien Timée se serait plu à décrire ce bûcher, et, selon Théon, dans ses *Progymnasiques*, Philiste, au second livre de son histoire de Denys, en racontant les funérailles de ce prince, avait fait une mention particulière du même édifice. Mais, au dire de Diodore, les funérailles d'Éphestion surpassèrent, pour la magnificence, tout ce qu'on avait fait auparavant, et ne laissèrent aux âges futurs aucun moyen d'aller plus loin. Diodore de Sicile écrivait sous Auguste, et alors l'usage des apothéoses et des bûchers de consécration n'était pas encore établi : ce genre d'adulation, en effet, n'eut pas lieu à l'égard de Jules César, dont le corps fut brûlé, au champ de Mars, sur un bûcher ordinaire, et sans autres cérémonies que celles qui se pratiquaient aux funérailles des grands et des riches citoyens.

« Plinie le Jeune nous apprend que Tibère fut le premier qui, aux funérailles d'Auguste, donna l'exemple de l'apothéose ou de la consécration : *dicavit celo Tiberius Augustum*. Dans la suite, presque tous les empereurs reçurent les honneurs de l'apothéose; l'usage n'en fut interrompu que pour Néron, Galba, Othon, Vitellius, dont la succession ne fut qu'une suite d'assassinats. Depuis, selon Plinie, Titus avait défilé Vespasien, et le fut par Domitien; Trajan défilé Nerva. Mais c'est Hérodiën qui, à l'occasion de l'apothéose et du bûcher de Septime-Sévère, élevé par ses fils Caracalla et Géta, va nous décrire le genre de construction applicable au monument d'Éphestion. Cette description, faite dans un autre sens et sous un autre aspect que celle de Diodore, nous prouvera d'abord la plus grande similitude dans les usages, dans les points principaux de la composition, nous montrera ensuite que ce qui manque à l'une des deux doit se suppléer par l'autre, et nous forcera enfin de reconnaître, par les signes d'identité les plus clairs, que, nonobstant le silence de Diodore sur la forme architecturale du bûcher d'Éphestion, cette forme n'est que sous-entendue. Nous bornerons la citation d'Hérodiën

à la description du bûcher, et nous donnons la traduction française.

« Toutes ces cérémonies achevées, on porte le lit hors de la ville, dans le champ de Mars.

« A l'endroit le plus spacieux de ce champ, on élève, sur un plan quadrangulaire régulier, et en forme d'édifice, une charpente, qui n'est liée que par un assemblage de pièces de bois de la plus grande dimension.

« Cet espace, on le garnit intérieurement de matières combustibles. L'extérieur est revêtu d'étoffes en or et décoré de statues d'ivoire et de peintures diverses.

« Au-dessus de cette bâtisse, s'élève un autre étage semblable pour la forme et pour les ornements, mais d'une moindre étendue. Il est percé d'arcades et de portes ouvertes.

« Sur celui-ci, il y a un troisième et quatrième étages, qui vont toujours en diminuant de circonférence jusqu'au dernier (c'est-à-dire, le cinquième), lequel est le plus étroit de tous.

« On peut comparer la forme de cette construction à celle de ces fanaux appelés *phares*, qui, sur les ports de mer, servent, pendant la nuit, à diriger par leur clarté, et à conduire les vaisseaux en lieu de sûreté. »

« Il est bien facile de saisir les ressemblances qui se rencontrent entre le bûcher d'Éphession et celui des empereurs romains. Tous les deux se placent hors de la ville et sont bâtis sur un plan quadrangulaire; tous les deux ont un premier étage ou rez-de-chaussée, composé de charpente et bâti de la manière dont se construirait une maison de bois; tous les deux ont leur soubassement orné de tapis; tous les deux sont ornés de peintures et de statues d'ivoire; tous les deux enfin ont des étages qui s'élèvent l'un au-dessus de l'autre, et au nombre de cinq. Il entrerait dans le plan d'Hérodien de décrire, non un bûcher en particulier, mais la forme générale du bûcher destiné aux apothéoses; voilà pourquoi il ne s'est point engagé, comme Diodore, dans la description des ornements, qui devaient d'ailleurs varier selon les temps et les personnages. Hérodien s'est uniquement attaché à donner une idée fort claire et de la masse de l'édifice, considéré dans le genre, et des formes de sa composition. La comparaison qu'il établit avec les phares, et surtout la précision des mots *μικρότερον, μέγαν, βραχύτατον*, en parlant des étages, ne doivent plus laisser aucun doute sur la disposition pyramidale et par étages de cette espèce de monument. En effet, le nom qu'on donnait aux phares, *πυρά πυργοειδής*, l'épithète par laquelle Strabon les désignait, *πολύροσος*, c'est-à-dire à plusieurs combles, de même qu'Hérodote disait des maisons de Babylone, qu'elles étaient *τριώροσοι* ou *τετρώροσοι*, et l'inspection de quelques médailles antiques qui représentent des phares, et qu'on peut voir dans Montfaucon, doivent lever toute incertitude. Toutefois, il ne reste plus rien à désirer à l'inspection des médailles qui représentent les bûchers destinés aux consécrations: ils ont quelquefois quatre ou cinq étages, dont les dimensions diminuent graduellement en tous sens, et sont ornés de portiques, de colonnades, de statues, etc. Hérodien a négligé les ornements pour les formes d'architecture; nous avons vu le contraire dans Diodore: l'omission de l'une de ces deux parties essentielles ne peut raisonnablement être regardée comme l'exclusion de l'autre.

« Nous avons démontré par l'analogie, qui produit la seule démonstration possible dans ce genre, que le bûcher d'Éphession devait être assimilé à celui des empereurs romains; et cette vérité sera plus sensible encore, si l'on considère que cette disposition architecturale fut la seule convenable à un monument dont l'élévation était de 180 pieds. Maintenant nous allons faire l'application de ce sys-

tème à la description de Diodore, dont nous suivrons l'ordre, phrase par phrase.

Examen de la description de Diodore.

« Alexandre, dit-il, après avoir rassemblé des architectes et un grand nombre d'artistes habiles, fit démolir, sur une longueur de dix stades, une partie des murs de Babylone, en recueillit la brique cuite; et ayant aplani l'espace où devait s'élever le bûcher, il lui donna une forme carrée, d'un stade de longueur en tous sens. » Ou a demandé pourquoi Alexandre avait démolé une partie des murs de Babylone, pour dresser le bûcher sur l'emplacement de la démolition, lorsqu'il pouvait choisir quelque endroit dans la plaine de Babylone. Il voulut sans doute par là satisfaire à quelque usage religieux, dont le motif n'est point parvenu jusqu'à nous. Ne sait-on pas d'ailleurs que, pour donner à son deuil le plus grand éclat, il fit raser les murs d'Ecbatane et ordonna à toutes les villes circonvoisines d'abattre leurs créneaux? Il paraît que, ce genre de démolition étant un signe d'affliction publique, la ville où se célébraient les funérailles d'Éphession devait au deuil du prince cette espèce de tribut, qui put bien n'être qu'une affaire d'étiquette. Au reste, on peut croire qu'après la cérémonie la brèche aura été réparée: c'est sans doute dans ce dessein qu'Alexandre fit recueillir toutes les briques extérieures qui, étant non-seulement cuites, mais vernissées, composaient les parements du mur, tandis que le massif était formé par des briques crues ou séchées au soleil. Le bûcher fut bâti sur un plan régulièrement carré, comme il résulte et des paroles de Diodore, et du nombre même des poutres de vaisseau appliquées à la décoration du soubassement. Chaque côté avait un stade en longueur, c'est-à-dire 600 pieds au stade olympique. Cette grande étendue de plan, comparée à la hauteur, qui était de 180 pieds, porte à croire qu'il ne doit être question dans cette mesure que de la partie de l'édifice appelée par Diodore *κρητις*. Dans beaucoup d'édifices, il était fort d'usage de prendre pour base une plate-forme plus grande que la masse de l'élévation et de les mesurer par leur soubassement. Celui-ci surtout était fort important, et jouait un grand rôle dans tout l'ensemble: une partie des marches, des jeux et des cérémonies devait avoir lieu sur la plate-forme.

« Ayant divisé l'espace en trente maisons, on y établit des planchers de charpente, formés de troncs de palmiers; le tout fut dressé sur un plan quadrangulaire. » Ensuite, on plaça les ornements dans tout le pourtour. » On ne doit pas donner au mot *maisons*, en grec, *δῶμοι*, son acception ordinaire, parce que ces trente maisons, formant une espèce de hors-d'œuvre, formaient un étalage assez insignifiant. En effet, Diodore parle seulement du lieu occupé par le bûcher, et de la distribution de cet espace en trente *maisons* ou compartiments, qui devaient être bâtis en charpente, et former la plate-forme du soubassement servant de rez-de-chaussée, sur lequel nous allons voir s'élever le reste de l'édifice. On dut y pratiquer sept grandes cloisons de charpente, traversées par six autres semblables, qui, en plan, formèrent une sorte d'échiquier: de là résulta le nombre de trente divisions, lesquelles formaient chacune comme autant de maisons, qui furent couvertes par des poutres de bois de palmier: celles-ci purent encore être soutenues dans leur point-milieu par des bois debout. Ainsi, cet appareil de charpente dut produire un assemblage des plus solides. Il paraît donc très-probable que Diodore aura désigné par le mot *δῶμοι*, ou peut-être *νόμοι*, divisions, ces trente divisions de charpente, soit parce que chacune ressemblait aux espaces formés par les murs de maisons, soit parce que le mot *δῶμοι*, signifie aussi *structura*, *compages*.

« Cela fait, on assigna la place de chaque décoration

« dans le pourtour. Quant à celle du soubassement, elle se composait d'un nombre de deux cent quarante proues de quinquarèmes en or. Ces proues avaient sur leurs flancs deux archers, le genou en terre, de quatre coudées de proportion : elles étaient surmontées par des statues d'hommes armés, hautes de cinq coudées. Les intervalles étaient remplis par des tapis de pourpre. » Quoi qu'on ait dit pour déprécier les décorations du bûcher d'Éphestion, qu'on a même regardées comme un assemblage d'inventions déréglées, elles nous paraissent avoir des motifs très-naturels. Éphestion avait eu le commandement des hoplites, lorsqu'Alexandre descendit par le fleuve Eulée jusqu'à l'Océan, après la défaite des Perses et l'expédition de l'Inde, pour laquelle il avait équipé un navire. Cette décoration était donc destinée à rappeler les services et les victoires du prince dans cette expédition ; elle devait aussi flatter les Macédoniens, puisqu'à la mort d'Éphestion, Néarque était déjà de retour, et avait heureusement ramené la flotte de l'Indus jusqu'au fond du golfe Persique ; Alexandre lui avait décerné une couronne, ainsi qu'à Onésicrite, son premier pilote. Quant à la manière dont ces proues concouraient à l'ensemble, nous ne pensons pas qu'elles soutenaient la base de l'édifice ; la description ne le dit point. Nous croyons qu'elles étaient appuyées ou adossées au montant du soubassement, où elles devaient figurer comme des espèces de piédestaux, surmontés d'autant de statues.

« Pour s'en faire une juste idée, il ne faut point s'imaginer non plus qu'elles aient été en toute réalité des proues de vaisseau. Dans un ensemble de décoration tel que celui-là, tout était imité ou simulé ; ce n'étaient que des proues feintes, recouvertes peut-être de toile dorée, comme les hoplites et les archers ne furent peut-être aussi que des sortes de mannequins ; sans doute ces hoplites s'élevaient à la pointe de la proue, comme on en voit sur les médailles d'Hadrien, de la ville de Cyzique¹, et autres. En donnant 600 pieds à la dimension du soubassement en longueur, la proportion des proues aura pu être de 9 pieds de large. Ces soixante proues faisant ainsi 540 pieds, il restait entre chaque proue un intervalle d'à peu près un pied, qu'occupaient les tapis de pourpre. On pourrait trouver à dire dans cette disposition que le même objet y aurait été singulièrement multiplié. Toutefois, en regardant ces proues comme des piédestaux, on conviendra encore que ces sortes de répétitions sont tout à fait dans l'esprit de l'architecture, et qu'ici le décorateur eut plus de moyens qu'on ne peut se le figurer, d'éviter le reproche d'uniformité.

« Au-dessus s'élevait le second étage, dont la décoration se composait de flambeaux de quinze coudées. Ces flambeaux, à l'endroit par lequel on les tient (c'est-à-dire le milieu de la poignée), avaient des couronnes d'or : au-dessus de leurs mèches, des aigles, les ailes déployées, regardaient en bas ; à leur extrémité inférieure, des serpents, le regard dirigé vers les aigles. » On a trouvé que de pareils attributs, tels que ceux d'aigles et de dragons, étaient peu convenables au but de cette construction. Il nous semble que, dans le cas où nous ne pourrions nous en rendre compte, il vaudrait mieux en rejeter la faute sur notre ignorance des idées mystiques et religieuses des anciens, que de les accuser de bizarrerie ou d'incohérence. Cependant, il ne nous paraît pas très-difficile, sinon de démontrer, du moins de faire présumer la liaison morale du sens de ces attributs avec le monument funéraire, dont ils étaient les ornements allégoriques. Et d'abord, s'il s'agit de ces torches ou des grands flambeaux de quinze coudées de haut, leur analogie positive avec un bûcher semble trop naturelle pour n'être pas facilement

entendue de tout le monde. Le flambeau, dans l'antiquité, eut sans doute plus d'une signification ; mais, dans un édifice destiné à brûler un corps mort, le flambeau est un symbole du feu assez sensible pour qu'on ait pu en faire l'attribut ou l'ornement d'un bûcher. Ainsi, nous voyons, dans le bas-relief de l'apothéose de Faustine la jeune², un génie ailé s'élever de dessus le bûcher, un grand flambeau à la main, et emporter aux cieux l'effigie de l'impératrice. Le flambeau se trouve aussi, sur les médailles, très-souvent joint aux représentations d'apothéose et de consécration. Au haut d'un bûcher, ou *pyra*, sur une médaille³ de Pertinax, on voit des flambeaux placés en saillie et debout, dans le sommet de l'édifice. Le flambeau exprima encore plusieurs autres idées relatives aux cérémonies funéraires⁴ : selon sa position, il était l'emblème de la vie ou de la mort ; il fut aussi un signe d'immortalité. Ainsi, l'on ne peut qu'être embarrassé sur le choix des motifs allégoriques de ce moyen d'ornement, surtout lorsqu'on pense que toute cette cérémonie avait été faite pour déifier Éphestion. Il doit en être de même de l'emblème de l'aigle ; les usages et les monuments romains nous enseignent ici sa signification : l'aigle était l'oiseau de la consécration. C'est sur un aigle que sont portés les empereurs déifiés. On sait que, dans la cérémonie de l'apothéose, on faisait partir du haut du bûcher un aigle, qui était censé porter au ciel l'âme du prince. Ne devons-nous pas admettre que ces emblèmes furent chez les Romains des emprunts faits aux Grecs ? L'objet de l'apothéose, ou de la consécration, était de faire croire que l'âme, dégagée par le feu de son enveloppe matérielle, quittait la terre pour se réunir aux divinités du ciel. Le flambeau, qui est le signe du feu ou de la flamme ; le serpent, symbole de la terre, et l'aigle, emblème du ciel ou de l'air, ne sont autre chose que les signes hiéroglyphiques de cette opinion.

« C'est ici que notre système de restitution, qui offre un parti d'architecture aussi riche que varié, avec les proportions duquel les ornements se lient naturellement, fait un effet autrement gracieux qu'on n'aurait pu l'obtenir du système d'ornements et de frises continues, qui ne comporte presque aucune modification d'étendue dans le sens pyramidal, et exige une plus grande répétition des mêmes objets. Quant à la hauteur, nous donnons à cet étage 40 pieds, proportionnellement à l'élevation totale du monument, qui ne peut excéder 185 pieds ; sa largeur sera de 200 pieds : le soubassement seul nous paraît susceptible de recevoir la dimension de 600 pieds. D'après ces données, l'étage orné de flambeaux pourrait se composer de onze arcades dans chacune de ses faces : il aurait consisté en portiques ouverts, et ces ouvertures auraient été ornées par les statues décrites. Quant aux pieds-droits de ces arcades, c'est sur leurs montants qu'on peut disposer les flambeaux dont il a été fait mention. L'usage est, comme l'on sait, de remplir par des colonnes, des demi-colonnes ou des pilastres, les montants des pieds-droits. Ici le décorateur aurait substitué à la colonne le flambeau de quinze coudées ; les aigles avec leurs ailes déployées, en s'élevant au-dessus de la mèche des flambeaux, comme au-dessus d'un chapiteau, auraient fait l'ornement courant de la frise ; les couronnes d'or auraient sans aucune difficulté occupé le milieu de chaque torche ; et les serpents placés au pied de chacune, et sur le socle continu des arcades, se seraient trouvés très-naturellement dans le rapport indiqué avec les aigles. L'effet de cette composition devait être fort riche, en même temps que sa continuité était agréablement interrompue par les arcades, les portiques et les pilastres, dont les entre-colonnements recevaient très-naturellement les statues.

¹ Examen crit. des hist. d'Alex. p. 412. — ² Antiq. expliq. tom. IV, p. 220. pl. 40.

³ Veter. arcus August. Roman. 1690. Ce bas-relief, qui fit partie de l'arc dit de *Portogallo* est au Capitole. — ⁴ Méd. de la Reine Christine, pl. 21. — ⁵ Mus. Pio-Clement. tom. V. p. 36.

« Dans la troisième périphérie, on avait représenté des chasses d'animaux de tous les pays. » Le parti d'architecture qui reçoit dans notre système cette espèce d'ornements, doit être considéré, ainsi que les autres, comme absolument arbitraire, quant à l'emploi des formes : c'est ce qui résulte de l'inspection de cinq ou six types de consécration chez les Romains, où l'on voit toujours le même système et le même genre de composition architecturale, mais une grande variété, quant à l'emploi des corps et des masses d'architecture. Quant à l'esprit de l'ornement en question qu'on a accusé d'inconvenance, nous dirons que les urnes antiques et les chambres sépulcrales qui se sont conservées jusqu'à nos jours, sont décorées de toutes sortes de sujets mythologiques, allégoriques et historiques, et représentent des chasses très-fréquentes. Nous ajouterons que l'exercice de la chasse était dans l'antiquité une sorte d'apprentissage du métier de la guerre : que, dans les temps héroïques, on confondit dans la même illustration la bravoure contre les ennemis et contre les bêtes féroces, et que par conséquent il est tout naturel qu'on ait représenté sur les monuments des combats de chasse comme signes des dispositions guerrières et des qualités belliqueuses. C'est ainsi que, sur les bas-reliefs de l'arc de Trajan, adaptés depuis à l'arc de Constantin, l'empereur est représenté combattant les bêtes fauves.

« On voyait dans le quatrième étage, figurés en or, les combats des Centaures. » Quoique cet ornement ne paraisse pas avoir une relation sensible avec le bûcher d'Éphestion, nous croyons devoir faire observer que le bouclier de Minerve, au Parthénon, les métopes de la frise de ce temple, le fronton postérieur du temple de Jupiter à Olympie, présentaient une décoration de ce genre. Peut-être aussi la Centauromachie étant une fable thessalienne, aurait-elle été choisie pour indiquer qu'Éphestion tirait son origine de la Thessalie. Peut-être aussi descendait-il de quelqu'un des héros qui s'illustrèrent dans cette guerre.

« Le cinquième était orné de taureaux et de lions placés dans un ordre alternatif. » Il y a plus d'une manière de se figurer ces animaux, soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec l'architecture : on pourrait croire qu'il ne s'agit que de têtes de bœuf ou de lion ornant un entablement, comme on en trouve beaucoup d'exemples. Il paraît plus conforme au texte de les représenter en entier dans un ordre alternatif, en frise continue ; mais il ne répugnerait à aucune convenance de les placer dans des espèces d'entre-pilastres d'un étage attique, ou entiers, ou à mi-corps, selon le choix. Si les lions et les taureaux ne sont là que comme partie décorative d'un entablement, on peut se dispenser d'en demander et d'en donner la raison, l'architecture étant pleine d'ornements nés d'usages dont le motif n'est souvent explicable que par le caprice, qui fait une partie du génie de la décoration. Si l'on fait jouer à ces animaux un rôle plus important, leur présence a sans doute sa signification particulière. Mais qui pourrait se flatter de démêler le sens précis d'objets allégoriques, capables d'exprimer un grand nombre d'idées diverses ?

« La partie supérieure (ou la plate-forme du haut) était remplie par les trophées des armes des Macédoniens et de celles des Barbares, mais disposés de façon à désigner la bravoure des uns et la défaite des autres. » Rien de plus clair que ce motif d'ornement. Il est facile aussi d'exprimer, par la seule disposition des trophées, la double intention du décorateur : il suffit de représenter les trophées des vainqueurs élevés en l'air, et ceux des vaincus, comme des morceaux d'armes brisées, à terre. Nous croyons, d'après les expressions de Diodore, qui ne désigne point cette région par un adjectif numérique, mais par les mots τὸ ἀνώτερον μέρος, la partie supérieure, qu'il ne convient pas d'en faire un étage analogue aux précédents. La vraisemblance

¹ Antiq. d'Athènes, par Stuart, tom. IV, chap. 6, pl. I.

de cette opinion augmente encore lorsqu'on se figure l'effet de l'ornement dont il s'agit. Sans doute, si nous étions obligés par les termes du texte à admettre que cet ornement devait se détacher sur un fond, rien n'empêcherait d'imaginer des trophées de bas-relief qu'on y aurait adossés. Il nous semble toutefois plus naturel, comme rien ne prescrit ici cet ajustement, de préférer les trophées isolés ou de ronde-bosse, puisque c'est leur meilleure manière d'être composés pour faire de l'effet. Nous regardons alors cette partie de l'édifice comme un supplément destiné à supporter ces groupes d'armes isolés, et nous nous appuyons de l'analogie que présentent les représentations de bûchers sur les médailles impériales. Ces bûchers sont ordinairement à trois et à quatre étages, sans y comprendre le massif de leur couronnement. Enfin, le bûcher d'une médaille de Faustine nous montre des indications d'armes et de boucliers, à l'endroit même que nous désignons comme supportant les trophées du bûcher d'Éphestion. Ce que Diodore va nous dire confirmera de plus en plus notre opinion.

« Sur le tout s'élevaient des sirènes creuses, dont la cavité était capable de recevoir et de cacher les musiciens qui devaient exécuter le chant funèbre en l'honneur du mort. » Ici la similitude est frappante avec les médailles de consécration. On y voit effectivement que le bûcher, composé de trois ou quatre étages, se termine toujours par une masse beaucoup plus étroite et plus haute que celle de chacun des étages inférieurs. Cette masse ne peut être considérée comme un étage : aucune des expressions de l'écrivain grec n'autorise cette manière de voir. On doit l'envisager comme le piédestal du couronnement, sur lequel s'élèvent les sculptures colossales, consistant, pour le bûcher d'Éphestion, en sirènes, dont la cavité devait recevoir les musiciens. L'analogie veut donc que ce couronnement soit élevé sur le massif d'amortissement dont les médailles nous présentent le modèle ; tandis que, si on voulait faire un étage particulier de ce massif, on serait forcé d'admettre un grand nombre de ces sirènes rangées sur une grande étendue, et dont l'éloignement respectif nuirait à l'ensemble de l'exécution musicale, et à l'illusion qu'elle devait produire. C'est pour arriver à ce but qu'on dut faire choix de sirènes à corps d'oiseaux, dont la cavité, surtout dans une dimension très-colossale, pouvait recevoir un assez grand nombre de musiciens et de chanteurs.

« Il nous reste à justifier les dimensions et les proportions que nous avons données à cette composition, c'est-à-dire à montrer, d'après quelques-unes des conditions voulues par la description même de Diodore, quelle est la valeur des mesures dont cet écrivain s'est servi. On trouve dans son texte l'énoncé de deux sortes de mesures ; savoir, celle du stade, employée pour la dimension générale du plan, et celle de la coudée, pour la hauteur totale de l'édifice : il avait 130 condées ; la grandeur des flambeaux était de 15 ; les hommes armés, sur les poutres, avaient 5 coudées, et les archers agenouillés, 4. De quel stade et de quelle coudée Diodore s'est-il servi dans ces mesures ? Si, pour évaluer ces proportions, on se sert du stade olympique, on aura, pour chaque côté du soubassement du bûcher, occupé dans le pourtour par les deux cent quarante poutres de quinquerèmes, une longueur d'environ 600 pieds ; et si l'on évalue la coudée qui dérive de ce stade, à un pied et demi, on trouvera que les 130 coudées feraient 185 de nos pieds. Voilà les mesures que nous avons suivies. Cependant, comme Diodore n'a spécifié ni le stade, ni la coudée dont il a voulu parler, on peut réduire ces mesures en supposant que le stade employé est d'une moindre dimension que le stade olympique. Nous avons deux sortes de stades de ce genre, qui paraissent avoir été bien connus des Babyloniens et des Grecs faisant partie de l'expédition d'Alexandre. Le plus petit est celui dont parle Aristote ; il sert à mesurer

¹ Méd. de la reine Christine, pl. 20. — ² Ibid. pl. 18, 20, 24, 25 et 26.

les lieux parcourus avec tant de gloire par le conquérant; c'est celui dont Hérodote s'est servi pour donner les mesures de la mer Caspienne, qui lui a été connue; c'est aussi celui que Mégasthène et Deimaque avaient employé pour donner les grandes mesures de l'Inde: il était de 51 toises.

« Si l'on évalue avec ce stade les dimensions du bûcher d'Éphestion, on trouvera, pour la longueur prise au soubassement, 308 pieds, et 100 pieds pour sa hauteur. La coudée de ce stade ne sera que de 9 pouces 2 lignes: mais cette mesure est évidemment insuffisante, et ne saurait donner l'espace exigé par les objets de la description. Le second stade était de 68 toises $\frac{1}{3}$. C'est avec lui qu'auraient été prise les grandes mesures du système géographique que les Grecs paraissent avoir puisé dans la Babylonie, au temps d'Alexandre. Selon les mesures données par ce stade et par sa coudée, la longueur du bûcher d'Éphestion, prise au soubassement, aurait été de 410 pieds, et sa hauteur de 133 pieds. Comme rien ne peut nous indiquer quel système de mesures Diodore de Sicile a employé, et si, écrivant plusieurs siècles après Alexandre, il avait puisé dans les écrits contemporains de ce conquérant les notions qui auraient pu lui faire un devoir de se conformer à un système de mesures étranger à la Grèce, nous croyons que l'évaluation des mesures du bûcher d'Éphestion ne doit résulter que de la nature des choses décrites et des convenances de proportions que l'ensemble de l'édifice prescrit. Quant à la hauteur du monument, on avouera que la mesure de 133 pieds aurait pu suffire pour y développer tout ce que les cinq zones d'architecture et d'ornements du dessin que nous proposons peuvent exiger. Mais on a déjà observé que la hauteur de 185 pieds que nous donne la coudée dont nous nous sommes servis, n'a rien non plus d'in vraisemblable; qu'au contraire, et la nature de la construction en charpente de l'édifice, et la somme prodigieuse consacrée à ce monument, autorisent à ne pas être économe des moyens de luxe et de magnificence. Or, en architecture, la grandeur se met au premier rang de ces moyens. Mais ce qui nous semble donner ici l'échelle dont on ne saurait s'écarter dans la longueur du soubassement, portée à 600 pieds environ, selon l'évaluation ordinaire du stade olympique, c'est le nombre de deux cent quarante paves de quinquerèmes formant la décoration de ce soubassement: il y en avait, comme on l'a vu, soixante sur chaque face du soubassement. Dans un espace qui n'eût été que de 410 pieds, comme le veut le plus long stade babylonien, les paves auraient été réduites à 6 pieds d'épaisseur environ, et les figures au-dessous de la grandeur naturelle. Nous serions, au contraire, portés à croire que le mot stade dont s'est servi Diodore, n'aurait été, comme dans beaucoup d'autres occasions, qu'un compte rond qui ne doit pas être pris à la lettre, et que l'espace en plan aurait eu quelque chose de plus. Diodore dit aussi que la hauteur était de plus de 130 coudées. D'après cela, nous inclinons à penser qu'il faut plutôt ajouter à cette mesure, déduisant du compte de 680 pieds ou la hauteur du soubassement, ou celle du couronnement.

« Résumant en peu de mots ce travail, nous avons cherché à montrer que le bûcher d'Éphestion, par ses dimensions, par son ordonnance, par son but, était un ouvrage conforme au bûcher des empereurs romains, décrit par Hérodien; monument qui nous est connu, tant par la comparaison qu'en fait cet écrivain avec les phares des ports de mer, que par les représentations qu'on en voit sur un grand nombre de médailles;

« Que Diodore de Sicile s'étant borné, vu le plan de son histoire, à décrire les sujets et les détails d'ornements du bûcher d'Éphestion, on ne doit pas inférer, de son silence sur les masses d'architecture et leurs ordonnances, l'absence de ces masses et de ces ordonnances;

« Que les ornements décrits dans les cinq zones du bû-

cher figuraient avec les corps ou avec les membres d'architecture, comme faisant partie de chaque étage, et non comme constituant à eux seuls tout l'étage;

« Que tout le bûcher formait un ensemble pyramidal, composé de cinq étages seulement et d'un amortissement servant de base au couronnement;

« Que ces cinq étages, allant en retraite graduelle et très-prononcée les uns sur les autres, se composaient du plain-pied ou soubassement, long en tout sens de 600 pieds, et haut de 65; que le deuxième étage n'avait que 200 pieds de large et 40 pieds de haut; que le troisième en avait 150 en largeur et 28 en hauteur; que le quatrième put avoir 100 pieds de large sur 30 d'élevation, le cinquième 70 pieds de large sur 25 de haut; et enfin l'amortissement ou le piédestal du couronnement, 40 pieds en largeur, sur 25 d'élevation: total, 180 pieds.»

VI. *Interim, a quibus regi velitis, destinatis.* « Choisissez, en attendant, ceux à qui vous voulez obéir. » Omission de Vaugelas.

Pollotes Perdicca assentiebantur. « Les principaux de l'assemblée partagerent l'avis de Perdiccas. » Le mot *peu*, de Vaugelas, ne rend pas tout-à-fait ce sens.

VII. *Ad cetera caligare eos.* Ces paroles ont quelque obscurité, à cause d'une lacune qui se trouve ici dans les discours de Python.

Remansuras esse gaudebant. Ce dernier mot est retranché par quelques commentateurs, d'après l'autorité de plusieurs manus rits; et Vaugelas l'a supprimé dans sa traduction.

VIII. *Atque ille, seditione provisâ, quum regem adisset.* « Mais celui-ci (Méléagre) qui avait prévu l'orage accourt auprès du roi. » Vaugelas a traduit d'après un texte qui porte: *Atque illi, quum regem adissent, interrogare eum ceperunt.*

Occupatis circa Babylonem campis. « Après avoir occupé les plaines qui entourent Babylone. » Omission de Vaugelas.

Et qui in urbe erant... « Et ceux qui étaient enfermés dans la ville. » Omission de Vaugelas.

X. *In Cariam Cassander, Menander in Lydiam missi.* « Cassandre fut envoyé dans la Carie et Ménandre dans la Lydie. » Omission de Vaugelas.

Il y avait déjà sept jours que le corps d'Alexandre reposait sur son lit de parade, sans qu'on lui eût rendu les honneurs funèbres...

Diodore de Sicile, Livre XVIII, § 26 et 27, nous a donné une description très-complète du chariot couvert qui transporta le corps d'Alexandre. M. Quatremère de Quincy en a fait un commentaire aussi ingénieux que profond dont nous donnons un extrait. Chacune des phrases dont se compose le morceau de Diodore est l'objet d'explications particulières. Dans l'extrait qui suit, ces phrases sont distinguées par des guillemets.

« D'abord, dit Diodore, on avait préparé et fait au marteau, sur la mesure du corps, un cercueil d'or qu'on avait rempli jusqu'à moitié d'aromates destinés à répandre une bonne odeur et à préserver le corps de la putréfaction. » L'objet dont il s'agit dans ce passage ne pouvant être rendu visiblement par le dessin, et n'étant susceptible en soi d'aucune difficulté, nous ne nous y arrêterons pas.

« Sur le cercueil on plaça un cénotaphe également d'or, qui en embrassait exactement toute la surface supérieure. » Ce n'est pas sans raison que nous avons exprimé le mot grec *κένωτηρ* par l'expression *cénotaphe*. Sans doute c'était une couverture; mais de quel genre était-elle? Nous le voyons par les mots suivans *ἀμύζων* et *περιλαμβάνων περιφέρεια*, qui s'appliquent bien à une couverture en forme de couvercle. Telle est en réalité cette représen-

tation de cercueil appelée *cénotaphe*, dont on use encore aujourd'hui dans nos cérémonies funèbres. Ainsi le premier cercueil fut recouvert par une représentation en *cénotaphe*. La phrase suivante achève de le prouver.

« Par-dessus on avait étendu un tapis de pourpre magnifiquement brodé en or, autour duquel on avait étalé « les armes du roi mort, pour que tout, dans cette composition, servît à rappeler ses exploits. » Il y a dans le texte grec τούτης ἐπάνω περιέκειτο. Τούτης se rapporte visiblement à περιφέρεια, c'est-à-dire à la circonférence du καλυπτῆρ, puisque celui-ci était environné, d'ans tout son pourtour, d'une draperie pourpre et or : il est donc visible que c'était, comme il est représenté dans le dessin, un *cénotaphe* renfermant le cercueil en manière de couvercle. La position des armes du roi mort autour de son cercueil n'offre aucune difficulté ni au traducteur ni au dessinateur.

« On fit ensuite approcher le chariot destiné au transport. On avait établi sur ce chariot une chambre d'or voûtée, dont la couverture circulaire était ornée de caillies formées par des pierres précieuses. Sa largeur « était de huit coudées, sa longueur de douze. » Le mot *καμάρα*, que nous avons traduit par chambre voûtée, signifie tout à la fois voûte et chambre voûtée, comme le mot latin *camera*. Les Grecs en usaient souvent indistinctement, parce que la partie se prenait pour le tout. Nous verrons, par la suite du récit, qu'il faut entendre par *καμάρα* tantôt la voûte seule de la chambre sépulcrale, et tantôt la chambre prise en son entier. Dans cet endroit, il est certain qu'il faut entendre la totalité de la chambre établie sur le train du chariot. Voilà pourquoi nous avons employé les termes de chambre voûtée.

« Au-dessous du comble (entre le plafond et le toit), « tout l'espace était occupé par un trône d'or carré, orné « de figures en relief de tragélaphes, d'où pendaient des « anneaux d'or circulaires, de la grandeur de deux palmes; « et aux anneaux s'attachaient des festons formés de fleurs « de toutes les couleurs. » Il aurait fallu, pour rendre les mots ὑπὸ τῆν ὑπωροφίαν, pouvoir dire en quelque sorte *sous le dessous du toit*. Cette espèce de pléonasm, loin d'en être un dans le grec, semble être une locution nécessaire ici pour empêcher l'équivoque; car il y a naturellement ambiguïté en français, faute d'un mot propre pour exprimer le lieu intermédiaire entre le comble et le plafond, que désigne le mot grec ὑπωροφία. C'est pourquoi nous avons ajouté explicativement dans notre traduction les mots *entre le plafond et le toit*. En effet, si nous avions dit simplement que le trône était placé au-dessous du toit, nous n'aurions précisé rien, puisqu'il aurait été là comme y sont tous les autres objets, c'est-à-dire, en tant que dans un bâtiment qui a un toit, tout ce qu'il renferme et le bâtiment lui-même est sous le toit.

« Puisque ces mots ὑπὸ τῆν ὑπωροφίαν ne précisent pas suffisamment le lieu occupé par le trône, il faut que nous cherchions à lui déterminer une place qui soit d'accord avec le sens du texte grec.

« Cette place nous paraît être celle que nous lui assignons entre le cintre du comble et le plafond du péristyle antérieur. Puisqu'il y avait un *esodos*, ou vestibule d'entrée, sous lequel étaient les lions, ce vestibule dut avoir un plafond, et ce plafond dut occuper tout le renforcement du péristyle, ou vestibule d'entrée, espace plus que suffisant, en ne lui donnant que trois pieds de profondeur, pour contenir à couvert sous le toit le trône d'Alexandre. L'espace en question faisait, dans ce petit monument, l'effet du fronton, et en tenait lieu : c'était un fronton circulaire. Et quel emplacement plus convenable pour mettre en scène et en vue l'objet dont il s'agit? quel endroit plus propre à produire l'effet qu'on pouvait en attendre?

« Cet emplacement nous semble être la clef de la composition : si on le méconnaît, on est exposé à tomber dans

un non-sens; ou il faut supprimer le mot *θρόνος*, et chercher à le remplacer par un autre. Mais qui ne voit que le motif de l'architecte fut de faire entrer dans la composition tout ce qui avait été à l'usage du roi, et qui pouvait rappeler sa mémoire? Or c'était un objet très-digne de figurer dans cet ensemble, que le trône d'or ou avait siégé Alexandre.

« La seconde difficulté paraît être celle des mots *καρὸν τὸ ἔργον*, omis dans la traduction latine de Rhodomanus. On peut, en les traduisant *per totum opus*, appliquer ces mots à χρυσούς : le trône aurait été d'or dans toutes les parties de son ouvrage. On peut appliquer le mot *ἔργον* à l'édifice même, et ce mot est reçu en parlant d'un ouvrage d'architecture : le trône alors serait censé occuper toute la largeur de l'ouvrage, c'est-à-dire de l'espace antérieur du monument. Enfin il est un dernier sens que pourrait indiquer le mot *πάρεργον*, qui signifie, comme on le sait, *accessoire*, détail qui ne tient pas au corps principal d'un ouvrage, et que nous nommons *hors-d'œuvre*. Or, tel était, dans la composition du char, de la chambre sépulcrale et de tout cet ensemble travaillé exprès, le trône d'Alexandre. Il y était une sorte d'*accessoire*, de hors-d'œuvre. Du reste, nous verrons que ce qui suit dans le texte est merveilleusement d'accord avec l'idée et la forme d'un trône, et avec l'espèce d'ornements en guirlandes qui se plaçaient ordinairement, comme l'on sait, en dehors des temples et au-dessus des portes d'entrée.

« Il est difficile d'avoir une idée nette de l'objet exprimé par le mot *tragélaphes* : quelle que soit en effet la forme précise de cet animal imaginaire employé à la décoration du trône, il n'y a presque aucun doute qu'il ne lui servît de support, en faisant l'office de ce qu'on peut appeler les jambes ou les pieds d'un siège. Ces tragélaphes ainsi entendus portaient le siège : voyons maintenant quelle était leur forme.

« D'abord le mot *τραγέλαρος*, composé de deux mots qui signifient *bouc* et *cerf*, indique, dans la figure dont il s'agit, un mélange ou une combinaison de ces deux animaux. Rien, comme on le sait, n'est plus commun dans les ornements de l'antiquité que ces associations d'animaux, dont les sculpteurs et les décorateurs firent leur patrimoine. Il suffit de citer les hippocentaur, les hippocentaures, les androsphyux, et tant d'autres qui n'ont pas de noms en français, pour se convaincre que les tragélaphes faisaient partie de ces races d'animaux chimaériques, empruntés par les Grecs à l'Égypte et à l'Asie. Aristophane fait dire à Euripide, dans sa dispute avec Eschyle, qu'il n'a représenté dans ses tragédies ni chevaux ailés ni tragélaphes, comme on en voit dans les tapisseries de Perse. *Aristoph. Βάτραχοι*, vs. 937. Il résulte par conséquent de ce passage que les tragélaphes étaient, comme les chevaux ailés, des animaux fantastiques, composés d'espèces diverses.

« Nous trouvons, il est vrai, le mot *tragélaphe* employé par Solin, ch. 19, pag. 29. Après avoir décrit les cerfs de la Scythie, il fait mention d'une certaine espèce de *capri-cerfs*, qu'il appelle ainsi parce qu'ils avaient de la barbe au menton et des poils aux épaules. Saumaise dit en avoir vu à Paris un semblable, qu'on montrait par curiosité. Il est possible que le caprice de décoration appelé *tragélaphe* ait pris naissance en Perse de quelque espèce de cerf extraordinaire; mais de quelque manière qu'on veuille réaliser ce caprice, il faut toujours convenir que sa forme doit résulter d'une association de deux espèces.

« Si l'on consulte ici l'analogie de ces notions, et celle qu'on tire de l'exemple des ornements antiques, il est tout simple d'imaginer que le trône d'Alexandre, fait en Perse, aura été composé, par des artistes grecs, des éléments de ce goût de décoration naturel à l'Asie, et que les tapisseries de ce pays finirent par se naturaliser aussi en Grèce. Une multitude de monuments antiques nous font voir cet ajus-

tement d'animaux fantastiques, appliqués aux montants et aux supports des meubles et des sièges. On ne comprend pas qu'il puisse être question d'autre chose à l'égard du trône qui nous occupe.

« Cela étant, il y a deux manières d'imaginer ces capricifs. On peut se figurer les pieds du siège formés en manière de pattes de bouc, surmontées de la tête et du poitrail d'un cerf barbu; on peut aussi supposer que le tragélaphe en ornement était un composé de pattes de cerf ou de biche, et de la tête d'un capricorne : cette union paraît la plus vraisemblable. Le trône étant situé, comme nous le proposons, sous le faite et au haut de l'édifice, il n'est plus difficile de donner aux anneaux et aux têtes une position élevée, comme le veut le sens du texte. Ces anneaux servent naturellement à l'enlacement des guirlandes de fleurs qui, ajustées autour du trône, pouvaient ensuite retomber avec beaucoup d'agrément des deux côtés de l'édifice; disposition autorisée par l'usage où l'on était d'orner de guirlandes l'extérieur des monuments.

« Aux acrotères régnait une frange en réseau, avec de fortes sonnettes, pour avertir au loin les peuples de l'ap- proche du char. » Nous avons exprimé la locution grecque ἐπι τῶν ἔκρων, qui veut dire généralement *in summis*, par le mot *acrotères*, pour spécifier davantage la position, conformément à l'usage qui applique cette dénomination aux parties élevées d'un édifice. La place qu'il s'agit d'indiquer ne saurait être le sommet de la voûte, puisque cette partie, comme nous le verrons tout à l'heure, était recouverte d'une étoffe en tapis et supportait une couronne d'or. Généralement les mots ἐπι τῶν ἔκρων dans Pausanias, qui en use fréquemment, ne s'appliquent pas aux toits des temples : ce qu'il appelle ainsi reçoit ordinairement des statues ou ouvrages d'art. Or cela ne peut convenir qu'à ces piédestaux placés soit au faite des frontons, soit des deux côtés de leurs parties rampantes. Vitruve, liv. III, ch. 3, a fait connaître et a décrit, sous le nom d'acrotères, ces sortes de piédestaux qui quelquefois sont continus, et règnent au sommet de l'ordonnance; d'où il semble résulter que ce mot indique bien, non le sommet de l'édifice, en y comprenant le toit, mais seulement de l'ordonnance. C'est aussi à cette place, c'est-à-dire aux acrotères de notre ordre d'architecture, qu'on doit faire régner la frange en manière de réseau, d'où pendaient les sonnettes; et à cet égard il y aurait plus d'une manière de mettre cet accessoire en rapport avec les acrotères. Il nous paraît que les sonnettes devaient faire, dans cette frange, à peu près l'effet des glands qui ornent les franges à réseau des modernes.

« Aux angles de la voûte, s'élevait de chaque côté une Victoire d'or portant un trophée. » La seule difficulté qui se présente dans le texte se rapporte à la manière d'entendre les angles. S'agit-il des angles extérieurs ou des angles intérieurs? voilà ce que les paroles de Diodore ne déterminent point, et ce qu'il appartient au dessinateur d'expliquer et de fixer. Si nous entendons par le mot γωνίας les angles intérieurs, il faudra que nous placions les Victoires dans l'intérieur de la chambre; mais comme elles n'auraient pu y trouver leur place avec les objets qui s'y trouvaient, et comme on n'aurait pu les voir que difficilement, et à travers la porte, nous avons entendu les angles extérieurs. En effet, il ne faut pas perdre de vue que ce monument funèbre était en même temps un monument honorifique, où l'on avait cherché à réunir tout ce qui peut parler aux yeux, autant que le comportait la légèreté de l'édifice. Rien n'empêche par conséquent de placer les quatre Victoires en dehors, à l'aplomb des colonnes, et précisément à la rencontre des arêtes de la voûte circulaire : elles auraient pesé sur les piédestaux ou acrotères que les anciens, comme on l'a dit, plaçaient au bas des frontons. Cette position, que rien ne contredit dans le texte

de Diodore, est d'accord avec l'autorité des monuments : elle a l'avantage d'offrir à l'ordonnance un couronnement, un accompagnement heureux au fronton, et une décoration fort significative à tout cet ensemble.

« La voûte était supportée par un péristyle d'or, dont les colonnes avaient des chapiteaux ioniques. » Le mot περιστύλον, que nous avons traduit par *péristyle*, n'a pas le sens qu'on lui donne quelquefois, surtout en français, lorsqu'on ne comprend sous cette acception autre chose que la colonnade antérieure, qui forme le frontispice du monument : il signifie en grec, comme son étymologie en fait foi, une colonnade disposée autour d'un édifice. Or, c'est de cette manière, comme la suite le démontrera, qu'il faut expliquer le *péristylon* de notre monument. La chambre sépulcrale, ou, si l'on veut, son mur grillé, était environnée d'une colonnade dans le goût des temples périptères : puisque la voûte était supportée par les colonnes, ἐξῆχόμενον τὴν καμίσραν, il faut de toute nécessité qu'il y ait eu des colonnes et sur les flancs et sur le front de l'édifice. Nous nous occuperons de ces colonnes plus en détail dans la seconde partie.

« En dedans du péristyle (ou colonnade environnante), il régnait un réseau d'or dont la trame était de l'épaisseur d'un doigt, pour quatre tableaux parallèles remplis de figures. Ces tableaux étaient égaux aux murs (de la chambre sépulcrale). » Dans l'acception que nous avons donnée au mot péristyle, le passage n'offre aucune difficulté, et le dessin se calcule en quelque sorte de lui-même sur la description. Que peut-on entendre par l'intérieur d'une colonnade, ἐντὸς τοῦ περιστύλου, si ce n'est l'espace qui vient après les colonnes en dedans du plan? Dans les temples périptères, il règne un mur au dedans de la colonnade. Notre monument était de ce genre : en place de ce mur régnait un grillage d'or; ce treillis lui tenait lieu de mur. La chose est aussi facile à comprendre qu'à justifier. 1° Toute cette construction étant métallique, et destinée à être traînée sur un chariot, il n'y aurait point eu moyen d'y employer de pierres ou d'autres matériaux de construction. La légèreté fut ici une condition indispensable : puisqu'il fallait à la chambre sépulcrale une enceinte, un mur, rien ne fut plus d'accord avec cette légèreté prescrite, et avec la solidité qui ne l'était pas moins, qu'un grillage de métal. 2° Ce mur ou treillis laissait apercevoir du dehors le catafalque placé dans la chambre, et l'intérêt que ce point de vue paraissait devoir répandre sur toute la composition paraît avoir dû suffire pour engager l'architecte décorateur à donner de la transparence aux murs de la chambre. Ainsi dans notre dessin tout est en vue, tout est en spectacle. Si quelque chose devait l'être, c'étaient sans doute les quatre tableaux où étaient figurés les triomphes d'Alexandre.

« D'abord que faut-il entendre par le mot πίνακας? Nonobstant le sens propre de ce mot, qui veut dire *tableaux*, il y a plus d'une raison pour croire que les quatre sujets qui vont être décrits étaient une réunion de peinture et de sculpture. Rien n'eût été plus propre, il est vrai, à recevoir des tableaux qu'un mur de treillage; rien de plus d'accord avec la légèreté qui paraît avoir dû constituer le système de cette construction; mais les mots de la description ἔμα τορευτὸν indiquent si clairement un ouvrage de toreutique, et cet ouvrage eût été d'ailleurs si analogue au reste du monument, qu'on ne saurait s'y méprendre. Les quatre tableaux étaient quatre frises de sculpture polychrome, régnaient tout autour du mur de la chambre. Voilà ce qu'exprime le mot παραλήλους, soit qu'on entende par là un rapport de symétrie, soit que l'on considère leur position comme formant une ligne parallèle avec le plan de l'édifice. Reste la question de savoir si ces frises occupaient l'intérieur ou l'extérieur des murs. Nous avons déjà fait observer que la chambre, étant fort petite, ne

dut pas recevoir de spectateurs, et que dès lors tous les objets de décoration qu'on y aurait fait entrer y auraient figuré en pure perte, et n'auraient pu être aperçus que confusément au travers des *clathra* du grillage; mais c'eût été bien plus difficile pour des tableaux, dont on n'aurait pas soupçonné l'existence du dehors. D'ailleurs la phrase de Diodore indique que la place des tableaux était la même que celle du grillage d'or, c'est-à-dire en dedans des colonnes; et rien n'est plus conforme à l'autorité des monuments que la position donnée à ces frises, ainsi qu'aux notions et aux modèles de l'architecture.

« Nous croyons aussi nous conformer strictement aux mots grecs *τοις τοιχοις*, ces tableaux étaient *égaux aux murs*; mais cette égalité ne peut pas s'entendre avec la rigueur géométrique. S'il en eût été ainsi, les tableaux des deux grands côtés auraient eu douze pieds de long sur huit de haut, et ceux des petits côtés auraient eu sept pieds en tout sens: ils auraient été carrés. Or, en conséquence de cette hypothèse, la mesure des figures croissant dans la proportion du champ des tableaux, les sujets décrits n'auraient pu y trouver un espace suffisant: ce rapport d'égalité des tableaux aux murs paraît n'avoir pu être que celui de la longueur. Dans ce sens, on dit tous les jours d'une frise qu'elle est égale au mur sur lequel elle règne, et la chose ne saurait faire équivoque. Nous allons voir, par la seule description des tableaux, qu'ils ne purent être autre chose que des frises continues autour de l'enceinte de la chambre.

« Dans le premier tableau, on voyait un char richement travaillé en métal; Alexandre y paraissait assis tenant en main un sceptre magnifique. Autour de lui marchaient la garde macédonienne toute armée, et le bataillon des Perses, appelé les *méléphores*; en avant étaient les *hoplites*.

« Le second tableau se composait du train des éléphants équipés en guerre, ayant en avant leurs Indiens, et par derrière (ou en croupe) les Macédoniens avec leurs armes ordinaires.

« On avait figuré, dans le troisième tableau, des corps de cavalerie figurant les manœuvres et les évolutions d'un combat.

« Le quatrième tableau représentait des vaisseaux en ordre de bataille (ou armés pour la bataille). »

« Nous négligerons les points de critique et de recherche auxquels pourraient donner lieu les différents objets de la description; nous nous bornerons à faire voir combien ils sont d'accord, et avec l'emplacement que nous leur assignons, et avec la forme de frise dont nous avons parlé. Ainsi la première de ces compositions était formée d'une suite de quatre groupes, savoir le char et trois corps de troupes, les Macédoniens, les *méléphores*, appelés ainsi parce que leurs lances portaient une pomme d'or, et les *hoplites*, qui forment, comme nous le disons, *trois armes différentes*. Si l'on veut se figurer maintenant l'espace que devait occuper le char avec les chevaux et ce triple cortège militaire, on verra que la forme de frise était nécessairement celle qui convenait à une telle composition. Selon les apparences, elle occupait le côté au-dessus de l'entrée de la porte, et avait sept à huit pieds de long sur un pied et demi en hauteur.

« Nous présumons que le second sujet décrit était un petit côté opposé de la chambre: même motif pour une frise. C'était un train d'éléphants armés en guerre; ceux de devant étaient montés par des Indiens, ceux de derrière l'étaient par des Macédoniens munis de leurs armes ordinaires.

« Nous sommes portés à croire que les deux autres sujets occupaient les deux frises latérales, parce que celles-ci avaient quatre pieds de plus en longueur, et que les sujets dont il s'agit, représentant diverses évolutions de cava-

lerie et des simulacres de combat naval, doivent avoir exigé un emplacement plus spacieux. Ces deux sujets d'ailleurs semblent se faire pendant; et comme il nous a paru que le sujet où était le char triomphal d'Alexandre devait avoir la place d'honneur, c'est-à-dire celle du frontispice du monument, la distribution des autres sujets ne paraît guère avoir été autre que nous ne la supposons. Du reste, chacun peut avoir là-dessus telle opinion qu'il lui plaira.

« A l'*ésodos* de la chambre (ou sous le vestibule), il y avait des lions d'or placés de manière qu'ils regardaient les entrants. » L'existence seule de ces lions, et l'emploi du mot *εσδοσ*, prouvent que le péristyle formait, comme notre dessin le montre, un petit vestibule ouvert en avant, à la manière des temples. Ces lions étaient-ils adossés au mur de manière à faire face, c'est-à-dire à être vus de face par le spectateur placé en avant du monument, ou dans cet aspect étaient-ils de profil? Il semble que l'une et l'autre supposition s'accrochent aux paroles de Diodore, et que, soit dans un sens, soit dans l'autre, ils peuvent être censés regarder les entrants.

« Au milieu de chaque colonne était une acanthe d'or, s'élevant insensiblement jusqu'au chapiteau. » C'est de milieu de chaque colonne que prenait naissance le rinceau d'acanthe, qui s'étendait jusqu'au chapiteau. On sait que dans toutes les colonnes à feuillage qui ont un enroulement perpendiculaire ou torsé, le chapiteau est le point d'arrêt où se terminent ces ornements; et c'est ce que Diodore a exprimé très-nettement. Rien donc de plus naturel que notre explication, et que la disposition qui s'ensuit; il serait peu juste toutefois de prétendre en juger par les grands monuments d'architecture que l'antiquité nous a transmis, et où de pareils ornements ne sauraient exister. Ce n'est pas sans doute dans le style grave et sérieux des édifices de marbre ou de pierre qu'il faut s'attendre à trouver ces badinages d'un luxe décoratif. N'oublions pas que le char sépulcral d'Alexandre peut se regarder, jusqu'à un certain point, comme une sorte de caprice d'architecture. Fait en Asie et composé de toutes sortes de métaux, il s'accrochait merveilleusement de toutes ces idées que l'imagination orientale fit passer dans la décoration et dans l'arabesque.

« C'est dans ce qu'on peut appeler l'architecture décorative des anciens, que l'on trouvera un grand nombre d'exemples de colonnes ajustées et ornées selon le goût de l'Asie décrite par Diodore. Pour en avoir la preuve, il suffit d'ouvrir l'ouvrage de Piranesi, intitulé *la Magnificence des Romains*, principalement aux planches 8, 11 et 16.

« Lorsqu'on choisit entre les manières dont un rinceau d'acanthe peut se trouver au milieu d'une colonne, on s'aperçoit qu'il pourrait y avoir deux opinions sur le sens de ce milieu. Il serait possible d'entendre ce point comme la moitié de la circonférence du fût; alors l'ornement régnant sur toute la longueur monterait du bas en haut de la colonne au moyen d'une tige, de laquelle partiraient et se répartiraient les feuillages d'un côté et de l'autre. Mais il nous semble que par *milieu* il faut entendre le point milieu de la hauteur du fût; c'est-à-dire que l'ornement en question doit prendre naissance vers le milieu de la hauteur de la colonne, ainsi qu'on le voit à la planche 16 de l'ouvrage de Piranesi. Le mot *milieu* ou *moitié* n'exprime point ici, comme dans une multitude de cas, un milieu géométrique, mais seulement un point intermédiaire quelconque dans un espace donné; ce qui signifie seulement que l'acanthe ne partait point de la base de la colonne, comme cela aurait pu être. L'usage est, dans le cas contraire, que cet ornement commence au tiers inférieur de la colonne.

« Au-dessus du faite et au milieu de la voûte, s'étendait en plein air un tapis de pourpre, sur lequel posait un

« couronne d'olivier d'une grande dimension : elle était d'or, et lorsque les rayons du soleil frappaient dessus, « l'éclat s'en trouvait répercuté de manière que de loin il produisait l'effet des éclairs. » Il s'agit dans ce passage d'une simple étoffe placée au-dessus de la voûte, et au point milieu du comble. Ce tapis était destiné à supporter la couronne d'or, ou du moins cette couronne s'élevait du milieu du tapis. On pourrait aller jusqu'à soupçonner que ce tapis de pourpre n'aurait pas été d'une étoffe effective : sa position en plein air, *ὑπαίθριος*, autoriserait à croire qu'on aurait imité en métal une draperie réelle ; mais ceci importe peu. Une chose un peu arbitraire pour le dessinateur, c'est la manière dont était placée la couronne : le texte ne le laisse point deviner. Cette couronne reposait-elle immédiatement sur la draperie, ou y avait-il entre-deux un coussin, comme on pourrait l'imaginer ? Était-elle portée sur une espèce de *peduccio*, et l'était-elle horizontalement ou verticalement ? Vu le manque d'autorités à cet égard, il est permis sans doute de se décider pour le parti qui produit le meilleur effet en architecture.

« Ce qui reste de la description sera discuté dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Recomposition du monument.

« On peut envisager dans le char funéraire décrit par Diodore de Sicile trois objets susceptibles d'être considérés séparément, savoir, la chambre sépulcrale, le chariot qui la supportait, et l'attelage qui traîna toute cette masse. La première est sans contredit la plus importante ; nous y examinerons le genre de matière et de travail du monument, les dimensions et les proportions de son ordonnance, enfin la disposition et la décoration du tout et des parties.

Chambre sépulcrale.

Quant à la matière, il résulte évidemment des expressions employées par Diodore de Sicile qu'elle était métallique. En effet, la pierre eût offert une masse trop pesante pour pouvoir être facilement déplacée, outre que la fréquence du choc en aurait inévitablement altéré la solidité. Le bois ne présentait pas une résistance suffisante, à moins qu'on ne donnât au monument des proportions considérables, contraires à la grâce et à l'élégance. Ce métal, comme il appert d'après le mot *χρυσός*, plusieurs fois employé pour désigner les différentes parties de la chambre, était l'or. Maintenant doit-on considérer ces différentes pièces comme formées d'or massif, ou d'un autre métal doré ? Le texte grec paraîtrait devoir faire adopter la première opinion, qui est d'autant plus probable, que l'or ne devait pas manquer pour honorer les restes du conquérant de l'Asie.

« Il résulte nécessairement de la nature métallique de la construction et des ornements que le genre de travail doit se rapporter à la toreutique, ou orfèvrerie, puisqu'il s'agissait plus dans ce monument, dont les dimensions étaient bornées, d'obtenir le brillant gracieux de la décoration, que les effets imposants de l'architecture. Aussi y trouvons-nous une combinaison variée d'objets divers, le luxe des festons, des draperies, des métaux brillants, des pierres précieuses, des reliefs colorés, des rinceaux d'acanthé tournant autour des colonnes.

Dimensions et proportions.

« La largeur de la chambre sépulcrale, d'après Diodore, était de huit coudées, et sa longueur de douze ; prenant le terme moyen des évaluations en pieds données par divers auteurs, et négligeant les fractions, dont les anciens ne tiennent presque jamais compte, nous avons pour la largeur douze pieds, et dix huit pieds pour la longueur. Telles

étaient les dimensions de la base sur laquelle on avait établi les colonnes d'ordre ionique formant le péristyle. En leur donnant un pied de diamètre, il dut y avoir six colonnes sur les flancs, cinq entre-colonnements à deux diamètres, et un peu plus d'espacement. Les deux petits côtés avaient quatre colonnes, en comptant deux fois celles des angles, et trois entre-colonnements d'à peu près deux diamètres et demi. Les colonnes ayant un pied de diamètre, il est probable que la largeur du péristyle ou de la galerie sous la colonnade était la même que celle des entre-colonnements : déduisant donc au moins trois pieds de chaque côté dans la largeur, ce qui fait six pieds en tout, il n'est pas croyable que l'intérieur de la chambre ait eu plus de six à sept pieds de large. Si l'on donne au vestibule une profondeur de cinq pieds (car il est probable que, selon l'usage, l'espace de l'*ésodos* dut être plus grand que celui des galeries péripères), cet espace, avec le diamètre de la colonne, fait six pieds retirés sur la longueur ; à quoi joignant les trois pieds du *posticum*, on trouve que la chambre n'avait guère plus de neuf à dix pieds de long.

« Les dimensions que nous donnons à la chambre sont visiblement dans le rapport voulu de longueur et de largeur, et présentent une capacité suffisante pour contenir à l'aise le cercueil et sa représentation, qui put avoir six pieds sur trois, ainsi que les draperies et armures rangées autour de lui. Les colonnes, étant d'ordre ionique, durent avoir de sept à huit diamètres, c'est-à-dire sept à huit pieds de hauteur, avec base et chapiteau ; puis donnant à l'entablement un pied et demi, qui est le cinquième de la hauteur de la colonne, trois ou quatre pieds d'élévation formant le tiers de toute l'ordonnance pour la voûte, d'après les proportions usitées dans l'architecture, on trouve que la hauteur de l'édifice excéda fort peu sa largeur. Ajoutons quatre pieds pour la voûte dont la hauteur est prescrite par celle du trône, qui ne dut pas être moindre, puis un pied et demi pour le stylobate, et tenant compte de l'ornement accessoire de la couronne placée au haut de la voûte, nous trouverons pour le tout, à prendre au-dessus des roues du chariot, une élévation de quinze à dix-huit pieds. La mesure du soubassement sera établie en son lieu.

Disposition et décoration.

« La disposition de tout cet ensemble fut des plus régulières : son plan était celui d'un péristère, ayant quatre colonnes dans les fronts, et six dans les flancs.

« Diodore de Sicile ne précise point le nombre des colonnes qui formèrent le péristyle de la chambre sépulcrale ; cependant il n'est pas impossible, au moyen d'inductions tirées des lois de l'architecture, d'arriver à la connaissance de ce nombre. En effet, puisque nous avons admis une différence d'un tiers entre la longueur et la largeur du monument, nous devons admettre un nombre plus grand de colonnes dans le premier sens. Ce nombre toutefois sera relatif à celui des colonnes de la largeur. Or, il faut que nous procédions dans ce calcul par nombres pairs ou impairs. Ceux-ci, comme trois et cinq, doivent être rejetés, parce qu'ils présenteraient dans le milieu une colonne qui masquerait l'entrée du vestibule. Cinq colonnes d'ailleurs n'auraient pu trouver leur place ; restent donc les nombres deux et quatre. Le premier offrirait un seul entre-colonnement de dix pieds, beaucoup trop considérable relativement au diamètre des colonnes, comparé avec leur hauteur et la longueur de la chambre, qui était de dix-huit pieds. Le nombre quatre peut seul nous satisfaire ; il donne un entre-colonnement pour le milieu, et un de chaque côté de celui-ci : en leur donnant deux pieds et demi chacun, ils forment ensemble une étendue de sept pieds et demi, qui, joints aux quatre pieds des colonnes, donnent onze pieds et demi, proportion équivalente, aux fractions près,

à celle qu'on a portée à douze pieds, par forme de compte rond.

« Nous avons donc quatre colonnes de face, ou ce qu'on appelle un *tétrastyle* : or, puisqu'il y en eut aussi sur les côtés, il faut nécessairement que leurs intervalles soient égaux à ceux des colonnes de face, les colonnes dans l'architecture régulière se distribuant nécessairement à espaces égaux. D'après cette donnée, nous arriverons facilement à déterminer le nombre des colonnes de côté, en comptant deux fois celles qui sont placées aux quatre angles. Le nombre résultant est de six, qui donnent une étendue de six pieds, à raison de leur diamètre respectif : ajoutant cinq entre-colonnements à deux pieds et demi, qui font douze pieds et demi, nous avons une longueur totale de dix-huit pieds et demi, quantité égale, à une fraction près, à la mesure générale.

« L'édifice était donc un parallélogramme environné de seize colonnes d'ordre ionique, portant un entablement, sur lequel venait retomber la voûte, comme le disent les paroles de Diodore. C'était sur ces colonnes que s'élevait le berceau métallique, qui pouvait tout à la fois former voûte en dedans et toit en dehors. En effet, il ne paraît pas naturel que la charpente métallique de cette voûte ait été reçue par les murs en grillage qui composaient le *naos* de cette espèce de temple; c'est d'ailleurs aux colonnes à supporter le comble, et la voûte circulaire était ici le toit.

« Les murs de l'édifice étaient formés d'une espèce de réseau d'or, dont le cordeau avait la grosseur du doigt. C'est à travers ce réseau métallique, qui formait les parois de la chambre sépulcrale, qu'on pouvait voir tout ce qui était contenu dans son intérieur.

« Autour de ces murs et en dehors, régnait la frise continue, où étaient représentés en peinture les exploits d'Alexandre. La hauteur de ces tableaux dut nécessairement être bornée (puisque'elle était égale pour tous) par celle de la porte d'entrée; ils étaient au nombre de quatre, un sur chaque face du monument. Celui qui était sur la façade, c'est-à-dire au-dessus de la porte, dut déterminer la hauteur des trois autres. Si on se rappelle celle des colonnes, et par conséquent celle des galeries, qui était de huit pieds, en déduisant six pieds pour la hauteur de la porte, et quelque chose pour celle du chambranle, on verra que ce même tableau ne put guère avoir plus d'un pied et demi, mesure qui était la même pour tous les autres. Quant à leur étendue transversale, elle dut nécessairement varier selon la mesure de la paroi à laquelle ils correspondaient, et partant être plus considérable sur les côtés. Ces tableaux étaient donc ce qu'on appelle des *frises* en architecture : il y en avait de semblables sous les galeries du temple de Minerve à Athènes. Ils étaient probablement coloriés, afin de frapper plus vivement les yeux par le contraste des couleurs avec les reflets métalliques qui jaillissaient de toutes les parties du monument : d'ailleurs des tableaux coloriés convenaient merveilleusement à une composition toute d'or et brillante des plus riches couleurs. L'éclat même de la matière, ainsi que sa richesse, firent une grande partie de la décoration de tout cet ensemble : ainsi le toit était formé de pierreries, et surmonté d'une couronne d'or si brillante, qu'elle éblouissait les spectateurs quand elle était frappée des rayons du soleil, comme Diodore le rapporte textuellement. Il fallait que ses feuilles eussent reçu un poli extraordinaire, et ce que les orfèvres appellent aujourd'hui du mot *bruni*, pour produire un pareil effet. Elle reposait sur une draperie de pourpre, et celle-ci s'étendait sur une partie du comble, dont les tuiles, faites en forme d'écailles, étaient formées de pierres précieuses : la magnificence de l'art ne saurait aller plus loin.

« L'accompagnement de la voûte consistait dans les quatre Victoires d'or placées à ses quatre angles; ces figu-

res pouvaient avoir trois pieds de haut, et former une masse de quatre à cinq pieds d'élévation, avec les trophées qu'elles portaient, et dont la composition accompagnait heureusement la couronne placée au centre. C'est surtout à la face de devant qu'étaient réunis la plupart des objets de décoration. De ce côté, l'on voyait la couronne au sommet, entre les trophées des deux Victoires antérieures. Dans le renforcement du cintre, *καμάρα*, formant une sorte de tympan de fronton, brillait le trône d'Alexandre, d'où pendaient des festons ou guirlandes de fleurs. Sous le péristyle, on voyait le tableau représentant Alexandre dans son char, et, des deux côtés de la porte, les lions qui en gardaient l'entrée.

Colonnes en or.

« Diodore dit que les colonnes étaient d'or. Il est probable qu'elles étaient formées de plaques de ce métal, réunies et soutenues en dedans par des tringles métalliques. Les rinceaux d'acanthé qui parcouraient les colonnes devaient se distinguer par une couleur et un genre de travail particulier, pour ajouter à l'effet de l'ensemble. Il suffit d'indiquer à l'imagination toutes les ressources qu'avait l'art de la toreutique, ou sculpture sur métaux, pour diversifier, nuancer et multiplier les effets de la matière et les procédés du travail.

Du chariot.

« Le texte grec n'indique point de quelle matière était formé le chariot. Cependant, si l'on réfléchit à la différence qui existe entre la nature particulière d'un édifice ainsi léger dans sa composition, et l'espèce de construction solide, compacte et massive que comporte un train de chariot, on peut conjecturer qu'il était fait de pièces de bois solidement enchevêtrées les unes dans les autres. Une pareille construction en métal n'aurait point présenté plus de solidité, et aurait eu l'inconvénient d'offrir une résistance plus élastique, qui aurait ajouté aux vacillations dont l'édifice était susceptible, et aurait augmenté singulièrement le poids de la masse, ce qui mérite quelque considération dans un édifice mobile. En effet, il suffit de réfléchir un instant, pour voir qu'une construction de charpente, faite avec la solidité nécessaire à un pareil ouvrage, n'aurait pas convenu aux parties légères et isolées de l'architecture du haut. Dans un assemblage tel que celui qui dut avoir lieu pour former le chariot, on emploie des pièces de bois très-épaisses, on les lie, et on les enchevêtre de toutes les manières, et rien n'est plus solide.

« Il est presque certain que le plateau du chariot avait plus d'étendue que la base de la chambre sépulcrale, puisqu'il devait la recevoir : il y avait donc un soubassement en saillie à l'extérieur. On peut admettre que cet excédent fut d'un pied, lequel, joint à la saillie du stylobate, aussi d'un pied, donnera au chariot une vingtaine de pieds en long, sur quatorze ou quinze de large. Ces dimensions n'ont rien d'extraordinaire, si on les compare à quelques-uns des chariots dont parlent les anciens, entre autres Athénée, qui cite, par exemple, un char de Silène à quatre roues, de vingt-quatre coudées de long sur quatorze de large.

« Ce qui peut nous confirmer la vérité des proportions qu'on donne ici au chariot d'Alexandre, c'est la proportion même de ceux dont Athénée a donné les mesures dans sa description de la pompe Dionysiaque de Ptolémée-Philadelphie, où l'on voit un nombre prodigieux de chariots beaucoup plus considérables que celui-ci, portant d'énormes colosses, des antres, des édifices, des groupes de tout genre, des statues mécaniques. Entre un grand nombre d'antres chariots dont les dimensions ne sont pas énoncées, on remarque un char de Bacchus à quatre roues, traîné par cent quatre-vingts hommes. Il avait qua-

torze coudées de long sur huit de large, et il portait une statue de dix coudées. Un autre, large de huit coudées, traîné par soixante hommes, et portant une figure mécanique de Nysa, qui se levait et s'asseyait toute seule, exécutait divers mouvements, et faisait des libations. Il y avait un char de Silène à quatre roues, de vingt-quatre coudées de long sur quinze de large; un autre, traîné par six cents hommes, long de vingt-cinq coudées sur quatorze de large; enfin, un autre à quatre roues, ayant vingt-deux coudées en longueur, et quatorze en largeur. Tous ces chariots sont, comme on le voit, à quelques fractions près, dans la même proportion que celui qu'a décrit Diodore, c'est-à-dire qu'ils n'ont en longueur qu'un tiers au delà de leur largeur: et cette proportion, quand elle ne serait pas prouvée par le texte de Diodore, indiquée par la masse et le caractère de l'édifice, résulterait encore de cette considération, que le chariot n'avait que quatre roues.

Pivot mécanique.

« C'est la partie la plus curieuse et la moins connue de tout l'édifice, celle sur laquelle les connaissances modernes nous donnent le moins de lumières. Ce pivot, sur lequel reposait la chambre, servait à l'isoler, dans presque toute sa superficie, du bâtis de charpente traversé par les essieux, de manière à maintenir l'édifice en équilibre, et à le préserver des secousses. Diodore ne fait qu'indiquer sa place au centre de la base de la chambre: c'est là qu'il devait être pour produire l'effet décrit. Mais quelle était sa forme? de quelle façon cette mécanique était-elle combinée? quel en était le jeu? voici un vaste champ de conjectures. Nous ajouterons, pour suppléer au texte, qu'il était dans cette partie du soubassement qui formait le train du chariot. Ce train de charpente était une sorte d'encaissement, dont le fond, composé de l'assemblage des bois les plus forts, recevait, dans une espèce d'écrasement solide, le pivot métallique en forme de toupie, duquel sortaient et divergeaient en tous sens, selon la longueur et la largeur, vingt-quatre courbes de métal en manière de ressort; ce qui donnait au tout la figure d'un volant. Sur ces courbes de métal reposait le plateau, soit de menuiserie, soit de toute autre espèce, qui formait l'aire de la chambre, et servait d'assiette aux colonnes. De cette façon, tout l'édifice aurait été solidement assis sur une sorte de trompe métallique, et aurait présenté l'avantage d'offrir au plateau de la chambre un empâtement spacieux, à tout l'ensemble une liaison avec le pivot, et une base large, qui va néanmoins en diminuant jusqu'à n'être plus qu'un point. Le pivot, dont l'objet principal est de réduire au moindre espace possible le contact de l'édifice avec le train de chariot, ne peut se supposer que de deux façons: ou large en bas, et recevant l'édifice sur sa pointe; ou, ce qui, pour l'effet dont il s'agit, est la même chose, large en haut, et finissant en pointe: mais cette dernière construction paraît beaucoup plus propre à porter un plancher. Nous l'envisageons donc, sous le premier rapport, comme une espèce de pyramide renversée, dont la pointe est formée par le pivot, qui dut être mobile dans son écrasement, et dont la base servait de soutien au reste de l'édifice. De cette manière, celui-ci pouvait s'incliner dans tous les sens au moindre choc produit par les inégalités de terrain, tandis que des poulies de renvoi, disposées à cet effet, servaient à le maintenir en équilibre, au moyen de la mobilité du pivot dans son écrasement. Il est très-difficile d'expliquer d'une manière satisfaisante le jeu d'une pareille mécanique. Nous nous bornerons donc à faire observer que l'antiquité eut en ce genre des pratiques très-supérieures à nos systèmes, et que la théorie, qui explique les lois de la mécanique, est souvent incapable d'en produire les effets.

« Tout le jeu de ce pivot était renfermé dans l'encaissement du bâtis de charpente faisant le train du chariot. Ce travail de charonnage eût été désagréable à l'œil, s'il n'eût été masqué par des pentes et des ornements.

« Ici nous retrouvons le texte grec qui donne la description de ces ornements, la disposition, la forme des roues et de leurs parties, et la manière dont elles avaient été décorées et réunies de chaque côté par une longue lance ou *sibène*. Il n'est pas facile de déterminer en quoi consistaient les roues à la persane, et ce qui les faisait différer des autres.

« Quant à la *sibène*, c'était une espèce de longue pique: ainsi, nous avons cru pouvoir nous permettre de la faire mordre par les deux têtes de lion à chacune de ses extrémités, de manière qu'elle servit de lien et de renfort aux deux essieux, ce qui paraît avoir pour soi quelques autorités.

Attelage.

« Il y avait quatre timons, à chacun desquels était attaché un quadruple rang de jougs, à quatre mulets par joug: ainsi, le nombre de ceux-ci était de soixante-quatre. « On avait choisi les plus forts et les plus hauts: chacun d'eux avait sur la tête une couronne dorée, des sonnettes d'or aux deux côtés de la mâchoire, et, autour du cou, des colliers chargés de pierres précieuses. » Le point tout à la fois le plus remarquable et le plus embarrassant de cette description, est sans doute ce train si nombreux de mulets attachés au chariot. Les usages modernes ne nous présentent aucun exemple d'un attelage si considérable, et dès lors nous manquons des inductions qu'on pourrait tirer de l'expérience. Il paraît que, dans l'antiquité, de nombreuses institutions rendirent fréquentes les occasions de multiplier les trains et les attelages de certains chars: les exemples rapportés plus haut, et tirés de la description de la pompe de Ptolémée Philadelphe, nous font voir quelle habitude on avait de ces chars prodigieux par la masse, l'étendue, le poids et la grandeur de leur train; nous en avons cité un qui était traîné par six cents hommes.

« Il y a peut-être cependant plus de difficulté à concevoir les soixante-quatre mulets de notre chariot à quatre timons. Et d'abord faut-il entendre précisément par ce que nous nommons timon, le mot grec *ῥυμός*? Étaient-ce des timons dans toute la longueur, qui aurait été de trente à quarante pieds, ou étaient-ce des palonniers attachés avec des courroies? Il paraît que la longueur aurait été trop grande pour une flèche de bois, et que par conséquent les trois attelages antérieurs auront eu des timons mobiles, attachés par des anneaux ou par des courroies les uns aux autres. Les timons du premier attelage, ou de celui qu'on appellerait de *brancard*, auront seuls été fixés et adhérents au chariot. On sait que l'usage de donner plusieurs timons à un char était fréquent chez les anciens, surtout dans les quadriges. Ici, à chaque timon, étaient attachés quatre mulets; l'attelage était de seize de front.

« J'ai dit et l'on a vu que la largeur du monument était de douze pieds, à quoi ajoutant un pied ou un pied et demi de saillie de chaque côté pour le soubassement nécessaire à l'empâtement de l'architecture, on trouve que la largeur de la masse, par en bas, put être de quinze pieds. Mais tout porte à croire que le train du chariot, surtout dans la partie inférieure de l'espèce d'encaissement dont j'ai supposé qu'il était formé, aurait eu, comme on l'a déjà dit, encore plus d'étendue en largeur.

« En effet, une des données qui doivent entrer dans l'appréciation probable des mesures que nous cherchons, est sans contredit l'attelage dont il est question, non qu'il puisse y avoir eu parité entre la dimension du chariot et l'espace que durent occuper seize mulets attelés de front.

« On sait que la moindre largeur qu'on donne dans les attelages est deux pieds par cheval : il n'y a donc guère moyen de supposer moins de trente ou quarante pieds à chaque rangée de mulets.

« Dès lors il n'y aurait rien d'in vraisemblable à donner vingt pieds de large au plateau inférieur du chariot, et à peu près vingt-cinq à vingt-six pieds à sa largeur, en y comprenant les roues. Je présumerais alors qu'à la partie antérieure du plateau, ou bâtis de charpente inférieure, aurait été jointe une espèce d'avant-train débordant le chariot par deux cercles d'environ six pieds de chaque côté. A cet avant-train auraient tenu les quatre timons de la première rangée de seize mulets, et ces quatre timons auraient alors, comme on peut le voir, occupé, avec l'attelage, une étendue de trente-six à quarante pieds. Voilà comme je présume qu'un front aussi considérable a pu se raccorder avec les dimensions du chariot et avec celles de l'édifice.

« Le luxe de la parure et la richesse de l'équipement n'avaient pas été épargnés à ce prodigieux attelage; chaque mulet avait sur la tête une couronne dorée. Diodore se sert ici, comme pour quelques autres objets, du mot *κατασκευασμένον* : ce qui porte à croire qu'il faut entendre au pied de la lettre les qualifications de métal dont il use dans sa description. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que, parcourant les différentes parties des roues, il dit que les bandes étaient de fer, et que les jantes et les rayons étaient dorés : τὰ μὲν πλάγια καὶ αἱ κνημίδες κατασκευασμέναι· c'est qu'indubitablement ces parties étaient de bois.

« Chaque mulet portait deux sonnettes d'or, c'est-à-dire une de chaque côté de la mâchoire. Cet usage paraît avoir été anciennement pratiqué en Perse. Aristophane, dans sa comédie des *Grenouilles*, en fait mention parmi les caprices qu'Eschyle avait tirés, pour ses décorations, des tapisseries médiques, et il l'exprime par le mot *καὶ ὠνοραλαροπώλιος*.

« A l'égard des colliers chargés de pierres précieuses qu'avaient les mulets du char d'Alexandre, il faut dire que cet usage fut assez général dans l'antiquité; on le retrouve sur un grand nombre de figures de chevaux. Ceux de Venise ont encore de semblables colliers; ils sont ornés de petits fleurons de bronze modernes, qu'on y a apportés en les restaurant. Mais cette restauration prouve qu'on avait enlevé ceux qui y furent primitivement appliqués, et cet enlèvement ferait soupçonner que cette partie antérieure du collier pouvait contenir des objets précieux. Cet exemple suffit pour donner une idée d'un genre de richesse et d'ajustement dont Virgile nous a encore retracé l'image dans ces vers de l'Énéide, liv. vii, v. 277 :

Instratos ostro alipedes pictisque tapetis :
Aurea pectoribus demissa monilia pendent.

« La conduite de ces mulets, et la manière de faire marcher ensemble et d'accord un attelage aussi nombreux que compliqué, offrent sans doute quelque embarras, et pourraient faire naître plus d'une difficulté dans l'esprit de celui qui voudrait épuiser tous les objets de discussion dont cette matière serait susceptible.

« On pourrait demander d'abord si ce grand nombre de mulets fut employé ici comme nécessaire, en raison du fardeau qu'ils avaient à tirer, ou si ce fut en vue d'augmenter la pompe de ce spectacle ambulante, qu'on les aurait si singulièrement multipliés.

« Dans le premier cas, on parviendrait à connaître approximativement le poids de toute cette construction, résultat assez difficile à obtenir par le cubage, vu le genre de matière dont nous avons dit que se composa toute la partie architecturale, formée, comme on l'a vu, d'or et de métaux fondus ou plaqués : on ne peut soumettre toutes ces surfaces à aucun calcul, parce qu'on ignore le rapport dans lequel les pleins se trouvaient avec les vides. Toujours est-il certain qu'en ajoutant au poids de l'édifice et

de tous les accessoires celui du pivot sur lequel il portait, et celui de la charpente qui servit de soubassement et de chariot, ce dut être un poids très considérable, et que, surtout dans les chemins montueux, il fut nécessaire d'employer au tirage un très-grand nombre de mulets.

« Mais il est difficile de se persuader que la magnificence du coup d'œil et le désir de donner à cette pompe plus d'éclat ne seraient pas entrés pour quelque chose dans la formation de cet attelage. Quant aux difficultés qu'il dut y avoir à le faire mouvoir avec ordre et régularité, deux considérations, indirectes à la vérité, mais toutefois les seules qu'à défaut d'une expérience hors de notre portée nous puissions faire valoir comme décisives, me paraissent offrir à l'objection dont il s'agit la meilleure réponse.

« La première de ces considérations, dont il a été déjà dit quelque chose, est celle de la grande habitude qu'avaient les anciens, dans leurs fêtes et leurs pompes religieuses, de faire mouvoir de vastes machines, et de faire exécuter en ordre et en cadence toutes sortes de figures et de pantomimes : les jeux publics étaient l'école de cette sorte de tactique, et presque tout le monde y était dressé. Dès lors on conçoit comment les animaux eux-mêmes, façonnés, ainsi que les hommes, à agir de concert et à obéir en grand nombre au signal des chefs, exécutaient sans embarras des mouvements qui nous paraissent n'avoir pu se produire sans confusion et sans contradiction.

« La seconde considération, qui peut encore mieux résoudre la difficulté de la conduite et de l'action simultanée des soixante-quatre mulets, est que tout ce qui a rapport à cet objet s'exécutait au milieu d'une armée, c'est-à-dire militairement. Si, comme on n'en saurait douter, toute l'opération était soumise à une discipline formelle; si l'action générale, réglée dans ses mouvements partiels, dépendait d'un art à peu près semblable à celui qui préside aux évolutions et aux manœuvres des corps de troupes, on conviendra que la chose fut bien autrement facile qu'on ne l'imagine, lorsqu'on n'applique à la manière de la concevoir que les moyens simples et usuels de nos transports et de nos attelages ordinaires.

« Cette considération est encore propre à prévenir toutes les objections que font naître dans l'imagination la longueur et les difficultés de la route que dut parcourir le char d'Alexandre.

« En effet, ce ne fut pas une représentation de quelques heures, ni un trajet de quelques stades : le char, parti de Babylone, est arrivé en Égypte; c'est un fait hors de doute.

« Arrhidée (frère d'Alexandre), dit Diodore de Sicile, « avait employé deux ans à la construction de cet ouvrage, et lui-même il conduisit le corps du roi de Babylone en Égypte : Ἀρριχόμενος τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως ἐκ Βαβυλώνης εἰς Αἴγυπτον.

« La magnificence du spectacle, selon le même écrivain, « emportait de beaucoup, pour la vue, sur tout ce qu'on « en pouvait publier. La renommée, qui s'en répandit au « loin, attira une multitude prodigieuse de spectateurs : « de toutes les villes on accourait en foule sur le passage « du char; et, pour jouir plus longtemps de sa vue, on « l'accompagnait dans sa route. Il était précédé et suivi de « corps de troupes qui lui faisaient un magnifique cortège, « et il y avait en outre des compagnies d'ouvriers et de « terrassiers. »

« Nous allons maintenant, pour terminer les renseignements ultérieurs que l'on pourrait désirer sur la destinée du corps d'Alexandre, laisser parler M. de Sainte-Croix.

« La pompe funèbre d'Alexandre fut une marche triomphale; le roi mort devint l'objet d'un concours universel. Ptolémée alla au-devant de son corps en Syrie; et l'ayant reçu des mains d'Arrhidée, il s'en retourna en Égypte. Après la mort de Cratère, tué dans une bataille

« contre Eumène, partisan de Perdicas, celui-ci résolut
 « de porter la guerre en Égypte, pour en chasser Ptolé-
 « mée, et pour se rendre maître de la famille d'Alexandre ;
 « ce qui mettait à sa disposition le corps de ce conquérant.
 « Tel est en substance le récit de Diodore, qui diffère en
 « plusieurs points de celui qu'avait adopté Arrien, si nous
 « pouvons en juger par l'extrait qui nous en reste. Selon lui,
 « Arrhidée ayant sous sa garde le corps d'Alexandre, s'a-
 « vança, malgré l'avis de Perdicas, vers Ptolémée, qui
 « conduisit ce corps de Babylone, par Damas, en Égypte,
 « après avoir surmonté tous les obstacles que Polémon,
 « ami de Perdicas, ne cessa de mettre à sa marche. Cra-
 « tère étant mort, Perdicas partit de Damas avec les rois,
 « c'est-à-dire Arrhidée et les enfants d'Alexandre, porta
 « la guerre en Égypte, et fut tué par les siens sur le bord
 « du Nil; ce qui est confirmé par d'autres écrivains. Arrien
 « paraît donc avoir cru qu'Arrhidée céda volontairement le
 « corps d'Alexandre à Ptolémée, et que ce général n'avait
 « pas auprès de lui la famille royale, qu'il combla d'hon-
 « neurs et de présents après la défection de l'armée de
 « Perdicas. Strabon embrasse encore un autre sentiment.
 « Il dit que Ptolémée enleva le corps d'Alexandre à Per-
 « diccas lui-même, qui l'amenait de Babylone, et qui avait
 « pris la route d'Alexandrie, dans le dessein de s'emparer
 « de l'Égypte. Il y fut tué, ajoute cet écrivain, à coups de
 « sarisses, dans une île déserte où Ptolémée l'avait en-
 « fermé
 « Élien prétend que l'enlèvement du corps d'Alexandre
 « fut secret; que Perdicas, moins animé par l'attachement
 « qu'il avait pour la mémoire du roi qu'échauffé par la
 « prédiction d'Aristandre, se mit aussitôt à la poursuite de
 « Ptolémée, auquel il livra un combat sanglant; que Pto-
 « lémée le trompa par un simulacre du corps d'Alexandre,
 « mais qu'il envoya le véritable corps, sans pompe et sans
 « éclat, par des routes secrètes et peu fréquentées.
 « Ce récit d'Élien est une fable, qui n'a d'autre origine
 « que l'habileté de Ptolémée, et l'adresse qu'il mit, en Syrie,
 « à s'emparer du corps d'Alexandre.
 « Pausanias assure que ce général ayant rencontré des
 « Macédoniens qui portaient le corps d'Alexandre à Egès

« en Macédoine, leur persuada de le lui remettre, et que,
 « conformément au décret des Macédoniens, il l'ensevelit
 « à Memphis. On aperçoit sans peine les deux erreurs que
 « renferment ces mots : elles en font commettre bientôt
 « une troisième au même écrivain, lorsqu'il avance que ce
 « fut Ptolémée Philadelphe qui transporta de Memphis le
 « cercueil d'Alexandre.

« Quinte-Curce remarque très-bien que, peu d'années
 « après la mort de ce prince, ce fut Ptolémée Soter, de-
 « venu maître de l'Égypte, qui effectua cette translation de
 « Memphis à Alexandrie. Strabon en fixe l'époque à l'ins-
 « tant du départ d'Arrhidée pour la Macédoine, immédia-
 « tement après la mort de Perdicas.

« On plaça le corps dans un endroit de la ville d'Alexan-
 « drie appelé *Séma*, c'est-à-dire *le Sépulcre*, où il fut
 « enfermé dans un cercueil d'or. Par la suite, Ptolémée
 « Coccus, ou Parisactus, qui venait de Syrie, l'enleva;
 « mais il ne tira aucun profit de son vol, ayant été obligé
 « de l'abandonner sur-le-champ.

« Un nouveau cercueil remplaça l'ancien; mais il ne fut
 « plus que de verre. Jules César le vit en cet état, et néan-
 « moins aucun des monuments dont Alexandrie était
 « remplie ne l'intéressa davantage. Il descendit avec em-
 « pressement dans le tombeau du héros macédonien. Cette
 « vue put lui arracher quelques soupirs; mais il n'avait
 « plus à gémir comme autrefois en apercevant la statue de
 « ce prince, car il était déjà son rival de gloire.

« Auguste aussi voulut contempler les restes d'Alexan-
 « dre; il fit tirer son corps du cercueil, lui mit une cou-
 « ronne d'or, et le couvrit de fleurs.

« Dion Cassius nous apprend que l'empereur Sévère,
 « ayant fait enlever de toutes parts, du sanctuaire même
 « des temples, beaucoup de livres mystérieux, ordonna
 « de les renfermer dans le tombeau d'Alexandre, et défen-
 « dit qu'on le montrât davantage, de crainte qu'on n'y lût
 « ces livres. Depuis cette époque, on ignore ce qu'est de-
 « venu le tombeau d'Alexandre..... Saint Jean Chrysos-
 « tome en parle comme d'un objet ignoré de tout le monde,
 « c'est-à-dire comme n'existant plus à la fin du quatrième
 « siècle. »



JUSTIN.



NOTICE SUR JUSTIN.

L'abrégiateur Justin, nommé, dans un ancien manuscrit de Florence, M. *Junianus Justinus*, et dans d'autres M. *Justinus Frontinus*, passe communément pour avoir vécu sous le règne des Antonins. On n'en a d'ailleurs d'autre preuve que ces deux mots de la préface de Justin, *Imperator Antonine*, ajoutés très-probablement par quelque copiste, qui confondait cet auteur avec *Justin le Martyr*¹. Ce témoignage même étant ruiné, on en est réduit à des conjectures fort arbitraires sur l'époque où il convient de placer cet écrivain, dont la vie est d'ailleurs complètement inconnue. Son abrégé est un extrait du grand ouvrage historique de Trogue-Pompée. Justin, dans sa préface, avertit le lecteur qu'il a fait choix des faits et des passages qu'il jugeait particulièrement intéressants; les autres événements ne sont qu'à peine mentionnés, et seulement par forme de transition.

Les critiques ont fait de patientes recherches pour reconnaître les autorités où Trogue-Pompée a puisé. On pense avec quelque fondement que parmi les quarante-quatre livres dont se composait son ouvrage, et dont Justin a donné quarante-quatre extraits, le guide de Trogue pour les six premiers, qui forment une sorte d'introduction à l'histoire de la Macédoine, a été Théopompe. Il a pu cependant compléter les données que lui fournissait cet historien par celles que lui offraient Hérodote et Ctésias, et même les mythographes. Les quatre livres suivants, que remplit l'histoire de Philippe, auraient été traduits de Théopompe. Dans les livres XI-XVI, qui traitent de l'histoire d'Alexandre et des guerres entre ses généraux jusqu'à l'avènement de Lysimaque au trône de Macédoine, on ne distingue les sources que pour les digressions sur Cyrène et sur Héraclée, qui seraient tirées de Théopompe, et pour l'épisode de l'Inde, emprunté à Mégasthènes. L'histoire de Lysimaque, qui fait l'objet du livre XVIII et où Séleucus est jugé avec partialité, aurait été puisée dans Jérôme de Cardie. Les six livres suivants (XVIII-XXIII), qui renferment à peu près tout ce que nous savons sur les Carthaginois avant leurs démêlés avec les Romains, sont fort importants. Théopompe aurait fourni ce qui regarde Syracuse et la Grande-Grèce, et Timée, l'histoire d'Agathocle. Phylarque a été la principale autorité de Trogue-Pompée, du livre XXIV au livre XXIX, période qui commence à l'invasion des Gaulois sous Brennus, et se termine à la première guerre de Philippe avec les Romains. La suite des

¹ Ces mots viendraient dans la Préface à la suite de : Quod ad te, *Imperator Antonine*, non tam cognoscendi, etc. Nous les avons supprimés comme trop douteux.

guerres de Macédoine et de Syrie, où figurent Annibal, Antiochus le Grand, Philopémen, Persée, et qui est racontée dans les six livres qui suivent (XXX-XXXV), est extraite de Polybe.

Pour une grande partie de ce qui est renfermé entre les livres XXXVI et XLII, touchant la suite de la guerre de Syrie et la fin de ce royaume, la Judée, les guerres de Mithridate, l'histoire des Parthes et de l'Arménie, Justin est la principale source historique. La comparaison de ces livres avec les fragments de Posidonius de Rhodes, qui nous ont été conservés par Athénée, a fait voir que cet historien a été le guide de Trogue-Pompée. Posidonius, qui était lié d'amitié avec Pompée, avait publié en cinquante-deux livres une histoire des quatre-vingt-deux années qui se sont écoulées entre la destruction de Corinthe et le bouleversement de l'empire de Syrie. La digression de Justin sur les Juifs est remplie de confusion : on sait quelles idées fausses on avait de ce peuple du temps d'Auguste, et même encore à l'époque de Tacite; mais on est surpris que Justin n'ait pas été en état de rectifier les erreurs qui se trouvaient dans son original.

Le livre XLIII contient l'histoire ancienne de Rome et de Marseille. Dans la dernière partie, Dioclès de Péparèthe a été la source de Trogue-Pompée. Enfin le livre XLIV, qui traite de l'histoire de l'Espagne, est tiré probablement de Posidonius.

Telles paraissent être les autorités suivies par Trogue-Pompée, et par conséquent par son abrégiateur. Il ne faut pas d'ailleurs chercher dans Justin ni l'exactitude chronologique qui manque à la plupart des historiens anciens, ni la critique historique, qui peut-être lui a manqué plus qu'à aucun autre. Mais personne ne peut lui contester le mérite d'un très-habile écrivain. Sous ce rapport, Rollin nous paraît en avoir donné une idée très-juste dans le passage suivant, où il juge à la fois l'auteur original et l'abrégiateur.

« On croit que c'est à Tite-Antoine que Justin a adressé son Abrégé de l'Histoire de Trogus Pompeius : mais on n'en peut rien assurer, y ayant plusieurs empereurs du nom d'Antonin. Trogus Pompeius est mis entre les illustres écrivains du temps d'Auguste. On le place entre les historiens du premier mérite, avec Tite-Live, Salluste et Tacite. Son ouvrage était d'une étendue immense, et comprenait, en quarante-quatre livres, toute l'histoire grecque et romaine jusqu'au temps d'Auguste. Justin en fait l'abrégé en autant de livres : en quoi il nous a rendu un mauvais service, s'il est vrai que cet abrégé soit la cause de la perte de l'origi-

nal. On peut juger combien le style de Trogus était pur et élégant, par la harangue de Mithridate à ses troupes, que Justin a insérée tout entière dans son trente-huitième livre. Elle est fort longue, mais indirecte : car Justin nous fait remarquer que Trogus n'approuvait pas que Tite-Live et Salluste eussent fait entrer dans leurs histoires des harangues...

Le style de Justin est net, intelligible. On y rencontre de temps en temps de belles pensées, de solides réflexions, et des descriptions fort vives. A l'exception d'un petit nombre de mots ou de locutions, la latinité y est assez pure; et il y a beaucoup d'apparence qu'il a employé ordinairement les propres termes et les phrases mêmes de Trogus.



SOMMAIRES

DES XLIV LIVRES DE JUSTIN.

- I. Chap. I. Ninus, le plus ancien roi d'Assyrie, soumet tout l'Orient, tue Zoroastre, roi des Bactriens, et s'avance jusqu'aux frontières de la Libye. — II. Sémiramis, qui lui succède, bâtit Babylone, dompte l'Éthiopie, tente la guerre en Italie, règne quarante-deux ans, et est tuée par son fils. — III. L'empire de l'Asie, qui avait été aux Assyriens pendant treize cents ans, passe, après le meurtre de Sardanapale, le dernier de leurs rois, aux Mèdes. — IV-VI. Astyage, dernier roi des Mèdes, est détrôné par Cyrus, son petit-fils. — VII. Cyrus, roi des Perses, défait les Babyloniens et Crésus, roi des Lydiens. — VIII. Cyrus est tué dans la guerre contre les Scythes. — IX-X. Cambyse, son fils et son successeur, périt en Égypte. Darius, fils d'Hystaspe, est élu roi; ruse de Zopyre. Guerre contre les Scythes.
- II. Chap. I. Origine des Scythes; leur antiquité plus haute que celle des Égyptiens. — II. Climat de la Scythie; les Scythes nomades; leurs mœurs simples et pures; leur justice. — III. Bravoure des Scythes; vainqueurs de Sésostris, ils reçoivent un tribut de l'Asie pendant quinze cents ans. — IV. Les Amazones; leurs exploits en Cappadoce, en Asie et en Europe jusqu'à Alexandre. — V. Les Scythes vainquent leurs esclaves et repoussent Darius. Ce roi s'enfuit, et dompte, en passant, la Macédoine et l'Ionie. — VI. Origine d'Athènes; ses arts, ses lois, ses rois depuis Cécrops jusqu'à Codrus, le dernier. — VII-VIII. Les archontes. Lois de Solon. Solon réclame pour ses concitoyens Salamine, enlevée aux Mégariens. Pisistrate asservit sa patrie. — IX. Meurtre d'un des fils de Pisistrate; exil de l'autre chez les Perses. Miltiade vainqueur des Perses à Marathon. — X. Xerxès, successeur de Darius, recommence la guerre, interrompue par la mort de son père. — XI-XIV. Léonidas aux Thermopyles. Pillage de Delphes. Thespiens, Platée et Athènes brûlées par Xerxès. Bataille de Salamine, de Platée en Béotie, de Mycale en Ionie. Xerxès, défait, se sauve à Abydos et laisse Mardonius en Grèce. — XV. Les Athéniens songent à rebâtir leur ville. Les Spartiates se plaignent de ce qu'ils élèvent de plus fortes murailles; Thémistocle joue les Spartiates. Les Athéniens et les Spartiates battent les Perses dans différents combats.
- III. Chap. I. A Xerxès tué succède Artaxerxès son fils. — II-III. Les Athéniens se séparent des Spartiates. Lycurgue, législateur de Sparte. — IV. Première guerre messénienne; les Spartiates y sont battus. Ils envoient une colonie à Tarente, sous la conduite de Phalanthé. — V-VI. Vainqueurs dans la seconde guerre messénienne, les Spartiates en entraînent une troisième, dans laquelle les Athéniens ont pour chefs Périclès et Sophocle. — VII. Belle conduite de Périclès pendant la guerre.
- IV. Chap. I-II. La guerre est transportée en Sicile. Description de la Sicile; les Carthaginois veulent s'en emparer. — III. Les habitants de Rhégium opprimés par les Himériens. Les Athéniens secourent les Cataniens, et ont des succès contre les Syracusains. — IV-V. Les Athéniens sont battus par Gylippe, général des Spartiates, qui était allé au secours des Syracusains.
- V. Chap. I. Alcibiade, exilé d'Athènes, excite cou-

tre sa patrie le roi de Sparte, auquel se joint Darius. — II-IV. Alcibiade s'enfuit de Sparte; il détache les Perses de l'alliance avec cette république. Nommé de nouveau amiral de la flotte, il bat les Spartiates, et revient à Athènes, chargé de dépouilles, et au milieu des félicitations générales. — V. Il part ensuite pour l'Asie avec la flotte, est vaincu et exilé une seconde fois. — VI. Conon, qui lui succède dans le commandement, est aussi battu; il fuit en Chypre. — VII-VIII. Athènes, affamée et tremblante, est forcée de se rendre. Les trente tyrans; ils sont les instigateurs de la mort d'Alcibiade. — IX-X. Les trente tyrans sont vaincus par Thrasybule. — XI. Artaxerxès Mnémon, successeur de Darius, ayant vaincu son frère Cyrus, ne peut vaincre une armée de dix mille Grecs. Admirable retraite de ces dix mille Grecs.

Livre VI. Chap. I. Les Lacédémoniens veulent s'emparer de l'Asie; Artaxerxès leur oppose Conon l'Athénien avec une flotte. — II. Agésilas est envoyé en Asie, où Conon a de nombreux succès. — III. Agésilas est rappelé. Conon remporte une grande victoire navale sur Pisandre, général lacédémonien. — IV. Les Lacédémoniens sont vaincus par les Thébains, qui le sont à leur tour par Agésilas. — V. Les Athéniens envoient Iphicrate au secours des Thébains. Conon rentre dans sa patrie; il en rebâtit les murs et le port. — VI. Paix d'Antalcis. Les Spartiates vaincus par les Arcadiens et les Thébains. — VII-VIII. Les Thébains vaincus par les Spartiates. Mort d'Épaminondas. — IX. Les Thébains tombent dans la mollesse, ainsi que les Athéniens. Philippe, roi de Macédoine, menace l'indépendance de la Grèce.

Livre VII. Chap. I. Description de la Macédoine. — II. Ses rois, depuis Perdiccas jusqu'à Amyntas. — III. Amyntas et son fils Alexandre; leur conduite quand Darius réclama pour lui la Macédoine, par l'intermédiaire de Mégabaze. — IV. Alexandre et Amyntas. — V. Les trois fils d'Amyntas, successeurs de leur père. — VI. Philippe, fameux déjà par son génie et par sa bravoure.

Livre VIII. Chap. I-II. Philippe cherche à asservir la Grèce. Il finit la guerre des Phocéens et acquiert une immense renommée. — III-VI. Il souille cette renommée par sa perfidie.

Livre IX. Chap. I. Philippe attaque en vain Byzance; il prend plusieurs villes de la Chersonèse. — II-III. Il bat les Scythes et les Thébains, unis aux Athéniens. — IV. Il flatte les Athéniens vaincus et insulte aux Thébains. — V-VII. Il convoque les Grecs à Corinthe, où il est reconnu chef des Grecs. Il est tué par Pausanias, à l'instigation d'Olympias. — VIII. Parallèle de Philippe et d'Alexandre.

Livre X. Chap. I-III. Artaxerxès ayant été tué par Darius, son fils, a pour successeur son autre fils Artaxerxès Ochus. A celui-ci succède Darius Codoman, qui est vaincu par Alexandre le Grand et tué par Bessus.

Livre XI. Chap. I. Les armées de Philippe, composées de différentes nations, se soulèvent au bruit de sa mort. Alexandre se concilie la faveur des Macédoniens. — II-IV. Alexandre punit les meurtriers de son père, subjugué les Athéniens et les Thébains, et détruit leurs villes, dont il vend les habitants. — V-VI. Il passe en Asie, et bat, près du Granique, avec trente-quatre mille cinq cents hommes, l'armée de Darius, qui était de six cent mille. —

VII VIII. Il tranche le nœud Gordien; passe le Taurus; se baigne dans le Cydnus; est guéri par Philippe, son médecin. — IX. Nouvelle défaite de Darius, à Issus; soixante et onze mille Perses tués; quarante mille prisonniers, parmi lesquels la mère, la femme et les deux filles de Darius. — X-XI. Alexandre recouvre Sidon et la Syrie; prend Tyr, Rhodes, l'Égypte et la Cilicie; se fait reconnaître comme fils de Jupiter Ammon. — XII-XIV. Troisième défaite de Darius, à Arbèles. Alexandre se rend maître de toute l'Asie, après que ses conditions de paix ont été repoussées par Darius. Immense butin qu'il fait à Suze et à Persépolis. — XV. Alexandre pleure Darius tué par les siens, et lui fait de magnifiques funérailles.

Livre XII. Chap. I-II. Attaques des généraux d'Alexandre contre les Grecs, pendant son absence. Zopyrion battu par les Scythes. Alexandre, roi d'Épire, tué par les Brutiens. — III-IV. Alexandre soumet les Hyrcaniens et les Mardes; son aventure avec l'Amazone Thalestris; son luxe asiatique. Il bat les Parthes, et leur donne pour gouverneur le Perse Andragoras. — V. Il dompte les peuples du Caucase; il bâtit sur le Tanais, dans la Bactriane et dans la Sogdiane, treize villes, qu'il peuple de soldats séditieux; il punit Bessus. — VI. Il tue Clitus. Sa douleur; Callisthènes le console. — VII. Il tue ce même Callisthènes, qui ne voulait pas l'adorer; il va dans l'Inde et donne ce royaume à Cléophris, dont il partage la couche. — VIII. Après avoir vaincu Porus et battu les Cuphites, les murmures de son armée l'empêchent de marcher plus avant. — IX-XII. Cependant il va jusque chez les Sygambres; il est blessé, et guérit; il revient à Babylone, épouse Statira, fille de Darius, et châtie sévèrement les séditieux. Il pleure la mort d'Héphestion. — XIII-XVI. A Babylone, il est empoisonné par Antipater, meurt avec courage, et désigne Perdicas pour son successeur. Portrait d'Alexandre.

Livre XIII. Chap. I. Deuil de tous les peuples, à la mort d'Alexandre; les Macédoniens seuls s'en réjouissent. — II. Les généraux d'Alexandre s'occupent du choix de son successeur. — III-IV. La cavalerie et l'infanterie se divisent et se soulèvent à cette occasion; Perdicas les apaise. Aridée, frère d'Alexandre, est proclamé roi. Les chefs se partagent le gouvernement des provinces. — V-VII. Guerre d'Antipater et de Léonatus contre les Athéniens. Guerre d'Antigone, de Cratère et d'Antipater. Perdicas se prépare à attaquer Ptolémée, gouverneur de l'Égypte, qui s'était emparé de Cyrène; origine de cette ville. — VIII. Néoptolème se sépare de Perdicas; il est vaincu par Eumène. Perdicas est tué. Eumène et tous les amis de Perdicas sont déclarés ennemis publics.

Livre XIV. Chap. I-IV. Préparatifs d'Eumène. Vaincu par Antigone, il se concilie les Argyraspides; vaincu une seconde fois, il est livré au vainqueur par ses propres soldats. — V-VI. Eurydice, femme d'Aridée, donne à Cassandre et à Antigone le commandement de l'armée de Polyperchon; elle est tuée avec son mari, par l'ordre d'Olympias. Celle-ci bientôt après est tuée par Cassandre, qui la tenait assiégée dans Pydna.

Livre XV. Chap. I. Nouvelle guerre d'Antigone contre Ptolémée, Cassandre, Lysimaque et Séleucus. Démétrius, fils d'Antigone, est vaincu par Ptolé-

mée. — II. Cruauté de Cassandre envers la famille royale. Ptolémée est vaincu par Démétrius, dont le père, Antigone, prend le titre de roi. Ptolémée, Cassandre, Lysimaque en font autant, et se liguent tous contre Antigone. — III-IV. Vies et actions de Lysimaque et de Séleucus. Conjointement avec Ptolémée, ils battent Antigone, le tuent, et mettent en fuite son fils Démétrius. Séleucus s'associe dans la suite Démétrius contre Ptolémée et Lysimaque.

Livre XVI. Chap. I. Cassandre et Philippe, son fils et son successeur, étant morts, Antipater, frère de Philippe, lui succède; il tue Thessalonie, sa mère, et a pour ennemi son frère Alexandre. Démétrius chasse de la Macédoine Antipater, genre de Lysimaque, et s'empare du pays. — II-V. Lysimaque tue Antipater. Démétrius est pris par Séleucus, et meurt. Lysimaque, ayant chassé Pyrrhus, son allié, se rend maître de la Macédoine, et déclare la guerre à Héraclée; origine et histoire de cette ville.

Livre XVII. Chap. I-III. Lysimaque périt dans la guerre contre Séleucus. Séleucus, sept mois après, est tué par Ptolémée Céraunus, qui se concilie l'amitié des autres chefs et surtout celle de Pyrrhus, roi d'Épire. Digression sur l'origine et les rois de l'Épire jusqu'à ce Pyrrhus.

Livre XVIII. Chap. I-II. Pyrrhus secourt Tarente contre les Romains, et bat le consul Lévinus; il fait la paix avec eux et passe dans la Sicile, qu'inquiétaient les Carthaginois. — III. Les Carthaginois; leur origine. Conspiration des esclaves à Tyr; tous les hommes libres tués, excepté Straton qui est élu roi. Alexandre rend le royaume de Tyr à ses descendants. — IV-VI. Élisba ou Didon; Acerbas, son mari, tué par Pygmalion, son frère. Elle s'enfuit en Afrique, fonde Carthage, et, pour ne pas épouser Hiarbas, se tue elle-même. — VII. Troubles civils à Carthage. Guerre heureuse en Sicile, malheureuse en Sardaigne. Exil de Malée, qui fait périr son fils, et qui rentre à Carthage par la force des armes.

Livre XIX. Chap. I-III. Fortune diverse des Carthaginois en Sicile (déjà exposée au livre IV, et dont Justin continue de parler, livres XIX-XXIII), sous les généraux Magon, Hasdrubal et Hamilcar, ses fils, et sous Himilcon, fils de ce dernier.

Livre XX. Chap. I. Denys chasse les Carthaginois de la Sicile, et porte la guerre dans la Grande-Grèce; peuples de ce pays. — II-III. Origine des Métapontins; leurs guerres; celles des Locriens contre les Crotoniates. — IV-V. Cent vingt mille Crotoniates sont battus par quinze mille Locriens, lesquels tombent dans la mollesse, et sont rappelés à leur ancienne énergie par Pythagore; Denys leur fait la guerre, ayant pour auxiliaires les Gaulois arrivés récemment en Italie. La Sicile, attaquée de nouveau par les Carthaginois, rappelle Denys dans ce pays.

Livre XXI. Chap. I-III. Denys le Jeune succède à son père; sa cruauté, ses débauches; il est vaincu deux fois par les Syracusains. Chassé de Sicile, il se réfugie à Locres, dont les habitants lui ouvrent les portes; il y fait peser pendant dix ans une tyrannie insupportable, en est chassé, revient en Sicile, et recouvre Syracuse par trahison. — IV. Hannon, convaincu d'avoir conspiré deux fois à Carthage, est crucifié. — V. Denys, expulsé de Syracuse pour la dernière fois, va à Corinthe, où il vit dans

- l'abjection.** — VI. Hamilcar, député des Carthaginois à Alexandre le Grand, est tué, à son retour dans sa patrie.
- Livre XXII.** Chap. I-III. Agathocle; ses vices, son origine. Il s'empare de la tyrannie à Syracuse, secondé par Hamilcar, général des Carthaginois. Hamilcar meurt. Agathocle, vaincu par l'autre Hamilcar, est assiégé dans Syracuse. — IV-VII. La guerre est portée en Afrique. Les Carthaginois sont battus, leurs villes prises, leurs campagnes ravagées, pendant que l'armée qu'ils avaient en Sicile est détruite par le frère d'Agathocle. — VIII. Agathocle revient en Sicile, en chasse une armée que les Romains y avaient envoyée, et est maître de tout le pays. Il retourne alors en Afrique; mais son armée y étant battue, il l'abandonne, s'enfuit en Sicile et fait la paix avec les Carthaginois.
- Livre XXIII.** Chap. I-II. Agathocle passe en Italie et attaque les Bruttiens, peuple à demi-sauvage; il est forcé par une violente maladie de retourner en Sicile, et y meurt. — III-IV. Guerres de Pyrrhus; ses succès et ses revers en Sicile et en Italie. Élévation et vertus du célèbre Hiéron, roi de Sicile.
- Livre XXIV.** Chap. I-V. Les villes de la Grèce, Sparte à leur tête, attaquent les Étoliens, alliés d'Antigone. Ptolémée Céraunus conspire contre Arsinoé, sa sœur, veuve de Lysimaque; il l'épouse. Les Gaulois qui défrent et tuèrent Ptolémée font une irruption dans la Macédoine. — VI-VIII. Une autre armée gauloise se répand dans la Grèce, et veut piller le temple de Delphes; description de ce temple; Brennus amène ses troupes; assaut inutile; Brennus y perd son armée et la vie.
- Livre XXV.** Chap. I-II. Entreprise des Gaulois contre Antigone; elle échoue. Les Gaulois deviennent eux-mêmes la proie de l'ennemi. Une autre armée gauloise reçoit la Gallo-Grèce du roi de Bithynie. — III-V. Pyrrhus chasse Antigone de la Macédoine et s'empare de ce royaume; il est ensuite vaincu par les femmes de Sparte; il est tué à Argos; son éloge; ses exploits.
- Livre XXVI.** Chap. I. Après la mort de Pyrrhus, Antigone s'empare du Péloponnèse. Le tyran Aristotime opprime les Éliens. — II. Antigone bat les Gaulois; lui-même est vaincu et chassé de son royaume par Alexandre, fils de Pyrrhus. Alexandre, bientôt après, est non-seulement expulsé de la Macédoine, mais encore dépossédé de son propre royaume par Démétrius, fils d'Antigone. — III. Alexandre est rétabli sur son trône. Troubles du royaume de Cyrène.
- Livre XXVII.** Chap. I-III. Séleucus fait assassiner sa marâtre, et son frère encore enfant. Il reprend les villes qu'il avait perdues; il est battu et mis en fuite; il a recours à Antiochus Hiéras, son frère, et en obtient un secours funeste. Situation de l'Asie. Antiochus et Séleucus attirent sur eux les vengeances du ciel.
- Livre XXVIII.** Chap. I-III. Olympias, fille de Pyrrhus, veuve d'Alexandre, roi d'Épire, meurt, après avoir perdu ses deux fils Pyrrhus et Ptolémée. Laodamie est tuée. Il ne reste plus de princesse du sang royal que Néréis, mariée à Gélon, fils du tyran de la Sicile. Antigone s'empare de la Macédoine, d'où il chasse le fils de Démétrius, son pupille. — IV. Antigone fait la guerre aux Spartiates; Cloménès, leur roi, voyant ses forces ruinées, se réfugie en Égypte chez Ptolémée (Évergète), où il est assassiné. Antigone meurt; Philippe lui succède.
- Livre XXIX.** Chap. I. Plusieurs États, Carthage, l'Égypte, la Syrie, la Cappadoce, la Macédoine et Sparte, changent en même temps de rois ou de chefs. — II-IV. Philippe, roi de Macédoine, ayant fait la paix avec les Étoliens, est poussé par le roi des Illyriens à faire la guerre aux Romains; mais d'autres guerres viennent bientôt l'en détourner.
- Livre XXX.** Chap. I-III. Débauches de Ptolémée, roi d'Égypte; son extravagance; ses parricides. Triste état de l'Égypte sous ce prince, dont la maîtresse et les favoris périssent misérablement. Après sa mort, les Romains protègent son pupille contre Antiochus, roi de Syrie, et contre Philippe, roi de Macédoine. — IV. Tremblements de terre. Les Romains refusent la paix. Philippe, vaincu par le consul Flamininus, est forcé de se contenter de la Macédoine. Irrités de cela, les Étoliens, alliés des Romains, font alliance avec Antiochus le Grand.
- Livre XXXI.** Chap. I-II. Guerre des Romains contre Antiochus, roi de Syrie; contre Nabis, tyran des Spartiates. Annibal, suspect aux Romains, s'enfuit de Carthage chez Antiochus. — III-IV. Nabis, deux fois battu, reprend les armes, après le départ des Romains. Avis d'Annibal à Antiochus sur les moyens de vaincre les Romains; ceux-ci le rendent suspect au roi, qui n'en continue pas moins ses préparatifs de guerre contre eux. — V-VI. L'avis d'Annibal est dédaigné; Antiochus est battu par les Romains sur terre et sur mer. — VII-VIII. Antiochus refuse la paix que lui offrent les Scipions; la guerre recommence; Antiochus est vaincu, forcé de quitter l'Asie et de se contenter de la Syrie.
- Livre XXXII.** Chap. I. Les Étoliens perdent leur liberté. Philopémen, général des Achéens, est pris par les Messéniens, qui le font mourir par le poison. — II. Antiochus, roi de Syrie, est tué. Le sénat pardonne à Philippe, en considération de son fils Démétrius. Celui-ci devient ensuite suspect à son père, par suite des calomnies de son frère Persée; il est tué par Philippe. — III. Philippe meurt; Persée continue les préparatifs de guerre que son père faisait contre les Romains; il est secouru par les Gaulois. Récit de la dispersion de ce peuple, après sa défaite à Delphes. — IV. Annibal fuit chez Prusias, roi de Bithynie; il remporte la victoire sur Eumène, à l'aide d'un stratagème; il s'empoisonne.
- Livre XXXIII.** Chap. I-II. Guerre de Macédoine; Persée et Paul-Émile. Les Macédoniens sont battus et mis en fuite; Persée est pris avec ses fils; la Macédoine est réduite en province romaine, et l'Étolie soumise.
- Livre XXXIV.** Chap. I-III. Les Romains trouvent un prétexte de faire la guerre aux Achéens; ceux-ci sont défaits. Corinthe est détruite; Ptolémée, chassé de l'Égypte, demande du secours aux Romains. Fermeté de Popilius. Démétrius succède à Antiochus son frère, après en avoir tué le fils. — IV. Prusias, roi de Bithynie, est dépossédé par son fils de la couronne et de la vie.
- Livre XXXV.** Chap. I-II. Démétrius est tué par Bala, homme de basse condition qu'avaient suborné les rois d'Égypte, de Pergame, de Cappadoce, et les habitants d'Antioche. Démétrius est vengé par son fils Démétrius Nicanor, qui tue Bala.

- Livre XXXVI.** Chap. I-III. Démétrius Nicanor est pris par les Parthes. Tryphon est battu par Antiochus, frère de Démétrius, qui subjugué les Juifs. Origine et histoire des Juifs. — IV. L'Asie, léguée par testament aux Romains, est réduite en province romaine, après la défaite d'Aristonicus.
- Livre XXXVII.** Chap. I. Pays de l'Asie donnés par les Romains aux villes et aux rois qui les ont soutenus contre Aristonicus; parmi ces rois est Mithridate, roi de Pont, père du grand Mithridate. — II-IV. Prodiges qui annoncent la grandeur future du jeune Mithridate; périls domestiques auxquels il est exposé. Il bat les Scythes, envahit la Cappadoce et la Paphlagonie, et irrite contre lui les Romains.
- Livre XXXVIII.** Chap. I-III. Mithridate souille les commencements de son règne par des parricides; il tue par trahison Ariarathe, roi de Cappadoce. Nouvelles discordes entre lui et Nicomède. Il engage Tigrane à se joindre à lui contre les Romains; il bat leurs proconsuls; il est reçu avec joie dans les villes d'Asie. — IV-VII. Harangue de Mithridate à ses soldats. — VIII. Ptolémée Physcon est chassé par ses sujets. — IX-X. Démétrius, prisonnier chez les Parthes, d'où il s'efforça maintes fois de s'échapper, rentre enfin dans son royaume de Syrie, après que son frère Antiochus a été vaincu et tué par les Parthes.
- Livre XXXIX.** Chap. I. Démétrius perd la Syrie en voulant s'emparer de l'Égypte, et périt d'une mort sanglante. — II. Alexandre, qui, d'une condition abjecte, avait été élevé au trône, abuse de sa fortune, et périt misérablement de la main de Grypus. Grypus se défait de sa mère et de son frère. — III. Cléopâtre excite des troubles en Égypte, et force Ptolémée Lathure à renvoyer Cléopâtre, son épouse. Cléopâtre s'enfuit en Syrie, y épouse Cyzicène, et est tuée dans le temple par Tryphène, femme de Grypus; Tryphène subit le même sort de la part de Grypus. — IV-V. Cléopâtre cherche à substituer Alexandre à son frère Ptolémée Lathure; Alexandre, indigné des cruautés de sa mère, la tue; il est exilé par le peuple. Le royaume de Cyrène, légué aux Romains par testament, est converti en province romaine, ainsi que, bientôt après, la Crète et la Cilicie. L'Égypte et la Syrie, affaiblies par les égorgements de tant de princes et de rois, sont infestées par Érotime, roi des Arabes.
- Livre XL.** Chap. I-II. Les Syriens choisissent pour roi Tigrane, roi d'Arménie, lequel est vaincu et chassé par Lucullus. Antiochus, fils de Cyzicène, est créé roi de Syrie. Ce pays est réduit ensuite en province romaine par Pompée, qui ne voulut pas reconnaître la royauté d'Antiochus.
- Livre XLI.** Chap. I-VI. Origine des Parthes; leur première obscurité; leurs progrès; leur gouvernement; leur langue, leurs vêtements, leurs armes, leurs armées; leurs mœurs, leur religion, leurs exploits, depuis Alexandre le Grand. Vie et mort d'Arasace, le plus sage de leurs rois. État de la Bactriane sous son roi Eucratide, qui est tué par son fils. Mithridate vainqueur des Mèdes et des Élyméens.
- Livre XLII.** Chap. I. Phraate, fils et successeur de Mithridate, est tué par ses soldats. — II-III. Après Artabane, règne Mithridate, fils du précédent, qui fut surnommé le Grand, et qui fait la guerre aux Arméniens. Origine de l'Arménie; ses premiers rois. Jason, chef des Argonautes, enlève la toison d'or, à Colchos; ses autres exploits. Arménios, fondateur de l'Arménie. — IV. Mithridate est chassé; Orode lui succède, détruit l'armée de Crassus, et est défait lui-même par Cassius. Les Parthes appuient Cassius et Brutus, partisans de Pompée, et sont ensuite taillés en pièces par Ventidius, lieutenant d'Antoine. — V. Phraate, successeur de son père Orode, met en fuite Antoine, est chassé par Tiridate, et réintégré par le secours des Scythes. Auguste le force à rendre les prisonniers romains, et les drapeaux qui avaient été enlevés à Crassus et à Antoine.
- Livre XLIII.** Chap. I-II. Origine des Romains. Saturne, Faunus, Latinus, Énée, Ascagne, Amulius, Numitor, Rhéa sa fille. Romulus et Rémus fondateurs de Rome. — III-V. Au temps de Tarquin l'Ancien, les Phocéens fondent Marseille; leurs succès; leurs guerres; leurs alliances; leur reconnaissance; leur générosité envers les Romains, lors de la prise de Rome par les Gaulois. Famille de Trogue-Pompée.
- Livre XLIV.** Chap. I-III. L'Espagne; son nom, sa situation, sa fertilité, ses rivières, ses limites, sa configuration. Salubrité de son climat; mœurs de ses habitants. Viriathus, premier roi d'Espagne. Juments de la Lusitanie. Origine des Galiciens; leurs richesses; merveilles de leur pays. — IV-V. Histoire fabuleuse d'Habis. Géryon et ses troupeaux. Domination des Carthaginois en Espagne, principalement sous Hamilcar, Hasdrubal et Annibal. Les Scipions y soutiennent aussi de longues guerres contre les Carthaginois et contre les Espagnols eux-mêmes. Auguste la subjugué enfin, et la réduit en province romaine.

PRÉFACE DE JUSTIN.

DES Romains, parmi lesquels plusieurs consulaire, ont écrit l'histoire romaine dans un idiome étranger à la langue grecque. Soit qu'il ambitionnât leur gloire, soit qu'il fût épris de la richesse et de la nouveauté du sujet, Trogue-Pompée, ami de l'antique éloquence, écrivit en latin l'histoire grecque et celle du monde entier, afin qu'on pût lire les actions des Grecs en notre langue, comme on lit en grec celle des Romains. Cette entreprise demandait une grande activité de corps et d'esprit; car, si la plupart des auteurs qui écrivent l'histoire particulière de chaque roi, de chaque nation, regardent leur tâche comme extrêmement difficile, ne doit-on pas trouver herculéenne l'audace de Trogue-Pompée embrassant l'univers entier, et racontant l'histoire de tous les siècles, de tous les rois, de toutes les nations? Les sujets que les historiens grecs ont traités séparément et chacun à sa manière, les

faits même sans importance qu'ils ont négligés, il les a tous rassemblés, divisés suivant leurs époques, classés suivant leur ordre. Et moi, pendant le loisir dont je jouissais à Rome, j'ai extrait des quarante-quatre livres qu'il a publiés tout ce qui m'a paru digne d'être connu; et, laissant de côté ce qui n'était pas d'une lecture agréable ou d'une instruction utile, j'ai fait du reste, pour ainsi dire, un humble bouquet de fleurs, dans le dessein de rappeler l'histoire grecque à ceux qui la savent, et de l'apprendre à ceux qui l'ignorent. C'est à vous que j'ai adressé cet ouvrage, non pour vous instruire, mais pour le soumettre à votre critique, et en même temps pour vous rendre compte de mon loisir, dont Caton exige qu'on justifie l'emploi. Aujourd'hui votre suffrage me suffit, et la postérité, quand l'envie se sera tue, témoignera de l'utilité de mes efforts.

PRÆFATIO JUSTINI.

Quum multi ex Romanis, etiam consularis dignitatis viri, res Romanas Græco peregrinoque sermone in historiam contulissent, sive æmulatione gloriæ, sive varietate et novitate operis delectatus, vir prisca eloquentiæ Trogius Pompeius, Græcas et totius orbis historias Latino sermone composuit, ut, quum nostra Græce, Græca quoque nostra lingua legi possent, prorsus rem magni et animi et corporis adgressus. Nam quum plerisque auctoribus, singulorum regum vel populorum res gestas scribentibus, opus suum ardui laboris videatur, nonne nobis Pompeius Herculeæ audaciæ orbem terrarum adgressus videri debet, cujus libris omnium sæculorum, regum, nationum, populorumque res gestæ continentur? Et quæ historici Græcorum, prout commodum cuique fuit, inter sese gre-

gætim occuparunt, omisis, quæ sine fructu erant, ea omnia Pompeius divisa temporibus, et serie rerum digesta composuit. Horum igitur quatuor et quadraginta voluminum (nam totidem edidit) per otium, quo in Urbe versabar, cognitione quæque dignissima excerpseri; et omisis his, quæ nec cognoscendi voluptate jucunda, nec exemplo erant necessaria, breve veluti florum corpusculum feci; ut haberent, et qui Græca didicissent, quo admonerentur, et qui non didicissent, quo instruerentur. Quod ad te, non tam cognoscendi, quam emendandi causa transmisi: simul ut et oïi mei, cujus et Cato reddendam [operam] putat, apud te ratio constaret. Sufficit enim mihi in hoc tempore iudicium tuum, apud posteros, quum obtrectationis invidia decesserit, industriæ testimonium habituro.

Il a paru nécessaire, pour la clarté et l'intérêt du récit, de dater les principaux événements soit de l'an de la création du monde, soit de l'an de la fondation de Rome. Ces dates, intercalées dans la traduction, sont indiquées ainsi: A. du M. (An du monde), A. de R. (An de Rome).

HISTOIRES PHILIPPIQUES

DE

JUSTIN,

EXTRAITES DE TROGUE-POMPÉE.

LIVRE PREMIER.

I. Tous les gouvernements furent d'abord monarchiques. Ce n'était point à une popularité ambitieuse, mais à des vertus hautement recon- nues des gens de bien, qu'on décernait la sou- veraine puissance. Les peuples étaient sans lois; la volonté des princes seule faisait les lois. On s'attachait plus à défendre ses frontières qu'à les reculer; et chacun en bornait l'étendue aux limi- tes de la patrie. Ninus (A. du M. 1808), roi des Assyriens, par une ambition jusqu'alors incon- nue, changea le premier cette coutume antique, et, pour ainsi dire, héréditaire parmi les nations. Le premier, il fit la guerre à ses voisins, soumit des peuples encore inhabiles à se défendre, et poussa ses conquêtes jusqu'aux extrémités de la Libye. Il est vrai qu'avant lui on avait vu Sésos- tris, roi d'Égypte, Tanaüs, roi de Scythie (A. du M. 300), pénétrer l'un jusqu'au Pont, l'autre jusqu'à l'Égypte : mais ils n'attaquaient que des contrées lointaines, ils cherchaient à augmenter la gloire de leurs peuples, et non leur propre puis- sance; et, satisfaits de vaincre, ils ne voulaient pas commander. Ninus affermit son immense

pouvoir par une longue possession. Maître des nations limitrophes, il joignit leurs forces aux sien- nes, passa ensuite chez les autres peuples; et, la victoire enfantant la victoire, il subjuguait tout l'O- rient. Il fit en dernier lieu la guerre à Zoroastre, roi des Bactriens, lequel inventa, dit-on, la ma- gie, et se livra le premier avec ardeur à la re- cherche des principes du monde et du mouve- ment des astres. Ce prince fut tué, et Ninus mourut ensuite, laissant un fils, Ninyas, encore enfant, et sa femme Sémiramis (A. du M. 1860).

II. Celle-ci n'osant confier un sceptre aux mains de cet enfant, ni s'en saisir elle-même à la face de tant de nations déjà trop impatientes du joug d'un homme, pour subir celui d'une femme, imagine de faire passer l'épouse pour le fils et le fils pour l'épouse de Ninus. La mère et le fils étaient d'une taille moyenne; tous deux avaient la voix grêle et les traits du visage ressem- blants. Sémiramis couvre son corps de voiles et sa tête d'une tiare; et, pour que la nouveauté de ce vêtement ne semble pas cacher quelque mys- tère, elle le fait prendre à tout son peuple, qui depuis en a gardé l'usage. Grâce à ce déguise-

JUSTINI

HISTORIARUM PHILIPPICARUM

EX TROGO POMPEIO

LIBER PRIMUS.

I. PRINCIPIO rerum, gentium nationumque imperium penes reges erat : quos ad fastigium hujus majestatis non ambitio popularis, sed spectata inter bonos modera- tio provehebat. Populus nullis legibus tenebatur; arbitria principum pro legibus erant. Fines imperii tueri magis, quam proferre, mos erat : intra suam cuique patriam re- gna finiebantur. Primus omnium Ninus, rex Assyriorum, veterem et quasi avitum gentibus morem, nova imperii cupiditate mutavit. Hic primus intulit bella finitimis, et rudes adhuc ad resistendum populos, ad Libyæ terminos usque perdomuit. Fuere quidem temporibus antiquiores, Sesostris Ægypti, et Scythiæ rex Tanaus : quorum alter in Pontum, alter usque Ægyptum excessit. Sed longinqua,

non finitima bella gerebant; nec imperium sibi, sed popu- lis suis gloriam quærebant, contentique victoria, imperio abstinebant. Ninus magnitudinem quæsitæ dominationis continua possessione firmavit. Domitis igitur proximis, quum accessione virium fortior ad alios transiret, et proxima quæque victoria instrumentum sequentis esset, totius Orientis populos subegit. Postremum illi bellum cum Zoroastre, rege Bactrianorum, fuit, qui primus dicitur artes magicas invenisse, et mundi principia, siderumque motus diligentissime spectasse. Hoc occiso, ipse decessit, relicto impubere adhuc filio Ninya, et uxore Sémiramide.

II. Hæc nec immaturo puero ausa tradere imperium, nec ipsa palam tractare, tot ac tantis gentibus vix patien- ter uni viro, nedum feminae parituris, simulat se pro uxore Nini, filium; pro femina, puerum. Nam et statara utriusque mediocrius, et vox pariter gracilis, et lineamentorum qualitas matri ac filio similis. Igitur brachia ac crura velamentis, caput tiara tegit; et ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu et populum vestiri jebet : quem morem vestis exinde gens universa tenet. Sicut primis initiis sexum mentita, puer credita est. Magna

ment, on la prit d'abord pour le fils de Ninus. Elle se signala ensuite par des actions éclatantes, et, quand elle crut avoir triomphé de l'envie, elle avoua son sexe, et fit connaître son stratagème. Cet aveu, loin de lui coûter le trône, accrut l'admiration des peuples pour cette femme, qui s'était élevée par son courage au-dessus de son sexe, et même au-dessus des héros. Elle fonda Babylone, et l'entoura d'une enceinte de briques, liées entre elles non pas avec du sable, mais avec du bitume qui sort en bouillonnant du sol de ce pays. Elle s'illustra par beaucoup d'autres actions. Non contente de défendre les limites conquises par son époux, elle ajouta l'Éthiopie à son empire et porta la guerre jusque dans l'Inde, où Alexandre le Grand pénétra seul après elle. Éprise enfin d'un amour incestueux pour son fils, elle périt de la main de ce prince, après un règne de quarante-deux ans, à dater de la mort de Ninus (A. du M. 1902). Ninyas, heureux d'un pouvoir si péniblement acquis par sa famille, n'eut aucun goût pour la guerre; et, comme s'il eût réellement changé de sexe avec sa mère, il se rendit presque invisible aux hommes, et vieillit au milieu des femmes. Ses successeurs suivirent son exemple : ils répondaient par des intermédiaires aux demandes des peuples. L'empire des Assyriens, plus tard appelés Syriens, dura treize cents ans (A. du M. 1808-3108).

III. Leur dernier roi fut Sardanapale (A. de R. 122), homme plus faible et plus amolli qu'une femme. Arbacès, son lieutenant, gouverneur de la Médie, ayant un jour obtenu, à grand'peine et à force d'instances, la permission, jusqu'alors refusée à tout le monde, de paraître de-

vant lui, le trouva revêtu d'une robe de femme, filant de la pourpre au milieu de ses concubines, distribuant sa tâche à chacune d'elles, et les effaçant toutes par la mollesse de ses attitudes et la lubricité de ses regards. Indigné de voir une telle femme commander à des hommes, et ces hommes qui portaient le glaive subir les lois d'un maître qui maniait le fuseau, il retourne vers les siens, leur rapporte ce qu'il a vu, et dit « qu'il ne peut désormais obéir à un prince qui aime mieux être une femme qu'un homme. » On conspire, on s'arme contre Sardanapale. Au bruit de la révolte, celui-ci, non pas en homme résolu de défendre son trône, mais en femme qui redoute la mort, cherche autour de lui quelque asile où cacher sa tête, puis avec une poignée de gens en désordre, il s'avance au combat. Vaincu, il se réfugie dans son palais, s'y fait dresser un bûcher, et s'y précipite avec ses trésors; sachant du moins agir une fois en homme. L'auteur de sa mort, Arbacès, lui succède, et transfère l'empire des Assyriens aux Mèdes, dont il était gouverneur.

IV. Après une longue suite de rois, le sceptre échut, par droit de succession, à Astyage (A. de R. 166). Ce prince vit en songe naître de sa fille unique une vigne dont les rameaux couvraient de leur ombre toute l'Asie. Les devins, consultés, répondirent « que sa fille lui donnerait « un petit-fils, mais que le prodige annonçait à la « fois la grandeur de l'enfant et sa propre chute. » Effrayé de cette réponse, Astyage ne maria point sa fille à un homme illustre, ni à un Mède, de peur que la noblesse du père et de la mère n'éveillât l'ambition du fils; il choisit pour gendre

deinde res gessit : quarum amplitudine ubi invidiam superatam putat, quæ sit fatetur, quemve simulasset. Nec hoc illi dignitatem regni ademit, sed admirationem auxit; quod mulier non feminas modo virtute, sed etiam viros antehret. Hæc Babyloniam condidit, murumque urbis cocto latere circumdedit, arenæ vice, bitumine interstrato : quæ materia in illis locis passim e terra exæstuat. Multa et alia præclara hujus reginæ fuere. Siquidem non contenta adquisitos a viro regni terminos tueri, Æthiopiam quoque imperio adjecit. Sed et Indiæ bellum intulit; quo præter illam et Alexandrum Magnum nemo intravit. Ad postremum quum concubitus filii petisset, ab eodem interfecta est, duo et quadraginta annos post Ninum regno potita. Filius ejus Ninyas contentus elaborato a parentibus imperio, belli studia deposuit, et veluti sexum cum matre mutasset, raro a viris visus, in feminarum turba consenuit. Posterius quoque ejus id exemplum sequuti, responsa genibus per internuntios dabant. Imperium Assyrii, qui postea Syri dicti sunt, mille trecentis annis tenuere.

III. Postremus apud eos regnavit Sardanapalus, vir muliere corruptior. Ad hunc videandum (quod nemini ante eum permissum fuerat) præfectus ipsius, Medis præpositus, nomine Arbaces, quum admitti magna ambitione aegre obtinuisset, invenit eum inter scortorum greges pur-

puram colo nentem, et muliebri habitu, quum mollitia corporis, et oculorum lascivia omnes feminas antehret, pensa inter virgines partientem. Quibus visis, indignatus tali feminæ tantum virorum subjectum, tractantique lanam ferrum et arma portantes parere; progressus ad socios, quid viderit refert : negat, « Se ei parere posse, qui se feminam malit esse, quam virum. » Fit igitur conjuratio : bellum Sardanapalo inferitur : quo ille audito, non, ut vir, regnum defensurus, sed, ut metu mortis mulieres solent, primo latebras circumspicit : mox deinde cum paucis et incompositis in bellum progreditur. Victus in regiam se recipit; ubi exstructa incensaque pyra et se et divitias suas in incendium mittit, hoc solo imitatus virum. Post hunc, rex constituitur interfector ejus Arbaces, qui præfectus Medorum fuerat. Is imperium ab Assyriis ad Medos transfert.

IV. Post multos deinde reges, per ordinem successionis, regnum ad Astyagen descendit. Hic per somnum vidit ex naturalibus filiæ, quam unicam habebat, vitem enatam, cujus palmite omnis Asia obumbraretur. Consulti harioli, « Ex eadem filia nepotem ei futurum, cujus magnitudo prænuntietur, regni que ei amissionem portendi, » responderunt. Hoc responso exterritus, neque claro viro, neque civi filiam, ne paterna maternaque no-

Cambyse (A. de R. 181), homme d'une condition médiocre et né chez les Perses, nation alors presque inconnue. Cette précaution n'ayant point apaisé les craintes que le songe lui avait laissées, il manda près de lui sa fille enceinte, afin qu'on mit à mort le petit-fils sous les yeux mêmes de son aïeul (A. de R. 182). Astyage le livra dès sa naissance à Harpagus son confident, avec ordre de le tuer. Mais Harpagus, réfléchissant que le roi n'avait pas d'enfant mâle, et que sa fille régnerait après lui, craignit qu'elle ne vengât sur le ministre le meurtre dont elle ne pourrait punir son père : il chargea un berger des troupeaux du roi d'exposer l'enfant. La femme de ce berger venait aussi d'accoucher d'un fils; ayant appris de son mari le sort du jeune prince, elle le supplie de le lui apporter et de le lui faire voir. Le berger cède à ses prières, retourne à la forêt, et trouve près de l'enfant une chienne qui lui tendait ses mamelles, et le protégeait contre les bêtes sauvages et les oiseaux de proie. Ému lui-même de cette pitié dont une bête lui donnait l'exemple, il rapporte l'enfant dans sa cabane, où la chienne le suit avec inquiétude. A peine dans les bras de la femme, l'enfant semble la connaître et se joue sur son sein. Telle était d'ailleurs la vigueur de sa constitution, telle la douceur de son sourire et de ses caresses enfantines, que cette femme, soit par orgueil, soit par intérêt, conjure son mari de lui permettre d'exposer leur propre fils, et de nourrir le prince à sa place. Ainsi changea le destin des deux enfants : l'un fut élevé comme fils du berger, l'autre exposé comme petit-fils du roi. La nourrice fut depuis appelée Spacos, mot qui veut dire chienne, dans la langue des Perses.

V. L'enfant, élevé parmi les bergers, reçut

bilitas nepoti animos extolleret, sed ex gente, obscura tunc temporis, Persarum, Cambysi, mediocri viro, in matrimonium tradidit. Ac ne sic quidem somnii metu deposito, gravidam ad se filiam arcessit, ut sub avi potissimum oculis partus necaretur. Natus infans datur occidendus Harpago, regis amico et arcanorum participi. Is veritus, si ad filiam, mortuo rege, venisset imperium, quia nullum Astyages virilis sexus genuerat, ne illa necati infantis ultionem, quam a patre non potuisset, a ministro exigeret, pastori regii pecoris puerum exponendum tradit. Forte eodem tempore et ipsi pastori filius natus erat. Ejus igitur uxor, audita regii infantis expositione, summis precibus rogat, « Sibi adferri ostendique puerum. » Cujus precibus fatigatus pastor, reversus in silvam, invenit juxta infantem canem feminam, parvulo ubera præbentem, et a feris alitibusque defendentem. Motus et ipse misericordia, qua motam etiam canem viderat, puerum defert ad stabula, eadem cane anxie prosequente. Quem ubi in manus mulier accepit, veluti ad notam puer allusit : tantusque in illo vigor, et dulcis quidam blandientis risus apparuit, ut pastorem uxor ultro rogaret, « Quo suum partum pro illo exponeret] permitteret [que] sibi, sive fortunæ ipsius, sive spei suæ puerum nutrire. » Atque ita permutata sorte parvulorum, hic pro filio pastoris educatur;

ensuite le nom de Cyrus. Il jouait un jour avec ses compagnons d'âge; le sort l'ayant nommé roi, il frappa de verges quelques-uns de ces enfants, qui refusaient en riant de lui obéir. Les parents indignés se plaignant à Astyage de ce qu'un esclave du roi eût osé infliger à des enfants libres une punition aussi humiliante, Astyage le fait venir et l'interroge (A. de R. 192). Cyrus, sans changer de visage, répond « qu'il s'est conduit en roi. » Astyage, surpris de cette fermeté, se rappela alors le songe qu'il avait eu et l'interprétation qui le suivit. La ressemblance des traits, l'époque de l'exposition, les aveux du berger, tout concourt à lui faire reconnaître son petit-fils : mais jugeant que cette royauté exercée entre des pasteurs était l'accomplissement de la prédiction des devoirs, il se contente d'humilier la fierté de Cyrus. Du reste, irrité de la trahison d'Harpagus, et voulant le punir d'avoir sauvé la vie à Cyrus, il tue son fils, et le lui fait servir dans un festin. Harpagus dissimule d'abord sa douleur, et, plein de haine, il attend l'occasion de se venger plus tard. Sa douleur s'étant réveillée, il écrit à Cyrus déjà grand « que son aïeul l'a relégué chez les Perses, après avoir donné l'ordre de le tuer lors de sa naissance; que lui, Harpagus, a sauvé ses jours, et que ce bienfait, en excitant la colère du roi, a coûté au bienfaiteur la vie de son propre fils. » Il exhorte Cyrus « à lever une armée, à prendre le chemin qui doit le conduire au trône; » il lui promet en outre l'appui des Mèdes. Cette lettre, qu'il fallait soustraire à l'œil vigilant des gardes placés par le roi sur toutes les routes, est mise dans le corps d'un lièvre. Un esclave affidé, muni de filets pour mieux déguiser sa mission sous un équi-

ille pro nepote regis exponitur. Nutrici Spaco postea nomen fuit, quia canem Persæ sic vocant.

V. Puer deinde quum inter pastores esset, Cyri nomen accepit. Mox rex inter ludentes sorte delectus, quum per lasciviam contumaces flagellis cecidisset, a parentibus puerorum querela est regi delata, indignantibus, a servo regio ingenuos homines servilibus verberibus affectos. Ille arcessito puero et interrogato, quum, nihil mutato vultu, « Fecisset se ut regem, » respondisset, admiratus constantiam, in memoriam somnii responsique revocatur. Atque ita quum et vultus similitudo, et expositionis tempora, et pastoris confessio convenirent, nepotem agnovit. Et quoniam defunctus sibi somnio videretur, agitato inter pastores regno, animum minacem duntaxat in illo fregit. Cæterum Harpago amico suo infestus, in ultionem servati nepotis, filium ejus interfecit, epulandumque patri tradidit. Sed Harpagus ad præsens tempus dissimulato dolore, odium regis in vindictæ occasionem distulit. Interjecto deinde tempore, quum adolevisset Cyrus, dolore orbitatis admonitus, scribit ei : « Ut ablegatus in Persas ab avo fuerit : ut occidi eum parvulum avus jusserit : ut beneficio suo servatus sit : ut regem offenderit : ut filium amiserit. » Hortatur, « Exercitum parat, et pronam ad regnum viam ingrediatur, » Medorum transitionem pollicitus.

page de chasseur, est chargé de porter ce lièvre en Perse et de le remettre à Cyrus.

VI. Après la lecture de cette lettre, Cyrus reçut en songe l'ordre de suivre les conseils d'Harpagus, et d'associer à son entreprise le premier homme qui s'offrirait le lendemain à ses regards. Il sort donc avant le jour, et, prenant le chemin de la campagne, il rencontre Sébarès, esclave d'un Mède; il lui demande son origine : apprenant qu'il est né en Perse, il lui ôte ses fers, l'adopte pour son compagnon, et rentre à Persépolis. Là, il assemble le peuple, ordonne à tous les habitants de s'armer de haches et d'abattre une forêt qui embarrassait la route. Cet ordre exécuté, il invite tout le monde à un festin pour le jour suivant; et voyant les convives animés par le plaisir de la table, il leur demande « lequel des deux ils préféreraient, des travaux de la veille ou du festin du lendemain, si on les laissait libres de choisir? » Tous s'écrient qu'ils aimeraient mieux les plaisirs du lendemain. Il leur dit alors « que s'ils restent esclaves des Mèdes, tous les jours seront pénibles comme celui d'hier; agréables comme celui-ci, s'ils consentent à le suivre. » On lui répond par des cris de joie, et la guerre est déclarée. Astyage, oubliant l'injure qu'il avait faite à Harpagus, le met à la tête de son armée. Celui-ci la livre à Cyrus, et se venge de la cruauté du roi par la trahison et la perfidie. A cette nouvelle, Astyage rassemble des forces de toutes parts et marche en personne contre les Perses. Après avoir engagé la bataille, il place derrière les combattants un corps de troupes, auquel il ordonne d'opposer le fer aux fuyards et de les refouler sur l'ennemi :

puis il annonce aux premiers rangs que s'ils ne sont vainqueurs, ils trouveront derrière eux des adversaires aussi redoutables que ceux qu'ils ont en face, et que, pour fuir les uns, comme pour vaincre les autres, il leur faudra rompre les lignes de deux armées. La nécessité de combattre anime leur courage. Les Perses attaqués avec vigueur commençaient à plier, lorsque leurs mères et leurs femmes, les voyant hésiter, accourent à eux, et les supplient de retourner au combat. Elles mettent leurs flancs à nu, en soulevant la robe qui les couvre, et demandent aux soldats s'ils veulent se réfugier dans le sein de leurs mères et de leurs épouses. Honteux de ces reproches, ils reviennent à la charge, poussent l'ennemi, et mettent en fuite ceux qu'ils fuyaient eux-mêmes. Astyage est fait prisonnier. Cyrus ne lui enleva que son royaume, et agit plutôt en petit-fils qu'en vainqueur. Il lui donna le gouvernement de la vaste province d'Hyrcanie, Astyage lui-même n'ayant pas voulu retourner en Médie. Ainsi finit l'empire des Mèdes (A. de R. 203), après avoir duré trois cent cinquante ans.

VII. Dès le commencement de son règne, Cyrus donna le gouvernement de la Perse et la main de sa sœur à ce même Sébarès qu'il avait, sur la foi d'un songe, délivré de ses fers et associé à ses entreprises. Mais les villes tributaires des Mèdes, pensant que leur sort avait changé avec celui de l'empire, secoururent le joug de Cyrus. Ce fut l'origine et la cause d'une longue suite de guerres. Après avoir soumis la plupart de leurs villes, Cyrus marchait contre Babylone (A. de R. 223), lorsque Crésus, roi des Lydiens, fameux par sa puissance et ses immenses richesses,

Epistola, quia palam ferri nequibat, regis custodibus omnes aditus obsidentibus, exenterato lepori inseritur, lepusque in Persas Cyro ferendus fido servo traditur : addita retia, ut sub specie venationis dolus lateret.

VI. Lectis ille epistolis, eadem somnio aggredi jussus est : sed præmonitus, ut, quem primum postera die obvium habuisset, socium cœptis assumeret. Igitur, antelucano tempore, ruri iter ingressus obvium habuit servum de ergastulo cujusdam Medi, nomine Sæbarem. Hujus requisita origine, ut in Persis genitum audivit, demtis compedibus, assumptoque comite, Persopolim regreditur. Ibi convocato populo, jubet omnes præsto cum securibus esse, et silvam viæ circumdatam excidere. Quod quum strenue fecissent, eosdem postera die apparatus epulis invitavit. Deinde, quum alacriores ipso convivio factos videret, rogat, « Si conditio proponatur, utrius vitæ sortem legant, hesternæ laboris, an præsentium epularum? præsentium, » ut acclamavere omnes, ait : « Hesterno similem labori omnem vitam acturos, quoad Medis pareant : se sequutos, hodiernis epulis. » Lætis omnibus, Medis bellum infert. Astyages meriti sui in Harpagum oblitus, summam belli eidem committit : qui exercitum acceptum statim Cyro per deditionem tradidit, regisque crudelitatem perfidia defectionis ulciscitur. Quod ubi Astyages audivit, contractis undique auxiliis, ipse in Per-

sas proficiscitur; et repetito alacrius certamine, pugnantibus suis, partem exercitus a tergo ponit, et tergiversantes ferro agi in hostes jubet; ac denuntiat suis : « Ni vincerent, non minus fortes etiam post terga inventuros, quam a frontibus viros : proinde videant, fugientibus hæc, an illa pugnantibus acies rumpenda sit. » Ingens, post necessitatem pugnandi, animus exercitui et vis accessit. Pulsata itaque quum Persarum acies paullatim cederet, matres et uxores eorum obviam occurrunt : orant, in prælium revertantur. Cunctantibus, sublata veste, obscena corporis ostendunt, rogantes, « Num in uteros matrum vel uxorum velint refugere. » Hac repressi castigatione, in prælium redeunt; et facta impressione, quos fugiebant, fugere compellunt. In eo prælio Astyages capitur : cui Cyrus nihil aliud quam regnum abstulit; nepotemque in illo magis, quam victorem egit : eumque maximæ genti Hyrcanorum præposuit : nam in Medos reverti ipse noluit. Hic finis Medorum imperii fuit. Regnaverunt annos cccc.

VII. In initio regni, Cyrus Sæbarem cœptorum socium, quem juxta nocturnum visum ergastulo liberaverat, comitemque in omnibus rebus habuerat, Persis præposuit, sororemque suam ei in matrimonium dedit. Sed civitates, quæ Medorum tributarie fuerant, mutato imperio, etiam conditionem suam mutatam arbitrantur, a Cyro defeccerunt : quæ res multorum bellorum Cyro causa et origo

vint au secours des Babyloniens. Vaincu bientôt, et inquiet sur son sort, il se réfugia dans son royaume. Cyrus ne s'en tint pas à cette victoire. Après avoir tout réglé à Babylone, il porta ses armes en Lydie. Il battit sans peine l'armée de Crésus, déjà frappé d'épouvante par une première défaite, et prit Crésus lui-même. Il se montra d'autant plus modéré envers son ennemi qu'il avait eu moins de peine à le vaincre. Il laissa la vie à Crésus, une partie de son domaine et la ville de Barène, pour y vivre, sinon en roi, du moins dans un état digne de la majesté royale. Cette clémence ne fut pas moins utile au vaincu qu'au vainqueur. A la nouvelle de la guerre, la Grèce avait armé de toutes parts, et accourait comme pour éteindre un incendie qui la menaçait elle-même. L'attachement des Grecs pour Crésus était si général, que Cyrus se fût attiré une guerre formidable, s'il eût abusé de sa victoire. Quelque temps après, Cyrus étant occupé à d'autres expéditions, les Lydiens se révoltèrent; il les vainquit une seconde fois, leur ôta leurs chevaux et leurs armes, et les contraignit à se faire hôteliers, baladins et entremetteurs. C'est ainsi que cette nation, jadis vigoureuse, puissante et industrielle, énervée par la mollesse et par la débauche, perdit son antique valeur. Invincible avant Cyrus, l'oisiveté, le luxe et la débauche achevèrent, après lui, de la vaincre et de l'abatardir. Parmi les rois de Lydie, prédécesseurs de Crésus, il y en eut plusieurs qui furent célèbres à différents titres et par leurs aventures. La plus singulière est celle du roi Candaule (A. de R. 37-75). Ce prince, épris des charmes de son épouse, en faisait l'éloge à tout le monde;

la jouissance mystérieuse de ses droits de mari ne lui suffisait plus, il fallait qu'il en révélât le secret, et le silence lui paraissait un outrage à la beauté de sa femme. Pour justifier ses éloges, il la montra nue à Gygès, son ami : c'était l'engager à l'adultère; et cette conduite, en lui faisant de Gygès un rival et un ennemi, lui enleva l'affection de sa femme, qu'il livra pour ainsi dire aux désirs d'un étranger. L'assassinat de Candaule fut bientôt le prix d'un nouvel hymen, et cette femme dotée du sang de son mari, livra son trône et sa personne à son complice.

VIII. Cyrus, vainqueur de l'Asie et maître de tout l'Orient, porta la guerre chez les Scythes. Tomyris, alors reine de Scythie, loin de trembler, comme une femme, à l'approche des ennemis, les laissa franchir l'Araxe dont elle eût pu leur disputer le passage, sachant bien qu'elle se défendrait avec plus d'avantage dans l'intérieur de ses États, et que l'ennemi aurait plus de peine à fuir, étant obligé de repasser le fleuve. Cyrus fait donc traverser ses troupes, et dresse son camp à quelque distance du rivage; puis, le lendemain, comme saisi d'une frayeur soudaine, il le quitte avec l'empressement d'un homme qui se met à fuir, et le laisse pourvu d'une grande quantité de vins et de provisions de toutes espèces. La reine, instruite de sa retraite, envoie à la poursuite des fuyards son fils encore adolescent, et avec lui un tiers de son armée. Arrivé au camp de Cyrus, le jeune prince, encore inhabile au métier de la guerre, semble moins conduire ses troupes à un combat qu'à un festin; il ne pense plus à l'ennemi, et laisse ses soldats se gorgier de vin tout à leur aise, comme des bar-

fuit. Domitis demum plerisque, quum adversus Babylonios bellum gereret, Babylonis rex Lydorum Cræsus, cujus opes et divitiæ insignes ea tempestate erant, in auxilium venit; victusque jam ac desolatus, in regnum refugit. Cyrus quoque post victoriam, compositis in Babylonia rebus, bellum transfert in Lydiam. Ibi, fortuna prioris prælii percussam jam Cræsi exercitum nullo negotio fundit; Cræsus ipse capitur. Sed quanto bellum minoris periculi, tanto et mitior victoria fuit. Cræso et vita, et patrimonii partes, et urbs Barene concessa sunt: in qua etsi non regiam vitam, proximam tamen majestati regis degeret. Hæc clementia non minus victori, quam victo utilis fuit. Quippe ex universa Græciâ, cognito, quod illatum Cræso bellum esset, anxilia velut ad commune exstinguendum incendium confluebant. Tantus Cræsi amor apud omnes urbes erat: passurusque Cyrus grave bellum Græciæ fuit, si quid in Cræsum crudelius consulisset. Interjecto deinde tempore, occupato in aliis bellis Cyro, Lydi rebellaverunt. Quibus iterum virtus arma et equi adempti; jussisque canponias et ludicras artes, et lenocinia exercere. Et sic, gens industria quondam potens, et manu strenua, effeminata mollitie luxuriæque, virtutem pristinam perdidit; et quos ante Cyrum invictos bella præstiterant, in luxuriam lapsos otium ac desidia superavit. Fuere Lydis multi ante Cræsum reges, variis casibus memorabiles: nullus tamen fortuna

Candaule comparandus. Hic uxorem, quam propter formam pulchritudinem deperibat, prædicare omnibus solebat, non contentus voluptatum suarum tacita conscientia, nisi etiam matrimonii reticenda publicaret: prorsus quasi silentium damnium pulchritudinis esset. Ad postremum ut affirmationi suæ fidem faceret, nudam sodali suo Gygi ostendit. Quo facto, et amicum in adulterium uxoris sollicitatum, hostem sibi fecit: et uxorem, veluti tradito alii amore, a se alienavit. Namque brevi post tempore, caedes Candaule nuptiarum præmium fuit; et uxor mariti sanguine dotata, regnum viri et se pariter adultero tradidit.

VIII. Cyrus, subacta Asia, et universo Oriente in potestatem redacto, Scythias bellum infert. Erat eo tempore Scytharum regina Tomyris, quæ non mullebriter adventu hostium territa, quum prohibere eos transitu Araxis fluminis posset, transire permisit, et sibi faciliorem pogam intra regni sui terminos rata, et hostibus objectu fluminis fugam difficiliorem. Itaque Cyrus, trajectis copiis, quum aliquantisper in Scythiam processisset, castra metatos est. Dein postera die, quum simulato metu, quasi refugiens, castra deseruisset, vini adfatim, et ea, quæ epulis erant necessaria, reliquit. Quod quum nuntiatum reginæ esset, adolescentulum filium ad insequendum eum cum tertia parte copiarum mittit. Quom ventum ad Cyri castra esset, ignarus rei militaris adolescens, veluti ad epulas, non ad præ-

bares qui n'en ont pas l'habitude. Aussi les Scythes sont-ils vaincus par l'ivresse avant de l'être par le fer. Cyrus revient pendant la nuit, tombe sur ces hommes sans défiance, les égorgé tous, et avec eux le fils de la reine. Ni la perte d'une armée puissante, ni celle bien plus douloureuse d'un fils unique, n'arrachèrent une larme à Tomyris. C'est dans la vengeance qu'elle cherche une consolation, c'est en faisant tomber à leur tour dans le piège ses ennemis enflés de leur triomphe. Elle feint d'être découragée par ce désastre, recule, et attire Cyrus au milieu d'un défilé où ses troupes sont embusquées. Plus de deux cent mille Perses sont taillés en pièces. Cyrus lui-même est massacré. La victoire eut cela de mémorable, que pas un soldat ne survécut, pour en répandre la nouvelle. La reine fit couper la tête de Cyrus et la fit jeter dans une outre remplie de sang humain, en lui reprochant sa cruauté : « Bois, dit-elle, ce sang dont tu eus toujours soif, et qui ne te désaltera jamais. » Cyrus avait régné trente ans; et ce règne, depuis la première année jusqu'à la dernière, n'avait été qu'une suite de succès.

IX. Cambyse (A. de R. 225), son fils et son successeur, réunit l'Égypte à l'empire de son père; mais, plein de mépris pour les superstitions égyptiennes, il fit abattre les temples d'Apis et des autres divinités. Il envoya même une armée contre le plus célèbre de tous, celui de Jupiter Hammon. Cette armée, dispersée par la violence des ouragans, est engloutie sous des monceaux de sable. Quelque temps après, Cambyse fut averti par un songe que son frère Smerdis devait régner. Dans sa frayeur, il voulut ajouter un crime

à tant de sacrilèges. En effet, celui qui avait méprisé la religion et marché contre les Dieux ne pouvait hésiter devant un parricide. Il avait déjà choisi pour l'exécution un mage de ses amis, nommé Prexaspès, lorsque son épée, sortie par hasard du fourreau, lui fit à la cuisse une blessure dont il mourut, et qui fut le châtiment mérité et du parricide qu'il avait ordonné, et du sacrilège qu'il avait accompli. Le mage, apprenant cette mort, veut en prévenir le bruit, assassine Smerdis, successeur naturel de Cambyse, et lui substitue Orospaste son propre frère (A. de R. 232). Leur taille, leurs traits étaient parfaitement semblables; personne ne soupçonna la fraude, et Orospaste régna sous le nom de Smerdis. Cette substitution fut d'autant plus ignorée, que chez les Perses il est de la majesté des rois de ne se montrer jamais en public. Les mages, pour se concilier la faveur du peuple, lui accordèrent la remise des impôts pendant trois ans et l'exemption du service militaire, cherchant à affermir par la douceur et par des libéralités l'usurpation d'Orospaste. Otane, homme d'une haute naissance et d'une grande sagacité, conçut le premier des soupçons. Il fit demander à sa fille, l'une des concubines du roi, s'il était bien le fils de Cyrus; elle répondit qu'elle l'ignorait, et qu'étant renfermées toutes dans des appartements séparés, elle ne pouvait l'apprendre d'aucune de ses compagnes. Il lui recommande alors de porter la main aux oreilles du prince, pendant qu'il dormait; car Cambyse avait fait couper celles du mage. Instruit de la vérité par sa fille, Otane assemble les grands, et leur fait jurer la mort de l'imposteur. Les conspirateurs n'étaient qu'au

lium venisset, omissis hostibus, insuetos Barbaros vino se onerare patitur: prinsque Scythæ ebrietate, quam bello vincuntur. Nam cognitis his, Cyrus reversus per noctem, securos opprimit, omnesque Scythas cum reginæ filio interficit. Amisso tanto exercitu, et, quod gravius dolet, unico filio, Tomyris orbitatis dolorem non in lacrymas effudit, sed in ultionis solatia intendit; hostesque recentis victoria exultantes, pari insidiarum fraude circumvenit. Quippe, simulata diffidentia propter vulnus acceptum, refugiens, Cyrum ad angustias usque produxit. Ibi compositis in montibus insidiis, ducenta millia Persarum cum ipso rege trucidavit. In qua victoria etiam illud memorabile fuit, quod ne nuntius quidem tantæ cladis superfuisset. Caput Cyri amputatum, in utrem humano sanguine repletum conjeci regina jubet, cum hac exprobratione crudelitatis: « Satis te, inquit, sanguine, quem sitisti, cujusque « insatiabilis semper fuisti. » Cyrus regnavit annos xxx, non initio tantum regni, sed continuo totius temporis successu, admirabiliter insignis.

IX. Huic successit filius Cambyse, qui imperio patris Ægyptum adiecit; sed offensus superstitionibus Ægyptiorum, Apis cæterorumque deorum ædes dirui jubet. Ad Hammonis quoque nobilissimum templum expugnandum exercitum mittit: qui tempestatibus et arenarum molibus oppressus, interiit. Post hæc per quietem vidit fratrem suum

Smerdim regnaturum. Quo somnio exterritus, non dubitavit post sacrilegia etiam parricidium facere. Erat enim difficile, ut parceret suis, qui, cum contemptu religionis, grassatus etiam adversus deos fuerat! Ad hoc tam crudele ministerium, Magum quemdam ex amicis delegit, nomine Prexaspem. Interim ipse, gladio sua sponte evaginato, in femore graviter vulneratus, occubuit; pœnasque luit, seu imperati parricidii, seu sacrilegii perpetrati. Quo nuntio accepto, Magus ante famam amissi regis occupat facinus, prostratoque Smerde, cui regnum debebatur, fratrem suum subiecit Orospasten. Erat enim et oris et corporis lineamentis persimilis; ac nemine subesse dolum arbitrante, pro Smerde rex Orospasta constituitur. Quæ res eo occultior fuit, quod apud Persas persona regis sub specie majestatis occultitur. Igitur Magi, ad favorem populi conciliandum, tributa et militiæ vacationem in triennium remittunt; ut regnum, quod fraude quæsierant, indulgentia et largitionibus confirmarent. Quæ res suspecta primo Otani viro nobili, et in conjecturis sagacissimo, fuit. Itaque per inter-nuntios quærit de filia, quæ inter regias pellices erat, an Cyri regis filius rex esset. Illa, « Nec se ipsam scire, ait, nec de alia posse cognoscere: quia singulæ separatim recludantur. » Tum pertractare dormientis caput jubet; nam Mago Cambyse aures utrasque præciderat. Factus deinde per filiam certior, sine auribus regem esse, optimatibus Persa-

nombre de sept. Pour prévenir les remords et les indiscretions, ils courent aussitôt au palais, ayant chacun un poignard sous leur robe. Ils tuent les premiers qu'ils rencontrent, pénètrent jusqu'aux mages, qui mettent l'épée à la main, se défendent courageusement; mais ils cèdent au nombre, après avoir tué deux des conjurés. Gobryas en saisit un par le milieu du corps; et, comme ses complices hésitaient à cause de l'obscurité, il leur ordonne de frapper toujours, dùt-il être percé à la place du mage. Mais, par un heureux hasard, le glaive atteint le mage, sans blesser Gobryas.

X. Si les meurtriers eurent la gloire de reconquérir le trône en renversant des usurpateurs (A. de R. 233), ils eurent la gloire bien plus grande de ne pas se diviser après le succès, et malgré les prétentions que chacun d'eux pouvait avoir à la couronne. Leurs vertus, leur noblesse étaient si complètement égales, que cette égalité même rendait le choix du peuple difficile. Ils imaginèrent un expédient, et résolurent de s'en remettre à la religion et à la fortune du soin de décider entre eux. Ils convinrent de se rendre de grand matin et à cheval, au jour indiqué, devant le palais, et de reconnaître pour roi celui dont le cheval hennirait le premier au lever du soleil. Le soleil est le seul dieu adoré par les Perses, et les chevaux lui sont consacrés. Au nombre des conjurés était Darius, fils d'Hystaspe. Son écuyer, qui le voit inquiet, l'assure que si la victoire ne tient qu'à cette épreuve, il lui répond du succès. La veille du jour, il mène, pendant la nuit, le cheval de son maître au lieu qu'on avait fixé, lui livre une cavale, persuadé que la nature pro-

voquerait elle-même ce qui arriva en effet. Le lendemain, à l'heure convenue, et tous étant réunis, le cheval de Darius, qui reconnaît la place, hennit de regret de la cavale absente; et, tandis que les autres chevaux restent muets, il donna le signal de la fortune de son maître. Telle fut la modération des concurrents de Darius, qu'ils mirent pied à terre et le saluèrent roi: le peuple entier suivit leur exemple, et confirma cette royauté. C'est ainsi que l'empire de la Perse, recouvré par la valeur de sept des personnages les plus illustres de l'État, fut conféré à un seul par une circonstance aussi frivole. Il est presque incroyable qu'ils aient cédé avec tant de résignation un trône qu'ils venaient, au péril de leur vie, d'arracher aux mages; mais Darius en était digne par sa noblesse et par sa figure, autant que par son courage et son origine. Il descendait des anciens monarques de la Perse. Dès le commencement de son règne, il épousa la fille de Cyrus, afin de consolider son pouvoir par une alliance royale, et pour que le sceptre semblât moins passer à un étranger que rentrer dans la famille de Cyrus. Au bout de quelque temps, les Assyriens se révoltèrent, et s'emparèrent de Babylone. Il était difficile de reprendre cette ville, et Darius en témoignait vivement ses inquiétudes, lorsque Zopyre, l'un des assassins des mages, s'étant fait déchirer chez lui le corps à coups de fouet, couper le nez, les lèvres et les oreilles, parut inopinément devant Darius. Le roi, étonné, lui demande la cause et l'auteur de cette horrible mutilation. Zopyre l'instruit du but qu'il s'est proposé, et, après s'être concerté avec lui, se dirige vers Babylone comme un transfuge.

rum rem indicat, et in cædem falsi regis impulsos, sacramenti religione obstringit. Septem tantum consocii fuere hujus juramentis: qui ex continenti, ne, dato in punitentiam spatio, res per quemquam narraretur, occultato sub veste ferro, ad regiam pergunt. Ibi obvii interfectis, ad Magos perveniunt: quibus ne ipsis quidem animus in auxilium sui defuit: siquidem stricto ferro duos de conjuratis interficiunt. Ipsi tamen corripiuntur a pluribus: quorum alterum Gobryas medium amplexus, cunctantibus sociis, ne ipsum pro Mago transfoderent, quia res obscuro loco gerebatur, vel per suum corpus adigi Mago ferrum jussit: fortuna tamen ita regente, illo incolumi Mago interficitur.

X. Occisis Magis, magna quidem gloria recepti regni principium fuit; sed multo major in eo, quod, quum de regno ambigerent, concordare potuerunt. Erant enim virtute et nobilitate ita pares, ut difficilem ex his populo electionem æqualitas faceret. Ipsi igitur viam invenerunt, qua de se judicium religioni et fortunæ committerent. Pactique inter se sunt, ut die statuta omnes equos ante regiam primo mane perducerent: et cujus equus inter Solis ortum hinnitum primus edidisset, is rex esset. Nam et Solem Persæ unum deum esse credunt; et equos eidem deo sacros ferunt. Erat inter conjuratos Darius, Hystaspis filius: cui de regno sollicito equi custos ait: « Si ea res victoriam moraretur, nihil negotii superesse. » Per noctem deinde equum,

prædite constitutam diem, ad eundem locum ducit, ibique equos admittit, ratus, ex voluptate Veneris futurum, quod evenit. Postera die itaque, quum ad statutam horam omnes convenissent, Darii equus, cognito loco, ex desiderio femine hinnitum statim edidit; et, segnis aliis, felix auspicio domino primus emisit. Tanta moderatio cæteris fuit, audito auspicio, ut confestim equis desisterint, et Darii regem salutaverint. Populus quoque universus, sequutus judicium principum, eundem regem constituit. Sic regnum Persarum, septem nobilissimorum virorum virtute quesitum, tam levi momento in unum collatum est. Incredibile prorsus, tanta patientia cessasse eo, quod ut eriperent Magis, mori non recusaverint. Quamquam præter formam virtutemque hoc imperio dignam, etiam cognatio Darii juncta cum pristinis regibus fuit. Principio igitur regni, Cyri [regis] filiam in matrimonium recepit, regalibus nuptiis regnum firmaturus: ut non tam in extraneum translatum, quam in familiam Cyri reversum videretur. In terjecto deinde tempore, quum Assyrii descivissent et Babyloniam occupassent, difficilisque urbis expugnatio esset; astuante rege, unus de interfectores Magorum, Zopyrus domi se verberibus lacerari toto corpore jubet: nasum, aures et labia sibi præcidi; atque ita regi inopinanti se offert. Attonitum, et quærentem Darii causam, auctoremque tam foedæ lacerationis, tacitus, quo proposito fecerit,

Il montre aux Babylo niens son corps déchiré, et se plaint de la cruauté du roi, qui l'a emporté sur lui dans leur candidature au trône, non par son courage, mais par le hasard; non par la voix des hommes, mais par le hennissement d'un cheval : il fait voir ce que des ennemis doivent attendre d'un roi qui traite ainsi ses amis; il les exhorte à compter moins sur leurs remparts que sur leurs armes, et à profiter des premiers transports de son ressentiment pour combattre avec lui. La noblesse de Zopyre et sa valeur étaient connues de tous; on ne pouvait douter de sa bonne foi, qu'attestaient à la fois et les plaies de son corps, et l'infamie de son outrage. D'une voix unanime, on lui donne le commandement. Il se met d'abord à la tête de quelques troupes, avec lesquelles il fait deux sorties heureuses, les Perses ayant reculé deux fois à dessein; enfin on lui confie l'armée entière, qu'il livre à Darius, ainsi que la ville. Après cette expédition, Darius porta la guerre chez les Scythes, comme on le verra au livre suivant.

LIVRE II.

I. Pour retracer les grandes actions des Scythes, il faut remonter jusqu'à leur origine, laquelle ne fut pas moins brillante que leur empire; chez eux, les femmes ne furent pas moins guerrières que les hommes. Si ceux-ci ont fondé l'empire des Parthes et des Bactriens, celles-là ont fondé le royaume des Amazones; de sorte que, si l'on considérait les hauts faits des hommes et des femmes, on ne saurait dire lequel des deux sexes s'est

edocet; formatoque in futura consilio, transfugæ titulo Babyloniam profisciscitur. Ibi ostendit populo laniatum corpus: queritur crudelitatem regis, a quo in regni petitione, non virtute, sed auspicio; non iudicio hominum, sed hianitu equi superatus sit: jubet illos ex amicis exemplum capere, quid hostibus cavendum sit: hortatur, ne nocentibus magis quam armis confidant, patienturque se commune bellum recentiore ira gerere. Nota nobilitas viri pariter et virtus omnibus erant: nec de fide timebant, cæcis veluti pignora, vulnera corporis et injuriæ notas habebant. Constituitur ergo dux omnium suffragie: et accepta parva manu, semel atque iterum cedentibus consulto Persis, secunda prælia facit. Ad postremum universam sibi creditum exercitum Dario prodit, urbemque ipsam in potestatem ejus redigit. Post hæc Darius bellum Scythiis infert, quod sequenti volumine referetur.

LIBER II.

I. In relatione rerum a Scythiis gestarum, quæ satis ample magnificæque fuerunt, principium ab origine rependendum est. Non enim minus illustria initia, quam imperiorum habuere: nec virorum imperio magis, quam feminarum virtutibus clarere: quippe quum ipsi Parthos Bactrianosque, feminae autem eorum Amazonum regna

le plus distingué. Le peuple scythe a toujours été regardé comme le plus ancien de la terre, quoique les Égyptiens lui aient longtemps disputé ce titre. Ceux-ci prétendaient qu'au commencement du monde la plupart des pays étaient ou brûlés par les ardeurs du soleil, ou glacés par un froid rigoureux; que, loin d'avoir été le berceau du genre humain, ils ne pouvaient ni recevoir des colons, ni les conserver, avant qu'on n'eût inventé les vêtements pour se garantir du chaud et du froid, ou que l'art n'eût corrigé les influences pernicieuses du climat. Le ciel de l'Égypte, au contraire, avait toujours été si tempéré, que ses habitants n'avaient à souffrir ni des feux de l'été, ni des rigueurs de l'hiver; et telle était la fertilité du sol, que jamais contrée ne produisit avec plus d'abondance tous les aliments nécessaires à l'homme. On avait donc raison de penser que les hommes étaient nés là où ils avaient trouvé le plus facilement de quoi subvenir à leurs besoins. Les Scythes répondaient que la douceur du ciel n'était pas une preuve d'antiquité; que la nature, en distribuant la chaleur et le froid dans les diverses contrées, y avait placé des êtres capables de les supporter, comme elle varie sagement, suivant la condition des climats, les produits de la végétation. Si le pays des Scythes est plus froid que celui de l'Égypte, les Scythes ont aussi le corps et l'esprit plus vigoureux. D'ailleurs, si la terre, aujourd'hui divisée, ne formait autrefois qu'un seul tout, soit qu'une masse d'eau en ait d'abord inondé la surface, soit que le feu, principe de l'univers, l'ait occupée tout entière, cela prouverait toujours l'antiquité des

condiderint: prorsus ut res gestas virorum mulierumque considerantibus incertum sit, uter apud eos sexus illustrior fuerit. Scytharum gens antiquissima semper habita: quanquam inter Scythas et Ægyptios diu contentio de generis vetustate fuit: Ægyptiis prædicantibus, « Initio rerum, quum aliæ terræ nimio fervore solis arderent, aliæ rigerent frigoris immanitate, ita ut non modo primæ generare homines, sed ne advenas quidem recipere ac tueri possent, prorsusquam adversus calorem vel frigus velamenta corporis invenirentur, vel locorum vitia, quæ sitis arte remediis mollirentur: Ægyptum ita temperatam semper fuisse, ut neque hyberna frigora, nec æstivi solis ardores incolas ejus premerent; solum ita fœcundum, ut alimenterum in usus hominum nulla terra feracior fuerit. Jure igitur ibi primum homines natos videri debere, ubi educari facillime possent. » Contra, Scythæ cœli temperamentum nullum esse vetustatis argumentum putabant: « Quippe naturam, quum primum incrementa caloris ac frigoris regionibus distinxit, statim ad locorum patientiam animalia quæque generasse: sed et arborum atque frugum, pro regionum conditione, apte genera variata. Et quanto Scythiis sit cœlum asperius quam Ægyptiis, tanto et corpora et ingenia esse duriora. Cæterum si mundi, quæ nunc partes sunt, aliquando unitas fuit; sive illavies aquarum principio rerum terras obrutas tenuit: sive ignis, qui et mundum genuit, cuncta possedit, utriusque primordii

Scythes. En effet, si le feu a diminué et s'est éteint peu à peu pour faire place à la terre, les pays septentrionaux en ont été affranchis plus tôt que les autres par l'invasion du froid, puisque, aujourd'hui même, le nord est la partie du monde la plus froide. Au contraire, l'Égypte et tout l'Orient, où l'ardeur du soleil est encore excessive, n'ont reçu que plus tard les bienfaits d'une température modérée. Mais si la terre a été entièrement submergée autrefois, ses parties les plus hautes ont dû être desséchées des premières lors de l'écoulement des eaux, et les eaux ont dû séjourner longtemps dans les parties basses : donc la contrée desséchée la première avait dû la première aussi se couvrir d'êtres animés. La Scythie est si évidemment la région la plus élevée du monde, que tous les fleuves sortis de son sein vont se décharger dans les Palus-Méotides, et de là dans la mer du Pont et de l'Égypte. L'Égypte, que tant de rois se sont appliqués, depuis tant de siècles et au prix de sommes immenses, à fortifier et à défendre par d'énormes digues; l'Égypte, coupée par tant de fossés destinés à recevoir les eaux que les digues ont refoulées, et qui ne peut souffrir de culture qu'après la retraite du Nil, ne saurait passer pour la plus ancienne région habitée, puisque les digues élevées par ses rois, le limon que le fleuve charie; semblent prouver son peu d'ancienneté. Ces arguments, plus solides que ceux des Égyptiens, ont toujours fait regarder les Scythes comme le plus ancien des deux peuples.

II. La Scythie s'étend vers l'Orient. Bornée d'un côté par le Pont, de l'autre par les monts Rhipées, elle est adossée à l'Asie et au Phase.

Scythias origine præstare. Nam si ignis prima possessio rerum fuit, qui paulatim exstinctus, sedem terris dedit; nullam prius, quam septentrionalem partem, hyemis rigore ab igne secretam : adeo ut, nunc quoque, nulla magis rigeat frigoribus. Ægyptum vero et totum Orientem tardissime temperatum : quippe qui etiam nunc torrenti calore solis exæstuet. Quod si omnes quondam terræ submersæ profundo fuerunt, profecto editissimam quamque partem, decurrentibus aquis, primum detectam; humillimo autem solo eandem aquam diutissime immorata : et quanto prior quæque pars terrarum siccata sit, tanto prius animalia generare cupisse. Porro Scythiam adeo editiorem omnibus terris esse, ut cuncta flumina ibi nata, in Mæotim, tum deinde in Ponticum et Ægyptium mare decurrant. Ægyptum autem, quæ tot regum, tot sæculorum cura impensa que munita sit, et adversus vim incurrentium aquarum tantis structa molibus, tot fossis concisa, ut, quum his arceantur, illis recipiantur aquæ, nihilominus coli, nisi excluso Nilo, non potuerit, non posse videri hominum vetustate ultimam, quæ sive exaggerationibus regum, sive Nili trahentis limum terrarum recentissima videatur. » His igitur argumentis superatis Ægyptiis, antiquiores semper Scythiæ visi.

II. Scythia autem in Orientem porrecta, includitur ab uno latere Ponto, ab altero montibus Rhipæis : a tergo Asia et Phasi illumine. Multum in longitudinem et latitu-

Sa longueur et sa largeur sont considérables. Ses habitants ne cultivent point la terre; leurs champs n'y sont point séparés par des limites. Ils n'ont ni maisons, ni cabanes, ni demeures fixes; ils errent sans cesse avec leurs troupeaux au travers des solitudes incultes; ils traînent avec eux leurs femmes et leurs enfants dans des chariots couverts de cuirs, qui les préservent du froid et de la pluie, et leur servent de maisons. La nature les a faits justes, et non les lois. Le vol est, à leurs yeux, le plus grand des crimes; car, n'ayant que des troupeaux sans abri, sans clôture, que leur resterait-il, si le vol était permis? Ils méprisent l'or et l'argent autant que les autres hommes les convoitent. Le lait et le miel composent toute leur nourriture; l'usage de la laine et de nos vêtements leur est inconnu, et, quoique exposés à un froid continu, ils n'opposent que des peaux de bêtes fauves à la rigueur du climat. Cette simplicité de mœurs contribue à les rendre justes et peu jaloux du bien d'autrui, car la cupidité suit l'usage des richesses. Plût aux Dieux que le reste des hommes eût la même modération, le même désintéressement! le monde ne serait pas l'éternel théâtre de tant de guerres; les combats et le fer moissonneraient moins d'êtres vivants que la loi de la nature. Admirable spectacle que celui d'un peuple possédant instinctivement les vertus que les doctrines des sages, les maximes des philosophes n'ont pu donner à la Grèce, et la supériorité de leurs mœurs incultes sur notre civilisation! Tant il est vrai que les Scythes ont plus gagné à ignorer le vice, que les Grecs à connaître la vertu!

III. Trois fois les Scythes ont conquis l'A-

dinem patet. Hominibus inter se nulli fines : neque enim agrum exercent : nec domus illis ulla, aut tectum, aut sedes est, armenta et pecora semper pascentibus, et per incultas solitudines errare solitis. Uxores liberosque secum in plaustris vehunt, quibus, coriis imbricium hyemique causa tectis, pro domibus utuntur. Justitia gentis ingenuis culta, non legibus. Nullum scelus apud eos furto gravius : quippe sine tecto munimentoque pecora et armenta inter sylvas habentibus quid salvum esset, si furari liceret? Aurum et argentum perinde asperrantur, ac reliqui mortales appetunt. Lacte et melle vescuntur. Lane us usus ac vestium ignotus : quanquam continuis frigoribus urantur; pellibus tamen ferinis aut murinis utuntur. Hæc continentia illis morum quoque justitiam edidit, nihil alienum concupiscentibus. Quippe ibidem divitiarum cupidus est, ubi et usus. Atque utinam reliquis mortalibus similis moderatio, et abstinentia alieni foret! profecto non tantum bellorum per omnia sæcula terris omnibus continuaretur; neque plus hominum ferrum et arma, quam naturalis factorum conditio raperet. Prorsus ut admirabile videretur, hoc illis naturam dare, quod Greci longa sapientium doctrina, præceptisque philosophorum consequi nequeunt; cultosque mores incultæ barbariæ collatione superari. Tanto plus in illis proficit vitiorum ignorantio, quam in his cognitio virtutis!

III. Imperium Asiæ ter quæsitere : ipsi perpetuo ab

sis. Ils n'ont jamais subi la domination étrangère. Ils ont toujours été respectés par leurs voisins, ou les ont toujours vaincus. Ils chassèrent honteusement de leur pays Darius, roi des Perses, massacrèrent Cyrus et toute son armée, et battirent Zopyrion, lieutenant d'Alexandre le Grand avec toutes ses troupes. Ils entendirent parler des Romains, sans éprouver leur puissance. Ils sont enfin les fondateurs de l'empire des Parthes et des Bactriens. Durs aux fatigues, habitués aux combats, d'une constitution robuste, ils négligent ce qu'ils craignent de perdre, et, vainqueurs, ils se contentent de la gloire. Sésostris, roi d'Égypte, fut le premier qui leur déclara la guerre. Il leur envoya d'abord des ambassadeurs pour les sommer de lui obéir. Mais, déjà instruits par leurs voisins de l'approche de l'ennemi, ils répondirent aux ambassadeurs « que le chef d'une nation si riche était bien insensé de venir combattre une nation pauvre, lorsqu'il devait avoir plus à craindre que les autres, étant plus riche qu'eux ; que les chances de la guerre étaient douteuses, les profits de la victoire nuls, et les dangers manifestes ; que pour eux, ils n'attendraient pas, puisqu'ils pouvaient espérer de si riches dépouilles, que l'ennemi entrât sur leurs terres ; qu'ils marcheraient devant du butin qui s'offrait gratuitement à eux. » L'effet suit bientôt la menace. Informé de leur course rapide, le roi prend la fuite, abandonne ses troupes et ses bagages, et se réfugie en tremblant dans ses États. Les Scythes, que des marais empêchent de pénétrer en Égypte, reviennent sur leurs pas, soumettent l'Asie et lui imposent un tribut modique, moins comme un

fruit de leur victoire que comme un monument de leur puissance. Après avoir occupé l'Asie pendant quinze ans et l'avoir pacifiée, ils sont rappelés par les prières de leurs femmes, résolues, s'ils tardent à venir, de chercher d'autres époux chez les peuples voisins, afin de ne pas laisser s'éteindre par leur faute la nation des Scythes. Pendant quinze cents ans l'Asie paya le tribut. Ce fut Ninus, roi d'Assyrie, qui l'en affranchit (A. du M. 1808).

IV. Vers le même temps à peu près, deux princes scythes, Ylinos et Scolopitus, chassés de leur pays par la faction des grands, entraînent dans leur retraite une partie de la jeunesse. Ils s'arrêtèrent sur les confins de la Cappadoce, près du fleuve Thermodon, et s'emparèrent des plaines de Thémiscyre, situées le long de ce fleuve. Ils y vécurent pendant plusieurs années des dépouilles des peuples voisins. Mais ceux-ci se ligèrent contre eux, les surprirent et les massacrèrent. Leurs femmes se voyant désormais vouées au veuvage et à l'exil, prennent les armes, éloignent d'abord l'ennemi des frontières, et l'attaquent bientôt jusque chez lui. Elles renoncent au mariage, qu'elles appellent une servitude, et, avec une audace dont l'histoire n'offre pas d'exemple, elles agrandissent leur empire sans le secours des hommes, et le défendent en les méprisant. Pour prévenir toute jalousie, elles tuent le peu d'hommes qui restaient encore, et vengent par la destruction de leurs voisins le massacre de leurs maris. Ayant acquis la paix par la force des armes, elles vivent au partage de leurs lits les peuples voisins, pour perpétuer leur race ; elles tuent tous les enfants mâles, et élèvent les filles à leur manière, non dans l'oisiveté ou dans les

alieno imperio aut intacti ; aut invicti mansere. Darium, regem Persarum, turpi ab Scythia submoverunt fuga : Oyarum cum omni exercitu trucidaverunt : Alexandri Magni ducem Zopyrionem pari ratione cum copiis universis deleverunt : Romanorum audire, non sensere arma. Parthicum et Bactrianum imperium ipsi condiderunt. Gens laboribus et bellis aspera : vires corporum immense : nihil parare, quod amittere timeant : nihil victores præter gloriam concupiscunt. Primus Scythias bellum indixit Sesostris rex Ægyptius, missis primo legationibus, qui hostibus parendi legem dicerent. Sed Scythæ jam ante de adventu regis a finitimis certiores facti, legatis respondent : « Tam opulenti populi ducem stolidè adversus inopes occupasse bellum, quod magis domi fuerit illi timendum : quod belli certamen anceps, præmia victoriæ nulla, damna manifesta sint. Igitur non expectaturos Scythas dum ad se veniatur, quum tanto sibi plura in hoste concupiscenda sint ; ultroque prædæ ituros obviam. » Nec dicta res morata : quos quum tanta celeritate venire rex addidicisset, in fugam verlitur, exercituque cum omni apparatu belli relicto, in regnum trepidus se recepit. Scythas ab Ægypto pavidas prohibere : inde reversi, Asiam perdomitam vectigalem fecere, modico tributo, magis in titulum imperii, quam in victoriæ præmium, imposito. Quindecim annis pœcudæ Asiæ immorati,

uxorum flagitatione revocantur, per legatos denuntiantium : « Ni redeant, sobolem se e finitimis quæsituras, nec passuras, ut in posteritatem Scytharum genus per feminas intercidat. » His igitur Asia per mille quingentos annos vectigalis fuit. Pependi tributi finem Ninus, rex Assyriorum, imposuit.

IV. Sed apud Scythas medio tempore duo regii juvenes, Ylinos et Scolopitus, per factionem optimatum domo pulsi, ingentem juventutem secum traxere ; et in Cappadociæ ora, juxta amnem Thermodonta considerunt, subjectosque Themiscyrios campos occupavere. Ibi per multos annos spoliare finitimos assueti, conspiratione populorum per insidias trucidantur. Horum uxores, quum viderent exsilio additam orbitatem, arma sumunt ; finesque suos, submoventes primo, mox etiam inferentes bella, defendunt. Nubendi quoque finitimis animum omisere, servitutem, non matrimonium appellantes. Singulare omnium sæculorum exemplum ausæ, auxere rempublicam sine viris : jam etiam cum contemptu virorum se tuentur. Et ne feliciores aliæ aliis viderentur, viros qui domi remanserant interficiunt. Ullionem quoque casorum conjugum excidio finitimorum consequuntur. Tum pace armis quæsitæ, ne genus interiret, concubitus finitimorum ineunt. Si qui mares nascerentur, interficiebant. Virgines in eundem ipsis morem, non otio, neque lanificio,

travaux des femmes, mais dans le métier des armes, dans l'exercice de l'équitation et de la chasse. Pour leur faciliter l'usage de l'arc, elles leur brûlaient, dès l'enfance, la mamelle droite; d'où leur vint le nom d'Amazones. Deux de leurs reines, déjà très-puissantes, Marpésia et Lampédo, ayant divisé la nation en deux parties, portaient alternativement la guerre au dehors et défendaient tout le pays. Elles se disaient filles de Mars, afin de rehausser par la religion leurs victoires.

Quand elles eurent subjugué la plus grande partie de l'Europe, elles s'emparèrent de quelques États de l'Asie. Ayant fondé la ville d'Éphèse et beaucoup d'autres, elles renvoyèrent dans leur pays une partie de leurs troupes, chargées d'un immense butin. L'autre partie, qui était restée pour garder les conquêtes de l'Asie, fut taillée en pièces dans une irruption de Barbares; la reine Marpésia elle-même y périt. Sa fille Orythie lui succéda. Ses talents militaires, joints au mérite d'une virginité intacte, excitaient l'admiration générale. Tel fut l'éclat que sa valeur ajouta à la gloire et à la renommée des Amazones, que le roi (A. du M. 2750), qui força Hercule d'entreprendre ses douze travaux, lui ordonna, comme une chose qu'il croyait impossible, de lui apporter les armes d'Orythie. Hercule, accompagné de l'élite de la jeunesse grecque, part avec neuf vaisseaux, et attaque les Amazones à l'improviste. Les deux sœurs Antiope et Orythie y régnaient alors, mais celle-ci faisait la guerre au dehors. Quand Hercule arriva, Antiope, qui ne s'attendait à aucune hostilité, n'avait auprès d'elle qu'une escorte peu nombreuse. La soudaineté de l'attaque, le tumulte qu'elle excite, lui permettent à peine de

prendre les armes, et l'ennemi remporta une facile victoire. La plupart des Amazones sont tuées ou prises : deux sœurs d'Antiope, Ménalippe et Hippolyte, tombent au pouvoir, l'une d'Hercule, l'autre de Thésée, qui épousa sa captive et en eut un fils du même nom. Hercule, après la victoire, rendit Ménalippe à la reine sa sœur, laquelle paya la rançon en donnant ses armes. Cette expédition terminée, Hercule retourna vers Eurysthée. Mais à peine Orythie apprend-elle la défaite de ses sœurs et l'enlèvement d'Hippolyte par le roi d'Athènes, qu'elle ranime le courage de ses compagnes, leur disant « que c'est en vain « qu'elles ont subjugué le Pont et l'Asie, si leur « pays est exposé aux armes ou plutôt aux brigandages des Grecs. » Elle invoque le secours de Sagillus, roi de Scythie, et lui rappelle « que « les Amazones sont filles des Scythes; que le « massacre de leurs maris et la nécessité de les « venger les ont forcées de prendre les armes; « qu'on voit assez que, chez les Scythes, les femmes ne sont pas moins courageuses que les « hommes. » Touché de la gloire de sa nation, Sagillus envoie aux Amazones Panasagore son fils, à la tête d'une nombreuse cavalerie. Mais la discorde s'étant mise, avant la bataille, entre ses troupes et celles de la reine, les Amazones, abandonnées de leurs auxiliaires, sont vaincues par les Athéniens. Elles trouvèrent pourtant un asile dans le camp de leurs alliés, et sous cette protection elles revinrent dans leur pays, sans être inquiétées par les autres nations. A Orythie succéda Penthésilée (A. du M. 2800). Elle alla, suivie des plus illustres guerriers, secourir Troie contre les Grecs, et elle donna des preuves de

sed armis, equis, venationibus exercebant, iniustus infantum dexterioribus mammis, ne sagittarum jactus impediretur : unde Amazones dictæ sunt. Duæ his reginæ fuere, Marpesia et Lampedo, quæ in duas partes agmine diviso, inclytæ jam opibus, vicibus gerebant bella, solæ terminos alternis defendentes : et ne successibus deesset auctoritas, genitas se Marte prædicabant. Itaque majore parte Europæ subacta, Asiæ quoque nonnullas civitates occupavere. Ibi Epheso, multisque aliis urbibus conditis, partem exercitus cum ingenti præda domum dimittunt. Reliquæ, quæ ad tuendum Asiæ imperium remanserant, concursu Barbarorum cum Marpesia regina interficiuntur. In hujus locum filia ejus Orithya regno succedit : cui, præter singularem belli scientiam, eximia servatæ in omne ævum virginitatis admiratio fuit. Hujus virtute tantum additum gloriæ et famæ Amazonum est, ut Herculi rex, cui XII stipendia debebat, quasi impossibile, imperaverit, ut arma reginæ Amazonum sibi afferret. Eo igitur profectus longis novem navibus, comitante principum Græciæ juventute, inopinantes aggreditur. Duæ tum sorores Amazonum regna tractabant, Antiope et Orithya : sed Orithya foris bellum gerebat. Igitur quum Hercules ad litus Amazonum applicuit, infrequens multitudo cum Antiope regina, nihil hostile metuente, erat. Quæ re effectum est, ut paucae, repentino tumultu excitæ, arma sumerent, fa-

cilemque victoriam hostibus darent. Multæ itaque causæ captæque : in his duæ Antiope sorores, Ménalippe ab Hercule, Hippolyte a Thesæo. Sed Thesæus, obtenta in præmium captiva, eandem in matrimonium assumit, et ex ea genuit Hippolytum. Hercules post victoriam, Ménalippem captivam sorori reddidit, et pretium arma reginæ accepit. Atque ita functus imperio, ad regem revertitur. Sed Orithya, ubi comperit bellum sororibus illatum, et raptorem esse Atheniensium principem, hortatur comites, « Frustraque et Ponti sinum, et Asiam edomitam esse dicit, si Græcorum non tam bellis, quam rapinis paleant. » Auxilium deinde a Sagillo, rege Scythiæ, petit : « Genus se Scytharum esse : cladem virorum, necessitatem armorum, belli causas ostendit : assequutasque virtute, ne segniore viris feminas habere Scythiæ viderentur. » Motus ille domestica gloria, mittit cum ingenti equitatu filium Panasagoram in auxilium. Sed ante prælium discussione orta, ab auxiliis desertæ, bello ab Atheniensibus vincuntur ; receptaculum tamen habuere castra sociorum, quorum auxilio intactæ ab aliis gentibus, in regnum revertuntur. Post Orithyam, Penthesilea regno potita est, cujus Trojano bello inter fortissimos viros, quum auxilium adversus Græcos ferret, magna virtutis documenta exstiterunt. Interfecta demum Penthesilea, exercituque ejus absumto, paucae, quæ in regno remanserant, ægre se adversus lia-

plus grand courage. Mais, ayant été tuée et son armée détruite, le peu d'Amazones qui restaient dans son royaume, se défendant avec peine contre les peuples voisins, dura jusqu'au temps d'Alexandre le Grand. Minithye ou Thalestris, la reine d'alors, obtint de partager pendant treize jours le lit d'Alexandre, pour en avoir un enfant. Rentrée dans ses États, elle y mourut bientôt après. Avec elle s'éteignit le nom des Amazones.

V. Les Scythes, dans leur troisième expédition d'Asie, séparés, depuis huit ans, de leurs femmes et de leurs enfants, eurent à combattre, en rentrant chez eux, leurs propres esclaves. Les femmes, lassées d'une si longue attente, et pensant que leurs maris n'étaient plus retenus par la guerre, mais exterminés, avaient épousé les esclaves chargés de la garde de leurs troupeaux. Quand les maîtres revinrent victorieux, les esclaves les repoussèrent, comme étrangers, des frontières de la Scythie. Après divers avantages obtenus de part et d'autre, les Scythes croient devoir changer leur manière de combattre. Ils songent qu'ils n'ont point affaire à des ennemis, mais à des esclaves; qu'il faut agir en maîtres et non en guerriers, frapper et ne pas blesser, quitter le fer pour prendre le fouet, les verges, et tous les autres instruments la terreur des esclaves. Le projet est approuvé unanimement; les Scythes prennent les armes dont ils sont convenus, s'approchent de l'ennemi, et lui montrent tout à coup leurs fouets. A ce spectacle inattendu, les esclaves sont frappés d'épouvante; ces hommes que le fer n'avait pu vaincre sont vaincus par la seule crainte de la verge, et s'enfuient non comme des ennemis battus, mais comme des esclaves qui ont rompu leurs fers. Tous les pri-

sonniers furent mis en croix. Les femmes qui se sentaient coupables, se donnèrent la mort, les unes par le fer, les autres en s'étranglant. Depuis cette époque jusqu'au règne de Jancyrus, la Scythie resta en paix. Darius, roi des Perses, n'ayant pu, comme nous l'avons dit, obtenir la main de la fille de ce prince, lui déclara la guerre. Il entra dans la Scythie avec une armée de sept cent mille hommes, sans que l'ennemi manifestât l'intention d'en venir aux mains. Darius craignant qu'on ne coupât le pont de l'Ister, pour lui fermer la retraite, prit la fuite en tremblant, après avoir perdu quatre-vingt mille hommes (A. de R. 241). Cette perte, vu le nombre prodigieux de ses troupes, lui parut peu considérable. Il soumit, en revenant, l'Asie (A. de R. 242) et la Macédoine, battit sur mer les Ioniens, et dirigea tous ses efforts contre les Athéniens, qui avaient secouru ces derniers.

VI. J'arrive à ces guerres des Athéniens, dont les résultats ont tant dépassé leurs espérances, et qui n'ont pas moins semblé impossibles avant l'événement, qu'in vraisemblables après. Mais quelques mots d'abord sur l'origine d'Athènes. Cette ville ne s'est point élevée, comme les autres, de l'état le plus humble au faite de la puissance. Elle est peut-être la seule qui puisse rapporter à elle-même l'illustration de son berceau et l'éclat de sa puissance. Ce ne sont ni des étrangers, ni un ramas d'aventuriers vagabonds, qui l'ont peuplée, mais des hommes nés sur son sol et qui le cultivent encore, qui en sont sortis et l'habitent toujours. Les premiers, ils enseignèrent l'art de filer la laine, de faire du vin et de l'huile, et apprirent aux hommes, qui ne vivaient alors que de glands, à labourer et à ensemençer la terre.

timos defendentes, usque tempora Alexandri Magni duraverunt. Harum Minithya, sive Thalestris regina, concubitu Alexandri per dies xiii ad sobolem ex eo generandam obtento, reversa in regnum, brevi tempore cum omni Amazonum nomine intercedit.

V. Scythæ autem tertia expeditione Asiana, quum annis octo a conjugibus et liberis abfuissent, servili bello domi excipiuntur. Quippe conjuges eorum longa expectatione virorum fessæ, nec jam teneri bello, sed deletos ratæ, servis ad custodiam pecorum relictis nubunt: qui reversos cum victoria dominos, velut advenas, armati finibus prohibent. Quibus quum varia victoria fuisset, admonentur Scythæ mutare genus pugnæ, memores, non cum hostibus, sed cum servis præliandum; nec armorum, sed dominorum, jure vincendos: verbera in aciem, non tela adferenda; omissoque ferro, virgas ac flagella, cæteraque servilis metus paranda instrumenta. Probato omnes consilio, instructi sicut præceptum erat, postquam ad hostem accessere, inopinantibus verbera intentant, adeoque illos perculerunt, ut, quos ferro non poterant; metu verberum vincerent; fugamque, non ut hostes victi, sed ut fugitivi capesserent. Quicumque capi potuerent, supplicia crucibus luerunt. Mulieres quoque male sibi consciæ, partim ferro, partim suspendio, vitam finierunt. Post hæc

pax apud Scythas fuit usque tempora Jancyri regis. Huic Darius, rex Persarum, sicut supra dictum est, quum filiae ejus nuptias non obtinisset, bellum intulit: et armatis septingentis millibus hominum Scythiam ingressus, non facientibus hostibus pugnae potestatem, metuens, ne, interrupto ponte Istri, reditus sibi intercluderetur, amissis octoginta millibus hominum trepidus refugit: quæ jactura, abundante multitudine, inter damna numerata non est. Inde Asiam et Macedoniam domuit: Ionas quoque navali prælio superat. Deinde cognito, quod Athenienses Ioniis auxilium contra se tulissent, omnem in partem belli in eos convertit.

VI. Nunc, quoniam ad bella Atheniensium ventum est, quæ non modo ultra spem gerendi, verum etiam ultra gesti fidem patrata sunt, operaque Atheniensium effectum majora, quam voto fuere; paucis urbis origo repetenda est: quia non, ut cæteræ gentes, a sordidis initiis ad summa crevere. Soli enim, præterquam incremento, etiam origine gloriantur. Quippe non advenæ, neque passim collecta populi colluvies originem urbi dedit: sed eodem inuati solo, quod incolunt; et quæ illis sedes, eadem origo est. Primi, lanificii, et olei, et vini usum docuerunt. Arare quoque, et serere frumenta, glande vescantibus monstrarunt. Litteræ certe ac facundia, et hic civilis ordo

Athènes est, pour ainsi dire, le temple des lettres, de l'éloquence et de la politique. Avant le siècle de Deucalion, elle eut pour roi Cécrops, à qui les traditions anciennes, toutes mêlées de fables, ont donné un double visage, parce qu'il est le premier qui ait uni l'homme à la femme par le mariage. Il eut pour successeurs Cranaüs (A. du M. 2476-2485), dont la fille Atthis donna son nom à l'Attique. Après Cranaüs, régna Amphictyon, qui le premier consacra la ville à Minerve et lui donna le nom d'Athènes. Sous le règne de ce prince, un immense débordement des eaux submergea la plus grande partie des peuples de la Grèce. Ceux qui survécurent s'étaient réfugiés au haut des montagnes, ou abordèrent sur des vaisseaux chez Deucalion, roi de Thessalie. De là, le préjugé qui fit de ce prince le père du genre humain. Le trône, par ordre de succession, échut ensuite à Érechthée (A. du M. 2585). Ce fut alors que Triptolème découvrit à Éleusis l'art de semer le blé, et que les Athéniens consacrèrent le souvenir de ce bienfait par des mystères et des fêtes nocturnes. Égée (A. du M. 2700), père de Thésée, régna aussi à Athènes. Médée, sa femme, se sépara de lui quand Thésée, fils d'une autre femme, fut dans l'âge de l'adolescence, et se retira à Colchos, avec Médus qu'elle avait eu d'Égée. Après celui-ci, Athènes eut pour rois Thésée (A. du M. 2748-2778) et Démophon, son fils, qui secourut les Grecs au siège de Troie. D'anciennes inimitiés tenaient depuis longtemps divisés les Athéniens et les Doriens. Ces derniers, résolus de se venger par les armes, consultèrent l'oracle sur le succès de leur entreprise. L'oracle répondit qu'ils seraient vainqueurs, s'ils ne tuaient point le roi

des Athéniens. Avant de commencer les hostilités, on donna l'ordre aux soldats d'épargner ce prince. Codrus, qui régnait alors à Athènes (A. du M. 2913), instruit de la réponse de l'oracle et du projet de l'ennemi, échange ses habits royaux contre des haillons, charge son dos de sarments, et pénètre en cet état dans le camp des Doriens. Mais, en tentant de se faire jour à travers la foule, il est tué par un soldat qu'il avait blessé exprès d'un coup de faux. Les Doriens, reconnaissant le corps du roi, se retirent sans combattre, et les Athéniens furent ainsi délivrés de la guerre par le courage héroïque de leur roi, se dévouant à la mort pour le salut de la patrie.

VII. Après Codrus, et par honneur pour la mémoire de ce prince, il n'y eut plus de rois à Athènes. Le gouvernement de la république fut confié à des magistrats annuels (A. du M. 2913). Mais l'État était sans lois; la volonté des rois en avait tenu lieu jusqu'alors. Solon (A. de R. 161), citoyen renommé par sa justice, fut chargé d'en établir, comme s'il s'agissait d'un État nouveau. Telle fut l'impartialité du législateur à l'égard du peuple et du sénat, et sa prévoyance à ne rien faire pour l'un qui déplût à l'autre, qu'il se concilia les bonnes grâces de tous les deux. Parmi les belles actions qui ont honoré sa vie, il en est une qui mérite surtout d'être rappelée. La possession de l'île de Salamine avait causé, entre les Athéniens et les Mégariens, une guerre d'extermination. Après bien des revers, les Athéniens décrétèrent la peine de mort contre tout citoyen qui proposerait une loi sur la conquête de l'île. Solon, craignant de nuire aux intérêts de la république par son silence, ou aux siens par ses

disciplinæ, veluti templum, Athenas habent. Ante Deucalionis tempora regem habuere Cecropem : quem, ut omnis antiquitas fabulosa est, biforem tradidere, quia primus marem feminæ matrimonio junxit. Huic successit Cranaus, cujus filia Atthis regioni nomen dedit. Post hunc Amphictyon regnavit, qui primus Minervæ urbem sacravit, et nomen civitati Athenas dedit. Hujus temporibus, aquarum illuvies majorem partem populorum Græciæ absumpsit. Superfuerunt, quos refugia montium ceperunt, aut ad regem Thessaliæ Deucalionem ratibus evecti sunt : a quo propterea genus hominum conditum dicitur. Per ordinem deinde successionis regnum ad Erechtheum descendit, sub quo frumenti satio apud Eleusin a Triptolemo reperta est : in cujus muneris honorem noctes Initiorum sacratæ. Tenuit et Ægeus, Thesei pater, Athenis regnum : a quo per divortium decedens Medea, propter adultam privigni ætatem, Colchos cum Medo filio, ex Ægeo suscepto, concessit. Post Ægeum Theseus, ac deinceps Thesei filius Demophon, qui auxilium Græcis adversus Trojanos tulit, regnum possedit. Erant inter Athenienses et Dorienses similitatim veteres offensæ : quas vindicaturi bello Dorienses, de eventu prælii oracula consuluerunt. Responsum, « Superiores fore, ni regem Atheniensium occidissent. » Quum ventum esset in bellum,

militibus ante omnia, custodia regis præcipitur. Atheniensibus eo tempore rex Codrus erat : qui et responso dei, et præceptis hostium cognitis, permutato regis habitu, pannosus, sarmenta collo gerens, castra hostium ingreditur : ibi in turba obsistentium, a milite, quem falce astu vulneraverat, interficitur. Cognito regis corpore, Dorienses sine prælio discedunt. Atque ita Athenienses virtute ducis, pro salute patriæ morti se offerentis, bello liberantur.

VII. Post Codrum nemo Athenis regnavit : quod memorie nominis ejus tributum est. Administratio reipublice annuis magistratibus permessa. Sed civitati nullæ tunc leges erant, quia libido regum pro legibus habebatur. Legitur itaque Solon, vir justitiæ insignis, qui velut novam civitatem legibus conderet : qui tanto temperamento inter plebem senatumque egit (quum, si quid pro altero ordine tulisset, alteri displiciturum videretur), ut ab utrisque parem gratiam traheret. Hujus viri inter multas egregia illud memorabile fuit : inter Athenienses et Megarenses de proprietate Salaminæ insulæ, prope usque interitum arinis dimicatum fuerat. Post clades multas capitale esse apud Athenienses cepit, si quis legem de vindicanda insula tulisset. Sollicitus igitur Solon, ne aut tacendo parum reipublicæ consulere, aut censendo, sibi;

conseils, feint tout à coup un accès de démence, à la faveur duquel il pouvait non-seulement parler, mais encore agir malgré les termes du décret. Couvert d'habits en lambeaux, il parcourt la ville comme un insensé : le peuple s'attroupant, il commence à le haranguer en vers, contre son usage, et pour mieux dissimuler son projet; il l'exhorte à braver la loi, et l'excite au point que la guerre est immédiatement déclarée aux Mégariens. Les Mégariens sont vaincus, et Salamine reprise par les Athéniens.

VIII. Cependant les Mégariens, qui se rappelaient avoir fait la guerre aux Athéniens, et qui ne voulaient pas l'avoir faite en vain, s'embarquent, pour aller enlever les femmes athéniennes pendant les fêtes nocturnes d'Éleusis. A cette nouvelle, Pisistrate, général des Athéniens, met ses soldats en embuscade, ordonne aux femmes de célébrer les mystères avec le bruit et les chants accoutumés, même à l'approche de l'ennemi, pour ne pas éveiller sa défiance; et, quand les Mégariens sont débarqués, il les attaque à l'improviste, les taille en pièces, et s'empare de leur flotte. Il monte ensuite sur les vaisseaux avec ses soldats et quelques femmes qui y figuraient des captives, et fait voile pour Mégare. Les habitants, reconnaissant leurs vaisseaux et la proie qu'ils espéraient retirer de leur expédition, accourent au rivage, où ils sont tous passés au fil de l'épée. Peu s'en fallut même que Pisistrate ne prit la ville. C'est ainsi que l'agression des Mégariens tourna au profit des Athéniens. Mais Pisistrate, comme s'il eût vaincu pour lui seul et non pour sa patrie, s'empara de la tyrannie au moyen d'une ruse (A. de R. 195). Il se fait secrètement battre de

verges; et, le corps déchiré, il paraît en public. Il montre ses plaies au peuple, se plaint de la cruauté des grands, dont il se dit la victime; parle en versant des larmes, et irrite par ses discours les passions d'une multitude crédule; il affirme que c'est son amour pour le peuple qui l'a rendu odieux au sénat, et finit par obtenir des gardes pour la sûreté de sa personne. Il s'en sert pour usurper le souverain pouvoir (A. de R. 195-227). Les Athéniens subirent sa tyrannie pendant trente-trois ans.

IX. Après sa mort, Dioclès, l'un de ses fils, est tué par le frère d'une jeune fille qu'il avait violée. Hippias, son second fils et l'héritier de son pouvoir, fait saisir le meurtrier, qui est appliqué à la question. Vaincu par la douleur, celui-ci nomme ses complices, qui étaient tous les amis du tyran. Hippias les fait égorger, et lui demande s'il reste encore des coupables. « Aucun, dit-il, dont la mort me puisse réjouir davantage que celle du tyran lui-même. » Par cette réponse audacieuse, il vainquit la cruauté du tyran, aussi bien qu'il avait vengé sa sœur; et les Athéniens, que tant de courage rappelait au souvenir de leur liberté, détrônent Hippias et le chassent (A. de R. 227-243). Réfugié en Perse, il offre à Darius, qui se préparait, comme nous l'avons dit, à faire la guerre aux Athéniens, de le guider contre sa patrie. Les Athéniens, informés de l'approche de Darius, demandent du secours aux Spartiates, alors leurs alliés; ceux-ci ne devant arriver que dans quatre jours, à cause d'une fête religieuse, on arme sans les attendre. Dix mille citoyens, soutenus par mille Platéens, présentent le combat dans la plaine de Marathon à soixante mille sol-

subitam dementia simulat, cujus venia non dicturus modo prohibita, sed et facturus erat. Deformis habitu, more vecordium in publicum evolat; factoque concursu hominum, quo magis consilium dissimularet, insolitis sibi versibus suadere populo cepit, quod vetabatur: omniumque animos ita cepit, ut extemplo bellum adversus Megarenses decerneretur, insulaque, devictis hostibus, Atheniensium fieret.

VIII. Interea Megarenses, memores illati ab Atheniensibus belli, et veriti, ne frustra arma movisse viderentur, matronas Atheniensium in Eleusiniis sacris noctu oppressari, naves conscendunt. Qua re cognita, dux Atheniensium Pisistratus juventutem in insidiis locat, jussis matronis solito clamore ac strepitu, etiam in accessu hostium, ne intellectos se sentiant, sacra celebrare: egressosque navibus Megarenses inopinantes aggressus delevit: ac proctinus classe captiva intermixtis mulieribus, ut speciem captarum matronarum præberent, Megara contendit. Illi quum et navium formam, et petitam prædam cognoscerent, obvii ad portum procedunt: quibus cæsis, Pisistratus paulum a capiendâ urbe abfuit. Ita Megarenses suis dotis hosti victoriam dedere. Sed Pisistratus, quasi sibi, non patriæ vicisset, tyrannidem per dolum occupat; quippe verberibus voluntariis domi affectus, lacerato corpore, in publicum progreditur: advocata concione, vulnera po-

pulo ostendit: de crudelitate principum, a quibus hæc se passum simulabat, queritur: adduntur vocibus lacrymæ, et invidiosa oratione multitudo credula accenditur: amore plebis invisum se senatui asfirmat: obtinet ad custodiam corporis sui satellitum auxilium: per quos occupata tyrannide, per annos xxxiii regnavit.

IX. Post ejus mortem Diocles, alter ex filiis, per vim stuprata virgine, a fratre puellæ interficitur. Alter, Hippias nomine, quum imperium paternum teneret, interfecitorem fratris comprehendi jubet: qui quum per tormenta conscios cædis nominare cogere, omnes amicos tyranni nominavit. Quibus interfectis, quærenti tyranno, « An adhuc aliqui conscii essent: neminem, ait, superesse, quem amplius mori gestiat, quam ipsum tyrannum. » Qua voce ejusdem se tyranni victorem, post vindictam pudicitie sororis, ostendit. Hujus virtute quum admonita civitas libertatis esset, tandem Hippias regno pulsus, in exilium agit: qui profectus in Persas, ducem se Dario, inferenti Atheniensibus bellum, sicuti supra significatum est, adversus patriam suam offert. Igitur Athenienses, audito Darii adventu, auxilium a Lacedæmoniis, socia tum civitate, petiverunt. Quos ubi viderunt quadridui teneri religione, non exspectato auxilio, instructis decem millibus civium, et Platæensibus auxiliaribus mille, adversus sexcenta millia hostium, in campos Marathonios

dats. Miltiade commandait les Athéniens (A. de R. 264). C'était lui qui avait empêché qu'on n'attendît le secours des Spartiates. Plein de confiance en lui-même, il comptait plus sur la rapidité de l'attaque que sur l'appui des alliés. En effet, l'impétuosité des Grecs et l'ardeur qui les animait furent telles, qu'ils franchissent au pas de course, et avant d'avoir lancé leurs traits, l'espace d'un mille qui les séparait de l'ennemi. Le succès couronna leur audace. A les voir combattre avec tant de bravoure, on eût dit des hommes aux prises avec des bêtes. Les Perses, vaincus, se sauvèrent sur leurs vaisseaux, dont un grand nombre fut pris ou coulé à fond. Chaque soldat se signala dans cette bataille, et il eût été difficile de décider celui qui avait le mieux mérité de la patrie. Cependant le jeune Thémistocle se distingua parmi les autres, et dès ce moment on put prévoir ce qu'il serait un jour à la tête des armées. L'histoire a aussi conservé le nom de l'Athénien Cynégyre. Après avoir semé le carnage et la mort sur le champ de bataille, il poursuivit les fuyards jusqu'à la mer, arrêta de la main droite un des vaisseaux ennemis, et ne le lâcha qu'en perdant cette main; il le saisit alors de la main gauche, laquelle étant coupée comme la première, il s'y attache avec les dents. Tant de carnage ne l'avait pas épuisé : quoique sans mains, et réduit à un tronc, il n'était pas encore vaincu, et combattait avec les dents, comme une bête furieuse. Deux cent mille Perses périrent dans cette bataille et dans la tempête qui la suivit. Le tyran d'Athènes Hippias, l'auteur et l'instigateur de cette guerre, y périt lui-même, puni par les Dieux vengeurs de la patrie.

in prælium egrediuntur. Miltiades et dux belli erat, et auctor non exspectandi auxilii : quem tanta fiducia ceperat, ut plus præsidii in celeritate, quam in sociis duceret. Magna igitur in pugnam euntibus alacritas animorum fuit, adeo ut, quum mille passus inter duas acies essent, citato cursu ante jactum sagittarum ad hostem venerint. Nec audaciæ ejus eventus defuit. Pugnatum est enim tanta virtute, ut hinc viros, inde pecudes putares. Victi Persæ in naves confugerunt : ex quibus multæ suppressæ, multæ captæ sunt. In eo prælio tanta virtus singulorum fuit, ut, cujus laus prima esset, difficile judicium videretur. Inter cæteros tamen Themistoclis adolescentis gloria emicuit, in quo jam tunc indoles futuræ imperatoris dignitatis apparuit. Cynægiri quoque, militis Atheniensis, gloria magnis scriptorum laudibus celebrata est : qui post prælii innumeras cædes, quum fugientes hostes ad naves egisset, onustam navem dextra manu tenuit, nec prius dimisit, quam manum amitteret : tum quoque amputata dextra, navem sinistra comprehendit : quam et ipsam quum amisisset, ad postremum morsu navem detinuit. Tantam in eo virtutem fuisse, ut non tot cædibus fatigatus, non duabus manibus amissis victus, truncus ad postremum, et veluti rabida fera, dentibus dimicaverit. Ducenta millia Persæ eo prælio, sine naufragio, amisere. Cecidit et Hippias, tyrannus Atheniensis, auctor et concitor ejus belli, diis patriæ ultoribus penas repetentibus.

X. Darius allait recommencer la guerre, lorsqu'il mourut au milieu de ses préparatifs. Il laissait plusieurs enfants, les uns nés avant son avènement, les autres depuis. Artémène, l'aîné de tous, réclamait la couronne (A. de R. 268), alléguant le privilège de son âge, le droit d'aînesse, ce droit que la nature a consacré chez toutes les nations. Xerxès, son frère, répondait « que ce droit ne dépendait pas de la date de leurs naissances, mais des circonstances où ils étaient nés; que sans doute Artémène était l'aîné des enfants de Darius, mais de Darius simple particulier, tandis que lui, Xerxès, était le fils aîné de Darius, roi de Perse; que ceux qui étaient nés avant lui pouvaient réclamer les biens qui avaient appartenu à leur père avant sa royauté, mais que le trône lui revenait à lui seul, qui était né depuis cette royauté; que d'ailleurs le père et la mère d'Artémène étaient d'une condition privée, ainsi que l'avait été son aïeul maternel; que lui, au contraire, était le fils d'une reine, et n'avait jamais connu son père que roi; qu'il avait de plus pour aïeul maternel le roi Cyrus, fondateur et non héritier d'un si vaste empire; qu'eussent-ils reçu l'un et l'autre de leur père un droit égal à la couronne, il aurait encore l'avantage du côté de son aïeul et de sa mère. »

D'un commun accord ils soumièrent le débat à Artapherne, leur oncle maternel, comme à un tribunal domestique. Artapherne examine leurs droits et prononce en faveur de Xerxès. Mais la discussion n'altéra en rien l'amitié des deux frères; le vainqueur fut sans orgueil et le vaincu sans regrets. Pendant le débat, ils s'envoyèrent mutuellement des présents, et se donnèrent des fes-

X. Interea et Darius, quum bellum restauraret, in ipso apparatu decedit, relicto multis filiis, et in regno, et ante regnum susceptis. Ex his Artemenes maximus natus, ætatis privilegio, regnum sibi vindicabat : quod jus, et ordo nascendi, et natura ipsa gentibus dedit. Porro Xerxes controversiam non de ordine, sed de nascendi felicitate referebat. « Namque Artemenen primum quidem Dario, sed privato provenisse : se regi primum natum. Fratres itaque suos, qui ante geniti essent, privatum patrimonium, quod eo tempore Darius habuisset, non regnum sibi vindicare posse : se esse, quem primum in regno jam rex pater sustulerit. Huc accedere, quod Artemenes non patre tantum, sed et matre privata adhuc fortunæ, avo quoque materno privato, procreatus sit : se vero et matre regina natum, et patrem non nisi regem vidisse; avum quoque matremque Cyrum se regem habuisse, non heredem, sed conditorem tanti regni; et si in æquo jure utrumque fratrem patre reliquisset, materno tamen se jure et avito vincere. » Hoc certamen concordis animo ad patrum suum Artaphernem, veluti ad domesticum judicem, deferunt : qui domi cogita causa, Xerxem præposuit : adeoque fraterna contestatio fuit, ut nec victor insultaverit, nec victus doluerit; ipsaque litis tempore invicem munera miserint; et jocunda quoque inter se, non solum credula convivia habuerint; judicium quoque ipsum sine arbitris, sine convicto fuerit. Tanto moderatius tum fratres inter se regna maxima div-

dns où régnait non-seulement la joie, mais la confiance la plus entière. Ils acceptèrent le jugement sans invoquer d'autres arbitres et sans récriminer. Les frères se partageaient alors les plus vastes empires avec plus de modération qu'ils ne se partageant aujourd'hui les plus minces héritages.

Xerxès poursuivit pendant cinq ans les préparatifs de guerre que son père avait commencés contre les Grecs. Au bruit de cette seconde expédition, Démarate, roi des Lacédémoniens, qui vivait à la cour de Xerxès et était encore plus attaché à sa patrie qui l'avait banni qu'au prince qui l'avait comblé de bienfaits, craignant qu'une guerre aussi inattendue ne fût fatale à ses compatriotes, en instruit les magistrats de Lacédémone. Il a le soin d'écrire sur des tablettes de bois recouvertes de leur ancienne couche de cire, afin de n'être pas trahi par les traces de l'écriture sur des tablettes nues ou par la fraîcheur de la cire, et les confie à un esclave affidé, avec ordre de les porter aux magistrats de Sparte. A la réception de ces tablettes, on chercha longtemps à Lacédémone ce qu'elles voulaient dire; car on n'y voyait aucune trace d'écriture, et cependant on soupçonnait bien qu'elles n'étaient pas envoyées sans but. On jugeait de l'importance de l'affaire par le mystère qui l'enveloppait. Après bien des conjectures, la sœur du roi Léonidas découvrit l'expédient de Démarate : on enlève la cire, et l'on apprend par le contenu de la dépêche les nouveaux projets des ennemis. Déjà Xerxès avait armé sept cent mille Perses et trois cent mille auxiliaires; aussi a-t-on dit avec quelque fondement que son armée avait desséché les fleuves, et que la Grèce pouvait à peine la contenir.

On ajoute que la flotte comptait douze cents voiles. Il manquait un chef à cette immense armée. On parlait beaucoup des richesses de Xerxès, mais point de ses talents comme général; et l'on disait que ses troupes, qui tarissaient les fleuves, ne pouvaient épuiser ses trésors. Pour lui, il était toujours le premier à fuir, et le dernier à combattre. Timide dans le péril, orgueilleux après; confiant dans ses forces avant d'en faire l'épreuve, et voulant dominer la nature elle-même, il aplanit les montagnes, combla les vallées, jeta des ponts sur les mers, et creusa des canaux pour abrégéer les routes à ses flottes.

XI. Autant son entrée dans la Grèce avait été terrible, autant sa retraite fut honteuse. Léonidas, roi de Sparte, occupait avec quatre mille hommes les défilés des Thermopyles. Xerxès, méprisant cette poignée d'hommes, les fit attaquer par ceux de ses soldats dont les parents avaient été tués à la bataille de Marathon. Ceux-ci, voulant venger la mort de leurs proches, périrent les premiers. Ceux qui les remplacent, aussi incapables de lutter, éprouvent le même sort et augmentent inutilement le nombre des victimes. Les Perses combattirent pendant trois jours avec fureur; le quatrième jour, Léonidas, apprenant que vingt mille ennemis sont emparés des hauteurs, engage ses alliés à se retirer, et à réserver leur courage pour un temps meilleur; que pour lui, c'est avec les Spartiates seuls qu'il doit soutenir l'effort des ennemis, et moins songer à son salut qu'à celui de la patrie; mais que les autres doivent lui survivre pour défendre la Grèce. Les alliés se retirent, et les Lacédémoniens restent seuls. Dès le commencement de la guerre, l'oracle de Delphes interrogé avait répondu que Sparte ou son roi

debat, quam nunc exigua patrimonia partiuntur. Igitur Xerxes bellum a patre ceplum adversus Græciam, quinque annis instruxit. Quod ubi primum didicit Demaratus, rex Lacedæmoniorum, qui apud Xerxem exsulabat, amicior patriæ post fugam, quam regi post beneficia, ne inopinato bello opprimerentur, omnia in tabellis ligneis magistratibus perscribit, eademque cera superinducta delet: ne aut scriptura sine tegmine judicium daret, aut recensera dolum proderet: fido deinde servo perferendas tradit, jussu, magistratibus Spartanorum tradere. Quibus perlatis, Lacedæmone quæstioni res diu fuit, quod neque scriptum aliquid viderent, nec frustra missas suspicarentur, tantoque rem majorem, quanto sit occultior, putabant. Hærentibus in conjectura viris, soror regis Leonidæ consilium scribentis invenit. Erasa igitur cera, belli consilia deteguntur. Jam Xerxes septingenta millia de regno armaverat, et trecenta millia de auxiliis: ut non immerito proditum sit, flumina ab exercitu ejus siccata, Græciamque omnem vix capere exercitum ejus potuisse. Naves quoque mille ducentas numero habuisse dicitur. Huic tanto agmini dux defuit. Cæterum, si regem species, divitias, non ducem laudes: quarum tanta copia in regno ejus fuit, ut, quam flumina multitudine consumerentur,

opes tamen regis superessent. Ipse autem primus in fuga, postremus in prælio, æsemper visus est; in periculis timidus; sicubi metus abesset, inflatus; denique ante experimentum belli, fiducia virium, veluti naturæ ipsius dominus, et montes in planum ducebat, et convexa vallium æquabat, et quædam maria pontibus sternebat, quædam ad navigationis commodum per compendium ducebat.

XI. Cujus introitus in Græciam quam terribilis, tam turpis ac fœdus discessus fuit. Nam quum Leonidas, rex Spartanorum, cum quatuor millibus militum angustias Thermopylarum occupasset, Xerxes, contemptu paucitatis, eos pugnam capessere jubet, quorum cognati Marathonica pugna interfecti fuerant: qui, dum ulcisci suos quærunt, principium cladis fuere: succedente deinde inutili turba, major cædes editur. Triduo ibi cum dolore et indignatione Persarum dimicatum: quarta die, quum nuntiatum esset Leonidæ, a xx millibus hostium summum cacumen teneri, tunc hortatur socios, « Recedant, et se ad meliora patriæ tempora reservent: sibi cum Spartanis fortunam experiendam; plura se patriæ, quam vitæ debere: cæteros ad præsidia Græciæ servandos. » Auditore regis imperio, discessere cæteri, soli Lacedæmonii remanserunt. Initio hujus belli sciscitantibus Delphis oracula responsum fuerat, aut

devoit périr. Léonidas, au moment de quitter la ville, avait rassuré ses concitoyens, en leur déclarant qu'il était préparé à mourir. Il s'était emparé du défilé avec un petit nombre de soldats, résolu d'y rendre sa victoire plus glorieuse ou sa défaite moins fatale à la république. Après le départ des alliés, il exhorte les Spartiates à ne pas oublier que « la mort les attend, quelle que soit l'issue de la bataille; à défendre leur position avec autant de courage qu'ils attaqueraient l'ennemi, et à ne pas attendre que celui-ci vienne les envelopper, mais à le surprendre à la faveur de la nuit, au milieu de sa joie et de sa sécurité; il leur rappelle enfin qu'il n'y a point de tombeau plus glorieux pour des vainqueurs que le camp de l'ennemi. » Il n'était pas difficile de convaincre des hommes décidés à mourir. Ils courent aux armes : six cents Spartiates envahissent un camp de cinq cent mille Perses, et volent à la tente de Xerxès pour immoler le roi, ou périr sous les yeux de leur chef s'ils sont accablés par le nombre. Tout le camp est en tumulte. Les Spartiates, ne trouvant point le roi, promènent de tentes en tentes leurs glaives victorieux; ils frappent de toutes parts; ils jonchent le sol de cadavres, sachant bien qu'ils ne combattent pas dans l'espérance de la victoire, mais pour venger d'avance leur trépas. Le massacre dura depuis le commencement de la nuit jusqu'au milieu du jour suivant. Lassés de vaincre plutôt que vaincus, ils tombent sur des mouceaux de cadavres (A. de R. 374). Xerxès, battu deux fois sur terre, se décide à tenter la fortune sur ses vaisseaux.

XII. Mais Thémistocle, général des Athéniens, voyant les Ioniens, pour qui Athènes s'é-

taient armée contre les Perses, amener leur flotte au secours de ces derniers, résolut de les attirer dans son parti. Comme il ne pouvait s'entendre avec eux directement, il fait placer des signaux, et graver ces paroles sur des rochers où ils devaient aborder : « O Ioniens, quelle est votre folie? Quel crime allez-vous commettre? Vous voulez faire la guerre au peuple qui jadis fonda vos cités et qui dernièrement encore les a défendues? Avons-nous élevé vos remparts pour que vous fussiez les destructeurs des nôtres? N'est-ce pas pour vous avoir soutenus dans votre révolte, que nous avons été attaqués par Darius et ensuite par Xerxès? Si c'est par force que vous le suivez, sachez vous délivrer, et accepter notre alliance; ou si ce parti vous paraît dangereux, l'action engagée, retirez-vous, restez en arrière, sans prendre part au combat. » Avant d'en venir aux mains, Xerxès avait envoyé quatre mille hommes piller le temple de Delphes, comme s'il eût voulu faire la guerre aux Dieux, non content de la faire aux Grecs. Mais cette troupe fut détruite par les tempêtes et par la foudre : Xerxès comprit alors quelle est l'impuissance de celui qui s'attaque aux Dieux. Il brûle ensuite Thespies, Platée et Athènes, que leurs habitants avaient abandonnées; et, ne pouvant rien contre les hommes avec le fer, il s'en prend aux édifices avec le feu. Après la bataille de Marathon, les Athéniens, prévenus par Thémistocle que leur victoire, loin de finir la guerre, serait la cause d'une guerre plus terrible encore, avaient équipé deux cents vaisseaux. A l'approche de Xerxès, ils consultèrent l'oracle de Delphes, qui leur répondit « de

regi Spartanorum, aut urbi cadendum. Et idcirco rex Leonidas quum in bellum profiscisceretur, ita suos firmaverat, ut ire se parato ad moriendum animo scirent. Angustias propterea occupaverat, ut cum paucis aut majore gloria vinceret, aut minore damno reipublica caderet. Dimissis igitur sociis, hortatur Spartanos, « Meminerint, qualitercunque præliantibus cadendum esse : caverent, ne fortius mansisse, quam dimicasse videantur; nec expectandum, ut ab hoste circumvenirentur, sed dum nox occasionem daret, securis et lætis superveniendum : nusquam victores honestius, quam in castris hostium perituros. » Nihil erat difficile persuadere persuasis mori : statim arma capiunt, et sexcenti viri castra quingentorum millium irrumpunt; statimque regis prætorium petunt, aut cum illo, aut si ipsi oppressi essent, in ipsius potissimum sede morituri. Tumultus totis castris oritur. Spartani, posteaquam regem non inveniunt, per omnia castra victores vagantur; cædunt, sternuntque omnia : ut qui sciant se pugnare non spe victoriæ, sed in mortis ultionem. Prælium a principio noctis in majorem partem diei tractum. Ad postremum non victi, sed vincendo fatigati, inter ingentes stratorum hostium catervas occiderunt. Xerxes, duobus vulneribus terrestri prælio acceptis, experiri maris fortunam statuit.

XII. Sed Atheniensium dux Themistocles, quum animadvertisset, Iouas, propter quos bellum Persarum sus-

ceperant, in auxilium regis classe venisse, sollicitare eos in partes suas statuit. Et, quum colloquendi copiam non haberet, quo applicituri erant, symbolos proposi, et auxi proscribi curat : « Quæ vos, Iones, dementia tenet? quel facinus agitis? bellum inferre olim conditoribus vestris, nuper etiam vindicibus, cogitatis? An ideo nocentia vestra condidimus, ut essent qui nostra deleterent? quid? si non hæc et Dario prius, et nunc Xerxi, belli causa nobiscum foret, quod vos rebellantes non destituimus? Quia vos in hæc nostra castra ex ista obsidione transitis? Aut si hoc parum tutum est, at vos commisso prælio ite coeam, inhibete remis, et a bello discodite. » Ante navalis prælii congressionem miserat Xerxes quatuor millia armatorum Delphos, ad templum Apollinis diripiendum : prorsus, quum non cum Græcis tantum, sed et cum diis immortalibus, bellum gereret : quæ manus tota imbribus et fulminibus deleta est, ut intelligeret, quam nullæ essent hominum adversus deos vires. Post hæc Thespias, et Platæas, et Athenas vacuas hominibus incendit; et quoniam ferro in homines non poterat, in ædificia igne grassatur. Namque Athenienses, post pugnam Marathoniam, præmonente Themistocle, victoriam illam de Persis, non finem, sed causam majoris belli fore, cæ naves fabricaverant. Adventante igitur Xerxe, consulentibus Delphis oraculum, responsum fuerat, « Salutem muris lignis tuerentur. »

« chercher leur salut dans des murailles de bois. » Thémistocle, persuadé que l'oracle indiquait par là des vaisseaux, démontre à son tour aux Athéniens « que la patrie n'est point dans les murailles, mais dans les hommes; que la cité n'est pas formée de maisons, mais de citoyens; qu'ils trouveront un abri plus sûr dans leurs vaisseaux que dans leur ville; que telle était la pensée, tel était le conseil de Dieu même. » Les Athéniens, suivant ce conseil, envoient leurs femmes, leurs enfants et leurs objets les plus précieux dans des îles écartées; ils quittent la ville, et s'embarquent avec leurs armes. Les autres villes suivent cet exemple. Les flottes alliées, réunies et disposées à combattre, occupaient le détroit de Salamine, pour ne pas être enveloppées par les innombrables vaisseaux de Xerxès. La division se met parmi les chefs, et chacun d'eux veut se retirer pour aller défendre son pays. Thémistocle, redoutant l'affaiblissement de ses forces si les alliés l'abandonnent, mande à Xerxès par un esclave affidé « qu'il peut écraser la Grèce d'un seul coup en attaquant la flotte réunie à Salamine; mais que s'il attend que les chefs se retirent dans leur pays, comme c'est leur intention, il faudra les vaincre les uns après les autres, ce qui rendra la conquête beaucoup plus longue et beaucoup plus difficile. » Cestratagème réussit, et le roi donna le signal (A. de R. 274). Les Grecs, prévenus par l'approche de l'ennemi, se rallient pour combattre ensemble. Xerxès cependant reste avec quelques vaisseaux près du rivage, et semble n'être que spectateur du combat; mais Artémise, reine d'Halicarnasse et alliée de Xerxès, combattait vaillamment, parmi les premiers généraux des Perses. Elle montrait

une audace virile, près de ce roi timide comme une femme. La victoire était indécise, quand les Ioniens, suivant le conseil de Thémistocle, se dégagent insensiblement de la mêlée, et portent par leur défection le découragement chez les Perses. Ceux-ci, songeant dès lors à la retraite, pressés et bientôt vaincus par l'ennemi, fuient en désordre. Plusieurs de leurs vaisseaux sont pris, plusieurs coulés à fond; et le plus grand nombre, autant pour éviter la colère de Xerxès que pour échapper à l'ennemi, se dirigent vers la Perse.

XIII. Tandis que Xerxès, accablé par ce nouveau revers, ne savait plus quel parti prendre, Mardonius l'aborde, et lui conseille « de retourner dans son royaume, de peur que le bruit de ses désastres, exagérés, suivant la coutume, par la renommée, n'y excite des soulèvements; de laisser, à lui Mardonius, trois cent mille hommes de troupes d'élite; qu'avec elles il aurait la gloire de subjuguier la Grèce, ou que, si la fortune en décidait autrement, Xerxès ne partagerait point la honte de la défaite. » Le roi goûte le conseil; il donne à Mardonius une partie de son armée, et se dispose avec le reste à rentrer dans ses États. Instruits de sa fuite, les Grecs veulent envoyer des troupes pour rompre le pont que Xerxès, dans son orgueil, avait fait jeter sur le détroit d'Abydos, comme pour dompter la mer. Ils espéraient, en lui fermant la retraite, ou détruire son armée, ou le forcer à demander la paix. Mais Thémistocle, craignant que le désespoir de se voir enfermés ne rendit le courage aux ennemis, et qu'ils ne s'ouvrissent, le fer à la main, la route qu'on voulait leur couper, dit « qu'il y avait déjà trop d'ennemis dans la Grèce, sans en augmenter le nombre, en y

Themistocles navium præsidium demonstratum ratus, persuadet omnibus, « patriam municipes esse, non moenia; civitatemque non in ædificiis, sed in civibus positam. Melius itaque salutem navibus, quam urbi commissuros. Hujus sententiæ etiam deum auctorem esse. » Probato consilio, conjuges liberosque, cum pretiosissimis rebus, abditiis insulis, relicta urbe, demandant: ipsi naves armati conscendunt. Exemplum Atheniensium et aliæ urbes imitatur. Itaque quum adunata omnis sociorum classis, et intenta in bellum navale esset; angustiasque Salaminii freti, ne circumveniri a multitudine posset, occupassent; discessio inter civitatum principes oritur. Qui quum, deserto bello, ad sua tuenda dilabi vellent, timens Themistocles, ne discessu sociorum vires minuerentur, per servum fidum Xerxi nuntiat, « Uno in loco eum contractam Græciam capere facillime posse. Quod si civitates, quæ jam abire vellent, dissipentur, majori labore ei singulas consecutandas. » Hoc dolo impellit regem signum pugnae dare. Græci quoque, adventu hostium occupati, prælium collatis viribus capessunt. Interea rex, velut spectator pugnae, cum parte navium in littore remanet. Artemisia autem, regina Halicarnassi, quæ in auxilium Xerxi venerat, inter primos duces bellum acerrime ciebat: quippe ut in viro muliebrem timorem, ita in muliere virilem au-

daciam cerneret. Quum anceps prælium esset, Iones juxta præceptum Themistoclis, pugnae se paulatim subtrahere cœperunt: quorum defectio animos cæterorum fregit. Itaque circumspicientes fugam pelluntur Persæ, et mox prælio victi, in fugam vertuntur. In qua trepidatione multæ captæ naves, multæ mersæ; plures tamen non minus sævitiam regis, quam hostem timentes, domum dilabuntur.

XIII. Hac clade perculsum, et dubium consilii Xerxem Mardonius aggreditur. Hortatur, « in regnum abeat, ne quid seditionis moveat fama adversi belli, in majus, sicuti mos est, omnia extollens: sibi occ millia armatorum lecta ex omnibus copiis relinquat: qua manu aut cum gloria ejus perdomiturum se Græciam: aut, si aliter eventus ferat, sine ejusdem infamia hostibus cessurum. » Probato consilio, Mardonio exercitus traditur: reliquas copias rex ipse reducere in regnum parat. Sed Græci, audita regis fuga, consilium ineunt pontis interrumpendi, quem ille Abydo veluti victor maris fecerat; ut, intercluso reditu, aut cum exercitu deleteretur, aut desperatione rerum, pacem victus petere cogeretur. Sed Themistocles, timens, ne interclusi hostes desperationem in virtutem verterent, et iter, quod aliter non pateret, ferro patefacerent, « satis multos hostes in Græcia remanere, dictitans, nec augeri

« retenant les Perses. » Ne pouvant faire prevaloir son avis, il dépêche au roi l'esclave dont il s'était déjà servi, lui révèle le dessein des Grecs, l'exhorte à se saisir au plus tôt du passage, et à précipiter sa fuite. Xerxès épouvanté laisse à ses généraux la conduite de l'armée, et gagne Abydos avec quelques hommes. Là, trouvant le pont détruit par les tempêtes, il passe à la hâte le détroit dans une barque de pêcheur. Terrible exemple des jeux de la fortune et de l'incertitude des choses humaines, de voir ce roi, naguère si puissant que la mer pouvait à peine contenir ses vaisseaux et la terre ses soldats, aujourd'hui caché dans une étroite nacelle, et sans un seul esclave pour le servir! L'armée qu'il avait confiée à ses généraux ne fut pas plus heureuse. A la fatigue des marches forcées (car il n'est pas de repos pour des hommes effrayés) se joignit la famine, à la suite d'une disette de plusieurs jours, et, après la famine, la peste. Les cadavres jonchaient la terre, exhalant une telle infection, que les oiseaux de proie et les bêtes sauvages, attirés par cet horrible appât, suivaient l'armée.

XIV. Cependant Mardonius, resté en Grèce, s'empare de la ville d'Olynthe. En même temps il berce les Athéniens de l'espoir de la paix et de l'amitié de Xerxès, leur promettant en outre de relever leur ville incendiée (A. de R. 275) et de l'agrandir. Voyant qu'ils refusent de vendre leur liberté à aucun prix, il met le feu aux maisons qu'ils avaient déjà commencé de bâtir, et passe en Béotie. L'armée des Grecs, forte de cent mille hommes, l'y suivit et lui livra bataille. Mais, en changeant de chef, les Perses n'avaient point changé de fortune. Mardonius vaincu se

save, comme d'un naufrage, avec quelques soldats (A. de R. 275). Les Grecs pillèrent son camp qui regorgeait de richesses, et se les partagèrent. Telle fut la source du luxe qui ruina la Grèce. Le jour même que les troupes de Mardonius furent battues, un combat naval se livrait en Asie au promontoire de Mycale. L'action allait s'engager et les deux flottes étaient en présence, lorsque le bruit se répandit de part et d'autre que les Grecs étaient vainqueurs, et les troupes de Mardonius taillées en pièces. La nouvelle en fut si rapide, que, franchissant un immense intervalle de terres et de mers, elle parvint en Asie vers le milieu du jour, c'est-à-dire en quelques heures. Le combat avait eu lieu le matin en Béotie. La guerre terminée, et lorsqu'il fut question de distribuer aux villes des récompenses, le prix de la valeur fut, d'un commun accord, décerné aux Athéniens. Et, parmi les généraux, Thémistocle, jugé le plus digne par les alliés, ajouta encore à la gloire de sa patrie.

XV. Les Athéniens, riches des profits et de l'honneur de la victoire, entreprirent de rebâtir leur ville. Comme ils agrandissaient l'enceinte des remparts (A. de R. 276), ils devinrent suspects aux Lacédémoniens, lesquels prévoyaient avec raison quelle serait un jour la puissance d'une ville si bien fortifiée, puisqu'elle tirait de tels accroissements de sa ruine même. Ils envoient donc des députés aux Athéniens pour leur conseiller de ne pas élever des murs qui pourraient servir d'asile et de boulevards aux ennemis communs. Thémistocle pénétra leur jalousie; mais, ne croyant pas devoir brusquer la décision, il répond aux députés qu'Athènes enverra des ambassadeurs à Lacédé-

numerum retinendo oportere; » quum vincere consilio cæteros non posset, eundem servum ad Xerxem mittit, certiorumque consilii facit; et occupare transitum, maturata fuga, jubet. Ille perculsus nuntio, tradit ducibus milites perducendos; ipse cum paucis Abydon contendit. Ubi quum solum pontem hybernis tempestatibus offendisset, piscatoria scapha trepidus trajecit. Erat res spectaculo digna, et æstimatione sortis humanæ, rerum varietate mirandæ, in exiguo latentem videre navigio, quem paulo ante vix æquor omne capiebat; carentem etiam omni servorum ministerio, cujus exercitus propter multitudinem terris graves erant. Nec pedestribus copiis, quas ducibus assignaverat, felicius iter fuit: siquidem quotidiano labori (neque enim ulla est metuentibus quies) etiam fames accesserat. Multorum deinde dierum inopia contraxerat et pestem; tantaque fœditas morientium fuit, ut viæ cadaveribus implerentur, alitesque et bestiæ, escæ illecebris sollicitatæ, exercitum sequerentur.

XIV. Interim Mardonius in Græcia Olynthum expugnat. Athenienses quoque in spem pacis, amicitiamque regis sollicitat, spondens incensæ eorum urbis etiam in majus incrementum. Posteaquam nullo pretio libertatem videt his venalem, incensis, quæ ædificare cœperant, copias in Bœotiam transfert. Eo et Græcorum exercitus, qui centum millium fuit, sequutus est: ibique prælium commis-

sum. Sed fortuna regis cum duce mutata non est. Nam victus Mardonius, veluti ex naufragio, cum paucis profugit. Castra referta regalis opulentia capta. Unde primam Græcos, diviso inter se anro Persico, divitiarum luxuria cepit. Eodem forte die, quo Mardonii copias deletas sunt, etiam navali prælio in Asia sub monte Mycale, adversus Persas dimicatum est. Ibi ante congressionem, quæ classes ex adverso starent, fama ad utrumque exercitum venit, vicisse Græcos, et Mardonii copias occisione occidisse. Tantam famæ velocitatem fuisse, ut, quum matutino tempore prælium in Bœotia commissum sit, meridie horis in Asiam, per tot maria, et tantum spatium, tam brevi horarum momento, de victoria nuntiatum sit. Confecto bello, quum de præmiis civitatum ageretur, omnium judicio, Atheniensium virtus cæteris prælata. Inter duces quoque Themistocles princeps, civitatum testimonio, judicatus gloriæ patriæ suæ auxit.

XV. Igitur Athenienses aucti, et præmiis belli, et gloria, urbem ex integro condere moluntur. Quum mox majora complexi fuissent, suspecti esse Lacédæmonis cœpere, recte reputantibus, quibus ruina urbis tantum incrementum dedisset, quantum sit datura munita civitas. Mittunt ergo legatos, qui monerent, « ne monumenta hostibus, et receptacula futuri belli exstruant. » Themistocles, ut vidit spei urbis invideri, non existimans abrupte

mone pour traiter cette affaire. Les députés de Sparte congédiés, il presse ses concitoyens de hâter les travaux. Après un certain laps de temps, il se rend lui-même à Lacédémone. Pendant la route, il s'excusait tantôt sur une indisposition, tantôt sur la lenteur de ses collègues, sans lesquels il ne pouvait, disait-il, rien conclure, traînant l'affaire en longueur, pour qu'on eût le temps d'achever les murailles. Cependant les Spartiates sont instruits de la diligence avec laquelle on continue les travaux; ils chargent de nouveaux députés d'aller vérifier le fait. Thémistocle écrit alors aux magistrats d'Athènes de saisir ces députés et de les tenir en otage, pour prévenir toute représaille contre lui à Lacédémone. Il se présente enfin devant les Lacédémoniens assemblés, et leur déclare « qu'Athènes est fortifiée, et qu'elle peut maintenant repousser toute agression non-seulement par les armes, mais à l'aide de ses remparts; que s'ils s'autorisent de cette circonstance pour prendre contre lui quelque mesure violente, Athènes a des otages qui répondront de sa sûreté. » Il leur reproche ensuite avec énergie « de chercher à fonder leur puissance non sur leur courage, mais sur la faiblesse de leurs alliés. » Puis il prend congé d'eux, et est reçu par ses concitoyens comme s'il eût triomphé des Spartiates. Après cet événement, les Spartiates, craignant de s'amollir au sein du repos, et voulant venger la Grèce deux fois envahie, allèrent ravager les frontières des Perses. Pausanias les commandait, ainsi que l'armée des alliés; mais, non content de cet honneur, il affecta l'empire de la Grèce. Il voulut se faire payer de cette trahison par un mariage avec

la fille de Xerxès; et, pour s'assurer par la reconnaissance la fidélité de ce prince, il lui renvoya sans rançon les prisonniers perses. Il lui écrivit en outre de mettre à mort tous ses envoyés, de peur que leur indiscretion ne découvrit le complot. Mais Aristide, général des Athéniens, et son collègue, l'empêcha de recueillir le fruit de sa perfidie, soit par la résistance qu'il lui opposa, soit par la sagesse de ses mesures; et Pausanias, accusé bientôt après, fut condamné. Xerxès, se voyant démasqué, recommença la guerre. Les Grecs mirent à leur tête le jeune Cimon, fils de ce Miltiade qui avait vaincu à Marathon. Il pré-ludait à sa gloire future par un beau trait de piété filiale en reprenant les chaînes de son père, mort en prison, à la suite d'une accusation de péculat, et en rachetant le corps pour lui donner la sépulture. Il justifia dans cette guerre le choix qu'on avait fait de lui, et, digne fils de son illustre père, il battit Xerxès (A. de R. 284) sur terre et sur mer, et le força de regagner en tremblant son royaume.

LIVRE III.

I. Xerxès, roi des Perses, naguère la terreur du monde, devint, après sa malheureuse expédition en Grèce, l'objet du mépris de ses propres sujets. Artaban, son lieutenant, voyant la majesté royale déchoir de jour en jour, conçut l'espoir de régner. Il s'introduit un soir, avec ses sept fils, jeunes gens pleins de courage, dans le palais que l'amitié du prince lui ouvrait à toute heure, égorge le roi (A. de R. 281), et agit de

agendum, respondit legatis, « ituros Lacedæmona, qui de ea re pariter cum illis consulant. Sic dimissis Spartanis, hortatur suos, opus maturent. » Dein ipse, interjecto tempore, in legationem proficiscitur; et nunc in itinere infirmitate simulata, nunc tarditatem collegarum accusans, sine quibus agi jure nihil possit, diem de die proferendo, spatium consummando operi quærebat. Quum interim nuntiatur Spartanis, opus Athenis maturari; propter quod denovo legatos mittunt ad inspiciendam rem. Tum Thémistocles per servum magistratibus scribit Atheniensium, « legatos vinciant, pignusque teneant, ne in se gravius consulatur. » Adit deinde concionem Lacedæmoniorum: indicat, « Permunitas Athenas esse, et posse jam illatum bellum non armis tantum, sed etiam muris sustinere: si quid ob eam rem de se crudelius statuerent, legatos eorum in hoc pignus Athenis retentos. » Graviter deinde castigat eos, « quod non virtute, sed imbecillitate sociorum, potentiam quærerent. » Sic dimissus, veluti triumphatis Spartanis, a civibus excipitur. Post hæc Spartani, ne vires otio corrumpere, et ut bis illatum a Persis Græciæ bellum ulciscerentur, ultro fines eorum depopulantur. Ducem suo sociorumque exercitui deligunt Pausaniam: qui, pro ducatu, regnum Græciæ affectans, proditiōnis præmium cum Xerxe nuptias filiae ejus paciscitur, redditus captivis, ut fides regis aliquo beneficio obstringeretur. Scribit præterea Xerxi, « quoscumque ad

se nuntios misisset, interficeret: ne res loquacitate hominum proderetur. » Sed dux Atheniensium Aristides, belli socius, collegæ conatibus obviam eundo, simul et in rem sapienter consulendo, proditiōnis consilia discussit. Nec multo post accusatus Pausanias, damnatur. Igitur Xerxes, quum proditiōnis dolum publicatum videret, ex integro bellum instituit. Græci quoque ducem constituunt Cimonem Atheniensem, filium Miltiadis, quo duce apud Marathonem pugnatum est, juvenem, cujus magnitudinem futuram plebetatis documenta prodiderunt. Quippe patrem ob crimen peculatus in carcerem conjectum, ibique defunctum, translatis in se vinculis, ad sepulturam redemit. Nec in bello judicium deligentium fefellit: siquidem non inferior virtutibus patris, Xerxem terrestri navaliq; bello superatum, trepidum recipere se in regnum coegit.

LIBER III.

I. Xerxes, rex Persarum, terror ante gentium, bello in Græciam infeliciter gesto, etiam suis contemptui esse cœpit. Quippe Artabanus, præfectus ejus, deliciente quotidie regis majestate, in spem regni adductus, cum septem robustissimis filiis regiam vesperi ingreditur (nam amicitiae jure semper illi patebat), trucidatque rege, voto suo obstantes filios ejus dolo aggreditur. Securi de Ar-

ruse contre les fils de Xerxès, dernier obstacle à ses projets. Tranquille sur Artaxerxès (Longue-main) encore enfant, il lui fait croire que le roi a été tué par Darius, déjà dans l'adolescence, pour régner plus tôt à sa place, et il l'engage à venger ce parricide par un autre parricide. On court à l'appartement de Darius, qu'on trouve endormi, et on le tue, comme s'il feignait de dormir. Mais il restait un fils du roi; et Artaban, qui craignait d'ailleurs la rivalité des grands, communique son dessein à Bacabase. Celui-ci, content de sa fortune présente, le révèle à Artaxerxès, et lui raconte « comment son père a été « assassiné, comment son frère a été la victime « d'un faux soupçon de parricide, comment « enfin lui-même est exposé à de nouvelles em- « bûches. » Sur cet avis, Artaxerxès, qui redoutait les sept fils d'Artaban, ordonne que ses troupes soient le lendemain sous les armes, comme s'il voulait connaître leur nombre, et leur adresse dans les exercices militaires. Artaban était lui-même tout armé à cette revue. Le roi, feignant d'avoir une cuirasse trop courte, invite Artaban à l'échanger contre la sienne. Artaban obéit, et à peine s'est-il dépouillé, que le roi le perce de son épée, et fait en même temps arrêter ses fils. C'est ainsi que ce prince courageux tira vengeance et du meurtre de son père et des embûches qu'on lui préparait.

II. Tel était l'état de la Perse, lorsque la Grèce, délivrée de la guerre étrangère, tourna ses armes contre elle-même. Elle s'était divisée en deux factions, dont l'une avait embrassé le parti des Lacédémoniens, l'autre celui des Athéniens. D'un seul peuple il s'en forma deux, et

des hommes jadis compagnons d'armes se partagèrent alors en deux camps ennemis. Les Lacédémoniens attiraient à eux les forces employées autrefois à la défense commune; et les Athéniens, doublement illustres par l'ancienneté de leur origine et l'éclat de leurs exploits, mettaient leur confiance en eux-mêmes. Ainsi, les deux peuples les plus puissants de la Grèce, égaux entre eux par les institutions de Solon et par les lois de Lycurgue, s'armaient, par un sentiment de jalousie, l'un contre l'autre. Lycurgue, frère de Polydecte, roi de Sparte, et qui pouvait revendiquer pour lui-même l'héritage et le trône de ce frère, les remit fidèlement à Charilaüs, fils posthume de celui-ci, dès qu'il eut atteint l'âge viril, montrant par là que les droits de la justice, aux yeux d'un honnête homme, sont préférables à tous les biens. Dans le temps que le royal enfant croissait en âge sous sa tutelle, il donna des lois aux Spartiates, qui n'en avaient pas encore. Aussi grand par ses exemples que par ses préceptes, il n'imposa jamais de loi sans s'y conformer le premier. Il enseigna au peuple la soumission, aux rois la justice, à tous la frugalité, estimant qu'un régime sobre fait supporter plus aisément les fatigues de la guerre. Il substitua dans les transactions l'échange à l'usage des monnaies, et proscrivit l'or et l'argent comme la source de tous les crimes.

III. Il donna à chaque ordre de citoyens une part dans l'administration publique. Aux rois il attribua le pouvoir de faire la guerre; à des magistrats annuels, celui de rendre la justice; au sénat, le dépôt des lois; au peuple, l'élection du

taxerxe, puero admodum, fingit regem a Dario, qui erat adolescens, quo maturius regno potiretur, occisum; impellit Artaxerxem parricidium parricidio vindicare. Quum ventum ad domum Darii esset, dormiens inventus, quasi somnum iugeret, interficitur. Dein quum unum ex regis filiiis sceleri suo superesse Artabanus videret, metueretque de regno certamina principum, assumit in societatem consilii Bacabasum: qui presentis statu contentus, rem prodit Artaxerxi, « Ut pater ejus occisus; ut frater falsa parricidii suspitione oppressus; ut denique ipsi pararentur insidiæ. » His cognitis Artaxerxes, verens Artabani numerum filiorum, in posterum diem paratum esse armatum exercitum jubet, quasi recogniturus et numerum militum, et in armis industriam singulorum. Itaque quum inter cæteros et ipse Artabanus armatus assisteret, rex simulat se breviorum lorica habere: jubet Artabanum secum commutare: exuentem se, ac nudatum, gladio trajicit; tum et filios ejus corripit jubet. Atque ita egregius adolescens et cædem patris, et se ab insidiis Artabani vindicavit.

II. Dum hæc in Persis geruntur, interea Græcia omnis, ducibus Lacædæmoniis et Atheniensibus, in duas divisa partes, ab externis bellis, velut in viscera sua, arma convertit. Fiunt igitur de uno populo duo corpora; et eorundem castrorum homines in duos hostiles exercitus dividuntur. Hinc Lacædæmonii communia quondam civi-

tatum auxilia ad vires suas trahebant: inde Athenienses, et vetustate gentis, et gestis rebus illustres, propriis viribus confidebant. Atque ita duo potentissimi Græciæ populi, institutis Solonis et Lycurgi legibus pares, ex accumulatione virium in bellum ruebant. Namque Lycurgus quum fratri suo Polydectæ, Spartanorum regi, successisset, regnumque sibi vindicare potuisset, Charilaüs, filio ejus, qui matris posthumus fuerat, quum ad ætatem adultam pervenisset, regnum summa fide restituit: ut intelligerent omnes, quanto plus apud bonos pietatis jura, quam omnes opes, valerent. Medio igitur tempore dum infans convalescit, tutelamque ejus administrat, non habentibus Spartanis leges instituit, non inventionem earum magis, quam exemplo clarior. Siquidem nihil lege ulla in alios sanxit, cuius non ipse primus in se documenta daret. Populum in obsequia principum, principes ad justitiam imperiorum formavit. Parcimoniam omnibus suasit, existimans, laborem militiæ assidua frugalitatis consuetudine faciliorem fore. Emi singula non pecunia, sed compensatione mercium jussit. Auri argentique usum, velut omnium scelerum materiam, sustulit.

III. Administrationem reipublicæ per ordines divisi: regibus potestatem bellorum; magistratibus judicia per annuas successiones; senatui custodiam legum; populo sublegendi senatum, vel creandi quos vellet magistratus,

sénat et la libre élection de ses magistrats. En répartissant également les terres, il fonda l'égalité civile sur celle de la propriété. Il voulut que les repas fussent publics, pour empêcher la prodigalité et l'intempérance d'échapper aux regards. Il ne permit pas aux jeunes gens d'avoir plus d'un habit par an, ni d'être plus recherchés dans leur extérieur les uns que les autres, ni plus délicats dans le choix de leurs mets, de peur que l'exemple n'enfantât le luxe. Il voulut que les pubères fussent élevés à la campagne et non à la ville, et qu'ils passassent leurs premières années dans des travaux pénibles et non dans la mollesse. Il leur défendit de dormir sur des lits, de ne rien manger d'apprêté, et de rentrer à Sparte avant d'être hommes faits. Il supprima les dots des filles, pour qu'on n'épousât pas les femmes à cause de leurs biens, et que le mari, n'ayant rien reçu, pût exercer plus librement sa puissance dans la communauté. Il n'attacha la considération ni aux richesses ni à la puissance, mais aux divers degrés de l'âge. Aussi, nulle part la vieillesse n'était plus honorée qu'à Lacédémone. Prévoyant que ses lois paraîtraient dures à un peuple dont les mœurs avaient été jusqu'ici fort relâchées, il feignit qu'Apollon en était l'auteur, et qu'il lui avait donné l'ordre de les apporter de Delphes, afin que la religion triomphât de l'habitude. Pour assurer l'éternelle durée de ses lois, il exige des Lacédémoniens le serment de n'y rien changer avant son retour; il feint d'aller à Delphes, pour consulter l'oracle sur les changements qu'il convenait d'y apporter. Mais il se rend en Crète, et s'exile pour jamais. Au moment de mourir, il recommande de jeter ses

os à la mer, de peur que, s'ils étaient rapportés à Lacédémone, les Spartiates ne se crussent déliés de leurs serments et n'abolissent ses lois.

IV. Les Spartiates puisèrent une telle force dans leur constitution politique, qu'ayant déclaré la guerre aux Messéniens (A. de R. 11-31), pour avoir violé de jeunes Lacédémoniennes pendant la célébration d'un sacrifice, ils s'engagèrent par les plus terribles serments à ne revenir dans leur patrie qu'après avoir détruit Messène; tant ils comptaient sur leur puissance ou sur leur fortune. Ici commencent les divisions et la guerre intestine qui désolèrent la Grèce. Les Spartiates, qui s'attendaient à une victoire plus facile, avaient déjà passé dix ans sous les murs de Messène, lorsqu'ils furent rappelés par leurs femmes, qui se plaignaient d'un si long veuvage. Craignant donc que leur obstination à continuer le siège ne leur fût plus nuisible qu'à leurs ennemis, puisque ceux-ci, grâce à la fécondité de leurs femmes, réparaient la perte de leurs soldats, et qu'eux, au contraire, étaient affaiblis par des pertes continuelles, que rendait irréparables la stérilité forcée des femmes en l'absence des maris, ils choisissent, parmi les recrues qui leur étaient arrivées depuis leur serment, de jeunes soldats qu'ils renvoient à Sparte, avec la faculté d'y user indistinctement de toutes les femmes; ils pensaient que chacune d'elles deviendrait mère plus aisément, si elle cohabitait avec plusieurs hommes. Les enfants nés de ces accouplements furent appelés Parthéniens, à cause de l'infamie de leurs mères. Arrivés à l'âge de trente ans, et prévoyant la détresse qui les menaçait, faute de toute succession paternelle,

potestatem permisit. Fundos omnium aequaliter inter omnes divisit, ut aequata patrimonia neminem potentiorum altero redderent. Convivari omnes publice jussit, ne cujus divitiis vel luxuria in occulto essent. Juvenibus non amplius una veste. uti toto anno permisit, nec quemquam cultius quam alterum progredi, nec epulari opulentius, ne imitatio in luxuriam verteretur. Pueros puberes non in forum, sed in agrum deduci præcepit, ut primos annos non in luxuria, sed in opere et laboribus agerent. Nihil eos somni causa subternere, et vitam sine pulmento degere, neque prius in urbem redire, quam viri facti essent, statuit. Virgines sine dote nubere jussit, ut uxores eligerentur, non pecuniæ; severiusque matrimonia sua viri cohererent, quum nullis dotis frænis tenerentur. Maximum honorem non divitum et potentium, sed pro gradu ætatis, senum esse voluit. Nec sane usquam terrarum locum honoratiorem senectus habet. Hæc quoniam primo, solutis antea moribus, dura videbat esse, auctorem eorum Apollinem Delphicum fingit, et inde se ea ex præcepto numinis defuisse, et consuescendi tædium metus religionis vincat. Dein ut æternitatem legibus suis daret, jurejurando obligat civitatem, nihil eos de ejus legibus mutaturos, priusquam reverteretur: et simulat, se ad oraculum Delphicum proficisci, consulturum, quid addendum mutandumve legibus videretur. Proficiscitur aut in Cretam,

ibique perpetuum exilium egit, abjicque in mare ossa sua moriens jussit, ne relatis Lacédæmonem, solutos se Spartani religione jurisjurandi in dissolvendis legibus arbitrarentur.

IV. His igitur moribus ita brevi civitas convaluit, ut, quum Messeniis, propter stupratis virgines suas in solenni Messeniorum sacrificio, bellum intulissent, gravissima se execratione obstrinxerint, non prius, quam Messeniam expugnassent, reversuros; tantum sibi vel de viribus suis, vel de fortuna spondentes. Quæ res initium dissenationis Græciæ, et intestini belli causa et origo fuit. Itaque quum contra præsumptionem suam annis decem in obsidione urbis tenerentur, et querelis uxorum post tam longam viduitatem revocarentur: veriti, ne hac perseverantia belli gravius sibi, quam Messeniis nocerent: quippe illis, quantum juventutis bello interdicat, mulierum fecunditate suppleri; sibi et belli damna assidua, et fecunditatem uxorum, absentibus viris, nullam esse. Itaque legunt juvenes ex eo genere militum, qui post jusjurandum in supplementum venerant; quibus Spartam remissis promissionibus omnium feminarum concubitus permisere: maturiorem futuram conceptionem rati, si eam singulas per plures viros experirentur. Ex his nati ob notam materni pudoris, Partheniæ vocati. Qui quum ad annos xxx pervenissent, metu inopie (nulli enim pater exsistebat, cujus in patri-

puisque aucun d'eux ne connaissait son père, ils élurent pour chef Phalanthe, fils de cet Aratus qui avait donné aux Spartiates le conseil de renvoyer chez eux leurs jeunes gens pour en avoir des enfants. Ils avaient dû le jour aux conseils du père, ils espéraient du fils leur réhabilitation et leur fortune. Ainsi, sans prendre congé de leurs mères, dont il semblait que l'adultère les eût déshonorés, ils partent, et vont chercher une autre patrie. Après bien des traverses, ils abordent en Italie, s'emparent de Tarente (A. de R. 50), en expulsent les habitants, et s'y établissent. Plusieurs années après, Phalanthe, banni à la suite d'une sédition, se retira dans la ville de Brindes, où les anciens Tarentins s'étaient réfugiés. Au moment de mourir, il leur persuada « de broyer ses os, et d'en faire répandre « la poussière sur la place publique de Tarente. « L'oracle de Delphes, ajoutait-il, avait prédit « que, par ce moyen, ils pourraient recouvrer « leur patrie. » Ceux-ci, pensant qu'il n'entraînerait la destinée de ses concitoyens que dans le désir de s'en venger, exécutent ses dernières volontés. Mais le sens de l'oracle était tout différent. Il assurait aux Parthéniens la possession perpétuelle de Tarente, au lieu de les en dépouiller. Ainsi l'adresse de ce chef exilé, secondée par leurs ennemis mêmes, les rendit à jamais maîtres de la ville. En reconnaissance de ce bienfait, ils décernèrent à Phalanthe les honneurs divins.

V. Cependant les Messéniens, que la force n'avait pu réduire, succombent sous les embûches des Spartiates. Traités en esclaves pen-

monium successio speraretur), ducem Phalanthum adsumunt, filium Arati, qui auctor Spartanis fuerat juventutis ad generandam sobolem domum remittendæ: ut, sicuti dudum patrem ejus nascendi auctorem habuissent, sic ipsum spei ac dignitatis suæ haberent. Itaque nec salutatis matribus, e quarum adulterio infamiam collegisse videbantur, ad sedes inquirendas profisciscuntur; diuque et per varios casus jactati, tandem in Italiam deferuntur; et occupata arce Tarentinorum, expugnatis veteribus incolis, sedes ibi constituunt. Sed post annos plurimos dux eorum Phalanthus, per seditionem in exilium proturbatus, Brundisium se contulit, quo expulsi sedibus suis veteres Tarentini concesserant. His moriens persuadet, « Ut ossa sua, postremasque reliquias conterant, et tacite spargi in foro Tarentinorum curent. Hoc enim modo recuperare illos patriam suam posse, Apollinem Delphis cecinisse. » Illi arbitantes eum in ultionem sui, civium fata prodidisse, præceptis parere; sed oraculi diversa sententia fuerat. Perpetuitatem enim urbis, non amissionem, hoc facto promiserat. Ita ducis exsulis consilio, et hostium ministerio, possessio Tarentina Partheniis in æternum fundata. Ob cujus beneficii memoriam Phalantho divinos honores decrevere.

V. Interea Messenii, quum virtute non possent, per insidias expugnantur. Dein quum per annos LXXX gravia servitutis verbera, plerumque et vincula, cæteraque cap-

dant quatre-vingts ans (A. de R. 31), battus de verges, chargés de chaînes, en butte à toutes les vexations qui suivent la conquête, ils se soulèvent, et recommencent la guerre. Les Spartiates, de leur côté, prennent les armes avec d'autant plus de confiance qu'ils n'ont plus à combattre que des esclaves (A. de R. 69-96). Le ressentiment chez les uns et l'orgueil chez les autres enflamment les esprits. L'oracle de Delphes, consulté par les Spartiates sur l'issue de la guerre, leur ordonne de demander un général aux Athéniens. Et ceux-ci, à peine informés de la réponse de l'oracle, leur envoient, par dérision, le poète Tyrtée, qui était boiteux, et qui, vaincu trois fois, réduisit les Spartiates à un tel désespoir, que, pour grossir leur armée, ils affranchirent les esclaves, s'engageant à leur faire épouser les veuves de ceux qui seraient tués, pour combler les vides causés par leur mort; on leur assura même la succession aux dignités. Mais les rois de Lacédémone, craignant de plus grands malheurs si on continuait la lutte malgré la fortune, voulaient ramener l'armée. Tyrtée chante alors aux soldats des vers où il rallumait leur courage et les consolait de leurs pertes. Les Spartiates, enflammés par ses chants, ne songent plus qu'à mourir avec gloire. Ils attachent à leurs bras droits des cachets où ils font graver leurs noms et ceux de leurs pères, afin qu'on puisse les reconnaître et les inhumer s'ils succombent. Voyant l'ardeur de leurs soldats, les deux rois font en sorte que l'ennemi en soit instruit. Mais cette nouvelle, au lieu d'abattre les Messéniens, excite leur courage; on

tivitatis mala perpessi essent, post longam pœnarum patientiam, bellum restaurant. Lacedæmonii quoque eo conspirati ad arma concurrunt, quod adversus servos dimitururi videbantur. Itaque quum hinc injuria, inde indignitas animos acueret, Lacedæmonii, de belli eventu oraculo Delphis consulto, jubentur ducem belli ab Atheniensibus petere. Porro Athenienses, quum responsum cognovissent, in contemptum Spartanorum Tyrtæum poetam claudum pole misere: qui trihus præliis fusus, eo usque desperationis Spartanos adduxit, ut, ad supplementum exercitus, servos suos manumitterent, hisque interfectorum matrimonia pollicerentur: ut non numero tantum amissionum civium, sed et dignitati succederent. Sed reges Lacedæmoniorum, ne, contra fortunam pugnando, majora detrimenta civitati infligerent, reducere exercitum voluerunt; et intervenisset Tyrtæus, qui composita carmina exercitui pro concione recitavit, in quibus hortamenta virtutis, damnorum solatia, belli consilia conscripserat. Itaque tantum ardorem militibus injecit, ut non de salute, sed de sepultura solliciti, tesseras, insculptis suis et patrum nominibus, dextro brachio deligarent: ut, si omnes adversum prælium consumpsisset, et temporis spatio confesa corporum lineamenta essent, ex indicio titularum tradi sepulturæ possent. Quum sic animatum reges exercitum viderent, curant rem hostibus nuntiari. Messeniis autem non timorem res, sed æmulationem mutuam dedit. Itaque

combat avec un acharnement jusque-là sans exemple. Enfin la victoire reste aux Lacédémoniens.

VI. Longtemps après, les Messéniens reprirent les armes pour la troisième fois (A. de R. 285-295). Les Lacédémoniens demandèrent du secours à leurs alliés, et, entre autres, aux Athéniens. Mais suspectant la fidélité de ceux-ci et feignant de n'avoir plus besoin de leurs services, ils les congédièrent. Les Athéniens, indignés de cet affront, transportèrent de Délos à Athènes l'argent recueilli chez tous les peuples de la Grèce, et mis en réserve (A. de R. 278) pour les frais de la guerre contre les Perses, de peur qu'il ne devint la proie des Lacédémoniens, s'ils se détachaient un jour de l'alliance commune. Mais les Lacédémoniens ne restèrent pas inactifs, et, pendant qu'ils faisaient la guerre aux Messéniens, ils soulevèrent le Péloponèse (A. de R. 293) contre les Athéniens. Ceux-ci, qui avaient envoyé leur flotte en Égypte (A. de R. 291), n'étaient pas en état de résister. Ils furent battus sur terre et sur mer. Leur flotte étant revenue, ils s'apprentent à livrer bataille. Les Spartiates abandonnent la Messénie, et marchent contre les Athéniens. La victoire, longtemps disputée, reste indécise, et les deux armées se séparent. Rappelés par la guerre de Messénie, les Spartiates, ne voulant pas laisser un moment de repos aux Athéniens, s'obligent, par un traité avec les Thébains (A. de R. 297), à rendre à ce peuple la Béotie qu'il avait perdue dans la guerre des Perses, à condition qu'il se déclarera contre les Athéniens. Telle était l'animosité des Spartiates, qu'ayant deux guerres

à soutenir, ils n'hésitaient pas à en entreprendre une troisième pour susciter des ennemis à leurs ennemis. Pour faire face à ce nouvel orage, les Athéniens donnent le commandement de l'armée à deux généraux, Périclès, déjà connu par ses talents, et Sophocle, le poète tragique. Tous deux s'étant partagé les troupes, ravagèrent le territoire de Sparte, et réunirent à la république plusieurs villes d'Achaïe.

VII. Abattus par ces revers (A. de R. 308), les Spartiates conclurent une trêve de trente ans. Mais cet intervalle s'écoulait trop lentement au gré de leur haine. Ils rompent la trêve au bout de quinze ans (A. de R. 323), ravagent, au mépris des lois divines et humaines, les frontières de l'Attique, et, pour paraître moins avides de butin que de gloire, ils offrent le combat à l'ennemi. Mais les Athéniens, par le conseil de Périclès, ajournent les représailles de ces ravages, jugeant inutile de combattre un ennemi dont ils pouvaient se venger sans péril. Peu de jours après, ils font une descente sur le territoire lacédémonien, qu'ils pillent en l'absence des Spartiates, se dédommageant avec usure de leurs pertes. On peut dire que la vengeance dépassa l'injure de beaucoup. Cette expédition fut très-glorieuse pour Périclès; mais il s'illustra plus encore par son mépris pour ses propres biens. L'ennemi, en dévastant les campagnes, avait laissé intactes les propriétés de Périclès, espérant la perdre en le rendant odieux, ou le déshonorer en le rendant suspect. Périclès l'avait prévu : il en informa le peuple, et, pour prévenir la haine, il donna ses biens à la république. Le piège qu'on lui avait

tantis animis concursus est, ut raro unquam cruentius prælium fuerit. Ad postremum tamen victoria Lacedæmoniorum fuit.

VI. Interjecto tempore, tertium quoque bellum Messenii reparaverunt : in cujus auxilium Lacedæmonii, inter reliquos socios, etiam Athenienses adhibuerunt. Quorum fidem quum suspectam haberent, supervacaneos simulantes, a bello eisdem dimiserunt. Hanc rem Athenienses graviter ferentes, pecuniam, quæ erat in stipendium Persici belli ab universa Græcia collata, a Delo Athenas transferunt, ne, deficientibus a fide societatis Lacedæmoniis, prædæ ac rapinæ esset. Sed nec Lacedæmonii quiescere : qui, quum Messeniorum bello occupati essent, Peloponnesenses immisere, qui bellum Atheniensibus facerent. Parvæ tunc temporis, classe in Ægyptum missa, vires Atheniensibus erant. Itaque navali prælio dimicantes facile superantur. Interjecto deinde tempore, post reditum suorum aucti et classis et militum robore, prælium reparaverunt. Jam et Lacedæmonii, omissis Messeniis, adversus Athenienses arma verterant. Diu varia victoria fuit : ad postremum æquo Marte utrinque discessum. Inde revocati Lacedæmonii ad Messeniorum bellum, ne medium tempus otiosum Atheniensibus relinquere, cum Thebanis paciscuntur, ut Bœotiorum imperium his restituerent, quod temporibus Persici belli amiserant, ut illi Atheniensium bella suscipere. Tantus furor Spartanorum erat, ut, duobus bellis implicitis, suscipere tertium non recusarent,

dummodo inimicis suis hostes acquirerent. Igitur Athenienses, adversus tantam tempestatem belli duos duces deligunt, Periclem spectatæ virtutis virum, et Sophoclem scriptorem tragediarum : qui, diviso exercitu, et Spartanorum agros vastaverunt, et multas Achaïæ civitates Atheniensium imperio adjecerunt.

VII. His malis fracti Lacedæmonii, in annos xxx pepererunt pacem : sed tam longum otium inimicitiae non tulerunt. Itaque quinto decimo anno, rupto fœdere, cum contemptu deorum hominumque, fines Atticos populantur ; et ne prædæ potius, quam pugnam, expetiisse videntur, hostes ad prælium provocant. Sed Athenienses, consilio Periclis ductis, populationis injuriam differunt in tempus ultionis ; supervacua pugnam existimantes, quum ulcisci hostem sine periculo possent. Deinde interjectis diebus, naves conscendunt, et nihil sentientibus Lacedæmoniis, totam Spartam deprædantur, multoque plura auferunt, quam amiserant : prorsus ut, in comparatione damnorum, longe pluri fuerit ultio, quam injuria. Clara quidem hæc Periclis expeditio habita : sed multo clarior privati patrimonii contemptus fuit. Hujus agros, in populatione cæterorum, intactos hostes reliquerant, sperantes acquirere se illi posse aut periculum ex invidia, aut ex suspitione prodicionis infamiam. Quod ante prospiciens Pericles, et futurum populo prædixerat, et ad invidiæ impetum declinandum, agros ipsos dono reipublicæ dederat : atque ita, unde periculum quaesitum fuerat, ibi

tendu tourna ainsi à sa gloire. A quelques jours de là, les Spartiates furent vaincus dans un combat naval (A. de R. 325). Depuis, les deux peuples, toujours aux prises sur terre et sur mer, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, ne cessèrent de se faire la guerre. Lassés enfin de tant de désastres, ils conclurent une trêve de quatre-vingts ans (A. de R. 332), qui n'en dura que six. Chacun d'eux, après y avoir donné son assentiment, la fit rompre par ses alliés, comme s'il eût été moins parjure en prêtant à ceux-ci du secours, qu'en faisant la guerre directement. Les hostilités furent alors portées en Sicile (A. de R. 328). Mais, avant de les raconter, j'entrerai dans quelques détails sur la situation de ce pays.

LIVRE IV.

I. La Sicile, selon la tradition, était autrefois liée à l'Italie par un isthme étroit, et elle en fut arrachée comme un membre de son corps, par la violence de la mer Adriatique, qui porte de ce côté toute la masse de ses flots. La terre y est légère, friable, et tellement percée de canaux et de cavernes, qu'elle s'ouvre presque tout entière au souffle des vents. Le sol y est aussi très-propre à produire et à alimenter des feux souterrains, le fond en étant composé, dit-on, de couches de soufre et de bitume. De là une collision interne entre l'air et le feu, qui cause en beaucoup d'endroits de fréquentes éruptions de flammes, des vapeurs et de la fumée : de là cet incendie de l'Étna, qui dure depuis tant de siècles : de là enfin cette violence du vent, qui, s'échappant du fond des cavités, pousse devant lui des monceaux de sable.

maximam gloriam invenit. Post hæc interjectis diebus, navali prælio dimicatum est : victi Lacedæmonii fugerunt. Nec cessatum deinceps est, quin aut terra, aut mari, varia præliorum fortuna, invicem se trucidarent. Denique fessi tot malis, pacem in annos quinquaginta fecere, quam non nisi sex annis servaverunt. Nam inducias, quas proprio nomine condixerant, ex sociorum persona rumpebant : quippe quasi minus perjuri contraherent, si ferentes sociis auxilia, potius quam si ipsi aperto prælio dimicassent. Hinc bellum in Siciliam translatum : quod priusquam expono, de Siciliæ situ pauca dicenda sunt.

LIBER IV.

I. Siciliam ferunt angustis quondam faucibus Italia hæsisse; direptamque velut a corpore, majore impetu superi maris, quod toto undarum onere illuc velitur. Est autem ipsa terra tenuis ac fragilis; et cavernis quibusdam fistulisque ita penetrabilis, ut ventorum tota ferme flatibus pateat; nec non et ignibus generandis nutriendisque soli ipsius naturalis materia, quippe intrinsecus stratum sulphure et bitumine traditur : quæ res facit, ut spiritu cum igne inter interiora luctante, frequenter et compluribus locis nunc flammæ, nunc vaporem, nunc fumum eructet. Inde denique Ætnæ montis per tot sæcula durat

Le promontoire le plus voisin de l'Italie est Rhégium¹, ainsi appelé d'un mot grec qui signifie rompu. Il n'est donc pas étonnant que l'antiquité ait écrit tant de fables sur un pays qui réunit tant de merveilles. Nulle part la mer n'est aussi violente qu'en Sicile; la rapidité de ses vagues, la fureur de ses tempêtes ne sont pas moins terribles à ceux qui les affrontent qu'à ceux qui les contemplent du rivage. Le choc des flots y est tel, qu'on les voit, tantôt vaincus, s'engloutir dans l'abîme, tantôt vainqueurs, se dresser vers le ciel : ici, on les entend mugir et bouillonner, là se plaindre et se dévorer eux-mêmes. Ajoutez à cela le voisinage de l'Étna et des îles Éoliennes, dont les feux perpétuels semblent nourris par les eaux elles-mêmes. Un si vaste incendie, concentré dans un si petit espace, n'aurait pu subsister en effet depuis tant de siècles, si les flots eux-mêmes n'eussent entretenu son activité. De là, les fables de Scylla et de Charybde; de là, ces aboiements qu'on croyait entendre, ces monstruosités qu'on croyait voir; car les navigateurs, épouvantés de ce déchirement des ondes, prenaient pour des aboiements le bruit qu'elles faisaient en se brisant et en s'abîmant dans le gouffre. La même cause perpétue les feux de l'Étna; les flots qui s'entre-choquent entraînent au fond de la mer des masses d'air qu'ils y étouffent pour ainsi dire, jusqu'à ce que cet air, passant à travers les conduits souterrains, y embrase les matières ignées. La Sicile et l'Italie sont si voisines, et la hauteur de leurs promontoires si parfaitement égale, que les anciens s'effrayaient de

¹ Ῥήγιον de ῤήγιον, rompre, séparer.

incendium. Et ubi acrior per spiramenta cavernarum ventus incubuit, arenarum moles egeruntur. Proxima Italiae promontorium Rhegium dicitur, ideo, quia Græce abrupta hoc nomine pronuntiantur. Nec mirum, si fabulosa est loci hujus antiquitas, in quem res tot educe miræ. Primum quod nusquam alias tam torrens fretum, nec solum citato impetu, verum etiam sævo; neque experientibus modo terribile, verum etiam procul visentibus. Undarum porro inter se concurrentium tanta pugna est, ut alias veluti terga dantes in imum descendere, alii quasi victrices in sublime ferri videas : nunc hic fremitum ferventis æstus, nunc illic gemitum in voraginem descenditis exaudias. Accedunt vicini et perpetui Ætnæ montis ignes, et insularum Æolidum, veluti ipsæ undæ alatur incendium. Neque enim in tam angustis terminis aliter durare tot sæculis tantus ignis potuisset, nisi hæmoris nutrimentis aleretur. Hinc igitur fabulæ Scyllæ et Charybdin peperere; hinc latratu auditi; hinc monti credita simulacra, dum navigantes, magnis voracibus pelagi descenditis exterriti, latrare putant undas, quæ sorbentis æstus vorago collidit. Eadem causa etiam Ætnæ montis perpetuos ignes facit. Nam aquarum ille concensus raptum secum spiritum in imum fundum trahit, atque ibi suffocatum tamdiu tenet, donec per spiramenta [terra diffusus, nutrimenta] ignis incendat. Jam ipsa Italia Siciliæque vicinitas, [jam] promontiorum altitudo ipsa

que nous admirons aujourd'hui, et s'imaginant que les promontoires se rejoignaient pour briser et engloutir les vaisseaux, et se separaient ensuite; et cette fiction ne venait pas d'un naïf amour du merveilleux, mais bien de l'étonnement et de la crainte des voyageurs. En effet, lorsqu'on le regarde de loin, ce bras de mer semble plutôt à un golfe qu'à un passage; et à mesure qu'on avance, les promontoires, qui d'abord étaient unis, paraissent se rompre et se fuir l'un l'autre.

II. La Sicile fut d'abord appelée Trinacrie¹, plus tard Sicanie. Ses premiers habitants furent les Cyclopes; leur race s'étant éteinte, Cocalus s'empara de l'île et de la royauté. Après lui, chaque ville passa sous la domination des tyrans; il est à remarquer qu'aucun pays n'en vit naître davantage. Anaxilaüs (A. de R. 287), l'un d'eux, avait des sentiments de justice qui contrastaient avec la cruauté des autres, et sa modération porta de beaux fruits. A sa mort, il avait laissé des enfants en bas âge, dont il avait confié la tutelle à son esclave Micythe, homme d'une fidélité éprouvée: sa mémoire était si chère à tous ses sujets, qu'ils aimèrent mieux obéir à l'esclave qu'abandonner les fils de leur roi; et les grands de l'État, oubliant la dignité de leur rang, acceptèrent le gouvernement d'un esclave. Les Carthaginois essayèrent aussi de prendre la Sicile, et luttèrent longtemps avec des chances variées contre les tyrans; mais enfin, ayant perdu leur armée et Amilcar son général, ils furent quelque temps condamnés au repos.

III. Durant cet intervalle, la discorde se mit en-

¹ Τρία ἄκρα, trois pointes ou promontoires.

Ma similibus est, ut, quantum nunc admirationis, tantum antiquis terroris dederit, credentibus, cocuntibus in se promontoriis, ac rursum discedentibus, solida intercipi absumique navigia. Neque hoc ab antiquis in dulcedinem fabulæ compositum, sed metu et admiratione transeuntium. Ea est enim procul inspicientibus natura loci, ut cunctum maris, non transitum putes; quo quum accesseris, discedere ac sejungi promontoria quæ antea juncta fuerint, arbitrere.

II. Siciliæ primo Trinacriæ nomen fuit; postea Sicania cognominata est. Hæc a principio patria Cyclopum fuit; quibus extinctis, Cocalus regnum insulæ occupavit; post quem singulæ civitates in tyrannorum imperium concesserunt, quorum nulla terra feracior fuit. Horum ex numero Anaxilaüs justitia cum cæterorum crudelitate certabat; cujus moderationis hæc mediocrem fructum tulit. Quippe decedens quum filios parvulos reliquisset, tutelamque eorum Micytho, spectatæ fidei servo, commisit; tantus amor memoriæ ejus apud omnes fuit, ut in servo, quam deserere regis filios mallet; principis civitatis, obliiti dignitatis suæ, regni majestatem aditari per servum paterentur. Imperium Siciliæ etiam Carthaginienses tentavere; diuque varia victoria cum dimicatum. Ad postremum, amisso Hamilcare in. e cum exercitu, aliquantisper quieverunt victi.

tre les habitants de Rhégium (A. de R. 472). Ils étaient partagés en deux factions. L'une invoqua le secours des vieux soldats d'Himère. Mais ceux-ci, après s'être défaits du parti contraire, les chassent à leur tour de la ville et s'emparent des femmes et des enfants, crime plus audacieux que tous les crimes des tyrans. Il eût mieux valu que les Rhégiens fussent vaincus d'abord, que vainqueurs avec de tels auxiliaires; dans le premier cas, ils eussent subi légitimement le joug de l'esclavage, la perte de leur patrie ou l'exil, mais ils n'eussent point été égorgés au pied de leurs autels et de leurs dieux domestiques, ni contraints d'abandonner leur patrie, leurs femmes et leurs enfants, à la discrétion d'abominables tyrans. Les habitants de Catane, opprimés par les Syracusains, et se sentant trop faibles contre eux, demandèrent aussi des secours aux Athéniens. Soit désir d'agrandir leur domination en l'étendant sur l'Asie et la Grèce entière, soit crainte que la flotte des Syracusains, construite depuis longtemps, ne se joignît à celle de Lacédémone, les Athéniens envoyèrent en Sicile Lamponius, qui, sous prétexte de secourir Catane, devait tenter de subjuguier la Sicile. Encouragés par leurs victoires sur ces insulaires, ils firent partir Lachès et Chariade avec un plus grand nombre de vaisseaux et de soldats (A. de R. 328); mais Catane, se défilant des Athéniens, ou fatiguée de la guerre, fit la paix avec Syracuse et renvoya ses alliés (A. de R. 330).

IV. Au bout de quelque temps (A. de R. 339), Syracuse ayant violé le traité, les Cataniens envoient à Athènes de nouveaux députés, qui se présentent devant l'assemblée, les vêtements en désordre, la barbe et les cheveux longs, la pâ-

III. Medio tempore quum Rhegini discordia laborarent, civitasque per dissensionem divisa in duas partes esset, veterani ab altera parte ab Himera in auxilium vocati, pulsus civitate, contra quos implorati fuerant, et mox cæsis, quibus tulerant auxilium, urbem cum conjugibus et liberis sociorum occupavere; ausi facinus nulli tyranno comparandum: quippe ut Rheginis melius fuerit vinci, quam vicisse. Nam sive victoribus captivitatis jure servissent, sive amissa patria exulare necesse habuissent; non tamen, inter aras et patrios lares trucidati, crudelissimis tyrannis patriam cum conjugibus ac liberis prædam reliquissent. Catinienses quoque, quum Syracusanos graves paterentur, diffisi viribus suis, auxilium ab Atheniensibus petivere: qui, seu studio majoris imperii, quo Asiam Græciamque penitus occuparent, seu metu factæ pridem a Syracusanis classis, ne Lacedæmonis illæ vires accederent, Lamponium ducem cum classe in Siciliam miserunt, ut, sub specie ferendi Catiniensibus auxilii, tentarent Siciliæ imperium. Et quoniam prima initia, frequenter cæsis hostibus, prospera fuerant, majore denuo classe, et robustiore exercitu, Lachete et Chariade ducibus, Siciliam petivere: sed Catinienses, sive metu Atheniensium, sive lædio belli, pacem cum Syracusanis, remissis Atheniensium auxiliis, fecerunt.

IV. Interjecto deinde tempore, quum fides pacis a Sy-

leur sur le visage, et dans l'appareil le plus propre à exciter la compassion; ils mêlent les larmes aux prières, et font une impression si profonde sur la multitude, qu'on prononce la condamnation des généraux qui ont ramené les troupes envoyées au secours de Catane. On décrète l'armement d'une flotte nombreuse, et on choisit pour la commander Nicias, Alcibiade et Lamachus, lesquels rentrent en Sicile avec des forces si considérables que Catane elle-même en est effrayée. Peu de temps après, Alcibiade (A. de R. 340) ayant été rappelé pour paraître en jugement, Nicias et Lamachus battent deux fois l'ennemi sur terre, le tiennent bloqué dans les murs de Syracuse et interceptent tous ses convois par mer. Réduits à cette dure extrémité, les Syracusains implorent le secours des Spartiates, qui leur envoient Gylippe. Cet homme était à lui seul une armée. Gylippe, instruit, pendant le trajet, de la situation et de la ruine imminente de Syracuse, rassemble des forces de la Grèce et de la Sicile, et s'empare des postes les plus favorables. Vaincu deux fois, il livre une troisième bataille dans laquelle Lamachus est tué, Nicias mis en fuite et Syracuse rendue à la liberté. Mais les Athéniens ayant transporté sur mer le théâtre de la guerre, Gylippe fait venir la flotte de Lacédémone, avec les auxiliaires. A cette nouvelle, les Athéniens envoient Démosthène et Eurymédon, pour remplacer Lamachus avec de nouvelles troupes. De leur côté, les villes du Péloponèse prennent à l'unanimité la résolution d'envoyer des forces considérables au secours des Syracusains. A ces immenses préparatifs on eût dit que la Grèce tout entière allait se livrer bataille sur le sol de la Sicile.

racusanis non servaretur, denuo legatos Athenas mittunt; qui sordida veste, capillo barbaque promissis, et omni squaloris habitu ad misericordiam commovendam acquisito, concionem deformes adeunt: adduntur precibus lacrymas: et ita misericordem populum supplices movent, ut dampnarentur duces, qui ab his auxilia deduxerant. Igitur classis ingens decernitur: creantur duces Nicias, et Alcibiades, et Lamachus; tantisque viribus Sicilia repetitur, ut ipsis terrore essent, in quorum auxilia mittebantur. Brevi post tempore, revocato ad reatum Alcibiade, duo prælia pedestria secunda Nicias et Lamachus faciunt: munitionibus deinde circumdatis, hostes etiam marinis comæatibus in urbe clausos intercludunt. Quibus rebus fracti Syracusani auxilium a Lacedæmonis petiverunt. Ab his mittitur Gylippus solus, sed in quo instar omnium auxiliorum erat. Is, audito in itinere belli jam inclinato statu, auxiliis partim in Græcia, partim in Sicilia contractis, opportuna bello loca occupat. Duobus deinde præliis victus, congressus tertio, occiso Lamacho, et hostes in fugam compulsi, et socios obsidione liberavit. Sed quum Athenienses a bello terrestri in navale se transtulissent, Gylippus classem Lacedæmone cum auxiliis accessit. Quo cognito, et ipsi Athenienses in locum amissi ducis Demosthenem et Eurymedonta, cum supplemento copiarum mit-

V. Dans un premier combat naval, les Athéniens sont vaincus. Leur camp, tout l'argent du trésor et celui des particuliers tombent au pouvoir de l'ennemi. Pour comble de malheurs, ils sont encore battus sur terre. Démosthène propose « d'abandonner la Sicile. Il pense qu'on doit profiter de ce moment où les affaires ne sont pas tout à fait désespérées, malgré les défaites qu'on vient d'essuyer, pour cesser une guerre dont les commencements ont été si funestes. Il faut, dit-il, réserver les débris de l'expédition pour les guerres plus importantes et plus malheureuses peut-être que nous aurons à soutenir dans notre pays. » Mais Nicias, retenu par la honte de n'avoir pas réussi, ou par la crainte de ses concitoyens dont il avait trompé les espérances, ou enfin par la puissance irrésistible de la destinée, propose de rester en Sicile. On recommence donc les hostilités sur mer; le souvenir des derniers revers disparaît, pour faire place à l'espoir d'un succès prochain; mais l'imprudence des généraux qui avaient attaqué les Syracusains, retranchés au milieu du détroit, donne encore la victoire à l'ennemi. Eurymédon, qui combattait vaillamment à l'avant-garde, est tué le premier, et les trente vaisseaux qu'il commandait sont brûlés. Démosthène et Nicias, vaincus à leur tour, font débarquer les troupes, espérant que par terre la fuite sera plus facile; mais Gylippe s'empare d'abord des cent trente vaisseaux qu'ils avaient abandonnés, puis se met à la poursuite des fuyards. Les uns sont faits prisonniers, les autres taillés en pièces. Démosthène, voyant son armée détruite, se perce de son épée, pour se soustraire à l'esclavage. Mais Nicias ne sut pas, comme Démosthène, sauver

tunt: Peloponnesii quoque, communi civitatum decreto, ingentia Syracusanis auxilia misere: et quasi Græciss bellum in Siciliam translatum esset, ita ex utraque parte summis viribus dimicabatur.

V. Prima igitur congressione navalis certaminis, Athenienses vincuntur. Castra quoque cum omni publica æ privata pecunia amittunt. Super hæc mala, quum etiam terrestri prælio victi essent, tunc Demosthenes comare cepit, « Ut abirent Sicilia, dum res, quamvis afflictæ, nondum tamen perditæ forent: neque in bello male aspecto amplius perseverandum esse; domi graviora et fortitan infelicia bella, in quæ servare hos urbis apparatus oporteat. » Nicias, seu pudore male actæ rei, seu moris destitutæ spei civium, seu impellente fato, manere contendit. Reparatur igitur navale bellum, et animi a prioris fortune procella ad spem certaminis revocantur: sed inscitia ducum, qui inter angustias maris tuentes se Syracusanos aggressi fuerant, vincuntur. Eurymedon dux, in prima acie fortissime dimicans, primus cadit: triginta naves, quibus præfuerat, incenduntur. Demosthenes et Nicias, et ipsi victi, exercitum in terram deponunt, tutiores fugam rati itinere terrestri. Ab his relictas centum triginti naves Gylippus invasit: ipsos deinde insequitur: fugientes partim capit, partim credit. Demosthenes, amisso exer-

son honneur; et la honte de la captivité vint s'ajouter pour lui à la honte de la défaite.

LIVRE V.

I. Depuis deux ans (A. de R. 339-341) les Athéniens faisaient la guerre en Sicile soutenus par l'ambition plutôt que par le succès, lorsqu'Alcibiade, l'instigateur et le chef de cette expédition, fut accusé à Athènes d'avoir révélé les mystères de Cérès, dont le secret doit être gardé si religieusement. On le rappela pour le faire paraître devant ses juges; mais tourmenté par ses remords, ou entraîné par le désir de la vengeance, il s'exila en Élide. Depuis, ayant appris que non-seulement on l'avait condamné, mais que les prêtres avaient lancé l'anathème sur sa tête, il se rendit à Lacédémone, et y engagea le roi Agis (A. de R. 340) à déclarer la guerre aux Athéniens, encore affaiblis par les revers éprouvés en Sicile. Les peuples de la Grèce accourent à l'envi se joindre aux Spartiates, comme pour éteindre l'incendie qui les menaçait tous, tant les Athéniens s'étaient rendus odieux par leurs prétentions et leur orgueil. De son côté, Darius, roi de Perse, se rappelant la vieille haine de son père et de son aïeul contre cette république, fait alliance avec les Spartiates par l'entremise de Tissapherne, satrape de Lydie, et promet de payer tous les frais de la guerre. Mais cette alliance n'était qu'un prétexte; il craignait que les Spartiates, après avoir vaincu les Athéniens, ne tournassent leurs armes contre lui. Qui s'étonnerait, après cela, qu'une république aussi florissante qu'Athènes ait enfin

succombé, lorsque toutes les forces de l'Orient se liguèrent contre elle pour l'écraser? Cependant sa résistance fut opiniâtre, et sa chute coûta des flots de sang. Elle combattit jusqu'à la dernière extrémité, vainquit quelquefois, et céda moins à la valeur de ses ennemis qu'aux caprices de la fortune. Dès le commencement de la guerre (A. de R. 332), tout le monde et ses alliés eux-mêmes l'abandonnèrent: faiblesse trop commune aux hommes qui placent leur affection où le sort a placé ses faveurs.

II. Alcibiade seconde le mouvement dirigé contre sa patrie non pas avec le courage d'un simple soldat, mais avec toute la science d'un grand capitaine. Il accepte le commandement (A. de R. 342) de cinq vaisseaux, et, faisant voile vers l'Asie, il soulève, par l'autorité seule de son nom, toutes les villes tributaires d'Athènes. Elles savaient quelle était sa réputation dans sa patrie, et ne le crurent pas déchu depuis son exil; elles virent en lui moins un général enlevé aux Athéniens que donné aux Spartiates, et trouvèrent que sa nouvelle puissance compensait suffisamment celle qu'il avait perdue. Mais la gloire d'Alcibiade fut plus enviée que reconnue par les Spartiates. Leurs chefs, ses rivaux, lui firent tendre des embûches pour se délivrer de lui. Alcibiade, instruit du complot par la femme du roi Agis, qu'il avait séduite, se réfugia chez Tissapherne, satrape de Darius, et le gagna bientôt par la grâce de ses manières et son application à rechercher son amitié. A l'éclat de la jeunesse, à la beauté du visage, il joignait une éloquence remarquable même chez les Athéniens;

citu, a captivitate gladio et voluntaria morte se vindicat. Nicias autem, ne Demosthenis quidem exemplo, ut sibi consuleret, admonitus, cladem suorum auxit dedecore captivitatis.

LIBER V.

I. Dum Athenienses in Sicilia bellum per biennium cupidius, quam feliciter gerunt, interim concitor et dux ejus Alcibiades absens Athenis insimulatur, mysteria Cereris factiorum sacra, nullo magis quam silentio solennia, emittit. Revocatusque a bello ad judicium, sive conscientiam, sive indignitatem rei non ferens, tacitus in exilium Elidem profectus est. Inde, ubi non damnatum se tantum, verum etiam diris per omnium sacerdotum religionem devotum cognovit, Lacedæmonia se contulit; ibique regem Lacedæmoniorum impellit, turbatis Atheniensibus adverso Siciliae prælio, ultro bellum inferre. Quo facto, omnia Græciæ regna, velut ad extinguendum commune incendium, concurrunt. Tantum odii Athenienses immoderati imperii cupiditate contraxerant. Darius quoque, rex Persarum, memor paterni avitque in hanc urbem odii, facta cum Lacedæmonis per Tissaphernem, præfectum Lydiæ, societate, onem sumptum belli pollicetur. Et erat hic quidem titulus cum Græcis

coeundi: re autem vera timebat, ne, victis Atheniensibus, ad se Lacedæmonii arma transferrent. Quis igitur miretur, tam florentes Atheniensium opes ruisse, quum ad opprimendam unam urbem, totius Orientis vires concurrerent? Non tamen inertes, neque incruento cecidere bello; sed præliati ad ultimum, victores etiam interdum, consumpti magis fortunæ varietate, quam vi victi sunt. Principio belli omnes ab his etiam socii desciverant, ut fit: quo se fortuna, eodem etiam favor hominum inclinat.

II. Alcibiades quoque motum adversus patriam bellum, non gregarii militis opera, sed imperatoris virtutibus adjuvat. Quippe acceptis quinque navibus, in Asiam contendit, et tributarias Atheniensium civitates, auctoritate nominis sui, ad defectionem compellit. Sciebant enim domi clarum, nec exsilio videbant factum minorem; nec tam ablatum Atheniensibus ducem, quam Lacedæmonis traditum; partaque cum amissis imperia pensabant. Sed apud Lacedæmonios virtus Alcibiadis plus invidiæ quam gratiæ contraxit. Itaque quum principes velut æmulum gloriæ suæ interficiendum insidiis mandassent, cognita re, Alcibiades per uxorem Agidis regis, quam adulterio cognoverat, ad Tissaphernem, præfectum Darii regis, profugit: cui se celeriter officii comitate, et obsequendi gratia insinuavit. Erat enim et ætatis flore, et formæ veneratione, nec minus eloquentia, etiam inter Athenienses, insignis: sed in conciliandis amicitiarum studiis,

mais il cachait de grands vices sous ces dehors brillants, et il était plus habile à se faire des amis qu'à les conserver. Il persuade à Tissapherne de ne pas fournir tant d'argent à la flotte de Sparte, d'appeler les Ioniens à contribuer aux charges de la guerre, puisqu'elle a été entreprise pour les affranchir du tribut qu'ils payaient aux Athéniens. Il lui conseille de ne pas seconder trop activement les Spartiates. Ce serait résister à d'autres les avantages d'une victoire remportée avec ses troupes. Il faut ne leur envoyer que les secours nécessaires pour entretenir la guerre. Tant que les Grecs seront divisés, le roi des Perses décidera de la paix et de la guerre, et vaincra par leurs propres armes ceux qu'il ne pourra vaincre par les siennes; mais une fois la guerre terminée, il aura les vainqueurs à combattre : qu'il faut donc ruiner la Grèce par des guerres intestines pour arrêter ses entreprises au dehors et égaliser les forces des partis, en aidant les plus faibles; que les Spartiates ne se reposeraient point après la victoire, eux qui se sont vantés d'être les vengeurs de la liberté de la Grèce. Tissapherne goûta ces avis. Aussi n'envoya-t-il aux Spartiates que quelques approvisionnements et une partie de la flotte royale, ne voulant ni leur assurer la victoire, ni les forcer à suspendre la guerre.

III. Cependant Alcibiade se prévalait de cette habile politique auprès de ses concitoyens. Il promet aux députés qu'Athènes lui envoie l'amitié du roi des Perses, pourvu que le gouvernement passe des mains du peuple à celles du sénat; espérant ainsi, ou que les deux ordres réunis de la république l'appelleraient au com-

mandement des troupes, ou que si la discorde éclatait entre eux, il serait appelé par l'un des deux partis. L'imminence du péril fut cause que les Athéniens sacrifièrent leur dignité à leur salut, et le peuple consentit à livrer au sénat son autorité. Mais l'orgueil naturel aux nobles, lesquels revendiquaient chacun pour soi le privilège de la tyrannie, leur ayant fait commettre des actes de cruauté contre le peuple, Alcibiade fut rappelé par l'armée et nommé commandant de la flotte. Il manda aussitôt à Athènes qu'il arrive du continent avec une armée, et qu'il reprendra aux Quatre-Cents les pouvoirs du peuple, s'ils ne se décident à les lui rendre. Effrayés de cette menace, les grands essaient de livrer la ville aux Spartiates, et s'exilent, après une tentative inutile. Alcibiade, ayant délivré sa patrie de ses dissensions intestines, donna tous ses soins à l'armement de la flotte, et marcha contre les Lacédémoniens.

IV. Mindare et Pharnabaze, leurs généraux, l'attendaient à Sestos avec leur flotte rangée en bataille. Le combat s'engagea (A. de R. 344), et la victoire resta aux Athéniens. Ils tuèrent la plus grande partie de l'armée ennemie et presque tous ses généraux; ils prirent aussi quatre-vingts vaisseaux. Quelques jours après, les Spartiates, voulant combattre sur terre, furent vaincus une seconde fois. Accablés par cette double défaite, ils demandèrent la paix; mais les intrigues de ceux à qui la guerre était utile la leur firent refuser. Sur ces entrefaites, les Carthaginois ayant porté la guerre en Sicile, les Syracusains se détachèrent de la coalition, et, rappelant leurs troupes, affaiblirent d'autant les Spartiates. Alcibiade cependant va ravager l'Asie avec sa flotte victorieuse, livre partout des batailles, partout reprend

quam in retinendis, vir melior : quia morum vitia sub umbra eloquentiæ primo latebant. Igitur persuadet Tissapherni, « Ne tanta stipendia classi Lacædæmoniorum præberet. Vocandos enim in portionem muneris Ionios, quorum pro libertate, quum tributa Atheniensibus penderent, bellum susceptum sit. Sed nec auxiliis nimis enixe Lacædæmonios juvandos; quippe memorem esse debere, alienam se victoriam, non suam instruere; et eatenus bellum sustinendum, ne inopia deseratur. Nam regem Persarum, dissidentibus Græcis, arbitrum pacis ac belli fore; et quos suis non possit, ipsorum armis victurum; perfecto autem bello, statim ei cum victoribus dimicandum. Domesticis itaque bellis Græciam atterendam, ne externis vacet; exæquandasque vires partium, et inferiores auxilio levandos. Non enim quieturos post hanc victoriam Spartanos, qui vindicæ se libertatis Græciæ professi sint. » Grata oratio Tissapherni fuit. Itaque commeatus maligne præbere; classem regiam non totam mittere; ne aut victoriam totam daret, aut necessitatem deponendi belli imponeret.

III. Interea Alcibiades hanc operam civibus venditabat : ad quem quum legati Atheniensium venissent, pollicetur his amicitiam regis, si respublica a populo translata ad senatum foret : sperans, ut aut concordante civitate, dux belli ab omnibus legeretur, aut discordia inter ordines

facta, ab altera parte in auxilium vocaretur. Sed Atheniensibus, imminente periculo belli, major salutis, quam dignitatis cura fuit. Itaque, permittente populo, imperium ad senatum transfertur. Qui quum insita genti superbia crudeliter in plebem consuleret, singulis tyrannidis sibi impotentiam vindicantibus, ab exercitu Alcibiades easi revocatur, duxque classi constituitur. Statim igitur Athenas mittit, « ex continenti se cum exercitu venturum, recepturumque a quadringentis jura populi, nisi ipsi redderent. » Hac denuntiatione optimates territi, primo urbem prodere Lacædæmoniis tentavere : dein, quum id nequissent, in exilium profecti sunt. Igitur Alcibiades, intestino malo patria liberata, summa cura classem instruit; atque ita in bellum adversus Lacædæmonios pergit.

IV. Jam Sesti Mindarus et Pharnabazus, Lacædæmoniorum duces, instructis navibus exspectabant. Prælio commisso, victoria penes Athenienses fuit. In eo bello major pars exercitus, et omnes ferme hostium duces cæsi : naves lxxx raptæ. Interjectis quoque diebus, quum bellum Lacædæmonii a mari in terram transtulissent, iterato vincuntur. His malis fracti, pacem petiere : quam se acciperent, opera eorum effectum est, quibus ea res questum præstabat. Interea et Syracusanorum auxilia illatum a Carthaginensibus Siciliæ bellum domum revocavit : quibus rebus desitutis Lacædæmoniis, Alcibiades

les villes qui s'étaient insurgées, en soumet plusieurs autres et augmente la puissance des Athéniens. Après avoir relevé la gloire de sa patrie sur mer, il y ajoute encore par ses victoires sur terre, et revient à Athènes, où il était impatiemment attendu. Deux cents vaisseaux pris et un butin considérable fut le résultat de cette expédition (A. de R. 346). Un peuple immense court au-devant de l'armée triomphante; on admire ces guerriers et surtout Alcibiade : tous les yeux sont tournés vers lui; on le regarde, on le contemple comme un envoyé du ciel, comme la victoire elle-même; on exalte ce qu'il a fait pour la patrie; ce qu'il a fait contre elle, en exil, n'inspire pas moins d'enthousiasme; on excuse ses emportements, comme ayant été provoqués. Car quel pouvoir, disait-on, dans cet homme qui seul a renversé et relevé un si grand empire! La victoire, le suivait partout, et il semblait qu'il y eût entre lui et la fortune un merveilleux accord. On lui rend tous les honneurs divins et humains, et c'est à qui effacera la honte de son exil par l'éclat de son rappel. On porte au-devant de lui, pour le glorifier de ses triomphes, les statues de ces mêmes dieux qu'on avait conjurés contre lui; on voudrait élever jusqu'au ciel ce proscrit, naguère dépourillé de tout et voué à l'exécration des hommes. On expie ses injures par des honneurs, ses pertes par des présents, son anathème par des supplications. On ne parle point de ses malheurs dans la guerre de Sicile, mais de ses victoires en Grèce; des flottes qu'il a perdues, mais de celles qu'il a conquises. Syracuse est oubliée, on ne se rappelle que l'Ionie et l'Hélespont. C'est ainsi qu'Alcibiade, tour à tour

l'objet de la haine ou de l'horreur de ses concitoyens, fut reçu dans sa patrie.

V. Cependant les Spartiates consentent à Lyandre (A. de R. 346) le commandement de l'armée et de la flotte, et Darius donne à son fils Cyrus le gouvernement de l'Ionie et de la Lydie, en place de Tissapherne. Cyrus aide les Spartiates de ses soldats et de ses richesses, et leur rendit l'espoir de recouvrer leur première puissance. Avec ces nouvelles forces, ils marchent contre Alcibiade, qui était allé en Asie à la tête de cent vaisseaux; et, tandis que ses troupes, attirées par l'appât du butin, abandonnent leurs rangs sans crainte de surprise, et ravagent les campagnes qu'une longue paix avait fertilisées, ils fondent tout à coup sur les pillards, et en font un si grand carnage, que les Athéniens furent plus maltraités dans cette seule affaire qu'ils n'avaient gagné dans toutes les précédentes. Désespérés, les Athéniens destituent Alcibiade, et le remplacent par Conon. Ils attribuaient leur défaite à la perfidie du général plutôt qu'à l'inconstance de la fortune, croyant qu'Alcibiade les avait trahis, et que le ressentiment de ses anciennes injures l'emportait dans son cœur sur le souvenir des bienfaits dont on venait de le combler. Il n'avait, disaient-ils, vaincu les ennemis que pour leur montrer quel général ils avaient dédaigné, et leur faire acheter plus cher cette dernière victoire (A. de R. 346). On pouvait tout croire, en effet, d'un homme aussi habile et aussi corrompu qu'Alcibiade. Craignant la fureur du peuple, il s'exila une seconde fois.

VI. Conon qui lui succède tâche de le remplacer par son activité; il se représente l'exemple d'Alcibiade, et équipe en peu de temps une nouvelle

cum classe victricis Asiam vastat : multis locis prælia facit : ubique victor recipit civitates, quæ defecerant : nonnullas capit, et imperio Atheniensium adjicit : atque ita prisca navali gloria vindicata, adjecta etiam laude terrestri belli, desideratus civibus suis Athenas revertitur. His omnibus præliis ducentæ naves hostium, et præda ingens capta. Ad hunc redeuntis exercitus triumphum effusa omnis multitudo obviam procedit, et universos quidem milites, præcipue tamen Alcibiadem mirantur : in hunc oculos civitas universa, in hunc suspensa ora convertit : hunc quasi de cælo missum, et ut ipsam Victoriam contuentur : laudant quæ pro patria, nec minus admirantur quæ exsul contra gesserit, excusantes ipsi, iratum provocatumque fecisse. Enimvero tantum in uno viro fuisse momenti, ut maximi imperii subversi et rursus recepti auctor esset; et unde stetit, eo se victoria transferret; fieretque cum eo mira quedam fortunæ inclinatio. Igitur omnibus non humanis tantum, verum et divinis cum honoribus onerant; certant secum ipsi, utrum contumeliosius eum expulerint, an revocaverint honoratis. Ipsos illi deos gratulantes tulere obviam, quorum execrationibus erat devotus; et cui paulo ante omnem humanam opem interdixerant, eum, si queant, in cælo posuisse copiant. Expleant contumelias honoribus, detrimenta muneribus, execrationes precibus. Non Siciliæ illis adversa pugna in ore est, sed Græciæ victoria : non clas-

ses per illum amissæ, sed acquisitæ; nec Syracusarum, sed Ionæ Hellespontique meminerunt. Sic Alcibiades nunquam mediocribus, nec in offensa, nec in favore, studiis suorum exceptus est.

V. Dum hæc aguntur, a Lacedæmoniis Lysander classi belloque præficitur; et in locum Tissaphernis Darius, rex Persarum, filium suum Cyrum Ionæ Lydiæque præposuit : qui Lacedæmonios auxiliis opibusque ad spem fortunæ prioris erexit. Aucti igitur viribus Alcibiadem cum centum navibus in Asiam profectum, dum agros longa pace divites securius populatur, et prædæ dulcedine sine insidiarum metu sparsos milites habet, repentino adventu oppressere : tantaque cædes palantium fuit, ut plus vulneris eo prælio Athenienses acciperent, quam superioribus dederant : et tanta desperatio apud Athenienses erat, ut ex continenti Alcibiadem duce Conone mutarent; arbitrantes, victos se non fortuna belli, sed fraude imperatoris : apud quem plus prior offensa valuisset, quam recentia beneficia. Vicisse autem eum priore bello ideo tantum, ut ostenderet hostibus, quem duce sprevisset, et ut carius eis ipsam victoriam venderet. Omnia enim credibilia in Alcibiade vigor ingenii, et morum luxuria faciebat. Veritus itaque multitudinis impetum, denuo in voluntarium exilium proficiscitur.

VI. Itaque Conon Alcibiadi suffectus, habens ante oculos, cui duci successisset, classem maxima industria

flotte (A. de R. 347). Mais il manquait de soldats, les plus braves ayant été tués dans l'expédition d'Asie. Cependant on arme les vieillards, les enfants; on complète les cadres d'une armée, mais d'une armée sans force et incapable de tenir la campagne. Des soldats si âgés et si peu propres au métier de la guerre, n'en supportent pas longtemps les fatigues; aussi tombent-ils cà et là sous le glaive de l'ennemi; et tel fut le nombre des prisonniers et des morts, que la puissance et jusqu'au nom d'Athènes semblèrent entièrement anéantis. Sans ressources et sans espérance, les Athéniens sont réduits à la honteuse nécessité, pour relever leurs forces militaires, de donner le droit de citoyens aux étrangers, la liberté aux esclaves et leur grâce aux condamnés. De cet amas confus ils forment une armée, et ce peuple, naguère le maître de la Grèce, peut à peine défendre son indépendance. Il se détermine cependant à tenter la fortune sur mer, assez audacieux pour espérer encore la victoire, après avoir désespéré de son salut. Mais il n'y avait plus là de soldats qui soutinssent le renom d'Athènes, ni de troupes habituées à vaincre, ni de science de la guerre chez des hommes qui avaient vécu dans les fers et non dans les camps. Tout fut tué ou fait prisonnier; et Conon, qui seul échappa au carnage, redoutant la vengeance des Athéniens, se réfugia avec huit vaisseaux chez Evagoras, roi de Chypre.

VII. Fier de ses succès, le général lacédémonien insulte aux malheurs des vaincus. Il envoie à Lacédémone les vaisseaux qu'il a pris, chargés de butin et ornés pour la pompe d'un triomphe; les villes tributaires d'Athènes, que l'incertitude

des armes avait tenues jusque là dans l'obéissance, se rendent à lui, et il ne reste au pouvoir des Athéniens que leurs seules murailles. A cette triste nouvelle, tous sortent de leurs maisons et courent épouvantés par la ville; ils s'interrogent les uns les autres, et se demandent avec anxiété quel est l'auteur de la nouvelle. Les enfants oublient leur insouciance, les vieillards leurs infirmités, les femmes la faiblesse de leur sexe; tous sont accablés des malheurs de la patrie. On se rassemble sur la place publique; on y passe la nuit à verser des larmes sur l'infortune d'Athènes: les uns pleurent leurs frères, leurs fils ou leurs pères; les autres leurs parents ou des amis plus chers encore, et confondent dans leurs gémissements les malheurs publics et les malheurs privés, s'écriant « qu'ils vont périr et la patrie avec eux, et que les moins à plaindre sont ceux qui ont perdu la vie dans les combats: ils vont être assiégés; il leur faudra subir la famine, l'orgueilleuse tyrannie d'un ennemi vainqueur, la ruine et l'incendie de leur ville, l'esclavage et ses effroyables effets. La première destruction d'Athènes fut moins désastreuse, les pierres seules en souffrirent; on n'eut pas à pleurer sur les pères et les enfants. Aujourd'hui, au contraire, ils n'ont ni vaisseaux pour leur servir d'asile, ni armée pour les défendre, et leur perdre de relever un jour de plus magnifiques remparts. »

VIII. Au milieu de cette consternation (A. de R. 348), l'ennemi arrive, bloque la ville, et affame les habitans. Il savait que les vivres qu'on y avait fait entrer touchaient à leur fin, et il avait pris ses mesures pour intercepter de

exornat: sed navibus exercitus deerat, fortissimis quibusque in Asiae populatione amissis. Armantur tamen senes, aut impuberes pueri, et numerus militum sine exercitus robore expletur. Sed non magnam bello moram ætas fecit imbellis: cæduntur passim, aut fugientes capiuntur: tantaque strages, aut occisorum, aut captivorum fuit, ut Atheniensium deletum non imperium tantum, verum etiam nomen videretur. Quo prælio perditis et desperatis rebus, ad tantam inopiam rodiguntur, ut consumpta militari ætate, peregrinis civitatem, servis libertatem, damnatis impunitatem darent. Ex qua collusione hominum conscripto exercitu, domini antea Græciæ, vix libertatem tuebantur. Iterum tamen fortunam maris experiendam decernunt. Tanta virtus animorum erat, ut, quum paulo ante salutem desperaverint, nunc non desperent victoriam. Sed neque is miles erat, qui nomen Atheniensium tueretur; neque eæ vires, quibus vincere consueverant; neque eæ scientia militaris in his, quos vincula, non castra continuerant. Itaque omnes aut capti, aut occisi. Quum dux Conon eo prælio superfuisset solus, crudelitatem civium metuens, cum octo navibus ad regem Cyprium concedit Evagoram.

VII. At dux Lacædæmoniorum, rebus feliciter gestis, fortunæ hostium insultat; captivas naves cum præda bellica, in triumphi modum ornatas mittit Lacædæmona; ac

tributarias Atheniensium civitates, quas metus delinæ belli fortunæ in fide tenuerat, voluntarias recipit; nec aliud ditionis Atheniensium præter urbem ipsam relinquit. Quæ cuncta quum Athenis nuntiata essent, omnes, relicta domibus, per urbem discurrere pavidi: alius alium excitari; auctorem nuntii requirere: non pueros imprudentia, non senes debilitas, non mulieres sexus imbecillitas domi tenet: adeo ad omnem ætatem tanti mali æquum penetraverat! In foro deinde coeunt: atque ita per totam nocte fortunam publicam questibus iterant. Alii fratres, aut filios, aut parentes delent; cognatos alii, alii amicos cognatis cariores; et cum privatis casibus querelam publicam miscent: « Jam se ipsos, jam ipsam patriam perituram, miserioremque incolumium, quam amicorum fortunam judicantes: sibi quisque ante oculos obsidiones, famem, et superbium victoremque hostem proponentes: jam ruinam urbis et incendia, jam omnium captivitatem et miserrimam servitutem recordantes: feliciores priores urbis ruinas ducentes, quæ, incolumibus suis parentibusque, tectorum tantum ruina taxatæ sint. Nunc autem non classem, in quam, sicuti pridem, confugiant, superesse; non exercitum, cujus virtute servati pulchriora possent moenia exstruere. »

VIII. Sic desolatæ ac prope perditæ urbi hostes superveniunt, et obsidione circumdatos fame urgent. Sciant

nouveaux convois. Épuisée par une longue disette et par la perte de ses habitants, Athènes demanda la paix (A. de R. 349). Les Spartiates et leurs alliés délibérèrent longtemps s'il convenait de la lui accorder. Plusieurs voulaient qu'on anéantît jusqu'au nom d'Athènes et qu'on incendiât la ville; mais les Spartiates refusèrent, disant « qu'il ne fallait pas arracher à la Grèce un de ses yeux, » et promirent la paix aux Athéniens, à condition « qu'ils abattraient les murs qui joignaient la ville au Pirée, qu'ils livreraient le reste de leurs vaisseaux, et qu'ils recevraient des alliés trente magistrats pour les gouverner. » La ville accepta ces conditions, et Lysandre fut chargé de les faire exécuter. Cette année fut mémorable (A. de R. 350) par la prise d'Athènes, la mort de Darius, et l'exil de Denys, tyran de Syracuse. L'état des citoyens d'Athènes change avec celui de la république. Les trente magistrats nommés pour la gouverner en deviennent les tyrans. Ils commencent par se créer une garde de trois mille hommes, nombre supérieur peut-être à celui des citoyens survivant à tant de désastres; et, comme si cette garde était insuffisante pour contenir la ville, ils obtiennent encore des alliés sept cents soldats. Ils préudent ensuite au meurtre des citoyens par la mort d'Alcibiade, de peur qu'il ne s'empare de nouveau d'Athènes, sous prétexte de rompre ses fers : sachant qu'il se rendait près d'Artaxerxès (A. de R. 350-388), roi des Perses, ils envoient des gens pour lui couper la retraite; mais, n'osant l'attaquer, ceux-ci entourent sa maison à force ouverte, et le brûlent vif dans la chambre où il dormait.

enim, neque ex adventis copiis multum superesse, et, ne novæ advehi possent, providerant. Quibus malis Athenienses fracti, post longam famem, et assidua suorum funera, pacem petivere : quæ an dari deberet, diu inter Spartanos sociosque deliberatum. Quum multi delendum Atheniensium nomen, urbemque incendio consumendam censerent, negarunt se Spartani, « ex duobus Græciæ oculis alterum eruturos; » pacem polliciti, « si demissa Piræeum versus muri brachia dejicerent, navesque, quæ reliquæ forent, traderent; resque publica ex semet ipsis xxx rectores acciperet. » In has leges traditam sibi urbem Lacedæmonii formandam Lysandro tradiderunt. Insignis hic annus et expugnatione Athenarum, et morte Darii regis Persarum, et exsilio Dionysii Siciliæ tyranni fuit. Mutato statu Athenarum, etiam civium conditio mutatur. Triginta rectores reipublicæ constituuntur, qui sunt tyranni : quippe a principio tria millia sibi satellitum statuant, quantum ex tot cladibus prope nec civium superfuert; et quasi parvus hic ad continendam civitatem exercitus esset, septingentos milites a victoribus accipiunt. Cædes deinde civium ab Alcibiade auspiciantur, ne iterum rempublicam sub obtentu liberationis invaderet. Quem quum profectum ad Artaxerxem, Persarum regem, comperissent, citato itinere miserunt, qui eum intercepissent : a quibus occupatus, quum occidi aperte non pos-

JUSTIN.

set, vivus in cubiculo, in quo dormiebat, crematus est. IX. Liberati hoc ultoris metu tyranni, miseris urbis reliquias cædibus et rapinis exhauriunt. Quod quum displicere uni ex numero suo Therameni didicissent, ipsum quoque ad terrorem omnium interficiunt. Fit igitur ex urbe passim omnium fuga, repleturque Græcia Atheniensium exsulis. Quod etiam ipsum auxilium quum miseris eriperetur (nam Lacedæmoniorum edicto civitates exsules recipere prohibebantur); omnes se Argos et Thebas contulere. Ibi non solum tutum exsiliū egerunt, verum etiam spem recuperandæ patriæ receperunt. Erat inter exsules Thrasybulus, vir strenuus, et domi nobilis, qui audendum aliquid pro patria et pro salute communi, etiam cum periculo, ratus, adunatis exsulis, castellum Phylem Atticorum finium occupat : nec deerat quarundam civitatum, tam crudelēs casus miserantium, favor. Itaque Ismenias, Thebanorum princeps, etsi publicis non poterat, privatis tamen viribus adjuvabat : et Lysias Syracusanus orator, exsul tunc, quingentos milites, stipendio suo instructos, in auxilium patriæ communis eloquentiæ misit. Fit itaque asperum prælium. Sed, quum hinc pro patria summis viribus, inde pro aliena dominatione securius pugnaretur, tyranni vincuntur : victi in urbem refugiunt, quam, exhaustam cædibus, suis etiam armis spoliant. Deinde, quum omnes Athenienses proditiōnis suspec-

habitants, ils se confient aux soldats étrangers et essaient de corrompre Thrasybule, lui promettant une part dans le gouvernement de la république. Ayant échoué dans leur tentative, ils font venir des troupes de Lacédémone, livrent une seconde bataille, et sont encore défaits. Critias et Hippolochus, les plus cruels d'entre eux (A. de R. 350), périssent dans le combat.

X. Les autres sont également vaincus. Thrasybule voyant fuir leurs soldats, dont la plupart étaient Athéniens, appelle à grands cris ces derniers, et leur demande « pourquoi ils fuyaient le vainqueur, plutôt que de l'aider à reconquérir la liberté? » Il leur rappelle « que ses soldats sont des citoyens, et non des ennemis; qu'il n'a pas pris les armes pour les vaincre et les dépouiller encore, mais pour leur rendre ce qu'on leur a ravi; qu'il n'est point venu combattre la patrie, mais ses tyrans. » Il invoque ensuite leur parenté, leurs lois, leurs sacrifices communs, et les guerres qu'ils ont faites sous les mêmes drapeaux. Il les prie « d'au moins avoir pitié de leurs concitoyens exilés, puisqu'ils supportent eux-mêmes la servitude avec tant de patience; de leur rendre leur patrie, et d'accepter en échange la liberté. » Ces paroles font une telle impression sur les vaincus, qu'ils reviennent dans la ville, forcent les trente tyrans de se retirer à Éleusis; on les remplace par dix préteurs (A. de R. 351) qui ne craignent pas de marcher sur leurs traces et d'imiter leurs excès, oubliant le châtement qui en a été le prix. Cependant on annonce aux Spartiates que les Athéniens se sont soulevés. Pausanias, roi de Lacédémone, est envoyé contre eux; mais, touché de la misère de ce

peuple banni, il lui rend sa patrie, et ordonne aux dix tyrans de s'en aller d'Éleusis partager l'exil des autres. La paix était rétablie, lorsqu'au bout de quelques jours les tyrans, irrités du retour des proscrits et de leur propre exil, comme si la liberté d'autrui les rendait esclaves eux-mêmes, prennent tout à coup les armes. Mais, attirés à une conférence qu'on leur a indiquée, sous prétexte de s'entendre avec eux pour leur restituer le pouvoir, ils sont saisis, égorgés, et comme offerts en holocauste à la paix. Le peuple, qu'ils avaient forcé de fuir, est rappelé dans la ville. C'est ainsi que les membres dispersés d'Athènes se réunirent enfin en un seul corps; et, pour prévenir les dissentiments et les réactions, tous s'engagèrent par serment à oublier les discordes passées. Cependant Thèbes et Corinthe envoient des députés aux Spartiates, demander leur part dans le butin d'une guerre dont elles avaient partagé tous les périls avec eux. Cette demande étant repoussée, elles n'osent pas encore rompre ouvertement avec Lacédémone, mais leur haine mal dissimulée permet déjà d'entrevoir une rupture prochaine.

XI. A peu près à la même époque (A. de R. 349), Darius, roi des Perses, meurt, et laisse deux fils, Artaxerxès (Mnémon) et Cyrus. Il légua par testament l'empire au premier, et au second les villes dont il était le gouverneur. Mais Cyrus regarde ce partage comme une injustice, et se prépare secrètement à attaquer son frère. A cette nouvelle, Artaxerxès mande Cyrus auprès de lui, et, malgré ses protestations de soumission et d'innocence, il le fait charger de chaînes d'or; il l'eût même fait mourir, si leur mère

tos haberent, demigrare eos ex urbe jubent, et in brachiis muri, quæ diruta fuerant, habitare, extraneis militibus imperium tentes. Post hæc Thrasybulum corrumpere, imperii societatem pollicentes, conantur. Quod quum non contigisset, auxilia a Lacedæmonii petivere: quibus accitis, iterato præliantur. In eo bello Critias et Hippolochus, omnium tyrannorum sævissimi, cadunt.

X. Cæteris victis, quum exercitus eorum, ex quibus major pars Atheniensium erat, fugeret, magna voce Thrasybulus exclamat: « Cur se victorem fugiant potius, quam ut vindicem communis libertatis adjuvent? Civium illam meminerint aciem, non hostium esse; nec se ideo arma cepisse, ut aliqua victis adimat, sed ut adempta restituat: triginta se dominis, non civitati bellum inferre. » Admonet deinde cognationis, legum, sacrorum communium; tum vetusti per tot bella commilitii: Orat, « misereantur exsulum civium, si tam patienter ipsi serviant: reddant sibi patriam, accipiant libertatem! » His vocibus tantum promotum est, ut reversus in urbem exercitus, triginta tyrannos emigrare Eleusina juberet, substitutis decem, qui rempublicam regerent: qui, nihil exemplo prioris dominationis territi, eandem viam crudelitatis aggressi sunt. Dum hæc aguntur, nuntiat Lacedæmone, bellum Athenis exarsisse; ad quod comprimendum Pausanias rex mittitur: qui misericordia exsulis populi permo-

tus, patriam miseris civibus restituit, et decem tyrannos ex urbe Eleusina migrare ad cæteros jubet. Quibus rebus quum pax statuta esset, interjectis diebus, repente tyranni non minus restitutos exsules, quam se in exilium actos indignantes, quasi vero aliorum libertas sua servitus esset, bellum Atheniensibus inferunt: sed ad colloquium, veluti dominationem recepturi, progressi, per insidias comprehensi, ut pacis victimæ trucidantur: populus, quem emigrare jusserant, in urbem revocatur. Atque ita per multa membra civitas dissipata, in unum tandem corpus redigitur; et, ne qua dissensio ex ante actis nasceretur, omnes jurejurando obstringuntur, discordiarum oblivionem fore. Interea Thebani Corinthiique legatos ad Lacedæmonios mittunt, qui ex manubiliis portionem prædæ communis belli periculi que peterent. Quibus negatis, non quidem aperte bellum adversus Lacedæmonios decernunt: sed tacitis animis tantam iram concipiunt, ut subesse bellum intelligi posset.

XI. Eodem fere tempore Darius, rex Persarum, moritur, Artaxerxe et Cyro filiis relicto. Regnum Artaxerxi, Cyro civitates, quarum præfectus erat, testamento legavit. Sed Cyro judicium patris injuria videbatur. Itaque occulte adversus fratrem bellum parabat. Quod quum nuntiatum Artaxerxi esset, accessit ad se fratrem, et innocentiam dissimulatione belli simulantem, compeditibus aureis vincit;

(Parysatis) ne s'y fût opposée. Cyrus, rendu à la liberté, ne fait bientôt plus mystère de ses intentions; il les proclame au contraire, et rassemble des troupes de tous côtés. Les Spartiates, se souvenant d'avoir été secourus par ce prince dans leur guerre contre les Athéniens, feignent d'ignorer le but de ses préparatifs, et décrètent qu'on lui enverra des secours dès qu'il en aura besoin. Ils cherchaient par là à se concilier la reconnaissance de Cyrus et le pardon d'Artaxerxès s'il était vainqueur, car le décret ne paraissait l'attaquer en aucune manière. Mais, pendant la bataille (A. de R. 353), le hasard ayant amené les deux frères en présence, Artaxerxès fut blessé le premier; et pendant qu'il fuyait, ses gardes attaquèrent Cyrus et le tuèrent. La victoire le laissa maître des dépouilles et de l'armée de son frère. Dix mille Grecs, qui étaient venus au secours de Cyrus, furent vainqueurs du côté où ils avaient combattu; et, quand Cyrus eut été tué, l'armée ennemie, quoique nombreuse, ne put parvenir à les vaincre ni par les armes ni par la ruse. Ils s'ouvrirent un passage à travers une multitude de nations indomptées et barbares, franchirent des espaces immenses, et se défendirent avec héroïsme jusqu'aux frontières de leur patrie.

LIVRE VI.

I. Non contents d'avoir doublé leur puissance en attirant à soi les forces d'Athènes, les Spartiates, qui, suivant la nature de l'esprit humain, désiraient plus à mesure qu'ils possédaient davantage, voulurent conquérir l'A-

interfocissitque, ni mater prohibuisset. Dimissus igitur Cyrus, jam non occulte bellum, sed palam; nec per dissimulationem, sed aperta professione parare cœpit; auxilia undique contrahit. Lacedæmonii memores, Atheniensi bello enixe se ejus opera adjutos, velut ignorantes, contra quem bellum pararetur, decernunt auxilia Cyro mittenda, ubi res ejus exegisset: quærentes apud Cyrum gratiam, et apud Artaxerxem, si vicisset, veniæ patrociniâ, quum nihil adversus eum aperte decrevissent. Sed quum in bello fors prælii utrumque fratrem pugnae obtulisset, prior Artaxerxes a fratre vulneratur: quem quum equi fuga periculo subtraxisset, Cyrus a cohorte regia oppressus interficitur. Sic victor Artaxerxes, et præda fraterni belli, et exercitu potitur. In eo prælio decem millia Græcorum in auxilio Cyri fuere: quæ et in cornu, in quo steterant, vicerunt; et post mortem Cyri, neque armis a tanto exercitu vinci, neque dolo capi potuerunt; revertentesque inter tot indomitas nationes et barbaras gentes, per tanta itineris spatia, virtute se usque terminos patriæ defenderunt.

LIBER VI.

I. Lacedæmonii, more ingenii humani, quo plura habent, eo ampliora cupientes, non contenti accessione

sie. Mais la plus grande partie s'était soumise aux Perses. Dercyllide (A. de R. 335), qu'on chargea de l'expédition, voyant qu'il allait se trouver en présence de deux généraux d'Artaxerxès, Pharnabaze et Tissapherne, appuyés des nations les plus puissantes, résolut de traiter avec l'un d'eux. Il s'adresse de préférence à Tissapherne, le plus habile des deux, et le même qui commandait autrefois l'armée de Cyrus. Il l'invite à une conférence, lui fait part de ses conditions, et le décide à rester neutre. Pharnabaze accuse son collègue auprès du roi, leur maître commun, « non-seulement de n'avoir pas repoussé les Spartiates, à leur entrée en Asie, mais de les y avoir entretenus aux dépens du trésor royal; d'avoir acheté d'eux le droit de régler quelles guerres ils doivent différer ou entreprendre, » comme si le mal fait à une province n'intéressait pas tout l'empire. Il ajoute « qu'il est indigne d'acheter la paix, au lieu de faire la guerre, et d'éloigner l'ennemi avec de l'or plutôt qu'avec du fer. » Il exhorte le roi, irrité contre Tissapherne, à le remplacer dans le commandement de la flotte par l'Athénien Conon, qui, depuis la destruction de sa patrie, s'était exilé à Chypre (A. de R. 335). « Les Athéniens, disait-il, malgré l'anéantissement de leur marine, sont toujours les plus habiles sur mer; et, s'il faut choisir un chef parmi eux, Conon doit être préféré. » Pharnabaze ayant reçu cinq cents talents, eut ordre de remettre à Conon le commandement de la flotte.

II. Instruits de ce qui se passait, les Spartiates envoient des députés à Hercynion (Psammitique), roi d'Égypte, pour leur demander des

Atheniensium opum vires sibi duplicatas, totius Asiæ imperium affectare cœperunt: sed major pars sub regno Persarum erat. Itaque Dercyllides, dux in hanc militiam electus, quum videret sibi adversus duos præfectos Artaxerxis, Pharnabazum et Tissaphernem, maximarum gentium viribus succinctos, dimicandum, pacificari cum altero statuit. Aptior visus Tissaphernes, vir et industria potior, et militibus Cyri quondam regis instructor, in colloquium vocatur, et statutis conditionibus, ab armis dimittitur. Hanc rem Pharnabazus apud communem regem criminatur, « Ut Lacedæmonios Asiam ingressos non repulerit armis, sed impensis regis aluerit: merceturque ab his, quæ differant bella, quæ gerant, tanquam non ad unius summum imperii detrimentum omne perveniat. Indignum, ait, bella non perfici, sed redimi; hostem prælio, non armis submoveri. » His vocibus regem a Tissapherne alienatum hortatur, ut in locum ejus navalis belli ducem eligat Conona Atheniensem, qui, amissa bello patria, Cyprî exsulabat: « Quippe Atheniensibus, etsi fractæ sint opes, manere tamen navalem usum; nec, si eligendus sit ex universis, meliorem alium esse. » Acceptis igitur quingentis talentis, jussus est Conona classi præficere.

II. His cognitis, Lacedæmonii et ipsi a rege Ægypti Hercynione auxilia navalis belli per legatos petunt; a quo

secours. Ce prince leur donne cent trirèmes et six cent mille boisseaux de blé; tous leurs alliés fournissent aussi de puissants renforts. Mais il manquait un chef digne de commander une si grande armée contre un si grand général. Les alliés demandaient Agésilas, roi de Lacédémone; mais les Spartiates hésitèrent longtemps à lui confier ce commandement. Ils se fondaient sur ce que l'oracle de Delphes leur avait prédit que leur empire finirait lorsque la royauté chancelerait. Or, Agésilas était boiteux. Ils s'y décidèrent enfin, aimant mieux voir chanceler leur général que l'État, et envoyèrent Agésilas en Asie avec des forces nombreuses (An de R. 358).

Il serait difficile de dire lequel des deux généraux était supérieur à l'autre. Jamais, peut-être, on ne vit de rivaux plus capables de se disputer la victoire. Ils avaient à peu près le même âge, la même bravoure, la même habileté; tous deux s'étaient illustrés par leurs victoires; et la fortune ne permit pas que l'un fût vainqueur de l'autre. Leurs actions répondirent à la grandeur de leurs préparatifs. Mais les soldats de Conon se plaignaient de n'être pas payés par les officiers du roi. Ils réclamaient d'autant plus vivement qu'ils s'attendaient à une campagne plus pénible, sous un chef tel que Conon. Conon ne cessait d'écrire à Artaxerxès, sans obtenir de réponse. Il se décide enfin à l'aller trouver, et, ne pouvant ni lui parler ni le voir, parce qu'il eût fallu l'adorer à la manière des Perses, et qu'il refuse de se soumettre à cette coutume, il traite avec lui par intermédiaire, et se plaint « que l'armée du plus puissant des rois soit exposée à périr de misère, et « que le roi lui-même, avec des forces égales à cel-

« les de l'ennemi, néglige l'avantage que lui assurent ses richesses, et se laisse vaincre par où il avait l'avantage. » Il ne demande « qu'un seul « trésorier, parce qu'il est dangereux d'en avoir « plusieurs. » Enfin la solde lui est remise, et il retourne vers sa flotte. Aussitôt il se met à l'œuvre : avec autant d'audace que de bonheur, il ravage les campagnes, force les villes, et, comme un ouragan, renverse tout sur son passage (An de R. 360). Les Spartiates, épouvantés, rappellent Agésilas de l'Asie à la défense de la patrie.

III. Cependant Pisandre, qui gouvernait Lacédémone en l'absence d'Agésilas, équipe une flotte considérable et veut tenter la bataille. Conon, près d'en venir aux mains pour la première fois avec les Spartiates, dispose ses troupes. De part et d'autre, généraux et soldats rivalisaient d'ardeur. Conon allait combattre plutôt pour son pays que pour les Perses; et, s'il avait achevé la ruine des Athéniens à l'époque où leurs affaires étaient désespérées, il voulait réparer sa faute, et relever par une victoire un empire qu'il avait perdu par sa défaite. Ce projet était d'autant plus avantageux, que, pour l'exécuter, Conon disposait non-seulement des forces d'Athènes, mais des troupes d'une puissance étrangère; que les dangers étaient pour le roi de Perse, et les profits pour sa patrie; qu'enfin il allait acquérir de la gloire par des moyens inconnus aux généraux athéniens qui l'avaient précédé, puisque ceux-ci avaient sauvé la république en détruisant les Perses, et qu'il la relèverait, au contraire, en se servant d'eux. Quant à Pisandre, le parent et l'émule d'Agésilas, il s'efforçait d'imiter ce grand homme,

centum triremes, et sexcenta millia modiorum frumenti missa : a cæteris quoque sociis ingentia auxilia contracta sunt. Sed tanto exercitui, et contra tantum ducem, deerat dignus imperator. Itaque postulantibus sociis Agesilaum ducem, regem tunc Lacedæmoniorum, propter responsum oraculi Delphici, diu Lacedæmonii, an eum summæ rei præponerent, deliberaverunt : quibus futurum imperii finis denuntiabatur, quum regium claudicaret imperium : erat enim pede claudus. Ad postremum statuerunt, melius esse incesu regem, quam imperio regnum claudicare. Posteaquam Agesilaum cum ingentibus copiis in Asiam misere; non facile dixerim, quod aliud par ducum tam bene comparatum fuerit : quippe ætas, virtus, consilium, sapientia utriusque prope una; gloria quoque rerum gestarum eadem; quibus quum paria omnia fortuna dederit, invictum tamen ab altero utrumque servavit. Magnus igitur amorum apparatus belli, magnæ res gestæ fuerunt. Sed Cononem seditio militum invadit, quos præfecti regis fraudare stipendio soliti erant, eo instantius debita poscentibus, quo graviorem sub magno duce militiam præsumebant. Itaque Conon, diu rege per epistolas frustra fatigato, ad postremum ipse ad eum pergit : a cujus aspectu et colloquio prohibitus est, quod eum more Persarum adorare nollet : agit tamen cum eo per internuntios, et queritur, « opulentissimi regis bella inopia dilabi, et, qui exercitum

parem hostibus habeat, pecunia vinci, qua præstet; inferiorumque eum ea parte virtum inveniri, qua longe superior sit. » Postulat, « Dari sibi ministrum impense, qui pluribus id mandare perniciosum sit. » Dato stipendio, ad classem remittitur; nec moram agendis rebus facit : multa fortiter, multa feliciter agit : agros hostiles vastat; urbes expugnat; et, quasi tempestas quædam, cuncta prosternit. Quibus rebus territi Lacedæmonii, ad patriæ subsidium revocandum ab Asia Agesilaum decernunt.

III. Interim Pisandrus, ab Agesilao proficiscente dux patriæ relictus, ingentem classem summis viribus instruit, fortunam belli tentaturus. Nec non et Conon, tunc primum cum hostium exercitu concursurus, magna cura ordinat suos. Summa igitur [non] tam ducum in eo prælio, quam militum æmulatio fuit. Nam et ipse dux Conon non tam Persis, quam patriæ studebat : et sicut, afflictis Atheniensium rebus, auctor amissæ dominationis fuerat, sic volebat idem haberi redditæ, patriamque vincendo recipere, quam victus amiserat : eo speciosus, quod ne ipsorum quidem Atheniensium, sed alieni imperii viribus dimicet, pugnaturus periculo regis, victurus præmio patriæ, glorianque diversis artibus, quam priores civitatis suæ duces, consequentur : quippe illos, vincendo Persas, patriam defendisse; se, Persas victores faciundo, restitutum patriam esse. Porro Pisandrus pro

ne voulant pas qu'un empire qui avait coûté tant de sang, et qui durait depuis tant de siècles, fût compromis, en un instant, par sa faute. Soldats et rameurs étaient remplis de la même pensée, songeant bien moins à conserver la puissance qu'ils avaient acquise qu'à empêcher les Athéniens de recouvrer celle qu'ils avaient perdue. Plus la victoire était importante, plus elle fut glorieuse pour Conon (A. de R. 360). Les Spartiates vaincus prennent la fuite; leurs garnisons sont chassées d'Athènes, et le peuple de cette ville, arraché enfin à la honte d'une condition servile, recouvre son indépendance. Plusieurs villes se rangèrent de nouveau sous la domination des Athéniens.

IV. De cette victoire datent le rétablissement de la puissance d'Athènes et la décadence de Lacédémone. Avec l'empire, les Spartiates perdirent l'énergie, et devinrent un objet de mépris pour les peuples voisins. Thèbes, liguée avec Athènes, fut la première qui les attaqua. Cette république, que la valeur d'Épaminondas avait tirée de son obscurité, aspirait à la domination de la Grèce. Dans un combat sur terre (A. de R. 360), les Spartiates furent aussi malheureux contre les Thébains qu'ils l'avaient été sur mer contre Conon. Ils y perdirent Lysandre, le vainqueur des Athéniens; et le second de leurs chefs, Pausanias, accusé de trahison, s'exila de lui-même. Les Thébains victorieux marchent sur Lacédémone avec toutes leurs forces, persuadés qu'ils s'empareront aisément de la ville, abandonnée de tous ses alliés. Les Spartiates s'effraient, et rappellent à la défense de la patrie

Agésilas, qui se signalait alors en Asie. Depuis la mort de Lysandre, c'était le seul général en qui ils eussent confiance. Agésilas tardant à venir, ils lèvent une armée et marchent à la rencontre de l'ennemi. Mais ces soldats, vaincus récemment, n'eurent ni assez de force ni assez de courage pour résister une seconde fois à leurs vainqueurs. Ils sont enfoncés au premier choc. Agésilas survient après la déroute et recommence le combat. Ayant avec lui des troupes fraîches et endurcies par de nombreuses campagnes, il arrache sans peine la victoire aux Thébains; mais il est lui-même dangereusement blessé.

V. A cette nouvelle, les Athéniens craignent de retomber dans la servitude, si Sparte vient à recouvrer sa puissance. Ils lèvent une armée, et l'envoient au secours des Béotiens, sous la conduite d'Iphicrate, général habile, quoique fort jeune. Il était âgé de vingt ans, mais son mérite était fort au-dessus de son âge, et jamais les Athéniens, parmi tant de généraux illustres, n'en avaient eu un qui donnât plus d'espérances et dont le génie fût aussi précoce; il possédait à la fois les talents du général et ceux de l'orateur. Conon lui-même, apprenant le retour d'Agésilas, quitte l'Asie; il accourt ravager le territoire des Spartiates, qui, menacés de tous côtés (A. de R. 361) et réduits au désespoir, s'enferment dans leurs murailles. Après avoir devasté leurs campagnes, Conon prend le chemin d'Athènes, où il est reçu avec des transports de joie. Le plaisir de rentrer dans son pays, après tant d'années d'exil, lui fut toutefois moins sensible que la douleur d'avoir vu Athènes brûlée et détruite par

conjunctione Agesilai, etiam virtutum æmulator erat; contendebatque, ne a rebus gestis ejus et gloriæ splendore decederet; neve tot bellis ac sæculis quæsitum imperium brevis momenti culpa subverteret. Eadem militum et omnium remigum cura erat: quos major sollicitudo cruciabat, non tam, ne ipsi quæsitas opes amitterent, quam ne pristinas Athenienses reciperent. Sed quanto majus prælium fuit, tanto et clarior victoria Cononis. Victi Lacædæmonii fugam capessunt: præsidia hostium Athenis deducuntur: populo, restituta dignitate, conditio servilis eripitur: multæ quoque civitates recipiuntur.

IV. Hoc initium Atheniensibus resumendæ potentæ, et Lacædæmonii habendæ finis fuit. Namque, velut cum imperio etiam virtutem perdidissent, contemni a finitimis cœpere. Primi igitur Thebani, auxiliantibus Atheniensibus, bellum his intulere: quæ civitas ex infimis incrementis, virtute Epaminondæ ducis, ad spem imperii Græciæ erecta est. Fit itaque terrestre prælium, eadem Lacædæmoniorum fortuna, qua pugnatum adversus Cononam navali prælio fuerat. In eo bello Lysander, quo duce Athenienses victi a Lacædæmoniis fuerant, interficitur. Pausanias quoque, alter dux Lacædæmoniorum, proditiis accusatus, in exilium abiit. Igitur Thebani, potiti victoria, universum exercitum ad urbem Lacædæmoniorum ducunt, facilem expugnationem rati, quoniam deserti a sociis omnibus erant: quod metuentes Lacædæmonii,

regem suum Agesilaum ex Asia, qui ibi magnas res gerebat, ad defensionem patriæ arcessunt. Occiso enim Lysandro, nullius alterius fiduciam ducis habebant. Cujus quoniam serus adventus erat, conscripto exercitu, obviam hosti procedunt. Sed victis adversus paulo ante victores nec animus neque vires pares fuere. Prima igitur congressione funduntur. Deletis jam suorum copiis, supervenit rex Agesilaus, qui restituto prælio, non difficulter, recenti et multis expeditionibus indurato milite, hostibus victoriam eripuit; ipse tamen graviter sauciatur.

V. Quibus rebus cognitis, Athenienses verentes, ne, iterum Lacædæmoniis victoribus, in pristinam sortem servitutis redigerentur, exercitum contrahunt, eumque in auxilium Bœotiorum per Iphicratem, viginti quidem annos natum, sed magnæ indolis juvenem, duci jubent. Hujus adolescentis supra ætatem virtus admirabilis fuit; nec unquam ante eum Athenienses, inter tot tantosque duces, aut spei majoris, aut indolis maturioris imperatorem habuerunt: in quo non imperatoriæ tantum, verum et oratoriæ artes fuere. Conon quoque, audito reditu Agesilai, et ipse ex Asia ad populandos Lacædæmoniorum agros revertitur; atque ita, undique belli formidinem circumstrepente, clausi Spartani ad summam desperationem rediguntur. Sed Conon, vastatis hostium terris, Athenas pergit: ubi magno civium gaudio exceptus, plus tamen tristitiæ ipse ex incensa et diruta a Lacædæmoniis patria,

les Spartiates. Aussi répara-t-il les ravages du fer et du feu (A. de R. 361) avec les dépouilles de l'ennemi et par la main des Perses. Tel fut le destin d'Athènes, que les Perses, qui avaient brûlé cette ville (A. de R. 274), la rebâtirent, et que les Spartiates, qui l'avaient renversée (A. de R. 350), la relevèrent à leurs dépens; et tels furent aussi les caprices du sort, qu'Athènes trouva des alliés dans ses ennemis, et des ennemis dans ceux qui avaient été jadis ses plus intimes alliés.

VI. Cependant Artaxerxès, roi des Perses, envoya des ambassadeurs en Grèce, avec ordre « de faire déposer les armes à tous les partis, et « de déclarer que celui qui refuserait d'obéir « serait traité en ennemi. » Il rend à chaque république sa liberté et ses possessions, non pour mettre un terme aux malheurs de la Grèce et à ces discordes qui la déchiraient depuis si longtemps, mais parce qu'il voulait retirer ses troupes et les conduire en Égypte pour punir ce royaume du secours qu'il avait accordé aux Spartiates (A. de R. 367). Épuisés par tant de guerres, les Grecs obéirent avec joie. Cette année fut doublement mémorable : la paix fut rétablie tout à coup dans la Grèce, et Rome prise par les Gaulois (A. de R. 365). Mais les Spartiates, épiant les peuples qui n'étaient pas sur leurs gardes, et s'apercevant que les Arcadiens se sont éloignés de leur pays, s'emparent de leur forteresse, et y établissent une garnison (A. de R. 368-369). Les Arcadiens lèvent une armée, appellent les Thébains à leur aide, et reprennent ce qu'ils avaient perdu. Archidamus, qui com-

mandait les Spartiates, est blessé dans le combat. Voyant ses troupes taillées en pièces et déjà vaincues, il fait demander par un héraut à entrer les morts, ce qui, chez les Grecs, est l'aveu d'une défaite. Les Thébains, contents de cet aveu, font cesser le carnage.

VII. Les hostilités étaient suspendues, et il semblait qu'on fût d'accord pour déposer les armes, lorsque les Thébains, profitant d'un moment où les Spartiates faisaient la guerre à leurs voisins, essayèrent de surprendre la ville. Ils étaient alors commandés par Épaminondas. À l'entrée de la nuit, ils se dirigent vers la ville; mais ils ne peuvent la surprendre, car les vieillards et les citoyens, trop faibles pour suivre leurs concitoyens, avaient pressenti l'arrivée de l'ennemi et s'étaient postés aux portes avec des armes. Cent hommes environ, affaiblis par l'âge ou les maladies, s'apprentent à résister à quinze mille soldats, tant la vue de la patrie et des dieux domestiques donne de force à l'homme, tant leur présence ajoute à son courage, lui inspirant une énergie que leur souvenir n'excite pas toujours! En voyant où ils sont et ce qu'ils défendent, ils sentent qu'ils n'ont plus qu'à vaincre ou à mourir. Ainsi quelques vieillards soutiennent le choc d'une armée que n'avait pu vaincre toute la jeunesse de Lacédémone. Deux généraux ennemis furent tués dans le combat, et les Thébains, apprenant la prochaine arrivée d'Agésilas, battirent en retraite. Mais la guerre se ralluma bientôt; la jeunesse spartiate, enflammée par le courage et la gloire des vieillards, ne peut contenir son ardeur, et se précipite sur l'ennemi. Ce-

quam lætitiæ ex recuperata post tantum temporis, cepit. Itaque, quæ incensa fuerant, prædærum sumptu et exercitu Persarum restituit; quæ diruta fuerant, refecit. Fatum illud Athenarum fuit, ut ante a Persis cremata, manibus eorum; et nunc a Lacedæmoniis diruta, ex spoliis Lacedæmoniorum, restituerentur: versa quoque vice, nunc haberent socios, quos tunc hostes habuerant; et hostes nunc paterentur, cum quibus juncti tunc arctissimis societatis vinculis fuerant.

VI. Dum hæc geruntur, Artaxerxes, rex Persarum, legatos in Græciam mittit, per quos jubet, « omnes ab armis discedere: qui aliter fecisset, eum se pro hoste habiturum: » civitatibus libertatem suaque omnia restituit: quod non Græciæ laboribus, assiduisque bellorum internecivis odiis consulens fecit; sed, ne occupato sibi Ægyptio bello, quod propter auxilia, adversus præfectos suos Lacedæmoniis missa, susceperat, exercitus sui in Græcia detinerentur. Fessi igitur tot bellis Græci cupide parvare. Hic annus non eo tantum insignis fuit, quod repente pax tota Græcia facta est; sed etiam eo, quod eodem tempore urbs Romana a Gallis capta est. Sed Lacedæmonii senis insidiantes, absentiam Arcadum speculati, castellum eorum expugnant, occupatoque præsidium imponunt. Itaque, armato instructoque exercitu, Arcades, adhibitis in auxilium Thebanis, amissa bello repetunt. In eo prælio Archidamus, dux Lacedæmo-

niorum, vulneratur: qui, quum cædi suos jam et vicis videret, per præconem corpora interfectorum ad sepulturam poscit. Hoc est enim signum apud Græcos victoriæ tradita. Qua confessione contenti, Thebani signum præcedi dederunt.

VII. Paucis deinde post diebus, neutris quidquam lætite facientibus, quum quasi tacito consensu indolis essent, Lacedæmoniis alia bella adversus finitimos gentibus, Thebani, Epaninonda duce, occupandæ urbis eorum spem ceperunt. Igitur principio noctis taciti Lacedæmonia proficiscuntur: non tamen aggredi incensus potuerunt. Quippe senes, et cætera imbellis ætas, quum adventum hostium præsensissent, in ipsis portarum angustiis armati occurrunt; et adversus quindecim milia militum, non amplius centum jam effectæ ætatis viri pæne se offerunt. Tantum animorum viriumque patriæ et penatium conspectus subministrat; tantoque præsentis, quam recordatione sui, majores spiritus largiuntur. Nam, ut videre, inter quæ, et pro quibus starent, aut viacerent sibi, aut moriendum censuerunt. Pauci igitur sustinere senes aciem, cui par ante diem universa juvenas esse non potuit. In eo prælio duo duces hostium cecidere. Quum interim, Agesilai adventu nuntiato, Thebani receserunt: nec bellum diu dilatatum; siquidem Spartanorum juvenas, senum virtute et gloria incensa, teneri non potuit, quin ex continenti acie decerneret. Quum victoria

pendant les Thébains furent vainqueurs. Épaminondas, qui s'était montré dans l'action aussi grand capitaine que soldat intrépide, fut blessé mortellement. A cette nouvelle, les Thébains consternés, et les Spartiates au comble de la joie, sont comme frappés d'une commune stupeur, et le champ de bataille fut, pour ainsi dire, abandonné d'un commun accord.

VIII. Épaminondas expira peu de jours après, et avec lui la puissance de Thèbes. Comme on rend inoffensif le fer dont on émousse la pointe, ainsi la mort du général thébain émoussa, pour ainsi dire, le glaive de sa patrie, et lui enleva toute sa vigueur. Il semblait que les Thébains eussent perdu leur patrie plutôt qu'Épaminondas. Avant lui les Thébains ne s'étaient signalés par aucune guerre; après lui, ils ne se firent connaître que par leurs défaites. La gloire de Thèbes naquit et mourut avec Épaminondas. On peut douter d'ailleurs s'il fut plus grand citoyen que grand général. Il préfèra toujours la grandeur de sa patrie à la sienne. Il songea si peu à s'enrichir, qu'il ne laissa pas de quoi payer ses funérailles. Il n'ambitionna ni la renommée ni la fortune : il accepta malgré lui les charges qu'on lui confia, et, par la manière dont il les remplit, on aurait pu dire qu'il leur communiquait son éclat, au lieu d'en recevoir d'elles. Il avait étudié l'éloquence, il connaissait à fond la philosophie; et l'on s'étonnait qu'un homme, nourri au sein des lettres, fût si consommé dans l'art de la guerre. Sa mort couronna dignement sa vie. On l'avait emporté mourant dans sa tente : lorsqu'il recouvra l'usage de ses sens et de la parole, il se contenta de demander à ceux qui l'entouraient « si,

« dans sa chute, son bouclier n'était point resté « aux mains de l'ennemi. » On lui répondit qu'on l'avait sauvé : il se fit apporter ce compagnon de ses travaux et de sa gloire, et l'embrassa; il demanda ensuite « qui était vainqueur? » Apprenant que c'étaient les Thébains, « Tout est donc bien, » dit-il; et il expira aussitôt, comme s'il félicitait sa patrie.

IX. Sa mort éteignit aussi la valeur des Athéniens. N'ayant plus devant les yeux ce modèle qu'ils tâchaient d'imiter, ils tombèrent dans l'indolence et l'engourdissement. Ils commencèrent à dissiper en fêtes, en divertissements publics, les revenus de l'État, employés autrefois à lever des armées, à équiper des flottes. Ils couraient au théâtre, se mêlaient aux acteurs et aux poètes les plus illustres, montrant plus de goût pour la scène que pour les camps, plus d'estime pour un faiseur de vers que pour un général d'armée. Le trésor public, qui était destiné à la solde des armées de terre et de mer, fut depuis réservé pour les plaisirs du peuple. Au milieu de cette décadence des Grecs, le nom macédonien, presque ignoré jusqu'alors, commença à jeter quelque éclat. Le moment était venu où Philippe, après être resté trois ans en otage à Thèbes, et s'y être instruit par les nobles exemples d'Épaminondas et de Pélopidas, allait faire peser le joug de la Macédoine sur la Grèce et l'Asie.

LIVRE VII.

I. La Macédoine s'appelait autrefois Emathie, du nom de son roi Émathion; elle conserve encore les premiers monuments de la valeur de ce

Thebanorum esset, Epaminondas, dum non daciis tantum, verum etiam fortissimi militis officio fungitur, graviter vulneratur. Quo audito, his ex dolore metus, illis ex gaudio, stupor injicitur; atque ita, veluti ex placito consensu, a praelio disceditur.

VIII. Post paucos deinde dies Epaminondas decessit : cum quo vires quoque reipublicæ ceciderunt. Nam, sicuti, telo si primam aciem presregeris, reliquo ferro vim nocendi sustuleris; sic illo [velut macrone teli] ablato duce Thebanorum, rei quoque publicæ vires hebetatæ sunt : ut non tam illum amisisse, quam cum illo interiisse omnes viderentur. Nam neque hunc ante duces ullum memorabile bellum gessere; nec postea virtutibus, sed cladibus insignes fuere : ut manifestum sit, patriæ gloriam et natam et extinctam cum eo fuisse. Fuit autem incertum, vir melior, an dux esset. Nam et imperium non sibi, sed patriæ semper quæsit; et pecuniæ adeo parvus fuit, ut sumptus funeri defuerit. Gloriæ quoque non cupidior, quam pecuniæ : quippe recusanti omnia imperia ingesta sunt; honoresque ita gessit, ut ornamentum non accipere, sed dare ipsi dignitati videretur. Jam litterarum studium, jam philosophiæ doctrina tanta, ut mirabile videretur, unde tam insignis militiæ scientia homini inter litteras nato. Neque ab hoc vitæ proposito mortis ratio dissensit : nam ut relatius in castra semianimis, vocam spiritumque col-

legit, id unum a circumstantibus requisivit. « Num cadenti sibi scutum ademisset hostis? » Quod ut servatum audivit, allatum, velut laborum gloriæque socium osculatus est. Iterum quæsit : « Utri vicissent? » Ut audivit Thebanos, « Bene habere se rem, » dixit : atque ita, velut gratulandus patriæ, exspiravit.

IX. Hujus morte etiam Atheniensium virtus intercidit. Siquidem amisso, cui æmulari consueverant, in segnitiam torporemque resoluti, non, ut olim, in classem exercitusque, sed in dies festos apparatusque ludorum reditus publicos effundunt; et cum actoribus nobilissimis poetisque theatra celebrant, frequentius scenam, quam castra visentes; versificatoresque meliores, quam duces laudantes. Tunc vectigal publicum, quo milites et remiges alebantur, cum urbano populo dividi cœptum. Quibus rebus effectum est, ut inter otia Græcorum sordidum et obscurum antea Macedonum nomen emergeret; et Philippus, obces triennio Thebis habitus, Epaminondas et Pelopidæ virtutibus eruditus, regnum Macedoniae, Græciæ et Asiæ cervicibus, velut jugum servitutis, imponeret.

LIBER VII.

I. Macedonia ante, nomine Emathionis regis, cujus

prince. Ses accroissements furent d'abord insensibles et ses limites très-étroites; ses habitants s'appelaient Pélasges, et la contrée Péonie. Mais, par le courage de ses rois et par son activité guerrière, cette nation soumit d'abord les peuples voisins, et, étendant peu à peu ses conquêtes, recula les bornes de sa puissance jusqu'aux extrémités de l'Orient. Dans la Péonie, qui n'est aujourd'hui qu'une portion de la Macédoine, régna, dit-on, Pélégon (A. du M. 2800), père d'Astérope, dont le nom nous a été conservé parmi ceux des plus illustres défenseurs de Troie. Europe régna dans la partie opposée à laquelle il donna son nom. Enfin, Caranus (A. du M. 3165), sur l'ordre d'un oracle, cherchant à s'établir en Macédoine avec une nombreuse colonie grecque, vint dans l'Émathie. Il s'y empara d'Édesse, à la faveur d'un orage et d'une pluie épaisse, qui dérobèrent sa marche aux habitants. Il était en outre précédé d'un troupeau de chèvres que le mauvais temps chassait vers la ville; se rappelant alors que l'oracle lui avait dit « qu'il régnerait là où il serait conduit par des chèvres, » il fixa dans cette ville le siège de son empire. Depuis, dans toutes les expéditions qu'il tenta, il eut soin de faire marcher des chèvres devant ses troupes, pour qu'elles le gardassent dans ses nouvelles entreprises comme elles l'avaient fait dans sa première conquête. En reconnaissance de ce bienfait, il donna le nom d'Égée (1) à la ville d'Édesse, et celui d'Égéates à ses habitants. Il chassa ensuite Midas, qui possédait une portion de la Macédoine, fit partager le même sort à d'autres rois du pays, et, s'étant mis lui seul à leur place, il forma un corps de nation de

(1) Δ'αἴξ, αἴγος, chèvre.

ces différents peuples réunis, et établit sur des fondements solides la monarchie qu'il venait d'agrandir.

II. Après lui régna Perdicas (A. de R. 30), dont la vie fut glorieuse, et dont les paroles, recueillies à ses derniers moments, eurent la célébrité des oracles. Vieux et mourant, il indiqua à son fils Argée le lieu où il voulait qu'on l'inhumât, lui et tous ses successeurs, disant « que le sceptre ne sortirait pas de sa famille, tant qu'on se conformerait à cet ordre. » De là ce préjugé populaire qui attribuait l'extinction de la race de Perdicas dans la personne d'Alexandre, au choix qu'il fit d'une autre sépulture. Argée, qui, par sa modération, s'était concilié l'amour des peuples, laissa le royaume à Philippe, son fils, lequel fut enlevé par une mort prématurée. Il institua pour son héritier Érope, enfant encore au berceau. Les Macédoniens eurent souvent à combattre les Thraces et les Illyriens; endurcis à la guerre par ce rude et continuel apprentissage, ils effrayaient leurs voisins du bruit de leurs exploits. Mais les Illyriens, méprisant la faiblesse d'un roi pupille, les attaquent et les mettent en fuite. Les Macédoniens portent le roi dans son berceau, le placent derrière l'armée, et reviennent à la charge, comme s'ils n'eussent été vaincus que parce qu'ils n'avaient point combattu sous les auspices de leur roi, et qu'ils fussent assurés de vaincre avec lui. Ils s'attendrissaient d'ailleurs sur la destinée de cet enfant, que leur défaite précipiterait du trône dans la captivité. L'action recommence, et les Illyriens, taillés en pièces, montrent par leur défaite que ce n'était pas le courage, mais la présence de leur roi, qui avait manqué aux Macédoniens dans la première bataille. Érope eut

prima virtutis experimenta in illis locis exstant, Emathia cognominata est. Hujus, sicuti incrementa modica, ita termini perangusti fuere. Populus Pelasgi, regio Pœonia dicebatur. Sed postea, virtute regum et gentis industria subactis primo finitimis, mox populis nationibusque, imperium usque extremos Orientis terminos prolatum. In regione Pœonia, quæ nunc portio est Macedoniæ, regnasse fertur Pelegonus, pater Asteropæi, cujus Trojano bello, inter clarissimos vindices urbis, nomen accepimus. Ex alio latere in Europa regnum Europus nomine tenuit. Sed et Caranus cum magna multitudine Græcorum sedes in Macedonia responso oraculi jussus querere, quum in Emathiam venisset, urbem Edessam, non sentientibus oppidanis, propter imbrium et nebulæ magnitudinem, gregem caprarum imbrem fugientium sequutus, occupavit: revocatusque in memoriam oraculi, quo jussus erat, « ducibus capris imperium querere, » regni sedem statuit; religioseque postea observavit, quocumque agmen moveret, ante signa easdem capras habere, cæptorum duces habiturus, quas regni habuerat auctores. Urbem Edessam, ob memoriam muneris, Ægeas, populum Ægeadas vocavit. Pulso deinde Mida (nam is quoque portionem Macedoniæ tenuit), aliisque regibus pulsis, in locum omnium solus successit; primusque adunatis gentibus variorum populorum, veluti unum

corpus Macedoniæ fecit; crescentique regno valida incrementorum fundamenta constituit.

II. Post hunc Perdicas regnavit, cujus et vita illustris, et mortis postrema, veluti ex oraculo præcepta, memorabilia fuere: siquidem senex moriens Argæo filio monstravit locum, quo condi vellet; ibique non sua tantum, sed et succedentium sibi regum ossa poni jussit; præcibus, « quoad ibi conditæ posterorum reliquie forent, regnum in familia mansurum: » creduntque hac superstitione extinctam in Alexandro stirpem, qui locum sepulture mutavit. Argæus, moderate et cum amore popularium administrato regno, successorem filium Philippum reliquit: qui immatura morte raptus, Æropum parvulum admodum instituit heredem. Sed Macedonibus assidua certamina cum Thracibus et Illyriis fuere: quorum armis, veluti quotidianis exercitio, indurati, gloria bellicæ laudis finitimos terrebant. Igitur Illyrii infantiam regis pupilli contemnentes, bello Macedonas aggrediuntur: qui prælio pulsæ, regis suo in cunis prolato, et pone aciemposito, acris certamen repetere: tanquam ideo victi fuissent antea, quod bellantibus sibi regis sui auspicia defuissent; futuri vel propterea victores, quod ex superstitione animi vincendi ceperant: simul et miseratio eos infantis tenebat, quem, si victi fuissent, captivum de rege facturi videbantur. Conserto itaque

pour successeur Amyntas (A. de R. 246), non moins illustre par son mérite que par les qualités de son fils Alexandre. C'est ce même Alexandre pour qui la nature fut si prodigue de tous ses dons, et qui, même aux jeux Olympiques, disputa tous les prix.

III. Cependant Darius, roi de Perse, chassé honteusement de la Scythie, craignit que cette défaite ne le perdît dans l'esprit des peuples; il envoya Mégabaze avec une partie de ses troupes, pour subjuguier la Thrace et les pays qui l'environnent. Parmi ceux-ci était la Macédoine; mais on la considérait comme une petite province, incapable de résister. Mégabaze, prompt à exécuter les ordres de son maître, députe des ambassadeurs vers Amyntas, roi de Macédoine, pour lui demander des otages, en garantie de la paix qu'il lui propose. Accueillis avec bienveillance par Amyntas et admis à sa table, au milieu du festin ces ambassadeurs, échauffés par les vapeurs du vin, le prient « de joindre aux plaisirs de la table ces plaisirs auxquels on n'admet que ses amis les plus intimes. Ils lui demandent de faire venir ses femmes et celles de son fils : c'était, disaient-ils, chez les Perses, un gage d'alliance et d'hospitalité. » A peine sont-elles venues, que les Perses portent sur elles des mains impudiques, et qu'Alexandre, priant son père de quitter un lieu où le respect dû à son âge et à sa dignité était compromis, lui promet de modérer les transports de ses hôtes. Amyntas s'étant retiré, son fils emmène, pour un moment, les femmes hors de la salle, sous prétexte de les parer davantage et de les rendre plus séduisantes. Il fait venir à leur place des jeunes gens qu'il revêt d'habits de femme, et auxquels il ordonne de punir,

avec un fer qu'ils tiennent caché sous leurs robes, l'insolence des envoyés. En effet, ceux-ci sont tous égorgés. Mégabaze qui l'ignorait, et qui ne les voyait pas revenir, dépêche Bubarès en Macédoine avec une partie des troupes, dédaignant de commettre sa personne dans une expédition facile et de peu d'importance, et de s'avilir en attaquant un peuple aussi méprisable. Mais, avant d'en venir aux mains, Bubarès, épris de la fille d'Amyntas, l'épouse, sans s'inquiéter d'ailleurs de la guerre, et, libre désormais de tout sentiment d'inimitié, devient l'allié et le gendre du prince qu'il devait combattre.

IV. Après le départ de Bubarès, Amyntas mourut. Alexandre, son fils et son successeur (A. de R. 275-315), dut à l'alliance de Bubarès, non-seulement la paix dont il jouit sous le règne de Darius, mais encore l'amitié de Xerxès; car ce prince, alors qu'il ravageait la Grèce comme un torrent dévastateur, lui donna la souveraineté des pays situés entre le mont Olympe et le mont Hémus. Mais le courage d'Alexandre ne fit pas moins pour l'agrandissement de son empire que la libéralité des Perses. Le sceptre de Macédoine passa ensuite, par ordre de succession, à Amyntas, fils de Ménélas, son frère. Ce dernier fut également remarquable et par l'activité de son esprit, et par toutes les qualités qui font les grands généraux. Il eut d'Eurydice trois fils, Alexandre, Perdicas et Philippe, père d'Alexandre le Grand, avec une fille nommée Eurynoé; et de Gygée, Archélaus, Aridée et Ménélas. Il eut à soutenir des guerres sanglantes contre les Illyriens et les Olynthiens. Sa femme Eurydice, qui avait promis à son propre gendre de l'épouser, et qui voulait tuer son mari pour couronner son amant, eût consommé

prælio, magna cæde Illyrios fudere; ostenderuntque hostibus suis, priore bello regem Macedonibus, non virtutem defuisse. Huic Amyntas succedit, et propria virtute, et Alexandri filii egregia indole insigniter clarus: cui Alexandro tanta omnium virtutum natura ornamenta exstiterent, ut etiam Olympio certamine, vario ludicrorum genere contenderit.

III. Quam interim Darius, rex Persarum, turpi ab Scythia fuga submotus, ne ubique deformis militiæ damnis haberetur, mittit cum parte copiarum Megabazum ad subigendam Thraciam, cæteraque ejus tractus regna: quibus pro ignobili momento, erat accessura Macedonia. Qui, brevi tempore exsequuto regis imperio, legatis ad Amyntam regem Macedoniae missis, obsides in pignus futuræ pacis dari sibi postulabat. Sed legati, benigne excepti, inter epulas, obrietate crescente, rogant Amyntam, « ut apparatus epularum adjiciat jus familiaritatis, adhibitis in convivium suis ac filii uxoris: id apud Persas haberi pignus ac fœdæ hospitii. » Quæ ut venerunt, petulantius Persis eas contractantibus, filius Amyntæ Alexander rogat patrem, respectu metatis ac gravitatis suæ abiret convivio, pollicitus, se hospitum temperaturum jocos. Quo digresso, mulieres quoque paululum e convivio evocat, cultius exornaturus, gratioresque reducturus. In quarum locum matronali ha-

bitu exornatos juvenes supponit, eosque petulantiam legatorum ferro, quod sub veste gerebant, compescere jubet. Atque ita interfectis omnibus, ignarus rei Megabazus, quum legati non redirent, mittit eo cum exercitu parte Bubarem, ut in bellum facile et mediocre; dedignatus ipse ire, ne dehonestaretur prælio tam fœdæ gentis. Sed Bubarès ante bellum amore filii Amyntæ captus, omisso bello, nuptias facit; depositisque hostilibus animis, in affinitatis jura succedit.

IV. Post discessum a Macedonia Bubaris, Amyntas rex decedit: cujus filio et successoris Alexandro cognatio Bubaris non Darii tantum temporibus pacem præstitit; verum etiam Xerxem adeo conciliavit, ut, quum Græciam, veluti tempestas quædam, occupasset, inter Olympum Hæmumque montes totius regionis eum imperio donaverit. Sed nec virtute minus, quam Persarum liberalitate, regnum ampliavit. Per ordinem deinde successionis regnum Macedoniae ad Amyntam, fratris ejus Menelai filium, pervenit. Hic quoque insignis industria, et omnibus imperatoris virtutibus instructus fuit: qui ex Eurydice tres filios sustulit, Alexandrum, Perdiccam, et Philippum, Alexandri Magni Macedoniae patrem, et filiam Eurynoen: ex Gygæa autem Archelaum, Aridæum, Menelaum. Cum Illyriis deinde et cum Olynthis gravis bella gessit. Invidiosam autem Eurydices

ce parricide, sans la révélation de sa fille, qui dénonça le commerce adultère et le complot de sa mère. Échappé à tant de périls, il mourut dans un âge avancé (A. de R. 384), laissant le trône à Alexandre, l'aîné de ses fils.

V. Au commencement de son règne (A. de R. 384-386), Alexandre achète la paix des Illyriens à prix d'argent et leur donne son frère en otage. Quelque temps après il le livre au même titre à la république de Thèbes, pour se réconcilier avec elle. Cette circonstance servit à développer merveilleusement le caractère de Philippe. Pendant les trois années qu'il fut à Thèbes, sa jeunesse se forma à une rude école dans cette ville, où régnait la sévérité des mœurs antiques, et dans la maison d'Épaminondas, grand philosophe et grand capitaine. Alexandre périt bientôt après. Il n'avait pu se soustraire aux embûches de sa mère Eurydice, de cette épouse qu'Amyntas avait surprise en adultère flagrant (A. de R. 385), et qu'il avait épargnée à cause de leurs enfants, sans prévoir qu'elle les immolerait un jour. Perdicas eut le même sort que son frère (A. de R. 394). Ainsi cette mère dénaturée sacrifiait à ses passions infâmes ses enfants, à la considération desquels Amyntas lui avait remis le juste châtiment de ses crimes. Le meurtre de Perdicas semblait d'autant plus atroce, que le fils de ce prince, encore en bas âge, ne put toucher le cœur d'Eurydice. Philippe resta longtemps tuteur de cet enfant sans être roi lui-même; mais l'État étant menacé de guerres sérieuses, et ne pouvant espérer d'aide que tardivement d'un prince encore mineur, Philippe céda aux vœux du peuple, et consentit à régner.

uxoris, quæ nuptias generi pacta, occidendum virum, regnumque adultero tradendum susceperat, occupatus fuisset, ni filia pellicatum matris, et sceleris consilia prodidisset. Functus itaque tot periculis, senex decessit, regno maximo ex filiis Alexandro tradito.

V. Igitur Alexander inter prima initia regni, bellum ab Illyriis, pacta mercede, et Philippo fratre dato obside, redemit. Interjecto quoque tempore per eundem obsidem cum Thebanis gratiam pacis reconcillat : quæ res Philippo maxima incrementa egregiæ indolis dedit ; siquidem Thebis triennio obses habitus, prima pueritiæ rudimenta in urbe severitatis antiquæ, et in domo Epaminondæ, summi et philosophi et Imperatoris, deposuit. Nec multo post Alexander insidiis Eurydicæ matris appetitus occumbit : cui Amyntas in scelere deprehensæ, propter communes liberos, ignarus iisdem quandoque exitiosam fore, pepercerat. Frater quoque ejus Perdicas pari insidiarum fraude decipitur. Indignum prorsus, libidinis causa liberos a matre vita privatos, quam scelerum suorum supplicis liberorum contemplatio vindicaverat. Perdicas hoc indignior cædes videbatur, quod ei apud matrem misericordiam nec parvulus quidem filius conciliaverat. Itaque Philippus diu non regem, sed tutorem pupilli egit. At ubi graviora bella imminebant, serumque auxilium in expectatione infantis erat, compulsus a populo regnum suscepit.

VI. A peine sur le trône (A. de R. 394), il fit concevoir à tous les plus hautes espérances, soit parce que son génie annonçait un grand homme, soit parce qu'un ancien oracle avait prédit que, sous le règne d'un des fils d'Amyntas, la Macédoine serait un des empires les plus florissants. Philippe restait donc, par les crimes de sa mère, l'unique objet de cette prédiction. Le souvenir du lâche assassinat de ses frères, la crainte d'être égorgé comme eux, la multitude de ses ennemis, la misère du royaume épuisé par des guerres continues, troublèrent le commencement de son règne et inquiétèrent sa jeunesse. Incapable de résister à la violence des peuples qui semblaient s'être ligüés contre la Macédoine, et qui accouraient de toutes parts et à la fois pour la dompter, il résolut de les combattre tour à tour. Il traite avec les uns, achète les autres, attaque les plus faibles, et par ses victoires rend la confiance à ses soldats découragés et se fait respecter de ses ennemis. Il tourne d'abord ses armes contre les Athéniens, et, après les avoir vaincus par la ruse, au lieu de les égorger tous, il les renvoie sans rançon, pour ne pas s'attirer une guerre plus redoutable. Il passe ensuite en Illyrie (A. de R. 395), y massacre plusieurs milliers d'hommes, et s'empare de la fameuse ville de Larisse (A. de R. 397). De là, il fond à l'improviste sur la Thessalie, qui ne s'attendait à rien moins qu'à la guerre; il veut, non la piller, mais renforcer ses troupes de la formidable cavalerie de ce pays; et, en effet, il forme ainsi un corps d'armée invincible. Après tant d'heureuses entreprises, il épousa Olympias, fille de Néoptolème, roi des Molosses. Arrya,

VI. Ut est ingressus imperium, magna de illo spe omnibus fuit, et propter ipsius ingenium, quod magnum spondebat virum, et propter vetera Macedoniæ fata, quæ cecinerant, uno ex Amyntæ filiis regnante, florentissimum fore Macedoniæ statum : cui spei scelus matris hunc reditum fecerat. Principio regni, quum hinc cædes fratrum indigne peremptorum, inde hostium multitudo ; hinc insidiarum metus, inde inopia continuis bellis exhausti regni, immaturam ætatem tironis urgerent, bella, quæ veli conspiratione quadam ad opprimendam Macedoniam, multarum gentium ex diversis locis uno tempore confluebant, quoniam omnibus par esse non poterat, dispensanda ratus ; alia interposita pactione componit, alia remittit, facillimis quibusque aggressis, quorum victoria et militum trepidos animos firmaret, et contemptum sibi hostium demeret. Primum illi cum Atheniensibus certamen fuit : quibus per insidias victis, metu belli gravioris, quum interficere omnes posset, incolumes sine pretio dimisit. Post hæc, bello in Illyrios translato, multa millia hostium cædit ; urbem nobilissimam Larissam capit. Hinc Thessaliam, non prædæ cupiditate, sed quod exercitus suo robur Thessalorum equitum adjungere gestiebat, nihil minus quam bellum metuentem, improvisus expugnat ; unumque corpus equitum pedestriumque copiarum invicti exercitus fecit. Quibus feliciter provenientibus,

successeur de Néoptolème, cousin et tuteur de la jeune princesse dont il avait épousé la sœur Troade, avait ménagé cette union, qui fut l'origine de ses malheurs et de sa ruine. Il avait espéré que sa puissance s'agrandirait par la parenté de Philippe; mais celui-ci le dépouilla de ses États et le laissa vieillir dans l'exil. Non content d'avoir repoussé ses ennemis, Philippe marche ensuite contre les peuples inoffensifs. Au siège de Méthone (An de R. 401), une flèche lancée des remparts, au pied desquels il passait alors, lui creva l'œil droit. Cette blessure ne le rendit ni moins actif à poursuivre le siège, ni plus irrité contre l'ennemi; car peu de jours après il accorda la paix aux prières des assiégés, prouvant par là et l'empire qu'il avait sur lui-même, et sa clémence envers des vaincus.

LIVRE VIII.

I. Chaque république de la Grèce aspirait à l'empire, et l'empire leur échappait à toutes. Comme elles couraient aveuglément à leur destruction mutuelle, elles ne connurent qu'après leur soumission que les malheurs privés sont le commencement de la ruine commune. Philippe, roi de Macédoine, comme une sentinelle vigilante, épia l'occasion de détruire leur liberté; et, tandis qu'il attise la discorde en secourant les plus faibles, il force les vainqueurs et les vaincus à subir le joug de sa puissance. Les Thébains furent la cause et les provocateurs de ces désastres (An de R. 399). Maîtres de la Grèce, mais incapables de supporter dignement cette haute

fortune, ils citèrent insolemment au tribunal commun de la nation les Spartiates et les Phocéens qu'ils avaient vaincus, comme si les massacres et le pillage eussent été pour ces peuples un châtement trop doux. Ils accusaient les Spartiates de s'être emparés, pendant une trêve, de la citadelle de Thèbes, et les Phocéens d'avoir ravagé la Béotie, comme si les lois pouvaient être écoutées après la guerre et ses violences. Les vainqueurs étant juges dans leur propre cause, les accusés sont condamnés à une si forte amende qu'ils ne peuvent la payer. Les Phocéens, ruinés, privés de leurs femmes et de leurs enfants (An de R. 399), réduits au désespoir, mettent à leur tête un certain Philomèle, et vont, comme pour se venger des Dieux mêmes, piller, à Delphes, le temple d'Apollon; puis, chargés d'or et d'argent, ils soudoient une armée de mercenaires et déclarent la guerre aux Thébains. Ce sacrilège des Phocéens, malgré l'horreur qu'il inspirait à tous les Grecs, rendit encore plus odieux les Thébains qui les avaient poussés à cette extrémité (A. de R. 400). Aussi Lacédémone et Athènes leur envoyèrent-ils des secours. A la première action, Philomèle enleva le camp des Thébains; mais, à la seconde (An de R. 400), il fut tué le premier dans le fort de la mêlée, et son sang impie expia le sacrilège. Onomarque fut choisi pour le remplacer.

II. Les Thébains et les Thessaliens opposent à ce nouveau chef, non pas un de leurs concitoyens dont la puissance, s'il était victorieux, leur serait insupportable, mais Philippe (An de R. 401), roi de Macédoine; et, par déilance pour

Olympiadem, Neoptolemi regis Molossorum filiam, uxorem dedit; conciliante nuptias fratre patruela, altore virginis Arryba, rege Molossorum, qui sororem Olympiadis Troada in matrimonio habebat: quæ causa illi exitii, malorumque omnium initium fuit. Nam dum regni incrementa affinitate Philippi acquisitum se sperat, proprio regno ab eodem privatus in exilio consenuit. His ita gestis, Philippus jam non contentus submovere bella, ultro etiam quietos accessit. Quum Methonam urbem oppugnaret, in prætereuntem de muris sagitta jacta dextrum oculum regis effodit. Quo vulnere nec signior in bellum, nec iracundior adversus hostes factus est: adeo, ut, interjectis diebus, pacem deprecantibus dederit; nec moderatus tantum, verum etiam mitis adversus victos fuerit.

LIBER VIII.

I. Græciæ civitates, dum imperare singulæ cupiunt, imperium omnes perdidit: quippe in mutuam exitum sine modo ruentes, omnibus perire quod singulæmitterent, non nisi oppressæ senserunt: siquidem Philippus, rex Macedoniae, velut e specula quadam, libertati omnium insidiatus, dum contentiones civitatum alit, auxilium inferioribus ferendo, victos pariter victoresque subire regiam æravitatem coegit. Causa et origo hujus mali Thebani fuerit: qui, quum rerum potirentur, secundam fortunam im-

becillo animo ferentes, victos armis Lacedæmonios et Phocenses, quasi parva supplicia cædibus et rapinis luissent, apud commune Græciæ concilium superbe accusaverunt. Lacedæmonios crimini datum, quod arcem Thebanam induciarum tempore occupassent; Phocensibus, quod Boœtiam depopulati essent: prorsus, quasi post arma et bellum, locum legibus reliquissent. Quum judicium arbitrio victorum exerceretur, tanta pecunia damnantur, quanta exsolvi non posset. Igitur Phocenses, quum agris, liberis, conjugibusque privarentur, desperatis rebus, Philomelo quodam duce, velut deo irascentes, templum ipsum Apollinis Delphis occupavere. Inde auro et pecunia divites, conducto mercenario milite, bellum Thebanis intulerunt. Factum Phocensium, tametsi omnes execrarentur propter sacrilegium, plus tamen invidiæ Thebanis, a quibus ad hanc necessitatem compulsi fuerant, quam ipsis intulit. Itaque auxilia his et ab Atheniensibus, et a Lacedæmonis missa. Prima igitur congressione Philomelus Thebanos castris exiit. Sequenti prælio primus inter confertissimos dimicans cecidit, et sacrilegii pœnas impio sanguine luit. In hujus locum dux Onomarchus creatur.

II. Adversus quem Thebani Thessalique non ex civibus suis, ne victores potentiam ferre non possent, sed Philippum, Macedoniae regem, duce eligunt; et externæ dominationi, quam in suis timuerunt, sponte succedunt. Igitur Philippus, quasi sacrilegii, non Thebanorum ultor

les leurs, ils se livrent de leur propre mouvement à un maître étranger. Philippe, qui veut paraître venger leur sacrilège et non pas les Thébains, ordonne à ses soldats de se couronner de laurier, et dans cet appareil il marche à l'ennemi comme sous la conduite du dieu même. A l'aspect du feuillage sacré, les Phocéens, tourmentés par les remords, jettent leurs armes et prennent la fuite : mais ils expient par le sang leurs profanations. Philippe acquit par cette victoire une renommée incroyable auprès de tous les peuples ; on disait « qu'il était le défenseur des Dieux, le protecteur des autels ; que seul il avait vengé un sacrilège que le monde entier aurait dû punir ; qu'ainsi le vengeur des Dieux méritait presque d'en être l'égal. » Cependant, au premier bruit des succès de Philippe (An de R. 402), les Athéniens, pour lui fermer l'entrée de la Grèce, se portent au défilé des Thermopyles, ainsi qu'ils l'avaient fait autrefois à l'approche des Perses (An de R. 275). Mais ils n'avaient plus, ni le même but, ni le même enthousiasme ; car alors les Athéniens combattaient pour la liberté de la Grèce, et aujourd'hui en faveur d'un sacrilège public ; alors ils défendaient leurs temples contre les rapines des Barbares, aujourd'hui ils allaient en défendre les spoliateurs contre ceux qui voulaient en venger la majesté violée ; ils se faisaient les champions du crime, eux pour qui c'était une honte d'en laisser la punition à d'autres. Ils oubliaient qu'aux jours de dangers, ils avaient dû leur salut aux conseils d'Apollon ; qu'ils n'avaient remporté tant de victoires, bâti tant de villes, étendu si loin leur empire sur terre et sur mer, que par la protection et sous les auspices de ce dieu ; qu'enfin il n'était aucune

de leurs entreprises publiques ou particulières dans laquelle ils ne l'eussent invoqué. Un tel crime de la part des Athéniens, de ce peuple si policé, si formé par des lois et des institutions si sages, ne leur permettait plus dorénavant de rien reprocher aux peuples barbares.

III. La conduite de Philippe envers les alliés ne fut pas moins odieuse : comme s'il eût craint que ses ennemis ne le surpassassent en impiété, il prit et livra au pillage les villes qui venaient de le choisir pour chef, qui avaient combattu sous ses ordres, qui l'avaient félicité et qui s'étaient applaudies elles-mêmes de ses victoires. Il fit vendre à l'encan les femmes et les enfants ; il n'épargna ni les temples, ni les édifices sacrés, ni les pénates privés ou publics dont il avait été l'hôte il n'y avait qu'un instant : il semblait enfin avoir moins cherché à punir les sacrilèges, que l'occasion d'en commettre lui-même avec impunité. Fier de ces succès comme d'actions glorieuses, il passe en Cappadoce, y fait la guerre avec sa perfidie ordinaire, se rend maître par ruse des rois voisins, les égorge, et réunit tout le pays à la Macédoine. Ensuite, pour donner le change à l'opinion publique, qui l'accusait d'être l'homme le plus perfide de son temps, il fait répandre dans les royaumes, dans les États les plus riches, le bruit que le roi Philippe destinait des sommes immenses à fortifier les villes, à élever des temples et des autels, et appelle par des proclamations des entrepreneurs en Macédoine. Ils y vinrent en effet ; mais, amusés par de vains prétextes et craignant d'ailleurs sa violence, ils se retirèrent en secret. Philippe attaqua ensuite Olynthe (A. de R. 406) : cette ville, émue de pitié, avait donné asile à deux frères du roi, fils de sa belle-mère.

esset, omnes milites coronas laureas sumere jubet, atque ita, veluti deo duce, in prælium pergat. Phocenses, insignibus dei conspectis, conscientia delictorum territi, abjectis armis, fugam capessunt, pœnasque violatæ religionis sanguine et cœdibus suis pendunt. Incredibile, quantum ea res apud omnes nationes Philippo gloriæ dedit. « Illum vindicem sacrilegii, illum ultorem religionum : quod orbis viribus expiari debuisset, solum, qui piacula exigeret, exstitisse. Dignum itaque, qui diis proximus haberetur, per quem deorum majestas vindicata sit. » Sed Athenienses, audito belli eventu, ne in Græciam Philippus transiret, angustias Thermopylarum, pari ratione, sicut antea advenientibus Persis, occupavere ; sed nequaquam simili aut virtute aut causa : siquidem tunc pro libertate Græciæ, nunc pro sacrilegio publico ; tunc a rapina hostium templa vindicaturi, nunc adversus vindicæ templorum raptos defensuri : aguntque propugnatores sceleris, cuius turpe erat alios vindicæ fuisse ; immemores prorsus, quod in dubiis rebus suis, illo deo etiam consiliorum auctore usi fuerant ; quod illo duce tot bella victores inierant ; tot urbes auspicio condiderant ; tantum imperium terra marique quæsierant ; quod nihil sine majestate numinis ejus aut private unquam, aut publicæ rei gesserant. Tantum facinus admisisse ingenia omni doctrina exculta,

pulcherrimis legibus institutisque formata, ut, quid post hæc succensere jure Barbaris possent, non haberent.

III. Sed nec Philippus melioris fidei adversus socios fuit : quippe, veluti timens, ne ab hostibus sacrilegii scelere vinceretur, civitates, quarum paulo ante dux fuerat, quæ sub auspiciis ejus militaverant, quas gratulante sibi sibi que victoriam fuerant, hostiliter occupatas diripuit ; conjuges liberosque omnium sub corona vendidit : non deorum immortalium templis, non ædibus sacris, non diis penatibus publicis privatisque, ad quos paulo ante ingressus hospitaliter fuerat, pepercit : prorsus, ut non tam sacrilegii ultor exstitisse, quam sacrilegiorum licentiam quæsisse videretur. Inde, veluti rebus egregie gestis, in Cappadociam trajicit : ubi, bello pari perfidia gesto, captisque per dolum et occisis finitimis regibus, universam provinciam imperio Macedoniæ adjungit. Deinde ad abolendam perfidiæ famam, qua insignis præter cæteros tunc temporis habebatur, per regna mittit et opulentissimas civitates, qui opinionem scerent, regem Philippum magna pecunia locare et muros per civitates, et fana, et templa faciendæ ; et ut per præcones susceptoros sollicitarent. Qui quum in Macedoniam venissent, variis diuturnibus frustrati, vim regiæ majestatis timentes, taciti præfitebantur. Post hæc Olynthios aggreditur : receperat

Philippe, qui redoutait leurs prétentions au trône, était impatient de les faire périr, ainsi qu'il était déjà arrivé à un troisième, tué par ses ordres. Il rasa donc, pour la punir, cette ville antique et fameuse, livra ses deux frères au supplice qu'il leur réservait depuis longtemps, et jouit à la fois de ce parricide et d'un immense butin qu'il en retira. Enfin, tenant pour choses permises toutes les inspirations de son génie, il s'empara des mines d'or de la Thessalie et des mines d'argent de la Thrace; et, pour n'avoir plus ni droit à violer, ni crime à commettre, il entreprit le métier de pirate. Quelque temps après, deux frères qui régnaient ensemble dans la Thrace le prirent pour arbitre de leurs différends, non par respect pour son équité, mais par crainte qu'il ne se déclarât pour l'un d'eux. Philippe, conformément à ses habitudes, semet à la tête d'une armée, arrive à l'improviste, plutôt en conquérant qu'en juge, et enlève à tous deux la couronne, non comme un arbitre, mais comme un traître et un brigand.

IV. Sur ces entrefaites, des députés d'Athènes vinrent lui demander la paix. Après les avoir entendus, Philippe en envoya d'autres aux Athéniens porter les conditions qu'il leur proposait, et la paix est conclue à l'avantage des deux partis. La crainte de la guerre plus que l'amour de la paix fit aussi venir près de lui des députations des autres villes de la Grèce. Irrités de plus en plus contre les Phocéens, les Thessaliens et les Thébains le prient de déployer contre eux le pouvoir que lui a confié la Grèce : tel était leur ressentiment, qu'oubliant leurs infortunes passées, ils préféraient leur propre ruine au salut de leurs ennemis, et les nouvelles rigueurs de Philippe à

l'impunité des Phocéens. Au contraire, les députés des Phocéens, appuyés de Sparte et d'Athènes, cherchaient à conjurer la guerre; ils y étaient même parvenus trois fois à force d'argent. Spectacle honteux et digne de pitié, de voir les Grecs, cette nation encore la première du monde par sa puissance et sa majesté, encore maîtresse de tant de villes, qui avait vaincu tant de peuples, tant de rois, vengé l'univers, venir implorer d'un étranger la paix ou la guerre, et mettre sa confiance dans la protection d'autrui; de la voir réduite, par ses divisions et par ses discordes intestines, à flatter bassement le plus obscur des esclaves; de voir enfin ces Spartiates et ces Thébains, qui s'étaient disputé l'empire de la Grèce, se disputer la faveur du tyran qui l'opprimait. Philippe, se targuant déjà de sa gloire, affecte une hauteur insolente à l'égard de ces puissantes républiques, et considère quelle est la plus digne de son alliance. Il donne des audiences secrètes aux députés des deux partis; il promet aux uns d'être neutre, et leur fait jurer de garder le silence; aux autres, il assure qu'il va marcher à leur secours; à tous, il défend de se préparer à la guerre, et leur dit de ne pas la craindre; puis, quand il a fait renaitre la confiance par ses promesses mensongères, il s'empare des Thermopyles (A. de R. 408).

V. Les Phocéens, se voyant trompés par Philippe, courent aux armes. Mais ils n'eurent le temps ni de se préparer, ni d'appeler à leur secours. Philippe menaçait de les exterminer, s'ils refusaient de se rendre. Vaincus par la nécessité, ils se rendent (A. de R. 408), à condition qu'on leur laissera la vie. Mais Philippe n'observa pas plus cette condition que les promesses

anim per misericordiam, post caedem unius, duos fratres ejus, quos Philippus ex noverca genitos, veluti participes regni, interficere gestiebat. Ob hanc igitur causam urbem antiquam et nobilem excindit, et fratres olim destinato supplicio tradit, praedaeque ingenti pariter et parricidii voto fruitur. Inde, quasi omnia, quae agitasset animo, ei liceret, auraria in Thessalia, argenti metalla in Thracia occupat. Et, ne quod jus vel fas inviolatum praetermitteret, piraticam quoque exercere instituit. His ita gestis, forte oravit, ut cum fratres duo, reges Thraciae, non contemplatione justitiae ejus, sed invicem metuentes, ne alterius viribus accederet, disceptationum suarum judicem eligerent. Sed Philippus, more ingenii sui, ad iudicium, veluti ad bellum, inopinantibus fratribus, instructo exercitu, supervenit, et regno utrumque, non iudicis more, sed fraude latronis ac scelere spoliavit.

IV. Dum haec aguntur, legati Atheniensium, petentes pacem, ad eum venerunt. Quibus auditis, et ipse legatos Athenas cum pacis conditionibus misit: ibique ex commodo utrorumque pax facta. Ex caeteris quoque Graeciae civitatibus, non pacis amore, sed belli metu legationes venere: siquidem, crudescente ira, Thessali Bœotique orant, ut professum se adversum Phocenses ducem Graeciae exhibeat: tanto odio Phocensium ardentibus, ut, oblitum cladum suarum, perire ipsi, quam non perdere eos præ-

optarent; expertamque Philippi crudelitatem pati, quam parcere hostibus suis mallent. Contra Phocensium legatis, adhibitis Lacedaemoniis et Atheniensibus, bellum deprecabantur, cujus ab eo dilationem ter jam emerant. Fœdum prorsus miserandumque spectaculum, Graeciam etiam nunc et viribus et dignitate orbis terrarum principem, regum certe gentiumque semper victricem, et multarum adhuc urbium dominam, alienis excubare sedibus, aut rogantem bellum, aut deprecantem: in alterius ope omnem spem posuisse orbis terrarum vindices, eoque discordia sua, civilibusque bellis redactos, ut adulentur ultro sordidam paulo ante clientelae suae partem: et haec potissimum facere Thebanos Lacedaemoniosque, antea inter se imperii, nunc Graeciae imperantis aemulos. Philippus venditione gloriae suae tatarum urbium fastidium agit; atque utros potius dignetur, aestimat. Secreto igitur auditis utriusque legationibus, his veniam belli pollicetur, iurando adactis, responsum nemini prodituros; illis contra, venturum se, auxiliumque laturum. Utrosque vetat parare bellum, aut metuere. Sic, variato responso, securis omnibus Thermopylarum angustias occupat.

V. Tunc primum Phocenses captos se fraude Philippi animadvertentes, trepidi ad arma confugiunt. Sed neque spatium erat instruendi belli, nec tempus ad contrahenda auxilia; et Philippus excidium minabatur, ni fieret ceditio.

de paix dont il les avait bercés auparavant. On les égorge, on les enlève de toutes parts; on arrache les enfants à leurs pères, les femmes à leurs maris, et les Dieux à leurs temples. L'unique consolation de ces malheureux fut de ne voir aucune de leurs dépouilles entre les mains de leurs ennemis, Philippe ayant frustré les alliés de leur part du butin. Rentré dans ses États, Philippe, à l'exemple des bergers qui changent, suivant les saisons, leurs troupeaux de pâturages, transplante à son gré les nations, selon qu'il lui plaît de peupler les villes ou de les dépeupler. L'image de la destruction était partout. Ce n'était pas, il est vrai, cette terreur que l'ennemi inspire; on ne voyait pas des soldats courir par les rues les armes à la main, piller les biens et enlever les habitants; mais partout la consternation et le deuil, partout des larmes étouffées par la crainte de paraître rebelle. La douleur augmente en se cachant; elle est d'autant plus profonde, qu'il lui est moins permis de se montrer. Ces malheureux, laissant aller leurs regards tantôt sur les tombeaux de leurs pères, tantôt sur leurs vieux pénates, ou sur ces demeures où ils avaient reçu et donné la vie, gémissaient d'avoir vécu jusqu'à ce jour, et plaignaient leurs enfants de n'être pas nés plus tard.

VI. Philippe plaça les uns aux frontières, pour repousser les attaques des ennemis; il en relégua d'autres aux extrémités du royaume, et envoya des colonies de prisonniers de guerre repeupler des villes. Il forma ainsi de plusieurs nations différentes une seule nation, un seul empire. Après avoir rétabli l'ordre et la paix dans la Macédoine, il soumit, par surprise, les Dardaniens

et plusieurs peuplades voisines. Ses proches même ne furent point à l'abri de ses violences. voulant détrôner Arryba (A. de R. 412), roi d'Épire, et proche parent de sa femme Olympias, il attira en Macédoine, au nom de sa sœur, Alexandre, frère d'Olympias, jeune homme dont la beauté était restée pure. Philippe emploie tout pour le séduire, jusqu'à l'espérance de la couronne. Feignant de l'aimer avec passion, il le détermine à se prêter à ses débauches: il pensait le rendre docile, soit par le sentiment de la honte, soit par la perspective d'un royaume. Dès qu'Alexandre eut atteint sa vingtième année, Philippe lui donna, malgré sa jeunesse, le sceptre qu'il enlevait à Arryba. Également coupable envers l'un et l'autre, il violait les droits du sang dans celui qu'il privait du trône, comme il avait violé ceux de la pudeur dans celui qu'il y plaça.

LIVRE IX.

I. Philippe, à son entrée dans la Grèce, excité par le pillage de quelques villes, et voyant quelles richesses lui en promettait la conquête générale, résolut de faire la guerre à la Grèce entière. Il crut que, pour réussir, il lui importait principalement de soumettre Byzance, célèbre ville maritime, où ses troupes de terre et de mer trouveraient une retraite commode: cette ville refusant de lui ouvrir ses portes, il l'assiégea. Byzance fut fondée par Pausanias, roi de Sparte (A. de R. 278), qui la posséda pendant sept ans. Elle appartint ensuite tantôt aux Spartiates, tantôt aux Athéniens, suivant les chances de la guerre. Cette possession in-

Victi igitur necessitate, pacta salute, se dederunt. Sed pactio ejus fidei fuit, cujus antea fuerat deprecati belli promissio. Igitur cæduntur passim, rapiunturque; non liberi parentibus, non conjuges maritis, non deorum simulacra templis suis relinquuntur. Unum tantum miseris solatium fuit, quod, quum Philippus portione prædæ socios fraudasset, nihil rerum suarum apud inimicos viderunt. Reversus in regnum, ut pecora pastores nunc in hybernos, nunc in æstivos saltus trajiciunt, sic ille populos et urbes, ut illi vel replenda, vel derelinquenda quæque loca videbantur, ad libidinem suam transfert. Miseranda ubique facies, et excidio similis erat. Non quidem pavor ille hostilis, nec discursus per urbem militum erat; non tumultus armorum; non bonorum atque hominum rapina: sed tacitus mæror et luctus, verentibus, ne ipsæ lacrymæ pro contumacia haberentur. Crescit dissimulatione ipsa dolor, hoc altius demissus, quo minus profiteri licet. Nunc sepulcra majorum, nunc veteres penates, nunc tecta, in quibus geniti erant, in quibusque genuerant, considerabant; miserantes nunc vicem suam, quod in eam diem vixissent; nunc filiorum, quod non post eam diem nati essent.

VI. Alios populo in finibus ipsis hostibus opponit; alios in extremis [regni terminis] statuit; quosdam bello captos in supplementis urbium dividit; atque ita ex multis gentibus nationibusque unum regnum populumque constituit. Compositis ordinatisque Macedoniæ rebus, Dardanos,

cæterosque finitimos fraude captos expugnat. Sed nec a proximis manus abstinet: siquidem Arrybam, regem Epiri, uxori suæ Olympiadi arctissima cognatione junctum, pellere regno statuit; atque Alexandrum, pugnivnum ejus, uxoris Olympiadis fratrem, puerum honestæ pulchritudinis, in Macedoniam nomine sororis arcessit, omnique studio sollicitatum spe regni, simulato amore, ad stupri consuetudinem perpulit, majora in eo obsequia habiturus, sive conscientiæ pudore, sive regni beneficio. Quum igitur ad viginti annos pervenisset, ereptum Arrybæ regnum patre admodum tradit, scelestus in utroque. Nam nec in eo jus cognationis servavit, cui ademisset regnum; et eum, cui dedit, impudicum fecit antequam regem.

LIBER IX.

I. In Græciam Philippus quum venisset, sollicitatus partium civitatum direptione, et ex præda modicarum urbium, quantæ opes universarum essent, animo prospiciens, bellum toti Græciæ inferre statuit. Ad cujus emolumentum egregie pertinere ratus, si Byzantium, nobilem et maritimam urbem, receptaculum terra marique copis suis futuram, in potestatem redigisset; eandem claudentem sibi portas, obsidione cinxit. Hæc namque urbs condita primo a Pausania, rege Spartanorum, et per VII annos possessa

certaine garantit plus longtemps sa liberté, en la forçant à se défendre avec plus d'énergie. Nul ne s'en croyant le maître, nul ne la secourut. Philippe, dont les ressources étaient épuisées par la longueur du siège, eut recours à la piraterie pour se faire de l'argent. Il prit cent soixante-dix vaisseaux, vendit leur cargaison, et pourvut ainsi, pour un temps, à ses plus pressants besoins. Ensuite, pour ne pas occuper une armée aussi nombreuse que la sienne au siège d'une seule place, il partit (A. de R. 414) avec des troupes d'élite, et s'empara de plusieurs villes de la Chersonèse. Ce fut alors qu'il appela près de lui son fils Alexandre, âgé de dix-huit ans, pour lui apprendre le métier de la guerre. De la Chersonèse il passa en Scythie, pour la ravager, et couvrir les frais d'une guerre par les profits d'une autre, comme pourrait le faire un marchand.

II. Athéas régnait alors en Scythie. Pressé par les armes des Istriens, il demanda du secours à Philippe par l'entremise des habitants d'Apollonie, en lui promettant de le choisir pour son successeur au trône. Sur ces entrefaites, le roi des Istriens mourut; et Athéas n'ayant plus de guerre à craindre, n'eut plus besoin de secours. Il congédia les soldats macédoniens, les chargeant de dire à Philippe « qu'il ne lui avait ni demandé de secours, ni promis de le choisir pour successeur; que les Scythes, plus aguerris que les Macédoniens, pouvaient se passer d'eux; et que lui-même ayant un fils en bonne santé, ne manquait pas d'héritier. » A cette nouvelle, Philippe envoie députés à Athéas, pour le prier de contribuer au moins aux frais du « siège de Byzance, afin que la guerre ne soit pas ar-
rétée faute d'argent; que cette demande est

« d'autant plus urgente qu'Athéas n'avait payé
« aux auxiliaires macédoniens ni leur solde, ni
« leurs frais de route. » Athéas allègue la rudesse
du climat de la Scythie et la stérilité du terri-
toire, qui, loin d'enrichir ses sujets, suffisait à
peine pour les nourrir; il répond « qu'il est trop
« pauvre pour satisfaire aux désirs d'un roi si
« puissant; qu'il trouve moins honteux de refuser
« tout que de donner peu; que d'ailleurs, on ne
« pouvait apprécier les Scythes par leurs riches-
« ses, mais par leur courage et leur vigueur cor-
« porelle. » Philippe, se voyant joué, lève le siège
de Byzance (A. de R. 414), et se dispose à atta-
quer les Scythes. Pour les rassurer sur sa mar-
che, il envoie des députés à Athéas, pour lui
faire savoir « qu'en assiégeant Byzance il avait
« voué une statue à Hercule, et qu'il venait la poser
« à l'embouchure de l'Ister; qu'il se présentait en
« ami des Scythes, et qu'il demandait, au nom du
« dieu, le libre passage. » Athéas répondit « qu'on
« lui envoyât la statue, si on voulait que le vœu
« fût accompli; qu'il s'engageait non-seulement à
« la faire élever lui-même, mais à veiller à ce
« qu'elle fût respectée; qu'il ne souffrirait point
« d'ailleurs que les troupes macédoniennes pas-
« sassent ses frontières; et que si la statue était
« placée malgré les Scythes, il l'enlèverait après
« le départ de Philippe, et la ferait fondre pour
« en armer la pointe de ses flèches. » Irrités par
ces insultes mutuelles, les deux rois en vinrent
aux mains. Les Scythes étaient plus nombreux et
plus braves, mais Philippe les vainquit par la
ruse. Il fit vingt mille prisonniers, femmes et en-
fants, saisit beaucoup de bétail, mais ne trouva
ni or, ni argent. Pour la première fois alors il
crut à la pauvreté des Scythes. Il fit conduire en

fait : deinde, variante victoria, nunc Lacedæmoniorum, nunc Atheniensium juris habita est. Quæ incerta possessio efficit, ut, nemine quasi suam auxiliis juvante, libertatem constantius tueretur. Igitur Philippus longa obsidionis mora exhaustus, pecuniæ commercium de piratica mutatur. Captis itaque centum septuaginta navibus, mercibusque distractis, anhelantem inopiam paululum recreavit. Deinde, ne unius urbis oppugnatione tantus exercitus teneretur, profectus cum fortissimis, multas Chersonensium urbes expugnat; filiumque Alexandrum, decem et octo annos natum, ut sub militia patris tirocinii rudimenta deponeret, ad se accessit. In Scythiam quoque prædandi causa profectus est, more negotiantium, impensas belli alio bello reffecturus.

II. Erat eo tempore rex Scytharum Atheas, qui, quum bello Istriarum premeretur, auxilium a Philippo per Apollonienses petit, in successionem cum regni Scythiæ adoptaturus. Quum interim Istriarum rex decedens, et metu belli, et auxiliorum necessitate Scythas solvit. Itaque Atheas, remissis Macedonibus, renuntiari Philippo jubet, neque auxilium ejus se petisse, neque adoptionem mandasse. Nam neque vindicta Macedonum egeret Scythas, quibus meliores forent; neque heredem sibi, in celum filio, deesse. » His auditis, Philippus legatos ad

Atheam mittit, « impensæ obsidionis portiones potentes, ne inopia deserere bellum cogatur : quod eo promptius eum facere debere, quod missis a se in auxilium ejus militibus ne sumptum quidem vitæ, non modo officii pretia dederit » Atheas inclementiam cæli et terræ sterilitatem causatus, quæ non patrimoniis ditet Scythas, sed vix alimenta exhibeat, respondit : « Nullas sibi opes esse, quibus tantum regem expleat; et turpius putare parvo defungi, quam totum abnuere : Scythas autem virtute animi et duritia corporis, non opibus censi. » Quibus derisus Philippus, soluta obsidione Byzantii, Scythica bella aggreditur, præmissis legatis, quo securiores faceret, qui nuntiant Atheas, « dum Byzantium obsidet, vovisse se statuam Herculi, ad quam in ostio Istri ponendam se venire, pacatum accessum ad religionem dei petens, amicus ipse Scythis venturus. » Ille, « si voto fungi vellet, statuam sibi mitti » jubet : « non modo, ut ponatur, verum etiam, ut inviolata maneat, » pollicetur : « exercitum autem fines ingredi, negat se passurum. Ac, si invitis Scythiis statuam ponat, eo digresso, sublaturum, versurumque æs statuæ in aculeos sagittarum. » His utrinque irritatis animis, prælium committitur. Quum virtute et numero prætarent Scythæ, astu Philippi vincuntur. Viginti millia puerorum ac feminarum capta, pecoris magna vis, auri argenti que nihil. Ea

Macédoine vingt mille belles juments du pays, pour en perpétuer la race.

III. A son retour de la Scythie, Philippe rencontre les Triballiens, qui déclarent « lui refuser le passage, s'il ne leur donne une partie de son butin. » De là une querelle, et bientôt après un combat dans lequel Philippe eut la cuisse traversée par un javelot, et son cheval tué sous lui du même coup. Ses troupes, le croyant tué lui-même, abandonnèrent tout le butin. Ainsi ces dépouilles des Scythes, vouées en quelque sorte à la malédiction des Dieux, faillirent être fatales aux Macédoniens. Dès que Philippe fut guéri, il entreprit contre Athènes la guerre qu'il méditait depuis longtemps (A. de R. 416). Les Thébains s'allièrent aux Athéniens, de peur que la défaite de ces derniers ne fût le prélude d'un incendie qui pourrait s'étendre jusqu'à eux. Ces deux peuples, naguère encore ennemis mortels, se liguent ensemble, et, fatiguant la Grèce de leurs ambassadeurs, annoncent « qu'il faut faire des efforts communs » contre l'ennemi commun; que si Philippe est « heureux dans ses premières tentatives, il ne dé- » posera les armes qu'après la conquête de la « Grèce entière. » Quelques villes se laissèrent persuader, et entrèrent dans la ligue; d'autres, que la guerre effrayait, embrassèrent le parti de Philippe. On livra bataille: les Athéniens, malgré leur immense supériorité numérique, cédèrent (A. de R. 416) à la valeur macédonienne, éprouvée par une longue suite de combats; mais en succombant, ils ne furent point infidèles à leur ancienne gloire: blessés tous par devant, ils couvrirent de leurs cadavres le poste que les chefs leur avaient assigné. Ce fut là le dernier

jour de la glorieuse domination et de l'antique indépendance de la Grèce.

IV. Philippe sut habilement dissimuler sa joie. Ce jour-là, contre son habitude, il ne sacrifia pas, ne se montra point joyeux pendant le repas, ayant soin de retrancher les divertissements ordinaires, les parfums, les couronnes. Il se posséda si bien, qu'il fit presque oublier sa victoire. Il refusa le titre de roi de la Grèce, et n'accepta que celui de général. Il sut enfin, malgré la joie qui remplissait son âme, respecter la douleur de ses ennemis, et garder une telle mesure, qu'il ne montra ni allégresse à ses soldats, ni orgueil aux vaincus. Il renvoya aux Athéniens, ses ennemis implacables, leurs prisonniers sans rançon; il leur permit d'enlever leurs morts pour les inhumer, et les exhorta même à les ensevelir dans les tombeaux de leurs ancêtres. Il fit partir pour Athènes son fils Alexandre et Antipater son ami, pour offrir à cette ville la paix et son alliance: quant aux Thébains, il vendit leurs prisonniers, et leur fit acheter la sépulture de leurs morts. Les principaux de la ville furent décapités ou envoyés en exil, et leurs biens confisqués. Il rappela ceux qui avaient été exilés injustement, et en nomma trois cents d'entre eux magistrats et gouverneurs de la ville. Cités devant ces nouveaux juges comme coupables de leur exil, les plus puissants citoyens de Thèbes furent assez courageux pour ne pas le nier, et pour soutenir que la république avait été mieux servie par l'arrêt de condamnation que par l'ordre de rappel. Sublime audace de ces hommes qui condamnent autant qu'il est en eux ceux qu'on a rendus maîtres de leur sort, et qui, dédaignant d'être absous par leurs ennemis, trou-

primum fides inopie Scythicæ fuit. Viginti millia nobilium equarum ad genus faciendum in Macedoniam missa.

III. Sed revertenti ab Scythia Triballi Philippo occurrunt: negant, « se transitum daturus, ni portionem accipiant prædæ. » Hinc iurgium, et mox prælium, in quo ita in femore vulneratus est Philippus, ut per corpus ejus equus interficeretur. Quum omnes occisum putarent, præda amissa est. Ita Scythica, velut devota, spolia pene lucrosa Macedonibus fuere. Ubi vero ex vulnere primum convaluit, diu dissimulatum bellum Atheniensibus inferi: quorum causæ Thebani se junxere, metuentes, ne, victis Atheniensibus, bellum, veluti vicinum incendium, ad se transiret. Facta igitur inter duas paulo ante infestissimas civitates societate, legationibus Græciam fatigant. « Communem hostem putant communibus viribus subinvenendum; neque enim cessaturum Philipum, si prospere prima successerint, nisi omnem Græciam domuerit. » Motæ quædam civitates Atheniensibus se jungunt; quasdam autem ad Philipum belli metus traxit. Prælio commisso, quum Athenienses longe majore militum numero præstarent, assiduis bellis indurata virtute Macedonum, vincuntur. Non tamen immemores pristinae gloriæ cedere: quippe adversis vulneribus, omnes loca, quæ tuenda a duobus acceperant, morientes corporibus texerunt. Hic dies universæ Græciæ et gloriæ dominationis, et vetustissimam libertatem finivit.

IV. Hujus victoriæ callide dissimulata lætitia est. Denique non solita sacra Philippus illa die fecit; non in convivio risit; non ludos inter epulas adhibuit; non coronas, non unguenta sumpsit; et, quantum in illo fuit, ita vicit, ut victorem nemo sentiret. Sed nec regem se Græciæ, sed duces appellari jussit. Atque ita inter lætiam et dolorem hostium temperavit, ut neque apud suos exsultasse, neque apud victos insultasse videretur. Atheniensibus, quos passus infestissimos ferat, et captivos gratis remisit, et bello consumptorum corpora sepulturæ reddidit; reliquiasque funerum ut ad sepulcra majorum deferrent, ultro hortatus est. Super hæc Alexandrum filium cum amico Antipatro, qui pacem cum his amicitiamque jungerent, Athenas misit. Thebanorum porro non solum captivos, verum etiam interfectorum sepulturam vendidit. Principes civitatis alios securi percussit, alios in exilium redegit, bonaque omnium occupavit. Pulsos deinde per injuriam in patriam restituit; ex horum numero ccc exsules, iudices rectoresque civitati dedit: apud quos quum potentissimi quique rei ejus ipsius criminis postularentur, quod per injuriam in exilium egissent, hujus constantiæ fuerunt, ut omnes se auctores faterentur, meliusque cum republica actum, quum damnati essent, quam quum restituti, contenderent. Mira proorsus audacia: de iudicibus vitæ necisque suæ, quemadmodum possunt, sententiam ferunt; contemnuntque ab-

vent dans la liberté de leurs paroles la vengeance que la fortune leur refuse!

V. Après avoir rétabli l'ordre dans la Grèce, Philippe convoque à Corinthe (A. de R. 347) les députés de toutes les villes, pour y régier l'état des affaires. Là, il dicta les conditions de la paix à la Grèce entière, selon l'importance politique des différentes villes, et choisit dans chacune un certain nombre de citoyens dont il forma un conseil, une sorte de sénat; les Spartiates seuls méprisèrent la loi et le législateur, regardant comme une servitude une paix qui n'avait pas été consentie par la Grèce, mais imposée par la volonté du vainqueur. On fixa ensuite le mode de coopération de chaque ville, soit qu'il s'agît d'aider le roi à la défense commune, soit qu'il fallût marcher avec lui. On ne doutait pas que tous ces préparatifs ne fussent dirigés contre les Perses. Le nombre des troupes auxiliaires fut de deux cent mille hommes de pied et de quinze mille cavaliers, sans compter les forces de la Macédoine, et des peuples barbares subjugués sur ses frontières. Au commencement du printemps, Philippe se fit précéder, dans cette partie de l'Asie qui était soumise aux Perses, par trois de ses généraux, Parménion, Amyntas et Attale, dont il venait d'épouser la sœur, après avoir répudié Olympias, mère d'Alexandre, sur un soupçon d'infidélité.

VI. Pendant que les forces de la Grèce se rassemblaient (An. de R. 418), il célèbre le mariage de sa fille Cléopâtre avec cet Alexandre qu'il avait fait roi d'Épire. La magnificence de cette cérémonie fut digne de la grandeur du prince qui donnait sa fille et de celui qui l'épousait. Il y eut

des divertissements, des spectacles pompeux; Philippe s'y rendait sans gardes, entre son fils et son gendre, lorsque Pausanias, jeune noble macédonien dont personne ne se défiait, le poignarda (A. de R. 418) dans un passage étroit où il s'était posté, et fit de ce jour, consacré à l'allégresse, un jour de tristesse et de deuil. Ce jeune homme, dès les premières années de sa puberté, avait été l'objet des désirs et même des violences d'Attale, lequel, ajoutant un second outrage au premier, le conduisit à un festin, l'y enivra, et satisfit sur lui son infâme passion, invitant tous les convives à suivre son exemple. Désormais la risée de ses compagnons, Pausanias ne put supporter cette infamie, et s'en plaignit souvent à Philippe: mais écarté sous de vains prétextes, et raillé par le roi, quand il vit son ennemi élevé au rang de général, il tourna sa colère contre Philippe, et se vengea du coupable en punissant l'iniquité du juge.

VII. On crut aussi qu'il avait été aposté par Olympias, mère d'Alexandre; que celui-ci n'ignorait pas le projet du meurtrier de son père, et n'était pas moins irrité du divorce de Philippe et de son mariage avec Cléopâtre, que Pausanias de son déshonneur; qu'il avait craint aussi que sa belle-mère ne donnât le jour à un concurrent au trône de Macédoine; que déjà, dans un repas, il avait insulté Attale, puis son père lui-même, qui le poursuivit l'épée à la main, et ne l'épargna que sur les sollicitations et les prières de ses amis. Et depuis ce moment, réfugié avec sa mère en Épire, près de son oncle, et ensuite chez le roi des Illyriens, Alexandre resta longtemps sourd à la voix de son père qui le rappelait, et aux

solutionem, quam dare inimici possunt; et quam rebus nequeant ulcisci, verbis usurpant libertatem.

V. Compositis in Græcia rebus, Philippus omnium civitatum legatos ad formandum rerum præsentium statum evocari Corinthum jubet. Ibi pacis legem universæ Græciæ pro meritis singularum civitatum statuit; conciliumque omnium, velut unum senatum, ex omnibus legit. Soli Lacedæmonii, et legem, et regem contempserunt, servitatem, non pacem rati, quæ non ipsis civitatibus conveniret, sed a victore ferretur. Auxilia deinde singularum civitatum describuntur, sive adjuvandum ea manu rex, oppugnante aliquo, foret, seu duce illo bellum inferendum. Neque enim dubium erat, imperium Persarum his apparatibus peti. Summa auxiliorum ducenta millia peditum fore, et equitum quindecim millia. Extra hanc summam et Macedoniarum exercitus erat, et confinis domitarum gentium barbaries. Initio veris tres duces in Asiam Persarum juris præmittit, Parmenionem, Amyntam, et Attalum, cujus sororem nuper, expulsa Alexandri matre Olympiade propter stupri suspicionem, in matrimonium receperat.

VI. Interea, dum auxilia a Græcia coeunt, nuptias Cleopatræ filiæ et Alexandri, quem regem Epiri fecerat, celebrat. Dies erat pro magnitudine duorum regum, et collocantis filiam, et uxorem ducentis, apparatibus insignis. Sed nec ludorum magnificentia deerat: ad quorum

spectaculum Philippus dum sine custodibus, medius inter duos Alexandros, filium generumque, contenderet, Pausanias, nobilis ex Macedonibus adolescens, nemini suspectus, occupatis angustiis, Philippum in transitu obtruncat; diemque lætitiæ destinatum, fœdum luctu funeris facit. Hic primis pubertatis annis stuprum per injuriam passus ab Attalo fuerat: cujus indignitati hæc etiam fœditas accesserat; nam perductum in convivium solutumque mero Attalus non sua tantum, verum et convivarum libidini, velut scortum vile, subjecerat, ludibriumque omnium inter æquales reddiderat. Hanc rem ægre ferens Pausanias, querelam Philippo sæpe detulerat. Quum variis frustrationibus non sine risu differretur, et honoratum insuper ducatu adversarium cerneret, iram in ipsum Philippum vertit, ultionemque, quam ab adversario non poterat, ab iniquo iudice exegit.

VII. Creditum est etiam, immisum ab Olympiade matre Alexandri fuisse; nec ipsum Alexandrum ignarum paternæ cædis extitisse: quippe non minus Olympiadem repudium, et prælatam sibi Cleopatram, quam stuprum Pausaniam doluisse. Alexandrum quoque, regni æmulum, fratrem ex noverca susceptum tenuisse; eoque actum, ut in convivio anlea primum cum Attalo, mox cum ipso patre iurgaret: adeo ut etiam stricto gladio eum Philippus consecutus sit, ægreque a filii cæde amicorum precibus

instances de ses parents. De son côté, Olympias avait excité sourdement son frère, le roi d'Épire, à faire la guerre à Philippe, et serait parvenue à l'y déterminer, si Philippe n'eût prévenu ce prince en lui donnant sa fille en mariage. On pensa donc que Pausanias, qui se plaignait de l'impunité d'Attale, avait été poussé par la mère et le fils, exaspérés contre Philippe, à commettre son crime. Du moins est-il certain qu'Olympias fit tenir des chevaux prêts, pour assurer la fuite de l'assassin. A la nouvelle de la mort du roi, elle accourut sous prétexte de lui rendre les devoirs funèbres, et, la nuit même de son arrivée, elle alla placer une couronne d'or sur la tête de Pausanias, qu'elle trouva pendu au gibet. Personne alors, excepté elle, ne pouvait, du vivant du fils de Philippe, montrer une pareille audace. Peu de jours après, elle fit détacher le corps du meurtrier, le brûla sur les restes de son mari, lui éleva un tombeau dans le même endroit, et eut soin que la multitude superstitieuse l'honorât chaque année par des sacrifices funèbres. Elle égorgea, dans les bras de sa mère, la fille de cette Cléopâtre qui l'avait supplantée, et força celle-ci à se pendre; elle reprit ses regards de ce lugubre spectacle, et mit ainsi le comble à la vengeance qu'elle avait hâtée par l'assassinat de Philippe. Enfin, elle consacra à Apollon, sous le nom de Myrtales, qu'elle avait porté dans son enfance, le poignard qui avait frappé le roi; et tout cela se fit avec tant d'éclat, qu'elle semblait craindre de ne pas prouver assez que le meurtre de son mari était son ouvrage.

VIII. Ainsi mourut Philippe, à l'âge de quarante-sept ans, et après un règne de vingt-cinq

(A. de R. 394-418). Il eut d'une danseuse de Larisse un fils nommé Aridée, qui fut le successeur d'Alexandre, et plusieurs autres enfants de diverses femmes qu'il avait épousées à la fois, suivant la coutume des rois de ce temps-là : les uns moururent de mort naturelle, les autres de mort violente. Il préférait les combats aux festins, et n'employait ses immenses richesses qu'à des expéditions militaires. Plus habile à se procurer de l'argent qu'à le conserver, il était toujours pauvre, malgré ses rapines journalières. Il était en même temps clément et perfide; tout lui semblait légitime pour arriver à la victoire. Séduisant, insidieux dans ses discours, il promettait plus qu'il ne tenait; le sérieux, la gaieté, tout chez lui était calcul. Il eut des amis, non par affection, mais par intérêt. Caresser un ennemi, se défier d'un ami, diviser deux alliés, et gagner la confiance de l'un et de l'autre, telle était sa politique ordinaire; avec cela, une éloquence remarquable, un style plein de force et de finesse, une facilité élégante, une imagination ornée et sans efforts. Alexandre, son fils et son successeur, surpassa ses vices et ses qualités. Tous deux tendaient à la victoire, mais par des moyens différents : Alexandre par la force, et Philippe par la ruse. L'un aimait à tromper ses ennemis, l'autre à les vaincre au grand jour. Celui-là était plus prudent, celui-ci plus téméraire. Le père savait dissimuler, souvent même étouffer sa colère; le fils, une fois irrité, ne savait ni différer, ni borner sa vengeance. L'un et l'autre aimaient trop le vin, mais leur ivresse était différente. Philippe, au sortir de table, courait à l'ennemi, engageait le combat, affrontait les périls; Alexandre tournait sa fureur non con-

exoratus. Quamobrem Alexander ad avunculum se in Epirum cum matre, inde ad regem Illyriorum contulerat; vixque revocanti mitigatus est patri, precibusque cognatorum aegre redire compulsus. Olympias quoque fratrem suum Alexandrum, Epiri regem, in bellum subornabat, pervicissetque, ni filiae nuptiis pater generum occupasset. His stimulis irarum utriusque Pausaniam de impunitate stupri sui querentem, ad tantum facinus impulisse creduntur. Olympias certe fugienti percussori equos quoque præparatos habuit. Ipsa deinde, audita regis nece, quum titulo officii ad exsequias cucurrisset, in cruce pendentis Pausaniae capiti, eadem nocte, qua venit, coronam auream imposuit: quod nemo alius audere, nisi hæc, superstite Philippi filio, potuisset. Paucos deinde post dies, refixum corpus interfectoris super reliquias mariti cremavit; et tumulum ei eodem fecit in loco, parentarique eidem quotannis, incussa populo superstitione, curavit. Post hæc Cleopatram, a qua pulsa Philippi matrimonio fuerat, in gremio ejus prius filia interfecta, finire vitam suspensio coegit, spectaculoque pendentis ultionem potita est, ad quam per parricidium festinaverat. Novissime gladium, quo rex percussus est, Apollini sub nomine Myrtales consecravit: hoc enim nomen ante Olympiadis parvulae fuit. Quæ omnia ita palam facta sunt, ut timuisse videatur, ne facinus ab ea commissum non probaretur.

VIII. Decessit Philippus XL et VII annorum, quum aetatis XXV regnasset. Genuit ex Larissæa saltatrix filium Aridæum, qui post Alexandrum regnavit. Habuit et alios multos ex variis matrimonii regio more susceptos, qui partim fato, partim ferro periire. Fuit rex armorum, quam conviviis apparatus studiosior; cui maxime opes erant instrumenta bellorum: divitiarum quæstus, quam custodia solertior. Itaque inter quotidianas rapinas semper inops erat. Misericordia in eo et perfidia pari jure dilectæ. Nulla apud eum turpis ratio vincendi. Blandus pariter et insidiosus alloquio; qui plura promitteret, quam præstaret: in seria et jocos artifex. Amicitias utilitate, non fide colebat. Gratiam fingere in odio, in gratia offensam simulare, instruere inter concordantes odia, apud utrumque gratiam querere, solennis illi consuetudo. Inter hæc eloquentia insignis, oratio acuminis et solertia plena; ut nec ornatui facilitas, nec facilitati inventio, nec inventioni deesset ornatus. Hic Alexander filius successit, et virtute et vitis patre major. Vincendi ratio utriusque diversa. Hic aperte, ille artibus bella tractabat. Deceptis ille gaudere hostibus, hic palam fuis. Prudentior ille consilio, hic animo magnificentior. Iram pater dissimulare, plerumque etiam vincere: huic, ubi exarsisset, nec delatio ultionis, nec modus erat. Vini nimis uterque avidus: sed ebrietatis diversa vitia. Pater de convivio in hostem

tre ses ennemis, mais contre ses officiers. Souvent Philippe revint blessé du combat, plus souvent Alexandre sortit d'un festin couvert du sang de ses courtisans. L'un régnait avec ses amis, l'autre sur ses amis. Le premier aimait mieux qu'on l'aimât, le second qu'on le craignît. Tous deux avaient du goût pour les lettres. Philippe eut plus de politique, Alexandre plus de bonne foi. Celui-là était plus modéré dans ses paroles, celui-ci dans ses actes. Alexandre était plus généreux, plus prompt à pardonner aux vaincus; Philippe n'épargnait pas même ses alliés. Le père était frugal, le fils intempérant. Ce fut avec ces qualités diverses que le père jeta les fondements de l'empire du monde, et que le fils eut la gloire d'achever son ouvrage.

LIVRE X.

I. Artaxerxès (Mnémon), roi des Perses, eut cent quinze fils de ses concubines, et de sa femme légitime trois seulement, Darius, Ariarathes et Ochus. Guidé par un sentiment de bonté paternelle, il plaça, de son vivant, la couronne sur la tête de Darius, dérogeant ainsi à la coutume des Perses, qui reconnaissent à la mort seule le droit de changer les rois. Il ne croyait pas se dépouiller en mettant la couronne sur la tête de son fils, et il se sentait plus heureux d'être père, en voyant avant sa mort son fils revêtu des insignes de la royauté. Mais Darius, après cette preuve singulière de la tendresse de son père, osa former le projet de l'assassiner. Déjà assez criminel s'il eût médité seul son parricide, il le fut encore plus en associant cinquante de ses frères à son projet. Il

est presque incroyable que tant de complices aient pu s'entendre, non-seulement pour tramer ce parricide, mais encore pour taire leur dessein, et que de ces cinquante fils aucun n'ait été détourné de cet horrible attentat, ni par la majesté d'un roi, ni par le respect d'un vieillard, ni par la bonté d'un père. Comment ce nom de père fut-il assez méprisé par tant de fils, que ce roi, qui devait trouver en eux des défenseurs contre ses ennemis, ne trouvât que des conspirateurs, et fût plus en sûreté au milieu de ses ennemis que de ses propres fils?

II. La cause de ce parricide fut plus infâme que le parricide même. Cyrus ayant été tué dans la guerre dont j'ai parlé plus haut, Artaxerxès avait épousé Aspasia, maîtresse de ce prince. Darius pria son père de la lui céder, comme il avait fait pour le trône; et le père, toujours facile pour ses enfants, y consentit d'abord. Mais il ne tarda pas à s'en repentir; et, pour refuser honnêtement ce qu'il avait promis, il fit Aspasia prêtresse du Soleil, dignité qui la soumettait à un rigoureux célibat. Le jeune prince, furieux, éclata d'abord en injures contre son père, et conspira bientôt avec ses frères: mais, comme il dressait des embûches, il fut saisi avec ses complices, et livré au châtimement des parricides par les dieux vengeurs de la majesté paternelle. On mit à mort toutes les femmes des conspirateurs et tous leurs enfants, pour effacer les traces d'un si grand forfait. Quelque temps après, Artaxerxès mourut de douleur, heureux roi, mais malheureux père.

III. Ochus hérita du trône de la Perse (A. de R. 389). Ce prince, qui craignait pour lui-même le

procurre, manum conserere, periculis se temere offerre: Alexander non in hostem, sed in suos sævire. Quamobrem Philippum sæpe vulneratum prælia remisere: hic amicorum interfector convivio frequentior excessit. Regnare ille cum amicis volebat; hic in amicos regna exercebat. Amari pater malle, hic metui. Litterarum cultus utriusque similis. Solertiæ pater majoris, hic fidei. Verbis atque oratione Philippus, hic rebus moderatior. Parcendi victis filio animus et promptior, et honestior; ille nec sociis abstinebat. Frugalitati pater, luxuriæ filius magis deditus erat. Quibus artibus orbis imperii fundamenta pater jecit, operis totius gloriam filius consummavit.

LIBER X.

I. Artaxerxi, regi Persarum, ex pellicibus cxv filii fuere, sed tres tantum justo matrimonio suscepti, Darius, Ariarathes, et Ochus. Ex his Darium contra morem Persarum, apud quos rex non nisi morte mutatur, per indulgentiam pater regem vivus fecit, nihil sibi ablatum existimans, quod in filium contulisset, sinceriusque gaudium ex procreatione capturus, si insignia majestatis suæ vivus in filio conspexisset. Sed Darius, post nova paternæ pietatis exempla, interficiendi patris consilium cepit: sceleratus, si solus parricidium cogitasset: tanto sceleratior, quod in socie-

tatem facinoris assumptos quinquaginta fratres fecit parricidas. Ostendi prorsus genus, ubi in tanto populo non solum sociari, verum etiam sileri parricidium potuit; ut ex quinquaginta liberis nemo inventus sit, quem aut paterna majestas, aut veneratio senis, aut indulgentia patris, a tanta immanitate revocaret. Adeone vile paternum nomen apud tot numero filios fuit, ut, quorum præsidio tutus etiam adversus hostes esse debuerat, eorum insidiis circumventus, tutior ab hostibus, quam a filiis fuerit?

II. Causa parricidii sceleratior ipso parricidio fuit. Occiso quippe Cyro fraterno bello, cujus mentio supra habita est, Aspasiam, pellicem ejus, rex Artaxerxes in matrimonium receperat. Hanc patrem cedere sibi, sicuti regnum, Darius postulaverat: qui pro indulgentia sua in liberos primo facturum se dixerat: mox penitentia ductus, ut honeste negaret, quod temere promiserat, Solis eam sacerdotio præfecit, quo perpetua illi ab omnibus viris pudicitia imperabatur. Hinc exacerbatus juvenis, in jurgia primo patris erupit: mox facta cum fratribus conjuratione, dum patri insidias parat, deprehensus cum sociis, pœnas parricidii diis paternæ majestatis ultoribus dedit. Conjuges quoque omnium cum liberis, ne quod vestigium tanti sceleris exstaret, interfectæ. Post hæc Artaxerxes morbo ex dolore contracto decessit, rex quam pater felicior.

III. Hereditas regni Ocho tradita, qui timens parem con-

sort de son père, inonda le palais du sang des grands et de sa famille, aussi insensible à la parenté, à la faiblesse de l'âge et du sexe, que désireux d'égaliser ses frères en cruauté. Lorsqu'il crut avoir purifié l'empire, il fit la guerre aux Cadusiens. Ce fut alors qu'un des ennemis ayant défilé le plus brave des Perses, Codoman s'avança, objet des vœux de toute l'armée, tua le provocateur, donna la victoire aux Perses, et rendit à leurs armes cette antique gloire déjà presque éclipse. Il eut, en récompense d'une si belle action, le gouvernement des deux Arménies. Ochus étant mort peu de temps après (An de R. 414), le peuple, rempli d'admiration pour Codoman, le plaça sur le trône; et, pour qu'il ne lui manquât rien de la majesté royale, il l'honora du nom de Darius. Codoman balança longtemps le succès des armes d'Alexandre le Grand; mais enfin, vaincu par lui et tué par ses proches, il entraîna dans sa chute la monarchie des Perses (A. de R. 424).

LIVRE XI.

I. L'armée de Philippe était un mélange de plusieurs nations que la mort de ce prince affecta diversement. Les uns, fatigués de son joug, renaissaient à l'espoir de la liberté; les autres, que la perspective d'une expédition lointaine effrayait d'avance, se réjouissaient d'un événement qui les délivrait de leurs craintes; quelques-uns s'affligeaient de ce que le flambeau nuptial de la fille eût allumé le bûcher du père: les amis du prince redoutaient l'effet d'une révolution si soudaine; ils songeaient à l'Asie qui venait d'être

attaquée, à l'Europe à peine soumise, aux Illyriens, aux Thraces, aux Dardiens et aux autres barbares, nations perfides, et sur la foi desquelles on ne peut compter. Ils songeaient enfin à l'impossibilité de résister à tous ces peuples, s'ils se révoltaient à la fois. Mais Alexandre en montant sur le trône semblait porter en soi le remède à tant de maux. Il assembla le peuple, le consola et l'encouragea par des discours si bien appropriés aux circonstances, qu'il fit disparaître les craintes et renaitre l'espérance dans tous les cœurs. Il n'avait alors que vingt ans; mais, malgré sa jeunesse, il parla avec tant de modération et fit si bien augurer de lui, qu'on put entrevoir déjà que ses actions surpasseraient ses promesses. Il n'imposa aux Macédoniens d'autre charge que celle du service militaire, et ce bienfait lui concilia leur affection. C'était, disaient-ils, la personne du roi qui avait changé, mais non ses vertus.

II. Il s'occupa d'abord des funérailles de son père, sur le tombeau duquel il fit égorger les complices de sa mort (A. de R. 419). Il ne pardonna qu'à son frère Alexandre Lynceste, respectant en lui les auspices de sa royauté, car ce prince l'avait salué roi le premier. Il fit périr aussi comme un rival Caranus, fils de sa marâtre. Dans les commencements de son règne, il soumit plusieurs peuples révoltés et étouffa plus d'une sédition naissante. Enhardi par ces succès, il vint en Grèce, convoqua, à l'exemple de son père, une assemblée à Corinthe, et se fait élire général à sa place. Il se dispose ensuite à poursuivre contre les Perses la guerre que Philippe avait commencée. Au milieu de ses préparatifs, il ap-

jurationem, regiam cognatorum cæde et strage principum replet, nulla non sanguinis, non ætus, non ætatis misericordia permotus: scilicet ne innocentior fratribus parricidis haberetur. Atque ita veluti purificato regno, bellum Cadusiis infert. In eo quum adversus provocatorem hostium Codomannus quidam cum omnium favore processisset, hoste cæso, victoriam suis pariter, et prope amissam gloriam restituit. Ob hæc decora idem Codomannus præficitur Armeniis. Interjecto deinde tempore, post mortem Ochi regis, ob memoriam pristinae virtutis, rex a populo constituitur, Darii nomine, ne quid regiae majestati deesset, honoratus; bellumque cum Alexandro Magno, diu variante fortuna, magna virtute gessit. Postremo victus ab Alexandro, et a cognatis occisus, vitam pariter cum Persarum regno finivit.

LIBER XI.

I. In exercitu Philippi sicuti variae gentes erant, ita eo occiso diversi motus animorum fuere. Alii quippe injusta servitute oppressi, ad spem se libertatis erigebant: alii tædio longinquæ militiæ remissam sibi expeditionem gaudebant: nonnulli facem, nuptiis filiae accensam, rogo patris subditam dolebant. Amicos quoque tam subita mutatione

rerum haud mediocris metus ceperat, reputantes enim provocatam Asiam; nunc Europam nondum perdomitam; nunc Illyrios, Thracas, Dardanos, cæterasque barbaras gentes fidei dubias, et mentis infidæ, qui omnes populi et pariter deficiant, sisti nullo modo posse. Quæis rebus veluti medela quedam interventus Alexandri fuit; qui pro concione ita vulgus omne consolatus hortatusque pro tempore est, ut et metum timentibus demeret, et spe omnes imple-ret. Erat hic annos xx natus: in qua ætate ita moderate de se multa pollicitus est, ut appareret, plura eam expectantis reservare. Macedonibus immunitatem cæctorum rerum, præter militiæ vacationem, dedit: quo facto tantum sibi favorem omnium conciliavit, ut corpus hominis, non virtutem regis, mutasse se dicerent.

II. Prima illi cura paternarum exæquiarum fuit: in quibus ante omnia cædis conscios ad tumulum patris occisi jussit. Soli Alexandro Lynceste fratri pepercit; servans in eo auspicium dignitatis suæ: nam regem eum prius salutaverat. Emulum quoque imperii Caranum fratrem, ex noverca susceptum, interfici curavit. Inter initia multas gentes rebellantes compescuit; orientes nonnullas seditiones extinxit. Quibus rebus erectus, citato gradu in Græciam contendit, ubi, exemplo patris Corinthus evocatis civitatibus, dux in locum ejus substituitur. Inchoatum deinde a patre Persicum bellum aggreditur. In cujus apparatu occu-

prend « que les Thébains et les Athéniens l'ont trahi pour s'allier aux Perses; que l'auteur de cette défection est Démosthène. Cet orateur, corrompu par l'or des Perses, aurait affirmé que l'armée macédonienne et son roi avaient été anéantis par les Triballiens : ayant produit en pleine assemblée un témoin qui aurait soutenu avoir été blessé dans le combat où le roi avait perdu la vie, ce bruit avait produit une révolution subite dans les esprits. Partout on assiégeait les garnisons macédoniennes. » Alexandre lève aussitôt des troupes, pour arrêter le mal; il fonde sur la Grèce avec une telle impétuosité, que les Grecs, qui n'avaient pas soupçonné sa marche, pouvaient à peine en croire leurs yeux.

III. En traversant la Thessalie, il avait adressé des exhortations aux habitants, leur rappelant les bienfaits de Philippe son père et les liens qui l'unissaient à eux du côté de sa mère, issue des Éacides. Les Thessaliens, entraînés par ses paroles, le créèrent chef suprême de leur nation comme l'avait été son père, et mirent à sa disposition tous les revenus de l'État. Mais les Athéniens, qui l'avaient trahi les premiers, s'en repentirent les premiers. Tour à tour lui prodiguant l'admiration ou le dédain, ils élevaient au-dessus de leurs anciens héros cet Alexandre que naguère ils avaient insolemment traité d'enfant. Des députés vinrent, de leur part, lui demander la paix; Alexandre les entendit et leur adressa de vifs reproches : toutefois il céda à leur demande. Il marcha ensuite vers Thèbes, disposé à la traiter avec la même indulgence, si les habitants montraient le même repentir. Mais les

Thébains, loin de recourir à des prières, à des supplications, prirent les armes, et, vaincus, souffrirent toutes les rigueurs de la plus affreuse servitude. Comme on délibérait dans le conseil sur le projet de raser leur ville, les Phocéens, les Platéens, les Thespiens et les Orchoméniens, alliés d'Alexandre et compagnons de ses victoires, rappelèrent les cruautés des Thébains, les villes saccagées par eux, leurs liaisons actuelles, et leur ancienne complicité avec les Perses pour opprimer la Grèce. « C'était là, disaient-ils, ce qui les avait fait haïr des peuples de la Grèce, qui s'étaient engagés tous par serment à détruire Thèbes, après avoir vaincu les Perses. » A cela ils ajoutaient le récit fabuleux de leurs anciens crimes représentés sur tous les théâtres, afin de les rendre odieux à Alexandre, non-seulement par leur perfidie actuelle, mais par leur infamie passée.

IV. Cléadas, l'un des prisonniers, ayant obtenu la permission de parler, dit « que les Thébains ne s'étaient point révoltés contre le roi, qu'ils avaient cru mort, mais contre ses héritiers; que s'ils étaient coupables, c'était d'avoir été crédules et non perfides; qu'ils étaient assez punis par la perte de leur armée; qu'il ne restait plus à Thèbes que des femmes et des vieillards, population faible et inoffensive, déjà livrée à tous les outrages, et si cruellement traitée par les vainqueurs, que jamais elle n'avait essayé de pareilles infortunes; qu'il n'implorait point la pitié d'Alexandre en faveur de ses concitoyens, maintenant si peu nombreux, mais pour le sol de sa patrie, qui n'était point coupable, et pour une ville qui avait donné le

pato nantiat, « Athenienses et Thebanos ab eo ad Persas defecisse, auctoremque ejus defectionis, magno auri pondere a Persis corruptum, Demosthenem oratorem existitias : qui Macedonum deletas omnes cum rege copias a Triballis affirmaverit, producto in concionem auctore, qui in eo praelio, in quo rex ceciderit, se quoque vulneratum diceret. Qua opinione mutatos omnium ferme civitatum animos esse : præsidia Macedonum obsideri. » Quibus motibus occurrentibus, tanta celeritate instructo paratoque exercitu Græciam oppressit, ut, quem venire non senserant, videre se vix crederent.

III. In transitu hortatus Thessalos fuerat; beneficiorumque Philippi patris, maternæque suæ cum his ab Æacidarum gente necessitudinis admonuerat. Cupide hæc Thessalis audientibus, exemplo patris dux universæ gentis creatus erat, et vectigalia omnia redditusque suos ei tradiderant. Sed Athenienses, sicuti primi defecerant, ita primi penitere cœperunt, contemptum hostis in admirationem vertentes, pueritiamque Alexandri spretam antea, supra virtutem veterum ducum extollentes. Missis itaque legatis, bellum deprecantur : quibus auditis et graviter increpatis, Alexander bellum remisit. Inde Thebas exercitum convertit, eadem indulgentia usurus, si parem penitentiam invenisset. Sed Thebani armis, non precibus [nec deprecatione]

usi sunt. Itaque victi gravissima quæque supplicia miserimæ captivitatis experti sunt. In consilio quum de excidio urbis deliberaretur, Phocenses, et Platæenses, et Thespienses, et Orchomenii, Alexandri socii, victoriæque participes, excidia urbium suarum, crudelitatemque Thebanorum referebant; studia in Persas non præsentia tantum, verum et vetera, adversus Græciæ libertatem increpantes : « Quamobrem odium eos omnium populorum esse : quod vel ex eo manifestari, quod jurejurando se omnes obstrinxerint, ut victis Persis Thebas diruerent. » Adjiciunt et scelorum priorum fabulas, quibus omnes scenas repleverint, ut non præsentia tantum perfidia, verum et velere infamia invisiforent.

IV. Tunc Cleadas, unus ex captivis, data potestate dicendi : « Non a rege se defecisse, quem interfectum audierint, sed a regis heredibus : quidquid in eo sit admissum, credulitatis, non perfidiæ culpam esse; cujus tamen jam magna se supplicia pependisse, deleta juventute : nunc senum feminarumque, sicuti infirmum, ita innoxium restare vulgus, quod ipsum stupris contumeliisque ita vexatum esse, ut nihil amarum unquam sint passi. Nec tam pro civibus se, qui tam pauci remanserint, orare; sed pro innoxio patriæ solo, et pro urbe, quæ non viros tantum, verum et deos genuerit. » Privata etiam regem

« jour à des héros et même à des dieux. » Il parle encore au roi de ses sentiments religieux ; d'Hercule, la tige des Éacides, qui naquit à Thèbes, où Philippe, son père, a passé son enfance ; il finit par le conjurer « d'épargner une « ville qui a vu naître ou élever dans ses murs « les dieux et les grands rois qu'il compte parmi « ses ancêtres. » Mais Alexandre était irrité ; il fut inflexible. Thèbes fut détruite (A. de R. 419), et son territoire partagé entre les vainqueurs ; les prisonniers furent vendus à l'encan, et la haine des ennemis plus que l'intérêt des acheteurs fit hausser les enchères. Athènes eût pitié des Thébains, et ouvrit ses portes aux fugitifs, malgré la défense d'Alexandre. Ce prince irrité renvoya les députés qui venaient, pour la seconde fois, implorer la paix, et leur enjoignit de lui livrer les orateurs et les généraux qui les avaient si souvent poussés à la révolte. Les Athéniens, décidés à éviter la guerre, se disposaient à obéir, quand Alexandre leur permit de garder leurs orateurs, pourvu qu'ils exilassent leurs généraux. Ceux-ci se retirèrent aussitôt près de Darius, et ne lui furent pas d'un médiocre secours.

V. Au moment de partir pour son expédition en Perse, Alexandre fit mourir tous les parents de sa marâtre, que Philippe avait élevés aux plus hautes dignités et qu'il avait pourvus de commandements militaires. Il n'épargna pas même ceux qui lui semblaient capables d'occuper le trône, pour ne laisser en Macédoine pendant son absence aucun germe de sédition ; enfin, il se fit accompagner à cette guerre par des rois tributaires dont il avait éprouvé le courage et la capacité, et conbla aux plus faibles la défense de

ses États. Il rassemble ensuite son armée et s'embarque (A. de R. 420). A la vue des côtes de l'Asie, pénétré d'un enthousiasme et d'une ardeur incroyables, il élève aux Dieux douze autels vœtifs, et distribue à ses amis tous ses domaines de Macédoine et d'Europe, disant « que l'Asie lui « suffisait. » Avant de quitter le rivage, il immole aux Dieux des victimes, et leur demande « de lui « donner la victoire dans cette guerre où la Grèce, « tant de fois attaquée par les Perses, l'avait choisi « pour être son vengeur ; » il ajoute « qu'assez long- « temps les Perses ont été les maîtres, et que le jour « est venu où leur empire doit passer en des mains « plus dignes. » Ses soldats partageaient son espoir : oubliant leurs enfants, leurs femmes, et les périls d'une expédition lointaine, ils regardaient déjà comme leur proie l'or de la Perse et les richesses de l'Orient ; ils ne songeaient ni à la guerre ni à ses hasards, mais aux richesses qu'ils espéraient en retirer. Dès qu'ils eurent touché le continent, Alexandre le premier y jeta un javalot comme sur une terre ennemie, et s'élança hors du vaisseau, tout armé, et pareil à un inspiré : il égorga des victimes, et pria les Dieux « de dis- « poser ces peuples à recevoir sa domination. » Arrivé à Ilium, il offrit aussi des sacrifices funèbres sur les tombeaux des héros qui avaient péri au siège de cette ville.

VI. Marchant ensuite à l'ennemi, il défendit le pillage à ses troupes, disant « qu'elles devaient « respecter ses nouveaux États, et ne pas dévaster « un pays dont elles venaient prendre possession. » Il avait trente-deux mille fantassins, quatre mille cinq cents cavaliers et cent quatre-vingt-deux vaisseaux. On ne sait si l'on doit admirer le plus

superstitione deprecatur geniti apud ipsos Herculis, unde originem gens Æacidarum trahat ; actaque Thebis a patre ejus Philippo pueritia. Rogat, « urbi parcat, quæ majores ejus partim apud se genitos deos adoret ; partim educatos summæ majestatis reges viderit. » Sed potentior fuit ira, quam preces. Itaque urbs diruitur : agri inter victores dividuntur : captivi sub corona venduntur : quorum pretium non ex eminentium commodo, sed ex inimicorum odio extenditur. Miseranda res Atheniensibus visa. Itaque portas refugilis profugorum contra interdictum regis aperuere. Quam rem ita graviter tulit Alexander, ut secunda legatione denuo bellum deprecantibus, ita demum remisit, ut oratores et duces, quorum fiducia toties rebellent, sibi dedantur : paratissime Atheniensibus, ne cogantur subire bellum, eo res reducta est, ut, retentis oratoribus, duces in exsiliium agerentur : qui ex continenti ad Darium profecti, non mediocre momentum Persarum viribus accessere.

V. Proficiscens ad Persicum bellum, omnes novercæ suæ cognatos, quos Philippus in excelsiorem dignitatis locum provehens, imperiis præfecerat, interfecit. Sed nec suis, qui apti regno videbantur, pepercit, ne qua materia seditionis, procul se agente, in Macedonia remaneret : et reges stipendiarios conspectioris ingenii ad committendum secum trahit, segniores ad tutelam regni relinquit. Adu-

nato deinde exercitu naves onerat : unde conspecta Asia incredibili ardore mentis accensus, duodecim aras deorum in belli vota statuit. Patrimonium omne suum, quod in Macedonia Europaque habebat, amicis dividit, « sibi Asiam sufficere » præfatus. Priusquam ulla navis litore excederet, hostias cædit, petens « victoriam bello, quo toties a Persis petitæ Græciæ ultor electus sit : quibus longa jam satis et matura imperia contigisse, quorumque tempus esse vices excipere melius acturos. » Sed nec exercitus ejus alia, quam regis animorum præsumptio fuit : quippe oblitus omnes conjugum liberorumque, et longinquæ a domo militiæ, Persicum aurum, et totius Orientis opes, jam quasi suam prædam ducebant, nec belli periculisque, sed divitiarum meminerant. Quum delati in continentem essent, primus Alexander jaculum velut in hostilem terram jecit ; armatusque de navi tripudians similibus prosiluit ; atque ita hostias cædit, precatus, « ne se regem illæ terræ invitæ accipiant. » In Ilio quoque ad tumulos heroum, qui Trojano bello ceciderant, parentavit.

VI. Inde hostem petens, milites a populatione Asiæ prohibuit, « parcendum suis rebus præfatus, nec perenda ea, quæ possessuri venerint. » In exercitu ejus fuere peditum xxx duo millia, equitum quatuor millia quingenti, naves centum lxxxiii. Hac tam parva manu universum terrarum orbem utrum admirabilius vicerit, an ag-

qu'il ait subjugué le monde avec cette poignée d'hommes, ou qu'il ait osé l'attaquer. Lorsqu'il leva cette armée pour une entreprise aussi périlleuse, il choisit non pas des hommes jeunes et vigoureux, mais de vieux soldats, la plupart retirés du service, qui avaient servi sous son père et sous ses oncles, et qui semblaient choisis moins pour être soldats que pour en donner des leçons. Il n'y avait pas d'officier qui n'eût au moins soixante ans; et, en considérant les chefs de cette armée, on eût dit un sénat de quelque ancienne république. Aussi tous songèrent-ils à vaincre et non à fuir, se confiant dans la vigueur de leurs bras, et non dans la vitesse de leurs jambes. Cependant Darius, roi des Perses, comptant sur ses forces, dédaignait la ruse; il assurait aux siens « qu'une victoire remportée par un stratagème était une victoire qui ne s'avouait pas; qu'il fallait laisser l'ennemi passer les frontières et pénétrer au cœur de l'empire; » jugeant plus glorieux de le repousser les armes à la main que de l'empêcher d'arriver. Le premier combat eut lieu dans les plaines d'Adrastie (A. de R. 420). L'armée des Perses, forte de six cent mille hommes, fut vaincue et mise en fuite autant par l'habileté d'Alexandre que par la valeur des Macédoniens. Le carnage fut immense, mais l'armée macédonienne ne perdit que neuf fantassins et cent vingt cavaliers. Alexandre, pour exciter l'émulation de ses soldats, fit faire aux morts des funérailles pompeuses, leur érigea des statues équestres, et accorda des privilèges à leurs familles. Après sa victoire, la plus grande partie de l'Asie se soumit à lui. Il livra encore plusieurs batailles aux généraux de Darius, et les vainquit plus par la terreur de son nom que par ses armes.

gredi ausus fuerit, incertum est. Quum ad tam periculosum bellum exercitum legeret, non juvenes robustos, nec primam aetatem, sed veteranos plerosque, etiam emeritis militibus, qui cum patre patruisque militaverant, elegit; ut non tam milites, quam magistros militibus electos putares. Ordines quoque nemo nisi sexagenarius duxit: ut, si principia castrorum cerneres, senatum te alicujus priscae republicae videre diceres. Itaque nemo in praelio fugam, sed victoriam cogitavit: nec in pedibus cuiquam spes, sed in lacertis fuit. Contra rex Persarum Darius, fiducia virium, nil astu agere, affirmans suis, « occulta consilia victoriae furtivas convenire; nec hostem regni finibus arceret, sed in intimum regnum accipere: » gloriosius ratus repellere bellum, quam non admittere. Prima igitur congressio in campis Adrastiae fuit. In acie Persarum sexcenta millia militum fuisse: quas non minus arte Alexandri, quam virtute Macedonum superata, terga verterunt. Magna itaque caedes Persarum fuit. De exercitu Alexandri novem pedites, centum viginti equites cecidere: quos rex impense, ad caeterorum exemplum, humatos stivis equestribus donavit, cognatisque eorum immunitates dedit. Post victoriam major pars Asiae ad eum defecit. Gessit et plura bella cum praefectis Darii, quos jam non tam armis quam terrore nominis sui vicit.

VII. Ce fut alors (A. de R. 423) que, sur les révélations d'un prisonnier, on vint lui donner avis d'une conjuration tramée contre sa personne par Alexandre Lynceste, gendre d'Antipater, gouverneur de la Macédoine. Il fit mettre aux fers le coupable, de peur que sa mort ne causât des troubles dans le royaume. Il marcha ensuite vers la ville de Gordium, située entre la grande et la petite Phrygie. Il voulait s'en rendre maître, non pour la piller, mais parce qu'il avait entendu dire qu'on y conservait, dans le temple de Jupiter, le joug du char de Gordius, et que les anciens oracles avaient promis l'empire de l'Asie à celui qui délierait les nœuds de ce joug. Voici l'origine de cette tradition. Gordius labourant un jour dans ce pays avec des bœufs de louage, des oiseaux de toutes espèces vinrent voltiger autour de lui. Se rendant à la ville voisine pour consulter les augures, il rencontra à la porte une jeune fille d'une rare beauté, et lui demanda quel augure il devait interroger. La jeune fille, instruite par ses parents dans la science divinatoire, lui demanda pourquoi il venait consulter l'oracle, et, sur sa réponse, elle lui prédit qu'il serait roi un jour. Elle s'engagea en outre à l'épouser et à partager ses destinées. Une offre si brillante parut à Gordius un heureux présage de sa royauté future. Après son mariage, des divisions éclatèrent parmi les Phrygiens. Ils consultent l'oracle, lui demandant ce qu'ils doivent faire pour y mettre un terme. L'oracle répond qu'elles « cesseront « lorsqu'ils auront nommé un roi. » Interrogé de nouveau sur celui qu'ils doivent choisir, l'oracle leur ordonne de s'adresser au premier homme qu'ils rencontreront, à leur retour, se dirigeant sur un char vers le temple de Jupiter. Gordius fut cet

VII. Dum haec aguntur, interim indicio captivi ad eum defertur, insidias ei ab Alexandro Lyncesta, genero Antipatri, qui praepositus Macedoniae erat, parari. Ob quam causam timens, ne quis, interfecto eo, in Macedonia motus oriretur, in vinculis eum habuit. Post haec Gordium urbem petit, quae posita est inter Phrygiam majorem et minorem: cujus urbis potius non tam propter praedam cupido eum cepit, sed quod audierat, in ea urbe, in templo Jovis, jugum plaustrum Gordii positum; « cujus nexum si quis solvisset, eum tota Asia regnaturum, » antiqua oracula cecinisse. Hujus rei causa et origo illa fuit. Gordius quum in his regionibus bobus conductis araret, aves eum omnis generis circumvolare coeperunt. Profectus ad consulendos augures viciniae urbis, obviam in porta habuit virginem eximia pulchritudinis; percontatus eam, quem potissimum augurem consuleret: illa, audita causa consulendi, gnara artis ex disciplina parentum, « regnum ei portendi, » respondit; polliceturque se et matrimonii et spei sociam. Tam pulchra conditio prima regni felicitas videbatur. Post nuptias inter Phrygas orta seditio est. Consulentibus de fine discordiarum oracula responderunt, « regem discordiae opus esse. » Iterato quaerentibus de persona regis, jubentur eum regem observare, quem reversi primum in templum Jovis euntem

homme ; ils le saluèrent roi aussitôt. Celui-ci déposa dans le temple de Jupiter et consacra à ce dieu, en mémoire de son élévation, le char qui le portait lorsqu'on vint lui offrir la couronne. Midas, son fils et son successeur, initié par Orphée à la connaissance des mystères sacrés, répandit dans toute la Phygie le culte des Dieux ; et c'est à leur protection bien plus qu'à ses armes qu'il dut la paix dont il jouit pendant toute sa vie. Alexandre ayant donc pris la ville, alla au temple de Jupiter, et se fit montrer le joug du char de Gordius. Ne pouvant trouver les bouts des courroies cachés dans l'épaisseur du nœud, il donna à la prédiction une interprétation violente, en tranchant ce nœud avec son épée ; et il put alors en reconnaître les bouts enveloppés dans ses replis.

VIII. Sur ces entrefaites, il apprit que Darius marchait à sa rencontre avec une armée considérable : craignant de s'engager dans les défilés du Taurus, Alexandre franchit ce mont à la hâte, et parcourut cinq cents stades d'une seule traite. Arrivé à Tarse, et séduit par la beauté du fleuve Cydnus qui coule au milieu de la ville, il se dépouilla de ses armes, et, tout couvert encore de poussière et de sueur, il se jeta dans cette eau presque glacée. Soudain, un violent frisson contracte ses nerfs ; sa voix s'éteint ; déjà on désespère, non-seulement de le sauver, mais de retarder sa mort. Un seul de ses médecins, nommé Philippe, promet de le guérir ; mais des lettres de Parménion, arrivées la veille de la Cappadoce, rendaient ce Philippe suspect. Parménion, qui ne connaissait point, la maladie d'Alexandre, lui écrivait « de se méfier de Philippe, gagné, disait-il, par l'or de Darius. » Malgré cet avis, Alexandre crut qu'il valait mieux s'abandon-

ner à la fidélité douteuse de ce médecin que d'attendre la mort sans essayer de remède. Il prit donc le breuvage des mains de Philippe, présenta à celui-ci la lettre de Parménion, et but, les yeux fixés sur la figure de ce médecin. Le calme de cet homme le rassura. Quatre jours après, il était guéri.

XI. Cependant (A. de R. 421), Darius s'était avancé en ordre de bataille à la tête de quatre cent mille fantassins et de cent mille cavaliers. Cette immense armée, eu égard au petit nombre de ses soldats, troublait Alexandre ; mais il songeait aussi quelles grandes choses il avait faites avec cette armée, et combien de peuples il avait vaincus. La confiance finit par prendre le dessus ; et, de peur que le découragement ne s'emparât de ses troupes s'il différât de combattre, il parcourut les rangs, et adressa la parole à chaque peuple, en son langage particulier ; il enflamma les Illyriens et les Thraces par la promesse des trésors qui allaient être leur proie ; les Grecs, par le souvenir des anciennes guerres qu'ils avaient soutenues contre les Perses, et de leur haine réciproque qui n'était point encore éteinte ; les Macédoniens, en leur rappelant tantôt l'Europe vaincue par eux, tantôt l'Asie sur le point de l'être, et cette renommée sans égale dont ils pouvaient se glorifier aux yeux de tout l'univers : il ajoutait que ce dernier combat allait mettre fin à leurs fatigues et couronner leur gloire. Pendant ce discours il les faisait arrêter de temps en temps, pour les familiariser peu à peu au spectacle de l'armée innombrable des Perses. De son côté, Darius ne négligeait rien pour bien disposer ses soldats. Dédaignant l'intervention de ses lieutenants, il voyait tout en personne, exhortant chaque soldat au nom

plastro reperissent. Obvius illis Gordius fuit, statimque eum regem consulant. Ille plastrum, quo vehenti regnum delatum fuerat, in templo Jovis positum, majestati regie consecravit. Post hunc filius Midas regnavit, qui ab Orpheo sacrorum solennibus initiatus, Phrygiam religionibus implevit : quibus tutior omni vita, quam armis fuit. Igitur Alexander, capta urbe, quum in templum Jovis venisset, jugum plastrum Gordii requisivit : quo exhibito, quum capita loramentorum intra nodos abscondita reperire non posset, violentius oraculo usus, gladio loramenta cædit : atque ita resolutis nexibus, latentia in nodis capita invenit.

VIII. Hæc illi agenti nuntiat, Darium cum ingenti exercitu adventare. Itaque timens angustias, magna celeritate Taurum transcendit : in qua festinatione quingenta stadia cursu fecit. Quum Tarsum venisset, captus Cydni fluminis amenitate, per mediam urbem insipientis, projectis armis, plenus pulveris ac sudoris, in præfrigidam undam se projecit. Tum repente tantus nervos ejus occupavit rigor, ut, interclusa voce, non spes modo remedii, sed nec dilatio periculi inveniretur. Unus erat ex medicis, nomine Philippus, qui solus remedium polliceretur : sed et ipsum Parmenionis pridie a Cappadocia missæ epistolæ suspectum faciebant : qui ignarus infirmitatis Alexandri scripserat, « a

Philippo medico caveret ; nam corruptum illum a Dario ingenti pecunia esse. » Tutius tamen est ratus, dubiæ ac falsæ medici credere, quam indubitato morbo perire. Accepit igitur poculo, epistolam medico tradidit ; atque ita interhibendum oculos in vultum legentis intendit. Ut securum conspexit, lætior factus est, sanitatemque quarta die recepit.

IX. Interea Darius cum quadringentis millibus pedum, ac centum millibus equitum in aciem procedit. Movebat hæc multitudo hostium, respectu paucitatis suæ, Alexandrum : sed interdum reputabat, quantas res cum ista paucitate gessisset, quantosque populos fudisset. Itaque quum spes metum vinceret, periculosius differre bellum ratus, ne desperatio suis cresceret, circumvectus suos, singulas gentes diversa oratione alloquitur. Illyrios et Thraces opum ac divitiarum ostentatione ; Græcos veterum bellorum memoria, internecivique cum Persis odii, accendebat : Macedones autem nunc Europæ victæ admonet, nunc Asiæ expetitæ ; nec inventas illis toto orbe pares vires gloriatur. Cæterum et laborum finem hunc, et gloriæ cumululum fore. Atque inter hæc identidem consistere aciem jubet, ut hæc mora consuescant oculis turbam hostium sustinere. Nec Darii segnis opera in ordinanda acie defuit. Quippe omnis ducum officiis, ipse omnia circumire, singulos hortari, ve-

de la gloire de ses pères, au nom de cette puissance éternelle que les Dieux leur avaient donnée. On s'attaque enfin, on se bat avec furie, et les deux rois sont blessés. Le succès fut douteux jusqu'au moment où Darius prit la fuite. Alors commença le massacre des Perses. On leur tua soixante et un mille fantassins et dix mille cavaliers; quarante mille furent faits prisonniers. Les Macédoniens perdirent cent trente hommes de pied et cent cinquante cavaliers. On trouva dans le camp des Perses une grande quantité d'or et de richesses de toutes sortes. La mère de Darius, ses deux filles, et sa femme qui était sa sœur, furent faites prisonnières. Alexandre étant allé les voir pour les consoler, à l'aspect des guerriers qui l'environnaient, elles se serrèrent les unes contre les autres, en poussant des cris de désespoir, comme si leur dernière heure était arrivée; puis, se jetant aux genoux d'Alexandre, elles le supplièrent de leur accorder non pas la vie, mais de ne mourir qu'après avoir enseveli le corps de Darius. Touché d'une si vive tendresse, Alexandre leur assura que Darius vivait et qu'elles n'avaient rien à craindre pour elles-mêmes. Il ordonna qu'elles fussent traitées en reines, et fit espérer aux jeunes princesses un mariage conforme au rang de leur père.

X. Pendant Alexandre contemplait les richesses de Darius; tant d'opulence et de luxe le remplissait d'admiration. Pour la première fois alors il aima les festins magnifiques et somptueux; alors aussi, séduit par les charmes de Barsine, l'une de ses captives, il en eut plus tard un fils auquel il donna le nom d'Hercule. Il n'oubliait pas néanmoins que Darius vivait encore. Il envoya Parménion s'emparer de la flotte des Perses, et

d'autres généraux, ses amis, conquérir les villes d'Asie. Celles-ci, au premier bruit de la victoire d'Alexandre, se rendirent, et ceux qui les gouvernaient au nom de Darius se livrèrent eux-mêmes avec tous leurs trésors. Il alla ensuite en Syrie, où plusieurs monarques de l'Orient vinrent à sa rencontre; revêtus des insignes de leur dignité. Alexandre les traita chacun selon son mérite: aux uns il accorda son alliance; aux autres il ôta leurs couronnes, dont il gratifia de nouveaux souverains. Parmi ces derniers, on distinguait surtout Abdolonyme, qu'il avait fait roi de Sidon. Cet homme vivait dans la pauvreté, et louait ses bras pour nettoyer les puits et arroser les jardins. Alexandre le choisit, à l'exclusion des nobles du pays, qui auraient cru devoir à leur naissance ce qu'ils n'auraient dû qu'à sa générosité. Tyr envoya une couronne d'or à Alexandre, en témoignage de la part qu'elle prenait à ses succès; il reçut ce présent avec bienveillance, et dit aux députés « qu'il voulait aller à Tyr, pour s'y acquitter d'un vœu qu'il avait fait à Hercule. » Les députés lui faisant observer « que l'ancienne ville et l'ancien temple de Tyr seraient un lieu plus convenable à l'accomplissement de son vœu, » cette réponse irrita Alexandre, qui n'y vit que le désir de l'éloigner de la ville. Il menaça d'en renverser les murailles, et fit aussitôt approcher ses troupes de l'île. Les Tyriens, non moins irrités, et comptant sur les Carthaginois, les reçurent les armes à la main. L'exemple de Didon, qui, après avoir fondé Carthage, avait conquis la troisième partie du monde, les enflammait encore, et ils eussent tenu comme un déshonneur d'être moins courageux à défendre leur indépendance qu'une femme à conquérir un empire. Ils envoyèrent

teris gloriæ Persarum, imperique perpetuæ a diis immortalibus datæ possessionis admonere. Post hæc prælium ingentibus animis committitur. In eo uterque rex vulneratur. Tandiu certamen anceps fuit, quoad fugeret Darius. Exinde cædes Persarum sequuta est. Cæsa sunt peditum unum et sexaginta millia, equitum decem millia: capta quadraginta millia. Ex Macedonibus cecidere pedestres cxxx, equites cl. In castris Persarum multum auri cæterarumque opum inventum. Inter captivos castrorum, mater, et uxor eademque soror, et filiae duæ Darii fuere. Ad quas visendas hortandasque quum Alexander venisset, conspectis armatis, invicem se amplexæ, velut statim morituræ, complorationem ediderunt. Provolutæ deinde genibus Alexandri, non mortem, sed dum Darii corpus sepeliant, dilationem mortis deprecantur. Motus tanta mulierum pietate Alexander, et Darium vivere dixit, et timenibus mortis metum dempsit, easque haberi ut reginas præcepit. Filias quoque non sordidius dignitate patris sperare matrimonium iussit.

X. Post hæc opes Darii, divitiarumque apparatus contemplatus, admiratione tantarum rerum captus. Tunc primum luxuriosa convivia, et magnificentiam epularum sectari: tunc Barsinam captivam diligere propter formæ pulchritudinem cepit. A qua postea susceptum præram

Herculem vocavit. Memor tamen adhuc Darium vivere, Parmenionem ad occupandam Persicam classem, aliisque amicos ad recipiendas Asiæ civitates misit; quæ statim, audita fama victoriæ, ipsi Darii præfectis cum auri magno pondere tradentibus se, in potestatem victorum venerunt. Tunc in Syriam proficiscitur: ubi obvius cum infulis multos Orientis reges habuit. Ex his pro meritis singulorum alios in societatem recepit: alii regnum ademit, suffectis in loca eorum novis regibus. Insignis præter cæteros fuit Abdolonymus, rex ab Alexandro Sidoniæ constitutus. Quem Alexander, quum operam oblocare ad puteos exhauriendos, hortosque irrigandos solitus esset, misere vitam exhibentem, regem fecerat, spreto nobilibus, ne generis id, non dantis beneficium putarent. Tyriorum civitas quum coronam auream magni ponderis per legatos in titulum gratulationis Alexandro misisset, grate munere accepto, « Tyrum se ire velle ad vota Herculi reddenda, » dixit. Quum legati « rectius id eum in Tyro vetere et antiquiore templo facturum » dicerent, in deprecantes ejus introitum ita exarsit, ut urbi excidium minaretur: confestimque exercitu insulæ applicato, non minus animosis Tyris fiducia Carthaginiensium, bello excipitur. Augebat enim Tyris animos Didonis exemplum, quæ, Carthagine condita, tertiam partem orbis quæsisset; turpe ducentes, si feminis

donec à Carthage tous ceux qui n'étaient point en état de combattre, et appelèrent immédiatement des secours de cette ville. Mais, peu de temps après, la trahison livra Tyr (A. de R. 422).

XI. Rhodes, l'Égypte, la Cilicie tombèrent, sans coup férir, au pouvoir d'Alexandre (A. de R. 423). Il alla ensuite au temple de Jupiter Hammon, pour consulter l'oracle sur les secrets de l'avenir et sur le mystère de sa naissance; car sa mère Olympias avait avoué à Philippe « qu'il n'était pas le père d'Alexandre; qu'elle l'avait eu d'un serpent d'une grosseur prodigieuse. » Philippe lui-même, peu d'instant avant sa mort, avait déclaré publiquement « qu'Alexandre n'était pas son fils; » et c'est pour ce motif qu'il avait répudié Olympias comme adultère. Voulant donc se faire passer pour fils d'un Dieu, et en même temps réhabiliter l'honneur de sa mère, Alexandre envoya des émissaires au temple pour en corrompre les prêtres, et en obtenir la réponse qu'il désire. En effet, à peine entré dans le temple, que les prêtres le proclamèrent fils de Jupiter Hammon. Fier de cette adoption, il ordonne qu'on croie à sa divine origine. Il demande ensuite « si tous les assassins de son père ont été punis; » on lui répond « que son père ne peut ni être tué, ni mourir; mais que le meurtre de Philippe a été pleinement vengé. » Enfin, sur une troisième demande, l'oracle répond « qu'Alexandre sera toujours victorieux, et qu'il aura l'empire de l'univers. » Il ordonne de plus aux courtisans de le révéler, non plus comme un roi, mais comme un Dieu. De ce moment l'insolence d'Alexandre n'eut plus de bornes, et un excessif orgueil remplaça dans son cœur cette affabilité qu'il avait puisée dans l'étude des lettres

grecques et dans l'éducation macédonienne. Il avait été élevé par Aristote, de 412 à 418. Revenu du temple d'Hammon, il bâtit Alexandrie (A. de R. 423), la peupla d'une colonie de Macédoniens et en fit la capitale de l'Égypte.

XII. Darius, réfugié à Babylone, écrivit à Alexandre; il le suppliait « de lui permettre de racheter ses captifs, » s'engageant à payer pour leur rançon une somme immense. Alexandre lui répondit qu'il ne lui demandait pas d'argent, mais son royaume. Bientôt après il reçut une nouvelle lettre de Darius, qui lui offrait sa fille en mariage et une portion de ses États. Alexandre répondit que « c'était lui donner ce qu'il avait déjà, » et ordonna au roi de venir le trouver en suppliant, et de laisser son vainqueur disposer de son empire. Darius, désespérant de la paix, reprend les armes, et marche contre Alexandre avec quatre cent mille hommes d'infanterie et cent mille de cavalerie. Chemin faisant, il apprend que sa femme est morte de couches prématurées, à la suite d'une chute; qu'Alexandre l'a pleurée et lui a fait de magnifiques funérailles, guidé par un sentiment d'humanité, mais non d'amour. Alexandre, en effet, ne la vit qu'une fois, tandis qu'il visita souvent, pour les consoler, la mère et les jeunes filles. Darius avoua qu'il était réellement vaincu, puisqu'il l'était par les bienfaits de son ennemi, comme il l'avait été déjà tant de fois par ses armes; et que, s'il ne pouvait vaincre, il était heureux du moins d'être vaincu par un prince aussi généreux. Il lui écrivit une troisième fois, et le remercia de n'avoir point traité sa famille en ennemi. Il lui offre ensuite la plus grande partie de son empire, les pays qui s'étendent jusqu'à l'Euphrate, la main d'une de ses filles, et 30,000

suis plus animi fuisset in Imperio quærendo, quam sibi in tuenda libertate. Amota igitur imbelli ætate Carthaginem, et arcessitis mox auxiliis, non magno post tempore proditione capuntur.

XI. Inde Rhodum Alexander, Ægyptum, Ciliciamque, sine certamine recipit. Ad Jovem deinde Hammonem pergit, consulturus et de eventu futurorum, et de origine sua. Namque mater ejus Olympias confessa viro suo Philippo fuerat, « Alexandrum non ex eo se, sed ex serpente ingentis magnitudinis concepisse. » Denique Philippus ultimo prope vitæ suæ tempore, « filium suum non esse, » palam prædicaverat. Qua ex causa Olympiadem, velut stupri compertam, repudio dimiserat. Igitur Alexander cupiens originem divinitatis acquirere, simul et matrem infamia liberare, per præmissos subornat antistites, quid sibi responderi velit. Ingredientem templum statim antistites ut Hammonis filium salutant. Ille lætus dei adoptione hoc se patre censeri jubet. Rogat deinde, « an omnes interfectores parentis sui sit ultus? » respondetur, « patrem ejus nec posse interfici, nec mori: regis Philippi peractam plene ultionem esse. » Tertiam interrogationem poscenti, « victoriam omnium bellorum, possessionemque terrarum » dari, respondetur. Comitibus quoque ejus responsum, « ut Alexandrum pro deo, non pro rege, colerent. » Ilinc illi

aucla insolentia, mirisque animo increvit tumor, exempli comitate, quam et Græcorum litteris, et Macedonum institutis didicerat. Reversus ab Hammonem Alexandriam condidit, et coloniam Macedonum caput esse Ægypti jubet.

XII. Darius, quum Babyloniam profugisset, per epistolam Alexandrum deprecatur, « redimendarum sibi captivorum potestatem faciat, » inque eam rem magnam pecuniam pollicetur. Sed Alexander in pretium captivarum regnum omne, non pecuniam petit. Interjecto tempore, alie epistolæ Darii Alexandro redduntur, quibus filiam matrimonium et regni portio offertur. Sed Alexander « sua sibi duci » rescripsit; jussitque supplicem venire, et regni arbitrio victori permittere. Tum spe pacis amissa, bellum Darius reparat: cum quadringentis millibus peditum, et centum millibus equitum, obviam vadit Alexandro. In itinere mittitur, « uxorem ejus ex collisione alij partiis decessisse, ejusque mortem illacrymatum Alexandrum, exsequiasque benigne prosequutum, idque eum non amoris, sed humanitatis causa fecisse. » Nam semel tantum eam Alexandro visam esse, quum matrem filiasque ejus parvulas frequenter consolaretur. Tunc Darius « se ratum vere victum, quum post tot prælia etiam beneficiis ab hoste superaretur, gratumque sibi esse, si vincere nequeat, quod a tali potissimum videretur. » Scribit itaque et tertias epistolæ, et gratias agit,

talents pour la rançon des autres prisonniers. Alexandre lui répond « que les remerciements « d'ennemi à ennemi sont inutiles; qu'il n'a « rien fait pour se concilier les bonnes grâces « du sien, ni cherché à se réserver une chance « de salut, dans le cas où la victoire le trahirait, « et à se ménager des conditions de paix plus « favorables; qu'il a suivi les nobles penchants « de son cœur, instruit à braver les attaques de « l'ennemi et non pas le malheur. » Il ajoute « qu'il « lui en donnera des preuves à lui-même, si Da- « rius se contente du second rang, au lieu de « vouloir marcher son égal; que, comme deux « soleils ne peuvent à la fois éclairer le monde, « deux maîtres ne peuvent impunément le régir; « que Darius se dispose donc ou à se rendre au- « jourd'hui même, ou à combattre demain; et « qu'il n'espère pas être plus heureux alors qu'il « ne l'a été auparavant. »

XIII. Le lendemain, les deux armées se rangent en bataille. Tout-à-coup, avant l'action, Alexandre, brisé de fatigue, s'endort. Il ne manquait que lui pour combattre, et Parménion eut peine à l'éveiller. Comme on s'étonnait qu'il dormît au moment du péril, lui qui reposait à peine dans les instants de sécurité, il dit « qu'il avait senti se « calmer ses inquiétudes, et que cette tranquillité « soudaine avait été suivie d'un profond sommeil, « du moment qu'il avait été assuré de combattre « à la fois toutes les forces de Darius, après avoir « craint que ce roi ne les divisât et ne traînât la « guerre en longueur. » Avant d'en venir aux mains, les deux armées s'observèrent réciproquement. Les Macédoniens admiraient le nombre prodigieux des Perses, la hauteur de leur stature

quod nihil in suos hostile fecerit. Offert deinde majorem partem regni usque flumen Euphraten, et alteram filiam uxorem; pro reliquis captivis triginta millia talentum. Ad hæc Alexander, « gratiarum actionem ab hoste supervacaneam esse, » respondit: « nec a se quicquam factum in hostis adulationem, nec quod in dubios belli exitus, aut in leges pacis sibi lenocinia quæreret; sed animi magnitudine, qua didicerit adversus viros hostium, non adversus calamitates contendere, » polliceturque, « præstaturum se ea Dario, si secundus sibi, non par haberi velit. Cæterum neque mundum posse duobus solibus regi: neque orbem summa duo regna salvo statu terrarum habere: proinde aut deditioem ea die, aut in posteram, aciem parat: nec pollicetur sibi aliam, quam sit expertus, victoriam. »

XIII. Postera die aciem producunt. Tum repente ante prælium, confectum curis Alexandrum somnus arripuit. Quum ad pugnam solus rex deesset, a Parmenione ægre excitatus, quærentibus somni causas omnibus inter pericula, cujus etiam in otio semper parcius fuerit: « Magno se æsta liberatum, ait, somnumque sibi a repentina securitate datum, quod liceat cum omnibus Darii copiis confingere: veritum se longam belli moram, si Persæ exercitum divisissent. » Ante prælium utraque acies hostibus spectaculo fuit. Macedones multitudinem hominum, corporum magnitudinem, armorumque pulchritudinem mi-

et la beauté de leurs armes. Les Perses s'étonnaient que tant de milliers des leurs eussent été vaincus par cette poignée d'hommes. Les deux rois ne cessaient de parcourir les rangs. Darius disait « qu'à « compter les deux armées, les Perses étaient dix « contre un. » De son côté, Alexandre recommandait à ses soldats « de ne pas s'étonner de la mul- « titude des ennemis, ou de la grandeur de leur « taille et de l'étrangeté de leur couleur: n'était-es « pas la troisième fois qu'ils se rencontraient avec « eux? On ne pouvait pas penser que la fuite eût « retrempe le courage d'ennemis déjà vaincus, et « qui se présentaient au combat avec le souvenir « de leur défaite dans les premières batailles, et du « carnage qui en avait été la suite; que Darius « avait plus d'hommes que lui, mais lui plus de soldats. » Il les exhorte aussi « à mépriser cette « armée toute resplendissante d'or et d'argent, « qui leur promet plus de butin que de périls; « car c'est de la puissance du fer et non de son « éclat que doit dépendre la victoire. »

XIV. Enfin la bataille s'engage; les Macédoniens, avec ce dédain qu'on a pour un ennemi toujours battu, se précipitaient sur les bataillons des Perses, qui semblaient résolus de mourir plutôt que de céder. Peu de combats furent aussi sanglants (A. de R. 423). Darius, qui voyait ses soldats vaincus, voulait du moins périr avec eux; mais il fuit, entraîné par les officiers qui l'entourent. Comme on lui conseillait de rompre le pont du Cydnus, pour couper le passage à l'ennemi, Darius dit « qu'il ne consentirait pas à se mettre « ainsi en sûreté, tant que des milliers de ses com- « pagnons resteraient exposés au fer de l'ennemi; « et qu'il fallait qu'ils se sauvassent par où il se

rabantur: Persæ a tam paucis victa suorum tot millia stupebant. Sed nec duces circumire suos cessabant. Darius « vix denis armatis singulos hostes, si divisio fieret, evenire » dicebat. Alexander Macedonas monebat, « ne multitudine hostium, nec corporis magnitudine, vel coloris novitate moverentur: tantum meminisse jubet, cum isdem se tertio pugnare; nec meliores factos putarent fuga, quum in aciem secum tam tristem memoriam cædium suarum, et tantum sanguinis duobus præliis fusi ferret: et quemadmodum Dario majorem turbam hominum esse, sic virorum sibi. » Hortatur, « spernant illam aciem auro et argento fulgentem, in qua plus prædæ, quam periculi sit; quum victoria non armorum decore, sed ferri virtute quærat. »

XIV. Post hæc prælium committitur. Macedones in ferum cum contemptu toties a se victi hostis ruebant: contra Persæ mori, quam vinci præoptabant. Raro ullo prælio tantum sanguinis fusus est. Darius quum vinci suos videret, mori voluit et ipse; sed a proximis fugere compulsus est. Suadentibus deinde quibusdam, ut pons Cydni fluminis, ad iter hostium impediendum, intercideretur: « non ita se salutis suæ velle consultum, ait, ut tot millia sociorum hosti objiciat: debere et aliis fugæ viam patere, quæ patuerit sibi. » Alexander autem periculosissima quæque aggrediebatur: et ubi confertissimos hostes acerrime

« sauverait lui-même. » Cependant Alexandre se jetait au-devant des plus grands périls; il pénétrait là où les Perses plus serrés se battaient avec plus de vigueur, voulant que le danger fût pour lui et non pour ses soldats. Cette bataille, gagnée la cinquième année de son règne, lui assura l'empire de l'Asie : et tel fut depuis son bonheur que personne n'osa se révolter contre lui, et que les Perses, déchus de leur antique suprématie, subirent patiemment le joug de la servitude. Il récompensa ses soldats, les fit reposer pendant trente-quatre jours, et reconnut le butin. Il alla ensuite à Suze (A. de R. 424), où il trouva quarante mille talents. Il prit Persépolis, capitale de la Perse, ville fameuse par son antiquité, enrichie des dépouilles de toute la terre, et dont l'opulence ne parut qu'après sa ruine. Sur ces entrefaites, environ huit cents Grecs, dont les Perses avaient aggravé la captivité en les mutilant, vinrent à la rencontre d'Alexandre, et le prièrent « de les « venger de la cruauté de leurs ennemis, comme « il avait vengé la Grèce. » Il leur permit de retourner dans leur patrie; mais ils aimèrent mieux demeurer et recevoir des terres, que d'inspirer à leurs familles, par le spectacle de leurs mutilations, plus d'horreur que de joie.

XV. Cependant, pressés de plaire au vainqueur, les parents de Darius le lient aux mains et aux pieds avec des chaînes d'or, et le retiennent à Thara, village des Parthes. Les Dieux voulurent sans doute que l'empire des Perses finît sur les terres d'une nation qui devait succéder un jour à leur puissance. Alexandre, qui avait précipité sa marche, arriva le lendemain à Thara, où il apprit que, la nuit précédente, on avait fait partir Darius dans un chariot couvert. Aussitôt il donne l'ordre à l'armée de le suivre, et se met

à la poursuite de Darius avec six mille cavaliers. Il eut alors à repousser plus d'une attaque périlleuse. Enfin, après une course de quelques milles sans avoir pu découvrir la trace de Darius, il faisait reprendre haleine à sa cavalerie, lorsqu'un soldat trouva, au bord d'un ruisseau voisin, Darius étendu sur un chariot, criblé de blessures, mais respirant encore. On fit approcher un prisonnier perse; Darius, reconnaissant à son langage qu'il était un de ses sujets, lui dit que, « s'il éprouvait quelque consolation dans son « malheur, c'était de parler à un homme qui l'en- « tendait, et de penser que ses dernières paroles « ne seraient pas perdues. » Il le charge ensuite de dire à Alexandre « qu'il meurt sans l'avoir « jamais obligé, quoiqu'il ait été comblé de ses « bienfaits, car sa mère et ses enfants ont trouvé « en lui la générosité d'un roi et non le ressentiment d'un vainqueur. Il a été plus heureux par « ses ennemis que par ses parents, puisqu'Alexandre sauva sa mère et ses enfants, et que lui « meurt assassiné par ses proches (Beaux), qui « lui devaient leur vie et leurs États; que c'était un « vainqueur à leur en demander le compte qu'il « voudrait; que pour lui, la seule manière dont il « pût témoigner sa reconnaissance en mourant, « c'était de prier les Dieux du ciel et des enfers et les « Dieux protecteurs des rois, d'accorder à Alexandre la puissance de vaincre et de gouverner le « monde; qu'il ne réclamait pour lui-même que la « faveur légitime et peu coûteuse d'une sépulture; « qu'il lui importait peu que sa mort fût vengée, « mais qu'il s'agissait de la cause commune de « tous les rois, et qu'Alexandre devait un exemple à l'univers; que négliger ce devoir serait « un acte à la fois dangereux et déshonorant; « que l'intérêt d'Alexandre l'y obligeait autant que

pugnare conspexisset, eo se semper ingerebat, periculaque sua esse, non militum volebat. Hoc prælio Asiæ imperium rapuit, quinto post acceptum regnum anno: cujus tanta felicitas fuit, ut post hoc nemo rebellare ausus sit, patienterque Persæ, post imperium tot annorum, jugum servitutis acceperint. Donatis refectisque militibus xxxiv diebus, prædam recognovit. In urbe deinde Susa xl millia talentum invenit. Expugnat et Persepolim, caput Persici regni, urbem multis annis illustrem, refertamque orbis terrarum spoliis, qua: interitu ejus primum apparere. Inter hæc dccc admodum Græci occurrunt Alexandro, qui poenam captivitatis truncata corporis parte tulerant, rogantes, ut, « sicuti Græciam, se quoque ab hostium crudelitate vindicaret. » Data potestate redeundi, agros accipere maluerunt, ne non tam gaudium parentibus, quam detestandum sui conspectum reportarent.

XV. Interea Darius in gratiam victoris a cognatis suis, aureis compediibus catenisque in vico Parthorum Thara vincitur: credo, ita diis immortalibus judicantibus, ut in terra eorum, qui successuri imperio erant, Persarum regnum finiretur. Alexander quoque citato cursu postera die supervenit; ibique cognovit Darium clauso vehiculo per noctem exportatum. Jusso itaque exercitu subsequi, cum sex mil-

libus equitum fugientem insequitur: in itinere multa et periculosa prælia facit. Emensus deinde plura milia passuum, quum nullum Darii indicium reperisset, respiranti equis data potestate, unus ex militibus, dum ad fontem proximum pergat, in vehiculo Darii, multis quidem vulneribus confossum, sed spirantem adhuc invenit: qui applicto capite, quum civem ex voce cognovisset, « si saltem præsentis fortunæ solatium habere se dixit, quod apud intellecturum loquutus esset, nec incassum pretermas voces emissurus. » Perferri hæc Alexandro jubet: « se nullis in eum meritorum officiis, maximorum illi debitorem mori, quod in matre liberisque suis, regnum ejus, non hostilem animum expertus, felicitos hostes, quam cognatos sortitus sit; quippe matri et liberis suis ab eodem hoste vitam datam: sibi a cognatis ereptam, quibus et vitam et regna dedit. Quamobrem gratiam illi eam futuram, quam ipse victor volet. Alexandro referre se, quam solam moriens potest, gratiam: precari superam inferumque numina, et regales deos, ut illi terrarum omnium victori contingat imperium. Pro se justam magis, quam gravem sepulture veniam orare. Quod ad ultionem pertineat, jam non suam, sed exempli, communi omnium regum esse causam, quam negligere, illi et in-

« sa justice; qu'enfin, comme unique gage de sa foi royale, il tendait sa main pour qu'on touchât, en son nom, celle d'Alexandre. » Après quoi il expira. A cette nouvelle, Alexandre alla voir le corps de Darius; il pleura cette mort, indigne d'une si haute fortune, fit ensevelir le corps à la manière des rois, et transporter les restes de ce prince dans le tombeau de ses ancêtres.

LIVRE XII.

I. Alexandre fit faire de pompeuses funérailles aux soldats morts en poursuivant Darius, et distribua treize mille talents au reste des troupes qui l'avaient accompagné dans cette expédition. Les châteaux avaient fait périr la plus grande partie des chevaux, et ceux qui survivaient étaient incapables de servir. Il déposa à Ecbatane tout l'argent qu'il possédait, montant à cent quatre-vingt-dix mille talents, et en confia la garde à Parménion. Sur ces entrefaites, il apprit par une lettre d'Antipater, alors en Macédoine, la nouvelle de la guerre d'Agis, roi de Sparte, en Grèce; d'Alexandre, roi d'Épire, en Italie; et l'expédition de son lieutenant Zopyrion, en Scythie. Ces événements agitèrent l'esprit d'Alexandre de sentiments divers. Cependant il se réjouit bien plus quand il sut la mort des deux rois ses rivaux, qu'il ne s'affligea de la perte de Zopyrion et de son armée. Après le départ d'Alexandre, la Grèce presque entière, saisissant l'occasion de reconquérir sa liberté, avait couru aux armes (A. de R. 424), à l'exemple de la république de Sparte, qui seule avait repoussé

avec dédain la paix de Philippe et de son fils, et bravé leurs lois. Cette guerre, dont Agis, roi de Sparte, était l'auteur et le chef, fut étouffée dès sa naissance par Antipater, avec une armée levée à la hâte; néanmoins, il y eut, de part et d'autre, beaucoup de sang répandu. Agis, voyant les siens prendre la fuite, renvoya sa garde; et, pour prouver qu'il n'avait pas moins de courage qu'Alexandre, s'il avait moins de bonheur, il fit un grand carnage des ennemis, et dispersa plus d'une fois leurs bataillons; et, quoique vaincu par le nombre, il l'emporta par la gloire.

II. Alexandre, roi d'Épire, appelé en Italie par les Tarentins, qui imploraient son secours contre les Brutiens, était accouru avec autant d'empressement quesi, dans le partage de la terre, le sort eût donné l'Orient à Alexandre, fils d'Olympias sa sœur, et à lui l'Occident. Il venait avec l'espérance d'acquiescer en Italie, en Afrique et en Sicile, autant de gloire qu'Alexandre en avait acquis en Asie et chez les Perses. Et ce qui le confirmait dans ces idées de ressemblance, c'est que l'oracle de Delphes lui avait prédit que la ville de Pandosie et le fleuve de l'Achéron lui seraient funestes, comme il avait prédit à Alexandre le Grand qu'on lui tendrait des embûches en Macédoine. Or, ce fleuve de l'Achéron et la ville de Pandosie sont en Épire. Le roi, ignorant qu'il y avait en Italie un fleuve et une ville du même nom, s'était décidé à porter la guerre hors de ses États, pour échapper aux prédictions de l'oracle. Arrivé en Italie, il fit d'abord la guerre aux Apuliens; mais, instruit des

decorum et periculosum esse : quippe quum in altero iustitiæ ejus, in altero etiam utilitatis, causa versetur. In quam rem unicum pignus fidei regis, dextram se ferendam Alexandro dare. » Post hæc, porrecta manu, expiravit. Quæ ubi Alexandro nuntiata sunt, viso corpore defuncti, tam indignam illo fastigio mortem lacrymis prosequutus est; corpusque regio more sepeliri, et reliquias ejus majorum tumulis inferri jussit.

LIBER XII.

I. Alexander in persequendo Dario amissos milites magnis funerum impensis extulit; reliquis expeditionis ejus sociis tredecim millia talentum divisit. Equorum major pars arctu amissa, inutilisque etiam, qui superfuera, facti. Pecunia omnis, centum nonaginta millia talentum, Ecbatana congesta, eique Parmenio præpositus. Dum hæc aguntur, epistolæ Antipatri e Macedonia ei redduntur, quibus bellum Agidis, regis Spartanorum, in Græcia; bellum Alexandri, regis Epiri, in Italia; bellum Zopyrionis, præfeci ejus, in Scythia, continebatur. Quibus varie affectus, plus tamen lætitiæ, cognitis mortibus decorum æmulorum regum, quam doloris amissi cum Zopyrionis exercitus, suscepit. Namque post profectum Alexandri, Græcia ferme omnis, in occasionem recuperandæ libertatis, ad arma concurrerat, auctoritatem Lacedæmo-

niorum sequuta, qui Philippi Alexandrique pacem soli spreverant, et leges respuerant. Dux hujus belli Agis, rex Lacedæmoniorum, fuit. Quem motum Antipater, contractis militibus, in ipso ortu oppressit. Magna tamen utrinque cædes fuit. Agis rex quum snos terga dantes videret, dimissis satellitibus, ut Alexandro felicitate, non virtute inferior videretur, tantam stragem hostium edidit, ut agmina interdum fugaret. Ad postremum, etsi a multitudine victus, gloria tamen omnes victi.

II. Porro Alexander, rex Epiri, in Italiam a Tarentinis, auxilia adversus Brutios deprecantibus, sollicitatus, ita cupido profectus fuerat, veluti in divisione orbis terrarum, Alexandro, Olympiadis sororis suæ filio, Oriens, sibi Occidens sorte contigisset; non minorem rerum materiam in Italia, Africa, Siciliaque, quam ille in Asia et in Persia habiturus. Huc accedebat, quod, sicut Alexandro Magno Delphica oracula insidias in Macedonia, ita huic responsum Dodonæi Jovis circa urbem Pandosiam, amnemque Acherusium prædixerat. Quæ utraque quum in Epiro essent, ignarus eadem et in Italia esse, ad declinanda fatorum pericula, peregrinam militiam cupidius elegerat. Igitur, quum in Italiam venisset, primum illi bellum cum Apulis fuit : quorum cognito orbis fato, brevi post tempore pacem et amicitiam cum rege eorum fecit. Erat namque tunc temporis urbs Apulis Brundisium, quam Ætoli, sequuti dudum fama rerum in Troja gestarum clarissimum ac nobilissimum ducem Diomedem,

destinées de leur ville, il conclut bientôt après avec le roi d'Apulie un traité de paix et d'alliance. Les Apuliens habitaient la ville de Brindes, bâtie autrefois par les Étoliens, lesquels avaient suivi Diomède, l'un des plus célèbres guerriers qui combattirent au siège de Troie : mais, chassés par les Apuliens, ils consultèrent l'oracle, qui leur répondit « qu'ils habiteraient éternellement dans le lieu « qu'ils auraient réclamé. » Ils firent donc sommer, par des ambassadeurs, les Apuliens de leur rendre la ville, en les menaçant de leur faire la guerre. Les Apuliens, éclairés sur le sens de l'oracle, tuèrent les députés et les enterrèrent dans leur ville, qui devenait pour eux une éternelle demeure. L'oracle ainsi accompli, ils restèrent longtemps maîtres de la ville. Alexandre, instruit de cet événement, et plein de respect pour les anciens oracles, s'abstint d'attaquer les Apuliens. Il tourna ses armes contre les Brutiens et les Lucaniens, leur enleva plusieurs places, et fit des traités d'alliance avec les Métapontins, les Pédicules et les Romains. Mais les Brutiens et les Lucaniens ayant reçu des secours de leurs voisins, reprirent les armes avec une nouvelle ardeur. C'est alors que le roi fut tué près de la ville de Pandosie et de l'Achéron (A. de R. 423), sans avoir pu connaître le nom de ce lieu fatal, si ce n'est au moment de mourir. Il comprit alors qu'il avait abandonné sa patrie pour fuir des dangers qui l'attendaient loin d'elle. La ville de Thurium racheta son corps et lui donna la sépulture. Tandis que ces choses se passaient en Italie, Zopyrion, à qui Alexandre avait laissé le gouvernement du Pont, crut qu'il était indigne de lui de rester dans le repos, et voulut aussi tenter quelque expédition. Il rassembla une armée de trois mille hommes, et marcha contre les Scythes. Mais, mas-

sacré avec toutes ses troupes, il reçut le châtiement de son agression téméraire contre un peuple qui ne lui avait fait aucun mal.

III. Alexandre apprit ces événements chez les Parthes; il feignit d'en être affligé, et, par respect pour le roi d'Épire qui était son oncle, il ordonna un deuil de trois jours à son armée. Il rassembla ensuite ses soldats, qui s'attendaient à retourner dans leur patrie, comme si la guerre était terminée, et s'imaginaient déjà embrasser leurs femmes et leurs enfants; il leur dit « que toutes « les victoires qu'ils avaient remportées ne ser- « valent de rien, tant qu'on n'aurait pas soumis « les Barbares de l'Orient; qu'il n'avait pas voulu « conquérir le corps, mais les États de Darius, et « qu'il fallait poursuivre ceux qui s'étaient sous- « traits à ses lois. » Ayant ainsi ranimé leur courage, Alexandre subjuga l'Hyrcanie et le pays des Mardes. Là, vint à sa rencontre, suivie de trois cents femmes, Thalestris, ou Minithya, reine des Amazones, à qui le désir d'avoir des enfants de ce roi avait fait faire une marche de vingt-cinq jours, à travers les nations les plus hostiles (A. de R. 425). Son aspect, son costume si singulier dans une femme, son arrivée, ce qu'elle sollicitait, excitèrent une surprise générale. Alexandre se donna treize jours de repos auprès d'elle; après quoi, jugeant qu'elle était grosse, elle se retira. Ce fut alors qu'Alexandre adopta le costume des rois perses; et, comme s'il se fût soumis aux lois des nations vaincues, il porta le diadème, inconnu jusqu'alors aux rois de Macédoine. Pour que cette innovation ne le rendît pas odieux, s'il en donnait seul l'exemple, il ordonna à ses courtisans de revêtir comme lui la longue robe de pourpre brodée d'or. Puis, imitant les mœurs des Perses, aussi bien que leur

considerant : sed pulsi ab Apulis, consulentes oracula, responsum acceperant, « locum, quem repetissent, perpetuo possessuros. » Hac igitur ex causa, per legatos cum belli conminatione, restitui sibi ab Apulis urbem postulaverant. Sed ubi Apulis oraculum innotuit, interfectos legatos in urbe sepelierunt, perpetuam ibi sedem habituros. Atque ita defuncti responso, diu urbem possederunt. Quod factum quum cognovisset Alexander, antiquitatis fata veneratus, bello Apulorum abstinuit. Gessit et cum Brutis Lucanisque bellum; multasque urbes cepit : tum et cum Metapontinis, et Pediculis, et Romanis, sedus amicitiamque fecit. Sed Brutii Lucanisque, quum auxilia a finitimis contraxissent, acris bellum repetivere. Ibi rex juxta urbem Pandosiam, et flumen Acheronta, non prius fatalis loci cognito nomine, quam occideret, interficitur; moriensque, non in patria fuisse sibi periculosam mortem, propter quam patriam fugerat, intellexit. Corpus ejus Thurii publice redemptum sepulturæ tradiderunt. Dum hæc aguntur in Italia, Zopyrion quoque, præfectus Ponti ab Alexandro Magno relictus, otiosum se ratus, si nihil et ipse gessisset, adunato xxx millium exercitu, Scythias bellum intulit; casusque cum

omnibus copiis, pœnas temere illati belli genti innoxie luit.

III. Hæc quum nuntiata in Parthis Alexandro essent, simulato mœnore, propter Alexandri cognationem, exercitui suo triduum luctum induxit. Omnibus deinde, velut perpetrato bello, reditum in patriam expectantibus, conjugisque ac liberos suos animo jam quodammodo complectentibus, ad conclonem exercitum vocat : ibi, « nihil actum tot egregis prællis, ait, si incolumis Orientalis barbaria relinquatur; nec se corpus, sed regnum Darii, petisse; persequendosque esse eos, qui a regno defecerint. » Hac oratione velut ex integro incitatis animis, Hyrcaniam, Mardosque subegit. Ibi ei occurrit Thalestris (sive Minithya), Amazonum regina, cum ccc mulieribus, xxv diebus inter infestissimas gentes itinere confecto, ex rege liberos quesitura : cujus conspectus adventusque admirationi omnibus fuit, et propter insolitum feminis habitum, et propter expetitum concubitum. Ob hoc tredecim diebus otio a rege datis, ut visa est uterum implere, discessit. Post hæc Alexander habitum regum Persarum, et diadema insolitum antea regibus Macedonicis, velut in leges eorum, quos vicerat, transiret, assumpsit. Quæ de

rendit aux supplications de son armée entière, laquelle le conjurait « de ne pas s'affliger de la mort d'un seul homme au point de compromettre le salut de tous les autres; et de ne pas les abandonner dans ces pays barbares et dans ces climats lointains, au milieu de nations irritées par ses agressions. » Les prières du philosophe Callisthènes, son ami, jadis son condisciple sous Aristote, et qu'il avait attiré près de lui pour écrire son histoire, contribuèrent beaucoup à le fléchir; il sentit renaître son goût pour la guerre, et soumit à son obéissance les Chorasmes et les Dahes.

VII. Il voulut ensuite qu'au lieu de le saluer on l'adorât, suivant un usage emprunté à l'orgueil des rois de Perse, et qu'il n'avait pas encore osé appliquer à sa personne, de peur de se rendre odieux par trop de nouveautés à la fois. Callisthènes fut celui qui se refusa le plus énergiquement à cette adoration, et sa résistance le perdit, ainsi qu'un grand nombre des principaux Macédoniens, qu'Alexandre fit périr sous le vain prétexte de conspiration contre sa personne. Cependant les Macédoniens conservèrent l'ancienne coutume, et se raillèrent de l'adoration. Il marcha ensuite vers l'Inde (A. de R. 426-427), dans le but de fixer à l'Océan et aux extrémités de l'Orient les bornes de son empire : et, pour que la magnificence de son armée répondît à la grandeur de l'expédition, il voulut que l'argent brillât sur les harnois des chevaux et sur les armes des soldats, et donna à ses troupes le nom d'Argyraspides, à cause de leurs boucliers d'argent. Lorsqu'il fut arrivé à Nyse, les habitants, espérant qu'il respecterait une ville fondée par Bacchus, lui ouvrirent leurs portes : il les épargna en effet, ravi d'avoir non-seulement égalé les exploits de ce dieu, mais encore d'avoir marché sur ses pas. Il

conduisit alors son armée sur le mont sacré, pour contempler cette terre qui se fécondait d'elle-même, et se couvrait de vigne et de lierre avec autant d'art que si l'industrie humaine l'eût cultivée et embellie. Mais à peine les soldats sont-ils arrivés au pied de la montagne, que, saisis d'un enthousiasme subit, ils attestent par des hurlements l'influence du dieu qui les agite, et, au grand étonnement du roi, courent çà et là comme des fous inoffensifs. Alexandre comprit alors qu'en épargnant la ville, il avait sauvé son armée. Il gagna ensuite le mont Dédale et les États de la reine Cléophis. Cette princesse, après s'être rendue à lui, recouvra son trône au prix de ses faveurs, obtenant par ses charmes ce qu'elle n'avait pu conserver par la force. Elle en eut un fils qu'elle appela Alexandre, et qui depuis régna dans les Indes. Pour s'être ainsi prostituée, elle reçut des Indiens le nom de *courtisane couronnée*. Parvenu aux extrémités de l'Inde, et arrivé devant un rocher escarpé, d'une hauteur prodigieuse, qui servait de refuge à plusieurs peuples, il apprit qu'un tremblement de terre avait empêché Hercule de s'en rendre maître; et, brûlant du désir de surpasser les exploits de ce héros, il s'empara du rocher après des dangers et des fatigues extrêmes, et reçut à composition tous ses habitants.

VIII. Porus, un des rois de l'Inde (A. de R. 427), également célèbre par la grandeur de son courage et la force de son corps, avait entendu parler d'Alexandre, et se disposait depuis longtemps à lui résister. La bataille s'engagea, et Porus, ordonnant aux siens de fondre sur les Macédoniens, demanda pour lui de se mesurer avec leur roi. Alexandre se hâta d'accepter le défi; mais, au premier choc, son cheval ayant été

hæc Eli quadriduo perseverata inedia est, donec exercitus universi precibus exoratus est, precantis, « ne ita mortem unius doleat, ut universos perdat : quos in ultimam deductos Barbariam, inter infestas et irritatas bello gentes, destituat. » Multum profuere et Callisthenis philosophi preces, condiscipulatu apud Aristotelem familiaris Eli, et tunc ab ipso rege ad prodenda memorie acta ejus accitus. Revocato igitur ad bellum animo, Chorasmos et Dahes in deditioem accepit.

VII. Deinde, quod primo ex Persico superbie regie more distulerat, ne omnia pariter invidiosiora essent, non salutari, sed adorari se jubet. Acerrimus inter recusantes Callisthenes fuit. Quæ res et illi, et multis principibus Macedonum exitio fuit; siquidem sub specie insidiarum omnes interfecti. Retentus tamen est a Macedonibus mos salutandi regie, explosa adoratione. Post hæc Indiam petit, ut Oceano, ultimoque Oriente finiret imperium. Cui glorie ut etiam exercitus ornamenta convenirent, phaleras equorum, et arma militum argento inducit; exercitumque suum, ab argenteis clypeis, Argyraspidas appellavit. Quum ad Nyseam urbem venisset, oppidanis non repugnantibus fiducia religionis Liberi patris, a quo condita urbs erat, parci jussit, lætus non militiam tantum, verum et vestigia se dei se-

quutum. Tunc ad spectaculum sacri montis duxit exercitum, naturalibus bonis, vite, hederaque non aliter vestiti, quam si manu cultus, colentiumque industria exornatus esset. Sed exercitus ejus, ubi ad montem accessit, repentino impetu mentis, in sacros dei ululatus instinctus, cum stupore regis, sine noxa discurrit : ut intelligeret, non tam oppido se parcendo, quam exercitui suo consuluisse. Inde montes Dædalos, regnaque Cleophidis reginæ, petit. Quæ quum se dedidisset ei, concubitu redemptum regnum ab Alexandro recepit, illecebris consequuta, quod virtute non potuerat; filiumque ab eo genitum, Alexandrum nominavit, qui postea regno Indorum potitus est. Cleophis regina, propter prostratam pudicitiam *scortum regium* ab Indis exinde appellata est. Peragrata India, quum ad saxum miræ asperitatis et altitudinis, in quod multi populi confugerant, pervenisset, cognoscit, Herculem ab expugnatione ejusdem saxi terræ motu prohibutum. Captus itaque cupidine Herculis acta superare, cum summo labore ac periculo potitus saxo, omnes ejus loci gentes in deditioem accepit.

VIII. Unus ex regibus Indorum fuit, Porus nomine, viribus corporis et animi magnitudine pariter insignis : qui bellum jam pridem, audita Alexandri opinione, in adventum ejus parabat. Commisso itaque prælio, exercitum

blessé, il tomba à la renverse, et ne dut son salut qu'à ses gardes, qui accoururent pour le protéger. Porus, couvert de blessures, fut fait prisonnier. Il fut tellement affligé de sa défaite que, nonobstant la générosité du vainqueur, il ne voulut ni prendre de nourriture, ni laisser panser ses plaies, et l'on eut peine à obtenir de lui qu'il consentit à vivre. Alexandre, en considération de sa valeur, le laissa libre, et le rétablit dans la possession de ses États. Il fonda dans ce pays deux villes; il appela l'une Nicée et l'autre Bucéphale, du nom de son cheval. Il soumit ensuite, après avoir taillé en pièces leurs armées, les Adrestes, les Gestéans, les Présides et les Gangarides (A. de R. 427). Arrivé chez les Cuphites, où deux cent mille hommes de cavalerie étaient prêts à le recevoir, son armée entière, aussi lasse de victoires que de marches pénibles, le conjure en pleurant « de mettre enfin un terme à ses expéditions, « de se ressouvenir de sa patrie, de songer au « retour, et de considérer l'âge avancé de ses sol- « dats, qui auraient à peine assez de vie pour re- « gagner leurs foyers. » L'un lui montre ses che- « veux blancs, l'autre ses blessures, celui-ci un corps usé par les années, celui-là de nombreuses cicatrices. « Ils sont, disent-ils, les seuls qui aient « porté sans relâche le poids de la guerre sous « Philippe et sous Alexandre. » Ils demandent enfin « qu'ils aient la faculté de rendre ce qui reste « d'eux aux tombeaux de leurs pères; ajoutant que « ce n'est pas le zèle, mais la vigueur qui leur « manque : que s'il est pour eux sans pitié, il ne « le soit pas pour lui-même, et craigne de las- « ser la fortune à force d'en abuser. » Touché par de si justes prières, et comme s'il eût voulu met-

tre un terme à ses victoires, il fit dresser un camp plus vaste que de coutume, tant pour effrayer l'ennemi par la force de ses retranchements, que pour en étonner un jour la postérité. Nul travail ne fut plus agréable à ses soldats; et après la défaite de l'ennemi, ce fut avec joie qu'ils rentrèrent dans ce camp.

IX. Alexandre se dirigea ensuite vers le fleuve Acésine, qui le conduisit à l'Océan. Là, les habitants d'Hiacense et de Silée, villes fondées par Hercule, se rendirent à lui. Il fit voile ensuite vers les Ambres et les Sygambres, qui lui opposèrent quatre-vingt mille fantassins et soixante mille cavaliers. Vainqueur de cette armée, il conduisit la sienne sous les murs de leur ville; il escalada le premier la muraille, et n'apercevant point de défenseurs, sauta dans la place, sans même être suivi d'un seul garde. Les habitants, le voyant seul, poussent de grands cris et fondent sur lui de tous côtés, pour finir d'un seul coup, s'ils le peuvent, les guerres qui désolaient l'univers, et venger les nations. Alexandre, sans s'étonner, luita seul contre des milliers d'ennemis. Il est incroyable que ni la multitude des assaillants, ni les traits qu'ils faisaient pleuvoir, ni leurs cris de fureur, n'aient pu l'effrayer; seul il en immola ou mit en fuite des milliers. Mais, quand il se vit accablé par le nombre, il s'adossa à un tronç d'arbre voisin du rempart, et, à la faveur de cet appui, il soutint longtemps le choc. Instruits enfin du danger qu'il courait, ses amis s'élançant pour le secourir. Plusieurs périrent à ses côtés, et le combat resta douteux, jusqu'au moment où toute l'armée, ayant renversé la muraille, fut arrivée à son secours. Atteint d'une flèche sous la ma-

sum Macedonas invadere jubet; sibi regem eorum privatum hostem deposcit. Nec Alexander pugnae moram fecit: sed prima congressione vulnerato equo, quum præceps in terram decidisset, concursu satellitum servatur. Porus multis vulneribus obrutus capitur. Qui victum se adeo doluit, ut, quum veniam ab hoste invenisset, neque cibum sumere voluerit, neque vulnera curari passus sit; aggregate sit ab eo obtentum, ut vellet vivere. Quem Alexander ob honorem virtutis incolumem in regnum remisit. Duas ibi urbes condidit: unam Nicæam, alteram ex nomine equi Bucephalen vocavit. Inde Adrestas, Gesteanos, Præsidas, Gangaridas, cæsis eorum exercitibus, expugnat. Quum ad Caphites venisset, ubi eum cum ducentis millibus equitum hostes opperiebantur, exercitus omnis, non minus victoriarum numero, quam laboribus fessus, lacrymis eum deprecatur, « finem tandem belli faceret; aliquando patriæ, reditusque meminisset; respiceret militum annos, quibus vix ætas ad reditum sufficeret: » ostendere alius canitiem, alius vulnera, alius ætate consumpta corpora, alius cicatricibus exhausta: « solos se esse, qui duorum regnum, Philippi Alexandrique, continuam militiam pertulerint. » Tandem orare, « ut reliquias saltem suas paternis sepulcris reddat, quorum non studiis deficiatur, quam annis: ac si non militibus, vel ipsi sibi parcat, ne fortunam suam nimis onerando fatiget. » Motus his tam justis preci-

bus, velut in finem victoriae, castra solito magnificentiora fieri jussit, quorum molitionibus et hostis terretur, et posteris admiratio sui relinqueretur. Nullum opus nimis lætius fecere. Itaque cæsis hostibus, cum gratulatione in eadem reverterunt.

IX. Inde Alexander ad amnem Aoesinam pergit: per hunc in Oceanum devehitur. Ibi Hiacensanas Silæoque, quos Hercules condidit, in deditionem accepit. Hinc in Ambros et Sygambros navigat. Quæ gentes eum cum armatis lxxx millibus peditum, et lx millibus equitum excipiunt. Quum prælio victor esset, exercitum ad urbem eorum ducit. Quam desertam a defensoribus, quum de muro, quem primus ceperat, animadvertisset, in urbis planitiem sine ullo satellite desiliit. Itaque quum eum hostes solum conspexissent, clamore edito, undique concurrunt, si possint in uno capite orbis bella finire, et ultionem tot gentibus dare. Nec minus Alexander constantè resistit, et unus adversus tot millia præliatur. Incredibile dictu est, ut eum non multitudo hostium, non vis magna telorum, non tantus lacessentium clamor terruerit; solus tot millia ceciderit ac fugaverit. Ubi vero obrui multitudine se vidit, trunco se, qui propter murum stabat, applicuit; cujus auxilio tutus quum diu agmen sustinuisset, tandem cognito periculo ejus, amici ad eum desiliunt; ex quibus multi cæsi: præliumque tandiu anceps fuit, quoad omnis

melle et affaibli par la perte de son sang, il combattit un genou en terre, jusqu'à ce qu'il eût tué celui qui l'avait blessé. Le traitement de sa blessure fut plus dangereux que la blessure elle-même.

X. Sauvé enfin, contre tout espoir, il envoya Polyperchon à Babylone avec une armée, et, s'embarquant lui-même avec l'élite de ses troupes, il visite les côtes de l'Océan. A son arrivée devant la ville du roi Ambigère, les habitants, qui avaient entendu dire que son corps était à l'épreuve du fer, empoisonnent leurs flèches, et, à l'aide de ces armes doublement mortelles, éloignent l'ennemi de leurs murailles, et lui tuent beaucoup de monde. Ptolémée, parmi plusieurs autres, fut blessé; et comme il semblait près de mourir, Alexandre vit en songe une herbe propre à arrêter l'effet du poison. On en fit un breuvage qui mit sur-le-champ Ptolémée hors de péril : le même remède sauva la plus grande partie de l'armée. Lorsqu'il eut pris la ville et regagné ses vaisseaux, il offrit des libations à l'Océan, pour obtenir un heureux retour dans sa patrie. Puis, après avoir, pour ainsi dire, fait toucher à son char tous les points de la carrière, et posé les limites de son empire jusqu'ou les solitudes lui permirent d'atteindre et jusqu'ou les mers furent navigables, il profita d'une marée favorable, et remonta le cours de l'Indus. Comme monument de ses exploits, il bâtit sur les bords de ce fleuve la ville de Barcé, dressa des autels aux Dieux, et laissa le gouvernement des côtes de l'Inde à un de ses officiers. De là, il se disposait à revenir par terre, lorsqu'on lui annonça qu'il aurait, chemin faisant, des pays arides à traverser. Il fit

alors creuser des puits dans les lieux les plus favorables, et, s'étant ainsi pourvu d'une grande quantité d'eau douce, il marcha vers Babylone. Là, plusieurs nations conquises vinrent se plaindre à lui de leurs gouverneurs. Alexandre, sans égard pour l'amitié qui le liait à eux, les fit mettre à mort en présence des députés. Il épousa ensuite Statira, fille de Darius, et maria aux principaux Macédoniens les filles les plus nobles de tous les pays conquis, afin de pallier sa faute en se donnant des imitateurs.

XI. Il assemble ensuite son armée, et promet « de payer de ses propres deniers les dettes de tous ses soldats, » afin qu'ils puissent remporter intacts dans leur patrie leur butin et le prix de leur valeur : munificence admirable non-seulement à cause de la somme en elle-même, mais par le titre auquel il l'accordait. Aussi la reconnaissance des créanciers égala celle des débiteurs, car il n'eût pas été moins difficile aux uns de se faire payer qu'aux autres de se libérer. Alexandre consacra vingt mille talents à cette gratification. Il congédia les vieux soldats, et les remplaça par de plus jeunes. Mais ceux-ci, mécontents du départ de leurs compagnons, demandèrent qu'on les congédiât également; ils alléguaient « qu'il fallait moins considérer l'âge que les années de service; et qu'il était juste qu'ayant été enrôlés ensemble, ils fussent libérés en même temps. » L'insulte succéda bientôt aux prières. Ils conseillaient au roi « de faire seul la guerre avec son père Hammon, puisqu'il savait si peu apprécier ses soldats. » De son côté, Alexandre tantôt les gourmandait, tantôt les exhortait avec douceur « à ne pas ternir par la sédition la gloire

exercitus, muris dejectis, in auxilium veniret. In eo prælio sagitta sub mamma trajectus, quum sanguinis fluxu deficeret, genu positum tamdiu præliatus est, donec eum, a quo vulneratus fuerat, occideret. Curatio vulneris gravior ipso vulnere fuit.

X. Itaque ex magna desperatione tandem salutem reddidit, Polyperchonta cum exercitu Babyloniam mittit. Ipse, cum lectissima manu navibus conscens, Oceani littora peragrat. Quum venisset ad urbem Ambigeri regis, oppidani invictum ferro audientes, sagittas veneno armant; atque ita gemino mortis vulnere, hostem a muris submoventes, plurimos interficiunt. Quum inter multos vulneratus etiam Ptolemæus esset, moriturusque jamjam videretur, per quietem regi monstrata in remedia veneni herba est, qua in potu accepta, statim periculo liberatus est; majorque pars exercitus hoc remedio servata. Expugnata deinde urbe, reversus in naves, Oceano libamenta dedit, prosperum in patriam reditum precatus; ac veluti curru circa metam acto, positus imperii terminis, quatenus aut terrarum solitudines prodire passæ sunt, aut mare navigabile fuit, secundo æstu ostio fluminis Indi invehitur. Ibi in monumenta rerum a se gestarum, urbem Barcen condidit; arasque statuit, relicto ex numero amicorum, littoralibus Indis præfacto. Inde iter terrestre facturus, quum arida loca medii itineris dicerentur, puteos opportunis locis fieri præcipit,

quibus ingenti dulci aqua inventa, Babyloniam redit. Ibi multæ devictæ gentes præfectos suos accusaverunt: quos sine respectu amicitia Alexander in conspectu legatorum necari jussit. Filiam post hæc Darii regis, Statiram, in matrimonium recepit: sed et optimatibus Macedonum lectas ex omnibus gentibus nobilissimas virgines tradidit, ut communi facto crimen regis levaretur.

XI. Hinc ad concionem exercitum vocat; et promittit, « se æs alienum omnium propria impensa soluturum, » ut prædam præmiaque integra domos ferant. Insignis hæc munificentia non summa tantum, verum etiam titulo muneris fuit, nec a debitoribus magis, quam a creditoribus gratius excepta, quoniam utrisque exactio pariter ac solutio difficilis erat. xx millia talentum in hos sumptus expensa. Dimissis veteranis, exercitum junioribus supplet. Sed retenti veteranorum discessum ægre ferentes, missionem et ipsi flagitabant: « nec annos, sed stipendia sua numerari jubebant: pariter in militiam lectos, pariter sacramento solvi æquum censentes: » nec jam precibus, sed convicio agebant, jubentes « eum solum cum patre suo Hammon inire bella, quatenus milites suos fastidiat. » Contra ille nunc castigare milites, nunc lenibus verbis monere, « ne gloriosam militiam seditionibus infuscarent. » Ad postremum, quum verbis nihil proficeret, ad corripiendos seditionis auctores, e tribunali in concionem armatam inermis ipse

« de leurs conquêtes. » Mais enfin, voyant ses paroles inutiles, il s'élança, sans armes, du haut de son tribunal au milieu de ses soldats armés, pour saisir les auteurs de la révolte, en prend treize de sa propre main et les traîne au supplice sans que personne ose s'y opposer, tant ils craignaient leur roi plus que la mort, et tant la discipline militaire l'enhardissait à les punir !

XII. Il assemble ensuite à l'écart et harangue les Perses qui étaient à son service. Il loue la constance de leur fidélité, soit envers lui-même, soit envers leurs anciens rois ; rappelle les bienfaits dont il les a comblés ; ajoutant « que jamais « il ne les a regardés comme des vaincus, mais « comme les compagnons de ses victoires ; que, « loin de leur avoir imposé les usages de sa nation, il avait adopté les leurs, et uni, par des « mariages, les vainqueurs et les vaincus (A. de « R. 428) ; qu'aujourd'hui même enfin il allait leur « confier, aussi bien qu'aux Macédoniens, la garde « de sa personne. » Il choisit, en effet, mille de leurs jeunes gens qu'il incorpore dans ses gardes, et fait entrer même dans son armée une partie des troupes auxiliaires, qu'il avait formées à la discipline macédonienne. Mais les Macédoniens irrités se plaignent hautement qu'on ait donné leurs fonctions à leurs ennemis ; ils viennent en pleurant trouver le roi, et le conjurent « de prendre plutôt « tout leur sang dans les supplices, que de les « déshonorer. » Cet humble repentir valut le congé à onze mille vétérans. Alexandre renvoya aussi Polyperchon, Clitus, Gorgias, Polydamas, Amadas et Antigène, ses plus vieux officiers. Il les mit sous la conduite de Cratère, qui devait gouverner la Macédoine à la place d'Antipater, lequel vint avec des recrues prendre celle de Cratère. Ceux

qui portaient reçurent leur paye, comme s'ils eussent encore été au service. Sur ces entrefaites, Éphestion (A. de R. 428), l'un des amis d'Alexandre, mourut. Sa rare beauté quand il était enfant, et plus tard ses complaisances, l'avaient rendu cher à Alexandre, qui le pleura plus qu'il ne convient à un roi. Il lui fit élever un tombeau qui coûta douze mille talents, et ordonna qu'on lui rendît les honneurs divins.

XIII. En retournant des rivages les plus reculés de l'Océan à Babylone, il apprend que des ambassadeurs de Carthage et des autres villes d'Afrique, de l'Espagne, de la Sicile, des Gaules, de la Sardaigne, et de quelques nations de l'Italie, y attendent son arrivée. Son nom avait répandu une telle terreur dans le monde entier, que tous les peuples se faisaient ses courtisans comme s'il eût été destiné à devenir un jour leur maître. Tandis qu'il revenait en toute hâte à Babylone, pour y tenir en quelque sorte l'assemblée de l'univers, un mage (A. de R. 429) l'avertit « de ne pas y entrer, affirmant que cette « ville lui serait fatale. » Il quitta donc la route de Babylone, et vint à Borsippa, ville située au delà de l'Euphrate, et jadis abandonnée. Là, le philosophe Anaxarque le détermina à mépriser les prédictions du mage, comme fausses et incertaines ; ajoutant que les décrets du destin sont impénétrables à l'homme, et que ce qui se rattache au cours naturel des choses est inévitable. Alexandre retourna donc à Babylone (A. de R. 430), s'y reposa plusieurs jours, rétablit l'usage, longtemps négligé, de ses festins solennels, et se livra sans mesure à la joie et aux plaisirs. Un jour qu'il se retirait, après avoir passé le jour et la nuit à table, le Thessalien Médius l'invita, ainsi

desiliit, et nemine prohibente, tredecim correptos, manu sua ipse ad supplicia duxit. Tantam vel illis moriendi patientiam metus regis, vel huc exigendi supplicii constantiam disciplina militaris dabat.

XII. Inde separatim auxilia Persarum in concione alloquitur. Laudat perpetuam illorum, tum in se, tum in pristinos reges fidem ; sua in illos beneficia commemorat ; « ut nunquam quasi victos, sed veluti victoriæ socios habuerit : denique se in illorum, non illos in gentis suæ morem transisse ; affinitatibus connubiorum victos victoribus miscuisse. Nunc quoque, ait, custodiam corporis sui non Macedonibus tantum se, verum et illis crediturum. » Atque ita mille ex his juvenes in numerum satellitum legit, auxiliorum quoque portionem, formatam in disciplinam Macedonum, exercitui suo miscet. Quam rem ægre Macedones tulerunt, jactantes « hostes suos in officium suum a rege subjectos. » Tunc universi flentes regem adeunt ; orant, « suppliciiis suis potius saturate se, quam contumeliis. » Qua modestia obtinuerunt, ut undecim millia militum veteranorum exactoraret. Sed ex amicis dimissi senes, Polyperchon, Clitus, Gorgias, Polydamas, Amadas, Antigènes. Dimissis his Craterus præponitur, jussus præesse Macedonibus in Antipatri locum ; Antipatrumque cum supplemento tironum in locum ejus evocat : stitendia rever-

tentibus, veluti militantibus, data. Dum hæc ageretur, unus ex amicis ejus Hephæstion decedit, dotibus primæ formæ pueritiæque, mox obsequiis, regi percarus, quem contra decus regium Alexander diu luxit ; tumulumque ei xii millium talentorum fecit ; eumque post mortem coli et deum jussit.

XIII. Ab ultimis littoribus Oceani Babyloniam revertenti nuntiatur, legationes Carthaginensium, cæterarumque Africæ civitatum, sed et Hispaniarum, Siciliæ, Galliæ, Sardinia, nonnullas quoque ex Italia, ejus adventum Babyloniam opperiri. Adeo universum terrarum orbem nominis ejus terror invaserat, ut cunctas gentes, veluti destinato sibi regi adulerentur. Hac igitur ex causa Babyloniam festinanti, veluti conventum terrarum orbis acturo, quidam ex Magis prædixit, « ne urbem introiret, » testatus « hunc locum ei fatalem fore. » Ob hoc, omissa Babyloniam, in Borsippam urbem trans Euphratem, desertam olim, concessit. Ibi ab Anaxarcho philosopho compulsus est rursus Magorum prædicta contemnere, ut falsa et incerta ; et si fati consentiant, ignota mortalibus ; at si naturæ debeantur, immutabilia. Reversus igitur Babyloniam, multis diebus otio datus, intermissum olim convivium solenniter instituit : totusque in lætitiâ effusus, quum dici noctem pervigilem iunxisset, recedentem jam e convivio Medius

que les autres convives, à venir chez lui recommencer la fête. Alexandre prend une coupe : mais à peine en a-t-il bu la moitié, qu'il pousse un gémissement, comme s'il eût été percé d'un trait. On l'emporte à demi-mort, et souffrant des douleurs si vives qu'il demandait un poignard pour remède, et se plaignait d'un simple attouchement comme d'une blessure. Ses amis publièrent que son intempérance était la cause de sa maladie ; mais il fut en effet victime d'une trahison dont la puissance de ses successeurs étouffa l'infamie.

XIV. L'auteur de ce crime fut Antipater, qui voyait ses amis les plus chers mis à mort, son gendre, Alexandre Lynceste, assassiné, et ses grandes actions dans la Grèce éveiller la jalousie plutôt que la reconnaissance du roi. Olympias, mère d'Alexandre, le chargeait aussi de plusieurs accusations. A tous ces motifs se joignait la mort récente et barbare de certains gouverneurs des nations vaincues. De tous ces faits Antipater concluait qu'Alexandre l'avait fait venir de Macédoine, non pour l'associer à ses entreprises, mais pour se défaire de lui. Pour le prévenir, il suborna son fils Cassandre, qui, avec ses frères Philippe et Iollas, remplissaient près du roi l'office d'échansons. Il lui remit un poison si violent, qu'aucun vase d'airain, de fer ou de terre n'était à l'épreuve de sa force, et qu'il fallait le porter dans une corne de cheval. Il l'avertit en même temps de ne mettre dans le secret que ses frères et le Thessalien. C'est pour cela que le festin fut préparé et recommencé chez ce dernier. Philippe et Iollas, qui avaient coutume de goûter le vin et de le tremper, versèrent le poison dans

l'eau, et la mêlèrent ensuite au vin qu'ils avaient d'abord goûté.

XV. Le quatrième jour, Alexandre sentant que sa maladie était mortelle, dit « qu'il reconnaissait là la destinée de sa famille, la plupart des Éacides étant morts avant trente ans. » Il calma lui-même l'irritation des soldats, qui le croyaient victime d'une trahison, se fit porter dans le lieu le plus élevé de la ville, et leur présenta sa main à baiser. Ils l'arrosèrent de leurs larmes : quant à lui, non-seulement il ne pleura point, mais il ne montra nulle tristesse, consola ceux dont la douleur paraissait trop vive, donna des ordres à quelques-uns pour leurs familles, et fut aussi intrépide contre la mort que contre l'ennemi. Après avoir fait retirer ses soldats, il demanda à ses amis qui l'entouraient « s'ils pensaient trouver un roi qui lui ressemblât ? » Et comme ils gardaient le silence, il ajouta « que, pour lui, il l'ignorait ; mais qu'il savait bien, et le leur prédisait comme s'il l'eût déjà vu de ses propres yeux, que cette question coûterait des flots de sang à la Macédoine, et que d'affreux massacres étaient les honneurs funèbres réservés à ses mânes. » Il finit par ordonner qu'on déposât son corps dans le temple d'Hammon. Ses amis, le voyant défaillir, lui demandèrent « à qui il laissait l'empire ? » Il répondit : « Au plus digne. » Telle fut sa grandeur d'âme, que, bien qu'il eût un fils et un frère, Hercule et Aridée, que Roxane, son épouse, fût enceinte, il oublia son sang, et choisit pour héritier celui qui serait jugé le plus digne de l'être : comme s'il eût été impie qu'un grand homme n'eût pas pour successeur un grand homme, ou qu'un si puissant empire

Thessalus, instaurata comessatione, et ipsum et sodales ejus invitavit. Accepto poculo, media potione repente veluti telo confixus, ingemuit : elatusque e convivio semianimis, tanto dolore cruciatus est, ut ferrum in remedia posceret, tactumque hominum velut vulnera indolesceret. Amici causam morbi intemperiem ebrietatis disseminaverunt : re autem vera insidiarum fuerunt, quarum infamiam successorum potentia oppressit.

XIV. Auctor insidiarum Antipater fuit, qui quum carissimos amicos ejus interfectos videret ; Alexandrum Lyncestam, generum suum, occisum ; se magnis rebus in Græcia gestis, non tam gratum apud regem, quam invidiosum esse ; a matre quoque ejus Olympiade variis se criminibus vexatum. Huc accedebant ante paucos dies supplicia in præfectos devictarum nationum crudeliter habita. Ex quibus quoque a Macedonia non ad societatem militum, sed ad poenam evocatum arbitrabatur. Igitur ad occupandum regem, Cassandrum filium, dato veneno, subornat, qui cum fratribus, Philippo et Iolla, ministrare regi solebat : cujus veneni tanta vis fuit, ut non ære, non ferro, non testa contineretur, nec aliter ferri, nisi in ungula equi, potuerit : præmonito filio, ne alii, quam Thessalium et fratribus crederet. Hac igitur ex causa apud Thessalium paratum repetitumque convivium est. Philippus et Iollas prægustare ac temperare potum regis soliti, in aqua

frigida venenum habuerunt, quam prægustatæ jam potioni supermiserunt.

XV. Quarta die Alexander indubitam mortem sentiens, « agnoscere se fatum domus majorum suorum ait : nam plerosque Æacidarum intra trigesimum annum defunctos. » Tumultuantes deinde milites, insidiis perisse regem suspicantes, ipse sedavit ; eosque omnes, quum prolatus in editissimum urbis locum esset, ad conspectum suum admisit, osculandamque dextram suam flentibus porrexit. Quum lacrymarent omnes, ipse non sine lacrymis tantum, verum etiam sine ullo tristioris mentis argumento fuit, ut quosdam impatientius dolentes consolatus sit ; quibusdam mandata ad parentes eorum dederit : adeo, sicuti in hostem, ita et in mortem invictus animus fuit. Dimissis militibus, amicos circumstantes percontatur, « videanturne similem sibi reperturi regem ? » Tacentibus cunctis, tum ipse, « ut hoc nesciat, ita illud scire vaticinarique se, ac pene oculis videre dixit, quantum sit in hoc certamine sanguinis fusura Macedonia ; quantis caedibus, quo cruore, mortuo sibi parentatura. » Ad postremum, corpus suum in Hammonis templo condi jubet. Quum delicere eum amici viderent, quærent, « quem imperii faciat heredem : » respondit, « dignissimum. » Tanta illi magnitudo animi fuit, ut, quum Herculeum filium, quum fratrem Aridæum, quum Roxanem uxorem prægnantem relinquere, oblitus

n'échût pas à des hommes éprouvés. Sa réponse fut pour ses amis un signal de guerre, ou comme une pomme de discorde qui fit éclater leur rivalité. Chacun se mit à briguer secrètement la faveur des soldats. Le sixième jour, Alexandre, se trouvant hors d'état de parler, tira de son doigt un anneau, et le remit à Perdicas, apaisant ainsi pour quelques instants les discordes qui s'envenimaient de jour en jour. Car si Perdicas ne fut pas désigné verbalement, du moins parut-il choisi pour lui succéder.

XVI. Ainsi mourut, à l'âge de trente-trois ans (A. de R. 430) et un mois, cet Alexandre, si supérieur aux autres hommes par la grandeur de son génie. La nuit où il fut conçu, sa mère Olympias crut se voir en songe enlacée par un énorme serpent. Son rêve ne l'avait point trompée; l'enfant qu'elle portait dans son sein ne pouvait avoir été conçu par un simple mortel. Née du sang des Éacides, race illustre dans les siècles les plus reculés, fille, sœur, épouse de rois, n'ayant que des rois pour ancêtres, elle tira cependant sa plus grande gloire du nom de son fils. Quand il vint au monde, plus d'un prodige annonça sa grandeur. Le même jour, en effet, deux aigles, présage de la double domination du fils en Europe et en Asie, s'abattirent et se tinrent toute la journée sur le sommet de la maison de son père; le même jour encore, Philippe reçut la nouvelle de deux victoires, l'une en Illyrie et l'autre aux jeux Olympiques, où il avait envoyé des chars; autre présage des victoires de son fils sur l'univers entier. Dès son enfance, Alexandre étudia les belles-lettres avec la plus

grande application. A l'âge de l'adolescence, il fut, pendant cinq ans, disciple d'Aristote, le plus célèbre des philosophes; enfin, monté sur le trône, il se fit appeler « roi de l'univers, » et inspira une telle confiance à ses soldats, que, lui présent, ils n'eussent pas craint de combattre sans armes un ennemi armé. Aussi ne livra-t-il jamais de bataille sans être vainqueur, n'assiégea-t-il aucune ville sans la prendre, n'attaqua-t-il aucune nation sans la terrasser. Il succomba cependant, non par la valeur de ses ennemis, mais par la trahison de ses courtisans et le crime de ses sujets.

LIVRE XIII.

I. La mort d'Alexandre le Grand, à la fleur de son âge et au sein de la victoire, fut accueillie dans Babylone par un silence morne et universel. Les peuples vaincus n'osèrent ajouter foi à la nouvelle, le croyant immortel, comme ils l'avaient cru jusqu'ici invincible. Ils se rappelaient combien de fois il avait échappé à une mort certaine, et combien de fois il reparut non-seulement plein de vie, mais victorieux, aux yeux de ses soldats qui le croyaient perdu. Mais, sitôt que le bruit de sa mort fut confirmé, toutes les nations barbares récemment vaincues le pleurèrent, non comme un ennemi, mais comme un père. La mère de Darius, que la perte de son fils a voit précipitée du trône dans la captivité, que la bonté du vainqueur avait cependant réconciliée avec la vie, apprenant qu'Alexandre n'était plus, se donna

necessitudinum, dignissimum nuncuparet heredem : prorsus quasi nefas esset viro forti alium quam virum fortem succedere ; aut tanti regni opes aliis, quam probatis, relinquere. Hac voce, veluti bellum inter amicos cecinisset, aut malum discordiæ misisset, ita omnes in æmulationem consurgunt, et ambitione vulgi tacitum favorem militum quærunt. Sexto die præclusa voce, exemptum digito anulum Perdicas tradidit : quæ res gliscentem amicorum dissensionem sedavit. Nam etsi non voce nuncupatus heres, iudicio tamen electus esse videbatur.

XVI. Decessit Alexander, mensem unum, annos tres et triginta natus ; vir supra humanam potentiam magnitudine animi præditus. Qua nocte eum mater Olympias concepit, visa per quietem est cum ingenti serpente volutari ; nec decepta somnio est : nam profecto majus humana mortalitate opus utero tulit : quam quum Æacidarum gens ab ultima sæculorum memoria, et regna patris, fratris, mariti, ac deinceps majorum omnium illustraverint, nullius tamen nomine, quam filii, clarior fuit. Prodigia magnitudinis ejus in ipso ortu nonnulla apparuerunt. Nam ea die, qua natus est, duæ aquilæ tota die perpetes supra culmen domus patris ejus sederunt, omen duplicis imperii, Europæ Asiæque, præferentes. Eadem quoque die nuntium pater ejus duarum victoriarum accepit ; alterius, belli Illyrici ; alterius, certaminis Olympici, in quod quadrigarum currus miserat : quod omen universarum terrarum victoriam infanti portendebat. Puer acerrimis litterarum studiis eruditus fuit. Exacta

pueritia, per quinquennium sub Aristotele, doctore inclyto [omnium philosophorum], crevit. Accepto deinde imperio, « regem se terrarum omnium ac mundi » appellari jussit : tantamque fiduciam sui militibus fecit, ut, illo præsentem, nullius hostis arma nec inermes timerent. Itaque cum nullo hostium unquam congressus est, quem non vicerit : nullam urbem obsedit, quam non expugnaverit : nullam gentem adiit, quam non calcaverit. Victus demique ad postremum est, non virtute hostili, sed insidiis særum, et fraude civili.

LIBER XIII.

I. Exstincto in ipso ætatis ac victoriarum flore Alexandro Magno, triste apud omnes tota Babylone silentium fuit. Sed nec devictæ gentes fidem nuntio habuerunt, quod ut invictum regem, ita immortalẽ esse crediderant ; recordantes, quoties præsentem morte ereptus esset, quam sæpe pro amisso, repente se non sospitem tantum suis, verum etiam victorem obtulisset. Ut vero mortis ejus fides adfuit, omnes barbaræ gentes, paulo ante ab eo devictæ, non ut hostem, sed ut parentem luxerunt. Mater quoque Darii regis, quam, amisso filio, a fastigio tantæ majestatis in captivitatem redactam, indulgentia victoris, in eam diem vitæ non penituerat, audita morte Alexandri, mortem sibi ipsa conscivit ; non quod hostem filio præfer-

elle-même la mort; non qu'elle fût plus attachée à son ennemi qu'à son fils, mais parce qu'elle avait trouvé la tendresse d'un fils dans celui qu'elle avait craint comme un ennemi. Les Macédoniens, au contraire, loin de pleurer en lui un concitoyen, un grand roi, se réjouissaient de sa mort comme s'ils eussent été délivrés d'un ennemi, tant son excessive sévérité et ses guerres dangereuses et continuelles leur étaient devenues odieuses. Les chefs considéraient son empire, et les soldats ses trésors, comme une proie inattendue qui leur était offerte. Les uns songeaient à hériter de son trône, les autres de ses richesses. Il laissait dans ses coffres cinquante mille talents, et le revenu annuel s'élevait à trente mille. Ce n'était pas non plus sans titre que les amis d'Alexandre espéraient lui succéder. Chacun d'eux, par son mérite et sa renommée, eût pu passer pour un roi. La beauté de leurs traits, leur stature élevée, leur bravoure, leur prudence eût fait croire, à la première vue, qu'ils n'étaient pas seulement l'élite d'un peuple, mais de tous les peuples du monde. Jamais la Macédoine ni aucun autre pays n'avait produit tant de grands hommes à la fois; et Philippe d'abord, puis Alexandre, en les choisissant avec tant de soin, semblaient moins s'être donné des compagnons d'armes que des successeurs à la royauté. Est-il étonnant qu'avec de tels hommes Alexandre ait vaincu l'univers, alors que son armée était commandée non par des généraux, mais par des rois? Jamais ils n'eussent trouvé de rivaux, s'ils ne l'eussent été les uns des autres; et la Macédoine, au lieu d'un Alexandre, en eût eu plusieurs, si la fortune, en leur inspirant cette émulation, ne les eût armés pour s'entre-détruire.

ret, sed quod pietatem filii in eo, quem ut hostem timebat, experta esset. Contra Macedones [versa vice], non ut civem, ac tantæ majestatis regem, verum ut hostem amicum gaudebant: severitatem nimiam, et assidua belli pericula exsecrantes. Huc accedebat, quod principes regnum et imperia, vulgus militum thesauros et grande pondus auri, velut inopinatam prædam, spectabant; illi successionem regni, hi opum ac divitiarum hereditatem cogitantes. Erant enim in thesauris quinquaginta millia talentum, et in annuo vectigali [tributo] tricena millia. Sed nec amici Alexandri frustra regnum spectabant: nam ejus virtutis ac venerationis erant, ut singulos reges putares. Quippe ea formæ pulchritudo, et proceritas corporis, et virium ac sapientiæ magnitudo in omnibus fuit, ut, qui eos ignoraret, non ex una gente, sed ex toto terrarum orbe electos judicaret. Neque enim unquam ante Macedonia, vel ulla gens alia, tam clarorum virorum proventu floruit: quos primo Philippus, mox Alexander, tanta cura legerat, ut non tam ad societatem belli, quam in successionem regni, electi viderentur. Quis igitur miretur, talibus ministris orbem terrarum victum, quam exercitus Macedonum tot, non ducibus, sed regibus regeretur? Qui nunquam sibi reperissent pares, si non inter se concurrissent: multoque Macedonia pro uno Alexandros habuisset, nisi fortuna

II. Mais, comme ils élevaient tous les mêmes prétentions, la jole que leur causait la mort d'Alexandre était mêlée d'inquiétude; non-seulement ils se craignaient, mais ils craignaient les soldats, dont la liberté dégénérait en licence, et dont la faveur était incertaine. Leur égalité même était un aliment de discorde, nul d'entre eux n'étant assez supérieur aux autres pour s'en faire obéir. Ils s'assemblèrent donc en armes dans le palais, afin d'y régler les affaires présentes. Perdicas dit « qu'il fallait attendre la délivrance de Roxane, qui en était au neuvième mois de sa grossesse; et que, s'il naissait un enfant mâle, on devait le reconnaître pour successeur d'Alexandre. » Méléagre dit, au contraire, « qu'on ne devait pas différer de prendre un parti jusqu'à un accouchement incertain, ni attendre la naissance d'un roi, tandis qu'ils en pourraient nommer d'autres nés depuis longtemps; que si l'on voulait un enfant pour roi, il fallait aller à Pergame choisir Hercule, fils d'Alexandre et de Barsine; que si l'on aimait mieux un jeune homme, il y avait dans le camp son frère Aridée, prince affable et généralement aimé, tant pour lui-même qu'à cause de Philippe, son père; que d'ailleurs Roxane est Perse d'origine, et qu'il ne convient pas d'imposer aux Macédoniens des rois issus du sang d'un peuple qu'ils ont subjugué; qu'enfin, telle n'avait point été l'intention d'Alexandre lui-même, puisqu'à ses derniers instants il n'a vait point parlé de cet enfant. » Ptolémée déclare « qu'il récuse Aridée, non-seulement à cause de l'infamie de sa mère, courtisane de Larisse, mais à cause de la maladie grave dont il est attaqué; qu'Aridée n'aurait que le nom de roi, et un autre l'autorité; qu'il vait

eos emulatione virtutis in perniciem mutuam armasset.

II. Cæterum, occiso Alexandro, non ut læti, ita et securi fuere, omnibus unum locum competentibus: nec minus milites invicem se timebant, quorum et libertas solutior, et favor incertus erat. Inter ipsos vero æqualitas discordiam augebat, nemine tantum cæteros excedente, ut ei aliquis se submitteret. Armati itaque in regiam coeunt, ad formandum rerum præsentium statum. Perdicas censet, « Roxanes exspectari partum, quæ, exacto mense octavo, matura jam ex Alexandro erat; et si puerum peperisset, hunc dari successorem patri. » Meleager negat « differenda in partus dubios consilia; nec exspectandum, dum reges nascerentur, quum jam genitis uti liceret. Seu puer illis placeat, esse Pergami filium Alexandri, natum ex Barsine, nomine Herculem: seu mallent juvenem, esse in castris fratrem Alexandri Aridæum, comem, et cunctis non suo tantum, verum et patris Philippi nomine acceptissimum. Cæterum Roxanen esse originis Persicæ; nec esse fas, ut Macedonibus ex sanguine eorum, quorum regna deleverint, reges constituentur: quod nec ipsum Alexandrum voluisse » dicit. « Denique morientem nullam deo mentionem habuisse. » Ptolemæus recusat regem Aridæum, « non propter maternas modo sordes, quod ex Larissæo scorto nasceretur; sed etiam propter valetudinem majoris

« mieux choisir parmi les généraux que leur mérite a le plus rapprochés d'Alexandre, qui peuvent régir un État et conduire une armée, que d'obéir à des hommes indignes, gouvernant sous un fantôme de roi. » Mais l'avis de Perdicas fut unanimement adopté. On résolut d'attendre les couches de Roxane; et, comme si le fils qu'on espérait fût déjà né, on nomma pour tuteurs Léonatus, Perdicas, Cratère et Antipater, qui recurent à l'instant le serment de fidélité.

III. La cavalerie ayant suivi cet exemple, l'infanterie, indignée qu'on ne l'eût point consultée, proclama roi Aridée sous le nom de Philippe son père, et lui forma une garde tirée de son sein. A cette nouvelle, les cavaliers, pour apaiser les fantassins, leur députèrent Attale et Méléagre, deux de ses principaux chefs, lesquels, cherchant à s'élever en flattant cette multitude, adoptent son sentiment, au lieu de remplir leur mission. La sédition ayant désormais ses chefs et ses conseils, devient plus menaçante. Les fantassins se précipitent dans le palais pour y mettre en pièces les cavaliers, tandis que ceux-ci, au bruit de cette agression, quittent la ville en désordre, et se retranchent dans leur camp; les fantassins tremblent à leur tour. D'un autre côté, les grands n'ont pas suspendu leurs haines. Attale envoie des sicaires pour assassiner Perdicas, chef du parti opposé; mais déjà Perdicas, les armes à la main, s'apprêtait à les recevoir, et leur portait un défi qu'ils n'osèrent point accepter. Telle fut même son intrépidité, qu'il alla de son propre mouvement trouver l'infanterie, et, rassemblant les soldats, leur représenta « quel crime ils allaient commettre, et contre qui leurs bras

« s'étaient armés; contre des Macédoniens et non des Perses, contre des concitoyens et non des ennemis; que la plupart d'entre eux étaient leurs parents; tous au moins leurs frères d'armes, ayant vécu sous les mêmes tentes et partagé les mêmes périls; qu'ils donneraient un spectacle tristement célèbre à leurs ennemis, joyeux de voir s'entr'égorger leurs vainqueurs détestés; qu'enfin le sang répandu servirait d'holocauste aux mânes des Barbares qu'ils avaient immolés. »

IV. Ce discours, plein de cette éloquence vive qui était naturelle à Perdicas, émut tellement les factieux, qu'ils se rendirent à son avis, et le reconnurent tous pour chef (A. de R. 431). Alors la cavalerie s'étant réconciliée avec l'infanterie, accepta la royauté d'Aridée. On réserva une portion du royaume pour le fils de Roxane, s'il en naissait un. Tout cela se passait en présence du corps d'Alexandre placé au milieu de l'assemblée, afin de rendre témoins de leurs résolutions ces restes vénérés. La concorde ainsi rétablie, Antipater eut en partage le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce; Cratère, la garde du trésor royal; Méléagre et Perdicas, l'administration des affaires politiques et le commandement de l'armée; le roi Aridée fut chargé de transporter le corps d'Alexandre au temple d'Hammon. Ce fut alors que Perdicas, irrité contre les auteurs de la sédition, fixa tout à coup au lendemain, et à l'insu de son collègue, la purification de l'armée, à l'occasion de la mort d'Alexandre. L'ayant rangée en bataille dans la plaine, il parcourut les rangs, en fit sortir en passant devant eux les soldats mutins, et, du consentement même de l'armée, les fit conduire secrètement au supplice. A son retour,

rem, quam patiebatur; ne ille nomen regis, alius imperium teneret: melius esse ex his legi, qui pro virtute regi suo proximi fuerint, qui provincias regant, quibus bella mandentur, quam sub persona regis indignorum subiciantur imperio. » Vicit Perdicæ sententia, consensu universorum. Placuit itaque Roxanes expectari partum, et si puer natus fuisset, tutores Leonatum, Perdiccam, Craterum et Antipatrum constituunt; confestimque in tutorum obsequia jurant.

III. Quum equites quoque idem fecissent, pedites indignati, nullas sibi consiliorum partes relictas, Aridæum, Alexandri fratrem, regem appellant, satellitesque illi ex tribu sua legunt, et nomine Philippi patris vocari jubent. Quæ quum nuntiata equitibus essent, legatos ad mitigandos eorum animos, duos ex proceribus, Attalum et Meleagrum mittunt, qui potentiam ex vulgi adulatione quærentes, omissa legatione, militibus consentiunt. Statim et scilicet crevit, ubi caput et consilium habere cepit. Tunc ad delendum equitatum cuncti armati in regiam irumpunt: quo cognito, equites trepidi ab urbe discedunt, castrisque positis, et ipsi pedites terrere cœperunt. Sed nec procerum inter se odia cessabant. Attalus ad interficiendum Perdiccam, duce[m] partis alterius mittit: ad quem armatum, et ultro vocantem, quum accedere percussores ausi non fuissent, tanta constantia Perdicæ fuit, ut ultro

ad pedites veniret, et in concionem vocatos edoceret, quod facinus molirentur: « respicerent, contra quos arma sumpissent: non illos Persas, sed Macedonas; non hostes, sed cives esse; plerosque etiam cognatos eorum, cœcis commilitones, eorumdem castrorum ac periculorum socios: edituros deinde egregium hostibus suis spectaculum, et, quorum armis victos se doleant, eorum mutuis caedibus gaudeant, parentaturosque sanguine suo manibus hostium a se interfectorum. »

IV. Hæc quum pro singulari facundia sua Perdiccas perorasset, adeo movit pedites, ut probato consilio ejus, dux ab omnibus legeretur. Tum equites in concordiam revocati, in Aridæum regem consentiunt. Servata est portio regni Alexandri filio, si natus esset. Hæc agebant, posito in medio corpore Alexandri, ut majestas ejus testis decretorum esset. His ita compositis, Macedoniæ et Græciæ Antipater præponitur: regis pecuniæ custodia Cratero traditur: castrorum et exercitus, et rerum cura Meleagro et Perdicæ assignatur: jubeturque Aridæus rex corpus Alexandri in Hammonis templum deducere. Tunc Perdiccas infensus seditiosis auctoribus, repente, ignaro collega, lustrationem castrorum, propter mortem regis, in posterum edicit. Postquam armatum exercitum in campo constituit, consentientibus universis, evocatos, dum transit, de singulis manipulis seditiosos, supplicio tradi occulte jubet. Reversus inde,

Il partagea les provinces entre les chefs, soit pour éloigner ses rivaux, soit pour qu'ils tinssent de lui leur autorité. Le sort assigna d'abord l'Égypte et une partie de l'Afrique et de l'Arable à Ptolémée, qu'Alexandre, en considération de son mérite, avait élevé du rang de simple soldat aux plus hauts grades. Cléomène, qui avait bâti Alexandrie, fut chargé de le mettre en possession de son gouvernement. Laomédon de Mitylène eut la Syrie, qui confine à cette province; Philotas, la Cilicie; et Philon, l'Illyrie. La Haute-Médie fut donnée à Atropate, la Petite au beau-père de Perdicas, la Susiane à Scynus, la Grande Phrygie à Antigone, fils de Philippe. La Lycie et la Pamphylie échurent à Néarque, la Carie à Cassandre, la Lydie à Ménandre, la Petite Phrygie à Léonatus, la Thrace et les côtes de la mer du Pont à Lysimaque, la Cappadoce et la Paphlagonie à Eumène. Séleucus, fils d'Antiochus, eut le commandement général des armées, et Cassandre, fils d'Antipater, celui des gardes du roi. La Bactriane ultérieure et les pays de l'Inde conservèrent leurs anciens gouverneurs. Taxile possédait le territoire situé entre l'Hydaspe et l'Indus. On envoya Python, fils d'Agénor, dans les colonies indiennes. Extarchès eut pour lot les Paropamisens et les peuples voisins du Caucase; Sibyrtilus, les Aracossiens et les Gédrosiens; Stasanor, les Drances et les Aréens; Amyntas, les Bactriens; Scythée, la Sogdiane; Nicanor, les Parthes; Philippe, les Hyrcaniens; Phratapherne, les Arméniens; Tleptolème, les Perses; Peuceste, les Babyloniens; Archon, les Pélasgiens, et Arcésilas la Mésopotamie. Ce partage, réglé pour ainsi dire

par le sort, fut la source de l'élévation de la plupart de ces chefs : car, bientôt après, comme s'ils eussent acquis non des gouvernements, mais des royaumes, de gouverneurs ils se firent rois, et amassèrent d'immenses richesses qu'ils purent transmettre à leurs descendants, après en avoir joui eux-mêmes.

V. Tel était l'état de l'Orient. En Grèce, les Athéniens et les Étoliens se disposaient à soutenir avec des forces considérables la guerre qu'ils avaient entreprise (A. de R. 428) du vivant d'Alexandre. Le sujet de cette guerre était une lettre envoyée aux Grecs (A. de R. 427) par ce prince, à son retour des Indes, dans laquelle il ordonnait qu'on rappelât les exilés de toutes les villes, à l'exception des meurtriers. Cet ordre, lu en présence de toute la Grèce, assemblée aux jeux Olympiques (A. de R. 427), y excita un mouvement général; car la plupart des bannis l'avaient été illégalement et par la haine de l'aristocratie, qui craignait que, rentrés dans leur patrie, ils ne devinssent plus puissants qu'au paravant. Aussi, dans un grand nombre de villes, frémissait-on de l'envie de reconquérir sa liberté. Les Athéniens et les Étoliens étaient à la tête du mouvement. A cette nouvelle, Alexandre avait ordonné aux alliés d'armer mille galères pour cette expédition d'Occident, où lui-même devait se rendre avec une puissante armée, pour détruire Athènes. Les Athéniens, ayant levé trente mille hommes et équipé deux cents vaisseaux, marchent contre Antipater, à qui était échu le gouvernement de la Grèce; et comme Antipater refusait le combat, et se tenait enfermé dans les murs d'Héraclée, ils

inter principes provincias dividit, simul ut et removeret amicos, et munus imperii, beneficii sui faceret. Prima Ptolemæo Ægyptus, et Africa Arabique pars, sorte venit, quem ex gregario milite Alexander virtutis causa provexerat : cui ad tradendam provinciam Cleomenes, qui Alexandriam œdificaverat, datur. Confinem huic provincie Syriam Laomedon Mitylenæus, Ciliciam Philotas, Philo Illyrios accipiunt. Mediæ majori Atropatus, minori socer Perdicas præponitur. Susiana gens Scyno, Phrygia major Antigono, Philippi filio, assignatur. Lyciam et Pamphyliam Nearchus, Cariam Cassander, Lydiam Menander, sortiuntur. Leonato minor Phrygia evenit : Thracia et regiones Pontici maris Lysimacho : Cappadocia cum Paphlagonia Eumeni data. Summus castrorum tribunatus Seleuco, Antiochi filio, cessit. Stipatoribus regis satellitibusque Cassander, filius Antipatri, præficitur. In Bactriana ulteriore, et Indiæ regionibus, priores præfecti retent. Terras inter amnes Hydaspem et Indum Taxiles habebat. In colonias in Indiis conditas Python, Agenoris filius, mittitur. Paropamisios et fines Caucasi montis Extarches accepit. Aracossi Gedrosique Sibyrtilio traduntur : Drance et Arei Stasanori. Bactrianos Amyntas sortitur, Sogdianos Scythæus, Nicanor Parthos, Philippus Hyrcanos, Phrataphernes Armenios, Tleptolemus Persas, Peucestes Babylonios, Archon Pelasgos, Arcesilas Mesopotamiam. Quam hæc divisio, veluti fatale mæopus, singulis

contigisset, ita magna incrementorum materia plurimis fuit : siquidem non magno post tempore, quasi regna, non præfecturas divisissent, sic reges ex præfectis facti, magnas opes non sibi tantum paraverunt, verum etiam posteris reliquerunt.

V. Dum hæc in Oriente aguntur, in Græcia Athenienses et Ætoli bellum, quod jam vivo Alexandro moverant, summis viribus instruebant. Causæ belli erant, quod reversus ab India Alexander, epistolas in Græciam scripserat, quibus omnium civitatum exsules, præter cædia damnatos, restituebantur. Quæ recitatæ, præsentem universam Græciam, in mercatu Olympiaco, magnos motus fecerunt : quod plurimi non legibus pulsæ patria, sed per factionem principum fuerant; verentibus iisdem principibus, ne revocati potentiores in republica fierent. Palam igitur jam tunc multæ civitates libertatem bello vindicandam fremebant. Principes tamen omnium Athenienses et Ætoli fuere. Quod quum nuntiatum Alexandro esset, mille naves longas sociis imperari præceperat, quibus in Occidente bellum gereret; excursurusque cum valida manu fuerat ad Athenas delendas. Igitur Athenienses, contracto xxx millium exercitu, et eo navibus, bellum cum Antipatro, cui Græcia sorte evenerat, gerunt; eumque detrectantem prælium, et Heracleæ urbis mœnibus tuentem se, obsidione cingunt. Eodem tempore Demosthenes, Atheniensis orator, pulsus patria, ob crimen ac-

l'y assiégèrent. A la même époque, Démosthène vivait dans l'exil à Mégare, ayant été chassé de sa patrie pour s'être laissé corrompre par l'or d'Harpalus, qui lui-même fuyait la colère d'Alexandre, parce qu'il avait excité Athènes à se soulever. Sachant que les Athéniens avaient député Hypéride vers les peuples du Péloponnèse pour les attirer dans leur parti, Démosthène se joignit à cet envoyé, et par son éloquence décida Sicyone, Argos, Corinthe et d'autres villes à se liguier avec les Athéniens. En reconnaissance de ce service, ses concitoyens firent partir un vaisseau, pour le ramener dans sa patrie. Cependant Léosthènes, général de l'armée athénienne, fut tué, au siège d'Héraclée, par un trait lancé du haut des remparts. Cet accident releva tellement le courage d'Antipater, qu'il osa ouvrir une brèche aux retranchements qu'il protégeait, et envoya demander des secours à Léonatus. Le bruit s'étant répandu que celui-ci approchait avec une armée, les Athéniens allèrent à sa rencontre. Dans un engagement de la cavalerie, Léonatus reçut une blessure qui lui donna la mort. Malgré la défaite de ses renforts, Antipater apprit avec joie la mort de Léonatus, se félicitant d'être délivré d'un rival, en même temps que les forces de ce rival allaient grossir les siennes. Dès qu'il eut réuni les troupes de Léonatus aux siennes et qu'il se crut en état de faire face aux ennemis, même en rase campagne, il les força de lever le siège, et se retira dans la Macédoine. Les Grecs, de leur côté, heureux d'avoir éloigné l'ennemi de leurs frontières, se séparèrent pour rentrer dans leurs villes.

VI. Cependant Perdiccas (An de R. 431) porta la guerre dans les États d'Ariarthe, roi de

cepti ab Harpalo auri, qui crudelitatem Alexandri fugerat, quod civitatem in ejusdem Alexandri bellum impelleret, forte Megaris exsulabat : qui ut missum ab Atheniensibus Hyperidem legatum cognovit, qui Peloponnenses in societatem armorum sollicitaret, sequutus eum, Sicyona, Argos et Corinthum, cæterasque civitates, eloquentia sua Atheniensibus junxit. Ob quod factum, missa ab Atheniensibus obviam nave, ab exsilio revocatur. Interim in obsidione Antipatri, Leosthenes, dux Atheniensium, telo e muris in transeuntem jacto occiditur. Quæ res tantum animorum Antipatro dedit, ut etiam vallum rescindere auderet. Auxillum deinde a Leonato per legatos petit : qui quum venire cum exercitu nuntialus esset, obvii ei Athenienses cum instructis copiis fuere, ibique equestri prælio, gravi vulnere ictus exstinguitur. Antipater, tametsi auxilia sua videret victa, morte tamen Leonati lætatus est : quippe et amulum sublatum, et vires ejus accessisse sibi gratulabatur. Statim igitur exercitu ejus recepto, quum par hostibus etiam prælio videretur, solutus obsidione, in Macedoniam concessit. Græcorum quoque copiarum, finibus Græciæ hoste pulso, in urbes dilapsæ.

VI. Interea Perdiccas, bello Ariarathi, regi Cappadocum, illato, prælioque victor, nihil præmii præter vulnera et pericula retulit. Quippe hostes ab acie in urbem recep-

Cappadoce, et le vainquit ; mais il ne recueillit de sa victoire que des périls et des blessures. Les ennemis s'étant retirés, après la bataille, dans leurs villes, égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, brûlèrent leurs maisons et toutes leurs richesses ; et, pour ne laisser au vainqueur que le spectacle d'un incendie, se précipitèrent dans les flammes avec leurs esclaves. Perdiccas, voulant ensuite joindre à sa puissance le titre de roi, résolut, avec l'agrément d'Olympias, d'épouser Cléopâtre, sœur d'Alexandre le Grand, et mariée d'abord à l'autre Alexandre, roi des Épilotes. Mais il chercha auparavant à tromper Antipater, en sollicitant une alliance avec sa famille. Il feignit de lui demander sa fille en mariage, pour en obtenir plus aisément un renfort de troupes macédoniennes. Antipater devina la ruse ; et Perdiccas, qui recherchait la main des deux femmes en même temps, n'obtint ni l'une ni l'autre. La guerre éclata ensuite entre Antigone et lui : Antigone fut secouru par Cratère et par Antipater, lesquels, après avoir conclu la paix avec les Athéniens, donnèrent à Polyperchon le gouvernement de la Grèce et de la Macédoine. Perdiccas, voyant le mauvais état de ses affaires, alla en Cappadoce consulter sur la guerre présente Aridée et le fils d'Alexandre le Grand (Agus), qu'on avait confiés à ses soins. Quelques-uns étaient d'avis qu'on transportât le théâtre de la guerre dans la Macédoine, siège et centre de l'empire, où la présence d'Olympias, mère d'Alexandre, et la faveur des peuples, toujours attachés à la mémoire de Philippe et d'Alexandre, donneraient une grande force à leur parti. Cependant, on aima mieux commencer par l'Égypte, de peur que Ptolémée ne s'empa-

u, occisis conjugibus et liberis, domos quisque suas cum omnibus copiis incenderunt. Eodem congestis etiam servitiis, et semetipsos precipitant, ut nihil hostis victoriarum rerum, præter incendii spectacula frueretur. Inde, ut viribus auctoritatem regiam acquireret, ad nuptias Cleopatrarum, sororis Alexandri Magni, et alterius Alexandri quondam uxoris, non aspernante Olympiade, matre ejus, intendit : sed prius Antipatrum, sub affinitatis obtentu, capere cupiebat. Itaque fingit, se in matrimonium filium ejus petere, quo facilius ab eo supplementum tiroarum et Macedonia obtineret. Quem dolum præsentiente Antipatro, dum duas eodem tempore uxores quarrit, neutrum obtinuit. Post hæc bellum inter Antigonum et Perdiccam oritur. Antigono Craterus et Antipater auxillum ferchant : qui, facta cum Atheniensibus pace, Polyperchonia Græciæ et Macedonia præponunt. Perdiccas, alienatis rebus, Arideum, et Alexandri Magni filium in Cappadocia, quorum cura illi mandata fuerat, de summa belli in consilium adhibet. Quibusdam placebat bellum in Macedonia transferri, ad ipsum fontem et caput regni, ubi Olympias esset, mater Alexandri, non mediocre momentum partium, et civium favor, propter Alexandri Philippique nomina : sed in rem visum est, ab Ægypto incipere, ne in Macedonia profectis, Asia a Ptolemæo occuparetur. Eumeni,

rât de l'Asie, tandis qu'on serait occupé en Macédoine. On ajouta aux provinces que gouvernait Eumène, la Paphlagonie, la Carie, la Lycie et la Phrygie. On lui ordonna d'y attendre Cratère et Antipater, et on lui adjoignit pour le soutenir Alcète, frère de Perdicas, et Néoptolème. Clitus reçut le commandement de la flotte. Le gouvernement de la Cilicie passa de Philotas à Philoxène, et Perdicas gagna lui-même l'Égypte, à la tête d'une grande armée. C'est ainsi que la Macédoine, divisée en deux camps par la désunion de ses chefs, déchirait ses propres entrailles et plongeait dans le sein de ses propres enfants un fer teint encore du sang des ennemis, pareille à des furieux qui se mutileraient eux-mêmes. Cependant Ptolémée fondait avec habileté sa puissance en Égypte : il avait gagné par sa grande modération la bienveillance des Égyptiens, et s'était attaché les rois voisins par ses services et par des procédés affectueux ; il avait même reculé, par la conquête de Cyrène (A. de R. 431), les limites de l'empire ; et tel fut bientôt son importance, qu'il craignait déjà moins ses ennemis qu'il n'en était à craindre.

VII. Cyrène fut fondée par Aristée, surnommé Battus, parce qu'il était bègue. Grinus, son père, roi de l'île de Théra, honteux de voir son fils adolescent bégayer encore, vint à Delphes implorer la pitié du dieu. L'oracle lui enjoignit « d'envoyer son fils en Afrique, pour qu'il y fondaît la ville de Cyrène, où il recouvrerait l'usage de la parole. » Le roi considérant comme une moquerie l'ordre de tirer d'une île aussi mal peuplée que Théra des colons qui allèrent bâtir une ville dans le vaste pays de l'Afrique, négligea

de l'exécuter. Mais, quelque temps après, le dieu les força d'obéir, en envoyant la peste dans leur île. Or, ces colons étaient si peu nombreux, qu'ils remplirent à peine un seul vaisseau. Arrivés en Afrique, au pied du mont Cyra, ils en chassèrent les indigènes, et s'y établirent, séduits par la beauté du pays et par l'abondance des eaux. Ce fut alors que la langue de Battus, leur chef, se délia, et qu'il commença à parler. Cette première partie des promesses de l'oracle étant accomplie, ils espérèrent que le reste suivrait et qu'ils bâtiraient leur ville. Ils campèrent donc en ce lieu, et apprirent que, suivant une antique tradition du pays, une jeune fille d'une rare beauté, nommée Cyrène, avait été enlevée par Apollon, et transportée du mont Pélion en Thessalie sur le sommet de la montagne dont ils venaient de s'emparer ; qu'elle y avait donné le jour, par suite de son commerce avec le dieu, à quatre fils, Nomius, Aristée, Authocus et Argée ; que les Thessaliens envoyés par Hypsée, leur roi, pour chercher sa fille, furent charmés de ce délicieux séjour, et s'y fixèrent avec elle ; que trois de ces enfants, devenus grands, retournèrent en Thessalie et y occupèrent le trône de leur aïeul ; qu'Aristée régna dans une vaste contrée de l'Arcadie ; que le premier il enseigna aux hommes à élever les abeilles, à employer le miel et à cailler le lait, et que le premier aussi il observa le lever de l'astre qui brille au solstice d'été. Battus comprit à ces indices la réponse de l'oracle, fonda sa ville et la nomma Cyrène.

VIII. Ptolémée, soutenu par les forces de cette ville, se disposait à repousser les attaques de Perdicas. Celui-ci, auquel son insupportable

præter provincias, quas acceperat, Paphlagonia, et Caria, et Lycia, et Phrygia adjiciuntur. Ibi Craterum et Antipatrum opperiri jubetur; adjutores ei dantur cum exercitibus frater Perdicas Alceas, et Neoptolemus: Clito cura classis traditur: Cilicia Philotas adempta Philoxeno datur: ipse Perdicas Ægyptum cum ingenti exercitu petit. Sic Macedonia, in duas partes discurrentibus ducibus, in sua viscera armatur; ferrumque ab hostili bello in civilem sanguinem vertit, exemplo furentium, manus ac membra sua ipsa cœsurâ. Sed Ptolemæus in Ægypto solerti industria magnas opes parabat: quippe et Ægyptios insigni modératione in favorem sui sollicitaverat: et reges finitimos beneficiis obsequiisque devinxerat: terminos quoque imperii, acquisita Cyrene urbe, ampliaverat; factosque jam tantus erat, ut non tam timeret, quam timendus ipse hostibus esset.

VII. Cyrene autem condita fuit ab Aristæo, cui nomen Battus propter linguæ obligationem fuit. Hujus pater Grinus, rex Therae insulae, quam ad oraculum Delphos, propter dedecus adolescentis filii nondum loquentis, deum deprecaturus venisset, responsum accepit, quo jubebatur filius ejus Battus « Africam petere, et urbem Cyrenen condere, usum linguæ ibi accepturus. » Quum responsum ludibrio simile videretur, propter solitudinem Therae insulae, ex qua coloni ad urbem condendam in Africam tam vastas

regionis proficisci jubebantur, res omissa est. Interjecto deinde tempore, velut contumaces, pestilentia deo parere compelluntur: quorum tam insignis paucitas fuit, ut vix unam navem compleverent. Quum venissent in Africam, pulsas accolis, montem Cyram, et propter amœnitatem loci, et propter fontium ubertatem, occupavere. Ibi Battus, dux eorum, linguæ nodis solutis, loqui primum crepit: quæ res animos eorum, ex promissis dei jam parte percepta, in reliquam spem condendæ urbis accendit. Positis igitur castris, opinionem veteris fabulæ accipiunt, Cyrenen, eximiam pulchritudinis virginem, a Thessaliæ monte Pelio ab Apolline raptam, perlataque in ejusdem montis juga, cujus collem occupaverant, a deo repletam, quatuor pueros peperisse, Nomium, Aristæum, Authocum, Argæum: missos a patre Hypseo, rege Thessaliæ, qui perquirent virginem, loci amœnitate captos in iisdem terris cum virgine resedisse: ex his pueris tres adultos in Thessaliam reversos, avita regna recepisse: Aristæum in Arcadia late regnasse, eumque primum, et apium et mellis usum, et lactis ad coagula, hominibus tradidisse, solstitialesque ortus sideris primum invenisse. Quibus auditis, Battus, virginis nomine ex responsis agnito, urbem Cyrenen condidit.

VIII. Igitur Ptolemæus hujus urbis auctus viribus, bellum in adventum Perdicae parabat. Sed Perdicae plus odium arrogantia, quam vires hostium nocebant: quam

arrogance nuisait plus que les armes de ses ennemis, voyait ses alliés eux-mêmes, blessés de son orgueil, passer en foule dans le camp d'Antipater; Néoptolème (A. de R. 432), qu'on avait laissé à Eumène pour l'appuyer, voulut non-seulement l'abandonner, mais encore séduire ses soldats. Eumène devina ses projets, et fut obligé de livrer bataille au traître. Néoptolème, vaincu, se réfugia près d'Antipater et de Polyperchon, et leur persuada de s'avancer à marches forcées contre le vainqueur, encore dans l'ivresse de la victoire et tranquille sur les résultats qu'il en obtiendrait. Mais Eumène fut informé de ce projet. Ceux qui voulaient le surprendre tombèrent eux-mêmes dans le piège; ils avaient cru le trouver sans défiance; mais tandis que sans défiance eux-mêmes, ils marchaient pour le joindre, il les battit à l'improviste, déjà accablés d'une nuit de marche. Polyperchon fut tué dans cette rencontre. Eumène et Néoptolème en vinrent aux mains; ils luttèrent longtemps l'un contre l'autre, et se blessèrent mutuellement; enfin Néoptolème fut vaincu et resta sur la place. Ces deux victoires consécutives relevèrent un peu le parti d'Eumène, que la désertion des alliés avait affaibli. Mais Perdicas ayant été tué, il fut déclaré par l'armée ennemi public, ainsi que Python, Illyrius et Alceste, frère de Perdicas, et Antigone fut chargé de leur faire la guerre (A. de R. 432).

LIVRE XIV.

I. Eumène apprenant que Perdicas avait été tué, que les Macédoniens l'avaient déclaré lui-même ennemi public, et qu'Antigone devait lui faire la guerre, se hâta d'en instruire ses sol-

exoci etiam socii ad Antipatrum gregatim profugiebant. Neoptolemus quoque in auxilium Eumeni relictus, non solum transfugere, verum etiam prodere partium exercitum voluit. Quam rem quum præsensisset Eumenes, cum proditore decernere praelio necesse habuit. Victus Neoptolemus ad Antipatrum et Polyperchonta profugit, hisque persuadet, ut continuatis mansionibus, leto ex victoria et securo fuga Eumeni superveniant. Sed res Eumenem non latuit. Itaque insidiæ in insidiatores versæ : et qui securum aggressuros se putabant, securis in itinere, et per vigilio noctis fatigatis occursum est. In eo praelio Polyperchon occiditur. Neoptolemus quoque cum Eumene congressus, diu, mutuis vulneribus acceptis, colluctatus est; in summa victus, occumbit. Victor igitur duobus praeliis continuis Eumenes afflictas partes transitione sociorum paululum sustentavit. Ad postremum tamen Perdica occiso, ab exercitu hostis cum Pythone, et Illyrio, et Alceta, fratre Perdicae, appellatur : bellumque adversus eos Antigono decernitur.

LIBER XIV.

I. Eumenes, ut Perdica occisum, se hostem a Macédonibus judicatum, bellumque Antigono decretum cog-

dat, afin de les prémunir contre les exagérations de la renommée, et contre l'effroi que pourraient leur inspirer ces nouvelles étranges. Il voulait aussi, par là, sonder leurs sentiments, et régler sa conduite d'après la disposition générale des esprits. Il déclara pourtant avec fermeté « que si quelqu'un d'entre eux avait peur, il « était libre de se retirer ; » et ces paroles lui gagnèrent si bien les cœurs, que tous l'exhortèrent à se défendre, et lui promirent « de déchirer avec « le glaive le décret des Macédoniens. » Il fit avancer ensuite son armée en Étolie, dont il mit les villes à contribution; il livra au pillage celles qui refusèrent de payer. De là, il se rendit à Sardes, près de Cléopâtre, sœur d'Alexandre le Grand, pour qu'elle affermit par ses paroles le dévouement des centurions et des généraux, disposés à croire que la majesté royale se trouverait dans le parti que favoriserait la sœur d'Alexandre. Telle était la vénération qu'on avait pour la mémoire de ce grand prince, qu'on cherchait l'appui de son nom sacré jusque dans les femmes issues du même sang. A son retour au camp, Eumène y trouva, répandues dans tous les quartiers, des lettres qui promettaient une grande récompense à quiconque apporterait sa tête à Antigone. Il les lut, et convoqua les soldats. Il les remercia d'abord « de ce que per- « sonne parmi eux n'avait violé son serment de « fidélité, dans l'espoir d'une récompense ache- « tée par un assassinat : » il ajouta, par un mensonge habile, « qu'il avait fabriqué ces lettres « lui-même, afin de mettre leurs sentiments à « l'épreuve; que d'ailleurs ils pouvaient tous « disposer de sa vie, mais que ni Antigone ni au-

novit, ultro ea militibus suis indicavit, ne fama aut res in majus extolleret, aut militum animos rerum novitate terreret; simul, ut, quomodo circa se animati esset, cognosceret, sumpturus consilium ex motu universorum. Constanter tamen præfatus est : « si cui hæc terrori essent, habere eum discedendi potestatem. » Quæ vocæ adeo cunctos in studium partium suarum induxit, ut ultro illum omnes hortarentur, « rescisurosque se ferro decreto Macedonum affirmarent. » Tunc exercitu in Ætoliam promotum, pecunias civitatibus imperat; recusantes dure hostiliter diripit. Inde Sardes profectus est ad Cleopatram, sororem Alexandri Magni, ut ejus voce centuriones principesque confirmaret, existimatos, ibi majestatem regiam verti, unde soror Alexandri stare. Tanta veneratio magnitudinis Alexandri erat, ut etiam per vestigia multorum favor sacrati ejus nominis quaereretur. Quum reversus in castra esset, epistolæ totis castris abjectæ inventantur : quibus iis, qui Eumenis caput ad Antigonom detulissent, magna præmia definiabantur. His cognitis, Eumenes, vocatis ad concionem militibus, primo gratias agit, « quod nemo inventus esset, qui spem cruenti premii fidei sacramento anteponeret : » deinde callide subnectit, « confictas has a se epistolas ad experiendos suorum animos esse. Cæterum salutem suam in omnium potestate esse; nec Antigonom, nec quemquam ducum sic velle vin-

« eun des autres généraux ne voudrait se procurer la victoire, en donnant un exemple qui tournerait contre eux-mêmes. » Par là, il retint provisoirement dans le devoir ceux dont la fidélité chancelait, et se mit en garde contre l'avenir, afin que s'il arrivait désormais quelque chose de semblable, les soldats, au lieu d'y voir les séductions de l'ennemi, ne crussent qu'à un piège tendu par leur chef. Tous s'offrirent à l'envi pour veiller à la garde de sa personne.

II. Sur ces entrefaites, Antigone arrive avec son armée, asseoit son camp, et vient le lendemain présenter la bataille. Eumène l'accepte sans hésiter, mais il est vaincu, et se réfugie dans un château fort, prévoyant qu'il y serait assiégé. Il congédia la plus grande partie de son armée, de peur que cette multitude ne s'entendît pour le livrer, ou qu'elle ne lui fût à charge pendant le siège. Il envoya ensuite des députés (A. de R. 438) implorer l'assistance d'Antipater, le seul qui parût aussi puissant qu'Antigone. Celui-ci apprenant l'arrivée des secours, lève le siège. Eumène se voyait pour le moment délivré du péril ; mais, comme il n'avait plus de troupes, il espérait peu de sauver sa vie. Après avoir tout considéré, il jugea que le meilleur parti était d'invoquer l'appui des Argyraspides d'Alexandre, soldats invincibles, et illustrés par nombre d'expéditions glorieuses. Mais ces soldats, dédaignant tous les généraux depuis la mort d'Alexandre, auraient cru s'avilir en servant sous un autre chef que ce grand roi. Eumène les flatte, les supplie tour à tour ; il les nomme « ses compagnons d'armes, ses protecteurs, ceux qui, en Orient, ont partagé ses fatigues et ses dangers ; aujourd'hui le seul

« refuge et la seule défense qui lui reste : » il leur rappelle « que leur seule valeur a subjugué l'Orient ; qu'eux seuls ont effacé les exploits de Bacchus et d'Hercule ; que par eux seuls Alexandre a obtenu le nom de Grand, les honneurs divins et une gloire immortelle. » Il les prie « de le recevoir parmi eux non comme leur chef, mais comme leur égal, et de lui accorder une place dans leurs rangs. » Reçu en effet à cette condition, il attirait insensiblement à lui toute l'autorité, d'abord en donnant des avis à chacun des soldats, et puis en réparant avec bonté leurs fautes : on ne fit plus rien dans le camp sans le consulter, et partout son habileté devint indispensable.

III. Enfin, apprenant l'arrivée d'Antigone avec son armée, il excite les Argyraspides à lui livrer bataille (A. de R. 438) ; mais ils sont vaincus, pour avoir dédaigné ses ordres. Dans cette action, ils perdirent non-seulement leur antique réputation de courage, leurs femmes et leurs enfants, mais le butin qu'ils avaient amassé dans le cours de leurs longues campagnes. Eumène, qui avait été l'occasion de leur défaite, et qui se voyait désormais sans ressources, les exhortait, disant « qu'ils avaient vaincu l'ennemi en courage, puis qu'ils lui avaient tué cinq mille hommes, et qu'en continuant la guerre ils le forceraient à demander la paix ; que les pertes qui semblaient attester leur défaite n'étaient que de deux mille femmes, d'un petit nombre d'enfants et d'esclaves, et qu'ils les répareraient bien mieux en poursuivant la victoire qu'en la désertant. » Les Argyraspides répondent « que, privés de leurs biens, de leurs familles, ils ne peuvent ni fuir, ni tourner leurs armes contre leurs propres enfants ;

« cœre, ut ipse in se exemplum pessimum statuat. » Hoc facto, et in præsenti labantium animos retinuit, et in futurum providit, ut, si quid simile accidisset, non se ab hoste corrumpti, sed ab duce tentari arbitrentur. Omnes igitur operam suam certatim ad custodiam salutis ejus offerunt.

II. Interim Antigonus cum exercitu supervenit, castrisque positis, postera die in aciem procedit. Nec Eumenes moram prælio fecit; qui victus in munitum quoddam castellum confugit: ubi quum videret se fortunam obsidionis subiturum, majorem exercitus partem dimisit, ne aut consensu multitudinis hosti traderetur, aut obsidio ipsa multitudinem gravaretur. Legatos deinde ad Antipatrum, qui solus par Antigoni viribus videbatur, supplices mittit: a quo quum auxilia Eumeni missa Antigonus didicisset, ab obsidione recessit. Erat quidem solutus ad tempus metu mortis Eumenes: sed nec salutis, dimisso exercitu, magna spes erat. Omnia igitur circumspicienti optatum visum est, ad Alexandri Magni Argyraspidas, invictum exercitum, et tot victoriarum præfulgentem gloria, decurrere. Sed Argyraspides post Alexandrum omnes duces fastidiebant, sordidam militiam sub aliis, post tanti regis memoriam, existimantes. Itaque Eumenes blandimentis agere; suppliciter singulos alloqui, nunc « commilitones suos, » nunc « patronos » appellans, nunc « periculum et operum Orientalium socios: » nunc « refugia sa-

lutis suæ, et unica præsidia » commemorans: « solos esse, quorum virtute Oriens sit domitus; solos, qui militiam Liberi patris, qui Herculis monumenta superarint: per hos Alexandrum magnum factum; per hos divinos honores, et immortalem gloriam consequutum: » orat, « ut non tam ducem se, quam commilitonem, recipiant, unumque ex corpore suo esse velint. » Receptus hac lege paulatim imperium primum monendo singulos, mox, quæ perperam facta erant, blande corrigendo usurpat: nihil in castris sine illo agi, nihil administrari sine solertia illius poterat.

III. Ad postremum, quum Antigonum venire cum exercitu nuntiatum esset, compellit eos in aciem descendere. Ibi dum ducis imperia contemnunt, hostium virtute superantur. In eo prælio non gloriam tantum, tot bellorum cum conjugibus et liberis, sed et præmia longa militia parta perdidit. Sed Eumenes, qui auctor cladis erat, nec aliam spem salutis reliquam habebat, victos hortabatur. Nam « et virtute eos superiores fuisse » affirmabat: « quippe ab his quinque millia hostium cæsa: et si in bello perissent, ultro hostes pacem petituros. Damna, quibus se victos putent, duo millia mulierum, et paucos infantes, et servitia esse, quæ melius vincendo possint reparare, quam deserendo victoriam. » Porro Argyraspides « neque fugam se tentaturos dicunt, post damna patrimoniorum, et post con-

ils lui reprochent avec amertume « de les avoir en-
« gagés dans une guerre longue et difficile, lors-
« qu'après des services de tant d'années, ils rap-
« portaient chez eux les fruits de tant de conquê-
« tes; de les avoir arrachés en quelque sorte à
« leurs foyers, au seuil même de leur patrie, en
« les trompant par de stériles promesses; et dans
« ce moment même, dépouillés des biens que
« leur avait donnés le sort des combats, de leur
« ravir encore, à eux vaincus, le triste repos d'une
« vieillesse pauvre et misérable. » Ensuite, à l'insu
de leurs chefs, ils envoient sur-le-champ des députés
à Antigone, pour lui redemander ce qu'ils
ont perdu. Antigone promet de les satisfaire,
s'ils lui donnent Eumène. A cette nouvelle, celui-
ci voulut fuir avec quelques amis; mais arrêté,
privé de tout espoir, et entouré par la multitude,
il demanda la faculté de parler une dernière fois
à l'armée.

IV. Quand on le lui eut permis, qu'on eut
fait silence et relâché ses liens : « Soldats, » dit-
il en étendant ses mains enchaînées, « vous voyez
« dans quel état est votre général, et quels orne-
« ments le décorent. Qu'un ennemi m'eût char-
« gé de ces fers, je m'en consolerais; mais c'est
« vous qui avez fait de moi un vaincu, de vain-
« queur que j'étais; et un prisonnier de celui
« qui était votre général. Quatre fois, dans le
« cours de cette année, vous avez juré de m'être
« fidèles : mais ne parlons pas de vos serments,
« les reproches ne conviennent pas aux mal-
« heureux; je ne vous demande qu'une grâce :
« si ma vie est un obstacle aux desseins d'Anti-
« gone et qu'il en exige le sacrifice, permettez
« que je meure parmi vous. Le genre et le lieu de

« ma mort touchent peu Antigone, et je succombe
« rai du moins sans ignominie. Si j'obtiens cela
« de vous, je vous rends les serments qui ont été
« tant de fois l'expression de votre dévouement à
« ma personne; ou, si vous craignez de porter vos
« mains sur un suppliant, donnez-moi une épée,
« et souffrez que votre général fasse librement
« pour vous ce que vous avez juré de faire pour
« votre général. » Comme on lui refusait cette
grâce, il passa des supplications à la colère, et
dit : « Que les Dieux vengeurs des parjures frap-
« pent vos têtes maudites, et vous réservent le
« sort que vous avez fait subir à vos chefs! Vous
« vous êtes baignés nagnère dans le sang de
« Perdicas, et vous avez médité le même crime
« contre Antipater. Vous eussiez égorgé Alexan-
« dre lui-même, s'il avait pu périr de la main d'un
« mortel : vous lui avez fait du moins tout le mal
« que vous avez pu par vos séditions. Quant
« à moi, dernière victime de votre perfidie, j'ap-
« pelle sur vous les malédictions infernales. Puis-
« siez-vous passer toute votre vie dans cet exil
« des camps, sans patrie, sans ressources, et
« mourir déchirés par vos propres armes, plus fi-
« tales à vos généraux qu'à ceux des ennemis! »
Puis, enflammé de colère, il marche à la tête de
ses gardes vers le camp d'Antigone. L'armée suit
le chef qu'elle a trahi; et comme lui sa captive,
elle va d'elle-même servir d'ornement au triom-
phe du vainqueur; elle traîne aux pieds de son
nouveau maître les insignes de la royauté d'A-
lexandre, ces palmes, ces lauriers moissonnés ja-
dis sur tant de champs de bataille; et, pour que
rien ne manque à la pompe de cette désertion, elle
se fait suivre par les éléphants et les troupes auxi-

juges amissas, neque bellum gesturos contra liberos suos; »
« ultroque eum convictis agitant, « quod se post tot annos
« emeritorum stipendiorum, redeuntes domum cum præmiis
« tot bellorum, ab ipsa missione rursus in novam militiam
« immensaque bella revocaverit, et a laribus jam quodam
« modo suis, et ab ipso limine patriæ abductos, inanibus
« promissis deceperit : nunc quoque amissis omnibus felicis
« militiæ questibus, ne victos quidem in misera et inopi se-
« necta quiescere sinat. » Ignaris deinde ducibus, confestim
« ad Antigonum legatos mittunt, petentes, « ut sua reddi ju-
« beat. Is redditurum se pollicetur, si Eumenem sibi tra-
« dant. » Quibus cognitis, Eumenes cum paucis fugere ten-
« tavit : sed retractus, desperatis rebus, quum concursus
« multitudinis factus esset, petit, ut postremum sibi alloqui
« exercitum liceret.

IV. Jussus ab universis dicere, facto silentio, laxatisque
vinculis, prolatam, sicut erat catenatus, manum ostendit :
« Cernitis, milites, inquit, habitum atque ornamenta ducis
« vestri, quæ mihi non hostium quisquam imposuit : nam
« hoc etiam mihi solatio foret. Vos me ex victore victum,
« vos me ex imperatore captivum fecistis. Quater intra
« hunc annum in mea verba jurejurando obstricti estis. Sed
« ista omitto (neque enim miseros convicia decent) : unum
« oro, si propositum Antigoni in meo capite summa con-
« sistit, inter vos me velitis mori. Nam neque illius inter-

« est, quemadmodum aut ubi cadam; et ego fuero igno-
« minia mortis liberatus. Hoc si impetro, solve vos
« jurejurando, quo toties vos sacramento mihi devovistis.
« Aut si ipsos pudet roganti vim adhibere, ferrum hæc
« date, et permittite, quod vos facturos pro imperatore
« jurastis, imperatorem pro vobis sine religione jurejurandi
« facere. » Quum non obtineret, preces in iram vertit. « At
« vos, ait, devota capita, respiciam dii perjuriorem via-
« dices, talesque vobis exitus dent, quales vos ducibus
« vestris dedistis! Nempe vos iidem paulo ante et Perdica-
« sanguine estis aspersi, et in Antipatrum eadem molli.
« Ipsum denique Alexandrum, si fas fuisset eum mortali
« manu cadere, interempturi, quod maximum erat, sedi-
« tionibus agitastis. Ultima nunc ego perfidorum victima,
« has vobis diras atque inferias dico; ut inopes extorresque
« omne ævum in hoc castrensi exsilio agatis, devoremque
« vos arma vestra, quibus plures vestros, quam hostium
« duces, absumpsistis. » Plenus deinde iræ, custodes suos
« præcedere ad Antigoni castra cepit. Sequitur exercitus,
« prodito imperatore suo et ipse captivus, triumphumque de
« se ipso ad victoris sui castra ducit; omnia auspacia regis
« Alexandri, et tot bellorum palmas laureaſque una secum
« victori tradens : et ne quid deesset pompæ, elephanti quo-
« que et auxilia orientalia subsequuntur. Tanto pulchrior
« hæc Antigono, quam Alexandro tot victoriæ fuerunt; ut,

liaires de l'Orient. Antigone se vit plus illustré par l'éclat de cet hommage, qu'Alexandre ne l'avait été par ses nombreuses victoires : l'un avait vaincu l'Orient, l'autre en subjuguait les vainqueurs. Il incorpora dans ses troupes ces conquérants de l'univers, après leur avoir rendu ce qu'ils avaient perdu par sa victoire. Quant à Eumène, Antigone, par respect pour leur ancienne amitié, défendit qu'on le lui amenât, et le fit garder à vue.

V. Cependant Eurydice, femme du roi Aridée, apprend que Polyperchon revenait de Grèce en Macédoine, et qu'il mandait à Olympias de venir près de lui. Ce rapprochement excite sa jalousie de femme, et, profitant de la mauvaise santé de son mari, dont elle usurpait l'autorité, elle écrit, au nom du roi, à Polyperchon « de remettre son armée à Cassandre, chargé par Aridée de l'administration de l'État. » Elle donne les mêmes ordres à Antigone, qui était en Asie. Enchaîné par ce bienfait, Cassandre devient le jouet des volontés capricieuses de cette femme. Il passe en Grèce, et y attaque plusieurs villes. Les Spartiates, effrayés de ses ravages, comme d'un incendie qui les menace, et oubliant les promesses de l'oracle et l'ancienne gloire de leurs pères, se défont de leurs armes, et s'entourent de murailles : tant ce peuple, qui ne se croyait plus en sûreté que derrière des murs, avait dégénéré de ces hommes dont le courage fut pendant tant de siècles leur unique rempart ! Au reste, les troubles de la Macédoine y rappellèrent bientôt Cassandre. Tandis qu'Olympias, mère d'Alexandre le Grand, retournait dans ce royaume, en revenant de l'Épire avec Éacide, roi des Molosses, Eurydice et Aridée voulurent

lui en fermer l'entrée. Mais les Macédoniens, soit en mémoire de son époux, soit en considération de la grandeur de son fils, soit enfin qu'ils fussent indignés de cet outrage, se déclarèrent pour elle. Olympias fit tuer Eurydice ainsi que le roi, six ans après qu'il avait succédé à Alexandre (An de R. 437).

VI. Mais Olympias elle-même ne régna pas longtemps. Elle versa le sang des nobles, plutôt en femme vindicative qu'en reine, et devint odieuse au peuple, qui d'abord l'avait aimée (A. de R. 438). Aussi, apprenant l'arrivée de Cassandre, elle se désista des Macédoniens, et se retira à Pydna avec sa bru Roxane, et Hercule son petit-fils. Elle y fut suivie de Déidamie, fille du roi Éacide, de sa belle-fille Thessalonice, princesse qu'illustrait le nom de son père Philippe, et de plusieurs autres femmes de haut rang, cortège plus brillant qu'utile. A cette nouvelle, Cassandre marche vers Pydna à grandes journées, et investit la ville. Olympias, pressée par le fer et par la disette, et fatiguée de la longueur du siège, se rend au vainqueur, à condition qu'il lui laissera la vie. Mais Cassandre ayant convoqué le peuple pour le consulter « sur ce qu'il voulait faire de cette femme, » suborna les parents de ceux qu'elle avait fait assassiner, lesquels vinrent en habits de deuil se plaindre de sa cruauté. Animés par ces accusations, et sans respect pour la majesté de son ancien rang, les Macédoniens la condamnent à mort, oubliant qu'ils devaient à l'époux d'Olympias et à son fils d'avoir non-seulement vécu sans crainte et sans péril au milieu de tant d'ennemis voisins, mais encore amassé d'immenses richesses et

quam ille Orientem vicerit, hic etiam eos, a quibus Oriens victus fuerat, superaverit. Igitur Antigonus domitores illos orbis exercitui suo dividit, redditis, quæ in victoria ceperant. Eumenem vero, verecundia prioris amicitia, in conspectum suum venire prohibuit, assignari custodibus præcepit.

V. Interea Eurydice, uxor Aridaei regis, ut Polyperchonta a Græcia redire in Macedoniam cognovit, et ab eo accessit Olympiadem; muliebri æmulatione percussa, abutens valetudine viri, cujus officia sibi viudicabat, scribit regis nomine Polyperchonti, « Cassandro exercitum tradat, in quem regni administrationem rex transtulerit; » eadem et in Asiam Antigono per epistolas nuntiat. Quo beneficio devinctus Cassander, nihil non ex arbitrio muliebris audacia gerit. Deinde profectus in Græciam, multis civitatibus bellum infert: quarum excidio, veluti vicino incendio, territi Spartani, urbem quam semper armis, non muris, defenderant, tum contra responsa fatorum et veterem majorum gloriam, armis diffusi, murorum præsidio includunt. Tantum eos degeneravisse a majoribus, ut, quum multis sæculis murus urbi civium virtus fuerit, tunc cives salvos se fore non existimaverint, nisi intra muros laterent. Dum hæc aguntur, Cassandrum a Græcia turbatus Macedonias status domum revocavit. Namque Olympias, [mater Alexandri Magni regis] quum Epiro in Macedoniam, prosequente

Æacida, rege Molossorum, veniret, prohiberique finibus ab Eurydice et Aridaeo rege cepisset; seu memoria mariti, seu magnitudine filii, et indignitate rei moti Macedones, ad Olympiadem transiere: cujus jussu et Eurydice, et rex occiditur, sex annis post Alexandrum politus regno.

VI. Sed nec Olympias diu regnavit. Nam quum principum passim cædes, muliebri magis, quam regio more fecisset, favorem sui in odium vertit. Itaque audito Cassandri adventu, diffusa Macedonibus, cum nuru Roxane et nepote [Hercule], in Pydnam urbem concedit. Proficiscenti Deidamia, Æacidae regis filia, et Thessalonice privigna, et ipsa clara Philippi patris nomine, multaque alia principum matronæ, speciosus magis quam utilis grex, comites fuere. Hæc quum nuntiata Cassandro essent, statim, citato cursu, Pydnam venit, et urbem obsidione cingit. Quum fame ferroque urgeretur Olympias, longæ obsidionis tædio, pacta salute, victori se tradidit. Sed Cassander, ad concionem vocato populo, sciscitaturus, « quid de Olympiade fieri velint, » subornat parentes interfectorum, qui, sumta lugubri veste, crudelitatem mulieris accusarent. A quibus accensi Macedones, sine respectu pristinae majestatis, occidendam decernunt: immemores prorsus, quod per filium ejus virumque, non solum vitam ipsi inter finitimos tutam habuissent; verum etiam tantas opes imperiumque orbis quæsisissent. Sed Olympias uli

vaincu l'univers. Olympias voyant des hommes armés venir à elle, d'un air menaçant va à leur rencontre, revêtue de ses habits royaux et appuyée sur deux de ses femmes. A son aspect, les meurtriers interdits se rappellent tout à coup ses grandeurs passées, les noms de tous ces rois qui semblaient revivre dans son image, et suspendent leurs coups; mais d'autres assassins, envoyés par Cassandre, la poignardèrent. Elle ne recula point devant le fer qui l'allait percer, elle ne cria point comme une femme : elle reçut la mort avec l'intrépidité des héros et la dignité convenable à l'antiquité de sa race; et, dans sa mère expirante, on eût pu reconnaître Alexandre. On dit qu'en mourant (A. de R. 438) elle se couvrit le corps de sa robe et de ses cheveux, pour ne rien laisser voir qui blessât la pudeur. Après sa mort, Cassandre épousa Thessalonice, fille du roi Aridée, et relégua le fils d'Alexandre avec sa mère dans la citadelle d'Amphipolis.

LIVRE XV.

I. La mort de Perdiccas et de son frère, d'Eumène, de Polyperchon et des autres chefs du parti contraire, semblait avoir éteint les querelles des successeurs d'Alexandre, lorsque la discorde s'éleva tout à coup parmi les vainqueurs (A. de R. 439). Ptolémée, Cassandre et Lysimaque demandaient le partage du butin et des provinces conquises. Antigone répondit « qu'il ne saurait admettre ses alliés aux profits d'une guerre dont il avait seul supporté les dangers. » Et, pour couvrir d'un prétexte honorable le projet

obstinatos venire ad se armatos vidit, veste regali, duabus ancillis innixa, ultro obviam procedit. Qua visa, percussores attoniti fortuna majestatis prioris, et tot in ea memoriae occurrentibus regum suorum nominibus, substituerunt; donec a Cassandro missi sunt, qui eam confoderent, non refugientem gladium nec vulnera, aut muliebriter vociferantem, sed virorum more fortium, pro gloria veteris prosapie, morti succumbentem; ut Alexandrum poses etiam in moriente matre cognoscere. Iusuper exspirans, capillis et veste crura contexitisse fertur, ne quid posset in corpore ejus indecorum videri. Post hæc Cassander Thessalonice, regis Aridæi filiam, uxorem ducit: filium Alexandri cum matre, in arcem Amphipolitanam custodiendos mittit.

LIBER XV.

I. Perdicca, et fratre ejus Eumene, ac Polyperchonte, cæterisque ducibus diversæ partis occisis, finitum certamen inter successores Alexandri Magni videbatur; quum repente inter ipsos victores nata discordia est: quippe postulantes Ptolemæo, et Cassandro, et Lysimacho, « ut pecunia in præda capta, provinciæque dividerentur; » Antigonus negavit, « se in ejus belli præmia socios admissurum, in cujus periculum solus descenderit. » Et ut

qu'il a de les attaquer, il fait publier « qu'il va venger Olympias assassinée par l'ordre de Cassandre, et arracher à leur captivité d'Amphipolis Alexandre son roi, et la mère d'Alexandre. » A cette nouvelle, Ptolémée et Cassandre s'unissent à Lysimaque et à Séleucus, et se préparent avec ardeur à combattre sur terre et sur mer. Ptolémée était maître de l'Égypte, de la plus grande partie de l'Afrique, de l'île de Chypre, et de la Phénicie. La Macédoine et la Grèce obéissaient à Cassandre; l'Asie et les provinces d'Orient étaient au pouvoir d'Antigone (A. de R. 442). Dès la première bataille, Démétrius, fils de ce dernier, fut vaincu à Galama par Ptolémée, qui s'illustra plus encore par sa modération et sa générosité que par sa victoire; car il rendit aux amis de Démétrius la liberté et ce qu'ils possédaient, en y ajoutant même des présents; il renvoya à Démétrius tout son bagage, disant avec courtoisie « qu'il avait pris les armes, non par cupidité, mais par honneur, ayant vu avec indignation qu'Antigone, après la défaite de leurs ennemis, se fût emparé pour lui seul des fruits de la victoire commune. »

II. Pendant que ces choses se passent, Cassandre, à son retour d'Apollonie, rencontre les Abdéritains qui abandonnaient leur patrie infestée de grenouilles et de rats, et qui en cherchaient une autre. Craignant qu'ils n'envahissent la Macédoine, il traite avec eux, les reçoit dans son alliance, et leur assigne les campagnes situées à l'extrémité du royaume. Ensuite, pour empêcher que, par respect pour le nom de son père, on n'appelle au trône de Macédoine Hercule, fils d'Alexandre le Grand, alors âgé de plus de qua-

honestum adversus socios bellum suscipere videretur, divulgat, « se Olympiadis mortem, a Cassandro interfectæ, ulcisci velle, et Alexandri, regis sui, filium cum matre obsidione Amphipolitana liberare. » His cogitis, Ptolemæus et Cassander, inita cum Lysimacho et Seleuco societate, bellum terra marique exire instruant. Tandem Ptolemæus Ægyptum cum Africæ parte majore, et Cypro, et Phœnicæ. Cassandro parebat Macedonia cum Græciâ. Asiam et partes Orientis occupaverat Antigonus, cujus filius Demetrius, prima belli congressione, a Ptolemæo apud Gamalam vincitur. In quo prælio major Ptolemæi moderationis gloria, quam ipsius victoriæ, fuit: siquidem et amicos Demetrii non solum cum suis rebus, verum etiam additis insuper muneribus, dimisit; et ipsius Demetrii privatum omne instrumentum ac familiam reddidit, adjecto honore verborum: « non se propter prædam, sed propter dignitatem inisse bellum, indignatum, quod Antigonus, devictis diversæ factionis ducibus, solus communis victoriæ præmia corripuisset. »

II. Dum hæc aguntur, Cassander ab Apollonia rediens, incidit in Abderitas, qui propter ranarum murisque multitudinem relicto patriæ solo, sedes quaerebant: veritus, ne Macedoniam occuparent, facta pactione in societatem eos recepit; agrosque iis ultimos Macedoniae assignat. Deinde, ne Hercules, Alexandri filius, qui fere annos quatuordecim excesserat, favore paterni nominis in

torze ans (A. de R. 443), il donne l'ordre de le tuer secrètement avec sa mère Barsine, et fait enfouir profondément leurs corps dans la terre, de peur que des traces de sépulture ne découvrent son crime. Puis, comme si c'eût été trop peu pour lui d'un triple attentat d'abord contre le roi lui-même, puis contre Olympias sa mère et l'un de ses fils, il fait périr bientôt après de la même manière son second fils avec sa mère Roxane. Il semblait que le crime pût seul l'élever à ce trône de Macédoine qu'il ambitionnait. Sur ces entrefaites, Ptolémée livrait une seconde bataille navale à Démétrius (A. de R. 442), perdait sa flotte, et, cédant la victoire à l'ennemi, fuyait en Égypte. Démétrius rivalisant de grandeur d'âme avec Ptolémée, lui rend son fils Léontiscus, son frère Ménélas, ses amis et tous ses bagages. Cette émulation de générosité, de munificence, témoignait assez que c'était l'honneur et non la haine qui les portait à se combattre : tant il est vrai que, dans les guerres d'alors, il régnait plus de magnanimité que dans les amitiés d'aujourd'hui ! Fier de cette victoire, Antigone se fait proclamer roi avec son fils Démétrius ; et Ptolémée, pour ne pas leur paraître inférieur dans l'opinion des siens, reçoit de son armée le même titre (A. de R. 445). A cette nouvelle, Cassandre et Lysimaque se donnent l'un et l'autre la dignité royale. Cependant ils s'abstinrent d'en revêtir les insignes tant qu'il resta des fils de leur roi ; et tel fut leur respect pour la mémoire d'Alexandre, qu'ils ne prirent pas le titre de roi, dont ils avaient la puissance, tant que ce prince eut un héritier légitime. Mais Ptolémée, Cassandre et les autres chefs du parti contraire, se voyaient tour à tour affaiblis par Antigone,

parce que chacun faisait pour son propre compte une guerre commune à tous, et qu'ils se refusaient mutuellement des secours, comme si la victoire de l'un n'était pas celle des autres. Ils resserrèrent donc leur alliance par des lettres, fixèrent le temps, le lieu de leur jonction, et se disposèrent à entrer en campagne avec leurs forces réunies. Cassandre, retenu par la guerre sur les frontières de ses États, ne pouvant se trouver au rendez-vous, envoya Lysimaque avec une armée nombreuse au secours de ses alliés.

III. Ce Lysimaque était issu d'une noble famille de Macédoine ; mais les preuves qu'il avait données de son mérite l'élevaient bien au-dessus de toute illustration nobiliaire. Sa grandeur d'âme, sa sagesse, la force même de son corps, le rendaient supérieur à tous les généraux vainqueurs de l'Orient. Alexandre, irrité contre Callisthènes, qui s'opposait à ce qu'on se prosternât devant lui, selon l'usage des Perses, supposa que ce philosophe avait trempé dans une conjuration tramée contre sa personne : il ordonna donc qu'on le mutilât, qu'on lui coupât les oreilles, le nez et les lèvres, jusqu'à ce qu'il ne fût plus qu'un objet d'horreur et de pitié. Il le fit de plus enfermer dans une cage de fer avec un chien, pour effrayer ses complices. Lysimaque qui entendait habituellement les leçons de Callisthènes, et qui en recueillait des préceptes de vertu, fut touché du sort d'un si grand homme, et lui donna du poison pour finir sa misère. Alexandre, indigné, le fit exposer à un lion furieux ; mais, au moment où le lion, en fureur à l'aspect de sa victime, se précipitait sur Lysimaque, celui-ci s'enveloppe le bras de sa robe, le plonge dans la gueule de l'animal, lui saisit la langue et l'étouffe. Lorsqu'on

regnum Macedoniae vocaretur, occidi eum tacite cum matre Barsine jubet, corporaque eorum terra obrui, ne caedes sepultura proderetur : et quasi parum facinoris in ipso primo rege, mox in matre ejus Olympiade ac filio admisisset, alterum quoque filium cum matre Roxane, pari fraude interficit : scilicet, quasi regnum Macedoniae, quod affectabat, aliter consequi, quam scelere, non possit. Interea Ptolemæus cum Demetrio, navali prælio, iterato congregitur, et amissa classe, hostique concessa victoria, in Ægyptum refugit. Demetrius filium Ptolemæi Leontiscum, et fratrem Menelaum, amicosque ejus cum privati instrumenti ministerio, pari provocatus antea munere, Ægyptum remittit : et ut appareret eos non odio, sed dignitatis gloria accensos, donis muneribusque inter ipsa bella contendebant. Tanto honestius tunc bella gerentur, quam nunc amicitiae coluntur. Hac victoria elatus Antigonus, regem se cum Demetrio filio appellari a populo jubet. Ptolemæus quoque, ne minoris apud suos auctoritatis haberetur, rex ab exercitu cognominatur. Quibus auditis, Cassander et Lysimachus, et ipsi regiam sibi majesticam vindicaverunt. Hujus honoris ornamentis tamdiu omnes abstinerunt, quamdiu filii regis sui superesse poterunt. Tanta in illis verecundia fuit, ut, quum opes regias haberent, regnum tamen nominibus æquo animo carue-

rint, quoad Alexandro justus heres fuit. Sed Ptolemæus et Cassander, cæterique factionis alterius duces, quum carpi se singulos ab Antigono viderent ; dum privatum singulorum, non commune universorum bellum ducunt, nec auxilium ferre alteri volunt, quasi victoria unius, non omnium foret, per epistolas se invicem confirmantes, tempus et locum coeundi condicunt, bellumque communibus viribus instruunt. Cui quum Cassander interesse propter finitimum bellum non posset, Lysimachum cum ingentibus copiis in auxilium sociis mittit.

III. Erat hic Lysimachus illustri quidem Macedoniae loco natus, sed virtutis experimentis omni nobilitate clarior : quæ tanta in illo fuit, ut animi magnitudine, philosophia ipsa, viriumque gloria omnes, per quos Oriens domitus est, vicerit. Quippe quum Alexander Magnus Callisthenem philosophum, propter salutationis Persicæ interpellatum morem, insidiarum, quæ sibi paratæ fuerant, conscium fuisse iratus finxisset ; eumque truncatis crudeliter omnibus membris, abscissisque auribus, ac naso, labisque, deforme ac miserandum spectaculum reddidisset ; insuper cum cane in cavea clausum, ad metum cæterorum, circumferret : tunc Lysimachus, audire Callisthenem, et præcepta ab eo virtutis accipere solitus, miscertus tantî viri, non culpæ, sed libertatis pœnas pen-

annonça au roi cette action courageuse, il l'admira, et en fut si content qu'il en aima davantage l'homme capable de tant d'intrépidité. Lysimaque, de son côté, souffrit l'injure d'Alexandre comme si elle lui eût été infligée par un père, et l'oublia même tellement que lorsque dans l'Inde Alexandre, poursuivant quelques ennemis épars, fut emporté par son cheval loin de ses gardes, seul, à travers de vastes solitudes de sable, il ne le quitta pas d'un instant. Déjà Philippe, frère du roi, cherchant à le suivre, était mort entre ses bras. Alexandre, descendant de cheval, toucha Lysimaque au front du fer de sa lance, et le blessa tellement que, pour arrêter le sang, il fut obligé de détacher son diadème et de lui en bander la tête. Ce fut là le premier présage de la royauté de Lysimaque. Après la mort d'Alexandre, quand ses successeurs se partagèrent son empire, on assigna à Lysimaque, comme au plus courageux, les nations les plus redoutables : tant on était unanime à lui déferer le prix de la valeur !

IV. Avant que la guerre que Ptolémée et ses alliés faisaient à Antigone ne fût engagée, celui-ci avait trouvé tout à coup un nouvel ennemi dans Séleucus, sorti de la Haute-Asie, prince non moins remarquable par sa bravoure qu'illustre par son origine. Sa mère Laodice, épouse d'Antiochus, l'un des plus fameux généraux de Philippe, crut l'avoir, en songe, conçu d'Apollon, lequel, pour prix de ses faveurs, lui donna pendant sa grossesse une bague où était gravée une ancre, et lui ordonna de remettre ce présent

au fils qui naîtrait d'elle. Ce qu'il y eut de merveilleux dans cette vision, c'est qu'un anneau empreint du même signe fut trouvé le lendemain dans le lit de Laodice, et que Séleucus naquit avec une ancre empreinte sur la cuisse. Lorsque Séleucus partit avec Alexandre pour la guerre Persique, Laodice lui remit l'anneau, et l'instruisit en même temps du secret de sa naissance. Après la mort d'Alexandre, Séleucus devint maître de l'Orient, y fonda une ville et y consacra le souvenir de sa double origine : il nomma la ville Antioche, du nom d'Antiochus son père, et dédia le territoire à Apollon. Sa postérité garda toujours la marque sacrée de son origine : ses fils et ses petits-fils avaient tous une ancre imprimée sur la cuisse, comme le signe distinctif de leur race. Après le partage de l'empire de Macédoine, Séleucus fit longtemps la guerre en Orient ; il s'empara d'abord de Babylone, et ayant accru ses forces par cette conquête, il annuit la Bactriane. De là, il passa dans l'Inde, qui se croyait, depuis la mort d'Alexandre, affranchie du joug de l'esclavage, et qui avait mis à mort les lieutenants de ce prince. Sandrocottus avait brisé les fers de sa patrie ; mais, depuis sa victoire, la liberté, dans ses mains, se changeait en despotisme. Il avait usurpé l'empire, et il opprimait ce peuple qu'il avait délivré lui-même de la domination étrangère. C'était un homme d'une naissance obscure, mais que la volonté des Dieux poussait au trône. Alexandre, blessé de son insolence, ayant ordonné sa mort, il

dentis, venenum ei in remedium calamitatum dedit. Quod adeo ægre Alexander tulit, ut eum objici ferocissimo leoni juberet. Sed quum ad conspectum ejus concitatus leo impetum fecisset, manum amiculo involutam Lysimachus in os leonis immersit, arreptaque lingua, feram exanimavit. Quod quum nuntiatum regi esset, admiratio in satisfactionem cessit, carioremque eum propter constantiam tantæ virtutis habuit. Lysimachus quoque magno animo, regis, veluti parentis, contumeliam tulit. Denique omni ex animo hujus facti memoria exturbata, postea in India insectanti regi quosdam palantes hostes, quum a satellitum turba, equi sui celeritate desertus esset, solus ei per immensas arenarum moles cursus comes fuit. Quod idem antea Philippus, frater ejus, quum facere voluisset, inter manus regis exspiraverat. Sed Lysimachum desiliens equo Alexander hastæ cuspidem ita in fronte vulneravit, ut sanguis aliter cludi non posset, quam diadema sibi demptum rex, alligandi vulneris causa, capitū ejus imponeret. Quod auspiciū primum regalis majestatis Lysimacho fuit. Sed et post mortem Alexandri, quum inter successores ejus provinciæ dividerentur, ferocissimæ gentes, quasi omnium fortissimo, assignatæ sunt : adeo etiam consensu universorum palmam virtutis inter cæteros tulit.

IV. Priusquam bellum inter Ptolemæum, sociosque ejus, adversus Antigonum committeretur, repente ex Asia majore digressus Seleucus, novus Antigono hostis accesserat. Hujus quoque et virtus clara, et origo admirabilis fuit. Siquidem mater ejus Laodice, quum nupta esset Antiocho,

claro inter Philippi duces viro, visa est sibi per quietem ex concubitu Apollinis concepisse ; gravidamque factam, munus concubitus, anulum a deo accepisse ; in cujus gemma ancora sculpta esset : jussaque donum filio, quem peperisset, dare. Admirabilem fecit hunc visum et sanctus, qui postera die, ejusdem sculpturæ, in lecte inventus est : et figura ancoræ, quæ in femore Seleuci natum cum ipso parvulo fuit. Quamobrem Laodice anulum Seleuco eunti cum Alexandro Magno ad Persicam militiam, edocto de origine sua, dedit. Ubi post mortem Alexandri, occupato regno Orientis, urbem coadidit, hinc geminæ originis memoriam consecravit. Nam et urbem ex Antiochi patris nomine Antiochiam vocavit ; et campos vicinos urbi Apollini dicavit. Originis ejus argumentum etiam in posteris mansit : siquidem filii nepotesque ejus, ancoram in femore, veluti notam generis naturalium, habuere. Multa in Oriente, post divisionem inter socios regni Macedonici, bella gessit. Principio Babyloniam cepit ; inde auctis ex victoria viribus, Bactrianos expugnavit. Transitum deinde in Indiam fecit, quæ post mortem Alexandri, veluti cervicibus jugo servitutis excusso, præbitorum ejus occiderat. Auctor libertatis Sandrocottus fuerat : sed titulum libertatis post victoriam in servitute vertebat : siquidem occupato regno, populum, quem ab externa dominatione vindicaverat, ipse servitio premebat. Fuit hic quidem humili genere natus, sed ad regni potestatem majestate numinis impulsus. Quippe quum procacitate sua Alexandrum regem offendisset, interfici a rege jussus

chercha son salut dans la légèreté de ses jambes. Las de courir, il s'était couché à terre et s'était endormi. Un lion d'une énorme grosseur s'approcha de lui, lécha de sa langue la sueur qui le couvrait, et, à son réveil, se retira après l'avoir caressé. Sa première pensée, en voyant ce prodige, fut qu'il régnerait un jour; il leva donc une troupe de brigands, et excita les Indiens à la révolte. Plus tard, lorsqu'il se préparait à combattre les lieutenants d'Alexandre, un éléphant sauvage d'une hauteur prodigieuse s'offrit à lui, le reçut sur son dos comme un maître qui l'aurait apprivoisé, et devint à la fois pour lui un guide et un combattant. C'est ainsi que Sandrocottus acquit un royaume; il était déjà maître de l'Inde, alors que Séleucus jetait les fondements de sa grandeur future. Séleucus traite avec lui, et, tranquille du côté de l'Orient, il s'engage dans la guerre contre Antigone. Les alliés, ayant réuni toutes leurs forces, livrent bataille (A. de R. 453). Antigone est tué, et son fils Démétrius mis en fuite. Mais, la guerre finie contre l'ennemi commun, les alliés tournèrent leurs armes les uns contre les autres, et, ne pouvant s'accorder sur le partage du butin, se divisèrent encore en deux partis. Séleucus s'unit à Démétrius, et Ptolémée à Lysimaque; Cassandre meurt, et Philippe son fils lui succède (A. de R. 456). Ainsi, les guerres qui déchiraient la Macédoine se rallumèrent avec une nouvelle fureur.

LIVRE XVI.

I. Après la mort du roi Cassandre (A. de R. 456), bientôt suivie de celle de Philippe son fils,

salutem pedum celeritate quæsierat. Ex qua fatigatione, quum somno captus jaceret, leo ingentis formæ ad dormientem accessit, sudoremque profluentem lingua ei deterat, expergefatumque blande reliquit. Hoc prodigium primum ad spem regni impulsus, contractis latronibus, Indos ad novitatem regni sollicitavit. Molienti deinde bellum adversus præfectos Alexandri elephantus ferus infanitæ magnitudinis ultro se obtulit, et, veluti domita mansuetudine, eum tergo excepit, duxque belli, et præliator insignis fuit. Sic acquisito regno, Sandrocottus ea tempestate, qua Seleucus futuræ magnitudinis fundamenta jaciebat, Indiam possidebat: cum quo, facta pactione, Seleucus, compositisque in Oriente rebus, in bellum Antigoni descendit. Adunatis igitur omnium sociorum copiis, prælium committitur; in eo Antigonus occiditur; Demetrius, filius ejus, in fugam vertitur. Sed socii, profugato hostili bello, denuo in semet ipsos arma verterunt; et quum de præda non convenirent, iterum in duas factiones diducuntur. Seleucus Demetrio, Ptolemæus Lysimacho junguntur. Cassandro defuncto Philippus filius succedit. Sic, quasi ex integro, nova Macedoniæ bella nascuntur.

LIBER XVI.

I. Post Cassandri regis, filiique ejus Philippi continuas

la reine Thessalonice, sa veuve, fut tuée par son fils Antipater; elle lui demanda vainement de respecter le sein qui l'avait allaité. Le prétexte de ce parricide fut que Thessalonice, après la mort de son mari, avait paru, en partageant son royaume entre les deux frères, se montrer plus favorable à Alexandre qu'à Antipater; et ce crime fut d'autant plus atroce que rien ne prouvait qu'elle eût été partiale; outre qu'il ne peut y avoir ni motif ni prétexte qui justifie un parricide. Alexandre, pour venger la mort de sa mère, se disposa à combattre son frère, et demanda l'appui de Démétrius. Celui-ci, dans l'espoir d'envahir la Macédoine, ne tarda pas à le satisfaire. Lysimaque, qui redoutait l'arrivée de Démétrius, persuada à Antipater, son gendre, de se réconcilier avec son frère, plutôt que de recevoir en Macédoine l'ennemi de son père. Mais Démétrius, qui pressentait ce rapprochement, fit périr Alexandre dans des embûches, et, devenu maître de la Macédoine (A. de R. 460), convoqua l'armée pour se disculper devant elle. Il déclara « que, provoqué par « Alexandre, il ne lui avait point tendu de pièges, mais qu'il avait prévenu les siens; que son « expérience, fruit de l'âge, et d'autres raisons « encore, lui donnaient des droits incontestables « au trône de Macédoine; que son père avait « suivi dans toutes leurs expéditions Philippe et « Alexandre le Grand; que plus tard il avait été « le protecteur des enfants d'Alexandre, et le premier à poursuivre ceux qui les trahissaient; « qu'au contraire, Antipater, l'aïeul de ces jeunes princes, avait été pour la Macédoine un « despote plus dur que ses rois eux-mêmes; que « Cassandre leur père, destructeur de la famille

mortes, Thessalonice regina, uxor Cassandri, non magno post tempore, ab Antipatro filio, quum vitam etiam per ubera materna deprecaretur, occiditur. Causa parricidii fuit, quod post mortem mariti, in divisione inter fratres regni, propensior fuisse Alexandro videbatur. Quod facinus in eo gravius omnibus visum est, quod nullum maternæ fraudis vestigium fuit: quanquam in parricidio nulla satis justa causa ad sceleris patrocinia prætexi potest. Ob hæc igitur Alexander, in ultionem maternæ necis, gesturus cum fratre bellum, auxilium a Demetrio petit; nec Demetrius, spe invadendi Macedonici regni, moram fecit. Cujus adventum verens Lysimachus, persuadet genero suo Antipatro, ut malit cum fratre in gratiam reverti, quam paternum hostem in Macedoniam admitti. Inchoatam igitur inter fratres reconciliationem quum præsensisset Demetrius, per insidias Alexandrum interficit; occupatoque Macedoniæ regno, cædem apud exercitum excusaturus, in concionem vocat. Ibi « priorem se petitem ab Alexandro allegat: nec fecisse se, sed occupasse insidias. Regem autem se Macedoniæ vel ætatis experimentis, vel causis justiore esse. Patrem enim suum et Philippo regi, et Alexandro Magno socium in omni militia fuisse: liberorum deinde Alexandri ministrum, et ad persequendos defectores ducem exstitisse. Contra Antipatrum, avum horum adolescentium, amariorem semper ministrum regni, quam ipsos reges fuisse. Cassandrum vero patrem,

royale, n'avait épargné ni les femmes, ni les enfants, et n'avait suspendu ses coups qu'après l'anéantissement des derniers rejetons de la race des rois; que n'ayant pu infliger à Cassandre le châtiement de ses crimes, il l'avait fait subir à ses enfants; qu'ainsi, Philippe et Alexandre, si les morts conservent encore quelque sentiment, devaient voir avec joie leur sceptre aux mains de leurs vengeurs, et non dans celles de leurs assassins et des meurtriers de leur race. » Apaisés par ces paroles, les Macédoniens le proclamèrent roi; Lysimaque lui-même, pressé par les armes de Doriète, roi de Thrace, et pour n'avoir pas à combattre un ennemi de plus, livre à Démétrius cette partie de la Macédoine qui était échue à son gendre Antipater, et fait la paix avec lui.

II. Démétrius, maître de toutes les forces de la Macédoine, se préparait à envahir l'Asie, lorsque Ptolémée, Séleucus et Lysimaque, qui avaient pu apprécier dans la guerre précédente les avantages de la concorde, formèrent une nouvelle alliance; ils réunirent leurs troupes, et vinrent en Europe attaquer Démétrius. Pyrrhus, roi d'Épire, se joignit à eux; il espérait que Démétrius perdrait la Macédoine aussi facilement qu'il l'avait acquise, et son attente ne fut pas trompée. Il corrompit l'armée de son rival, et, après l'avoir forcé lui-même à prendre la fuite, s'empara de la Macédoine. Sur ces entrefaites, Lysimaque tue Antipater, son gendre, qui l'accusait de lui avoir enlevé son royaume, et fait emprisonner sa fille Eurydice, qui était complice des accusations de son mari. Ainsi le meurtre, les supplices et le parricide vengèrent, sur toute la maison de Cassandre,

la mort d'Alexandre le Grand et la destruction de sa famille. Cerné par tant d'armées, Démétrius, qui pouvait succomber avec honneur, aima mieux se rendre lâchement à Séleucus (A. de R. 468). La guerre ainsi finie, Ptolémée mourut sans démentir sa glorieuse carrière. Avant sa vieillesse il s'était, contre la coutume des nations, dépouillé de sa couronne en faveur du plus jeune de ses fils; et le peuple, auquel il avait exposé les motifs de sa conduite, applaudit à l'élévation du fils autant qu'à la généreuse abdication du père. Parmi les preuves de tendresse que se donnaient mutuellement le père et le fils, ce qui acheva de concilier à ce dernier l'affection du peuple, ce fut le spectacle d'un père remplissant auprès de son fils, auquel il avait cédé publiquement le titre de roi, le simple office de garde, et préférant le nom de père du roi à la royauté même.

III. Cependant la discorde, ce fléau qui règne toujours entre des égaux, avait allumé la guerre entre Lysimaque et Pyrrhus, ligués tout récemment contre Démétrius. Lysimaque vainqueur s'était emparé de la Macédoine, après en avoir chassé Pyrrhus. De là, il porta ses armes en Thrace et ensuite contre Héraclée, ville dont l'origine et la chute sont également merveilleuses. L'oracle de Delphes avait ordonné aux Béotiens affligés de la peste « de fonder, dans le royaume de Pont, une colonie consacrée à Hercule. » La crainte d'une navigation longue et périlleuse leur fit préférer à tous de mourir dans leur patrie, et ils n'obéirent point à l'oracle. Les Phocéens portèrent la guerre chez eux : les Béotiens, malheureux dans leur résistance, ayant eu recours une seconde fois à

extinctorem regiae domus, non feminis, non pueris percussae; nec cessasse, quoad omnem stirpem regiae sobolis deleret. Horum scelerum ultionem, quia nequisset ab ipso Cassandro exigere, ad liberos ejus translata. Quamobrem etiam Philippum, Alexandrumque, si quis manium sensus est, non interfectores suos, ac stirpis suae, sed ultores eorum, Macedoniae regnum tenere malle. » Per haec mitigato populo, rex Macedoniae appellatur. Lysimachus quoque, quum bello Doriectis, regis Thracum, premeretur, ne eodem tempore et adversus eum dimicare necesse haberet, tradita ei altera parte Macedoniae, quae Antipatro ejus genero obvenerat, pacem cum eo fecit.

II. Igitur Demetrius, totis Macedoniae regni viribus instructus, quum Asiam occupare statuisset, iterato Ptolemaeus, Seleucus, et Lysimachus, experti priore certamine, quantae vires essent concordiae, pacta societate, adunatisque exercitibus, bellum adversus Demetrium transferunt in Europam. His comitem se et belli socium, jungit Pyrrhus, rex Epiri, sperans non difficilius Demetrium amittere Macedoniae posse, quam acquisierat. Nec spes frustra fuit: quippe exercitu ejus corrupto, ipsoque in fugam acto, regnum Macedoniae occupavit. Dum haec aguntur, Lysimachus generum suum Antipatrum, regnum Macedoniae ademptum sibi soceri fraude querentem, interficit; filiamque suam Eurydicen, querelarum sociam, in custodiam tradit: atque ita universa Cassandri domus Alexan-

dro Magno, seu necis ipsius, seu stirpis extinctae poena, partim caede, partim supplicio, partim parricidio luit. Demetrius quoque a tot exercitibus circumventus, quum posset honeste mori, turpiter se dedere Seleuco maluit. Finito bello, Ptolemaeus cum magna rerum gestarum gloria moritur. Is, contra jus gentium, minimo natu ex filio suo infirmitatem regnum tradiderat, ejusque rei populo rationem reddiderat: cujus non minor favor in accipiente, quam patris in tradendo regno fuerat. Inter caetera patri et filii mutuae pietatis exempla, etiam ea res amorem populi juveni conciliaverat, quod pater, regno ei publice heredito, privatus officium regni inter satellites fecerat, cumque regno pulchrius regis esse patrem duxerat.

III. Sed inter Lysimachum, et Pyrrhum regem, ordo paullo ante adversus Demetrium, assiduum inter partem discordiae malum bellum moverat. Victor Lysimachus, puto Pyrrho, Macedoniae occupaverat. Inde Thraciam, et deinceps Heraclaeae bellum intulerat: cujus urbis et exitus admirabiles fuere: quippe Beotii pestilentia laborantibus oraculum Delphis responderat, « coloniam in Ponti regione sacram Herculi conderent. » Quum propter metum longae ac periculosa navigationis, mortem in patria omnibus praepoantibus, res omissa esset, bellum his Phocenses intulerunt: quorum quum adversa praedia peterentur, iterato ad oraculum decurrunt: responsum, « idem belli quod pestilentiae remedium fore. » Igitur

l'oracle, apprirent « que le même remède devait « les délivrer en même temps et de la peste et « de la guerre. » Il partit alors une colonie qui aborda dans le Pont et qui bâtit Héraclée. Transplantés sur ces rivages, sous les auspices des Dieux, les Béotiens accrurent rapidement leur puissance. Ils eurent ensuite plusieurs guerres avec leurs voisins, et furent en proie à de nombreuses dissensions. Parmi leurs belles actions, celle-ci mérite surtout d'être rapportée. Du temps de la domination d'Athènes, alors que cette république victorieuse imposait à la Grèce et à l'Asie des tributs destinés à l'entretien de sa flotte, chaque peuple s'empressait de contribuer, dans l'intérêt de son propre salut; Héraclée seule, alliée des rois de Perse, s'y refusa. Les Athéniens envoyèrent Lamachus avec une flotte pour enlever de force ce qu'on ne pouvait obtenir volontairement; et, pendant que ce général, dont les vaisseaux étaient demeurés près du rivage, désolait le territoire d'Héraclée, une tempête détruisit tout à coup, avec sa flotte, la plus grande partie de son armée. La perte de ses vaisseaux lui ferma la mer, et il n'osait pas, avec le peu de gens qui lui restait, s'ouvrir par terre un passage à travers tant de nations barbares. Mais les Héracléens estimant plus glorieux de servir les Athéniens en cette occasion que de s'en venger, les renvoyèrent avec des vivres et des secours; ils crurent qu'ils seraient suffisamment dédommagés des ravages de leurs terres, s'ils se faisaient des amis de ceux qu'ils avaient eus pour ennemis.

IV. Outre des maux infinis, ils eurent encore à souffrir la tyrannie. Le peuple demandait instamment l'abolition des dettes et le partage des terres possédées par les riches. L'affaire fut

longtemps discutée dans le sénat, et restait toujours sans solution. Enfin, pour contenir le peuple, dont l'excessive oisiveté nourrissait l'insolence, le sénat invoqua l'appui de Timothée, général des Athéniens, et bientôt après d'Épaminondas, général thébain. Sur le refus de l'un et de l'autre, les sénateurs s'adressèrent à Cléarque (A. de R. 390), qu'ils avaient eux-mêmes exilé. Telle était leur misère, qu'ils se voyaient forcés d'appeler au secours de la patrie l'homme qu'ils avaient proscrit. Cléarque, excité au crime par son exil, et regardant ces discordes comme une occasion de s'emparer de la tyrannie, s'unit en secret avec Mithridate, ennemi d'Héraclée, et s'engagea par un traité à lui livrer la ville, à condition que ce prince lui en donnerait le gouvernement; mais plus tard il fit tomber Mithridate lui-même dans le piège qu'il dressait contre ses concitoyens. Rappelé dans sa patrie, comme pour contenir les factions qui l'agitaient, au moment de livrer la ville à Mithridate, comme il en était convenu, il l'arrêta lui-même avec son escorte, et ne lui rendit la liberté qu'à prix d'or. Devenu tout à coup l'ennemi de son allié, il devint en même temps le protecteur du peuple contre le sénat, et tourna sa puissance contre ceux qui l'avaient rappelé dans la ville, et lui avaient livré la citadelle. Non content de les signaler à la haine du peuple, il les accabla de toutes les rigueurs de l'extrême tyrannie. Il assembla le peuple, lui annonçant « que désormais il ne servirait plus « les projets du sénat; qu'il s'y opposerait même, « si le sénat persistait dans ses violences contre « les citoyens; que si le peuple se croyait en état de « résister aux sénateurs, il était prêt à se retirer « avec ses troupes, pour ne plus se mêler de leurs

conscripta colonorum manu, in Pontum delati, urbem Heracleam condiderunt. Et quoniam fatorum auspiciis in eas sedes delati erant, brevi tempore magnas opes paravere. Multa deinde hujus urbis adversus finitimos bella, multæ etiam domesticæ dissensiones fuere. Inter cætera magnifica, vel præcipue illud memorabile fuit. Quum rerum potirentur Athenienses, victisque Persis, Græciæ et Asiæ tributum in tutelam classis descripsissent, omnibus cupide ad præsidium salutis suæ conferentibus; soli Heracleenses, ob amicitiam regum Persicorum, collationem abnuerunt. Missus itaque ab Atheniensibus Lamachus cum exercitu ad extorquendum, quod negabatur, dum, relictis in littore navibus, agros Heracleensium populatur, classem cum majore parte exercitus naufragio repentina tempestatu amisit. Itaque quum neque mari posset, amissis navibus, neque terra auderet, cum parva manu inter tot ferocissimas gentes reverti; Heracleenses honestiorem beneficii, quam ultionis occasionem rati, instructos commeatibus auxiliisque dimittunt: bene agrorum suorum populationem impensam existimantes, si, quos hostes habuerant, amicos reddidissent.

IV. Pauci sunt inter plurima mala etiam tyrannidem: siquidem quum plebs et novas tabulas et divisionem agrorum divitum impotenter flagitaret, diu re in senatu trac-

tata, quum exitus rei non inveniretur, postremum adversus plebem nimio oïo lascivientem, auxilia a Timotheo, Atheniensium duce, mox ab Epaminonda Thebanorum petivere. Ulrisque negantibus, ad Clearchum, quem ipsi in exilium egerant, decurrunt. Tanta calamitatum necessitas fuit, ut, cui patriam interdixerant, eum ad tutelam patriæ revocarent. Sed Clearchus exsilio facinorosior redditus, et dissensionem populi occasionem invadendæ tyrannidis existimans, primo tacitus cum Mithridate, civium suorum hoste, colloquitur; et inita societate paciscitur, ut revocatus in patriam, prodita ei urbe, præfectus ejus constitueretur. Postea autem insidias, quas civibus paraverat, in ipsum Mithridatem vertit. Namque quum, velut arbiter civilis discordiæ, de exilio reversua esset, statuto tempore, quo urbem Mithridati traderet, ipsum cum amicis suis cepit; captumque, accepta ingenti pecunia, dimisit. Atque ut in illo subitum se ex socio fecit hostem, sic ex defensore senatoriæ causæ, repente patronus plebis evasit; et adversus auctores potentie suæ, a quibus revocatus in patriam, per quos in arce collocatus fuerat, non solum plebem accendit, verum etiam nefandissima quæque tyrannicæ crudelitatis exercuit. Igitur populo ad concionem vocato, « neque se adfuturum amplius grassanti in populum senatui, » ait; « intercessurum

« querelles ; mais que si les citoyens se défiaient de leurs forces, il s'offrirait pour les venger ; qu'ils n'auraient qu'à se consulter pour savoir s'il devait sortir de la ville, ou s'ils aimaient mieux qu'il restât pour appuyer leur cause. » Le peuple, séduit par ce discours, défera le pouvoir suprême à Cléarque, et ces hommes qu'irritait la puissance du sénat se livrèrent avec leurs femmes et leurs enfants à la domination d'un tyran. Cléarque fit saisir et enchaîner soixante sénateurs, les autres ayant pris la fuite ; et la multitude se réjouit de voir le sénat détruit par celui-là même qu'il avait mis à sa tête, et frappé par le bras qui devait le soutenir. La mort dont le tyran menaça indistinctement tous les sénateurs n'était qu'un moyen d'en obtenir de plus fortes rançons. En effet, sous prétexte de les soustraire à la fureur du peuple, il reçut d'eux des sommes immenses ; mais, non content de les avoir dépouillés, il leur ôta bientôt la vie.

V. Apprenant que les fugitifs, dont le sort avait excité l'intérêt des cités voisines, et qui en avaient obtenu des secours, se préparaient à venir l'attaquer, il affranchit leurs esclaves, et, pour mettre le comble à l'infortune de ces nobles familles, il obligea, sous peine de mort, les femmes et les filles à épouser ces esclaves, voulant ainsi accroître leur dévouement à sa cause, et leur haine contre leurs maîtres. Mais un si triste hymen parut à ces illustres femmes plus horrible que la mort la plus soudaine. Plusieurs, avant et pendant les noces, se tuèrent après avoir égorgé leurs nouveaux époux, et par cet acte de pudeur courageuse se dérobèrent à leur funeste destinée.

etiam, si in pristina sævitia perseveret : quod si pares se crudelitati senatorum arbitrentur, abiturum cum militibus suis, neque civilibus discordiis interfuturum. Sin vero diffident viribus propriis, vindictæ se civium non defuturum. Proinde consulant sibi ipsi, jubeant abire se, an malint causæ popularis socium remanere. » His verbis sollicitata plebs summum ad eum imperium defert ; et dum senatus potentia irascitur, in servitutem se tyrannicæ dominationis cum conjugibus et liberis tradit. Igitur Clearchus LX senatores comprehensos (nam cæteri in fugam dilapsi erant) in vincula compingit. Lætari plebs, quod a duce potissimum senatorum, senatus deleteretur, versusque vice auxilium eorum in exitium conversum esset. Quibus dum mortem passim omnibus minatur, cariora eorum pretia facit : siquidem Clearchus magna pecunia (quasi minis populi occulte eos subtracturus), accepta, spoliatus fortunis, vita quoque spoliavit.

V. Cognito deinde, quod bellum sibi ab iis, qui profugerant, misericordia in auxilium sollicitatis civitatibus, pararetur, servos eorum manu mittit. Et ne quid mali afflictis honestissimis domibus deesset, uxores eorum filiasque nubere servis suis, proposita recusantibus morte, compellit, ut eos sibi fidiore, et dominis infestiores redderet. Sed matronis tam lugubres nuptiæ graviores repentinis funeribus fere. Itaque multæ se ante nuptias, multæ in ipsis nuptiis, occisis prius novis maritis, interficiunt, et se tam funestis calamitatibus, virtute ingenii

Pendant le combat s'engagea, et le tyran vainqueur rentra dans la ville, traînant derrière lui, sous les yeux du peuple, les sénateurs captifs. Il fit enchaîner les uns, torturer ou mourir les autres ; la ville entière fut le théâtre de sa cruauté. Non moins insolent que barbare, il semblait, au milieu de son bonheur, oublier dans certains moments qu'il était homme ; il se disait fils de Jupiter. En public, il faisait porter devant lui un aigle d'or, comme symbole de son origine ; il se revêtit d'une robe de pourpre, chaussait le cothurne tragique et se ceignait la tête d'une couronne d'or. Il donna même à son fils le nom de Céraunus, outrageant à la fois les Dieux et leurs noms par ses mensonges. Indignés de cette audace, deux jeunes nobles, Chion et Léonide, résolurent la mort du tyran, pour rendre la liberté à leur patrie. Disciples de Platon, et voulant donner à leur pays des preuves de cette vertu dont ils recevaient tous les jours des leçons, ils placent en embuscade cinquante conjurés, leurs parents et leurs affidés ; et eux-mêmes, feignant une querelle, se rendirent à la citadelle, comme pour en appeler à la justice du roi. Ils sont admis en présence de Cléarque, dont ils étaient particulièrement connus. Le tyran écoutait les plaintes de l'un, lorsqu'il fut tout à coup assassiné par l'autre. Secours trop tard par leurs amis, ils furent massacrés tous par les gardes. Mais le tyran périt sans que le pays recouvrât sa liberté. Satyrus, frère de Cléarque, s'empara du pouvoir, et, pendant de longues années, les Héracléens eurent des tyrans héréditaires.

pudoris, eripiunt. Prælium deinde committitur : quo victor tyrannus captivos senatores in triumpho modum per ora civium trahit. Reversus in urbem alios vincit, torquet alios, alios occidit : nullus locus urbis a crudelitate tyranni vacat. Accedit sævitia insolentia, crudelitati arrogantia. Interdum ex successu continuæ felicitatis obliviscitur se hominem ; interdum Jovis se filium dicit. Easti per publicum aurea aquila, velut argumentum generis, præferebatur : veste purpurea, et cothurnis regum tragicorum, et aurea corona utebatur : filium quoque suum Ceraunon vocat, ut deos non mendacio tantum, verum etiam nominibus illudat. Hæc illum facere duo nobilissimi juvenes Chion et Leonides indignantes, patriam liberari in necem tyranni conspirant. Erant hi discipuli Platonis philosophi : qui virtutem, ad quam quotidie præceptis magistri erudiebantur, patriæ exhibere cupientes, quinquaginta cognatos [veluti clientes] in insidiis locant. Ipsi more jurgantium, ad tyrannum [veluti ad regem] in arcem contendunt : qui jure familiaritatis admissi, dum alterum priorem dicentem intentus audit tyrannus, ab altero obruncatur. Sed et ipsi, sociis tardius auxilium ferentibus, a satellitibus obruuntur. Quare factum est, ut tyrannus quidem occideretur, sed patria non liberaretur. Nam frater Clearchi, Satyrus, eadem via tyrannidem invadit ; multisque annis, per gradus successionis, Hæraclæenses sub regno tyrannorum fuere.

LIVRE XVII.

I. A peu près à la même époque, il y eut, dans l'Hellespont et la Chersonnèse, un tremblement de terre qui détruisit de fond en comble la ville de Lysimachie, fondée vingt-deux ans auparavant par le roi Lysimaque. Ce prodige annonçait à Lysimaque et à sa famille le renversement de son trône, et la ruine des pays que le fléau avait atteints; triste présage que l'événement justifia. A quelque temps de là, Lysimaque ayant conçu contre Agathocle, son fils, désigné par lui-même pour lui succéder, et qui l'avait servi avec succès dans plusieurs guerres, une haine incompatible avec les sentiments d'un père aussi bien qu'avec ceux d'un homme, il le fit empoisonner par Arsinoé, sa marâtre. Tels furent la cause et le commencement des désastres qui le menaçaient. Ce parricide fut suivi du massacre des grands, qu'il punissait ainsi des regrets que leur causait la mort de son fils. Mais ceux qui échappèrent au massacre, et ceux qui étaient à la tête des troupes, se jetèrent à l'envi dans le parti de Séleucus, et engagèrent celui-ci, déjà très-disposé à cette entreprise par rivalité de gloire, à déclarer la guerre à Lysimaque. Cette lutte fut la dernière entre les compagnons d'Alexandre : la fortune semblait l'avoir réservée pour mettre aux prises ces deux rivaux. Lysimaque était âgé de soixante-quatorze ans, Séleucus en comptait soixante-dix-sept. Mais, à cet âge, ils avaient encore l'un et l'autre tout le feu de la jeunesse et un désir insatiable de domination. Quoique seuls maîtres de l'univers, ils se croyaient resserrés dans des bornes trop étroites, et mesuraient la durée de leur existence non pas au nom-

bre de leurs années, mais à l'étendue de leur ambition.

II. Lysimaque, qui avait déjà perdu quinze enfants par des accidents divers, succomba nous sans honneur dans cette guerre, et consumma la ruine de sa famille (A. de R. 472). Séleucus, fier de l'avoir vaincu, et, ce qu'il estimait plus encore, d'être resté le dernier des compagnons d'Alexandre et d'avoir vaincu les vainqueurs eux-mêmes, disait avec orgueil « que ce n'était point « là l'œuvre d'un mortel, mais un bienfait des « Dieux. » Il ignorait qu'il serait bientôt lui-même un exemple de la fragilité des choses humaines. En effet, environ sept mois après, il périt dans des embûches que lui avait tendues Ptolémée, beau-frère de Lysimaque, et perdit à la fois la vie et la couronne de Macédoine, qu'il avait enlevée à Lysimaque (A. de R. 473). Ptolémée, qui, pour se concilier la faveur des peuples, s'appuyait sur le respect qu'inspirait toujours la mémoire du grand Ptolémée son père, et sur la vengeance qu'il avait tirée de la mort de Lysimaque, résolut d'abord de s'attacher les fils de ce dernier. Il demanda la main de sa sœur Arsinoé, leur mère, et promit d'en adopter les enfants, afin que ceux-ci, auxquels il tiendrait lieu de père, fussent arrêtés par ce titre sacré et par leur vénération pour leur mère, s'ils osaient entreprendre quelque chose contre lui. Il écrivit aussi au roi d'Égypte, son frère, pour lui demander son amitié, l'assurant « qu'il oubliait le tort que « ce prince lui avait fait en lui enlevant son « royaume, et qu'il ne chercherait pas à ravir à « un frère ce qu'il avait conquis avec plus de « gloire sur l'ennemi de sa maison. » Il comblait

LIBER XVII.

I. Per idem ferme tempus in Hellesponti et Chersonesi regionibus terræ motus fuit : maxime tamen Lysimachia urbs, ante duos et viginti annos a Lysimacho rege confecta, eversa est. Quod portentum dira Lysimacho, stirpique ejus, ac regni ruinam, cum clade vexatarum regionum, portendebat. Nec ostentis fides defuit : nam brevi post tempore, Agathoclem filium suum, quem in successionem regni ordinaverat, per quem multa bella prospere gesserat, non solum patrium, verum etiam humanum ultra morem, perosus, ministra Arsinoe noverca, veneno interfecit. Hæc illi prima mali labes, hoc initium impendentis ruinæ fuit. Nam parricidium principum sequutæ cædes sunt, luentium supplicia, quod occisum juvenem dolebant. Itaque et hi, qui cædibus superferant, et hi, qui exercitiis præerant, certatim ad Seleucum deficiunt; eumque primum jam ex æmulatione gloriæ, bellum Lysimacho inferre compellunt. Ultimum hoc certamen commilitonum Alexandri fuit, et, velut ad exemplum fortunæ, par reservatum. Lysimachus quatuor et LXX annos natus erat, Seleucus septem et LXX. Sed in hac ætate utriusque animi juveniles erant, imperiique cupiditatem insatiabilem gerebant. Quippe quum orbem terrarum duo soli tenerent, angustiis sibi inclusi videbantur,

vitaque finem non annorum spatio, sed imperii terminis metiebantur.

II. In eo bello Lysimachus, amissis ante variis casibus xv liberis, non instrenue moriens, postremus domus suæ ruinæ cumulus accessit. Lætus tanta victoria Seleucus, et quod majus victoria putabat, solum se de cohorte Alexandri remansisse, victoremque victorum exstitisse, « non humanum esse opus, sed divinum munus, » gloriatur : ignarus prorsus, non multo post fragilitatis humanæ se ipsum exemplum futurum. Quippe post menses admodum septem a Ptolemæo, cujus sororem Lysimachus in matrimonio habuerat, per insidias circumventus occiditur; regnumque Macedoniæ, quod Lysimacho eripuerat, cum vita pariter amittit. Igitur Ptolemæus quum et in gratiam memoriæ magni Ptolemæi patris, et in favorem ultionis Lysimachi ambitiosus apud populares esset, primo Lysimachi filios conciliare sibi statuit; nuptiasque Arsinoes sororis suæ, matris eorum petit, puerorum adoptione promissa; ut, quum in locum patris eorum successisset, nihil illi moliri vel verecundia matris, vel appellatione patris auderent. Fratris quoque, regis Ægypti, concordiam per epistolas deprecatur, professus, « deponere se offensam crepti paterni regni, neque amplius a fratre quaesituram, quod honestius a paterno hoste perceperit. » Omnique arte adulatur Eumeni et Antigono, Demetrii filiis, Antio-

de flatteries Eumène et Antigone, fils de Démétrius, ainsi qu'Antiochus, fils de Séleucus, trois ennemis qu'il devait avoir à combattre et dont il voulait conjurer la haine. Il n'oublia pas non plus Pyrrhus, roi d'Épire, alliance considérable pour le parti qui en serait favorisé, et dont ce roi, qui visait à les dépouiller tous deux l'un après l'autre, savait faire valoir l'importance. Or, Pyrrhus, allant secourir les Tarentins contre les Romains, emprunta des vaisseaux à Antigone, pour transporter ses troupes en Italie, et demanda de l'argent à Antiochus, qui en avait plus que de soldats. Il demanda aussi un renfort de troupes macédoniennes à Ptolémée. Celui-ci, trop faible pour différer d'obéir, lui envoya, seulement pour deux années, cinq mille fantassins, quatre mille cavaliers et cinquante éléphants. Pyrrhus, reconnaissant, épousa la fille de Ptolémée, et lui confia à lui-même le soin de ses États, de peur qu'ils ne devinssent la proie de ses ennemis, tandis qu'il serait en Italie avec son armée.

III. Puisque j'ai été amené à parler de l'Épire, je dois dire un mot de l'origine de ce royaume. Les Molosses en furent les premiers possesseurs. Plus tard Pyrrhus, fils d'Achille, ayant perdu, pendant qu'il était au siège de Troie, les États de son père, se fixa dans ces contrées, dont les habitants furent d'abord appelés Pyrrhides et depuis Épirotes. Puis, étant venu dans le temple de Dodone consulter Jupiter, il y enleva Lanassa, petite-fille d'Hercule, et eut huit enfants de son mariage avec elle. Il fit épouser quelques-unes de ses filles aux rois voisins, et prépara son agrandissement par ces alliances. Il donna le trône

de Chaonie à Hélénius, fils de Priam, en considération de son mérite, et le maria à Andromaque, veuve d'Hector, qu'il avait lui-même épousée, lorsqu'elle lui échut en partage après la prise de Troie. Peu de temps après, il périt à Delphes, aux pieds des autels, victime de la trahison d'Oreste, fils d'Agamemnon. Son fils Piélus lui succéda. Les droits du sang appelèrent ensuite au trône Arryba. Comme il était encore en bas âge et l'unique rejeton d'une famille illustre, on prit le plus grand soin de sa personne et de son éducation, et le peuple lui nomma des tuteurs. On l'envoya en outre étudier à Athènes, et, plus instruit que ses ancêtres, il fut ainsi plus aimé qu'eux. Il fut le premier qui institua des lois, un sénat, des magistrats annuels, en un mot, le gouvernement républicain; et si Pyrrhus avait fondé l'État, ce fut lui qui le polia. De Néoptolème, son fils, naquirent Olympias, mère d'Alexandre le Grand, et cet Alexandre qui lui succéda au trône d'Épire et qui porta ses armes en Italie, où il périt chez les Brutiens. A ce prince succéda son frère Éacide (A. de R. 428), qui, perpétuellement en guerre avec la Macédoine, fatigua son peuple, se fit haïr des citoyens, et qui, exilé pour ce motif, laissa le trône à Pyrrhus, son fils, âgé de deux ans. Le peuple, irrité contre le père, voulait faire périr le fils (A. de R. 442); mais on transporta secrètement le jeune Pyrrhus en Illyrie, où il fut confié à Béroa, femme du roi Glaucias, issue elle-même du sang des Éacides. Le roi, touché de ses malheurs, ou séduit par ses caresses enfantines, le protégea longtemps contre Cassandre, roi de Macédoine, qui le redemandait, en menaçant Glaucias de

cho, filio Seleuci, cum quibus bellum habiturus erat, ne tertius sibi hostis accederet. Sed nec Pyrrhus, rex Epiri, omisus, ingens momentum futurus, utri parti socius accessisset: qui et ipse spoliare singulos cupiens, omnibus se partibus venditabat. Itaque Tarentinis adversus Romanos laturus auxilium, ab Antigono naves, ad exercitum in Italiam deportandum, mutuo petit; ab Antiocho pecuniam, qui opibus, quam militibus, instructor erat; a Ptolemæo Macedonum militum auxilia. Sed Ptolemæus, cui nulla dilationis ex infirmitate virium venia esset, quinque millia peditum, equitum quatuor millia, elephantos quinquaginta, non amplius quam in biennii usum dedit. Ob hæc Pyrrhus, filia Ptolemæi in matrimonium accepta, vindicem eum regni reliquit: ne, abducta in Italiam juventute, prædam hostibus regnum relinqueret.

III. Sed quoniam ad Epiri mentionem ventum est, de origine regni ejus pauca narranda sunt. Molossorum primum in ea regione regnum fuit. Post Pyrrhus, Achillis filius, amisso per absentiam Trojanis temporibus paterno regno, in his locis concedit, qui Pyrrhidae primo, postea Epirotæ dicti sunt. Sed Pyrrhus quum in templum Dodonæi Jovis ad consulendum venisset, ibi Lanassam, neptem Herculis, rapuit: ex cujus matrimonio octo liberos sustulit. Ex his nonnullas virgines nuptum finitimis regibus tradidit, opesque affinitatum auxilio magnas paravit:

atque ita Heleno, filio Priami regis, ob industriam singularem, regnum Chaonum, et Andromachem Hectoris, quam et ipse matrimonio suo in divisione Trojanæ prædæ acceperat, uxorem tradidit: brevique post tempore delphis, insidiis Orestæ, filii Agamemnonis, inter altaria dei interiit. Successor huic Pielus filius fuit. Per ordinem deinde regnum ad Arrybam descendit: cui, quoniam pupillus et unicus ex gente nobili superasset, intentiore omnium cura servandi ejus educandique, publice tutores constituuntur: Athenas quoque erudiendi gratia missas, quanto doctior majoribus suis, tanto et gravior populo fuit. Primus itaque leges, et senatum, annuosque magistratus et reipublicæ formam composuit: et ut a Pyrrho sedes, sic vita cultior populo ab Arryba statuta. Hujus filius Neoptolemus fuit: ex quo nata est Olympias, mater Alexandri Magni, et Alexander, qui post eum regnum Epiri tenuit; et in Italia bello gesto, in Brutis interiit. Post ejus mortem frater Æacides regno successit, qui, assiduis adversus Macedonas bellorum certaminibus populum fatigando, offensam civium contraxit; ac propterea in exilium actus, Pyrrhum filium bimum, admodum parvulum in regno reliquit. Qui et ipse quum a populo propter odium patris ad necem quæreretur, furtim substractus in Illyrios deferretur; traditusque est Beroæ, Glauciæ regis uxori, patriendæ, quæ et ipsa genus Æacidarum erat. Ibi eum, ac

lui faire la guerre, et l'adopta même pour donner plus d'autorité à sa protection. Les Épirotes attendris, et passant de la haine à la pitié, le rappelèrent sur le trône, après onze ans d'exil, et lui donnèrent des tuteurs (A. de R. 451) pour administrer les affaires jusqu'à sa majorité. Arrivé à l'adolescence, Pyrrhus fit souvent la guerre, et devint si fameux par ses exploits, que les Tarentins le jugèrent seul capable de les défendre contre les Romains.

LIVRE XVIII.

I. Pyrrhus, roi d'Épire, obsédé par les sollicitations de nouveaux ambassadeurs tarentins et par les prières des Samnites et des Lucaniens, qui avaient aussi besoin de secours contre les Romains; cédant d'ailleurs moins aux vœux de ces peuples qu'à l'espérance de s'emparer de l'Italie, leur promit de venir avec une armée. Assez disposé lui-même à cette expédition, les exemples de ses aïeux achevèrent de le décider; il craignait, ou de paraître inférieur à son oncle Alexandre, qui avait défendu ces mêmes Tarentins contre les Brutiens, ou moins courageux qu'Alexandre, le Grand, qui avait porté les armes dans des contrées si éloignées de ses États et subjugué l'Orient. Il laissa donc la garde de son royaume à son fils Ptolémée, âgé de quinze ans, emmena avec lui, pour se distraire au milieu des hasards d'une guerre si lointaine, ses plus jeunes enfants, Alexandre et Hélénius, et débarqua son armée au port de Tarente. Au bruit

misericordia fortunæ ejus, seu infantilibus blandimentis inductus rex, adversum Cassandrum, Macedoniæ regem, qui cum sub belli comminatione deposcebat, diu protexit, addito in auxilium etiam adoptionis officio. Quibus rebus moti Epirotæ, odio in misericordiam verso, annorum xi eum in regnum revocaverunt, datis tutoribus, qui regnum usque adultam ejus ætatem tuerentur. Adolescens deinde multa bella gessit; tantisque rerum successu haberi cœptus est, ut Tarentinos solus adversus Romanos tueri posse videretur.

LIBER XVIII.

I. Igitur Pyrrhus, rex Epiri, quum iterata Tarentinorum legatione, additis Samnitum et Lucanorum precibus, et ipsis auxilio adversus Romanos indigentibus, fatigaretur, non tam supplicum precibus, quam spe invadendi Italiæ imperii inductus, venturum se cum exercitu pollicetur. In quam rem inclinatum semel animum præcipitem agere cœperant exempla majorum: ne aut inferior patruo suo Alexandro videretur, quo defensore iidem Tarentini adversus Brutios usi fuerant; aut minores animos Magno Alexandro habuisse, qui tam longa a domo militia Orientem subegit. Igitur relicto custode regni filio Ptolemæo, annos xv nato, exercitum in portu Tarentino exponit, duobus parvulis filiis, Alexandro et Heleno, in solatia longinquæ

de son approche, le consul romain Valérius Lévinus accourut en toute hâte, et lui présenta la bataille, avant l'arrivée de ses auxiliaires. Le roi, malgré l'infériorité de ses forces, l'accepta sans hésiter. Déjà les Romains étaient vainqueurs, lorsque la vue des éléphants, qu'ils ne connaissaient point encore, les saisit d'effroi et les força à la retraite (A. de R. 473). Ainsi ces auxiliaires monstrueux des Macédoniens arrachèrent en un instant la victoire aux vainqueurs; mais elle coûta cher à Pyrrhus. Blessé lui-même grièvement, il eut la plus grande partie de son armée taillée en pièces, et fut plus fier que satisfait de son triomphe. Cette journée cependant lui ouvrit les portes d'un grand nombre de villes, entre autres Locres, qui embrassa son parti et lui livra la garnison romaine. Pyrrhus renvoya à Rome, sans rançon, deux cents prisonniers qui faisaient partie de son butin; il voulait que les Romains connussent sa générosité comme ils avaient éprouvé sa valeur. A quelque temps de là (A. de R. 474), l'armée des alliés arriva, et Pyrrhus livra aux Romains une seconde bataille qui lui réussit comme la première.

II. Cependant Magon, général des Carthaginois, envoyé au secours des Romains avec cent vingt vaisseaux, se rendit au sénat, et déclara « que les Carthaginois, voyant avec douleur un prince étranger venir attaquer les Romains en Italie, l'avaient chargé de leur offrir un secours étranger contre cette invasion étrangère. » Le sénat remercia les Carthaginois, et n'accepta point leurs offres. Bientôt après, Magon, en vrai

secum expeditionis adductis. Cujus audito adventu, consul Romanus Valerius Lævinus, festinans, ut prius cum eo congredederetur, quam auxilia sociorum convenirent, exercitum in aciem educit. Nec rex, tametsi numero militum inferior esset, certamini moram fecit. Sed Romanos vincentes jam, inusitata ante elephantorum forma stupere primo, mox cedere prælio coegit; victoresque jam nova Macedonum monstra repente vicerunt. Nec hostibus incruenta victoria fuit. Nam et ipse Pyrrhus graviter vulneratus est; et magna pars militum ejus cæsa; majoremque gloriam ejus victoriæ, quam lætitiâ habuit. Hujus pugnæ eventum multæ civitates sequutæ Pyrrho se tradunt. Inter cæteras etiam Locri, prodito præsidio Romano, ad Pyrrhum deficiunt. Ex ea præda Pyrrhus cœ captivos milites Romam gratis remisit, ut, cognita virtute ejus, Romani cognoscerent etiam liberalitatem. Interjectis deinde diebus, quum sociorum exercitus supervenisset, iterato prælium cum Romanis facit, in quo par fortuna priori bello fuit.

II. Interea Mago, dux Carthaginiensium in auxilium Romanorum cum cxx navibus missus senatum adit, « ægre tulisse Carthaginienses affirmans, quod bellum in Italia a peregrino rege paterentur: ob quam causam missum se, ut, quoniam externo hoste oppugnantur, externis auxiliis juvantur. » Gratia a senatu Carthaginiensibus actæ, auxiliaque remissa. Sed Mago, Punico ingenio, post paucos dies tacitus, quasi pacificator Carthaginiensium, Pyrrhum adit, speculaturus

Carthaginois, va trouver secrètement Pyrrhus, sous prétexte de traiter de la paix au nom de Carthage; mais en réalité pour sonder les intentions du roi sur la Sicile, où on le disait appelé. Car le but des Carthaginois, en envoyant des secours aux Romains, avait été de retenir Pyrrhus en Italie et de l'empêcher de passer en Sicile. Sur ces entrefaites, Fabricius Luscinius, député par le sénat romain, conclut la paix avec Pyrrhus. Cinéas, que ce prince envoyait à Rome avec de riches présents, pour y ratifier le traité, n'y trouva personne qui fût accessible à ses dons. Les Romains donnèrent encore à la même époque un pareil exemple de désintéressement. Des ambassadeurs, envoyés en Égypte (A. de R. 480) par le sénat, ayant refusé les magnifiques présents du roi Ptolémée, furent invités, peu de jours après, par ce prince, à un festin où on leur offrit des couronnes d'or : ils les acceptèrent par respect, mais ils les placèrent le lendemain sur les statues du roi. Lorsque Cinéas vint rapporter à Pyrrhus qu'Appius Claudius avait fait rejeter la paix, Pyrrhus lui demanda ce qu'il pensait de Rome. Il répondit « qu'elle lui avait paru une ville de rois. » Bientôt des envoyés siciliens vinrent offrir à Pyrrhus la souveraineté de leur pays, que les Carthaginois désolaient par des attaques continuelles. Laisant donc à Locres son fils Alexandre, et après avoir placé de fortes garnisons dans les villes alliées, il fit passer son armée en Sicile.

III. Puisque j'ai parlé de Carthage, il faut dire quelque chose de son origine, et remonter même jusqu'à l'histoire des Tyriens, dont la fortune ne fut pas moins déplorable. Les Tyriens

sont issus des Phéniciens, qui, tourmentés chez eux par des tremblements de terre, s'établirent d'abord près du lac Assyrien, et plus tard sur les bords de la mer. Là, ils bâtirent une ville qu'ils appelèrent Sidon, à cause de l'abondance du poisson sur ces côtes : car *Sidon*, en langue phénicienne, signifie poisson. Plusieurs années après, la ville ayant été prise par le roi d'Ascalon, les habitants s'embarquèrent, et allèrent fonder la ville de Tyr, un an avant la destruction de celle de Troie. Harcelés sans cesse et de mille manières par les Perses, ils finirent par les vaincre; mais leurs forces étaient épuisées, et ils eurent à souffrir les plus indignes traitements de la part de leurs esclaves, qui s'étaient multipliés d'une manière excessive. A la suite d'une conspiration, ceux-ci égorgèrent leurs maîtres et toute la population libre, s'emparèrent de la ville, des maisons, de l'administration de l'État, se marièrent, et, sans être libres eux-mêmes, donnèrent le jour à des enfants libres (A. du M. 2800). Parmi tant de milliers d'esclaves, un seul, d'un caractère plus doux, touché du sort de ses maîtres, d'un vieillard et d'un jeune enfant, s'abstint de les maltraiter, et leur montra, au contraire, un respect mêlé de compassion. Tandis qu'il les cachait et qu'on les croyait morts, les esclaves, délibérant sur le sort de la république, résolurent d'élire pour roi celui d'entre eux qui le premier aurait aperçu le soleil levant, et qui, à ce titre, serait le plus agréable aux dieux. L'esclave, demeuré fidèle vint en donner la nouvelle à Straton (c'était le nom de son maître), dans la retraite qui lui servait d'asile. Instruit par ses conseils, pendant que les autres, rassemblés dès le milieu

consilia ejus de Sicilia, quo eum accessiri fama erat. Nam Romanis eadem causa mittendi auxilii Carthaginiensibus fuerat, ut Romano bello, ne in Siciliam transire posset Pyrrhus, in Italia detineretur. Dum hæc aguntur, legatus a senatu Romano Fabricius Luscinius missus, pacem cum Pyrrho composuit. Ad quam confirmandam Cineas Romam cum ingentibus a Pyrrho donis missus, neminem, cujus domus muneribus pateret, invenit. Huic continentiarum Romanorum simile exemplum iisdem ferme temporibus fuit. Nam missi a senatu in Ægyptum legati quum ingentia sibi a Ptolemæo rege missa munera sprevisent, interjectis diebus, ad cœnam invitatis aureæ coronæ missæ sunt : quas illi honoris causa receptas, postera die statuis regis imposuerunt. Igitur Cineas quum turbatam cum Romanis pacem ab Appio Claudio renuntiasset, interrogatus a Pyrrho, « qualis Roma esset, » respondit, « regum urbem sibi visam. » Post hæc legati Siculorum superveniunt, tradentes Pyrrho totius insulæ imperium, quæ assiduis Carthaginiensium bellis vexabatur. Itaque relicto Locris Alexandro filio, firmatisque sociorum civitatibus valido præsidio, in Siciliam exercitum trajecit.

III. Et quoniam ad Carthaginiensium mentionem ventum est, de origine eorum pauca dicenda sunt, repetitis Tyriorum paulo altius rebus, quorum casus etiam dolendi

fuerunt. Tyriorum gens condita a Phœnicibus fuit : qui terræ motu vexati, relicto patriæ solo, Assyrium stagnum primo, mox mari proximum littus, incoluerunt, condita ibi urbe, quam a piscium ubertate, Sidona appellaverunt; nam piscem Phœnicæ Sidon vocant. Post multos deinde annos a rege Ascaloniorum expugnati, navibus impulsæ, Tyron urbem ante annum Trojanæ cladis condiderunt. Ibi Persarum bellis diu varieque fatigati, victores quidem fuere; sed attritis viribus, a servis suis multitudinis abundantibus, indigna supplicia perpassi sunt : qui, conspiratione facta, omnem liberum populum cum dominis interficiunt; atque ita, potiti urbe, lares domosque occupant, rempublicam invadunt, conjuges ducunt, et, quod ipsi non erant, liberos procreant. Unus ex tot millibus servorum fuit, qui miti ingenio, senis domini parvulique filii ejus fortuna moveretur; dominosque non truci feritate, sed piæ misericordiæ humanitate respiceret. Itaque quum velut occisos alienasset, servisque de statu reipublicæ deliberantibus placuisset regem ex suo corpore creari, eumque potissimum quasi acceptissimum diis, qui solem orientem primus vidisset : rem ad Stratonaem (hoc enim ei nomen erat) dominum occulte latentem detulit. Ab eo formatus, quum medio noctis omnes in unum campum processissent, cæteris in Orientem spectantibus, solus Occidentis regionem intuebatur. Id præ-

de la nuit dans une vaste plaine, ont les yeux fixés vers l'orient, lui seul regarde l'occident. Chercher à l'occident le lever du soleil semblait à tous une folie ; mais, le jour s'approchant, comme les premiers rayons du soleil doraiement les toits les plus élevés de la ville, et que la foule attendait toujours jusqu'à ce qu'elle vît le soleil lui-même, il leur en montra le premier la lumière sur le faite des maisons. Un stratagème si ingénieux dans un esclave parut incroyable ; on voulut en connaître l'auteur ; il avoua que c'était son maître. On comprit alors combien l'homme libre est supérieur à l'esclave, et que l'esclave, inférieur en intelligence, ne l'emporte qu'en cruauté. On fit grâce au vieillard et à son fils ; on jugea qu'ils n'avaient été sauvés que par la volonté des Dieux, et Straton fut élu roi. Après sa mort, le trône passa à son fils, puis à ses neveux. Le crime des esclaves eut du retentissement, et fut pour le monde un exemple redoutable. Aussi, Alexandre le Grand, falsant longtemps après la guerre en Orient, comme vengeur du repos des peuples, prit la ville, et fit crucifier, en expiation de ces anciens meurtres, tous ceux qui avaient échappé à ses armes. Il n'épargna que la race de Straton, et en remplaça les descendants sur le trône. Des hommes libres et purs de tout crime vinrent repeupler l'île, d'où était extirpée la race esclave, et y servirent de souche à une population nouvelle.

IV. Ainsi restaurée sous les auspices d'Alexandre, Tyr se releva rapidement, à force d'économie et d'efforts pour s'enrichir. Lorsqu'avant le massacre de ses premiers maîtres elle était opulente et bien peuplée, elle envoya une colonie sur la côte africaine, et fonda Utique. Vers cette époque, le roi Tyron mourut, après avoir institué

héritiers Pygmalion son fils, et sa fille Élissa, princesse d'une rare beauté. Pygmalion, malgré son extrême jeunesse, fut mis en possession du trône par le peuple ; Élissa épousa son oncle Acerbas, prêtre d'Hercule, et qui à ce titre était le second dignitaire de l'État. Acerbas avait d'immenses trésors qu'il cachait avec soin ; et, comme il craignait l'avarice de Pygmalion, il renfermait son or non dans des coffres, mais dans le sein de la terre. Quoique personne n'en sût rien, on ne laissait pas que d'en parler ; et Pygmalion, tourmenté par sa cupidité, fit assassiner, au mépris des droits de la nature, un homme qui était à la fois son oncle et son beau-frère. Longtemps pleine d'horreur pour le crime de son frère, Élissa dissimule son ressentiment, compose son visage, et prépare en secret sa fuite. Elle s'associe quelques-uns des principaux citoyens qu'elle croit animés de la même haine pour le roi, et disposés à s'exiler et à fuir. Puis elle aborde son frère, et s'armant de la ruse, elle dit « qu'elle veut aller se fixer près de lui, pour ne pas habiter plus longtemps le palais d'un époux qu'elle veut oublier, et n'avoir plus sous ses yeux des objets dont la présence importune renouvelle incessamment sa douleur. » Pygmalion accueille avec plaisir le projet de sa sœur, espérant qu'elle apporterait avec elle les trésors d'Acerbas. Mais, le soir même de ce jour, Élissa fait embarquer avec toutes ses richesses les gens envoyés par le roi pour aider aux préparatifs de son départ, gagne la haute mer, et les force à jeter dans les flots des sacs pleins de sable, et liés avec soin comme s'ils eussent contenu de l'argent. Puis, versant des larmes, elle appelle Acerbas d'une voix lamentable, et le prie « d'agréer les richesses qu'il a laissées, et d'accepter en sacrifice

mum aliis videri furor, in Occidente solis ortum quærere : ubi vero dies adventare cœpit, editissimisque culminibus urbis oriens splendere ; expectantibus aliis, ut ipsum solem adspicerent, hic primus omnibus fulgorem solis in summo fastigio civitatis ostendit. Non servilis ingenii ratio visa ; requirerentibusque auctorem, de domino confitetur. Tunc intellectum est, quantum ingenua servilibus ingenia præstarent ; malitiæque servos, non sapientia vincere. Igitur venia seni filioque data est : et velut numine quodam reservatos arbitantes, regem Stratonem creaverunt. Post cujus mortem regnum ad filium, ac deinde ad nepotes transiit. Celebre hoc servorum facinus, metuendumque exemplum toto orbe terrarum fuit. Itaque Alexander Magnus, quum, interjecto tempore, in Oriente bellum gereret, velut ultor publicæ securitatis, expugnata eorum urbe, omnes, qui prælio superfuera, ob memoriam veteris cædis crucibus affixit ; genus tantum Stratonis inviolatum servavit, regnumque stirpi ejus restituit, ingenius et innocens incolis insulæ attributis, ut, exstirpato servili germine, genus urbis ex integro conderetur.

IV. Hoc igitur modo Tyrii Alexandri auspiciis conditi, parcimonia et labore quærendi cito convaluere.

Ante cladem dominorum quum et opibus et multitudine abundarent, missa in Africam juventute, Uticam condidere : quum interim rex Tyro decedit, filio Pygmalione, et Elissa filia, insignis formæ virgine, heredibus instituta. Sed populus Pygmalioni admodum puero regnum tradidit. Elissa quoque Acerbæ avunculo suo, sacerdoti Herculis, qui honos secundus a rege erat, nubit. Huic magnas, sed dissimulatæ opes erant ; aurumque, metu regis, non tectis, sed terræ crediderat : quam rem etsi homines ignorabant, fama tamen loquebatur. Qua incensus Pygmalion, oblitus juris humani, avunculum suum, eundemque generum, sine respectu pietatis occidit. Elissa diu fratrem propter scelus aversata ad postremum, dissimulato odio, mitigatoque interim vultu, fugam tacito molitur, assumptis quibusdam principibus in societatem, quibus par odium in regem esse, eandemque fugiendi cupiditatem arbitrabatur. Tunc fratrem dolo aggreditur : fingit, « se ad eum migrare velle, ne amplius ei mariti domus, cupidæ oblivionis, gravem luctus imaginem renovet, nec ultro amara admonitio oculis ejus occurrat. » Non invitus Pygmalion verba sororis audivit, existimans cum ea et aurum Acerbæ ad se venturum. Sed Elissa ministros migrationis a rege

« cet or qui avait été la cause de sa perte. » S'adressant ensuite aux mandataires du roi, elle leur dit « que si elle est menacée de la mort à laquelle elle aspire depuis si longtemps, ils le sont, eux aussi, des tourments et des supplices les plus cruels, pour avoir dérobé les trésors d'Acerbas à la cupidité d'un tyran que la soif de l'or a rendu parricide. » Tous, épouvantés, consentent à s'exiler avec elle; et dans le même temps un grand nombre de sénateurs, dont la fuite était préparée pour cette nuit même, viennent la rejoindre. Ils sacrifient à Hercule, dont Acerbas avait été le pontife, et vont chercher une autre patrie.

V. Ils touchèrent d'abord à l'île de Chypre. Là, le prêtre de Jupiter, obéissant à l'ordre des Dieux, s'offre d'accompagner Éliissa avec sa femme et ses enfants, et de partager sa fortune, en stipulant qu'il jouirait lui et ses descendants, à perpétuité, des fonctions sacerdotales. La condition fut acceptée comme un heureux présage. C'était la coutume en Chypre d'envoyer sur les bords de la mer, à certains jours fixes, des jeunes filles nubiles, pour y gagner l'argent de leur dot, en sacrifiant à Vénus leur virginité. Éliissa en fit enlever et embarquer environ quatre-vingts, les destinant à devenir les épouses de ses jeunes gens et à peupler sa ville. Cependant Pygmalion, instruit de l'évasion de sa sœur, se disposait à la poursuivre et à porter contre elle des armes impies : mais il s'arrêta, quoiqu'avec peine, cédant aux prières de sa mère et aux menaces des Dieux. Les devins lui annoncèrent « qu'il ne s'opposerait pas impunément à l'établissement d'une ville

« que les Dieux distinguaient déjà du reste du monde. » Cette prédiction donna aux émigrants le temps de respirer. Arrivée sur les côtes d'Afrique, Éliissa recherche l'amitié des habitants, qui se réjouissaient à la fois de la venue de ces étrangers, et de trouver une occasion de trafic et d'échange mutuels. Elle achète ensuite autant de terrain qu'en peut couvrir la peau d'un bœuf, pour y faire, jusqu'au moment de son départ, reposer ses compagnons des fatigues d'une si longue navigation; elle fait couper cette peau en bandes très-étroites, et embrasse ainsi une plus grande étendue de terrain qu'elle n'avait paru en demander. C'est ce qui fit donner dans la suite le nom de Byrsa à cet emplacement. Attirées par l'espoir du gain, les populations voisines affluèrent pour vendre à ces nouveaux hôtes des denrées de toute nature; et se fixant elles-mêmes dans ces lieux, elles contribuèrent, par leur nombre, à donner à la colonie l'aspect d'une ville. Des députés d'Utique vinrent leur offrir des présents, comme à des frères, et les exhorter à bâtir une ville dans le lieu que le sort leur avait assigné. Les Africains eux-mêmes témoignaient un vif désir de les retenir. Ainsi, du consentement de tous, Carthage fut fondée, à la condition de payer un tribut annuel pour le sol qu'elle occupait. En commençant à creuser ses fondements, on trouva une tête de bœuf, présage d'un terrain fécond mais laborieux, et d'un éternel asservissement. On transporta donc les travaux dans un autre endroit, et la découverte d'une tête de cheval, symbole d'une nation belliqueuse et puissante, consacra enfin l'emplace-

missos, navibus cum omnibus opibus suis prima vespera imponit, propectaque in altum, compellit eos onera arenæ, pro pecunia involucris involuta, in mare dejicere. Tunc deflens ipsa, lugubrique voce Acerbam ciet : orat, « ut libens opes suas recipiat, quas reliquerat; habeatque inferas, quas habuerat causam mortis. » Tunc ipsos ministros aggreditur : « Sibi quidem ait optatam olim mortem; sed illis acerbos cruciatu, et dira supplicia imminere, qui Acerbæ opes, quarum spe parricidium rex fecerit, avaritiæ tyranni subtraxerint. » Hoc metu omnibus injecto, comites fugæ accepit. Junguntur ei senatorum in eam noctem præparata agmina; atque ita sacris Herculis, cujus sacerdos Acerbas fuerat, repetitis, exsilio sedes quaerunt.

V. Primus illis impulsus terræ Cyprus insula fuit : ubi sacerdos Jovis, cum conjuge et liberis, deorum monitu, comitem se Eliissæ sociumque fortunæ offert, pactus sibi posterisque perpetuum honorem sacerdotii. Conditio pro manifesto omine accepta. Mos erat Cyprîis, virgines ante nuptias statutis diebus dotalem pecuniam quaesituras, in quaestum ad litus maris mittere, pro reliqua pudicitia libentias Veneri soluturas. Harum igitur ex numero LXXX admodum virgines raptas navibus imponi Eliissa jubet; ut et juvenus matrimonia, et urbs sobolem, habere posset. Dum hæc aguntur, Pygmalion cognita sororis fuga, quum impio bello fugientem persequi pararet, aegre precibus

matris, et deorum minis victus, quievit : cui quam inspirati vates canerent, « non impune laturum, si incrementa urbis toto orbe auspiciatissimæ interpellasset. » hoc modo spatium respirandi fugientibus datum. Itaque Eliissa delata in Africæ sinum, incolas loci ejus, adventu peregrinorum, mutuarumque rerum commercio gaudentes, in amicitiam sollicitat : deinde empto loco, qui corio bovis tegi posset, in quo fessos longa navigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset, corium in tenuissimas partes secari jubet, atque ita majus loci spatium, quam poterat, occupat : unde postea ei loco Byrsæ nomen fuit. Confluentibus deinde vicinis locorum, qui a se huc multa hospitibus venalia inferebant, sedesque ibi statantibus, ex frequentia hominum velut instar civitatis effictum est. Ulicensium quoque legati dona, ut consanguineis, attulerunt; hortatique sunt, urbem ibi conderent, ubi sedes sortiti essent. Sed et Afros detinendi advenæ amor cepit. Itaque consentientibus omnibus Carthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis. In primis fundamentis caput bubulum inventum est; quod auspicium quidem fructuosæ terræ, sed laboriosæ, perpetuoque servæ urbis fuit : propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quoque equi caput repertum, bellicosum potentemque populum futurum significans, urbi auspiciatum sedem dedit. Tunc ad opinionem novæ urbis concurrentibus gentibus, brevi et populus, et civitas magna facta.

ment de la cité nouvelle. La renommée y attira bientôt une foule d'habitants qui vinrent la peupler et l'agrandir.

VI. Déjà Carthage florissait par le succès de ses entreprises et par son opulence, lorsque Hiarbas, roi des Maxitains, fit appeler près de lui dix des principaux Carthaginois, et leur demanda la main d'Élissa, en les menaçant de la guerre s'ils refusaient. Les députés, n'osant rapporter cette nouvelle à la reine, usèrent avec elle de toute l'astuce carthaginoise. Ils dirent « que le roi demandait quelqu'un pour venir les civiliser, lui et ses Africains; mais est-il un seul Carthaginois qui puisse consentir à quitter ses proches pour aller chez des barbares, partager leur vie sauvage? » La reine alors leur reprochant de « refuser une condition pénible dans l'intérêt de cette patrie à laquelle ils doivent, au besoin, le sacrifice de leur vie, » ils lui déclarent les volontés du roi, ajoutant « qu'elle doit faire elle-même ce qu'elle prescrit aux autres, si elle veut sauver Carthage. » Surprise par cet artifice, Élissa invoqua longtemps le nom d'Acerbas son mari, en répandant des larmes et en poussant des cris de désespoir. Elle répond enfin « qu'elle ira où l'appellent les destins de Carthage. » Elle prend un délai de trois mois, fait dresser un bûcher aux portes de la ville, sous prétexte d'apaiser les mânes de son époux et de lui offrir un sacrifice avant son nouveau mariage, immole un grand nombre de victimes, et monte sur le bûcher, un fer à la main. Se tournant alors vers le peuple, elle lui dit que, « puis- qu'il le veut ainsi, elle va se joindre à son époux; » puis elle se perce le sein et meurt. Tant que Carthage fut invincible, Élissa fut ho-

norée comme une déesse. Fondée soixante-douze ans avant Rome, cette ville fut aussi célèbre par ses victoires au dehors que par ses discordes civiles et ses agitations intestines. Affligée, entre autres calamités, de la peste, elle ensanglanta ses autels, et chercha la guérison de ses maux dans le crime. Elle immola des hommes comme de simples victimes, sacrifia jusqu'à des enfants dont l'âge tendre sollicite la pitié d'un ennemi même, et crut apaiser les Dieux par le sang de ceux pour lesquels on a coutume le plus souvent de les implorer.

VII. Cet horrible fanatisme les fit haïr des Dieux; et, lorsqu'après de nombreux succès en Sicile, ils portèrent la guerre en Sardaigne, ils furent vaincus dans une bataille sanglante, et perdirent la plus grande partie de leurs troupes. Malé leur général, sous la conduite duquel ils avaient conquis une partie de la Sicile, et remporté de grands avantages sur les Africains, fut banni avec les débris de son armée. Les soldats, indignés de cette ingratitude, envoient des députés à Carthage solliciter d'abord leur retour, puis demander grâce pour une bataille malheureuse, et déclarer enfin « qu'ils obtiendraient par les armes ce qu'on refuserait à leurs prières. » Ces menaces, ces prières sont également méprisées. Peu de jours après les soldats s'embarquent, et paraissent en armes aux portes de la ville. Là, ils attestent les Dieux et les hommes « qu'ils viennent, non pour asservir, mais pour recouvrer leur patrie, et montrer à leurs concitoyens que ce n'est pas le courage, mais la fortune, qui les a trahis dans le dernier combat. » Ils coupent les communications, bloquent la ville et la réduisent aux dernières extrémités. Cependant Cartalon, fils du

VI. Quum successu rerum florentes Carthaginis opes essent, rex Maxitanorum Hiarbas, decem Pœnorum principibus ad se accessit, Elissæ nuptias sub belli denuntiatione petit: quod legati reginæ referre metuentes, Punico cum eo ingenio egerunt, nuntiantes, « regem aliquem poscere, qui cultiores victus eum Afrosque perdoceat: sed quem inveniri posse, qui ad barbaros et ferarum more viventes transire a consanguineis velit? » Tunc a regina castigati, « si pro salute patriæ asperiores vitam recusarent, cui etiam ipsa vita, si res exigat, debeatur; » regis mandata aperuere, dicentes: « Quæ præcipiat aliis, ipsi facienda esse, si velit urbi consultum esse. » Hoc dolo capta, diu Acerbæ viri nomine cum multis lacrymis et lamentatione flebili invocato, ad postremum, « ituram se, quo sua et urbis fata vocarent, » respondit. In hoc trium mensium sumpto spatio, pyra in ultima parte urbis exstructa, velut placatura viri manes, inferiasque ante nuptias missura, multas hostias cedit, et, sumpto gladio, pyram concessit; atque ita ad populum respiciens, « ituram se ad virum, sicut præceperant, » dixit, vitamque gladio snavit. Quamdiu Carthago invicta fuit, pro dea culta est. Condita est urbs hæc LXXII annis ante, quam Roma: cujus virtus sicut bello clara fuit, ita domi status variis discor-

dinarum casibus agitata est. Quum inter cætera mala etiam peste laborarent, cruenta sacrorum religione, et scelere pro remedio usi sunt: quippe homines ut victimas immolabant; et impuberes (quæ ætas etiam hostium misericordiam provocat) aris admovebant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vita dii rogari maxime solent.

VII. Itaque aversis tanto scelere numinibus, quum in Sicilia diu feliciter dimicassent, translato in Sardiniam bello, amissa majore exercitus parte, gravi prælio victi sunt. Propter quod ducem suum Maleum, cujus auspiciis et Siciliæ partem domuerant, et adversus Afros magnas res gesserant, cum parte exercitus, quæ superflua erat, exulare jusserunt. Quam rem ægre ferentes milites, legatos Carthaginem mittunt, qui reditum primo, veniamque infelicis militiæ, petant; tum denuntiant, « quod precibus nequeant, armis se consequuturos. » Quum et preces et minæ legatorum spretæ essent, interjectis diebus, consensu navibus, armati ad urbem veniunt: ibi deos hominesque testati, « non se expugnatum, sed recuperatam patriam venire; ostensurosque civibus suis, non virtutem sibi priore bello, sed fortunam defuisse, » prohibitis comætibus, obsessaque urbe, in summam desperationem Carthaginienses adduxerunt. Interea Cartalo, Malei exsu-

général exilé, revenait de Tyr, où les Carthaginois l'avaient envoyé pour offrir à Hercule le dixième du butin que Malée avait fait en Sicile. Passant près du camp de son père, et celui-ci l'ayant fait appeler, il répond « qu'avant les devoirs privés de « fils, il doit remplir les devoirs publics de la ré- « ligion. » Quoiqu'indigné de cette réponse, le père n'osa cependant violer dans son fils le caractère sacré dont il était revêtu. Mais quelques jours après, Cartalon ayant obtenu un sauf-conduit du peuple, vint trouver son père, et parut aux regards de l'armée, couvert de pourpre et de la couronne sacerdotale. Malée le prit alors à l'écart, et lui dit : « As-tu bien osé, scélérat, paraître « brillant d'or et de pourpre à la face de tant de « citoyens malheureux, et entrer comme un triom- « phateur et le visage serein dans ce camp rem- « pli de tristesse et de larmes ? Ne pouvais-tu éta- « ler ailleurs ta vanité, et lui choisir un autre « théâtre que le lieu où ton malheureux père est « en proie aux chagrins et aux maux de l'exil ? « Et quand naguère je te fis appeler, ne mépri- « sas-tu pas insolemment, je ne dis pas ton père, « mais le chef de tes concitoyens ? Cette pourpre, « ces couronnes dont tu te pares, sont-elles autre « chose que les signes de mes victoires ? Puisque tu « ne vois plus dans ton père qu'un exilé, je veux « avant tout n'être plus que général, et faire de « toi un exemple qui empêche désormais les fils « d'insulter aux infortunes de leurs pères. » Cela dit, il le fit attacher aussitôt, avec tous ses insignes, à une croix très-élevée et en vue de la ville. Peu de jours après, il prend Carthage, assemble le peuple, se plaint de l'injure qu'on lui

a faite en l'exilant, se justifie sur la nécessité qui l'a forcé de recourir aux armes, et déclare que, « satisfait de sa victoire et du châtement « qu'il a infligé à ceux qui ont attiré ces malheurs « sur la patrie, il pardonne à tous les autres l'in- « justice de sa proscription. » Il fit mettre à mort dix sénateurs, et rendit ses lois à la ville. Bientôt, accusé lui-même d'aspirer à la royauté, il fut puni de son double parricide contre son fils et contre sa patrie. Magon, général après lui, accrût par ses talents la puissance de Carthage; il en recula les frontières, et étendit au loin la réputation de ses armes.

LIVRE XIX.

I. Magon, général des Carthaginois, qui, le premier de tous, avait organisé la discipline militaire, fondé l'empire et cimenté, autant par sa politique que par sa valeur, la puissance de sa patrie, mourut, laissant deux fils, Hasdrubal et Hamilcar, qui marchèrent sur les traces de leur père, et firent revivre avec son sang sa gloire et son génie. Sous leurs ordres, Carthage porta la guerre en Sardaigne, et combattit les Africains qui réclamaient depuis plusieurs années le tribut, pour le sol que cette ville occupait. La cause des Africains était juste; la fortune se déclara pour eux, et Carthage, posant les armes, finit la guerre en acquittant sa dette. Hasdrubal mourut en Sardaigne d'une blessure grave, après avoir remis le commandement à son frère Hamilcar : le deuil de ses concitoyens, le souvenir de onze dictatures et de quatre triomphes firent de sa

lis ducis filius, quum præter castra patris a Tyro, quo decimas Herculi ferre ex præda Siciliensi, quam pater ejus operat, a Carthaginiensibus missus fuerat, reverteretur, accessitque a patre esset, « prius publicæ se religionis officia exsequiturum, quam privatæ pietatis, » respondit. Quam rem etsi indigne ferret pater, non tamen vim afferre religioni ausus est. Interjectis deinde diebus, Cartalo, petito commeatu a populo, quum reversus ad patrem esset; ornatusque purpura, et infulis sacerdotii, omnium se oculis ingereret, tunc in secretum abducto pater ait : « Aususne es, nefandissimum caput, ista purpura et auro ornatus, in conspectum tot miserorum civium venire; et « mœsta ac lugentia castra, circumfluentibus quietæ felicitatis insignibus, velut exsultabundus intrare ? Nusquamne te aliis jactare potuisti ? Nullus locus aptior, « quam sordes patris, et exsilii infelicis ærumnæ fuerunt ? « Quid, quod paulo ante vocatus, non dico patrem, dum certe civium tuorum, superbe sprevisi ? Quid porro tu in purpura ista coronisque aliud, quam victoriarum « mearum titulos geris ? Quoniam igitur tu in patre nihil nisi exsulis nomen agnoscis, ego quoque imperatorem « me magis, quam patrem judicabo; statuamque in te « exemplum, ne quis posthac infelicibus miseris patris illudat. » Atque ita eum cum ornato suo, in altissimam crucem in conspectu urbis suffigi jussit. Post paucos deinde dies Carthaginem capit; evocatoque populo ad concionem,

exsilii injuriam queritur : belli necessitatem excusat; « contentumque victoria sua, punitis auctoribus miserorum civium, injuriosi exsilii omnibus se veniam dare » dicit. Atque ita decem senatoribus interfectis, urbem legibus suis reddidit. Nec multo post ipse affectati regni accusatus, duplicis, et in filio et in patria, parricidii pœnas dedit. Hæc Mago imperator successit, cujus industria et opes Carthaginiensium, et imperii fines, et bellicæ gloriæ laudes, creverunt.

LIBER XIX.

I. Mago, Carthaginiensium imperator, quum primus omnium, ordinata disciplina militari, imperium Pœnorum condidisset, viresque civitatis, non minus bellandi arte, quam virtute, firmasset, diem fungitur, relictis duobus filiis, Hasdrubale et Hamilcare : qui per vestigia paternæ virtutis decurrentes, sicuti generi, ita et magnitudini patris successerunt. His ducibus Sardinia bellum illatum; adversus Afros quoque, vectigal pro solo urbis multorum annorum repetentes, dimicatum : sed Afrorum scitil causa justior, ita et fortuna superior fuit; bellumque cum his solutione pecuniæ, non armis finitum. In Sardinia quoque Hasdrubal graviter vulneratus, imperio Hamilcari fratri tradito, interit : cujus mortem, quum luctus civi-

mort un événement mémorable ; et, comme si les Carthagois eussent perdu leur puissance avec leur chef, les ennemis reprirent courage. Pour se venger des injures réitérées des Carthagois, les Siciliens invoquèrent l'appui de Léonidas, frère du roi de Sparte, et provoquèrent une lutte sanglante dont les résultats furent longtemps incertains. Il vint alors à Carthage (A. de R. 260) des ambassadeurs de Darius, roi de Perse, qui apportèrent un décret de ce prince, par lequel il défendait aux Carthagois d'immoler des victimes humaines et de se nourrir de chiens. Il leur ordonnait en outre d'enterrer leurs morts, au lieu de les brûler, et leur demandait en même temps du secours contre la Grèce, où il allait porter ses armes. Les Carthagois, ayant sans cesse à se défendre contre leurs voisins, refusèrent le secours, mais se soumièrent avec empressement aux autres injonctions, pour ne point paraître désobéir en tout à Darius.

II. Hamilcar, tué dans la guerre de Sicile, laissa trois fils, Himilcon, Hannon et Giscon (A. de R. 274). Hasdrubal avait le même nombre d'enfants, Annibal, Hasdrubal et Sappho. C'étaient eux qui dirigeaient alors les affaires de Carthage. Ils firent déclarer la guerre aux Maures, ils combattirent les Numides, et forcèrent les Africains à renoncer au tribut que la ville leur payait. Cette nombreuse famille de généraux faisant tout, disposant de tout, était dangereuse pour un État libre : on choisit donc cent sénateurs chargés de demander compte de leur conduite aux généraux, au retour de leurs campagnes, afin que ceux-ci, pendant leur commandement, fussent contenus par cette crainte salutaire, et ne perdissent pas de vue la

loi et le jugement qui les attendaient. Himilcon succéda à Hamilcar en Sicile (A. de R. 345). Après les plus heureux succès sur terre et sur mer, après la conquête de plusieurs villes, il vit périr tout à coup son armée par l'effet d'une maladie contagieuse (A. de R. 348). Cette nouvelle, apportée à Carthage, plongea les habitants dans la consternation : les rues retentissaient de hurlements, comme si la ville elle-même eût été prise ; on ferma les maisons et les temples ; les prêtres suspendirent leurs sacrifices, les citoyens leurs travaux. On accourut en foule sur le port ; chacun s'informait des siens auprès du petit nombre de ceux qui avaient échappé au fléau ; mais quand à leurs espérances encore douteuses, à leurs craintes jusque-là suspendues par l'incertitude de leurs pertes, eut succédé la réalité dans toute son horreur, on n'entendit plus sur le rivage que des cris douloureux, des plaintes lamentables, et les sanglots des malheureuses mères.

III. Cependant l'infortuné Himilcon sort de son vaisseau, les vêtements en désordre et dans le costume d'un esclave. A son aspect, la foule désolée se rassembla autour de lui. Élevant alors les mains vers le ciel, il déplora tour à tour sa triste destinée et le malheur de sa patrie, reprochant aux Dieux « de lui ravir les triomphes et les nombreux « trophées qu'il devait à leur protection, de n'avoir « rendu son armée victorieuse de tant de villes, « dans tant de combats sur terre et sur mer, que « pour la faire périr ensuite, non par le fer, mais « par la peste ; que néanmoins ce devait être pour « ses concitoyens une grande consolation de penser que si leurs ennemis pouvaient se réjouir des

tatis, tum et dictaturæ undecim, et triumphi quatuor insignem fecere : hostibus quoque crevere animi, veluti cum duce vires Pœnorum cecidissent. Itaque Siciliae populis propter assiduas Carthaginensium injurias, ad Leonidam, fratrem regis Spartanorum, concurrentibus, grave bellum natum : in quo et diu, et varia victoria præliatum fuit. Dum hæc aguntur, legati a Darío, Persarum rege, Carthaginem venerunt, afferentes edictum, quo Pœni humanas hostias immolare, et canina vesci prohibebantur ; mortuorumque corpora cremare potius, quam terra obruere, a rege jubebantur : petentes simul auxilia adversus Græciam, cui illaturus bellum Darius erat. Sed Carthaginenses auxilia negantes, propter assidua finitimorum bella, cæteris, ne per omnia contumaces viderentur, cupide paruere.

II. Interea Hamilcar bello Siciliensi interficitur, relicta tribus filiis, Himilcone, Hannone, Giscone. Hasdrubal quoque par numerus filiorum fuit, Hannibal, et Hasdrubal, et Sappho. Per hos res Carthaginensium ea tempestate gerebantur. Itaque et Mauris bellum illatum, et adversus Numidas pugnatum, et Afri compulsi stipendium urbis conditæ Carthaginensibus remittere. Deinde quum familia tanta imperatorum gravis liberæ civitati esset, omniaque ipsi agerent simul et judicarent, centum ex numero senatorum judices deliguntur, qui reversi a bello

ducibus, rationem rerum gestarum exigent, ut hoc metu ita in bello imperia cogitarent, ut domi judicia legesque respicerent. In Sicilia in locum Hamilcaris, imperator Himilco succedit : qui quum navali terrestrique bello secunda prælia fecisset, multasque civitates cepisset, repente pestilentis sideris vi exercitum amisit. Quæ res quum nuntiata Carthagini esset, mœsta civitas fuit : omnia ululatus ; non secus ac si urbs ipsa capta esset, personabant : clausæ privatæ domus, clausa deorum templa, intermissa omnia sacra, omnia privata officia damnata. Cuncti deinde ad portum congregantur, egredientesque paucos e navibus, qui cladi superfuissent, de suis percontantur. Ut vero dubia antea spe, et suspenso metu, incerta orbitatis expectatione, casus suorum miseris eluxit, tunc toto litore plangentium gemitus, tunc infelicitum matrum ululatus, et debiles querelæ audiebantur.

III. Inter hæc procedit inops e navi sua imperator, sordida servillique tunica discinctus : ad cujus conspectum plangentium agmina junguntur. Ipse quoque manus ad cœlum tendens, nunc sortem suam, nunc publicam fortunam deslet ; nunc « deos accusat, qui tanta belli decora, et tot ornamenta victoriarum, quæ ipsi dederant, abstulerint : qui captis tot urbibus, totiesque hostibus terrestri navali que prælio victis, exercitum victorem non

« infortunes de Carthage, ils ne pouvaient pas s'en glorifier; qu'il leur était défendu de dire des soldats morts, qu'ils avaient succombé sous leurs coups, ni de ceux qui étaient de retour, qu'ils les avaient mis en fuite; que le butin enlevé par eux dans un camp abandonné ne ressemblait en rien à ces dépouilles d'un vaincu dont s'enorgueillit le vainqueur, mais plutôt à un bien resté vacant par la mort fortuite de ses maîtres et livré au premier occupant; que les Carthaginois, au contraire, avaient vaincu leurs ennemis, et n'avaient cédé qu'à la peste; que pour lui, sa douleur la plus vive était de n'avoir pu mourir au milieu de tant de braves et de leur avoir survécu, non pour goûter les douceurs de la vie, mais pour être le jouet du malheur; que quoi qu'il eût ramené à Carthage les tristes débris de son armée, il allait néanmoins suivre ses compagnons d'armes, et prouver à sa patrie que s'il avait vécu jusqu'à ce jour, ce n'était pas par amour de la vie, mais pour ne pas trahir en mourant ceux que la contagion avait épargnés, et laissés sans défense au milieu des ennemis. »

Après avoir prononcé ces tristes paroles, il entre dans la ville, arrive à sa maison, salue d'un dernier adieu la foule qui le suivait, et, faisant fermer sa porte, sans permettre même à ses fils de paraître devant lui, il se donne la mort.

LIVRE XX.

I. Denys, après l'expulsion des Carthaginois (A. de R. 349-358), resté seul maître de la Sicile,

et persuadé qu'il serait dangereux pour sa puissance de laisser dans l'inaction une armée aussi nombreuse que la sienne, la fit passer en Italie (A. de R. 361), pour la tenir en haleine par un exercice sans relâche, et en même temps reculer les limites de son royaume. Il attaqua d'abord les Grecs habitants des côtes, et les vainquit; il passa ensuite chez leurs voisins, se proposant de faire la guerre à tout ce qui portait le nom de Grec et possédait quelque chose en Italie. Ces peuples l'occupaient alors presque tout entière; et aujourd'hui, après tant de siècles écoulés, on trouve encore, dans beaucoup de villes, des traces de leur origine grecque. Les Étrusques, qui bordent les rivages de la mer Inférieure, sont originaires de la Lydie; et les Vénètes que nous voyons encore établis le long de la mer Supérieure, y vinrent, sous la conduite d'Antenor, après le sac et la prise de Troie. Adria, voisine de la mer d'Illyrie à laquelle elle a donné son nom, est encore une ville grecque; et Arpi fut fondée par Diomède, jeté sur cette côte après la chute d'Ilium. Pisæ, dans la Ligurie, fut bâtie par des Grecs, comme Tarquinie dans l'Étrurie, comme Spina dans l'Ombrie, par des Thessaliens, et Pérouse par des Achéens. Citerai-je encore Céré, et les peuples latins qui paraissent descendre d'Énée? Falérie, Nole, Abella ne sont-elles pas des colonies de Chalcis? Tous les peuples de la Campanie, les Brutiens, les Sabins et les Samnites n'ont-ils pas une même origine? Les Tarentins, flétris du nom de bâtards, ne sont-ils pas sortis de Lacédémone? Philoctète est, dit-on, le fondateur de Thurium, où l'on

bello, sed peste deleverint. Deferre se tamen civibus suis non modica solatia, quod malis eorum hostes gaudere, non gloriari possint: quippe quum neque eos, qui mortui sunt, a se occisos, neque eos, qui reversi sunt, a se fugatos possint dicere. Prædam, quam relictis a se castris abstulerint, non esse talem, quam velut spoliū victi hostis ostentent: sed quam possessione vacua, fortuitis dominorum mortibus, sicuti caduca occuparint. Quod ad hostes pertinet, victores se recessisse: quod ad pestem, victos. Nihil tamen se gravius ferre, quam quod inter fortissimos viros mori non potuerit; servatusque sit, non ad vitæ jucunditatem, sed ad ludibrium calamitatis. Quamquam ubi miseris copiarum reliquias Carthaginem reduxerit, se quoque sequuturum commilitones suos; ostensurumque patriæ, non ideo se in eam diem vixisse, quoniam velit vivere: sed ne hos, quibus nefanda lues pepercerat, inter hostium exercitus relictos, morte sua proderet. » Tali vociferatione per urbem ingressus, ut ad limina domus suæ venit, prosequutam multitudinem velut postremo alloquio dimisit; obseratisque foribus, ac nemine ad se, ne filiis quidem, admissis, mortem sibi conscivit.

LIBER XX.

I. Dionysius, e Sicilia Carthaginensibus pulsis, occu-

patoque totius insulæ imperio, grave otium regno suo, periculosamque desidiam tanti exercitus ratus, copias in Italiam trajecit: simul ut militum vires continuo labore acuerentur, et regni fines proferrentur. Prima illi militiæ adversus Græcos, qui proxima Italici maris littora tenebant, fuit: quibus devictis, finitimos quosque aggreditor, omnesque Græci nominis Italiam possidentes, hostes sibi destinat: quæ gentes non partem, sed universam terram Italiam, ea tempestate occupaverant. Denique malitæ urbes adhuc post tantam vetustatem vestigia Græci moris ostentant. Namque Thuscorum populi, qui oram infæci maris possident, a Lydia venerunt: et Venetos, quos incolas superi maris videmus, capta et expugnata Troja, Antenore duce, misit: Hadria quoque Illyrico mari proxima, quæ et Hadriatico mari nomen dedit, Græca urbs est: et Arpos Diomedes, exciso Ilio, naufragio in ea loca delatus, condidit. Sed et Pisæ in Liguribus Græcos auctores habent: et in Thuscis Tarquinii a Thessalis, et Spina in Umbris: Perusini quoque originem ab Achaëis ducunt. Quid Ceren urbem dicam? Quid Latinos populos, qui ab Ænea conditi videntur? Jam Falisci, Nolani, Abellani, nonne Chalcidensium coloni sunt? Quid tractus omnis Campaniæ? Quid Brutii, Sabinique? Quid Samnites? Quid Tarentini? quos Lacédæmone profectos, Spuriisque vocatos accepimus. Thurinorum urbem condidisse Philocteta ferunt, ibique adhuc monumentum ejus visitur, et Hera-

voit encore son tombeau, comme on y voit ce temple d'Apollon, ces flèches d'Hercule qui décidèrent des destins de Troie.

II. Les habitants de Métaponte montrent aussi, dans un temple de Minerve, les outils avec lesquels Épeus, fondateur de cette ville, construisit le cheval de Troie. C'est à cause de cela qu'on a donné à toute cette partie de l'Italie le nom de Grande Grèce. A l'époque où ces villes furent élevées, les Métapontins, ligués avec les Sybaritains et les Crotoniates, entreprirent de chasser les autres Grecs de l'Italie. Ils prirent d'abord Siris, et, dans le sac de cette ville, égorgèrent au pied des autels cinquante jeunes gens qui embrassaient la statue de Minerve, et le prêtre lui-même de la déesse, revêtu des ornements sacrés. Ravagés par la peste et par les guerres civiles, en punition de ce sacrilège, les Crotoniates vinrent les premiers consulter l'oracle de Delphes. L'oracle répondit « que leurs infortunes cesseraient quand ils auraient réparé l'outrage fait à Minerve, et apaisé les mânes de leurs victimes. » Ils se disposaient donc à élever à ces jeunes gens et surtout à Minerve des statues de grandeur naturelle, lorsque les Métapontins, instruits de la réponse des Dieux, et pensant devoir prévenir leurs alliés par cette expiation, élevèrent aux jeunes gens de petites statues de pierre, et offrirent des gâteaux à Minerve. Ainsi, la magnificence des uns et l'empressement des autres concoururent à arrêter la peste. Délivrés du fléau, les Crotoniates ne restèrent pas longtemps en repos. Indignés qu'au siège de Siris les Locriens eussent fourni contre eux des secours, ils leur déclarèrent la guerre. Les Locriens effrayés ont recours aux Spartiates, et les sup-

plient de venir à leur aide. Ceux-ci, considérant la gravité d'une guerre si lointaine, leur conseillent de s'adresser à Castor et à Pollux. Les députés des Locriens ne méprisent point l'avis de leurs alliés; ils entrent dans un temple voisin, offrent un sacrifice aux deux divinités et implorant leur protection. Les victimes immolées, et croyant leurs vœux exaucés, ils partent aussi joyeux que s'ils emportaient les Dieux avec eux; ils leur préparent des coussins dans leurs vaisseaux, s'embarquent sous ces heureux auspices, et portent à leurs concitoyens des consolations au lieu de secours.

III. A cette nouvelle, les Crotoniates envoient à leur tour des députés à l'oracle de Delphes, pour lui demander aussi la victoire. L'oracle répond « qu'ils doivent vaincre les ennemis par leurs vœux, avant de les vaincre par leurs armes. » Ils vont donc à Apollon le dixième du butin. Mais les Locriens, instruits du vœu et de la réponse, promirent le neuvième, et tinrent leur résolution secrète, de peur d'être surpassés dans leurs offres. Les deux armées étaient en présence: celle des Crotoniates offrait une masse de cent vingt mille hommes; les Locriens, qui n'en avaient que quinze mille, considérant leur petit nombre, loin d'espérer la victoire, ne songeaient qu'à mourir. Le désespoir leur donnait une telle énergie, qu'ils regardaient comme une victoire de ne pas mourir sans vengeance. Mais, en cherchant un trépas glorieux, ils trouvèrent la victoire, et ce fut leur désespoir même qui la leur donna. Pendant qu'ils combattaient, un aigle plana constamment au-dessus de leurs lignes, et ne cessa de voltiger autour d'eux jusqu'au moment où ils furent vainqueurs. On vit aussi deux jeunes gens d'une stature re-

lis sagittæ in Apollinis templo, quæ fatum Trojæ fuere.

II. Metapontini quoque in templo Minervæ ferramenta, quibus Epeus, a quo conditi sunt, equum Trojanum fabricavit, ostentant. Propter quod omnis illa pars Italiæ *Major Græcia* appellata est. Sed principio originum Metapontini cum Sybaritanis et Crotoniensibus pellere cæteros Græcos Italia statuerunt. Quum primum urbem Sirim cepissent, in expugnatione ejus quinquaginta juvenes amplexos Minervæ simulacrum, sacerdotemque deæ velatum ornamentis, inter ipsa altaria trucidaverunt. Ob hæc quum peste et seditionibus vexarentur, priores Crotonienses Delphicum oraculum adierunt. Responsum his est, « finem mali fore, si violatum Minervæ numen, et interfectorum manes placassent. » Itaque quum statuas juvenibus justæ magnitudinis, et inprimis Minervæ fabricare cœpissent, Metapontini, cognito oraculo deorum, occupandam manum et deæ pacem rati, juvenibus modica et lapidea simulacra ponunt, et deam panificiis placant. Atque ita pestis utrobique sedata est, quum alteri magnificentia, alteri velocitate certassent. Recuperata sanitate, non diu Crotonienses quievire. Itaque indignantes, in oppugnatione Siris auxilium contra se a Locrensis latum, bellum his intulerunt. Quo metu territi Locrensis ad Spartanos decurrunt: auxilium supplices deprecantur. Illi longinqua

militia gravati, auxilium a Castore et Polluce petere eos jubent. Neque legati responsum sociæ urbis spreverunt: profectique in proximum templum, facto sacrificio, auxilium deorum implorant. Litatis hostiis, obtentoque, ut rebantur, quod petebant, haud secus læti, quam si deos ipsos secum avecturi essent, pulvinaria iis in navi component; faustisque profecti omnibus, solatia suis pro auxiliis deportant.

III. His cognitis, Crotonienses et ipsi legatos ad oraculum Delphos mittunt, victoriæ facultatem bellique prosperos eventus deprecantes. Responsum, « prius votis hostes, quam armis, vincendos. » Quum vovissent Apollini decimas prædæ, Locrensis et voto hostium, et responso dei cognito, nonas voverunt; tacitamque eam rem habnere, ne votis vincerentur. Itaque quum in aciem processissent, et Crotoniensium centum viginti millia armatorum constitissent, Locrensis paucitatem suam circumspectantes (nam sola quindecim millia militum habebant), omissa spe victoriæ, in destinatam mortem conspirant: tantusque ardor ex desperatione singulos cepit, ut victores se putarent, si non inulti morerentur. Sed dum mori honeste quaerunt, feliciter vicerunt: nec alia causa victoriæ fuit, quam quod desperaverunt. Pugnantibus Locris, aquila ab acie nunquam recessit, eosque tamdiu circumvolavit.

marquable, d'une autre armure que celle des soldats, vêtus de cottes d'armes écarlates, et montés sur des chevaux blancs, combattre aux deux ailes de l'armée, et disparaître après la bataille. La rapidité incroyable de la renommée vint encore accroître l'admiration causée par ce prodige; car on en sut la nouvelle à Corinthe, à Athènes et à Lacédémone, le jour même où l'on se battait en Italie.

IV. Après leur défaite, les Crotoniates se laissèrent aller à la mollesse et perdirent le goût des armes. Ils devaient haïr en effet ce qui avait été la source de leurs malheurs, et ils auraient été tout à fait corrompus sans l'influence du philosophe Pythagore (A. de R. 222). Fils de Démarate, riche négociant de Samos, Pythagore était fortement imbu des leçons de la sagesse; il alla d'abord en Égypte, puis à Babylone, où il étudia le cours des astres, l'origine de l'univers, et où il acquit des connaissances profondes. A son retour, il se rendit en Crète et à Lacédémone, et s'y instruisit des lois, fameuses alors, de Minos et de Lycurgue. Riche de toutes ces connaissances, il vint à Crotone, et, par le seul ascendant de sa vertu, rappela le peuple, plongé dans tous les désordres du luxe, à des habitudes de frugalité. Chaque jour, il faisait l'éloge de la sagesse et la peinture la plus vive des effets de la débauche; il citait les villes que ces fléaux avaient perdues. Il finit par inspirer à ce peuple un tel amour de la tempérance, qu'on n'aurait jamais cru que les Crotoniates fussent jamais tombés dans ces excès. Outre ses leçons aux maris, aux pères de famille, il en donnait aussi aux femmes et aux enfants: aux unes, il conseillait la chasteté

et la soumission à leurs maris; aux autres, la modestie et l'étude des lettres; à tous, il persuadait que la tempérance est la mère de toutes les vertus. A force de zèle et d'enseignements, il amena les femmes de distinction à renoncer, comme à des instruments de corruption, aux robes brochées d'or, et à toutes les autres parures de leur rang; à les consacrer à Junon dans le temple de la déesse, et à montrer ainsi que la véritable parure d'une femme est dans sa pudeur. On peut conclure de cette victoire du philosophe sur l'obstination naturelle des femmes, quelles luttes il eut à soutenir contre la jeunesse. Mais trois cents jeunes gens s'étant associés et engagés par un serment solennel à vivre séparés du reste des citoyens, soulevèrent le peuple contre eux. La ville entière se croyant menacée par cette association clandestine, on brûla la maison où ils étaient réunis. Près de soixante d'entre eux y périrent, et les autres s'exilèrent. Après avoir passé vingt ans à Crotona, Pythagore se retira à Métaponte, où il mourut. Telle fut l'admiration qu'il avait inspirée, qu'on fit de sa maison un temple et qu'on l'y adora comme un dieu.

V. Denys le tyran avait, comme on l'a dit plus haut, fait passer son armée de Sicile en Italie, et porté la guerre chez les Grecs. Il prit d'assaut la ville de Locres, et attaqua les Crotoniates, qu'un long repos avait à peine remis de leurs derniers revers. Malgré leur petit nombre, ils lui résistèrent avec plus d'énergie qu'ils n'en avaient jadis déployé contre la faible armée des Locriens avec des milliers de soldats, tant la pauvreté a d'avantage sur une orgueilleuse opulence,

quoque vincerent. In cornibus quoque duo juvenes diverso a cæteris armorum habitu, eximia magnitudine, et albis equis, et coccineis paludamentis, pugnare visi sunt, nec ultra apparuerunt, quam pugnatum est. Hanc admirationem auxit incredibilis famæ velocitas. Nam eadem die, qua in Italia pugnatum est, et Corinthe, et Athenis, et Lacædæmone nuntiata est victoria.

IV. Post hæc Crotoniensibus nulla virtutis exercitatio, nulla armorum cura fuit. Oderant enim, quæ infeliciter sumpserant; mutassentque vitam luxuria, nisi Pythagoras philosophus fuisset. Illic Sami Demarato, locuplete negotiatore, natus, magnisque sapientiæ incrementis formatus, Ægyptum primo, mox Babyloniam ad perdiscendos siderum motus, originemque mundi spectandam, profectus, summam scientiam consequutus erat. Inde regressus Cretam et Lacædæmona, ad cognoscendas Minois et Lycurgi inclytas ea tempestate leges, contenderat. Quibus omnibus instructus, Crotonam venit, populumque in luxuriam lapsum, auctoritate sua ad usum frugalitatis revocavit. Laudabat quotidie virtutem; et vitia luxuriæ, casusque civitatum, ea peste perditarum, enumerabat; tantumque studium ad frugalitatem multitudinis provocavit, ut aliquos ex his luxuriatos incredibile videretur. Matronarum quoque separatam a viris doctrinam, et puerorum a parentibus, frequenter habuit. Docebat nunc has pudicitiam, et

obsequia in viros; nunc illos modestiam, et litterarum studium. Inter hæc velut genitricem virtutum frugalitatem omnibus ingerebat; consequutusque disputationum assiduitate erat, ut matronæ auratas vestes, cæteraque dignitatis suæ ornamenta, velut instrumenta luxuriæ, deponerent; eaque omnia delata in Junonis ædem ipsi deæ consecrarent, præ se ferentes, vera ornamenta matronarum pudicitiam, non vestes, esse. In juventute quoque quantum profligatum sit, vicli feminarum contumaces animi manifestant. Sed ccc ex juvenibus, quum sodalitati juris sacramento quodam nexi, separatam a cæteris civibus vitam exercerent, quasi cœtum clandestinæ conjurationis haberent, civitatem in se converterunt: quæ eos, quum in unam domum convenissent, cremare voluit. In quo tumultu lx ferme periere: cæteri in exsilium profecti. Pythagoras autem quum annos xx Crotonæ egisset, Metapontum migravit, ibique decessit: cujus tanta admiratio fuit, ut ex domo ejus templum facerent, eumque pro deo colerent.

V. Igitur Dionysius tyrannus, quem supra a Sicilia exercitum in Italiam trajecisse, bellumque Græcis intulisse, memoravimus, expugnatis Locris, Crotoniensibus, vix vires longo otio ex prioris belli clade resumentes, aggreditur: qui fortius cum paucis tanto exercitui ejus, quam antea cum tot millibus Locrensiis paucitati, resti-

tant il est vrai que la victoire qu'on n'espère pas est souvent plus certaine que la victoire qu'on espère ! Dans le cours de cette guerre, des envoyés des Gaulois, cette nation qui avait brûlé Rome quelques mois auparavant (A. de R. 365), vinrent demander à Denys son alliance et son amitié. « Placés au milieu de ses ennemis, ils lui seraient, « disaient-ils, d'un grand secours, soit qu'il « fallût les attaquer de front, soit qu'il fallût les « prendre à dos, au moment du combat. » Cette ambassade fut agréable à Denys ; il fait un traité, et, sûr de l'appui des Gaulois, il recommence la guerre. Des discordes intestines, une anarchie perpétuelle avaient déterminé les Gaulois à venir en Italie chercher de nouvelles demeures. Ils y arrivèrent donc, dégoûtés de leur patrie, en chassèrent les Toscans, et fondèrent Milan, Côme, Bresse, Vérone, Bergame, Trente et Vicence. Bannis du pays de leurs pères, les Toscans, sous la conduite de Rhétus, allèrent s'établir dans les Alpes, et devinrent les fondateurs de la nation rhétienne, à laquelle leur chef donna son nom. Cependant Denys était rappelé en Sicile, par l'arrivée des Carthaginois, qui avaient mis sur pied une nouvelle armée, et qui recommençaient avec plus de vigueur la guerre un moment suspendue par la peste. Hannon était à leur tête. Suniatus, son rival, tout-puissant alors à Carthage, et qui le haïssait, écrivit à Denys une lettre en grec, dans laquelle il le prévenait comme un ami du départ de l'armée, et de l'incapacité de son chef. La lettre ayant été surprise, Suniatus fut condamné comme traître, et on défendit par un sénatus-consulte

terunt. Tantum virtutis paupertas adversus insolentes divitias habet, tantoque insperata interdum sperata victoria certior est. Sed Dionysium gerentem bellum legati Gallorum, qui ante menses Romam incenderant, societatem amicitiamque petentes adeunt : « Gentem suam inter hostes ejus positam esse, magnoque usui ei futuram vel in acie bellanti, vel de tergo intentis in prælium hostibus, » affirmant. Grata legatio Dionysio fuit. Ita pacta societate, et auxiliis Gallorum auctus, bellum velut ex integro restaurat. His autem Gallis causa in Italiam veniendi, sedesque novas quaerendi, intestina discordia, et assidua domi dissensiones fuere : quarum lædio quum in Italiam venissent, sedibus Tuscos expulerunt ; et Mediolanum, Comum, Brixiam, Veronam, Bergamum, Tridentum, Vicentiam condiderunt. Thusci quoque, duce Rhæto, avitis sedibus amissis, Alpes occupavere ; et ex nomine ducis gentes Rhætorum condiderunt. Sed Dionysium in Siciliam adventum Carthaginiensium revocavit : qui reparato exercitu, bellum, quod lue deseruerant, auctis viribus repetebant. Dux belli Hanno Carthaginiensis erat : cujus inimicus Suniatus, potentissimus ea tempestate Pœnorum, quum odio ejus, Græcis litteris, Dionysio adventum exercitus, et segnitiam ducis familiariter prænuñtiasset, comprehensis epistolis, prodicionis damnatur : facto senatus-consulto, « ne quis postea Carthaginiensis, aut litteris Græcis, aut sermoni studeat ; ne aut loqui cum hoste, aut scribere sine interprete possit. » Nec multo post Dio-

à tout Carthaginois d'apprendre désormais à écrire ou à parler grec, afin que personne ne parlât ni ne correspondît avec l'ennemi sans le ministère d'un interprète. Peu de temps après, Denys, que la Sicile et l'Italie n'avaient pu naguère contenir, vaincu, épuisé par des défaites multipliées, mourut assassiné par les siens (A. de R. 386).

LIVRE XXI.

I. Denys le Tyran étant mort en Sicile, les soldats appelèrent à lui succéder Denys, l'aîné de ses fils ; suivant en cela l'ordre de la nature, et pensant que la royauté serait plus forte entre les mains d'un seul, que partagée entre tous les fils du feu roi. Dès le commencement de son règne, Denys était impatient de faire mourir les oncles de ses frères, comme rivaux de son pouvoir et excitant leurs neveux à en réclamer le partage. Il dissimula cependant jusqu'à ce qu'il se fût concilié la faveur de ses sujets, et que, fort du suffrage de tous, il eût préparé une excuse à son entreprise. Il met donc en liberté trois mille prisonniers, affranchit le peuple d'impôts pendant trois ans, et cherche à gagner les cœurs par toutes sortes de séductions. Revenant alors au crime qu'il méditait, il égorge ses oncles, ses frères eux-mêmes, ne laissant pas même la vie à ceux auxquels il devait une part de son trône, et fait ainsi sur sa famille l'essai de la tyrannie qu'il réservait à ses sujets.

II. Délivré de ses rivaux, il tombe dans la mollesse (A. de R. 395) ; son corps, à force d'ex-

ysius, quem paulo ante non Sicilia, non Italia capiebat, assiduis belli certaminibus victus fractusque, insidiis ad postremum suorum interficitur.

LIBER XXI.

I. Exstincto in Sicilia Dionysio tyranno, in locum ejus milites maximum natu ex filiis ejus, nomine Dionysium, suffecere, et naturæ jus sequuti, et quod firmiter futurum esse regnum, si penes unum remansisset, quam si portionibus inter plures filios divideretur, arbitrabantur. Sed Dionysius inter initia regni, avunculos fratrum suorum, veluti æmulos imperii sui, hortatoresque puerorum ad divisionem regni, tollere gestiebat. Qua re paulisper dissimulata animum prius ad favorem popularium conciliandum intendit : excusatus facturus quod statuerat, si probatus ante omnibus foret. Igitur nexorum tria millia e carcere dimittit, tributa populo per triennium remittit ; et quibuscunque delinquentis potest, animos omnium sollicitat. Tunc ad destinatum facinus conversus non cognatos tantum fratrum, sed etiam ipsos interficit : ut, quibus consortium regni debebat, ne spiritus quidem consortium relinqueret, tyrannidem in suos prius, quam in exteris auspicatus.

II. Sublatis deinde æmulis, in segnitiam lapsus, saginam corporis ex nimia luxuria, oculorumque valetudinem

cès, se charge de graisse; et sa vue en est tellement affaiblie, que le soleil, la poussière et la simple clarté du jour lui devinrent insupportables. Pensant alors n'être plus qu'un objet de mépris, il redouble de cruauté. Il ne se borne pas, comme son père, à remplir les prisons, il inonde la ville de sang, et ne se rend pas moins odieux que méprisable. Les Syracusains lui déclarèrent la guerre. Longtemps il délibéra s'il abdiquerait, ou s'il répondrait à cette déclaration. Mais ses soldats, dans l'espoir de piller la ville, le forcèrent à livrer bataille. Vaincu d'abord, il tente une seconde fois la fortune avec aussi peu de succès. Alors il fait promettre par des ambassadeurs aux Syracusains, « de renoncer au trône, si on lui envoie quelqu'un pour traiter de la paix. » On lui députe les premiers de la ville; il les fait emprisonner; et, tandis que les citoyens, sans défiance, ne s'attendent guère à être attaqués, il envoie son armée saccager la ville. Dans l'enceinte même de Syracuse s'engage un combat longtemps douteux : les habitants plus nombreux ont enfin le dessus, et Denys est repoussé dans la citadelle. Craignant d'y être assiégé, il fuit secrètement en Italie avec tous ses trésors (A. de R. 398). Accueilli dans l'exil par les Locriens, ses alliés, il s'empare de la place comme s'il eût été leur souverain légitime, et sévit contre eux avec sa cruauté habituelle. Il fait enlever, pour en jouir, les femmes des principaux citoyens, ravir les vierges avant les noces, et les rendre déshonorées à leurs fiancés. Puis, il bannit ou fait assassiner les citoyens les plus riches, et s'empare de leurs biens.

III. Les occasions de rapine venant à lui

contraxit; adeo ut non solem, non pulverem, non denique splendorem ferre lucis ipsius posset. Propter quæ dum contemni se putat, sævitia grassatur; nec ut pater carcerem nexis, sed cædibus civitatem replet. Ob quæ non contemptior omnibus, quam invidiosus fuit. Itaque quum bellum adversus eum Syracusani decrevisset, diu dubitavit, imperium deponeret, an bello resisteret. Sed a militibus, prædam et urbis direptionem sperantibus, descendere in prælium cogitur. Victus, quum iterato non feliciter fortunam tentasset, legatos ad Syracusanos mittit, spondens, « se depositurum tyrannidem, si mitterent ad eum, quibuscum sibi de pace conveniret. » In quam rem missos primores in carcere retinet, atque ita incautis omnibus, nec quocquam hostile metuentibus, exercitum ad delendam civitatem mittit. Fit igitur in ipsa urbe anceps prælium; in quo oppidanis multitudine superantibus, Dionysius pellitur: qui quum obsidionem arcis timeret, cum omni regio apparatu in Italiam profugit tacitus. Exsul a Locrensis sociis exceptus, velut jure regnaret, arcem occupat; solitamque sibi sævitiam exercet. Conjuges principum ad stuprum rapi jubebat: virgines ante nuptias abducebat, stupratasque spojsis reddebat: locupletissimos quosque aut civitate pellebat, aut occidi imperabat, bonaque eorum invadebat.

III. Dein quum rapinæ occasio deesset, universam civi-

manquer, il fait tomber toute la ville dans un piège habilement tendu. Les Locriens, harcelés par les attaques de Léophron, tyran de Rhège, avaient fait vœu, s'ils étaient vainqueurs, de prostituer leurs filles le jour des fêtes de Vénus. Comme ils avaient failli à ce vœu et qu'ils soutenaient d'ailleurs une guerre malheureuse contre les Lucaniens, Denys les assemble, et leur conseille « d'envoyer au temple de Vénus leurs femmes et leurs filles très-richement parées, de tirer au sort cent d'entre elles pour accomplir le vœu, et de les renfermer pendant un mois, et seulement pour la forme, dans un lieu de prostitution, en ayant soin d'exiger de tous les hommes le serment de les respecter; enfin, pour que les vierges, en satisfaisant aux engagements de la république, n'en soient pas les victimes, de défendre, par un décret, à toute fille de se marier avant que ces vierges n'eussent trouvé des maris. » On approuve cet expédient, qui ménage à la fois les intérêts de la religion et ceux de la pudeur; et toutes les femmes, se parant à l'envi de leurs plus beaux ornements, se rendent au temple de Vénus. Denys y envoie des soldats pour les dépouiller, et fait sa proie de toutes leurs parures. Les maris les plus riches sont massacrés; quelques femmes sont forcées par la torture à déclarer la fortune des leurs. Après six années d'un règne aussi tyrannique, Denys, chassé de Locres, à la suite d'une conspiration, revient en Sicile. La trahison lui livra les Syracusains, plongés, par suite d'une longue paix, dans une entière sécurité (A. de R. 408).

IV. Telle était la situation des choses en Sicile.

tatem callido commento circumvenit. Quum Reginorum tyranni Leophronis bello Locrenses premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris virgines suas prostituerent. Quo voto intermisso, quum ad versa bella cum Lucanis gererent, in concionem eos Dionysius vocat: hortatur, « ut uxores filiasque suas in templum Veneris, quam possint ornatissimas, mittant: ex quibus sorte ductæ centum, voto publico fungantur; religionisque gratia, uno stent in lupanari mense, omnibus ante juratis viris, ne quis ullam attamet. Quæ res ne virginibus, voto civitatem solventibus, fraudi esset, decretum facerent, ne qua virgo nubere prius, quam illæ maritis traderentur. » Probato consilio, quo et superstitioni et pudicitie virginum consulebatur, certatim omnes femine impensius exornatæ, in templum Veneris conveniunt: quas omnes Dionysius, immisissis militibus, spoliatur, ornamentaque matronarum in prædam suam vertit. Quarumdam viros ditiores interficit, quasdam ad prodendas virorum pecunias torquet. Quum his artibus per annos sex regnasset, conspiratione Locrorum civitate pulsus, in Siciliam redit. Ibi Syracusas securis omnibus, post longam intercapedinem pacis, per prodicionem recepit.

IV. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Africa princeps Carthaginiensium Hanno opes suas, quibus vires reipublice superabat, ad occupandam dominationem in-

En Afrique, Hannon, le premier citoyen de Carthage, et plus riche à lui seul que toute la république, employait ses richesses à l'asservir, et marchait à la royauté par l'anéantissement du sénat. Il fixa l'exécution de ce crime au jour des noces de sa fille, pour cacher plus facilement ses projets parricides sous la voile de la religion. Il fait préparer un festin au peuple sous les portiques publics, et dans sa maison aux sénateurs, voulant s'en défaire par le poison plus secrètement, sans aucun témoin, et s'emparer ensuite plus facilement de la république privée de ses chefs. Instruits du complot par ceux mêmes qui devalent l'exécuter, les magistrats le prévinrent, sans toutefois le venger. Ils craignirent qu'à cause de l'importance du coupable, la publicité du crime ne les embarrassât plus que le secret; et, contents de l'avoir fait avorter, ils réglèrent les frais de noces par un décret qui, s'appliquant à tous les citoyens, semblait moins désigner le coupable que réformer un abus général. Ainsi déjoué, Hannon souleva les esclaves, et fixe un nouveau jour pour massacrer le sénat; trahi une seconde fois, il s'empare d'un château fort à la tête de vingt mille esclaves armés. Là, tandis qu'il sollicite les Africains et le roi des Maures à venir à son aide, il tombe entre les mains des Carthaginois, qui le déchirent à coups de verges, lui crèvent les yeux, lui rompent les bras et les jambes, comme pour le punir dans tous ses membres, et le font expirer à la vue du peuple. Son corps mutilé fut mis en croix; et, malgré leur innocence, ses enfants et tous ses parents furent livrés au supplice, afin qu'il ne restât personne de cette odieuse famille pour imiter Hannon ou pour le venger.

tendit, regnumque invadere, interfecto senatu, conatus est. Cui sceleri solennem nuptiarum diem filia suæ legit, ut religione votorum, nefanda commenta facilius tegerentur. Itaque plebi epulas in publicis porticibus, senatui in domo sua parat, ut poculis veneno infectis, secretius senatum, et sine arbitris, interficeret, orbamque rempublicam facilius invaderet. Qua re magistratibus per ministros prodita, scelus declinatum, non vindicatum est, ne in viro tam potenti plus negotii faceret res cognita, quam cogitata. Contenti itaque cohibuisse, decreto modum nuptiarum sumptibus statuunt; idque observari non ab uno, sed ab universis jubent, ne persona designata, sed vitia correctæ viderentur. Hoc consilio præventus, iterum servitia concitat, statutaque rursus cædium die, quum denuo se proditum videret, timens judicium, munitum quoddam castellum cum viginti milibus servorum armatis occupat. Ibi dum Afros regemque Maurorum concitat, capitur, virgisque cæsus, effossis oculis, et manibus cruribusque fractis, velut a singulis membris pœnæ exigerentur, in conspectu populi occiditur: corpus verberibus lacerum in cruce figitur. Filii quoque cognatique omnes, etiam innoxii, supplicio traduntur, ne quisquam aut ad imitandum scelus, aut ad mortem ulciscendam, ex tam nefaria domo superesset.

V. Interea Dionysius Syracensis receptus, quum gravior

V. Cependant Denys, rétabli dans Syracuse, devenait de jour en jour plus cruel et plus odieux. On conspire de nouveau contre lui, et on l'assiège. Il renonce alors au trône, livre aux Syracusains la citadelle et son armée, et s'exile à Corinthe (A. de R. 411), pour y vivre en simple particulier. Là, pensant que l'état le plus humble est aussi le plus sûr, il se ravale au genre de vie le plus abject. Non content d'errer dans les rues, de s'enivrer, de se montrer dans les tavernes et dans les lieux de prostitution, où il passe des jours entiers, il se querelle à tout propos avec des gens décriés; marche couvert de haillons dégoûtants, aimant mieux faire rire les autres que rire lui-même; séjourne dans les marchés, où il dévore des yeux ce qu'il ne peut acheter; discute devant les édiles avec des entremetteurs, et fait tout ce qu'il faut pour exciter le mépris et non la crainte. Enfin, devenu maître d'école, il instruit les enfants dans un carrefour, soit pour être toujours vu de ceux qui le craignent, soit pour être plus méprisé de ceux qui ne le craignent pas. Quoiqu'il eût tous les vices d'un tyran, toutefois l'étalage qu'il en faisait était une feinte et non un entraînement de nature, un simple jeu de sa part, et non pas un oubli de son ancienne dignité: il savait par expérience combien est toujours odieux le nom d'un tyran même déchu; et, en sollicitant ainsi le mépris, pour faire oublier la haine qu'on lui portait autrefois, il préférerait le parti le plus sûr au plus honnête. Pourtant, malgré le masque dont il se couvrirait, il n'en fut pas moins accusé d'aspirer à la tyrannie, et ce fut le mépris qu'il avait inspiré qui le sauva.

VI. Les Carthaginois, alors effrayés des immenses progrès d'Alexandre le Grand, et craignant

crudeliorque in dies civitati esset, iterata conspiratione, obsidetur. Tunc deposito imperio, arcem Syracusanis cum exercitu tradit; receptoque privato instrumento, Corinthum in exilium proficiscitur. Ibi humillima quæque tutissima existimans, in sordidissimum vitæ genus descendit: non contentus in publico vagari, sed potare: nec conspici in popinis lupanaribusque, sed totis diebus desiderare: cum perditissimo quoque de minimis rebus disceptare, pannosus et squalidus incedere: risum libentius præbere, quam captare: in macello perstare; quod emere non poterat, oculis devorare: apud ædiles adversus lenones jurgari; omniaque ista facere, ut contempndum magis, quam metuendum, videretur. Novissime ludimagistrum professus, pueros in trivio docebat, ut aut a timentibus semper in publico videretur, aut a non timentibus facilius contempneretur. Nam licet tyrannicis vitis semper abundaret, tamen simulatio hæc vitiorum, non naturæ erat; magisque hæc arte, quam amisso regali pudore faciebat, expertus, quam invisæ tyrannorum forent etiam sine opibus nomina. Laborabat itaque invidiam præteritorum contemptu præsentium demere: neque honesta, sed tuta consilia circumspiciebat. Inter has tamen simulationum artes insimulatus est affectatæ tyrannidis; nec aliter quam dum contemnitur, liberatus est.

VI. Inter hæc Carthaginienses tanto successu rerum

qu'il ne voulût joindre l'Afrique à sa conquête de la Perse, envoient, pour épier ses projets, Hamilcar, surnommé Rhodanus, homme d'une sagacité et d'une éloquence remarquables. La prise de Tyr (A. de R. 422), leur mère-patrie, la fondation d'Alexandrie (A. de R. 423), rivale de Carthage, sur les confins de l'Afrique et de l'Égypte, enfin le bonheur d'Alexandre, dont la fortune comme l'ambition étaient sans bornes, tout concourait à augmenter ces craintes. Hamilcar ayant obtenu, par l'entremise de Parménion, une audience d'Alexandre, lui dit que, « chassé de sa patrie, il venait se réfugier vers lui et lui offrir ses services. » Il pénétra ainsi les projets du prince, et en rendit compte à ses concitoyens sur des tablettes de bois enduites d'une couche de cire unie. Mais lorsqu'après la mort d'Alexandre, Hannon revint dans sa patrie, ses ingrats concitoyens, sous prétexte qu'il avait vendu la ville au roi, poussèrent la cruauté et la haine jusqu'à le faire périr (A. de R. 430).

LIVRE XXII.

I. Agathocle (A. de R. 437), tyran de Sicile, héritier de la puissance de Denys l'Ancien, s'éleva d'une condition pauvre et basse à la majesté du trône. Fils d'un potier de Sicile, il eut une enfance honteuse comme son origine; et sa beauté remarquable, qu'il livrait à la prostitution, fournit longtemps aux besoins de son existence. Arrivé à la puberté, il passa, dans la débauche, du service des hommes à celui des femmes, et, devenu fameux chez l'un et l'autre sexe, il quitta ce genre de vie

Alexandri Magni exterriti, verentes, ne Persico regno et Africam vellet adjungere, mittunt ad specularios ejus animos Hamilcarem cognomento Rhodanum, virum solertia facundiaque præter cæteros insignem. Agebant enim metum et Tyrus urbs, auctor originis suæ, capta: et Alexandria, æmula Carthaginis, in terminis Africæ et Ægypti condita: et felicitas regis, apud quem nec cupiditas, nec fortuna ullo modo terminabantur. Igitur Hamilcar, per Parmenionem aditu regis obtento, profugisse se ad regem expulsum patria fingit, militemque se expeditionis offert. Atque ita consiliis ejus exploratis, in tabellis ligneis, vacua desuper cera inducta, civibus suis omnia perscribebat. Sed Carthaginienses post mortem regis reversum in patriam, quasi urbem regi vendidisset, non ingrato tantum, verum etiam invido et crudeli animo, necaverunt.

LIBER XXII.

I. Agathocles, Siciliæ tyrannus, qui magnitudini prioris Dionysii successit, ad regni majestatem ex humili et sordido genere pervenit. Quippe in Sicilia patre figulo natus, non honestiorem pueritiam, quam principia originis, habuit, siquidem forma et corporis pulchritudine egregius, diu vitam stupri patientia exhibuit. Annos deinde puber-

pour celui de brigand. A que que temps de là, s'étant retiré à Syracuse où il avait reçu le droit de cité, il y fut longtemps sans crédit, parce qu'en fait de fortune et d'honneur il semblait n'avoir plus rien à perdre ni à compromettre. Enfin, il s'enrôla comme simplesoldat; et aussi turbulent alors qu'il avait été débauché, on le vit résolu à tout oser. Car il était brave et éloquent; aussi devint-il bientôt centurion, puis tribun militaire. Dès sa première campagne contre les Etnéens, il donna aux Syracusains d'éclatants témoignages de ses talents, et, dans la seconde contre les Campaniens, il fit concevoir à tous de si hautes espérances, qu'il fut nommé général, à la mort de Damascon. Il en épousa ensuite la veuve, qu'il avait séduite du vivant même de son mari. Non content de cette transition subite de la misère à l'opulence, il se fit pirate contre sa patrie. Sauvé par la discrétion de ceux qu'il s'était associés et qui résistèrent à la torture, il tenta deux fois d'asservir Syracuse, et deux fois il fut exilé.

II. Il s'était retiré chez les Murgantins, lesquels, en haine de Syracuse, le nommèrent préteur d'abord et ensuite général. Il commence par s'emparer de Léontium, et vient assiéger Syracuse sa patrie. Appelé au secours de cette ville, Hamilcar, général des Carthaginois, oubliant ses inimitiés, lui envoie un renfort; de sorte qu'un ennemi défendait Syracuse avec tout le zèle d'un citoyen, tandis qu'un citoyen l'attaquait avec tout l'acharnement d'un ennemi. Comme la défense était plus vive que l'attaque, Agathocle députa vers Hamilcar pour le supplier d'être l'arbitre de la paix entre lui et les Syracusains, s'engageant à

tatis egressus, libidinem a viris ad feminas transtulit. Post hæc apud utrumque sexum famosus vitam latrocinii mutavit. Interjecto tempore, quum Syracusas concessisset, adscitusque in civitatem inter incolas esset, diu sine fide fuit; quoniam nec in fortunis quod amitteret, nec in verecundia quod inquinaret, habere videbatur: in summa, gregariam militiam sortitus, non minus tunc seditiosa quam antea turpi vita, in omne facinus promptissimus erat. Nam et manu strenuus, et in concionibus perfacundus habebatur. Brevi itaque centurio, ac deinceps tribunus militum factus est. Primo bello adversus Etnæos magna experimenta sui Syracusanis dedit. Sequenti Campanorum, tantam de se spem omnibus fecit, ut in locum demortui ducis Damasconis sufficeretur. Cujus uxorem adulterio cognitam post mortem viri in matrimonium recepit. Nec contentus, quod ex inope repente dives factus esset, piraticam adversus patriam exercuit. Saluti ei fuit, quod socii capti tortique de illo negaverunt. Bis occupare imperium Syracusarum voluit: bis in exsilium actus est.

II. A Murgantinis, apud quos exsulabat, odio Syracusanorum, primo prætor, mox dux creatur. In eo bello et urbem Leontinorum capit, et patriam suam Syracusas obsidere cœpit: ad cuius auxilium Hamilcar, dux Penorum, imploratus, depositis hostilibus odiis, præsidia militum mittit. Ita uno eodemque tempore Syracusæ et ab hoste, civili amore defensæ, et a cive, hostili odio impugnatæ sunt. Sed

reconnaître dans l'occasion l'importance de ce bienfait. Confiant dans cette promesse, et craignant d'ailleurs la puissance d'Agathocle, Hamilcar fait alliance avec lui, afin d'en obtenir, pour accroître son propre pouvoir à Carthage, le même secours qu'il lui prêterait contre les Syracusains : et non-seulement il lui ménagea la paix, mais il le fit nommer préteur. Agathocle, la main posée sur des torches de cire, jure à Hamilcar d'être fidèle à Carthage; il reçoit de lui cinq mille Africains, et met à mort les principaux Syracusains. Sous prétexte de donner une forme au gouvernement, il convoque le peuple au théâtre, après avoir assemblé d'abord le sénat au Gymnase, comme pour régler quelques préliminaires. Puis il met en mouvement ses troupes, cerne le peuple, massacre les sénateurs, et couronne son œuvre par l'assassinat des plus riches et des plus entreprenants parmi les plébéiens.

III. Il lève alors des soldats, et en forme une armée avec laquelle il tombe à l'improviste sur les villes voisines, qui ne s'attendaient pas à cette agression. D'accord avec Hamilcar, il harcèle sans pudeur les alliés de Carthage, où ceux-ci envoient des députés pour se plaindre moins d'Agathocle que d'Hamilcar. Ils disent « que le premier est un usurpateur et un tyran, et le second un traître qui, en vertu d'une convention expresse, livre à leur plus cruel ennemi la fortune des alliés; qui, après lui avoir donné pour gage de son alliance Syracuse, l'éternelle ennemie de Carthage et la rivale de sa puissance, lui a cédé au même titre les villes alliées : qu'en conséquence ils déclarent que cette trahison

« retombera sur les Carthaginois eux-mêmes, lesquels s'apercevront bientôt de ses funestes résultats en Afrique aussi bien qu'en Sicile. » Ces plaintes irritèrent le sénat contre Hamilcar. Cependant, comme ce dernier était à la tête de l'armée, on délibéra secrètement, et les votes, avant d'être dépouillés, furent placés dans une urne et scellés, jusqu'à ce que l'autre Hamilcar, fils de Giscon, fût revenu de la Sicile. Mais cette délibération secrète, ces suffrages mystérieux, devinrent inutiles par la mort d'Hamilcar. Le destin sauva celui que ses concitoyens avaient injustement condamné sans l'entendre. Agathocle prit prétexte de ce jugement pour faire la guerre aux Carthaginois. Vaincu dans une première bataille par Hamilcar, fils de Giscon, il rentra à Syracuse, pour y lever des troupes plus nombreuses et réparer son échec. Mais, à la seconde bataille, il ne fut pas plus heureux (A. de R. 443).

IV. Les Carthaginois vainqueurs assiègent Syracuse (A. de R. 444). Agathocle, se voyant inférieur en forces et sans matériel suffisant pour soutenir un siège, abandonné d'ailleurs par ses alliés que ses rigueurs avaient offensés, résolut de porter la guerre en Afrique : merveilleuse audace d'un homme qui, ne pouvant lutter dans sa propre ville contre son ennemi, va l'attaquer dans ses foyers, et qui, vaincu, insulte à son vainqueur! Le secret dont il couvrit son projet ne fut pas moins surprenant : il se contenta de dire au peuple « qu'il avait trouvé le chemin de la victoire; que maintenant il n'était besoin de courage que pour un siège de peu de durée;

Agathocles, quum videret fortius defendi urbem, quam oppugnari, precibus per internuntios Hamilcarem exorat, ut inter se et Syracusanos pacis arbitria suscipiat, pecuniaria in ipsum officia sua reponnens. Qua spe impletus Hamilcar societatem cum eo, metu potentiae ejus, jungit : ut, quantum virium Agathocli adversus Syracusanos dedisset, tantum ipse ad incrementa domesticæ potentiae reciperet. Igitur non pax tantum Agathocli conciliatur, verum etiam prætor Syracusis constituitur. Tunc Hamilcari, expositis ignibus cereis tactisque, in obsequia Pænorum jurat. Deinde acceptis ab eo quinque millibus Afrorum, potentissimos quosque ex principibus interficit : atque ita veluti reipublicæ statum formaturus, populum in theatrum ad concionem vocari jubet, contracto in gymnasio senatu, quasi quadam prius ordinaturus. Sic compositis rebus, immissis militibus populum obsidet, senatum trucidat : cujus peracta cæde, ex plebe quoque locupletissimos et promptissimos interficit.

III. His ita gestis, militem legit, exercitumque conscribit : quo instructus, finitimas civitates, nihil hostile metuentes : ex improvise aggreditur. Pænorum quoque socios, permittente Hamilcare, fide vexat : propter quod querelas Carthaginem socii non tam de Agathocle, quam de Hamilcare, detulerunt : « Hunc ut dominum et tyrannum, illum ut proditorem arguentes, a quo infestissimo hosti, fortunæ sociorum, interposita pactione, donata

sint : sicut ab initio Syracusæ in pignus societatis sint traditæ, urbs semper Pænis infesta, et de imperio Siciliae Carthaginis æmula : nunc insuper civitates sociorum eidem titulo pacis addictas. Denuntiare igitur se, hæc breviter ad ipsos redundatura, ac propediem sensuros, quantum malum non Siciliae magis, quam ipsi Africae, attulerint. » His querelis senatus in Hamilcarem accenditur. Sed quoniam in imperio esset, tacita de eo suffragia tulerunt, et sententias, priusquam recitarentur, in urnam conjectas, obsignari jusserunt, dum alter Hamilcar, Gisconis filius, a Sicilia reverteretur. Sed hæc callida commenta Pænorum, et sententias inauditas mors Hamilcaris prævenit; liberatusque est fati munere, quem sui per injuriam cives inauditum damnaverant. Quæ res Agathocli adversus Pænos occasionem movendi belli dedit. Prima igitur illi cum Hamilcare Gisconis filio prælii congressio fuit : a quo victus, majore mole reparaturus bellum, Syracusas concessit. Sed secundi certaminis eadem fortuna, quæ et prioris, fuit.

IV. Quum igitur victores Pæni Syracusas obsidione cinxissent, Agathoclesque se nec viribus parem, neque ad obsidionem ferendam instructum videret; super hæc a sociis, crudelitate ejus offensis, desertus esset, statuit bellum in Africam transferre, mira prope audacia, ut, quibus in solo urbis suæ par non erat, eorum urbi bellum inferret, et qui sua tueri non poterat, impugnaret aliena;

« qu'au reste, si quelqu'un était mécontent de la situation des affaires, il était libre de se retirer. » Seize cents citoyens quittèrent Syracuse; il fournit aux autres les armes et les vivres nécessaires à la défense de la ville, et n'emporta avec lui que cinquante talents pour les dépenses urgentes, aimant mieux prendre le surplus chez ses ennemis que chez ses alliés. Tous les esclaves en âge de porter les armes, il les affranchit, leur fait prêter serment, et les embarque avec la plus grande partie de son armée, persuadé qu'ainsi confondus, ces hommes de différentes conditions rivaliseraient de courage. Le reste fut laissé pour défendre le pays.

V. La septième année de son règne, il part accompagné de ses deux fils, Arcagathe et Héraclide, déjà dans l'adolescence, et fait voile vers l'Afrique (A. de R. 444), sans qu'aucun de ses soldats sache où il les mène. Tous croyaient aller faire la piraterie en Italie ou en Sardaigne. Il les débarque sur la côte d'Afrique, et leur révèle ses projets. Il leur expose d'abord la situation de Syracuse, « laquelle, disait-il, ne peut plus être sauvée qu'en faisant à l'ennemi le mal qu'elle souffre elle-même; qu'autre chose est de faire la guerre au dedans, autre chose de la faire au dehors; qu'au dedans il ne faut compter, pour se défendre, que sur soi-même, mais qu'au dehors on fait servir contre l'ennemi ses propres forces, ses alliés qui l'abandonnent, impatientes d'un joug trop longtemps souffert, et comptant sur l'étranger pour se délivrer; qu'en outre les villes, les châteaux de l'Afrique n'étant ni fortifiés, ni sur des hauteurs,

« mais en rase campagne et ouverts de tous côtés, seront aisément entraînés dans son parti par la crainte d'être saccagés; que la guerre sortira plus menaçante pour les Carthaginois de l'Afrique que de la Sicile; qu'on s'unira de toutes parts contre une ville qui n'a guère pour appui que son nom, et qu'ainsi les forces dont il manque, il les tirera de l'ennemi même; que la frayeur subite des Carthaginois, leur étonnement de tant d'audace, n'aideront pas médiocrement à les vaincre; que l'incendie des campagnes, le pillage des châteaux et des villes qui résisteront, le siège de Carthage elle-même, leur apprendront que s'ils attaquent un trui, on peut user envers eux de représailles; qu'ainsi non-seulement ils peuvent être vaincus, mais la Sicile être délivrée: car, se voyant assiégés chez eux, ils ne s'arrêteront pas plus longtemps à assiéger Syracuse; qu'il n'y eut jamais perspective de guerre plus facile, ni de butin plus abondant, car, une fois Carthage prise, l'Afrique entière et la Sicile deviennent le prix des vainqueurs; que la gloire d'une si légitime entreprise grandira d'âge en âge, et triomphera du temps et de l'oubli; qu'on citera les Syracéens comme les seuls, entre tous les peuples, qui aient porté chez l'ennemi la guerre qu'ils ne pouvaient soutenir chez eux; qui, vaincus, aient poursuivi leurs vainqueurs, et assiégés qui les assiégeait; qu'il leur faut donc marcher en avant avec courage et gaieté, nulle guerre ne devant les combler de plus de biens s'ils sont vainqueurs, de plus de gloire s'ils sont vaincus. »

victusque victoribus insultaret. Hujus consilii non minus admirabile silentium, quam commentum, fuit, populo hoc solum professus, « invenisse se victoriæ viam: aulmos illi tantum in brevem obsidionis patientiam firmarent: vel, si cui status præsentis fortunæ displiceret, dare se ei discendendi liberam potestatem. » Quum mille sexcenti discessissent, cæteros ad obsidionis necessitatem frumento et stipendio instruit: quinquaginta tantum secum talenta ad præsentem usum aufert, cætera ex hoste melius, quam ex sociis paraturus. Omnes deinde servos militaris ætatis, libertate donatos sacramento adegit, eosque, et majorem partem ferme militum, navibus imponit; ratus, exæquata utriusque ordinis conditione, mutuam inter eos virtutis æmulationem futuram: cæteros omnes ad tutelam patriæ reliquit.

V. Septimo igitur imperii anno, comitibus duobus adultis filiis, Archagatho et Heraclida, nullo militum sciente quo veheretur, cursum in Africam dirigit. Quum omnes aut in Italiam prædatum se, aut in Sardiniam ituros crederent, tum primum, exposito in Africæ littore exercitu, consilium suum omnibus aperit. Quo in loco Syracusæ positæ sint, ostendit: « quibus aliud nullum auxilium superesset, quam ut hostibus faciant, quæ ipsi patiantur. Quippe aliter domi, aliter foris, bella tractari. Domi ea sola auxilia esse, quæ patriæ vires subministrant: foris hostem etiam suis viribus vinci, deficientibus sociis, et diuturni imperii externa auxilia circumspicientibus.

Huc accedere, quod urbes, castellaque Africæ, non moris cinctæ, non in montibus positæ sint, sed in planis campis, sine ullis munimentis, jaceant; quas omnes metu excillii facile ad belli societatem perlici posse. Majus igitur Carthaginensibus ab ipsa Africa, quam ex Sicilia, exaratum bellum, coituraque auxilia omnium adversus unam urbem, nomine quam opibus amplioem, et quas non attulerit vires, inde sumpturum. Nec in repentino Pænorum metu modicum momentum victoriæ fore, qui tanta audaciæ hostium perculti, trepidaturi sint. Accessura et villarum incendia, castellorum, urbiumque contumacium direptionem, tum ipsius Carthaginis obsidionem. Quibus omnibus non sibi tantum in alios, sed et aliis in se sentient patere bella. His non solum Pænos vinci, sed et Siciliam liberari posse. Nec enim moraturos in ejus obsidione hostes, quem sua urgeantur. Nusquam igitur alibi facilius bellum, sed nec prædam uberiorem inveniri posse. Nam, capta Carthagine, omnem Africam Siciliamque præmium victorum fore. Gloriam certe tam honestæ militiæ tantam in omni ævum futuram, ut terminari nullo tempore oblivione possit: ut dicatur, eos solos mortalium esse, qui bella, quæ domi ferre non poterant, ad hostes transtulerint, victique viroses insequi sint, et obsessores urbis suæ obsederint. Omnibus igitur forti ac læto animo bellum incendum, quo nullum aliud possit aut præmium victoribus uberius, aut victis monumentum illustrius dare. »

VI. His quidem adhortationibus animi militum erige-

VI. Ces exhortations encourageaient les soldats, lorsque, chemin faisant, une éclipse de soleil (A. de R. 444, le 15 août, à deux heures après midi) les frappa d'une terreur superstitieuse. Le roi leur donna les raisons de ce phénomène avec non moins de soin que celles de la guerre, affirmant « que, si ce prodige eût précédé l'embarquement, c'eût été pour eux « une menace, mais qu'étant arrivé au départ, « cela regardait ceux qu'ils allaient combattre; « que les éclipses, événements d'ailleurs naturels, « étant toujours suivies de quelque révolution « politique, ce signe leur promettait infailliblement que la grande prospérité de Carthage allait avoir un terme, aussi bien que leurs propres « revers. » Après les avoir ainsi rassurés, il fit brûler les vaisseaux, du consentement de toute l'armée, afin que, n'y ayant plus de moyen de fuir, chacun sentît qu'il fallait vaincre ou mourir. Puis, ravageant les pays par où ils passaient, incendiant les campagnes et les châteaux, ils livrent bataille à Hannon, qui venait à leur rencontre avec trente mille hommes. Deux mille Siciliens restent sur le champ de bataille, et trois mille Carthaginois avec leur général (A. de R. 444). Cette victoire releva le courage des uns et abattit celui des autres. Agathocle poursuivant cet avantage, emporta d'assaut villes et places fortes, fit un immense butin, égorga des milliers d'ennemis, et vint ensuite camper à cinq milles de Carthage, pour que les habitants vissent du haut de leurs murs la ruine de ce qu'ils avaient de plus cher, la dévastation de leurs champs, l'incendie de leurs maisons de campagne. Cependant la renommée publiée dans toute l'Afrique la destruction de l'armée et la prise des villes cartha-

ginoises. Partout on s'étonne, partout on admire une si brusque attaque tentée contre un État si puissant, par un ennemi déjà vaincu. De la surprise on passe insensiblement au mépris pour les Carthaginois; et bientôt après, non-seulement les Africains, mais les villes les plus considérables, suivent le mouvement, se déclarent pour Agathocle, et lui fournissent des vivres et de l'argent.

VII. A ces malheurs éprouvés par les Carthaginois, et comme pour en combler la mesure, se joignit la défaite, en Sicile, de leur armée et de son général. On disait qu'après le départ d'Agathocle, les Carthaginois ayant mis plus de mollesse à pousser le siège de Syracuse, avaient été massacrés par Antandre, frère du roi. Également malheureux au dedans et au dehors, ils furent abandonnés non-seulement par les villes tributaires, mais aussi par les rois leurs alliés, lesquels ne réglaient pas leur amitié sur la bonne foi, mais sur la fortune (A. de R. 444-445). L'un d'eux, Opheltas, roi de Cyrène, plein du téméraire espoir de soumettre l'Afrique, avait fait par ses ambassadeurs un traité d'alliance avec Agathocle (A. de R. 446), promettant qu'après la défaite des Carthaginois il lui céderait la Sicile, et garderait pour soi l'empire de l'Afrique. Il vient donc avec une puissante armée se joindre à Agathocle, qui le caresse, le flatte jusqu'à s'humilier devant lui, l'invite souvent à sa table, lui fait adopter un de ses fils, et finit par l'assassiner. Il s'empare de son armée, recommence l'attaque contre les Carthaginois, qui avaient ramassé toutes leurs forces, et gagne sur eux une bataille sanglante et considérable. Les Carthaginois en furent si abattus, que, sans une sédition qui s'éleva dans

bantur : sed terrebat eos portentis religio, quod navigantibus eis sol defecerat. Cujus rei rationem non minore cura rex, quam belli, reddebat, affirmans, « si prius, quam proficiscerentur, factum esset, crediturum adversum profecturos prodigium esse : nunc, quia egressis accederit, illis, ad quos eatur, portendere. Porro defectus naturalium siderum semper presentem rerum statum mutare; certumque esse, florentibus Carthaginiensium opibus, adversisque rebus suis, commutationem significari. » Sic consolatis militibus, universas naves, consentiente exercitu, incendi jubet, ut omnes scirent, auxilio fugæ adempto, aut vincendum, aut moriendum esse. Deinde quum omnia, quacumque ingrederentur, prosternerent, villas castellaque incenderent, obvius eis fuit cum xxx millibus Pœnorum Hanno : sed prælio commisso, duo de Siculis, tria millia de Pœnis cum ipso duce ceciderunt. Hac victoria et Siculorum animi eriguntur, et Pœnorum franguntur. Agathocles, victis hostibus, urbes castellaque expugnat, prædas ingentes agit, hostium multa millia trucidat. Castra deinde in quinto lapide a Carthagine statuit, ut damna carissimarum rerum, vastitatemque agrorum, et incendia villarum de muris ipsius urbis specularentur. Interea ingens tota Africa delati Pœnorum exercitus fama, occupatarumque urbium, divulgatur. Stupor itaque omnes et admiratio in-

cessit, unde tanto imperio tam subitum bellum, præsertim ab hoste jam victo : admiratio deinde paulatim in contemptum Pœnorum vertitur. Nec multo post non Afri tantum, verum etiam urbes nobilissimæ, novitatem sequutæ, ad Agathoclem defecere; frumentoque et stipendio victorem instruxere.

VII. His Pœnorum malis etiam deletus in Sicilia cum imperatore exercitus, velut quidam ærumnarum cumulus; accessit. Nam post profectionem a Sicilia Agathoclis, in obsidione Syracusarum Pœni segiores redditi, ab Antandro, fratre regis Agathoclis, occisione cæsi nuntiabantur. Itaque quum domi forisque eadem fortuna Carthaginiensium esset, jam non tributariæ tantum ab his urbes, verum etiam socii reges deficiebant, amicitiarum jura non fide, sed successu ponderantes. Erat inter cæteros rex Cyrenarum Opheltas, qui spe improba regnum totius Africæ amplexus, societatem cum Agathocle per legatos junxerat, pactusque cum eo fuerat, ut Sicilia illi, sibi Africæ imperium, victis Carthaginiensibus, cederet. Itaque, quum ab belli societatem cum ingenti exercitu ipse venisset, Agathocles blando alloquio, et humilium adulatione, quum sæpius simul cœnassent, adoptatusque filius ejus ab Ophelta esset, incautum interficit; occupatoque exercitu ejus, iterato Carthaginienses, omnibus viribus bellum

l'armée d'Agathocle, Bomilcar, leur chef, fût passé à l'ennemi avec toutes ses troupes. Pour le punir de ce lâche dessein, les Carthaginois le crucifièrent au milieu de la place publique, afin que le même lieu qui avait été le théâtre de ses honneurs le fût aussi de son supplice. Bomilcar souffrit avec courage la cruauté de ses concitoyens, et du haut de sa croix, comme d'un tribunal, faisant l'énumération de leurs crimes, il leur reprochait, « et la mort d'Hannon faussement accusé d'aspirer à la tyrannie, et l'exil de Giscon innocent, et leurs votes secrets contre son oncle Hamilcar, parce qu'il avait mieux aimé se faire d'Agathocle un allié qu'un ennemi. » Cela dit à haute voix et en présence d'une foule immense, il expira.

VIII. Cependant Agathocle, après avoir ruiné la puissance carthaginoise en Afrique, laisse l'armée à son fils Arcagathe (A. de R. 447), et passe en Sicile, persuadé que ses succès en Afrique seraient nuls, si le siège de Syracuse durait plus longtemps; car, depuis la mort d'Hamilcar, fils de Giscon, les Carthaginois avaient envoyé contre cette ville une nouvelle armée. A peine arrivé en Sicile, toutes les villes où s'était répandu le bruit de ses exploits se rendent à l'envi; il en chasse de toutes parts les Carthaginois, et est bientôt maître de l'île entière. Il retourne ensuite en Afrique, où il est accueilli par ses troupes mutinées. Son fils ayant ajourné le paiement de leur solde jusqu'à son retour, il les rassemble, leur adresse des paroles de douceur, et les calme en leur disant « que ce n'est pas à lui qu'ils ont à réclamer leur solde, mais qu'ils doi-

« vent l'attendre de l'ennemi; que le butin leur sera commun comme la victoire; qu'ils ajoutent seulement à faire la guerre, car ils savent que la prise de Carthage comblera les desirs de tous. » La révolte s'apaise; Agathocle marche à l'ennemi; mais, ayant imprudemment engagé la bataille, il perd la plus grande partie de ses troupes. Réfugié dans son camp, ses soldats exaspérés lui reprochaient son imprudence, en attendant qu'ils lui reprochassent de nouveau de ne pas leur payer leur solde. Préoccupé de cette crainte, il s'enfuit du camp au milieu de la nuit, seul avec son fils Arcagathe. A cette nouvelle, les soldats eurent peur, comme s'ils fussent déjà prisonniers des Carthaginois. « C'était, disaient-ils, la seconde fois que leur roi les abandonnait au milieu de leurs ennemis, et qu'il renonçait à défendre la vie de ceux qu'il n'aurait pas même dû quitter morts. » Comme ils voulaient le poursuivre, arrêtés par les Numides, ils rentrent dans leur camp, non sans avoir pris et emmené Arcagathe, que l'obscurité avait séparé de son père. Pour Agathocle, il retourne à Syracuse sur les mêmes vaisseaux et avec les mêmes pilotes qui l'avaient ramené de Sicile. Rare exemple de lâcheté, qu'un roi délaissant son armée, qu'un père trahissant ses enfants! Après la fuite du roi, ses troupes font un traité avec les ennemis, tuent les fils d'Agathocle, et se rendent aux Carthaginois. Arcagathe, recevant la mort de la main d'Arcésilas, autrefois l'ami de son père, lui demandait « ce que, selon lui, Agathocle ferait aux enfants de l'homme qui l'aurait privé des siens. » Arcésilas

cientes, magno utriusque exercitus sanguine, gravi prælio superat. Hoc certaminis discrimine tanta desperatio illata Pœnis est, ut, nisi in exercitu Agathoclis orta seditio fuisset, transiturus ad eum Bomilcar, rex Pœnorum, cum exercitu fuerit. Ob quam noxam in medio foro a Pœnis patibulo suffixus est: ut idem locus monumentum suppliciorum ejus esset, qui ante fuerat ornamentum honorum. Sed Bomilcar magno animo crudelitatem civium tulit; adeo ut de summa cruce, veluti de tribunali, in Pœnorum scelera concionaretur; objectans illis, nunc « Hannonem falsa affectati regni invidia circumventum: » nunc « Gisconis innocentis exsilium: » nunc « in Hamilcarem patrum suum tacita suffragia, quod Agathoclem socium illis facere, quam hostem maluerit. » Hæc quum in maxima populi concione vociferatus esset, expiravit.

VIII. Interea Agathocles, profligatis in Africa rebus, tradito Archagatho filio exercitu, in Siciliam recurrit, nihil actum in Africa existimans, si amplius Syracusæ obsiderentur. Nam post occisum Hamilcarem, Gisconis filium, novus eo a Pœnis missus exercitus fuerat. Statim igitur primo adventu ejus omnes Siciliae urbes, auditis rebus, quas in Africa gesserat, certatim se ei tradunt: atque ita pulsus e Sicilia Pœnis, totius insulæ imperium occupavit. In Africam deinde reversus, seditione militum excipitur. Nam stipendiorum solutio in adventum patris dilata a filio fuerat. Igitur ad concionem vocatos blandis

verbis permulsit: « stipendia illis non a se flagitanda esse, sed ab hoste quaerenda: communem victoriam, communem prædam futuram. Paulum modo anniterentur, dum belli reliquæ peragantur, quum sciant, Carthaginem captam spes omnium expleturam. » Sedato militari tumultu, interjectis diebus ad castra hostium exercitum ducit: ibi inconsultus prælium committendo, majorem partem exercitus perdidit. Quum itaque in castra fugisset, versamque in se invidiam temere commissi belli videret, pristinamque offensam non depensi stipendii metueret, concubia nocte solus a castris cum Archagatho filio profugit. Quod ubi milites cognoverunt, haud secus, quam si ab hoste capti essent, trepidare: « bis se a rege suo in mediis hostibus relictos esse, » proclamantes: « salutemque suam desertam ab eo esse, quorum ne sepultura quidem relinquenda fuerit. » Quum persequi regem vellent, a Numidis excepti in castra revertuntur, comprehenso tamen reductoque Archagatho, qui a patre noctis errore discesserat. Agathocles autem navibus, quibus reversus a Sicilia fuerat, cum custodiibus earundem Syracusas defertur. Exemplum flagitii singularis rex exercitus sui desertor, filiorumque pater proditor. Interim in Africa post fugam regis, milites pactione cum hostibus facta, interfectis Agathoclis liberis, Carthaginensibus se tradidere. Archagathus quum occideretur ab Arcésilao, amico antea patris, rogavit eum, « quidnam liberis ejus facturum Agathoclem putet, per quem ipse liberis

répondit « qu'il lui suffisait de savoir que ses enfants survivaient à ceux d'Agathocle. » Les Carthaginois envoyèrent en Sicile de nouveaux généraux pour y achever la guerre; mais Agathocle fit la paix avec eux à des conditions raisonnables (A. de R. 448).

LIVRE XXIII.

I. Agathocle, roi de Sicile, ayant fait la paix avec les Carthaginois (A. de R. 447), soumit une partie des villes qui s'étaient crues assez puissantes pour se détacher de lui. Puis, comme gêné dans une île dont il n'avait jamais espéré l'entière possession, même aux jours de ses succès, il passa en Italie, à l'exemple de Denys, qui y avait subjugué plusieurs villes. Les premiers qu'il attaqua furent les Brutiens (A. de R. 453), qui passaient alors pour les plus braves et les plus riches, en même temps pour les plus prompts à chercher querelle à leurs voisins. Ils avaient expulsé d'Italie plusieurs nations d'origine grecque, vaincu les Lucaniens, leurs fondateurs, et fait la paix avec eux à des conditions raisonnables. Tel était leur amour de la guerre, qu'ils n'épargnaient pas même ceux à qui ils devaient leur origine. Les Lucaniens élevaient leurs enfants d'après les mêmes principes que les Spartiates. Dès l'âge de puberté, ils les envoyaient dans les bois, parmi les pâtres, sans domestiques pour les servir, sans vêtements pour se couvrir ou pour se coucher, afin de les accoutumer de bonne heure, loin du commerce des villes, à une vie dure et frugale. Ils ne vivaient que de leur chasse, ne buvaient que du lait ou de l'eau des fontaines. Ils s'endurcissaient

careat? » Tunc respondit, « satis habere se, quod superstites eos esse Agathoclis liberis sciat. » Post hæc Pœni ad persequendum belli reliquias, duces in Siciliam miserunt, cum quibus Agathocles pacem æquis conditionibus fecit.

LIBER XXIII.

I. Agathocles, rex Siciliæ, pacificatus cum Carthaginiensibus, partem civitatum a se fiducia virium dissidentium armis subegit. Dein quasi angustis insulæ terminis clauderetur, cujus imperii partem primis incrementis ne speraverat quidem, in Italiam transcendit, exemplum Dionysii sequutus, qui multas civitates Italiæ subegerat. Primi igitur hostes illi Brutii fuere, qui et fortissimi tum, et opulentissimi videbantur, simul et ad injurias vicinorum prompti. Nam multas civitates Græci nominis Italia expulerant: auctores quoque suos Lucanos bello vicerant, et pacem cum his, æquis legibus, fecerant. Tanta feritas animorum erat, ut nec origini suæ parcerent. Namque Lucanii iisdem legibus liberos suos, quibus et Spartani, instituire soliti erant. Quippe ab initio pubertatis in sylvis inter pastores habebantur, sine ministerio servili, sine veste, quam induerent, vel cui incubarent; ut a primis annis duritiæ parcimoniæque, sine ullo usu urbis, adsuescerent. Cibis his præda venatica; potus aut lactis, aut

ainsi aux fatigues de la guerre. Cinquante d'entre eux commencèrent par des incursions habituelles sur les terres de leurs voisins. Leur nombre s'augmenta; et, encouragés par cet accroissement et par la certitude du butin, ils désolèrent tout le pays. Denys, tyran de Syracuse, las des plaintes de ses alliés, envoya, pour réprimer ces bandits, un corps de six cents Africains, auxquels ils enlevèrent un château fort, par la trahison d'une femme nommée Brutia. Ils bâtirent une ville en cet endroit. Les pasteurs accoururent, au bruit de ce nouvel établissement, et l'appelèrent Brutium du nom de Brutia. Leur première guerre fut contre les Lucaniens, dont ils descendaient. Fiers de leur victoire et d'une paix dont ils traitèrent d'égal à égal, ils soumièrent leurs autres voisins, et devinrent bientôt si puissants, qu'ils firent trembler les rois mêmes. Alexandre, roi d'Épire, qui était venu en Italie, avec une armée nombreuse, au secours des villes grecques, fut exterminé par eux avec toutes ses forces (A. de R. 423). Tant de succès exaltèrent leur orgueil, et longtemps ils furent l'effroi des peuples voisins. Enfin Agathocle, appelé au secours du pays, passa de Sicile en Italie, dans l'espoir d'étendre sa domination (A. de R. 453).

II. Alarmés au bruit de son approche, ils lui envoient des députés pour demander son alliance et son amitié. Agathocle, pour leur cacher le départ de son armée, les invite à souper, ajourne au lendemain les affaires, puis s'embarque et les joue. Mais cette tromperie lui fut fatale: peu de jours après il est forcé de retourner en Sicile (A. de R. 465) par une maladie violente qui, embrassant tout le corps, verse une humeur pes-

fontium liquor erat. Sic ad labores bellicos indurabantur. Horum igitur ex numero quinquaginta primo ex agris finitimum prædari soliti, confluenta deinde multitudine, sollicitati præda, quum plures facti essent, infestas regiones reddebant. Itaque fatigatus querelis sociorum Dionysius, Siciliæ tyrannus, sexcentos Afros ad comespescendos eos miserat: quorum castellum, proditum sibi per Brutiam mulierem, expugnaverunt; ibique civitatem, concurrentibus ad opinionem novæ urbis pastoribus, statuerunt, Brutiosque se ex nomine mulieris vocaverunt. Primum illis cum Lucanis, originis suæ auctoribus, bellum fuit. Qua victoria erecti quum pacem æquo jure fecissent, cæteros finitimos armis subegerunt; tantasque opes brevi consequuti sunt, ut perniciosi etiam regibus haberentur. Denique Alexander, rex Epiri, quum in auxilium Græcarum civitatum, cum magno exercitu, in Italiam venisset, cum omnibus copiis ab his deletus est. Quare feritas eorum successu felicitatis incensa, diu terribilis finitimis fuit. Ad postremum imploratus Agathocles, spe ampliandi regni, o Sicilia in Italiam trajecit.

II. Principio adventus ejus opinionem concussi, legatos ad eum, societatem amicitiamque petentes, miserunt. Quos Agathocles ad cœnam invitatos, ne exercitum trajici viderent, in posterum statuta his die, conscensa nave frustratus est. Sed fraudis haud lætus eventus fuit; siquidem re-

tilentielle dans ses nerfs, dans les jointures de ses membres, et semble les attaquer séparément. Pendant qu'on désespère de sa vie, la guerre éclate entre son fils et son petit-fils, lesquels revendiquent sa couronne, comme s'il était déjà mort. Le fils est tué, et le petit-fils se fait roi. Agathocle voyant croître et s'aigrir l'un par l'autre sa maladie et son chagrin, et perdant d'ailleurs toute espérance, fait embarquer sa femme Texéna avec deux petits enfants qu'il avait d'elle, ses trésors, ses domestiques, ses ornements royaux, dont la richesse n'était surpassée par celle d'aucun roi, et les envoie en Égypte, patrie de Texéna. Il craignait pour sa famille l'homme qui lui avait ravi son royaume. Longtemps sa femme le supplia de ne pas l'arracher à son lit de souffrances, de peur qu'on n'associât au parricide du petit-fils le départ de l'épouse, et qu'on ne les déclarât également coupables, celle-ci d'avoir abandonné sans pitié son mari, celui-là de s'être révolté contre son aieul. Elle disait qu'en « l'épousant elle s'était engagée à être sa compagne dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et qu'elle achèterait volontiers et au péril de sa vie la triste faveur de recevoir les derniers soupirs de son époux, et de lui payer un dernier tribut d'affection en lui rendant les honneurs suprêmes, personne ne devant prendre ce soin lorsqu'elle serait partie. » Au moment de la séparation, les enfants pleurant et se lamentant embrassaient leur père, tandis que l'épouse fatiguait de baisers l'époux qu'elle ne devait plus revoir. Les larmes du vieux roi n'étaient pas moins attendrissantes. Ceux-là déploraient la mort d'un père, celui-ci l'exil de ses enfants; ceux-là,

l'isolement, après leur fuite, d'un père, d'un vieillard expirant; celui-ci, l'indigence de ces enfants nés avec l'espérance d'une couronne. Les témoins de ce cruel départ faisaient retentir le palais de leurs gémissements. Enfin la nécessité de partir mit un terme à ces larmes, et la mort du roi suivit de près l'éloignement de sa famille. Cependant les Carthaginois, apprenant ce qui se passe en Sicile, et pensant trouver là une occasion de se rendre maîtres de l'île entière, y débarquent avec de grandes forces, et s'emparent de plusieurs villes.

III. Pyrrhus faisait alors la guerre aux Romains : appelé, comme nous l'avons dit, au secours des Siciliens, il vint à Syracuse, soumit plusieurs villes, et prit le nom de roi de Sicile et d'Épire (A. de R. 477-478). Heureux de ces succès, il destine la Sicile, comme royaume héréditaire, à Hélénius, son fils, qu'il avait eu de la fille d'Agathocle; et l'Italie à son autre fils Alexandre. Il remporta depuis plusieurs victoires sur les Carthaginois. Mais quelque temps après des envoyés de ses alliés d'Italie vinrent lui déclarer « qu'ils ne pouvaient plus résister aux Romains, ni éviter d'être subjugués, s'il ne marchait à leur secours. » Incertain du parti qu'il devait prendre dans cette conjoncture si périlleuse; ne sachant ni que faire, ni qui protéger; également porté à servir les uns et les autres, il hésitait sans oser se résoudre. D'une part inquiété par les Romains, de l'autre par les Carthaginois, il lui semblait dangereux de ne pas faire passer son armée en Italie, plus dangereux encore d'évacuer la Sicile; car il craignait de perdre l'une en ne la défendant

verti eum in Siciliam, interjectis paucis diebus, vis morbi coegit : quod toto corpore comprehensus, per omnes nervos articulosque humore pestifero grassante, velut intestino singulorum membrorum bello, impugnabatur. Ex qua desperatione bellum inter filium nepotemque ejus, regnum jam quasi mortui vindicantes, oritur; occisoque filio, regnum nepos occupavit. Igitur Agathocles, quum morbi cura et aegritudo graviore essent, et inter se alterum alterius malo cresceret, desperatis rebus, uxorem suam Texenam, genitosque ex ea duos parvulos, cum omni pecunia, et familia, regalique instrumento, quo præter illum nemo regum ditior fuit, navibus impositos, Ægyptum, unde uxorem acceperat, remittit; timens, ne prædonem regni sui hostem paterentur. Quamquam uxor diu, ne ab ægro divelleretur, deprecata est, ne discessus suus adjungi nepotis parricidio posset, et tam cruenta hæc deseruisse virum, quam illo impugnasse avum, videretur : « Nubendo se non prosperæ tantum, sed omnis fortunæ inisse societatem : nec invitam periculo spiritus sui empturam, ut extremos viri spiritus exciperet, et exsequiarum officium, in quod profecta se, nemo sit successurus, obsequio debita pietatis impleat. » Discedentes parvuli flebili ululatu amplexi patrem tenebant. Ex altera parte uxor maritum non amplius visura, oscula fatigabat. Nec minus senis lacrymæ miserabiles erant. Flebant hi morientem patrem,

ille exsules liberos : hi discessu suo solitudinem patris, ægri senis; ille in spem regni susceptos relinqui in egestate lugebat. Inter hæc regia omnis, assistentium flebilibus tam crudelis discidium impleta, resonabat. Tandem finem lacrymis necessitas profectionis imposuit, et mors regis proficiscentes filios insequuta est. Dum hæc aguntur, Carthaginenses, cognitæ, quæ in Sicilia agebantur, occasionem totius insulæ occupandæ datam sibi existimantes, magnis viribus eo trajiciunt, multasque civitates subigunt.

III. Eo tempore et Pyrrhus adversus Romanos bellum gerebat : qui imploratus a Siciliis in auxilium, sicuti dictum est, quum Syracusas venisset, multasque civitates subegisset, rex Siciliæ, sicut Epiri, appellatur. Quarum rerum felicitate lætus, Heleno filio Siciliæ, velut avitum (nam susceptus ex filia Agathoclis regis erat), Alexandro autem Italiæ regnum destinat. Post hæc multa secunda prælia cum Carthaginensibus facit. Interjecto deinde tempore, legati ab Italicis sociis venere, nuntiantes, « Romanis resisti non posse, deditionemque futuram, nisi subveniat. » Anxius tam ambiguo periculo, incertusque, quid ageret, vel quibus primum subveniret, in utrumque pronus consultabat. Quippe instantibus hinc Carthaginensibus, inde Romanis, periculosum videbatur, exercitum in Italiam non trajicere; periculosius a Sicilia deducere : ne aut illi, non lata ope, aut hi deserti amitterentur. In hoc æstu periculi

point, et l'autre en l'abandonnant. Il jugea cependant que le plus sûr était de combattre en Sicile avec toutes ses forces, et, après la défaite des Carthaginois, de conduire son armée victorieuse en Italie. Il livre la bataille et la gagne; mais, ayant quitté la Sicile, il sembla fuir comme un vaincu. Alors ses alliés l'abandonnent, et il perd la Sicile aussi vite qu'il l'avait conquise. Non moins malheureux en Italie, il retourne en Épire (A. de R. 479). Sa vie fut un exemple singulier des caprices de la fortune. Tant qu'elle lui sourit, il réussit au delà de ses vœux, augmentant sa puissance en Italie, en Sicile, et par de nombreuses victoires sur les Romains; soudain elle se tourna contre lui, et, comme si elle eût voulu donner une preuve éclatante de la fragilité des choses humaines, elle détruisit l'ouvrage de ses propres mains, fit perdre à Pyrrhus la Sicile, lui fit essayer un naufrage, et le força, après avoir été battu honteusement par les Romains, à fuir de l'Italie.

IV. Pyrrhus étant sorti de la Sicile, Hiéron fut créé magistrat (A. de R. 479). Sa modération fut telle que, du consentement de toutes les villes, on lui décerna le commandement des troupes contre les Carthaginois, et bientôt après la royauté. Certaines circonstances de son enfance semblaient présager sa grandeur future. Fils d'Hiéroclès, personnage noble et qui descendait de Gélon, ancien tyran de Sicile, il tenait de sa mère une origine obscure et honteuse. Il naquit d'une esclave, et son père le fit exposer comme le déshonneur de sa maison. Ainsi dénué, en naissant, de tout secours humain, il fut nourri pendant plusieurs jours du miel que des abeilles

amassèrent autour de lui. Instruit par les devins que cet événement pronostiquait la royauté à son fils, Hiéroclès le fit reprendre, et eut soin que son éducation fût digne des destinées qui l'attendaient. Pendant que Hiéron étudiait à l'école avec des enfants de son âge, un loup parut soudain au milieu d'eux, et lui enleva ses tablettes. Devenu plus grand et lorsqu'il faisait ses premières armes, un aigle se posa sur son bouclier, et une chouette sur sa lance; ce qui annonçait que, prudent et brave à la fois, il monterait un jour sur le trône. Souvent défié, il combattit ses adversaires et les vainquit toujours. Il reçut de Pyrrhus plusieurs récompenses militaires. D'une beauté remarquable et d'une force surprenante, il était poli dans ses discours, équitable dans les affaires, modéré dans le pouvoir; il semblait enfin qu'il ne lui manquait d'un roi que le nom.

LIVRE XXIV.

I. Tel était l'état de la Sicile. En Grèce, la guerre armait les uns contre les autres les rois Ptolémée Céraunus, Antiochus et Antigone. La plupart des villes grecques, entraînées par les Spartiates, et sentant renaître, pendant ces troubles, l'espoir de redevenir libres, s'envoient réciproquement des députés pour négocier entre elles un traité d'alliance, et courent aux armes. Pour ne point paraître les vouloir tourner contre Antigone, leur souverain, elles attaquent les Étoliens, ses alliés, sous prétexte qu'ils s'étaient emparés par la violence du territoire de Cirrhé, consacré à Apollon, du consentement de toute la

lorum, tutissimus portus consiliorum visus est, omnibus viribus decernere in Sicilia; et, profligatis Carthaginiensibus, victorem exercitum transponere in Italiam. Itaque conserto prælio, quum superior fuisset, quoniam tamen a Sicilia abiret, pro victo fugere visus est: ac propterea socii ab eo defecerunt; et imperium Siciliae tam cito amisit, quam facile quaesierat. Sed nec in Italia meliore felicitate usus, in Epirum revertitur. Admirabilis utriusque rei casus in exemplum fuit. Nam sicut ante secunda fortuna, rebus supra vota fluentibus, Italiae Siciliaeque imperium, et tot de Romanis victorias adstruxerat: ita nunc adversa, velut in ostentationem fragilitatis humanae, destruens quae cumulaverat, Siciliensi ruinae naufragium maris, et foedam adversus Romanos pugnam, turpemque ab Italia discessum adiecit.

IV. Post profectionem a Sicilia Pyrrhi, magistratus Hiero creatur: cujus tanta moderatio fuit, ut consentiente omnium civitatum favore, dux adversus Carthaginienses primum, mox rex crearetur. Hujus futurae majestatis, ipsa infantis educatio quasi praenuntia fuit: quippe genitus erat patre Hierocle, nobili viro, cujus origo a Gelone, antiquo Siciliae tyranno, manabat: sed maternum illi genus sordidum, atque adeo pudendum fuit. Nam ex ancilla natus, ac propterea a patre, velut delonestamentum generis, expositus erat. Sed parvulum, et humanae opis egentem, apes,

congesto circa jacentem melle, multis diebus aluere. Ob quam rem responso aruspicum admonitus pater, qui regnum infanti portendi caneant, parvulum recollegit, omnique studio ad spem majestatis, quae promittebatur, instituit. Eidem in ludo inter coaequales discenti lupus tabulam in turba puerorum repente conspectus, eripuit. Adolescenti quoque, prima bella ineunti, aquila in clypeo, noctua in hasta consedit. Quod ostentum, et consilio cautum, et manu promptum, regemque futurum significabat. Denique adversus provocatores saepe pugnavit, semperque victoriam reportavit. A Pyrrho rege multis militaribus donis donatus est. Pulchritudo ei corporis insignis, vires quoque in homine admirabiles fuere. In alloquio blandus, in negotio justus, in imperio moderatus: prorsus ut nihil ei regium deesse, praeter regnum, videretur.

LIBER XXIV.

I. Dum haec in Sicilia geruntur, interim in Graecia dissidentibus inter se bello Ptolemaeo Cerauno, et Antiocho, et Antigono regibus, omnes ferme Graeciae civitates, ducibus Spartanis, velut occasione data, ad spem libertatis erectae, missis invicem legatis, per quos in societatis foedera alligarentur, in bellum prorumpunt; et, ne cum Antigono,

Grèce. Elles choisissent pour général en chef Aréas, qui réunit ses forces, ravage leurs villes et leurs campagnes, ensemencées et brûle ce qu'il ne peut emporter. Des bergers étoliens voyant ces désastres du haut des montagnes, se rassemblent au nombre d'environ cinq cents, fondent sur les brigands dispersés çà et là, qui ne pouvaient, à cause de la fumée des incendies, distinguer les forces de leurs agresseurs, en égorgent neuf mille, et mettent le reste en fuite. Mais les Spartiates, se préparant de nouveau à la guerre, éprouvèrent un refus de la part de plusieurs villes, qui les soupçonnaient de viser à la domination de la Grèce et non à son affranchissement. Cependant les rois déposent les armes. Ptolémée, devenu, après l'expulsion d'Antigone, maître de toute la Macédoine, fait la paix avec Antiochus, et s'allie à Pyrrhus en lui donnant la main de sa fille.

II. N'ayant plus rien à craindre au dehors, ce fut contre sa propre famille qu'il trama des complots criminels et impies. Il dressa des embûches à sa sœur Arsinoé pour faire périr ses enfants, et la dépouiller elle-même de la ville de Cassandree. Il feignit d'abord d'en être amoureux et de la demander en mariage; il ne pouvait parvenir à se défaire de ses neveux, dont il avait usurpé les États, autrement que par une réconciliation simulée avec sa sœur. Mais Arsinoé connaissait la perfidie de son frère et s'en défiait. Ptolémée lui fait donc savoir « qu'il « veut associer au trône ses enfants; que s'il leur « a fait la guerre, ce n'a point été pour leur en- « lever leur héritage, mais pour qu'ils en tiennent

« de ses mains la possession; qu'elle lui envoie « d'ailleurs quelqu'un recevoir ses serments en « présence des Dieux de la patrie, et dans la forme « qu'elle exigera. » Ne sachant quel parti prendre, Arsinoé craignait, en obéissant à Ptolémée, d'être dupe d'un parjure, ou d'exciter, par un refus, sa colère et sa cruauté. Plus effrayée pour ses enfants que pour elle-même, et pensant les mettre à l'abri par ce mariage, elle envoie Dion, un de ses amis, à Ptolémée, qui le conduit dans un temple de Jupiter, de tout temps très-révéré par les Macédoniens. Là, ce prince, embrassant les autels, touchant aux simulacres et les coussins des Dieux, affirme par les serments les plus sacrés et les plus redoutables que c'est de « bonne foi qu'il demande la main de sa sœur, « qu'il lui donnera le titre de reine; que jamais il « ne lui fera l'injure d'avoir d'autre femme qu'elle, « ni d'autres enfants que les siens. » Rassurée et confiante, Arsinoé accepte enfin une entrevue avec son frère. La figure de Ptolémée, ses regards pleins de tendresse, témoignaient de sa bonne foi aussi bien que ses serments. Arsinoé, malgré son fils Lysimaque qui lui proteste « qu'elle est trompée, » devient l'épouse de Ptolémée.

III. Les noces furent pompeuses et la joie générale. Le roi convoque l'armée, pose le diadème sur la tête de sa sœur, et la salue du nom de reine. Arsinoé, ravie de recouvrer un titre qu'elle avait perdu par la mort de Lysimaque, son premier mari, invite spontanément Ptolémée à venir dans sa ville de Cassandree, objet de la convoitise de ce prince et le but de sa perfidie. La reine, pre-

sub cujus regno erant, bellum cepisse viderentur, socios ejus Ætolos aggrediuntur, causas belli prætendentes, quod consensu Græciæ sacratum Apollini Cirrhæum campum per vim occupassent. Huic bello duces deligunt Area, qui, adunato exercitu, urbes, sataque in his campis posita depopulatur: quæ auferrî non poterant, incendit. Quod quum e montibus conspicati Ætolorum pastores essent, congregati admodum quingenti, sparsos hostes, ignorantesque quanta manus esset, quoniam conspectum illis metus et incendiorum fumus abstulerat, consectantur, trucidatisque admodum novem millibus, prædones in fugam verterunt. Reparantibus deinde Spartanis bellum auxilium multæ civitates negaverunt, existimantes, dominationem eos, non libertatem Græciæ querere. Interea inter reges bellum finitur. Nam Ptolemæus, pulso Antigono, quum regnum totius Macedoniæ occupasset, pacem cum Antiocho facit; affinitatemque cum Pyrrho, data ei in matrimonium filia sua, jungit.

II. Exinde, externo metu deposito, impium et facinorosum animum ad domestica scelera convertit, insidiasque Arsinoæ sorori suæ instruit, quibus et filios ejus vita, et ipsam Cassandræ urbis possessione privaret. Primus ei dolus fuit, simulato amore, sororis matrimonium petere: aliter enim ad sororis filios, quorum regnum occupaverat, quam concordie fraude, pervenire non poterat. Sed nota scelerata Ptolemæi voluntas sorori erat. Itaque non cro-

denti mandat, « velle se cum filiis ejus regni consortium jungere: cum quibus non ideo se armis contendisse, quoniam eripere his regnum, sed quod id facere sui muneris vellet. In hoc mitteret arbitrum jurisjurandi: quo præsertim apud deos patrios, quibus vellet obsecrationibus, se obligaret. » Incerta Arsinoe quid ageret: si mitteret, deciperetur; si non mitteret, provocare rabiem fratris: crudelitatis timebat. Itaque plus liberis, quam sibi, timeas, quos matrimonio suo protecturam se arbitrabatur, mittit ex amicis suis Dionem: quo perducto in sanctissimum Jovis templum, veteris Macedonum religionis, Ptolemæus sumptis in manus altaribus, contingens ipsa simulacra et pulvinaria deorum, inauditis ultimisque execrationibus adjurat, « se sincera fide matrimonium sororis petere; nuncupaturumque se eam reginam; neque in contumeliam ejus se aliam uxorem, aliosve, quam filios ejus, liberos habiturum. » Arsinoe postquam et spe impleta est, et metu soluta, ipsa cum fratre colloquitur: cujus vultus, et blandientes oculi, quum fidem non minorem, quam jusjurandum, promitterent, reclamante Lysimacho filio, « fraudem subesse, » in matrimonium fratris concedit.

III. Nuptiæ magno apparatu, lætitiæque omnium celebrantur. Ad concionem quoque vocato exercitu, capiti sororis diadema imponit, reginamque eam appellat. Quo nomine in lætitiâ effusa Arsinoe, quia, quod morte Lysimachi prioris mariti amiserat, recepisset, ultro virum

nant les devants, ordonne des fêtes pour l'arrivée de son mari, fait orner les temples, les palais et les autres édifices, élever partout des autels, et préparer des victimes; elle envoie même à la rencontre du roi, la tête parée d'une couronne, ses deux fils, Lysimaque, âgé de seize ans, et Philippe, de trois ans plus jeune, tous deux d'une rare beauté. Ptolémée, pour ne pas se trahir, les accueille, les embrasse avec des démonstrations beaucoup trop vives pour être sincères, et les fatigue longtemps de ses caresses. Arrivé aux portes de la ville, il ordonne à ses troupes de s'emparer de la citadelle et de tuer les deux enfants. Ceux-ci s'étant réfugiés vers leur mère, sont égorgés entre ses bras et sur son sein. Arsinoé pousse des cris douloureux, et demande quel crime elle a pu commettre par son mariage, ou depuis son mariage. Elle s'offre aux meurtriers pour sauver ses fils; elle ne cesse d'embrasser leurs corps, de les couvrir du sien; elle veut recevoir les coups qu'on leur porte. Mais elle n'obtient même pas de leur donner la sépulture. Chassée de la ville, les cheveux épars, les vêtements déchirés, elle s'exile avec deux esclaves en Samothrace, d'autant plus malheureuse qu'elle n'avait pu mourir avec ses enfants. Mais les crimes de Ptolémée ne restèrent pas impunis; les Dieux immortels tirèrent vengeance de tant de parjures et d'abominables parricides. Bientôt renversé du trône et pris par les Gaulois, il périt par le glaive comme il l'avait mérité (A. de R. 475).

IV. Les Gaulois, dont la population était si nombreuse que leur territoire ne pouvait plus les nourrir, avaient envoyé trois cent mille d'entre eux chercher des habitations nouvelles dans des con-

trées étrangères. Les uns s'arrêtèrent en Italie, prirent Rome et l'incendièrent (A. de R. 367); d'autres, guidés par le vol des oiseaux (car de tous les peuples les Gaulois sont les plus instruits dans la science augurale), pénétrèrent en Illyrie, et, après avoir fait un carnage effroyable des Barbares, ils s'établirent dans la Pannonie. Ce peuple féroce, audacieux et guerrier, depuis Hercule qui dut à cet exploit l'admiration des hommes et leur foi dans son immortalité, franchit le premier les Alpes indomptées, et ces sommets que le froid rendait inaccessibles. Vainqueur des Pannoniens, il fut pendant de longues années en guerre avec les nations voisines, et, encouragé par ses succès, il se partagea en deux corps, dont l'un envahit la Grèce, et l'autre la Macédoine, massacrant toutes les populations (A. de R. 473). Le nom de ces peuples était si redouté qu'on vit venir des rois qui n'en étaient pas attaqués, acheter d'eux la paix à prix d'or. Le seul Ptolémée, roi de Macédoine, apprit sans effroi leur arrivée. Agité par les furies vengeresses de ses parricides, il marche contre eux avec une poignée de gens en désordre, comme s'il eût été aussi facile de combattre que d'assassiner. Il dédaigne un secours de vingt mille hommes que les Dardaniens lui font offrir, et joignant l'insulte au mépris, il répond à leurs envoyés « que c'en « serait fait de la Macédoine, si après avoir sou- « mis seule tout l'Orient, elle avait besoin de « Dardaniens, pour défendre ses frontières; « que ses soldats sont les fils de ceux qui, sous « Alexandre, ont vaincu l'univers. » Cette réponse fit dire au roi dardarien « que, par la témérité « d'un jeune homme inexpérimenté c'en serait

in urbem suam Cassandream invitat: cujus urbis cupiditate fraus struebatur. Prægressa igitur virum, diem festum urbi in adventum ejus indicit: domos, templa, cæteraque omnia exornari jubet: aras ubique hostiasque disponi: filios quoque suos, Lysimachum sexdecim annos natum, Philippum triennio minorem, utrumque forma insignem, coronatos occurrere [jubet]. Quos Ptolemæus, ad celandam fraudem, cupide et ultra modum veræ affectionis amplexus, oculis diu fatigat. Ubi ad portam ventum est, occupari arcam jubet, pueros interfici. Qui quum ad matrem confugissent, in gremio ejus inter ipsa oscula trucidantur, proclamante Arsinoe, quod tantum nefas aut nubendo, aut post nuptias contraxisset. Pro filiis sæpe se percussoribus obtulit: frequenter corpore suo puerorum corpora amplexata protexit; vulneraque excipere, quæ liberis intendebantur, voluit. Ad postremum etiam spoliata funeribus filiorum, scissa veste, et erinibus sparsis, cum duobus servulis ex urbe protracta, Samothraciam in exilium abiit; eo miserior, quod mori cum filiis ei non licuit. Sed nec Ptolemæo inulta scelera fuerunt: quippe diis immortalibus tot perjuria, et tam cruenta parricidia vindicantibus, brevi post a Gallis spoliatus regno captusque, vitam ferro, ut meruerat, amisit.

IV. Namque Galli, abundanti multitudine, quum eos

non caperent terræ, quæ genuerant, trecenta millia hominum ad sedes novas quærendas, velut peregrinatum, miserunt. Ex his portio in Italia consedit, quæ et urbem Romanam captam incendit; et portio Illyricos sinus, ducibus avibus (nam augurandi studio Galli præter ceteros callent) per strages Barbarorum penetravit, et in Pannonia consedit: gens aspera, audax, bellicosa, quæ prima post Herculem, cui ea res virtutis admirationem et immortalitatis fidem dedit, Alpium invicta juga, et frigore intractabilia loca transcendit: ibi domitis Pannoniis, per multos annos cum finitimis varia bella gesserunt. Hortante deinde successu, divisim agminibus, alii Græciam, alii Macedoniam, omnia ferro proterentes, petivere. Tantisque terror Gallici nominis erat, ut etiam reges non lacesciti ultro, pacem ingenti pecunia mercarentur. Solus rex Macedoniae Ptolemæus adventum Gallorum intrepidus audivit; hisque cum paucis et incompositis, quasi bella non difficilior, quam scelera patrentur, parricidiorum furis agitatus, occurrit. Dardanorum quoque legationem, viginti millia armatorum in auxilium offerentem, sprevit; addita insuper contumelia, « actum de Macedonia dicens, si, quum totum Orientem soli domuerint, nunc in vindictam finium Dardanis egeant: milites se habere filios eorum, qui sub Alexandro rege stipendia, toto orbe terra-

fait bientôt de l'illustre empire de Macédoine. »

V. Les Gaulois, conduits par Belgius, envoient des députés à Ptolémée, pour connaître ses dispositions, et lui offrir la paix s'il la veut acheter. Mais Ptolémée, se glorifiant devant les siens de ce que les Gaulois ne demandaient la paix que par crainte de la guerre, dit avec non moins d'arrogance, en présence des députés gaulois, « qu'il ne peut être question de paix entre eux » et lui avant qu'ils ne donnent leurs armes et « leurs généraux pour otages, et qu'il ne se fiera à eux que désarmés. » A ce récit de leurs députés, les Gaulois se mirent à rire et s'écrièrent à l'envi « que le roi verrait bientôt s'ils lui avaient offert la paix dans leur intérêt ou dans le sien. » Quelques jours après, une bataille s'engage; les Macédoniens sont vaincus et taillés en pièces (A. de R. 475). Ptolémée, couvert de blessures, est fait prisonnier, et sa tête, plantée au bout d'une lance, est promenée sur le champ de bataille pour épouvanter l'ennemi. Peu de Macédoniens purent se sauver par la fuite; le plus grand nombre fut pris ou tué. Quand la nouvelle de ce désastre parvint en Macédoine, les villes fermèrent leurs portes, et la consternation fut générale. Les uns pleurent la perte de leurs enfants, les autres tremblent pour la ruine de leurs cités; ils invoquent les noms de Philippe et d'Alexandre, comme ceux de leurs dieux tutélaires, disant « que, sous le règne de ces princes, la Macédoine n'avait pas seulement été à l'abri de tout péril, mais qu'elle avait encore subjugué le monde. » Ils les prient de « défendre cette patrie qu'ils avaient égalée aux cieux par la grandeur de leurs exploits, et de la tirer de l'extrémité où l'avait

« réduite l'extravagance et la témérité de Ptolémée. » Pendant qu'ils s'abandonnent ainsi au désespoir, Sosthènes, l'un des principaux Macédoniens, pensant que ce n'était pas le moment de faire des vœux, rassemble la jeunesse, arrête les Gaulois dans l'ivresse de leur victoire, et sauve la Macédoine de leurs ravages. En récompense de ce service, et malgré sa naissance obscure, il fut mis à la tête de la nation, de préférence à tous les nobles, qui briguaient alors la couronne de Macédoine. Proclamé roi par l'armée, ce ne fut pas comme roi qu'il en exigea le serment militaire, mais comme général.

VI. Pendant Brennus, chef des Gaulois qui avaient envahi la Grèce, apprend que ses compatriotes, commandés par Belgius, ont vaincu les Macédoniens; et, indigné, qu'après un tel succès ils aient abandonné si facilement un butin immense, grossi de toutes les dépouilles de l'Orient, il rassemble quinze mille cavaliers, cent cinquante mille fantassins, et fond sur la Macédoine. Tandis qu'ils dévastent les campagnes, Sosthènes vient les attaquer, à la tête de l'armée macédonienne. Celle-ci, réduite à peu de monde et déjà tremblante, est aisément battue par un adversaire nombreux et confiant; et les Macédoniens en déroute s'étant enfermés dans les murs de leurs villes, Brennus ravage sans obstacle toute la Macédoine. Bientôt, comme dégoûté des dépouilles de la terre, il porte ses vues sur les temples, disant par raillerie « que les Dieux sont assez riches pour donner aux hommes. » Il se tourne aussitôt (A. de R. 475) vers Delphes; et s'inquiétant moins de la religion que du butin, et de commettre un sacrilège que d'a-

rum victores, fecerint. » Quæ ubi Dardano regi nuntiata sunt, « inclytum illud Macedoniæ regnum brevi, immaturi juvenis temeritate casurum » dixit.

V. Igitur Galli, duce Belgio, ad tentandos Macedonum animos, legatos ad Ptolemæum mittunt, offerentes pacem, si emere velit: sed Ptolemæus inter suos, « belli metu pacem Gallos petere, » gloriatus est. Nec minus ferociter se legatis, quam inter amicos jactavit, « aliter se pacem daturum negando, nisi principes suos obsides dederint, et arma tradiderint: non enim fidem se, nisi inermibus, habiturum. » Renuntiata legatione, risere Galli, undique acclamantes, « brevi sensurum, sibi an illi consulentes, pacem obtulerint. » Interjectis diebus, prælium conseritur, victique Macedones cæduntur. Ptolemæus multis vulneribus saucius capitur; caput ejus amputatum, et lancea fixum, tota acie ad terrorem hostium circumfertur. Paucos ex Macedonibus fuga servavit: cæteri aut capti, aut occisi. Hæc quum nuntiata per omnem Macedoniam essent, portæ urbium clauduntur; luctu omnia replentur: nunc orbitatem amissorum filiorum dolebant: nunc excidia urbium metuebant: nunc Alexandri Philippique, regum suorum nomina, sicuti numina, in auxilium vocabant. « Sub illis se non solum tutos, verum etiam victores orbis terrarum existitisse. Ut tuerentur patriam suam, quam gloria rerum gestarum cælo proximam reddidissent, ut

opem afflictis ferrent, quos furor et temeritas Ptolemæi regis perdidisset, » orabant. Desperantibus omnibus, non votis agendum, Sosthenes, unus de Macedonum principibus, ratus, contracta juventute, et Gallos victoria exultantes compescuit, et Macedoniam ab hostili populatione defendit. Ob quæ virtutis beneficia, multis nobilibus regnum Macedoniæ affectantibus, ignobilis ipse præponitur: et quum rex ab exercitu appellatus esset, ipse non in regis, sed ducis nomen jurare milites compulit.

VI. Interea Brennus, quo duce portio Gallorum in Græciam se effuderat, audita victoria suorum, qui, Belgio duce, Macedones vicerant, indignatus, parta victoria, opimam prædam, et Orientis spoliis onustam, tam facile relictam esse, ipse adunatis ex millibus peditum, et xv millibus equitum, in Macedoniam irrupit. Quum agros villasque popularetur, occurrit ei cum instructo exercitu Macedonum Sosthenes: sed pauci a pluribus, trepidi a valentibus facile vincuntur. Itaque quum victi se Macedones intra muros urbium condidissent, victor Brennus, nemine prohibente, totius Macedoniæ agros deprædatur. Inde, quasi terrena jam spolia sorderent, animum ad deorum immortalium templa convertit, scurriliter jocatus, « locupletes deos largiri hominibus oportere. » Statim igitur Delphos iter vertit, prædam religioni, auram offensæ deorum immortalium præferens; « quos nullis

masser de l'or, il assure « que ceux qui dispen-
sent les biens aux hommes n'en ont pas besoin
pour eux-mêmes. » Le temple de Delphes est si-
tué sur un roc du mont Parnasse, escarpé de
toutes parts. L'affluence venue là de tous les
pays, pour y rendre hommage à la sainteté du
lieu, en fit à la longue une ville qu'ils assirent
sur ces rochers. Le temple et la ville sont protégés
non par des murailles, mais par des précipi-
ces; non par des ouvrages d'art, mais par la nature
: en sorte qu'on ne sait si l'on doit plus s'é-
tonner de ces fortifications naturelles que de la
présence du dieu. Le rocher, dans son milieu,
rentre en forme d'amphithéâtre; aussi le son de
la voix humaine ou celui de la trompette, venant
à y retentir, est répercuté par l'écho des rochers
qui se répondent, et qui renvoient les sons gros-
sis et multipliés. Ceux qui ignorent la cause phy-
sique de ce phénomène sont stupéfaits d'admi-
ration ou pénétrés d'une terreur religieuse. Dans
les sinuosités du roc, vers le milieu de la monta-
gne, est une plaine étroite, et dans cette plaine
une cavité profonde d'où sortent les oracles, et
d'où s'échappe une vapeur froide qui, poussée
comme par le souffle du vent, trouble l'esprit
des devins, les remplit du dieu, et les force à
rendre ses réponses à ceux qui le consultent. On
voit là d'innombrables et riches offrandes des
peuples et des rois, attestant, par leur magnifi-
cence, et les réponses du dieu, et la reconnais-
sance de ceux qui sont venus l'implorer.

VII. A la vue du temple, Brennus délibéra long-
temps s'il brusquerait l'attaque, ou s'il laisserait
à ses troupes fatiguées la nuit pour réparer leurs
forces. Émanus et Thessalorus, chefs gaulois qui

opibus egere, ut qui eas largiri hominibus soleant, » af-
firmabat. Templum autem Apollinis Delphis positum est
in monte Parnasso, in rupe undique impendente : ibi ci-
vitatem frequentia hominum fecit, qui ad affirmationem
majestatis undique concurrentes, in eo saxo consedere.
Atque ita templum et civitatem non muri, sed præcipitia;
nec manu facta, sed naturalia præsidia defendunt : pro-
sus ut incertum sit, utrum munimentum loci, an ma-
jestas dei plus hic admirationis habeat. Media saxi rupes
in formam theatri recessit. Quamobrem et hominum
clamor, et si quando accedit tubarum sonus, personanti-
bus et respondentibus in se rupibus, multiplex audiri,
ampliorque, quam editur, resonare solet. Quæ res ma-
jorem majestatis terrorem ignaris rei, et admiratione stu-
pentibus plerumque affert. In hoc rupis anfractu, media
ferme montis altitudine, planities exigua est, atque in ea
profundum terræ foramen, quod in oracula patet : ex quo
frigidus spiritus, vi quadam, velut vento, in sublime
expulsus, mentes vatium in vecordiam vertit; impletasque
deo, responsa consulentibus dare cogit. Multa igitur ibi
et opulenta regum populorumque visuntur munera :
quæque magnificentia sui, reddentium vota gratam vol-
untatem, et deorum responsa manifestant.

VII. Igitur Brennus quum in conspectu haberet tem-
plum, diu deliberavit, confestim rem aggrediretur; an
vero secessis via militibus, noctis spatium ad resumendas

s'étaient joints à lui dans l'espoir du butin, di-
sent « qu'ils s'opposent à tout délai, l'ennemi n'é-
tant point sur ses gardes, et leur arrivée im-
prévue devant le frapper d'épouvante; que,
pendant la nuit il pourrait lui venir du courage,
et peut-être aussi du secours; que les routes,
libres encore, seraient alors fermées devant
eux. » Mais le commun des soldats, trouvant,
après de longues privations, des campagnes qui
regorgeaient de vins et de provisions de toute
nature, aussi joyeux de cette abondance que
d'une victoire, se débande, quitte ses drapeaux,
et se met à courir çà et là, comme si en effet ils
avaient déjà vaincu. Les Delphiens gagnèrent
ainsi du temps. On dit qu'en apprenant l'arrivée
des Gaulois, les oracles avaient défendu aux
paysans d'enlever de leurs fermes le vin et le
blé. On ne comprit bien cette injonction salutaire
que lorsque les Gaulois, arrêtés par cet excès
d'abondance, laissèrent aux peuples voisins le
temps de venir au secours de Delphes. Aussi les
habitants, fortifiés par ces auxiliaires, achevè-
rent-ils leurs travaux de défense avant que les
Gaulois eussent rejoint leurs enseignes. Brennus
avait soixante mille fantassins, choisis dans toute
son armée; les Delphiens et leurs alliés comptaient
à peine quatre mille soldats. Méprisant leur
petit nombre, Brennus, pour animer les siens,
leur faisait entrevoir la possession d'un magnifi-
que butin, affirmant que ces statues, ces chars
qu'ils apercevaient de loin étaient d'or massif, et
que leur poids surpassait même ce qu'on en pou-
vait juger sur l'apparence.

VIII. Excités par cette assurance et échauffés
d'ailleurs par les débauches de la veille, les Gau-

vires daret. Emanus et Thessalorus duces, qui se ad
prædæ societatem junxerant, « amputari moras jubent,
dum imparati hostes, et recens adventus sui, terro-
ri esset : interjecta nocte et animos hostibus, forsitan et
auxilia accessura; et vias, quæ nunc pateant, obstructum
iri. » Sed Gallorum vulgus ex longa inopia, ubi primum
vino cæterisque commeatibus referta rura invenit, non
minus abundantia, quam victoria lætum, per agros se
sparserat : desertisque signis, ad occupanda omnia pro
victoribus vagabantur. Quæ res dilationem Delphis dedit.
Prima namque opinione adventus Gallorum, prohibiti
agrestes oculis feruntur, messes vinaque villis efferre.
Cujus rei salutare præceptum non prius intellectum est,
quam vini cæterarumque copiarum abundantia, velut
mora, Gallis objecta, auxilia finitimorum convenere. Prius
itaque urbem suam Delphi, aucti viribus sociorum, per-
munivere, quam Galli vino, velut prædæ, incubantes, ad
signa revocarentur. Habebat Brennus lecta ex omni exer-
citu peditum sexaginta quinque millia; Delphorum socio-
rumque non nisi quatuor millia militum erant : quorum
contemptu Brennus ad acuendos suorum animos, prædæ
ubertatem omnibus ostendebat, statuasque cum quadrigis,
quarum ingens copia procul visebatur, solido auro fusas
esse; plusque in pondere, quam in specie, habere prædæ
affirmabat.

VIII. Hac asseveratione incitati Galli, simul et hesterno

lois, sans considérer le péril, s'élançant au combat. Les Delphiens, au contraire, plus confiants dans la protection du dieu qu'en eux-mêmes, résistaient à l'ennemi sans le craindre, et, du haut de leur montagne qu'il tentait d'escalader, le culbutaient tantôt à coups de pierres, tantôt à coups de traits. Soudain, au plus fort de l'action, les prêtres de tous les temples, les devins eux-mêmes, échevelés, revêtus de leurs bandelettes et de leurs insignes, l'air égaré, l'esprit en délire, s'élançant au premier rang; ils s'écrient « que le dieu est arrivé, qu'ils l'ont vu descendre dans le temple par le toit entr'ouvert; que, tandis qu'on implorait son appui, un jeune guerrier d'une beauté plus qu'humaine avait paru à tous les yeux, accompagné de deux vierges armées, sorties des deux temples voisins de Minerve et de Diane; que non-seulement ils les avaient vus, mais qu'ils avaient entendu le sifflement de l'arc et le cliquetis des armes. Ils priaient, ils conjuraient les habitants de fondre sans hésiter sur l'ennemi, à la suite de leurs Dieux, et de partager leur victoire. » Enflammés par ce discours, tous à l'envi s'élançant au combat. Bientôt ils sentent la présence de leurs Dieux; la terre tremble; une portion de la montagne se détache, renverse les Gaulois, dont les bataillons les plus serrés sont rompus, renversés çà et là, et mutilés. Une tempête survient, et la grêle et le froid achèvent les blessés. Brennus lui-même, ne pouvant supporter la douleur de ses blessures, se tue d'un coup de poignard. Tel fut le châtement des auteurs de cette guerre. Un au-

mero saucii, sine respectu periculorum in bellum ruebant. Contra Delphi, plus in deo, quam in viribus reponentes, cum contemptu hostium resistebant; scandentesque Gallos e summo montis vertice, partim saxo, partim armis obruebant. In hoc partium certamine, repente universorum templorum antistites, simul et ipsi vates, sparsis crinibus, cum insignibus atque infulis, pavidi vecordesque in primam pugnantium aciem procurrant: « advenisse deum clamant, eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia. Dum omnes opem dei suppliciter implorant, juvenem supra humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines, ex propinquis duabus Dianæ Minervæque ædibus occurrisse; nec oculis tantum hæc se perspexisse, audisse etiam stridorem arcus, ac strepitum armorum. Proinde ne cunctarentur, diis antesignanis, hostem cedere, et victoriæ deorum socios se adjungere, » summis obsecrationibus monebant. Quibus vocibus incensi, omnes certatim in prelium prosiliunt. Præsentiam dei et ipsi statim sensere. Nam et terræ motu portio montis abrupta Gallorum stravit exercitum, et confertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insequuta deinde tempestas est, quæ grandine et frigore saucios ex vulneribus absumpsit. Dux ipse Brennus, quum dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam finivit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, cum decem millibus sanctorum, citato agmine, Græcia excedit. Sed nec fugientibus fortuna com-

tre chef gaulois quitta la Grèce à marches forcées, avec dix mille blessés: mais la fortune n'épargna pas non plus ces fuyards. Toujours en alarmes, ils passaient les nuits sans abri, les jours sans repos, sans sécurité. Les pluies continuelles, la glace, la neige, la faim, l'épuisement, et par-dessus tout cela les veilles non interrompues, détruisirent les tristes restes de cette malheureuse armée. Les peuples qu'ils traversaient les poursuivaient comme une proie. Enfin de cette armée prodigieuse, et qui naguère se croyait assez puissante pour faire la guerre aux Dieux, il ne resta pas même un homme pour rappeler le souvenir d'un si sanglant désastre.

LIVRE XXV.

I. La paix était rétablie entre les deux rois Antigone et Antiochus (A. de R. 475), lorsqu'Antigone, à son retour en Macédoine, s'y trouva menacé par un nouvel ennemi. Les Gaulois, à qui Brennus, en partant pour la Grèce, avait confié la garde des frontières de leur pays, ne voulant pas paraître rester seuls dans l'inaction, mirent sur pied une armée de quinze mille hommes d'infanterie et de trois mille de cavalerie; et, après avoir vaincu les Gètes et les Triballes, prêts à envahir la Macédoine, ils envoyèrent des députés au roi pour lui offrir de lui vendre la paix, et en même temps pour reconnaître l'état de son camp. Antigone les invita à un repas somptueux, et tel qu'il convenait à la magnificence d'un roi. Frappés d'étonnement à l'aspect de ces masses

modior fuit: siquidem pavidis nulla sub tectis acta nov; nullus sine labore et periculo dies; assidui imbres et grænix concreta, et lassitudo, super hæc maximum pervigiliæ malum miseris infelicis bellii reliquias obtinebant. Gentes quoque nationesque, per quas iter habebant, palantes, velut prædam, sectabantur. Quo pacto evenit, ut nemo ex tanto exercitu, qui paulo ante fiducia virium etiam adversus deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis, superesset.

LIBER XXV.

I. Inter duos reges, Antigonum et Antiochum, stabula pace, quum in Macedoniam Antigonus reverteretur, novus eidem repente hostis exortus est. Quippe Galli, qui a Brenno duce, quum in Græciam proficisocretur, ad terminos gentis tuendos relicti fuerant, ne soli desides viderentur, peditum quindecim millia, equitum tria millia armaverunt; fugatisque Getarum Triballorumque copiis, Macedoniæ imminentes, legatos ad regem miserunt, qui pacem ei venalem offerrent, simul et regis castra speculerentur. Quos Antigonus, pro regali munificentia, ingenti apparatu epularum ad cœnam invitavit. Sed Galli expositum grande auri argentique pondus admirantes, atque prædæ ubertate sollicitati, infestiores, quam venerant, revertuntur. Quibus et elephantos ad terrorem, velut inani-

enormes d'or et d'argent, de cet immense butin qui éveillait leur convoitise, les Gaulois s'en retournèrent plus résolus à lui faire la guerre qu'ils ne l'étaient en arrivant. Antigone, pour les effrayer, avait aussi donné l'ordre qu'on montrât à ces Barbares, comme un spectacle qui leur était inconnu, ses éléphants et ses galères chargés de soldats, sans songer qu'au lieu de les intimider par cet orgueilleux étalage de sa puissance, il irritait en eux le désir de s'emparer de ses dépouilles. Aussi, à peine de retour, ils rendirent le compte le plus exagéré de ce qu'ils avaient vu, parlant des richesses du roi et de son imprudente sécurité. Ils disaient « que son camp était rempli d'or et d'argent, mais dépourvu de retranchements et de fossés; que tout exercice militaire y était interrompu, comme si les richesses devaient suffire pour repousser l'ennemi, comme si le fer lui paraissait inutile, parce qu'il avait de l'or. »

II. Ce récit suffisait pour allumer la cupidité de cette nation avide, excitée d'ailleurs par l'exemple de Belgus, qui, peu de temps auparavant, avait tué un roi de Macédoine et taillé son armée en pièces. Il fut décidé à l'unanimité qu'on attaquerait le camp du roi pendant la nuit. Mais Antigone, ayant prévu l'orage, avait dès la veille ordonné à ses soldats d'enlever tout, et de se cacher sans bruit dans une forêt voisine. C'est ainsi qu'il sauva son camp en l'abandonnant. Les Gaulois le trouvant désert, sans défenseurs ni sentinelles, soupçonnèrent non pas une fuite, mais un piège, et hésitèrent longtemps à y pénétrer. Ils y entrent enfin, sans toucher aux retranchements, fouillant partout, mais ne pillant pas encore. Enfin ils prennent ce qu'ils trouvent, et se di-

rigent vers le port. Là, tandis qu'ils pillent les vaisseaux sans s'être mis en garde contre une surprise, ils sont attaqués par les rameurs et une partie de l'armée, qui s'y était réfugiée avec les femmes et les enfants. On en fit un immense carnage; et le bruit de cette victoire remportée par Antigone lui valut la paix, non-seulement avec les Gaulois, mais avec les Barbares voisins de ses États (A. de R. 476). Cependant, vers cette époque, la nation gauloise était devenue si nombreuse, qu'elle inondait l'Asie comme autant d'essaims. Les rois d'Orient ne firent bientôt plus la guerre sans avoir à leur solde une armée gauloise. Chassés de leurs royaumes, c'est encore aux Gaulois qu'ils recouraient. Telle fut la terreur de leur nom et le succès constant de leurs armes, que nul ne crut pouvoir se passer d'eux pour maintenir ou pour relever sa puissance. Le roi de Bithynie ayant imploré leurs secours, ils partagèrent avec lui ses États, comme ils avaient partagé sa victoire, et donnèrent à la portion qui leur échut le nom de Gallo-Grèce (A. de R. 478).

III. Tel était l'état de l'Asie, lorsque Pyrrhus, vaincu sur mer par les Carthaginois, envoie des députés demander des renforts à Antigone, roi de Macédoine, et lui dire en même temps que, faute de recevoir ce secours, il sera obligé de retourner dans ses États, et de faire sur la Macédoine les conquêtes qu'il voulait faire sur les Romains. Sur le refus d'Antigone, il se dispose à partir, sans découvrir son dessein. Il ordonne à ses alliés de se tenir prêts à combattre, et laisse à son fils Hélénius et à Milon son ami la garde de la citadelle de Tarente. Revenu en Épire, il envahit soudainement la Macédoine,

tatas barbaris formas, rex ostendi jusserat, et naves onustas copiis demonstrari: ignarus, quod, quibus ostentatione visum metum se injicere existimabat, eorum animos ut ad optimam prædam sollicitabat. Itaque legati ad suos reversi, omnia in majus extollentes, opes pariter et negligentiam regis ostendunt: « referta auro et argento castra; sed neque vallo, fossave munita: et quasi satis monumenti in divitiis haberent, ita eos omnia officia militaria intermisisse, prorsus quasi ferri auxilio non indigerent, quoniam abundarent auro. »

II. Hac relatione avidæ gentis animi satis ad prædam læcitantur. Accedebat tamen et exemplum Belgii, qui non magno ante tempore Macedonum exercitum cum rege trucidaverat. Itaque, consentientibus omnibus, nocte castra regis aggrediuntur: qui præsentiens tantam tempestatem, signum pridie dederat, ut, omnibus rebus ablatis, in proxima sylva taciti se occultarent. Neque aliter æervata castra, quam quod deserta sunt: siquidem Galli, ubi omnia vacantia, nec sine defensoribus modo, verum etiam sine custodibus vident, non fugam hostium, sed dolum arbitrantes, diu intrare portas timuerunt. Ad postremum integris et intactis munimentis, scrutantes potius, quam diripientes, castra occupaverunt. Tunc ablatis, quæ iavenerant, ad litus convertuntur. Ibi dum naves incau-

tius diripiunt, a renigibus et ab exercitus parte, quæ eo cum conjugibus et liberis confugerant, nihil tale metuentes trucidantur: tantaque cædes Gallorum fuit, ut Antigono pacem opinio hujus victoriæ, non a Gallis tantum, verum etiam a finitimorum feritate, præstiterit. Quamquam Gallorum ea tempestate tantæ fecunditatis juvenus fuit, ut Asiam omnem, velut examine aliquo, implerent. Denique neque reges Orientis sine mercenario Gallorum exercitu ulla bella gesserunt; neque pulsæ regno ad alios, quam ad Gallos, confugerunt. Tantis terror Gallici nominis, et armorum invicta felicitas erat, ut aliter neque majestatem suam tutari, neque amissam recipere se posse sine Gallica virtute arbitarentur. Itaque in auxilium à Bithyniæ rege vocati, regnum cum eo parta victoria dividerunt; eamque regionem Gallo-Græciam cognominaverunt.

III. Dum hæc in Asia geruntur, interim in Sicilia Pyrrhus a Pœnis navali prælio victus, ab Antigono, Macedoniæ rege, supplementum militum per legatos petit: denuntians, « ni mittat, redire se in regnum necesse habere, incrementa rerum, quæ de Romanis voluerit, de ipso quæsiturum. » Quod ubi negatum legati retulerunt, dissimulatis causis, repentinam fingit profectionem. Socios interim parare bellum jubet: arcis Tarentinæ custodiam

bat et met en fuite Antigone, qui marchait à sa rencontre. Ainsi Pyrrhus, maître de la Macédoine (A. de R. 478), et satisfait de s'être dédommagé par cette conquête de la perte de la Sicile et de l'Italie, rappelle de Tarente son fils et son ami. Pour Antigone, déchu tout à coup de sa fortune et de ses grandeurs, il fuit avec quelques cavaliers et se retire à Thessalonique. Son dessein était d'y attendre les événements et de reprendre les armes, avec l'aide des Gaulois mercenaires. Mais battu complètement par Ptolémée, fils de Pyrrhus, forcé de fuir avec sept de ses compagnons, il renonce à l'espoir de recouvrer son royaume, et cherche dans la retraite et la solitude un abri contre les dangers qui le menacent.

IV. Pyrrhus, arrivé à ce comble de la puissance, n'était pas encore satisfait de ce qu'il avait obtenu. Il convoitait les royaumes de la Grèce et de l'Asie. Dominer et combattre était sa passion; aussi ne se trouva-t-il personne qui lui résistât. Mais autant il était habile à conquérir des royaumes, autant il était prompt à les perdre, toujours plus jaloux d'acquérir que de conserver. Ayant fait passer ses troupes dans la Chersonèse, les Athéniens, les Achéens et les Messéniens lui envoient des ambassadeurs. Remplie d'admiration pour la grandeur de sa renommée, étonnée de la gloire de ses exploits contre les Romains et les Carthaginois, la Grèce entière l'attendait. Il déclara d'abord la guerre aux Spartiates (A. de R. 492); là, reçu avec plus de vigueur par les femmes que par les hommes, il perdit

son fils Ptolémée avec ses meilleures troupes. Pendant qu'il assiégeait la ville, les femmes accoururent en si grand nombre pour la défendre, qu'elles le forcèrent à se retirer avec plus de honte encore que de dommage. Son fils Ptolémée était, dit-on, si audacieux et si brave, qu'avec soixante hommes seulement il s'empara de Corcyre; que, dans un combat naval, il sauta, lui huitième, d'une chaloupe dans une galère à cinq rangs, la prit et en resta maître; qu'enfin, au siège de Sparte, il courut à cheval jusqu'au milieu de la ville, où il périt, accablé par le nombre. On raconte que Pyrrhus, lorsqu'on lui rapporta le corps de son fils, « dit qu'il était mort « plus tard que son père ne l'avait craint, et que « ne le méritait sa témérité. »

V. Repoussé de Sparte, Pyrrhus marche sur Argos; tandis qu'il y assiège Antigone qui s'y tenait renfermé, et qu'il combat à outrance au plus fort de la mêlée, il est tué par une pierre lancée du haut des murs. On porta sa tête à Antigone. Celui-ci, usant noblement de la victoire, renvoya son fils Hélénius et les Épirotes qui avaient été faits prisonniers avec lui, et lui permit d'emporter dans sa patrie les restes non ensevelis de son père. Tous les historiens conviennent d'un accord unanime qu'aucun roi, ni avant ni durant ce siège, ne fut comparable à Pyrrhus, et qu'il y a eu peu de princes et même d'hommes illustres dont la vie ait été plus pure et la probité plus sévère. Tels furent surtout ses talents militaires, que, dans ses guerres avec les plus grands rois d'alors, Lysimaque, Démétrius, Antigone, il vainquit

Heleno filio, et amico Miloni tradit. Reversus in Epirum, statim fines Macedoniæ invadit : cui Antigonus cum exercitu occurrît; victusque prælio in fugam vertitur. Atque ita Pyrrhus Macedoniam in deditiõnem accipit; et, veluti damna amissæ Siciliæ Italiæque, acquisito Macedoniæ regno, pensasset, relictum Tarenti filium et amicum accessit. Antigonus autem cum paucis equitibus, fugæ comitibus, repente fortunæ ornamentis destitutus, amissi regni speculaturus eventum, Thessalonicam se recepit, ut inde cum conducta Gallorum mercenaria manu bellum repararet. Rursus a Ptolemæo, Pyrrhi filio, funditus victus, cum septem comitibus fugiens, non jam recipiendi regni spem, sed salutis latebras, ac fugæ solitudines captat.

IV. Igitur Pyrrhus in tanto fastigio regni collocatus, jam nec eo, ad quod votis perveniendum fuerat, contentus, Græciæ Asiæque regna meditatur. Neque illi major ex imperio, quam ex bello, voluptas erat : nec quisquam Pyrrhum, qua tulisset impetum, sustinere valuit. Sed ut ad devincenda regna invictus habebatur, ita devictis acquisitisque celeriter carebat. Tanto melius studebat acquirere imperia, quam retinere. Itaque quum copias Chersoneson transposuisset, legationibus Athenensium, et Achæorum, Messeniorumque excipitur. Sed et Græcia omnis admiratione nominis ejus, simul et rerum adversus Romanos Peronosque gestarum gloria attonita, adventum ejus exspectabat. Primum illi bellum adversus Spartanos fuit : ubi majore mulierum, quam virorum, virtute ex-

ceptus, Ptolemæum filium, et exercitus partem robustissimam amisit. Quippe oppugnanti urbem, ad totalem patriæ tanta multitudo feminarum concurrît, ut non fortius victus, quam verecundius, recederet. Porro Ptolemæum, filium ejus, adeo strenuum et manu fortem fuisse tradunt, ut urbem Corcyram cum sexaginta cepit : idem prælio navali quinquagemem ex scapha cum septem insiluerit, captamque tenerit : in oppugnatione quoque Spartanorum usque in mediam urbem equo procurrerit : ibique concursu multitudinis interfectus sit. Cujus corpus ut relatum patri est, dixisse Pyrrhum ferunt, « aliquanto tardius eum, quam timuerit ipse, vel temeritas ejus meruerit, occisum esse. »

V. Repulsus a Spartanis Pyrrhus Argos petit : ibi, dum Antigonum in urbe clausum expugnare conatur, inter confertissimos violentissime dimicans, saxo de muris ictus occiditur. Caput ejus Antigono refertur : qui victoria mitius usus, filium ejus Helenum, cum Epirotis sibi deditum, in regnum dimisit, eque insepulti patris ossa in patriam referenda tradidit. Satis constans inter omnes auctores fama est, nullum nec ejus, nec superioris ætatis regem comparandum Pyrrho fuisse; raroque non inter reges tantum, verum etiam inter illustres viros, aut vite sanctioris, aut justitiæ probatoris, visum fuisse. Scientiam certe rei militaris in illo viro tantam fuisse, ut cum Lysimacho, Demetrio, Antigono, tantis regibus, bella gerens, invictus semper fuerit : Illyriorum quoque, Sic-

toujours; que dans celles d'Illyrie ou de Sicile, contre Rome ou contre Carthage, il ne fut jamais vaincu, et le plus souvent fut vainqueur; qu'enfin le bruit de ses hauts faits et l'éclat de son nom rendirent célèbre dans l'univers son petit et obscur royaume.

LIVRE XXVI.

I. Après la mort de Pyrrhus (A. de R. 482), la Macédoine, aussi bien que la Grèce et l'Asie, fut agitée par de grands mouvements de guerre. La trahison livra le Péloponnèse à Antigone, et les villes, selon que chacune avait ou non regretté la mort de Pyrrhus, qu'elle en avait espéré des secours ou redouté la puissance, s'allièrent à Antigone, ou, jalouses les unes des autres, s'attaquèrent réciproquement. Pendant ces troubles, Aristotime, le premier citoyen d'Élée, usurpe la tyrannie. Il fait massacrer plusieurs des principaux habitants, en bannit un plus grand nombre, et repousse les prières des députés étoliens, qui le suppliaient « de rendre aux exilés leurs enfants et leurs femmes. » Puis, comme cédant au repentir, il permet à toutes les femmes de quitter la ville, et fixe le jour de leur départ. Celles-ci, se croyant destinées à un exil perpétuel avec leurs époux, emportèrent ce qu'elles avaient de plus précieux. Déjà elles s'étaient réunies aux portes de la ville pour en sortir toutes ensemble, lorsqu'elles sont dépouillées et jetées dans les fers; les vierges sont déshonorées, et les jeunes enfants égorgés sur le sein de leurs mères. Cet acte de tyrannie sanglante consterna toute la ville.

lorum, Romanorumque, et Carthaginensium bellis, nunquam inferior, plerumque etiam victor exstiterit : qui patriam certe suam angustam, ignobilemque, fama rerum gestarum, et claritate nominis sui, toto orbe illustrem reddiderit.

LIBER XXVI.

I. Post mortem Pyrrhi non in Macedonia tantum, verum etiam in Asia, Græciaque, magni bellorum motus fuerunt. Nam et Peloponnesi per prodicionem Antigono traditi : et variante hominum partim dolore, partim gaudio, prout singulæ civitates aut auxilium de Pyrrho speraverant, aut metus sustinuerant, ita aut cum Antigono societatem jungebant, aut mutuis inter se odiis in bellum ruebant. Inter hunc turbatarum provinciarum motum, Epiorum quoque urbs ab Aristotimo principe per tyrannidem occupatur : a quo quum multi ex primoribus occisi, plures in exilium acti essent, Ætolis per legatos postulantibus, « conjuges liberosque exsulum redderet, » primo negavit : postea, quasi peniteret, proficiscendi ad suos omnibus matronis potestatem dedit; diemque profectiois statuit. Illæ quasi in perpetuum cum viris exsulatæ, pretiosissima quæque auferentes, quum ad portam, quasi uno agmine profecturæ, convenissent, omnibus rebus expo-

Hellanicus, un des principaux citoyens, vieux et sans enfants, n'ayant rien à craindre pour lui ni pour les siens, rassemble chez lui ses plus fidèles amis, et les exhorte à venger leur patrie. Comme ils hésitaient à s'exposer pour le salut commun et qu'ils demandaient du temps pour délibérer, le vieillard appelle ses esclaves, leur ordonne de fermer les portes, et d'aller avertir le tyran « qu'il envoie saisir chez lui les conspirateurs; » leur disant à tous « que puisqu'il n'a pu les déterminer à délivrer leur patrie, il la vengera de leur abandon. » Placés entre deux dangers, ils prennent le parti le plus honorable, et jurent la mort du tyran. Ainsi périt Aristotime, après une domination de cinq mois.

II. Cependant Antigone, pressé à la fois et par le roi Ptolémée et par les Spartiates, outre un nouvel ennemi qui arrivait de la Gallo-Grèce, laisse un détachement de troupes pour contenir les premiers par le spectacle d'un camp, et marche avec toutes ses forces contre les Gaulois. A cette nouvelle, les Gaulois se préparent au combat, en immolant des victimes pour interroger les auspices. Comme l'aspect des entrailles leur présageait un immense carnage et leur entière destruction, loin de s'en effrayer, ils entrent en fureur, et se flattent de détourner la menace des Dieux par le sang de leurs proches; ils massacrent leurs femmes et leurs enfants, et commencent l'accomplissement de la prédiction par le parricide. Une telle rage s'était emparée de ces âmes féroces, qu'ils n'épargnèrent pas même ceux dont l'âge est respecté par l'ennemi : ils firent à leurs enfants, aux mères de leurs enfants, cette guerre

liatæ, in carcerem recluduntur : occisis prius in gremio matrum parvulis liberis, virginibusque ad stuprum direptis. Ad tam sævam dominationem stupentibus omnibus, princeps eorum Hellanicus, senex et liberis orbis, ut qui nec ætatis nec pignoris respectu timeret, contractos domum fidissimos amicorum in vindictam patriæ hortatur. Cunctantibus privato periculo publicum finire, et deliberandi spatium postulantibus, accessit servis, jubet obserrari fores, tyrannoque nuntiari, « mitteret, qui conjuratos apud se comprehenderet : » objectans singulis, « se, quia liberandæ patriæ auctor esse non possit, desertæ ultorem futurum. » Tunc illi ancipiti periculo circumventi, honestiorem viam eligentes, conjurant in tyranni necem : atque ita Aristotimus, quinto, postquam tyrannidem occupaverat, mense, opprimitur.

II. Interea Antigonus quum multiplici bello, et Ptolemæi regis, et Spartanorum premeretur, novusque illi hostis Gallo-Græciæ exercitus affluxisset; in speciem castorum parva manu adversus cæteros relicta, adversus Gallos totis viribus proficiscitur. Quibus cognitis, Galli quum et ipsi se prælio pararent, in auspicia pugnæ hostias cædunt : quarum extis quum magna cædes, interitusque omnium prædiceretur, non in timorem, sed in furorem versi, sperantesque deorum minas explari cæde suorum posse, conjuges et liberos suos trucidant, auspicia belli a parricidio incipientes. Tanta rabies feros animos invaserat,

d'extermination qu'on ne fait d'ordinaire que pour les défendre. Alors, comme assurés par ce crime de la vie et de la victoire, tout souillés du sang des leurs, ils marchent au combat. L'événement répondit au présage. Pendant l'action, et déjà la proie des furies vengeresses, avant d'être celle de l'ennemi, poursuivis par les spectres ensanglantés de leurs victimes, ils périssent tous jusqu'au dernier. Ce carnage fut tel, que les Dieux semblaient avoir agi de concert avec les hommes pour exterminer ces parricides. Après la bataille, Ptolémée et les Spartiates, pour éviter une rencontre avec l'armée du vainqueur, cherchèrent une position plus sûre. Antigone, les voyant se retirer, pendant que ses soldats étaient encore exaltés par leur récente victoire, tourne ses armes contre les Athéniens. Il poursuivait son entreprise, lorsqu'Alexandre, roi d'Épire, voulant venger la mort de son père Pyrrhus, ravage les frontières de la Macédoine. Antigone quitte la Grèce et marche contre lui; mais ses troupes l'abandonnent et passent à l'ennemi : il perd à la fois son royaume et son armée. Son fils Démétrius, fort jeune encore, lève des troupes en l'absence de son père, et non-seulement recouvre la Macédoine, mais enlève même l'Épire à Alexandre. Telle était alors l'inconstance du soldat et les caprices de la fortune, que les rois passaient leur vie tour à tour sur le trône ou dans l'exil.

III. Alexandre s'était réfugié chez les Acarnaniens; mais il fut rétabli sur son trône autant par le vœu des Épirotes que par le secours de ses alliés. Vers le même temps mourut Agas, roi de

ut non parcerent ætati, cui etiam hostes pepercissent, bellumque internecivum cum liberis, liberorumque matribus gererent, pro quibus bella suscipi solent. Itaque quasi scelere vitam victoriamque redemissent, sicut erant cruenti ex recenti suorum cæde, in prælium non meliore eventu, quam omine, proficiscuntur: siquidem pugnantes, prius parricidiorum furia, quam hostes circumvenere; obversantibusque ante oculos manibus interemptorum, omnes occisione cæsi. Tanta strages fuit, ut pariter cum hominibus dii consensisse in exitum parricidarum viderentur. Post hujus pugnae eventum, Ptolemæus et Spartani, victorem hostium exercitum declinantes, in tutiora se recipiunt. Antigonus quoque, ubi eorum discessum videt, recenti adhuc ex priori victoria militum ardore, bellum Atheniensibus infert. In quo quum occupatus esset, interim Alexander, rex Epiri, ulcisci mortem patris Pyrrhi cupiens, fines Macedoniae depopulatur. Adversus quem quum reversus a Græcia Antigonus esset, transitione militum destitutus, regnum Macedoniae cum exercitu amittit. Hujus filius Demetrius puer admodum, absente patre, reparato exercitu, non solum amissam Macedoniae recipit, verum etiam Epiri regno Alexandrum spoliatur. Tanta vel mobilitas militum, vel fortunæ varietas erat, ut vicissim reges, nunc exsules, nunc reges viderentur.

III. Igitur Alexander, quum exsul ad Acarnanas confugisset, non minore Epirotarum desiderio, quam sociorum auxilio, in regnum restituitur. Per idem tempus, rex Cy-

Cyrène. Avant sa maladie, et pour terminer tous les différends entre lui et son frère Ptolémée, il avait fiancé Bérénice, sa fille unique, au fils de celui-ci. Mais, après sa mort, Arsinoé, mère de la jeune fille, désirant empêcher un mariage qu'elle n'avait point approuvé, fit porter en Macédoine, à Démétrius, frère du roi Antigone et fils d'une fille de Ptolémée, l'offre de la main de Bérénice et le trône de Cyrène. Démétrius part à la hâte, et, par un bon vent, cingle à toutes voiles vers Cyrène. Là, infatué de sa beauté et de l'effet qu'elle avait produit sur la reine, il affecte une hauteur insupportable à la famille royale et à l'armée, et adresse à la mère les hommages qu'il devait à la fille. Sa conduite éveille d'abord les soupçons de Bérénice, et finit par le rendre odieux aux soldats et au peuple. Tous se déclarent pour le fils de Ptolémée et conspirent contre Démétrius : on le fait poursuivre par des assassins jusque dans le lit de sa belle-mère. Arsinoé, entendant la voix de Bérénice, qui était à la porte de l'appartement et recommandait « qu'on épargnât sa mère, » couvrit quelque temps de son corps celui de son complice. Mais enfin il fut tué, et Bérénice, après avoir, sans manquer à la piété filiale, vengé le déshonneur de sa mère, accepta l'époux que son père lui avait destiné.

LIVRE XXVII.

I. Après la mort d'Antiochus, roi de Syrie, Séleucus, son fils, lui succéda (A. de R. 508), et inaugura son règne par un parricide, à l'instigation de sa mère Laodice, qui aurait dû l'en dé-

renarum Agas deoedit: qui ante infirmitatem, Berenicam unicam filiam, ad finiendam cum Ptolemæo fratre certamina, filio ejus desponderat. Sed post mortem regis, mater virginis Arsinoe, ut invita se contractum matrimonium solveret, misit, qui ad nuptias virginis, regnumque Cyrenarum, Demetrium, fratrem regis Antigoni, a Macedonia arceperent: qui et ipse ex filia Ptolemæi procreatus erat. Sed nec Demetrius moram fecit. Itaque quum, secundum vento, celeriter Cyrenas advolasset, fiducia pulchritudinis, qua nimis placere socrui cœperat, statim a principio superbus, regis familie, militibusque impotens erat; studiumque placendi a virgine in matrem contulerat. Quæ res suspecta primo virgini, dein popularibus militibusque invisa fuit. Itaque versis omnium animis in Ptolemæi filium, insidiæ Demetrio comparantur: cui, quum in lectum socrus concessisset, percussores immittuntur. Sed Arsinoe, audita voce filiae, ad fores stantis, et præcipitatis, « ut matri parcerent, » adulterum paulisper corpore suo protexit. Quo interfecto, Berenice, et stuprum matris, salva pietate, ultæ est: et in matrimonio sortiundo, judicium patris sequuta.

LIBER XXVII.

I. Mortuo Syriæ rege Antiocho, quum in locum ejus filius Seleucus successisset, hortante matre Laodice, quæ

tourner. Il fit assassiner Bérénice, sa belle-mère, sœur de Ptolémée, roi d'Égypte, avec un jeune frère né de cette princesse, et se couvrit d'infamie par cet abominable crime, qui arma Ptolémée contre lui. Bérénice, apprenant qu'il envoyait des gens pour la tuer, s'était enfermée dans Daphné. Pendant qu'elle y était assiégée avec son fils, le bruit s'en répandit parmi les villes de l'Asie, lesquelles, songeant à l'illustration de son père et de ses aïeux, et touchées d'ailleurs d'un malheur qu'elle avait si peu mérité, lui envoyèrent à l'envi des secours. De son côté, Ptolémée, effrayé du péril de sa sœur, quitte son royaume et accourt en diligence avec toutes ses forces. Mais, avant l'arrivée de ces secours, Bérénice, qu'on n'avait pu prendre de vive force, périt, victime de la trahison. L'indignation fut générale. Toutes les villes qui, s'étant détachées de Séleucus, avaient équipé une flotte considérable, épouvantées tout à coup d'un pareil exemple de cruauté, et pour venger en même temps la mort de celle qu'elles étaient venues défendre, se livrent à Ptolémée. Le roi, sans une sédition qui le rappela en Égypte, se fût emparé de tous les États de Séleucus; tant le parricide avait fait haïr l'un, ou tant la mort d'une sœur indignement assassinée avait fait aimer l'autre!

II. Après le départ de Ptolémée, Séleucus arma contre les villes rebelles une flotte nombreuse qui fut tout à coup submergée par la tempête, comme si les Dieux eussent aussi voulu punir le parricide : de tout cet appareil formidable, la fortune ne lui laissa que la vie, un corps dépouillé, et quelques compagnons de son naufrage.

Mais il n'eut pas lieu de regretter ce désastre. Les villes qui, par haine contre lui, étaient passées du côté de Ptolémée, regardant la vengeance des Dieux comme une expiation, et touchées de son naufrage, changèrent à l'instant de dispositions, et revinrent sous ses lois. Heureux par l'effet de ses malheurs et devenu plus puissant par ses revers, il se crut aussi fort que Ptolémée, et l'attaqua. Mais comme s'il était né pour être le jouet de la fortune, et qu'il n'eût recouvré sa puissance que pour la perdre de nouveau, il fut vaincu par Ptolémée. Plein d'effroi, et aussi peu accompagné qu'il l'était après son naufrage, il se réfugia à Antioche, d'où il écrivit à son frère Antiochus, pour implorer son secours. Il lui offrait en récompense toute la partie de l'Asie qui lui appartenait jusqu'au mont Taurus. Antiochus, âgé de quatorze ans, et déjà rempli d'ambition, saisit l'occasion; mais à la manière d'un brigand, en répondant à la bonne foi par la ruse. Voulant tout ravir à son frère, il déploie, encore enfant, la scélératesse et l'audace d'un homme mûr. De là lui vint le surnom d'*Hierax*, parce que, avide comme un oiseau de proie, il ne cherchait à vivre que des dépouilles d'autrui. Cependant Ptolémée Évergète, sachant qu'Antiochus venait secourir Séleucus, conclut avec celui-ci une paix de dix années, pour ne pas avoir deux ennemis à combattre; mais cette paix que donnait un ennemi fut troublée par un frère. Antiochus lève une armée de Gaulois mercenaires (A. de R. 512), et apporte la guerre au lieu d'un secours, agissant en ennemi et non en frère contre celui qui l'avait imploré. Dans cette jour-

prohibere debuérat, auspiciâ regni a parricidio cœpit. Quippe Berenice non vercam suam, sororem Ptolemæi, regis Ægypti, cum parvulo fratre ex ea suscepto interficit. Quo facinore perpetrato, et infamiam maculam subit, et Ptolemæi bello se implicuit. Porro Berenice, quum ad se interficiendam missos didicisset, Daphnæ se claudit. Ubi quum obsideri eam cum parvulo filio nuntiatum Asiæ civitatibus esset, recordatione paternæ, majorumque ejus dignitatis, casum tam indignæ fortunæ miserantes, auxilia ei omnes misere. Frater quoque Ptolemæus periculo sororis exterritus, relicto regno, cum omnibus viribus advolat. Sed Berenice ante adventum auxiliorum, quum vi expugnari non posset, dolo circumventa trucidatur. Indigna res omnibus visa. Itaque quum universæ civitates, quæ defecerant, ingentem classem comparassent, repente exemplo crudelitatis exterritæ, simul et in ultionem ejus, quam defensuri erant, Ptolemæo se tradunt: qui, nisi in Ægyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset. Tantum vel illi odium, parricidiale scelus, vel huic favorem indigne peremptæ mors sororis attulerat!

II. Post discessum Ptolemæi, Seleucus quum adversus civitates, quæ defecerant, ingentem classem comparasset, repente, veluti diis ipsis parricidium vindicantibus, orta tempestate, classem naufragio amittit; nec quicquam illi ex tanto apparatu, præter nudum corpus, et spiritum, et

paucos naufragii comites residuos fortuna fecit. Misera quidem res, sed optanda Seleuco fuit: siquidem civitates, quæ odio ejus ad Ptolemæum transierant, velut diis arbitraris satisfactum sibi esset, repentina animorum mutatione in naufragii misericordiam versæ, imperio se ejus restitunt. Lætus igitur malis suis, et damnis ditior redditus, veluti par viribus, bellum Ptolemæo infert: sed quasi ad ludibrium tantum fortunæ natus esset, nec propter aliud opes regni recepisset, quam ut amitteret, victus prælio, non multo quam post naufragium comitator, trepidus Antiochiam confugit. Inde ad Antiochum fratrem litteras facit: quibus auxilium ejus implorat, oblata ei Asia, inter fines Tauri montis, in præmium latæ opis. Antiochus autem quum esset annos XIV natus, supra ætatem regni avidus, occasionem non tam pio animo, quam offerebatur, arripuit: sed latronis more, totum fratri eripere cupiens, puer sceleratam virilemque sumit audaciam. Unde *Hierax* est cognominatus: quia non hominis, sed accipitris ritu, in alienis eripiendis vitam sectaretur. Interea Ptolemæus Evergetes, quum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, ne cum duobus uno tempore dimicaret, in annos decem cum Seleuco pacem facit; sed pax ab hoste data interpellatur a fratre: qui, conducto Gallorum mercenario exercitu, pro auxilio bellum, pro fratre hostem se imploratus exhibuit. In eo prælio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit; sed Galli, arbitantes Seleucum in

née, la valeur des Gaulois donna la victoire à Antiochus ; mais croyant que Séleucus avait été tué dans le combat, ils tournèrent leurs armes contre Antiochus lui-même, afin de piller l'Asie plus librement, après avoir exterminé toute la race royale. Devinant leur dessein, Antiochus se tira de leurs mains en leur donnant de l'or comme à des voleurs, et devint l'allié de ses mercenaires.

III. Pendant que les deux frères épuisaient leurs forces dans cette guerre intestine, Eumène, roi de Bithynie, forme le projet de s'emparer de l'Asie, qui n'était plus occupée par personne, tombe sur l'armée victorieuse d'Antiochus et des Gaulois, et triomphe aisément, avec ses troupes fraîches, d'une armée affaiblie encore par son dernier combat. Toutes ces guerres n'aboutissaient qu'à la ruine de l'Asie, qui était comme la proie du plus fort. C'était pour la subjuguier que deux frères, Séleucus et Antiochus, avaient pris les armes ; et Ptolémée, roi d'Égypte, sous prétexte de venger sa sœur, tâchait aussi de s'en emparer. Ravagée d'un côté par Eumène, roi de Bithynie, de l'autre par les Gaulois, toujours prêts à se vendre au plus faible, personne ne la protégeait contre tous ces brigands. Lorsque, après la défaite d'Antiochus, Eumène se fut emparé de la plus grande partie de l'Asie (A. de R. 512), les deux frères, bien qu'ils eussent perdu les pays qui faisaient l'objet de leurs querelles, ne purent s'accorder, et tournèrent leurs armes l'un contre l'autre, après s'être délivrés d'un ennemi étranger. Vaincu de nouveau et las d'une fuite de plusieurs jours, Antiochus arrive enfin chez son beau-père Artamène, roi de Cappadoce. Artamène

lui fait d'abord un bon accueil. Au bout de quelques jours, Antiochus s'aperçoit qu'on lui tend des embûches, et il cherche son salut dans la fuite. Mais ne trouvant d'abri nulle part, il court chez Ptolémée, son ennemi, qu'il croyait plus sûr que son frère ; car il jugeait ce qu'il devait attendre de ce dernier par ce qu'il lui réservait naguère. Ennemi ou suppliant, il n'en fut pas mieux traité pour cela, et Ptolémée le fit jeter dans une étroite prison. Antiochus, aidé par une courtisane avec laquelle il vivait, trompa ses gardes, s'échappa encore une fois, et périt dans sa fuite, assassiné par des voleurs. A peu près vers le même temps, Séleucus perdit ses États et mourut d'une chute de cheval. Ainsi ces deux princes, frères par le sang et par leurs malheurs, exilés tous deux et tous deux détrônés, reçurent le châtiment dû à leurs crimes (A. de R. 528).

LIVRE XXVIII.

I. Olympias, fille de Pyrrhus, roi d'Épire, après la mort d'Alexandre à la fois son frère et son époux, s'étant chargée de la tutelle de Pyrrhus et de Ptolémée, deux fils qu'elle avait eus de lui, prit le gouvernement de l'État. Les Étoliens voulant reprendre la partie de l'Acarnanie qui avait été accordée au père de ces pupilles, comme dédommagement de ses frais de guerre, elle implore le secours de Démétrius (A. de R. 520), roi de Macédoine ; et, afin d'obtenir par le droit d'alliance ce qu'il refusait à la pitié, elle lui offrit la main de sa fille Phthia, quoiqu'il fût déjà l'époux de la sœur d'Antiochus, roi de Syrie. Cette union s'accomplit ; mais si elle donna des

prælio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertere, liberius depopulaturi Asiam, si omnem stirpem regiam exstinguissent. Quod ubi sensit Antiochus, velut a prædonibus, auro se redimit, societatemque cum mercenariis suis jungit.

III. Interea rex Bithyniæ Eumenes, sparsis consumptisque fratribus bello intestinæ discordiæ, quasi vacantem Asiæ possessionem invasurus, victorem Antiochum, Gallosque aggreditur. Nec difficile saucios adhuc ex superiore congressione, integer ipse viribus, superat. Ea namque tempestate omnia bella in exitium Asiæ gerebantur : uti quisque fortior fuisset, Asiam velut prædam occupabat. Seleucus et Antiochus fratres bellum propter Asiam gerebant : Ptolemæus, rex Ægypti, sub specie sororiæ ultionis, Asiæ inhiabat. Hinc Bithynus Eumenes, inde Galli, humiliorum semper mercenaria manus, Asiam depopulabantur : quum interea nemo defensor Asiæ inter tot prædones inveniebatur. Victo Antiocho, quum Eumenes majorem partem Asiæ occupasset, ne tunc quidem fratres, perditio præmio, propter quod bellum gerebant, concordare potuerunt : sed, omisso externo hoste, in mutuum exitium bellum reparant. In eo Antiochus denuo victus, multorum dierum fuga fatigatus, tandem ad socerum suum Artamenem, regem Cappadociæ, provehitur. A quo quum primum benigne exceptus esset, interjectis diebus, cognito, quod insidiæ sibi pararentur, salutem fuga quæsivit. Igitur quum profugo

nusquam tutus locus esset, ad Ptolemæum hostem, cujus fidem tutiorem, quam fratris, existimabat, decurrit : memor vel quæ facturus fratri esset, vel quæ meruisset a fratre. Sed Ptolemæus non amicior dedito, quam hosti factus, servari eum arctissima custodia jubet. Hinc quoque Antiochus, opera cujusdam meretricis adjutus, quam familiariter noverat, deceptis custodibus, elabitur, fugiensque a latronibus interficitur. Seleucus quoque eisdem ferme diebus, amisso regno, equo præcipitatus, finitur. Sic fratres, quasi et germanis casibus, exsules ambo, post regni, scelerum suorum pœnas luerunt.

LIBER XXVIII.

I. Olympias, Pyrrhi Epirotæ regis filia, amisso marito, eodemque germano fratre Alexandro, quum tutelam filiorum ex eo susceptorum, Pyrrhi et Ptolemæi, regnique administrationem in se recepisset, Ætolis partem Acarnaniæ, quam in portionem belli pater pupillarum acceperat, eripere volentibus, ad regem Mædoniæ Demetrium decurrit ; eique, habenti uxorem Antiochi regis Syriæ sororem, filiam suam Phthiam in matrimonium tradit, ut auxilium, quod misericordia non poterat, jure cognationis obtineret. Fiunt igitur nuptiæ, quibus et novi matrimonii

amis à Démétrius, son mépris pour sa première femme lui suscita des ennemis. Cette femme, ainsi répudiée, se retire volontairement près d'Antiochus, son frère, et le pousse à la guerre contre Démétrius. Les Acarnaniens, de leur côté, se défiant des Épirotes, implorent contre les Étoliens le secours de Rome, et obtiennent du sénat que les Étoliens seraient sommés par des ambassadeurs « d'évacuer les villes de l'Acarnanie, et de laisser jouir de leur liberté les seuls peuples qui n'aient point envoyé jadis des secours aux Grecs contre les Troyens, à qui Rome doit son origine. »

II. Les Étoliens reçurent ces députés avec hauteur. Ils leur rappellèrent combien de fois les armées de Carthage et de la Gaule avaient vaincu et taillé en pièces les Romains; ajoutant « que Rome, avant de porter ses armes dans la Grèce, devait d'abord ouvrir contre les Carthaginois ses portes, que tenait fermées la crainte d'une guerre punique; qu'il lui faut se souvenir de ce qu'elle est et de ceux qu'elle menace; que, déjà elle n'avait pu résister aux Gaulois; que prise par eux, elle s'était rachetée à prix d'or, ne pouvant se préserver avec du fer; que lorsque ces Gaulois avaient envahi la Grèce avec une armée plus nombreuse que la leur, les Étoliens les avaient massacrés jusqu'au dernier, non-seulement sans recourir à des forces étrangères, mais sans y employer toutes les leurs, et qu'ils creusèrent les tombes de ces Barbares dans des lieux mêmes où ceux-ci pensaient fonder des villes et un empire; qu'au contraire les Gaulois, à la vue des Romains encore épouvantés de l'incendie de leur ville, avaient subjugué presque toute l'Italie; que c'était aux Romains à les en chasser avant de menacer

« l'Étolie, et à se défendre chez eux avant de venir attaquer les autres. Qu'était-ce donc que les Romains? Des pères établis sur une terre violemment enlevée à ses premiers maîtres, et qui avaient ravi publiquement des femmes, ne pouvant espérer des épouses à cause de l'infamie de leur origine. Ils ne devaient la fondation de leur ville qu'à un parricide, et leurs murailles étaient teintes du sang d'un frère. Les Étoliens, au contraire, avaient toujours tenu le premier rang dans la Grèce, et devaient cette prééminence à la noblesse de leur origine aussi bien qu'à leur valeur; que seuls ils avaient mépris les Macédoniens, maîtres du monde, seuls ils n'avaient pas craint leur roi Philippe, et seuls, ils avaient refusé de se soumettre au grand Alexandre, vainqueur de la Perse et de l'Inde, et la terreur des nations; ils engageaient donc les Romains à se contenter de leur fortune présente, et à ne point irriter contre eux une nation qui avait battu les Gaulois et bravé les Macédoniens. » Les ambassadeurs romains ainsi congédiés, les Étoliens, pour ne pas se montrer plus braves en paroles qu'en actions, vont ravager les frontières de l'Acarnanie et de l'Épire.

III. Déjà Olympias avait remis le gouvernement à ses fils (A. de R. 535); Pyrrhus était mort, et Ptolémée, son frère, lui avait succédé. Celui-ci, ayant levé une armée, marchait contre l'ennemi, lorsqu'il tomba malade et mourut en route. Olympias elle-même, accablée de douleur, traîna une vie languissante, et ne survécut pas longtemps à cette double perte. Néréis et sa sœur Laodamie étaient les seuls restes du sang royal. Néréis épousa Gélon, fils du roi de Sicile, et Laodamie fut massacrée, dans une sédition po-

gratia acquiritur, et veteris offensa contrahitur. Nam prior uxor, velut matrimonio pulsa, sponte sua ad fratrem Antiochum discedit; eumque in mariti bellum impellit. Acarnanes quoque diffisi Epirotis, adversus Ætolos auxilium Romanorum implorantes, obtinuerunt a Romano senatu, ut legati mitterentur, qui denuntiarent Ætolis, « præsidia ab urbibus Acarnaniæ deducerent; paterenturque esse liberos, qui soli quondam adversus Trojanos, auctores originis suæ, auxilia Græcis non miserint. »

II. Sed Ætoli legationem Romanorum superbe audire: Pœnos illis et Gallos, a quibus tot bellis occisione cæsi sint, exprobrantes; dicentesque, « prius illis portas adversus Carthaginienses aperiendas, quas clausit metus Punici belli, quam in Græciam arma transferenda. Meminisse deinde jubent, qui quibus minentur. Adversus Gallos urbem eos suam tueri non potuisse, captamque non ferro defendisse, sed auro redemisse. Quam gentem se aliquando majore manu Græciam ingressam, non solum nullis externis viribus, sed ne domesticis quidem totis adjutos, universam delesse; sedemque sepulcris eorum præbuisse, quam illi urbibus imperioque suo proposuerant. Contra, Italiam, trepidis ex recenti urbis suæ incendio Romanis, universam ferme a Gallis occupatam. Prius igitur illis Gallos Italia pellendos, quam minentur Ætolis; prius-

que sua defendenda, quam aliena appetenda. Quos autem homines Romanos esse? nempe pastores, qui latrocinio justis dominis ademptum solum teneant: qui uxores, quum propter originis dehonestamenta non invenirent, vi publica rapuerint: qui denique urbem ipsam parricidio condiderint, murorumque fundamenta fraterno sanguine asperserint. Ætolos autem principes Græciæ semper fuisse; et sicut dignitate, ita et virtute cæteris præstitisse: solos denique esse, qui Macedonas, imperio terrarum florentes, semper contempserint: qui Philippum regem non timuerint: qui Alexandri Magni post Persas Indosque devictos, quum omnes nomen ejus horrerent, edicta spreverint. Monere igitur se Romanos, contenti sint fortuna præsentis, nec provocent arma, quibus et Gallos cæsos, et Macedonas contemptos videant. » Sic dimissa legatione Romanorum, ne fortius loquuti, quam fecisse, viderentur, fines Epiri regni et Acarnaniæ depopulantur.

III. Jam Olympias filiiis regna tradiderat; et in locum Pyrrhi fratris defuncti Ptolemæus successerat: qui quum hostibus, instructo exercitu, obvius processisset, infirmitate correptus, in itinere decedit. Olympias quoque [non magno post tempore] gemino funerum vulnere afflicta, ægrum spiritum trahens, non diu filiiis supervixit. Quum ex gente regia sola Nereis virgo cum Laodamia sorore su-

pulaire, aux pieds de l'autel de Diane, où elle s'était réfugiée. Les Dieux vengèrent ce crime par de longs malheurs et par une mortalité presque générale. Stérilité, famine, guerre civile, guerre étrangère, tout concourut à la ruine presque entière de la nation. Milon, l'assassin de Laodamie, livré à des accès de folie furieuse, après s'être déchiré le corps avec le fer, avec des pierres et enfin avec ses dents, mourut au bout de douze jours. Pendant que ces événements se passaient en Épire, Démétrius, roi de Macédoine, meurt, laissant le trône à Philippe, encore en bas âge (A. de R. 522). Antigone, à qui fut confiée la tutelle de cet enfant, travaillait à supplanter son pupille, dont il avait épousé la mère. Mais bientôt les Macédoniens se soulèvent, et l'assiègent dans son palais. Il s'avance alors, seul et sans garde, au-devant des séditieux, et, jetant à ses pieds le diadème et la pourpre, il les invite « à donner ces insignes à un autre qui ne sache pas leur commander, ou à qui ils veulent bien obéir ; que pour lui, dans cette royauté si enviée, il n'avait trouvé, au lieu de plaisirs, que des dangers et des fatigues. » Il leur rappelle ensuite ses bienfaits : « comment il a puni la défection de leurs alliés, réprimé la joie des Thessaliens et des Dardaniens à la mort de Démétrius, soutenu enfin et accru même la puissance de la Macédoine. Si on lui reproche toutes ces actions, il est prêt à abdiquer l'empire et à leur rendre leur présent ; ils pourront alors chercher un roi dont ils soient les maîtres. » Le peuple, honteux et ému, le pria de reprendre la couronne ; mais il refusa, jusqu'à ce qu'on eût livré au supplice les auteurs de la sédition.

peresset, Nereis nubit Geloni, Siciliae regis filio : Laodamia autem, quum in aram Dianae confugisset, concursu populi interficitur. Quod facinus dii immortales assiduis cladibus gentis, et prope interitu totius populi vindicaverunt. Nam sterilitatem famemque passi, et intestina discordia vexati, externis ad postremum bellis paene consumpti sunt : Miloque, Laodamiae percussor, in furorem versus, nunc ferro, nunc saxo, in summa dentibus laceratis visceribus, duodecima die interit. His in Epiro gestis, interim in Macedonia Demetrius rex, relicto filio Philippo, parvulo admodum, decedit. Cui Antigonus tutor datus, accepta in matrimonium matre pupilli, regem se constitui laborabat. Interjecto deinde tempore, quum seditione minaci Macedonum, clausus in regia teneretur, in publicum sine satellitibus procedit ; projectoque in vulgus diademate ac purpura, « dare haec eos alteri jubet, qui aut imperare illis nesciat, aut cui parere ipsi sciunt : se adhuc invidiosum illud regnum, non voluptatibus, sed laboribus ac periculis sentire. » Commemorato deinde beneficia sua : « ut defectionem sociorum vindicaverit : ut Dardanos, Thessalosque exultantes morte Demetrii regis compescuerit : ut denique dignitatem Macedonum non solum defenderit, verum etiam auxerit. Quorum si illos poeniteat, deponere se imperium, et reddere illis munus suum ; ipsi regem quaerant, cui imperent. » Quum populus pudore motus, recipere

IV. Cette révolte apaisée, il déclara la guerre aux Spartiates, les seuls qui, du temps des guerres de Philippe et d'Alexandre, avaient bravé la puissance des Macédoniens, et leurs armes, si redoutables au reste du monde. Ces deux illustres nations se combattirent avec une vigueur égale : l'une pour soutenir l'antique renommée des Macédoniens, l'autre pour défendre la liberté encore intacte de Lacédémone, et pour le salut même de la patrie. Les Spartiates furent vaincus : mais ce revers fut soutenu dignement, et par eux, et par leurs femmes et leurs enfants. Pas un, dans la bataille, ne ménagea sa vie ; pas une femme ne pleura la perte de son époux ; les vieillards vantaient le trépas de leurs fils ; les fils applaudissaient à leurs pères morts les armes à la main ; tous se plaignaient de n'avoir point succombé pour la liberté de leur patrie. Toutes les portes s'ouvraient pour recevoir les blessés ; on pansait leurs blessures, on tâchait de les soulager de leurs fatigues. On n'entendait nul bruit dans la ville, on n'apercevait aucun signe d'émotion ; chacun s'affligeait plutôt du désastre commun que de sa situation particulière. Sur ces entrefaites arrive le roi Cléomène, tout baigné de son sang et de celui des ennemis, dont il avait fait un immense carnage : il entre dans la ville, et, sans s'asseoir, sans demander à manger ni à boire, sans déposer ses armes, il s'appuie contre un mur, et, voyant qu'il ne lui reste plus que quatre mille combattants, il les exhorte à se réserver pour des temps plus heureux. Il part ensuite avec sa femme, ses enfants, et se rend en Égypte, près de Ptolémée. Accueilli par ce prince avec respect, il ne cessa d'en recevoir des

eum regnum juberet, tamdiu recusavit, quoad seditionis auctores supplicio traderentur.

IV. Post haec bellum Spartanis infert : qui soli Philippi Alexandrique bellis, et imperium Macedonum, et omnibus metuenda arma contempserant. Inter duas nobilissimas gentes bellum summis utrinque viribus fuit : quum hi pro veteri Macedonum gloria, illi non solum pro illibata libertate, sed etiam pro salute certarent. Victi Lacédemonii, non ipsi tantum, sed etiam conjugum liberique, magno animo fortunam tulere. Nemo quippe in acie salutis periclitatus : nulla amissum conjugem flevit : filiorum mortem aceros laudabant : patribus in acie caesis filii gratulabantur : suam vicem omnes dolebant, quod non ipsi pro patriae libertate cecidissent. Patentibus omnes domibus saucios excipiebant, vulnera curabant, lassos resciebant. Inter haec nullus in urbe strepitus, nulla trepidatio ; magis omnes publicam, quam privatam fortunam lugebant. Inter haec Cleomenes rex post multas hostium caedes, toto corpore, suo pariter et hostium cruore madens, supervenit ; ingressusque urbem non humi consedit, non cibum aut potum poposcit, non denique armorum onus deposuit : sed acclinis parieti, quum quatuor millia sola ex pugna superfuisset conspexisset, hortatur, « ut se ad meliora reipublicae tempora reservarent. » Tum cum conjugis et liberis Aegyptum ad Ptolemaeum proficiscitur : a quo honorifice sus-

marques d'une haute distinction, jusqu'à ce qu'enfin, Ptolémée étant mort, son fils le fit périr, lui avec toute sa famille. Antigone, après la défaite des Spartiates, plein de compassion pour le malheur d'un si noble peuple, défendit le pillage à ses troupes, et fit grâce à tous ceux qui avaient survécu à la bataille. Il dit « qu'il n'avait pas fait la guerre aux Spartiates, mais à Cléomène; que la fuite de ce roi avait désarmé sa colère; qu'il lui serait aussi glorieux d'avoir conservé Lacédémone que d'avoir été le seul qui l'eût prise; que puisqu'il n'y trouvait plus personne à sauver, il en épargnait au moins le sol et les murailles. » Il mourut peu de temps après, laissant le trône à Philippe, son pupille, âgé de quatorze ans (A. de R. 533).

LIVRE XXIX.

I. Vers le même temps, presque tous les États de l'univers changèrent de maîtres. En Macédoine, Philippe, après la mort d'Antigone, son tuteur et son beau-père, prit les rênes de l'empire, à l'âge de quatorze ans. En Asie, Séleucus avait été tué, et le trône passait à Antiochus qui n'avait pas encore l'âge de puberté. En Cappadoce, un autre enfant, Ariarathé, était roi par suite de l'abdication de son père. En Égypte, Ptolémée, assassin de son père et de sa mère, s'était emparé du trône, et portait à cause de son crime, le surnom de Philopator (A. de R. 533). Les Spartiates substituaient Lycurgue à Cléomène (A. de R. 534). Et, pour qu'on vit partout des changements s'accomplir, Annibal, malgré sa jeunesse, fut élu général à Carthage

ceptus, diu in summa dignatione regis vixit. Postremo post Ptolemæi mortem, a filio ejus cum omni familia interficitur. Antigonus autem, cæsis occidione Spartanis, fortunam tantæ urbis miseratus, a direptione militibus prohibuit; veniamque his, qui superfuera, dedit, præfatus, « bellum se cum Cleomene, non cum Spartanis habuisse, cujus fuga omnis ira ejus finita sit: nec minori sibi gloriæ fore, si ab eo servata Lacedæmon, a quo solo capta sit, proderetur. Parcere igitur se solo urbis ac tectis, quoniam homines, quibus parceret, non superfuissent. » Nec multo post ipse decedit, regnumque Philippo pupillo, annos XIV nato, tradidit.

LIBER XXIX.

I. Iisdem ferme temporibus prope universi orbis imperia nova regum successione mutata sunt. Nam et in Macedonia Philippus, mortuo Antigono, tutore eodemque vitrico, annorum quatuordecim regnum suscepit: et in Asia, interfecto Seleuco, impubes adhuc rex Antiochus constitutus est: Cappadociæ quoque regnum Ariarathi, puero admodum, pater ipse tradiderat: Ægyptum, patre nec matre interfectis, occupaverat Ptolemæus, cui ex facinoris crimine cognomentum *Philopatori* fuit. Sed et

(A. de R. 533); non pas qu'on y manquât de généraux plus âgés, mais parce qu'il avait été nourri dès l'enfance dans la haine du nom romain; et cette haine semblait justifier un choix qui cependant fut moins fatal aux Romains qu'à l'Afrique elle-même. Ces jeunes souverains, quoiqu'avec des ministres qui n'étaient pas plus âgés qu'eux, suivirent les traces de leurs ancêtres, et se distinguèrent par des qualités éminentes. Ptolémée seul montra dans l'exercice de la royauté une lâcheté égale au crime qui la lui avait fait obtenir. Quant à Philippe, les Dardaniens et d'autres peuples voisins, éternels ennemis des rois de Macédoine, méprisant sa jeunesse, ne cessaient de le harceler. Mais il les repoussa; et, non content d'avoir su protéger son pays, il brûlait de porter la guerre en Étolie.

II. Il était tout occupé de ce projet, lorsque Démétrius, roi d'Illyrie, récemment vaincu par le consul Paullus, implore son secours avec les plus instantes prières. Il se plaint « que les Romains, non contents d'être maîtres de l'Italie, ont encore la présomptueuse espérance de conquérir le monde entier, et attaquent tous les rois; qu'ainsi, pour imposer leur domination à la Sicile, à la Sardaigne, à l'Espagne et à l'Afrique entière, ils ont entrepris la guerre contre Annibal et contre Carthage; que s'ils la lui ont faite à lui-même, c'est seulement à cause de son voisinage de l'Italie, comme si nul roi ne pouvait sans crime confiner à leur empire; que Philippe aussi devait craindre un tel exemple, car il trouverait en eux un ennemi d'autant plus acharné, que son royaume est plus à leur portée et plus considérable. » Il promet en outre « de

Spartani in locum Cleomenis suffecerunt Lycurgum. Et ne qua temporibus mutatio deesset, apud Carthaginienses quoque ætate immatura dux Annibal constituitur, non penuria seniorum, sed odio Romanorum, quo imbutum eum a pueritia sciebant, (fatale non tam Romanis, quam ipsi Africæ, malum. His regibus pueris etsi nulli senioris ætatis rectores erant, tamen in suorum quibusque majorum vestigia intentis, magna in dolens virtutis enituit. Solus Ptolemæus, sicut scelestus in occupando regno, ita et regnis in administrando fuit. Philippum Dardani, cæterique omnes finitimi populi, quibus velut immortale odium cum Macedonum regibus erat, contemptu ætatis assidue lacebant. Contra ille, subnotis hostibus, non contentus sua defendisse, ultro etiam Ætolis bellum inferre gestiebat.

II. Quæ agitantem illum Demetrius, rex Illyriorum, nuper a Paulo, romano consule, victus, supplicibus precibus aggreditur, injuriam Romanorum querens: « qui, non contenti Italiæ terminis, imperium spe improba totius orbis amplexi, bellum cum omnibus regibus gerant. Sic illos Siciliæ, sic Sardinia, Hispaniaque, sic denique totius Africæ imperium affectantes, bellum cum Pœnis et Annibale suscepisse: sibi quoque non aliam ob causam, quam quod Italiæ finitimus videbatur, bellum illatum: quasi nefas esset, aliquem regem juxta imperii eorum terminos esse. Sed et ipsi cavendum esse exemplum: cujus

« lui céder tout ce que les Romains ont envahi de
 « ses États, aimant mieux les voir aux mains d'un
 « allié que dans celles d'un ennemi. » Ce discours
 engagea Philippe à abandonner son projet contre
 l'Étolie, et à tourner ses armes contre les Ro-
 mains. Il croyait en venir à bout d'autant plus
 aisément qu'il venait d'apprendre leur défense
 par Annibal, près du lac Trasimène. Alors, pour
 n'avoir pas plusieurs ennemis à la fois, il fait la
 paix avec les Étoliens, comme s'il devait, non
 pas porter la guerre ailleurs, mais veiller au res-
 pos de la Grèce. Il affirmait « que jamais la Grèce
 « ne s'était trouvée dans un plus grand péril; que
 « si, depuis l'élévation des empires de Carthage et
 « de Rome à l'Occident, l'Orient et la Grèce n'a-
 « vaient point encore été envahis, ce n'était qu'à
 « cause de la lutte qui existait entre ces deux
 « empires pour la suprématie; mais que bientôt
 « les vainqueurs mettraient le pied en Orient. »

III. Il ajoutait « qu'on voyait s'élever en Italie
 « le nuage précurseur d'une guerre opiniâtre et
 « sanglante; qu'à l'Occident, une tempête mêlée
 « de tonnerres et d'éclairs, et poussée par la vic-
 « toire, menaçait de couvrir d'une pluie de sang
 « le monde entier; que la Grèce, si souvent ébranlée
 « par ses guerres avec les Perses et avec les Gaulois
 « ou les Macédoniens, trouverait les épreuves
 « qu'elle avait subies bien légères, en comparai-
 « son des malheurs qui la menaçaient, si l'une des
 « deux puissances actuellement aux prises dans
 « l'intérieur de l'Italie venait à se répandre au
 « dehors; qu'il voyait à quel point était achar-
 « née et terrible la guerre que se faisaient ces
 « deux peuples, tous deux puissants, ayant tous
 « deux de nombreuses armées, de vaillants sol-

« dats et d'habiles généraux; que la rage qui les
 « animait ne pourrait s'assouvir que par la ruine
 « du parti contraire, qui entraînerait dans sa chute
 « ses voisins et ses alliés; que l'ambition des vain-
 « queurs, exaltée par le succès, serait moins redou-
 « table à la Macédoine qu'à la Grèce, celle-là étant
 « plus éloignée et plus en état de se défendre;
 « mais qu'il comprenait que de telles armées ne
 « borneraient pas là leur victoire, et que lui-même
 « avait à craindre les attaques de celle qui serait
 « victorieuse. » Ce prétexte mit fin à la guerre con-
 tre les Étoliens; et Philippe, simple observateur du
 débat entre les Carthaginois et les Romains,
 pesait les forces des deux nations rivales. Les
 Romains, qui se voyaient serrés de près par An-
 nibal et ses Carthaginois, n'en redoutaient que
 davantage la Macédoine. Ils craignaient l'an-
 tique valeur de cette nation, célèbre par la con-
 quête de l'Orient, et son roi Philippe, qu'ils sa-
 vaient plein du désir de marcher sur les traces
 d'Alexandre, passionné pour la guerre et ca-
 ayant le génie.

IV. Ayant appris que les Romains avaient
 été battus une seconde fois par les Carthaginois,
 Philippe s'avoue hautement leur ennemi, et fait
 équiper une flotte pour passer en Italie. Il dé-
 pute ensuite et écrit à Annibal pour lui proposer
 une alliance. Le député, saisi par les Romains et
 conduit devant le sénat, fut renvoyé sain et sauf,
 non par égard pour le roi, mais pour ne pas
 faire d'un ennemi douteux encore un ennemi
 déclaré. Bientôt, informés que Philippe se pré-
 pare à entrer en Italie avec ses troupes, les Ro-
 mains envoient, pour s'opposer à son passage,
 le préteur Lévinus avec une flotte. Lévinus

quanto promptius nobilisque sit regnum, tanto sit Roma-
 nos acriores hostes habiturus. » Super hæc, « cedere se
 illi regno, quod Romani occupaverint, » profitetur;
 « gratius habiturus, si in possessione imperii sui socium,
 potius quam hostes, videret. » Hujuscemodi oratione im-
 pulsit Philippum, ut, omissis Ætolis, bellum Romanis
 inferret, minus negotii existimantem, quod jam victos
 ab Annibale apud Trasimenum lacum audierat. Itaque ne
 eodem tempore multis bellis distineretur, pacem cum Æto-
 lis facit; non quasi alio bellum translaturus, sed ut Græ-
 cias quieti consulturus, « quam nunquam in majori peri-
 culo fuisse » affirmabat: « siquidem consurgentibus ab
 Occidente novis Pœnorum et Romanorum imperiis, qui-
 bus una hæc a Græcia atque Asia sit mora, dum inter se
 bello discrimen imperii faciunt: cæterum statim victri-
 bus transitum in Orientem fore. »

III. « Videre se itaque, ait, consurgentem in Italia
 nubem illam trucis et cruenti belli: videre tonantem ac
 fulminantem ab Occasu procellam, quam in quascunque
 terrarum partes victoriæ tempestas detulerit, magno cruo-
 ris imbre omnia fordaturam. Frequenter Græciam ingentes
 motus passam, nunc Persarum, nunc Gallorum, nunc
 Macedonum bellis: sed omnia illa ludum fuisse existi-
 maturos, si ea, quæ nunc in Italia concurrat manus,
 extra terram illam se effuderit. Cernere se, quam cruenta
 et sanguinaria inter se bella utriusque populi viribus copia-

rum, et ducum artibus gerant: quæ rabies finiri solo
 partis alterius interitu, sine ruina finitimorum, non possit.
 Feros igitur animos victorum minus quidem Macedoniæ,
 quam Græciæ, timendos, quia et remotior, et in vindic-
 tam sui robustior sit: scire tamen se, eos, qui tantis viri-
 bus concurrant, non contentos hoc fine victoriæ fore;
 metuendumque sibi quoque certamen eorum, qui supe-
 riores exstiterint. » Hoc prætextu, finito cum Ætolis bello,
 nihil aliud, quam Pœnorum Romanorumque bella respi-
 cients, singulorum vireis perpendebat. Sed nec Romani,
 tametsi Pœni et Annibal in cervicibus erant, soluti metu
 Macedonico videbantur: quippe terrebat eos et veteris
 Macedonum virtus, et devicti Orientis gloria, et Philippus
 studio Alexandri æmulationis incensus, quem promptum
 in bella industriamque cognoverant.

IV. Igitur Philippus, quum, iterato prælio, victos a
 Pœnis Romanos didicisset, aperte hostem se his professus,
 naves, quibus in Italiam exercitum trajiceret, fabricare
 cepit. Legatum deinde ad Annibalem, jungendæ soci-
 tatis gratia, cum epistolis mittit: qui comprehensus, et
 ad senatum perductus, incolumis dimissus est, non in
 honorem regis, sed ne, dubius adhuc, indubitatus hostis
 redderetur. Postea vero, quum Romanis nuntiatum esset,
 in Italiam Philippum copias trajecturum, Levinum præ-
 torem cum instructis navibus ad prohibendum transitum
 mittunt. Qui quum in Græciam trajecisset, multis promi-

passé en Grèce, et engage, à force de promesses, les Étoliens à faire la guerre à Philippe (A. de R. 541). Philippe, de son côté, sollicite les Achéens de la déclarer aux Romains. En même temps, les Dardaniens ravagent les frontières de la Macédoine, emmènent vingt mille prisonniers, et contraignent Philippe à laisser les Romains, pour venir défendre son royaume. Cependant le préteur Lévinus, ayant fait alliance avec Attale, dévaste la Grèce. Les villes grecques, accablées de tant de maux, envoient ambassade sur ambassade pour réclamer le secours de Philippe; et le roi d'Illyrie, toujours attaché à ses côtés, ne cesse de lui rappeler sa promesse. Enfin, la Macédoine ravagée demandait vengeance. Pressé par tant et de si graves événements, sans savoir auquel remédier d'abord, il promettait à tous de prompts secours, non qu'il fût en état de tenir sa parole, mais pour conserver leur alliance en ranimant leur espoir. Il marcha d'abord contre les Dardaniens, qui, épiant l'instant de son départ, menaçaient de pousser plus avant leurs incursions dans la Macédoine. Il fait aussi la paix avec les Romains, qui s'applaudirent de voir cette guerre ajournée. Philippe, instruit que Philopémen, général des Achéens, s'efforçait d'entraîner ses alliés dans les intérêts de Rome, lui dressa des embûches. Mais Philopémen le sut, et, pour s'en garantir, força, par son autorité, les Achéens à se détacher de Philippe (A. de R. 554).

LIVRE XXX.

I. Si Philippe était occupé de grands desseins

sis impellit Ætolos bellum adversus Philippum suscipere. Philippus quoque Achæos in Romanorum bella sollicitat. Interea et Dardani Macedoniæ fines vastare coperunt, abductisque xx millibus captivorum, Philippum a Romano bello ad tuendum regnum revocaverunt. Dum hæc aguntur, Lævinus prætor, juncta cum Attalo rege societate, Græciam populatur. Quibus cladibus percussæ civitates, auxilium petentes Philippum legationibus fatigant: nec non et Illyriorum rex, lateri ejus hærens, assiduus precibus promissa exigebat. Super hæc vastati Macedones ultionem flagitabant. Quibus tot tantisque rebus obsessus, cui rei primum occurreret, ambigebat; omnibus tamen propediem auxilia se missurum pollicetur: non quia facere posset, quæ promittebat, sed ut spe impletos in societatis jure retineret. Prima tamen illi expeditio adversus Dardanos fuit: qui, absentiam ejus aucupantes, majore belli mole Macedoniæ imminebant. Cum Romanis quoque pacem facit, contentis interim bellum Macedonicum distulisse: Philopœmeni, Achæorum duci, quem ad Romanos sociorum animos sollicitare didicerat, insidias præterdit. Quibus ille cognitis vitatisque, discedere ab eo Achæos auctoritate sua coegit.

LIBER XXX.

I. Philippo in Macedonia magnis rebus intento, in Æ-

gypto Ptolemæi diversi mores erant. Quippe regno parricidio parto, et ad necem utriusque parentis cæde etiam fratris adjuncta, velut rebus feliciter gestis, luxuriæ se tradiderat; regisque mores omnis sequuta regia erat. Itaque non amici tantum præfectique, verum etiam omnis exercitus, depositis militiæ studiis, otio ac desidia corrupti marcebant. Quibus rebus cognitis, Antiochus, rex Syriæ, veteri inter se regnorum odio stimulante, repentino bello multas urbes ejus oppressit, ipsamque Ægyptum aggreditur. Trepidare igitur Ptolemæus; legationibus missis, quoad vires pararet, morari Antiochum. Magno deinde in Græcia exercitu conducto, secundum prælium facit; spoliassetque regno Antiochum, si fortunam virtute juvisset. Sed contentus reciperatione urbium, quas amiserrat, facta pace, avide materiam quietis arripuit; revolutusque in luxuriam, occisa Eurydice uxore eademque sorore sua, Agathocliæ meretricis illecebris capitur. Atque ita omnem magnitudinem nominis ac majestatis oblitus, noctes in stupris, dies in conviviis consumit. Adduntur instrumenta luxuriæ, tympana et crepundia: nec jam spectator rex, sed magister nequitiae, nervorum oblectamenta modulatur. Hæc primo laborantis regis tacitæ pestes et occultæ fuere.

II. Deinde crescente licentia, jam nec parietibus regis domus contineri meretricis audacia potest: quam proter-

II. Bientôt la licence s'accrut. L'audace de la courtisane franchit les murs du palais ; les débordements journaliers du roi, auxquels il associait Agathocle, frère de cette femme, jeune homme de mœurs dépravées, et non moins beau qu'ambitieux, encourageaient son insolence. De plus, Œnanthe, leur mère, tenait le prince enchaîné par les charmes de ses deux enfants. Non contentes d'exercer leur empire sur le roi, elles l'étendaient sur tout le royaume, se montraient en public, y recevaient des hommages, étaient suivies par la foule. Agathocle, qui ne quittait pas le roi d'un instant, gouvernait la ville ; tribunats, préfectures, commandements des armées, deux femmes disposaient de tout cela, et personne, dans le royaume, n'avait moins de pouvoir que le roi. Cependant il meurt, laissant de sa sœur Eurydice un fils qui n'avait que cinq ans. Mais les deux femmes, occupées à piller le trésor royal, et travaillant avec l'appui de quelques scélérats à s'emparer du gouvernement, cachèrent longtemps la mort de Ptolémée. Le peuple l'apprit enfin. Il accourut en foule, tua Agathocle, et, pour venger Eurydice, attacha à un gibet la mère et la fille. La mort du roi et le supplice des courtisanes ayant, pour ainsi dire, expié la honte du royaume, les Alexandrins envoyèrent aux Romains des députés, pour les prier « d'accepter la tutelle du prince mineur, et de défendre l'Égypte, déjà partagée, disaient-ils, par un traité secret entre Antiochus et Philippe. »

III. Cette demande plut aux Romains ; ils cherchaient un prétexte de guerre contre Philippe, à cause de sa perfidie envers eux pendant la guerre punique. D'ailleurs, après Annibal et les

Carthaginois qu'ils avaient vaincus, il n'était personne dont ils redoutaient davantage les armes, n'ayant pas encore oublié la terreur que Pyrrhus, avec une poignée de Macédoniens, avait causée à l'Italie, et les exploits du même peuple en Orient. Ils envoient donc des députés à Antiochus et à Philippe, pour leur ordonner de ne point menacer l'Égypte. Ils envoient en même temps M. Lépidus, pour gouverner, en qualité de tuteur, les États de leur pupille. Sur ces entreprises, des ambassadeurs du roi Attale et de Rhodes viennent à Rome se plaindre de Philippe. Le sénat n'hésite plus ; sous prétexte de marcher au secours de ses alliés, il déclare la guerre à Philippe. Un consul et des légions sont envoyés en Macédoine. Bientôt la Grèce entière, confiante dans la protection des Romains, et espérant reconquérir son ancienne liberté, se joint à eux contre Philippe, et ce roi, pressé de toutes parts, est contraint de demander la paix. Pendant que les Romains en arrêtent les conditions, Attale, les Rhodiens, les Achéens, les Étoliens, réclament ce qui leur a été ravi. Mais Philippe, tout en s'avouant « forcé de céder aux Romains, soutenait « qu'il était injuste que les Grecs, vaincus par les « rois Philippe et Alexandre, ses ancêtres, et cour- « bés par eux sous le joug de la Macédoine, lui « fissent des conditions en vainqueurs ; que c'était « eux qui devaient rendre compte de leur obéi- « sance avant de prétendre à la liberté. » Enfin, sur sa demande, on lui accorda une trêve de deux mois, pour solliciter à Rome, près du sénat, une paix que l'on ne pouvait conclure en Macédoine.

VI. La même année, il y eut un tremblement de terre entre les îles de Théra et de Thérassie,

viorem sociata cum Agathocle fratre, ambitiosæ pulchritudinis scorto, quotidiana regis supra faciebant. Accedebat et mater Œnanthe, quæ geminæ sobolis illecebris devinctum regem tenebat. Itaque non contentæ rege, jam etiam regnum possident, jam in publico visuntur, jam salutantur, jam comitantur. Agathocles regis lateri junctus, civitatem regebat : tribunatus, prefecturas, et ducatus mulieres ordinabant ; nec quisquam in regno suo minus, quam ipse rex, poterat. Quum interim, relicto quinquenni ex Eurydice sorore filio, moritur : sed mors ejus, dum pæcuniam regiam mulieres rapiunt, et imperium, inita cum perditissimis societate, occupare conantur, diu occultata fuit. Re tandem cognita, concursu multitudinis, et Agathocles occiditur, et mulieres in ultionem Eurydices patibulis suffiguntur. Morte regis, supplicio meretricum velut expiata regni infamia, legatos Alexandrini ad Romanos misere, orantes, « ut tutelam pupilli susciperent ; tuerenturque regnum Ægypti, quod jam Philippum et Antiochum, facta inter se pactione, divisisse » dicebant.

III. Grata legatio Romanis fuit, causam belli adversus Philippum querentibus, qui insidiatus eis temporibus Punici belli fuerat. Huc accedebat, quod Pœnis et Annibale superato, nullius magis arma metuebant, reputantibus, quantum motum Pyrrhus parva manu Macedonum in Italia fecisset, quantasque res Macedones in Oriente gessissent.

Mittuntur itaque legati, qui Antiocho et Philippo denuntiant, « regno Ægypti abstineant. » Mittitur et M. Lepidus in Ægyptum, qui tutorio nomine regnum pupilli administrat. Dum hæc aguntur, interim legationes Attali regis et Rhodiorum, injurias Philippi querentes, Romam venerunt. Quæ res omnem concitationem Macedonici belli senatui exemit. Statim igitur, titulo ferendi sociis auxilii, bellum adversus Philippum decernitur, legionesque cum consule in Macedoniam mittuntur. Nec multo post tempore, tota Græcia, fiducia Romanorum, adversus Philippum, spe pristinae libertatis erecta, bellum ei intulit : atque illa, quum rex undique urgeretur, pacem petere compellitur. Deinde, quum expositæ conditiones pacis a Romanis essent, repetere sua et Attalus, et Rhodii, et Achari, et Ætoli cœpere. Contra Philippum, « adduci se posse, ut Romanis pareat, » concedebat ; « cæterum indignum esse, Græcos a Philippo et Alexandro ; majoribus suis victos, et sub jugum Macedonici imperii subactos, veluti victores, leges pacis sibi dicere, quibus prius sit servitutis ratio reddenda, quam libertas vindicanda. » Ad postremum tamen, petente eo, induciæ duorum mensium datæ, ut pax, quæ in Macedonia non conveniebat, Romæ a senatu peteretur.

IV. Eodem anno inter insulas Theram et Therasiam, medio utriusque ripe et maris spatium, terræ motus fuit.

au milieu de la mer, à une distance égale des deux rivages. Au grand étonnement des navigateurs, une île sortit du fond des eaux, devenues chaudes tout à coup. Le même jour, les mêmes secousses se firent sentir en Asie; Rhodes et plusieurs autres villes furent en partie renversées; d'autres furent englouties tout entières. Ce prodige frappa les esprits de terreur, et les devins prédirent « que l'empire naissant des Romains dévorait l'ancien empire des Grecs et des Macédoniens. » Cependant le sénat rejette la paix. Philippe engage dans son parti le tyran Nabis. Comme il rangeait ses soldats en bataille devant l'armée ennemie, il leur rappela, pour les encourager, « que les Macédoniens avaient soumis la Perse, la Bactriane, les Indes et toute l'Asie jusqu'aux extrémités de l'Orient; que dans la guerre présente ils devaient se montrer plus courageux que leurs ancêtres, la liberté étant plus précieuse que l'empire. » Le consul Flamininus animait les siens au combat par le récit de leurs derniers exploits; il leur montrait « Carthage et la Sicile, l'Italie et l'Espagne domptées par la valeur romaine; Annibal, émule d'Alexandre le Grand, chassé de l'Italie; et l'Afrique elle-même, cette troisième partie du monde, subjuguée: qu'il ne fallait point juger des Macédoniens par leur ancienne renommée, mais par leur force actuelle; qu'il ne s'agissait de combattre ni Alexandre-le Grand qui passait pour invincible, ni son armée qui avait soumis l'Orient, mais Philippe, un jeune prince sans expérience, presque incapable de défendre ses frontières des insultes de ses voisins, et ces Macédoniens qui tout dernièrement encore avaient été vaincus par les Dardaniens; que si les ennemis

« vantaient les hauts faits de leurs ancêtres, il « vantait, lui, ceux de ses soldats; qu'avec ces « mêmes soldats, avec cette même armée qu'il « avait aujourd'hui sous ses ordres, et non avec « d'autres, Rome avait vaincu Annibal et les Carthaginois, et soumis presque tout l'Occident. » Enflammées par ces discours, les deux armées en viennent aux mains, toutes deux fières, l'une de ses conquêtes en Orient, l'autre de son empire sur l'Occident, et portant dans le combat, celle-ci la gloire antique, mais déjà surannée, de leurs pères, celle-là la fleur vigoureuse d'un courage éprouvé par des succès récents. La fortune de Rome triompha. Philippe, abattu par ce revers, demanda la paix à Flamininus (A. de R. 555). Il conserva bien le titre de roi, mais il perdit toutes les villes grecques, antiques possessions et, pour ainsi dire, membres de l'empire de ses aïeux, et ne garda que la Macédoine. Quant aux Étoliens, irrités qu'on ne l'eût pas non plus dépouillé, comme ils le voulaient, de ce royaume, afin d'en payer leurs services dans la guerre, ils envoient des députés à Antiochus, pour l'engager, en exaltant sa propre grandeur, et par l'espoir d'une alliance avec toute la Grèce, à déclarer la guerre aux Romains.

LIVRE XXXI.

I. Après la mort de Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, son jeune fils, qui était appelé à lui succéder et que son état de faiblesse livrait aux courtisans, ne fut qu'un objet de mépris pour Antiochus, roi de Syrie, qui résolut de s'emparer de l'Égypte. Déjà il était entré dans la Phé-

In quo, cum admiratione navigantium, repente ex profundo cum calidis aquis insula emersit. In Asia quoque eadem die idem motus terræ Rhodum, multasque alias civitates, gravi ruinarum labe contussit: quasdam solidas absorbit. Quo prodigio territis omnibus, vates cecinere, « oriens Romanorum imperium, vetus Græcorum ac Macedonum voraturum. » Interim a senatu repudiata pace, Philippus in societatem belli Nabin tyrannum sollicitat. Atque ita, quum in aciem exercitum instructis e diverso hostibus produxisset, hortari suos cœpit, referendo, « Persas, Bactros, Indosque et omnem Asiam, Orientis finem, a Macedonibus perdomitam; tantoque fortius hoc bellum, quam illa, sustinendum, quanto sit libertas imperio carior. » Sed et Flamininus Romanus consul, relatione rerum recentissime gestarum, suos stimulabat in prælium, ostendendo, « Hinc Carthaginem cum Sicilia, inde Italiam et Hispaniam Romana virtute perdomitas: nec Annibalem quidem Alexandro Magno postponendum, quo Italia pulso, Africam ipsam, tertiam partem mundi, superaverint. Sed nec Macedonas veteri fama, sed præsentibus viribus, æstimandos: quia non cum Alexandro Magno, quem invictum audierant, nec cum exercitu ejus, qui totum Orientem devicerat, bellum gerant: sed cum Philippo, puero immaturæ ætatis, qui regni terminos adversus finitimos ægre defendat et cum his Macedonibus,

qui non ita pridem prædæ Dardanis fuerint. Illos majorum decora, se suorum militum commemorare. Non enim alio exercitu Annibalem et Pœnos, et totum ferme Occidentem, sed his ipsis, quos in acie habeat, militibus subactos. » His adhortationibus utrinque concitati milites, prælio concurrunt, alteri Orientis, alteri Occidentis imperio gloriantes; ferentesque in bellum, alii majorum suorum antiquam et obsoletam gloriam, alii virentem recentibus experimentis virtutis florem. Sed Macedonas Romana fortuna vicit. Fractus itaque bello Philippus, pace a Flaminino consule petita, nomen quidem regium retinuit: sed omnibus Græciæ urbibus, velut regni membris, extra terminos antiquæ possessionis, amissis, solam Macedoniam retinuit. Offensi tamen Etoli, quod non ex arbitrio eorum Macedonia quoque adempta regi, et data sibi in prælium belli esset, legatos ad Antiochum mittunt, qui cum adulatione magnitudinis, in Romana bella, spe societatis universæ Græciæ, impellerent.

LIBER XXXI.

I. Mortuo Ptolemæo Philopatore, rege Ægypti, contemp-taque parvuli filii ejus ætate, qui in spem regni relicta, prædæ etiam domesticis erat, Antiochus, rex Syriæ, occupare Ægyptum statuit. Itaque Phœnicen, cæterasque Syriæ

nticie, et dans les villes que les rois d'Égypte possédaient de droit en Syrie, lorsque des envoyés du sénat lui enjoignirent « de respecter les États d'un pupille mis sous la sauvegarde du peuple romain, par un père mourant. » Cette défense n'arrêtant pas Antiochus, le sénat envoie de nouveaux députés qui, sans dire un mot du jeune pupille, ordonnent au roi de Syrie « de rendre jusqu'à la dernière les places qui appartiennent par droit de conquête au peuple romain. » Nouveau refus d'Antiochus, suivi d'une déclaration de guerre. Ce prince la fit aussi malheureusement qu'il se l'était légèrement attirée. Vers la même époque, le tyran Nabis s'étant emparé de plusieurs villes de la Grèce, le sénat, pour éviter que les forces romaines fussent occupées de deux guerres à la fois, écrit à Flamininus « de délivrer la Grèce de Nabis, s'il le jugeait convenable, comme il avait délivré la Macédoine de Philippe. » A cet effet, on lui continua le commandement. Ce qui rendait la guerre contre Antiochus si redoutable, c'était le nom d'Annibal, que des envieux accusaient auprès des Romains « d'avoir fait une alliance secrète avec ce prince, » ajoutant « qu'habitué au commandement et à la licence effrénée des camps, il ne pouvait vivre en repos sous l'empire des lois, et que, fatigué de son inaction à Carthage, il cherchait sans cesse et partout de nouveaux prétextes de guerre. » Malgré la fausseté de ces accusations, les esprits timorés ne laissaient pas que d'y ajouter foi.

II. Enfin, le sénat effrayé envoie Cn. Servilius en Afrique (A. de R. 556), pour y observer la conduite d'Annibal; et même il lui recommanda secrètement « de s'en défaire, s'il est pos-

quidem, sed juris Ægyptii, civitates quum invasisset, legatos ad eum senatus mittit, qui denuntiarent ei, « abstineret regno pupilli, postremis patris precibus fidei suæ traditi. » Quibus sprois, interjecto tempore, alia legatio supervenit, quæ, ommissa pupilli persona, « civitates, jure belli factas populi Romani, in integrum restitui » jubebat. Abnienti bellum denuntiatum : quod ille facile susceptum infelicitè gessit. Eodem tempore et Nabis tyrannus multas Græciæ civitates occupaverat. Igitur senatus, ne uno tempore duplici bello Romanæ vires distinerentur, scripsit Flaminino, « si ei videatur, sicuti Macedoniam a Philippo, ita Græciam a Nabide liberet. » Ob quam causam imperium ei prorogatum est. Terribile quippe Antiochi bellum Annibalis nomen faciebat, quem æmuli ejus, occultis mandatis, « cum Antiocho inisse societatem, » apud Romanos criminabantur : negantes, « eum æquo animo sub legibus vivere, assuetum imperio, et immoderata licentia militari; semperque, tædii quietis urbanæ, novas belli causas circumspicere. » Quæ etsi falsa nuntiata fuissent, apud timentes tamen pro veris habebantur.

II. Denique senatus metu percussus, ad speculandos actus Annibalis, legatum in Africam Cnæum Servilium mittit : eique tacitis mandatis præcipit, « si posset, eum per æmulos ejus interficeret, metuque invisî nominis tan-

« sible, par les mains de ses ennemis, et de délivrer le peuple romain de la crainte d'un nom si odieux. » Mais Annibal est bientôt instruit du complot. Habile à prévoir et à éviter les dangers, aussi maître de soi dans la mauvaise fortune que dans la bonne, Annibal, après s'être montré tout un jour, dans la place publique de Carthage, aux yeux des principaux citoyens et des députés de Rome, monte à cheval à la nuit tombante, et, sans rien dire à ses gens, sinon qu'ils l'attendissent à la porte de la ville, gagne sa maison de campagne, située au bord de la mer. Il y trouva des navires garnis de rameurs qu'il avait tenus cachés dans un enfoncement de la côte, et une grande quantité d'argent qu'il y avait amassés d'avance, pour avoir, le cas échéant, la liberté et les moyens de fuir. Il choisit les plus jeunes de ses esclaves, dont il avait grossi le nombre avec des prisonniers faits en Italie, s'embarque, et fait voile vers la Syrie (A. de R. 556). Le lendemain, les Carthaginois attendaient sur la place publique leur chef, qui alors était aussi leur consul. A la nouvelle de son départ, l'épouvante fut générale; on eût dit une ville prise d'assaut: on prévoyait que cette fuite serait fatale à la république; et le député romain, comme si Annibal eût déjà marché sur l'Italie, revint secrètement à Rome, où il répandit la terreur, en même temps que la nouvelle du départ d'Annibal.

III. Cependant Flamininus, s'étant ligué avec quelques États de la Grèce contre Nabis, vainquit le tyran dans deux batailles successives, et le laissa ainsi abattu et épuisé dans son royaume. Mais quand la Grèce fut rendue à sa liberté, et que l'armée romaine l'eut évacuée pour rentrer en

dem populum Romanum liberaret. » Sed res Annibalem non diu latuit, virum ad prospicienda cavendaque pericula paratum; nec minus in secundis adversa, quam in adversis secunda cogitantem. Igitur quum tota die in oculis principum, legatique Romani, in foro Carthaginiensium conversatus in supremum fuisset, appropinquante vespere, equum conscendit, et rus urbanum, quod propter litus maris habebat, ignaris servis, jussisque ad portam revertentem opperiri, contendit. Habebat ibi naves cum remigibus occulto sinu littoris absconditas; erat et grandis pecunia in eo agro præparata, ut, quum res exiguisset, nec facultas fugam, nec inopia moraretur. Lecta igitur serenum juventute, quorum copiam Italicoꝝ captivorum numerus augebat, navem conscendit, cursumque ad Antiochum dirigit. Postera die civitas principem suum, ac tum temporis consulem, in foro exspectabat. Quem ut profectum nuntiatum est, non aliter quam si urbs capta esset, omnes trepidavere, exitiosamque sibi fugam ejus ornati sunt. Legatus vero Romanus, quasi bellum jam illatum Italiæ ab Annibale esset, tacitus Romam regressus, trepidumque nuntium refert.

III. Interim in Græcia Flamininus, juncta cum quibusdam civitatibus societate, Nabidem tyrannum duobus continuis præliis subegit; et graviter fractum, velut ex-

Italie, Nabis, voulant ressaisir une proie qu'on paraissait lui abandonner, s'empara tout à coup de plusieurs villes. Les Achéens effrayés, et craignant que les malheurs d'une invasion à leurs portes ne s'étendissent jusqu'à eux, déclarent la guerre à Nabis, et donnent le commandement de l'armée à Philopémen, leur préteur, connu par ses talents militaires. Il en donna de si grandes preuves dans cette guerre, que tout le monde le compara au général romain Flaminius. Dans le même temps, Annibal arrivait chez Antiochus, qui le recevait comme un envoyé du ciel. Sa présence le remplit d'une telle ardeur, qu'il songeait moins aux dangers de la guerre qu'aux avantages de la victoire. Mais Annibal, qui connaissait la valeur des Romains, niait « qu'on pût les vaincre ailleurs qu'en Italie. » Il demandait pour y arriver cent vaisseaux, dix mille hommes de pied et mille chevaux, promettant « d'y rallumer avec cette armée une guerre aussi vive que la première, et de procurer au roi, sans qu'il sortît de l'Asie, la victoire ou une paix avantageuse; que les Espagnols, en pleine guerre avec les Romains, n'attendaient qu'un chef; que pour lui il connaissait mieux l'Italie qu'autrefois; qu'enfin Carthage sortirait de son repos pour accourir immédiatement se joindre à lui. »

IV. Ce projet plut au roi. Un des compagnons de la fuite d'Annibal est envoyé à Carthage pour y pousser à la guerre ceux qui la désiraient, et leur annoncer « qu'Annibal viendrait avec une armée; qu'il ne manquait à la ligue que l'appui des Carthaginois; que l'Asie fournirait des troupes et de l'argent. » Le bruit s'en répandit dans la

ville. Arrêté par les ennemis d'Annibal, le messager fut conduit devant le sénat, qui le somma de déclarer vers qui on l'envoyait. « C'est, » répondit-il en vrai Carthaginois, « vers le sénat tout entier, l'affaire n'étant pas d'un intérêt particulier, mais général. » Pendant qu'on perdait du temps à délibérer si on l'enverrait à Rome pour justifier les intentions des Carthaginois, il s'embarqua secrètement et revint vers Annibal. Instruits de son départ, les Carthaginois firent tout révéler aux Romains par un député. De leur côté, les Romains envoyèrent des députés à Antiochus (A. de R. 559), pour observer, à la faveur du caractère dont ils étaient revêtus, les préparatifs du roi, et faire revenir Annibal de ses dispositions contre les Romains, ou le rendre suspect à Antiochus, par de fréquentes conférences avec lui. Les ambassadeurs allèrent à Ephèse, où ils trouvèrent le roi, et lui présentèrent la commission du sénat. En attendant la réponse, ils eurent des conférences journalières avec Annibal, lui disant « qu'il avait fait preuve de timidité, en quittant sa patrie; que les Romains avaient observé très-religieusement le traité conclu moins avec sa république qu'avec lui; que s'il faisait la guerre aux Romains, ce n'était point parce qu'il les haïssait, mais parce qu'il aimait sa patrie, à laquelle tout bon citoyen doit le sacrifice de son existence; qu'enfin la guerre avait ses causes dans les besoins généraux des peuples, et non dans les intérêts de ceux qui les commandent. » Ils faisaient ensuite l'éloge de ses exploits. Annibal, enchanté de leurs discours, recherchait avec empressement ces entrevues, sans réfléchir que son intimité avec des Romains

gaem, in regno reliquit. Sed libertate Græciæ restituta, deductisque ab urbibus præsidiiis, quum Romanus exercitus in Italiam reportatus esset, velut vacua rursus possessione sollicitatus, multas civitates repentino bello invasit. Quibus rebus exterriti Achæi, ne vicinum malum etiam ad se serperet, bellum adversus Nabidem decernunt, ducemque prætorem suum Philopemenem, insignis industrie virum, constituunt : cujus in eo bello tanta virtus enituit, ut opinione omnium Flaminiæ, Romano imperatori, compararetur. Eodem tempore Annibal, quum ad Antiochum pervenisset, velut deorum munus excipitur : tantisque ejus adventu ardor animis regis accessit, ut non tam de bello, quam de præmiis victoriæ cogitaret. Sed Annibal, cui nota Romana virtus erat, negabat « opprimi Romanos, nisi in Italia, posse. » Ad hoc sibi centum naves, et decem millia peditum, et mille equites poscebat : promittens, « hac manu non minus bellum, quam gesserit, Italiæ restauraturum; et in Asiam regi sedenti aut victoriam de Romanis, aut æquas pacis conditiones relaturum : quippe et Hispanis bello flagrantibus, ducem tantum deesse; et Italiam notiores sibi nunc, quam pridem fuisset. Sed nec Carthaginem quieturam, sociamque se et sine mora præbituram. »

IV. Quum regi consilia placuissent, mittitur Carthaginem unus ex comitibus Annibalis, qui in bellum cupidus

hortetur, « Annibalemque cum copiis affuturum » nuntiet : « nihil, dicat, partibus, nisi animos Carthaginensium, deesse : Asiam et vires belli, et sumptum præbituram. » Hæc quum relata Carthaginem essent, nuntius ipse ab inimicis Annibalis comprehenditur, et perductus in senatum, quum interrogaretur, « ad quem missus esset, » Punico ingenio respondit, « se ad universum senatum missum : nec enim hoc opus singulorum, sed universorum esse. » Dum multis diebus deliberant, an eum Romam ad purgandam publicam conscientiam mittant, tacitus, conscientia nave, ad Annibalem revertitur : quo cognito, Carthaginenses ultro rem Romam per legatum deferunt. Romani quoque ad Antiochum legatos misere, qui sub specie legationis, et regis apparatus specularerent, et Annibalem aut Romanis mitigarent, aut assiduo colloquio suspectum invisumque regi redderent. Itaque legati quum Ephesi convenissent ad Antiochum, mandata ei senatus tradunt. Dum responsam expectant, omnibus diebus assidui circa Annibalem fuere : dicentes, « timide eum a patria recessisse, quum pacem Romani, non tam cum republica ejus, quam cum eo factam, summa fide custodiant : nec bella eum Romanorum magis odio, quam patriæ amore gessisse, cui ab optimo quoque etiam spiritus ipse debeatur. Has enim publicas inter populos, non privatas inter duces, bellandi causas esse. » Inde res gestas ejus

le rendrait odieux au roi. En effet, Antiochus pensant qu'il s'était réconcilié avec eux, ne lui parla plus de ses desseins, l'exclut absolument de ses conseils, commençant à le haïr comme un ennemi et un traître. Cette circonstance rendait inutiles les préparatifs d'Antiochus, l'expérience du général carthaginois ayant cessé de les diriger. Les ordres du sénat étaient « qu'il se contentât « de l'Asie, pour ne pas forcer les Romains à y « entrer eux-mêmes. » Antiochus, méprisant ces ordres, ne voulut pas attendre les Romains, et se décida à marcher contre eux.

V. On dit qu'ayant délibéré plusieurs fois sur cette affaire à l'insu d'Annibal, il le fit enfin appeler, non pour suivre son avis, mais pour ne point paraître le mépriser absolument, et qu'il ne l'interrogea qu'après avoir eu l'opinion de tous les autres. Annibal le remarqua, et dit tout haut que « s'il comprenait bien l'intention du « roi, ce n'était pas pour avoir son avis qu'on l'a- « vait appelé, mais pour compléter le nombre des « voix; que cependant, par haine pour les Romains, « et par amitié pour un roi qui seul lui avait donné « un asile, il allait discuter les moyens de faire la « guerre. » Puis demandant grâce pour la liberté de son langage, il dit « qu'il n'approuvait ni les avis, « ni les résolutions adoptés jusqu'ici; que suivant « lui la Grèce ne devait pas être le théâtre de la « guerre, mais l'Italie, plus féconde en ressources; « qu'il n'était possible de vaincre les Romains qu'en « se servant de leurs armes, et l'Italie qu'en « tournant ses forces contre elle-même; que les « Romains étant fort différents des autres mortels, « la guerre contre eux devait différer des guerres « ordinaires; que dans celles-ci, il était important

« d'avoir le premier saisi l'avantage du lieu et du « temps, ravagé les campagnes et pris quelques « villes; mais que le Romain, prévenu ou défait, « vaincu et terrassé, recommençait encore la « lutte; qu'ainsi, en les attaquant en Italie, comme « il l'avait fait lui-même, on pouvait tourner « contre eux leur puissance, leurs richesses, leurs « armes; que ne pas entrer en Italie, la base de « cette puissance, c'était commettre la même faute « que de vouloir détourner un fleuve ou le dessé- « cher, non pas à sa source, mais là où s'est portée « toute la masse de ses eaux; qu'il avait déjà se- « crètement donné cet avis et offert son bras pour « l'exécution; qu'il le donnait de nouveau en pré- « sence des amis du roi, afin qu'ils apprissent la « manière de faire la guerre aux Romains, les- « quels, invincibles au dehors, mais faibles chez « eux, pouvaient être plutôt dépossédés de leur « ville que de leur empire; de l'Italie que de leurs « provinces; que les Gaulois avaient pris Rome; « que lui-même avait presque exterminé les Ro- « mains, qu'il n'avait été vaincu que parce qu'il « avait quitté leur pays, et qu'à son retour à « Carthage la fortune, comme le théâtre de la « guerre, avait changé tout à coup. »

VI. Les courtisans désapprouvaient ce conseil; non qu'ils en méconnaissent l'utilité, mais parce qu'ils craignaient, si on l'adoptait, qu'Annibal n'usurpât la première place dans la faveur du roi. Quant à celui-ci, il goûtait le conseil plus que le conseiller, craignant de son côté que la gloire du succès fût toute pour Annibal. Ainsi, le poison de la flatterie infectait tout; la raison, la prudence étaient méconnues. Le roi lui-même, passant l'hiver dans la débauche, célébrait cha-

landare. Quorum sermone lætus, sæpius cupidiusque cum legatis colloquebatur, ignarus, quod familiaritate Romana odium sibi apud regem crearet. Quippe Antiochus tam assiduo colloquio reconciliatam ejus cum Romanis gratiam existimans, nihil ad eum, sicuti solebat, referre; expectemque totius consilii, veluti hostem proditoramque suum, odisse cepit. Quæ res tantum apparatus belli, cessante imperatoria arte, corrumpit. Senatus mandata fuerant, « ut contentus terminis Asiæ esset, ne ipsis ingrediendi Asiam necessitatem imponeret. » Quibus spreto, non accipiendum bellum statuit, sed inferendum.

V. Dicitur, quum frequenter de bello consilium habuisset, remoto Annibale, tandem eum vocari jussisse, non ut ex sententia ejus aliquid ageret, sed ne per omnia eum sprevisse videretur; omnibusque perrogatis, postremum interrogasse. Quo ille animadverso, « intelligere se professus est, non quia egeat consilio, sed ad supplendum numerum sententiarum, se vocatum; tamen et odio Romanorum, et amore regis, apud quem solum tutum sibi exsiliium relictum sit, se viam gerendi belli edisserendum. » Veniam deinde libertati præfatus, « nihil se aut consiliorum, aut captorum præsentium, probare ait; neque sedem belli Græciam sibi placere, quum Italia uberior materia sit: quippe Romanos vinci non nisi armis suis posse; nec Italiam aliter, quam Italicis viribus subigi:

siquidem diversum cæteris mortalibus esse illud et hominum et belli genus. Aliis bellis plurimum momenti habere priorem aliquam cepisse occasionem loci temporisque, agros diripuisse, urbes aliquas expugnasse: cum Romano, seu occupaveris prior aliqua, seu vicaris, tum etiam cum victo et jacente luctandum esse. Quamobrem si quis eos in Italia læssat, suis eos opibus, suis viribus, suis armis posse vincere, sicut ipse fecerit. Sin vero quis illis Italia velut fonte virium cesserit, perinde falli, ac si quis amnes non ab ipsis fontium primordiis derivare, sed concretis jam aquarum molibus avertere, vel evincere velit. Hæc et secreto se censuisse, ultroque ministerium consilii sui obtulisse; et nunc præsentibus amicis illis repetisse, ut scirent omnes rationem cum Romanis gerendi belli; eosque foris invictos, domi fragiles esse. Non prius illos urbe, quam imperio; prius Italia, quam provinciis, exui posse: quippe et a Gallis captos, et a se prope deletos esse; neque se unquam victam prius, quam terris eorum cesserit. Reverso Carthaginem, statim cum loco fortunam belli mutatam. »

VI. Huic sententiæ obrectatores amici regis erant, non utilitatem rei cogitantes, sed verentes, ne, probato consilio ejus, primum apud regem locum gratiæ occuparet. Et Antiocho non tam consilium, quam auctor displicebat, ne gloria victoriæ Annibalis, non sua esset. Omnia igitur

que jour de nouvelles noces (A. de R. 561), tandis que le consul Acilius, chargé de cette guerre, s'occupait sans relâche de ses préparatifs, rassemblant des troupes, des armes, et tout ce qui était nécessaire à son entreprise. Il affermissait la foi des villes alliées, et gagnait celles qui hésitaient encore. Le succès répondit de part et d'autre à la conduite des chefs. Dès le premier combat, le roi, voyant fléchir ses troupes, n'osa pas même les soutenir. Il se mit à la tête des fuyards, et il abandonna aux vainqueurs toutes les richesses de son camp. Pendant le pillage, il eut le temps de se sauver en Asie. Il se repentit alors d'avoir méprisé le conseil d'Annibal; et, rendant son amitié à ce grand homme, il ne fit plus rien sans le consulter. Il apprit qu'Émilium, général romain, envoyé par le sénat, arrivait avec quatre-vingts vaisseaux armés d'éperons. Cette nouvelle lui donna l'espoir de rétablir sa fortune avant que les villes alliées ne passassent à l'ennemi. Il résolut de livrer une bataille navale, se flattant de réparer par une victoire la défaite qu'il venait d'essayer en Grèce. Il confia sa flotte à Annibal, et le combat s'engagea; mais, ni les troupes d'Asie, ni leurs vaisseaux ne purent tenir contre les soldats et les vaisseaux romains. Toutefois l'habileté du chef rendit la défaite moins désastreuse. Rome, qui n'avait pas encore reçu la nouvelle de cette victoire, était incertaine sur le choix des nouveaux consuls (A. de R. 562).

VII. Mais puisque la destinée des Scipions était de vaincre les Carthaginois, quel autre mieux que le frère de l'Africain méritait d'être nommé et opposé à Annibal? Lucius Scipion est donc élu

consul (A. de R. 562). On lui donne pour lieutenant l'Africain, son frère, afin qu'Antiochus comprît que Rome comptait encore plus sur le génie de Scipion, vainqueur d'Annibal, qu'il ne comptait sur les talents d'Annibal, vaincu par Scipion. Les Scipions faisaient passer leur armée en Asie, lorsqu'ils apprirent la fin de la guerre sur terre par la défaite d'Antiochus, et sur mer par celle d'Annibal. Ils étaient à peine arrivés, qu'Antiochus leur envoya des députés pour demander la paix, et offrir à l'Africain, comme marque de son estime, de lui rendre son fils qui avait été pris sur un petit navire, pendant la traversée; mais l'Africain leur dit « que les services particuliers n'avaient rien de commun avec l'intérêt public; que l'autre chose étaient les devoirs de père, autre chose les droits de la patrie, laquelle on doit préférer à ses enfants et même à sa vie; qu'il acceptait l'offre du roi avec reconnaissance, et qu'il saurait, comme particulier, répondre à cette générosité; mais que, pour la paix et la guerre, il ne pouvait rien donner à la faveur, ni rien sacrifier des droits de sa patrie. » En effet, il ne traita jamais de la rançon de son fils, et ne voulut jamais que le sénat en délibérât; il avait dit seulement, avec une fierté digne de lui, « qu'il rachèterait son fils par les armes. » Les conditions de la paix furent « qu'Antiochus céderait l'Asie aux Romains; qu'il se contenterait de son royaume de Syrie; qu'il livrerait tous ses vaisseaux, les prisonniers et les transfuges, et paierait aux Romains les frais de la guerre. » A ces conditions, Antiochus répondit « qu'il n'était pas encore assez abattu pour souffrir qu'on le dépouillât de son empire; que de telles offres

variis assentantium adulationibus corrumpebantur; nihil consilio vel ratione agebatur. Rex ipse per hyemem in luxuriam lapsus, novis quotidie nuptiis deditus erat. Contra Acilius, Romanus consul, qui ad hoc bellum missus erat, copias, arma, cæteraque bello necessaria summa industria parabat: civitates socias confirmabat; dubias illiciebat: nec alius exitus belli, quam apparatus utriusque partis fuit. Itaque prima belli congressione, quum cedentes suos rex cerneret, non laborantibus auxilium tulit, sed fugientibus se duces præbuit, castraque ditia victoribus reliquit. Deinde quum in Asiam præda Romanis occupatis, fugiendo pervenisset, præter neglecti consilii cepit; revocatoque in amicitiam Annibalem, omnia ex sententia ejus agere. Interim nuntiatur, Emiliium, Romanum duces, cum octoginta rostratis navibus in bellum navale a senatu missum, adventare: quæ res illi spem restituendæ fortunæ dedit. Itaque prius, quam sociæ civitates ad hostes deficerent, decernere navali prælio statuit, sperans, cladem in Græcia acceptam, novam posse victoria aboleri. Tradita igitur Annibali classe, prælium committitur: sed nec Asiani milites Romanis, neque naves eorum pares rostratis navibus fuisse; minor tamen clades ducis solertia fuit. Romam nondum opinio victoriæ venerat, et idcirco in consulibus creandis suspensa civitas erat.

VII. Sed adversus Annibalem duces quis melior quam Africanus frater crearetur, quum vincere Pœnos opus Scipionum esset? Creatur igitur consul Lucius Scipio: ei que datur legatus frater Africanus, ut intelligeret Antiochus, non majorem fiduciam se in Annibale victo, quam Romanos in victore Scipione habere. Trajicientibus in Asiam Scipionibus exercitum, jam utrobique profligatum bellum nuntiatum est; victumque Antiochum terrestri, Annibalem navali bello invenerunt. Primo igitur adventu eorum legatos pacem petentes ad eos Antiochus mittit, pecuniare donum Africano ferentes ipsius filium, quem rex parvo navigio trajicientem ceperat. Sed Africanus, « privata beneficia a rebus publicis secreta esse, dixit: aliaque esse patris officia, alia patriæ jura, quæ non liberis tantum, verum etiam vitæ ipsi præponantur. Proinde gratum se munus accipere, privatoque impendio munificentia regis responsurum. Quod ad bellum pacemque pertineat, nihil neque gratiæ dari, neque de jure patriæ decidi posse, » respondit. Nam neque de redimendo filio unquam tractavit, nec senatum de eo agere permisit; sed, ut dignum majestate ejus erat, « armis se recepturum filium » dixerat. Post hæc leges pacis dicuntur: « ut Asia Romanis cederet: contentus Syriæ regno esset: naves universas, captivos et transfugas traderet; sumptumque omnem belli Romanis restitueret. » Quæ quum nuntiata Antiocho essent,

« étaient une provocation à la guerre, au lieu d'un acheminement à la paix. »

VIII. De part et d'autre on se dispose à la guerre. Les Romains entrent en Asie. Arrivés à Iliou, ils adressent aux habitants, et en reçoivent à leur tour, des félicitations. Les uns rappellent « que d'Iliou étaient partis Énée et les chefs qui le suivirent; » les autres, « que les Romains étaient leurs descendants. » Leur joie était celle de pères et d'enfants qui se revoient après une longue absence. Les Troyens étaient ravis que leurs petits-fils fussent les maîtres de l'Occident et de l'Afrique, et revendiquassent l'Asie comme le patrimoine de leurs aïeux; ils disaient « que Troie eût dû souhaiter sa ruine, puisqu'elle devait renaître si heureusement. » Les Romains ne se lassaient pas de contempler les lares de leurs aïeux, le berceau de leurs pères, les temples et les statues des Dieux. Partis d'Iliou, le roi Eumène vint au-devant d'eux, avec un corps de troupes auxiliaires (A. de R. 562), et, bientôt après on livra bataille à Antiochus. A l'aile droite, une légion romaine fut d'abord enfoncée; comme elle fuyait vers le camp, avec moins de danger que de honte, Émilius, tribun des soldats, préposé à la garde du camp, ordonna à sa troupe « de prendre les armes, de sortir des retranchements et de tourner leurs épées contre les fuyards, disant qu'il les massacrerait tous s'ils ne retournaient au combat, et que le camp leur serait plus fatal que l'ennemi. » Surprise entre ces deux périls, la légion revient à la charge avec les soldats qui avaient arrêté sa fuite, taille en pièces un grand nombre d'ennemis, et

« nondum ita victum se esse respondit, ut spoliari se regno pateretur; bellique ea irritamenta, non pacis blandimenta esse. »

VIII. Igitur quum ab utrisque bellum pararetur, ingressique Asiam Romani Iliou venissent, mutua gratulatio Iliensium ac Romanorum fuit: Iliensibus « Æneam, cæterosque cum eo duces a se profectos, » Romanis, « se ab his procreatos, » referentibus. Tantaque lætitia omnium fuit, quanta esse post longum tempus inter parentes et liberos solet. Juvabat Ilienses nepotes suos, Occidente et Africa domita, Asiam ut avitum regnum, vindicare, « optabilem Trojæ ruinam fuisse dicentes, ut tam feliciter renasceretur. » Contra Romanos, avitos lares, et incennabula majorum, templaque ac deorum simulacra, inexplabile desiderium videndi tenebat. Profectis ab Iliou Romanis Eumenes rex cum auxiliis occurrit: nec multo post prælium cum Antiocho commissum. Quum in dexteriore cornu pulsa legio Romana, majore dedecore, quam periculo, ad castra fugeret, M. Æmilius, tribunus militum, ad tutelam castrorum relictus, « armare se milites suos, et extra vallum progredi » jubet, strictisque gladiis fugientibus minari, « morituros dicens, nisi in prælium revertantur; infestioraque sua, quam hostium, castra inventuros. » Attonita tam ambiguo periculo legio, commitantibus commilitonibus, qui fugere eos prohibuerant, in prælium revertitur; magna que cæde edita, initium victo-

commence la victoire par le carnage. Cinquante mille ennemis périrent, onze mille furent faits prisonniers. Antiochus demanda la paix, qui lui fut imposée aux mêmes conditions que la première fois, l'Africain ayant déclaré que le cœur « des Romains ne se laissait ni abattre par les revers ni enorgueillir par le succès. » Les Romains partagèrent entre leurs alliés les villes conquises; car comme ils faisaient plus de cas de la gloire que des conquêtes les plus séduisantes, ils ne voulaient que l'honneur, laissant l'avantage aux alliés.

LIVRE XXXII.

I. Les Étoliens, qui avaient poussé Antiochus à faire la guerre contre les Romains, restèrent, après sa défaite, seuls, avec des forces inégales et sans aucun appui. Bientôt vaincus, ils perdirent leur liberté, que seuls, parmi tant d'autres États de la Grèce, ils avaient su défendre contre les Athéniens et les Spartiates. Si tardive que fût cette perte, elle ne leur était pas moins sensible. Ils songeaient à ces temps où, sans autres ressources que les leurs, ils avaient résisté aux invasions formidables des Perses, où, dans la guerre de Delphes, ils avaient arrêté la valeur impétueuse des Gaulois, si terribles alors à l'Asie et à l'Italie. Ces glorieux souvenirs augmentaient encore leurs regrets (A. de R. 563). Vers le temps où ces événements se passaient, une querelle s'éleva pour la prééminence entre les Messéniens et les Achéens, et dégénéra bientôt en guerre ouverte. L'illustre Philopémen, général

riae fuit. Cæsa hostium quinquaginta millia, capta undecim. Antiocho pacem petenti nihil ad superiores conditiones additum, Africano prædicante, « Romanos, neque, si vincantur, animis minui; neque, si vincant, secundis rebus inolescere. » Captas civitates inter socios divisere Romani, aptiorem gloriam, quam possessiones voluptarias, judicantes: quippe victoriæ gloriam Romano nomini vindicandam; opum luxuriam sociis relinquendam.

LIBER XXXII.

I. Ætoli, qui Antiochum in bella Romana impulerant, victo eodem, soli adversus Romanos, et viribus impares, et omni auxilio destituti, remanserunt. Nec multo post victi, libertatem, quam illibatam adversus dominationem Atheniensium et Spartanorum, inter tot Græciæ civitates soli retinuerant, amiserunt. Quæ conditio tanto amarior illis, quanto serior fuit, reputantibus tempora illa, quibus tantis Persarum opibus, domesticis viribus resisterant; quibus Gallorum violentiam, Asiæ Italiæque terribilem, Delphico bello frugerant. Quæ gloriosa recordatio magis desiderium libertatis angebat. Dum hæc aguntur, medio tempore inter Messenios et Achaeos de principatu primo dissensio, mox bellum ortum est. In eo nobilis Achaeorum imperator Philopœmen capitur; non quia pugnando vici-

des Achéens, y fut fait prisonnier, non qu'il eût ménagé sa vie en combattant, mais, renversé par son cheval dans un fossé qu'il voulait franchir, au moment où il ralliait les siens, il fut environné tout à coup par une multitude d'ennemis. Les Messéniens, le voyant dans cet état, n'osèrent lui donner la mort, soit qu'ils craignissent encore son courage, soit qu'ils respectassent sa gloire. Mais, comme si la prise de ce grand homme devait terminer la guerre, ils le promenèrent en triomphe dans toute leur ville, aux yeux du peuple, qui se précipitait sur son passage, comme si c'eût été son général, au lieu d'un général ennemi. Les Achéens n'eussent pas montré plus d'empressement pour revoir Philopémen vainqueur, que les ennemis pour le voir vaincu. Ils le firent conduire au théâtre, pour montrer à tout le monde ce général que personne ne pouvait croire prisonnier; et l'ayant mis en prison, ils lui présentèrent du poison, par respect pour son courage. Il le reçut avec la joie d'un vainqueur, et demanda « si Lycortas, commandant des Achéens, le plus habile général après lui, s'était retiré sain et sauf. » Rassuré sur son sort, il dit « que les Achéens n'avaient pas tout perdu; » et il expira. Bientôt la guerre se ralluma, et les Messéniens vaincus portèrent la peine de la mort de Philopémen.

II. Cependant Antiochus, vaincu, épuisé par l'énorme tribut qu'il était obligé de payer aux Romains, crut que la nécessité pourrait servir d'excuse au sacrilège qu'il méditait. Pressé par son avarice, aussi bien que par le manque d'argent, il attaqua de nuit le temple de Jupiter d'Élymée. A cette nouvelle, les habitants accou-

rent en foule, et le massacrèrent avec toutes ses troupes (A. de R. 567). Plusieurs villes grecques ayant envoyé à Rome pour se plaindre des mauvais traitements de Philippe, roi de Macédoine, et la discussion s'étant établie entre Démétrius, fils de Philippe, que celui-ci avait chargé de plaider sa cause, et les députés des villes grecques, le jeune prince, confus de la multitude des griefs, se tut tout à coup. Le sénat, touché de cette retenue, qu'à Rome on avait déjà remarquée lorsqu'il y était en otage, lui donna gain de cause. Ainsi, ce fut à la modestie de son fils, et non au mérite de sa défense, que Philippe dut son absolution; et le sénat fit assez voir, par la teneur de son décret, que s'il avait pardonné au roi, c'était moins à cause de lui qu'à cause de son fils: aussi ce succès, qui aurait dû mériter à Démétrius la reconnaissance de sa famille, ne souleva-t-il contre lui que des haines et des calomnies. Il excita la jalousie de son frère, et fut cause qu'il tomba dans la disgrâce de son père; car Philippe était indigné que le sénat eût eu plus d'égard pour la personne de son fils que pour son autorité de père et sa dignité de roi. Or, Persée s'apercevant du ressentiment de Philippe, ne cessait de calomnier Démétrius absent. Il le rendit d'abord odieux et bientôt suspect, lui reprochant tantôt l'amitié de Rome, tantôt sa trahison envers leur père. Il l'accusait enfin d'avoir secrètement attenté à ses jours, et, pour le prouver, il produisait des dénonciateurs, subornait des témoins, commettant ainsi lui-même le crime dont il chargeait son frère. Enfin, il poussa son père à un parricide et remplit le palais de deuil (A. de R. 571).

pepercerit, sed dum suos in praelium revocat, in transitu fosse equo præcipitatus, a multitudine hostium oppressus est. Quem jacentem Messenii, seu metu virtutis, seu verecundia dignitatis, interficere ausi non fuerunt. Itaque velut in illo omne bellum confecerunt, captivum per universam civitatem, in modum triumphi circumduxerunt, effuso obviam populo, ac si suus, non hostium, imperator adventaret. Nec victorem Achæi avidius vidissent, quam victum hostes viderunt. Igitur eundem in theatrum duci jusserunt, ut omnes contuerentur, quem potuisse capi incredibile singulis videbatur. Inde in carcerem ducto, verecundia magnitudinis ejus, venenum dederunt: quod ille lætus, ac si vicisset, accepit; quæsito prius, « an Lycortas præfectus Achæorum, » quem secundum a se esse scientia rei militaris sciebat, « incolumis effugisset? » Quem ut accepit evasisse, « non in totum dicens consultum male Achæis, » expiravit. Nec multo post, reparato bello, Messenii vincuntur, pœnasque interfecti Philopœmenis penderunt.

II. Interea in Syria rex Antiochus, quum gravi tributo pœcis, a Romanis victus, oneratus esset, seu inopia pecunie compulsus, seu avaritia sollicitatus, qua sperabat se, sub specie tributariæ necessitatis, excusatus sacrilegia commissurum, adhibito exercitu, nocte templum Elymæi Jovis aggreditur. Qua re prodita, concursu insularum,

cum omni milite interficitur. Romæ, quum multæ Græciæ civitates, questum de injuriis Philippi, regis Macedonum, venissent, et disceptatio in senatu inter Demetrium, Philippi filium, quem pater ad satisfaciendum senatui miserat, et legatos civitatum esset; turba querelarum confusus adolescens, repente obtulit. Tunc senatus, verecundia ejus motus, quæ probata etiam antea, quum obses Romæ esset, omnibus fuerat, causam illi donavit: atque ita [modestia sua] Demetrius veniam patri, non jure defensionis, sed patrocínio pudoris, obtinuit: quod ipsum decreto senatus significatum est, ut appareret, non tam absolutum regem, quam donatum filio patrem. Quæ res Demetrio non gratiam legationis, sed odium obtreactionis, comparavit. Nam et apud fratrem Persecum æmulatione illi invidiam contraxit; et apud patrem nota absolutionis causa offensæ fuit, indignante Philippo, plus momenti apud senatum personam filii, quam auctoritatem patris, ac dignitatem regiæ majestatis, habuisse. Igitur Perseus, perspecta patris ægritudine, quotidie absentem Demetrium apud eum criminari; et primo invisum, post etiam suspectum reddere: nunc amicitiam Romanorum, nunc prodicionem ei patris objectare. Ad postremum, insidias sibi ab eo paratas confingit: ad cujus rei probationem immittit indices, testes subornat; et facinus, quod objicit, admittit. Quibus rebus compulso ad parricidium patre, funestam omnem regiæ facit.

III. Après le meurtre de Démétrius, Persée, délivré d'un rival, devint non-seulement moins respectueux envers son père, mais plus hardi à lui résister. Il se conduisait en roi plutôt qu'en héritier du trône. Irrité de cette conduite, Philippe regrettait chaque jour davantage la mort de Démétrius, et, soupçonnant la perfidie de Persée, fit mettre à la torture les dénonciateurs et les témoins. La vérité fut découverte. Le roi, désespéré de la mort d'un fils innocent et du crime de son frère, voulait en tirer vengeance; mais il fut prévenu par la mort, étant tombé malade de chagrin peu de temps après. Voulant faire la guerre aux Romains, il laissait d'immenses préparatifs dont Persée se servit plus tard. Il avait engagé dans ses intérêts les Gaulois Scordisques, et il eût fait, s'il eût vécu, une guerre sanglante aux Romains. Les Gaulois, après avoir échoué contre Delphes, dans une attaque où la puissance du dieu leur avait été plus fatale que l'ennemi, n'ayant plus ni patrie ni chef, car Brennus avait été tué dans l'attaque, s'étaient réfugiés les uns en Asie, les autres dans la Thrace. De là ils avaient regagné leur ancien pays par la même route qu'ils avaient prise en venant. Une partie d'entre eux s'établit au confluent du Danube et de la Save, et prit le nom de Scordisques. Les Tectosages, de retour à Toulouse, leur antique patrie, y furent attaqués d'une maladie pestilentielle, et ne purent en être délivrés qu'après avoir, sur l'ordre des aruspices, jeté dans le lac de cette ville l'or et l'argent recueillis dans leurs dépredations sacrilèges. Longtemps après, ces richesses furent retirées par Cépion, consul romain. L'argent montait à cent dix mille livres

III. Occiso Demetrio, sublatoque æmulo, non negligentior tantum Perseus in patrem, verum etiam jam contumacior erat: nec heredem regni, sed regem se gerebat. His rebus offensus Philippus impatientius in dies mortem Demetrii dolebat, tunc et insidiis se circumventum suspicari, testes indicesque torquere. Atque ita cognita fraude, non minus scelere Persæ, quam innocenti Demetrii morte, cruciabatur; peregrissetque ultionem, nisi morte præventus fuisset. Nam brevi post tempore, morbo ex ægritudine animi contracto, decessit, relicto magno belli apparatu adversus Romanos, quo postea Perseus usus est. Nam et Gallos Scordiscos ad belli societatem perpulerat; fecissetque Romanis grave bellum, nisi decessisset. Namque Galli, bello adversus Delphos infeliciter gesto, in quo majorem vim numinis, quam hostium senserant, amisso Brenno duce, pars in Asiam, pars in Thraciam extorres fugerant. Inde per eadem vestigia, qua venerant, antiquam patriam repetivere. Ex his manus quedam in confluence Danubii et Savi consedit, Scordiscosque se appellari voluit. Tectosagi autem, quum in antiquam patriam Tolosam venissent, comprehensisque pestifera lue essent, non prius sanitatem recipere, quam aruspicum responsis moniti, aurum argentumque, bellis sacrilegiisque quæsitum, in Tolosensem lacum mergerent. Quod omne magno post tempore Cæpio Romanus consul abstulit. Fuere autem ar-

pesant, et l'or à cinq millions. Cet autre sacrilège fut cause, dans la suite (A. de R. 648), de la perte de Cépion et de son armée; et l'invasion des Cimbres vint à son tour venger sur les Romains l'enlèvement de ces trésors sacrés. Il y eut un grand nombre de ces Tectosages que l'appât du butin ramena dans l'Illyrie, qui pillèrent les Istriens et s'établirent dans la Pannonie. On dit que les Istriens descendent des peuples de la Colchide; qu'envoyés par Æétas, leur roi, à la poursuite des Argonautes, ravisseurs de sa fille, ils entrèrent du Pont-Euxin dans l'Ister, remontèrent la Save presque jusqu'à sa source, en suivant les traces des Argonautes, transportèrent, au travers des montagnes jusqu'aux bords de la mer Adriatique, leurs navires sur leurs épaules, à l'exemple des Argonautes, qui en avaient fait autant à cause de la grandeur de leur vaisseau; que ne les y trouvant plus, et craignant la colère de leur chef, ou fatigués d'une si longue navigation, ils s'établirent près d'Aquilee et prirent le nom d'Istriens, du nom du fleuve où ils étaient entrés au sortir de la mer. Les Daces descendent des Gètes. Ces peuples, du temps du roi Orole, s'étant mal défendus contre les Bastarnes, furent forcés par leur roi, en punition de leur lâcheté, de se coucher la tête au pied de leurs lits, et de servir leurs femmes comme ils avaient coutume d'en être servis. Cet ordre fut exécuté, jusqu'à ce qu'ils eussent réparé par leur courage l'ignominie de leurs premiers revers.

IV. Persée, en succédant à son père Philippe, invitait toutes ces nations à se joindre à lui contre les Romains (A. de R. 576). Sur ces entrefaites, la guerre éclatait entre Eumène et Prusias,

genti pondo centum decem millia: auri pondo quatuordecies centum millia. Quod sacrilegium causa excidii Cæpioni exercituique ejus postea fuit. Romanos quoque Cimbrii belli tumultus, velut ultor sacræ pecuniæ, insequutus est. Ex gente Tectosagorum non mediocri populus, prædæ dulcedine, Illyricum repetivit, spoliatisque Istri, in Pannonia consedit. Istrorum gentem fama est originem a Colchis ducere, missis ab Æeta rege ad Argonautas, raptosque filia persequendos: qui ut a Ponto intraverant Istrum, alveo Savi fluminis penitus inveci, vestigia Argonantarum insequentes, naves suas humeris per jugum montium usque ad littus Adriatici maris transtulerunt; cognito, quod Argonantæ idem propter magnitudinem navis priores fecissent: quos ut avectos Colchi non reperirent, sive metu regis, sive tædio longæ navigationis, juxta Aquileiam consedere; Istrique ex vocabulo amnis, quo a mari concesserant, appellati. Daci quoque sobolea Getarum sunt: qui quum, Orole rege, adversus Bastarnas male pugnassent, ad ultionem segnitia, capturi somnum capita loco pedum ponere jussu regis cogebantur; ministeriaque uxoribus, quæ ipsis antea fieri solebant, facere. Neque hæc ante mutata sunt, quam ignominiam bello acceptam virtute deferent.

IV. Igitur Perseus, quum imperio Philippi patris successisset, omnes has gentes adversus Romanos in socie-

auquel Annibal, depuis la paix accordée par les Romains à Antiochus, était venu demander un asile (A. de R. 562). Prusias, plein de confiance dans Annibal, avait rompu la paix le premier et pris les armes. Entre autres conditions du traité, les Romains avaient demandé à Antiochus qu'il leur livrât Annibal. Celui-ci, averti par le roi, s'était réfugié dans la Crète. Depuis longtemps il y vivait tranquille, lorsqu'il s'aperçut que ses grandes richesses excitaient l'envie. Il remplit de plomb plusieurs vases, et les déposa, comme s'ils eussent contenu sa fortune, dans le temple de Diane. Les Crétois, qui croyaient tenir ses trésors en gage, ne l'inquiétèrent plus. Il profita de ce moment de tranquillité pour quitter l'île, et se retira chez Prusias, ayant eu soin de cacher son or dans des statues qu'il emportait avec lui, de peur que la vue de ses richesses ne compromît ses jours. Prusias fut d'abord battu sur terre par Eumène; mais, ayant transporté la lutte sur mer, Annibal, par un nouveau stratagème, lui procura la victoire. Il fit renfermer dans des vases de terre une grande quantité de serpents, et, pendant le combat, donna ordre de jeter ces vases sur les vaisseaux ennemis. Les soldats d'Eumène ne firent d'abord que rire de gens qui combattaient avec l'argile, ne sachant pas se défendre avec du fer. Mais quand les vaisseaux commencèrent à se remplir de serpents, les ennemis, menacés d'un double péril, cédèrent la victoire. Quand cet échec fut connu à Rome, le sénat envoya des ambassadeurs pour forcer les deux rois à faire la paix, et réclamer Annibal (A. de R. 563). Mais Annibal s'empoisonna, et prévint ainsi par sa mort l'arrivée des ambas-

sadours. Cette année fut remarquable par la mort des trois plus grands capitaines du monde, Annibal, Philopémen, et Scipion l'Africain. On assure qu'Annibal, soit lorsque, la foudre en main, il faisait trembler l'Italie, soit lorsque, de retour à Carthage, il y gouverna la république, ne prit jamais ses repas couché, ne but jamais plus d'un setier de vin; il sut garder une telle continence parmi ses nombreuses captives, qu'on ne l'eût jamais cru d'origine africaine. Telle fut sa modération, que, commandant des armées composées de troupes de diverses nations, ses soldats n'attentèrent jamais à sa vie, et n'essayèrent jamais de le trahir, quoique souvent ses ennemis eussent tâché de les séduire.

LIVRE XXXIII.

I. La guerre de Macédoine n'eut pas pour les Romains l'importance de la guerre Punique, mais elle fut d'autant plus glorieuse que, les Macédoniens surpassaient les Carthaginois en renommée, qu'ils avaient la gloire d'avoir subjugué l'Orient, et qu'ils étaient soutenus par tous les rois. Aussi les Romains augmentèrent le nombre de leurs légions; ils requièrent l'assistance de Massinissa, roi des Numides, et de leurs autres alliés, et mandèrent à Eumène, roi de Bithynie, de les seconder dans cette guerre de toutes ses forces. Outre une armée qui passait pour invincible, Persée avait encore dans ses coffres et dans ses magasins les épargnes faites par Philippe pour une guerre de dix années. Fier de ces avantages, oubliant les malheurs de son père, il recommandait

talem belli sollicitabat. Interim inter Prusiam regem, ad quem Annibal post pacem Antiocho a Romanis datam profugerat, et Eumenem bellum ortum est, quod Prusias, Annibalis fiducia rupto fœdere, prior intulit. Namque Annibal, quum ab Antiocho Romani, inter cæteras conditiones pacis, deditionem ejus deposcerent, admonitus a rege, in fugam versus Cretam defertur. Ibi quum diu quietam vitam egisset, invidiosumque se propter nimias opes videret, amphoras plumbo repletas in templo Dianæ, quasi fortunæ suæ præsidia, deponit; atque ideo nihil de illo sollicita civitate, quoniam velut pignus opes ejus tenebat, ad Prusiam contendit, auro suo in statuis, quas secum portabat, infuso, ne inspectæ opes vitæ nocerent. Dein quum Prusias terrestri bello ab Eumene victus esset, et prælium in mare transtulisset, Annibal novo commento auctor victoriæ fuit. Quippe omne serpentium genus in fictiles lagenas conjici jussit, medioque prælio in naves hostium mitti. Id primum Ponticis ridiculum visum, fictilibus dimicare, qui ferro nequeant. Sed ubi serpentibus repleri naves cœpere, ancipiti periculo circumventi, hosti victoriam cessere. Quæ ubi Romam nuntiata sunt, missi a senatu legati sunt, qui utrumque regem in pacem cogerent, Annibalemque deposcerent. Sed Annibal, re cognita, sumpto veneno, legationem morte prævenit. Insignis licentis trium toto orbe maximorum imperatorum mortibus

fuit, Annibalis, et Philopemenis, et Scipionis Africani. Ex quibus constat, Annibalem, nec tum, quum Romano tonantem bello Italia contremuit, nec quum reversus Carthaginem summum imperium tenuit, aut cubantem cognasse, aut plus quam sextario vini indulisasse; pudicitiamque eum tantam inter tot captivas habuisse, ut in Africa natum quivis negaret. Moderationis certe ejus fuit, ut, quum diversarum gentium exercitus rexerit, neque insidiis suorum militum sit petitus unquam, neque fraude proditus, quum utrumque hostes sæpe tentassent.

LIBER XXXIII.

I. Minore quidem rerum motu Romani Macedonicum, quam Punicum bellum gesserunt; sed tanto clarius, quanto nobilitate Macedones Penos antecesserunt: quippe quum gloria Orientis domiti, tum et auxilii omnium regum juvabantur. Itaque Romani et legiones plures numero conscripserunt; et auxilia a Massinissa, rege Numidarum, cæterisque sociis omnibus acciverunt; et Eumeni, regi Bithyniæ, denuntiatum, ut bellum summis viribus juvaret. Perseo, præter Macedonicum invictæ opinionis exercitum, decennis belli sumptus, a patre paratus, in thesauris et horreis erat. Quibus rebus inflatus, oblitus fortunæ

aux siens de ne pas perdre de vue l'antique gloire d'Alexandre. Vainqueur dans un premier combat de cavalerie, et ayant fixé par là la faveur des peuples jusqu'alors incertaine, Persée envoya cependant des députés pour demander au consul la paix que son père, même après une défaite, eût obtenue des Romains. Il offrit de payer les frais de la guerre, comme s'il eût été vaincu; mais Sulpicius lui imposa des conditions aussi dures que si Persée l'eût été en effet. Sur ces entrefaites, les Romains, inquiets d'une guerre si dangereuse, créèrent consul Paul-Émile, et lui assignèrent extraordinairement la guerre de Macédoine. Il rejoint l'armée, et se dispose immédiatement à livrer bataille. La nuit qui la précéda, il y eut une éclipse de lune qui sembla présager à tous la chute de Persée et de l'empire de Macédoine.

II. Dans cette journée, M. Caton, fils de Caton l'orateur, en combattant vaillamment au plus fort de la mêlée, tomba de cheval et continua de se battre à pied. Dès qu'il fut tombé, un gros d'ennemis accourut, en poussant de grands cris, pour le frapper à terre; mais il se releva promptement, et en fit un grand carnage. Cependant l'ennemi revenait en foule, pour l'accabler; Caton allait frapper un de leurs chefs, lorsque son épée lui échappa et tomba au milieu d'eux: aussitôt il se couvre de son bouclier, et s'élança, à la vue des deux armées, au travers des glaives ennemis, pour la reprendre. Il la ramasse, et, couvert de blessures, retourne vers les siens, poursuivi par les clameurs de l'ennemi. Les autres imitent son exemple, et remportent la victoire. Le roi Persée s'enfuit en Samothrace avec dix

mille talents; mais Cnéus Octavius, envoyé à sa poursuite, le prend avec ses deux fils Alexandre et Philippe, et le conduit au consul. La Macédoine eut trente rois, depuis Caranus qui fut le premier, jusqu'à Persée. Cette monarchie dura neuf cent vingt-trois ans, mais sa domination ne fut que de cent quatre-vingt-douze. Devenus ses maîtres, les Romains en firent un État libre, et établirent dans chaque cité des magistrats. Elle reçut de Paul-Émile les lois qui y sont encore en vigueur. Les sénateurs de toutes les villes d'Étolie, dont on avait suspecté la fidélité, furent envoyés à Rome avec leurs femmes et leurs enfants. On les y retint longtemps, de peur qu'ils n'excitassent quelques nouveaux troubles dans leur pays; puis le sénat romain, fatigué pendant plusieurs années des députations de ces villes, les renvoya enfin, quoiqu'à regret, chacun chez eux (A. de R. 585).

LIVRE XXXIV.

I. Les Carthaginois et les Macédoniens étaient soumis; l'Étolie était affaiblie par la captivité de ses chefs; seuls, dans toute la Grèce, les Achéens semblaient trop puissants aux Romains (A. de R. 551-584), à cause de leur confédération; car pour les villes prises séparément, aucune d'elles n'était en état de résister. En effet, divisés en plusieurs États qui sont comme autant de membres, les Achéens ne forment qu'une seule république, un seul corps, et les dangers qui menacent chaque ville sont repoussés par les forces de toutes. Les Romains cherchaient donc un prétexte

paternæ, veterem Alexandri gloriam considerare suos jubebat. Prima equitum congressio fuit, qua victor Perseus suspensam omnium expectationem in favorem sui traxit: misit tamen legatos ad consulem, qui pacem peterent, quam patri suo Romani etiam victo dedissent, impensas belli lege victi suscepturus. Sed consul Sulpicius non minus graves, quam victo, leges dixit. Dum hæc aguntur, metu tam periculosi belli Romani Æmiliū Paullum consulem creant, eique extra ordinem Macedonicum bellum decernunt: qui quum ad exercitum venisset, non magnam moram pugne fecit. Pridie quam prælium conserebatur, luna nocte defecit: triste id ostentum Perseo omnibus præsentibus, finemque Macedonici regni portendi vaticinantibus.

II. In ea pugna M. Cato, Catonis oratoris filius, dum inter confertissimos hostes insigniter dimicat, equo delapsus pedestre prælium aggreditur. Nam cadentem manipulus hostium cum horrido clamore, veluti jacentem obtruncaturus, circumsteterat: at ille citius corpore collecto, magnas strages edidit. Quum ad unum opprimendum undique hostes convolarent, dum procerum quemdam petit, gladius ei e manu elapsus in mediam cohortem hostium decidit: ad quem recipiendum umbone se protegens, inspectante utroque exercitu, inter mucrones et hostium immersit; recollectoque gladio, multis vulneri-

bus exceptis, ad suos cum clamore hostium revertitur. Hujus audaciam cæteri imitati, victoriam peperere. Perseus rex fuga cum decem millibus talentum Samothracum defertur: quem Cneus Octavius, ad persequendum missus a consule, cum duobus filiis, Alexandro et Philippe, cepit; captumque ad consulem duxit. Macedonia a Carano, qui primus in ea regnavit, usque Persen triginta reges habuit. Quorum sub regno fuit quidem annis nonaginta et viginti tribus; sed rerum non nisi centum nonaginta duobus annis potita. Ita quum in ditionem Romanorum cessisset, magistratibus per singulas civitates constitutis, libera facta est; legesque, quibus adhuc utitur, a Paulo accepit. Ætolorum universarum urbium senatus, cum conjugibus et liberis, qui dubia fide fuerant, Romanis missus; ibique, ne in patria aliquid novaret, diu detentus; aggregue, per multos annos legationibus civitatum sensu fatigato, in patriam quisque suam remissus est.

LIBER XXXIV.

I. Pœnis ac Macedonibus subactis, Ætolorumque viribus principum captivitate debilitatis, soli adhuc ex Græcia universa Achæi nimis potentes tunc temporis Romani videbantur; non propter singularum civitatum nimias opes, sed propter conspirationem universarum. Namque

de guerre; la fortune leur en offrit un. Précisé-ment à cette époque, les Spartiates vinrent à Rome se plaindre des Achéens qui ravageaient leurs terres, par suite de haines réciproques entre les deux peuples. Le sénat répondit « qu'il « enverrait des ambassadeurs en Grèce, pour « examiner les affaires des alliés et obtenir ré- « paration des mauvais traitements qu'on leur « avait fait éprouver. » Mais il ordonna secrète-ment aux ambassadeurs de dissoudre la ligue achéenne et de rendre chaque ville indépen- dante, pour les amener plus facilement à se sou- mettre. Les ambassadeurs convoquent à Corin- the (A. de R. 606) les chefs de toutes les cités, publient le décret du sénat, et font connaître leur dessein. Ils disent « que l'intérêt commun veut « qu'on assure à chaque ville ses lois et sa liberté. » Cette proposition étant devenue publique, les Achéens, transportés de fureur, égorgent tous les étrangers; les ambassadeurs eux-mêmes eus- sent été maltraités, s'ils n'eussent pris la fuite au bruit du soulèvement.

II. A cette nouvelle, le sénat romain charge le consul Mummius de la guerre d'Achaïe. Mum- mius fait immédiatement passer son armée en Grèce, pourvoit à tout avec diligence, et vient offrir la bataille à l'ennemi. Mais les Achéens, comme s'ils eussent regardé cette guerre comme une chose sans conséquence, marchèrent sans ordre et à l'abandon, menant après eux, dans la conviction où ils étaient qu'ils auraient plus à piller qu'à combattre, des chariots pour rapporter les dépouilles, et plaçant sur les hauteurs, pour voir le spectacle de la bataille, leurs enfants et leurs femmes. Le combat engagé, ils sont massa-

crés sous les yeux de leurs proches, ne leur lais- sant plus, après ce lugubre spectacle, que le sou- venir d'un pareil désastre. Les femmes, les enfants, de spectateurs devenus captifs, furent la proie de l'ennemi. Corinthe même fut ruinée de fond en comble, et sa population vendue à l'encan, afin que les autres villes, intimidées par cet exemple, ne désirassent plus de changements (A. de R. 607). Sur ces entrefaites, Antiochus, roi de Syrie, déclare la guerre à Ptolémée, roi d'Égypte, fils de sa sœur aînée. Ce prince efféminé était tel- lement flétri par ses débauches, que non-seule- ment il ne remplissait aucun des devoirs de la royauté, mais qu'il avait perdu par son excessif embonpoint jusqu'à l'intelligence d'un homme. Chassé du trône, il se réfugia à Alexandrie, près de Ptolémée, son jeune frère, et partagea le pou- voir avec lui. Tous deux envoyèrent des ambas- sadeurs au sénat romain, pour réclamer sa pro- tection à titre d'alliés et demander du secours. Le sénat fut touché de leurs prières.

III. On députa Popilius vers Antiochus (A. de R. 584), avec ordre « d'empêcher le roi d'en- « trer en Égypte, ou de l'en faire sortir, s'il y « était déjà. » Popilius l'ayant trouvé en Égypte, et le roi, qui s'était lié d'amitié avec lui pendant qu'il était en otage à Rome, s'avançant pour l'embrasser, Popilius dit « qu'il ne songeait plus à « ses liaisons particulières, dès qu'il s'agissait « d'exécuter les ordres de la patrie. » Puis tirant le décret du sénat, il le présenta au roi; et le voyant hésiter et parler à ses amis pour les con- sultier, avec une baguette qu'il tenait à la main il trace un cercle dans lequel il les enferme tous, or- donnant à Antiochus « d'y délibérer, et de n'en pas

Achaei, licet per civitates, veluti per membra, divisi sint, unum tamen corpus et unum imperium habent; singula- rumque urbium pericula mutuis viribus propulsant. Quæ- rentibus igitur Romanis causas belli, tempestive fortuna querelas Spartanorum obtulit, quorum agros Achaei propter mutuum odium populabantur. Spartanis a se uatu responsum est, « legatos se ad inspiciendas res sociorum, et ad injuriam demendam in Græciam missuros : » sed legatis occulta mandata data sunt, ut corpus Achaeorum dissolverent, singulasque urbes proprii juris facerent, quo facilius ad obsequia cogerentur : et, si quæ urbes contumaces essent, frangerentur. Igitur legati, omnium civita- tum principibus Corinthum evocatis, decretum senatus recitant; quid consilii habeant, aperiant : « expedire omnibus dicunt, ut singulae civitates sua jura et suas le- ges habeant. » Quod ubi omnibus innotuit, velut in furo- rem versi, universum peregrinum populum trucidant; legatos quoque ipsos Romanorum violassent, nisi, auditio tumultu, trepidi fugissent.

II. Hæc ubi Romæ nuntiata sunt, statim senatus Mum- mio consuli bellum Achaicum decernit : qui, extemplo exercitu deportato, et omnibus strenue provisus, pugnandi copiam hostibus fecit. Sed Achaei velut nihil negotii Ro- mano bello suscepissent, ita apud eos neglecta omnia et solita fuere. Itaque prædam, non prælium cogitantes, et

vehicula, ad spolia hostium reportanda, duxerunt, et conjuges liberosque suos, ad spectaculum certaminis, in montibus posuerunt. Sed prælio commisso, ante oculos suorum cæsi, lugubre his spectaculum, et gravem luctus memoriam reliquerunt. Conjuges quoque liberique eorum, de spectatoribus captivi facti, præda hostium fuere. Urbs ipsa Corinthus diruitur; populus omnis sub corona ven- ditur : ut hoc exemplo cæteris civitatibus metus novarum rerum incuteretur. Dum hæc aguntur, rex Syriæ Antio- chus Ptolemæo, majoris sororis suæ filio, regi Egypti, bellum infert, segni admodum, et quotidiana luxuria ita marcenti, ut non solum regis majestatis officia intermit- teret, verum etiam sensu hominis nimia sagina careret. Pulsus igitur regno, ad fratrem minorem Ptolemæum Alexandriam confugit : participatioque cum eo regno, le- gatos Romam ad senatum mittunt; auxilia petunt; fidem societatis implorant. Movere senatum preces fratrum.

III. Mittitur itaque legatus Popilius ad Antiochum, qui, « abstinere illum Egypto, aut, si jam inceperat, ex- cedere » juberet. Quum in Egypto eum invenisset, osculum- que ei rex obtulisset (nam coluerat inter cæteros Popilius Antiochus, quum Romæ obses esset); tunc Popilius « fa- cessere interim privatam amicitiam » jubet, « quum man- data patriæ intercedant : » prolatoque senatus decreto, et tradito, quum cunctari eum videret, consultationemque

« sortir avant d'avoir déclaré au sénat s'il voulait la paix ou la guerre. » Cette fermeté déconcerta Antiochus, qui promit d'obéir. De retour dans ses États, il mourut, laissant un fils en bas âge. Le peuple nomma des tuteurs à cet enfant. Son oncle Démétrius, qui était en otage à Rome, ayant appris la mort d'Antiochus, se présenta au sénat, et dit que « s'étant offert en otage pour son frère vivant, celui-ci mort, il n'y a plus de raison pour le retenir; qu'il est donc juste de l'envoyer prendre possession de son royaume, lequel, d'après le droit des nations, il avait cédé à son frère aîné, et qui lui était dû maintenant, à l'exclusion d'un pupille plus jeune que lui. » Comme il prévoyait un refus, connaissant la secrète pensée du sénat, qui trouvait que le royaume serait plus en sûreté entre les mains du pupille qu'entre les siennes, il sortit de la ville sous prétexte de chasser, et s'embarqua sans bruit à Ostie avec les compagnons de sa fuite. Arrivé en Syrie, il y fut accueilli avec faveur et empressement; et les tuteurs, après le meurtre du pupille, lui livrent le royaume.

IV. Vers le même temps (A. de R. 606), Prusias, roi de Bithynie, résolut de faire périr son fils Nicomède, pour avantager d'autres fils d'un second lit et qui étaient à Rome; mais le projet fut révélé à Nicomède par ceux-là mêmes qui s'étaient chargés de l'exécuter. Ils le prient donc, « puisqu'il y est forcé par la barbarie de son père, de le prévenir, et de faire retomber le crime sur celui qui l'a conçu. » Il ne fut pas difficile de persuader le prince. Arrivé dans le royaume où l'appelaient son père, il fut aussitôt

proclamé roi. Prusias, détrôné par son fils et réduit à la condition de simple particulier, fut abandonné même de ses esclaves. Il vivait dans une profonde retraite, lorsqu'il fut tué par Nicomède, non moins coupable que ne l'avait été son père en ordonnant sa mort.

LIVRE XXXV.

I. Démétrius, maître du trône de Syrie et persuadé que le repos serait funeste à son autorité naissante, résolut de reculer les frontières de son empire, et d'augmenter sa puissance par des guerres contre ses voisins (A. de R. 592-604). Irrité contre Ariarathe, roi de Cappadoce, qui avait refusé d'épouser sa sœur, il prêta l'oreille aux sollicitations d'Oropherne, frère de ce roi, injustement détrôné; et, se félicitant d'avoir un prétexte honorable de faire la guerre à Ariarathe, il entreprit de rétablir Oropherne sur le trône. Mais ce prince ingrat fit alliance avec les habitants d'Antioche alors soulevés contre Démétrius, et forma le projet de chasser de son royaume celui qui voulait lui rendre le sien. Démétrius le sut, mais il lui fit grâce de la vie, pour qu'Ariarathe eût toujours un frère à craindre. Il le fit arrêter, enchaîner et garder à Séleucie. Les habitants d'Antioche ne s'effrayèrent point de cet événement, et persistèrent dans leur révolte. Bien qu'ils fussent soutenus par Ptolémée, roi d'Égypte, par Attale, roi d'Asie, par Ariarathe, roi de Cappadoce, Démétrius ne laissait pas de les harceler. Ils engagèrent alors un certain Bala, jeune homme de

ad amicos referre; ibi Popilius virga, quam in manu gerebat, amplo circulo inclusum, ut et amicos caperet, « consulere jubet; nec prius inde exire, quam responsum senatui daret, aut pacem, aut bellum cum Romanis habiturum. » Adeoque hæc asperitas animum regis fregit, « ut paritutum se senatui » responderet. Reversus in regnum Antiochus, decedit, relicto parvulo admodum filio: cui quum tutores dati a populo essent, patruus ejus Demetrius, qui obses Romæ erat, cognita morte Antiochi fratris, senatum adit, « obsidemque se vivo fratre venisse, quo mortuo, cujus obses sit, se ignorare. Dimitti igitur se ad regnum petendum æquum esse, quod sicuti jure gentium majori fratri cesserit, ita nunc sibi, qui pupillum ætate antecedit, deberi. » Quum se non dimitti animadverteret a senatu, tacito judicio, tutius apud pupillum, quam apud eum, regnum futurum arbitrante, specie venandi ab urbe profectus, Hostiæ tacitus cum fugæ comitibus navem conscendit. Delatus in Syriam, secundo favore omnium excipitur: regnumque ei, occiso pupillo, a tutoribus traditur.

IV. Eodem fere tempore Prusias, rex Bithyniæ, consilium cepit interficiendi Nicomedis filii, dum consulere studet minoribus filiis, quos ex noverca ejus susceperat, et Romæ habebat. Sed res adolescenti ab his, qui facinus susceperant, proditur; hortatique sunt, « ut crudelitate patris provocatus, occupet insidias, et in auctorem retorquet scelus. » Nec difficilis persuasio fuit. Igitur, quum

accitus in patris regnum venisset, statim rex appellatur. Prusias regno spoliatus a filio, privatusque redditus, etiam a servis deseritur. Quum in latebris ageret, non minori scelere, quam filium occidi jusserat, a filio interficitur.

LIBER XXXV.

I. Demetrius, occupato Syriæ regno, novitati sue olim periculosum ratus, ampliari fines regni, et opes angere finitimorum bellis statuit. Itaque Ariarathi, regi Cappadociæ, propter fastiditas sororis nuptias infestus, fratrem ejus Orophernem, per injuriam regno pulsum, supplicem recepit; datumque sibi honestum belli titulum gratulatus, restituere eum in regnum statuit. Sed Orophernes ingrato animo, inita cum Antiochensibus pactione, offensus tacet Demetrio, pellere ipsum regno, a quo restituebatur, consilium cepit. Quo cognito, Demetrius vitæ quidem ejus, ac Ariarathes metu fraterni belli liberaretur, pepercit: ipsum autem comprehensum, vinculum Seleuciæ custodiri jubet. Nec Antiochenses indicio territi, a defectione destiterunt. Itaque adjuvantibus et Ptolemæo rege Ægypti, et Attalo rege Asiæ, et Ariarathe Cappadociæ, bello a Demetrio lacessiti, subornant Balam quemdam, sortis extreme juvenem, qui Syriæ regnum, velut paternum, armis repelleret; et ne quid contumeliæ deesset, nomen ei Alexandri inditur,

basse extraction, à réclamer le trône de Syrie, comme son patrimoine; et, pour que rien ne manque à cette imposture, ils lui donnent le nom d'Alexandre et le proclament fils du roi Antiochus (1). Démétrius était si universellement haïs que tout le monde consentit non-seulement à accorder à son rival toute l'autorité d'un roi, mais même à lui reconnaître une illustre origine. Ainsi, grâce à ce changement extraordinaire de son ancien état, Alexandre, oubliant sa bassesse et appuyé par les forces de presque tout l'Orient, déclare la guerre à Démétrius, et lui ôte à la fois la couronne et la vie. Toutefois le courage ne manqua pas à Démétrius pour se défendre; car, ayant repoussé l'ennemi dans une première attaque, quand les rois ligués revinrent à la charge, il leur tua plusieurs milliers de soldats. Mais il périt enfin en héros, dans le plus fort de la mêlée (A. de R. 604).

II. Au commencement de cette guerre, Démétrius avait envoyé près de Gnidius, son hôte, ses deux fils avec une grande quantité d'or, pour les dérober aux hasards de la guerre, et assurer à ses enfants les moyens de venger leur père si la fortune se déclarait contre lui. Démétrius, l'aîné de ces fils, déjà sorti de l'âge de puberté, fut informé des dérèglements d'Alexandre, que sa fortune inattendue et les jouissances d'une félicité usurpée tenaient, pour ainsi dire, captif dans son palais, au milieu d'une troupe de concubines. Aidé des Crétois, Démétrius l'attaque à l'improviste et lorsqu'il se croyait à l'abri de toute agression. Ceux d'Antioche, voulant réparer par des services nouveaux l'injure qu'ils avaient faite à son père, se donnent à lui; et les soldats du père,

(1) Antiochus IV, surnommé Épiphanes.

genitusque ab Antiocho rege dicitur. Tantum odium Demetrii apud omnes erat, ut æmulo ejus non vires regie tantum, verum etiam generis nobilitas consensu omnium tribueretur. Igitur Alexander, admirabili rerum varietate pristinarum sordium oblitus, totius ferme Orientis viribus succinctus, bellum Demetrio infert, victumque vita pariter ac regno spoliatur. Quamquam nec Demetrio animus in propulsando bello defuit. Nam et primo prælio hostem fugavit, et regibus bellum restituentibus, multa millia in acie cecidit. Ad postremum tamen, invicto animo inter confertissimos fortissime dimicans cecidit.

II. Initio belli Demetrius, duos filios apud Gnidium, hospitium suum, cum magno auri pondere commendaverat, ut belli periculis eximerentur, et, si ita fors tulisset, paternæ ultioni servarentur. Ex his major Demetrius, annos pubertatis egressus, audita Alexandri luxuria, quem insperatas opes, et aliene felicitatis ornamenta, velut captum inter scortorum greges desiderem in regia tenebant, auxiliantibus Cretenisibus, securum, ac nihil hostile metuentem aggreditur. Antiochenenses quoque, veterem patris offensam novis meritis correcturi, se ei tradunt: sed et milites paterni, favore juvenis accensi, prioris sacramenti religionem novi regis superbiæ præferentes, signa ad Demetrium transferunt: atque ita Alexander non minori impetu fortunæ

s'enthousiasmant pour le fils, rejettent la domination d'un maître orgueilleux pour revenir à leurs premiers serments. Ils se rangent sous les drapeaux de Démétrius. Alexandre, entraîné dans une chute aussi rapide que son élévation, est vaincu et tué dès la première bataille, expiant ainsi le crime qu'il avait commis en faisant tuer Démétrius et en usurpant le titre de fils d'Antiochus (A. de R. 608).

LIVRE XXXVI.

I. Rétabli sur le trône de son père (A. de R. 608-628), et bientôt à son tour corrompu par le succès, Démétrius s'abandonna aux vices ordinaires à la jeunesse, et tomba dans l'indolence. Autant l'orgueil avait rendu le père odieux, autant la mollesse rendit le fils méprisable. Les villes se détachant à l'envi de son obéissance, il résolut, pour effacer la honte de sa faiblesse, de porter la guerre chez les Parthes. Les peuples de l'Orient ne virent point son arrivée avec défaveur, tant à cause de la cruauté d'Arsace, roi des Parthes, que parce que, étant accoutumés à l'antique domination des Macédoniens, ils ne pouvaient souffrir l'insolence d'un conquérant nouveau. Secondé par les Perses, les Élyméens et les Bactriens, il battit plusieurs fois les Parthes; enfin, trompé par une fausse paix, il fut pris et promené par dérision de ville en ville, aux yeux des peuples qui s'étaient déclarés pour lui. Envoyé ensuite en Hyrcanie, il y fut reçu avec douceur, et même avec les égards dus à son ancienne dignité. Sur ces entrefaites, Tryphon, qui, en Syrie, avait intrigué pour se faire donner par le peuple la tutelle d'Antiochus (A. de R. 612),

destructus, quam etatus, primo prælio victus, interficitur, deditque pœnas et Demetrio, quem occiderat, et Antiocho, cujus mentitus originem fuerat.

LIBER XXXVI.

I. Reciperato paterno regno Demetrius, et ipse rerum successu corruptus, vitis adolescentiæ in segnitiam labitur; tantumque contemptum apud omnes inertiae, quantum odium ex superbia pater habuerat, contraxit. Itaque quum ab imperio ejus passim civitates deficerent, ad abolendam segnitiam maculam bellum Parthis inferre statuit: cujus adventum non inviti Orientis populi videre, et propter Arsacidæ, regis Parthorum, crudelitatem, et quod veteri Macedonum imperio assueti, novi populi superbiæ indigne ferebant. Itaque quum et Persarum, et Elymæorum, Bactrianorumque auxiliis juvaretur, multis præliis Parthos fudit. Ad postremum tamen, pacis simulatione deceptus, capitur; traductusque per ora civitatum, populis, qui desciverant, in ludibrium favoris ostenditur. Missus deinde in Hyrcaniam, benigne et juxta cultum pristinae fortunæ habetur. Dum hæc aguntur, interim in Syria Trypho, qui se tutorem Antiocho, Demetrii privigno, subit-

beau-frère de Démétrius, tua son pupille, et s'empara du trône. Après l'avoir longtemps possédé, la faveur qui l'y avait soutenu se refroidit, et il fut vaincu par Antiochus (1), frère de Démétrius, prince encore très-jeune et qu'on élevait en Asie. Le sceptre de la Syrie entra de nouveau dans la famille de Démétrius (A. de R. 617). Antiochus, se souvenant que son père s'était rendu odieux par son orgueil, et son frère méprisable par sa mollesse, de peur de tomber dans les mêmes vices, épousa Cléopâtre, femme de son frère, attaqua avec vigueur les villes dont les fautes de Démétrius avaient causé la défection, les subjuga, et les réunit à l'empire. Il soumit aussi les Juifs, qui, sous son père Démétrius, s'étaient affranchis par les armes du joug macédonien. Telle fut, dans la suite, la puissance de cette nation, qu'elle ne souffrit plus, après lui, aucun roi macédonien, et que, se gouvernant par elle-même, elle désola la Syrie par des guerres continuelles.

II. Les Juifs sont originaires de Damas, la plus noble cité de la Syrie, et berceau des rois assyriens, issus de Sémiramis. Le roi Damascus lui donna son nom. Pour honorer la mémoire de ce prince, les Syriens révérent comme un temple le tombeau d'Arathis, son épouse, laquelle est encore pour eux une divinité, objet de leur culte le plus fervent. Après Damascus, régnèrent tour à tour Azélus, Adorès, Abraham et Israël. Mais l'heureuse naissance de dix fils rendit Israël bien plus illustre que ses ancêtres. Il divisa son peuple en dix tribus, et les partagea entre ses enfants. Il les appela tous Juifs, du nom de Juda, mort depuis le partage, et voulut qu'ils respectassent tous la

(1) Antiochus VII, surnommé Evergète.

mémoire de celui dont ils avaient tous recueilli la succession. Joseph était le plus jeune d'entre eux (1). Redouté par ses frères à cause de son génie, il fut pris et vendu par eux en secret à des marchands étrangers. Ceux-ci le conduisirent en Égypte, où, grâce à la pénétration de son esprit, il arriva à connaître les secrets de la magie et gagna l'amitié du roi. Habile à expliquer les prodiges, il fut le premier qui interpréta les songes : science humaine, science divine, rien ne lui semblait ignoré ; il prédit une disette plusieurs années d'avance, et toute l'Égypte eût péri par la famine, si le roi, d'après ses conseils, n'eût ordonné qu'on mit pendant plusieurs années du grain en réserve. Il donna enfin de si grandes marques de sa sagesse, que ses réponses semblaient sortir de la bouche d'un dieu, plutôt que de celle d'un homme. Il eut pour fils Moïse (2), également remarquable et par la science dont il hérita de son père, et par sa beauté. Les Égyptiens, attaqués de la gale et de la lèpre, et obéissant à l'ordre de l'oracle, le chassèrent de l'Égypte avec tous les malades, pour arrêter les progrès de la contagion. Devenu le chef de ces exilés, Moïse emporta les images sacrées des Égyptiens qu'ils avaient dérobées ; et ceux-ci l'ayant poursuivi les armes à la main, furent forcés par une tempête de revenir dans leur pays. Ainsi Moïse, rentré à Damas, son ancienne patrie, s'établit sur le mont Sina. Comme il n'était arrivé avec son peuple qu'après sept jours de marche, de fatigue et de jeûne, à travers les déserts de l'Arabie, il consacra à jamais au jeûne le septième jour que les Juifs appellent

(1) On sait au contraire que c'était Benjamin. — (2) Autre erreur : Moïse était arrière-petit-fils de Lévi, frère de Joseph.

tui a populo laboraverat, occiso pupillo, regnum Syriæ invadit. Quo diu potitus, tandem exollescente favore recentis imperii, ab Antiocho puero admodum, Demetrii fratre, qui in Asia educabatur, bello vincitur : rursusque regnum Syriæ in sobolem Demetrii revertitur. Igitur Antiochus, memor, quod et pater propter superbiam invisus, et frater propter segnitiam contemptus fuisset, ne in eadem vitia incideret, recepta in matrimonium Cleopatra, uxore fratris, civitates, quæ vitio fraterni imperii defecerant, summa industria persequitur, domitasque rursus regni terminis adjicit. Judæos quoque, qui in Macedonico imperio sub Demetrio patre armis se in libertatem vindicaverant, subigit. Quorum vires tantæ fuere, ut post hunc nullum Macedonum regem tulerint, domesticisque imperiis usi, Syriam magnis bellis infestaverint.

II Namque Judæis origo Damascena, Syriæ nobilissima civitas : unde et Assyriis regibus genus, ex regina Sémiramide fuit. Nomen urbi a Damasco rege inditum : in cuius honorem Syrii sepulcrum Arathis, uxoris ejus, pro templo coluere ; deamque exinde sanctissimæ religionis habent. Post Damascum Azelus, mox Adores, et Abraham, et Israël reges fuere. Sed Israël felix decem filiorum proventus majoribus suis clariorem fecit. Itaque populum, in decem regna divisum, filiis tradidit ; omnesque ex nomine Judæ, qui post divisionem decesserat,

Judæos appellavit : colique ejus memoriam ab omnibus jussit, cujus portio omnibus accesserat. Minimus est inter fratres Joseph fuit : cujus excellens ingenium veriti fratres, clam interceptum, peregrinis mercatoribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, quum magicas ibi artes solerti ingenio percepisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam et prodigiorum sagacissimus erat, et somniorum primus intelligentiam condidit ; nihilque divini juris humanique ei incognitum videbatur : adeo ut etiam sterilitatem agrorum ante multos annos provideret ; pestisque omnis Ægyptus fame, nisi monitu ejus rex edicto servari per multos annos fruges jussisset : tantaque experientia ejus fuerunt, ut non ab homine, sed a deo responsa dari viderentur. Filius ejus Moses fuit, quem propter paternæ scientiæ hereditatem, etiam formæ pulchritudo commendabat. Sed Ægyptii, quum scabiem et vitiliginem paterentur, responso moniti, enim cum agris, et pestis ad plures serperet, terminis Ægypti pellerent. Dux igitur exsulum factus, sacra Ægyptiorum furto abstrahi : quæ repetentes armis Ægyptii, domum redire tempestatibus compulsi sunt. Itaque Moses, Damascena antiquæ patriæ repetita, montem Sina occupat : quo, septem dierum jejunio, per deserta Arabiæ cum populo suo fatigatus, quum tandem venisset, septimum diem, more gentis Sabæbatum appellatum, in omne ævum jejunio sacravit ; quo-

le Sabbat, parce que ce jour avait été le terme de leurs besoins et de leur voyage. Là, se rappelant que la crainte de la contagion les avait fait bannir de l'Égypte, ils s'interdirent, de peur que la même cause ne les rendît odieux aux habitants du pays, toute communication avec les étrangers. Cette loi devint ensuite une règle, une institution religieuse. Après Moïse, son fils Aruas (1) fut d'abord créé pontife du culte égyptien, et bientôt après roi. Dès lors, ce fut un usage constant chez les Juifs de réunir sur une même tête la dignité royale et celle du sacerdoce, et cette alliance du pouvoir avec la religion accrut prodigieusement leur puissance.

III. Ils s'enrichirent par le commerce du baume que produit seule cette contrée. Dans une vallée entourée d'une chaîne de montagnes, comme un camp de ses retranchements, dont l'étendue est de deux cents arpents, et le nom Jéricho, est un bois fertile et riant, planté de palmiers et de baumiers. Ceux-ci ressemblent aux arbres résineux, si ce n'est qu'ils sont moins hauts, et cultivés comme la vigne. Ils distillent le baume à une époque fixe de l'année. Ce lieu n'est pas moins admirable par sa fraîcheur que par sa fécondité; car, bien que dans tout le pays le soleil soit toujours très ardent, il règne continuellement dans la vallée une température tiède et printanière qui y paraît naturelle. Dans cette contrée se trouve le lac Asphaltite, que l'étendue et l'immobilité de ses eaux ont fait appeler mer Morte. En effet, le bitume dont elles sont surchargées empêche qu'elles ne soient agitées par le vent, et fait

(1) Sans doute Aaron, son frère.

qu'elles résistent à ses tourbillons. On n'y saurait non plus naviguer, parce que tout ce qui est privé de vie coule au fond; les seules matières alumineuses se maintiennent à la surface. Xerxès, roi des Perses, fut le premier qui dompta les Juifs; ils furent ensuite subjugués avec ces mêmes Perses par Alexandre le Grand, et longtemps sujets de l'empire de Macédoine; ils le devinrent aussi du roi de Syrie. S'étant détachés de Démétrius, ils recherchèrent l'amitié des Romains, lesquels alors, ne se faisant aucun scrupule de disposer du bien d'autrui, leur rendirent leur liberté avant de la rendre aux autres nations de l'Orient.

IV. Pendant que le sceptre de la Syrie passait successivement d'un maître à l'autre, le roi Attale, en Asie, souillait sa royauté, qu'il avait reçue florissante d'Eumène, son oncle paternel, par le massacre de ses amis et le supplice de ses parents, qu'il fit mourir sous le prétexte que, par leurs maléfices, ils avaient causé la mort de sa vieille mère et de son épouse Bérénice. Après ces actes dignes d'un scélérat et d'un insensé, il se couvrit de vêtements en désordre, laissa croître sa barbe et ses cheveux, à la manière des accusés, ne sortit plus, ne se montra plus en public, bannit de son palais la joie et les festins, semblant, par sa démence, venger les mânes de ses victimes. Puis, négligeant l'administration de son royaume, il se mit à bêcher ses jardins, semant en même temps des plantes salutaires et des plantes nuisibles, et envoyant à ses amis, comme un présent d'une rareté singulière, ce mélange empoisonné. De ce goût passant à un autre, il fit des statues en bronze;

niam illa dies famem illis erroremque finerat. Et quoniam metu contagionis pulsos se ab Ægypto meminerant, ne eadem causa invisī apud incolās forent, caverunt, ne cum peregrinis communicarent: quod ex causa factum paulatim in disciplinam religionemque convertit. Post Moysen etiam filius ejus Aruas, sacerdos sacris Ægyptiis, mox rex creatur; semperque exinde hic mos apud Judæos fuit, ut eosdem reges et sacerdotes haberent: quorum justitia religione permixta, incredibile quantum coaluere.

III. Opes genti ex vectigalibus opobalsami crevere, quod in his tantum regionibus gignitur. Est namque valis, quæ continuis montibus, velut muro quodam, ad instar castrorum clauditur. Spatium loci ducenta jugera, nomine Hierichus dicitur. In ea valle sylva est, et ubertate et amenitate insignis; siquidem palmeto et opobalsameto distinguitur. Arboribus opobalsami formam similem piceis arboribus habent, nisi quod sunt humiles magis, et in vinearum morem excoluntur. Hæ certo anni tempore balsamum sudant. Sed non minor loci ejus apricitatis, quam ubertatis, admiratio est; quippe quum toto orbe regionis ejus ardentissimus sol sit, ibi tepidi aeris naturalis quædam ac perpetua apricitas inest. In ea regione lacus est Asphaltites, qui propter magnitudinem et aquæ immobilitatem, Mortuum mare dicitur. Nam neque ventis movetur, resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur; neque navigationis patiens est, quoniam omnia

vita carentia in profundum merguntur; nec materiam ullam sustinet, nisi quæ alumine illinatur. Primum Xerxes, rex Persarum, Judæos domuit: postea cum ipsis Persis in ditionem Alexandri Magni venere, diuque in potestate Macedonici imperii subjecti Syriæ regno fuere. A Demetrio quum descivissent, amicitia Romanorum petita, primi omnium ex Orientalibus libertatem receperunt, facile tunc Romanis de alieno largientibus.

IV. Per eadem tempora quibus in Syria regni mutatio inter novos reges alternabatur, in Asia rex Attalus florentissimum ab Eumene patruo acceptum regnum, credibus amicorum, et cognatorum suppliciiis fœdabat, nunc matrem anam, nunc Berenicem sponsam maleficis eorum necatas conflingens. Post hanc scelestam violentiæ rabiem, squalidam vestem sumit; barbam capillumque in modum reorum submittit; non in publicum prodire, non populo se ostendere, non domi lætiora convivia inire, aut aliquod signum sani hominis habere, prorsus ut penas pendere manibus interfectorum videretur. Omissa deinde regni administratione, hortos fodiebat, gramina seminabat, et noxia innoxis permiscebat, eaque omnia veneni succo infecta, velut peculiare munus, amicis mittebat. Ab hoc studio, ærarie artis fabricæ se tradit, cerisque fingendis, et ære fundendo procedendoque oblectabatur. Matri deinde sepulcrum facere instituit: cui operi intentus, morbum ex solis fervore contraxit, et septima die decessit. Ilujus

il modelait lui-même la cire, et s'amusa à fondre et à forger l'airain. Enfin, il entreprit d'élever à sa mère un tombeau. Mais, pendant qu'il y travaillait, il fut frappé d'un coup de soleil, et mourut au bout de sept jours. Il légua par testament (A. de R. 621) son royaume au peuple romain. Mais Aristonicus, né d'un commerce illégitime d'Eumène avec une courtisane d'Éphèse, fille d'un joueur de harpe, vint, après la mort d'Attale, s'emparer de l'Asie comme de son patrimoine. Déjà il avait remporté plusieurs victoires sur les villes que la crainte de Rome empêchait de se donner à lui; déjà il semblait être légitimement roi, lorsque l'Asie fut décernée au consul Licinius Crassus. Celui-ci, plus occupé des trésors d'Attale que de la guerre, ayant, sur la fin de l'année, livré bataille avec des troupes désorganisées, fut vaincu, et paya de son sang sa cupidité et son imprudence. Le consul Perpenna (A. de R. 623), envoyé à sa place, vainquit Aristonicus à la première rencontre, s'empara de sa personne, et fit embarquer et conduire à Rome les riches trésors d'Attale, légués au peuple romain. Le consul M. Aquilius, son successeur (A. de R. 624) lui envia ce succès; il précipitait sa marche pour lui enlever Aristonicus, comme un ornement destiné à son triomphe, lorsque la mort de Perpenna vint mettre fin à cette querelle. Ainsi l'Asie, devenue province romaine, transmit aux Romains ses vices avec ses richesses.

LIVRE XXXVII.

I. Après la prise d'Aristonicus, les Marseillais envoyèrent à Rome des députés, qui implorèrent et obtinrent le pardon des Phocéens, leurs fonda-

testamento heres populus Romanus tunc instituitur. Sed erat ex Eumene Aristonicus, non justo matrimonio, sed ex pellice Ephesia, citharistæ cujusdam filia, genitus, qui post mortem Attali, velut paternum regnum, Asiam invasit. Quum multa secunda prælia adversus civitates, quæ metu Romanorum, tradere se ei volebant, fecisset, justusque rex jam videretur, Asia Licinio Crasso consuli decernitur: qui intentior Attalicæ prædæ, quam bello, quum extremo anni tempore inordinata acie prælium consensisset, victus poenas inconsultæ avaritiæ sanguine dedit. In hujus locum missus Perpenna consul, prima congressione Aristonicum superatum in potestatem suam reiecit; Attalicasque gazas, hereditarias populi Romani, navibus impositas, Romam deportavit. Quod ægre ferens successor ejus M. Aquilius consul, ad eripiendum Aristonicum Perpennæ, veluti sui potius triumphum munus esse deberet, festinata velocitate contendit. Sed contentionem consulum mora Perpennæ diremit. Sic Asia Romanorum facta cum opibus suis vitia quoque Romam transmisit.

LIBER XXXVII.

I. Capto Aristonico, Massilienses pro Phocæensibus

teurs, le sénat ayant décrété l'anéantissement de leur ville et même de leur nom, pour les punir d'avoir porté à cette époque les armes contre le peuple romain, et auparavant dans la guerre contre Antiochus. On récompensa ensuite les rois qui avaient fourni des secours contre Aristonicus. Mithridate, roi du Pont, eut la Haute-Phrygie; les fils d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qui avait péri dans cette guerre, reçurent la Lycaonie et la Cilicie. Ainsi, le peuple romain témoignait plus d'attachement aux fils de son allié, que leur mère n'en montrait pour ses propres enfants; car il agrandissait l'empire de ces enfants, et la mère leur ôtait la vie. De six enfants mâles, adultes pour la plupart, que Laodice avait eus d'Ariarathe, elle en empoisonna cinq, afin de conserver plus longtemps le gouvernement de l'État. L'un d'eux, que la vigilance de ses proches avait soustrait à la cruauté de sa mère, resta seul maître du trône après la mort de Laodice, dont le peuple avait puni la scélératesse, en la massacrant. Élevé aussi par une mort subite, Mithridate laissa un fils qui porta son nom, et qui se rendit si fameux dans la suite, qu'il éclipsa non-seulement tous les rois de son temps, mais encore tous ceux des siècles antérieurs. Pendant quarante-six ans il fit la guerre aux Romains et leur disputa la victoire; vaincu par Sylla (A. de R. 666-670), par Lucullus (A. de R. 680-686), par d'autres généraux et, enfin par Pompée, il reparaisait plus grand et plus illustre, et recommençait la guerre, toujours plus terrible après ses défaites; enfin, il mourut non de la main de l'ennemi, mais volontairement, chargé d'années (A. de R. 691) et dans le royaume de ses ancêtres, dont il transmit le sceptre à son fils.

II. Des prodiges célestes présagèrent sa gran-

conditoribus suis, quorum urbem senatus et omne nomen, quod et tunc, et antea Antiochi bello, infesta contra populum Romanum arma tulerant, deleri jussunt, legatos Roman deprecatum misere, veniamque his a senatu obtinere. Post hæc regibus, qui adversus Aristonicum auxilia tulerant, præmia persoluta: Mithridati Pontico Phrygia major; filiis Ariarathis, regis Cappadocæ, qui eodem bello occiderat, Lycaonia et Cilicia dante; fideliorque populus Romanus in socii filios, quam mater in liberos fuit: quippe hinc parvulis auctum regnum, inde vita adempta. Namque Laodice ex numero sex filiorum, quos virilis sexus ex Ariarathe rege susceperat, timens, ne non diutina regni administratione, adultis quibusdam, potiretur, quinque parricidiali veneno necavit: unum parvulum sceleri matris cognatorum custodia eripuit; qui post necem Laodices (nam propter crudelitatem eam populus exstinxerat) solus regno potitus est. Mithridates quoque repentina morte interceptus, filium, qui et ipse Mithridates dictus est, reliquit. Cujus ea postea magnitudo fuit, ut non sui tantum temporis, verum etiam superioris ætatis omnes reges majestate superaverit, bellaque cum Romanis per XLVI annos varia victoria gesserit: quum cum summi imperatores, Sulla,

leur futur. L'année où il naquit et celle où il monta sur le trône, on vit pendant soixante-dix jours une comète dont l'éclat était si vif, que le ciel semblait embrasé. Elle en occupait le quart par sa grandeur, et effaçait par sa clarté la lumière du soleil, et quatre heures s'écoulaient de son lever à son coucher. Les tuteurs de Mithridate lui tendirent des embûches pendant son enfance; ils le plaçaient sur un cheval fougueux, et le forçaient à lancer des dards en courant. Comme il les trompait dans leur dessein, et dirigeait le cheval avec une adresse qu'on n'aurait pas attendue de son âge, ils eurent recours au poison. Mithridate les devina; il but souvent des antidotes, et se fortifia tellement contre les poisons par les excellents préservatifs dont il fit usage, que, dans sa vieillesse, il tenta vainement de s'empoisonner. Craignant enfin que ce qu'ils n'avaient pu exécuter avec le poison, ses ennemis ne l'exécutassent avec le fer, il feignit un grand goût pour la chasse. Pendant sept ans il ne reposa jamais sous un toit, ni à la ville, ni à la campagne; il errait dans les bois, passait les nuits tantôt sur une montagne, tantôt sur une autre, sans qu'on sût où il était, s'accoutumant à lancer les animaux sauvages, à les poursuivre et même à les attaquer de vive force. Il se garantit ainsi des pièges, et endurcit son corps à toutes les fatigues.

III. Ayant pris les rênes de l'empire, il songea moins à l'administrer qu'à l'étendre. Il subjuguait avec un bonheur merveilleux cette nation scythique, jusqu'alors invincible, qui avait battu Zopyrion, un des généraux d'Alexandre le Grand,

Lucullus, cæterique, in summa Cnæus Pompeius, ita vicerat, ut major clariorque in restaurando bello resurgeret, damnisque suis terribillior redderetur. Denique ad postremum, non vi hostili, sed voluntaria morte, in avito regno, senex, herede filio, decessit.

II. Hujus futuram magnitudinem etiam cælestia ostenta prædixerant. Nam et eo quo genitus est anno, et e quo regnare primus cepit, stella cometes per utrumque tempus septuaginta diebus ita luxit, ut cælum omne flagrare videretur. Nam et magnitudine sui quartam partem cæli occupaverat, et fulgore sui solis nitorem vicerat; et quomori oriretur occumberetque, quatuor spatium horarum consumebat. Puer tutorum insidias passus est, qui eum ferro equo impositum equitare jacularique cogeant: qui conatus quum eos fessellissent, supra ætatem regente equum Mithridate, veneno eum appetivere. Quod metuens, antidota sæpius bibit, et ita se adversus insidias exquisitioribus remediis stagnavit, ut ne volens quidem senex veneno mori poterit. Timens deinde, ne inimici, quod veneno non potuerant, ferro peragerent, venandi studium finxit: quo per septem annos neque urbis, neque ruris lecto usus est: sed per sylvas vagatus, diversis montium regionibus pernoctabat, ignaris omnibus, quibus esset locus; assuetus feras cursu aut fugere, aut persequi, cum quibusdam etiam viribus congregi. Quibus rebus, et insidias vitavit, et corpus ad omnem patientiam duravit.

III. Ad regni deinde administrationem quum acces-

et ses trente mille soldats; massacré Cyrus, roi des Perses, avec deux cent mille autres, et mis en fuite Philippe, roi de Macédoine. Devenu plus puissant, il s'empara du Pont d'abord, ensuite de la Cappadoce; et portant ses vues sur l'Asie, il quitta en secret son royaume avec quelques compagnons, et, sans être connu de personne, la parcourut tout entière. Il reconnut les villes, les pays, et poussa jusqu'en Bithynie, marquant les lieux de ses victoires, comme s'il eût été déjà le maître de l'Asie. Il revint ensuite dans son royaume où déjà on le croyait mort, et où il trouva un fils que Laodice, sa femme et sa sœur, avait mis au monde pendant son absence. Toutefois, au milieu des félicitations qu'on lui adressait sur son retour et sur la naissance d'un fils, il courut le risque d'être empoisonné par Laodice elle-même, qui, le croyant mort, s'était livrée à ses courtisans, et pensait pouvoir effacer ce crime par un autre encore plus grand. Elle avait préparé du poison, dès qu'elle avait reçu la nouvelle de son retour. Instruit de ce complot par une esclave de la reine, Mithridate en punit les auteurs.

IV. Il passait l'hiver, non dans les festins, mais en pleine campagne; non dans le repos, mais dans les exercices; non avec des compagnons de plaisirs, mais avec des rivaux, auxquels il disputait le prix de la lutte et de la course à pied ou à cheval. Il habitait de même ses troupes à la fatigue par des manœuvres quotidiennes, et, invincible lui-même, il rendit son armée invincible. Ayant fait alliance avec Nicomède, il envahit la Paphlagonie, qu'il partagea, après la

sisset, statim non de regendo, sed de augendo regno cogitavit. Itaque Scythas, invictos antea, qui Zopyrion, Alexandri Magni ducem, cum triginta millibus armatorum deleverant, qui Cyrum, Persarum regem, cum ducentis millibus trucidaverant, qui Philippum, Macedonum regem, fugaverant, ingenti felicitate perdomuit. Auctus igitur viribus Pontum quoque, ac deinceps Cappadociam occupavit. Quum de Asia tractaret, tacitus cum quibusdam amicis regno profectus, universam, nemine sciente, pervagatus est; omniumque urbium situm ac regiones cognovit. Inde Bithyniam transcendit, et quasi dominus Asiæ, opportuna quæque victoriæ suæ metatus est. Post hæc in regnum, quum jam perissee crederetur, reversus est, invento parvulo filio, quem per absentiam ejus Laodice soror uxorque enixa fuerat. Sed inter gratulationem adventus sui, et filii geniti, veneno periclitatus est: siquidem Laodice soror, quum perissee eum crederet, in concubitus amicorum projecta, quasi admissum facinus majore scelere tegere posset, venenum advenienti paravit. Quod quum ex ancilla Mithridates cognovisset, facinus in auctores vindicavit.

IV. Hyeme deinde appetente, non in convivio, sed in campo; non in vacationibus, sed in exercitationibus; nec inter sodales, sed inter æquales, aut equo, aut cursu, aut viribus contendeat. Exercitum quoque suum ad parem laboris patientiam quotidiana exercitatione durabat: atque ita invictus ipse inextinguibilem exercitum fecerat. Inita deinde cum Nicomede societate, Paphlago-

conquête, avec son allié. Informé de cette usurpation des deux rois, le sénat leur envoie des députés, avec l'ordre « de remettre le pays dans son ancien état. » Mithridate, s'estimant déjà l'égal des Romains, répondit avec orgueil « que ce royaume étant échu à son père par droit « d'hérédité, il s'étonnait qu'on lui réclamât « ce dont son père avait joui librement. » Et, sans s'effrayer des menaces de Rome, il s'empara de la Galatie. Nicomède, qui n'avait aucun droit à sa nouvelle possession, répondit « qu'il la « restituerait au roi légitime. » Mais il la donna à son fils, dont il changea le nom en celui de Pylémène, porté par les rois du pays, et conserva la Paphlagonie à la faveur de ce nom supposé, comme s'il l'eût rendue à la race royale du pays. Les ambassadeurs, joués de la sorte, retournèrent à Rome.

LIVRE XXXVIII.

I. Mithridate, ayant présumé à ses parricides par le meurtre de sa femme, résolu de faire périr les enfants de son autre sœur, nommée aussi Laodice, veuve d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qu'il avait fait assassiner par Gordius. Il pensait que la mort du père ne lui servirait de rien, si les fils occupaient un trône dont il brûlait de s'emparer. Il était occupé de ces projets, lorsque Nicomède, roi de Bithynie, envahit la Cappadoce, qui était alors sans roi. Mithridate, instruit de cette invasion, et prétextant la tendresse fraternelle, envoie des secours à sa sœur pour expulser Nicomède. Mais déjà Laodice avait traité avec ce prince, et l'avait épousé. Mithridate, indi-

niam invadit, victamque cum socio dividit. Quam quum teneri a regibus senatui nuntiatum esset, legatos ad utrumque misit, « qui gentem restitui in pristinum statum » jubere. Mithridates, quum se jam parem magnitudini Romanorum crederet, superbo responso, « hereditarium patri suo regnum obvenisse, » respondit : « mirari que se, quod, quæ ei relata controversia non fuerit, sibi referatur. » Nec territus minoris, Galatiam quoque occupat. Nicomedes, quoniam se tueri jure non potuerat, « justo regi redditurum » respondit. Atque ita filium suum, mutato nomine, Pylæmenem Paphlagonum regum nomine appellat, et quasi stirpi regni reddidisset regnum, falso nomine tenet. Sic ludibrio habitū legati Romam revertuntur.

LIBER XXXVIII.

1. Mithridates, parricidii a nece uxoris auspicatus, sororis alterius Laodices filios, cuius virum Ariarathem, regem Cappadociæ, per Gordium insidiis occiderat, tollendos statuit, nihil actum morte patris existimans, si adulescentes paternum regnum, cuius ille cupiditate flagrabat, occupassent. Igitur dum in his cogitationibus versatur, interim Nicomedes, rex Bithyniæ, vacuum morte regis Cappadociam invadit. Quod quum nuntiatum Mithridati fuisset, per simulationem pietatis auxilia sorori ad expellen-

gné, chasse de la Cappadoce les garnisons de Nicomède, et rend ce royaume à son neveu; beau trait s'il ne l'eût sitôt fait suivre d'une perfidie. En effet, quelques mois après, il feignit de vouloir rétablir dans sa patrie Gordius, qui lui avait servi d'instrument lors du meurtre d'Ariarathe. Il espérait, si le jeune roi s'y opposait, avoir un prétexte pour lui déclarer la guerre, ou, s'il y consentait, se défaire du fils comme il s'était défait du père par la même main. Le jeune Ariarathe pénétrant ses intentions, s'indigna que le meurtrier de son père fût rappelé de l'exil par son oncle lui-même, et leva une armée considérable. Mithridate lui opposa quatre-vingt mille hommes d'infanterie, dix mille cavaliers, et six cents chars armés de faux. Mais, comme Ariarathe, soutenu par les rois voisins, avait des forces égales aux siennes, Mithridate, doutant du succès, chercha à attirer le prince dans un piège. Il lui fit donc demander une entrevue, à laquelle il se rendit lui-même, armé d'un poignard caché dans sa ceinture. Un officier d'Ariarathe vint, suivant la coutume des rois, pour le fouiller; et comme il portait une main trop indiscrete vers le bas-ventre de Mithridate, celui-ci lui dit de prendre garde « d'y trouver une arme autre « que celle qu'il cherchait. » Ayant ainsi vu sa trahison par une plaisanterie, il prit à l'écart Ariarathe, comme pour l'entretenir secrètement, et le poignarda à la vue des deux armées (A. de R. 661). Il donna le royaume de Cappadoce à son fils, âgé de huit ans, qu'il nomma Ariarathe, et confia la régence à Gordius.

II. Mais les Cappadociens, en butte au despotisme et aux cruautés de leurs gouverneurs,

dum Cappadocia Nicomedem mittit. Sed jam Laodice per pactionem se Nicomedem in matrimonium tradiderat. Quod ægre ferens Mithridates, præsidia Nicomedis Cappadocia expellit, regnumque sororis filio restituit : egragium prorsus factum, ni subsequuta fraus esset : siquidem, interjectis mensibus, simulat, se Gordium, quo ministro usus in Ariarathe interficiendo fuerat, restituere in patriam velle, sperans, si obsisteret adolescens, causas belli futurus : aut, si permitteret, per eundem filium tolli posse, per quem interfecerat patrem. Quod ubi Ariarathes junior moliri cognovit, graviter ferens interfectorem patris per avunculum potissimum ab exilio revocari, ingens cum exercitu contrahit. Igitur quum in aciem eduxisset Mithridates peditem octoginta millia, equitum decem millia, curus falcatos decem; nec Ariarathi, auxiliantibus finitimiis regibus, minores copiæ essent, incertum belli timens, caecilia ad insidias transfert; sollicitatoque juvene ad colloquium, quum ferrum occultatum inter facias gereret, scrutatori ad Ariarathe regio more misso, curiosius inimum ventrem pertractanti, ait, « caveret, ne aliud telum inveniret, quam quæreret. » Atque ita risu protectis insidiis, se vocatum ab amicis, velut ad secretum sermonem, inspectante utroque exercitu, interficit, regnum Cappadociæ octo annorum filio, imposito Ariarathis nomine, additoque ei rectore Gordio, tradidit.

II. Sed Cappadoces, crudelitate ac libidine præfectorum

se révoltèrent contre Mithridate, et rappelés de l'Asie, où il était élevé, le frère de leur roi, nommé aussi Ariarathe. Mithridate lui livra bataille, le défit, et le chassa de la Cappadoce. Bientôt après ce jeune prince tomba malade de chagrin et mourut. Après sa mort, Nicomède craignant que Mithridate, déjà maître de la Cappadoce, n'envahît aussi la Bithynie, qui en était voisine, engagea un jeune homme d'une grande beauté à aller revendiquer auprès du sénat romain le trône d'Ariarathe, comme si celui-ci eût laissé, non pas deux, mais trois fils. Il envoya aussi à Rome Laodice, femme d'Ariarathe, pour attester qu'elle en avait eu trois fils. A cette nouvelle, Mithridate, avec non moins d'impudence, dépêche Gordius pour affirmer au sénat que l'enfant placé par lui sur le trône de la Cappadoce, est le fils de cet Ariarathe tué en portant du secours aux Romains dans la guerre d'Aristonicus. Mais le sénat, comprenant au zèle de ces rois qu'ils s'appropriaient, au moyen de noms supposés, les États d'autrui, ôte la Cappadoce à Mithridate, et, pour l'en consoler, dépouille aussi Nicomède de la Paphlagonie. Puis, pour leur épargner un affront, en donnant à d'autres ce qu'il leur enlevait, il déclara les deux peuples indépendants. Mais les Cappadociens repoussèrent ce bienfait, et dirent « qu'ils ne pouvaient se passer d'un roi ; » le sénat leur donna donc Ariobarzane.

III. Tigrane régnait alors en Arménie. Donné autrefois en otage aux Perses, il avait été depuis renvoyé dans ses États. Mithridate désirait vivement de se l'associer dans la guerre qu'il médi-

tait depuis bien des années contre les Romains. Comme Tigrane n'avait aucun sujet de se plaindre d'eux, Mithridate l'engage par Gordius à faire la guerre à Ariobarzane, prince sans courage ; et de peur que Tigrane ne soupçonnât quelque ruse, il lui donna en mariage sa fille Cléopâtre. Dès l'arrivée de Tigrane (A. de R. 662), Ariobarzane s'enfuit à Rome avec ses richesses, et Mithridate redevint ainsi, par les mains de Tigrane, maître de la Cappadoce. Dans le même temps Nicomède étant mort, son fils, nommé aussi Nicomède, détrôné par Mithridate, vint à Rome en suppliant, et le sénat ordonna que les deux rois seraient réintégrés dans leurs États. Aquilius et Manlius Maltinus furent chargés de l'exécution de ce décret. Mithridate l'ayant appris, fit alliance avec Tigrane, et se disposa à la guerre contre les Romains. Suivant leur traité, Mithridate devait avoir les villes et les terres dont on s'emparerait, et Tigrane les prisonniers et tout le butin. Mithridate, sentant bien les dangers de la guerre qu'il suscitait, envoya des députés aux Cimbres, aux Gallo-Grecs, aux Sarmates et aux Bastarnes, pour leur demander du secours ; car, depuis qu'il méditait d'attaquer Rome, il s'était appliqué constamment à gagner par des bienfaits l'affection de ces peuples. Il fit venir aussi des troupes de la Scythie, et arma tout l'Orient contre les Romains. Il battit sans peine Aquilius et Maltinus, dont l'armée était composée de soldats asiatiques, les chassa eux et Nicomède, et fut reçu avec enthousiasme dans chaque cité (A. de R. 665). Il y trouva beaucoup d'or et d'argent amassé par les anciens rois, et un im-

vezati, a Mithridate deficiunt; fratremque regis, et ipsum Ariarathem nomine, ab Asia, ubi educabatur, revocant. Cum quo Mithridates prelium renovat, victumque Cappadociæ regno expellit. Nec multo post adolescens, ex agritudine collecta infirmitate, decedit. Post hujus mortem Nicomedes timens, ne Mithridates accessione Cappadociæ etiam Bithyniam finitimam invaderet, subornat puerum eximie pulchritudinis, quasi Ariarathes tres, non duos filios genuisset, qui a senatu Romano paternum regnum peteret. Uxorem quoque Laodicem Romam mittit, ad testimonium trium ex Ariarathe susceptorum filiorum. Quod ubi Mithridates cognovit, et ipse pari impudentia Gordium Romam mittit, qui senatui assereret, « puerum, cui Cappadociæ regnum tradiderat, ex eo Ariarathe genitum, qui bello Aristonici auxilia Romanis ferens cecidisset. » Sed senatus, studio regum intellecto, aliena regna falsis nominibus furantium, et Mithridati Cappadociam, et Nicomedi, ad solatium ejus, Paphlagoniam ademit. Ac ne contumelia regum foret ademptum illis, quod daretur aliis, uterque populus libertate donatus est. Sed Cappadoces minus libertatis abnuentes, negant « vivere gentem sine rege posse. » Atque ita rex illis a senatu Ariobarzanes constituitur.

III. Erat eo tempore Tigranes, rex Armeniæ, obses Particis ante multum temporis datus, sed olim ab eisdem in regnum paternum remissus. Hunc Mithridates inire ad so-

cietatem Romani belli, quod olim meditabatur, pellicera cupiebat. Nihil igitur de offensa Romanorum sentientem, per Gordium impellit, ut Ariobarzani, segui admodum, bellum inferat : et ne quis dolus subsesse videretur, filiam suam ei Cleopatram in matrimonium tradit. Primo igitur adventu Tigranis Ariobarzanes, sublatis rebus suis, Romanis contendit : atque ita per Tigranem rursus Cappadocia juris esse Mithridatis cepit. Eodem tempore mortuo Nicomede, etiam filius ejus et ipse Nicomedes regno a Mithridate pellitur ; qui quum supplex Romam venisset, decernitur in senatu, ut uterque in regnum restituantur : in quod tum missi Aquilius et Manlius Maltinus legati. His cognitiss, Mithridates societatem cum Tigrane, bellum adversus Romanos gesturus, jungit : pactique inter se sunt, ut urbes agrique Mithridati, homines vero et quæcumque auferri possent, Tigrani cederent. Post hæc Mithridates intelligens, quantum bellum suscitaret, legatos ad Cimbros, alios ad Gallo-Grecos et Sarmatas, Bastarnasque, auxilium petiit. Nam omnes has gentes, Romanum meditabundus bellum, variis beneficiorum muneribus jam ante illexerat. Ab Scythia quoque exercitum venire jubet, omnemque Orientem adversus Romanos armat. Non magno igitur labore Aquilius et Maltinum Asiatico exercitu instructos vincit ; quibus simul cum Nicomede pulsus, ingenti favore civitatum excipitur : multum ibi auri argentique, studio veterum regum, magnumque belli appa-

mense matériel de guerre dont il s'empara; ayant soin de remettre à toutes les villes leurs dettes publiques et particulières, et les exemptant de tout subside pendant cinq années. Il assembla ensuite ses soldats, et les excita par toutes sortes de raisons à chasser les Romains de l'Asie. Sa harangue, qui m'a paru digne d'être insérée dans cet abrégé, est rendue dans la forme indirecte par Trogue-Pompée, lequel blâmait Tite-Live et Salluste d'avoir inséré dans leurs œuvres des harangues directes, et violé par là les règles de l'histoire.

IV. Mithridate dit donc « qu'il aurait désiré, « avant de prendre une résolution, être obligé de « se demander s'il lui était permis de faire la guerre « aux Romains, ou s'il devait rester en paix avec « eux; mais qu'on n'avait pas à se demander s'il « était juste et nécessaire de résister à un agres- « seur, lors même qu'on devait succomber dans la « lutte; que tout homme tirait l'épée contre des « brigands, sinon pour sauver sa vie, du moins « pour la leur vendre chèrement; qu'il ne s'agis- « sait pas d'ailleurs d'examiner si la paix était « possible après des hostilités résolues et déjà com- « mencées, mais de voir par quels moyens, avec « quelles ressources on pourrait soutenir la guerre; « qu'il répondait de la victoire, si ses soldats avaient « du courage; car ils savaient comme lui que les « Romains n'étaient pas invincibles, eux qui « avaient battu Aquilius dans la Bythinie, et Mal- « tinus dans la Cappadoce (1); que si leur propre « expérience ne leur suffisait pas, et s'il leur fallait « des exemples étrangers, ils n'ignoraient pas que « Pyrrhus, roi d'Épire, à la tête de cinq mille Ma- « cédoniens seulement, avait défait les Romains

(1) Voy. ch. 3.

« dans trois batailles (1); qu'Annibal était resté « pendant seize ans vainqueur en Italie et que, s'il « n'avait pas pris Rome, c'est qu'il en avait été em- « péché par la haine et la jalousie de ses compa- « triotes, plutôt que par la puissance des Romains « (A. de R. 535-550); que les peuples de la Gaule « Transalpine avaient pénétré en Italie (A. de R. « 167), qu'ils y possédaient des cités nombreuses « et considérables, et que dans un moment ils y « avaient occupé plus de terrain que dans l'Asie « elle-même, qu'on disait alors sans défense; qu'ils « avaient non-seulement vaincu, mais pris Rome « (A. de R. 365) (2), et que ses habitants, refoulés « au sommet d'une montagne (3), leur dernier « asile, n'avaient obtenu qu'à prix d'or et non par « le fer l'éloignement de l'ennemi; que pour lui, « il comptait parmi ses appuis ce nom gaulois, « l'éternel effroi de Rome; qu'en effet, les Gaulois « asiatiques ne différaient des anciens conquérants « de l'Italie que parce qu'ils habitaient un autre « pays, mais qu'ils avaient la même origine; que « leur courage était égal; qu'ils avaient la même « manière de combattre; que les derniers l'em- « portaient d'autant plus sur les autres par leur « expérience et leur habileté dans la guerre, qu'ils « avaient eu à faire un chemin plus long et plus « difficile à travers l'Illyrie et la Thrace, et plus « de peine à franchir ces passages qu'à se ren- « dre maîtres des pays qu'ils avaient envahis; « que, depuis la fondation de Rome, les peuples de « l'Italie elle-même n'avaient jamais été complète- « ment soumis; que les uns avaient combattu sans « relâche pendant nombre d'années pour leur li- « berté, et les autres pour disputer l'empire même;

(1) Voy. liv. XVIII, ch. 1. — (2) Voy. liv. VI, c. — (3) *Le Capitole.*

ratum invenit: quibus instructus, debita civitatibus publica privataque remittit, et vacationem quinquenni concedit. Tunc ad concionem milites vocat, eosque variis exhortationibus ad Romana bella [sive Asiana] incitat. Quam orationem dignam duxi, cujus exemplum brevitati hujus operis insererem, quam obliquam Pompeius Trogus exposuit; quoniam in Livio et in Sallustio reprehendit, quod conciones directas pro sua oratione operi suo inserendo, historiae modum excesserint.

IV. « Optandum sibi fuisse ait, ut de eo liceret consule- « re, bellumne sit cum Romanis, an pax habenda: quin « vero sit resistendum impugnantibus, nec eos quidem du- « bitare, qui spe victoriæ careant. Quippe adversus latronem, « si nequeant pro salute, pro ultione tamen sua, omnes « ferrum stringere. Cæterum quia non id agatur, an liceat « quiescere, non tantum animo hostiliter, sed etiam prælio « congressis, consulendum, qua ratione ac spe cœpta bella « sustineant. Esse autem sibi victoriæ fiduciam, si sit illis « animus: Romanosque vinci posse, cognitum non sibi ma- « gis quam ipsis militibus, qui et in Bithynia Aquilius, et « Maltinus in Cappadocia fuderint. At si quem aliena magis « exempla, quam sua experimenta moveant, audire se, a « Pyrrho, rege Epiri, non amplius quam quinque millibus « Macedonum instructo, fusos tribus præliis Romanos. Au- « dire, Annibalem sexdecim annis Italiæ victorem immo-

ratum: et quin ipsam caperet urbem, non Romanorum illi vires obstitisse, sed domesticæ emulationis atque invidiæ studium. Audire, populos Transalpinæ Galliæ, Italiani ingressos, maximis eam plurimisque urbibus possideri; et latius aliquanto solum sinium, quam in Asia, que dicatur imbellis, eosdem Gallos occupasse: nec victam solum dici Romam a Gallis, sed etiam captam; ita ut unius montis tantum cacumen relinqueretur: nec bello hostes, sed pretio remotum. Gallorum autem nomen, quod semper Romanos terruerit, in parte virium suarum ipsam numerare. Nam hos, qui Asiam incolunt, Gallos ab illis, qui Italiam occupaverant, sedibus tantum distare; originem quidem ac virtutem, genusque pugnæ idem habere; tantoque his sagaciora esse, quam illis ingenia, quanto longiori ac difficiliore spatio per Illyricum Thraciamque prodierint, pæne operosius transitus illorum sinibus, quam ubi consederint, possessis. Jam ipsam Italiam audire se nunquam, ut Roma condita sit, satis illi pacatam, sed æsidue per omnes annos pro libertate alios, quosdam etiam pro jure imperii, bellis continuis perseverasse; et a multis civitatibus Italiæ deletos Romanorum exercitus ferro, a quibusdam novo contumeliæ more sub jugum missos. Ac ne veteribus inmoretur exemplis, hoc ipso tempore universam Italiam bello Marsico consurrexisse, non jam libertatem, sed consortium imperii civitatisque poscentem. Nec

« que plusieurs d'entre eux avaient taillé en pièces
 « des armées romaines, et quelques-uns, par un
 « nouveau genre d'outrage, les avaient fait passer
 « sous le joug (A. de R. 433); que, sans s'ar-
 « rêter à des exemples anciens, on avait vu tout
 « récemment, dans la guerre des Marses (A. de
 « R. 663-665), l'Italie entière se soulever et réclamer
 « non-seulement sa liberté, mais le partage de la
 « puissance et le droit de cité; que Rome, livrée à
 « la fois aux attaques incessantes de ses voisins et
 « aux factions de ses généraux, serait bientôt com-
 « promise plus sérieusement par la guerre civile (1)
 « (A. de R. 665) que par la guerre italique; qu'en
 « même temps, du fond de la Germanie, des Cim-
 « bres et des hordes innombrables de peuples fa-
 « rouches venaient de déborder comme un torrent
 « sur l'Italie (A. de R. 649-652), et qu'en suppo-
 « sant même que Rome fût capable de lutter contre
 « chacun d'eux isolément, accablée par leurs for-
 « ces réunies, elle ne pourrait songer à la guerre
 « dont ils la menaçaient.

V. « Qu'il fallait donc saisir ce moment et se pré-
 « parer au combat pendant que l'ennemi était
 « pressé de toutes parts, et ne pas attendre qu'il
 « fût dans une situation libre et tranquille, de peur
 « d'avoir plus de peine à le vaincre; qu'il ne s'agis-
 « sait pas pour eux de savoir s'ils devaient com-
 « battre, mais s'ils devaient user de l'occasion,
 « ou en laisser profiter les Romains; que ceux-ci
 « avaient déjà commencé la guerre, en le dépouil-
 « lant, lorsqu'il était leur pupille, de la Haute-
 « Phrygie, et en livrant à son père (A. de R. 597,
 « de 508 à 528) (2), pour prix des secours qu'il
 « leur avait fournis contre Aristonicus (3), cette
 « province, que Séleucus Callinicus (4) avait don-
 « née en dot à Mithridate, son bisaïeul (5); qu'ils

(1) Entre Marius et Sylla. — (2) Mithridate VI. — (3) Voy. liv. XXXVI, (A. de R. 597.) — (4) Séleucus, II, roi de Syrie, de 308 à 280. — (5) Mithridate IV.

gravius vicinæ Italiae bello, quam domesticis principum
 factionibus urbem premit, multoque periculosius acces-
 sasse Italico civile bellum. Simul et a Germania Cimbros,
 immensa millia ferorum atque immitium populorum, more
 procellæ inundasse Italiam: quorum tametsi singula bella
 sustinere Romani possent, universis tamen obruantur, ut
 ne vacaturos quidem bello suo putet.

V. « Utendum igitur occasione, et rapienda incrementa
 virtutum, ne, si illis occupatis quieverint, mox adversus
 vacuos et quietos, majus negotium habeant. Non enim
 queri, an capienda sint arma, sed utrum sua potius occa-
 sione, an illorum. Nam bellum equidem jam tunc secum
 ab illis gerit ceptum, quum sibi pupillo majorem Phrygiam
 ademerint, quam patri suo præmium dati adversus Ariston-
 icum auxilii concesserant, gentem quam et proavo suo
 Mithridati Seleucus Callinicus in dotem delisset. Quid,
 quum Paphlagonia se decedere jusserint, non alterum il-
 lud genus belli fuisse? quæ non vi, non armis, sed adop-
 tione testamenti, et regum domesticorum interitu, hereditaria
 patri suo obvenisset: quum inter hanc decretorum
 amaritudinem parendo, non tamen eos mitigavit, quin

« lui avaient fait une guerre d'un autre genre, en
 « lui ordonnant de quitter la Paphlagonie (1),
 « qu'il avait acquise après l'extinction de la fa-
 « mille royale, non par la force et par les armes,
 « mais par l'effet d'une adoption testamentaire;
 « que son obéissance à un ordre aussi révoltant ne
 « les avait ni adoucis, ni empêchés d'être plus exi-
 « geants; qu'il leur avait montré en tout sa défé-
 « rence, notamment lorsqu'il avait abandonné la
 « Phrygie et la Paphlagonie, et rappelé son fils
 « de la Cappadoce (2), qu'il tenait de la victoire et
 « du droit des gens; qu'ils lui avaient pourtant
 « arraché ce fruit de ses conquêtes, eux dont toutes
 « les possessions n'avaient pas d'autre origine;
 « qu'il avait tué, pour leur plaisir, Chreston, roi
 « de Bithynie, à qui le sénat avait déclaré la guerre,
 « et que cependant ils le rendaient responsable
 « des fautes de Gordius (3) ou de Tigrane (4);
 « que, pour l'insulter, le sénat avait accordé de
 « lui-même à la Cappadoce cette liberté (5) que
 « Rome enlevait au reste des nations; qu'ensuite
 « les peuples de la Cappadoce ayant demandé Gor-
 « dius pour roi, au lieu de cette liberté qu'on leur
 « offrait, ils n'avaient rien obtenu, par la seule
 « raison que Gordius était son ami; que lui-même
 « avait été, sur l'ordre des Romains, attaqué par
 « Nicomède (6), et qu'ayant voulu se venger, ils
 « s'étaient déclarés contre lui et lui faisaient ac-
 « tuellement la guerre, parce qu'il n'avait pas
 « souffert que ce Nicomède, le fils d'une danseuse,
 « dévastât impunément son empire.

VI. « Que ce n'étaient point les fautes, mais la
 « puissance et la majesté des rois, que les Romains
 « poursuivaient de leur haine; que telle avait été
 « de tout temps leur politique et à son égard et à
 « l'égard de tous les autres; de Pharnace d'abord,
 « son aïeul, choisi par un tribunal de famille pour

(1) Voy. ch. 3. — (2) Voy. ch. 1. — (3) Voy. ch. 1. — (4) Voy. ch. 3. — (5) Voy. ch. 2. — (6) Voy. ch. 2.

acerbius se in dies gerant, non obtinuisse. Quod enim a se
 non præbitum illis obsequium? non Phrygiam Paphlago-
 niamque dimissas, non Cappadocia filium eductum, quam
 jure gentium victor occupavisset? Raptam tamen sibi esse
 victoriam ejus ab illis, quorum nihil sit nisi bello quæsi-
 tum. Non regem Bithyniæ Chreston, in quem senatus
 arma decrevisset, a se in gratiam illorum occisum? tamen
 nihilominus imputari sibi, si qua Gordius aut Tigranes
 faciat: libertatem etiam in contumeliam sui a senatu ultro
 delatam Cappadociae, quam reliquis gentibus abstulerint:
 deinde populos Cappadocum, pro libertate oblata, Gordium
 regem orantes, ideo tantum, quoniam amicus suus esset,
 non obtinuisse. Nicomedem præcepto illorum bellum sibi
 intulisse: quia ultum ierit se, ab ipsis ventum obviam, et
 nunc eam secum bellandi illis causam fore, quod non
 impune se Nicomedi lacerandum, saltatricis filio, præbue-
 rit.

VI. « Quippe non delicta regum illos, sed vires ac ma-
 jestatem insequi: neque in se uno, sed in aliis quoque om-
 nibus, hac semper arte grassatos. Sic et avum suum Pharnacem,
 per cognationum arbitria, succedaneum regi

« succéder à Eumène, roi de Pergame; d'Eumène
 « ensuite, dont les vaisseaux les conduisirent pour
 « la première fois en Asie, dont l'armée plus que la
 « leur vainquit Antiochus le Grand (1) (A. de R.
 « 562) et les Gaulois asiatiques (2), et le roi Persee
 « en Macédoine (3), qu'ils traitèrent bientôt comme
 « un ennemi, en lui interdisant l'entrée de l'Italie;
 « qu'enfin, s'ils avaient regardé comme trop hon-
 « teux d'attaquer Eumène, ils avaient fait la guerre
 « à son fils Aristonicus; que nonobstant les ser-
 « vices inouïs de Massinissa, roi des Numides, et
 « quoiqu'ils lui dussent la défaite d'Annibal (4)
 « (A. de R. 550), la prise de Syphax (A. de R.
 « 550) et la destruction de Carthage (A. de R. 607),
 « qu'ils le plaçassent entre les deux Scipions,
 « comme le troisième sauveur de Rome, ils avaient
 « fait en Afrique une guerre si implacable à son pe-
 « tit-fils (5) (A. de R. 644-648), que, sans respect
 « pour la mémoire de l'aïeul, ils l'avaient empri-
 « sonné, après l'avoir vaincu et traîné en spectacle
 « dans un triomphe; qu'ils avaient juré cette haine
 « à tous les rois, parce qu'ils en avaient dont ils
 « rougissaient de prononcer le nom; des pères
 « Aborigènes (6), des aruspices sabinos (7), des
 « exilés de Corinthe (8), des esclaves étrusques (9),
 « ou enfin des Superbes (10), le nom le plus hono-
 « rable parmi tous ces noms, que, de leur propre
 « aveu, leurs fondateurs avaient été allaités par
 « une louve, et qu'eux-mêmes étaient un peuple de
 « loups, insatiable de sang et de pouvoir, avide et
 « affamé de richesses.

VII. « Que pour lui, si l'on comparait la no-

(1) Voy. liv. XXXI, ch. 8. (A. de R. 562.) — (2) Voy. liv. XXV, ch. 2.
 — (3) Voy. liv. XXX, ch. 1. — (4) A. Zama (A. de R. 202). — (5) Jugurtha.
 — (6) Romulus. — (7) Numa. — (8) Tarquin l'Ancien, fils de Démétrius,
 exilé de Corinthe. — (9) Servius Tullius, né d'un esclave. — (10) Tarquin
 le Superbe.

Pergameno Eumeni datum : sic rursus Eumenem, cujus
 classibus primum in Asiam fuerint transvecti, cujus exer-
 citu, magis quam suo, et Magnum Antiochum, et Gallos
 in Asia, et mox in Macedonia regem Persen domuissent, et
 ipsum pro hoste habitum, eique interdictum Italia : et
 quod cum ipso deforme sibi putavissent, cum filio ejus Aris-
 tonico bellum gessisse. Nullius apud eos majora, quam
 Massinissæ, regis Numidarum, haberi merita. Huic impu-
 tari victum Annibalem, huic captum Syphacem, huic
 Carthaginem deletam : hunc inter duos illos Africanos ter-
 tium servatorem urbis referri : tamen cum hujus nepote
 bellum modo in Africa gestum adeo inexpiable, ut ne vic-
 tum quidem memoriæ avi donarent, quin carcerem ac
 triumphum spectaculum experiretur. Hanc illos regibus om-
 nibus legem odiorum dixisse, scilicet quia ipsi tales reges
 habuerint, quorum etiam nominibus erubescant, aut pas-
 tores Aboriginum, aut aruspices Sabinorum, aut exu-
 les Corinthiorum, aut servos vernaque Tuscorum, aut,
 quod honoratissimum nomen fuit inter hæc, Superbos;
 atque, ut ipsi ferunt, conditores suos lupæ uberibus altos :
 sic omnem illum populum luporum animos, inexplebiles
 sanguinis atque imperii, divitiarumque avidos ac jejunos
 habere.

VII. « Se autem, seu nobilitate illis comparetur, cla-

« ble de son origine à la leur, il était d'un sang
 « plus illustre que ce vil ramas d'étrangers, car
 « ses aïeux remontaient, par son père, à Cyrus, à
 « Darius, fondateurs de l'empire des Perses, et
 « par sa mère, au grand Alexandre et à Séleucus
 « Nicator, fondateurs de l'empire macédonien;
 « que si son peuple est mis en parallèle avec le
 « leur, il se compose de nations qui non-seule-
 « ment marchent de pair avec les Romains, mais
 « qui ont résisté à la Macédoine elle-même; que
 « nul des peuples soumis à son sceptre n'a ja-
 « mais subi un joug étranger, jamais obéi à d'an-
 « tres rois qu'à des rois du pays; il en citera pour
 « preuve, si l'on veut des exemples, la Cappadoce
 « ou la Paphlagonie, le Pont ou la Bithynie, la
 « Haute ou la Basse Arménie; que pas une de ces
 « nations n'a reçu la loi ni d'Alexandre, le paci-
 « ficateur de l'Asie, ni d'aucun de ses successeurs
 « ou de ses descendants; qu'avec lui, deux rois
 « seulement, Darius et Philippe, ont osé tenter,
 « non pas d'asservir la Scythie, mais d'y pénétrer,
 « et ne se sont échappés qu'à grande peine d'un
 « pays qui, au contraire, peut lui fournir à lui-
 « même de grands secours contre les Romains;
 « qu'il n'a entrepris ses guerres Pontiques avec
 « crainte et déflance, que parce qu'il était jeune
 « encore et novice; que d'ailleurs, dans l'art de
 « la guerre, les Scythes, outre leur courage et
 « leurs armes, sont aussi protégés par leurs dé-
 « serts et par la température glacée de leur pays,
 « à laquelle ils sont habitués, mais dont la ri-
 « gueur annonçait assez à quels périls serait ex-
 « posés ses soldats; qu'en présence de tous ces ob-
 « stacles il n'aurait pas même l'espérance d'enlever
 « quelque butin à un ennemi vagabond, pauvre et
 « sans demeures fixes; que maintenant il va com-

riorem illa collavie convenarum esse, qui paternos ma-
 jores suos a Cyro Darioque, conditoribus Persici regni,
 maternos a Magno Alexandro, ac Nicatore Seleuco, condi-
 toribus imperii Macedonici, referat : seu populus liberum
 conferatur suo, earum se gentium esse, quo non modo
 Romano imperio sint pares, sed Macedonico quoque ab-
 stulerint. Nullam subjectarum sibi gentium expertam per-
 grina imperia : nullis unquam, nisi domesticis, regibus
 paruisse : Cappadociam velint, an Paphlagoniam, non-
 sere; rursus Pontum, an Bithyniam, itemque Armeniam
 majorem minoremque : quarum gentium nullam neque
 Alexander ille, qui totam pacaverit Asiam, nec quisquam
 successorum ejus, aut posterorum, attingeret. Scythiam
 duos unquam ante se reges, non pacare, sed tantum in-
 trare ausos, Darium et Philippum, ægre inde fugam sibi
 expedisse, unde ipse magnam partem adversus Romanos
 virium haberet. Multoque se timidius ac diffidentius belli
 Pontica ingressum, quum ipse rudis ac tiro esset. Scythias
 præter arma, virtutemque animi, locorum quoque salu-
 dinibus, vel frigidibus instructos, per quas denuntiaretur
 ingens militiæ labor ac periculum. Inter quas difficultates
 ne spes quidem præmii foret ex hoste vago, nec tantum
 pecuniæ, sed etiam sedis inope. Nunc se diversam belli
 conditionem ingredi : nam neque cæco Asiae esse tempo-

« mencer une expédition bien différente, car il n'y a point de pays où le ciel soit plus doux qu'en Asie, et le sol plus fertile; où les villes soient plus nombreuses et plus belles; que presque tous leurs jours y seront marqués par des fêtes au lieu de combats; que si cette guerre est facile, elle sera sans doute aussi avantageuse, pour peu qu'ils aient entendu parler de ces immenses richesses, héritage récent d'Attale, et des anciens trésors de l'Ionie et de la Lydie, qu'ils vont moins conquérir que posséder; que l'Asie lui ouvre les bras et l'appelle à grands cris, tant la rapacité des proconsuls, les spoliations des fermiers, l'iniquité des juges y ont fait détester le nom romain! qu'ils le suivent donc avec courage, et réfléchissent à ce que peut faire une armée si nombreuse, guidée par un chef qui naguère encore, seul et sans le secours d'aucun soldat, a pris sous leurs yeux la Cappadoce (1), en immolant son roi, et soumis (exemple unique dans l'histoire) tous les pays du Pont et de la Scythie, où personne, avant lui, n'avait pu pénétrer sans péril; que pour sa justice, pour sa libéralité, il s'en rapportera volontiers au témoignage de ses soldats, qui en ressentent les effets; mais qu'il en trouve aussi des monuments dans ces royaumes étrangers, la Colchide, la Paphlagonie et le Bosphore, héritage qui fut le prix de ses bienfaits, et dont il accrut les États de ses pères. »

VIII. Ayant ainsi excité ses soldats, Mithridate commença la guerre contre Rome la vingt-troisième année de son règne. Cependant, Ptolémée, roi d'Égypte, étant mort, des députés vinrent offrir à Ptolémée, roi de Cyrène, la couronne

(1) Voy. ch. 1^{er}.

ratius aliud, nec solo fertilius, nec urbium multitudine amœnius; magnamque temporis partem, non ut militiam, sed ut festum diem acturos, bello dubium facili magis an uberi: si modo aut proximas regni Attalici opes, aut veteres Lydiæ Ioniseque audierint, quas non expugnatum eant, sed possessum; tantumque se avida exspectet Asia, ut etiam vocibus vocet: adeo illis odium Romanorum incusserit rapacitas proconsulum, sectio publicanorum, calumniæ litium! Sequantur se modo fortiter; et colligant, quid se duce possit efficere tantus exercitus, quem sine cujusquam militum auxilio, suamet unius opera, viderint Cappadociam, cæso rege, cepisse; qui solus mortalium Pontum omnem Scythiamque pacaverit, quam nemo ante transire tuto atque adire potuerit. Nam justitiæ atque liberalitatis suæ nec ipsos milites, qui experiantur, testes refugere; et illa indicia habere, quod solus regum omnium non paterna solum, verum etiam externa regna, hereditatibus propter munificentiam acquisita possideat, Colchos, Paphlagoniam, Bosphorum. »

VIII. Sic excitationis militibus, post annos tres et viginti sumpti regni, in Romana bella descendit. At in Ægypto, mortuo rege Ptolemæo, ei, qui Cyrenis regnabat, Ptolemæo, per legatos regnum et uxor Cleopatra regina, soror ipsius, defertur. Lætus igitur hoc solo Ptolemæus, quod

d'Égypte et la main de la reine Cléopâtre, sa propre sœur. Ptolémée ne se félicita de se voir porter, sans plus d'obstacle, au trône de son frère, que parce qu'il en frustrait le fils de ce dernier, lequel avait été choisi par Cléopâtre, sa mère, et par la faveur des grands. Irrité d'ailleurs contre tout le monde, à peine fut-il à Alexandrie, qu'il fit massacrer les partisans du jeune prince. Il l'égorgea bientôt lui-même, dans les bras de sa mère qu'il épousait. Le jour des noces, pendant les préparatifs des festins, il le fit assassiner au milieu des cérémonies religieuses, et il entra dans le lit de cette sœur, tout sanglant du meurtre de son fils. Non moins cruel envers le peuple qui l'avait choisi pour roi, il le livra aux fureurs d'une soldatesque étrangère, et fit couler des flots de sang. Enfin il répudia sa sœur, dont il viola la fille, qu'il épousa ensuite. Épouvanté de ces horreurs, le peuple se dispersa de côté et d'autre, s'exilant d'une patrie où la mort était toujours suspendue sur toutes les têtes. Resté seul avec les siens dans cette vaste cité, et voyant qu'il ne régnait plus sur des hommes, mais sur des maisons désertes, Ptolémée, par un édit, appela les étrangers à Alexandrie. Comme ils s'y rendaient en foule, il se présenta au devant de Scipion l'Africain, envoyé de Rome avec Sp. Mummius et L. Métellus, pour visiter les États alliés. Mais autant il était cruel envers son peuple, autant il parut ridicule aux Romains. Il était laid et de petite taille, et son ventre chargé de graisse le faisait ressembler à une bête plutôt qu'à un homme. Sa difformité ressortait encore davantage, à cause de l'extrême finesse et de la transparence de ses habits, comme s'il eût affecté de montrer ce qu'un homme décent eût mis tous ses soins à cacher. Après le départ

sine certamine fratrum regnum recepisset, in quod subornari et a matre Cleopatra, et favore principum, fratris filium cognoverat, cæterum infestus omnibus, statim ubi Alexandriam ingressus est, fautores pueri trucidari jussit. Ipsum quoque die nuptiarum, quibus matrem ejus in matrimonium recipiebat, inter apparatus epularum, et solennia religionum, in complexu matris interficit: atque ita torum sororis, cæde filii ejus cruentus, ascendit. Post quod non mitior in populares, qui eum in regnum vocaverant, fuit: siquidem peregrinis militibus licentia cædis data, omnia sanguine quotidie manabant: ipsam quoque sororem, filia ejus virgine per vim stuprata, et in matrimonium adscita, repudiat. Quibus rebus territus populus in diversa labitur, patriamque metu mortis exsul relinquit. Solus igitur in tanta urbe cum suis relictus Ptolemæus, quum regem se non hominum, sed vacuum ædium videret, edicto peregrinos sollicitat. Quibus confluentibus, obvius legatis Romanorum, Scipioni Africano et Spurio Mummius, et L. Metello, qui ad inspicienda sociorum regna veniebant, procedit. Sed quam cruentus civibus, tam ridiculus Romanis fuit. Erat enim et vultu deformis, et statura brevis, et sagina ventris non homini, sed belluæ similis. Quam fœditatem nimia subtilitas perlicidæ vestis augebat, prorsus quasi astu inspicienda præberentur, quæ

des envoyés romains, parmi lesquels l'Africain, en parcourant la ville, attira l'attention de tous les habitants, Ptolémée, déjà odieux aux étrangers, et craignant qu'on n'attentât à sa vie, s'exila secrètement avec un fils qu'il avait eu de sa sœur, et avec sa femme qui avait déshonoré le lit d'une mère : puis, levant une armée de mercenaires, il fit tout à la fois la guerre à sa sœur et à sa patrie. Ensuite, de peur que les habitants d'Alexandrie ne créassent roi, pour le lui opposer, l'aîné de ses fils, il le fit venir de Cyrène et l'égorgea. Le peuple alors renversa ses statues et brisa ses images. Ptolémée pensant qu'on lui faisait cet outrage pour plaire à sa sœur, tua le fils qu'il avait eu d'elle, fit déchirer ses membres et les plaça dans une corbelle; il les envoya à la mère, le jour même où elle célébrait par un festin l'anniversaire de sa naissance. Ce crime fut pour la reine et pour la ville entière un sujet de deuil et de profondes douleurs. A la joie des festins succédèrent aussitôt les transports d'un désespoir qui remplit tout le palais. Les grands quittèrent la table pour s'occuper des funérailles du prince, dont ils montraient au peuple les membres déchirés, et firent voir ce qu'on devait attendre d'un roi assassin de son fils.

IX. Après avoir pleuré cette perte, Cléopâtre, se voyant pressée par les armes de son frère, envoya des députés demander des secours à Démétrius, roi de Syrie, dont les aventures méritent d'être rapportées. Ce prince ayant, comme je l'ai dit plus haut, porté la guerre chez les Parthes, et les ayant vaincus plusieurs fois, tomba tout à coup dans une embuscade, perdit son armée et fut fait prisonnier. Arsacide, roi des Parthes, montra dans cette occasion une âme grande

et vraiment royale. Il fit passer Démétrius en Hyrcanie, le traita non-seulement avec tous les honneurs dus à un roi, mais il lui donna même sa fille en mariage, avec promesse de le rétablir sur le trône de Syrie, que Tryphon avait usurpé pendant son absence. Arsacide étant mort (A. de R. 617), Démétrius perdit tout espoir de retour; et, ne pouvant souffrir de vivre captif, ni même comme un simple particulier dans l'opulence, il projeta de s'enfuir secrètement dans ses États. Le conseiller et le compagnon de sa fuite fut Callimandre son ami, qui, depuis sa captivité, était venu de Syrie à Babylone, déguisé en Parthe, à travers les déserts de l'Arabie, et avec des guides soudoyés. Mais Phrahate, successeur d'Arsacide, les poursuivit par des chemins plus courts avec une troupe de cavaliers alertes, et les atteignit. Amené en sa présence, Callimandre reçut son pardon et même une récompense pour sa fidélité; et Démétrius, sévèrement réprimandé, fut renvoyé en Hyrcanie, près de sa femme, et surveillé de plus près. A quelque temps de là, comme il était devenu père, et que pour cette raison il inspirait moins de défiance, il s'enfuit de nouveau avec le même ami. Mais il ne fut pas plus heureux. Arrêté aux frontières de l'empire, il fut ramené encore près du roi, qui refusa, dans sa colère, de l'admettre en sa présence. Rendu pour la seconde fois à sa femme et à ses enfants, il est renvoyé en Hyrcanie, lieu ordinaire de son châtement; et, comme pour lui reprocher cette légèreté qui allait jusqu'à la puérilité, on lui donna des osselets d'or. Au reste, cette clémence et cette humanité des Parthes envers Démétrius ne venaient ni de la pitié de ce peuple, ni de son alliance avec ce prince;

omni studio occultanda pudibundo viro erant. Post discessum deinde legatorum (quorum Africanus, dum inspicit urbem, spectaculo Alexandrinis fuit) jam etiam populo peregrino invisus, cum filio, quem ex sorore susceperat, et cum uxore, matris pellice, metu insidiarum, tacitus in exsilium proficiscitur; contractoque mercenario exercitu, bellum sorori pariter ac patriæ infert. Accessitum maximum deinde a Cyrenis filium, ne eum Alexandrini contra se regem crearent, interficit. Tunc populus statuas et imagines ejus detrahit. Quod factum studio sororis existimans, filium, quem ex ea susceperat, interficit, corpusque in membra divisum, et in cista compositum, matri die natali ejus inter epulas offerri curat. Quæ res non reginæ tantum, verum etiam universæ civitati acerba et luctuosa fuit; tantumque mærorem festivissimo convivio intulit, ut regia omnis repentino luctu incenderetur. Verso igitur studio principum ab epulis in exsequias, membra lacera populo ostendunt : et quid sperare de rege suo debeant, filii cæde demonstrant.

IX. Finito luctu orbitalis, Cleopatra, quum urgeri se fraterno bello videret, auxilium a Demetrio, rege Syriæ, per legatos petit : cujus ipsius varii et memorabiles casus fuere. Namque Demetrius, ut supra dictum est, quum bellum Parthis intulisset, et multis congressionibus victor

fuisset, repente insidiis circumventus, amisso exercitu, capitur. Cui Arsacides Parthorum rex, magno et regio animo, misso in Hyrcaniam, non cultum tantum regnum præstitit; sed et filiam in matrimonium dedit, regnumque Syriæ, quod per absentiam ejus Trypho occupaverat, restitutum promittit. Post hujus mortem desperato reditu, non ferens captivitatem Demetrius, privatam, etiam opulentam, vitam pertæsus, tacitus in regnum fugam meditatur. Hortator illi et comes Callimander amicus erat : qui post captivitatem ejus a Syria per Arabiæ deserta, ducibus pecunia comparatis, Parthico habitu Babyloem pervenerat. Sed fugientem Phrahates, qui Arsacidæ successerat, equitum celeritate, per compendiosos tramites occupatum retrahit. Ut est deductus ad regem, Callimandro quidem non tantum venia, verum etiam præmium fidei datum : Demetrium autem et graviter castigatum ad conjugem in Hyrcaniam remittit, arctioribusque custodiis observari jubet. Interjecto deinde tempore, quum fidem illi etiam suscepti liberi facerent, eodem amico comite repelita fuga est : sed pari infelicitate prope fines regni sui reprehenditur; ac denuo perductus ad regem, ut invisus a conspectu submovetur. Tunc quoque uxori et liberis donatus, in Hyrcaniam, paternam sibi civitatem, remittitur, talisque aureis ad exprobrationem puercilis le-

mais, aspirant à la conquête de la Syrie, ils voulaient opposer Démétrius à son frère Antiochus, selon que l'exigeraient leurs intérêts, les circonstances ou le sort des armes (A. de R. 617-624).

X. Informé de leur plan, Antiochus voulut le prévenir en prenant l'offensive, et conduisit contre eux une armée aguerrie par un grand nombre d'expéditions chez les peuples voisins. Ses préparatifs militaires ne furent pas moins considérables que somptueux; trois cent mille valets d'armée, cuisiniers, pâtisseries et histrions, pour la plupart, suivaient ses quatre-vingt mille soldats. L'or et l'argent étaient si communs dans cette armée, que les simples soldats portaient des bottines garnies de clous d'or, et qu'ils foulaient aux pieds ce métal dont la convoitise allume la guerre entre les peuples. Les batteries de cuisine étaient d'argent, comme s'il s'agissait de festins et non de guerre. Antiochus étant arrivé, plusieurs rois d'Orient vinrent se livrer à lui, eux et leurs États, par haine contre l'orgueil des Parthes. Bientôt la guerre commença. Antiochus, trois fois vainqueur, prit Babylone et reçut le surnom de Grand. Tous les peuples embrassèrent son parti, et il ne resta plus aux Parthes que leur seul pays. Alors Phrahate envoya Démétrius avec un corps de troupes, pour s'emparer de la Syrie (A. de R. 622) et rappeler ainsi Antiochus du pays des Parthes, au secours du sien. En même temps, comme il ne pouvait rien contre lui par la force, il lui dressait partout des embûches. Antiochus, à cause de la multitude de ses soldats, les avait répartis dans les villes, en différents quartiers

d'hiver : cette imprudence causa sa perte. Les villes, fatiguées de nourrir les troupes et de souffrir leurs excès, se déclarèrent pour les Parthes, et tombèrent, par surprise et toutes à la fois à un jour convenu, sur les soldats disséminés et hors d'état de se secourir mutuellement. A cette nouvelle, Antiochus part avec le corps d'armée qui hivernait près de lui, et vole au secours des troupes les plus voisines. Chemin faisant, il rencontre le roi des Parthes, qu'il combat avec plus de courage que ses soldats. La valeur des ennemis l'emporte, et il périt abandonné des siens. Phrahate lui fit faire des funérailles royales (A. de R. 624), et, épris de la fille de Démétrius, qu'Antiochus avait amenée avec lui, il l'épousa. Il se repentit bientôt d'avoir relâché Démétrius, et il envoya en toute hâte une troupe de cavalerie pour l'arrêter. Mais Démétrius l'avait prévu. Les émissaires le trouvèrent rentré dans son royaume, et, après d'inutiles efforts, retournèrent auprès du roi.

LIVRE XXXIX.

I. Après la mort d'Antiochus et la défaite de son armée chez les Parthes, Démétrius son frère, délivré de sa captivité et rétabli dans ses États, voyant la Syrie entière dans le deuil, à cause de la perte de cette armée, et comme s'il eût réussi dans les deux guerres qu'il avait eues contre les Parthes, et dont l'une lui avait coûté sa liberté, l'autre la vie à son frère, résolut d'envahir l'Égypte. Cléopâtre, sa belle-mère, lui promettait de l'en rendre maître, pour prix des se-

vitatis donatur. Sed hanc Parthorum tam mitem in Demetrium clementiam non misericordia gentis faciebat, nec respectus cognationis : sed quod Syriæ regnum affectabant, usuri Demetrio adversus Antiochum fratrem, prout res, vel tempus, vel fortuna belli exegisset.

X. His auditis, Antiochus occupandum bellum ratus, exercitum, quem multis finitimorum bellis induraverat, adversus Parthos ducit. Sed luxuriæ non minor apparatus, quam militiæ, fuit : quippe LXXX millia armatorum sequuta sunt CCC millia lixarum; ex quibus coquorum, pictorum, scenicozumque major numerus fuit. Argenti certe aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro figerent, proculcarentque materiam, cujus amore populi ferro dmicant. Culinarum quoque argentea instrumenta fuere, prorsus quasi ad epulas, non ad bella pergerent. Adveniienti Antiocho multi Orientales reges occurrere, tradentes se, regnaque sua, cum execratione superbiæ Parthiæ. Nec mora congressioni fuit. Antiochus, tribus præliis victor, quum Babyloniam occupasset, magnus haberi cepit. Itaque omnibus ad eum populis deficientibus, nihil Parthis reliqui præter patrios fines fuit. Tunc Phrahates Demetrium in Syriam ad occupandum regnum cum Parthico præsidio mittit, ut eo pacto Antiochus ad sua tuenda a Parthia revocaretur. Interim, quoniam viribus non poterat, insidiis Antiochum ubique tentabat. Propter multitudinem hominum, exercitum suum Antiochus per civitates in hyberna diviserat : quæ res exiti causa fuit.

Nam quum gravari se copiarum præbitione, et injuriis militum civitates viderent, ad Parthos deficiunt; et die statuta, omnes apud se divisum exercitum per insidias, ne invicem ferre auxilia possent, aggreduuntur. Quæ quum nuntiata Antiocho essent, auxilium proximis laturus, cum ea manu, quæ secum hyemabat, progreditur. In itinere obvium regem Parthorum habuit, adversus quem fortius, quam exercitus ejus, dimicavit. Ad postremum tamen quum virtute hostes vincerent, metu suorum desertus occiditur : cui Phrahates exsequias regio more fecit, filiamque Demetrii, quam secum Antiochus adduxerat, captus amore virginis, uxorem duxit. Pœnitere deinde dimissi Demetrii cepit : ad quem retrahendum quum turmas equitum festinato misisset, Demetrium hoc ipsum mentem jam in regno missi invenerunt; frustra que omnia conati, ad regem suum reversi sunt.

LIBER XXXIX.

I. Antiocho in Parthia cum exercitu deleto, frater ejus Demetrius, obsidione Parthorum liberatus, ac restitutus in regnum, quum omnis Syria in luctu propter amissum exercitum esset; quasi Parthica ipsius ac fratris bella, quibus alter captus, alter occisus erat, prospere cessissent, ita Ægypto bellum inferre statuit; regnum Ægypti Cleopatra socru, pretium auxilii adversus fratrem suum, pollicente. Sed dum aliena fluctat, ut assolet fieri, pro-

cours qu'elle lui demandait contre son frère. Mais pendant que Démétrius convoite le bien d'autrui, il perd le sien, comme il arrive, par la défection de la Syrie. Ceux d'Antioche, et Tryphon à leur tête, indignés contre l'orgueil du roi, que ses rapports avec la farouche nation des Parthes avaient rendu insupportable, donnent le signal de la révolte. Bientôt après, ceux d'Apamée et des autres villes profitent de l'absence de Démétrius pour s'insurger. En même temps, Ptolémée, roi d'Égypte, auquel il déclarait la guerre, sachant que sa sœur Cléopâtre s'était embarquée avec les trésors de l'Égypte pour se réfugier en Syrie près de sa fille et de son gendre, envoie un jeune Égyptien, fils d'un commerçant nommé Protarque, revendiquer les armes à la main le royaume de Syrie (A. de R. 625). Il prétendait faussement que cet étranger avait été introduit dans la famille royale par l'adoption d'Antiochus. Les Syriens, qui ne repoussaient aucun roi, pourvu qu'on les délivrât de la tyrannie de Démétrius, donnent à ce jeune homme le nom d'Alexandre. L'Égypte lui envoie des secours. Cependant le corps d'Antiochus, tué par le roi des Parthes, arrive dans un cercueil d'argent en Syrie, pour y être enterré. Les cités le reçoivent avec l'empressement le plus vif, aussi bien qu'Alexandre, qui voulait faire croire à la fable de son adoption, et qui se concilia, dans cette circonstance, les bonnes grâces du peuple, dupe de ses larmes feintes. Vaincu par lui, Démétrius, que le malheur assaillit de toutes parts, est enfin abandonné de sa femme et de ses enfants. Resté seul avec un petit nombre d'esclaves, il se rendait à Tyr pour y chercher

dans le temple un asile contre de nouvelles attaques, lorsque le gouverneur le fit tuer au sortir du vaisseau. Séleucus, l'un de ses fils, s'étant emparé de la couronne sans le consentement de sa mère, fut assassiné par elle. Elle mit sur le trône l'autre fils, surnommé Grypus, à cause de la longueur de son nez, comptant ne lui laisser que le nom de roi et s'en réserver toute l'autorité.

II. Mais une fois roi de Syrie, Alexandre, enflé de son bonheur, poussa l'insolence et l'orgueil jusqu'à mépriser ce même Ptolémée, dont l'impudence était la cause de son élévation. Aussi, Ptolémée, réconcilié avec sa sœur, mit-il en œuvre tous les moyens possibles pour détruire une royauté qu'il n'avait élevée qu'en haine de Démétrius. Il envoie donc à Grypus de grands secours et sa fille Tryphène pour épouse, afin d'engager les peuples à soutenir en lui et son allié et son parent. Cet espoir ne fut pas trompé; car à peine vit-on Grypus appuyé des forces de l'Égypte, qu'on se détacha peu à peu d'Alexandre; et celui-ci, vaincu dès le premier combat, s'enfuit à Antioche. Là, ne pouvant payer ses troupes, faute d'argent, il fait enlever du temple de Jupiter une statue de la Victoire en or massif; puis joignant la raillerie au sacrilège, il dit : que « Jupiter lui a prêté la Victoire. » Quelques jours après, il donna l'ordre d'enlever secrètement la statue même de Jupiter, qui était aussi d'or et d'un poids considérable. Mais pris sur le fait, il fut chassé par le peuple. Assailli dans sa fuite par une violente tempête, abandonné des siens et pris par des voleurs, il fut livré à Grypus, qui le fit mourir. Réintégré dans ses États, Grypus

pria per defectionem Syriæ amisit : siquidem Antiochenses primi, duce Tryphone, execrantes superbiam regis, quæ conversatio Parthicæ crudelitatis intolerabilis facta erat, mox Apamæni, cæteræque civitates exemplum sequutæ, per absentiam ejus a Demetrio defecere. Ptolemæus quoque, rex Ægypti, bello ab eodem petitus, quum cognovisset, Cleopatram sororem suam, opibus Ægypti navibus impositis, ad filiam et Demetrium generum in Syriam profugisse, immittit juvenem quemdam Ægyptium, Protarchi negotiatoris filium, qui regnum Syriæ armis peteret, composita fabula, quasi per adoptionem Antiochi regis receptus in familiam regiam esset, nec Syriis quemlibet regem aspernantibus, ne Demetrii paterentur superbiam : nomen juveni Alexandri imponitur, auxiliaque ab Ægypto ingentia mittuntur. Interea corpus Antiochi interfecti a rege Parthorum, in loculo argenteo ad sepulturam in Syriam remissum supervenit : quod cum ingenti studio civitatum et regis Alexandri, ad firmandam fabulæ fidem, excipitur. Quæ res illi magnum favorem popularium conciliavit, omnibus non fictas in eo, sed veras lacrymas existimantibus. Demetrius autem victus ab Alexandro, quum undique circumstantibus malis premeretur, ad postremum etiam ab uxore filiiisque deseritur. Relictus igitur cum paucis servulis, quum Tyrum religione templi se defensurus petisset, navi egrediens, præfecti jussu interfici-

tur. Alter ex filiis Seleucus, quoniam sine matris auctoritate diadema sumpsisset, ab eadem interficitur; alter, cui propter nasi magnitudinem cognomen Grypo fuit, rex a matre hactenus constituitur, ut nomen regis penes filium, vis autem omnis imperii penes matrem esset.

II. Sed Alexander, occupato Syriæ regno, tumens successu rerum, spernere jam etiam ipsam Ptolemæum, a quo fuerat subornatus in regnum, superba insolentia cepit. Itaque Ptolemæus, reconciliata sororis gratia, destruit Alexandri regnum, quod odio Demetrii, viribus suis acquisierat, summis opibus instituit. Mittit igitur ingentia Grypo auxilia, et filiam Tryphenam Grypo nupturam, ut populos in auxilium nepotis, non societate tantum belli, verum et affinitate sua sollicitaret. Nec res frustra fuit; nam quum omnes Grypum instructum Ægypti viribus viderent, paulatim ab Alexandro deficere cœpere. Fit deinde inter reges prælium, quo victus Alexander Antiochum profugit : ibi inops pecuniæ, quum stipendia militibus deessent, in templo Jovis solidum ex auro Victoriæ ægnum tolli jubet, facietis jocis sacrilegium circumscribens; nam « Victoriæ commodatam sibi ab Jove esse » dicebat. Interjectis deinde diebus, quum ipsius Jovis auream simulacrum infiniti ponderis tacite evelli jussisset, deprehensusque in sacrilegio, concursu multitudinis cœset in fugam versus, magna vi tempestatis oppressus, ac decer-

n'avait plus rien à craindre du dehors, lorsqu'il se vit en butte aux pièges de sa mère (A. de R. 682). Cette femme, qu'une soif ardente de dominer avait portée à trahir Démétrius son mari, et à tuer l'un de ses fils, regrettant la victoire de l'autre qui affaiblissait son autorité, un jour qu'il revenait d'un exercice militaire, lui présente une boisson empoisonnée. Mais Grypus, déjà prévenu des desseins de sa mère, la presse, comme s'il eût voulu lui donner un témoignage de son respect filial, de boire la première. Elle refuse, il insiste. Alors, produisant le dénonciateur du crime, il en accuse sa mère, ajoutant « que le seul moyen de s'en justifier est de boire ce qu'elle offre à son fils. » La reine, poussée à bout, meurt victime de son crime, et périt par le poison qu'elle avait préparé pour un autre. Sûr désormais de régner en paix (A. de R. 635), Grypus goûta et fit, pendant huit ans, goûter à toute la Syrie un repos complet. Puis il trouva un rival dans son frère Cyzicène, né de la même mère, et fils d'Antiochus, son oncle paternel. Il avait déjà voulu l'empoisonner, et n'avait fait par là qu'exciter Cyzicène à s'armer d'autant plus vite pour lui disputer la couronne (A. de R. 643).

III. Durant ces discordes parricides en Syrie, Ptolémée, roi d'Égypte, meurt, laissant son royaume à sa femme et à celui de ses fils qu'elle préférerait, comme si l'Égypte dût être plus tranquille que la Syrie, quand la mère, après avoir fait choix d'un de ses enfants, aurait l'autre pour ennemi (A. de R. 635). Elle penchait pour le plus jeune; le peuple la força de choisir l'aîné. Mais, avant de lui donner le royaume, elle lui ôta sa femme Cléopâtre qui était aussi sa sœur, et qu'il

aimait tendrement. Elle le contraignit de la répudier pour épouser Séléné, sa sœur cadette; mère injuste envers ses filles, elle enleva à l'une son mari, pour le donner à l'autre. Mais Cléopâtre, moins répudiée par son mari que chassée par sa mère, épousa Cyzicène en Syrie; et, pour avoir à lui offrir plus qu'un nom sans valeur, elle corrompit l'armée de Grypus, et la lui apporta, pour ainsi dire, en dot. Cyzicène, égal en forces à son frère, lui livra bataille; mais vaincu et mis en fuite, il se sauva à Antioche. Grypus assiégea cette ville, où était aussi Cléopâtre, femme de Cyzicène, et s'en empara. Tryphène, femme de Grypus, se hâta de faire chercher sa sœur Cléopâtre, non pour adoucir sa captivité, mais pour empêcher qu'elle n'échappât au châtement qu'elle avait mérité, en attaquant par jalousie le royaume et en menaçant une sœur dont elle avait épousé l'ennemi. Elle l'accusa d'avoir amené des troupes étrangères pour mettre aux prises un frère contre son frère, et, répudiée par l'un, de s'être mariée hors de sa patrie et contre la volonté de sa mère. Grypus, au contraire, supplia Tryphène « de ne pas le forcer à commettre un crime abominable; qu'aucun de ses ancêtres, durant la longue série de leurs guerres étrangères ou domestiques, n'avait sévi, après la victoire, contre les femmes, préservées par leur sexe des périls de la guerre et de la cruauté des vainqueurs; qu'outre le droit des gens, les droits de parenté plaident en faveur de Cléopâtre; qu'elle était la sœur germaine de celle qui la traitait si cruellement, et sa propre cousine, et la tante maternelle de leurs enfants. » À tous ces liens du sang il ajoutait la sainteté du temple où elle s'é-

tas a suis, a latronibus capitur; perductusque ad Grypum, interficitur. Grypus porro, recuperato patrio regno, externique periculis liberatus, insidiis matris appetitur. Quæ quum cupiditate dominationis, pro dolo marito, Demetrio, et altero filio interfecto, hujus quoque victoria inferiorem dignitatem suam factam doleret, venienti ab exercitatione poculum veneni obtulit. Sed Grypus, prædictis jam ante insidiis, veluti pietate cum matre certaret, bibere ipsam jubet; abnuenti instat: postremum, prolato indice, eam arguit, « solam defensionem sceleris superesse » affirmans, « si bibat, quod filio obtulit. » Sic victa regina, scelere in se verso, veneno quod alii paraverat, exstinguitur. Parta igitur regni securitate, Grypus octo annis quietem et ipse habuit, et regno præstitit. Natus deinde illi est æmulus regni, frater ipsius Cyzicenus, eadem matre genitus, sed ex Antiocho patruo susceptus: quem quum veneno tollere voluisset, ut maturius armis cum eo de regno contenderet, excitavit.

III. Inter has regni Syriæ parricidiales discordias moritur rex Ægypti Ptolemæus, regno Ægypti uxori et alteri ex filiis, quem illa legisset, relicto; videlicet quasi quietior Ægypti status, quam Syriæ regnum esset, quum mater, altero ex filiis electo, alterum hostem esset habitura. Igitur quum prior in minorem filium esset, a populo compellitur majorem eligere: cui prius quam regnum daret,

uxorem ademit; compulsusque repudiare carissimam sibi sororem Cleopatram, minorem sororem Selenen ducere jubet, non materno inter filias judicio, quum alteri maritum eriperet, alteri daret. Sed Cleopatra, non tam a viro repudiata, quam a matre divortio viri dimissa, Cyziceno in Syria nubuit; eique ne nudum uxoris nomen afferret, exercitum Grypi sollicitatum, velut dotalem, ad maritum deducit. Par igitur viribus fratris Cyzicenus prælium committit, ac victus in fugam vertitur, Antiochiamque venit. Tunc Antiochiam Grypus, in qua erat Cyziceni uxor Cleopatra, obsidere cepit; qua capta, Tryphæna, uxor Grypi, nihil antiquius quam sororem Cleopatram requiri jussit: non ut captivæ opem ferret, sed ne effugere captivitatis mala posset, quæ sui æmulatione in hoc potissimum regnum invaserit, hostique sororis nubendo hostem se ejus effecerit. Tum peregrinos exercitus in certamina fratrum adductos, tum repudiatam a fratre, contra matris voluntatem extra Ægyptum nuptam accusat. Contra Grypus orare, « ne tam fœdum facinus facere cogatur: a nullo unquam majorum suorum inter tot domestica, tot externa bella, post victoriam in feminas sævitum, quas sexus ipse et periculis bellorum, et sævitæ victorum eximat: in hac vero, præter commune bellantium fas, accedere necessitudinem sanguinis: quippe ipsius, quæ tam cruento se viat, sororem equidem germanam esse, suam vero

taut réfugiée, disant « qu'il devait d'autant plus « respecter les Dieux qu'il avait vaincu sous leurs « auspices et avec leur appui; que d'ailleurs la « puissance de Cyzicène ne serait ni affaiblie par « la mort de Cléopâtre, ni sauvée par le pardon « qu'on lui accorderait. » Mais plus il la priait, et plus elle persistait avec une opiniâtreté toute féminine, pensant que toutes ces paroles n'étaient pas de la pitié, mais de l'amour. Elle appela ses soldats, et leur ordonna d'aller égorger sa sœur. Ils entrèrent dans le temple, et, ne pouvant l'en arracher, lui coupèrent les mains lorsqu'elle embrassait la statue de la déesse. Cléopâtre expira en maudissant les parricides, et en léguant aux Dieux outragés la vengeance de sa mort. Bientôt après, Cyzicène, vainqueur dans une seconde bataille, prit Tryphène qui avait versé le sang de sa sœur, et l'immola aux mânes de sa femme.

IV. En Égypte, Cléopâtre, lassée de partager la puissance avec son fils Ptolémée, souleva le peuple contre lui, et, après lui avoir enlevé sa femme Séléné, crime d'autant plus odieux qu'il en avait déjà deux fils, elle le força de s'exiler, et rappela son plus jeune fils Alexandre, qu'elle créa roi à sa place (A. de R. 640). Non contente d'avoir détrôné Ptolémée, elle le poursuivit de ses armes jusqu'en Chypre, où il s'était retiré. Elle l'en chassa encore, et tua le général de ses propres soldats, parce qu'il avait laissé Ptolémée s'échapper vivant, quoique celui-ci eût quitté l'île par honte de combattre sa mère, et non par faiblesse. Cependant Alexandre, épouvanté de la barbarie de sa mère, se retira à son tour, préférant une vie tranquille et sûre à une royauté

si périlleuse. De son côté, Cléopâtre, qui craignait que Cyzicène n'aidât son fils aîné Ptolémée à reprendre l'Égypte, envoya à Grypus de grands secours, et Séléné, sa fille, pour épouser en lui l'ennemi de son premier mari. Elle députa en même temps à Alexandre, pour l'engager à revenir (A. de R. 646), et, comme elle projetait de le perdre lui-même, il la prévint et la tua. Ainsi mourut, non de mort naturelle, mais par un parricide, cette femme bien digne d'une si horrible fin, puisqu'après avoir chassé sa mère du lit nuptial, elle avait rendu veuves ses deux filles en leur faisant épouser tour à tour les deux frères, combattu l'un de ses fils exilé, détrôné l'autre et médité sa mort.

V. Mais le crime d'Alexandre ne resta pas impuni. Dès qu'on sut qu'il avait tué sa mère, le peuple en masse l'obligea de s'exiler, rappela Ptolémée et le rétablit sur le trône; car Ptolémée n'avait voulu ni combattre sa mère, ni reprendre par force à son frère un trône qu'il avait possédé le premier. Sur ces entrefaites, un de ses frères, né d'une concubine, et à qui son père avait légué par testament le royaume de Cyrène, mourut, après avoir institué le peuple romain son héritier. Déjà la puissance de Rome, trop resserrée dans ses limites d'Italie, commençait à s'étendre vers l'Orient. Cette partie de la Libye devint donc province romaine; la Crète et la Cilicie, conquises pendant la guerre des pirates (A. de R. 686), eurent le même sort. Ainsi pressés par le voisinage des Romains, les rois d'Égypte et de Syrie, qui avaient coutume de chercher à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, et qui

consobrinam; liberorum deinde communium matereram. » His tot necessitudinibus sanguinis adjicit superstitionem templi, quo abdita profugerit, « tantoque religiosius colendos sibi deos, quo magis his propitiis ac faventibus vicisset : tum neque occisa illa, se virium quicquam Cyziceno dempturum, nec servaturum reddita. » Sed quanto Grypus abnuat, tanto soror muliebri pertinacia accenditur, rata, non misericordiam hæc verba, sed amoris esse. Itaque, vocatis ipsa militibus, mittit, qui sororem confoderent. Qui ut in templum intraverunt, quum evellere eam non possent, manus amplexantis deæ simulacrum præcederunt. Tunc Cleopatra exsecratione parricidarum, mandata violatis numinibus ultione sui, decedit. Nec multo post, repetita prælii congressione, victor Cyzicenus uxorem Grypi Tryphænam, quæ paulo ante sororem interfecerat, caput; ejusque supplicio uxoris manibus parentavit.

IV. At in Ægypto Cleopatra quum gravaretur socio regni, filio Ptolemæo, populum in eum incitat; abductaque ei Selene uxore, eo indignius, quod ex Selene jam duos filios habebat, exulare cogit, arcessito minore filio Alexandro, et rege in locum fratris constituto : nec filium regno expulsiæ contenta, bello Cypri exsultantem persequitur. Unde pulso, interficit duces exercitus sui, quod vivum eum e manibus dimisisset : quamquam Ptolemæus reverentia materni belli, non viribus minor, ab insula recessisset. Igitur Alexander, territus hac matris crudelitate,

et ipse eam reliquit, periculoso regno securam ac totam vitam anteponeus. Cleopatra vero timens, ne major filius Ptolemæus ab Cyziceno ad recipendam Ægyptum auxiliis juvaretur, ingentia Grypo auxilia, et Selene uxorem, nupturam hosti prioris mariti mittit; Alexandrumque filium per legatos in regnum revocat : cui quum occultis insidiis exitium machinaretur, occupata ab eodem interficitur spiritumque non fato, sed parricidio dedit : digna præter hæc mortis infamia, quæ etiam matrem toro expulsi, et duas filias viduas alterno fratrum matrimonio fecit; et filio alteri in exilium acto bellum intulit, alteri, crepto regno, exitium per insidias machinata est.

V. Sed nec Alexandro cædes tam nefanda insula fuit. Nam ubi primum compertum est, scelere filii matrem interfecit, concursu populi in exilium agitur, revocatusque Ptolemæo regnum redditur : qui neque cum matre bellum gerere voluisset, nec a fratre armis repetere, quod prius possedisset. Dum hæc aguntur, frater ejus ex bello susceptus, cui pater Cyrenarum regnum testamento reliquerat, herede populo Romano instituto, decedit. Jam enim fortuna Romana porrigit se ad Orientalia regna, non contenta Italia terminis, cœperat. Itaque et ea parti Libyæ provincia facta est : postea Creta Ciliciaque politico bello perdonitas, in formam provinciarum rediguntur. Quo facto, et Syriæ et Ægypti regna, Romana vicinitate arcata, quæ incrementa de finitimis bellis querere sole-

tout à coup se virent arrêtés dans leurs invasions, tournèrent leurs armes les uns contre les autres, et s'affaiblirent tellement par des guerres continuelles, qu'ils devinrent le mépris de leurs voisins et la proie des Arabes, nation peu aguerrie jusqu'alors. Érotimus, leur roi, comptant sur la valeur des sept cents fils qu'il avait eus de ses concubines, divisa son armée en différents corps, infesta tour à tour l'Égypte et la Syrie, et rendit fameux le nom arabe, aux dépens de ses voisins épuisés

LIVRE XL.

I. Cette haine entre les deux frères, qui se transmit à leurs fils successeurs, et la guerre acharnée qui la suivit, ayant épuisé le royaume et les rois de Syrie, le peuple chercha des protecteurs au dehors, et jeta les yeux sur des princes étrangers. Les uns voulaient appeler Mithridate, roi de Pont; les autres Ptolémée, roi d'Égypte; mais Mithridate étant encore engagé dans la guerre contre les Romains, et Ptolémée ayant toujours été l'ennemi de la Syrie, on choisit d'un commun accord Tigrane, roi d'Arménie (A. de R. 671), qui avait, outre ses forces particulières, l'avantage d'être l'allié des Parthes et le parent de Mithridate. Devenu ainsi roi de Syrie, ce prince jouit paisiblement de la couronne pendant dix-huit ans, sans avoir besoin ni d'attaquer, ni de repousser personne.

II. Mais pendant que la Syrie était paix avec ses voisins, elle fut désolée par un tremblement de terre qui fit périr cent soixante dix mille

bant, adempto vagandi arbitrio, vires suas in perniciosum mutuum converterunt: adeo ut, assiduus præliis consumpti, in contemptum finitimorum venerint; prædæque Arabum genti, imbelli antea, fuerint. Quorum rex Erotimus, fiducia septingentorum filiorum, quos ex pellicibus susceperat, divisus exercitibus, nunc Ægyptum, nunc Syriam, infestabat; magnumque nomen Arabum, viribus finitimorum exsanguibus fecerat.

LIBER XL.

I. Mutuis fratrum odiis, et mox filiis inimicitiis parentum succedentibus, quum inexpiabili bello et reges, et regnum Syriæ consumptum esset, ad externa populus auxilia concurrat, peregrinosque sibi reges circumspicere coepit. Itaque quum pars Mithridalem Ponticum, pars Ptolemæum ab Ægypto arcessendum censeret; occurreretque, quod Mithridates implicitus bello Romano esset, Ptolemæus quoque semper hostis fuisset Syriæ; omnes in Tigranem, regem Armeniæ, consensere, instructum, præter domesticas vires, et Parthica societate, et Mithridatis affinitate. Igitur accitus in regnum Syriæ, per xviii annos tranquillissimo regno potitus est, neque bello alium lacessere, neque lacessitus inferre alii bellum necesse habuit.

personnes, et renversa plusieurs villes. Ce prodige, suivant les aruspices, présageait une révolution. En effet, Lucullus, ayant vaincu Tigrane, appela au trône de Syrie Antiochus, fils de Cyzicène. Mais ce que Lucullus avait donné à Antiochus, Antiochus le réclama vainement de Pompée, qui le lui enleva, en lui disant « qu'il ne donnerait pas la Syrie, quand même elle le voudrait, et encore moins malgré elle, à un roi qui, pendant les dix-huit années du règne de Tigrane, s'était tenu caché dans un coin de la Cilicie, et qui, après la défaite de ce même Tigrane, vaincu par les Romains, réclamait le prix de la victoire d'autrui; que n'ayant pas été dépossédé, on ne lui rendrait pas ce qu'il avait cédé lui-même à Tigrane et n'avait pas su défendre, de peur qu'entre ses mains la Syrie ne fût encore livrée aux brigandages des Juifs et des Arabes. » C'est ainsi que Pompée réduisit la Syrie en province romaine (A. de R. 691), et c'est ainsi qu'insensiblement, par les cordes continuelles de ses rois issus du même sang, l'Orient subit le joug de Rome.

LIVRE XLI.

I. Les Parthes, aujourd'hui maîtres de l'Orient, et comme de moitié avec les Romains dans le partage de l'empire du monde, étaient des exilés scythes. Leur nom même le prouve; car, en langue scythe, Parthe veut dire exilé. Du temps des Assyriens et des Mèdes, ils furent de tous les Orientaux les plus inconnus. Dans la suite, lorsque l'empire de l'Orient passa des Mèdes

II. Sed sicut ab hostibus tuta Syria fuit, ita terræ motu vastata est, quo centum septuaginta millia hominum, et multæ urbes perierunt. Quod prodigium mutationem rerum portendere aruspices responderunt. Igitur Tigrane a Lucullo victo, rex Syriæ Antiochus, Cyziceni filius, ab eodem Lucullo appellatur. Sed quod Lucullus dederat, postea ademit Pompeius: qui poscenti regnum respondit, « ne volenti quidem Syriæ, nedum recusanti daturum ac regem, qui xviii annos, quibus Tigranes Syriam tenuit, in angulo Ciliciæ latuerit; victo autem eodem Tigrane a Romanis, alieni operis præmia postulet. Igitur, ut habenti regnum non ademerit, ita quo cesserit Tigrani, non daturum, quod tueri nesciat: ne rursus Syriam Judæorum et Arabum latrocinii infestam reddat. » Atque ita Syriam in provinciæ formam redegit; paulatimque Oriens Romanorum, discordia consanguineorum regum, factus est.

LIBER XLI.

I. Parthi, penes quos, velut divisione orbis cum Romanis facta, nunc Orientis imperium est, Scytharum exsules fuere. Hoc etiam ipsorum vocabulo manifestatur; nam Scythico sermone Parthi exsules dicuntur. Hi et Assyriorum et Medorum temporibus, inter Orientis populos obscurissimi fuere. Postea quoque quum imperium Orientis

aux Perses, traités comme un peuple vil et sans nom, ils devinrent la proie des vainqueurs. Enfin, quand les Macédoniens eurent triomphé de l'Orient, ils les asservirent. Étrange fortune de ces peuples qui les éleva au plus haut degré de la puissance, et leur soumit ceux dont ils avaient d'abord été les esclaves ! Rome même, à l'époque de sa plus grande puissance, leur fit trois fois la guerre par ses plus illustres généraux, et seuls de toutes les nations, non-seulement ils furent ses égaux, mais encore ses vainqueurs. Cependant il y eut pour eux moins de gloire à repousser un ennemi venu de loin, qu'à s'élever au milieu des royaumes, autrefois si fameux, d'Assyrie, de Médie et de Perse, dans le voisinage de l'opulente Bactriane, l'empire aux mille villes, malgré les attaques opiniâtres des Scythes, les guerres acharnées de leurs voisins, et les dangers de toutes sortes dont ils étaient environnés. Chassés de la Scythie par des dissensions civiles, ils vinrent furtivement s'établir dans des solitudes situées entre l'Hyrkanie et les pays des Dahes, des Aréens, des Spartaniens et des Margiens. Puis, de gré d'abord et de force ensuite, ils étendirent tellement leurs limites, qu'ils occupèrent non-seulement des plaines immenses et profondes, mais encore des collines escarpées et de hautes et inaccessibles montagnes. De là vient que presque tout leur pays est ou excessivement chaud, ou excessivement froid, parce que la neige en couvre les montagnes et que le soleil en dessèche les vallées.

II. Après la ruine de l'empire macédonien (A. de R. 698), les Parthes furent gouvernés par des rois. A la majesté royale appartient le premier

rang; le peuple occupe le second, et c'est de son sein que sortent les généraux pour la guerre et les magistrats pour la paix. Leur langue tient le milieu entre celle des Scythes et celle des Mèdes; elle est un mélange de l'une et de l'autre. Ils gardèrent d'abord le costume de leur pays; mais depuis l'accroissement de leur puissance, ils ont adopté la robe fine et flottante des Mèdes. Leurs armes sont celles des Scythes, leurs ancêtres. Leurs armées ne sont pas, comme celles des autres nations, toutes formées d'hommes libres, mais, pour la plus grande partie, d'esclaves. Le nombre de ceux-ci croît de jour en jour, parce qu'il n'est permis à personne de les affranchir, et que tous leurs enfants naissent esclaves. Les Parthes en ont le même soin que de leurs propres fils, et leur apprennent à monter à cheval et à tirer de l'arc avec adresse. Plus on est riche, plus on fournit au roi de cavaliers en temps de guerre. Lorsqu'Antoine envahit leur pays, des cinquante mille cavaliers qu'ils lui opposèrent, quatre cents seulement étaient libres. Ils ne savent ni combattre de près, ni former des sièges. Tantôt ils lancent leurs chevaux contre l'ennemi, tantôt ils fuient; souvent même cette fuite n'est qu'une feinte, pour que l'ennemi, en les poursuivant, se méfie moins de leurs coups. Le tambour et non la trompette donne le signal du combat. Ils ne peuvent combattre longtemps, car il serait impossible de leur résister, si la force et la durée de leur choc égalaient son impétuosité. Souvent, au plus fort de l'action, ils lâchent pied, puis soudain reviennent sur leurs pas, et vous forcent de recommencer la lutte quand vous les croyez

a Medis ad Persas translatum est, veluti vulgus sine nomine, præda victorum fuere. Postremo Macedonibus triumphato Oriente, servierunt: ut cuius mirum videatur, ad tantum eos felicitatem provectos, ut imperent gentibus, sub quarum imperio, veluti servile vulgus, fuere. A Romanis quoque, trinis bellis, per maximos duces, florentissimis temporibus lacerati, soli ex omnibus gentibus non pares solum, verum etiam victores fuere: quamquam plus gloriæ sit, inter Assyria et Medica Persicæque, memorata olim regna, et opulentissimum illud mille urbium Bactrianum imperium, emergere potuisse, quam longinqua bella vicisse; præterea quum gravibus Scythicis, et vicinalibus bellis assidue vexati, variis periculis certaminibus urgerentur. Hi domesticis seditiosis Scythia pulsi, solitudines inter Hyrcaniam, et Dahas, et Areos, et Spartanos, et Margianos furtim occupavere. Fines deinde, non intercedentibus primo finitimis, postea etiam prohibentibus, in tantum protulere, ut non immensa tantum jam ac profunda camporum, verum etiam prærupta collium, montiumque ardua occupaverint. Ex quo fit, ut Parthiæ pleraque finium, aut æstus, aut frigiditatis magnitudo possideat: quippe quum montes nix, et campos æstus infestet.

II. Administratio gentis post defectionem Macedonici imperii sub regibus fuit. Proximus majestati regum popu-

lorum ordo est: ex hoc duces in bello, ex hoc rectores in pace habent. Sermo his inter Scythicam Medicamque medius, et ex utrisque mixtus. Vestis olim sui moris: posteaquam accessere opes, ut Medis perlucida ac fluida. Armorum patris ac Scythicus mos. Exercitum non ut alias gentes liberorum, sed majorem partem servorum habent: quorum vulgus, nulli manumittendi potestate permittitur, ac per hoc omnibus servis nascentibus, in dies crescit. Hos pari ac liberos suos cura habent: et equitare, et sagittare magna industria docent. Locupletissimus ut quisque est, ita plures in bello equites regi suo præbet. Denique Antonio, bellum Parthis inferenti, quum quinquaginta millia equitum occurrerent, soli octo liberi fuere. Cominus in acie præliari, aut obsessas expugnare urbes nesciunt. Pugnant aut procurrentibus equis, aut terga dantibus: sæpe etiam fugam simulant, ut incautiores adversum vulnera insequentibus habeant. Signum his in prælio non tuba, sed tympano datur. Nec pugnare diu possunt: cæterum intolerandi forent, si, quantos his impetus est, vis tanta et perseverantia esset. Plerumque in ipso ardore certaminis prælia deserunt, ac paulo post pugnam ex fuga repetunt, ut, quum maxime vicisse te putet, tunc tibi discrimen subeundum sit. Munimentum ipsis equisque lorice plumatæ sunt, quæ utrumque toto corpore tegunt. Auri argenti que nullus nisi in armis usus.

vaincus. Cavaliers et chevaux sont cuirassés de lames de fer, en forme de plumes. L'or et l'argent ne servent qu'à parer leurs armes.

III. Pour varier leurs plaisirs, ils ont chacun plusieurs femmes, et nul crime n'est puni chez eux plus sévèrement que l'adultère; aussi non-seulement l'accès des festins, mais même la vue des hommes est-elle interdite aux femmes. Ils ne vivent que de leur chasse. Ils sont toujours à cheval; c'est à cheval qu'ils combattent, mangent, exercent leurs fonctions privées ou publiques; c'est à cheval qu'ils voyagent, s'arrêtent, trafiquent et conversent; et, ce qui distingue les esclaves des hommes libres, c'est que les uns vont toujours à cheval, et les autres à pied. Ils n'ensevelissent pas leurs morts; ils les donnent à dévorer aux oiseaux et aux chiens, et enterrent seulement les os décharnés. Les fleuves sont, parmi leurs dieux, l'objet d'un culte particulier. La hauteur, la turbulence, la fourberie, l'insolence sont le fond de leur caractère; et la violence est, à leurs yeux, le partage des hommes, comme la douceur est celui des femmes. Ennemis du repos soit chez eux, soit chez les autres, ils sont naturellement taciturnes, plus prompts à agir qu'à parler, et également discrets sur leur bonne et leur mauvaise fortune. Ils obéissent à leur chef par crainte et non par honneur. Ardents au plaisir, sobres de nourriture, ils ne tiennent leur parole qu'autant que leur intérêt l'exige.

IV. Lorsqu'après la mort d'Alexandre le Grand ses successeurs se partagèrent l'Orient, ils dédaignèrent tous l'empire des Parthes, et le laissèrent à l'étranger Stasanor (A. de R. 430), leur allié. Dans la suite (A. de R. 438), quand la division eut armé les uns contre les autres, les chefs

macédoniens, les Parthes et toutes les nations de la Haute-Asie suivirent le parti d'Eumène, et passèrent, après sa défaite, dans celui d'Antigone. Ils eurent ensuite pour maîtres Séleucus Nicator, puis Antiochus et ses successeurs, jusqu'à Séleucus, arrière-petit-fils de Nicator, contre qui ils se soulevèrent pendant la première guerre Punique (A. de R. 489-512), sous le consulat de L. Manlius Vulson et de M. Attilius Régulus. Cette révolte resta impunie, grâce aux discordes des deux frères Séleucus et Antiochus, qui, trop occupés à se disputer le royaume, négligèrent de poursuivre les coupables. Dans le même temps (A. de R. 499), Théodote, gouverneur des mille villes de la Bactriane, se souleva aussi, et prit le titre de roi. Tous les peuples de l'Orient suivirent son exemple et se détachèrent des Macédoniens. Alors parut Arsace, homme d'une naissance peu connue, mais fameux par sa bravoure. Accoutumé à vivre de pillage et de rapine (A. de R. 511), il entend dire que Séleucus a été battu en Asie par les Gaulois; et dès ce moment, ne le craignant plus, il attaque les Parthes avec une troupe de brigands, surprend Andragoras leur chef, le tue et s'empare du pays. Bientôt il envahit l'Hyrcanie, et, maître ainsi des deux royaumes, il lève une puissante armée, par crainte de Séleucus et du roi des Bactriens, Théodote. Mais la mort de ce dernier le délivra bientôt de ses inquiétudes; il fit la paix et s'allia avec le fils, aussi nommé Théodote. Quelque temps après il livra bataille à Séleucus, qui venait châtier la rébellion des Parthes, et le défit. Les Parthes ont depuis fêté cette victoire comme l'origine de leur liberté.

V. De nouveaux troubles rappelaient Séleucus

III. *Uxores dulcedine variae libidinis singuli plures habent: nec ulla delicta adulterio gravius vindicant. Quamobrem feminis non convivia tantum virorum, verum etiam conspectum interdiciunt. Carne non nisi venatibus quesita vescuntur. Equis omni tempore vectantur: illis bella, illis convivia, illis publica ac privata officia obeunt: super illos ire, consistere, mercari, colloqui. Hoc denique discrimen inter servos liberosque est, quod servi pedibus, liberi non nisi equis incedunt. Sepultura vulgo, aut avium, aut canum lanatus est. Nuda demum ossa terra obruant. In superstitionibus atque cura deorum præcipua omnibus veneratio est. Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia: quippe violentiam viris, mansuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos, aut in domesticos motus inquieti: natura taciti: ad faciendum, quam ad dicendum promptiores: proinde secunda adversaque silentio tegunt. Principibus metu, non pudore parent: in libidinem projecti, in cibum parci. Fides dictis promissisque nulla, nisi quatenus expedit.*

IV. *Post mortem Alexandri Magni, quum inter successores ejus Orientis regna dividerentur, nullo Macedonum dignante Parthorum imperium, Stasanori, externo socio, traditur. Hi postea, deductis Macedonibus in bellum civile, cum cæteris superioris Asiae populis Eumenem sequuti*

sunt: quo victo, ad Antigonum transiere. Post hunc a Nicatore Seleuco, ac mox ab Antiocho et successoribus ejus possessi: a cujus pronepote Seleuco primum defecere, primo Punico bello, L. Manlio Vulson, M. Attilio Regulo consulibus. Hujus defectionis impunitatem illis duorum fratrum regum, Seleuci et Antiochi, discordia dedit: qui, dum sibi invicem eripere regnum volunt, persequi defectores omiserunt. Eodem tempore etiam Theodotus, mille urbium Bactrianarum præfectus, defecit, regemque se appellari jussit: quod exemplum sequuti totius Orientis populi a Macedonibus defecere. Erat eo tempore Arsaces, vir, sicut incertæ originis, ita virtutis expertæ. Hic solitus atrocibus et raptis vivere, accepta opinione, Seleucum a Gallis in Asia victum, solutus regis metu, cum prædonum manu Parthos ingressus, præfectum eorum Andragoram oppressit: sublatoque eo, imperium gentis invasit. Non magno deinde post tempore, Hyrcanorum quoque regnum occupavit: atque ita duarum civitatum imperio præditus, grandem exercitum parat, metu Seleuci et Theodoti, Bactrianorum regis. Sed cito, morte Theodoti, metu liberatus, cum filio ejus et ipso Theodoto foedus ac pacem fecit: nec multo post cum Seleuco rege, ad defectores persequendos veniente, congressus, victor fuit: quem diem Parthi exinde solemnem, velut initium libertatis, observant.

en Asie; Arsace profita de ce moment de relâche pour constituer le royaume des Parthes, faire des levées, fortifier ses places et s'assurer des villes. Il bâtit même celle de Dara sur le mont Zapaortenon (1), l'une des situations les plus fortes et les plus agréables du monde. Cette ville est si bien entourée de toutes parts de rochers escarpés, qu'elle n'a nul besoin de défenseurs. Le territoire environnant y est si fertile, qu'il suffit seul à tous ses besoins : les sources y étant nombreuses et le pays boisé, on jouit à la fois et des avantages que procure l'abondance des eaux, et des plaisirs de la chasse. Arsace, ayant ainsi conquis et fondé son empire, mourut dans un âge avancé (A. de R. 500), non moins fameux chez les Parthes qu'Alexandre chez les Macédoniens et Romulus chez les Romains. Les Parthes révèrent depuis sa mémoire jusqu'à donner son nom à tous leurs rois. Son fils et son successeur, nommé aussi Arsace, combattit avec un rare courage Antiochus, fils de Séleucus, qui avait une armée de cent mille fantassins et de vingt mille cavaliers; il devint ensuite son allié. Le troisième roi des Parthes fut Priapatius, appelé encore Arsace; car, comme je l'ai dit plus haut, les Parthes donnent ce nom à tous leurs rois, comme les Romains donnent à leurs empereurs ceux de César et d'Auguste. Il mourut après quinze ans de règne (A. de R. 545-560), laissant deux fils, Mithridate et Phrahate. Ce dernier étant l'aîné, hérita du trône, selon l'usage de cette nation, subjuguait les Mardes, peuples belliqueux, et mourut bientôt après. Il laissa plusieurs fils,

(1) En Hyrcanie.

mais il appela au trône, à leur préjudice, son frère Mithridate, guerrier plein de valeur, croyant qu'il devait plus au titre de roi qu'à celui de père, et qu'il devait songer à sa patrie plutôt qu'à ses enfants (A. de R. 580-617).

VI. Deux grands hommes montèrent presque en même temps sur le trône, Mithridate chez les Parthes, Eucratide dans la Bactriane (A. de R. 573). La fortune plus heureuse des Parthes les éleva, sous un tel chef, au plus haut degré de la puissance; mais les Bactriens, en butte à des attaques réitérées, perdirent non-seulement leur empire, mais leur liberté. Harcelés par les Sogdiens, les Drangianiens et les Indiens, réduits, pour ainsi dire, au dernier état d'épuisement, ils furent écrasés par les Parthes, jusque-là plus faibles qu'eux. Cependant plus d'une fois et dans plusieurs rencontres Eucratide avait fait preuve d'un grand courage. Quoiqu'il y eût perdu ses forces, assiégé par Démétrius, roi des Indes, il finit, à l'aide de sorties continuelles, par vaincre avec trois cents hommes l'armée de son ennemi, qui en avait soixante mille. Au bout de cinq mois il le força de lever le siège, et soumit ensuite l'Inde à sa puissance. A son retour, il fut assassiné en chemin par son fils qu'il avait associé à l'empire, et qui, sans désavouer son parricide, comme s'il eût tué un ennemi et non un père, fit passer son char sur le sang, et jeter le corps sans sépulture. Tel était l'état de la Bactriane, lorsque la guerre éclata entre les Mèdes et les Parthes. La victoire flotta longtemps indécise entre les deux peuples; enfin elle resta aux Parthes. Ce succès accrut les forces de Mithridate,

V. Revocato deinde Seleuco novis motibus in Asiam, dato laxamento, regnum Parthicum format, militem legit, castella munit, civitates firmat. Urbem quoque, nomine Daram, in monte Zapaortenon condit : cujus loci ea conditio est, ut neque munitius quicquam esse, neque amoenius possit. Ita enim et præruptis rupibus undique cingitur, ut tutela loci nullis defensoribus egeat : et soli circumjacentis tanta ubertas est, ut propriis opibus expleatur. Jam fontium ac sylvarum ea copia est, ut et aquarum abundantia irrigetur, et venationum voluptatibus exornetur. Sic Arsaces, quæsito simul constitutoque regno, non minus memorabilis Parthis, quam Persis Cyrus, Macedonibus Alexander, Romanis Romulus, matura senectute, decessit. Cujus memoriæ hunc honorem Parthi tribuerunt, ut omnes exinde reges suos Arsacis nomine nuncupent. Hujus filius et successor regni, Arsaces et ipse nomine, adversus Antiochum, Seleuci filium, centum millibus peditum, et xx millibus equitum instructum, mira virtute pugnavit; ad postremum in societatem ejus adsumptus est. Tertius Parthis rex Priapatius fuit, sed et ipse Arsaces dictus. Nam, sicut supra dictum est, omnes reges suos hoc nomine, sicuti Romani Cæsares Augustosque cognominaverunt. Hic actis in regno quindecim annis decessit, relictis duobus filiis, Mithridate et Phrahate, quorum major Phrahates, more gentis, heres regni, Mardos, validam gentem, bello domuit; nec multo post decessit, multis filiis relictis :

quibus præteritis, fratri potissimum Mithridati, insignis virtutis viro, reliquit imperium, plus regio, quam patrio deberi nomini ratus; potiusque patriæ, quam liberis consulendum.

VI. Eodem ferme tempore, sicuti in Parthis Mithridates, ita in Bactris Eucratides, magni uterque viri, regna iniecit. Sed Parthorum fortuna felicior ad summum, hoc duce, imperii fastigium eos perduxit. Bactriani autem per varia bella jactati, non regnum tantum, verum etiam libertatem amiserunt : siquidem Sogdianorum et Drangianorum laborumque bellis fatigati, ad postremum ab invalidioribus Parthis, velut exsanguis, oppressi sunt. Multa tamen Eucratides bella magna virtute gessit : quibus attritus, quum obsidionem Demetrii, regis Indorum, pateretur, cum ccc militibus, lx millia hostium assiduis eruptionibus vicit. Quinto itaque mense liberatus, Indiam in potestatem redegit. Unde quum se reciperet, a filio, quem socium regni fecerat, in itinere interfecit : qui, non dissimulato parricidio, velut hostem, non patrem interfecisset, et per sanguinem ejus currum egit, et corpus abjici insepultum jussit. Dum hæc apud Bactros geruntur, inter Parthos et Medos bellum oritur. Quum variis utriusque populi casus fuisset, ad postremum victoria penes Parthos fuit. His viribus auctus Mithridates, Mediæ Bacasin præponit; ipse in Hyrcaniam proficiscitur. Unde reversus bellum cum Elymæorum rege gessit : quo victo,

qui donna à Bacasis le gouvernement de la Médie et qui marcha lui-même contre l'Hyrcanie. Revenu de cette excursion, il attaqua le roi des Élyméens, le battit, et ajouta ce pays à son empire. Par ses nombreuses conquêtes il étendit la domination des Parthes, du mont Caucase aux rives de l'Euphrate. Enfin il tomba malade, et mourut (A. de R. 617) dans une vieillesse glorieuse, ayant égalé Arsace, son bisaïeul.

LIVRE XLII.

I. Après la mort de Mithridate, roi des Parthes, Phrahate, son fils, monta sur le trône. Il voulut d'abord porter la guerre en Syrie, pour se venger des entreprises d'Antiochus contre le royaume des Parthes; mais les mouvements des Scythes le rappelèrent à la défense de ses États. Ces peuples, qui s'étaient engagés, moyennant salaire, à venir au secours des Parthes contre Antiochus, n'étant arrivés qu'à la fin de la guerre, on leur refusa le salaire promis, sous prétexte qu'ils étaient arrivés trop tard. Regrettant d'avoir fait une si longue route pour rien, ils demandaient ou qu'on leur payât leur peine, ou qu'on leur donnât un autre ennemi à combattre. Les Parthes leur ayant répondu insolemment, ils commencèrent à ravager leurs frontières. Prêt à marcher contre eux, Phrahate confia la régence à un certain Himerius, qui s'était prostitué à lui dès l'enfance, et qui, oubliant la honte de sa vie passée et son simple titre de régent, fit peser sur Babylone et beaucoup d'autres cités le joug le plus insupportable. Pour Phrahate, il emmena avec lui un corps de troupes grecques qu'il avait fait

prisonnier dans la guerre contre Antiochus, et qu'il avait traité avec hauteur et dureté, oubliant que leur ressentiment, loin de s'être affaibli dans la servitude, s'était accru, au contraire, par les mauvais traitements. Aussi, dès qu'ils virent plier les Parthes, les Grecs passèrent à l'ennemi, et assouvirent, par le massacre des Parthes et de Phrahate lui-même, la vengeance si longtemps désirée de leur captivité.

II. Artaban, oncle paternel de Phrahate, fut fait roi à sa place (A. de R. 626-630). Mais les Scythes, contents de leur victoire, ravagèrent la Parthie, et retournèrent dans leur pays. Artaban, blessé au bras dans une guerre contre les Thogariens, mourut aussitôt. Il eut pour successeur Mithridate, son fils (A. de R. 630-667), à qui ses exploits méritèrent le surnom de Grand. Celui-ci, en effet, brûlant du désir d'égaliser ses illustres ancêtres, les surpassa même en courage. Il acheva glorieusement plusieurs guerres contre ses voisins, et réunit plusieurs peuples à son empire. Il battit quelquefois les Scythes, et vengea sur eux l'affront de sa famille. Enfin, il attaqua Ortoadiste, roi d'Arménie. Mais puisque nous passons à l'Arménie, il faut reprendre d'un peu plus haut l'histoire de son origine, car il serait injuste de ne rien dire d'un royaume qui, après celui des Parthes, est le plus vaste de tous les royaumes de l'Asie, puisque, de la Cappadoce à la mer Caspienne, il y a onze cent mille pas de longueur (1) et sept cent mille de largeur (2). Il eut pour fondateur Arménius, compagnon de Jason le Thessalien. Le roi Pélias voulant perdre Ja-

(1) Environ 330 lieues, à 2300 toises la lieue. — (2) 512 lieues.

hanc quoque gentem regno adiecit, imperiumque Parthorum a monte Caucaso, multis populis in ditiosam redactis, usque ad flumen Euphratem protulit. Atque ita adversa valetudine correptus, non minor Arsace proavo, gloriosa senectute decessit.

LIBER XLII.

I. Post necem Mithridatis, Parthorum regis, Phrahates filius ejus, rex constituitur: qui quum inferre bellum, in ultionem tentati ab Antiocho Parthici regni, Syriæ statisset, Scytharum motibus ad sua defendenda revocatur. Namque Scythæ in auxilium Parthorum adversus Antiochum, Syriæ regem, mercede sollicitati, quum, confecto jam bello, supervenissent, et, calumnia tardius latius auxiliæ, mercede fraudarentur: dolentes tantum ils itineris frustra emensum, quum vel stipendium pro vexatione, vel alium hostem dari sibi poscerent, superbo responso offensi, fines Parthorum vastare cœperunt. Igitur Phrahates, quum adversus eos proficisceretur, ad tutelam regni reliquit Himerum quemdam, pueritiæ sibi flore conciliatum: qui tyrannica crudelitate, oblitus et vitæ præteritæ, et vicarii officii, Babylonios, multasque alias civitates importune vexavit. Ipse autem Phrahates exercitum Græcorum, quem bello Antiochi captum superbe crudeliterque tracta-

verat, in bellum secum ducit; immemor prorsus, quod hostiles eorum animos nec captivitas minuerat, et insuper injuriarum indignitas exacerbaverat. Itaque quum inclinatam Parthorum aciem vidiissent, arma ad hostes transulere, et diu cupitam captivitatis ultionem, exercitus Parthici, et ipsius Phrahatis regis cruenta cæde exsequuti sunt.

II. In hujus locum Artabanus, patruus ejus, rex substituitur. Scythæ autem contenti victoria, depopulata Parthia, in patriam revertuntur. Sed Artabanus, bello Thogariis filato, in brachio vulneratus, statim decessit. Huic Mithridates filius succedit: cui res gestæ Magni cognomen dedere: quippe claritatem parentum, æmulatione virtutis accensus, animi magnitudine supergreditur. Multa igitur bella cum finitimis magna virtute gessit, multosque populos Parthico regno addidit. Sed et cum Scythis prospere aliquoties dimicavit, ultorque injuriæ parentum fuit. Ad postremum Ortoadisti, Armeniorum regi, bellum intulit. Sed quoniam in Armeniam transiit facinus, origo ejus paulo altius repetenda est. Neque enim silentio præteriri tantum regnum fas est, quum fines ejus, post Parthiam, omnium regnorum magnitudinem superent: siquidem Armenia a Cappadocia usque mare Caspium undecies centum millia patet, sed in latitudinem millia passuum septingenta porrigitur. Conditæ autem ab Armenio, Jasonis Thessali comite; quem quum perditum prop-

son, dont la grande valeur lui semblait dange-reuse, le chargea d'une expédition en Colchide, avec ordre de rapporter la fameuse toison d'or. Il espérait que Jason périrait, soit dans une navigation si longue et si pleine de périls, soit dans une guerre avec les peuples d'une contrée si barbare. Au premier bruit de cette glorieuse expédition, il accourut de presque tous les pays de l'univers une élite de jeunes guerriers, véritable armée de héros dont Jason fut le chef, et qui reçurent le nom d'Argonautes. Jason la ramenait saine et sauve, après de merveilleux exploits, quand les fils de Pélias lui fermèrent encore une fois l'entrée de la Thessalie. Suivi alors d'une immense multitude que sa renommée attirait vers lui tous les jours de tous les pays du monde, de sa femme Médée qu'il avait répudiée, exilée et reprise par commisération, de son beau-fils Médus qu'elle avait eu d'Égée, roi d'Athènes, il retourna à Colchos, et rétablit sur le trône son beau-père qui en avait été chassé.

III. Il entreprit ensuite de grandes guerres contre ses voisins, réunit une partie des villes conquises à l'empire de son beau-père, en réparation de l'injure qu'il lui avait faite par le rapt de Médée et le meurtre d'Égiale, fille et fils de ce prince, et distribua les autres aux peuples qui l'avaient accompagné. Après Hercule et Bacchus, qui régnèrent, dit-on, en Orient, ce fut le premier mortel qui soumit ces contrées. Il donna le gouvernement de quelques peuples à Réca et à Amphistrate, écuyers de Castor et de Pollux, et fit un traité d'alliance avec les Albains. Ceux-ci avaient, dit-on, suivi Hercule depuis le mont

d'Albe, lorsque, après avoir tué Géryon, il conduisit ses troupeaux à travers l'Italie : se souvenant de leur origine italique, ils avaient sauté du nom de frères, dans la guerre de Mithridate, les soldats de l'armée de Pompée. Aussi presque toutes les nations de l'Orient élevèrent des temples où elles rendirent des honneurs divins à Jason, comme à leur fondateur ; mais ces temples furent détruits, plusieurs siècles après, par Parménion, général d'Alexandre le Grand, pour qu'aucun nom en Orient ne fût plus vénéré que celui de ce prince. Jason étant mort, Médus, émule de sa gloire, bâtit la ville de Médée en l'honneur de sa mère, et fonda le puissant empire des Médés, qui domina dans la suite sur tout l'Orient. Les Amazones sont voisines des Albains. Leur reine Thalestris, au rapport d'un grand nombre d'auteurs, sollicita les embrassements d'Alexandre. Arménus, aussi Thessalien et l'un des généraux de Jason, rassembla les troupes qui s'étaient dispersées après la mort de leur roi, et fonda le royaume d'Arménie. Des montagnes de ce pays sort le Tigre, rivière d'abord peu considérable, qui disparaît sous terre à une certaine distance, ressort ensuite, fleuve majestueux, vers la Sophène, à environ vingt-cinq mille pas, et va se perdre dans les marais de l'Euphrate.

IV. Mithridate, roi des Parthes, après la guerre d'Arménie, fut détrôné par le sénat des Parthes, à cause de sa cruauté. Orose, son frère, monta sur le trône vacant, assiégea longtemps Babylone où Mithridate s'était réfugié, affama les habitants et les força de se rendre. Mithridate, comptant sur son titre de frère, se livra de lui-même

ter in signem periculosamque regno suo virtutem Pelias rex cuperet, denunciata militia, in Colchos eum abire jubet; pellemque arietis memorabilem gentibus reportare: sperans interitum viri, aut ex periculis tam longæ navigationis, aut ex bello tam profundæ barbariæ. Igitur Jason, divulgata opinione tam gloriôsæ expeditionis, quum ad eum certatim principes juventutis totius ferme orbis concurrerent, exercitum fortissimorum virorum, qui Argonautæ cognominati sunt, comparavit: quem quum magnis rebus gestis, incolumem reduxisset, rursus a Pelias filii Thessalia pulsus, magna vi cum ingenti multitudine, quæ ad famam virtutis ejus ex omnibus gentibus quotidie confluebat, comite Medea uxore, quam repudiatam miseratione exsiliis rursus receperat, et Medo privigno, ab Egeo rege Atheniensium gentis, Colchos repetivit, socerumque etiam regno pulsus restituit.

III. Magna deinde bella cum finitimis gessit; captasque civitates partim regno soceri, ad abolendam superioris militiæ injuriam, qua et filiam ejus Medeam abduxerat, et filium Egialeum interfecerat, adjunxit; partim populis, quos secum adduxerat, assignavit: primusque humanorum post Herculem et Liberum, qui reges Orientis fuisse traduntur, eam cœli plagam domuisse dicitur. Populis quibusdam Recam et Amphistratum, aurigas Castoris et Pollucis, duces assignavit. Cum Albanis fœdus percussit: qui Herculem ex Italia ab Albeo monte, quum,

Geryone extincto, armenta ejus per Italiam duceret, sequuti dicuntur; quique memores Italiæ originis, exercitum Cn. Pompeii bello Mithridatico fratres salutaverunt. Itaque Jasoni totus ferme Oriens, ut conditori, divinos honores templaque constituit: quæ Parmenion, dux Alexandri Magni, post multos annos dirui jussit, ne cujusdam nomen in Oriente venerabilius, quam Alexandri, esset. Post mortem Jasonis Medus, æmulus virtutis ejus, in honorem matris Medeam urbem condidit; regnumque ex nomine suo Medorum constituit, sub cæcis majestate Orientis postea imperium fuit. Albanis vicinæ Amazones sunt: quarum reginam Thalestram concubitam Alexandri petisse, multi auctores prodidere. Armenius quoque et ipse Thessalus, unus de numero ducum Jasonis, re-collecta multitudine, quæ, amisso Jasonis rege, passim vagabatur, Armeniam condidit; a cujus montibus Tigris fluvius modicis primo incrementis nascitur: interjecto deinde aliquanto spatio, sub terras emergit; atque ista post quinque viginti millia passuum grande jam flumen in regione Sophene emergit; ac sic in paludes Euphratis recipitur.

IV. Igitur Mithridates, rex Parthorum, post bellum Armeniæ, propter crudelitatem a senatu Parthico, regno pellitur. Frater ejus Orosus, quum regnum vacans occupasset, Babyloniam, quo Mithridates confugerat, diu obsidet; et fame coactos, in deditionem oppidanos con-

entre les mains d'Orode. Celui-ci ne le regardant plus comme un frère, mais comme un ennemi, le fit massacrer sous ses yeux. Il marcha ensuite contre les Romains, dont il détruisit l'armée entière, avec Crassus et son fils, chargeant Pacorus du soin d'en poursuivre les débris. Pacorus, après s'être signalé en Syrie par de nombreux exploits, devint suspect à son père, qui le rappela. Il était à peine parti, que l'armée des Parthes, laissée en Syrie, fut massacrée avec tous ses chefs par Cassius, questeur de Crassus. Peu de temps après, la guerre civile s'alluma chez les Romains, entre César et Pompée. Les Parthes embrassèrent le parti de Pompée, tant à cause de leur alliance avec lui dans la guerre de Mithridate, qu'à cause du meurtre de Crassus, dont ils savaient que le fils avait épousé les intérêts de César. Ils pensaient que ce fils ne manquerait pas de venger le nom de son père, si César était vainqueur (A. de R. 702-704). Aussi, après la chute du parti de Pompée (A. de R. 705), envoyèrent-ils du secours à Cassius et à Brutus contre Auguste et Antoine; et, quand cette guerre fut finie, ils s'allièrent avec Labiénus, envahirent de nouveau la Syrie et l'Asie, sous la conduite de Pacorus, et portèrent toutes leurs forces contre le camp de Ventidius, qui, en l'absence de Pacorus, avait, après Crassus, battu l'armée des Parthes. Mais Ventidius, feignant de les craindre, resta longtemps inactif, et souffrit même leurs insultes sans y répondre. Enfin il les surprit, la nuit, au milieu de leur sécurité et de leur joie, avec une partie de ses légions, dont le choc les mit en déroute. Pacorus, croyant les légions romaines occupées à pour-

suire les fuyards, fondit sur le camp de Ventidius, comme s'il eût été sans défense. Mais Ventidius, faisant sortir le reste de ses troupes, tailla en pièces tout ce corps de Parthes, commandés par Pacorus lui-même. Jamais, dans aucune guerre, les Parthes n'essuyèrent un plus rude échec (A. de R. 715). Quand la nouvelle s'en fut répandue chez eux, Orode, père de Pacorus, à qui l'on avait annoncé peu de temps auparavant que ses troupes ravageaient la Syrie et envahissaient l'Asie, et qui se faisait gloire du triomphe de son fils sur les Romains, apprenant la mort de ce fils et la dispersion de son armée, devint fou de douleur. Pendant plusieurs jours, il ne parla à personne, ne mangea point, ne dit pas un mot, et parut complètement muet. Longtemps après, quand son chagrin se fut calmé et qu'il eut recouvré la voix, il ne prononçait qu'un nom, celui de Pacorus. Il croyait le voir, l'entendre, lui parler, être près de lui; puis, au souvenir de sa mort, il recommençait à pleurer. Après ce long deuil, d'autres soucis assiégèrent ce malheureux vieillard. Il ne savait auquel de ses trente fils il donnerait le trône de Pacorus; et les nombreuses concubines de qui il avait eu tant d'enfants, inquiètes chacune pour les siens, le fatiguaient de leurs intrigues. Mais le destin des Parthes, dont les rois sont presque toujours parricides, fit que le sceptre échut à Phrahate, le plus scélérat de tous ses fils.

V. En effet, comme si son père ne voulait pas mourir, il le tua; il fit égorger aussi tous ses frères, et n'épargna pas même ses propres enfants. Car, voyant les grands indignés contre lui à cause de ses continuels forfaits, il fit mou-

pellit. Mithridates autem fiducia cognationis, ultro se in potestatem Orodis tradit. Sed Orodes plus hostem, quam fratrem cogitans, in conspectu suo trucidari cum jussit: et post hæc bellum cum Romanis gessit, Crassumque imperatorem cum filio et omni exercitu Romano delevit. Hujus filius Pacorus, missus ad persequendas Romani belli reliquias, magnis rebus in Syria gestis, in Parthiam patri suspectus revocatur: quo absente, exercitus Parthorum relictus in Syria, a Cassio, quaestore Crassi, cum omnibus ducibus trucidatur. His ita gestis, non magno post tempore, Romanis inter Cæsarem Pompeiumque civile bellum oritur: in quo Parthi Pompeianarum partium fecere, et propter amicitiam cum Pompeio bello Mithridatico junctam, et propter Crassi necem, cujus filium in partibus Cæsaris esse audierant: quem ultorem patris, victore Cæsare, futurum non dubitabant. Itaque victis partibus Pompeianis, et Cassio et Bruto auxilia adversus Augustum et Antonium misere: et post belli finem rursum, Pacoro duce, inita cum Labieno societate, Syriam et Asiam vastavere; castraque Ventidii, qui (post Cassium) absente Pacoro, exercitum Parthicum fuderat, magna mole aggrediuntur. Sed ille, simulato timore, diu continuit se, et insultare Parthos aliquantisper passus est. Ad postremum in securos lætosque partem legionum emisit: quarum impetu fusi Parthi, in diversa abiere. Pacorus quum fugientes suos abduxisset secum legiones

Romanas putaret, castra Ventidii, velut sine defensoribus aggreditur. Tum Ventidius, reliqua parte legionum emissâ, universam Parthorum manum cum rege ipso Pacoro interfecit; nec ullo bello Parthi unquam majus vulnus acceperunt. Hæc quum in Parthia nuntiata essent, Orodes, pater Pacori, qui paulo ante vastatam Syriam, occupatam Asiam a Parthis audierat, victoremque Pacorum Romanorum gloriabatur, repente filii morte, et exercitus clade audita, ex dolore in furorem vertitur. Multis diebus non alloqui quemquam, non cibum sumere, non vocem emittere, ita ut etiam mutus factus videretur. Post multos deinde dies, ubi dolor vocem laxaverat, nihil aliud, quam Pacorum vocabat: Pacorus illi videri, Pacorus audiri videbatur; cum illo loqui, cum illo consistere, interdum quasi amissum flebiliter dolebat. Post longum deinde luctum, alia sollicitudo miserandum senem invadit, quem ex numero xxx filiorum in locum Pacori regem destinat. Multæ pellices, ex quibus generata tanta juvenus erat, pro suis quæque sollicitate, animum senis obsidebant. Sed fatum Parthiæ fecit, in qua jam quasi solenne est reges parricidas habere, ut sceleratissimus omnium, et ipse Phrahates nomine, rex statueretur.

V. Itaque statim, quasi nollet mori, patrem interfecit; fratres quoque xxx trucidat: sed nec in filiis cessant parricidia. Nam, quum infestos sibi optimates propter assidua scelera videret, ne esset, qui nominari rex posset,

rir son fils adulte, pour qu'ils n'eussent personne à nommer à sa place. Antoine, contre qui il avait fourni des secours aussi bien que contre César, alla le combattre avec seize de ses meilleures légions (A. de R. 718); mais, gravement maltraité dans plusieurs rencontres, il quitta le pays. Rendu par ce succès plus insolent que jamais, Phrahate commit tant d'atrocités qu'il fut chassé par son peuple. Il sollicita longtemps les villes voisines de lui donner des secours, et finit par en obtenir de considérables de la part des Scythes, qu'il fatiguait de ses prières, et qui le rétablirent sur le trône (A. de R. 727). Pendant son exil, les Parthes avaient élu roi un certain Tiridate, qui, instruit de l'arrivée des Scythes, se réfugia avec un grand nombre de ses amis près de César, alors occupé à faire la guerre en Espagne, et lui amena en otage le plus jeune des fils de Phrahate, que la négligence des gardes lui avait permis d'enlever. A cette nouvelle, Phrahate envoie des députés à César, pour lui recommander son fils et Tiridate son esclave. César, ayant entendu, d'un côté les ambassadeurs, et de l'autre Tiridate (car celui-ci demandait aussi à être remplacé sur le trône, et s'engageait à mettre la Parthie sous la dépendance des Romains, s'il la tenait d'eux), refusa, et de le livrer aux Parthes, et de lui fournir des secours contre eux. Cependant, pour ne pas paraître tout refuser, il rendit à Phrahate son fils sans rançon, et fit donner à Tiridate de quoi subvenir magnifiquement à son existence, tant qu'il lui plairait de rester parmi les Romains. Ayant terminé ce différend (A. de R. 726-728), et mis fin à la guerre d'Espagne (A. de R. 733), César

s'en alla en Syrie pour régler les affaires d'Orient. Mais Phrahate, craignant qu'il n'eût le projet d'attaquer les Parthes, rassembla de tous côtés les prisonniers des armées de Crassus et d'Antoine, et les renvoya à Auguste avec leurs aigles (A. de R. 733). Il lui livra même en otage ses fils et ses petits-fils. Ainsi, Auguste fit plus par la puissance de son nom que n'eût pu faire par les armes aucun général.

LIVRE XLIII.

I. Après ce tableau de l'histoire des Parthes, de l'Orient et de presque tout l'univers, Trogue-Pompée revient dans sa patrie, comme à la fin d'un lointain voyage, pour parler de la naissance de Rome. Il se croirait un citoyen ingrat; si, après avoir raconté les histoires de tous les peuples, il gardait le silence sur son pays. Il rapporte donc, mais très-sommairement, quels furent les commencements de l'empire romain; de manière que, sans excéder les bornes qu'il s'est prescrites, il ne passe point sous silence l'origine d'une ville qui est la capitale du monde. Les Aborigènes furent les premiers habitants de l'Italie. Leur roi Saturne fut, dit-on, un prince si juste, que personne, de son temps, n'était esclave, et ne possédait rien en propre. Tous les biens communs et indivis, étaient comme le patrimoine de tous. C'est en mémoire de cet heureux âge qu'on a voulu que dans les Saturnales (A. de R. 257) toutes les conditions fussent égales, et que les esclaves prissent place à table avec leurs maîtres. L'Italie, du nom de son roi, fut

adultum filium interfici jubet. Huic Antonius, propter auxilium adversus se et Cæsarem latum, bellum cum sedecim validissimis legionibus intulit: sed graviter multis præliis vexatus, a Parthia refugit. Qua victoria insolentior Phrahates redditus, quum multa crudeliter consuleret, in exsilium a populo suo pellitur. Itaque cum magno tempore finitimas civitates, ad postremum Scythas precibus fatigasset, Scytharum maximo auxilio in regnum restituitur. Hoc absente, regem Parthi Tiridatem quemdam constituerant: qui, audito adventu Scytharum, cum magna amicorum manu ad Cæsarem, in Hispaniam bellum tunc temporis gerentem, profugit, obsidem Cæsari minimum filium Phrahatis ferens: quem negligentius custoditum rapuerat. Quo cognito, Phrahates legatos statim ad Cæsarem mittit, « servum suum Tiridatem, et filium remitti sibi » postulat. Cæsar, et legatione Phrahatis audita, et Tiridatis postulatis cognitis (nam et ipse restitui in regnum desiderabat, juris Romanorum futuram Parthiam affirmans, si ejus regnum muneris eorum fuisset), neque Tiridatem dediturum se Parthis dixit, neque adversus Parthos Tiridati auxilia daturum. Ne tamen per omnia nihil a Cæsare obtentum videretur, Phrahati filium sine pretio remisit; et Tiridati, quoad manere apud Romanos vellet, opulentum sumptum præberi jussit. Post hæc finito Hispaniensi bello, quum in Syriam ad componendum Orientis statum venisset, metum Phrahati in-

cussit, ne bellum Parthiæ vellet inferre. Itaque tota Parthia captivi ex Crassiano, sive Antonii exercitu recollecti, signaque cum his militaria Augusto remissa. Sed et filii nepotesque Phrahatis obsides Augusto dati: præque Cæsar magnitudine nominis sui fecit, quam armis alius imperator facere potuisset.

LIBER XLIII.

I. Parthis, Orientalibusque, ac totius propemodum orbis rebus explicitis, ad initia Romanæ urbis Trogus, velut post longam peregrinationem, domum revertitur, ingrati civis (officium) existimans, si, quum omnium gentium res gestas illustraverit, de sola patria taceat. Breviter igitur initia Romani imperii perstringit: ut nec modum propositi operis excedat, nec utique originem urbis, quæ est caput totius orbis, silentio prætermittat. Italis cultores primi Aborigines fuisse: quorum rex Saturnus tantæ justitiæ fuisse traditur, ut neque servierit sub illo quisquam, neque quicquam privatæ rei habuerit: sed omnia communia et indivisa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium esset. Ob cujus exempli memoriam cautum est, ut Saturnalibus, exæquato omnium jure, passim in conviviiis servi cum dominis recumbant. Itaque Italia, regis nomine, Saturnia appellata est; et mons, in quo habitabat, Saturnius: in quo nunc, veluti a Jove pulso

d'abord appelée *Saturnie*, et le mont qu'il habitait *Saturnien*. Là s'élève aujourd'hui le Capitole, comme si Jupiter eût chassé Saturne de sa demeure. Faunus régna, dit-on, sur les Aborigènes, le troisième, après Saturne. Ce fut alors qu'Évandre, avec une poignée de gens de son pays, vint de Pallantée, ville d'Arcadie, s'établir en Italie. Faunus lui donna généreusement des terres, et une montagne qu'Évandre nomma depuis Palatium. Il bâtit au pied de ce mont un temple à Lycée, appelé Pan par les Grecs, et par les Romains Luperus. La statue du dieu n'a, pour couvrir sa nudité, qu'une simple peau de chèvre, vêtement sous lequel on court encore aujourd'hui dans les rues de Rome, à la fête des Lupercales. Fatua, femme de Faunus, remplie et agitée de l'esprit divin, comme d'une sorte de fureur, prédisait l'avenir; de là vient que, pour désigner ce genre d'inspiration, on se sert encore du mot *fatuari*. Du commerce de la fille de Faunus avec Hercule, qui, dans le même temps, après avoir tué Géryon, conduisait à travers l'Italie les troupeaux, prix de sa victoire, naquit Latinus. Sous le règne de ce prince, lorsque Troie eut été prise par les Grecs, Énée vint d'Ilion en Italie. Reçu d'abord en ennemi, comme il rangeait les siens en bataille, Latinus lui demanda une entrevue, et se prit pour lui d'une telle admiration, qu'il l'associa à son trône, et en fit son gendre, en lui donnant sa fille Lavinie. Ils s'unirent ensuite dans une guerre commune contre Turnus, roi des Rutules, à qui ce mariage enlevait la main de Lavinie. Latinus et Turnus y périrent. Énée, maître des deux peuples par le droit de la victoire, fonda Lavinium, ainsi appelé du nom de sa femme. Il fit

ensuite la guerre à Mézence, roi des Etrusques, et y fut tué. Ascagne, son fils et son successeur, abandonna Lavinium, et fonda Albe la Longue, qui fut pendant trois cents ans la capitale de ce royaume.

II. Après une longue suite de rois, le trône fut enfin occupé par Numitor et Amulius. Amulius opprime Numitor son aîné, et condamne Rhéa, fille de ce prince, à une virginité perpétuelle, afin qu'il ne sorte de la race de son frère aucun enfant mâle qui revendiquât le trône. Il donna à cet acte de tyrannie l'apparence d'un honneur, en conférant à Rhéa le titre de prêtresse; de sorte qu'il semblait moins l'avoir forcée que laissée libre de son sort. Enfermée dans un bois consacré à Mars, elle y accoucha de deux fils, fruits d'un amour inconnu ou d'un commerce avec le dieu. La naissance de ces deux enfants redoublant la terreur d'Amulius, il les fit exposer, et en même temps charger de chaînes leur mère, qui mourut de ce nouvel outrage. Mais la fortune, qui s'occupait déjà de l'origine de Rome, voulut que les deux enfants fussent allaités par une louve, qui, privée de ses petits et cherchant à soulager ses mamelles, leur tint lieu de nourrice. Elle revenait souvent vers eux, comme vers ses petits. Le berger Faustulus, s'en étant aperçu, les lui déroba, et les éleva rustiquement au milieu de ses troupeaux. Ils passèrent sans peine pour fils de Mars, soit parce qu'ils étaient nés dans le bois de ce dieu, soit parce qu'ils avaient été nourris par une louve. L'un fut appelé Rémus et l'autre Romulus. Ils grandirent parmi les bergers. Leurs luttes avec eux, leurs exercices de tous les jours accrurent leur vigueur et leur agilité. Ils étaient

sedibus suis Saturno, Capitolium est. Post hunc tertio loco regnasse Faunum ferunt, sub quo Evander, ab Arcadia urbe Pallanteo, in Italiam cum mediocri turba popularium venit: cui Faunus et agros et montem, quem ille postea Palatium appellavit, benigne assignavit. In hujus radicibus templum Lyceo, quem Græci Pana, Romani Luperum appellant, constituit: ipsum dei simulacrum nudum caprina pelle amictum est, quo habitu nunc Romæ Luperalibus decurritur. Fauno fuit uxor nomine Fatua, quæ assidue divino spiritu impleta, velut per furorem, futura præmonebat. Unde adhuc, qui inspirari solent, fatuari dicuntur. Ex filia Fauni et Hercule, qui eodem tempore, extincto Geryone, armenta, victoriae præmia, per Italiam ducebat, stupro conceptus Latinus procreatur. Quo tenente regnum, Æneas ab Ilio, Troja a Græcis expugnata, in Italiam venit: statimque bello exceptus, quum in aciem exercitum eduxisset, ad colloquium vocatus, tantam admirationem sui Latino præbuit, ut et in societatem regni reciperetur, et, Lavinia in matrimonium ei data, gener adscisceretur. Post hæc commone utriusque bellum adversus Turnum, Rutulorum regem, propter fraudatas Lavinia nuptias fuit: in quo et Turnus et Latinus interierunt. Igitur quum Æneas jure victoriae utroque populo potiretur, urbem ex nomine uxoris Lavinium condidit. Bellum deinde adversus Mezen-

tium, regem Etruscorum, gessit; in quo quum ipse occidisset, in locum ejus Ascenius filius successit: qui, Lavinio relicto, Longam Albam condidit, quæ trecentis annis caput regni fuit.

II. Post multos deinde urbis hujus reges ad postremum Numitor et Amulius regno potiti sunt. Sed Amulius, quum ætate priorem Numitorem oppressisset, filiam ejus Rheam in perpetuam virginitatem, ne quis vindex regni sexus virilis ex gente Numitoris oriretur, demersit, addita injuriæ specie honoris, ut non damnata, sed sacerdos electa videretur. Igitur clausa in luco Marti sacro, duos pueros, incertum stupro, an ex Marte conceptos, enixa est. Quo cognito, Amulius, multiplicato metu proventu duorum, pueros exponi jubet, et puellam vinculis onerat, ex quorum injuria decessit. Sed fortuna, origini Romanæ prospiciens, pueros lupæ alendos obtulit: quæ, amissis catulis, distenta ubera exinanire cupiens, nutricem se infantibus præbuit. Quum sæpius ad parvulos, veluti ad catulos, reverteretur, rem Faustulus pastor animadvertit, substractos, que feræ inter greges pecorum agresti vita nutriti. Martiosi pueros fuisse, sive quod in luco Martis enixi sunt, sive quod a lupa, quæ in tutela Martis est, nutriti, velut manifestis argumentis creditum. Nomina pueris, alteri Remo, alter Romulo fuere. Adultis inter pastores, de virtute quotidiana certamina, et vires et pernicitatem auxere. Igitur quum

braves, et il leur arrivait souvent de soustraire les troupeaux à la rapacité des voleurs. Un jour Rémus fut pris par ceux-ci, et livré au roi. Ces voleurs l'accusèrent de faire lui-même ce qu'il prétendait empêcher, c'est-à-dire, de voler les troupeaux de Numitor. Le roi l'ayant abandonné à la vengeance de son frère, Numitor, touché de la jeunesse de Rémus, pensa que ce pouvait bien être un de ses petits-fils qu'il avait fait exposer. Il le considérait avec émotion, frappé de sa ressemblance avec sa fille, et de son âge, qui s'accordait avec l'époque où il avait dû être exposé, lorsque tout à coup Faustulus arriva avec Romulus, et révéla à Numitor la naissance des deux frères. Ils conspirèrent aussitôt contre Amulius pour venger sur celui-ci la mort de leur mère, et Numitor de la perte de sa couronne.

III. Amulius ayant été tué, Numitor fut rétabli sur le trône, et les deux frères jetèrent les fondements de Rome. On établit une assemblée de cent vieillards qu'on appela les Pères. Les peuples voisins dédaignant de s'allier à des pasteurs, on enleva les filles des Sabins; les pays limitrophes furent bientôt subjugués; Rome préluda par la conquête de l'Italie à celle de tout l'univers. En ce temps-là, les rois, au lieu de diadème, portaient des lances, que les Grecs ont appelées sceptres; car, aux premiers âges du monde, les lances étaient vénérées comme des divinités; et c'est en mémoire de ce culte qu'on voit encore des lances aux statues des dieux. Sous le règne de Tarquin, de jeunes Phocéens, partis de l'Asie, arrivèrent à l'embouchure du Tibre et firent alliance avec les Romains (A. de R. 208). De là, naviguant vers l'extrémité de la mer des Gau-

les, ils fondèrent Marseille, entre le pays des Liguriens et les sauvages populations gauloises, et firent de grandes choses, soit en se défendant contre ces Barbares, soit en les attaquant à leur tour. Resserrés dans un étroit espace, sur un sol aride, les Phocéens étaient plus marins qu'agriculteurs. Ils vivaient de la pêche, du commerce, souvent même de la piraterie, qui alors était en honneur. Aussi, n'ayant pas craint de pénétrer jusqu'aux derniers rivages de cette mer, ils arrivèrent à ce golfe de la Gaule où se jette le Rhône. Séduits par la beauté des lieux, ils en firent, à leur retour, un si brillant tableau, qu'une grande partie de leurs concitoyens voulut se joindre à eux. Les chefs de l'expédition furent Simos et Protis. Ils se dirigèrent d'abord vers le roi des Ségobrigiens, nommé Nannus, sur les frontières duquel ils voulaient bâtir une ville, et lui demandèrent son amitié. Ce roi préparait alors les noces de sa fille Gypsis, qu'il devait, suivant l'usage de ces peuples, donner à celui qu'elle choisirait au milieu d'un festin. Tous les prétendants invités étaient présents; les hôtes grecs furent aussi conviés. La jeune fille étant introduite, et son père lui ayant ordonné d'offrir l'eau à celui qu'elle choisirait, elle se tourna vers les Grecs, sans jeter même les yeux sur les autres convives, et présenta l'eau à Protis. Celui-ci, d'étranger devenu gendre du roi, reçut de son beau-père le terrain où il voulait bâtir une ville. Marseille fut ainsi élevée près de l'embouchure du Rhône, au fond d'un golfe, et comme dans un coin de la mer. Les Liguriens, jaloux de ses accroissements, harcelèrent ses fondateurs par des guerres continuelles. Mais les Grecs repous-

latrones a rapina pecorum industrie frequenterque submoverent, Remus ab iisdem latronibus captus, veluti ipse esset, quod in aliis prohibebat, regi offertur : crimini datur, quasi greges Numitoris infestare solitus esset. Tunc a rege Numitori in ultionem traditur. Sed Numitor adolescentia juvenis permotus, et in suspicionem expositi nepotis adductus, quum eum nunc lineamentorum filia similitudo, nunc ætas expositionis temporibus congruens, anxium tenerent, repente Faustulus cum Romulo supervenit : a quo, cognita origine puerorum, facta conspiratione, et adolescentem in ultionem maternæ necis, et Numitor in vindictam erepti regni armantur.

III. Occiso Amulio, regnum Numitori restituitur, et urbs Romana ab adolescentibus conditur. Tunc et senatus centum seniorum, qui Patres dicti sunt, constituitur : tunc et vicinis, connubia pastorum dedignantibus, virgines Sabinæ rapiuntur; finitimisque populis armis subjectis, primum Italiæ, et mox orbis imperium quæsitum. Per ea adhuc tempora reges hastas pro diademate habebant, quas Græci sceptra dixerunt. Nam et ab origine rerum, pro diis immortalibus veteres hastas colere : ob cuius religionis memoriam adhuc deorum simulacris hastæ adduntur. Temporibus Tarquinii regis, ex Asia Phocæensium juvenis ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit : inde in ultimos Galliæ sinus navibus profecta, Massiliam

inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit : magnæque res, sive dum armis se adversus Gallicam feritatem taceatur, sive dum ultro lacescunt, a quibus fuerant ante lacesciti, gesserunt. Namque Phocæenses exiguitate ac macie terræ coacti, studiosius mare, quam terras, exercere : piscando, mercando, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur, vitam tolerabant. Itaque in ultimam Oceani oram procedere ausi, in sinum Gallicum ostio Rhodani amnis devenere. Cujus loci amenitate capti, reversi domum, referentes quæ viderant, plures sollicitavere. Duces classis Simos et Protis fuerunt. Itaque regem Segobrigiorum, Nannum nomine, in cuius finibus urbem condere gestiebant, amicitiam petentes, conveniunt. Forte eo die rex occupatus in apparatus nuptiarum Gyptis filia erat : quam more gentis, electo inter epulas genero, nuptum tradere illic parabat. Itaque quum ad nuptias invitati omnes proci essent, rogantur etiam Græci hospites ad convivium. Introducta deinde virgo, quum juberetur a patre aquam porrigere ei, quem virum eligeret, tunc omissis omnibus ad Græcos conversa, aquam Protis porrigit : qui factus ex hospite gener, locum condendæ urbis a socio accepit. Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, veluti in angulo maris. Sed Ligures incrementis urbis invidentes, Græcos adsiduis bellis fatigabant. Qui pericula popul-

surent leurs attaques avec tant de succès, qu'ils les vainquirent complètement, et fondèrent de nombreuses colonies sur le territoire qu'ils leur avaient enlevé.

IV. Les mœurs barbares des Gaulois s'adoucirent dans leur commerce. Ils les amenèrent peu à peu à quitter leurs usages pour prendre ceux des nations civilisées, et leur apprirent à cultiver la terre, à fortifier les villes, à recourir aux lois et non à la violence, à tailler la vigne et à planter l'olivier. Tel fut alors le changement qui s'opéra dans les hommes et dans les choses, qu'il semblait, non pas que la Grèce eût passé dans la Gaule, mais que la Gaule se fût transportée dans la Grèce. Après la mort de ce Nannus, qui avait donné aux Phocéens le sol de leur ville, son fils Comanus monta sur le trône. Un Ligurien lui dit « que Marseille ruinerait un jour ses voisins; qu'il devait la détruire dès sa naissance, de peur qu'elle ne devint trop forte et ne l'écrasât lui-même. » Et pour mieux le convaincre il lui cita cette fable : « qu'une chienne pleine ayant demandé à un berger une place pour mettre bas, en obtint ce qu'elle désirait; elle pria ensuite cet homme de lui permettre d'élever ses petits dans cet endroit, puis quand ceux-ci eurent pris des forces, comptant sur leur secours, elle réclama hardiment la propriété du lieu; qu'il en serait de même des Marseillais, qui, aujourd'hui simples colons, se rendraient un jour maîtres de tout le pays. » Excité par ces conseils, le roi tendit un piège aux Marseillais. Le jour de la fête des Florales, il envoya dans la ville une troupe d'hommes braves et résolus demander l'hospitalité; d'autres y furent transportés dans des chariots couverts de

joncs et de feuillages : lui-même se cacha avec son armée dans des montagnes voisines, afin de surprendre la ville pendant la nuit, lorsque les émissaires lui en auraient ouvert les portes, et qu'elle serait ensevelie dans le vin et le sommeil. Mais une femme, parente du roi et maîtresse d'un jeune Grec dont la beauté l'émut de compassion, lui révéla le complot, et, au milieu de leurs embrassements, le conjura de se soustraire au danger. Celui-ci en informa aussitôt les magistrats. Le piège ainsi découvert, les Liguriens épars dans la ville furent arrêtés, et les autres saisis sous les joncs qui les cachaient. Tous furent égorgés; les embûches du roi furent tournées contre lui; il y périt avec sept mille des siens. Depuis ce jour, les Marseillais ont maintenu l'usage de fermer leurs portes aux jours de fêtes; de veiller, de poster des sentinelles sur leurs remparts, de reconnaître les étrangers, et de garder leur ville en temps de paix avec autant de soin qu'en temps de guerre : tant les bonnes institutions se perpétuent chez eux, moins par la nécessité que par l'habitude de bien faire!

V. Ils eurent ensuite avec les Liguriens et les Gaulois de grandes guerres qui, suivies de nombreux succès, rehaussèrent la gloire de leur cité, et rendirent le nom des Grecs fameux parmi leurs voisins. Des barques de pêcheurs enlevés furent une cause de discorde entre eux et les Carthaginois; ils les battirent souvent, et ne leur accordèrent la paix qu'après les avoir vaincus. Ils firent alliance avec les Espagnols, observèrent fidèlement le traité conclu par eux avec Rome naissante, et fournirent scrupuleusement des secours à leurs alliés dans toutes leurs guerres. Ces

sando in tantum enituerunt, ut, victis hostibus, in captivis agris multas colonias constituerent.

IV. Ab his igitur Galli, et usum vitæ cultioris, deposita et mansuefacta barbaria, et agrorum cultus, et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis vivere, tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt : adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur. Mortuo rege Nanno Segobrigiorum, a quo locus acceptus condendæ urbis fuerat, quum regno filius ejus Comanus successisset, affirmat Ligur quidam, « quandoque Massiliam exitio finitimis populis futuram, opprimendamque in ipso ortu, ne mox validior ipsum obrueret. » Subnectit et illam fabulam : « Canem aliquando partu gravidam locum a pastore precario petisse, in quo pareret : quo obtento, iterato petisse, ut sibi educare eodem in loco catulos liceret : ad postremum adultis catulis, fultam domestico præsidio, proprietatem loci sibi vindicasse. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoque dominos regionum futuros. » His incitatus rex insidias Massiliensibus struit. Itaque solenni Floraliurum die multos fortes ac strenuos viros hospitii jure in urbem misit; plures sirpeis latentes, frondibusque supertectos induci vehiculis jubet; et ipse cum exercitu in proximis monti-

bus delitescit; ut, quum nocte a prædictis apertæ portæ forent, tempestive ad insidias adesset, urbemque somno ac vino sepultam armatis invaderet. Sed has insidias mulier quædam, regis cognata, prodidit, quæ adulterare cum Græco adolescente solita, in amplexu juvenis, miserata formæ ejus, insidias aperit, « periculumque declinare » jubet. Ille rem statim ad magistratus defert; atque ita patefactis insidiis, cuncti Ligures comprehenduntur, latentesque de sirpeis protrahuntur. Quibus omnibus interfectis, insidiant regi insidiæ prætentuntur. Cæsa sunt cum ipso rege hostium septem millia. Exinde Massilienses festis diebus, portas claudere, vigiliis agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac, veluti bellum habeant, sic urbem pacis temporibus custodire. Adeo illic bene instituta, non temporum necessitate, sed recte faciendi consuetudine servantur!

V. Post hæc magna illis cum Liguribus, magna cum Gallis, fuere bella : quæ res et urbis gloriam auxit, et virtutem Græcorum, multiplicata victoria, celebrem inter finitimos reddidit. Carthaginiensium quoque exercitus, quum bellum captis piscatorum navibus ortum esset, sæpe fuderunt, pacemque victis dederunt : cum Hispanis amicitiam junxerunt; cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fœdus summa fide custodierunt, auxiliisque in omni-

succès augmentant leur confiance, ils s'assurèrent la paix avec leurs ennemis. Marseille florissait donc par sa renommée, par ses richesses, par sa puissance qui s'accroissait tous les jours, lorsque les peuples voisins se liguèrent tout à coup pour la détruire, pour étouffer cet incendie qui les menaçait tous. D'un accord unanime, ils prirent pour chef Catumandus, un des petits rois de ce pays. Il assiégeait la ville avec une nombreuse armée de troupes d'élite, lorsqu'il fut épouvanté, dans son sommeil, par l'aspect d'une femme irritée qui se disait déesse, et qui lui fit faire la paix avec les Marseillais. Il demanda donc à entrer dans leurs murs pour y adorer leurs dieux. Arrivé au temple de Minerve, il aperçut sous le portique la statue de la déesse qu'il avait vue en songe, et s'écria « que c'était elle qui l'avait épouvanté dans la nuit, et qui lui avait ordonné de lever le siège. » Il félicita les Marseillais de l'éclatante protection que les Dieux leur accordaient, offrit un collier d'or à Minerve, et jura aux habitants une éternelle amitié. Cette paix conclue et la sécurité rétablie, des députés de Marseille revenant de Delphes, où ils étaient allés porter des présents à Apollon, apprirent que Rome avait été prise et incendiée par les Gaulois. Ayant annoncé chez eux cette nouvelle, tout Marseille prit le deuil (A. de R. 365), et on rassembla l'or et l'argent tant du trésor que des particuliers, pour compléter la somme à laquelle les Gaulois avaient taxé les Romains. En reconnaissance de ce service, Rome exempta les Marseillais de tout tribut, leur assigna dans les spectacles une place parmi les

senateurs, et fit alliance avec eux, en les traitant comme des égaux.

Trogue-Pompée, à la fin de ce livre, raconte que ses ancêtres sont issus des Voconces; que son aïeul Trogue-Pompée, dans la guerre contre Sertorius (A. de R. 675-681), reçut de Pompée le droit de bourgeoisie; que, dans la guerre de Mithridate (A. de R. 687-692), son oncle paternel commanda sous Pompée la cavalerie; que son père avait aussi servi sous César (A. de R. 695-705); qu'il en avait été le secrétaire, l'interprète pour les ambassadeurs, et le garde du sceau.

LIVRE XLIV.

I. A l'Espagne finit l'Europe, et c'est par elle aussi que nous terminerons cet ouvrage. Les anciens l'appelèrent d'abord Ibérie, du nom de l'Èbre; puis Espagne, de celui d'Hispanus. Située entre l'Afrique et la Gaule, elle est bornée par l'Océan et par les Pyrénées. Plus petite que ces deux contrées, elle est aussi plus fertile. Car elle n'est pas, comme l'Afrique, brûlée par un soleil ardent, ni fatiguée comme la Gaule de vents continuels: elle tient le milieu entre l'une et l'autre; une chaleur tempérée et des pluies douces et bienfaisantes la rendent si féconde en toutes sortes de produits, qu'elle pourvoit avec abondance non-seulement à ses propres besoins, mais encore à ceux de Rome et de l'Italie. Immensément riche en céréales, elle l'est aussi en vin, en miel et en huile, surtout en mines de fer et en excellents chevaux; enfin elle n'est pas moins admirable

bus bellis industrie socios juverunt. Quæ res illis et virium fiduciam auxit, et pacem ab hostibus præstitit. Quum igitur Massilia fama rerum gestarum, et abundantia opum, et virium gloria virente floreret, repente finitimi populi ad nomen Massiliensium delendum, veluti ad commune extinguendum incendium, concurrunt. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur, qui, quum magno exercitu lectissimorum virorum urbem hostium obsideret, per quietem specie torvæ mulieris, quæ se deam dicebat, exterritus, ultro pacem cum Massiliensibus fecit; petitoque, ut intrare illi urbem, et deos eorum adorare liceret, quum in arcem Minervæ venisset, conspecto in porticibus simulacro deæ, quam per quietem viderat, repente exclamat, « illam esse, quæ se nocte exterruisset; illam, quæ recedere ab obsidione jussisset. » Gratulatusque Massiliensibus, quod animadverteret, eos ad curam deorum immortalium pertinere, torque aureo donata dea, in perpetuum amicitiam cum Massiliensibus junxit. Parta pace, et securitate fundata, revertentes a Delphis Massiliensium legati, quo missi munera Apollini tulerant, audierunt urbem Romanam a Gallis captam incensamque. Quam rem domi nuntiatam publico funere Massilienses prosequuti sunt: aurumque et argentum publicum privatumque contulerunt, ad explendum pondus Gallis, a quibus redemptam pacem cognoverant. Ob quod meritum et immunitas illis decreta, et locus spectaculorum in senatu datus, et fœdus æquo jure percussum.

In postremo libro Trogius majores suos a Vocontiiis originem ducere, avum suum Trogium Pompeium, Sertoriano bello, civitatem a Cn. Pompeio percepisse dicit; patrum Mithridatico bello turmas equitum sub eodem Pompeio duxisse: patrem quoque sub Cajo Cesare militasse, epistolarumque et legationum, simul et annuli curam habuisse.

LIBER LXIV.

I. Hispania sicuti Europæ terminos claudit, ita et hujus operis finis futura est. Hanc veteres ab Ibero amne primum Iberiam, postea ab Hispano Hispaniam cognominaverunt. Hæc inter Africam et Galliam posita, Oceani fretis, et Pyrenæis montibus clauditur. Sicut minor utraque terra, ita utraque fertillior. Nam neque, ut Africa, violento sole torretur, neque, ut Gallia, assiduis ventis fatigatur, sed media inter utramque, hinc temperato calore, inde felicibus et tempestivis imbribus, in omnia frugum genera fecunda est; adeo ut non ipsis tantum incolis, verum etiam Italiæ ubique Romanæ, cunctarum rerum abundantiam sufficiat. Hinc enim non frumenti tantum magna copia est, verum et vini, mellis, oleique; nec ferri solum materia præcipua est, sed et equorum pernicies greges; nec summæ tantum terræ laudanda bona, verum et abstrusorum metallorum felices divitiæ. Jam hinc spar-

par les biens qui couvrent sa surface que par les métaux précieux que renferme son sein. Le lin, le genêt y croissent abondamment, et nulle terre n'est plus fertile en minium. Les fleuves n'y sont pas des torrents rapides et dangereux ; ils coulent avec lenteur, et arrosent les vignobles et les champs labourables. Le flux de l'Océan les rend fort poissonneux ; la plupart même roulent des parcelles d'or. L'Espagne ne touche à la Gaule que par un des flancs des Pyrénées : partout ailleurs la mer l'environne. Sa forme est à peu près carrée, sauf que la mer la resserre un peu vers les Pyrénées, dont l'étendue est de six cent mille pas (1). La température y est partout également saine, parce que l'air n'y est jamais infecté par des miasmes marécageux. D'ailleurs il y souffle des vents de mer qui, pénétrant dans toutes les provinces, dissipent les exhalaisons terrestres et entretiennent la santé des habitants.

II. Le corps de l'Espagnol ne redoute pas plus la faim et la fatigue que son cœur ne redoute la mort. Ils sont tous d'une sobriété rigoureuse. Ils aiment mieux la guerre que le repos ; si l'ennemi leur manque au dehors, ils le cherchent au dedans. Souvent ils périrent dans les tortures pour ensevelir un secret, faisant plus de cas de la discrétion que de la vie même. On vante la fermeté de cet esclave qui, dans la guerre Punique, ayant vengé son maître, éclatait de rire au milieu des tourments, et triompha, par la sérénité de son visage, de la fureur de ses bourreaux. Ils ont le corps agile et l'esprit remuant. Presque tous estiment plus leurs coursiers de guerre et leurs armes que leur propre sang. Aux jours de fêtes,

(1) 100 lieues.

tique vis ingens : mimi certe nulla feracior terra. In hac cursus annium non torrentes rapidique, ut noccant; sed lenes, et vineis campisque irrigui, æstuariisque Oceani affatim piscosi; plerique etiam divites auro, quod in paludibus vehunt. Uno tantum Pyrenæi montis dorso adheret Galliæ, reliquis partibus undique in orbem maricungitur. Forma terræ prope quadrata, nisi quod, arctantibus freti littoribus, in Pyrenæum coit. Porro Pyrenæi montis spatium sexcenta millia passuum efficit. Salubritas cœli per omnem Hispaniam æqualis, quia aeris spiritus nulla paludum gravi nebula inficitur. Huc accedunt et marinæ auræ undique versus assidui flatus, quibus omnem provinciam penetrantibus, eventilato terrestri spiritu, præcipua hominibus sanitas redditur.

II. Corpora hominum ad inedia laborumque, animi ad mortem parati. Dura omnibus et adstricta parcimonia. Bellum, quam otium malunt; si extraneus deest, domi hostem quærent. Sæpe tormentis pro silentio rerum creditarum immortui: adeo illis fortior taciturnitatis cura, quam vitæ! Celebratur etiam bello Punico servi illius patientia, qui ultus dominum, inter tormenta risu exsultavit, serenaque lætitia crudelitatem tormentum victi. Velocitas genti pernix, inquis animus: plurimis militares equi et arma sanguine ipsorum cariora. Nullus in festos dies epularum apparatus. Aqua calida lavari post secundum bel-

nul apprêt dans les repas. Après la seconde guerre Punique, ils apprirent des Romains l'usage des bains chauds. Dans une si longue suite de siècles, ils n'eurent, à l'exception de Viriate, pas un seul grand général; et celui-ci, pendant dix années, disputa la victoire aux Romains, tant leur courage approche plus de celui de la brute que de celui des hommes! Lui-même n'était pas un chef élu par eux; ils le suivirent comme un homme habile à prévoir et à éviter les dangers. Sa valeur, sa modération furent telles, qu'ayant battu souvent les armées consulaires, il ne changea, depuis ses succès, ni d'armes, ni de vêtements, ni de genre de vie; il garda la même simplicité que dans sa première campagne, en sorte que le dernier des soldats paraissait plus riche que son général.

III. Plusieurs auteurs ont écrit qu'en Lusitanie, sur les bords du Tage, le vent féconde les cavales. Ce qui a donné naissance à cette fable, c'est la fécondité de ces animaux et leur multitude dans la Galice et la Lusitanie, où ils sont si légers qu'ils semblent à bon droit avoir été conçus par le vent même. Les Galiciens ont la prétention de descendre des Grecs. Ils disent qu'après le siège de Troie, Teucer, odieux à son père Télamon, à cause de la mort d'Ajax son frère, se retira à Chypre et y fonda la ville de Salamine, du nom de son ancienne patrie; qu'y ayant appris la mort de son père, il regagna sa patrie, mais que l'entrée lui en ayant été fermée par Eurysace, fils d'Ajax, il aborda sur les côtes d'Espagne, et s'y empara des lieux où se trouve aujourd'hui Carthagène; qu'il passa alors dans la Galice, et donna son nom aux peuples qui l'habitent. Une

lum Punicum a Romanis didicere. In tanta sæculorum serie nullus illis dux magnus, præter Viriatum, fuit, qui annos decem Romanos varia victoria fatigavit (adco feris propiora, quam hominibus, ingenia gerunt): quem ipsum, non judicio populi electum, sed ut cavendi scientem, declinandorumque periculorum peritum sequuti sunt. Cnjus ea virtus continentiaque fuit, ut, quum consulares exercitus frequenter vicerit, tantis rebus gestis non armorum, non vestis cultum, non denique victum mutaverit: sed in eo habitu, quo primum bellare cepit, perseveraverit: ut quivis gregarius milles ipso imperatore opulentior videretur.

III. In Lusitanis juxta fluvium Tagum vento equas fetus concipere, multi auctores prodidere: quæ fabulæ ex equarum fecunditate, et gregum multitudinæ natæ sunt: qui tanti in Gallæcia, et Lusitania, ac tam pernices visuntur, ut non immerito vento ipso concepti videantur. Gallæci autem Græcam sibi originem asserunt: siquidem post finem Trojani belli, Teucrum, morte Ajacis fratris inivsum patrî Telamoni, quum non reciperetur in regnum, Cyprum concessisse, atque ibi urbem nomine antiquæ patriæ Salaminam condidisse. Inde, accepta opinione paternæ mortis, patriam repetisse. Sed quum ab Eurysace, Ajacis filio, accessu prohiberetur, Hispaniæ littoribus appulsum, loca, ubi nunc est Carthago nova, occupasse: inde Gallæciam trans-

partie de ces peuples s'appellent Amphiloques. Ce pays est très-fertile en cuivre, en plomb, ainsi qu'en minium, d'où le fleuve voisin a tiré son nom (1). Il est aussi fort riche en or, tellement que le soc de la charrue fend souvent des mottes de terre qui le recèlent. Sur les confins de ce pays s'élève une montagne sacrée qu'il est défendu de fouiller avec le fer, excepté lorsque la foudre, accident fort commun dans ce pays, vient à en déchirer le sol. On permet alors de recueillir, comme un présent des Dieux, l'or qu'elle a découvert. Les femmes s'occupent des affaires du ménage, de l'agriculture; les hommes se livrent au métier des armes et aux brigandages. Le fer de cette contrée est très dur; mais l'eau, plus puissante, y ajoute encore une nouvelle force. On n'y estime point une arme qui n'a pas été trempée dans le Bilbilis ou le Chalybs. De là le nom de *Chalybes*, donné aux riverains de ce dernier fleuve. Le fer en est plus renommé que partout ailleurs.

IV. Les bois des Tartésiens, où les Titans firent, dit-on, la guerre aux Dieux, sont habités par les Cunètes. Le plus ancien de leurs rois, Gargoris, est le premier qui découvrit la manière de recueillir le miel. Une faiblesse de sa fille lui donna un petit-fils. La honte qu'il en eut lui fit chercher les moyens de le perdre; mais l'enfant, sauvé par la fortune, échappa à tous les périls, et finit par arriver au trône de l'aveu de son aïeul, que tant de vicissitudes avaient ému de compassion. Gargoris l'avait fait d'abord exposer. Peu de jours après, ayant envoyé chercher le corps, on trouva l'enfant, que différentes bêtes sauvages avaient allaité. On le rapporta donc au pa-

(1) Le Minho.

isse, et, positis sedibus, genti nomen dedisse. Gallacæ autem portio, Amphilochi dicuntur. Regio cum aeris ac plumbi uberrima, tum et minio, quod etiam vicino flumini nomen dedit. Auro quoque ditissima, adeo, ut etiam aratro frequenter glebas aureas excindant. In hujus gentis finibus sacer mons est, quem ferro violare nefas habetur: sed si quando fulgure terra proscissa est, quæ in his locis assidua res est, detectum aurum, velut dei munus, colligere permittitur. Fæminæ res domesticas agrorumque culturas administrant: ipsi armis et rapinis serviunt. Præcipua his quidem ferri materia, sed aqua ipso ferro violentior: quippe temperamento ejus ferrum acrius redditur; nec ullum apud eos telum probatur, quod non aut Bilbili fluvio, aut Chalybe tingatur. Unde etiam Chalybes fluvii hujus finitimi appellati, ferroque cæteris præstare dicuntur.

IV. Saltus vero Tartesiorum, in quibus Titanas bellum adversus deos gessisse proditur, incolere Cunetas: quorum rex vetustissimus Gargoris, mellis colligendi usum primus invenit. Huic quum ex filia stupro nepos provenisset, pudore flagitii variis generibus exstingui parvulum voluit: sed per omnes casus fortuna quadam servatus, ad postremum ad regnum tot periculorum miseratione pervenit. Primum omnium, quum eum exponi jussisset, et post dies ad corpus expositi requirendum misisset, inventus est

l'ais, et le roi donna l'ordre de le jeter dans un sentier étroit où passaient chaque jour les bestiaux; aimant mieux, dans sa cruauté, que son petit-fils fût écrasé sous les pieds des animaux que de le faire simplement mourir. L'enfant n'ayant reçu aucune atteinte, ni même manqué de nourriture, fut livré à des chiens dont on avait excité la faim par plusieurs jours d'abstinence, et ensuite à des pourceaux. Mais, loin de lui faire aucun mal, quelques-uns de ces animaux lui présentèrent leurs mamelles. Le roi le fit enfin jeter à la mer. Alors, par une protection manifeste des Dieux, malgré les flots déchainés et qui s'entre-choquaient, il fut doucement porté sur le rivage, comme par un vaisseau, et quelques instants après une biche vint lui donner son lait. L'habitude de vivre avec cette nourrice lui fit contracter dans la suite une légèreté merveilleuse, et il erra longtemps par les monts et les forêts, au milieu des troupeaux de cerfs, et non moins agile qu'eux. Enfin, pris dans des filets, il fut offert et présenté au roi. Celui-ci reconnut son petit-fils à la ressemblance des traits, et à certaines marques qui lui avaient été imprimées sur le corps, étant enfant. Admirant cet effet du hasard, il désigna l'enfant pour son successeur au trône, et lui donna le nom d'Habis. Devenu roi, Habis déploya de si grandes qualités, qu'il parut n'avoir échappé à tous ces dangers que par la protection des Dieux. Il donna des lois à son peuple barbare, lui enseigna le premier à atteler des bœufs au joug et à récolter le blé par le labourage; il força les hommes, lui qui se souvenait des privations qu'il avait eues à subir, à quitter leur nourriture sauvage pour une autre plus douce. Tout ceci semblerait fabuleux, si nous

vario ferarum lacte nutritus. Deinde relatum domum, tramite angusto, per quem armenta commearum consueverant, projici jubet: crudelis prorsus, qui proculcarî nepotem, quam simplici morte interfici, maluit. Ibi quoque quum inviolatus esset, nec alimentis egeret, canibus primo jejunis, et multorum dierum abstinencia cruciatis, mox etiam suis objecit. Itaque quum non solum non noceretur, verum etiam quarundam uberibus aleretur, ad ultimum in Oceanum abjici jussit. Tum plane manifesto quodamamine inter furentes æstus, ac reciprocantes undas, velut nave, non fluctu veheretur, leni salo in litore exponitur: nec multo post cervæ affuit, quæ ubera parvulo offerret. Inde denique, conversatione nutricis, eximia puero pernicitas fuit; interque cervorum greges diu montes saltusque, haud inferior velocitate, peragravit. Ad postremum laqueo captus, regi dono datus est. Tunc et lineamentorum similitudine et notis corporis, quæ inustæ parvulo fuerant, nepos agnitus. Admiratione deinde tot casuum periculorumque, ab eodem successor regni destinatur. Nomen illi impositum Habidis, qui ut regnum accepit, tantæ magnitudinis fuit, ut non frustra deorum majestate tot periculis ereptus videretur: quippe barbarum populum legibus junxit; et boves primus aratro domari, frumentaquo sulco querere docuit; et ex agresti cibo mitiora vesci, odio co-

ne savions que les fondateurs de Rome ont été nourris par une louve, et Cyrus, roi de Perse, par une chienne. Il interdit au peuple de se servir d'esclaves, et le distribua dans sept villes. Après sa mort, le sceptre, pendant plusieurs siècles, resta dans sa famille. Géryon régna dans cette autre partie de l'Espagne qui est composée d'îles. Les pâturages y sont si riches que les bestiaux y périraient d'embonpoint, si on ne les forçait à l'abstinence. Aussi, les troupeaux de Géryon, seules richesses qu'on avait alors, furent si renommés, que l'attrait d'un tel butin attira Hercule d'Asie en Espagne. On dit d'ailleurs que Géryon n'eut pas, comme le rapporte la fable, un triple corps; mais qu'ils étaient trois frères si étroitement unis, qu'ils semblaient n'être animés que d'un seul esprit; on ajoute qu'ils n'attaquèrent pas Hercule, mais que, le voyant enlever leurs troupeaux, ils eurent recours aux armes pour les lui reprendre.

V. Après l'extinction des royaumes d'Espagne, les Carthaginois occupèrent les premiers le pays. Les Gaditains, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu en songe, transportèrent les attributs du culte d'Hercule, de Tyr, berceau des Carthaginois, en Espagne, et y fondèrent une ville. Jaloux de l'accroissement de la nouvelle colonie, ses voisins l'attaquèrent. Les Carthaginois la se-

coururent comme des parents, vengèrent par leurs succès cette insulte, et subjuguèrent pour eux-mêmes la plus grande partie du pays. Encouragés par ces premières victoires, ils envoyèrent depuis Amilcar (A. de R. 516) avec une nombreuse armée, pour le conquérir tout entier. Mais Amilcar, heureux d'abord, ayant trop tenté la fortune, tomba dans des embûches (A. de R. 525) et fut tué. Asdrubal, son gendre, envoyé à sa place, fut assassiné par l'esclave d'un Espagnol, qui vengeait sur lui le meurtre injuste de son maître. Annibal, fils d'Amilcar, leur succéda, et les surpassa tous deux. Il effaça leurs exploits par la conquête de l'Espagne entière; puis, tournant ses armes contre Rome (A. de R. 533), il fatigua l'Italie, pendant seize ans, de ses sanglantes victoires. Les Romains ayant envoyé en Espagne les deux Scipions, en chassèrent d'abord les Carthaginois, et combattirent ensuite avec acharnement les Espagnols eux-mêmes (A. de R. 535-550). Le pays ne fut soumis et les habitants n'acceptèrent le joug que lorsque César-Auguste, maître de l'univers, eut porté chez eux ses armes victorieuses, et qu'ayant ramené par les lois à des mœurs plus douces ce peuple intraitable et barbare, il eut réduit l'Espagne en province romaine.

rum, quæ ipse passus fuerat, homines coegit. Hujus casus fabulosi viderentur, nisi et Romanorum conditores lupa nutriti, et Cyrus, rex Persarum, cane alitus proderetur. Ab hoc et ministeria servilia populo interdicta, et plebs in septem urbes divisa. Mortuo Habide regnum per multa sæcula a successoribus ejus retentum est. In alia parte Hispaniæ, et quæ ex insulis constat, regnum penes Geryonem fuit. In hac tanta pabuli lætitia est, ut nisi abinentia interpellata sagina fuerit, pecora rumpantur. Inde denique armenta Geryonis, quæ illis temporibus solæ opes habebantur, tantæ famæ fuere, ut Herculem ex Asia prædæ magnitudine illexerint. Porro Geryonem ipsum non triplicis naturæ, ut fabulis proditur, fuisse ferunt; sed tres fratres tantæ concordiæ exstitisse, ut uno animo omnes regi viderentur: nec bellum Herculi sua sponte intulisse, sed quum armenta sua rapi vidissent, amissa bello repetisse.

V. Post regna deinde Hispaniæ, primi Carthaginienses imperium provinciæ occupavere. Nam quum Gaditani a Tyro, unde et Carthaginiensibus origo est, sacra Herculis, per quietem jussi, in Hispaniam transtulissent, urbemque ibi condidissent, invidentibus incrementis novæ urbis fini-

timis Hispaniæ populis, ac propterea Gaditanos bello lacescentibus, auxilium consanguineis Carthaginiensibus misere. Ibi felici expeditione et Gaditanos ab injuria vindicaverunt, et majorem partem provinciæ imperio suo adjecerunt. Postea quoque hortantibus primæ expeditionis auspiciis, Hamilcarem imperatorem cum magna manu ad occupandam provinciam misere: qui magnis rebus gestis, dum fortunam inconsultius sequitur, in insidias deductus, occiditur. In hujus locum gener ipsius Asdrubal mittitur; qui et ipse a servo Hispani cujusdam, ulciscente domini injustam necem, interfectus est. Major utroque Hannibal imperator, Hamilcaris filius, succedit: siquidem utriusque res gestas supergressus, universam Hispaniam domuit: Inde Romanis illato bello, Italiam per annos sexdecim variis cladibus fatigavit: quum interea Romani missis in Hispaniam Scipionibus, primo Pœnos provincia expulerunt; postea cum ipsis Hispanis gravia bella gesserunt. Nec prius [perdomita provincia] jugum Hispani accipere potuerunt, quam Cæsar Augustus, perdonito orbe, victricia ad eos arma transtulit, populumque barbarum ac ferum, legibus ad cultiorem vitæ usum traductum, in formam provinciæ redegit.

NOTES DE JUSTIN.

LIVRE I.

PRÉFACE. *Consularis dignitatis viri.* Entre autres, A. Posthumus Albinus, L. Cincius, L. Lucullus, P. Rutilius Rufus, et Cicéron, qui écrivit en grec une histoire de son consulat (Ad Att. 1, 19).

Quod ad te. On ne sait pas d'une manière certaine à quel empereur est adressée cette préface. On a supposé, sans preuve solide, que c'est à Antonin.

TITRE. *Historiarum Philippicarum.* Justin, d'après Trogue-Pompée, a intitulé son ouvrage *Histoires Philippiques*. On en ignore la raison.

I. *Ninus.* Au rapport de Justin, ch. II de ce I^{er} livre, la domination des Assyriens dura 1300 ans. Arbacès la renversa, dit-on, l'an du monde 1308; d'où on peut conclure que Ninus régna vers l'an 1808, ou 1422 ans avant la fondation de Rome.

Sesostris. Appelé aussi Vexoris. Il vivait, suivant Justin, II, 3, 1500 ans avant Ninus.

Populos subegit. Ctésias, cité par Diodore, II, 5, fait monter à deux millions le nombre des soldats de ce conquérant.

II. *Mille trecentis annis.* Le même auteur compte, depuis Ninus jusqu'à Sardanapale, trente rois qui occupent un espace de 1360 ans.

IV. *Natus infans.* Voyez, sur la naissance de Cyrus, Hérodote, I, 125 et suiv.

VII. *Urbs Barene.* Barène, ville voisine d'Ecbatane.

VII. *Auxilia velut ad....* Ce fait n'est pas exact. Crésus, suivant le conseil d'un oracle, avait demandé des secours aux Athéniens et aux Laocédémoniens. Ceux-ci, apprenant en route la défaite de leur allié, retournèrent dans leur patrie.

VIII. *Satta te.* Tel est aussi le récit d'Hérodote, I, 214. Diodore dit au contraire que Cyrus ne survécut à sa défaite que pour mourir sur une croix.

IX. *Nomine Prexaspem.* Appelé par d'autres Comètes ou Comaris.

Magus. La plupart des auteurs attribuent le meurtre de Smerdis, frère de Cambyse, à un autre mage du même nom que le premier, qu'il massacra et dont il usurpa la couronne.

LIVRE II.

I. *In relatione rerum a Scythis.* Comparez ici notre auteur avec Hérodote, liv. IV, auquel il paraît avoir emprunté la transition qui unit l'un à l'autre les deux premiers livres de cette histoire.

III. *In regnum.... se recepit.* Hérodote et Diodore racontent, au contraire, que Sésostrius, partout vainqueur, réunit la Scythie à son empire.

IV. *Themiscyrios campos.* Les traditions relatives à l'empire des Amazones sont tellement fabuleuses, que Strabon les rejette toutes (liv. II) comme telles. Néanmoins, on s'accorde à en fixer le siège dans les lieux désignés par Justin.

V. *Jancyri regis.* Hérodote l'appelle Idanthyrse. Voyez sur cette expédition de Darius, Hérodote, liv. IV.

VI. *Soli enim, præterquam....* Tous les auteurs attestent la haute antiquité d'Athènes. Cicéron a dit : *Athenarum urbs ea vetustate est, ut ipsa ex se cives suos genuisse dicatur.*

Filius Demophoon. On a relevé ici une double erreur. Démophoon, quoique fils de Thésée, ne fut pas son successeur immédiat, et ne parut pas au siège de Troie, du moins comme roi d'Athènes, puisque son avènement est postérieur à la prise de cette ville. Voyez Homère, *Iliade*, vers 552 et suiv.

VII. *Administratio reipublicæ.* Cette assertion paraît inexacte. La royauté, abolie à Athènes par le dévouement de Codrus, fut remplacée par des magistratures à vie et même héréditaires, qui ne se distinguaient de celles-ci que par le nom et quelques restrictions dans l'étendue de leurs pouvoirs. Ceux qui en furent investis reçurent le nom d'archontes.

IX. *Diocles, alter ex filiis.* Appelé généralement Hipparque. Il est singulier que Justin n'ait pas nommé les deux illustres conjurés Harmodius et Aristogiton.

XI. *Cum quatuor millibus.* Outre les fables, et le peu d'accord entre eux des historiens de la Grèce, sur le nombre des soldats de Xerxès et les détails de son expédition, on n'a pas même de données bien précises sur le nombre des soldats de Léonidas aux Thermopyles. (Voyez BARTHÉLEMY, *Introduction*, note 7.)

XII. *Abditis insulis.* A Égine, à Trézène, à Salamine.

XIV. *Sub monte Mycale.* Bataille de Mycale, gagnée par le Spartiate Léotychides et Xantippe l'Athénien. (An de Rome 275).

XV. *Xerxem.... superatum.* Voyez Cornélius Népos, Vie de Cimon.

LIVRE III.

I. *Bacabasum.* Appelé aussi Mégabyse. Voyez le récit de Diodore, différent sur plusieurs points de celui de Justin.

II. *Lycurgus.* Lycurgue donna des lois à Sparte vers l'an du monde 3100, environ trois siècles avant Solon.

III. *Per annuas successiones.* Ces magistrats étaient les éphores, au nombre de cinq. Leur pouvoir allait jusqu'à saisir et emprisonner les rois. (Voy. Corn. Népos, Vie de Pausanias, 5.)

In dissolvendis legibus. Plutarque, *Vie de Lycurgue*, donne à ces lois une durée de cinq siècles, depuis la mort du législateur; et Tite-Live de huit (XXXIX, 37).

V. *Tyrtæum poetam.* Quelques-uns des chants guerriers de Tyrtée nous ont été conservés. Ils ne démentent pas les merveilleux effets que leur attribue l'histoire.

Victoria Lacædæmoniorum fuit. Les Messéniens vaincus se retirèrent sur la côte de Sicile, et s'établirent dans la ville de Zancle, à laquelle ils laissèrent leur nom.

VI. *Classe in Egyptum missa*. Les Egyptiens, alors soulevés contre la Perse, avaient imploré le secours d'Athènes.

Duobus bellis impliciti. Erreur chronologique; la guerre de Messénie était alors entièrement terminée. On a relevé avec raison, dans cette partie de l'histoire de Justin, quelques anachronismes, et des omissions très-graves, telles que celles de la guerre du Péloponnèse, dont il ne fait pas même mention.

LIVRE IV.

I. *Direptamque velut a corpore*. Cette opinion paraît avoir été universelle chez les anciens. Voyez Virgile, *Enéid.*, III, v. 417 et suiv.; Thucyd., IV, 1; Pline, III, 6; Diodore, v; Strabon, VI.

II. *Ut parere servo*. Hérodote, parlant de ce ministre, l'appelle οὐκείης, mot qui pourrait désigner, non pas l'esclave, mais l'ami d'Anaxilaüs.

III. *Urbem.... occupavere*. Au rapport de Polybe, ce fut commis, non par les vétérans d'Himère, mais par une garnison de 4000 soldats romains, chargés de défendre Rhèges contre Pyrrhus et les Carthaginois, l'an de Rome 472. (Polybe, I, 7.)

IV. *Revocato ad reatum Alcibiade*. Voyez Corn. Népos, Vie d'Alcibiade.

V. *Demosthenes et Nicias*. Tombés tous deux aux mains de l'ennemi, ils furent, dit-on, mis à mort par le peuple. (Thucyd., VII, 82, 86., et Diodore, XIII, 18, 33.)

LIVRE V.

I. *Ibique regem.... impellit*. Agis régnait alors à Sparte. An de Rome 340.

Darius quoque. Darius Nothus, fils d'Artaxerxe Longue-Main, petit-fils de Xerxès. Voy. Cornélius Népos, VII, 4, 7.

Principio belli. Ce fait semble inexact; la guerre, depuis longtemps commencée, était restée quelques années suspendue.

IV. *Interea.... Illatum a Carthaginensibus*. L'an de Rome 344. Les Carthaginois passèrent en Sicile pour y secourir les Égestains. (Diodore, XIII, 43-44.)

Ad hunc redeuntis exercitus. Voyez Corn. Népos, XII, 6, et Plutarque, Vie d'Alcibiade.

V. *Repentino adventu oppressere*. La bataille fut, au rapport de Diodore, livrée par Antiochus, lieutenant d'Alcibiade, en son absence et malgré ses ordres.

VI. *Itaque Conon*. Tout ce récit de Justin est confus et faux en partie. On peut le corriger d'après Diodore, XIII, 76-79; 97-107; et Xénophon, Hell. I, 6, 7, et II, 1, 15-32.

Alcibiadem Conone mutarent. Le commandement fut partagé entre dix officiers.

Exsiliium proficiscitur. Il se retira dans la Chersonèse. Voy. Corn. Népos, VII.

Evagoram. Ce roi de Chypre est le père de ce Nicomède dont Isocrate a écrit l'éloge.

VIII. *Et exsilio Dionysii*. Dès l'année 349, où Athènes fut prise, Denys l'ancien réprima en effet, à l'aide des Carthaginois, un soulèvement opéré contre lui: ce fut seulement en 398 que Denys le jeune, chassé par Dion, se réfugia en Italie, et en 411 que, dépouillé de son autorité, il se retira à Corinthe.

IX. *Et Lysias*. La cruauté des Tyrans l'avaient forcé de quitter Athènes.

XI. *Cyrus jam non occulte bellum*. An de Rome 353.

LIVRE VI.

II. *Hercynione*. Diodore l'appelle Psammitichüs.

Revocandum ab Asia Agesilaum. Ce fait est inexact, et Justin le contredit plus tard. Ce sont les succès de la ligue des Thébains et des Corinthiens contre Sparte, et non l'invasion de Conon, qui ramenèrent Agésilas en Europe. Conon ne rentra en Grèce et ne s'approcha de Sparte qu'après la mort de Lysandre et le rappel d'Agésilas.

IV. *Agesilaum ex Asia*. Voyez la fin du ch. II, et la note précédente.

VII. *In ipsis portarum*. On sait que Sparte n'avait ni portes ni murs. Ceci est dit sans doute au figuré. — *Nec bellum diu....* Justin confond ici les temps. Sparte fut assiégée en 385, et la bataille de Mantinée, qui fut si fatale à Épaminondas, n'eut lieu qu'en 391. Voy. Diod., XV; Xén. Hell., VII, 5; Corn. Nep., 15.

VIII. *Post paucos dies.... Epanimondas*. Il expira, au rapport de tous les anciens historiens, peu d'instant après la bataille, et Justin lui-même semble l'indiquer à la fin de ce chapitre.

IX. *Philippus obses triennis Thebis*. Philippe passa environ dix ans à Thèbes, et n'en sortit que trois ans après la bataille de Mantinée.

LIVRE VII.

II. *Qui locum sepulturae*. Alexandre le Grand ordonna que ses restes fussent déposés dans le temple de Jupiter Hammon. (Voy. XII, 15.) Au reste, la race de Perdicas ne s'éteignit pas avec Alexandre; mais ce prince laissa un fils qui ne lui succéda pas, il est vrai.

Filium Philippum. Il régna cependant 35 ans.

IV. *Non Darii tantum temporibus*. Alexandre régna depuis l'an 275 jusqu'à l'an 318 après la fondation de Rome.

VI. *Oculum.... effodit*. On connaît suffisamment l'inscription gravée par Aster sur cette flèche, la réponse de Philippe et sa vengeance, la flatterie de Clisophus, qui depuis ne parut plus devant son maître qu'avec un œil bandé.

LIVRE VIII.

I. *Cædibus.... luissent*. Les batailles de Leuctres et de Mantinée. Voy. liv. VI.

Bellum Thebanis intulerunt. La guerre Sacrée, commencée par Philomèle et les Phocéens l'an de Rome 399, ne fut terminée qu'en 408.

III. *Sed nec Philippus*. Voyez Démosthène, seconde Olynthienne.

LIVRE IX.

I. *Hæc... urbs condita*. Byzance fut fondée, non par les Spartiates, mais par une colonie de Mégariens, commandés par Byzante. An de Rome 104. Ce ne fut qu'en 278 que les Spartiates vinrent s'y établir.

III. *Prælio commisso*. Bataille de Chéronée. An de Rome 416.

IV. *Atque inter idcirca lætitiâ.* Diodore accuse au contraire Philippe d'avoir oublié à la fois la pitié qu'il devait aux vaincus, et le respect qu'il se devait à lui-même. Voyez cet historien.

V. *Evocari Corinthum.* An de Rome 417.

Expulsa.... Olympiade. Philippe, avant d'épouser la sœur d'Attale, épousa la fille d'un roi de Thrace, nommée Méda.

VIII. *Decessit Philippus.* An de Rome 417.

LIVRE X.

I. *Artaxerxi.* Artaxerxe Mnémon, mort en 388.

II. *Solis eam sacerdotio.* Ou plutôt, suivant Plutarque (*In Artax.* 43), au culte de Diane, adorée à Ecbatane.

III. *Codomannus.* Neveu du roi Ochus.

LIVRE XI.

III. *Ab Eacidarum gente.* Éacus, fils de Pélée, aïeul d'Achille, fut le chef de la race des Éacides; Pyrrhus, fils d'Achille, fut le premier roi d'Épire, et de son sang naquit Olympias, mère d'Alexandre.

Adiunctant et scelerum. Les crimes de la maison d'Édipe.

IV. *Herculis, unde originem.* Alexandre, du sang d'Éacus (Voy. la note ci-dessus), descendait d'Hercule par Caranus, roi de Macédoine. Voy. Diodore, frag. 9.

VI. *Prima... congressio.* Bataille du Granique, en 420.

VIII. *Quingenta stadia.* Dix-huit lieues de 2500 toises.

IX. *Post hæc prælium.* Bataille d'Issus, en Cilicie; en 421.

XIV. *Post hæc prælium.* Bataille d'Arbelles, en 423.

XV. *In vico Parthorum.* Voyez livre xli, 4 et 5, l'affranchissement des Parthes et le commencement de leur puissance.

LIVRE XII.

II. *Zopyrion quoque.* Voy. Quinte-Curce, liv. 1, 1; et liv. viii, 1, où l'on trouvera, comme dans notre auteur, le récit du meurtre de Clitus.

VI. *Pausanias.* Il est difficile que ce Pausanias soit le meurtrier de Philippe. Alexandre n'était pas l'auteur de sa mort, qui d'ailleurs était méritée.

VII. *Argyraspidas.* Ἀργυρος, argent, et ἀσπίς, bouclier.

VIII. *Unam Niceam.* Du grec νίκη, victoire.

X. *Per quietem regi monstrata.* Voyez Quinte-Curce, ix, 8; Cicéron, *de Divin.* n, 66, etc.

XII. *Ephæstion decedit.* Éphestion mourut à Suze, en Médie, l'an de Rome 428.

XIV. *Alexandrum Lyncestam.* Alexandre Lynceste, coupable de trahison, avait été emprisonné par l'ordre d'Alexandre (liv. xi, 7), et mis à mort, après trois ans de captivité.

Nisi in ungula equi. Cette opinion paraît avoir été universellement adoptée chez les anciens. Voyez Pline, xxx *extr.*; Sénèque, *Quæst. nat.* iii, 25; Vitruve, viii, 3, etc.

XV. *Rozanem.... prægnantem.* Ville d'Oxyarte, roi de Bactriane. Elle donna le jour à Alexandre, surnommé Égus. Voy. xv, 2.

LIVRE XIII.

VII. *Filii nondum loquentis.* Un peu plus bas, Justin dit *loqui primum cepit*: nous aurions donc exprimé dans la traduction qu'Aristée était mort, si le surnom de Βάρρος qu'on lui donna n'eût contredit cette idée, et ne nous eût fait croire que *non loqui* est pour *non limpide loqui*.

LIVRE XIV.

II. *In munitum quoddam castellum.* Le château de Nora, entre la Lycaonie et la Cappadoce. Voy. Corn. Népos, *Vie d'Éumène*.

IV. *Jussus ab universis dicere.* Voyez ce discours dans Plutarque, *Vie d'Éumène*, ch. 32.

Perdicæ sanguine estis aspersi. Voyez liv. xiii, fin du chap. 8.

V. *Ut Polyperchonta.* An de Rome 436. Ce même général, selon Justin, était mort depuis quatre ans. On peut voir, au 18^e livre de Diodore, un récit plus exact des mentionnés dans ce chapitre.

LIVRE XV.

I. *Apud Galamam.* Galama, lieu situé près de Gaza. Voyez Diodore, xix, 84.

III. *Propter salutationis Persicæ.* Voyez plus haut livre xii, 7.

Philippus, frater ejus. Philippe, au rapport de Quinte-Curce, avait parcouru avec le roi un espace de 500 stades, ou environ 18 de nos lieues.

LIVRE XVI.

II. *Minimo natu ex filiis.* Ptolémée Philadelphie. (An de Rome 470.)

III. *Bœoliis pestilentia laborantibus.* Voyez le récit d'un fait analogue, livre xiii, ch. 7.

V. *Ceraunum vocat.* Du mot grec κεραινός, qui signifie foudre.

LIVRE XVII.

II. *Nihil illi moliri.* Voyez liv. xxiv, ch. 2.

III. *Insidiis Orestæ.* Voyez Virgile, *Æn.* iii, 327.

LIVRE XVIII.

I. *Igitur Pyrrhus, rex Epiri.* Voyez sur l'expédition de Pyrrhus en Italie, Plutarque, *Vie de Pyrrhus*; Pausanias, i, ii, 7, 12; Florus, i, 18; Orose, iv, 1; Tite-Live, xii, xix.

Majoremque gloriam. Lévinus, selon Denys d'Halicarnasse, perdit 15,000 hommes, et Pyrrhus 13,000. La bataille se livra l'an de Rome 473, près du Siris, fleuve de Lucanie.

Interjectis deinde diebus. Un an après, l'an de Rome 474. Les consuls P. Sulpicius Saverrio et P. Décimus Mus furent battus près d'Asculum, en Apulie.

V. *Mos erat Cypriis.* Selon Valère Maxime, ii, 6, cet usage s'était conservé à Carthage, et il existait aussi, dit Hérodote, i, 94 et 199, chez les Lydiens et les Babyloniens.



VI. *Conditæ..... LXXII annis ante.* Les écrivains ne sont pas d'accord sur cette date.

LIVRE XIX.

I. *Tum et dictaturæ undecim.* Justin applique ici aux institutions des Carthaginois un mot qui ne convient qu'aux institutions romaines. Il fait de même (n, m, xvi, 5; xxxi, 2.) quand il emploie les mots *prætorium*, *œdiles*, *consulem*.

LIVRE XX.

I. *A Lydia venerunt.* Voyez Hérodote, I, 94.
Capta et expugnata Troja. Voyez Virgile, *Æn.* I, 242; Pline, m, 19; Tite-Live, I, 1.
Condidisse Philocteten ferunt. Selon Strabon, VI, p. 254, Philoctète bâtit Pétilia, en Lucanie, et non Thurium. Voyez Virgile, *Æn.* m, 401; Tite-Live, xxv, 15.
 III. *Nam eadem die qua in Italia.* Voy. Cicéron, *de Nat. Deor.* II, 2; Pline, VII, 22; Tite-Live, XLV, 1, etc.

LIVRE XXI.

II. *In Italiam profugit tacitus.* An de Rome 398. Voyez Diod., XVI, 8; Corn. Nép., X, 4, 5.

LIVRE XXII.

I. *Agathocles, Siciliæ tyrannus.* L'an 437. Denys avait été chassé en 411. Il y a donc dans Justin une lacune de 26 ans, pendant lesquels, ou environ, Timoléon, après Denys, avait rendu la liberté à la Sicile. Syracuse en jouissait encore vingt ans après sa mort, arrivée en 417, lorsqu'Agathocle l'asservit de nouveau.

V. *Quo in loco positæ sint Syracusæ.* On peut rapprocher ce discours de celui de Mithridate dans notre auteur, liv. xxxviii, et dans Racine, *Mithridate*, acte III.

LIVRE XXIII.

II. *Nubendo se non prosperæ.... Fortunæ.* Voyez Tacite, *Ann.* III, 34; Plutarq., *Brutus*, 19; Vell. Patere., II, 67.

LIVRE XXIV.

VI. *Quos nullis opibus egere.* Cicéron, *de Nat. Deor.* III, 34, rapporte de pareilles plaisanteries de Denys.
Quæque magnificentia sui. Voyez Cic., *de Nat. Deor.* III, 37.

LIVRE XXV.

III. *Non jam recipiendi regni.* Cependant il remonta sur le trône deux ans après.

V. *Invictus semper fuerit.* Il est difficile de concilier cette opinion de Justin avec ce qu'il dit livre XVI, 3, de ce même Pyrrhus chassé, suivant lui, de Macédoine par Iysimaque. Voyez au surplus Tite-Live, xxxv, 14.

LIVRE XXVII.

III. *Interea rex Bithyniæ Eumenes.* Eumène était roi de Pergame, et non de Bithynie.

Tandem ad socerum suum. *Socer* est employé ici par extension. Ariarathe, fils d'Artamène, avait épousé Stratonice, sœur d'Antiochus.

LIVRE XXVIII.

I. *Antiochi regis Syriæ.* Il n'y avait alors (an de Rome 520) aucun Antiochus, roi de Syrie. Antiochus I, mort en 508, avait eu pour successeur Séleucus, qui régna de 508 à 528. On ne peut supposer qu'il s'agisse ici d'Antiochus le Grand, qui a régné de 531 à 567, puisque le règne de Démétrius en Macédoine s'étend de 512 à 522. Justin ne parlerait-il pas ici d'Antiochus-Hiéerax, dont il a déjà fait mention liv. xxvii, 2?

III. *Cui Antiochus tutor.* Antigonus II, surnommé *Λωσών*.

IV. *A filio ejus cum omni familia.* Ptolémée Philopator, qui succéda à son père. Plutarque et Pausanias disent que Cléomène se donna la mort.

LIVRE XXIX.

IV. *Prima tamen illi expeditio.* Tite-Live rapporte cette expédition à l'année 555 (xxxiii, 19); cependant il dit (xxviii, 8) que déjà, en 545, le roi était revenu de Grèce en Macédoine, pour faire la guerre aux Dardiens.

LIVRE XXX.

I. *Contentus reciperatione urbium.* C'étaient plutôt des provinces (la Cœlésyrie, la Phénicie, la Palestine) qui lui avaient été enlevées en 535 par Antiochus, et qu'il recouvra en 537.

IV. *Eodem anno.* Bien des années avant, selon Polybe et Eusèbe. Pline, II, 87, et Diodore diffèrent aussi sur cette date.

Puero immaturæ ætatis. Il avait quarante ans lorsqu'il succéda à Antigone, en 533 : ainsi à l'époque dont parle Justin, en 555, il avait trente-six ans.

LIVRE XXXI.

III. *Nisi in Italia posse.* Voyez chapitre V : comparez Tite-Live, xxxiv, 60; Corn. Népos, xxxiii, 8; Vell. Patere., II, 27; Racine, dans *Mithridate*, acte III, sc. 1.

VII. *Nondum ita victum se esse.* Voyez Tite-Live, xxxvii, 35 et 36.

VIII. *Romantis, se ab his procreatos.* Voyez Tite-Live, xxxvii, 37.

Captas civitates inter socios. Voyez Tite-Live, xxxvii, 55; xxxviii, 17.

LIVRE XXXII.

I. *Nec multo post.* Sur les derniers faits racontés dans ce chapitre, voyez Tite-Live, xxxix, 50; xlv, 7.

III. *In Tolosensem lacum.* Ou plutôt, au rapport de Strabon, déposé dans le temple. Voyez Freinshemius, suppl. de Tite-Live, LXVI, 40-42.

IV. *Insignis tunc annus.* An de Rome 569. Polybe rapporte la mort d'Annibal à l'an 570, Sulpicius à l'an 571.

LIVRE XXXIII.

I. *Emilium Paulum consulem*. Il y a ici une double erreur. Avant Paul-Émile, le consul Hostilius Mancinus fut opposé à Persée en 582, et le consul Martius Philippus en 583. De plus, la guerre de Macédoine ne fut pas extraordinairement confiée à Paul-Émile; le sort la lui assigna. Voyez Tite-Live, XLIV, 17.

LIVRE XXXIV.

IV. *Et Romæ habebat*. Selon Appien, ce n'était pas ses plus jeunes fils, mais Nicomède lui-même, que Prusias avait envoyé à Rome.

LIVRE XXXVI.

I. *Tutorem Antiocho*. Antiochus VI, non pas beau-fils de Démétrius, mais fils d'Alexandre Bala.

II. *Omnesque ex nomine Judæ*. Ce n'est pas alors que les Hébreux prirent le nom de Juifs; c'est après la captivité de Babylone, lorsque Zorobabel, de la tribu de Juda, commença de régner.

LIVRE XXXVIII.

III. *Historiæ modum excesserint*. Justin ne s'est pas conformé partout au système de harangue adopté par Trogue-Pompée. On peut voir, liv. XIV, 4, et XVIII, 7, les discours d'Eumène et de Malée.

III. *Exercitum Grypi sollicitatum*. Plusieurs éditions portent *Cypri*, au lieu de *Grypi*: ce qui semblerait confirmé par les mots *exercitus peregrinos* qu'on trouve un peu plus loin, dans le même chapitre.

LIVRE XL.

II. *Antiochus, Cyziceni filius*. Ou plutôt petit-fils. Il était fils d'Antiochus, qui avait succédé à son père Cyzicène vers l'an 660, après la retraite de Séleucus.

LIVRE XLI.

III. *Sepultura vulgo*. C'était un usage, non des Parthes, mais des Hyrcaniens. Hérodote, I, 140, l'attribue aussi aux Perses.

LIVRE XLII.

II. *Totius ferme orbis*. Il y a ici une grosse hyperbole. C'est de toute la Grèce qu'il fallait dire.

IV. *Igitur Mithridates*. Tout, dans ce chapitre, n'est qu'erreurs et confusion dans les noms et dans les choses. Il serait bon que le lecteur consultât ici les notes de Wetzell.

LIVRE XLIII.

I. *Post hunc tertio loco*. Picus succéda à Janus, qui avait régné avec Saturne, et il eut pour successeur Faunus, son fils. Voy. Virgile, *Énéid.*, VII, 45.

Stupro conceptus Latinus. Dans Virgile, Latinus, fils de Faunus et de la nymphe Marica.

III. *Deorum simulacris hastæ*. Il n'est pas vrai que les lances aient jamais été honorées comme des divinités, au moins par les Grecs. On les plaçait aux mains des dieux, parce qu'on donnait souvent aux dieux, maîtres de la terre, les attributs de la royauté.

Phocænsium juventus. Ces détails sur les Phocéens paraissent assez mal liés à l'histoire de Romulus; on croit que le texte de ce chapitre a été altéré par des déplacements et des transpositions.

Exiguitate ac macie terræ. Hérodote, I, 142, et Tite-Live, XXXVII, 31, disent précisément le contraire. Justin semble avoir confondu les Phocéens avec les habitants de la Phocide, dont le pays était en effet aride et stérile.

LIVRE XLIV.

I. *Porro Pyrenæi montis*. Diodore, IV, 35, ne donne aux Pyrénées qu'une étendue de trois mille stades, ou cent treize lieues de France.

VALÈRE MAXIME.



NOTICE

SUR VALÈRE MAXIME.

VALÈRE MAXIME, que l'on fait descendre des Valérius par son père, et, par sa mère, de Fabius Maximus, vécut sous l'empereur Tibère. On ne connaît aucune particularité de sa vie. On sait seulement qu'il servit en Asie, sous Sextus Pompée, qui était consul l'année de la mort d'Auguste, et qui jouit des bonnes grâces de son successeur. De retour à Rome, Valère Maxime se consacra à l'étude de l'histoire, qu'il envisagea particulièrement sous le côté moral. Le seul ouvrage que l'on ait de lui est ce recueil *des faits et des paroles mémorables*. Il en offrit la dédicace à Tibère, par une épître qui n'est qu'un tissu de lâches flatteries. Toutefois, on ne voit pas qu'il ait exercé aucun emploi sous ce prince; et les louanges prodiguées, dans cette préface et dans tout l'ouvrage, aux Césars et à leur successeur, n'étaient peut-être qu'un moyen de faire passer, à la faveur de quelques flatteries excessives, la critique souvent hardie qu'il fait du vice, et l'éloge constant qu'il donne à la vertu.

Quelques critiques prétendent qu'on n'a que l'abrégé de l'ouvrage de Valère Maxime. Ils se fondent sur une lettre d'un certain Januarius Népotianus, que l'on suppose avoir vécu vers le temps de Constantin; lettre dans laquelle il dit que, trouvant l'ouvrage de Valère Maxime trop diffus, il se propose d'en retrancher les longueurs. Mais rien ne prouve qu'il ait exécuté ce projet, et, s'il l'a exécuté, que cet abrégé soit le livre que nous avons.

Ce livre, qui n'est qu'une espèce de compilation où l'on désirerait plus de critique et de goût, ne laisse pas d'être fort utile, à cause d'un grand nombre de faits qu'on ne trouve point ailleurs. Aussi les éditions en sont-elles innombrables. La traduction suivante a été faite sur l'excellent texte donné, en 1823, par M. C. B. Hase, et reproduit ici, sauf de très-légers changements, autorisés par les manuscrits.

VALÈRE MAXIME.

LES NEUF LIVRES DES FAITS ET DES PAROLES MÉMORABLES.

A TIBÈRE CESAR AUGUSTE.

PRÉFACE.

Les faits et les paroles mémorables que contiennent les annales de Rome et des nations étrangères étant épars dans trop d'ouvrages pour que l'on puisse s'en instruire en peu de temps, je me suis proposé d'en faire un choix d'après les plus célèbres auteurs, afin d'épargner le travail d'une longue recherche à ceux qui voudraient les connaître. Je n'ai pas eu la prétention de tout embrasser : qui pourrait, en effet, renfermer dans un petit nombre de feuilles les événements de tous les siècles ? et quel homme sensé, voyant l'histoire de notre pays et des autres peuples si supérieurement écrite et composée par les écrivains antérieurs, se flatterait de la refaire avec une exactitude plus scrupuleuse ou une plus grande éloquence ? Vous donc à qui les hommes et les dieux ont, de concert, déferé le gouvernement du monde et sur qui repose le salut de la patrie, je vous invoque, ô César, pour le succès de cette

entreprise, vous, dont la divine sagesse encourage avec bonté les vertus dont je vais parler, et punit les vices avec rigueur ! Si les anciens orateurs commençaient avec raison leurs discours par une invocation à Jupiter ; si les plus grands poètes ont mis leurs vers sous la protection de quelque divinité, avec combien plus de raison ne dois-je pas, pour mon faible talent, implorer votre faveur ! En effet, la divinité des autres immortels n'a pour preuve que l'opinion des hommes, et la vôtre se manifeste par de sensibles effets, semblable à l'astre de votre père et à celui de votre aïeul (1) ; astres dont la splendeur a jeté le plus noble éclat sur nos cérémonies religieuses. Nous avons reçu les autres dieux ; nous avons donné les Césars.

Mon dessein étant de traiter d'abord du culte des dieux, j'en exposerai sommairement les principes.

(1) Auguste et J. César.

VALERII MAXIMI FACTORUM DICTORUMQUE MEMORABILIIUM LIBRI NOVENI. AD TIBERIUM CÆSAREM AUGUSTUM.

PRÆFATIO.

Urbs Romæ, exterarumque gentium facta simul ac dicta memoratu digna, quæ apud alios latius diffusa sunt, quam ut breviter cognosci possint, ab illustribus electa auctoribus deligere constitui, ut documenta sumere volentibus longæ inquisitionis labor absit; nec mihi cuncta complectendi cupido incessit : quis enim omnis ævi gesta modico

voluminum numero comprehenderit? aut quis, compos mentis, domesticæ peregrinæque historiæ seriem, feliciter superiorum stilo conditam, vel attentiore cura, vel præstantiore facundia, traditurum se speraverit? Te igitur huic cepto, penes quem hominum deorumque consensus maris ac terræ regimen esse voluit, certissima salus patriæ, CÆSAR, invoco : cujus cœlesti providentiâ virtutes, de quibus dicturus sum, benignissime foventur; vitia severissime vindicantur. Nam si prisci oratores ab Jove Optimo Maximo bene orsi sunt; si excellentissimi vates a numine aliquo principia traxerunt : mea parvitas eo justius ad favorem tuum decurrerit, quo cætera divinitas opinione colligitur, tua præsentî fide paterno avitoque sideri par videtur : quorum eximio fulgore multum cærimoniarum nostris inclytæ claritatis accessit. Deos enim reliquos accepimus, Cæsares dedimus; et quoniam initium a cultu deorum petere in animo est, de conditione ejus summam disseram.

VALÈRE MAXIME.

DES FAITS ET DES PAROLES MÉMORABLES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

DU RESPECT DE LA RELIGION.

1. Nos ancêtres attribuèrent à la science des pontifes la connaissance des cérémonies fixes et annuelles ; à l'art des augures, la garantie du succès dans les affaires importantes ; aux livres des devins, l'interprétation des oracles d'Apollon ; aux pratiques étrusques, le secret de conjurer de sinistres présages. D'anciens règlements ont aussi déterminé nos rapports avec les dieux : c'est par la prière qu'on demande leur protection ; par un vœu, qu'on en réclame une faveur ; par des actions de grâces, qu'on s'acquitte envers eux de sa promesse : c'est après une offrande qu'on interroge les entrailles d'une victime ou les sorts ; après un sacrifice, qu'on accomplit une solennité. Il faut également sacrifier pour détourner les maux dont on est menacé par des prodiges et des éclairs.

Tel fut le zèle des anciens Romains, non-seulement pour le maintien, mais pour l'agrandissement du culte, qu'à une époque où la république était déjà parvenue à un très-haut degré de splendeur et de prospérité, un sénatus-consulte

confia à chacun des peuples de l'Étrurie dix enfants des premières familles, pour être instruits par eux dans la science des choses sacrées. Voulant honorer Cérés à la manière des Grecs, nos pères firent venir de Vélie, ville qui n'avait pas encore reçu le nom de cité, une prêtresse nommée Calcitana, ou, selon d'autres, Calliphenna, pour présider au culte de la déesse et le régler d'après les anciens rites (An de R. 356). Quoique cette divinité eût dans notre ville un très-beau temple, les Romains, sur l'avis donné par les livres sibyllins, pendant les troubles excités par les Gracques, d'apaiser l'antique Cérés, envoyèrent à Enna, que l'on regardait comme le berceau de son culte, dix ambassadeurs pour se la rendre propice (An de R. 620). Plus d'une fois aussi nos généraux, après des victoires, se rendirent à Pessinunte, pour accomplir les vœux qu'ils avaient faits à la mère des dieux.

2. Métellus, souverain pontife, voyant que le consul Postumius, qui était aussi prêtre de Mars, se préparait à porter la guerre en Afrique, l'empêcha de quitter son saint ministère, lui défendit, sous peine d'amende, de sortir de Rome ; et la religion l'emporta sur le pouvoir suprême. On ne croyait pas que Postumius pût, sans témérité, tenter la chance des batailles, après avoir déserté les autels du dieu qui y préside (An de R. 511).

LIBER PRIMUS.

CAPUT I.

DE RELIGIONE OBSERVATA.

1. Majores [nostri] statas solennesque caerimonias pontificum scientia ; bene gerendarum rerum auctoritates augurum observatione ; Apollinis praedictiones vatium libris, portentorum depulsiones Hetrusca disciplina, explicari voluerunt. Prisco etiam instituto rebus divinis operadatur, quum aliquid commedandum est, precatione : quum exposcendum, voto : quum solvendum, gratulatione : quum inquirendum vel exitis vel sortibus, impetrato : quum solenni ritu peragendum, sacrificio. Quo etiam ostentorum ac fulgurum denuntiationes procurantur.

Tantum autem studium antiquis non solum servandae, sed etiam amplificandae religionis fuit, ut florentissima

tum et opulentissima civitate, decem principum filii S. C. singulis Hetruriae populis, percipiendae sacrorum disciplinae gratia, traderentur ; Cererique, quam more Graeco venerari instituerant, sacerdotem a Velia, quum id oppidum nondum civitatis nomen accepisset, Calcitanam peterent, vel, ut alii dicunt, Calliphennam ; ne deae vetustis ritibus perita deesset antistes. Cujus quum in urbe pulcherrimum templum haberent, Gracchano tumultu moesti Sibyllinis libris, ut vetustissimam Cererem placarent, Ennam, quoniam sacra ejus inde orta credebant, decemvros ad eam propitiandam miserunt. Item matri deum saepenumero imperatores nostri, compotes victoriarum, suscepta vota Pessinuntem profecti solverunt.

2. Metellus vero pontifex max. Postumium consulem, eundemque flaminem Martialem, ad bellum gerendum Africam petentem, ne a sacris discederet, multa indicta, urbem egredi passus non est ; religionique summum imperium cessit : quod tulo se Postumius Martio certamini commissurus non videbatur, caerimoniis Martis desertis.

3. S'il est beau de voir douze faisceaux (1) céder à la religion, il l'est bien plus encore d'en voir vingt-quatre montrer, en pareille occasion, la même obéissance. Tib. Gracchus, déjà arrivé dans son gouvernement, écrivit au collège des augures qu'en lisant les livres qui traitaient des cérémonies publiques, il avait remarqué que les auspices avaient été pris irrégulièrement dans les comices qu'il avait tenus lui-même pour l'élection des consuls. Cet avis fut transmis par les augures au sénat. Sur l'ordre de cette assemblée, C. Figulus et Scipion Nasica revinrent à Rome, l'un de la Gaule, l'autre de la Corse, et ils abdiquèrent le consulat (An de R. 591).

4. C'est ainsi que P. Clélius Siculus, M. Cornélius Céthégus et C. Claudius, qui avaient posé négligemment les entrailles des victimes sur les autels des dieux, reçurent, à diverses époques et pendant des guerres différentes, l'ordre de quitter le sacerdoce; ils y furent même contraints (An de R. 543-532). Sulpicius (2) perdit aussi le sacerdoce, pour avoir laissé tomber de sa tête, au milieu d'un sacrifice, l'ornement qui distingue les pontifes (An de R. 532).

5. Le cri d'une souris suffit à Fabius Maximus pour abdiquer la dictature; à C. Flaminius, pour déposer le commandement de la cavalerie (An de R. 532).

6. A ces exemples ajoutons celui du souverain pontife P. Licinius, lequel jugea digne du supplice des verges une vestale qui avait, pendant une nuit, manqué de vigilance dans la garde du feu éternel (An de R. 547).

7. Une autre élève d'Émilia, la première des vestales, ayant laissé éteindre le feu sacré, fut

(1) On portait ce nombre de faisceaux devant un consul. — (2) Galba.

3. Laudabile duodecim fascium religiosum obsequium : laudabilior quatuor et viginti in consimili re obedientia. A Ti. enim Graccho ad collegium angurum litteris ex provincia missis, quibus significabat, se, quum libros ad sacra populi pertinentes legeret, animadvertisse, vitio tabernaculum capium, comitiis consularibus, quæ ipse fecisset; eaque re ab auguribus ad senatum relata, jussu ejus C. Figulus e Gallia, Scipio Nasica e Corsica Romam redierunt, et se consulatu abdicaverunt.

4. Consimili ratione P. Clælius Siculus, M. Cornelius Cethegus, et C. Claudius, propter exta parum curiose admota aris deorum immortalium, variis temporibus bellisque diversis flaminio abire jussi sunt, coactique etiam. At Sulpicio inter sacrificandum apex e capite prolapsus, eodem sacerdotium abstulit.

5. Occentusque soricis auditus, Fabio Max. dictaturam, C. Flaminiu magisterium equitum deponendi causam præbuit.

6. Adjiciendum his, quod P. Licinio pontifici max. virgo Vestalis, quia quadam nocte parum diligens æterni ignis custos fuisset, digna visa est, quæ flagro admoneretur.

7. Maximæ vero virginis Emiliæ discipulam, extincto

préservée de toute accusation par la déesse elle-même : elle se mit en prière, après avoir étendu sur le foyer le voile le plus précieux qu'elle eût, et la flamme jaillit aussitôt.

8. Faut-il s'étonner que les dieux aient toujours veillé, avec une bonté persévérante, à la défense et à l'agrandissement d'un empire où l'on donne une attention si scrupuleuse aux moindres formalités de la religion; où l'on ne perdit jamais de vue la plus stricte observation des cérémonies du culte? Marcellus, consul pour la cinquième fois, voulant, après la prise de Clastidium et de Syracuse, consacrer à l'Honneur et au Courage un temple solennellement promis par ses vœux, en fut empêché par le collège des pontifes, qui déclara qu'on ne devait pas dédier un même sanctuaire à deux dieux ensemble, parce que, s'il y survenait quelque prodige, on ne saurait auquel adresser les expiations d'usage, un seul et même sacrifice ne pouvant être offert à deux divinités que la religion n'a pas réunies (1). Ces remontrances des pontifes obligèrent Marcellus à placer les statues de l'Honneur et du Courage dans deux temples séparés. Ainsi, ni le crédit d'un si grand personnage n'eut assez d'influence sur le collège des pontifes, ni la nécessité d'un surcroît de dépense sur l'esprit de Marcellus, pour frustrer la religion de ses prérogatives et de ses droits (An de R. 545).

9. Éclipsé par tant d'illustres consulaires, L. Furius Bibaculus mérite à peine d'être cité après Marcellus. Mais ne lui refusons pas les éloges dus à sa piété filiale et à son zèle religieux. Pendant sa préture, il n'hésita pas, sur l'ordre de son père, chef du collège des Saliens (2), à porter les bou-

(1) Comme Castor et Pollux, Vénus et Adonis, Apollon et Diane, etc. — (2) Prêtres de Mars.

igne, tutam ab omni reprehensione Vestæ numen præstitit : qua adorante, quum carbasum quam optimam habebat, foculo imposuisset, subito ignis emicuit.

8. Non mirum igitur, si pro eo imperio augendo custodiendoque pertinax eorum indulgentia deorum semper excubuit; quod tam scrupulosa cura parvula quoque momenta religionis examinare videtur : quia nunquam remotos ab exactissimo cultu cærimoniarum oculos habuisse nostra civitas existimanda est. In qua quum Marcellus quintum consulatum gerens templum Honori et Virtuti, Clastidio prius, deinde Syracensis potitus, nuncupatis debitum votis consecrare vellet, a collegio pontificum impeditus est, negante, unam cellam duobus diis recte dicari; futurum enim, si quid prodigii in ea accidisset, ne dignosceretur, utri rem divinam fieri oporteret : nec duobus nisi certis diis una sacrificari solere. Ea pontificum admonitione effectum est, ut Marcellus, separatis adibus, Honori ac Virtutis simulacra statueret; neque aut collegio pontificum auctoritas amplissimi viri, aut Marcellus adjectio impensæ impedimento fuit, quo minus religionibus suis tenor, suaque observatio redderetur.

9. Obruitor tot etiam illustribus consularibus L. Furius Bibaculus, exemplique locum vix post Marcellum la-

cliers sacrés, précédé de ses six licteurs, quoique le privilège de sa dignité le dispensât de ce devoir. Rome, en effet, n'a jamais oublié que tout doit passer après la religion, même dans ceux qu'elle a voulu entourer de l'éclat d'une suprême majesté. Aussi le pouvoir s'est-il volontiers assujéti à l'autorité des choses saintes, bien persuadé qu'il ne gouvernerait les affaires humaines qu'à la condition d'une entière et constante soumission à la puissance divine.

10. Les particuliers même étaient animés de ces sentiments. A la prise de Rome par les Gaulois, le prêtre de Quirinus et les vestales, emportant les objets sacrés, dont ils s'étaient partagé le fardeau, venaient de passer le pont Sublicius, et commençaient à descendre la côte qui mène au Janicule, lorsque L. Alvanus, qui conduisait sur un chariot sa femme et ses enfants, les aperçut. Plus fidèle aux intérêts de la religion publique qu'à ses affections privées, il fit descendre du chariot sa famille, y donna place aux vestales avec les objets du culte, et, se détournant de sa route, les conduisit au bourg de Céré. Là, on les accueillit avec la plus grande vénération; et la reconnaissance a perpétué jusqu'à nos jours le souvenir de cette généreuse hospitalité : car il fut alors convenu qu'on donnerait aux rites sacrés le nom de *cérémonies*, en mémoire du respect que les habitants de Céré avaient montré pour la religion pendant les malheurs de la république, comme au temps de sa prospérité (1). Aussi le rustique et grossier chariot qui avait si heureusement recueilli ces pieux objets peut-il égaler, surpasser même la gloire du plus brillant char de triomphe (An de R. 363).

(1) D'autres auteurs font dériver ce mot de Cérés.

venit. Sed p̄i simul ac religiosi animi laude fraudandus non est : qui prætor a patre suo collegii Saliorum magistro jussus, sex lictoribus præcedentibus, arma ancilia tulit : quamvis vacationem hujus officii honoris beneficio haberet. Omnia namque post religionem ponenda semper nostra civitas duxit : etiam in quibus summæ majestatis conspici decus voluit. Quapropter non dubitaverunt sacris imperia servire : ita se humanarum rerum futura regimen existimantia, si divinæ potentiæ bene atque constanter fuissent famulata.

10. Quod animi judicium in privatorum quoque pectoribus versatum est. Urbe enim a Gallis capta, quum flamen Quirinalis virginesque Vestales sacra onere partito ferrent, easque pontem Sublicium transgressas, et cli-vum, qui ducit ad Janiculum, descendere incipientes, L. Alvanus, plaustrum conjugem et liberos vehens, adpexisset, propior-publicæ religioni, quam privatæ caritati, suis, ut plaustrum descenderent, imperavit : atque in id virgines et sacra imposita, omisso cœpto itinere, Cæretem oppidum pervexit. Ubi cum summa veneratione recepta, grata memoria, ad hoc usque tempus hospitem humanitatem testantur. Inde enim institutum est, sacra cærimonias vocari, quia Cæretani ea, infracto reipublicæ statu perinde ac florente, coluerunt. Quorum agreste illud et

11. Dans cette même crise de la république, C. Fabius Dorso donna aussi un mémorable exemple de dévouement pour l'observation des usages religieux. Voyant le Capitole investi par les Gaulois, et ne voulant pas remettre un sacrifice qui se faisait à jour fixe dans la famille Fabia, il part, la robe retroussée à la gabienne (1), les mains et les épaules chargées des objets du culte, traverse les postes ennemis, arrive au mont Quirinal, accomplit le sacrifice avec la solennité accoutumée; et, après cet hommage à la divinité, il revient au Capitole, aussi heureux que s'il eût triomphé des vainqueurs mêmes.

12. Nos pères montrèrent encore, sous le consulat de P. Cornélius et de Béblius Tamphilus, une grande sollicitude pour le maintien de la religion. Des laboureurs, en creusant la terre à quelque profondeur, dans le champ du greffier L. Pétilius, au pied du Janicule, trouvèrent deux coffres de pierre, dont l'un, d'après l'inscription qu'il portait, avait renfermé le corps de Numa Pompilius, fils de Pompo; dans l'autre étaient sept livres en latin sur le droit pontifical, et un pareil nombre en grec sur les principes de la sagesse. Les livres latins furent soigneusement conservés; quant aux grecs, comme ils parurent contenir des propositions capables de relâcher les liens de la religion, le préteur de la ville, Q. Pétilius, exécutant les ordres du sénat, les fit brûler par les victimaires, à la vue du peuple. Ces vieux Romains ne voulurent rien garder au sein de la république, qui la détournât du culte des dieux (An de R. 572).

13. Sous le règne de Tarquin (2), le duum-

(1) C.-à-d. l'un des pans de la robe rejeté sur l'épaule gauche, et ramené, par-dessus le dos, sous le bras droit; ce qui donnait plus de liberté aux mouvements. — (2) Le Superbe.

sordidum plaustrum tempestive capax, cujuslibet fulgentissimi triumphalis currus, vel æquaverit gloriam, vel antecesserit.

11. Eadem reipublicæ tempestate C. Fabius Dorso memorabile exemplum servatæ religionis dedit. Namque Gallis Capitolium obsidentibus, ne statum Fabiæ gentis sacrificium interrumpetur, Gabino ritu cinctus, manibus humerisque sacra gerens, per medias hostium stationes, in Quirinalem collem pervenit : ubi, omnibus solenni more peractis, in Capitolium post divinam venerationem victricium armorum perinde ac victor, rediit.

12. Magna conservandæ religionis etiam P. Cornelio, et Bæbio Tamphilo Coss. apud majores nostros acta cura est. Siquidem in agro L. Petilii scribæ sub Janiculo cultoribus terram altius versantibus, duabus arcibus lapideis repertis, quarum in altera scriptura indicabat corpus Numæ Pompilii, Pomponis filii, fuisse; in altera libri reconditi erant Latini septem de jure pontificum, totidemque Græci de disciplina sapientiæ : Latinos magna diligentia adservandos curaverunt : Græcos, quia aliqua ex parte ad solvendam religionem pertinere existimabantur, Q. Petilius prætor urbanus ex auctoritate senatus per victimarios, igne factis, in conspectu populi cremavit. Noluerunt enim

vir M. Tullius ayant, pour de l'argent, laissé transcrire à Pétronius le Sabin le livre des mystères du culte public, livre confié à sa garde, fut, par l'ordre du roi, cousu dans un sac de cuir et jeté à la mer. Ce supplice fut, longtemps après, appliqué par une loi aux parricides : et rien de plus juste, car un même châtement doit venger les pères et les dieux des crimes qui les outragent.

14. Mais en fait d'attachement à la religion, je doute que personne ait égalé M. Atilius Régulus. Après de brillantes victoires, il se vit réduit, par les pièges d'Asdrubal et du Lacédémonien Xanthippe, à la triste condition de captif, et fut envoyé comme député, auprès du sénat et du peuple romain, pour proposer contre lui, contre lui seul et déjà vieux, l'échange d'un grand nombre de jeunes Carthaginois. Il donna un avis contraire, et reprit le chemin de Carthage, quoiqu'il n'ignorât pas quels ennemis cruels et justement irrités il allait retrouver ; mais il leur avait juré, si les prisonniers de leur nation ne leur étaient pas rendus, de venir reprendre ses fers (An de R. 498). Les dieux immortels pouvaient sans doute adoucir la sauvage fureur de ce peuple ; mais, pour la plus grande gloire d'Atilius, ils laissèrent les Carthaginois suivre leur nature, se réservant de leur faire expier dans la troisième guerre Punique, par la ruine entière de leur ville, les horribles traitements qu'ils auraient fait subir au plus religieux des hommes.

15. Que le sénat romain montra bien plus de respect pour les dieux ! On le vit, après le désastre de Cannes, défendre aux mères de famille de prolonger leur deuil au delà de trente jours,

prisci viri quidquam in hac asservari civitate, quo animi hominum a deorum cultu avocarentur.

13. Tarcinius autem rex M. Tullium duumvirum, quod librum secreta civillum sacrorum continentem, custodiae suae commissum, corruptus Petronio Sabino describendum dedisset, culeo insutum in mare abjici jussit : idque supplicii genus multo post parricidis lege irrogatum est. Justissime quidem ; quia pari vindicta parentum ac deorum violatio expianda est.

14. Sed in his, quae ad custodiam religionis attinent, nescio an omnes M. Atilius Regulus praecesserit ; qui ex victore speciosissimo, insidiis Hasdrubalis, et Xanthippi Lacédæmonii ducis ad miserabilem captivi fortunam deductus, ac missus ad S. P. Q. R. legatus, ut ex se et uno, et sene, complures Poenorum juvenes pensarentur, in contrarium dato consilio, Carthaginem repetiit ; non ignarus, ad quam crudeles, quamque merito sibi infestos deos reverteretur : verum quia his juraverat, si captivi eorum redditi non forent, ad eos se rediturum. Potuerunt profecto dii immortales efferatam mitigare saevitiam : caeterum quo clarior esset Atilii gloria, Carthaginenses moribus suis uti passii sunt : tertio Punico bello religiosissimi spiritus tam crudeliter vexati, urbis eorum interitu, iusta exacturi piacula.

15. Quanto nostrae civitatis senatus venerabilior in deos ! qui post Cannensem cladem decrevit, ne matronae ultra

afin qu'elles pussent célébrer les mystères de Cérés ; car plus de la moitié peut-être de l'armée romaine était restée sur cette terre exécrable et maudite, et il n'était point de maison où l'on ne versât des pleurs. Ainsi, les mères et les filles, les épouses et les sœurs de ces guerriers dont la mort était si récente, durent sécher leurs larmes, quitter les marques de la douleur, et aller, en robes blanches, porter l'encens sur les autels. Un zèle si constant pour le maintien de la religion fit sans doute rougir les dieux, et les empêcha de sévir plus longtemps contre un peuple que les plus cruelles épreuves n'avaient pu détacher de leur culte (An de R. 537).

DU MÉPRIS DE LA RELIGION.

16. Le déplorable échec du consul Varron, battu par les Carthaginois à la journée de Cannes, fut attribué au ressentiment de Junon, parce qu'à l'époque de son édilité il avait, pendant la célébration des jeux du Cirque, confié à un jeune comédien d'une rare beauté la garde du temple de Jupiter. On se rappela ce fait quelques années après, et l'on ordonna des sacrifices expiatoires (An de R. 533).

17. Hercule punit, dit-on, d'une manière aussi éclatante que terrible le mépris de sa divinité. Les Potitius étaient attachés au service de ses autels, sacerdoce qu'il avait lui-même assigné, par faveur, à cette famille, et qu'on s'y transmettait comme un bien héréditaire ; mais l'ayant abandonné, par le conseil du censeur Appius, au vil ministère de leurs esclaves, tous, et ils étaient plus de trente en âge de puberté, tous moururent dans l'année.

tricesimum diem luctus suos extenderent, uti ab his sacra Cereris peragi possent : quia majore pene Romanarum virium parte in execrabili ac diro solo jacente, nullius penates mororis expertes erant. Itaque matres ac filios, conjugesque et sorores nuper interfectorum, absteris lacrymis, depositisque doloris insignibus, candidam induere vestem, et aris dare terra coactae sunt. Qua quidem constantia obtinendae religionis, magnus coelestibus injectus est rubor ulterius adversus eam saeviendi gentem, quam ne injuriarum quidem acerbitate ab eorum cultu abstereri potuerit.

DE RELIGIONE NEGLECTA.

16. Creditum est, Varronem consulem apud Cannas cum Carthaginensibus tam infeliciter divicasse ob iram Junonis ; quod quum ludos Circenses aedilis faceret, in Jovis Opt. Max. templo eximia facie puerum histrionem ad excubias tenendas possisset : quod factum post aliquot annos memoria repetitum, sacrificiis expiatum est.

17. Hercules quoque detractae religionis suae, et gravem et manifestam poenam exegisse traditur. Nam quum Potitii sacrorum ejus ritum quem, pro dono genti eorum ab ipso assignatum, velut hereditarium obtinuerant, auctore Appio Censore, ad humile servorum ministerium transtulissent ; omnes, qui erant numero super xxx puberes, intra annum extincti sunt, nomenque Potitium in duo-

Ainsi fut anéanti le nom des Potitius, que se partageaient douze familles. Quant à Appius, il perdit la vue (An de R. 441).

18. Apollon vengea aussi cruellement sa divinité. A la prise de Carthage par les Romains, on lui avait arraché sa tunique d'or ; mais, par un effet de sa puissance, les mains du sacrilège se retrouvèrent, coupées, parmi les lambeaux de ce vêtement (An de R. 607). Brennus, chef des Gaulois, ne fut pas plus tôt entré dans le temple d'Apollon à Delphes, que, par la volonté de ce dieu, il tourna ses armes contre lui-même. (An de R. 475).

19. Non moins exemplaire fut la vengeance exercée par son fils Esculape, pour une pareille profanation. Il avait eu la douleur de voir le bois sacré qui entourait son temple (1), en grande partie abattu par Turullius, lieutenant d'Antoine, qui voulait construire une flotte à ce triumvir. Pendant le temps même que se consommait le sacrilège, le parti d'Antoine fut défait, et Turullius, destiné à la mort par César (2), fut entraîné (visible effet de la puissance du dieu) dans le bois qu'il avait profané. En l'y faisant immoler par les soldats du vainqueur, Esculape voulut que sa mort expiât l'outrage fait aux arbres déjà tombés, et garantît du même attentat ceux qui étaient encore debout. Ce dieu augmenta ainsi la profonde vénération que son culte avait toujours inspirée (An de R. 723).

20. Ce ne fut pas non plus impunément que Q. Fulvius Flaccus enleva, pendant sa censure, les dalles de marbre qui couvraient le temple de Junon Lacinienne, pour en orner celui qu'il

(1) Dans l'île de Cos. — (2) Octave.

decim familias divisum interiit. Appius vero luminibus captus est.

18. Acer etiam sui numinis vindex Apollo, qui, Carthagine a Romanis oppressa, veste aurea nudatus, id egit, ut sacrilegæ manus inter fragmenta ejus abscissæ inventerentur. Brennus Gallorum dux Delphis Apollinis templum ingressus, dei voluntate in se manus vertit.

19. Nec minus efficax ultor contemptæ religionis filius quoque ejus Esculapius, qui consecratum templo suo lucum a Turullio præfecto Antonii, ad naves ei faciendas, magna ex parte succisum dolens, inter ipsum nefarium ministerium devictis partibus Antonii, imperio Cæsaris destinatum morti Turullium, manifestis numinis sui viribus eum in lucum, quem violaverat, traxit : effectique, ut ibi potissimum a militibus Cæsarianis occisus, eodem exitio, et eversis jam arboribus pœnas lueret, et adhuc superantibus immunitatem consimilis injuriæ pareret : suamque venerationem, quam apud colentes maximam semper habuerat, deus multiplicavit.

20. Q. autem Fulvius Flaccus impune non tulit, quod in censura tegulas marmoreas ex Junonis Laciniaë templo in ædem Fortunæ Equestris, quam Romæ faciebat, transtulit. Negatur enim post hoc factum mente constitisse : quin etiam per summam ægritudinem animi exspiravit,

élevait à Rome en l'honneur de la Fortune Équestre. On dit, en effet, qu'après ce sacrilège sa raison reçut quelque atteinte, et même qu'il expira dans la plus vive douleur, en apprenant que, de ses deux fils qui servaient en Illyrie, l'un était mort et l'autre dangereusement malade. Frappé de ces événements, le sénat fit reporter à Locres ces dalles sacrées, et, par un décret plein d'une pieuse sagesse, corrigea l'œuvre impie du censeur (An de R. 579).

21. Ce trait de piété des sénateurs répond bien à la juste vengeance qu'ils exercèrent contre un lieutenant de Scipion, Q. Pléminius, lequel avait porté une main avare et criminelle sur le trésor de Proserpine. Ce misérable fut chargé de chaînes, traîné à Rome et jeté en prison, où il mourut, avant son jugement, d'une épouvantable maladie. Un décret du sénat rendit, en outre, à la déesse tout son argent, et même le double (An de R. 549).

EXEMPLES ÉTRANGERS DU RESPECT OU DU MÉPRIS DE LA RELIGION.

1. Si les sénateurs firent bonne justice du crime de Pléminius, la déesse sut bien aussi se venger elle-même, par un châtement terrible, de la violente avarice du roi Pyrrhus, qui avait forcé les Locriens à lui donner sur le trésor de Proserpine une forte somme d'argent. A peine embarqué avec ce butin sacrilège, il fut assailli par la tempête, et vint échouer, avec toute sa flotte, sur les rivages voisins du temple. La somme y fut retrouvée tout entière, et restituée au trésor sacré de la déesse (An de R. 478).

2. Ce n'est pas ainsi que se conduisit le roi

quum, ex duobus filiis in Illyrico militantibus, alterum decessisse, alterum graviter audisset affectum. Cujus casu motus senatus, tegulas Locros reportandas curavit, decretique circumspectissima sanctitate impium opus censoris refexuit.

21. Tam me hercule quam Q. Pleminii, legati Scipionis, in thesauro Proserpinæ spoliando sceleratam avaritiam justa animadversione vindicavit. Quum enim eum vinctum Romam protrahi jussisset, ante causæ dictionem in carcere teterrimo genere morbi consumptus est : pecuniam dea ejusdem senatus imperio, et quidem summam duplicando, recuperavit.

EXTERNA EXEMPLA OBSERVATÆ VEL NEGLECTÆ RELIGIONIS.

1. Quæ, quod ad Pleminii facinus pertinuit, bene a patribus conscriptis vindicata est : quod ad violentas regis Pyrrhi sordes attinuerat, se ipsam potenter atque efficaciter dea defendit. Coactis enim Locrensibus ex thesauro ejus magnam illi pecuniam dare, quum onustus hefaria præda navigaret, vi subitæ tempestatis tota cum classe vicinis deæ littoribus illisus est : In quibus pecunia incolumis reperta, sanctissimi thesauri custodiæ restituta est.

2. At non similiter Masinissa rex : cujus quum præfectus

Masinissa. Le commandant de sa flotte ayant abordé à Malte, et enlevé du temple de Junon des dents d'ivoire d'une grandeur extraordinaire, en avait, à son retour, fait présent au roi : mais quand ce dernier apprit d'où elles venaient, il les fit reporter dans cette île sur une galère à cinq rangs de rames, et replacer dans le temple de Junon, avec une inscription en sa langue, signifiant « qu'il les avait acceptées par ignorance, et s'était empressé de les rendre à la déesse. » L'action de Masinissa est plutôt un trait de son caractère que du génie africain. Pourquoi, au reste, juger d'un homme par le seul nom de sa nation? Celui-ci, né au sein même de la barbarie, sut réparer le sacrilège d'un autre (An de R. 549).

3. Denys de Syracuse, coupable de tous les vices que nous allons rapporter, aimait, au contraire, à en faire le sujet de ses plaisanteries. Il avait pillé le temple de Proserpine à Locres, et repassait la mer, secondé par un vent favorable. « Voyez, dit-il en riant à ses amis, voyez l'heureuse navigation que les immortels accordent aux sacrilèges! » Après avoir enlevé à Jupiter Olympien un manteau d'or d'un grand poids, pris sur les Carthaginois et offert à ce dieu par le tyran Hiéron, il le remplaça par un manteau de laine, en disant : « L'or est trop pesant pour l'été, trop froid pour l'hiver; et pour les deux saisons la laine est préférable. » Dans Épidaure, il fit ôter sa barbe d'or à Esculape : « Il ne convient pas, dit-il, que le fils porte de la barbe, puisque Apollon, son père, n'en a point. » Il prit aussi, dans différents temples, des tables d'or et d'argent; et comme, selon l'usage des Grecs, on les avait déclarées, par une inscription, la propriété des dieux, qualifiés de *bons*, « Je ne fais,

disait-il, qu'user de leur bonté. » Voyait-il aussi de ces Victoires d'or, de ces coupes, de ces couronnes que les statues des dieux tiennent à la main, le bras étendu, il s'en emparait, les acceptant, mais ne les ravissant pas; » c'était son mot; et il ajoutait, par forme d'argument : « Il serait absurde, quand nous demandons tant de choses aux dieux, de refuser celles qu'ils nous présentent. » Si cet impie ne subit pas la peine due à ses crimes, il trouva, après sa mort, dans l'opprobre de son fils, la punition épargnée à sa vie : car la colère des dieux est parfois tardive; mais la sévérité du châtement en compense la lenteur.

4. Loin de s'exposer à leur vengeance, Timasithée, premier magistrat de Lipari, sut à la fois en préserver sa personne et sa patrie entière, et donner un utile exemple. Des habitants de cette île, qui faisaient le métier de pirates, avaient pris dans le détroit une coupe d'or d'un grand poids, et le peuple voulait se la partager. Timasithée, informé que c'était une offrande destinée par les Romains, à titre de dîme, à Apollon Pythien, l'arracha des mains des vendeurs, et la fit porter à Delphes, dans le temple du dieu (An de R. 359).

5. A la prise de Milet par Alexandre, Cérés, particulièrement révérée dans cette ville, punit les soldats qui s'étaient jetés dans son temple pour le piller, en faisant briller à leurs yeux une flamme qui les rendit aveugles (Av. J.-C. 334).

6. Les Perses, quand leurs mille vaisseaux relâchèrent à Délos (1), se livrèrent, dans le temple d'Apollon, à des actes de piété plutôt que de brigandage (Av. J.-C. 479).

7. Les Athéniens bannirent le philosophe

(1) Pendant l'expédition de Xerxès.

classis Melitam appulisset, et æque ex fano Junonis dentes eburneos eximie magnitudinis sublatis, ad eum pro dono attulisset, ut comperit, unde advecti essent, quinquere mi reportandos Melitam, inque templo Junonis collocandos curavit, insculptos gentis suæ litteris, significantibus, regem ignorantem eos accepisse; libenter deæ reddidisse. Factum Masinissæ animo, quam Punico sanguini conveniens : quamquam quid attinet mores natione perpendi? in media barbaria ortus, sacrilegium rescidit alienum.

3. Syracensis Dionysius genitus, tot sacrilegia sua, quot jam recognoscimus, jocosis dictis prosequi voluptatis loco duxit : fano enim Proserpinæ spoliato Locris, quum per altum secundo vento classe veheretur, ridens amicis : « Videtisne, ait, quam bona navigatio ab ipsis immortalibus sacrilegis tribuatur? » Detracto etiam Jovi Olympio magni ponderis aureo amiculo, quo eum tyrannus Hiero e manibus Carthaginiensium ornaverat, injectoque ei laneo pallio, dixit, æstate grave amiculum aureum esse, hieme frigidum : laneum autem ad utrumque tempus anni aptius. Idem Epidauri Esculapio barbam auream demi jussit : quod affirmaret, non convenire, patrem Apollinem imberbem, ipsum barbatum conspici. Idem mensas argenteas atque aureas e fanis sustulit : quodque in his more Græciæ scriptum erat, bonorum deorum eas esse, uti se bonitate

eorum prædicavit Idem Victorias aureas et pateras, et coronas, quæ simulacrorum porrectis manibus sustinebantur, tollebat, et eas se accipere, non auferre, dicebat : perquam stultum esse argumentando, a quibus bona precamur, ab his porrigentibus nolle sumere. Qui tametsi debita supplicia non exsolvit, dedecore tamen filii, mortuus pœnas rependit, quas vivus effugerat. Lento enim gradu ad vindictam sui divina procedit ira; tarditatemque supplicii gravitate compensat.

4. In quam ne incideret Timasitheus, Liparitanorum princeps, consilio sibi pariter, atque universæ patriæ, utili providit exemplo. Excepta namque in freto a civibus suis piraticam exercentibus magni ponderis aurea cratera, incitatoque ad eam partiendam populo, ut comperit a Romanis Pythio Apollini decimarum nomine dicatam, manibus venduntium ereptam deo Delphos perferendam curavit.

5. Milesia Ceres, Mileto ab Alexandro capta, milites, qui templum spoliaturi irruerant, flamma objecta privavit oculis.

6. Persæ, mille navium numero Delum compulsi, templo Apollinis religiosas potius manus quam rapaces adhibuerunt.

7. Athenienses Protagoram philosophum pepulerunt, quia scribere ausus fuerat, primum ignorare se, an dii

Protagoras, pour avoir osé écrire, d'abord qu'il ignorait s'il y a des dieux, et ensuite, supposé leur existence, quelle est leur nature. Ils condamnèrent Socrate, parce qu'il leur parut introduire une religion nouvelle. Ils écoutèrent Phidias faisant ressortir l'avantage du marbre sur l'ivoire pour la statue de Minerve, et alléguant que l'éclat en serait plus durable; mais dès qu'il ajouta, « et le prix plus modique, » ils lui ordonnèrent de se taire.

8. Diomédon, l'un des dix généraux qui, à la bataille d'Arginuse, assurèrent tout ensemble aux Athéniens la victoire, et à eux-mêmes leur condamnation, n'adressa, en marchant au supplice, d'autre prière à son injuste patrie, que d'acquitter les vœux qu'il avait faits pour le salut de l'armée (Av. J.-C. 406).

CHAPITRE II.

DES MENSONGES RELIGIEUX, CHEZ LES ROMAINS.

1. Numa Pompilius, pour attacher le peuple romain à la religion, feignait d'avoir des entretiens nocturnes avec la nymphe Égérie, et attribuait à ses conseils l'établissement d'un culte qui ne pouvait que plaire aux dieux immortels (An de R. 39).

2. Scipion l'Africain ne commençait aucune affaire, ou pour l'État ou pour lui-même, qu'il n'eût été se recueillir dans le sanctuaire de Jupiter Capitolin; aussi passait-il pour son fils (An de R. 542).

3. L. Sylla, maître d'une petite statue d'Apollon enlevée à Delphes, n'oubliait jamais,

essent : deinde si sint, quales sint. Idem Socratem damnaverunt, quod novam religionem introducere videbatur. Idem Phidiam tulerunt, quamdiu is marmore potius quam ebore Minervam fieri debere dicebat, quod diutius nitor esset mansurus; sed ut adjecit, et villius, tacere jusserunt.

8. Diomedon, unus ex decem ducibus, qui Arginusæ eadem pugna Atheniensibus victoriam, sibi vero damnationem pepererunt, quum jam ad immeritum supplicium duceretur, nihil aliud loquutus est, quam ut vota pro incolumitate exercitus ab ipso nuncupata solverentur.

CAPUT II.

DE RELIGIONE SIMULATA A ROMANIS.

1. Numa Pompilius, ut populum Romanum sacris obligaret, volebat videri sibi cum dea Egeria congressus esse nocturnos, ejusque monitu se, quæ accepta diis immortalibus sacra forent, instituire.

2. Scipio Africanus non ante ad negotia publica vel privata ibat, quam in cella Jovis Capitolini moratus esset, et ideo Jove genitus credebatur.

3. L. Sylla, quoties prælium committere destinabat, parvum Apollinis signum Delphis sublatum, in conspectu

avant de livrer une bataille, de l'embrasser à la vue de ses troupes, en priant ce dieu de hâter l'effet de ses promesses (An de R. 671).

4. Qu. Sertorius traitait avec lui, à travers les Alpes collines de la Lusitanie, une biche blanche (1), qui l'avertissait, disait-il, de ce qu'il devait faire ou éviter (An de R. 673).

DES MENSONGES RELIGIEUX, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Minos, roi des Crétois, se retirait tous les neuf ans dans une grotte profonde, et consacrée, de temps immémorial, par la religion des peuples. A son retour, il feignait que Jupiter, dont il se disait le fils, lui avait transmis les lois qu'il publiait (Av. J.-C. 1432).

2. Pisistrate, pour recouvrer le pouvoir qu'il avait perdu, imagina une cérémonie où on le voyait ramené dans la citadelle par Minerve elle-même : la majestueuse contenance d'une femme inconnue, appelée Phya et revêtue du costume de la déesse, suffit pour tromper les Athéniens (Av. J.-C. 557).

3. Lycurgue sut persuader à l'austère Lacédémone que les lois qu'il présentait étaient l'œuvre d'Apollon (Av. J.-C. 845).

4. Zaleucus, en se couvrant du nom de Minerve, acquit chez les Locriens la plus haute réputation de sagesse (Av. J.-C. 500).

CHAPITRE III.

DES RELIGIONS ÉTRANGÈRES REJETÉES PAR LES ROMAINS.

1. La fête des Bacchanales, nouvellement in-

(1) Animal consacré à Diane.

millitum complexus, orabat, uti promissa maturaret.

4. Qu. Sertorius per asperos Lusitanis colles cervam albam traherat, ab ea se, quænam aut agenda, aut vitanda essent, prædicans admoneri.

DE RELIGIONE SIMULATA AB EXTERNIS.

1. Minos, Cretensium rex, nono quoque anno in quodam præaltum, et vetusta religione consecratum specus secedere solebat : et in eo moratus, tamquam a Jove, quo se ortum ferebat, traditis sibi leges prærogabat.

2. Pisistratus in recuperanda tyrannide, quam auferat, simulatione reducentis se in arcem Minervæ est usus : quum per ostentationem ignotæ mulieris, quæ Phya vocabatur, formatae ad habitum deæ, Athenienses deciperet.

3. Lycurgus consilio Apollinis gravissimæ Lacedæmoniorum civitati leges compositas ferre se persuasit.

4. Zaleucus sub nomine Minervæ apud Locrenses prudentissimus habitus est.

CAPUT III.

DE PEREGRINA RELIGIONE REJECTA.

1. Bacchanalium sacrorum mos novus institutus, quum ad perniciosam vesaniam iretur, sublatas est.

trouite à Rome, y fut abolie, parce qu'elle entraînait à de pernicieuses extravagances (An de R. 567).

Quand Lutatius, qui termina la première guerre Punique, voulut aller consulter les sorts de la Fortune Prénestine, le sénat le lui défendit, déclarant que les magistrats de la république ne devaient pas recourir aux auspices étrangers, mais s'en tenir à ceux de la patrie (An de R. 511).

2. C. Cornélius Hispallus, préteur pour les étrangers, porta, sous le consulat de M. Popilius Lénas et de Cn. Calpurnius, un édit qui enjoignait aux Chaldéens de sortir dans les dix jours de Rome et de l'Italie; vils imposteurs qui, spéculant sur l'ignorance et la crédulité, à l'aide d'une prétendue divination astrologique, vivaient de l'aveuglement que propageaient leurs mensonges. Il renvoya de même dans leur pays d'autres aventuriers qui, sous prétexte d'enseigner le culte de Jupiter Sabazius, travaillaient à corrompre les mœurs romaines (An de R. 614).

3. Le consul L. Émilius Paullus, voyant que, malgré l'ordre donné par le sénat de démolir les temples d'Isis et de Sérapis, aucun ouvrier n'osait y porter la main, quitta sa prétexte, saisit une hache et en frappa les portes. (An de R. 534).

CHAPITRE IV.

DES AUSPICES, CHEZ LES ROMAINS.

1. Le roi L. Tarquin, voulant ajouter de nouvelles centuries à celles que Romulus avait créées sur la foi des auspices, et se voyant arrêté dans ce projet par l'augure Attius Navius, lui demanda,

Lutatius, qui primum Punicum bellum confecit, a senatu prohibitus est, sortes Fortunæ Prænestinæ adire; auspiciis enim patriis, non alienigenis, rempublicam administrari oportere iudicabant.

2. C. Cornelius Hispallus, prætor peregrinus, M. Popilio Lænatæ, Cn. Calpurnio Coss. edicto Chaldaeos, intra decimum diem abire ex Urbe atque Italia iussit: levibus et ineptis ingeniiis, fallaci siderum interpretatione, quæstuosam mendaciis suis caliginem injicientes. Idem, qui Sabazii Jovis cultu simulato mores Romanos inficere conati sunt, domos suas repetere coegit.

3. L. Æmilius Paullus consul, quum senatus Isis et Serapis fana diruenda censuisset, eaque nemo opificum attingere auderet, posita prætexta securim arripuit, templique ejus foribus infixit.

CAPUT IV.

DE AUSPICIIS QUÆ CEPERE ROMANI.

1. L. Tarquinius rex centuriis equitum, quas Romulus auspiciis conscripserat, alias adicere cupiens, quum ab Attio Navio augure prohiberetur, offensus interrogavit,

piqué de sa résistance, si une pensée qui lui venait alors à l'esprit pouvait s'exécuter: « Oui, reprit l'augure. » C'est, dit Tarquin, de couper avec ce rasoir la pierre à aiguiser. On apporta la pierre, et Attius, accomplissant ce prodige incroyable, fit éclater aux yeux du roi le pouvoir de sa science (An de R. 140).

2. Ti. Gracchus, plein des innovations qu'il méditait, consulta chez lui les auspices, au point du jour, et n'en reçut que de sinistres réponses. En effet, à peine sorti de sa maison, il se heurta si rudement le pied qu'il se disloqua un doigt. Un peu plus loin, trois corbeaux volèrent à sa rencontre en croassant, et firent tomber devant lui un morceau de tuile arraché d'un toit. Il méprisa tous ces présages, et, repoussé du Capitole par Scipion Nasica, souverain pontife, il tomba expirant sous le coup d'un débris de banquet (An de R. 620).

3. Dans la première guerre Punique, P. Claudius, près d'engager un combat naval, voulut, selon l'ancien usage, consulter les auspices. Sur l'avis donné par l'augure, que les poulets sacrés ne sortaient pas de leur cage (1), il les fit jeter à la mer, en disant: « Puisqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent. » De son côté, L. Junius, collègue de P. Claudius, ayant négligé de prendre les auspices, perdit sa flotte dans une tempête. Un jugement du peuple fit justice du premier; le second prévint, par une mort volontaire, l'ignominie d'une condamnation (An de R. 504).

4. Le souverain pontife Métellus allait à sa terre de Tusculum; deux corbeaux se précipitèrent au-devant de lui, comme pour l'empêcher de poursuivre sa route, et le déterminèrent enfin à retourner à Rome. La nuit suivante, le feu prit

(1) Pour manger; ce qui eût été un bon présage.

possetne fieri, quod ipse mente conceperat? Posse fieri dicente, jussit novacula cotem discindi. Qua Attius allata, administrato incredibili facto, effectum suæ professionis oculis regis subiecit.

2. Ti. Gracchus, quum ad res novas pararetur, auspicia domi prima luce petiit: quæ illi perquam tristia responderunt. Nam janua egressus, ita pedem offendit, ut digitus ei deuteretur: tres deinde corvi, in eum adversum occinentes, partem tegulæ decussam ante ipsum propulerunt. Quibus omnibus contemptis, a Scipione Nasica pontifice maximo decussus Capitolio, fragmento subsellii ictus procubuit.

3. P. Claudius bello Punico primo, quum prælium navale committere vellet, auspiciaque more majorum petiisset, et pullarius non exire cavea pullos nuntiasset, abjici eos in mare jussit, dicens: « Quia esse nolunt, bibant. » Et L. Junius, P. Claudii collega, neglectis auspiciis, classem tempestate amisit. Quorum ille populi judicio concidit, damnationisque hic ignominiam voluntaria morte prævenit.

4. Quum Metellus pontifex maximus Tusculanum peteret, corvi duo in os ejus adversum veluti iter impedientes advolaverunt: vixque extuderunt, ut domum rediret. Insequenti nocte ædes Vestæ arsit: quo incendio, Metel-

au temple de Vesta; et Métellus, pendant cet incendie, sauva le Palladium arraché aux flammes. (An de R. 512).

5. Cicéron fut averti par un augure de l'approche de sa mort. Comme il était dans sa villa de Caiète, un corbeau ébranla et fit sauter, en sa présence, l'aiguille d'un cadran solaire; puis volant vers lui, il se tint attaché par le bec au pan de sa toge, jusqu'au moment où un esclave vint annoncer à l'orateur l'arrivée des soldats envoyés pour le tuer (An de R. 710).

6. Lorsque M. Brutus eut rangé en bataille, contre César et Antoine, les débris de son armée, deux aigles, prenant leur vol des camps opposés, fondirent l'un sur l'autre. Après un combat acharné, celui qui était parti du côté de Brutus s'enfuit couvert de blessures (An de R. 711).

DES AUSPICES, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Quand le roi Alexandre voulut fonder une ville (1) en Égypte, l'architecte Dinocrate, faite de craie, en traça le plan avec de la farine. Une multitude d'oiseaux sortis d'un lac voisin vint la manger à ses yeux. Les prêtres égyptiens en augurèrent que cette ville allait être un nombre immense d'étrangers (An de R. 420).

2. Le roi Déjotarus, qui ne faisait rien sans consulter les auspices, dut son salut à un aigle, dont la vue l'empêcha d'entrer dans une maison, qui, la nuit suivante, s'écroura tout entière (An de R. 700).

(1) Alexandrie.

ius inter ipsos ignes raptum Palladium incolume servavit.

5. M. Ciceroni mors imminens auspicio prædicta est; quum enim in villa Caietana esset, corvus in conspectu ejus horologii ferrum loco motum excussit, et protinus ad ipsam tetendit, ac laciniam togæ eo usque morsu tenuit, donec servus ad occidendum eum milites venisse nuntiaret.

6. M. Brutus quum reliquias exercitus sui adversus Cæsarem et Antonium eduxisset, duæ aquilæ ex diversis castris advolaverunt, et edita inter se pugna, ea, quæ a parte Brutii fuerat, male mulcata fugit.

DE AUSPICIS QUÆ CEPERE EXTERNI.

1. Quum rex Alexander urbem in Ægypto constituere vellet, architectus Dinocrates, quum cretam non haberet, polentaque futuræ urbis lineamenta duxisset, ingens avium multitudo proximo lacu emersa polentam depasta est: quod sacerdotes Ægyptiorum interpretati sunt, advenarum frequentiæ alimentis suffecturam urbem.

2. Dejotaro vero regi omnia fere auspicio gerenti saturnalibus aquilæ conspectus fuit: qua visa, abstinuit se ab ejus tecti usu, quod, nocte insequenti, ruina solo æquatam est.

CHAPITRE V.

DES PRÉSAGES, CHEZ LES ROMAINS.

1. L'observation des présages a aussi quelque rapport avec la religion; car on les attribue, non au hasard, mais à la Providence divine.

C'est elle qui inspira le mot suivant. Rome avait été ruinée par les Gaulois, et le sénat délibérait si l'on devait la rebâtir, ou passer à Véies. En ce moment même un centurion, revenant de son poste avec ses cohortes, cria dans la place des Comices: « Porte-enseigne, plante le drapeau; nous serons bien ici. » A ces mots, qui arrivèrent jusqu'à eux, les sénateurs répondirent qu'ils acceptaient le présage; et le projet d'aller s'établir à Véies fut aussitôt abandonné. Qu'il fallut peu de chose pour fixer le siège du plus grand empire quidût exister! Les dieux regardèrent, sans doute, comme un opprobre que l'on changeât pour le misérable nom de Véies le nom de cette Rome dont les plus heureux auspices avaient marqué l'origine, et qu'on ensevelît le glorieux souvenir d'une célèbre victoire sous les ruines d'une ville récemment détruite (An de R. 363).

2. L'auteur de cette œuvre éclatante, Camille, pria les dieux, si la prospérité du peuple romain leur paraissait excessive, de faire tomber sur lui seul le poids de quelque disgrâce; et à l'instant même il fit une chute, que l'on regarda comme le présage de la condamnation dont il fut frappé plus tard. On ne sait, en vérité, ce qui fait le plus d'honneur à ce grand homme, de sa victoire ou de cette prière généreuse; car il est également

CAPUT V.

DE OMNIBUS QUÆ ACCEPERE ROMANI.

1. Ominum etiã observatio aliquo contactu religionis innexa est: quoniam non fortuito motu, sed divina providentia constare creditur.

Quæ effecit, ut Urbe a Gallis disjecta, deliberantibus P. C. utrum Veios migrarent, an sua moenia restituerent: forte eo tempore e præsidio cohortibus redeuntibus, centurio in comitio exclamaret: « Signifer, statue signum: hic optime manebimus. » Ea enim voce audita, senatus se accipere omen respondit, e vestigioque Veios transeundi consilium omisit. Quam paucis verbis de domicilio futuri summi imperii confirmata est conditio! credo indignum diis existimantibus, prosperrimis auspiciis Romanum nomen ortum, Veientanæ urbis appellatione mutari, inclytæque victoriæ decus modo abjectæ urbis ruinis infundi.

2. Hujus tam præclari operis auctor Camillus, quum esset precatus, ut si cui deorum nimia felicitas populi Romani videretur, ejus invidia suo aliquo incommodo satiaretur, subito lapsu decidit: quod omen ad damnationem, qua postea oppressus est, pertinuisse visum est. Merito autem de laude inter se victoria et pia precatio amplissimi viri certaverunt: æque enim virtutis est, et bona patriæ auxisse, et mala in se transferre voluisse.

beau d'augmenter le bonheur de sa patrie et de vouloir en détourner sur soi les malheurs (An de R. 357).

3. Est-il rien de plus mémorable que ce qui arriva au consul L. Paullus (1)? Le sort venait de lui confier le soin de la guerre contre le roi Persée. Il rentra, du sénat, chez lui; et, en embrassant sa fille, nommée Tertia, encore toute jeune, il remarqua qu'elle était triste: il lui demanda la cause de son chagrin: « Persa est mort, » répondit-elle. Persa était un petit chien que cette enfant venait de perdre et qu'elle aimait beaucoup. Paullus saisit avidement ce présage, et tira d'une parole fortuite le gage assuré d'un triomphe éclatant (An de R. 585).

4. Cécilia, femme de Métellus, cherchant, la nuit, suivant un usage antique, un présage d'hyménée pour sa nièce, alors nubile, le fournit elle-même sans le savoir. Elle s'était rendue, à cet effet, dans une chapelle et y était assise depuis quelque temps, sans qu'aucune parole conforme à ses désirs se fût fait entendre. La jeune fille, fatiguée de se tenir debout, pria sa tante de la laisser s'asseoir un instant: « Prends ma place, lui répondit-elle, je te la cède volontiers. » Ce mot, dicté par la bienveillance, devint, par le fait, un sûr présage, puisque, bientôt après, Métellus, veuf de Cécilia, épousa la jeune fille dont je parle (An de R. 622).

5. C. Marius dut certainement la vie à l'observation d'un présage. Déclaré ennemi public par le sénat, il avait été conduit à Minturne, dans la maison de Fannia, et confié à sa garde.

(1) Paul Émile.

3. Quid illud, quod L. Paulo consuli evenit, quam memorabile! quum ei sorte evenisset, ut bellum cum rege Perse gereret, et domum e curia regressus, filiolum suam nomine Tertiam, quæ tum erat admodum parvula, osculatus, tristem animadverteret: interrogavit, quid ita eo vultu esset. Quæ respondit, Persam periisse. Decesserat autem catellus, quem puella in deliciis habuerat, nomine Persa. Arripuit igitur omen Paullus, exque fortuito dicto, quasi spem certam clarissimi triumphii animo præsumpsit.

4. At Cæcilia Metelli, dum sororis filiæ, adultæ ætatis virgini, more prisco, nocte concubia, nuptialia petit, omen ipsa fecit. Nam quum in sacello quodam, ejus rei gratia, aliquamdiu persedisset, nec ulla vox proposito congruens esset audita; fessa longa standi mora puella, rogavit materteram, ut sibi paullisper locum residendi accommodaret. Cui illa: « Ego vero, inquit, libenter tibi mea sedem cedo. » Quod dictum, ab indulgentia profectum, ad certi ominis processit eventum, quoniam Metellus, non ita multo post, mortua Cæcilia, virginem, de qua loquor, in matrimonium duxit.

5. C. autem Mario observatio omnis procul dubio saluti fuit, quo tempore hostis a senatu judicatus, in domum Fannie Minturnis custodiæ causa deductus est. Animadvertit enim asellum, quum ei pabulum objiceretur, neglecto eo, ad aquam procurrentem. Quo spectaculo, deo-

rum providentia, quod sequeretur, oblatum ratus, alioquin etiam interpretandarum religionum peritissimus, a multitudine, quæ ad opem illi ferendam confluerat, impetravit, ut ad mare perduceretur: ac protinus naviculam conscendit; eaque in Africam pervectus, arma Sullæ victricia effugit.

6. Pompeius vero Magnus in acie Pharsalica victus a Cæsare, fuga quærens salutem, cursu in insulam Cyprum, ut aliquid in ea virium contraheret, classem direxit: appellensque ad oppidum Paphum, conspexit in littore speciosum ædificium: gubernatoremque interrogavit, quod ei nomen esset: qui respondit Κακοθασιλία vocari: quæ vox spem ejus, quantulumcumque restabat, comminuit. Neque id dissimulanter tulit: avertit enim oculos ab illis tectis, ac dolorem, quem ex diro omine conceperat, gemitu patefecit.

7. M. etiam Bruti dignus, admissio parricidii, eventus omine designatus est. Siquidem post illud nefarium opus natalem suum celebrans, quum græcum versum expromere vellet, ad illud potissimum Homericum referendum animo tetendit:

« Mais le sort et Phébus ont décidé ma perte (2) »

Ce fut, en effet, Apollon, dont César et Antoine avaient pris le nom pour mot d'ordre, à la bataille de Philippes, qui dirigea ses traits contre Brutus (An de R. 710).

8. La fortune inspira aussi à C. Cassius un

(1) Le meurtre de César. — (2) *Iliad.* XVI, 608.

rum providentia, quod sequeretur, oblatum ratus, alioquin etiam interpretandarum religionum peritissimus, a multitudine, quæ ad opem illi ferendam confluerat, impetravit, ut ad mare perduceretur: ac protinus naviculam conscendit; eaque in Africam pervectus, arma Sullæ victricia effugit.

6. Pompeius vero Magnus in acie Pharsalica victus a Cæsare, fuga quærens salutem, cursu in insulam Cyprum, ut aliquid in ea virium contraheret, classem direxit: appellensque ad oppidum Paphum, conspexit in littore speciosum ædificium: gubernatoremque interrogavit, quod ei nomen esset: qui respondit Κακοθασιλία vocari: quæ vox spem ejus, quantulumcumque restabat, comminuit. Neque id dissimulanter tulit: avertit enim oculos ab illis tectis, ac dolorem, quem ex diro omine conceperat, gemitu patefecit.

7. M. etiam Bruti dignus, admissio parricidii, eventus omine designatus est. Siquidem post illud nefarium opus natalem suum celebrans, quum græcum versum expromere vellet, ad illud potissimum Homericum referendum animo tetendit:

« Ἄλλὰ με μοῖρ' ὄλοσ' καὶ Ἀθηνοῦς ἔκτανεν υἱός. »

Qui deus Philippensi acie a Cæsare et Antonio signo datus, in eum tela convertit.

8. Consentaneo vocis jactu C. Cassii aurem fortuna

mot conforme au sort qu'elle lui réservait. Les Rhodiens le suppliaient de ne pas les dépouiller de toutes les statues de leurs dieux : « Je laisserai le soleil (1), » répondit-il; et la Fortune lui dicta cette réponse insolente pour montrer tout l'orgueil de ce vainqueur insatiable, qu'elle réduisit, après sa défaite en Macédoine, à quitter, non pas l'image du soleil, seul objet accordé aux instances des vaincus, mais le soleil même (An de R. 710).

9. C'est encore un présage digne d'être cité, que celui sous lequel périt le consul Pétilius dans la guerre de Ligurie. Il assiégeait une colline nommée *Letum* (2) : « Je l'aurai aujourd'hui certainement, » avait-il dit dans sa harangue aux soldats; et, en s'exposant trop au péril, il justifia par sa mort cette parole échappée au hasard (An de R. 577).

DES PRÉSAGES, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. A ces exemples, puisés dans notre histoire, on peut, avec raison, en ajouter deux du même genre, empruntés aux étrangers. Les habitants de Priène, en guerre avec les Cariens, implorèrent le secours de ceux de Samos. Ceux-ci, par une orgueilleuse dérision, au lieu d'une flotte et d'une armée, leur envoyèrent une gondole. Acceptée toutefois comme un secours des dieux, elle fut reçue avec joie, et justifia le présage (3) des Priéniens, en les conduisant à la victoire.

2. Les Apolloniates n'eurent pas non plus à se repentir, dans une guerre difficile contre les

(1) Le fameux Colosse, que les Rhodiens appelaient le soleil. — (2) Le mot latin *letum* signifie la mort. — (3) Le présage était favorable, en ce que *κύβητις* (*cymbula*), qui signifie gondole, veut dire aussi tête.

pervellit : quem orantibus Rhodiis, ne ab eo cunctis deorum simulacris spoliarentur, Solem a se relinqui respondere voluit : ut rapacissimi victoris insolentiam dicti tumore protraheret, abjectumque Macedonica pugna, non effigiem Solis, quam tantummodo supplicibus cesserat, sed ipsum Solem revera relinquere cogeret.

9. Annotatu dignum illud quoque omen, sub quo Petilius consul in Liguria bellum gerens occidit. Nam quum montem, cui Leto cognomen erat, oppugnaret, interque adhortationem militum dixisset : « Hodie ego Letum utique capiam; » inconsideratius præliando, fortuitum jactum vocis leto suo confirmavit.

DE OMNIBUS QUÆ ACCEPERE EXTERNI.

1. Adjici nostris duo ejusdem generis alienigena exempla non absurde possunt. Samii Priensibus auxilium adversus Caras implorantibus, arrogantia instincti, pro classe et exercitu cymbulam eis derisus gratia miserunt. Quam illi velut divinitus datum præsidium interpretati, libenter receptam, vera fatorum prædictione victoriæ duces habuerunt.

2. Ne Apolloniatae quidem poenitentiam egerunt, quod, quam bello Illyrico pressi, Epidamnios, ut sibi opem ferrent, orassent, atque illi flumen vicinum mœnibus suis

Illyriens, d'avoir demandé du secours à ceux d'Épidamne. Ces derniers leur avaient dit qu'ils leur envoyaient pour auxiliaire le fleuve Éas, lequel coule près de leurs murs. « Nous acceptons cette offre, » répondirent-ils; et ils lui assignèrent le premier rang dans l'armée, comme à leur général. Ils vainquirent leurs ennemis contre toute espérance, et, attribuant ce triomphe à leur confiance dans le présage (1), ils sacrifièrent au fleuve Éas comme à un dieu, et résolurent de le mettre désormais à leur tête dans toutes les batailles.

CHAPITRE VI.

DES PRODIGES, CHEZ LES ROMAINS.

Le récit des prodiges, heureux ou malheureux, entre aussi dans le plan de notre ouvrage.

1. Tandis que Serv. Tullius, encore enfant, dormait, une flamme brilla autour de sa tête, au grand étonnement de sa famille. Frappée de ce prodige, Tanaquil, épouse de Tarquin l'Ancien, fit élever Servius comme son propre fils, quoiqu'il fût né d'une esclave; et elle finit par le placer sur le trône (An de R. 150).

2. Un événement non moins heureux fut annoncé par un pareil prodige. L. Marcius était resté le chef de deux armées, dont la mort de P. et de Cn. Scipion en Espagne avait abattu le courage. Pendant qu'il haranguait ses troupes, une flamme entoura sa tête. A cette vue, les soldats, naguère découragés, retrouvèrent toute leur valeur, taillèrent en pièces trente-huit mille ennemis, firent un grand nombre de prisonniers,

(1) Le fleuve Éas s'appelait aussi, dit-on, Ἰᾶος, remède, secours.

nomine Æantem in adjutorium eorum sese mittere dixerunt, « Accipimus, quod datur, » responderunt : eique primum in acie locum, perinde ac duci, assignaverunt. Ex insperato enim superatis hostibus, successum suum omni acceptum referentes, et tunc Æanti ut deo immolaverunt, et deinceps omnibus præliis duce uti constituerunt.

CAPUT VI.

DE PRODICIIS QUÆ EVENERE ROMANIS.

Prodigiorum quoque, quæ aut secunda, aut adversa acciderunt, debita proposito nostro relatio est.

1. Serv. Tullio etiam tum puerulo dormienti circa caput flammam emicuisse, domestici oculi annotaverunt. Quod prodigium Prisci Tarquinii regis uxor Tanaquil admirata, Servium serva natum in modum filii educavit, et ad regium fastigium evexit.

2. Æque felix eventus illa flamma, quæ ex L. Marci ducis duorum exercituum, quos interitus P. et Cn. Scipionum in Hispania debilitaverat, capite concionantis eluxit : namque ejus aspectu pavidi adhuc milites, pristinam recuperare fortitudinem admoniti, octo et triginta

et s'emparèrent de deux camps remplis de richesses carthaginoises (An de R. 541).

3. Les Romains, après une longue et opiniâtre guerre, avaient repoussé les Véiens jusque dans l'enceinte de leur ville, mais sans pouvoir la prendre. La lenteur du siège semblait également fatiguer les assiégeants et les assiégés, lorsque les dieux immortels, accordant la victoire à l'ardeur de nos vœux, nous en frayèrent le chemin par un prodige mémorable. En effet, le lac Albain, sans être grossi ni par les pluies du ciel ni par le débordement d'aucune rivière, franchit tout à coup ses limites accoutumées. Les ambassadeurs, envoyés à Delphes pour consulter l'oracle à ce sujet, rapportèrent cette réponse : « qu'il fallait lâcher les eaux du lac et en inonder la campagne; que c'était le seul moyen de faire tomber Véies au pouvoir des Romains. » Le même conseil avait été donné, avant le retour des députés, par un aruspice de cette ville, que nos soldats avaient pris et amené au camp, parce qu'aucun Romain ne savait interpréter ce prodige. Éclairé par ce double avis, le sénat obéit à l'oracle, et la ville ennemie devint bientôt sa conquête (An de R. 356).

4. Il y a aussi beaucoup de bonheur dans l'événement que je vais raconter. Le consul L. Sylla, qui commandait l'armée dans la guerre Sociale, était campé sur le territoire de Nole, et faisait un sacrifice devant la tente prétorienne. Tout à coup il voit un serpent s'échapper du pied de l'autel. A cette vue, et sur l'avis de l'aruspice Postumius, il se hâta de mettre son armée en campagne, et il force les Samnites dans un camp des mieux retranchés : victoire qui fut comme le fondement et le premier degré de la haute puissance où il devait parvenir (An de R. 664).

millibus hostium cæsis, magnoque numero in potestatem redacto, bina castra Punicis opibus refera ceperunt.

3. Item quum bello acri et diutino Veientes, a Romanis intra moenia compulsi, capi non possent, eaque mora non minus obsidentibus, quam obsessis, intolerabilis videretur, exoptatæ victoriæ iter miro prodigio dii immortales patefecerunt. Subito enim Albanus lacus, neque cælestibus imbribus auctus, neque inundatione ullius amnis adjutus, solitum stagni modum excessit : cujus rei explorandæ gratia legati, ad Delphicum oraculum missi, retulerunt, « præcipi sortibus, ut aquam lacus ejus emissam per agros diffunderent : sic enim Veios in potestatem populi Romani futuros. » Quod priusquam legati renuntiarent, aruspex Veientium a milite nostro (quia domestici interpretes deerant) raptus et in castra perlatus futurum dixerat. Ergo senatus duplici prædictione monitus, eodem pæne tempore et religioni paruit, et hostium urbe potitus est.

4. Nec parum prosperi successus est, quod sequitur. L. Sulla Cos. sociali bello, quum in agro nolano ante prætorium immolaret, subito ab ima parte aræ prolapsam anguem prospexit. Qua visa, Postumii aruspis hortatu continuo exercitum in expeditionem eduxit, ac fortissima Samnitum castra cepit. Quæ victoria futuræ ejus amplissimæ potentiæ gradus et fundamentum exstitit.

5. Au nombre des plus étonnants prodiges, il faut mettre encore ceux qui arrivèrent dans Rome, sous le consulat de P. Volumnius et de Ser. Sulpicius, aux approches et dans le tumulte des guerres de ce temps-là. Un bœuf, au lieu de mugir, se mit à parler, et la nouveauté de ce phénomène épouvanta ceux qui en furent témoins. Des lambeaux de chair tombèrent çà et là comme une pluie soudaine : des oiseaux de proie vinrent en enlever une grande partie; le reste demeura plusieurs jours sur la terre, sans mauvaise odeur, comme sans altération visible (An de R. 292).

De pareils prodiges trouvèrent aussi créance à d'autres époques malheureuses. Un enfant de six mois avait crié, Triomphe! dans le marché aux bœufs (An de R. 536); un autre était né avec une tête d'éléphant; dans le Picénum, il était tombé une pluie de pierres (An de R. 544); dans la Gaule, un loup avait tiré du fourreau l'épée d'une sentinelle; en Sardaigne, deux boucliers avaient sué du sang; près d'Antium, des moissonneurs avaient vu tomber dans une corbeille des épis ensanglantés; les fontaines de Cère avaient donné des eaux mêlées de sang (An de R. 536); enfin, assure-t-on, pendant la seconde guerre Punique, un bœuf de Cn. Domitius avait dit : « Rome, prends garde à toi! »

6. C. Flaminius avait été fait consul, au mépris des auspices. Sur le point de livrer bataille à Annibal près du lac Trasimène, et au moment même où il donnait l'ordre de lever les enseignes, son cheval s'abattit, et le jeta, par dessus sa tête, sur la poussière. Ce présage ne l'arrêta point; et les porte-enseignes lui déclarant ne pouvoir pas arracher les drapeaux d'où ils étaient

5. Præcipuæ admirationis etiam illa prodigia, quæ P. Volumnio, Ser. Sulpicio Cos. in urbe nostra inter initia motusque bellorum acciderunt. Bos namque, mugitu suo in sermonem humanum converso, novitate monstri audientium animos exterruit. Carnis quoque in modum nimbi dissipatæ partes ceciderunt : quarum majorem numerum præpetes diripuerunt aves, reliquum humi per aliquot dies neque odore tetro, neque deformati aspectu mutatum jacuit.

Ejusdem generis monstra alio tumultu credita sunt : puerum infantem semestrem in foro boario triumphum proclamasse; alium cum elephantino capite natum; in Piceno lapidibus ploisse; in Gallia lupum vigili e vagina gladium abstulisse; in Sardinia scuta duo sanguinem sudasse; apud Antium metentibus cruentas spicas in corbæm decidisse; Cæriles aquas sanguine mixtas fluxisse. Bello etiam Punico secundo constitit, Cn. Domitii bovem dixisse, *Cave tibi Roma.*

6. C. autem Flaminius inauspicato consul creatus, quum apud lacum Trasimenum, cum Hannibale conficturus, convelli signa jussisset, lapsa equo, super caput ejus humi prostratus est : nihilque eo prodigio inhibitus, signiferis negantibus, signa moveri sua sede posse, malum, ni ea continuo effodissent, minatus est. Verum hujus te-

plantés (1), il leur commanda, sous les peines les plus terribles, de les enlever de suite en creusant la terre. Plût aux dieux que sa témérité eût été fatale à lui seul, et que Rome ne l'eût pas expiée par un affreux désastre ! Quinze mille Romains restèrent ce jour-là sur le champ de bataille ; six mille furent faits prisonniers ; dix mille furent forcés de fuir. Annibal fit chercher le corps mutilé du consul, pour élever un tombeau à son ennemi, qui venait de creuser celui de l'empire romain (An de R. 536).

7. L'aveugle audace de Flaminius servit de modèle à la folle obstination du consul C. Hostilius Mancinus, à qui arrivèrent, comme il allait en Espagne, les prodiges que voici. A Lavinium, il voulut faire un sacrifice ; les poulets sacrés, à peine sortis de leur cage, s'enfuirent dans un bois voisin, et, malgré toutes les recherches, on ne put les retrouver. Arrivé au port d'Hercule, où il s'était rendu à pied, il allait s'y embarquer, lorsqu'une bouche invisible lui cria ces mots : « Demeure, Mancinus ! » Effrayé, il changea de route, et gagna Gênes. Là, en entrant dans une barque, il aperçut un énorme serpent, qui disparut soudain. Le nombre des malheurs égala le nombre des prodiges : une bataille perdue, un traité honteux, une soumission funeste (An de R. 616).

8. On s'étonne moins de la témérité d'un homme si inconsidéré, quand on voit un citoyen aussi grave que Ti. Gracchus subir, malgré sa prudence, le triste sort qu'un prodige lui avait annoncé. Il était proconsul en Lucanie, et venait d'y faire un sacrifice : tout à coup deux serpents,

(1) Ce qui passait pour un très-mauvais présage.

meritatis utinam sua tantum, non etiam populi Romani maxima clade poenas pendisset! In ea namque acie quindecim millia Romanorum cæsa, sex millia capta, decem millia fugata sunt. Consulibus obruncati corpus ad funerandum ab Hannibale quaesitum est : qui quantum in ipso fuerat, Romanum sepelierat imperium.

7. Flamini autem præcipitem audaciam C. Hostilius Mancinus vesana perseverantia subsequitur : cui consuli in Hispaniam ituro hæc prodigia acciderunt. Quum Lavinii sacrificium facere vellet, pulli caeca emissi in proximam silvam fugerunt, summaque diligentia quaesiti reperiri nequiverunt. Quumque ab Herculis portu, quo pedibus pervenerat, navem conscenderet, talis vox sine ullo auctore ad aures ejus pervenit, *Mancine, mane*. Qua territus, quum itinere converso Genuam petisset, et ibi scapham esset ingressus, anguis eximie magnitudinis visus e conspectu abiit. Ergo numerum prodigiorum numero calamitatum æquavit, infelici pugna, turpi fœdere, deditione funesta.

8. Minus miram in homine parum considerato temeritatem Ti. Gracchi gravissimi civis tristis exitus, et prodigio denuntiatus, nec evitatus consilio, facit. Proconsul enim dum in Lucanis sacrificasset, angues duo ex occulto

sortis d'une retraite cachée, se jettent sur la victime qu'il avait immolée, en dévorent le foie, et retournent dans leur ténébreux réduit. On recommence le sacrifice ; le même prodige se renouvelle. Une troisième victime est immolée ; on veille sur les entrailles avec plus d'attention, et l'on ne peut empêcher ces serpents ni de revenir, ni de s'en retourner encore. Les aruspices déclarent que ce prodige intéresse la vie du général ; mais Gracchus ne sait pas éviter le piège que lui préparait la perfidie de son hôte Flavius ; et, conduit dans un endroit où Magon, chef des Carthaginois, s'était embusqué avec une troupe de soldats, il y est tué sans défense (An de R. 541).

9. Le sort de Ti. Gracchus me rappelle celui de Marcellus, élevé avec lui au consulat, trompé comme lui, et comme lui victime de son imprudence. La prise de Syracuse et la gloire d'avoir le premier forcé Annibal à la fuite, devant les murs de Nole, enflammant son courage, il redoublait d'efforts pour exterminer, en Italie, l'armée carthaginoise, ou pour l'en chasser. Il voulut, par un sacrifice solennel, interroger la volonté des dieux : dans la première victime qui tomba devant le brasier, fut trouvé un foie sans lobe ; la seconde présenta un foie à deux lobes. A la vue de ces prodiges, l'aruspice déclara d'un air triste « qu'ils ne présageaient rien d'heureux, à cause du défaut de lobe dans le premier sacrifice, et du double lobe dans le second. » C'était pour Marcellus un avertissement de ne rien entreprendre au hasard. Toutefois, la nuit suivante, il osa sortir avec une faible escorte pour aller à la découverte, et il fut enveloppé, dans le Brutium, par

prolapsi, repente hostiæ, quam immolaverat, adeso jecignore, in eadem latebras se retulerunt. Ob id deinde factum instaurato sacrificio, idem prodigii evenit. Tertia quoque cæsa victima, diligentiusque asservatis extis, neque allapsus serpentum arceri, neque fuga impediri potuit. Quod quamvis aruspices ad salutem imperatoris pertinere dixissent, Gracchus tamen non cavet, ne perfidi hospitis sui Flavii insidiis in eum locum deductus, in quo Pœnorum dux Mago cum armata manu delituerat, inermis occideretur.

9. Et consulatus collegium, et erroris societas, et par genus mortis, a Ti. Graccho ad Marcelli memoriam me trahit. Is captarum Syracusarum, et Hannibalis ante Nolanam cœnia a se primum fugere coacti, gloria inflammatus, quum summo studio niteretur, ut Pœnorum exercitum aut in Italia prosterneret, aut Italia pelleret, solennique sacrificio voluntates deorum exploraret ; quæ prima hostia ante foculum decedit, ejus jecur sine capite inventum est : proxima caput jecinoris duplex habuit. Quibus inspectis aruspex tristi vultu, non placere sibi exta, quia prima trunca, secunda nimis lata apparuissent, respondit. Ita monitus M. Marcellus, ne quid temere conaretur, insequenti nocte speculandi gratia cum paucis egredi ausus, a multitudine hostium in Brutiis circum-

un gros d'ennemis, qui le tuèrent; perte aussi funeste que douloureuse à la patrie (An de R. 539).

10. Le consul Octavius, malgré l'effroi que lui causa un sinistre présage, n'en sut pas non plus éviter les effets. La tête d'une statue d'Apollon s'était détachée d'elle-même, et tenait si fortement au sol qu'on ne pouvait l'en arracher. Alors en guerre avec son collègue Cinna, Octavius se crut menacé de mort par ce prodige; et sa terreur même le précipita vers le triste sort qui termina sa vie. Après cet événement, la tête du dieu, jusqu'alors inébranlable, fut sans peine levée de terre (An de R. 666).

11. M. Crassus, dont il faut mettre la mort au nombre des plus grandes calamités de l'empire, réclame ici contre l'oubli de son nom, lui qu'avait frappé, avant son affreux désastre, une foule de prodiges qui l'annonçaient clairement. Comme il allait quitter Carres, à la tête de son armée, pour marcher contre les Parthes, on lui présenta un manteau brun, au lieu du manteau blanc ou couleur de pourpre que l'on donne aux généraux qui vont combattre. Les soldats se rendirent à la place d'armes, tristes et silencieux, au lieu d'y accourir, selon l'ancien usage, avec des cris d'allégresse. Le primipile (1) eut beaucoup de peine à enlever une des aigles; une autre, arrachée après bien des efforts, se tourna d'elle-même en arrière. Voilà de grands prodiges; mais les malheurs furent plus grands encore. Tant de superbes légions massacrées; tant d'enseignes tombées au pouvoir de l'ennemi; toute la gloire des armes romaines foulée aux pieds par la cavalerie

(1) Nom du centurion qui commandait la première compagnie de chaque cohorte.

ventus, æque magnum dolorem, ac detrimentum patriæ, interitu suo attulit.

10. Jam Octavius consul dirum omen quemadmodum timuit, ita vitare non potuit. Ex simulacro enim Apollinis per se abrupto capite, et ita infixi humi, ut avelli nequirit, armis cum collega suo Cinna dissidens, præsumpsit animo, ea re significari exitum suum: in quod metu augurii, tristi fine vitæ incidit; ac tum demum immobile dei caput terra refigi potuit.

11. Non sinit nos M. Crassus, inter gravissimas Romani imperii jacturas numerandus, hoc loco de se silentium agere, plurimis et evidentissimis ante tantam ruinam monstrorum pulsatus ictibus. Ducturus erat a Carris adversus Parthos exercitum; pullum ei traditum est paludamentum, quum in prælium exeuntibus album aut purpureum dari solet: mæsti et taciti milites ad principia convenerunt, qui vetere instituto cum clamore alacri currere debebant: aquilarum altera vix convelli a primipilo potuit; altera ægerrime extracta, in contrariam, ac ferbatur, partem se ipsa convertit. Magna hæc prodigia: sed et illæ clades aliquanto majores; tot pulcherrimarum legionum interitus; tam multa signa hostilibus intercepta manibus, tantum Romane militiæ decus Barbarorum ob-

des Barbares; un fils du plus rare mérite égorgé sous les yeux de son père; le corps du général exposé, sur un monceau de cadavres, à la voracité des oiseaux de proie et des bêtes sauvages: quel affreux tableau! mais je ne pourrais en adoucir les traits sans mentir à la vérité. Ainsi s'enflamme le courroux des dieux qu'on méprise; ainsi est châtiée la raison humaine, quand elle se préfère à la raison divine (An de R. 700).

12. Cn. Pompée recut aussi du puissant Jupiter de nombreux avertissements pour ne point risquer contre C. César une bataille décisive: la foudre tombant devant ses troupes, à son départ de Dyrrachium; des essaims d'abeilles dérobant la vue des drapeaux; une tristesse vague et soudaine s'emparant des soldats; l'armée entière livrée à des terreurs nocturnes; les victimes s'enfuyant des autels. Mais les lois irrésistibles du destin ne permirent pas à cette âme, d'ailleurs si sage, d'apprécier justement l'importance de ces prodiges. Il les dédaigna; et ce crédit immense, cette fortune excessive pour un particulier, tous ces titres glorieux que depuis sa première jeunesse il avait, en dépit de l'envie, réunis dans sa personne, tout cela disparut dans l'espace d'un seul jour. Et ce jour-là, dit-on, les statues, dans les temples des dieux, se retournèrent d'elles-mêmes; un cri militaire et un bruit d'armes retentirent à Antioche et à Ptolémaïde avec une telle force, que l'on courut sur les remparts; à Pergame, un roulement de tambours se fit entendre du fond des sanctuaires; à Tralles, dans le temple de la Victoire, et au-dessous de la statue de César, il poussa tout à coup, entre les dalles, un palmier verdoyant, d'une dimension ordinaire: autant de

trifum equitatu; optimæ indolis filii cruore paterna respersi oculi; corpus imperatoris, inter promiscuas cadaverum strues, avium ferarumque lanatibus objectum. Vellem quidem placidius; sed, quod relatam, verum est: sic dæ spretii excandescunt: sic humana consilia castigantur, uti se coelestibus præferunt.

12. Cn. etiam Pompeium Jupiter omnipotens abunde monuerat, ne cum C. Cæsare ultimam belli fortissimè experiri contenderet, egresso a Dyrrachio adversa agminis ejus fulmina jaciens, examinibus apum signa obscurante, subita tristitia implicatis militum animis, nocturnis totius exercitus terroribus, ab ipsis altaribus hostiarum fæga. Sed invictæ leges necessitatis pectus aliqui procul ab amentia remotum, prodigia ista justa aestimatione perpendere passæ non sunt. Itaque dum illa elevat, auctoritatem amplissimam, et opes privato fastigio excelsiores, omniaque ornamenta, quæ ab ineunte adolescentia ad invidiam usque contraxerat, spatium unius diei confregit. Quo constat in delubris deum sua sponte signa conversa; militarem clamorem, strepitumque armorum adeo magnum Antiochiæ et Ptolemaide auditum, ut in inuros concurreretur; sonum tympanorum Pergami abditis delubris editum; palmam viridem Trallibus in æde Victoriæ, sub Cæsaria

preuves que les dieux s'intéressaient à la fois à la gloire de César et au salut de Pompée (An. de R. 705).

13. Plein de vénération pour tes autels et tes augustes temples, je te supplie, divin Jules, d'accorder au malheur de ces grands hommes la protection de ta divinité, sous l'abri tutélaire de ton exemple. On dit, en effet, que le jour où, revêtu du manteau de pourpre, tu t'assis sur un trône d'or, pour ne point paraître dédaigner les honneurs extraordinaires que te décernait l'admiration du sénat, tu voulus, avant de t'offrir aux avides regards des Romains, rendre aux immortels un religieux hommage, dont tu devais bientôt te voir aussi l'objet; et que, dans le magnifique taureau immolé au pied des autels, on ne trouva point de cœur; prodige qui, selon la réponse de l'aruspice Spurina, « menaçait ta vie et ta pensée, le cœur étant le siège de l'une et de l'autre. » Alors éclata le parricide de ceux qui, en voulant te retrancher du nombre des hommes, t'associèrent au conseil des dieux (An. de R. 709).

DES PRODIGES, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Je terminerai là le récit des prodiges arrivés à des Romains. Emprunter d'autres exemples à notre histoire, ce serait, pour ainsi dire, descendre du palais des dieux, pour chercher des leçons superflues dans les demeures des hommes. Passons donc aux exemples étrangers: si, dans un ouvrage latin, ils ont moins d'autorité que les nôtres, ils peuvent du moins y répandre une agréable variété. Dans l'armée que Xerxès avait rassemblée contre les Grecs, une cavale, assure-

t-on, donna le jour à un lièvre, lorsqu'après bien des efforts on venait à peine de franchir le mont Athos. Un tel prodige annonçait bien le résultat d'un si monstrueux appareil de guerre. En effet, celui qui naguère couvrait la mer de ses flottes et la terre de ses bataillons se vit forcé de fuir comme un lièvre craintif, et de regagner en tremblant ses États (Av. J.-C. 480).

Avant qu'il consommât la ruine d'Athènes et quand il méditait la conquête de Lacédémone, il arriva, pendant un de ses repas, un prodige mémorable. Le vin qu'on versa dans sa coupe se changea en sang, à trois reprises différentes. Là-dessus consultés, les mages lui conseillèrent d'abandonner son dessein; et s'il fût resté quelque vestige de raisou dans cette âme stupide, il aurait pu éviter ses malheurs, surtout après ce qu'il savait déjà de Léonidas et des Spartiates (Av. J.-C. 480).

2. Midas, qui devint roi de Phrygie, était encore enfant, lorsque des fourmis déposèrent des grains de blé dans sa bouche, pendant son sommeil. Ses parents, curieux de connaître le sens de ce prodige, consultèrent les devins; leur réponse fut « qu'il serait un jour le plus riche des mortels. » Cette prédiction s'accomplit. Midas posséda des richesses supérieures à celles de presque tous les rois; et il entassa, au lieu des précieux dons faits par les dieux au berceau de son enfance, d'énormes monceaux d'or et d'argent.

3. Je mets, sans hésiter, les fourmis de Midas bien au-dessous des abeilles de Platon: car celles-là présagèrent un bonheur fragile et périssable; et celles-ci, une félicité solide et éternelle, en déposant leur miel sur les tendres lèvres de Pla-

statua, inter coagmenta lapidum justæ magnitudinis enatum: quibus apparet, celestium numen et Cæsaris gloriæ favisse, et Pompeii errorem inhibere voluisse.

13. Tuas aras, tuæque sanctissima templa, dive Juli, veneratus oro, ut propitio ac faventi numine tantorum casus virorum sub tui exempli præsidio ac tutela delitescere patiaris. Te enim accipimus, eo die, quo, purpurea veste velatus, aurea in sella consedisti, ne maximo studio senatus exquisitum et delatum honorem sprevisse videreris, priusquam exoptatum civium oculis conspectum tui offerres, cultui religionis, in quam mox eras transiturus, vacasse; mactatoque opimo bove cor in extis non reperisse: ac responsum tibi a Spurina aruspice, *pertinere id signum ad vitam et consilium tuum, quod utraque hæc corde continerentur*. Erupit deinde eorum parricidium, qui dum te hominum numero subtrahere volunt, deorum concilio adjecerunt.

DE PRODIGIIS QUÆ EVENERE EXTERNIS.

1. Claudatur hoc exemplo talium ostentorum domestica relatio, ne si ulterius Romana apprehendero, e celesti templo ad privatas domos, non consentaneos usus transtulisse videar. Attingam igitur externa: quæ latinis inserta litteris, ut auctoritatis minus habent, ita aliquid gratæ varietatis afferre possunt. In exercitu Xerxis, quem adversus pro-

VALÈRE MAXIME.

vinciam Græciam contraxerat, equæ partu leporem editum constat, eodem montem Athon vix tandem transgresso. Quo genere monstri tanti apparatus significatus est eventus: nam qui mare classibus, terram pedestri operuit exercitu, ut fugax animal, pavido regressu regnum suum repetere est coactus.

Priusquam Athenas deleteret, Lacedæmonis invadendæ consilium agitantî, admirabile inter cœnam prodigium incidit. Infusum namque patera ejus vinum, in sanguinem, nec semel, sed iterum, et tertio, conversum est. Qua de re consulti Magi monuerunt, ut se ab incepto abstineret: et, si quod vestigium in recordi pectore sensus fuisset, cavere potuisset, ante de Leonida et Spartanis abunde monitus.

2. Midæ vero, cujus imperio Phrygia fuit subjecta, puero dormienti formicæ in os grana tritici congesserunt. Parentibus deinde ejus, quorsum prodigium tenderet, explorantibus, augures responderunt, *omnium illum mortalium futurum ditissimum*. Nec vana prædictio existit: nam Midas cunctorum pæne regum opes abundantia pecuniæ antecessit; infantiaque incunabula utili deorum munere donata, onustis auro atque argento gazis pensavit.

3. Formicis Midæ jure meritoque apes Platonis prætulerim: illæ enim caducæ ac fragilis, hæ solidæ et æternæ felicitatis indices exstiterunt, dormientis in cunis parvuli

ton dormant dans son berceau. Informés de ce prodige, les devins dirent « que rien n'égalerait la douceur des paroles qui sortiraient de sa bouche. » Mais, au lieu du mont Hymette tout parfumé de l'odeur du thym, ces abeilles, guidées par les Muses, choisirent, ce semble, les collines de l'Hélicon, séjour de ces déesses, et où fleurissent toutes les sciences, pour y composer leur butin, et distiller ensuite dans ce grand génie le suave aliment d'une sublime éloquence (Av. J.-C. 329.)

CHAPITRE VII.

DES SONGES, CHEZ LES ROMAINS.

Mais puisque j'ai fait mention des richesses de Midas et du sommeil éloquent de Platon, je parlerai de ces images où la vérité s'est souvent dévoilée aux hommes dans le calme des nuits.

1. Puis-je mieux commencer que par le nom sacré du divin Auguste? La nuit qui précéda la lutte des armées romaines dans les plaines de Philippes, son médecin Artorius vit en songe l'image de Minerve, qui lui prescrivit d'avertir ce prince, alors dangereusement malade, de prendre part, malgré l'état de sa santé, au combat du lendemain. Sur cet avis, César se fit transporter en litière sur le champ de bataille; et tandis que, avec une activité au-dessus de ses forces, il s'assurait la victoire, Brutus s'emparait de son camp. Pourrions-nous ne pas reconnaître ici la bienveillante intervention des dieux, qui ne voulaient pas qu'un homme déjà destiné par eux à l'immortalité reçût de la fortune un

labellis mel inserendo. Qua re audita, prodigiorum interpretes *singularem eloquii suavitatem ore ejus emanaturam* dixerunt. At mihi quidem illæ apes non montem Hymettum thymi flore redolentem, sed Musarum Heliconios colles omni genere doctrinæ virentes, dearum instinctu depastæ, maximo ingenio dulcissima alimenta summæ eloquentiæ instillasse videntur.

CAPUT VII.

DE SOMNIIS ROMANORUM.

Sed quoniam divitiis Midæ, disertumque Platonis somnum attingi, referam, quam certis imaginibus multorum quies adumbrata sit.

1. Quem locum unde potius exordiar, quam a divi Augusti sacratissima memoria? ejus medico Artorio somnum capienti nocte, quam dies insequutus est, quo in campis Philippicis Romani inter se exercitus concurrerunt, Minervæ speciem illi præcepit, « ut illum gravi morbo implicitum moneret, ne propter adversam valetudinem proximo prælio non interesset. » Quod quum Cæsar audisset, lectica se in aciem deferri jussit: ubi dum supra vires corporis pro adipiscenda victoria excubat, castra ejus a Bruto capta sunt. Quid ergo aliud putamus, quam divino mu-

outrage indigne d'une âme céleste! (An de R. 711.)

2. Mais Auguste, outre sa pénétration naturelle, qui embrassait toute chose, puisait dans un exemple récent, et particulier à sa famille, une raison d'obéir au songe d'Artorius. Il savait, en effet, que Calpurnie, épouse du divin Jules son père, l'avait vu en dormant, la dernière nuit qu'il passa sur la terre, couvert de blessures et expirant dans ses bras; et qu'épouvantée de cette horrible apparition, elle n'avait cessé de le conjurer de ne point aller au sénat le lendemain; mais que César, ne voulant point paraître régler sa conduite sur le rêve d'une femme, n'avait pas laissé de se rendre à l'assemblée, où il tomba sous le fer des parricides. Il est inutile d'établir aucun parallèle entre César et son fils, aujourd'hui surtout qu'ils partagent tous deux les honneurs divins; mais l'un s'était déjà, par ses exploits, ouvert l'entrée du ciel, et l'autre avait encore à parcourir sur la terre un long cercle de vertus. Ainsi, les dieux immortels voulaient seulement avertir le premier que son apothéose approchait, et le second qu'il devait différer le moment de la sienne; César allait entrer de suite en possession de la gloire céleste; elle était promise à Auguste (An de R. 709).

3. Un autre songe, aussi étonnant que mémorable par l'événement qui le suivit, est celui que les deux consuls P. Décius et T. Manlius Torquatus, campés au pied du mont Vésuve, eurent la même nuit, dans la guerre formidable et meurtrière qu'ils soutenaient contre les Latins. Un inconnu leur apparut en songe, qui leur déclara « que le général de l'un des deux partis, et l'ar-

nere effectum, ne destinatum jam immortalitati caput indignam cœlesti spiritu fortunæ violentiam sentiret?

2. Augustum vero præter naturalem animi in omnibus rebus subtiliter perspiciendis vigorem, etiam recens et domesticum exemplum, ut Artorii somnio obtemperaret, admonuit. Audiverat enim divi Julii patris sui uxorem Calpurniam nocte, quam is in terris ultimam egit, in quiete vidisse multis eum confectum vulneribus in suo sinu jacentem; somnique atrocitate vehementer exterritam, rogare non destitisse, *ut proxima die a curia se abstineret*: at illum, ne muliebri somnio motus id fecisse existimaretur, senatum, in quo ei parricidarum manus allatae sunt, adire contendisse. Non est operam inter patrem et filium ullius rei comparisonem fieri, præsertim divinitatis fastigio junctos: sed jam alter operibus suis aditum sibi ad cælum instruxerat, alteri longus adhuc terrestrium virtutum orbis restabat. Quapropter ab hoc tantummodo impendentem mutationem status cognosci, ab illo etiam differri dii immortales viderunt; ut aliud cælo decus daretur, aliud promitteretur.

3. Illud etiam somnium et magnæ admirationis et clari exitus, quod eadem nocte duo consules P. Decius et T. Manlius Torquatus, Latino bello, et gravi et periculoso, non procul a Vesuvii montis radicibus positus castris, viderunt. Utrique enim quidam per quietis speciem prædixit

mée de l'autre, étaient réclamés par les dieux infernaux et par la Mère commune; que les troupes dont le chef attaquerait le premier l'ennemi, et se dévouerait lui-même, remporteraient la victoire. » Le lendemain matin, les deux consuls firent un sacrifice, qui devait servir, ou d'expiation, si le présage pouvait se détourner, ou d'offrande préparatoire, si les dieux mêmes en exigeaient l'accomplissement. Les entrailles des victimes s'accordèrent avec le songe. Il fut alors convenu entre eux que le premier qui verrait plier l'aile soumise à son commandement assurerait par sa mort le salut de la patrie. Aucun d'eux ne redoutait l'épreuve; les destins demandèrent la vie de Décius (An de R. 413).

4. Le songe suivant intéresse également la religion publique. Un jour qu'on allait célébrer les jeux plébéiens, et avant que l'ouverture en fût proclamée, un père de famille avait traversé le cirque de Flaminius, en fustigeant un de ses esclaves, qu'il conduisait au supplice, la fourche au cou. Alors Jupiter apparut en songe à un homme du peuple, nommé Ti. Atinius, et lui ordonna « d'aller dire aux consuls qu'il n'était point content de celui qui avait ouvert les derniers jeux du cirque; et que si l'on n'expiait pas ce tort en les recommençant avec soin, Rome se verrait frappée des plus grands malheurs. » Atinius, craignant de jeter dans l'esprit des magistrats des scrupules dont ils lui feraient peut-être porter la peine, garda le silence. Bientôt son fils lui fut enlevé par une maladie violente et soudaine; et il vit de nouveau, dans son sommeil, le maître des dieux, qui lui demanda « s'il ne se

croyait pas assez puni du mépris qu'il avait fait de ses ordres. » Atinius continua de se taire; il devint lui-même perclus de tout le corps. Alors enfin, cédant aux conseils de ses amis, il se fit porter en litière au tribunal des consuls, puis au sénat, rendit un compte exact de ce qui lui était arrivé, et, au grand étonnement de tout le monde, il recouvra l'usage de ses membres, et revint à pied chez lui (An de R. 264).

5. Autre songe qu'il ne faut pas non plus passer sous silence. Cicéron, banni de Rome par les intrigues de ses ennemis, s'arrêta dans une maison de plaisance de la campagne d'Atina. S'y étant abandonné au sommeil, il lui sembla qu'errant par les plaines désertes d'un pays sauvage, il rencontra C. Marius, revêtu des insignes de la dignité consulaire, et qui lui demanda « pourquoi il allait ainsi marchant à l'aventure et d'un air triste; » qu'instruit de ses malheurs, Marius l'avait pris par la main et remis à son premier lecteur, pour le conduire vers un édifice élevé par ses soins, en lui disant qu'il y trouverait un sort plus heureux. Cette promesse se réalisa, puisque ce fut dans le temple de Jupiter, bâti par Marius, que le sénat rendit le décret du rappel de Cicéron (An de R. 695).

6. Le sort affreux dont C. Gracchus était menacé lui fut clairement révélé par un songe. Il vit, dans son sommeil, l'ombre de son frère Ti-Gracchus, qui lui dit : « Tu périras sans pouvoir l'éviter, comme je péris moi-même quand je fus repoussé du Capitole. » Gracchus, avant de prendre possession du tribunat qui lui valut le destin de son frère, raconta ce songe à plusieurs

« ex altera acie imperatorem, ex altera exercitum, diis Manibus Matrique terræ debere: utrius autem dux copias hostium aggredere, superque eas esse ipsum devovisset, victricem abituram. » Id luce proxima consulibus sacrificio vel expiaturis, si posset averti, vel, si certum deorum etiam monitu visum foret, exsequuturis, hostiarum extra somno congruerunt; convenitque inter eos, cujus cornu prius laborare cepisset, ut is patriæ fata capite suo lueret: quæ, neutro formidante, Decium deposcerant.

4. Sequitur æque ad publicam religionem pertinens somnium. Quum plebeis ludis quidam paterfamilias per circum Flaminius, priusquam pompa induceretur, servum suum verberibus mulcatum, sub furca ad supplicium egisset, Ti. Atinio homini ex plebe Jupiter in quiete præcepit, ut consulibus diceret, sibi præsulatorem ludis Circensibus proximis non placuisse: quæ res nisi attentata ludorum instauratione expiata esset, sequuturum non mediocre urbis periculum. Ille veritus, ne cum aliquo incommode suo religione summum implicaret imperium, silentium egit: e vestigioque filius ejus subita vi morbi correptus interiit. Ipse etiam per quietem ab eodem deo interrogatus, an satis magnam pœnam neglecti imperii sui pependisset, in proposito perseverans, debilitate corporis solutus est: ac tum demum ex consilio amicorum,

lectica ad tribunal consulium, et inde ad senatum perlatus, ordine totius casus sui exposito, magna cum omnium admiratione, recuperata membrorum firmitate, pedibus domum rediit.

5. Ac ne illud quidem involvendum silentio: inimicorum conspiratione urbe pulsus M. Cicero, quum in villa quadam campi Atinatis deversaretur, is animo in somnum profuso, per loca deserta et invias regiones vaganti sibi C. Marium consulatus ornatum insignibus putavit obvium factum, et interrogantem eum, quid ita tam tristi vultu, incerto itinere ferretur: audito deinde casu, quo conflictabatur, comprehendisse dexteram suam, ac se proximo lictori in monumentum ipsius deducendum tradidisse, quod diceret, ibi esse lætiorem status spem repositam: nec aliter evenit: nam in æde Jovis Mariana senatusconsultum de reditu ejus est factum.

6. C. autem Graccho imminentis casus atrocitatis palam atque aperte per quietem denuntiata est: somno enim pressus, Ti. Gracchi fratris effigiem vidit, dicentis sibi, Nulla ratione eum vitare posse, ut eo fato non periret, quo ipse propulsus e Capitolio occidisset. Id ex Graccho prius, quam tribunatum, in quo fratrum exitum habuit, iniret, multi audiverunt. Cælius etiam, certus Romane historiae auctor, sermonem de ea re ad suas aures illo adhuc vivo pervenisse scribit.

personnes; et Célius, historien romain digne de foi, déclare en avoir entendu parler du vivant même du tribun (An de R. 626).

7. Il y avait quelque chose de plus terrible encore dans l'apparition que voici. Après la défaite et la ruine de M. Antoine à Actium, Cassius de Parme, un de ses partisans, se réfugia dans Athènes. Vers le milieu de la nuit, le sommeil ayant enfin gagné son esprit dévoré d'inquiétude et de chagrin, il lui sembla qu'il voyait venir à lui un homme d'une taille gigantesque, le teint noir, la barbe négligée, les cheveux en désordre; que lui ayant demandé qui il était, le fantôme répondit en grec: « Ton mauvais génie. » Épouvanté de cette affreuse vision et de ce nom horrible, il appela ses esclaves, et s'enquit d'eux « s'ils n'avaient pas vu entrer dans sa chambre, ou en sortir, un homme dont il leur peignit l'aspect. » « Personne, répondirent-ils, n'a pénétré ici. » Cassius se recoucha et se rendormit. Le même spectre lui apparut de nouveau. Alors, renonçant au sommeil, il fit apporter de la lumière, et défendit à ses esclaves de s'éloigner. Cette nuit-là fut suivie de bien près du supplice auquel il fut condamné par César (An de R. 733).

8. Il s'écoula moins de temps encore entre le songe d'Atérius Rufus, chevalier romain, et l'événement qu'il présageait. Se trouvant à Syracuse pendant les jeux de gladiateurs, il crut voir, en dormant (1) un rétiaire, le percer de son épée. Le lendemain, au spectacle de ces jeux, il raconta son rêve à ceux qui étaient près de lui. Dans ce moment même, un rétiaire et un mirmillon (2)

(1) Nom d'une espèce de gladiateurs armés d'un filet dont ils cherchaient à envelopper leur adversaire, pour le frapper ensuite plus sûrement. — (2) Autre gladiateur, qui portait sur son casque un poisson (μορμύρον, poisson).

7. Vincit hujusce somnii dirum adspectum, quod sequitur. Apud Actium M. Antonii fractis opibus, Cassius Parmensis, qui partes ejus sequutus fuerat, Athenas confugit: ubi concubia nocte, quum sollicitudinibus et curis mente sopita in lectulo jaceret, existimavit ad se venire hominem ingentis magnitudinis, coloris nigri, squalidum barba, et capillo demisso: interrogatumque, quisnam esset, respondisse *κακοδαίμονα*. Perterritus deinde tam tetro visu, et nomine horrendo, servos in clamavit, sciscitatusque, si quem talis habitus aut intrantem cubiculum, aut exeuntem vidissent. Quibus affirmantibus, neminem illuc accessisse, iterum quieti et somno se dedit: atque eadem animo ejus observata est species. Itaque fugato somno, lumen introferri jussit, puerosque a se discedere vetuit. Inter hanc noctem et supplicium capitis, quo eum Cæsar affecit, paululum admodum temporis intercessit.

8. Propioribus tamen, ut ita dicam, lineis Aterii Rufi, equitis Romani, somnium certo eventu admonitum est: qui, quum gladiatorum munus Syracusis ederetur, inter quietem retiarum se manu confodi vidit: idque postero die in spectaculo consessoribus narravit. Incidit deinde, ut proximo ab equite loco retiarum cum mirmillone introduceretur: cujus quum faciem vidisset, idem dixit, ab

étant introduits dans l'arène, du côté où était assis le chevalier, celui-ci, à la vue du premier, s'écria: « Voilà le rétiaire par qui j'ai cru être tué; » et il voulut se retirer aussitôt. Ses voisins parvinrent à le rassurer, et causèrent ainsi la mort de ce malheureux. En effet, le rétiaire poussa le mirmillon vers cet endroit, l'y terrassa, et, en voulant le frapper, traversa Rufus de son glaive et le tua.

DES SONGES, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Annibal eut aussi un songe dont le présage fut aussi sûr que fatal au nom romain; tant les veilles de cet ennemi, tant son sommeil même étaient hostiles à notre empire! Ce rêve, en effet, répondait bien à ses projets et à ses vœux. Il crut voir un jeune guerrier d'une taille plus qu'humaine, et que lui envoyait Jupiter, pour le guider dans l'invasion de l'Italie. D'abord, selon le conseil de ce guide, il le suivit sans détourner les yeux d'aucun côté; bientôt, cédant à ce penchant qui nous porte à vouloir pénétrer ce qu'on nous cache, il regarda en arrière, et aperçut un serpent immense, qui, dans ses bonds impétueux, écrasait tout ce qui se trouvait sur son passage: derrière lui, des nuages qui crevaient avec un grand bruit de tonnerre, et un affreux mélange de lumière et de ténèbres. Annibal étonné demanda ce que c'était que ce prodige et ce qu'il annonçait. « Tu vois, lui dit son guide, la dévastation de l'Italie; mais garde le silence, et, pour le reste, laisse faire à de secrets destins. »

2. Pour avertir le roi Alexandre de Macédoine de mieux veiller à la sûreté de ses jours, que fallait-il de plus que la vision qu'il eut dans son

illo se retiarum trucidari putasse, protinusque inde discedere voluit. Illi, sermone suo metu ejus discusso, causam exitii misero attulerunt. Retiarius enim in eum locum compulso mirmillone et abjecto, dum jacentem ferire conatur, trajectum gladio Aterium interemit.

DE SOMNIS EXTERNORUM.

1. Hannibalis quoque, ut detestandum Romano sanguini, ita certæ prædictionis somnium: cujus non vigiliæ tantum, sed etiam ipsa quies hostilis imperio nostro fuit. Hausit enim proposito et votis suis convenientem imaginem, existimavitque missum sibi ab Jove mortali specie excelsiorem juvenem, invadendæ Italiæ ducem: cujus monitu primo vestigia nullam in partem motis sequutus oculis, mox humani ingenii prona voluntate velita scrutandi pone respiciens, animadvertit immensæ magnitudinis serpentem, concitato impetu, omne, quidquid obvium fuerat, proterentem: postque eam magno cum cœli fragore erumpentes nimbos, lucemque caliginosis involutam tenebris. Attonitus deinde, *quidnam esset monstri, et quid portenderet*, interrogavit. Hic dux, *Italiæ vides, inquit, vastitatem: proinde sile, et cætera tacitis permittle fattis.*

2. Quam bene Macedoniæ rex Alexander per quietem

sommeil, si la fortune eût aussi voulu l'armer de prudence contre le danger? Un songe lui avait appris à redouter la perfide main de Cassandre avant l'expérience qu'il en fit par sa mort; car il s'était cru assassiné par cet homme, qu'il n'avait jamais vu. Quelque temps après, lorsque Cassandre parut devant le roi, ce dernier reconnut en lui l'image qui avait troublé son sommeil; mais, apprenant qu'il était le fils d'Antipater, il cita un vers grec sur la vanité des songes; et, quand déjà était préparé le poison que l'on croit lui avoir été donné par Cassandre, il bannit de son esprit tout soupçon de ce genre (Av. J.-C. 323).

3. Les dieux montrèrent bien plus de bienveillance au poète Simonide, en lui donnant en songe un avis salutaire, et, de plus, la résolution de le suivre. Sur un rivage où il venait d'aborder, il trouva un cadavre gisant sans sépulture, et il l'inhuma. Averti par l'ombre du mort de ne point se mettre en mer le lendemain, il resta sur la côte. Ceux qui s'embarquèrent furent assaillis par une tempête et engloutis à ses yeux. Il s'applaudit alors d'avoir confié sa vie à la foi d'un songe plutôt qu'à un vaisseau; et, en reconnaissance du bienfait, il immortalisa cette ombre par un admirable poème, lui érigeant ainsi, dans la mémoire des hommes, un monument plus durable et plus beau que celui dont il l'avait honoré sur une plage déserte et inconnue (Av. J.-C. 464).

4. Un autre songe trop fidèlement accompli, est celui qui causa d'abord tant d'alarmes et ensuite tant de douleur au roi Crésus. Il avait deux fils, dont l'un, nommé Atys, supérieur à

l'autre par une rare activité et par les avantages extérieurs, était destiné à lui succéder; il crut le voir expirer sous le fer. Sa sollicitude paternelle prit donc toutes les précautions imaginables pour prévenir le cruel malheur que lui annonçait un tel songe. Jusque là, il avait envoyé ce jeune prince à la guerre; il le retint dans son palais: il avait un vaste arsenal rempli d'armes de toute espèce; il le fit transporter loin de sa résidence: des gardes l'escortaient l'épée au côté; il leur fut fait défense de trop s'approcher de son fils. Mais la nécessité sut bien donner accès au malheur. Un énorme sanglier ravageait les riches campagnes du mont Olympe, et en faisait périr un grand nombre d'habitants. On vint implorer le secours du roi contre ce terrible monstre. Atys, impatient d'aller le tuer, en arracha la permission à son père, et d'autant plus aisément que c'était le fer et non des coups de dents que l'on redoutait pour lui. Mais tandis que tous les chasseurs se disputaient l'honneur de tuer le sanglier, le sort, s'acharnant à la perte d'Atys, détourna sur lui une lance dirigée contre l'animal, et choisit pour cet horrible meurtre la main même à laquelle le père avait confié la garde de son fils; cette main déjà souillée d'un homicide involontaire, et que Crésus, dans la crainte des dieux hospitaliers, avait purifiée, suppliante, par un sacrifice expiatoire (1) (Av. J.-C. 550).

5. Le premier Cyrus offre aussi un mémorable exemple de l'invincible pouvoir du destin. Astyage, son aïeul maternel, averti, par deux songes, de la naissance future d'un petit-fils destiné

(1) Cet Adraste, chassé de Phrygie après le meurtre involontaire de son frère, s'était réfugié chez Crésus. Il se tua sur le tombeau d'Atys.

visa imagine præmonitus erat, ut vite suæ custos esset diligentior, si eum cavendi etiam periculi consilio fortuna instruere voluisset! namque Cassandri pestiferam sibi dexteram somnio prius cognovit, quam exitu sensit: existimavit enim ab illo se interfici, quum eum nunquam vidisset. Interposito deinde tempore, postquam in conspectum venisset, nocturni metus patefacta imagine, ut Antipatri filium esse cognovit, adjecto versu græco, qui fidem somniorum elevat, præparati jam adversus caput suum veneficii, quo occidisse Cassandri manu creditur, suspicionem animo repulit.

3. Longe indulgentius dii in poeta Simonide, cujus salutarem inter quietem admonitionem consilii firmitate roboraverunt. Is enim quum ad litus navem appulisset, inhumatumque corpus jacens sepulturæ mandasset, admonitus ab eo, ne proximo die navigaret, in terra remansit. Qui inde solverant, fluctibus et procellis in conspectu ejus obruti sunt. Ipse lætatus est, quod vitam suam somnio, quam navi, credere maluisset. Memor autem beneficii, elegantissimo carmine æternitati consecravit; melius illi et diuturnius in animis hominum sepulcrum constituens, quam in desertis et ignotis arenis struxerat.

4. Efficax et illa quietis imago, quæ Cresi regis animum maximo prius metu, deinde etiam dolore confecit. Nam e duobus filiis, et ingenti agilitate, et corporis doti-

bus præstantiorem, imperiique successioni destinatum Atym, existimavit ferro sibi ereptum. Itaque quidquid ad evitandam denuntiatae cladis acerbiter pertinebat, nulla ex parte patria cura cessavit avertere. Solitus erat juvenis ad bella gerenda mitti; domi retentus est: habebat armamentarium omnis generis telorum copia refertum; id quoque amoveri jussit: gladio cinctis comitibus utebatur; veliti sunt propius accedere. Necessitas tamen aditum luctui dedit. Quum enim ingentis magnitudinis æper, Olympi montis culta, crebra cum agrestium strage vastaret, inusitatoque malo regum imploratum esset auxilium: filius a patre extorsit, ut ad eum opprimendum mitteretur; eo quidem facilius, quod non dentis, sed ferri sævitia in metu reponeretur. Verum dum acri studio interficiendi suam omnes sunt intenti, pertinax casus imminenti violentiæ, lanceam petendæ ferre gratia missam, in eum detorsit: et quidem eam potissimum dexteram nefariæ cædis crimine voluit adspargi, cui tutela filii a patre mandata erat, quamque Crésus imprudentis homicidii sanguine violatam, hospitales veritus deos, supplicem sacrificio expiaverat.

5. Nec Cyrus quidem superior invictæ fatorum necessitatis parvulum argumentum est; cujus ortus ad imperium totius Asiæ spectantis, maternus avus Astyages, duos prænuntios somnii frustra discutere tentavit: Mandanen filiam suam, quod in quiete viderat urinam ejus omnes

à l'empire de toute l'Asie, essaya en vain d'en empêcher l'accomplissement. Comme il avait rêvé que Mandane, sa fille, inondait de son urine toutes les nations asiatiques, il craignit, en lui faisant épouser un personnage distingué parmi les Mèdes, que la dignité royale ne passât dans sa famille, et il l'unit à un Perse d'une médiocre condition. A peine Cyrus fut-il né, qu'il le fit exposer, parce que, dans un autre songe, il avait cru voir une vigne sortant du sein de Mandane et s'accroissant toujours, jusqu'à ombrager toutes les régions de son empire. Mais il ne mit que lui en défaut, en voulant s'opposer, par les conseils de la prudence humaine, aux destinées que la volonté des dieux assurait à son petit-fils (Av. J.-C. 594).

6. Quand Denys de Syracuse n'était encore que simple particulier, une femme de la ville d'Himère, d'une naissance distinguée, rêva qu'elle était montée au ciel, et que, visitant la demeure de tous les dieux, elle voyait au pied du trône de Jupiter un homme des plus vigoureux, les cheveux blonds, le visage parsemé de taches rouges, le corps emprisonné dans des chaînes de fer. « Quel est ce captif? » demanda-t-elle au jeune guide qui lui faisait les honneurs du ciel : « C'est, lui dit-il, le mauvais destin de la Sicile et de l'Italie ; une fois déchaîné, il portera la désolation dans bien des villes. » Le lendemain, elle raconta ce songe à plusieurs personnes. Lorsqu'ensuite la fortune, conjurée contre la liberté de Syracuse et contre la vie d'une multitude d'innocents, tira Denys de sa prison céleste, et le lança, comme la foudre, au sein de la paix et de la tranquillité, cette femme l'aperçut, à son entrée dans

Himère, au milieu de la foule accourue pour le voir et pour lui rendre hommage : « Voilà, cria-t-elle aussitôt, voilà celui que j'ai vu en songe. » Le tyran, informé de ce fait, ne manqua pas de la faire périr (Av. J.-C. 405).

7. La mère de ce Denys eut un songe qu'elle paya moins cher. Quand elle le portait encore dans son sein, elle crut mettre au monde un petit satyre. Le devin qu'elle consulta répondit que son enfant serait le plus illustre et le plus puissant des Grecs ; prédiction que l'événement justifia.

8. Amilcar, général des Carthaginois, assiégeant Syracuse, crut entendre, pendant son sommeil, une voix qui lui disait : « Tu dîneras demain à Syracuse. » Plein de joie, et assuré d'une victoire que les dieux semblaient lui promettre, il disposa son armée pour le combat. Mais, profitant d'une querelle survenue entre les Siciliens (1) et les Carthaginois, les Syracusains firent une sortie, s'emparèrent de son camp, et l'emmenèrent lui-même prisonnier dans leur ville. Ainsi trompé, plutôt dans son espoir que par son rêve, il dîna à Syracuse, mais en captif et non en vainqueur, comme il s'en était flatté (Av. J.-C. 309).

9. Alcibiade vit aussi, dans son sommeil, la fidèle image du triste sort qui l'attendait : car le manteau de sa maîtresse, dont il s'était cru couvert en songe, servit, quand il fut tué, à envelopper son corps, laissé sans sépulture (Av. J.-C. 404).

10. Le songe suivant, bien que le récit en soit un peu plus long, annonça trop clairement la vérité pour être omis dans ce recueil. Deux Arcadiens, amis intimes et voyageant ensemble,

(1) Les Siciliens faisaient partie de son armée.

Asiaticas gentes inundasse, non Medorum excellentissimo, ne in ejus familiam regni decus transferretur, sed Persarum modicæ fortunæ viro collocando, natumque Cyrum exponi jubeudo : quia similiter quietis temporibus existimaverat, genitrici parte Mandanes enatam vitem eo usque crevisse, donec cunctas dominationis suæ partes innumbraret. Sed frustratus est se ipse, nepotis felicitatem, cœlestium judicio destinatam, humanis consiliis impedire conando.

6. Intra privatum autem habitum Dionysio Syracusano adhuc se continente, Himæræ quædam non obscuri generis femina, inter quietem opinione sua cœlum conscendit, atque ibidem deorum omnium lustratis sedibus, animadvertit prævalentem virum flavi coloris, lentiginosi oris, ferreis catenis vinctum, Jovis solio pedibusque subjectum : interrogatoque juvene, quo considerandi cœli duce fuerat usa, quisnam esset? audivit, illum Siciliæ atque Italiæ dirum esse fatum, solutumque vinculis, multis urbibus exitio futurum : quod somnium postero die sermone vulgavit. Postquam deinde Dionysium inimica Syracusarum libertati, capitibusque insontium infesta fortuna cœlesti custodia liberatum, velut fulmen aliquod, otio ac tranquillitati iniecit; Himæræorum moenia inter effusam ad officium et ad spectaculum ejus turbam intran-

tem ut adspexit, hunc esse, quem in quietis viderat, vociferata est. Id cognitum tyranno, curam tollendæ mulieris dedit.

7. Tutioris somnii mater ejusdem Dionysii : quæ quum eum conceptum utero haberet, parere visa est Salyricum : consultoque prodigiorum interprete, clarissimum ac potentissimum Græci sanguinis futurum, certo cum eventu cognovit.

8. At Carthaginensium dux Hamilcar, quum obsideret Syracusas, inter somnium exaudisse vocem credidit nuntiantem, futurum, ut proximo die in ea urbe cenaret. Lætus igitur, perinde ac divinitus promissa victoria, exercitum pugnæ comparabat : in quo inter Siculos et Pœnos orta dissensione, castris ejus Syracusani subita irruptione oppressis, ipsum intra mœnia sua vinctum pertraxerunt. Itaque magis spe, quam somnio, deceptus, cœnavit Syracusis captivus, non, ut animo præsumperat, victor.

9. Alcibiades quoque miserabilem exitum suum hæc fallaci nocturna imagine speculatus est. Quo enim pallii amicæ suæ dormiens opertum se viderat, eo interfectus, et insepultus jacens, contactus est.

10. Proximum somnium, etsi paulo est longius, propter nimiam tamen evidentiam ne omittatur impetret. Duo familiares Arcades iter una facientes, Megaram venerunt :

arrivèrent à Mégare, et allèrent loger, l'un chez son hôte, l'autre dans une auberge. Le premier voit en songe son compagnon, qui le prie de venir le défendre contre la perfidie de l'aubergiste, l'assurant qu'il peut encore, en faisant diligence, le soustraire au danger qui le menace. Réveillé par cette vision, il s'élança du lit, et court vers l'auberge où était cet ami. Mais bientôt, par une cruelle fatalité, il condamne comme inutile cette généreuse résolution, regagne son lit et se rendort. Son ami lui apparaît alors couvert de blessures : « Puisque tu as, lui dit-il, négligé de me sauver la vie, au moins ne refuse pas de venger ma mort. J'ai été assassiné par l'aubergiste, et en ce moment même on transporte hors de la ville, dans un tombereau, mon cadavre recouvert de fumier. » Cédant à de si vives prières, il court aussitôt à la porte de la ville, arrête le tombereau que lui avait désigné le songe, et fait traîner l'aubergiste au dernier supplice (Av. J.-C. 403).

CHAPITRE VIII.

DES FAITS MIRACULEUX, CHEZ LES ROMAINS.

On a vu souvent, même en plein jour, quand on était éveillé, des choses pareilles à celles qui se cachent sous le voile mystérieux d'un songe ; ces choses, dont il est difficile de discerner le miracle et la raison, s'appellent nécessairement miraculeuses.

1. Parmi beaucoup d'exemples, celui-ci s'offre le premier. Le dictateur A. Postumius et Mami-

quorum alter ad hospitem se contulit, alter in tabernam meritoriam devertit. Is, qui in hospitio erat, vidit in somnis comitem suum orantem, ut sibi cauponis insidiis circumvento subveniret : posse enim celeri ejus accursu se imminenti periculo subtrahi. Quo viso excitatus, prosiluit, tabernamque, in qua is deversabatur, petere conatus est. Festifero deinde fato ejus humanissimum propositum tamquam supervacuum damnavit, et lectum ac somnum repetiit. Tunc idem ei saucius oblatus obsecravit, ut qui auxilium vitæ suæ ferre neglexisset, neci saltem ultionem non negaret. Corpus enim suum a caupone trucidatum, tum maxime plaustro ad portam ferri stercore cooptum. Tam constantibus familiaris precibus compulsus, protinus ad portam cucurrit, et plastrum, quod in quiete demonstratum erat, comprehendit, cauponemque ad capitale supplicium perduxit.

CAPUT VIII.

DE MIRACULIS QUÆ CONTIGERE ROMANIS.

Multa etiam interdum, et vigilantibus acciderunt, perinde ac tenebrarum somniique nube involuta : quæ, quia unde manaverint, aut qua ratione constiterint, dignoscere arduum est, merito miracula vocentur.

lius Octavius, général des Tusculans, se livraient, auprès du lac Régille, un combat acharné ; aucune des deux armées ne pliait devant l'autre. Alors on vit Castor et Pollux combattre à la tête des Romains, et mettre en pleine déroute les troupes ennemies (A. de R. 257).

Pendant la guerre de Macédoine, P. Vatinius, de la préfecture de Réate, se rendant de nuit à Rome, crut voir deux jeunes gens d'une grande beauté, montés sur des chevaux blancs, venir à sa rencontre, et lui annoncer que le roi Persée était tombé, la veille, au pouvoir de Paul-Émile. Il en donna connaissance au sénat : on le prit pour un imposteur qui se jouait de la majesté de cette auguste assemblée, et on le mit en prison. Mais quand les dépêches de Paul-Émile eurent prouvé que Persée avait été fait prisonnier ce jour-là même, on élargit Vatinius, et on lui accorda une terre et l'exemption de toute charge (An de R. 585). On eut une autre preuve que Castor et Pollux veillaient au salut de l'empire romain, lorsqu'on les vit se baigner, couverts de sueur, eux et leurs chevaux, dans le lac Juturne ; et lorsque leur temple, voisin de la source de ce lac, s'ouvrit, sans qu'aucune main humaine en touchât la porte (An de R. 257).

2. Citons aussi des exemples de la bienveillance des autres dieux envers Rome. Cette ville était, depuis trois années, ravagée par la peste, sans qu'on entrevit le terme d'un fléau si terrible et si opiniâtre, soit dans la miséricorde divine, soit dans les efforts humains. Nos vigilants pontifes, en consultant les livres sibyllins, trouvèrent que le seul moyen de ramener la salubrité dans Rome,

1. Quorum e magno acervo in primis illud occurrit. Quum apud lacum Regillum A. Postumius dictator, et Tusculanorum dux Mamilius Octavius magnis viribus inter se concurrerent, ac neutra acies aliquamdiu pedem referret, Castor ac Pollux Romanarum partium propugnatores visi, hostiles copias penitus fuderunt.

Item bello Macedonico P. Vatinius, reatinæ præfecturæ vir, noctu urbem petens, existimavit duos juvenes excellentis formæ, albis equis residentes, obvios sibi factos nuntiare, die, qui præterierat, Persen regem a Paulo captum. Quod quum senatui indicasset, tamquam majestatis ejus et amplitudinis vano sermone contemptor, in carcerem conjectus, postquam Pauli litteris illo die Persen captum apparuit, et custodia liberatus, et insuper agro et vacatione donatus est. Castorem vero et Pollucem etiam illo tempore pro imperio populi Romani excubuisse, cognitum est, quo ad lacum Juturnæ, snum equorumque sudorem abluere visi sunt ; junctaque fontis ædes eorum nullius hominum manu reserata patuit.

2. Sed ut cæterorum quoque deorum propensum huic urbi numen exsequamur, triennio continuo vexata pestilentia civitas nostra, quum finem tanto, et tam diuturno malo, neque divina misericordia, neque humano auxilio, imponi videret : cura sacerdotum, inspectis Sibyllinis libris, animadvertit, non aliter pristinam recuperari salubritatem posse, quam si ab Epidaurio Æsculapius esset

c'était de faire venir d'Épidaure Esculape même. La république, dont l'autorité était déjà immense dans l'univers, se persuada qu'elle obtiendrait, par une ambassade, l'unique remède indiqué par les destins. Le succès répondit à son attente, car on lui promit ce secours avec le même empressement qu'elle avait mis à le demander. Sur-le-champ les Épidauriens conduisirent les députés romains dans le temple d'Esculape, situé à cinq mille pas de leur ville, et les invitèrent généreusement à y choisir, à y prendre tout ce qu'ils croiraient utile au salut de leur patrie. Cette bienveillance empressée des habitants fut imitée par le dieu lui-même, dont la bonté céleste ratifia la parole des mortels. En effet, le serpent, qui se montrait rarement aux Épidauriens, mais toujours pour leur présager quelque chose d'heureux, et qu'ils honoraient comme Esculape, se mit alors à parcourir les quartiers les plus fréquentés de la ville, d'un air plein de douceur et de sérénité. Après s'être offert ainsi, pendant trois jours, à la religieuse admiration de la foule, il se dirigea vers la galère romaine, témoignant, par des mouvements de plaisir, le désir qu'il avait d'une plus glorieuse résidence. Il entra dans le vaisseau, en présence des matelots effrayés de ce spectacle, gagna la chambre de l'ambassadeur Q. Ogulnius, et, se roulant en replis nombreux, il y demeura dans une profonde tranquillité. Les ambassadeurs, au comble de leurs vœux, rendirent aux dieux des actions de grâces; et, après s'être informés de la manière d'honorer le serpent, ils se hâtèrent de quitter Épidaure. Une heureuse navigation les fit bientôt aborder à Antium. Là, le serpent, qui partout ailleurs était demeuré dans le vaisseau, en sortit, se di-

accessit. Itaque eo legatis missis, unicam fatalis remedii opem auctoritate sua, quæ jam in terris erat amplissima, impetraturam se credidit; neque eam opinio decepit; pari namque studio petitum ac promissum est præsidium, e vestigioque Epidaurii Romanorum legatos in templum Æsculapii, quod ab eorum urbe quinque millibus passuum distat, perductos, ut quidquid inde salubre patriæ laturos se existimassent, pro suo jure sumerent, benignissime invitaverunt. Quorum tam promptam indulgentiam, numen ipsius dei subsequutum, verba mortalium cælesti obsequio comprobavit. Siquidem is anguis, quem Epidaurii raro, sed nunquam sine magno ipsorum bono visum, in modum Æsculapii venerati fuerunt, per urbis celeberrimas partes mitibus oculis et leni tractu labi cepit, triduoque inter religiosas omnium admirationem conspectus, haud dubiam præ se appetitæ clarioris sedis alacritatem fereus, ad triremem Romanam perrexit: paventibusque inusitato spectaculo nautis, eo conscendit, ubi Q. Ogulnii legati tabernaculum erat, inque multiplicem orbem per summam quietem est convolutus. Tum legati, perinde atque exoptatæ rei compotes, expleta gratiarum actione, cultuque anguis a peritis accepto, læti inde solverunt: ac prosperam emensi navigationem postquam Antium appu-

rigea vers le vestibule du temple d'Esculape, et s'entortilla autour d'un palmier dont la cime superbe dominait majestueusement un myrte touffu. Il y resta trois jours, pendant lesquels on lui apporta sa nourriture. Les ambassadeurs craignaient qu'il ne voulût plus retourner dans la galère; mais, quittant le séjour hospitalier du temple, il alla reprendre sa première place, pour être porté à Rome. Enfin, les députés eurent à peine mis le pied sur le rivage du Tibre, qu'il se rendit à la nage dans l'île où un temple lui fut dédié depuis; et son arrivée dissipa l'horrible fléau contre lequel on avait imploré son secours (An de R. 461).

3. L'arrivée de Junon dans notre ville ne fut pas moins volontaire. Furius Camillus, maître de Véies, avait ordonné à ses soldats de transporter à Rome la statue de Junon Monéta, principal objet du culte des Véiens. Tandis qu'ils s'efforçaient de l'enlever de son piédestal, un d'eux demanda, en plaisantant, à la déesse, si elle voulait bien venir à Rome: « Oui, » répondit-elle. Cette parole, entendue de tous, changea le badinage en admiration. Ils crurent alors emporter avec eux, non la statue, mais Junon même descendue du ciel; et ils la placèrent, pleins de joie, dans cette partie du mont Aventin où l'on voit maintenant son temple (An de R. 357).

4. Il y a sur la voie Latine, à quatre milles de Rome, le temple et la statue de la Fortune des femmes, dont la consécration remonte à l'époque où Coriolan, prêt à détruire sa patrie, fut désarmé par les larmes de sa mère. On assure aussi que cette statue prononça jusqu'à deux fois des mots tels que ceux-ci: « Heureux les auspices sous lesquels vous m'avez vue, ô Romai-

lerunt, anguis, qui ubique in navigio remanserat, prolepes in vestibulo ædis Æsculapii, myrto frequentibus ramis diffusæ supereminentem excelssæ magnitudinis palmam circumdedit: perque tres dies positus, quibus vesci solebat, non sine magno metu legatorum, ne inde in triremem reverti nollet, Antiensis templi hospitio usus, urbi se nostræ advehendum restituit, atque in ripam Tiberis egressis legatis, in insulam, ubi templum dicatum est, transavit: adventuque suo tempestatem, cui remedio quæsitus erat, dispulit.

3. Nec minus voluntarius Junonis in urbem nostram transitus. Captis a Furio Camillo Veiis, milites jussu imperatoris simulacrum Junonis Monetæ, quod ibi præcipua religione cultum erat, in urbem tralaturi, sede sua movere conabantur. Quorum ab uno per jocum interrogata dea, an Romam migrare vellet, Velle se respondit. Hac voce audita, lusus in admirationem versus est. Jamque non simulacrum, sed ipsam cælo Junonem petitam, portare se credentes, læti in ea parte montis Aventini, in qua nunc templum ejus cernimus, collocaverunt.

4. Fortunæ etiam Muliebris simulacrum, quod est via Latina ad quartum milliarium, eo tempore cum æde sua consecratum, quo Coriolanum ab excidio urbis maternæ

nes, et sous lesquels vous m'avez consacrée ! » (An de R. 265).

5. Valérius Poplicola, consul après l'expulsion des rois, faisait la guerre aux Véliens et aux Étrusques, qui prétendaient rétablir Tarquin sur le trône, en dépit des Romains, jaloux de leur liberté récemment conquise. Déjà vainqueurs à l'aile droite, sous les ordres de Tarquin, les Étrusques furent tout à coup saisis d'une telle épouvante, que, malgré leur avantage, ils prirent la fuite, et, communiquant leur panique aux Véliens, les entraînaient avec eux. On donne à cet événement une cause miraculeuse. De la forêt d'Arsia, située dans le voisinage, une voix éclatante et soudaine, qui était celle du dieu Silvain, avait, dit-on, fait entendre à peu près ces mots : « Les Étrusques perdront un soldat de plus que les Romains, qui remporteront la victoire. » La comparaison du nombre des morts vérifia merveilleusement cette prédiction (An de R. 244).

6. Et comment ne pas éterniser aussi le souvenir de la victoire donnée aux Romains par la visible intervention de Mars ? La ville de Thurium était vivement pressée par les Bruttians et les Lucaniens, qui avaient juré de la détruire, et réuni contre elle toutes leurs forces. De son côté, le consul C. Fabricius Luscinus faisait tout pour la sauver de leur fureur. L'issue de la lutte était douteuse ; les deux armées se trouvaient en présence, et les Romains n'osaient commencer l'attaque. Alors se présente à eux un jeune homme d'une taille remarquable, qui d'abord les exhorte à s'armer de courage, puis, les voyant encore irrésolus, saisit une échelle, traverse

l'armée des ennemis, va droit à leur camp, y applique son échelle, monte sur le retranchement, et s'écrie de là, d'une voix retentissante : « Voici le chemin de la victoire. » A ce cri, accourent à la fois les Romains pour s'emparer du camp ennemi, les Lucaniens et les Bruttians pour le défendre ; et il s'engage un combat terrible, quoique sans résultat. Mais bientôt du choc de ses armes le jeune guerrier renverse les ennemis, et les Romains n'ont plus qu'à les égorger ou à les prendre. Il y en eut vingt mille de tués ; cinq mille furent faits prisonniers avec Staius Statilius, chef des deux peuples ; on prit vingt-trois drapeaux. Le lendemain, le consul, en distribuant les récompenses à ceux qui s'étaient distingués par leur courage, annonça qu'une couronne vallaire⁽¹⁾ était destinée à celui qui avait forcé le camp. Personne ne se présenta pour la recevoir. On crut alors, et l'on sut bientôt, que Mars, père des Romains, était venu, ce jour-là, au secours de son peuple. Entre autres preuves manifestes de ce prodige, on se rappela le casque au double panache qui couvrait cette tête immortelle. Aussi, par l'ordre de Fabricius, on rendit à Mars de solennelles actions de grâces ; et les soldats, couronnés de lauriers, publièrent avec des transports d'allégresse ce bienfait d'un dieu (An de R. 471).

7. Je citerai maintenant un fait bien connu à l'époque où il se passa, et transmis par l'histoire à la postérité. Énée avait établi à Lavinium les dieux Pénates sauvés de la ruine de Troie : son fils Ascagne les ayant ensuite transportés dans la ville d'Albe qu'il venait de fonder, ils revinrent

(1) De *vallum*, retranchement, rempart.

preces repulerunt, non semel, sed bis loquutum constitit, pœne his verbis : *Rite me, matronæ, vidistis, riteque dicastis.*

5. Valerio antem Poplicola eos, qui post exactos reges bellum cum Veientibus et Hetruscis gessit, illis Tarquinio pristinum imperium restituere, Romanis nuper partam libertatem retinere cupientibus : Hetruscis et Tarquinio in cornu dextero prælio superioribus, tantus terror subito incessit, ut non solum victores ipsi profugerent, sed etiam pavoris sui consortes secum Veientes traherent. Cui rei pro argumento miraculum adjicitur, ingens repente vox e proxima silva Arsia, quæ ore Silvani in hunc pœne modum missa traditur : *Uno plus Hetrusci cadent : Romanus exercitus victor abibit.* Miram dicti fidem digesta numero cadavera exhibuere.

6. Quid ? Martis auxilium, quo victoriam Romanorum adjuvit, nonne memoria celebrandum est ? Quum Bruttii atque Lucani odio incitatissimo, maximisque viribus Thurinæ urbis peterent exitium, ac præcipuo studio incolumitatem ejus C. Fabricius Luscinus eos. protegeret, resque aciepi eventum, collatis unum in locum utriusque partis copiis, gereretur : non audentibus Romanis prælium ingredi, eximia magnitudinis juvenis primum eos hortari ad capessendam fortitudinem cepit. Deinde, ubi tardiores animadvertit, arreptis scalis per mediâ hostium aciem

ad contraria castra evasit : et admotis, vallum conscendit. Inde voce ingenti clamitans, factum victoriae gradum, et nostros ad aliena castra capienda, et Lucanos Bruttiosque ad sua defendenda, illuc traxit, ubi conserti dubio certamine terebantur. Sed idem impulsu armorum suorum prostratos hostes jugulandos capiendosque Romanis tradidit. Viginti enim millia caesa, quinque millia cum Statio Statilio, duce utriusque gentis, et tribus atque viginti militibus signis capta sunt. Postero die quum consul inter honorandos, quorum strenua opera fuerat usus, vallarem coronam ei se servare dixisset, a quo castra erant oppressa, nec inveniretur, qui id præmium peteret : cognitum pariter atque creditum est, Martem patrem tunc populo suo adfuisse. Inter cætera bujusce rei manifesta indicia, galea quoque duabus distincta plinnis, qua coeleste caput tectum fuerat, argumentum præbuit ; itaque Fabricii edicto, supplicatio Marti est habita, et a laureatis militibus magna cum animorum lætitia oblatis auxilii testimonium ei est redditum.

7. Referam nunc, quod suo seculo cognitum manavit ad posteros, Penates deos Æneam Troja advectos Lavinii collocasse, inde ab Ascanio filio ejus Albam, quam ipse condiderat, tralatos, pristinum sacrarium repetisse, et quia id humana manu factum existimari poterat, relatos Albam, voluntatem suam altero transitu significasse ; nec me præ-

d'eux-mêmes dans leur premier sanctuaire. Ce retour pouvait être attribué à l'artifice d'une main humaine : on les reporta donc dans Albe ; ils la quittèrent une seconde fois pour Lavinium, signifiant ainsi leur volonté. Je n'ignore pas combien les opinions diffèrent sur ces actions et sur ces paroles des dieux immortels, qui n'ont eu pour témoins que les yeux et les oreilles des hommes. Mais comme je ne dis en cela rien de nouveau, que je me borne, au contraire, à reproduire ce que j'ai lu, c'est aux premiers historiens à servir de garants à la vérité. Mon devoir est de ne pas rejeter, comme autant d'impostures, des faits consacrés dans les plus célèbres monuments des lettres.

8. Je ne puis nommer une ville (1) qui fut le berceau de la nôtre, sans reporter mon souvenir sur le divin Jules, auguste rejeton de cette antique cité (2). A la bataille de Philippes, C. Cassius, dont on ne peut prononcer le nom sans y joindre celui de parricide, combattait avec acharnement, lorsqu'il vit ce héros, dans une majesté plus qu'humaine, couvert du manteau de pourpre et le visage menaçant, pousser sur lui son cheval. A cette vue, Cassius épouvanté tourna le dos à l'ennemi, en s'écriant : « Que te faire de plus, s'il ne me suffit pas de t'avoir tué ? » Non, Cassius, tu n'avais pas tué César, car une divinité ne peut mourir ; mais en l'outrageant dans un corps mortel, tu avais mérité toute l'inimitié de ce dieu (An de R. 711).

9. L. Lentulus côtoyait le rivage où l'on brûlait avec les débris d'une barque le corps de Cn. Pompée le Grand, victime de la perfidie du roi Ptolémée. Il ignorait le sort de cet illustre

(1) Albe. — (2) La flatterie faisait descendre les Jules d'Ascagne, fondateur d'Albe, et qui se nommait aussi Iule.

ferit, de motu et voce deorum immortalium, humanis oculis auribusque percepto, quam in incipiti opinione æstimatio versetur ; sed quia non nova dicuntur, sed tradita repetuntur, fidem auctores vindicant : nostrum sit, inelytis litterarum monumentis consecrata, perinde ac vana, non refugisse.

8. Facta mentione urbis, e qua primordia civitas nostra traxit, divus Julius fausta proles ejus se nobis offert : quem C. Cassius, nunquam sine præfatione publici parricidii nominandus, quum acie Philippensi ardentissimo animo perstaret, vidit humano habitu augustiorem, purpureo paludamento amictum, minaci vultu, et concitato equo in se impetum facientem : quo adaspectu perterritus, tergum hosti dedit, voce illa prius amissa, *Quid enim amplius agas, si occidisse parum est ?* Non occideras tu quidem, Cassi, Cæsarem ; neque enim exstingui ulla vi divinitas potest ; sed mortali adhuc corpore utentem violando, meruisti ut tam infestum haberes deum.

9. Jam quod L. Lentulus littus prænavigans, in quo Cn. Pompeii Magni, perfidia Ptolemæi regis interempti, corpus conscissæ scaphæ lignis comburebatur, ignarus casus ejus, quum ipsi Fortunæ erubescendum rogam vidisset, commlitonibus dixit : *Quid scimus, an hac flamma Cn.*

citoyen, et cependant, à la vue de ce bûcher, dont la Fortune même devait rougir, il dit à ses compagnons d'armes : « Que savons-nous si cette flamme ne consume pas Cn. Pompée ? » Il y avait là une révélation divine et quelque chose de miraculeux (An de R. 705).

10. C'est un homme qui prononça ce mot par un effet du hasard ; mais le suivant, oracle sûr, émana en quelque sorte d'Apollon lui-même, s'exprimant par le prophétique organe de la Pythie, et précéda de bien peu la mort d'Appius. Pendant la guerre civile, et quand Cn. Pompée, par une résolution aussi funeste à lui-même, qu'inutile à la patrie, rompit son alliance avec César, Appius voulut connaître l'issue de cette division fatale. Usant alors de son pouvoir comme gouverneur de l'Achaïe, il contraignit la Pythionisse de Delphes à descendre au fond de l'autre sacré, d'où la vérité se fait entendre à ceux qui l'interrogent, mais où la force même du souffle divin qu'on y respire suffoque les interprètes du dieu. Saisie alors de l'enthousiasme prophétique, la prêtresse, d'une voix terrible, instruisit Appius de son sort, tout en le lui cachant sous l'obscurité des termes : « Romain, dit-elle, cette guerre ne te touche pas ; tu resteras à Célé en Eubée. » Persuadé qu'Apollon lui conseillait de ne prendre aucune part à cette lutte, Appius se retira dans le pays nommé Célé d'Eubée, situé entre Rhamnuse, célèbre canton de l'Attique, et Caryste, ville voisine du détroit de Chalcis. Il y mourut de maladie avant la bataille de Pharsale, et resta ainsi, mais dans un tombeau, à l'endroit désigné par le dieu (An de R. 704).

11. On peut aussi regarder comme autant de miracles, qu'après l'incendie du temple des Sa-

Pompeius cremetur ? divinitus missæ vocis miraculum est.

10. Atque hoc quidem hominis, et casu : illud tantum non ore ipsius Apollinis editum, quo Appii interitum veridica Pythicæ vaticinationis fides præcurrit. In bello civili, quo se Cn. Pompeius a Cæsaris concordia pestifero sibi, nec reipublicæ utili consilio abruperat, eventum gravissimi motus explorare cupiens ; viribus imperii (namque Achais præerat) antistitem Delphicæ cortinis in intimam sacri specus partem descendere coegit : unde ut certæ consulentibus sortes petuntur, ita nimius divini spiritus hæstus reddentibus pestifer existit : igitur impulsu concepti numinis instincta virgo, horrendo sono vocis, Appio inter obscuras verborum ambages fata cecinit. *Nihil enim, inquit, ad hoc, Romane, bellum : Eubææ cæla obtinebis.* At is ratus, consiliis se Apollinis moneri, ne illi discrimini interesset, in eam regionem secessit, quæ inter Rhamnunta nobilem Attici soli partem, Carystumque Chalcidico freto vicinam interjacens, cæla Eubææ nomen obtinet, ubi ante Pharsalicum certamen morbo consumptus, prædictum a deo locum sepultura possedit.

11. Possunt et illa miraculorum loco poni : Quod deuslo sacrario Saliorum, nihil in eo præter litum Romuli inte-

liens, le bâton augural de Romulus ait été le seul objet retrouvé intact ; que, dans l'embrassement du temple de la Fortune, la statue de Ser. Tullius n'ait reçu aucune atteinte ; que celle de Q. Claudia, placée dans le vestibule du temple de Cybèle, ait échappé aux flammes qui le consumèrent deux fois, d'abord sous le consulat de P. Scipion Nasica et de L. Bestia, puis sous celui de M. Servilius et de L. Lamia : l'incendie la respecta, chaque fois, sur son piédestal (An de R. 364, 642, 749).

12. Rome ne vit pas non plus sans étonnement les funérailles d'Acilius Aviola. Regardé comme mort et par les médecins et par sa famille, il était demeuré quelque temps exposé à terre, avant qu'on le portât sur le bûcher. Dès que le feu eut touché son corps, il s'écria : « Je suis en vie ; » et il implora le secours de son gouverneur, qui était resté seul auprès de lui. Mais déjà enveloppé par les flammes, il ne put échapper à son destin (An de R. 720).

On assure aussi que L. Lamia, ancien préteur, parla de même sur le bûcher (An de R. 711).

DES FAITS MIRACULEUX, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Ces faits paraissent moins étonnants après ce qui est arrivé à Eris de Pamphylie. On lit dans Platon que cet homme resta dix jours sur un champ de bataille, parmi les morts ; et que, placé sur le bûcher deux jours après avoir été retiré de là, il revint à la vie, et raconta des choses merveilleuses qu'il avait vues pendant sa mort.

2. Et puisque nous en sommes aux exemples étrangers, disons qu'un savant d'Athènes ayant reçu à la tête un coup de pierre, oublia les

grum repertum est ; quod Ser. Tullii statua, quum aedes Fortunæ deflagrasset, inviolata permansit ; quod Q. Claudie statua in vestibulo templi Matris deum posita, bis ea aede incendio consumpta, prius P. Nasica Scipione et L. Bestia, item M. Servilio et L. Lamia consulibus, in sua basi flammis intacta stetit.

12. Aliquid admirationis civitati nostræ Acilii etiam Aviolæ rogus attulit, qui et a medicis, et a domesticis mortuus creditus, quum aliquamdiu humi jacuisset, elatus, postquam ignis corpus ejus corripuit, vivere se proclamavit, auxiliumque pædagogii sui, nam is solus ibi remanserat, invocavit. Sed jam flammis circumdatus, fato subtrahi non potuit.

L. quoque Lamie, prætorio viro, æque vocem fuisse super rogum constitit.

DE MIRACULIS QUÆ CONTIGERE EXTERNIS.

1. Quæ minus admirabilia, Eris Pamphylii casus facit : « quem Plato scribit, inter eos, qui in acie ceciderant, decem diebus jacuisse, biduoque postquam inde sublatus esset, impositum rogo revivisse, ac mira quædam tempore mortis visa narasse. »

2. Et quoniam ad externa transgressi sumus, quidam Athenis vir eruditissimus, quum ictum lapidis capite ex-

connaissances qui avaient fait sa principale étude, et conserva sur tout le reste une mémoire des plus fidèles. Cruelle et maligne blessure qui choisit comme à dessein, dans les organes de cet infortuné, la faculté d'où il tirait toutes ses jouissances, pour la frapper de mort, pour réduire au néant ce riche trésor de savoir. Mieux eût valu pour lui, s'il ne devait pas jouir jusqu'à la fin du fruit de la science, en trouver l'accès fermé à ses désirs, que d'en perdre les douceurs, après les avoir déjà connues.

3. Le fait suivant offre un exemple encore plus malheureux. La femme de l'Athénien Nausimène, ayant surpris en inceste son fils et sa fille, fut tellement frappée du spectacle inattendu de cette monstruosité, qu'elle demeura muette, sans pouvoir ni exprimer son indignation dans le moment même, ni recouvrer la parole dans la suite. Les deux coupables se punirent de leur infâme commerce par une mort volontaire. La Fortune, ici cruelle, ôta la voix à l'une et aux autres la vie ; là, propice, elle accorda sa faveur à celui que je vais nommer.

4. Églès, athlète de Samos, était muet. Un jour qu'on voulut lui ravir l'honneur et le prix d'une victoire qu'il venait de remporter, l'indignation qu'il en ressentit lui donna tout à coup l'usage de la parole.

5. Citons aussi la naissance de l'illustre et courageux Gorgias d'Épire. Sorti du sein de sa mère dont on faisait les funérailles, il força, par ses vagissements soudains, de suspendre la marche du convoi, et offrit à sa patrie le spectacle nouveau d'un enfant qui trouve pour ainsi dire, sur le bûcher de celle qui l'a conçu, la vie et son berceau. Ainsi, le même instant vit l'une enfanter

cepisset, cætera omnia tenacissima memoria retinens, litterarum tantummodo, quibus præcipue inservierat, oblitus est. Dirum malignumque vulnus in animo percussi, quasi de industria scrutatis sensibus, in eum potissimum, quo maxime lætabatur, acerbitate nocendi erupit ; singularem doctrinam hominis pleno invidiæ funere efferendo. Cui si talibus studiis perfrui fas non erat, utilius aliquanto fuit, ad illa aditum non impetrasse, quam jam percepta eorum dulcedine caruisse.

3. Miserabilior tamen sequentis casus narratio : Nausimænis enim Atheniensis uxor, quum filii ac filie suæ stupro intervenisset, inopinati monstri percussa conspectu, et in præsens tempus ad indignandum, et in posterum ad loquendum obmutuit ; illi nefarium concubitum voluntaria morte pensarunt : hoc modo fortuna sæviens hunc vocem, iis vitam ademit, illi propitia donat.

4. Egles Samius, athleta mutus, quum ei victoria, quam adeptus erat, titulus et præmium eriperetur, indignatione accensus, vocalis evasit.

5. Gorgiæ quoque Epirotæ, fortis et clari viri origo : qui in funere matris suæ utero elapsus, inopinato vagitu suo lectum ferentes consistere coegit, novumque spectaculum patriæ præbuit, tantum non ex ipso genitricis rogo lucem et cunas assequutus : eodem enim momento temporis,

après sa mort, et l'autre porté sur le lit funèbre avant sa naissance.

6. Ce fut un heureux coup de la fortune que la blessure portée à Jason de Phères par un homme qui voulait le tuer. Le meurtrier, en le frappant de son glaive dans un guet-apens, lui creva un abcès dont aucun médecin n'avait pu le guérir, et il le délivra ainsi d'un mal dangereux.

7. Les dieux immortels ne furent pas moins favorables à Simonide, qui, déjà préservé par eux d'un péril imminent (1), leur dut encore de n'être pas enfoui sous des ruines. Comme il soupait chez Scopas, à Cranon, ville de Thessalie, on vint l'avertir que deux jeunes gens, qui l'attendaient à la porte, le priaient instamment d'aller aussitôt leur parler. Il sortit, et ne trouva personne. Mais, dans ce moment même, la salle du festin s'écroula, et ensevelit Scopas avec tous ses convives. Est-il rien de comparable à ce bonheur, que ne peut éprouver ni le courroux des flots ni celui de la terre ?

8. Je fais suivre exprès cet exemple de celui de Daphidas, afin que l'on voie comment les dieux distinguent du mortel qui chante leurs louanges, l'impie qui les outrage. Daphidas était du nombre de ces philosophes qu'on appelle *sophistes*, secte frivole et satirique. Étant à Delphes, il demanda, par moquerie, à l'oracle d'Apollon « s'il pourrait trouver son cheval (2) » ; il n'en avait jamais eu. L'oracle répondit « qu'il trouverait le cheval, mais qu'il en tomberait, et mourrait de cette chute. » Le philosophe s'en retournait,

(1) Voy. L. 1, c. VII, ext. s. — (2) La moquerie est dans l'ambiguïté de la phrase latine, qui signifie : pourrai-je trouver mon cheval, ou un cheval ? L'oracle répondant oui, le sophiste disait : Je n'en ai jamais eu ; l'oracle répondant non, le railleur s'écriait : Quoi ! on ne peut pas trouver un cheval ?

altera jam fato functa parit; alter ante elatus, quam natus est.

6. Divinae fortunæ vulnus Pheræo Jasoni quidam exitii ejus cupidus intulit; nam quum inter insidias gladio eum percussisset, vomitum, quæ a nullo medicorum sanari poterat, ita rupit, ut hominem pestifero malo liberaret.

7. Æque diis immortalibus acceptus Simonides, cujus salus ab imminente exitio defensa, ruinæ quoque subtracta est: cœnanti enim apud Scopam in Cranone, quod est in Thessalia oppidum, nuntiatum est, duos juvenes ad januam venisse, magnopere rogantes, ut ad eos continuo prodiret: ad quos egressus, neminem reperit ibi. Cæterum eo momento temporis triclinium, in quo Scopas epulabatur, collapsum, et ipsum et omnes convivas oppressit. Quid hac felicitate locupletius, quam nec mare, nec terra sæviens, extinguere valuit?

8. Non invitus huic subnecto Daphidam, ne quis ignoret, quantum interfuerit, cœcluisse deorum laudes, et numen obtrectasse: hic quum ejus stûdii esset, cujus professores *sophistæ* vocantur, ineptæ et mordacis opinationis, Apollinem Delphis irridendi causa consuluit, *An equum invenire possit?* quum omnino nullum habuisset: cujus ex oraculo reddita vox est, *inventurum equum, sed ut eo*

faisant force plaisanteries du bon tour qu'il croyait avoir joué à la sainte autorité des oracles, quand il rencontra le roi Attale, qui, quelque temps absent, avait été plus d'une fois l'objet de ses propos injurieux. Daphidas fut, par son ordre, précipité d'un rocher nommé *le Cheval*; digne châtement d'un orgueil assez insensé pour oser se jouer des dieux.

9. Philippe, roi des Macédoniens, averti par le même oracle de se tenir en garde contre les coups du *quadrigé*, interdit cette espèce de char dans tout son royaume, et évita constamment d'entrer dans cette partie de la Bœotie qu'on nomme *Quadrigé*. Mais rien ne put le soustraire au péril qu'il voulait fuir; car l'épée dont le frappa Pausanias avait un quadrigé gravé sur la poignée (Av. J.-C. 336).

10. Cette fatalité, si acharnée contre Philippe, ne le fut pas moins contre son fils Alexandre. Au moment où l'Indien Calanus allait, de lui-même, se jeter dans les flammes d'un bûcher, ce prince lui demanda s'il n'avait rien à lui recommander ou à lui dire: « Je te verrai bientôt, » répondit-il. Il ne se trompait point; car sa mort volontaire fut bientôt suivie de la mort prématurée d'Alexandre (Av. J.-C. 327).

11. Le trépas de ces grands rois n'a rien de plus miraculeux que l'aventure d'un pauvre matelot. Pendant qu'il vidait la sentine dans une galère tyrienne à six rangs, une vague l'entraîna dans la mer, et une seconde vague, qui venait en sens contraire, le frappant de l'autre côté, le rejeta dans le vaisseau. Ainsi malheureux et heureux tout ensemble, il fut au même instant plaint et félicité.

12. Et les faits suivants, ne faut-il pas les

perturbatus periret. Inde quum jocabundus, quasi delusa sacrarum sortium fide, reverteretur, incidit in regem Attalum, sæpenumero a se contumeliosis dictis absentem lacepsitum; ejusque jussu, saxo, cui nomen erat Equi, præcipitatus, ad deos usque cavillandos dementis animi justa supplicia pependit.

9. Eodem oraculo Macedonum rex Philippus admonitus, ut a quadrigæ violentia salutem suam custodiret, toto regno disjungi currus jussit, eumque locum, qui in Bœotia *Quadriga* vocatur, semper vitavit, nec tamen denuntiatum periculi genus effugit; nam Pausanias in capulo gladii, quo eum occidit, quadrigam habuit cælatam.

10. Quæ tam pertinax necessitas in patre et filio Alexandro consimilis apparuit: siquidem Calanus Indus sua sponte se ardentis rogo superjacturus, interpellatus ab eo, *ecquid aut mandaret, aut dicere vellet?* *Brevi te, inquit, videbo:* nec id sine causa, quia voluntarium ejus e vita excessum rapida mors Alexandri subsequuta est.

11. Regios interitus magnitudine miraculi remigis casus æquat: quem in hexere Tyriorum sentinam haurientem, quum e navi fluctus abjecisset, altero latere repercussum, fluctus contrarius in navem retulit; itaque miseri simul ac felices complorationi permixta fuit gratulatio.

12. Quid illa? nonne ludibria naturæ in corporibus be-

regarder comme des caprices de la nature dans l'organisation du corps humain ; caprices, il est vrai, excusables, puisqu'ils n'avaient rien de cruel, mais qui doivent être mis au rang des choses merveilleuses ? Un fils de Prusias, roi de Bithynie, et du même nom que son père, avait, au lieu d'une rangée de dents à la mâchoire supérieure, un seul os qui en garnissait toute l'étendue, sans qu'il en résultât ni difformité apparente, ni aucune incommodité réelle.

13. La fille du roi Mithridate et de la reine Laodice, Dripétine, qui accompagna dans sa fuite ce prince vaincu par Pompée, avait, au contraire, une double rangée de dents qui la défigurait singulièrement.

14. Ce qui doit encore étonner beaucoup, ce sont les yeux de cet homme qui avait la vue si perçante et si sûre, que, du mont Lilybée, il voyait, dit-on, sortir une flotte du port de Carthage (1).

15. Mais ces yeux sont un phénomène moins surprenant que le cœur du Messénien Aristomène. Frappés de son adresse incomparable, les Athéniens ouvrirent son cadavre, et trouvèrent son cœur couvert de poils. Pris plusieurs fois par eux, il s'était toujours échappé à force de ruse ; mais il était enfin resté en leur pouvoir.

16. Le poète Antipater, de Sidon, avait, tous les ans, le jour où il était né, un accès de fièvre. Parvenu à une extrême vieillesse, il mourut de cet accès périodique, le jour anniversaire de sa naissance.

17. Ici se présentent naturellement à notre souvenir les philosophes Polystrate et Hippo-

(1) La distance était de 40 lieues.

manis fuisse credenda sunt? tolerabilia quidem, quia sævitia caruerunt; cæterum et ipsa miraculis adnumera-nda: nam et Prusiæ, regis Bithyniæ, filius eodem nomine, quo pater, pro superiori ordine dentium unum os æqualiter extentum habuit, nec ad speciem deforme, neque ad usum ulla ex parte incommodum.

13. Mithridatis vero regis filia Dripetine, Laodice regina nata, duplici ordine dentium deformi admodum, comes fugæ patris, a Pompeio devicti, fuit.

14. Ne illius quidem parvæ admirationis oculi, quem constat tam certa acie luminum usum esse ut, a Lilybæo, portu Carthaginiensium egredientes classes intueretur.

15. Oculis ejus admirabilis Aristomenis Messenii cor; quod Athenienses ob eximiam calliditatem exsectum, pilis refertum invenerunt: quum eum aliquoties captum, et astutia elapsum, cepissent.

16. At poeta Antipater Sidonius, omnibus annis uno tantummodo die, quo genitus erat, febris implicabatur, quumque ad ultimam ætatem pervenisset, natali suo certo illo circuitu morbi consumptus est.

17. Hoc loco apte referantur Polystratus et Hippoclidis philosophi, eodem die nati, ejusdem præceptoris Epicuri sæctam sequuti, patrimonii etiam possidendi, alendæque scholæ communione conjuncti, eodemque momento tem-

plidæ. Nés tous deux le même jour, tous deux sectateurs d'Épicure, leur maître, ils mirent en commun leur patrimoine, payèrent en commun les frais de l'école, et moururent au même instant, dans la dernière vieillesse. Qui pourrait douter qu'une si parfaite union et de leurs destinées et de leurs sentiments ait pris naissance, se soit nourrie, se soit éteinte au sein même de la Concorde céleste ?

18. Mais pourquoi ces merveilles se sont-elles précisément rencontrées dans des enfants de rois, dans un prince fameux, dans un poète d'un rare génie, dans de savants philosophes, dans un homme inconnu ? C'est ce que la nature elle-même, cette ouvrière féconde et du bien et du mal, ne saurait expliquer. En vain aussi lui demanderait-on pourquoi, dans sa prédilection pour les chevreuils de Crète, elle a soin, quand ils sont blessés par les chasseurs, de les conduire, comme de sa main, vers la plante salutaire du dictame, qui a pour vertu, lorsqu'ils en ont mangé, de faire tomber de leurs blessures les flèches et le poison ; pourquoi, dans l'île de Céphalénie, au lieu de se désaltérer chaque jour, comme partout ailleurs, à l'eau des fontaines, les animaux savent, pendant une partie de l'année, étancher leur soif en levant vers le ciel leur bouche ouverte à tous les vents ; pourquoi, dans le temple de Junon Lacinie, à Crotoné, la cendre de l'autel a l'unique privilège de rester immobile en dépit des tempêtes ; pourquoi, enfin, elle a donné à une certaine eau de la Macédoine, et à une autre du territoire de Calès, la propriété d'enivrer comme le vin. Je ne veux pas provoquer l'étonnement par ces merveilles, mais seulement les rappeler ; sachant qu'une liberté illimitée appartient de

poris ultima senectute extincti : tam æqualem fortunæ pariter atque amicitiæ societatem, quis non ipsius cœlestis Concordiæ sinu genitam, nutritam atque finitam putet ?

18. Quapropter hoc potissimum fuerit, aut in liberis potentissimorum regum, aut in rege clarissimo, aut in vate ingenii florentis, aut in viris eruditissimis, aut in homine sortis ignotæ, ne ipsa quidem, omnis bonæ malæque materiæ fecunda artifex, rationem rerum natura reddiderit : non magis quam, quid ita silvestres capreas, Crætæ genitas, tantopere dilexerit, quas sagittis confixas ad salutare auxilium herbæ dictamni, tantum non suis manibus deducit, efficitque, ut concepta ea, continuo et tela et vim veneni vulneribus respuant ; aut in Cephallenia insula, quum omnia ubique pecora haustu aquæ quotidie recreentur, in ea pecudes majore ex parte anni ore aperto ex alto ventos recipientes, sitim suam sedare instituerit ; aut quapropter Crotonæ in templo Junonis Laciniæ aram ad omnes ventos immobili cinere donaverit potissimum ; vel quare alteram in Macedonia, alteram in Caleno agro aquam proprietatem vini, qua homines inebrientur, possidere voluerit : non admiratione ista, sed memoria prosequi debemus ; quum sciamus, recte ab ea plurimum licentiæ vindicari, penes quam infinitus cuncta gignentium labor consistit.

droit à la nature dans les universelles productions de son travail éternel.

19. Après ces exemples de faits surnaturels, citons aussi le serpent qui a fourni à Tite-Live la matière d'un récit plein d'intérêt et d'éloquence. « En Afrique, dit-il, auprès du fleuve Bagrada, était un serpent d'une si monstrueuse grandeur, qu'il empêchait l'armée d'Atilius Régulus d'approcher de ce fleuve pour puiser de l'eau. Déjà il avait saisi nombre de soldats dans sa gueule immense; il en avait étouffé davantage dans les replis de sa queue, et il restait invulnérable à tous les traits. Il fallut enfin des machines de guerre braquées sur lui de tous côtés; il fallut d'énormes et innombrables pierres, pour écraser ce monstre, qui semblait à nos cohortes, à nos légions, plus terrible que Carthage même. Les eaux du fleuve, rougies de son sang à une grande profondeur, et les exhalaisons pestilentielles de ce cadavre qui infectait tout le voisinage, contraignirent les Romains d'éloigner leur camp. » Tite-Live ajoute que la peau de ce serpent, longue de cent vingt pieds, fut envoyée à Rome (An de R. 498).

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

DES CÉRÉMONIES DU MARIAGE, ET DES DEVOIRS ENVERS LES PARENTS.

Après avoir sondé le riche et puissant domaine de la nature, je vais décrire les antiques et mémorables institutions de Rome et des autres peuples. Car il importe de connaître les éléments du bonheur dont nous jouissons sous le meil-

19. Quæ quia supra usitatam rationem excedentia attigimus, serpentis quoque a T. Livio curiose pariter ac fucunde relata fiat mentio : is enim ait, « in Africa apud Bagradam flumen tantæ magnitudinis anguem fuisse, ut Atilii Reguli exercitum usu annis prohiberet, multisque militibus ingenti ore correptis, compluribus caudæ voluminibus elisis, quum telorum jaclu perforari nequiret, ad ultimum balistarum tormentis undique petitam, sillicum crebris et ponderosis verberibus procubuisse, omnibusque et cohortibus et legionibus ipsa Carthagine visam terribiliorem, atque etiam cruore suo gurgitibus imbutis, corporisque jacentis pestifero afflatu vicina regione polluta, Romana inde submovisse castra. » Dicit etiam, *belluce corium cxx pedum longum, in urbem missum.*

LIBER SECUNDUS.

CAPUT I.

DE MATRIMONIORUM RITU ET NECESSITUDINUM OFFICIIS.

Dives et præpotens naturæ regnum scrutatus, injiciam stilum tam nostræ urbis, quam cæterarum gentium principis ac memorabilibus institutis : opus est enim cognosci,

leur des princes (1), afin que le spectacle du passé serve au perfectionnement des mœurs présentes.

1. Chez nos ancêtres, on n'entreprenait aucune affaire publique ou particulière, sans avoir auparavant pris les auspices. De là vient que des ministres appelés auspices interviennent encore aujourd'hui dans les mariages; et, quoiqu'ils aient cessé de consulter le sort, leur nom même rappelle cette ancienne coutume.

2. Dans les repas du soir, les hommes étaient couchés, les femmes assises; et cet usage passa de la table des mortels à celle des dieux : car dans le banquet donné en l'honneur de Jupiter, on invite ce dieu à prendre place sur un lit; Junon et Minerve, sur des sièges. Ces convenances rigoureuses sont, de nos jours, mieux observées au Capitole que chez les particuliers; sans doute parce que l'exemple des déesses est plus nécessaire que celui des femmes au maintien des bonnes mœurs.

3. Les femmes qui ne contractaient point un second mariage étaient honorées de la couronne de chasteté. On jugeait qu'une épouse ne pouvait donner de plus grande preuve d'une fidélité incorruptible qu'en ne quittant point, pour se montrer en public, la couche nuptiale dépositaire de sa virginité. S'engager plusieurs fois dans les liens du mariage était le signe d'une incontinence en quelque sorte illégitime.

4. Il s'écoula cinq cent vingt ans depuis la fondation de Rome, sans qu'il y eût un seul divorce. Sp. Carvilius, le premier, répudia sa femme pour cause de stérilité; mais, quelque plausible que parût ce motif, on ne laissa pas de le blâmer, parce que l'on ne croyait point que le désir

(1) Tibère.

hujusce vitæ, quam sub optimo principe felicem agimus, quænam fuerint elementa, ut eorum quoque respectus præsentibus aliquid moribus prosit.

1. Apud antiquos non solum publice, sed etiam private nihil gerebatur, nisi auspicio prius sumpto : quo ex more nuptiis etiam nunc auspices interponuntur : qui quamvis auspicia petere desierint, ipso tamen nomine veteris consuetudinis vestigia usurpant.

2. Fæminæ cum viris cubantibus sedentes cœnabant : quæ consuetudo ex hominum convictu ad divina penetravit; nam Jovis epulo ipse in lectulum, Juno et Minerva in sellas, ad cœnam invitantur. Quod genus severitatis ætas nostra diligentius in Capitolio, quam in suis domibus servat : videlicet quia magis ad rem pertinet dearum, quam mulierum, disciplina contineri.

3. Quæ uno contentæ matrimonio fuerant, corona pudicitie honorabantur; existimabant enim eum præcipue matronæ sincera fide incorruptum esse animum, qui post depositæ virginitatis cubile in publicum egredi nesciret; multorum matrimoniorum experientiam quasi illegitimæ cujusdam intemperantiæ signum esse credentes.

4. Repudium inter uxorem et virum a condita urbe usque ad vicesimum et quingentesimum annum nullum intercessit; primus autem Sp. Carvilius uxorem sterilitatis

même d'avoir des enfants dû prévaloir sur la foi conjugale (An de R. 523).

5. Mais, pour que l'honneur des femmes trouvât dans le respect des hommes une sauvegarde plus sûre, on défendit à quiconque appellerait en justice une mère de famille, de porter la main sur elle; et sa robe demeurait pure du contact d'une main étrangère. L'usage du vin était alors interdit aux femmes romaines; on craignait qu'elles ne fussent ainsi entraînées dans de honteux désordres; car il n'y a souvent qu'un pas de l'intempérance à l'impudicité. Mais, pour que leur vertu ne fût ni triste ni sauvage, et s'embellît, au contraire, de tous les agréments compatibles avec la décence, l'indulgence des maris leur avait permis, sans restriction, l'usage de la pourpre et de l'or. Joignez à cela le soin extrême qu'elles prenaient de rehausser leur beauté naturelle en donnant à leurs cheveux, au moyen de la poudre, une couleur éclatante. Alors la fidélité conjugale n'avait à craindre aucun regard suborneur; on voyait les autres, on était vu soi-même avec un respect religieux; et une mutuelle pudeur protégeait les deux sexes.

6. S'il s'élevait un débat entre un mari et sa femme, ils se rendaient tous deux au temple de la déesse *Viriplaca*, sur le mont Palatin; et quand ils s'y étaient expliqués, la querelle était finie: ils s'en retournaient réconciliés. Cette déesse, ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle apaise les maris, est digne de toute notre vénération, et mérite peut-être l'insigne honneur de nos premiers sacrifices, comme gardienne de la paix journalière des familles. Son nom même exprime, sans blesser l'é-

galité d'une tendresse mutuelle, l'hommage dû par les femmes à la majesté des hommes.

7. Cette réciprocité d'égards entre les époux ne convient-elle pas aussi aux autres degrés de parenté? Le moindre exemple me suffira pour en montrer toute la force. Il fut un temps où jamais un père n'entra dans le bain avec son fils en âge de puberté, ni un beau-père avec son gendre; preuve évidente que les liens du sang et de l'affinité inspièrent autant de respect que les dieux mêmes. On pensait que la nudité ne profane pas moins la sainteté de ces liens que le sanctuaire d'une divinité.

8. Nos ancêtres instituèrent aussi un repas annuel, appelé *Charistie*, où il n'était admis que des parents et des alliés, afin que, s'il était survenu quelque division dans la famille, on pût s'entretenir et ramener la concorde, à la faveur des libations religieuses et de la galeté du festin.

9. La jeunesse avait autant d'égards et de vénération pour la vieillesse, que si chaque vieillard eût été le père commun des jeunes gens. Ainsi, les jours où s'assemblait le sénat, ceux-ci accompagnaient jusqu'au lieu de la séance quelque sénateur, qui était leur parent ou un ami de leur père; et ils l'attendaient à la porte, afin de le reconduire ensuite chez lui. Cette assidue volonté, en fortifiant à la fois leur corps et leur esprit, les préparait au laborieux exercice des charges publiques; et ce modeste apprentissage des vertus qu'ils devaient bientôt produire au grand jour, les rendait plus dignes de les enseigner eux-mêmes. Allaient-ils à un souper, ils s'enquéraient avec soin de la qualité des convives, de peur

causa dimisit, qui quamquam tolerabili ratione motus videbatur, reprehensione tamen non caruit, quia nec cupiditatem quidem liberorum conjugali fidel præponi debuisse arbitrabantur.

5. Sed quo matronale decus, verecundiæ munimento tutius esset, in jus vocanti matronam corpus ejus attingere non permisit, ut inviolata manus alienæ tactu stola relinqueretur. Vini usus olim Romanis feminis ignotus fuit, ne scilicet in aliquod dedecus prolaberentur, quia proximus a Libero patre intemperantiæ gradus ad incontinentiam Venerem esse consuevit: cæterum ut non tristis earum et horrida pudicitia, sed honesto comitatus genere temperata esset, indulgentibus maritis, et auro abundantibus, et multa purpura usæ sunt; et quo formam suam concinienter efficerent, summa cum diligentia capillos cinere rutilarunt: nulli enim tunc subsessorum alienorum matrimoniorum oculi metuebantur; sed pariter et videre sancte, et adspici, mutuo pudore custodiebantur.

6. Quoties vero inter virum et uxorem aliquid jurgii intercesserat, in sacellum deæ Viriplacæ, quod est in Palatio, veniebant; et ibi invicem loquuti quæ voluerant, contentione animorum deposita concorditer revertebantur. Dea nomen hoc a placandis viris fertur assecuta: veneranda quidem, et nescio an præcipuis et exquisitis sacrificiis colenda, utpote quotidianæ ac domesticæ pacis cus-

tos, in pari jugo caritatis ipsa sui appellatione virorum majestati debitum a feminis reddens honorem.

7. Hujusmodi inter conjuges verecundia: quid, inter cæteras necessitudines nonne apparet consentanea? nam ut minimo indicio maximam vim ejus significem, aliquamdiu nec pater cum filio pubere, nec socer cum genero lavabatur: manifestum igitur est, tantum religionis sanguini et affinitati, quantum ipsis diis immortalibus tributum; quia inter ista tam sancta vincula non magis quam in aliquo sacro loco nudare se, nefas esse credebatur.

8. Convivium etiam solenne majores instituerunt, idque *Charistia* appellaverunt, cui præter cognatos et affines nemo interponebatur: ut, si qua inter necessarias personas querela esset orta, apud sacra mensæ, et inter hilaritatem animorum, fautoribus concordie adhibitis tolleretur.

9. Senectuti juvenus ita cumulatum et circumspicuum honorem reddebat, tamquam majores natu adolescentium communes patres essent: quocirca juvenes, senatus die, utique aliquem ex patribus conscriptis, aut propinquum, aut paternum amicum ad curiam deducebant, affixique valvis exspectabant, donec reducendi etiam officio fungerentur: qua quidem voluntaria statione, et corpora et animos ad publica officia impigre sustinenda roborabant, brevique processu morarum in lucem virtutum starum verecunda laboris meditatione ipsi doctiores erant. Invitati

d'usurper d'avance la place d'un citoyen plus âgé; le repas fini, ils attendaient que ceux qui étaient assis au-dessus d'eux se levassent, pour sortir de la salle. On peut juger par là combien, à table même, leurs paroles étaient pleines de réserve et de modestie, en présence des vieillards.

10. Dans les festins, les vieillards chantaient, au son de la flûte, des vers où étaient célébrées les belles actions de leurs pères, pour exciter la jeunesse à les imiter. Quelle rivalité fut jamais plus noble, fut jamais plus utile? L'adolescence rendait à la vieillesse un juste hommage; la vieillesse épuisée, au terme de sa course, animait, soutenait, par ses encouragements, ceux qui entraient dans la vie active. Athènes, académie, études étrangères, qu'êtes-vous au prix de cet enseignement domestique? De cette école-là sortaient les Camilles, les Scipions, les Fabricius, les Marcellus, les Fabius; de là enfin, pour ne point énumérer ici toutes les gloires de notre empire, de là sont sortis les astres les plus brillants du ciel, les divins Césars.

CHAPITRE II.

DEVOIRS ET USAGES DES MAGISTRATS ET DES ORDRES DE LA RÉPUBLIQUE.

1. L'amour de la patrie exerçait un tel pouvoir, que pendant plusieurs siècles, aucun sénateur ne divulgua le secret des délibérations. Q. Fabius Maximus commit seul une indiscretion, et encore par inadvertance. Allant à la campagne, il rencontra P. Crassus qui revenait à Rome, et lui apprit ce qui s'était passé dans le sénat,

ad cœnam diligenter quærebant, quinam ei convivio essent interfuturi, ne senioris adventum discubitu præcurrerent : sublataque mensa priores consurgere et abire patiebantur : ex quibus apparet, cœnæ quoque tempore, quam parco et quam modesto sermone his præsentibus soliti sint uti.

10. Majores natu in convivii ad tibias egregia superiorum opera carmine comprehensa pangebant, quo ad ea imitanda juventutem alacriorem redderent. Quid hoc splendidius, quid etiam utilius certamine? pubertas canis suum honorem reddebat : defuncta virium cursu notas ingredients actuosam vitam favoris nutrimentis prosequabatur. Quas Athenas, quam scholam, quæ alienigena studia huic domesticæ disciplinæ prætulerim? Inde oriebantur Camilli, Scipiones, Fabricii, Marcelli, Fabii; ac ne singula imperii nostri lumina simul percurrere sim longior, inde, inquam, cœli clarissima pars divi fulserunt Cæsares.

CAPUT II.

DE MAGISTRATUUM ATQUE ORDINUM OFFICIIS ET INSTITUTIS.

1. Adeo autem magna caritate patriæ tenebantur, ut arcana consilia patrum conscriptorum multis seculis nemo senator enuntiaverit. Q. Fabius Maximus tantummodo, et is

où l'on s'était occupé secrètement de la déclaration de la troisième guerre Punique (An de R. 603). Il savait que Crassus avait exercé la questure trois années auparavant; mais il ignorait que les censeurs ne l'avaient pas encore incorporé dans l'ordre des sénateurs, formalité qui pouvait seule faire entrer au sénat ceux qui avaient déjà rempli des magistratures. Mais si excusable que fût cette erreur, elle valut à Fabius de vifs reproches de la part des consuls. On ne voulait pas que la discrétion, ce ressort si puissant et si sûr de l'administration publique, vint à se relâcher. Ainsi, lorsque le roi d'Asie Eumène, un de nos plus fidèles alliés, avertit le sénat que Persée faisait des préparatifs de guerre contre le peuple romain, on ne sut ce qu'il avait dit et ce qu'avaient répondu les sénateurs qu'en apprenant la captivité même de Persée (An de R. 581). Le sénat, qui était l'âme de la république et le fidèle dépositaire de ses plus secrètes pensées, avait su s'entourer, comme d'un rempart, d'un impénétrable silence. On laissait sur le seuil toute affection privée, pour ne plus respirer que l'amour du bien public; et ce qui avait été confié à tant d'oreilles semblait n'avoir été dit qu'à un seul homme, ou plutôt à personne.

2. Avec quelle attention les anciens magistrats soutenaient leur dignité et celle du peuple romain! Entre autres preuves de leur sévérité à cet égard, on peut citer l'usage, invariablement observé, de ne jamais répondre aux Grecs qu'en latin. Bien plus, déconcertant cette volubilité qui les distingue, on les obligea de ne parler que par l'organe d'un interprète, non-seulement à Rome, mais en Grèce et en Asie, afin que notre langue,

ipse per imprudentiam, de tertio Punico bello indicendo, quod secreto in curia erat actum, P. Crasso, rus petens, domum revertenti in itinere narravit, memor eum triennio ante quæstorem factum, ignarusque nondum a censoribus in ordinem senatorium alle tum : quo uno modo etiam his, qui jam honores gesserant, aditus in curiam dabatur; sed quamvis honestus error Fabii esset, vehementer tamen a consulibus objurgatus est : nunquam enim taciturnitatem, optimum ac tutissimum administrandarum rerum vinculum, labefactari volebant. Ergo, quum Asiæ rex Eumenes, amantissimus nostræ urbis, bellum a Persæ adversus populum Romanum comparari senatui nuntiasset, non ante sciri potuit, quid aut ille locutus esset, aut patres respondissent, quam captum Persen cognitum est. Fidem erat et allum reipublicæ pectus curia, silentiique salubritate munitum et vallatum undique, cujus limen intrantes, abjecta privata caritate publicam induebant : itaque non dicam unum, sed neminem audisse crederes, quod tam multorum auribus fuerat commissum.

2. Magistratus vero prisci quantopere suam populique Romani majestatem retinentes se gesserint, hinc cognosci potest, quod inter cætera obtinendæ gravitatis indicia, illud quoque magna cum perseverantia custodiebant, ne Græcis unquam nisi latine responsa darent : quin etiam ipsa linguæ volubilitate, qua plurimum valent, excussa, per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostra,

plus respectée, devint celle de toutes les nations. Ce n'est pas que l'étude des lettres fût étrangère à nos ancêtres ; mais ils voulaient que le manteau grec fût en tout soumis à la toge romaine, et ils regardaient comme une indignité d'assujettir aux charmes et aux agréments de la littérature la puissance et la majesté de l'empire.

3. Aussi ne faut-il pas, ô Marius, t'accuser de rusticité, pour avoir dédaigné de joindre au double laurier qui couronnait ta vieillesse, illustrée par tes trophées sur les Numides et les Germains, l'éloquence et les grâces d'une nation vaincue. Tu craignais, sans doute, que l'exercice d'un talent étranger ne fût de toi un indigne déserteur des mœurs de la patrie. Qui donc introduisit l'usage des harangues grecques, dont on étourdît maintenant les oreilles des sénateurs ? C'est, je pense, le rhéteur Molon, celui qui excita l'ardeur de Cicéron pour l'étude. Il est, en effet, le premier étranger qui ait parlé au sénat sans interprète ; honneur qui lui était bien dû, pour avoir contribué à la perfection de l'éloquence romaine. C'est pour Arpinum un bonheur sans exemple que d'avoir à la fois produit le plus illustre contempteur des lettres, et celui qui en fut la source la plus féconde (1).

4. Un autre usage auquel nos aïeux apportaient une attention particulière, c'était de ne souffrir personne entre le consul et son premier licteur, quoique, par devoir, on fût cortège à ce magistrat. Un fils, pourvu qu'il fût encore enfant, avait seul le droit de marcher devant le consul. Cet usage était si respecté, qu'après cinq consulats, malgré la haute considération dont il jouissait depuis

(1) Marius et Cicéron.

sed etiam in Græcia et Asia : quo scilicet latinæ vocis honore per omnes gentes venerabilior diffunderetur. Nec illis deerant studia doctrinæ ; sed nulla non in re pallium togæ subijci debere arbitrabantur, indignum esse existimantes, illecebris et suavitati litterarum imperii pondus et auctoritatem donari.

3. Quapropter non es damnandus rustici rigoris crimine, C. Mari, qui gemina lauro coronatam senectutem tuam Numidicis et Germanicis illustrem tropæis, victor devictæ gentis facundia politioem fieri noluisti : credo, ne alienigena ingenii exercitatione, patrii ritus servus transfuga existeres. Quis ergo huic consuetudini, qua nunc græcis actionibus aures curiæ exsurdantur, januam patefecit ? ut opinor, Molo rhetor, qui studia M. Ciceronis acuit : eum namque ante omnes exterarum gentium in senatu sine interprete auditum constat : quem honorem non immerito cepit, quoniam summam vim Romanæ eloquentiæ adjuverat. Conspiciæ felicitatis Arpinum unicam, sive litterarum gloriosissimum contemptorem, sive abundantissimum fontem intueri velis.

4. Maxima autem diligentia majores hunc morem retinuerunt, ne quis se inter consulem et proximum lictoem, quamvis officii causa una progrediretur, interponeret : filio dumtaxat, et ei puero, ante patrem consulem ambulandi jus erat : qui mos adeo pertinaciter retentus est, ut

VALÈRE MAXIME.

longtemps, malgré son extrême vieillesse, Q. Fabius Maximus, invité un jour par son fils, alors consul, à se placer entre lui et le licteur, pour éviter d'être foulé par les Samnites, avec lesquels on allait avoir une entrevue, refusa d'obéir (An de R. 462). Le même Fabius avait été envoyé à Suesse par le sénat, pour servir de lieutenant à son fils, qui était consul. Celui-ci, par respect, sortit de la ville à sa rencontre. Fabius, indigné que onze licteurs eussent déjà passé devant lui sans lui ordonner de mettre pied à terre, demeura à cheval, outré de colère. Le fils, qui s'en aperçut, commanda au premier licteur de faire son devoir. A sa voix, Fabius s'empressa de descendre. « Mon fils, dit-il alors, je n'ai pas fait mépris de ta suprême autorité ; j'ai seulement voulu m'assurer si tu savais être consul. Je n'ignore pas les égards que l'on doit à un père ; mais je mets les devoirs publics au-dessus de l'affection privée. » (An de R. 540).

5. Cet éloge de Q. Fabius m'amène à parler de l'admirable égalité d'âme des ambassadeurs envoyés à Tarente par le sénat, pour demander satisfaction. Ils y essayèrent, à leur arrivée, les plus graves insultes, et l'un d'eux fut même inondé d'urine. Introduits au théâtre, suivant l'usage des Grecs (1), ils exposèrent le sujet de leur ambassade, dans les termes qu'on leur avait prescrits, sans y joindre aucune plainte sur les injures qu'ils venaient de subir, de peur d'outrager leurs instructions. Le plus vif des ressentiments, celui qui naît d'un outrage, ne put leur faire oublier les anciennes maxi-

(1) Tarente, ville de la Calabre, fut, dit-on, fondée par les Lacédémoniens.

Q. Fabius Maximus quinquies cos. vir etiam pridem summæ auctoritatis, et tunc ultimas senectutis, a filio consule invitatus, ut inter se et lictoem procederet, ne hostium Samnitum turba, ad quorum colloquium descendebant, elideretur, id facere noluerit. Idem a senatu legatus ad filium consulem Suessam missus, postquam animadvertit, eum ad officium suum extra mœnia oppidi processisse, indignatus quod ex licitoribus xi nemo se equo descendere jussisset, plenus iræ sedere perseveravit : quod quum filius sensisset, proximo licitori ut sibi appareret imperavit ; cuius vocis Fabius continuo obsequutus : « Non ego, inquit, fili, summum imperium tuum contempsi, sed experiri volui, an acres consulem agere ; nec ignoro, quid patriæ venerationi debeatur : verum publica instituta privata pietate potiora iudico. »

5. Relatis Q. Fabii laudibus, offerunt se mirificæ constantiæ viri : qui legati a senatu Tarentum ad res repelendas missi, quum gravissimas ibi injurias accepissent, unus etiam urina respersus esset, in theatrum, ut est consuetudo Græciæ, introducti, legationem, quibus acceperant verbis, peregerunt : de his, quæ passi erant, questi non sunt ; ne quid ultra ac mandatum esset, loquerentur : inatusque pectoribus eorum antiqui moris respectus, dolore, qui ex contumelia gravissimus sentitur, convelli non potuit. Finem profecto fruendarum opum, quibus ad in-

mes gravées dans leur cœur. Sans doute, ô Tarente, tu étais lasse de ces richesses dont l'abondance te fit longtemps des envieux ; et, tandis qu'éblouie de l'éclat de ta prospérité présente, tu regardais avec dédain l'austérité d'une vertu qui ne s'appuyait que sur elle-même, tu te précipitas, en aveugle, en insensée, sur le glaive invincible de notre empire (An de R. 471).

6. Mais laissons là ces mœurs corrompues par le luxe, et revenons à la sévère discipline de nos pères. Autrefois les sénateurs se tenaient assidûment dans le lieu qu'on appelle encore aujourd'hui *Senaculum* ; et de là, sans attendre qu'un édit les convoquât, ils se rendaient, au premier appel, dans la salle des séances. On eût regardé comme un citoyen d'une vertu équivoque celui qui, dans l'accomplissement de ses devoirs publics, n'eût pas agi spontanément, mais d'après un ordre. En effet, tout service forcé est plutôt l'œuvre de celui qui commande que de celui qui obéit.

7. Il faut rappeler aussi la coutume qui interdisait aux tribuns du peuple l'entrée du sénat. Assis à la porte de la salle sur des sièges placés pour eux, ils examinaient avec le plus grand soin les décrets des sénateurs, afin d'y mettre opposition, s'ils y trouvaient quelque chose à reprendre. C'est pourquoi les anciens sénatus-consultes portaient au bas la lettre T, marque distinctive de l'approbation des tribuns. Ces citoyens, qui ne cessaient de veiller aux intérêts du peuple, et qui s'attachaient surtout à réprimer les abus de pouvoir, laissaient toutefois aux magistrats le libre usage des vases d'argent et des anneaux d'or que l'État leur fournissait, pensant que cette sorte

de luxe rendait leur autorité plus imposante.

8. Si, d'une part, on rehaussait ainsi leur dignité, de l'autre, on leur imposait la loi du plus sévère désintéressement. Les entrailles des victimes immolées par eux étaient portées aux questeurs du trésor, qui les faisaient vendre. Les sacrifices du peuple romain n'honoraient pas seulement les dieux immortels, mais enseignaient encore la modération aux hommes ; et nos généraux apprenaient, au pied des autels, que leurs mains devaient à jamais rester pures. On faisait un tel cas de cette vertu, que le sénat paya sans d'une fois les dettes de ceux qui avaient gouverné leur province avec intégrité ; car l'on regardait comme une honte et comme une flétrissure pour la république, que ceux qui en avaient soutenu au loin la gloire par l'éclat de leurs services y tombassent dans l'avilissement.

9. La jeunesse de l'ordre équestre se donnait solennellement en spectacle à Rome deux fois par an, savoir, le jour des Lupercales et le jour de la revue des chevaliers ; fêtes instituées par d'illustres fondateurs. La célébration des Lupercales remonte, en effet, à Romulus et à Rémus. Pleins de joie de ce que, d'après le conseil de leur père nourricier Faustulus, leur aïeul Numitor, roi des Albains, leur eût permis de fonder une ville à l'endroit même où ils avaient été élevés, au pied du mont Palatin, consacré autrefois par le Grec Évandre, ils firent un sacrifice, et immolèrent des chevreux. Excités ensuite par la gaieté du repas et par les fumées du vin, ils partagèrent les bergers en deux bandes, se revêtirent des peaux des victimes, et simulèrent un combat. C'est le souvenir de ce divertissement que l'on célèbre chaque année par

vidiam diu abundaveras, Tarentina civitas, quæsiisti. Nam dum horridæ virtutis in se ipsum connexum stabilimentum, nitore fortunæ præsentis inflata fastidiose æstimas, in prævalidum imperii nostri mucronem cæca et amens irruiisti.

6. Sed ut a luxu perditis moribus ad severissima majorum instituta transgrediar, antea senatus assiduam stationem eo loci peragebat, qui hodieque *Senaculum* appellatur : nec exspectabat, ut edicto contraheretur, sed inde citatus protinus in curiam veniebat ; ambiguae laudis civem existimans, qui debitis reipublice officiis non sua sponte, sed jussus, fungeretur ; quia quidquid imperio cogitur, exigenti magis, quam præstanti, acceptum refertur.

7. Illud quoque memoria repetendum est, quod tribunis plebis intrare curiam non licebat ; ante valvas autem positus subselliis, decreta patrum attentissima cura examinabant, ut, si qua ex eis improbassent, rata esse non sinerent : itaque veteribus senatusconsultis T littera subscribi solebat, eaque nota significabatur, illa tribunos quoque censuisse. Qui, quamvis pro commodis plebis excubabant, inque imperiis compescendis occupati erant, instrui tamen ea argenteis vasis et annulis aureis publice præbitis patiebantur, quo talium rerum usu auctoritas magistratuum esset ornatio.

8. Quorum quemadmodum majestas amplificabatur, ita abstinentia arctissime constringebatur : immolatarum enim ab his hostiarum exta, ad quæstores ærarii delata, veniebant ; sacrificiisque populi Romani tum deorum immortalium cultus, tum etiam hominum continentia inerat, imperatoribus nostris, quam sanctas manus habere deberent, apud ista altaria discentibus ; continentiaque tantum tribuebatur, ut multorum æs alienum, quia provincias sincere administraverant, a senatu persolutum sit : nam quorum opera publicam auctoritatem splendorem suum procul obtinuisse viderant, eorum dignitatem domi collabi, indignum, sibi quoque deforme esse arbitrabantur.

9. Equestris vero ordinis juvenus omnibus annis bis urbem spectaculo sui sub magnis auctoribus celebrabat [die Lupercalium, et equitum probatione]. Lupercalium enim mos a Romulo et Remo inchoatus est tunc, quum lætitia exsultantes, quod his avus Numitor, rex Albanorum, eo loco, ubi educati erant, urbem condere permiserat sub monte Palatino, hortatu Faustuli educatoris sui, quem Evander Argivus consecraverat ; facto sacrificio, cæsisque capris, epularum hilaritate, ac vino largiore provecti, divisa pastorali turba, cincti pellibus immolatarum hostiarum, jocantes obvios petiverunt : cujus hilaritatis memoria annuo circuitu feriarum repetitur. Tra-

une fête. Quant à l'autre solennité, c'est Q. Fabius qui établit l'usage de passer en revue, aux ides de juillet (1), les chevaliers vêtus de la trabée (2) (An de R. 499). Ce même Fabius étant censeur avec P. Décius, et voulant mettre un terme aux séditions qui troublaient les comices, où la plus vile populace faisait la loi, divisa tout ce peuple des carrefours en quatre tribus, qu'il appela *urbaines*. Une si salutaire institution valut à ce citoyen, déjà célèbre par ses exploits militaires (3), le surnom de *Maximus*.

CHAPITRE III.

DES INSTITUTIONS MILITAIRES.

Il faut louer aussi les honorables sentiments qui animaient le peuple, lequel, en s'offrant avec empressement aux fatigues et aux dangers de la guerre, dispensait les généraux d'appeler sous les drapeaux les indigents, que leur misère même rendait suspects, et à qui, pour cette raison, l'on n'osait pas confier les armes de la république.

1. Mais cette coutume, consacrée par une longue pratique, fut abolie par C. Marius, qui choisit ses recrues dans la classe indigente. Citoyen d'ailleurs illustre, mais que le sentiment de sa nouveauté rendait hostile à ce qui était ancien, il pensa que si ses dédaigneux compagnons d'armes continuaient à mépriser le menu peuple, ils pourraient, injustes appréciateurs du mérite, le traiter lui-même de général sorti des rangs de la populace. Il finit donc par supprimer, dans les armées romaines, l'orgueilleux enrôle-

(1) 15 juillet. — (2) Robe blanche bordée de pourpre. — (3) C'est le Fabius Cunctator qui arrêta les progrès d'Annibal.

beatos vero equites idibus Julii Q. Fabius transveli instituit. Idem censor cum P. Decio seditionis finiendæ gratia, quam comitia in humillimi cuiusque potestatem redacta accenderant, omnem forenses turbam in quatuor tantummodo tribus descripsit, easque *Urbanas* appellavit. Quo tam salubri facto, vir aliqui bellicis operibus excellens, *Maximus* cognominatus est.

CAPUT III.

DE MILITARIBUS INSTITUTIS.

Laudanda etiam populi verecundia est, qui, impigre se laboribus et periculis militiæ offerendo, dabat operam, ne imperatoribus capite census sacramento rogare esset necesse, quorum nimia inopia suspecta erat, ideoque his publica arma non committebantur.

1. Sed hanc diutina usurpatione firmatam consuetudinem C. Marius capite censum legendo militem abruptit : civis alloqui magnificus, sed novitatis suæ conscientia, vetustati non sane propitius ; memorque, si militaris ignavia humilitatem spernere perseveraret, se a maligno virtutum interprete velut capite censum imperatorem compellari posse : itaque fastidiosum delectus genus in exer-

ment des premières classes, de peur que l'es-pèce de tache imprimée aux dernières ne vint à s'étendre aussi jusque sur sa propre gloire (An de R. 646).

2. L'exercice des armes fut introduit dans les camps par le consul P. Rutilius, collègue de Cn. Mallius. Sans qu'aucun général lui en eût donné l'exemple, il tira de l'école de Cn. Aurélius Scaurus des maîtres de gladiateurs, qui établirent des règles invariables pour éviter et porter plus adroitement les coups. Le courage fut joint à l'art et l'art au courage, de manière que le premier se fortifia de l'impétuosité du second, et que celui-ci emprunta de l'autre la science et l'habileté (An de R. 648).

3. L'usage des vélites fut imaginé pendant le siège de Capoue, sous le commandement de Fulvius Flaccus. Comme la cavalerie des Campaniens, dans ses fréquentes sorties, repoussait toujours la nôtre, moins nombreuse, le centurion Q. Nævius choisit dans l'infanterie ceux que distinguait leur agilité, arma chacun d'eux de sept petits javelots recourbés, les munit d'un léger bouclier, leur apprit enfin à sauter lestement en croupe derrière les cavaliers, et à descendre avec la même facilité. Se mêlant ainsi à un engagement de cavalerie, ces fantassins portaient des coups plus sûrs aux ennemis et à leurs chevaux (An de R. 542). Cette nouvelle manière de combattre enleva aux perfides Campaniens (1) leur unique ressource ; et Rome honore encore aujourd'hui, dans Nævius, la mémoire de l'inventeur.

(1) Capoue avait quitté le parti des Romains.

citibus Romanis obliterandum duxit, ne talis notæ contagio ad ipsius quoque gloriæ sugillationem penetraret.

2. Armorum tractandorum meditatio a P. Rutilio consule, Cn. Mallii collega, militibus est tradita. Is enim nullius ante se imperatoris exemplum sequutus, ex ludo Cn. Aurelii Scauri doctoribus gladiatorum arcescit, vitandi atque inferendi ictus subtiliorem rationem legibus ingenerevit ; virtutemque arti, et rursus artem virtuti miscuit, ut illa impetu hujus fortior, hæc illius scientia cautior fieret.

3. Velitum usus eo bello primum repertus est, quo Capuam Fulvius Flaccus imperator obsedit : nam quum equitatu Campanorum crebris excursionibus equites nostri, quia numero pauciores erant, resistere non possent, Q. Nævius centurio e peditibus lectos expediti corporis, brevibus et incurvis septenis armatos hastis, parvo tegmine munitos, veloci saltu jungere se equitantibus, et rursus celeri motu delabi instituit, quo facilius equestri prælio subjecti pedites, viros pariter atque equos hostium telis inceperent, eaque novitas pugnae unicum campanæ perfidiæ debilitavit auxilium : ideoque auctori ejus Nævio adhuc honos est habitus.

CHAPITRE IV.

DES SPECTACLES.

1. Des institutions militaires, on peut passer immédiatement à ces sortes de camps plantés dans la ville, je veux parler des théâtres; car on a vu souvent des armées de combattants s'y livrer des luttes furieuses; et ces spectacles, imaginés en l'honneur des dieux et pour le divertissement des hommes, dégénéralent bientôt en scènes d'horreur, ont souillé du sang des citoyens la paix, les plaisirs, et la religion de Rome.

2. Le premier théâtre fut commencé par les censeurs Messala et Cassius; mais, sur la proposition de P. Scipion Nasica, tous les matériaux en furent mis à l'encan. Un sénatus-consulte défendit, en outre, à tout citoyen de placer des bancs et de s'asseoir dans l'enceinte des jeux, soit dans la ville, soit à une distance moindre de mille pas; afin, sans doute, que la mâle habitude de se tenir debout, qualité particulière au peuple romain, le distinguât aussi dans ses délassements (Ans de R. 599, 603).

3. Pendant cent cinquante-huit ans, les sénateurs assistèrent, mêlés avec le peuple, au spectacle des jeux; mais cet usage fut changé par les édiles Atilius Serranus et L. Scribonius, aux jeux qu'ils dédièrent à la Mère des dieux. D'après le conseil du premier Africain, ils séparèrent la place du sénat de celle du peuple; distinction qui indisposa la multitude, et ébranla fortement la popularité de Scipion (An de R. 559).

4. Remontant maintenant à l'origine même des jeux publics, je dirai les motifs qui les firent instituer. Sous le consulat de C. Sulpicius Béli-

cus et de C. Licinius Stolon, une peste violente se déclara dans Rome: les entreprises militaires furent suspendues au dehors; au dedans, les ravages du mal, la désolation, le deuil. On n'attendait plus rien de la science humaine; et déjà l'on ne voyait de ressource que dans une manière nouvelle d'honorer les dieux. Des hymnes furent composés pour apaiser le courroux céleste. Ces chants furent avidement écoutés par le peuple, qui s'était contenté jusque-là des spectacles du Cirque, fondés par Romulus en l'honneur du dieu Consus, à l'époque de l'enlèvement des Sabines. Or, comme c'est le propre des hommes de poursuivre avec ardeur le développement des choses les plus simples à leur origine, la jeunesse folâtre joignit, aux expressions de respect envers les dieux, des gestes rustiques et des danses grossières. Cette innovation donna l'idée de faire venir d'Étrurie un pantomime, dont la souplesse et la grâce, mérite particulier aux Curètes et aux Lydiens, dont descendaient les Étrusques, fut pour les yeux des Romains une agréable nouveauté. Cette sorte de comédien s'appelant *histrion* dans la langue étrusque, ce nom fut donné chez nous à tous ceux qui parurent sur la scène (An de R. 389). Ces jeux, se régularisant, devinrent insensiblement des pièces de satire, dont le poète Livius sut le premier détourner le spectateur, pour attirer son attention sur des sujets dramatiques. Il jouait lui-même ses pièces; mais, comme l'avidité du peuple ne lui donnait pas de relâche, sa voix s'altéra bientôt, et, se faisant aider d'un chanteur et d'un joueur de flûte, il fit les gestes sans parler. Quant aux Attellans, on les fit venir de chez les Osques. Ce genre de divertissement,

CAPUT IV.

DE SPECTACULIS.

1. Proximus militaribus institutis ad urbana castra, id est, theatra, gradus faciendus est; quoniam hæc quoque sæpenumero animosas acies instruxerunt, excogitataque cultus deorum, et hominum delectationis causa, non sine aliquo pacis rubore voluptatem et religionem civili sanguine, scenarum portentorum gratia, macularunt.

2. Quæ inchoata quidem sunt a Messala et Cassio censoribus; cæterum auctore P. Scipione Nasica omnem apparatus operis eorum subjectum hastæ venire placuit; atque etiam senatusconsulto cautum est, ne quis in urbe, propriusve passus mille, subsellia posuisse, sedensve ludos spectare vellet, ut scilicet remissioni animorum juncta standi virilitas, propria Romanæ gentis nota, esset.

3. Per quingentos autem et quinquaginta octo annos senatus populo mixtus spectaculo ludorum interfuit; sed hunc morem Atilius Serranus et L. Scribonius ædiles, ludos Matri deum facientes, superioris Africani sententiam sequuti, discretis senatus et populi locis, solverunt; eaque res avertit vulgi animum, et favorem Scipionis magnopere quassavit.

4. Nunc causam instituentorum ludorum ab origine sua repelam. C. Sulpicio Bético, C. Licinio Stolone cosa. intoleranda vis ortæ pestilentie civitatem nostram a bellicosus operibus revocatam, domestici atque intestini mali cura affligerat, jamque plus in exquisito et novo cultu religionis, quam in ullo humano consilio positum opis videbatur; itaque placandi cœlestis numinis gratia compositis carminibus vacuas aures præbuit, ad id tempus circensi spectaculo contenta, quod primus Romulus, raptis virginibus Sabinis, Consualium nomine celebravit: verum, ut est mos hominum parvula initia pertinaci studio prosequendi, venerabilibus erga deos verbis juvenus, rudi atque incomposito motu corporum jocabunda, gestus adjecit; eaque res ludium ex Hetruria arcescendi causam præbuit, cujus decora pernicitas vetusto ex more Curetum Lydorumque, a quibus Hetrusci originem traxerunt, novitate grata Romanorum oculos permulsit. Et quia ludius apud eos *histrion* appellabatur, scenico nomen *histrionis* inditum est. Paulatim deinde ludicra ars ad satyram modos perrepsit, a quibus primus omnium poeta Livius ad fabularum argumenta spectantium animos transtulit; isque sui operis actor, quem sæpius a populo revocatus vocem obtudisset, adhibito pueri et tibicinis concentu, gesticulationem tacitus peregit. Attellani autem ab Oscis acciti sunt; quod

tempéré par la sévérité romaine, ne déshonore pas les acteurs; car ils ne sont ni privés du droit de suffrage, ni exclus du service militaire.

5. Le nom même donné aux autres jeux en marque l'origine; mais il est bon de rapporter ici celle des jeux séculaires, qui est moins connue. Pendant une affreuse épidémie, dont les ravages s'étendaient sur tout le territoire de Rome, un riche citoyen, nommé Valésius, et qui vivait à la campagne, avait ses deux fils et sa fille si malades que les médecins désespéraient de leur guérison. En allant prendre pour eux de l'eau chaude à son foyer, il se prosterna devant ses dieux Lares, les conjurant « de détourner sur lui le danger qui menaçait ses enfants. » Il entendit alors une voix lui dire : « Le moyen de les sauver est de les transporter de suite à Tarente par la voie du Tibre, et là de leur faire boire de l'eau chauffée sur l'autel de Pluton et de Proserpine. » Ce conseil le jeta dans un grand embarras; car c'était lui prescrire une longue et périlleuse navigation, sa campagne étant située près du bourg d'Érète, au pays des Sabins. Mais la crainte de ces dangers cédant à une vague espérance, il fit aussitôt porter ses enfants au bord du Tibre, et, s'embarquant pour Ostie, il arriva, au milieu de la nuit, près du champ de Mars. Comme il désirait soulager ses malades qui avaient soif, et qu'il n'y avait pas de feu dans la barque, le pilote lui dit qu'on apercevait de la fumée à quelque distance du rivage, et l'invita à descendre à cet endroit, nommé Tarente. Valésius prit un vase d'une main empressée, puisa de l'eau dans le fleuve, et se dirigea, plein d'espoir, vers le lieu d'où s'élevait cette fumée. Il se croyait, pour ainsi parler, sur la trace même du remède indiqué par

les dieux; et, s'attachant à ce présage, il ramassa toutes les matières combustibles que lui offrit le hasard, en fit un tas à l'endroit où la terre fumait, sans présenter toutefois le moindre vestige de feu, parvint, à force de souffler, à faire jaillir la flamme, fit chauffer l'eau, puis la porta à ses enfants. Ceux-ci, après l'avoir bue, dormirent d'un sommeil salutaire, et se réveillèrent guéris de cette longue et cruelle maladie. Ils apprirent alors à leur père « qu'ils avaient vu en songe un dieu qui leur essayait le corps avec une éponge, et qui leur avait ordonné d'immoler des victimes noires sur l'autel de Pluton et de Proserpine, auxquels ils devaient cette eau bienfaisante, et de célébrer un banquet sacré avec des jeux nocturnes. » Valésius, qui n'avait point vu là d'autel, pensa qu'on lui demandait d'en élever un. Il se rendit à Rome en toute hâte, afin d'acheter cet autel, laissant sur les lieux des esclaves chargés de creuser la terre, pour construire de solides fondements. Obéissant aux ordres du maître, ceux-ci creusèrent le sol jusqu'à une profondeur de vingt pieds, et découvrirent un autel avec cette inscription : *A Pluton et à Proserpine*. L'un d'eux courut en porter la nouvelle à Valesius, qui, renonçant à son achat, revint à Tarente immoler des victimes noires, que nos ancêtres appelaient *sombres*. Il donna ensuite des jeux et un repas sacré, pendant trois nuits consécutives; nombre égal à celui de ses enfants échappés à la mort.

A son exemple, et pour délivrer ses concitoyens de la même épidémie, Valérius Poplicola, le premier consul de Rome, se rendit solennellement auprès de cet autel, y fit des vœux au nom de la république, immola des taureaux noirs à Pluton, des génisses noires à Proserpine, et leur offrit un

genus delocationis Italica severitate temperatum, ideoque vacuum nota est; nam neque tribu movetur, neque a militaribus stipendiis repellitur.

5. Et quia cæteri ludi ipsis appellationibus unde trahantur apparet, non absurdum videtur, secularibus initium suum, cujus generis minus trita notitia est, reddere. Quum ingenti pestilentia urbs agrique vastarentur, Valesius, vir locuples, rusticæ vitæ, duobus filiis et filia ad desperationem usque medicorum laborantibus, aquam calidam iis a foco petens, genibus nixus, Lares familiares, ut puerorum periculum in ipsius caput transferrent, oravit. Orta deinde vox est, « habiturum eos salvos, si continuo flumine Tiberi devectos Tarentum deportasset, ibique ex Ditis patris et Proserpinæ ara petita calda recreasset. » Eo prædicio magnopere confusus, quod et longa et periculosa navigatio imperabatur, spe tamen dubia præsentem metum vincente, pueros ad ripam Tiberis protinus detulit (habitabat enim in villa sua propter vicum Sabinæ regionis Ere-tum) ac linte Ostiam petens, nocte concubia ad Martium campum appulit: sitientibusque ægris succurrere cupiens, igne in navigio non suppetente, ex gubernatore cognoscit, haud procul apparere fumum: et ab eo jussus egredi Terentum (id est loco nomen est), cupide arrepto calice, aquam flumine haustam, eo unde fumus erat abortus, jam lætior per-

tulit, divinitus dati remedii quasi vestigia quædam in propinquo nactum se existimans: inque solo magis fumante, quam ulla ignis habente reliquias, dum tenacius omen apprehendit, contractis levibus, et quæ sors obtulerat nutrimentis, pertinaci spiritu flammam evomuit, calefactamque aquam pueris bibendam dedit: qua potata, salutaris quiete sopiti, diutina vi morbi repente sunt liberati, patrique indicaverunt, « vidisse se in somniis, nescio a quo deorum spongia sua corpora pertergi, et præcipi, ut ad Ditis patris et Proserpinæ aram, a qua fuerat potio ipsis allata, furvæ hostiæ immolarentur, lectisterniaque et ludi nocturni fierent. » Is, quod eo loci nullam aram viderat, desiderari credens, ut a se construeretur, aram empturus in urbem perrexit, relictis, qui fundamentorum constituendorum gratia terram ad solidum foderent. Hi domini imperium exsequentes, quum ad xx pedum altitudinem humo egesta pervenissent, animadvertent aram Diti patri Proserpinæque inscriptam. Hoc postquam Valesius nuntiante servo accepit, omisso emendæ aræ proposito, hostias nigras, quæ antiquitus furvæ dicebantur, Terenti immolavit; ludosque et lectisternia, continuis tribus noctibus, quia totidem filii periculo liberati erant, fecit.

Cujus exemplum Valerius Poplicola, qui primus consul fuit, studio succurrendi civibus sequutus, apud eandem

banquet et des jeux qui durèrent trois nuits. Après ces cérémonies, l'autel fut recouvert de terre, comme il l'était auparavant (An de R. 249).

6. La magnificence des jeux sacrés suivit le progrès des richesses. Ainsi, Q. Catulus, imitant le luxe de Capoue, tendit au-dessus de l'amphithéâtre des toiles qui donnèrent de l'ombre aux spectateurs; Cn. Pompée établit, le premier, des courants d'eau dans le parterre, pour tempérer les chaleurs de l'été; Cl. Pulcher orna la scène de peintures, au lieu des planches nues qu'on y voyait auparavant; C. Antonius la fit border d'un bout à l'autre en argent; Pétréus, en or; Q. Catulus, en ivoire; les Lucullus la rendirent mobile; P. Lentulus Spinther l'enrichit de décorations argentées. Bannissant les costumes d'écarlate en usage avant lui, M. Scaurus introduisit un genre de vêtements des plus recherchés.

7. Le premier spectacle de gladiateurs fut donné aux Romains sur la place aux Bœufs, sous le consulat d'Ap. Claudius et de M. Fulvius; il le fut par M. et D. Brutus, dans la solennité funèbre dont ils honorèrent la mémoire de leur père (An de R. 489). On dut le premier combat d'athlètes à la munificence de M. Scaurus (An de R. 695).

CHAPITRE V.

DE LA FRUGALITÉ ET DE LA PURETÉ DES MŒURS.

1. On n'avait pas vu de statue dorée, ni à Rome ni dans aucune partie de l'Italie, avant la statue équestre que M. Acilius Glabron érigea à son père dans le temple de la Piété filiale; édifice dont il avait fait lui-même la consécration, sous le consu-

aram publice nuncupatis votis, caesisque atris bubus, Diti maribus, feminis Proserpinæ, lectisternioque ac ludis trinoctio factis, aram terra, ut ante fuerat, obruit.

6. Religionem ludorum crescentibus opibus sequuta lautitia est: ejus instinctu Q. Catulus Campanam imitatus luxuriam, primus spectantium concessum velorum umbraculis textit; Cn. Pompeius ante omnes aquæ per semitas decursu, æstivum minuit fervorem; Cl. Pulcher scenam varietate colorum adumbravit, vacuis ante pictura tabulis extantam; quam totam argento C. Antonius, auro Petreius, ebore Q. Catulus prætexuit; versatilem fecerunt Luculli; argentatis choragiis P. Lentulus Spinther adornavit; translatum, antea Pœniceis indutum tunicis, M. Scaurus exquisito genere vestis, cultum induxit.

7. Nam gladiatorum munus primum Romæ datum in foro boario, Ap. Claudio, M. Fulvio coss: dederunt M. et D. Bruti, funebri memoria patris cineris honorando: athletarum certamen a M. Scauri tractum est munificentia.

CAPUT V.

DE FRUGALITATE ET INNOCENTIA.

1. Statuam auratam nec in urbe, nec in ulla parte

lat de P. Cornélius Lentulus et de M. Béblius Tamphilus, en reconnaissance de la victoire qu'il avait remportée, aux Thermopyles, sur le roi Antiochus (An de R. 572).

2. Le droit civil resta caché, pendant plusieurs siècles, avec les mystères sacrés de la religion, et n'était connu que des pontifes. Cn. Flavius, fils d'un affranchi, et qui de scribe avait été fait édile curule, au grand mécontentement de la noblesse, le rendit public, et afficha, pour ainsi dire, dans tout le forum le livre des Fastes. Visitant un jour un de ses collègues qui était malade, il trouva la chambre remplie de nobles, dont aucun ne daigna lui offrir un siège; il se fit alors apporter sa chaise curule, et s'y assit, pour venger l'outrage fait à sa personne et à sa dignité (An de R. 449).

3. L'empoisonnement était inconnu à Rome; les mœurs n'en offraient pas d'exemple, les lois n'en pronçaient pas le nom. On découvrit tout à coup qu'un grand nombre de femmes s'étaient rendues coupables de ce crime: elles avaient secrètement empoisonné leurs maris. Sur la dénonciation d'une esclave, elles furent traînées en justice, et cent soixante-dix d'entre elles furent condamnées à la peine capitale (An de R. 422).

4. La troupe des joueurs de flûte ne manqua pas les occasions de se montrer dans le forum aux regards du peuple, au milieu des fêtes publiques et particulières. Cachés sous un masque, et vêtus de costumes de diverses couleurs, ils donnèrent à la multitude des scènes et des concerts. Voici l'origine de cet usage. Un jour qu'on leur défendit de prendre leur repas dans le temple de Jupiter, suivant une ancienne coutume, ils se

Italiæ quisquam prius adspexit, quam a M. Acilio Glabrione equestris patri poneretur in æde Pietatis: eam ædem P. Cornelio Lentulo et M. Bæbio Tamphilo coss. ipse dedicaverat, compos voti factus, rege Antiocho apud Thermopylas superato.

2. Jus civile per multa secula inter sacra caerimoniasque deorum immortalium abditum, solisque pontificibus notum, Cn. Flavius, libertino patre genitus, et scriba, cum ingenti nobilitatis indignatione factus ædilis curulis, vulgavit, ac fastos pæne toto foro exposuit: qui, quædam ad visendum regum collegam suum veniret, neque a nobilibus, quorum frequentia cubitulum erat completum, sedendi loco reciperetur, sellam curulem afferri jussit, et in ea honoris pariter atque contemptus sui vindex, consedit.

3. Veneficii questio et moribus et legibus Romanis ignota, complurium matronarum patefacto scelere orta est: quæ quum viros suos clandestinis insidiis veneno perimerent, unius ancillæ indicio protractæ, pars capitali judicio damnatæ, centum septuaginta numerum expleverunt.

4. Tibicinum quoque collegium solet in foro vulgi oculos in se convertere, quum inter publicas privatasque ferias, actiones, personis tecto capite varisque veste velatis, concentus edit: inde tracta licentia. Quondam vetitum in

retinèrent de dépit à Tivoli. Le sénat vit ce départ avec douleur, à cause de l'utilité de leur ministère dans les cérémonies religieuses, et il fit demander, par une ambassade, à la ville de Tivoli, de vouloir bien user de son crédit auprès d'eux pour les rendre au service des temples de Rome. Les trouvant obstinés dans leur refus, les Tiburtins feignirent de leur donner une fête, et, les ayant enivrés, les chargèrent tout endormis sur des chariots qui les transportèrent à Rome. Là, on leur rendit leur antique privilège, et l'on y ajouta le droit de donner le spectacle dont il a été question. L'usage du masque exprime la honte qu'ils éprouvèrent d'avoir été surpris en état d'ivresse (An de R. 442).

5. La manière toute simple dont les anciens Romains prenaient leurs repas est la meilleure preuve de leur tempérance et de leur frugalité. Les plus grands hommes ne rougissaient pas de dîner et de souper en public; et il n'y avait sur leur table aucun mets qu'ils craignissent d'exposer aux yeux du peuple. Ils étaient si fidèles à leurs habitudes de sobriété, qu'ils faisaient plus souvent usage de bouillie que de pain. Aussi le mets qu'on appela *mola* dans les sacrifices est-il uniquement composé de farine et de sel. On saupoudra de farine les entrailles des victimes; et les poulets sacrés qui servent aux augures ne sont nourris que de bouillie. C'était avec les prémices de sa nourriture que l'on se rendait alors les dieux favorables, et l'offrande avait d'autant plus d'efficacité qu'elle était plus simple.

6. On honorait les dieux pour en obtenir des bienfaits; mais on éleva des temples à la Fièvre, pour en éprouver moins de mal. Un de ces tem-

ples se voit encore aujourd'hui sur le mont Palatin; un autre, dans la place des trophées de Marius; un troisième, à l'extrémité supérieure de la rue Longue. On y déposait les remèdes qui avaient été appliqués aux malades; usage imaginé, avec quelque raison d'utilité, pour calmer les agitations de l'esprit humain. Au reste, la santé des citoyens trouvait la plus solide et la plus sûre garantie dans une vie laborieuse, et avait, en quelque sorte, pour mère la frugalité, ennemie des jouissances de la table, ennemie des excès du vin, ennemie des plaisirs immodérés de Vénus.

CHAPITRE VI.

DES COUTUMES ÉTRANGÈRES.

1. Tels furent aussi les sentiments de Sparte, dont les mœurs austères peuvent se comparer à celles de nos ancêtres. Soumise aux rigoureuses lois de Lycurgue, cette république détourna pendant longtemps ses citoyens du spectacle de l'Asie, de peur que le séduisant aspect de cette contrée ne les fit tomber dans la mollesse. Ils savaient, en effet, que de là s'étaient répandus dans le monde et la somptuosité des repas, et les profusions énormes, et tout le cortège des plaisirs superflus; que les Ioniens avaient introduit, les premiers, le goût des parfums, l'usage des couronnes dans les festins, et l'habitude des seconds services, puissant aiguillon pour l'intempérance. Il n'est donc pas étonnant que des hommes pour qui le travail et la fatigue étaient un plaisir craignissent de laisser se détendre et se relâcher, par la contagion des délices étrangères, les vigoureux

æde Jovis, quod prisco more factitaverant, vœci, Tibur irati se contulerunt; quorum ministerio senatus deserta sacra non æquo animo ferens, per legatos a Tiburtibus petiit, ut eos gratia sua Romanis templis restituerent: quos illi in proposito perseverantes, interposita festæ epulationis simulatione, mero somnoque sopitos, plaustris in urbem devehendos curaverunt; quibus et honos pristinus restitutus, et hujusce lusus jus est datum. Personarum usus pudorem circumventæ temulentæ causam habet.

5. Fuit etiam illa simplicitas antiquorum in cibo capiēdo, humanitatis simul et continentie certissima index; nam maximis viris prandere et cœnare in propatulo, vœcundie non erat: nec sane ulla epulas habebant, quas populi oculis subjicere erubescerent: erant adeo continentie attentis, ut frequentior apud eos pultis usus, quam panis esset; ideoque in sacrificiis mola, quæ vocabatur, ex farre et sale constat; exta farre sparguntur, et pullis, quibus auspicia petuntur, puls objicitur. Primitus enim ex libamentis victus sui deos eo efficacius, quo simplicius, placabant.

6. Et cæteros quidem ad beneficiendum venerabantur; Febrem autem ad minus nocendum, templis colebant, quorum adhuc unum in Palatio, alterum in area Marianorum monumentorum, tertium in summa parte Vici Longi exstat; in eaque remedia, quæ corporibus ægrorum

adnexa fuerant, deferebantur. Hæc ad humanæ mentis æstus leniendos cum aliqua usus ratione excogitata: cæterum salubritatem suam industriæ certissimo ac fidelissimo munimento tuebantur; bonæque valetudinis eorum quasi quædam mater erat frugalitas, inimica luxuriosis epulis, et aliena nimie vini abundantie, et ab immoderato Veneris usu aversa.

CAPUT VI.

DE EXTERNIS INSTITUTIS.

1. Idem sensit proxima majorum nostrorum gravitati Spartana civitas, quæ severissimis Lycurgi legibus obtinens, aliquamdiu civium suorum oculos a contemplanda Asia retraxit, ne illecebris ejus capti, ad delicatius vitæ genus prolaberentur: audierant enim, lautitiam inde, et immodicos sumptus, et omnia non necessariæ voluptatis genera, fluxisse; primosque Ionas unguenti, coronarumque in convivio dandarum, et secundæ mensæ ponendæ consuetudinem, haud parva luxuriæ irritamenta, reperisse. Ac minime mirum est, quod homines labore ac patientia gaudentes, tenacissimos patriæ nervos, externarum deliciarum contagione solvi et hebetari noluerunt; quum aliquanto faciliorem virtutis ad luxuriam, quam luxuria ad

fiens de leurs institutions, le passage étant bien plus facile de la vertu au vice que du vice à la vertu. Ils reconnurent, dans la suite, combien leur crainte était fondée, par l'exemple de Pausanias, un de leurs généraux, lequel, après les plus brillants exploits, n'eut pas plutôt adopté les mœurs de l'Asie, qu'il laissa s'énerver son courage dans la honteuse imitation des habitudes efféminées de ces peuples (Av. J.-C. 473).

2. Jamais les armées de cette république ne marchaient au combat sans être animées par un concert de flûtes, et par l'aiguillon de cette sorte de poésie composée d'anapestes, dont les sons énergiques et la vive mesure leur inspiraient pour l'attaque une vigoureuse ardeur. Pour cacher le sang de leurs blessures, ces mêmes Spartiates se revêtaient, les jours de bataille, de tuniques d'écarlate. Ce n'était pas que la vue de leur propre sang fût capable de les effrayer; mais ils ne voulaient point que l'ennemi pût en tirer quelque motif de confiance.

3. De ce belliqueux et sublime enthousiasme des Lacédémoniens, je passerai à la sagesse pacifique des institutions d'Athènes, où l'on tirait l'oisiveté des ténèbres qui en cachaient les langueurs, pour la trainer, comme un coupable, devant les tribunaux, sous l'accusation de criminelle et ignominieuse inertie.

4. Dans cette même ville était un tribunal des plus augustes, l'Aréopage, qui s'enquérât scrupuleusement des actions de chacun, ou de ses moyens d'existence, afin que les citoyens, n'oubliant jamais qu'ils avaient à rendre compte de leur conduite, suivissent le chemin de la vertu.

5. C'est encore cette ville qui introduisit l'usage d'honorer d'une couronne les hommes vertueux,

virtutem, transitum viderent : quod eos non frustra timuisse dux ipsorum Pausanias patefecit, qui maximis operibus editis, ut primum se Asiæ moribus permisit, fortitudinem suam effeminato ejus cultu mollire non erubuit.

2. Ejusdem civitatis exercitus non ante ad dimicandum descendere solebant, quam tibias concertu, et anapesti pedis modulo cohortationis calorem animo traxissent, vegeto et crebro ictu sono strenue hostem invadere admuniti. Iidem ad dissimulandum et occultandum vulnerum suorum cruorem, Puniceis in prælio tunicis utebantur; non, ne ipsis adspectus ejus terrorem, sed ne hostibus fiduciæ aliquid afferret.

3. Egregios virtutis bellicæ spiritus Lacedæmoniorum, prudentissimi pacis moribus Athenienses subsequuntur : apud quos inertia e latebris suis, languore marcens, in forum perinde ac delictum aliquod protrahitur, fitque, ut facinorosæ, ita erubescendæ rea culpe.

4. Ejusdem urbis sanctissimum consilium Areopagus, quid quisque Atheniensium ageret, aut quonam quæstu sustentaretur, diligentissime inquirere solebat; ut homines honestatem, vitæ rationem memores reddendam esse, sequerentur.

5. Eadem bonos cives corona decorandi primo consuetudinem introduxit, duobus olivæ connexis ramulis

le jour où elle ceignit la tête illustre de Périclès de deux branches d'olivier entrelacées; institution vraiment belle, soit que l'on considère la chose ou la personne; car l'honneur est le plus fécond aliment du mérite, et Périclès était bien digne d'être offert, de préférence, à la postérité comme le premier exemple d'une pareille distinction.

6. Combien est mémorable aussi cette loi d'Athènes qui dépouille du droit de liberté l'affranchi convaincu d'ingratitude par son patron! « Je ne veux plus, dit-elle, te reconnaître pour un citoyen, toi dont l'âme impie méconnaît un bien si précieux. Non, il ne saurait être utile à l'État celui qui est criminel envers sa famille. Va donc, sois esclave, puisque tu n'as pas su être libre. »

7. Cette austère discipline s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Marseillais, peuple aussi recommandable par son respect pour les anciens usages, que par son attachement à l'empire romain. Il permet d'annuler jusqu'à trois fois l'affranchissement d'un même esclave, s'il est convaincu trois fois d'avoir trahi la confiance de son maître. Mais, à la quatrième, la justice refuse d'intervenir en faveur du maître, par cette considération qu'il ne doit imputer qu'à lui le tort auquel il s'est tant de fois exposé. Ce peuple exerce aussi sur les mœurs la plus sévère surveillance : il interdit absolument la scène aux mimes dont les pièces ne roulent que sur des actions infâmes, de peur que l'habitude de les voir offertes en spectacle ne donne la funeste envie de les imiter. Ma seille ferme aussi ses portes à tous ceux qui, sous le faux semblant de pratiques de religion, ne cherchent qu'à vivre de leur paresse. Toute superstition y est en horreur, comme étant née du mensonge et de l'hypocrisie. Enfin, depuis

clarum Periclis cingendo caput. Probabile institutum, sive rem, sive personam intueri velis. Nam et virtutis uberimum alimentum est honos; et Pericles dignus, a quo talis muneris dandi posteritas potissimum initium caperet.

6. Age, quid illud institutum Athenarum, quam memorabile? quod convictus a patrono libertus ingratus jure libertatis exiit. « Supersedeo te, inquit, habere civem, tanti muneris impium æstimatorem. Nec adduci possum, ut credam urbi utilem, quem domui scelestum cerno : abi igitur, et esto servus, quoniam liber esse nescisti. »

7. Inde Massilienses quoque ad hoc tempus usurpant disciplinæ gravitatem, prisci moris observantia, caritate populi Romani præcipue conspicui; qui tres in eodem manumissiones rescindi permittunt, si præter ab eodem deceptum dominum cognoverint. Quarto errori subveniendum non putant; quia sua jam culpa injuriam accepit, qui ei se totiens objecit. Eadem civitas severitatis custos acerrima est, nullum aditum in scenam mimis dando, quorum argumenta majore ex parte stuprorum continent actus; ne talia spectandi consuetudo etiam imitandi licentiam sumat. Omnibus autem, qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertie quærunt, clausas portas habet, et mendacem et fucosam superstitionem submovendam esse existimans. Cæterum a condita urbe gladius est ibi, quo

la fondation de la ville, on y conserve un glaive consacré au supplice des coupables ; glaive, il est vrai, tout rongé par la rouille et à peine en état de servir, mais qui prouve que ce peuple aime à conserver jusqu'aux moindres monuments des antiques usages.

On voit, devant les portes de Marseille, deux caisses destinées à recevoir, l'une les corps des hommes libres, l'autre ceux des esclaves ; et on les porte de là, sur un chariot, au lieu de la sépulture. Point de lamentations, point de cris déchirants, le jour des funérailles ; le deuil finit ce jour-là même par un sacrifice domestique, suivi d'un banquet de famille. Que sert, en effet, de s'abandonner aux faiblesses de la douleur, ou d'adresser à la puissance divine le reproche envieux de n'avoir pas voulu partager avec nous son immortalité ? On garde aussi, dans un dépôt public de cette ville, un poison mêlé de ciguë, que l'on donne à quiconque fait valoir devant le conseil des Six-Cents (tel est le nom du sénat) les motifs qui lui font désirer de mourir. A cet examen préside une virile humanité, qui ne permet pas de sortir légèrement de la vie, mais qui, si le motif de la quitter est juste, en fournit un moyen aussi prompt que légitime. Or, l'excès du malheur et celui de la prospérité offrent d'égaux raisons de souhaiter la mort, en nous faisant craindre que l'un ne soit durable et l'autre passager.

8. Cette coutume des Marseillais ne me paraît pas avoir pris naissance dans la Gaule, je la crois apportée de la Grèce ; car je l'ai vue observée aussi dans l'île de Céos, à l'époque où, allant en Asie avec Sex. Pompée, j'entraî dans

la ville de Julis. Il arriva qu'une femme de la plus haute distinction, mais extrêmement âgée, résolut, après avoir rendu compte à ses concitoyens des motifs qui la faisaient renoncer à la vie, de mourir par le poison. Elle se flattait d'ailleurs que la présence de Pompée donnerait plus d'éclat à sa mort. Sa prière fut accueillie par cet illustre personnage, qui joignait à toutes les vertus le mérite de la plus rare humanité. Il alla donc la trouver, lui tint ces éloquents discours qui coulaient de sa bouche comme d'une source intarissable ; et, après de longs et vains efforts pour la détourner de son dessein, il se résolut à le lui laisser accomplir. Cette femme, plus que nonagénaire, mais parfaitement saine d'esprit et de corps, était couchée sur son lit, qui semblait paré avec plus de soin qu'à l'ordinaire. S'appuyant alors sur le coude : « Sex. Pompée, lui dit-elle, puissent les dieux que je quitte, et non ceux que je vais trouver, m'acquitter envers vous, qui n'avez dédaigné ni de m'exhorter à vivre, ni de me voir mourir ! Pour moi, qui ai toujours vu la fortune me sourire, je veux, dans la crainte que l'amour de la vie ne m'expose à des retours cruels, échanger le reste de mes jours contre une fin bienheureuse, qui me permet de laisser après moi deux filles et sept petits-fils. » Ensuite elle exhorta ses enfants à la concorde, leur distribua ses biens, remit à sa fille aînée tous les objets sacrés du culte domestique, prit d'une main ferme la coupe où était le poison, fit des libations à Mercure, en le priant de la conduire, par un chemin facile, dans la plus heureuse région des enfers, et but avidement le mortel breuvage. Elle indiqua successivement

noxii jugulantur; rubigine quidem exesus, et vix sufficiens ministerio, sed index in minimis quoque rebus omnia antiquæ consuetudinis monumenta servanda.

Duæ etiam ante portas eorum arcæ jacent : altera, qua liberorum; altera, qua servorum corpora ad sepulturæ locum plaustro devehuntur. Sine lamentatione, sine placentu luctus funeris die, domestico sacrificio, adjectoque necessariorum convivio, finitur. Etenim quid affinet, aut humano dolori indulgeri, aut divino numini invidiam fieri, quod immortalitatem suam nobiscum partiri noluerit? Venenum cicuta temperatum in ea civitate publice custoditur, quod datur ei, qui causas sexcentis (id enim senatus ejus nomen est) exhibuit, propter quas mors sit illi expetenda: cognitione virili benevolentia temperata, quæ nec egredi vita temere patitur, et sapienter excedere cupienti celerem fati viam præbet; ut vel adversa, vel prospera nimis usus fortuna (utraque enim finiendi spiritus, illa, ne perseveret, hæc, ne destituat, rationem præbuerit) comprobato exitu terminetur.

8. Quam consuetudinem Massiliensium non in Gallia ortam, sed e Græcia translata inde existimo, quod illam etiam in insula Ceo servari animadverti, quo tempore Asiam cum Sex. Pompeio petens, Julida oppidum intravi. Forte enim evenit, ut tunc summæ dignitatis ibi femina,

sed ultimæ jam senectutis, reddita ratione civibus, cur excedere vita deberet, veneno consumere se destinavit, mortemque suam Pompeii præsentia clariorem fieri magis æstimavit. Nec preces ejus vir ille, ut omnibus virtutibus, ita humanitatis quoque laudibus instructissimus, adspernari sustinuit. Venit itaque ad eam, facundissimoque sermone, qui ore ejus quasi e beato quodam eloquentiæ fonte manabat, ab incepto consilio diu nequidquam revocare conatus, ad ultimum propositum exsequi passus est: quæ nonagesimum annum transgressa, cum summa et animi et corporis sinceritate, lectulo, quantum dignoscere erat, quotidiana consuetudine cultus strato recubans, et innixa cubito, « Tibi quidem, inquit, Sex. Pompei, dii magis, quos relinquo, quam quos peto, gratias referant; quia nec hortator vitæ meæ, nec mortis spectator esse fastidisti. Cæterum ipsa hilarem fortunæ vultum semper experta, ne aviditate lucis tristem intueri cogar, reliquias spiritus mei prospero sine, duas filias, et septem nepotum gregem superstitem relictura, permuto. » Cohortata deinde ad concordiam suos, distributo eis patrimonio, et cultu suo sacrisque domesticis majori filiæ traditis, poculum, in quo venenum temperatum erat, constanti dextra arripuit. Tum defusus Mercurio delibamentis, et invocato numine ejus, ut se placido itinere in meliorem sedis infer-

de quelles parties de son corps le froid s'emparait ; et quand elle l'eut senti gagner les entrailles et le cœur, elle pria ses filles de lui rendre le dernier devoir, en lui fermant les yeux : les nôtres, malgré la stupeur où les jetait un spectacle si nouveau, le quittèrent baignés de larmes (An de R. 771).

9. Mais revenons aux Marseillais, dont cette digression m'a un peu éloigné. Personne ne peut entrer dans leur ville avec des armes ; à la porte, est une sentinelle qui les reçoit en dépôt, et vous les rend à votre départ. Ils savent ainsi concilier les devoirs de l'hospitalité avec la sûreté de l'État.

10. Je quitte Marseille, et je remarque une ancienne coutume des Gaulois, qui, dit-on, se prêtaient souvent entre eux des sommes remboursables dans l'autre monde, tant ils étaient persuadés que nos âmes sont immortelles. Je les traiterais d'insensés, si l'opinion de ces porteurs de braies ne se retrouvait sous le manteau grec de Pythagore.

11. La philosophie des Gaulois consacre l'avarice et l'usure ; celle des Cimbres et des Celtibères, le courage et le dévouement. Ils tressaillaient d'allégresse dans les combats, qui leur offraient un moyen de sortir de la vie avec gloire et félicité. Malades, ils se désolaient d'être ainsi condamnés à une mort honteuse et misérable. Les Celtibères regardaient aussi comme un opprobre de survivre, dans une bataille, à celui qu'ils avaient juré de défendre au péril de leurs jours. Admirez les nobles sentiments de ces deux peuples, et dans ce courageux dévouement

au salut de la patrie, et dans cette constance de la foi promise à l'amitié.

12. On ne peut que louer aussi la sagesse de ce peuple de la Thrace qui accueille par des pleurs la naissance de l'homme, et qui célèbre ses funérailles par des réjouissances. Il a, sans les leçons des philosophes, deviné notre véritable condition. Que l'on fasse donc disparaître le charme de la vie, trop puissant sur tous les êtres animés, et qui fait commettre et souffrir tant d'indignités, si, ce charme une fois détruit, l'on doit trouver à cesser de vivre plus de consolation et de bonheur.

13. Aussi n'est-ce pas sans raison que les Lyciens prennent pour deuil des vêtements de femme, le ridicule de ce costume les forçant à bannir plus tôt une tristesse insensée.

14. Mais pourquoi vanter dans des hommes le courage de cette sorte de philosophie ? Considérons les femmes de l'Inde : selon la coutume du pays, un homme a d'ordinaire plusieurs femmes à la fois ; et quand ce mari meurt, il s'élève entre elles un grand débat, dont connaît la justice, sur la question de savoir laquelle il a le plus aimée. Celle qui l'emporte éprouve une vive joie, et, conduite par ses parents presque aussi joyeux qu'elle-même, elle se précipite sur le bûcher de son époux, s'estimant très-heureuse d'y être consumée avec lui, tandis que les vaincues demeurent dans la vie tristes et désolées. Vantez maintenant l'audace du Cimbre, la fidélité du Celtibère, la courageuse philosophie du Thrace, l'ingénieux expédient des Lyciens pour abrégier le temps du deuil ; rien de tout cela ne l'empor-

næ deduceret partem, cupido haustu mortiferam traxit potionem. Ac sermone significans, quasnam subinde partes corporis sui rigor occuparet, quum jam visceribus cum et cordi imminere esset eloquuta, filiarum manus ad supremum opprimendorum oculorum officium advocavit. Nostros autem, tametsi novo spectaculo obstupefacti erant, suffusos tamen lacrymis dimisit.

9. Sed ut ad Massiliensium civitatem, unde in hoc devotivum excessi, revertar, intrare oppidum eorum nulli cum telo licet ; præstoque est, qui id custodiæ gratia acceptum, exituro reddat, ut hospitia sua, quemadmodum adventibus humana sunt, ita ipsas quoque tuta sint.

10. Horum mœnia egresso vetus ille mos Gallorum occurrit, quos memoria proditum est, pecunias mutuas, quæ his apud inferos redderentur, dare solitos ; quia persuasum habuerunt, animas hominum immortales esse : dicere stultos, nisi idem braccati sensissent, quod palliatus Pythagoras credidit.

11. Avara et sœneratoria Gallorum philosophia : alacris et fortis Cimbrorum et Celtiberorum, qui in acie gaudio exsultabant, tamquam gloriose et feliciter vita excessuri ; lamentabantur in morbo, quasi turpiter et miserabiliter perituri : Celtiberi etiam nefas esse ducebant, prælio superesse, quum is occidisset, pro cuius salute spiritum devoverant. Laudanda utrorumque populorum animi præsen-

tia, quod et patriæ incolumitatem fortiter tueri, et fidem amicitiae constanter præstandam arbitrabantur.

12. Thraciæ vero illa natio merito sibi sapientiæ, laudem vindicaverit, quæ natales hominum flebiliter exsequias cum hilaritate celebrat : sine ullis doctorum præceptis, verum conditionis nostræ habitum perdidit. Removeatur itaque naturalis omnium animalium dulcedo vitæ, quæ multa et facere et pati turpiter cogit ; si ea mortua ejus aliquanto felicitior ac bestior finis reperietur.

13. Quocirca recte Lycii, quum his luctus incidit, muliebrem vestem induunt : ut deformitate cultus commoti, maturius stultum projicere mœrorem velint.

14. Verum quid ego fortissimos hoc in genere prudentiæ viros laudem ? Respiciantur Indorum femine, quæ quum more patrio complures eidem nuptæ esse soleant, mortuo marito, in certamen judiciumque veniunt, quam ex iis maxime dilexerit. Victrix gaudio exsultans, deductaque a necessariis lætum præferentibus vultum, conjugis se flammis superjacit, et cum eo tamquam felicissima crematur : superatæ cum tristitia et mœrore in vita remanent. Protrahit in medium Cimbricam audaciam, adjicit Celtibericam fidem, junge animosam Thraciæ sapientiam, annecte Lyciorum in luctibus abjiciendis callide quæsitam rationem ; Indico tamen rogo nihil eorum præferes, quem uxoris pietas in modum genialis tori propinque mortis secura conscendit.

tera sur le bûcher indien, où, dégagée des terreurs de la mort, la tendresse d'une épouse monte comme sur un lit nuptial.

15. A tant de gloire j'opposerai l'infamie des femmes africaines, dont ce rapprochement fera mieux ressortir la turpitude. On voit à Sicca un temple de Vénus, où se réunissaient des femmes qui n'en sortaient que pour trafiquer de leurs charmes et s'amasser une dot au prix de la pudeur. Quel honteux moyen de s'assurer une alliance honorable!

16. Les Perses avaient une bien sage coutume : c'était de ne voir leurs enfants qu'après leur septième année, afin d'en supporter plus facilement la perte pendant les années antérieures.

17. Pourrait-on ne pas louer aussi les rois numides, qui, fidèles à un usage établi chez eux, ne donnaient le baiser à aucun mortel? Il convient, en effet, que tout ce qui est placé au faite de la grandeur soit affranchi, pour être plus respecté, des coutumes vulgaires et communes.

CHAPITRE VII.

DE LA DISCIPLINE MILITAIRE, CHEZ LES ROMAINS.

J'arrive maintenant à ce qui fait la principale gloire de Rome, à ce qui a fondé son empire, dont une salutaire persévérance a perpétué la force et la grandeur; je veux parler des inflexibles liens de la discipline militaire, sous la protection de laquelle l'État se repose dans la sécurité d'une paix inaltérable et profonde.

15. Cui gloriæ, Punicarum feminarum, ut ex comparatione turpius appareat, dedecus subnectam. Sicca enim sanum est Veneris, in quod se matronæ conferebant, atque inde procedentes ad quæstum, dotes corporis injuria contrahabant, honesta nimirum tam inhonesto vinculo conjugia juncturæ.

16. Nam Persarum admodum probabile Institutum fuit, quod liberos suos non prius adspiciebant, quam septimum impleissent annum, quo parvulorum amissionem æquiore animo sustinerent.

17. Ne Numidiæ quidem reges vituperandi, qui more gentis suæ nulli mortali osculum ferebant; quidquid enim in excelsa fastigio positum est, humili et trita consuetudine, quo sit venerabilis, vacuum esse convenit.

CAPUT VII.

DE DISCIPLINA MILITARI OBSERVATA A ROMANIS.

Venio nunc ad præcipuum decus, et ad stabilimentum Romani imperii, salutari perseverantia ad hoc tempus sincerum et incolome servatum, militaris disciplinæ tenacissimum vinculum; in cujus sinu ac tutela serenus tranquillisque beatæ pacis status acquiescit.

1. P. Cornélius Scipion, à qui la destruction de Carthage valut le surnom de son aïeul, fut, pendant son consulat, envoyé en Espagne pour réprimer l'orgueil excessif des Numantins, qu'avaient encore augmenté les fautes de ses prédécesseurs. A l'instant même de son entrée dans le camp, il porta un édit qui en fit rejeter et disparaître tout ce qui servait d'aliment au plaisir. Il en sortit, en conséquence, une foule de marchands et de vivandiers, avec deux mille prostituées. Ainsi purifiée de cette vile et infâme sentine, notre armée, qui, peu auparavant, avait craint la mort jusqu'à se déshonorer par une capitulation ignominieuse, retrouva tout à coup son courage et sa vigueur, consuma dans les flammes cette fière et audacieuse Numance, l'ensevelit sous ses ruines, et l'effaça de la terre. Ainsi, pour avoir négligé la discipline militaire, Mancinus subit honteusement la loi du vainqueur; et pour l'avoir maintenue, Scipion fut honoré du plus beau des triomphes (An de R. 619).

2. A l'exemple de Scipion, le consul Métellus, quand il prit en Afrique, dans la guerre de Jugurtha, le commandement de l'armée romaine, corrompue par l'excessive indulgence de Sp. Albinus, déploya toute l'énergie du pouvoir pour faire revivre l'ancienne discipline des camps. Il ne la rétablit pas par degrés; il la remit d'un seul coup en vigueur. Dès le premier jour, il chassa de l'armée tous les vivandiers, et y interdit la vente de toute espèce d'aliment cuit. Dans les marches, il défendit au soldat d'employer les esclaves et les bêtes de somme au transport de sa nourriture et de ses armes, qu'il fallut porter

1. P. Cornelius Scipio, cui deleta Carthago avitum cognomen dedit, consul in Hispaniam missus, ut insolentissimos Numantinæ urbis spiritus, superiorum ducum culpa nutritos, contunderet, eodem temporis momento, quo castra intravit, edixit, ut omnia ex his, quæ voluptatis causa comparata erant, auferrentur ac submoverentur; nam constat, tum maximum inde institorum et lixarum numerum cum duobus millibus sportorum abisse. Hæc turpi atque erubescenda sentina vacuefactus noster exercitus, qui paulo ante metu mortis, deformi se federis ictu maculaverat, erecta virtute recreataque, acrem illam et animosam Numantiam incoendis exustam, ruinisque prostratam, solo æquavit: itaque neglectæ disciplinæ militaris indicium, Mancini miserabilis deditio; servatæ merces, speciosissimus Scipionis triumphus exstitit.

2. Ejus scilicet Metellus sequutus, quum exercitum in Africa, Jugurthino bello nimia Sp. Albini indulgentia corruptum consul accepisset, omnibus imperii nervis ad revocandam pristinæ disciplinam militiæ connisus est; nec singulas partes apprehendit, sed totam continuo in statum suum redegit; protinus namque lixas e castris submovit, cibumque coctum venalem proponi vetuit; in agmine neminem militum ministerio servorum jumentorumque, ut arma sua et alimenta ipsi ferrent, uti passus est; castrorum subinde locum mutavit: eadem, tamquam Jugurtha

soi-même. Il changeait chaque jour l'emplacement du camp, et il le fortifiait de fossés et de palissades avec autant de soin que si Jugurtha eût toujours été en présence. Et que lui valut ce retour à la frugalité, cet assujettissement au travail? de fréquentes victoires et de nombreux trophées, remportés sur ce même ennemi à qui le soldat romain, sous un général complaisant, n'avait jamais vu tourner le dos (An de R. 644).

3. La discipline militaire trouva encore d'énergiques soutiens dans ces généraux qui, brisant pour elle les liens de la parenté, n'hésitèrent pas à en poursuivre, à en venger les infractions aux dépens même de l'honneur de leur famille. Ainsi le consul P. Rupilius, dans la guerre qu'il fit, en Sicile, contre les esclaves fugitifs, apprenant que Q. Fabius, son gendre, avait laissé prendre, par sa négligence, la forteresse de Taurominium, lui envoya l'ordre de sortir de la province (An de R. 621).

4. C. Cotta avait confié à P. Aurélius Pécuniola, son parent, la conduite du siège de Lipari, tandis que lui-même allait à Messine prendre de nouveaux auspices. Il le fit battre de verges, et le réduisit au rang de simple fantassin, pour avoir, par sa faute, laissé brûler une redoute et presque enlever son camp (An de R. 501).

5. Q. Fulvius Flaccus, pendant sa censure, chassa du sénat son frère Fulvius, qui avait, sans l'ordre du consul, osé licencier une cohorte de la légion où il était tribun militaire (An de R. 579). De tels exemples mériteraient d'être exposés moins succinctement, si je n'avais hâte d'en rapporter de plus fameux encore. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi difficile que de condamner à un retour ignominieux dans sa patrie celui que

l'on a associé à sa famille et à son illustration, ou que d'infliger le supplice infamant des verges à un homme qui porte votre nom et qu'une longue suite d'aïeux attache à la même origine, ou enfin que de déployer les sévérités de la censure contre la tendresse fraternelle? Un seul trait pareil dans l'histoire d'une nation même illustre, et elle pourrait passer encore pour avoir une belle part dans la gloire que procure la discipline militaire.

6. Mais notre empire, qui a rempli l'univers entier d'exemples merveilleux en tous genres, vit des généraux rapporter de leurs expéditions des haches qu'ils avaient trempées dans leur propre sang, pour punir les atteintes portées à la discipline; spectacle aussi glorieux pour le personnage que triste pour l'homme, et qui laissa Rome incertaine si elle devait les féliciter ou les plaindre. Aussi hésité-je moi-même à rappeler votre souvenir et vos actions, vous, Postumius Tubertus et Manlius Torquatus, inflexibles gardiens des lois militaires; car je sens que, trop inférieur à la difficile tâche de vous louer dignement, je réussirai plutôt à découvrir la faiblesse de mon talent qu'à bien peindre vos vertus. Toi, dictateur Postumius, tu avais dans A. Postumius un fils destiné à perpétuer ton nom et le culte de tes dieux domestiques; un fils dont l'enfance avait souri, sur ton sein, à tes caresses et à tes baisers; un fils que tu avais instruit tout jeune dans les lettres, et adolescent dans la guerre; un fils enfin vertueux, brave, aimant son père et sa patrie; mais pour avoir, sans ton ordre et de son propre mouvement, quitté son poste et battu l'ennemi, tu le condamnâs vainqueur à être frappé de la hache; et ta voix paternelle trouva la force de

semper adesset, vallo fossaque aptissime cinxit. Quid ergo restituta continentia, quid repetita industria profecit? Crebras scilicet victorias, et multa tropæa peperit ex eo hoste, cujus tergum, sub ambitioso imperatore, Romano militi videre non contigerat.

3. Bene etiam illi disciplinæ militari adfuerunt, qui necessitudinum perruptis vinculis, ultionem vindictamque læsæ, cum ignominia domuum suarum, exigere non dubitaverunt. Nam P. Rupilius consul eo bello, quod in Sicilia cum fugitivis gessit, Q. Fabium generum suum, quia negligentia Taurominitanam arcem amiserat, provincia jussit decedere.

4. Jam C. Cotta P. Aurelium Pecuniolam, sanguine sibi junctum, quem obsidioni Liparitanæ ad auspicia repetenda Messanam transiturus præfecerat, virgis cæsum, militiæ munere inter pedites fungi coegit, quod ejus culpa agger incensus, et pæne castra fuerant capta.

5. Q. etiam Fulvius Flaccus censor, Fulvium fratrem, cohortem legionis, in qua tribunus militum erat, injussu consulis domum dimittere ausum, senatu movit. Non digna exempla, quæ tam breviter, nisi majoribus urgerer, referrentur. Quid enim tam difficile factu, quam copulatæ societati generis et imaginum, deformem in patriam reditum indicere? aut communioni nominis, ac familiæ veteris

propinquitatis serie coherenti, virgarum contumeliosa verbera adhibere? aut censorium supercilium adversus fraternam caritatem destringere? Dentur hæc singula quamvis claris civitatibus: abunde tamen gloria disciplinæ militaris instructæ videbuntur.

6. At nostra urbs, quæ omni genere mirificorum exemplorum totum orbem terrarum replevit, imperatorum proprio sanguine manantes secures, ne turbato militiæ ordine vindicta deesset, e castris publice speciosas, privatim lugubres, duplici vultu recepit: incerta, gratulandi prius, an alloquendi officio fungeretur. Igitur ego quoque hæsitante animo vos bellicarum rerum severissimæ custodes, Postumi Tuberte, et Manli Torquate, memoria ac relatione complector; quia animadverto fore, ut pondere laudis, quam meruistis, obrutus, magis imbecillitatem ingenii mei detegam, quam vestram virtutem, sicut par est, repræsentem. Tu namque, Postumi dictator, A. Postumium, quem ad generis penetraliumque sacrorum successionem propagandam genueras, cujus infantie blandimenta sinu atque osculis foveras, quem puerum litteris, quem juvenem armis instruxeras, sanctum, fortem, amantem tui pariter ac patriæ, quia non tuo jussu, sed sua sponte præsidio progressus, hostes fuderat, victorem securi feriri jussisti; et ad hoc peragendum imperium pa-

faire exécuter cette sentence; mais tes yeux, j'en suis certain, couverts alors de ténèbres, n'ont pu voir la grandeur de ton sacrifice (An de R. 322). Toi aussi, Manlius Torquatus, dans la guerre contre les Latins, faite pendant ton consulat, voyant ton fils revenir d'un combat singulier qu'il avait accepté, à ton insu, de Géminius Métius, général des Tusculans, et rapporter de brillantes dépouilles, glorieux trophée de sa victoire, tu le fis saisir par le licteur et immoler comme une victime; persuadé qu'un père doit faire le sacrifice d'un fils intrépide, plutôt que la patrie celui de la discipline militaire (An de R. 413).

7. Quelle énergie de caractère ne fallut-il pas au dictateur L. Quinctius Cincinnatus, lorsqu'après avoir vaincu les Éques, et les avoir fait passer sous le joug, il força L. Minucius à déposer le consulat, pour s'être laissé assiéger par eux dans son camp! Il regardait comme indigne du commandement suprême le général qui devait sa sûreté, non à son courage mais à des retranchements, et qui avait pu, sans rougir, voir une armée romaine trembler derrière des portes fermées sur elle. Ainsi les douze faisceaux du souverain pouvoir, dans lesquels se confondait la triple autorité du sénat, des chevaliers et du peuple, et dont le moindre signal faisait mouvoir le Latium et toutes les forces de l'Italie, tombèrent, dispersés et brisés, devant la justice dictatoriale; et, en réparation de l'outrage fait à l'honneur militaire, un consul, ce vengeur de toutes les fautes, fut puni de la sienne (An de R. 295). Dieu Mars, père de notre empire, tels étaient, pour ainsi dire, les sacrifices expiatoires par lesquels, après la violation de tes auspices,

ou apaisait ta divinité : l'opprobre infligé à des alliés, à des parents, à des frères; le supplice, à des fils; à des consuls, une dégradation ignominieuse.

8. Il faut mettre au même rang le trait qui suit. Pendant la dictature de Papirius, Q. Fabius Rullianus, maître de la cavalerie, avait, au mépris des ordres du dictateur, livré bataille aux Samnites; et, quoiqu'il fût rentré victorieux dans son camp, celui-ci, sans considérer ni sa valeur, ni son succès, ni sa noblesse, fit préparer les verges et mettre nu le coupable. Spectacle terrible! un Rullianus, un maître de la cavalerie, un vainqueur, les vêtements déchirés, le corps dépouillé, victime promise aux coups des licteurs, et dont les blessures, rapportées du combat, allaient, en se rouvrant sous des verges nouvelles, laisser tomber des flots de sang sur les trophées de sa récente et glorieuse victoire! Tandis que l'armée supplie le dictateur, Fabius s'échappe, et se réfugie à Rome, où il implore en vain la protection du sénat. Papirius n'en persiste pas moins à exiger son châtement. Alors le père de Fabius, qui s'était vu naguère revêtu de la dictature et trois fois du consulat, est réduit à en appeler au peuple, et à demander, en suppliant, l'intercession des tribuns en faveur de son fils. La sévérité de Papirius demeure inflexible. Enfin, cédant aux prières de tous les citoyens et des tribuns eux-mêmes, il déclare qu'il accorde la grâce du coupable, non à Fabius, mais au peuple romain et à la puissance tribunitienne (An de R. 429).

9. Dans la guerre que le consul L. Calpurnius Piso fit en Sicile contre les esclaves fugitifs, C. Titius, commandant de cavalerie, s'étant laissé

ternæ vocis ministerio sufficere valuisti; nam oculos tuos, certum scio, clarissima in luce tenebris offusos, ingens animi opus intueri nequivisse. Tu item, Manli Torquate, Latino bello consul, filium, quod provocatus a Geminio Metio duce Tusculanorum ad dimicandum te ignaro descenderat, gloriosam victoriam et speciosa spolia referentem, abripi a licitore, et in modum hostiæ mactari jussisti; satius esse judicans, patrem forti filio, quam patriam militari disciplina carere.

7. Age, quanto spiritu putamus usum L. Quinctium Cincinnatum dictatorem eo tempore, quo devictis Æquis et sub jugum missis, L. Minucium consulatum deponere coegit, quod castra ejus iidem hostes obsederant? Indignum enim maximo imperio credidit, quem non sua virtus, sed fossa vallumque tutum præstiterat; cuique verecundiæ non fuerat, arma Romana metu trepida clausis portis contineri. Ergo imperiosissimi XII fasces, penes quos senatus, et equestris ordinis, et universæ plebis summum decus erat, quorumque nutu Latium, ac totius Italiæ vires regerantur, contusi atque fracti dictatoriæ se animadversioni substraverunt; ac ne inulta foret læsa gloria militaris, consul delicti omnis vindex punitus est. His, ut, ita dicam, piaculis, Mars imperii nostri pater, ubi aliqua ex parte a tuis auspiciis degeneratum erat, numen tuum pro-

pitiabatur, affinium et cognatorum et fratrum nota, filiorum strage, ignominiosa consulum ejectione.

8. Ejusdem ordinis est, quod sequitur: Papirius dictator, quum adversus imperium ejus Q. Fabius Rullianus, magister equitum, exercitum in aciem eduxisset, quamquam fuis Samnitibus in castra redierat, tamen neque virtute ejus, neque successu, neque nobilitate motus, virgas expediri, eumque nudari jussit. O spectaculum admirabile, et Rullianus, et magister equitum, et victor, scissa veste, spoliatoque corpore, licitorum verberibus lacerandus: ut in acie exceptorum vulnere nodosis ictibus cruore renovato, victoriarum, quas modo speciosissimas adeptus erat, titulos respergeret. Precibus deinde suis exercitus occasionem Fabio confugiendi in urbem dedit; ubi frustra senatus auxilium imploravit. Nihilominus enim Papirius in exigenda poena perseveravit. Itaque coactus est pater ejus, post dictaturam tertiumque consulatum, rem ad populum devocare, auxiliumque tribunorum plebis suppliciter pro filio petere. Neque hac re severitas Papirii refrenari potuit; cæterum, quum ab universis civibus, et ipsis tribunis plebis rogaretur, testatus est, non poenam illam se Fabio, sed populo Romano et tribunitiæ concedere potestati.

9. L. quoque Calpurnius Piso consul, quum in Sicilia

investir et désarmer par un gros d'ennemis, voici par quelles marques d'infamie il le châtia. Il l'obligea de se tenir, couvert d'une toge dégarinée de franges, d'une tunique sans ceinture, pieds nus, du matin au soir, à la tête du camp, pendant toute la durée de la campagne; il lui interdit même tout commerce avec ses compagnons d'armes, ainsi que l'usage des bains. Quant aux escadrons qu'il avait sous ses ordres, il leur ôta leurs chevaux, et les incorpora dans des compagnies de frondeurs. Pison se fit beaucoup d'honneur en réparant ainsi celui de sa patrie. Grâce à une telle mesure, des soldats à qui l'amour de la vie avait fait livrer leurs personnes, pour servir de trophées à des rebelles mille fois dignes de la croix; des soldats qui n'avaient pas rougi de laisser imposer sur leurs têtes libres, par des mains d'esclaves, un joug ignominieux, et furent réduits à désirer en hommes une mort qu'ils avaient redoutée comme des femmes. (An de R. 620).

10. Q. Métellus ne montra pas moins de sévérité que Pison. A l'affaire de Contrébie, cinq cohortes auxquelles il avait confié la garde d'un poste s'en étant laissé chasser par les forces ennemies, il leur commanda d'y retourner sur-le-champ. Il n'espérait pas qu'elles reprendraient cette position perdue, mais il voulait les punir de la lâcheté de leur première défense par le péril manifeste d'un nouveau combat. Il ordonna même de tuer, comme ennemi, quiconque s'en échapperait pour revenir au camp. Sous le coup de cet ordre impitoyable, les soldats, malgré leur fatigue et la certitude désespérante de ne

pas survivre à cette lutte, triomphèrent à la fois du désavantage de leur position et du nombre des ennemis. Ainsi, le plus sûr aiguillon de la faiblesse humaine, c'est la nécessité (An de R. 612).

11. Dans la même province (1), Q. Fabius Maximus, voulant abattre et humilier l'orgueil d'un peuple indomptable, dut faire violence à l'excessive douceur de son caractère et renoncer quelque temps à la clémence, pour déployer une sévérité cruelle. Il fit couper les mains à tous ceux des transfuges de l'armée romaine qu'il avait repris, afin que la vue de leurs bras mutilés épouvantât les troupes sur les suites de la désertion. Ces mains rebelles, séparées des corps et éparpillées sur la terre ensanglantée, apprirent au reste de l'armée à ne pas suivre un pareil exemple (An de R. 612).

12. Personne n'égala en bonté le premier Africain. Cependant, pour affermir la discipline militaire, il crut devoir emprunter quelque chose de cette cruauté, si éloignée de son naturel. S'étant fait livrer, après la soumission de Carthage, tous ceux des nôtres qui avaient passé dans les rangs ennemis, il sévit plus rigoureusement contre les transfuges romains que contre les latins. Il punit les premiers du supplice de la croix, comme déserteurs de la patrie, et il frappa les autres de la hache, comme de perfides alliés (An de R. 552). Je ne m'étendrai pas davantage sur ces rigueurs, et parce qu'elles sont de Scipion, et parce qu'il ne faut pas insulter à des citoyens romains condamnés, quoique avec raison, au supplice des esclaves. Nous pouvons d'ailleurs

(1) Dans la Celtibérie, où était située Contrébie.

bellum adversus fugitivos gereret, et C. Titius, equitum præfectus, fugitivorum multitudine hostium circumventus arma iis tradidisset, his præfectum ignominie generibus affecit. Jussit eum toga laciniis abscisis amictum, discinctaque tunica indutum, nudis pedibus, a mane in noctem usque ad principia per omne tempus militie adesse. Interdixit etiam ei convictum hominum, usumque balnearum: turmasque equitum, quibus præferat, ademptis equis in funditorum alas transcripsit. Magnum profecto dedecus patrie magno Pisonis decore vindicatum est: quoniam quidem id egit Piso, ut qui cupiditate vite adducti, cruce dignissimis fugitivis tropæa de se statuere concesserant, libertatique suæ servili manu flagitiosum imponi jugum non erubuerant, amarum lucis usum experirent, mortemque, quam effeminate timuerant, viriliter optarent.

10. Nec minus Pisonis acriter Q. Metellus: qui quum apud Contrébiam res gereretur, collocatas a se in quadam statione quinque cohortes, atque ex ea viribus hostium depulsas, repetere eandem stationem e vestigio jussit: non quod speraret ab iis amissum locum recuperari posse, sed ut præteritæ culpam pugnæ, insequentis certaminis manifesto periculo puniret; edixit etiam, ut si quis ex his fugiens castra petiisset, pro hoste interficeretur: qua severitate compressi milites, et corporibus fatigatis, et

animis desperatione vite implicatis, loci tamen iniquitatem, multitudinemque hostium superarunt. Humane igitur imbecillitatis efficacissimum duramentum est necessitas.

11. In eadem provincia Q. Fabius Max. ferocissimæ gentis animos contundere et debilitare cupiens, mansuetissimum ingenium suum, ad tempus deposita clementie, sæviore uti severitate coegit: omnium enim, qui ex præsidiiis Romanis ad hostes transfugerant, captique erant, manus abscidit, ut trunca præ se brachia gestantes defectionis metum reliquis injicerent: rebelles itaque manus a corporibus suis distractæ, inque cruentato solo sparsæ, cæteris, ne idem committere auderent, documento fuerunt.

12. Nihil mitius superiore Africano: is tamen, ad firmandam disciplinam militarem, aliquid ab alienissima sibi crudelitate amaritudinis mutuandum existimavit. Siquidem devicta Carthagine, quum omnes, qui ex nostris exercitibus ad Pœnos transierant, in suam potestatem redigisset, gravius in Romanos, quam in Latinos transfugas animadvertit. Hos enim tanquam patriæ fugitivos crucibus affixit, illos tanquam perfidos socios, securi percussit. Non prosequar hoc factum ulterius, et quia Scipionis est, et quia Romano sanguini, quamvis merito perpresso, servile supplicium insultare non attinet; quum præsertim

passer à des faits dont le récit ne rouvre pas les blessures de la patrie.

13. Le second Africain, après la destruction de l'empire carthaginois, exposa aux bêtes, dans les spectacles qu'il donna au peuple, les étrangers déserteurs des armées romaines (An de R. 607).

14. Aussi sévère que lui, L. Paullus, après la défaite du roi Persée, fit fouler aux pieds des éléphants les soldats étrangers, coupables du même crime; exemple que j'appellerai nécessaire, s'il m'est toutefois permis, sans encourir le reproche de témérité, d'exprimer humblement mon avis sur les actions de nos grands hommes. La discipline militaire a, en effet, besoin de châtimens durs et prompts, parce que la force de l'empire est dans le soldat, qui, une fois affranchi des règles du devoir, devient oppresseur, s'il n'est réprimé (An de R. 586).

15. Mais il est temps d'exposer aussi ce qui a été fait, non par nos généraux individuellement, mais par le corps entier du sénat, pour fonder et maintenir la discipline des armées. L. Marcius, tribun militaire, après avoir, avec un courage admirable, rassemblé les débris dispersés des deux armées de P. et de Cn. Scipion, détruites en Espagne par les armes carthaginoises, reçut des soldats le titre de général, et commença par ces mots la lettre qu'il écrivit, à ce sujet, au sénat : L. MARCIUS, PROPRIÉTAIRE. Les sénateurs désapprouvèrent l'usurpation de cette qualité, parce que la nomination des généraux appartenait au peuple et non aux soldats. Dans une conjoncture si pressante et si grave, après l'horrible échec éprouvé par la république, on devait ménager même un tribun militaire, puisqu'aussi bien il avait relevé seul les affaires de tout l'État. Mais

aucune considération, tirée ou de ce désastre ou de ce service, ne put, aux yeux des sénateurs, prévaloir sur la discipline (An de R. 541). Ils se rappelaient l'énergique sévérité déployée par leurs aïeux dans la guerre de Tarente, qui avait abattu, épuisé les forces de l'empire. Le roi Pyrrhus leur avait, de lui-même, renvoyé un grand nombre de leurs concitoyens devenus ses prisonniers. Ils décrétèrent que ceux d'entre eux qui avaient servi dans la cavalerie seraient enrôlés dans l'infanterie; que les fantassins passeraient dans les rangs des frondeurs auxiliaires, et qu'aucun d'eux ne pourrait poser sous un abri dans l'intérieur du camp, ni fortifier de fossés ou de palissades le lieu qui leur serait assigné au dehors, ni avoir une tente couverte de peaux. Une seule voie fut laissée à chacun pour regagner le rang qu'il occupait dans l'armée : c'était de rapporter la dépouille de deux ennemis. Tel fut l'effort de ce châtimement, que ces soldats, don humiliant de Pyrrhus, en furent, par la suite, les ennemis les plus redoutables (An de R. 475). Le sénat s'arma de la même rigueur contre ceux qui, à la journée de Cannes, avaient abandonné la cause de Rome. Il les bannit par un décret terrible, qui les réduisait à une condition pire que la mort. Ayant même reçu de M. Marcellus une lettre par laquelle il demandait à les employer au siège de Syracuse, il répondit qu'ils étaient indignes d'entrer dans un camp; qu'il lui était toutefois permis de faire, à cet égard, ce qu'il jugerait utile à la république, à condition qu'aucun d'eux ne cesserait d'être sous les armes, ne recevrait de récompense militaire, et ne paraîtrait en Italie, tant que les ennemis y seraient : tant le courage a de haine pour la lâcheté! (An de R.

transire ad ea liceat, quæ sine domestico vulnere gesta narrari possunt.

13. Nam posterior Africanus, everso Punico imperio, exterarum gentium transfugas, in edendis populo spectaculis, feris bestiis objecit.

14. Et L. Paullus Perse rege superato, ejusdem generis et culpæ homines elephantis proterendos substravit; utilissimo quidem exemplo, si tamen acta excellentissimorum virorum humiliter æstinare sine insolentiæ reprehensione permittitur: aspero enim et absciso castigationis genere militaris disciplina indiget; quia vires armis constant: quæ ubi a recto tenore desciverunt, oppressura sunt, nisi opprimantur.

15. Sed tempus est, eorum quoque mentionem fieri, quæ jam non a singulis, verum ab universo senatu pro militari more obtinendo defendendoque, administrata sunt. L. Marcius, tribunus militum, quem reliquias duorum exercituum P. et Cn. Scipionum, quos arma Punica in Hispania absumpserant, dispersas mira virtute collegisset, earumque suffragiis dux esset creatus, senatui de rebus actis a se scribens, in hunc modum orsus est: M. MARCIUS PROPRIETARIUS: cujus honoris usurpatione uti eum patribus conscriptis non placuit; quia duces a populo, non a militibus creari solent; quo tempore tam angusto,

tamque gravi, propter immane reipublicæ damnum etiam tribunus militum adolendus erat, quoniam quidem ad statum totius civitatis corrigendum unus suffecerat; sed nulla clades, nullum meritum, valentius militari disciplina fuit; succurrebat enim illis, quam animosa severitate Tarentino bello majores eorum usi fuissent; in quo quassatis et attritis reipublicæ viribus, quum magnum captivorum civium suorum numerum a Pyrrho rege ultro missum recepissent, decreverunt, ut ex iis qui equo meruerant, peditum numero militarent, qui pedites fuerant, in funditorum auxilia transcriberentur; neve quis eorum intra castra tenderet, neve locum extra assignatum vallo aut fossa cingeret, neve tentorium ex pellibus haberet; recursum autem iis ad pristinum militiæ ordinem proposuerunt, si quis bina spolia ex hostibus tulisset: quibus supplicis compressi, ex deformibus Pyrrhi munusculis acerrimi hostes exstiterunt. Parem iram adversus illos senatus destrinxit, qui apud Cannas rempublicam deseruerant; nam quum eos gravitate decreti ultra mortuorum conditionem relegasset, acceptis a M. Marcello litteris, ut eorum sibi opera ad expugnationem Syracusarum uti liceret, rescripsit, indignos esse, qui in castra reciperentur; ceterum se ei permittere, ut faceret, quod expedire reipublicæ judicasset, dum ne quis ex eis munere vacaret, aut

537, 541). Quelle ne fut pas aussi l'indignation du sénat quand il apprit que, dans un combat contre les Ligures, où le consul Q. Pétilius avait fait des prodiges de valeur, ses soldats l'avaient laissé tuer ! Il défendit de compter à cette légion ses années de services et de lui payer la solde, pour ne s'être pas offerte aux traits de l'ennemi, afin de sauver son général. Ce décret d'une assemblée si auguste devint pour Pétilius un glorieux et éternel monument, à l'ombre duquel repose sa cendre, pour l'illustration du champ de bataille, où il est mort et du sénat où il a été vengé (An de R. 577). Les mêmes sentiments animaient cette assemblée, lorsqu'Annibal lui offrant le rachat de six mille Romains qu'il avait en son pouvoir, elle rejeta cette proposition, persuadée qu'un si grand nombre de soldats armés ne se seraient point laissés faire honteusement prisonniers, s'ils avaient voulu mourir avec honneur. Je ne saurais dire ce qu'il y a de plus honteux pour eux, d'avoir inspiré si peu d'estime à leur patrie ou à l'ennemi si peu de crainte, que l'une ait compté pour rien de les avoir pour défenseurs, et l'autre pour adversaires (An de R. 537). Mais, parmi les nombreux exemples qui attestent la sévère attention que le sénat donnait à la discipline militaire, je ne sais s'il en est de plus remarquable que le châtement infligé aux soldats qui s'étaient emparés de Rhégium contre les lois de la guerre, et qui, après la mort de Jubellius, leur chef, s'étaient d'eux-mêmes donné pour général M. Césius, son secrétaire. Le sénat les fit mettre en prison, et, malgré l'opposition du tribun du peuple M. Fulvius Flaccus, lequel invoqua en leur faveur l'antique privilège des

citoyens romains, il ne laissa pas de poursuivre leur châtement. Seulement, afin de rendre l'exécution moins odieuse, il en fit battre de verges et frapper de la hache cinquante par jour, avec défense de leur donner la sépulture et de pleurer leur mort (An de R. 482).

DE LA DISCIPLINE MILITAIRE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Cette conduite du sénat romain semblera de l'indulgence, si l'on considère la barbarie du sénat carthaginois, jugeant des opérations militaires. Les généraux qui, dans une campagne, avaient suivi de mauvais plans, lors même que la fortune s'était déclarée pour eux, étaient punis du supplice de la croix. On attribuait leur succès à la protection divine; on leur imputait à crime leurs mauvaises mesures.

2. Cléarque, général des Lacédémoniens, maintenait la discipline parmi ses troupes par le pouvoir d'un mot admirable : il leur répétait sans cesse que le soldat doit craindre son général plus que l'ennemi. C'était leur déclarer ouvertement qu'ils perdraient dans les supplices une vie que leur valeur n'aurait pas su défendre sur le champ de bataille. Ce langage de leur chef n'étonnait point des hommes encore pleins du souvenir des mâles adieux de leurs mères, qui, en les envoyant au combat, leur disaient de ne paraître devant elles que vivants, leurs boucliers en main, ou morts, sur leurs boucliers. C'était avec ce mot d'ordre, reçu dans le sein de leurs familles, que les soldats de Sparte marchaient à l'ennemi. Mais c'est assez de ce coup d'œil sur les exemples étrangers, puisque Rome peut se

doneo militiæ donaretur, aut in Italiam, donec hostes in ea essent, accederet : sic enervés animos odissæ virtus solet. Age, quam graviter senatus tulit, quod Q. Petilius consulem fortissime adversus Ligures pugnantem occidere milites passi essent? legioni enim neque stipendium anni procedere, neque æra dari voluit; quia pro salute imperatoris, hostium telis se non obtulerant. Idque decretum amplissimi ordinis, speciosum et æternum Petilii monumentum exstitit, sub quo in acie, morte, in curia, ultione, clari cineres ejus acquiescunt. Consimili animo, quum ei Annibal sex millium Romanorum, quæ capta in castris habebat, redimendorum potestatem fecisset, conditionem sprevit; memor, tantam multitudinem armatorum juvenum, si honeste mori voluissent, turpiter capi non potuisse. Quorum nescio utrum majus dedecus fuerit, quod patria spei, an quod hostis metus nihil in his reposuerit; hæc pro se, ille ne adversus se dimicarent, parvi pendendo. Sed quum aliquoties senatus pro militari disciplina severe excubuerit, nescio an tum præcipue, quum milites, qui Rhégium injusto bello occupaverant, mortuoque duce Jubellio, M. Cæsium scribam ejus sua sponte imperatorem delegerant, carcere inclusit, ac M. Fulvio Flacco trib. pl. denuntiante, ne in cives Romanos adversus morem majorum animadverteret, nihilominus propositum exsequutus est. Cæterum, quo minore cum invidia

id perageretur, quinquagenos per singulos dies virgis cæsos, securi percuti jussit, eorumque corpora sepulturæ mandari, mortemque lugeri vetuit.

DE DISCIPLINA MILITARI OBSERVATA AB EXTERNIS.

1. Leniter hoc patres conscripti, si Carthaginiensium senatus in militiæ negotiis procurandis violentiam intueri velimus; a quo duces bella pravo consilio gerentes, etiamsi prospera fortuna subsequuta esset, cruci tamen suffigebantur: quod bene gesserant, decorum immortalium adjutorio; quod male commiserant, ipsorum culpæ imputantes.

2. Clearchus vero, Lacedæmoniorum dux, egregio dicto disciplinam militiæ continebat, identidem exercitus sui auribus inculcando, a militibus imperatorem potius, quam hostem, metui debere. Quo aperte denuntiabat futurum, ut spiritum pœnæ impenderent, quem pugnae acceptum ferre dubitassent; idque a duce præcipi non mirabantur, maternarum blanditiarum memores, quæ exituros eos ad præliandum monebant, ut aut vivi cum armis in conspectum earum venirent, aut mortui in armis referrentur. Hoc intra domesticos parietes accepto signo, Spartane acies dimicabant. Sed aliena prospexisse tantummodo satis est, cum propriis, multoque uberioribus et felicioribus exemplis gloriari liceat.

glorifier d'en offrir de plus nombreux et de plus beaux.

CHAPITRE VIII.

DU DROIT DE TRIOMPHER.

La discipline militaire, maintenue avec sévérité, acquit à l'empire romain la suprématie dans l'Italie, lui assujettit une infinité de villes, des rois puissants, de valeureuses nations, lui ouvrit l'entrée du Pont-Euxin, lui livra, bientôt renversés, les barrières des Alpes et du Taurus, et fit de l'humble chaumière de Romulus le centre et l'appui du monde. Puis donc que la discipline a été la source de tous les triomphes, je dirai maintenant ce qui constituait le droit de triompher.

1. Des généraux, après de légers succès, demandèrent le triomphe. Afin de prévenir l'abus, une loi défendit de prétendre à cet honneur, à moins d'avoir tué cinq mille hommes dans une seule bataille. Ce n'était pas sur le nombre, mais sur l'importance des victoires, que nos ancêtres fondaient la gloire future de Rome. Toutefois, pour empêcher que l'appât du laurier triomphal ne rendît illusoire une loi si sage, L. Marius et M. Caton, tribuns du peuple, la fortifièrent par une autre, laquelle établissait des peines contre les généraux qui oseraient, dans leurs dépêches, en imposer sur le nombre des ennemis ou des citoyens tués dans le combat. Ils étaient obligés, dès leur entrée à Rome, de jurer, devant les questeurs de la ville, qu'ils avaient fait au sénat un rapport conforme à la vérité (An de R. 691).

CAPUT VIII.

DE JURE TRIUMPHANDI.

Disciplina militaris acriter retenta, principatum Italiae Romano imperio peperit; multarum urbium, magnorum regum, validissimarum gentium regimen largita est; fauces Pontici sinus patefecit; Alpium Taurique montis convulsa claustra tradidit, ortumque e parvula Romuli casa totius terrarum orbis fecit columnam. Ex cujus sinu quoniam omnes triumphi manarunt, sequitur, ut de triumphandi jure dicere incipiam.

I. Ob levia praelia quidam imperatores triumphos sibi decerni desiderabant: quibus ut occurreretur, lege cautum est, ne quis triumpharet, nisi qui quinque millia hostium una acie cecidisset; non enim numero, sed gloria triumphorum, excelsius urbis nostrae futurum decus majores existimabant. Ceterum ne tam praecleara lex cupiditate laevarum obliteraretur, legis alterius adjutorio fulta est, quam L. Marius et M. Cato tribuni pl. tulerunt: poenam enim imperatoribus minatur, qui aut hostium occisorum in praelio, aut amissorum civium falsum numerum, litteris senatui ausi essent referre: jubetque, « eos, quum primum urbem intrassent, apud quaestores urbanos jurare, de utroque numero vere ab his senatui esse scriptum. »

VALÈRE MAXIME.

2. Ces lois m'amènent naturellement à parler de ce procès fameux où deux illustres personnages se disputèrent avec acharnement le droit de triompher. Le consul C. Lutatius et le préteur Q. Valérius avaient détruit, sur les côtes de la Sicile, une nombreuse flotte carthaginoise. Le sénat, pour cet exploit, décerna le triomphe au consul Lutatius. Valérius prétendit à la même récompense; Lutatius soutint qu'on devait la lui refuser, parce que, disait-il, ce serait rendre les deux dignités égales, que de les confondre dans les honneurs du triomphe. La contestation n'ayant fait que s'animer, Valérius s'engagea, sous caution, à prouver à son adversaire que c'était sous sa conduite qu'on avait écrasé la flotte carthaginoise. Lutatius accepta le défi sans hésiter, et l'arbitre choisi par eux fut Atilius Calatinus. Valérius, plaidant sa cause, dit que, pendant le combat, le consul était couché dans sa litière, et hors d'état de se mouvoir; que lui, au contraire, avait rempli toutes les fonctions du commandement. Calatinus, sans attendre que le consul prît à son tour la parole, dit à Valérius: « Si vous eussiez été tous deux d'un avis contraire sur la nécessité de combattre, dites-moi, Valérius, lequel, du consul ou du préteur, aurait dû faire prévaloir sa volonté? » — « Point de doute, répondit Valérius, que le consul n'eût dû être obéi. » — « Je suppose encore, dit Calatinus, que vous eussiez pris séparément les auspices et qu'ils eussent été opposés, auxquels s'en serait-on tenu de préférence? » — « A ceux du consul, » répondit Valérius. — « Eh bien, reprit l'arbitre, puisqu'il ne s'agit, dans la contestation soumise à mon jugement, que du commandement et des auspices,

2. Post has leges judicii illius tempestiva mentio introducetur, in quo de jure triumphandi inter clarissimas personas et actum et excussum est. C. Lutatius consul et Q. Valerius praetor circa Siciliam insignem Pœnorum classem deleverant: quo nomine Lutatio consuli triumphum senatus decrevit. Quum autem Valerius sibi eum quoque decerni desideraret, negavit id fieri oportere Lutatium, ne in honore triumphum minor potestas majori æquaretur; pertinaciusque progressa contentione, Valerius sponsione Lutatium provocavit, *Ni suo ductu Punica classis esset oppressa*. Nec dubitavit restipulari Lutatium. Itaque judex inter eos convenit Atilius Calatinus: apud quem Valerius in hunc modum egit, « consulem ea pugna in lectica claudum jacuisse, se autem omnibus imperatoris partibus functum. » Tunc Calatinus, priusquam Lutatium causam suam ordiretur, « Quæro, » inquit, « Valeri, a te, si, dimicandum necne esset, contrariis inter vos sententiis discedissetis, utrum quod consul, an quod praetor imperasset, majus habiturum fuerit momentum? » Respondit Valerius, « non facere se controversiam. quin priores partes consulis essent futurae. » « Age deinde, » inquit Calatinus, « si diversa auspicia accepissetis, cujus magis auspicio staretur? » Item respondit Valerius: « Consulis. » At judex, « Jam mehercule, » inquit, « quum de imperio et auspicio inter vos disceptationem suscepim, et tu utro-

et que, de votre aveu, l'avantage appartient sur ces deux points à votre adversaire, je n'ai plus rien à examiner. Ainsi donc, Lutatius, quoique vous n'avez rien dit encore, je vous donne gain de cause. » Décision admirable, en ce qu'elle empêchait de perdre du temps à discuter l'évidence. Mais, si on doit louer Lutatius d'avoir défendu avec persévérance les droits de la première dignité de l'empire, on ne peut blâmer Valérius d'avoir réclamé le prix d'une victoire due à son courage; prix que la loi lui refusait, mais dont il était digne (An de R. 512).

3. Que penser de Cn. Fulvius Flaccus qui dédaigna, qui repoussa l'honneur du triomphe, si ambitionné par les autres, et que le sénat lui avait décerné pour ses exploits? Déjà, sans doute, il prévoyait le sort qui l'attendait. En effet, à peine entré dans Rome, il fut soumis à un jugement criminel et condamné à l'exil, expiant ainsi l'outrage que son orgueil pouvait avoir fait à la religion (1) (An de R. 542).

4. Qu. Fulvius, vainqueur de Capoue, et L. Opimius, qui avait forcé les habitants de Frégelles à capituler, se montrèrent donc plus sages en demandant au sénat les honneurs du triomphe. Tous deux s'étaient signalés par de beaux faits d'armes: cependant ni l'un ni l'autre n'obtint ce qu'il avait demandé, non que les sénateurs fussent guidés par l'envie (cette passion ne pénétra jamais dans cette auguste assemblée), mais ils tenaient à l'observation rigoureuse de la loi, qui accordait le triomphe pour des accroissements de territoire, et non pour des possessions recouvrées sur l'ennemi, et rendues au peuple romain. Car il y a aussi loin d'un don à une restitution, que d'un bienfait

(1) On ne sait pas précisément à quel fait l'auteur fait ici allusion.

que adversarium tuum superiorem fuisse fatearis, nihil est, quod ulterius dubitem; itaque, Lutati, quamvis adhuc tacueris, secundum te litem do. » Mirifice judex, quod in manifesto negotio tempus teri passus non est. Probabilis Lutatius, quod jus amplissimi honoris constanter defendit; sed ne Valerius quidem improbe, quia fortis et prosperæ pugnæ, ut non legitimum, ita se dignum præmium petiit.

3. Quid facias Cn. Fulvio Flacco, qui tam expetendum aliis triumphis honorem, decretum sibi a senatu ob res bene gestas, sprexit ac repudiavit? Nimirum non plura præcæpens, quam acciderunt; nam ut urbem intravit, continuo ipse questione publica afflicto, exsilio multatus est, ut si quid religionis insolentia commisisset, poena expiaret.

4. Sapientiores igitur Qu. Fulvius, qui Capua capta, et L. Opimius, qui Fregellanis ad ditionem compulsis, triumphandi potestatem a senatu petierunt. Uterque editis operibus magnificus; sed neuter petitiæ rei compos. Non quidem invidia patrum conscriptorum, cui nunquam aditum in curia esse vulerunt; sed summa diligentia observandi juris, quo cautum erat, ut pro aucto imperio, non pro recuperatis, quæ populi Romani fuissent, triumphus decerneretur. Tantum enim interest, adjicias aliquid,

à la réparation d'une injustice (Ans de R. 542, 629).

5. Au surplus, la loi que j'ai citée fut si religieusement observée que l'on ne décerna le triomphe ni à P. Scipion pour avoir reconquis les Espagnes, ni à M. Marcellus pour la prise de Syracuse, parce qu'on leur avait confié le soin de ces expéditions sans les revêtir d'aucune magistrature. Que l'on nous vante maintenant ces ambitieux d'honneurs à tout prix, qui, pour des rochers déserts et pour des brigantins surpris à des pirates, ont cueilli sans gloire, et d'une main empressée, quelques branches du laurier des vainqueurs. L'Espagne arrachée à l'empire de Carthage, et Syracuse, la tête de la Sicile, enlevée à ce corps mutilé, ne purent mettre en mouvement le char triomphal. Et pour quels hommes? pour Scipion et pour Marcellus, dont les noms mêmes sont comme l'emblème d'un triomphe éternel. Mais le sénat, malgré le désir de contempler, sous leurs couronnes, ces illustres modèles d'une véritable et solide vertu, ces hommes qui portaient en eux les destins de la patrie, crut devoir les réserver pour un triomphe plus légitime et plus beau (An de R. 542).

6. J'ajouterais une particularité. L'usage était qu'à la veille de triompher, le général invitât les consuls au repas qu'il donnait, et qu'il les fit ensuite prier de ne point s'y rendre, afin de n'avoir à sa table, le jour de cette cérémonie, personne dont le pouvoir surpassât le sien.

7. Si brillants, si avantageux à l'État que fussent les succès obtenus dans une guerre civile, ils ne valurent à aucun général le titre d'*imperator*, ni le décret d'actions de grâces, ni l'ovation, ni le grand triomphe; parce que de telles victoires, fruit de la nécessité, ont toujours sem-

an detractum restituas, quantum distat beneficii initium ab injuriæ fine.

5. Quin etiam jus, de quo loquor, sic custoditum est, ut P. Scipioni ob recuperatas Hispanias, M. Marcello ob captas Syracusas, triumphus non decerneretur; quod ad eas res gerendas sine ullo missi erant magistratu. Probenatur nunc cujuslibet gloriæ cupidus, qui ex desertis montibus, myoparonumque piraticis rostris, laudis inopes, laureæ ramulos festinabunda manu decerpserunt. Carthaginis imperio abrupta Hispania, et Siciliae caput abscisum Syracusæ, triumphales jungere currus nequiverunt; et quibus viris? Scipioni et Marcello, quorum ipsa nomina instar æterni sunt triumphis; sed clarissimos solidæ veræque virtutis auctores, humeris suis salutem patriæ gestantes, etsi coronatos intueri senatus cupiebat, justiori tamen reservandos laureæ putavit.

6. His illud subnectam: moris erat, ab imperatore triumphum ducturo consules invitari ad cœnam; deinde rogari, ut venire supersedeant; ne quis eo die, quo ille triumphavit, majoris in eodem convivio sit imperii.

7. Verum quamvis quis præclaras res, maximeque utiles reipublicæ civili bello gessisset, imperator tamen eo nomine appellatus non est, nec ullæ supplicationes decretæ sunt; neque aut ovas, aut curru triumphavit: quia

blé lugubres, comme étant achetées au prix d'un sang non pas étranger, mais romain. Aussi est-ce avec douleur que Nasica massacra la faction de Ti. Gracchus, et Opimius celle de C. Gracchus. Q. Catulus, après avoir exterminé son collègue M. Lépidus et ses troupes séditeuses, ne laissa voir qu'une joie modérée à son retour dans Rome. C. Antonius, vainqueur de Catilina, fit essuyer les épées avant de les rapporter dans le camp. L. Cinna et C. Marius s'étaient largement abreuvés du sang des Romains; mais ils n'allèrent pas de suite en remercier les dieux dans leurs temples et au pied de leurs autels. Enfin, L. Sylla, qui remporta tant de victoires sur ses concitoyens et montra dans ses succès tant d'orgueil et de cruauté, voulut, quand il eut assis et consolidé sa puissance, se donner les honneurs du triomphe, et il y fit porter les images d'un grand nombre de villes de la Grèce et de l'Asie; mais on n'y vit celles d'aucune ville romaine.

Il m'est pénible et douloureux de rappeler les malheurs de la république. Pour finir, je dirai que jamais le sénat n'accorda le laurier triomphal, et que jamais un citoyen n'en réclama l'honneur, pour une victoire qui plongeait dans les larmes une partie de l'État. Mais faut-il décerner la couronne civique à qui sauva des citoyens; les mains des sénateurs se portent avec reconnaissance vers ce chêne qui donne au palais des Césars la glorieuse apparence d'un perpétuel triomphe (1).

CHAPITRE IX.

DE LA SÉVÉRITÉ DE LA CENSURE.

De la discipline rigoureuse établie dans les

(1) L'auteur veut, dit-on, parler d'un chêne qui était devant la

ut necessariæ istæ, ita lugubres semper existimata victoriæ sunt, ut pote non externo, sed domestico partæ cruore: itaque et Nasica Ti. Gracchi, et Opimius C. Gracchi factiones moesti trucidarunt; Q. Catulus, M. Lepido collega suo cum omnibus seditiosis copiis extincto, tantum moderatum præ se ferens gaudium, in urbem revertitur; C. etiam Antonius Catilinæ victor abstersos gladios in castra retulit; L. Cinna et C. Marius hauserant quidem avidi civilem sanguinem; sed non protinus ad templa deorum et aras tetenderunt: item L. Sulla, qui plurima bella civilia confecit, ejus crudelissimi et insolentissimi successus fuerunt, quum consummata atque constricta potentia sua triumphum duceret, ut Græciæ et Asiæ multas urbes, ita civium Romanorum nullum oppidum vexit.

Piget lædæque per vulnera reipublicæ ulterius procedere. Lauream nec senatus cuiquam dedit, nec quisquam sibi dari desideravit, civitatis parte lacrymante. Cæterum ad quercum pronæ manus porriguntur, ubi ob cives servatos corona danda est; qua postes Augustæ domus semperterna gloria triumphant.

CAPUT IX.

DE CENSORIA SEVERITATE.

Castrensîs discipline tenacissimum vinculum et milita-

ris rationis diligens observatio admonet me, ut ad censuram, pacis magistram custodemque, transgrediar. Nam ut opes populi Romani in tantum amplitudinibus imperatorum virtutibus excesserunt, ita probitas et continentia censorio supercilio exanimata est. Opus effectu par bellicis laudibus; quid enim prodest foris esse strenuum, si domi male vivitur? Expugnentur licet urbes, corripantur gentes, regnis injiciantur manus; nisi foro et curiæ officium ac verecundia sua constiterit, partarum rerum æquatus cælo cumulus sedem stabilem non habebit: ad rem igitur pertinet nosse, atque adeo recordari acta censoriæ potestatis.

1. Les censeurs Camille et Postumius obligèrent ceux qui avaient vieilli célibataires à verser une somme d'argent dans le trésor public, à titre d'amende. Ces vieillards auraient mérité une seconde peine, s'ils avaient osé murmurer contre un règlement si juste, et lorsqu'un magistrat leur tenait ce langage sévère: « La nature, en vous donnant l'être, vous a fait une loi de la transmettre à d'autres; vos parents, en prenant soin de votre enfance, vous ont imposé une obligation que l'honneur vous commandait de remplir, celle d'élever une postérité. La fortune même vous a laissé le temps d'acquitter cette dette; et cependant vous avez passé vos jours sans porter les noms d'époux et de père. Allez donc et dénouez vos bourses avares au profit de la grande famille » (An de R. 301).

2. Cet exemple de sévérité fut suivi par les cen-

porte du palais de César, et où l'on prenait les branches destinées à faire les couronnes civiques.

ris rationis diligens observatio admonet me, ut ad censuram, pacis magistram custodemque, transgrediar. Nam ut opes populi Romani in tantum amplitudinibus imperatorum virtutibus excesserunt, ita probitas et continentia censorio supercilio exanimata est. Opus effectu par bellicis laudibus; quid enim prodest foris esse strenuum, si domi male vivitur? Expugnentur licet urbes, corripantur gentes, regnis injiciantur manus; nisi foro et curiæ officium ac verecundia sua constiterit, partarum rerum æquatus cælo cumulus sedem stabilem non habebit: ad rem igitur pertinet nosse, atque adeo recordari acta censoriæ potestatis.

1. Camillus et Postumius censores, æra pœnæ nomine eos, qui ad senectutem cælibes pervenerant, in ærarium deferre jusserunt: iterum puniri dignos, si quo modo de tam justa constitutione queri sunt ausi; quum in hunc modum increparentur: « Natura vobis, quemadmodum nascendi, ita gignendi legem scribit; parentesque vos alendo, nepotum nutriendorum debito (si quis est pudor) alligaverunt. Accedit his, quod etiam fortuna longam præstand. hujusce muneris advocacionem estis assecuti; quum interim consumpti sint anni vestri, et mariti, et patris nomine vacui. Ite igitur; et nodosam exsolvite stipem utilem posteritati gumerosæ. »

2. Horum severitatem M. Valerius Max. et C. Junius Bubulcus Brutus censores in consimili genere animadver-

seurs M. Valérius Maximus et C. Junius Bubulcus Brutus, qui dépouillèrent L. Antonius de la dignité de sénateur, pour avoir, sans consulter aucun de ses amis, répudié sa femme toute jeune encore; conduite peut-être plus coupable que celle des célibataires dont j'ai parlé; car ceux-ci n'avaient fait que dédaigner les liens sacrés du mariage, celui-là les avait outragés. C'est donc par une décision pleine de sagesse que les censeurs le déclarèrent indigne de siéger au sénat (An de R. 646).

3. M. Porcius Caton raya aussi du rôle des sénateurs L. Flaminius, parce qu'ayant, dans son gouvernement, condamné un homme au supplice de la hache, il avait pris pour l'exécution l'heure fixée par sa maîtresse, afin de lui en donner le spectacle. Caton aurait pu avoir égard à la dignité consulaire dont Flaminius avait été revêtu, et au crédit (1) de son frère T. Flaminius, honoré aussi du consulat; mais Caton devait à la censure, il se devait à lui-même, ce double exemple de sévérité. Il ne pouvait que noter d'infamie celui qui, par une si odieuse complaisance, avait souillé la majesté du commandement suprême; celui qui n'avait pas craint que, parmi les images de sa famille et à côté du roi Philippe vaincu et suppliant (2), on vît une courtisane se repaissant avec délices de la vue du sang humain (An de R. 569).

4. Que dirai-je de la censure de Fabricius Luscinus? Tous les siècles ont raconté, tous les siècles raconteront que Cornélius Rufinus, après deux consulats et une dictature des plus glorieuses, se vit exclu par lui du rang des sénateurs, comme ayant affiché un luxe du plus dangereux

(1) Les lettres V. C. signifient, selon les uns, *virtu clarissimi*; selon les autres, *virtu consularis*. — (2) T. Flaminius, frère de celui-ci, avait soumis la Grèce, et vaincu Philippe de Macédoine.

isionis imitati, L. Antonium senatu moverunt, quod, quam virginem in matrimonium duxerat, repudiasset, nullo amicorum in consilium adhibito. At hoc crimen nescio an superiore majus: illo namque conjugalia sacra spreta tantum, hoc etiam injuriose tractata sunt. Optimo ergo judicio censores indignum eum aditu curiæ existimaverunt.

3. Sicut M. Porcius Cato L. Flaminium, quem e numero senatorum sustulit, quia in provincia quemdam damnatum securi percusserat, tempore supplicii ad arbitrium et spectaculum mulierculæ, cujus amore tenebatur, electo. Et poterat inhiberi respectu consulatus, quem is gesserat, atque auctoritate fratris ejus V. C. T. Flaminii: sed et censor, et Cato, duplex severitatis exemplum, eo magis illum notandum statuit, quod amplissimi honoris majestatem tam tetro facinore inquinaverat, nec pensi duxerat, iisdem imaginibus adscribi meretricis oculos humano sanguine delectatos, et regis Philippi supplices manus.

4. Quid de Fabricii Luscini censura loquar? narravit omnis ætas, et deinceps narrabit, ab eo Cornelium Rufinum, duobus consulatibus et dictatura speciosissime functum, quod decem pondo vasa argentea comparasset, perinde ac malo exemplo luxuriosum; in ordine senatorio re-

exemple, en achetant dix livres pesant d'argenterie. En vérité, la langue de ce siècle-ci est comme étonnée de prêter son ministère au récit d'une pareille sévérité; elle semble craindre que les faits qu'elle retrace ne paraissent étrangers à l'histoire de notre pays. Comment croire, en effet, que dix livres d'argenterie aient été un excès de richesse dans la même ville où ils passent aujourd'hui pour un excès d'indigence? (An de R. 478.)

5. Les censeurs M. Antonius et L. Flaccus chassèrent Duronius du sénat, parce qu'il avait, étant tribun du peuple, abrogé une loi qui mettait des bornes à la somptuosité des repas. Le fait qui motiva cette flétrissure est, en vérité, incroyable. Quelle impudence, en effet, que de monter, comme Duronius, à la tribune, pour tenir ce langage: « Romains, l'on vous a imposé un frein que vous ne devez point souffrir; vous êtes attachés, enchaînés au joug d'un insupportable esclavage: on vous a fait une loi de la sobriété. Brisons cette chaîne déjà rongée par la rouille d'une sauvage antiquité. Que sert la liberté, si l'on ne peut pas, quand on le veut, mourir d'intempérance? » (An de R. 654.)

6. Montrons maintenant deux hommes qui s'avancèrent, comme sur le même char, dans la carrière des vertus et des honneurs, mais que divisait une ardente et haineuse rivalité. Quelles rigueurs Claudius Néron et Livius Salinator, ces inébranlables remparts de l'État pendant la seconde guerre Punique, ne déployèrent-ils pas ensemble dans l'exercice de la censure! Ils passaient en revue les centuries des chevaliers, dont leur âge et leur santé robuste leur permettaient encore de faire partie. Quand le tour de la tribu-

tentum non esse. Ipsæ mediis fidiis mihi litteræ seculi nostri obstupescere videntur, quum ad tantam severitatem referendam ministerium accommodare coguntur, ac vereri, ne non nostræ urbis acta commemorare existimentur: vix enim credibile est, intra idem pomerium decem pondo argenti, et invidiosum fuisse censum, et inopiam haberi contemplissimam.

5. M. autem Antonius, et L. Flaccus censores Duronium senatu moverunt, quod legem de coercendis convivorum sumptibus latam tribunus plebis abrogaverat. Mirifica notæ causa; quam enim impudenter Duronius rostra conscendit, illa dicturus: « Freni sunt injecti vobis, Quirites, nullo modo perpetiendi: alligati et constricti estis amaro vinculo servitutis; lex enim lata est, quæ vos esse frugi jubet: abrogemus igitur istud horridæ vetustatis ruginæ obsitum imperium. Etenim quid opus libertate, si volentibus luxu perire non licet? »

6. Age, par proferamus æquali jugo virtutis honorumque societate junctum, instrictum autem annulationis hamo dissidens. Claudius Nero, Liviusque Salinator, secundi Punici belli temporibus firmissima reipublicæ latera, quam destitutam simul egerunt censuram? Nam quum equitum centurias recognoscerent, et ipsi propter robur ætatis etiam nunc eorum essent e numero, ut est ad Pol-

Pollia fut venu, le crieur, au moment de lire le nom de Salinator, s'arrêta, incertain s'il devait le prononcer tout haut. Remarquant son hésitation, Néron lui donna l'ordre d'appeler son collègue et de vendre son cheval, parce qu'il avait été condamné par un jugement du peuple. Salinator frappa Néron de la même peine, et donna pour motif que celui-ci ne s'était pas réconcilié sincèrement avec lui. Si un dieu eût alors prédit à ces grands hommes que leur sang, après avoir passé par une longue suite d'illustres personnages, se mêlerait un jour pour donner naissance à un prince bien cher aux Romains (1), ils eussent abjuré leurs inimitiés, pour s'unir de l'amitié la plus étroite, et laisser à leur commune postérité le soin de conserver la patrie qu'eux-mêmes avaient sauvée. On vit aussi Salinator soumettre à la taxe du trésor (2) trente-quatre tribus qui, après l'avoir condamné, l'avaient ensuite créé consul et censeur. Il alléguait qu'elles étaient nécessairement coupables ou d'injustice ou de parjure. Il n'excepta de cette flétrissure que la seule tribu Mécia, parce qu'elle n'avait donné son suffrage, ni pour le condamner, ni pour l'élever à ces dignités. Quelle force d'âme ne faut-il pas supposer dans un homme que ni le ressentiment d'une condamnation judiciaire, ni sa reconnaissance pour tant d'honneurs, ne purent déterminer à se montrer moins sévère dans l'administration publique ! (An de R. 549.)

7. Une partie considérable de l'ordre équestre, quatre cents jeunes Romains subirent, sans se

(1) Tibère descendait de ce Claudius Néron ; et son aïeul maternel était entré par adoption dans la famille des Livius, qui était celle de ce Salinator. — (2) imposition extraordinaire, avec privation du droit de suffrage dans les assemblées.

iam ventum tribum, præco lecto nomine Salinatoris, citandum necne sibi esset, hæsitavit. Quod ubi intellexit Nero, et citari collegam, et equum vendere jussit, quia populi judicio damnatus esset. Salinator quoque eadem animadversione Neronem persecutus est, adjecta causa, quod non sincera fide secum in gratiam rediisset. Quibus viris si quis celestium significasset futurum, ut eorum sanguis illustrium imaginum serie deductus, in ortum salutaris principis nostri conflueret, depositis inimicitiiis, arclissimo se amicitiae fœdere junxissent, servatam ab ipsis patriam communi stirpi servandam relicturi. Salinator vero quatuor et triginta tribus inter ærarios referre non dubitavit ; quod, quum se damnasset, postea consulem atque censorem fecissent : prætexuitque causam, quia necesse esset eas alterutro facto, crimine temeritatis, vel perjurii teneri. Unam tantummodo tribum Mœciam vacuum nota reliquit ; quæ eum suffragiis suis, ut non damnatione, ita ne honore quidem, dignum judicaverat. Quam constantis et prævalidi illum putamus ingenii fuisse, qui neque tristi judiciorum exitu compelli, neque honorum magnitudine adduci potuit, quo se blandiorem in administratione reipublicæ gereret ?

7. Equestris quoque ordinis bona magna pars, quadringenti juvenes, censoriam notam patiente animo sustinuerunt, quos M. Valerius, et P. Sempronius, quia in

plaindre, la flétrissure qui leur fut infligée par les censeurs M. Valérius et P. Sempronius. Ils servaient en Sicile, et, ayant reçu l'ordre d'achever les travaux d'un retranchement, ils n'en avaient tenu aucun compte. On leur ôta les chevaux que l'État leur fournissait, et on les réduisit au paiement de la taxe (An de R. 501).

8. Les censeurs punirent aussi avec une extrême sévérité le honteux sentiment de la peur. M. Atilius Régulus et P. Furius Philus, informés que le questeur L. Métellus et quelques chevaliers romains avaient juré, après l'affreuse journée de Cannes, de quitter l'Italie, leur enlevèrent les chevaux de la république et les assujettirent à la taxe. Ils flétrirent aussi ceux de leurs concitoyens qui, députés par Annibal auprès du sénat pour traiter de l'échange des prisonniers, et n'ayant pas obtenu ce qu'ils demandaient, étaient restés à Rome. Un Romain devait se sacrifier à la religion du serment ; et la perfidie ne pouvait qu'être flétrie sous la censure de M. Atilius Régulus, dont le père avait mieux aimé périr dans les plus cruelles tortures que de manquer à la parole donnée aux Carthaginois. La censure passa ainsi du forum dans les camps, où elle ne permit ni de craindre ni de tromper l'ennemi (An de R. 539).

9. Voici deux exemples qu'il suffira de joindre aux précédents. C. Géta, exclu du sénat par les censeurs L. Métellus et Cn. Domitius, parvint plus tard à la censure (Ans de R. 638, 645).

M. Valérius Messalla, que la censure avait noté d'infamie, fut, dans la suite, élevé à cette dignité (An de R. 590). L'ignominie stipula leur vertu ; et, réveillés par la honte, ils travaillèrent

Sicilia ad munitionum opus explicandum ire jussi, facere id neglexerant, equis publicis spoliatos, in numerum ærariorum retulerunt.

8. Turpis etiam metus censors summa cum severitate pœnam exigerunt. M. enim Atilius Regulus, et P. Furius Philus, L. Metellum quæstorem, compluresque equites Romanos, qui post infelicitate commissam Cannensem pugnam cum eo abituros se Italia juraverant, directis equis publicis, inter ærarios referendos curaverunt ; eosque gravi nota affecerunt, qui quum in potestatem Annibalis venissent, legati ab eo ad senatum missi de permutandis captivis, neque impetrassent, quod petebant, in urbe manserunt : quia et Romano sanguini fidem præstare conveniens erat, et M. Atilius Regulus censor perfidiam notabat, cujus pater per summos cruciatus exspirare, quam fallere Carthaginenses, satius esse duxerat. Jam hæc censura ex foro in castra transcendit, quæ neque timeri, neque decipi voluit hostem.

9. Sequuntur duo ejusdem generis exempla, eaque adjecisse satis erit. C. Geta, quum a L. Metello et Cn. Domitio censoribus senatu motus esset, postea censor factus est.

Item M. Valerius Messalla censoria nota perstrictus, censoria postmodum potestate imperavit. Quorum ignominia virtutem acuit : rubore enim ejus excitati, omnibus

sans relâche à montrer à leurs concitoyens qu'ils méritaient la censure plutôt comme honneur que comme opprobre.

CHAPITRE X.

DE LA MAJESTÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Il est une sorte de censure privée qui réside dans la majesté des grands hommes, et qui n'a besoin ni de l'appareil des tribunaux, ni du ministère des licteurs, pour commander le respect. Elle charme tous les cœurs; elle y pénètre par un chemin facile, et par la seule autorité de l'admiration qu'elle inspire. On pourrait la définir une perpétuelle et heureuse dignité sans dignité publique.

1. Fit-on jamais plus d'honneur à un consul qu'à Métellus accusé? Il avait à répondre à une accusation de concussion; et son adversaire, qui avait demandé la production de ses registres, les fit passer sous les yeux des juges, pour qu'ils examinassent un article. Tout le tribunal en détourna la vue, de peur de paraître témoigner le moindre doute sur la sincérité de ces comptes. Ce n'est pas dans un registre, mais dans la vie de Q. Métellus, que les juges crurent devoir chercher les preuves d'une administration irréprochable; persuadés qu'il y aurait de l'indignité à juger, sur un peu de cire et sur quelques lignes d'écriture, de la probité d'un si grand homme (An de R. 641).

2. Mais est-il étonnant que Métellus ait reçu de ses concitoyens un si juste honneur, quand on voit même un ennemi rendre un pareil hommage au premier Scipion? Le roi Antiochus, pendant la guerre qu'il soutint contre les Ro-

ains, fit au fils de ce général, tombé entre les mains de ses soldats, l'accueil le plus honorable, le combla de présents magnifiques, et s'empressa de le renvoyer à son père; et cela dans le temps même que celui-ci s'efforçait de le dépouiller de ses États. Mais la majesté d'un si grand homme inspira plus de vénération à ce prince, alors notre ennemi, que ses propres malheurs, de ressentiment (An de R. 563). Ce Scipion vivait retiré dans sa campagne de Litterne, quand le hasard y conduisit à la fois plusieurs chefs de pirates, curieux de le voir. Persuadé qu'ils venaient dans l'intention de lui faire quelque violence, il plaça une troupe d'esclaves sur la terrasse de sa maison, aussi résolu que bien préparé à repousser l'ennemi. A la vue de ces dispositions, les pirates renvoyèrent leurs soldats, quittèrent leurs armes, et s'approchant de la porte, ils crièrent à Scipion « que, loin d'en vouloir à sa vie, ils venaient rendre hommage à sa vertu; qu'ils ambitionnaient, comme un bienfait du ciel, le bonheur de voir de près un si grand homme; qu'ils le priaient donc de se laisser contempler en toute assurance. » Ces paroles furent portées à Scipion, qui fit ouvrir les portes et introduire les pirates. Ceux-ci, après s'être inclinés religieusement sur le seuil de cette maison, comme devant le plus auguste des temples et le plus saint des autels, saisirent avidement la main de Scipion, la couvrirent de baisers, et, déposant dans le vestibule des dons pareils à ceux que l'on consacre aux dieux immortels, ils s'en retournèrent, heureux de l'avoir vu (An de R. 567). Qu'y a-t-il de plus grand que cette majesté, de plus délicieux que les jouissances qu'elle donne? L'admiration que Scipion

viribus incubuerunt, ut digni civibus viderentur, quibus dari potius, quam obijci censura deberet.

CAPUT X.

DE MAJESTATE ROMANORUM.

Est et illa quasi privata censura majestas clarorum virorum sine tribunalium fastigio, sine apparitorum ministerio, potens in sua amplitudine obtinenda; grato enim et jucundo introitu animis hominum illabitur admirationis prætexta velata: quam recte quis dixerit longum et beatum honorem esse sine honore.

1. Nam quid plus honoris tribui potuit consuli, quam est datum reo Metello? qui quum causam repetundarum diceret, tabulæque ejus ab accusatore expostulatæ ad nomen inspiciendum circa judicium ferrentur, totum consilium ab earum contemplatione oculos avertit; ne de aliqua re, quæ in his relata erat, videretur dubitasse. Non in tabulis, sed in vita Q. Metelli argumenta sincere administratæ provinciæ legenda sibi iudices crediderunt: indignum rati, integritatem tanti viri exigua cera et paucis litteris perpendi.

2. Sed quid mirum, si debitus honos a civibus Metello

tributus est, quem superiori Africano etiam hostis præstare non dubitavit? Siquidem rex Antiochus bello, quod cum Romanis gerebat, filium ejus a militibus suis interceptum, honoratissime excepit, regisque muneribus donatum ultro et celeriter patri remisit: quamquam ab eo tum maxime finibus imperii pellebatur; sed et rex lacesitus, majestatem excellentissimi viri venerari, quam dolorem suum ulcisci, maluit. Ad Africanum eundem, in Litterna villa se continentem, complures prædonum duces videndum eodem tempore forte confluerant. Quos quum ad vim faciendam venire existimasset, præsidium domesticorum in tecto collocavit; eratque in his repellendis et animo et apparatu occupatus. Quod ut prædones animadvertent, dimissis militibus abjectisque armis, januæ appropinquant, et clara voce nuntiant Scipioni, « non vitæ ejus hostes, sed virtutis admiratores venisse: conspectum et congressum tanti viri quasi cæleste aliquod beneficium expetentes. Proinde securum se spectandum præbere ne gravetur. » Hæc postquam domestici Scipioni retulerunt, fores reserari, eosque intromitti jussit. Qui postes januæ tamquam religiosissimam aram sanctumque templum venerati, cupide Scipionis dexteram apprehenderunt; ac diu deosculati, positis ante vestibulum donis, quæ deorum immortalium numini consecrari solent, læti quod Scipionem vidisse contigisset, ad lares reverterunt.

Inspire arrête le courroux d'un ennemi; sa présence émerveille des brigands. Non, quand les héros défiés viendraient, du ciel, s'offrir aux regards des mortels, ils ne seraient pas l'objet d'une vénération plus profonde.

3. Tel fut l'hommage rendu à Scipion pendant sa vie: voici celui que reçut Paul-Émile après sa mort. Le jour où l'on célébra ses funérailles, des Macédoniens du plus haut rang, qui se trouvaient à Rome en qualité d'ambassadeurs, s'offrirent d'eux-mêmes à porter son lit funèbre. Ce témoignage d'admiration paraîtra plus extraordinaire encore, lorsqu'on saura que la tête de ce lit était ornée de trophées macédoniens. Quel saint respect avaient-ils donc pour Paul-Émile, puisqu'à cause de lui ils ne rougirent pas de porter, à la vue de tout un peuple, les monuments de leurs propres défaites! Un tel spectacle donnait à son convoi l'aspect d'un second triomphe. Oui, Paul-Émile, deux fois la Macédoine te montra plein de gloire aux regards de Rome: vivant, au milieu de ses dévouilles, et mort, sur ses épaules mêmes (An de R. 593).

4. La majesté de Scipion Émilien, ton fils, que tu donnas en adoption, et qui devint ainsi l'ornement de deux familles, ne reçut pas un moindre honneur. Le consul Lucullus l'avait envoyé d'Espagne, tout jeune encore, chercher des secours en Afrique; et aussitôt les Carthaginois et le roi Masinissa le choisirent pour médiateur de la paix, comme s'il eût été à la fois général et consul. Que Carthage était loin alors de prévoir ses destinées! Ainsi croissait, pour sa ruine, cette naissante renommée d'une jeunesse aimée des dieux et des hommes; et la destruction, comme la

prise de cette ville, devait valoir aux Cornélius le surnom d'*Africains* (An de R. 602).

5. Qu'y a-t-il de plus malheureux qu'une condamnation, de plus dur que l'exil? Cependant ce malheur, en frappant P. Rutillius, victime d'une cabale de publicains, ne lui fit rien perdre de sa considération personnelle. Comme il se dirigeait vers l'Asie, toutes les villes de cette province envoyèrent des députés à sa rencontre, pour lui offrir, à l'envi, un asile. Est-ce là un exil, et n'est-ce pas plutôt un triomphe (An de R. 660)?

6. C. Marius, plongé dans le plus profond abîme de misère, et sur le point de périr, dut son salut à la majesté de sa personne. Il était gardé, à Minturnes, dans une maison particulière. Cimbre de nation, l'esclave public envoyé pour le tuer voit ce vieillard sans défense et dans l'état le plus déplorable, et il n'ose le frapper du glaive qu'il tenait à la main. Ébloui par l'éclat de sa gloire, il jette son arme, et s'enfuit stupéfait et tremblant. A ses yeux, sans doute, apparut alors le désastre des Cimbres; et le spectacle de sa nation exterminée le glaça d'épouvante. Les dieux même regardèrent comme une indignité que Marius fût tué par un seul homme de ce peuple qu'il avait détruit tout entier. Aussi les habitants de Minturnes, subjugués par son imposante majesté, l'arrachèrent aux dures épreuves où l'enchaînait l'inflexible loi du destin. Ils lui sauvèrent la vie, sans craindre les terribles suites de la victoire de Sylla, qui pouvait se venger sur eux de la conservation de son ennemi; ils le sauvèrent, quand Marius lui-même pouvait être pour eux un puissant motif de ne pas sauver Marius (An de R. 665).

Quid hoc fructu majestatis excelsius? quid etiam jucundius? Hostis iram admiratione sui placavit: spectaculo præsentis suæ latronum gestientes oculos obstupescit. Delapsa cælo sidera hominibus si se offerant, venerationis amplius non recipient.

3. Et hæc quidem vivo Scipioni: illud autem Æmilio Paulo exanimi contigit. Nam quum exsequiæ ejus celebrarentur, ac forte tunc principes Macedoniæ legationis nomine Romæ morarentur, funebri lecto sponte sua sese subjecerunt. Quod aliquanto majus videbatur, si quis cognoscat, lecti illius frontem Macedonicis triumphis fuisse adornatam. Quantum enim Paulo tribuerunt, propter quem gentis suæ cladium indicia per ora vulgi ferre non exhoruerunt? Quod spectaculum funeri speciem alterius triumphi adjecit: bis enim te, Paulle, Macedonia urbi nostræ illustrem ostendit: incolumem, spoliis suis; fato functum, humeris.

4. Ne filii quidem tui Scipionis Æmiliani, quem in adoptionem dando, duarum familiarum ornamentum esse voluisti, majestati parum honoris tributum est: eum enim adolescentem admodum a Lucullo consule petendi auxilii gratia ex Hispania in Africam missum, Carthaginenses et Masinissa rex de pace disceptatorem, velut consulem et imperatorem habuerunt. Ignara quidem fatorum suorum Carthago: orientis enim illud juventæ decus, deorum at-

que hominum indulgentia, ad excidium ejus alebatur, ut superius cognomen *Africanum* capta, posterius eversa, Corneliæ genti daret.

5. Quid damnatione, quid exilio miserius? atqui P. Rutilio conspiratione publicanorum percusso, auctoritatem adimere non valuerunt: cui Asiam petenti omnes provinciæ illius civitates legatos, secessum ejus opperientes, obviam miserunt. Exsulare aliquis hoc loco, an triumphare, justius dixerit?

6. C. etiam Marius in profundum ultimarum miseriæ abjectus, ex ipso vitæ discrimine beneficio majestatis emersit. Missus enim ad eum occidendum in privata domo Minturnis clausum servus publicus, natione Cimber, et senem, et inermem, et squalore obsitum, strictum gladium tenens, aggredi non sustinuit: sed claritate viri occæcatus, abjecto ferro, attonitus inde ac tremens fugit. Cimbrica nimirum calamitas oculos hominis perstrinxit, devictæque suæ gentis interitus animum comminuit; etiam diis immortalibus indignum ratis, ab uno ejus nationis interfici Marium, quam totam deleverat. Minturnenses autem majestate illius capti, compressum jam et constrictum dira fati necessitate, incolumem præstiterunt. Nec fuit his timori asperissima Sullæ victoria, [ne in eos conservationem Marii ulcisceretur;] quum præsertim ipse Marius eos a conservando Mario abstertere posset.

7. Le courage et les vertus de M. Porcius Caton le firent tellement admirer du sénat, que le jour où, en dépit de César alors consul, il épuisa la séance à parler contre les fermiers publics, et fut, pour ce fait et d'après son ordre, conduit en prison par un licteur, tous les sénateurs se levèrent et le suivirent; ce qui désarma la sévérité de ce divin génie (An de R. 694).

8. Un autre jour qu'il assistait aux jeux Flornaux, donnés par l'édile Messius, le peuple n'osait pas demander, devant lui, que les comédiennes se missent nues. Informé de ce scrupule par Favonius, son intime ami, qui était assis à ses côtés, il sortit du théâtre, pour que sa présence n'empêchât pas d'observer la règle du spectacle. Sa sortie fut accompagnée des applaudissements du peuple, qui rappela sur la scène l'ordinaire gaieté des bons mots. On reconnaissait donc plus de majesté dans le seul Caton que dans l'assemblée entière? A quelles richesses, à quelles dignités, à quels triomphes rendit-on jamais un tel hommage? Un modique patrimoine, des mœurs austères, une clientèle modeste, une maison fermée à la brigade, une seule illustration du côté paternel, un front sévère, mais une vertu de tout point accomplie, voilà ce qui valut à Caton ce privilège. Aussi veut-on désigner d'un mot un citoyen irréprochable, on l'appelle un Caton.

DE LA MAJESTÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Ajoutons ici quelques exemples étrangers, qui, mêlés avec les nôtres, répandront dans cet ouvrage une agréable variété. Xerxès, maître

7. M. quoque Porcium Catonem admiratio fortis et sinceræ vitæ adeo admirabilem senatui fecit, ut, quum invito C. Cassare consule adversus publicanos dicendo in curia diem extraheret, et ob id ejus jussu a licitore in carcerem duceretur, universus senatus illum sequi non dubitaret: quæ res divini animi perseverantiam flexit.

8. Eodem ludos Florales, quos Messius ædilis faciebat, spectante, populus, ut mimæ nudarentur, postulare erubuit. Quod quum ex Favonio, amicissimo sibi, una sedente cognovisset, discessit e theatro, ne præsentia sua spectaculi consuetudinem impediret. Quem abeuntem ingenti plausu populus prosecutus, priscum morem jocorum in scenam revocavit; confessus plus se majestatis uni illi tribuere, quam universo sibi vindicare. Quibus opibus, quibus imperiis, quibus triumphis hoc datum est? exiguum viri patrimonium, adstricti continentia mores, modicæ clientelæ, domus ambitioni clausa, paterni generis una imago, minime blanda frons; sed omnibus numeris perfecta virtus: quæ quidem effecit, ut quisquis sanctum et egregium civem significare velit, sub nomine Catonis definiat.

DE MAJESTATE EXTERNORUM.

1. Dandum est aliquid loci etiam alienigenis exemplis, ut domesticis aspersa, varietate ipsa delectent. Harmodii et Aristogitonis, qui Athenas tyrannide liberare conati

d'Athènes, avait fait transporter dans son royaume les deux statues d'airain d'Harmodius et d'Aristogiton, ces courageux adversaires des tyrans de leur patrie. Longtemps après, Séleucus ordonna de les reporter à leur ancienne place. En route, le vaisseau relâcha à Rhodes; les habitants de cette ville leur offrirent l'hospitalité publique, et les placèrent même sur les lits consacrés aux dieux. Quel souvenir plus heureux que celui qui attache à un peu de métal une telle vénération!

2. Quel honneur Athènes ne rendit-elle pas à Xénocrate, aussi illustre par son savoir que par ses vertus! Appelé comme témoin devant un tribunal, il s'approcha de l'autel pour jurer, selon l'usage, qu'il avait dit en tout la vérité. Tous les juges, se levant à la fois, déclarèrent qu'il n'avait pas besoin de prêter le serment; et cette formalité à laquelle ils allaient bientôt se soumettre eux-mêmes pour prononcer la sentence, ils crurent devoir en dispenser une vertu si pure.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

DU CARACTÈRE, CHEZ LES ROMAINS.

Je vais remonter maintenant comme à la source et au berceau de la vertu; je vais montrer ces premiers traits de caractère qui révèlent une âme destinée à s'élever, avec le temps, au comble de la gloire.

sunt, effigies æneas Xerxes, ea urbe devicta, in regnum suum transtulit: longo deinde interjecto tempore, Seleucus in pristinam sedem reportandas curavit. Rhodii quoque eas urbi suæ appulsaas, quum in hospitium publicæ invitassent, sacris etiam pulvinaribus collocaverunt. Nihil hac memoria felicius, quæ tantum venerationis in tam parvulo ære possidet.

2. Quantum porro honoris Athenis Xenocrati, sapientia pariter ac sanctitate claro, tributum est? Qui quum testimonium dicere coactus ad aram accessisset, ut more ejus civilis juraret, omnia se vere retulisse, universi judices consurrexerunt, proclamaruntque, *ne jusjurandum dicere*: quodque sibi metipsis postmodum dicendæ sententiæ loco remissuri non erant, sinceritati ejus concedendum existimarunt.

LIBER TERTIUS.

CAPUT I.

DE INDOLE CUJUS EXEMPLA SUNT ROMANA.

Attingam nunc quasi cunabula quadam et elementa virtutis: animique, procedente tempore, ad summum gloriæ cumulum perventuri, certo cum indolis experimento datos gustus referam.

1. Emilius Lépidus était encore un enfant, lorsqu'il fit ses premières armes; il tua un ennemi et sauva un citoyen. Une statue placée, par l'ordre du sénat, dans le Capitole, et qui le représente avec la bulle de l'enfance et la prétexte sans ceinture, atteste encore cette action mémorable. On aurait cru commettre une injustice en estimant trop jeune pour cet honneur celui qui était déjà homme par le courage. Lépidus devança ainsi la vigueur de l'âge par l'ardente précocité de sa bravoure; il rapporta une double gloire d'une bataille où ses années lui permettaient à peine de paraître comme spectateur. En effet, ces armes qui donnent la mort, ces épées nues, ces traits lancés de toutes parts, ce sinistre bruit de la cavalerie qui accourt, ce choc de deux armées qui fondent l'une sur l'autre, impriment quelque terreur même à la jeunesse; et voilà au milieu de quels hasards l'enfance des Émiliens savait mériter une couronne civique et conquérir des trophées (An de R. 574).

2. Caton enfant donna aussi des marques du même courage. Il était élevé chez M. Drusus, son oncle maternel. Des députés latins vinrent demander à celui-ci, alors tribun du peuple, le droit de cité romaine. Q. Poppédius, chef de l'ambassade et hôte de Drusus, pria Caton d'appuyer auprès de son oncle la cause des alliés. Caton répondit d'un air ferme qu'il n'en ferait rien. Sollicité à plusieurs reprises, il persista dans ce refus. Alors Poppédius le porta jusqu'au faite de la maison, et le menaça de le jeter en bas, s'il ne cédait à ses prières. Cette menace ne put l'ébranler davantage, et une telle opiniâtreté arracha cette exclamation aux ambassadeurs: « Estimons-nous heureux, nous les alliés latins, que ce ne soit

encore là qu'un enfant; s'il était sénateur, nous n'aurions pas même la consolation d'espérer le droit que nous réclamons. » Caton, dans un âge encore si tendre, avait seul la gravité de tout un sénat, et sa persévérance déconcerta les prétentions des Latins au droit de cité (An de R. 662).

Il portait encore la prétexte lorsqu'allant un jour saluer Sylla, il vit des têtes de proscrits qu'on venait d'apporter dans le vestibule de sa maison. Saisi d'horreur à ce spectacle, il demanda à son gouverneur, nommé Sarpédon, comment il ne se trouvait personne qui délivrât Rome d'un si cruel tyran. Sarpédon lui ayant répondu que ce n'était pas le désir qui manquait, mais le pouvoir, parce qu'une garde nombreuse protégeait la vie de Sylla, « Donnez-moi un poignard, répliqua-t-il, et je le tuerai sans peine, ayant l'habitude de m'asseoir avec lui sur le même lit. » Le gouverneur reconnu à ces mots l'âme de Caton; il frémit de son dessein, et ne le conduisit plus chez Sylla sans l'avoir bien fouillé. Est-il rien de plus admirable? Un enfant se surprend dans un repaire de cruauté, et il ne craint pas un vainqueur farouche au moment même où celui-ci fait égorgé des consuls, des municipes, des légions, plus de la moitié de l'ordre équestre (1). Supposez à sa place Marius lui-même, Marius aurait plutôt songé à fuir qu'à tuer Sylla (An de R. 671).

3. Faustus, fils de ce tyran, louait en pleine école les proscriptions de son père, et menaçait de l'imiter, quand l'âge le lui permettrait. C. Cassius, son condisciple, lui donna un soufflet. Une si noble main eût-elle dû se souiller depuis du plus affreux des parricides (2)? (An de R. 478).

(1) Deux mille chevaliers. — (2) Allusion au meurtre de César, déclaré Père de la patrie; d'où l'expression de *publico parricidio*.

1. *Emilius Lepidus, puer etiam tum progressus in aciem, hostem interemit, civem servavit: cujus tam memorabilis operis index est in Capitolio statua bullata, et incincta prætexta, S. C. posita: iniquum enim putavit, eum honori nondum tempestivum videri, qui jam virtuti maturus fuisset. Præcurrit igitur Lepidus ætatis stabilimentum fortiter faciendi celeritate, duplicemque laudem e prælio retulit, cujus eum vix spectatorem anni esse patiebantur; arma enim infesta, et distracti gladii, et discursus telorum, et adventantis equitalis fragor, et concurrentium exercituum impetus, juvenibus quoque aliquantum terroris incutit. Inter quæ Emiliiæ gentis pueritia coronam mereri, spolia rapere valuit.*

2. *Hic spiritus ne M. quidem Catonis pueritiæ defuit: nam quum in domo M. Drusi avunculi sui educaretur, et ad eum tribunal plebis Latini de civitate impetranda convenissent, a Q. Poppedio, Latinorum principe, Drusi autem hospite, rogatus, ut socios apud avunculum adjuvaret, constanti vultu non facturum se respondit; iterum deinde, ac sæpius interpellatus, in proposito perstitit. Tunc Poppedius in excelsam ædium partem levatum, abjecturum inde se, nisi precibus obtemperaret, minatus est; nec hac re ab incepto moveri potuit. Expressa est itaque illa vox hominum: « Gratulemur nobis, Latini*

socii, hunc esse tam parvum; quo senatore ne sperare quidem nobis civitatem licuisset. » Tenero ergo animo Cato totius curiæ gravitatem percepit, perseverantique sua Latinos jura nostre civitatis apprehendere cupientes repulit.

Item quum salutandi gratia prætextatus ad Sullam venisset, et capita proscritorum in atrium allata vidisset, atrocitate rei commotus pædagogum suum Sarpedonem nomine interrogavit, quapropter nemo inveniretur, qui tam crudelem tyrannum occideret: quumque is, non voluntatem hominibus, sed facultatem deesse, quod salus ejus magno militum præsidio custodiretur, respondisset; ut ferrum sibi daret, obsecravit, affirmando, per facile se eum interfectorum, quod in lecto illius considerare soleret. Pædagogus et animum Catonis agnovit, et propositum exhorruit, eumque postea ad Sullam excussum semper adduxit. Nihil hoc admirabilius. Puer in officina crudelitatis deprehensus, victorem non extimuit, tum maxime consules, municipia, legiones, equestris ordinis majorem partem trucidantem. Ipsum Marium si quis illo loci statuisset, celerius aliquid de fuga sua, quam de Sullæ nece cogitasset.

3. *Cujus filium Faustum C. Cassius condiscipulum suum in schola proscritorem paternam laudantem, ipsumque, quum per ætatem potuisset, idem facturum mi-*

DU CARACTÈRE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

Demandons maintenant quelques exemples à la Grèce. Cet Alcibiade, dont les qualités furent peut-être aussi funestes à sa patrie que ses vices (les unes ayant servi à la séduire, et les autres à l'opprimer), était allé un jour, dans son enfance, chez Périclès, son oncle; et le trouvant assis à l'écart, d'un air triste, il lui demanda d'où lui venait ce visage soucieux. Celui-ci répondit que, chargé par la république de construire les Propylées de Minerve, qui sont les portes de la citadelle, il avait fait pour cet ouvrage d'énormes dépenses, et ne savait comment rendre ses comptes; que telle était la cause de sa tristesse. « Eh bien ! lui dit Alcibiade, cherchez plutôt un moyen de ne pas les rendre. » En effet, cet homme d'une prudence et d'une habileté incomparables, mais alors dépourvu d'expédients, suivit le conseil d'un enfant, et engagea les Athéniens dans une guerre contre leurs voisins (1), pour leur ôter le loisir de lui demander ses comptes (Av. J.-C. 437). C'est à cette république à décider enfin si elle doit gémir ou se glorifier d'avoir donné le jour à Alcibiade; car, incertaine dans son jugement, elle flotte encore entre la haine et l'admiration.

CHAPITRE II.

DE LA BRAVOURE, CHEZ LES ROMAINS.

Après avoir montré les commencements et les premiers pas de la vertu, je la suivrai dans la

(1) La guerre du Péloponnèse, qui dura 27 ans, et eut les suites les plus désastreuses pour toute la Grèce, et surtout pour Athènes.

nitantem, colapho percussit. Dignam manum, quæ publico parricidio se non contaminaret!

DE INDOLE EXTERNUM EXEMPLUM.

Et ut a Græcis aliquid, Alcibiades ille, cujus nescio utrum bona, an vitia patriæ perniciosiora fuerint (illis enim cives suos decepit, his afflixit), quum adhuc puer ad Périclem avunculum suum venisset, eumque secreto tristem sedentem vidisset, interrogavit, quid ita tantam in vultu confusionem gereret. At illo dicente, mandato se civitatis Propylæa Minervæ, quæ sunt januæ arcis, ædificasse, consumptaque in id opus ingenti pecunia, non invenire, quo pacto ministerii rationem redderet, atque ideo conflictari: « Ergo, » inquit, « quære potius, quemadmodum rationem non reddas. » Itaque vir amplissimus atque prudentissimus, suo consilio defectus, puerili usus est, atque id egit, ut Athenienses finitimo implicati bello rationibus exigendis non vacarent. Sed viderint Athenæ, utrum Alcibiadem lamententur, an gloriantur: quoniam adhuc inter execrationem hominis et admirationem dubio mentis judicio fluctuatur.

CAPUT II.

DE FORTITUDINE EXEMPLA ROMANA.

Nos quia jam initia, prokursusque virtutis patefecimus,

liberté de sa marche. Or, sa principale force et son action la plus puissante résident dans la bravoure. Je n'ignore pas, ô Romulus, fondateur de notre empire, que, pour ce mérite, c'est toi qu'il faut ici nommer le premier; mais permets que je cite, avant toi, l'exemple d'un Romain auquel tu dois bien cet honneur, puisqu'il empêcha la destruction de cette Rome, ton glorieux ouvrage.

1. Au moment où les Étrusques allaient faire irruption dans cette ville par le pont Sublicius, Horatius Coclès courut se placer à l'extrémité opposée, et y soutint, avec un infatigable courage, tout l'effort des ennemis, jusqu'à ce que l'on eût rompu le pont derrière lui. Heureux alors d'avoir délivré sa patrie d'un péril imminent, il se jeta tout armé dans le Tibre; mais les dieux immortels, admirant sa bravoure, prirent soin de le sauver. En effet, sans être ni brisé en tombant de si haut, ni submergé par le poids de ses armes, ni entraîné par la rapidité des tournants, ni même blessé par les traits qui pleuvaient sur lui de toutes parts, il parvint à regagner le bord à la nage. Seul, il fixa sur lui les regards de tous ses concitoyens, de tous les ennemis; les uns immobiles d'étonnement, les autres partagés entre la joie et la crainte. Seul, il sépara deux armées engagées dans une lutte furieuse, en repoussant l'une, en protégeant l'autre. Seul, enfin, il fit de son bouclier un rempart aussi sûr pour la patrie que le courant même du Tibre. Aussi les Étrusques pouvaient-ils dire, en se retirant: « Vainqueurs des Romains, nous avons été vaincus par le seul Horatius. » (An de R. 245)

2. Clélie me fait presque oublier ma promesse,

actum ipsum prosequamur; cujus ponderosissima vis, et efficacissimi lacerti, in fortitudine consistunt. Nec præterit me, conditor urbis nostræ, Romule, principatum tibi hoc in genere laudis assignari oportere: sed patere, obsecro, uno te præcurri exemplo, cui et ipse aliquantum honoris debes, quia beneficio illius effectum est, ne tam præclarum opus tuum Roma dilaberetur.

1. Hetruscis in urbem ponte Sublicio irrumpentibus, Horatius Cocles extremam ejus partem occupavit, totumque hostium agmen, donec post tergum suum pons abrumperetur, infatigabili pugna sustinuit; atque, ut patriam periculo imminente liberatam vidit, armatus se in Tiberim misit: cujus fortitudinem dii immortales admirati, incolumitatem sinceram ei præstiterunt; nam neque altitudine dejectus quassatus, neque pondere armorum pressus, nec ullo vorticis circuitu actus, nec telis quidem, quæ undique congerebantur, læsus, tutum natandi eventum habuit. Unus itaque tot civium, tot hostium in se oculos convertit, stupentes illos admiratione, hos inter lætitiæ et metum hæsitantes; unusque duos acerrima pugna consertos exercitus, alterum repellendo, alterum propugnando, distraxit; denique unus urbi nostræ tantum scuto suo, quantum Tiberis alveo, munimenti attulit. Quapropter discedentes Hetrusci dicere potuerunt: *Romanos vicimus, ab Horatio victi sumus.*

2. Immemorem me propositi mei Clælia pæne facit; eadem enim tempestate, certe adversus eundem hos-

Clélie qui, dans le même temps, contre le même ennemi, dans le même fleuve du Tibre, se signala par un coup d'audace. Elle faisait partie des jeunes Romaines données en otage à Porsenna, notre ennemi. Pendant la nuit, elle échappe à ses gardiens, monte sur un cheval, traverse le fleuve à la hâte, et revient à Rome. Une jeune fille délivra ainsi sa patrie des horreurs d'un siège et de toute crainte pour l'avenir, en faisant luire aux yeux des hommes le flambeau du courage.

3. Je reviens maintenant à Romulus. Acron, roi des Céniniens, l'avait provoqué à un combat singulier. Quoique supérieur à l'ennemi par le nombre et par la valeur de ses soldats; quoiqu'il y eût pour lui plus d'avantage à présenter la bataille avec toute son armée qu'à descendre seul dans la lice, Romulus aimait mieux saisir le présage d'une victoire qu'il ne devrait qu'à son bras. La fortune ne trompa pas son espérance; il tua Acron, mit son armée en fuite, et revint offrir à Jupiter Férétrien les dépouilles opimes enlevées à son adversaire. Arrêtons-nous : un acte de courage que la religion publique a consacré n'a pas besoin d'éloges particuliers (An de R. 4).

4. Après Romulus, Cornélius Cossus fut le premier qui consacra au même dieu de semblables dépouilles. Maître de la cavalerie, il avait tué, dans un combat, le général des Fidénates. Gloire au grand Romulus, qui ouvrit cette brillante carrière! Gloire à Cossus, qui sut l'y suivre! (An de R. 325).

5. Il faut joindre à ces exemples celui de M. Marcellus, qui eut assez de courage et d'intrépidité pour attaquer, près du Pô, avec une poignée de cavaliers, le roi des Gaulois, soutenu

par une armée formidable. Il lui trancha la tête, et lui enleva ses armes, dont il fit hommage à Jupiter Férétrien (An de R. 581).

6. On vit se signaler aussi par les mêmes exploits T. Manlius Torquatus, Valérius Corvus et Scipion Émilien. Ils tuèrent des généraux ennemis qui les avaient provoqués; mais comme ils avaient combattu sous les auspices d'un chef, ils ne purent dédier à Jupiter les trophées de leur victoire (Ans de R. 392, 404, 602). Le même Scipion Émilien, servant en Espagne, sous les ordres de Lucullus, au siège d'Intercatia, ville des mieux fortifiées, monta le premier à l'assaut. Or, il n'y avait pas, dans toute l'armée romaine, de citoyen que, pour la naissance, les qualités, les exploits futurs, on dût tenir davantage à ménager et à conserver. Mais alors plus un jeune homme était illustre, et plus il affrontait de fatigues et de dangers pour la défense et pour la gloire de la patrie; il aurait eu honte de céder en bravoure à ceux qu'il surpassait en noblesse. Aussi l'Émilien réclama-t-il ce périlleux honneur, auquel se dérobaient les autres.

7. L'antiquité nous offre encore un grand exemple d'intrépidité : les Romains, repoussés par l'armée gauloise, s'étaient retirés dans le Capitole et dans la citadelle. Ce poste ne pouvant pas contenir tous les citoyens, on prit, par nécessité, le parti de laisser les vieillards dans la partie inférieure de la ville, pour que la jeunesse fût moins gênée dans la défense du dernier asile de l'empire. Au milieu de ces tristes et douloureuses conjonctures, la république ne démentit pas son courage. Ceux qui avaient rempli des magistratures se tinrent chez eux, les portes ouvertes, assis sur leurs chaises curules, et revêtus

tem, et in eodem Tiberi, inclytum ausa facinus; inter cæteras enim virgines obses hosti Porsenæ data, nocturno tempore custodiam egressa, equum conscendit, celerique trajectu fluminis, non solum obsidione, sed etiam metu patriam puella solvit, viris lumen virtutis præferendo.

3. Redeo nunc ad Romulum, qui ab Acrone Ceninensium rege ad dimicandum provocatus, quamquam et numero et fortitudine militum superiorem se crederet, tutiusque erat toto cum exercitu, quam solum in aciem descendere, sua potissimum dextra omen victoriæ rapuit: nec incepto ejus fortuna defuit. Occiso enim Acrone, fuscisque hostibus, opima de eo spolia Jovi Feretrio retulit. Hactenus istud, quia publica religione consecrata virtus, nulla privata laudatione indiget.

4. A Romulo proximus Cornelius Cossus eidem deo spolia consecravit, quum magister equitum ducem Fidenatum in acie congressus interemisset. Magni initio hujusce generis inchoatæ gloriæ Romulus: Cosso quoque multum acquisitum est, quod Romulum imitari valuit.

5. Ne M. quidem Marcelli memoriam ab his exemplis separare debemus, in quo tantus animi vigor fuit, ut apud Padum Gallorum regem ingenti exercitu stipatum, cum paucis equilibus invaderet: quem protinus obructatum armis exiit, eaque Jovi Feretrio dicavit.

6. Eodem et virtutis et pugnae genere usi sunt T. Manlius Torquatus, et Valerius Corvus, et Æmilianus Scipio. Hi enim ultro provocantes hostium duces interemerunt; sed quia sub alienis auspiciis rem gesserant, spolia Jovi Feretrio non posuerunt consecranda. Idem Scipio Æmilianus, quum in Hispania sub Lucullo duce militaret, atque Intercatia prævalidum oppidum circumsederetur, primus moenia ejus conscendit; neque erat in eo exercitu quisquam aut nobilitate, aut animi indole, aut futuris actis, cujus saluti magis parci et consulti deberet; sed tunc clarissimus quisque juvenum, pro amplificanda et tuenda patria, plurimum laboris ac periculi sustinebat, deforme sibi existimans, quos dignitate præstaret, ab his virtute superari; ideoque Æmilianus hanc militiam, aliis propter difficultatem vitantibus, sibi depoposuit.

7. Magnum inter hæc fortitudinis exemplum antiquitas offert. Romani Gallorum exercitu pulsati, quum se in Capitolium et in arcem conferrent, inque his collibus morari omnes non possent, necessarium consilium in plana urbis parte seniorum relinquendorum ceperunt, quo facilius juventus reliquias imperii tueretur; cæterum ne illo quidem tam misero, tamque luctuoso tempore civitas nostra virtutis suæ oblita est; defuncti enim honoribus, apertis januis, in curulibus sellis, cum insignibus magis-

des insignes du pouvoir qu'ils avaient exercé, des sacerdoxes dont ils avaient été honorés. Ils voulaient garder, à leurs derniers instants, les ornements et toute la splendeur de leur vie passée, et en même temps animer le peuple, témoin de leur fermeté, à supporter plus courageusement ses malheurs. Leur aspect en imposa d'abord aux ennemis, frappés à la fois de la nouveauté du spectacle, de la magnificence de ces vêtements, de ce genre inconnu d'audace. Mais qui pouvait douter que des Gaulois, et des Gaulois vainqueurs, ne passassent bientôt de l'admiration à la moquerie et à toutes sortes d'outrages ? C. Atilius n'attendit pas que l'insolence fût arrivée à son comble : un Gaulois lui ayant cassé la barbe, il lui asséna sur la tête un grand coup de son bâton augural ; et comme le Barbare furieux se ruait sur lui pour le tuer, le Romain se jeta lui-même avec empressement au-devant de ses coups. Ainsi le vrai courage ne connaît point la servitude, et la résignation ignore le déshonneur : céder à la fortune lui paraît une nécessité plus dure que le plus affreux trépas ; elle imagine des genres de mort nouveaux et éclatants, si c'est mourir que de terminer ainsi ses jours (An de R. 363).

8. Payons maintenant à la jeunesse romaine le tribut d'honneur et de gloire qui lui est dû. Voyant le consul C. Sempronius Atratinus soutenir contre les Volsques, auprès de Verrugue, un combat où la fortune lui était contraire, les cavaliers, pour empêcher la déroute de notre armée, qui commençait à plier, descendirent de cheval, et se formèrent d'eux-mêmes en centurries de fantassins. Ils rompirent les lignes ennemies, s'ouvrirent un passage, allèrent occuper une hauteur voisine, et, attirant ainsi sur eux

tous les efforts des Volsques, ils donnèrent heureusement à nos légions le temps de se rassurer et de reprendre haleine. Au moment donc où l'ennemi ne songeait déjà qu'à ériger des trophées, la nuit vint mettre fin au combat, et il se retira, incertain s'il était vainqueur ou vaincu (An de R. 330).

9. Que d'intrépidité aussi dans la jeunesse de l'ordre équestre, dont l'admirable bravoure sauva du reproche d'imprudence Fabius Maximus Rullianus, maître de la cavalerie, lequel dans la guerre contre les Samnites, leur avait inconsidérément livré bataille. Voici ce fait : Papirius Cursor, retournant à Rome pour prendre de nouveaux auspices, avait laissé à Rullianus le commandement de l'armée, avec défense de la mener contre les ennemis. Toutefois, celui-ci livra bataille ; mais le succès ne répondit point à sa témérité : il allait, sans aucun doute, être battu. Alors nos généreux chevaliers, ôtant la bride à leurs chevaux, les aiguillonnent de l'épéron, et les lancent contre les Samnites. L'opiniâtreté de cette vigoureuse attaque arrache à l'ennemi la victoire ; et, avec la victoire, ils rendent à la patrie l'espérance que lui avait donnée le grand nom de Rullianus (An de R. 429).

10. Quelle ne dut pas être encore la vigueur de ces soldats qui, s'étant mis à la poursuite d'une flotte carthaginoise, emportée dans une fuite rapide par les coups redoublés des rames, la ramenèrent à la nage, à travers les dangers même de la mer, comme s'ils eussent marché de pied ferme sur la terre (Vers 535) !

11. La même époque nous offre un semblable exemple d'intrépidité dans ce soldat qui, à la bataille de Cannes, où Annibal terrassa les Romains sans abattre leur courage, saisit avec ses bras

tratum, quos gesserant, sacerdotiorumque, quæ erant adepti, considerunt, ut et ipsi in occasu suo splendorem et ornamenta vitæ præteritæ retinerent, et plebem ad fortius sustinendos casus suo vigore provocarent. Venerabilis eorum aspectus primo hostibus fuit, et novitate rei, et magnificentia cultus, et ipso audaciæ genere commotis : sed quis dubitaret, quin et Galli et victores illam admirationem mox in risum, et in omne contumeliæ genus conversuri essent ? Non exspectavit igitur hanc injuriæ maturitatem C. Atilius ; verum barbam suam permulcenti Gallo scipionem vehementi ictu capiti inflixit, eique propter dolorem ad se occidendum ruenti cupidius corpus obtulit. Capi ergo virtus nescit ; patientia dedecus ignorat ; fortunæ succumbere tristius ducit omni fato ; nova et speciosa genera interitus excogitat, si quisquam interit, qui sic exstinguitur.

8. Reddendus est nunc Romanæ juventuti debitus honos et gloriæ titulus, quæ, C. Sempronio Atratino consule cum Volscis apud Verruginem parum prospere dimicante, ne acies nostra jam inclinata propelleretur, equis delapsa, se ipsam centuriavit, atque hostium exercitum irrupit. Quo dimoto, proximum tumulum occupavit, effecitque, ut omnibus Volscorum in se conversus impetus legionibus nos-

tris ad confirmandos animos salutare laxamentum daret. Itaque quum jam de trophæis statuendis cogitarent, prælium nocte dirimente, victoresne, an victi discederent, incerti abierunt.

9. Strenuus ille quoque flos ordinis equestris, cujus mira virtute Fabius Maximus Rullianus magister equitum bello, quod adversus Samnites gerebatur, male commissi prælii crimine levatus est : namque Papirio Cursore propter auspicia repetenda in urbem proficiscente, castris præpositus, ac vetitus in aciem exercitum ducere, nihilominus manus cum hoste, sed non tam feliciter, quam temere, conseruit : procul enim dubio superabatur. Cæterum optimæ indolis juvenus, detractis equorum frenis, vehementer eos calcaribus stimulos, in adversos Samnites egit, obstinataque animi præsentia extortam manibus hostium victoriam, et cum ea spem maximi civis Rulliani patriæ restituit.

10. Qualis deinde roboris illi milites, qui vehementi ictu remorum concitatam fugæ Punicam classem, nantes lubrico pelagi, quasi camporum firmitate, pedites in littus retraxerunt ?

11. Ejusdem temporis et notæ miles, qui Cannensi prælio, quo Hannibal magis vires Romanorum contudit,

(car il avait aux mains des blessures qui le rendaient incapable de tenir ses armes) le cou d'un Numide qui voulait le dépouiller, lui défigura le visage en lui rongant le nez et les oreilles, et n'expira qu'entièrement vengé par ces morsures. A part la fatale issue de la lutte, combien il y eut plus de courage dans celui qui reçut la mort que dans celui qui la donna ! L'Africain, à la merci de son adversaire dans sa victoire même, servit à le consoler de mourir ; et le Romain, en perdant la vie, jouit du plaisir d'être son propre vengeur (An de R. 537).

12. Ce simple soldat montra, dans le malheur, un aussi admirable et aussi mâle courage que le général dont je vais parler. P. Crassus, faisant la guerre en Asie contre Aristonicus, fut pris, entre Élée et Smyrne, par des Thraces, qui composaient la garde de ce prince. Ne voulant pas tomber en son pouvoir, il imagina un moyen de se soustraire par la mort à cet opprobre : ce fut d'enfoncer dans l'œil d'un de ces Barbares la baguette qui lui servait à conduire son cheval. Irrité par la douleur, le Thrace lui plongea son épée dans la poitrine, et, en assouvissant sa vengeance, épargna au général romain la honte de voir sa dignité avilie. Crassus prouva ainsi à la fortune combien il méritait peu le cruel affront qu'elle avait voulu lui faire subir, puisqu'il sut briser, avec autant d'adresse que de courage, les indignes liens où elle avait enchaîné sa liberté, et qu'il ressaisit sa dignité perdue au moment même où elle le livrait à Aristonicus (An de R. 623).

13. Scipion fit preuve d'une pareille résolution. Après avoir soutenu sans succès, en Afri-

que, le parti de Cn. Pompée, son gendre, il faisait voile vers l'Espagne. Le vaisseau qui le portait tomba au pouvoir de l'ennemi ; aussitôt il se passa son épée au travers du corps, et resta gisant sur la poupe. Les soldats de César demandèrent où était le général : « Le général, répondit-il, est en sûreté. » Voilà tout ce qu'il put dire, et c'en était assez pour attester, à son éternel honneur, toute la force de son âme (An de R. 707).

14. Et toi aussi, Caton, tu as légué à Utique le souvenir de ton trépas illustre ; à Utique, témoin de cette généreuse blessure d'où il sortit moins de sang que de gloire. En te perçant de ton épée avec un si mâle courage, tu as donné aux hommes une grande leçon : tu leur as appris combien l'honneur sans la vie doit être plus cher aux gens de bien que la vie sans l'honneur (An de R. 707).

15. Sa fille même n'avait dans l'âme rien d'une femme. Brutus, son époux, avait résolu de tuer César. Elle connut ce projet la nuit même qui précéda cet affreux parricide. Brutus étant sorti de sa chambre, elle demanda un rasoir, sous le prétexte de se couper les ongles, et, le laissant tomber comme par mégarde, elle se fit une blessure. Rappelé bientôt par les cris des suivantes, Brutus la gronda pour avoir voulu s'acquitter elle-même d'un tel soin. Porcia lui dit alors secrètement : « Ce n'est pas une imprudence ; mais, dans la conjoncture où nous sommes, c'est la plus grande preuve d'amour que je puisse te donner ; j'ai voulu éprouver ce qu'il me faudrait de courage, si tu échouais dans ton dessein, pour me frapper d'un glaive » (An de R. 709).

quam animos fregit, quum ad retinenda arma inutiles vulneribus manus haberet, spoliare se conantis Numidæ cervicem complexus, os, naribus et auribus corrosis, deformem reddidit, inque plenæ ultionis morsibus exspiravit. Sepone iniquum pugnae eventum : quantum interfectore fortior interfectus ? Pœnus enim in victoria obnoxius morienti solatio fuit : Romanus in ipso fine vitæ vindex sui exstitit.

12. Militis hujus in adverso casu tam egregius tamque virilis animus, quam relaturus sum imperatoris. P. enim Crassus, cum Aristonico bellum in Asia gerens, a Thracibus, quorum is magnum numerum in præsidio habebat, inter Eleam et Smyrnam exceptus, ne in ditionem ejus perveniret, dedecus, accessita ratione mortis, effugit : virgam enim, qua ad regendum equum usus fuerat, in unius barbari oculum direxit, qui, vi doloris accensus, atus Crassi sica confodit ; dumque se ulciscitur, Romanum imperatorem majestatis amissæ turpitudine liberavit. Ostendit fortunæ Crassus, quam indignum virum tam gravi contumelia afficere voluisset ; quoniam quidem injectos ab ea libertati suæ miserabiles laqueos prudenter pariter ac fortiter rupit, donatumque se jam Aristonico, dignitati suæ reddidit.

13. Eodem mentis proposito usus est Scipio ; namque infeliciter Cn. Pompeii generi sui defensis in Africa par-

tibus, classe Hispaniam petens, quum animadvertisset navem, qua vehebatur, ab hostibus captam, gladio præcordia sua transverberavit ; ac deinde prostratus in puppi, quærentibus Cæsarianis militibus, ubinam esset imperator, respondit : *Imperator bene se habet* ; tantumque eloqui valuit, quantum ad testandam animi fortitudinem æternæ laudi satis erat.

14. Tui quoque clarissimi excessus, Cato, Utica monumentum est, in qua ex fortissimis vulneribus tuis plus gloriæ, quam sanguinis, manavit. Siquidem constantissime in gladium incumbendo, magnum hominibus documentum dedisti, quanto potior esse debeat probis dignitas sine vita, quam vita sine dignitate ?

15. Cujus filia minime muliebris animi : quæ quum Bruti viri sui consilium, quod de interficiendo Cæsare ceperat, ea nocte, quam dies teterrimi facti secutus est, cognovisset, egresso cubiculum Bruto, cultellum tonsorium quasi unguium resecandorum causa poposcit, eoque velut forte elapso, se vulneravit ; clamore deinde ancillarum in cubiculum revocatus Brutus, objurgare eam cœpit, quod tonsoris præripuisset officium : cui secreto Porcia, « Non est, inquit, hoc temerarium factum meum, sed in tali statu nostro amoris mei erga te certissimum indicium ; experiri enim volui, si tibi propositum ex sententia parum cessisset, quam æquo animo me ferro essem interemptura. »

16. Caton l'Ancien, dont la famille des Porcius tire son origine, fut plus heureux que sa postérité. Dans une bataille où il courait le plus grand danger, son épée, sortant du fourreau, tomba au milieu d'un groupe de combattants, et fut, de toutes parts, entourée par les pieds des ennemis. Dès qu'il s'aperçut qu'elle lui manquait, il l'alla reprendre si résolument qu'il sembla, non pas l'enlever avec la précipitation de la peur, mais la ramasser avec le calme de la sécurité. Frappés de ce spectacle, les ennemis vinrent, le lendemain, lui demander humblement la paix (An de R. 585).

17. Le courage déployé sous la toge mérite une place parmi les exploits militaires; car cette vertu n'est pas moins belle au forum que dans les camps. Ti. Gracchus ayant, pendant son tribunat, gagné la faveur de la multitude à force de largesses, tenait la république opprimée. Il disait ouvertement qu'il fallait anéantir le sénat, et que tout devait se faire par le peuple. Les sénateurs, officiellement convoqués dans le temple de la Bonne-Foi par le consul Mucius Scévola, délibérèrent sur le parti à prendre dans d'aussi graves conjonctures. Tous étaient d'avis que le consul défendit la république par la voie des armes; mais Scévola déclara qu'il n'aurait pas recours à la violence. Alors Scipion Nasica prenant la parole: « Puisque le consul, dit-il, en s'asservissant aux formes légales, expose à une ruine entière et l'empire et les lois, je m'offre, quoique sans caractère public, à marcher à votre tête pour l'accomplissement de votre volonté. » A ces mots, il jette sur son bras gauche un pan de sa toge, et, levant la main droite, il s'écrie :

16. Felicitior progenie sua superior Cato, a quo Porcius familia principia manarunt: qui quum ab hoste in acie vehementi periculo peteretur, vagina gladius ejus elapsus decidit; quem subjectum præliantium globo, et undique hostilibus pedibus circumdatum, postquam abesse sibi animadvertit, adeo constanti animo in suam potestatem redegit, ut illum non periculo oppressus rapere, sed metu vacuus sumere videretur: quo spectaculo attoniti hostes, postero die ad eum supplices pacem petentes venerunt.

17. Togæ quoque fortitudo militaribus operibus inserenda est, quia eandem laudem foro atque castris edita meretur. Quum Ti. Gracchus in tribunatu profusissimis largitionibus favore populii occupato rempublicam oppressam teneret, palamque dicitaret, *interempto senatu, omnia per plebem agi debere*, in sedem Fidei publice convocati patres conscripti a consule Mucio Scævola, quidnam in tali tempestate faciendum esset, deliberabant; cunctisque consentibus, *ut consul armis rempublicam tueretur*, Scævola negavit, *se quidquam vi esse acturum*; tum Scipio Nasica: « Quoniam, inquit, consul, dum juris ordinem sequitur, id agit, ut cum omnibus legibus Romanum imperium corrumpat, egomet privatus voluntati vestræ me duces offero: » ac deinde lævam manum parte togæ circumdedit, sublataque dextera proclamavit, *Qui rempublicam salvam esse volunt, me sequantur*: ea-

« Que ceux qui veulent le salut de la république me suivent! » Cet appel dissipa l'hésitation de ceux qui inclinaient à l'indulgence; et Gracchus subit, avec ses criminels partisans, le châtement qu'il méritait (An de R. 620).

18. Le tribun Saturninus, le préteur Glaucia, et Équitius, désigné tribun du peuple, avaient excité dans Rome une violente sédition, sans que personne osât s'opposer à l'effervescence populaire. Alors M. Emilius Scaurus, après avoir exhorté C. Marius, consul pour la sixième fois, à prendre en main la défense des lois et de la liberté, se fit aussitôt apporter des armes: il en chargea son corps accablé de vieillesse, et, debout à la porte du sénat, se soutenant à peine, mais appuyé sur un javelot, il empêcha, avec ces faibles restes d'une vie près de s'éteindre, l'anéantissement de la république. Ce fut, en effet, l'exemple de son courage qui détermina les sénateurs et les chevaliers à punir les séditions (An de R. 653).

19. Après les exemples glorieux que nous ont fournis la toge et les armes, citons celui du divin Jules, cet incomparable ornement du ciel, cette parfaite image de la véritable bravoure. Son armée allait plier sous l'innombrable multitude et sous le choc impétueux des Nerviens; il saisit alors le bouclier d'un soldat qui combattait mollement, et, couvert de cette arme, il fit des prodiges de valeur. Son ardeur se communiqua bientôt à toute l'armée, et sa divine intrépidité raffermi la fortune des combats, déjà chancelante (An de R. 696). Dans une autre bataille, voyant le porte-aigle de la légion de Mars déjà tourné pour fuir, il le prend à la gorge, lui fait rebrous-

que voce cunctatione honorum civium discussa, Gracchum cum scelerata factione, quas merebatur poenas, persolvere coegit.

18. Item quum tribunus plebis Saturninus, et prætor Glaucia, et Equitius designatus tribunus plebis, maximos in civitate nostra seditionum motus excitasset, nec quisquam se populo concitato opponeret; primum M. Emilius Scaurus C. Marium, consulatum sextum gerentem, hortatus est, ut libertatem legesque manu defenderet, profinusque arma sibi afferri jussit: quibus allatis, ultima aenectute confectum et pæns dilapsam corpus induit, spiciloque innixus ante fores Curie constitit, ac parvulis extremi spiritus reliquiis, ne respublica exspiraret, effectit. Præsentia enim animi sui senatum et equestrem ordinem ad vindictam exigendam impulit.

19. Sed ut superius armorum et togæ, ita nunc etiam siderum clarum decus divum Julium, certissimam vere virtutis effigiem, representemus. Quum innumerabili multitudine, et feroci impetu Nerviorum inclinari aciem suam videret, timidius pugnanti militi scutum detraxit, eoque tectus acerrime præliari cepit: quo facto fortitudinem per totum exercitum diffudit, labentemque belli fortunam divino animi ardore restituit. Idem alio prælio legionis Martiæ aquiliferum ineundæ fugæ gratia jam conversum, faucibus comprehensum, in contrariam partem detraxit,

ser chemin, et lui montrant les ennemis : « Où vas-tu donc, lui dit-il ? c'est de ce côté qu'il faut combattre. » Tandis que sa main ramène un soldat à son devoir, ces énergiques paroles rassurent les légions effrayées, qui, près de céder à la victoire, l'arrachent à leur tour (An de R. 708).

20. Mais reprenons les exemples de la bravoure humaine. Lorsqu'Annibal assiégeait Capoue, défendue par une armée romaine, Vibius d'Accua, chef d'une cohorte de Péllignes, jeta son étendard par-dessus les retranchements carthaginois, en se vouant aux dieux infernaux, lui et ses compagnons d'armes, si cet étendard restait au pouvoir de l'ennemi. Il s'élança en même temps, pour le reprendre, à la tête de sa cohorte. Valérius Flaccus, tribun de la troisième légion, a vu ce mouvement; et, se tournant vers les siens : « Nous ne sommes donc venus ici, leur dit-il, que pour être les spectateurs des exploits des autres ? mais loin de nous la honte de voir les Romains le céder en bravoure aux Latins ! Pour moi, mon choix est fait : ou une mort éclatante, ou un heureux coup d'audace ; et je suis prêt à me jeter, même seul, au-devant du péril. » A ces mots, le centurion Pédianus arrache de terre un drapeau, et le tenant à la main, « Dans un instant, s'écrie-t-il, ce drapeau sera avec moi dans les retranchements ennemis : qui ne veut pas le laisser prendre me suive ! » et il se précipite, avec cette enseigne, dans le camp des Carthaginois, où il entraîne à sa suite la légion tout entière. Ainsi, grâce à la témérité de trois braves, Annibal, déjà maître de Capoue en espérance, ne put même pas le demeurer de son camp (An de R. 541).

dexteramque ad hostem tendens, *Quorsum tu*, inquit, *abis ? illic sunt cum quibus dimicamus* : et manibus quidem unum militem, adhortatione vero tam acri omnium legionum trepidationem corripit, vincique paratas, vincere docuit.

20. Cæterum, ut humanæ virtutis actum exsequamur, quum Annibal Capuam, in qua Romanus exercitus erat, obsideret, Vibius Accuæus, pelignæ cohortis præfectus, vexillum trans Punicum vallum projectit; se ipsum, suosque commillones, si eo hostes politii essent, execratus : et ad id petendum subsequente cohorte, primus impetum fecit : quod ut Valerius Flaccus tribunus tertie legionis adspexit, conversus ad suos, « Spectatores, inquit, ut video, alienæ virtutis huc venimus; sed absit istud dedecus a sanguine nostro, ut Romani gloria cedere Latinis velimus. Ego certe aut speciosam optavi mortem, aut felicem audaciæ exitum; vel solus igitur præcurrere paratus sum. » His auditis, Pédianus centurio convulsam signum dextra retinens, « Jam hoc, inquit, intra hostile vallum mecum erit; proinde sequantur, qui id capi nolunt. » Et cum eo in castra Pœnorum irrupit, totamque secum traxit legionem. Ita trium virorum fortis temeritas Annibalem paulo ante spe sua Capuæ potitorem, ne castrorum quidem suorum potentem esse passa est.

21. Quorum virtutis nihil cedit Q. Cotius, qui propter

21. Ces traits de bravoure n'effacent point celui de Q. Cotius, que son courage même fit surnommer *Achille*. Sans rappeler tous ses exploits, je ferai assez voir quel guerrier c'était par les deux exemples qui vont suivre. Il était passé en Espagne, en qualité de lieutenant, avec le consul Q. Métellus, sous lequel il faisait la guerre de Celtibérie. Il est un jour informé qu'un jeune homme de ce pays le défait au combat; c'était par hasard le moment où on lui servait à dîner. Il quitte la table, fait secrètement porter ses armes et conduire son cheval hors des retranchements, de peur que Métellus ne l'empêche de sortir; puis il atteint le Celtibère, qui caracolait en faisant d'insolentes bravades, le tue, le dépouille, et revient triomphant. Provoqué, une autre fois, par Pirésus, le plus illustre et le plus brave des Celtibères, il le força de s'avouer vaincu; et ce jeune audacieux ne rougit pas de lui remettre son épée et son vêtement militaire, à la vue des deux armées. Cotius en exigea de plus la promesse que les liens de l'hospitalité les uniraient ensemble, dès que la paix serait rétablie entre les deux nations (An de R. 611).

22. On ne peut pas non plus oublier C. Acilius, soldat de la dixième légion, et qui servait sous les drapeaux de César. Dans un combat naval contre les Marseillais, il avait saisi, de la main droite, un vaisseau ennemi; on la lui coupa. Il revint se cramponner à la poupe avec la main gauche, et ne cessa de combattre que lorsqu'il eut pris et coulé à fond ce navire. Ce fait n'est pas aussi connu qu'il mérite de l'être; tandis que le nom de l'Athénien Cynégire, qui ne lutta pas avec plus d'acharnement contre des

fortitudinem *Achilles* cognominatus est; nam ut reliqua ejus opera non exsequar, abunde tamen duobus factis, quæ relaturus sum, quantus bellator fuerit, cognoscetur. Q. Metello consule legatus in Hispaniam profectus, Celtibericum sub eo bellum gerens, postquam cognovit a quodam gentis hujus juvene, se ad dimicandum provocari (erat autem illi forte prandendi gratia mensa posita); relicta ea, *arma sua extra vallum deferrî, equumque edusi clam jussit*, ne a Metello impediretur: et illum Celtiberum insolentissime obequitantem consecutus interemit, detractisque corpori ejus exuvias ovans lætitia in castra retulit. Idem Piresum, nobilitate ac virtute Celtiberos omnes præstantem, quum ab eo in certamen pugnae devocatus esset, succumbere sibi coegit; nec erubuit flagrantissimi pectoris juvenis gladium et suum et sagulum, utroque exercitu spectante, tradere; ille vero etiam petiit, *ut hostiis jure inter se juncti essent, quando inter Romanos et Celtiberos pax foret restituta*.

22. Ne C. Acilium quidem præterire possumus: qui, quum decimæ legionis miles pro C. Cæsaris partibus maritima pugna præliaretur, abscisa dextra, quam Massiliensium navî injecerat, læva puppim apprehendit; nec ante dimicare destitit, quam captam profundo mergeret. Quod factum parum justa notitia patet. At Cynægirum Atheniensem simili pertinacia in consecrandis hostibus usum, ver-

vaisseaux ennemis, est préconisé, chanté par la Grèce emphatique, et inculqué, grâce aux redites louangeuses de ses livres, dans la mémoire de tous les siècles (An de R. 704).

23. Le glorieux exemple donné sur mer par Acilius fut bientôt imité sur terre par M. Césius Scéva, centurion du même général. Un fort avait été confié à sa garde. Cnéus Pompée envoya contre lui un officier, avec ordre de tout faire pour s'emparer de cette position, et de ne pas épargner le nombre des soldats. La lutte fut terrible. Tous ceux qui s'approchèrent périrent sous les coups de Scéva, qui, combattant à pied, sans reculer d'un pas, sur un énorme tas de cadavres amoncelés par lui, tomba enfin, blessé à la tête, à l'épaule, à la cuisse, un œil crevé, son bouclier percé de cent vingt coups. Voilà les guerriers formés à l'école du divin Jules : l'un perdit la main droite, l'autre un œil, et ils n'en sont pas moins redoutables à l'ennemi. Le premier demeure vainqueur après cette perte ; le second, malgré cette perte, ne peut être vaincu (An de R. 705).

Je ne sais, ô Scéva, comment exprimer mon admiration pour cet invincible courage que tu fis voir sur l'un et sur l'autre élément ; car ta valeur incomparable a laissé ignorer ce qui fait le plus d'honneur à ta grande âme, de ton combat sur les ondes, ou du mot que tu prononças en touchant la terre. Dans cette guerre où César, non content de donner pour limites à ses conquêtes les rivages de l'Océan, voulut étendre sa céleste main sur les îles Britanniques, tu allas, sur un radeau, avec quatre de tes compagnons, prendre possession d'un rocher qui était voisin d'une île occupée par une troupe considérable d'ennemis. Le reflux ayant rendu guéable l'espace

compris entre l'île et le rocher, les Barbares accoururent en foule, et tes compagnons regagnèrent le rivage sur ce radeau. Seul, tu restas ferme à ton poste, et, malgré les traits qui pleuvaient de toutes parts, malgré les efforts et l'acharnement des ennemis pour se saisir de toi, ta seule main les perça d'autant de traits qu'il en eût fallu à cinq soldats pour combattre un jour entier. Enfin, tirant ton épée, tu repoussas les plus audacieux, ceux-ci du choc de ton bouclier, ceux-là des coups de ton arme ; objet d'étonnement pour les Romains et pour les Bretons, qui n'auraient pu croire à la réalité de ce spectacle, s'ils ne l'avaient eu sous les yeux. Animés par la rage et par la honte, les ennemis harassés firent un dernier effort pour te réduire. Alors, la cuisse traversée d'une flèche, le visage meurtri par une pierre énorme, ton casque brisé sous les coups, ton bouclier perdu de trous sans nombre, tu t'abandonnas à la merci des flots, et, chargé de deux cuirasses, tu revins à la nage, à travers les ondes rougies de sang ennemi. En revoyant ton général, toi qui avais, non pas perdu, mais noblement usé tes armes, tu allas, au lieu de louanges méritées, lui demander pardon (1). Grand dans le combat, tu fus encore plus grand par cet hommage rendu à la discipline militaire. Aussi ce suprême appréciateur du mérite récompensa-t-il, par le grade de centurion, et tes hauts faits et ta modestie (An de R. 698).

24. Mais, pour ce qui regarde les traits éclatants de bravoure, je ne puis mieux terminer ces exemples romains que par celui de L. Sici-nius Dentatus, dont les exploits et les récompenses

(1) Ou pour avoir en quelque sorte perdu son bouclier, *scuto absumpto* ; ou, peut-être, pour être allé occuper ce poste sans l'ordre de César.

bosa laudum suarum cantu Græcia, omnium seculorum memoriae litterarum præconio inculcat.

23. Classicam Acillii gloriam terrestri laude M. Cæsius Scæva, ejusdem imperatoris centurio, subsecutus est. Quum enim pro castello, cui præpositus erat, dimicaret, Cnæique Pompeii præfectus jussu ejus summo studio et magno militum numero ad id capiendum niteretur, omnes, qui propius accesserant, interemit ; ac sine ullo regressu pedes pugnans, super ingentem stragem, quam ipse fecerat, corruit ; cujus capite, humero, femore saucio, et oculo eruto, scutum centum et viginti ictibus perforatum apparuit. Tales in castris divi Julii disciplina milites aluit, quorum alter dextera, alter oculo amisso hostibus inhæsit : ille post hanc jacturam victor, hic ne hac quidem jactura victus.

Tuum vero, Scæva, inexcusablem spiritum in utraque parte rerum nature, qua admiratione prosequar, nescio : quoniam excellenti virtute dubium reliquisti, inter undasne pugnam fortiozem edideris, an in terra vocem emisseris. Bello namque, quo C. Cæsar non contentus opera sua Oceani claudere littoribus, Britannicæ insulæ coelestes injecit manus, cum quatuor commilitonibus rate transvectus in scopulorum vicinum insulæ, quam hostium ingentes copię obtinebant ; postquam æstus regressu suo spa-

tium, quo scopulus et insula dividebantur, in vadum transitu facile redegit, ingenti multitudine Barbarorum affluente, cæteris rate ad littus regressis, solus immobilem stationis gradum retinens, undique ruentibus telis, et ab omni parte acri studio ad te invadendum nitentibus, quinque militum diurno prælio suffectura pila, una dextra, hostium corporibus adægisti : ad ultimum dextrico gladio, audacissimum quemque, modo umbonis impulsu, modo macronis ictu depellens, hinc Romanis, illuc Britannicis oculis incredibili, nisi cernereris, spectaculo fulisti. Postquam deinde ira ac pudor cuncta conari fessos coegit, tragula femur trajectus, saxique pondere ora contusus, galea jam ictibus discussa, et scuto crebris foraminibus absumpto, profundo te credidisti, ac duabus loriceis onustus, inter undas, quas hostili cruore infecerat, enastasti : visoque imperatore armis non amissis, sed bene impensis, quum laudem merereris, veniam petisti. Magnus prælio ; sed major disciplinæ militaris memoria : itaque ab optimo virtutis æstimatore, cum facta, tum etiam verba tua, centurionatus honore donata sunt.

24. Sed quod ad præliatorum excellentem fortitudinem attinet, merito L. Sici-nii Dentati commemoratio omnia Romana exempla finierit : cujus opera honoresque operum ultra fidem veri excedere judicari possent, nisi ea certi

ses militaires pourraient passer pour incroyables, si des auteurs dignes de foi, entre autres M. Varro, ne les avaient consignés dans leurs ouvrages. Il se signala, dit-on, dans cent vingt batailles, et y déploya tant de courage et de vigueur qu'il sembla toujours avoir le plus contribué à la victoire. Il conquit sur l'ennemi trente dépouilles, dont huit enlevées, en présence des deux armées, à des adversaires qui l'avaient défilé au combat; il sauva d'une mort certaine quatorze citoyens; il reçut quarante-cinq blessures à la poitrine, et pas une seule par derrière. Neuf fois il suivit le char triomphal de ses généraux, attirant sur lui les regards de toute la ville, grâce au pompeux appareil de ses nombreuses récompenses. En effet, on portait devant lui huit couronnes d'or, quatorze couronnes civiques, trois couronnes murales, une obsidionale, cent quatre-vingt-trois colliers, cent soixante bracelets, dix-huit lances, vingt-cinq caparaçons. L'on eût dit les distinctions d'une légion plutôt que d'un soldat (An de R. 299).

DE LA BRAVOURE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. On vit aussi avec admiration le sang d'une famille entière couler sous le même glaive, dans la ville de Calès. Fulvius Flaccus poursuivait la vengeance de la perfidie campanienne (1), en faisant mettre à mort, au pied de son tribunal, les principaux citoyens de cette ville, lorsque des lettres du sénat le forcèrent d'arrêter ces exécutions. En ce moment, un Campanien, T. Jubellius Tauréa, vient se présenter à lui, en criant de toute sa force : « Puisque tu es si altéré de notre

(1) Les Campaniens avaient pris parti pour Annibal.

auctores, inter quos M. Varro, monumentis suis testata esse voluissent. Quem centies et vigesies in aciem descendisse tradunt, eo robore animi atque corporis utentem, ut majorem semper victoriae partem traxisse videretur; sed et triginta spolia ex hoste retulisse, quorum in numero octo fuisse, cum quibus inspectante utroque exercitu ex provocatione dimicasset, XIV cives ex media morte raptos servasse, quinque et XL vulnera pectore excepisse, tergo cicatricibus vacuo; novem triumphales imperatorum curus secutum, totius civitatis oculos in se numerosa donorum pompa convertentem; præferebantur enim aureæ coronæ octo, civicæ XIV, murales tres, obsidionalis una, torques CLXXXIII, armillæ CLX, hastæ XVII, phalææ XXV, ornamenta etiam legioni, nedum militi satis multa.

DE FORTITUDINE EXEMPLA EXTERNA.

1. Ille quoque ex pluribus corporibus in unum magna cum admiratione Calibus cruor confusus est. In quo oppido quum Fulvius Flaccus Campanam perfidiam, principes civitatis ante tribunal suum capitali supplicio afficiendo, vindicaret, litterisque a senatu acceptis, finem pœnæ eorum statuere cogere, ultro se ei T. Jubellius Tauræa Campanus obtulit, et quam potuit clara voce, « Quoniam, inquit, Fulvi, cupiditate tanta hauriendi sanguinis nostri

VALÈRE MAXIME.

sang, que tardes-tu, Fulvius, à lever sur moi ta hache impitoyable, pour te glorifier d'avoir tué d'un seul mot un homme plus vaillant que toi? » Fulvius lui répondit qu'il le ferait volontiers, si un décret du sénat ne s'y opposait. « Eh bien! répliqua Jubellius, moi qui n'ai reçu du sénat aucun ordre, je vais te faire le témoin d'une action qui, sans doute, réjouira tes yeux, mais qui est au-dessus de ton courage. » A ces mots, il tue sa femme et ses enfants, et se perce de son glaive. Quel homme que ce Campanien, qui s'immole avec sa famille, pour prouver qu'il aime mieux insulter à la cruauté de Fulvius que de profiter de la clémence du sénat! (An de R. 542).

2. Quel ardent courage animait aussi Darius! Le jour où il affranchit les Perses de la honteuse et cruelle tyrannie des mages, il en tenait un abattu sous lui, dans un lieu obscur; et le compagnon de sa généreuse entreprise n'osait pas frapper le mage, de peur de le blesser lui-même. « Frappe hardiment, sans t'inquiéter de moi, lui dit-il; tu peux même nous traverser tous deux de ton épée, pourvu que celui-ci périsse au plus tôt » (Av. J.-C. 522).

3. Ici se présente Léonidas, ce noble Spartiate dont la valeur est restée sans rivale, soit que l'on considère sa résolution, sa conduite ou sa mort. Posté aux Thermopyles avec ses trois cents concitoyens, comme un rempart contre l'Asie entière, il arrêta ce Xerxès, le fléau de la terre et des mers, ce roi qui, non content de faire trembler les hommes, menaçait encore d'enchaîner Neptune et d'obscurcir le ciel. Léonidas, par l'opiniâtreté de son courage, le réduisit

teneris, quid cessas in me cruentam securim destringere, ut gloriari possis, fortiolem aliquanto virum, quam ipse es, tuo jussu esse interemptum? » Eo deinde dicente, « libenter id se fuisse facturum, nisi senatus voluntate impediretur » : « At me, inquit, cui nihil patres conscripti præceperunt, adspice, oculis tuis quidem gratum, animo vero tuo majus opus edentem. » Protinusque interfecta conjuge ac liberis, gladio incubuit. Quem illum virum putemus fuisse, qui suorum ac sua cæde testari voluit, se Fulvii crudelitatem sugillare, quam senatus misericordia uti maluisse?

2. Age, Darii quantus ardor animi? qui quum sordida et crudeli Magorum tyrannide Persas liberaret, unumque ex iis obscuro loco abjectum corporis pondere urgeret, præclari operis socio plagam ei inferre dubitanti, ne, dum Magum petit, ipsum vulneraret, « Tu vero, inquit, nihil est quod respectu mei timidius gladio utaris; vel per utrumque illum agas licet, dum hic quam celerrime pereat. »

3. Hoc loci Leonidas Spartanus nobilis occurrit: cæjus proposito, opere, exitu, nihil fortius. Nam cum ccc civibus apud Thermopylas toti Asiæ objectus, gravem illum et mari et terræ Xerxem, nec hominibus tantum terribilem, sed Neptuno quoque compedes, et cælo tenebras minitantem, pertinacia virtutis ad ultimam desperationem redegit. Cæterum perfidia et acelere incolarum ejus re-

à la dernière extrémité. Mais l'odieuse trahison des habitants du pays lui ayant fait perdre jusqu'à l'avantage de sa position, c'est-à-dire sa principale ressource, il aimait mieux mourir en combattant que d'abandonner le poste où l'avait placé sa patrie. Il eut même assez de gaieté pour dire à ses compagnons, en les exhortant à ce combat auquel ils ne devaient pas survivre : « Camarades, il faut dîner ici, comme des gens qui souperont chez Pluton. » C'était leur annoncer la mort; ils suivirent toutefois celui qui les y conduisait, aussi intrépidement que s'il les eût menés à la victoire (Av. J.-C. 480).

4. Le courage et la belle mort d'Othryade ont porté le nom des Thyréates au delà des étroites limites de leur pays. Les lettres qu'il traça avec son sang ravirent aux ennemis la victoire, et, mort, il la porta, pour ainsi dire, au sein de sa patrie, grâce à la sanglante inscription de son trophée (1).

5. Les prodigieux succès de la valeur lacédémonienne furent suivis d'une chute déplorable. Épaminondas, le principal auteur de la prospérité de Thèbes, et qui porta les premiers coups à celle de Sparte, avait, par ses victoires de Leuctres et de Mantinée, abattu la gloire antique de cette ville, et le courage jusqu'alors invincible de ses habitants, lorsqu'il tomba, percé d'un javelot. Perdant des flots de sang, près d'expirer, il demande d'abord à ceux qui essaient de le rappeler à la vie, « si son bouclier est sauvé; » ensuite, « si les ennemis sont en pleine dé-

(1) Les Spartiates et les Argiens se disputaient le petit pays de Thyra. Trois cents soldats furent choisis, de part et d'autre, pour vider le différend. A la fin du jour, il n'en resta que trois : Othryade et deux Argiens qui se retirèrent, comme vainqueurs. Othryade, resté seul, érigea un trophée, où il écrivit de son propre sang : *J'ai vaincu*; et il se tua ensuite, pour ne pas survivre à ses compagnons.

route. » Une fois rassuré sur ces deux points, « Camarades, leur dit-il, voici pour moi, non la fin de la vie, mais le commencement de jours meilleurs et plus longs; car c'est mourir comme votre Épaminondas. Je vois Thèbes devenue, sous ma conduite et sous mes auspices, la tête de la Grèce; je vois la formidable et orgueilleuse Sparte domptée par nos armes; je vois la Grèce enfin délivrée d'une odieuse domination. Je meurs sans enfants, mais non sans postérité, puisque je laisse deux illustres filles, Leuctres et Mantinée. » Il fait ensuite retirer le javelot de son corps, et expire aussitôt. Non, quand les dieux immortels l'auraient laissé jouir de ses triomphes, il ne serait pas rentré plus glorieusement dans les murs de sa patrie (Av. J.-C. 362).

6. L'Athénien Thérémène, condamné à mourir dans la prison publique, montra aussi un grand courage. Il but, sans hésiter, le poison qu'on lui présentait par l'ordre des trente tyrans. Ce qui en restait, il le jeta gaiement, de manière à produire un son clair (1); et, se tournant avec un sourire vers l'esclave public qui lui avait remis le breuvage, « Je bois, lui dit-il, à Critias; vois donc à lui porter à l'instant cette coupe. » Des trente tyrans, Critias était le plus cruel. C'est assurément s'affranchir du supplice, que de le subir ainsi. Thérémène quitta la vie avec la tranquillité d'un homme qui meurt dans son lit. Ses ennemis croyaient le punir; ils ne firent que terminer ses jours (Av. J.-C. 403).

7. Thérémène avait puisé dans l'étude et la philosophie cette force de caractère; mais Théo-

(1) Quand les anciens versaient du vin dans une coupe, si la liqueur faisait, en tombant, un certain bruit, ils en tiraient un bon augure pour leurs amours; et ils passaient la coupe aux autres convives.

gionis, et loci opportunitate, qua plurimum adjuvabatur, spoliatus, occidere dimicans, quam assignatam sibi a patria stationem deserere, maluit. Ideoque tam alacri animo tuos ad id prælium, quo perituri erant, cohortatus est, ut diceret: *Sic prandete, commilitones, tamquam apud inferos cœnaturi*. Mors erat denuntiata: Lacedæmonii perinde ac victoria esset promissa, ductori intrepide pauerunt.

4. Othryadæ quoque pugna pariter ac morte speciosa, Thyreatium laude, quam spatio, latius solum cernitur; qui sanguine suo scriptis litteris, direptam hostibus victoriam, tantum non post fata sua in sinum patriæ cruento tropæi titulo retulit.

5. Excellentissimos Spartanae virtutis proventus miserabilis lapsus sequitur. Epaminondas, maxima Thebarum felicitas, idemque Lacedæmonis prima clades, quum vetustam ejus urbis gloriam, invictamque ad id tempus publicam virtutem, apud Leuctram et Mantineam secundis præliis contudisset; trajectus hasta, sanguine et spiritu deficiens, recreare se conantes, primum, *an clypeus suus salvus esset*, deinde, *an penitus fusi hostes forent*, interrogavit; quæ postquam ex animi sententia comperit: « Non finis, inquit, commilitones, vitæ meæ, sed melius

et auctius initium advenit; nunc enim vester Epaminondas nascitur, quia sic moritur; Thebas ducta et auspiciis meis caput Græciæ factas video; et fortis et animosa civitas Spartana jacet, armis nostris abjecta. Amara dominatione Græcia liberata est: orbus quoque, non tamen sine liberis morior, quoniam mirificas filias, Leuctram et Mantineam, relinquo. » E corpore deinde suo hastam educi jussit; eoque vulnere expiravit. Quod si eum dii immortales victoriis suis perfrui passi essent, sospes gloriosior patriæ moenia non intrasset.

6. Ac Theramenes quidem Atheniensis, in publica castodia mori coacti, parva mentis constantia, in qua triginta tyrannorum jussu porrectam veneni potionem non dubitanter hausit: quodque ex ea superfuerat, jocundus illum humo clarum edere sonum coegit. Renidensque sermo publico, qui eam tradiderat, « Critiæ, inquit, propino: vide igitur, ut hoc poculum ad eum continuo perferas. » Erat enim is ex xxx tyrannis crudelissimus. Profecto est supplicio se liberare, tam facile supplicium perpeti: itaque Theramenes, perinde ac in domestico lectulo moriens, vita excessit, inimicorum existimatione punitus, suo judicio finitus.

7. Sed Theramenes a litteris et doctrina virilitatem tra-

gène de Numance donna un pareil exemple de courage, pour ainsi dire sans autre maître que l'esprit de fierté naturel à sa nation. Voyant sa patrie perdue sans ressource, ce citoyen, le premier de tous par sa naissance, par ses richesses et par ses dignités, fit remplir de matières combustibles les maisons de son quartier, qui était le plus beau de la ville; il y mit le feu, et aussitôt, posant sur la place une épée nue, il força les habitants de se battre deux à deux, à la condition que le vaincu, décapité, serait jeté dans les flammes. Quand ils furent tous morts dans l'accomplissement de cette loi rigoureuse, il se précipita lui-même au milieu de l'incendie (An de R. 620).

8. Je rappellerai la destruction d'une autre ville non moins ennemie de Rome que Numance. A la prise de Carthage, l'épouse d'Asdrubal, indignée qu'il se fût contenté d'obtenir de Scipion la vie pour lui seul, lui reprocha cette dureté de cœur; et, traînant de chaque main ses fils, gages de leur union et résignés à mourir, elle alla se jeter dans les flammes de sa patrie embrasée (An de R. 607).

9. A cet exemple de courage dans une femme, j'en ajouterai un autre aussi remarquable, donné par deux jeunes filles. Dans une horrible sédition qui éclata à Syracuse, la famille entière du roi Gélon, moissonnée par une suite de meurtres, se trouva réduite à une seule fille, nommée Harmonia. Comme ses ennemis la cherchaient pour la tuer, sa nourrice revêtit d'un habillement royal une jeune fille du même âge, et la présenta au fer des meurtriers. Celle-ci se laissa immoler, sans proférer un seul mot qui pût trahir sa condition. Mais Harmonia, dans l'admiration d'un

tel courage, poussa un cri, décidée à ne pas survivre à tant de fidélité. Elle rappela les assassins, se fit connaître, et tourna contre elle-même leur fureur sanguinaire. Ainsi l'une périt en cachant un mensonge, l'autre en déclarant la vérité (Av. J.-C. 213).

CHAPITRE III.

DE LA RÉSIGNATION, CHEZ LES ROMAINS.

La bravoure s'est produite à nos yeux par d'admirables exemples empruntés aux deux sexes à la fois, et elle invite la résignation à paraître ici à son tour; car cette vertu, non moins ferme dans les principes dont elle s'appuie, non moins féconde en sentiments généreux, a tant de ressemblance avec la bravoure, qu'on pourrait la regarder comme née d'elle ou avec elle.

1. Qu'y a-t-il, en effet, de plus semblable aux actions dont j'ai parlé, que celle de Mucius? Indigné de l'acharnement avec lequel Porsena, roi des Etrusques, nous faisait depuis longtemps la guerre, il pénétra en secret dans son camp, un poignard à la ceinture, et tenta de le tuer devant l'autel même où il sacrifiait. Mais, arrêté dans l'exécution de cette noble et audacieuse entreprise, il ne dissimula point le motif qui l'avait amené, et montra, par une héroïque impassibilité, quel mépris il faisait des tortures. Comme outré contre sa main droite de ce qu'elle n'avait pas réussi à tuer le roi, il l'étendit sur le brasier du sacrifice et la laissa brûler. Assurément jamais offrande, présentée sur les autels, n'attira davantage l'attention des dieux. Porsena lui-même, oubliant le danger qu'il venait de courir, oubliant

xit. Numantino vero Theogeni ad consimilem virtutem capeſſendam, quasi magistra gentis suæ ferocitas exstitit; perditis namque et afflictis rebus Numantinorum, quum omnes cives nobilitate, pecunia, honoribus præstaret; vicum suum, qui in ea urbe speciosissimus erat, contractis undique nutrimentis ignis, incendit; protinusque strictum gladium in medio posuit, ac binos inter se dimicare jussit, ut victus, incisa cervice ardentibus tectis superjaceretur: qui quum tam forti lege mortis omnes absumpsisset, ad ultimum se ipse flammis immersit.

8. Verum, ut æque populo Romano infmicæ urbis excidium referam, Carthagine capta, uxor Asdrubalis, exprobrata ei impietate, quod a Scipione soli sibi impetrare vitam contentus fuisset, dextera lævaque communes filios mortem non recusantes trahens, incendio se flagrantis patriæ injectit.

9. Muliebris fortitudinis exemplo æque fortem duarum puellarum casum adjiciam. Quum pestifera seditione Syracusarum, tota regis Gelonis stirps, evidentissimis exhausta cladibus, ad unicum filiam Harmoniam virginem esset redacta, et in eam certatim ab inimicis impetus fieret, nutrix ejus æqualem illi puellam, regio cultu ornata, hostilibus gladiis subjecit; quæ, ne quum ferro quidem trucidaretur, cujus esset conditionis, ederet; proclamavit admirata illius animum Harmonia, et tantæ fidei

superesse non sustinuit; revocatosque interfectores, professa quænam esset, in cædem suam convertit: ita alteri tectum mendacium, alteri veritas aperta, finis vitæ fuit.

CAPUT III.

DE PATIENTIA CUJUS EXEMPLA ROMANA SUNT DUO.

Egrægiis virorum pariter ac feminarum operibus fortitudo se oculis hominum subjecit, patientiamque in medium procedere hortata est, non sane infirmioribus radicibus stabilitam, aut minus generoso spiritu abundantem; sed ita similitudine junctam, ut cum ea, vel ex ea nata videri possit.

1. Quid enim iis, quæ supra retuli, facto Mucii convenientius? Quum a Porsena rege Hetruscorum urbem nostram gravi ac diutino bello urgeri ægre ferret, castra ejus clam ferro cinctus intravit, immolantemque ante altaria conatus est occidere: cæterum inter molitionem pii pariter ac fortis propositi oppressus, nec causam adventus texit, et tormenta quantopere contemneret, mira patientia ostendit; perosus enim, credo, dexteram suam, quod ejus ministerio in cæde regis uti nequisset, injectam foculo exuri passus est. Nullum profecto dii immortales admotum aris cultum attentioribus oculis viderunt. Ipsum quoque Porsenam, oblitum periculi, ultionem suam vertere in

la vengeance, n'éprouva plus que de l'admiration. « Retourne, dit-il à Mucius, retourne vers tes concitoyens, et apprends-leur que je t'ai fait grâce de la vie, quand tu voulais me l'arracher. » Mucius ne répondit pas en flatteur à cet acte de clémence; et, plus affligé de voir Porsena lui échapper que satisfait de lui échapper lui-même, il rentra dans Rome avec le surnom, à jamais glorieux, de *Scævola* (1) (An de R. 245).

2. Pompée se signala aussi par un trait de cette vertu. Pendant une ambassade dont il était chargé, il fut pris par le roi Gentius, qui voulut le forcer à révéler les desseins du sénat. Pompée mit un doigt sur la flamme d'une lampe, et le laissa brûler. Cette résignation fit perdre au roi tout espoir d'en rien tirer par les tourments, et lui inspira, en outre, un vif désir de solliciter l'amitié des Romains (Vers 584).

Mais de peur qu'en cherchant dans notre histoire d'autres exemples de cette vertu, je ne sois entraîné à rappeler trop souvent l'affreux souvenir de nos guerres civiles, je m'en tiendrai aux deux faits précédents, lesquels, du moins, honorent deux illustres familles, sans affliger en rien la patrie. Je passe donc aux exemples étrangers.

DE LA RÉSIGNATION, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Le roi Alexandre, un jour qu'il sacrifiait, était, selon l'antique usage de la Macédoine, servi par des enfants de la plus haute naissance. L'un d'eux, s'étant saisi de l'encensoir et placé devant le roi, se laissa tomber sur le bras un charbon ardent. Telle fut l'action du feu, que l'odeur de cette brûlure se fit sentir à tous les assistants. Le patient souffrit en silence et tint

(1) Σκαία, main gauche; *Scæva*, *Scævola*, gaucher.

admirationem coegit : nam, « Reverte, inquit, ad tuos, Muci, et eis refer, te, quum vitam meam petieris, a me vita donatum. » Cujus clementiam non adulatus Mucius, tristior Porsenæ salutem, quam sua lætior, urbi se cum æternæ gloriæ cognomine, *Scævola* reddidit.

2. Pompeij etiam probabilis virtus : qui, dum legationis officio fungeretur, a Gentio rege interceptus, quum senatus consilia prodere juberetur, ardenti lucernæ admotum digitum cremandum præbuit, eaque patientia regi simul et desperationem tormentis quidquam ex se cognoscendi excussit, et expetendæ populi Romani amicitie magnam cupiditatem ingeneravit.

Ac ne, plura hujusce generis exempla domi scrutando, sæpius ad civilium bellorum detestandam memoriam progredi cogar, duobus Romanorum exemplis contentus, quæ ut clarissimarum familiarum commendationem, ita nullum publicum moerorem continent, externa subnectam.

DE PATIENTIA EXEMPLA EXTERNA.

1. Vetusto Macedoniæ more regi Alexandro nobilissimi pueri præsto erant sacrificanti : e quibus unus thuribulo arrepto, ante ipsum adstitit, in cuius brachio carbo ardens delapsus est; quo etsi ita urebatur, ut adusti corporis ejus odor ad circumstantium nares perveniret, tamen et

son bras immobile, de peur d'interrompre le sacrifice en agitant l'encensoir, ou d'importuner, par un gémissement, les oreilles du monarque. Alexandre même, prenant plaisir à voir cette résignation dans un enfant, voulut en prolonger l'épreuve, et fit exprès durer le sacrifice plus longtemps, sans réussir à ébranler sa constance. Si Darius avait pu être témoin de ce prodige, il eût compris l'impossibilité de vaincre des soldats qui sortaient de ces familles où l'âge de la faiblesse était doué de tant de force.

C'est aussi pour les âmes une mâle et vigoureuse maîtresse, que cette philosophie qui, puisant sa force dans les lettres, préside aux augustes mystères de la science, et qui, une fois entrée dans le cœur de l'homme, en chasse toute affection déshonnête et frivole, l'affermait sur la base d'une vertu solide, et l'élève au-dessus de la crainte et de la douleur.

2. Je commencerai par Zénon d'Élée. Profondément versé dans la connaissance de la nature, et, de plus, fort habile à exciter dans l'âme des jeunes gens une généreuse ardeur, il justifia ses préceptes par l'exemple de sa vertu. Quittant sa patrie, où il pouvait jouir d'une tranquille liberté, il se rendit à Agrigente, ville alors accablée sous le poids d'une triste servitude, mais où il espérait, plein de confiance dans ses talents et dans la pureté de ses mœurs, arracher du cœur d'un tyran, d'un Phalaris, ses passions féroces. Quand il eut reconnu que l'habitude du despotisme prévalait chez lui sur la sagesse des conseils, il enflamma les plus nobles jeunes gens de la ville du désir d'affranchir leur patrie. Le dessein en transpira et parvint aux oreilles du tyran, qui, en présence du peuple assemblé, fit subir à Zénon

dolorem silentio pressit, et brachium immobile tenuit, ne sacrificium Alexandri aut concusso thuribulo impediret, aut edito gemitu regias aures aspergeret. Rex quoque patientia pueri magis delectatus, hoc certius perseverantiam experimentum sumere voluit; consulto enim sacrificavit diutius, nec hac re eum a proposito repulit. Si huic miraculo Darius inseruisset oculos, scisset, ejus stirpis milites vinci non posse, cujus infirmam ætatem tanto robore præditam animadvertisset.

Est et illa vehemens et constans animi militia, litteris pollens venerabilium doctrinæ sacrarum antistes philosophia : quæ ubi pectore recepta est hominum, inhonesta atque inutili affectu dispulso, totum in solidæ virtutis munimento confirmat, potentiusque metu ac dolore facit.

2. Incipiam autem a Zenone Eleate : qui quum esset in dispicienda rerum natura maximæ prudentiæ, inque excitandis ad vigorem juvenum animis promptissimus, præceptorum fidem exemplo virtutis suæ publicavit. Patriam enim egressus, in qua frui securâ libertate poterat, Agrigentum miserabili servitute obrutum petiit, tanta fiducia ingenii ac morum suorum fretus, ut speraverit, et tyranno et Phalari vesanæ mentis feritatem a se diripi posse. Postquam deinde apud illum plus consuetudinem dominationis, quam consilii salubritatem valere animadvertit, nobilissi-

tous les genres de tortures, en lui demandant par intervalle quels étaient ses complices. Mais le philosophe, loin d'en nommer un seul, lui inspira des soupçons contre ses plus intimes et ses plus fidèles courtisans ; puis s'adressant aux Agrigentins, il leur reprocha si énergiquement leur faiblesse et leur lâcheté, qu'ils se soulèverent tout à coup, et assommèrent Phalaris sous une grêle de pierres. Ainsi la voix d'un seul vieillard, étendu sur le chevalet (1), parvint sans prières, sans cris lamentables, par le pouvoir d'une exhortation énergique, à changer les sentiments et le sort de toute une ville (Av. J.-C. 547).

3. Un autre philosophe du même nom avait conspiré contre la vie du tyran Néarque, qui le fit mettre à la torture, et pour le punir et pour lui arracher les noms de ses complices. Plus fort que la douleur, mais avide de vengeance, il lui dit qu'il avait quelque chose de très-important à lui révéler en secret. On le détacha donc du chevalet. Lorsqu'il vit le moment favorable pour l'exécution de son dessein, il lui saisit l'oreille avec les dents, et il ne lâcha prise que quand il eut perdu la vie, et le tyran cette partie de lui-même.

4. Anaxarque montra dans la souffrance une pareille résignation. Nicocréon, tyran des Cypriens, le faisait torturer, sans pouvoir l'empêcher de lui faire subir, à son tour, la torture des plus sanglantes invectives. Enfin, le tyran le menaça de lui couper la langue. « Jeune efféminé,

(1) Machine où l'on attachait le patient par les bras et les jambes avec des cordes, et où on le torturait ensuite de toutes les manières.

mos ejus civitatis adolescentes cupiditate liberandæ patriæ inflammavit : cujus rei quum indicium ad tyrannum manasset, convocato in forum populo, torquere eum vario cruciatus genere cepit ; subinde quærens, quosnam consilii participes haberet : at ille nec eorum quempiam nominavit, sed proximum quemque ac fidissimum tyranno suspectum reddidit ; increpitansque Agrigentinis ignaviam ac timiditatem, effectit, ut subito mentis impulsu concitati, Phalarim lapidibus prosternerent. Senis ergo unius eculeo impositi non supplex vox, nec miserabilis ejulatus, sed fortis cohortatio totius urbis animum fortunamque mutavit.

3. Ejusdem nominis philosophus, quum a Nearchio tyranno, de cujus nece consilium inerat, torqueretur, supplicii pariter atque indicandorum consciorum gratia, doloris victor, sed ultionis cupidus, esse dixit, quod eum secreto audire admodum expediret ; laxatoque eculeo, postquam insidiis opportunum tempus animadvertit, aurem ejus morsu corripuit, nec ante dimisit, quam et ipse vita, et ille corporis parte privaretur.

4. Talis patientiæ æmulus Anaxarchus, quum a tyranno Cypriorum Nicocreonte torqueretur, nec ulla vi inhiberi posset, quo minus amarissimorum eum maledictorum verberibus invicem ipse torqueret, ad ultimum amputatio-

lui dit le philosophe, tu n'en disposeras point comme du reste ; » et aussitôt il la tranche avec les dents, la mâche et la crache dans sa bouche, béante de colère. Cette langue avait tenu dans l'admiration bien des oreilles, surtout celles du roi Alexandre, quand elle expliquait, avec tant d'éloquence et de savoir, la nature de la terre, l'étendue des mers, le mouvement des astres, enfin le système entier du monde. Cependant sa fin fut peut-être plus glorieuse encore que son activité même, puisque, par cette fin courageuse, elle consumma l'œuvre de ce noble ministère, et qu'après avoir fidèlement servi Anaxarque pendant sa vie, elle rehaussa l'éclat de sa mort (Av. J.-C. 321).

5. Citons aussi Théodore, cet homme d'une si austère vertu. Le tyran Hiéronyme fatigua inutilement sur lui les mains de ses bourreaux : il vit les verges se rompre, les courroies se détendre, le chevalet se briser, les lames de fer se refroidir, sans pouvoir lui arracher le nom des complices de sa conspiration. Théodore même, en chargeant d'une fausse inculpation celui de ses satellites sur qui roulait, comme sur un pivot, tout le système de sa tyrannie, lui enleva sa garde la plus fidèle. Ainsi, grâce à ce courage impassible, non-seulement il garda son secret, mais il se vengea même des tortures ; et Hiéronyme, en déchirant un ennemi avec fureur, perdit, pour son malheur, un ami (An de R. 538).

6. Chez les Indiens, on pousse, dit-on, si loin l'apprentissage de cette patiente énergie, qu'il en est qui passent tout le temps de leur vie entièrement nus, tantôt s'endurcissant au froid parmi les glaces du Caucase, tantôt s'exposant aux flammes, sans proférer une plainte. Ils retirent de

nem linguæ munitanti, *Non erit, inquit, effeminate adolescens, hæc quoque pars corporis mei tuæ ditionis ; protinusque dentibus abscisam, et commandatam linguam, in os ejus ira patens expuit. Multorum aures illa lingua, et in primis Alexandri regis, admiratione sui attonitas habuerat, dum terræ conditionem, habitum maris, siderum motus, totius denique mundi naturam prudentissime et fecundissime exprompsit. Pæne tamen occidit gloriosius, quam vigit ; quia tam forti fine illustrem professionis actum comprobavit, Anaxarchique non vitam modo deseruit, sed mortem reddidit clariorem.*

5. In Theodoro quoque, viro gravissimo, Hieronymus tyrannus frustra tortorum manus fatigavit. Rupit enim verbera, fiducias laxavit, solvit eculeum, laminas extinxit prius, quam efficere potuit, ut tyrannicidii conscios indicaret. Quin etiam satellitem, in quo totius dominationis summa, quasi quodam cardine, versabatur, falsa criminatione inquinando, fidem lateri ejus custodem eripuit ; beneficioque patientiæ, non solum, quæ occulta fuerunt, texit, sed etiam tormenta sua ultus est : quibus Hieronymus dum inimicum cupide lacerat, amicum temere perdidit.

6. Apud Indos vero patientiæ meditatio tam obstinate usurpari creditur, ut sint, qui omne vitæ tempus nudi exigant, modo Caucasi montis glaciali rigore corpora sua du-

co mépris de la douleur une grande gloire, c'est-à-dire le titre de sages (1).

7. Nous devons ces exemples à des âmes libres, nourries des leçons de la philosophie; mais le suivant n'est pas moins admirable, pour avoir été donné dans une condition servile. Un esclave d'origine barbare, furieux contre Asdrubal qui avait fait périr son maître, se jeta soudain sur lui et le tua. Il fut saisi et livré à toutes sortes de tortures; mais la joie que lui causait sa vengeance resta, jusqu'à la fin, imprimée sur son visage (An de R. 532). Ainsi, loin de s'armer d'un abord dédaigneux, la vertu est accessible aux âmes vigoureuses: elle laisse puiser à sa source, sans se montrer, suivant la différence des personnes, ou libérale ou avare. Également à la portée de tous, elle a moins égard à la dignité qu'aux sentiments; elle vous laisse peser vous-même, selon vos forces, les biens qu'elle vous offre; et vous n'en prenez qu'autant que votre âme en peut porter.

CHAPITRE IV.

DE CEUX QUI, NÉS DANS L'OBSCURITÉ, SE SONT ILLUSTRÉS PAR LEUR MÉRITE, CHEZ LES ROMAINS.

De cette égalité devant la vertu, il arrive souvent que des hommes nés dans l'obscurité s'élèvent au plus haut degré d'illustration, tandis que les rejetons des plus nobles familles, venant à tomber dans l'opprobre, convertissent en ténèbres l'éclat que jetaient sur eux leurs ancêtres. Ces vérités deviendront plus sensibles par des exemples particuliers. Je parlerai d'abord de ceux dont

(1) Ou gymnosophistes; γυμνός, nu; σοφός, sage.

rantes, modo flammis sine ullo gemitu objicientes. Atque haud parva his gloria contemptu doloris acquiritur, titulusque sapientiae datur.

7. Hæc e pectoribus altis et eruditis orta sunt: illud tamen non minus admirabile, quod servilis animus cepit. Servus barbarus Asdrubalem, quod dominum suum occidisset, graviter ferens, subito aggressus interemit; quumque comprehensus omni modo cruciaretur, lætitiâ tamen, quam ex vindicta ceperat, in ore constantissime retinuit. Non ergo fastidioso aditu virtus excitata, vivida ingenia ad se penetrare patitur; neque haustum sui cum aliquo personarum discrimine largum malignumve præbet; sed omnibus æqualiter exposita, quid cupiditatis potius, quam quid dignitatis attuleris, æstimat: inque captu bonorum suorum tibi ipsi pondus examinandum relinquit, ut quantum subire animo sustinueris, tantum tecum auferas.

CAPUT IV.

DE HUMILI LOCO NATIS QUI CLARI EVASERUNT APUD ROMANOS.

Quo sæpe evenit, ut et humilli loco nati ad summam dignitatem consurgant, et geuerosissimarum imaginum fœtus in aliquod revoluti dedecus acceptam a majoribus lucem in

l'heureux changement de fortune offre un sujet brillant à la plume du narrateur.

1. Tullus Hostilius eut pour berceau une agreste chaumière: dans sa jeunesse, il mena des troupeaux au pâturage; dans l'âge mûr, il gouverna l'empire romain et en doubla la puissance; sa vieillesse, ornée des plus beaux titres de gloire, s'écoula, resplendissante, au faite de la majesté suprême (An de R. 82).

2. Tullus, si grand qu'il soit, si étonnante que fût sa fortune, n'est encore qu'un exemple domestique. Mais Tarquin l'Ancien fut amené à Rome par la fortune même, pour y prendre les rênes de l'État (An de R. 138). On pouvait le traiter en étranger, comme originaire de Corinthe; le dédaigner, comme né du marchand Démarate; en rougir, comme d'un fils d'exilé: mais, grâce à son génie, dans un si heureux changement de destinée, l'indignité de son origine disparut devant sa gloire. En effet, il recula les bornes de l'empire; il accrut, par de nouveaux sacerdoxes, la magnificence du culte religieux; il augmenta le nombre des sénateurs; il donna plus d'extension à l'ordre équestre, et, ce qui renferme tous les éloges, il empêcha, par d'éclatantes vertus, que Rome ne se repentit d'avoir emprunté un roi à ses voisins, au lieu de le choisir chez elle.

3. Mais c'est dans la personne de Servius Tullius que la fortune montra surtout son pouvoir, en le donnant pour roi à une ville où il était né esclave. Il eut l'avantage de jouir du plus long règne, de faire quatre fois le dénombrement des citoyens, de triompher trois fois. Au reste, pour savoir d'où il sortait et jusqu'où il monta, il suffit de l'inscription de sa statue, où sont mêlés son

tenebras convertant: quæ quidem planiora suis exemplis reddentur. Ac prius de his ordiar, quorum in meliorem statum facta mutatio splendidam relatu præbet materiam.

1. Incunabula Tulli Hostilii agreste tugurium cepit; eisdem adolescentia in pecore pascendo fuit occupata; validior ætas imperium Romanum rexit, et duplicavit; senectus excellentissimis ornamentis decorata in altissimo majestatis fastigio fulsit.

2. Verum Tullus etsi magnus et admirabilis incrementi, domesticum tamen exemplum est; Tarquinium autem Priscum ad Romanum imperium occupandum fortuna in urbem nostram advexit: alienum, quod ortum Corintho; fastidium, quod mercatore Demarato genitum; erubescendum, quod etiam exsule. Cæterum tam prosperum conditionis suæ eventum industria sua pro invidioso gloriosum reddidit: dilatavit enim imperii fines, cultum deorum novis sacerdotiis auxit, numerum senatus amplificavit, equestrem ordinem uberiorem reliquit: quæque laudem ejus consummatio est, præclaris virtutibus effectit, ne hæc civitas penitentiam ageret, quod regem a finitimis potius mutuata esset, quam de suis legisset.

3. In Servio autem Tullio fortuna præcipue vires suas ostendit, vernam huic urbi natum regem dando. Cui quidem diutissime imperium obtinere, quater lustrum condere,

prénom d'esclave et son titre de roi (An de R. 175).

4. Avec quelle étonnante rapidité Varron ne s'éleva-t-il pas, de la boucherie de son père, jusqu'au consulat! La fortune ne crut même pas avoir assez fait pour un homme instruit dans l'apprentissage de ce vil commerce, en lui accordant l'honneur des douze faisceaux; elle lui donna encore pour collègue L. Émilius Paullus. Enfin, elle fut si prodigue envers lui de ses faveurs, que quand il eut, par sa faute, épuisé à la journée de Cannes les forces du peuple romain, elle y laissa périr Paullus, qui s'était opposé à ce qu'on livrât la bataille; et elle ramena sain et sauf à Rome son imprudent collègue. Bien plus, elle fit sortir le sénat à sa rencontre, pour le remercier d'avoir bien voulu revenir; elle fit même déférer la dictature à l'auteur d'un si affreux désastre (An de R. 537).

5. Ce fut une tache pour la dignité consulaire, que l'élection de M. Perperna, nommé consul avant d'être citoyen (An de R. 623). Toutefois il fut, comme général, plus utile que Varron à la république; car il se rendit maître du roi Aristonicus, et vengea la sanglante défaite de Crassus. Mais s'il triompha pendant sa vie, il fut flétri après sa mort par la loi Papia, puisque son père, qui avait joui sans titre des droits de citoyen romain, fut réclamer juridiquement par les Petits Sabins (1), et forcé de retourner dans sa première demeure. Ainsi, la gloire de M. Perperna fut comme une ébauche de la fortune; son consulat, une illégalité; son commandement, une ombre fugitive; son triomphe, un honneur éphémère; son séjour à Rome, un établissement, sans droit, dans une ville étrangère.

(1) Colonie des Sabins dans le Samnium.

ter triumphare contigit. Ad summam autem, unde processerit, aut quo pervenerit, statuæ ipsius titulus abunde testatur, servili cognomine, et regia appellatione perplexus.

4. Miro quoque gradu Varro ad consulatum ex macellaria patris taberna conscendit; et quidem fortuna parum duxit sordidissimæ mercis capturis alito XII fasces largiri, nisi etiam L. Æmilium Paullum dedisset collegam. Atque ita se in ejus sinum infudit, ut quum apud Cannas culpa sua vires populi Romani exhansisset, Paullum, qui prælium committere nolnerat, occidere pateretur; illum in urbem incolumem reduceret. Quin etiam senatum gratias ei agentem, quod redire voluisset, ante portas eduxit, exluditque, ut gravissimæ cladis auctori etiam dictatura deferretur.

5. Non parvus consulatus rubor M. Perperna, utpote qui consul ante quam civis; sed in bello gerendo utilior aliquanto reipublicæ Varrone imperatore. Regem enim Aristonicum cepit, Crassianæque stragis punitor exstitit: quum interim, cujus vita triumphavit, mors Papia lege damnata est: namque patrem illius, nihil ad se pertinentia civis Romani jura complexum, Sabelli judicio petiitum, redire in pristinas sedes coegerunt. Ita M. Perpernae nomen adumbratum, falsus consulatus, caliginis simile imperium, caducus triumphus, aliena in urbe improbe peregrinatus est.

6. Il n'en fut pas ainsi de M. Porcius Caton, dont la grandeur dut être l'objet des vœux de l'Italie. Son nom, obscur à Tusculum, devint l'un des plus illustres de Rome. Il enrichit les lettres latines de monuments précieux, améliora la discipline militaire, accrut la majesté du sénat, et perpétua une famille qui, pour comble de gloire, a produit le dernier Caton (1) (An de R. 558).

DE CEUX QUI, NÉS DANS L'OBSCURITÉ, SE SONT ILLUSTRÉS PAR LEUR MÉRITE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. A ces exemples domestiques ajoutons—en d'étrangers. Socrate, déclaré le plus sage des mortels et par l'unanime témoignage des hommes et par l'oracle même d'Apollon, eut pour mère une sage-femme nommée Phanarète, et pour père le marbrier Sophronisque. Il n'en parvint pas moins au faite de la gloire, et il le mérita. En effet, tandis que les plus beaux génies s'égarèrent dans d'obscures discussions, s'efforçaient d'expliquer, par des arguments plus verbeux que solides, les dimensions du soleil, de la lune et des autres corps célestes; qu'ils osaient même embrasser la vaste étendue de l'univers, Socrate, le premier, détournant son esprit de ce vague où se perdait la science, l'appliqua uniquement à sonder le cœur humain, et à discerner, dans ses profondeurs, ses plus secrètes affections; maître sans rival dans la science de la vie, pour qui cherche le prix de la vertu dans la vertu même (Av. J.-C. 452).

2. Quelle fut la mère d'Euripide? Quel fut le père de Démosthène? C'est ce que leur siècle

(1) Caton d'Utique.

6. M. vero Porcii Catonis incrementa publicis votis expetenda fuerunt: qui nomen suum Tusculi ignobile, Romæ nobilissimum reddidit. Ornata sunt enim ab eo litterarum Latinarum monumenta, adjuncta disciplina militaris, aucta majestas senatus, prorogata familia, in qua maximum decus posterior est ortus Cato.

DE HUMILI LOCO NATIS QUI GLARI EVASERUNT APUD EXTERNOS.

1. Sed ut Romanis externa jungamus, Socrates non solum hominum consensu, verum etiam Apollinis oraculo sapientissimus judicatus, Phanareto matre obstetrice, et Sophronisco patre marmorario genitus, ad clarissimum lumen gloriæ excessit, neque immerito; nam quum eruditissimorum virorum ingenia in disputatione caeca vagarentur, mensurasque solis et lunæ, et cæterorum siderum loquacibus magis, quam certis argumentis explicare conarentur, totius etiam mundi ambitum complecti auderent, primus ab his indoctis erroribus abductum animum, infima conditionis humanæ, ac in secessu pectoris repositos affectus scrutari coegit: si virtus per se ipsam æstimetur, vitæ magister optimus.

2. Quam matrem Euripides, aut quem patrem Demosthenes habuerit, ipsorum quoque seculo ignotum fuit. Alterius autem matrem olera, alterius patrem cultellos ven-

même a ignoré. Au rapport de presque tous les écrivains, l'une vendait des légumes, l'autre, de petits couteaux. Mais qu'y a-t-il de plus éclatant que la supériorité du premier dans la tragédie, du second dans l'éloquence?

CHAPITRE V.

DE CEUX QUI ONT DÉGÉNÉRÉ DE LA GLOIRE DE LEURS PÈRES.

J'arrive à la seconde partie de ma promesse, c'est-à-dire à ceux qui ont couvert de honte les glorieuses images de leurs ancêtres. Il faut bien faire connaître ces rejetons indignes, qu'on a vus dégénérer de leurs illustres souches; monstrueux produits de la noblesse, tout souillés des turpitudes du vice et de l'ignominie.

1. Qu'y a-t-il, en effet, de plus semblable à un monstre que le fils du premier Africain? Né au sein même de la gloire, il n'eût pas honte de se laisser prendre par un petit détachement de l'armée d'Antiochus, comme s'il n'eût pas dû se donner la mort plutôt que de déshonorer les deux illustres surnoms entre lesquels il était placé : celui qu'avait déjà mérité à son père la soumission de l'Afrique, et celui que réservait à son oncle l'Asie déjà en partie reconquise. Mais il aime mieux présenter ses mains aux chaînes de l'ennemi et recevoir la vie, comme une grâce, de celui dont L. Scipion allait bientôt triompher avec tant d'éclat, à la face des dieux et des hommes (An de R. 563).

Ce même Scipion, aspirant à la préture, parut au Champ de Mars avec sa robe de candidat souillée de si ignobles taches, que, sans le crédit

de Cicérius, autrefois greffier de son père, il n'y a pas d'apparence qu'il eût réuni les suffrages du peuple. Mais que lui importait d'essuyer un refus, ou d'obtenir ainsi la préture? Sa famille, voyant qu'il déshonorait cette dignité, prit des mesures pour empêcher qu'il ne siégeât et qu'il ne rendit la justice; on lui arracha même du doigt son anneau, où était gravée la tête de l'Africain. Grands dieux! à quelle éblouissante lumière avez-vous laissé succéder de telles ténèbres! (An de R. 578.)

2. Et Q. Fabius Maximus, fils de ce Q. Fabius Maximus vainqueur des Allobroges, aussi illustre citoyen qu'excellent capitaine, de quelles impuretés ne se souilla-t-il point? Quand on ensevelirait dans l'oubli tous ses désordres, il suffirait, pour dévoiler l'infamie de ses mœurs, de rappeler que Q. Pompée, préteur de Rome, lui interdit l'administration de ses biens, et que, dans cette immense ville, il ne se trouva personne qui désapprouvât ce décret. Tout le monde était indigné de voir dissiper en débauches une fortune qui devait servir à la splendeur du nom des Fabius. Ainsi, cet héritage que lui avait laissé l'aveugle indulgence d'un père, la sévérité publique le lui retira (An de R. 662).

3. Clodius Pulcher avait usurpé la faveur du peuple, et attaché son épée à la robe de Fulvie, livrant ainsi l'honneur militaire à l'empire d'une femme (An de R. 695). Leur fils Pulcher, outre une jeunesse oisive et efféminée, se couvrit d'infamie par sa folle passion pour une vile courtisane, et périt d'une mort ignoble. Ayant avidement dévoré une tétine de truie, il expira victime de sa dégoûtante et hideuse gloutonnerie (An de R. 712).

ditasse, omnium pæne doctorum litteræ loquuntur. Sed quid aut illius tragica, aut hujus oratoria vi clarius?

CAPUT V.

QUI A PARENTIBUS CLARIS DEGENERARUNT.

Sequitur duplicis promissi pars, adoptis illustrium virorum imagibus reddenda : quoniam quidem sunt referenda, quæ ab earum splendore degeneraverunt, teterimis ignaviae ac nequitiae sordibus imbuta nobilia portenta.

1. Quid enim monstro similis, quam superioris Africani filius Scipio? qui in tanta domestica gloria ortus, a parvulo admodum regis Antiochi praesidio capi sustinuit; quum ei voluntaria morte absumi satius fuerit, quam inter duo fulgentissima cognomina patris et patris, altero oppressa Africa jam parto, altero jam majore ex parte recuperata Asia surgere incipiente, manus vincendas hosti trahere, ejusque beneficio precarium spiritum obtinere : de quo mox L. Scipio speciosissimum deorum hominumque oculis subjecturus erat triumphum.

Idem praeturae petitor candidam togam adeo turpitudinis maculis obsolectam in campum detulit, ut nisi gratia Cicerei, qui patris ejus scriba fuerat, adjutus esset, hono-

rem a populo impetraturus non videretur. Quamquam quid interfuit, utrum repulsam, an sic adeptam praeturam domum referret? Quam quum propinqui ac eo pollui animadvertent, id egerunt, ne aut sellam ponere, aut jus dicere auderet; insuperque e manu ejus anulum, in quo caput Africani sculptum erat, detraxerunt. Di boni, quas tenebras ex quo fulmine nasci passi estis!

2. Age Q. Fabii Maximi Allobrogici, et civis et imperatoris clarissimi, filius Q. Fabius Maximus quam perditam luxuria vitam egit! cujus ut caetera flagitia obliterentur, tamen abunde illo dedecore mores nudari possunt, quod ei Q. Pompeius praetor urbanus paternis bonis interdixit: neque in tanta civitate, qui illud decretum reprehenderet, inventus est; dolenter enim homines ferebant, pecuniam, quæ Fabiae gentis splendori servire debebat, flagitiis disjici: quem ergo nimia patris indulgentia heredem reliquerat, publica severitas exheredavit.

3. Possedit favorem plebis Clodius Pulcher: adhærensque Fulviae stolae pugio militare decus muliebri imperio subjectum habuit. Quorum filius Pulcher, praeterquam quod enervem et frigidam juventam egit, perditum etiam amore vulgatissimæ meretricis infamis fuit, mortisque erubescendo genere consumptus est; abdomine enim avide devorato, sordæ ac sordidæ intemperantiae spiritum reddidit.

4. Q. Hortensius, qui, dans un siècle fécond en grands hommes et en citoyens vertueux, s'éleva au faite de l'éloquence et de l'autorité, eut un petit-fils, Hortensius Corbion (1), plus abject, plus crapuleux que le dernier des suppôts de débauche. Pour tout dire enfin, cet infâme prostitué sa langue à tous venants dans les repaires du libertinage, comme son aïeul avait consacré la sienne à la défense de ses concitoyens devant les tribunaux (An de R. 729).

CHAPITRE VI.

DES HOMMES ILLUSTRES QUI SE SONT PERMIS
DES SINGULARITÉS DANS LEURS VÊTEMENTS
OU DANS LEURS HABITUDES.

Mais je vois dans quelle route périlleuse je me suis avancé. Je vais la quitter, de peur qu'une plus-longue recherche des naufrages de ces grands noms ne m'engage enfin dans quelque indiscrete révélation. Je reviendrai donc sur mes pas, et je laisserai ces ombres hideuses croupir dans l'abîme de leur ignominie. Il vaut mieux parler des hommes illustres qui se sont permis des innovations dans la manière de vivre ou de se vêtir.

1. Dans le temps que P. Scipion méditait la ruine de Carthage, et s'occupait, en Sicile, des moyens de grossir son armée et de la transporter en Afrique, il trouva, au milieu des soins et des préparatifs d'une telle entreprise, le loisir de fréquenter le gymnase; et il y parut avec le manteau et la chaussure à la grecque. Ses mains n'en portèrent pas de moins rudes coups aux

(1) Ce surnom, qui vient de *corbis* (manne, panier), lui fut, dit-on, donné à cause de sa voracité. *Corbitare*, dans Plaute, veut dire, se charger de nourriture.

4. Jam Q. quidem Hortensii, qui in maximo et ingeniorum civium et amplissimorum proventu, summum auctoritatis atque eloquentiæ gradum obtinuit, nepos Hortensius Corbio omnibus scortis abjectiorem et obsceniorum vitam exegit: ad ultimumque lingua ejus tam libidini cunctorum inter lupanaria prostitit, quam avi pro salute civium in foro excubuerat.

CAPUT VI.

DE ILLUSTRIBUS QUI IN VESTE AUT CÆTERO CULTU LICENTIOSI
SIBI INDULSERUNT.

Animadverto in quam periculosum iter processerim. Itaque me ipse revocabo; ne, si reliqua ejusdem generis naufragia consecrari perseveravero, aliqua inutili relatione implicer. Referam igitur pedem, deformesque umbras in imo gurgite turpitudinis suæ jacere patiar. Satius est enim narrare, qui illustres viri in cultu, cæteroque vite ritu, aliqua ex parte novando, sibi indulserint.

1. P. Scipio, quum in Sicilia augendo trajiciendoque in Africam exercitu, opportunum quærendo gradum, Carthaginis ruinam animo volveret, inter consilia ac molitiones tantæ rei operam gymnasio dedit, pallioque et cre-

armées carthaginoises; je ne sais même si elles n'y gagnèrent pas plus d'ardeur; car plus un génie actif et vigoureux prend de loin son élan, plus il déploie de véhémence et d'impétuosité. Je croirais aussi qu'il espérait se concilier plus sûrement la faveur des alliés, en adoptant leur manière de vivre et leurs exercices solennels. Il ne se rendait au gymnase qu'après avoir longtemps et durement fatigué ses épaules, et éprouvé toutes ses forces dans les manœuvres militaires. C'est dans ce dernier exercice que consistait son travail; les autres n'en étaient que le délassement (An de R. 548).

2. On voit au Capitole une statue de L. Scipion avec la chlamyde et la sandale grecques. C'est sans doute parce qu'il avait quelquefois fait usage de ce costume qu'il voulut être ainsi représenté.

3. Lorsque L. Sylla commandait les armées, il ne crut point s'avilir en se promenant, à Naples, avec la chlamyde et la chaussure du pays (An de R. 674).

4. C. Duilius, qui remporta, le premier, une victoire navale sur les Carthaginois, ne soupait jamais hors de chez lui sans y revenir à la lueur d'un flambeau de cire, et précédé d'un joueur de flûte et d'un joueur de guitare, pour perpétuer, par cette image d'une fête nocturne, le glorieux souvenir de ses succès.

5. Papirius Masso, après un grand service rendu à la république (1), ne pouvant obtenir du sénat l'honneur du triomphe, donna, le premier, l'exemple de triompher sur le mont Albain; exemple qui fut suivi par d'autres. Quand il assistait à un spectacle, il portait toujours la cou-

(1) Il avait remporté une victoire sur les Samnites.

pidis usus est: nec hac re segniore Punicis exercitibus manus intulit; sed nescio an ideo alacriore, quia vegeta et strenua ingenia quo plus recessus sumunt, hoc vehementiores impetus edunt: crediderim etiam favorem eum sociorum uberiorem se adepturum existimasse, si victum eorum et solennes exercitationes comprobasset; ad quas tum veniebat, quum multum ac diu fatigasset humeros, et cætera membra militari agitatione firmitatem suam probare coegisset; consistebatque in his labor ejus, in illis remissio laboris.

2. L. vero Scipionis statuam chlamydatam et crepidatam in Capitolio cernimus: quo habitu videlicet, quia aliquando usus erat, effigiem suam formatam poni voluit.

3. L. quoque Sulla, quum imperator esset, chlamydato sibi et crepidato Neapoli ambulare deforme non duxit.

4. C. autem Duilius, qui primus navalem triumphum ex Pœnis retulit, quotiescunque epulatus erat, ad funalem cereum præeunte tibicine et fidicine, a cœna domum reverti solitus est, insignem bellicæ rei successum nocturna celebratione testando.

5. Nam Papirius quidem Masso, quum bene gesta republica triumphum a senatu non impetrasset, in Albano monte triumphandi et ipse initium fecit, et cæteris postea

bonne de myrte, au lieu de la couronne de laurier (An de R. 522).

6. Voici une fantaisie de Marius, qui touche à l'orgueil. Après ses triomphes sur Jugurtha, sur les Cimbres et sur les Teutons, il ne voulut boire désormais que dans une coupe à anses, parce que Bacchus, sur le char de triomphe qui le ramena d'Asie, après la conquête de l'Inde, s'était, dit-on, servi de cette espèce de coupe. Marius voulait, même en buvant, égaler ses victoires à celles de ce conquérant (An de R. 644).

7. Plus modeste, M. Caton, pendant sa préture, présida au jugement de M. Scaurus et des autres accusés, vêtu d'une simple prétexte, sans tunique (An de R. 699).

CHAPITRE VII.

DE LA CONFIANCE EN SOI-MÊME, CHEZ LES ROMAINS.

Ces traits et d'autres pareils sont une marque des légères prérogatives que la vertu croit pouvoir se donner; ceux qui vont suivre apprendront combien elle a de confiance en elle-même.

1. Publius et Cnéus Scipion, qui commandaient en Espagne, venaient, avec la plus grande partie de leurs troupes, de tomber sous les coups de l'armée carthaginoise. Toutes les nations de cette province avaient embrassé le parti des vainqueurs, et aucun de nos généraux n'osait aller réparer ce désastre. P. Scipion, âgé de vingt-quatre ans, s'offrit pour cette entreprise, et sa confiance rendit au peuple romain l'espérance

exemplum præbuit : proque laurea corona, quum alicui spectaculo interesset, myrtea semper usus est.

6. Jam C. Marii pæne insolens factum. Nam post Jugurthinum, Cimbricumque et Teutonicum triumphum cantharo semper potavit : quod Liber pater, Indicum ex Asia deducens triumphum, hoc usus poculi genere ferebatur; ut inter ipsum haustum vini, victoriæ ejus suas victorias compararet.

7. M. autem Cato prætor, M. Scauri cæterorumque reorum judicia, nulla indutus tunica, sed tantummodo prætexta amictus egit.

CAPUT VII.

DE FIDUCIA SUI QUÆ IN ROMANIS.

Sed hæc, atque his similia, virtutis aliquid sibi in consuetudine novanda licentiæ sumentis indicia sunt. Illis autem, quæ deinceps subnectam, quantam sui fiduciam habere soleat, cognoscetur.

1. P. et Cn. Scipionibus in Hispania cum majore parte exercitus ab acie Punica oppressis, omnibusque provinciæ ejus nationibus Carthaginiensium amicitiam sequutis, nullo ducum nostrorum illuc ad corrigendam rem proficisci audente, P. Scipio, quartum et vicesimum annum agens,

de la victoire. En Espagne, il ne démentit point ce caractère. Pendant qu'il assiégeait Badia, il dit un jour à ceux qui s'étaient présentés à son tribunal, qu'il les ajournait au lendemain, dans un temple de la ville ennemie. S'étant aussitôt rendu maître de cette place, il y dressa son tribunal au lieu et à l'heure indiqués, et donna l'audience qu'il avait promise. Quelle confiance plus noble! quelle prédiction plus vraie! quelle célérité plus heureuse! enfin quelle majesté plus imposante! (Ans de R. 541-546). Il n'eut pas moins d'audace, pas moins de bonheur dans son passage en Afrique, où il transporta son armée, des ports de la Sicile, malgré la défense du sénat. Si, dans cette occasion, il n'eût pas eu foi dans ses propres lumières plus que dans celles des sénateurs, la seconde guerre Punique n'aurait pas eu de fin. La même confiance le suivit sur la terre africaine. On avait surpris dans son camp des espions d'Annibal, et ils furent amenés devant lui. Au lieu de les faire punir, au lieu de les interroger sur les desseins et sur les forces des Carthaginois, il les fit conduire, avec le plus grand soin, dans toutes les parties de son camp; et, après leur avoir demandé s'ils avaient bien examiné tout, comme ils en étaient chargés; après leur avoir fait donner à manger, ainsi qu'à leurs chevaux, il les renvoya sans leur faire aucun mal. Par une si noble assurance, il abattit le courage des Carthaginois, avant de triompher de leurs armes (An de R. 550). Mais voyons-le déployer dans une affaire de famille cette admirable confiance. On demandait compte, dans le sénat, à L. Scipion, son frère, d'une somme de quatre millions

iturum se pollicitus est; qua quidem fiducia populo Romano salutis ac victoriæ spes dedit: eademque in ipsa Hispania usus est; nam quum oppidum Badiam circumcederet, tribunal suum adeuntes, in sedem, quæ intra moenia hostium erat, vadimonia in posterum diem facere jussit: continuoque urbe potitus, et tempore et loco, quo prædixerat, sella posita, jus eis dixit. Nihil hac fiducia generosius, nihil prædictione verius, nihil celeritate efficacius, nihil etiam dignitate dignius. Nec minus animosus minime prosperus illius in Africam transitus, in quam ex Sicilia exercitum senatu vetante traduxit; quia, nisi plus in e re suo, quum patrum conscriptorum consilio credidisset, secundi Punici belli finis inventus non esset. Cui facto par illa fiducia, quod, postquam Africam attingit, speculatores Annibalis in castris deprehensos, et ad se perductos, nec supplicio affecit, nec de consiliis ac viribus Poenorum percontatus est, sed circa omnes manipulos diligentissime ducendos curavit; interrogatosque, an satis ea considerassent, quæ speculari jussi erant, prandio dato ipsis, jumentisque eorum, incolumes dimisit. Quo tam pleno fideiæ spiritu prius animos hostium, quam arma, contudit. Verum ut ad domestica eximie ejus fiduciæ acta veniamus, quum a L. Scipione ex Antiochensi pecunia H. S. quadragies ratio in curia reposceretur, prolatum ab eo librum, quo acceptæ et expensæ summæ continebantur, et refelli inimicorum accusatio poterat, discerpit: indi-

de sesterces (1), provenant de la guerre contre Antiochus; et ce général produisait un état de recettes et de dépenses, capable de ruiner l'accusation de ses ennemis. P. Scipion le déchira, indigné qu'on eût des doutes sur une administration à laquelle il avait participé comme lieutenant. Il s'adressa même au sénat en ces termes : « Non, pères conscrits, je ne rendrai pas compte au trésor de ces quatre millions de sesterces, dépensés dans une expédition où je servais sous un autre, quand j'ai moi-même, après des victoires remportées sous mes ordres et sous mes auspices, enrichi l'État de deux cent millions de sesterces (2). Je n'imagine pas que la malveillance puisse aller jusqu'à mettre en question ma probité. De l'Afrique, de ce pays que j'ai soumis tout entier à votre puissance, je n'ai rien rapporté qu'on pût dire à moi, rien, si ce n'est un surnom. Les richesses de Carthage ne m'ont pas inspiré plus de cupidité que celles de l'Asie, à mon frère; et nous sommes, l'un et l'autre, beaucoup plus riches en ennemis qu'en argent. » Une justification si ferme reçut l'approbation de tout le sénat (An de R. 565).

Il montra la même assurance dans cette autre occasion. Les besoins de la république exigeaient que l'on tirât du trésor une somme d'argent; et comme les questeurs n'osaient pas l'ouvrir, parce que la loi semblait s'y opposer, Scipion, quoique sans caractère public, demanda les clefs, ouvrit le trésor, et fit céder la loi à la nécessité. Cette noble audace, il la puisait dans la conscience d'avoir lui-même sauvé toutes les lois. Je ne me lasserai point de rapporter de pareils traits de ce grand homme, comme lui-même ne s'est point

(1) Huit cent mille francs. — (2) Quarante millions.

lassé d'en produire. Le tribun M. Névius, ou, selon d'autres, les deux Pétilius, l'avaient assigné devant le peuple. Au jour indiqué, il se rend au forum accompagné d'un nombreux cortège, monte à la tribune, et, mettant sur sa tête la couronne triomphale : « Romains, dit-il, c'est à pareil jour que j'ai forcé l'orgueilleuse Carthage à plier sous vos lois : venez donc avec moi au Capitole en rendre grâce aux dieux. » Ces admirables paroles eurent un effet merveilleux. Tout le sénat, tout l'ordre équestre, tout le peuple le suivirent au temple du grand Jupiter. Le tribun se trouvait réduit à haranguer le peuple en l'absence du peuple, et à demeurer seul dans le forum désert, avec sa calomnieuse et ridicule accusation. Pour se soustraire à cette honte, il se rendit au Capitole, et, d'accusateur de Scipion, il devint l'un de ses admirateurs (An de R. 565).

2. Scipion Émilien fut le digne héritier des sentiments de son aïeul. Au siège d'une ville des mieux fortifiées, on lui conseillait de semer des chausse-trapes autour des murs, et de remplir tous les gués de planches plombées, garnies de pointes de clous, afin d'empêcher l'ennemi de faire sur nos positions des sorties soudaines : « On ne doit pas à la fois, répondit-il, vouloir prendre son ennemi et le redouter » (An de R. 629).

3. De quelque côté que je cherche des exemples mémorables, je rencontre infailliblement, et sans le vouloir, le grand nom des Scipions. Comment, en effet, ne pas citer ici l'illustre Scipion Nasica, auteur d'un mot célèbre, expression d'une âme pleine d'assurance? La cherté des vivres augmentant de jour en jour, le tribun C. Curiatius appela les consuls devant l'assemblée du peuple, et les somma de proposer au sénat des achats

gnatus de ea re dubitari, quæ sub ipso legato administrata fuerat. Quin etiam in hunc modum egit : « Non reddo, patres conscripti, ærario vestro H S. quadragies rationem, alieni imperii minister, quod meo ductu meisque auspiciis bis milles H-S. uberius feci. Neque enim huc, puto, malignitatis ventum, ut de mea innocentia quaerendum sit. Nam quum Africam totam potestati vestræ subjecerim, nihil ex ea quod meum diceretur, præter cognomen, retuli. Non igitur me Punicæ, non fratrem meum Asiaticæ gazæ avarum reddiderunt : sed uterque nostrum magis invidia, quam pecunia locupletior est. » Tam constantem defensionem Scipionis universus senatus comprobavit.

Sicut et illud factum, quod, quum ad necessarium rei publicæ usum pecuniam ex ærario promi opus esset, idque quæstores, quia lex obstare videretur, aperire non audent, privatus claves poposcit, patefactoque ærario, legem utilitati cedere coegit : quam quidem ei fiduciam conscientia illa dedit, qua meminerat omnes leges a sese esse servatas. Non fatigabor ejusdem facta identidem referendo, quoniam ne ille quidem in consimili genere virtutis edendo fatigatus est. Diem illi ad populum M. Nævius tribunus plebis, aut, ut quidam memorant, duo Petilii dixerant : quo ingenti frequentia in forum deductus, Rostra conscendit, capitique suo corona triumphali imposita, « Hac

ego, inquit, Quirites, dic, Carthaginem magna spirantem, leges vestras accipere jussi : proinde æquum est, vos mecum ire in Capitolium supplicatum. » Speciosissimam ejus deinde vocem æque clarus eventus sequutus est; siquidem et senatum totum, et universum equestrem ordinem, et cunctam plebem Jovis optimi maximi pulveraria petens, comitem habuit. Restabat ut tribunus apud populum sine populo ageret, desertusque in foro cum magno calumniæ suæ ludibrio, solus moraretur : cujus devitandi ruboris causa in Capitolium processit, deque accusatore Scipionis venerator est factus.

2. Aviti spiritus egregius successor Scipio Æmilianus, quum urbem prævalidam obsideret, suadentibus quibusdam ut circa mœnia ejus ferreos murices spargeret, omniaque vada tabulis plumbatis consterneret, habentibus clavorum acumina, ne subita eruptione hostes in presidia nostra impetum facere possent, respondit, non esse ejusdem, et capere aliquos velle, et timere.

3. In quamcumque memorabilium partem exemplorum convertor, velim nolim, in cognomine Scipionum hæream necesse est. Qui enim licet hoc loci Nasicam præterire, fidentis animi, dictique clarissimum auctorem? Annonæ caritate increbescente, C. Curiatius tribunus plebis productus in concionem consules compellebat, ut de frumento

de blé, et l'envoi de commissaires pour y présider. Opposé à cette mesure qu'il jugeait dangereuse, Nasica prit la parole pour la combattre. Il fut accueilli par des murmures : « Romains, dit-il, veuillez vous taire; je sais mieux que vous ce qui convient à la république. » A ces mots, toute l'assemblée garda un profond et respectueux silence; l'autorité de ce grand homme eut sur elle plus d'empire que la crainte même de la disette (An de R. 615).

4. Il faut aussi recommander au souvenir de tous les siècles la magnanimité de Livius Salinator. Après l'entière défaite d'Asdrubal et de l'armée carthaginoise en Ombrie, on vint lui annoncer que des Gaulois et des Ligures erraient çà et là par les campagnes, loin des leurs, sans chefs, sans drapeaux, et qu'il suffirait d'une poignée d'hommes pour les exterminer : « Il faut les épargner, dit-il, pour laisser au moins à nos ennemis des messagers qui leur portent la nouvelle d'un si grand désastre » (An de R. 546).

5. C'est un homme de guerre qui donna cette preuve de grandeur d'âme; la toge en offrit au sénat un exemple non moins admirable dans la personne du consul P. Furius Philus. Les consulaires Q. Métellus et Quintus Pompée, ses ennemis acharnés, ne cessaient de lui reprocher son empressement à partir pour l'Espagne, dont le gouvernement lui était échu par le sort; il les força de l'y accompagner comme lieutenants. Que de courage dans cette confiance! J'ai presque dit, que de témérité! Il osa s'entourer de haines implacables; et un appui que l'on est à peine assuré de trouver dans ses amis, il ne craignit pas de le chercher dans le sein de ses ennemis (An de R. 617.)

emendo, atque ad id negotium explicandum mittendis legatis, in curiam referrent; cujus instituti minime utilis interpellandi gratia Nasica contrariam actionem ordiri cepit. Obstrepente deinde plebe, Tacete, quæso, Quirites, inquit; plus enim ego, quam vos, quid reipublicæ expediat, intelligo. Qua voce audita, omnes pleno venerationis silentio, majorem ejus auctoritatis, quam suorum alimentorum respectum egerunt.

4. Livii quoque Salinatoris æternæ memoriæ tradendus animus : qui quum Asdrubalem exercitumque Pœnorum in Umbria delessent, et ei diceretur, Gallos ac Ligures ex acie sine ducibus et signis sparsos ac palantea parva manu opprimi posse, respondit, *in hoc tuis parci oportere, ne hostibus tantæ cladis domestici nuntii deessent.*

5. Bellica hæc præsentia animi : togata illa, sed non minus laudabilis, quam P. Furius Philus consul in senatu exhibuit. Q. enim Metellum, Quintumque Pompeium, consulares viros, vehementes inimicos suos, cupitam sibi protectionem in provinciam Hispaniam, quem sortitus erat, identidem exprobrantes, legatos secum illuc ire coegit. Fiduciam non solum fortem, sed pæne etiam temerariam! quæ duobus acerrimis odiis latera sua cingere ausa est, usumque ministerii vix tutum in amicis, e sinu inimicorum petere sustinuit.

6. Qui approuvera cette confiance ne pourra qu'applaudir à la conduite de L. Crassus, l'un des plus fameux orateurs de l'ancienne Rome. Il eut, après son consulat, le gouvernement de la Gaule; et C. Carbon, dont il avait fait condamner le père, s'y rendit pour épier ses actions. Crassus, au lieu de l'éloigner, lui assigna une place sur son tribunal, et ne jugea aucune affaire sans prendre son avis. Ainsi, malgré sa haine violente, Carbon rapporta, de son voyage en Gaule, la conviction que son père avait été justement exilé par le plus intègre des hommes (An de R. 659).

7. Caton l'Ancien, souvent appelé en justice par ses ennemis, sans être jamais convaincu d'aucun crime, finit par ne plus se reposer que sur son innocence; au point que, forcé un jour par eux de subir un interrogatoire public, il demanda pour juge Ti. Gracchus, dont leurs dissentiments dans l'administration de l'État lui avaient fait un ennemi déclaré. Cette confiance sublime arrêta l'opiniâtreté de leurs poursuites (An de R. 575).

8. Même fortune dans M. Scaurus; vieillisse également longue et robuste; même grandeur d'âme. Accusé, du haut de la tribune, d'avoir reçu de l'argent du roi Mithridate pour trahir la république, voici comment il se défendit : « Romains, c'est pour moi un désavantage d'avoir à rendre compte de ma conduite à d'autres hommes qu'à ceux qui en ont été les témoins. La plupart d'entre vous n'ont pu me voir dans la carrière des honneurs et dans l'exercice des charges publiques. J'oserai cependant vous faire une question : Varius de Sucrone accuse Émilien

6. Cujus factum si cui placet, necesse est, L. etiam Crassi, qui apud majores eloquentia clarissimus fuit, propositum non displiceat; nam quum ex consulatu provinciam Galliam obtineret, atque in eam C. Carbo, cujus patrem damnaverat, ad speculanda acta sua venisset, non solum eum inde non submovit, sed insuper locum ei in tribunali assignavit, nec ulla de re, nisi eo in consilium adhibito, cognovit. Itaque acer et vehemens Carbo nihil aliud Gallicæ peregrinatione consequutus est, quam ut animadverteret sotentem patrem suum ab integerrimo viro in exilium missum.

7. Cato vero superior sæpenumero ab inimicis ad causæ dictionem vocatus, nec ullo unquam crimine convictus, ad ultimum tantum fiduciæ in sua innocentia reposuit, ut ab his in questionem publicam deductus, Ti. Gracchum, a quo in administratione reipublicæ ad multum odium dissidebat, judicem deposceret. Qua quidem animi præstantia pertinaciam eorum insectandi se inhiibuit.

8. Eadem M. Scauri fortuna : æque senectus longa ac robusta, idem animus. Qui quum pro Rostriis accusaretur, quod a rege Mithridate ob rempublicam prodendam pecuniam accepisset, causam suam ita egit : « Est enim iniquum, Quirites, quum inter alios vixerim, apud alios me rationem vitæ reddere; sed tamen audebo vos, quorum

Scaurus de s'être laissé corrompre par l'argent d'un roi, pour trahir les intérêts du peuple romain; Émilium Scaurus se dit innocent de ce crime : lequel des deux croyez-vous? » Ces seuls mots transportèrent le peuple d'admiration, et ses clameurs forcèrent Varius de se désister de cette accusation insensée (An de R. 662).

9. Le célèbre orateur M. Antonius prit une autre voie. Ce n'est pas en dédaignant, mais, au contraire, en s'empressant de se justifier, qu'il fit éclater son innocence. Parti pour l'Asie en qualité de questeur, il était déjà arrivé à Brindes, lorsqu'une lettre lui apprit qu'on venait de l'accuser d'inceste devant le préteur L. Cassius, dont le tribunal, à cause de son extrême sévérité, était appelé *l'écueil des accusés*. Quoiqu'il pût se dispenser de comparaître, en profitant du bénéfice de la loi Memmia, qui défendait de recevoir aucune accusation contre un citoyen absent pour le service de la république, il se hâta de revenir à Rome; et une détermination si pleine d'une noble assurance lui donna l'avantage d'être promptement absous, et de partir plus honorablement (An de R. 639).

10. Il n'y a pas que les particuliers qui aient donné des preuves d'une confiance magnanime. Pendant la guerre que l'on fit à Pyrrhus, les Carthaginois avaient, d'eux-mêmes, envoyé à Ostie une flotte de cent trente vaisseaux, pour secourir les Romains. Le sénat fut d'avis de députer vers leur général, pour lui déclarer « que Rome n'entreprenait aucune guerre sans être en état de la soutenir avec ses propres soldats; qu'il devait en conséquence remmener sa flotte à Carthage (An de R. 472). Quelques années après, quand le désastre de Cannes eut épuisés

major pars honoribus et actis meis interesse non potuit, interrogare : Varius Suetonius Emilius Scaurum, regia mercede corruptum, imperium populi Romani prodidisse ait : Emilius Scaurus huic se affinem esse culpæ negat. Utri creditis? » Cujus dicti admiratione populus commotus, Varium ab illa dementissima actione pertinaci clamore depulit.

9. Contra M. Antonius ille disertus; non enim respuendo, sed amplectendo causæ dictionem, quam innocens esset, testatus est. Quæstor proficiscens in Asiam, Brundisium jam pervenerat : ubi litteris certior factus, incesti se postulatum apud L. Cassium prætorem, cujus tribunal propter nimiam severitatem *scopulus reorum* dicebatur; quum id vitare beneficio legis Memmiæ liceret, quæ eorum, qui reipublicæ causa absentes, recipi nomina vetabat, in urbem tamen recurrit. Quo tam pleno fiduciæ bonæ consilio, quam absolutionem celerem, tum protectionem honestiorem consequutus est.

10. Sunt et illa speciosæ fiduciæ publica exempla; nam quum eo bello, quod adversus Pyrrhum gerebatur, Carthaginenses c. ac xxx navium classem in præsidium Romanis Ostiam ultro misissent, senatui placuit, legatos ad duces eorum ire, qui dicerent, « populum Romanum bella suscipere solere, quæ suo milite gerere posset; proinde classem Carthaginensem reducerent. » Idem post aliquot an-

forces de l'empire, le sénat ne laissa pas d'envoyer des renforts à l'armée d'Espagne. Grâce à ce trait d'audace, le terrain où campait l'ennemi fut vendu aussi cher, au moment même où Annibal battait en brèche la porte Capène, que si les Carthaginois ne l'avaient pas alors occupé. Se conduire ainsi dans l'adversité, n'est-ce pas triompher de la fortune? n'est-ce pas la forcer à rougir de ses rigueurs et à devenir votre auxiliaire? (An de R. 542).

11. Il y a loin du sénat au poète Accius; mais, pour passer par une transition moins brusque aux exemples étrangers, produisons-le sur la scène. Quand Jules César, au comble de la puissance et de la gloire, se rendait aux réunions des poètes, jamais Accius ne se levait devant lui; non qu'il oubliât le respect dû à la majesté du dictateur, mais parce que, dans la comparaison des mêmes talents, il avait la conscience de sa supériorité. Aussi ne l'accusa-t-on point d'orgueil; car, dans ces réunions, les prétentions se fondaient sur les titres littéraires et non sur l'éclat des dignités.

DE LA CONFIANCE EN SOI-MÊME, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Euripide ne fut pas plus taxé d'arrogance par les Athéniens, le jour où le peuple lui demandait de retrancher d'une tragédie un certain passage, il s'avança sur la scène, et répondit « qu'il composait ses pièces pour instruire le public, et non pour en recevoir des leçons. » On ne peut que louer une telle confiance, fondée sur une juste et rigoureuse appréciation de ses talents, et qui tient un milieu raisonnable entre le mépris de

nos Cannensi clade exhaustis Romani imperii viribus, supplementum exercitus in Hispaniam mittere ausus, fecit, ne hostilium locus castrorum, tum maxime Capenam portam armis Annibale pulsante, minoris veniret, quam si Pœni illum non obtinerent. Ita se gerere in adversis rebus quid aliud est, quam sævientem fortunam, in adiutorium sui, pudore victam convertere?

11. Magno spatio divisus est a senatu ad poetam Accium transitus. Cæterum ut ab eo decentius ad externa transeamus, producatur in medium. Is Julio Cæsari amplissimo et florentissimo viro in collegium poetarum venienti nunquam assurrexit; non majestatis ejus immemor, sed quod in comparatione communium studiorum, aliquanto superiore se esse confideret. Quapropter insolentiæ crimine caruit, quia ibi voluminum, non imaginum certamina exercebantur.

DE FIDUCIA SUI QUÆ IN EXTERNIS.

1. Ne Euripides quidem Athenis arrogans visus est, quum, postulante populo, ut ex tragœdia quamdam sententiam tolleret, progressus in scenam dixit : *Se ut eum doceret, non ut ab eo disceret, fabulas componere solere*. Laudanda profecto fiducia est, quæ æstimationem sui certo pondere examinat, tantum sibi arrogans, quantum a contemptu et insolentia distare satis est.

soi-même et la présomption (Av. J.-C. 413).

On approuvera donc aussi sa réponse au poète tragique Alcestis. Euripide se plaignait à lui de n'avoir pu faire que trois vers en trois jours, malgré les plus grands efforts de travail; et comme l'autre se vantait d'en avoir écrit une centaine avec la plus grande facilité: « Oui, reprit Euripide; mais il y a entre nous cette différence, que les vôtres n'auront que la durée de trois jours, et les miens celle des siècles. » En effet, les ouvrages de l'un, facile effort d'une veine féconde, sont, dès les premiers jours, tombés dans l'oubli; et les œuvres de l'autre, fruit d'un travail pénible et lent, traverseront tous les âges, sur les ailes de la gloire (Av. J.-C. 411).

2. J'ajouterai encore un exemple emprunté à la scène. Le joueur de flûte Antigénidas avait un élève d'un grand talent, mais qui, par malheur, était peu goûté du public. Il lui dit, de manière à être entendu de toute l'assemblée: « Joue pour moi et pour les Muses. » Le vrai talent, pour être privé des caresses de la fortune, ne perd pas le sentiment d'une juste confiance, et reçoit de lui-même l'éloge qu'il sait lui être dû, et que les autres lui refusent.

3. Zeuxis, après avoir peint Hélène, ne crut pas devoir attendre le jugement que le public porterait de son œuvre; sur-le-champ il mit au bas ces vers:

Qui pourrait s'étonner que tant de rois fameux,
Depuis neuf ans entiers, aient combattu pour elle?
Sur le trône des cieux, Vénus n'est pas plus belle (1).

Combien ne fallait-il pas que le peintre présomât de son art, pour se croire capable de repré-

(1) *Iliad.* nr, 136. Traduction de Rochefort.

Itaque etiam quod Alcestidi tragico poetæ respondit, probable: apud quem quum quereretur quod eo triduo non ultra tres versus maximo impenso labore deducere potuisset, atque is se centum perfacile scripsisse gloriaretur: *Sed hoc, inquit, interest, quod tui in triduum tantummodo, mei vero in omne tempus sufficient.* Alterius enim secundum cursu scripta intra primas memoriæ metas currerunt: alterius cunctante stylo elucubraturum opus per omne ævi tempus plenis gloriæ velis feretur.

2. Adiciam scenæ ejusdem exemplum. Antigénidas tiben discipulo suo magni profectus, sed parum feliciter populo se approbanti, cunctis audientibus, dixit: *Mihi cane, et Musis;* quia videlicet perfecta ars fortunæ lenocinio defeeta, fiducia justa non exiit; quamque scit se laudem mereri, eam etsi ab aliis non impetrat, domestico lamen acceptam judicio refert.

3. Zeuxis autem, quum Helenam pinxisset, quid de eo opere homines sensuri essent, exspectandum non putavit; sed protinus hos versus adjecit:

Οὐ νέμεσις Τρωᾶς τε καὶ εὐκνήμιδος Ἀχαιοῦς
Τοῖσδ' ἀμφὶ γυναικὶ πολὺν χρόνον ἄλγεα πάσχειν
Αἰνῶς ἀθανάτῃσι θεᾶς εἰς ὧπα εἴκειν.

Adeone dextræ suæ multum pictor arrogavit, ut ea tantum forma compræhensum crederet, quantum aut Leda cœlesti

sender sur la toile toute la beauté que put créer le céleste enfantement de Leda, ou reproduire le divin génie d'Homère? (Av. J.-C. 396.)

4. Phidias fit aussi d'un passage d'Homère le sujet d'une belle réponse. Quand il eut achevé la statue de Jupiter Olympien, la plus parfaite, la plus admirable qui soit sortie de la main des hommes, un de ses amis lui demanda « quel modèle il avait pris pour façonner, sur un morceau d'ivoire, cette tête de Jupiter, qui semblait empruntée au ciel même. » — Voici, répondit-il, les vers qui m'ont comme servi de maître:

Il fronce un noir sourcil; ses immortels cheveux
Frémissent, hérissés, sur sa tête divine,
Et des cieux ébranlés la majesté s'incline (1).

5. Je ne m'arrêterai pas davantage à d'aussi petits exemples, quand les plus vaillants capitaines m'appellent sur leurs traces. Les concitoyens d'Épaminondas, irrités contre lui, le chargèrent, pour l'humilier, du soin de faire paver les rues de la ville; c'était chez eux la plus vile des fonctions. Il accepta sans hésiter, assurant qu'il la rendrait bientôt l'une des plus honorables. Il s'en acquitta, en effet, avec une telle distinction, que cet emploi abject fut recherché à Thèbes comme la plus brillante des dignités (Av. J.-C. 366).

6. Annibal, exilé dans les États du roi Prusias, lui conseillait un jour de livrer bataille; et ce dernier lui objectant que les entrailles des victimes s'y opposaient: « Eh! quoi, répondit-il, en croirez-vous plutôt un misérable foie de veau qu'un vieux capitaine? » Réponse laconique et

(1) *Iliad.* 1, 336. Trad. d'Aignan.

partu edere, aut Homerus divino ingenio exprimere potuit?

4. Phidias quoque Homeri versibus egregio dicto allusit; simulacro enim Jovis Olympii perfecto, quo nullam præstantius aut admirabilius humanæ fabricatæ sunt manus, interrogatus ab amico, « quonam mentem suam dirigens, vultum Jovis propemodum ex ipso cœlo petittum eboris lineamentis esset amplexus? » illis se versibus quasi magistro usum respondit:

Ἦ, καὶ κυανέησιν ἐπ' ὀφρύσι νεύσει Κρονίων·
Ἀμβρόσια δ' ἄρα χεῖται ἐπαφύσαντο ἀνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο μέγα δ' ἐλάττειν Ὀλυμπον

5. Non patiuntur me tenuioribus exemplis diutius insistere fortissimi duces. Siquidem Epaminondas, quum ei cives irati sternendarum in oppido viarum contumeliæ causa curam mandarent (erat enim illud ministerium apud eos sordidissimum), sine ulla cunctatione id recepit, *daturumque se operam, ut brevi speciosissimum fieret,* asseveravit. Mirifica deinde procuracione, abjectissimum negotium pro amplissimo ornamento expellendum Thèbis reddidit.

6. Annibal vero quum apud regem Prusiam exsularet, auctorque ei committendi prælii esset, atque is non idem sibi extis portendi diceret: *An tu, inquit, ritulina cœ-*

concise, à ne compter que les mots ; mais , si l'on en pèse le sens , aussi pleine qu'éloquente. C'était mettre à la fois devant les yeux de Prusias les Espagnes arrachées au peuple romain , les Gaules et la Ligurie subjuguées , et le passage merveilleux des Alpes , et le lac Trasimène marqué d'un si cruel souvenir , et la journée de Cannes , le plus brillant exploit de la valeur carthaginoise , et la prise de Capoue , et la dévastation de l'Italie. Annibal ne put voir , sans indignation , que l'on préférât à sa gloire les entrailles d'une victime ; à sa gloire , noble fruit de tant d'épreuves. Et certes , en fait de sacrifices et d'opérations militaires , le génie d'Annibal devait avoir , au jugement même de Mars , plus d'autorité que tous les présages , que tous les oracles de la Bithynie (An de R. 568).

7. Il y a aussi une noble fierté dans ce mot du roi Cotys. Apprenant que les Athéniens lui avaient accordé le droit de cité , « Et moi aussi , dit-il , je leur donnerai le même droit dans mes États. » C'était élever la Thrace à Athènes ; c'était prouver qu'en ne se croyant pas incapable de rendre honneur pour honneur , il avait de sa nation une haute idée.

8. Admirez encore la noble réponse de deux Spartiates. On raillait l'un de ce qu'étant boiteux , il allait au combat : « C'est , dit-il , que je veux combattre , et non pas fuir. » On rapportait à l'autre que les flèches des Perses dérobaient la vue du soleil : « Tant mieux , répondit-il ; nous combattrons plus commodément à l'ombre (1). » Un autre Spartiate , aussi courageux , et à qui son hôte faisait considérer l'élévation et l'épaisseur

(1) La première de ces réponses est d'Agésilas ; la seconde , de Léonidas.

runculae , quam imperatori veteri , mavis credere ? Si verba numeres , breviter et absconse ; si sensum aestimes , copiose et valenter. Hispanias enim direptas populo Romano , et Galliarum ac Liguriae vires in suam redactas potestatem , et novo transitu Alpium iuxta patefacta , et Trasimenam lacum dira inustum in memoria , et Cannas Punicae victoriae clarissimum monumentum , et Capuam possessam , et Italiam laceratam , ante pedes hominis effudit ; uniusque hostiae jecinori longo experimento testatam gloriam suam postponi aequo animo non tulit ; et sane quod ad exploranda bellica sacrificia , aestimandosque militares ductus attinebat , omnes foculos , omnes aras Bithyniae , Marte ipso iudice , pectus Annibalis praegravasset.

7. Capax generosi spiritus illud quoque dictum regis Cotys. Ut enim ab Atheniensibus civitatem sibi datam cognovit : *Etego* , inquit , *illis meae gentis jus dabo. Equavit Athenis Thraciam* , ne , vicissitudine talis beneficii imparem se iudicando , humilius de origine sua sentire existimaretur.

8. Nobiliter etiam uterque Spartanus , et qui increpitus a quodam , quod in aciem claudus descenderet , *pugnare , non fugere , propositum sibi esse* respondit ; et qui referre quodam , sagittis Persarum solem obcurari solere , *Bene narras* , inquit , *in umbra enim melius praellabimur*. Eiusdem vir urbis atque animi , hospiti suo patriae

des remparts de sa patrie , lui dit : « Si vous les avez faits pour des femmes , c'est bien ; si pour des hommes , c'est honteux. »

CHAPITRE VIII.

DE LA CONSTANCE , CHEZ LES ROMAINS.

Après avoir montré la noble et mâle franchise d'une juste confiance , il me reste , comme une partie nécessaire de ma tâche , à parler de la constance. Il est , en effet , dans la nature , que celui qui croit sincèrement avoir conçu une chose conforme à l'ordre et à la raison la maintienne énergiquement contre ses adversaires , si elle est déjà faite ; ou , si elle ne l'est pas , en poursuive jusqu'au bout l'exécution , en dépit des obstacles.

1. Je porte au loin mes regards autour de moi pour trouver des exemples de ce que je viens de dire , et je n'en trouve pas de plus frappant que la constance de Fulvius Flaccus. Il venait de reprendre la ville de Capoue , qui , séduite par les trompeuses promesses d'Annibal , avait pensé obtenir l'empire de l'Italie , au prix d'une odieuse défection. Mais jugeant le crime des Campaniens avec autant de justice qu'il y avait de gloire à les vaincre , il résolut d'exterminer leur sénat , auteur du décret impie de la révolte. Tous les membres de cette assemblée furent donc chargés de chaînes et mis en prison , moitié à Téanum , moitié à Calès , où ils devaient attendre , pour subir leur châtiment , que Fulvius eût terminé des affaires qui lui paraissaient plus urgentes. Mais , sur le bruit d'une sentence plus douce prononcée par le sénat romain , craignant que

muros excelsos latosque ostendenti , dixit : *Si mulieribus istos comparastis , recte : si viris , turpiter.*

CAPUT VIII.

DE CONSTANTIA ROMANORUM.

Apertum et animosum bonae fiduciae pectus emenso quasi debitum superest opus , constantiae representatio. Natura enim sic comparatum est , ut , quisquis se aliquid ordine ac recta mente complexum confidit , vel jam gestum , si obtrectetur , acriter tueatur ; vel nondum editum , si interpelletur , sine ulla cunctatione ad effectum perducat.

1. Sed dum exempla propositae rei persequor , latius mihi circumspectanti , ante omnia se Fulvii Flacci constantia offert. Capuam , fallacibus Annibalis promissis Italiae regnum nefaria defectione pacisci persuasam , armis occupaverat ; tam deinde culpae hostium justus aestimator , quam speciosus victor , Campanum senatum , impii decreti auctorem , funditus delere constituit : itaque catenis onustum in duas custodias , Teanum , Calenamque divisit ; consilium exsecuturus , quum ea peregisset , quorum administrandorum celerior esse necessitas videbatur. Rumore autem de mitiore senatus sententia orto , ne debitam poenam scelerati effugerent , nocte admissa equo , Teanum

les coupables ne vissent à échapper au supplice qu'ils méritaient, il part de nuit à cheval, arrive à Tëanum, y fait exécuter les prisonniers, et repart sur-le-champ pour Calès, où il poursuit l'entier accomplissement de son projet. Déjà les traltres sont attachés au poteau; Fulvius reçoit du sénat la lettre qui faisait grâce de la vie aux Campaniens; il la place, sans l'ouvrir, dans sa main gauche, ordonne au licteur de faire son devoir, et n'ouvre enfin la dépêche qu'après s'être mis dans l'impossibilité d'y obéir. Cette constance lui fait encore plus d'honneur que sa victoire; car, en séparant, pour les comparer, les deux titres de gloire qu'il sut réunir, on trouvera qu'il y eut plus de mérite à punir Capoue qu'à s'en emparer (An de R. 542).

2. Si Fulvius fut admiré pour cette constance dans sa sévérité, Q. Fabius Maximus ne le fut pas moins pour l'amour infatigable dont il fit preuve envers sa patrie. Il avait donné de l'argent à Annibal pour la rançon de prisonniers romains: l'État refusa de lui en tenir compte; il ne s'en plaignit pas. Pendant sa dictature, il vit l'autorité du maître de la cavalerie Minucius égalée à la sienne par le sénat; il garda le silence. On lui fit essuyer bien d'autres injustices; il conserva cette noble égalité d'âme. Il ne se permit jamais contre la république le moindre ressentiment, rien ne pouvant rebuter son zèle pour ses concitoyens. Et dans la guerre, n'est-ce pas encore la même constance? Voyant l'empire presque anéanti par la bataille de Cannes, et à peine capable de mettre sur pied de nouvelles troupes, il se persuada qu'il valait mieux tromper et éluder les attaques des Carthaginois, que d'en venir avec eux aux mains dans une grande bataille.

contendit; interfectisque, qui ibi asservabantur, e vestigio Cales transgressus, perseverantiæ suæ opus exsequutus est; et jam deligatis ad palum hostibus, litteras a patribus conscriptis nequidquam Campanis salutare accepit: in sinistra enim eas manu, sicut erant traditæ, reposuit; ac jussu licitore lege agere, tum demum aperuit, postquam illis obtemperari non poterat. Qua constantia victoriæ quoque gloriam antecellit; quia, si eum intra se ipsum partita laude æstimes, majorem punita Capua, quam capta reperies.

2. Atque ista quidem severitatis; illa vero pietatis constantia admirabilis, quam Q. Fabius Maximus infatigabilem patriæ præstitit. Pecuniam pro captivis Annibali numeraverat: fraudatus ea publice, tacuit. Dictatori ei magistrum equitum Minucium jure imperii senatus æquaverat; silentium egit: compluribus præterea injuriis lacessitus, in eodem animi habitu permansit, nec unquam sibi reipublicæ permisit irasci; tam perseverans in amore civium fuit. Quid in bello gerendo, nonne par ejus constantia? Imperium Romanum Cannensium prælio pæne destructum vix sufficere ad exercitus comparandos videbat; itaque frustrari et eludere Pœnorum impetus, quam manum cum his tota acie conserere melius ratus, pluribus comminationibus Annibalis irritatus, sæpe etiam spe

Sans cesse provoqué par Annibal, qui le menaçait souvent, et plus souvent, encore lui offrait l'espérance d'une victoire, jamais il ne s'écarta, même pour d'insignifiantes escarmouches, du plan salutaire qu'il s'était tracé. Partout enfin, il se montra (ce qui est bien difficile) supérieur au ressentiment et à l'espérance. Comme Scipion avait sauvé la patrie en combattant, Fabius la sauva en évitant de combattre; et si l'un subjuguait Carthage par sa célérité, l'autre, par sa temporisation, empêcha Rome d'être subjuguée.

3. C. Pison, dans une circonstance des plus critiques, soutint avec une constance admirable sa dignité de consul, comme on le verra dans ce récit. M. Palicanus, le plus séduiteux des citoyens, avait, par de pernicieuses flatteries, usurpé la faveur du peuple, qui faisait tous ses efforts, dans les comices, pour l'élever au consulat. C'était le comble de l'opprobre que de vouloir confier la souveraine magistrature à cet homme, dont la conduite odieuse méritait plutôt un châtement exemplaire que le moindre honneur. Aux emportements de la multitude se joignait la furie tribunitienne, compagne assurée de ses passions quand elles se déchaînent, infatigable aiguillon de ses passions quand elles sommeillent. Dans une conjoncture à la fois si déplorable et si honteuse pour la république, les tribuns entourent Pison, le font monter presque de force à la tribune, l'y tiennent comme assiégré, lui demandent « s'il proclamera Palicanus consul, quand le peuple lui aura donné ses suffrages. » Il répond d'abord « qu'il ne croit pas ses concitoyens tombés dans un assez grand aveuglement pour en venir à cet excès d'indignité. » Les tribuns s'opiniâtrent, insistent, et lui disent: « Mais si on

bene gerendæ rei oblata, nunquam a consilii salubritate, ne parvi quidem certaminis discrimine, recessit: quodque est difficillimum, ubique ira ac spe superior apparuit. Ergo ut Scipio pugnando, ita hic non dimicando, maxime civitati nostræ succurrisse visus est: alter enim celeritate sua Carthaginem oppressit; alter cunctatione id egit, ne Roma opprimi posset.

3. C. etiam Pisonem mirifice et constanter turbulenti reipublicæ statu egisse consulem, narratione insequenti patet. M. Palicani seditiosissimi hominis pestiferis blanditiis præreptus populi favor consularibus comitiis summum dedecus admittere conabatur, amplissimum ei imperium deferre cupiens, cujus teterrimis actis exquisitum potius supplicium, quam ullus honos debebatur; nec deerat consternatæ multitudini furialis fax tribunitia, quæ temeritatem ejus et ruentem comitaretur, et languentem actionibus suis inflammaret. In hoc miserando pariter et erubescendo statu civitatis, tantum non manibus tribunorum pro rostris Piso collocatus, quum hinc atque illinc eum ambissent, et an Palicanum, suffragiis populi consulem creatum, renuntiaturus esset, interrogaretur; primo respondit: Non existimare se, tantis tenebris offusam esse rempublicam, ut huc indignitalis veniretur. Deinde quum perseveranter instarent ac dicerent:

en vient là? — Non, réplique-t-il alors, je ne le proclamerai point. » Une réponse aussi ferme enleva le consulat à Palicanus, avant qu'il l'eût obtenu. Ainsi, Pison brava bien des dangers pour ne pas laisser fléchir la noble roideur de son âme (An de R. 686).

4. Métellus le Numidique, par une semblable fermeté, attira sur sa tête un orage dont sa grande âme et son caractère auraient dû le garantir. Démêlant le but des funestes entreprises du tribun Saturninus, et prévoyant dans quel abîme de maux elles plongeraient la république, si l'on n'y mettait obstacle, il aimait mieux subir l'exil que l'autorité de ce factieux. Quel homme montra jamais plus de constance? Plutôt que de renoncer à l'austérité de ses principes, il se condamna à vivre loin d'une patrie où il occupait le faite des dignités (An de R. 653).

5. Mais si personne, à mon avis, ne l'emporte sur Métellus, je puis toutefois lui comparer avec justice l'augure Qu. Scévola. Sylla avait défait, terrassé ses ennemis; il était maître de Rome : les armes à la main, il avait assemblé le sénat; il voulait, dans sa rage impatiente, faire déclarer sans délai Marius ennemi public. Personne n'osait s'opposer à sa volonté; Scévola seul, invité à dire son avis, refusa d'opiner. Le dictateur lui fit d'effroyables menaces. « En vain, lui répondit Scévola, tu me montres ces bataillons de soldats dont tu tiens cette enceinte investie; en vain tu me menaces de la mort; tu ne me forceras jamais, pour conserver les faibles restes d'un sang épuisé, à déclarer Marius ennemi de l'État, Marius le sauveur de Rome et de l'Italie! » (An de R. 665.)

6. Qu'y a-t-il de commun entre une femme et les assemblées du peuple? Rien, quand on est fidèle

Age, si ventum fuerit? Non renuntiabo, inquit. Quo quidem tam abscisso responso consulatum Palicano, prius quam illum adipisceretur, eripuit. Multa et terribilia Piso contempit, dum speciosum mentis suæ flecti non vult rigorem.

4. Metellus autem Numidicus, propter consimile perseverantiæ genus, excepit quoque indignam majestate ac moribus suis procellam : quum enim animadverteret quo tenderent Saturnini tribuni plebis funesti conatus, quantoque malo reipublicæ, nisi his occurreretur, erupturi essent; in exilium, quam in legem ejus, ire maluit. Potest aliquis hoc viro dici constantior? qui, ne sententia sua pelleretur, patria, in qua summum dignitatis gradum obtinebat, carere sustinuit.

5. Cæterum ut neminem ei prætulerim, ita Qu. Scævola augurem merito comparaverim. Dispulsis prostratisque inimicorum partibus, Sulla occupata urbe senatum armatus coegerat, ac summa cupiditate ferebatur, ut C. Marius quam celerrime hostis judicaretur. Cujus voluntati nullo obviam ire audente, solus Scævola interrogatus de hac re, sententiam dicere noluit. Quin etiam truculentius sibi minitanti Sullæ, « Licet, inquit, mihi agmina militum, quibus Curiam circumsedisti, ostentes; licet mortem

VALÈRE MAXIME.

aux coutumes antiques; mais une fois que le calme intérieur est troublé par la tourmente des séditions, le pouvoir des anciens usages est détruit, et la violence a plus d'empire que les conseils et les devoirs de la bienséance. Je te citerai donc, illustre Sempronia, toi, la sœur de Ti. et de C. Gracchus, toi, la femme de Scipion Émilien; non dans le but perfide de compromettre la gloire de ton nom par une comparaison déplacée avec ces graves personnages, mais, au contraire, pour en transmettre à la postérité l'honorable souvenir; pour lui apprendre qu'amenée par un tribun devant le peuple assemblé, tu sus, au milieu de la plus horrible confusion, soutenir jusqu'au bout la dignité de ta famille. Oui, on t'obligea de paraître sur ce théâtre, où les premiers citoyens ne se montraient jamais sans quelque trouble. Un redoutable pouvoir voulut t'effrayer par des regards farouches, par un ton menaçant; à tes oreilles, retentissaient les clameurs d'une multitude insensée; tout un peuple, partisan d'Equitius, et réclamant pour lui, avec autant d'acharnement que d'injustice, les droits de la maison Sempronienne, te sommait de le reconnaître, par un baiser, pour le fils de ton frère Tibérius. Mais, malgré l'exécrable audace de ce monstre sorti de je ne sais quel repaire ténébreux (1), malgré ses efforts pour usurper une parenté étrangère, tu le repoussas avec horreur (An de R. 652).

7. Ces grands hommes, lumières de la patrie, ne s'offenseront pas si, à côté de leurs images resplendissantes, viennent figurer de généreux centurions. De même que l'humilité doit ses hommages à la grandeur, de même aussi la noblesse

(1) Equitius était le fils d'un affranchi du Picénum. Les tribuns Saturninus, Glaucia et Apuléius, pour se donner l'appui d'un nom illustre, le firent passer pour un fils de T. Gracchus, et le choisirent pour collègue. Voy. III, 2, 18; IX, 7, 1; 18, 1.

identidem miniteris : nunquam tamen efficies, ut propter exiguum senilemque sanguinem meum, Marium, a quo Urbs et Italia conservata est, hostem judicem. »

6. Quid feminae cum concione? si patrius mos servetur, nihil; sed ubi domestica quies seditionum agitata fluctibus est, prisca consuetudinis auctoritas convellitur : plusque valet quod violentia cogit, quam quod suadet et præcipit verecundia. Itaque te, Sempronia, Tib. et C. Gracchorum soror, uxor Scipionis Æmiliani, non ut absurde gravissimis virorum operibus inserens, maligna relatione comprehendam; sed quia a tribuno plebis producta ad populum, in maxima confusione nihil a tuorum amplitudine degenerasti, honorata memoria prosequar. Coacta es eo loci consistere, ubi principum civitatis perturbari frons solebat. Instabat tibi torvo vultu minas profundens amplissima potestas : clamor imperita multitudinis obstrepabat : totum forum acerrimo studio nitabatur, ut Equitio, cui Sempronie gentis falsum jus quærebatur, tamquam filio Tiberii fratris tui, osculum dares. Tu tamen illum, nescio quibus tenebris protractum portentum, exsecrabili audacia ad usurpandam alienam propinquitatem tendentem, repulisti.

7. Non indignabuntur Urbis nostræ lumina, si inter eo-

doit ses encouragements plutôt que son mépris au naturel heureux qui surgit de l'obscurité. Maintenant, faut-il exclure du nombre de ces grands exemples celui de T. Pontius? Soldat du parti de César, il avait été fait prisonnier par un détachement de l'armée de Scipion; et comme ce dernier lui offrait la vie, à la condition de servir sous les drapeaux de Cn. Pompée, son gendre, il n'hésita pas à répondre : « Scipion, je vous rends grâce; à ce prix, je n'ai que faire de la vie. » Il n'avait point d'aïeux; mais quelle noblesse d'âme! (An de R. 707).

8. Cet exemple de fermeté fut suivi par C. Mévius, centurion du divin Auguste. Il avait, dans la guerre contre Antoine, donné des preuves multipliées de la plus brillante valeur. Enveloppé enfin par l'ennemi dans une embuscade imprévue, il fut conduit à Alexandrie, auprès d'Antoine. « Que veux-tu que j'ordonne de toi? » lui demanda celui-ci : « Fais-moi périr, lui répondit Mévius; car ni le don de la vie, ni les rigueurs de la mort ne me feront quitter le parti de César et passer dans le tien. » Au reste, ce noble mépris de la vie fut précisément ce qui la lui fit obtenir; car Antoine lui fit grâce, en considération de son courage (An de R. 723).

DE LA CONSTANCE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Rome nous fournirait encore bien des traits pareils; mais il faut, pour éviter la satiété, garder une sage mesure. Je vais donc maintenant descendre à des exemples étrangers. Au premier rang doit figurer Blassius. Rien de plus opiniâtre que sa constance. Il voulait rendre aux Romains

rum eximium fulgorem, centurionum quoque virtus spectandam se obtulerit. Nam ut humilitas amplitudinem venerari debet, ita nobilitate fovenda magis, quam spernenda bonæ indolis novitas est. An abigi debet T. Pontius ab horum exemplorum contextu? qui pro Cæsaris partibus excubans, Scipionis præsidio interceptus, quum uno modo salus ab eo daretur, si se futurum Cn. Pompeii, generi ipsius, militem affirmasset, ita respondere non dubitavit : *Tibi quidem, Scipio, gratias ago : sed mihi uti ista conditione vitæ non est opus.* Sine ullis imaginibus nobilem animum!

8. Idem constantiæ propositum sequutus C. Mevius centurio divi Augusti, quum Antoniano bello sæpenumero excellentes pugnas edidisset, improvisis hostium insidiis circumventus, et ad Antonium Alexandriam perductus, interrogatusque, quidnam de eo statui deberet : « Jugulari me, inquit, jube; quia nec salutis beneficio, neque mortis supplicio adduci possum, ut aut Cæsaris miles esse desinam, aut tuus esse incipiam. » Cæterum quo constantius vitam contempsit, eo facilius impetravit; Antonius enim virtuti ejus incolunitatem tribuit.

DE CONSTANTIA EXTERNORUM.

1. Complura hujuscæ notæ romana exempla superant; sed satiétas modo vitanda est; itaque stylum meum ad externa jam delabi permittam. Quorum principalium tenent

Salapia, sa patrie, occupée par une garnison carthaginoise. Il y avait, dans cette ville, un certain Dasius, son plus ardent adversaire dans les affaires publiques, dévoué d'ailleurs tout entier au parti d'Annibal, mais sans lequel un pareil dessein ne pouvait réussir. Il osa tenter, avec plus de zèle que d'espérance, de l'associer à cette entreprise. Dasius n'eut rien de plus pressé que d'informer Annibal des propositions qu'on lui avait faites, y ajoutant tout ce qui pouvait le faire valoir lui-même davantage et rendre son ennemi plus odieux. Annibal les fit comparaitre, l'un pour prouver son accusation, l'autre pour se justifier. Mais, pendant que la discussion était engagée devant son tribunal et captivait l'attention de tous les assistants, il survint au juge une affaire plus urgente, qu'il traita sur-le-champ. Blassius profita de cette interruption pour exhorter son adversaire, à voix basse et d'un air mystérieux, à préférer le parti des Romains à celui des Carthaginois. Celui-ci de s'écrier aussitôt qu'en présence même du général, on osait tenter sa fidélité. Mais comme la chose paraissait incroyable, n'avait été entendue de personne, et était avancée par un ennemi, la vérité passa pour un mensonge. Néanmoins, peu de temps après, l'admirable constance de Blassius finit par entraîner Dasius, et livra Salapia à Marcellus, avec les cinq cents Numides qui en composaient la garnison (An de R. 543).

2. Une résolution que les Athéniens avaient prise, contre l'avis de Phocion, n'avait pas laissé d'être suivie d'un heureux résultat. Phocion continua de soutenir son opinion, jusqu'à dire à la

Blassius, cujus constantia nihil pertinacius; Salapiam enim patriam suam, præsidio Punico occupatam, Romanis cupiens restituere, Dasium, acerrimo studio secum in administratione reipublicæ dissidentem, et alioquin animo toto Annibalis amicitia vacantem, sine quo propositum consilium peragi non poterat, ad idem opus agrediendum majore cupiditate, quam spe certiore, tentare ausus est; qui protinus sermonem ejus, adjectis quæ et ipsum commendatiorem, et inimicum invisorem factura videbantur, Annibali retulit; a quo adesce jussi sunt, ut alter crimen probaret; alter defenderet : cæterum pro tribunali quum res gereretur, et quæstioni illi omnium oculi essent intenti, dum aliud forte ceterioris curæ negotium tractatur, Blassius, vultu dissimulante, et voce submissa, monere Dasium cepit, *ut Romanorum potius quam Carthaginiensium partes foveret;* enimvero tunc ille proclamavit, *se in conspectu ducis adversus eum sollicitari :* quod quia et incredibile existimabatur, et ad unius tantum aures penetraverat, et jactabatur ab inimico, veritas fide caruit; sed non ita multo post Blassii mira constantia Dasium ad se traxit, Marcelloque Salapiam, et quingentos Numidas, qui in ea custodiæ causa erant, tradidit.

2. Phocion vero, quum Athenienses rem aliter atque ipse suaserat, prospere administrassent, adeo perseverans sententiæ suæ propugnator exstitit, ut in concione

tribune « qu'il félicitait les Athéniens de leur succès, mais que son avis n'en était pas moins le meilleur. » Ainsi l'événement, qui avait justifié un parti téméraire, ne put lui faire condamner celui qu'il avait jugé raisonnable; il resta convaincu que, si l'un fut plus heureux, l'autre eût été plus sage. La fortune, en favorisant une mauvaise mesure, ne fait souvent que de flatteuses avances à la témérité; et c'est pour lui porter ensuite de plus terribles coups, qu'elle lui procure des succès inespérés. Phocion était naturellement humain, compatissant, généreux; la douceur de son caractère en tempérant l'austérité. Aussi ce fut bien justement que la voix unanime de ses concitoyens l'honora du surnom de *bon*. Sa ténacité, qui avait un air de roideur, était encore une vertu aimable dans cette âme débonnaire.

3. Socrate, qui, sous son manteau de philosophe, avait une âme vigoureuse, donna l'exemple d'une constance encore plus opiniâtre. La république d'Athènes, animée d'une prévention aussi injuste que barbare contre les dix généraux qui avaient détruit, près des Arginuses, la flotte lacédémonienne, les avait condamnés, par une odieuse sentence, à la peine de mort (1). Socrate était revêtu alors de la magistrature qui sanctionnait les arrêts du peuple. Ne pouvant voir sans horreur tant de courageux citoyens indignement sacrifiés aux fureurs de l'envie, il opposa une mâle fermeté aux préventions de la multitude; il ne se laissa contraindre, ni par les plus terribles clameurs, ni par les plus atroces menaces, à autoriser cet acte de démence publique. Cette opposition, qui ôtait au peuple le moyen d'as-

(1) On les accusait de n'avoir pas inhumé les morts. Une tempête les en avait empêchés.

lactari quidem se successu eorum, sed consilium tamen suum aliquanto melius fuisse diceret. Non enim damnavit, quod recte viderat, quia quod alius male consuluerat, bene cesserat; felicius illud existimans, hoc sapientius. Blandum animum sane temeritati casus facit, ubi pravo consilio propitius adspirat; quoque vehementis noceat, insperatus prodest. Placidi et misericordes, et liberales, omni que suavitate temperati mores Phocionis: quos optime profecto consensus omnium *bonitatis* cognomine decorandos censuit: itaque constantia, quæ natura rigidior videbatur, lenis e mansueto pectore fluxit.

3. Socratis autem virilitatis robore palliatus animus, aliquanto præfractius perseverantiæ exemplum edidit. Universa civitas Atheniensium iniquissimo ac truculentissimo errore instincta, de capite decem prætorum, qui apud Arginusas Lacedæmoniam classem deleverant, tristem sententiam tulerat. Forte tunc ejus potestatis Socrates, cujus arbitrio plebiscita ordinarentur, indignum judicans, tot et tam bene meritos ex indigna causa impetu invidiæ abripi, temeritati multitudinis constantiam suam objecit, maximoque concionis fragore et incitatissimis minis compulsus non est, ut se publicæ dementiæ auctorem adscriberet: quæ oppositu ejus legitima grassari via pro-

sovir légalement sa rage, ne l'empêcha pas de tremper ses mains dans le sang innocent de ces généraux; et Socrate s'exposa ainsi à devenir, par sa mort, la onzième victime des fureurs de sa patrie en délire (Av. J.-C. 406).

4. Le trait suivant, sans avoir le même éclat, peut être regardé comme une des plus grandes épreuves de la constance ayant à lutter contre le pouvoir de l'amitié dans l'accomplissement d'un devoir judiciaire. L'Athénien Éphialte, chargé des fonctions d'accusateur public, fut obligé de déférer à la justice, entre autres citoyens, Démocrate, dont le fils, Démocharès, jeune homme d'une rare beauté, était son plus intime ami. Joignant ainsi au cruel ministère d'accusateur, que lui imposait l'État, la triste condition d'accusé, que lui faisaient partager ses affections personnelles, il n'eut la force ni de repousser ce jeune homme, qui vint le prier d'adoucir l'accusation portée contre son père, ni de le regarder dans l'humble attitude d'un suppliant, prosterné à ses genoux. La tête voilée, pleurant lui-même et gémissant, il écouta jusqu'au bout sa prière. Il n'en resta pas moins fidèle à la vérité dans son accusation contre Démocrate, qu'il fit condamner: victoire encore plus douloureuse peut-être que glorieuse, puisqu'il dut triompher de lui-même, avant d'acabler le coupable (Av. J.-C. 339).

5. Cet exemple le cède encore à celui de Dion de Syracuse, à la différence près des conjonctures. On lui disait d'Héraclide et de Callippe, lesquels avaient toute sa confiance, que c'étaient des traîtres qui en voulaient à sa vie, et dont il devait se garder: « J'aime mieux cesser de vivre, répondit-il, que de me voir réduit, dans la

hibita, injusto prætorum cruore manus suas contaminare perseveravit; nec timuit Socrates, ne consarnatæ patriæ undecimus furor mors ipsius existeret.

4. Proximum, etsi non ejusdem splendoris est, tamen adeo certum constantiæ haberi potest experimentum, quum efficacis operæ forensis, tum fidei non latentis. Athenis Ephialtes accusare publice jussus, et inter cæteros Demonstrati nomen deferre coactus est, cujus filius erat Demochares, excellentis formæ puer, animo ejus flagrantissimo inhærens amore; itaque communis officii sorte truculentus accusator, privati affectus conditione miserabilis reus, puerum ad se exorandum, quo parcius patris criminibus insisteret, venientem neque repellere, neque supplicem genibus suis advolutum intueri sustinuit; sed operto capite flens et gemens, preces expromere passus est; nihilque minus sincera fide accusatum Demonstratum damnavit. Victoriæ, nescio laude, an tormento majore partam! quoniam prius, quam sontem opprimeret, se ipsum vicit Ephialtes.

5. Quem Syracusanus Dion diversitate exempli prægravat: qui, quibusdam monentibus, ut adversus Héraclidem et Callippum, quorum fidei plurimum credebat, tanquam insidias ei nectentes cautior esset respondit,

crainte d'une mort violente, à confondre mes amis avec mes ennemis » (Av. J.-C. 359).

6. Le trait suivant est devenu fameux, et par l'admiration qu'il inspire, par le nom de celui qui en est l'auteur. Alexandre, roi des Macédoniens, après la célèbre bataille où il extermina les meilleures troupes de Darius, alla, tout en sueur, après une marche ardente sous le ciel brûlant de la Cilicie, se plonger dans le Cydnus, dont les eaux, singulièrement limpides, traversent la ville de Tarse. Mais, saisi tout à coup par le froid, les nerfs engourdis, les membres glacés et perclus, il fut rapporté dans la ville la plus voisine du camp, à la vue de son armée consternée. Il gisait malade à Tarse, à la veille d'une nouvelle victoire, dont ce mal soudain rendait l'espérance incertaine. Les médecins assemblés cherchaient, avec la circonspection sévère de la science, les moyens de le sauver. Leurs avis se réunirent en faveur d'une potion, et Philippe, le médecin, l'ami et le compagnon assidu d'Alexandre, la prépara lui-même et la lui présenta. Au même instant le roi reçut de Parménion une lettre qui l'avertissait de se défier de Philippe, comme d'un traître gagné par Darius à prix d'argent. Alexandre lut cette lettre, avala le breuvage sans hésiter, et la donna ensuite à lire à Philippe. Une si ferme confiance dans la fidélité de son ami reçut des dieux immortels la plus digne récompense, puisqu'ils ne permirent pas qu'un faux rapport lui fit repousser un médicament qui devait lui sauver la vie (Av. J.-C. 333).

se vita malle excedere, quam metu violentæ mortis amicos inimicosque juxta ponere.

6. Quod sequitur, et rei ipsius admiratione, et claritate auctoris illustre. Alexander Macedonum rex inclyta jam pugna, excellentissimis opibus Darii contusus, æstu et itineris fervore in Cilicia percalectus, Cydno, qui aquæ liquore conspicuus Tarsum interfluit, corpus suum immerisit. Subito deinde ex nimio haustu rigoris obstupescit nervis, ac torpore hebetatis artubus, maxima cum exanimatione totius exercitus, in oppidum castris propinquum defertur. Jacebat æger Tarsi, inque valetudine ejus adversa, instantis victoriæ spes fluctuabat. Itaque convocati medici, attentissimo consilio salutis remedia circumspiciebant : qui quum ad unam potionem sententiam direxissent, atque eam Philippus medicus suis manibus temperatam Alexandro (erat autem ipsius amicus et comes) porrexisset, a Parmenione missæ litteræ superveniunt, admonentes, ut rex insidias Philippi, perinde ac pecunia corrupti a Dario, caveret; quas quum legisset, sine ulla cunctatione medicamentum hausit, ac tunc legendas Philippo tradidit. Pro quo tam constanti erga amicum judicio, dignissimam a diis immortalibus mercedem recepit, qui incolunitatis ejus præsidium falso interpellari indicio noluerunt.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE I.

DE LA MODÉRATION, CHEZ LES ROMAINS.

Je passe à la plus salutaire des qualités de l'esprit, à la modération, qui préserve notre âme des écarts où la précipiteraient de fougueuses et aveugles passions. Aussi échappe-t-elle aux traits mordants de la censure, et la voit-on recueillir le plus riche tribut de louanges. Montrons-en donc les effets dans les hommes les plus illustres.

1. Et pour remonter jusqu'au berceau de la souveraine magistrature, P. Valérius, à qui son respect pour la majesté du peuple mérita le nom de *Poplicola*, voyant, après l'expulsion des rois, toute la force et tout l'appareil du pouvoir monarchique réunis dans sa personne, sous le titre d'autorité consulaire, parvint, par sa modération, à faire supporter cette dignité suprême, qui faisait ombrage à la liberté. Il ôta les haches de ses faisceaux, et les fit toujours baisser devant le peuple assemblé. Il en réduisit même le nombre de moitié, en prenant volontairement pour collègue Sp. Lucretius, à qui, par déférence pour son âge, il céda, le premier mois, l'honneur des faisceaux. Il fit, en outre, sanctionner, dans une assemblée par centuries, une loi portant défense à tout magistrat de faire battre de verges ou de faire mourir un citoyen romain qui en appellerait au peuple. Ainsi, pour ajouter à la liberté des citoyens, il retrancha peu à peu de son pouvoir. Il alla jusqu'à démolir sa maison, parce que, située sur une hauteur, elle pouvait ressem-

LIBER QUARTUS.

CAPUT I.

DE MODERATIONE QUÆ IN ROMANIS.

Transgrediar ad saluberrimam partem animi, moderationem, quæ mentes nostras impotentis et temeritatis incursu transversas ferri non patitur. Quo evenit, ut reprehensionis morsu sit vacua, et laudis quæstu opulentissima. Itaque effectus suos in claris viris recognoscat.

1. Atque ut ab incunabulis summi honoris incipiam, P. Valerius, qui populi majestatem venerando, *Poplicolæ* nomen assequutus est, quum, exactis regibus, imperii eorum vim universam, omniaque insignia sub titulo consulatus in se translata cerneret, invidiosum magistratus fastigium moderatione ad tolerabilem habitum deduxit, fasces securibus vacuefaciendo, et in concione populo submitiendo; numerum quoque eorum dimidia ex parte minuit, ultro Sp. Lucretio collega assumpto, ad quem, quia major natu erat, priores fasces transferri jussit : legem etiam comitiis centuriatis tulit, *ne quis magistratus civem Romanum adversus provocationem verberare, aut necare vellet*. Ita, quo civitatis conditio liberior esset, imperium suum paulatim destruxit. Quid, quod ædes suas diruit, quia excelsiore loco positæ, in star arcis habere

bler à une citadelle. Abaisser ainsi sa demeure, n'était-ce pas élever sa gloire? (An de R. 244).

2. J'ai peine à quitter Poplicola; mais je suis impatient d'arriver à Furius Camillus, qui sut, avec tant de modération, passer d'une grande ignominie à une plus grande autorité. Exilé dans Ardée, il vit ses concitoyens, après la prise de Rome par les Gaulois, venir implorer son secours; mais il ne voulut aller à Véies, pour y prendre le commandement de l'armée, qu'après s'être assuré qu'on avait solennellement rempli toutes les formalités légales dans sa nomination à la dictature. Le triomphe de Camille sur les Véiens fut magnifique; sa victoire sur les Gaulois, éclatante: mais cette sage lenteur est bien plus admirable encore; car il est beaucoup moins difficile de vaincre l'ennemi que de se vaincre soi-même, que de ne montrer ni trop de précipitation à fuir ce que le sort a de contraire, ni trop d'empressement à profiter de ce qu'il a d'heureux (An de R. 363).

3. A la modération de Camille on peut comparer celle de Marcius Rutilius Censorinus. Créé censeur pour la seconde fois, il assembla le peuple, et lui adressa les plus sévères remontrances pour lui avoir conféré deux fois un pouvoir dont ses ancêtres avaient restreint la durée, parce qu'il leur semblait trop grand. Censorinus et le peuple avaient raison: l'un, en prescrivant une sage mesure dans la distribution des honneurs; l'autre, en se confiant à la modération du premier (An de R. 488).

4. Quel consul que L. Quinctius Cincinnatus! Les sénateurs voulaient le maintenir dans cette dignité, autant à cause de ses éminents services,

que parce que le peuple s'efforçait de laisser encore une année leur charge aux mêmes tribuns. Cincinnatus fit renoncer les deux partis à leur projet, en retenant le zèle des sénateurs et en forçant les tribuns à suivre l'exemple de sa modération. Ainsi un seul homme préserva cet auguste corps et le peuple du tort d'agir contre les lois (An de R. 293).

5. Fabius Maximus s'était vu cinq fois consul; son père, son aïeul, son bisaïeul et ses ancêtres l'avaient tous été plus d'une fois. Apprenant que le vœu unanime des citoyens portait son fils au consulat, il se rendit aux comices, et pria le peuple de retirer quelque temps cet honneur de la maison des Fabius. Ce n'est pas qu'il doutât des vertus de ce fils qui s'était déjà illustré; mais il ne fallait pas, disait-il, perpétuer dans une seule famille le plus grand pouvoir de l'État. Qu'y a-t-il de plus imposant et de plus beau que cette modération, qui triompha même de l'amour paternel, c'est-à-dire de la plus puissante des affections? (An de R. 461).

6. Nos ancêtres, dans leur reconnaissance pour le premier Africain, tâchèrent d'égaliser les récompenses et les honneurs à l'éclat de son mérite. Ils voulurent lui ériger des statues dans la place des comices, au forum, au sénat, dans le temple même du grand Jupiter; ils voulurent placer son image, en costume de triomphateur, à la table des dieux, dans les festins du Capitole; ils voulurent lui déferer le consulat à vie et la dictature perpétuelle. Mais il ne souffrit pas que de pareilles distinctions lui fussent accordées par un plébiscite ni décernées par un sénatus-consulte, et il se montra presque aussi grand par le

videbantur, nonne quantum domo inferior, tantum gloria superior evasit?

2. Vix juvat abire a Poplicola; sed venire ad Furium Camillum libet, cujus tam moderatus ex magna ignominia ad summum imperium transitus fuit, ut, quum praesidium ejus cives capta a Gallis urbe Ardæe exsulantibus petissent, non prius Veios ad accipiendum exercitum iret, quam de dictatura sua omnia solenni jure acta comperisset. Magnificus Camilli Veientanus triumphus, egregia Gallica victoria; sed ista cunctatio longe admirabilior. Multo enim multoque se ipsum quam hostem superare operosius est, nec adversa præpropere festinatione fugientem, nec secunda effuso gaudio apprehendentem.

3. Par Furio moderatione Marcius Rutilius Censorinus. Iterum enim censor creatus, ad concionem populum vocatum quam potuit gravissima oratione corripuit, quod eam potestatem bis sibi detulisset, cujus majores, quia nimis magna videretur, tempus coarctandum judicassent. Uterque recte, et Censorinus, et populus; alter enim ut moderate honores crederent, præcepit: alter se moderato credidit.

4. Age, L. Quinctius Cincinnatus qualem consulem gesit? quum honorem ejus patres conscripti continuare velent, non solum propter illius egregia opera, sed etiam quod populus eosdem tribunos in proximum annum creare

conabatur, quorum neutrum jure fieri poterat; utrumque discussit, senatus simul studium inlibendo, et tribunos verecundiæ suæ exemplum sequi cogendo. Ita unus causa fuit, ut amplissimus ordo, populusque tutus esset ab injusti facti reprehensione.

5. Fabius vero Maximus quum a se quinquies, et a patre, avo, proavo, majoribusque suis sæpenumero consulatum gestum animadverteret, comitiis, quibus filius ejus summo consensu consul creabatur, quam potuit constanter cum populo egit, ut vacationem aliquando hujus honoris Fabiæ genti darent: non quod filii virtutibus diffideret (erat enim illustris), sed ne maximum imperium in una familia continuaretur. Quid hac moderatione valentius, aut efficacius, quæ etiam patrios affectus, qui potentissimi habentur, superavit?

6. Non defuit majoribus grata mens ad præmia superiori Africano exsolvenda: siquidem maxima ejus merita paribus ornamentis decorare conati sunt. Voluerunt illi statuas in comitio, in rostris, in curia, in ipsa denique Jovis opt. max. cella ponere: voluerunt imaginem ejus triumphali ornatu indutam Capitolinis pulvinaribus applicare: voluerunt ei continuum per omnes vitæ annos consulatum, perpetuamque dictataram tribuere. Quorum nihil sibi neque plebiscito dari, neque senatusconsulto decerni

refus de ces honneurs que par les exploits qui les lui avaient mérités (An de R. 553).

La même grandeur d'âme lui fit prendre, dans le sénat, la défense d'Annibal, que les députés de sa nation étaient venus accuser de souffler parmi eux un esprit de révolte. Il ajouta que les sénateurs ne devaient pas s'immiscer dans les affaires de Carthage; et, par cette modération sublime, il sauva la vie de l'un et l'honneur des autres, ne se croyant plus leur ennemi après la victoire (An de R. 558).

7. Citons aussi M. Marcellus, qui montra, le premier, qu'Annibal n'était pas invincible ni Syracuse imprenable. Des Siciliens étaient venus à Rome, pendant son consulat, porter plainte contre lui. Comme son collègue Valérius Lévinus était alors absent, il ne voulut point convoquer le sénat pour entendre leurs griefs, de peur qu'ils se crussent moins libres de les exposer. Mais, dès le retour de Lévinus, il fit de lui-même la proposition de leur donner audience, écouta patiemment leur accusation, voulut même, quand Lévinus leur enjoignit de se retirer, qu'ils demeurassent pour assister à sa justification. La cause plaidée de part et d'autre, il sortit avec eux du sénat, pour ne gêner en rien la liberté des suffrages. On déclara leur plainte inadmissible. Alors ils vinrent humblement le supplier de les recevoir dans sa clientèle, et il les y reçut avec bonté. Enfin, le sort lui ayant assigné la Sicile, il céda cette province à son collègue. Autant de degrés divers dans la modération de Marcellus envers les Siciliens, autant de sujets d'éloges (An de R. 543).

8. Combien fut admirable aussi la conduite

patiendō, pœne tantum in recusandis honoribus se gessit, quantum gesserat in emerendis.

Eodem robore mentis causam Annibalis in senatu protexit, quum eum cives sui missis legatis tamquam seditiones apud eos moventem accusarent. Adjecit quoque, non oportere patres conscriptos se reipublicæ Carthaginiensium interponere : altissimaque moderatione alterius salutem consuluit, alterius dignitati; victoria tenuis utriusque hostem egisse contentus.

7. At M. Marcellus, qui primus et Annibalem vinci, et Syracusas capi posse docuit, quum in consulatu ejus Siculi de eo questum in urbem venissent, nec senatum ulla de re habuit, quia collega Valerius Lævinus forte aberat; ne ob id Siculi in querendo timidiore essent: et ut is reddi, ultro de his admittendis retulit, querentesque de se patienter sustinuit. Jussos etiam a Lævino discedere, remanere, ut suæ defensionis interessent, coegit. Ac deinde utraque parte perorata, etiam excedentes curia subsequutus est, quo liberius senatus sententiam ferret. Improbatis quoque eorum querelis, supplices et orantes, ut ab eo in clientelam reciperentur, clementer excepit. Super hæc Siciliam sortitus, eam provinciam collegæ cessit. Toties laudatio Marcelli variari potest, quoties novis ipse gradibus moderationis adversus socios usus est.

8. Quam Ti. etiam Gracchus admirabilem se exhibuit!

de Ti. Gracchus! Il était tribun du peuple et l'ennemi déclaré des deux Scipions, l'Africain et l'Asiatique. Ce dernier, ne pouvant donner caution pour une amende prononcée contre lui, allait être conduit en prison par l'ordre du consul. Il implora la protection des tribuns assemblés; aucun d'eux ne voulut intervenir. Gracchus alors se détacha de ses collègues, pour composer un décret. Personne ne douta qu'il ne le rédigeât contre l'Asiatique, et dans les termes d'un ennemi courroucé. Il revint bientôt, commença par jurer qu'il n'était point réconcilié avec les Scipions, et lut ensuite le décret suivant: « L. Cornélius Scipion ayant fait jeter en prison les généraux ennemis qui précédaient son char, le jour de son triomphe, ce serait une atteinte et un outrage à la majesté du peuple romain que de l'y jeter lui-même. En conséquence je ne souffrirai point cette indignité. » Le peuple vit avec plaisir son attente trompée par Gracchus, et donna de justes éloges à sa modération (An de R. 566).

9. Il faut compter aussi C. Claudius Néron parmi les modèles d'une rare modération. Il avait partagé la gloire de Livius Salinator dans la défaite d'Asdrubal; mais comme la bataille s'était donnée dans la province de Salinator, il se contenta de suivre à cheval le char triomphal de son collègue, et renonça pour lui-même à l'honneur du triomphe, que le sénat lui avait également décerné. Il triompha donc sans l'appareil ordinaire, mais avec d'autant plus d'éclat que, dans les louanges dont ils étaient l'objet, son collègue n'avait que le mérite de la victoire, tandis qu'il avait, en outre, celui de la modération (An de R. 546).

Tribunus enim plebis, quum ex professo inimicitias cum Africano, et Asiatico, Scipionibus gereret, et Asiaticum judicatis pecuniæ satisfacere non posset, atque ideo a consule in vincula publica duci jussus esset, appellassetque collegium tribunorum; nullo volente intercedere, secessit a collegis, decretumque composuit. Nec quisquam dubitavit, quin eo scribendo irati hostis adversus Asiaticum verbis usus esset. At is primum juravit, se cum Scipionibus in gratiam non rediisse; deinde tale decretum recitavit: « Quum L. Cornelius Scipio die triumphi sui ante currum actos hostium duces in carcerem conjecerit, indignum et alienum a majestate populi rom. videri, eodem ipsum ducti. Itaque id non se fieri passurum. » Libenter tunc opinionem suam populus Rom. a Graccho deceptam cognovit, moderationemque ejus debita laude prosequutus est.

9. C. quoque Claudius Nero inter cætera præcipue moderationis exempla numerandus est. Livii Salinatoris in Asdrubale opprimendo gloriæ particeps fuerat: attamen eum triumphantem equo sequi, quam triumpho, quem ei senatus atque decreverat, uti maluit; quia res in provincia Salinatoris gesta fuerat. Sine curru ergo triumphavit, eo quidem clarius, quod illius victoria tantummodo laudabatur, hujus etiam moderatio.

10. Ne Africanus quidem posterior nos de se tacere pa-

10. On ne peut pas non plus passer ici sous silence le second Africain. Comme il fermait le lustre en qualité de censeur, et que, pendant le sacrifice d'usage, le greffier lui lisait la formule solennelle des prières, par laquelle on demandait aux dieux immortels l'agrandissement et la prospérité de l'empire romain, « Il est, dit-il, assez vaste et assez puissant; je supplie donc les dieux de le conserver éternellement sans dommage; » et aussitôt il fit corriger ainsi l'antique formule dans le registre public. Les censeurs qui vinrent après lui se bornèrent, dans la clôture du lustre, à l'expression de ces vœux modérés. Scipion pensait avec raison qu'il fallait demander l'accroissement de l'empire, à l'époque où Rome n'allait chercher ses triomphes que jusqu'à la septième borne milliaire; mais que, maîtresse de plus de la moitié du monde, elle ne pouvait, sans se déclarer insatiable, porter plus loin ses désirs : trop heureuse encore, si elle ne perdait rien de ce qu'elle possédait. Ce grand homme ne montra pas moins de modération sur son tribunal de censeur. Il passait en revue les centurles des chevaliers : voyant approcher C. Licinius Sacerdos, que l'on venait d'appeler, « Je sais, lui dit-il, que vous vous êtes rendu coupable de parjure; et si quelqu'un veut vous accuser, je l'appuierai de mon témoignage. » Mais personne ne se présentant pour cette accusation, « Emmenez votre cheval, dit-il à Sacerdos; le censeur vous épargne la flétrissure : je ne veux pas remplir à la fois contre vous le rôle d'accusateur, de témoin, et de juge » (An de R. 611).

11. La même modération caractérisait Q. Scévola, l'un des plus grands hommes de la république. Appelé en témoignage contre un ci-

titur : qui censor, quum lustrum conderet, inque solito fieri sacrificio scriba ex publicis tabulis solenne ei præcationis carmen præiret, quo dii immortales, ut populi Romani meliores amplioresque facerent, rogabantur : *Satis*, inquit, *bonæ ac magnæ sunt. Itaque precor, ut eas perpetuo incolumes servent. Ac* protinus in publicis tabulis ad hunc modum carmen emendare jussit. Qua votorum verecundia deinceps censores in condendis lustris usi sunt. Prudenter enim sensit tunc incrementum Romano imperio petendum fuisse, quum intra septimum lapidem triumphum quærebantur : majorem autem totius terrarum orbis partem possidenti, ut avidum esset quidquam ultra appetere, ita abunde felix, si nihil ex eo, quod obtinebat, amitteret. Neque alia ejus in censura moderatio pro tribunali apparuit. Centurias recognoscens equitum, postquam C. Licinium Sacerdotem citatum processisse animadvertit, dixit, « se scire illum verbis conceptis pejerasse. Proinde si quis eum accusare vellet, usurum testimonio suo. » Sed nullo ad id negotium accedente, « Traduc equum, inquit, Sacerdos, ac lucrific censoriam notam; ne ego in tua persona, et accusatoris, et testis, et judicis partes egisse videar. »

11. Quod animi temperamentum etiam in Q. Scævola, excellentissimo viro, adnotatum est. Testis namque in

toyen, il fit une déposition qui devait être on ne peut plus fatale à l'accusé; mais il ajouta, en se retirant, qu'il ne fallait y croire que si d'autres venaient l'appuyer, parce qu'il serait du plus dangereux exemple de s'en rapporter à un seul témoin. C'était, à la fois, acquitter la dette sacrée de sa conscience et donner à ses concitoyens un conseil salutaire (An de R. 639).

12. Je sens à quelles étroites proportions je réduis ces grands hommes, ainsi que leurs actions et leurs discours. Mais la nécessité de dire en peu de mots les belles et innombrables choses qui les ont illustrés ne permet pas à mon récit, qui embrasse tant d'événements et de personnages, de faire ressortir chaque objet. Aussi mon but n'est-il pas de composer des éloges, mais de réveiller des souvenirs. Les deux Métellus, le Macédonique et le Numidique, ces incomparables ornements de la patrie, me pardonneront donc de les comprendre tous deux dans une narration succincte. Le Macédonique avait eu de très-vifs démêlés avec Scipion l'Africain; et cette rivalité, qui prenait sa source dans l'émulation de la vertu, avait dégénéré en une violente et publique inimitié. Mais à peine eut-il entendu ce cri : « Scipion est assassiné ! » qu'il s'élança de chez lui, la consternation sur le visage, et alla criant d'une voix troublée par la douleur : « Au secours, citoyens, au secours ! le rempart de la patrie est détruit : Scipion l'Africain vient d'expirer, au sein deses foyers, sous les coups d'une main sacrilège. » Malheureuse, à la fois, de la mort de l'Africain et heureuse des regrets si généreux, si romains du Macédonique, tu appris en même temps, ô Rome, quel soutien tu avais perdu et quel soutien te restait. Métellus voulut que ses fils portassent le lit funèbre de

reum productus, quum id respondisset, quod salutem periclitantis magnopere læsurum videbatur, discedens adjecit, « ita sibi credi oportere, si et alii idem asseverassent : quoniam unius testimonio aliquem credere pessimi esset exempli. » Et religioni igitur suæ debitam fidem, et communi utilitati salubre consilium reddidit.

12. Sentio quos cives, quæve facta eorum ac dicta quam angusto ambitu orationis amplectar. Sed quum magna et multa breviter dicenda sint de claritate excellentibus viris; sermo infinitis personis rebusque circumfusus, utrumque præstare non potest. Itaque propositi quoque nostri ratio non laudanda sibi omnia, sed recordanda sumpit. Quapropter bona cum venia duo Metelli, Macedonicus et Numidicus, maxima patriæ ornamenta, strictim se narrari patientur. Acerrime cum Scipione Africano Macedonicus dissenserat, eorumque ab æmulatione virtutis profecta contentio, ad graves testatasque inimicitias progressa fuerat. Sed tamen quum interemptum Scipionem conclamari audisset, in publicum se proripuit, mæstoque vultu et voce confusa, « Concurrite, concurrite, inquit, cives : mœnia urbis nostræ eversa sunt. Scipioni enim Africano intra suos penates quiescenti nefaria vis illata est. » O rempublicam pariter Africani morte miseram, et Macedonici tam humana tamque civili lamentatione feli-

Scipion, et il joignit à ce dernier hommage celui de ce noble mot : « Jamais, leur dit-il, vous ne rendrez le même devoir à un plus grand homme. » Qu'étaient devenues tant de querelles dans le sénat, de si fréquentes altercations devant le peuple, et les luttes politiques de ces grands capitaines, de ces illustres citoyens? Une modération qu'on ne saurait trop admirer en avait effacé jusqu'au moindre souvenir (An de R. 624).

13. Métellus le Numidique, banni de sa patrie par la faction populaire, s'était retiré en Asie. Là, comme il assistait aux jeux publics de Tralles, on lui remit une lettre qui lui annonçait que le sénat et le peuple avaient, d'un consentement unanime, décrété son rappel à Rome. Il ne sortit pas du théâtre que le spectacle ne fût fini; il ne laissa voir en rien sa joie aux spectateurs assis à ses côtés; il sut contenir dans sa poitrine l'expression de son bonheur. Et son exil et son rappel le trouvèrent impassible, tant l'avantage de la modération avait rendu son âme égale et ferme dans la bonne et dans la mauvaise fortune (An de R. 654).

14. Après l'énumération de tant de familles qui ont fourni des modèles dans ce genre de mérite, faudra-t-il passer sous silence, comme étranger à cette gloire, le nom des Porcius? Contre un tel oubli protesterait le dernier Caton, certain d'avoir donné le bel exemple d'une modération sublime. Il avait transporté à Rome, avec un zèle et une fidélité irréprochables, les trésors de l'île de Chypre. Le sénat reconnaissant voulut le dispenser de rendre ses comptes, et le proposa, dans les comices, comme candidat à la préture, contre les règles ordinaires. Mais Caton ne voulut

pas s'y prêter, disant que ce serait une injustice de faire pour lui ce qu'on ne ferait pour nul autre; et, afin que sa personne ne fût le prétexte d'aucune innovation, il tenta la difficile épreuve du Champ de Mars, plutôt que de profiter des bienveillantes dispositions du sénat (An de R. 617).

15. Au moment de passer à des exemples étrangers, je suis arrêté par M. Bibulus, citoyen de la plus haute distinction, et qui exerça les premières magistratures de l'État. Pendant son séjour en Syrie, province dont il avait le gouvernement, il apprit que ses deux fils, jeunes gens d'une grande espérance, avaient été assassinés en Égypte par des soldats de Gabinus. La reine Cléopâtre lui envoya les meurtriers chargés de chaînes, pour qu'il en tirât, à son gré, une vengeance proportionnée à sa perte. Mais il refusa cette réparation, la plus grande qui pût être offerte à un père affligé, et la modération prévalut en lui sur le ressentiment. Il renvoya donc sur-le-champ à Cléopâtre, sans leur faire de mal, les assassins de ses fils, en disant que ce n'était pas à lui, mais au sénat, qu'appartenait le droit de faire justice (An de R. 703).

DE LA MODÉRATION, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Archytas de Tarente avait séjourné longtemps à Métaponte, entièrement plongé dans la philosophie de Pythagore, et occupé d'un vaste et solide ouvrage sur l'ensemble de la doctrine. Enfin de retour dans sa patrie, il visita ses terres, et les trouva, par la négligence du fermier, dans un irrémédiable état de déperissement. Regardant alors le coupable, « Je te châtierais, lui dit-il,

cem! eodem enim tempore, et quantum amisisset principem, et qualem haberet, recognovit. Idem filios suos monuit, ut funebri ejus lecto humeros subjicerent, atque huic exsequiarum, illum honorem vocis adjecit, Non fore, ut postea id officium ab illis viro majori præstari posset. Ubi illa tot in curia jurgia? ubi tam multæ pro rostris altercationes? ubi maximorum ducum et civium tantorum togata prælia? Omnia nimirum ista præcipua veneratione prosequenda delevit moderatio.

13. Numidicus autem Metellus populari factione patria pulsus, in Asiam secessit. In qua quum ei forte ludos Trallibus spectanti litteræ redditæ essent, quibus scriptum erat, maximo senatus et populi consensu reditum illi in urbem datum, non e theatro prius abiit, quam spectaculum ederetur: non lætitiâ suam proxime sedentibus ulla ex parte patefecit; sed summum gaudium intra se continuit. Eundem constat pari vultu, et exsulem fuisse, et restitutum. Adeo moderationis beneficio, medius semper inter secundas et adversas res animi firmitate versatus est.

14. Tot familiis in uno genere laudis enumerationis, Porcium nomen velut expers hujusce gloriæ silentione prætereundum? Negat fieri debere posterior Cato, non parvo summæ moderationis fisis indicio. Cypriacam pecuniam maxime cum diligentia et sanctitate in urbem deportaverat. Cujus ministerii gratia senatus relationem interponi

jubebat, ut prætoris comitiis extra ordinem ratio ejus haberetur. Sed ipse id fieri passus non est; iniquum esse, affirmans, quod nulli alii tribueretur, sibi decerni. Ac ne quid in persona sua novaretur, campestrum experiri temeritatem, quam curiæ beneficio uti, satius esse duxit.

15. Ad externa jam mihi exempla transire conanti, M. Bibulus, vir amplissimæ dignitatis, et summis honoribus functus, manus injicit. Qui quum in provincia Syria moraretur, duos egregiæ indolis filios suos a Gabinianis militibus Ægypti, occisos esse cognovit. Quorum interfectores ad eum vinctos regina Cleopatra misit, ut gravissimæ cladis ultionem arbitrio suo exigere. At ille oblato beneficio, quo nullum majus lugenti tribui poterat, dolorem moderationi cedere coegit, carnificesque sanguinis sui intactos e vestigio ad Cleopatram reduci jussit, dicendo, *potestatem hujus vindictæ non suam, sed senatus esse debere.*

DE MODERATIONE QUÆ IN EXTERNIS.

1. Tarentinus Archytas, dum se Pythagoræ præceptis Metaponti penitus immergit, magno labore longoque tempore solidum opus doctrinæ complexus, postquam in patriam revertitur, ac rura sua revisere cepit, animadvertit negligentia villici corrupta et perita: intuensque male meritum *Sumpsissem*, inquit, *a te supplicium, nisi*

si je n'étais en colère, » et il aime mieux laisser sa faute impunie que de lui infliger, dans son courroux, une peine trop rigoureuse (Av. J.-C. 363).

2. Archytas fut trop généreux dans sa modération; Platon fut plus sage. Outré de colère contre un de ses esclaves, et craignant de ne pouvoir apprécier lui-même la juste mesure du châtement, il remit à Speusippe, son ami, le choix de la punition; tant il lui semblait honteux de s'exposer à voir la faute d'un esclave et la vengeance de Platon mériter le même blâme. Aussi ne suis-je point surpris de sa modération inébranlable au sujet de Xénocrate, son disciple. On était venu lui dire que ce dernier avait tenu sur lui des discours outrageants; il n'hésita pas à rejeter avec mépris cette accusation. Le dénonciateur insistait, plein d'assurance, et lui demandait le motif de son incrédulité: « Il n'est pas croyable, reprit Platon, qu'un homme pour qui j'ai tant d'amitié n'en ait pas, à son tour, beaucoup pour moi. » Enfin, dans sa méchanceté, cet homme, qui ne voulait que semer entre eux la division, eut recours au serment; Platon, sans disputer de son parjure, lui dit: « Jamais Xénocrate n'aurait tenu ce langage, s'il n'avait cru parler dans mon intérêt. » On dirait que, placée, non dans un corps périssable, mais dans une céleste citadelle, l'âme de Platon occupait, armée, le poste de la vie, repoussant avec une force invincible les assauts des passions humaines, et veillant à la garde de toutes les vertus renfermées dans le sein de sa sublime grandeur (Av. J.-C. 365).

3. Dion de Syracuse n'est pas comparable à Platon pour l'étendue des connaissances; mais pour ce qui est de la modération, il en donna des

preuves encore plus fortes. Banni de sa patrie par Denys le tyran, il s'était retiré à Mégare. Voulant un jour parler à Théodore, premier magistrat de cette ville, il se rendit chez lui; et comme, avant de l'introduire, on le faisait longtemps attendre à la porte, « Il faut supporter patiemment cette épreuve, dit-il à celui qui l'accompagnait; car nous l'avons peut-être, nous aussi, fait subir à d'autres, quand nous étions au pouvoir. » C'est par cette tranquillité d'âme qu'il sut adoucir la dure nécessité de l'exil.

4. Gardons-nous d'omettre ici le nom de Thrasybule. Le peuple athénien s'était vu réduit, par la cruauté des trente tyrans, à quitter ses foyers, et il traînait, dispersé, une vie errante et misérable. Thrasybule ranima son courage, lui donna des armes et le ramena dans sa patrie. Il signala sa victoire par le rétablissement de la liberté; et sa modération ajouta encore à l'éclat de ce triomphe. Il fit décréter par le peuple l'entier oubli du passé; et cet oubli, que les Athéniens nomment *amnistie*, rendit à la république ébranlée, abattue, sa force et sa splendeur (Av. J.-C. 403).

5. Le trait suivant n'est pas moins digne d'admiration. Stasippe de Tégée avait, dans l'administration publique, un rival redoutable, mais d'ailleurs homme intègre et éclairé. Comme ses amis lui conseillaient de s'en défaire ou de l'éloigner à tout prix, il s'y refusa, de peur, dit-il, que le gouvernement de l'État ne vint à passer des mains d'un bon citoyen dans celles d'un pervers et d'un méchant; et il aime mieux avoir à lutter contre un puissant adversaire que d'enlever à sa patrie un excellent défenseur.

6. Pittacus était aussi armé de modération

tibi iratus essem. Maluit enim impunitum dimittere, quam propter iram gravius justo punire.

2. Nimis liberalis Archytæ moderatio: Platonis temperatior. Nam quum adversus delictum servi vehementius exarsisset, veritus, ne ipse modum vindictæ dispicere non posset, Speusippo amico castigationis arbitrium mandavit; deforme sibi futurum existimans, si commisisset, ut parem reprehensionem culpa servi, et animadversio Platonis mereretur. Quo minus miror, quod in Xenocrate discipulo suo tam constanter moderatus fuit. Audierat, eum de se multa impie locutum: sine ulla cunctatione criminationem respuit. Instabat certo vultu index, causam quaerens cur sibi fides non haberetur; adjecit, *non esse credibile, ut quem tantopere amaret, ab eo invicem non diligeretur.* Postremo, quum ad jusjurandum inimicitias ferentis malignitas confugisset, ne de perjurio ejus disputaret, affirmavit, « nunquam Xenocratem illa dicturum fuisse, nisi ea dici expedire sibi judicasset. » Non in corpore mortali, sed in arce cœlesti, et quidem armatum animum ejus, vitæ stationem putes peregrisse, humanorum vitiorum incursum a se invicta pugna repellentem, cunctosque virtutis numeros altitudinis suæ sinu clausos custodientem.

3. Nequaquam Platonii litterarum commendatione par Syracusanus Dion; sed quod ad præstandam moderationem

attinet, vehementioris experimenti. Patria pulsus a Dionysio tyranno, Megaram petierat; ubi quum Theodorum, principem ejus urbis, domi convenire vellet, neque admittetur, multum diuque ante fores retentus, comiti suo: « Patienter hoc ferendum est, ait. Forsitan enim et nos, quum in gradu dignitatis nostræ essemus, aliquid tale fecimus. » Qua tranquillitate consilii, ipse sibi conditionem exsilii placidiorem reddidit.

4. Thrasybulus etiam hoc loci apprehendendus est: qui populum Atheniensem, triginta tyrannorum sævitia sedes suas relinquere coactum, dispersamque et vagam vitam miserabiliter exigentem, animis pariter atque armis confirmatum, in patriam reduxit. Insignem deinde restitutione libertatis victoriam clariorem aliquanto moderationis laude fecit. Plebis enim scitum interposuit, ne qua præteritarum rerum mentio fieret. Hæc oblivio, quam Athenienses ἀμνηστία vocant, concussum et labentem civitatis statum, in pristinum habitum revocavit.

5. Non minoris admirationis illud: Stasippus Tegeates, hortantibus amicis ut gravem in administratione reipublicæ æmulum, sed alioqui probum et ornatum virum, qualibet ratione vel tolleret, vel submoveret, negavit se facturum; ne, quem in tutela patriæ bonus civis locum obtineret, malus et improbus occuparet: seque potius vehementi ad

Depuis longtemps en butte aux attaques du poëte Alcée, qui le poursuivait avec toute l'amertume de la haine et toutes les ressources du génie, il se contenta, une fois élevé par ses concitoyens à la souveraine puissance, de l'avertir du pouvoir qu'il avait de l'accabler (Av. J.-C. 590).

6. Le nom de Pittacus me rappelle un trait de modération des sept sages. Des pêcheurs traînaient l'épervier dans les environs de Milet; un particulier leur acheta d'avance leur coup de filet. Ils amenèrent bientôt un trépied d'or d'un grand poids, comme on en voit à Delphes. Là-dessus grand débat, ceux-ci soutenant qu'ils n'avaient vendu que la pêche des poissons, celui-là disant qu'il avait acheté les chances du coup. Le différend, vu la nouveauté du fait et la valeur de l'objet, fut porté devant l'assemblée générale du peuple, qui résolut de consulter Apollon Delphique, pour savoir à qui l'on devait adjuger le trépied. Le dieu répondit qu'il fallait le donner au plus sage :

Au plus sage de tous adjugez le trépied.

Alors les Milésiens le donnèrent tout d'une voix à Thalès; ce dernier le céda à Bias, Bias à Pittacus, et celui-ci à un autre. Le trépied passa successivement par les mains des sept sages, et arriva en dernier lieu à Solon, qui, transmettant à Apollon même et l'honneur et le prix de la suprême sagesse, le fit porter dans son temple (Av. J.-C. 579).

8. Rendons aussi hommage à la modération de Théopompe, roi de Sparte. Quand il eut résolu la

création des éphores à Lacédémone, pour servir de contre-poids à la puissance royale, comme à Rome les tribuns du peuple contre-balançaient le pouvoir consulaire, sa femme lui dit qu'il n'avait travaillé qu'à laisser à ses fils une autorité affaiblie; « Je ne la laisserai, dit-il, que plus durable. » C'était bien répondre; car il n'y a de solide puissance que celle qui met des bornes à son développement. Aussi Théopompe, en imposant un frein légitime à la royauté, en rapprocha l'amour des citoyens autant qu'il en éloigna l'arbitraire (Av. J.-C. 760).

9. Antiochus, repoussé par L. Scipion au delà du mont Taurus, dans les limites de son empire, et dépossédé de l'Asie Mineure et des contrées voisines, n'hésita pas à remercier le peuple romain « de l'avoir débarrassé d'un trop lourd fardeau, en réduisant son royaume à une médiocre étendue. » Non, il n'est rien de si grand, rien de si beau, qui n'ait besoin du tempérament de la modération (An de R. 564).

CHAPITRE II.

DE LA RÉCONCILIATION.

Après cet éloge d'une vertu dont il y eut tant d'illustres modèles, faisons connaître un généreux mouvement du cœur humain, le retour de la haine à la bienveillance; et que notre style réponde à la gaieté du sujet. Car si l'on voit avec plaisir le calme des mers succéder à la tempête, et la sérénité du ciel à des nuages menaçants; si l'on goûte avec délices, après la guerre, les douceurs de la

versario urgeri, quam patriam egregio advocato carere præoptavit.

6. Pittaci quoque moderatione pectus instructum, qui Alcæum poetam, et amaritudine odii, et viribus ingenii adversus se pertinacissime usum, tyrannidem a civibus delatam adeptus, tantummodo quid in opprimendo posset, admonuit.

7. Hujus viri mentio subjicit, ut de septem sapientium moderatione referam. A piscatoribus in Milesia regione vericulum trabentibus, quidam jactum emerat. Extracta deinde magni ponderis aurea mensa Delphica, orta controversia est; illis piscium se capturam vendidisse affirmantibus, hoc fortunam jactus se emisse dicente. Qua conditione propter novitatem rei, et magnitudinem pecuniæ, ad universum ejus civitatis populum delata, placuit Apollinem Delphicum consuli, *cui nam adjudicari mensa deberet*. Deus respondit, *illi esse dandam, qui sapientia cæteros præstaret*, his verbis :

Ὅς σοφίῃ πάντων πρῶτος, ταύτῃ τρέπιδ' ἀν δῶ.

Tum Milesii consensu Thaleti mensam dederunt. Ille cessit eam Bianti, Bias Pittaco, is protinus alii, deincepsque per omnium septem sapientium orbem ad ultimum ad Solonem pervenit: qui et titulum amplissimæ sapientiæ, et præmium ad ipsum Apollinem transtulit.

8. Atque ut Theopompo quoque, Spartanorum regi, moderationis testimonium reddamus, quum primus insti-

tuisset, ut ephori Lacædemone crearentur, ita futuri regni potestati oppositi, quemadmodum Romæ consulari imperio tribuni plebis sunt objecti; atque illi uxor dixisset, *id egisse illum, ut filiis minorem potestatem relinqueret*: *Relinquam, inquit, sed diuturniorem*. Optime quidem: ea enim demum tuta est potentia, quæ viribus suis modum imponit. Theopompus igitur legitimis regnum vinculis constringendo, quo longius a licentia retraxit, hoc propius ad benevolentiam civium admovit.

9. Antiochus autem a L. Scipione ultra Taurum montem imperii finibus submotus, quum Asiam provinciam, vicinasque ei gentes amisisset, gratias agere populo Romæ non dissimulante tulit, *quod nimis magna procuratore liberatus, modicis regni terminis liberetur*. Et sane nihil est tam præclarum, aut tam magnificum, quod non moderatione temperari desideret.

CAPUT II.

DE RECONCILIATIONE.

Quæ quoniam multis et claris auctoribus illustrata est, transgrediamur ad egregium humani animi ab odio ad gratiam deflexum; et quidem eum læsto stylo prosequamur. Nam si placidum mare ex aspero, cælumque ex nubilo serenum hilari adpectu sentitur; si bellum pace mutatum, plurimum

paix, on doit célébrer aussi par de riantes expressions l'oubli des inimitiés.

1. M. Émilium Lépidus, qui fut deux fois consul, et souverain pontife, et dont les vertus répondaient à l'éclat de ses dignités, avait eu de longues et violentes querelles avec Fulvius Flaccus, personnage non moins considérable. Mais cette inimitié, il l'abjura dans le Champ de Mars, le jour où ils furent élevés ensemble à la censure, estimant que des haines privées ne devaient pas diviser des hommes qui étaient publiquement unis par les liens d'une haute magistrature. De tels sentiments lui ont mérité les suffrages de son siècle et du nôtre, et les auteurs de nos vieilles annales les ont offerts à notre admiration (An de R. 574).

2. Ils n'ont pas laissé ignorer non plus à la postérité le conseil magnanime donné par Livius Salinator à son plus grand ennemi, de mettre fin à leurs querelles. Salinator avait emporté dans son exil une ardente haine contre Néron, dont le témoignage avait surtout contribué à sa disgrâce; mais lorsqu'après son rappel, le peuple le lui donna pour collègue dans le consulat, il résolut de maîtriser la fougueuse irascibilité de son caractère et d'oublier le plus sensible des outrages. Il ne voulut pas porter l'esprit de discorde dans le partage du pouvoir, craignant, s'il se montrait implacable ennemi, de se montrer en même temps mauvais consul. Cette disposition de son âme à des sentiments pacifiques fut surtout, dans de graves et difficiles conjonctures, ce qui sauva Rome et l'Italie, puisque les efforts et la commune énergie de leur courage brisèrent la formidable puissance des Carthaginois (An de R. 546).

gaudii assert: offensarum etiam acerbitas deposita, candida relatione celebranda est.

1. M. Æmilium Lepidus his consul, et pontifex max. splendorique honorum par gravitate vitæ, diutinas ac vehementes inimicitias cum Fulvio Flacco ejusdem amplitudinis viro gessit. Quas, ut simul censores renuntiati sunt, in campo deposuit; existimans, non oportere eos privatis odiis dissidere, qui publice summa juncti essent potestate. Id iudicium animi ejus et præsens ætas comprobavit, et nobis veteres annalium scriptores laudandum tradiderunt.

2. Sicuti Livii quoque Salinatoris finiendarum simultatum illustre consilium ignotum posteritati esse noluerunt. Is namque, etsi Neronis odio ardens in exilium profectus fuerat, testimonio ejus præcipue afflictus, tamen postquam eum inde revocatum civis collegam illi in consulatu dederunt, et ingenii sui, quod erat acerrimum, et injuriæ, quam gravissimam acceperat, oblivisci sibi imperavit: ne, si dissidente animo consortionem imperii voluisset, pertinacem exhibendo inimicum, malum consulem ageret. Quæ quidem mentis ad tranquilliorum habitum inclinatio, in aspero ac difficili temporum articulo plurimum salutis urbi atque Italiæ attulit; quia pari virtutis impetu connisi, terribiles Punicas vires contuderunt.

3. Clarum etiam in Africano superiore ac Ti. Graccho

3. Le premier Africain et T. Gracchus offrent encore un mémorable exemple de l'oubli des injures. Du banquet sacré où ils étaient venus pleins de haine l'un contre l'autre, ils sortirent à la fois amis et alliés; car Scipion, non content d'obéir au sénat en se réconciliant avec Gracchus à la table de Jupiter, au Capitole, lui promit encore, au même instant, sa fille Cornélie (An de R. 566).

4. Cette aménité de caractère fut aussi une des principales vertus de Cicéron. Il défendit avec un zèle incomparable, dans une accusation de péculat, A. Gabinius, qui, étant consul, l'avait banni de Rome. Il prit, dans deux accusations publiques, la défense de P. Vatinius, qui s'était toujours opposé à son élévation; et cette conduite, loin de lui attirer le reproche de légèreté, ne fit qu'ajouter à sa gloire, parce qu'il est plus beau de vaincre l'injustice à force de bienfaits, que d'y répondre par l'opiniâtreté de la haine (An de R. 697).

5. L'exemple de Cicéron parut si beau, que P. Clodius Pulcher, son plus grand ennemi, n'hésita pas lui-même à l'imiter. Après avoir été accusé d'inceste par les trois Lentulus, il couvrit l'un d'eux de son patronage dans une accusation de brigues. Il voulut se montrer son ami devant le même juge, devant le même prêteur, devant le même temple de Vesta, naguère témoins des furieuses déclamations de Lentulus, quand celui-ci cherchait à l'accabler sous le poids d'une condamnation infamante (An de R. 692).

6. Caninius Gallus mérita une égale admiration et comme accusateur et comme accusé, soit en épousant la fille de C. Antonius qu'il avait fait

depositorum inimicitiarum exemplum. Siquidem ad cujus mensæ sacra odio dissidentes venerant, ab ea amicitia et affinitate juncti discesserunt. Non contentus enim Scipio auctore senatu in Capitolio, Jovis epulo cum Graccho concordiam communicasse, filiam quoque ei Corneliam protinus ibi despondit.

4. Sed hujusce generis humanitas etiam in M. Cicerone præcipua apparuit. A. namque Gabinium repetundarum reum summo studio defendit, qui eum in consulatu suo urbe expulerat. Idemque P. Vatinius dignitati suæ semper infestum, duobus publicis judiciis tutatus est, ut sine ullo crimine levitatis, ita cum aliqua laude: quia speciosius aliquanto injuriæ beneficiis vincuntur, quam mutui odii pertinacia pensantur.

5. Ciceronis autem factum adeo visum est probabile, ut imitari id ne inimicissimus quidem illi P. Clodius Pulcher dubitaverit. Qui incesti criminis a tribus Lentulis accusatus, unum ex his ambitus reum patrocinio suo protexit, atque in animum induxit, et judicem et prætorem, et Vestæ ædem intuens, amicum Lentulo agere: inter quæ ille salutem ejus fœdo crimine obruere cupiens, hostili voce peroraverat.

6. Caninius autem Gallus reum pariter atque accusatorem admirabilem egit, et C. Antonii, quem damnaverat, filiam in matrimonium ducendo, et M. Colonium, a

condamner, soit en confiant le soin de ses affaires à M. Colonius par qui il avait été condamné lui-même (An de R. 694).

7. Autant Célius Rufus s'est déshonoré par l'impureté de sa vie, autant il s'est fait d'honneur par le généreux service qu'il rendit à Q. Pompée. Ce dernier avait succombé sous lui dans une accusation publique; et ne pouvant obtenir de sa mère Cornélie la restitution de ses biens, dont elle était dépositaire, il implora dans une lettre l'appui de cet adversaire. Célius soutint avec un zèle infatigable les intérêts de l'absent: il lut au tribunal la lettre même de Pompée, en témoignage de l'extrême nécessité où il était réduit, et il confondit ainsi l'odieuse avarice de Cornélie. Je ne devais pas, parce que Célius en est l'auteur, omettre un aussi beau trait de générosité (An de R. 702).

CHAPITRE III.

DU DÉSINTÉRESSÉMENT ET DE LA CONTINENCE, CHEZ LES ROMAINS.

Nous devons aussi nous faire un religieux et essentiel devoir de rappeler avec quel succès la raison et la sagesse ont repoussé du cœur des grands hommes les attaques, également furieuses, de l'avarice et de l'amour. Une famille, une ville, un royaume, ne peuvent se promettre une durée éternelle, que si la passion des femmes et celle de l'argent n'y prennent aucun empire. Car où pénètrent ces redoutables fléaux du genre humain, là domine l'injustice, là s'étale l'infamie. Mais laissons loin de nous ces tableaux, et à d'aussi détestables vices opposons le souvenir des vertus contraires.

• quo damnatus fuerat, rerum suarum procuratorem habendo.

7. Cœlii vero Rufi ut vita inquinata, ita misericordia, quam Q. Pompeio præstitit, probanda. Cui a se publica quæstione prostrato, quum mater Cornelia fidei commissa prædia non redderat, atque iste auxilium suum litteris implorasset, pertinacissime absentis adfuit. Recitavit et ejus epistolam judicio ultimæ necessitatis indicem, qua impiam Corneliæ avaritiam subvertit. Factum propter eximiam humanitatem, ne sub Cœlio quidem auctore repudiandum.

CAPUT III.

DE ABSTINENTIA ET CONTINENTIA, QUARUM ROMANA SUNT.

Magna cura præcipuoque studio referendum est, quantum libidinis et avaritiæ furori similes impetus ab illustrium virorum pectoribus consilio ac ratione submoti sint: quia demum si penates, ea civitas, id regnum æterno in gradu facile steterit, ubi minimum virium Veneris pecuniæque cupido sibi vindicaverit. Nam quo istæ generis humani certissimæ pestes penetraverint, ibi injuria dominatur, infamia flagrat. Quibus longius relictis, contrarios tam diris vitiis mores commemoremus.

1. Quartum et vicesimum annum agens Scipio, quum

1. Scipion, dans sa vingt-quatrième année, venait de faire présager, par la prise de Carthage en Espagne, la conquête de l'ancienne Carthage. Un grand nombre d'otages, que les Carthaginois gardaient dans la première de ces villes, étaient tombés en son pouvoir, entre autres une jeune fille nubile et d'une rare beauté. Jeune lui-même, point marié, vainqueur, Scipion, à peine informé qu'elle était d'une illustre maison de Celtibérie, et promise à l'un des plus nobles de cette nation, nommé Indibilis, fit venir ses parents, et la rendit pure à son fiancé. Il ajouta même à l'argent de sa dot l'or qu'ils avaient apporté pour sa rançon. Vaincu par tant de munificence et de vertu, Indibilis lui montra une reconnaissance égale à ses bienfaits, en attachant au parti des Romains les cœurs des Celtibères (An de R. 543).

2. La vertu de Scipion eut pour témoin l'Espagne; et celle de M. Caton, l'Épire, l'Achaïe, les Cyclades, la partie maritime de l'Asie, la province de Chypre. Chargé du soin de transporter de cette île une somme considérable, il fut inaccessible aux séductions de l'amour et à celles de l'argent. Il était cependant entouré de tout ce qui pouvait allumer en lui l'une et l'autre passion, car il avait en son pouvoir les richesses d'un roi; et les délices dont abondent toutes les villes de la Grèce semblaient offrir une diversion nécessaire aux ennuis d'une longue navigation. C'est aussi ce que fait entendre, dans ses écrits, Munatius Rufus, qui l'accompagna dans cette expédition de Chypre. Mais je laisse de côté ce témoignage: la vertu d'un tel homme porte sa preuve en elle-même; car du sein de la nature sortirent à la fois la sagesse et Caton (An de R. 695).

3. N'oublions pas non plus Drusus Germani-

in Hispania Carthagine oppressa, majoris Carthaginis capiendæ sumpsisset auspicia, multosque obsides, quos in ea urbe Pœni clausos habuerant, in suam potestatem redigisset, eximie inter eos formæ virginem, ætatis adultæ, et juvenis, et cælebs, et victor, postquam comperit illustri loco inter Celtiberos natam, nobilissimoque gentis ejus Indibili desponsatam, accessit parentibus et sponso in-violatam tradidit; aurum quoque, quod pro redemptione puellæ allatum erat, summæ dotis adjecit. Qua continentia ac munificentia Indibilis obligatus, Celtiberorum animos Romanis applicando, meritis ejus debitam gratiam retulit.

2. Verum ut hujus viri abstinentiæ testis Hispania, ita M. Catonis Epiros, Achaia, Cyclades insulæ, maritima pars Asiæ, provincia Cypros. Unde quum pecuniæ deportandæ ministerium sustineret, tam aversum animum ab omni Venere, quam a lucro habuit, in maxima utriusque intemperantiæ versatus materia. Nam et regiæ divitiæ potestate ipsius continebantur, et fertilissimæ deliciarum tot Græciæ urbes, necessaria totius navigationis devotula erant. Atque id Munatius Rufus, Cypricæ expeditionis fidus comes, scriptis suis significat. Cujus testimonium non amplector. Proprio enim argumento laus ista nititur: quoniam ex eodem naturæ utero et continentia nata est, et Cato.

cus, une des plus grandes gloires de la maison Claudienne, un des plus précieux ornements de l'empire, et, ce qui est le comble de l'honneur, jeune héros que l'éclat de ses exploits précoces rendait merveilleusement digne de son beau-père et de son frère (1), ces deux augustes princes, les divins yeux de la patrie. Il est constant qu'il ne goûta les plaisirs de Vénus que dans le chaste sein de l'hyménée. Mais aussi Antonia, femme bien supérieure en mérite aux hommes qui ont illustré sa famille (2), répondit à l'amour de son mari par une fidélité inaltérable. Demeurée veuve dans la fleur de l'âge et de la beauté, elle n'eut plus, en échange des joies conjugales, que l'appartement de sa belle-mère; et le même lit vit s'éteindre l'époux dans sa mâle jeunesse, et vieillir l'épouse dans la résignation du veuvage. Nous terminerons ces exemples de vertu par celui que nous a fourni cette couche pudique (An de R. 744).

4. Parlons maintenant de ceux dont l'âme dédaigna de mettre l'argent au rang des biens désirables. Cn. Marcius, jeune patricien, illustre descendant du roi Ancus, et à qui la prise de Corioles, ville des Volques, valut le surnom de Coriolan, s'était signalé par des actes d'une bravoure incomparable. Le consul Postumus Cominius lui adressa des éloges dans une belle harangue à ses soldats, et lui décerna, outre tous les dons militaires, un champ de cent arpents, dix prisonniers à son choix, dix chevaux de bataille, un troupeau de cent bœufs, autant d'argent qu'il en pourrait porter. De tous ces dons, Coriolan ne voulut accepter qu'un cheval de ba-

(1) Auguste et Tibère. Celui-ci était fils de Cl. Néron et de Livie, qui, enceinte de Drusus, épousa Auguste. — (2) Elle était fille du triumvir M. Antoine.

3. Drusum etiam Germanicum, eximiam Claudiæ familiæ gloriam, patriæque rarum ornamentum, et quod super omnia est, operum suorum, pro habitu ætatis, magnitudine vitrici pariter ac fratri Augustis, duobus reipublicæ divinis oculis, mirifice respondentem, constitit usum Veneris intra conjugis caritatem clausum tenuisse. Antonia quoque, femina laudibus virilem familiæ suæ claritatem supergressa, amore mariti egregia fide pensavit: quæ post ejus excessum, forma et ætate florens, cubiculum socrus pro conjugio habuit: in eodemque toro alterius adolescentiæ vigor extinctus est, alterius viduitatis experientia consenuit. Hoc cubiculum talibus experimentis summam imponat.

4. Deinceps et his vacemus, quorum animus aliquo in momento ponendo pecuniam nunquam vacavit. Cn. Marcius, patriæ gentis adolescens, Anci regis clara progenies, cui Corioli Volscorum oppidum captum cognomen adjecit, quum editis conspicuæ fortitudinis operibus, a Postumo Cominio consule, accurata oratione apud milites laudatus, omnibus donis militaribus, et agri centum jugeribus, et decem captivorum electione, et totidem ornatis equis, centenario hominum grege, argentoque, quantum sustinere valuisset, donaretur; nihil ex his, præter unius hospitis

taille, et la vie d'un prisonnier qui avait été son hôte. Au souvenir d'un désintéressement si scrupuleux, on ne sait de quoi le louer davantage, ou d'avoir mérité ces récompenses, ou de les avoir refusées (An de R. 260).

5. M. Curius, le modèle le plus accompli de la frugalité romaine, et en même temps la plus parfaite image de la valeur, donna, dans sa personne, aux envoyés des Samnites, le spectacle d'un triomphateur assis sur un banc grossier près de son feu, et mangeant dans une écuelle de bois; quels mets, on peut en juger à l'appareil du service. Il manifesta son mépris pour les richesses des Samnites, comme eux leur étonnement de sa pauvreté. Ceux-ci lui avaient apporté, au nom de leurs concitoyens, une somme d'or considérable; et comme ils l'invitaient, dans des termes pleins d'obligeance, à vouloir bien l'accepter, Curius se mit à rire, et leur dit aussitôt: « Vous vous êtes chargés d'une ambassade bien inutile, pour ne pas dire bien ridicule: allez dire aux Samnites que Curius aime mieux commander à des hommes riches que de le devenir lui-même. Rempportez ce métal, réputé si précieux, mais qui n'est fait que pour le malheur des hommes; et souvenez-vous que les armes ne peuvent me vaincre, ni les richesses me séduire. » (An de R. 463).

Le même Curius, après avoir chassé Pyrrhus de l'Italie, enrichit de ses royales dépouilles l'armée et Rome, sans en rien prélever pour lui-même. Un décret du sénat ayant ensuite accordé sept arpents de terre à chaque citoyen et cinquante à Curius, celui-ci n'accepta que la mesure assignée au peuple, estimant indigne d'une république le citoyen qui ne sait pas se contenter d'une part égale à celle des autres.

captivi salutem, equumque, quo in acie uteretur, accipere voluit. Qua tam circumsperta animi moderatione, nescias, utrum majore cum laude præmia meruerit, an rejecerit.

5. M. autem Curius, exactissima norma Romane frugalitatis, idemque fortitudinis perspectissimum specimen, Samnitum legatis agresti se in scamno assidentem foco, atque ligneo catillo cœnantem (quales epulas, apparatus indicio est) spectandum præbuit. Ille enim Samnitum divitias contempsit: Samnites ejus paupertatem mirati sunt. Nam quum ad eum magnum auri pondus publice missum attulissent, benignis verbis invitatus ut eo uti vellet, et vultum risu solvit, et protinus: « Supervacua, inquit, ne dicam ineptæ legationis ministri, narrate Samnitibus, M. Curium malle locupletibus imperare, quam ipsum fieri locupletem; atque istud ut pretiosum, ita malo hominum excogitatum munus refertote, et mementote, me nec acie vinci, nec pecunia corrumpi posse. »

Idem quum Italia Pyrrhum regem exegisset, nihil omnino ex præda regia, qua exercitum urbemque ditaverat, attigit. Decretis etiam a senatu septenis jugeribus agri populo, sibi autem quinquaginta, popularis assignationis modum non excessit; parum idoneum reipublicæ civem existimans, qui eo, quod reliquis tribueretur, contentus non esset.

6. Tels furent aussi les sentiments de Fabricius Luscinus, supérieur par les dignités et le crédit à tous ses concitoyens, mais égal, pour la fortune, au plus pauvre d'entre eux. Les Samnites, qui tous étaient ses clients, lui ayant envoyé dix livres de cuivre (1), cinq d'argent et autant d'esclaves, il renvoya ces dons dans le Samnium. Grâce à la modération de ses désirs, il avait, sans fortune, toutes les richesses, et sans esclaves, un nombreux cortège. Son opulence ne consistait pas à posséder beaucoup de choses, mais à en désirer peu. Si sa maison était vide de cet or, de cet argent, de ces esclaves des Samnites, elle était remplie de la gloire qu'il avait acquise à mépriser ces biens superflus (An de R. 480). Les souhaits de Fabricius répondaient à son mépris pour les richesses. Envoyé, comme ambassadeur, auprès de Pyrrhus, il entendit le Thessalien Cinéas parler d'un célèbre philosophe d'Athènes, qui enseignait aux hommes à ne prendre pour but de leurs actions que le plaisir. Un tel mot lui parut une monstruosité, et il souhaita aussitôt à Pyrrhus et aux Samnites une pareille sagesse. Quelque fière que fût Athènes de sa philosophie, ce sage roi trouva l'aversion de Fabricius préférable aux préceptes d'Épicure; et la suite prouva combien il avait raison. En effet, le plus vaste empire fut perdu par la ville (2) où le souverain bien était la volupté, et fut conquis par celle (3) qui mettait ses jouissances dans le travail : l'une n'a pu sauver sa liberté; l'autre s'est vue assez puissante pour lui en faire présent (4) (An de R. 474).

(1) Quinze marcs. — (2) Athènes. — (3) Rome. — (4) Allusion au décret par lequel T. Flaminius déclara libres les peuples de la Grèce. (Voy. c. 8, § 2.)

6. Idem sensit Fabricius Luscinus, honoribus et auctoritate omni civitate temporibus suis major, censu par unicuique pauperrimo : qui a Samnitibus, quos universos in clientela habebat, decem aris, et quinque pondo argenti, totidemque servos sibi missos, in Samnium remisit, continentiae suae beneficio sine pecunia praedives, sine usu familiae abunde comitatus : quia locupletem illum faciebat, non multa possidere, sed modica desiderare. Ergo domus ejus, quemadmodum aere et argento et mancipiis Samnitum vacua, ita gloria, ex his contemptis parva, referta fuit. Consentanea repudiatis donis Fabricii vota exstiterunt. Legatus enim ad Pyrrhum profectus, quum apud eum Cineam Thessalum narrantem audisset, « quemdam Atheniensem clarum sapientia suadere, ne quid aliud homines quam voluptatis causa facere vellent, » pro monstro eam vocem accepit, continuoque Pyrrho et Samnitibus istam sapientiam deprecatus est. Licet Athenae doctrina sua gloriantur, vir tamen prudens Fabricii detestationem, quam Epicuri maluit praecipere : quod eventus quoque indicavit. Nam, quae urbs voluptati plurimum tribuit, imperium maximum amisit; quae labore delectata est, occupavit : et illa libertatem tueri non valuit; haec etiam donare potuit.

7. Curii et Fabricii Q. Aelium Tuberonem cognomine *Catum* discipulum fuisse merito quis existimaverit. Cui

7. On reconnaîtra facilement dans Q. Aelius Tubéron, surnommé *Catus* (1), un disciple des Curii et des Fabricii. La nation étolienne lui avait envoyé, pendant son consulat, toutes sortes de vases d'argent d'un grand poids et d'un travail exquis, par les mêmes ambassadeurs qui, déjà députés près de lui pour lui adresser des remerciements, avaient rapporté à leurs concitoyens qu'on ne voyait sur sa table que de la vaisselle d'argile. Tubéron leur apprit que la frugalité n'a pas besoin de secours comme l'indigence, et il les congédia avec tout leur bagage. Qu'il fit sagement de préférer ses biens à ceux de l'Étolie ! Heureux les âges suivants, s'ils avaient voulu suivre l'exemple de sa frugalité ! Où en sommes-nous maintenant ? A peine pouvons-nous obtenir de nos esclaves de ne pas dédaigner une vaisselle dont ne rougissait point un consul (An de R. 586).

8. Vainqueur du roi Persée, Paul-Émile, après avoir comblé des richesses de la Macédoine l'antique et héréditaire pauvreté de la patrie, jusqu'à délivrer pour la première fois le peuple romain du fardeau des tributs, ne fit en rien participer sa maison à cette opulence. Il croyait avoir assez gagné à une victoire qui lui avait donné des trésors pour ses concitoyens et de la gloire pour lui-même (An de R. 587).

9. On retrouve les mêmes sentiments dans Q. Fabius Gurgès, dans Numérius Fabius Pictor, dans Q. Ogulnius. Envoyés comme ambassadeurs auprès du roi Ptolémée, et comblés par lui de dons particuliers, ils allèrent, avant même de rendre compte au sénat de leur ambassade,

(1) Fin, prudent, sage.

consulatam gerenti, quum Aetolorum gens omnis unus vas argentea, magno pondere, et exquisita arte fabricata, per legatos misisset, qui superiori tempore gratulandi causa ad eum profecti retulerant, « fictilia se in ejus mensa vasa vidisse; » monitos, « ne continentiae quasi paupertati succurrendum putarent, cum suis sarcinis abire » jussit. Quam bene Aetolicis domestica praetulerat, si frugalitatis ejus exemplum posterior aetas sequi voluisset ! Nunc quomodo ventum est ? a servis vix impetrari poterat, ne eam suppellectilem fastidiant, qua tunc consul uti non erubuit.

8. At Perse rege devicto, Paulus, quum Macedonicis opibus veterem atque hereditariam urbis nostrae paupertatem eo usque satiasset, ut illo tempore primum populus Romanus tributi praestandi onere se liberaret : penales suos nulla ex parte locupletiores fecit; praclare secum actum existimans, quod ex illa victoria alii pecuniam, ipse gloriam occupasset.

9. Atque huic animi ejus judicio Q. Fabius Gurges, Num. Fabius Pictor, Q. Ogulnius subscripserunt : qui legati ad Ptolemaeum regem missi, munera, quae ab eo privatim acceperant, in aerarium, et quidem prius, quam ad senatum legationem referrent, detulerunt : de publico scilicet ministerio nihil cuiquam, praeter laudem bene administrati officii, accedere debere judicantes. Jam illud hu-

les porter au trésor de l'État. Ils pensaient qu'un citoyen ne doit retirer d'autre avantage d'une fonction publique que la gloire de s'en être bien acquitté. Mais il faut reconnaître ici la délicatesse du sénat et la politique attentive de nos aïeux : un décret des sénateurs, sanctionné par le peuple, restitua aux députés ce qu'ils avaient déposé dans le trésor; et les questeurs s'empressèrent de le remettre à chacun d'eux. Ainsi éclatèrent, dans une même circonstance, la libéralité de Ptolémée, le désintéressement des ambassadeurs, l'équité du sénat et du peuple romain; et chacun reçut, pour sa noble conduite, une juste part d'éloges (An de R. 480).

10. Calpurnius Pison donna un pareil exemple de désintéressement, dont le mérite le dispute, comme on va le voir, à celui des Fabius et d'Ogulnius. Il avait, pendant son consulat, délivré la Sicile de l'horrible guerre des esclaves, et il distribuait, comme général, les récompenses accoutumées à ceux qui avaient le plus contribué à ses succès. Son fils, entre autres, s'était signalé, dans plusieurs rencontres, par un courage à toute épreuve. Pison le jugea digne d'une couronne d'or du poids de trois livres (1); mais il lui en accorda seulement la gloire, disant qu'un magistrat ne devait pas employer la fortune publique à des largesses qui tourneraient au profit de sa maison; et il promit de léguer à son fils, par testament, l'équivalent de la valeur de cette couronne. Ainsi le général décerna l'honneur au nom de l'État, et le père donna, sur son propre bien, la récompense pécuniaire (An de R. 620).

11. De bonne foi, si l'on voyait de nos jours un personnage illustre avoir pour tapis des peaux de bouc, régir l'Espagne sans autre suite que

(1) Quatre marcs et demi.

manitatis senatus, et attentæ majorum disciplinæ indicium est. Data sunt enim legatis, quæ in ærarium reposuerant, non solum patrum conscriptorum decreto, sed etiam populi permisso: eaque legatis quæstores prompte unicuique distribuerunt. Ita in iisdem Ptolemæi liberalitas, legatorum abstinentia, senatus ac populi Romani æquitas, debitam probabilis facti portionem obtinuit.

10. Fabiorum et Ogulnii continentia Calpurnium Pisonem in consimili genere laudis æmulum fuisse res ipsa documento est. Consul, gravi fugitivorum bello a se liberata Sicilia, eos, quorum præcipua opera usus fuerat, imperatorio more donis prosequatur. Inter quos filium suum locis aliquot præliatum fortissime, titulo trium librarum aureæ coronæ decoravit; præfatus, non oportere a magistratu publica pecunia erogari, quod in ipsius domum rediturum esset: tantumque ponderis se testamento adolescenti legaturum promisit, ut honorem publice a duce, pretium a patre privatim reciperet.

11. Age, si quis hoc seculo vir illustris pellibus hædinis pro stragulis utatur, tribusque servis comitatus Hispaniam regat, et quingentorum assium sumptu transmarinam provinciam petat, eodem cibo, eodemque vino, quo nautæ, uti contentus sit, nonne miserabilis existimetur? Atqui

trois esclaves, dépenser cinq cents as (1) dans un voyage au delà des mers, se contenter de la nourriture et du vin des matelots, ne le croirait-on pas misérable? Voilà pourtant ce que fit l'ancien Caton, sans se plaindre jamais: l'heureuse habitude de la frugalité lui faisait même trouver dans ce genre de vie des suprêmes douceurs (An de R. 558).

12. Il y a loin de cette simplicité antique à celle du dernier Caton; mais le temps avait marché: quand il naquit, la république était déjà riche et fastueuse. Toutefois, au milieu des guerres civiles, et partout accompagné de son fils, il n'eut jamais que douze esclaves. Pour le nombre, c'était plus que Caton l'Ancien; c'était moins, eu égard à la diversité des temps et des mœurs (An de R. 704).

13. C'est avec ravissement qu'on parcourt l'histoire des grands hommes. Scipion Émilien, après deux consulats célèbres et autant de triomphes des plus glorieux, n'avait, dans ses fonctions d'ambassadeur, qu'une suite de sept esclaves. Sans doute les dépouilles de Carthage et de Numance auraient pu lui en donner un plus grand nombre, si, dans le partage du fruit de ses exploits, il n'eût mieux aimé garder pour lui la gloire, et laisser les richesses à sa patrie. Aussi, quand il voyageait chez les alliés ou chez les nations étrangères, on ne comptait pas ses esclaves, mais ses victoires; l'admiration ne pesait point la quantité d'or et d'argent qu'il portait avec lui, mais l'imposante autorité qui le suivait partout (An de R. 623).

14. La multitude même a donné plus d'une preuve de désintéressement; mais il suffira d'en rapporter deux exemples, empruntés à des siècles

(1) Quarante francs.

ista patientissime superior Cato toleravit, quia illum grata frugalitatis consuetudo in hoc genere vitæ cum summa dulcedine continebat.

12. Multum a prisca continentia spatio annorum posterior Cato discedit, utpote in civitate jam divite et lautitia gaudente natus: is tamen quum bellis civilibus interesset, filium secum trahens, duodecim servos habuit; numero plures, quam superior; temporum diversis moribus, pauciores.

13. Exsultat animus maximorum virorum memoriam percurrrens. Scipio Æmilianus post duos inclytos consulatus, totidemque suæ præcipuæ gloriæ triumphos, septem servis sequentibus officio legationis functus est; et, puto, Carthaginis ac Numantiæ spoliis comparare plures potuerat, nisi operum suorum ad se laudem, manubias ad patriam redundare maluisset: itaque quum per socios et exteras gentes iter faceret, non mancipia ejus, sed victoriæ numerabantur; nec quantum auri et argenti, sed quantum amplitudinis pondus secum ferret, aestimabatur.

14. Continentia vero etiam in universæ plebis animis sæpenumero cognita est; sed abunde erit, ex his duo exempla longe inter se distantium seculorum retulisse:

fort éloignés l'un de l'autre. Pyrrhus, voyant se dissiper la terreur de son invasion, et se ralentir en même temps l'ardeur des troupes épirotes, voulut acheter l'amitié du peuple romain, dont il n'avait pu abattre le courage : il fit transporter dans Rome presque tout l'appareil de l'opulence royale. Ses envoyés allaient de maison en maison, offrant des dons aussi précieux que variés, à l'usage des hommes et des femmes. Aucune porte ne s'ouvrit devant ces présents; et le protecteur, plus intrépide qu'heureux, de l'insolence des Tarentins, échoua ainsi (je ne sais ce qui fut le plus glorieux pour Rome) et contre l'austérité de ses mœurs et contre la valeur de ses soldats (An de R. 473). Dans l'horrible tempête que C. Marius et L. Cinna firent éclater sur la république, le peuple romain donna encore un admirable exemple de désintéressement. Lorsqu'ils abandonnèrent au pillage de la multitude les maisons de ceux qu'ils avaient proscrits, il ne se trouva personne qui voulût faire sa proie du malheur de ses concitoyens. Chacun respecta ces demeures à l'égal de celles des dieux mêmes. Tant de retenue et de pitié était un reproche silencieux, mais sanglant, fait à la cruauté des vainqueurs (An de R. 666).

DU DÉSENTÉRESSEMENT ET DE LA CONTINENCE,
CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Dans ce genre de mérite, ne refusons pas un souvenir aux étrangers. Périclès, le premier citoyen d'Athènes, avait pour collègue dans la préture Sophocle, le célèbre auteur de tragédies. Un jour qu'ils étaient occupés ensemble des devoirs de leur charge, ce dernier, voyant passer un

Pyrrhus, impetus sui terrore soluto, ac jam Epiroticis armis languentibus, benevolentiam populi Romani mercari, quia virtutem debilitare nequiverat, copiens, pene totum regiarum opum apparatus in urbem nostram transtulit. Cæterum, quum et magni pretii, et varii generis, a legatis ejus, tam virorum quam feminarum apta usui munera circa domos ferrentur, nulla cuiquam domo janua patuit; Tarentinæque petulantia animosus magis quam efficax defensor, haud scio majore cum gloria hujus urbis moribus, an armis repulsus sit. In illa quoque procella, quam C. Marius et L. Cinna reipublicæ infixierant, abstinentia populi Romani mirifica conspecta est; nam quum a se proscriptorum penates vulgi manibus diripiendos abjecissent, inveniri potuit nemo, qui civili luctu prædam peteret; unus enim quisque se ab his perinde ac a sacris ædibus abstinuit: quæ quidem tam misericos continentia plebis, tacitum crudelium victorum concivium fuit.

DE ABSTINENTIA ET CONTINENTIA, QUARUM EXTERNA SUNT
EXEMPLA.

1. Ac ne ejusdem laudis commemorationem externis invidemus, Pericles Atheniensium princeps, quum tragediarum scriptorem Sophoclem in prætura collegam haberet, atque is publico officio una districtus, prætereuntis ingenui pueri formam impensioribus verbis laudasset,

enfant de bonne famille, se mit à louer sa beauté en termes passionnés. Périclès lui reprocha cette incontinence : « Ce n'est pas assez, lui dit-il, qu'un magistrat ne souille point ses mains d'un lucre sordide; il doit aussi interdire à ses yeux tout regard libidineux » (Av. J.-C. 447).

2. Ou demandait à Sophocle, déjà âgé, s'il payait encore son tribut à l'amour : « Aux dieux ne plaise! répondit-il; car je me suis volontiers échappé de ses fers, comme de ceux d'un tyran furieux » (Av. J.-C. 413).

La même continence distingua la vieillesse de Xénocrate; le récit qui va suivre en sera une preuve assez frappante. Dans une orgie nocturne, Phryné, célèbre courtisane d'Athènes, le voyant pris de vin, alla se coucher à ses côtés : elle avait parié avec quelques jeunes gens qu'elle triompherait de l'austérité du philosophe. Celui-ci ne la repoussa ni du geste ni de la voix, et la laissa, tant qu'elle voulut, appuyée sur son sein, mais sans lui accorder le succès qu'elle espérait. Cette retenue, bien digne d'une âme toute nourrie de sagesse, fournit à la courtisane l'occasion d'un mot plein d'esprit. Les jeunes gens la raillaient de ce que, avec tant de grâces et de beauté, elle n'avait pu séduire ni ébranler le cœur d'un vieillard ivre, et ils réclamaient le prix convenu de la gageure : « J'ai parié, répondit-elle, que je rendrais sensible un homme, et non une statue. » Pouvait-on peindre avec plus de justesse et de vérité la continence de Xénocrate? (Av. J.-C. 344).

Phryné, la beauté même, ne put porter la moindre atteinte à sa vertu incorruptible. Le roi Alexandre, avec ses richesses, parvint-il à la

intemperantiam ejus increpans, dixit, *Prætori non solum manus a pecuniæ lucro, sed etiam oculos a libidinoso aspectu continentes esse debere.*

2. Sophocles autem ætate jam senior, quum ab eo quidam quæreret, an etiam nunc rebus veneris uteretur : *Dii meliora!* inquit; *libenter enim istinc tanquam ex aliqua furiosa profugi dominatione.*

3. Æque abstinentis senectæ Xenocratem fuisse acceptimus : cujus opinionis non parva fides erit narratio, quæ sequitur : in pervigilio Phryne, nobile Athenis acortum, juxta eum vino gravem accubuit, pignore cum quibusdam juvenibus posito, an temperantiam ejus corrumpere posset; quam nec tactu, nec sermone aspernatus, quoad voluerat, in sinu suo moratam, irritam propositi dimisit : factum sapientia imbuti animi abstinens, sed meretriculæ quoque dictum perquam facetum; deridentibus enim se adolescentibus, quia tam formosa, tamque elegans poti senis animum illecebris pellicere non potuisset, pactumque victoriæ pretium flagitantibus, *de homine se cum iis, non de statua, pignus posuisse*, respondit. Potestne hæc Xenocratis continentia a quoquam magis vere magisque proprie demonstrari, quam ab ipsa meretricula expressa est?

Phryne pulchritudine sua nulla ex parte constantissimam ejus abstinentiam labefecit. Quid rex Alexander? an di-

corrompre? non; ce fut aussi contre une statue qu'échouèrent ses efforts. Ce prince lui avait envoyé des députés, avec un certain nombre de talents (1) : le philosophe, après les avoir introduits dans l'enceinte de l'Académie, leur donna un repas comme ceux qu'il faisait tous les jours, c'est-à-dire aussi simple que modestement apprêté. Le lendemain, ils lui demandèrent dans quelles mains il voulait que l'argent fût compté. « Hé quoi, leur dit-il, le souper d'hier ne vous a-t-il pas fait comprendre que je n'en ai pas besoin? » Le roi avait voulu acheter l'amitié du philosophe; le philosophe ne voulut pas la lui vendre (Av. J.-C. 334).

4. Cet Alexandre, surnommé l'invincible, ne put vaincre non plus le désintéressement de Diogène le cynique. Le trouvant, un jour, assis au soleil, il s'approcha de lui, et le pria de lui dire quelle faveur il désirait. Sans quitter la pierre qui lui servait de siège, ce philosophe, qui portait un surnom méprisable (2), mais une âme forte et supérieure, lui répondit : « Tu vas savoir ce que je veux; mais, avant tout, retire-toi de mon soleil. » Ces mots renfermaient clairement cette pensée : Alexandre prétend chasser Diogène de son banc de pierre, par l'appât des richesses; il aura plus tôt fait de chasser Darius de son trône par la force des armes. Pendant le séjour de ce philosophe à Syracuse, Aristippe, le voyant laver des légumes, lui dit : « Si tu voulais flatter Denys, tu ne prendrais pas une pareille nourriture. » — « Et toi-même, répliqua Diogène, si tu voulais en prendre une pareille, tu ne flatterais pas Denys » (Av. J.-C. 334).

(1) Le talent équivalant à 2,400 liv. — (2) Κυνικός, de chien, pareil à un chien.

τίτις εὐμ κωατὲρ ποτιῖτ; ἀβ ἰλλο κωοκὲ στατωαμ, ἐτ κωιδεμ ἀεκε φρουστὰ τετατάμ, πωτε. Λεγατοσ ἀδ εὐμ ρυμ ἀλκωοτ ταλεντίσ μισεράτ; κωοσ ἰν Ἀκαδεμῖαμ περδωκτοσ, σολίτο σῖβῖ, ἰδ ἐστ, μωδῖκο ἀππαρατο, ἐτ ἀδμωδομ παρβολῖσ κοπῖλσ ἐξεπέτ; ποστερο δῖε ἰντερωγαντίβῖσ, κωῖναμ ἀδνμμεράρῖ πεκυνῖαμ βελλετ; *Quid? vos*, ἰνκωῖτ, *hesterna cæna non intellexistis, ea me non indigere?* ἰτα ρεξ φῖλοσοφῖ ἀμῖκῖτῖ ἐμερε βωλῖτ; φῖλοσοφωσ ρεγῖ σωαμ βενδερὲ νολῖτ.

4. Alexander vero cognomen invicti assequutus, continentiam Diogenis cynici vincere non potuit; ad quem quum in sole sedentem accessisset, hortareturque, *ut, si qua sibi vellet præstari, indicaret*, quemadmodum erat in crepidine collocatus, sordidæ appellationis, sed robustæ vir præstantiæ, *Mox*, ἰνκωῖτ, *de cæteris; interim a sole mihi velim non obstes*; quibus verbis illa nimium inhæsit sententia : Alexander Diogenem gradu suo divitiis pellere tentat, celerius Darium armis. Idem Syracusis, quum olera ei lavanti Aristippus dixisset, « Si Dionysium adulare velles, ista non esses : Immo, ἰνκωῖτ, *si tu ista esse velles, non adulares Dionysium.* »

CHAPITRE IV.

DE LA PAUVRETÉ.

Les plus beaux ornements d'une mère de famille, ce sont ses enfants, comme nous le voyons dans le recueil de Pomponius Rufus. Une riche Campanienne, logée chez Cornélie, mère des Gracques, étalait devant elle ses bijoux, les plus beaux que l'on pût voir alors. Cornélie fit durer la conversation jusqu'à l'heure où ses enfants revenaient de l'école. A leur arrivée, « Voici mes bijoux, à moi, » dit-elle. C'est tout avoir que de ne rien désirer; et cette propriété est bien plus sûre que celle de tous les biens de la terre; car la possession des choses du monde est sujette à des retours, tandis que les trésors d'une âme pure sont à l'abri des coups de l'adversité. Pourquoi donc attacher aux richesses l'idée du bonheur suprême, et à la pauvreté celle du dernier des malheurs, quand nous voyons celles-là cacher, sous des riants dehors, une foule de secrètes amertumes, et celle-ci, malgré un sévère et dur aspect, abonder en biens solides et impérissables? Des exemples le feront mieux sentir que des paroles.

1. L'insupportable orgueil de Tarquin ayant fait mettre fin au régime monarchique, les premiers honneurs du consulat furent partagés entre Valérius Poplicola et Junius Brutus. Le même Poplicola occupa trois fois encore cette magistrature, à la grande satisfaction du peuple romain. Ses nombreux et importants travaux furent autant de titres de gloire, qu'il put ajouter à ceux de ses images. Cependant cet illustre soutien des fastes consulaires mourut sans laisser même de quoi fournir aux frais de ses funérailles; il fallut que le trésor public en fit la dépense. Que

CAPUT IV.

DE PAUPERTATE.

Maxima ornamenta esse matronis liberos, apud Pomponium Rufum Collectorum libro sic invenimus : Cornelia Gracchorum mater, quum Campana matrona, apud illam hospita, ornamenta sua pulcherrima illius seculi ostenderet, traxit eam sermone, quousque e schola redirent liberi, et, *Hæc*, ἰνκωῖτ, *ornamenta mea sunt*. Omnia mirum habet, qui nihil concupiscit; eo quidem certius, quam qui cuncta possidet, quia dominium rerum collab' solet; bonæ mentis usurpatio nullum tristioris fortunæ recipit incursum. Itaque quorsum attinet, aut divitias in prima felicitatis parte, aut paupertatem in ultimo miseriarum statu ponere? quum et illarum frons hilaris multis intus amaritudinibus sit referta, et hujus horridior aspectus solidis et certis bonis abundet. Quod melius personis, quam verbis, representabitur.

1. Regio imperio propter nimiam Tarquinii superbiam finito, consulatus initium Valerius Poplicola cum Junio Bruto auspicatus est; idemque postea tres consulatus acceptissimos populo Romano gessit, et plurimorum ac maximorum operum prætextu titulum imaginum suarum am-

servirait de discuter ici les preuves de la pauvreté de ce grand homme? On voit suffisamment ce que posséda, pendant sa vie, celui qui, à sa mort, n'avait pas la valeur d'un lit funèbre et d'un bûcher (An de R. 250).

2. Quelle haute idée ne faut-il pas concevoir de Ménénus Agrippa, le médiateur choisi par le sénat et par le peuple pour rétablir entre eux la concorde? Quelle ne dut pas être l'autorité de cet arbitre du salut de l'État! Eh bien, il mourut si pauvre que, si le peuple ne s'était pas imposé, pour ses funérailles, une contribution d'un sixième d'as par tête, il eût été privé des honneurs de la sépulture. La république, en proie à une division fatale, avait remis aux mains d'Agrippa le soin de ramener la paix, parce qu'elle les savait pauvres, mais pures. Si, pendant sa vie, il ne posséda rien dont le cens eût à tenir compte, après sa mort et jusqu'à nos jours la paix publique est demeurée son glorieux patrimoine (An de R. 260).

3. Mais, il faut bien l'avouer, dans la maison de C. Fabricius et de Q. Émilien Papi, les premiers hommes de leur siècle, on voyait de l'argenterie : ils avaient l'un et l'autre une coupe sacrée et une salière. Il y avait même plus de luxe encore chez Fabricius, en ce qu'il fit monter sa coupe sur un pied de corne. Papi, de son côté, attacha une sorte d'orgueil à la possession de ces objets ; comme il les avait reçus à titre d'héritage, un religieux scrupule l'empêcha de les vendre (An de R. 478).

4. Qu'ils étaient riches aussi, ces citoyens que l'on tirait de la charrue pour en faire des consuls ! C'était pour leur plaisir qu'ils remuaient le sol in-

grat et stérile de la Pupinie (1) ! c'était avec délices qu'ils en brisaient, tout en sueur, les glèbes énormes ! Non vraiment ; et ces hommes, que les dangers de la république appelaient au commandement des armées, avaient un si modique patrimoine (car pourquoi hésité-je à dire ouvertement la vérité ?) qu'ils étaient réduits à mener eux-mêmes la charrue.

5. Les députés envoyés à Atilien par le sénat, pour l'inviter à venir se mettre à la tête du peuple romain, le trouvèrent occupé à ensemencher son champ ; mais ces mains endurcies aux travaux de la campagne assurèrent le salut de l'État, et firent un grand carnage des armées ennemies. Naguère occupées à conduire les bœufs du labourage, elles surent tenir aussi les rênes du char triomphal ; ensuite, déposant le sceptre d'ivoire, elles reprirent sans honte le manche agreste de la charrue. Atilien peut servir à consoler les pauvres ; mais il doit surtout montrer aux riches combien est inutile, à qui désire une gloire solide, l'inquiète possession de la fortune (An de R. 496).

6. Un autre héros du même nom et du même sang, Atilien Régulus, notre plus grande gloire et à la fois notre plus grande perte dans la première guerre Punique, commandait en Afrique, où il abattait, par une suite de brillantes victoires, la puissance de l'orgueilleuse Carthage. Quand il apprit qu'à cause de ses succès on avait prorogé son commandement pour l'année suivante, il écrivit aux consuls que le régisseur d'une petite terre de sept arpents, qu'il avait dans la Pupinie, était mort ; qu'un mercenaire, profitant

(1) Terrain aride entre Gables et Rome.

plificavit ; quum interim factorum illud columen, patrimonio ne ad exsequiarum quidem impensam sufficiente, decessit ; ideoque publica pecunia ductæ sunt : non attinet ulteriore disputatione tanti viri paupertatem scrutari ; abunde enim patet, quid vivus possederit, cui mortuo lectus funebris et rogus defuit.

2. Quantæ amplitudinis Agrippam Menenium fuisse arbitremur, quem senatus et plebs pacis inter se faciendæ auctorem legit ? quantæ scilicet esso debuit arbiter publicæ salutis : hic nisi a populo collatis in capita sextantibus funeratus esset, ita pecuniæ inops decessit, ut sepulturæ honore caruisset. Verum idcirco perniciosa seditio dividua civitas, manibus Agrippæ in unum contrahi voluit, quia eas pauperes quidem, sed sanctas, animadverterat. Cujus ut superstitis nullum fuit, quod in censum deferretur : ita extincti, hodieque amplissimum est patrimonium, Romana concordia.

3. In C. vero Fabricii et Q. Æmilii Papi, principum seculi sui, domibus argentum fuisse confitear oportet : uterque enim patellam deorum, et salinum habuit ; sed eo lautior Fabricius, quod patellam suam corneo pediculo sustineri voluit : Papi quoque satis animose, qui quum hereditatis nomine ea accepisset, religionis causa abalienanda non putavit.

4. Illi etiam prædixites, qui ab aratro arcessentur,

ut consules fierent, voluptatis causa sterile atque æstuosissimum Pupinæ solum versabant, deliciarumque gratia vastissimas glebas plurimo cum sudore dissipabant ; immo vero quos pericula reipublicæ imperatores asserebant, angustia rei familiaris (quid cesso proprium nomen veritati reddere ?) bubulcos fieri cogebant.

5. Atilium autem, qui ad eum arcessendum a senatu missi erant ad imperium populi Romani suscipiendum, semina spargentem viderunt ; sed illæ rustico opere atrite manus salutem publicam stabilierunt, ingentes hostium copias pessumdederunt : quæque modo arantium boum jugum rexerant, triumphalis currus habenas retinuerunt ; nec fuit iis rubori, eburneo scipione deposito, agrestem stivam aratri repetere. Poteat pauperes consolari Atilius ; sed multo magis docere locupletes, quam non sit necessaria solidæ laudis cupidini anxia divitiarum comparatio.

6. Ejusdem nominis et sanguinis Atilius Régulus, primi Punici belli gloria, cladesque maxima, quum in Africa insolentissimæ Carthaginis opes crebris victoriis contunderet, ac prorogatum sibi ob bene gestas res in proximum annum imperium cognosceret, consulibus scripsit, villicum in agello, quem septem jugerum in Pupinia habebat, mortuum esse, occasionemque naclum mercenarium amoto inde rustico instrumento discessisse ; ideoque petere, ut sibi successor mitteretur, ne deserto agro non esset, unde uxor

de l'occasion, s'était enfui avec les instruments de culture; qu'en conséquence il demandait un successeur, de peur que l'abandon de ce champ ne réduisît à l'indigence sa femme et ses enfants. Le sénat, sur le rapport des consuls, décréta que le champ d'Atilius serait affermé et cultivé, que l'on nourrirait sa femme et ses enfants, et que les objets qu'il avait perdus seraient remplacés aux frais de l'État. Voilà tout ce que coûta au trésor la vertu d'Atilius, qui fera dans tous les siècles l'orgueil du nom romain (An de R. 498).

7. Un fonds de terre d'une pareille étendue était toute la fortune de L. Quinctius Cincinnatus. Il ne posséda, en effet, que sept arpents, sur lesquels il en engagea trois au trésor, en faveur d'un ami condamné à une amende; et il les perdit (An de R. 292). Il paya encore, sur le revenu de son petit champ, une autre amende prononcée contre Césion, son fils, pour n'avoir pas comparu à l'audience au jour indiqué (An de R. 295). Toutefois, avec les quatre arpents qui lui restaient, il sut maintenir sa dignité de père de famille, et mériter même l'honneur de la dictature. De nos jours, on se dit logé à l'étroit dans une maison égale en étendue aux terres de Cincinnatus.

8. Mais combien la famille Élia était opulente! Elle se composait, à une même époque, de seize membres, lesquels avaient pour eux tous une petite maison, où sont aujourd'hui les monuments de Marius; dans le pays de Véies, un fonds de terre qui demandait moins de cultivateurs qu'il n'avait de maîtres; enfin une place au spectacle du grand cirque et du cirque Flaminius; place que l'État leur avait accordée en récompense de leur valeur (Vers 534).

9. La même famille ne posséda pas un seul

et liberi sui alerentur. Quæ postquam senatus a coss. accepit, et agrum Atilii illico colendum locari, et alimenta conjugi ejus ac liberis præberi, resque quas amiserat, redimi publice jussit. Tanti ærario nostro virtutis Atilianæ exemplum, quo omnis ætas Romana gloriabitur, stetit.

7. Æque magna latifundia L. Quinctii Cincinnati fuerunt: septem enim jugera agri possedit: ex hisque tria, quæ pro amico ad ærarium obsignaverat, mulctæ nomine amisit; penam quoque pro filio Cæsione, quod ad causam dicendam non occurrisset, hujus agelli reditu solvit; et tamen et quatuor jugera aranti, non solum dignitas patris-familie constituit, sed etiam dictatura delata est. Anguste se habitare nunc putat, cujus domus tantum patet, quantum Cincinnati rura patuerunt.

8. Quid Ælia familia, quam locuples? sexdecim eodem tempore Ælii fuerunt, quibus una domuncula erat eodem loci, quo nunc sunt Mariana monumenta; et unus in agro Velente fundus, minus multos cultores desiderans, quam dominos habebat; inque Maximo et Flaminiæ spectaculi locus: quæ quidem loca ob virtutem publice donata possidebant.

9. Eadem gens nullum ante scrupulum argenti habuit,

scrupule (1) d'argenterie, jusqu'à l'époque où Paul-Émile, vainqueur du roi Persée, fit présent à Q. Élius Tubéron, son gendre, de cinq livres pesant d'argent, prélevées sur les dépouilles des ennemis (An de R. 586). Je ne fais même pas remarquer que le premier personnage de la république donna pour époux à sa fille un citoyen dont il voyait la maison si dépourvue d'argent. Paul-Émile lui-même finit ses jours dans une telle pauvreté, que, sans la vente d'un fonds de terre, seul bien qu'il eût laissé, son épouse n'aurait su où reprendre sa dot (An de R. 593). Mais alors les âmes étaient grandes et fortes dans les femmes comme dans les hommes, et les qualités solides étaient, en toute chose, la juste condition de l'estime et des dignités. La vertu donnait les magistratures; la vertu faisait les mariages; la vertu était la source de l'autorité au forum, au sénat, dans l'intérieur des familles. Chacun s'empressait d'augmenter la fortune publique et non la sienne. On préférait la pauvreté dans une patrie opulente, à l'opulence dans une patrie pauvre. Aussi quelle était la récompense de ces nobles sentiments? Rien de ce qui était dû au mérite ne pouvait s'acheter à prix d'argent, et l'État venait au secours de l'indigence des grands hommes.

10. Ainsi Cn. Scipion, qui commandait en Espagne pendant la seconde guerre Punique, ayant écrit au sénat pour demander un successeur, parce qu'il avait une fille nubile, et que sa présence était nécessaire pour lui trouver une dot, le sénat, ne voulant pas priver la république des services d'un aussi bon général, remplit, à sa place, les devoirs de père, fit régler la dot par l'épouse et par les parents de Scipion, en prit le montant sur le trésor, et maria la jeune fille. Cette dot fut de onze mille as (2) (An de R. 539). On peut juger par

(1) Vingt-quatre grains. — (2) 800 fr.

quam Paulus Perse rege devicto, Q. Ælio Tuberoni genero suo quinque pondo argenti ex præda donaret; taceo enim quod princeps civitatis filiam ei nuptum dedit, cujus penales tam jejunos pecunia videbat. Quin ipse quoque adeo inops decessit, ut, nisi fundus, quem unum reliquerat, venisset, uxor ejus dotem unde reciperet, non exstisset. Animi virorum et feminarum vigeant in civitate, eorumque bonis dignitatis æstimatio cunctis in rebus ponderabatur: hæc imperia conciliabant; hæc jungebant affinitates; hæc in foro, hæc in curia, hæc intra privatos parietes plurimum poterant. Patriæ enim rem unusquisque, non suam augere properabat; pauperque in divite, quam dives in paupere imperio versari malebat. Atque huic tam præclaro proposito illa merces reddebatur, quod nihil eorum, quæ virtuti debentur, emere pecunia licebat, inoptæque illustrium virorum publice succurrebatur.

10. Itaque quum secundo Punico bello Cn. Scipio et Hispania senatui scripsisset, petens ut sibi successor mitteretur, quia filiam virginem adultæ jam ætatis haberet, neque ei sine se dos expediri posset; senatus, ne respublica bono duce careret, patris sibi partes desumpsit, consilioque uxoris ac propinquorum Scipionis constituta

là et de la générosité des sénateurs, et de l'état des anciens patrimoines. Ils étaient, en effet, si restreints, que Tatia, fille de Césion, passa pour avoir apporté, avec dix mille as (1), une dot considérable à son mari, et que Mégullia, qui en apporta au sien cinquante mille (2), fut surnommée *la Dotée*. Si la libéralité du sénat empêcha la fille de Fabricius Luscinus et celle de Scipion d'être mariées sans dot, c'est que, dans l'héritage de leur père, il n'y avait rien pour elles qu'une gloire immortelle.

11. M. Scaurus nous apprend, dans le premier livre des Mémoires qu'il a écrits sur sa vie, quel mince héritage il avait reçu de son père : dix esclaves et trente-cinq mille sesterces (3) composaient, nous dit-il, toute la succession. C'est au sein d'une telle pauvreté que fut élevé ce génie, qui devait être un jour le chef du sénat.

Ayons toujours sous les yeux ces exemples ; qu'ils servent à nous consoler, nous qui ne cessons de nous plaindre de la médiocrité de notre fortune. Peu ou point d'argenterie, quelques esclaves, sept arpents d'une terre aride, des funérailles laissées à la charge de la patrie, des filles sans dot ; mais d'illustres consulats, mais d'éclatantes dictatures, mais des triomphes innombrables, voilà ce que nous montrent ces exemples. Pourquoi donc décrier sans cesse, comme le plus grand malheur du genre humain, cette heureuse médiocrité qui a, pour ainsi dire, nourri d'un lait moins abondant que sain les Poplicolas, les Émiliius, les Fabricius, les Curiius, les Scipions, les Scaurus, et tous les modèles d'une solide vertu ? Ah !

(1) 800 fr. — (2) 4,000 fr. — (3) 7,000 fr.

dote, summam ejus ex aërio erogavit, ac puellam nuptum dedit. Dotis modus xl. millia aëria fuit. In quo non solum humanitas patrum conscriptorum, sed etiam habitus veterum patrimoniorum cognosci potest. Namque adeo fuerunt arcta, ut Tatia Cæsonis filia maximam dotem ad virum x. millia aëria attulisse visa sit : et Megullia, quia cum quinquaginta millibus aëria mariti domum intravit, Dotatæ cognomen invenit. Idem senatus Fabricii Luscini Scipionisque filias ab indotatis nuptiis liberalitate sua vindicavit ; quoniam paternæ hereditati præter optimam gloriam nihil erat quod acceptum referrent.

11. M. autem Scaurus quantulam a patre hereditatem acceperit, in primo libro eorum, quos de vita sua scripsit, refert ; ait enim, sibi decem sola mancipia, totumque censum quinque atque triginta millium nummum relictum. In hac ille pecunia futurus senatus princeps nutritus est spiritus.

Hæc igitur exempla respicere, his acquiescere solatiis debemus, qui parvulus census nostros nunquam querelis vacuos esse sinimus. Nullum, aut admodum parvi ponderis, argentum, paucos servos, septem jugera aridæ terræ, indigentia domestica impensa funera, inopes dotum filias, sed egregios consulatus, mirificas dictaturas, innumerabiles triumphos cernimus. Quid ergo mediam fortunam, quasi præcipuum generis humani malum, diuturnis conviciis laceraemus ? quæ ut non abundantibus, ita fides uberibus Poplicolas, Æmilios, Fabricios, Curios, Scipiones, Scau-

relevons plutôt notre courage, et ranimons, au souvenir des premiers temps, nos âmes ébranlées par le spectacle des richesses. J'en atteste la chaumière de Romulus, l'humble toit de l'ancien Capitole, les feux éternels de Vesta, qui brûlent encore aujourd'hui dans des vases d'argile : il n'y a pas d'opulence préférable à la pauvreté de ces grands hommes.

CHAPITRE V.

DE LA MODESTIE, CHEZ LES ROMAINS.

De cette pauvreté à la modestie, la transition nous paraît naturelle ; car la modestie apprend aux hommes justes à négliger leurs propres intérêts, pour ne s'occuper que des intérêts de l'État ; vertu bien digne qu'on lui élève des temples et qu'on lui consacre des autels, comme à une divinité des cieux, puisqu'elle est la mère de toute pensée honnête, la règle tutélaire des plus importants devoirs, le guide de l'innocence ; chère aux parents, agréable aux étrangers, elle porte partout cet air gracieux qui attire la faveur.

1. Mais passons de l'éloge aux exemples. Depuis la fondation de Rome jusqu'au consulat de Scipion l'Africain et de Ti. Longus, il n'y eut, au spectacle des jeux, aucune distinction entre la place du sénat et celle du peuple ; jamais cependant un plébéien n'osa se mettre devant un sénateur, tant le peuple était alors modeste et respectueux. Il le prouva bien le jour où il vit s'asseoir sur les derniers bancs de l'amphithéâtre L. Flamininus, exclu, il est vrai, du sénat par les censeurs M. Caton et L. Flaccus, et déjà sorti du

ros, hisque paria robora virtutis aluit : exurgamus potius animis, pecuniæque aspectu debilitatos spiritus, pristini temporis memoria recreemus ; namque per Romuli casam, perque veteris Capitolii humilia tecta, et æternos Vestæ focos, fictilibus etiam nunc vasis contentos, juro, nullas divitias talium virorum paupertati posse præferri.

CAPUT V.

DE VERECUNDIA ROMANORUM.

A qua tempestivus ad verecundiam transitus videtur ; hæc enim justissimis viris præcepit, ut privatas facultates negligerent, publicas quam amplissimas esse cuperent : digna cui perinde atque cœlesti numini exstruantur templa, atque consecrentur ; quia parens est omnis honesti consilii, tutela solennium officiorum, magistra innocentie, cara proximis, accepta alienis, omni loco, omni tempore favorabilem præ se ferens vultum.

1. Sed ut a laudibus ejus ad facta veniamus, a condita Urbe usque ad Africanum et Ti. Longum coss. promiscuus senatui et populo spectandorum ludorum locus erat ; nunquam tamen quisquam ex plebe ante patres conscriptos in theatro spectare sustinuit : adeo circumspicte nostræ civitatis verecundia fuit ; quæ quidem certissimum sui documentum etiam illo die exhibuit, quo L. Flamininus extrema in parte theatri constitit ; quia a M. Catone et L. Flacco

consulat, mais frère de T. Flamininus, le vainqueur de la Macédoine et de Philippe. Tous les citoyens l'obligèrent d'aller prendre une place qui convint mieux à son rang (An de R. 669).

2. Térentius Varron porta un coup terrible à la république, par sa fougue imprudente à la journée de Cannes; mais il refusa la dictature que lui déferaient, d'un consentement unanime, et le sénat et le peuple. Il racheta par sa modestie la faute d'un aussi grand désastre. Grâce à cette conduite, on n'imputa plus qu'à la colère des dieux les malheurs de cette bataille, et l'on fit honneur à sa vertu de cette noble pudeur. Aussi le refus de la dictature est-il pour son image un plus beau titre de gloire que ne l'est pour celles des autres leur dictature même.

3. Rapportons encore un trait éclatant de modestie. Le hasard avait, au grand mécontentement du peuple, amené ensemble au Champ de Mars, comme candidats, à la préture, Cn. Scipion, fils du premier Africain, et Cicé réus qui avait été son secrétaire. Toutes les voix s'élevaient contre cet insolent caprice de la fortune, qui confondait dans les mêmes prétentions le sang et la clientèle d'un si grand homme. Mais Cicé réus sut faire tourner à sa gloire cette bizarre-rie du sort : dès qu'il se vit préféré à Scipion par toutes les centuries, il descendit du temple (1), quitta la robe de candidat et vint solliciter les suffrages pour son compétiteur, trouvant plus honorable de céder la préture à la mémoire de l'Africain que de se l'assurer à lui-même. La modestie ne peut rester sans récompense : Sci-

(1) C'était, dans le Champ de Mars, une éminence où se plaçaient les candidats, pour être vus de l'assemblée. De là, *contemplari*.

consulatus jam honore defunctus, frater etiam T. Flaminini, Macedoniæ Philippique victoris : omnes enim eum transire in locum dignitatis suæ debitum coegerunt.

2. *Confregit rempublicam Terentius Varro Cannensis pugnae temerario ingressu : idem delatam sibi ab universo senatu et populo dictaturam recipere non sustinendo, pudore culpam maximæ cladis redemit ; effecitque, ut acies deorum iræ, modestia ipsius moribus imputaretur : itaque titulo imaginis ejus speciosius non recepta dictatura, quam aliorum gesta, adscribi potest.*

3. *Nos autem ad præclarum verecundiæ opus transgrediamur : magna cum invidia fortuna prætoris comitiis Africani superioris filium Cn. Scipionem, et scribam Cicereium in campum deduxerat ; utque nimis impotens sermone vulgi carpebatur, quod tanti viri sanguinem clientelamque comitali certamine confuderat : cæterum crimen ejus in suam laudem Cicereius convertit ; nam ut vidit, omnibus se centuriis Scipioni anteferri, templo descendit, abjectaque candida toga competitoris sui suffragatorem agere cepit ; ut scilicet præturam melius Africani memoriæ concederet, quam sibi vindicaret ; nec minimum est verecundiæ prælium. Scipio tunc honorem adeptus est : Cicereio tamen magis gratulati sunt.*

pion fut nommé préteur, mais il en fut moins félicité que Cicé réus (An de R. 579).

4. Ne quittons pas encore les assemblées du peuple. L. Crassus brigait le consulat. Forcé de se conformer à l'usage de tous les candidats, il parcourait le forum en implorant la faveur du peuple; mais il ne put se résoudre à continuer ce rôle en présence de Q. Scévola, son beau-père, que son caractère et son savoir rendaient si vénérable. Aussi le conjura-t-il de se tenir éloigné tout le temps nécessaire à l'accomplissement de ce ridicule devoir; plus jaloux de la dignité d'un tel homme que des intérêts mêmes de sa candidature (An de R. 658).

5. Le grand Pompée, vaincu par César à la bataille de Pharsale, se rendit, le jour suivant, à Larisse. Toute la population de cette ville sortit à sa rencontre : « C'est au vainqueur, dit-il, que vous devez rendre cet hommage. » Je dirais que Pompée ne méritait point d'être vaincu, s'il ne l'avait pas été par César. Il fut, du moins, humble dans le malheur; et, dépouillé de sa puissance, il lui resta la modestie (An de R. 705).

6. La modestie fut aussi une des principales vertus de Caius César : il le montra dans mille occasions, et surtout le dernier jour de sa vie. Frappé à la fois de plusieurs coups de poignard par des mains parricides, il voulut, au moment même où son âme divine allait se séparer de son corps mortel, il voulut, malgré vingt-trois blessures, obéir encore aux lois de la pudeur : il abaissa des deux mains les pans de sa toge, afin de couvrir, en tombant, la partie inférieure de son corps. C'est ainsi, non pas que les hommes expirent, mais que les dieux immortels regagnent leur séjour (An de R. 709).

4. *Ac ne protinus comitiis abeamus, consulatum petens L. Crassus, quum omnium candidatorum more circum forum supplex populo ire cogeretur, nunquam adduci potuit, ut id præsentem Q. Scævola, gravissimo et sapientissimo viro, socero suo, faceret ; itaque rogabat eum, ut a se, dum ineptæ rei deserviret, discederet ; majorem verecundiam dignitatis ejus, quam candidæ togæ suæ respectum agens.*

5. *Pompeius autem Magnus Pharsalica acie victus a Cæsare, quum postero die Larissam intraret, oppidique illius universus populus obviam ei processisset, Ille, inquit, et istud officium præstare victori. Dicerem, non dignus qui vinceretur, nisi a Cæsare superatus esset ; certe modestus in calamitate ; nam quia dignitate sua uti jam non poterat, usus est verecundia.*

6. *Quam præcipuam in Caio quoque Cæsare fuisse et sæpenumero apparuit, et ultimus ejus dies significavit. Compluribus enim parricidarum violatus mucronibus, inter ipsum illud tempus, quo divinus spiritus mortali discernebatur a corpore, ne tribus quidem et viginti vulneribus, quin verecundiæ obsequeretur, absterreri potuit ; siquidem utraque togam manu demisit, ut inferior pars corporis tecta collaberetur : in hunc modum non homines expirant, sed dii immortales sedes suas repetunt.*

DE LA MODESTIE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Je mets le fait suivant parmi les exemples étrangers, parce qu'il eut lieu avant que l'Étrurie eût reçu le droit de bourgeoisie romaine. Il y avait dans ce pays un jeune homme d'une rare beauté, nommé Spurina. Voyant que ses charmes attiraient les regards de beaucoup de femmes de distinction, et le rendaient par là suspect à leurs maris et à leurs parents, il se fit des blessures au visage et détruisit toute la grâce de ses traits, préférant une laideur qui attestât sa vertu, à une beauté qui allumait dans les cœurs de coupables désirs.

2. Un Athénien fort âgé s'étant rendu au théâtre pour voir les jeux, aucun citoyen ne lui fit place. Le hasard le conduisit près des députés de Lacédémone, qui se levèrent aussitôt par respect pour sa vieillesse et ses cheveux blancs, et lui donnèrent, au milieu d'eux, la place la plus honorable. Le peuple, témoin de cette déférence, témoigna, par de vifs applaudissements, combien il approuvait le généreux procédé de ces étrangers. Alors, dit-on, l'on entendit un de ces Lacédémoniens s'écrier : « Les Athéniens savent donc ce qui est bien, mais ils se soucient peu de le pratiquer. »

CHAPITRE VI.

DE L'AMOUR CONJUGAL, CHEZ LES ROMAINS.

Je passe d'un sentiment paisible et doux à un autre également noble, mais plus vif et plus ardent. Je présenterai au lecteur quelques tableaux d'un amour légitime, qui ne veulent être contem-

DE VERECUNDIA EXTERNORUM.

1. Quod sequitur externis adnectam, quia ante gestum est, quam Hetruriam civitas daretur : excellentis in ea regione pulchritudinis adolescens nomine Spurina, quum mira specie complurium feminarum illustrium sollicitaret oculos, ideoque viris ac parentibus earum se suspectum esse sentiret, oris decorem vulneribus confudit, deformitatemque sanctitatis suæ fidem, quam formam irritamentum alienæ libidinis esse maluit.

2. Athenis quidam ultimæ senectutis, quum spectatum ludos in theatrum venisset, eumque nemo e civibus sessum reciperet, ad Lacædæmoniorum legatos forte pervenit ; qui hominis ætate moti, canos ejus et annos assurgendi officio venerati sunt, sedemque ei inter ipsos honoratissimo loco dederunt : quod ubi fieri populus adspexit, maximo plausu alienæ urbis verecundiam comprobavit. Ferunt tunc unum e Lacædæmoniis dixisse : « Ergo Athenienses, quid sit rectum, sciunt ; sed id facere negligunt. »

CAPUT VI.

DE AMORE CONJUGALI, CUIUS EXEMPLA ROMANA SUNT.

- A placido et leni affectu ad æque honestum, verum aliquanto ardentiorum et concitatiorum, pergam, legitimi-

plés qu'avec une profonde vénération ; je produirai les exemples d'une fidélité conjugale que rien n'a pu ébranler ni vaincre ; exemples difficiles à imiter, mais toujours utiles à connaître ; car, en voyant la perfection d'autrui, l'on ne peut que rougir de ne pas atteindre au moins à la médiocrité de la vertu.

1. On avait pris dans la maison de Ti. Gracchus deux serpents, l'un mâle et l'autre femelle. Il consulta un aruspice, qui lui déclara que son épouse mourrait bientôt, s'il laissait fuir le mâle ; et que ce serait lui, si la femelle s'échappait. Choisisant dans la réponse de l'augure ce qui était favorable à sa femme, de préférence à ce qui l'était à lui-même, il fit tuer le mâle et lâcha la femelle ; et il vit, sans trembler, sa mort dans celle du serpent. Aussi je ne saurais dire s'il y eut pour Cornélie plus de bonheur à posséder un tel époux que de malheur à le perdre (An de R. 581). Te voilà, ô Admète, roi de Thessalie, te voilà condamné, comme infâme et cruel, par un illustre juge, toi qui souffris que ton épouse donnât sa vie pour toi, toi qui, après l'avoir vue courir volontairement à la mort, afin de t'en préserver, as pu supporter la lumière ! Et tu avais déjà sollicité le dévouement des auteurs de tes jours, avant qu'une femme te donnât cet inutile exemple de courage !

2. Quoique de l'ordre des sénateurs, C. Plautius Numida ne fut pas une victime aussi précieuse que Gracchus de la rigueur du sort ; mais il offrit un aussi grand exemple d'amour conjugal. A la nouvelle de la mort de sa femme, cédant à son désespoir, il se donna un coup d'épée dans la poitrine. Ses esclaves, étant accourus, l'empêchè-

que amoris quasi quasdam imagines, non sine maxima veneratione contemplandas, lectoris oculis subijciam ; valenter inter conjuges stabilitæ fidei opera percurrans, ædua imitatu, cæterum cognosci utilia : quia excellentissima animadvertenti, ne mediocria quidem præstare, rubori oportet esse.

1. Ti. Gracchus, anguibus domi suæ mare ac feminas apprehensis, certior factus ab aruspice, mare dimisso, uxori ejus ; femina, ipsi celerem obitum instare : salutarem conjugii potius, quam sibi, partem augurii sequens, mare necari, feminam dimitti jussit ; sustinuitque in conspectu suo se ipsum interitu serpentis occidi. Itaque Corneliam nescio utrum feliciorum dixerim, quod talem virum habuerit, an miseriores, quod amiserit. O te, Thessaliæ rex, Admete, crudelis et diri facti crimine sub magno judice damnatum ! qui conjugis tuæ fata pro tuis permutari passus es, eaque, ne tu extingueris, voluntario obitu consumpta, lucem intueri potuisti ! et certe prius parentum indulgentiam tentaveras, femineo animo impar inventus.

2. Vilior Graccho iniquæ fortunæ victima, quamvis senatorii vir ordinis C. Plautius Numida, sed in consimili amore par exemplum ; morte enim uxoris audita, doloris impotens, pectus suum gladio percussit ; interventu deinde domesticorum inceptum exsequi prohibitus, colligatusque,

rent de consommer ce suicide et bandèrent sa plaie; mais dès qu'il le put, il arracha l'appareil, rouvrit la blessure, et, d'une main résolue, alla chercher au fond de son cœur et de ses entrailles les restes d'une vie désormais pleine d'amertume et de douleur. Une mort si violente montre assez quel foyer d'amour conjugal recérait sa poitrine.

3. Avec le même nom, M. Plautius eut pour sa femme la même tendresse. Chargé par le sénat de reconduire en Asie une flotte allée de soixante vaisseaux, il prit terre à Tarente. Là, Orestilla son épouse, qui l'avait suivi, tomba malade et mourut. On fit les obsèques; on posa le corps sur le bûcher; Plautius le couvrit de parfums et de balsams, puis se perça de son glaive. Ses amis, sans lui ôter ni sa toge ni sa chaussure, joignirent son corps à celui de son épouse, mirent le feu au bûcher, et les consumèrent tous les deux. On leur éleva un tombeau qui se voit encore à Tarente, et qu'on appelle *le Tombeau des Amants*. Je ne doute pas, s'il reste quelque sentiment après cette vie, que Plautius et Orestilla n'aient porté chez les ombres un visage où se peignait le bonheur de partager le même sort: et certes, pour deux cœurs embrasés d'un amour ardent et légitime, il vaut mieux être unis dans la mort que séparés dans la vie.

4. Julie, fille de C. César, était animée des mêmes sentiments. La robe du grand Pompée, son époux, lui avait été rapportée toute sanglante du Champ de Mars, où se faisait une élection d'édiles (1). Saisie d'épouvante à cette vue, et tremblant qu'on n'eût attenté à sa vie, elle tomba

(1) On s'était battu dans les comices: plusieurs citoyens avaient été tués et près du tribunal de Pompée, que le sang avait rejetté sur sa robe: ce qui l'obligea d'en changer.

ut primum occasio data est, scissis fasciis, et vulnere divulso, constanti dextera spiritum luctus acerbitate permixtum ex ipsis præcordiis et visceribus hausit; tam violenta morte testatus, quantum maritalis flammæ illo pectore clausum habuisset.

3. Ejusdem ut nominis, ita amoris quoque M. Plautius; nam quum imperio senatus classem sociorum sexaginta navium in Asiam reduceret, Tarentumque appulisset, atque ibi uxor ejus Orestilla, quæ illuc eum prosequuta fuerat, morbo pressa decessisset, funerata ea, atque in rogum imposita, inter officium unguendi et osculandi stricto ferro incubuit: quem amici, sicut erat, togatum et calceatum corpori conjugis junxerunt, ac deinde subjectis facibus utrumque una cremaverunt. Quorum ibi factum sepulcrum Tarenti etiamnunc conspicitur, quod vocatur ΤΩΝ ΦΙΛΟΥΝΤΩΝ; nec dubito, quin, si quis modo exstincti sensus inest, Plautius et Orestilla, fati consortione gestientes vultus tenebris intulerint: sane ubi idem et maximus et honestissimus amor est, aliquanto præstat morte jungi, quam vita distrahi.

4. Consimilis affectus Julie, C. Cæsaris filie, annotatus est; quæ quum ædilitiis comitiis Pompeii Magni conjugis sui vestem cruore perspersam e Campo domum relatum vidisset, territa metu, ne qua ei vis esset allata, exanimis concidit, partumque, quem utero conceptum

evanouie. Elle était enceinte, et cette soudaine appréhension, jointe à la douleur de sa chute, lui causa une couche prématurée. Elle en mourut pour le malheur du monde, dont la paix n'eût pas été troublée par les horreurs de tant de guerres civiles, si les liens du sang eussent perpétué l'union de César et de Pompée (An de R. 699).

5. Digne fille de M. Caton, tes chastes feux, ô Porcia, seront aussi pour tous les siècles l'objet d'une juste admiration. Quand tu apprîs la défaite et la mort de Brutus, ton époux, dans les plaines de Philippos, tu ne craignis pas, à défaut de poignard, d'avalier des charbons ardents. Tu sus élever ton courage de femme jusqu'au mâle trépas de ton père; je ne sais même si tu ne lui es pas supérieure, en ce qu'il trancha ses jours par une mort déjà connue, et que tu terminas les tiens par une mort sans exemple (An de R. 711).

DE L'AMOUR CONJUGAL, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Il fut aussi chez les étrangers des amours légitimes que l'histoire n'a pas laissés dans l'oubli: il suffira d'en citer quelques-uns. Pour prouver quels furent les regrets d'Artémise, reine de Carie, à la mort de Mausole son époux, c'est peu de rappeler tous les honneurs qu'elle rendit à sa mémoire, et ce monument que l'admiration des peuples éleva jusqu'au rang des sept merveilles. Que sert en effet d'énumérer ces honneurs, de parler de ce monument fameux, lorsqu'elle voulut être elle-même le tombeau vivant et animé de Mausole; s'il est vrai, comme le rapportent quelques auteurs, qu'après la mort de son époux elle en but les cendres mêlées à un breuvage? (Av. J.-C. 353).

habebat, subita animi consternatione et gravi dolore corporis ejicere coacta est, atque ita exspiravit: magno quidem eum totius terrarum orbis detrimento, cujus tranquillitas tot civilium bellorum truculentissimo furore perturbata non esset, si Cæsaris et Pompeii concordia communis sanguinis vinculo constricta mansisset.

5. Tuos quoque castissimos ignes, Porcia, M. Catonis filia, cuncta secula debita admiratione prosequentur, quæ quum apud Philippos victum et interemptum virum tuum Brutum cognosceres, quia ferrum non dabatur, ardentes ore carbones haurire non dubitasti, muliebri spiritu virilem patris exitum imitata; sed nescio an hoc fortius, quod ille usitato, tu novo genere mortis absumpta es.

DE AMORE CONJUGALI, CUJUS EXEMPLA EXTERNA.

1. Sunt et alienigeni amores justî, obscuritate ignorantie non obruti: e quibus paucos attigisse satis crit. Gentis Carie regina Artemisia virum suum Mausolum fato assumptum quantopere desiderarit, leve est, post conquistorum omnis generis honorum, monumentique usque ad septem miracula proventi magnificentiam, argumentari. Quid enim aut eos colligas, aut de illo, inclyto tumulo loquere, quum ipsa Mausoli vivum ac spirans sepulcrum fieri concupierit, eorum testimonio, qui illam exstincti ossa potioni adpersa bibisse tradunt?

2. La reine Hypsicratée, femme de Mithridate, montra aussi pour son époux une tendresse incomparable. Sacrifier, à cause de lui, le principal ornement de sa beauté, se donner l'extérieur d'un homme, fut pour elle un bonheur. On la vit, en effet, couper sa chevelure et s'exercer au maniement du cheval et des armes, afin de partager plus facilement les fatigues et les dangers de ce prince. Aussi, quand il fut vaincu par Cn. Pompée, le suivit-elle dans sa fuite à travers des contrées barbares, avec une infatigable force d'âme et de corps. Tant de fidélité fut pour Mithridate la plus grande consolation, fut le plus agréable adoucissement à ses malheurs et à ses chagrins. Réduit à errer de pays en pays, il se croyait toujours dans son palais et au sein de ses pénates, avec cette épouse, compagne assidue de son exil (An de R. 687).

3. Mais pourquoi nous égarer au milieu de l'Asie, dans les immenses solitudes des pays barbares, dans les retraites du Pont-Euxin, lorsque Lacédémone, l'honneur et l'ornement de la Grèce entière, nous offre un glorieux exemple de fidélité conjugale, qui peut se comparer à tout ce que cette ville a jamais produit de plus grand et de plus admirable?

Les Minyens, dont l'origine remonte à ceux des illustres compagnons de Jason qui s'étaient établis dans l'île de Lemnos, y restèrent fixés pendant plusieurs siècles. Ils ne la quittèrent qu'à l'époque où, chassés par les armes des Pélasges et réduits à implorer une protection étrangère, ils allèrent, ensuppliants, prendre possession des sommets du mont Taygète. La république de Sparte, en considération des fils de Tyndare (1) (car dans ce fameux navire avait brillé ce couple de frères, dont la place était déjà marquée parmi les astres),

(1) Casfor et Pollux.

2. Hypsicratea quoque regina Mithridatem conjugem suum effusis caritatis habenis amavit, propter quem præcipuum formæ suæ decorem in habitum virilem convertere, voluptatis loco habuit. Tonsis enim capillis, equo se et armis assuefecit, quo facilius laboribus et periculis ejus interesset: quin etiam victum a Cn. Pompeio per efferatas gentes fugientem, animo pariter et corpore infatigabili sequuta est: cuius tanta fides asperarum atque difficilium rerum Mithridati maximum solatium et jucundissimum lenimentum fuit; cum domo enim et penatibus vagari se credidit, uxore simul exulante.

3. Verum quid Asiam, quid Barbariæ immensas solitudines, quid latebras Pontici sinus scrutor, quum splendidissimum totius Græciæ decus Lacædæmon, præcipuum uxoriæ fidei specimen tantum non nostris ostendet oculis, plurimis et maximis patriæ suæ laudibus admiratione facti comparandum?

Minyæ, quorum origo ex inclyto sociorum Jasonis numero Lemniorum in insula concepta, per aliquot seculorum vices stabili in sede manserat, a pelægis expulsi armis, alienæ opis indigi, excelsa Taygetorum montium juga supplices occupaverant. Quos Spartana civitas respectu Tyndaridarum (namque in illo nobilis famæ navigio desti-

fit descendre ces fugitifs de leurs montagnes, pour les associer à ses droits et à son bonheur. Mais ceux-ci tournèrent un tel bienfait contre cette république généreuse, en cherchant à s'emparer du pouvoir. Jetés dans la prison publique, ils n'attendaient plus que le moment de leur supplice. Mais comme, en vertu d'un ancien usage de Lacédémone, l'exécution ne pouvait avoir lieu que la nuit, leurs femmes, nées du plus noble sang des Spartiates, obtinrent du geôlier, sous le prétexte d'un dernier entretien avec leurs époux, la permission d'entrer dans la prison. Elles y furent donc introduites, et changeant avec eux de vêtements, elles les firent sortir à leur place, le visage voilé comme en signe de douleur. Que pourrais-je ajouter, si ce n'est que ces femmes méritaient d'être les époux de leurs maris (1)?

CHAPITRE VII.

DE L'AMITIÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Considérons maintenant l'amitié, dont les liens, si puissants et si sûrs, ne le cèdent point à ceux du sang, et ont même d'autant plus de force et de solidité qu'ils ne sont pas, comme les autres, un caprice de la naissance et l'œuvre du hasard, mais le double résultat d'un choix réfléchi et d'une détermination libre. Aussi vous pardonnera-t-on plutôt de rompre avec un parent qu'avec un ami; car si la première de ces ruptures vous expose au reproche d'injustice, l'autre vous attire de plus celui de légèreté. La vie humaine, sans l'amitié pour compagne et pour soutien, n'étant qu'une solitude, on ne doit point demander au hasard un secours si nécessaire; mais le choix

(1) l'auteur joue sur le mot *nubere*, par allusion au voile dont les Minyennes couvrirent la tête de leurs époux.

natum sideribus par fratrum fulserat), deductos inde legibus commodisque suis immiscuit; sed hoc tantum beneficium in injuriam bene meritæ urbis, regnum affectantes, verterunt: igitur publicæ custodiæ inclusi, capitali asservabantur supplicio. Quod quum, veteri instituto Lacædæmoniorum, nocturno tempore passuri essent, conjuges eorum, illustris ibi sanguinis, velut alloquuturæ peritares viros, impetrato a custodibus aditu, carcerem intraverunt; commutataque veste, per simulationem doloris velatis capitibus, eos abire passæ sunt. Hoc loco quid aliud adjecterim, quam dignas fuisse, quibus Minyæ nubere?

CAPUT VII.

DE AMICITIÆ VINCULO, QUO JUNCTI ROMANI.

Contemplemur nunc amicitæ vinculum, potens et prævalidum, neque ulla ex parte sanguinis viribus inferius: hoc etiam certius et exploratius, quod illud nascendi sors, fortuitum opus; hoc uniuscujusque solido judicio incoacta voluntas contrahit. Itaque celerius sine reprehensione propinquum aversere, quam amicum: quia altera diremptio iniquitatis, altera utique levitatis crimini subjecta

une fois fait avec sagesse, il ne convient pas d'en faire mépris. C'est surtout dans l'adversité que l'on reconnaît les amis sincères ; tous les services que l'on vous rend alors sont autant de preuves d'un attachement inaltérable. Le culte rendu à la prospérité est certainement suspect d'être plutôt le tribut de la flatterie que l'expression de l'amitié, et il fait toujours présumer plus d'ambition que de dévouement. Ajoutons que, dans le malheur, le zèle de nos amis nous est bien plus précieux, comme appui ou comme consolation ; au lieu que le bonheur et la prospérité, fiers de la protection des dieux, ressentent moins le besoin de celle des hommes. Aussi la postérité retient-elle mieux les noms de ceux qui sont restés fidèles à la disgrâce de leurs amis, que de ceux qu'ils ont eus pour compagnons dans le cours d'une vie heureuse. Personne ne parle des familiers de Sardanapale, tandis qu'Oreste est peut-être plus connu comme ami de Pylade que comme fils d'Agamemnon. L'amitié des premiers n'a fait que s'élever dans le partage des voluptés et des débauches ; celle des deux Grecs fut leur consolation dans les plus âpres rigueurs du sort, et ne sortit même que plus brillante de l'épreuve des infortunes. Mais pourquoi recourir déjà aux exemples étrangers, quand je puis en demander d'abord à notre histoire ?

1. Ti. Gracchus passa pour un ennemi de la patrie, et il le méritait, puisqu'il préféra sa propre grandeur au salut de l'État. Mais, si criminelle que fût son entreprise, il eut dans C. Blossius de Cumes un ami d'une fidélité inébranlable, et qu'il faut faire connaître. Déclaré enne-

mi public, puni du dernier supplice, privé des honneurs de la sépulture, Gracchus n'en conserva pas moins toute son affection. Le sénat ayant chargé les consuls Rupilius et Lénas de poursuivre, en vertu des anciennes lois, les complices du tribun, Blossius, qui savait que les consuls prenaient surtout conseil de Lélius, alla trouver celui-ci pour le prier de s'intéresser à lui. Comme il faisait valoir, pour se justifier, les devoirs de l'amitié, « Eh quoi ! lui dit Lélius, si Gracchus vous eût commandé de mettre le feu au temple du grand Jupiter, auriez-vous donc, à cause de cette amitié dont vous vantez la force, exécuté sa volonté ? » — « Jamais Gracchus n'aurait donné un pareil ordre, » répondit Blossius. C'était assez, c'était même trop, puisqu'il osait ainsi défendre un citoyen dont la conduite avait été condamnée par tout le sénat. Ce qui suit prouve bien plus de hardiesse encore, et l'exposait bien davantage. En effet, pressé par les questions opiniâtres de Lélius, il ne démentit pas cette fermeté de caractère, et répondit que, dans ce cas-là même, au moindre signe de Gracchus, il eût obéi. Qui lui aurait fait un crime de garder le silence ? Qui n'aurait pas loué sa sagesse, s'il eût plié ses réponses à la nécessité des conjonctures ? Mais Blossius ne voulut se sauver ni par un silence même irrécusable, ni par un langage prudent, pour ne trahir en rien la mémoire d'une amitié malheureuse (An de R. 621).

2. La même famille nous fournit encore d'autres exemples d'une amitié constante et courageuse. C. Gracchus voyait ses projets renversés, ses espérances détruites ; on poursuivait avec lui

est. Quum enim deserta sit futura vita hominis nullius amicitiae cincta praesidio, tam necessarium subsidium temere assumi non debet; semel autem recte apprehensum, sperni non convenit. Sinceræ vero fidei amici praecipue in adversis rebus cognoscuntur: in quibus quidquid praestatur, totum a constanti benevolentia proficiscitur. Felicitatis cultus majore ex parte adulationi, quam caritati erogatus, certe suspectus est, perinde ac si plus semper petat, quam impendat. Accedit huc, quod infractæ fortunæ homines magis amicorum studia desiderant; vel praesidii, vel solatii gratia; nam læta quidem et prospera negotia, utpote cum divina suffragatione foveantur, humana minus indigent: tenacius igitur eorum nomina posteritatis memoria apprehendit, qui adversos amicorum casus non deseruerunt, quam qui prosperum vitæ cursum comitati sunt; nemo de Sardanapali familiaribus loquitur; Orestes Pylade pæne amico, quam Agamemnone patre notior est. Siquidem illorum amicitia in consortione delicarum et luxuriæ contabuit; horum, duræ atque asperæ conditionis solatium, ipsarum miseriarum experimento enituit; sed quid externa attingo, quum domesticis prius liceat uti?

1. Inimicus patriæ fuisse Ti. Gracchus existimatus est, nec immerito, quia potentiam suam salutem ejus prætulit; quam constantis tamen fidei amicis etiam in hoc tam pravo proposito C. Blossium Cumanum habuerit, operæ

pretium est cognoscere. Hostis judicatus, ultimo supplicio affectus, sepulturæ honore spoliatus, benevolentia tamen ejus non caruit; nam quum senatus Rupilio et Læni consilibus mandasset, « ut in eos, qui cum Graccho consenserant, more majorum animadvertent; » et ad Lælium, cujus consilio praecipue consules utebantur, pro se Blossius deprecatum venisset, familiaritatisque excusatione uteretur, atque is dixisset, « Quid si te Gracchus templo Jovis Opt. Max. facies subdere jussisset, obsequiturusne voluntati illius, propter istam quam jactas familiaritatem, fuisses? » — « Nunquam istud, inquit, Gracchus imperasset. » Satis, immo etiam nimium; totius namque senatus consensu damnatos mores defendere ausus est. Verum quod sequitur, multo audacius, multoque periculosius: compressus enim perseveranti interrogatione Lælii, in eodem constantiæ gradu stetit, « seque etiam hoc, si modo Gracchus annuisset, facturum respondit. » Quis illum sceleratum putasset fuisse, si tacuisset? Quis non etiam sapientem, si pro necessitate temporis loquutus esset? At Blossius nec silentio honesto, nec prudenti sermone salutem suam, ne qua ex parte infelicis amicitiae memoriam desereret, tueri voluit.

2. In eadem domo seque robusta constantis amicitiae exempla oboriuntur. Prostratis enim jam et perditis C. Gracchi consiliis rebusque, quum tota ejus conspiratio late quaereretur, desertum omni auxilio, duo tantum amici,

ses complices; plus d'appui nulle part. Mais deux amis, Pomponius et Létorius, lui restèrent fidèles et le garantirent des traits lancés sur lui de tous côtés, en lui faisant un rempart de leurs corps. Pomponius, pour faciliter son évasion, arrêta quelque temps, par une résistance acharnée, à la porte des Trois-Frères (1), ceux qui se ruaient à sa poursuite. On ne put l'en repousser vivant, et ce fut seulement quand il eut succombé à d'innombrables blessures qu'on s'ouvrit ce passage par-dessus son cadavre, qui semblait le disputer encore. Létorius, de son côté, se posta sur le pont Sublicius, et, pour donner à Gracchus le temps de le traverser, il en défendit l'entrée avec un ardent courage; enfin, accablé par le nombre, il tourna son épée contre lui-même, s'élança aussitôt dans l'endroit le plus profond du Tibre, et sur ce pont, déjà illustré par le dévouement d'Horatius Cocles à la patrie entière, il fit à l'amitié d'un seul homme un sacrifice encore plus grand, le sacrifice volontaire de sa vie (An de R. 632). Quels intrépides soldats auraient pu avoir les deux Gracques, s'ils avaient voulu marcher sur les traces de leur père ou de leur aïeul maternel! avec quelle ardeur, avec quelle infatigable bravoure, les Blossius, les Pomponius, les Létorius, auraient contribué à leurs victoires et à leurs triomphes, eux qui les secondaient avec tant de vigueur dans une entreprise coupable! Ils prirent, sous de sinistres auspices, tous les engagements de l'amitié; mais plus les épreuves en furent malheureuses, plus elles attestent la sincérité de leur culte pour ces nobles familles.

3. L. Rhéginus, à le juger d'après la règle inflexible qui lie un magistrat à son devoir, a mérité tous les reproches de la postérité : mais, si l'on

(1) C'était celle par où étaient sortis les trois Horaces, pour aller combattre les trois Curiaces.

Pomponius et Lætorius ab infestis et undique ruentibus telis, oppositu corporum suorum texerunt; quorum Pomponius, quo is facillius evaderet, concitatum sequentium agmen in porta Trigemina aliquamdiu acerrima pugna inhibuit: nec vivus pelli potuit, sed multis confectus vulnibus, transitum eis super cadaver suum, credo, etiam post fata invitus, dedit: Lætorius autem in ponte Sublicio constitit, et eum, donec Gracchus transiret, ardore spiritus sui sepsit; ac vi jam multitudinis obrutus, converso in se gladio, celeri saltu profundum Tiberis petiit; quamque in eo ponte caritatem toti patriæ Horatius Cocles exhibuerat, unius amicitie, adjecta voluntaria morte, præstitit. Quam bonos Gracchi, si aut patris aut materni avi sectam vitæ ingredi voluissent, habere milites potuerant! Quo enim impetu, qua perseverantia animi, Blossius, et Pomponius, et Lætorius tropea ac triumphos eorum adjuvisent, furiosi conatus tam strenui comites! Sinistris quidem auspiciis amicitie conditionem sequuntur; sed quo miseriora, hoc certiora fideliter cultæ nobilitatis exempla.

3. L. autem Rhæginus, si ad debitam publico ministerio sinceritatem exigatur, posteritatis convicio lacerandus: si

ne veut considérer que les lois de l'amitié, on le laissera en paix dans le port inviolable d'une conscience pure. Il était tribun du peuple, lorsque Cépion, soupçonné d'avoir laissé détruire notre armée par les Cimbres et les Teutons, fut jeté dans les fers. Ne se souvenant plus que de leur ancienne et étroite amitié, il le délivra de prison, et, non content de cette preuve d'attachement, il se fit encore le compagnon de sa fuite. Amitié, divinité puissante et invincible! tandis que la république l'arrêtait d'un côté, ta main l'entraîna de l'autre; Rome n'exigeait de lui que de se réfugier dans son inviolabilité; toi, tu lui prescrivis l'exil; mais tu commandes avec tant de douceur, qu'à la dignité il préféra le châtement (An de R. 658).

4. Voilà l'œuvre admirable de ton pouvoir; mais le trait suivant nous le montre plus admirable encore. A quel degré de constance n'as-tu pas, en effet, porté l'attachement de T. Volumnius pour un ami, sans que la république en souffrit? Né dans l'ordre équestre, Volumnius était lié d'une étroite amitié avec M. Lucullus, que Marc-Antoine fit mourir, pour avoir suivi le parti de Brutus et de Cassius. Au lieu de fuir, comme il le pouvait sans peine, il s'attacha au corps inanimé de cet ami, et pleura si amèrement sa perte que ces témoignages d'affection causèrent sa mort. Traîné devant le tribunal d'Antoine pour ces regrets mêmes, si vifs et si persévérants, « Général, lui dit-il dès qu'il fut en sa présence, fais-moi tuer à l'instant, mais sur le corps de Lucullus; car je ne dois pas lui survivre, puisque c'est moi qui l'ai engagé dans cette guerre malheureuse. » Où trouver une amitié plus fidèle? Il rendit la mémoire de son ami moins odieuse à celui qui l'avait fait périr : il sacrifia sa vie, en s'accusant d'avoir conseillé Lucullus; et,

amicitiæ fido pignore aestimetur, in optimo laudabilis conscientie portu relinquendus est. Tribunus enim plebis Cæpionem in carcerem conjectum, quod illius culpa exercitus noster a Cimbris et Teutonibus videbatur deletus, veteris arctæque amicitie memor publica custodia liberavit: nec hactenus amicum egisse contentus, etiam fugæ ejus comes accessit. Pro magnum et inexsuperabile tuum nomen, Amicitia! quum ex altera parte respublica manum injiceret, ex altera tua illum dextera traheret; et illa, ut sacrosanctus esse vellet, exigeret; tu exsilium indiceres: (adeo blando uteris imperio!) supplicium honori prætulit.

4. Admirabile hoc opus tuum; sed quod sequitur, aliquanto laudabilius: recognosce enim, quousque T. Volumnii constantem erga amicum suum caritatem sine ulla reipublice injuria evexeris: qui ortus equestri loco, quum M. Lucullum familiariter coluisset, eumque M. Antonius, quia Bruti et Cassii partes sequutus fuerat, interemisset, in magna fugiendi licentia, exanimi amico adhesit; hucusque in lacrimas et gemitus profusus, ut nimia pietate causam sibi mortis accesserit; nam propter præcipuam et perseverantem lamentationem ad Antonium pertractus est,

pour apitoyer le meurtrier sur le sort de sa victime, il se fit lui-même un objet de haine. Sa demande ne pouvait qu'être accueillie d'Antoine : conduit où il voulait, il se jeta, en la baissant, sur la main de Lucullus, prit sa tête, qui gisait séparée du tronc, et la pressa contre sa poitrine; puis fléchissant le cou, il le tendit au glaive du vainqueur (An de R. 711). Que la Grèce vante maintenant son Thésée, s'aventurant dans les royaumes de Pluton pour servir les criminelles amours de Pirithoüs; mensonge que ces récits, sottise que d'y croire. Mais voir deux amis mêler leur sang, confondre leurs blessures, se poursuivre dans la mort, voilà le vrai spectacle de l'amitié romaine. Chez les Grecs, je ne vois que les fictions monstrueuses d'un peuple amoureux de chimères.

5. L. Pétronius demande avec raison qu'on l'associe aux mêmes éloges : à un même courage déployé dans l'amitié, il est dû une même part de gloire. De la plus basse naissance, Pétronius était parvenu, par la protection de P. Célius, au rang de chevalier romain et à des grades brillants dans l'armée. Si l'occasion ne s'offrit pas d'en marquer sa reconnaissance pendant la prospérité de son bienfaiteur, il acquitta fidèlement cette dette dans une conjoncture malheureuse où la fortune jeta celui-ci. Le consul Octavius avait confié à Célius la défense de Plaisance. L'armée de Cinna prit cette ville. Affaibli par l'âge et les infirmités, Célius, pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi, demanda la mort au bras de Pétronius. Ce dernier tenta vainement de le détourner de sa résolution; vaincu par ses instances, il le

perça de son épée, et se tua lui-même sur le corps de son ami, pour ne pas survivre à l'auteur de sa fortune et de son élévation. L'honneur causa la mort de l'un; la tendresse, celle de l'autre (An de R. 666).

6. A Pétronius il faut joindre Ser. Téreñtius, quoiqu'il n'ait pas réussi, comme il le voulait, à périr pour son ami. On ne doit considérer que sa généreuse détermination, et non l'événement, qui la rendit inutile; car, autant que cela fut en son pouvoir, il sut mourir, pour sauver D. Brutus. Ce dernier, après s'être échappé de Modène, apprit qu'il était venu des cavaliers d'Antoine pour le tuer. Il chercha aussitôt une retraite obscure, qui pût dérober sa tête coupable à un juste châtement (1). Déjà les cavaliers avaient pénétré dans son asile, lorsque Téreñtius, par un pieux mensonge que favorisait l'obscurité, se donna pour Brutus et s'offrit à leurs coups; mais reconnu par Furius, qu'Antoine avait chargé de sa vengeance, il ne put pas, en appelant la mort sur sa tête, en préserver son ami. La fortune le condamna à vivre (An de R. 710).

7. Quittons ces sombres et lugubres tableaux de l'amitié fidèle jusqu'à la mort, pour la contempler sous un aspect aimable et riant; faisons-la sortir de ces tristes lieux, remplis de larmes, de gémissements, de meurtres, pour la placer dans un séjour plus digne d'elle, celui du bonheur, et dans tout l'éclat que peuvent donner le crédit, les honneurs et l'opulence. Venez donc à nous, des demeures qu'on dit assignées aux âmes vertueuses, vous, Décimus Lélius, et vous, M.

(1) A cause du meurtre de César.

cujus postquam in conspectu stetit, « Jube me, inquit, imperator, protinus ad Luculli corpus perductum occidi. Neque enim absumpto illo superesse debeo, quum ei infelicis militis auctor existiterim. » Quid hac fidelis benevolentia? mortem amici, hostis odio levavit; vitam suam consilii crimine adstrinxit: quoque illum miserabiliorem redderet, se fecit invisioem. Nec difficiles Antonii aures habuit: ductusque, quo vulnerat, Luculli dextram avidè osculatus, caput, quod abscissum jacebat, sublato pectore suo applicavit; ac deinde demissam cervicem victoris gladio præbuit. Loquatur Græcia Thesea, nefandis Pirithoi amoribus subscribentem, Ditis se patris regnis commisisse; vani est istud narrare, stulti credere. Mixtum cruorem amicorum, et vulneribus innexa vulnera, mortemque morti inherentem videre; hæc sunt vera Romanæ amicitie indicia: illa gentis ac fingendum paratæ monstruosa similia mendacia.

5. L. quoque Petronius hujusce laudis consortionem merito vindicat; pari etenim inclytæ amicitie ausu par gloriæ portio asserenda est. Admodum humili loco natus, ad equestrem ordinem, et splendide militie stipendia, P. Cælii beneficio pervenerat; cui gratum animum, quia in læta materia exhibere non contigerat, in ea quam inquam fortuna esse voluit, cum multa fide præstitit. Erat ab Octavio consule Placentiæ præpositus Cælius; qua a Cinnano exercitu capta, et senior jam, et gravi valetudine affectus, ne in potestatem hostium veniret, ad auxi-

lium dextræ Petronii confugit: quem is ab incepto consilio frustra conatus abstrahere, in fidem perseverantem precibus interemit, cadique ejus suam junxit; ne eo jacente, per quem omnia dignitatis incrementa assequutus fuerat, superesset. Ita alterius fato verecundia, alterius pietas causam præbuit.

6. Jungendus est Petronio Ser. Terentius, quamquam ei, sicut cupierat, pro amico suo perire non contigit; incepto namque egregio, non irritò eventu, æstimari debet, quia quantum in illo fuit, et ipse exstinctus est, et D. Brutus periculum mortis evasit, qui fugiens a Mutina, ut ad se interficiendum ab Antonio missos equites advenisse cognovit, quodam in loco justæ pœnæ debitum spiritum tenebris furari conabatur; eoque jam facta irruptione, Terentius fideli mendacio obscuritate ipsa suffragante, Brutum se esse simulavit, et corpus suum trucidandum equitibus objecit: verum cognitus a Furio, cui Brutianæ ultionis officium mandatum fuerat, necesse sua amici supplicium discutere non potuit; sic invitus fortuna cogente vixit.

7. Ab hoc horrido et tristi pertinacis amicitie, ad lætum et serenum vultum transeamus; atque eam inde evocatam, ubi omnia lacrimis, gemitu, cædibus fuerant referta, in eo, quo dignior est, felicitatis domicilio colloquemus, gratia, honore, abundantissimisque opibus fulgentem: prodite igitur ab illa, quæ sanctorum umbris dicata esse creditur, sede, hinc Decime Læli, illinc M. Agrippa, alter virorum, alter deorum maximum amicum, et certa mente,

Agrippa, qu'un choix sûr et un heureux destin ont fait les amis, l'un du plus grand des hommes (1), l'autre du plus grand des dieux (2). Amenez avec vous à la lumière cette foule heureuse et fortunée qui, engagée, à votre suite, sous le noble étendard d'une fidélité invincible, s'y est chargée de gloire et de lauriers. Votre constance éprouvée, votre zèle intrépide, votre impénétrable discrétion, votre vigilance infatigable pour l'honneur et pour le salut de vos amis, votre bienveillance plus admirable encore, toutes ces vertus, enfin, si fécondes en prodiges, seront pour la postérité un spectacle qui lui rendra plus cher et plus sacré le culte de la sainte amitié.

DE L'AMITIÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Mon cœur s'attache à ces traits de notre histoire; mais la loyauté romaine m'oblige à citer aussi ceux qui honorent les étrangers. Damon et Phintias, initiés aux mystères de la philosophie pythagoricienne, s'étaient liés d'une amitié si fidèle, que l'un d'eux étant condamné à mort par Denys de Syracuse, mais ayant obtenu un délai pour aller dans sa famille mettre ordre à ses affaires avant de mourir, l'autre n'hésita pas à se livrer au tyran, comme caution de son retour. Ainsi se trouvait dégagé du péril celui qui naguère avait vu le glaive suspendu sur sa tête, et le danger était désormais pour celui qui pouvait vivre en sûreté. Tout le monde, et surtout Denys, attendait donc avec intérêt le dénouement incertain de ce drame nouveau. Le terme allait expirer, et l'absent n'avait pas reparu : chacun alors de qualifier de folie une caution si impru-

(1) Scipion l'Africain — (2) Auguste.

et secundis omnibus sortiti; totumque beatæ turbæ regem, qui vestro ductu veneranda sinceræ fidei stipendia, laudibus et præmiis onustus, peregit, in lucem vobiscum protrahite: vestros enim constantes animos, vestra strenua ministeria, vestram inexpugnabilem taciturnitatem, proque dignitate et salute amicorum perpetuam excubationem, testatorem benevolentiam, et rursus harum rerum uberrimos fructus, posterior intuens ætas, in excolendo jure amicitiae, quam libentius, tam etiam religiosus erit operata.

DE AMICITIÆ VINCULO, QUO JUNCTI EXTERNI.

1. Hæret animus in domesticis, sed aliena quoque benefacta referre, Romanæ urbis candor hortatur. Damon et Phintias, Pythagorica prudentiæ sacris initiati, tam fidem inter se amicitiam junxerunt, ut, quum alterum ex his Dionysius Syracusanus interficere vellet, atque is tempus ab eo, quo, priusquam periret, domum profectus res suas ordinaret, impetravisset, alter vadem se pro reditu ejus tyranno dare non dubitavit. Solutus erat periculo mortis, qui modo cervicibus gladio subjectas habuerat; eidem caput suum subjecerat, cui securo vivere licebat; igitur omnes, et in primis Dionysius, novæ atque incipientis rei exitum speculabantur. Appropinquante deinde de-

dente; mais l'autre affirmait qu'il était sans inquiétude sur la fidélité de son ami. En effet, au jour et à l'heure fixés par Denys, celui-ci se présenta. Pénétré d'une double admiration, le tyran fit grâce au condamné, à cause de sa fidélité scrupuleuse; il les pria même tous les deux de l'associer à leur amitié, promettant d'honorer, par un attachement inviolable, ce troisième rang qu'il prenait parmi eux (Av. J.-C. 387). Tel est donc le pouvoir de l'amitié : inspirer le mépris de la mort, faire oublier le charme de la vie, adoucir la cruauté, convertir la haine en amour, substituer les bienfaits aux supplices. Voilà des prodiges qui la rendent presque aussi digne de nos respects que le culte des dieux immortels : car si la religion fait le salut des États, l'amitié est la sauvegarde des particuliers; et comme l'une a pour séjour des temples augustes, l'autre a dans les cœurs fidèles autant de sanctuaires où brûle une sainte flamme.

2. Tels étaient les sentiments d'Alexandre. Quand il fut maître du camp de Darius, où se trouvaient tous les parents de ce prince, il alla, escorté de son cher Éphestion, porter des consolations à cette malheureuse famille. Ranimé par cette visite, la mère de Darius, tristement étendue à terre, leva la tête, et à la vue d'Éphestion, dont la stature et le visage avaient quelque chose de plus majestueux, elle se prosterna devant lui à la manière des Perses, croyant saluer Alexandre. Bientôt avertie de sa méprise, elle chercha, toute tremblante, des paroles d'excuse. « Il n'y a rien là, dit le roi, dont vous ayez à vous troubler; car lui aussi est Alexandre. » (Av. J.-C. 333). A qui cette réponse fait-elle le plus d'honneur? à celui qui la prononça, ou à

finita die, nec illo redeunte, unusquisque stultitiam tam temerarium sponsorem damnabat; at is nihil se de amici constantia melius prædicabat: eodem autem momento, et hora a Dionysio constituta, qui eam acceperat, supervenit. Admiralus amborum animum tyrannus, supplicium fidei remisit; insuperque eos rogavit, « ut se in societatem amicitiae, tertium sodalitiæ gradum ultimam culturarum benevolentia recipere. » Hæc sane vires amicitiae, mortis contemptum ingenerare, vitæ dulcedinem extinguere, crudelitatem mansuifacere, odium in amorem convertere, poenam beneficio pensare potuerunt; quibus pæne tantum venerationis, quantum deorum immortalium caerimoniis debetur: illis enim publica salus, his privata continetur: atque ut illarum aedes sacra domicilia, ita harum sibi hominum pectora quædam quodam sancto spiritu referta templata sunt.

2. Quod ita esse, rex Alexander sensit: Darii castris, in quibus omnes necessarii ejus erant, potitus, Hephæstione gratissimo sibi latus suum tegente, ad eos alloquendos venit: cujus adventu mater Darii recreata, humi prostratum caput erexit, Hephæstionemque, quia ei et statura et forma præstabat, more Persarum adulata, tamquam Alexandrum salutavit; admonita deinde erroris, per summam trepidationem excusationis verba quærebat:

celui qui sut l'inspirer? Ce grand roi, dont les victoires ou les espérances embrassaient le monde entier, le partageait ainsi, d'un seul mot, avec son ami; mot sublime! présent magnifique, et aussi honorable pour celui qui le faisait que pour celui qui se le voyait offrir. J'ai quelque droit de vénérer personnellement un pareil souvenir, moi qui éprouvai l'inépuisable bienveillance d'un des plus illustres et des plus éloquents personnages de notre siècle. Je ne crains pas qu'il y ait de l'inconvenance à dire que mon cher Pompée fut, à mes yeux, un second Alexandre, puisque son Éphésion fut, aux siens, un autre lui-même. Je serais assurément bien coupable, si, parmi les modèles d'une constante et généreuse amitié, j'oubliais de nommer celui qui eut pour moi l'affection du plus tendre père, et qui fit ma force dans la prospérité, ma consolation dans le malheur; celui dont le zèle prévint jusqu'à mes desirs pour l'accroissement de ma fortune; celui par qui je vécus plus en sûreté contre les coups du sort; celui, enfin, dont les lumières et les encouragements m'ont dirigé, m'ont soutenu dans mes travaux. En perdant le meilleur des amis, j'ai fait la joie de quelques envieux, par la raison sans doute que mon bonheur avait fait leur supplice. Je n'avais point mérité leur haine, ayant partagé ce que j'eus de crédit avec ceux qui voulurent en profiter. Mais la prospérité, quelque modestie qui l'accompagne, ne peut jamais échapper aux morsures de l'envie. Où trouver un refuge contre la malignité de certains hommes? Quel sort digne de pitié peut les émouvoir, peut les empêcher de se réjouir et de triompher des maux d'autrui comme d'un bien

cui Alexander, « Nihil est, inquit, quod hoc nomine confendaris, nam et hic Alexander est. » Utri prius gratulatur? qui hoc dicere voluit, an cui audire contigit? Maximi enim animi rex, etiam totum terrarum orbem aut victoris, aut spe complexus, tam paucis verbis se cum comite suo partitus est. O donum inclytæ vocis danti pariter atque accipienti speciosum! Quod privatim quoque merito veneror, clarissimi ac disertissimi viri promptissimam erga me benevolentiam expertus; nec metuo, ne parum conveniat, mihi Pompeium meum instar esse Alexandri; quum illi Hephæstio suus alter fuerit Alexander: ego vero gravissimo crimini sim obnoxius, constantis et benignæ amicitiae exempla sine ulla ejus mentione transgressus; cujus in animo velut in parentum amantissimorum pectore, lætior vitæ meæ status viguit, tristior acquievit: a quo omnium incrementa commodorum ultro oblata cepi, per quem tutior adversus casus steti, qui studia nostra ducta et auspiciis suis lucidiora et alacriora reddidit: itaque pavi invidiam quorundam optimi amici jactura, videlicet quia fructu torseram: non quidem meo merito; gratiam meam, quantacunque fuit, cum his, qui ea uti voluerunt, partitus. Verum nulla tam modesta felicitas est, quæ malignitatis dentes vitare possit; et quo cessu quosdam fugeris, aut quibus infulus misericordiæ perinuleris, ne alienis malis perinde ac bonis suis lætentur ac gestiant? Divites sunt aliorum jacturis, locupletes

pour eux-mêmes? Nos pertes les font riches; notre ruine, opulents; notre mort, immortels. Quand cesseront-ils, encore étrangers au malheur, d'insulter à celui des autres? C'est ce que montrera l'inconstance des choses humaines, cette vengeance toujours assurée contre l'insolente envie.

CHAPITRE VIII.

DE LA LIBÉRALITÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Après cette digression, où m'ont entraîné ma reconnaissance et mes regrets particuliers, reprenons le fil de notre ouvrage, et parlons de la libéralité. Ses deux sources les plus pures sont un discernement judicieux et une affection légitime. Ce n'est qu'à la condition d'avoir cette origine, qu'elle est conforme à la raison. Quant au don même, si la valeur le rend précieux, il le devient bien plus encore par l'opportunité.

1. La libéralité reçoit donc un prix nouveau, inestimable, du mérite de la circonstance. Aussi Fabius Maximus, pour avoir sacrifié à propos une modique somme d'argent, excite-t-il encore aujourd'hui, après bien des siècles, l'admiration de la postérité. Il avait racheté d'Annibal, moyennant une rançon convenue, un certain nombre de prisonniers. Le sénat refusa de la payer. Fabius envoya son fils à Rome, pour vendre le seul bien qu'il possédât, et il en remit aussitôt la valeur à Annibal. A en faire le calcul, c'était peu de chose que cette somme, qui provenait de la vente d'une terre de sept arpents, et encore d'une terre située dans la Pupinie; mais si l'on considère le motif, c'était donner plus que tous les

calamitatibus, immortales funeribus; sed illi quatenus alienis incommodis suorum adhuc expertes insultent, optima vindex insolentiæ, varietas humanæ conditionis viderit.

CAPUT VIII.

DE LIBERALITATE ROMANORUM.

Nostrum opus pio egressu ad proprium dolorem propectum, in suum ordinem revocetur, liberalitatisque commemorationi vacemus: cujus duo sunt maxime probabiles fontes, verum judicium, et honesta benevolentia; nam quum ab his oritur, tunc demum ei ratio constat; dono autem ipsi gratiam et magnitudo quidem sua, sed efficaciorum aliquanto opportunitas conciliat.

1. Accedit enim pretio rei inestimabile momentum occasionis, quæ Fabium Maximum tot ante secula ob parvam pecuniæ summam erogatam, ad hoc usque tempus laudabilem fecit. Captivos ab Annibale interposita pacatione numerorum receperat: qui quum a senatu non præstarentur, misso in urbem filio, fundum, quem unicuique possidebat, vendidit, ejusque pretium Annibali protinus numeravit. Si ad calculos revocetur, parvum, utpote septem jugeribus, et hoc in Pupinia addictis, redactum: si animo erogantis, omni pecunia majus. Se enim patrimo-

trésors. Il aime mieux rester sans patrimoine que de voir sa patrie sans bonne foi; et ce sacrifice est d'autant plus admirable, que la générosité a plus de grandeur lorsqu'elle tente au delà de ses forces, que quand elle déploie celles dont elle a le facile usage : dans ce dernier cas, on peut ce que l'on fait; dans l'autre, on fait plus qu'on ne peut (An de R. 536).

2. Ainsi, vers la même époque, une femme nommée Busa, et l'une des plus riches de l'Apulie, se rendit justement célèbre par sa libéralité; mais l'on ne doit pas comparer son opulence avec la pauvreté de Fabricius. Quoiqu'elle pourvût généreusement à la subsistance d'environ dix mille citoyens romains, débris de la bataille de Cannes, et réfugiés dans Canuse, elle n'apporta point de dommage à sa fortune par cet acte de munificence envers la république; Fabius, pour sauver l'honneur de sa patrie, se réduisit de la pauvreté à l'indigence (An de R. 537).

3. Q. Considius se distingua aussi par une libéralité du plus bel exemple, et qui ne fut pas sans fruit pour lui-même. Les fureurs de Catilina avaient plongé Rome dans une telle consternation, que les riches même ne pouvaient payer leurs créanciers, ces alarmes ayant fait baisser le prix des propriétés. Considius, à qui il était dû alors une somme de quinze millions de sesterces (1), avec les intérêts, ne souffrit pas qu'un seul de ses débiteurs fût appelé en justice, ni pour le principal ni pour les arrérages. Il contribua, autant qu'il fut en son pouvoir, à calmer l'inquiétude publique, en respectant la tranquillité des familles. Pouvait-il prouver dans un moment plus opportun, et par un plus merveilleux exem-

(1) Trois millions de francs.

nii, quam patriam fidei, inopem esse maluit: eo quidem majore commendatione, quod prout studii certius indicium est supra vires niti, quam viribus ex facili niti. Alter enim quod potest, præstat: alter etiam plus quam potest.

2. Itaque ejusdem temporis femina Busa nomine, regionis autem Apuliæ ditissima, merito quidem liberalitatis testimonium receperit; sed excellentes opes suas Fabianis rei familiaris angustiis non comparaverit: nam etsi circa decem millia civium nostrorum, Cannensis prælii reliquias, benignissime intra Canusina mœnia alimentis sustentavit, salvo tamen statu fortunarum suarum, munificam se populo Romano præstitit: Fabius in honorem patriæ, paupertatem inopia mutavit.

3. In Q. quoque Considio saluberrimi exempli, nec sine parvo ipsius fructu, liberalitas annotata est: qui Catilinæ furore ita consternata republica, ut ne a locupletibus quidem debitæ pecuniæ, propter tumultum pretiis possessionum diminutis, solvi creditoribus possent; quum centies atque quinquages H-S. summam in fœnore haberet, neque de sorte quemquam debitorum suorum, neque de usura a suis appellari passus est: quantumque in ipso fuit, amaritudinem publicæ confusionis privata tranquillitate mitigavit: opportune mirificeque testatus, nummo-

rum suorum, non civilis sanguinis, se esse fœneratorem. Jam, qui nunc præcipue negotiatione delectantur, quum pecuniam cruentam domum retulerint, quam improbando gaudio exsultent, recognoscent, si diligenter senatus consultum, quo Considio gratiæ actæ sunt, legere non fastidierint.

4. Je crois entendre le peuple romain me reprocher depuis longtemps de me taire sur sa munificence, tandis que je multiplie les exemples de celle des particuliers. Il importe à sa gloire que sa conduite généreuse envers les rois, les villes, les nations, soit connue; car le fréquent souvenir d'une action brillante en ravive l'éclat. Ce peuple, que la guerre avait fait maître de l'Asie, la donna comme un présent au roi Attale: il crut faire plus pour l'honneur et le renom de l'empire, en donnant la plus riche et la plus délicieuse contrée de l'univers, qu'en la retenant à son profit. Et le don lui rapporta plus que la conquête même, parce qu'une si vaste étendue de territoire pouvait en rendre la possession odieuse, et que cette libéralité ne pouvait rester sans gloire (An de R. 563).

5. Mais aucune expression ne pourra louer dignement le trait suivant, céleste inspiration de la générosité romaine. Après la défaite de Philippe, roi de Macédoine, au moment où la Grèce entière était assemblée pour le spectacle des jeux isthmiques, T. Quinctius Flaminius, à un signal donné par la trompette, commanda le silence, et fit proclamer cet édit par la voix du héraut: « Le sénat, le peuple romain, et T. Quinctius Flaminius, *imperator*, déclarent toutes les villes de la Grèce, qui étaient soumises à la domination du roi Philippe, aujourd'hui libres et indépendantes. »

rum suorum, non civilis sanguinis, se esse fœneratorem. Jam, qui nunc præcipue negotiatione delectantur, quum pecuniam cruentam domum retulerint, quam improbando gaudio exsultent, recognoscent, si diligenter senatus consultum, quo Considio gratiæ actæ sunt, legere non fastidierint.

4. Queri mecum jamdudum populus Romanus videtur, quod quum singulorum munificentiam consector, de sua taceam: ad summam enim ejus laudem pertinet, quem animum regibus, et urbibus, et gentibus præstitit, recognosci; quia omne præclari facti decus crebra memoria in se ipso revirescit. Asiam bello captam Attalo regi muneris loco possidendam tradidit, eo excelsius et sperius urbis nostræ futurum imperium credens, si ditissimam atque amœnissimam partem terrarum orbis, in beneficio, quam in fructu suo reponere maluisset. Ipsa victoria donum felicius, quia multum occupasse, habere invidiam potuit; tantum tribuisse, gloria carere non potuit.

5. Illius vero Romanæ liberalitatis cœlestem spiritum nullæ litteræ satis dignis laudibus prosequuntur; Philippo enim Macedonum rege superato, quum ad Isthmicum spectaculum tota Græcia convenisset, T. Quinctius Flaminius tubæ signo silentio facto, per præconem hæc

Cette proclamation causa aux Grecs étonnés une telle joie, que, ne pouvant en croire le témoignage de leurs oreilles, ils restèrent silencieux. Mais lorsque le héraut en eut fait une seconde lecture, de telles acclamations allèrent soudain frapper le ciel, que l'on vit, chose certaine et avérée, des oiseaux qui volaient au-dessus de l'assemblée, y tomber étourdis et tremblants. C'eût été déjà un acte magnanime, que d'arracher au joug de la servitude autant de têtes captives que le peuple romain affranchissait alors de villes illustres et opulentes (An de R. 557). Mais il importe à la majesté d'un tel peuple de rappeler, non-seulement ses bienfaits envers les autres, mais les bienfaits des autres envers lui (1). Car c'est renouveler, d'un côté, le souvenir de sa gloire, et, de l'autre, celui des hommages qu'elle lui a mérités.

DE LA LIBÉRALITÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Hiéron, roi de Syracuse, apprenant la défaite des Romains près du lac Trasimène, fit partir aussitôt pour Rome un présent de trois cent mille boisseaux (2) de blé, de deux cent mille boisseaux d'orge et de deux cent quarante livres d'or (3). Comme il n'ignorait pas que la délicatesse de nos aïeux les empêcherait d'accepter ce don, il l'envoya sous la forme d'une Victoire, afin de les forcer, par respect pour la religion, à profiter de sa munificence. Elle éclata ainsi et par l'offre même de ces présents, et par le moyen qu'il imagina pour les faire agréer (An de R. 536).

2. Je joindrai à cet exemple celui de Gillias

(1) L'auteur a en vue le § suivant. — (2) Environ 225,000 de nos boisseaux ou 20,201 hectolitres. — (3) 375 marcs, ou 300,000 fr.

verba recitari jussit : « S. P. Q. R. et T. Quinctius Flaminus imperator omnes Græciæ urbes, quæ sub ditione Philippi regis fuerunt, liberas atque immunes esse jubet. » Quibus auditis, maximo et inopinato gaudio homines percussit, primo veluti non audisse se, quæ audierant, credentes, obticuerunt. Iterata deinde pronuntiatione præconis, tanta cælum clamoris alacritate compleverunt, ut certo constet, aves, quæ supervolabant, attonitas paventesque decidisse. Magni animi fuisset a tot captivorum capitibus servitutem detraxisse, quot tunc nobilissimis et opulentissimis urbibus populus Romanus libertatem largitus est. Ad cuius majestatem pertinet, non solum quæ ipse benigne tribuit, sed etiam quæ alio tribuente sensit, commemorari; ut enim illic commemoratæ, ita hic reditæ laudis commendatio est.

DE LIBERALITATE EXTERNORUM.

1. Hiero Syracusanorum rex, audita clade, qua Romani apud Trasimenum lacum erant afflicti, trecenta millia modium tritici, ducenta millia hordei, aurique ducenta et xl pondo urbi nostræ muneri misit. Neque ignarus verecundiæ majorum nostrorum, ne nolent accipere, in habitum id Victoriæ formavit, ut eos religione motos, munificentia uti cogeret; voluntate mittendi prius, iterum providentia cavendi, ne remitteretur, liberalis.

2. Subnectam huic Agrigentinum Gilliam, quem pro-

d'Agrigente, qui fut, pour ainsi dire, la bienfaisance même. Il avait des biens immenses; mais, plus riche encore des trésors de l'âme que de ceux de la fortune, il était plus occupé à répandre ses richesses qu'à les augmenter. On eût pris sa maison pour le temple de la libéralité. On puisait là pour la construction d'édifices utiles au public; là, pour donner au peuple les spectacles qu'il aimait; là, de quoi fournir aux frais d'immenses repas et subvenir à la cherté des vivres. Ses bienfaits, qui s'étendaient sur tout un peuple, allaient aussi chercher les infortunes particulières, et procuraient des aliments à l'indigence, des dots aux filles pauvres, des secours à ceux qui étaient frappés par le malheur. Ses hôtes, toujours accueillis avec une extrême bonté, soit à la ville, soit à la campagne, ne prenaient jamais congé de lui sans en recevoir des présents. On le vit même, dans un temps, nourrir et habiller cinq cents cavaliers de Géla, que la tempête avait jetés sur ses domaines. Enfin ce n'était pas un mortel, c'était la fortune elle-même ouvrant à tous son sein généreux. Les possessions de Gillias étaient comme le patrimoine universel. La conservation de ses jours et l'accroissement de sa fortune étaient, dans Agrigente et dans les contrées voisines, le continuel objet de tous les vœux. A Gillias opposez ces avars avec leurs coffres fermés par d'inexorables verrous : ne trouvez-vous pas plus beau de dépenser comme lui que de garder comme eux ?

pemodum ipsius liberalitatis præcordia constat habuisse. Erat ipse excellens; sed multo etiam animo, quam divitiis, locupletior; semperque in eroganda potius, quam in contrahenda pecunia, occupatus; adeo ut domus ejus quasi quædam munificentie officina crederetur: illinc enim publicis usibus apta monumenta exstruebantur; illinc grata populi oculis spectacula edebantur; illinc epularum magnifici apparatus, labentique annonæ subsidia oriebantur: et, quum hæc universis, privatim alimenta inopia laborantibus, dotes virginibus paupertate pressis, subsidia detrimentorum incursu quassatis erogabantur. Hospites quoque tum urbanis penatibus, tum etiam rusticis tectis benignissime excepti, variis muneribus ornati dimittebantur. Quodam vero tempore quingentos simul Gelensium equites, vi tempestatis in possessiones suas compulso, aluit ac vestivit. Quid multa? non mortalem aliquem, sed propitiæ fortunæ benignum esse diceres sinum. Ergo quod Gillias possidebat, omnium quasi commune patrimonium erat: pro cuius salute et incrementis tum Agrigentina civitas, tum etiam vicinæ regiones votis excubabant. Colloca ex contraria parte arcas inexorabilibus claustris obseratas: nonne præstantiorem aliquanto extimes illam impensam, quam hanc custodiam?

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE I.

DE L'HUMANITÉ ET DE LA CLÉMENTÉ, CHEZ
LES ROMAINS.

Quelles meilleures compagnes puis-je donner à la libéralité que l'humanité et la clémence, puisqu'elles aspirent au même genre de gloire? La première soulage l'indigence, la seconde prévient les besoins, la troisième sauve un ennemi du danger. Bien qu'il soit difficile de décider entre ces vertus, il me semble que l'avantage appartient à celle qui tire son nom du nom même d'une divinité (1).

1. Je vais, avant tout, citer quelques traits de la clémence et de l'humanité du sénat. Des députés carthaginois étaient venus à Rome pour traiter du rachat des prisonniers de leur nation : le sénat les leur rendit aussitôt sans rançon, tout jeunes qu'ils étaient, et au nombre de deux mille sept cent quarante-trois. Une telle armée d'ennemis rendus à la liberté, tant d'argent dédaigné, tant d'outrages pardonnés aux Carthaginois, durent frapper d'admiration les ambassadeurs, et leur faire dire en eux-mêmes : « O munificence digne seulement de la nation romaine, et qui n'a d'égale que la bonté des dieux mêmes! Le succès de notre ambassade a passé nos espérances; car le bienfait que nous n'eussions jamais accordé, nous venons de le recevoir » (An. de R. 552). Autre preuve éclatante de l'humanité du sénat. Syphax, ce roi de Numidie autrefois si puissant, mourut notre prisonnier à Tibur. Le sénat fit célébrer ses funérailles aux frais du trésor public;

(1) *Liber*, surnom de Bacchus; d'où *liberalitas*.

LIBER QUINTUS.

CAPUT I.

DE HUMANITATE ET CLEMENTIA ROMANORUM.

Liberalitati quas aptiores comites, quam humanitatem et clementiam dederim? quoniam idem genus laudis expetunt: quarum prima inopia, proxima occupatione, tertia ancipiti fortuna præstat; quumque nescias quam maxime probes, ejus tamen commendatio præcurrere videtur, cui nomen ex ipso numine quaesitum est.

1. Ante omnia autem humanissima et clementissima senatus acta referam; qui, quum Carthaginiensium legati ad captivos redimendos in urbem venissent, protinus his, nulla pecunia accepta, reddidit juvenes, numerum duum millium et septingentorum quadraginta trium expletes. Verum tantum hostium exercitum dimissum, tantam pecuniam contemptam, tot Punicis injuriis veniam datam, ipsos legatos obstupuisse arbitror, ac secum dixisse: « O munificentiam gentis Romanae, deorum benignitati æquandam! O etiam nostram legationem supra vota felicem! nam quod beneficium nunquam dedissemus, accepimus. » Illud quoque non parvum humanitatis senatus indicium est. Syphacem enim, quondam opulentissimum Numidiæ regem, captivum in custodia Tiburi mortuum,

il lui avait fait grâce de la vie, il voulut aussi honorer sa mort. Même clémence envers Persée. Informé que ce roi venait de mourir dans sa prison d'Albe, où il avait été relégué, le sénat y envoya un questeur, pour lui rendre les devoirs funèbres aux frais de la république; il ne put souffrir que de royales dépouilles fussent privées des honneurs du tombeau (An de R. 586).

Voilà ce que le sénat crut devoir faire pour des rois ennemis, des rois malheureux, des rois morts. Voici maintenant quelle fut sa conduite envers des rois amis, heureux et vivants. La guerre de Macédoine terminée, le général Paul-Émile renvoya Muscanès, fils de Masinissa, au roi son père, avec les cavaliers qu'il avait amenés au secours des Romains. La flotte fut dispersée par la tempête, et le jeune prince amené malade à Brindes. Dès que le sénat en fut instruit, il dépêcha un questeur chargé de lui rendre tous les devoirs de l'hospitalité, de hâter son rétablissement par tous les soins nécessaires, de pourvoir libéralement à sa dépense et à celle de toute sa suite, de lui fournir, enfin, des vaisseaux pour le transporter en Afrique en toute sûreté, lui et les siens, et de remettre à chacun des cavaliers une livre d'argent (1) et une somme de cinq cents sesterces (2). Cette humanité attentive et empressée des sénateurs aurait suffi pour adoucir et tempérer les regrets du père, si la mort lui avait enlevé son fils (An de R. 585). Cette auguste assemblée, apprenant que Prusias, roi de Bithynie, venait la féliciter de la défaite de Persée, envoya au-devant de lui à Capoue P. Cornélius Scipion, alors questeur, et ordonna de louer pour ce

(1) 80 fr. — (2) environ 100 fr.

publico funere censuit efferendum, ut vitæ dono honorem sepulturae adjiceret: consimilique clementia in Persæ usus est; nam quum Albe, in qua custodia causa relegatus erat, decessisset, quaestorem misit, qui eum publico funere efferret; ne reliquias regiae jacere inhonoratas patretur.

Hostibus hæc, et miseris, et fato functis officia regibus erogata: illa amicis, et felicibus, et vivis tributa sunt. Confecto Macedonico bello, Muscanes Masinissæ filius, cum equitibus, quos in praesidium Romanorum adduxerat, ab imperatore Paulo ad patrem remissus, tempestate classe dispersa Brundisium æger delatus est; quod ubi senatus cognovit, continuo illo quaestorem i. e. jussit, cujus cura et hospitium adolescenti expediretur, et omnia, quæ ad valetudinem opus essent, præberentur, impensasque liberaliter cum ipsi, tum toti comitatu præstarentur; naves etiam ut prospicerentur, quibus se bene ac tuto cum suis in Africam trajiceret: equitibus singulas libras argenti, et quingenos sestertios dari imperavit. Quæ tam prompta et tam exquisita patrum conscriptorum humanitas efficere potuit, ut, etiamsi exspirasset adolescens, æquiore animo desiderium ejus pater toleraret. Idem senatus, quum ad gratulandum sibi Prusiam Bithyniæ regem Persæ devicto venire audisset, obviam illi P. Cornelium Scipionem quaestorem Capuam misit: censuitque, ut domus et

prince la plus belle des maisons qui fût à Rome, et de le défrayer largement, aux frais du trésor, lui et tout son cortège. La ville tout entière le reçut, à son arrivée, comme aurait pu le faire un ami généreux. Aussi ce roi, que l'amitié avait amené dans nos murs, retourna-t-il dans ses États pénétré pour nous d'une double affection (An de R. 586). L'Égypte même éprouva les effets de l'humanité romaine. Le roi Ptolémée, chassé du trône par son jeune frère, vint à Rome demander des secours. Il n'avait pour cortège que quelques esclaves; il était dans le plus misérable état, et il alla loger chez un peintre, natif d'Alexandrie. Le sénat ne l'eut pas plutôt appris, qu'il manda ce jeune prince, et s'excusa, dans les termes les plus bienveillants, de n'avoir pas, selon les anciens usages, envoyé un questeur à sa rencontre, pour lui offrir l'hospitalité au nom de la république. Il protesta que ce n'était point négligence, mais faute d'avoir été informé de son arrivée subite et presque clandestine. Au sortir même de l'assemblée, il le fit conduire dans une maison que l'État lui donnait pour demeure, l'exhortant à quitter cet extérieur indigne de lui, et à demander jour pour une audience. Il eut même le soin de lui faire parvenir, chaque jour, quelque présent par la main d'un questeur. Ces attentions généreuses furent comme autant de degrés par lesquels il l'éleva de l'humiliation jusqu'au trône; il lui apprit ainsi qu'il avait plus à espérer de l'assistance du peuple romain qu'à redouter de sa mauvaise fortune (An de R. 590).

2. Du corps entier des sénateurs, passons à quelques-uns de ses membres. Pendant la première guerre Punique, le consul L. Cornélius, ayant pris la ville d'Olbia, fit apporter dans sa

Romæ quam optima conduceretur, et copias non solum ipsi, sed etiam comitibus ejus publice preberentur: in eoque excipiendo tota urbs unius humani amici vultum habuit. Itaque qui amantissimus nostri venerat, duplicata erga nos benevolentia in regnum suum reversus est. Nec Ægyptus quidem Romanæ humanitatis experta fuit. Rex enim Ptolemæus a minore fratre regno spoliatus, petendi auxilii gratia cum paucis admodum servis, squalore obsitus, Romam venerat, ac se in hospitium Alexandrini pictoris contulerat. Id postquam senatui relatum est, arcessito juvene, quam potuit accurata excusatione usus est, « quod nec questorem illi more majorum obviam misisset, nec publico eum hospitio excepisset: eaque non sua negligentia, sed ipsius subito et clandestino adventu facta, dixit: et illum e curia protinus ad publicos penates deduxit; hortatusque est, ut depositis sordibus, adeundis ipsius diem peteret. Quin etiam caræ habuit, ut munera ei quotidie per questorem darentur. His gradibus officiorum jacentem ad regium fastigium erexit: effecitque, ut plus spei in auxilio populi Romani, quam metus in sua fortuna reponeret.

2. Atque ut ab universis patribus conscriptis ad singulos veniam, L. Cornelius consul primo Punico bello,

VALÈRE MAXIME.

tente le corps d'Hannon, général carthaginois, qui était mort en combattant vaillamment pour la défense de cette place, et il lui fit de magnifiques obsèques. Il n'hésita pas à célébrer lui-même les funérailles d'un ennemi, persuadé que sa victoire, après un tel acte d'humanité, exciterait moins l'envie des dieux et des hommes (An de R. 494).

3. Que dire de Quinctius Crispinus, dont l'humanité eut résister à deux passions bien puissantes, le ressentiment et l'amour de la gloire? Badius de Capoue avait reçu chez lui la plus généreuse hospitalité; il devait même à ses soins attentifs la guérison d'une grave maladie. Toutefois, après l'odieuse défection des Campaniens, il osa, dans une bataille, provoquer Quinctius à un combat singulier. Celui-ci, quoique bien supérieur à lui par la force et le courage, aima mieux lui faire sentir son ingratitude que de le vaincre. « Insensé, lui dit-il, que prétends-tu? Où t'emporte une coupable fureur? C'est donc trop peu pour toi de partager la démence impie de tes concitoyens, si tu n'y ajoutes encore le crime particulier de la tienne? Quoi! parmi tous les Romains, Quinctius est le seul que viennent chercher tes armes sacrilèges, lui dont l'hospitalité t'a comblé d'honneur et sauvé de la mort! Quant à moi, les lois de l'amitié et les dieux hospitaliers, objets de vénération pour un Romain et de mépris pour vous autres, m'interdisent d'engager avec toi une lutte sanglante. Que dis-je? si dans la mêlée je t'avais renversé par hasard du choc de mon bouclier, et reconnu ensuite, mon épée, déjà baissée sur ta tête, se serait relevée à l'ins-tant. Je te laisse la honte d'avoir voulu tuer ton hôte; je ne me reprocherai pas d'avoir tué le mien. Va chercher un autre bras qui t'arrache la

quam Olbiam oppidum cepisset, pro quo fortissime dimicans Hanno dux Carthaginiensium occiderat, corpus ejus e tabernaculo suo amplo funere extulit: nec dubitavit hostis exsequias ipse celebrare; eam demum victoriam et apud deos et apud homines minimum invidiæ habituram credens, quæ plurimum humanitatis habuisset.

3. Quid de Quinctio Crispino loquar, cujus mansuetudinem potentissimi affectus, ira atque gloria, quater non potuerunt? Badium Campanum et hospitio benignissime domi suæ exceperat, et adversa valetudine correptum attentissima cura recreaverat; a quo post illam nefariam Campanorum defectionem in acie ad pugnam provocatus, quum et viribus corporis, et animi virtute aliquanto esset superior, monere iugratum, quam vincere, maluit, « Nam quid agis, inquit, demens? aut quo te prava cupiditas transversum rapit? parum habes publica impietate furore, nisi etiam privata lapsus fueris? unus tibi Romanorum videlicet Quinctius placet, in quo, scelestè, exerces arma, cujus penalibus et honoris vicissitudinem, et salutem tuam debes? At me fructus amicitias, dique hospitales, sancta nostro sanguini, vestris pectribus vilia pig-nora, hostili certamine congrédi tecum vetant. Quin etiam si in concursu exercituum fortuito umbonis mei impulsu

vie; car je n'ai jamais su que te la conserver. » Le ciel rendit à chacun d'eux la justice qu'il méritait : Badius trouva la mort dans cette bataille; Quinctius en sortit couvert de gloire (An de R. 541).

4. Et la clémence de M. Marcellus, quel magnifique et mémorable exemple ne nous offre-t-elle pas? Quand il eut pris Syracuse, il contempla du haut de la citadelle cette grande infortune d'une ville naguère si florissante, alors si abaissée; et, à ce triste spectacle, il ne put retenir ses larmes. Qui l'eût alors aperçu, sans le connaître, ne l'eût pas pris pour le vainqueur. Ainsi, malheureuse Syracuse, à ton immense douleur se mêla quelque consolation; et si la destinée rendait ta chute inévitable, la rigueur en fut adoucie par l'humanité du vainqueur même (An de R. 541).

5. Q. Métellus, pendant la guerre des Celtibères en Espagne, assiégeait la ville de Centobrica, et déjà une de ses machines de siège allait renverser le seul pan de muraille qu'il fût possible d'entamer; mais l'humanité le fit renoncer à une victoire certaine. En effet, les assiégés venaient d'exposer aux coups de la machine les fils de Réthogène, un de leurs concitoyens, qui avait passé de notre côté; et quoique Réthogène lui-même déclarât qu'il faisait le sacrifice de son sang pour le succès de l'attaque, Métellus ne voulut pas voir ces enfants périr d'une mort aussi cruelle sous les yeux de leur père, et il abandonna le siège. Cet acte d'humanité, en lui faisant manquer la conquête de cette ville, lui gagna, dans ce pays, l'affection de toutes les autres, et les soumit au peuple romain, sans l'o-

bliger à les assiéger toutes (An de R. 611).

6. L'humanité du second Africain s'étendit glorieusement sur plusieurs peuples à la fois. Quand il eut pris Carthage, il écrivit à toutes les villes de Sicile d'y envoyer des députés, pour reprendre les objets précieux enlevés de leurs temples par les Carthaginois, et les replacer dans leurs saintes demeures; acte de bienfaisance également agréable aux dieux et aux hommes (An de R. 607).

7. Le même Scipion nous fournit encore un trait d'humanité non moins admirable. Son questeur, faisant la vente des prisonniers et remarquant parmi eux un enfant d'une rare beauté et d'un extérieur distingué, le lui envoya. Scipion prit sur lui des informations, et apprit qu'il était Numide et orphelin; qu'il avait été élevé chez Masinissa, son oncle, à l'insu duquel il s'était engagé, malgré son âge, pour combattre les Romains. Scipion crut devoir lui pardonner son erreur, et reconnaître en même temps, par de justes égards, ce qu'on devait à l'amitié d'un roi si fidèle à la république. En conséquence, il fit don à cet enfant d'un anneau, d'une agraffe d'or, d'une tunique bordée de pourpre, d'une casaque à l'espagnole, et d'un cheval tout harnaché. Il lui donna ensuite une escorte de cavalerie, qui le conduisit à Masinissa. Scipion pensait donc que le plus bel avantage de la victoire était de rendre aux dieux les ornements de leurs temples, aux rois leur propre sang (An de R. 644).

8. On ne saurait parler d'humanité, sans faire mention de L. Paullus. Dès qu'il apprit qu'on lui amenait Persée, ce roi tombé en si peu de temps

prostratum agnovissem, applicatum jam cervicibus tuis mucronem revocassem. Tuum ergo crimen sit, hospitem occidere voluisse: meum non eris hospes occisus. Proinde alliam, qua occidas, dexteram quære: quoniam mea te servare didicit. » Dedit utrique cœlesti numen debitum exitum. Siquidem in eo prælio Badius obruncatus est: Quinctius insigni pugna clarus evasit.

4. Age, M. Marcelli Clementia, quam clarum, quamque memorabile exemplum haberi debet! qui captis a se Syracusis in arce earum constitit; ut urbis modo opulentissimæ, tunc afflictæ, fortunam ex alto cerneret; cæterum casum ejus lugubrem intuens, fletum cohibere non potuit: quem si quis ignarus vir adspexisset, alterius victoriam esse credidisset: itaque, Syracusana civitas, maxima clade tua aliquid admixtum gratulationis habuisti; quia si tibi incolumem stare fas non erat. Jænter sub tam mansueto victore cecidisti.

5. Q. vero Metellus celtibericum in Hispania gerens bellum, quum urbem Centobricam obsideret, et jam admota machina, partem muri, quæ sola convelli poterat, disjecturus videretur, humanitatem propinquæ victoriæ prætulit; nam quum Rethogenis filios, qui ad eum transferat, Centobricenses machinæ ictibus objecissent, ne pueri in conspectu patris crudeli genere mortis consumerentur (quamquam ipse Rethogenes negabat esse impedimento, quo minus etiam per exitum sanguinis sui expugnationem

perageret), ab obsidione discessit: quo quidem tam clementi facto, etsi non unius civitatis mœnia, omnium tamen Celtiberarum urbium animos cepit, effectique, ut ad redigendas eas in ditionem populi Romani non multis sibi obsidionibus opus esset.

6. Africani quoque posterioris humanitas speciose lateque patuit; expugnata enim Carthagine, circa Siciliæ civitates litteras misit, ut ornamenta templorum suorum a Pœnis rapta per legatos recuperarent, inque pristinis sedibus reponenda curarent: beneficium diis pariter atque hominibus acceptum!

7. Huic facto par ejusdem viri humanitas: a questore suo, hæcæ subjectos captivos vendente, puer eximie formæ et liberalis habitus missus est; de quo quum explorasset, Numidam esse, orbem relictum a patre, educatum apud avunculum Masinissam, eo ignorante immaturam adversus Romanos ingressum militiam; et errori illius veniam dandam, et amicitia regis fidissimi populo Romano debitam venerationem tribuendam existimavit; itaque puerum annulo, fibulaque aurea, et tunica laticlavata, Hispanoque sagulo, et ornato equo donatum, datis qui eum prosequerentur equitibus, ad Masinissam remisit: eos igitur victoriæ maximos fructus ratus, diis templorum ornamenta, regibus sanguinem suum restituere.

8. L. etiam Paulli in tali genere laudis memoria apprehendenda est: qui quum Persen, parvi temporis momento

d'un trône dans la captivité, il alla au-devant de lui, revêtu des ornements de sa dignité suprême; et comme prince voulait se jeter à ses genoux, il lui tendit une main généreuse, et l'exhorta, en langue grecque, à prendre courage. Il le conduisit même dans sa tente, le fit asseoir à son côté dans le conseil, et ne dédaigna pas de l'admettre à sa table. Qu'on se représente, d'une part, la bataille où Persée fut défait, de l'autre, cette réception du vainqueur, et l'on ne saura lequel des deux spectacles doit intéresser davantage. Car s'il est beau de terrasser un ennemi, il n'est pas moins glorieux de savoir compatir à son malheur (An de R. 580).

9. Ce trait d'humanité de L. Paullus me rappelle la clémence de Cn. Pompée. Tigrane, roi d'Arménie, était doublement coupable envers le peuple romain, et pour lui avoir fait seul de terribles guerres, et pour avoir prêté l'appui de ses forces à notre plus implacable ennemi, à Mithridate chassé du royaume de Pont. Mais lorsqu'il vint se prosterner aux pieds de Pompée, celui-ci ne put le laisser un instant dans cette humble attitude, lui adressa des paroles pleines de bonté, l'obligea de replacer sur sa tête le diadème qu'il en avait rejeté, et, à quelques conditions près qu'il lui imposa, il lui rendit tout l'éclat de son ancienne fortune, trouvant également glorieux et de vaincre des rois et d'en créer (An de R. 687).

10. Dans Cn. Pompée, quel beau modèle d'humanité pour autrui! quel triste exemple de l'inhumanité des autres envers lui-même! Il avait replacé le bandeau royal sur la tête de Tigrane, et la sienne, dépouillée de trois couronnes triomphales, ne trouva pas de sépulture dans tout cet univers soumis naguère à sa puissance. Détachée

du corps, privée des honneurs du bûcher, odieux présent de la perfidie égyptienne, elle fut apportée au vainqueur, dont elle excita la pitié. A cet aspect, César, oubliant l'ennemi, ne se souvint plus que du gendre : il versa des larmes sur Pompée; il en versa pour lui-même et pour sa fille, et il fit brûler cette tête avec les parfums les plus précieux. Si l'âme du divin César eût été moins compatissante, on eût donc vu (tant la fortune se joue du sort des mortels!), on eût vu celui sur qui reposaient naguère les destinées de l'empire romain, demeurer sans sépulture (An de R. 705). César, en apprenant aussi la mort de Caton, s'écria : « Je lui envie sa gloire, comme il m'a envié la mienne. » Il conserva aux enfants de ce grand homme la succession de leur père : et, certes, de toutes les divines actions de César, la moins glorieuse n'eût pas été celle de sauver Caton (An de R. 707).

11. Marc-Antoine même ne fut pas inaccessible à ces sentiments d'humanité. Il chargea un de ses affranchis d'ensevelir le corps de M. Brutus; et, pour mieux honorer ses funérailles, il commanda que l'on mit sur lui son propre manteau de général. Il avait cessé de le haïr mort, et ne voyait plus en lui un ennemi, mais un citoyen. Apprenant ensuite que l'affranchi avait soustrait le manteau, il le fit aussitôt punir, en lui disant plein de colère : « Quoi! misérable, ignorais-tu donc de quel homme je t'avais confié la sépulture? » Les dieux, qui applaudirent au courage d'Antoine et à sa pieuse victoire dans les champs de Philippes, ne durent pas entendre sans plaisir cette expression d'une indignation généreuse (An de R. 711).

captivum ex rege, ad se adduci audisset, occurrit ei Romani imperii decoratus ornamentis, conatumque ad genua procumbere, dextra manu allevavit, et græco sermone ad spem exhortatus est; introductum etiam in tabernaculum, lateri suo proximum in consilio sedere jussit, nec honore mensæ indignum judicavit. Proponatur in conspicuo acies, qua prostratus est Perses, et harum rerum, quas retuli, contextus; utro magis spectaculo delectentur, homines dubitabunt: nam si egregium est hostem abjicere, non minus tamen laudabile, infelicis scire misereri.

9. Hæc L. Paulli humanitas admonet me, ne de Cn. Pompeii clementia taceam: regem Armeniæ Tigranem, qui et per se magna cum populo Romano bella gesserat, et infestissimum urbi nostræ Mithridatem Ponto pulsum, viribus suis protexerat, in conspectu suo diutius jacere supplicem passus non est; sed benignis verbis recreatum, diadema, quod abjecerat, capiti reponere jussit: certisque rebus imperatis, in pristinum fortunæ habitum restituit; æque pulchrum esse judicans, et vincere reges, et facere.

10. Quam præclarum tributæ humanitatis speciem Cn. Pompeius! quam miserabile desideratæ idem evasit exemplum! nam qui Tigranis tempora insigni regio texerat, ejus caput tribus coronis triumphalibus spoliatum in suo modo terrarum orbe, nusquam sepulturæ locum habuit,

sed abscissum a corpore, inops rogi, nefarium Ægyptiæ perfidiæ munus portatum est, etiam ipsi victori miserabile: ut enim id Cæsar adpexit, oblitus hostis, soceri vultum indult, ac Pompeio tum proprias, tum etiam filiæ suæ lacrimas reddidit; caput autem plurimis et pretiosissimis odoribus cremandum curavit. Quod si non tam mansuetus animus divini principis exstitisset, paulo ante Romani imperii columen habitum, sic mortalium negotia fortuna versat! inhumatum jacuisset. Catonis quoque morte Cæsar audita, et se illius gloriæ invidere, et illum suæ invidisse, dixit, patrimoniumque ejus liberis ipsius incolome servavit; et hercule, divinorum Cæsarum operum non parva pars Catonis salus fuisset.

11. M. etiam Antonii animus talis humanitatis intellectu non caruit: M. enim Bruti corpus liberto suo sepeliendum tradidit, quoque honoratius cremaretur, injcti ei suum paludamentum jussit; jacentem non hostem, sed civem, deposito æstimans odio: quumque interceptum a liberto paludamentum comperisset, ira percitus, protinus in eum animadvertit, hac ante præfatione usus: « Quid? tu ignorasti, cujus tibi viri sepulturam commissem? » Fortem pianque ejus victoriam Philippicam libenter dii viderunt; sed ne ista quidem generosissimæ indignationis verba inviti audierunt.

DE L'HUMANITÉ ET DE LA CLÉMENTÉ, CHEZ
LES ÉTRANGERS.

1. Puisque le récit d'un fait de notre histoire m'a conduit en Macédoine, je ne puis me dispenser de rendre hommage à Alexandre; car s'il dut à sa valeur guerrière une gloire infinie, il dut à sa clémence l'amour particulier des peuples. Pendant que, d'une course infatigable, il promenait ses armes chez toutes les nations, un rigoureux hiver le força de s'arrêter sur un point du monde. Là, assis près d'un grand feu, sur un siège élevé, il aperçut un vieux soldat macédonien, tout engourdi par le froid. Ayant moins égard à la différence du rang qu'à celle de l'âge, il descendit, et, des mêmes mains qui avaient renversé la puissance de Darius, il mit à sa place ce soldat déjà glacé, en lui disant: « Place-toi sur ce siège royal; ce qui, chez les Perses, causerait ta mort, te sauvera ici la vie. » Est-il étonnant que l'on se soit trouvé heureux de vieillir sous les drapeaux d'un chef plus jaloux de la conservation d'un simple soldat que des prérogatives de sa dignité? Ce même prince, alors qu'il cédait, non à la puissance d'aucun mortel, mais à celle de la nature et du destin, se soutenant sur le coude, malgré l'épuisement où l'avait jeté la violence de la maladie, tendit la main à tous ceux qui voulurent la toucher. Qui donc n'aurait pas couru la baiser, cette main qui, déjà la proie de la mort, trouvait encore, dans la bonté du héros, assez de force et de vie pour se prêter aux embrassements de toute une armée? (Av. J.-C. 323).

2. Un trait de bonté, moins éclatant sans doute, mais digne de mémoire, est celui que je vais racon-

DE HUMANITATE ET CLEMENTIA EXTERNORUM.

1. Commemoratione Romani exempli in Macedoniam deductus, morum Alexandri præconium facere cogor: cujus ut infinitam gloriam bellica virtus, ita præcipuum amorem clementia meruit. Is, dum omnes gentes infatigabili cursu lustrat, quodam loci tempestate nivali oppressus, senio jam confectum militem Macedonem, nimio frigore obstupefactum, ipse sublimi et propinqua igni sede sedens, animadvertit; factaque non fortunæ, sed ætatis utriusque æstimatione, descendit, et illis manibus, quibus opes Darii afflixerat, corpus frigore duplicatum in suam sedem imposuit: « id ei salutare futurum dicens, quod apud Persas capitale extitisset, solum regium occupasse. » Quid ergo mirum est, si sub eo duce tot annis militare jucundum ducebant, cui gregarii militis incolumitas proprio fastigio carior erat? Idem non hominum ulli, sed naturæ fortunæque cedens, quamquam violentia morbi ditabebatur, in cubitum tamen erectus, dextram omnibus, qui eam contingere vellent, porrexit. Quis autem illam osculari non curreret, quæ jam fato oppressa, maximi exercitus complexui, humanitate, quam spiritu, vividior suffecit?

2. Non tam robusti generis humanitas, sed et ipsa tamen memoria prosequenda Pisistrati Atheniensium tyranni

ter de Pisistrate, tyran d'Athènes. Un jeune homme, éperdument amoureux de sa fille, la rencontra un jour en public, et se permit de l'embrasser. Sa femme le pressait de punir l'audacieux du dernier supplice; Pisistrate lui répondit: « Si nous faisons mourir ceux qui nous aiment, que ferons-nous à ceux qui nous haïssent? » Mot trop admirable pour ajouter qu'il sortit de la bouche d'un tyran (Av. J.-C. 539).

Voilà comment il supporta l'outrage fait à sa fille; il souffrit ceux qui tombaient sur lui-même avec une patience plus admirable encore. Thrasippe, un de ses amis, l'accabla, dans un repas, des plus sanglantes invectives. Pisistrate ne donna aucun signe de colère; on eût dit un satellite gourmandé par son maître. Voyant Thrasippe se lever pour sortir, et craignant que la peur ne hâtât son départ, il employa, pour le retenir, les plus tendres prières. Emporté par les fureurs de l'ivresse, Thrasippe lui cracha au visage, sans pouvoir exciter son courroux. Pisistrate éloigna même ses fils, qui voulaient venger l'injure faite à la majesté de leur père. Le lendemain, apprenant que Thrasippe, désespéré, voulait se donner la mort, il alla le trouver, l'assurant qu'il lui conservait la même place dans son affection, et il le fit renoncer à son dessein. Pisistrate n'eût-il d'ailleurs fait aucune chose qui méritât qu'on s'en souvint, ces seuls traits de sa vie suffiraient pour le recommander à la postérité (Av. J.-C. 537).

3. Même douceur de caractère dans le roi Pyrrhus. Informé que quelques Tarentins avaient, dans un repas, parlé de lui en termes peu respectueux, il les fit venir, et leur demanda s'ils

narrabitur: qui, quum adolescens quidam amore filie ejus virginis accensus, in publico obviam sibi factam osculatus esset, hortante uxore, ut ab eo capitale supplicium sumeret, respondit: Si eos, qui nos amant, interficimus, quid his faciemus, quibus odio sumus? Minime digna vox, cui adjiciatur, eam ex tyranni ore mansisse.

In hunc modum filie injuriam tulit, suam multo laudabilius: a Thrasippo amico inter cœnam sine fine convicio laceratus, ita et animum et vocem ab ira cohibuit, ut putares satellitem a tyranno male audire; absentem quoque, veritus ne propter metum maturius se convivio subtraheret, invitatione familiari cepit retinere. Thrasippus concitæ temulentie impetu evectus, os ejus spatio respersit; nec tamen in vindictam sui valuit accendere, ille vero etiam filios suos violatæ patris majestati subvenire cupientes retraxit; posteroque die Thrasippo supplicium a se voluntaria morte exigere volente, venit ad eum, dataque fide in eodem gradu amicitie mansurum, ab incepto revocavit: si nihil aliud dignum honore memorie gessisset, his tamen factis abunde se posteritati commendasset.

3. Æque mitis animus Pyrrhi regis: audierat, quosdam Tarentinorum in convivio parum honoratum de se sermonem habuisse; accessitos, qui ei interfuerant, percontabatur, « an ea, quæ ad aures ejus pervenerant, dixissent? »

avaient tenu les propos qu'on lui avait rapportés. « Vraiment, lui répondit l'un d'eux, si le vin ne nous eût manqué, tout ce qu'on vous a raconté n'eût été qu'un jeu, qu'un badinage auprès de ce que nous aurions dit encore. » Une si ingénieuse manière de s'excuser sur l'ivresse, un aveu si sincère de la vérité, désarmèrent la colère du roi et le firent sourire. Il retira de tant de clémence et de modération cet avantage que, de sang-froid, les Tarentins n'eurent plus pour lui à la bouche que des paroles d'actions de grâces, et, dans l'ivresse, que des paroles de bénédiction (An de R. 473). Il montra la même noblesse de sentiments dans sa conduite avec les ambassadeurs romains qui se rendirent dans son camp, pour traiter du rachat des prisonniers. Il envoya au-devant d'eux, pour protéger leur arrivée, un officier molosse nommé Lycon; et, pour donner plus de solennité à cette réception, il sortit lui-même à leur rencontre avec sa cavalerie tout équipée. L'éclat de ses prospérités ne l'avait pas ébloui jusqu'à lui faire négliger l'accomplissement de ses devoirs envers un peuple qui lui faisait alors la guerre la plus terrible (An de R. 474).

4. Il reçut, après sa mort, la juste récompense de tant de bonté. Ayant, pour son malheur, pénétré dans la ville d'Argos qu'il venait de prendre, il y fut tué. Alcyonée, fils du roi Antigone, lui trancha la tête, et courut tout joyeux, comme s'il eût dû à la victoire un pareil trophée, la porter à son père, dont la défense de cette place avait épuisé toutes les ressources. Antigone gourmanda son fils de ce qu'oubliait l'instabilité des choses humaines, il insultait avec une joie immodérée à la chute inopinée d'un si grand homme; puis, levant cette tête, et détachant de la sienne le diadème particulier aux rois macédoniens, il l'en

Tum ex his unus : « Nisi, inquit, vinum nobis defecisset, ista quæ tibi relata sunt, præ iis, quæ de te loquuturi eramus, lusus ac jocus fuissent. » Tam urbana crapulæ excusatio, tamque simplex veritatis confessio, iram regis convertit in risum; qua quidem clementia et moderatione assequutus est, ut et sobrii sibi Tarentini gratias agerent, et ebrii bene precarentur. Ab eadem altitudine humanitatis legatis Romanorum ad redimendos captivos castra sua petentibus, quo tutius venirent, Lyconem Molossium obviam misit; quo honoratius exciperentur, ipse cum ornato equitatu extra portam occurrit; secundarum rerum proventu non adeo corruptus, ut officii prospectum in iis deponeret, qui tum maxime armis cum eo dissidebant.

4. Cujus tam mitis ingenii debitum fructum ultimo fati sui tempore recepit; nam quum diris auspiciis Argivorum invasisset urbem, abscissumque caput ejus Alcyoneus, Antigoni regis filius, ad patrem propugnacione laborantem, lætus velut aliquod felicissimum victoriæ opus attulisset, Antigonus correpto juvene, quod tanti viri subitæ ruinæ, inmemor humanorum casuum, effuso gaudio insultaret, humo caput sublatum, causia, qua velatum caput suum more Macedonum habebat, textit; corporique Pyrrhi red-

couvrit, la fit rejoindre au corps de Pyrrhus, et célébra ses funérailles avec les plus grands honneurs. Il fit plus : quand Hélénius, un des fils de ce prince, lui fut amené prisonnier, il l'obligea de prendre l'extérieur et les sentiments d'un roi; et renfermant dans une urne d'or les restes de Pyrrhus, il les lui remit, pour les porter, en Épire sa patrie, à son frère Alexandre (Av. J.-C. 272).

5. Lorsque l'armée romaine, après avoir passé sous le joug des Samnites aux Fourches Caudines, avec les consuls qui la commandaient, arriva, désarmée et nue, dans la ville de Capoue, les habitants la reçurent avec autant d'égards et de respect que si elle fût revenue victorieuse et chargée des dépouilles ennemies. Ils s'empresèrent de décorer les consuls des insignes de leur dignité, et de fournir aux soldats des vêtements, des armes, des chevaux, des vivres. Leur générosité soulagea la misère des Romains, effaça les honteuses marques de leur défaite (An de R. 432). Si depuis, dans nos guerres contre Annibal, ils avaient montré le même zèle pour notre cause, ils n'auraient pas fourni à la hache inexorable de terribles sujets de vengeance.

6. Puisque j'ai nommé cet implacable ennemi, je finirai par le récit de ses actes d'humanité envers le peuple romain. Émilien Paullus avait trouvé la mort sur le champ de bataille de Cannes : Annibal fit chercher son corps avec le plus grand soin, ne voulant pas que son rival restât sans sépulture (An de R. 537). Ce Carthaginois célébra avec les plus grandes marques de distinction les funérailles de Titus Gracchus, tué par les Lucaniens dans une embuscade, et il remit ses restes à nos soldats pour les transporter dans la patrie (An de R. 541). Lorsque M. Marcellus fut tué dans le Brutium, en observant,

ditum, honoratissime cremandum curavit. Quin etiam filium ejus Helenum captivum ad se pertractum, et cultum et animum gerere regium jussit; ossaque Pyrrhi ei, aurea urna inclusa, Epirum in patriam ad Alexandrum fratrem portanda dedit.

5. Campani autem exercitum nostrum, cum consulis apud Caudinas furcas sub jugum a Samnitibus missum, nec inermem tantum, sed etiam nudum urbem suam intrantem, perinde ac victorem et spolia hostium præ se ferentem, venerabiliter exceperunt : protinusque consulis insignia honoris, militibus vestem, arma, equos, com meatum benignissime præstando, et inopiam et deformitatem Romanæ cladis mutarunt. Quo animo si pro imperio nostro adversus Annibalem quoque usi fuissent, truculentis securibus materiam sæviendi non præbuis-

sent.

6. Facta mentione acerrimi hostis, mansuetudinis ejus operibus, quam Romano nomini præstitit, locum, qui inter manus est, finiam. Annibal enim Æmilii Paulli apud Cannas trucidati quæsitum corpus, quantum in ipso fuit, inhumatum jacere passus non est : Annibal Titum Gracchum, Lucanorum circumventum insidiis, cum summo honore sepulture mandavit, et ossa ejus in patriam por-

avec plus d'ardeur que de prudence, les mouvements des Carthaginois, Annibal lui rendit de justes honneurs, et le mit sur le bûcher, revêtu d'un manteau carthaginois, une couronne de laurier sur la tête (An de R. 545). Tel est donc le charme de l'humanité; elle pénètre jusque dans les âmes farouches des Barbares; elle adoucit les furieux et cruels regards d'un ennemi; elle fléchit l'orgueil insolent de la victoire; elle s'ouvre, sans obstacle, sans effort, un libre passage à travers les armes menaçantes, à travers les épées nues et déjà levées; elle triomphe de la colère, elle terrasse la haine, elle mêle au sang d'un ennemi les larmes de son ennemi. C'est elle, enfin, qui sut arracher à un Annibal l'ordre admirable de rendre à des consuls romains les honneurs de la sépulture. Aussi les funérailles d'Émilium Paullus, de Gracchus et de Marcellus lui font-elles plus d'honneur que leur défaite même; car il les attira dans un piège par une ruse carthaginoise; il honora leur mort avec une générosité toute romaine. Et vous, ombres magnanimes et vertueuses, vous n'avez point à regretter les funérailles que le sort vous a faites; car s'il est plus doux de mourir au sein de la patrie, il est plus glorieux de mourir pour elle. Un destin malheureux vous ravissait les derniers honneurs; l'éclat de votre mérite vous les fit recouvrer.

CHAPITRE II.

DE LA RECONNAISSANCE, CHEZ LES ROMAINS.

Il me semble utile de représenter maintenant la reconnaissance et l'ingratitude sous les

tanda militibus nostris tradidit : Annibal M. Marcellum in agro Brutio, dum conatus Pœnorum cupidius quam consideratus speculatur, interemptum, legitimo jure extulit, Punicoque sagulo, et corona donatum laurea, rogo imposuit. Ergo humanitatis dulcedo etiam in efferata barbarorum ingenia penetrat, torvosque et truces hostium mollit oculos, ac victoriæ insolentissimos spiritus flectit; nec illi arduum ac difficile est, inter arma contraria, inter districtos cominus mucrones placidum iter reperire; vincit iram, prosternit odium, hostilemque sanguinem hostilibus lacrimis miscet : quæ etiam admirabilem Annibalis vocem pro funeribus Romanorum ducum arbitria statuentis expressit; quare aliquanto ei plus gloriæ Paulus, Gracchus, et Marcellus sepulti, quam oppressi attulerunt; siquidem illos Punico astu decepit, Romana mansuetudine honoravit. Vos quoque fortes ac piæ umbrae, non penitentias sortitæ eatis exsequias; nam ut optabilis in patria, ita speciosius pro patria collapsæ, supremi officii decus infelicitate amissum, virtute recuperastis.

CAPUT II.

DE GRATIS ROMANORUM.

Gratas vero ingratasque animi significationes et facta

traits qui les distinguent, afin que le vice et la vertu, mieux appréciés par la comparaison même, trouvent un juste prix dans l'opinion humaine. Mais comme un but opposé les divise, je dois aussi, dans mon livre, en traiter séparément; et les actions dignes d'éloges y prendront place avant celles qui ne méritent que le blâme.

1. Commençons par les exemples publics. Marcus (Coriolan), révolté contre sa patrie, était aux portes de Rome avec une nombreuse armée de Volsques, et menaçait d'ensevelir l'empire romain sous les ruines de cette ville. Mais les prières de sa mère Véturie et de Volumnie son épouse l'empêchèrent d'accomplir ce dessein parricide. Pour reconnaître un si grand service, le sénat décréta de généreuses distinctions en faveur des mères de famille. Il ordonna que les hommes leur céderaient le pas dans la rue, avouant ainsi que ce faible sexe avait plus fait pour le salut de l'État que les armes de l'autre. A l'usage déjà ancien des pendants d'oreille, il ajouta pour elles le nouvel ornement d'une élégante coiffure : il leur donna aussi le droit de porter des robes de pourpre et des colliers d'or. Enfin, il fit élever un temple et un autel à la Fortune des femmes à l'endroit même où Coriolan s'était laissé fléchir, afin de consacrer, par l'institution d'un culte nouveau, les témoignages de sa reconnaissance (An de R. 265).

Il montra les mêmes sentiments à l'époque de la seconde guerre Punique. Lorsque Fulvius assiégea Capoue, deux femmes s'y trouvaient, qui ne voulurent jamais se détacher de notre parti : c'étaient une mère de famille nommée Vestia Opidia, et une courtisane appelée Cluvia Facula. L'une of-

libuit oculis subjicere, ut vitio ac virtuti justa merces ætimationis ipsa comparatione accederet; sed quoniam contrario proposito sese distinxerunt, nostro quoque stylo separentur; prioremque locum obtineant, quæ laudem, quam quæ reprehensionem merentur.

1. Atque ut a publicis actis ordiar, Marcium, patriæ interitum conantem, admotoque portis Urbis ingenti Volsorum exercitu, funus ac tenebras Romano imperio minitantem, Veturia mater et Volumnia uxor nefarium opus exsequi preclibus suis passæ non sunt; in quarum honorem senatus matronarum ordinem benignissimis decretis adornavit; sanxit namque, *ut feminis semita viri cederent*; confessus, *plus salutis reipublicæ in stola, quam in armis fuisse*: vetustisque aurium insignibus novum vitæ discrimen adjecit, permisit quoque his, purpurea veste et aureis uti segmentis. Super hæc ædem et aram Fortunæ Muliebri eo loco, quo Coriolanus exoratus fuerat, faciendam curavit, memorem beneficii animum suum exquisito religionis cultu testando.

Quem secundi etiam belli Punici tempore exhibuit : quum enim a Fulvio Capua obsideretur, ac duæ Campanæ mulieres benevolentiam erga Romanos dimittere ex animis nolissent, Vestia Opidia materfamilias, et Cluvia Facula meretrix; quarum altera quotidie pro salute nostri exercitus sacrificavit, altera captis militibus Romanorum ali-

frait chaque jour un sacrifice pour le succès de nos armes ; l'autre necessait de fournir des aliments aux prisonniers romains. Quand la ville fut prise, le sénat rendit à ces femmes leurs biens et la liberté ; il leur déclara même que, si elles désiraient d'autres récompenses, il était prêt à les leur accorder. Qu'au milieu de la joie du succès les sénateurs se fussent contentés de remercier deux femmes obscures, sans leur témoigner une si vive reconnaissance, ce serait déjà un trait digne d'admiration (An de R. 541).

2. Où trouver un plus bel exemple de reconnaissance que dans cette jeunesse romaine qui, sous le consulat de C. Nautius et de Minucius, courut d'elle-même porter ses noms au rôle des engagements militaires, pour marcher au secours des Tusculans, dont le territoire venait d'être envahi par les Éques, et qui avaient, quelques mois auparavant, soutenu avec autant de persévérance que de courage la cause de l'empire romain ? On vit ainsi (fait inouï jusque-là), on vit toute une armée se lever spontanément, pour garantir la patrie du reproche d'ingratitude (An de R. 295).

3. Le peuple donna un éclatant témoignage de sa reconnaissance envers Q. Fabius Maximus. Ce grand homme étant mort après cinq consulats des plus heureux pour la république, tous les citoyens contribuèrent à l'envi de quelque argent, pour augmenter la pompe et la magnificence de ses obsèques. Que l'on rabaisse donc le prix de la vertu, quand on voit les funérailles des braves plus honorées que la vie des lâches (An de R. 464) !

4. Mais Fabius reçut aussi, de son vivant, les plus glorieuses marques de gratitude. Étant dictateur, il s'était vu contraint, par un décret du

peuple, jusqu'alors sans exemple, de reconnaître pour son égal Minucius, maître de la cavalerie, lequel prit le commandement de la moitié de l'armée, et livra séparément bataille à Annibal dans le Samnium. L'action, témérairement engagée, allait avoir l'issue la plus funeste, quand Fabius vint à son secours et le sauva. Minucius ne se contenta pas de le nommer son père ; il voulut encore que ses légions l'appelassent leur patron. Renonçant dès lors à l'égalité du pouvoir, comme à un joug trop pesant, il soumit, comme cela était juste, l'autorité de maître de la cavalerie à celle du dictateur ; et il répara, par cet acte de reconnaissance, l'erreur d'une multitude imprudente (An de R. 536).

5. Cette conduite est aussi belle que celle de Q. Térentius Culéon, qui, sorti d'une famille honorée de la préture et l'un des membres les plus distingués du sénat, donna le mémorable exemple de suivre le char de triomphe du premier Africain, le bonnet de liberté sur la tête, parce que, naguère prisonnier des Carthaginois, il avait été délivré par lui. C'était témoigner dignement sa reconnaissance d'un tel bienfait, que de choisir pour patron, sous les yeux du peuple romain, l'auteur de sa liberté (An de R. 552).

6. Mais lorsque Flamininus triompha du roi Philippe, son char fut suivi, non pas d'un seul, mais de deux mille citoyens romains en bonnets d'affranchi. C'étaient des prisonniers du temps des guerres Puniques, qui réduits, dans la Grèce, à l'esclavage, avaient été recueillis par ce général et rendus à leur première condition. Ce triomphe fut doublement glorieux pour Flamininus, qui offrit à sa patrie, avec le spectacle des ennemis vaincus par sa valeur, celui des citoyens recouvrés par ses soins. De son côté, tout le peuple eut

menta subministrare non destitit; urbe illa oppressa, senatus his et libertatem et bona restituit: et si quid amplius præmii petissent, libenter se daturum asseveravit. Vacasse in tanto gaudio patribus conscriptis duabus humilibus feminis referre gratiam, nedum tam præ se tulisse, mirandum.

2. Quid illa quoque juventute Romana gratius, quæ C. Nautio et Minucio coss. ultro nomina sua militari sacramento obtulit, ut Tusculanis, quorum fines Æqui occupaverant, præsidium ferrent; quia paucis ante mensibus constantissime et fortissime imperium Romani populi defenderant? Ergo quod auditu novum est, ne patriæ grata voluntas cessasse videretur, exercitus se ipse conscripsit.

3. Magnum grati populi specimen in Q. Fabio Maximo enituit: nam quum, quinque consulatibus salutariter reipublicæ administratis, decessisset, certatim æs contulit, quo major ac speciosior ejus funeris pompa ducretur. Elevet aliquis præmia virtutis, quum animadvertat fortes viros felicis sepeliri, quam vivere ignavos.

4. Fabio autem etiam incolumi summa cum gloria gratia relata est: dictatori ei magister equitum Minucius scito plebis, quod nunquam antea factum fuerat, æqua-

tus, partito exercitu separatim in Samnio cum Annibale conflixerat; ubi temere inito certamine pestiferum habiturus exitum, subsidio Fabii conservatus, et ipse eum patrem appellavit, et a legionibus suis patronum salutarium voluit; ac deposito æqualis imperii jugo, magistrum equitum, sicut par erat, dictaturæ subjecit; imprudentisque vulgi errorem gratæ mentis significatione correxit.

5. Tam hercle probabiliter, quam Q. Terentius Culeo prætoris familia natus, et inter paucos senatorii ordinis splendidus, optimo exemplo Africani superioris currum triumphantis, quia captus a Carthaginensibus, ab eo fuerat recuperatus, pileum capite gerens, sequutus est: auctori enim libertatis suæ, tamquam patrono, accepti beneficii confessionem, spectante populo Romano, merito reddidit.

6. At Flaminini de Philippo rege triumphantis currum non unus, sed duo millia civium Romanorum pileata comitata sunt: quæ is Punicis bellis intercepta, et in Græcia servientia, cura sua collecta, in pristinum gradum restituerat: geminatum ea re decus imperatoris, a quo simul et devicti hostes, et conservati cives, spectaculum patriæ

une double joie de leur délivrance, en voyant combien ils étaient nombreux, et combien ils étaient reconnaissants du zèle qui leur avait rendu la liberté, objet de tous leurs vœux (An de R. 559).

7. Métellus Pius, à qui sa tendresse inépuisable pour son père exilé mérita ce surnom, aussi glorieux pour lui, bien qu'il le dût à ses larmes, que le sont pour d'autres ceux qu'ils tiennent de la victoire, n'hésita pas, étant consul, à solliciter en personne auprès du peuple pour Q. Calidius, candidat à la préture, parce que ce dernier avait, pendant son tribunal, porté la loi du rappel de son père. Depuis cette époque, il ne l'appela pas autrement que le patron de sa maison et de sa famille; et ce rôle de solliciteur ne le fit point descendre du rang élevé qu'il tenait alors dans l'État. Car ce n'était point par une humilité obséquieuse, mais par un pur sentiment de reconnaissance, qu'il faisait servir sa suprême dignité à payer l'important service d'un homme bien inférieur à lui (An de R. 673).

8. La reconnaissance était dans C. Marius non-seulement une qualité particulière, mais une passion irrésistible. Deux cohortes de Camertins, qui soutenaient avec un courage admirable le choc impétueux des Cimbres, reçurent de lui, au milieu même de l'action, le droit de cité romaine, malgré les dispositions contraires de leur traité avec la république. Marius s'en excusa avec autant de vérité que de noblesse, en disant « que le bruit des armes l'avait empêché d'entendre la voix du droit civil; » et certes c'était bien plutôt le moment de sauver les lois que de les écouter (An de R. 651).

9. Une constante rivalité de gloire faisait marcher L. Sylla sur les traces de C. Marius. On le vit, étant dictateur, se découvrir, se lever de son

præbuerunt; illorum quoque salus dupliciter omnibus accepta fuit, et quia tam multi, et quia tam grati, exoptatum libertatis statum recuperaverunt.

7. Metellus vero Pius pertinaci erga exsulem patrem amore, tam clarum lacrimis, quam alii victoriis, cognomen assequutus, non dubitavit consul pro Q. Calidio præturæ candidato supplicare populo, quod tribunus plebis legem, qua pater ejus in civitatem restitueretur, tulerat. Quin etiam patronum eum domus et familiæ suæ semper dicitavit. Nec hac re de principatu, quem procul dubio obtinebat, quidquam decerpit; quia non humili, sed grato animo, longe inferioris hominis maximo merito eximiam submittebat dignitatem.

8. Jam C. quidem Marii non solum præcipuus, sed etiam præpotens gratæ mentis fuit impetus; duas enim Camertium cohortes, mira virtute vim Cimbrorum sustinentes, in ipsa acie, adversus conditionem fœderis civitate donavit: quod quidem factum et vere et egregie excusavit, dicendo, *inter armorum strepitum verba se juris civilis exaudire non potuisse*; et sane id tempus tunc erat, quo magis defendere, quam audire leges oportebat.

9. C. Marii vestigia ubique L. Sulla certamine laudis

siège, descendre de cheval devant Pompée, alors simple particulier. Il déclara même en pleine assemblée qu'il le faisait de bon cœur, ne pouvant oublier que Pompée avait, à dix-huit ans, soutenu son parti à la tête de l'armée de son père. Bien des événements glorieux distinguent la vie de Pompée; mais je ne sais s'il en fut pour lui de plus extraordinaire que d'avoir, par l'importance de ses services, forcé Sylla de s'oublier ainsi lui-même (An de R. 672).

10. Parmi ces grands noms, accordons une place à des hommes obscurs, mais reconnaissants. Le préteur M. Cornutus fut chargé par le sénat de faire prix pour les funérailles d'Hirtius et de Pansa. Ceux qui avaient alors l'entreprise des inhumations lui offrirent gratuitement et leur ministère et les objets nécessaires à ces cérémonies, parce que ces citoyens étaient morts en combattant pour la république. Ils obtinrent enfin, à force de sollicitations, qu'on leur adjugeât au prix d'un sesterce (1) le droit de fournir, à leurs frais, tout l'appareil funèbre. Cette condition que l'on mit à leur concours, pour se conformer à la loi, ajoute à leur mérite au lieu de le diminuer. Comment, en effet, ne pas applaudir à ce mépris du gain dans des hommes qui ne vivent que pour le gain? (An de R. 710).

Les rois des nations étrangères me permettront, sauf le respect dû à leurs cendres, de les placer à la suite d'une classe d'hommes si méprisée, dont il fallait ou ne rien dire, ou ne parler qu'à la fin des exemples romains. Mais, pourvu que le souvenir d'une bonne action, fût-elle du plus vil des mortels, ne périsse pas, on peut la mentionner à part, de sorte qu'elle ne paraisse associée à celles

(1) 40 centimes. Les libitinaires durent mettre une enchère quelconque, pour que l'adjudication au rabais fût valable; et elle se fit à un sesterce pour la forme.

subsequitur: dictator enim Pompeio etiam privato et caput adaperuit, et sella assurrexit, et equo descendit: *eaque se libenter facere*, in concione prædicavit; memor, ab eo duodeviginti annis nato partes suas exercitu paterno adjutas: multa insignia Pompeio; sed nescio, an hoc quidquam admirabilius contigerit, quod magnitudine beneficii, sui oblivisci Sullam coegit.

10. Sit aliquis in summo splendore etiam sordibus gratis locus: M. Cornuto præstore funus Hirtii et Pansæ jussu senatus locante, qui tunc libitinam exercebant, quum rerum suarum usum, tum ministerium suum gratuitum polliciti sunt, quia hi pro republica dimicantes occiderant; perseverantique postulatione extuderunt, ut exsequiarum apparatus sestertio nummo ipsis præsentibus addiceretur: quorum laudem adjuncta lege conditio auget magis, quam extenuat, quoniam quidem quæstum contempserunt, nulli alii rei quam quæstui viventes.

Pace cinerum suorum reges gentium exterarum secundum hunc tam contemptum gregem referri se patientur: qui aut non attingendus, aut non nisi in ultima parte domesticorum exemplorum collocandus fuit; sed dum honesti actus, etiam ab infimis editi, memoria non inter-

qui la précédent, ni préférée à celles qui la suivent.

DE LA RECONNAISSANCE DANS LES ROIS
ÉTRANGERS.

1. Darius, encore simple particulier, vit au Samien Syloson un manteau qui lui plut : l'attention particulière avec laquelle il le considéra fit que Syloson s'empressa de le lui offrir, et se trouva très-heureux de le faire accepter. Darius, devenu roi, montra combien il avait été sensible à cette offre généreuse : il donna à Syloson les revenus de la ville et de l'île entière des Samiens. C'était oublier la valeur même de l'objet, pour se rappeler seulement la circonstance où il lui avait été donné ; c'était considérer plutôt la main qui faisait ce dernier présent, que celle qui devait le recevoir (Av. J.-C. 512).

2. Le roi Mithridate ne se montra pas moins généreux dans sa reconnaissance, le jour où il renvoya tous les prisonniers ennemis pour la rançon du seul Léonicus, dont le courage lui avait sauvé la vie, et qui était tombé au pouvoir des Rhodiens dans un combat naval. Il aima mieux accorder quelque avantage à ses plus grands ennemis, que de manquer de reconnaissance envers un bienfaiteur (Av. J.-C. 87).

3. Le peuple romain fit preuve d'une générosité magnanime quand il fit présent de l'Asie au roi Attale ; mais Attale, à son tour, sut reconnaître un tel bienfait dans le testament par lequel il légua cette même Asie au peuple romain. Aussi faudrait-il, pour louer dignement la munificence de l'un et la vive gratitude de l'autre, autant d'expressions qu'il y eut alors de villes considé-

cidant, licet separatim locum obtineant, ut nec his adjecti, nec illis prælati videantur.

DE GRATIS EXTERNORUM REGUM.

1. Darius privatæ adhuc fortunæ, amiculo Sylosontis Samii delectatus, curiosiore contemplatione fecit, ut ultro sibi, et quidem a cupido, daretur : cujus muneris quam grata æstimatio animo ejus esset allapsa, regno potius ostendit ; totam namque urbem et insulam Samiorum Sylosonti friendam tradidit : non enim pretium rei æstimatum, sed occasio liberalitatis est honorata, magisque a quo donum proficisceretur, quam ad quem perveniret, provisum.

2. Mithridates quoque rex magnifice gratus apparuit ; quoniam pro Leonico, acerrimo salutis suæ defensore, a Rhodiis navali pugna excepto, omnes hostium captivos permittavit : satius esse existimans, ab invisissimis circumveniri, quam bene merito gratiam non referre.

3. Liberalis populus Romanus magnitudine muneris, quod Attalo regi Asiam dedit dono ; sed Attalus etiam testamenti æquitate gratus, qui eandem Asiam populo Romano legavit ; itaque nec hujus munificentia, nec illius tam memor beneficii animus tot verbis laudari potest, quot amplissimæ civitates vel amice datæ, vel pie redditæ sunt.

rables ou données par l'amitié ou rendues par la reconnaissance.

4. Toutefois, le roi Masinissa est peut-être celui dont la vie abonde le plus en témoignages de reconnaissance. Grâce à la bienveillance et à l'autorité de Scipion, il avait vu ses États généreusement agrandis de l'étendue d'un royaume (1), et il conserva le souvenir de ce magnifique don avec une fidélité inviolable pendant tout le cours de sa vie, que les dieux prolongèrent jusqu'à une extrême vieillesse. Dans l'Afrique et dans le monde entier, on le savait plus attaché à la famille des Scipions et à la république romaine qu'à ses propres intérêts. Ainsi, dans un temps où lui-même avait une guerre formidable à soutenir contre les Carthaginois, dans un temps où ses forces suffisaient à peine à la défense de ses États, il n'hésita pas à remettre au jeune Scipion Émilien, parce qu'il était le petit-fils de l'Africain, une bonne partie de l'armée numide, pour la conduire, en Espagne, au consul Lucullus, qui avait envoyé ce jeune homme demander du secours au monarque africain. Le souvenir des bienfaits passés l'emporta dans son cœur sur la crainte des dangers présents (An de R. 602). Au moment même où, épuisé par la vieillesse, il était étendu sur son lit de mort, laissant après lui un vaste et puissant royaume et cinquante-quatre fils, il écrivit à M. Manilius, proconsul en Afrique, pour le supplier de lui envoyer Scipion Émilien, qui servait alors sous ce général. Il se promettait de mourir plus heureux, s'il pouvait baiser sa main et y déposer, avec son dernier soupir, ses dernières volontés. Mais voyant que l'heure de sa mort devancerait l'arrivée de Sci-

(1) Le royaume de Syphax.

4. Cæterum nescio, an præcipue Masinissæ regis pectus grati animi pignoribus fuerit referunt ; beneficio enim Scipionis et persuasus regni modo liberius auctus, memoriam inclyti muneris ad ultimum vitæ finem, longa etiam a diis immortalibus senectute donatus, constantissima fide perduxit ; adeo ut eum non solum Africa, sed etiam cunctæ gentes scirent amiciorem Cornelie familie, atque urbi Rom. quam sibi met ipsi semper fuisse : ille, quum gravi Carthaginiensium bello premeretur, ac vix tutelæ imperii sui sufficeret, tamen Scipioni Emilianò, quia nepos Africani erat, bonam magnæque partem Numidici exercitus, quem Lucullo consuli, a quo ad auxilia petenda missus fuerat, in Hispaniam duceret, promptissima mente tradidit, præsentique periculo respectum pristini beneficii anteposuit : ille, quum jam ætate deficiente, magnas regni opes, quatuor et quinquaginta filiorum numerum, relinquens, in lectulo laboretur, M. Manilium, qui proconsule Africam obtinebat, litteris obsecravit, ut ad se Scipionem Emilianum, sub eo tunc militantem, mitteret : feliciter mortem suam futuram ratus, si in complexu dextræ ejus supremum spiritum ac mandata posuisset. Ille, adventum Scipionis fati suis præcurrentibus, hæc uxori, liberisque præceperat : « unum in terris populum Romanum, et unam in populo Romano Scipionis domum nosse : integra omnia Emilianò reservare : cum dividendi regni arbitrum

pion, il prescrivit à sa femme et à ses enfants de ne reconnaître au monde que le peuple romain, et, dans le peuple romain, que la famille des Scipions; de laisser à l'Émilien le soin de tout régler; de le prendre pour arbitre dans le partage du royaume; de respecter ses décisions comme aussi sacrées, comme aussi immuables que des volontés testamentaires (An de R. 605). C'est par une suite non interrompue de pareils traits de reconnaissance que Masinissa soutint jusqu'à cent ans sa fidélité. Ces exemples, et d'autres que je pourrais citer, entretiennent et augmentent dans le cœur de l'homme le sentiment de la bienfaisance; ce sont autant d'aiguillons et comme autant de flambeaux qui allument en lui le désir de secourir et d'obliger ses semblables. Et certes il n'est point de plus belles, de plus nobles richesses que celles qui ont leur source dans une foule de bienfaits heureusement placés. Mais, après avoir enseigné le culte de la reconnaissance, nous allons, pour la faire aimer davantage, signaler, en les flétrissant, ceux qui en ont méconnu les devoirs.

CHAPITRE III.

DE L'INGRATITUDE, CHEZ LES ROMAINS.

1. Le père des Romains fut massacré, en pleine assemblée, par ceux-là mêmes qu'il avait élevés à l'auguste dignité de sénateurs. Ils n'eurent pas horreur d'ôter la vie à celui qui avait animé l'empire romain du souffle de l'éternité. Cette génération grossière et barbare, souillée du sang de son bienfaiteur, s'est couverte d'un opprobre que nous ne pouvons dissimuler, malgré tout notre respect pour la mémoire de nos pères.

2. Cette ingratitude, fruit de l'ignorance et de l'égarement, n'empêcha pas les Romains d'avoir

habent : quod is statuisset, perinde ac testamento cautum, immutabile ac sanctum obtinerent. » Tot tamque variis rebus se Masinissa infatigabili pietatis serie ad centesimum extendit annum. His, et horum similibus exemplis, beneficentia generis humani nutritur atque augetur : hæ sunt ejus faces, hi stimuli, propter quos juvandi et emerendi cupiditate flagrat; et sane amplissimæ et speciosissimæ divitiæ sunt, feliciter erogatis beneficiis late posse censerî : quorum quoniam religiosum cultum instituimus, nunc neglectum, suggillandi gratia, quo sit gratior, referemus.

CAPUT III.

DE INGRATIS ROMANORUM.

1. Urbis nostræ parentem senatus, in amplissimo dignitatis gradu ab eo collocatus, in curia laceravit, nec duxit nefas ei vitam adimere, qui æternum Romano imperio spiritum ingeneraverat : rude nimirum illud et ferox seculum; quod conditoris sui cruore fæde maculatum, ne summa quidem posteritatis dissimulare pietas potest.

2. Hunc ingratum lapsæ mentis errorem, consentanea nostræ civitatis poenitentia sequitur. Virum Romanarum

à se reprocher le retour d'un pareil crime. *Firrius Camille*, qui fut pour cet empire une source féconde d'agrandissement et un appui tutélaire, ne put se maintenir lui-même dans une ville dont il avait affermi l'existence et accru la prospérité. Accusé par le tribun du peuple *L. Apuleius* d'avoir détourné à son profit une partie du butin fait à *Véies*, il se vit, par une dure et impitoyable sentence, condamné à l'exil, au moment même où, pleurant la perte d'un jeune fils plein de vertus, il avait plutôt besoin d'être soutenu par des consolations que frappé par des disgrâces. Rome, oubliant les éclatants services d'un si grand citoyen, joignit la condamnation du père aux funérailles du fils. Mais, dira-t-elle, un tribun du peuple se plaignait d'un déficit de quinze mille as (1) dans le trésor; car c'est pour une pareille somme que *Camille* fut condamné. Voilà donc à quel misérable motif le peuple romain sacrifia un héros ! (An de R. 362). Ce premier cri d'indignation retentit encore dans ma poitrine, et il s'en élève aussitôt un autre. Quand la république, ébranlée, frappée au cœur par les guerres Punique, se mourait épuisée, le premier Africain la rendit maltresse de Carthage. D'odieuses persécutions furent le salaire de ses glorieux exploits, et firent de ce grand homme l'habitant d'un village obscur, sur les bords d'un marais désert. Son exil fut volontaire; mais il n'emporta pas chez les morts le secret de ses douleurs : il fit graver ces mots sur sa tombe : *PATRIE INGRATE, TU NE POSSÈDES MÊME PAS MES OS*. Est-il rien de plus affreux que ce destin, de plus légitime que cette plainte, de plus modéré que cette vengeance? Il refusa ses cendres à une ville qu'il avait lui-même empêché d'être réduite

(1) 1200 fr.

et incrementum lætissimum, et tutela certissima *Firrius Camillus*, in urbe incolumitatem suam tueri non valuit, cui ipse salutem stabilierat, felicitatem auxerat; a *L. enim Apuleio*, tribuno plebis, tamquam peculator *Veientanæ prædæ* reus factus, duris, atque, ut ita dicam, ferreis sententiis in exilium missus est, et quidem eo tempore, quo optimo juvene filio spoliatus, solatiis magis allevandus, quam cladibus onerandus erat; sed immemor patriæ tanti viri maximorum meritorum, exsequiis filii damnationem patris junxit : at, inquit, serario abesse tribunos plebis querebatur quindecim millia æris : tanti namque pœna finita est : indignam summam, propter quam populus Romanus tali principe careret ! Priore adhuc querela vibrante, alia deinceps exurgit. Africanus superior non solum contusam et contractam belli Punicæ armis reipublicam, sed pœne jam exsanguem atque morientem, Carthaginis dominam reddidit : cujus clarissima opera injuriis pensando, cives ignobilis eum ac desertæ paludis accolam fecerunt, ejusque voluntarii exilii acerbitatem non tacitus ad inferos tulit, sepulcro suo inscribi jubendo : *INGRATA PATRIA. NE. OSSA. QUIDEM. MEA. HABES*. Quid ista aut necessitate indignius, aut querela justius, aut ultione moderatius? Cineres ei suos negavit, quam in cinerem collabi

en cendres. Voilà les seules représailles dont il punit l'ingratitude de Rome; mais que cette vengeance est bien plus terrible que toutes les violences de Coriolan! Celui-ci fit trembler sa patrie, l'autre la fit rougir; et telle était sa profonde et constante affection pour elle, qu'il n'osa s'en plaindre qu'après la mort. Il aurait pu, du moins, trouver quelque consolation à ses malheurs dans la destinée de son frère, que la défaite du roi Antiochus, la réunion de l'Asie à notre empire, et le plus magnifique des triomphes, firent accuser de péculat et condamner à la prison. Sans avoir moins de vertus, le second Africain n'eut pas un sort plus heureux. Après avoir effacé de la terre les deux villes de Numance et de Carthage, ces rivales, toujours menaçantes, de l'empire romain, il trouva dans sa maison un meurtrier, mais ne trouva pas dans Rome un vengeur. Qui ne sait que Scipion Nasica sut acquérir, sous la toge, autant de gloire que les deux Africains dans la carrière des armes? Il arracha des mains de Ti. Gracchus la république, qui périssait étouffée dans ses étreintes parricides. Mais ses vertus furent si mal appréciées de ses concitoyens, que, sous le prétexte d'une ambassade, il se retira à Pergame et il y passa le reste de ses jours, sans plus se soucier de son ingrate patrie.

Le même nom revient encore sous ma plume, et je n'ai pas épuisé tous les sujets de plaintes de la maison Cornélienne. P. Lentulus, personnage illustre et plein de dévouement pour la république, avait, par son zèle et son courage, déjoué les criminels desseins de C. Gracchus, et défait ses complices sur le mont Aventin; il avait même reçu dans le combat de graves blessures. Tout

passus non fuerat; igitur hanc unam Scipionis vindictam ingrati animi urbs Roma sensit, majorem mehercule Coriolani violentia: ille enim metu patriam pulsavit, hic verecundia: de qua ne queri quidem (tanta est veræ pietatis constantia) nisi post fata sustinuit. Talia passo, credo, quæ fratri ejus accidere, solatio esse potuerunt: cui rex Antiochus devictus, et Asia imperio populi Romani adjecta, speciosissimusque triumphus, ut peculatus reus fieret, et in carcerem duci juberetur, causam præbuit. Nihil virtute minor fuit posterior Africanus, sed ne exitu quidem felicior; duabus enim urbibus Numantia atque Carthagine imperio Romano imminentibus, ex rerum natura depulsis, raptorem spiritus domi invenit; mortis punitorem in foro non reperit. Quis ignorat, tantum laudis Scipionem Nasica toga, quantum armis utrumque Africanum, meruisse? qui pestifera Ti. Gracchi manu faucibus oppressam rempublicam strangulari passus non est; sed is quoque propter iniquissimam virtutum soarum apud cives æstimationem, sub titulo legationis Pergamum secessit, et quod vitæ superfluit, ibi sine ullo ingratiæ patriæ desiderio peregit.

In eodem nomine versor, necdum Cornelie gentis querelas exhausti; namque P. Lentulus, clarissimus et amantissimus reipublicæ civis, quum in Aventino C. Gracchi nefarios conatus et aciem pia ac forti pugna, magnis vulneribus exceptis, fugasset, prælli illius, quo leges, pacem

le fruit qu'il retira de cette victoire, qui avait affermi les lois, la paix, la liberté, ce fut de ne pouvoir mourir dans Rome. En butte à l'envie et aux calomnies, il obtint du sénat une mission libre, et, après une harangue dans laquelle il demanda aux dieux immortels la faveur de n'y jamais revenir chez ce peuple ingrat, il partit pour la Sicile, où, fidèle à son vœu, il passa le reste de ses jours (An de R. 632). Voilà donc cinq Cornéliens qui sont autant d'exemples frappants de l'ingratitude de la patrie. Leur retraite, du moins, fut volontaire. Mais Ahala, ce maître de la cavalerie, qui donna la mort à Sp. Mélius, soupçonné d'aspirer à la royauté, subit la peine de l'exil pour avoir sauvé la liberté publique (An de R. 317).

3. S'il ne faut censurer qu'avec ménagement les passions du sénat et du peuple, soulevées comme un subit orage, l'indignation doit, au contraire, éclater librement contre l'ingratitude de certains hommes, qui, maîtres de leur volonté, et pouvant à loisir prendre conseil de la raison, ont préféré le crime au devoir. Aussi sous quelle foudroyante impétuosité d'expressions ne mérite pas d'être écrasée la tête impie de Sextilius? Accusé d'un crime capital, il avait été défendu avec zèle, avec succès, par C. César; et lorsque ce dernier, fuyant les proscriptions de Cinna, fut forcé de chercher un asile à Tarquinium et d'implorer au nom de ses malheurs, de réclamer, du droit de ses bienfaits, la protection de Sextilius, l'ingrat ne craignit pas d'arracher cet hôte sacré de sa table perfide et des autels de ses odieux pénates, pour le livrer au glaive d'un vainqueur impitoyable. Quand César eût été l'ac-

libertatemque in suo statu retinuerat, hanc mercedem tulit, ne in urbe nostra moreretur: siquidem invidia et obtreptione compulsus, legatione a senatu libera impetrata, habitaque concione, qua a diis immortalibus petit, ne unquam ad ingratum populum reverteretur, in Siciliam profectus est; ibique perseveranter morando, compotem se voti fecit: quinque igitur demum Corneli totidem sunt notissima ingratiæ patriæ exempla; atque horum quidem secessus voluntarii. Ahala vero, quum magister equitum Sp. Melium regnum affectantem occidisset, custodiæ libertatis civium exsilio suo penas pendidit.

3. Cæterum ut senatus populique mens in modum subitæ tempestatis concitata, leni querela prosequenda est: ita singulorum ingrata facta liberio indignatione proscindenda sunt; quia potentes consilii, quum utrumque ratione perpendere liceret, scelus pietati pretulerunt: quo enim nimbo, qua procella verborum, impium Sextilii caput obrui meretur? quod C. Cæsarem, a quo quum studiose, tum etiam feliciter gravissimi criminis reus defensus fuerat, Cinnanæ proscriptionis tempore profugum, præsidium suum in fundo Tarquinienis cladis conditione implorare, beneficii jure repetere coactum, a sacris perfidæ mensæ, et altaribus nefandorum penatium avulsum, truculento victori jugulandum tradere non exhorruit. Finge accusatorem ejus fortuna publica in supplicis nomen con-

cusateur de cet homme, et que les calamités publiques l'eussent réduit à venir, en suppliant, implorer à ses genoux ce triste secours, on appellerait cruelle la main qui l'eût repoussé, parce que l'infortune rend intéressants ceux même que leurs torts avaient rendus odieux. Mais ce n'est pas son accusateur, c'est son bienfaiteur que Sextilius livra, de ses propres mains, à la fureur d'un farouche ennemi. S'il céda à la crainte de la mort (1), il était indigne de vivre; si, à l'espoir d'une récompense, il méritait mille fois de mourir (An de R. 666).

4. Mais voici encore un trait d'ingratitude semblable à celui-là. Cicéron avait, à la prière de M. Célius, défendu avec autant de zèle que d'éloquence un Picentin, nommé C. Popilius Lénas; et, quoique la cause fût des plus difficiles et des plus périlleuses (2), il le rendit absous à sa famille. Dans la suite, ce Popilius, sans avoir à reprocher à Cicéron ni un acte ni un mot offensants, alla, de son propre mouvement, demander à Marc-Antoine la faveur de poursuivre et d'égorger cet illustre citoyen, mis au nombre des proscrits. A peine eut-il obtenu cet horrible privilège, qu'il courut, plein de joie, à Caiète, y atteignit Cicéron, qui, à part son illustration, avait en particulier tant de droits à son respect pour lui avoir sauvé la vie, pour l'avoir défendu avec un zèle infatigable. Lénas lui commanda de tendre la gorge; et aussitôt, d'une main que ne troublait point le remords, il fit tomber à ses pieds la tête de l'éloquence romaine et la glorieuse main de la paix. Fier de ce butin sanglant, comme de dépouilles opimes, il revint triomphant à Rome,

(1) Ceux qui cachent les proscrits étaient, comme eux, condamnés à mort. — (2) C'était, dit-on, dans une accusation de parricide.

versum, tam luctuosam illum opem genibus annexum orasse; crudeliter tamen repulsus videretur: quia etiam quos injuriæ invisos faciunt, gratiosos miseriam reddunt. Verum Sextilius non accusatorem, sed patronum, sævisimæ inimici violentiæ suis manibus objicit: si metu mortis, vita indignus; si præmii spe, morte dignissimus.

4. Sed ut ad alium consentaneum huic ingrati animi actum transgrediar, M. Cicero C. Popilium Lænatem, Picenæ regionis, rogatu M. Cælii, non minore cura quam eloquentia defendit; eumque causa admodum dubia fluctuantem, salvum ad penates suos remisit: hic Popilius postea nec re, nec verbo a Cicerone læsus, ultro M. Antonium rogavit, ut « ad illum proscriptum persequendum et jugulandum mitteretur: » impetratisque detestabilis ministerii partibus, gaudio exultans Caietam cucurrit, et virum, omitto quod amplissimæ dignitatis, certe salutis ejus auctorem, studio etiam præstantis officii privatim sibi venerandum, jugulum præbere jussit; ac protinus caput Romanæ eloquentiæ, et pacis clarissimam dexteram, per summum et securum otium, amputavit; eaque sarcina, tanquam opimis spoliis, alacer in urbem reversus est; neque enim scelestum portanti onus succurrit, illud se caput ferre, quod pro capite ejus quondam peroraverat. Invalidæ ad hoc moustrum sugillandum litteræ, quoniam

sans songer que, dans ce criminel fardeau, il portait la tête même qui avait autrefois parlé pour le salut de la sienne. Les mots sont impuissants pour flétrir un tel monstre; car, pour déplorer dignement le sort de Cicéron, il n'y a plus de Cicéron (An de R. 710).

5. Maintenant, je ne sais, ô grand Pompée, comment parler de toi. D'un côté je considère ta haute fortune, dont la splendeur éblouissait tout l'univers, et de l'autre j'en vois la ruine, trop majestueuse encore pour que j'ose y porter une main téméraire. Mais, malgré mon silence, la postérité ne pourra, sans t'accuser, se rappeler la mort de Cn. Carbon, dont l'éloquence avait aidé ta jeunesse à défendre au forum les biens de ton père, et que tu fis assassiner. Pour un tel acte d'ingratitude, tu cédas plutôt à la puissance de L. Sylla qu'à ton propre penchant (An de R. 671).

DE L'INGRATITUDE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Mais que l'avèu de nos torts ne donne pas aux nations étrangères le droit de nous insulter. Les Carthaginois, qui n'existaient que par Annibal, qui n'avaient vaincu que par lui, pour lesquels il avait passé au fil de l'épée plus de nos généraux, plus de nos armées, qu'il ne lui eût fallu tuer de nos simples soldats pour immortaliser son nom, n'eurent pas honte de le chasser de leur territoire (An de R. 558).

2. Jamais Lacédémone ne produisit un citoyen plus utile et plus grand que Lycurgue, puisque l'oracle d'Apollon Pythien, consulté par lui-même, lui fit, dit-on, cette réponse: « Je ne sais si je dois te mettre au rang des hommes ou des dieux. » Cependant, ni la pureté sévère de ses mœurs, ni

qui talem Ciceronis casum satis digne deplorare possit, alius Cicero non exstat.

5. Quo te nunc modo, Magne Pompei, attingam, nescio; nam et amplitudinem fortunæ tuæ, quæ quondam omnes terras et omnia maria fulgore suo occupaverat, intueor, et ruinam ejus majorem esse, quam ut manu mea attentari debeat, meminî; sed tamen nobis quoque tentibus, Cn. Carbonis, a quo admodum adolescens de paternis bonis in foro dimicans protectus es, jussa tuo interempti mors animis hominum obversabitur, non sine aliqua reprehensione; quia tam ingrato facto plus L. Sallæ viribus, quam propriæ indulisti verecundiæ.

DE INGRATIS EXTERNORUM.

1. At ne nostra confessis alienigenæ urbes insultent, Carthaginienses Annibalem, qui pro illorum incolamitate et victoria tot imperatores, totque exercitus nostros trucidaverat, quot gregarios milites hostium si occidisset, magnæ gloriæ foret, e conspectu suo submovere in animum induxerunt.

2. Neminem Lycurgo aut majorem aut utiliorem virum Lacædæmon genuit; utpote cui Apollo Pythius oraculum petenti respondisse fertur, nescire se, *utrum illum hominum, an deorum numero aggregaret*: huic tamen neque

son constant amour pour sa patrie, ni l'établissement des lois les plus sages, ne purent le garantir de la haine et des persécutions de ses concitoyens. Souvent assailli à coups de pierres, quelquefois chassé de l'assemblée par la fureur populaire, ayant perdu un œil dans un de ces soulèvements, il fut, à la fin, banni de sa patrie. Que feront donc les autres villes, lorsque celle-là même qui s'est acquise une haute réputation de constance, de modération, de dignité, s'est montrée si ingrate envers un homme qui avait si bien mérité d'elle? (Av. J.-C. 873.)

3. Otez aux Athéniens leur Thésée, et Athènes n'existera pas, ou elle existera moins illustre, puisque c'est lui qui réunit dans l'enceinte d'une seule ville tant de citoyens épars dans les bourgs; lui qui donna à cette population errante et sauvage la forme et l'aspect d'une vaste république; lui qui, dans un âge encore tendre, repoussa le joug du puissant roi Minois; lui qui réprima l'insolence effrénée des Thébains; lui qui protégea les enfants d'Hercule; lui, enfin, dont l'ardent courage et le bras vigoureux exterminèrent tout ce qu'il y avait alors de monstres et de brigands. Cependant les Athéniens le bannirent, et Scyros, flot indigne d'un tel exilé, reçut sa dépouille mortelle. Et Solon, qui avait donné aux Athéniens des lois si belles et si utiles, que, s'ils eussent voulu les observer toujours, ils auraient vu leur empire éternel; Solon, qui les avait remis en possession de Salamine, cette Ile qui, comme une forteresse ennemie, menaçait de si près leur indépendance; Solon, qui avait deviné le premier la tyrannie naissante de Pisistrate, et seul avait osé répéter ouvertement qu'il fallait l'étouffer sous les

armes; Solon, fugitif, alla vieillir dans l'île de Chypre; et il ne lui fut pas donné d'être inhumé au sein de sa patrie, pour laquelle il avait tant fait. Miltiade aurait eu lieu de se féliciter, si les Athéniens, après sa victoire sur les trois cent mille Perses de Marathon, l'avaient de suite envoyé en exil, plutôt que de le forcer à mourir dans les fers d'une prison. Mais, sans doute, cette cruauté leur suffit contre un citoyen qui n'avait mérité que leur reconnaissance? Non: après l'avoir réduit à mourir comme un criminel, ils ne voulurent pas qu'on donnât la sépulture à son corps, avant que Cimon, son fils, ne se fût chargé des mêmes chaînes. Des fers et une prison! voilà le seul héritage paternel laissé par un si grand homme de guerre; le seul dont pût se glorifier un fils qui devait devenir, à son tour, le plus grand capitaine de son siècle. Aristide même, dont la justice est l'honneur de la Grèce entière; Aristide, ce modèle achevé du désintéressement, fut condamné à quitter sa patrie. Heureuse la ville d'Athènes, d'avoir pu trouver encore un homme de bien, un citoyen capable de l'aimer, après cet exil qui bannissait la vertu même! Thémistocle, le plus mémorable exemple qu'on puisse offrir à ceux qui ont éprouvé l'ingratitude de leur patrie; Thémistocle, après avoir sauvé la sienne, après l'avoir illustrée, enrichie, placée à la tête de la Grèce, trouva en elle une si cruelle ennemie, qu'il fut forcé d'aller solliciter de Xerxès, dont il avait naguère abattu la puissance, une compassion qu'il n'avait pas droit d'attendre. Phocion, qui possédait au plus haut degré les qualités dont le pouvoir est le plus irrésistible sur les cœurs, je veux dire la clémence et la libéralité, dut à ces vertus la seule faveur

vite summa sinceritas, neque constantissimus erga patriam amor, neque leges salutariter excogitatus, auxilio esse potuerunt, quo minus iustos cives experiretur; sæpe enim lapidibus petitus; aliquando furore publico ejectus, etiam privatus oculo, ad ultimum ipsa patria pulsus est. Quid aliæ faciant urbes, ubi etiam illa, quæ constantiæ, et moderationis, et gravitatis eximiam sibi laudem vindicat, tam ingrata adversus tam bene meritum existit?

3. Detrahe Atheniensibus Thesea; nullæ, aut non tam claræ Athenæ erunt; siquidem ille locatim dispersos cives suos in unam urbem contraxit, separatimque et agresti more viventi populo amplissimæ civitatis formam atque imaginem imposuit: idem sæva potentissimi regis Minois imperia vixdum ætate pubescente repulit; idem effrenatam Thebarum insolentiam domuit; idem opem liberis Herculis tulit, et quidquid ubique monstri aut sceleris fuit, virtute animi ac robore dextræ comminuit: hujus tamen submoti ab Atheniensibus, Scyros exsule minor insula, ossa mortui cepit. Jam Solon, qui tam præclaras tamque utiles Atheniensibus leges tulit, ut, si his perpetuo uti voluissent, sempiternum habituri fuerint imperium; qui Salamina velut hostilem arcem ex propinquo salutem eorum imminetum recuperavit; qui Pisistrati tyrannidem primus vidit orientem, et solus armis opprimi de-

bere, palam dictitare ausus est, senectutem Cypri profugus exegit: neque ei in patria, de qua optime meruerat, humari contigit. Bene egissent Athenienses cum Miltiade, si eum post trecenta millia Persarum Marathone devicta, in exilium protinus misissent, ac non in carcere et vinculis mori coegissent; sed, ut puto, hactenus sævire adversus optime meritum abunde duxerunt: immo ne corpus quidem ejus, sic exspirare coacti, sepulturæ prius mandari passi sunt, quam filius ejus Cimon eisdem vinculis se constringendum traderet. Hanc hereditatem paternam maximi ducis filius, et futurus ipse ætatis suæ dux maximus, solam se crevisse, catenas et carcerem, gloriari potuit. Aristides etiam, quo totius Græciæ justitia censetur, continentia quoque eximium specimen, patria excedere jussus est: felices Athenas, quæ post illius exilium invenire aliquem aut virum bonum, aut amantem sui civem potuerunt, cum quo tunc ipsa sanctitas migravit! Themistocles, eorum, qui ingrati patriam experti sunt, celeberrimum exemplum, quum illam incolerem, claram, opulentam, principem Græciæ reddidisset, eo usque sensit inimicam, ut ad Xerxis, quem paulo ante destruxerat, non debitam sibi misericordiam perfugere necesse haberet. Phocion vero his dotibus, quæ ad parandum hominem potentissimæ judicantur, clementia et liberalitate

de n'être pas mis à la torture par les Athéniens. Mais ils le poursuivirent jusqu'après sa mort; on ne put trouver dans toute l'Attique une seule poignée de terre à jeter sur son corps, et il fut repoussé d'un pays où il avait vécu le modèle des citoyens. Pourrait-on ne pas voir un trait de démenche publique dans cet accord de tout un peuple qui punit les plus belles vertus comme les plus horribles crimes, et qui n'a pour les bienfaits d'autre récompense que l'injustice? Un pareil égarement doit sembler odieux en tout pays, mais surtout à Athènes, où il y avait une loi formelle contre les ingrats; loi juste et sage, car cet échange de services, ce commerce de bienfaits, qui est, pour ainsi dire, la vie des hommes, celui-là le ruine et le détruit, qui manque de reconnaissance envers son bienfaiteur. Quels reproches ne mérite donc pas un peuple qui, avec une législation si équitable, avait des sentiments si injustes, et aimait mieux obéir à ses penchants qu'à ses lois? Que si, par un effet du pouvoir des dieux, les grands hommes dont j'ai rapporté les disgrâces venaient, en invoquant cette loi vengeresse de l'ingratitude, citer leur patrie au tribunal de quelque autre nation, ne verrait-on pas ce peuple ingénieux et disert demeurer muet et interdit devant une telle accusation : « Tes foyers épars, tes chaumières divisées en bourgades, sont devenus l'appui de la Grèce. Marathon resplendit des trophées conquis sur les Perses; Salamine et Artémisium rappellent les naufrages de Xerxès; tes murailles, renversées par des mains puissantes, s'élèvent plus imposantes et plus belles. Mais les auteurs de ces merveilles, où ont-ils terminé

leur vie? où reposent-ils? Réponds. Tu as réduit Thésée à n'avoir pour tombeau qu'un misérable rocher; Miltiade, à mourir dans une prison; Cimon, à se couvrir des chaînes de son père; Thémistocle, à embrasser vainqueur les genoux d'un ennemi vaincu; Solon, Aristide, Phocion, à fuir loin de leurs foyers ton ingratitude. Et, tandis que nos cendres sont dispersées avec ignominie et mépris, tu révéres, comme un objet sacré, celles d'un Œdipe, souillé du sang de son père et de l'amour incestueux de sa mère; tu lui as élevé, entre l'Aréopage même, ce vénérable sanctuaire de la justice divine et humaine (1), et la citadelle, ce trône auguste de Minerve, un autel où tu lui adresses tes hommages; tant les vices des étrangers te sont plus chers que les vertus de tes citoyens. Lis donc cette loi, à laquelle tu as juré de rester fidèle; et, puisque tu nous as refusé les récompenses dues à nos services, expie du moins par un juste châtement les maux que tu nous as faits. » Tel serait le langage de ces ombres illustres, si la loi du destin ne les condamnait au silence; mais l'ingrate Athènes ne saurait échapper au blâme, et toutes les langues ne sont pas muettes pour des paroles d'accusation.

CHAPITRE IV.

DE LA PIÉTÉ FILIALE, CHEZ LES ROMAINS.

Mais laissons l'ingratitude, et parlons de la piété filiale; car il vaut mieux s'entretenir d'un

(1) Allusion au procès intenté à Mars pour un homicide, et jugé par les douze grands dieux, sur la colline appelée *Aréopage*.

instructissimus, tantum non in eculeo ab Atheniensibus impositus est; sed certe post obitum nullam Atticæ regionis, quæ ossibus ejus injiceretur, glebulam invenit; jussus extra fines projici, intra quos optimus civis vixerat. Quid abest, igitur, quin publica dementia sit existimanda, summo consensu maximas virtutes, quasi gravissima delicta, punire, beneficiaque injuriis rependere? Quod quum ubique, tum præcipue Athenis intolerabile videri debet; in qua urbe adversus ingratos actio constituta est; et recte, quia dandi et accipiendi beneficii commercium, sine quo vix vita hominum constat, perdit et tollit, quisquis bene merito parem referre gratiam negligit: quantam ergo reprehensionem merentur, qui quum æquissima jura, sed iniquissima habent ingenia, moribus suis, quam legibus, uti maluerunt? Quod si qua providentia deorum effici posset, ut excellentissimi viri, quorum modo casus retuli, legem ingratorum vindicem retinentes, patriam suam in jus ad aliam civitatem pertraherent, nonne ingeniosum et garrulum populum, mutum atque elinguem hac postulatione reddidissent? Discordes foci tui, pagisque dividua tuguria, Græciæ facta sunt columen. Lucet Marathon Persicis tropæis; Salamis et Artemisium Xerxis naufragia numerantur; prævalidis manibus exhausta mœnia, pulchrioribus operibus consurgunt: harum rerum auctores ubi vixerunt? ubi jacent? responde. Nempè Thesea parvulo

in scopulo sepeliri, et Miltiadem in carcere mori, et Cimonæ paternas induere catenas, et Themistoclem victorem victi hostis genua complecti, Solonemque cum Aristide et Phocione penates suos ingrata fugere coegisti; quum interim cineribus nostris foede ac miserabiliter dispersis, Œdipodis ossa, cæde patris, nuptiis matris contaminata, inter ipsum Areopagum, divini atque humani certaminis venerabile domicilium, et excelsum præsidium Minervæ arcem, honore aræ decorata, quasi sacrosancta, colis: adeo tibi aliena mala tuis bonis gratiora sunt! Lege itaque legem, quæ te jurejurando obstrictam tenet; et quia bene meritis debita reddere præmia noluit, læsâ jasta piacula exsolve. Tacent mutæ illorum umbræ, facti necessitate constrictæ; at immemores beneficiorum Athenæ reprehensore, lingua sermone licenti soluta, non careat.

CAPUT IV.

DE PIETATE IN PARENTES, CUJUS EXEMPLA ROMANORUM SUNT.

Sed omittamus ingratos, et potius de piis loquamur; aliquanto enim satius est favorabili, quam invisæ, rei vacare: venite igitur in manus nostras, prospera paren-

sujet agréable que d'un sujet odieux. Venez donc à nous, généreux enfants qui, nés sous d'heureux auspices, avez comblé les vœux de vos parents, et qui faites à la fois bénir et désirer la fécondité des mariages!

1. Coriolan joignait à la grandeur d'âme et à la profondeur du génie le mérite d'avoir rendu à sa patrie d'éclatants services. Frappé de la plus injuste des condamnations, il se réfugia chez les Volques, alors ennemis déclarés des Romains. Le mérite est estimé partout : là où Coriolan était venu chercher une retraite, il fut bientôt élevé au commandement suprême; et celui que ses concitoyens n'avaient pas voulu avoir pour général, pour sauveur, faillit devenir, à la tête de leurs ennemis, le destructeur de leur empire. En effet, après avoir vaincu nos armées en plusieurs rencontres, il conduisit le soldat volsque, de victoire en victoire, jusqu'au pied de nos murailles; et ce peuple dédaigneux, qui avait méconnu son propre bien, qui s'était montré inexorable envers un accusé, fut réduit à demander grâce à un exilé. Des ambassadeurs allèrent le supplier, et ne purent rien obtenir. Les pontifes, envoyés à leur tour en habits sacerdotaux, revinrent sans plus de succès. Le sénat était dans la stupeur, le peuple dans l'épouvante; les hommes, les femmes, tous déploraient déjà une ruine inévitable. Alors Véturie, mère de Coriolan, et son épouse Volumnie, avec ses enfants, se rendirent au camp des Volques. Dès que l'exilé eut aperçu sa mère : « Tu l'emportes, ô ma patrie! s'écria-t-il; tu triomphes de ma colère; je cède aux larmes de celle dont j'ai reçu une vie que je devrais passer à te haïr; » et sur-le-champ il ordonna aux armées ennemies d'évacuer le territoire de Rome. Ainsi

le ressentiment d'un cruel outrage, l'espérance d'une victoire prochaine, la honte de manquer à ses engagements, la crainte même de la mort (1), ne purent l'emporter, dans son cœur, sur la piété filiale, et le seul aspect d'une mère fit succéder à une guerre fatale à Rome une paix qui la sauva (An de R. 265).

2. Une même piété filiale embrasait le premier Africain; un même amour arma son jeune bras d'une force supérieure à son âge, dans une bataille où il secourut son père. Celui-ci étant consul soutenait contre Annibal, près du Tésin, un combat engagé sous de mauvais auspices, et il venait d'être dangereusement blessé. Son fils accourut aussitôt pour lui faire un rempart de son corps, et il lui sauva la vie. Ni la faiblesse de l'âge, ni l'inexpérience de la guerre, ni la crainte qu'eût inspirée même à un vieux guerrier l'issue de ce combat malheureux, rien ne put empêcher cet enfant de mériter une couronne doublement glorieuse, en arrachant à la mort son père et son général (An de R. 535).

3. Rome n'a connu d'aussi belles actions que par la voix de la renommée; en voici qu'elle a vues de ses yeux. Le tribun Pomponius avait cité devant le peuple L. Manlius Torquatus. Il l'accusait d'avoir gardé le commandement au delà du terme légal, en attendant l'occasion de terminer heureusement une expédition militaire; il l'accusait, en outre, de fatiguer, aux durs travaux de la campagne, un fils de la plus belle espérance, pour le soustraire au service de l'État. Dès que le jeune Manlius en fut instruit, il partit pour Rome, et se rendit à la pointe du jour chez Pomponius. Celui-ci, persuadé qu'il lui ap-

(1) Les Volques, trompés dans leurs espérances, pouvaient le tuer.

tum vota, felicibus auspiciis propagatæ soboles, quas efficitis, ut et genuisse juvet, et generare libeat.

1. Coriolanus, maximi vir animi et altissimi consilii, optimeque de republica meritis, iniquissimæ damnationis ruina prostratus, ad Volcos infestos tunc Romanis confugit : magno ubique pretio virtus æstimatur; itaque quo latebras quesitum venerat, ibi brevi summum adeptus est imperium, eventique, ut quem pro se salutarem imperatorem cives habere noluerant, pæne pestiferum adversus se ducem experirentur; frequenter enim fuis exercitibus nostris, victoriarum suarum gradibus aditum juxta mœnia urbis Volco militi struxit : quapropter fastidiosus ille in æstimandis bonis suis populus, qui reo non pepercit, exsuli coactus est supplicare. Missi ad eum deprecandum legati, nihil profecerunt; missi deinde sacerdotes cum infulis, æque sine effectu redierunt : stupebat senatus, trepidabat populus, viri pariter ac mulieres exitium imminens lamentabantur. Tunc Veturia, Coriolani mater, Volumniam uxorem ejus, et liberos secum trahens, castra Volcorum petiit : quam ubi filius adspexit, « Expugnasti, inquit, et vicisti iram meam, patria, precibus hujus admotis, cujus utero te, quamvis merito mihi invasam, dono; » continuoque Romanum agrum hostilibus

armis liberavit. Ergo pectus dolore acceptas injuriæ, spe potiundæ victoriæ, verecundia detrectandi ministerii, metu mortis referunt, totum sibi pietas vacuefecit : uniusque parentis aspectus bellum atrox salutari pace mutavit.

2. Eadem pietas viribus suis inflammatum Africanum superiorem, vixdum annos puerilitatis egressum, ad opem patri in acie ferendam virili robore armavit : consulem enim eum apud Ticinum fluvium adversis auspiciis cum Annibale pugnantem, graviter saucium, intercessu suo servavit; neque illum aut ætatis infirmitas, aut militiæ tirocinium, aut infelicis prælii etiam veterano bellatori pertimescendus exitus interpellare valuit, quo minus duplici gloria conspicuus coronam, imperatore simul et patre ex ipsa morte raptò, mereretur.

3. Auribus ista tam præclara exempla Romana civitas accepit; illa vidit oculis : L. Manlio Torquato diem ad populum Pomponius tribunus plebis dixerat, quod occasione bene finiendi belli inductus, legitimum obtinendi imperii tempus excessisset, quodque filium optimæ indolis juvenem, rustico opere gravatum, publicis usibus subtraheret : id postquam Manlius adolescens cognovit, protinus urbem petiit, et se in Pomponii domum prima luce direxit; qui existimans in hoc eum venisse, ut patris cri-

portait de nouveaux sujets d'accusation contre un père qui le traitait si durement, fit retirer tout le monde de sa chambre, afin que l'absence de tout témoin laissât plus de liberté au dénonciateur. Profitant d'une méprise si favorable à son dessein, le jeune homme tire un poignard qu'il tenait caché, presse, menace, épouvante le tribun, le force à lui jurer qu'il se désistera de toute accusation contre son père; et, grâce à cette action hardie, Torquatus n'eut point à se justifier. La piété filiale est digne d'éloges quand elle a sa source dans la douceur même des parents; mais plus Manlius trouva de rigidité dans son père, plus il eut de mérite en le sauvant du péril, puisqu'aux sentiments de la nature ne se joignait, pour le lui faire aimer, aucun témoignage de tendresse et d'affection (An de R. 391).

4. Émule de ce tendre fils, M. Cotta, le jour même qu'il prit la robe virile, ne descendit du Capitole (1) que pour citer en justice Cn. Carbon, qui avait fait condamner son père. Il l'accabla, à son tour, sous le poids d'une condamnation, et consacra, par ce beau début, les prémices de son talent et de sa jeunesse (An de R. 687).

5. L'autorité paternelle exerça aussi sur C. Flaminius une grande puissance. Il voulait, étant tribun du peuple, partager par têtes aux citoyens les terres d'un canton de la Gaule; et, malgré la résistance opiniâtre du sénat, il avait hardiment promulgué sa loi. Insensible aux prières et aux menaces, inflexible même devant une armée levée contre lui pour le cas où il persisterait dans sa résolution, il était à la tribune aux harangues et y faisait la lecture de cette loi, lorsque son père vint mettre la main sur lui. Vaincu par cet acte

(1) C'était ordinairement à qu'on revêtait la robe virile, à 17 ans.

d'autorité privée, il descendit de la tribune, sans que la multitude, ainsi frustrée de son espérance, fit entendre contre lui le moindre murmure de mécontentement (An de R. 521).

6. Voilà de grands exemples de piété filiale donnés par des hommes; mais je ne sais s'il n'y a pas encore plus de courage et de grandeur dans l'action de la vestale Claudia. Voyant son père sur le point d'être arraché de son char triomphal par la violence d'un tribun, elle courut, d'un rapide élan, se jeter entre deux, et arrêta le plus redoutable pouvoir de l'État jusque dans la fureur de ses vengeances personnelles. L'on vit ainsi deux triomphes, celui du père montant au Capitole, celui de la fille allant au temple de Vesta; et l'on ne savait qui des deux méritait le plus d'applaudissements, du triomphateur qui avait la victoire pour guide, ou de la vestale qui avait pour compagne la piété filiale (An de R. 610).

7. Pardonnez, antiques foyers de Vesta; feux éternels, pardonnez, si la suite de mon récit me fait passer, de votre sanctuaire auguste, dans un séjour lugubre, mais que le crime a rendu nécessaire. La fortune n'a point de rigueurs, ni la misère de haillons, qui puissent avilir et dégrader la tendresse filiale; l'épreuve en est même d'autant plus sûre qu'elle a lieu dans des conjonctures plus tristes. Une femme de condition libre, condamnée pour un crime capital au tribunal du préteur, fut livrée par celui-ci au triumvir, pour être exécutée dans la prison. Le geôlier qui la reçut, ému par la pitié, ne l'étrangla point sur-le-champ; il donna même à la fille de sa prisonnière un libre accès auprès d'elle, après l'avoir toutefois fouillée soigneusement, de peur qu'elle n'apportât quelque nourriture. Il pensait

mina, a quo plus justo aspere tractabatur, deferret, excedere omnes jussit cubiculo, quo licentius remotis arbitris indicium perageret: nactus occasionem opportunam proposito suo juvenis, gladium, quem tectum attulerat, destrinxit, tribunumque minis ac terrore compulsam jurare coegit, a patris ejus accusatione recessurum; eoque effectum est, ne Torquatus causam diceret. Commendabilis est pietas, quæ mansuetis parentibus præstatur; sed Manlius, quo horridiorem patrem habuit, hoc laudabilis periculo ejus subvenit, qui ad eum diligendum præter naturalem amorem nullo indulgentiæ blandimento invitatus fuerat.

4. Hanc pietatem æmulatus M. Cotta, eo ipso die, quo togam sumpsit virilem, protinus ut e Capitolio descendit, Cn. Carbonem, a quo pater ejus damnatus fuerat, postulavit, peractumque reum judicio afflixit, et ingenium et adolescentiam præclaro opere auspiciatus.

5. Apud C. quoque Flaminius auctoritas patria æque potens fuit; nam quum tribunus plebis legem de Gallico agro virilim dividendo, invito et repugnante senatu, promulgasset, precibus minisque ejus acerrime resistens, ac ne exercitu quidem adversus se conscripto, si in eadem sententia perseveraret, absterritus, postquam pro Rostris et legem jam referenti pater manum iniecit, pri-

vato fractus imperio, descendit e Rostris, ne minime quidem murmure destitutæ concionis reprehensus.

6. Magna sunt hæc virilis pietatis opera; sed necesse an his omnibus valentius et animosius Claudiæ vestalis virginis factum, quæ quum patrem suum triumphantem e curru violenta tribuni plebis manu detrahi animadvertisset, mira celeritate utrisque se interponendo, amplissimam potestatem inimicitis accensam depulit: igitur alterum triumphum pater in Capitolium, alterum filia in sedem Vestæ duxit: nec discerni potuit, utri plus laudis tribueretur; cui victoria, an cui pietas comes aderat.

7. Ignoscite, vetustissimi foci, veniamque æterni date ignes, si a vestro sacratissimo templo ad necessarium magis, quam speciosum urbis locum contextus operis nostri progressus fuerit: nulla enim acerbitate fortunæ, nullis sordibus, pretium caræ pietatis evalescit; quin etiam eo certius, quo miserius experimentum habet. Sanguinis ingenui mulierem prætor apud tribunal summi capitali crimine damnatam, triumviro in carcerem necandam tradidit; quo receptam, is qui custodiæ præerat, misericordia motus, non protinus strangulavit, aditum quoque ad eam filie, sed diligenter excussæ, ne quid cibi inferret, dedit, existimans futurum, ut inedia consumeretur: quum autem jam dies plures intercederent, secum ipse quærens,

que l'infortuné mourrait bientôt de besoin. Mais voyant qu'au bout de plusieurs jours cette femme vivait encore, il en chercha la raison; et une attention plus curieuse lui fit surprendre cette fille, le sein nu, allaitant sa mère pour lui adoucir les horreurs de la faim. La nouvelle d'un fait si admirable parvint du géôlier au triumvir, du triumvir au préteur, du préteur au conseil des juges, et valut à la condamnée la remise entière de sa peine. On ne pénètre pas, que ne suggère pas la piété filiale, qui trouve un moyen si nouveau de sauver les jours d'une mère en prison? Qu'y a-t-il de plus extraordinaire, de plus inouï que de voir une mère allaitée par sa fille? Cela semblerait contre nature, si la première loi de la nature n'était d'aimer les auteurs de nos jours.

DE LA PIÉTÉ FILIALE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. On doit les mêmes éloges à la piété filiale de Péro. Cimon, son père, accablé de vieillesse, et frappé par une condamnation semblable, avait aussi été jeté au fond d'une prison; elle le nourrit, comme son enfant, du lait de son propre sein. Les yeux s'attachent avec ravissement sur le tableau qui représente ce trait d'amour, et l'admiration que nous cause le spectacle de cette scène antique en renouvelle pour nous la réalité; dans ces figures muettes et insensibles, on croit voir des corps agir et respirer. L'histoire doit faire nécessairement sur l'esprit la même impression; ses tableaux ont même plus que les autres le pouvoir de rendre aux faits anciens l'attrait de la nouveauté.

2. Je ne passerai pas non plus sous silence, illustre Cimon, ta tendresse pour ton père, toi qui n'hésitas pas à lui acheter la sépulture, au

quidam esset, quod tandiu sustentaretur, curiosius observata filia animadvertit illum exserto ubere famem matris lactis sui subsidio lenientem : quæ tam admirabilis spectaculi novitas ab ipso ad triumvirum, a triumviro ad prætorem, a prætore ad consilium judicum perlata, remissionem pœnæ mulieri impetravit. Quo non penetrat, aut quid non excogitat pietas, quæ in carcere servandæ genitricis novam rationem invenit? Quid enim tam inusitatum, quid tam inauditum, quam matrem natæ uberibus alitam? Putaret aliquis hoc contra rerum naturam factum, nisi diligere parentes prima naturæ lex esset.

DE PIÉTATE IN PARENTES, CUJUS EXEMPLA EXTERNORUM SUNT.

1. Idem prædicatum de pietate Perus existimetur, quæ patrem suum Cimona consimili fortuna affectum, parique custodiæ traditum, jam ultimæ senectutis, velut infantem pectori suo admotum aluit. Hærent ac stupent hominum oculi, quum hujus facti pictam imaginem vident, easque antiqui conditionem præsentis spectaculi admiratione renovant, in illis mutis membrorum lineamentis viva ac spirantia corpora intueri credentes : quod necesse est animo quoque evenire, aliquanto efficaciore pictura illustrarum, vetera pro recentibus admonito recordari.

2. Ne te quidem, Cimon, silentio involvam, qui patri

VALÈRE MAXIME.

prix d'une captivité volontaire. A quelque grandeur que tu te sois élevé depuis, et comme citoyen et comme général, la prison te fait encore plus d'honneur que tes dignités. Car si les autres vertus ont droit à toute notre admiration, la piété filiale mérite de plus tout notre amour (Av. J. - C. 490).

3. Je vous rappellerai aussi au souvenir de la postérité, généreux frères, dont le cœur fut plus noble que votre origine. Nés en Espagne, au sein de l'obscurité, vous avez fait le sacrifice de votre vie pour assurer des aliments aux auteurs de vos jours, et un beau trépas vous couvrit de gloire. Pour une somme de douze mille sesterces (1), payable à vos parents après votre mort, vous vous étiez engagés, avec la famille des Paciacus, à tuer Épaste, assassin de leur père et tyran de leur pays. On vous vit non-seulement oser ce coup d'éclat, mais le couronner par une fin intrépide. Des mêmes mains vous sûtes venger les Paciacus, punir Épaste, nourrir votre famille, et conquérir pour vous-mêmes une glorieuse destinée. Aussi vous vivez encore au sein du tombeau, pour avoir mieux aimé soutenir la vieillesse de vos parents que d'attendre la vôtre.

4. Deux couples de frères, Cléobis et Biton, Amphinomus et Anapus, ont plus de célébrité : ceux-là, pour avoir traîné le char de leur mère jusqu'au temple de Junon, où elle devait faire un sacrifice; ceux-ci, pour avoir porté sur leurs épaules, à travers les feux de l'Étna, les auteurs de leurs jours. Mais ni les uns ni les autres ne s'étaient proposé de mourir pour sauver la vie à ceux dont ils la tenaient.

5. Ce n'est pas que je venille rabaisser le mérite de ces enfants d'Argos, ni déprécier la gloire

(1) 2,400 fr.

tuo sepulturam voluntariis vinculis emere non dubitasti; nam etsi maximo tibi postea et civi et duci evadere contigit, plus tamen aliquanto laudis in carcere, quam in curia, assequutus es. Cætera enim virtutes admirationis tantummodo multum, pietas vero etiam amoris plurimum meretur.

3. Vos quoque, fratres, memoria complectar, quorum animus origine fuit nobilior; siquidem admodum humiles in Hispania nati, pro parentum alimentis spiritum erogando, specioso exitu vitæ inclaruistis: duodecim enim millia nummum, quæ post mortem vestram his darentur, a Paciacis pacti, ut eorum patris interfectorem Epastum, gentis suæ tyrannum, occideretis: nec ausi solum insigne facinus estis, sed etiam strenuo ac forti exitu clausistis: iisdem enim manibus Paciacis ultionem, Epasto pœnam, genitoribus nutrimenta, vobis gloriosa fata peperistis: itaque tumulis etiam nunc vivitis, quia parentum senectutem tueri, quam vestram expectare, satius esse duxistis.

4. Notiora sunt fratrum paria, Cleobis et Biton, Amphinomus et Anapus: illi, quod ad sacra Junonis peragendam matrem vexerunt; hi, quod patrem et matrem humeris per medios ignes Ætnæ portarunt; sed neutris pro spiritu parentum exspirare propositum fuit.

5. Nec ego Argivam detracto laudem, aut mœnei montis

de ces héros de l'Etna; mais j'ai voulu porter sur un trait de piété filiale resté obscur et inconnu la lumière de l'histoire, comme je me plais maintenant à rendre hommage aux nobles sentiments des Scythes. Darius étant venu fondre sur leur pays avec toutes les forces de son royaume, ils se retirèrent peu à peu devant lui jusqu'aux déserts les plus reculés de l'Asie. Ce prince leur envoya demander quand ils cesseraient de fuir et commenceraient à combattre. Ils répondirent qu'ils n'avaient ni villes ni terres cultivées à défendre; mais qu'une fois arrivés aux tombeaux de leurs pères, ils lui apprendraient comment savaient se battre les Scythes. Ce seul mot, où tant de piété respire, fait pardonner à cette nation farouche et barbare la férocité qu'on lui reproche (Av. J.-C. 517). Ainsi la nature donne les premières et les meilleures leçons de cet amour; la nature, qui, sans le ministère de la voix, sans le secours des livres, par une force invisible et qui lui est propre, insinue dans le cœur des enfants une aimable tendresse pour ceux dont ils tiennent le jour. A quoi sert donc la science? à polir les âmes, non à les rendre meilleures; car la solide vertu naît d'elle-même plutôt que des préceptes des hommes.

6. De qui, en effet, ce peuple toujours errant sur des chariots, sans autre abri que les retraites des forêts, vivant, ainsi que les bêtes fauves, de la chair crue de ses troupeaux, de qui avait-il appris à faire à Darius une telle réponse? De cette nature sans doute qui donna tout à coup l'usage de la parole au fils muet de Crésus, pour qu'il pût sauver son père. A la prise de Sardes par Cyrus, un soldat de l'armée des Perses, qui ne

connaissait pas Crésus, se précipitait sur lui pour le tuer. Le fils de ce prince, oubliant que le sort lui avait refusé la voix, s'écria: « Ne tue pas le roi Crésus! » et ces mots arrêtaient le glaive déjà levé sur la tête du monarque. Il avait jusqu'alors vécu muet pour lui-même; il trouva la parole pour le salut de son père (Av. J.-C. 548).

7. C'est le même sentiment qui, pendant la guerre d'Italie, arma de tant de courage et de vigueur un jeune homme de Pinna, nommé Pul-ton. Il défendait l'une des portes de sa patrie assiégée, et le général romain, qui avait fait son père prisonnier, le lui montra au milieu d'une troupe de soldats; ceux-ci, l'épée nue, étaient prêts à le frapper sous les yeux de son fils, s'il ne livrait pas l'entrée de la ville. Le jeune homme courut seul arracher le vieillard des mains de l'ennemi, et s'illustra par une double piété, en sauvant son père sans trahir sa patrie (An de R. 664).

CHAPITRE V.

DE L'AMITIÉ FRATERNELLE.

Après la piété filiale vient immédiatement l'amitié fraternelle. Car si l'on a raison de considérer comme le premier motif d'attachement d'avoir reçu de nombreux et immenses bienfaits, l'on doit regarder comme le second de les avoir reçus ensemble. Quelle source de souvenirs délicieux, que de pouvoir se dire: J'ai eu, avant de naître, le même sein pour séjour; j'ai passé dans le même berceau le temps de mon enfance; les mêmes parents m'ont entendu leur donner les noms de père et de mère; leur vigilant amour a

gloriam involverim; verum obscuriori propter ignorantiam pietatis notitiæ lumen admoveo, sicut Scythiis libenter pietatis testimonium reddo; Dario enim totius regni sui viribus in eorum regiones subinde impetum facienti, paulatim cedentes, ad ultimas Asiæ solitudines pervenerant: interrogati deinde ab eo per legatos, « quem fugiendi finem, aut quod initium pugnandi facturi essent, » responderunt: « se nec urbes ullas, nec agros cultos, pro quibus dimicarent, habere; cæterum quum ad parentum suorum monumenta venissent, sciturum quemadmodum Scythæ præliari solerent. » Quo quidem uno tam pio dicto, immanis et barbara gens ab omni se feritatis crimine redemit. Prima igitur et optima rerum natura pietatis est magistra, quæ nullo vocis ministerio, nullo usu litterarum indigens, propriis ac tacitis viribus, caritatem parentum pectoribus liberorum infundit. Quid ergo doctrina proficit? ut politiora scilicet, non ut meliora fiant ingenia; quoniam quidem solida virtus nascitur magis, quam fingitur.

6. Quis enim plaustris vagos, et silvarum latebris corpora sua tegentes, in modumque ferarum laniatu pecudum viventes, Dario sic respondere docuit? Illa nimirum, quæ etiam Crusi filium loquendi usu defectum, ad protegendam patris incolumitatem ministerio vocis instruxit; captis enim a Cyro Sardibus, quum unus e numero Persa-

rum, ignarus viri, in caedem ejus concitato ferretur impetu; velut oblitus, quid sibi nascenti fortuna denegaret, ne Cræsum regem occideret, proclamando, pæne jam impressum jugulo mucronem revocavit. Ita qui ad id tempus mutus sibi vixerat, saluti parentis vocalis factus est.

7. Eadem caritas Italico bello Pinnensem juvenem, cui Pul-toni erat cognomen, tanto animi corporisque robore armavit, ut quum obsessæ urbis suæ claustris præsideret, et Romanus imperator patrem ejus captivum, in conspectu ipsius constitutum, districtis militum gladiis circumdississet, occisurum se minitans, nisi irruptioni suæ illi præbuisset, solus e manibus senem rapuerit; duplici pietate memorandus, quod et patriæ servator, nec patriæ fuerit proditor.

CAPUT V.

DE BENEVOLENTIA FRATERNA.

Hanc caritatem proximus fraternæ benevolentiae gradus excipit; nam ut merito primum amoris vinculum ducitur, plurima et maxima beneficia accepisse; ita proximum jadicari debet, simul accepisse. Quam copiosæ enim suavitatis illa recordatio est! in eodem domicilio, antequam nascerer, habitavi; in iisdem incunabulis infantie tempora

formé pour moi les mêmes vœux ; je tiens des mêmes aïeux une égale illustration. Une épouse est chère, des enfants sont bien aimés, des amis sont précieux, des alliés sont agréables ; mais ces affections, nées plus tard dans notre cœur, n'y doivent pas usurper la place de la première.

1. J'invoquerai ici le témoignage de Scipion l'Africain. Quoiqu'il fût uni de la plus étroite amitié avec Lélius, il supplia le sénat de ne point ôter à son frère la province qui était échue à ce dernier, pour la donner à Lélius. Il s'engagea même à suivre L. Scipion en Asie comme lieutenant. L'on vit donc le plus âgé obéir au plus jeune, le plus brave au moins belliqueux, le général chargé de gloire à un chef sans renommée, et, pour tout dire en un mot, celui qui s'appelait déjà l'Africain à celui qui n'était pas encore l'Asiatique. Ainsi, de deux surnoms illustres, il conquiert l'un et donna l'autre (1) ; de deux couronnes triomphales, il porta la première, et fit don de la seconde ; plus grand dans un rang inférieur, que son frère dans la dignité du commandement (An de R. 563).

2. M. Fabius ayant, pendant son consulat, remporté une éclatante victoire sur les Étrusques et sur les Véiens, le sénat et le peuple lui discernèrent à l'envi les honneurs du triomphe ; mais il ne voulut pas en jouir, parce que son frère Q. Fabius, personnage consulaire, avait péri dans la bataille en faisant des prodiges de valeur. Quel empire la tendresse fraternelle devait avoir pris sur son cœur, pour effacer, à ses yeux, tout l'éclat d'une si glorieuse distinction ! (An de R. 272).

3. Cet exemple honore l'antiquité ; le suivant

(1) Il contribua par ses succès à faire donner à son frère le surnom d'Asiatique.

peregi ; eosdem appellavi parentes ; eadem pro me vota excubuerunt ; parem ex majorum imaginibus gloriam traxi : cara est uxor, dulces liberi, jucundi amici, accepti affines ; sed postea cognitibus nulla benevolentia accedere debet, quæ priorem exhauriat.

1. Atque hoc teste Scipione Africano loquor : qui tamen si arctissima familiaritate Lælio junctus erat, attamen senatum suppliciter oravit, ne provincie sors fratri suo erepta, ad eum transferretur, legatumque se L. Scipioni in Asiam iturum promisit ; et major natu minori, et fortissimus in bello, et gloria excellens laudis inopi, et, quod super omnia est, nondum Asiatico, jam Africanus ; hanc clarissimorum cognominum alterum sumpsit, alterum dedit ; triumphique prætextam hujus excepit ; illius tradidit : ministerio aliquanto major, quam frater imperio.

2. M. vero Fabius consul, incluta pugna Hetruscis et Veientibus superatis, delatum sibi summo senatus populari studio triumphum ducere non sustinuit ; quia eo prælio Q. Fabius, frater ejus, consularis fortissime dimicans occiderat. Quantum in eo pectore pietatem fraternæ caritatis habitasse existimemus, propter quam amplissimi honoris tantus fulgor exstingui potuit ?

3. Hoc exemplo vetustas, illo seculum nostrum orna-

ta est : cui contigit fratrum jugum Claudie prius, nunc etiam Julie gentis intueri decus : tantum enim amorem princeps parensque noster insitum animo fratris Drusi habuit, ut quum Ticini, quo victor hostium ad complectendos parentes venerat, gravi illum et periculosa valetudine in Germania fluctuare cognosset, protinus inde metu attonitus erumperet ; iter quoque quam rapidum et præceps velut uno spiritu corripuerit, eo patet, quod Alpes Rhenumque transgressus die ac nocte, mutato subinde equo, ducenta millia passuum, per modo devictam barbariem, Antabagium duce solo comite contentus, evasit ; sed eum tunc maximo labore et periculo implicatum, mortaliumque frequentia defectum, sanctissimum pietatis numen, et dii fautores eximiarum virtutum, et fidissimus Romani imperii custos Jupiter comitatus est. Drusus quoque, quamquam fato jam suo, quam illius officio propior erat, vigore spiritus, et corporis viribus collapsus, eo ipso tamen, quo vita et mors distinguitur, momento, legiones cum insignibus suis fratri obviam procedere jussit, ut imperator salutaretur : præcepit etiam, dextra in parte prætorium ei statui, et consulare et imperatorium nomen obtinere voluit ; eodemque tempore, et fraternæ majestati cessit, et vita excessit.

(1) Pavie. — (2) 67 lieues.

4. Je sais bien qu'à ce trait d'amour fraternel il ne convient pas d'en associer un autre que celui de Castor et de Pollux ; mais ces illustres et immortels généraux me pardonneront de placer à leur suite, dans cet endroit de mon ouvrage, un simple soldat, que son amitié pour son père a rendu célèbre. Il servait sous les drapeaux de Cn. Pompée : attaqué avec fureur, dans une bataille, par un soldat de Sertorius, il le tua, et se mit à le dépouiller ; mais reconnaissant son propre frère, il se répandit en imprécations contre les dieux, pour la victoire sacrilège qu'ils lui avaient donnée ; puis il transporta le cadavre auprès du camp, le couvrit d'un vêtement précieux, le plaça sur un bûcher, y mit le feu, et, de la même épée qui avait porté ce coup mortel, il se perça la poitrine et tomba sur le corps de son frère, pour être consumé avec lui dans les mêmes flammes. L'ignorance lui servant d'excuse, il pouvait vivre innocent de ce crime ; mais, plus sensible aux reproches de son cœur qu'aux témoignages de l'indulgence d'autrui, il voulut suivre son frère dans le tombeau (An de R. 666).

CHAPITRE VI.

DE L'AMOUR DE LA PATRIE, CHEZ LES ROMAINS.

Le cœur a satisfait jusqu'ici aux devoirs les plus sacrés de la nature ; il lui reste maintenant à les remplir envers la patrie, dont la majesté voit fléchir devant soi jusqu'à l'autorité paternelle, image de la puissance divine. L'amour fraternel se plait aussi à reconnaître sa prééminence, et cet hommage est bien légitime ; car une fa-

4. His scio equidem nullum aliud, quam Castoris et Pollucis specimen consanguinæ caritatis convenienter adjici posse. Sed omnis memoriæ clarissimis imperatoribus profecto non erit ingratum, si militis summa erga fratrem suum pietas huic voluminis parti adhæserit : is namque in castris Cn. Pompeii stipendia peragens, quum Sertorianum militem acrius sibi in acie instantem cominus interemisisset, jacentemque spoliaret ; ut fratrem germanum esse cognovit, multum ac diu convicio deos ob donum impiæ victoriæ insequutus, prope castra transtulit, et pretiosa veste opertum, rogo imposuit ; ac deinde subjecta face, prothuis eodem gladio, quo illum interemerat, pectus suam transverberavit, seque super corpus fratris prostratum communibus flammis cremandum tradidit. Licebat ignorantis beneficio innocenti vivere ; sed ut sua potius pietate, quam aliena venia uteretur, comes fraternæ neci non defuit.

CAPUT VI.

DE PIETATE ROMANORUM ERGA PATRIAM.

Arctissimis sanguinis vinculis pietas satisfacit : restat nunc, ut patriæ exhibeatur ; cujus majestati etiam illa, quæ deorum unminibus æquatur, auctoritas parentum,

mille peut périr, sans que l'État en soit ébranlé ; au lieu que la ruine de la patrie entraîne nécessairement celle de toutes les familles. Mais que servent ici des maximes dont la vérité est si frappante que quelques hommes l'ont attestée au prix de leur sang ?

1. Brutus, le premier de nos consuls, et Aruns, fils de Tarquin le Superbe, qu'on venait de chasser du trône, se rencontrant sur le champ de bataille, fondirent si impétueusement l'un sur l'autre, la lance en arrêt, qu'ils se firent tous deux une mortelle blessure et tombèrent expirants sur la place. Je pourrais ajouter avec raison que la liberté coûta bien cher au peuple romain (An de R. 244).

2. Un vaste abîme s'étant ouvert tout à coup au milieu du forum par l'affaissement des terres, les devins répondirent qu'on ne pouvait le combler qu'en y jetant ce qui faisait la principale force du peuple romain. Curtius, jeune homme d'une âme aussi noble que sa naissance, réfléchissant que le courage et les armes faisaient surtout la puissance de Rome, se revêtit des insignes militaires, monta sur un cheval, et, le pressant de l'éperon, courut se précipiter dans le gouffre. Tous les citoyens s'empressèrent, pour honorer son sacrifice, de jeter du blé sur lui ; et la terre, se rejoignant aussitôt, reprit sa première consistance (An de R. 391). On a vu, depuis, briller dans le forum de grandes et belles actions ; mais aucune n'y jette plus d'éclat, même aujourd'hui, que le dévouement de Curtius à sa patrie. A cet exemple, qui occupe la première place dans les fastes de la gloire, j'en vais joindre un autre semblable.

vires suas subjecit ; fraterna quoque caritas æquo animo ac libenti cedit, summa quidem cum ratione, quia, eversa domo, intentatus reipublicæ status manere potest ; urbis ruina penates omnium trahat secum necesse est. Verum quid attinet verbis ista complecti ? quorum tanta vis est, ut aliqui ea salutis suæ impendio testati sint.

1. Brutus consul primus cum Arunte Tarquinii Superbi, regno expulsi, filio in acie ita [equo] concurrat, ut pariter illatis hastis, uterque mortifero vulnere ictus exanimis prosterneretur. Merito adjecerim, populo Romano libertatem suam magno stetitisse.

2. Quum autem in media parte fori, vasto ac repentino hiatus terra subsideret, responsumque esset, ea re illum tantummodo compleri posse, qua populus Romanus plurimum valeret, Curtius et animi et generis nobilissimus adolescens, interpretatus urbem nostram virtute armisque præcipue excellere, militaribus insignibus ornatus, equum conscendit, eumque vehementer admotis calcaribus præcipientem in illud profundum egit ; super quem universi cives honoris gratia certatim fruges injecerunt, continuoque terra pristinum habitum recuperavit. Magna postea decora in foro Romano fulserunt ; nullum tamen hodieque pietate Curtii erga patriam clarius observatur exemplum : cui principatum gloriæ obtinenti, consimile factum subnectam.

3. Au moment où le préteur Genucius Cipus sortait de Rome en costume de guerre, il s'opéra en lui un prodige d'une espèce singulière et inconnue : il lui poussa subitement sur la tête comme des cornes. Les aruspices déclarèrent qu'il serait roi, s'il rentrait dans la ville. Pour empêcher l'effet de cette prédiction, il se condamna lui-même à un exil perpétuel ; résolution magnanime, et plus glorieuse que le règne des sept rois de Rome. En mémoire de cet événement, une tête d'airain fut incrustée dans la porte par où sortit Genucius, et fut appelée *Raudusculana*, du nom de *raudera* donné autrefois à la monnaie d'airain (An de R. 515).

4. L'héritage de ces nobles sentiments, au dessus desquels il est difficile de rien imaginer, passa de Genucius au préteur Élius. Un jour qu'il tenait audience, un pivert vint se percher sur sa tête. L'aruspice déclara que s'il laissait la vie à cet oiseau, il assurerait à sa famille les plus heureuses destinées, et à la république les plus grands malheurs ; que s'il le tuait, le contraire devait arriver. Il tua aussitôt le pivert d'un coup de dents, sous les yeux du sénat. Dix-sept soldats de sa famille, guerriers de la plus rare valeur, périrent à la bataille de Cannes ; et la république parvint, avec le temps, au faite de la puissance et de la grandeur. De pareils exemples ont sans doute fait sourire de pitié les Sylla, les Marius et les Cinna (An de R. 534).

5. P. Décius, qui, le premier, fit entrer le consulat dans sa famille, voyant, dans une bataille contre les Latins, l'armée romaine en désordre et sur le point d'être entièrement battue, voua sa tête aux dieux pour sauver la républi-

que. Il poussa aussitôt son cheval au milieu des bataillons ennemis, y cherchant le salut de la patrie, la mort pour lui-même ; et, après avoir fait un grand carnage, il tomba, percé de coups, sur un monceau de cadavres. De ses blessures et de son sang sortit une victoire inespérée (An de R. 413).

6. Un tel général serait un modèle unique, s'il n'avait laissé un fils digne de lui-même. Consul pour la quatrième fois, ce fils imita l'exemple de son père : un dévouement semblable, une égale intrépidité, une fin aussi glorieuse, raffermirent, dans un moment des plus critiques, la fortune chancelante de Rome. On ne saurait donc décider ce qui fut le plus avantageux à la patrie, d'avoir pour chefs les Décius, ou de les perdre : vivants, ils l'empêchaient d'être vaincue ; en mourant, ils la rendaient victorieuse (An de R. 458).

7. Si le premier Scipion l'Africain ne mourut pas pour la république, il sut, par un trait de courage admirable, la préserver d'une entière destruction. Accablée par le désastre de Cannes, Rome semblait déjà n'être plus que la proie d'Annibal victorieux ; et les débris de l'armée vaincue se disposaient, sur la proposition de L. Métellus, à désertir l'Italie. Tribun des soldats quoique très-jeune encore, Scipion tira son épée, les menaça de la mort, et les contraignit tous à jurer que jamais ils n'abandonneraient la patrie. En même temps qu'il donna cette preuve éclatante de son amour pour elle, il en ranima dans le cœur des autres le sentiment affaibli (An de R. 537).

8. Mais passons des individus à la masse en-

3. Genucio Cipo prætori, paludato portam egredienti, novi et inauditi generis prodigium incidit ; namque in capite ejus subito veluti cornua ereperunt, responsumque est, *regem eum fore, si in urbem revertisset* ; quod ne accideret, voluntarium sibi met ac perpetuum indixit exsilium : dignam pietatem, quæ, quod ad solidam gloriam attinet, septem regibus præferatur. Cujus testandæ rei gratia capitis effigies ærea portæ, qua excesserat, inclusa est ; dictaque *Raudusculana*, quod olim æra *raudera* dicebantur.

4. Genucius laudis hujus, qua major excogitari vix potest, successionem Ælio prætori tradidit : cui jus dicenti, quum in capite picus consedisset, aruspexque affirmasset, « conservato eo fore domus ipsius statum felicissimum, reipublicæ miserrimum ; occiso, in contrarium utrumque cessurum : » e vestigio picum morsu suo in conspectu senatus necavit. Decem et septem milites suæ familiæ, eximie fortitudinis viros, Cannensi prælio amisit : respublica procedente tempore ad summum imperii fastigium excessit. Hæc nimirum exempla, Sulla, et Marius, et Cinna tamquam stulta riserunt.

5. P. Decius, qui consulatum in familiam suam primus intulit, quum Latino bello Romanam aciem inclinatam et pæne jam prostratam videret, caput suum pro salute reipublicæ devovit, ac protinus concitato equo, in medium

hostium agmen, patriæ salutem, sibi mortem petens, irrupit, factaque ingenti strage, plurimis telis obrutus, super corruit : ex cujus vulneribus et sanguine insperata victoria emersit.

6. Unicum talis imperatoris specimen easet, nisi animo suo respondentem filium genuisset : is namque in quarto consulatu patris exemplum sequutus, devotione simili, æque strenua pugna, consentaneo exitu labantes perditasque vires urbis nostræ correxerit ; itaque dignosci arduum est ; utrum Romana civitas utilius habuerit Decios duces, an amiserit : quoniam vita eorum ne vinceretur obstitit ; mors fecit, ut vinceret.

7. Non est extinctus pro republica superior Scipio Africanus ; sed admirabili virtute, ne respublica extingueretur, providit : siquidem quum afflicta Cannensi clade urbs nostra nihil aliud quam præda victoris esse Annibalis videretur ; ideoque reliquæ prostrati exercitus, deserendæ Italiæ, auctore L. Metello, consilium agitent ; tribunus militum admodum juvenis, stricto gladio mortem unicuique minitendo, jurare omnes, nunquam se relicturos patriam, coegit ; pietatemque non solum ipse plenissimam exhibuit, sed etiam ex pectoribus aliorum abeuntein revocavit.

8. Age, ut a singulis ad universos transgrediar, quanto et quam æquali amore patriæ tota civitas flagravit ! nam

tière des citoyens. Quelle ardeur et quelle rivalité de patriotisme dans le corps entier de la nation ! Pendant la seconde guerre Punique, quand le trésor épuisé ne pouvait même suffire aux frais du culte des dieux, les fermiers publics allèrent trouver les censeurs, pour les inviter à faire avec eux tous les marchés nécessaires, comme si la république était dans l'opulence, promettant de remplir tous leurs engagements, et de ne pas demander un seul as à l'État avant la fin de la guerre. Les maîtres des esclaves que Sempronius Gracchus avait affranchis à Bénévent, en récompense de leur insigne valeur, ne voulurent pas en réclamer le prix à ce général. Dans les camps même, il n'y eut pas un cavalier, pas un centurion qui songeât à demander sa paye. Les hommes et les femmes donnaient à l'envi ce qu'ils avaient d'or et d'argent ; et les enfants nés libres, les précieuses marques de leur condition, pour venir, dans ces jours de crise, au secours de la république. Bien plus, quoique le sénat eût déchargé du poids des impôts ceux qui avaient pris part à cette contribution volontaire, nul ne voulut profiter de cette faveur ; tous les citoyens allèrent, avec le plus généreux empressement, payer le tribut ordinaire (An de R. 539). On n'ignorait pas qu'après la prise de Véies, lorsqu'il fallut, pour acquitter le vœu de Camille, envoyer à Delphes un présent en or, équivalant au dixième du butin, les femmes, voyant Rome incapable de fournir à cette dépense, avaient porté leurs bijoux au trésor public. On savait aussi que les mille livres d'or (1) promises et dues aux Gaulois pour la délivrance du Capitole, avaient été complétées avec les ornements de leur parure. Ainsi les Romains puisaient à la fois dans les propres

(1) Environ 1,248,000 fr.

quum secundo Punico bello exhaustum aerarium, ne deorum quidem cultui sufficeret, publicani ultro aditos censores hortati sunt, « ut omnia sic locarent, tamquam res publica pecunia abundaret, seque præstafuros cuncta ; nec ullum assem, nisi bello confecto, pctituros » polliciti sunt. Domini quoque eorum servorum, quos Sempronius Gracchus ob insignem pugnam Beneventi manumiserat, pretia ab imperatore exigere supersederunt ; in castris etiam non eques, non centurio stipendium dari sibi desideravit. Viri atque feminae, quidquid auri argenteive haberunt, item pueri insignia ingenuitatis, ad sustentandam temporis difficultatem contulerunt. Ac ne beneficio senatus, qui his muneribus functos tributis onere liberaverat, quisquam uti voluit ; sed insuper id omnes promptissimis animis præstiterunt : non ignorabant enim, captis Veis, quum decimarum nomine, quas Camillus voverat, aurum Apollini Delphico mitti oporteret, neque emendi ejus facultas esset, matronas ornamenta sua in aerarium retulisse : similiterque audierant, mille pondo auri, quæ Gallis pro obsidione Capitoli promissa debebantur, eorum cultu expleta : itaque et proprio ingenio, et exemplo vetustatis admoniti, nulla sibi in re cessandum existimaverunt.

inspirations de leur cœur, et dans ces nobles enseignements de l'antiquité, les raisons de tout sacrifier à la patrie.

DE L'AMOUR DE LA PATRIE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Je citerai aussi des exemples de patriotisme donnés par les étrangers. Codrus, roi des Athéniens, voyant l'Attique infestée par une immense armée d'ennemis, qui y portaient partout le fer et la flamme, et n'attendant plus rien des ressources humaines, eut recours à l'oracle d'Apollon Delphique ; il lui fit demander, par des ambassadeurs, comment il pourrait détourner de son pays une guerre si cruelle. Le dieu répondit que Codrus y mettrait un terme en mourant de la main de l'ennemi. Le bruit de cet oracle ne se répandit pas seulement dans toute l'armée athénienne, mais dans le camp opposé, où il fut expressément défendu de blesser Codrus. Dès qu'il le sut, ce prince, quittant les marques de sa dignité, revêtit un costume d'esclave, alla se mêler à une troupe de fourrageurs ennemis, frappa l'un d'entre eux d'un coup de faux, et en reçut la mort. Sa perte empêcha celle d'Athènes (Av. J.-C. 1092).

2. Le même patriotisme animait Thrasybule. Résolu d'affranchir la ville d'Athènes de l'horrible domination des trente tyrans, il associa une poignée de braves à cette grande entreprise ; et comme l'un d'eux lui disait : « Quelles obligations ne vous aura pas Athènes, pour la liberté que vous lui aurez rendue ! » — « Fassent les dieux, répondit-il, que je paraisse seulement m'être acquitté moi-même de tout ce que je lui dois ! » De tels sentiments mettent le comble à la gloire que lui acquit l'œuvre immortelle de la destruction des tyrans (Av. J.-C. 403).

3. Thémistocle, vainqueur des Perses par sa

DE PIETATE EXTERNORUM ERGA PATRIAM.

1. Sed et externa ejusdem propositi exempla attingam. Rex Atheniensium Codrus, quum ingenti hostium exercitu Attica regio debilitata, ferro ignique vastaretur, diffidentia humani auxilii ad Apollinis Delphici oraculum confugit, perque legatos sciscitatus est, quonam modo illud tam grave bellum discuti posset : respondit deus, *Ita faciem ei fore, si ipse hostili manu occidisset : quod quidem non solum totis Atheniensium in castris, sed etiam contrariis percerebuit ; eoque factum est, ut ediceretur, ne quis Codri corpus vulneraret : id postquam cognovit, depositis insignibus imperii, famularem cultum induit, ac pabulantium hostium globo sese objecit, unumque ex his falce percussus, in caedem suam compulsi : cujus interitu, ne Athenæ occiderent, effectum est.*

2. Ab eodem fonte pietatis Thrasybuli quoque animus manavit : is quum Atheniensium urbem triginta tyrannorum teterrima dominatione liberare cuperet, parvaque manu maximæ rei molem aggredederetur, et quidam e coeclis dixisset : *Quantas tandem tibi Athenæ, per te libertatem consequutæ, gratias debebunt ?* respondit : *Dii faciant, ut quantas ipse illis debeo, videar retu-*

bravoure, en était devenu le général par l'injustice d'Athènes. Pour éviter de porter les armes contre elle (1), il imagina de faire un sacrifice, reçut dans une coupe le sang du taureau immolé, le but, et tomba mort au pied de l'autel, comme une illustre victime de l'amour de la patrie. Grâce à une fin si mémorable, la Grèce n'eut pas besoin d'un autre Thémistocle (Vers 449 av. J.-C.).

4. Autre exemple du même genre. Carthage et Cyrènes se faisaient une guerre opiniâtre pour leurs limites respectives. On convint enfin de faire partir des jeunes gens de chaque côté, à la même heure, et de regarder comme la frontière commune aux deux peuples l'endroit où ils se rencontreraient. Mais, du côté des Carthaginois, deux frères, nommés Philènes, violèrent la convention : devançant l'heure désignée et précipitant leur marche, ils gagnèrent pour leur patrie une grande étendue de territoire. La fraude n'échappa point aux Cyrénéens, qui s'en plainquirent, contestèrent longtemps, et enfin tentèrent de déjouer l'injustice par l'offre d'une condition terrible. Ils déclarèrent qu'ils étaient prêts à reconnaître cet endroit pour limite, si les Philènes s'y laissaient enterrer vivants. Mais l'événement ne répondit pas à leur attente : les deux frères se remirent, sans hésiter, entre leurs mains, pour être enfouis sous terre. Plus jaloux de reculer les bornes de leur patrie que celles de leurs jours, ils ont conquis une glorieuse sépulture, où leurs mânes et leurs ossements servirent à marquer l'agrandissement de l'empire carthaginois. Où sont les hautes murailles de l'orgueilleuse Carthage ?

(1) Il avait promis au roi de Perse la conquête de la Grèce.

lisse ! quo affectu inclytum destructæ tyrannidis opus laude cumulavit.

3. Themistocles autem, quem virtus sua victorem, injuria patriæ imperatorem Persarum fecerat, ut se ab ea oppugnanda abstineret, instituto sacrificio, exceptum patera tauri sanguinem lausit, et ante ipsam aram, quasi quædam Pietatis clara victima concidit : quo quidem tam memorabili ejus excessu, ne Græciæ altero Themistocle opus esset, effectum est.

4. Sequitur ejusdem generis exemplum : quum inter Carthaginem et Cyrenas de margine agri pertinacissima contentio esset, ad ultimum placuit utrinque eodem tempore juvenes mitti, et locum, in quem ii convenissent, finem ambobus haberi populis ; verum hoc pactum Carthaginensium duo fratres nomine Philæni, perfidia præcurrere, citra constitutam horam maturato gressu in longius promotis terminis : quod quum intellexissent Cyrenensium juvenes, diu de fallacia eorum questi, postremo acerbitate conditionis injuriam discutere conati sunt ; dixerunt namque, *sic eum finem ratum fore, si Philæni vivos se ibi obrui passi essent ; sed consilio eventus non respondit ; illi enim, nulla interposita mora, corpora sua his terra operienda tradiderunt ; qui quoniam patriæ, quam vitæ suæ, longiores terminos esse maluerunt, bene jacent, manibus et ossibus suis Punico dilatato im-*

perio. Ubi sunt superbæ Carthaginis alta moenia ? ubi maritima gloria inclyti portus ? ubi cunctis littoribus terribilis classis ? ubi tot exercitus ? ubi tantus equitatus ? ubi immenso Africæ spatio non contenti spiritus ? Omnia ista duobus Scipionibus fortuna partita est ; at Philænorum egregii facti memoriam ne patriæ quidem interitus exstinxit : nihil est igitur, excepta virtute, quod mortali animo ac manu immortale quæri possit.

5. On voit dans cet acte de dévouement briller tout le feu de la jeunesse. Mais Aristote, à la fin de sa carrière, le corps abattu et flétri par les années, conservant à peine un reste de vie, qu'il achevait dans la profonde paix de la science, veillait encore avec ardeur, de son lit de repos, au salut de sa patrie. Apprenant, à Athènes, que Stagire venait d'être rasée par l'ennemi, il parvint à l'arracher des mains des Macédoniens, qui l'avaient détruite. Aussi la ruine de cette ville est-elle moins connue comme l'ouvrage d'Alexandre, que son rétablissement comme l'œuvre d'Aristote (Av. J.-C. 334). On voit donc quelle générosité, quel dévouement la patrie sut inspirer à des hommes de toutes les conditions, de tous les âges ; on voit combien d'admirables exemples attestent les hommages éclatants rendus, dans le monde entier, aux plus saintes lois de la nature.

CHAPITRE VII.

DE L'AMOUR ET DE LA TENDRESSE DES PÈRES POUR LEURS ENFANTS.

Livrons maintenant l'espace aux pieuses et

perio. Ubi sunt superbæ Carthaginis alta moenia ? ubi maritima gloria inclyti portus ? ubi cunctis littoribus terribilis classis ? ubi tot exercitus ? ubi tantus equitatus ? ubi immenso Africæ spatio non contenti spiritus ? Omnia ista duobus Scipionibus fortuna partita est ; at Philænorum egregii facti memoriam ne patriæ quidem interitus exstinxit : nihil est igitur, excepta virtute, quod mortali animo ac manu immortale quæri possit.

5. Juvenili ardore plena hæc pietas ; Aristoteles vero supremæ vitæ reliquias senilibus ac rugosis membris, in summo litterarum otio, vix custodiens, adeo valenter pro salute patriæ incubuit, ut eam, hostilibus armis solo æquatam, in lectulo Atheniensi jacens, Macedonum de manibus, quibus abjecta erat, eriperet : ita urbs, non tam strata atque eversa Alexandri, quam restituta Aristotelis notum est opus. Patet ergo, quam benignæ, quamque profusæ pietatis erga patriam, omnium ordinum, omnis ætatis homines exstiterint ; sanctissimisque naturæ legibus mirificorum etiam exemplorum clara mundo subscripsit ubertas.

CAPUT VII.

DE PATRUM AMORE ET INDULGENTIA IN LIBEROS.

Det nunc vela pii et placidi affectus parentum erga li-

touchantes affections de la tendresse paternelle, et que, secondées par nos vœux propices, elles portent avec elles le doux tribut du plaisir qui les suit!

1. Fabius Rullianus, après cinq consulats des plus glorieux, et malgré l'autorité que lui donnaient ses vertus et ses exploits, ne dédaigna pas de servir de lieutenant à Fabius Gurgès, son fils, pour terminer une guerre difficile et périlleuse. Il n'avait plus, pour ainsi dire, d'autres armes que son génie; et le repos du lit convenait mieux à sa vieillesse que la fatigue des combats. Suivre à cheval le char de triomphe de ce fils que lui-même avait porté, encore enfant, sur ses genoux dans ses propres triomphes, ce fut pour lui la plus douce des jouissances; et il parut aux spectateurs, non pas un simple ornement, mais le principal personnage de cette pompe magnifique (An de R. 462).

2. Césétius, chevalier romain, n'eut pas comme père un sort aussi beau, mais il eut autant d'amour pour ses enfants. César, déjà vainqueur de tous ses ennemis au dedans et au dehors, voulut le contraindre à renier un de ses fils, qui, étant tribun du peuple, avait, de concert avec son collègue Marullus, soulevé contre lui la haine publique en l'accusant d'aspirer à la royauté. Césétius ne craignit pas de lui répondre: « Tu m'ôteras, César, tous mes enfants avant de m'en voir flétrir et chasser un seul. » Il avait deux autres fils du plus noble caractère, que César s'engageait à combler de biens et de dignités. Sans doute, la clémence incomparable de ce divin héros devait rassurer ce père intrépide; mais pourrait-on ne pas regarder comme

un trait d'audace plus qu'humain de n'avoir pas cédé à celui qui voyait tout l'univers à ses pieds? (An de R. 709).

3. Mais peut-être y eut-il dans l'affection d'Octavius Balbus pour son fils quelque chose de plus vif et de plus ardent. Proscrit par les triumvirs, il s'était dérobé de chez lui par une porte de derrière, et pouvait fuir en sûreté, quand un cri, parti du voisinage, lui faisant croire faussement que l'on massacrait son fils dans sa maison, il revint chercher la mort à laquelle il avait échappé, et livra sa tête au fer des soldats. L'instant où, contre son attente, il retrouva son fils vivant, lui parut sans doute plus cher que la vie; mais quel horrible spectacle pour ce jeune homme, que de voir un si tendre père expirer sous ses yeux, victime de son affection pour lui! (An de R. 710.)

DE L'AMOUR ET DE LA TENDRESSE DES ROIS ÉTRANGERS POUR LEURS ENFANTS.

1. Passons maintenant à de moins tristes récits. Antiochus, fils du roi Séleucus, était devenu éperdument amoureux de sa belle-mère Stratonice; mais, sachant tout ce que sa flamme avait de criminel, il parvint, par une pieuse dissimulation, à cacher au fond de son cœur cette blessure sacrilège. Aussi, ces deux affections opposées, un extrême amour et un extrême respect, renfermées dans le même sein, dans les mêmes entrailles, réduisirent son corps au dernier degré de langueur. Il était étendu sur son lit, semblable à un moribond; sa famille était dans les larmes; son père, accablé de douleur, se représentait la perte d'un fils unique, qui laissait sans appui sa vieillesse malheureuse. Le

beros indulgentia; salubrique aura provecta, gratam suavitatis secum dotem afferat.

1. Fabius Rullianus, quinque consulatibus summa cum gloria peractis, omnibusque et virtutis et vitæ emeritis stipendiis, legatus ire Fabio Gurgiti filio ad bellum difficile et periculosum conficiendum gravatus non est; pæne ipso per se duntaxat animo sine corpore militaturus, utpote propter ultimam senectutem lectuli otio, quam labori præliorum habilior: idem triumphantis curram equo insidens sequi, quem ipse parvulum triumphis suis gestaverat, in maxima voluptate posuit; nec accessio gloriosæ illius pompæ, sed auctor spectatus est.

2. Non tam speciosa Cæsæti, equitis romani, sors patria, sed par indulgentia; qui a Cæsare, omnium jam et externorum et domesticorum hostium victore, quum abdicare filium suum juberetur, quod is tribunus plebis cum Marullo collega, invidiam ei tamquam regnum affectanti fecerat, in hunc modum respondere sustinuit: « Celerius tu mihi, Cæsar, omnes filios meos eripies, quam ex his ego unum nota pellam mea. » Habebat autem duos præterea optimæ indolis filios, quibus Cæsar se incrementa dignitatis benigne largiturum pollicebatur. Hunc patrem tanetsi summa divini principis clementia tutum præstitit, quis tamen non humano ingenio majus au-

sum putet, quod, cui totus terrarum orbis succubera, non cessit?

3. Sed nescio, an Octavius Balbus concitatoris et ardentioris erga filium benevolentia fuerit. Proscriptus a triumviris, quum domo postico clam esset egressus, jamque fugæ expeditum initium haberet, postquam intus filium trucidari falso clamore viciniæ accepit, ei se neci, quam evaserat, obtulit, occidendumque militibus tradidit; plurimum illud momentum, quo illi præter spem videre filium incolumem contigerat, quam salutem suam æstimans: misereros adolescentis oculos, quibus amantissimum sui patrem, ipsius opera sic exspirantem, intueri necesse fuit!

DE EXTERNORUM REGUM AMORE ET INDULGENTIA IN LIBEROS.

1. Cæterum ut ad jucundiora cognitu veniamus, Seleuci regis filius Antiochus novercæ Stratonices infinito amore correptus, memor, quam improbis facibus arderet, impium pectoris vulnus pia dissimulatione contegebat; itaque diversi affectus iisdem visceribus ac medullis inclusi, summa cupiditas, et maxima verecundia, ad ultimam tabem corpus ejus redegerunt. Jacebat ipse in lectulo, moribundo similis; lamentabantur necessarii; pater microrum prostratus, de obitu unici filii, deque sua miser-

palais ressemblait plutôt à une maison funèbre qu'à la demeure d'un roi. Mais ce nuage de tristesse fut heureusement dissipé par la sagacité de l'astrologue Leptine, ou, selon d'autres, du médecin Érasistrate. Assis près d'Antiochus, il remarqua que, quand Stratonice entrait, le visage du malade se couvrait d'une subite rougeur et que sa respiration devenait pressée; que, lorsqu'elle sortait, il redevenait pâle et respirait plus librement. L'observation attentive de ces symptômes lui fit pénétrer la vérité. Voyait-il Stratonice entrer ou sortir, il prenait sans affectation le bras du jeune prince; et, au battement du pouls, tantôt plus fort, tantôt plus faible, il s'assura de la cause de sa maladie. Il ne tarda pas à en rendre compte à Séleucus; et ce roi, qui lui-même aimait très-tendrement son épouse, n'hésita point à la céder à son fils. Il n'imputa qu'à la fortune l'amour qui s'était emparé de lui; il fit honneur à sa vertu de la résolution qu'il avait prise de le dissimuler jusqu'à la mort. Que l'on se figure un vieillard, un roi, un époux amoureux, et l'on jugera combien de puissants obstacles eut à surmonter ici la tendresse paternelle (Av. J.-C. 294).

2. Si Séleucus céda son épouse à son fils, Ariobarzane céda au sien le royaume de Cappadoce, en présence de Cn. Pompée. Il assistait à une audience de ce général, et, sur son invitation, il s'était assis sur la chaise curule. Mais apercevant son fils près du greffier, dans un coin de la salle, à une place indigne de son rang, il ne put se résoudre à le voir ainsi placé au-dessous de lui. Il descendit aussitôt du tribunal, lui mit son diadème sur la tête, et le pressa d'aller occuper le

siège qu'il venait de quitter. Des larmes s'échappèrent des yeux du jeune prince; tout son corps devint tremblant; il laissa tomber le diadème; il ne put faire un pas vers la place qui lui était désignée. Chose à peine croyable: on voyait dans la joie celui qui déposait la couronne, dans la tristesse celui qui la recevait; et ce combat de générosité n'aurait pas eu de fin, si l'autorité de Pompée ne fût venue en aide à la volonté paternelle. Il donna, en effet, au fils le titre de roi; il l'obligea d'accepter le diadème; il le contraignit de s'asseoir sur la chaise curule (An de R. 692).

CHAPITRE VIII.

DE LA SÉVÉRITÉ DES PÈRES ENVERS LEURS ENFANTS.

1. Voilà des pères dont la bonté convient à la scène comique; en voici dont les rigueurs sont du domaine de la tragédie. La gloire de L. Brutus est égale à celle de Romulus; car si l'un fonda Rome, l'autre fonda la liberté. Informé que ses fils travaillaient à ramener la domination de Tarquin, dont il avait délivré sa patrie, ce citoyen, revêtu alors de la souveraine magistrature, ordonna de s'emparer d'eux, les fit battre de verges au pied de son tribunal, puis attacher à un poteau, et frapper de la hache. Le père fit place au consul; et il aima mieux se voir sans enfants, que de laisser la république sans vengeance (An de R. 244).

2. Cassius imita son exemple. Son fils, étant tribun, avait porté la première loi agraire, et, avide de popularité, en avait proposé beaucoup d'autres qui lui avaient gagné l'affection de la

rima orbitate cogitabat; totius domus funebris magis, quam regius erat vultus: sed hanc tristitiæ nubem Leptinus mathematici, vel, ut quidam tradunt, Erasistrati medici, providentia discussit. Juxta enim Antiochum sedens, ut eum ad introitum Stratonicea rubore perfundi, et spiritu increbrescere, eaque egrediente pallere, et excitatiorem anhelitum subinde recuperare animadvertit, curiosiore observatione ad ipsam veritatem penetravit: intrante enim Stratonice, et rursus abeunte, brachium adolescentis dissimulanter apprehendendo, modo vegetiore, modo languidiore pulsu venarum comperit, cujus morbi æger esset; protinusque id Seleuco exposuit; qui carissimam sibi conjugem filio cedere non dubitavit, quod in amorem incidisset, fortunæ acceptum referens; quod dissimulare eum usque ad mortem paratus esset, ipsius pudori imputans. Subjiciatur animis senex, rex, amans: jam patebit, quam multa, quamque difficilia, paterni affectus indulgentia superaverit.

2. At Seleucus quidem uxore, Ariobarzanes autem filio suo Cappadociæ regno cessit, in conspectu Cn. Pompeii; cujus quum tribunal conscendisset, invitatusque ab eo in curuli sella sedisset, postquam filium in cornu scribæ humiliorem fortuna sua locum obtinentem conspexit, non sustinuit infra se collocatum intueri; sed protinus sella descendit, et diadema in caput ejus transtulit, hortarique

cæpit, ut eo transiret, unde ipse surrexerat: exciderunt lacrimæ juveni, colorruit corpus, delapsum diadema est, nec quo jussus erat, progredi potuit; quodque pæne fidem veritatis excedit, lætus erat, qui regnum deponerat; tristis, cui dabatur; nec ullum finem tam egregium certamen habuisset, nisi patriæ voluntati auctoritas Pompeii adfuisset; filium enim et regem appellavit, et diadema sumere jussit, et in curuli sella considerare coegit.

CAPUT VIII.

QUI SEVERI ADVERSUS LIBEROS.

1. Comicæ lenitatis hi patres; tragicæ asperitatis illi: par Romulo gloria L. Brutus, quia illo urbem, hic libertatem Romanam condidit; filios suos, Tarquinii dominationem a se expulsam reducentes, summum imperium obtinens, comprehensos, proque tribunali virgis casos, et ad palum religatos, securi perculti jussit: exiit patrem, ut consulem ageret; orbisque vivere, quam publicæ vindictæ deesse maluit.

2. Hujus æmulatus exemplum Cassius, filium, qui tribunus plebis agrariam legem primus tulerat, multisque aliis rebus populariter animos hominum amore sui devinctos tenebat, postquam illam potestatem deposuit, adhibito

multitude. Dès qu'il fut sorti de charge, Cassius, formant chez lui un conseil de ses proches et de ses amis, le condamna comme coupable d'avoir aspiré à la royauté, le fit battre de verges et mettre à mort. Il consacra ensuite à Cérès ce qui appartenait personnellement à ce fils (An de R. 268).

3. T. Manlius Torquatus, qui jouissait d'une haute considération, due à une foule d'actions d'éclat et à une connaissance profonde du droit civil et des coutumes pontificales, ne crut pas, dans une occasion semblable, avoir même besoin d'une assemblée de famille. La Macédoine ayant envoyé des ambassadeurs porter plainte au sénat contre son fils D. Silanus, qui avait administré cette province, Torquatus pria cette assemblée de ne rien statuer sur cette affaire, qu'il n'eût lui-même pesé les griefs des Macédoniens et les raisons de son fils. Du consentement unanime des sénateurs et des plaignants eux-mêmes, il instruisit le procès, siégea chez lui, consacra seul deux jours entiers à entendre les parties, et le troisième jour, après avoir scrupuleusement écouté les témoins jusqu'au dernier, il prononça cette sentence : « Attendu qu'il m'est prouvé que Silanus, mon fils, a reçu de l'argent des alliés, je le déclare indigne de la république et de ma maison ; je lui ordonne de disparaître à l'instant de ma présence. » Un arrêt si terrible, sorti de la bouche d'un père, accabla tellement Silanus, que, ne pouvant plus supporter le jour, il se pendit la nuit suivante (An de R. 612). Dès lors Torquatus avait rempli les devoirs d'un juge sévère et consciencieux ; la république était satisfaite et la Macédoine vengée. La noble honte qui avait porté le fils à se détruire pouvait enfin désarmer

la rigueur du père ; mais il n'assista pas même à ses funérailles, et, dans le temps même qu'on lui rendait les derniers devoirs, il donna tranquillement audience à ceux qui voulurent le consulter. C'est que, dans le vestibule où était son tribunal, il avait devant les yeux l'image de ce Torquatus l'Impérieux, si connu par sa sévérité ; et un homme aussi éclairé devait savoir que les familles ne placent d'ordinaire à l'entrée des maisons les portraits de leurs ancêtres, avec leurs titres de gloire, que pour en obliger les descendants, non pas seulement à lire les inscriptions, mais à imiter les vertus qu'elles rappellent.

4. M. Scaurus, la lumière et l'honneur de la patrie, apprenant que la cavalerie romaine, repoussée par les Cimbres sur les bords de l'Adige, avait abandonné le proconsul Catulus, et repris tout épouvantée le chemin de Rome, envoya dire à son fils, qui avait partagé cette terreur, « qu'il aimerait mieux le savoir mort et aller recueillir ses os sur le champ de bataille, que de le revoir déshonoré par une fuite aussi honteuse ; qu'en conséquence, s'il restait à son âme dégénérée quelque sentiment de pudeur, il eût à éviter sa présence. » Il jugeait, en se rappelant sa propre jeunesse, de ce que devait être le fils de M. Scaurus, pour mériter l'estime ou le mépris de son père. Un tel message réduisit ce jeune homme à tourner son épée contre lui-même, avec plus de courage qu'il n'en avait montré contre l'ennemi (An de R. 652).

5. A. Fulvius, de l'ordre des sénateurs, ne déploya pas moins d'énergie contre son fils qui marchait au combat, que Scaurus contre le sien qui fuyait le champ de bataille. C'était un jeune homme remarquable, entre ceux de son âge, par

propinquorum et amicorum consilio, affectati regni crimine domi damnavit : verberibusque affectum necari iussit, ac peculium ejus Cereri consecravit.

3. T. autem Manlius Torquatus, propter egregia multa raræ dignitatis, juris quoque civilis et sacrorum pontificalium peritissimus, in consimili facto ne consilio quidem necessariorum indigere se credidit ; nam quum ad senatum Macedonia de filio ejus D. Silano, qui eam provinciam obtinuerat, querelas per legatos detulisset, a patrihus conscriptis petiit, « ne quid ante de ea re statuerent, quam ipse Macedonum filiique sui causam inspexisset. » Summo deinde quum amplissimi ordinis, tum etiam eorum, qui quostum venerant, consensu, cognitione suscepta, domi consedit : solusque utrique parti per totum biduum vacavit, ac tertio plenissime die, diligentissimeque auditis testibus, ita pronuntiavit : « Quum Silanum filium meum, pecunias a sociis accepisse mihi probatum sit, et republica eum et domo mea indignum judico, protinusque e conspectu meo abire jubeo. » Tam tristi patris sententia percussus Silanus, lucem ulterius intueri non sustinuit, suspendioque se proxima nocte consumpsit. Peregerat jam Torquatus severi et religiosi judicis partes ; satisfactum erat reipublicæ ; habebat ultionem Macedonia ; potuit tam

verecundo obitu filii patris infecti rigor : ad ille æque adolescentis exsequiis interfuit, et quum maxime funus ejus duceretur, consulere se volentibus, vacuas aures accommodavit ; videbat enim, se in eo atrio conseditisse, in quo Imperiosi filius Torquati severitate conspicua imago patris erat : prudentissimoque viro succurrebat, effugias majorem cum titulis suis idcirco in prima aciem parte posuere, ut eorum virtutes posteris non solum legerent, sed etiam imitarentur.

4. M. vero Scaurus, lumen ac decus patriæ, quum apud Athesim flumen impetu Cimbrorum Romani equites peditum, deserto [procos.] Catulo, urbem pavidi repeterent, consternationis eorum participi filio suo misit, qui dicerent, « libentius se in acie ejus interfecti oculibus occurrerem, quam ipsum tam deformis fugæ reum visurum ; itaque si quid modo reliquum in pectore verecundiae superesset, conspectum degenerati patris vitaturum. » Recordatione enim juventutis suæ, qualis M. Scauro aut habendus, aut sperendus esset filius, admonebatur. Quo nuntio accepto, juvenis coactus est fortius adversus semetipsum gladio uti, quam adversus hostes usus fuerat.

5. Nec minus animose A. Fulvius, vir senatorii ordinis, eundem in aciem filium retraxit, quam Scaurus e patris

son esprit, par ses connaissances, par sa beauté, mais que de perfides suggestions avaient attaché au parti de Catilina. Il courait donc avec un aveugle empressement se ranger sous ses drapeaux, lorsque son père le fit arrêter en chemin, et le punit de mort, en lui disant « qu'il lui avait donné le jour, non pour servir Catilina contre la patrie, mais la patrie contre Catilina. » Il pouvait le retenir en prison jusqu'à la fin de cette affreuse guerre civile; mais alors on n'eût cité son action que comme un trait de prudence; on la vante aujourd'hui comme un modèle de sévérité (An de R. 690).

CHAPITRE IX.

DES PÈRES MODÉRÉS ENVERS LEURS ENFANTS SUSPECTS.

Mais, pour tempérer la violence et l'âpreté de ces rigueurs paternelles par le mélange de sentiments plus doux, je joindrai à ces exemples de sévérité des exemples d'indulgence.

1. L. Gellius, qui s'éleva de dignité jusqu'à la censure, soupçonnait son fils d'entretenir avec sa belle-mère un commerce incestueux et de méditer un parricide. Quoiqu'il en eût presque la preuve, il ne recourut pas de suite à la vengeance; mais, réunissant en conseil la plupart des sénateurs, il leur exposa ses soupçons et donna à son fils toute liberté de se défendre. Après un sévère examen de la cause, l'accusé fut absous et par le conseil et par Gellius. Si, dans le premier transport de la colère, il se fût hâté de le condamner, il eût lui-même commis un

crime au lieu de punir un criminel (An de R. 583).

2. Q. Hortensius, qui fut, de son temps, la gloire de l'éloquence romaine, fit preuve envers son fils d'une admirable patience. Il gémissait de son ingratitude et détestait ses vices, au point que, dans une cause où il défendait contre une accusation de brigue Messala, fils de sa sœur, auquel il destinait son héritage, il dit aux juges « que s'ils condamnaient son neveu, il ne lui resterait plus que l'amour de ses petits-fils pour consoler sa vieillesse. » Ces paroles, insérées même dans l'édition qu'il donna de son plaidoyer, prouvent assez que son fils faisait plutôt son tourment que son bonheur. Cependant, pour ne pas intervertir l'ordre de la nature, il laissa son héritage, non à ses petits-fils, mais à son fils; il garda ainsi une juste mesure dans ses affections, en témoignant, pendant sa vie, ce qu'il pensait des mœurs de ce fils, et en sauvant, après sa mort, l'honneur de son propre sang (An de R. 702).

3. Fulvius, en qui la grandeur du mérite le disputait à l'éclat de la naissance, se conduisit de même envers un fils bien plus méprisable encore que celui d'Hortensius. Il avait invoqué le secours du sénat pour que le triumvir se mit à la recherche de ce fils, prévenu de desseins parricides, et qui se tenait caché. Les sénateurs délivrèrent cet ordre, et ce misérable fut arrêté: mais son père, loin de le flétrir, voulut encore, en mourant, qu'il restât maître de tous ses biens; c'était le fils qu'il instituait son héritier, non le criminel (A. de R. 702).

4. Aux actes de clémence de ces grands hommes, je joindrai la résolution singulière et inouïe d'un père dont le nom est inconnu. Informé que

fugientem increpuit; namque juvenem et ingenio et litteris et forma inter æquales nitentem, pravo consilio amicitiam Catilinæ sequutum, inque castra ejus temerario impetu ruentem, medio itinere abstractum, supplicio mortis affecit, præfatus: « non se Catilinæ illum adversus patriam, sed patriæ adversus Catilinam genuisse. » Licuit, donec civilis belli rabies præteriret, inclusum arcere; verum illud cauti patris narraretur opus, hoc severi refertur.

CAPUT IX.

QUI MODERATI ERGA SUSPECTOS LIBEROS.

Sed ut hanc incitatem et asperam severitatem mitiores relatu patrum mores clementiæ suæ mixtura temperent, exactæ præniæ concessa venia jungatur.

1. L. Gellius, omnibus honoribus ad censuram defunctus, quum gravissima crimina de filio, in novercam commissum stuprum, et parricidium cogitatum, propemodum explorata haberet, non tamen ad vindictam procurrit continuo, sed pene universo senatu adhibito in consilium, expositis suspicionibus, defendendi se adolescenti potestatem fecit; inspectaque diligentissime causa, absolvit eum, tum consilii, tum etiam sua sententia. Quod si impetu iræ abs-

tractus sævire festinasset, admisisset magis scelus, quam vindicasset.

2. Q. autem Hortensii, qui suis temporibus ornamentum Romanæ eloquentiæ fuit, admirabilis in filio patientia exstitit; quum enim eousque impietatem ejus suspectam, et nequitiam invisam haberet, ut Messallam, suæ sororis filium, heredem habiturus, ambitus reum defendens judicibus diceret, « Si illum damnassent, nihil sibi præter osculum nepotum, in quibus acquiesceret, superfuturum; » hac scilicet sententia, quam etiam editæ orationi inseruit, filium potius in tormento animi, quam in voluptatibus reponens: tamen ne naturæ ordinem confunderet, non nepotes, sed filium heredem reliquit; moderate usus affectibus suis, quia et vivus moribus ejus verum testimonium, et mortuus sanguini honorem debitum reddidit.

3. Idem fecit clari generis magnæque dignitatis vir Fulvius, sed in filio aliquantum tetriciore; nam quum auxilium senatus implorasset, ut suspectus in parricidio, et ob id latens, per triumvirum conquiretetur, ac jussu patrum conscriptorum comprehensus esset, non solum eum non notavit, sed etiam decedens, dominum omnium esse voluit; quem generat heredem instituens, non quem expertus fuerat.

4. Magnorum virorum clementibus actis ignoti patris novæ atque inusitatæ rationis consilium adjiciam, qui

son fils tramait en secret sa perte, et ne pouvant croire qu'un enfant né de lui fût capable d'une telle scélératesse, il prit son épouse en particulier, et la supplia de ne plus lui cacher la vérité, de lui dire si ce fils était un enfant supposé, ou même si elle l'avait eu d'un autre. Persuadé enfin par ses protestations et ses serments qu'il ne devait rien soupçonner de pareil, il conduisit son fils dans un endroit désert, lui mit entre les mains un poignard qu'il avait apporté sous ses vêtements, et lui tendit la gorge, en disant « qu'il n'avait besoin ni de poison ni d'assassin pour consommer son parricide. » A ces mots, la raison, tout à coup victorieuse, entra dans le cœur du jeune homme, qui, jetant aussitôt le poignard, s'écria : « Vivez, vivez, mon père ! et si vous êtes assez bon pour me permettre un pareil vœu, puissiez-vous me survivre ! La seule grâce que je vous demande, c'est que mon amour pour vous n'ait pas moins de prix à vos yeux, pour être le fruit du repentir. » La solitude eut ainsi plus d'empire que le sang même; des bois furent pour ce père un asile plus sûr que ses pénates; un poignard attendrit ce cœur plus que tous les soins de l'éducation; l'offre de mourir eut des effets plus heureux que le don de la vie.

CHAPITRE X.

DE CEUX QUI ONT SUPPORTÉ AVEC COURAGE LA MORT DE LEURS ENFANTS, CHEZ LES ROMAINS.

Après ce souvenir donné à des pères qui ont souffert avec patience les torts de leurs enfants, parlons de ceux qui ont supporté leur mort avec courage.

quum a filio necti sibi insidias comperisset, nec inducere in animum posset, ut verum sanguinem ad hoc sceleris progressum crederet, seductam uxorem suppliciter rogavit, « ne se ulterius celaret, sed diceret, sive illum adolescentem subjecisset, sive ex alio concepisset. » Asservatione deinde ejus et jurejurando, se nil tale debere suspicari, persuasus, in locum desertum filio perducto, gladium, quem secum occultum attulerat, tradidit, ac jugulum feriendum præbuit; nec veneno, nec latrone ei ad peragendum parricidium opus esse affirmans. Quo facto non paulatin, sed magno impetu, recta cogitatio pectus juvenis occupavit; continuoque abjecto gladio, « Tu vero, inquit, pater, vive : et si tam obsequens es, ut hoc precari filio permittas, me quoque exsupera; sed tantum quaeso, ne meus erga te amor eo sit tibi vilior, quod a penitentia oritur. » Solitudinem sanguine meliorem, pacatiorumque penatibus silvas, et alimentis blandius ferrum, ac mortis oblatae, quam datæ vitæ, felicius beneficium!

CAPUT X.

QUI FILIUM OBITUM FORTI ANIMO TULERUNT
APUD ROMANOS.

Commemoratis patribus, qui injurias filiorum patienter

1. Horatius Pulvillus faisait, en qualité de pontife, la dédicace du temple de Jupiter, au Capitole. Au moment même où, la main sur la porte, il prononçait la formule solennelle, il apprit la mort de son fils. Il ne retira point sa main, de peur d'interrompre la consécration d'un si auguste temple; il ne laissa pas prendre à son visage, alors empreint de toute la gravité religieuse, l'expression de la douleur, de peur que les devoirs de père ne parussent l'emporter en lui sur ceux de pontife (An de R. 246).

2. Voilà un exemple fameux; celui qui suit n'est pas moins mémorable. Émilius Paullus, cette illustre image du plus heureux comme du plus malheureux des pères, avait quatre fils qui joignaient aux avantages extérieurs les plus belles qualités de l'âme. Deux passèrent, par droit d'adoption, dans les familles Cornélienne et Fabienne; il en fit donc volontairement le sacrifice; la fortune lui enleva les deux autres; les funérailles du premier précédèrent de quatre jours son triomphe; le second, que l'on avait vu à ses côtés sur le char triomphal, expira trois jours après. Ainsi ce père, qui avait eu assez d'enfants pour en donner à d'autres familles, se trouva tout à coup sans postérité. Qu'il ait supporté son malheur avec une grande force de caractère, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute, après le discours qu'il prononça devant le peuple pour lui rendre compte de ses exploits, et qu'il termina par ces mots : « Au milieu d'une telle prospérité (1), j'ai craint, Romains, que la fortune ne nous réservât quelque catastrophe, et j'ai demandé au très-bon et très-grand Jupiter, à Junon, la reine

(1) Paul-Émile venait de soumettre la Macédoine.

exceperunt, referamus eos, qui mortis æquo animo tolerarunt.

1. Horatius Pulvillus, quum in Capitolio Jovi Opt. Max. ædem pontifex dedicaret, interque nuncupationem solemnium verborum postem tenens, mortuum esse filium edidisset, neque manum a poste removit, ne tanti templi dedicationem interrumperet; neque vultum a publica religione ad privatum dolorem deflexit, ne patris magis, quam pontificis partes egisse videretur.

2. Clarum exemplum, nec minus illustre, quod sequitur: Æmilius Paullus, nunc felicissimi, nunc miserimi patris clarissima representatio, ex quatuor filii formæ insignis, egregiæ indolis, duos jure adoptionis in Corneliam Fabiamque gentem translatos, sibi ipse denegavit, duos ei fortuna abstulit; quorum alter triumphum patris funere suo quartum ante diem præcessit; alter in triumphali curru conspectus, post diem tertium exspiravit. Itaque qui ad donandos usque liberos abundaverat, in orbitate subito destitutus est. Quem casum quo robore animi sustinuerit, oratione, quam de rebus a se gestis apud populum habuit, hanc adjiciendo clausulam, nulli ambiguum reliquit: « Quum in maximo proventu felicitatis nostræ, Quirites, timerem, ne quid mali fortuna moliretur, Jovem Opt. Max. Junonemque reginam, et Minervam precatus sum, ut, si adversi quid populo Romano immineret, to-

des dieux, à Minerve enfin, que si Rome était menacée de quelque malheur, ils le fissent tomber tout entier sur ma famille. Je rends grâce à leur bonté, puisqu'en exauçant mes vœux ils vous font plaindre mon sort, sans que j'aie à gémir sur le vôtre » (An de R. 586).

3. Je n'emprunterai plus qu'un exemple à notre histoire, et j'en chercherai ensuite parmi ceux qui, chez les étrangers, ont eu de pareils sujets de deuil. Q. Marcius Rex, l'ancien collègue de Caton dans le consulat, perdit un fils, modèle de piété filiale, qui donnait de grandes espérances, et, pour comble d'infortune, le seul qu'il eût. Quoique cette perte anéantît sa famille, il la considéra des hauteurs de la sagesse, et sut tellement maltriser sa douleur, que, du bûcher de son fils, il se rendit immédiatement au sénat, et en convoqua les membres, en vertu de la loi qui prescrivait ce jour-là une assemblée. Si son courage ne l'eût pas défendu contre le chagrin, il eût été incapable de partager le même jour entre les devoirs de père malheureux et ceux de consul vigilant, sans manquer ni aux uns ni aux autres (An de R. 635).

DE CEUX QUI ONT SUPPORTÉ AVEC COURAGE LA MORT DE LEURS ENFANTS, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Périclès, le premier citoyen d'Athènes, perdit, dans l'espace de quatre jours, deux fils dont la jeunesse donnait les plus belles espérances. Ces jours-là même, il parla devant le peuple avec la même sérénité de visage, avec la même force d'éloquence. Il porta la fermeté jusqu'à se montrer, selon l'usage, la couronne sur la tête, ne voulant pas, pour un malheur personnel, blesser les anciennes coutumes. Il n'est pas

tum in meam domum converteretur : quapropter bene habet ; annuendo enim votis meis id egerunt, ut vos potius memm casum doleatis, quam ego vestro ingemiscerem. »

3. Uno etiam nunc domestico exemplo adjecto, in alienis luctibus orationi meæ vagari permittam. Q. Marcius Rex superior, Catonis in consulatu collega, filium summæ pietatis et magnæ spei, et que non parva calamitatis accessio fuit, unicum, amisit : quumque se obitu ejus subratum et eversum videret, ita dolorem altitudine consilii coercuit, ut a rogo juvenis protinus curiam peteret, senatumque, quem eo die lege habere oportebat, evocaret. Quod nisi fortiter mœrorem ferre scisset, unius diei lucem inter calamitosum patrem et strenuum consulem, neutra in parte cessato officio, partiri non potuisset.

QUI FILIORUM ORITU FORTI ANIMO TULERUNT APUD EXTERNOS.

1. Princeps Atheniensium Pericles intra quadriduum duobus mirificis adolescentibus filiis spoliatus, iis ipsis diebus, et vultu pristinum habitum retinente, et oratione nulla ex parte infractiore concionatus est : ille vero caput quoque solito more coronatum gerere sustinuit, ut nihil ex vetere ritu propter domesticum vulnus detraheret ; non sine causa igitur tanti roboris animus ad Olympii Jovis cognomen ascendit.

étonnant qu'une âme si vigoureuse ait conquis à Périclès le surnom de Jupiter Olympien (Av. J.-C. 429).

2. Xénophon, qui, dans l'enseignement des doctrines de Socrate, ne cède qu'à Platon la palme de l'éloquence et de la fécondité, offrait aux dieux un sacrifice solennel, lorsqu'il apprit que l'aîné de ses deux fils, nommé Gryllus, avait péri à la bataille de Mantinée. Il ne crut pas que ce fût une raison d'interrompre cette cérémonie religieuse ; il se contenta d'ôter sa couronne. Il demanda ensuite comment son fils était mort. « En combattant vaillamment, » lui répondit-on : il remit alors la couronne sur sa tête, et il prit à témoin les dieux auxquels il sacrifiait, qu'il était plus heureux du courage de son fils qu'affligé de sa mort. Un autre eût repoussé la victime, eût rejeté les objets sacrés, eût dispersé l'encens arrosé de larmes. Xénophon garda, immobile, la contenance que lui imposait la religion ; et son âme demeura imperturbable dans sa sagesse. Succomber à la douleur lui eût paru quelque chose de plus triste encore que le malheur même qu'on venait de lui annoncer (Av. J.-C. 363).

3. Il ne faut pas non plus oublier Anaxagore. Quand on lui annonça la mort de son fils, « Vous ne m'apprenez, dit-il, rien d'inattendu, ni de nouveau ; ne savais-je pas qu'il était né mortel ? » (Av. J.-C. 440.) Voilà les mots que dictent à la vertu les salutaires préceptes de la raison. Qui les aura entendus et médités se souviendra que la nature, en nous donnant des enfants, nous avertit qu'elle leur fait, avec le don de la vie, une obligation de la rendre un jour, et que, si l'on ne saurait mourir sans avoir vécu, on ne peut vivre sans être destiné à mourir (Av. J.-C. 440).

2. Xenophon autem, quod ad Socraticam disciplinam attinet, proximus a Platone felicitis ac beatæ facundia gradus, quum solenne sacrificium perageret, e duobus filiis majorem natu nomine Gryllum, apud Mantineam in prælio cecidisse cognovit ; nec ideo institutum deorum cultum omittendum putavit, sed tantummodo coronam deponere contentus fuit ; quam ipsam, percontatus quoniam modo occidisset, ut audivit, fortissime pugnantem interisse, capiti reposuit ; numina, quibus sacrificabat, testatus, maiorem se ex virtute filii voluptatem, quam ex morte amaritudinem sentire. Alius removisset hostiam, abjecisset altaria, lacrimis respersa tura disjecisset : Xenophonis corpus religione immobile stetit, et animus in consilio prudentiæ stabilis mansit, ac dolori succumbere, ipsa clade, quæ nuntiata erat, tristius duxit.

3. Nec Anaxagoras quidem suppressendus est : audita namque morte filii, Nihil, inquit, mihi inexpectatum, aut novum nuntias ; ego enim illum ex me natum sciebam esse mortalem. Has voces utilissimis præceptis imbuta virtus mittit ; quas si quis efficaciter auribus percipit, non ignorabit ita liberos esse procreandos, ut meminerit, his a rerum natura, et accipiendi spiritus, et reddendi eodem momento temporis legem dici : atque ut mori neminem solere, qui non vixerit : ita nec vivere aliquem quidem posse, qui non sit moriturus.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE I.

DE LA CHASTETÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Principale sauvegarde des hommes et des femmes, sainte chasteté, où t'adresser ma prière? Tu habites, en effet, dans le sanctuaire de Vesta, consacré par une antique religion; tu reposes, au Capitole, sur les coussins de Junon; gardienne de la demeure impériale, tu veilles incessamment près des pénates augustes et sur la couche nuptiale de la pudique Julie; par toi, l'enfance garde purs ses modestes insignes; la fleur de la jeunesse se conserve, sous ton céleste regard, dans sa fraîcheur native; ta protection assure l'honneur des mères de famille. Viens donc, et reconnais ici les effets de ta puissance.

1. Le premier modèle de la chasteté romaine, c'est Lucrèce, dont l'âme virile ne s'égara dans ce corps de femme que par une maligne erreur de la fortune. Victime de la brutale passion de Sex. Tarquin, fils du roi Tarquin le Superbe, elle réunit ses parents, leur dit, tout indignée, quel outrage elle avait reçu, et, se frappant d'un poignard qu'elle tenait caché sous sa robe, elle expira devant eux. Cette mort courageuse décida le peuple romain à substituer le pouvoir consulaire à l'autorité royale (An de R. 244).

2. Lucrèce ne put survivre à cette injure : plébéien par la naissance, mais patricien par les sentiments, Virginius, pour garantir sa famille d'un pareil opprobre, n'épargna même pas son propre sang. Voyant que le décemvir Appius Claudius, fort de sa toute-puissance, en voulait absolument à

LIBER SEXTUS.

CAPUT I.

DE PUDICITIA QUAM COLUERE ROMANI.

Unde te virorum pariter ac feminarum præcipuum firmamentum, Pudicitia, invocem? Tu enim prisca religione consecratos Vestæ focos incolis; tu Capitoliæ Junonis pulvinaribus incubas; tu palatii columen, augustos Penates sanctissimumque Julias geniale torum assidua statione celebras; tuo præsidio puerilis ætatis insignia munita sunt; tui numinis respectu sincerus juventæ flos permanet; te custode matronalis stola censetur: ades igitur, et cognosce, quæ fieri ipsa voluisti.

1. Dux Romanæ pudicitie Lucretia, cujus virilis animus, maligno errore fortunæ, muliebres corpus sortitus est: a Sex. Tarquinio, regis Superbi filio, per vim stuprum pati coacta, quum gravissimis verbis injuriam suam in consilio necessariorum deplorasset, ferro se, quod veste tectum attulerat, interemit; causamque tam animoso interitu, imperium consulare pro regio permutandi, populo Romano præbuit.

2. Atque hæc illatam injuriam non tulit: Virginius, plebei generis, sed patricii vir spiritus, ne probro contaminaretur domus sua, proprio sanguini non pepercit: nam

l'honneur de sa fille, il amena cette enfant dans le forum, et la tua, aimant mieux être le meurtrier de sa fille encore pure, que le père d'une fille déshonorée (An de R. 304).

3. La même force de caractère distingua Pontius Aufidius, chevalier romain. Informé que le gouverneur de ses enfants avait livré à Fannius Saturninus la virginité de sa fille, il ne se contenta pas de punir du dernier supplice cet esclave criminel; il tua aussi sa fille, et pour ne point célébrer un hymen déshonorant, il fit de sanglantes funérailles.

4. Combien P. Mènius fut aussi un gardien sévère de la pudeur! Il punit de mort un de ses affranchis, qu'il aimait extrêmement, pour avoir donné un baiser à sa fille déjà nubile; liberté que l'on pouvait cependant attribuer, non à une passion coupable, mais à une erreur involontaire. Cet excès de rigueur lui parut nécessaire pour imprimer dans le cœur encore tendre de sa fille les austères principes de la chasteté. Par un si triste exemple, il lui apprit, comme il le disait, à conserver pour son époux, non-seulement la fleur de sa virginité, mais les prémices même de ses baisers.

5. Q. Fabius Maximus Servilianus, qui couronna par les austères fonctions de la censure une vie illustrée par les premières charges de l'État, punit dans son fils le seul soupçon de mauvaise conduite, et se punit ensuite lui-même en se dérobant, par une retraite volontaire, aux regards de ses concitoyens (An de R. 627).

6. J'accuserais ce censeur de trop de sévérité, si je ne voyais P. Atilius Philiscus, qu'un maître cupide avait contraint, dans son enfance, à se

quum Appius Claudius decemvir, filie ejus virginis stuprum, potestatis viribus fretas, pertinacius expeteret, deductam in forum puellam occidit; pudicæque interemptor, quam corruptæ pater esse maluit.

3. Nec alio robore animi præditus fuit Pontius Aufidius, eques Romanus: qui postquam comperit, filie sue virginitatem a pedagogo proditam Fannio Saturnino, non contentus sceleratum servum affecisse supplicio, etiam ipsam puellam necavit; itaque ne turpes ejus nuptias celebraret, acerbas exsequias duxit.

4. Quid P. Mænius, quam severum pudicitie custodem egit! In libertum namque gratum admodum sibi amandavit, quia eum nubilus jam ætatis filie sue oculum dedisse cognoverat, quum præsertim non libidine, sed errore lapsus videri posset. Cæterum amaritudine pœnæ, teneris adhuc puellæ sensibus, castitatis disciplinam in generari magni æstimavit: eique tam tristi exemplo præcepit, ut non solum virginitatem illibatam, sed etiam oscula ad virum sincera perferret.

5. Q. vero Fabius Maximus Servilianus honoribus, quos splendidissime gesserat, censuro gravitate consummatis, exegit a filio penas dubie castitatis, et punito pependit, voluntario secessu conspectum patriæ vitando.

6. Dicerem censorium virum nimis acerbum existisse, nisi P. Atilium Philiscum, in pueritia corpore quæstum a domino facere coactum, tam severum postea patrem car-

prostituer, montrer dans la suite autant de rigidité comme père. En effet, il tua sa propre fille, pour s'être avilie par une faiblesse criminelle. Quel saint respect ne devait-on pas avoir pour la chasteté, dans cette république où nous voyons même les suppôts de la débauche en devenir des vengeurs si sévères !

7. Le trait suivant rappelle à la fois un nom illustre et une action mémorable. M. Claudius Marcellus, étant édile curule, cita devant le peuple le tribun C. Scantinius Capitolinus, sous l'accusation d'avoir voulu déshonorer son fils. Le tribun alléguait qu'on ne pouvait le forcer à comparaître, sa dignité le rendant inviolable, et il réclama la protection de ses collègues ; mais tout le collège des tribuns refusa d'empêcher des poursuites qui intéressaient les bonnes mœurs. Scantinius fut donc mis en jugement, et condamné sur le seul témoignage de celui qu'il avait tenté de corrompre. Le jeune homme, amené à la tribune, y demeura sans rien dire, le visage penché vers la terre, et ce silence pudique contribua surtout à lui faire obtenir vengeance (An de R. 527).

8. Métellus Céler poursuivit avec la même rigueur une pensée déshonnête, en assignant devant le peuple Cn. Sergius Silus, qui avait offert de l'argent à une mère de famille ; et il le fit condamner sur cette seule accusation. Car on eut, dans cette cause, à prononcer, non sur le fait, mais sur l'intention ; et on trouva celui-ci plus criminel pour avoir voulu le mal, qu'excusable pour ne l'avoir pas consommé (An de R. 684).

9. Telle fut la sévérité du peuple ; voici un exemple de celle du sénat. T. Véturius, fils de ce Véturius qui, pendant son consulat, fut livré

aux Samnites pour avoir conclu avec eux un traité ignominieux, s'était vu réduit, très-jeune encore, et par suite de revers domestiques et de dettes considérables, à engager sa liberté à C. Plotius. Battu de verges, comme un esclave, par ce dernier, dont il avait repoussé les offres infâmes, il porta ses plaintes aux consuls. Sur leur rapport, le sénat donna ordre de conduire Plotius en prison, voulant qu'un Romain, dans quelque condition qu'il se trouvât, vît sa pudeur à l'abri de toute atteinte (An de R. 427).

10. Et comment s'étonner que le corps entier des sénateurs ait été animé de ces sentiments ? C. Pescennius, l'un des triumvirs en matière criminelle, fit charger de fers un vétérans nommé Cornélius, distingué par ses exploits militaires et à qui sa bravoure avait mérité quatre fois de ses généraux le titre de primipile, mais coupable d'avoir entretenu un commerce honteux avec un jeune homme de condition libre. Cornélius implora l'intervention des tribuns. Sans nier le fait, il offrait de prouver que ce même jeune homme faisait publiquement et sans mystère le métier de se prostituer ; mais les tribuns lui refusèrent leur protection, et Cornélius alla mourir en prison. Les tribuns du peuple ne pensaient pas que la république dût, par une coupable complaisance, tolérer, même dans ses plus braves défenseurs, l'abus des plaisirs de la ville pour prix des dangers qu'ils avaient courus loin d'elle.

11. Le châtiement de cet impudique centurion rappelle la fin également ignominieuse du tribun militaire M. Létorius Mergus, que le tribun Cominius assigna devant le peuple, pour avoir fait à son secrétaire de honteuses propositions. Létorius n'attendit pas la décision du peuple : avant le jour

nerem ; filiam enim suam, quod ea se stupri crimine coinquinaverat, interemit. Quam sanctam igitur in civitate nostra pudicitiam fuisse existimare debemus, in qua etiam institores libidinis, tam severos ejus vindices evasisse animadvertimus ?

7. Sequitur excellentis nominis ac memorabilis facti exemplum. M. Claudius Marcellus, ædilis curulis, C. Scantinio Capitolino, tribuno plebis, diem ad populum dixit, quod filium suum de stupro appellasset : eoque asseverante, se cogi non posse, ut adesset, quia sacrosanctam potestatem haberet, et ob id tribunium auxilium implorante, totum collegium tribunorum negavit, se intercedere, quo minus pudicitiam quæstio perageretur. Citatus itaque Scantinius reus, uno teste, qui tentatus erat, damnatus est. Constat juvenem productum in rostra defixo in terram vultu perseveranter tacuisse, verecundoque silentio plurimum in ultionem suam valuisse.

8. Metellus quoque Celer stuprosæ mentis acer punitor existit ; Cn. Sergio Silo promissorum matrifiliæ numerorum gratia diem ad populum dicendo, eumque hoc uno crimine damnando : non enim factum tunc, sed animus in quæstionem deductus est ; plusque voluisse peccare nocuit, quam non peccasse profuit.

9. Concionis hæc ; illa curiæ gravitatis. T. Veturius,

filii ejus Veturii, qui in consulatu suo Samnitibus, ob turpiter ictum fœdus, deditus fuerat, quom propter domesticam ruinam, et grave æs alienum, C. Plotio nexum se dare admodum adolescentulus coactus esset, servilibus ab eo verberibus, quia stuprum pati noluerat, affectus, querelam ad consules detulit : a quibus hac de re certior factus senatus, Plotium in carcerem duci jussit : in quacumque enim statu positam Romano sanguini pudicitiam tutam esse voluit.

10. Et quid mirum, si hoc universi patres conscripti censuerunt ? C. Pescennius, triumvir capitalis, Cornelium fortissimæ militiæ stipendia emeritum, virtutisque nomine quater honore primipili ab imperatoribus donatum, quod cum ingenio adolescentulo stupri commercium habuisset, publicis vinculis oneravit. A quo appellati tribuni, quom de stupro nihil negaret, sed sponsonem se facere paratum diceret, quod adolescens ille palam atque aperte corpore quæstum facitasset, intercessionem suam interponere noluerunt ; itaque Cornelius in carcere mori coactus est. Non putarunt tribuni plebis rempublicam nostram cum fortibus viris pacisci oportere, ut externis periculis domesticas delicias emerent.

11. Libidinosi centurionis supplicium, M. Lætorii Mergii tribuni militaris, æque similis fœdus exitus sequitur ; cui

de son jugement il prit la fuite, et se punit ensuite lui-même en se donnant la mort. C'est tout ce qu'exigeait la nature : cependant, quoique mort, il fut condamné par une sentence de tout le peuple pour crime d'impudicité. Les enseignes militaires, les aigles sacrées, et l'austère discipline des camps, la plus sûre gardienne de l'empire romain, le poursuivirent jusqu'aux enfers, pour avoir porté atteinte à la sainteté d'une vertu que son devoir était d'enseigner aux autres (Vers l'an de R. 436).

12. Le même sentiment porta C. Marius, alors général, à déclarer « que C. Luscius, fils de sa sœur et tribun des soldats, avait été tué légitimement par C. Plotius, simple légionnaire, puisqu'il avait osé attenter à sa pudeur » (An de R. 649).

13. Mais citons aussi en peu de mots ceux qui, dans la vengeance de ces outrages, n'ont écouté pour toute loi que leur indignation. Sempronius Musca fit périr sous les verges C. Gallius, qu'il avait surpris en adultère; C. Memmius assomma à coups de nerfs de bœuf L. Octavius, trouvé dans le même cas; Carbon Accienus, pris sur le fait par Vibiénius, ainsi que Pontius par P. Cernius, furent châtrés par eux. Celui qui surprit Cn. Furius Brocchus en flagrant délit le livra, à son tour, à l'impudicité de ses esclaves; et l'on ne fit point un crime à ces Romains d'avoir suivi l'impulsion de leur colère.

DE LA CHASTETÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. A ces exemples domestiques ajoutons-en d'étrangers. Une femme grecque nommée Hippo, prise par une flotte ennemie, se précipita dans les flots, ne voyant pour son honneur d'autre refuge que la mort. Son cadavre fut poussé sur la

Cominius tribunus plebis diem ad populum dixit, quod cornicularium suum stupri causa appellasset; nec sustinuit ejus rei sententiam Lætorius, sed se ipse ante judicii tempus fuga prius subtraxit, deinde etiam morte punivit. Naturæ modum expleverat : fato tamen functus, universæ plebis sententia crimine impuditiæ damnatus est; signa illum militaria, sacratæ aquilæ, et certissima Romani imperii custos, severa castrorum disciplina, usque ad inferos persequuta est : quoniam, cujus magister esse debuerat, sanctitatis corruptor tentabat existere.

12. Hoc movit C. Marium imperatorem tum, quum C. Luscium, sororis suæ filium, tribunum militum, a C. Plotio, manipulario milite, jure cæsum pronuntia- vit, quia eum de stupro compellere ausus fuerat.

13. Sed, ut eos quoque, qui in vindicanda pudicitia dolore suo pro publica lege nisi sunt, strictim percurram, Sempronius Musca C. Gallium deprehensum in adulterio flagellis cecidit : C. Memmius L. Octavium similiter deprehensum nervis contudit : Carbo Accienus a Vibiéno, item Pontius a P. Cernio, deprehensi castrati sunt : Cn. etiam Furius Brocchum, qui deprehenderat, familiæ stuprandum objecit. Quibus iræ suæ indulsisse, fraudi non fuit.

DE PUDICITIA QUAM COLUERE EXTERNI.

1. Atque ut domesticis externa subnectam, Græca fe-

côte d'Érythris, et inhumé sur le rivage où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau. La gloire de cette sainte pudeur est restée dans la mémoire des siècles; et, chantée par la Grèce, elle est devenue de jour en jour plus éclatante.

2. La vertu, dans cet exemple, est plus énergique; dans cet autre, elle est plus réfléchie. Quand le consul Cn. Manlius eut détruit, sur le mont Olympe, une partie de l'armée des Gallo-Grecs et fait le reste prisonnier, l'épouse d'Orgiagon, leur roi, femme d'une merveilleuse beauté, fut forcée de subir la brutale passion d'un centurion qui l'avait sous sa garde. Mais lorsqu'on fut arrivé à l'endroit où celui-ci avait fait dire aux parents de sa prisonnière d'apporter le prix de sa rançon, et qu'elle le vit occupé à examiner l'or et à en vérifier le poids, elle commanda aux Gallo-Grecs, dans la langue de son pays, de le tuer sous ses yeux. Ils obéirent, et lui coupèrent la tête. Elle se rendit, cette tête à la main, auprès de son époux, et, la jetant à ses pieds, elle lui apprit aussitôt et l'outrage et la vengeance. Y eut-il autre chose que le corps de cette femme au pouvoir de ses ennemis? Son âme fut invincible, sa chasteté inviolable (An de R. 564).

3. Les femmes des Teutons supplièrent Marius, après la victoire qu'il remporta sur eux, de les envoyer à Rome comme un don aux vestales, protestant de renoncer comme elles à tout commerce avec les hommes : ne l'ayant pas obtenu, elles se pendirent la nuit suivante. Remercions les dieux de n'avoir pas donné cette énergie à leurs maris sur le champ de bataille; car s'ils avaient égalé leurs femmes en courage, il n'y au-

mina, nomine Hippo, quum hostium classe esset excepta, in mare se, ut morte pudicitiam tueretur, abjecit; cuius corpus Erythraeo littori appulsum, proxima undis hamus sepulturæ mandatum, ad hoc tempus tumulo conlegit : sanctitatis vero gloriam æternæ traditam memoriæ Græcia laudibus suis celebrando, quotidie florentiorem effecit.

2. Vehementius hoc : illud consideratius exemplum pudicitie. Exercitu et copiis Gallogræcorum a Cn. Manlio consule in Olympo monte ex parte deletis, ex parte captis, Orgiagontis regni uxor miræ pulchritudinis a centurione, cui custodienda tradita erat, stuprum pati coacta, postquam ventum est in eum locum, in quem centurio, missum nuntio, necessarios mulieris pretium, quo eam redimerent, afferre jussisset, aurum expendente centurione, et in ejus pondus animo oculisque intento, Gallogræcis lingua gentis suæ imperavit, ut eum occiderent; intercepti deinde caput abscissum manibus retinens ad conjugem venit; abjectoque ante pedes ejus, et injuriæ et ultionis suæ ordinem exposuit. Hujus feminae quid aliud quisquam, quam corpus, in potestatem hostium venisse dicat? nam neque animus vincit, nec pudicitia capi potuit.

3. Teutonorum vero conjuges Marium victorem orarunt, ut ab eo virginibus Vestalibus dono mitterentur, affirmantes, æque se atque illas virilis concubitus expertes futuras : eaque re non impetrata, laqueis sibi nocte proxima spiritum eripuervnt. Dii melius, quod huius

rait peut-être pas eu de trophées romains attestant la défaite des Teutons (An de R. 651).

CHAPITRE II.

DE LA LIBERTÉ DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ROMAINS.

La liberté d'une âme ardente, qui se manifeste par la parole et par des actes, est un mouvement que je ne provoquerais pas en moi, mais que je ne réprimerai point s'il s'y produisait de lui-même. Placée entre le vice et la vertu, elle mérite nos éloges quand elle se tient dans de justes limites, et notre blâme quand elle les franchit. De sa nature, elle plaît aux oreilles du vulgaire plus qu'elle n'est goûtée de la raison du sage; car elle trouve plus ordinairement sa sûreté dans l'indulgence d'autrui que dans sa circonspection; mais, comme je me suis proposé de considérer toutes les faces de la vie humaine, narrateur fidèle, je laisserai apprécier cette liberté d'après sa propre valeur.

1. Après la prise de Priverne et le châtimement de ceux qui avaient excité cette ville à la révolte, le sénat, enflammé d'indignation, délibérait sur ce qu'il fallait faire du reste des habitants. Dans cette position critique, rien n'était donc plus incertain que leur salut, qui dépendait d'un ennemi à la fois vainqueur et irrité. Il ne leur restait plus que la ressource des prières; ils le voyaient bien, mais ils ne pouvaient oublier qu'un sang généreux, un sang italien coulait dans leurs veines. Aussi, quand on demanda, en plein sénat, à leur chef, quelle peine ils avaient méritée, « Celle, dit-

il, que méritent des hommes qui se croient dignes de la liberté. » Répondre ainsi, c'était reprendre les armes et pousser à bout les sénateurs exaspérés. Mais le consul Plautius, favorable à la cause des Privernates, offrit à celui-ci un moyen de revenir sur cette fière parole: il lui demanda quelle paix auraient avec eux les Romains, si on leur accordait l'impunité, « Une paix éternelle, répliqua-t-il d'un air plein d'assurance: éternelle, si vous la donnez bonne; passagère, si vous la donnez mauvaise. » Cette réponse valut aux vaincus, outre leur pardon, les droits et les privilèges de citoyens romains (An de R. 424).

2. C'est ainsi qu'un Privernate osa parler devant le sénat; mais le consul L. Philippus ne craignit pas d'user de cette liberté contre cet ordre même. Il l'accusa de lâcheté du haut de la tribune, et alla jusqu'à dire « qu'il lui fallait un autre sénat. » Loin de rétracter ce mot, quand L. Crassus, personnage aussi considérable par son rang que par son éloquence, le lui reprocha devant cette assemblée, il ordonna de le saisir; Crassus alors, repoussant le lecteur, « Philippe, s'écria-t-il, tu n'es pas pour moi un consul, puisque je ne suis pas pour toi un sénateur » (An de R. 662).

3. Mais quoi! cette liberté laissa-t-elle le peuple à l'abri de ses attaques? non, elle le brava aussi, et ne le trouva pas moins patient. Le tribun du peuple C. Carbo, ce furieux vengeur de la faction des Gracques à peine étouffée, cet ardent fauteur de nouveaux troubles civils, courut au-devant de Scipion l'Africain, qui revenait couvert de gloire des ruines de Numance, et il le conduisit, de la porte même de la ville, jusqu'à

animum viris earum in acie non dederunt; nam si mulierum suarum virtutem imitari voluissent, incerta Teutonice victoriae trophaea reddidissent.

CAPUT II.

QUÆ LIBERE DICTA, AUT FACTA A ROMANIS.

Libertatem autem vehementis spiritus dictis pariter ac factis testatam, ut non invitaverim, ita ultro venientem non excluderim; quæ inter virtutem vitiumque posita, si salubri modo se temperaverit, laudem: si, quo non debuit, profuderit, reprehensionem meretur. Ac vulgi sic auribus gratior, quam sapientissimi cujusque animo probabilior est, utpote frequentius aliena venia, quam sua providentia tuta: sed quia humanæ vitæ partes persequi propositum est, nostra fide, propria æstimatione referatur.

Q. Priverno capto, interfectisque qui id oppidum ad rebellandum incitaverant, senatus indignatione accensus consilium agitabat, quidnam sibi de reliquis quoque Privernatibus faciendum esset: incipiti igitur casu salus eorum fluctuabat, eodem tempore et victoribus et iratis subjecta. Cæterum quum auxilium unicum in precibus restare animadvertenter, ingenui et Italici sanguinis oblivisci non potuerunt; princeps enim eorum in curia interrogatus,

VALÈRE MAXIME.

quam penam mererentur, respondit: *Quam merentur, qui se dignos libertate judicant.* Verbis arma sumpserat, exasperatosque patrum conscriptorum animos inflammaverat; sed Plautius consul, favens Privernatium causæ, regressum animoso ejus dicto obtulit, quæsitique, *quam cum eis Romani pacem habituri essent, impunitate donata.* At is constantissimo vultu, *Si bonam dederitis*, inquit, *perpetuam; si malam, non diuturnam.* Qua voce perfectum est, ut victis non solum venia, sed etiam jus et beneficium nostræ civitatis daretur.

2. Sic in senatu Privernas loqui ausus est; L. vero Philippus consul adversus eundem ordinem libertatem exercere non dubitavit; nam segnitiam pro rostris exprobrans, *alio sibi senatu opus esse dixit*, tantumque a poenitentia dicti abfuit, ut etiam L. Crasso, summæ dignitatis et eloquentiæ viro, id in curia graviter ferenti, manum injici juberet: ille, rejecto lictore, *Non es*, inquit, *mihi, Philippe, consul, quia nec ego quidem tibi senator sum.*

3. Quid? populum ab incursu suo tutum libertas reliquit? immo et similiter aggressa, et æque experta patientem est. C. Carbo, tribunus plebis, nuper sepultæ Gracchanæ seditionis turbulentissimus vindex, idemque orientium civilium malorum fax ardentissima, P. Africanum a Numantiæ ruinis summo cum gloriæ fulgore venientem,

la tribune, où il lui demanda ce qu'il pensait de la mort de Ti. Gracchus, dont ce grand homme avait épousé la sœur. Il espérait, grâce à l'autorité d'un tel personnage, propager l'incendie qu'il venait d'allumer; car il ne doutait pas que le souvenir d'une si étroite alliance ne lui fit exprimer quelques regrets touchants sur la mort de son beau-frère. Mais Scipion répondit que cette mort lui semblait juste. A ces mots, l'assemblée, animée des fureurs du tribun, poussa de violentes clameurs. « Taisez-vous, dit l'Africain, vous qui voyez dans l'Italie une marâtre; » et ces paroles soulevant de nouveaux murmures, « Vous ne parviendrez pas, s'écria-t-il, vous dont j'ai brisé les chaînes (1), à intimider celui qui vous ramena captifs. » Tout un peuple fut deux fois bravé, défié par un seul homme, et (tel est le pouvoir de la vertu) ce peuple se tut aussitôt. La récente victoire de Scipion sur les Numantins, la conquête de la Macédoine par son père, les dépouilles enlevées par son aïeul sur Carthage vaincue, le spectacle de deux rois, Syphax et Persée, qui précédèrent, chargés de chaînes, le char triomphal de leur vainqueur; ces souvenirs, venant maîtriser l'assemblée entière, fermèrent toutes les bouches. Ce n'est pas à la crainte qu'il faut attribuer ce silence; mais la reconnaissance de ce qu'on devait aux Émiles et aux Cornéliens, pour avoir affranchi Rome et l'Italie de dangers sans nombre, enchaîna la liberté du peuple romain devant la liberté de Scipion (An de R. 622).

4. Nous serons donc moins étonnés que l'imposante autorité de Cn. Pompée ait eu si souvent à lutter contre la liberté de ses adversaires; et ce n'est pas un de ses moindres mérites d'avoir op-

(1) Il avait rendu à la liberté beaucoup de citoyens romains, prisonniers de Numance et de Carthage.

ab ipsa pæne porta in rostra perductum, *quid de Tib. Gracchi morte*, cujus sororem in matrimonio habebat, *sentiret*, interrogavit; ut auctoritate clarissimi viri, inchoato jam incendio multum incrementi adjiceret, quia non dubitabat, quin propter tam arctam affinitatem, aliquid pro interfecti necessarii memoria miserabiliter esset loquuturus; at is *jure eum cæsum videri* respondit: cui dicto quum concio tribunio furore instincta violenter succlamasset; *Taccant*, inquit, *quibus Italia noverca est*: orto deinde murmure; *Non efficietis, ut solutos verear, quos alligatos adduxi*. Universus populus iterum ab uno contumeliose correptus erat, (quantus est honos virtutis!) et tacuit actutum; recens victoria ipsius Numantina, et patris Macedonica, devictæque Carthaginis avita spolia, ac duorum regum Syphacis et Persæ ante triumphales currus catenæ, cervices tunc totius fori prementes, ora clausurunt; nec timori datum est silentium, sed quia beneficio Æmiliæ Corneliæque gentis multi metus urbis atque Italiæ finiti erant, plebs Romana libertati Scipionis libera non fuit.

4. Quapropter minus mirari debemus, quod amplissima Cn. Pompeii auctoritas toties cum libertate luctata est, nec sine magna laude: quoniam omnium generis hominum

posé, aux attaques furieuses d'une foule d'hommes de toute condition, un front calme et serein. Cn. Pison poursuivait en justice Manilius Crispus. Voyant que le crédit de Pompée allait lui arracher le coupable, et se laissant emporter à la fougue de la jeunesse et au zèle de la cause, il dirigea contre ce défenseur tout-puissant de nombreuses et graves accusations. « Que ne me citez-vous aussi en justice? » lui dit alors Pompée. « Donnez caution à la république, lui répondit-il, que si je vous accuse, vous n'excitez pas de guerre civile; et je livre votre tête, même avant celle de Manilius, à l'impartialité des juges. » Ainsi, dans la même cause, il fit trembler deux adversaires, Manilius par son accusation, Pompée par sa liberté: à l'un il opposa la force des lois, à l'autre un défi, la seule arme qui fût en son pouvoir (Vers l'an de R. 696).

5. Mais quoi! parlerai-je de la liberté sans nommer Caton? pas plus que de Caton sans nommer la liberté. Il siégeait comme juge dans la cause d'un sénateur accusé et convaincu d'un crime infâme. On produisit une lettre de Cn. Pompée, qui faisait l'éloge du prévenu, et ne pouvait qu'intéresser le tribunal en sa faveur. Caton la fit rejeter du procès, en citant la loi qui défendait aux sénateurs d'employer de tels moyens. Ce fait cesse d'étonner dès qu'on songe à l'auteur; car ce qui eût passé pour de l'audace dans un autre, n'était dans Caton qu'une légitime confiance (An de R. 702).

6. Le consul Cn. Lentulus Marcellinus se plaignait, du haut de la tribune, de la puissance excessive du grand Pompée, et tout le peuple lui marquait à haute voix son assentiment. « Applaudissez, Romains, s'écria-t-il, applaudissez,

licentiæ ludibrio esse quietæ fronte tulit. Cn. Piso, quem Manilium Crispum reum ageret, eumque evidenter nocentem gratia Pompeii videret eripi, juvenili impetu ac studio accusationis proventus, multa et gravia crimina prepotenti defensori objecit. Interrogatus deinde ab eo, *cur se quoque non accusaret*: « Da, inquit, prædes reipublicæ, te, si postulatus fueris, civile bellum non excitatum: etiam de tuo prius, quam de Manilii capite in consilium judices mittam. » Ita eodem judicio duos sustinuit reos: accusatione Manilium, libertate Pompeium; et eorum alterum lege peregit, alterum professione, qua solus poterat.

5. Quid ergo? libertas sine Catone? Non magis, quam Cato sine libertate; nam quum in senatorem nocentem et infamem, reum, judex sedisset, tabellæque Cn. Pompeii laudationem ejus continentes prolatæ essent, procul dæbio efficaces futuræ pro noxio, submovit eas e quæstione, legem recitando, qua cautum erat, *ne senatoribus tui auxilio uti liceret*. Huic facto persona admirationem ademit; nam quæ in alio audacia videretur, in Catone fiducia cognoscitur.

6. Cn. Lentulus Marcellinus consûl, quum in concio de Magni Pompeii nimia potentia quereretur, assensu-

tandis que vous le pouvez encore, car bientôt vous ne le pourrez plus impunément. » Tout courrait ainsi à ébranler le pouvoir du plus grand citoyen de l'État, et des plaintes qui le rendaient odieux, et des cris qui lui attribuaient les malheurs de Rome (An de R. 697).

7. Il avait la jambe entourée d'une bandelette blanche : « Qu'importe, dit Favonius, sur quelle partie du corps on place le diadème (1) ? » Il lui reprochait, par cette plaisanterie sur un ruban, son autorité toute royale. Mais Pompée ne changea pas de visage ; il évita également de laisser lire, ou sur un front joyeux le plaisir que lui causait l'idée de sa puissance, ou sur un front chagrin le dépit de la voir attaquée ; et cette patience enhardit contre lui des hommes d'une fortune et d'un rang médiocres. Il suffira, dans le nombre, d'en citer deux exemples (An de R. 699).

8. Helvius Mancina, de Formies, fils d'un affranchi, et déjà au terme de la vieillesse, accusait L. Libon devant les censeurs (An de R. 698). Dans la chaleur des débats, le grand Pompée, lui reprochant sa naissance et son âge, lui dit qu'il s'était sans doute échappé des enfers pour porter cette accusation. « Tu dis vrai, Pompée, lui répliqua Helvius, je viens de chez les morts, et j'en viens pour accuser L. Libon. Mais, pendant le séjour que j'y ai fait, j'ai vu Cn. Domitius Ahénobarbus, tout sanglant, se plaindre de ce qu'un homme tel que lui, d'une naissance illustre, d'une vie irréprochable, d'un zèle ardent pour la patrie, avait été, à la fleur même de l'âge, massacré par ton ordre : j'ai vu un homme aussi fameux, aussi grand, Brutus (2),

(1) Le diadème était alors une bandelette ceignant la tête des rois. — (2) Le père de celui qui tua César.

que ei clara voce universus populus esset : *Acclamate, inquit, Quirites, acclamate, dum licet; jam enim vobis impune facere non licebit.* Pulsata est tunc eximii civis potentia, hinc invidiosa querela, hinc lamentatione miserabili.

7. Cui candida fascia crus alligatum habenti Favonius, *Non refert, inquit, qua in parte corporis sit diadema,* exigui panni cavillatione regis ei vires exprobrans : at is neutra in parte mutato vultu, utrumque cavit, ne aut hilari fronte libenter agnoscere potentiam, aut tristem iram profiteri videretur; eaque patientia inferioris etiam generis et fortunæ hominibus aditum adversus se dedit : e quorum turba duos retulisse abunde erit.

8. Helvius Mancina Formianus, libertini filius, ultimæ senectutis, L. Libonem apud censores accusabat; in quo certamine quum Pompeius Magnus humilitatem ei ætatemque exprobrans, *ab inferis illum ad accusandum remissum* dixisset : « Non mentiris, inquit, Pompei; venio enim ab inferis : in L. Libonem accusator venio; sed dum illic moror, vidi cruentum Cn. Domitium Ahénobarbum desilentem, quod summo genere natus, integerrimæ vitæ, amantissimus patriæ, in ipso juventutis flore, tuo jussu esset occisus : vidi pari claritate conspicuum Brutum ferro laceratum, querentem id sibi prius perfidia,

la poitrine percée de coups, reprocher sa mort à ta perfidie et à ta cruauté : j'ai vu Cn. Carbon, ce zélé défenseur de ton enfance et de ton patrimoine, je l'ai vu, traînant encore les chaînes dont tu l'avais chargé pendant son troisième consulat, lorsque, malgré ses prières, au mépris de toute justice et sans respect pour sa suprême autorité, tu le fis, toi, simple chevalier romain, tu le fis assassiner : j'ai vu un ancien préteur, Perperna, traité comme lui et comme lui t'implorant, vouer à l'exécration ta barbarie : je les ai tous vus confondre en une seule voix leurs malédictions, pour avoir été égorgés sans jugement, par toi, qui faisais, si jeune, l'office de bourreau. » Ainsi l'obscur habitant d'un municipe, encore imprégné de l'odeur de l'esclavage où avait vécu son père, ainsi un homme d'une audace effrénée, d'un orgueil intolérable, put rouvrir impunément les larges plaies de nos guerres civiles, depuis longtemps cicatrisées. Il y avait donc alors et beaucoup de courage et bien peu de danger à déclamer contre Cn. Pompée. Mais c'est trop longtemps blâmer cette liberté, quand j'ai à la montrer aussi dans un homme d'une condition plus basse encore.

9. Le tragédien Diphile remplissait un rôle dans une pièce des jeux Apollinaires. Quand il en fut à un vers qui signifiait :

Cet homme est grand, mais c'est par nos malheurs, il le prononça les mains étendues vers le grand Pompée; et le peuple ayant redemandé ce vers plusieurs fois, il le répéta sans hésiter, et toujours avec le geste accusateur qui reprochait à Pompée l'excès et l'abus de son pouvoir. Il rendit avec la même audace cet autre endroit :

De ses exploits fameux vous gémirez un jour.

deinde etiam crudelitate tua accidisse : vidi Cn. Carbonem acerrimum pueritiæ tuæ, bonorumque patris tui defensorum, in tertio consulatu catenis, quas tu ei injici jusseras, vinctum, obstantem te, adversus omne fas atque nefas, quum in summo esset imperio, a te equite Romano trucidatum : vidi eodem habitu et quiritatu prætorium virum Perpernam sævitiam tuam exsecrantem; omnesque eos una voce indignantes, quod indemnati sub te adolescentulo carnifice occidissent. » Obducta jam vetustis cicatricibus bellorum civilium vastissima vulnera, municipali homini, servitute paternam redolenti, effrenatæ temeritatis, intolerabilis spiritus, impune revocare licuit : itaque eo tempore et fortissimum erat Cn. Pompeio maledicere, et tutissimum; sed non patitur nos hoc longiore querela prosequi personæ insequentis aliquanto sors humilior.

9. Diphilus tragædus, quum Apollinarihus ludis inter actum ad eum versum venisset, in quo hæc sententia continetur, *miseria nostra magnus est*, directus in Pompeium Magnum manibus, pronuntiavit; revocatusque aliquoties a populo, sine ulla cunctatione, nimis illum et intolerabilis potentiæ reum gestu perseveranti egit : eadem petulantia usus est in ea quoque parte : *virtutem istam, ventiet tempus, quum graviter gemas.*

10. M. Castricius était animé du même esprit de liberté. Il commandait à Plaisance, lorsque le consul Cn. Carbon lui ordonna de rendre un décret enjoignant aux habitants de cette ville de lui donner des otages; mais il ne voulut ni déférer à son autorité suprême, ni fléchir devant les forces imposantes qui l'appuyaient; le consul lui ayant même dit, « J'ai bien des épées, » — « Et moi bien des années, » répondit Castricius. Tant de légions demeurèrent immobiles devant l'énergie d'un vieillard; et la colère de Carbon, qui ne pouvait exercer qu'une faible vengeance en arrachant ce reste de vie, finit par tomber d'elle-même (An de R. 669).

11. Il y avait aussi bien de la témérité dans une demande que Ser. Galba fit en plein forum au divin Jules déjà victorieux de tous ses ennemis, et alors sur son tribunal : il osa l'apostropher en ces termes : « Jules César, pendant le troisième consulat de Cn. Pompée le Grand, naguère ton gendre, je l'ai cautionné pour une somme qu'on me réclame aujourd'hui en justice. Que faire? Dois-je payer? » Lui reprocher ainsi, devant tout le monde, la vente des biens de Pompée, c'était mériter qu'on le repoussât du tribunal; mais ce héros, plus généreux que la clémence même, fit acquitter la dette de Pompée sur son trésor particulier (Vers l'an de R. 708).

12. Quels dangers ne brava pas l'illustre juriconsulte A. Cascellius dans sa résistance au pouvoir! Ni les faveurs ni l'autorité ne purent le déterminer à rédiger une formule pour une seule des donations faites par les triumvirs. C'était, dans son opinion, mettre les libéralités de leur victoire en dehors de tout ordre légal (Vers

l'an de R. 711). Le même Cascellius parlait très-librement du gouvernement de César; et comme ses amis l'avertissaient d'être plus réservé, « Il y a deux choses, répondit-il, que les hommes regardent comme très-fâcheuses, mais qui me mettent fort à mon aise : c'est d'être vieux et sans enfants. »

DE LA LIBERTÉ DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. A côté de ces grands hommes vient se placer une femme étrangère qui, injustement condamnée par le roi Philippe alors ivre, lui dit : « J'en appelle à Philippe, à jeun. » Ces mots dissipèrent chez le roi les fumées du vin, réveillèrent son attention endormie, et le forcèrent, après un plus mûr examen de la cause, à rendre un jugement plus équitable. Cette femme arracha donc ainsi la justice qu'elle n'avait pu obtenir, et trouva dans la liberté de ses paroles plus de secours que dans son innocence.

2. Mais voici un trait de liberté où le courage est joint à la finesse. Tandis que tous les Syracusains, las des cruautés de Denys le tyran, et du joug insupportable qui pesait sur eux, faisaient des vœux ardents pour sa mort; seule, une femme d'une extrême vieillesse priait les dieux, tous les matins, de conserver les jours du prince, et de les prolonger au delà des siens. Denys en eut connaissance : surpris de cette affection à laquelle il avait si peu de droits, il fit venir cette femme, et lui demanda par quel motif et en reconnaissance de quel bienfait elle priait ainsi pour lui : « J'en ai, lui dit-elle, de bonnes raisons. Quand j'étais jeune, nous avions un tyran odieux; j'aspirais à en être délivrée; il fut tué;

10. M. etiam Castricii libertate inflammatus animus; qui quum Placentiæ magistratum gereret, Cn. Carbone consule jubente decretum fieri, quo sibi obsides a Placentinis darentur, nec summo ejus imperio obtemperavit, nec maximis viribus cessit : atque etiam dicenti, *multos se gladios habere*, respondit, *et ego annos*. Obstuperunt tot legiones, tam robustas senectutis reliquias intuentes : Carbonis quoque ira, quia materiam sciendi perquam exiguam habebat, parvulum vitæ tempus ablatura, in se ipsa collapsa est.

11. Jam Ser. Galbæ temeritatis plena postulatio, qui divum Julium consummatis victoriis in foro jus dicentem, in hunc modum interpellare sustinuit : « C. Juli Cæsar, pro Cn. Pompeio Magno, quondam genero tuo, in tertio ejus consulatu pecuniam sponendi, quo nomine nunc appellor. Quid agam? dependam? » Palam atque aperte ei honorum Pompeii venditionem exprobrando, ut a tribunali submoveretur, meruerat : sed illud ipsa mansuetudine mitius pectus, æs alienum Pompeii ex suo fisco solvi jussit.

12. A. Cascellius, vir juris civilis scientia clarus, quam periculose contumax ! nullius enim aut gratia aut auctoritate compelli potuit, ut de aliqua earum rerum, quas triumviri dederant, formulam componeret; hoc animi iudicio victoriæ eorum beneficia extra omnem ordinem legum ponens. Idem quum multa de temporibus Cæsaris liberius

loqueretur, amicum, ne id faceret, monebat : *duas res, quæ hominibus amarissima viderentur, magnam sibi licentiam præbere* respondit, *senectutem et orbitatem*.

QUÆ LIBERE DICTA AUT FACTA AB EXTERNIS.

1. Insuper se tantis viris mulier alienigeni sanguinis, quæ a Philippo rege temulento immerenter damnata, *Provocarem ad Philippum*, inquit, *sed sobrium* : excussit crapulam oscitanti, ac præsentia animi ebrium respiciere, causaque diligentius inspecta justiore sententiam ferre coegit : igitur æquitatem, quam impetrare non potuerat, extorsit; potius præsidium a libertate, quam ab innocentia, mutuata.

2. Jam illa non solum fortis, sed etiam urbana libertas. Senectutis ultimæ quædam, Syracusanis omnibus Dionysii tyranni exitum, propter nimiam morum acerbitatem et intolerabilia onera, votis expetentibus, sola quotidie matutino tempore deos, ut incolumis ac sibi superstes esset, orabat. Quod ubi is cognovit, non debitam sibi admiratam benevolentiam, arcessit eam, et, *quid ita hoc, aut quo suo merito faceret*, interrogavit; tum illa, « Certa est, inquit, ratio propositi mei : puella enim, quum gravem tyrannum haberemus, carere eo cupiebam; quo interfecto, aliquanto tetrior arcem occupavit; ejus quoque finiri dominationem magni æstimabam : tertium te superioribus

un autre, plus cruel, s'empara du pouvoir; je regardai comme un grand bonheur la fin de sa domination. Vous êtes devenu notre troisième tyran, plus dur encore que les deux premiers. C'est pourquoi, dans la crainte que votre mort ne nous donne, dans votre successeur, un maître encore plus méchant, je dévoue ma tête aux dieux pour votre conservation. » Denys eut honte de punir une audace aussi ingénieuse.

3. Ces deux femmes auraient pu s'unir, par les liens d'une généreuse hardiesse, avec Théodore de Cyrène, qui eut le même courage, mais un sort moins heureux. Le roi Lysimaque le menaçait de la mort : « Le rare bonheur dont tu jouis là, lui répondit-il, d'avoir la vertu d'une cantharide (1) ! » Irrité de ce propos, le roi commanda de le mettre en croix. « Cela, dit Théodore, peut faire peur à tes courtisans; mais moi, peu m'importe de pourrir dans la terre ou en l'air. »

CHAPITRE III.

DE LA SÉVÉRITÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Il faut armer son cœur de fermeté devant le spectacle d'une sévérité triste et farouche; il faut dépouiller tout sentiment humain, pour écouter ces lugubres récits. Alors seulement pourra se dérouler le tableau de ces vengeances rigoureuses et impitoyables, de ces châtiments de toute sorte qui sont, il est vrai, l'utile appui des lois, mais qui ne devraient pas se mêler dans ce livre à de douces et riantes images.

1. M. Manlius, qui avait repoussé les Gaulois du Capitole, en fut, à son tour, précipité, pour

(1) Les anciens croyaient que la piqûre de cet insecte donne la mort.

inportuniorum habere cepimus rectorem; itaque [timens] ne, si tu fueris absumptus, deterior in locum tuum succedat, caput meum pro tua salute devoveo. » Tam facelam audaciam Dionysius punire erubuit.

3. Inter has et Theodorum Cyrenæum quasi animosi spiritus conjugium esse potuit, virtute par, felicitate dissimile : is enim Lysimachio regi mortem sibi minitanti, *Enimvero*, inquit, *magnifica res tibi contigit, quia cantharidis vim assequutus es*; quumque hoc dicto accensus, cruci eum suffigi jussisset, *Terribilis hæc*, ait, *purpuratis sis tuis : mea quidem nihil interest, humine an sublimi putrescam*.

CAPUT III.

DE SEVERITATE ROMANORUM.

Armet se duritia pectus necesse est, dum horridæ ac tristes severitatis acta narrantur; ut omni mitiore cogitatione seposita, rebus auditu asperis vacet : ita enim destructæ et inexorabiles vindictæ, et varia poenarum genera in medium procurrent, utilia legum quidem munimenta; sed minime in placido et quieto paginarum numero rependa.

avoir formé la criminelle entreprise d'opprimer la liberté qu'il avait vaillamment défendue. Rome, en lui infligeant cette juste punition, pouvait lui dire : « Tu étais Manlius quand tu précipitais les Sénonais du haut de ce rocher; mais, du jour où tu les imites, je ne vois plus en toi qu'un Sénonais. » On joignit à son supplice une éternelle flétrissure; car une loi défendit à tout patricien d'habiter dans la citadelle ou sur le Capitole, parce que Manlius avait eu sa maison dans l'endroit où nous voyons maintenant le temple de Junon Monéta (An de R. 370). Une pareille indignation éclata dans Rome contre Sp. Cassius; le seul soupçon d'avoir aspiré à la souveraineté lui fut plus funeste que ne lui avaient été profitables trois glorieux consulats et deux triomphes éclatants. Le sénat et le peuple romain, non contents de prononcer contre lui la peine de mort, voulurent qu'il fût écrasé sous les débris de sa maison, afin qu'il entraînaît dans sa ruine jusqu'à celle de ses dieux domestiques; et sur cet emplacement on éleva un temple à la Terre. Ainsi, là où s'élevait jadis la demeure d'un ambitieux, s'élève aujourd'hui un monument de sévérité consacré par la religion (An de R. 268). La même audace dans Sp. Mélius fut punie par la patrie avec la même rigueur; et, pour transmettre à la postérité le souvenir de ce juste châtimement, on nomma *Æquimelium* (1) l'emplacement de sa maison (An de R. 315).

On voit combien les anciens avaient de haine dans le cœur contre les ennemis de la liberté; des ruines, seuls restes des maisons habitées par

(1) Place de Mélius, ou maison rasée de Mélius : *æquata* (solo) Mellii domus.

1. M. Manlius, unde Gallos depulerat, inde ipse precipitatus est, quia fortiter defensam libertatem nefarie opprimere conatus fuerat : cujus justæ ultionis nimirum hæc præfatio fuit : *Manlius eras mihi, quum præcipites agebas Senones; postquam imitari cepisti, unus factus es ex Senonibus*. Hujus supplicio æternæ memoriæ nota inserta est : propter illum enim lege sanciri placuit, ne quis patricius in arce, aut Capitolio, habitaret; quia domum eo loci habuerat, ubi nunc ædem Monetæ videmus. Par indignatio civitatis adversus Sp. Cassium erupit : cui plus suspicio concupitæ dominationis nocuit, quam tres magnifici consulatus, ac duo speciosissimi triumphus profuerunt; senatus enim, populusque Romanus, non contentus capitali eum supplicio afficere, interempto domum superjecit, ut Penatium quoque strage puniretur; in solo autem ædem Telluris fecit : itaque quod prius domicilium impotentia viri fuerat, nunc religiosæ severitatis monumentum est. Eadem ausum Sp. Melium consimili exitu patria multavit; area vero domus ejus, quo justitia supplicii notior ad posterum perveniret, *Æquimelii* appellationem traxit.

Quantum ergo odii adversus hostes libertatis insitum animis antiqui habent, parietum ac tectorum, in quibus versati fuerant, ruinis testantur; ideoque et M. Flacci, et L. Saturnini, seditiosissimorum civium, corporibus

ces monstres, en étaient un témoignage. Ainsi, quand on eut massacré M. Flaccus et L. Saturninus, les plus séditeux de tous les citoyens, on détruisit leurs demeures de fond en comble (Ans de R. 632, 653). Quant à l'emplacement de celle de Flaccus, après être resté longtemps libre de toute construction, il fut orné par Q. Catulus des dépouilles des Cimbres.

Rome vit briller dans son sein Tib. et C. Gracchus, l'honneur de la noblesse, l'espoir et l'orgueil de la république. Mais, parce qu'ils avaient voulu renverser la constitution de l'État, leurs cadavres demeurèrent sans sépulture; les derniers honneurs que l'on rend à l'espèce humaine furent refusés aux fils de Gracchus, aux petits-fils de l'Africain. Bien plus : pour que l'amitié des ennemis de la république ne tentât désormais personne, on précipita du lieu des exécutions ceux qui avaient vécu dans leur familiarité (Ans de R. 620, 632).

2. P. Mucius, tribun du peuple, crut avoir contre des traîtres le même droit que le sénat et le peuple romain, lorsqu'il fit brûler vifs tous ses collègues, qui, à l'instigation de Sp. Cassius, avaient voulu s'opposer à l'élection des magistrats, et mis en péril la liberté publique. Rien assurément de plus hardi qu'une telle sévérité : un seul tribun osa faire subir à ses neuf collègues une peine que les neuf tribuns eussent été épouvantés d'infliger à un seul (An de R. 268).

3. Jusqu'ici nous avons vu la sévérité présider à la garde et à la vengeance de la liberté; mais elle ne déploya pas moins de rigueur pour assurer la dignité de l'État et le maintien de la discipline. Le sénat livra aux Corses M. Claudius, qui avait fait avec eux une paix honteuse; et comme les ennemis ne voulurent pas le recevoir,

il le fit exécuter dans la prison publique. Pour un seul outrage à la majesté de l'empire, que de vengeances accumulées par la haine sur la tête du coupable! On annula ses actes, on le priva de la liberté, on lui ôta la vie, on condamna son corps à l'ignominie de la prison, et son cadavre à l'infamante horreur des gémonies (An de R. 517). Celui-là du moins méritait le courroux du sénat; mais Cn. Cornélius Scipion, fils d'Hispallus, en éprouva les rigueurs avant d'avoir pu les mériter. Le sort lui avait assigné le département de l'Espagne; le sénat lui défendit de s'y rendre, et donna pour motif qu'il était incapable de faire le bien. Ainsi Cornélius, à cause de sa vie dérégulée, fut, sans avoir exercé aucune fonction dans sa province, condamné, ou peu s'en faut, comme concussionnaire (An de R. 644). C. Vettiéus, qui s'était coupé les doigts de la main gauche pour ne point servir dans la guerre d'Italie, n'échappa pas non plus à la sévérité du sénat. Ses biens furent confisqués, lui-même fut puni d'une prison perpétuelle, et réduit à voir se consumer honteusement dans les fers une vie qu'il avait craint de perdre avec honneur sur un champ de bataille (An de R. 663).

4. Le consul M'. Curius donna un pareil exemple de sévérité. Obligé d'ordonner subitement une levée, et voyant que, dans la jeunesse, personne ne répondait à son appel, il jeta dans une urne les noms de toutes les tribus pour les tirer au sort. La tribu Pollia fut désignée la première, et, dans cette tribu, le premier nom qui sortit fut proclamé par son ordre. Le jeune homme qui le portait ne se présentant point, il fit mettre ses biens à l'encan. Celui-ci en fut averti, courut au tribunal du consul, et en appela au collège des tribuns. Alors M'. Curius déclara que la républi-

trucidatis, penates ab imis fundamentis erati sunt : cæterum Flacciana area, quum diu Penatibus vacua mansisset, a Q. Catulo Cimbricis spoliis adornata est.

Viguit in nostra civitate Ti. et C. Gracchorum summa nobilitas, ac spes amplissima : sed quia statum civitatis conati erant convellere, insepulta cadavera jacuerunt; supremisque humanæ conditionis honos filii Gracchi, et nepotibus Africani defuit : quiu etiam familiares eorum, ne quis reipublice inimicis amicus esse vellet, de robore præcipitati sunt.

2. Idem sibi tam licere P. Mucius tribunus plebis, quam senatui et populo Romano credidit, qui omnes collegas suos, qui duce Sp. Cassio id egerant, ut magistratibus non subrogatis, communis libertas in dubium vocaretur, vivos cremavit : nihil profecto hac severitate fidentius; unus enim tribunus cam pœnam novem collegis inferre ausus est, quam novem tribuni ab uno collega exigere perhorruissent.

3. Libertatis adhuc custos et vindex severitas; sed pro dignitate etiam ac pro disciplina æque gravis : M. enim Claudium senatus Corsis, quia turpem cum his pacem fecerat, dedit; quem ab hostibus non acceptum, in publica

custodia necari jussit. Semel lassa majestate imperii, quæ modis iræ pertinax vindex! factum ejus rescidit, libertatem ademit, spiritum exstinxit, corpus contumelia carceris et detestanda gemoniarum scalarum nota foedavit; atque hic quidem senatus animadversionem meruerat. Cn. autem Cornelius Scipio, Hispalli filius, prius quam mereri posset, expertus est; nam quum ei Hispania provincia sorte obvenisset, ne illuc iret, decrevit; adjecta causa, quod recte facere nesciret; itaque Cornelius propter vitæ inhonestum actum, sine ullo provinciali ministerio, tantum non repetundarum lege damnatus est. Ne in C. quidem Vettiæ, qui sinistrae manus digitos, ne bello Italico militaret, absciderat, severitas senatus cessavit; publicatis enim bonis ejus, ipsum æternis vinculis puniendum censuit, effectitque ut, quem honeste spiritum profundere in acie noluerat, turpiter in catenis consumeret.

4. Id factum imitatus M'. Curius consul, quum delectum subito edicere coactus esset, et juniorum nemo respondisset, coniectis in sortem omnibus tribubus, Pollia, quæ proxima exierat, primum nomen urna extractum citari jussit; neque eo respondente, bona adolescentis hæstæ subjecit : quod ut illi nuntiatum est, ad consuli

que n'avait que faire d'un citoyen qui ne savait pas obéir, et il vendit ses biens et sa personne (An de R. 478).

5. L. Domitius n'était pas moins ferme dans ses résolutions. Lorsqu'il gouvernait la Sicile en qualité de préteur, on apporta chez lui un sanglier d'une grosseur extraordinaire. Il se fit amener le berger qui l'avait tué, lui demanda comment il était venu à bout d'un tel animal; et apprenant qu'il s'était servi d'un épieu, il le fit mettre en croix, parce que lui-même, pour mettre fin aux brigandages qui désolaient cette province, avait défendu par un édit de porter aucune arme offensive. On dira peut-être qu'une telle sévérité touche à la cruauté. L'on peut, en effet, trouver des raisons d'appeler ainsi cet acte; mais la raison d'État ne permet pas d'accuser ce magistrat de trop de rigueur (An de R. 655).

6. C'est ainsi que la sévérité s'exerça contre des hommes; mais elle ne fut pas moins énergique dans les châtimens qu'elle infligea aux femmes mêmes. Horace venait de vaincre seul les trois Curiaces, ou plutôt, d'après les conditions du combat, tous les Albains. Revenu à Rome après cette lutte mémorable, il vit sa jeune sœur pleurer, plus amèrement qu'il ne convenait à son âge, la mort d'un des Curiaces, son fiancé. De la même épée qui venait de faire triompher son pays, il la tua, trouvant impudiques ces larmes données à un fol amour. Traduit devant le peuple pour ce crime, il fut défendu par son père. Ainsi, le trop vif attachement d'une jeune fille à la mémoire de son futur époux trouva dans un frère un vengeur impitoyable, et dans un père un rigide approbateur de cette vengeance (An de R. 87).

7. Longtemps après ce fait, le sénat déploya une justice aussi sévère, quand il chargea les consuls Sp. Postumius Albinus et Q. Marcius Philippus d'informer contre des femmes qui s'étaient rendues coupables d'inceste dans les fêtes de Bacchus. Ils en condamnèrent un grand nombre, qui furent toutes exécutées dans l'intérieur de leurs familles. L'ignominie (et elle s'étendait loin) fut effacée par la rigueur du supplice; et autant Rome avait eu à rougir de l'infâme conduite de ces femmes, autant la sévérité du châtimement lui fit d'honneur (An de R. 567).

8. Publicia, épouse du consul Postumius Albinus, et Licinia, femme de Claudius Asellus, toutes deux convaincues d'avoir empoisonné leurs maris, furent étranglées, en vertu d'une sentence de leurs parents mêmes. En présence d'un crime si manifeste, l'indignation de ces juges ne put attendre les lentes formalités de la procédure publique. Autant ils eussent marqué d'empressement à les défendre innocentes, autant ils en montrèrent à les punir coupables (An de R. 599).

9. Un horrible crime avait provoqué cette sévérité, cette vengeance. Un motif beaucoup moins grave alluma le courroux d'Égnatius Métellus, qui fit expirer son épouse sous les coups de bâton, parce qu'elle avait bu du vin; et ce meurtre, loin de lui susciter un accusateur, ne fut pas même blâmé. Chacun trouva qu'elle avait justement expié, par une punition exemplaire, la violation des lois de la sobriété: car toute femme qui fait un usage immodéré du vin ferme son cœur à toutes les vertus et l'ouvre à tous les vices.

10. Ce fut aussi un mari sévère et impitoyable

tribunal cucurrit, collegiumque tribunorum appellavit: tunc M. Curius præfatus, non opus esse eo cive reipublicæ, qui parere nesciret, et bona ejus, et ipsum vendidit.

5. Æque tenax propositi L. Domitius; nam quum Siciliam prætor regeret, et ad eum eximie magnitudinis aper allatus esset, adduci ad se pastorem, cujus manu occisus erat, jussit; interrogatumque, qui enim bestiam confecisset, postquam comperit, usum venabulo, cruci suffixit: quia ipse ad exturbanda latrocinia, quibus provincia vastabatur, ne quis telum haberet, edixerat. Hoc aliquis in fine severitatis et sævitie ponendum dixerit; disputatione enim utroque flecti potest: cæterum ratio publici imperii prætorem nimis asperum existimari non patitur.

6. Sic se in viris puniendis severitas exercuit; sed ne in feminis quidem supplicio afficiendis equiorem se egit. Horatius unus prælio trium Curiatorum, conditione pugne omnium Albanorum victor, quum ex illa clarissima acie domum repetens, sororem suam virginem Curiatii sponsi mortem profusius, quam illa ætas debebat, flentem vidisset, gladio, quo patriæ rem bene gesserat, intorem; parum pudicas ratus lacrimas, quæ præpropere amori dabantur: quem hoc nomine reum apud populum actum pater defendit. Ita paulo propensior animus puellæ ad

memoriam futuri viri, et fratrem ferocem vindicem, et vindictæ tam rigidum assensorem patrem habuit.

7. Consimili severitate senatus postea usus, Sp. Postumio Albino et Q. Marcio Philippo consulibus mandavit, ut de his, quæ sacris Bacchanalium incestu usæ fuerant, inquirent; a quibus quum multæ essent damnatæ, in omnes cognatas intra domos animadvertent; lateque patens opprobrii deformitas, severitate supplicii emendata est; quia quantum ruboris civitati nostræ mulieres turpiter se gerendo incusserant, tantum laudis graviter puniunt attulerunt.

8. Publicia autem, quæ Postumium Albinum consulem; item Licinia, quæ Claudium Asellum, viros suos, veneno necaverant, propinquorum decreto strangulatæ sunt: non enim putaverunt severissimi viri, in tam evidenti scelere longum publicæ quæstionis tempus expectandum; itaque quarum innocentium defensores fuissent, sontium maturi vindices exstiterunt.

9. Magno scelere horum severitas ad exigendam vindictam concitata est. Egnatii autem Metelli longe minori de causa, qui uxorem, quod vinum bibisset, fuste percussam interemit; idque factum non accusatore tantum, sed etiam reprehensore caruit; unoquoque existimante, optimo illam exemplo violatæ sobrietatis pœnas pendidisse; et sane quæcumque femina vini usum immoderate ap-

que C. Sulpicius Gallus ; il répudia sa femme pour s'être montrée dehors le visage découvert. La sentence était rigoureuse, mais fondée en raison : « La loi, pouvait-il lui dire, vous prescrit de ne chercher à plaire qu'à moi ; c'est pour moi que vous devez être belle ; pour moi que vous devez vous parer ; à moi que vous devez confier le secret de vos charmes ; c'est moi, enfin, que vous devez choisir pour juge de votre beauté ; tout autre regard, attiré sur vous par une provocation même innocente, ne peut que vous rendre suspecte d'une intention criminelle. »

11. Q. Antistius Vétus ne pensait pas autrement : il répudia sa femme parce qu'il l'avait vue s'entretenir mystérieusement dans la rue avec une affranchie de mauvaises mœurs. L'idée de ce qui pouvait faire naître le crime et l'entretenir émut sa colère, en l'absence même du crime, et il en tira une vengeance anticipée, aimant mieux se garantir de l'outrage que d'avoir à le punir.

12. Il faut ajouter à ces exemples celui de P. Sempronius Sophus, qui fit subir à sa femme l'humiliation du divorce, pour le seul fait d'avoir, à son insu, assisté aux jeux publics. Cette attention de nos pères à prévenir les fautes des femmes leur en ôtait jusqu'à la pensée.

DE LA SÉVÉRITÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Rome seule pourrait offrir assez d'exemples de sévérité pour l'instruction de tout l'univers ; mais le récit de quelques exemples étrangers ne sera sans doute pas sans intérêt. Les Lacédémoniens proscrivirent les livres d'Archiloque, parce qu'ils en regardaient la lecture comme contraire à la modestie et à la pudeur. Ils ne voulu-

petit, omnibus et virtutibus januam claudit, et delictis aperit.

10. Horridum C. quoque Sulpicii Galli martiale supercilium ; nam uxorem dimisit, quod eam capite aperto foris versatam cognoverat ; abscissa sententia, sed tamen aliqua ratione munita : « Lex enim, inquit, tibi meos tantum præfinit oculos, quibus formam tuam approbes ; his decoris instrumenta compara ; his esto speciosa ; horum te certiori crede notitiæ ; ulterior tui conspectus supervacua irritatione arcessitus, in suspicione et crimine hæreat necesse est. »

11. Nec aliter sensit Q. Antistius Vetus repudiando uxorem, quod illam in publico cum quadam libertina vulgari secreto loquentem viderat : nam, ut ita dicam, incunabulis et nutrimentis culpæ, non ipsa commotus culpa, ceteriorem delicto præbuit ultionem, ut potius caveret injuriam, quam vindicaret.

12. Jungendus est his P. Sempronius Sophus, qui conjugem repudii nota affectit, nihil aliud quam se ignorante ludos amam spectare. Ergo dum sic olim feminis occurratur, mens earum a delictis aberat.

DE SEVERITATE EXTERNORUM.

1. Cæterum, etsi Romanæ severitatis exemplis totus terrarum orbis instrui potest, tamen externa summam cognoscere fastidio non sit. Lacædæmonii libros Archilochi e civitate sua exportari jusserunt, quod eorum parum

rent pas que leurs enfants nourrissent leur intelligence d'une poésie qui pouvait être plus nuisible à leurs mœurs que profitable à leur esprit. Ainsi, le premier des poètes, ou du moins celui qui s'est placé à côté du plus grand, mais qui a vaît déchiré dans des satires obscènes une famille qui lui était odieuse, en fut puni par la proscription de ses vers (Av. J.-C. 687).

2. Les Athéniens condamnèrent à mort Timagoras, qui, chargé d'aller saluer le roi Darius, s'était prosterné devant lui à la façon des Perses : ils étaient indignés qu'un de leurs concitoyens eût, par de basses flatteries, prostitué l'honneur de la ville entière à la domination persane (Av. J. - C. 528).

3. Et Cambyse ne montra-t-il pas une sévérité inouïe, quand il ordonna d'écorcher vif un juge prévaricateur, et qu'ayant fait couvrir son siège de sa peau, il força le fils de s'y asseoir pour rendre la justice ? Roi et barbare, il empêcha, par ce châtement atroce et inconnu, qu'aucun juge ne se laissât désormais corrompre.

CHAPITRE IV.

DE LA DIGNITÉ DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ROMAINS.

Les hommes illustres doivent aussi une grande partie de leur gloire à la dignité de ces paroles et de ces actions dont le souvenir est à jamais gravé dans la mémoire des siècles. A cette source féconde puisons, sans parcimonie comme sans avidité, de quoi satisfaire le lecteur, en évitant que l'abondance amène la satiété.

verecundam ac pudicam lectionem arbitrabantur ; noluerunt enim ea liberorum suorum animos imbui, ne plus moribus noceret, quam ingenii prodesset : itaque maximum poetam, aut certe summo proximum, quia domum sibi invisam obscœnis maledictis laceraverat, carminum exsilio multarunt.

2. Athenienses autem Timagoram, inter officium salutationis Darium regem more gentis illius adulatum, capitali supplicio affecerunt ; unius civis humilibus blanditiis totius urbis suæ decus Persicæ dominationi submissum graviter ferentes.

3. Jam Cambyses inusitatæ severitatis, qui mali cujusdam judicis ex corpore pellem detractam, sellæ intendi, in eaque filium ejus judicaturum considerare jussit : cæterum et rex, et barbarus, atroci ac nova pœna judicis, ne quis postea corrumpi iudex posset, providit.

CAPUT IV.

DE GRAVITER DICTIS AUT FACTIS A ROMANIS.

Magnam et bonam laudis partem in claris viris etiam illa vindicant, quæ aut ab his graviter dicta, aut facta pertinax memoria viribus æternis comprehendit : quorum ex abundantia copia, nec parca nimis, nec rursus avida manu, quod magis desiderio satisfaciat, quam satiæti abundet, hauriamus.

1. Le désastre de Cannes avait jeté la consternation dans Rome, et le salut de la république ne tenait plus qu'à un fil; tout dépendait de la fidélité de nos alliés. Pour les attacher plus fortement à la défense de notre cause, la majorité du sénat était d'avis d'admettre dans son sein les principaux chefs des Latins. Annius le Campanien prétendait même que l'un des deux consuls devait être élu à Capoue : tels étaient la faiblesse et l'épuisement de l'empire. Alors Manlius Torquatus, fils de celui qui avait défait les Latins dans une mémorable bataille près du Vésèris, déclara, d'une voix solennelle, que le premier des alliés qui oserait opiner avec les sénateurs périrait sur-le-champ de sa main. Cette menace d'un seul homme rendit aux Romains abattus leur ancien courage, et empêcha la fière Italie de partager avec nous les droits de cité romaine. Comme les armes du père, les paroles du fils obligèrent les Latins de se soumettre (An de R. 537).

Un pareil exemple de dignité fut donné par un autre Manlius. La république était unanime pour le créer consul; il s'excusa sur la faiblesse de ses yeux; et comme on insistait, « Romains, dit-il, cherchez pour ces fonctions un autre citoyen; car si vos suffrages me les imposent, nous ne pourrions réciproquement souffrir, moi vos mœurs, vous mon autorité. » Si l'homme privé avait un ton si imposant, qu'eût donc été le magistrat armé des faisceaux consulaires? (An de R. 542).

2. Scipion Émilien ne montra pas moins d'énergie et de dignité, soit devant le sénat, soit devant le peuple. Élu censeur avec Mummius, citoyen d'une naissance illustre, mais de mœurs efféminées, il dit à la tribune « que sa censure ré-

pondrait à la majesté de la république, comme si ses concitoyens lui avaient donné un collègue, ou ne lui en avaient pas donné » (An de R. 611).

Il s'était élevé devant lui, au sénat, une contestation entre les consuls Ser. Sulpicius Galba et Aurélius Cotta, lesquels aspiraient concurremment à être envoyés en Espagne contre Viriathé; et les sénateurs, fort partagés de sentiments, attendaient tous que Scipion fût connaître son opinion. « Mon avis est, dit-il, qu'on n'y envoie aucun des deux, parce que l'un n'a rien, et que rien ne suffit à l'autre. » Il regardait l'indigence et la cupidité comme des conseillers également dangereux dans l'exercice d'un pouvoir sans bornes. Ce seul mot les empêcha l'un et l'autre d'être envoyés dans cette province (An de R. 609).

3. C. Popilius avait été député par le sénat auprès d'Antiochus, pour lui défendre de continuer la guerre opiniâtre qu'il faisait à Ptolémée. A son arrivée, ce prince le reçut avec empressement, et lui tendit la main de l'air le plus amical. Mais Popilius, au lieu de lui présenter la sienne, lui remit la lettre qui contenait le décret du sénat. Antiochus, après l'avoir lue, dit qu'il en conférerait avec ses amis. Popilius, indigné de cet ajournement, traça sur le sable, avec une baguette, une ligne autour du roi : « Il faut, dit-il, qu'avant de sortir de ce cercle, vous me donniez une réponse à porter au sénat. » Non, ce n'était pas un ambassadeur qui parlait à Antiochus, c'était le sénat même qui se parlait devant lui. Aussi le roi déclara-t-il aussitôt qu'il ne donnerait plus à Ptolémée aucun sujet de plainte; et ce fut alors seulement que Popilius, en lui prenant la main, le reconnut pour allié. Combien

1. Civitate nostra Cannensi clade perculsa, quum admodum tenui filo suspensa reipublicæ salus ex sociorum fide penderet, ut eorum animi ad imperium Romanum tuendum constantiores essent, majori parte senatus principes Latinorum in ordinem suum sublegi placebat; Annius autem Campanus etiam consulem alterum Capuæ creari debere asseverabat : sic contusus et æger Romani imperii spiritus erat. Tunc Manlius Torquatus, filius ejus qui Latinos apud Vesperim inclyta pugna fuderat, quam poterat clara voce denunciavit, si quis sociorum inter patres conscriptos sententiam dicere ausus esset, continuo eum se interempturum. Hæc unus minæ, et Romanorum languentibus animis calorem pristinum reddiderunt, et Italiam ad jus civitatis nobiscum exæquandum consurgere passæ non sunt : namque ut patris armis, ita verbis filii fracta cessit.

Par illius quoque Manlii gravitas, cui quum consulatus omnium consensu deferretur, eumque sub excusatione adversæ valetudinis oculorum recusaret, instantibus cunctis, Alium, inquit, Quirites, quærite, ad quem hunc honorem transferatis; nam si me gerere eum coegeritis, nec ego mores vestros ferre, nec vos meum imperium perpeti poteritis. Si privati tam ponderosa vox, quam graves fasces consulis extitissent!

2. Nihilò segnior Scipionis Æmilianj aut in curia, aut

in concione gravitas : qui quum haberet consortem censuræ Mummius, ut nobilem, ita enervis vitæ, pro rostris dixit, se ex majestate reipublicæ omnia gesturum, si sibi cives vel dedissent collegam, vel non dedissent!

Idem, quum Ser. Sulpicius Galba et Aurelius Cotta consules in senatu contenderent, uter adversus Viriathum in Hispaniam mitteretur, ac magna inter patres conscriptos dissensio esset; omnibus, quoniam ejus sententia inclinaretur, exspectantibus : Neutrum, inquit, mihi mitti placet, quia alter nihil habet, alteri nihil est satis; æque malam licentis imperii magistrum judicans inopiam, atque avaritiam. Quo dicto, ut neuter in provinciam mitteretur, obtinuit.

3. C. vero Popilius a senatu legatus ad Antiochum missus, ut bello se, quo Ptolemæum lacebatur, abstineret, quum ad eum venisset, atque is prompto animo et amicissimo vultu dextram ei porrexisset, invicem ei suam porrigere noluit, sed tabellas senatusconsultum continentes tradidit, quas ut legit Antiochus, dixit se cum amicis colloquuturum : indignatus Popilius, quod aliquam moram interposuisset, virga solum, quo insistebat, denotavit, et, Prius, inquit, quam hoc circulo excedas, da responsum, quod senatui referam. Non legatum loquutum, sed ipsam Curiam ante oculos positam crederes.

est puissante cette mâle dignité de caractère et de langage! En un instant la Syrie tremble et l'Égypte est sauvée (An de R. 585).

4. Quant à P. Rutilius, je ne sais ce que je dois louer d'abord, de ses paroles ou de ses actions; car les unes et les autres attestent une admirable vigueur. Comme un de ses amis, auquel il refusait une chose injuste, lui disait, plein d'indignation: « Qu'ai-je besoin de votre amitié, si vous ne faites pas ce que je vous demande? » — « Et moi, lui répliqua Rutilius, qu'ai-je besoin de la vôtre, s'il faut que je fasse pour vous ce qui est contraire à l'honneur? » Les actions de Rutilius ne démentaient point ses paroles. Traduit en justice par la jalouse haine d'un des ordres de l'État, plutôt que pour aucun crime, il ne prit point l'habit de deuil des accusés, il ne quitta pas les insignes de sénateur, il ne tendit pas vers les genoux de ses juges des mains suppliantes, il ne dit rien qui pût ternir l'éclat de sa vie passée; il fit voir, enfin, que le péril, loin d'être l'écueil de sa dignité, en était une glorieuse épreuve. Quoique le triomphe de Sylla lui rouvrit les portes de sa patrie, il resta en exil pour ne rien faire contre les lois. Aussi le surnom d'*heureux* convenait-il mieux aux vertus de ce citoyen irréprochable qu'aux victoires d'un ambitieux effréné. Sylla usurpa ce titre, Rutilius le mérita (An de R. 660).

5. M. Brutus, qui tua ses vertus en tuant le père de la patrie (car le même coup les anéantit et livra sa mémoire à une exécration éternelle), Brutus, au moment de livrer sa dernière bataille, répondit à quelques-uns de ses amis qui voulaient

le dissuader de combattre; « C'est avec confiance que je marche à l'ennemi; car aujourd'hui tout ira bien, ou je n'aurai plus à m'inquiéter de rien. » Il croyait donc ne pouvoir vivre sans la victoire, ni mourir sans trouver la sécurité (An de R. 711).

DE LA DIGNITÉ DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Le nom de Brutus me rappelle une réponse pleine de dignité, qui fut faite en Espagne à D. Brutus. Presque toute la Lusitanie s'était rendue à lui; la seule ville de Cinninia s'opiniâtrait à soutenir la guerre. Brutus lui ayant fait proposer de se racheter à prix d'argent, les assiégés répondirent, comme d'une seule voix, à ses députés: « Nos pères nous ont laissé du fer pour défendre la patrie, et point d'or pour acheter la liberté d'un général cupide. » Certes, il est mieux convenu à des Romains de tenir un pareil langage que de l'entendre (An de R. 617).

2. La nature seule inspira cette réponse énergique: hâtons-nous d'en citer une de Socrate, cet illustre soutien de la philosophie grecque. Lorsqu'il fut cité devant le tribunal d'Athènes, Lysias lui lut un plaidoyer qu'il avait composé pour sa défense, et dans lequel il lui faisait tenir un langage humble et suppliant, qui devait conjurer l'orage dont il était menacé. « Je te prie, lui dit Socrate, de remporter ton discours; car si je pouvais me résoudre à le prononcer, fût-ce dans les plus lointaines solitudes de la Scythie, je me croirais digne de la mort. » Il ne voulut point de la vie au prix de sa dignité; et il aima

Continuo enim rex affirmavit fore, ne amplius de se Ptolemæus quereretur; ac tum demum Popilius manum ejus tamquam socii apprehendit. Quam efficax est animi sermoneque abscessa gravitas! eodem momento Syriæ regnum terruit, Ægypti textit.

4. P. autem Rutillii verba prius an facta æstitem, nescio; nam utrisque æque admirabile inest robur. Quam amici cujusdam injuslæ rogationi resisteret, atque is per summam indignationem dixisset: *Quid ergo, inquit, mihi opus est amicitia tua, si quod rogo, non facis?* respondit, *Immo quid mihi tua, si propter te aliquid inhonesto facturum sum?* Illic voci consentanea illa opera, quod magis ordinum dissensione, quam ulla culpa sua reus factus, nec obsoletam vestem induit, nec insignia senatoris deposuit, nec supplices ad genua judicum manus tetendit, nec dixit quidquam splendore præteritorum annorum humilior; effecitque, ut periculum non impedimentum gravitatis ejus esset, sed experimentum: atque etiam quum ei redditum in patriam Sullana victoria præstaret, in exilio, ne quid adversum leges faceret, remansit: quapropter *Felicitatis* cognomen justius quis moribus gravissimi viri, quam impotentis armis assignaverit; quod quidem Sulla rapuit, Rutilius meruit.

5. M. Brutus suarum prius virtutum, quam patriæ parentis parricida, uno enim facto et illas in profundum præcipitavit, et omnem sui nominis memoriam inexpliabili

detestatione perdidit, ultimum prælium inurus, verbis quibusdam, *id committi oportere: Fidenter, inquit, in aciem descendo; hodie enim aut recte erit, aut nihil curabo.* Præsumperat videlicet, neque vivere sine victoria, neque mori sine securitate posse.

DE GRAVITER DICTIS AUT FACTIS AB EXTERNIS.

1. Cujus mentio mihi subjicit, quod adversus D. Brutum in Hispania graviter dictum est, referre: nam quum se ei tota pæne Lusitania dedidisset, ac sola gentis ejus urbs Cinninia pertinaciter arma retineret, tentata redemptione, propemodum uno ore legatis Bruti respondit, *Ferum sibi a majoribus, quo urbem fuerentur; non curam, quo libertatem ab imperatore avaro emerent, relicta.* Melius sine dubio istud nostri sanguinis homines dicent, quam audiissent.

2. Sed illos quidem natura in hæc gravitatis vestigia deduxit: Socrates autem, Græcæ doctrinæ clarissimum columen, quum Athenis causam diceret, defensionemque ei Lysias a se compositam, qua in judicio uteretur, recitasset, demissam et supplicem, imminenti que procelle accommodatam, *Aufer, inquit, quæso, istam; nam ego si adduci possem, ut eam in ultima Scythiæ solitudine perorarem, tum me ipse morte multandum concederem.* Spiritum contempsit, ne careret gravitate; maluitque Socrates exstingui, quam Lysias superesse.

mieux mourir en Socrate que de vivre en Ly-
sias (Av. J.-C. 399).

3. Alexandre, aussi fameux par ses victoires que Socrate par sa sagesse, fit la belle et noble réponse que l'on va lire. Darius, après avoir fait, dans deux batailles, l'expérience de sa valeur, lui offrit la partie de son royaume située en deçà du mont Taurus, avec la main de sa fille et une dot d'un million de talents (1). « Si j'étais Alexandre, lui dit Parménion, j'accepterais ces offres. » — « Et moi aussi, répondit le roi, si j'étais Parménion. » Parole vraiment digne des deux victoires précédentes, et qui en méritait une troisième (2), que les dieux lui donnèrent (Av. J.-C. 331).

4. C'est là le langage d'un prince magnanime, au faite de la prospérité. Celui des députés de Lacédémone à son père, quand ils voulurent le convaincre de la triste nécessité où il réduisait leur courage, nous les montre plus fiers que dignes d'envie. Comme il voulait imposer à leur patrie des charges intolérables, ils lui déclarèrent que, s'il persistait à leur dicter des conditions plus dures que la mort, ils choisiraient la mort (Av. J.-C. 352).

5. Il y a encore beaucoup de dignité dans ce mot d'un Spartiate. Aussi distingué par sa vertu que par sa naissance, il s'était vu préférer tous ses concurrents dans la demande d'une magistrature : « Je me réjouis, dit-il, de ce que ma patrie possède des citoyens meilleurs que moi. » Un tel langage rendit le refus aussi glorieux que l'eût été l'honneur même.

(1) Avec le petit talent, cette somme était de 2,000,000 fr. ; avec le grand, de 2,000,400,000 fr. somme exorbitante. — (2) La victoire d'Arbelles, qui livra la Perse à Alexandre.

3. *Quantus hic in sapientia, tantus in armis Alexander illam vocem nobiliter edidit; Dario enim uno jam et altero praelio virtutem ejus experto, atque ideo partem regni Tauro tenus monte, et filiam in matrimonium cum decies centum millibus talentum pollicente, quum Parmenion dixisset, se, si Alexander esset, usurum conditione; respondit: Et ego uterer, si Parmenion essem. Vocem duabus victoriis respondentem, dignamque cui tertia, si cut evenit, tribueretur.*

4. *Atque hæc quidem animi magnifici et prosperi status: illa vero, qua legati Lacedæmoniorum apud patrem ejus miseram fortitudinis suæ conditionem testati sunt, gloriosior quam optabilior; intolerabilibus enim oneribus civitatem eorum implicantem, si quid morte gravius imperare perseveraret, mortem se prælaturos, responderunt.*

5. *Nec parum grave Spartani cujusdam dictum: siquidem nobilitate et sanctitate præstans, et in petitione magistratus victus, maximæ sibi lætitiæ esse prædicavit, quod aliquos patria sua se meliores viros haberet; quo responso repulsam honori adæquavit.*

CHAPITRE V.

DE LA JUSTICE, CHEZ LES ROMAINS.

Il est temps de pénétrer aussi dans l'auguste sanctuaire de la justice, où se pèsent, avec un religieux scrupule, le mérite et l'équité de nos actions; où l'on rend hommage à la modestie; où la passion le cède à la sagesse; où rien n'est réputé utile de ce qui peut blesser l'honneur. Entre toutes les nations de la terre, le premier, le plus sûr modèle de cette vertu, c'est Rome.

1. Camille étant consul et faisant le siège de Falérie, un maître d'école, chargé de l'instruction de plusieurs enfants des plus nobles familles de cette ville, les mena hors des murs, sous le prétexte d'une promenade, et les conduisit dans le camp des Romains. Nul doute que, voyant cette jeunesse en notre pouvoir, les Falisques ne renoncassent à leur résistance opiniâtre, et ne se soumissent à notre général. Mais le sénat fut d'avis de renvoyer ces enfants dans leur patrie, et de leur livrer leur maître enchaîné, pour qu'ils le fissent marcher devant eux à coups de verges. Cet acte de justice nous gagna l'amitié de ce peuple, dont on n'avait pu forcer les murailles; et, plutôt vaincu par la générosité que par les armes, il nous ouvrit ses portes. (An de R. 308). Cette même ville se révolta plusieurs fois encore; mais, toujours malheureuse, elle se rendit enfin au consul Q. Lutatius. Le peuple romain voulait sévir contre elle; mais lorsque Papirius, qui avait, par ordre du consul, écrit de sa main les articles de la capitulation, eut fait observer à l'assemblée que Falérie s'était mise, non sous la domination, mais sous la protection de Rome, le peuple s'adoucit, oublia

CAPUT V.

DE JUSTITIA ROMANORUM.

Tempus est justitiæ quoque sancta penetralia adire, in quibus semper æqui ac probi facti respectus religiosus cum observatione versatur: et ubi studium verecundiæ est, et cupiditas rationi cedit, nihilque utile, quod parum honestum videri possit, ducitur; ejus autem præcipuum et certissimum inter omnes gentes nostra civitas exemplum est.

1. *Camillo consule Falerios circumsedente, magister ludi plurimos et nobilissimos inde pueros, velut ambulandi gratia deductos, in castra Romanorum perduxit; quibus interceptis, non erat dubium quin Falisci deposita belli gerendi pertinacia, tradituri se nostro imperatori essent. Ea re senatus censuit, ut pueri vincuntur magistrum virgis cadentes in patriam remitterentur. Qua justitia animi eorum sunt capti, quorum moenia expugnari non poterant; namque Falisci, beneficio magis quam armis victi, portas Romanis aperuerunt. Eadem civitas aliquoties rebellando, semperque adversis contusa præliis, tandem se Q. Lutatio consuli dedere coacta est: adversus quam sævire cupiens populus Romanus, postquam a Papirio, cuius manu, jubente consule, verba deditionis scripta erant,*

tout ressentiment, et, n'écoulant plus que sa justice, il résista aux emportements de la haine, si difficiles à réprimer, comme aux séductions de la victoire, toujours prête à conseiller des excès (An de R. 512). P. Claudius avait vendu comme esclaves les prisonniers faits à Camérinum, dans une expédition entreprise sous sa conduite et sous ses auspices. Le trésor était donc enrichi et le territoire augmenté; mais le peuple, qui avait des doutes sur la bonne foi du général dans cette opération, voulut qu'on recherchât avec le plus grand soin tous ces Camériniens; puis il les racheta, leur assigna un emplacement sur l'Aventin pour y bâtir des habitations, et il leur restitua ce qu'ils possédaient. Il leur donna même de l'argent, non pour construire une salle d'assemblée, mais pour élever des temples et faire des sacrifices. Grâce à ce noble amour de la justice, les Camériniens purent se féliciter d'une ruine qui était pour eux la source d'une vie nouvelle (An de R. 485).

Ce que j'ai raconté jusqu'ici est connu de Rome et des nations voisines; ce qui suit l'est de tout l'univers. Timocharès d'Ambracie offrit au consul Fabricius de faire empoisonner Pyrrhus par son fils, premier échanson de ce prince. Le sénat, informé de cette proposition, envoya des députés à Pyrrhus pour l'avertir de se précautionner contre des attentats de ce genre. Pouvait-il oublier qu'une ville fondée par le fils de Mars doit combattre avec les armes, non avec le poison? Mais il ne nomma point Timocharès; et cette conduite des sénateurs était doublement équitable, en ce qu'ils ne voulurent ni se défaire d'un ennemi par un moyen odieux, ni

doctus est, Faliscos non potestati, sed fidel se Romanorum commississe, omnem iram placida mente deposuit, pariterque et viribus odii, non sane facile vinci assuetis, et victoriæ obsequio, quæ promptissime licentiam subministrat, ne justitiæ suæ decasset, obstilit. Idem, quum P. Claudius Camarinos, ductu atque auspiciis suis captos, sub hasta vendidisset, et si ararium pecunia; fines agris auctos animadvertibat, tamen, quia parum liquida fide id gestum ab imperatore videbatur, maxima cura conquisitos redemit, iisque habitandi gratia locum in Aventino assignavit, et prædia restituit: pecuniam etiam non ad curiam, sed ad sacraria ædificanda, sacrificiaque faciendâ tribuit; justitiæque promptissimo tenore effecit, ut exitio suo lætari possent, quia sic renati erant.

Moenibus nostris, et finitimis regionibus, quæ adhuc retuli; quod sequitur, per totum terrarum orbem manavit: Timochares Ambraciensis Fabricio consuli pollicitus est, se Pyrrhum veneno per filium suum, qui potionibus ejus præerat, necaturum: ea res quum ad senatum esset delata, missis legatis Pyrrhum monuit, ut adversus hujus generis insidias cautius se gereret; memor, urbem a filio Martis conditam armis bella, non venenis, gerere debere. Timocharis autem nomen suppressit, utroque modo æquitatem amplexus: quia nec hostem malo exemplo tollere, neque eum, qui bene mereri paratus fuerat, prodere voluit.

trahir un homme qui s'était offert à servir ainsi la république (An de R. 475).

2. On vit aussi quatre tribuns du peuple donner à la fois le plus bel exemple de justice. C. Atratinus, sous lequel ils avaient, à l'affaire de la Verrugue, réparé, avec d'autres cavaliers, le désordre de notre armée qui pliait sous les efforts des Volsques, fut cité devant le peuple par L. Hortensius, un de leurs collègues. Ils jurèrent, du haut de la tribune, de prendre aussitôt le deuil, et de le garder tout le temps que leur général resterait en état d'accusation. Ces généreux jeunes gens, après avoir, au prix de leur sang, défendu sur le champ de bataille ses jours menacés, ne purent souffrir de le voir exposé, sous la toge, au plus grand danger, tandis qu'eux-mêmes conservaient les insignes de leur pouvoir. Touchée de cet acte de justice, l'assemblée contraignit Hortensius à se désister de sa poursuite (An de R. 331).

3. Le peuple ne se montra pas moins juste dans la circonstance suivante. Tib. Gracchus et C. Claudius avaient exaspéré la plupart des citoyens, par leur sévérité excessive dans l'exercice de la censure. Le tribun P. Rutilius les cita devant le peuple, sous l'accusation de crime d'État. Il n'était pas seulement l'organe de la haine commune, il était encore animé contre eux d'un sentiment personnel de vengeance, parce qu'ils avaient forcé un de ses parents à démolir un mur qui avançait sur la voie publique. Le jour du jugement, comme beaucoup de centuries de la première classe condamnaient ouvertement Claudius, et qu'elles paraissaient s'accorder toutes pour absoudre Gracchus, celui-ci déclara

2. Summa justitia in quatuor quoque tribunis plebis eodem tempore conspecta est; nam quum C. Atratinus, sub quo duce aciem nostram apud Verruginem, a Volsis inclinatam cum cæteris equitibus correxerat, diem ad populum L. Hortensius collega eorum dixisset, pro rostris juraverunt, in squalore se esse, quoad imperator ipsorum reus esset futurus. Non enim sustinuerunt egregii juvenes, cujus armati periculum vulneribus et sanguine suo defenderant, ejus togati ultimum discrimen, potestatis insignia retinentes intueri; qua justitia mota concie, actione Hortensium desistere coegit.

3. Nec se etiam aliter eo facto, quod sequitur, exhibuit: quum Ti. Gracchus, et C. Claudius, ob nimis severe gestam censuram, majorem civitatis partem exasperasset, diem his P. Rutilius tribunus plebis perduellionis ad populum dixit, præter communem consternationem privata etiam ira accensus; quia necessarium ejus ex publico loco parietem demoliri jusserant: quo in judicio primæ classis permultæ centuriæ Claudium aperte damnabant; de Gracchi absolute universæ consentire videbantur: qui clara voce juravit, si de collega suo gravius esset judicatum, in factis paribus se eandem cum illo penam exsilii subiturum; eaque justitia tota illa tempestas ab utriusque fortunis et capite depulsa est; Claudium enim populus absolvit; Graccho causæ dictionem tribunus Rutilius remisit.

d'une voix ferme que, si l'on rendait contre son collègue une sentence trop rigoureuse, il était décidé, puisqu'ils avaient agi de concert, à partager avec lui la peine de l'exil. Ce trait d'équité détourna l'orage qui menaçait leur tête et leur fortune à tous deux. Le peuple acquitta Claudius, et le tribun Rutilius retira son accusation contre Gracchus (An de R. 584).

4. Le collége des tribuns se fit aussi beaucoup d'honneur, lorsque L. Cotta, l'un de ses membres, se retranchant derrière l'inviolabilité de son pouvoir pour ne point payer ses dettes, ses collègues décrétèrent que, faute par lui de payer en espèces ou de donner caution, ils soutiendraient ceux de ses créanciers qui l'actionneraient. C'était, à leurs yeux, le comble de l'injustice, de faire servir l'autorité du magistrat à protéger la mauvaise foi du particulier. Ainsi Cotta, qui s'était réfugié dans le tribunal comme dans un asile inviolable, en fut arraché par la justice tribunitienne (An de R. 599).

5. Je passe à un autre exemple également mémorable. Le tribun Cn. Domitius avait appelé en jugement devant le peuple M. Scaurus, le premier citoyen de l'État, dans le seul but de se donner de la célébrité par son triomphe, si la fortune le secondait; ou, s'il échouait, par cette lutte même avec un si grand personnage. Il poursuivait son dessein avec la plus vive ardeur, quand un esclave de Scaurus vint le trouver la nuit, s'engageant à lui fournir une foule de graves accusations contre son maître. Mais il y avait à la fois dans Domitius l'ennemi de l'accusé et Domitius lui-même; qui jugèrent diversement cette infâme délation. La justice l'emporta sur la haine : le tribun ferma aussitôt l'oreille à la dénonciation, imposa silence au traître, et le fit reconduire chez Scaurus. Un tel accusateur mé-

ritait bien, sinon l'amitié, au moins les éloges de celui qu'il accusait. Aussi le peuple récompensa-t-il les autres vertus de Domitius et ce noble procédé, en le faisant successivement consul, censeur, souverain pontife (An de R. 650).

6. L. Crassus, dans une épreuve semblable, montra la même équité. Il avait accusé C. Carbon, avec toute l'animosité d'un implacable ennemi. Mais un esclave de ce dernier lui ayant apporté les tablettes de son maître, lesquelles contenaient beaucoup de choses qui eussent rendu sa perte certaine, il les lui renvoya sans les décheter, avec l'esclave chargé de chaînes. Quelle force ne devons-nous pas supposer à la justice qui régnait alors entre les amis, quand nous la voyons régner avec tant d'empire entre les accusateurs mêmes et les accusés! (A. de R. 634.)

7. L. Sylla tenait moins à sa vie qu'à la mort de Sulpicius Rufus, qui, étant tribun, n'avait cessé de le poursuivre avec fureur. Toutefois, quand il sut, après l'avoir proscrit, qu'un esclave avait trahi le secret de sa retraite dans une maison de campagne, il affranchit ce parricide, pour demeurer fidèle à son édit; et il le fit aussitôt précipiter de la roche Tarpéienne, couvert du bonnet de liberté, fruit de sa scélératesse. Vainqueur d'ailleurs impitoyable, il montra, dans cet acte d'autorité, une justice exemplaire (An de R. 665).

DE LA JUSTICE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Mais ne nous faisons pas accuser d'oublier les exemples de justice donnés par les étrangers. Pittacus de Mitylène, à qui ses exploits avaient à un tel point mérité la reconnaissance de ses concitoyens, ou ses vertus leur confiance, qu'ils lui déférèrent l'autorité royale, exerça ce pouvoir

4. Magnam laudem et illud collegium tribunorum tulit, quod, quum unus ex eo L. Cotta fiducia sacrosanctæ potestatis creditoribus suis nollet satisfacere, decrevit, si neque solveret pecuniam, neque daret cum quo sponsio fieret, se appellantis eum creditoribus auxilio futurum; iniquum ratum, majestatem publicam privatæ perfidiæ obtentui esse: itaque Cottam, in tribunatu quasi in aliquo sacrario latentem, tribunitia inde justitia extraxit.

5. Cujus ut ad alium æque illustrem actum transgrediar, Cn. Domitius, tribunus plebis, M. Scaurum principem civitatis in judicium populi devocavit: ut, si fortuna adspicisset, ruina; sin minus, certe ipsa obrectatione amplissimi viri incrementum claritatis apprehenderet; cujus opprimendi quum summo studio flagraret, servus Scauri ad eum noctu pervenit, instructurum se ejus accusationem multis et gravibus domini criminibus promittens. Erat in eodem pectore inimicus, et Domitius, diversa æstimatione nefarium indicium perpendens; justitia vicit odium: continuo enim et suis auribus obseratis, et indicis ore clauso, ductum ad Scaurum jussit. Accusatorem etiam reo suo, ne dicam diligendum, certe laudandum: quem populus cum

propter alias virtutes, tum hoc nomine libentius et consulem, et censorem, et pontificem maximum fecit.

6. Nec aliter se L. Crassus in eodem justitiæ experimento gessit. C. Carbonis nomen infesto animo, utpote inimicissimi sibi, detulerat; sed tamen scrinium ejus, a servo allatum ad se, complura continens, quibus facile opprimi posset, ut erat signatum, cum servo calenato ad eum remisit. Quo pacto igitur inter amicos viguisse tunc justitiam credimus, quum inter accusatores quoque et reos tantum virium obtinuisse videamus?

7. Jam L. Sulla non se tam incolumem, quam Sulpicium Rufum perditum voluit, tribunitio furore ejus sine ullo fine vexatus: cæterum quum eum proscriptum, et in villa latentem a servo proditum comperisset, manumissum parricidam, ut fides edicti sui exstaret, præcipitari protinus saxo Tarpeio cum illo scelere parto pileo jussit: victor alioquin insolens, hoc imperio justissimus.

DE JUSTITIA EXTERNORUM.

1. Verum ne alienigenæ justitiæ oblitri videamur, Pittacus Mitylæncus, cujus aut meritis tantum cives debuerunt,

tant que dura leur guerre contre les Athéniens (1), pour la possession du promontoire de Sigée; mais dès que ses victoires eurent assuré la paix, il abdiqua, malgré les instances des Mityléniens, ne voulant pas rester leur maître plus longtemps que ne l'exigeaient les besoins de la république. Il fit plus : comme ils voulaient lui donner la moitié du pays reconquis, il refusa cette honteuse faveur, qui eût diminué la gloire de son courage en raison même de l'étendue de territoire qui en eût été le prix (Av. J.-C. 635).

2. Il faut maintenant que, de deux hommes célèbres, j'expose la politique de l'un, pour montrer la justice de l'autre. Thémistocle, après avoir fait prendre aux Athéniens la détermination salutaire de se réfugier sur leur flotte, après avoir chassé de la Grèce le roi Xerxès et ses armées, travaillait à relever les ruines de sa patrie. Il voulait lui rendre son premier éclat, et préparait, par des ressorts cachés, les moyens de lui donner l'empire de la Grèce. Un jour enfin, il dit en pleine assemblée qu'il avait conçu et arrêté un tel plan, que, si la fortune en permettait l'entière exécution, rien ne serait comparable à la grandeur et à la puissance du peuple athénien; mais qu'il n'était pas à propos de le divulguer; et il demanda qu'on désignât un citoyen auquel il pût le communiquer secrètement. Aristide fut nommé. Quand ce dernier eut appris que le dessein de Thémistocle était d'incendier la flotte lacédémonienne, retirée tout entière dans le port de Gythée, et dont la destruction devait livrer à sa patrie l'empire de la mer, il vint à la tribune, et déclara que ce que voulait Thémistocle était

(1) Dix ans.

aut moribus crediderunt, ut suis ei suffragiis tyrannidem deferrent, tamdiu illud imperium sustinuit, quamdiu bellum de Sigæo cum Atheniensibus gerendum fuit: postquam autem pax victoria parta est, continuo reclamantibus Mitylenæis deposuit; ne dominus civium ultra, quam reipublicæ necessitas exegerat, permaneret; atque etiam, quum recuperati agri dimidia pars consensu omnium offerretur, avertit animum ab eo munere; deforme judicans, virtutis gloriam magnitudine prædæ minnere.

2. Alterius nunc mihi prudentia referenda est, ut alterius repræsentari justitia possit: quum saluberrimo consilio Themistocles migrare Athenienses in classem coegisset, Xerxeque rege, et copiis ejus Græcia pulsas, ruinas patriæ in pristinum habitum reformaret, et opes clandestinis mollitionibus, ad principatum Græciæ capessendum, nutrirer, in concione dixit: « habere se rem deliberatione sua provisam, quam si fortuna ad effectum perducere passus esset, nihil majus, aut potentius Atheniensi populo futurum, sed eam vulgari non oportere: postulavitque, ut aliquis sibi, cui illam tacite exponeret, daretur. » Datus est Aristides: is postquam cognovit, classem illum Lacædæmoniorum, quæ tota apud Gythæum subducta erat, velle incendere, ut, ea consumpta, dominatio maris ipsius cederet; processit ad cives, et retulit, Themistoclem, ut

avantageux, mais injuste. Aussitôt l'assemblée s'écria tout d'une voix qu'il ne pouvait y avoir d'utilité sans justice, et elle enjoignit sur-le-champ à Thémistocle de renoncer à son projet (Av. J.-C. 476).

3. Rien de plus énergique encore que les traits de justice qui suivent. Zaleucus avait donné aux Locriens les lois les plus salutaires et les plus utiles. Son fils, condamné pour crime d'adultère, devait, d'après ces mêmes lois, avoir les deux yeux crevés: toute la ville voulait, en considération du père, faire grâce à ce jeune homme de cette peine rigoureuse. Zaleucus résista quelque temps; mais, à la fin, vaincu par les prières du peuple, il se creva un œil, puis il en creva un à son fils, et tous deux conservèrent ainsi l'usage de la vue. Il satisfît donc, par ce châtement, à la lettre de la loi, et il sut, par un admirable tempérament d'équité, concilier la tendresse du père avec la justice du législateur.

4. Mais un trait de justice de Charondas de Thurium atteste encore plus de vigueur et d'inflexibilité. La sédition et la violence ensanglantèrent souvent les assemblées de ses concitoyens: il avait mis fin à ces désordres, en ordonnant par une loi de tuer sur-le-champ quiconque y entretrait armé. Quelque temps après, il revenait chez lui d'une campagne éloignée, l'épée à la ceinture, lorsque l'assemblée fut subitement convoquée; et il s'y rendit comme il était. Un de ceux qui se trouvaient près de lui l'avertit qu'il violait sa propre loi. « Eh bien, dit-il, je vais la sanctionner; » et aussitôt, tirant son épée, il se la plongea dans la poitrine. Il pouvait ou dissimuler sa faute, ou la rejeter sur l'inadvertance; il aima mieux

utile consilium, ita minime justum animo volvere. E vestigio universa concio quod sequum non videretur, se expedire quidem proclamavit, ac protinus Themistoclem incepto desistere jussit.

3. Nihil illis etiam justitiæ exemplis fortius: Zaleucus, urbe Locrensium a se saluberrimis atque utilissimis legibus munita, quum filius ejus adulterii crimine damnatus, secundum jus ab ipso constitutum, utroque oculo carere deberet, ac tota civitas in honorem patris pœnæ necessitatem adolescentulo remitteret, aliquamdiu repugnavit; ad ultimum precibus populi evictus, suo prius, deinde filii oculo eruto, usum videndi utriusque reliquit: ita debitum supplicii modum legi reddidit; æquitatis admirabili temperamento, se inter misericordem patrem, et justum legislatorem partitus.

4. Sed aliquanto Charondæ Thurii præfractior atque abscurior justitia: ad vim et cruorem usque seditiosas conciones civium pacaverat, lege cavendo, ut, si quis eas cum ferro intrasset, continuo interficeretur; interjecto deinde tempore, ex longinquo rure gladio cinctus domum repetens, subito indicta concione, sicut erat, in eam processit, ab eoque, qui proxime constiterat, solutæ a se legis suæ admonitus: *Idem ego illam, inquit, sanciam;* ac protinus ferro, quod habebat, dextrico

faire un exemple, pour mettre la justice à l'abri de la fraude.

CHAPITRE VI.

DE LA FOI PUBLIQUE, CHEZ LES ROMAINS.

Après la Justice, dont je viens de présenter l'image, la Bonne Foi, divinité auguste, nous tend sa main protectrice, gage inviolable de la sûreté des mortels. Elle a toujours régné dans Rome, et toutes les nations en ont senti les effets. Quelques exemples vont le montrer.

1. Le roi Ptolémée ayant laissé la tutèle de son fils au peuple romain, le sénat confia l'exercice de ce droit à M. Émilium Lépidus, souverain pontife et deux fois consul; et il l'envoya auprès de cet enfant, à Alexandrie. Il ne voulut donner pour tuteur à un prince étranger qu'un personnage de la plus haute distinction, de la vertu la plus pure, et accoutumé à servir l'État et la religion, afin de prouver au monde que l'on ne comptait pas en vain sur la bonne foi de notre patrie. Ce choix bienveillant fit à la fois la gloire et la sûreté de ce berceau royal; et le jeune Ptolémée n'aurait su dire de quoi il devait se féliciter davantage, ou de la fortune de son père, ou de la majesté de son tuteur (Vers l'an de R. 595.)

2. Voici encore un bel exemple de la bonne foi des Romains. Une nombreuse flotte carthaginoise ayant été battue dans les parages de la Sicile, ceux qui la commandaient, découragés par ce revers, tinrent conseil, et résolurent de demander la paix. Amilcar, l'un d'entre eux, déclara qu'il n'oserait pas aller trouver les con-

suls, de peur d'être chargé de chaînes, comme les Carthaginois en avaient eux-mêmes chargé le consul Cornélius Asina. Mais Hannon, plus juste appréciateur de la magnanimité romaine, se persuada qu'il n'y avait pas à redouter de telles représailles; et il alla, plein de confiance, conférer avec les vainqueurs. Comme il leur proposait de mettre fin à la guerre, un tribun des soldats lui dit qu'il méritait plutôt le traitement qu'on avait fait subir à Cornélius; mais les deux consuls imposèrent silence au tribun. « Hannon, dirent-ils au Carthaginois, ne craignez rien, vous avez pour sauvegarde la loyauté de Rome. » Il était glorieux pour eux d'avoir pu mettre aux fers un ennemi, un chef si redoutable; mais il le fut bien davantage de ne l'avoir pas voulu (An de R. 497).

3. Le sénat montra envers les mêmes ennemis la même loyauté, en faisant respecter le droit des gens dans la personne de leurs ambassadeurs. Sous le consulat de M. Émilium Lépidus et de C. Flaminius [et sous la préture de Claudius], il fit livrer L. Minucius et L. Manlius aux députés carthaginois, par le ministère des féciaux, parce que ces Romains avaient porté la main sur eux. Le sénat, dans cette circonstance, considéra plutôt sa dignité que celle du peuple auquel il offrit cette satisfaction.

4. A son exemple, le premier Africain, qui s'était emparé d'un vaisseau où se trouvaient beaucoup de Carthaginois illustres, n'usa point envers eux des droits de la guerre, parce qu'ils se dirent envoyés auprès de lui comme ambassadeurs. Ce titre n'était évidemment qu'un mensonge imaginé pour échapper au péril. Mais Scipion leur laissa croire que la bonne foi d'un gé-

incubait; quumque liceret culpam vel dissimulare, vel errore defendere, penam tamen repræsentare maluit, ne qua fraus justitiæ fieret.

CAPUT VI.

DE FIDE PUBLICA, QUAM COLEERE ROMANI.

Hujus imagine ante oculos posita, venerabile Fidei nomen dexteram suam, certissimum salutis humanæ pignus, ostentat: quam semper in nostra civitate viguisse, et omnes gentes senserunt, et nos paucis exemplis recognoscemus.

1. Quum Ptolemæus rex tutorem populum Romanum filio reliquisset, senatus M. Æmillum Lepidum, pontificem maximum, bis consulem, ad pueri tutelam gerendam Alexandriam misit, amplissimique et integerrimi viri sanctitatem, reipublicæ usibus et sacris operatam, externæ procurationi vacare voluit, ne fides civitatis nostræ frustra petita existimaretur: cujus beneficio regia incunabula conservata pariter ac decorata, incertum Ptolemæum reddiderunt, patriæ fortuna magis, an tutoris majestate gloriosi deberet.

2. Spectosa quoque illa Romana fides: ingenti Pœnorum

classe circa Siciliam devicta, duces ejus fractis animis consilia petendæ pacis agitabant; quorum Amilcar ire se ad consules negabat audere; ne eodem modo catenæ sibi injicerentur, quo ab ipsis Cornelio Asinæ consuli fuerant injectæ: Hanno autem certior Romani animi æstimator, nihil tale timendum ratus, maxima cum fiducia ad colloquium eorum tetendit: apud quos quom de belli fine ageret, et tribunus militum ei dixisset, posse illi merito evenire, quod Cornelio accidisset; uterque consul, tribuno tacere jussu, Isto te, inquit, metu, Hanno, fides civitatis nostræ liberat. Claros illos fecerat tantum hostium duces vincere potuisse; sed multo clariores fecit, noluisse.

3. Adversus eosdem hostes parem fidem in jure legationis tuendo patres conscripti exhibuere; M. enim Æmilio Lepido, C. Flamini cons. L. Minucium et L. Manlium Carthaginiensium legatis, quia manus his attulerant, per feciales [Claudio prætore] dedendos curaverunt: se tunc senatus, non eos quibus hoc præstabatur, adspexit.

4. Cujus exemplum superior Africanus sequutus, quum onustam multis et illustribus Carthaginiensium viris navem in suam potestatem redegisset, inviolatam dimisit, quia se legatos ad eum missos dicebant; tametsi manifestum erat, illos vitandi præsentia periculi gratia falsum legatio-

neral romain pouvait être plutôt surprise qu'implorée vainement (An de R. 550).

5. Rappelons encore un trait du sénat, que nous serions coupable d'omettre ici. Des députés que la ville d'Apollonie avait envoyés à Rome avaient été maltraités dans une querelle par les édiles Qu. Fabius et Cn. Apronius. A peine informés de ce fait, les sénateurs ordonnèrent aux féciaux de livrer ces citoyens aux députés; on fit en outre escorter ceux-ci par un questeur jusqu'à Brindes, de peur que, dans la route, ils n'essuyassent quelque outrage des parents de leurs prisonniers (An de R. 487). Était-ce donc d'une assemblée de mortels ou du temple même de la Bonne Foi qu'émanaient de pareils décrets? Mais si Rome a toujours pratiqué cette vertu, elle en a aussi éprouvé les effets constants de la part de ses alliés.

DE LA FOI PUBLIQUE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Après l'affreux désastre qui nous coûta les deux Scipions et deux armées romaines en Espagne, les Sagontins, repoussés jusque dans leurs murs par les armes victorieuses d'Annibal, et ne pouvant opposer une plus longue résistance aux forces carthagoises, rassemblèrent au milieu de la ville ce qu'ils avaient de plus précieux, amoncelèrent tout autour des matières combustibles, et, plutôt que d'abandonner notre alliance, ils se jetèrent eux-mêmes sur cet immense bûcher. Non, la Bonne Foi elle-même, qui, de son sublime séjour, assiste au spectacle des choses humaines, ne dut pas voir sans douleur des hommes si fermement attachés à son culte condamnés, par l'injuste arrêt de la fortune, à une fin si cruelle (An de R. 534).

nis nomen amplecti, ut Romani imperatoris potius decepta fides, quam frustra implorata judicaretur.

5. Repraesentemus etiam illud senatus nullo modo praetermittendum opus; legatos ab urbe Apollonia Romam missos, Qu. Fabius et Cn. Apronius aediles, orta contentione, pulsaverunt; quod ubi comperit, continuo eos per fecciales legatis dedit, *questoremque cum his Brundisium ire* jussit; ne quam in itinere a cognatis ditorum injuriam acciperent. Illam curiam mortalium quis concilium, ac non Fidei templum dixerit? Quam ut civitas nostra semper benignam praestitit, ita in sociorum quoque animis constantem recognovit.

DE FIDE PUBLICA, QUAM COLUERE EXTERNI.

1. Nam post duorum in Hispania Scipionum, totidemque Romani sanguinis exercituum miserabilem stragem, Saguntini victricibus Annibalis armis intra moenia urbis sure compulsi, quum vim Punicam ulterius nequirent arceri, collatis in forum, quæ unicuique erant carissima, atque undique circumdatis accensisque ignis nutrimentis, ne a societate nostra desciscerent, publico et communi rogo semetipsi superjecerunt. Crediderim tunc ipsam Fidem humana negotia speculantem, moestum gessisse vultum; perseverantissimum sui cultum iniquæ fortunæ iudicio tam acerbo exitu damnatum cernentem.

2. Une même constance assura une même gloire aux habitants de Pétellia. Assiégés par Annibal parce qu'ils n'avaient pas voulu renoncer à notre amitié, ils envoyèrent des députés au sénat pour demander du secours. Le désastre de Cannes, encore tout récent, empêcha de leur en donner; mais on leur permit de prendre le parti qui leur paraissait le plus utile et le plus sûr. Ils étaient donc libres d'embrasser la cause des Carthagoises; toutefois, après avoir fait sortir de la ville les femmes et tous ceux que leur âge rendait incapables de servir, afin d'assurer des subsistances aux combattants, ils défendirent leurs murailles avec la dernière opiniâtreté; et ce peuple périt tout entier avant d'avoir eu seulement la pensée de manquer à son alliance avec Rome. Aussi Annibal ne put-il se vanter d'avoir pris Pétellia; il ne prit que le tombeau de ses fidèles habitants (An de R. 537).

CHAPITRE VII.

DE LA FIDÉLITÉ DES FEMMES ENVERS LEURS ÉPOUX.

1. Disons aussi quelques mots de la fidélité des femmes envers leurs maris. Tertia Emilia, épouse du premier Africain, de qui elle eut Cornélie, la mère des Gracques, était douée de tant de douceur et de patience, que, quoiqu'instruite de l'affection de son mari pour une de ses esclaves, elle n'en laissa rien apercevoir, ne voulant pas réduire le vainqueur du monde, un Scipion l'Africain, à se voir traîner en justice par une femme, pour une faiblesse amoureuse. Tout sentiment de vengeance lui était même si étranger,

2. Idem praestando Petellini eundem laudis honorem meruerunt: ab Annibale, quia deficere a nostra amicitia noluerant, obsessi, legatos ad senatum auxilium implorantes miserunt; quibus propter recentem cladem censens succurri non potuit: caeterum permissum est, ut facerent, quod utilissimum incolumitati ipsorum videretur; liberam ergo erat Carthaginiensium gratiam amplecti: illi tamen feminis, omnique aetate imbelli urbe egesta, quo distans armati famem traherent, pertinacissime in muris perstiterunt; expiravitque prius eorum tota civitas, quam ulla ex parte Romanae societatis respectum deposuit: itaque Annibali non Petelliam, sed fidei Petellinae sepulcrum capere contigit.

CAPUT VII.

DE FIDE UXORUM ERGA MARITOS.

1. Aque ut uxoriam quoque fidem attingamus, Tertia Emilia, Africani prioris uxor, mater Corneliae Gracchorum, tantæ fuit comitatis et patientiæ, ut quum sciret viru suo ancillulam ex suis gratam esse, dissimulaverit; ne domitorem orbis Africanum, femina magnum virum impatienciæ reum ageret; tantumque a vindicta mens ejus

qu'après la mort de Scipion elle accorda la liberté à cette esclave, et la donna en mariage à un de ses affranchis (An de R. 570).

2. Q. Lucretius était proscrit par les triumvirs; Thuria, son épouse, de concert avec une esclave, sa seule confidente, le cacha entre le plafond de sa chambre et le toit de sa maison et le garantit ainsi, au péril de ses jours, d'une mort imminente. Tandis que les autres proscrits trouvaient à peine un refuge chez des peuples étrangers ou ennemis, au prix de l'inquiétude et de la souffrance, Lucretius, grâce à cette rare fidélité, vivait en sûreté dans sa maison et dans les bras de son épouse (An de R. 710).

3. Sulpicia, malgré l'active surveillance de sa mère Julie, qui voulait l'empêcher de suivre en Sicile Lentulus Cruscillon, son mari, mis par les triumvirs sur la liste des proscriptions, parvint à s'échapper sous un vil costume, avec deux suivantes et autant d'esclaves, et elle courut furtivement le rejoindre, n'hésitant pas à se proscrire elle-même, pour donner à son époux proscrit une preuve de sa fidélité (An de R. 710).

CHAPITRE VIII.

DE LA FIDÉLITÉ DES ESCLAVES ENVERS LEURS MAÎTRES.

Il nous reste à parler de la fidélité des esclaves envers leurs maîtres; fidélité d'autant plus digne d'éloges qu'on y comptait moins.

1. M. Antonius, le plus célèbre orateur qu'ait entendu nos pères, était accusé d'inceste. Pendant l'instruction de cette affaire, ses accusateurs

(1) Cacher un proscrit était un crime qu'on punissait de mort.

abfuit, ut post mortem Africani manumissam ancillam in matrimonium liberti suo daret.

2. Q. Lucretium, proscriptum a triumviris, uxor Thuria, inter cameram et tectum cubiculi abditum, una conscia ancilla, ab imminente exitio, non sine magno periculo suo, tutum præstitit: singularique fide id egit, ut quum cæteri proscripti in alienis et hostilibus regionibus per summos corporis et animi cruciatus vix evaderent, ille in cubiculo, et in conjugis sinu salutem retineret.

3. Sulpicia autem, quum a matre Julia diligentissime custodiretur, ne Lentulum Cruscillonem, virum suum, proscriptum a triumviris, in Siciliam sequeretur, nihilominus famulari veste sumpta, cum duabus ancillis, totidemque servis, ad eum clandestina fuga pervenit; nec recusavit se ipsam proscribere, ut ei fides sua in conjugis proscripto constaret.

CAPUT VIII.

DE FIDE SERVORUM ERGA DOMINOS.

Restat, ut servorum etiam erga dominos, quo minus expectatam, hoc laudabiliorem fidem referamus.

1. M. Antonius, avorum nostrorum temporibus clarissimus orator, incesti reus agebatur; cujus in judicio accu-

VALÈRE MAXIME.

demandèrent avec instance que l'on appliquât à la question un esclave qui, prétendaient-ils, l'avait précédé, une lanterne à la main, lorsque son maître allait au rendez-vous. Cet esclave était fort jeune encore; il était présent à l'audience, et quoiqu'il vît bien qu'il s'agissait pour lui de tortures, il ne chercha pas à s'y dérober. Au contraire, de retour à la maison, et témoin de l'embarras et de l'inquiétude d'Antoine, il fut le premier à lui conseiller de le livrer aux juges pour être torturé, lui protestant qu'il ne sortirait de sa bouche aucun mot qui pût nuire à sa cause. Il tint sa promesse avec une résignation admirable. En effet, déchiré de coups de verges, étendu sur le cheval, brûlé même avec des lames ardentes, il sut, par son courage, enlever à l'accusation toute sa force, et sauver le prévenu. N'aurait-on pas sujet d'accuser la fortune, pour avoir enfermé dans un corps d'esclave une âme si généreuse et si forte? (An de R. 639.)

2. Le consul C. Marius (1), après l'issue, pour lui si malheureuse, du siège de Préneste, avait essayé vainement de s'évader par un souterrain secret. Il résolut de mourir avec Télésinus; mais celui-ci ne lui fit qu'une légère blessure. Enfin, pour le soustraire à la cruauté de Sylla, un de ses esclaves lui passa une épée au travers du corps, quoiqu'il sût quelle magnifique récompense l'attendait s'il l'eût livré vivant aux vainqueurs. L'opportunité de ce service le rend égal au dévouement de ceux qui ont sauvé les jours de leurs maîtres; car, dans de telles conjonctures, ce n'était pas la vie, mais la mort, que Marius regardait comme un bienfait (An de R. 671).

(1) Le fils du fameux Marius.

salores servum in quæstionem perseverantissime postulabant; quod ab eo, quum ad stuprum iret, laternam prælatam contenderent: erat autem is etiam tum imberbis, et stabat coram, videbatque rem ad suos cruciatus pertinere, nec tamen eos fugitavit: ille vero, ut domum quoque ventum est, Antonium hoc nomine vehementius confusum, et sollicitum ultro est hortatus, ut se judicibus torquendum traderet, affirmans, nullum ore suo verbum exiturum, quo causa ejus læderetur; ac promissi fidem mira patientia præstitit: plurimis enim laceratus verberibus, eculeoque impositus, candentibus etiam laminis ustus, omnem vim accusationis, custodita rei salute, subvertit. Argui fortuna merito potest, quod tam pius, et tam fortem spiritum servili nomine inclusit.

2. Consulem autem C. Marium Prænestinæ obsidionis miserabilem exitum sortitum, cuniculi latebris frustra evadere conatum, levique vulnere a Telesino, cum quo commori destinaverat, perstrictum servus suus, ut Sullanæ crudelitatis expertem faceret, gladio trajectory interrenit; quum magna præmia sibi proposita videret, si eum victoribus tradidisset: cujus dexteræ tam opportunum ministerium nihil eorum pietati cedit, a quibus salus dominorum protecta est; quia eo tempore Mario non vita, sed mors in beneficio reposita erat.

3. Æque illustre quod sequitur: C. Gracchus, ne in

3. Le trait suivant n'est pas moins mémorable. C. Gracchus, pour ne pas tomber au pouvoir de ses ennemis, tendit la tête au glaive de son esclave Philocrate, qui la lui trancha d'un seul coup, et se plongea dans le cœur ce fer encore tout ruisselant. D'autres auteurs l'appellent Euporus : pour moi, je ne dispute pas sur le nom ; j'admire seulement cette énergique fidélité d'un esclave. Si son jeune maître eût puisé dans la noblesse de son origine la même force de caractère, sa seule main, et non la pitié d'un esclave, l'eût dérobé aux supplices dont il était menacé ; mais sa faiblesse fit contempler le cadavre de Philocrate avec plus d'intérêt que celui d'un Gracchus (An de R. 632).

4. Autre personnage aussi noble ; autre trait de dévotion ; même exemple de fidélité. C. Cassius venait d'être vaincu dans les plaines de Philippes ; Pindarus, qu'il avait récemment affranchi, lui trancha la tête par son ordre, et, après l'avoir ainsi soustrait aux outrages de ses ennemis, se déroba lui-même à la vue des hommes par une mort volontaire, sans que l'on pût même retrouver son cadavre. Quel dieu, vengeur du plus affreux des crimes, engourdit, paralysa cette main, naguère si acharnée contre le père de la patrie, et l'abaissa, toute tremblante, aux genoux d'un Pindarus, pour soustraire le coupable à la pieuse vengeance du vainqueur et au châtement mérité de son odieux parricide ? C'est toi sans doute, ô divin Jules ! c'est toi qui faisais justement expier à ce perfide tes célestes blessures, en le réduisant à mendier un indigne secours, en lui ôtant, dans le désordre où s'agitait sa raison, et la volonté de vivre, et le courage de mourir de sa propre main (An de R. 711).

potestatem inimicorum veniret, Philocrati servo suo cervicem incidendam præbuit ; quas quum celeri ictu abscondisset, gladium cruore domini madentem per sua egit præcordia. Euporus alii hunc vocitatum existimant ; ego de nomine nihil disputo, famularis tantummodo fidei robur admiror : cujus si præsentiam animi generosus juvenis imitatus foret, suo, non servi beneficio, imminetia supplicia vitasset ; nunc commisit, ut Philocratis, quam Gracchi, cadaver speciosius jaceret.

4. Alia nobilitas, alius furor ; sed fidei par exemplum. Pindarus C. Cassium, Philippensi prælio victum, nuper ab eo manumissus, jussu ipsius obruncatum, insultationibus hostium subtraxit, seque e conspectu hominum voluntaria morte abstulit, ita ut ne corpus quidem ejus absumpti inveniretur. Quis deorum, gravissimi sceleris ultor, illam dexteram, quæ in necem patriæ parentis exarserat, tanto torpore illigavit, ut se tremebunda Pindari genibus submitteret, ne publici parricidii, quas merebatur, penas arbitrio pii victoris exsolveret ? Tu profecto, tu, dive Juli, cœlestibus tuis vulneribus debitam exegisti vindictam, perfidum erga te caput sordidi auxilii supplex fieri cogendo, eo animi æstu compulsus, ut neque retinere vitam vellet, neque finire manu sua auderet.

5. A ces morts violentes il faut ajouter celle de Cn. Plotius Plancus, frère de Munatius Plancus qui fut consul et censeur. Proscrit par les triumvirs, il se tenait caché dans les environs de Salerne ; mais la mollesse de son genre de vie et l'odeur de ses parfums firent découvrir le secret asile où il vivait en sûreté. De pareils indices mirent sur la voie la meute d'espions qui était alors à la piste des malheureux proscrits, et dont l'odorat subtil eut bientôt flairé le gîte où s'était blotti le fugitif. Ils se saisirent d'abord de ses esclaves, qui, malgré de longues et cruelles tortures, soutinrent qu'ils ignoraient où était leur maître. Mais Plancus ne put se résoudre plus longtemps à laisser déchirer de si fidèles et si dévoués serviteurs ; il vint se présenter lui-même, et tendit la gorge au glaive des soldats. Un tel assaut de générosité ne permet pas de décider qui méritait le mieux, ou le maître d'éprouver une fidélité si constante de la part de ses esclaves, ou ceux-ci d'être délivrés des tourments de la question par la juste compassion de leur maître (An de R. 710).

6. Et l'esclave d'Urbinius Panopion, quel admirable modèle de fidélité ! Apprenant que, sur la dénonciation de quelques mercenaires, des soldats étaient venus pour tuer son maître dans sa maison de campagne de Réate, il changea de vêtements avec lui, prit même son anneau, le fit secrètement évader par une porte de derrière, passa dans sa chambre, se jeta sur son lit, et se laissa tuer pour Panopion. Peu de mots suffisent au récit de cette action ; mais quelle ample matière pour l'éloge ! En effet, qui voudra se représenter la soudaine irruption des soldats, le fracas des portes arrachées des gonds, ces voix

5. Adjunxit se iis cladibus Cn. Plotius Plancus, Munatii Planci consularis et censorii frater ; qui quum a triumviris proscriptus in regione Salernitana lateret, delicatioris vitæ genere, et odore unguenti, occultam salutis custodiam detexit ; istis enim vestigiis, eorum, qui minores persequabantur, sagax inducta cura, abditum fuge illius cubile odorata est : a quibus comprehensi servi, multumque ac diu torti, negabant, se scire, ubi dominus esset. Non sustinuit deinde Plancus, tam fideles tamque boni exempli servos ulterius cruciari ; sed processit in medium, jugulumque gladiis militum objecit. Quod certamen mutam benevolentiam arduum dignosci facit, utrum dignior dominus fuerit, qui tam constantem servorum fidem experiretur ; an servi, qui tam justa domini misericordia questionis sævitia liberarentur.

6. Quid ? Urbini Panopionis servus, quam admirabilis fidei ! Qui quum ad dominum proscriptum occidendum, domesticorum indicio certiores factos milites in Reatinam villam venisse cognosset, commutata cum eo veste, permutato etiam annulo, illum postico clam emisit, se autem in cubiculum ac lectulum recepit, et ut Panopionem occidi passus est : brevis hujus facti narratio ; sed non parva materia laudationis : nam si quis ante oculos ponere velit

menaçantes, ces regards farouches, ces armes étincelantes, appréciera ce fait à sa juste valeur; et si l'on a bientôt dit d'un homme qu'il voulait mourir pour un autre, on sentira qu'il n'était pas aussi facile de le faire. Quant à Panopion, il reconnut tout ce qu'il devait à son esclave, en lui érigeant un magnifique tombeau, et en rendant témoignage à son dévouement, dans une inscription dictée par la reconnaissance (An de R. 710).

7. Je m'en tiendrais à ces exemples, si l'admiration que m'inspire le trait suivant ne me forçait à le rapporter. Antius Restion, qui venait d'être proscrit par les triumvirs, voyant tous ses domestiques occupés à piller sa maison et à se partager ses dépouilles, cacha le mieux qu'il put les apprêts de sa fuite, et se déroba de chez lui à la faveur des ténèbres. Son départ ne fut cependant pas assez secret pour échapper aux regards vigilants d'un esclave qu'il avait tenu longtemps dans les fers, et qui portait sur le front l'empreinte ineffaçable des lettres infamantes dont il l'avait flétri. Cet esclave le suivit, plein d'un zèle généreux, dans tous les détours de sa marche incertaine, et se fit volontairement son compagnon. Un service aussi noble et aussi périlleux avait comblé la mesure d'un dévouement sur lequel on aurait eu le droit de compter. En effet, tandis que ceux-là mêmes dont le sort avait été le plus heureux dans la maison d'Antius ne songeaient qu'au pillage, cet infortuné, dont le corps amaigri n'offrait que l'image de ses supplices, crut n'avoir pas de soin plus cher que de sauver un homme qui l'avait puni avec tant de rigueur. C'était déjà beaucoup de ne le point haïr : il fit plus, il l'aima, et, loin de se borner à une stérile

affection, il imagina, pour le sauver, le plus ingénieux artifice. Voyant que les soldats qui en voulaient à la vie de son maître étaient près de l'atteindre, il le fit éloigner, dressa un bûcher, saisit et tua un vieil indigent, et y jeta son cadavre. Lorsqu'ensuite les soldats lui demandèrent où était Antius : « Le voilà, répondit-il en montrant le bûcher, le voilà qui expie dans les flammes ses cruautés envers moi. » La vraisemblance de ce qu'il disait fit qu'on y ajouta foi, et Antius eut ainsi le temps de pourvoir à sa sûreté (An de R. 710).

CHAPITRE IX.

DU CHANGEMENT DANS LES MŒURS OU DANS LA FORTUNE, CHEZ LES ROMAINS.

Rien n'est plus propre à augmenter la confiance et à diminuer l'inquiétude, que le spectacle des changements survenus dans les mœurs et dans la fortune des hommes célèbres, soit que l'on considère sa propre situation ou le caractère de ceux qui ont vécu avant nous. Si, en effet, en envisageant le sort d'autrui, nous voyons l'illustration sortir d'une condition abjecte et méprisée, qui nous empêche de nourrir l'espoir d'un meilleur avenir? N'oublions donc jamais que c'est une folie de se condamner d'avance à un malheur éternel, et de changer, pour un désespoir quelquefois sans retour, une espérance qui, bien qu'incertaine, est toujours bonne à entretenir.

1. Manlius Torquatus passait, dans les commencements de sa jeunesse, pour avoir l'esprit si lourd et si obtus, que son père L. Manlius, personnage des plus considérables, le jugeant aussi

subitum militum accursum, convulsa januæ claustra, minacem vocem, truces vultus, fulgentia arma; rem veram estimationem prosequetur; nec quam cito dicitur aliquem pro alio mori voluisse, tam id ex facili etiam fieri potuisse arbitrabitur. Panopion autem quantum servo deberet, amplum ei faciendi monumentum, ac testimonium pietatis grato titulo reddendo, confessus est.

7. Contentus essem hujus generis exemplis, nisi unum me dicere admiratio facti cogeret. Antius Restio, proscritus a triumviris, quum omnes domesticos circa rapinam et prædam occupatos videret, quam maxime poterat dissimulata fuga se penetibus suis intempesta nocte subduxit; cujus furtivum egressum servus, ab eo vinculorum poena coercitus, inexpressibilique litterarum nota per summam oris contumeliam inustus, curiosus speculatus oculis, ac vestigia huc atque illuc errantia benevolo studio subsequutus, lateri voluntarius comes arrepsit; quo quidem tam exquisito, tamque incipiti officio, perfectissimum expectatæ pietatis cumulum expleverat; his enim, quorum felicior in domo status fuerat, lucro intentis, ipse, quum nihil aliud quam umbra et imago suppliciorum suorum esset, maximum emolumentum ejus, a quo tam graviter punitus erat, salutem judicavit; quumque abunde foret iram remittere, adjecit etiam caritatem; nec hactenus benevolentia processit, sed in eo conservando mira quo-

que arte usus est; nam ut sensit, cupidus sanguinis milites supervenire, amoto domino rogam extruxit, eique gentem a se comprehensum, et occium senem superjecit: interrogantibus deinde militibus, ubinam esset Antius, manum rogo intentans, ibi illum datis sibi crudelitatis piaculis uri respondit; quia verisimilia loquebatur, habita est voci fides: quo evenit, ut Antius statim querendam incolumitatis occasionem assequeretur.

CAPUT IX.

DE MUTATIONE MORUM, AUT FORTUNE IN ROMANIS.

Multum animis hominum et fiduciæ adjicere, et sollicitudinis detrahere potest, morum ac fortunæ in claris viris recognita mutatio, sive nostros status, sive proximorum ingenia contemplerur; nam quum aliorum fortunas spectando, ex conditione abjecta atque contempta emeris claritatem videamus, quid aberit, quin et ipsi meliora de nobis semper cogitemus? memores, stultum esse, perpetuæ infelicitatis se prædamnare; spemque, quæ etiam incerta recte fovetur, interdum certam in desperationem convertere.

1. Manlius Torquatus adeo hebetis atque obtusi cordis inter initia juventutis existimatus est, ut a patre L. Manlio

peu propre aux affaires de la famille qu'à celles de l'État, l'avait relégué, à la campagne et l'occupait aux durs travaux de l'agriculture. C'est ce même Manlius qui, plus tard, délivra son père des dangers d'une accusation; qui fit frapper de la hache son propre fils, vainqueur, mais coupable d'avoir combattu malgré sa défense; qui enfin, par le spectacle du plus magnifique des triomphes, releva les espérances de la patrie, fatiguée de la guerre contre les Latins. On dirait que la fortune avait jeté un nuage sur sa jeunesse méprisée, pour rendre plus vif encore l'éclat de sa vieillesse (Ans de R. 391, 413).

2. Le premier Scipion l'Africain, que les dieux immortels firent naître pour montrer aux hommes le vivant modèle d'une vertu accomplie, passa, dit-on, les premières années de son adolescence dans une mollesse qui, sans aller jusqu'à la débauche, était loin, toutefois, de faire présager les trophées conquis sur l'Afrique, et le joug imposé à la tête altière de Carthage vaincue (An de R. 552).

3. Citons aussi C. Valérius Flaccus, qui, à l'époque de la seconde guerre Punique, déshonora sa jeunesse par les mœurs les plus licencieuses. Le souverain pontife P. Licinius le revêtit du sacerdoce, dans l'espoir de le retirer plus facilement du vice. En effet, l'esprit dès lors occupé des choses saintes et du culte des dieux, il apprit de la religion à modérer ses désirs. Il était d'abord cité comme un exemple de débauche; il le fut bientôt comme un modèle de sagesse et de vertu (An de R. 544).

4. Rien de plus décrié que la jeunesse de ce Q. Fabius Maximus, à qui ses victoires sur les Gaulois méritèrent le surnom d'Allobrogique

amplissimo viro, quia et domesticis, et reipublicæ usibus inutilis videbatur, rus relegatus agresti opere fatigaretur: postmodum patrem reum judiciali periculo liberavit; filium victorem, quod adversus imperium suum cum hoste manum conseruerat, securi percussit; patriam Latino tumultu fessam, speciosissimo triumpho recreavit; in hoc, credo, fortunæ nubilo adolescentiæ contemptu perfusus, quo senectutis ejus decus lucidius enitesceret.

2. Scipio autem Africanus superior, quem dii immortales nasci voluerunt, ut esset, in quo se virtus per omnes numeros hominibus efficaciter ostenderet, solutioris vitæ primos adolescentiæ annos egisse fertur; remotos quidem a luxuriæ crimine, sed tamen Punicis tropæis, devictæ Carthaginis cervicibus imposito jugo, teneriores.

3. C. quoque Valerius Flaccus secundi Punici belli temporibus luxu perditam adolescentiam inchoavit: cæterum a P. Licinio pont. max. flamen factus, quo facilius a vitis recederet, ad curam sacrorum et cærimoniarum converso animo, usus duce frugalitatis religione, quantum prius luxuriæ fuerat exemplum, tantum postea modestiæ et sanctitatis specimen evasit.

4. Nihil Q. Fabio Maximo, qui Gallica victoria cognomen Allobrogici sibi et posteris peperit, adolescente magis infame; nil eodem sene ornatus, aut speciosius illo seculo nostra civitas habuit.

transmis à sa postérité; mais ensuite rien de plus honorable, de plus glorieux que sa vieillesse, aux yeux de la Rome de ce temps-là (An de R. 633).

5. Qui ne sait que, dans le siècle le plus fécond en grands hommes, Q. Catulus parvint au plus haut degré de considération? Si l'on remonte à ses premières années, beaucoup de désordres, beaucoup de mollesse, voilà ce qu'on y trouve. Mais cela ne l'empêcha pas de devenir le premier citoyen de sa patrie, de voir briller son nom au faite du Capitole, et d'étouffer par son courage les germes d'une guerre civile qui menaçait l'État d'une effroyable commotion (A. de R. 635).

6. L. Sylla, jusqu'à l'époque où il briguait la questure, s'était déshonoré par la débauche, l'amour du vin, et la passion du théâtre. Aussi dit-on que C. Marius, alors consul, témoigna son mécontentement de ce que le sort lui avait donné, pour une aussi rude guerre que celle d'Afrique, un questeur si efféminé. Cependant le même Sylla, brisant, rejetant au loin les liens du vice qui enchaînaient sa valeur, chargea de fers les mains de Jugurtha, contint Mithridate, apaisa les tempêtes de la guerre sociale, brisa la domination de Cinna, et réduisit celui qui, en Afrique, l'avait dédaigné comme questeur, à se réfugier, proscrit et exilé, dans cette même province. Qui voudra examiner attentivement une telle diversité de penchants, un tel contraste, sera tenté de croire que dans ce seul homme il y avait deux Syllas: un jeune débauché, et un guerrier que je qualifierais d'intrépide, si lui-même n'eût préféré le nom d'heureux (An de R. 646, 667).

7. Maintenant que, par ces exemples d'un sage repentir, nous avons averti la noblesse de bien

5. Quis ignorat, Q. Catuli auctoritatem in maximo clarissimorum virorum proventu excelsum gradum obtinuisse? Cujus si superior ætas revolvatur, multi luxus, multa deliciæ reperientur? quæ quidem ei impedimento non fuerunt, quo minus patriæ princeps existeret, nomenque ejus in Capitolino fastigio fulgeret, ac virtute civile bellum ingenti motu oriens sepeliret.

6. L. vero Sulla usque ad quæsturæ suæ comitia vitam libidine, vino, ludicræ artis amore, inquinatam perduxit; quapropter C. Marium consulem moleste tulisse traditur, quod sibi asperrimum in Africa bellum gerenti tam delicatus quæstor sorte obvenisset. Ejusdem virtus quasi perruptis et disjectis nequitiae, qua obsidebatur, claustris, catenas Jugurthæ manibus iniecit, Mithridatem compescuit, socialis belli fluctus repressit, Cinnae dominationem fregit, eumque, qui se in Africa quæstorem fastidierat, illam ipsam provinciam proscriptum et exulem petere coegit. Quæ tam diversa, tamque inter se contraria, si quis apud animum suum attentiore comparatione expendere velit, duos in uno homine Sullas fuisse crediderit: turpem adolescentulum, et virum, dicerem fortem, nisi ipse felicem se appellari maluisset.

7. Atque ut nobilitatem beneficio pœnitentiæ se ipsam admonuimus respicere, ita altiora modo suo sperare a nos subtexamus. Ti. Aufidius quum Asiatici publici est

garder sa dignité, citons des hommes qui osèrent élever leurs espérances au-dessus de leur condition. Ti. Aufidius, après avoir pris une bien petite part à la perception des revenus publics en Asie, obtint ensuite, comme proconsul, le gouvernement de cette province entière; et nos alliés ne se crurent pas humiliés d'obéir à un magistrat qu'ils avaient vu auparavant rechercher les bonnes grâces des autres. Son administration même, qui fut des plus intègres et des plus éclatantes, montra qu'on devait attribuer à la fortune le métier qu'il avait fait d'abord, mais à ses vertus les hautes fonctions où il était parvenu (An de R. 680).

8. P. Rupilius n'avait pas même été receveur d'impôts, mais simple commis des receveurs de la Sicile. La misère l'avait même réduit à se mettre, pour subsister, aux gages des alliés. Ce fut cependant lui qui, devenu enfin consul, donna des lois à toute la Sicile, lui qui la délivra de l'horrible guerre des pirates et des esclaves. Les ports de cette île, si l'on peut prêter quelque sentiment aux choses inanimées, s'étonnèrent sans doute de ces conditions si diverses dans le même homme. Celui qu'ils avaient vu percevoir les tributs journaliers, ils le virent ensuite dicter des lois, commander des flottes et des armées (An de R. 621).

9. A un tel exemple de fortune, j'en ajouterai un plus étonnant encore. Après la prise d'Asculum, Cn. Pompéius, père du grand Pompée, offrit aux regards du peuple, parmi les prisonniers enchaînés à son char triomphal, un enfant nommé P. Ventidius (An de R. 664). C'était ce Ventidius qui depuis traversa Rome en triomphe, traînant des Parthes à sa suite, et consolant ainsi les mânes de Crassus, restés sans sépulture sur une terre

quam admodum particulam habuisset, postea totam Asiam proconsulari imperio obtinuit; nec indignati sunt socii ejus parere fascibus, quem aliena tribunalia adulantem viderant; gessit etiam se integerrime atque splendidissime, eoque modo demonstravit, pristinum quæstum suum fortunæ, præsens vero dignitatis incrementum moribus ipsius imputari debere.

8. At P. Rupilius non publicanum in Sicilia egit, sed operas publicanis dedit; idem ultimam inopiam suam, auctoritate socii officio, sustentavit: ab hoc postmodum consule leges universi Siculi acceperunt, acerbissimoque prædonum ac fugitivorum bello liberati sunt. Portus ipsos, si quis modo mutis rebus inest sensus, tantam in eodem homine varietatem status admiratos arbitrator. Quem enim diurnas capturas exigentem animadvertent, eundem jura dantem, classesque et exercitus regentem viderunt.

9. Huic tanto incremento majus adjiciam. Asculo capto, Cn. Pompeius, Magni pater, P. Ventidium ætate puberem in triumpho suo populi oculis subjecit. Hic est Ventidius, qui postea Romæ ex Parthis, et per Parthos, de Crassi manibus in hostili solo miserabiliter jacentibus, triumphum duxit: itaque, qui captivus carcerem exhorruerat, victor Capitolium felicitate celebravit; in eodem etiam illud exi-

ennemic. Captif, il avait senti toutes les horreurs de la prison; victorieux, il porta au Capitole l'allégresse et le bonheur. Il eut aussi le privilège d'être élevé, dans la même année, à la préture et au consulat (An de R. 715).

10. Considérons maintenant les vicissitudes du sort. L. Lentulus, après avoir été consul, fut condamné, en vertu de la loi Cécilia, pour crime de concussion. Il fut ensuite créé censeur avec L. Censorinus. La fortune capricieuse le ballotta ainsi entre les honneurs et l'ignominie, en faisant succéder sa condamnation au consulat, et à sa condamnation la censure. Elle ne put ni le laisser jouir d'une continuelle prospérité, ni le voir gémir éternellement dans le malheur (An de R. 606).

11. Elle se plut à montrer aussi son pouvoir dans la personne de Cn. Cornélius Scipion Asina. Étant consul, il fut pris par les Carthaginois près de Lipari. Le droit de la guerre lui avait fait tout perdre; un regard plus favorable de la fortune lui fit tout recouvrer: il fut créé consul une seconde fois. Qui aurait cru que, du consulat, il passerait dans les fers des Carthaginois? Qui aurait ensuite présumé que, des prisons de Carthage, il viendrait revêtir encore les insignes du pouvoir suprême? C'est ainsi cependant qu'on le vit devenir de consul prisonnier, et de prisonnier consul (Ans de R. 493, 499).

12. Et Crassus, l'immensité de ses trésors ne lui avait-elle pas valu le surnom de *riche*? Mais, plus tard, l'indigence y substitua le honteux sobriquet de banqueroutier; car ses créanciers, le voyant insolvable, mirent ses biens en vente. On ne lui épargna même pas une raillerie amère: tout ruiné qu'il était, il s'entendait saluer par les passants du nom de *riche* (An de R. 694).

13. Le sort de Crassus fut cependant moins

mium, quod eodem anno prætor et consul est factus.

10. Casuum nunc contemplemur varietatem. L. Lentulus consularis lege Cæcilia repetundarum crimine oppressus, censor cum L. Censorino creatus est: quem quidem fortuna inter ornamenta et dedecora alterna vice versavit, consulatui illius damnationem, damnationi censuram subjiciendo; et neque bonis eum perpetuis frui, neque malis æternis ingemiscere patiendo.

11. Iisdem viribus uti voluit in Cn. Cornelio Scipione Asina: qui consul a Pœnis apud Liparas captus, quum belli jure omnia perdidisset, lætiore subinde vultu ejus adjutus, cuncta recuperavit; consul etiam iterum creatus est. Quis crederet, illum a duodecim securibus ad Carthaginiensium perventurum catenas? quis rursus existimaret, a Punicis vinculis ad summi imperii perventurum insignia? sed tamen ex consule captivus, et ex captivo consul factus est.

12. Quid? Crasso nonne pecuniæ magnitudo *locupletis* nomen dedit? sed eidem postea inopia turpem decoc-toris superlativum injunxit. Siquidem bona ejus a creditoribus, quia solidum præstare non poterat, venerunt; ita quoque amara sugillatione non caruit: quum *egens* ambularet, *dives* ab occurrentibus salutabatur.

cruel que celui de Q. Cépion. L'éclat de sa préture, la magnificence de son triomphe, l'honneur du consulat, la dignité de souverain pontife, lui avaient fait donner le titre de *Patron du sénat*. Il n'en mourut pas moins en prison; et son corps, déchiré par la main infamante du bourreau, traîné ensuite aux gémonies, fut regardé avec horreur par tout le peuple romain (An de R. 648).

14. La vie de C. Marius ne fut qu'une lutte acharnée contre la fortune, et il en soutint tous les assauts avec une rare vigueur d'esprit et de corps. Jugé indigné des honneurs de sa petite patrie d'Arpinum, il osa demander la questure à Rome. Insensible à tous les échecs, il força l'entrée du sénat, plutôt qu'il n'y fut admis. Il essuya, au Champ de Mars, un premier affront dans la demande du tribunat, un autre dans celle de l'édition; candidat pour la préture, il fut nommé le dernier de tous, et encore y trouva-t-il aussitôt un danger; car il fut accusé de brigue, et il eut bien de la peine à se faire absoudre par les juges. Cependant ce Marius, si humilié dans Arpinum, si inconnu dans les comices romains, si dédaigné dans ses candidatures, devint le Marius qui subjuga l'Afrique, qui fit marcher devant son char le roi Jugurtha, qui anéantit les armées des Teutons et des Cimbres; celui dont on lit sept fois le nom dans les fastes consulaires, celui enfin qui, après l'exil, fut élevé au consulat; et qui fit une proscription quand lui-même était proscrit. Quelles destinées plus inconstantes et plus diverses! A le considérer dans ses revers, il fut le plus malheureux des hommes; dans ses prospérités, il en fut le plus heureux (Ans de R. 629, 667).

13. Crassum casus acerbitate Q. Cæpio præcurrit : is namque præturæ splendore, triumphii claritate, consularis decore, maximi pontificis sacerdotio, ut *senatus patronus* diceretur, assequutus, in publicis vinculis spiritum deposuit, corpusque ejus funesti carnificis manibus laceratum, in scalis Gemoniis jacens, magno cum horrore totius fori Romani conspectum est.

14. Jam C. Marius maxima fortunæ luctatio est; omnes enim ejus impetus, qua corporis, qua animi robore, fortissime sustinuit. Arpinatibus honoribus judicatus inferior, quæsturam Romæ petere ausus est; patientia deinde repulsarum, irrupit magis in curiam, quam venit : in tribunatus quoque et ædilitatis petitione consimilem campi notam expertus, præturæ candidatus supremo loco in hæsit, quam tamen non sine periculo obtinuit; ambitus enim accusatus, vix atque ægre absolutionem a iudicibus impetravit. Ex illo Mario tam humili Arpini, tam ignobili Romæ, tamque fastidiendo candidato, ille Marius evasit, qui Africam subegit, qui Jugurtham regem ante currum egit, qui Teutonorum Cimbrorumque exercitus delevit; cujus bina tropæa in urbe spectantur; cujus septem in fastis consularis leguntur; cui post exsillium consulem creari, proscriptoque facere proscriptionem contigit. Quid hujus conditione inconstantius aut mutabilis? quem si inter mi-

15. C. César, qui s'est frayé le chemin du ciel par ses vertus, était à peine entré dans l'adolescence, et se rendait, comme particulier, en Asie, lorsqu'il fut pris par des pirates aux environs de l'île de Pharmacuse : il se racheta au prix de cinquante talents (1). Voilà donc à quelle misérable somme la fortune voulut qu'on évaluât, sur un brigantin de corsaires, l'astre le plus brillant qui dût éclairer le monde! De quel droit nous plaindre maintenant de cette déesse, qui n'épargne même pas ceux qui participent avec elle de la divinité? Au reste, l'outrage fait à ce dieu fut vengé par lui-même; car il ne tarda pas à se saisir des pirates, et il les fit mettre en croix (An de R. 667).

DU CHANGEMENT DANS LES MŒURS OU DANS LA FORTUNE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Nous avons rapporté avec soin les faits qui appartiennent à notre histoire; délassons-nous maintenant au récit des exemples étrangers. Polémon, jeune Athénien d'une dissolution effrénée, ne se faisait pas seulement un plaisir des attrait du vice, mais une gloire même de l'infamie; et il quittait les tables de festin, non pas après le coucher, mais après le lever du soleil. Un jour qu'il regagnait ainsi sa maison, il passa devant celle du philosophe Xénocrate : la voyant ouverte, il y entra plein de vin, tout parfumé d'essences, la tête couronnée de fleurs, vêtu d'une robe transparente; et il alla se mêler aux savants disciples qui remplissaient l'école. Non content d'y faire une entrée si indécente, il y prit place, dans la seule intention de livrer à toutes les railleries de l'ivresse la haute éloquence

(1) Environ 200,000 fr.

seros posueris, miserrimus; si inter felices, felicissimus reperietur.

15. C. autem Cæsar, cujus virtutes aditum sibi in cælum struxerunt, inter primæ juventutis initia privatas Asiam petens, a maritimis prædonibus circa insulam Pharmacusam exceptus, quinquaginta se talentis redemit; parva igitur summa clarissimum mundi sidus in piratico myopone rependi fortuna voluit. Quid est ergo quod amplius de ea queramus, si ne consortibus quidem divinitatis san parcit? sed cæleste numen se ab injuria vindicavit. Continuo enim captos prædones crucibus affixit.

DE MUTATIONE MORUM, AUT FORTUNE IN EXTERNIS.

1. Attento studio nostra commemoravimus : remissiore nunc animo aliena narrentur. Perdite luxuriæ Athenis adolescens Polemo, neque illecebris ejus tantummodo, sed etiam ipsa infamia gaudens, quum e convivio non post occasum solis, sed post ortum surrexisset, domumque rediens Xenocratis philosophi patentem januam vidisset, vino gravis, unguentis delibutus, serlis capite redimito, pellucida veste amictus, refertam turba doctorum hominum scholam ejus intravit; nec contentus tam deformi introitu, consedit etiam, ut clarissimum eloquium, et prudentissima præcepta, temulentie lascivitiis cleveret : orta

et le sublime enseignement du philosophe. Une juste indignation s'empara bientôt de tout l'auditoire; mais Xénocrate, sans changer de visage, et laissant là le sujet qu'il traitait, se mit à parler de la modestie et de la tempérance. La gravité de son discours força Polémon de rentrer en lui-même; il commença par ôter sa couronne, puis il la jeta loin de lui; puis il cacha ses bras sous son manteau (1), puis il quitta cet air joyeux apporté du festin; il chassa enfin de son cœur toute ignoble passion; et, guéri à jamais par le remède salutaire des paroles d'un sage, le débauché infâme devint un grand philosophe. Le vice ne fit que passer par son âme; il n'y séjourna pas (Av. J.-C. 330).

2. J'ai regret de parler de la jeunesse de Thémistocle, quand je vois d'un côté son père le déshéritant avec ignominie, et de l'autre sa mère réduite, par l'opprobre de ce fils, à se pendre de douleur. De tous les grands hommes de la Grèce il fut cependant le plus illustre, et fit tour à tour et l'espérance et le désespoir de l'Europe et de l'Asie: l'une dut son salut à sa protection; l'autre se l'appropriâ, comme le gage assuré de la victoire (Av. J.-C. 479).

3. Cimon, dans son enfance, passa généralement pour stupide, et les Athéniens furent ensuite trop heureux de l'avoir à leur tête. Il les força ainsi de s'accuser eux-mêmes de manquer d'intelligence, pour l'en avoir cru dépourvu.

4. On dirait que deux fortunes différentes se sont partagé les destinées d'Alcibiade: l'une, pour le doter de tous les avantages, naissance illustre, richesses immenses, beauté accomplie,

(1) C'était, chez les Athéniens, une marque de pudeur et de modestie.

deinde, ut par erat, omnium indignatione, Xenocrates vultum in eodem habitu continuit, omissequa re, quam disserebat, de modestia ac temperantia loqui cœpit. Cujus gravitate sermonis respiscere coactus Polemo, primum coronam capite detractam projecit; paulo post brachium intra pallium reduxit; procedente tempore oris convivalis hilaritatem deposuit; ad ultimum totam luxuriam exiit, uniusque orationis saluberrima medicina sanatus, ex infami ganeone maximus philosophus evasit. Peregrinatus est hujus animus in nequitia, non habitavit.

2. Piget Themistoclis adolescentiam attingere, sive patrem adspiciam, abdicationis injungentem notam, sive matrem, suspendio finire vitam propter filii turpitudinem coactam; quum omnium postea Graii sanguinis virorum clarissimus exstiterit, mediumque Europæ et Asiæ vel spei, vel desperationis pignus fuerit. Hæc enim salutis eum suæ patronum habuit, illa vadem victoriæ assumpsit.

3. Cimonis vero incunabula opinione stultitiæ fuerunt referata; ejusdem imperia salutaria Athenienses senserunt: itaque cogit eos stuporis semetipsos damnare, qui eum stolidum crediderant.

4. Jam Alcibiadem quasi duæ fortunæ partitæ sunt: altera, quæ ei nobilitatem eximiam, abundantes divitias, formam præstantissimam, favorem civium propensum,

faveur publique, dignités éminentes, pouvoir illimité, génie ardent; l'autre, pour accumuler sur lui tous les malheurs, les condamnations, l'exil, la vente de ses biens, l'indigence, la haine de sa patrie, une mort violente. Ni ces biens ni ces maux ne lui vinrent à la fois; ils furent entremêlés et alternatifs, comme le flux et le reflux des mers.

5. Les plus brillantes prospérités avaient donné à la vie de Polycrate, tyran des Samiens, un éclat qui finit par soulever l'envie. Toutes ses entreprises réussissaient naturellement; jamais d'obstacles; le succès partout enchaîné à ses désirs, à ses espérances; ses vœux, à peine formés, étaient déjà accomplis; vouloir et pouvoir, ce n'était pour lui qu'une même chose. On vit une seule fois le léger nuage d'une tristesse passagère troubler la sérénité de son visage; ce fut lorsqu'il jeta volontairement dans la mer, afin de ne pas toujours ignorer le chagrin, une bague à laquelle il tenait beaucoup. Encore la recouvra-t-il aussitôt, en prenant un poisson qui l'avait avalée. Mais ce Polycrate, dont la fortune avait comme vogué à pleines voiles sur une mer toujours amie, tomba au pouvoir d'Oronte, satrape du roi Darius, et fut mis en croix sur le sommet du mont Micalé. Là, son cadavre putréfié, ses membres livides et dégouttants de sang, cette main même, à laquelle Neptune avait: par celle d'un pêcheur, restitué son anneau, desséchée alors et flétrie, furent pour les Samiens un spectacle agréable: ils étaient heureux de se retrouver libres après quelque temps d'une amère servitude.

6. Denys, qui avait reçu de son père, à titre d'héritage, la souveraineté de Syracuse et de presque toute la Sicile; Denys, qui possédait d'immenses trésors, qui avait à ses ordres des armées,

summa imperia, præcipuas potentiae vires, flagrantissimum ingenium assignaret; altera, quæ damnationem, exilium, venditionem bonorum, inopiam, odium patriæ, violentam mortem infligeret: nec aut hæc, aut illa universa, sed varia, perplexa, freto atque æstui similia.

5. Ad invidiam usque Polycratis, Samiorum tyranni, abundantissimis bonis conspicuus vitæ fulgor excessit: nec sine causa; omnes enim conatus ejus placido excipiebantur itinere; spes certum cupitæ rei fructum apprehendebant; vota nuncupabantur simul, et solvebantur; velle ac posse in æquo positum erat. Semel duntaxat vultum mutavit, perquam brevi tristitiæ salebra succussum, tunc quum admodum gratum sibi annulum de industria in profundum, ne omnis incommodi expers esset, abjecit; quem tamen continuo recuperavit, captio pisce, qui eum devoraverat. Sed hunc, cujus felicitas semper plenis velis prosperum cursum tenuit, Orontes, Darii regis præfectus, in excelsissimo Micalensis montis vertice cruci affixit: e qua putres ejus artus, et tabido cruore manantia membra, atque illam lævam, cui Neptunus annulum piscatoris manu restituerat, situ marcidam, Samos amara servitute aliquamdiu pressa, liberis ac lætis oculis adspexit.

6. Dionysius autem, quum hereditatis nomine a patre Syracusanorum ac pæne totius Siciliæ tyrannidem accepisset,

des flottes, une cavalerie nombreuse, se vit forcé par l'indigence à montrer à lire aux petits enfants de Corinthe. Il donnait aussi aux hommes une grande leçon, par une telle métamorphose : de souverain devenu maître d'école, il leur apprenait à ne pas se fier à la fortune (Av. J.-C. 343).

7. Après lui citons le roi Syphax, autre victime des caprices du sort. Il avait vu Rome et Carthage, dans la personne de Scipion et d'Asdrubal, venir à sa cour pour briguer à l'envi son alliance. Parvenu à ce comble d'illustration, d'être en quelque sorte l'arbitre de la victoire entre les deux plus vaillants peuples du monde, il fut, peu de temps après, chargé de chaînes, traîné devant Scipion par Lélius, son lieutenant, et réduit à ramper en suppliant aux genoux de celui à qui naguère il avait tendu dédaigneusement, du haut de son trône, une main arrogante (Ans de R. 547, 550). C'est donc quelque chose de bien fragile et de bien passager, et qui ressemble aux hochets de l'enfance, que ce qu'on appelle force et puissance humaines ! Ces dons affluent tout à coup, et tout à coup disparaissent ; ils ne se fixent nulle part, sur personne, d'une façon stable ; emportés çà et là par le souffle inconstant de la fortune, ils vous élèvent au faite de toutes les grandeurs, et, par un retour imprévu, vous plongent dans un abîme de misères. Aussi ne doit-on ni regarder comme des biens, ni appeler de ce nom, des choses dont le regret double encore l'amertume des maux qu'on endure.

set, maximarum opum dominus, exercituum dux, rector classium, equitatum potens, propter inopiam litteras puerulos Corinthii docuit : eodemque tempore, tanta mutatione majores natus, ne quis nimis fortunæ crederet, magistrum ludii factus ex tyranno, monuit.

7. Sequitur hunc Syphax rex, consimilem fortunæ iniquitatem expertus : quem amicum hinc Roma per Scipionem, illinc Carthago per Asdrubalem ultro petitum ad penales deos ejus venerat. Cæterum eo claritatis evectus, ut validissimorum populorum tantum non arbiter victoriæ existeret, parvi temporis interjecta mora, catenatus a Lælio legato ad Scipionem imperatorem pertractus est : cujusque dexteram regio insidens solio arroganti manu attingerat, ejus genibus supplex procubuit. Caduca nimium et fragilia, puerilibusque consentanea crepundiis sunt ista, quæ vires atque opes humanæ vocantur ; affluunt subito, repente dilabuntur : nullo in loco, nulla in persona stabilibus nixa radicibus consistunt ; sed incertissimo flatu fortunæ huc atque illuc acta, quos sublime extulerunt, improviso recursum destitutos, profundo cladum miserabiliter immergunt : itaque neque existimari, neque dici debent bona, quæ inflictorum malorum amaritudinem desiderio sui duplicent.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE I.

DU BONHEUR.

Nous avons rapporté de nombreux exemples de l'instabilité de la fortune : on n'en peut citer que bien peu de sa constance ; ce qui montre avec quel empressement elle nous accable de ses rigueurs, et de quelle main avare elle dispense la prospérité. Mais une fois qu'elle a pris sur elle d'oublier sa malignité, elle ne se contente pas d'accumuler sur un favori ses plus grands biens, elle lui en laisse encore la possession pour toujours.

1. Voyons donc par quelle suite de bienfaits elle conduisit Q. Métellus au comble du bonheur, sans que sa faveur lui ait jamais manqué, depuis le premier jour de sa vie jusqu'à celui où le destin en marqua le terme. Elle voulut qu'il naquit dans la première ville du monde ; elle le favorisa de la plus noble origine ; elle ajouta à ces avantages les plus rares qualités de l'esprit, et des forces corporelles qui devaient lui permettre de supporter toutes les fatigues ; elle lui donna une épouse aussi célèbre par sa vertu que par sa fécondité ; elle lui accorda l'honneur du consulat, le pouvoir de général, la gloire du plus brillant triomphe ; elle lui permit de voir en même temps consulaires trois de ses fils, dont l'un avait même été honoré de la censure et du triomphe, et le quatrième de la préture ; elle le laissa enfin marier trois filles, et presser sur son sein la race sortie de leur. Que de naissances, de berceaux, de robes viriles ; que de flambeaux d'hyménée, que de di-

LIBER SEPTIMUS.

CAPUT I.

DE FELICITATE.

Volubilis fortunæ complura exempla retulimus : constantem propitiæ admodum pauca narrari possunt ; quo patet, eam adversas res cupido animo intelligere, secundas parco tribuere. Eadem, ubi malignitas oblivisci sibi imperavit, non solum plurima et maxima, sed etiam perpetua bona, congerit.

1. Videamus ergo, quot gradibus beneficiorum Q. Metellum a primo originis die ad ultimum usque fati tempus nunquam cessante indulgentia, ad summum beatæ vitæ cumulum perduxerit : nasci eum in urbe terrarum princeps voluit ; parentes ei nobilissimos dedit ; adjecit animi rarissimas dotes, et corporis vires, ut sufficere laboribus posset ; uxorem pudicitia et fecunditate conspicuam conciliavit ; consulatus decus, imperatoriam potestatem, speciosissimi triumphi prætextum largita est ; fecit, ut eodem tempore tres filios consulares, unum etiam censorium ac triumphalem, et quartum prætorium videret ; utque tres filias nuptum daret, earumque sobolem sinu suo exciperet : tot partus, tot incunabula, tot viriles togæ, tam multæ nuptiales faces, honorum, imperiorum, omnis denique gratulationis summa abundantia, quum interim nullum funus, nullus gemitus, nulla causa tristitiæ : cœ-

gnités et de commandements ; en un mot, que de sources de félicitations universelles ! et au milieu de tout cela, pas une mort, pas un gémissment, pas une cause de tristesse. Élevez votre pensée jusqu'aux demeures célestes, à peine y trouverez-vous une telle félicité, puisque l'on voit les plus grands poètes donner aux âmes des dieux leur part de peine et d'affliction. Une vie aussi heureuse eut une fin digne de ce bonheur ; car Métellus, parvenu à une extrême vieillesse, s'éteignit dans une mort douce, sous les baisers et entre les bras de ceux qu'il chérissait le plus ; ses fils et ses gendres portèrent son corps sur leurs épaules à travers la ville, et le mirent eux-mêmes sur le bûcher (An de R. 638).

2. Voilà un bonheur illustre : en voici un plus obscur, mais que rehaussa la préférence éclatante d'un dieu. Lorsque Gygès, fier de régner sur la Lydie, empire aussi riche que puissant, alla consulter Apollon Pythien, pour savoir s'il y avait un mortel plus heureux que lui, le dieu, lui répondant du fond de son sanctuaire, lui désigna Aglaüs de Psophis. C'était le plus pauvre des Arcadiens ; mais, quoique déjà vieux, il n'avait jamais dépassé les limites de son petit champ, et il vivait content des productions et des plaisirs de cet étroit domaine. Apollon, dans son oracle plein de sagesse, fit le tableau fidèle et vrai d'une vie heureuse. Il répondit à Gygès, qui se glorifiait insolemment de l'éclat de sa fortune, « qu'il préférerait une chaumière où sourit la sécurité, à un palais attristé par les soucis et l'inquiétude ; quelques glèbes de terre cultivées sans crainte, aux fertiles campagnes de la Lydie, dont la possession est si troublée ; un ou deux attelages de bœufs d'un entretien facile, à un ap-

lum contemplare ; vix tamen ibi talem statum reperies, quoniam quidem luctus et dolores deorum quoque pectoribus a maximis vatibus assignari videmus. Hunc autem vitæ actum ejus consentaneus finis excepit ; namque Metellum ultimæ senectutis spatio defunctum, lenique genere mortis inter oscula complexusque carissimorum pignorum exstinctum, filii et generi humeris suis per urbem latum rogo imposuerunt.

2. Clara hæc felicitas : obscurior illa, sed divino splendore præposita : quum enim Gyges regno Lydiæ armis et divitiis abundantissimo inflatus, Apollinem Pythium sciscitatum venisset, an aliquis mortalium se esset felicitior ; deus, ex abdito sacrarii specu voce missa, Aglaum psophidum ei prætulit : is erat Arcadum pauperrimus, sed ætate jam senior ; terminos agelli sui nunquam exarserat, parvuli ruris fructibus ac voluptatibus contentus ; verum profecto beatæ vitæ finem Apollo, non adumbratum, oraculi sagacitate complexus est : quocirca insolenter fulgore fortunæ suæ gloriantur respondit, « magis se probare securitate ridens iugurium, quam tristem curis et sollicitudinibus aulam ; paucasque glebas pavoris expertes, quam pinguis Lydiæ arva metu referta ; et unum aut alterum jugum boum facilis tutelæ, quam exercitus, et arma, et equitatum voracibus impensis onerosum ; et

pareil de troupes, d'armes, de cavalerie, dont les frais dévorent le pays qui les supporte ; une petite provision des choses nécessaires et qu'on ne vous envie pas, à des trésors sans cesse exposés aux embûches de la cupidité. » Gygès, qui aspirait à voir un dieu partager la vaine opinion qu'il avait de lui-même, apprit ainsi où réside une félicité solide et pure.

CHAPITRE II.

DE LA SAGESSE DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ROMAINS.

Je vais parler maintenant de cette sorte de bonheur qui consiste uniquement dans la disposition de l'âme et ne s'obtient pas par des vœux, mais qui, né dans le cœur de l'homme éclairé, se révèle par des paroles ou par des actions pleines de sagesse.

1. On rapporte qu'App. Claudius avait coutume de dire : « Mieux vaut pour le peuple romain l'action que l'inaction (1). » Ce n'est pas qu'il ignorât combien le repos a de douceur ; mais il remarquait que, pour les États puissants, l'agitation des affaires est l'aiguillon de la vertu, et que trop de loisir amène le relâchement et la mollesse. Il faut l'avouer : le travail, ce mot qui effraie l'homme, maintint dans leur pureté les mœurs de la république, et le repos, cette chose, même à nommer, si douce, y mêla une foule de vices.

2. Scipion l'Africain disait qu'en fait d'opérations militaires, il était honteux de dire : « Je n'y avais pas songé ; » parce que, pensait-il, dans

(1) Il y a, dans le latin, un jeu de mots (*otium, negotium*) qui en exige un en français.

usus necessari horreolum nulli nimis appetendum, quam thesauros omnium insidiis et cupiditatibus expositos. » Ita Gyges, dum ad stipulatorem vanæ opinionis deum habere concupiscit, ubinam solida et sincera esset felicitas, didicit.

CAPUT II.

DE SAPIENTER DICTIS AUT FACTIS A ROMANIS.

Nunc id genus felicitatis explicabo, quod totum in habitu animi est, nec votis petitur, sed in pectoribus sapientia præditis natum, diclis factisque prudentibus enitescit.

1. App. Claudium crebro solitum dicere accepimus, *Negotium populo Romano melius, quam otium committi* ; non quod ignoraret, quam jucundus tranquillitatis status esset ; sed quod animadverteret, præpotentia imperia agitatione rerum ad virtutem capessendam excitari, nimia quiete in desidiam resolvi ; et sane negotium nomine horridum, civitatis nostræ mores in suo statu continuit : blandæ appellationis quies plurimis vitis respersit.

2. Scipio vero Africanus *turpe esse aiebat in re militari dicere : Non putaram ; videlicet, quia explorato et*

les questions que le fer doit résoudre, il faut, avant d'exécuter, avoir tout examiné, tout prévu. Et c'est la raison même; car une faute est sans remède, quand les suites en sont abandonnées aux fureurs de Mars. Il disait aussi « qu'on ne doit en venir aux mains avec l'ennemi que si l'occasion est favorable ou la nécessité impérieuse; » précepte aussi sage que l'autre. En effet, ne pas profiter, pour vaincre, d'une circonstance heureuse, c'est le comble de la démesure; et ne point combattre quand on n'a plus que cette ressource extrême, c'est une lâcheté, dont les conséquences ne sont que funestes. Se conduire ainsi, c'est ne savoir pas, d'un côté, mettre à profit les faveurs de la fortune, et, de l'autre, braver ses rigueurs.

3. Il y a autant de dignité que de profondeur dans ces paroles de Q. Métellus au sénat, après la réduction de Carthage : « Je ne sais pas, dit-il, si cette victoire a fait plus de bien que de mal à la république, parce que si elle fut avantageuse en ramenant la paix, elle n'est pas sans danger en éloignant Annibal : son passage en Italie a réveillé la vertu romaine déjà endormie, et l'on doit craindre que, délivrée d'un rival infatigable, elle ne retombe dans le même sommeil. » Il plaçait donc au même rang, parmi les maux de l'État, l'incendie des maisons, la dévastation du territoire, l'épuisement du trésor, et l'affaiblissement de l'antique énergie (An de R. 551).

4. Que de sagesse dans la conduite du consulaire Licinius Fimbria! M. Lutatius Pythia, chevalier romain de la plus grande distinction, l'avait pris pour juge d'un débat où il soutenait contre son adversaire « qu'il était homme de bien. »

ex-ussu consilio, quæ ferro aguntur, administrari oportere arbitratur summa ratione. Inemendabilis enim est error, qui violentiæ Martis committitur; idem negabat, aliter cum hoste conflixi debere, quam si aut occasio obveneret, aut necessitas incidisset : æque prudenter; nam et prospere gerendæ rei facultatem omittit, maxima dementia est; et in angustias itique pugnandi compulsus abstinere se prælio, pestiferum ignaviæ affert exitum; eorumque qui ista committunt, alter beneficio fortunæ uti, alter injuriæ nescit resistere.

3. Q. quoque Metelli quum gravis, tum etiam alta in senatu sententia : qui devicta Carthagine, « nescire se, illa victoria bonine plus an mali reipublicæ attulisset, asseveravit; quoniam, ut pacem restituendo profuisset, ita Annibalem submovendo, non nihil nocuisset : ejus enim transitu in Italiam, dormientem jam populi Romani virtutem excitatam; metuique debere, ne acri æmulo liberata in eumdem somnum revolveretur : » in æquo igitur malorum posuit, uri tecta, vastari agros, exhausti ararium, et prisci roboris nervos hebetari.

4. Quid, illud factum Licinii Fimbriæ consularis quam sapiens! A. M. Lutatio Pythia, splendido equite Romano judex aditus de sponsione, quam is cum adversario, quod vir bonus esset, fecerat, nunquam id iudicium pronuntiatione sua finire voluit, ne aut probatum virum, si contra

Fimbria refusa de prononcer dans cette contestation et d'y mettre fin, ne voulant ni dépouiller de sa réputation un citoyen estimé, en jugeant contre lui, ni jurer qu'il était honnête homme, cette qualité emportant avec soi l'idée d'une foule de vertus.

5. La toge a fourni ces exemples de sagesse; le suivant eut les camps pour témoins. Le consul Papirius Cursor, faisant le siège d'Aquilonie, voulait livrer l'assaut. Quoique les poulets sacrés ne donnassent aucun signe favorable, l'augure annonça les plus heureux auspices. Informé de ce mensonge, Papirius tint le présage pour bon en ce qui le regardait lui et l'armée, et il commença l'attaque; toutefois il plaça l'imposteur devant la première ligne, afin que les dieux, dans leur colère, eussent une tête à frapper comme victime expiatoire. Soit hasard, soit effet de la providence divine, le premier trait lancé par l'ennemi frappa l'augure à la poitrine, et l'étendit mort. A cette nouvelle, le consul, plein de confiance, donna l'assaut, et prit Aquilonie. C'est ainsi qu'une réflexion rapide lui suggéra le moyen de punir l'offense faite au général, de venger la religion outragée, de s'assurer la victoire. Il se montra homme sévère, consul religieux, général intrépide, en saisissant, du seul coup d'œil de sa sagesse, et le point où devait s'arrêter la crainte, et le genre de peine dû au coupable, et le gage offert à l'espérance (An de R. 460).

6. Je vais passer maintenant aux traits de sagesse du sénat. Lorsqu'il envoya contre Annibal les consuls Claudius Néron et Livius Salinator, égaux en mérite, mais divisés par la plus

eum judicasset, fama spoliaret; aut juraret virum bonum esse, quum ea res innumerabilibus laudibus continetur.

5. Forensibus hæc, illa militaribus stipendiis prædantis exhibitæ. Papirius Cursor consul, quum Aquiloniam oppugnans prælium vellet committere, pullariusque, non prosperantibus avibus, optimum ei auspicium reventisset, de fallacia illius factus certior, sibi quidem et exercitui bonum omen datum credidit, ac pugnam iniit. Ceterum mendacem ante ipsam aciem constituit, ut haberent dii, cujus capite, si quid iræ conceperant, expiarent. Directum est autem sive casu, sive etiam celestis nominis providentiæ, quod primum e contraria parte missum erat telum, in ipsum pullarii pectus, eumque exanimem prostravit : id ut consul cognovit, fidente animo et hostes invasit, et Aquiloniam cepit. Tam cito animadvertit, quo pacto injuria imperatoris vindicari deberet, quemadmodum violata religio expianda foret, qua ratione victoria apprehendi posset. Egit virum severum, consulem religiosum, imperatorem strenuum; timoris modum, peræ genus, spei viam, uno mentis impetu rapiendo.

6. Nunc ad senatus acta transgrediar; quum, adversus Annibalem, Claudium Neronem et Livium Salinatorem consules mitteret, eosque ut virtutibus pares, ita inimicitiiis acerrime inter se dissidentes videret, summo studio in gratiam reduxit; ne propter privatas disensiones rem-

violente inimitié, il mit tous ses soins à les réconcilier, dans la crainte que leurs dissensions particulières ne leur fissent négliger les affaires de l'État. Si, en effet, il n'y a point d'accord entre des hommes associés au même pouvoir, chacun d'eux s'attache bien plus à contrarier les opérations de son collègue qu'à faire réussir les siennes propres; et lorsqu'il s'y mêle une haine implacable, ils deviennent l'un pour l'autre des adversaires plus redoutables que pour l'ennemi (An de R. 546). Ces deux mêmes citoyens ayant été cités devant le peuple par le tribun Cn. Bébius, pour avoir exercé la censure avec trop de rigueur, le sénat les dispensa, par un décret, de répondre à cette accusation, voulant placer au-dessus de la crainte de tout jugement une magistrature instituée pour demander et non pour rendre des comptes (An de R. 549). C'est par le même sentiment de sagesse que le sénat punit de mort le tribun du peuple Ti. Gracchus, qui avait osé publier la loi agraire, et qu'il décida qu'on vertu de cette loi du tribun, trois commissaires feraient, par têtes, une distribution de terres au peuple : conduite habile, puisqu'elle fit disparaître à la fois et l'auteur et le prétexte d'une sédition effroyable (An de R. 620).

Que de prudence encore dans sa politique à l'égard du roi Masinissa ! Voyant que ce prince, dont le zèle et la fidélité avaient si puissamment secondé Rome contre les Carthaginois, ne mettait plus de bornes à ses conquêtes, il fit passer une loi qui déclarait Masinissa désormais affranchi de la domination romaine. Cette mesure lui conserva l'amitié d'un roi qui avait si bien mérité de la république, et en même temps ferma son enceinte aux importunités des Maures, des

publicam parum utiliter administrarent; quia consimili imperio nisi concordia inest, major aliena opera interpellandi, quam sua edendi cupiditas nascitur; ubi vero etiam pertinax intercedit odium, alter alteri, quam uterque contrariis castris, certior hostis proficiscitur. Eosdem senatus, quom ob nimis aspere actam censuram a Cn. Bæbio tribuno plebis pro rostris agerentur rei, causæ dictione decreto suo liberavit; vacuum omnis judicii metu eum honorem reddendo, qui exigere debet rationem, non reddere. Par illa sapientia senatus, qua Ti. Gracchum tribunum plebis Agrariam legem promulgare ausum, morte multavit. Idem, ut secundum legem ejus per triumphos ager populo viritum divideretur, egregie censuit. Siquidem gravissimæ seditionis eodem tempore et auctorem et causam sustulit.

Quam deinde se prudenter in rege Masinissa gessit! Nam quum promptissima et fidelissima ejus opera adversus Carthaginienses usus esset, eumque in dilatando regno avidiorem cerneret; legem ferri jussit, qua Masinissæ ab imperio populi Romani solutam libertatem tribueret. Quo facto quum optime meriti benevolentiam retinuit, tum Mauritanie et Numidie, cæterarumque illius tractus gentium nunquam fida pace quiescentem feritatem a valvis suis repulit.

Numides et des autres peuples de ces contrées, dont l'inquiète férocité ne laissait aucun espoir d'une paix solide (An de R. 602).

DE LA SAGESSE DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Le temps manquerait plutôt que les faits tirés de notre histoire; car c'est moins encore à la force qu'à la sagesse que notre empire doit de s'être accru et conservé. Payons donc le tribut d'une muette admiration à la plupart des actes de la politique romaine, pour donner place aux exemples que nous fournissent les annales étrangères. Socrate, qui fut comme l'oracle de la sagesse humaine sur la terre, pensait que nous ne devons rien demander aux dieux que le bonheur, parce qu'eux seuls savent ce qui convient à chacun de nous, tandis que nos vœux ont souvent pour objet des choses qu'il vaudrait mieux ne pas obtenir. Partout enveloppée de ténèbres, dans quel vaste champ d'erreurs, âme insensée des mortels, n'égares-tu pas tes aveugles prières? Tu convoites les richesses, fatales au plus grand nombre; tu aspires aux honneurs, qui ont perdu tant d'ambitieux; tu roules en toi-même des désirs de royauté, lorsque tant de catastrophes attestent les misères du trône; tu recherches avec ardeur de superbes alliances; mais si elles font parfois l'illustration des familles, elles en causent parfois aussi la ruine entière. Cesse donc de soupirer follement après les choses qui, au lieu du bonheur que tu en espères, ne t'apporteront que l'infortune, et abandonne-toi à la volonté du ciel : qui peut facilement dispenser les biens peut aussi les choisir le plus convenablement.

DE SAPIENTER DICTIS AUT FACTIS AB EXTERNIS.

1. Tempus deficiet domestica narratam; quoniam imperium nostrum non tam robore corporum, quam animorum vigore, incrementum ac tutelam sui comprehendit : majore itaque ex parte Romana prudentia in admiratione tacita reponatur, alienigenisque hujus generis exemplis detur aditus. Socrates, humanæ sapientiæ quasi quoddam terrestre oraculum, nihil ultra petendum a diis immortalibus arbitratur, quam ut bona tribuerent, quia si demum scirent, quid unicuique esset utile; nos autem plerumque id votis expetere, quod non impetrasso melius foret. Etenim densissimis tenebris involuta mortaliū mens, in quam late patentis errore cæcas precationes tuas spargis; divitias appetis, quæ multis exitio fuerunt; honores concupiscis, qui complures pessumdederunt; regna tecum ipsa volvis, quorum exitus sæpenumero miserabiles cernuntur; splendidis conjugis injicis manus; at hæc ut aliquando illustrent, ita nonnunquam funditus domos evertunt. Desine igitur stulte futuris malorum tuorum causis, quasi felicissimis rebus, inhiare, teque totum cælestium arbitrio permittite; quia qui tribuere bona ex facili solent, etiam eligere aptissime possunt.

Idem expedita et compendiaris via eos ad gloriam pervenire dicebat, qui id agerent, ut quales videri et

Socrate disait encore que le chemin le plus facile et le plus court pour arriver à la gloire, c'est de travailler à devenir ce que l'on veut paraître. C'était donner clairement aux hommes le conseil d'embrasser la vertu même, plutôt que d'en poursuivre l'ombre. Un jeune homme lui demandait s'il devait se marier, ou garder le célibat. « Quelque parti que vous preniez, lui répondit-il, le repentir le suivra. D'un côté, une vie solitaire, point d'enfants, votre race éteinte, un étranger pour héritier; de l'autre, une continuelle sollicitude, des plaintes éternelles, une dot reprochée, les airs superbes de vos nouveaux parents, les bavardages d'une belle-mère, les pièges d'un suborneur, l'incertitude du sort de vos enfants. » Il ne voulait pas que, dans une question hérissée de difficultés, le jeune homme fit son choix comme pour une partie de plaisir.

Quand les Athéniens, dans leur démence criminelle, eurent porté la déplorable sentence qui le condamnait à mort, il reçut le poison de la main du bourreau, sans s'émouvoir et sans changer de visage. Déjà la coupe touchait ses lèvres, lorsque Xanthippe, son épouse, s'écria, au milieu des larmes et des sanglots, qu'il mourrait innocent. « Eh quoi! lui dit-il, aimerais-tu mieux que je mourusse coupable? » O sagesse immense, que l'approche même de la mort ne put mettre en défaut! (Av. J.-C. 399)

2. Que de sagesse aussi dans cette maxime de Solon, « que personne ne doit être heureux pendant sa vie, parce que l'on est, jusqu'au dernier jour, en butte aux vicissitudes de la fortune! » C'est donc le tombeau qui consacre à jamais la félicité humaine, en la dérochant aux

coups de l'adversité. Ce philosophe, voyant un de ses amis accablé de douleur, le conduisit sur la citadelle, et lui dit de promener ses regards sur toutes les maisons qui étaient à leurs pieds. Quand celui-ci l'eut fait, « Réfléchis maintenant, lui dit-il, de combien de chagrins ces toits furent jadis la demeure, le sont aujourd'hui, le seront encore dans les siècles futurs, et cesse de déplorer, comme s'ils n'atteignaient que toi, des maux qui sont communs à tous les mortels. » C'est ainsi qu'il le consola, en lui prouvant que les villes ne sont qu'un triste réceptacle de calamités humaines. Il disait encore que « si les hommes pouvaient réunir tous leurs maux, chacun aimait mieux remporter les siens, que de prendre sa part de misères à la masse commune. » D'où il concluait qu'il ne faut point, pour des malheurs qui sont l'effet du hasard, s'abandonner, comme si on les supportait seul, à un amer désespoir (Av. J.-C. 565).

3. Priène, la patrie de Bias, étant tombée au pouvoir de l'ennemi, tous ceux des habitants qu'avaient épargnés les fureurs de la guerre s'enfuyaient chargés de ce qu'ils avaient de plus précieux. On lui demanda pourquoi il n'emportait rien : « Je porte avec moi tous mes biens, » répondit-il. C'était dans son âme et non sur ses épaules qu'il les portait, ces biens que l'œil n'aperçoit pas, mais que voit la raison; qui, renfermés dans le sanctuaire du cœur, ne peuvent nous être enlevés ni par la main des hommes ni par celle des dieux; qui, toujours avec nous, au sein de nos foyers, y sont aussi dans notre fuite (Av. J.-C. 569).

4. Voici maintenant de Platon une pensée

lent, tales etiam essent : qua quidem prædicatione aperte monebat, ut homines ipsam potius virtutem haurirent, quam umbram ejus consecrarentur. Idem ab adolescentulo quodam consultus, « utrum uxorem duceret, an se omni matrimonio abstineret; » respondit, « utrum eorum fecisset, acturum poenitentiam. Hic te, inquit, solitudo, hic orbitas, hic generis interitus, hic heres alienus excipiet : illic perpetua sollicitudo, contextus querelarum, dotis exprobratio, affinium grave supercilium, garrula socrus lingua, subsessor alieni matrimonii, incertus liberorum eventus. » Non passus est juvenem in contextu rerum asperarum, quasi lætæ materiæ facere delectum.

Idem, quum Atheniensium scelerata dementia tristem de capite ejus sententiam tulisset, fortique animo et constanti vultu potionem veneni e manu carnificis accepisset admoto jam labris poculo, uxori Xanthippæ inter fletum et lamentationem vociferanti innocentem eum periturum; *Quid ergo*, inquit, *nocenti mihi mori satius esse duxisti?* Immensam illam sapientiam, quæ ne in ipso quidem vitæ excessu oblivisci sui potuit!

2. Age quam prudenter Solon, *neminem, dum adhuc viveret, beatum dici debere*, arbitratur; *quod ad ultimum usque sati diem ancipiti fortune subjecti essemus*. Felicitatis igitur humanæ appellationem rogas consummat, qui se incursui malorum objicit. Idem quum ex

amicis quemdam graviter mœrentem videret, in arcem perduxit, hortatusque est, *ut per omnes subjectorum edificiorum partes oculos circumferret*; quod ut factum animadvertit, « Cogita nunc tecum, inquit, quam multi læctus sub his tectis et olim fuerint, hodieque versentur, insequentibusque sæculis sint habitaturi : ac mitte mortaliū incommoda tanquam propria deslere. » Qua consolatione demonstravit, urbes esse humanarum cladum concepta miseranda. Idem siebat, « si in unum locum cuncti mala sua contulissent, futurum, ut propria deportare demum, quam ex communi miseriarum acervo portionem suam ferre mallent. » Quo colligebat, non oportere nos, quæ fortuito patiamur, præcipuæ et intolerabilis amaritudinis judicare.

3. Bias autem, quum patriam ejus Prienem hostes invasissent, omnibus, quos modo sævitia belli incolomes abire passa fuerat, pretiosarum rerum pondere onustis fugientibus, interrogatus, *quid ita nihil ex bonis suis secum ferret* : *Ego vero*, inquit, *bona mea mecum porto*. Pectore enim illa gestabat, non humeris; nec oculis visenda, sed æstimanda animo : quæ domicilio mentis inclusæ, nec mortalium, nec deorum manibus labefactari queunt; et ut manentibus præsto sunt, ita fugientes non deserunt.

4. Jam Platonis, verbis adstricta, sed sensu prævalens sententia; qui *tum demum beatum terrarum orbem fu-*

pleine à la fois de concision et de sens : « Il n'y aura, disait-il, de bonheur pour le monde que quand les philosophes seront rois, ou les rois philosophes. »

5. Il fit preuve aussi d'un profond jugement, ce roi dont on raconte qu'avant de placer sur sa tête le diadème qu'on lui présentait, il le tint quelque temps entre ses mains, et dit en le considérant : « Triste bandeau, symbole de la dignité plutôt que du bonheur, qui saurait bien tout ce que tu caches de soucis, de dangers, de misères, ne voudrait pas seulement, si tu tombais, te ramasser. »

6. Et quelle est belle cette réponse de Xénocrate ! Comme il assistait, sans y prendre aucune part, à une conversation alimentée par la méditation, un des interlocuteurs lui demanda pourquoi il gardait seul le silence : « C'est, dit-il, que je me suis quelquefois repenti d'avoir parlé, jamais de m'être tu » (Av. J.-C. 358).

7. Aristophane donna aussi un précepte d'une haute sagesse, lorsque, dans une comédie où il mettait en scène l'Athénien Périclès, revenu des enfers, il lui faisait dire, d'un ton prophétique, « que l'on ne doit pas élever un lion dans une ville ; mais que, si l'on a commis cette imprudence, il faut savoir lui obéir. » Le poète conseillait ainsi de mettre un frein aux prétentions des jeunes gens d'une illustre naissance et d'un génie ardent, mais de ne plus leur fermer le chemin du pouvoir, quand on les a laissés se repaître, à l'excès, de la faveur publique, parce qu'il n'est pas moins inutile que ridicule de vouloir comprimer des forces dont le développement est notre ouvrage (Av. J.-C. 427).

8. Citons un mot admirable de Thalès. On lui

demandait si les actions des hommes échappent aux dieux : « Pas même leurs pensées, » répondit-il. Attachons-nous donc à garder pures non pas seulement nos mains, mais notre âme, dans la persuasion que la divinité assiste à ce qui se passe de plus secret en nous (Av. J.-C. 638).

9. La réponse suivante ne révèle pas moins de sagesse. Un père, qui n'avait qu'une fille, demandait à Thémistocle s'il devait la marier à un citoyen pauvre, mais recommandable, ou à un homme riche, mais peu estimé. « J'aime mieux, répondit-il, un homme sans argent que de l'argent sans homme. » C'était dire à cet insensé de considérer, dans le choix d'un gendre, plutôt le mérite que la richesse (Av. J.-C. 476).

10. Que de noblesse aussi dans cette lettre où Philippe reproche à Alexandre de vouloir obtenir par des largesses l'affection de quelques Macédoniens ! « Qui a pu, mon fils, faire naître en toi ce frivole espoir, que tu pourras compter sur la fidélité de ceux dont l'attachement n'a d'autre mobile que l'or ? On ne doit la demander qu'à un amour désintéressé. » Oui, mais déjà Philippe avait, en grande partie, plutôt acheté que vaincu la Grèce.

11. Aristote, en envoyant à Alexandre son disciple Callisthène, lui conseilla de lui parler rarement, ou de ne l'entretenir que de sujets agréables, afin de vivre en sûreté auprès de ce monarque à cause de son silence, ou en faveur à cause de son langage. Mais Callisthène, pour avoir blâmé dans le roi macédonien le plaisir qu'il prenait à se voir saluer à la façon des Perses, et pour s'être attaché, par amitié pour lui, à le ramener, contre son penchant, aux mœurs de sa patrie, fut condamné à perdre la vie, et se

aurum prædicavit, quum aut sapientes regnare, aut reges sapere cœpissent.

5. Rex etiam ille subtilis iudicii, quem ferunt traditum sibi diadema priusquam capiti imponeret, retentum diu considerasse, ac dixisse : « O nobilem magis quam felicem pannum ! quem si quis penitus cognoscat, quam multis sollicitudinibus, et periculis, et miseris sit refertus, ne huiusmodi jacentem tollere vellet. »

6. Quid, Xenocratis responsum, quam laudabile ! quum maledico sermoni quorundam summo silentio interesset, uno ex his quærente, *cur solus ita linguam suam cohiberet : Quia dixisse me*, inquit, *aliquando prænituit, tacuisse nunquam.*

7. Aristophanis quoque altioris est prudentiæ præceptum ; qui in comœdia introduxit remissum ab inferis Atheniensem Periclem, vaticinantem, *non oportere in urbe nutrirî leonem ; sin autem sit alitus, obsequi et convenire.* Monet enim, ut præcipuæ nobilitatis et concitati ingenii juvenes refrenentur ; nimio vero favore ac profusa indulgentia pasti, quo minus potentiam obtineant, ne impediatur ; quod stultum sit et inutile, eas obtractare vires, quas ipse fovetis.

8. Mirifice etiam Thales : nam interrogatus, *an facta*

hominum deos fallerent ; Nec cogitata, inquit : ut non solum manus, sed etiam mentes puras habere vellentus, quum secretis cogitationibus nostris cœleste numen adesse credidissemus.

9. Ac ne quod sequitur quidem, minus sapiens. Unicæ filiæ pater Themistoclem consulabat, *utrum eam pauperi, sed ornato ; an locupletî, sed parum probato, collocaret.* Cui is, *Malo*, inquit, *virum pecunia, quam pecuniam viro indigentem.* Quo dicto stultum monuit, ut generum potius, quam divitiarum generi legeret.

10. Age, Philippi quam probabilis epistola, in qua Alexandrum quorundam Macedonum benevolentiam largitione ad se attrahere conatam sic increpuit : « Quæ te, fili, ratio in hanc tam vanam spem induxit, ut eos tibi fideles futuros existimares, quos pecunia ad amorem tui compulisses ? a caritate istud præstatur. » At vero ante Philippum majore ex parte mercator Græciæ, quam victor.

11. Aristoteles autem Callisthenem auditorem suum ad Alexandrum dimittens monuit, « ut cum eo aut rarissime, aut quam jucundissime loqueretur : quo scilicet apud regias aures vel silentio tutor, vel sermone esset acceptior. » At ille dum Alexandrum Macedonem persica salutatione gaudentem objurgat, et ad Macedonicos mores invitum re-

repentit trop tard d'avoir négligé un conseil salutaire (Av. J.-C. 333).

Aristote disait souvent que l'on ne doit parler de soi ni en bien ni en mal, parce qu'il y a de la vanité à se louer soi-même, et à se blâmer, de la sottise. Le même philosophe a donné un précepte fort utile, qui est de considérer nos plaisirs quand ils finissent. Nous les faire envisager ainsi, c'est en diminuer l'attrait; ne nous montrer que la fatigue et les regrets qui les suivent, c'est affaiblir en nous le désir de les rechercher de nouveau.

12. Anaxagore, à qui l'on demandait « quel est l'homme heureux? » fit cette sage réponse : « Aucun de ceux que vous jugez dignes de ce nom; mais vous le trouverez parmi ces hommes qui vous semblent n'avoir que les misères en partage. » Ce ne sera donc pas un mortel comblé de richesses et d'honneurs, mais celui qu'on verra cultiver, avec amour et constance, ou un petit champ ou une modeste science; félicité plus intérieure qu'apparente (Av. J.-C. 468).

13. Admirez aussi la sagesse de ce mot de Démade. Comme les Athéniens refusaient de décerner à Alexandre les honneurs divins, « Prenez garde, leur dit-il; en défendant le ciel, vous pourriez bien perdre la terre. » (Av. J.-C. 325).

14. Que le Scythe Anacharsis comparait ingénieusement les lois avec les toiles d'araignées! Comme celles-ci, disait-il, retiennent les plus faibles insectes et se laissent traverser par les plus forts, ainsi les lois, qui compriment les petits et les pauvres, ne peuvent enchaîner les riches et les puissants (Av. J.-C. 591).

15. Rien de plus sage que la conduite d'Agé-

silas. Ayant, une nuit, découvert une conspiration contre la république de Lacédémone, il abrogea sur-le-champ les lois de Lycurgue, qui défendaient de faire mourir un citoyen sans que les juges l'eussent condamné. Les coupables une fois saisis et mis à mort, il rétablit ces lois. Il empêcha donc tout à la fois qu'une exécution nécessaire fût réputée injuste ou entravée par des obstacles légaux. Ainsi les lois, afin de pouvoir exister toujours, cessèrent d'exister un moment (Av. J.-C. 370).

16. Mais peut-être faut-il, avant tout, admirer la prudence d'un conseil d'Hannon. Lorsque Magon vint annoncer aux sénateurs carthaginois l'issue de la bataille de Cannes, et que, pour preuve d'un aussi grand succès, il eut vidé devant eux trois boisseaux pleins des anneaux d'or enlevés à ceux de nos concitoyens qui étaient restés sur le champ de bataille, Hannon demanda si, après un tel échec, quelque allié des Romains les avait abandonnés. Quand on lui eut répondu qu'il n'en était passé aucun du côté d'Annibal, il proposa aussitôt d'envoyer des députés à Rome pour traiter de la paix. Si son avis eût prévalu, Carthage n'eût été ni vaincue dans la seconde guerre Punique, ni détruite dans la troisième (An. de R. 537).

17. Les Samnites payèrent bien cher aussi une pareille faute, celle d'avoir négligé le salutaire avis d'Hérennius Pontius, dont la sagesse et l'autorité n'avaient point d'égaux. Consulté par l'armée et par son fils, qui la commandait, sur ce qu'on devait faire des légions romaines enfermées dans le défilé des Fourches Caudines, « Les laisser aller librement, » répondit-il. On lui fit la même question le lendemain : « Il faut, dit-il, les ané-

vocare benevole perseverat, spiritu carere jussus, seram neglecti salubris consilii poenitentiam egit.

Idem Aristoteles de semetipso in neutram partem loqui debere prædicabat : quoniam laudare se, vani ; vituperare, stulti esset. Ejusdem est utilissimum præceptum, ut voluptates abeuntes consideremus ; quas quidem sic ostendendo minuit ; fessas enim, poenitentiaque plenas, animis nostris subiecit, quo minus cupide reptantur.

12. Nec parum prudenter Anaxagoras interroganti cuidam, quisnam esset beatus? Nemo, inquit, ex his quos tu felices existimas ; sed eum in illo numero reperies, qui a te ex miseriis constare creditur : non erit ille divitiis et honoribus abundans, sed aut exiguus ruri, aut non ambitiosæ doctrinæ fidelis ac pertinax cultor ; in recessu, quam in fronte, beator.

13. Demadis quoque dictum sapiens : nolentibus enim Atheniensibus divinos honores Alexandro decernere, Vide, inquit, ne dum cælum custoditis, terram amittatis.

14. Quam porro subtiliter Anacharsis leges aranearum telis comparabat ! nam ut illas infirmiora animalia retinere, valentiora transmittere ; ita his humiles et pauperes constringi, divites et præpotentes non alligari.

15. Nihil etiam Agesilai facto sapientius : siquidem quum

adversus rempublicam Lacædemoniæ conspirationem ortam noctu comperisset, leges Lycurgi continuo abrogavit, quæ de indemnatis supplicium sumi vetabant ; comprehensis autem et interfectis soubibus, easdem e vestigio restituit ; atque utrumque simul providit, ne salutaris animadversio vel injusta esset, vel jure impediretur : itaque ut semper esse possent, aliquando non fuerunt.

16. Sed nescio, an Hannonis excellentissimæ prudentiæ consilium : Magone enim Cannensis pugnae exitum senatus Ponorum nuntiante, inque tanti successus fidem annulis aureos trium modiorum mensuram expletos fundente, qui interfectis nostris civibus detracti erant, quaesivit, an aliquis sociorum post tantam cladem a Romanis defecisset : atque ut audivit, neminem ad Annibalem transisse, suasit protinus, ut legati Romam, per quos de pace ageretur, mitterentur. Cujus si sententia valuisset, neque secundo punico bello victa Carthago, neque tertio deleta foret.

17. Ne Samnites quidem parvas penas consimilis erroris pependerunt, quod Herennii Pontii salutare consilium neglexerunt : qui auctoritate et prudentia ceteros præstans, ab exercitu et ejus duce filio suo consultus, quidnam fieri de legionibus Romanis apud Furcas Caudinas inclusis deberet, inviolatas dimittendas respondit. Postero die eadem de re interrogatus, deleri eas oportet.

tir. • Il voulait ou que l'on acquit l'amitié des Romains par une générosité éclatante, ou qu'on ruinât leurs forces par un désastre irréparable. Mais l'aveugle témérité des vainqueurs méprisa l'un et l'autre conseil, et ne sut qu'exciter à la vengeance les légions qu'ils firent passer sous le joug (An de R. 432).

18. A ces exemples de sagesse, aussi nombreux que mémorables, j'en ajouterai un moins imposant. La plus terrible imprécation que fassent les Crétois contre ceux qu'ils haïssent, c'est de souhaiter qu'ils se complaisent dans une habitude vicieuse; et, dans cette sorte de malédiction modérée, ils trouvent la plus efficace des vengeances. Car une vaine passion, que l'on nourrit avec persévérance, est moins une douceur qu'une calamité.

CHAPITRE III.

DE LA FINESSE DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ROMAINS.

Il est une autre espèce d'actions et de paroles qui découle immédiatement de la prudence, et qui reçoit le nom de finesse. Elle ne parvient qu'en s'appuyant sur la ruse au but qu'elle se propose, et elle cherche la gloire plutôt par de secrets sentiers que par les voies connues.

1. Sous le règne de Ser. Tullius, il naquit à un père de famille du pays des Sabins une génisse d'une grandeur extraordinaire et d'une rare beauté. Il consulta les devins les plus habiles : ceux-ci répondirent que les dieux immortels avaient fait naître cette génisse pour donner

tere dixit : ut aut maximo beneficio gratia hostium emeretur, aut gravissima jactura vires confringerentur. Sed improvida temeritas victorum, dum utramque partem spernit utilitatis, sub jugum missas in perniciem suam accendit.

18. Multis et magnis sapientiæ exemplis parvulum adjiclam. Cretenses quum acerbissima execratione adversus eos, quos vehementer oderunt, uti volunt, *ut mala consuetudine delectentur*, oplant; modestoque voti genere efficacissimum ultionis eventum reperiant : inutiliter enim aliquid concupiscere, et in eo perseveranter inorari, exitio ea vicina dulcedo est.

CAPUT III.

DE VAPRE DICTIS AUT FACTIS A ROMANIS.

Est aliud factorum dictorumque genus a sapientia proximo deflexu ad vafritiæ nomen progressum : quod nisi fallacia vires assumpserit, fidem propositi non invenit; laudemque occulto magis tramite, quam aperta via petit.

1. Ser. Tullio regnante, cuidam patrifamilie in agro Sabino præcipuæ magnitudinis et eximie formæ vacca nata est : *quam oraculorum certissimi auctores in hoc a diis*

l'empire du monde à la patrie de celui qui l'immolerait à Diane du mont Aventin. Plein de joie, le maître n'eut rien de plus pressé que de l'amener à Rome et de la conduire sur l'Aventin devant l'autel de Diane, où il voulait consommer le sacrifice qui devait assurer aux Sabins le gouvernement de l'univers. Instruit de toutes ces circonstances, le prêtre du temple fit un scrupule à cet étranger de frapper la victime avant de s'être purifié aux eaux du fleuve voisin; mais, tandis que le Sabin s'acheminait vers le Tibre, il immola lui-même la génisse; et ce pieux larcin rendit notre patrie maîtresse de toutes les villes et de toutes les nations de la terre (An de R. 200).

2. Mais, dans ce genre d'artifice, le premier rang appartient à Junius Brutus. Voyant que le roi Tarquin, son oncle, détruisait tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la noblesse, et qu'entre autres victimes son frère même avait été assassiné, à cause de sa pénétration d'esprit, il feignit d'être stupide, et cacha sous ce masque trompeur ses éminentes qualités. Lorsque Tarquin envoya ses fils à Delphes, pour offrir à Apollon Pythien des sacrifices et des présents, Brutus, qui partit avec eux, porta au dieu, à titre d'offrande, un bâton creux, qu'il avait secrètement rempli d'or, de peur de s'exposer à quelque péril, en faisant ouvertement à la divinité un don considérable. Les volontés de leur père une fois accomplies, les jeunes gens demandèrent à Apollon lequel d'entre eux lui semblait appelé à gouverner Rome : « Celui-là, répondit le dieu, y obtiendra le pouvoir suprême, qui aura, le premier de tous, embrassé sa mère. » Alors Brutus, se laissant

immortalibus editam responderunt, ut quisquis eam Aventiniensi Dianæ immolasset, ejus patria totius terrarum orbis imperium obtineret. Lætus eo dominus, bovem cum summa festinatione Romanam actam, in Aventino ante aram Dianæ constituit, sacrificio Sabinis regimen humani generis daturus. De qua re antistes templi certior factus, religionem hospiti intulit, ne prius victimam cæderet, quam proximi amnis aqua se abluisset; eoque alveum Tiberis petente, vaccam ipse immolavit, et urbem nostram tot civitatum, tot gentium dominam pio sacrificii furto reddidit.

2. Quo in genere acuminis in primis Junius Brutus referendus est; nam quum a rege Tarquinio, avunculo suo, omnem nobilitatis indolem excerpti, interque cæteros etiam fratrem suum, quod vegetioris ingenii erat, interfectum animadverteret, obtusi se cordis esse simulavit, eaque fallacia maximas virtutes suas texit : profectus etiam Delphos cum Tarquinii filiis, quos is ad Apollinæ Pythium muneribus sacrificiisque honorandum miserat, aurum deo nomine doni clam cavato baculo inclusum tulit; quia timebat, ne sibi cæleste numen aperta liberalitate venerari tutum non esset. Peractis deinde mandatis patris, Apollinem juvenes consuluerunt, *quisnam ex ipsis Romæ regnaturus videretur?* At is, *penes eum summam urbis nostræ potestatem futuram*, respondit,

tomber comme par hasard, mais bien volontairement, baisa la terre, cette mère commune de tous les hommes; et ce baiser, qu'une ruse ingénieuse déposa sur le sol, valut à Rome la liberté, à Brutus la première place dans les fastes consulaires (Ans de R. 240, 244).

3. Le premier Scipion ne dédaigna pas non plus le secours de la ruse. Il allait quitter la Sicile pour passer en Afrique, et voulait former un corps de trois cents cavaliers, choisis parmi les plus braves fantassins romains; mais, ne pouvant les équiper assez tôt, il obtint de l'adresse ce que lui refusait la nécessité d'un prompt départ. Il avait auprès de lui une foule de jeunes gens des plus nobles et des plus riches maisons de la Sicile, mais qui n'étaient pas armés; il obligea trois cents d'entre eux à se pourvoir immédiatement de belles armes et de bons chevaux, sous le prétexte de les emmener de suite au siège de Carthage. Ils obéirent sur-le-champ à cet ordre, non sans songer avec inquiétude aux hasards d'une guerre lointaine et périlleuse. Mais Scipion déclara les dispenser de cette expédition, s'ils voulaient céder à ses soldats leurs armes et leurs chevaux. Cette jeunesse craintive et peu belliqueuse saisit l'offre avec empressement, et livra de bon cœur aux Romains son équipage de guerre. Ainsi, grâce à l'habileté de ce général, un ordre pressant, qui avait paru bien dur à ces jeunes Siciliens, se changea pour eux, par l'exemption du service militaire, en un bienfait signalé (An de R. 548).

4. N'oublions pas le trait suivant. Q. Fabius Labéon avait été donné pour arbitre par le sénat aux habitants de Nole et de Naples, pour la déli-

mitation de leurs frontières. S'étant rendu sur les lieux, il invita séparément les parties à mettre de côté toute prétention ambitieuse, et à se retirer en deçà de la ligne contestée, plutôt que de s'avancer au delà. Les deux peuples se rendirent à l'autorité d'un tel juge; de sorte qu'il resta un espace intermédiaire de terrain libre. Quand il eut fixé les limites comme ils les avaient réglées eux-mêmes, il adjugea au peuple romain le surplus du territoire. Quoique dupes de cette ruse, les habitants de Nole et de Naples n'eurent aucun droit de se plaindre, puisque la sentence était conforme à leur propre décision. Convenons toutefois que la république dut à une indigne supercherie cette possession nouvelle (An de R. 569). On raconte aussi que, vainqueur du roi Antiochus, le même Labéon, après lui avoir imposé, dans un traité, la condition de livrer aux Romains la moitié de ses vaisseaux, les fit tous scier en deux, afin de le dépouiller entièrement de sa flotte (An de R. 564).

5. Il ne faut pas faire un crime à l'orateur M. Antoine d'avoir dit « qu'il n'écrivait aucun de ses plaidoyers, afin que, si quelque maxime avancée par lui dans une cause précédente pouvait nuire, dans la suite, à une autre, il fût libre de la désavouer. » Cette conduite, indigne d'un homme d'honneur, avait chez lui une excuse, puisqu'il était toujours prêt à faire à des malheureux en danger et l'offre de son éloquence et le sacrifice de ses principes.

6. Sertorius, en qui la nature s'était plu à réunir la force du corps aux ressources du génie, fut contraint, par les proscriptions de Sylla, de se faire chef des Lusitaniens. Ne pouvant les

qui ante omnes matris osculum dedisset. Tunc Brutus, perinde atque casu prolapsus, de industria se abiecit, terramque, communem omnium matrem existimans, osculatus est. Quod tam vafre telluri impressum osculum, Urbi libertatem, Bruto primum in fastis locum tribuit.

3. Scipio quoque superior presidium calliditatis amplexus est: ex Sicilia enim petens Africam, quum ex fortissimis pedibus Romanis trecentorum equitum numerum complere vellet, neque tam subito posset eos instruere, quod temporis angustiae negabant, sagacitate consilii assequutus est: namque ex iis « juvenibus, quos secum ex tota Sicilia nobilissimos et ditissimos, sed inermes, habebat, trecentos speciosa arma et electos equos quam celerime expedire » jussit, velut eos continuo secum ad oppugnandam Carthaginem avecturus. Qui quum imperio ut celeriter, ita longinqui et periculosi belli respectu sollicitis animis paruisent, remittere se Scipio illam expeditionem, si arma et equos militibus suis tradere voluissent, edixit. Rapuit conditionem imbellis ac timida juvenutis, instrumentoque suo cupide nostris cessit. Ergo calliditas ducis providit, ut, si quod protinus imperaretur, grave prius, deinde remisso militiæ metu maximum beneficium fieret.

4. Quod sequitur narrandum est: Q. Fabius Labeo, arbiter a senatu finium constituendorum inter Nolanos et

Neapolitanos datus, quum in rem præsentem venisset, utrosque separatim monuit, ut *omissa cupiditate, regredi modo controverso, quam progredi mallent*; idque quum utraque pars auctoritate viri mota fecisset, aliquantum in medio vacui agri relictum est. Constituit deinde finibus, ut ipsi terminaverant, quidquid reliqui soli fuit, populo Romano adjudicavit. Cæterum etsi circumventi Nolani ac Neapolitani queri nihil potuerunt, secundum ipsorum demonstrationem dicta sententia; improbo tamen prestigiorum genere novum civitati nostræ vectigal accessit. Eundem ferunt, quum a rege Antiocho, quem bello superaverat, ex fœdere icto dimidiam partem navium accipere deberet, medias omnes secuisse, ut eam tota classe privaret.

5. Jam M. Antonio remittendum convicium est: qui *idcirco se aiebat nullam orationem scripsisse, ut, si quid superiore judicio actum, ei, quem postea defensorus esset, nociturum foret, non dictum a se affirmare posset*. Qui facti vix pudenti, tolerabilem causam habuit: pro periclitantium enim capite, non solum eloquentia sua uti, sed etiam verecundia abuti erat paratus.

6. Sertorius vero, corporis robore atque animi consilio parem naturæ indulgentiam expertus, proscriptione Sullana dux Lusitanorum fieri coactus, quum eos oratione flectere non posset, ne cum Romanis universa acie confli-

déterminer par la parole à ne pas engager de bataille générale avec les Romains, il sut, par un expédient ingénieux, les amener à son avis. Il fit venir devant eux deux chevaux, l'un plein de vigueur, l'autre exténué; il commanda ensuite à un faible vieillard de tirer un à un les crins de la queue du premier, et à un jeune homme des plus robustes d'arracher d'un seul coup celle du second. Ils obéirent à cet ordre; mais, tandis que le bras du jeune homme se fatiguait en efforts impuissants, la main débile du vieillard avait déjà rempli sa tâche. Comme les Barbares assemblés désiraient savoir où Sertorius voulait en venir: « L'armée romaine, leur dit-il, est comme la queue d'un cheval; on peut la détruire par des attaques partielles; mais vouloir l'anéantir en masse, c'est lui livrer la victoire, au lieu de la lui ravir. » C'est ainsi qu'un peuple barbare, grossier, difficile à conduire, et qui courait à sa perte, vit par les yeux l'utilité d'un avis qui n'avait pu passer par ses oreilles (An de R. 675).

7. Fabius Maximus, dont le talent fut de vaincre sans combattre, avait dans son armée un fantassin de Nole, d'une rare bravoure, mais d'une fidélité suspecte; et un cavalier lucanien des plus intrépides, mais éperdument amoureux d'une courtisane. Aimant mieux garder deux bons soldats que de sévir contre eux, à l'un il dissimula ses soupçons, à l'autre il fit un peu moins sentir le joug de la discipline. A force de louer le premier du haut de son tribunal et de le combler de distinctions, il parvint à détacher son cœur du parti des Carthaginois en faveur des Romains; comme en laissant le second acheter secrètement sa maîtresse, il en fit un des éclaireurs les

plus dévoués de notre armée (Ans de R. 537, 544).

8. Je passe maintenant à ceux qui ont eu recours à la ruse pour sauver leurs jours. M. Volusius, édile plébéien, frappé par les proscriptions, prit le costume d'un prêtre d'Isis, s'en alla demandant l'aumône par les rues et les grands chemins, sans se faire connaître à personne, et parvint, sous la protection de ce déguisement, jusqu'au camp de M. Brutus. Quelle nécessité déplorable! Un magistrat du peuple romain, réduit à dépouiller les marques de sa dignité et à traverser la ville sous les insignes trompeurs d'une religion étrangère! Il fallait être ou bien attaché à la vie, pour supporter une telle ignominie; ou bien avide du sang des autres (1), pour les y réduire (An de R. 710).

9. Il y a quelque chose de plus noble dans le subterfuge qu'imagina Sentius Saturninus Vétulion, pour se tirer d'un semblable péril. Apprenant que les triumvirs avaient mis son nom sur la liste des pros crits, il prend aussitôt, de son autorité privée, les marques de la préture, habille ses esclaves en licteurs et en appariteurs publics, et, précédé de ce cortège, il se saisit des voitures qu'il rencontre, occupe tous les logements sur sa route, en éloigne ceux qui se présentent, et, grâce à une si audacieuse usurpation du pouvoir, il couvre d'un voile épais tous les yeux ennemis. Arrivé à Pouzzol, il se donne pour un envoyé de la république, s'empare en toute liberté des vaisseaux dont il a besoin, et aborde en Sicile, où les pros crits trouvaient alors un asile sûr (An de R. 710).

(1) L'auteur flétrit ici le triumvirat d'Octave; hardiesse qui ne lui est pas ordinaire.

gere vellent, vafro consilio ad suam sententiam perduxit : duos enim in conspectu eorum constituit equos, alterum validissimum, alterum infirmisimum; ac deinde validi caudam ab imbecillo sene paulatim carpi, infirmi a juvene eximiarum virium universam convelli jussit. Obtemperatum imperio est. Sed dum adolescentis dextera irrita se labore fatigat, senio confecta manus ministerium exequuta est. Tunc barbaræ concioni, quorsum ea res tenderet, cognoscere cupienti, subjicit : « Equi caudæ consimilem esse nostrum exercitum, cujus partes aliquis aggrediens opprimere possit : universum conatus prosternere, celerius tradiderit victoriam, quam occupaverit. » Ita gens barbara, aspera, et regi difficilis, in exitium suum ruens, quam utilitatem auribus respuerat, oculis pervidit.

7. Fabius autem Maximus, cujus non dimicare, vincere fuit, quum præcipuæ fortitudinis Nolanum peditem dubia fide suspectum, et strenuæ operæ Lucanum equitem amore scorti perditum in castris haberet, ut utroque potius bono milite uteretur, quam in utrumque animadverteret, alteri suspicionem suam dissimulavit, in altero disciplinam paululum a recto tenore deflexit; nam illum plene pro tribunali laudando, omnique genere honoris prosequendo, animum suum a Pœnis ad Romanos coegit revocare : et hunc clam meretricem redimere

VALÈRE MAXIME.

passus, paratissimum pro nobis excursorem reddidit.

8. Veniam nunc ad eos, quibus salus astutia quæsitæ est. M. Volusius ædilis plebis proscripius, assumpto Isiaci habitu, per itinera viasque publicas stipem petens, quisnam revera esset, occurrentes dignoscere passus non est : eoque fallaciæ genere tectus, in M. Bruti castra pervenit. Quid illa necessitate miserius, quæ magistratum populi Romani, abjecto honoris prætexto, alienigenæ religionis obscuratum insignibus, per urbem jussit incedere? Omnes aut hi suæ vitæ, aut illi alienæ mortis cupidi, qui talia vel ipsi sustinuerunt, vel alios perpeti coegerunt.

9. Aliquanto speciosius Sentii Saturnini Vétulionis in eodem genere casus, ultimæ sortis auxilium : qui quum a triumviris inter proscriptos nomen suum propositum audisset, continuo præturæ insignia invasit, præcedentibusque in modum licitorum et apparitorum publicorum servis subornatis, vehicula comprehendit, hospitia occupavit, obvios submovit; ac tam audaci usurpatione imperii, in maxima luce densissimas hostilibus oculis tenebras offudit. Idem ut Puteolos venit, perinde ac publicum ministerium agens, summa cum licentia correptis navibus in Siciliam, certissimum tunc proscriporum profugium, penetravit.

10. Illis uno adjecto levioris notæ exemplo, ad externa converterat. Amanatissimus quidam filii, quum eum incoe-

10. A ces faits, j'en ajouterai un d'une moindre importance, avant de passer aux exemples étrangers. Un père qui aimait extrêmement son fils, le voyant brûler d'une flamme criminelle et dangereuse, et voulant le guérir de cette passion insensée, joignit à l'indulgence paternelle un expédient salutaire. Il le pria de n'aller voir la femme qu'il aimait qu'en sortant des bras de celles dont le facile amour ne lui était pas interdit. Le jeune homme céda à ses prières, et la satiété d'une jouissance permise, amortissant l'ardeur d'une passion fatale, calma, refroidit un amour condamné par la loi, et l'éteignit insensiblement.

DE LA FINESSE DANS LES PAROLES OU DANS LES ACTIONS, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Alexandre de Macédoine ayant reçu d'un oracle le conseil de faire mettre à mort le premier qu'il verrait venir à lui au sortir du temple, le hasard voulut que ce fût un ânier; et le roi ordonna de le traîner au supplice. Celui-ci demanda pourquoi on le condamnait à la peine capitale, sans qu'il eût commis de crime; et comme Alexandre lui citait, pour s'excuser, les paroles de l'oracle, « S'il en est ainsi, répondit-il, c'est un autre, ô mon roi, que la fortune destinait à la mort; car l'âne que je conduisais devant moi marchait le premier à votre rencontre. » Charmé d'une répartie si ingénieuse et de pouvoir lui-même confesser son erreur, Alexandre saisit ce moyen de satisfaire la religion au prix du sang d'un vil animal. Beaucoup d'adresse, beaucoup d'humanité, voilà ce qu'on voit dans cet exemple: une adresse non moins remarquable a immortalisé l'écuyer d'un autre roi.

cessis ac periculosus facibus accensum, ab insana cupiditate inhibere vellet, salubri consilio patriam indulgentiam temperavit; petiit enim, ut prius quam ad eam, quam diligebat, iret, vulgari ac permissa Venere uteretur. Cujus precibus obsecutus acolescens, infelicis animi impetum satietate concubitus licentis resolutum, ad id, quod non licebat, tardiorum pigrioremque afferens, paulatim deposuit.

DE VAFRE DICTIS AUT FACTIS AB EXTERNIS.

1. Quum Alexander Macedonum rex sorte monitus, ut eum, qui sibi porta egresso primus occurrisset, interfici juberet; asinarius forte ante omnes obviam factum, ad mortem abripi imperasset; eoque quærente, *quidnam se immerentem capitali supplicio innocentemque addiceret*, quum ad excusandum factum suum oraculi præceptum retulisset, asinarius, *Si ita est, inquit, rex, alium sors huic morti destinavit; nam asellus, quem ego antea agebam, prior tibi occurrit.* Delectatus Alexander et illius tam callido dicto, et quod ab errore ipse revocatus erat, occasionem in aliquanto viliori animali explandæ religionis rapuit. Summa in hoc cum calliditate mansuetudo: summa quoque in alterius regis equisone calliditas.

2. Sordida Magorum dominatione oppressa, Darius sex

2. Après le renversement de la honteuse domination des mages, Darius et les six nobles partisans qu'il s'était associés pour cette généreuse entreprise convinrent entre eux de se rendre à cheval, au lever du soleil, dans un lieu qu'ils désignèrent, et de laisser le trône à celui dont le cheval hennirait le premier. Tandis que ses compétiteurs attendaient un tel prix de la faveur du hasard, Darius seul dut à l'artifice d'Œbarès, son écuyer, l'accomplissement de ses vœux. Celui-ci avait eu soin de toucher, avant le départ, les parties génitales d'une cavale; et dès qu'on fut arrivé à l'endroit convenu, il approcha la main des naseaux du cheval, qui, animé par l'odeur, fit entendre le premier hennissement. A ce bruit, les six autres prétendants au souverain pouvoir mirent aussitôt pied à terre, et, se prosternant à la manière des Perses, ils saluèrent Darius roi. Quel empire enlevé par cette petite ruse!

3. Bias, dont la sagesse a plus duré parmi les hommes que Priène sa patrie (puisque l'une subsiste encore, tandis que l'autre, pour ainsi dire au tombeau, n'existe plus que dans quelques vestiges), Bias disait qu'il faut, dans le commerce de l'amitié, se souvenir toujours qu'elle peut se changer en une haine implacable. Peut-être, au premier coup d'œil, ce précepte semblera-t-il trop prudent, et contraire à la franchise qui fait le plus grand charme de l'amitié; mais, si on le médite profondément, l'on en reconnaîtra toute l'utilité (Av. J.-C. 598).

4. Un mot heureux suffit pour sauver la ville de Lampsaque. Alexandre s'avancait, plein de colère, pour la détruire, lorsqu'il en vit sortir Anaximène, son ancien précepteur. Ne doutant

adjutoribus ejusdem dignitatis assumptis, pactum cum præclari operis consortibus fecit, ut equis insidentes, solis ortu cursum in quemdam locum dirigerent; isque regio potiretur, cujus equus in eo primus hinnisset. Cæterum maximæ mercedis competitoribus fortunæ beneficium expectantibus, solus acumine equisonis sui Œbaris prosperum exoptatæ rei effectum assequutus est: qui in equæ genitalium partem demissam manum, quum ad eum locum ventum esset, naribus equi admovit: quo odore irritatus, ante omnes hinnitum edidit; auditoque eo, sex reliqui summæ potestatis candidati continuo equis delapsi, ut est mos Persarum, humi prostratis corporibus, Darium regem salutaverunt. Quantum imperium, quam parvo interceptum est vaframento!

3. Bias autem, cujus sapientia diuturnior inter homines est, quam patria Priene fuit (siquidem hæc etiam nunc spirat, illius perinde atque extinctæ vestigia tantummodo exstant), ita, aiebat, oportere homines in usu amicitie versari, ut meminissent, eam ad gravissimas inimicitias posse converti. Quod quidem præceptum prima specie nimis fortasse callidum videatur, inimicumque simplicitati, qua præcipue familiaritas gaudet: sed si altioribus animis cogitatio demissa fuerit, perquam utile reperietur.

4. Lampsacenaë vero urbis salus, unius vaframenti bene-

pas que ce ne fût pour opposer ses prières aux décisions de sa vengeance (1), « Je jure, lui dit-il, de ne point faire ce que vous demanderez. » — « Je demande, lui répondit alors Anaximène, que vous détruisiez Lampsaque. » Cette prompte et fine repartie préserva d'une ruine certaine une illustre et antique cité (Av. J.-C. 333).

5. Une ruse de Démosthène fut aussi d'un merveilleux secours pour une pauvre servante. Elle avait reçu de deux étrangers une somme d'argent, à titre de dépôt, et sous la condition de la leur remettre à tous les deux à la fois. L'un d'eux revint au bout de quelque temps, vêtu de deuil, alléguant la mort de son compagnon, et retira toute la somme des mains de la servante abusée. L'autre se présenta ensuite, et réclama le dépôt. L'infortunée, aussi dépourvue d'argent que de moyens de défense, était dans un embarras cruel, et n'y voyait déjà d'autre terme que la corde et la potence. Mais Démosthène, se chargeant de la défendre, fit luire à temps l'espérance à ses yeux. Arrivé à l'audience, « Cette femme, dit-il, est prête à restituer fidèlement le dépôt; mais elle ne peut le faire, si vous n'amenez pas votre compagnon, puisque, d'après la convention que vous faites vous-même sonner si haut, elle ne doit compter l'argent à l'un qu'en présence de l'autre » (Av. J.-C. 345).

6. Le trait suivant n'atteste pas non plus peu d'adresse. Un Athénien, haï de tout le peuple, et qui avait à répondre devant lui à une accusation capitale, prit tout à coup le parti de briguer une des premières dignités de la république, non dans l'espoir de l'obtenir, mais pour laisser s'amortir

(1) Anaximène était lui-même de Lampsaque.

ficio constitit; nam quum ad excidium ejus summo studio Alexander ferretur, progressumque extra mœnia Anaximenem, præceptorem suum, vidisset; quia manifestum erat, futurum, ut preces suas iræ ejus opponeret, non facturum se quod petisset juravit. Tunc Anaximenes, *Peto*, inquit, ut *Lampsacum diruas*. Hæc velocitas sagacitatis oppidum vetusta nobilitate inclytum exitio, cui destinatum erat, subtraxit.

5. Demosthenis quoque astutia mirifice cuidam ancillæ succursum est, quæ pecuniam depositi nomine a duobus hospitibus acceperat, ea conditione, ut illam simul utrisque redderet; quorum alter interjecto tempore tamquam mortuo socio squalore obsitus, deceptæ omnes nummos abstulit; supervenit deinde alter, et depositum petere cœpit: hærebat misera in maxima pariter et pecuniæ et defensionis penuria, jamque de laqueo et suspensio cogitabat; sed opportune Demosthenes ei patronus affulsit, qui ut in advocacionem venit, « Mulier, inquit, parata est depositi se fide solvere; sed nisi socium adduxeris, id facere non potest; quoniam, ut ipse vociferaris, hæc dicta est lex, ne pecunia alteri sine altero numeretur. »

6. Ac ne illud parum quidem prudenter: quidam Athenis universo populo invisus, causam apud eum capitali crimine dicturus, maximum honorem subito petere cœpit: non quod speraret, se illum consequi posse, sed ut habe-

chez ses concitoyens le premier feu de la colère, qui est ordinairement le plus à craindre. Un expédient si ingénieux eut tout le succès qu'il en attendait. En effet, après avoir soulevé les clamours des comices, essuyé, à plusieurs reprises, les sifflets de toute l'assemblée, subi enfin la honte d'un refus, il n'éprouva bientôt après, quand il fut question de sa vie, que l'indulgence de cette même multitude. Si, lorsqu'elle brûlait encore de la soif de la vengeance, il avait risqué sa tête devant elle, il n'eût trouvé que des oreilles fermées par la haine à tous les arguments de sa défense.

7. Cette ruse a beaucoup de rapport avec celle que voici. Le premier Annibal, valcu sur mer par le consul Duilius, et craignant de payer de sa tête la perte de sa flotte, sut détourner fort adroitement le coup qui le menaçait. Avant que l'on eût reçu à Carthage la nouvelle de ce désastreux combat, il y envoya un de ses amis, bien préparé au rôle qu'il avait à jouer. Celui-ci se présenta devant le sénat, et dit: « Annibal m'envoie vous consulter; un général romain étant arrivé avec des forces maritimes considérables, il vous demande s'il doit lui livrer bataille. » Tous les sénateurs s'écrièrent qu'il n'y avait point à balancer. « Eh bien, reprit le messenger, la bataille est livrée et perdue. » Il leur ôta ainsi le droit de condamner ce qu'ils avaient eux-mêmes jugé nécessaire (An de R. 493).

8. Non moins rusé, l'autre Annibal, voyant Fabius Maximus se jouer, par de salutaires lenteurs, de la force invincible de ses armes, voulut faire peser sur lui le soupçon de prolonger volontairement la guerre. Tandis qu'il saccageait toute

rent homines, ubi procursum iræ, qui acerrimus esse solent, effunderent; neque eum hæc tam callida consilii ratio fefellit: comitiis enim clamore infesto, et crebris totius concionis sibilis vexatus, nota etiam denegati honoris perstrictus, ejusdem plebis paulo post in discrimine vitæ clementissima suffragia expertus est. Quod si adhuc ei ultionem sitiienti, capitis sui periculum objecisset, nullam partem defensionis odio obseratæ aures reciperebant.

7. Huic vaframento consimilis illa calliditas: superior Annibal a Duilio consule navali prælio victus, timensque classis amissæ pœnas dare, offensam astutia mire avertit; nam ex illa infelici pugna prius quam cladis nuntius domum perveniret, quemdam ex amicis compositum et formatum Carthaginem misit; qui postquam civitatis ejus curiam intravit: « Consulit, inquit, vos Annibal, quum dux Romanorum magnas secum maritimas trahens copias advenerit, an cum eo confligere debeat. » Acclamavit universus senatus, non esse dubium quin oporteret. Tum ille, *Confluxit*, inquit, et *superatus est*. Ita liberum iis non reliquit id factum damnare, quod ipsi fieri debuissent judicaverant.

8. Alter item Annibal Fabium Maximum, invictam armorum suorum vim saluberrimis cunctationibus pugnae ludificantem, ut aliqua suspicione trahendi belli respergeret, totius Italiæ agros ferro atque igni vastando, unius

l'Italie par le fer et par le feu, il excepta de cette dévastation les seules terres du général romain. Cette insidieuse apparence de faveur aurait eu à Rome quelque succès, si l'on n'y avait parfaitement connu et l'amour de Fabius pour sa patrie, et le caractère astucieux d'Annibal (An de R. 536).

9. C'est aussi une adroite résolution qui préserva les Tusculans de leur ruine. Leurs fréquentes révoltes avaient fait prendre aux Romains le parti de raser la ville; et Furius Camille, un de nos plus grands généraux, s'avancait à la tête d'une puissante armée, pour exécuter cette volonté. Les Tusculans allèrent, tous en toge, à sa rencontre, lui fournirent généreusement des vivres, et lui rendirent, comme en pleine paix, tous les devoirs de l'amitié. Ils le laissèrent même entrer armé dans leurs murs, sans changer ni de visage ni de contenance. Cet air d'assurance et de sécurité leur valut, avec notre amitié, la participation au droit de bourgeoisie romaine. A en juger par ces marques adroites de confiance, ils avaient sans doute compris qu'ils devaient plutôt dissimuler leurs craintes sous des dehors bienveillants, que de chercher à s'en affranchir par les armes (An de R. 373).

10. Mais il y a quelque chose d'odieux dans la supercherie de Tullus, général des Volsques. Brûlant du désir de faire la guerre aux Romains, et voyant que les siens, découragés par plusieurs défaites, inclinaient à la paix, il sut, à l'aide d'un expédient perfide, les amener où il voulait. Une foule innombrable de Volsques étant venue à Rome pour le spectacle des jeux, ce Tullus alla dire aux consuls « qu'il avait de fortes raisons de craindre de cette multitude quelque

acte soudain d'hostilité, » les avertit de se tenir sur leurs gardes, et sortit aussitôt de la ville. Les consuls firent leur rapport au sénat, qui, sans rien soupçonner de tel, décréta cependant, par déférence pour l'avis de Tullus, que les Volsques eussent à sortir de Rome avant la nuit. Outre d'un tel affront, ceux-ci se laissèrent entraîner sans peine à un soulèvement. Ainsi, grâce à un mensonge couvert du voile de l'amitié, ce chef astucieux trompa deux peuples à la fois : les Romains, en leur inspirant une mesure injuste et outrageante; les Volsques, en les irritant contre ce peuple abusé (An de R. 264).

CHAPITRE IV.

DES STRATAGÈMES, CHEZ LES ROMAINS.

Il est une sorte de ruse honorable et à l'abri de tout blâme; c'est celle que, faute d'expression propre dans notre langue, on désigne par le mot grec de *stratagème*.

1. Tullus Hostilius attaquait avec toutes ses forces militaires la ville de Fidènes, dont les fréquentes révoltes ne laissèrent pas en repos le berceau de l'empire, et, en nourrissant notre valeur de trophées et de triomphes, à nos portes mêmes, nous apprirent à porter plus loin nos espérances. Le chef des Albains, Métius Fufétius, dont l'alliance avait toujours été suspecte et la fidélité douteuse, dévoila, pendant la bataille, toute sa perfidie. Laisant à découvert le flanc de l'armée romaine, il prit position sur une éminence voisine, et de combattant devint spectateur, dans le but ou de nous accabler vaincus, ou de nous attaquer vainqueurs, mais fatigués.

ejus fundum immunem ab hoc injuriæ genere reliquit. Profecisset aliquid tanti beneficii insidiosa adumbratio, nisi Romanæ urbi et Fabii pietas, et Annibalis vafri mores fuissent notissimi.

9. Tusculanis etiam acumine consilii incolumitas parta est : quum enim crebris rebellionibus meruissent, ut eorum urbem funditus Romani evertere vellent, atque ad id exsequendum Furius Camillus, maximus dux, validissimo instructus exercitu venisset; universi ei togati obviam processerunt, commeatusque et cætera pacis monia benignissime præstiterunt. Armatum etiam intrare moenia passi sunt, nec vultu, nec habitu mutato. Qua constantia tranquillitatis non solum ad amicitiae nostræ jus, sed etiam ad communionem civitatis usque, penetraverunt. Sagaci hercule usi simplicitate; quoniam aptius esse intellexerant, metum officio dissimulare, quam armis protegere.

10. At Volscorum ducis Tulli exsecrabile consilium; qui ad bellum inferendum Romanis maxima cupiditate accensus, quum aliquot adversis præliis contusos animos suorum, et ob id paci promiores animadverteret, insidiosa ratione, quo volebat, compulit; nam quum spectandorum ludorum gratia magna Volscorum multitudo Romam convenisset, consulibus dixit, *Vehementer se timere, ne quid hostile subito molirentur* : monuitque, *ut essent*

cautiores, et protinus ipse urbe egressus est. Quam rem consules ad senatum retulerunt : qui, tametsi nulla suspicio suberat, auctoritate tamen Tulli commotus, ut eam noctem Volsci abirent, decrevit. Qua contumelia irritati, facile impelli potuerunt ad rebellandum. Ita mendacium versuti ducis, simulatione benevolentiae involutum, duos simul populos sefellit : Romanum, ut insontes notaret; Volscum, ut deceptis irasceretur.

CAPUT IV.

DE STRATEGEMATIS ROMANORUM.

Ille vero pars calliditatis egregia, et ab omni reprehensione procul remota, cujus opera, quia appellat ione nostra vix apte exprimi possunt, græca pronuntiatione *strategemata* dicuntur.

1. Omnibus militaribus copiis Tullo Hostilio Fidenas aggresso, quæ surgentis imperii nostri incannabula crebris rebellionibus torpere passæ non sunt, finitimisque trophæis ac triumphis alitam virtutem ejus, spes suas ulterius promovere docuerunt, Metius Fufelius, dux Albanorum, dubianc et suspectam somper societatis suæ fidem repert

Nul doute que le découragement ne dût s'emparer de nos soldats, quand ils se verraient tout à la fois aux prises avec l'ennemi et abandonnés de leurs auxiliaires. Aussi Tullus eut-il soin de prévenir cette funeste impression. Il se porta aussitôt à cheval sur tous les points de la mêlée, criant aux siens que Métius s'était retiré par son ordre, et qu'à un signal convenu, il fondrait sur les derrières des Fidénates. Cette ruse, inspirée par la science du commandement, changea la terreur en confiance, et remplit d'une ardeur nouvelle des cœurs ébranlés par la crainte (An de R. 90).

2. Mais ne fermons pas sitôt les annales de la royauté. Sex. Tarquin, fils de Tarquin le Superbe, indigné de voir échouer devant Gabies toutes les forces de son père, imagina un moyen plus puissant que les armes pour réduire cette ville et l'ajouter à l'empire romain. Il alla se jeter en fugitif au milieu des Gabiens, comme pour se dérober à la cruauté de son père; et il leur en montra les marques sanglantes, qu'il portait volontairement. Ses flatteries étudiées et trompeuses lui gagnèrent peu à peu l'amitié des habitants; et lorsqu'il eut acquis la plus grande autorité parmi eux, il envoya un de ses amis à son père, pour lui apprendre comment il disposait de tout, et lui demander ce qu'il fallait faire. A la ruse du jeune homme répondit l'astuce du vieillard. En effet, ravi de cette heureuse nouvelle, mais ne se flant que médiocrement au messager, Tarquin, sans rien répondre, le conduisit seul dans un jardin, et abattit devant lui, avec une baguette, les têtes de pavots les plus fortes et les plus élevées. Sextus, instruit du silence et de l'action de son père, pénétra ses

secrètes intentions; il comprit qu'il devait envoyer en exil ou frapper de mort les premiers citoyens de Gabies. Quand il eut ainsi privé cette ville de ses meilleurs défenseurs, il lui en livra les habitants, pour ainsi dire, les mains liées (An de R. 225).

3. Voici encore une circonstance où nos ancêtres employèrent la ruse avec autant de succès que d'à-propos. Assiégés dans le Capitole par les Gaulois maîtres de Rome, et voyant que ceux-ci ne comptaient plus que sur la famine pour s'en emparer, ils surent, par un adroit stratagème, enlever aux vainqueurs l'unique soutien de leur persévérance: ils se mirent à jeter des pains de plusieurs côtés de la muraille. A cette vue, l'ennemi stupéfait, et persuadé que les nôtres avaient encore d'immenses provisions de blé, se détermina à traiter de la levée du siège. Point de doute que Jupiter ne vît alors avec compassion la valeur romaine réduite à l'astuce, et nos pères jetant ainsi, dans une extrême disette de vivres, leurs seules ressources contre la disette même. Aussi accorda-t-il une heureuse issue à un expédient qui, pour être ingénieux, ne laissait pas d'offrir bien des dangers (An de R. 363).

4. C'est le même dieu qui, plus tard, favorisa encore les habiles mesures de deux de nos plus grands généraux. Pendant qu'Annibal ravageait une extrémité de l'Italie, Asdrubal avait envahi l'autre; et il fallait empêcher la jonction des deux frères, qui eût porté le dernier coup à la république épuisée. C'est ce que firent, d'un côté, l'énergique résolution de Claudius Néron, et, de l'autre, l'admirable prudence de Livius Salinator.

m ipsa acie detexit. Detecto enim Romani exercitus latere, in proximo colle conseedit, pro adjutore speculator pugnae futurus; ita ut victis insultaret, aut victores fessos aggrediret. Non erat dubium, quin ea res militum nostrorum animos debilitatura esset, quum eodem tempore et hostes configere, et auxilia deficere cernerent. Itaque ne id fieret, Tullus providit: concitato enim equo omnes pugnantium globos percurrit, prædicans, suo jussu secuisse Metium, eumque, quum ipse signum dedisset, invasurum Fidenatum terga. Quo imperatoris artis consilio metum fiducia mutavit; proque trepidatione, alacritate suorum pectora replevit.

2. At ne continuo a nostris regibus recedam, Sex. Tarquinius, Tarquinius filius, indigne ferens, quod patris viribus expugnari Gabii nequirent, valentiorum armis excoGITAVIT rationem, qua interceptum illud oppidum Romano imperio adjiceret. Subito namque se ad Gabinos contulit, tamquam parentis sævitiam et verbera, quæ voluntate sua permissa erat, fugiens; ac paulatim uniuscujusque fictis et compositis blanditiis alliciendo benevolentiam, ut apud omnes plurimum posset, consequutus, familiarem suum ad patrem misit, indicaturum, quemadmodum cuncta in sua manu haberet; et quæsiturum, quidnam fieri vellet. Juvenili calliditati senilis astutia respondit. Siquidem re eximia delectatus Tarquinius, fidei autem nuntii parum credens, nihil respondit; sed seducto eo in hortum, ma-

xima et altissima papaverum capita baculo decussit. Cognito adolescens silentio patris simul ac facto, causam alterius argumenti perdidit; nec ignoravit præcipi sibi, « ut excellentissimum quemque Gabinorum aut exsilio submoveret, aut morte consumeret. » Ergo spoliata bonis propugnatoribus civitatem tantum non vinculis manibus ei tradidit.

3. Illud quoque a majoribus et consilio prudenter, et exitu feliciter provisum; quum urbe capta Galli Capitolium obsiderent, solamque potiendi ejus spem in fame eorum repositam animadverterent, perquam callido genere consilii, unico perseverantiæ irritamento victores spoliaverunt; panes enim jacere compluribus ex locis cæperunt; quo spectaculo obstupefactos, infinitamque frumenti abundantiam nostris superesse credentes, ad pactationem omittendæ obsidionis compulerunt: misertus est tunc profecto Jupiter Romanæ virtutis, præsidium ab astutia mutantis, quum in summa alimentorum inopia projici præsidia inopiæ cerneret: igitur ut vafro, ita periculoso consilio salutarem exitum dedit.

4. Idemque Jupiter postea præstantissimorum ducum nostrorum sagacibus consiliis propitius aspiravit. Nam quum alterum Italiæ latus Annibal laceraret, alterum invasisset Asdrubal, ne duorum fratrum junctæ copiæ intolerabili onere fessas simul res nostras urgerent, hinc Claudii Neronis vegetum consilium, illinc Livii Salinato-

Néron, qui tenait Annibal resserré dans la Lucanie, sut, comme l'exigeait le succès de l'entreprise, entretenir l'ennemi dans la persuasion de sa présence, tandis qu'il franchissait une longue distance avec une incroyable célérité, pour renforcer son collègue Salinator, lequel, campé dans l'Ombrie, se proposait de livrer bataille le lendemain, près du fleuve Métaure. Ce dernier reçut donc Néron dans son camp pendant la nuit, avec le plus grand secret : il fit loger tribuns avec tribuns, centurions avec centurions, cavaliers avec cavaliers, fantassins avec fantassins; et, sans le moindre désordre, il introduisit une seconde armée dans un espace à peine suffisant pour une seule. Asdrubal ne sut qu'il avait affaire à deux consuls, qu'en succombant sous les coups réunis de leur valeur. Ainsi l'astuce carthaginoise, si tristement fameuse dans tout l'univers, mais déjouée cette fois par l'habileté romaine, fit d'Annibal la dupe de Néron, et d'Asdrubal celle de Salinator (An de R. 546).

5. On ne peut pas oublier non plus un stratagème de Q. Métellus, qui faisait la guerre en Espagne contre les Celtibères, en qualité de proconsul. Désespérant de s'emparer de vive force de la ville de Contrebie, capitale de cette nation, il chercha en lui-même un expédient; et, après y avoir longtemps et profondément pensé, il en trouva un qui devait le conduire à son but. Il faisait brusquement des marches forcées, puis se portait vers telle ou telle partie du pays, prenait ensuite position sur une montagne, allait bientôt après se poster sur une autre, sans que personne ni des siens ni des ennemis pénétrât la cause de ces mouvements inopinés, de cette continuelle fluctuation d'idées. Un de ses intimes amis lui

ayant même demandé pourquoi il suivait un plan de campagne si désordonné, si incertain, « Renonce à l'apprendre, lui dit Métellus; car si je savais que ma tunique intérieure connût mes desseins, je la ferais aussitôt brûler. » Où aboutit enfin le mystère de ces manœuvres, et quel en fut le résultat? Le voici : quand il eut assez plongé son armée dans l'ignorance de ses vues, et donné le change à toute la Celtibérie, un jour qu'il avait dirigé sa course d'un autre côté, il se replia soudain sur Contrebie, et l'accabla dans le premier désordre de la surprise. Si donc il n'avait pas pris sur lui de recourir à la ruse, il lui aurait fallu vieillir, sous les armes, au pied des murs de cette ville (An de R. 611).

DES STRATAGÈMES, CHEZ LES ROMAINS.

1. Citons un audacieux stratagème d'Agathocle, roi des Syracusains. Voyant les Carthaginois presque maîtres de sa capitale, il fit passer son armée en Afrique, afin de repousser la terreur par la terreur, la force par la force; et cette diversion ne resta pas sans effet. Épouvantés de sa soudaine apparition, les Carthaginois n'hésitèrent pas à sauver leur ville au prix du salut de la ville ennemie; et un traité fut conclu, qui délivrait à la fois l'Afrique des troupes siciliennes, et la Sicile des soldats africains. Si Agathocle s'était obstiné à défendre Syracuse, celle-ci eût supporté seule toutes les calamités de la guerre, tandis que Carthage eût joui, en pleine sécurité, de tous les avantages de la paix. Mais en reportant chez ses ennemis le mal qu'ils lui faisaient souffrir, en les attaquant au sein de leurs possessions au lieu de défendre les siennes, il reconquit d'autant plus sûrement son royaume qu'il

ris inelyta providentia effecit. Nero enim compresso a se in Lucanis Annibale, præsentiam suam, quoniam ita ratio belli desiderabat, mentitus hosti, ad opem collegæ ferendam per longum iter celeritate mira tetendit. Salinator in Umbria apud Metaurum flumen proximo die dimicaturus, summa cum dissimulatione Neronem castris noctu recepit. Tribunos enim a tribunis, centuriones a centurionibus, equites ab equitibus, pedites a pedibus excipi iussit : ac sine ulla tumultuatione, solo vix unum exercitum capiente, alterum inseruit; quo evenit, ne Asdrubal cum duobus se consulibus præliaturum prius sciret, quam utriusque virtute præsterneretur : ita illa toto terrarum orbe infamis punica calliditas, romana elusa prudentia, Annibalem Neroni, Asdrubalem Salinatori decipiendum tradidit.

5. Memorabilis etiam consilii Q. Metellus, qui quum proconsule bellum in Hispania adversus Celtiberos gereret, urbemque Contrebiam, caput ejus gentis, viribus expugnare non posset, intra pectus suum diu multumque consiliis agitatis, viam reperit, qua propositum ad exitum perduceret : itinera magno impetu ingrediebatur, deinde alias atque alias regiones petebat : modo hos obsidebat montes, paulo post ad illos transgrediebatur; quum interim tam suis omnibus, quam ipsais hostibus ignota erat

causa inopinatae ejus ac subite fluctuationis : interrogatus quoque a quodam amicissimo sibi, *quid ita sparsum et incertum militiae genus sequeretur?* « Absiste, inquit, istud quærere : nam si hujus consilii mei interiorum tunicam consciam sensero, continuo eam cremari jubebo. » Quorsum igitur ista dissimulatio erupit? aut quem finem habuit? Postquam vero et exercitum suum ignofantia, et totam Celtiberiam errore implicavit; quum alio cursum direxisset, subito ad Contrebiam reflexit, eamque inopinatum et attonitam oppressit; ergo nisi mentem suam de los scrutari coegisset, ad ultimam ei senectutem apud moenia Contrebiae armato sedendum foret.

DE STRATEGEMATIS EXTERNORUM.

1. Agathocles autem, Syracusanorum rex, audaciter callidus : quum enim urbem ejus majore ex parte Carthaginenses occupassent, exercitum suum in Africam trajecit, ut metum metu, vim vi discuteret; neque sine effectu : nam repentino ejus adventu percussi Pœni, libenter incolumitatem suam salute hostium redemerunt, pactique sunt, ut eodem tempore Africa Siculis, et Sicilia Punicis armis liberaretur. Age, si Syracusarum moenia tueri perseverasset, illa belli malis urgerentur, bona pacis fruenda securæ Carthagini reliquisset. Nunc inferendo quæ patriæ

l'avait abandonné plus résolument (Av. J.-C. 296).

2. Que n'imagina point Annibal à la journée de Cannes? N'avait-il pas, avant d'en venir aux mains, enlacé nos légions dans les pièges infinis de son astuce, où elles devaient trouver une fin si déplorable? D'abord il eut l'art de les amener à avoir devant elles et le soleil et la poussière, que le vent, dans cet endroit, soulève avec violence. En second lieu, il donna ordre à une partie de ses troupes de feindre la fuite au milieu de l'action même; et une légion romaine, qui se mit à la poursuite de ce corps séparé de l'armée, tomba dans une embuscade préparée à cet effet; elle y fut massacrée. Enfin, quatre cents cavaliers, dressés par lui à ce manège, allèrent, à titre de déserteurs, trouver le consul, qui, comme on le pratique avec les transfuges, leur fit mettre bas les armes, et les plaça aux dernières lignes de l'armée. Mais ceux-ci, tirant des épées qu'ils avaient cachées entre leur tunique et leur cuirasse, coupèrent les jarrets aux Romains qui combattaient devant eux. Telle fut la bravoure carthaginoise, toujours armée de ruses, d'embûches, de fourberies; et c'est là aujourd'hui la plus légitime excuse de notre courage, ainsi réduit à l'impuissance d'agir: nous fûmes trompés plutôt que vaincus (An de R. 537).

CHAPITRE V.

DES REFUS.

Le tableau des hasards dont le Champ de Mars est le théâtre sera utile à ceux qui entrent dans la

batur, dum alienas potius lacessit opes, quam suas tuetur, quo acquire animo regnum deseruit, eo tutius recepit.

2. Quid, Annibal Cannensi prælio? nonne aciem nostram, prius quam ad dimicandum descenderet, compluribus astutiæ copulatam laqueis, ad tam miserabilem perduxit exitum? Ante omnia enim providit, ut et solem, et pulverem, qui ibi vento multus excitari solet, adversum haberet; deinde *partem copiarum suarum inter ipsum prælii tempus de industria fugere* jussit: quam quum a reliquo exercitu abruptam legio Romana sequeretur, trucidandam eam ab iis, quos in insidiis collocaverat, curavit; postremo quadringentos equites subornavit, qui simulata transitione petierunt consulem: a quo jussi more transfugarum depositis armis in ultimam pugnae partem secedere, dstrictis gladiis, quos inter tunicas et loricas abdididerant, poplites pugnantium Romanorum ceciderunt. Hæc fuit punica fortitudo, dolis et insidiis et fallacia instructa: quæ nunc certissima circumventæ virtutis nostræ excusatio est, quoniam decepti magis quam victi sumus.

CAPUT V.

DE REPULSIS.

Campi quoque representata conditio ambitionem in-

voie de l'ambition, en leur apprenant à supporter avec courage les épreuves malheureuses des comices. En voyant les plus illustres personnages y essayer des refus, ils apporteront plus de confiance, mais aussi plus de prudence et de sagesse, dans la poursuite des honneurs: ils se rappelleront que tous les citoyens réunis ont bien le droit de refuser quelque chose à un seul, puisque plus d'un citoyen s'est cru celui de résister seul aux volontés de tous; ils sauront enfin que l'on doit attendre de la patience ce que l'on n'aura pu obtenir de la faveur.

1. Lorsque Q. Fabius Maximus voulut donner un repas au peuple en mémoire de P. Africanus, son oncle paternel, il pria Q. Élius Tubéron d'en ordonner les apprêts. Celui-ci fit dresser de petits lits à la carthaginoise (1), couverts de peaux de bouc, et, au lieu d'argenterie, ne montra que la vaisselle de Samos (2). Cette mesquinerie blessa tellement la multitude, que, malgré sa réputation d'homme de mérite, malgré l'appui que lui prêtaient les noms de L. Paullus, son aïeul, et de P. Africanus, son oncle, lorsqu'il se présenta dans les comices comme candidat à la préture, il n'en remporta que la honte d'un refus. On estimait la simplicité dans la vie privée; mais on attachait aussi le plus grand prix à la magnificence dans les relations publiques. Rome ne considéra donc point ce qu'il y avait eu de convives à ce repas; mais croyant se voir tout entière avec eux sur ces misérables peaux de bouc, elle se vengea de la pauvreté du service par le refus de ses suffrages (An de R. 624).

(1) Lits en bois et sans coussins. — (2) De la poterie de terre.

redientes viam, ad fortius sustinendos parum prosperos comitorum eventus utiliter instruxerit, quia propositis ante oculos clarissimorum virorum repulsis, ut non minore cum spe honores, ita Prudentiore cum animi judicio petant; meminerintque nefas non esse, aliquid ab omnibus uni negari, quum sæpenumero singuli cunctorum voluntatibus resistere fas esse duxerint; scientes etiam, patientia quaeri debere, quod gratia impetrari nequirit.

1. Q. Ælius Tubero, a Q. Fabio Maximo, epulum populo nomine P. Africani patris sui dante, rogatus ut triclinium sterneret, lectulos punicanos pellibus hædinis stravit, et pro argenteis vasis samia exposuit; cujus rei deformitas sic omnes offendit, ut quum alioqui vir egregius haberetur, comitiisque prætoris candidatus in campum L. Paullo avo, et P. Africano avunculo nixus descendisset, repulsa inde notatus abiret; nam ut privatim semper continentiam probabant, ita publice maxima cura splendoris habita est. Quocirca urbe non unius convivii numerum, sed totam se in illis pelliculis jacuisse credens, ruborem epuli suffragiis suis vindicavit.

2. P. autem Scipio Nasica, togatæ potentie clarissimum lumen, is qui consul Jugurthæ bellum indixit; qui Matrem Idæam a Phrygiis sedibus ad nostras aras focosque migrantem sanctissimis manibus excepit; qui multas et pestiferas seditiones auctoritatis suæ robore oppressit;

2. P. Scipion Nasica, la lumière et l'honneur de la magistrature romaine; lui qui, étant consul, déclara la guerre à Jugurtha; lui qui reçut dans ses mains pures et saintes la Mère des dieux, quand elle quitta le séjour de la Phrygie et de l'Ida pour nos temples et nos autels; lui qui étouffa, par la seule force de son autorité, de nombreuses et épouvantables séditions; lui, enfin, que le sénat se glorifia d'avoir pour chef pendant plusieurs années, s'était mis, bien jeune encore, sur les rangs pour l'édilité curule. Comme, selon l'usage des candidats, il serrait fortement la main à un citoyen, sentant cette main endurcie par le travail des champs, il lui demanda en plaisantant « s'il avait coutume de marcher sur les mains. » Ce mot, entendu de ceux qui étaient près de là, circula dans les rangs du peuple, et valut un refus à Scipion. Toutes les tribus de la campagne, croyant qu'il se moquait de leur pauvreté, s'ameutèrent, indignées de sa plaisanterie injurieuse. Ainsi, c'est en réprimant l'insolent orgueil des jeunes nobles que Rome en fit de grands et utiles citoyens; c'est en ne leur permettant pas de se croire assurés du succès de leurs candidatures, qu'elle donna aux honneurs la considération et l'éclat qui doivent les entourer.

3. On n'eut jamais de pareilles imprudences à reprocher à Paul-Émile : cependant il échoua plusieurs fois dans la demande du consulat. Le peuple s'étant enfin lassé de le rebuter, ce Paul-Émile fut fait deux fois consul et censeur, et parvint ainsi au faite des dignités. Loin de décourager sa vertu, l'injustice en devint l'aiguillon. Excité par les affronts mêmes, il porta dans les comices une passion plus ardente pour l'autorité suprême; et ce peuple, que n'avaient pu

émouvoir ni l'éclat de sa naissance ni ses qualités éminentes, finit par céder à sa constance opiniâtre (Ans de R. 567, 569).

4. On vit Q. Cécilius Métellus, quand on lui eut refusé le consulat, retourner chez lui confus, désespéré, accompagné de quelques rares et tristes amis; lui qui, après sa victoire sur le faux Philippe (1), était monté en triomphe au Capitole, tout rayonnant de joie et d'allégresse, et traînant le sénat romain à sa suite. C'est encore lui qui termina en grande partie la guerre d'Achaïe; et L. Mummius n'eut qu'à y mettre la dernière main. Le peuple pouvait-il donc refuser le consulat à un homme auquel il allait bientôt donner ou plutôt devoir lui-même les deux plus belles provinces de l'empire, l'Achaïe et la Macédoine? Au reste, ce grand homme n'en fut que meilleur citoyen : il comprit quels graves devoirs lui imposait une magistrature qu'il avait eu tant de peine à obtenir (Ans de R. 606, 609).

5. Qui s'éleva jamais aussi haut que L. Sylla? quelle prospérité fut égale à la sienne? Il fut le dispensateur de la richesse et du pouvoir; il abrogea les anciennes lois et en fit de nouvelles. Eh bien! lui aussi, dans ce Champ de Mars où il devait régner en maître, il subit l'affront d'être écarté de la préture, lui qui aurait obtenu toutes les prétures à la fois (2), si quelque dieu eût mis alors sous les yeux des Romains l'image de sa future grandeur (An de R. 659).

6. Mais rappelons le plus grave reproche que l'on puisse faire aux comices. M. Porcius Caton, dont les vertus auraient fait plus d'honneur à la préture qu'il n'aurait lui-même reçu d'illustration de cette dignité, ne put une fois l'obtenir

(1) Andronicus, qui se disait fils de Persée. — (2) Il y en avait alors huit.

quo principe senatus per aliquot annos gloriatus est : quum œdilitatem curulem adolescens peteret, manumque cujusdam rustico opere duratam, more candidatorum tenacius apprehendisset, joci gratia interrogavit eum, *num manibus solitus esset ambulare?* quod dictum a circumstantibus exceptum, ad populum manavit, causamque repulsæ Scipioni attulit; omnes namque rusticæ tribus paupertatem sibi ab eo exprobratam judicantes, iram suam adversus contumeliosam ejus urbanitatem destrinxerunt : igitur civitas nostra nobilium juvenum ingenia ab insolentia revocando, magnos et utiles cives fecit; honoribusque, non patiendo eos a securis peti, debitum auctoritatis pondus adjecit.

3. Nullus error talis in L. Æmilio Paulo conspectus est; sed tamen aliquoties frustra consulatum petiit; idemque, quum jam campum repulsis suis fatigasset, bis consul et censor factus, amplissimum dignitatis gradum obtinuit : cujus virtutem injuriæ non frugerunt, sed acuerunt, quoniam quidem ipsa nota accensam cupiditatem summi honoris ardentiorum ad comitia detulit, ut populum, quem nobilitatis splendore et animi bonis movere non poterat, pertinacia vinceret.

4. Q. autem Cæcilium Metellum pauci et moestis amici, consulatus repulsa afflictum, tristitia ac rubore plenum, domum reduxerunt : eundem de Pseudophilippo triumphantem universus senatus lætum et alacrem in Capitolium prosequutus est. Achaici etiam belli, cui summam manum L. Mummius adjecit, maxima pars ab hoc viro profligata est. Eine ergo populus consulatum negare potuit, cui mox duas clarissimas provincias aut daturus erat, aut debiturus, Achaïam et Macedoniam? Et quidem hoc factum, meliore eo cive usus est; intellexit enim, quam industrie sibi gerendus esset consulatus, quem tanto labore impetrari senserat.

5. Quid tam excellens, quid tam opulentum, quam L. Sulla? Divitias et imperia largitus est; leges vetustas abrogavit, novas tulit : hic quoque in eo campo, cujus postea dominus extitit, repulsa præturæ sugillatus est; omnia loca petiti honoris, si quis modo deorum formam et imaginem futuræ ejus potentia populo Romano representasset, impetraturus.

6. Sed ut comitiorum maximum crimen referam, M. Porcius Cato, plus moribus suis præturæ decoris adjecturus, quam prætexto ejus splendoris ipse laturus, consequi

du peuple. Quel esprit de vertige présidait donc aux suffrages? Mais l'assemblée fut assez punie de son aveuglement, puisqu'il lui fallut accorder à un Vatinius l'honneur qu'elle avait refusé à Caton. Ainsi, à bien apprécier ce fait, on refusa, non pas la préture à Caton, mais Caton à la préture (An de R. 698).

CHAPITRE VI.

DE LA NÉCESSITÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Les lois cruelles et le tyrannique empire de l'effroyable nécessité ont souvent réduit notre patrie et les nations étrangères à des extrémités dont on ne peut sans frémir, je ne dis pas concevoir toute l'horreur, mais entendre seulement le récit.

1. Pendant la seconde guerre Punique, les armées romaines étant épuisées par une suite de combats désastreux, le sénat, sur la proposition du consul Ti. Gracchus, décréta qu'on achèterait des esclaves aux frais de la république, pour repousser les efforts de l'ennemi. Les tribuns firent adopter cette résolution par le peuple; et trois commissaires furent nommés, qui rassemblèrent vingt-quatre mille esclaves, et qui, après avoir reçu d'eux le serment de servir l'État avec courage et intrépidité, tant que les Carthaginois seraient en Italie, leur donnèrent des armes et les envoyèrent dans les camps. On en acheta aussi deux cent soixante et dix à Fidicules et dans l'Apulie, pour le recrutement de la cavalerie. A quoi ne force pas le malheur? Cette Rome qui, jusqu'alors, avait dédaigné pour soldats même

des hommes de condition libre, mais sans autre possession que leur personne, alla chercher des défenseurs dans les réduits de la servitude, dans les cabanes des pâtres, et réunit à ses armées ces bandes d'esclaves, comme les plus fermes soutiens qu'elle pût se donner. La noblesse des sentiments peut donc parfois céder au besoin, et s'avouer vaincue par la fortune; mais il faut cette alternative : ou le choix du parti le plus sûr, ou la mort en suivant le plus glorieux (An de R. 537). Le désastre de Cannes jeta dans Rome une telle confusion, que, par l'ordre de M. Junius, qui gouvernait l'État comme dictateur, les dépouilles ennemies, suspendues dans les temples et consacrées aux dieux, en furent arrachées pour les besoins de l'armée; que l'on fit prendre les armes à des enfants encore revêtus de la prétexte; que l'on enrôla même des hommes condamnés à l'esclavage ou à la peine capitale, au nombre de six mille. A considérer ces actes en eux-mêmes, on y trouve quelque chose d'ignominieux; mais, si l'on met dans la balance la force de la nécessité, on n'y voit que des mesures de salut appropriées à la dure exigence des temps. Par suite du même désastre, Otacilius et Cornélius Mammula, qui commandaient en qualité de pro-préteurs, l'un en Sicile, l'autre en Sardaigne, s'étant plaints de ne pouvoir tirer des alliés ni solde ni subsistances pour leurs flottes et pour leurs armées, ayant déclaré en outre que ces peuples, le voulussent-ils, n'avaient pas même de quoi en fournir, le sénat répondit que le trésor ne pouvait suffire aux dépenses lointaines; qu'en conséquence, ils eussent à aviser eux-mêmes.

(1) C'est-à-dire qui n'avaient pas encore 17 ans.

illam a populo aliquando non potuit. Proxima demerentis suffragia : quæ satis quidem graves pœnas erroris sui penderunt ; quoniam, quem honorem Catoni negaverant, Vatinius dare coacti sunt : ergo si vere æstimare volumus, non Catoni tunc prætura, sed præturæ Cato negatus est.

CAPUT VI.

DE NECESSITATE ROMANORUM.

Abominandæ quoque necessitatis amarissimæ leges, et truculentissima imperia, tum urbem nostram, tum etiam exteras gentes multa non intellectu tantum, sed etiam auditu gravia, perpeti coegerunt.

1. Nam aliquot adversis præliis secundo Punico bello exhausta militari juventute Romana, senatus auctore Ti. Graccho consule censuit, uti publice servi adversus propulsandorum hostium impetum emerentur : eaque de re per tribunos plebis ad populum lata rogatione tres creati sunt viri, qui quatuor et viginti millia servorum comparaverunt : adactosque jurejurando, strenuam se fortissime operam duros, quoad Pœni essent in Italia, datis armis, in castra miserunt. Ex Apulia etiam et a Fidiculis septuaginta atque ducenti ad supplementum equitatus sunt empti. Quanta violentia est casus acerbi ! Quæ civitas

ad id tempus ingenuæ quoque originis capite census habere milites fastidierat, eadem cellis servilibus extracta corpora, et a pastoralibus casis collecta mancipia, velut præcipuum firmamentum exercitui suo adjecit. Cedit ergo interdum generosus spiritus utilitati, et fortunæ viribus succumbit : ubi nisi tutiora consilia legeris, speciosa sequenti concidendum est. Cannensis autem clades adeo urbem nostram vehementer confudit, ut M. Junii opera, dictatura rempublicam administrantis, spolia hostium affixa templis, deorum numini consecrata, instrumento militiæ futura convellerentur, ac prætextati pueri arma induerent, addictorum etiam, et capitali crimine damnatorum sex millia conscriberentur. Quæ si per se adspiciantur, aliquid ruboris habeant ; si autem admotis necessitatis viribus ponderentur, sævitia temporis convenientia præsidia videantur. Propter eandem cladem senatus Otacilio, qui Siciliam, et Cornelio Mammulæ, qui Sardiniam prætoribus obtinebant, querentibus, « quod neque stipendium neque frumentum classibus eorum et exercitiis soci præberent, » affirmantibus etiam, ne habere quidem eos, unde id præstare possent, rescripit, « ærarium longinquæ expensis non sufficere : proinde, quo pacto tantæ indipiæ succurrendum esset, ipsi viderent. » His litteris quid aliud quam imperii sui gubernacula e manibus abjecit? Siciliamque et Sardiniam, benignissimas urbis nostræ nu-

mes aux moyens de pourvoir à ce dénuement. Répondre ainsi, n'était-ce pas abdiquer le pouvoir et l'autorité? n'était-ce pas renoncer, d'un mot, à la possession de la Sicile et de la Sardaigne, ces deux vigilantes nourrices de Rome, ces pays qui lui servaient d'étapes militaires et de points d'appui, et dont la conquête lui avait coûté tant de sueur et de sang? Mais ainsi le voulait la Nécessité (An de R. 537).

2. C'est encore toi, cruelle Nécessité, qui forças les habitants de Casilinum, assiégés par Annibal, et privés de toute espèce de vivres, à se nourrir de courroies, si indispensable qu'en fût l'usage; à manger le cuir des boucliers amolli dans l'eau bouillante! Quel sort plus affreux, si l'on considère l'horreur de cette position? quelle fidélité plus admirable, si l'on songe à la constance de ces malheureux? Plutôt que d'abandonner le parti des Romains, ils se condamnèrent à cette nourriture, tandis qu'ils voyaient, du haut de leurs murailles, les plaines fertiles et les riches campagnes de leur territoire. Ainsi, quand la perfide Capoue faisait savourer ses délices au farouche Carthaginois, dans le voisinage même, Casilinum, déjà illustré par sa rare valeur, frappait ses yeux impies du spectacle vengeur d'une inviolable fidélité (An de R. 537).

3. Trois cents Prénestins, également fidèles, avaient voulu rester dans cette ville assiégée. L'un d'eux, ayant pris un rat, aima mieux le vendre deux cents deniers (1) que de le manger lui-même pour apaiser sa faim. Mais, sans doute par un effet de la providence divine, le vendeur et l'acheteur eurent le sort que chacun d'eux méritait: l'avare mourut de faim, et ne put jouir du fruit de sa sordide cupidité; l'homme sensé, qui

(1) 100 fr.

trices, gradus et stabillimenta bellorum, tam multo sudore et sanguine in jus ac potestatem redactas, paucis verbis, te scilicet Necessitate jubente, dimisit.

2. Eadem Casilinites obsidione Annibalis clausos, alimentorumque facultate defectos, lora necessariis vinculorum usibus subducta, eque scutis detractas pelles, ferventem casus intueare, miserius? si constantiam respicias, fidelius? qui, ne a Romanis desciscerent, tali cibi genere uti sustinuerunt, quum pinguissima arva sua fertilissimosque campos menibus suis subjectos intuerentur. Itaque Campanæ urbis, quæ Punicam feritatem deliciis suis cupide fovit, in propinquo situm Casilinum, modo rara virtute clarum, perseverantis amicitiae pignore impios oculos verberavit.

3. In illa obsidione et fide quum trecenti Prænestini permanerent, evenit, ut ex his quidam murem captum ducentis potius denariis vendere, quam ipse leniendæ famis gratia consumere mallet; sed, credo, deorum providentia et venditori et emptori, quem uterque merebatur, exitum attribuit. Avaro enim fame consumpto, manubiis sordium suarum frui non licuit: æquum animi vir ad salutarem im-

avait su faire une utile dépense, vécut, grâce à cet aliment, il est vrai, bien coûteux, mais alors nécessaire (An de R. 537).

4. Sous le consulat de C. Marius et de Cn. Carbon, dont les querelles avec L. Sylla étaient devenues une guerre civile; à cette époque où l'on ne cherchait pas dans la victoire l'intérêt de la république, mais où la république devait être le prix de la victoire, on fit fondre, en vertu d'un sénatus-consulte, l'or et l'argent qui ornaient les temples, afin de payer leur solde aux soldats. Certes, une cause où il s'agissait de décider qui assouvirait sa cruauté par la proscription de ses concitoyens méritait bien que l'on dépouillât les dieux immortels! Non, ce n'est pas de la volonté des sénateurs qu'émana ce décret; c'est ta main, odieuse Nécessité, qui, d'un stylet impie, en traça les affreux caractères (An de R. 671).

5. L'armée du divin Jules, cette armée que l'on pourrait appeler l'invincible bras d'un invincible chef, faisait le blocus de Munda, et manquait de matériaux pour élever des retranchements. Elle entassa des cadavres ennemis jusqu'à la hauteur nécessaire, et, à défaut de pieux de chêne pour former une palissade, elle se servit de lances et de javelots: nouveau genre de circonvallation, appris à l'école de la nécessité (An de R. 708).

6. Joignons le souvenir du divin fils à la mémoire de son divin père. Lorsque Phraates, roi des Parthes, menaçait d'envahir nos provinces, le bruit soudain de ses préparatifs de guerre jeta l'épouvante dans les contrées voisines de son empire; et tels furent, dans les environs du Bosphore, les progrès de la disette, que l'on donnait six mille deniers pour une seule mesure

pensam faciendam, care quidem, verum necessarie, comparato cibo vixit.

4: C. autem Mario et Cn. Carbone consulibus, bello civili cum L. Sulla dissidentibus, quo tempore non reipublicæ victoria quærebatur, sed præmium victoriæ res erant publica, senatusconsulto aurea atque argentea templorum ornamenta, ne militibus stipendia deessent, coufata sunt; digna enim erat causa, hinc an illi crudelitatem suam proscriptione civium satiarent, ut dii immortales spoliarentur. Non ergo patrum conscriptorum voluntas, sed tua, teterima Necessitas, truculenta manus illi consulto stylum impressit.

5. Divi Julii exercitus, id est, invicti ducis invicta dextera, quum armis Mundam clausisset aggerique extruendo materia deliceret, congerie hostilium cadaverum, quam desideraverat altitudinem instruxit; eamque tragulis et pilis, quia roboreæ sudes deerant, magistra novæ molitionis necessitate usus vallavit.

6. Atque ut divinam filii mentionem cœlestis patris recordationi subnectam, quum effusus se in nostras provincias Parthorum rex Phraates videretur, vicinæque imperio ejus regiones subita indicti tumultus denuntiatione

d'huile, et un esclave pour un boisseau de blé ! Mais les soins d'Auguste, qui veillait alors au salut du monde, dissipèrent cet épouvantable fléau (Vers l'an 733 de R.).

DE LA NÉCESSITÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. L'espérance d'un pareil secours ne pouvait luire aux yeux des Crétois, lorsqu'assiégés par Métellus, manquant de tout et réduits aux dernières extrémités, ils apaisèrent, je me trompe, ils irritèrent leur soif avec leur urine et celle de leurs chevaux. Ils endurèrent, de peur d'être vaincus, des maux que le vainqueur même ne les aurait pas contraints de souffrir (An de R. 635).

2. Les Numantins, enfermés par Scipion dans une enceinte de palissades et de tranchées, finirent, quand la faim eut épuisé jusqu'aux plus faibles ressources, par se nourrir de cadavres humains. Aussi, lorsque la ville fut prise, trouvait-on plus d'un habitant qui portait sous ses vêtements des membres entiers et des morceaux d'hommes égorgés. Ici la nécessité n'est point une excuse; car, dès qu'on est libre de mourir, quelle nécessité de vivre à ce prix-là? (An de R. 620).

3. Cette atroce opiniâtreté n'égalait pas encore la rage exécrationnelle et dénaturée des Calagurritains, dans une aussi affreuse conjoncture. Assiégés par Cn. Pompée, ils voulaient, en faisant échouer ses efforts, montrer une fidélité invincible aux mânes de Sertorius assassiné. Déjà il n'y avait plus dans la ville aucun animal qui pût leur servir de nourriture; ils en vinrent alors à cet excès d'horreur, de manger leurs femmes et leurs enfants; et ces odieux soldats, afin de repaître plus longtemps leurs entrailles de leurs entrailles mêmes,

quaterentur : tanta in Bosphorano tractu commeatus penuria incessit, ut sex millibus denariis singula vasa olei, frumentique modis totidem mancipia permutarentur. Sed amarissimam tempestatem Augusti cura, tutelæ tunc terrarum vacans, dispulit.

DE NECESSITATE EXTERNORUM.

1. Cretensibus nihil tale præsidii affulsit : qui obsidione Metelli ad ultimam usque penuriam compulsi, sua iumentorumque suorum urina sitim torserunt, justius dixerim, quam sustentarunt : quia dum vinci timent, id passi sunt, quod eos ne victor quidem pati cogisset.

2. Numantini autem, a Scipione vallo et aggere circumdati, quum omnia, quæ famem eorum trahere poterant, consumpsissent, ad ultimum humanorum corporum dapibus usi sunt. Quapropter capta jam urbe, complures inventi sunt, artus et membra trucidatorum corporum sinu suo gestantes. Nulla est in his necessitatis excusatio; nam quibus mori licuit, sic vivere necesse non fuit.

3. Horum trucem pertinaciam in consimili facinore Calagurritanorum execrabilis impietas supergressa est : qui quo perseverantius interempti Sertorii cineribus, obsidionem Cn. Pompeii frustrantes, fidem præstarent, quia nullum jam aliud in urbe eorum supererat animal, uxores suas natosque ad usum nefariæ dapis verterunt. Quoque

n'hésitèrent pas à saler les misérables restes de ces cadavres. Qui donc, sur un champ de bataille, eût exhorté de pareils hommes à défendre vaillamment la vie de leurs femmes et de leurs enfants ! Contre de tels ennemis, c'était plutôt un châtement qu'une victoire qui convenait à ce grand capitaine; et la liberté était bien plus intéressée à leur punition, que notre gloire à leur défaite; car il n'est pas de serpents ni de bêtes féroces qu'on puisse leur comparer et qu'ils n'aient surpassés en cruauté. Ce qui est pour ces animaux un tendre objet d'affection, ce qui leur est plus cher que leur propre vie, les Calagurritains en firent leur proie et leur pâture (An de R. 681).

CHAPITRE VII.

DES TESTAMENTS ANNULÉS.

Passons maintenant à un acte qui est à la fois le dernier et un des plus importants de la vie. Examinons quels testaments furent annulés, quoique légitimes, ou furent confirmés, quoique la justice permet de les casser; et enfin ceux qui transmirent l'honneur d'une succession à d'autres qu'à ceux qui s'attendaient à la recueillir.

1. Je suivrai, dans mon récit, l'ordre que je viens d'indiquer. Le père d'un jeune homme qui était sous les drapeaux reçut de l'armée la fausse nouvelle de sa mort, et mourut laissant un testament qui instituait d'autres héritiers. De retour après son temps de service, le jeune homme se vit exclu de la maison paternelle par l'erreur de son père et par l'impudence des amis de celui-ci. Est-il, en effet, rien de plus

diutius armata juvenus viscera sua visceribus suis aleret, infelices cadaverum reliquias salire non dubitavit. En quam aliquis in acie hortaretur ut pro salute conjugum et liberorum fortiter dimicaret ! Ex hoc nimirum hoste, tanto duci pœna magis quam victoria petenda fuit : quia plus vindicatus libertatis, quam victus gloriæ afferre potuit; quum omne serpentum ac ferarum genus comparatione sui titulo feritatis superavit. Nam quæ illis dulcia vitæ pignora proprio spiritu cariora sunt, ea Calagurritanis prandia atque cœnæ exstiterunt.

CAPUT VII.

DE TESTAMENTIS RESCISIS.

Vacemus nunc negotio, quod actorum hominis et præcipuæ curæ, et ultimi est temporis : consideremusque quæ testamenta aut rescissa sunt legitime facta; aut, quum merito rescindi possent, rata manserunt : quæve ad alios quam qui expectabant, honorem hereditatis transtulerunt.

1. Atque ista ut ordine, quo proposui, exsequar, militantis cujusdam pater, quum de morte filii falsum e castris nuntium accepisset, aliis heredibus scriptis decessit. Peractis deinde stipendiis, adolescens reversus, domum ex-

indigne que leur conduite? Ce fils avait consacré à la défense de la république les plus belles années de sa jeunesse; il avait, pour la patrie, enduré les plus grandes fatigues et couru mille dangers; il montrait les honorables cicatrices qui sillonnaient sa poitrine; et il demandait que les foyers de ses pères ne fussent pas possédés par des gens oisifs et à charge à l'État. Il fut donc forcé, quand il venait de quitter les armes, d'engager dans le forum d'autres combats où elles ne pouvaient plus rien. L'action fut vive, car c'était à des héritiers sans foi ni honneur qu'il disputait son patrimoine devant les centumvirs; mais il eut pour lui non-seulement toutes les sections du tribunal, mais toutes les voix, et il sortit vainqueur de la lutte.

2. Le fils de M. Annéius Carséolanus, chevalier romain des plus distingués, avait été adopté par Sufénas, son oncle maternel. Oublié dans le testament de son père naturel, il en demanda la nullité au tribunal des centumvirs, quoique Tullianus, ami du grand Pompée, fût un des héritiers nommés, et Pompée lui-même un des signataires. Il avait donc plutôt à lutter contre le crédit de ce puissant personnage que contre les mânes de son père. Mais, malgré ce double obstacle, il ne laissa pas d'obtenir la restitution de son patrimoine. En effet, L. Sextilius et P. Popilius, parents du testateur, et que celui-ci avait institués héritiers, par égales portions, avec Tullianus, n'osèrent pas, sous la condition du dépôt (1), soutenir le procès contre leur jeune adversaire. Cependant l'autorité, alors immense, du grand Pompée devait les engager à défendre

(1) Dans les procès, les parties consignaient une somme d'argent. Celui qui gagnait reprenait son dépôt; l'autre devait laisser le sien au trésor public.

rore patris, impudentiaque amicorum sibi clausam reperit. Quid enim illis inverecundius? florem juventæ pro republica absumperat, maximos labores et plurima pericula toleraverat, adverso corpore exceptas ostendebat cicatrices, et postulabat, *ne avitos ejus lares otiosa ipsi urbi onera possiderent*. Itaque depositis armis coactus est in foro togatam ingredi militiam. Acerbe. Cum improbissimis enim heredibus de paternis bonis apud centumviro contentit; omnibusque non solum consiliis, sed etiam sententiis, superior discessit.

2. Item M. Anneii Carséolani, splendidissimi equitis Romani, filius, a Sufenate avunculo suo adoptatus, testamentum naturalis patris, quo præteritus erat, apud centumviro rescidit, quum in eo Tullianus, Pompeii Magni familiaris, ipso quidem Pompeio signatore, heres scriptus esset; itaque plus illi in judicio cum excellentissimi viri gratia, quam cum parentis cineribus negotii fuit: cæterum quamvis utraque hæc adversus eum nitentur, tamen paterna bona obtinuit; nam L. quidem Sextilius et P. Popilius, quos M. Anneius sanguine sibi conjunctos eadem ex parte, qua Tullianum, heredes fecerat, sacramento cum adolescentulo contendere ausi non sunt; tametsi præcipuis eo tempore Magni viribus ad defendendas tabulas

la validité du testament; ils pouvaient même invoquer cette considération, que M. Annéius était entré, par l'adoption, dans tous les droits civils et religieux de la famille de Sufénas. Mais les liens du sang, cette chaîne qui unit si fortement les hommes, l'emportèrent à la fois sur la volonté d'un père et sur le crédit du premier citoyen de l'État (Vers l'an 695).

3. Un enfant, nommé C. Tettius, s'était vu déshériter par son père: il était né de Pétronia, que Tettius avait eue pour épouse jusqu'au moment de sa mort. Le divin Auguste ordonna par un décret qu'il fût mis en possession des biens paternels. On reconnaît là le père de la patrie; car Tettius avait commis la plus grave injustice, en abjurant le nom de père envers un fils à qui la loi assurait ce titre.

4. Septicia, mère des Trachales d'Ariminum, s'étant brouillée avec ses fils, imagina, dans le seul but de se venger d'eux, puisqu'elle ne pouvait plus avoir d'enfants, d'épouser un vieillard décrépit, nommé Publicius; et elle ne les nomma point dans son testament. Ils s'adressèrent au divin Auguste. Il déclara nuls et le mariage et les dernières volontés de cette femme: il leur adjugea la succession de leur mère; et, comme cette union n'avait pas été contractée dans la vue d'avoir des enfants, il fit défense au mari de retenir la dot. Quand l'équité elle-même eût connu de cette affaire, eût-elle pu prononcer avec plus de justice et de sagesse? Tu rejettes ceux que tu as enfantés; tu te maries, quand tu es devenue stérile; tu renverses, par animosité, l'ordre naturel des successions; tu ne rougis pas de donner tout ton bien à ce vieillard dont le bûcher réclame déjà le cadavre, et auquel ton

testamenti invitari poterant; et aliquantulum adjuvabat heredes, quod M. Anneius in Sufenatis familiam ac sacra transierat; sed arctissimum inter homines procreationis vinculum, patris simul voluntatem, et principis viri auctoritatem superavit.

3. C. autem Tettium infantem a patre exhereditatum, Petronia matre, quam Tettius, quoad vixit, in matrimonio habuerat, natum, divus Augustus in bona paterna ire decreto suo jussit, patris patriæ animo usus; quoniam Tettius in proprio jure procreato filio, summa cum iniquitate paternum nomen abrogaverat.

4. Septicia quoque, mater Trachalorum Ariminensium, filiis irata, in contumeliam eorum, quum jam parere non posset, Publicio seni admodum nupsit, testamento etiam utroque præterito; a quibus aditus divus Augustus, et nuptias mulieris, et suprema judicia improbavit; nam hereditatem maternam filios habere jussit; dotem, quia non croandorum liberorum causa conjugium intercesserat, virum retinere vetuit. Si ipsa æquitas hac de re cognosceret, possetne justius aut gravius pronuntiare? Spernis quos genuisti; nobis effœta; testamenti ordinem violento animo confundis; neque erubescis ei totum patrimonium addicere, cujus pollincto jam corpori marcidam senectutem

caprice a livré les hideux restes de ta décrépitude; mais, pour une telle conduite, la foudre céleste (1) a été te frapper jusqu'aux enfers.

5. Admirons aussi une sage décision de C. Calpurnius Pison, préteur de la ville. Térentius, père de huit enfants qu'il avait tous élevés jusqu'à leur adolescence, en avait donné un en adoption : celui-ci le déshérita. Le père porta sa plainte au tribunal de Pison, qui le mit en possession des biens de son fils, et empêcha les héritiers d'intenter une action juridique. Ce magistrat se détermina, sans doute, par des considérations tirées de la majesté paternelle, du don de la vie, du bienfait de l'éducation; mais ce qui dut aussi exercer sur lui quelque influence, ce fut ce grand nombre d'enfants qui entouraient Térentius; ce fut de voir ces sept frères déshérités, avec lui, par un frère dénaturé (An de R. 682).

6. Que d'équité dans ce décret du consul MamerCUS Émilius Lépidus! Un certain Génucius, prêtre de Cybèle (2), avait obtenu de Cn. Orestès, préteur de la ville, la restitution des biens de NéviANUS, qui lui en avait transmis la possession par testament. Surdinus, dont le testateur était l'affranchi, en appela au tribunal de MamerCUS, qui annula la décision du préteur, par la raison que Génucius, s'étant dépoillé, par une mutilation volontaire, des organes de la génération, ne devait compter ni parmi les hommes ni parmi les femmes. Arrêt digne de MamerCUS, digne d'un chef du sénat; arrêt qui empêcha que Génucius ne vint, sous prétexte de demander justice, souiller de sa présence impure

(1) Le décret du divin Auguste. (2) Ces prêtres étaient des cunucues.

tuam subtravisti; ergo dum sic te geris, ad inferos usque coelesti fulmine afflata es.

5. Egregia quoque C. Calpurnii Pisonis prætoris urbis constitutio; quum enim ad eum Terentius ex octo filiis, quos in adolescentiam perduxerat, ab uno in adoptionem dato exheredatum se querelam detulisset, bonorum adolescentis possessionem ei dedit, heredesque lege agere passus non est. Movit profecto Pisonem patria majestas, donum vitæ, beneficium educationis: sed aliquid etiam flexit circumstantium liberorum numerus, quod cum patre septem fratres impie exheredatos videbat.

6. Quid, Mamerci Emillii Lepidi consulis quam grave decretum? Genucius quidam, Matris magnæ gallus, a Cn. Orestes prætoris urbis impetraverat, ut restitui se in bona Næviani juberet, quorum possessionem secundum tabulas testamenti ab ipso acceperat. Appellatus MamerCUS a Surdino, cujus libertus Genucium heredem fecerat, prætoriam jurisdictionem abrogavit, quod diceret, » Genucium amputatis sui ipsius sponte genitalibus corporis partibus, neque virorum, neque mulierum numero haberi debere. » Conveniens Mamercus, conveniens principi senatus decretum; quo provisum est, ne obscœna Genucii præsentia, inquinataque voce, tribunalia magistratuum sub specie petiti juris polluerentur.

et de sa voix ignominieuse le sanctuaire de la magistrature (An de R. 676).

7. Q. Métellus se montra, dans la préture de Rome, bien plus sévère que ne l'avait été Orestès. Un certain Vétilius, qui tenait une maison de prostitution, lui ayant demandé, aux termes d'un testament, l'envoi en possession des biens de Juventius, il rejeta sa requête. Ce grave et illustre personnage pensa qu'il ne devait rien y avoir de commun entre le forum et un lieu de débauche. Il ne voulut ni confirmer l'acte d'un testateur qui avait jeté sa fortune dans un cloaque d'impuretés, ni rendre la justice, comme à un citoyen estimable, à un homme qui avait renoncé à toute profession honnête (An de R. 680).

CHAPITRE VIII.

DES TESTAMENTS CONFIRMÉS ET INATTENDUS.

Contentons-nous de ces exemples de testaments annulés; passons maintenant à ceux qui furent maintenus, quoiqu'on y trouvât des causes de nullité.

1. Rien de plus certain, de plus notoire que l'état de démence de Tuditanus. On l'avait vu jeter de l'argent au peuple; se promener en public, aux éclats de rire des passants, avec une robe traînante, semblable à celle des auteurs tragiques; faire enfin mille extravagances pareilles. Il institua son fils héritier par un testament que Ti. Longus, son proche parent (1), s'efforça en vain de faire casser au tribunal des centumvirs. Ceux-ci estimèrent qu'il fallait plutôt

(1) Il faut lire, avec quelques commentateurs, *Optimum* au lieu de *Alium*, leçon de tous les manuscrits; ou supposer que Longus était possesseur d'un testament antérieur à la démence de Tuditanus.

7. Multo Q. Metellus prætoris urbanum severiorem egit, quam Orestes gesserat: qui Vetilio lenoni bonorum Juventii possessionem secundum tabulas testamenti non dedit; quia vir nobilissimus et gravissimus, fori ac lupanaris separandam conditionem existimavit: nec aut factum illius comprobare voluit, qui fortunas suas in stabulum contaminatum projecerat; aut huic tamquam integro civi jura reddere, qui se ab omni honesto vitæ genere abruperat.

CAPUT VIII.

DE RATIS TESTAMENTIS ET INSUPERATIS.

His rescissorum testamentorum exemplis contenti attingamus ea, quæ rata manserunt, quum causas haberent, propter quas rescindi possent.

1. Quam certæ, quam etiam notæ insanie Tuditanus! utpote qui populo nummos sparserit, togamque velut tragicam vestem in foro trahens, maximo cum hominum risu conspectus fuerit, ac multa his consentanea fecerit. Testamento filium instituit heredem: quod Ti. Longus, sanguine proximus, hastæ judicio subvertere frustra conatus est; magis enim centumviri, quid scriptum esset in

considérer les dispositions du testament que la personne du testateur.

2. Si la conduite de Tuditanus est d'un insensé, le testament d'Ébucia, qui fut l'épouse de L. Ménénius Agrippa, est d'une frénétique. Elle avait deux filles d'une égale vertu, Plétoria et Afrania. Plutôt entraînée par l'impulsion de son caprice que déterminée par aucun motif particulier de haine ou de reconnaissance, elle institua Plétoria son unique héritière; et, d'un patri-moine aussi considérable que le sien, elle ne légua aux enfants d'Afrania que vingt mille sesterces (1). Cependant Afrania ne voulut pas intentionner une action contre sa sœur; elle aime mieux rendre ce silencieux hommage aux dernières volontés de sa mère que de les faire annuler par les tribunaux, montrant par sa résignation même combien elle était loin de mériter cette injustice.

3. On est moins surpris de cet égarement dans une femme, si l'on songe à ce que fit Qu. Métellus. Lorsque plusieurs personnages du même nom que lui jouissaient à Rome de la plus grande célébrité, lors même qu'on y voyait briller la famille des Claudius, à laquelle il tenait par les liens étroits du sang, il désigna pour seul héritier un Carrinas, et personne n'attaqua un pareil testament.

4. Pompéius Rhéginus, de la Gaule Transalpine, n'avait pas été nommé non plus dans le testament de son frère. Pour en faire ressortir l'injustice, il lut, devant une nombreuse réunion de citoyens des deux ordres, deux testaments que lui-même avait faits dans une assemblée du peuple, et dans lesquels son frère était inscrit comme héritier d'une grande partie de ses biens, avec

(1) 4000 fr.

un prélegs de quinze millions de sesterces (1). Il se plaignit amèrement et longtemps à ses amis, qui partageaient son indignation; mais il refusa d'en appeler à la justice des centumvirs; il laissa en repos les mânes de son frère; et cependant les héritiers qu'avait institués celui-ci n'étaient ni ses égaux par le sang, ni ses proches: ils étaient étrangers à sa famille et de basse condition; de sorte que l'omission pouvait passer pour un crime, et la préférence pour un outrage.

5. Les testaments dont je vais parler offrent des exemples d'une aussi heureuse impunité, mais d'une perfidie peut-être plus odieuse encore. Q. Cécilius devait à l'active protection et à l'inépaisable libéralité de L. Lucullus le rang le plus distingué, la plus brillante fortune. Quoiqu'il ne cessât de dire que son bienfaiteur serait son unique héritier, quoiqu'il lui eût même, en mourant, remis ses anneaux (2), il adopta par testament Pomponius Atticus, et lui laissa l'héritage de tous ses biens. Mais le peuple romain, vengeur de tant de fourberie et de fausseté, traîna son cadavre, la corde au cou, par les rues; et, si ce pervers eut pour fils et pour héritier celui qu'avait choisi son caprice, il eut aussi les obsèques et les funérailles qu'avait méritées son ingratitude (An de R. 695).

6. Il en était bien dû de semblables à T. Marius d'Urbinum. Les bienfaits du divin empereur Auguste l'avaient élevé, des derniers rangs de l'armée, au comble des honneurs militaires, qui étaient devenus pour lui une source abondante de richesses. Non-seulement il affecta toute sa vie de publier qu'il laisserait sa fortune à celui

(1) Trois millions de francs. — (2) C'était, chez les anciens, une manière de désigner son héritier.

tabulis, quam quis eas scripsisset, considerandum existimaverunt.

2. Vita Tuditani demens: Ebuciae autem, quae L. Mene-nis Agrippae uxor fuerat, tabulae testamenti plenae furoris; nam quum haberet duas simillimae probitatis filias, Platoriam et Afraniam, animi sui potius inclinatione pro-vecta, quam ullis alterius injuriis aut officiis commota, Platoriam tantummodo heredem instituit: filiis autem Afraniae ex suo admodum amplo patrimonio viginti num-mum legavit. Afrania tamen cum sorore sacramento con-tendere noluit; testamentumque matris patientia honorare, quam judicio convellere, satius esse duxit: eo se ipsa in-digniore injuria ostendens, quo eam aequiore animo sus-tinebat.

3. Minus mirandum errorem muliebrem Qu. Metellus fecit: is namque plurimis et celeberrimis ejusdem nomi-nis viris in urbe nostra vigentibus, Claudiorum etiam fam-ilia, quam arcissimo sanguinis vinculo contingebat, florente, Carrinatem solum heredem reliquit; nec hocce ejus testamentum quisquam attentavit.

4. Item Pompeius Rheginus, vir Transalpinæ regionis, quum testamento fratris præteritus esset, et ad coarguen-dam iniquitatem ejus, binas tabulas testamentorum suo-rum in comitio incisas, habita utriusque ordinis maxima

frequentia, recitasset, in quibus magna ex parte heres frater erat scriptus, prælegebaturque ei centies et quin-quagies sestertium: multum ac diu inter assentientes ind-ignationi suae amicos questus, quod ad hæcæ judicium at-tinuit, cineres fratris quietos esse passus est: et erant ab eo instituti heredes, neque sanguine patrio pares, ne-que proximi; sed et alieni, et humiles; ut non solum in-gitiosum silentium, sed etiam prælatio contumeliosa videri posset.

5. Aequæ felicitis impunitatis, sed nescio an tetrioris hæc delicti testamenta: Q. Cæcilius L. Luculli promptissimo studio, maximaque liberalitate, et honestum dignitatis gradum, et amplissimum patrimonium consequutus, quum præ se semper tulisset, unum illum sibi esse heredem, moriens etiam annulos ei suos tradidisset; Pomponium Atticum testamento adoptavit, omniumque bonorum reliquit heredem; sed fallacis et insidiosi cadaver populus Romanus cervicibus reste circumdatum, per viam traxit; itaque nefarius homo filium quidem et heredem habuit quem voluit, funus autem et exsequias quales meruit.

6. Neque alius dignus fuit T. Marius Urbinas; qui ab infimo militiæ loco, beneficiis divi Augusti imperatoris ad summos castrenses honores perductus, eorumque uberis quæstibus locuples factus, non solum cæteris vix

dout il la tenait, mais, la veille même de sa mort, il répéta encore ce mot à Auguste, et cependant il n'inséra pas même le nom de ce prince dans son testament.

7. L. Valérius, surnommé Heptachordus, avait toujours eu dans Cornélius Balbus un ennemi déclaré, dont les suggestions et les manœuvres lui avaient suscité mille procès vexatoires avec des particuliers, et enfin une accusation capitale, soutenue par un de ses agents. Toutefois, oubliant ses avocats et ses patrons, il fit de Balbus son unique héritier. L'excès du malheur avait sans doute égaré son esprit, flétri son âme. Le rôle d'accusé avait donc fait sa joie; le péril, ses délices; les condamnations, son bonheur, puisqu'il légua son amitié à l'auteur de ses persécutions, et sa haine à ceux qui avaient essayé de l'en garantir.

8. T. Barrulus, qui avait reçu de Lentulus Spinther les témoignages de la plus tendre affection et de l'amitié la plus généreuse, lui remit ses anneaux en mourant, comme à son unique héritier, mais ne lui laissa rien de son héritage. A ce moment suprême, combien la conscience (si toutefois elle a le pouvoir qu'on lui suppose) devait torturer cet infâme! Il expirait dans une pensée de perfidie et d'ingratitude, et cette idée, comme un bourreau intérieur, déchirait sans doute son âme coupable: il sentait que les dieux du ciel le voyaient mourir avec dégoût, et que les divinités infernales le recevraient avec horreur.

9. M. Popilius, de l'ordre des sénateurs, était étroitement lié depuis l'enfance avec Oppius Gallus. A son lit de mort, il le traita comme un

ancien ami, tourna vers lui des regards affectueux, et lui adressa des paroles qui témoignaient la plus vive tendresse. De tous ceux qui l'entouraient, Gallus fut le seul qu'il jugea digne d'un dernier embrassement; enfin il lui remit ses anneaux, comme s'il eût craint que cet ami ne perdît quelque chose d'un héritage qu'il ne devait pas recueillir. Gallus, homme d'une exquise délicatesse, mais triste jouet des outrages d'un moribond, s'empressa de déposer ces anneaux dans un écrin, les fit religieusement sceller par les personnes présentes, et, se trouvant lui-même exclu de la succession, les remit aux héritiers. Quelle impudence! et dans quel moment! Un sénateur, qui avait délibéré sur les destinées du peuple romain; un homme, désormais étranger aux jouissances de la vie, dont les yeux étaient appesantis par la mort, dont l'âme allait exhiler son dernier souffle, osait, comme un vil bouffon, insulter, par une amère dérision, aux droits sacrés de l'amitié!

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE I.

DES PROCÈS PUBLICS LES PLUS REMARQUABLES, SUIVIS DE L'ACQUITTEMENT.

Pour apprendre à supporter avec courage les chances incertaines des jugements, disons maintenant les motifs qui firent absoudre ou condamner des hommes accusés de délits odieux.

1. M. Horatius, condamné par le roi Tullus

temporibus, ei se fortunas suas relinquere, a quo acceperat, prædicavit, sed etiam pridie quam exspiraret, idem istud ipsi Augusto dixit, quum interim ne nomen quidem ejus tabulis testamenti adjecerit.

7. L. autem Valerius, cui cognomen Heptachordo fuit, togatum hostem Cornelium Balbum expertus, utpote opera ejus et consilio compluribus privatis vexatus liti-bus, ad ultimumque subjecto accusatore capitali crimine accusatus, præteritis advocatis et patronis suis, solum heredem reliquit; nimia consternatione, quæ animum ejus transversum egit, depravatus. Amavit enim sordes suas, et dilexit pericula, et damnationem votis expetivit; auctorem harum rerum benevolentia, propulsatores odio insequutus.

8. T. Barrulus Lentulo Spintheri, ejus amantissimum animum, liberalissimamque amicitiam senserat, decedens suos annulos perinde atque unico heredi tradidit, quem nulla ex parte heredem relinquebat. Quantum illo momento temporis conscientia (si modo vires, quas habere creditur, possidet) a terribili homine supplicium exegit! Inter ipsam enim fallacis et ingræte culpæ cogitationem, spiritum posuit, quasi torture aliquo mentem ejus intus cruciantem; quod animadvertibat, e vita ad mortem transitum suum et superis diis invisum esse, et inferis detestabilem futurum.

9. M. vero Popilius senatorii ordinis Oppium Gallum ab

ineunte ætate familiarissimum sibi, moriens, pro vetusto jure amicitia, et vultu benigno respexit, et verbis magnum præ se amorem ferentibus prosequutus est. Unum etiam de multis, qui assidebant, ultimo complexu et osculo dignum judicavit; insuperque annulos quoque suos ei tradidit, videlicet ne quid ex ea hereditate, quam non erat aditurus, amitteret. Quos ocus vir diligens, sed morientis amici plenum contumellæ ludibrium, in locellum repositos, et a præsentibus assignatos diligentissime, heredibus illius exheres ipse reddidit. Quid hoc loco inhonestius? aut quid intempestivius? Senator populi Romani curia egressus; homo vitæ fructibus continuo cariturus, sanctissima jura familiaritatis, morte pressis oculis, et spiritu supremos anheliitus reddente, scurrili lusu sugillanda sibi desumpsit.

LIBER OCTAVUS.

CAPUT I.

DE JUDICIIS PUBLICIS INSIGNIBUS, QUIBUS ABSOLUTI.

Nunc quoque, ut æquiore animo accipites judiciorum motus tolerentur, recordemur, invidia laborantes, quibus de causis aut absoluti sunt, aut damnati.

1. M. Horatius, interfectæ sororis crimine a Tullo rege

comme meurtrier de sa sœur, en appela au jugement du peuple et fut absous. L'atrocité du crime avait indigné le roi; le motif désarma l'assemblée, qui pensa que le coupable avait été plus sévère que dénaturé en punissant l'intempestif amour d'une jeune fille. Trouvant ainsi l'impunité dans une vengeance impitoyable, la main d'un frère put verser le sang d'une sœur avec autant de gloire que celui de l'ennemi.

2. Le peuple romain est ici un gardien sévère de la pudeur; il se montra plus tard juge trop indulgent. Ser. Galba était vivement attaqué du haut de la tribune par Libon, tribun du peuple, pour avoir, au mépris de sa parole et pendant sa préture en Espagne, fait mourir un grand nombre de Lusitaniens. M. Caton, alors extrêmement âgé, avait écrit, pour appuyer l'accusation du tribun, un discours qu'il rapporte dans ses *Origines*. L'accusé, qui désespérait de son salut, se mit, en versant des larmes, à recommander au peuple ses enfants encore en bas âge, et un orphelin, son proche parent, fils de Gallus. Cette prière émut l'assemblée; et celui qu'une sentence unanime allait frapper eut à peine une voix contre lui. Ainsi ce fut la compassion qui présida au jugement, et non pas l'équité, puisque Galba, qui ne pouvait espérer son acquittement de son innocence, le dut à la pitié qu'inspiraient des enfants (An de R. 604).

3. Le trait suivant offre un exemple semblable. A. Gabinus, au moment même où l'indignation publique n'aspirait qu'à le noter d'infamie, fut traduit et accusé devant le peuple par C. Memmius. Il semblait perdu sans ressource : l'accusation se déroulait puissante et victorieuse; les moyens de la défense ne reposaient que sur des

arguments sans force; et les juges, entraînés par la haine, désiraient ardemment la punition de l'accusé. Il n'avait plus que la perspective du licteur et de la prison, lorsqu'un bienfait de la fortune vint dissiper toutes ses craintes. Sisenna, fils de Gabinus, effrayé du danger de son père, courut se jeter en suppliant aux pieds de Memmius, demandant quelque relâche à l'orage, à la puissance même d'où avait éclaté toute la fureur de la tempête. Le superbe vainqueur le repoussa d'un air farouche, et le laissa quelque temps dans cette posture humiliante, son anneau hors du doigt (1). Tel fut l'effet de ce spectacle, que le tribun Lélius, du consentement de toute l'assemblée, fit mettre Gabinus en liberté : leçon qui apprend aux hommes qu'il ne faut jamais abuser insolemment de ses avantages, ni se décourager trop tôt dans le malheur (An de R. 699).

4. C'est une vérité que prouve aussi l'exemple qui va suivre. P. Claudius, non moins coupable envers la religion qu'envers la patrie (puisque l'une avait à lui reprocher le mépris du plus antique usage (2), et l'autre, la perte de la plus belle flotte), Claudius, amené devant un peuple irrité, semblait ne pouvoir échapper par aucun moyen à la peine qu'il méritait; mais le secours inopiné d'une plume impétueuse le sauva de la condamnation. L'enquête ainsi interrompue comme par l'ordre des dieux, on ne voulut pas en recommencer une nouvelle; et celui que les orages de la mer avaient fait appeler en justice dut son salut à un orage du ciel (An de R. 504).

5. Grâce à une pareille protection, Tuccia, jeune vestale, accusée d'inceste, vit sa réputation

(1) Quitter son anneau était une marque de douleur et d'humilité.
(2) Il avait fait jeter à l'eau les poulets sacrés. I, 4, 2.

damnatuſ, ad populum provocato judicio abſolutuſ eſt : quorum alterum atrocitate neciſ movit, alterum cauſa flexit; quia immaturum virginis amorem ſevere magiſ quam impie punitum exiſtimabat. Itaque forti punitione liberata fratris dextera, tantum conſanguineo, quantum hoſtili cruore gloriæ haurire potuit.

2. Acrem ſe tunc pudicitiaſ cuſtodem populuſ Romanuſ, poſtea pluſ juſto placidum judicem præſtitit: quum a Libone tribuno plebiſ Ser. Galba pro roſtriſ vehementer increparetur, quod Luſitanorum magnam manuſ interpoſita fide prætor in Hiſpania intermiſſet, actionique tribunitiaſ M. Cato ultimaſ ſenectutiſ, oratione ſua, quam in *Origines* retulit, ſubſcriberet: reuſ pro ſe jam nihil recuſant, parvuloſ liberoſ ſuoſ, et Galli ſanguine ſibi conjunctum filium, flent commendare cœpit; eoque facto mitigata concione, qui omnium conſenſu perituruſ erat, pene nullum triſte ſuffragium habuit. Miſericordia ergo illam quæſtionem, non æquitateſ rexit: quoniam quæ innocentiaſ tribui nequiereat abſolutio, reſpectui puerorum data eſt.

3. Conſentaneum quod ſequitur; A. Gabinuſ in maximo infamiaſ ſuaſ ardore ſuffragiſ populi, C. Memmio accuſatorè, ſubjectuſ, abruptæ eſſe ſpei videbatur, quoniam et accuſatio parteſ ſuaſ plene exhibebat, et deſenſionis præ-

ſidia invalida fide nitebantur; et qui judicabant, ira præcipiti pœnam hominiſ cupide expetebant; igitur licitor et carcer ante oculoſ obverſabantur, quum interim omnia iſta propitiæ fortunæ interventuſ diſpulſa ſunt; filiſ namque Gabiniſ Siſenna conſternationiſ impuſuſ ad pedes ſe Memmiſ ſupplex proſtravit; inde aliquod fomentum pro cellæ petent, unde totuſ impetuſ tempeſtatiſ eruperat: quem truci vultuſ a ſe victor inſolent repulſum, excuſſo e manu annuloſ humi jacere aliquamdiu paſſuſ eſt. Quod ſpectaculuſ fecit, ut Læliuſ tribunuſ plebiſ approbantiſ buſ cunctiſ Gabiniuſ dimittiſ juberet, ac documentuſ daretur, neque ſecundarum rerum proventuſ inſolentè abuti, neque adverſiſ propere quemquam debilitari oportere.

4. Idque proximo exemplo æque patet: P. Claudiuſ nescio religioniſ major, an patriæ injuriaſ (ſiquidem illiſ vetuſtiſſimuſ morem neglexit, hujus pulcherrimam claſſem amiſit), inſeſto populoſ objectuſ, quum effugere debitaſ pœnam nullo modo poſſe crederetur, ſubito coortiſ imbris beneficioſ tutuſ fuit a damnatione; diſcuſſa enim quæſtionem, aliam, velut diiſ interpellantiſ, de integro inſtaurariſ non placuit: ita cuiſ maritimaſ tempeſtaſ cauſæ dictionem contraxerat, cœleſtiſ ſalutem attulit.

5. Eodem auxiliiſ genere Tucciæ, virginiſ Veſtaliſ, in-

sortir éclatante du nuage d'infamie qui l'obscurcissait. Forte de sa conscience et de sa vertu, elle osa confier l'espoir de son salut à une épreuve bien dangereuse : saisissant un crible, « Vesta, dit-elle, si je me suis toujours approchée de tes autels avec des mains pures, fais que dans ce crible je puise de l'eau du Tibre, et que je la porte jusque dans ton temple. » Quelque audace, quelque témérité qu'il y eût dans le vœu de la prêtresse, la nature en permit l'accomplissement. (An de R. 609).

6. Ainsi, L. Pison, accusé par P. Claudius Pulcher d'avoir fait subir aux alliés de cruels et intolérables outrages, semblait ne pouvoir éviter sa perte, quand un secours imprévu vint l'en garantir. Au moment même où l'on allait porter contre lui une sentence fatale, il tomba une pluie violente; et comme il était prosterné à terre pour embrasser les pieds de ses juges, la boue couvrit son visage. A cette vue, tout le tribunal oublia la sévérité pour la compassion et la clémence. L'accusé parut assez puni et les alliés assez vengés, puisque la nécessité avait réduit leur oppresseur à s'abaisser si humblement et à se relever dans un état si pitoyable (An de R. 694).

7. Je joindrai à cet exemple celui de deux accusés absous par la faute de leurs accusateurs mêmes. L'augure Q. Flavius, traduit devant le peuple par l'édile C. Valérius, et se voyant déjà condamné par les suffrages de quatorze tribus, s'écria « qu'il périssait innocent. » Alors, élevant la voix aussi haut que lui : « Peu importe, répondit Valérius, qu'il périsse innocent ou coupable, pourvu qu'il périsse. » Ce mot atroce valut à l'accusé les suffrages de toutes les autres tribus. Valérius avait terrassé son ennemi; il le croyait

anéanti sans retour; ce fut lui qui le releva, et il perdit la victoire au sein de la victoire même (An de R. 425).

8. C. Cosconius était accusé, en vertu de la loi Servilia, de plusieurs crimes avérés; nul doute qu'il ne fût coupable. Il lut à l'audience un petit poème de Valérius Valentinus, son accusateur, badinage poétique où celui-ci s'applaudissait d'avoir séduit un enfant de distinction et une jeune fille de condition libre. Cette lecture le sauva. Les juges se seraient fait un scrupule de donner la victoire à qui méritait, non pas d'en remporter la palme sur un autre, mais au contraire de se la voir arracher. Aussi le jugement qui renvoya Cosconius absous fut-il moins sa justification que la condamnation de son accusateur (An de R. 651).

9. Je dirai aussi quelque chose de ceux qui, accablés du poids de leurs propres crimes, n'ont dû leur salut qu'à l'illustration de leurs parents. A. Atilius Calatinus, accusé d'avoir livré par trahison la ville de Sora, succombait sous le poids de l'infamie, et ne pouvait plus échapper au péril d'une condamnation imminente. Quelques mots de Q. Maximus, son beau-père, suffirent pour l'y dérober : il déclara que, s'il eût reconnu Calatinus coupable d'un tel crime, il eût rompu l'alliance qui l'unissait à lui. A l'instant même le peuple, dont l'opinion était déjà presque arrêtée, en fit le sacrifice au jugement d'un seul homme; il eût regardé comme une indignité de ne pas se confier au témoignage de celui à qui il se souvenait d'avoir, dans les temps les plus difficiles, confié heureusement les armées de la république.

10. M. Émilium Scaurus, accusé de concus-

cessi criminis reus, castitas infamiae nube obscurata emer-
sit : quae conscientia certae sinceritatis suae, spem salutis
incipiti argumento ausa petere est; arrepto enim cribro,
« Vesta, inquit, si sacris tuis castas semper admovi ma-
nus, effice, ut hoc hauriam e Tiberi aquam, et in aedem
tuam perferam. » Audaciter et temere jactis sacerdotis,
rerum ipsa natura cessit.

6. Item L. Pison a P. Claudio Pulchro accusatus, quod
graves et intolerabiles injurias sociis intulisset, haud du-
biter ruinae metum fortuito auxilio vitavit; namque per id
ipsum tempus, quo tristes de eo sententiae ferebantur, re-
pentina vis nimui incidit, quumque prostratus humi pedes
judicum oscilaretur, os suum caeno replevit; quod consp-
ectum totam questionem a severitate ad clementiam et
mansuetudinem transtulit: quia satis jam graves eum poe-
nas sociis dedisse arbitrati sunt, huc deductum necessitati-
s, ut abjicere se tam suppliciter, aut attollere tam defor-
mitter, cogeretur.

7. Subnectam duos accusatorum suorum culpa abso-
lutos : Q. Flavius augur a C. Valerio aedili ad populum
reus actus, quum quatuordecim tribuum suffragiis dam-
natus esset, proclamavit, se innocentem opprimi; cui Va-
lerius aequae clara voce respondit, nihil sua interesse, no-
centem an innocens periret, dummodo periret : qua vio-

VALÈRE MAXIME.

lentia dicti reliquis tribus adversario donavit. Abjecerat
inimicum; eundem, dum pro certo pessumdatum credidit,
erexit, victoriamque in ipsa victoria perdidit.

8. C. etiam Cosconium Servilia lege reum, propter
plurima et evidentissima facinora, sine ulla dubitatione
nocentem, Valerii Valentini accusatoris ejus recitatum in
judicio carmen, quo puerum praetextatum, et ingenuam
virginem a se corruptam poetico joco significaverat, erexit :
siquidem iudices iniquum rati sunt, eum victorem dimit-
tere, qui palmam non ex alio ferre, sed de se dare mere-
batur. Magis ergo Valerius in Cosconii absolutione damna-
tus, quam Cosconius in causa sua liberatus est.

9. Attingam eos quoque, quorum salus propriis obruta
criminibus, proximorum claritati donata est : A. Atilium
Calatinum, Soranorum oppidi proditione reum admodum
infamem, imminenti damnationis periculo Q. Maximi so-
ceri pauca verba subtraxerunt, quibus affirmavit, si in eo
crimine sentem illum ipse comperisset, dirempturum
se fuisse affinitatem; continuo enim populus pæne jam
exploratam sententiam suam unius judicio concessit; in-
dignum ratus ejus testimonio non credere, cui difficillimis
reipublicae temporibus bene se exercitus credidisse memi-
nerat.

10. M. quoque Emilius Scaurus repetundarum reus

sion, présenta au tribunal une défense si faible, si misérable, que l'accusateur alla jusqu'à dire : « La loi me permet d'appeler en témoignage cent vingt personnes ; je consens que Scaurus soit absous, s'il en nomme autant à qui il n'ait rien pris dans son gouvernement. » Une condition si avantageuse, l'accusé ne put la remplir. Toutefois, en considération de son antique noblesse et de la mémoire encore récente de son père, il fut acquitté (An de R. 699).

11. Mais l'autorité des plus illustres personnages, assez puissante pour sauver des accusés, n'eut pas le même pouvoir pour les perdre. Leur acharnement même contre des hommes évidemment coupables, ne servit qu'à les faire absoudre. P. Scipion Émilien avait accusé L. Cotta devant le préteur. La cause, quoique ruinée par les plus graves accusations, fut remise jusqu'à sept fois ; enfin, à la huitième audience, l'accusé fut absous. Les juges, en hommes sages, craignirent que sa condamnation ne parût accordée à l'immense crédit de l'accusateur : « Nous ne voulons pas, se dirent-ils sans doute, que celui qui demande la tête d'un autre étale devant les tribunaux des triomphes, des trophées, des dépouilles, des éperons de vaisseaux vaincus. Que celui-là soit la terreur de l'ennemi, mais qu'il ne vienne point, se prévalant de tout l'éclat de sa gloire, mettre en péril les jours d'un citoyen » (An de R. 622).

12. Autant les juges opposèrent de fermeté à cet accusateur illustre, autant ils montrèrent d'indulgence envers un accusé d'un rang bien inférieur. Calidius de Bologne, surpris, pendant la nuit, dans la chambre à coucher d'un homme

marié, fut, pour ce fait, accusé d'adultère. Ballotté, perdu sur cet océan d'infamie, il surnagea enfin, en s'attachant, comme à un débris de naufrage, à un bien faible moyen de défense : il protesta que c'était l'amour d'un jeune esclave qui l'avait conduit dans cet appartement. Tout prêtait au soupçon, le lieu, le temps, la femme de l'accusateur, la jeunesse même du prévenu ; mais le seul aveu d'une honteuse passion fit repousser l'accusation d'adultère.

13. Cet exemple est d'un genre moins grave que le suivant. On accusa de parricide les deux frères Clélius, d'une famille distinguée de Terracine, et dont le père, T. Clélius, avait été assassiné dans son lit, près de ses fils couchés dans un autre. Il n'y avait aucune personne, libre ou esclave, que l'on pût soupçonner de ce meurtre. Les deux frères furent acquittés sur ce seul fait, prouvé au tribunal, que, quand on avait ouvert la porte de la chambre, on les avait trouvés endormis. Le sommeil, indice certain de l'innocence et de la sécurité, sauva ces infortunés. On jugea qu'il n'était point dans la nature qu'après avoir tué leur père, ils aient pu goûter le repos sur ses blessures et dans son sang.

DES PROCÈS PUBLICS LES PLUS REMARQUABLES, SUIVIS DE LA CONDAMNATION.

1. Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur ceux à qui des motifs étrangers à la cause portèrent plus de préjudice que leur innocence ne prêta d'appui. L. Scipion, après avoir si glorieusement triomphé du roi Antiochus, se vit condamné, comme coupable d'en avoir reçu de l'argent. S'était-il donc laissé corrompre pour re-

adeo perditam et comploratum defensionem in iudicium attulit, ut, quum accusator diceret, « lege sibi centum atque viginti hominibus denuntiare testimonium licere, seque non recusare quo minus absolveretur, si totidem nominasset, quibus in provincia nihil abstulisset, » tam bona conditione uti non potuerit. Tamen propter vetustissimam nobilitatem et recentem memoriam patris, absolutus est.

11. Sed quemadmodum splendor amplissimorum virorum in protegendis reis plurimum valet, ita id opprimendis non sane multum potuit : quin etiam evidenter noxiis, dum eas acrius impugnat, profuit. P. Scipio Æmilianus L. Cottam ad prætorem accusavit ; cujus causa, quamquam gravissimis criminibus erat confossa, septies ampliata, et ad ultimum octavo iudicio absoluta est : quia homines sapientissimi verebantur, ne præcipuæ accusatoris amplitudini damnatio ejus donata existimaretur. Quos hæc secum loquitos crediderim : « Nolumus caput alterius petentem, in iudicio triumphos et tropæa, spoliaque, ac devictarum navium rostra deferre ; terribilis sit is adversus hostem : civis vero salutem, tanto fulgore gloriæ subnixus, ne inæqualur. »

12. Tam vehementes iudices adversus excellentissimum accusatorem, quam mites in longe inferioris fortunæ reo ! Calidius Bononiensis in cubiculo mariti noctu deprehensus,

quum ob id causam adulterii diceret, inter maximos et gravissimos infamiæ fluctus emeruit, tamquam fragantum naufragii, leve admodum genus defensionis amplexus ; affirmavit enim se ob amorem pueri servi eo esse productum. Suspectus erat locus, suspectum tempus, suspecta matris familiæ persona, suspecta etiam adolescenti ipsius : sed crimen libidinis confessio intemperantiam liberavit.

13. Remissoris hoc, illud aliquanto gravioris materia exemplum. Quum parricidii causam duo fratres Clæli dicerent, splendido Terracinae loco nati, quorum pater T. Clælius in cubiculo quiescens, filiis altero lecto cubatibus, erat interemptus ; neque aut servus quisquam vel liber inveniretur ad quem suspicio cædis pertineret : hoc uno nomine absoluti sunt, quia iudicibus planum factum est, illos aperto ostio inventos esse dormientes. Somnus innoxie securitatis certissimus index miseris opem tulit ; iudicatum est enim, rerum naturam non recipere, ut occiso patre, supra vulnera et cruorem ejus, quietem capere potuerint.

JUDICIIS PUBLICIS INSIGNIBUS DAMNATI.

1. Percurremus nunc eos, quibus in causæ ditione, magis, quæ extra quæstionem erant, nocuerunt, quam sua innocentia opem tulit. L. Scipio, post speciosissimum

pousser au delà du mont Taurus ce roi, maître de l'Asie entière, et qui étendait déjà sur l'Europe ses mains victorieuses? Non; mais ce grand homme, d'une vertu irréprochable et bien au-dessus d'un pareil soupçon, ne put triompher de l'envie, qui s'attachait alors aux glorieux surnoms de deux frères (An de R. 566).

2. Si une gloire éclatante, incontestable, causa la perte de Scipion, un mot fit celle de C. Décianus, citoyen d'une intégrité reconnue. Comme il accusait à la tribune P. Furius, homme de mœurs fort dérégées, il osa, dans un endroit de son discours, déplorer la mort de L. Saturninus. Loin d'obtenir la condamnation de l'accusé, il subit lui-même la peine qu'il demandait contre lui (An de R. 654).

3. Une pareille imprudence perdit Sex. Titius. Il était innocent; il s'était concilié la faveur du peuple par la publication d'une loi agraire. Mais parce qu'il avait chez lui un portrait de Saturninus, il fut condamné par les suffrages unanimes de ses juges (An de R. 655).

4. A ces exemples ajoutons celui de Claudia, qui, sans être coupable d'aucun crime, expia cruellement un vœu impie. Un jour qu'au sortir du spectacle des jeux elle retournait chez elle, pressée par la foule, elle avait exprimé le souhait que son frère, une des plus grandes causes de ruine pour nos forces navales, pût revenir à la vie, et que, souvent élevé au consulat, il diminuât, grâce aux malheurs attachés à son commandement, la trop grande population de Rome (An de R. 507).

5. Nous pouvons, par une courte digression, passer à ceux qui furent frappés des foudres de la justice pour des causes assez légères. Les

triumphum de rege Antiocho ductum, perinde ac pecuniam ab eo accepisset, damnatus est: non puto quod pretio corruptus fuerat, ut illum totius Asiæ dominum et jam Europæ manus victrices injicientem, ultra Taurum montem subinveret; sed alioquin vir sincerissimæ vitæ, et ab hac suspitione procul remotus, invidiæ, quæ tunc in duorum fratrum inclutis cognominibus habitabat, resistere non potuit.

2. At Scipioni quidem maximus fortunæ fulgor, C. autem Deciano spectatæ integritatis viro vox sua exitium attulit; nam quum P. Furius inquinatissimæ vitæ pro Rostri accusaret, quia quadam in parte actionis de morte L. Saturnini queri ausus fuerat: nec reum damnavit, et insuper ei pœnas addictas pependit.

3. Sex. quoque Titium similis casus prostravit. Erat innocens; erat agraria lege lata gratus apud populum: tamen quia Saturnini imaginem domi habuerat, suffragia eum tota cognitio oppressit.

4. Adiciatur his Claudia, quam insontem crimine, votum impium subvertit: quia, quum a ludis domum rediens turba elideretur, optaverat ut frater suus, maritimarum virium nostrarum præcipua jactura, revivisceret; sæpiusque consul factus, infelici ductu nimis magnam urbis frequentiam minueret.

triumvirs (1) M. Mulvius, Cn. Lollius, L. Sextilius, accusés d'être venus trop tard à un incendie qui avait éclaté sur la voie Sacrée, furent cités devant le peuple par les tribuns, et condamnés (An de R. 585).

6. Comme eux, P. Villius, triumvir nocturne, assigné au tribunal du peuple par le tribun P. Aquilius, pour avoir fait négligemment sa ronde, succomba sous cette accusation (An de R. 698).

7. Le peuple rendit encore un jugement bien sévère, en frappant d'une forte amende M. Émilien Porcina, accusé par L. Cassius d'avoir fait bâtir sur une trop haute éminence sa maison de campagne d'Alsium (An de R. 616).

8. Nous ne devons pas omettre non plus la condamnation de cet homme qui, aimant passionnément un de ses enfants, tout jeune encore, voulut, à sa prière, que l'on préparât, à la campagne, un mets composé de chair de bœuf, et qui prit le parti, ne pouvant se procurer de cette viande dans le voisinage, de faire tuer un bœuf de labour pour satisfaire cette fantaisie. Sur ce fait, il subit une action publique et une condamnation. Né dans un siècle plus rapproché, il était innocent.

DE DEUX PROCÈS PUBLICS FAITS A DEUX FEMMES,
OU IL N'Y EUT NI CONDAMNATION NI ABSOLUTION.

1. Parlons aussi de ceux qui, accusés d'un crime capital, ne furent ni condamnés ni absous. Devant le préteur M. Popillius Lénas, fut amenée une femme qui avait tué sa mère à coups de

(1) On appelait ces magistrats *triumviri nocturni*; ils étaient chargés de prévenir les incendies, et faisaient des rondes nocturnes, accompagnés de huit licteurs.

5. Possumus et ad illos brevi diverticulo transgredi, quos leves ob causas damnationis incursus abripuit. M. Mulvius, Cn. Lollius, L. Sextilius, triumviri, quod ad incendium in sacra via ortum extinguendum tardius venerant, a tribunis plebis die dicta ad populum damnati sunt.

6. Item P. Villius, triumvir nocturnus, a P. Aquilio tribuno plebis accusatus, populi judicio concidit, quia vigiliis negligentius circumierat.

7. Admodum severæ notæ et illud populi judicium, quum M. Emilius Porcinam a L. Cassio accusatum crimine nimis sublime exstructæ villæ in Alsienti agro, gravi multa affecit.

8. Non supprimenda illius quoque damnatio, qui pueruli sui nimio amore correptus, rogatus ab eo ruri, ut omasum in coenam fieri juberet, quum bubulæ carnis in propinquo emendæ nulla facultas esset, domito bove occiso desiderium ejus explevit. Eoque nomine publica questione afflictus est; innocens, nisi tam prisco seculo natus esset.

JUDICIIS PUBLICIS INSIGNIBUS ANBESTE DC.E.

1. Atque ut eos quoque referamus, qui in discrimen capitis adducti, neque damnati, neque absoluti sunt, apud M. Popillum Lennatem prætorem quadam, quod matrem

bâton. Les juges ne prononcèrent ni pour ni contre, parce qu'il était constant, avéré, que cette mère, dans sa haine contre sa fille, en avait empoisonné les enfants, et que la douleur avait poussé celle-ci à se venger d'un parricide par un parricide. De ces deux crimes, l'un parut digne de vengeance, l'autre indigne de pardon (An de R. 610).

2. La même difficulté tint en suspens l'esprit de P. Dolabella, qui exerçait en Asie le pouvoir proconsulaire. Une femme de Smyrne avait tué son mari et son fils, coupables eux-mêmes du meurtre d'un autre fils, jeune homme du plus heureux naturel, et qu'elle avait eu d'un premier mariage. Dolabella, devant qui la cause fut portée, en renvoya l'instruction devant l'Aréopage d'Athènes, ne pouvant se décider, ni à déclarer innocente une femme souillée d'un double assassinat, ni à punir en elle la juste douleur qui l'y avait poussée. Le magistrat romain avait fait preuve de circonspection et d'humanité; mais les juges de l'Aréopage ne montrèrent pas moins de sagesse : après l'examen de la cause, ils enjoignirent à l'accusateur et à l'accusée de se représenter à leur tribunal cent ans après. Ils se déterminèrent par les mêmes motifs que Dolabella : celui-ci en transmettant à d'autres la question, ceux-là en l'ajournant ainsi, éludèrent l'insoluble difficulté de condamner ou d'absoudre (An de R. 685).

CHAPITRE II.

DES JUGEMENTS PARTICULIERS LES PLUS REMARQUABLES, SUIVIS DE LA CONDAMNATION.

Aux jugements publics je joindrai des juge-

tas percussam interemerat, causam dixit : de qua neutram in partem late sententiae suat, quia abunde constabat, eandem veneno necatorum liberorum dolore commotam, quos avia filiae infensa sustulerat, parricidium ultam esse parricidio. Quorum alterum ultione dignum, alterum absolute non dignum iudicatum est.

2. Eadem hæsitatione P. Dolabellæ, proconsulari imperio Asiam obtinentis, animus fluctuatus est. Materfamilias Smyrnæa virum et filium interemit, quum ab his optimæ indolis juvenem, quem ex priore viro enixa fuerat, occisum comperisset : quam rem Dolabella ad se delatam, Athenas ad Areopagi cognitionem relegavit, quia ipse neque liberare cædibus duabus contaminatam, neque punire eam justo dolore impulsam, sustinebat. Consideranter et mansuete populi Romani magistratus, sed Areopagitæ quoque non minus sapienter : qui, inspecta causa, et accusatorem et ream post centum annos ad se reverti iusserunt, eodem affectu moti, quo Dolabella; sed ille transfereudo quæstionem, hi differendo damnandi atque absolventi inexplicabilem cunctationem mutabant.

CAPUT II.

DE PRIVATIS JUDICIIS INSIGNIBUS, QUIBUS DAMNATI.

Publicis judiciis adjiciam privata, quorum magis sequi-

ments privés, dont l'équité pourra intéresser le lecteur, sans que la multiplicité des exemples fatigue son attention.

1. Claudius Centumalus, sommé par les augures d'abaisser la maison qu'il avait sur le mont Célius, parce qu'elle les gênait quand ils interrogeaient, du Capitole, le vol des oiseaux, la vendit à Calpurnius Lanarius, sans dire un mot de cette injonction du collège des augures. Calpurnius, forcé par eux de démolir une partie de sa maison, choisit pour arbitre entre Claudius et lui M. Porcius Caton, père du fameux Caton; il alléguait la teneur de la loi : QU'IL FAUT, SOUS PEINE DE DÉDOMMAGEMENT, AGIR DE BONNE FOI. Dès que Caton se fut convaincu que Claudius avait tué à dessein l'édit des augures, il le condamna à indemniser Calpurnius : sentence pleine d'équité; car celui qui vend de bonne foi ne doit ni exagérer les avantages, ni dissimuler les inconvénients (Vers l'an 559).

2. Ce jugement eut, à cette époque, beaucoup de retentissement : celui que je vais rapporter ne demeura pas non plus dans l'oubli. C. Visellius Varron, attaqué d'une maladie dangereuse, consentit à se reconnaître débiteur de trois cent mille sesterces (1) envers Otacilia Latérens, avec laquelle il avait eu un commerce d'amour; son intention était que, s'il venait à mourir, elle pût exiger cette somme de ses héritiers. C'était comme un legs qu'il voulait lui assurer, en colorant du nom de créance une libéralité immorale. Cependant Visellius guérit, au grand regret d'Otacilia, qui, furieuse de n'avoir pas vu se réaliser promptement, par la mort du malade, l'es-

(1) 30,000 fr.

tas questionum delectare, quem immoderata turba offendere lectorem poterit.

1. Claudius Centumalus ab auguribus jussus altitudinem domus suæ, quam in Cœlio monte habebat, submittere, quia his ex arce augurum capientibus officiebat, vendidit eam Calpurnio Lanario, nec indicavit quod imperatum a collegio augurum erat. A quibus Calpurnius demoliri domum coactus, M. Porcium Catonem, inchoi Catonis patrem, arbitrum Claudio addixit, et formulam, QUICQUID SIBI DARE FACERE OPORTERET EX FIDE BONA. Calo ut est edoctus, de industria Claudium edictum sacerdotum suppressisse, continuo illum Calpurnio damnavit. Summa quidem cum æquitate; quia bonæ fidei venditorem, nec commodorum spem augere, nec incommodorum cognitionem obscurare oportet.

2. Notum suis temporibus judicium commemoravi : sed nec, quod relaturus quidem sum, obliteratum est silentio. C. Visellius Varro, gravi morbo correptus, trecenta milia nummum ab Otacilia Laterensi, cum qua commercium libidinis habuerat, expensa ferri sibi passus est : eo cœsilio, ut, si decessisset, ab heredibus eam summam peteret; quam legati genus esse voluit, libidinosam liberalitatem debiti nomine colorando. Evasit deinde Visellius ex illa tempestate adversus vota Otacilia : quæ offensa, quod spem prædæ suæ morte non maturasset, ex amica obse-

perance de cette proie, quitta aussitôt le rôle d'amie complaisante pour celui d'impitoyable usurière : elle demanda le paiement de cette somme, objet d'une captation impudique, et conséquemment d'une obligation vaine. C. Aquilius, personnage d'une grande autorité, et qui excellait dans la science du droit civil, fut choisi pour juge dans cette affaire; et prenant conseil des principaux citoyens de la ville, de ses lumières et de sa conscience, il rejeta la demande de cette femme. Si, par la même sentence, il eût été possible et de condamner Varron et d'absoudre sa partie adverse, je ne doute pas qu'il ne se fût empressé de punir un honteux et criminel égarément; mais il ne put que repousser l'imposture de l'action civile; il laissa aux tribunaux publics le soin de poursuivre le crime d'adultère (An de R. 675).

3. C. Marius, dans une affaire à peu près semblable, rendit une sentence bien plus rigoureuse et digne de l'énergie d'un guerrier. C. Titinius, de Minturnes, après avoir à dessein épousé Fannia, dont il connaissait les mœurs déréglées, la répudia ensuite sous ce prétexte, et prétendit la dépouiller de sa dot. Marius, choisi pour juge dans ce différend, les entendit l'un en présence de l'autre; puis, prenant Titinius à part, il lui conseilla de se désister et de rendre la dot. Après plusieurs tentatives inutiles, forcé enfin de prononcer une sentence, il condamna Fannia, pour impudicité, à une amende d'un sesterce, et Titinius à la restitution de toute la dot; motivant une telle décision sur la conviction où il était que Titinius n'avait recherché l'alliance de l'impudique Fannia, que pour s'emparer frauduleu-

sement de sa fortune (An de R. 653). C'est cette même Fannia qui, dans la suite, lorsque Marius, déclaré ennemi public par le sénat, fut conduit à Minturnes, couvert de la boue du marais d'où on l'avait tiré, le garda comme prisonnier dans sa maison; et elle lui procura tous les secours qui furent en son pouvoir. Elle savait que le jugement qui l'avait déclarée impudique, elle le devait à ses mœurs; que la conservation de sa dot, elle la devait à la justice de Marius (An de R. 665).

4. Il a été aussi beaucoup parlé d'un jugement par lequel un particulier fut condamné comme coupable de vol, parce que, ayant emprunté un cheval pour aller à Aricie, il s'en était servi pour passer encore la colline qui est au-delà de cette ville. Comment ne pas louer ici les scrupules d'un siècle où l'on punissait une si légère infraction aux lois de la délicatesse!

CHAPITRE III.

DES FEMMES QUI ONT PLAIDÉ LEURS CAUSES DEVANT LES MAGISTRATS.

Il ne faut pas non plus garder le silence sur ces femmes que la modestie de leur sexe ni les signes de la pudeur n'ont pu contraindre à le garder elles-mêmes, dans le forum ou devant les tribunaux.

1. Amésia Sentia, traduite en justice, plaida sa cause devant ses juges, présidés par le préteur L. Titius, et au milieu d'un immense concours de peuple. Elle développa tous les points, tous les moyens de la défense, avec talent, même avec énergie; et elle fut acquittée, dès la pre-

quenti subito destrictam feneratoricem agere cœpit nummos petendo; quos ut fronte inverecunda, ita inani stipulatione captaverat. De qua re C. Aquilius, vir magnæ auctoritatis, et scientia juris civilis excellens, judex addictus, adhibitis in consilium principibus civitatis, prudentia et religione sua mulierem repulit. Quod si eadem formula et Vairo damnari, et adversaria absolvi potuisset, ejus quoque non dubito quin turpem et inconcessum errorem libenter castigaturus fuerit : nunc privatæ actionis calumniam ipse percussit; adulterii crimen publicæ quæstionis vindicandum reliquit.

3. Multo animosius, et ut militari spiritu dignum erat, se in consimili genere judicii C. Marius gessit; nam quum C. Titinius Minturnensis Fanniam uxorem, quam impudicam de industria duxerat, eo crimine repudiatam, dote spoliare conaretur, sumptus inter eos judex, in conspectu habita quæstione, seductum Titinium monuit, ut *incepto desisteret, ac mulieri dotem redderet*. Quod quum sapiens frustra fecisset, coactus ab eo sententiam pronuntiare, mulierem impudiciæ ream sestertio nummo, Titinium summa totius dotis damnavit; præfatus, « idcirco se hunc judicandi modum sequutum, quod liqueret sibi, Titinium patrimonio Fanniæ insidias struentem, impudicæ conjugium expetisse. » Fannia autem hæc est, quæ postea

Marium hostem a senatu judicatum, cœnoque paludis, qua extractus erat, oblitum, etiam in domum suam custodiendum Minturnis deductum, ope quantacumque potuit, adjuvit : memor, quod impudica judicata esset, suis moribus; quod dotem servasset, illius religioni acceptum ferri debere.

4. Multus sermo eo etiam judicio manavit, in quo quidam furti damnatus est; quod equo, cujus usus illi usque Ariciam commodatus fuerat, ulteriore ejus municipii clivo vectus esset. Quid aliud hoc loci, quam verecundiam illius seculi laudemus, in quo tam minuti a pudore excessus puniebantur?

CAPUT III.

DE MULIERIBUS QUÆ CAUSAS APUD MAGISTRATOS EGERUNT.

Ne de his quidem feminis tacendum est, quas conditio naturæ, et verecundiæ stola, ut in foro et judiciis tacerent, cohibere non valuit.

1. Amæsia Sentia rea, causam suam, L. Titio prætoris judicium cogente, maximo populi concursu egit : partemque omnes ac numeros defensionis non solum diligenter, sed etiam fortiter exsequuta, et prima actione, et pœne

mière audience, presque à l'unanimité des suffrages. Comme elle portait, sous les traits d'une femme, l'âme d'un homme, on lui donna le nom d'*Androgyne* (1) (An de R. 676).

2. C. Afrania, femme du sénateur Licinius Buccion, et passionnée pour les procès, plaida toujours ses causes elle-même devant le préteur; ce n'était pas faute d'avocats, mais excès d'effronterie. A force de faire retentir les tribunaux d'aboiements inaccoutumés au forum, elle devint le plus fameux exemple de chicane que son sexe ait fourni. Aussi inflige-t-on comme une flétrissure, aux femmes acariâtres, le surnom d'Afrania. Elle prolongea son existence jusqu'à l'année où C. César fut pour la seconde fois consul avec P. Servilius. Car, en parlant d'un tel fléau, l'histoire doit plutôt marquer l'époque de sa disparition que de son origine (An de R. 705).

3. Hortensia, fille de Q. Hortensius, voyant les femmes de Rome chargées d'un lourd impôt par les triumvirs, sans qu'aucun homme osât leur prêter son appui, plaida leur cause au tribunal des triumvirs, avec autant de fermeté que de succès. Fidèle image de l'éloquence de son père, elle obtint la remise de la plus grande partie de la taxe imposée à son sexe. Q. Hortensius sembla revivre dans une femme, et respirer dans le discours de sa fille. Si la branche masculine de sa postérité eût voulu suivre cette vigoureuse impulsion, l'éloquence d'Hortensius, un si grand héritage, ne fût pas venue finir à ce seul plaidoyer, œuvre d'une femme (An de R. 710).

(1) Ἄνδρῆ, ἀνδρῶς, homme; γυνή, femme.

cunctis sententiis liberata est. Quam, quia sub specie feminæ virilem animum gerebat, *Androgyne* appellabant.

2. C. vero Afrania, Licinii Buccionis senatoris uxor, prompta ad lites contrahendas, pro se semper apud prætorem verba fecit: non quod advocatis deficiebatur, sed quod impudentia abundabat. Itaque inusitatis foro latribus assidue tribunalia exercendo, muliebris calumniæ notissimum evasit exemplum; adeo, ut pro crimine improbis feminarum moribus C. Afraniæ nomen objiciatur. Prorogavit autem spiritum suum ad C. Cæsarem iterum, et P. Servilium coss. Tale enim monstrum magis, quo tempore extinctum, quam quo sit ortum, memoriæ tradendum est.

3. Hortensia vero, O. Hortensii filia, quum ordo matronarum gravi tributo a triumviris esset oneratus, nec quisquam virorum patrocinium eis accommodare auderet, causam feminarum apud triumvros et constanter et feliciter egit: representata enim patris facundia, impetravit, ut major pars imperatæ pecuniæ his remitteretur. Revixit tum muliebri stirpe Q. Hortensius, verbisque filiae adspiravit. Cujus si virilis sexus posteri vim sequi voluissent, Hortensianæ eloquentiæ tanta hereditas una feminæ actione abscissa non esset.

CHAPITRE IV.

DE LA QUESTION.

Pour ne rien omettre de ce qui a rapport aux jugements, rappelons quelques déclarations arrachées aux tortures, et que l'on a ou refusé de croire, ou admises trop légèrement.

1. Un esclave du banquier M. Agrius fut accusé d'avoir assassiné un autre esclave, appartenant à C. Fannius, et nommé Alexandre. Sur cette accusation, il fut appliqué à la torture par son maître, et il se déclara constamment l'auteur du meurtre. Livré en conséquence à Fannius, il subit le dernier supplice. Fort peu de temps après, on vit revenir chez son maître celui que l'on avait cru mort.

2. Il arriva, au contraire, que cet esclave de Fannius, cet Alexandre, soupçonné d'avoir tué C. Flavius, chevalier romain, souffrit six fois la torture, niant toujours qu'il fût coupable. Mais on le traita comme s'il eût avoué le crime: ses juges le condamnèrent, et le triumvir L. Calpurnius le fit mettre en croix.

3. La même chose arriva dans le procès intenté à Fulvius Flaccus. Son esclave Philippe, sur qui roulait toute l'information, fut torturé jusqu'à huit fois, sans laisser échapper un seul mot qui pût nuire à son maître. Fulvius n'en fut pas moins condamné, quoiqu'on dût trouver une plus forte preuve de son innocence dans la déclaration d'un seul homme appliqué huit fois à la torture, que dans celle de huit hommes qui ne l'auraient subie qu'une seule fois.

CAPUT IV.

DE QUESTIONIBUS.

Atque ut omnes judiciorum numeros exsequamur, questiones, quibus aut creditum non est, aut temere habita fides est, referamus.

1. M. Agrii argentarii servus Alexandrum C. Fannii servum occidisse insimulatus est; eoque nomine tortus a domino, *admisisse se id facinus* constantissime asseravit: itaque Fannio deditus, supplicio affectus est. Parvulo deinde tempore interjecto, ille, cujus de nece creditum erat, domum rediit.

2. Contra Fannii servus Alexander, quum in suspicionem C. Flavii equitis Romani occisi venisset, sexies tortus pernegavit, *et se culpæ affinem fuisse*; sed perinde atque confessus, et a judicibus damnatus, et a L. Calpurnio triumviro in crucem actus est.

3. Item Fulvio Flacco causam dicente, Philippus servus ejus, in quo tota quæstio nitebatur, octies tortus, nullum omnino verbum, quo dominus perstringeretur, emisit; et tamen reus damnatus est; quum certius argumentum innocentiae unus octies tortus exhiberet, quam octo *semel* torti præbuisset.

CHAPITRE V.

DES TÉMOIGNAGES REJETÉS OU ADMIS.

1. Je vais rapporter maintenant quelques exemples relatifs aux témoins. Cn. et Q. Servilius Cépion, deux frères qui s'étaient élevés de dignités en dignités au plus haut degré de considération; et les frères Q. et L. Métellus, qui avaient été consuls et censeurs, et dont l'un avait même été honoré du triomphe, déposèrent avec beaucoup d'animosité contre Q. Pompéius, fils d'Aulus, accusé de concussion. L'on acquitta Pompéius; non qu'on mit en doute leur bonne foi, mais on ne voulut pas que le prévenu parût sacrifié à la puissance de ses ennemis (An de R. 615).

2. M. Émilius Scaurus, chef du sénat, ne mit pas moins d'acharnement dans son témoignage contre C. Memmius, accusé de concussion. Il déchira sans pitié, dans une déposition, C. Flavius, prévenu du même crime. Lorsque C. Norbanus subit un jugement public pour crime de lèse-majesté, Scaurus s'efforça ouvertement de l'accabler. Cependant, ni son crédit, qui était immense, ni sa probité, dont personne ne doutait, ne purent faire condamner un seul de ces accusés.

3. L. Crassus n'avait pas moins d'autorité auprès des juges qu'Émilius Scaurus auprès des sénateurs; car l'heureux pouvoir de sa mâle éloquence gouvernait les suffrages et en faisait le maître du forum, comme Scaurus l'était du sénat. Il fit contre l'accusé M. Marcellus une déposition des plus terribles; c'était la foudre: l'explosion fut effroyable, le coup sans effet (An de R. 660).

CAPUT V.

DE TESTIMONIIS IRRITIS VEL RATIS.

1. Sequitur ut ad testes pertinentia exempla commemorem. Cn. et Q. Serviliis Cæpionibus, iisdem parentibus natis et per omnes honorum gradus ad summam amplitudinem provectis, item fratribus Q. et L. Metellis consularibus et censoriis, altero etiam triumphali, in Q. Pompeium A. F. repetundarum reum acerrime dicentibus testimonium, non abrogata fides absoluto Pompeio; sed ne potentia inimicorum oppressisse viderentur, occursum est.

2. M. etiam Æmilium Scaurum, principem senatus, C. Memmii repetundarum reum districto testimonio insequutus est: idem C. Flavius eadem lege accusatum testis proscidit. Jam C. Norbanum majestatis crimine publicæ quæstioni subjectum, ex professo opprimere conatus est: nec tamen aut auctoritate, qua plurimum pollebat, aut religione, de qua nemo dubitat, quemquam illorum affligere potuit.

3. L. quoque Crassus tantus apud iudices, quantus apud P. C. Æmilium Scaurum (namque eorum suffragia robustissimis et felicissimis eloquentiæ stipendiis regebat, eratque sic fori, ut ille curiæ princeps); quum vehementissimum testimonii fulmen in M. Marcellum reum inieisset, impetu gravis, exitu vanus apparuit.

4. Que ne firent pas Q. Métellus Pius, L. et M. Lucullus, Q. Hortensius, M. Lépidus, pour perdre C. Cornélius, accusé du crime de lèse-majesté? Non contents de le charger comme témoins, ils allèrent jusqu'à demander sa tête, en déclarant que le salut de Cornélius était incompatible avec celui de la république. Mais ces ornements de la patrie, j'ai honte de le dire, virent leurs attaques repoussées par le bouclier de la justice (An de R. 687).

5. Mais quoi! Cicéron, que les luttes du forum élevèrent aux premiers honneurs et à la plus haute illustration, ne fut-il pas terrassé, comme témoin, dans cette arène où il n'y avait que des triomphes pour son éloquence, lorsqu'il affirma par serment que P. Clodius était à Rome et était venu chez lui, tandis que celui-ci ne se défendait d'un horrible sacrilège qu'en alléguant une absence? Les juges aimèrent mieux décharger Clodius de l'accusation d'inceste, que Cicéron de l'odieux soupçon de parjure (An de R. 692).

6. Après tant de témoins mal accueillis, j'en citerai un dont l'autorité, envahissant d'une façon nouvelle l'enceinte d'un tribunal, y fut cependant acceptée. P. Servilius, qui avait passé par les honneurs du consulat, de la censure et du triomphe, qui avait ajouté aux titres de ses aïeux celui d'*Isauricus*, vit un jour, en traversant le forum, que l'on recueillait des témoignages contre un accusé. Il prit place comme témoin; et, au grand étonnement des défenseurs et des accusateurs, il dit: « Juges, ce qu'est le prévenu, d'où il est, quelle fut sa vie, s'il a mérité ou non d'être traduit devant vous, je l'ignore: je ne sais qu'une chose, c'est que, venant un jour devant moi sur

4. Ago, Q. Metellus Pius, L. M. Luculli, Q. Hortensius, M. Lepidus, C. Corneliij majestatis rei, quam non onerant tantummodo testes salutem, sed etiam negantes, illo incolumi stare rempublicam posse, depoposcerunt? Quæ decora civitatis (pudet referre) umbone judiciali repulsa sunt.

5. Quid, M. Cicero forensi militia summos honores amplissimumque dignitatis locum adeptus, nonne in ipsis eloquentiæ suæ castris testis abjectus est, dum P. Clodium Romæ apud se fuisse juravit, illo sacrilegum flagitium uno absentiae argumento tuente? Siquidem iudices Clodium incesti crimine, quam Ciceronem infamia perjurii liberare maluerunt.

6. Tot elevatis testibus, unum, cujus nova ratione iudicium ingressa auctoritas confirmata est, referam. P. Servilius consularis, censorius, triumphalis, qui majorum suorum titulis *Isaurici* cognomen adjecit, quum forum præteriens testes in reum dari vidisset, loco testis constitit, ac summam inter patronorum pariter et accusatorum admirationem sic orsus est: « Hunc ego, iudices, qui causam dicit, cujas sit, aut quam vitam egerit, quamque merito vel injuria accusetur, ignoro: illud tantum scio, quum occurriasset mihi Laurentina via iter facienti, admodum angusto loco equo descendere noluisse: quod an aliquid ad religionem vestram pertineat, ipsi aestimabitis; ego id

la voie Laurentine et dans un passage fort étroit, il ne voulut pas descendre de cheval. Ce fait peut-il en quelque chose éclairer votre religion? vous l'appréciez vous-mêmes; moi, je n'ai pas cru devoir le taire. » Les juges prirent à peine le temps d'écouter le reste des témoins, et condamnerent l'accusé. Ils cédèrent à l'influence d'un tel personnage, et à la vive indignation que leur causa ce mépris des égards dus à son rang: ils pensèrent que celui qui ne sait pas respecter les premiers citoyens de l'État est capable de tous les crimes (An de R. 679).

CHAPITRE VI.

DE CEUX QUI COMMIRENT DES FAUTES QU'ILS AVAIENT PUNIES DANS LES AUTRES.

Ne laissons pas non plus échapper ceux qui se sont rendus coupables des fautes qu'ils avaient punies dans les autres.

1. C. Licinius, surnommé Hoplomachus, sollicita du préteur l'interdiction de son père, qui, disait-il, dissipait tous ses biens. Sa requête lui fut accordée. Mais, peu de temps après, le vieillard étant mort, lui-même engloutit bientôt l'immense fortune qui lui avait été laissée en argent et en domaines. A son tour, il méritait bien le même châtement, puisqu'il aima mieux dissiper cette succession que de la transmettre à un héritier.

2. C. Marius avait rendu à la patrie le service d'un grand citoyen, en écrasant L. Saturninus, qui, pour soulever les esclaves, agitait à leurs yeux, en guise d'étendard, le bonnet de liberté: et, lorsque L. Sylla envahit Rome à la tête d'une

supprimendum non putavi. » *Judices reum, vix auditis cæteris testibus, damnaverunt; valuit enim apud eos quæm amplitudo viri, tum gravis neglectæ dignitatis ejus indignatio: eumque qui venerari principes nesciret, in quodlibet facinus procursum crediderunt.*

CAPUT VI.

QUI, QUÆ IN ALIIS VINDICARANT, IPSI COMMISERUNT.

Ne illos quidem latere patiamur, qui, quæ in aliis vindicarent, ipsi commiserunt.

1. C. Licinius, cognomine Hoplomachus, a prætore postulavit, ut patri suo bonis, tamquam ea dissipanti, interdiceretur; et quidem, quod petierat, impetravit; sed ipse parvo post tempore, mortuo sene, amplam ab eo relictam pecuniam latifundiaque festinanter consumpsit: dignus hac vicissitudine pœnæ fuit; quoniam hereditatem absumere, quam heredem maluit tollere.

2. C. autem Marius, quum magnum et salutarem reipublicæ civem in L. Saturnimo opprimendo egisset, a quo in modum vexilli pileum servituti ad arma capienda ostentatum erat; L. Sulla cum exercitu in urbem irrumpente, ad auxilium servorum pileo sublato confugit: itaque dum

armée, Marius, arborant le même drapeau, appela les esclaves à son aide. Aussi, pour avoir imité le crime que lui-même avait puni, il trouva un autre Marius qui l'accabla à son tour (Ans de R. 653, 665).

3. C. Licinius Stolon, à qui les plébéiens étaient redevables du droit de briguer le consulat, avait porté une loi qui défendait de posséder plus de cinq cents arpents de terre; lui-même en acheta mille; et, pour déguiser la contravention, il mit la moitié de ce bien sur la tête de son fils. Accusé, pour ce fait, par M. Popilius Lénas, il fut le premier que sa loi frappa; et cet exemple apprit qu'on ne doit prescrire aux autres que ce dont on s'est fait d'abord une règle inviolable (An de R. 396).

4. Q. Varius, à qui l'ambiguïté de ses droits de citoyen fit donner le surnom d'*Hybride*, porta, étant tribun et malgré l'opposition de ses collègues, une loi d'enquête contre ceux dont les menées perfides auraient forcé les alliés à prendre les armes. Loi fatale et désastreuse pour la république, en ce qu'elle amena d'abord la guerre sociale et ensuite la guerre civile. Mais ce Varius, tribun pernicieux avant d'être reconnu citoyen, se prit à son propre piège, et succomba sous sa loi (An de R. 662).

CHAPITRE VII.

DE L'ÉTUDE ET DE L'APPLICATION AU TRAVAIL, CHEZ LES ROMAINS.

Que tardons-nous à célébrer la puissance du travail, dont l'active énergie affermit les opérations de la guerre, entretient la gloire du forum,

facinus, quod punierat, imitatur, alterum Marium, a quo affligeretur, invenit.

3. C. vero Licinius Stolo, cujus beneficio plebi petendi consulatum potestas facta est, quum lege sanxisset, ne quis amplius quam quingenta agri jugera possideret, ipse mille comparavit; dissimulandique criminis gratia dimidiam partem filio emancipavit: quam ob causam a M. Popilio Læenate accusatus, primus sua lege cecidit; ac docuit, nihil aliud præcipi debere, nisi quod prius quisque sibi imperaverit.

4. Q. autem Varius, propter obscurum jus civitatis *Hybrida* cognominatus, tribunus plebis legem adversus intercessionem collegarum perrogavit, quæ jubebat quæri, quorum dolo malo socii ad arma ire coacti essent, magna cum clade reipublicæ; sociale enim prius, deinde civile bellum excitavit; sed dum ante pestiferum tribunum plebis quam certum civem agit, sua lex eum domesticis laqueis constrictum absumpsit.

CAPUT VII.

DE STUDIO ET INDUSTRIA ROMANORUM.

Quid cesso vires industriæ commemorare? cujus alacri spiritu militiæ stipendia roborantur, forensis gloria accen-

accueille, féconde et nourrit tous les arts? Par lui, tout ce que l'esprit, tout ce que la main, tout ce que la parole peut enfanter d'admirable, est conduit à la perfection; vertu accomplie, que la persévérance consolide.

1. Caton, âgé de quatre-vingt-six ans, veillait encore aux intérêts de la république avec toute l'ardeur de la jeunesse. Accusé par ses ennemis d'un crime capital, il plaida lui-même sa cause; et personne ne put remarquer en lui ni une mémoire plus paresseuse, ni une poitrine affaiblie, ni une prononciation incertaine et embarrassée: c'est qu'un exercice réglé, continu, de ses facultés en avait conservé toute la vigueur. Sur la fin même de sa longue carrière, il prit la défense de l'Espagne contre l'accusation de Galba, cet orateur si disert (An de R. 604).

Il voulut aussi s'instruire dans les lettres grecques: combien ce fut tard, on en jugera si l'on songe qu'il n'apprit même les lettres latines qu'aux approches de la vieillesse. Son éloquence lui avait acquis déjà une grande gloire, lorsqu'il travailla encore à devenir le plus habile des jurisconsultes.

2. Un de ses descendants, qui fit l'admiration d'un siècle plus rapproché du nôtre, Caton d'Utique, était si possédé de la passion du savoir, que, dans le sénat même et jusqu'à l'ouverture de la séance, il ne pouvait s'empêcher de lire et de méditer des livres grecs. Il montra, par cette application au travail, que si quelques hommes ont du temps de reste, d'autres n'en ont jamais assez.

3. Térentius Varron, que l'on peut citer comme un exemple de l'emploi et de la durée de la vie humaine, compta moins d'années (et elles égalèrent

celles d'un siècle) que de productions littéraires. Le même lit vit à la fois le terme de son existence et de ses précieux travaux.

4. Même persévérance dans Livius Drusus, qui, affaibli par l'âge et privé de la vue, se faisait un plaisir d'expliquer au peuple le droit civil, et composait de solides ouvrages, encore indispensables à qui veut étudier cette science. Si la nature put faire de lui un vieillard, et la fortune un aveugle, il ne fut pas en leur pouvoir d'ôter à son esprit la force et la lumière.

5. Publius, sénateur, et Pontius Lupus, chevalier romain, célèbres avocats de leur temps, devenus tous deux aveugles, ne laissèrent pas de remplir au barreau les mêmes devoirs avec la même activité. Leurs auditeurs n'en furent que plus nombreux: ils se pressaient au tribunal, les uns par goût pour leur talent, les autres par admiration pour leur persévérance. En effet, ceux qu'un pareil malheur vient frapper cherchent la solitude, et doublent l'épaisseur de leurs ténèbres en joignant une nuit volontaire à celle où les a plongés le sort.

6. P. Crassus, ayant passé en Asie pendant son consulat, pour faire la guerre au roi Aristonicus, apporta une telle application à l'étude de la langue grecque, qu'il l'apprit à fond dans toutes ses parties, dans les cinq dialectes qui la composent. Cette connaissance lui concilia au plus haut degré l'affection des alliés, auxquels il rendait ses décrets dans le dialecte même de la requête présentée à son tribunal (An de R. 622).

7. Je n'oublierai pas non plus Roscius, ce modèle si connu de l'art théâtral, et qui n'osa jamais risquer un geste devant le peuple, sans l'avoir

ditur, fido sinu cuncta studia recepta nutriuntur, quidquid animo, quidquid manu, quidquid lingua admirabile est, ad cumulum laudis perducitur: quæ quum perfectissima sit virtus, duramento sui confirmatur.

1. Cato sextum et octogesimum annum agens, dum in republica tuenda juvenili animo perstat, ab inimicis capitali crimine accusatus, suam causam egit; neque aut memoriam ejus quisquam tardiozem, aut firmitatem lateris ulla ex parte quassatam, aut os hæsitacione impeditum animadvertit: quia omnia ista in statu suo æquali ac perpetua industria continebat: quin etiam in ipso diutissime actæ vitæ sine disertissimi oratoris Galbæ accusationi defensionem suam pro Hispania opposuit.

Idem græcis litteris erudiri concupivit: quam sero, inde æstimemus, quod etiam latinæ pæne jam senex didicit; quumque eloquentia magnam jam gloriam partam haberet, id egit, ut juris civilis quoque esset peritissimus.

2. Cujus mirifica proles, propior ætati nostræ Cato, ita doctrinæ cupiditate flagravit, ut ne in curia quidem, dum senatus cogitur, temperaret sibi, quo minus libros græcos lectitaret: qua quidem industria ostendit, aliis tempora deesse, alios temporibus superesse.

3. Terentius autem Varro, humanæ vitæ exemplo et spatio nominandus, non annis, quibus seculi tempus æquavit, quam stylo vivacior fuit; in eodem enim lectulo et spi-

ritus ejus, et egregiorum operum cursus extinctus est.

4. Consimilis perseverantiæ Livius Drusus, qui ætatis viribus, et acie oculorum defectus, jus civile populo benignissime interpretatus est, utilissimamque discere id cupientibus monumenta composuit; nam ut senem illum natura, cæcum fortuna facere potuit, ita neutra interpellare valuit, ne non animo et videret et vigeret.

5. Publius vero senator, et Pontius Lupus eques Romanus, suis temporibus celebres causarum actores, luminibus capti, eadem industria forensia stipendia exsequuti sunt; itaque frequentius etiam audiebantur, concurrentibus aliis, quia ingenio eorum delectabantur, aliis, quia constantiam admirabantur; namque alii eo incommodo percussis secessum petunt, duplicantque tenebras, fortuitis voluntarias adjicientes.

6. Jam P. Crassus, quum in Asiam ad Aristonicum regem debellandum consul venisset, tanta cura græcæ linguæ notitiam animo comprehendit, ut eam in quinque divisam genera per omnes partes ac numeros penitus cognosceret: quæ res maximum ei sociorum amorem conciliavit, qua quis eorum lingua apud tribunal illius postulaverat, eadem decreta reddenti.

7. Ne Roscius quidem subtrahatur, scenicæ industriæ notissimum exemplum, qui nullum unquam spectanti populo gestum, nisi quem domi meditatus fuerat, ponere

médité chez lui. Aussi n'est-ce pas le théâtre qui fit honneur à Roscius, mais Roscius qui fit honneur au théâtre, lui qui sut conquérir, outre la faveur populaire, l'intimité des premiers citoyens de l'État. Tel est le prix d'un travail réfléchi, scrupuleux, opiniâtre; voilà ce qui permet d'associer ici sans indignité, à la gloire d'aussi grands hommes, la personne d'un histrion.

DE L'ÉTUDE ET DE L'APPLICATION AU TRAVAIL,
CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Que les travaux de la Grèce, qui nous furent d'un si grand secours, reçoivent ici de la langue latine un juste tribut de reconnaissance. Démosthène, dont le seul nom fait naître dans l'esprit l'idée d'une sublime et parfaite éloquence, ne pouvait, dans sa jeunesse, articuler la première lettre de l'art qu'il étudiait (1); mais il attaqua si énergiquement le vice de son organe, que personne, dans la suite, ne la prononça d'une façon plus nette. Sa voix était grêle, aiguë, discordante; il sut, par un exercice continu, la rendre pleine, sonore, agréable aux auditeurs. Sa poitrine était faible; il obtint du travail la vigueur que lui avait refusée la nature. Il récitait tout d'une haleine une longue suite de vers, et il les prononçait en gravissant d'un pas rapide des lieux escarpés. Il allait souvent sur les rivages de la mer, et y déclamait au bruit des ondes mugissantes, pour accoutumer ses oreilles, par cette rude épreuve, au frémissement des assemblées tumultueuses qu'il lui faudrait haranguer. L'on dit aussi qu'il mettait de petits cailloux dans sa bouche et s'exerçait ainsi à parler longtemps, afin d'avoir la langue plus

(1) C'était la lettre β du mot βήτοριχή.

ausus est; quapropter non ludera ars Roscium, sed Roscius ludicram artem commendavit; nec vulgi tantum favorem, verum etiam principum familiaritates amplexus est. Hæc sunt attentis, et anxii, et nunquam cessantis studii præmia; propter quæ tantorum virorum laudibus non impudenter se persona histrionis inseruit.

DE STUDIO ET INDUSTRIA EXTERNORUM.

1. Græca quoque industria, quoniam nostræ multum profuit, quem meretur fructum, latina lingua recipiat: Demosthenes, cujus commemorato nomine, maxime eloquentiæ consummatio audientis animo oboritur, quum inter initia juventæ, artis, quam affectabat, primam litteram dicere non posset, oris sui vitium tanto studio expugnavit, ut ea a nullo expressius efferretur; deinde propter nimiam exilitatem acerbam auditu vocem suam exercitatione continua ad maturum et gratum auribus sonum perduxit; lateris etiam firmitate defectus, quas corporis habitus vires negaverat, a labore mutuatus est; multos enim versus uno impetu spiritus complectebatur, eosque adversa loca celeri gradu scandens, pronuntiabat; ac vadosis littoribus insistens, declamationes fluctuum fragoribus oblectantibus edebat, ut ad fremitus concitatarum eoncionum patientia duratis auribus in actionibus uteretur. Fertur

prompte et plus libre, quand il parlerait la bouche vide. Il fit la guerre à la nature, et sortit vainqueur de cette lutte, en brisant par la force d'une volonté invincible les obstacles qu'elle lui opposait. Il y eut donc deux Démosthènes: l'un, enfant de la nature, et l'autre, du travail (Av. J.-C. 359).

2. Je passe à un exemple d'une plus haute antiquité. Pythagore, voulant atteindre à la perfection de la sagesse et se donner toutes les vertus, entra, tout jeune encore, dans cette carrière: car il n'est rien qui, pour être conduit à sa dernière fin, n'ait besoin d'être commencé tôt et avec ardeur. Il se rendit en Égypte, où, après avoir étudié la langue du pays, il consulta les livres des anciens prêtres, et recueillit les observations d'une suite innombrable de siècles. De là il partit pour la Perse, et se fit instruire par les mages dans les sciences les plus exactes; écoutant avec une docile avidité ce qu'ils lui enseignèrent avec un noble empressement sur le mouvement des astres, sur le cours des étoiles, sur les vertus, les propriétés, les influences de tous les corps célestes. Il s'embarqua ensuite pour la Crète et pour Lacédémone, en étudia les lois et les mœurs, et alla se présenter aux jeux olympiques. Il y donna une idée de l'étendue de son savoir, qui excita au plus haut degré l'admiration de toute la Grèce; et comme on lui demandait quel nom il croyait avoir mérité, il répondit que ce n'était pas celui de sage (titre qu'avaient déjà pris sept personnages fameux), mais celui de philosophe (1). Il parcourut aussi cette partie de l'Italie qui était alors appelée la Grande-Grèce, et il y fit goûter à un grand nombre de villes puissantes

(1) Ami de la sagesse.

quoque ore insertis calculis multum ac diu loqui solitus, quo vacuum promptius esset et solutius. Præliatus ad cum rerum natura, et quidem victor abiit, malignitatem ejus pertinacissimo animi robore superando: itaque alterum Demosthenem mater, alterum industria enixa est.

2. Atque ut ad vetustiorum industriæ actum transgrediar, Pythagoras perfectissimum opus sapientiæ a juveni pariter et omni honestatis percipiendæ cupiditatem ingressus (nihil enim quod ad ultimum sui finem perventurum est, non et mature et celeriter incipit), Ægyptum petiit: ubi litteris gentis ejus assuefactus, præteriti sacerdotum commentarios scrutatus, innumerabilium seculorum observationes cognovit: inde ad Persas profectus, Magorum exactissimæ prudentiæ se formandum tradidit; a quibus siderum motus, cursusque stellarum, et uniuscujusque vim, proprietatem et effectum benignissime demonstratum docili animo hausit; Cretam deinde et Lacædæmona navigavit, quarum legibus ac moribus inspectis, ad Olympicum certamen descendit; quumque multiplici scientiæ maxima totius Græciæ admiratione specimen exhibuisset, quo cognomine censeretur, interrogatus, non se σοφόν (jam enim illud septem excellentes viri occupaverant), sed φιλόσοφον esse respondit: in Italiæ etiam partem, quæ tunc major Græciæ appellabatur, perrexit; in

le fruit de ses études. Métaponte contempla, d'un regard plein de vénération, la flamme de son bûcher; et le monument funèbre de Pythagore donna plus d'illustration et de célébrité à cette ville que les tombeaux de ses propres citoyens.

3. Platon, qui eut Athènes pour patrie et Socrate pour maître, deux sources inépuisables de science, possédait aussi un génie d'une divine fécondité. Il passait déjà pour le plus sage des mortels, et l'on disait de lui que Jupiter même, s'il descendait du ciel, ne s'exprimerait pas avec plus de grâce, de noblesse et d'éloquence. Ce fut alors qu'il parcourut l'Égypte, afin d'apprendre des pontifes de cette contrée les profondes combinaisons de la géométrie et la méthode des observations célestes. Tandis qu'une jeunesse studieuse et empressée venait à Athènes chercher les leçons de Platon, celui-ci, devenu lui-même le disciple de vieillards égyptiens, visitait les rives du Nil, ce fleuve mystérieux, et ces plaines immenses, et ces vastes domaines de la barbarie, et ces canaux qui sillonnent la terre en tout sens. Aussi je m'étonne moins qu'il soit passé en Italie, pour recueillir de la bouche d'Archytas à Tarente, de Timée, d'Arion et d'Échécrate à Locres, les préceptes et les dogmes de Pythagore; car il lui fallait rassembler de toutes parts une telle provision, un tel trésor de connaissances, afin de pouvoir, à son tour, les répandre et les disséminer sur toute la terre. Lorsqu'il mourut, âgé de quatre-vingt-un ans, il avait, dit-on, sous son chevet les mimes de Sophron; ce qui prouve qu'à sa dernière heure il était encore agité de la passion de l'étude.

qua plurimis et opulentissimis urbibus effectus suorum studiorum approbavit; cujus ardentem rogam plenam venerationis oculis Metapontus adspexit, oppidum Pythagoræ, quam suorum cinerum, nobilium clariusve monumento.

3. Plato autem patriam Athenas, præceptorem Socratem sortitus, et locum et hominem doctrinæ fertilissimum, ingenii quoque divina instructus abundantia, quum omnium jam mortalium sapientissimus haberetur, eo quidem usque, ut si ipse Jupiter cælo descendisset, nec elegantiore, nec beatiore facundia usus videretur: Ægyptum peragravit, dum a sacerdotibus ejus gentis geometriæ multiplices numeros, atque cælestium observationum rationem percipit. Quoque tempore a studiosis juvenibus certatim Athenæ Platonem doctorem quærentibus petebantur, ipse Nilii fluminis inexplicabiles ripas, vastissimosque campos, effusam barbariem, et flexuosos fossarum ambitus, Ægyptiorum senum discipulus lustrabat. Quo minus miror, eum in Italiam transgressum, ut ab Archyta Tarenti, a Timæo, et Arione, et Echecrate Locris, Pythagoræ præcepta et instituta acciperet; tanta enim vis, tanta copia litterarum undique colligenda erat, ut invicem per totum terrarum orbem dispergi et dilatari posset. Altero etiam et octogesimo anno decedens, sub capite Sophronis mimos habuisse fertur; sic ne extrema quidem ejus hora agitatione studii vacua fuit.

4. Démocrite pouvait se faire distinguer par ses seules richesses, qui étaient si considérables que son père avait pu, sans y porter atteinte, donner un repas à l'armée de Xerxès. Mais, pour se livrer à l'étude avec une plus grande liberté d'esprit, il fit présent de son patrimoine à sa patrie, ne s'en réservant qu'une très-faible part. Il séjourna plusieurs années à Athènes, y consacra tous ses instants à la science et à la pratique de la sagesse, et vécut ignoré dans cette ville, comme il l'atteste lui-même dans un de ses ouvrages. Une telle ardeur frappe l'esprit d'étonnement; je passe à un autre exemple.

5. Carnéade fournit une longue et laborieuse carrière sous les étendards de la sagesse; parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il ne cessa de philosopher qu'en cessant de vivre. Une si prodigieuse passion l'attachait aux travaux de la science, qu'à table même, absorbé par ses réflexions, il oubliait de toucher aux mets placés devant lui. Mais Mélissa, son épouse, aussi attentive à ne pas interrompre ses méditations qu'à le préserver de la faim, savait, d'une main officieuse, guider celle du philosophe pour l'aider à se nourrir. Ainsi Carnéade ne vivait que par l'esprit, et son corps n'était pour lui qu'une enveloppe étrangère et superflue. Lorsqu'il devait disputer contre Chrysippe, il se purgeait auparavant avec de l'ellébore, pour donner plus de ressort aux forces de son génie et réfuter plus vivement son adversaire. Il faut la passion de la science et d'une gloire solide, pour avoir le goût de tels breuvages (Av. J.-C. 183).

6. Quelle ne devait pas être aussi l'ardeur

4. At Democritus, quum divitiis censeretur, quæ tantæ fuerunt, ut pater ejus Xerxis exercitui epulum dare ex facili potuerit, quo magis vacuo animo studiis litterarum esset operatus, parva admodum summa retenta, patrimonium suum patriæ donavit. Athenis autem compluribus annis moratus, omnia temporum momenta ad percipiendam et exercendam doctrinam conferens, ignotus illi urbi vixit: quod ipse in quodam volumine testatur. Stupet mens admiratione tantæ industriæ, et jam transit alio.

5. Carneades laboriosus et diuturnus sapientiæ miles: siquidem nonaginta expletis annis, idem illi vivendi ac philosophandi finis fuit. Ita se mirificum doctrinæ operibus addixerat, ut, quum cibi capiendi causa recubisset, cogitationibus inhærens, manum ad mensam porrigere oblivisceretur; sed eum Melissa, quam uxoris loco habebat, temperato inter studia non interpellandi, sed inediæ succurrendi, officio, dexteram suam necessariis usibus aptabat. Ergo animo tantummodo vita fruebatur; corpore vero quasi alieno et supervacuo circumdatus erat. Idem cum Chrysippo disputaturus, helleboro se ante purgabat, ad exprimendum ingenium suum attentius, et illius refellendum acrius; quas potiones industria solidæ laudis cupidius efficit appetendas.

6. Quali porro studio Anaxagoram flagrasse credimus? qui quum e diutina peregrinatione patriam repetisset, possessionesque desertas vidisset, *Non esse*, inquit, ego

d'Anaxagore pour l'étude ! De retour dans sa patrie après de longs voyages, et trouvant ses possessions abandonnées, « Je serais perdu, dit-il, si ces biens n'eussent pas péri » mot où se révélait cette sagesse même qu'il était allé chercher si loin ; car s'il eût préféré la culture de ses terres à celle de son esprit, on l'aurait vu, maître obscur d'un domaine, rester dans ses foyers, au lieu de devenir cet Anaxagore qui revint s'y asseoir (Av. J.-C. 466).

7. Je dirais aussi qu'Archimède retira un grand fruit de ses études, si elles ne lui avaient donné et ôté la vie tout à la fois. Marcellus, enfin maître de Syracuse, n'ignorait pas que c'étaient les machines de ce géomètre qui avaient si longtemps retardé sa victoire. Toutefois, plein d'admiration pour son rare génie, il donna ordre d'épargner ses jours, se promettant presque autant de gloire de la conservation d'Archimède que de la prise de Syracuse. Mais tandis que celui-ci, l'œil et l'attention fixés sur la terre, y traçait des figures, un soldat, qui s'était jeté dans sa maison pour la piller, leva sur lui son glaive, en lui demandant qui il était. Archimède, tout entier au problème dont il cherchait la solution, ne put lui dire son nom ; mais lui montrant des deux mains le sable sillonné de lignes, « De grâce, lui dit-il, ne brouille point cela ! » Le soldat, voyant dans cette réponse une insulte au pouvoir des vainqueurs, lui trancha la tête, et le sang d'Archimède confondit l'ouvrage de sa science. C'est ainsi que, tour à tour, son travail lui fit accorder la vie et donner la mort (An de R. 541).

8. On sait que Socrate commença dans un âge avancé l'étude de la lyre, aimant mieux faire un peu tard cet apprentissage que de ne le faire jamais ; et cependant que pouvait ajouter un tel

art à la science de Socrate ? Mais son infatigable activité voulut joindre encore à tous les trésors de son savoir la connaissance des vulgaires éléments de la musique. C'est donc en se croyant toujours trop pauvre d'instruction qu'il devint si riche d'enseignements.

9. Réunissons comme en un seul faisceau les exemples d'une longue et heureuse application au travail. Isocrate composa le célèbre livre intitulé *Panathénaique* à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, comme il nous l'apprend lui-même ; et c'est l'œuvre d'un génie encore plein de feu : preuve évidente que les hommes d'étude, en perdant par la vieillesse la vigueur du corps, conservent à leur esprit, grâce au travail, la première fleur de la jeunesse. Et cet ouvrage ne fut pas le terme de la vie d'Isocrate ; il jouit encore cinq années de l'admiration qui en était le fruit.

10. La vie de Chrysippe, sans se prolonger aussi loin, embrassa cependant un assez grand espace. Il entreprit, à l'âge de quatre-vingts ans, le *Traité de logique*, dont il a laissé trente-neuf volumes, et qui est un modèle de raisonnement. Le désir qu'il avait de transmettre à la postérité des monuments de son génie le rendit si actif et si laborieux, qu'il faudrait une longue vie pour étudier à fond ce qu'il a écrit (Av. J.-C. 212).

11. Et toi, Cléanthe, à qui l'étude de la sagesse demanda tant de veilles, et l'enseignement tant de persévérance, tu fis l'admiration du dieu même du travail, lequel, après t'avoir vu dans ta jeunesse consacrer la nuit à puiser de l'eau pour gagner ta vie, et le jour à écouter les leçons de Chrysippe, te vit encore, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, t'appliquer avec zèle à l'instruction de tes auditeurs. Tu remplis l'espace d'un siècle dans ce double travail, laissant

salvus, nisi istæ periissent; vocem petitæ sapientiæ compotem; nam, si prædiorum potius, quam ingenii, culturæ vacasset, dominus rei familiaris intra penates mansisset, non tantus Anaxagoras ad eos rediisset.

7. Archimedis quoque fructuosam industriam fuisse dicerem, nisi eadem illi et dedisset vitam, et abstulisset. Captis enim Syracusis, Marcellus machinationibus ejus multum ac diu victoriam suam inhibitam senserat : eximia tamen hominis prudentia delectatus, ut capti illius parceretur, edixit ; pæne tantum gloriæ in Archimede servato, quantum in oppressis Syracusis, reponens. At is, dum animo et oculis in terram defixis formas describit, militi, qui prædandi gratia domum irruperat, strictoque super caput gladio, *quisnam esset*, interrogabat, propter nimiam cupiditatem investigandi quod requirebat, nomen suum indicare non potuit ; sed protracto manibus pulvere, *Noli*, inquit, *obsecro, istum disturbare* : ac perinde quasi negligens imperii victoris, obtruncatus, sanguine suo artis suæ lineamenta confudit : quo accidit, ut propter idem studium modo donaretur vita, modo spoliaretur.

8. Socratem etiam constat ætate provecum fidibus tractandis operam dare cepisse, satius judicantem ejus artis usum sero, quam nunquam percipere ; et quantula Socrati

accessio ista futura scientiæ erat? sed pertinax hominis industria, tantis doctrinæ suæ divitiis etiam musicæ rationis vilissimum elementum accedere voluit. Ergo dom ad discendum semper se pauperem credidit, ad docendum fecit se locupletissimum.

9. Atque ut longæ et felicis industriæ quasi in unum acervum exempla redigamus, Isocrates nobilissimum librum, qui inscribitur *Παναθηναϊκος*, quantum et nonagesimum annum agens, ita ut ipse significat, composuit, opus ardentis spiritus plenum ; ex quo apparet, senescentibus membris eruditorum, intus animos industriæ beneficio florem juventutis retinere ; neque hoc stylo terminos vitæ sæ clausit ; namque admirationis ejus fructum quinquennio percepit.

10. Ceterioris ætatis metas, sed non parvi tamen spatii, Chrysippi vivacitas flexit ; nam octogesimo anno captum, undequadagesimum λογικῶν exactissimæ subtilitatis volumen reliquit : cujus studium in tradendis ingenii sui monumentis tantum operæ laborisque sustinuit, ut ad ea, quæ scripsit, penitus cognoscenda, longa vita sit opus.

11. Te quoque, Cleanthe, tam laboriose haurientem, et tam pertinaciter tradentem sapientiam, numen ipsius industriæ suspexit, quum adolescentem quæstu extra

à décider si tu méritas plus d'éloges comme disciple que comme maître (Av. J.-C. 273).

12. Sophocle aussi rivalisa glorieusement avec la nature, l'enrichissant de ses merveilleuses productions avec autant de libéralité qu'elle en montrait elle-même en prolongeant une vie si féconde en chefs-d'œuvre. Il atteignit presque la centième année; et la mort était déjà près de lui quand il écrivit son Œdipe à Colone, pièce qui pouvait seule ravir la palme à tous les poètes tragiques. Iophon, son fils, ne voulut pas laisser ignorer ce fait aux âges futurs; il fit graver sur le tombeau de son père ce que je viens de rapporter.

13. Le poète Simonide se vantait lui-même « d'avoir, à l'âge de quatre-vingts ans, professé l'art des vers et disputé le prix de poésie. » Il était juste que son génie lui fit goûter longtemps des plaisirs dont il allait léguer la jouissance à tous les siècles (Av. J.-C. 551).

14. Solon nous montre jusqu'où allait son ardeur pour l'étude, dans les vers où il dit « qu'il apprenait chaque jour quelque chose en vieillissant; » et le dernier jour de sa vie confirma ce qu'il disait. Pendant que ses amis, assis autour de lui, conversaient sur une certaine matière, il souleva sa tête appesantie par la mort; et comme on lui demanda pourquoi il faisait cet effort, « C'est, répondit-il, afin de ne mourir qu'après avoir bien compris le sujet de votre entretien. » Certes, l'oisiveté serait bannie de la terre, si les hommes entraient dans la carrière de la vie avec les sentiments qui animaient Solon quand il en sortit (Av.-J. C. 559).

hendæ aquæ nocturno tempore inopiam tuam sustentantem, diurno Chryssippi præceptis percipiendis vacantem, eundemque ad undecentesimum annum attentam cura erudientem auditores tuos, videret; duplici enim labore unius seculi spatium occupasti; incertum reddendo, discipulusne an præceptor esses laudabilior.

12. Sophocles quoque gloriosum cum rerum natura certamen habuit, tam benigne mirifica illi opera sua exhibendo, quam illa operibus ejus tempora liberaliter subministrando: prope enim centesimum annum attingit, sub ipsum transitum ad mortem Œdipode Coloneo scripto: qua sola fabula omnium ejusdem studii poetarum præripere gloriam potuit; idque ignotum esse posteris filius Sophoclis Iophon noluit, sepulcro patris, quæ retuli, insculpendo.

13. Simonides vero poeta octogesimo anno et docuisse se carmina, et in eorum certamen descendisse ipse gloriatur; nec fuit iniquum, illum voluptatem ex ingenio suo diu percipere, quum eam omni ævo fruendam traditurus esset.

14. Jam Solon quanta industria flagaverit, et versibus complexus est, quibus significat se quotidie aliquid addiscentem senescere, et supremo vitæ die confirmavit: qui assidentibus amicis, et quadam de re sermonem inter se conferentibus, fati jam pressum caput erexit; interrogatusque, *quapropter id fecisset*, respondit: *Ut quum istud, quidquid est, de quo disputatis, percepero, moriar.* Migrasset profecto ex hominibus inertia, si eo

15. Quelle ne fut pas l'activité de Thémistocle, qui, malgré le soin des plus graves affaires, chargea sa mémoire des noms de tous ses concitoyens; qui, exilé de sa patrie par le plus inique des arrêts, et contraint de se réfugier auprès de Xerxès qu'il venait de vaincre, ne voulut pas se présenter devant lui avant d'avoir appris la langue des Perses, afin de conquérir par son travail une recommandation, et de ne faire entendre aux oreilles du roi que des sons qui lui fussent connus et familiers! (Av. J.-C. 463.)

16. Ce double mérite de Thémistocle, deux rois se le sont partagé: Cyrus avait appris les noms de tous ses soldats; Mithridate, les langues des vingt-deux nations qui étaient sous son obéissance. L'un voulait saluer ses compagnons d'armes sans nomenclateur; l'autre, parler à ses sujets sans interprète.

CHAPITRE VIII.

DU REPOS HONORABLE, CHEZ LES ROMAINS.

Le repos, qui semble si contraire au travail et à l'étude, doit en être nécessairement la suite; non pas ce repos où s'évanouit le courage, mais celui où il se retrempe. L'un est un mal, même pour les hommes inertes; l'autre est souvent un bien, même pour les hommes actifs. Ceux-là ne doivent pas traîner toujours une vie languissante; ceux-ci puiseront dans la salutaire interruption de leur travail de nouvelles forces pour le travail même.

1. Un couple illustre de vrais amis, Scipion et

animo vitam ingrederentur, quo eam Solon egressus est.

15. Quam porro industrius Themistocles, qui maximarum rerum cura districtus, omnium tamen civium suorum nomina memoria comprehendit, per summamque iniquitatem patria pulsus, et ad Xerxem, quem paulo ante devicerat, confugere coactus, priusquam in conspectum ejus veniret, persico sermoni se assuefecit; ut labore parta commendatione, regis auribus familiarem et assuetum sonum vocis adhiberet!

16. Cujus utriusque industriæ laudem duo reges partiti sunt, Cyrus omnium militum suorum nomina, Mithridates duarum et viginti gentium, quæ sub regno ejus erant, linguas ediscendo: ille, ut sine monitore exercitum salutaret; hic, ut eos, quibus imperabat, sine interprete alloqui posset.

CAPUT VIII.

DE OTIO LAUDATO IN ROMANIS.

Otium, quod industriæ et studio maxime contrarium videtur, præcipue subnecti debet, non quo evanescit virtus, sed quo recreatur: alterum enim etiam inertibus vitandum; alterum strenuis quoque interdum appetendum est: illis, ne proprie vitam inertem exigant; his, ut tempestiva laboris intermissione ad laborandum fiant vegetiores.

1. Par veræ amicitiae clarissimum Scipio et Lælius,

Lélius, unis entre eux et par les liens de l'affection, et par une entière communauté de vertus, marchaient d'un pas égal dans la carrière d'une vie active, et prenaient aussi en commun le repos nécessaire à leur esprit. On sait qu'en se promenant sur les rivages de Caiète et de Laurente, ils s'amusaient à recueillir des coquillages et de petits cailloux. C'est un fait que L. Crassus rappelait souvent, et qu'il tenait de son beau-père Q. Scévola, gendre de Lélius.

2. Scévola lui-même, témoin irrécusable de ces paisibles délassements, passe pour avoir excellé au jeu de paume : c'était sans doute l'ordinaire exercice où il reposait son esprit des fatigues du forum. Il donnait aussi, dit-on, quelques moments au trictrac et aux échecs, après s'être appliqué longtemps à régler avec sagesse les droits des citoyens et le culte des dieux. Dans les affaires sérieuses, c'était Scévola ; dans les amusements et les jeux, c'était l'homme, l'homme que la nature a fait incapable d'un travail continu.

DU REPOS HONORABLE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Cette vérité n'avait point échappé à Socrate, qui pénétra tous les secrets de la sagesse. Aussi ne rougit-il pas, lorsqu'un bâton entre les jambes, et jouant avec ses tout petits enfants, il excita le rire d'Alcibiade (Av. J.-C. 413).

2. Homère, ce divin génie, n'avait pas une autre pensée, en prêtant aux terribles mains d'Achille une lyre harmonieuse, pour les faire reposer des rudes travaux de la guerre dans le charme d'un pacifique exercice.

cum amoris vinculo, tum etiam omnium virtutum inter se juncti societate, ut actuosæ vitæ iter æquali gradu exsequerentur, ita animi quoque remissioni communiter acquiescebant; constat namque, eos Caietæ et Laurenti vagos littoribus conchulas et calculos lectitasse; idque se L. Crassus ex socero suo Q. Scævola, qui gener Lælli fuit, audisse sæpenumero prædicavit.

2. Scævola autem quietæ remissionis eorum certissimus testis, optime pila lusisse traditur; quia videlicet ad hoc diverticulum animum suum, forensibus ministeriis fatigatum, transferre solebat: alveo quoque et calculis vacasse interdum dicitur, quum bene ac diu jura civium, et cærimonias deorum ordinasset; ut enim in rebus seriis Scævola, ita et in scenicis lusibus hominem agebat: quem rerum natura continui laboris patientem esse non sinit.

DE OTIO LAUDATO IN EXTERNIS.

1. Idque vidit, cui nulla pars sapientiæ obscura fuit, Socrates; ideoque non erubuit tunc, quum interposita arundine cruribus suis, cum parvulis filiis ludens ab Alcibiade risus est.

2. Homerus quoque, ingenii cælestis vates, non aliud sensit, vehementissimis Achillis manibus canoras fides aptando, ut earum militare robur leni pacis studio relaxaret.

CHAPITRE IX.

DU POUVOIR DE L'ÉLOQUENCE, CHEZ LES ROMAINS.

Nous avons vu quel empire exerçait l'éloquence; mais il convient de la considérer dans des exemples particuliers, qui en attesteront encore mieux le pouvoir.

1. Après l'expulsion des rois, le peuple, irrité contre le sénat, s'était armé et retiré près des rives de l'Anio, sur le mont que l'on appelle *Sacer*. La république, déchirée par cette discorde fatale, offrait le spectacle non moins hideux que déplorable d'un corps et d'une tête séparés l'un de l'autre; et, si l'éloquence de Valérius n'eût arrêté les progrès du mal, l'espérance d'un si vaste empire se fût évanouie presque en naissant. Ce fut sa parole qui, ramenant à des sentiments plus sages et plus modérés un peuple égaré par les charmes inaccoutumés d'une liberté nouvelle, le soumit au sénat, ou, mieux, rendit Rome à Rome même. Ainsi une voix éloquente put triompher de la colère, de la sédition, des armes (An de R. 259).

2. C'est encore l'éloquence qui arrêta les soldats de Marius et de Cinna, alors qu'ils brûlaient de tremper leurs glaives furieux dans le sang des citoyens. Ceux qu'avaient choisis ces chefs barbares pour égorger M. Antonius demeurèrent immobiles à la voix de cet orateur, et remirent dans le fourreau, sans les rougir de son sang, leurs épées étincelantes et déjà levées sur lui. Ils se retirèrent. Mais P. Antronius, qui seul était resté à l'écart, et n'avait pu éprouver l'effet de ces paroles, prêta son odieux ministère à des volon-

CAPUT IX.

DE VI ELOQUENTIAE IN ROMANIS.

Potentiam vero eloquentiæ etsi plurimum valere animadvertimus, tamen sub propriis exemplis, quo scilicet vires ejus testatiores fiant, recognosci convenit.

1. Regibus exactis, plebs dissidens a patribus, juxta ripam fluminis Anienis in colle qui *Sacer* appellatur, armata consedit: eratque non solum deformis, sed etiam miserrimus reipublicæ status, a capite ejus cætera parte corporis pestifera seditione divisa: ac ni Valerii subvenisset eloquentia, spes tanti imperii in ipso pæne ortu suo corruisset; is namque populum nova et insolita libertate temere gaudentem, oratione ad meliora et saniora consilia revocatum, senatui subjecti, id est, urbem urbi junxit; verbis ergo facundis ira, consternatio, arma cesserunt.

2. Quæ etiam Marianos Cinnanosque mucrones, civis profundendi sanguinis cupiditate furentes, inhibuerunt; missi enim a sævissimis ducibus milites ad M. Antonium obruncandum, sermone ejus obstupefacti, dstrictos jam et vibrantes gladios cruore vacuos vaginis reddiderunt. Quibus digressis, P. Antronius (is enim solus in ambitu expers Antonianæ facundiæ steterat) crudele imperium truculento ministerio peregit. Quam disertum igitur eam fuisse putemus, quem ne hostium quidem quisquam occi-

tés impitoyables. Quelle fut donc l'éloquence de celui que des ennemis même n'osèrent plus frapper dès qu'ils eurent consenti à l'entendre? (An de R. 666.)

3. Le divin Jules, qui est la plus grande gloire du ciel, après l'avoir été aussi de l'esprit humain, donna une juste idée du pouvoir de la parole, lorsque, dans l'accusation intentée par lui à Cn. Dolabella, il dit « que le plaidoyer de C. Cotta lui arrachait des mains la meilleure des causes; » et c'est de la bouche la plus éloquente que sortait cette plainte (An de R. 676). Comme, après un tel exemple, je n'en saurais trouver de plus grand dans notre histoire, je passe à ceux que fournis-

DU POUVOIR DE L'ÉLOQUENCE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. L'éloquence de Pisistrate lui donna, dit-on, une telle autorité, que les Athéniens, séduits par ses discours, lui déférèrent la puissance royale, malgré la constante opposition de Solon, qui aimait tant sa patrie. Mais si les harangues de l'un étaient plus sages, celles de l'autre étaient plus entraînant; ce qui fit que ce peuple, d'ailleurs si vanté pour sa prudence, préféra la servitude à la liberté (Av. J.-C. 565).

2. Périclès, à qui la nature avait prodigué les dons les plus heureux, et qui avait travaillé sans relâche à les perfectionner, à l'école d'Anaxagore, fit plier aussi la liberté d'Athènes sous le joug de l'esclavage. Il sut conduire et faire mouvoir à son gré cette république; et lors même qu'il parlait contre le vœu du peuple, sa voix plaisait encore et restait populaire. Aussi l'ancienne comédie, dont le langage était si mor-

dere suslinuit, qui modo vocem ejus ad aures suas voluit admittere?

3. Divus quoque Julius, quam cœlestis numinis, tam etiam humani ingenii perfectissimum columen, vim facundiae proprie expressit, dicendo in accusatione Cn. Dolabellæ, quem reum egit, extorqueri sibi causam optimam C. Cottæ patrocínio; siquidem maxima tunc eloquentia quæstæ est: cujus facta mentione, quoniam domesticum nullum majus adjecerim exemplum, peregrinandum est.

DE VI ELOQUENTIÆ IN EXTERNIS.

1. Pisistratus dicendo tantum valuisse traditus est, ut ei Athenienses regium imperium oratione capti permitterent, quum præsertim ex contraria parte amantissimus patriæ Solon niteretur; sed alterius salubriores erant conciones, alterius disertiores: quo evenit, ut aliqui prudentissima civitas libertati servitutem præferret.

2. Pericles autem felicissimis naturæ incrementis, sub Anaxagora præceptore summo studio perpolitus et instructus, liberis Athenarum cervicibus jugum servitutis imposuit; egit enim ille urbem, et versavit arbitrio suo: quumque adversus voluntatem populi loqueretur, jucunda nihilominus et popularis ejus vox erat: itaque veteris comœdiæ maledicta lingua, quamvis potentiam viri per-

dant et qui attaquait sans cesse la puissance de ce grand homme, confessait néanmoins « qu'un charme plus doux que le miel résidait sur ses lèvres, et que ses paroles laissaient une sorte d'aiguillon dans le cœur de ceux qui l'avaient entendu. » On raconte qu'un vieillard, qui écoutait le premier discours de Périclès bien jeune encore, et qui, dans sa jeunesse, avait entendu ceux de Pisistrate déjà fort âgé, ne put s'empêcher de s'écrier « qu'il fallait se tenir en garde contre un tel citoyen, tant sa manière de haranguer rappelait celle de Pisistrate. » Il ne se trompa ni dans son jugement sur l'éloquence du jeune Athénien, ni dans ses pressentiments sur sa conduite. En effet, quelle différence y eut-il entre Pisistrate et Périclès, si ce n'est que la tyrannie de l'un s'appuya sur les armes, et celle de l'autre sur la persuasion?

3. Quelle force d'éloquence ne devons-nous pas supposer au philosophe Hégésias, de Cyrène? Il faisait une si vive peinture des maux de la vie, que, ces tristes images ne s'effaçant plus de l'esprit de ses auditeurs, beaucoup d'entre eux voulurent se donner la mort. Aussi le roi Ptolémée lui fit-il défense de discourir davantage sur ce sujet.

CHAPITRE X.

DE LA VOIX ET DU GESTE, CHEZ LES ROMAINS.

Il faut, pour le plus grand éclat de l'éloquence, approprier sa voix au sujet et son geste aux paroles. Munie d'un tel secours, elle assiége les hommes par trois côtés à la fois: elle-même envahit leur âme, tandis qu'elle livre au pouvoir

stringere cupiebat, tamen in labris ejus hominis melle dulciorem leporem fitebatur: inque animis eorum, qui illum audierant, quasi aculeos quosdam relinquere prædicabat. Fertur quidam, quum admodum senex primæ concioni Periclis adolescentuli interesset, idemque juvenis Pisistratum jam decrepitem concionantem audisset, non temperasse sibi quo minus exclamaret, Caveri illum civem oportere, quod Pisistrati orationi simillima ejus esset oratio; nec hominem aut æstimatio eloquii, aut morum augurium fefellit. Quid enim inter Pisistratum et Periclem interfuit, nisi quod ille armatus, hic sine armis tyrannidem gessit?

3. Quantum eloquentia valuisse Hegesiam, Cyrenaicum philosophum, arbitramur? qui sic mala vitæ representabat, ut eorum miseranda imagine audientium pectoribus inserta, multis voluntariæ mortis oppetendæ cupiditatem generaret? Ideoque a rege Ptolemæo ulterius hac de re disserere prohibitus est.

CAPUT X.

DE PRONUNTIATIONE ET APTO MOTU CORPORIS IN ROMANIS.

Eloquentiæ autem ornamenta in pronuntiatione apta,

de ces deux auxiliaires et leurs oreilles et leurs yeux.

1. Mais prouvons cette vérité par l'exemple de quelques illustres personnages; et citons un jeune orateur, C. Gracchus, dont l'éloquence fut plus heureuse que les vues politiques, puisqu'un si ardent génie, qui pouvait tant pour le bien de la république, ne conçut que le dessein impie de la troubler. Toutes les fois qu'il haranguait le peuple, il avait derrière lui un esclave, habile musicien, qui, sans être vu, réglait, au son d'une flûte d'ivoire, les intonations de sa voix, et en ranimait la faiblesse ou en modérait la force intempestive. Car la chaleur et la véhémence naturelles à Gracchus ne lui laissaient pas assez d'attention pour garder, de lui-même, une telle mesure (An de R. 630).

2. Q. Hortensius, qui attachait une si grande importance à la grâce du geste, mettait peut-être plus de soin à composer le sien qu'à rechercher l'éloquence même. Aussi l'on ne saurait dire si ceux qui accouraient à ses plaidoyers étaient plus avides de l'entendre ou de le voir : tant l'aspect de l'orateur donnait de charme à sa parole, et sa parole à son aspect ! Un fait constant, c'est qu'Ésope et Roscius, les plus habiles acteurs de l'époque, venaient souvent, lorsqu'il plaïdait, se mêler à ses auditeurs, afin d'enrichir la scène de gestes empruntés au barreau.

3. Enfin Cicéron, dans son plaidoyer pour Gallus, a fait sentir assez l'importance des deux qualités dont nous parlons. L'accusateur M. Calidius prétendait que le prévenu avait voulu l'empoisonner; et comme il offrait de le prouver par témoins, pièces d'écriture, interrogatoires, Ci-

céron lui reprocha le calme de son visage, la langueur de sa voix, la mollesse de son style dans une accusation de cette nature; et en même temps qu'il mettait à découvert les imperfections de l'orateur, il sut en faire un argument de la défense, qu'il termina par cette apostrophe : « Si tu disais vrai, Calidius, est-ce donc ainsi que tu t'exprimerais? » (An de R. 687.)

DE LA VOIX ET DU GESTE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

Démosthène était là-dessus du même sentiment. « Quel est, lui demanda-t-on un jour, le plus puissant moyen de l'orateur? » — « L'action, » répondit-il. Interrogé une seconde et une troisième fois, il fit toujours la même réponse, reconnaissant qu'il devait à cette arme presque tous ses triomphes. Aussi rien de plus juste que le mot d'Eschine. Il avait quitté Athènes après ce fameux débat qui avait tourné à sa honte, et il s'était retiré à Rhodes, où, à la demande des habitants, il débita, d'une voix sonore et harmonieuse, d'abord son discours contre Ctésiphon, puis celui de Démosthène en faveur de l'accusé. Tout l'auditoire admira l'éloquence des deux plaidoyers; mais on loua surtout celui de Démosthène : « Hé! que serait-ce donc, leur dit Eschine, si vous l'aviez entendu lui-même? » Un si grand orateur, un ennemi naguère si acharné, avait une telle idée de la véhémence de son adversaire et du feu de sa parole, qu'il se déclarait incapable de lire ses ouvrages; il avait trop éprouvé ce que pouvaient l'énergique vivacité de ses regards, l'air imposant et terrible de son visage, le son de sa voix si bien assorti à

et convenienti motu corporis consistunt. Quibus quum se inatruxit, tribus modis homines aggreditur, animos eorum ipsa invadendo, horum alteri aures, alteri oculos perculendos tradendo.

1. Sed ut propositi fides in personis illustribus exhibeatur, C. Gracchus eloquentiæ, quam propositi, felicioris adolescens, quoniam flagrantissimo ingenio, quum optime rempublicam tueri posset, perturbare impie maluit; quoties apud populum concionatus est, servum post se musicæ artis peritum habuit, qui occulte eburnea fistula pronuntiationis ejus modos formabat; aut nimis remissos excitando, aut plus justo concitatos revocando : quia ipsum calor atque impetus actionis attentum hujusce temperamenti æstimatorem esse non patiebatur.

2. Q. autem Hortensius plurimum in corporis decore motu repositum credens, pæne plus studii in eodem elaborando, quam in ipsa eloquentia affectanda impendit; itaque nescires, utrum cupidius ad audiendum eum, an ad spectandum concurreretur : sic verbis oratorum adspectus, et rursus adspectui verba serviebant. Itaque constat, Æsopum Rosciumque, ludicræ artis peritissimos viros, illo causas agente, in corona frequenter adstitisse, ut foro petitos gestus in scenam referrent.

3. Jam M. Cicero quantum in utraque re, de qua loquimur, momenti sibi, oratione quam pro Gallio habuit, si-

gnificavit, M. Calidio accusatori exprobrando, quod præparatum sibi a reo venenum, testibus, chirographis, questionibus se probaturum affirmans, remisso vultu, et languida voce, et soluto genere orationis usus esset : pariterque et oratoris vitium detexit, et causæ periclitantis argumentum adjecit, totum hunc locum ita claudendo : *Tu istud, M. Calidi, nisi Angeres, sic ageres?*

DE PRONUNTIATIONE ET APTO MOTU CORPORIS IN EXTERNIS.

Consentaneum huic Demosthenis judicium : qui quum interrogaretur, *quidnam esset in dicendo efficacissimum*, respondit, ἡ ἰσχύρις. Iterum deinde et tertio interpellatus, idem dixit, pæne totum se illi debere confitendo : recte itaque Æschines, quum propter judicialem ignominiam, relictis Athenis, Rhodum petisset, atque ibi rogatu civitatis suam prius in Ctésiphontem, deinde Demosthenis pro eodem orationem clarissima et suavissima voce recitasset, admirantibus cunctis utriusque voluminis eloquentiam, sed aliquanto magis Demosthenis : *Quid si, inquit, ipsum audissetis?* Tantus orator, et modo tam infestus adversarius, sic inimici vim ardoremque dicendi suspexit, ut se scriptorum ejus parum idoneum lectorem esse prædicaret; expertus accerrimum ocalorum vigorem, terribile vultus pondus, accommodatum singulis verbis sonum vocis, efficacissimos corporis motus; ergo etsi operi

chacune de ses paroles, l'irrésistible effet des mouvements de son corps. Aussi, quoiqu'il soit impossible de rien ajouter à ce chef-d'œuvre, il manque toutefois à Démosthène une grande partie de lui-même : on le lit, mais on n'entend point sa voix.

CHAPITRE XI.

DES EFFETS EXTRAORDINAIRES DE LA SCIENCE ET DES ARTS, CHEZ LES ROMAINS.

Le récit des merveilleux effets de la science peut aussi procurer quelque plaisir ; ce sera en même temps montrer l'utilité de ses inventions, et produire au grand jour des choses dignes de mémoire ; et la peine que ce travail aura coûté à l'écrivain ne sera pas sans fruit.

1. La passion de Sulpicius Gallus pour tous les genres de connaissances fut très-utile à la république. Il était lieutenant de L. Paullus dans la guerre contre le roi Persée. Au milieu d'une belle nuit, il survint une éclipse de lune, et nos soldats, épouvantés de ce phénomène comme d'un prodige menaçant, tremblaient d'en venir aux mains avec l'ennemi. Mais Gallus leur expliqua si habilement le système planétaire et la nature des corps célestes, qu'il les fit marcher pleins d'ardeur au combat. Ce fut donc sa noble science qui ouvrit le chemin à l'éclatante victoire de Paul-Émile ; car si le savant n'eût d'abord triomphé de la frayeur du soldat, le général n'aurait pu triompher de l'ennemi (An de R. 580).

2. L'habileté de Spurina dans l'art d'interroger les dieux se révéla par un événement trop

funeste à l'empire romain. Il avait averti C. César de se tenir sur ses gardes, en lui représentant comme sinistres les trente jours qui allaient suivre, et dont le dernier tombait aux ides de mars. Dans la matinée du trentième jour, le hasard les ayant réunis tous deux chez Calvinus Domitius, auquel ils rendaient visite, César dit à Spurina : « Eh bien, ne sommes-nous pas aux ides de mars ? » — « Eh bien, répondit Spurina, sont-elles passées ? » L'un avait banni toute crainte, comme s'il eût vu s'écouler le terme de l'époque fatale ; l'autre pensait que le dernier instant même pouvait receler tout le péril. Plût au ciel que l'aruspice eût été dupe de sa science, plutôt que le père de la patrie victime de sa sécurité ! (An de R. 709.)

DES EFFETS EXTRAORDINAIRES DE LA SCIENCE ET DES ARTS, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Mais considérons les exemples étrangers. Une éclipse de soleil, qui enveloppa tout à coup d'épaisses ténèbres la ville d'Athènes, y jeta l'épouvante, chacun voyant dans ce phénomène céleste un présage de ruine. Périclès, s'avançant alors au milieu de tous, donna sur le cours du soleil et de la lune les explications qu'il avait reçues de son maître Anaxagore, et il ne laissa pas ses concitoyens plus longtemps en proie à de vaines terreurs (Av. J.-C. 430).

2. Quel honneur le roi Alexandre ne faisait-il point aux arts, en ne permettant qu'à Apelle de le peindre, qu'à Lysippe de faire sa statue ?

3. Quiconque visite Athènes s'arrête étonné devant un Vulcain, sorti des mains d'Alcamène. Entre autres signes de perfection qui frappent d'abord à la vue de cette œuvre, on admire jus-

illius adjici nihil potest, tamen in Demosthene magna pars Demosthenis abest, quod legitur potius, quam auditur.

CAPUT XI.

DE EFFECTIBUS ARTIUM RARIS APUD ROMANOS.

Effectus etiam artium recogniti possunt aliquid afferre voluptatis : protinusque et quam utiliter excogitatae sint, patebit, et memoratu dignae res lucido in loco reponentur, et labor in iis edendis suo fructu non carebit.

1. Sulpicii Galli maximum in omni genere litterarum recipiendo studium plurimum reipublicae profuit ; nam quum L. Paulli, bellum adversum regem Persen gerentis, legatus esset, ac serena nocte subito luna defecisset, coque veluti diro quodam monstro perterritus exercitus noster, manus cum hoste conserendi fiduciam amisisset, de caeli ratione et siderum natura peritissime disputando, alacrem eum in aciem mist : itaque illi inclytæ Paullianae victoriae liberales artes Galli aditum dederunt, quia nisi ille metum nostrorum militum vicisset, imperator [romanus] vincere hostes non potuisset.

2. Spurinae quoque in consecrandis deorum monitis effi-

VALÈRE MAXIME.

ciacior scientia apparuit, quam urbs Romana voluit. Prædixerat enim C. Cæsari, ut proximos dies xxx quasi fatales caveret, quorum ultimus erat idus Martiae. Eo quum forte mane uterque in domum Calvini Domitii ad officium convenisset, Cæsar Spurinae, *Ecquid scis, inquit, idus Martias jam venisse ?* et is, *Ecquid scis, illas nondum præterisse ?* Abjecerat alter timorem, tanquam exacto tempore suspecto : alter ne extremam quidem ejus partem periculo vacuum esse arbitratus est. Utinam haruspicum potius augurium, quam patriæ parentem securitas fefellisset !

DE EFFECTIBUS ARTIUM RARIS APUD EXTERNOS.

1. Sed ut alienigena scrutemur, quum obscurato repente sole inusitatis perfusæ tenebris Athenæ sollicitudine agerentur, interitum sibi coelesti denuntiatione portendi credentes, Pericles processit in medium ; et quæ a præceptore suo Anaxagora pertinentia ad solis et lunæ cursum acceperat, disseruit ; nec ulterius trepidare cives suos vano metu passus est.

2. Quantum porro dignitatis a rege Alexandro tributum arti existimamus, qui se et pingi ab uno Apelle, et fingi a Lysippo tantummodo voluit ?

3. Tenet visentes Athenas Vulcanus Alcamenis manibus

qu'à l'habileté avec laquelle l'artiste a fait entrevoir la démarche boiteuse de Vulcain, sous une draperie qui la déguise; de sorte que le défaut ne choque pas comme une difformité, mais, ennobli par l'art, n'est plus que le trait distinctif et particulier du dieu.

4. Dans un temple de Cnide, est placée ou plutôt respire une statue en marbre de Vénus, ouvrage de Praxitèle, et dont la beauté provoque les lascifs embrassements d'un impudique. On doit donc trouver d'autant plus naturelle l'erreur de ce cheval qui ne put s'empêcher de hennir, à la vue d'une cavale en peinture; de ces chiens, qui aboyèrent devant l'image d'une chienne; de ce taureau qu'on vit, à Syracuse, s'enflammer d'une amoureuse ardeur pour une génisse d'airain, dont la parfaite ressemblance irritait ses désirs. Faut-il s'étonner que l'art trompe ainsi des êtres privés de raison, quand on voit les gracieux contours d'une pierre insensible exciter dans un homme une passion sacrilège?

5. Mais si la nature permet souvent à l'art de rivaliser de puissance avec elle, parfois aussi elle le laisse s'épuiser en efforts inutiles. C'est ce qu'éprouva le pinceau d'un artiste éminent, d'Euphranor. Il peignait, dans Athènes, les douze grands dieux, et il avait, grâce au choix des couleurs, représenté Neptune dans tout l'éclat de la majesté, se flattant de donner à Jupiter plus de grandeur encore. Mais l'inspiration s'était épuisée sur le premier ouvrage; et, malgré ses efforts, il ne put, dans le second, s'élever jusqu'ou il voulait.

6. Que dire de cet autre peintre (1) également fameux, qui, représentant le cruel sacrifice d'Iphigénie, et après avoir placé autour de l'autel Calchas attristé, Ulysse abattu, Ajax poussant des cris et Ménélas des plaintes lamentables, couvert d'un voile la tête d'Agamemnon? N'était-ce à reconnaître que l'art ne saurait exprimer la plus profonde et la plus amère des douleurs? Si ce tableau nous montre un aruspice, des amis, un frère en pleurs, et il l'a mouillé de leurs larmes, mais il a laissé à l'âme du spectateur à juger l'affliction du père.

7. Ajoutons encore un exemple, fourni par la peinture. Un artiste d'une grande célébrité avait déployé toutes les ressources de son art dans le tableau d'un cheval sortant du manège; l'animal semblait vivre. Il voulut peindre au-dessus l'écume autour des naseaux, mais tout son talent vint échouer contre ce petit détail; il essaya longtemps, à plusieurs reprises, toujours vain. Cédant enfin au dépit, il saisit près de lui son éponge, encore imprégnée de toutes sortes de couleurs, et il la jeta contre le tableau, comme pour détruire son ouvrage; mais la fortune dirigea sur les naseaux mêmes du cheval, et produisit ce que le peintre avait si longtemps cherché. Ainsi, une imitation que l'art avait tenté vainement fut l'œuvre du hasard.

(1) Timanthe. (2) Néalcès.

fabricatus; præter cætera enim perfectissimæ artis in eo præcurrentia indicia, etiam illud mirantur, quod stat dissimulatæ claudicationis sub veste leviter vestigium representans; ut non tamquam exprobratum vitium, ita tamquam certam propriamque dei notam decore significans.

4. Cujus conjugem Praxiteles in marmore quasi spirantem in templo Gnidiorum collocavit, propter pulchritudinem operis a libidinoso cujusdam complexu parum tutam. Quo excusabilior est error equi, qui visa pictura equæ, hinnitum edere coactus est; et canum latratu ad aspectu pictæ canis incitatus; taurusque ad anorem et concubitum æneæ vacæ Syracusis nimis similitudinis irritamento compulsus. Quid enim vacua rationis animalia arte decepta miremur, quum hominis sacrilegam cupiditatem muti lapidis lineamentis excitatam videamus?

5. Cæterum natura quemadmodum sæpenumero æmulam virium suarum artem esse patitur, ita aliquando irritam fesso labore dimittit; quod summi artificis Euphranoris manus senserunt; nam quum Athenis XII deos pingeret, Neptuni imaginem quam poterat excellentissimis majestatis coloribus complexus est, perinde ac Jovis, aliquanto augustiorem representaturus, sed omni inpetu cogitationis in superiori opere absumpto, posteriores ejus conatus assurgere, quo tendebant, nequiverunt.

6. Quid, ille alter æque nobilis pictor, luctuosum im-

molatæ Iphigeniæ sacrificium referens, quom Calchas tristem, mœstum Ulyssem, clamantem Ajacem, lamentantem Menelaum circa aram statuisset, caput Agamemnonis involvendo, nonne summi mœroris acerbitatem ut exprimi non posse confessus est? Itaque pictura ejus, hæc spicis, amicorum, et fratris lacrimis madet; patris fletu spectantis affectui æstimandum reliquit.

7. Atque, ut ejusdem studii adjiciam exemplum, præcipue artis pictor equum ab exercitatione venientem, non vivum, labore industriæ suæ comprehenderit; cui naribus spumas adjicere cupiens, tantus artifex in tam parvula materia multum ac diu frustra terebatur: indignatione deinde accensus, spongiam omnibus imbutam coloribus forte juxta se positam apprehendit, et, veluti corupturus opus suum, tabulæ illisit; quam fortuna ad ipsi equi nares directam, desiderium pictoris coegit explorare itaque quod ars adumbrare non valuit, casus imitatus est.

CHAPITRE XII.

QUE, DANS LES ARTS, IL FAUT S'EN RAPPORTER AUX MEILLEURS MAÎTRES : EXEMPLES CHEZ LES ROMAINS.

Chacun, dans son art, sait donner et les meilleurs conseils et les meilleures raisons : c'est une vérité que nous allons appuyer de quelques exemples.

Q. Scévola, cet illustre et infaillible oracle de la jurisprudence, ne manquait pas, quand on venait le consulter sur un point de droit relatif à des propriétés rurales, de renvoyer à Furius et à Cascellius, versés tous deux dans cette partie de la science ; et cette conduite faisait plutôt honneur à sa modestie qu'elle ne portait atteinte à son autorité, puisque c'était avouer que ces sortes de questions ne pouvaient être mieux résolues que par ceux qui en avaient une pratique journalière. Dans toute profession, le plus sage est donc celui qui n'a de son propre talent qu'une opinion modeste, et qui sait le mieux apprécier celui des autres.

QUE, DANS LES ARTS, IL FAUT S'EN RAPPORTER AUX MEILLEURS MAÎTRES : EXEMPLES CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Cette vérité ne pouvait non plus échapper à Platon, cet esprit si riche de savoir. Les entrepreneurs d'un autel sacré voulurent le consulter sur la forme et le plan de l'édifice : il les renvoya au géomètre Euclide, déférant ainsi à sa science, ou plutôt à sa profession.

2. Athènes est fière de son arsenal, et ce n'est

CAPUT XII.

OPTIMIS ARTIUM MAGISTRIS CONCEDENDUM ESSE, UT FACTUM APUD ROMANOS.

Suarum autem artium unumquemque et auctorem, et disputatorem optimum esse, ne dubitemus, paucis exemplis admonemus.

Q. Scævola, legum clarissimus et certissimus vates, quotiescumque de jure prædicatorio consulabatur, ad Furium et Cascellium, quia huic scientiæ dediti erant, consultores rejiciebat : quo quidem facto moderationem magis suam commendabat, quam auctoritatem minuebat, ab his id negotium aptius explicari posse confitendo, qui quotidiano ejus usu callebant : sapientissimi igitur artis suarum professores sunt, a quibus et propria studia verecunde, et aliena callide æstimantur.

OPTIMIS ARTIUM MAGISTRIS CONCEDENDUM ESSE, UT FACTUM APUD EXTERNOS.

1. Platonis quoque eruditissimum pectus hæc cogitatio attingit : qui conductores sacræ aræ, de modo et forma ejus secum sermonem conferre conatos, ad Euclidem geometram ire jussit, scientiæ ejus cedens, immo professioni.

2. Gloriantur Athenæ armamentario suo, nec sine

pas sans raison : c'est, pour la richesse et l'élégance, un ouvrage admirable. Philon, qui en fut l'architecte, rendit compte de son travail en plein théâtre ; et il le fit en si beaux termes, que le peuple le plus éclairé de l'univers n'applaudit pas moins à son éloquence qu'à son talent dans l'architecture.

3. J'admire aussi cet artiste (1), qui, pour un de ses tableaux, écouta volontiers les avis d'un cordonnier sur la chaussure, et qui l'arrêta tout court lorsqu'il voulut s'élever au-dessus du pied et critiquer même la jambe (Av. J.-C. 342).

CHAPITRE XIII.

DÉS VIEILLESSES MÉMORABLES, CHEZ LES ROMAINS.

Nous avons déjà parlé dans cet ouvrage, parmi les exemples de l'application au travail, de l'extrême vieillesse à laquelle sont parvenus quelques hommes célèbres. Consacrons toutefois à cet âge un chapitre séparé, distinct, et sachons éviter le reproche d'avoir refusé un honorable souvenir à ce qui atteste la faveur particulière des dieux immortels. Que la vieillesse trouve à la fois, dans l'espoir d'une vie encore plus longue, un soutien, un appui, et, dans l'image d'un bonheur fidèle à de vieux ans, une raison de porter plus gaiement le poids des siens : qu'enfin la confiance assure la tranquillité de notre siècle, le plus fortuné qui fut jamais ; et qu'il se promette de voir les jours d'un prince si nécessaire à la patrie, prolongés jusqu'au terme le plus reculé de l'existence humaine.

(1) Apelle.

causa ; est enim illud opus et impensa et elegantia visendum, cujus architectum Philonem ita facunde rationem institutionis suæ in theatro reddidisse constat, ut disertissimus populus non minorem laudem eloquentiæ ejus, quam arti, tribueret.

3. Mirifice et ille artifex, qui in opere suo moneri se a sutore de crepida et ansulis passus, de crure etiam disputare incipientem, supra plantam adscendere vetuit.

CAPUT XIII.

DE SENECTUTE MEMORABILI IN ROMANIS.

Senectus quoque ad ultimum sui finem protracta, in hoc eodem opere, inter exempla industria, in aliquot claris viris conspecta est ; separatim tamen et proprium titulum habeat, ne, cui deorum immortalium præcipua indulgentia adfuit, nostra ornata mentio defuisse existimetur ; et simul spe diuturnioris vitæ, quasi adminicula quædam dentur, quibus insistens, alacriorem se respectu vetustæ felicitatis facere possit ; tranquillitatemque seculi nostri, qua nulla unquam beatior fuit, subinde fiducia confirmet, salutaris principis incolumitatem ad longissimos humanæ conditionis terminos prorogando.

1. M. Valérius Corvus vécut cent ans. Quarante-sept années s'écoulèrent entre son premier et son sixième consulat. Une vigoureuse constitution lui permit non-seulement de soutenir les plus glorieux emplois de la république, mais aussi de se livrer assidûment à la culture de ses terres; admirable modèle et du citoyen et du père de famille.

2. Métellus fournit une aussi longue carrière. Quatre ans après son dernier consulat, il fut, dans un âge fort avancé, créé souverain pontife, et il présida pendant vingt-deux ans aux cérémonies religieuses, sans que jamais sa langue ait hésité en prononçant les prières, sans que jamais sa main ait tremblé en faisant les sacrifices (An de R. 511).

3. Q. Fabius Maximus exerça pendant soixante-deux ans les fonctions d'augure; et il était déjà dans la force de l'âge quand il obtint ce sacerdoce. Si l'on réunit ces deux portions de sa vie, on trouvera qu'elles remplissent l'espace d'un siècle.

4. Que dirai-je de M. Perperna, qui survécut à tous les sénateurs qu'il avait convoqués sous son consulat, et qui n'en laissa après lui que sept de ceux dont il avait dressé la liste pendant sa censure avec L. Philippus? Il vécut ainsi plus que tout le corps dont il était membre.

5. Pour Appius, qui vécut aveugle un nombre infini d'années, je terminerais sa vie où commença son infortune, si, malgré ce cruel accident, il n'avait dirigé avec une fermeté admirable quatre fils et cinq filles, une nombreuse clientèle, et la république elle-même. Bien plus: accablé déjà sous le faix des ans, il se fit porter

en litière au sénat, pour empêcher la conclusion d'une paix honteuse avec Pyrrhus. Comment donner le nom d'aveugle à un homme qui, dans ces jours où la patrie voyait à peine le chemin de l'honneur, sut le lui montrer?

6. On a remarqué aussi dans beaucoup de femmes une pareille longévité; il me suffira d'en citer brièvement quelques-unes. La femme de Livius Rutillus vécut quatre-vingt-dix-sept ans; Téréntia, qui fut celle de Cicéron, en compta cent trois: et Clodia, épouse d'Aufilius, laquelle avait perdu quinze fils, parvint à l'âge de cent quinze années.

DES VIEILLESSES MÉMORABLES, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. A ces exemples je joindrai ceux de deux rois dont la longue carrière fut très-avantageuse au peuple romain. Hiéron gouverna la Sicile jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Masinissa, roi de Numidie, alla plus loin encore; son règne embrassa soixante années, et la vigueur de sa vieillesse le rendit le plus étonnant des hommes. C'est un fait constant, comme le rapporte Cicéron dans le livre qu'il a écrit sur la vieillesse, qu'en aucun temps ni la pluie, ni le froid ne purent le forcer à se couvrir la tête. On dit aussi qu'il se tenait debout des heures entières à la même place, les pieds immobiles, jusqu'à ce qu'il eût fatigué des jeunes gens dans cette difficile épreuve. Mais si les affaires demandaient qu'il fût assis, il demeurait souvent toute une journée sur son trône, sans changer une seule fois de posture. En campagne, il passait quelquefois, à la tête de ses armées un jour et une

1. M. Valerius Corvus centesimum annum complevit: cujus inter primum et sextum consulatum quadraginta septem anni intercesserunt; suffecitque integris viribus corporis non solum speciosissimis reipublicæ ministeriis, sed etiam exactissimæ agrorum suorum culturæ, et civis, et patrisfamilias optabile exemplum.

2. Cujus vitæ spatium æquavit Metellus, quartoque anno post consularia imperia, senex admodum pont. max. creatus, tutelam cærimoniarum per duos et viginti annos, neque ore in votis nuncupandis hæsitante, neque in sacrificiis faciendis tremula manu, gessit.

3. Q. autem Fabius Max. duobus et sexaginta annis auguratus sacerdotium sustinuit, robusta jam ætate id adeptus; quæ utraque tempora si in unum conferantur, facile seculi modum expleverint.

4. Jam de M. Perperna quid loquar? qui omnibus, quos in senatum consul vocaverat, superates fuit: septem quoque tantummodo, quos censor collega L. Philippi legerat, e patribus conscriptis reliquos vidit, toto ordine amplissimò diuturnior.

5. Appii vero ævum clade metirer, quia infinitum numerum annorum orbatus luminibus exegit, nisi quatuor filios et quinque filias, plurimas clientelas, rem denique publicam, hoc casu gravatus, fortissimè rexisset: quin etiam fessus jam vivendo, lectica se in curiam deferri

jussit, ut cum Pyrrho deformem pacem fieri prohiberet. Hunc cæcum aliquis nominet, a quo patria quod honestum erat, per se parum cernens, coacta est pervidere?

6. Muliebris etiam vitæ spatium non minus longum in compluribus apparuit; quarum aliquas strictim retulisse me satis erit: nam et Livii Rutillii septimum et nonagesimum, et Terentia Ciceronis tertium et centesimum, et Clodia Aufilii, quindecim filiis ante amissis, quantum decimum et centesimum explevit annum.

DE SENECTUTE MEMORABILI IN EXTERNIS.

1. Jungam his duos reges, quorum diuturnitas populo Romano fuit utilissima: Siciliæ rector Hiero ad nonagesimum annum pervenit; Masinissa, Numidiæ rex, hunc modum excessit, regni spatium sexaginta annis emensus, vel ante omnes homines robore senectæ admirabilis. Constat eum, quemadmodum Cicero refert libro quem de senectute scripsit, nullo unquam imbre, nullo frigore, ut caput suum veste tegetet, adduci potuisse: eundem ferunt aliquot horis in eodem vestigio perstare solitum, non ante moto pede, quam consimili labore juvenes fatigasset; at si quid agi a sedente oporteret, toto die saepe numero nullam in partem converso corpore in solio derasse; ille vero etiam exercitum equo insidens, noctem diei plerumque jungendo duxit; nihilque omnino ex his

nuit sans descendre de cheval. De tous les exercices pénibles auxquels il avait endurci sa jeunesse, il n'y en eut pas un que sa vieillesse lui fit abandonner. Les plaisirs mêmes de l'amour le trouvèrent toujours si vigoureux, qu'à l'âge de plus de quatre-vingt-six ans il eut un fils, nommé Méthymnatus. La terre, quand il commença de régner, était inculte et déserte; son zèle assidu pour l'agriculture la laissa fertile et abondante.

2. Gorgias de Léontium, qui fut le maître d'Isocrate et de beaucoup d'autres hommes d'un grand génie, disait lui-même que rien ne manquait à son bonheur, et il avait cent sept ans : on lui demandait comment il pouvait se résoudre à vivre si longtemps : « C'est, répondit-il, que je n'ai à me plaindre en rien de ma vieillesse. » Quelle existence fut plus longue ou plus heureuse? Il recommença un second siècle sans y trouver aucun sujet de plainte, sans en laisser dans le premier.

3. Xénophile de Chalcis, philosophe pythagoricien, vécut deux ans de moins que Gorgias, mais ne lui céda pas en bonheur, puisque, au rapport d'Aristoxène le musicien, il mourut exempt de toutes les infirmités humaines et dans tout l'éclat d'un savoir accompli.

4. Pour Arganthonius de Gadès, telle fut la durée de son règne, que l'on pourrait même se contenter d'une vie aussi longue. Il gouverna pendant quatre-vingts ans sa patrie, et il en avait quarante lorsqu'il monta sur le trône; ce fait a pour garants des auteurs dignes de foi. Asinius Pollion, qui n'est pas un des moindres écrivains

operibus, quæ adolescens sustinere assueverat, quo minus senectute ageret, omisit; Veneris etiam usu ita semper viguit, ut post sextum et octogesimum annum filium generarit, cui Methymnato nomen fuit; terram quoque, quam vastam et desertam acceperat, perpetuo culturæ studio frugiferam reliquit.

2. Gorgias etiam leontinus, Isocratis et complurium magni ingenii virorum præceptor, sua sententia felicissimus; nam quum centesimum et septimum ageret annum, interrogatus, quapropter tamdiu vellet in vita remanere? Quia nihil, inquit, habeo, quod senectutem meam accusem. Quid isto tractu ætatis aut longius, aut beatius? Jam alterum seculum ingressus, neque in hoc querelam ullam invenit, neque in illo reliquit.

3. Biennio minor Xenophilus Chalcidensis pythagoricus, sed felicitate non inferior; siquidem, ut ait Aristoxenus musicus, omnis humani incommodi expertus, in summo perfectissimæ splendore doctrinæ extinctus est.

4. Arganthonius autem Gaditanus tamdiu regnavit, quamdiu etiam ad satietatem vixisse abunde foret; octoginta enim annis patriam suam rexit, quum ad imperium quadraginta annos natus accessisset : ejus rei certi sunt auctores. Asinius etiam Pollio, non minima pars romani styli, in tertio historiarum suarum libro, *centum illum et triginta annos explese*, commenorat; et ipse nervosæ vivacitatis haud parvum exemplum.

romains, atteste même, dans le troisième livre de ses Histoires, que ce prince vécut cent trente ans; et Pollion lui-même est un assez bel exemple d'une robuste vieillesse.

5. La longue vie de ce roi cesse d'étonner si l'on songe aux Éthiopiens, qui, d'après Hérodote, passent le terme de cent vingt années; aux Indiens, sur lesquels Ctésias a transmis le même témoignage; à Épiménide de Gnosse, que Théopompe fait vivre jusqu'à cent cinquante-sept ans.

6. Hellanicus dit que chez les Épiens, peuple d'Étolie, on voit des hommes vivre deux cents ans; et Damastès, qui confirme ce récit, assure de plus que l'un d'eux, nommé Lictorius, homme d'une force prodigieuse et d'une taille extraordinaire, compta trois cents ans révolus.

7. Alexandre, dans la description qu'il a faite des contrées d'Illyrie, affirme qu'un certain Danthon alla jusqu'à la cinq centième année, sans rien éprouver des effets de la vieillesse. Mais Xénophon est bien plus libéral encore dans son *Périple*; car il donne au roi des Latmiens huit cents ans, et, de peur que le père de ce prince ne parût traité peu généreusement, il lui en accorde à son tour six cents.

CHAPITRE XIV.

DE L'AMOUR DE LA GLOIRE, CHEZ LES ROMAINS.

Parlons de la gloire. Quelle en est la source? En quoi consiste-t-elle? Par quel moyen doit-on l'acquérir? Ou ne convient-il pas mieux à la vertu de la dédaigner comme inutile? Ces ques-

5. Hujus regis consummationem annorum minus admirabilem faciunt Æthiopes; quos Herodotus scribit *centesimum et vigesimum annum transgredi*; et Indi, de quibus Ctésias idem tradit; et Epimenides Cnosius, quem Theopompus dicit *septem et quinquaginta et centum annos vixisse*.

6. Hellanicus vero ait, *quosdam ex gente Epiorum, quæ pars est Ætolie, ducentos explete annos*; eique subscribit Damastes, hoc amplius affirmans, *Lictorium quemdam ex his maximarum virtutum, staturæque præcipuæ, trecentesimo annum cumulasse*.

7. Alexander vero in eo volumine, quod de Illyrico tractu composuit, affirmat, *Danthona quemdam ad quingentesimum usque annum nulla ex parte senescentem processisse*; sed multo liberalius Xenophon, cujus Περὶ πλοῦς legitur : is enim Latmiorum regem octingentis vitæ annis donavit; ac ne pater ejus parum benigne acceptus videretur, ei quoque sexcentos assignavit annos.

CAPUT XIV.

DE CUPIDITATE GLORIÆ IN ROMANIS.

Gloria vero, aut unde oriatur, aut cujus sit habitus, aut qua ratione debeat comparari, et an melius a virtute, veluti non necessaria, negligatur, viderint illi, quorum in

tions, je les abandonne à ceux qui en font l'objet particulier de leurs méditations, et qui savent dire avec éloquence ce qu'ils ont pensé avec sagesse. Pour moi, satisfait d'attacher, dans cet ouvrage, au récit des actions le nom de leurs auteurs, et au souvenir des auteurs celui de leurs actions, je tâcherai de montrer, par des exemples appropriés au sujet, jusqu'où va d'ordinaire la passion de la gloire.

1. Le premier Africain voulut qu'on plaçât parmi les monuments de la maison Cornélia la statue du poète Ennius, dont il avouait que le génie avait donné quelque lustre à ses exploits. Il n'ignorait pas sans doute que, tant que l'empire romain serait florissant, et l'Afrique enchaînée aux pieds de l'Italie, et le Capitole le glorieux appui de tout l'univers, la mémoire de ses actions ne pourrait s'éteindre; mais il attachait un grand prix à l'éclat qu'y avait ajouté la lumière des lettres. Héros plus digne d'un Homère que d'une muse encore novice et grossière.

2. Comme lui, D. Brutus, un des plus fameux généraux de son temps, se fit honneur de sa reconnaissance pour le poète Accius : flatté de son amitié prévenante et de ses éloges empressés, il orna de ses vers les portiques des temples qu'il avait consacrés du produit des dépouilles ennemies (An de R. 621).

3. Le grand Pompée ne fut pas non plus insensible à cette sorte de gloire. Il donna le titre de citoyen romain, en présence de l'armée, à Théophraste de Mitylène, qui écrivait son histoire : honneur considérable en soi, et rehaussé encore par un beau discours où les raisons en étaient expliquées. Aussi personne ne douta que ce ne

fût plutôt une dette qu'une faveur (Vers l'an 692).

4. L. Sylla n'eut, il est vrai, de prédilection pour aucun écrivain; mais lorsque Jugurtha fut amené à Marius par le roi Bocchus, il revendiqua tout l'honneur du succès, et il s'en montra si jaloux, qu'il fit graver cet événement sur un anneau qui lui servait de cachet. Destinée à tant de grandeur, il ne dédaigna même pas le moindre vestige de gloire (An de R. 647).

5. A la suite de ces généraux, je citerai un soldat qui ne respirait que pour la gloire. Un jour que Scipion distribuait des récompenses militaires à ceux qui s'étaient distingués par leur courage, T. Labiénus lui désigna un intrépide cavalier, l'invitant à lui donner des bracelets d'or. Comme le général s'y refusa, dans la crainte, disait-il, d'avilir ces honneurs en y faisant participer un homme qui naguère était esclave, Labiénus donna de son chef, au cavalier, de l'or qui provenait des dépouilles des Gaulois. Scipion ne put taire son mécontentement : « Voilà, dit-il au soldat, le présent d'un homme riche. » A ces mots, le cavalier baissa les yeux, et jeta l'or aux pieds de Labiénus. Mais lorsqu'il entendit Scipion lui dire : « Le général t'accorde des bracelets d'argent, » il se retira transporté de joie. Il n'est donc point de si humble condition où l'on ne soit sensible aux douceurs de la gloire (An de R. 707).

6. On a même vu parfois des hommes illustres la rechercher jusque dans les plus petites choses. Que voulait, en effet, C. Fabius, ce citoyen d'une si haute noblesse, lorsqu'après avoir peint les murs du temple de la Santé, consacré par C. Junius Bubulcus, il y inscrivit son nom? Fallait-il

contemplandis hujusmodi rebus cura teritur; quibusque illa, quæ prudenter animadvertentur, facunde contigit eloqui : ego in hoc opere factis auctores, et auctoribus facta sua reddere contentus, quanta cupiditas ejus esse soleat, propriis exemplis demonstrare conabor.

1. Superior Africanus Ennii poetæ effigiem in monumentis Corneliæ gentis collocari voluit, quod ingenio ejus opera sua illustrata judicaret, non quidem ignarus, quamdiu Romanum imperium floureret, et Africa Italiæ pedibus esset subjecta, totiusque terrarum orbis summum columnen arx Capitolina possideret, eorum exstingui memoriam non posse; si tamen litterarum quoque lumen illis accessisset, magni æstimans; vir Homericæ, quam rudi atque impolito præconio, dignior.

2. Similiter honoratus animus erga poetam Accium D. Brutus, suis temporibus clari ducis, exstitit : cujus familiari cultu et prompta laudatione delectatus, ejus versibus templorum aditus, quæ ex manubiis consecraverat, adornavit.

3. Ne Pompeius quidem Magnus ab hoc affectu gloriæ aversus, qui Theophrastem mitylenæum, scriptorem rerum suarum, in concione Militum civitate donavit; beneficium per se amplum, accurata etiam et testata oratione prosecutus : quo effectum est, ut ne quis dubitaret, quin referret potius gratiam, quam inchoaret.

4. L. autem Sulla, etsi ad neminem scriptorem animam direxit, tamen Jugurthæ a Boccho rege ad Marium perducti totam sibi laudem tam cupide asseruit, ut annulo, quo signatorio utebatur, insculptam illam traditionem haberet; et quantus postea! ne minimum quidem gloriæ vestigium contempsit.

5. Atque ut imperatoribus gloriosum militis spiritum subuectam, Scipionem dona militaria iis, qui strenuam operam ediderant, dividentem, T. Labienus, ut fortè equiti aureas armillas tribueret, admonuit; eoque negante, se id facturum, ne castrensium honores in eo, quæ paulo ante servisset, violaretur, ipse ex præda gallicæ aurum equiti largitus est; nec tacite id Scipio tulit; nam equiti, Habebis, inquit, donum viri divitis : quod ubi ille accepit, projecto ante pedes Labieni auro, vultum demisit. Idem ut audiit Scipionem dicentem, Imperator tibi argenteis armillis donat, alacer gaudio abiit. Nulla est ergo tanta humilitas, quæ dulcedine gloriæ non tangatur.

6. Illa vero etiam a claris viris interdum ex humillimis rebus petita est; nam quid sibi voluit C. Fabius nobilissimus civis? qui quum in æde Salutis, quam C. Junius Bubulcus dedicaverat, parietes pinxisset, nomen huiusmodi inscripsit; id enim denum ornamentum familiæ consularibus, et sacerdotiis, et triumphis celeberrimæ dærat. Ceterum sordido studio deditum ingenium, qualemcumque

encore cette distinction à une famille illustrée par des consulats, par des sacerdoxes, par des triomphes? Non; mais ayant cultivé un art qui était bien au-dessous de sa naissance, il ne voulut pas que son travail, quel qu'il fût, demeurât dans l'oubli. C'était d'ailleurs suivre l'exemple de Phidias, qui avait si bien enchâssé son portrait dans le bouclier de Minerve, qu'on n'aurait pu l'en détacher sans détruire tout l'ensemble de l'ouvrage (An de R. 451).

DE L'AMOUR DE LA GLOIRE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Mais Fabius eût mieux fait, s'il avait le goût de l'imitation, de prendre pour modèle l'ardeur de Thémistocle, dont une vertu jalouse agitait, dit-on, les nuits sans sommeil, et qui répondit, quand on lui demanda pourquoi il se trouvait à pareille heure dans les rues : « Les trophées de Miltiade m'empêchent de dormir. » Marathon, en allumant un feu secret dans son âme, le préparait déjà aux victoires d'Artémisium et de Salamine, noms à jamais fameux dans les fastes de la gloire navale. Un jour qu'il se rendait au théâtre, on lui demanda quelle voix il entendrait avec le plus de plaisir : « Celle, dit-il, qui chantera le mieux ce que j'ai fait. » C'était ajouter à sa gloire une manière glorieuse de la sentir.

2. Alexandre fut insatiable de renommée. Anaxarque, compagnon de ses guerres, l'assurant, sur la foi de Démocrite son maître, qu'il existe des mondes à l'infini, « Hélas! dit le roi, que je suis malheureux de n'en avoir pas encore conquis un seul! » Un homme trouvait sa gloire à l'étroit dans un espace qui suffit à la demeure terrestre de tous les dieux.

illum laborem suum silentio obliterari noluit, videlicet Phidiæ secutus exemplum, qui clypeo Minervæ effigiem suam inclusit, qua convulsa, tota operis colligatio solve retur.

DE COPIDITATE GLORIÆ IN EXTERNIS.

1. Sed melius aliquanto, si imitatione aliena capiebatur, Themistoclis ardorem esset æmulatus : quem ferunt stimulis virtutum agitatam, et ob id noctes inquietas exigentem, quærentibus, *quid ita eo tempore in publico versaretur?* respondisse : *Quia me tropæa Miltiadis de somno excitant.* Marathon nimirum animum ejus ad Artemisium, et Salamina, navalis gloriæ fertilia nomina, illustranda tacitis facibus incitabat. Idem theatrum petens, quum interrogaretur, *cujus vox auditu illi futura esset gratissima?* dixit : *Ejus, a quo artes meæ canentur optime.* Dulcedinem gloriæ pæne adjecit gloriosam.

2. Jam Alexandri pectus insatiabile laudis, qui Anaxarcho comiti suo, ex auctoritate Democriti præceptoris innumerabiles mundos esse referenti, *Heu me, inquit, miserum, quod ne uno quidem adhuc potitus sum!* Angusta homini possessio gloriæ fuit, quæ deorum omnium domicilio sufficit.

3. Regis, et juvenis, flagrantissimæ cupiditati similem Aristotelis in capessenda laude sitim subnectam; is nam-

3. Si la plus ardente ambition dévorait ce jeune roi, la soif des louanges n'était pas moindre dans Aristote. Il avait fait présent à Théodecte, un de ses disciples, de ses livres sur l'art oratoire, avec permission de les publier; mais se repentant plus tard d'en avoir ainsi cédé l'honneur à un autre, il eut soin, dans un ouvrage où il donnait certains enseignements, de renvoyer aux livres de Théodecte, où il avait, disait-il, traité le sujet plus au long. Si je n'étais retenu par le respect que commande un si profond et si vaste savoir, je dirais qu'il a manqué à ce philosophe les leçons d'un philosophe dont l'âme plus généreuse eût affirmé la sienne. Au reste, ceux-là même qui prennent à tâche d'enseigner le mépris de la gloire sont loin de la dédaigner, puisqu'ils ont soin de mettre leurs noms en tête de leurs ouvrages, pour s'assurer dans la mémoire des hommes ce qu'ils font profession de rabaisser. Mais, quelle que soit leur hypocrisie, elle est bien moins coupable que la résolution de ceux qui, dans le seul but d'éterniser leur souvenir, n'ont pas craint de se signaler même par des forfaits.

4. Dans ce nombre, je ne sais si Pausanias ne mérite pas le premier rang. Il avait demandé à Hermoclès par quel moyen il pourrait devenir tout d'un coup célèbre : « Donnez la mort à un homme illustre, lui répondit-il, et sa gloire rejaillira sur vous. » Pausanias court tuer Philippe; et assurément il obtint ce qu'il voulait, car il s'est fait connaître à la postérité par son parricide, autant que Philippe par son courage.

5. Mais cette passion de la gloire alla jusqu'au sacrilège : un homme s'est trouvé, qui imagina

que Theodecti discipulo oratoriæ artis libros, quos ederet, donaverat, molesteque postea ferens titulum eorum sic alii cessisse, proprio volumine quibusdam rebus insistens, *planius sibi de his in Theodectis libris dictum esse* adjecit. Nisi me tantæ et tam late patentis scientiæ verecundia teneret, dicerem dignum philosophum, cujus stabiliendi mores altioris animi philosopho traderentur. Cæterum gloria ne ab his quidem, qui contemptum ejus introducere conantur, negligitur, quoniam quidem ipsis voluminibus nomina sua diligenter adjiciunt, ut quod professione elevant, usurpatione memoriæ assequantur; sed qualiscunque horum dissimulatio proposito illorum longe tolerabilior est, qui, dum æternam memoriam assequerentur, etiam sceleribus innotescere non dubitarunt.

4. Quorum e numero nescio an in primis Pausanias debeat referri; nam dum Hermoclem percontatus esset, *quonam modo subito clarus posset evadere?* atque is respondisset, *si illustrem virum aliquem occidisset, futurum ut gloria ejus ad ipsum redundaret:* continuo Philippum interemit, et quidem quod petierat, assequutus est; tam enim se parricidio, quam Philippus virtute, notum posteris reddidit.

5. Illa vero gloriæ cupiditas sacrilega : inventus est enim, qui Dianæ Ephesiæ templum incendere vellet, ut opere pulcherrimo consumpto, nomen ejus per totum ter-

de mettre le feu au temple de Diane, à Éphèse, afin que la destruction de cette œuvre merveilleuse répandît son nom dans tout l'univers; car il fit, dans les tortures, l'aveu de cette folie furieuse. Les Éphésiens avaient sagement fait d'abolir, par un décret, la mémoire de cet homme exécrationnable; mais Théopompe, écrivain d'une grande éloquence, l'a nommé dans ses Histoires (1) (Av. J.-C. 355).

CHAPITRE XV.

DES HONNEURS RENDUS AU MÉRITE, CHEZ LES ROMAINS.

Les belles âmes goûteront quelque volupté au récit des distinctions éclatantes accordées au mérite; car on ne peut contempler qu'avec plaisir les récompenses et les honneurs de la vertu; c'est la nature même qui inspire la joie intérieure qu'on éprouve à voir ces honneurs recherchés par le talent et décernés par la reconnaissance. Ici la pensée se porte aussitôt, d'un rapide élan, vers cette auguste demeure où la bienfaisance et la gloire ont leur plus beau temple; mais il vaut mieux en arrêter l'essor, puisqu'une vertu qui s'est ouvert le chemin du ciel ne saurait trouver dans les distinctions de la terre, quel qu'en puisse être l'éclat, de récompense digne d'elle.

1. Le premier Africain fut élevé au consulat avant l'âge fixé par les lois. Des lettres de l'armée avaient représenté au sénat la nécessité d'un tel choix; et l'on ne saurait dire ce qui fut pour lui le plus honorable, de la décision des sénateurs ou du vœu des soldats; car si la toge créa Scipion général contre les Carthaginois, les

(1) Il s'appelait Érostrate.

rarum orbem disjiceretur: quem quidem mentis furorem eculleo impositus detexit. At bene consuluerant Ephesii, decreto memoriam teterrimi hominis abolendo; nisi Theopompi magnæ faciendi ingenium historiis eum suis comprehendisset.

CAPUT XV.

QUÆ CUIQUE MAGNIFICA CONTIGERUNT IN ROMANIS.

Candidis autem animis voluptatem præbuerint in conspicio posita, quæ cuiquæ magnifica merito contigerunt; quia æque præmiorum virtutis atque honorum contemplatio judicanda est; ipsa natura vobis alacritatem subministrante, quum honorem industrie appeti, et exsolvi grate videmus. Verum etsi mens hoc loco protinus ad Augustam domum, beneficentissimum et honoratissimum templum, omni impetu fertur, melius cohibebitur; quoniam cui adscensus in cælum patet, quamvis maxima, debito tamen minora sunt, quæ in terris tribuuntur.

1. Superiori Africano consulatus ceterior legitimo tempore datus est; quod fieri oportere, exercitus senatum litteris admonuit; ita nescias, utrum illi plus decoris patrum conscriptorum auctoritas, an militum consilium adjecerit;

armes l'avaient demandé. Rappeler les privilèges dont on décora sa vie, ce serait trop long, car ils sont nombreux; et d'ailleurs inutile, car ils ont déjà été en grande partie rapportés dans ce recueil. Je n'y ajouterai donc ici que celui qui le distingue encore de nos jours: son image est placée dans le sanctuaire même du grand Jupiter; c'est là qu'on va la prendre, toutes les fois que la maison Cornélienne doit célébrer une solennité: lui seul a le Capitole pour vestibule (Ans de R. 548 et 552).

2. C'est ainsi que l'on va chercher au sénat, pour de pareilles cérémonies, la statue du premier Caton, placée là par la reconnaissance de cette assemblée, qui voulut comme retenir à jamais dans son sein un sénateur si utile à la république, riche de toutes les vertus, redevable de sa grandeur à son mérite plutôt qu'aux faveurs de la fortune, et dont les conseils avaient détruit Carthage avant les armes de Scipion.

3. Une nouvelle distinction, vrai modèle d'honneur, fut aussi accordée à Scipion Nasica: c'est par ses mains et dans ses foyers, avant même qu'il fût questeur, que le sénat, d'après le conseil d'Apollon Pythien, ordonna que serait reçue la déesse amenée de Pessinunte; car le même oracle avait voulu que ce devoir fût rendu à la mère des dieux par le plus vertueux des Romains. Déroulez nos fastes d'un bout à l'autre, rappelez-vous toutes les solennités du triomphe, vous ne trouverez rien de plus glorieux que cette suprématie de la vertu (An de R. 549).

4. Les Scipions viennent tour à tour offrir à nos récits leurs titres de gloire. L'Émilien de-

(1) Cybèle.

loga enim Scipionem ducem adversus Pœnos creavit, arma poposcerunt. Cui quæ in vita præcipua assignata sunt, et longum est referre, quia multa; et non necessarium, quia majore ex parte jam relata sunt. Itaque, quod hodieque eximium capit, adjiciam: imaginem in cella Jovis Opt. Max. positam habet; quæ, quotiescunque munus aliquod Corneliæ genti celebrandum est, inde petitur; unique illi instar atrii Capitolium est.

2. Tam hercle, quam curia superioris Catonis effigies ad ejus generis officia expromitur; gratum ordinem, qui utilissimum reipublicæ senatorem tantum non semper secum habitare voluit, omnibus numeris virtutum divitem, magisque suo merito quam fortunæ beneficio magnum: cujus prius consilio, quam Scipionis imperio, est deleta Carthago.

3. Verum specimen honoris a Scipione quoque Nasica oboritur; ejus namque manibus et penatibus nondum quæstorii, senatus, Pythii Apollinis monitu, Pessinunte arcessitam deam excipi voluit; quia eodem oraculo præceptum erat, ut hæc ministeria matri deam a sanctissimo viro præstarentur. Explica totos fastos, constitue omnes currus triumphales; nihil tamen morum principatu speciosius reperies.

4. Tradunt subinde nobis ornamenta sua Scipiones (on-

mandait l'édlité; le peuple le fit consul. Une autre fois que, pour appuyer de son suffrage Q. Fabius Maximus, fils de son frère, il s'était rendu au Champ de Mars, pendant une élection de questeurs, lui-même en sortit consul encore une fois : deux fois le sénat lui donna une province sans la tirer au sort, d'abord l'Afrique, ensuite l'Espagne; et jamais distinctions ne trouvèrent un citoyen, un sénateur si étranger à la brigade : témoin sa vie, modèle d'austérité; témoin sa mort, odieux résultat de trames clandestines (Ans de R. 606, 619, 624).

5. M. Valérius reçut aussi des dieux et de ses concitoyens deux insignes et glorieuses faveurs : des dieux, qui, le voyant aux prises avec un Gaulois, envoyèrent à son secours un corbeau; de ses concitoyens, qui lui décernèrent à vingt-trois ans le consulat : honneurs, dont l'un, attestant l'antique origine de cette précieuse famille, lui a fait prendre et garder le surnom de Corvinus; dont l'autre est venu s'ajouter en elle à une distinction unique, et y attacher la gloire d'avoir donné à Rome le plus jeune et le premier de ses consuls (Ans de R. 404, 405).

6. Q. Scévola, qui fut le collègue de L. Crassus dans la dignité consulaire, n'eut pas non plus une gloire commune. Il avait gouverné l'Asie avec tant de justice et de fermeté, que, dans la suite, lorsque le sénat envoyait des magistrats dans cette province, il le leur proposait, dans son décret, pour exemple et pour modèle de conduite (An de R. 658).

7. A un mot du second Africain se rattachent les sept consulats de C. Marius et ses deux magnifiques triomphes; et ce mot fit l'orgueil de toute sa vie. Il servait dans la cavalerie, sous les

memoranda; Æmilianum enim populus ex candidato ædilitatis, consulem fecit; eundem, quum quæstorius comitiis suffragator Q. Fabii Maximi fratris filii, in campum descendisset, consulem iterum reduxit; eidem senatus bis sine sorte provinciam, prius Africam, deinde Hispaniam, dedit; atque hæc neque civi, neque senatori ambitioso: quemadmodum non solum vitæ ejus severissimus cursus, sed etiam mors clandestinis illata insidiis declaravit.

5. M. quoque Valerium duabus rebus insignibus dii pariter atque cives speciosum reddiderunt; illi cum quodam Gallo cominus pugnantem corvum propugnatores subjicientes; hi tertium et vigesimum annum ingresso, consulatum largiti: quorum alterum decus vetustæ originis, optimi nominis gens, Corvini complexa cognomen usurpat; alterum summo subjungitur ornamento, tam celeritate, quam principio consulatus gloriando.

6. At ne Q. quidem Scævola, quem L. Crassus in consulatu collegam habuit, gloria parum illustris: qui Asiam tam sancte et tam fortiter obtinuit, ut senatus deinceps in eam provinciam iturus magistratibus, exemplum atque formam officii Scævola decreto suo proponeret.

7. Inherent illi voci posterioris Africani septem C. Marii consulatus, ac duo amplissimi triumphi; ad rostrum enim usque gaudio exsultavit, quod, quum apud Numan-

ordres de Scipion, au siège de Numance; et quelqu'un ayant par hasard, au milieu d'un repas, demandé au général « quel serait, si la république venait à le perdre, celui qui pourrait le remplacer dans le commandement, » — « Quand ce ne serait que celui-ci, » répondit-il, en montrant Marius assis au-dessus de lui. Cet augure était-il ou le coup d'œil infallible d'un génie accompli devenant un génie extraordinaire, ou l'avertissement le plus efficace pour exciter l'ardeur de celui-ci? c'est ce qu'on peut à peine décider. Au reste, ce repas militaire fut le présage des glorieux festins qui devaient se faire un jour dans toute la ville en l'honneur de Marius. La nouvelle de sa victoire sur les Cimbres y étant arrivée aux approches de la nuit, il n'y eut personne qui ne lui fit, en soupant, des libations comme aux dieux immortels.

8. Les applaudissements de la faveur et les murmures de l'envie retentissent encore dans les monuments de l'histoire, pour attester les distinctions aussi nouvelles qu'éclatantes qui furent accumulées sur la tête de Cn. Pompée. Chevalier romain, il fut envoyé en Espagne contre Sertorius, avec le titre de proconsul et un pouvoir égal à celui de Métellus Pius, le premier citoyen de l'État; il triompha deux fois, n'ayant encore été revêtu d'aucune dignité; il entra dans la carrière des magistratures par le commandement suprême; créé consul pour la troisième fois, il le fut sans collègue, en vertu d'un décret du sénat; la défaite de Mithridate, de Tigrane, de plusieurs autres rois, d'un nombre infini de peuples et de villes, et enfin des pirates, fut pour lui l'objet d'un seul triomphe (A. de R. 676-692).

9. Une acclamation du peuple romain éleva,

tiam sub eo duce stipendia equestris mereret, et forte inter cœnam quidam Scipionem interrogasset, si quid illi accidisset, quemnam respublica æque magnum habitura esset imperatorem, respiciens se supra ipsum cubantem, vel hunc, dixit: quo augurio perfectissima virtus maximam orientem virtutem videritne certius, an efficacius accenderit, perpendi vix potest. Illa nimirum cœna militaris speciosissimas tota in urbe Mario futuras cœnas ominata est: postquam enim Cimbrorum ab eo deletorum initio noctis nuntius pervenit, nemo fuit, qui non illi tamquam diis immortalibus, apud sacra mensæ suæ libaverit.

8. Jam quæ in Cn. Pompeium et ampla et nova congesta sunt, hinc assensione favoris, illinc fremitu invidiæ, litterarum monumentis obstepuntur: eques Romanus, proconsule in Hispaniam adversus Sertorium, pari imperio cum Pio Metello principe civitatis missus est; nondum ullum honorem auspicatus, bis triumphavit; initia magistratuum a summo imperio cepit; tertium consulatum decreto senatus solus gessit; de Mithridate, et Tigrane, de multis præterea regibus, gentibus, plurimisque civitatibus, et prædonibus unum duxit triumphum.

9. Q. etiam Catulum populus Romanus voce sua tantum non ad sidera usque evexit; nam quum ab eo pro rostris

pour ainsi dire, jusqu'au ciel Q. Catulus. Un jour que, du haut de la tribune, il disait à la multitude : « Si vous persistez à vous reposer de tout sur le grand Pompée, et qu'un malheur vous l'enlève tout à coup, en qui mettrez-vous vos espérances ? » — « En toi, » s'écria l'assemblée d'une voix unanime. Admirable concision d'un jugement bien glorieux ! Deux syllabes ont suffi pour égaler Catulus à Pompée, à Pompée alors dans tout l'éclat des honneurs que je viens d'énumérer (An de R. 687).

10. On peut mettre aussi au rang des choses mémorables l'accueil fait, sur les rives du Tibre, à Caton, qui revenait de Chypre avec les trésors du roi de cette île. A la descente du vaisseau, il vit venir à sa rencontre les consuls, les autres magistrats, tout le sénat, tout le peuple, rendant hommage à sa vertu, se réjouissant, non de ce que la flotte revenait chargée d'argent et d'or, mais de ce qu'elle ramenait Caton sain et sauf (An de R. 697).

11. Je ne sais cependant s'il est rien de comparable à l'honneur extraordinaire qui fut fait à L. Marcus. Il n'était que chevalier romain quand deux armées, que la mort de Publius et de Cnéus Scipion et la victoire d'Asdrubal avaient réduites à un état désespéré, le choisirent pour général, et dans un moment où l'extrême péril ne laissait aucun accès à la brigue (An de R. 541).

12. Il est juste d'associer au souvenir de ces grands hommes celui de Sulpicia, fille de Ser. Paterculus et femme de Q. Fulvius Flaccus. Le sénat, après avoir fait consulter par les décemvirs les livres sibyllins, avait décrété l'érection

d'une statue à Vénus Verticordia (1), comme le plus sûr moyen de détourner du vice et de ramener à la vertu le cœur des femmes et des jeunes filles. Sur cent mères de famille choisies entre toutes, le sort en désigna dix pour nommer celle qui leur paraissait la plus vertueuse ; et Sulpicia fut jugée la plus chaste des femmes (An de R. 639).

DES HONNEURS RENDUS AU MÉRITE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Comme l'on peut aussi, sans porter atteinte à la majesté romaine, considérer les honneurs rendus aux étrangers, citons-en des exemples. Les disciples de Pythagore avaient pour lui une telle vénération, qu'ils regardaient comme un sacrilège de mettre en discussion ce qu'il leur avait enseigné ; leur demandait-on la raison d'un principe, ils se contentaient de répondre : « Lui-même l'a dit. » C'était là un hommage magnifique, mais borné à l'enceinte d'une école : en voici d'autres qu'il dut aux suffrages de tout un peuple. Les Crotoniates le prièrent instamment de vouloir bien aider de ses conseils le sénat de leur patrie, composé de mille citoyens. Cette opulente cité, après lui avoir donné tant de marques de respect, fit de sa maison, après sa mort, un temple consacré à Cérès ; et, aussi longtemps que subsista cette ville, le souvenir du philosophe fit honorer la déesse, comme le culte de la déesse, révéler le philosophe.

2. Gorgias de Léontium, qui l'emporta sur tous ses contemporains par l'étendue de ses connaissances, fut le premier qui osa, dans une as-

(1) Qui détourne les cœurs de l'amour déshonné.

interrogaretur, si in uno Pompeio Magno omnia reponere perseverasset, absumpto illo subiti casus incursus, in quo spem esset habiturus, summo consensu acclamavit, *In te*. Vim honorati iudicii admirabilem, siquidem Magnum Pompeium cum omnibus ornamentis, quæ retuli, duarum syllabarum spatio inclusum Catulo æquavit!

10. Potest et M. Catonis ex Cypro cum regia pecunia revertentis appulsus ad ripam Tiberis videri memorabilis : cui navi egredienti consules, et cæteri magistratus, et universus S. P. Q. R. officii gratia præsto fuit ; non quod magnum pondus auri et argenti, sed quod M. Catonem classis illa incolumem advexerat, lætatus.

11. Sed nescio, an præcipuum sit L. Marcii inusitati decoris exemplum, quem equitem Romanum duo exercitus, P. et Cn. Scipionum interitu, victoriaque Asdrubalis lacerati, duces legerunt : quo tempore salus eorum in ultimis angustias deducta, nullum ambitioni locum relinquebat.

12. Merito virorum commemorationi Sulpicia, Ser. Paterculi filia, Q. Fulvii Flacci uxor, adjicitur : quæ quum senatus, libris Sibyllinis per decemviros inspectis, censuisset, ut Veneris Verticordiæ simulacrum consecraretur, quo facilius virginum mulierumque mens a libidine ad pudicitiam converteretur ; et ex omnibus matronis centum,

ex centum autem decem sorte ductæ, de sanctissima femina iudicium facerent, cunctis castitate præclata est.

QUÆ CURIÆ MAGNIFICA CONTIGERUNT EXTERNIS.

1. Cæterum quia siue ulla diminutione Romanæ majestatis externa quoque insignia respici possunt, ad ea transgrediamur. Pythagoræ tanta veneratio ab auditoribus tributa est, ut, quæ ab eo acceperant, in disputationem deducere nefas existimarent ; quin etiam interpellati ad reddendam causam, hoc solum respondebant, *ipsum dixisse* ; magnus honos ; sed schola tenuis : illa urbi suffragiis tributa. Enixò Crotoniatæ studio ab eo petierunt, *ut senatum ipsorum*, qui mille hominum numero constabat, *consiliis suis uti pateretur* ; opulentissimæque civitas tam frequenter venerati post mortem domum, Ceresis sacrarium fecit ; quantumque illa urbs viguit, et dea in hominis memoria, et homo in deæ religione cultus est.

2. Gorgiæ vero leontino studiis litterarum ætatis suæ cunctos præstanti, adeo ut primus in conventu poscere, qua de re quisque audire vellet, ausus sit, universa Græcia in templo Delphici Apollinis statuum solido ex auro posuit, quum cæterorum ad id tempus auratas collocasset.

3. Eadem gens summo consensu ad Amphiarum decorandum incubuit ; locum, in quo humatus est, in formam conditionemque templi redigendo, atque inde oracula capi

semblée, demander sur quel sujet on voulait qu'il discourt. La Grèce entière lui éleva une statue d'or massif dans le temple d'Apollon, à Delphes, tandis que jusqu'alors elle n'avait érigé aux autres que des statues dorées.

3. Cette nation fut unanime aussi dans le désir d'honorer la mémoire d'Amphiaräus. Elle donna au lieu de sa sépulture la forme et les prérogatives d'un temple; elle établit l'usage d'y aller prendre les oracles, et ces cendres jouissent du même privilège que le trépied de la Pythoïsse, que l'airain de Dodone, que la fontaine d'Hammon.

4. Ce fut encore une distinction peu ordinaire que l'honneur accordé à Phérénice. Seule, entre toutes les femmes, elle eut la permission d'assister aux jeux gymniques, lorsqu'elle amena son fils Euclée à Olympie, pour y disputer le prix. Elle était fille d'un athlète couronné dans ces luites solennelles, et elle se présentait entourée de ses frères, qui y avaient tous remporté la palme.

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE I.

DU LUXE ET DE LA DÉBAUCHE, CHEZ LES ROMAINS.

Passion séduisante, plus facile à censurer qu'à fuir, le luxe aura aussi une place dans notre livre; non pour y recevoir aucun hommage, mais afin que la vue de son portrait puisse l'exciter au repentir. Nous lui associerons la volupté, puisqu'elle a aussi son principe dans la corruption: notre blâme et un heureux changement doi-

instituendo: *cujus cineres idem honoris possident, quod Pythicæ cortinæ, quod alieno Dodonæ, quod Hammonis fonti datur.*

4. *Pherenices quoque non vulgaris honos, cui soli omnium feminarum gymnico spectaculo interesse permissum est, quum ad Olympia filium Euclea certamen ingressurum adduxisset, Olympionice patre genita, fratribus eandem palmam assequutis latera ejus cingentibus.*

LIBER NONUS.

CAPUT I.

DE LUXURIA ET LIBIDINE IN ROMANIS.

Blandum etiam malum luxuria, quam accusare aliquanto facilius est, quam vitare, operi nostro inseratur, non quidem ut illum honorem recipiat, sed ut se ipsam recognoscens, ad poenitentiam impelli possit; jungatur illi libido, quoniam ex iisdem vitiorum principiis oritur; neque aut

vent être communs à des vices nés d'un même égarement du cœur.

1. C. Sergius Orata imagina le premier de construire des bains suspendus, dépense d'abord assez modique, mais que l'on poussa bientôt jusqu'à élever dans l'espace comme des mers d'eau chaude (Vers l'an de R. 566).

Ce fut encore lui qui, pour ne pas abandonner à la discrétion de Neptune ses appétits gloutons, se créa des mers particulières, en confisquant pour ses viviers les flots de l'Océan, et en y renfermant des troupes diverses de poissons, séparées par des môles; de sorte qu'il ne pouvait survenir de tempête assez violente pour frustrer la table d'Orata de l'abondance et de la variété des mets. Il chargea aussi l'entrée du lac Lucrin, restée jusque là déserte, d'édifices d'une étendue et d'une élévation immenses, dans le seul but de manger les huîtres plus fraîches. Mais cette avide usurpation des eaux de l'État lui attira un procès avec Considius, un des fermiers publics. On cite de L. Crassus, qui plaidait contre lui dans cette cause, le mot suivant: « Mon ami Considius, dit-il, a tort de penser qu'en éloignant Orata du lac Lucrin, il le privera d'huîtres; car, s'il lui est interdit d'en prendre là, il en saura trouver sur le toit des maisons. »

2. L'acteur tragique Ésope aurait dû lui donner son fils en adoption, plutôt que de laisser pour héritier de ses biens ce jeune homme, en qui l'amour du luxe était, je ne dirai pas une passion, mais une frénésie. On sait qu'il achetait à des prix énormes de petits oiseaux précieux pour le chant, les servait sur sa table comme des beçfigues, et mêlait d'ordinaire à sa boisson des perles d'une grande valeur, dissoutes dans le vinaigre. Il semblait avoir hâte de se débarrasser

a reprehensione, aut ab emendatione separentur, gemino mentis errore connexæ.

1. *C. Sergius Orata pensilia balneâ primus facere instituit; quæ impensa levibus initiis cœpta, ad suspensa callidæ aquæ tantum non æquora penetravit.*

Idem videlicet, ne gulam Neptuni arbitrio subjectam haberet, pecullaria sibi maria excogitavit, æstuariis interceptiendo fluctus, pisciumque diversos greges separatis mobilibus includendo, ut nulla tam sæva tempestas incideret, qua non Oratæ mensæ varietate ferculorum abundarent; ædificiis etiam spatiosis et excelsis deserta ad id tempus ora Lucrini lacus pressit, quo recentiore usu conchyliorum frueretur. Ubi dum se publicæ aquæ cupidius immergit, cum Considio publicano judicium nactus est; in quo L. Crassus, adversus illum causam agens, errare amicum suum Considium dixit, quod putaret Oratam remotum a lacu, cariturum ostræis; namque ea, si inde pelere non licuisset, in tegulis reperiturum.

2. *Huic nimirum magis Æsopus tragædus in adoptionem dare filium suum, quam honorum suorum heredem relinquere debuit, non solum perditæ, sed etiam furiosæ luxuriæ juvenem: quem constat, cantu commendabilem avi-*

d'un si riche patrimoine, comme d'un insupportable fardeau. Ces prodiges, l'un déjà vieux, l'autre jeune, eurent des sectateurs qui allèrent encore plus loin qu'eux; car le vice ne s'arrête jamais où il commence. De là cette guerre aux poissons de l'Océan, de là cet or versé à pleins coffres dans les cuisines, de là ces raffinements ruineux dans le plaisir de manger et de boire.

3. La fin de la seconde guerre Punique et la défaite de Philippe, roi de Macédoine, inspirèrent à Rome le goût du luxe. A cette époque, les femmes osèrent assiéger la maison des Brutus, qui voulaient s'opposer à l'abrogation de la loi Oppia; abrogation qu'elles appelaient de tous leurs vœux, parce que cette loi leur défendait de porter des vêtements de diverses couleurs, d'avoir plus d'une demi-once d'or, d'approcher de la ville sur un char à deux chevaux, à une distance moindre de mille pas, si ce n'était pour un sacrifice; et elles obtinrent en effet l'abolition de ce règlement, observé pendant vingt années consécutives. Les hommes de ce temps-là ne prévoyaient pas à quels excès tendait l'ardeur opiniâtre de ces rassemblements sans exemple, et jusqu'où se porterait l'audace, une fois triomphante des lois. S'ils avaient pu lire dans l'esprit des femmes, et voir tout cet appareil de modes, auquel se joint chaque jour quelque nouveauté plus coûteuse, ils auraient, dès le commencement, opposé une barrière à cette invasion du luxe (An de R. 558).

Mais pourquoi parler plus longtemps des femmes, à qui la faiblesse de leur sexe et l'exclusion des emplois importants semblent conseiller de tourner toutes leurs pensées vers le soin de leur

parure? Je vois aussi, dans le siècle précédent, des hommes d'un grand nom et d'un grand caractère tomber dans ces égarements inconnus à l'austérité des premiers âges. Leurs querelles mêmes en font foi.

4. Cq. Domitius, dans une altercation avec L. Crassus, son collègue, lui reprocha d'avoir, au portique de sa maison, des colonnes en marbre du mont Hymette. — « Et vous-même, lui demanda aussitôt Crassus, combien estimez-vous ma maison? » — « Six millions de sesterces (1). » — « Et combien en rabattriez-vous, si je faisais couper mes dix arbrisseaux (2)? » — « Trois millions de sesterces (3). » — « Eh bien, reprit Crassus, lequel est le plus possédé de la passion du luxe, de moi, qui ai donné cent mille sesterces (4) pour dix colonnes, ou de vous, qui évaluez à trois millions l'ombre de dix arbustes? » Ce langage était comme une protestation contre le siècle de Pyrrhus, contre les souvenirs d'Annibal, et respirait déjà cette langue attachée aux riches tributs d'outre-mer. Toutefois, on était encore plus modeste en édifices et en jardins qu'on ne le fut dans les siècles suivants, quoique ces Romains aimassent mieux léguer à leurs descendants le goût naissant de la somptuosité, que de s'en tenir à la simplicité de leurs pères (An de R. 661).

5. Quel était le but de Métellus Pius, le plus grand homme de son temps, lorsqu'il souffrait que ses hôtes d'Espagne célébrent son arrivée chez eux en faisant fumer l'encens sur les autels? lorsqu'il contemplait d'un œil joyeux les murs de son appartement décorés des plus riches tapisse-

(1) 1,200,000. — (2) C'étaient des lotus que tout le monde allait admirer. — (3) 600,000 fr. — (4) 20,000 fr.

culas immanibus erptas prettis, in cœna pro ficedulis ponere : acetoque liquatos magnæ summæ uniones potionibus adspargere solitum, amplissimum patrimonium, tamquam amaram aliquam sarcinam, quam celerrime abjicere cupientem. Quorum alterius senis, alterius adolescentis sectam sequuti, longius manus porrexerunt; neque enim ullum finitur vitium ibi, ubi oritur. Inde ab Oceani littoribus attracti pisces; inde infusæ culinæ arcæ; censibusque edendi atque bibendi voluptas reperta est.

3. Urbi autem nostræ secundi belli Punici finis, et Philippus rex Macedonia devictus, licentioris vitæ fiduciam dedit. Quo tempore matronæ Brutorum domum ausæ sunt obsidere, qui abrogationi legis Oppiæ intercedere parati erant, quam feminæ tolli cupiebant; quia his nec veste varii coloris uti, nec auri plus semuncia habere, nec juncto vehiculo propius urbem mille passus, nisi sacrificii gratia, vehi permittebat; et quidem obtinuerunt, ut jus per continuos viginti annos servatum aboleretur. Non enim providerunt seculi illius viri, ad quem cultum tenderet insoliti cœtus pertinax studium; aut quo se usque effusura esset legum victrix audacia: quod si animi muliebris apparatus intueri potuissent, quibus quotidie aliquod novitatis sumptuosius adjectum est, in ipso introitu ruentis luxuriæ obstitissent.

Sed quid ego de feminis ulterius loquor? quas et imbe-

cillitas mentis, et graviorum operum negata affectatio, omne studium ad curiosiorem sui cultum hortatur conferre; quum temporum superiorum et nominis et animi excellentes viros, in hoc prisæ continentiæ ignotum diviticium prolapsos videam; idque jurgio ipsorum pateat.

4. Cn. Domitius L. Crasso collegæ suo altercatione orta objecit, quod columnas Hymettias in porticu domus haberet. Quem continuo Crassus, *quanti ipse domum suam estimaret*, interrogavit. Atque ut respondit, *sexagies sestertio: Quanto ergo eam, inquit, minoris fore existimas, si decem arbusculas inde succidero? Ipso tricies sestertio*, ait Domitius. Tunc Crassus: *Uter igitur luxuriosior est? Egone, qui decem columnas centum millibus nummum emi: an tu, qui decem arbuscularum umbram tricies sestertium summa compensas? Sermo nem oblitum Pyrrhi, immemorem Annibalis, jamque transmarinorum stipendiorum abundantia oscitantem: aliquanto tamen insequentium seculorum ædificiis et nemoribus angustiorum; quoniam inchoatam a se lautitiam posteris relinquere, quam a majoribus acceptam continentiam retinere maluerunt.*

5. Quid enim sibi voluit princeps suorum temporum Metellus Pius, tunc quum in Hispania adventus suos ab hospitibus aris et ture excipi patiebatur? quum Attaliciis

riques de l'Asie? lorsqu'il permettait qu'à de prodigieux festins on mêlât l'appareil des plus pompeux spectacles? lorsqu'enfin il assistait en costume de triomphateur à des banquets solennels, et qu'à l'instar des dieux, il recevait sur sa tête les couronnes d'or qui s'y venaient placer du haut des plafonds? Et où était-il? ce n'était ni en Grèce ni en Asie, où le luxe pouvait corrompre l'austérité même : c'était au milieu d'un peuple barbare et belliqueux; c'était en présence de Sertorius, ce redoutable ennemi qui faisait briller alors aux yeux des armées romaines le fer des Lusitaniens. Métellus avait bien vite oublié la discipline observée dans le camp de son père en Numidie. On peut se convaincre par là des rapides progrès du luxe : sa jeunesse vit régner les anciennes mœurs, et sa vieillesse en introduisit de nouvelles (An de R. 673).

6. Il se fit un pareil changement dans la famille des Curions. Le forum, témoin de la mâle austérité du père, le fut aussi des débauches du fils, qui s'endetta de soixante millions de sesterces (1) à déshonorer ouvertement les jeunes nobles. Ainsi, à la même époque et dans la même demeure, s'écoulèrent deux siècles opposés, un siècle de frugalité, un autre de dépravation (An de R. 700).

7. Et dans le procès de P. Clodius, quel débordement d'infamies et d'horreurs! Pour faire absoudre un homme évidemment coupable d'adultère, on acheta les juges en livrant à leur lubricité des mères de famille et des jeunes gens de distinction, dont les nuits coûtèrent des sommes énormes. Dans une telle complication d'exécrables turpitudes, on ne sait qui l'on doit le plus détes-

(1) 12,000,000 de fr.

aulæis contextos parietes læto animo intuebatur? quum inmanibus epulis apparatusissimos interponi ludos sinebat? quum palmata veste convivia celebrabat, demissasque lacunaribus aureas coronas velut cœlesti capite recipiebat? Et ubi ista? non in Græcia, neque in Asia, quarum luxuria severitas ipsa corrumpi poterat; sed in horrida et bellicosa provincia, quum præsertim acerrimus hostis Sertorius, Romanorum exercituum oculos Lusitanis telis perstringeret: adeo illi patris sui Numidica castra exciderant! Patet igitur, quam celeri transitu luxuria affluerit; nam cuius adolescentia priscos mores vidit, senectus novos orsa est.

6. Consimilis mutatio in domo Curionum exstitit. Siquidem forum nostrum et patris gravissimum supercilium, et filii sexcenties sestertium æris alieni adspexit, contractum famosa injuria nobilium juvenum. Itaque eodem tempore, et in iisdem penatibus diversa secula habitaverunt, frugalissimum alterum, alterum nequissimum.

7. P. autem Clodii judicium quanta luxuria et libidine abundavit? in quo ut evidenter incesti crimine nocens reus absolveretur, noctes matronarum et adolescentium nobilium, magna summa emptæ, mercedis loco iudicibus erogatæ sunt. Quo in flagitio tam tetro, tamque multiplici, nescias primum quem detestere; an qui istud corruptelæ genus excogitavit, an qui suam pudicitiam sequestrem

ter, de celui qui inventa ce genre de corruption, ou de ceux qui consentirent à faire du sacrifice de leur pudeur le gage du parjure, ou enfin de ceux qui vendirent, pour de criminelles jouissances, la religion du serment (An de R. 692).

8. Non moins ignominieux fut ce festin que Gémellus, messenger des tribuns, homme libre de naissance, mais avili par des fonctions serviles, donna, pour la honte de Rome, à des magistrats, au consul Métellus Scipion, et aux tribuns du peuple. Il fit de sa maison un lieu de débauche, où il prostitua Mucia et Fulvia, toutes deux recommandables par les noms de leurs pères et de leurs époux, et avec elles Saturninus, enfant d'une noble famille. Tristes victimes d'une passion brutale, destinées à être le jouet d'une ivresse libidineuse! Repas impur, que des consuls et des tribuns auraient dû, non partager, mais punir! (An de R. 701.)

9. Mais dans Catilina le crime se mêlait à la débauche. Éperdument amoureux d'Aurélia Orestilla, et ne voyant à son mariage avec elle qu'un seul obstacle, lequel était son fils, unique enfant, déjà parvenu à l'adolescence, il s'en défit par le poison. Ce fut à son bûcher même qu'il alluma le flambeau de l'hyménée, et il offrit, comme présent de noce, à sa nouvelle épouse le crime qui anéantissait sa paternité. Le citoyen se montra digne du père, et son châtiment vengea en même temps les mânes de ce fils, et son exécrable attentat contre la patrie.

DU LUXE ET DE LA DÉBAUCHE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. La mollesse de Capoue fut d'un grand secours à notre empire. Elle séduisit, enchaîna l'in-

perjurii fieri passi sunt, an qui religionem stupro permittarunt.

8. Æque flagitiosum illud convivium, quod Gemellus tribunus viator, ingenui sanguinis, sed officii intra servilem habitum deformis, Metello Scipioni consuli, ac tribuni plebis magno cum rubore civitatis comparavit. Lupanari enim domi suæ instituto, Muciam et Fulviam, tum a patre, tum a viro utramque inclytam, et nobilem puerum Saturninum in eo prostituit. Probrosa patientiæ corpora, ludibrio temulentæ libidini futura! epulas consulibus et tribunis non celebrandas, sed vindicandas!

9. Præcipue vero Catilinæ libido scelestæ; nam vesano amore Aureliæ Orestillæ correptus, quum unum impedimentum videret, quo minus nuptiis inter se jungerentur, filium suum, quem et solum, et ætate jam puberem habebat, veneno sustulit: protinusque ex rogo ejus maritalem faciem accendit, ac novæ maritæ orbitatem suam loco muneris erogavit. Eodem deinde animo civem gerens, quo patrem egerat, filii pariter manibus, et nefarie attentatæ patriæ poenas dedit.

DE LUXURIA ET LIBIDINE IN EXTERNIS.

1. At Campana luxuria perquam utilis civitati nostræ fuit; invictum enim armis Anibalalem illecebris suis complexæ, vincendum Romano militi tradidit. Illa vigilan-

vincible Annibal, et le livra, facile à vaincre, au fer du soldat romain. Elle endormit, au sein des délices, le général le plus vigilant, l'armée la plus intrépide; la bonne chère, les vins exquis, de suaves parfums, des voluptés toujours nouvelles, furent prodigués aux vainqueurs; et l'âpre fierté des Carthaginois fut domptée, abattue, du jour où Séplasia et Albe (1) devinrent leurs places d'armes. Qu'y a-t-il donc de plus honteux, qu'y a-t-il aussi de plus funeste que ces vices qui étouffent le courage, engourdissent la victoire, changent en opprobre la gloire évanouie, et détruisent à la fois les forces de l'âme et du corps? Je ne sais même ce qui est le plus à redouter, de devenir leur esclave ou celui de l'ennemi (An de R. 537).

2. Ces mêmes vices attirèrent sur la ville de Volsinium une foule de calamités aussi déplorables que honteuses. Elle était opulente, elle était renommée par ses mœurs et par ses lois; on voyait en elle la tête de l'Étrurie; mais, s'étant abandonnée au luxe, elle tomba dans un abîme d'humiliation et d'opprobre, au point de se soumettre à l'insolente domination des esclaves. Ceux-ci osèrent, d'abord en très-petit nombre, s'introduire dans l'ordre des sénateurs, et ils envahirent bientôt la république tout entière. Ils dictèrent à leur gré les testaments, défendirent les festins et les réunions des hommes libres, épousèrent les filles de leurs maîtres, statuèrent enfin par une loi qu'ils jouiraient impunément des veuves et des femmes mariées, et qu'aucune fille ne pourrait épouser un homme de condition libre, avant d'avoir perdu sa virginité dans les bras de l'un d'entre eux (An de R. 428).

(1) Ces mots désignent des places de Capoue, où se vendait tout ce qui pouvait exciter et entretenir la mollesse.

tissimum ducem, illa exercitum acerrimum dapibus largis, abundanti vino, unguentorum fragrantia, Veneris usu lascivior, ad somnum et delicias evocavit; ac tum demum fracta et contusa Punica feritas est, quum Sephasia ei et Albana castra esse cœperunt. Quid ergo his vitiiis fedius, quid etiam damnosius, quibus virtus alteritur, victorie languescunt, sopita gloria in infamiam convertitur, animique pariter et corporis vires expugnantur? adeo ut nescias, ab hostibusne, an ab illis capi perniciosius habendum sit.

2. Quæ etiam Volsiniensium urbem gravibus et erubescendis cladibus implicarunt. Erat opulenta, erat moribus et legibus ornata, Hetruriae caput habebatur: sed postquam luxuria prolapsa est, in profundum injuriarum et turpitudinis decidit, ut servorum se insolentissimæ dominationi subjiceret; qui primum admodum pauci senatorium ordinem intrare ausi, mox universam rempublicam occupaverunt. Testamenta ad arbitrium suum scribi jubebant, convivia cœtusque ingenuorum fieri vetabant, filias dominorum in matrimonium ducebant. Postremo lege sauxerunt, ut stupra sua in viduis pariter ac nuptis impunita essent; ac ne qua virgo ingenuo nuberet, cujus castitatem non ante ex numero ipsorum aliquis delibasset.

3. Age, Xerxes opum regiarum ostentatione eximia, eo

3. Et Xerxès, ne poussa-t-il point l'ostentation des prodigalités royales et le goût des plaisirs jusqu'à proposer, par un édit, une récompense à celui qui inventerait quelque volupté nouvelle? Mais, en s'abandonnant ainsi au torrent des délices, dans quel abîme n'entraîna-t-il pas son vaste empire, où il revint en fugitif?

4. Antiochus, roi de Syrie, ne donna pas un meilleur exemple; et la plupart de ses soldats, imitant sa folle et aveugle magnificence, portaient des chaussures garnies de clous d'or, traînaient à leur suite des ustensiles de cuisine en argent, et dressaient des tentes ornées de riches broderies: superfluités plutôt faites pour irriter la cupidité de l'ennemi que pour opposer le moindre obstacle à son courage et à son triomphe (Vers l'an de R. 625).

5. Quant au roi Ptolémée, il ne fut que l'enveloppe de ses vices, et son obésité le fit surnommer *Physcon* (1). Qu'y a-t-il de plus monstrueux que ses dissolutions? Il contraignit sa sœur aînée à l'épouser, quoiqu'elle fût mariée à un de leurs frères: elle avait une fille qu'il viola, et il répudia la mère, pour épouser l'enfant (Vers l'an de R. 625).

6. Le peuple égyptien était digne de ses rois. Il était sorti de sa capitale, sous la conduite d'Archelaüs, pour combattre A. Gabinus; et sur l'ordre qui fut donné d'entourer le camp de fossés et de palissades, toute l'armée s'écria: « que le trésor public devait payer des ouvriers pour le faire. » Aussi des hommes si éternés ne purent-ils soutenir le choc impétueux de nos troupes (Vers l'an de R. 698.)

7. Toutefois leur lâcheté le cède encore à celle des Chypriens, qui souffraient, sans se plaindre,

(1) Φύσων, *ventricosus*, ventre.

usque luxuria gaudens, ut edicto præmium ei proponeret, qui novum voluptatis genus reperisset, quanta, dum deliciis nimis capitur, amplissimi imperii ruina evasit?

4. Antiochus quoque Syriæ rex nihil continentioris exempli: cujus cœcæ et amentem luxuriam exercitus imitatus, magna ex parte aureos clavos crepidis subjectos habuit, argenteaque vasa ad usum culinæ comparavit, et tabernacula textilibus sigillis adornata statuit. Avaro potius hosti præda optabilis, quam ulla ad vicendum strenua mora.

5. Jam Ptolemæus rex accessio vitiorum suorum vixit, ideoque *Physcon* appellatus est; cujus nequitia quid nequius? sororem natu majorem communi fratri nuptam, sibi nubere coegit: postea deinde filia ejus per vim stuprata, ipsam dimisit, ut vacuum locum nuptiis puellæ faceret.

6. Consentaneus igitur regibus suis gentis *Ægyptiæ* populus: qui ductu Archelæi adversus A. Gabinium moribus urbis egressus, quum castra vallo atque fossa cingere juberetur, universus succlamavit, ut id opus publica pecunia faciendum locaretur. Quapropter deliciis tam enerves animi spiritum exercitus nostri sustinere non potuerunt.

7. Sed tamen effeminatio multitudo Cypriorum, qui

que leurs femmes, couchées par terre et disposées en gradins, servissent de marche-pied à leurs reines, pour monter plus mollement sur leurs chars. Des hommes (et ceux-ci ne méritaient pas ce nom) devaient plutôt renoncer à la vie que d'obéir à un pouvoir si efféminé.

CHAPITRE II.

DE LA CRUAUTÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Un visage lascif, des regards attachés sur l'objet de quelque passion nouvelle, une âme qui se fait le centre de tous les raffinements de la mollesse, et qui voltige incessamment de voluptés en voluptés; voilà le portrait des vices que je viens d'associer ensemble. La cruauté, au contraire, a un aspect affreux, les traits farouches, un orgueil intraitable, la voix terrible, la bouche toujours pleine de menaces et d'ordres sanguinaires. Garder sur elle le silence, c'est lui donner de nouvelles forces. En effet, quelles bornes se prescrira-t-elle d'elle-même, si elle n'est au moins retenue par le frein de l'opprobre? Enfin, puisqu'elle sait se faire craindre, sachons la haïr.

1. L. Sylla, qu'on ne saurait ni assez louer ni assez blâmer, Sylla, quand il marchait à la victoire, était pour Rome un nouveau Scipion, et quand il en exerçait ses vengeances, un autre Annibal. S'il eut la gloire de défendre l'autorité de la noblesse, il eut la cruauté d'inonder des flots du sang romain la ville entière et toutes les contrées de l'Italie. Quatre légions du parti contraire au sien, qui s'étaient rendues à lui et réunies dans une métairie publique, au Champ de Mars, implorèrent en vain la compassion de

reginas suas, mulierum corporibus vel gradibus constructis, quo mollius vestigia pedum ponerent, currus conscendere æquo animo sustinebant. Viris enim, si modo viri erant, vita carere, quam tam delicato imperio obtinere satius fuit.

CAPUT II.

DE CRUELITATE ROMANORUM.

Hæc societas vitiorum lascivi vultus, et novæ cupiditati inluerentium oculorum, ac delicato cultu affluentis, perque varios illecebrarum motus volitantis animi; crudelitatis vero horridus habitus, truculenta species, violenti spiritus, vox terribilis, omnia minis et cruentis imperiis referta; cui silentium donare, incrementum est adjicere. Etenim quem modum sibi ipsa statuet, si ne sugillationis quidem frenis fuerit revocata? ad summam, quum penes illam sit timeri, penes nos sit odisse.

1. L. Sulla, quem neque laudare, neque vituperare, quisquam satis digne potest, quia dum quærit victorias, Scipionem se populo Romano; dum exercet, Annibalem representavit: egregie namque auctoritate nobilitatis defensa, crudeliter totam urbem atque omnes Italiae partes

ce vainqueur perfide; il les fit massacrer. Leurs cris lamentables retentirent jusqu'aux oreilles de Rome tremblante; et le Tibre, gémissant sous ce poids énorme, fut contraint de rouler dans ses eaux ensanglantées tous ces corps mutilés par le fer. Cinq mille Prénestins, attirés hors de leur ville par l'espérance de la vie, que P. Céthégus leur avait donnée en son nom, étaient venus, sans armes, se prosterner à ses pieds; ils furent tués par son ordre, et leurs membres aussitôt dispersés dans la campagne. Les quatre mille sept cents citoyens égorgés en vertu de son fatal édit de proscription, il les fit inscrire sur les registres publics, de peur, sans doute, que le souvenir d'un si glorieux exploit ne vint à s'effacer. Non content de se venger de ceux qui avaient pris les armes contre lui, il se fit aussi donner par un nomenclateur les noms des citoyens paisibles que distinguait une grande fortune, et il les ajouta au nombre des proscrits. Il tourna même contre les femmes le glaive des bourreaux, comme si le sang des hommes n'avait pas suffi pour l'assouvir. Autre preuve de son insatiable férocité: il voulait qu'on lui apportât les têtes de ces malheureux, nouvellement coupées, et qui semblaient encore animées du souffle de la vie, pour en faire, au défaut de sa bouche, la pâture de ses yeux. Et de quelle cruauté n'usa-t-il pas envers le préteur M. Marius! L'ayant fait traîner, à la vue du peuple, jusqu'au tombeau des Lutatius, il ne lui ôta la vie qu'après lui avoir arraché les yeux et brisé, l'un après l'autre, tous les membres. Mon récit me semble à moi-même incroyable, et ce n'est pas tout: M. Plétorius, témoin de ce supplice, était tombé

civilis sanguinis fluminibus inundavit. Quatuor legiones contrariæ partis, fidem suam sequutas, in publica villa [quæ in Martio campo erat], nequidquam fallacis dextera: misericordiam implorantes, obtruncari jussit. Quarum lamentabiles quiritatus trepidæ civitatis aures receperunt: lacerata ferro corpora Tiberis impatiens tanti oneris cruentatis aquis vehere coactus est. Quinque millia Prænestinorum spe salutis per P. Cethegum data, extra moenia municipii evocata, quum abjectis armis humi corpora prostravissent, interficienda, protinusque per agros dispergenda curavit. Quatuor millia et septingentos diræ proscriptionis edicto jugulatos in tabulas publicas retulit: videlicet ne memoria tam præclaræ rei dilueretur; nec contentus in eos sævire, qui armis a se dissenserant, etiam quieti animi cives, propter pecuniæ magnitudinem, per nomenclatorem conquisitos, proscriptorum numero adjecit; adversus mulieres quoque gladios destrinxit, quasi parum cædibus virorum satiatas. Id quoque inexplebilis feritatis indicium est: abscissa miserorum capita, modo non vultum ac spiritum retinentia, in conspectum suum afferri voluit, ut oculis illa, quia ore nefas erat, manderet. Quam porro crudeliter se in M. Mario prætore gesit! quem per ora vulgi ad sepulcrum Lutatiæ gentis pertractum, non prius vita privavit, quam oculos infelicis erueret, et singulas corporis partes confringeret. Vix mihi veristimilia narrare videor.

évanoui; Sylla le fit immoler à l'instant sur le lieu même. Chose nouvelle! il punit la compassion, et, à ses yeux, c'était un crime de ne pouvoir envisager le crime sans horreur. Mais du moins épargna-t-il les cendres des morts? non: il fit exhumer et jeter dans l'Anio les restes de C. Marius, qui à la vérité était devenu son ennemi, mais dont il avait naguère été le questeur. Voilà par quels actes il crut mériter le surnom d'*Heureux*.

2. Toutefois, la haine qui suit tant de cruautés se reporte sur C. Marius, qu'un insatiable désir de vengeance poussa aussi contre ses ennemis à d'abominables fureurs. Par une ignoble atrocité, il fit couper en morceaux le noble corps de L. César, ancien consul, ancien censeur; et cela sur le tombeau du plus séditieux et du plus abject des hommes. Au milieu de tous les maux qui accablaient alors la république, il ne manquait plus que de voir un César immolé par lui aux mânes d'un Varius. Ses victoires peuvent à peine compenser ce forfait. Lui-même les oublia, et il se couvrit de plus d'opprobre au sein de la paix que de gloire dans ses batailles. Il reçut aussi, au milieu d'un festin, la tête de M. Antonius, la garda quelque temps dans ses mains joyeuses, exhalant en imprécations la rage qui le transportait, et il ne craignit pas de souiller la sainteté de la table du sang d'un si grand citoyen, d'un si grand orateur. Il alla même jusqu'à embrasser l'auteur de cet horrible présent, P. Annius, qui portait encore les sanglantes marques du meurtre qu'il venait de commettre (An de R. 666).

3. Damasippus n'avait point de gloire qu'il pût avilir. Nous porterons donc une plus libre

At ille etiam M. Plætorium, quod ad ejus supplicium exanimis ceciderat, continuo ibi mactavit; novus punitor misericordiæ, apud quem iniquo animo scelus intueri, scelus admittere fuit. Sed mortuorum umbris saltem pepercit? minime; nam C. Marii, cujus, etsi postea hostis, quæstor tamen aliquando fuerat, erutos cineres in Anienis alveum sparsit. En quibus actis *Felicitatis* cognomen assequendum putavit!

2. Cujus tamen crudelitatis C. Marius invidiam levat; nam et ille nimia cupiditate persequendi inimicos, iram suam nefarie destrinxit, L. Cæsaris consularis et censorii nobilissimum corpus ignobili sævitia trucidando, et quidem apud seditiosissimi et abjectissimi hominis bustum; id enim malorum miserrimæ tunc reipublicæ deerat, ut Varius Cæsar piaculum caderet. Pæne tanti victoriæ ejus non fuerunt: quarum oblitus, plus criminis domi, quam laudis in militia, meruit. Idem caput M. Antonii abscissum lætis manibus inter epulas per summam animi ac verborum insolentiam aliquamdiu tenuit, clarissimique et civis et oratoris sanguine contaminari mensæ sacra passus est; atque etiam P. Annium, qui id attulerat, in sinum suum, recentis cædia vestigiis adpersum, recepit.

3. Damasippus nihil laudis habuit, quod corrumpere; itaque memoria ejus licentiore accusatione perstringitur:

accusation contre la mémoire de ce monstre, qui confondit avec les têtes des victimes offertes aux dieux celles des premiers citoyens de l'État; qui fit attacher à un gibet, porter par les rues le corps mutilé de Carbon Arvina: tant fut redoutable la préture de cet infâme, ou méprisée la majesté de la république! (An de R. 671.)

4. Défenseur plus ardent qu'estimable du parti de Pompée, Munatius Flaccus, assiégé par César dans les murs d'Attéguia en Espagne, déploya, dans d'effroyables accès de rage, une cruauté sans exemple. Il fit étrangler et jeter du haut des murailles tous ceux des citoyens de cette ville auxquels il connaissait de l'attachement pour César; les femmes de ceux qui servaient dans le camp de ses ennemis, il les égorga de même sur les murs, en criant les noms de leurs maris, pour qu'ils fussent témoins du supplice de leurs épouses. Il massacra les fils sur le sein maternel; quant aux petits enfants, les uns étaient, par son ordre, écrasés contre terre, à la vue de leurs parents; les autres, lancés en l'air, et reçus, en tombant, sur les piques de ses soldats. Toutes ces atrocités, dont le seul récit fait frémir, étaient commandées par une voix romaine et exécutées par des mains espagnoles! C'était derrière les murailles de ce peuple que Flaccus opposait aux travaux d'un dieu (1) une résistance opiniâtre et insensée (An de R. 708).

DE LA CRUAUTÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Passons à des traits de barbarie dont nos concitoyens eurent à souffrir également, mais non à rougir. Les Carthaginois, après avoir coupé les paupières à Atilius Régulus, l'enfermèrent dans

(1) César.

cujus jussu principum civitatis capita hostiarum capitibus permixta sunt; Carbonisque Arvinae truncum corpus patibulo affixum gestatum est: adeo aut flagitiosissimi hominis prætura multum, aut reipublicæ majestas nihil potuit!

4. Munatius etiam Flaccus, Pompeiani nominis acrior quam probabilior defensor, quum ab imperatore Cæsare in Hispania inclusus mœnibus Atteguensium obsideretur, efferatam crudelitatem suam truculentissimo genere vesaniæ exercuit; omnes enim ejus oppidi cives, quos studiosiores Cæsaris senserat, jugulatos muris præcipitavit; feminas quoque, citatis nominibus virorum, qui in contrariis castris erant, ut cædes conjugum suarum cernerent, maternisque gremiis superpositos liberos trucidavit, infantesque alios in conspectu parentum humo infligi, alios superjactatos pilis excipi jussit. Quæ auditu etiam intolerabilia, Romano jussu, Lusitanis manibus administrata sunt: cujus gentis præsidio Flaccus vallatus, divinis operibus recordi pertinacia resistebat.

DE CRUELITATE EXTERNORUM.

1. Transgrediamur nunc ad illa, quibus, ut par dolor, ita nullus nostræ civitatis rubor inest: Carthaginenses Atilium Regulum palpebris resectis, machina, in qua un-

une machine toute hérissée en dedans de pointes aigües ; ils le firent ainsi périr et par l'insomnie et par la continuité de la douleur : genre de torture bien plus digne de ceux qui l'inventèrent que de celui qui l'endura ! Ils traitèrent avec une pareille cruauté des soldats romains qu'ils avaient faits prisonniers dans un combat naval : ils les placèrent, comme des rouleaux, sous la carène de leurs navires, afin de les écraser sous cette masse énorme, et d'assouvir leur férocité sauvage par le spectacle d'une mort extraordinaire : puis, souillées de cet odieux forfait, leurs flottes couraient profaner le sein des mers (An de R. 503).

2. Un de leurs généraux, Annibal, dont la valeur pourrait s'appeler de la barbarie, fit passer à son armée le fleuve de Vergelle sur un pont de cadavres romains, pour que la terre vit les mêmes atrocités pendant la marche de leurs armées, que Neptune au départ de leurs flottes (1). Voyait-il des prisonniers romains fatigués du poids de leurs fardeaux et de la longueur de la marche, il leur faisait couper l'extrémité des pieds et les laissait en chemin. Quant à ceux qu'il avait pu amener jusque dans son camp, il les réunissait par couples de frères et de parents, les forçait de se battre le fer en main, et n'était rassasié de sang que lorsqu'il ne restait plus qu'un combattant, vainqueur de tous les autres. Un juste sentiment de haine, mais une vengeance tardive, animait donc le sénat, quand il contraignit ce barbare, devenu l'hôte suppliant du roi Prusias, à se donner la mort. (Ans de R. 537 et 571).

3. On ne fut pas moins juste envers Mithridate, ce roi dont une seule lettre fit égorger à la fois quatre-vingt mille citoyens romains, dissé-

(1) Allusion au fait raconté dans la dernière partie du § précédent.

dique præcuti stimuli eminebant, inclusum, vigilantia pariter et continuo tractu doloris necaverunt : tormenti genus haud dignum passo, auctoribus dignissimum ! Eadem usi crudelitate in milites nostros, maritimo certamine in suam potestatem redactos, navibus substraverunt, ut earum carinis ac pondere elisi, inusitata ratione mortis barbaram feritatem satiarent ; tetro facinore pollutis clasibus ipsum mare violaturi.

2. Eorum dux Annibal, cujus majore ex parte virtus sævitia constabat, in flumine Vergello corporibus Romanis ponte facto, exercitum traduxit ; ut æque scelestum terrestrium Carthaginensium copiarum egressum terra, quam maritimarum Neptunus experiretur. Idem captivos nostros oneribus et itinere fessos jam, prima pedum parte succisa relinquebat ; quos vero in castra perduxerat, paria fere fratrum et propinquorum jungens, ferro decernere cogebat : neque ante sanguine explebatur, quam ad unum victorem omnes redeisset. Justo ergo illum odio, verumtamen tardo supplicio, senatus Prusiae regis factum supplicem ad voluntariam mortem compulit.

3. Tam hercule, quam Mithridatem regem, qui una epistola octoginta millia civium Romanorum, in Asia per urbes negotiandi gratia dispersa, interemit, tantæque pro-

minés, pour y faire le négoce, dans les villes de l'Asie ; ce roi qui arrosa de leur sang les dieux hospitaliers de cette vaste province. Mais ce crime ne demeura pas impuni, et l'auteur expira enfin au milieu des plus affreuses tortures, dans une lutte cruelle contre la violence du poison. Il expiait aussi cet odieux supplice de la croix qu'il avait fait subir à ses amis, par une lâche et impudique complaisance pour Gaurus, eunuque infâme (An de R. 665 et 690).

4. Quoique la férocité naturelle aux peuples de la Thrace rende moins étonnante la cruauté de Numulizithe, fils de Diogiris, leur roi, il y déploya toutefois une rage qui mérite d'être connue : il faisait scier en deux des hommes vivants, et il contraignait des pères et des mères à manger le corps de leurs enfants.

5. Le nom de Ptolémée Physcon revient sous notre plume : nous l'avons déjà cité comme le hideux exemple d'une débauche effrénée ; nous le citerons encore comme un monstre de cruauté. Qu'y a-t-il en effet de plus atroce que le fait suivant ? Il avait eu de Cléopâtre, sa sœur et en même temps sa femme, un fils nommé Memphitès, enfant d'une beauté remarquable et qui donnait les plus belles espérances. Il ordonna de le tuer sous ses yeux, lui fit aussitôt couper la tête, les pieds, les mains, les mit dans une corbeille qu'il couvrit d'un manteau, et les envoya, comme un présent, à la mère de cet enfant, le jour anniversaire de sa naissance ; comme si le coup qu'il lui portait ne l'atteignait pas lui-même et ne devait pas le rendre plus malheureux qu'elle ; car cette perte, commune à tous les deux, attirait la compassion sur Cléopâtre, et sur lui l'exécration universelle. Mais telle est la fureur aveugle où se porte une cruauté sans bornes, qui ne trouve d'appui qu'en

vinciæ hospitales deos injusto, sed non inuito cruore respersit : quoniam cum maximo cruciatu, veneno repugnantem spiritum suum tandem succumbere coegit ; simulque piacula crucibus illis dedit, quibus amicos suos auctore Gauro spadone, libidinosus obsequio, scelestus imperio affecerat.

4. Numulizinthi Diogridis filii Thraciæ regis etsi minus admirabilem crudelitatem gentis ipsius feritas, narrandam tamen rabies sævitiae facit : cui neque vivos homines medios secare, neque parentes liberorum vesci corporibus nefas fuit.

5. Iterum Ptolemæus Physcon emergit, paulo ante libidinosæ amentiae teterrimum exemplum ; idem inter præcipua crudelitatis indicia referendus. Quid enim hoc facto truculentius ? filium suum nomine Memphitem, quem ex Cleopatra, eadem sorore et uxore, sustulerat, liberalis formæ optimæque spei puerum, in conspectu suo occidi jussit : protinusque caput ejus et pedes præcisos, et manus in cista chlamyde opertos pro munere natalitio misit ; perinde quasi ipse cladis, quam illi inferebat, exers, ac non infelictor, quod in communi orbitate Cleopatram miserabilem, cunctis se invisum reddiderat : adeo cæco furore summa quæque effervescit crudelitas, quæ

elle-même. Ptolémée, voyant combien son pays le détestait, chercha dans le crime un refuge contre ses terreurs, et crut affermir son trône en massacrant son peuple. Un jour que le gymnase était rempli d'une nombreuse jeunesse, il l'entoura de flammes et de soldats, et fit périr par le fer et par le feu la multitude qui s'y trouvait rassemblée (Vers l'an de R. 625).

6. Ochus, qui fut ensuite appelé Darius, s'était engagé, par le serment le plus sacré chez les Perses, à ne faire mourir ni par le poison, ni par le fer, ni par la faim, ni par d'autres moyens violents, aucun des conjurés qui avaient avec lui renversé les sept mages. Mais il imagina un supplice encore plus cruel, pour se défaire de ceux qui le gênaient sans enfreindre le serment qui le liait. Il remplit de cendres un espace entouré de murs élevés; au-dessus s'avancait une poutre, sur laquelle il mettait ses victimes, après leur avoir donné abondamment à manger et à boire; surpris bientôt par le sommeil, ces infortunés tombaient dans ce perfide amas de poussière (Av. J.-C. 415).

7. Un autre Ochus, surnommé Artaxerxès, fut plus ouvertement, plus odieusement cruel. Il entra vivante Ocha, sa sœur et sa belle-mère: il enferma dans une cour son oncle, et plus de cent de ses fils et petits-fils, et les tua tous à coups de flèches; non qu'il en eût reçu aucune offense, mais il les voyait jouir parmi les Perses de la plus haute réputation de courage et de vertu (Av. J.-C. 363).

8. Une pareille jalousie animait les Athéniens, lorsque, par un décret indigne de leur gloire, ils firent couper le pouce à toute la jeunesse d'Égine,

munimentum ex se ipsa reperit! Nam quum animadverteret, quanto sui odio patria teneretur, timori remedium scelere petivit; quoque tutius plebe trucidata regnaret, frequens juventute gymnasium armis et igni circumdedit, omnesque, qui in eo erant, partim ferro, partim flamma necavit.

6. Ochus autem, qui postea Darius appellatus est, sanctissimo Persis jurejurando obstrictus, ne quem ex conjuratione, quæ septem Magos cum eo oppresserat, aut veneno, aut ferro, aut ulla vi, aut inopia alimentorum necaret, crudeliorem mortis rationem excogitavit, qua onerosos sibi non perrupto religionis vinculo tolleret. Septum enim altis parietibus locum cinere complevit, superpositoque tigno prominente, benigne cibo et potione exceptos in eo collocabat; e quo, somno sopiti, in illam insidiosam congeriem decidebant.

7. Apertior et tetrior alterius Ochi cognomine Artaxerxis crudelitas, qui Ocham sororem, atque eandem socrum, vivam capite defodit, et patruum cum centum amplius filiis ac nepotibus vacua area destitutum, jaculis confixit; nulla injuria lacessitus, sed in his maximam apud Persas probitatis et fortitudinis laudem consistere videbat.

8. Consimili genere æmulationis instincta civitas Atheniensium, indigno gloriæ suæ decreto Æginensium juven-

pour empêcher qu'un peuple qui possédait une flotte puissante ne leur disputât l'empire de la mer. Je ne reconnais plus Athènes, quand je le vois, pour remédier à la crainte, prendre conseil de la cruauté (Av. J.-C. 458).

9. Et quelle barbarie dans l'inventeur (1) de ce taureau d'airain sous lequel on plaçait de brasiers ardents, et d'où ceux qu'on y enfermait ne pouvaient faire entendre, au milieu de leurs longues et secrètes tortures, que des cris pareils à des mugissements sauvages! tant ce barbare avait craint que des plaintes trop semblables à la voix humaine ne vinssent à émouvoir le tyran Phalaris. Mais, pour avoir voulu ôter jusqu'à cette ressource à des malheureux, l'auteur de cette œuvre infernale en fit la première et juste expérience (Av. J.-C. 571).

10. Les Étrusques imaginèrent aussi d'autres supplices. Ils attachaient des hommes vivants avec des cadavres, les serraient fortement face à face, de manière à ce que chaque partie du corps fût collée à la partie correspondante, et ils les laissaient tomber ensemble en pourriture: exécrables bourreaux des vivants et des morts!

11. On peut leur comparer ces barbares (2) qui après avoir tiré du corps des bêtes immolées les intestins et les entrailles, y introduisent, dit-on des hommes, dont ils ne laissent passer que la tête. Pour faire durer plus longtemps leur supplice et prolonger leur misérable vie, ils les forcent de manger et de boire, jusqu'à ce que leur corps en putréfaction soit, comme tous les cadavres, devenu la proie des vers. Osons maintenant nous plaindre que la nature nous ait assujettis

(1) Périllus. — (2) Les Scythes.

tuti pollices abscedit; ut classe potens populus in certamen maritimarum virium secum descendere nequiret. Non agnosco Athenas, timori remedium a crudelitate motas testes.

9. Sævus etiam ille seneci tauri inventor, quo inclusi subditis ignibus, longo et abdito cruciatu, mugitus resonantem spiritum edere cogebantur, ne ejulatus eorum humanæ sono vocis expressi, Phalaridis tyranni misericordiam implorare possent: quam, quia calamitosis decessu voluit, teterrimum artis suæ opus primus artifex inclusis merito auspicatus est.

10. At ne Hetrusci quidem parum feroces in poena et cogitanda: qui vivorum corpora cadaveribus adversis alligata atque constricta, ita ut singulæ membrorum partes singulis essent accommodatæ, tabescere simul patiebantur; amari vitæ pariter ac mortis tortores.

11. Sicut illi barbari, quos ferunt maclatarum pedum dum intestinis et visceribus egestis homines inserere, ita ut capitibus tantummodo emineant; quoque diutius præsumptis sufficiant, cibo et potione infelicem spiritum prorogare donec intus putrefacti, laniati sint animalibus, quæ tibi in corporibus nasci solent. Queramus nunc cæcitate rerum, quod nos multis et asperis adversæ valetudinis incommodis obnoxios esse voluerit; habitumque cælestis roboris humanæ conditioni denegatum moleste fer-

une foule d'infirmités et de maladies; osons lui reprocher d'avoir refusé à l'homme la force et la constitution des dieux, quand nous voyons le genre humain, docile aux conseils de la cruauté, inventer contre lui-même tant de tortures.

CHAPITRE III.

DE LA COLÈRE ET DE LA HAINE, CHEZ LES ROMAINS.

La colère et la haine excitent aussi de violents orages dans le cœur humain : l'une est plus prompte à éclater, l'autre plus opiniâtre dans le dessein de nuire. Toutes deux remplissent l'âme de trouble, et jamais elles n'exercent leurs fureurs sans se torturer elles-mêmes : le mal qu'elles veulent faire, elles l'endurent, tourmentées qu'elles sont de la cruelle appréhension de manquer leur vengeance. Elles ont toutefois des traits distinctifs et bien prononcés, dont les dieux mêmes ont voulu nous faire voir l'empreinte jusque dans les paroles ou dans les actions violentes d'illustres personnages.

1. Lorsque Livius Salinator sortit de Rome pour combattre Asdrubal, Fabius Maximus l'avertit de ne point livrer bataille avant de connaître les forces et la tactique de l'ennemi; mais il lui répondit qu'il saisirait la première occasion d'engager le combat. « Pourquoi, lui demanda Fabius, tant d'empressement à en venir aux mains? » — « Pour jouir au plus tôt, répliqua-t-il, ou de la gloire d'avoir vaincu les ennemis, ou du plaisir de voir mes concitoyens humiliés. » La colère et la vertu dictèrent à la fois cette réponse : celle-là n'avait pas oublié une condamnation

mus, quum tot cruciatus sibimet ipsa mortalitas impulsu crudelitatis excogitaverit.

CAPUT III.

DE IRA ET ODIS ROMANORUM.

Ira quoque et odium in pectoribus humanis magnos fluctus excitant : procurus celerior illa, nocendi cupidine hoc pertinacius. Uterque consternationis plenus affectus, ac nunquam sine tormento sui violentus : quia dolorem quum inferre vult, patitur, amara sollicitudine, ne non contingat ultio, anxius; sed proprietatis eorum certissimæ sunt imagines; quas dii ipsi in claris personis, aut dicto aliquo, aut facto vehementiori conspici voluerunt.

1. Quum adversus Asdrubalem Livius Salinator bellum gesturus urbe egrederetur, monente Fabio Maximo, ne ante descenderet in aciem, quam hostium vires animique cognosceret, primam occasionem pugnandi non omissurum se respondit; interrogatusque ab eodem, *quid ita tam festinanter manum conserere vellet? Ut quam celerissime, inquit, aut gloriam ex hostibus victis, aut ex civibus prostratis gaudium capiam.* Ira tunc atque virtus sermonem ejus inter se diviserunt : illa injuste

injuste (1); et celle-ci lui montrait la gloire d'un triomphe. Je ne sais comment le même homme pouvait tenir un tel langage et remporter une telle victoire (An de R. 548).

2. Voilà jusqu'où le ressentiment poussa une âme ardente et endurcie au métier des armes : mais C. Figulus, le plus doux des hommes, et qui avait acquis une grande célébrité dans la paisible science du droit civil, oublia, dans l'entraînement de cette passion, sa modération et sa sagesse. Il était outré de ce qu'on lui avait refusé le consulat, et il l'était même d'autant plus qu'on avait deux fois accordé cet honneur à son père. Le lendemain des comices, une foule de clients étant venus prendre ses conseils, il les renvoya tous, en leur disant : « Vous savez bien consulter, mais vous ne savez pas faire un consul. » Reproche sévère et mérité, mais dont il eût mieux valu s'abstenir. Peut-il y avoir de la sagesse à s'emporter contre le peuple romain? (Vers l'an 621).

3. Aussi ne doit-on pas approuver non plus, malgré l'excuse que leur fournit l'éclat de leur noblesse, ces Romains qui, indignés de voir élever à la préture Cn. Flavius, sorti naguère des derniers rangs du peuple, arrachèrent de leurs doigts leurs anneaux d'or, rejetèrent les ornements de leurs chevaux, et trahirent par ces marques de deuil l'excès de leur dépit (An de R. 449).

4. Tels furent les mouvements de colère d'un ou de plusieurs citoyens contre le peuple entier : voici ceux de la multitude contre des magistrats et des généraux. Lorsque Manlius Torquatus revint à Rome, après sa complète et glorieuse victoire sur les Latins et les Campaniens,

(1) Voy. II, 9, 6.

damnationis memor, hæc triumphæ gloriæ intenta; sed nescio, an ejusdem fuerit hoc dicere, et sic vincere.

2. Ardentis spiritus virum, et bellicis operibus assuetum, huc iracundiæ stimuli egerunt; C. autem Figulum mansuetissimum, pacato juris civilis judicio celeberrimum, prudentiæ moderationisque immemorem reddiderunt. Consulatus enim repulsæ dolore accensus, eo quidem magis, quod illum bis patri suo datum memineral, quum ad eum postero comitiorum die multi consulendi causa venissent, omnes dimisit, præfatus, *Omnes consulere scitis, consulem facere nescitis.* Dictum graviter, et merito; sed tamen aliquanto melius non dictum; nam quis populo Romano irasci sapienter potest?

3. Itaque ne illi quidem probandi, quamvis factum eorum nobilitatis splendore protectum sit, qui, quod Cn. Flavius, humillimæ quondam sortis, præturam adeptus erat, offensi, annulos aureos sibi metipsis, et phaleras equis suis detractas abjecerunt, doloris impotentia tantum non luctum profecto testati.

4. Talis iræ motus aut singulorum, aut paucorum adversus populum universum; multitudinis autem erga principes ac duces, ejusmodi : Manlio Torquato amplissimum et gloriosissimum ex Latinis et Campanis victoriam in urbem referenti, quum seniores omnes lætitia ovariantes

tous les vieillards allèrent, pleins de joie, le recevoir à l'entrée de la ville ; mais, parmi les jeunes gens, pas un seul ne s'avança au-devant de lui, parce qu'il avait frappé de la hache un jeune homme, son propre fils, qui s'était courageusement battu contre ses ordres : ils déplorèrent le sort d'un guerrier de leur âge, trop sévèrement puni. Je ne prétends pas justifier leur conduite, mais montrer la force du ressentiment, qui alla jusqu'à diviser, dans toute une ville, et les âges et les affections (An de R. 413).

5. Le même sentiment eut le pouvoir d'arrêter toute la cavalerie romaine, que le consul Fabius avait envoyée à la poursuite des ennemis : elle pouvait sans peine et sans danger les anéantir ; mais elle se rappela l'empêchement mis par Fabius à la promulgation d'une loi agraire, et ce souvenir la retint immobile (An de R. 272). Une pareille vengeance éclata aussi dans l'armée contre Appius, dont le père, en défendant les prérogatives du sénat, avait vivement attaqué les intérêts du peuple : voulant se venger sur le fils, ses soldats tournèrent volontairement le dos à l'ennemi, afin de ne pas procurer le triomphe à leur général (An de R. 282). Que de victoires remportées sur la victoire même par la haine qui en refuse les applaudissements à Torquatus ; qui en dérobe à Fabius la plus belle part ; qui la ravit tout entière à Appius, par une fuite volontaire.

6. Mais quel empire n'exerça-t-elle pas sur tout le peuple romain, dont les suffrages déférèrent à M. Plétorius, centurion primipilaire, l'honneur de dédier le temple de Mercure, à l'exclusion des consuls Appius et Servilius, parce que le premier s'était opposé à ce que l'on vint au secours des débiteurs, et que le second, après s'é-

tre chargé de leur cause, l'avait mollement défendue ! Comment nier le pouvoir de la colère, dont les conseils font prévaloir un soldat sur les chefs de la république ? (An de R. 258).

7. Ce n'est pas assez pour elle de fouler aux pieds l'autorité ; elle abuse insolemment du pouvoir. Q. Métellus avait, comme consul et plus tard comme proconsul, conquis presque en entier les deux Espagnes. Apprenant qu'on lui envoyait pour successeur le consul Q. Pompéius, son ennemi, il licencia tous ceux qui voulurent quitter le service ; il donna des congés à qui en demanda, sans en limiter le temps ni en examiner les motifs ; il laissa sans garde les magasins, pour les exposer au pillage ; il fit briser et jeter à l'eau les arcs et les flèches des Crétois (1) ; il défendit de donner à manger aux éléphants. Si par de tels actes il satisfît son ressentiment, il ternit la gloire de ses brillants exploits. Il avait mérité le triomphe ; mais, pour n'avoir pas su vaincre la colère aussi bien que l'ennemi, il se vit refuser cet honneur (An de R. 611).

8. Et Sylla, en s'abandonnant à cette passion, ne finit-il pas, après s'être couvert du sang de ses ennemis, par verser le sien même ? Indigné, furieux de ce que Granius, premier magistrat de Pouzzol, où il était alors, tardait à lui remettre l'argent promis par les décurions de cette colonie pour la reconstruction du Capitole, il eut de tels accès de rage et poussa de si effroyables éclats de voix, que, s'étant rompu un vaisseau dans la poitrine, il vomit sa vie avec son sang et ses menaces. Il ne tombait cependant pas de vieillesse, puisqu'il ne faisait qu'entrer dans sa soixantième année ; mais ses emportements, nourris des maux de la république, ne connaissaient

(1) Auxiliaires des Romains.

occurrerent, juniorum nemo obviam processit, quod filium adolescentem, fortissime adversus imperium suum præliatum, securi percussisset. Miserti sunt æqualis nimis aspere puniti ; nec factum eorum defendo, sed iræ vim indico, quæ unius civitatis et ætates et affectus dividere valuit.

5. Eademque tantum potuit, ut universum populi Romani equitatum a Fabio consule ad hostium copias persequendas missum, quum et tuto et facile eas liceret debere, legis agrariæ ab eo impeditæ memoria immobilem retineret. Illa vero etiam Appio duci, cujus pater, dum pro senatus amplitudine nititur, commoda plebis acerrime impugnaverat, infensum exercitum faciendo, voluntaria fuga terga hosti, ne triumphum imperatori quaereret, dare coegit. Quoties victoriæ victrix ! congratulationem ejus in Torquato spernendam, in Fabio pulcherrimam partem omitendam, in Appio totam fugæ postponendam reddidit.

6. Age, quam violenter se in pectore universi populi Romani gessit eodem tempore, quo suffragiis ejus dedicatio ædis Mercurii M. Plætorio primipilli centurioni data est ; præteritis consulibus, Appio quod obstitisset, quo minus æri alieno suo succurreretur ; Servilio, quod suscep-

tam causam languido patrocinio protexisset ! Negas efficacem iram, cujus hortatu miles summo imperio prælatus est ?

7. Quæ quidem non proculcavit tantum imperia, sed etiam gessit impotenter ; nam Q. Metellus quam utramque Hispaniam consul prius, deinde proconsul, pæne totam subegisset, postquam cognovit Q. Pompeium consulem inimicum suum successorem sibi mitti, omnes qui modo militiam suam voluerunt finire, dimisit : conuectus tentibus, neque causis excussis, neque constituto tempore, dedit : horrea, custodibus remotis, opportuna rapinæ præbuit : arcsus sagittasque Cretensium frangi, atque in amnem abjici jussit : elephantis cibaria dari vetuit. Quibus factis ut cupiditati suæ indulset, ita magnifice gestarum rerum gloriam corrupit : meritumque honorem triumphi, hostium, quam iræ, fortior victor, amisit.

8. Quid Sulla, dum huic vitio obtemperat, nonne multo alieno sanguine profuso, ad ultimum et suum erogavit ? Puteolis enim ardens indignatione, quod Granius princeps ejus colonie pecuniam a decurionibus ad refectionem Capitolii promissam cunctantius daret, animi concitatione nimia, atque immoderato vocis impetu convulso pectore,

pas de frein. Aussi l'on ne saurait dire qui expira le premier, de Sylla ou de son ressentiment (An de R. 675).

DE LA COLÈRE ET DE LA HAINE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

Je ne veux pas emprunter mes exemples à des hommes obscurs, et j'ai quelque répugnance à parler des plus grands personnages pour leur reprocher leurs vices. Mais, puisqu'il faut, pour rester fidèle à mon plan, que j'embrasse dans ma narration les faits les plus remarquables, ces scrupules doivent céder au but de l'ouvrage, et le plaisir de louer ce qui est beau ne l'emportera pas sur le devoir de raconter ce qui est nécessaire.

1. Alexandre fut, pour ainsi dire, arraché du ciel par sa colère. En effet, qui l'empêcha d'y monter, si ce n'est Lysimaque exposé à la fureur d'un lion, Clytus percé d'un coup de lance, et Callisthène envoyé au supplice? Le meurtre de trois amis innocents déroba au conquérant le fruit de trois éclatantes victoires.

2. Quelle implacable haine Amilcar ne portait-il pas au peuple romain! On l'entendit s'écrier, en montrant ses quatre fils encore en bas âge, que c'étaient quatre lionceaux qu'il élevait pour la ruine de notre empire. Funestes nourrissons, qui devaient devenir, par la suite des choses, les fléaux de leur patrie! (Av. J.-C. 246.)

3. Annibal, l'un d'entre eux, marcha de bonne heure sur les traces de son père. Comme ce dernier, avant de passer en Espagne avec une armée, faisait un sacrifice aux dieux, Annibal, âgé de neuf ans, mit la main sur l'autel, et jura d'é-

tre le plus ardent ennemi du peuple romain, dès que l'âge lui en donnerait les moyens. Il obtint même de son père, à force de prières et d'instances, la permission de l'accompagner dans cette guerre (An de R. 516). Voulant un jour exprimer à quel point se haïssaient Rome et Carthage, il dit, en frappant du pied la terre et en montrant la poussière qu'il avait soulevée : « Elles ne cesseront de se faire la guerre que lorsque l'une des deux sera ainsi réduite en poudre. »

4. Voilà quelle impression a pu faire sur le cœur d'un enfant la force du ressentiment : l'empire n'en fut pas moindre sur l'âme d'une femme. Sémiramis, reine des Assyriens, était à sa toilette quand on vint lui annoncer que Babylone s'était révoltée. Elle partit aussitôt, les cheveux épars d'un côté de la tête, pour assiéger les rebelles ; et elle ne voulut s'occuper du soin de sa coiffure qu'après avoir ramené sous ses loix une ville si importante. Aussi lui érigea-t-on, à Babylone, une statue qui la représentait dans le désordre même où l'avait surprise le désir impatient d'une promptre vengeance.

CHAPITRE IV.

DE L'AVARICE, CHEZ LES ROMAINS.

Traînons aussi devant nous l'avarice, ce monstre qui va épiant partout des gains secrets, et qui, dans sa voracité, engloutit aussitôt la proie qu'il découvre. Ce qu'elle possède ne la rend pas heureuse, et le besoin d'amasser la rend misérable.

1. L. Minucius Basilus, citoyen des plus riches, étant mort en Grèce, un faussaire lui attribua un

spiritum cruore ac miuis mixtum evomuit; nec senio jam prolapsus, utpote sexagesimum ingrediens annum, sed alita miseriis reipublicæ impotentia furens; igitur in dubio est, Sullane prior, an iracundia Sullæ sit exstincta.

DE IRA ET ODIIO EXTERNORUM.

Neque ab ignotis exempla petere juvat, et maximis viris exprobrare vitia sua verecundiæ est. Cæterum quum propositi fides excellentissima quæque complecti moneat, voluntas operi cedat; dum præclara libenter probando, necessaria narrandi conscientia non desit.

1. Alexandrum iracundia sua propemodum cælo deripuit; nam quid obstitit, quo minus illuc assurgeret, nisi Lysimachus leoni objectus, et Clytus hasta trajectus, et Callisthenes mori jussus? quia tres maximas victorias totidem amicorum injustis cædibus victor edidit.

2. Quam vehemens deinde adversus populum Romanum Amilcaris odium! quatuor enim puerilis ætatis filios intuens, ejusdem numeri catulos leoninos in perniciem imperii nostri alere se prædicabat: digna nutrimenta, quæ in exitum patriæ suæ, ut evenit, converterentur!

3. E quibus Annibal mature adeo patris vestigia subsequutus est, ut eo exercitum in Hispaniam trajecturo, et ob id sacrificante, novem annorum natu, altaria teneus juraret, se, quum primum per ætatem potuisset, acer-

rimum hostem populi Romani futurum; ut pertinacissimis precibus instantis belli commilitium exprimeret. Idem significare cupiens, quanto inter se odio Carthago et Roma dissiderent, inflicto in terram pede, suscitatoque pulvere, tunc inter eas fore finem belli dixit, quum alterutra urbs in habitum pulveris esset redacta.

4. In puerili pectore tantum vis odii potuit; sed in muliebri quoque æque multum valuit. Namque Sémiramis Assyriorum regina, quum ei circa cultum capitis sui occupatæ nuntiatum esset, Babylonem defecisse, altera parte crinium adhuc soluta protinus ad eam expugnandam cucurrit: nec prius decorem capillorum in ordinem, quam tantam urbem in potestatem suam, redegit: quocirca statua ejus Babylone posita est illo habitu, quo ad ultionem exigendam celeritate præcipitum tetendit.

CAPUT IV.

DE AVARITIA ROMANORUM.

Protrahatur etiam avaritia, latentium indagatrix lucrorum, manifestæ prædæ avidissima vorago; nec habendi fructu felix, et cupiditate querendi miserrima.

1. Quum admodum locupletis L. Minucio Basilio falsum testamentum quidam in Græcia subjecisset, ejusdemque

testament dans lequel, afin d'en assurer l'exécution, il inscrivit au nombre des héritiers les deux plus puissants personnages de notre république, M. Crassus et Q. Hortensius, qui n'avaient jamais connu Minucius. La fraude était manifeste; mais la passion de l'argent les entraîna l'un et l'autre à accepter le fruit du crime d'autrui. Que pour une faute si grave mon récit est bref! Quoi! les oracles du sénat, les ornements du forum, se laisser séduire par l'appât d'un lucre honteux, et protéger de leur autorité une infamie qu'ils devaient punir!

2. Cette passion se montra plus violente encore dans Q. Cassius. Ayant fait saisir, pendant son séjour en Espagne, M. Silius et A. Calpurnius qui l'étaient venus trouver, armés de poignards, pour l'assassiner, il les relâcha, le premier pour cinq millions de sesterces (1), et le second pour six millions (2). Nul doute que, pour le double de cette somme, il ne leur eût volontiers tendu la gorge (An de R. 705).

3. Mais personne ne fut possédé de l'avarice comme L. Septimulcius. Intime ami de C. Gracchus, il eut l'infamie de lui couper la tête, et de la porter par les rues de Rome au bout d'une lance, parce que le consul Opimius avait promis de la payer au poids de l'or. Des auteurs ajoutent que, pour la rendre plus pesante, il en vida le crâne, et le remplit de plomb fondu. Que Gracchus ait été un séditieux et sa mort un exemple salulaire, l'odieuse et insatiable cupidité de son client devait-elle le porter jusqu'à outrager ainsi son cadavre? (An de R. 632.)

(1) Un million. — (2) 1,200,000 fr.

confirmandi gratia potentissimos civitatis nostræ viros M. Crassum et Q. Hortensium, quibus Minucius ignotus fuerat, tabulis heredes inseruisset; quamquam evidens fraus erat, tamen uterque pecuniæ cupidus, facinoris alieni minus non repudiavit. Quantam culpam quam leviter retuli! Lumina curiæ, ornamenta fori, quod scelus vindicare debebant, inhonesti lucri captura invitati, auctoritatibus suis texerunt.

2. Verum aliquanto majores vires in Q. Cassio exhibuit: qui in Hispania M. Silium et A. Calpurnium occidendi sui gratia cum pugionibus deprehensos, quinquagies sestertium ab illo, ab hoc sexagies pactus, dimisit. At quis dubitet, si alterum tantum daretur, jugulum quoque suum æquo animo illis fuisse præbiturum?

3. Cæterum avaritia ante omnes L. Septimuleii præcordia possedit, qui, quum C. Gracchi familiaris fuisset, caput ejus abscindere, et per urbem pilo fixum ferre sustinuit, quia Opimius consul auro id se repensurum edixerat. Sunt qui tradant, liquato plumbo eum cavatam partem capitis, quo ponderosius esset, explese. Fuerit ille seditiosus, bono perierit exemplo: clientis tamen scelestas famas in has usque jacentes injurias esurire non debuit.

DE L'AVARICE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

L'avarice de Septimulcius fait horreur; celle de Ptolémée, roi des Chypriens, fait sourire et pitié. Il avait, au prix d'une sordide épargne, amassé d'immenses richesses. Voyant qu'elles allaient causer sa perte, il chargea sur des vaisseaux tous ses trésors et gagna la pleine mer dans le dessein de périr avec eux au moment qu'il voudrait, en perçant le fond de ses navires et de dérober cette proie à ses ennemis. Mais n'eut pas le courage de submerger son or et son argent, et il rapporta chez lui tous ces biens, qui devaient devenir le prix de sa mort. Assurément cet homme ne possédait pas ses richesses, il en était possédé; il portait le titre de roi de Chypre et n'était en effet que le misérable esclave de son argent (An de R. 695).

CHAPITRE V.

DE L'ORGUEIL ET DE L'ARROGANCE, CHEZ LES ROMAINS.

1. Faisons connaître aussi l'orgueil et l'arrogance. Le consul M. Fulvius Flaccus, collègue de M. Plautius Hypsæus, s'efforçait d'établir des lois les plus pernicieuses à la république, relativement au droit de cité romaine et à celui de l'appel au peuple, en faveur de ceux qui auraient voulu étendre leurs privilèges de citoyen. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il consentit à se rendre au sénat, pour s'expliquer à ce sujet. Là, on lui fit tour à tour des remontrances et des prières, pour qu'il se désistât de son entreprise; il ne daigna pas répondre. On accuserait d'orgueil et de tyrannie le consul qui aurait tenu cette con-

DE AVARITIA EXTERNORUM.

Odium merita Septimuleii avaritia; Ptolemæi autem regis Cypriorum, risu prosequenda; nam quum anxius sordibus magnas opes corripuisset, propterque eas periturum se videret; et ideo omni pecunia imposta navibus, in altum processisset, ut classe perforata suo arbitrio periret, et hostes præda carerent; non sustinuit mergere aërem et argentum, sed futurum suæ necis præmium domum revexit. Procul dubio hic non possedit divitias, sed a divitiis possessus est: titulo rex insulæ, animo pecuniæ miserabile mancipium.

CAPUT V.

DE SUPERBIA ET IMPOTENTIA ROMANORUM.

1. Atque ut superbia quoque et impotentia in conspectu ponantur, M. Fulvius Flaccus consul, M. Plautii Hypsæi collega, quum perniciosissimas reipublicæ leges introduceret, de civitate danda, et de provocatione ad populum, eorum, qui civitatem mutare voluissent, ægre compulsus est, ut in curiam veniret; deinde parvum momenti, parvum oranti senatui, ut incepto desisteret, responsum non dedit.

duite envers un seul sénateur; et c'est pour le corps entier, pour la majesté de cet ordre auguste, que Flaccus affecta ce mépris! (An de R. 628.)

2. Le sénat reçut encore de M. Drusus, tribun du peuple, le plus sanglant outrage. Ce ne fut pas assez pour celui-ci d'avoir maltraité le consul L. Philippus, qui avait osé l'interrompre au milieu d'un discours, de l'avoir fait saisir à la gorge, non par un licteur, mais par un de ses clients, et de l'avoir ainsi traîné en prison, avec de telles violences que des flots de sang lui jaillissaient par le nez; il fit plus: le sénat lui ayant envoyé dire de se rendre au lieu de ses séances: « Que ne se rend-il lui-même, répondit-il, dans le palais d'Hostilius, voisin de la tribune aux harangues? que ne vient-il où je suis? » Je répugne à ajouter que le tribun ne tint aucun compte des ordres du sénat, et que le sénat obéit à la voix du tribun (An de R. 662).

3. Que de hauteur dans ce trait de Cn. Pompée! Comme il sortait du bain, il vit se prosterner à ses pieds Hypséus, son ami, citoyen d'une illustre origine, et alors accusé de brigue. Il le laissa dans cette posture, et l'accabla même d'une insultante apostrophe: « Tu ne fais, lui dit-il, que retarder mon dîner; » et le souvenir d'un mot si dur ne l'empêcha pas de dîner tranquillement. Cependant ce même Pompée intercèda, en plein forum, pour P. Scipion son beau-père, coupable de délits prévus par des lois que lui-même avait portées: Pompée ne rougit pas de réclamer des juges son acquittement, comme une faveur qui lui était due, tandis que d'illustres accusés se voyaient frapper des plus terribles condamnations. Les caresses d'une épouse (1) lui faisaient ainsi sacri-

(1) Cornélie, fille de Scipion, femme de Pompée après la mort de Julie.

Tyrannici consul spiritus haberetur, si adversus unum senatorem hoc modo se gessisset, quo Flaccus in totius amplissimi ordinis contemnenda majestate versatus est.

2. Quæ a M. quoque Druso tribuno plebis per summam contumeliam vexata est; parvi enim habuit L. Philippum consulem, quia interfari concionantem ausus fuerat, oborta gula, et quidem non per viatorem, sed per clientem suum, adeo violenter in carcerem præcipitem egisse, ut multus a naribus ejus cruor profunderetur: verum etiam, quum senatus ad eum misisset, ut in curiam veniret: *Quare non potius*, inquit, *ipse in Hostilium propinquam rostris, id est, ad me, venit?* Piget adjicere quod sequitur: tribunus senatus imperium despexit; senatus tribuni verbis paruit.

3. Cn. autem Pompeius quam insolenter! qui balneo egressus, ante pedes suos prostratum Hypsæum ambitus reum, et nobilem virum, et sibi amicum, jacentem reliquit, contumeliosa voce proculcatum; *Nihil enim eum aliud agere, quam ut convivium suum moreratur*, respondit; et hujus dicti conscius, securus animo cranare potuit: ille vero etiam in foro non erubuit P. Scipionem socerum suum legibus noxium, quas ipse tolerat, in maxima quidem

fler jusqu'à la sûreté de la république (An de R. 701).

4. Marc-Antoine souilla sa table par une action et par un mot également atroces. On avait apporté à ce triumvir la tête du sénateur Césétius Rufus: tous les convives détournèrent les yeux; mais Antoine la fit approcher davantage, et la considéra longtemps avec attention. Chacun attendait ce qu'il allait dire: « En voici un, dit-il, que je ne connaissais pas. » Aveu plein d'orgueil, en face d'un sénateur; aveu d'un tyran, en face de sa victime (An de R. 710).

DE L'ORGUEIL ET DE L'ARROGANCE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Assez d'exemples tirés de notre histoire: citons-en d'étrangers. La valeur et la fortune d'Alexandre l'élevèrent au comble de l'orgueil; il en est surtout trois preuves des plus frappantes. Dédaignant le sang de Philippe, il se donna pour père Jupiter Ammon; dégoûté des mœurs et du costume des Macédoniens, il prit l'habillement et les usages des Perses; plein de mépris pour la nature des mortels, il prétendit à celle des dieux; et il n'eut pas honte de désavouer en lui le fils, le citoyen, et l'homme.

2. Et Xerxès, dont le seul nom peut servir à définir l'orgueil et l'arrogance, quel insolent abus ne fit-il pas de son pouvoir, lorsque, résolu de déclarer la guerre à la Grèce, il réunit les grands de l'Asie, et leur dit: « Je ne veux pas paraître ne consulter que moi; je vous ai convoqués; mais souvenez-vous que votre devoir est d'obéir, et non de conseiller. » Quelle arrogance, lors même qu'il lui eût été donné de rentrer vainqueur dans son palais! mais si l'on songe à sa honteuse défaite, on trouvera peut-être dans ce langage plus

reorum et illustrium ruina, muneris loco a judicibus deprecere, maritalis lecti blanditiis statum reipublicæ temperando.

4. Tetram factio pariter ac dicto M. Antonii convivium; nam quum ad eum triumvirum Cæsétii Rufi senatoris caput allatum esset, aversantibus id cæteris, propius admoveri jussit, ac diu diligenterque consideravit: cunctis deinde expectantibus quidnam esset dicturus: *Hunc ego*, inquit, *notum non habui*. Superba de senatore, impotens de occiso confessio.

DE SUPERBIA ET IMPOTENTIA EXTERNORUM.

1. Satis multa de nostris; aliena nunc adjiciantur. Alexandri regis virtus et felicitas tribus insolentiæ gradibus exsultavit evidentissimis; fastidio enim Philippi, Jovem Hammonem patrem adscivit: tædio morum et cultus Macedonici, vestem et instituta Persica assumpsit; spreto mortali habitu, divinum æmulatus est: nec fuit ei pudori, filium, civem, hominem, dissimulare.

2. Jam Xerxes, cujus in nomine superbia et impotentia habitat, suo jure quam insolenter usus est, quum Græciæ indicturus bellum, adhibitis Asiæ principibus, *Ne videret*,

d'impudence encore que d'orgueil (Av. J.-C. 484).

3. Fier du succès de la bataille de Cannes, Annibal ne voulut plus ni admettre dans son camp aucun de ses concitoyens, ni donner de réponse à personne sans interprète. Lorsque Maharbal lui déclara hautement, en avant de sa tente, qu'il avait tout disposé pour le faire souper sous peu de jours à Rome, dans le Capitole, il ne l'écouta pas. Tant il est rare de voir habiter ensemble la fortune et la modération! (An de R. 537.)

4. Le sénat de Carthage et le sénat de Capoue semblaient rivaliser d'orgueil. Le premier avait des bains séparés de ceux du peuple, l'autre des tribunaux particuliers. Cet usage s'est conservé assez longtemps à Capoue; on en voit la preuve dans le discours de C. Gracchus contre Plautius.

CHAPITRE VI.

DE LA PERFDIE, CHEZ LES ROMAINS.

Arrachons de ses retraites ténébreuses un monstre toujours caché, toujours en embuscade, la perfidie, dont toute la force est dans le mensonge et l'artifice, dont la jouissance est dans le succès d'un crime. Elle triomphe alors qu'elle a enveloppé la crédulité de ses liens odieux; fléau aussi funeste aux hommes, que la bonne foi leur est salutaire. Chargeons-la donc d'autant de malédictions que celle-ci mérite de louanges.

1. Sous le règne de Romulus, Sp. Tarpéius commandait la citadelle. Sa fille, étant allée cher-

inquit, meo tantummodo usus consilio, vos contraxi; cæterum mementote, parendum magis vobis esse, quam suadendum. Arroganter, etiamsi victori repetere ei regiam contigisset: tam deformiter victi nescias utrum insolentius dictum, an impudentius.

3. Annibal autem Cannensis pugnae successu elatus, nec admisit quemquam civium suorum in castris, nec responsum ulli, nisi per interpretem, dedit; Maharbalem etiam ante tabernaculum suum clara voce affirmantem, *prospexisse se, quonam modo paucis diebus Romæ in Capitolio crenaret*, adspersus est: adeo felicitatis et moderationis dividuum contubernium est!

4. Insolentia vero inter Carthaginiensem et Campanum senatum quasi emulatio fuit: ille enim separato a plebe balneo lavabatur; hic diverso foro utebatur. Quem morem Capuæ aliquamdiu retentum, C. quoque Gracchii oratione in Plautium scripta patet.

CAPUT VI.

DE PERFDIA ROMANORUM.

Occultum jam et insidiosum malum perfidia latebris suis extrahatur, cujus efficacissime vires sunt mentiri, ac fallere; fructus in aliquo admissio scelere consistit: tum certus, quum credulitatem nefaria vinculis circumdedit: tantum incommodi humano generi afferens, quantum sa-

cher de l'eau hors des murs pour un sacrifice, se laissa gagner par Tatius, et promit de faire entrer avec elle dans la forteresse les Sabins tout armés, à condition qu'ils lui donneraient pour récompense ce qu'ils portaient à leur bras gauche: c'étaient des bracelets et des anneaux d'or d'un poids considérable. Quand les Sabins furent maîtres de la place, et que la jeune fille réclama d'eux le prix convenu, ils l'étouffèrent sous leurs boucliers, comme pour s'acquitter de leur promesse, puisqu'ils portaient aussi leurs boucliers au bras gauche. Ne les blâmons pas: ce fut la juste et prompte vengeance d'une trahison impie (An de R. 5).

2. Ser. Galba donna aussi l'exemple d'une insigne perfidie. Ayant convoqué les habitants de trois cités de la Lusitanie, sous prétexte de traiter de leurs intérêts, il choisit sept mille d'entre eux, la fleur de la jeunesse, les désarma, en égorgea une partie, et vendit l'autre. Perte immense pour les barbares; mais le crime de Galba est plus grand encore (An de R. 602).

3. Cn. Domitius, citoyen de la plus haute naissance et d'une grande âme, devint perfide par un amour excessif de la gloire. Outré de ce que Bituit, roi des Arvernes, avait engagé sa nation et celle des Allobroges à se remettre aux mains de Q. Fabius, son successeur, tandis que lui-même était encore dans la province des Gaules, il l'attira chez lui sous prétexte d'un entretien, le reçut sous la foi de l'hospitalité, le chargea de chaînes, et le fit transporter à Rome par mer. Le sénat, qui ne pouvait approuver cet

litis bona fides præstat. Habeat igitur non minus reprehensionis, quam illa laudis consequitur.

1. Romulo regnante Sp. Tarpéius arce præerat: cujus filiam virginem aquam sacris petitum extra moenia egressam, Tatius, ut armatos Sabinos in arcem secum reciperet, corrupit, mercedis nomine pactam, quæ in sinistris manibus gerebant; erant autem his armillæ et annuli magno ex pondere auri. Loco potitum agmen Sabinorum, puellam præmium flagitantem, armis obrutam necavit; perinde quasi promissum, quod ea quoque levis gestaverant, solverit. Absit reprehensio; quia impia proditio celeri poena vindicata est.

2. Ser. quoque Galba summæ perfidiæ: trius enim Lusitanie civitatum convocato populo, tamquam de commodis ejus acturus, septem millia, in quibus flos juventutis consistebat, electa et armis exuta, partim trucidavit, partim vendidit: quo facinore maximam cladem barbarorum magnitudine criminis antecessit.

3. Cn. autem Domitium, summi generis et magni animi virum, nimis gloriæ cupiditas perfidum existere coegit; iratus namque Bituito regi Arvernorum, quod quum suam, tum etiam Allobrogum gentem, se etiam tum in provincia morante, ad Q. Fabii successoris sui dexteram confugere hortatus esset, per colloquii simulationem accessit, hospitioque exceptum, vinxit, ac Romam nave deportandum curavit: cujus factum senatus neque probare potuit, neque rescindere voluit, ne remissus in patriam Bituitus

acte d'injustice, ne voulut pas non plus l'annuler, de peur que Bituit, rentré dans son pays, ne renouvelât la guerre : on le reléqua comme prisonnier dans la ville d'Albe (An de R. 632).

4. Le meurtre de Viriathe fut l'œuvre d'une double perfidie : on en doit accuser et ses amis qui consommèrent le crime, et le consul Q. Servilius Cépion, qui, le faisant commettre par la promesse de l'impunité, ne gagna point, mais acheta la victoire (An de R. 613).

DE LA PERFIDIE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Mais, pour puiser nos exemples à la source même de la perfidie, voyons comment les Carthaginois traitèrent le Lacédémonien Xanthippe, qui leur avait rendu les plus grands services dans la première guerre Punique, et dont l'habileté leur avait livré prisonnier Atilius Régulus. Ils feignirent de le reconduire dans sa patrie, et le précipitèrent au fond de la mer. Quel était le but d'un tel forfait? d'empêcher qu'il ne partageât avec eux l'honneur de la victoire? Mais il n'y reste pas moins associé, et c'est en même temps pour leur opprobre éternel; tandis qu'en lui laissant la vie, ils n'eussent rien perdu de leur gloire (An de R. 498).

2. Annibal avait persuadé aux habitants de Nucérie de lui livrer leur ville, entourée de murs qui la rendaient imprenable; et, quand ils en furent sortis, chacun avec deux vêtements, il les fit étouffer dans la vapeur et la fumée des étuves. Il attira de même hors de leur patrie tous les sénateurs d'Acerra, et il les précipita dans des puits. S'applaudir du mensonge et de la fourberie, comme des plus glorieux stratagèmes, n'était-ce pas faire à la bonne foi même une guerre encore

bellum renovaret; igitur eum Albam custodiæ causa relegavit.

4. *Viriathi etiam cædes duplicem perfidiæ accusationem recepit : in amicis, quod eorum manibus interemptus est; in Q. Servilio Cæpione consule, quia is sceleris hujus auctor, impunitate promissa, fuit : victoriamque non meruit, sed emit.*

DE PERFIDIA EXTERNORUM.

1. Verum ut ipsum frontem perfidiæ contemplemur, Carthaginienses Xanthippum Lacedæmonium, cujus optima opera primo Punico bello usi fuerant, et quo juvante Atilium Regulum ceperant, simulantes sese domum revehere, in alto merserunt; quid tanto facinore petentes? an ne victoriæ eorum socius superesset? Exstat nihilominus, et quidem cum illorum opprobrio; quem sine illa gloriæ jactura inviolatum reliquissent.

2. Annibal porro Nucerninos hortatu suo cum binis vestimentis urbem inexpugnabilibus muris cinctam egressos, vapore et fumo balnearum strangulando, et Acerranorum senatum eadem ratione extra mœnia evocatum, in profundum puteorum abjiciendo, nonne bellum adversus populum Romanum et Italiam professus, adversus ipsam fidem acrius gessit, mendaciis et fallacia quasi præclaris artibus gaudens? Quo evenit, ut aliqui insignem nominis sui me-

plus acharnée que celle qu'il avait déclarée à l'Italie et au peuple romain? Et qu'en est-il arrivé? C'est que cet homme, qui devait d'ailleurs transmettre à la postérité un nom éclatant, la laisse douter s'il y eut en lui plus de grandeur que de perversité.

CHAPITRE VII.

DES SÉDITIONS DU PEUPLE ROMAIN.

Parlons maintenant des séditions violentes qui s'élevèrent soit à Rome, soit dans les camps.

1. L. Équitius, qui se disait fils de Ti. Gracchus, et qui, au mépris des lois, demandait le tribunat avec L. Saturninus, fut mené en prison par l'ordre de C. Marius, alors consul pour la cinquième fois : le peuple força les portes, et délivra le prisonnier, qu'il emporta sur ses épaules, en faisant éclater la plus vive allégresse (An de R. 653).

2. Une autre fois, le peuple voulut assommer à coups de pierres le censeur Q. Métellus, qui refusait de recevoir le cens d'Équitius comme fils de Gracchus, et qui soutenait que ce dernier n'ayant eu que trois fils, morts tous les trois, l'un en Sardaigne, où il servait, le second à Préneste, encore enfant, et le troisième à Rome, où il était né après la mort de son père, on ne devait pas introduire un inconnu de basse naissance dans une famille aussi illustre. L'aveugle témérité de la multitude, qu'on avait soulevée, se rangea, dans cette occasion, du parti de l'impudence et de l'audace contre la majesté du consulat et de la censure, et se porta contre les chefs de la république à tous les excès de l'insolence (An de R. 651).

moriam relicturus; in dubio, majorne, an pejor vir haberi deberet, poneret.

CAPUT VII.

DE SÉDITIONIBUS PLEBIS ROMANÆ.

Sed ut violentæ seditionis tam togatæ, quam etiam armatæ facta referantur :

1. L. Equitium, qui se Ti. Gracchi filium simulabat, tribunatumque adversus leges cum L. Saturnino petebat, a C. Mario quintum consulatum gerente in publicam custodiam ductum, populus claustris carceris convulsis raptum, humeris suis per summam animorum alacritatem portavit.

2. Idemque Q. Metellum censorem, quod ab eo, tamquam Gracchi filio, censum recipere volebat, lapidibus prostertere conatus est, affirmantem tres tantummodo filios Graccho fuisse, e quibus unum in Sardinia stipendia merentem, alterum infantem Præneste, tertium post patris mortem natum Romæ decessisse; neque oportere clarissimæ familiæ ignotas sordes inseri : quum interim improvida concitatæ multitudinis temeritas, pro impudentia et audacia adversus consulatum et censuram tetendit, principesque suos omni petulantia genere vexavit.

3. Cette sédition ne fut qu'un acte de démence; dans cette autre le sang coula. A. Numius était compétiteur de Saturninus au tribunat. Déjà neuf tribuns étaient nommés; il ne restait plus qu'une place pour les deux concurrents. Le peuple chassa d'abord Numius, le poursuivit jusque dans une maison particulière, puis, l'en arrachant, le tua; et le meurtrier du plus vertueux des citoyens assura cette magistrature au plus méchant des hommes (An de R. 652).

4. Les créanciers se soulevèrent aussi avec une horrible fureur contre Sempronius Asellion, préteur de la ville, et qui avait pris en main la cause des débiteurs. Ameutés par L. Cassius, tribun du peuple, ils l'assaillirent comme il faisait un sacrifice devant le temple de la Concorde, le chassèrent des autels et du forum, l'arrachèrent d'une échoppe où il s'était blotti, et mirent en pièces ce magistrat romain (An de R. 664).

DES SÉDITIONS DES SOLDATS ROMAINS.

1. De telles scènes au sein de la ville font horreur : mais si l'on se transporte au milieu des camps, on éprouvera une aussi vive indignation. C. Marius, rentré dans la vie privée, avait reçu, en vertu de la loi Sulpicia, le département de l'Asie, pour faire la guerre à Mithridate; et il députa Gratidius, son lieutenant, vers le consul L. Sylla, pour qu'il lui remit le commandement des légions. Les soldats massacrèrent l'envoyé de Marius, indignés sans doute qu'on les forçât de quitter le chef suprême de l'État, pour obéir à un homme qui n'exerçait alors aucune fonction. Mais comment souffrir que des soldats répondent aux dé-

3. Vesana hæc tantummodo; illa etiam cruenta seditio; populus enim A. Numium competitorem Saturnini, novem jam creatis tribunis, unoque loco duobus candidatis restante, vi prius in aedes privatas compulit; extractum deinde interemit; ut cæde integerrimi civis facultas adipiscendæ potestatis teterrimo civi daretur.

4. Creditorum quoque consternatio adversum Sempronii Asellionis, prætoris urbani, caput intolerabili modo exarsit: quem, quia causam debitorum susceperat, concitati a L. Cassio tribuno plebis pro æde Concordiæ sacrificium facientem, ab ipsis altaribus fugere extra forum coactum inque tabernula latitantem, pretextatum discernerunt.

DE SÉDITIONIBUS MILITUM ROMANORUM.

1. Detestanda fori conditio; sed si castra respicias, æque magna orietur indignatio: quum C. Mario lege Sulpicia, provincia Asia, ut adversus Mithridatem bellum gereret, privato decreta esset, missum ab eo Gratidium legatum ad L. Sullam consulem accipiendarum legionum causa milites trucidarunt; procul dubio indignati, quod a summo imperio, ad eum, qui nullo in honore versaretur, transire cogerebantur; sed quis ferat militem, scita plebis exitio legati corrigentem?

crets du peuple par le meurtre d'un lieutenant de leur général? (An de R. 665.)

2. C'est pour un consul que l'armée usa de ces violences; dans l'exemple qui suit, c'est contre un consul même. Q. Pompéius, collègue de Sylla, ayant osé, sur la foi d'un sénatus-consulte, se rendre à l'armée de Cn. Pompéius (1), qui en gardait le commandement malgré la république, les soldats, gagnés par les promesses de ce chef ambitieux, se jetèrent sur leur nouveau général au moment où il commençait le sacrifice d'usage, et l'immolèrent comme une victime. Le sénat, reculant devant l'armée, laissa sans vengeance un tel crime (An de R. 665).

3. Voici encore un exemple de ces violences abominables, donné par l'armée. C. Carbon, frère de celui qui fut trois fois consul, voulut resserrer les liens de la discipline militaire, qui s'était fort relâchée pendant les guerres civiles, et il y mit un peu de brusquerie et de rigueur. Les soldats lui ôtèrent la vie, aimant mieux se souiller d'un forfait exécrable que de réformer leurs mœurs corrompues et ignominieuses (An de R. 671).

CHAPITRE VIII.

DE LA TÊMÉRITÉ, CHEZ LES ROMAINS.

Les mouvements de la témérité sont de même aussi subits qu'impétueux. Les secousses qu'en reçoit l'âme l'ébranlent si profondément, qu'on ne sait plus alors ni apercevoir ses propres dangers, ni apprécier avec justesse la conduite des autres.

1. Quelle témérité dans le premier Scipion l'A-

(1) Le père de Pompée.

2. Pro consule istud tam violenter exercitus; illud adversus consulem: Q. enim Pompeium? Sullæ collegam, senatus jussu ad exercitum Cn. Pompeii, quem aliquando invita civitate obtinebat, contendere ausum, ambitiosi ducis illecebris corrupti milites, sacrificare incipientem adorti, in modum hostiæ mactaverunt, tantumque scelus curia, castris cedere se confessa, inultum habuit.

3. Ille quoque exercitus nefarie violentus, qui C. Carbonem, fratrem Carbonis ter consulis, propter bella civilia dissolutam disciplinam militarem præfractus et rigidius adstringere conatum, privavit vita; satiusque duxit maximo scelere coinquinari, quam pravos ac tetros mores mutare.

CAPUT VIII.

DE TEMERITATE ROMANORUM.

Temeritatis etiam et subiti et vehementes sunt impulsus: quorum ictibus hominum mentes concussæ, nec sua pericula respicere, nec aliena facta justa æstimatione prosequi valent.

1. Quam enim temere se Africanus Superior ex Hispania duabus quinqueremibus ad Syphacem trajecit in unius

fricain, lorsqu'il partit d'Espagne avec deux quinquérèmes, pour aller trouver Syphax, et confier à la foi suspecte d'un Numide et sa vie et le salut de la patrie! C'était remettre au caprice du sort la décision de cette grande question : Syphax sera-t-il l'assassin ou le prisonnier de Scipion? (An de R. 547.)

2. Voici un acte de témérité de C. César, que l'on peut à peine se rappeler sans effroi, quoique les dieux aient alors veillé sur ses jours. Las d'attendre ses légions, qui devaient passer de Brundisium à Apollonie, il feignit une indisposition pour sortir de table, déroba sous un vêtement d'esclave la majesté de sa personne, se jeta dans une barque, descendit le fleuve, et gagna, malgré une affreuse tempête, les parages de la mer Adriatique. Il fit aussitôt diriger la nacelle en pleine mer, et, après une lutte opiniâtre contre la violence des flots, il céda enflu à la nécessité (An de R. 705).

3. Mais dans quel exécrable aveuglement ne tombèrent pas nos soldats! A. Albinus, citoyen des plus distingués par sa naissance, par ses vertus, par les honneurs accumulés sur sa tête, se vit, sur de vains et frivoles soupçons, lapider dans son camp par son armée; et, ce qui met le comble à l'indignation, ces soldats, insensibles à toutes les prières, refusèrent à leur général la permission de se justifier (An de R. 664).

DE LA TÉMÉRITÉ, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Je suis donc moins surpris que le farouche et cruel Annibal n'ait pas voulu écouter la défense d'un pilote innocent. Il était parti de Pétilie avec sa flotte, pour repasser en Afrique.

Numidæ infidis præcordiis suam pariter et patriæ salutem depositurus! Itaque exiguo momento maximæ rei casus fluctuatus est, utrum interfector, an captivus Scipionis Syphax fieret.

2. Jam C. Cæsaris anceps conatus, etsi cœlestium cura protectus est, vix tamen sine animi horrore referri potest; siquidem impatiens legionum tardioris a Brundisio Apolloniam trajectus, per simulationem adversæ valetudinis convivio egressus, majestate sua servili veste occultata, naviculam conscendit, et e flumine maris Adriatici sæva tempestate fauces petiit; protinusque in altum dirigi jussu navigio, multum ac diu contrariis jactatus fluctibus, tandem necessitati cessit.

3. Age, illa quam exsecrabilis militum temeritas! fecit enim ut A. Albinus, nobilitate, moribus, honorum omnium consummatione civis eximius, propter falsas et inanes suspiciones, in castris ab exercitu lapidibus obrueretur: quodque accessionem indignationis non recipit, oranti atque obsecranti duci a militibus causæ dicendæ potestas negata est.

DE TEMERITATE EXTERNORUM.

1. Itaque minus miror, apud trucem et sævum Annibalis animum defensionis locum innoxio gubernatori non fuisse: quem a Pétilie classe Africam repetens freto appulsus, dum tam parvo spatio Italiam Siciliamque inter se

Arrivé à l'entrée du détroit, et ne pouvant se persuader qu'il y eût une si courte distance entre la Sicile et l'Italie, il soupçonna le pilote de trahison, et le tua. Ayant ensuite examiné plus attentivement la vérité, il reconnut son injustice, mais quand il ne pouvait plus la réparer que par les honneurs du tombeau. De là cette statue qui, du sommet du promontoire, contemple cette mer étroite et orageuse, et qui, exposée aux regards de ceux qui vont et viennent dans le détroit, leur rappelle à la fois le souvenir de Pélorus et la coupable erreur d'Annibal (An de R. 550).

2. Athènes poussa la témérité jusqu'à la démence, quand elle enveloppa dans une même condamnation dix de ses généraux qui venaient de remporter une éclatante victoire; elle leur fit subir la peine capitale, parce qu'ils n'avaient pas pu, à cause d'une tempête, donner la sépulture aux soldats morts dans la bataille. Elle punissait ainsi la nécessité, au lieu d'honorer le courage.

CHAPITRE IX.

DE L'ERREUR.

L'erreur est voisine de la témérité. Elle peut causer autant de mal; mais elle se fait plus facilement pardonner, parce que les fautes où elle s'engage ne sont pas volontaires et qu'elle y est poussée par des apparences trompeuses. Vouloir montrer ici à combien d'égarements elle expose la raison de l'homme, ce serait tomber moi-même dans le défaut dont je parle. Bornons-nous donc à citer quelques-uns de ses écarts.

1. C. Helvius Cinna, tribun du peuple, revenant

divisas non credit, velut insidiosum cursus rectorem intermit; posteaque diligentius inspecta veritate, tunc absolvit, quum ejus innocentia nihil ultra sepulcri honorem dari potuit: igitur angusti atque æstuosi maris alto et tumulo speculatrix statua, tam memoriæ Pelori, quam Punicæ temeritatis, ultra citraque navigantium oculis collocatum indicium est.

2. Jam Atheniensium civitas ad vesaniam usque temeraria, quæ decem universos imperatores suos, et quidem a pulcherrima victoria venientes, capitali judicio exceptos necavit; quod militum corpora, sævitia maris interpellante, sepulturæ mandare non potuissent: necessitatem puniens, quum honorare virtutem deberet.

CAPUT IX.

DE ERRORE.

Temeritati proximus est error; quemadmodum ad lædendum par, ita cui facilius quis ignoverit, quia non sponte, sed vanis concitatus imaginibus, culpæ se implicat: qui quam late in pectoribus hominum vegetur, si complecti coner, vitio, de quo loquor, sim obnoxius; paucos igitur ejus lapsus referemus.

1. C. Helvius Cinna tribunus plebis ex funere C. Cæs-

chez lui des funérailles de C. César, fut mis en pièces par la multitude, au lieu de Cornélius Cinna, contre qui elle croyait sévir, furieuse de ce que celui-ci, malgré sa parenté avec César, avait, du haut de la tribune, prononcé contre lui un discours impie, après l'odieux attentat qui l'avait ravi à la terre. On poussa même la méprise jusqu'à fixer au bout d'une pique la tête d'Helvius, et on la promena, comme si c'eût été celle de Cornélius, autour du bûcher de César. Ainsi périt ce tribun, victime déplorable de sa propre fidélité et de l'erreur d'autrui (An de R. 709).

2. Mais une erreur de C. Cassius lui fut bien fatale à lui-même. Pendant cette bataille où quatre armées (1) étaient aux prises dans les plaines de Philippos, avec des succès divers, ignorés même des généraux, il avait envoyé, dans la nuit, le centurion Titinius, pour observer l'état des affaires du côté de M. Brutus. Obligé de prendre à chaque instant des chemins détournés, parce que l'obscurité l'empêchait de distinguer si ceux qu'il rencontrait étaient ou non de son parti, le centurion tarda trop à revenir. Cassius, le croyant tombé entre les mains des ennemis et ceux-ci maîtres de toutes les positions, se hâta de mettre fin à ses jours; et cependant le camp ennemi avait été forcé, et l'armée de Brutus était encore en grande partie intacte. Mais il ne faut point passer sous silence le généreux trait de Titinius. Doulo reusement surpris à la vue du cadavre de Cassius, il demeura quelque temps immobile; puis, fondant en larmes: « O mon général, s'écria-t-il, quoique j'aie involontairement causé ta mort, ma faute ne doit pas rester impunie; permets que je partage ton destin; » et, s'inclinant

(1) Les armées de Brutus, de Cassius, d'Octave et d'Antoine.

saris domum suam petens, populi manibus disceptus est pro Cornelio Cinna, in quem sevir se existimabat; iratus ei, quod, quum affinis esset Caesaris, adversus eum nefarie raptum, impiam pro rostris orationem habuisset; eoque errore propulsus est, ut caput Helvii perinde atque Cornelii circa rogam Caesaris, fixum jaculo ferret: officii sui, alieni erroris piaculum miserabile.

2. Nam C. Cassium error a semetipso poenas exigere coegit; inter illum enim pugnae quatuor exercituum apud Philippos varium, ipsisque ducibus ignotum eventum, missus ab eo Titinius centurio nocturno tempore, ut specularetur, quonam in statu res M. Bruti essent, dum crebros excessus viae petit, quia tenebrarum obscuritas, hostes an commilitones occurrerent, dignoscere non sinebat, tardius ad Cassium rediit: quem is exceptum ab hostibus, omniaque in eorum potestatem recidisse existimans, finire vitam properavit; quum et castra hostium invicem capta, et Bruti copia magna ex parte incolumes essent. Titinii vero non obliteranda silentio virtus: qui oculis paulisper hæsit inopinato jacentis ducis spectaculo attonitus; deinde profusus in lacrymas, *Etsi imprudens, inquit, imperator, causa tibi mortis fuit; tamen ne id ipsum impunitum sit, accipe me facti tui comitem*; su-

sur ce corps inanimé, il se plongea son épée dans la gorge. Ainsi se mêla le sang de ces deux héros, dont l'un tomba victime de son attentat, et l'autre de son erreur (An de R. 71).

3. Mais fut-il jamais une méprise pareille à celle qui ensanglanta le palais de Lar Tolumni, roi des Vétiens? Il eut, en jouant aux dés, coup heureux, qui lui fit dire, en riant, à son adversaire: *Occide* (1). Les ambassadeurs romains entraient par hasard dans ce moment: les gaudes, trompés par l'ambiguïté du mot, et prenant une plaisanterie pour un ordre, massacrèrent ces ambassadeurs (An de R. 315).

CHAPITRE X.

DE LA VENGEANCE, CHEZ LES ROMAINS.

La passion de la vengeance est violente, mais légitime. Provoquée, elle s'agite, jusqu'à ce qu'elle ait rendu le mal pour le mal. Mais il est inutile de m'étendre là-dessus davantage.

1. Le tribun M. Flavius avait fait au peu près un rapport contre les Tusculans, dont les consuls avaient, disait-il, porté à la révolte les Véliers et les Privernates. Les accusés étaient venus à Rome avec leurs enfants et leurs femmes, dans le triste costume des suppliants. Toutes les tribus opinèrent en leur faveur, excepté la tribu Pollia, qui fut d'avis de trancher la tête de ces hommes, après les avoir publiquement battus de verges, et de vendre à l'encan la multitude incapable de porter les armes. C'est pour cette raison que la tribu Papiria, où prévalurent depuis les Tusculans devenus citoyens romains, ne donna jamais sa voix, dans les comices, à un candidat

(1) Littéralement: Tue; c'est-à-dire romps ce coup-là.

perque exanime corpus ejus jugulo suo gladium caput tenuis demisit, ac permixto utriusque sanguine, deperi victima jacuit, pietatis hæc, erroris illa.

3. Cæterum falsa opinatio, nescio an præcipuam inriam Lartii Tolumnii, Veientium regis, penatibus induxit; nam quum in tesserarum prospero jactu per jocum a latori dixisset, *Occide*; et forte Romanorum legati intervenissent: satellites ejus, errore vocis impulsus, interfecit legatos lusum ad imperium transtulerunt.

CAPUT X.

DE ULTIONE ROMANORUM.

Ultonis autem quemadmodum acres, ita justis acris sunt; qui lacessiti concitantur, acceptum dolorem passim accipientes: quos latius complecti non attinet.

1. M. Flavius tribunus plebis ad populum de Tusculanis retulit, quod eorum consilio *Veliternos Privernatesque rebellatos* diceret: qui cum conjugibus ac liberis squalore obsiti, quum supplices Romam venissent, addidit, ut reliquis tribubus salutarem sententiam sequenti sola Pollia judicaret, oportere publice eos verberari

de la tribu Pollia. Ils ne voulaient pas que, par leurs suffrages, il fût accordé le moindre honneur à une tribu qui, autant que cela avait dépendu d'elle, leur avait ôté la vie et la liberté (An de R. 373).

2. Mais voici un acte de vengeance qui reçut l'approbation du sénat et du peuple. Adrianus exerçait une infame tyrannie sur les citoyens romains établis à Utique : ils le brûlèrent tout vif ; et il n'y eut contre eux, à Rome, aucune information, aucune plainte à ce sujet (An de R. 669).

DE LA VENGEANCE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Deux reines, Thamyris et Bérénice, se signalèrent par des vengeances éclatantes. Thamyris, après avoir fait couper la tête à Cyrus, la plongea dans une outre remplie de sang humain, en reprochant à ce prince d'en avoir été insatiable : elle vengeait en même temps son fils, qu'il avait tué. Bérénice, transportée de douleur en apprenant que le sien venait de lui être enlevé par la perfidie de Laodice, monta tout armée sur son char, et se mit à la poursuite du satellite Cénée, ministre de la cruauté de cette reine. N'ayant pu le percer de sa lance, elle l'abattit d'un coup de pierre, fit passer ses chevaux sur son corps, et, traversant les rangs de l'armée ennemie, pénétra jusqu'à la maison où elle croyait qu'on avait caché les restes inanimés de cet enfant.

2. Faut-il appeler juste la vengeance qui enleva le Thessalien Jason, au milieu de ses préparatifs de guerre contre le roi des Perses ? C'est ce qu'il est difficile de décider. Taxille, maître de

gymnase, étant venu se plaindre à lui que des jeunes gens l'avaient frappé, il lui permit, ou d'exiger d'eux une amende de trente drachmes⁽¹⁾, ou de leur appliquer à chacun dix coups de fouet. Taxille choisit cette dernière punition. Ceux qui l'avaient subie assassinèrent Jason, mesurant leur vengeance à la honte bien plus qu'à la douleur. Au reste, ce seul outrage à l'irritable honneur de quelques jeunes gens trompa l'attente où l'on était alors d'un grand événement ; car la Grèce espérait de Jason tout ce qu'elle vit depuis exécuté par Alexandre (Av. J.-C. 368).

CHAPITRE XI.

DES PAROLES EXÉCRABLES ET DES ACTIONS ATROCES, CHEZ LES ROMAINS.

Puisque nous avons entrepris de considérer les biens et les maux de la vie humaine, et d'en présenter le tableau dans une suite d'exemples, citons maintenant des paroles exécrables et des actions atroces.

1. Et pourrais-je mieux commencer que par Tullie, dont l'exemple appartient à l'antiquité, et rappelle une scélératesse profonde, un mot horrible, une perversité monstrueuse ? Comme elle traversait la ville sur un char, et que celui qui conduisait les chevaux, tirant les rênes, arrêta brusquement, elle en demanda la cause ; il lui montra, étendu par terre, le corps de Ser. Tullius son père, qui venait d'être assassiné : « Passez dessus, » lui dit-elle, impatiente d'embrasser

⁽¹⁾ 27 fr.

securi percuti : imbellem multitudinem sub corona venire ; quam ob causam Papiria tribus, in qua plurimum postea Tusculani in civitatem recepti potuerunt, neinim unquam candidatum Polliæ tribus fecit magistratum, ne ad eam ullus honos suis suffragiis perveniret, quæ illis vitam ac libertatem, quantum in ipsa fuit, ademerat.

2. Illam vero ultionem et senatus, et consensus omnium approbavit : quum enim Hadrianus cives Romanos, qui Uticæ consistebant, sordido imperio vexasset, idcircoque ab his vivus esset exustus ; nec quæstio ulla in urbe hac de re habita, nec querela versata est.

DE ULTIONE EXTERNORUM.

1. Clara ultionis utraque regina, et Thamyris, quæ, caput Cyri abscissum in utrem humano sanguine repletum demitti jussit, exprobrans illi insatiabilem cruoris sitim, simulque penas occisi ab eo filii sui exigens : et Bérénice, quæ Laodices insidiis interceptum sibi filium graviter ferens, armata currum conscendit, persequutaque satellitem regium crudelis operis ministrum, nomine Cæneum, quem hasta nequidquam petierat, saxo ictum prostravit ; ac super ejus corpus actis equis, inter infesta contrariæ partis agmina ad domum, in qua interfecti pueri corpus occultari arbitrabatur, perrexit.

2. Jasonem Thessalum, Persarum regi bellum inferre parantem, an satis justa ultio assumpserit, ambigunt æstima-

tionis est ; Taxillo enim gymnasiarchæ, a quibusdam juvenibus pulsatum se conquesto, permisit, ut aut tricenas ab his drachmas exigeret, aut denas plagas singulis imponeret : quo posteriore vindicta uso, qui vulpaverant, Jasonem interfecerunt, animi, non corporis dolore, pænæ modum æstimantes. Cæterum parvo irritamento ingenui pudoris, maximæ rei expectatio subruta est, quoniam opinione Græciæ tantum in spe Jasonis, quantum in effectu Alexandri reponitur.

CAPUT XI.

DE IMPROBE DICTIS ET SCCELERATE FACTIS ROMANORUM.

Nunc quatenus vitæ humanæ tum bona, tum etiam mala, substitutis exemplorum imaginibus persequimur ; dicta improbe et facta scelerate referantur.

1. Unde autem potius, quam a Tullia ordiari ? quia tempore vetustissimum, conscientia nefarium, voce improbum ac monstri simile exemplum est : quum carpento verheretur, et is, qui jumenta agebat, succussis frenis constitisset, repentinas moræ causam requisivit ; et ut comperit, corpus patris Ser. Tullii occisi ibi jacere, supra id vehiculum duci jussit, quo celerius in complexum intersectoris ejus Tarquinii veniret : qua tam impla, tamque

Tarquin, auteur de l'assassinat. Cet odieux, cet exécrationnable empressé a attaché à sa mémoire un opprobre éternel, et à la rue même le nom du crime dont elle fut souillée (1) (An de R. 218).

2. Il y a moins d'atrocité dans la conduite et dans une repartie de C. Fimbria; mais, à juger des choses en elles-mêmes, on y verra le comble de l'audace. Il avait fait égorger Scévola aux funérailles de C. Marius. Apprenant ensuite qu'il était guéri de sa blessure, il résolut de l'accuser devant le peuple; et comme on lui demandait de quel crime il chargerait un homme dont la vertu était au-dessus de tout éloge, « Je l'accuserai, dit-il, de n'avoir pas reçu le poignard assez avant. » Fureur effrénée, qui dut arracher un gémissé à notre malheureuse patrie! (An de R. 667.)

3. Lorsque Cicéron reprochait, devant les sénateurs, à L. Catilina d'avoir allumé un grand incendie: « Je le vois bien, répondit-il; et si l'eau n'y suffit, je l'éteindrai sous des ruines. » Que penser de ce furieux, si ce n'est que, pressé par les remords de sa conscience, il révélait le dénoûment du parricide qu'il méditait? (An de R. 690.)

4. La démenéce avait aussi porté le trouble jusque dans le cœur de Magius Chilon, lorsque, de sa propre main, il ravit à M. Marcellus la vie que César venait de lui accorder. C'était son ancien ami, c'était son compagnon d'armes sous Pompée; mais il ne put souffrir que cet ami lui fût préféré par le dictateur. Lors donc que Marcellus eut quitté Mitylène, lieu de son refuge, et qu'il revenait à Rome, Magius le poignarda dans le port d'Athènes, et voulut aussitôt courir im-

(1) On appela *Sceleratus vicus* cette rue, nommée auparavant *Orbius*.

moler celui dont la clémence irritait sa rage; fléau de l'amitié, ravisseur du bienfait d'un dieu (1), violateur infâme de la foi publique, intéressée à la conservation d'un citoyen illustre (An de R. 707).

5. Il semble qu'on ne puisse rien imaginer au delà de cette barbarie, et cependant l'horrible parricide de C. Toranius la surpasse encore. Il était du parti des triumvirs; et lorsque son père, ancien préteur et citoyen d'un grand mérite, fut proscrit par eux, il révéla aux centurions qui le cherchaient le lieu de sa retraite, son âge, et les marques auxquelles ils pourraient le reconnaître. Le vieillard, plus pressé de savoir si son fils vivait et s'il prospérait, que de sauver le peu de jours qu'il avait lui-même à vivre, leur demanda « si son fils avait échappé au sort des combats, et s'il était bien vu des généraux (2). » — « C'est celui même qui t'est si cher, lui répondit l'un d'eux, qui nous a mis sur ta trace; tu meurs par nous, mais sur les révélations de ton fils; » et, en même temps, il lui passa son épée au travers du corps. Ainsi périt cet infortuné, que l'auteur de sa mort rendait plus à plaindre que sa mort même (An de R. 710).

6. L. Villius Annalis n'éprouva pas un sort moins cruel. Comme il se rendait au Champ de Mars pour appuyer la candidature de son fils à la questure, il apprit que son nom était sur la liste des proscriptions, et il courut se réfugier chez un de ses clients, dont la fidélité lui promettait un asile sûr. Mais cette ressource lui fut enlevée par la scélératesse de ce fils dénaturé, qui, guidant les soldats sur les pas de son père, le fit égorger en sa présence: doublement parricide.

(1) César. (2) Octave, Antoine et Lépide.

probrosa festinatione, non solum se aeterna infamia, sed ipsum etiam vicum cognomine sceleris commaculavit.

2. Non tam atrox est C. Fimbriae factum et dictum; sed si per se aestimetur, utrumque audacissimum: id egerrat, ut Scævola in funere C. Marii jugularetur, quem postquam ex vulnere recreatum comperit, accusare ad populum insituit: interrogatus deinde, *quid de eo secus dicturus esset, cui pro sanctitate morum satis digna laudatio reddi non posset*: respondit, *se objecturum illi, quod parcius corpore telum recepisset*. Licentiam furoris aegre reipublicae gemitu prosequendam!

3. L. vero Catilina in senatu M. Cicerone incendium ab ipso excitatum dicente, *Sentio, inquit, et quidem illud si aqua non potuero, ruina exstinguam*: quem quid aliud existimemus, quam conscientiae stimulis actum a se inchoatum parricidium peregrisse?

4. Consternatum etiam Magii Chilonis amentia pectus, qui M. Marcello datum a Caesare spiritum, sua manu eripuit: vetus amicus, et Pompeianae militiae comes, indignatus aliquem amicorum ab eo sibi praeferrari; Urbem enim a Mitylenis, quo se contulerat, repetentem, in Atheniensium portu pugione confodit, protinusque ad irrimenta vesperiae suae trucidanda tetendit; amicitiae hostis, divini

beneficii interceptor, publicae religionis, quod ad salutem clarissimi civis recuperandam attinuit, acerba labes.

5. Hanc crudelitatem, cui nihil adjici posse videtur, C. Toranius atrocitate parricidii superavit: namque triumvirum partes sequutus, proscripti patris sui praetorii et ornati viri latebras, aetatem, notasque corporis, quibus agnosci posset, centurionibus edidit, qui eum persequuti sunt: senex de filii magis vita et incrementis, quam de reliquo spiritu suo sollicitus, *an incolumis esset, et an imperatoribus satisfaceret*, interrogare eos coepit: e quibus unus, *Ab illo, inquit, quem tantopere diligis, demonstratus, nostro ministerio, filii indicio occideris*; protinusque pectus ejus gladio trajecit; collapsus itaque est infelix, auctore caedis quam ipsa caede miserior.

6. Cujus fati acerbitatem L. Villius Annalis sortitus, quum in campum ad quaestoria comitia filii descendens, proscriptum se cognosset, ad clientem suum confugit; sed ne fide ejus tutus esse posset, scelere nefarii juvenis effectum est: siquidem per ipsa vestigia patris militibus ductis, occidendum eum in conspectu suo objecit: bis parricida, consilio prius, iterum spectaculo.

7. Ne Veltius quidem Salassus proscriptus parum amari

cide, et comme auteur et comme témoin de cet assassinat (An de R. 710).

7. Un autre proscrit, Vettius Salassus, périt bien cruellement aussi. Caché à tous les regards, il fut, dirai-je livré ou égorgé par sa femme; car de combien le crime est-il moindre, quand il n'a manqué que la main pour le consommer? (An de R. 710).

DES PAROLES ET DES ACTIONS ATROCES, CHEZ
LES ÉTRANGERS.

1. Mais voici un crime dont le récit nous sera moins douloureux, parce qu'il est étranger à Rome. Scipion l'Africain donnait des jeux de gladiateurs dans la nouvelle Carthage, en mémoire de son père et de son oncle. Deux fils d'un roi qui venait de mourir s'avancèrent dans l'arène, et dirent qu'ils allaient s'y disputer la couronne, afin d'augmenter, par cette lutte, l'éclat du spectacle. Scipion leur conseilla de préférer la raison à la voie des armes, pour décider entre eux; et déjà l'aîné se rendait à ses avis: mais le plus jeune, qui comptait sur ses forces corporelles, persista dans cette folle résolution. Ils en vinrent donc aux mains, et la Fortune, s'établissant juge de la cause, punit par la mort cette opiniâtreté impie. (An de R. 547).

2. Mithridate fut plus criminel encore, lui qui disputa par les armes, non pas le trône paternel à un frère, mais la couronne à son père même. Comment, pour une telle guerre, trouva-t-il des appuis parmi les hommes? comment osa-t-il invoquer la protection des dieux? C'est ce que j'admire et ne conçois pas.

3. Pourquoi nous en étonner, comme si c'était un exemple unique parmi ces nations barbares? Ne sait-on pas que Sariafter ayant, avec ses amis, formé une conspiration contre son père Tigrane,

roi d'Arménie, tous les conjurés se tirèrent du sang de la main droite, et le firent boire à leurs complices? A peine eussent-ils supporté l'horreur de ce pacte sanglant, s'il l'eût exigé pour la défense de son père (Av. J.-C. 65).

4. Mais pourquoi chercher de tels exemples, pourquoi m'y arrêter, quand je vois tous les forfaits ensemble surpassés par le projet d'un seul parricide (1)? Oui, je me sens entraîné de toute l'impétuosité de mon âme, de toute la violence de mon indignation, à faire une éclatante justice de cet attentat; et je consulterai moins mes forces que le zèle pieux qui m'anime. Eh! qui pourrait trouver des mots assez énergiques pour accabler de l'exécration qu'il mérite un monstre qui, au mépris de tous les droits de l'amitié, voulut ensevelir le genre humain dans de sanglantes ténèbres? Tu aurais pu, toi dont la rage effrénée l'emporte sur celle des bêtes fauves, tu aurais pu te saisir des rênes de l'empire romain, les arracher aux mains bienfaitantes du prince qui est notre père? Et si la fortune eût secondé tes fureurs, le monde eût pu subsister? Rome au pouvoir des Gaulois, cet horrible massacre de trois cents guerriers d'une illustre famille (2), la journée d'Allia, la mort des Scipions en Espagne, et le lac Trasimène, et la bataille de Cannes, et la Macédoine inondée de sang romain (3) pendant nos guerres civiles, voilà les désastres que tu voulais renouveler, surpasser même, dans les desseins de ta fureur insensée! Mais les dieux ont veillé sur nous; les astres ont déployé leur salutaire influence; les autels, les sanctuaires, les temples, ont été protégés par la bonté céleste; et rien de ce qui avait en garde la vie de notre

(1) La conspiration de Séjan contre Tibère. — (2) Les ses Fabius tués dans une embuscade, près du Crémère. — (3) Dans les plaines de Pharsale et de Philippes.

exitus, quem latentem uxor interficiendum, quid dicam, tradidit, an ipsa jugulavit? Quanto enim levius est scelus, cui tantummodo manus abest?

DE IMPROBE DICTIS ET SCLEBRATE FACTIS EXTERNORUM.

1. Illud autem facinus, quia externum, tranquilliore affectu narrabitur: Scipione Africano patris et patri memoriam gladiatorio munere Carthagine Nova celebrante, duo regii filii nuper patre mortuo, in arenam processerunt, pollicitique sunt, *ibi se de regno præliaturos, quo spectaculum illud illustrius pugna sua facerent*: eos quum Scipio monuisset, *ut verbis, quam ferro judicare mallent, uter regnare deberet*, ac major natu consilio ejus obtemperaret, minor corporis viribus fretus, in amentia perstitit; inique certamine, pertinacior impietas fortunæ judicio morte multata est.

2. Mithridates autem multo sceleratius, qui non cum fratre de paterno regno, sed cum ipso patre bellum de dominatione gessit: in quo qui aut homines ullos adjutores invenerit, aut deos invocare ausus sit, præ admiratione hæreo.

3. Quanquam quid hoc, quasi inusitatum illis gentibus

miremur? quum Sariafter adversus patrem suum Tigranem, Armeniæ regem, ita cum amicis consenserit, ut omnes dexteris manibus sanguinem mitterent, atque eum invicem sorberent: vix ferrent pro salute parentis tam cruenta conspiratione foedus facientem.

4. Sed quid ego ista consector, aut quid iis immoror, quum unius parricidii cogitatione cuncta scelera superata cernam? omni igitur impetu mentis, omnibus indignationis viribus, ad id lacerandum pio magis quam valido affectu rapior. Quis enim amicitiae fide extincta genus humanum cruentis in tenebris sepelire conatum, profundo debite execrationis satis efficacibus verbis adegerit? Tu videlicet efforatae barbariæ immanitate truculentior, habenas Romani imperii, quas princeps parensque noster salutari dextera continet, capere potuisti? aut te compote furoris, in suo statu mundus mansisset? Urbem a Gallia captam, et trecentorum inclytæ gentis virorum strage foedatam, Alliensem diem, et oppressos in Hispania Scipiones, Trasimenum lacum, et Cannas, bellorumque civilium domestico sanguine madentem Æmatiam, amentibus propositis furoris tui representare et vincere voluisti; sed vigilarunt oculi deorum; sidera vigorem suum obtinue-

auguste empereur et le salut de la patrie n'a manqué de vigilance. Et, avant tout, l'auteur et le garant de notre sécurité a su, par sa divine sagesse, empêcher que ses inestimables bienfaits n'allassent se perdre et s'abîmer sous les ruines de l'univers. Ainsi la paix subsiste, les lois règnent, la sainte religion des devoirs publics et particuliers s'est maintenue; et celui qui, violant tous les engagements de l'amitié, tenta de bouleverser cet ordre heureux, celui-là, écrasé avec sa race par la puissance du peuple romain, subit encore aux enfers, si toutefois les enfers ont voulu le recevoir, le juste châtement de sa perversité (An de R. 783).

CHAPITRE XII.

DES MORTS EXTRAORDINAIRES, CHEZ LES ROMAINS.

C'est principalement du premier jour de la vie et du dernier que dépendent les destinées de l'homme : il importe surtout de considérer sous quels auspices il la commence et de quelle manière il la finit. Aussi n'appelons-nous heureux que celui qui, venu au monde en des jours prospères, en est sorti paisiblement. L'espace intermédiaire est au pouvoir de la fortune, qui, la main au gouvernail, nous procure, à son gré, une navigation orageuse ou tranquille, mais toujours plus bornée que nos espérances, et dont la durée, alors même que nous la prolongeons dans nos vœux avides, se consume presque sans but. Et cependant, si l'on en voulait faire un sage emploi, on rendrait bien longue même une courte exis-

runt; aræ, pulvinaria, templa, præsentî numine vallata sunt; nihilque, quod pro capite Augusti, ac patria excubare debuit, torporem sibi permisit: et in primis auctor ac tutela nostræ incolumitatis, ne excellentissima merita sua totius orbis ruina collaberentur, divino consilio providit: itaque stat pax, valent leges, sincerus privati ac publici officii tenor servatur. Qui autem hæc violatis amicitiarum fœderibus tentavit subvertere, omni cum stirpe sua populi Romani viribus obtritus, etiam apud inferos, si tamen illuc receptus est, quæ meretur, supplicia pendit.

CAPUT XII.

DE MORTIBUS NON VULGARIBUS ROMANORUM.

Humanæ autem vitæ conditionem præcipue primus et ultimus dies continet, quia plurimum interest, quibus auspiciis inchoetur, et quo fine claudatur; ideoque eum demum felicem fuisse judicamus, cui et accipere lucem prospere, et reddere placide contigit. Medii temporis cursus, prout fortuna gubernaculum rexit, modo aspero, modo tranquillo motu peragitur, spe semper minor, dum et cupide votis extenditur, et fere sine ratione consumitur; nam et si eo bene uti velis, etiam parvum amplissi-

tence, en suppléant au nombre des années par la multitude des actions. Que servent de longs jours, si on les donne à l'oisiveté, si l'on songe plus à vivre qu'à vivre honorablement? Mais, pour ne pas m'écarter davantage, je vais parler de ceux qui ont été enlevés par une mort extraordinaire.

1. Tullus Hostilius, frappé de la foudre, fut consumé avec son palais. Singulière destinée! Ce prince, l'appui de Rome, est tué au sein même de Rome, sans que ses concitoyens puissent seulement lui rendre les derniers honneurs; et le feu céleste lui fait un bûcher, un tombeau, de sa royale demeure (An de R. 113).

2. Il est à peine croyable que la joie ait pu produire le même effet que la foudre; rien n'est cependant plus vrai. A la nouvelle de la défaite essuyée près du lac Trasimène, une mère, qui était allée jusqu'aux portes de la ville, y rencontra son fils échappé au massacre, et mourut en l'embrassant. Une autre, qui, sur le faux avis de la mort de son fils, se tenait chez elle, abîmée dans l'affliction, expira dès qu'elle le vit repaître. Ce sont là d'étranges coups du sort: ces femmes avaient résisté à la douleur, et succombèrent à la joie (An de R. 536).

3. J'en suis peu surpris, c'étaient des femmes mais que dire du consul M. Juventius Thalna qui fut le collègue de Ti. Gracchus, alors consul pour la seconde fois? Il avait soumis la Corse, et il y faisait un sacrifice, lorsqu'il reçut un message lui annonçant que le sénat venait de décréter en son honneur des actions de grâces aux dieux. Il le lut d'un œil avide, puis s'évanouit et tomba sans vie au pied de l'autel. A quelle autre cause attribuer sa mort, qu'à l'excès de la joie? C'e-

num efficies, numerum annorum multitudinem operum superando: alioqui quid attinet inertî mora gaudere, si minus vitam exigis, quam approbas? sed ne longius eragororum mentionem faciam, qui non vulgari genere mortis assumpti sunt.

1. Tullus Hostilius fulmine ictus, cum tota domo conflagravit: singularem fati sortem, qua accidit, ut columnæ urbis, in ipsa urbe raptum, ne supremo quidem funeris honore a civibus decorari posset, caelesti flamma in eam conditionem redactum, ut eosdem penates, et regiam, et rogum, et sepulcrum haberet.

2. Vix verisimile est, in eripiendo spiritu idem gaudium potuisse, quod fulmen; et tamen idem valuit. Nuntius enim clade, quæ ad lacum Trasimenum incidere, altera mater sospiti filio ad ipsam portam facta obviam, in conspectu ejus expiravit: altera quum falso mortis filii nuntio domi mœsta sederet, ad primum conspectum redemptæ exanimata est. Genus casus inusitatum: quas dolor non exstinxerat, lætitia consumpsit.

3. Sed minus miror, quod mulieres. M. Juventius Thalna cos. collega Ti. Gracchi cos. iterum, quum in Corsica quam nuper subegerat, sacrificaret, receptis litteris de cretas ei a senatu supplicationes nuntiantibus, intento in las animo legens, caligine orta, ante foculum collapsus mortuus humi jacuit: quem quid aliud quam nimio gau-

à ce mâle guerrier qu'il eût fait demander la destruction de Numance ou de Carthage! (An de R. 590)

4. Plus de force d'âme, mais aussi une fin plus tragique, recommande Q. Catulus, ce général que le sénat avait associé au triomphe de C. Marius, après la défaite des Cimbres. Ayant reçu, plus tard, de ce même Marius, pendant les discordes civiles, l'ordre de mourir, il fit enduire sa chambre de chaux vive, la chauffa à grand feu, s'y renferma, et mourut : affreuse nécessité, qui a flétri toute la gloire de Marius (An de R. 666).

5. Dans ces jours de deuil, le consulaire L. Cornélius Mériula, prêtre de Jupiter, ne voulant pas servir de jouet à des vainqueurs insolents, s'ouvrit les veines dans le sanctuaire même du dieu : il se déroba ainsi à l'arrêt d'une mort ignominieuse ; et l'autel le plus auguste fut arrosé du sang de son ministre (An de R. 666).

6. Le Sicilien Hérennius termina aussi sa vie avec résolution et courage. Il avait été l'ami de C. Gracchus et son aruspice. On lui en fit un crime ; et, comme on le menait en prison, il se brisa la tête contre la porte, et tomba mort sur le seuil même de l'ignominie : un pas de plus le livrait à la honte du supplice, à la hache du bourreau (An de R. 632).

7. Une mort également brusque est celle de C. Licinius Macer, ancien prêtre, et père de Calvus. Il était accusé de concussion. Comme on allait aux voix, il monta au Mérianum (1) ; et voyant Cicéron, qui présidait le tribunal, quit-

(1) Un certain Ménius, en vendant sa maison, voisine du forum, s'était réservé un balcon, pour voir les combats de gladiateurs : on appela ce balcon Mérianum.

diò enectum putemus? en cui Numantia, aut Carthago ex-cidenda traderetur!

4. Majoris allquanto spiritus dux Q. Catulus, Cimbrici triumphî C. Mario particeps a senatu datus, sed exitus violentioris ; namque ab hoc eodem Mario postea propter civiles dissensiones mori jussus, recenti calce illito, multoque igni percalecto cubiculo se inclusum peremit : cuius tam dira necessitas maximus Marianæ gloriæ rubor extitit.

5. Qua tempestate reipublicæ L. quoque Cornelius Merula consularis, et flamen Dialis, ne ludibrio insolentissimis victoribus esset, in Jovis sacrario venis incisus contumeliosæ mortis denuntiationem effugit, sacerdotisque sui sanguine vetustissimi foci maduerunt.

6. Acer etiam et animosus vitæ exitus Herennii Siculi, quo C. Gracchus et aruspice, et amico usus fuerat ; nam quum eo nomine in carcerem duceretur, in ejus postem illiso capite, in ipso ignominie aditu concidit, ac spiritum posuit : uno gradu a publico supplicio, manuque carnificis citior.

7. Consimili impetu mortis C. Licinius Macer, vir prætorius, Calvi pater, repetundarum reus, dum sententia disceretur, in Maenianum conscendit : siquidem quum M. Ciceronem, qui id judicium cogebat, prætextam ponentem vidisset, misit ad eum qui diceret, se non damnatum,

VALÈRE MAXIME.

ter sa toge, il lui envoya dire qu'il mourait prévenu et non pas condamné ; qu'en conséquence on ne pouvait pas vendre ses biens au profit de l'État. Aussitôt, se serrant la gorge avec un mouchoir qu'il avait à la main, il s'étrangla, et prévint par sa mort le châtement de la justice. A cette nouvelle, Cicéron s'abstint de prononcer une sentence. Ainsi, un illustre orateur (1) fut, par l'étrange résolution de son père, préservé à la fois de l'indigence et de l'opprobre d'une condamnation qui eût flétri son nom (An de R. 687).

8. Voilà une mort courageuse ; en voici d'autres qui provoquent le rire. Cornélius Gallus, ancien prêtre, et T. Haterius, chevalier romain, expirèrent au milieu des plaisirs de l'amour. Mais pourquoi tourner en ridicule des hommes qui furent moins les victimes de leur passion que de la fragilité de notre nature ? La fin de notre vie tient à des causes diverses et cachées ; et c'est quelquefois à tort qu'on impute notre dernière heure à des circonstances qui ont pu coïncider avec l'instant de la mort, mais qui ne l'ont pas déterminée.

DES MORTS EXTRAORDINAIRES, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. On a vu aussi chez les étrangers des morts bien remarquables. Telle fut surtout celle de Coma, frère de Cléon, ce fameux chef de brigands. Lorsque nous eûmes repris la ville d'Enna, dont les esclaves fugitifs s'étaient emparés, ce Coma fut amené devant le consul Rupilius. Comme on l'interrogeait sur les forces et les desseins des rebelles, il demanda un moment pour se recueillir,

(1) C. L. Calvus, que l'on comparait à Cicéron pour l'éloquence.

sed reum perisise, nec sua bona hastæ posse subjici ; ac protinus sudario, quod forte in manu habebat, ore et faucibus coarctatis, incluso spiritu poenam morte præcurrit : qua cognita re Cicero de eo nihil pronuntiavit. Igitur illustris ingenii orator et ab inopia rei familiaris, et a crimine domesticæ damnationis, inusitato paterni fati genere vindictatus est.

8. Fortis hujus mors : illorum peridicula : Cornelius enim Gallus prætorius, et T. Haterius eques Romanus inter usum puerilis Veneris assumpti sunt. Quamquam quorsum attinet eorum cavillari fata, quos non libido sua, sed fragilitatis humanæ ratio abstulit ? Fine namque vitæ nostræ variis et occultis causis exposito, interdum, qua [sunt] immerentia, supremi fati titulum occupant, quum magis in tempus mortis incidant, quam ipsam mortem arcessant.

DE MORTIBUS NON VULGARIBUS EXTERNORUM.

1. Sunt et externæ mortes dignæ annotatu : qualis in primis Comæ, quem ferunt maximi latronum ducis Cleonis fratrem fuisse ; is enim ad Rupilium consulem Ennam, quam prædones tenerant, in potestatem nostram redactam, perductus, quum de viribus et conatibus fugitivorum interrogaretur, sumpto tempore ad se colligendum, caput operuit ; innixusque genibus compresso spiritu, inter

se couvrit la tête, et, l'appuyant sur ses genoux, comprima tellement sa respiration, qu'au milieu même des gardes et en présence de l'autorité suprême, il trouva dans le repos éternel la sécurité qu'il désirait (An de R. 621). Que les malheureux, à qui il est plus avantageux de mourir que de vivre, se tourmentent et s'agitent, dans l'inquiète recherche du meilleur moyen de sortir de la vie, qu'ils aiguissent le fer, qu'ils préparent le poison, qu'ils saisissent la corde fatale, qu'ils mesurent de l'œil d'effroyables hauteurs, comme s'il était besoin d'un si grand appareil et d'efforts extraordinaires pour rompre le faible lien qui unit l'âme et le corps : Coma n'a recours à rien de tout cela : il retient son souffle dans sa poitrine, et cesse d'exister. Comment donc se donner la moindre peine pour la conservation d'un bien dont la fragile possession peut s'évanouir devant le plus petit choc, au souffle le plus léger ?

2. La mort du poète Eschyle ne fut pas volontaire; mais la singularité de l'événement invite à le raconter. Il était sorti un jour de la ville qu'il habitait en Sicile, et s'était assis au soleil. Un aigle, qui portait une tortue, vint à passer au-dessus de lui; et, trompé par le poli de sa tête entièrement chauve, qu'il prit pour une pierre, il y laissa tomber la tortue, pour la briser et en manger la chair. Sous ce coup mourut le créateur et le père de la mâle tragédie (Av. J.-C. 463).

3. On attribue aussi la mort d'Homère à une cause singulière. On croit qu'il mourut de chagrin dans une île, pour n'avoir pu résoudre une énigme que lui avaient proposée des pêcheurs.

4. Mais Euripide périt bien plus cruellement. Un soir, qu'après avoir soupé chez le roi Arché-

laüs, en Macédoine, il regagnait la maison de son hôte, il fut mis en pièces par des chiens : affreuse destinée, que ne méritait pas un si grand génie (Av. J.-C. 407).

5. D'autres poètes fameux eurent aussi une fin bien peu digne de leur vie et de leurs ouvrages. Sophocle, déjà parvenu à une extrême vieillesse, avait lu, dans un concours, une tragédie nouvelle, et il attendit longtemps avec inquiétude le résultat des suffrages, qui étaient partagés; enfin il l'emporta d'une seule voix, et la joie qu'il en eut lui donna la mort (Av. J.-C. 406).

6. Des éclats de rire immodérés firent perdre la vie à Philémon. On lui avait servi des figues; elles étaient sous ses yeux : mais voyant qu'un petit âne les mangeait, il appela son esclave pour le chasser. Toutes les figues avaient disparu quand celui-ci arriva. « Puisque tu as tant tardé, lui dit Philémon, donne maintenant du vin à cet âne; » et il accompagna cette saillie d'un rire excessif, dont les secousses répétées, trop fortes pour les organes d'un vieillard, lui ôtèrent la respiration et l'étouffèrent.

7. Quant à Pindare, il s'endormit dans un gymnase, la tête appuyée sur les genoux d'un jeune homme qu'il aimait beaucoup; et l'on ne s'aperçut qu'il était mort que lorsque le gymnasiarque, voulant fermer les portes, tenta vainement de l'éveiller. Ce fut sans doute à la même faveur des dieux qu'il dut un si beau talent poétique et une fin si paisible (Av. J.-C. 452).

8. J'en dis autant d'Anacréon, qui, toutefois, avait passé le terme fixé à la vie humaine. Comme il suçait le jus d'un raisin cuit au soleil, pour entretenir le faible reste de ses forces languissantes,

ipsas custodum manus, inque conspectu summi imperii, exoptata securitate acquievit. Torqueant se miseri, quibus exstingui, quam superesse, utilius est, trepido et anxio consilio, quamquam ratione vita exeant, querentes ferrum acuunt, venena temperant, laqueos apprehendant, vastas altitudines circumspectant; tamquam magno apparatu, aut exquisita molitione opus sit, ut corporis atque animi infirmo vinculo cohaerens societas dirimatur; nihil horum Coma; sed intra pectus inclusa anima, finem sui reperit. Enimvero minimo studio retinendum bonum, cujus caduca possessio tam levi afflata violentiae concussa dilabi potuit.

2. Eschylis vero poetae excessus, quemadmodum non voluntarius, sic propter novitatem casus referendus est: in Sicilia moenibus urbis, in qua morabatur, egressus, aprico in loco resedit; super quem aquila testudinem ferens, elusa splendoris capitis (erat enim capillis vacuum), perinde atque lapidi eam illisit, ut fractae carnes vesceretur; eoque ictu origo et principium fortioris tragoediae exstinctum est.

3. Non vulgaris etiam Homeri mortis causa fertur: qui in insula, quia quaestionem a piscatoribus propositam solvere non potuisset, dolore absumptus creditur.

4. Sed atrocius aliquanto Euripides finitus: ab Archelai regis cena in Macedonia domum hospitalem repe-

tens, canum moribus laniatus obiit: crudelitas fati tanto ingenio non debita.

5. Sicut illi excessus illustrium poetarum et moribus et operibus indignissimi, Sophocles ultimae jam senectutis, quum in certamine tragodiam dixisset, ancipiti sententiarum eventu diu sollicitus, aliquando tamen non sententia victor, causam mortis gaudium habuit.

6. Philemonem autem vis risus immoderati abstulit: paratas ei figas, atque in conspectu positas asello consentiente, puerum, ut illum abigeret, inclamavit; qui quum jam comestis omnibus supervenisset; Quoniam, inquit, tam tardus fuisti, da nunc merum asello; ac protinus urbanitatem dicti crebro abelitu cachinnorum prosecutus, senile guttur salebris spiritus praegravit.

7. At Pindarus, quum in gymnasio super gremium pueri, quo unico delectabatur, capiteposito quieti se dedisset, non prius decessisse cognitus est, quam gymnasiarcha claudere jam eum locum volente, nequidquam excitaretur: cui quidem crediderim eadem benignitate deorum et tantum poeticae facundiae, et tam placidum vitae finem attributum.

8. Sicut Anacreonti quoque, quamvis statam humanae vitae modum supergresso; quem vivae passae succo tenes et exiles virium reliquias foventem, unius grani pertinacior in aridis faucibus humor absumpsit.

un vert pepin, qui s'arrêta opiniâtrément dans sa gorge desséchée, lui ôta la vie.

9. Je rapprocherai ici deux hommes à qui la même présomption valut le même sort. Milon de Crotonne, passant dans une campagne, voit un chêne à moitié fendu par des coins qu'on y avait laissés. Plein de confiance dans ses forces, il s'en approche, y introduit les mains, et veut achever de le fendre : les coins tombent, mais l'arbre, venant à se refermer, comprime les mains du Crotoniate, et le livre, tout couvert de palmes gymniques (1), à la voracité des bêtes fauves (Av. J.-C. 513).

10. Un autre athlète, Polydamas, se vit un jour forcé par un orage de se réfugier dans une caverne; la masse et la violence des eaux en ébranlèrent bientôt la voûte, qui commença de s'écrouler. Ceux qui s'y trouvaient avec lui s'enfuirent, à la vue du danger. Lui seul resta, comptant soutenir sur ses épaules l'énorme poids de ces ruines. Mais accablé sous cette charge, supérieure à toute force humaine, cet insensé eut pour tombeau l'asile qu'il avait choisi contre l'orage. L'exemple de ces deux athlètes peut servir à prouver que la force excessive du corps ôte à l'âme de sa vigueur, comme si la nature se refusait à douer l'homme de ce double avantage, et croyait trop faire pour sa félicité en permettant que le plus robuste fût en même temps le plus sage.

CHAPITRE XIII.

DE L'ATTACHEMENT A LA VIE, CHEZ LES ROMAINS.

Après avoir parlé des morts singulières qui

(1) Il avait été six ou sept fois vainqueur dans ces luttes.

9. Jungam illos, quos et propositum, et exitus pares fecit : Milo Crotoniates, quum iter faciens quercum in agro cuneis adactis fissam vidisset, fretus viribus, accessit ad eam, insertisque manibus divellere conatus est : quas arbor excussis cuneis in suam naturam revocata compressit, eumque cum tot gymniciis palmis lacerandum feris præbuit.

10. Item Polydamas athleta tempestate speluncam subire coactus, nimio et subito incursu aquæ labefacta ea acruente, cæteris comitibus fuga periculum vitantibus, solus restitit, tamquam humeris suis totius ruinæ molem sustentaturus; sed pondere omni corpore humano potentiore pressus, imbris [causa] petitam latebram, dementis fati sepulcrum habuit. Possunt hi præbere documentum, nimio robore membrorum, vigorem mentis hebecere, quasi abnunte natura utriusque boni largitionem; ne supra mortalem sit felicitatem, eundem et valentissimum, esse et sapientissimum.

CAPUT XIII.

DE CUPIDITATE VITÆ ROMANORUM.

Verum quia excessus a vita et fortuitos, et viriles,

furent l'affet ou du hasard ou du courage, ou même de la témérité, soumettons au jugement du lecteur celles qui furent accompagnées de faiblesse et de lâcheté. La comparaison même fera voir qu'il peut y avoir non-seulement plus de courage, mais plus de sagesse, à courir au-devant de la mort qu'à s'attacher à la vie.

1. M. Aquilius pouvait mourir avec gloire, et il aime mieux vivre honteusement l'esclave de Mithridate. Ne peut-on pas dire avec raison qu'il mérita plutôt le supplice ordonné par le roi de Pont que le commandement d'une armée romaine, puisqu'il se couvrit d'un opprobre qui rejaillit sur la république? (An de R. 665.)

2. Cn. Carbon est aussi pour les annales romaines un sujet de honte. Pris en Sicile pendant son troisième consulat, et conduit au supplice par l'ordre de Pompée, il obtint des soldats, à force de prières et de larmes, la permission d'aller, avant de mourir, satisfaire un besoin. Il ne voulait que prolonger un peu une si misérable existence; et comme il se faisait trop attendre, on finit par lui trancher la tête dans l'ignoble posture où il se trouvait. L'écrivain qui raconte de telles turpitudes ne sait quels mots employer. Elles ne peuvent être supprimées, parce qu'elles doivent être connues; et elles sont rebelles à la narration, parce qu'elles veulent des expressions dégoûtantes (An de R. 671).

3. Et Brutus! de quel déshonneur ne payait-il pas un court et malheureux moment d'existence? Tombé entre les mains de Furius, qu'Antoine avait envoyé pour le tuer, non-seulement il retira la tête de dessous le glaive, mais, comme on lui disait de la présenter avec plus de fermeté, il en fit ainsi le serment : « Sur ma vie, je vais la livrer. » Triste moyen de reculer l'instant fatal!

quosdam etiam temerarios oratione attingimus, subijciamus nunc estimationi enerves et effeminatos, ut ipsa comparatione pateat, quanto non solum fortior, sed etiam sapientior mortis interdum, quam vitæ, sit cupiditas.

1. M. Aquilius, quum sibi gloriose exstingui posset, Mithridati maluit turpiter servire : quem ne aliquis merito dixerit Pontico supplicio, quam Romano imperio digniorem? quoniam commisit, ut privatum opprobrium publicus rubor existeret.

2. Cn. quoque Carbo magnæ verecundiæ est Latinis annalibus : tertio in consulatu suo jussu Pompeii in Sicilia ad supplicium ductus, petiit a militibus demisse et flebiliter, ut albi alvum levare, priusquam expiraret, liceret, quo miserrimæ lucis usu diutius frueretur, eo usque moram trahens, donec caput ejus sordido in loco sedentis abecinderetur. Ipsa verba tale flagitium narrantis secum luctantur; nec silentio amica, quia occultari non merentur; nec relationi familiaria, quia dictu fastidienda sunt.

3. Quid? Brutus exiguum et infelix momentum vitæ quanto dedecore emit! qui a Furio, quem ad eum occidendum Antonius miserat, comprehensus, non solum cervicem gladio subtraxit, verum etiam constantius eam præbere admonitus, ipsis his verbis juravit : *Ita vivam,*

serment absurde et insensé ! Voilà, ô désir immodéré de vivre, voilà le funeste délire où tu jettes l'homme, en éloignant de lui les conseils de la saine raison, qui prescrit d'aimer la vie, mais de ne pas craindre la mort (An de R. 710).

DE L'ATTACHEMENT A LA VIE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. C'est encore toi qui arrachas des larmes au roi Xerxès, devant son armée composée de toute la jeunesse de l'Asie, lorsqu'il songea que, de tant d'hommes, il n'en existerait plus un seul cent ans après. En paraissant plaindre la destinée des autres, c'était, à mon sens, sur la sienne même que gémissait ce monarque, plus fameux par l'étendue de sa puissance que par l'élevation de ses sentiments; car est-il un homme, pour peu qu'il ait de raison, qui doit pleurer d'être né mortel?

2. Je citerai maintenant ceux à qui la défiance suggéra, pour leur sûreté, des précautions extraordinaires, et je commencerai, non par le plus infortuné, mais par celui qui, dans un petit nombre d'heureux, est en possession du premier rang. Le roi Masinissa, comptant peu sur la fidélité des hommes, confiait à des chiens la garde de sa personne et la sûreté de sa vie. A quoi bon un si vaste empire, à quoi bon une famille si nombreuse (1), à quoi bon enfin l'amitié du peuple romain, cimentée par tant de marques de bienveillance, si, pour conserver tous ces dons de la fortune, il ne voyait rien de plus puissant que les abolements et la dent des chiens?

3. Mais ce roi ne fut pas aussi malheureux qu'Alexandre (2), dont l'amour et la crainte à la

F (1) Valère-Maxime lui donne 34 enfants (V, 11, ext. 4). — (2) Tyran de Phéris.

dabo : O fati cunctationem serumnosam ! o jurandi stolidam fidem ! Sed hos tu furores, immoderata retinendi spiritus dulcedo, subjicis, sanæ rationis modum expugnando, quæ vitam diligere, mortem non timere præcipit.

DE CUPIDITATE VITÆ EXTERNORUM.

1. Eadem Xerxem regem pro totius Asiæ armata juventute, quod intra centum annos esset obtura, profundere lacrymas coegisti; qui mihi specie alienam, revera suam conditionem deplorassee videtur, opum magnitudine, quam altiore animi sensu felicior; quis enim mediocriter prudens mortalem se natum fleverit?

2. Referam nunc eos, quibus aliquos suspectos habentibus exquisitor sui custodia quæsitæ est; nec a miserrimo, sed a heo, qui inter paucos felicissimus fuisse creditur, incipiam : Masinissa rex, parum fidei in pectoribus hominum reponens, salutem suam custodia canum vallavit. Quo tam late patens imperium? quo tantus liberorum numerus? quo denique tam arcta benevolentia constricta Romana amicitia, si ad hæc tuenda nihil canino latratu ac morsu valentius duxit?

3. Hoc rege infelicio Alexander, cujus præcordia hinc amor, hinc metus torserunt : nam quum infinito ardore conjugis Thebes teneretur, ad eandem ex epulis in cubiculum

fois se disputaient le cœur. Quoique éperdument amoureux de son épouse Thébé, jamais il ne passait chez elle après le repas, sans faire marcher devant lui, l'épée nue à la main, un Thrace au visage sillonné d'empreintes barbares; et il ne se mettait au lit qu'après l'avoir fait visiter avec soin par ses gardes. C'était un supplice inventé contre lui par la colère divine, de ne pouvoir maîtriser ni sa passion ni sa frayeur. Mais celle qui causait cette épouvante y mit aussi un terme, car ce fut Thébé qui tua Alexandre, pour se venger de ses infidélités.

4. Quant à Denys, tyran de Syracuse, quelle longue histoire que celle de ses tourments ! Voici comment il passa les trente-huit années de son règne. Il éloigna de lui ses amis, et leur substitua, pour la garde de sa personne, des étrangers tirés des nations les plus farouches, et de robustes esclaves, choisis dans les maisons des riches. Ayant peur des barbiers, il apprit à ses filles à le raser; et encore, lorsqu'elles approchèrent de l'âge nubile, n'osa-t-il plus confier le fer à leurs mains; il leur enseigna à lui brûler la barbe et les cheveux avec des coquilles de noix ardentes. Il ne fut pas plus tranquille comme époux que comme père. Il eut en même temps deux femmes, Aristomaque de Syracuse, et Doris de Locres; et jamais il n'embrassa l'une ou l'autre sans l'avoir fait fouiller. Il fit même entourer d'un large fossé, comme un camp, sa chambre à coucher; il s'y rendait par un pont de bois; et quoique ses gardes en défendissent la porte au dehors, il avait lui-même grand soin de la fermer en dedans au verrou.

veniens, barbarum compunctum notis Threiciis, stricto gladio jubebat anteire, nec prius se ibidem lecto commitebat, quam a stipatoribus diligenter esset scrutatus : supplicium irato deorum numine compositum, neque libidini, neque timori posse imperare. Cujus timori eadem et causa, et finis fuit; Alexandrum enim Thebe pellicatus ira mota interemit.

4. Age, Dionysius Syracusanorum tyrannus hujusce tormenti quam longa fabula ! qui duodequadraginta annorum dominationem in hunc modum peregit : submotis amicis, in eorum locum ferocissimarum gentium homines, et a familiis locupletum electos prævalidos servos, quibus latera sua committeret, substituit; tonsorumque metu, tondere filias suas docuit : quarum ipsarum, postquam adultæ ætati appropinquabant, manibus ferrum non ausus committere, instituit, ut candentium juglandium putaminibus barbam sibi et capillum adurerent; nec securiorem maritum egit, quam patrem; duarum enim eodem tempore, Aristomaches Syracusanæ et Locrensis Doridis, matrimonii illigatus, neutrius unquam, nisi excussæ, complexum petiit; atque etiam cubicularem lectum, perinde quasi castra, lata fossa cinxit : in quem se ligneo ponte recipiebat, quum forem cubiculi extrinsecus a custodibus operatam, interiorem claustro ipse diligenter oberasset.

CHAPITRE XIV.

DE LA RESEMBLANCE, CHEZ LES ROMAINS.

Des hommes d'un savoir profond dissertent fort habilement sur la ressemblance du visage et de tout le corps. Les uns l'attribuent au principe et à la composition du sang, et ils se font un assez solide argument de l'exemple des autres animaux, qui naissent ordinairement semblables à ceux qui les ont produits. Les autres nient que ce soit là une loi invariable de la nature, et prétendent que la conformation des mortels dépend des images que le hasard offre à la mère au moment de la conception; d'où il arrive que des personnes bien faites donnent le jour à des enfants difformes, et des parents robustes à de frêles créatures. Mais, comme cette question flotte encore dans le doute, rapportons quelques exemples frappants de ressemblance entre des hommes d'origine différente.

1. Vibius, né de parents libres, et Publicius, fils d'un affranchi, ressemblaient tellement au grand Pompée, que, n'eût été la différence des conditions, l'on pouvait saluer Pompée pour eux, et eux pour Pompée. Ce qu'il y a de certain, c'est que partout où se trouvaient Vibius et Publicius, ils attiraient tous les regards, chacun reconnaissant dans ces deux hommes fort ordinaires les traits du plus illustre personnage de la république.

2. Ce jeu du hasard était, en quelque sorte, héréditaire dans la famille de Pompée. En effet, son père avait tant de ressemblance avec Ménogène, son cuisinier, que, malgré l'âpre fierté de son caractère et la renommée de ses exploits, il lui fallut subir le ridicule surnom de cet esclave (1).

(1) *Strabo*, louche; sobriquet qui passa de ce Ménogène à Pompée.

3. Un jeune homme de la plus haute noblesse, Cornélius Scipion, dont la famille était chargée d'une foule de surnoms glorieux, se vit désigner vulgairement par le vil sobriquet de *Sérapiion*, à cause de sa ressemblance avec un esclave de ce nom, qui immolait les victimes. Ni ses vertus, ni le souvenir de tant d'illustres aïeux, ne purent le garantir de cette humiliante dénomination.

4. Jamais le consulat ne réunit deux citoyens d'un sang plus généreux que Lentulus et Métellus. Cependant leur ressemblance avec des histrions les mit, pour ainsi dire, en spectacle sur la scène. Lentulus en reçut le nom de *Spinther*, comédien du second ordre; et si Métellus n'eût déjà porté le surnom de *Népos*, qu'il devait à ses mœurs (1), on lui eût donné celui de Pamphile, acteur du troisième ordre, avec lequel on lui trouvait la plus parfaite ressemblance.

5. M. Messala lui-même, après son consulat et sa censure, et Curion, au faite des honneurs, se virent imposer des noms de comédiens. Le premier dut aux traits de son visage le surnom de *Ménogène*, et le second, celui de *Burbuleus*, à sa démarche.

DE LA RESEMBLANCE, CHEZ LES ÉTRANGERS.

1. Contentons-nous de ces exemples domestiques que font assez valoir ces grands noms, et que la renommée a portés à la connaissance de tout le monde. Le roi Antiochus avait, dit-on, beaucoup de ressemblance avec un homme de son âge et même du sang royal, nommé Artémon. Quand Laodice, épouse du roi, eut tué son mari, elle imagina, pour cacher son crime, de mettre cet Artémon dans un lit, et de le faire passer pour le roi même, supposé malade. Elle fit en-

(1) *Nepos* signifie à la fois petit-fils et débauché.

CAPUT XIV.

DE SIMILITUDINE FORMÆ ROMANORUM.

De similitudine autem oris, et totius corporis, alioque doctrina præditi subtilius disputant, eorumque alii in ea sunt opinione, ut existiment, illam origini et contextui sanguinis respondere; nec parvum argumentum ex cæteris animalibus trahunt, quæ fore gignentibus similia nascuntur: alii negant certam hanc esse naturæ legem, sed species mortalium, prout fortuita sors conceptionis obtulit, attribui; atque ideo plerumque ex speciosis deformes, et ex robustis invalidos partus edi. Verum quoniam ista quæstio in ambiguo versatur, pauca inter alienos conspectæ similitudinis exempla referemus.

1. Magno Pompeio Vibius ingenuus stirpis, et Publicius libertinus ita similes fuerunt, ut permutato statu et Pompeius in illis, et illi in Pompeio salutari possent; certe quocumque aut Vibius, aut Publicius accesserant, ora hominum in se obvertebant, unoquoque speciem amplissimi civis in personis mediocribus annotante.

2. Quod quidem fortuitum ludibrium, quasi hereditarium, ad eum penetravit. Nam pater quoque ejus eousque Menogenis, coqui sui, similis esse visus est, ut vir et ferox animo, et præpotens armis, sordidum ejus nomen repellere a se non valuerit

3. Eximie vero nobilitatis adolescens Cornelius Scipio, quum plurimis et clarissimis familiæ suæ cognominibus abundaret, in servilem *Serapionis* appellationem vulgi sermone impactus est, quod hujusce nominis victimario quam similis erat. Nec illi aut morum probitas, aut respectus tot imaginum, quo minus hac contumelia adsperseretur, opitulata sunt.

4. Generosissimum consulatus collegium Lentuli et Metelli fuit: qui ambo in scena propter similitudinem histrionum propemodum spectati sunt; sed alter ex quodam secundarum cognomen *Spintheris* traxit: alter, nisi *Nepotis* a moribus accepisset, Pamphilli tertiarum, cui similis esse ferebatur, habuisset.

5. At M. Messalla consularis et censorius, *Menogenis*; Curioque omnibus honoribus abundans, *Burbulet*: ille propter oris adspicuum, hic propter parem corporis motum, uterque scenici nomen coactus est recipere.

DE SIMILITUDINE FORMÆ EXTERNORUM.

1. Abunde sint hæc de domesticis, quoniam et personis sunt excellentia, et non obscura notitia celebrantur. Regi Antiocho unus ex æqualibus, et ipse regis stirpis, nomine Artemon, perquam similis fuisse traditur: quem Laodice, uxor Antiochi, interfecto viro, dissimulandi sceleris gra-

suite ouvrir au peuple les portes du palais : chacun fut trompé au son de la voix, comme à l'air du visage; et tous les assistants crurent entendre Antiochus mourant leur recommander Laodice et ses enfants.

2. Hybréas de Mylase (1), orateur d'une éloquence féconde et véhémence, ressemblait, dit-on, à un esclave de Cymes (2), employé à balayer le gymnase; et toute l'Asie le prenait pour son frère, tant il y avait de rapport entre eux pour les traits de la figure et la conformation du corps.

3. Mais celui que l'on assure avoir eu avec un préteur de Sicile une ressemblance frappante (3), avait la repartie vive et libre. Le proconsul lui dit un jour qu'il était étonné d'une telle ressemblance, puisque son père n'avait jamais mis le pied dans cette province : « Mais, répliqua le Sicilien, le mien est allé plus d'une fois à Rome. » Se venger ainsi d'une plaisanterie injurieuse à l'honneur de sa mère, en rejetant le soupçon sur celle du gouverneur, c'était bien de l'audace dans un homme qui vivait soumis au pouvoir des faisceaux et des haches.

CHAPITRE XV.

DES IMPOSTEURS QUI, CHEZ LES ROMAINS, SE SONT INTRODITS DANS DES FAMILLES ÉTRANGÈRES.

On peut pardonner cette témérité, qui n'expose que celui qui en est l'auteur : mais le genre d'impudence que je vais signaler ne se peut aucunement tolérer, les conséquences en étant aussi dan-

(1) Ville de Carie. — (2) Autrement Cumes, ville d'Éolie. — (3) C'était un pêcheur.

tia, in lectulo perinde quasi ipsum regem regum collocavit; admissumque universum populum, et sermone ejus et vultu consimili fefellit; credideruntque homines ab Antiocho moriente Laodicam et matos ejus sibi commendari.

2. Hybreas autem Mylasenum, copiosæ atque concitatae facundie oratorem, Cymæorum servo strigmenta gymnasii colligenti tam similem ferunt, ut tantum non germanum fratrem totius Asiæ oculi assignarent; ita lineamentis oris et omnium membrorum compares erant.

3. Illo vero, quem in Sicilia prætoris admodum similem fuisse constat, petulantis fuit animi : proconsule enim dicente, mirari se, quapropter sui tam similis esset, quum pater suus in eam provinciam nunquam accessisset : At meus, inquit, Romam frequenter accessit. Joco namque lacessitam matris suæ pudicitiam, invicem suspicione in matrem ejus rejecta, audacius, quam virgis et securibus subjecto conveniebat, ultus est.

CAPUT XV.

DE HIS QUI PER MENDACIUM SE IN ALIENAS FAMILIAS INSERUERUNT APUD ROMANOS.

Sed tolerabilis hæc, et uni tantummodo anceps temeri-

gereuses que durables pour les particuliers et pour l'État.

1. 2. Je ne parlerai pas de ce monstre échappé de Firmum, ville du Picentin, et déjà dévoilé dans cet ouvrage; de cet Équitius qui se donna pour fils de Ti. Gracchus, et dont le grossier mensonge, abusant une populace turbulente, le fit investir de la redoutable puissance du tribunal. Hérophile, médecin vétérinaire, acquit une telle considération en se disant le petit-fils de C. Marius, créé sept fois consul, que plusieurs colonies de vétérans, plusieurs villes municipales des plus importantes, et presque toutes les communautés (1), l'adoptèrent pour patron. Bien plus, lorsque C. César, après la défaite du jeune Cn. Pompée en Espagne, ouvrit ses jardins au peuple, Hérophile, qui n'était séparé de lui que par une colonne, reçut de la foule empressée presque autant de témoignages d'affection que le dictateur; et, si la divine puissance de César n'eût arrêté les progrès de cette honteuse et menaçante popularité, la république eût ressenti le même coup dont Équitius l'avait déjà frappée. Hérophile fut donc relégué hors de l'Italie par un décret de César; mais, lorsque ce héros eut pris place dans le ciel, cet imposteur revint à Rome, et osa y former le complot de massacrer le sénat. Sur cette accusation, il fut, par l'ordre des sénateurs, étranglé dans la prison; trop tardive expiation d'une scélérate détermination à tous les crimes (An de R. 709).

3. Le divin Auguste même, dont la céleste intelligence gouverne encore le monde, ne fut pas à l'abri d'un pareil outrage. Un homme osa se

(1) Collegium, la réunion des hommes exerçant les mêmes fonctions, comme les pontifes, les tribuns, les augures, etc.

tas; quod sequitur impudentiæ genus, nec ferendum ullo modo; periculi que tum privatim, tum etiam publice late patenti.

1. 2. Nam ut Equitium, Firmo Piceno monstrum veniens, relatam jam in hujusce libri superiore parte, præteream, cujus in amplectendo Ti. Graccho patre evidens mendacium, turbulento vulgi errore, amplissima tribunatus potestate vallatum est; Herophilus equarius medicus C. Marium septies consulem avum sibi vindicando ita se extoluit, ut coloniarum veteranorum complures, et municipia splendida, collegiatque fere omnia patronum adoptarent; quin etiam quum C. Cæsar, Cn. Pompeio adolescente in Hispania oppresso, populam in hortis suis admisisset, proximo intercolumnio pæne pari studio frequentie salutatus est; quod nisi divinæ Cæsaris vires huic erubescendæ proceræ obstittissent, simile vulnus respublica excepisset, atque in Equitio acceperat. Cæterum decreto ejus extra Italiam relegatus, postquam ille celo receptus est, in urbem rediit, et consilium interficiendi senatus capere sustinuit; quo nomine jussu patrum necatus in carcere, seras prompti animi ad omne molendum scelus penas pendendit.

3. Nec divi quidem Augusti etiamnum terras regentis excellentissimum numen ab hoc injuriæ genere intenta-

faire passer pour le fils d'Octavie, son illustre et chaste sœur; il disait que celui à qui l'on avait confié son enfance voyant l'extrême faiblesse de sa complexion, l'avait gardé comme son fils, et lui avait substitué le sien même. C'était vouloir tout à la fois abolir, dans la plus auguste famille, la mémoire de son vrai rejeton, et la flétrir par l'impur mélange d'un sang étranger. Mais, tandis que cet impudent se livre à tous les caprices, à tous les excès de l'audace, un ordre d'Auguste le condamne à ramer sur les galères de l'État.

4. Il s'est aussi trouvé un homme se disant le fils de Q. Sertorius. Mais l'épouse de ce grand citoyen refusa de le reconnaître, quelque violence qu'on employât pour l'y contraindre.

5. Et Trébellius Calca, avec quelle assurance ne se donna-t-il pas pour le fils de Clodius! Lorsqu'il osa en réclamer les biens au tribunal des centumvirs, il s'y présenta entouré d'une telle faveur, que les cris du peuple laissaient à peine aux juges la liberté d'opiner suivant les lois et l'équité. Toutefois leur conscience ne céda, dans cette cause, ni aux prétentions de l'imposteur ni aux violences de la multitude.

6. Bien plus audacieux encore fut celui qui, sous la domination de Cornélius Sylla, envahit la maison de Cn. Asinius Dion, et chassa le fils légitime des foyers paternels, en criant : « Ce n'est pas lui, c'est moi qui suis le fils de Dion ! »

Mais lorsqu'à la tyrannie de Sylla l'équité des Césars eut fait succéder l'ordre dans l'empire, et que la république eut un chef plus ami de la justice(1), l'imposteur fut jeté en prison et y mourut.

DES IMPOSTEURS QUI, CHEZ LES AUTRES PEUPLES, SE SONT INTRODITS DANS DES FAMILLES ÉTRANGÈRES.

1. Le même prince réprima la témérité d'une femme de Milan, coupable d'un pareil mensonge. Elle se donnait pour Rubria, que l'on croyait faussement, disait-elle, avoir péri dans un incendie, et elle voulait s'approprier des biens auxquels elle n'avait aucun droit. Elle ne manquait d'ailleurs ni de témoins considérables dans le pays, ni de protecteurs à la cour même d'Auguste. Mais l'inébranlable fermeté de l'empereur la força de renoncer à ses criminelles prétentions.

2. Il arrêta aussi l'entreprise d'un Barbare qui, à la faveur d'une parfaite ressemblance avec Ariarathe, aspirait, sous son nom, au trône de Cappadoce, tandis qu'il était plus clair que le jour qu'Ariarathe avait été tué par Marc-Antoine. Abusant de la crédulité des peuples, il s'était fait appuyer des suffrages de presque tout l'Orient; mais la justice d'Auguste fit tomber sous la hache cette tête insensée, qui menaçait d'avilir une couronne.

(1) Auguste.

tam; existit enim, qui clarissimæ ac sanctissimæ sororis ejus Octaviæ utero se genitum fingere auderet; propter summam autem imbecillitatem corporis, ab eo, cui datus erat, perinde atque ipsius filium retentum, subjecto in locum suum proprio filio, diceret: videlicet, ut eodem tempore sanctissimi penates, et veri sanguinis memoria spoliarentur, et falsi sordida contagione inquinarentur, sed dum plenis impudentiæ velis, ad summum audaciæ gradum fertur, imperio Augusti, remota publicæ triremis affixus.

4. Rupertus est etiam, qui se diceret esse Q. Sertorii filium: quem ut agnosceret uxor ejus, nulla vi compelli potuit.

5. Quid Trebellius Calca? quam asseveranter se Clodium tulit! et quidem dum de bonis ejus contendit, in centumvirale judicium adeo favorabilis descendit, ut vix justis et æquis sententiis consternatio populi ullum relinqueret locum: in illa tamen quæstione neque calumniæ petitoris, neque violentiæ plebis judicantium religio cessit.

6. Multo fortius ille, qui Cornelio Sulla rerum potente, in domum Cn. Asinii Dionis irrupit, filiumque ejus pa-

trius penatibus expulit, vociferando, non illum, sed se Dione esse procreatum; verum postquam a Sullana violentia Cæsariana æquitas reduxit gubernacula Romani imperii, justiore principe rempublicam obtinente, in publica custodia spiritum posuit.

DE HIS QUI PER MENDACIUM SE IN ALIENAS FAMILIAS INSEBUERUNT APUD EXTERNOS.

1. Eodem præside reipublicæ in consimili mendacio muliebri temeritas Mediolani repressa est: siquidem quum se pro Rubria quadam, perinde ac falso credita esset incendio periisse, nihil ad se pertinentibus bonis insereret, nec ei aut tractus ejus splendidi testes, aut cohortis Augusti favor deesset, propter inexpugnabilem Cæsaris constantiam irrita nefarii propositi abiit.

2. Idem barbarum quemdam, ob eximiam similitudinem Cappadociæ regnum affectantem, tamquam Ariarathes esset, quem a M. Antonio interemptum luce clarius erat, quamquam pæne totius Orientis civitatum et gentium credula suffragatione fultum, caput imperio dementer imminens, justo impendere supplicio coegit.

NOTES

SUR VALÈRE MAXIME.

LIVRE PREMIER.

PARVITAS. *Mea parvitas.* Juste-Lipse voulait qu'on bannît du texte le mot *parvitas*, comme un barbarisme, et qu'on lût : *Ego justius... decurrero.* Mais Vorstius lui opposa l'autorité de Cicéron, qui s'en est, en effet, servi dans le sens de petitesse physique, et deux passages de Velléius Paterculus (II, 3; II, 104), où cet écrivain a employé le mot *mediocritas*, dans le sens que Valère Maxime donne ici à *parvitas*.

I. 1. *Majores nostri...* Voyez Cicéron (*de Arusp. resp.* 2), que Valère Maxime n'a guère fait qu'abrégé ici. Le mot *nostri*, enfermé entre deux crochets, manque dans plusieurs manuscrits.

Vella. Hella, ou Elea, ville de Lucanie, non loin de Pestum. Le mot *civitatis* doit s'entendre du droit de cité romaine. Voyez Cicéron, *pro Balbo*, 24.

Ennam. La ville d'Enna (ou Henna) était située au centre de la Sicile, près de l'Etna. Cérès y avait un temple célèbre. Voy. Cicéron, *in Verr.* VI, 49.

Pessinuntem. Pessinunte, ville de Phrygie, où Cybèle avait un temple. Dans la suite les Romains, pour se dispenser du voyage, transportèrent sa statue à Rome. Voyez Val. Max. VIII, 15, 3; Tit.-Liv. XXIX.

Vola... solverunt. Cicér. *Verr.* VI, 49; Lactant. II, 4, 29.

2. *Metellus.* Tacit. III, 58; Cicéron, *Philipp.* XI, 8.

3. *In consimili re obediencia.* Cicér. *de Nat. Deor.* II, 1; *de Div.* II, 35; *ad Quint. fr.* II; Plutarch. *in Marcell.*

Vitio tabernaculum captum. Le lieu que choisissaient les augures pour faire leurs observations s'appelait *tabernaculum*, qui signifie à peu près la même chose que *templum* ou *arx* (T.-Liv. I, 6). Si cette place n'avait pas été prise avec les formalités convenables, toutes les opérations des comices étaient annulées (T.-Liv. IV, 7). De là cette déclaration ordinaire des augures, *augurum solemnis pronuntiatio*, *vitio tabernaculum captum*; *vitio magistratus creatos*, *vel vitiosos*; *vitio legem latam*; *vitio diem dictam*, Cic. et Tit.-Liv. *passim*. Tel était à cet égard le scrupule des anciens Romains, que si, même après la déclaration des suffrages, les augures venaient déclarer qu'il y avait eu défaut de forme dans l'observation des présages, on obligeait les magistrats à se démettre de leurs charges, même plusieurs mois après en avoir pris possession, *ut pote vitiosi*, *vel vitio creati*, comme ayant été irrégulièrement élus. Tit.-Liv. IV, 7; Cic. *de Nat. Deor.* II, 4.

4. *Coactique etiam.* T.-Liv. XXVI; Plutarch. *in Marcell.*

Apex e capite prolapsus. Les pontifes portaient un bonnet de laine (*galerus*, *pileus*, *tutulus*) de forme conique (Festus et Varron, VI, 3), avec une petite bague (*virgula*) entourée de laine, et terminée au sommet par une touffe qu'on appelait *apex* (Serv. *in Virg.*, *Æn.* II, 683; VIII, 664; X, 270) et souvent prise pour le bonnet entier (Tit.-Liv. VI, 41; Cic. *Legg.* I, 1).

5. *Occentusque soricis.* Pline, VIII, 75.

6. *Digna visa est.* T.-Liv. XXVIII, 11.

7. *Emiliae disciplam.* Dion. Halic. II; Prop. IV, 11, 53.

8. *Honoris ac Virtutis.* Tite-Live rapporte (XXXIX, 11) que ce temple au Courage fut consacré, non par Marcellus, mais par son fils, quatre ans après la mort du premier.— V. aussi Lactant. *div. Inst.* I, 21, 47.

9. *Arma ancilia tulit.* Tit.-Liv. V, 40, 5; Flor. I, 13.

11. *Perinde ac victor rediit.* Tit.-Liv. V, 46; Flor. I, 13, 16.

12. *Conservandæ religionis.* Tit.-Liv. XI, 29; Plin. VIII, 13; Plut. *in Numa*; Lact. I, 22.

Cremavit. C'est pour le même motif que les Athéniens brûlèrent en public les livres de Protagoras. Cic. *de Nat. Deor.*, I, 23.

13. *Culeo insutum.* Ce sac était de cuir, et l'on y enfermait avec le coupable un chien, un coq, une vipère et un singe. Cic. *pro Rosc. Amer.* II, 25, 26; Senec. *Clem.* I, 23.

Multo post. C'est la leçon suivie par Pighius, qui pense que ce fut quatre cents ans après l'expulsion des rois que ce genre de peine fut appliqué aux parricides. Mais d'autres savants lisent ici *non multo post*, et s'appuient de la loi des Douze Tables, portée environ soixante ans après.

14. *Sibi infestos deos.* Quelques éditeurs ont retranché de cette phrase le mot *deos*, qui, en effet, ne peut guère s'expliquer ici. D'autres ont proposé d'y substituer *hostes*; Juste-Lipse lit *eos*; Perizonius, *dominos*; Torrenius, *Pænos*. Nous avons conservé, mais sans la défendre, la leçon de M. Hase, qui est celle des manuscrits.

15. *Ultra tricesimum diem.* La durée du deuil était d'un an.

Uti ab his... possent. Il était défendu, pendant la durée du deuil, de célébrer les mystères de Cérès. Tit.-Liv. XXII, 56; XXXIV, 6.

18. *Vindex Apollo.* V. Appien et Pausanias.

Brennus... in se manus vertit. Cicér. *de Div.* I, 38; App. *Punc.*; Justin. XXIV.

20. *Impium opus... relevari.* Tit.-Liv. XIII, 3; Lactant. II, 7.

21. *Teterrimo genere morbi.* Il mourut, disent quelques auteurs, de la maladie pédiculaire. Pendant les jeux votifs que Scipion l'Africain, alors consul pour la seconde fois, fit célébrer à Rome, quelques agents de Pléminius, alors emprisonné, essayèrent de mettre le feu dans plusieurs endroits de la ville, pour lui procurer les moyens de se sauver. Le sénat, informé du complot, fit transporter le coupable dans une autre prison, où, à peine enfermé, il mourut avant que le peuple eût prononcé son jugement. Voy. Tit.-Liv. XXVIII, 19-22; XXXI, 12; XXXIV, 43.

Ext. 1. *Pyrrhi sordes.* T.-Liv. XXVIII, 18; Lactant. II, 7.

4. *A Romanis... dicatam.* Valère Max. V, 2, 8.

7. *Phidiam tulerunt.* Cicér., *de N. D.* I, 23; Élian. *Var. H.* I, 16, 2, 13.

8. *Unus ex decem ducibus.* Valère Max. III, 8; ext. 3; IX, 8; ext. 2.

II. 2. *Scipio.* T.-Liv. XXVI, 19; Quintil. II, 4; A. Vict. *de Scip.*; A. Gell. VII, 1; Plut. *in Æm.*

3. *Sulla.* Frontin. I, 11, 13; A. Gell. XV, 22; Oros. XXXI, 5.

Ext. 2. *Pisistratus*. Herodot., 1, 60; Polyæn. 1, 21; Athen. xiii.

III. 1. *Ad perniciosam vesantiam*. Voyez Tit.-Liv. xxxix; Ovid. *Fast.* iii.

Sortes Fortunæ Prænestinae. De tous les sorts prophétiques, ceux de Préneste étaient les plus accrédités à Rome. Cic., *Div.*, ii, 41; Suet. *Tib.* 63; *Domit.* 15; *Stat. Sylv.* 1, 3, 80.

2. *Sabazii Jovis*. Sabazius était un nom commun à Jupiter et à Bacchus. Des inscriptions prouvent que ce culte fut reçu plus tard à Rome.

IV. 1. *Effectum suæ professionis*. T.-Liv. 1, 36; Flor. 1, 5; Cic. *Div.*, 1, 17; *de Leg.*, ii, 12, 13; *Fest. in Nav.*

2. *Decuteretur*. Plut. *in Gracc.*, J. Obseq., lxxxvi (25).

3. *Bibant*. Polyb. 1; Cic. *Div.* 1, 16; ii, 33; *de Nat. Deor.*, ii, 3; Suet. *Tib.*, ii; Tit.-Liv. xix; *Entrop.* ii, 15; *Min. Fel.* c. vii.

Populi iudicio concidit. Valère Maxime dit, au contraire, plus loin (viii, c. 1, n. 4), que Claudius, sur le point d'être condamné, fut absous, et il en rapporte une singulière cause.

4. *Palladium incolume servavit*. Plusieurs villes se glorifiaient de posséder le véritable Palladium. Gardé dans le temple de Vesta à Rome, on ne le montrait à personne. Voyez Tit.-Liv. xviii; Dion. iii; Ovid., *Fast.* vi, 437, sqq.

5. *Corvus*. Plut. *in Cicer.*; Appian. *B. C.* iv.

Horologii. Le Chaldéen Bérosee passait pour l'inventeur du cadran solaire. Aristarque de Samos, Eudoxe, Apollonius, Scopas et d'autres y travaillèrent après lui. Anaximène de Milet trouva la gnomonique. Les anciens se servaient surtout de clepsydres. Voy. Polyd., Vergil., *de Rer. inv.*

6. *Mulcata fugit*. Plut. *in Brut*; Dion. xlvii; Appian. iv.

V. 1. *Inclyteque victoriæ decus*. Le ton si souvent déclamatoire de Valère Maxime jette quelque obscurité sur cette phrase, dont voici le sens ou plutôt l'explication. Camille s'était emparé de Véies dix ans auparavant, et les dieux ne voulaient pas que les Romains victorieux quittassent leur séjour pour celui d'un peuple qu'ils avaient vaincu.

VI. 5. *Carnis quoque*. T.-Liv. iii, 10; Dion. x, 7; Plin. ii, 56.

Triumphum proclamasse. T.-Liv., xxi, 62.

Lapidibus pluisse. T.-Liv., xxii, 1.

Sanguine mixtas. Tit.-Liv., xxi, 62; xxii, 1; xxiii, 10; *Plut. Fab.*

7. *Numerum prodigiorum*. T.-Liv. lv; J. Obseq., lxxxiii.

9. *Ita monitus*. Plut. *Marcell.*; T.-Liv. xxvii, 28.

12. *Abunde monuerat*. J. Obseq. 125; Lucan. vii, 152; Appian. *B. C.* ii; Flor. iv, 2, 45.

13. *Eo die*. Cic. *Div.* 1, 52; Plin. ii, 37; J. Obseq. 127; *Plut. Cæs.*

Ext. 2. *Infantique incunabula*. Cic. *Div.* 1, 36; ii, 31; *Ælian. Var. Hist.* xii, 45.

3. *Mel inserendo*. Cic. *Div.* 1, 36; ii, 31; Plin. *Hist. nat.* xi, 17; *Ælian. V. II.* x, 21.

VII. 1. *Quum Cæsar audisset*. Dio, xlvii; Vell. Paterc. ii, 70; App. *B. C.* iv; Sueton. *Aug.*, 91; Lactant. ii, 7.

2. *Calpurniam*. Suet. *Cas.* 81; J. Obseq. 127.

3. *Duo consules*. Tit.-Liv. viii, 6; Cic. *Tuscul.* 1, 37; *Fin.* ii, 19.

4. *Plebeis ludis*. T. Liv. ii, 36; Cic. *de Div.* 1, 22; *Macrob. Sat.* 1, 2; Lactant. ii, 7; *Minuc. Fel.*

Præsulorem ludis circensibus. Le *præsulor* était celui dont la danse commençait la représentation des jeux.

Jupiter voulait désigner ce pauvre esclave qui, conduit au supplice la fourche au cou, semblait, en se tordant sous les coups de fouet (*verberibus mulcatum*), être ce premier acteur des jeux du cirque.

5. *M. Cicero*. Cic. *de Div.* 1, 28.

Campi Atinatis. Atina, ville située près des marais Pontins, et que Frontin compte parmi les colonies romaines.

6. *Cælius etiam*. L. Célius Antipater, orateur et historien célèbre. Brutus estimait tellement ses ouvrages, quoique le style en fût agreste et dur, qu'il en fit un abrégé. Cic. *ad Attic.* xiii, 8; *de Div.* 1, 22.

7. *Cassius Parmensis*. Auteur d'un grand nombre de tragédies. Voy. Horat. 1, *Ep.* 4.

Ext. 1. *Convenientem imaginem*. Cic. *de Div.* 1, 49.

2. *Occidisse Cassandri manu creditur*. On ne sait pas précisément si Alexandre mourut empoisonné, ni par qui. Voy. Quint.-Curt., x, 10; Justin., xii, 14.

3. *Simonide*. Cic. *de Div.* 1, 27.

4. *Imago quæ Crassi...* Herodot. i, 34, 46.

5. *Cyrus*. Herodot. 1, 107, 108, 109; *Ælian. Var. Hist.* xii, 42.

7. *Certo... cognovit*. Cic. *de Div.* 1, 20.

8. *Exaudisse vocem credidit*. Cic. *de Div.* 1, 24.

9. *Alcibiades*. Cic. *de Div.* ii, 69.

10. *Proximum somnium*. Cic. *de Div.* 1, 27.

VIII. 1. *Illud occurrit*. Cic. *de Nat. Deor.* ii; J. Obseq. ii. Dionys. vi.

Item bello Macedonico. Plut. *in Paul.*; Cic. *de N. D.* ii; Lactant. ii, 8.

Reatinæ præfecturæ vir. On appelait *præfecturæ*, dit Adam, les villes qui, chaque année, recevaient de Rome des préfets pour administrer la justice: ils étaient nommés, les uns par le peuple, les autres par le préteur (*Festus*). L'envoi de ces magistrats était une punition infligée aux villes qui avaient été ingrates envers le peuple romain, comme *Calatia* (Tit.-Liv. 1, 38; Dionys. iii, 50), *Capoue* (T.-Liv. xxvi, 16) et autres. Elles ne jouissaient ni des droits des villes libres ni de ceux des colonies; leur condition différait peu de celle des provinces; leurs droits privés dépendaient des édits des préfets, et leur état politique, du sénat romain, qui en exigeait des taxes et des prestations de guerre à son gré; cependant certaines *præfecturæ* possédaient de plus grands privilèges que les autres.

2. *Triennio continuo*. T. Liv. x, xi.

Q. Ogulnius. Les manuscrits sont loin de s'accorder sur le nom de cet ambassadeur, et offrent les lectures suivantes: *Q. Ogulini, Ugolini, Ogolini, Teogulini, et Q. Burgoni.*

3. *Nec minus*. T.-Liv. v, 22; Lactant. ii, 7.

Junonis Monetae. Voy. sur l'origine et la signification de ce nom, Cicéron, *de la Divination*, 1, 45; ii, 32.

4. *Fortunæ etiam muliebris*. On érigea un temple à la Fortune des femmes, à l'endroit où Volunnie et Veturie rencontrèrent Coriolan. Il y avait aussi un temple élevé à la Fortune des hommes, *Fortunæ virili*, près du Tibre. On en éleva aussi *Forti Fortunæ, Fortunæ mammosæ, Fortunæ plebeæ, Fortunæ Tarpeæ, Fortunæ reducti, etc.*

Bis loquutum. T.-Liv. ii, 40; Dionys. viii, 10.

5. *Miraculum adjicitur*. T.-Liv. ii, 7; Dionys. v, 13.

6. *Martis auxilium*. Amm. Marcell. xxrv.

Impulsu armorum suorum prostratos hostes, etc. Quelques traducteurs entendent par ces mots que Mars, en

frappant sur ses armes, épouvanta tellement les ennemis, qu'ils se laissèrent égorger et faire prisonniers sans résistance. Cette interprétation peut se défendre; on choisira.

11. *Possunt et illa...* Cicer. de Div. 1, 7; de Arusp. resp. 13; J. Obseq. 99; Tacit. Ann. iv, 64.

12. *Acilii Aviola...* L. Lamiae. Plin. vii, 52.

Ext. 1. *Quem Plato scribit.* Platon, de Rep. x; Macrob. Scipion. Somn.

6. *Ut hominem... liberaret.* Cicer. de Nat. Deor. iii, 28; Plin. vii, 50.

7. *Ruinæ quoque subtracta.* Cicer. de Orat. ii, 86; Quintil. xi, 2, 11.

Scopam. Sculpteur célèbre, dont Pline a cité les ouvrages.

8. *Daphidam.* Cicer. de Fato, c. 3; Suidas et Strabon. xiv.

Saxo cui nomen erat Equi. Quelques auteurs nomment cette montagne, non pas ἵππος (cheval), mais Θώραξ (poitrine). Mais Valère Maxime est d'accord avec Cicéron.

9. *Res Philippus.* Ælian. iii, 45; Justin, ix, 6; Cicer. de Fato, c. 3.

10. *Alexandro.* Cicer. de Divin. i, 23; Ælian. ii, 41, 56.

Calanus Indus. Ce brahmane, pria d'une violente colique, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, résolut, dit-on, de mourir publiquement sur un bûcher. Alexandre, pour l'honorer, fit assister à ce spectacle toute son armée en bataille.

12. *Os habuit.* Plin. vii, 16; Solin. i, 64.

14. *Quem constat.* Ælian. xi, 13; Plin. vii, 37. — Pline et d'autres auteurs l'appellent Strabon le Sicilien.

15. *Quod Athenienses.* Ce ne sont pas les Athéniens, mais les Lacédémoniens.

18. *Herbæ dictamni.* Virgil. Æn. xii, 411-415; Ælian. i, 10; Plin. ix, 27; Cicer. de Nat. Deor. ii, 4.

Crotonæ, in templo Junonis. Plin. ii, 107; T. Liv. xxiv, 3.

Alteram in Macedonia. Plin. ii, 107; Ovid. Metam. xv, 329.

19. *A. T. Livio.* Nous n'avons plus le livre de Tite-Live où se trouvait ce récit; mais quelques auteurs anciens ont aussi parlé de ce serpent monstrueux. Voy. A.-Gell. vi, 3; Plin. viii, 14; Senec. Epist. 82; Flor. ii, 2; Sil. Ital. vi. v. 140 à 282. Oros. iv, 8.

LIVRE II.

1. 2. *Cubantibus sedentes.* Dans des temps plus reculés encore, les hommes eux-mêmes n'étaient pas couchés pendant les repas, mais assis (Serv. ad Æn. vii, 176).

4. *Vicesimum et quingentesimum.* Denys d'Halic. (ii, 25) et Aulu-Gelle (iv, 3) sont d'accord avec Valère Maxime; mais Tertullien (in Apolog. et de Monogyn.) dit que le premier divorce n'eut lieu que six cents ans après la fondation de Rome.

5. *Corpus ejus attingere.* La loi des Douze Tables donnait à celui qui avait cité en justice un citoyen le droit de le saisir et de l'y traîner la corde au cou, s'il refusait de s'y rendre.

Vini usus. On condamnait à mort la femme qui avait bu du vin; c'était la peine des adultères.

Capillos cinere rutilarunt. C'était un usage emprunté des Gaulois. Plin. xxviii, 1.

6. *Sacellum deæ Viriplacæ.* Ce petit temple était, suivant A. Victor, situé dans le 1^{er} quartier de Rome, in Palatio.

Concordes revertebantur. La vie de Plutarque offre un

exemple touchant de cette coutume antique, que les Romains avaient sans doute empruntée des Grecs. « Peu de temps après son mariage, il eut quelques démêlés avec les parents de sa femme. Celle-ci, inquiète de ces petits débats et craignant la plus légère atteinte à la douce union où elle vivait avec son mari, le pressa de venir sur le mont Hélicon faire un sacrifice à l'Amour, qui, dans la gracieuse théologie de l'antiquité, n'était pas seulement, comme on le croit d'ordinaire, le dieu des amants et le gardien des serments passagers, mais qui étendait encore son pouvoir à tous les liens de famille, à tous les sentiments affectueux, et était même chargé de maintenir dans le monde physique la concorde et l'harmonie. Plutarque consentit à ce pieux voyage, et accompagna sa femme avec quelques-uns de ses amis. Ils sacrifièrent sur l'autel du dieu, et revinrent avec cette douce paix du cœur que le voyage seul était bien fait pour inspirer. » M. Villemain, Vie de Plutarque.

8. *Charistia.* Mot grec, qui vient de χαρίζομαι, et qui signifie faveur, bienveillance. — Ce banquet se célébrait le 8^e jour avant les calendes de mars. Voy. Ovid. Fast. ii.

9. *Tamquam essent.* A.-Gell. ii, 15.

Affrique valvis. A.-Gell. i, 23; Polyb. iii, 20; Macrob. Sat. i. 6.

Brevique processu morarum... Ce passage a fort exercé la critique des savants, qui l'ont déclaré inintelligible tel qu'il est dans le texte. Très-peu de manuscrits donnent *morarum*; quelques-uns: *processu rerum in lucem*; cinq: *processurarum in lucem*; presque tous: *verecunda*; un seul: *verecundia*. Plusieurs offrent *doctores*; d'autres, *ductores*, et quelques-uns, *doctores*. Juste-Lipse l'a ainsi corrigé: *Brevique processurarum in lucem virtutum verecunda et laboriosa meditatione ipsi doctores erant.* — Torrenius l'a aussi rectifié de la manière suivante: « *Brevique processurarum in lucem virtutum verecunda laboris meditatione ipsi doctores erant.* » C'est d'après cette leçon que nous avons traduit.

II. 2. *Nisi latine.* Les Romains faisaient un tel cas de leur langue, qu'ils accordaient aux peuples étrangers, comme un bienfait, la permission de s'en servir; et quoique la connaissance du grec fût depuis longtemps répandue à Rome, les empereurs Tibère et Claude, lorsqu'ils se servaient dans le sénat de quelques mots grecs, en demandaient en même temps pardon.

Pallium togæ. Pallium (ἱμάτιον) était le vêtement des grecs; toga, celui des Romains. Celui-là se mettait par-dessus un premier vêtement appelé χιτὼν; celui-ci par-dessus la tunique. L'usage de la toge fut d'abord interdit au peuple, qui ne portait que la tunique.

4. *Q. Fabius Maximus.* Son fils, *Fabius Gurgæ*, n'avait pas été heureux contre les Samnites, et le sénat voulait le rappeler; mais son père, nommé son lieutenant, lui procura le triomphe. Voy. T.-Liv. xi.

Idem a senatu... Valère Maxime est ici dans l'erreur. Ce Fabius n'est pas le même que le précédent. Le premier était Fabius Maximus Rullianus, et le second, le célèbre Fabius Maximus Verrucosus, plus connu sous le surnom de *Cunctator*.

5. *Qui legati...* T.-Liv. xii; Flor. i, 18, 27; Dio. Halic. iv.

6. *Senaculum appellatur.* Il y avait à Rome trois *senacula*, où se réunissaient les sénateurs avant de se rendre dans la salle des séances: deux étaient situés dans l'intérieur de la ville, et l'autre près du temple de Bellone, hors des murs.

8. *Exta.... veniebant.* Les questeurs faisaient entrer dans le trésor le produit de cette vente.

9. *Die Lupercaleum et Equitum probatione.* Tous les manuscrits ne donnent pas ce membre de phrase, parce qu'il a paru à quelques éditeurs une glose marginale, qui

a fait plus tard irruption dans le texte. — Les Lupercales se célébraient le 15 février. Voy. Ovid. *Fast.* II, 267.

Fabius transvehit instituit. T. Liv. -IX; Dion. Halic. I; Plin. XV, 4; A. Victor, 32. Suet. *Aug.*

III. 3. *Velitum usus.* Veget. III, 16, 24; Dionys. II, 11. T.-L. XXVI, 4; Frontin. IV, 7.

IV. 2. *Quæ inchoata.* Plin. XXXVI, 15; Vell. Patere. I, 15; Oros. IV, 21; Augustin. *de Civit. Dei* I, 31.

3. *Superioris Africani.* T. Liv. XXXIV, 54.

4. *Ex Etruria.* T.-Liv. VII, 2.

Poela Livius. Livius Andronicus, Grec d'origine, affranchi de M. Livius Salinator, et précepteur de ses enfants. Il tenta le premier à Rome d'écrire une pièce régulière, en 512 de R., et, selon quelques auteurs, en 514, une année avant la naissance d'Ennius, à peu près cent soixante ans après la mort de Sophocle et d'Euripide, et cinquante-deux ans environ après celle de Ménandre. Voy. Cicér., *Brut.* 18; Aulu-Gell. XVII, 21.

Attellani. Ceux qui jouaient les pièces nommées *fabellæ attellanae*, d'Atella, ville des Osques, en Campanie. La jumeuse les jouait après les grandes pièces, quand les acteurs et les musiciens avaient quitté la scène; ce qui les fit appeler aussi *exodia*. C'étaient des bouffonneries et des farces, souvent mêlées d'obscénités.

6. *Cl. Pulcher.* Plin. XVIII, 1; Cic. *in Verr.* III, 34, 59.

V. 1. *Quam... equestris.* T.-Liv. XL, 34.

2. *Cn. Flavius... vulgavit.* T.-Liv. IX, 46.

Contemptus sui. A. Gell. VI, 9.

3. *Veneficii quaestio.* T.-Liv. VIII, 9; Oros. III, 10.

4. *Tibicinum... collegium.* T.-Liv. IX, 30; Ovid. *Fast.* VI, 657; Plutarq. *Problem.* LV.

6. *Febrem... colebant.* Plin. II, 7; Cicér. *de Nat. Deor.* III, 25; Élian. *V. H.* XII, 11; August. *de Civ. D.* II, 14; Lactant. I, 20, 17; Minuc. Fel. XXV. — Les Romains élevèrent aussi des temples à la Peur.

VI. 1. *Aliquamdiu.* Nous avons, dans la traduction, forcé le sens de ce mot; car il s'agit d'un espace de cinq cents ans, et même de plus de sept cents, si l'on s'en rapporte à Cicéron, *Orat. pro Flacco.*

Pausanias patefecit. Corn. Nep. et Thucyd. I, 130.

2. *Tibire concentu... calorem animo traxissent.* Thucydide nous apprend, au contraire, que, dans cette circonstance, la musique avait pour but et pour effet de tempérer l'ardeur des Lacédémoniens. Aulu-Gelle, I, 11.

Punicis in prælio tunicis. Ce costume de bataille était aussi en usage chez les Numides et chez les Perses (Plut. *in Artax.*; Xenoph. *in Cyr.* VI). Élian, VI, 6, donne d'autres raisons de l'emploi de la couleur rouge pour ce vêtement.

6. *Libertus ingratus jure libertatis exuitur.* Les Romains transportèrent chez eux cette coutume. Voy. Tacit. *Annal.* XVI, 26, 27; Suidas, *κατὰ ἀπορρασιον*.

7. *Sexcentis (id enim senatus ejus nomen est).* La république de Marseille était une aristocratie régie par un conseil (*συνέδριον*) de six cents citoyens, qui étaient pendant toute leur vie revêtus de cet honneur: on les appelait *τιμωρύχους*, les puissants. Ce conseil avait à sa tête quinze de ses membres, chargés d'expédier les affaires courantes et pressées, et qui étaient eux-mêmes présidés par trois autres. On n'admettait au nombre de ces *puissants* que celui qui avait des enfants, ou dont le père, l'aïeul et le bisaïeul avaient été citoyens de Marseille.

8. *Cultu suo sacriscis domesticis.* C'était aux aînés que se transmettait le culte des dieux de la famille.

10. *Braccati... quod palliatus Pythagoras credidit.* Valère Maxime désigne ici la Gaule Narbonnaise par une

simple épithète (*braccati*), à laquelle, dans son goût pour les antithèses, il oppose celle de *palliatus*. C'est ce qu'il fallait essayer de rendre. — On sait que les Romains avaient divisé la Gaule en *togata* (ou cisalpine, bornée par le Rubicon et les Alpes), *comata* (ou transalpine, c'est-à-dire Belgique, Celtique, Aquitaine) et *braccata* (ou Narbonnaise, province romaine). — Il n'y avait pas que les Gaulois qui portaient des braies; il faut y ajouter les Germains, les Sarmates, les Gètes et les Perses, dont Tacite appelle le costume un vêtement barbare, *barbarum legmen*. Cependant ce vêtement barbare, dont Valère Maxime paraît aussi se moquer dans ce passage, finit par plaire tellement aux Romains, que des lois d'Honorius et d'Arcadius en interdirent l'usage. Voyez le *Code Théodosien*. Le *pallium* était, comme on le sait, le manteau des Grecs, surtout des philosophes.

11. *In acie gaudio exsultabant.* Cicér., *Tuscul.* II, 27.

Prælio superesse. Cæs. *de Bell. Gall.* III, 22. Voyez aussi Salluste et Tacite.

Fortiter tueri, et fidem... præstandam. Cette irrégularité, qui fait dépendre l'infinifit *tueri* du même verbe que le participe *præstandam*, a choqué plusieurs interprètes. Nous nous bornons à la faire observer, sans vouloir rien changer au texte.

12. *Thraciæ vero illa natio.* L'usage dont parle ici l'auteur fut commun à un assez grand nombre de peuples, dont un commentateur a eu la patience de dresser la liste. Voyez Hérodote, V; P. Mela, V, 1.

14. *Conjugis se flammis superjactit.* Solin., *de India*. Hérodote attribue cette coutume aux Thraces. Ces sacrifices volontaires sont encore tolérés aujourd'hui, et l'on rapporte que, dans la partie de l'Inde soumise aux Anglais, le nombre s'en est élevé à 3,402 en cinq années, de 1817 à 1821.

15. *Dotes corporis injuria protrahabant.* Plin. V, 2, 3; Pomp. Mela, I, 5; Athanas. *Orat. advers. Gent.* Sozomen. *Hist. Eccles.* I, 5; V, 9. — Cette coutume était, dit-on, passée de Chypre en Afrique, à l'époque de la fondation de Carthage. Strabon, II, raconte qu'elle était observée par les femmes de l'Arménie; Hérodote, I, 93, et Flin. IV, 1, par celles de la Lydie.

16. *Quam septimum implissent annum.* Hérodote (I, 136) dit que c'était après la cinquième année.

VII. 1. *Mancini miserabilis deditio.* Tit.-Liv. LV et LVII; Flor. II, 18.

2. *Cibumque coctum.* Varr. *de L. L.* 6; O. Nep. XVIII, 8, 7; T.-Liv. XXI, 49.

4. *Jam C. Cotta.* Frontin. IV, 31.

5. *Fulvius Flaccus.* T.-Liv. XL et XLI.

Communione nominis. Allusion à P. Aurélius Pércinola, qui avait le même nom de famille que C. Cotta, dont le nom entier était C. Aurélius Cotta.

6. *Mirificorum exemplorum.* Diodor. Sic. XII; T.-Liv. IV; A.-Gell. XVII.

Penetraliumque sacrorum. Le culte des dieux pénales ou domestiques passait à l'aîné de la famille; usage commun à beaucoup de peuples de l'antiquité, et dont Valère Maxime a déjà (I, 6, 8) rapporté un exemple emprunté d'une île grecque nommée *Céas*.

Tu item, Manli Torquate. T.-Liv. VIII, 7; A.-Gell. IX, 13; Flor. I, 14; Aur. Vict. 28.

7. *Quanto spiritu.* T.-Liv. VIII; Dionys. X.

8. *Quod sequitur.* T.-Liv. VIII, 24, 25; Frontin. IV, V.

9. *L. Calpurnius Piso.* Frontin. IV, 1.

10. *Q. Metellus.* Aur. Victor, 61; Frontin. IV, 1.

11. *Q. Fabius Max.* Frontin. IV, 1.

15. *L. Marcus*. T.-Liv. xxvi.

Tarentino bello. Frontin, iv, 1.

Sex millium Romanorum. Tite-Live et Cicéron portent ce nombre à huit mille.

Qui Rhegium injusto bello occupaverant. T.-Liv. xv; Polyb. i. C'était une légion qui, au commencement de la guerre de Tarente, tua par trahison les principaux citoyens de Rhégium, où elle avait été envoyée en garnison, et s'y maintint dix ans.

Ext. 2. *Aul vivi cum armis*... L'auteur a développé le laconisme de ce mot célèbre : Dessus ou dessous.

IX. 1. *Cælibes*. Voy. *Plut. Camill.*; A.-Gell. i, 6; ii, 15; Suet. *Aug.* 89; *Legg. xii tabb.* : *Censores cælibes esse prohibent*.

Advocationem. C'est une expression empruntée à la langue des tribunaux. Ceux qui n'étaient pas prêts à répondre, demandaient *l'advocatio*, c.-à-d. le temps de délibérer et de réunir leurs amis.

3. *Sicut M. Porcius Cato*. T.-Liv. xxxix, 62; *Plut. in Cal.*

4. *Fabricii Lusini*. T.-Liv. xiv; A.-Gell. iv, 8.

6. *Claudius Nero, Liviusque Salinator*. T.-Liv. xxxix, 37; *Aurel.-Vict.* 50.

Crimine tomeritalis vel perjurii. L'injustice consistait à l'avoir condamné, s'il était innocent; et le parjure, à l'avoir nommé censeur, s'il était coupable; malgré le serment qu'on faisait toujours de n'élever aux magistratures que ceux qui en étaient dignes.

7. *Equestris quoque ordinis*. T.-Liv. xviii; *Frontin*, iv, 1.

8. *Equites romanos*. T.-Liv. xxiv.

Eosque.... effecerunt. A.-Gell. vii, 18.

9. *Duo exempla. Cic. pro Cluent.* 42.

X. *Admirations prætexta velata*. La prétexte se mettait par-dessus les autres vêtements; et Valère Maxime veut dire ici que la majesté des grands hommes est recouverte de la prétexte de l'admiration. Il faut bien expliquer sa métaphore intraduisible.

1. *Qui quum causam repetundarum diceret*. *Cic. pro Balbo*, 5, et *ad Attic.* i, 16.

2. *In Litterna villa*. Ville de la Campanie, célèbre par le séjour et par le tombeau de Scipion. Sénèque, qui la posséda, l'a décrite, *Ep.* 87.

5. *P. Rutilio.... percusso*. T.-Liv. lxx; *Senec. Ep.* 81. — Valère Maxime a parlé (livre vi, n° 4) du jugement de Rutilius; on y voit avec quelle fermeté il parut devant ses juges.

6. [*In eos conservationem Marii ulcisceretur*.] Ces mots manquent dans plusieurs manuscrits. On les regarde généralement comme une glose.

7. *Catonem*. A.-Gell. iv, 10; *Cæs. de Bell. Gall.* i, 31.

8. *Ludos Florales*. Les jeux floraux, institués en l'honneur de Flore, étaient un spectacle fort indécemment représenté par des courtisanes. Ces fêtes, qui commençaient le 28 avril, étaient célébrées jusqu'à la fin du mois. — Voy. *Plin.* xviii, 29; *Senec. Ep.* 97; *Martial.* i, 3; *Schol. in Juvenal.* vi, 249; *Laclant.* i, 20, 10.

Sub nomine Catonis. *Juven.* ii, 40; *Martial.* xii, 6; *Tertull. Apolog.* ii.

Ext. 1. *Seleucus... curavit*. A.-Gell. xvii, 21. Pausanias dit que ces statues furent renvoyées aux Athéniens par Antiochus.

LIVRE III.

I. 1. *Cujus eum vis spectatorem*... A.-Gell. x, 28; T.-Liv. xxv.

3. *Cujus filium Faustum*. Sylla, créé dictateur perpétuel, voulut qu'on l'appelât *Faustus* et *Felix*, son épouse *Fausta*, et ses fils *Fausti*.

Ext. *Consumptaque in id opus ingenti pecunia*. Démétrius de Phalère reprocha à Périclès ces énormes dépenses. Voy. *Cic. Off.* ii.

II. 1. *Horatius Cocles*. T.-Liv. ii; *Dionys.* v; *Plutarque*, *Florus*, etc.

2. *Obsidione, sed etiam metu*. Puisque Clélie avait été donnée en otage à Porsena, Rome n'était plus assiégée : ce n'est donc pas l'action de cette jeune fille qui délivra les Romains, *obsidione... solvit*. Le mot *metu* s'entend aussi diversément. Rien de tout cela n'est fort clair; aussi a-t-on proposé ici différentes leçons; mais les manuscrits ne les autorisent pas.

4. *Cornelius Cossus*. T.-Liv. iv, 17.

6. *Eodem..... usi sunt*. T.-Liv. vii et xviii; A.-Gell. ix; *Entrop.* ii, 2, 3.

7. *In curulibus sellis*. *Aul.-Gell.* iii, 81.

C. Atilius. T.-Liv. et *Plutarque* donnent à ce Romain le nom de *M. Papirius*.

8. *Romanæ juventuti*. T.-Liv. iv, 38.

Verruginem. Verrugine, nom d'une ville des Volosques, dont il ne reste pas même de vestiges.

9. *Flos ordinis equestris*. T.-Liv. viii, 30.

Procul enim dubio superabat. Tite-Live n'attribue aucune imprudence à Rullianus, et dit au contraire que, le dictateur eût-il été présent, l'affaire n'eût pas été mieux conduite; que le général et le soldat firent également bien leur devoir, *non dux militi, non miles duci defuit*. (viii, 30).

10. *Concitatam fugæ Punicam classem*. Cette flotte avait été mise en fuite par Daillius, dans la première guerre Punique.

11. *Miles, qui*... T.-Liv. xxii, 51.

12. *P. Crassus*. *Flor.* ii, 20; *Oros.* v, 10.

15. *Me ferro esse inleremptura*. On sait, en effet, que Porcia se donna la mort, en apprenant la défaite de Brutus (iv, 6, 5). Ne pouvant trouver un glaive, elle avala des charbons ardents.

16. *In acie*. Dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine.

In suam potestatem redegit. *Plutarque*, dans la vie de Paul-Émile, dit que l'épée de Caton lui tomba des mains en combattant, et qu'à la tête d'un grand nombre de ses amis, il écarta les Macédoniens après un combat sanglant, et retrouva, non sans peine, cette épée au milieu d'un monceau d'armes et de cadavres.

Ad eum supplices pacem potentes. Il n'est pas vraisemblable que les ennemis vinrent demander la paix à Caton encore tout jeune, et qui n'exerçait pas de fonctions publiques. *Juste-Lipse* conjecture donc qu'il faut lire ici *ad Paulum* : ce qui s'accorderait avec l'histoire, puisque tous les Macédoniens, au témoignage de *Plutarque*, se rendirent, deux jours après, à Paul-Émile. D'autres commentateurs ont proposé la suppression des mots *ad eum*.

19. *Divum Julium*. *Cæs. de B. G.* ii, 15; *Suet. Cæs.*

Alio prælio. Dans la guerre d'Afrique, contre Scipion, genre de Pompée.

20. *In qua Romanus exercitus erat*. D'après Tite-Live,

qui rapporte les mêmes traits de bravoure (xxv, 13 et 14), Capoue était alors occupée par une garnison carthaginoise, et non par les Romains. Annibal envoya du Brutium un officier, nommé Hannon, pour y porter des vivres, avant que les Romains ne fussent maîtres des avenues; et c'est à l'attaque du camp d'Hannon que se passèrent les faits que rapporta notre auteur.

Vexillum... project. La perte du drapeau était regardée comme un crime (*magnum perdere crimen erat*), Ovid. *Fast.* III, 114, particulièrement pour celui qui le portait, Cæs. de B. G. IV, 23; V, 29; B. C. I, 54. Dans quelques circonstances, il était mis à mort, T.-Liv. II, 59. Voilà pourquoi, dans l'intention d'animer le soldat, on jetait quelquefois des étendards parmi les ennemis, T.-Liv. II, 70; VI, 8, xxv, 14; xxvi, 5. (Adam).

21. *Achilles cognominatus est.* Ce surnom d'Achille fut, au rapport d'Aulu-Gelle, II, 11, donné aussi à L. Sici-nius Dentatus.

22, 23. *C. Acilium.... M. Cæsius Scæva.* Cæs. B. C. III; Lucan. VI; Appian. B. C. II; Plutarque et Suétone.

Corruit. Ce mot ne veut pas dire ici que Scæva tomba mort, mais seulement qu'il tomba épuisé. César dit, dans le 3^e livre de la Guerre civile, qu'en reconnaissance de ses services, il lui donna une somme d'argent, et l'éleva du huitième rang des centurions au premier.

24. *L. Sici-nii Dentati.* Dionys. X; Plin. VII, 27, xxiii, 5; A.-Gell. II, 11; Flor. IV.

Ext. 1. *Calibus cruor confusus est.* T.-Liv. xxvi, 15.

2. *Darii quantus ordor.* Herod. III, 78; Justin, I, 9.

3. *Hoc loci Leonidas.* Herod. VII; Justin, II; Strabon, X; Elian. III, 25; Juven. X, 182; Oros. II, 9.

4. *Othryadæ... pugna.* Hérodote I, 82; Flor. II, 2, § 5.

5. *Epaminondas.* Justin. VI, 8; Frontin. I, 2; Ocer. *ad divers.* V, 12. C.-Nepos, in *Epam.* XV, 10, 2.

6. *Theramenis.* Cic. *Tusc.* I, 40; Elian. IX, 20.

7. *Numantino Theogeni.* T.-Liv. LIX. — Ce fait se passa pendant le siège de Numance par Scipion.

9. *Pestifera seditione... Gelonis stirps.* T.-Liv. xxiv, 26. — C'est contre Hiéronyme, fils de Gélon et petit-fils d'Hiéron, qu'éclata ce soulèvement. Le roi y fut tué, et toute la famille d'Hiéron anéantie.

III. 2. *Pompeii.* Ce Pompée ne peut être celui qu'on a surnommé le Grand, et qui vécut longtemps après ce Gentius, roi d'Illyrie. L'histoire fait mention (vers l'an 584 de Rome) de deux députés envoyés par les Romains vers ce roi, et qu'il fit mettre en prison. Ces députés étaient Perpenna et Pétilius. Aussi a-t-on proposé de lire ici *Perpennæ*. Voy. Entrop. IV, 3.

Ext. 1. *Vetusto Macedoniæ more.* Q. Curt. VII, 6; Elian. XIV, 49.

2. *Suspectum reddidit.* Senec. *De Ira*, II, 23.

3. *Ejusdem nominis philosophus.* D'autres attribuent ce fait au même Zénon d'Élée (voir Diogène Laërce). L'autre Zénon, fondateur de la secte des stoiciens, mourut de maladie à quatre-vingt-dix ans. — Néarque était tyran de l'île de Lipari.

4. *Dentibus abscisam.* Ammien Marcellin (xiv, 6) attribue un pareil fait à Zénon le stoicien; et Plutarque (*de Gar-rulitate*) à Zénon d'Élée.

5. *In Theodoro quoque.* T.-Liv. xxiv, 5. *Theodotus* est le nom qu'on lit dans cet historien. Le satellite de Hiéronyme, que ce tyran fit mettre à mort sur les fausses accusations de Théodore, s'appelait Thrason.

6. *Apud Indos.* Plin. VII, 2; Cic. *Tusc.* V, 27.

7. *Servus barbarus.* T.-Liv. XXI; Justin. XLV, 2, 5.

IV. 4. *Varro.* T.-Liv. xxii, 25.

Dictatura deferretur. Varron eut la modestie de refuser la dictature. Voy. IV, 5, 2.

5. *M. Perperna.* Justin. xxxvi; Vell. II; Strabo, XIV.

Triumphavit. L'auteur fait allusion à la guerre servile, qui valut à Perperna, non pas le triomphe, mais l'ovation (Flor. III, 19, 8.) Valère Maxime exagère, suivant sa coutume, en appelant cette ovation un triomphe. Perperna ne triompha pas non plus pour la défaite d'Aristonicus, et mourut à Pergame peu de temps après ce succès.

Mors Papia lege damnata est. On a relevé ici un anachronisme. La loi Papia, qui ordonnait aux étrangers de sortir de Rome, était de l'an 688 (Dion. I. xxiii.), et n'avait pu atteindre le père de Perperna, qui vivait bien avant cette époque. Aussi Pighius, conjecturant que le nom de la loi est corrompu, veut qu'au lieu de *Papia* on lise *Junia*, parce que, d'après Festus, M. Junius Pennus porta, en 627, une loi qui chassait de Rome les étrangers; mais un autre commentateur prétend qu'il y avait deux lois *Papia* contre les étrangers, celle dont il vient d'être parlé, et une autre portée en 576.

6. *Litterarum latinarum monumenta.* Caton avait écrit l'histoire romaine et les origines des villes de l'Italie. Ces ouvrages sont perdus.

Ext. 2. *Quam matrem Euripides.* La mère d'Euripide s'appelait *Clito*, son père *Mnésarque*.

Quem patrem Demosthenes. Plutarque dit que le père de Démosthène avait une certaine réputation à Athènes pour la fabrication des armes.

V. 1. *Africani filius Scipio.* Tit.-Liv. xxxvii, 34. — Ciceron ne porte pas le même jugement que Valère Maxime sur ce fils de Scipion. Voy. *de Offic.* I, 33; Brut. 19.

Turpitudinis maculis obsolectam. Un savant dit que Valère Maxime fait allusion à la tache dont ce Scipion s'était souillé en se laissant prendre vivant par l'ennemi. D'autres doutent que ce soit le même que celui dont il est parlé dans la première partie de ce paragraphe, et se fondent sur l'opinion d'Ernesti, qui, dans son *Clavis Ciceroniana*, donne deux fils à l'Africain.

3. *Claudius Pulcher.* C'est celui qui, pendant son tribunat, fit exiler Ciceron.

VI. 1. *P. Scipio.* T.-Liv. xxix, 19.

Gymnasio... pallioque. Des commentateurs entendent par le mot *gymnasio* des exercices littéraires, et non les exercices du corps; par le mot *pallio*, l'étude de la philosophie, parce que le *pallium* était le manteau des philosophes grecs.

5. *Papirius Masso.* Plin. xv, 29.

VII. 1. *P. et Cn. Scipionibus.* T.-Liv. xxv, xxvi, xxix, xxx, xxxviii. Polybe, Ammien Marcellin, Aurel. Victor, Aulu-Gelle.

Præspere... in Africam transitus. Cic. *de Rep.* VI; Sil. Ital. X.

Senatu velante. Fabius Maximus, qui avait formé dans le sénat un parti contre Scipion, s'opposa sans doute à la demande que fit ce dernier de passer avec son armée en Afrique: mais le sénat ne le lui défendit pas; il lui abandonna la responsabilité de cette grave mesure, en le laissant juge de la nécessité. *Permissumque ut in Africam, si id e republica esse censeret, trajiceret.* Tite-Live, xxviii, 45.

Ad necessarium reipublicæ usum. Il s'agit de la guerre de Celtibérie, où Sempronius Tuditanus avait été battu.

2. *Aviti spiritus... successor Scipio.* Ceux qui adop-

taient étaient nommés les *avi* des adoptés; ceux-ci les *nepotes* des premiers (Tit. Liv. XLV, 44).

4. *Livii quoque Salinatoris*. T.-Liv. XXVII, 49.

5. *P. Furius Phibus*. T.-Liv. XLI, 21.

Legatos... coegit. Ce passage prouve que le consul choisissait lui-même ses lieutenants, comme le dictateur le maître de la cavalerie.

6. *L. etiam Crassi*. Cic. Ven. III, 1; ad divers. IX, 21.

7. *Cato.... ad causæ dictionem vocatus*. Cato fut accusé près de cinquante fois, et renvoyé absous.

8. *M. Scauri*. Quintil. V, 12.

Varius Suetonensis. Voy. VIII, 6, 4. — Varius était originaire de Suetone, ville d'Espagne, près du fleuve Xucar. D'autres lisent *Veronensis*.

9. *Incesti se postulatam*. C'est dans ce procès qu'un des esclaves d'Antoine s'offrit à la torture, et la subit avec un admirable courage. Voy. VI, 8, 1.

Scopulus reorum. Cassius était, en effet, si impitoyable, que les juges sévères furent, de son nom, appelés *Cassiani*.

10. *Sunt.... publica exempla*. Just. XVIII; T.-Liv. XXVI, 11.

11. *Julio Cesari*. Pighius croit que l'auteur veut parler de C. César Strabon, Accius étant né soixante-dix ans avant Jules-César. Selon d'autres, il s'agit ici d'un autre Accius, contemporain du dictateur.

Ext. 2. *Antigenidas*. Il était Thébain. Voy. Cic. Brut. 50; Symmach. 105; A.-Gell. XV, 17, 1.

4. *Quo nullum præstantius*. Plin. XXXVI, 5; XXXIX, 8; Quintil. VII; XXII, 10.

7. *Regis Cotys*. Les Athéniens, dans leur guerre contre les Doriens, donnèrent le commandement de leur armée à Cotys, et, pour se l'attacher davantage, lui accordèrent le droit de cité.

VIII. 1. *Fulvii Flacci*. T.-Liv. XXVI, 14.

Victoria quoque gloriam antecellit. Ailleurs (III, 2. ext. 1), Valère Maxime flétrit justement du nom de cruauté ce qu'il appelle ici une glorieuse constance.

2. *Senatus æquaverat*. Ce n'est point un sénatus-consulte, mais un plébiscite, qui, pendant la dictature de Fabius, égala l'autorité du dictateur à celle du maître de la cavalerie.

3. *M. Palicani*. C'est le même *M. Lollius Palicanus* que Cicéron appelle *concionibus turbulentis aptissimum*.

4. *Metellus autem Numidicus*. T.-Liv. LXIX; Cic. pro Balb.

7. *T. Pontius*. Hirtius, de Bell. Afr. 45.

Ext. 1. *Salapiam*. T.-Liv. XXVI; Plin. III, 2.

2. *Consilium... suum aliquanto melius*. Cornelius Nepos, Vie de Phocion, c. 2 et 3.

3. *Socratis*. Xénophon, Mem. IV; Plat. in Apol. Socr.; Ælian. III, 17.

5. *Callippum*. Plutarque donne aussi le nom de Callippe à cet ami de Dion; mais C. Nepos l'appelle Callicrate.

6. *Quod sequitur...* Q. Curt. III; Arrian. II; Justin. XI; Senec. de Ira, II, 23.

LIVRE IV.

I. 1. *Numerum... dimidia ex parte minuit*. Les consuls eurent d'abord vingt-quatre faisceaux; ce qui fit croire au peuple que la royauté n'était pas détruite, mais doublée. Valérius réduisit ce nombre à douze, qui précédaient alter-

nativement les faisceaux, de deux mois l'un. Le plus âgé commençait. Dans la suite, cet honneur fut accordé à celui qui avait le plus d'enfants, ou qui avait été proclamé le premier. Un officier public appelé *accensus* marchait devant l'autre consul, que suivaient les licteurs. Cette coutume était tombée en désuétude, lorsque César la rétablit à son premier consulat. Voy. Dion Cassius, V; A.-Gell. II, 15; Tit.-Liv. IX, 8; Suet. Cas. 23.

2. *Furium Camillam*. T.-Liv. V, 46.

3. *Rutilius Censorinus*. Ce surnom de *Censorinus* lui fut donné à cause de la sévérité de sa censure.

Tempus coarctandum. La durée de la censure fut d'abord de cinq années; mais, en 319 de Rome, le dictateur Æmilium Mamercus la réduisit à dix-huit mois (T.-Liv. IV, 24; IX, 33).

4. *L. Quinctius Cincinnatus*. T.-Liv. III, 21.

6. *Præmia superiori Africano exsolvenda*. T.-Liv. XXXVIII, 55; Val. Max. VIII, 15; Plin. XXI, 3.

Cives sui missis legatis. Tite-Live, XXXIII, 45, dit que c'était la faction ennemie d'Annibal qui le faisait accuser à Rome auprès des nobles.

7. *M. Marcellus*. T.-Liv. XXVI, 26, 29, 30.

8. *Ti. Gracchus*. T.-Liv. XXXVIII, 50; A.-Gell. VII, 19.

A consule. Selon Tite-Live, XXXVIII, 58, 60, ce fut un préteur (Q. Térentius) et non un consul qui donna l'ordre de conduire en prison Scipion l'Asiatique. Selon Aulu-Gelle, VII, 19, ce fut un tribun, nommé Augurinus. — Ce Tib. Gracchus était le père des deux Gracques qui rendirent leur tribunat si fameux.

9. *C. Claudius Nero*. T.-Liv. XXVIII, 9.

10. *Solito sacrificio*. Le cens achevé, on offrait un sacrifice expiatoire ou de purification, que l'on appelait *svœtaurilia*, mot composé de *sus, ovis et taurus*, parce que dans ce sacrifice on immolait une truie, un mouton et un taureau; après cette cérémonie, on disait que le peuple était purifié. On désignait l'acte de celui qui offrait ce sacrifice, par les mots *condere iustrum*. L'étymologie du mot *iustrum* était tirée de *iuendo*, ou *solvendo*, parce qu'à cette époque les fermiers publics remettaient aux censeurs le produit de toutes les taxes; et comme cela se pratiquait à la fin de chaque cinquième année, l'expression *iustrum* s'employa souvent pour marquer une période de cinq ans.

In censura moderatio. Cic. pro Cluent. 48.

12. *Interemptum Scipionem*. Scipion mourut brusquement; mais on ne sait pas de quel genre de mort. On accusa Sempronia, sa femme, sœur de C. Gracchus. D'autres disent qu'il fut assassiné par Carbon, un de ses ennemis. Voy. Plin. VII, 44.

13. *Ludos Trallibus spectanti*. Tite-Live dit que Métellus fut exilé à Rhodes, et Aurélius Victor à Smyrne.

14. *Porcium nomen*. Dio Cass. 39.

Cypriacam pecuniam... deportaverat. Les trésors du roi de Chypre étaient si considérables, que, selon la remarque de Florus, III, 9, ils enrichirent la république plus qu'aucun triomphe.

Senatus relationem interponi jubebat. Cato avait perdu le registre contenant l'état des richesses par lui transportées de Chypre à Rome. Il lui était donc impossible de donner la preuve matérielle de sa fidélité. Le sénat voulait pour ce motif le faire nommer préteur sans qu'il eût passé par les charges intermédiaires, parce que cette dignité l'aurait dispensé de rendre ses comptes.

15. *M. Bibulus*. Cæs. de B. G. III, 4.

Ext. 1. *Tarentinus Archytas*. Plut. de pueror. educ. 23; Cic. Tusc. IV, 36.

7. *De septem sapientium moderatione.* Plut. *Solon.*; Diog. Laert. *Thal.*

9. *Antiochus.* Cic. *pro Dejot.* 13.

11. 1. *M. Æmilius Lepidus.* T.-Liv. xl; A. Gell. xii, 8.

3. *In Africano superiore.* T.-Liv. xxxviii; A.-Gell. xiii, 8.

Ti. *Gracchus.* Le père de Tib. et de C. Gracchus.

4. *Cicerone.* Cic. *ad Q. frat.* 2, et *Ep. ad fam.* 1, 9; Dio Cass. xxxix; Quintil. vi, 5.

5. *P. Clodius Pulcher.* Cic. *ad Att.* 1, 9; Senec. *Epist.* 97.

Incesti crimine. Clodius avait déshonoré ses trois sœurs.

7. *Mater Cornelia.* Cornélie est appelée contre l'ordinaire *mater* sans le complément *Gracchorum*; ce qui m'a fait juger, dit avec raison un traducteur, que cette Cornélie était la mère même de Pompée; outre que l'injustice dont il est parlé ici était indigne de la fille du grand Scipion et de la mère des Gracques.

III. 1. *Scipio.* T.-Liv. xxvi, 50; A.-Gell. vi, 8; Amm. xxiv, 4; Polyb. x, 19; Front. ii, 11.

Indibilis. Tite-Live, xxvi, 50, nomme ce prince Allucius, et Frontin, ii, 11, l'appelle Luccéius. Indibilis était un autre prince espagnol, dont parle aussi Tite-Live.

5. *Idem quæm Italia...* Plin. xvi, 38; Colam. i, 3.

6. *Fabritius Luscinus.* A. Gell. i, 14.

Legatus ad Pyrrhum profectus. Cic. *Catil.* xiii; Plut. *Pyrrh.* xx.

7. *A servis.* Plin. xxxiii, 10, 11; Senec. *de Benef.* ii, 27; Martial, v, 13.

8. *Poullus.* Plut. *Paul.*; Cic. *de Off.* ii, 22.

10. *Calpurnium Pisonem.* Plin. xxxiii, 2; Voy. plus haut, ii, 7, 9.

11. *Pellibus hædinis.* T.-Liv. xxxiii; Plin. xiv, 13; Frontin. iv, 3, 1.

Tribusque servis. Plutarque lui en donne cinq.

13. *Scipio Æmilianus.* Justin. xxxviii, 8; Aur. Vict. lvi; Athen. vi.

Ext. 1. *Pericles.* Cic. *de Off.* i, 40; Plut. *Peric. Ælian.* xiv, 22.

3. *Quid... indigere.* Cicéron ajoute que, voyant les ambassadeurs affligés de son refus, Xénocrate accepta trente mines.

4. *Alexander.* Cic. *Tusc.* v, 32.

Gradu suo. Il est évident que l'auteur a voulu parler du siège de Diogène; il faudrait alors *ejus*. Les commentateurs et les traducteurs ont passé à côté de ce mot; c'est plus tôt fait.

IV. 2. *Agrippam Menentium.* T. Liv. n, 32; Plin. xxxviii, 10.

3. *C. Fabricii et Q. Æmiliii Popii.* Plin. xxxiii, 12; Cic. *Verr.* iv, 21, 46; *de Fin.* ii, 7, 22; T.-Liv. xxvi, 36.

5. *Atillum.* Cic. *pro Rosc.* xviii, 50; Plin. xviii, 3; Virg. *Æn.* vi, 845; Lucan. i, 169.

9. *Eadem gens.* Plin. xxxiii, ii; T.-Liv. xlvi; Plut. et Aur. Vict.

10. *Quum secundo Punico bello...* Amm. xiv, 6; Senec. *Q. nat.* i, 17.

11. *In primo libro, eorum quos...* Cicéron nous apprend (*Brut.*) que ces livres étaient au nombre de trois. Voy. aussi Plin. xxxiii, 1.

V. 1. *Usque ad Africanum.* T.-Liv. xxxiv, 54; xxxix, 42. Voy. aussi plus haut, ii, 9, 3.

Quia... senatus motus fuerat. Voir plus haut (ii, 9, 3) le motif de cette exclusion.

2. *Dictaturam recipere non sustinendo.* Varron, après

la défaite de Cannes, laissa croître sa barbe et ses cheveux, et ne prit jamais ses repas assis. Quand on voulait lui conférer quelque dignité, il refusait, en disant : « La république a besoin de magistrats plus heureux que moi. » Voy. Front. iv, *de Constantia*.

3. *Abjectaque candida toga.* Cicénius fut élu préteur l'année suivante, et eut la Sardaigne pour gouvernement.

4. *L. Crassus.* Cic. *de Orat.* 1, 24.

5. *Pompeius magnus.* Dionys. 42; Lucan. vii, 720.

6. *Quam præcipuam.* etc. Suet. *Cæs.* 82.

Ext. 2. *Athenis quidam.* Cicer. *Cato*, c. 18, Plut. *Apo-phth.*

VI. 1. *Ti. Gracchus.* Plut. *Gracch.*; Cic. *de Divin.* i, 18; ii, 29; Plin. vii, 36. — Il s'agit du père des deux Gracques.

4. *Juliae, C. Cæsaris filiae.* Vell. Paterc. ii, 47; Flor. iv, 2, 13.

5. *Tuos... prosequentur.* Dionys. 47; Plut. *Brut.*; Appian. *Bell. civ.* iv.

Castissimos ignes. « Je crois, dit un traducteur, que Valère Maxime a entendu finesse à ce mot *ignes*, à cause des charbons ardents que Porcie avala. »

Ext. 1. *Artemisia.* A. Gell. x, 18; Cic. *Tusc.* iii, 3; Vitruv. ii, 9; Plin. xxvi, 5.

2. *Hypsistratea.* Plut. *Pomp.* —

3. *Minyæ.* Hérodote. iv.

VII. 1. *Tib. Gracchus.* Cicer. *in Lælio*, c. 11; Plut. *Gracch.*

Interrogatione Lælii. Plutarque dit que c'est Nasica qui lui fit cette question.

2. *C. Gracchi.* Plut. *Gracc.*; Oros. v, 12.

Lætorius. Plutarque appelle cet ami de C. Gracchus *Licinus*. Peut-être s'appela-t-il *Lætorius Licinus*. On lit dans plusieurs manuscrits *Lætorius*.

3. *Fugæ ejus comes accessit.* Cépion s'exila à Smyrne. V. Cic. *pro Balb.* 11.

6. *Ser. Terentius.* Dion, c. 46, appelle ce Térentius *Elbius Blastus*, et raconte le fait tout différemment.

Ext. 1. *Damon et Phintias.* Cic. *de Off.* ii, 10; Lactant. *Div. Instit.* v, 18.

2. *Alexander sensit.* Q. Curt. iii, 12; Diodor. Sicul. xvii, 47; Ælian. xii, 7.

Pompeium meum. C'est le Sextus Pompée que Valère Maxime suivit en Asie. Il était consul avec Apuléius, l'année de la mort d'Auguste, et prêta le premier serment à Tibère. Ce Pompée a mérité aussi la reconnaissance d'Ovide (*Pont.* iv, 4 et 5), qui disait lui devoir la vie et sa fortune.

VIII. 1. *Fabium maximum.* T.-Liv. xxii, 23; Plut. *Fab.*

2. *Femina Busa nomine.* Tite-Live, xxii, 52, appelle cette femme *Paulla*.

4. *Asiam bello captam.* T.-Liv. xxxviii; Strab. xiii; Cic. *pro Sext.* 27; Justin. xxxvi.

5. *Illius vero.* T.-Liv. xxxiii, 31; Flor. ii, 7; Plut. *Flamin.*

Calum clamoris alacritate compleverunt. On connaît la réflexion de Montesquieu à ce sujet. « On voit bien, dit-il, que ces petites républiques ne pouvaient être que dépendantes. Les Grecs se livrèrent à une joie stupide, et

crurent être libres en effet, parce que les Romains les déclaraient tels. » (*Grand. et Décad. des Rom.*, ch. 5.)

Ext. 1. *Hiero.* T.-Liv. xii, 37.

Ducenta et xl pondo. Tite-Live dit : 320 livres : 500 marcs, ou 400,000 francs.

Victorie. Cette victoire fut placée au Capitole.

LIVRE V.

1. 1. *Humanissima... referam.* T.-Liv. xxx, 43, 45. *Tiburii mortuum.* Polybe, ix, 6, 3, dit que Syphax mourut à Albe, où fut aussi enfermé Persée, comme on le voit quelques lignes plus bas.

In Perse. T.-Liv. xlv, 42.

Decessisset. Les uns disent qu'il mourut de faim, et les autres, étranglé par ses gardiens pendant son sommeil.

Musicanes. T.-Liv. xlv, 14. — Tite-Live l'appelle Misagène.

Idem senatus. T.-Liv. xlv, 44.

2. *Ab universis patribus.* Flor. ii, 2, 18; Sil. Ital. vi, 67.

3. *De Quinctio Crispino.* T.-Liv. xxv, 18.

4. *M. Marcelli.* T.-Liv. xxv, 24; Plut. *Marcell.*

Fletum... potuit. Scipion pleura, dit-on, aussi sur les ruines de Carthage.

5. *Q. vero Metellus.* Flor. ii, 17.

6. *Africanus.* Cic. *Verr.* iv, 33, 34.

Ut ornamenta... curarent. Eutrop. iv, 4.

7. *Ejusdem viri humanitas.* T.-Liv. xxvii, 19. Valère Maxime a commis ici une erreur. Le trait qu'il rapporte dans ce paragraphe est du premier Africain, aïeul, par adoption, du second Africain.

8. *L. etiam Pauli.* T.-Liv. xlv, 7.

Græco sermone. C'était une attention délicate de Paul-Émile envers Persée malheureux. Car le peuple romain croyait qu'il était de sa majesté de ne se servir, avec les Grecs, que de la langue latine. Voy. plus haut ii, 2, 2.

9. *Cn. Pompeii.* Florus, iii, 5, rapporte plusieurs autres traits de la clémence de Pompée.

10. *Cn. Pompeius.* Appian. *B. C.*, ii; Lucan. ix, 1038; Dion, x, xliii.

11. *Paludamentum.* Les Romains jetaient quelquefois leurs vêtements sur le bûcher de ceux dont ils voulaient honorer les funérailles. V. Sueton. *Cæs.* 84.

Piamque ejus victoriam. L'auteur nomme ainsi cette victoire, parce qu'Antoine combattait alors, avec Octave, contre un des meurtriers du divin César.

Ext. 3. *Pyrrhi regis.* Quint. vi, 3.

4. *Debitum fructum.* Justin. xxv, 5; Plut. *Pyrrh.*

5. *Campant.* T.-Liv. ix, 6.

6. *Annibal.* T.-Liv. xxii, 52; xxv, 16; xxvii, 28; Plutarch. *Emil.* et *Marcell.* Sil. Ital. x, 570 sqq. xii, 475; Cic. *Cat.* xx.

II. 1. *Marcium.* T.-Liv. ii, 40; Plutarch.; Dionys. vii.

Secundi Belli Punici. T.-Liv. xxvi, 12, 16.

3. *Magnum... enituit.* Aurel. Vict. c. 32.

4. *Fabio.* T.-Liv. xxii, 29; Plut. *Fab.*

5. *Q. Terentius Culco.* T.-Liv. xxx, 45; xxxviii, 55.

6. *Flaminini.* T.-Liv. xxxiv, 52.

7. *Metellus Pius.* Cic., *pro Planc.* xxix, Plin. vu, 43, 44; Vell. Pater. ii, 15; Aur. Vict. 63.

8. *C... Marii.* Cic. *pro Balbo.* c. 20.

Ext. 1. *Darius.* *Ælian.* iv, 5.

3. *Liberalis... dono.* Plin. xxxiii, 11; Oros. v, 6, 8; Justin. xxxvi, 4.

III. 4. *Alius Cicero non exstat.* Tite-Live avait dit, avant Valère Maxime : « In cuius (Ciceronis) laudes persequendas Cicerone laudatore opus fuerit. »

Ext. 1. *Carthaginienses Annibalem...* T.-Liv. xxxiii, 46; Corn. Nepos, *Annib.*

2. *Lycurgo.* Plutarch. *Iyc.* *Ælian.* xiii, 23; Justin. iii, 3; Polyb. vi, 46.

IV. 2. *Eadem pietas.* T.-Liv. xxi, 46; Plin. xvi, 4; Senec. *de Benef.* iii, 33; Flor. ii, 6, 10.

4. *Reum judicio affixit.* Cotta accusa Carbon, 1^o d'avoir, pendant son triumvirat avec Fulvius et Gracchus, excité une sédition à l'occasion du partage des terres; 2^o d'avoir été mis en fuite par les Cimbres, en Illyrie; 3^o d'avoir pillé sa province.

5. *C. Flamintum.* *Cic. de Inv.* ii, 17; *Brut.* 14.

6. *Claudice vestalis.* Suet. *Tib.* 2; Cic. *pro Cæl.* 15; Plin. vii, 35.

7. *Sanguinis ingenui mulierem.* Plin. vii, 36.

Triumviro. Ce magistrat était un des triumviri capitales, chargés de faire exécuter les condamnés, Voy. c. 9, § 3, et l. vi, c. 1, § 10.

Ext. 1. *Patrem suum Cimona.* C'est un autre Cimone que le fils de Miltiade.

4. *Cleobis et Biton, Amphinomus et Anapus.* Herodot. i, 31; Senec., *de Benef.* iii, 37; Cic., *Tuscul.* i, 47; Claudian. *Carm.* l, 41.

5. *Dario... responderunt.* Justin. ii, 5; Oros. ii, 8.

V. 1. *Scipione Africano.* T.-Liv. xxxvii, 1. Cic. *Philipp.* xi, 7.

2. *M. vero Fabius.* T.-Liv. ii, 46; Dionys. ix, 13; Oros. ii, 4.

VI. 1. *Brutus.* T.-Liv. ii, 6.

2. *In media parte fori... Curtius.* T.-Liv. vii, 6; Oros. iii, 5; Augustin. *de Civ. D.* 18; Minuc. Fel. vii, 4.

3. *Genucto Cipo.* Ovid. *Melam.* xv, 565; Plin. xi, 37.

Ælio. L. Élius Tubéron. Frontin. iv, 5; Plin. x, 18.

5. *P. Decius.* Tit.-Liv. viii, 9; Senec. *Ep.* ix, 4; August. *de C. D.* v, 28.

6. *Is namque....* Tit.-Liv. x, 28; Plin. xxxviii, 2.

7. *Scipio Africanus.* T.-Liv. xxii, 53.

8. *Tota civitas.* T.-Liv. xxiv, 18.

Ext. 1. *Codrus.* Justin. ii, 6; Vell. i, 2; Polyæn. i, 8; Oros. i, 18.

2. *Thrasyballi pietas.* Justin. v, 9; Diodor. Sicul. xiv.

3. *Tauri sanguinem hausit.* On regardait anciennement le sang de taureau comme un poison. Plin. xxviii, 9, lui attribue cette propriété, quand on le prend tout chaud; des auteurs modernes disent que c'est une erreur. — Cornélius Népos rapporte que Thémistocle prit volontairement du poison; mais il ne parle pas de sang de taureau.

4. *Duo fratres Philæni.* Sall. *Bell. Jug.* c. 79. Pomp. Mela, i, 9.

5. *Aristoteles.* *Ælian.* iii, 17; xii, 54; Plin. vii, 29.

Alexandri. Ce n'est pas Alexandre, mais Philippe, qui défruisit Stagire.

VII. 1. *Fabius Rullianus.* Oros. iii, 22.

2. *Cæsetii.* Dio, 44; Sueton. *Cæs.* 79.

VIII. 1. *L. Brutus.* T.-Liv. ii, 5.

2. *Cassius*. T.-Liv. II, 41; Plin. XXXIV, 4.
Postquam illam potestatem deposuit. Ce n'est pas en sortant du tribunat, mais du consulat, et même de son troisième, que Cassius fut condamné; les uns disent par son père, les autres, par le peuple lui-même.

3. *Manlius Torquatus*. Cicer. *de Fin.* I, 7.

D. Silano. Le fils de Torquatus se nommait ainsi parce qu'il avait passé, par adoption, dans la maison des Junius Silanus.

4. *M. Scaurus*. Aurel. Vict. 72; Frontin. IV, 1.

5. *Amicitiam Catilinae sequutum*. Ce fils de A. Fulvius était M. Fulvius Nobilior, dont Salluste fait mention, *B. Catil.* c. 39.

IX. 2. *Hortensii*. Cic. *ad famil.* VIII, 2; *ad Att.* II, 3.

4. *Si tam obsequens es, ut...* Les anciens regardaient comme une malédiction céleste qu'un fils mourût avant les auteurs de ses jours. Voilà pourquoi ce fils craignait d'offenser son père, en souhaitant de mourir avant lui.

X. 1. *Horatius Pulvillus*. T.-Liv. II, 8; Tacit. *Hist.* III, 72; Senec. *ad Marc.* 13; Cicer., *pro dom.* 54; Serv. *ad Virg. Æn.* XI, 2.

2. *Emilius Paullus*. T.-Liv. XLV, 41; Vell. Paterc. I, 10; Senec. *ad Marc.* 13.

3. *Q. Marcius Rex Superior*. A.-Gell. XIII, 19; Plin., *Hist. Nat.* II, 31.

Ext. 1. *Pericles*. Ælian. IX, 6; Symmach. III, 6.

Olympii Jovis cognomen. Aristophan. *Acharn. act.* 2, sc. 5; Plin. XXXIV, 8.

2. *Xenophon*. Ælian. III, 5; Senec., *ad Marc.* 12; A.-Gell. XIV, 13.

3. *Anaxagoras*. Cic., *Tusc.* III, 14; Ælian., III, 2; Senec. *ad Polyb.* 30; Symmach. III, 6.

LIVRE VI.

Julia gentilem torum. Valère Maxime désigne ici, selon les uns, la fille même d'Auguste, cette Julie si fameuse par ses débauches, et, selon les autres, Livie, femme de cet empereur, et à qui, après son adoption, il avait fait prendre le nom de Julie (Tacit. *Ann.* I, 8).

1. *Lucretia*. T.-Liv. I, 58; Ovid., *Fast.* II; Augustin. *de C. D.* I, 19; III, 16.

2. *Virginius*. T.-Liv. III, 48; Dionys. XI; Cic., *de Fin.* V, 22.

12. *C. Marium*. Plutarch. *Mar.*; *Apophth.*; Cic. *pro Milon.* 4; Quintil. III, 2, 14.

Ext. 2. *Orgiagontis uxor*. T.-Liv. XXXVIII, 24; Plutarch. *de Clar. Mulier.* Flor. II, 11; Aur. Vict. 55.

3. *Teutonorum... conjuges*. Plutarch. *Mar.*; Oros. V, 16; Flor. III, 3; Hieron. *de Monogam.*

II. 1. *Priverno capto*. T.-Liv. VIII, 21.

2. *L. Philippus*. Cicer. *de Orat.* III, 1; Quintil., VII, 3, 89.

3. *C. Carbo*. T.-Liv. LIX; Vell. Paterc. II; Aur.-Vict. 58; Flor. III, 14.

7. *Favonius*. Amm.-Marcell. XVII, 11.

8. *Mancia Formianus*. T.-Liv. LXXXIX, sq.; Appian. I.

9. *Ad eum versum venisset*. Cicer. *ad Att.*, II, Ep. 19.

12. *A. Cascellius... formulam*. Les triumvirs partageaient à leurs amis les biens de ceux qu'ils avaient pros crits, et, pour donner à ces largesses une forme légale, ils avaient eu recours aux juriconsultes. — Les formules étaient un certain arrangement de paroles qui rendait les

actes authentiques. Si l'on en omettait le moindre mot, l'acte était nul.

Ext. 1. *Mulier*. Plutarch. *Apophth.*

2. *Itaque timens ne*. Le mot *timens*, qui n'est pas nécessaire ici, manque dans la plupart des manuscrits. Voilà pourquoi il est renfermé entre crochets.

3. *Theodorum*. Senec. *De tranquill.* XIV; Cicer. *Tuscul.* I, 43; V, 40.

III. 1. *M. Manlius*. Plutarch. *Camill.* T.-Liv. VI, 20; A.-Gell. XVII, 21; Aur.-Vict., XXIV, 5.

Senatus... populusque rom. Valère Maxime a dit plus haut (V, 8, 2) que Cassius fut condamné dans un conseil de famille, et exécuté par l'ordre de son père.

Duo triumphi. Ce Sp. Cassius Viscellinus triompha deux fois des Samnites.

Domum superjecit. On ne l'enfouit pas sous les ruines de sa maison, mais, après son supplice, on la détruisit; c'est ainsi que le racontent d'autres auteurs.

De robore præcipitati sunt. Tit.-Liv. XXXVIII, 59; Tacit. *Ann.*, IV, 29.

2. *Novem collegis*. A cette époque, il n'y avait encore que cinq tribuns; c'est vingt-huit ans plus tard qu'on en ajouta cinq autres.

3. *M. Claudium*. Amm. Marcell. XIV, 11.

Gemoniarum scararum. Les gémonies, ainsi nommées de leur inventeur, ou du mot *gemere*, étaient une fosse où l'on traînait les cadavres des criminels; on y descendait par des marches, ce qui les a fait généralement désigner par les mots *Gemonii gradus* ou *Gemoniæ scalæ*.

5. *Ne quis telum haberet*. L'expression *ne quis* est trop absolu; cette défense ne regardait que les esclaves. Voy. Cicéron, *Verr.* V, 3.

7. *Consimili severitate*. T.-Liv. XXXIX, 18.

8. *Publicia*. T.-Liv. XLVIII; voy. plus haut, II, 5, 3.

9. *Quod vinum bibisset*. Plin. XIV, 13; Tertull., *Apolog.* 6. — On sait que, dans les premiers temps de la république, le vin était interdit aux femmes. Voy. plus haut II, 1, 15. L'infraction à cette défense était punie comme l'adultère. Voy. A.-Gell. X, 23.

Ext. 1. *Quia domum... laceraverat*. Cette famille était celle de Lycambe, qui avait refusé la main de sa fille à Archiloque, après la lui avoir promise. Le père et la fille, poursuivis sans relâche par les iambes du poète, finirent, dit-on, par se pendre. Mais Plutarque assigne une autre cause que Valère Maxime à la proscription des poésies d'Archiloque. Il rapporte que ce fut pour s'être vanté dans ses vers d'un trait de lâcheté, pour avoir dit qu'il valait mieux jeter ses armes que de périr.

IV. 2. *Scipionis Emiliani*. Aur.-Vict. 58.

3. *C. Popilius*. T.-Liv. XLV, 12; Cicer. *Philipp.* VIII, 8; Justin. XXXIV. — Plin. (XXXIV, 6) n'appelle pas C. Popilius, mais C. Octavius, l'ambassadeur envoyé à Antiochus.

4. *Rutilii*. T.-Liv. LXX; Cicer. *de Orat.* I, 53; Oros. V, 17; Senec. *de Provid.* III; Quint. XI, 1, 12.

Amicitia tua. Cicéron a dit : « Hæc lex amicitia sanciatur, ut neque rogemus res turpes, neque rogati faciamus. » *Ad genus judicum*. Plin. XI, 45.

Ext. 2. *Socrates*. Diog. Laert. *Socrat.*; Cic. *de Orat.* I, 54; Quintil. II, 15, 30; XI, 1, 9 et suiv.

Aufer... quæso. Lysias ayant récité à Socrate une apologie qu'il avait faite pour lui : « Mon ami, lui dit le philosophe, la pièce est bonne, mais elle ne me convient pas. » Lysias, surpris d'entendre en même temps louer et rejeter son apologie, le pria de s'expliquer. « Il ne serait pas impossible, répondit-il, que des habits et des souliers fussent bien

faits, quoiqu'ils ne pussent me servir. » (Diog. Laert. Vie de Socrate).

3. *Alexander*. Plutarch. *Alex.*; Q. Curt. iv, 11; Arrian. II, 25. Diod. Sic. xvii, 54. Plutarch. *Appoth.*

4. *Legati Lacedæmoniorum*. Frontin. iv, 5, 12.

5. *Spartani... dictum*. Plutarch. *Apophth.*

V. 1. *Camillo consule*. Frontin. iv, 4; Flor. I, 22; Polyæn. viii.

Q. *Lutatio*. T.-Liv. xix; Eutrop. II, 16; Oros. iv, 6. *Non ad curiam*. Ces mots semblent si étrangers au texte, que Torrénus les regarde comme une glose; Kappius les explique en disant qu'on donna de l'argent aux Camérieniens, non pour des usages politiques, mais pour des usages sacrés; ce que les Romains devaient regarder comme un moyen d'expier leur injustice. Valère Maxime, en supposant que ces mots soient de lui, ne voudrait-il pas combattre ici l'assertion d'un autre écrivain, qui aurait dit que cet argent fut donné pour la construction d'une salle d'assemblée?

Timochares. Plutarch. *Pyrrh.*; Cicer. *Off.* III, 22; T.-Liv. xxxix, 51; Tacit. *Ann.* II, 8; *Ælian.* XII, 33; Senec. *Ep.* 120; A.-Gell. III, 8; Amm. Marc. xxx, 1; Frontin. iv, 4, 2; Flor. I, 18, 21; Eutrop. II, 8.

2. *Quatuor tribunis*. T.-Liv. iv, 42; voy. plus haut, III, 2, 8.

3. *Ti. Gracchus*. T.-Liv. XLIII, 18; Aur. Vict. 57.

Prinæ classis. Tout le peuple romain était divisé en six classes, et chaque classe en centuries. La première classe comprenait les riches et était composée de quatre-vingt-dix-huit centuries, nombre supérieur à celui des centuries des cinq autres classes réunies.

5. *Cn. Domitius*. Cicer. *pro Deiot.* 11.

6. *L. Crassus*. Cicer. *de Leg.* III; *de Orat.* III.

Ext. 1. *Pittacus*. Diog. Laert. *Pitt.*

2. *Themistocles*. Plutarch. *Them.*; Cicer. *Off.* III, 11.

3. *Zaleucus*. Cicer. *de Leg.* II, 6; *Ælian.* XIII, 24.

4. *Charondæ Thuriæ*. Cicer. *de Leg.* I, 22; II, 6; D. Laert. *Pythag.*; Arist. *Polit.* II, 10.

VI. 2. *Ilanno*. Polyb. I, 22, 23; T.-Liv. xvii; Flor. II, 2.

3. *Patres conscripti*. T.-Liv. xxxviii, 42.

4. *Superior Africanus*. T.-Liv. xxx, 25.

Ext. 1. *Post... stragem*. Sagonte fut assiégée et détruite par Annibal dès le commencement de la seconde guerre Punique, longtemps avant la mort des deux Scipions en Espagne. Aussi Pighius a-t-il substitué *ante* à *post*; mais tous les manuscrits s'opposent à cette correction.

2. *Petellini*. T.-Liv. xxxiii, 30; Athen. *Dipnosoph.* XII; Sil. Ital. XII, 431.

VII. 1. *Tertia Æmia*. A.-Gell. VI, 8.

2. *Q. Lucretium*. Dio., LIV; Appian. *B. C.* IV.

3. *Sulpicia*. Appian. *B. C.* IV.

VIII. 2. *C. Marius*. T.-Liv. LXXXVIII; Oros. V, 21; Vel-leius, II, 27, 4.

3. *C. Gracchus*. Oros. V, 12; Vell. II, 6; Macrob., I, 11.

Euporum. C'est le nom que Velléius donne à cet esclave; Macrobe l'appelle *Europus*; Plutarque dit que C. Gracchus fut tué par L. Opimius.

4. *C. Cassium*. Plutarch. *Brut.*, Appian. *B. C.* IV; Dio., XLVII.

5. *Plancus*. Plin. XIII, 3; Solin. XLVI.

6. *Panopionis*. Appian. *B. C.* IV; Macrob. I, 2; Senec. *de Benef.* III, 25.

7. *Antius Restio*. Macrob. *Saturn.* I, II; Appian. *B. C.* IV.

IX. 1. *Manlius Torquatus*. T.-Liv. VII, 4, et plus haut V, 4, 3; II, 7, 6.

2. *Africanus*. A.-Gell. VI, 8.

3. *Flaccus*. T.-Liv. XXVII, 8.

4. *Q. Fabio Maximus*. T.-Liv. LXI; Vell. II, 10, 39; Flor. III, 2.

5. *Q. Catuli*. T.-Liv. XC; Flor. III, 23; Plin. XIX, 1.

7. *Ti. Aufidius*. Cicer. *Pro Flacco*, 19; *Brut.* 48.

9. *P. Ventidius*. Vell. Patere. II, 65; A.-Gell. XV, 4; Plin. VII, 23; Dio., XLIII; Juvenal. VII, 199. — Le surnom de Ventidius était *Bassus*. Plancus (Cicer. *ad Div.* X, ep. 18) l'appelait un *muletier*, parce que, dans sa jeunesse, il faisait le commerce des mulets, et portait le blé dans les champs D'où ces vers affichés dans les rues de Rome :

*Concurrere omnes augures, haruspices!
Portentum inusitatum conflatum est recens:
Nam multos qui fricabat, consul factus est.*

11. *Sciptone Asina*. T.-Liv. XVII; Polyb. I, 22; plus haut, VI, 6, 2.

12. *Crasso*. Cicer. *ad Att.* I, ep. 4; II, ep. 13; Plin. XXXIII, 10; Quintil. XI, 2, 50; Senec. *Controv.* II, 9.

13. *Q. Cæpio*. T.-Liv. LXVII.

In vinculis spiritum deposuit. Valère Maxime dit ailleurs (IV, 7, 4) qu'il fut délivré de prison par un ami; mais peut-être fut-il repris.

15. *Pharmacusam*. Ile de l'Asie, au-dessus de Milet, aujourd'hui *Fermaco*.

Se... redemit. Suet. *Cæs.*; Plutarch. *Cæs.*; Vell. Patere. II, 41.

Ext. 1. *Polemo*. Diog. Laert. *Pol.*; Horat. *Sat.* II, 3; Suidas, IV.

Omissaque re. Diogène Laërce dit que Xénocrate parlait précisément contre l'intempérance.

2. *Themistoclis*. C. Nep. II, 1; Plutarch. *Themist.* *Ælian.* II, 12.

5. *Polycratis*. Plin. XXXVII, 1; Herodot. III; Strabo, XIV; Cicer. *de Fin.* III.

6. *Dionysius*. Justin. XXI; Cicer. *Tuscul.* III; Amm. Marcell. XIV, 11; *Ælian.* VI, 12; IX, 6.

LIVRE VII.

I. 1. *È. Metellum*. Plin. VII, 44; Cic. *de Fin.* V, 78; *Tusc.* I, 35; Vell. I, 11.

II. 1. *App. Claudium*. C'est Claudius Cécus, celui qui rejeta les conditions de paix de Pyrrhus.

2. *Non putaram*. Sénèque (*de Ira*, II, 31) attribue cette sentence à Fabius.

4. *L. Fimbriæ consularis*. Cicer. *Off.*, III, 19.

5. *Papirius Cursor*. T.-Liv. X, 40; Oros. III, 22.

Ext. 1. *Eligere aptissime possunt*. La même pensée a été exprimée par Juvénal, *Sat.* X, v. 346 sqq.

Incertus liberorum eventus. Au lieu de ce dernier mot, quelques commentateurs ont proposé de lire *proventus*, qui présenterait un sens peut-être plus naturel ici, en faisant porter le doute sur la paternité, comme semble l'indiquer ce qui précède immédiatement : *subsessor alieni matrimonii*. Mais nous avons dû conserver la leçon la plus générale.

Uxorî Xanthippæ. D'autres écrivains attribuent à Apollodore ce que Valère Maxime fait dire ici à la femme de Socrate.

5. *Rez etiam*. Prudent. in *Symmach.* I, 5; Stob. *Serm.* XLVII. On ignore quel est le roi qui prononça le mot cité

ici par Valère Maxime. Antigone, au rapport de Stobée, appelait quelquefois le diadème *πάχος*, un morceau de linge, un chiffon; on sait que c'était une simple bandelette ordinairement blanche. C'est ainsi que l'épouse de Mithridate se servit de son diadème pour se pendre, et qu'Alexandre fit attacher avec le sien l'appareil appliqué sur la blessure que Lysimaque avait à la tête.

6. *Xenocratis responsum*, Voy. Stobée (*Serm.* xxxi) et Plutarque (*de bona valetud.*); ils attribuent cette réponse à Simonide. Au reste, elle convient parfaitement à Xénocrate, qui disait qu'il faut écouter beaucoup et parler peu, puisque la nature n'a donné qu'une bouche à l'homme, tandis qu'elle lui a donné deux oreilles.

7. *Præceptum*. Aristoph. *in Ranis*, v. 1431.

9. *Themistoclem*. Cicer. *de Off.* II, 20; Plaut. *Stich.* I, 2, 79; Plutarque. *Apophth.*

10. *Philippi... epistola*. Cicer. *de Off.* II, 15.

11. *Callisthenem... dimittens*. Plutarque. *Alex.*; Laert., *Arist.*; Q. Curt. VIII, 5, 6, 12; Justin. XV; Senec. *Quæst. nat.* VI, 23.

14. *Anacharsis... comparabat*. Plutarque attribue cette comparaison à Zaleucus.

15. *Leges Lycurgi continuo abrogavit*. On ignore à quelle époque Agésilas étouffa une conspiration par cet expédient. L'auteur a pu changer toutes les circonstances d'un fait rapporté par Plutarque (*Apophth.*), et qui nous montre toutes les lois également abrogées pour un jour. Il s'agissait d'absoudre ceux qui avaient pris la fuite à la bataille de Leuctres, sans déroger aux lois qui frappaient les fuyards de peines très-graves : Agésilas reçut de pleins pouvoirs, et, pour ne pas priver la patrie de tant de citoyens, dans les circonstances difficiles où elle se trouvait alors, il déclara que les lois n'existeraient qu'à partir du lendemain.

17. *Samnites... neglexerunt*. T.-Liv. IX, 3; Flor. I, 16.

III. 2. *Junius Brutus*. Junius fut appelé Brutus (Brute) à cause de sa feinte stupidité.

3. *Scipio*. Tite-Liv. XXXIX, 1.

4. *Quod sequitur*. Cicer. *Off.* I, 10.

6. *Sertorius*. Front. *Stratag.* I, 10; Plutarque. *Sert.*

7. *Fabius autem Maximus...* T.-Liv. (XXIII, 15) rapporte la même chose de Marcellus; mais Plutarque, dans la vie de Fabius, s'accorde avec Valère Maxime pour attribuer ce fait à Fabius Maximus, surnommé *Verrucosus*.

8. *Edilis plebis*. Les édiles plébéiens n'avaient pas droit à la chaise curule comme les édiles tirés des familles patriciennes, et qu'on nommait pour cette raison *édiles curules*.

Assumpto Isiaci habitu. Les prêtres d'Isis étaient des espèces de mendiants, qui parcourent les villes et les bourgs, disant la bonne aventure pour quelque aumône.

Ext. 2. *Darius*. Herodot. III, 85; Justin. I, 10.

3. *Bias*. Plutarque attribue cette sentence à Chilon.

7. *Superior Annibal*. Zonar.; Oros. IV, 7; Aur. Vict. XXXVIII.

Carthaginem misit. Pline dit qu'Annibal n'envoya personne à Carthage, mais qu'il y alla lui-même.

8. *Fundum immunem... reliquit*. T.-Liv. XXII, 23; Plut. *Fab.*; Front. I, 8.

9. *Tusculanis*. T.-Liv. VI, 25; Plut. *Cam.*

10. *Tulli execrabile consilium*. T.-Liv. II, 37; Plut. *Coriol.*; Dionys. VIII.

IV. 1. *Tullo Hostilio*. T.-Liv. I; Dionys. III; Polyæn. VIII; Serv. *ad Æn.*, VIII, v. 682.

2. *Tarquinius filius*. T.-Liv. I; Dion. IV; Flor. I, 7; Frontin. I, 1.

3. *A majoribus*. T.-Liv. V, 48; Ovide, *Fast.* VI, 379; Lactant. I, 20.

4. *Ducum nostrorum sagacibus consiliis*. T.-Liv. XXVII, 43; Polyb. II; Frontin. I, 1.

5. *Q. Metellus*. Flor. II, 17; Front. I, 1.

Ext. 1. *Agathocles*. Diod. *de Reb. Alexand.*; Justin., XXII, 5.

2. *Annibal Cannensi prælio*. Tit.-Liv. XXII; Front. II, 2; Florus, Sil. Italicus, etc.

V. 1. *Epulum dante*. Cicer. *pro Muræn.* 36; Senec. *Ep.* 95, 99.

2. *Scipio Nasica*. Cicer. *Brut.* 34; Sallust. *Jug.* 27; plus haut, I, 1, 1.

— Valère Maxime attribue ici à un seul Scipion Nasica des actions qui ont illustré quatre personnages de la même famille. L'un était Nasica, *Vir optimus*; c'est celui qui reçut la mère des Dieux (An de R. 562); un autre était Nasica *Corculum*; il fut consul en 591; un troisième était Nasica *Sérapion*; il tua le tribun Tib. Gracchus (608). Le quatrième, sans distinction particulière, était fils du précédent; il déclara la guerre à Jugurtha en 642.

Urbanitatem. Il y a ici une antithèse de mots (*rusticæ tribus... urbanitatem*) qui ne pourrait se rendre en français que par une périphrase. Valère Maxime est plein de ces finesses. Il suffit de faire remarquer celle-ci.

3. *Frustra... petiit*. Aurélius Victor nous apprend combien Paul-Émile essaya de refus. « Primo consulatu, quem post tres repulsas adeptus erat. » Voy. T.-Liv. XXXIX et XLIV.

4. *Metellum*. Aur. Victor, 61; App. *B. P.*; Justin. XXXIV, 2.

VI. 1. *Senatus censuit*. T.-Liv. XX, 57; Macrob. *Sat.* I; Serv. *ad Virg. Æn.* IX, 547.

Senatus Otacilio... T.-Liv. XXIII, 21.

3. *Trecenti Prænestini*. T.-Liv. XXIII, 19; Cicer. *de Inv.* II, 57; Front. IV, 5; Plin. VIII, 57.

Ext. 1. *Cretensibus*. T.-Liv. XCIX; Flor. III, 7.

2. *Numantini*. T. Liv. LIX; Flor. II, 28.

3. *Calagurritanorum*. Flor. III, 22; Oros. V, 23; Juven. XV, 93.

VII. 1. *Pater*. Cicer. *de Orat.* I, 38.

2. *Signatore*. Un testament était clos par sept témoins, qui y mettaient l'empreinte de leur anneau.

4. *Pollincto corpori*. Corps déjà préparé pour la sépulture. Dans Plaute et dans les anciens auteurs, *pollincire* signifie parfumer, embaumer un cadavre.

6. *Næviani*. Nævianus était l'affranchi de Surdinus Nævius; son nom était dérivé de celui de son patron.

VIII. 1. *Tuditanus*. Cicer. *Philipp.* III, 6; *Academ.* IV, 28; Lactant. III, 23, 7.

Hastæ judicio. Chaque section du tribunal des centumvirs avait une lance, comme signe distinctif de son autorité.

4. *Tabulas... in comitio incisas*. Les testaments qui se faisaient dans les assemblées du peuple étaient plus solennels, et ne pouvaient être changés que par une loi. (Heineccius, *Antiq. Rom. sur les Institut.*, liv. II, tit. 10, 11 et 12.)

6. *T. Marius*. Un commentateur pense qu'il faut lire *T. Tarius*, qui serait le même que Tarius Rufus dont parle Plin. l'ancien, liv. XVIII, c. 6, et Sénèque, *de Clement.* XV.

9. *Quid hoc loco inhonestius?* Plusieurs éditions dou-

nent ici *joco*; leçon ingénieuse, mais que les manuscrits n'autorisent pas.

LIVRE VIII.

1. Sect. 1. 2. *Servius Galba*. T.-Liv. XLIX, Cicer. *de Or.* 1, 53; *Brut.* 23; *pro Mur.* 28; *ad Attic.* XII, 5; Quintil. II, 5.
 3. *A. Gabinus*. Cicer. *ad Att.* IV, 16, 17; *ad Q. fr.* III, 1.
 4. *P. Claudius*. Cic. *de Div.* 1; *de N. D.* II, 3; Polyb. I, 52.
 5. *Tuccia*. Plin. XXVIII, 2; Augustin. *de C. D.* X, 16; Dionys. II, 69.
 10. *Æ. Scaurus*. Cic. *ad Att.* IV, 16.
 11. *L. Cottam*. Cicer. *pro Mur.* 28; Tacit. *Ann.* III, 66.
 13. *Duo fratres*. Cicer. *pro Rosc.* 23.
 - Sect. II. 2. *C. Deciano*. Cicer. *pro Rabir.* 9; App. *de B. C.* I.
 3. *Titium*... Cic. *ibid.*
 4. *Claudia*. T.-Liv. XIX; A.-Gell. X, 6; Suet. *Tib.* 2.
 5. *M. Mulvius*... Voy. I, 4, 3; VIII, 1, 4; Plin. XV, 1; Cic. *de Div.* 1.
 8. *Illius damnatio*. Plin. VIII, 45.
- Publica quæstione afflictus est*. Cet exemple montre jusqu'où allait alors le respect pour les bœufs de labour. Varron a dit, *de R. R.* II, 5: « A bove aratore antiqui manus ita abstinere voluerunt, ut capite sanxerint, si quis occidisset. » Voy. *Ælian.* V, 14.
- Sect. III. 2. *P. Dolabellæ*. A.-Gell. XII, 7; Amm. Marcell. XXIX, 2.
 - II. 1. *Centumalus*. Cicer. *Offic.* III, 16.
 2. *C. Visellius Varro*. Cicer. *Brut.* 76.
 4. *Quidam furti damnatus*. Symmach. VII, *Ep.* 69; *Cod. Justinian.* IX, tit. I, 6.
 - III. 3. *Hortensii filia*. Appian. *B. C.* IV; Quintil. I, 1, 6.
 - V. 2. *Memmius*... Cicer. *pro Font.* 7; Plin. VII, 43.
 6. *P. Servilius*. Flor. III, 6; Cicer. *Verr.* I, 21.
- Equo descendere*. « Si je rencontre un consul, un préteur, je leur témoigne mon respect par toutes les démonstrations d'usage; je descends de cheval, je me découvre, je me range. » (Senec. *ep.* 70.)
- VI. 2. *L. Saturnino*. T.-Liv. LXIX; Cicer. *pro Rabir.*; Flor. III, 16.
 3. *Licinio Stolo*. T.-Liv. VII, 16; Plut. *Cam.*; Plin., XVIII, 3. A. Vict.
- VII. 1. *Cato*. Plin. VII, 27; Cicer. *Quest. Acad.* IV, 2; *Brut.* 20.
 2. *Flagravit*. Cicer. *de Finib.* III, 2.
 3. *Varro*. A.-Gell. III, 10.
 4. *L. Drusus*. Cicer. *Tusc.* V, 38; *Brut.* 28.
 6. *P. Crassus*. Quintil. XI, 2; et plus haut, III, 2, 12.
- Ext. 1. *Fructum... recipiat*. Cicer. *de Orat.* I, 61; *de Div.* II, 46; Quintil. I, 11, 5; X, 3, 25 et 30; Plut. *Demosth.*; Cicer. *de Fin.* V, 2.
2. *Pythagoras*. Diog. Laert.; Cicer. *de Fin.* V, 29; *Tuscul.* IV, 19, 25; V, 3, 4; 1, 16; August. *de C. D.* VIII, 1. Voy. plus bas, liv. VIII, c. 15, ext. n. 1.
 3. *Plato*. Diog. Laert.; Cicer. *Brut.* 31; *de Fin.* V, 29; Quintil. XI, 10, 17.
 5. *Dextera sua*. Comme la phrase ne peut se construire avec *eum* d'une part, et *dexteram suam* de

l'autre, nous avons reçu dans le texte la leçon *dextera sua*, donnée par plusieurs manuscrits.

- Cum Chrysippo disputaturus*. A.-Gell. XVII, 15; Plin. XXV, 5. Chrysippe ayant précédé Carnéade de plus d'un siècle, ces deux philosophes ne pouvaient disputer ensemble; Plin et Aulu-Gelle disent que Carnéade partait de l'ellébore, quand il voulait réfuter les livres de Zénon.
6. *Anaxagoram*. Plut. *Hipp. Maj.*; *Ælian.* VII, 11.
 7. *Archimedis*. T.-Liv. XXV; Plut. *Marcell.*; Cicer. *de Fin.* V; *Verr.* VI; Sil. Ital. XIV; Plin. VII.
 8. *Socratem*. Plut. *Euthyd.*; Cicer. *Cat.* 8.
 9. Παναθηναϊκός. Cet éloge de la ville d'Athènes, destiné à être lu aux fêtes de Minerve, appelées *Panathénées*, est parvenu jusqu'à nous.
 11. *Cleanthe*. Cicer. *Acad.* I. *Ælian.* IX, 16.
- Chrysippi præceptis*. Selon Diogène Laërce, Cléanthe était au contraire le maître de Chrysippe.
14. *Solon*. Cicer. *Cat.* 8; Stob. *Serm.* 29; Plato, *Lache et de Rep.* 7.
 15. *Themistocles*. Cicer. *Cat.* 7. Quintil. XI, 2, 50; Thucyd. I, 38; Plutarq. et C. Népos.
 16. *Cyrus*. Plin. VII, 24; XXV, 2; Xénoph. *Cyrop.* I; Quintil. XI, 2, 50; Solin. 7; A. Vict. 76; A.-Gell. XVII; Amm. Marcell. XVI, 5.
- VIII. 1. *Lælius*. Cic. *de Orat.* II, 6; Horat. II, *Sat.* 1.
 2. *Scævola*. Quintil. XI, 2, 38.
 - Ext. 1. *Socrates*. *Ælian.* XII, 15; Plut. *Agesil.* 9.
- IX. 1. *Valerii.. eloquentia*. Tite-Live, II, 32, attribué à discours à Ménénus Agrippa; toutefois Valérius, de la famille des Publicola, était un des chefs de l'ambassade chargée de traiter avec les mécontents.
 2. *Cinnanos*. Appian. *B. C.* I; Vell. Pat. II, 22; Luca II; Cicer. *de Orat.* III, 3.
 3. *Julius*. Suet. *Cæs.* 4; Cicer. *Brut.* 92.
- X. 1. *C. Gracchus*. A.-Gell. I, 11; Quintil. I, 10, 2; Cicer. *de Orat.* III, 60.
 2. *Hortensius*. A.-Gell. I, 5; Macrob. *Sat.* III, 1; Quintil. XI, 3, 8.
 3. *Quam pro Gallio habuit*. Il ne nous reste plus que des fragments de ce discours de Cicéron. — Cicer. *Brut.* 79; Quintil. XI, 3; Euseb. n° 1960; Plin. VII, 30.
- XI. 1. *Sulp. Galli*. Plin. II, 12; Front. I, 12; Cicer. *Cat.*; Quintil. I, 17; T.-Liv. XLIV, 37.
 - Ext. 2. *Apelle.. Lysippo*. Plut. *Fort. Alex.*; Cicer. *de Famil.* V, 12; Plin. VII, 37; Horat. *Ep.* II, 1, 239.
 3. *Vulcanus. Alcamenis*. Plin. XXXIV, 8; XXXVI, Cicer. *de N. D.* I, 30.
 4. *Praxiteles*. *Ælian.* IX, 39; II, 3; Plin. I, c., XXXV, 10.
 5. *Euphranoris*. Pausan. *Attic.* XL; Plin. XXXV, 11.
 6. *Ille... pictor*. Plin. XXXV, 10; Cicer. *Orat.* I; Quintil. II, 13; *Ælian.* IX, 11.
- XII. Q. *Scævola*. Cicer. *pro Balb.* XX.
 - Ext. 2. *Philonem*. Plin. VII, 37; Cicer. *de Orat.* I, 1.
 3. *Ille artifex*. Plin. XXII, 10.
- XIII. 6. *Tertium et centesimum annum*. Plin. II, 1; vivre cent dix-sept ans cette première femme de Cicéron.
- XIV. 1. *Africanus Ennii effugiem*. T.-Liv. XXXVIII; Cicer. *pro Arch.*; Plin. VII, 30; Solin. 7.
 2. *Accium*. Cicer. *Brut.* et *pro Arch.* 2.
 3. *Pompeius*. Strab. XIII; Cicer. *pro Arch.* 10.
 4. *Sulla*. Plut. *Syll.*; Plin. XXXVII, 1; Sallust. *B. J.*

6. *C. Fabius*. T.-Liv. ix; Plin. xxxiv, 4; Cicer. *Tuscul.* 1, 15; *de Orat.* II, 17; *Orat.* 71.

Parietes pinxisset. De là l'origine du nom de *Pictor*, porté par cette famille.

Ext. 2. *Alexandri*. Plut. *de Tranq. animi*; Ælian. iv, 29; Juven. *Sat.* x, 161.

4. *Philippum interemit*. Justin (ix, 6, 7) raconte ce fait autrement et avec plus de vraisemblance.

XV. *Contemplatio judicanda*. Ce dernier mot ne présente pas de sens raisonnable. On a proposé de lire, *indicanda* et *jucunda*; mais tous les manuscrits donnent *judicanda*.

5. *Summo... ornamento... principio consulatus*. La famille des Valérius avait donné à Rome le premier consul, Valérius Poplicola.

8. *Multis... regibus*. Ariobarzane, Pharnace, Aristobule.

9. *Catulum*. Cicer. *pro leg. Manil.*; Vell. Paterc. II, 32; Plut. *Pomp.*; Dio Cass. xxxvi.

11. *Ducem legerunt*. Ce choix ne fut pas confirmé par le sénat.

12. *Sulpicta*. Plin. VII, 35; Ovid. *Fast.* v; Jul. *Obseq.* 97. Solin. 7.

Ext. 1. *Pythagoræ*. Diog. Laert. *Pythag.*; Justin. xx, 4; Quintil. XI; Ælian. iv, 17.

2. *Primus... ausus sit*. Cicer. *de Orat.* I, 22; *de Fin.* II, 1. Platon, *Gorg.*; Plin. xxxiii, 4.

3. *Incubuit*. Strab. 9 et 16; Pausan. *Attic.*; Cicer. *de Div.* I.

4. *Pherenices*. Plin. VII, 11; Ælian. x, 2; Pausan. *Ænac.*; Æsch. *Ep.* 4; Pindar. *Olymp.* 7.

LIVRE IX.

I. 1. *Pensilia balnea*. Sénèque (*Ep.* 91) appelle ces bains *suspensura balnearum*. Voy. aussi Plin. ix, 54; Macrobian. III, 15.

In tegulis reperiturum. Sénèque a dit : *Aluere in summis culminibus mentita nemora et navigabilium piscinarum freta*.

2. *Æsopus*. Plin. XII, 51; ix, 35; Horat. *Sat.* II.

Aceto liquatas... uniones. Macrobe (*Sat.* I, 13) raconte la même chose de Cléopâtre.

3. *Licentioris vitæ*. T.-Liv. xxxiv; Zonar.

Brutorum. M. et D. Brutus, alors tribuns du peuple.

4. *Domitius L. Crasso*. Plin. xvii, 1; xxxvi, 3.

5. *Metellus Pius*. Macrob. III, 13; Plut. *in Pomp.*; Sallust. *Hist.* II.

6. *In domo Curionum exstitit*. Cicer. *Brut.*; Plut. *Cæs.*; Appian. *B. C.* 2; Dionys. 40.

7. *P. Clodii judicium*. Dionys. 37; Senec. *Ep.* 98; Cicer. *Att.* I.

8. *Muciam et Fulviam*. Mucia était fille de Scévola, et épouse répudiée de Pompée. — Fulvia fut successivement la femme de P. Clodius et de Marc-Antoine.

Ext. 2. *Cladibus implicarunt*. Oros. IV, 5; Zonaras; Flor. I, 21; A. Vict. 36.

5. *Ptolemæus*. Justin. xxxviii; Strab. xvii; Joseph. *Ant.* II.

II. 1. *Sulla*. T.-Liv. lxxxviii; Plut.; App. *B. C.* I; Varr. *de R. R.* III; Senec. *de Ira*, III, 18; Lucan. II, 175; Oros. III, 21; Cicer. *de Leg.* II.

2. *C. Marius*. App. *B. C.*; Cicer. *de Orat.* III; T.-Liv. lxxx; Lucan. I, 100; Flor. III, 2.

3. *Damasippus*. Oros. v, 19; T.-Liv. lxxxvi; Vell. Paterc. II, 26.

4. *Flaccus*. Hirtius, *de B. H.*, 7 et 22.

Ext. 1. *Regulum*. Cic. *Off.* III, 27; *in Pis.* 18; *de Finib.* v, 27; T.-Liv. xix; A.-Gell. VI, 4; Aurel. *Vict.* 40; Senec. *de Prov.* 3; Sil. *Ital.* VI, 529; Horat. *Od.* III, 5, 31; Flor. II, 2.

2. *Annibal*. Flor. II, 6, 18; Sil. *Ital.* VIII, 670; Plin. VIII, 7; Zonar.; Justin. xxxii, 4.

10. *Vivorum corpora cadaveribus*. Virgile (Én. VIII, 485) a décrit ce supplice.

III. 3. *Flavius*. T.-Liv. ix, 46; A.-Gell. VI, 9; Plin. xxxiii, 1.

5. *Fabio*. T.-Liv. II, 43; Dionys. ix; Zonar. XI.

7. *Metellus*. T.-Liv. LIII; Flor. II, 17; Aur. *Vict.* LXI.

8. *Spiritum... evomuit*. D'autres écrivains font mourir Sylla d'une maladie pécuniaire.

Ext. 1. *Alexandrum*. Q. Curt. VII, 3; 12; Arrian. IV; Senec. *de Ira*, III, 17; *de Clem.* I, 25.

Victor edidit. Presque toutes les éditions ont substitué *perdidit* à *edidit*, qui n'offre pas de sens clair dans cette phrase, mais que nous avons conservé dans le texte, parce que c'est la leçon des manuscrits.

2. *Quatuor... Alios*. Annibal, Asdrubal, Magon et Hannon.

IV. 1. *Basilo*. Cicer. *Off.*, III, 18.

3. *Septimuleti*. Plut. *Gracch.*; Cicer. *de Orat.* II.

V. 1. *Civitatem mutare*. Il y avait plusieurs degrés de cité romaine; et l'on pouvait avoir la qualité de citoyen, sans jouir du droit de suffrage. Passer d'un degré à un autre, c'était *mutare civitatem*.

2. *Druso*. T.-Liv. LXXI; Flor. III, 17; plus haut, VI, 2, 2.

Ext. 3. *Maharbalem... aspernatus est*. Tite-Live, Plutarque, Polybe, ne parlent pas de ces divers traits d'orgueil. Dans le premier, au contraire, Annibal répond avec bienveillance à Maharbal.

VI. 2. *Galba*. Suet. *Galb.* 3; Oros. IV, 21.

3. *Bituito*. Oros. v, 13; T.-Liv. LXI; Flor. III, 3.

4. *Viriathi... cædes*. Appian. *Iber.*; T.-Liv. LIV; Flor. II, 17; Oros. v, 2. Eutrop. IV, 7.

Ext. 1. *Xanthippum*. Appian. *Lybic.* IV; Polyb. I, 36; Oros. VII, 9.

In altomerserunt. Quelques écrivains disent cependant que Xanthippe revint à Sparte.

2. *Nucerinos... strangulando*. Tite-Live, loin d'attribuer cette cruauté à Annibal, dit que les habitants de Nucérie eurent la liberté de sortir de leur ville avec un vêtement, et qu'il ne leur fut fait aucun mal.

VII. Sect. I, 1. *L. Equitium*. Appian. *B. C.* I; Oros. v, 17.

2. *Q. Metellum*. Appian. *B. C.* I; Cicer. *pro Sext.* 47.

3. *Numium*. T.-Liv. LXIX; Oros. v, 17.

4. *Sempronii*. Appian. *B. C.* I; T.-Liv. LXXIV.

Sect. II, 1. *C. Mario*. T.-Liv. LXXVII; Plut. *Syll.*; App. *B. C.* I.

VIII. 2. *C. Caesaris*. Plut. *Cæs.*; Dionys. XII.

C'est alors que César dit ce mot fameux : *Quid Cæsarem velis*.

3. *Albinus*. T.-Liv. LXXV; Oros. v, 18; Plut. *Sylla*.

Orose nomme Albinus le lieutenant de Sylla; et, d'après son récit, ce n'est pas sur de frivoles soupçons, mais à cause de son insupportable orgueil, qu'il fut tué par les soldats.

Ext. 1. *Speculatrix statua*. Serv. in *Æneid.* III; P. Mela, II, 7.

Pelori. Pélorus était le nom du pilote, nom donné depuis à ce promontoire.

IX. 1. *Helvius Cinna*. Dionys. 44; Appian. *B. C.* II; Catull. 94; Plut. et Suet. *Cæs.*

2. *C. Cassium*. Plut. *Brut.*; Appian. IV; Dionys. 47.

3. *Lartius Tolumnii*. T.-Liv. IV, 17; Cicér. *Phil.* IX, 2.

X. 2. *Illam ultionem*. T.-Liv. LXXXVI; Oros. V, 19; Cicér. *Verr.* III, 27 et 7.

Ext. 1. *Thamyris*. Cette reine des Massagètes est plus généralement appelée Tomyris. V. Justin, I; Hérodote, I; Amm. Marcell. XXXI, 6.

Beronice. Bérénice (ou Bérénice), fille de Ptolémée Philadelphe, fut répudiée, après la mort de son père, par Antiochus le Dieu, roi de Syrie, qui avait repris Laodice, sa première femme. Elle périt, ainsi que son fils, par les embûches de sa rivale. Celle-ci était fille d'Antiochus Soter et sœur d'Antiochus le Dieu, qui l'avait d'abord épousée, la répudia par politique, la reprit ensuite, et fut empoisonné par elle.

2. *Jasonem*. Cicér. *Off.*, I, 3.

XI. 1. *Tullia*. T.-Liv. I, Dionys. IV, 39; Flor. I, 6; Ovid. *Fast.* VI, 602. Varr. *de Ling. lat.*

2. *Fimbriæ*. Cicér. *pro Rosc.* 12.

3. *Ruina exstinguam*. Sall. *Cat.* 31; Cicér. *pro Mur.* 25.

4. *Magii Chilonis*. Cicér. *ad famil.* IV, 12; T.-Liv. CXV.

Protnusque... tetendit. Magius, malgré la résolution que lui prête ici Valère Maxime, n'alla point poignarder César. Il se tua après son crime.

5. *C. Toranius*. Appian. *B. C.* IV; Oros. VI, 18.

6. *Villius Annalis*. App. *B. C.* IV.

Ext. 1. *Illud facinus*. T.-Liv. XXVIII, 21.

2. *Mithridates*. Dion. 37; Eutrop. VI, 10.

Les autres historiens attribuent ce fait à Pharnace, fils

de Mithridate, et avec plus de vraisemblance, puisque Mithridate n'avait que douze ans quand son père mourut. Aussi Rubenius veut-il qu'on lise ici : *Mithridatis F. autem...*

XII. 2. *In complexu ejus exspiravit*. T.-Liv. XXII, 7; Plin. VII, 32, 53; A.-Gell. III, 15.

3. *Juventius Thalna*. Plin. VII, 53.

4. *Q. Catulus*. Cicér. *Tusc.* I; Plut. *Mar.*; App. *B. C.* I; Vell. Pat. II, 22; August. *de Civit. Dei.* III.

5. *Cornelius Merula*. App. I; Flor. III, 22; August. *de Civ. D.* III, 17.

6. *Herennii*. Vell. Pat. II, 7, 2.

7. *C. Licinius Macer*. Cicér. *ad Att.* I, 4.

8. *Illorum perfrigidula*. Plin. VII, 53.

XIII. 1. *M. Aquilius*. T.-Liv. LXXXVIII; Appian. *Mithrid.*; Plut. *Sylla*; Cicér. *pro lege Man.* 5.

Mithridate, après l'avoir fait promener sur un âne par toutes les villes de l'Asie, lui versa de l'or fondu dans la bouche, comme pour lui reprocher son avarice.

2. *Cn. Carbo*. T.-Liv. LXXXIX; App. *B. C.* I.

3. *Brutus*. Dionys. 46; T.-Liv. CXX. App. III.

Ext. 2. *Masinissa*. Plin. VIII, 40.

3. *Alexander*. Cicér. *Off.* III, 7; *de Inv.* II, 49; *Ep. ad fam.* IX, 22; Diod. Sic. XVI.

4. *Dionysius*. Cicér. *Tuscul.* V, 20; *Off.* II, 17; Diod. Sic. XX; Plutarch. *Dion.*; *Ælian.* IV, 18.

XIV. 1. *Vibius*. Solin. V; Plin. VII, 12.

4. *Ex quodam secundarum*. On appelait les acteurs qui jouaient les principaux rôles d'une pièce, *actores primarum partium*; ceux qui jouaient les seconds, *secundarum partium*, etc. Ter. *Phorm.* prolog. 28; Cicér. *Cæcil.* 15; *Verr.* I.

Ext. 1. *Regiæ stirpis*. Cet artisan était, suivant Plin, de la classe du peuple.

XV. 1. *Herophilus*. Cicér. *ad Att.* XIV; App. *B. C.* I; T.-Liv. CXVI.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES CITÉS PAR VALÈRE MAXIME.

N. B. Le chiffre romain désigne le livre. Des deux nombres arabes, le premier indique le chapitre, et le second, le numéro du chapitre.

A.

Aecius, III, 7, 11; VIII, 14, 2.
 Achille, VIII, 8, exempl. étr. 2
 Acilius (C.), III, 2, 22.
 Acilius Aviola (M.), I, 8, 12.
 Acilius Glabrio (M.), II, 5, 1.
 Acron, III, 2, 3.
 Admète, IV, 6, 1.
 Afrania, VII, 8, 2.
 Afrania (C.), VIII, 3, 2.
 Agamemnon, IV, 7; VIII, 11, étr. 6.
 Agathocle, VII, 4, étr. 1.
 Agésilas, VII, 2, étr. 15.
 Aglaus, de Psophis, VII, 1, 2.
 Agrippa Ménénus, IV, 4, 2.
 Agrippa (M. Vipsanius), gendre d'Auguste, IV, 7, 7.
 Agrius (M.), VIII, 4, 1.
 Ahala (C. Servilius), V, 3, 2.
 Albinus (Spurius), II, 7, 2.
 Alcée, IV, 1, étr. 6.
 Alcamène, VIII, 11, étr. 3.
 Alceste, III, 7, étr. 1.
 Alcibiade, I, 7, étr. 9; III, 1, étr. 1; VI, 9, étr. 4; VIII, 8, étr. 1.
 Alexandre le Grand, I, 1, étr. 5; I, 7, étr. 2; I, 8, étr. 10; III, 3, étr. 1 et 4; IV, 3, étr. 3 et 4; V, 1, étr. 1; VI, 4, étr. 3; VII, 2, étr. 11; VIII, 14, étr. 2; IX, 3, étr. 1; IX, 5, étr. 1.
 Alexandre, esclave, VIII, 4, 1 et 2.
 Alexandre, tyran de Phères, IX, 13, étr. 3.
 Alexandre (Cornélius), affranchi, VIII, 3, étr. 7.
 Alvanus (L.), I, 1, 10.
 Amésia Sentia, VIII, 3, 1.
 Amilcar, I, 7, étr. 8.
 Amilcar, père d'Annibal, VI, 6, 2; IX, 3, étr. 2.
 Amphinomus et Anapus, V, 4, étr. 4.
 Anacharsis, VII, 2, étr. 14.
 Anacréon, IX, 12, étr. 8.
 Anaxagore, V, 10, étr. 3; VII, 2, étr. 12; VIII, 7, étr. 6.
 Anaxarque, III, 3, étr. 4; VIII, 14, étr. 2.
 Anaximène, VII, 3, étr. 4.
 Ancus Marcius, IV, 3, 4.
 Annéius Carséolanus (M.), VII, 7, 2.
 Annibal l'Ancien, VII, 3, étr. 7.
Id. fils d'Amilcar, I, 6, 6; I, 7, étr. 1; VI, 6, étr. 1; VII, 6, 2; VII, 3, étr. 8; VII, 4, 4; VII, 4, étr. 2; IX, 1, étr. 1; IX, 2, étr. 2; IX, 3, étr. 3; IX, 5, étr. 3; IX, 5, étr. 2; IX, 8, étr. 1.
 Annius, VI, 4, 1.
 Annius (P.), IX, 2, 2.
 Antigénidas, III, 7, étr. 2.
 Antigone, V, 1, étr. 4.
 Antiochus, roi de Syrie, II, 6, 1; II, 10, 2; IV, 1, étr. 0; V, 3, 2; VIII, 1, damn. I; IX, 1, étr. 4.
 Antiochus Soter, V, 7, étr. 1.
Id. Epiphane, VI, 4, 3.
Id. Deus, IX, 14, étr. 1.
 Antipater, de Macédoine, I, 7, étr. 2.
 Antipater, de Sidon, I, 8, étr. 10.
 Antistius Vétus (Q.), VI, 3, 11.
 Antistius Restius, VI, 8, 7.
 Antonius (C.), collègue de Cicéron, II, 4, 6; II, 8, 7.
 Antonius (L.), II, 9, 2.
 Antonius (M.), l'Orateur, II, 9, 5; III, 7, 9; VIII, 9, 2; IX, 2, 3; VI, 8, 1; VII, 3, 5.

M. Antonius (Marc-Antoine), I, 1, 19; I, 4, 6; I, 5, 7; I, 7, 7; III, 8, 8; IV, 7, 4; V, 1, 11; IX, 13, 3; IX, 15, étr. 2
 Antronius (P.), VIII, 9, 2.
 Apelle, VIII, 11, étr. 2.
 Apollon, I, 1, 1; I, 8, 10; I, 1, 17; I, 8, étr. 8.
 Appius Claudius Cécus, I, 1, 7; VIII, 13, 5.
 Appius Claudius Crassinus, décemvir, VI, 1, 2.
 Appius Claudius Régillensis, IX, 3, 5.
 Appius Claudius (on ne sait lequel), VII, 2, 1.
 Apronius (Cn.), VI, 6, 5.
 Archélaüs, de Macédoine, IX, 12, étr. 4.
 Archélaüs, d'Égypte, IX, 1, étr. 6.
 Archiloque, VI, 3, étr. 1.
 Archimède, VIII, 7, étr. 7.
 Archylas de Tarente, IV, 1, étr. 1; VIII, 7, étr. 3.
 Arganthonius, VIII, 13, étr. 4.
 Ariarathe, IX, 15, étr. 2.
 Ariobarzane, V, 7, étr. 2.
 Aristide, V, 3, étr. 3; VI, 5, étr. 2.
 Aristippe, IV, 3, étr. 4.
 Aristomène, I, 8, étr. 15.
 Aristonicus, III, 2, 12; III, 4, 5; VIII, 7, 6.
 Aristophane, VII, 2, étr. 7.
 Aristote, V, 6, étr. 5; VII, 2, étr. 11; VIII, 14, étr. 3.
 Aristoxène, VIII, 13, étr. 3.
 Artémise, IV, 6, étr. 1.
 Artémon, IX, 14, étr. 1.
 Artorius, I, 7, 1, et 2.
 Asdrubal (au temps de la première guerre Punique), I, 1, 14.
 Asdrubal, gendre d'Amilcar, III, 3, étr. 7.
 Asdrubal, frère d'Annibal, III, 7, 4; IV, 1, 9; VII, 4, 4; VIII, 15, 11; IX, 3, 1.
 Asdrubal (au temps du premier Africain), VI, 9, étr. 7.
 Asdrubal (contemporain du second Africain), III, 2, étr. 8.
 Astyage, I, 7, étr. 5.
 Aterius Rufus, I, 7, 8.
 Atilius (C.), III, 2, 7.
 Atilius Serranus (C.), II, 4, 3.
 Atilius Calatinus (A.), II, 8, 2; VIII, 1, 9.
 Atilius Philiscus (P.), VI, 1, 6.
 Atilius Régulus (M.) I, 1, 14; I, 8, étr. 19; IV, 4, 6; IX, 2, étr. 1; IX, 6, étr. 1.
 Atilius Régulus (M.), fils du précédent, II, 9, 8.
 Atratinus (C. Sempronius), III, 2, 8; VI, 5, 2.
 Attale, I, 8, étr. 8; IV, 8, 4; V, 2, étr. 3.
 Alys, I, 7, étr. 4.
 Aufidius (T.), VI, 9, 7.
 Aufilius (A.), jurisconsulte, VIII, 13, 6.
 Auguste, I, 1, 19; I, 5, 7; I, 4, 6; I, 7, 7; I, 7, 1, et 2; III, 8, 8; VII, 6, 6; VII, 7, 3; VII, 8, 6.
 Aurélius Pecuniola (P.), II, 7, 4.

B.

Badius et Crispinus, V, 1, 3.
 Balbus (Cornélius), VII, 8, 7.
 Balbus (Octavius), V, 7, 3.
 Bébius Tamphilus (M.), I, 1, 12; II, 5, 1.
 Béronice, IX, 10, étr. 1.
 Bias, IV, 1, étr. 7; VII, 2, étr. 3; VII, 3, étr. 3.
 Bituitus, IX, 6, 3.
 Blassius, de Salapia, III, 8, étr. 1.
 Blossius (C.), IV, 7, 1.
 Brutus (D.), II, 4, 7.

Brutus Callaicus (D.), vi, 4, étr. 1; VIII, 14, 2.
 Brutus (L. Junius), iv, 4, 1; v, 8, 1; VII, 3, 2.
 Brutus (D.), l'un des meurtriers de César, iv, 7, 6; ix, 13, 3.
 Brutus (M.) (*id.*), i, 4, 8; i, 5, 7; III, 2, 16; iv, 6, 5; vi, 4, 5; ix, 9, 2.
 Bubulcus Brutus (C. Junius), censeur en 446, dictateur en 451, II, 9, 2; VIII, 14, 6.
 Busa, iv, 8, 2

C.

Calanus, i, 8, étr. 10.
 Calidius, VIII, 1, 12.
 Calidius (M.), VIII, 10, 3.
 Calidius (Q.), v, 2, 7.
 Callippus, III, 8, étr. 5.
 Callisthène, VII, 2, étr. 11; ix, 3, étr. 1.
 Calpurnie, i, 7, 2.
 Calpurnius Salvanus (A.), ix, 4, 12.
 Calpurnius (L.), VIII, 4, 2.
 Calpurnius Lanarius (P.), VIII, 2, 1.
 Cambyse, vi, 3, étr. 3.
 Camille (M. Furius Camillus), i, 8, 3; iv, 1, 2; vi, 5, 1.
 Carbon (C.), vi, 5, 6.
 Carbon (C.), fils du précédent, III, 7, 6.
 Carbon Arvina, ix, 2, 3.
 Carbon (Cn.), v, 3, 5; vi, 2, 8; VII, 6, 4; ix, 13, 2.
 Carbon (Cn.), fils du précédent, v, 4, 4.
 Carnade, VIII, 7, étr. 5.
 Carvilius (Sp.), II, 1, 4.
 Cascellius (A.), vi, 2, 12; VIII, 12, 1.
 Cassandre, i, 7, étr. 2.
 Cassius, de Parme, l'un des meurtriers de César, i, 7, 7.
 Cassius (C.), (*id.*) i, 5, 8; i, 8, 8; III, 1, 3; iv, 7, 4; vi, 8, 4; ix, 9, 2.
 Cassius Longinus (L.), III, 7, 9; VIII, 1, *damu.* 7.
 Cassius Longinus (Q.), ix, 4, 3.
 Cassius Viscellinus (Sp.), v, 8, 2; vi, 3, 1 et 2.
 Cassius, père du précédent, v, 8, 2.
 Castor et Pollux, i, 8, 1; v, 5, 3.
 Castricius (M.), vi, 2, 10.
 Catilina (L.), II, 8, 7; v, 8, 5; ix, 1, 9; ix, 11, 2.
 Caton (M. Porcius), ou Caton l'Ancien, II, 9, 3; III, 9, 16; III, 4, 6; III, 7, 7; iv, 5, 1; iv, 3, 11; VIII, 15, 2; VIII, 1, 2; VIII, 7, 1.
 Caton (M. Porcius), petit-fils du précédent, v, 10, 3.
 Caton, petit-fils du Censeur et père de Caton d'Utique, VIII, 2, 1.
 Caton d'Utique, II, 8, 1; II, 10, 7; II, 10, 8; III, 1, 2; III, 6, 7; v, 1, 10; VIII, 7, 2; VIII, 15, 10.
 Catulus (Q.), II, 4, 6.
 Catulus (Q.), collègue de Marius, v, 8, 4; vi, 3, 1; ix, 12, 4.
 Catulus (Q.), fils du précédent, II, 8, 7; vi, 9, 5; VIII, 15, 9.
 Cécilius (Q.), VII, 8, 5.
 Célius (P.), iv, 7, 5.
 Célius, i, 7, 6.
 Célius Rufus (M.), iv, 2, 7.
 Censorinus (L. Marcius), vi, 9, 10.
 Cépion (Cn. et Q. Servilius), VIII, 5, 1.
 Cépion (Q. Servilius), consul en 613, ix, 6, 4.
 Cépion (Q. Servilius), consul en 647, iv, 7, 3; vi, 9, 13.
 Césétius (C.), v, 7, 2.
 Césétius Rufus, ix, 5, 4.
 Césius Scéva (M.), III, 2, 23.
 César (C. Julius César), i, 5, 6; i, 6, 12 et 13; i, 7, 2; i, 8, 8; i, 8, 10; II, 10, 7; III, 2, 19, et 23; III, 8, 7; iv, 5, 5 et 6; iv, 6, 4; v, 1, 10; v, 7, 12; vi, 2, 11; vi, 9, 15; VII, 6, 5; VIII, 3, 2; VIII, 9, 3; VIII, 11, 2; ix, 2, 4; ix, 9, 1; ix, 8, 2; ix, 11, 4.
 César (Julius), l'Orateur, v, 3, 3.
 Césion, iv, 4, 7.
 Céthégus (M. Cornélius), i, 1, 4.

Cinéas, iv, 3, 6.
 Cinna (L. Cornélius), i, 6, 10; II, 8, 7; vi, 9, 6.
 Cinna, parent de J. César, ix, 9, 1.
 Claudius (Appius), surnommé *Caudex*, II, 4, 7.
 Claudius (C.), i, 1, 4.
 Claudius Pulcher (C.), vi, 5, 3.
 Claudius Pulcher, oncle paternel de Clodius, II, 4.
 Claudius (M.), vi, 6, 3.
 Claudius (M.), dictateur en 504, vi, 3, 3.
 Claudius (P.), i, 4, 3; VIII, 1, 4.
 Cléanthe, VIII, 7, étr. 11.
 Cléme, III, 2, 2.
 Cléllus, frères, VIII, 1, 13.
 Cléllus Sculus (P.), i, 1, 4.
 Cléobis et Biton, v, 4, étr. 4.
 Clodius Pulcher (P.), III, 5, 3; iv, 2, 5; VIII, 1, 6; ix, 1, 7.
 Clytus, ix, 3, étr. 1.
 Codrus, v, 6, étr. 1.
 Coma, ix, 12, étr. 1.
 Cominius, vi, 1, 11.
 Considius, ix, 1, 1.
 Considius (Q.), iv, 8, 3.
 Coriolanus, i, 8, 4; v, 3, 2; v, 4, 1.
 Cornélie, mère des Gracques, iv, 2, 3; iv, 4, *préam*
 Cornélie (autre), iv, 2, 7.
 Cornélius Scipion (L.), aïeul du premier Africain
 Cornélius, centurion, vi, 1, 10.
 Cornélius Cossus, III, 2, 4.
 Cornélius (C.), VIII, 5, 4.
 Cornélius Gallus, ix, 12, 8.
 Cornélius Hispanus (C.), i, 3, 2.
 Cornélius Rufus, II, 9, 4.
 Cotina (Q.), III, 2, 21.
 Cotta (C. Aurélius), II, 7, 4.
 Cotta (L. Aurélius), vi, 4, 2.
 Cotta (C. Cornélius), VIII, 9, 3.
 Cotta (L.), vi, 5, 4; VIII, 1, 11.
 Cotta (M.), v, 4, 4.
 Cotys, II, 7, étr. 7.
 Crassus (L. Licinius), l'Orateur, iv, 5, 4; vi, 2, 2; vi, 2, 2; vi, 2, 2.
 Crassus (M.), vaincu par les Parthes, i, 6, 11; v, 4, 1.
 Crassus (P.), II, 2, 1.
 Crassus, le *Riche*, vi, 9, 12.
 Crassus Mucianus (P.), III, 2, 12; VIII, 7, 6.
 Crépus, i, 7, étr. 4; v, 4, étr. 6.
 Crispinus (T. Quintius), v, 1, 3.
 Critias, III, 2, étr. 6.
 Curion, père et fils, ix, 1, 6.
 Curius Dentatus (M.), iv, 3, 5; vi, 3, 4.
 Curtius, v, 6, 2.
 Cynégire, III, 2, 22.
 Cyrus l'Ancien, i, 7, étr. 5; v, 4, étr. 6; VIII, 7, étr. 1.

D.

Damastès, historien, VIII, 13, étr. 6.
 Damon et Phinias, iv, 7, étr. 1.
 Daphidas, i, 8, étr. 8.
 Darius Codoman, III, 3, étr. 1; III, 8, étr. 6; iv, 3
 Darius, fils d'Hystaspe, III, 2, étr. 2; v, 2, étr. 1; v, 2; VII, 3, étr. 2.
 Dasius, III, 8, étr. 1.
 Décius (P.), i, 7, 3; v, 6, 5.
 Décius, fils du précédent, II, 2, 9; v, 6, 6.
 Déjotarus, i, 4, étr. 2.
 Démade, VII, 2, étr. 13.
 Démocrète, VIII, 7, étr. 4; VIII, 14, étr. 2.
 Démosthène, III, 4, étr. 2; VII, 3, étr. 5; VIII, 7, étr. 1.

- Dolabella (P.), VIII, 1, amb. 2.
 Domitius Ahénobarbus (Cn.), VI, 2, 8.
 Domitius (C.), I, 6, 5; II, 9, 9; IX, 6, 3.
 Domitius (Cn.), fils du précédent, VI, 5, 5; IX, 1, 4.
 Domitius Calvinus (Cn.), VIII, II, 2.
 Domitius (L.), VI, 3, 5.
 Dripétine, I, 8, étr. 13.
 Drusus (M.), oncle de Caton d'Utique, III, 1, 2; IX, 5, 2.
 Drusus Germanicus, IV, 3, 3; V, 5, 3.
 Duilius (C.), III, 6, 4; VII, 3, étr. 7.
 Duronius, II, 9, 5.
- E.
- Ebarès, VII, 3, étr. 2.
 Ebucia, VII, 8, 2.
 Egles, I, 8, étr. 4.
 Egnatius Métellus, VI, 3, 9.
 Élius (les), IV, 4, 8.
 Élius Tubéron (L.), V, 6, 4.
 Élius Tubéron (Q.), surnommé Catus, IV, 3, 7.
 Élius Tubéron (Q.), gendre de Paul-Émile, IV, 4, 9.
 Élius Tubéron (Q.), petit-fils de Paul-Émile, VII, 5, 1.
 Emilia, vestale, I, 1, 7.
 Emilia, femme du premier Africain, VI, 7, 1.
 Émillius Papus (Q.), IV, 4, 3.
 Émillius Paulus (L.), père de Paul-Émile, I, 3, 3; III, 4, 4.
 Émillius Porcina (M.), VIII, 1, cond. 7.
 Énée, I, 8, 7.
 Ennius, VIII, 14, 1.
 Épaminondas III, 2, étr. 5; III, 7, étr. 5.
 Éphialtès, III, 8, étr. 4.
 Epicure, I, 8, étr. 17.
 Épiménide, VIII, 13, étr. 5.
 Equitius, III, 2, 18; III, 8, 6; IX, 7, 1; IX, 15, 1.
 Esculape, I, 1, 19; I, 8, 2.
 Eschine, VIII, 10, étr. 1.
 Eschyle, IX, 12, étr. 2.
 Ésopus, acteur tragique, VIII, 10, 2.
 Eucléus, VIII, 15, étr. 4.
 Eumène, II, 2, 1.
 Euphranor, VIII, 11, étr. 5.
 Euporus, VI, 8, 3.
 Euripide, III, 4, étr. 2; III, 7, étr. 1; IX, 12, étr. 4.
- F.
- Fabius Dorso (C.), I, 1, II.
 Fabius Pictor (C.), VIII, 14, 6.
 Fabius Vibulanus (M.), V, 5, 2; IX, 3, 5.
 Fabius Pictor (Numérius), IV, 3, 9.
 Fabius Maximus Emilianus (Q.), II, 2, 1; II, 7, II.
 Fabius Maximus l'Allobroge (Q.), fils du précédent, III, 5, 2; VII, 5, 1; VIII, 15, 4; IX, 6, 3.
 Fabius Maximus Cunctator (Q.), I, 1, 5; III, 8, 2; IV, 8, 1; V, 2, 4; VII, 3, 7; VII, 3, étr. 8; VIII, 13, 3; IX, 3, 1.
 Fabius Maximus Gurgès (Q.), père du précédent, IV, 3, 9; V, 7, 1.
 Fabius Maximus Rullianus (Q.), père de Gurgès, II, 2, 4; IV, 1, 5; V, 7, 1.
 Fabius Vibulanus (Q.), fils de Marcus, V, 5, 2.
 Fabius Labéon (Q.), petit-fils de Cunctator, VII, 3, 4.
 Fabricius Luscinus (C.), I, 8, 6; II, 9, 4; IV, 3, 6; IV, 4, 3; IV, 4, 10; VI, 5, 1.
 Fannia, I, 5, 5; VIII, 2, 3.
 Favonius, VI, 2, 7; II, 10, 8.
 Faustulus, II, 2, 9.
 Figulus (C.), I, 1, 3.
 Figulus (C.), fils du précédent, IX, 2, 2.
 Fimbria (C.), IX, 11, 2.
 Fimbria (Licinius), VII, 2, 4.
 Flaccus (M.), VI, 3, 1.
 Flaccus (L.), IV, 5, 1.
 Flamininus (T. Quinctius), II, 9, 3; IV, 5, 1; IV, 8, 5; V, 2, 6.
 Flamininus (L.), frère du précédent, II, 9, 3; IV, 5, 1.
 Flaminius (C.), I, 1, 5; I, 6, 6; V, 4, 5.
 Flaminius Népos (C.), VI, 6, 3.
 Flavius (C.), VIII, 5, 2.
 Flavius (C.), autre, VIII, 4, 2.
 Flavius (Cn.), II, 5, 2.
 Flavius (M.), IX, 10, 1.
 Flavius Augur (Q.), VIII, 1, 7.
 Fulvie, IX, 1, 8.
- Fulvius (A.), V, 8, 5.
 Fulvius (autre), V, 9, 3.
 Fulvius (M.), II, 7, 15; II, 4, 7.
 Fulvius Flaccus (Cn.), II, 7, 5.
 Fulvius Flaccus (Cn.), autre, II, 8, 3.
 Fulvius Flaccus (M.), IX, 5, 1.
 Fulvius Flaccus Nobilior, IV, 2, 1.
 Fulvius Flaccus (Q.), II, 3, 3; II, 8, 4; III, 2, étr. 1; III, 8, 1; V, 2, 1.
 Furius, IV, 7, 6; IX, 13, 3.
 Furius, juriconsulte, VIII, 12.
 Furius Brocchus (Cn.), VI, 1, 13.
 Furius Bibaculus (L.), I, 1, 9.
 Furius (P.), VIII, 1, damn. 2.
 Furius Philus (P.), II, 9, 8.
 Furius Philus (P.), autre, III, 7, 5.
- G.
- Gabinus (A.), IV, 2, 4; IX, 1, étr. 6.
 Galba (Servius), VI, 2, 11; IX, 6, 2.
 Galba (Servius Sulpicius), VIII, 1, 2; VIII, 7, 1; VI, 4, 2.
 Gallus (C.), VI, 1, 13.
 Gallus (Q.), VIII, 10, 3.
 Gallus, VIII, 1, 2; VI, 3, 10; VIII, II, 1.
 Gaurus, IX, 2, étr. 3.
 Gellius (L.), V, 9, 1.
 Gélon, III, 2, étr. 9.
 Gémellus, IX, 1, 8.
 Gentius, III, 3, 2.
 Génucius, VII, 7, 6.
 Génucius Clipus (M.), V, 6, 3.
 Géta (C.), II, 9, 9.
 Gillius, IV, 8, étr. 2.
 Glaucia (C.), III, 2, 8.
 Gorgias, rhéteur, VIII, 13, étr. 2; VIII, 15, étr. 2.
 Gorgias, personnage inconnu, I, 8, étr. 5.
 Gracchus (C.), frère de Tib., IV, 7, 2; V, 3, 2; VI, 3, 1; VI, 8, 3; VIII, 10, 1; IX, 4, 3; IX, 5, étr. 4; IX, 12, 6.
 Gracchus (Tib.), I, 4, 2; III, 2, 17; III, 7, 7; III, 8, 6; IV, 7, 1; VI, 2, 3.
 Gracchus (Tib. Sempronius), père des deux précédents, I, 1, 3; IV, 1, 8; IV, 2, 5; IV, 6, 1; VI, 5, 3; IX, 7, 1; IX, 14, 4; IX, 15, 1.
 Gracchus (Tib. Sempronius), aïeul du précédent, I, 6, 6; V, 6, 8; V, 1, étr. 6; VII, 6, 1.
 Granus, IX, 3, 8.
 Gryllus, V, 10, étr. 2.
 Gygès, VII, 1, 2.
- H.
- Hannon (1^{re} guerre Punique), V, 1, 2; VI, 6, 2.
 Hannon (2^e guerre Punique), VII, 2, étr. 16.
 Harmodius et Aristogiton, II, 10, étr. 1.
 Harmonia, III, 2, étr. 9.
 Hatérius (T.), IX, 12, 8.
 Hégésias, VIII, 9, étr. 3.
 Hellanicus, VIII, 13, étr. 6.
 Helvius Cinna (C.), IX, 9, 1.
 Helvius Mancius, VI, 2, 8.
 Héphestion, IV, 7, étr. 2.
 Hercule, I, 1, 17.
 Hérennius, IX, 11, 6.
 Hérophilus, IX, 15, 1.
 Hiéron, I, 1, étr. 3; IV, 8, étr. 1; VIII, 13, étr. 1.
 Hiéronyme, III, 3, étr. 5.
 Hippo, VI, 1, étr. 1.
 Hippoclides, I, 8, étr. 17.
 Hipsicratée, IV, 6, étr. 2.
 Hirtius, V, 2, 10.
 Homère, III, 7, étr. 3 et 4; VIII, 8, étr. 2; IX, 13, étr. 3.
 Horace, VI, 3, 6; VIII, 1, 1.
 Horatius Cocles, III, 2, 1; IV, 7, 2.
 Horatius Pulvillus, V, 10, 1.
 Hortensia, VIII, 3, 3.
 Hortensius (Q.), III, 5, 4; V, 9, 2; VIII, 5, 4; IX, 4, 1.
 Hortensius Corbio, petit-fils du précédent, III, 5, 4.
 Hortensius (L.), V, 5, 2.
 Hybrés, IX, 14, étr. 2.

I.

Indibilis, iv, 3, 1.
Iophon, viii, 7, étr. 13.
Isocrate, viii, 7, étr. 9; viii, 13, étr. 2.

J.

Jason, chef des Argonautes, iv, 6, étr. 3.
Jason, tyran de Phères, i, 8, étr. 6; ix, 10, étr. 2.
Jubellius, ii, 7, 15.
Jubellius Tauréa (T.), iii, 2, étr. 1.
Jugurtha, vi, 9, 14; vii, 5, 2; viii, 14, 4.
Julie, fille de J. César, iv, 6, 4.
Julie, fille d'Auguste, vi, 1.
Julie (autre), vi, 7, 3.
Junius (L.), i, 4, 3.
Junius (M.), vii, 6, 1.
Juventius, vii, 7, 7.
Juventius Thalna (M.), ix, 13, 3.

L.

Labiénius, viii, 14, 5.
Lamia (L.), i, 8, 11.
Lamia (L.), autre, i, 8, 12.
Laodice, femme de Mithridate, i, 8, étr. 13.
Laodice, femme d'Antiochus Deus, ix, 10, étr. 1; ix, 14, étr. 1.
Lar Tolumnius, ix, 9, 3.
Lélius, tribun, viii, i, 3.
Lélius (C.), lieutenant du 1^{er} Africain, v, 5, 1; vi, 9, étr. 7.
Lélius (C.), petit-fils du précédent, iv, 7, 1; iv, 7, 7; viii, 8, 1.
Lentulus (les trois), Publius, Lucius et Calvus, iv, 2, 5.
Lentulus Marcellinus (Cn.), vi, 2, 6.
Lentulus Lupus (L.), vi, 9, 10.
Lentulus Cruscellion, vi, 7, 3.
Lentulus Crus (L.), i, 8, 9.
Lentulus (P. Cornél.), ii, 5, 1.
Lentulus (Cornél.), autre, v, 3, 2.
Lentulus Spinther, ix, 14, 4.
Lentulus Spinther (P.), ii, 4, 6.
Léonticus, v, 2, étr. 2.
Léonidas, i, 6, étr. 1; iii, 2, étr. 3.
Lépidus (M. Emilius), iii, 1, 1; iv, 2, 1; vi, 6, 1.
Lépidus (Mamercus Emilius), vii, 7, 6.
Lépidus (M.), viii, 5, 4.
Létorius, iv, 7, 2.
Létorius Mergus (M.), vi, 1, 11.
Leptine, v, 7, étr. 1.
Libon (L.), tribun, viii, 1, 2.
Libon (L.) autre, vi, 2, 8.
Licinia, vi, 3, 8.
Licinius Buccion, viii, 3, 2.
Licinius Hoplomachus (C.), viii, 6, 1.
Licinius Macer (C.), ix, 12, 7.
Licinius Sacerdos (C.), iv, 1, 10.
Licinius Stolon (C.), ii, 4, 4; viii, 6, 3.
Livius Drusus, viii, 7, 4.
Livius Andronicus (L.), ii, 4, 4.
Livius Salinator (M.), ii, 9, 6; iii, 7, 4; iv, 1, 9; vii, 2, 6; ix, 3, 1.
Lollius (Cn.), viii, 1, cond. 5.
Longus (Ti.), vii, 8, 1.
Longus (Ti. Sempronius), iv, 5, 1.
Lucrece, vi, 1, 1.
Lucretius Vespillo (Q.), vi, 7, 2.
Lucretius Tricipitinus (Sp.), iv, 1, 1.
Lucullus (L.), vii, 8, 5.
Lucullus (L.) autre, ii, 10, 4; iii, 2, 6; v, 2, étr. 4.
Lucullus (M.), iv, 7, 4.
Luscus (L.), vi, 1, 12.
Lutatius Catulus, i, 3, 1; ii, 8, 2.
Lutatius Pythias (M.), vii, 2, 4.
Lutatius Cerco (Q.), vi, 5, 1.
Lycurgue, i, 2, étr. 3, etc.
Lysias, vi, 4, étr. 2.
Lysimaque, vi, 2, étr. 3; ix, 3, étr. 1.
Lysippe, viii, 11, étr. 2.

M.

Magius Chilon, ix, 11, 4.
Magon, i, 6, 8; vii, 2, étr. 10.

Maharbal, ix, 5, étr. 3.
Mallius (Cn.), ii, 3, 2.
Mamilius Octavius, i, 8, 1.
Mammula (P. Cornélius), vii, 6, 1.
Mancinus (C. Hostilius), i, 6, 7; ii, 7, 1.
Mandane, i, 7, étr. 5.
Manlius Crispus, vi, 2, 4.
Manlius (M.), v, 2, étr. 4.
Manlius Vulso (Cn.), vi, 1, étr. 2.
Manlius Impériosus (L.), v, 4, 3.
Manlius Torquatus (T.), fils du précédent, i, 7, 3; ii, 7, 6; iii, 2, 6; v, 4, 3; vi, 9, 1; ix, 3, 4.
Manlius Torquatus (T.), l'un des descendants du précédent, v, 8, 3.
Manlius (L.), vi, 6, 3.
Manlius (M.), vi, 3, 1.
Marcellus (M. Claudius), i, 1, 8 et 9; i, 6, 9; ii, 8, 5; iii, 2, 5; iii, 8, étr. 1; iv, 1, 7; v, 1, 4; v, 1, étr. 6; vi, 1, 7; viii, 7, étr. 7.
Marcellus (M.), viii, 5, 3.
Marcellus (autre), ix, 11, 4.
Marcus Coriolan (Cn.), iv, 3, 4; v, 2, 1.
Marcus (L.), ii, 7, 15; viii, 15, 11.
Marcus Rex (Q.), v, 10, 3.
Marius (C.), d'Arpinum, iii, 1, 2; iv, 3, 11; etc.
Marius (C.), fils du précédent, vi, 8, 2; vii, 6, 4.
Marius (L.), ii, 8, 1.
Marius (M.), ix, 2, 1.
Marius (T.), vii, 8, 6.
Marullus, v, 7, 2.
Masinissa, i, 1, étr. 2; ii, 10, 4; etc.
Mausole, iv, 6, étr. 1.
Mégullia, iv, 4, 10.
Mélius (Sp.), v, 3, 2; vi, 3, 1.
Memmius (C.), tribun, viii, 1, 3.
Memmius (C.) autre, viii, 5, 2.
Ménus (P.), vi, 1, 4.
Mérula (L. Cornélius), ix, 12, 5.
Messalla (M.), ii, 4, 2.
Messalla (M. Valérius), v, 9, 2.
Messalla Niger, ix, 14, 5.
Messius, ii, 10, 8.
Métellus (Macedonicus et Calvus), viii, 5, 1.
Métellus (L.), aïeul des précédents, i, 4, 4; i, 1, 2; viii, 13, 2.
Métellus (autre), v, 6, 7; ii, 9, 8.
Métellus Calvus (L.), frère du Macedonique, ii, 9, 9.
Métellus Céler, vi, 1, 8.
Métellus Créticus, vii, 6, étr. 1.
Métellus Macedonicus, ii, 7, 10; iv, 1, 12; iii, 2, 21; iii, 7, 5; v, 1, 5; vii, 5, 4; vii, 4, 5; viii, 1, 1; ix, 3, 7.
Métellus Numidicus, fils de Calvus, ii, 7, 2; iii, 8, 4; iii, 10, 1; iv, 1, 13; ix, 7, 2.
Métellus Plus, fils du Numidique, v, 2, 7; viii, 5, 4; viii, 15, 8; ix, 1, 6.
Métellus Népos, vii, 8, 3.
Métellus Scipion, ix, 1, 8.
Méthymnatus, viii, 13, étr. 1.
Métius Fufétius, vii, 4, 1.
Mévius (C.), iii, 8, 8.
Midas, i, 8, étr. 2; etc.
Milon de Crotona, ix, 12, étr. 9.
Miltiade, v, 3, étr. 3; viii, 14, étr. 1.
Minos, i, 2, étr. 1, etc.
Minucius Augurinus (L.), ii, 7, 7; v, 2, 2.
Minucius Basilus (L.), ix, 4, 1.
Minucius Myrtilus (L.), vi, 6, 3.
Minucius Rufus (M.), iii, 8, 2; v, 2, 4.
Mithridate, iv, 6, étr. 2; v, 1, 9; v, 2, étr. 2; viii, 15, 8; viii, 7, étr. 16; ix, 2, étr. 3; ix, 11, étr. 2.
Molon (Apollonius), ii, 2, 3.
Mucia, ix, 1, 8.
Mucius (P.), tribun, vi, 3, 2.
Mucius Scévola, iii, 3, 1.
Mummius Achaicus (L.), vi, 4, 2; vii, 5, 4.
Munatius Flaccus, ix, 2, 4.
Munatius Rufus, iv, 3, 2.
Musicanès, v, 1, 1.

N.

Naustimène, i, 8, étr. 3

- Nautius (C.), v, 2, 2.
 Néarque, III, 3, étr. 3.
 Néron (C. Claudius), II, 9, 6; IV, 1, 0; IV, 2, 2; VII, 2, 0; VII, 4, 4.
 Névius (M.), tribun, III, 7, 1.
 Névius (Q.), centurion, II, 3, 3.
 Nicocréon, III, 3, étr. 4.
 Norbanus (C.), VIII, 5, 2.
 Numa Pompilius, I, 1, 12; I, 2, 1.
 Numius (A.), IX, 7, 3.
 Numitor, II, 2, 9.
 Numulzinthe, IX, 2, étr. 4.
- O.
- Ochus (Darius), IX, 2, étr. 7.
 Octavie, IX, 15, 2.
 Octavius Népos (C.), I, 6, 10; IV, 7, 5.
 Octavius (L.), VI, 1, 13.
 Octavius Balbus, V, 7, 3.
 Ogulnius (Q.), I, 3, 2; IV, 3, 9.
 Opimius (L.), II, 8, 4; II, 8, 7.
 Oppius Gallus, VII, 8, 9.
 Orata (C. Sergius) IX, 1, 1.
 Oreste IV 7 préamb.
 Orestés (Cn) VII, 7, 6.
 Orestilla, femme de M. Plautius, IV, 6, 3.
 Orestilla (Aurélia), femme de Catilina, IX, 1, 9.
 Orgiagon VI, 1, étr. 2.
 Orontès, VI, 5, étr. 5.
 Otacilia Latérensensis VIII, 2, 2.
 Otacilius (T.), VII, 6, 1.
 Othryadès, III, 2, étr. 4.
- P.
- Pacécus (les), V, 4, étr. 3.
 Palleanus (M. Lollius), III, 8, 3.
 Pamphilus, IX, 14, 4.
 Panopion (Urbinus), VI, 8, 6.
 Pansa (C. Vibius), V, 2, 10.
 Papius Masso (C.), III, 6, 5.
 Papius Cursor (L.), dictateur, II, 7, 8; III, 2, 9.
 Papius Cursor (L.), frère du précédent, VII, 2, 5.
 Parménion III, 8, étr. 6; VI, 4, étr. 3.
 Paternulus (Serv.) VIII, 15, 12.
 Paulus L. Emilius, tué à la bataille de Cannes, III, 4, 4; V, étr. 6.
 Paulus (L. Emilius), ou Paul-Émile, fils du précédent, I, 5, 3; IV, 3, 8; IV, 4, 9; V, 1, 1; V, 1, 8; VII, 6, 1; VII, 6, 3; VIII, 11, 1.
 Pausanias, macédonien, I, 8, étr. 9; VIII, 14, étr. 4.
 Pausanias, spartiate, II, 6, 1.
 Pédanus III 2, 20.
 Pélorus, IX, 8, étr. 1.
 Périclès, II, 6, 5; IV, 3, étr. 1; III, 1, étr. 1; V, 10, étr. 1; VII, 2, étr. 7; VIII, 9, étr. 2; VIII, II, étr. 1.
 Périllus, IX, 2, étr. 9.
 Péro, V, 4, étr. 1.
 Perperna (M.), vainqueur d'Aristonicus, III, 4, 5.
 Perperna (autre), VIII, 13, 4.
 Perperna (M.), fils du précédent, VI, 2, 8.
 Persée, I, 5, 3; II, 7, 14; etc.
 Pescennius (C.) VI, 10.
 Pétillus (L.), greffier, I, 1, 12.
 Pétillus (Q.), préteur, I, 1, 12; I, 5, 9; II, 7, 15.
 Pétillus (les deux), III, 7, 1.
 Pétréus (M.), II, 4, 6.
 Pétronius Sabinus, I, 1, 13.
 Pétronius (L.), IV, 7, 5.
 Phalaris, III, 3, étr. 2; IX, 2, étr. 9.
 Phanarète, mère de Socrate, III, 4, étr. 1.
 Phérénice, VIII, 15, étr. 4.
 Phidias, I, 1, étr. 7; III, 7, étr. 4; VIII, 11, 6.
 Philémon, IX, 12, étr. 6.
 Philènes (les), V, 6, étr. 4.
 Philippe, père d'Alexandre, I, 8, étr. 9; VI, 2, étr. 1; VII, 2, étr. 10; VIII, 14, étr. 4.
 Philippe, vaincu par T. Flaminius, II, 9, 3; IV, 5, 1; IV, 8, 5; V, 2, 6; IX, 1, 3.
 Philippe, médecin d'Alexandre, III, 8, étr. 6.
 Philippus, esclave, VIII, 4, 3.
 Philippus (L. Marcius), VI, 2, 2; IX, 6, 2.
- Philippus (Q. Marcius), VI, 3, 7.
 Philocrate, VI, 8, 3.
 Philon, VIII, 12, étr. 2.
 Phintias, IV, 7, étr. 1.
 Phocion, III, 8, étr. 2; V, 3, étr. 3.
 Phraates, VII, 6, 6.
 Phryné, IV, étr. 3.
 Pindare, IX, 12, étr. 7.
 Pindarus, VI, 8, 4.
 Pirithoüs, IV, 7, 4.
 Pisistrate, I, 2, étr. 2; V, 1, étr. 2; VIII, 9, étr. 1.
 Pison (C. Calpurnius), VII, 7, 5.
 Pison (Cn.), VI, 2, 4.
 Pittacus, IV, 1, étr. 6 et 7; VI, 5, étr. 1.
 Plancus (Cn. Plotius), VI, 8, 5.
 Platon, I, 6, étr. 3; IV, 1, étr. 1; VII, 2, étr. 4; VIII, 7, étr. 3; VIII, 12, étr. 1.
 Plautius Hypséus (M.), IX, 5, 1.
 Plautius Numida (C.), IV, 6, 2.
 Plautius Silvanus (M.), IV, 6, 3.
 Pléminius (Q.) I, 21.
 Plétorius M. X, 2, 1.
 Plétorius (autre) IX, 3, 6.
 Plotius (C.), VI, 1, 9.
 Plotius soldat de Marius, VI, 1, 12.
 Polémon VI, 9, étr. 1.
 Polycrate, VI, 9, étr. 5.
 Polydamas, IX, 12, étr. 10.
 Polystrate, I, 8, étr. 17.
 Pompée, I, 8, étr. 13; II, 4, 6; III, 2, 23; III, 8, 7; V, 1, 9 et 10; V, 2, 9; V, 5, 3; VI, 2, 4 et suiv.; VII, 6, étr. 3; VIII, 15, 8; IX, 6, étr. 3; IX, 7, milit. 2; VIII, 14, 3.
 Pompée (Cn.) fils de Pompée, IX, 15, 1.
 Pompéius Strabon (Cn.) père du précédent, VI, 9, 9; IX, 14, 2.
 Pompéius Rufus (Q.), III, 7, 5; VIII, 6, 1; IX, 3, 7.
 Pompéius Rufus (Q.), fils du précédent, III, 5, 2; IX, 7, mil. 2.
 Pompéius Sextus, IV, 7, étr. 2; II, 6, 8.
 Pompéius Réginus (T.) VII, 8, 4.
 Pomponius, ami de Gracchus, IV, 7, 2.
 Pomponius Rufus IV, 4, préamb.
 Pomponius, tribun, V, 4, 3.
 Pontius, VI, 1, 13.
 Pontius Auladianus, VI, 1, 3.
 Pontius (Hérennius), VII, 2, étr. 17.
 Pontius Lupus, VIII, 7, 5.
 Pontius (T.), III, 8, 7.
 Popillius (M.), VII, 8, 9.
 Popillius Léna (C.), meurtrier de Cicéron, V, 3, 4.
 Popillius Léna (C.), deux fois consul, VI, 4, 3.
 Popillius Léna (M.), I, 3, 2; VIII, 1, amb. 1.
 Popillius (P.), VII, 7, 2.
 Poppédus (Q.), III, 2.
 Porcia, III, 2, 15; IV, 6, 1.
 Porsena III, 2, 2 II, 3, 1.
 Postumius, aruspice, I, 6, 4.
 Postumius (A.), I, 8, 1.
 Postumius Tubertus (A.), II, 7, 6.
 Postumius Albinus (A.), VI, 3, 8.
 Postumius Albinus (Sp.), père du précédent, VI, 3, 7.
 Postumius Albinus Régillus (M.), II, 9, 1.
 Postumus Cominius, IV, 3, 1.
 Potitius (les) I, 1, 17.
 Praxitèle VIII, II étr. 4.
 Protagoras, I, 1, étr. 7.
 Prusias, III, 7, étr. 6; etc.
 Prusias, fils du précédent, I, 8, étr. 13.
 Pseudophilippus VII, 5, 4.
 Ptolémée Aulète, V, 1, 1.
 Ptolémée, fils du précédent, I, 8, 9.
 Ptolémée, roi de Chypre, IX, 4, étr.
 Ptolémée Epiphane, VI, 6, 1.
 Ptolémée Philadelphie, IV, 3, 9; VIII, 9, étr. 3.
 Ptolémée Philométor, VI, 4, 3.
 Ptolémée Physcon, IX, 1, étr. 5; IX, 2, étr. 5.
 Ptolémée Philopator, VI, 6, 1.
 Publicia, VI, 3, 8.
 Publicius, vieillard inconnu, VII, 7, 4.
 Publicius, affranchi, IX, 14, 1.
 Publius, VIII, 7, 5.
 Pulton, V, 4, étr. 7.

- Pylade, IV, 7, préamb.
 Pyrrhus, I, I, étr. 1; II, 7, 15; IV, 3, 14; IV, 3, 5; V, 1, étr. 3 et 4; VI, 5, 1; VIII, 13, 5.
 Pythagore, II, 6, 10; VIII, 7, étr. 2; VIII, 15, étr. 1.
- Q.
- Quinctius Cincinnatus (L.), II, 7, 7; IV, 1, 4; IV, 4, 7.
- R.
- Rétogène, V, 1, 5.
 Rhéginus (L.), IV, 7, 3.
 Roscius, VIII, 7, 7; VIII, 10, 2.
 Rubria, femme inconnue, IX, 15, étr. 1.
 Rufinus (P. Cornél.), II, 9, 4.
 Rupilius Népos (P.), II, 7, 3; IV, 7, 1; VI, 9, 8; IX, 12, étr. 1.
 Rutillius Censorinus (Marcius), IV, 1, 3.
 Rutillius Rufus (P.), II, 3, 2.
 Rutillius (P.) autre, VI, 4, 4.
 Rutillius, tribun, VI, 5, 3.
 Rutillius, consul, VIII, 13, 6.
- S.
- Sardanapale, IV, 7, préamb.
 Sariaster, IX, 11, étr. 3.
 Sarpédon, III, 1, 2.
 Saturninus, enfant, IX, 1, 8.
 Saturninus (L.), tribun, IX, 7, 1, étr. 3; VIII, 1, cond. 2 et 3; III, 2, 18; III, 8, 4; VI, 3, 1.
 Scantinius (C.), VI, 1, 7.
 Scaurus (Cn. Aurelius), III, 2, 2.
 Scaurus (M. Émilus), III, 2, 18; III, 7, 8; IV, 4, 11; VI, 5, 5; V, 8, 4; VIII, 5, 2.
 Scaurus, (M. Émilus), fils du précédent, II, 4, 6 et 7; III, 6, 7; VIII, 1, 10.
 Scéva (M. Césius), III, 2, 23.
 Scévoia (P. Muclius), III, 2, 17.
 Scévoia (Q.), augure, III, 8, 5; IV, 1, 11; IV, 5, 4; VIII, 8, 1; VIII, 12.
 Scévoia (Q.) autre, VIII, 15, 6; VIII, 8, 2; IX, 11, 2.
 Scipion Émilien, ou second Africain, fils de Paul-Émile, et petit-fils, par adoption, du premier Africain, II, 7, 1; II, 10, 4; III, 2, étr. 8; III, 7, 2; IV, 3, 13; IV, 1, 12; VII, 6, étr. 2; VII, 2, 2; VIII, 1, absol. 11; VIII, 8, 1; VIII, 15, 4.
 Scipion (P. Cornélius), ou le premier Africain, I, 2, 2; II, 8, 5; III, 6, 1; III, 7, 1; IV, 1, 6; IV, 1, 8; IV, 3, 1; V, 5, 1; VI, 9, 2; VII, 3, 3; IX, 11, étr. 1.
 Scipion l'Asiatique, frère du précédent, III, 6, 2; III, 7, 1; IV, 1, 8; IV, 1, étr. 9; V, 5, 1; VIII, 1, cond. 1.
 Scipion (P. Cornélius), père des deux précédents, I, 6, 2; III, 7, 1; VIII, 15, 11; IX, 11, étr. 4.
 Scipion Calvus (Cornél. Cn.), frère du précédent, I, 6, 2; III, 7, 1; IV, 4, 10; VI, 6, étr. 1; VIII, 15, 11.
 Scipion (Cornélius Cn.), fils du premier Africain, III, 5, 1; IV, 5, 3.
 Scipion (P. Cornélius), on ne sait qui il est, V, 1, 1.
 Scipion Asina (Cn. Cornél.), VI, 6, 2; VI, 9, 11.
 Scipion Nasica (P.), I, 1, 3; II, 4, 2.
 Scipion Nasica (P.), père du précédent, VII, 5, 2; VIII, 15, 3.
 Scipion Sérapion (P. Cornél.), I, 4, 2; II, 8, 7; III, 2, 17; III, 7, 3; V, 3, 2; IX, 14, 3.
 Scipion Nasica (P.), fils du précédent, I, 8, 11; VII, 5, 2.
 Scipion (Cécilius Métellus), beau-père de Pompée, III, 2, 13; III, 8, 7; VIII, 14, 6; IX, 6, 3.
 Scipion Cornélius (Cn.), fils d'Hispanus, VI, 3, 3.
 Scopas, I, 8, étr. 7.
 Scribonius (L.), II, 4, 3.
 Séleucus Nicator, II, 10, étr. 1; V, 7, étr. 1.
 Sémiramis, IX, 3, étr. 4.
 Sémpronius, III, 8, 6.
 Sémpronius Asellion, IX, 7, 4.
 Sémpronius Musca, VI, 1, 13.
 Sémpronius Sophus (P.), II, 9, 7; VI, 3, 12.
 Sentius Saturninus Vétullo, VII, 3, 9.
 Septicia, VII, 7, 4.
 Septimulcius (L.), IX, 4, 3.
 Sergius Silus (Cn.), VI, 1, 8.
 Sertorius, I, 2, 4; VII, 3, 6; VIII, 6, étr. 3; VIII, 15, 8; IX, 1, 5; X, 15, 3.
 Servilius Géminus (M.), I, 8, 11.
 Servilius Isauricus (P.), VIII, 5, 6.
 Servilius (P.), fils du précédent, VIII, 3, 2.
 Servilius Priscus (P.), IX, 3, 6.
 Servius Tullius, VII, 3, 1; I, 6, 1; I, 8, 11; III, 4, 3; IX, 11, 1.
- Sextilius, V, 3, 3.
 Sextilius (L.), VIII, 1, cond. 5.
 Sextilius (autre), VII, 7, 2.
 Sicinius Dentatus (L.), III, 2, 24.
 Silanus (D. Junius), V, 8, 3.
 Silius (M.), IX, 4, 2.
 Simonide, I, 7, étr. 3; I, 8, étr. 7; VIII, 7, étr. 13.
 Sisenna, VIII, 1, 3.
 Socrate, III, 4, étr. 1; III, 8, étr. 3; VI, 4, étr. 2; VII, 2, 8; VIII, 7, étr. 8; VIII, 8, étr. 1.
 Solon, IV, 1, étr. 7; V, 3, étr. 3; VII, 2, étr. 2; VIII, 7, étr. VIII, 9, étr. 1.
 Sophocle, IV, 3, étr. 1; VIII, 7, étr. 12; IX, 12, étr. 5.
 Sophron, VIII, 7, étr. 3.
 Speusippe, IV, 1, étr. 2.
 Spurina, toscan, IV, 5, étr. 1.
 Spurina, aruspice, I, 6, 13; VIII, 11, 2.
 Stasippus, IV, 1, étr. 5.
 Statius Statillus, I, 8, 6.
 Stratonice, V, 7, étr. 1.
 Sulfenas, VII, 7, 2.
 Sulpicia, VI, 7, 3.
 Sulpicia, femme de Ser. Paterculus, VIII, 15, 12.
 Sulpicius Béticus (C.), II, 4, 4.
 Sulpicius Rufus (P.), VI, 5, 7.
 Sulpicius (Ser.), I, 6, 5.
 Surdinus (Névis), VII, 7, 6.
 Sylla, fils du dictateur, III, 1, 3.
 Sylla (L.), dictateur, I, 5, 5; I, 6, 4; II, 8, 7; III, 1, 2; III, 4, VI, 5, 7; VI, 9, 6; VII, 5, 5; I, 2, 3; VIII, 14, 4; IX, 2, L.
 Syloson, V, 2, étr. 1.
 Syphax, V, 1, 1; VI, 2, 3; VI, 9, étr. 7; IX, 8, 1.
- T.
- Tanaquil, I, 6, 1.
 Tarpéius (Sp.), IX, 6, 1.
 Tarquin l'Ancien, I, 4, 1; I, 6, 1; II, 4, 2.
 Tarquin le Superbe, I, 1, 13; I, 5, 5; VII, 3, 2; VII, 4, 2; IX, Tarquin (Sext.), fils du précédent, VI, 1, 1; VII, 4, 2.
 Talla, IV, 4, 10.
 Tattius, IX, 6, 1.
 Taxillus, IX, 10, étr. 2.
 Télésinus, VI, 8, 2.
 Téréntia, VIII, 13, 6.
 Téréntius Culéon (Q.), V, 2, 5.
 Téréntius (Ser.), IV, 7, 6.
 Téréntius (autre), VII, 7, 5.
 Tertia, fille de Paul-Émile, I, 5, 3.
 Tettius, VII, 7, 3.
 Thalès, IV, 1, étr. 7; VII, 2, étr. 8.
 Thamyris, IX, 10, étr. 1.
 Thébé, IX, 13, étr. 3.
 Thémistocle, V, 6, étr. 3; VI, 5, étr. 2; VI, 9, étr. 2; V, 3, étr. 2, étr. 9; VIII, 7, étr. 15; VIII, 14, étr. 1.
 Théodorus, III, 3, étr. 5.
 Théodorus, de Mégare, IV, 1, étr. 3.
 Théodorus, de Cyrène, VI, 2, étr. 3.
 Théogène, III, 2, étr. 9.
 Théophraste, VIII, 14, 3.
 Théopompe, roi de Sparte, IV, 1, étr. 8.
 Théopompe, historien grec, VIII, 14, étr. 5; VIII, 13, étr. Thésée, IV, 7, 4; V, 3, étr. 3.
 Thrasippus, V, 1, étr. 2.
 Thrasybule, IV, 1, étr. 4; V, 6, étr. 2.
 Thuria, VI, 7, 2.
 Tibère, Préface; V, 5, 3.
 Tigrane, V, 1, 9 et 10; VIII, 15, 8; IX, 11, étr. 3.
 Timée, VIII, 7, étr. 3.
 Timagoras, VI, 3, étr. 2.
 Timasthée, I, 1, étr. 4.
 Timocharès, VI, 5, 1.
 Titinius, centurion, IX, 9, 2.
 Titinius (C.), de Minturnes, VIII, 2, 3.
 Titius (C.), II, 7, 9.
 Titius (L.), VIII, 3, 1.
 Titius (Sex.), VIII, 1, cond. 3.
 Toranius (C.), IX, 11, 5.
 Trachales (les), VII, 7, 4.
 Trébellius Calca, IX, 15, 4.
 Tuccia, VIII, 1, 5.
 Tuditanus (Semp. ron.), VI, 8, 1.

Tullianus, VII, 7, 2.
 Tullie, IX, II, 1.
 Tullius (M.), I, I, 13.
 Tullius, VII, 3, étr. 10.
 Tullus Hostilius, III, 4, 1; VII, 4, 1; VIII, 1, 1; IX, 12, 1.
 Turullius, I, 1, 10.

V.

Valérius Valentinus, VIII, 1, 8.
 Valérius (C.), VIII, 1, 7.
 Valérius Flaccus (C.), III, 2, 20; VI, 9, 3.
 Valérius Heptachordus (L.), VII, 8, 7.
 Valérius Corvus (M.), III, 2, 6; VIII, 16, 5.
 Valérius-Lévinus (M.), IV, 1, 7.
 Valérius Maximus (M.), dictateur, VIII, 9, 1.
 Valérius Maximus (M.), censeur en 446, II, 9, 2.
 Valérius Maximus (M.), censeur en 501, II, 9, 7.
 Valérius Messalla (M.), II, 9, 9.
 Valérius Poplicola (P.), I, 8, 5; II, 4, 5; IV, 1, 1; IV, 4, 1.
 Valérius (Q.), II, 8, 2.
 Valérius, II, 4, 5.
 Varius, IX, 2, 2.
 Varius, de Sucone, III, 7, 8; VIII, 6, 4.
 Varron Térentius (C.), général, I, 8, 16; III, 4, 4; IV, 5, 2.
 Varron Térentius (M.), savant, III, 2, 24; VIII, 7, 3.
 Vatinius (P.), I, 8, 1.
 Vatinius, ennemi de Cicéron, IV, 2, 4; VII, 5, 6.
 Ventidius Bassus (P.), VI, 9, 9.

Vestia Opidia, V, 2, 1.
 Vétillius, VII, 7, 7.
 Vettienus (C.), VI, 3, 3.
 Vettius Salassus, IX, 11, 7.
 Véturie, V, 2, 1; V, 4, 1.
 Véturius (T.), VI, 1, 9.
 Vibiénus, VI, 1, 13.
 Vibius, IX, 14, 1.
 Vibius, d'Accua, III, 2, 20.
 Villius Annalis (L.), IX, II, 6.
 Villius (P.), VIII, 1, cond. 6.
 Virginius, VI, 1, 2.
 Viriath, VI, 1, 2; IX, 6, 4.
 Visellius Varron (C.), parent de Cicéron, VIII, 2, 2.
 Volumne, V, 2, 1; V, 4, 1.
 Volumnius (P.), I, 6, 5.
 Volumnius (T.), IV, 7, 4.
 Volusius (M.), VII, 3, 8.

X.

Xanthippe, femme de Socrate, VII, 2, étr. 1.
 Xanthippe, lacédémonien, I, 1, 14; IX, 6, étr. 1.
 Xénocrate, II, 10, étr. 2; IV, 1, étr. 2; IV, 3, étr. 3; VI, 9, étr. 1.
 Xénophilus, VIII, 13, étr. 3.
 Xénophon, V, 10, étr. 2; VIII, 13, étr. 7.
 Xerxès, I, 6, étr. 1; II, 10, étr. 1; III, 2, étr. 3; V, 3, étr. 3; VI, 5, étr. 2; IX, 1, étr. 3; IX, 5, étr. 2.



JULIUS OBSÉQUENS.



NOTICE

SUR JULIUS OBSÉQUENS.

On ne sait rien de la vie de Julius Obséquens. L'époque même en est si incertaine, que quelques auteurs le croient du commencement du premier siècle, tandis que d'autres le font vivre au quatrième. Son nom le place dans la famille Julia, et le fait conséquemment Romain. On ignore d'où lui venait le surnom d'Obséquens.

On ne connaît de cet écrivain que son livre *des Prodiges*, recueil des faits miraculeux qu'avaient rendus si communs la politique et la religion de Rome, et qui tiennent tant de place dans ses historiens. Mais, crédules ou non, ces historiens ne pouvaient les omettre. Les prodiges, ou ce que l'on appelait de ce nom, avaient souvent l'importance des plus grands faits, et on les consignait à part dans les Annales de Rome, comme le prouvent quelques fragments retrouvés des actes du sénat. Ces contes sont donc entrés dans l'histoire, et ont pu ainsi occuper les esprits les plus graves et les plus éclairés de l'antiquité grecque et latine : Tite-Live, dans sa grande composition ; Cicéron, dans son *Traité de la Divination* ; Pline l'Ancien ; Sénèque, dans ses *Questions naturelles* ; Plutarque, Dion Cassius, et beaucoup d'autres.

La partie de l'ouvrage d'Obséquens qui comprenait les premiers siècles de Rome a péri. Ce qui nous reste s'étend depuis le consulat de L. Scipion et de C. Lélius jusqu'à celui de P. Fabius et de Q. Élius, c'est-à-dire depuis l'an 562 jusqu'à l'an 741 de Rome. Encore y a-t-il çà et là des lacunes dans cette dernière partie. Les patientes recherches de l'Allemand Lycosthènes ont réparé toutes ces pertes (1552), et refait un corps de cette œuvre mutilée.

Ce petit livre, fort estimé des savants, est généralement écrit dans un style simple et pur, que l'on a jugé digne du siècle d'Auguste. La narration est vive, rapide, dégagée de développements et de réflexions. On a eu raison d'appeler indispensable cet ouvrage, si incomplet qu'il soit aujourd'hui. Au récit des prodiges l'auteur mêle souvent, mais d'une manière toujours concise, des faits historiques, dont plusieurs seraient ignorés sans lui. Il nous fait con-

naître aussi quelques usages dont aucun autre écrivain n'a parlé.

Les éditions de Julius Obséquens, antérieures à celles que l'on doit à Lycosthènes, sont au nombre de vingt, dont la première (celle des Aldes), imprimée à Venise (1508), est aussi la seule qui ait été faite sur un manuscrit. Les éditions postérieures sont au nombre de sept. Les savants commentaires et les leçons ingénieuses de J. Scheffer (1720) et de Fr. Oudendorp (1772) ont, dans beaucoup d'endroits, éclairci et amélioré le texte.

Lycosthènes est le premier qui, après avoir rempli les lacunes de J. Obséquens, en ait donné une édition séparée. Jusque-là, cet auteur n'avait été publié qu'avec la vie des hommes illustres d'Aurélius Victor, ouvrage alors attribué à Pline, ou avec les lettres de ce dernier, ou à la suite des grammairiens et rhéteurs célèbres de Suétone, ou enfin avec Eutrope et Messala Corvinus.

La place de Julius Obséquens était marquée à la suite de Valère Maxime, qui a consacré presque un livre de son ouvrage au récit des prodiges. C'est ainsi qu'il a été classé dans l'édition Lemaire, où le savant M. Hase en a donné (1823) une édition qui restera la meilleure jusqu'à la découverte de nouveaux manuscrits. Nous reproduisons ici cette édition, moins les suppléments de Lycosthènes, extraits en grande partie de Tite-Live, et qui feraient inutilement répétition.

Ce court travail eût comporté des notes presque à chaque phrase ; le lecteur s'en apercevra. Il a fallu traduire d'après un texte souvent controversé, parfois obscur, et, dans certains passages, inintelligible, de l'aveu même des meilleurs interprètes : c'est dire assez qu'il a fallu quelquefois deviner. L'orthographe des noms propres n'est pas toujours exacte. Les erreurs géographiques et historiques ne sont pas rares. La distribution des années est loin de s'accorder partout avec les fastes consulaires. De là, que de notes pour expliquer, éclaircir, rectifier, qui eussent peut-être achevé de tout embrouiller ! On nous pardonnera donc, ou plutôt on nous saura gré de n'en avoir pas écrasé ce petit livre.

NOTA. Les chapitres ou articles dont se compose l'ouvrage de Julius Obséquens sont précédés de deux numéros d'ordre : les chiffres romains en indiquent l'ordre primitif, et en font voir les nombreuses lacunes ; les chiffres arabes marquent la série de ceux qui ont été conservés.

JULIUS OBSÉQUENS.

DES PRODIGES.

(LIVRE INCOMPLET.)

LV. (1.) Consulat de L. Scipion et de C. Lélius.
(An de R. 562.)

La foudre tomba sur le temple de Junon Lucine, et endommagea le faite et les portes. Dans des contrées voisines, plusieurs édifices furent aussi frappés par le feu du ciel. A Nursie, par un temps serein, il éclata une tempête qui tua deux hommes. A Tusculum, il plut de la terre. A Réate, une mule mit bas. Des supplications furent adressées aux dieux par dix jeunes garçons et autant de jeunes filles, ayant tous leur père et leur mère.

LVI. (2.) Consulat de M. Messala et de C. Livius.
(An de R. 564.)

Entre la troisième et la quatrième heure du jour, Rome fut tout à coup plongée dans les ténèbres. Il tomba sur l'Aventin une pluie de pierres, pour laquelle on fit le sacrifice novendial (1). On combattit avec succès en Espagne. Le sacrifice novendial fut ordonné, pour une pluie de pierres tombée dans le Picénum. On vit dans beaucoup d'endroits des feux célestes, dont la flamme légère brûla les vêtements de plusieurs personnes. Le temple de Jupiter, au Capitole, fut frappé de la foudre. Un hermaphrodite d'environ douze ans, né en Ombrie, fut mis à mort par l'ordre des aruspices. Les Gaulois, qui avaient

(1) Sacrifice expiatoire après neuf jours de prières.

JULII OBSEQUENTIS

PRODIGIORUM

(LIBER IMPERFECTUS.)

LV. (1.) L. Scipione, C. Lælio, coss.

Junonis Lucinæ templum fulmine ictum, ita ut fastigium, valvæque deformarentur; in finitimis pleraque de celo icta; Nursiæ sereno nimbi orti, et homines duo examinati; Tusculi terra pluit; mula Reate peperit: supplicatio per decem pueros patrimonios matrimonios, totidemque virgines habita.

LVI. (2.) M. Messala, C. Livio, coss.

Luce, inter horam tertiam et quartam, tenebræ ortæ; in Aventino lapidum pluvie novendiali expiatae. In Hispania prospere militatum. Sacrum novendiale factum, quod in Piceno lapidibus pluit; ignesque celestes multifariam

passé les Alpes et s'étaient avancés en Italie sans combattre, en furent chassés.

LIX. (3.) Consulat de M. Claudius et de Q. Fabius Labéon.
(An de R. 569.)

Sur la place de Vulcain et sur celle de la Concorde, il plut du sang pendant deux jours. Près de la Sicile, une île nouvelle surgit de la mer. Annibal périt en Bithynie par le poison. Soumission des Celtibères.

LX. (4.) Consulat de L. Émilius Paulus et de Cn. Béblius Pamphilus. (An de R. 570.)

Un ouragan furieux fit de grands ravages dans Rome: il abattit des statues d'airain au Capitole; il en renversa d'autres, avec leurs piédestaux, dans le grand Cirque; il arracha la toiture de quelques temples et en dispersa au loin les débris. Il naquit, à Réate, un mulet à trois pieds. La foudre tomba sur le temple d'Apollon, à Caiète. Il plut du sang sur les places de Vulcain et de la Concorde. Les lances de Mars s'agitèrent. A Lanuvium, la statue de Junon Sospita versa des larmes. Il survint une peste si violente que l'on ne put suffire aux inhumations. Sur l'avis des livres sibyllins, on fit des prières aux dieux, parce qu'il n'était pas tombé d'eau pendant six mois. Les Ligures furent vaincus dans une bataille et exterminés.

orti, levi afflatu complurium vestimenta adusserunt; ædes Jovis in Capitolio fulmine icta; in Umbria seminas duodecim ferme annorum natus, aruspicumque jussu necatus. Galli, qui Alpes transierunt in Italiam sine prælio, ejecti.

LIX. (3.) M. Claudio, Q. Fabio Labæone, coss.

In area Vulcani per biduum, in area Concordiæ totidem diebus sanguinem pluit; in Sicilia insula nova maritima. Hannibal in Bithynia veneno perit; Celtiberi subacti.

LX. (4.) L. Emilio Paulo, Cn. Bæbio Pamphilo, coss.

Procellosa tempestate strages in Urbe facta: signa ænea in Capitolio dejecit; signa in circo maximo cum cobarnis evertit; fastigia templorum aliquot a culmine abrupta dissipavit: mulus tripes Reate natus; ædes Apollinis Caietæ fulmine ictæ; in area Vulcani et Concordiæ sanguinem pluit; hastæ Martis motæ; Lanuvii simulacrum Junonis Sospitæ lacrimavit; pestilentie Libitina non suffecit: ex Sibyllinis supplicatum, quum sex mensibus non pluisset. Ligures prælio victi deletique.

LXI. (5.) Consulat de Q. Fulvius et de Cn. Manlius.
(An de R. 573.)

Des tempêtes continuelles jetèrent à bas quelques statues au Capitole. La foudre frappa plusieurs monuments à Rome et dans les environs. Pendant le banquet sacré de Jupiter, il y eut un tremblement de terre qui fit retourner les têtes des dieux. Le manteau de laine et les vêtements qui couvraient la statue de ce dieu tombèrent. Des rats vinrent ronger les olives sur la table du festin.

LXII. (6.) Consulat de M. Junius et de Cn. Manlius.
(An de R. 574.)

Un incendie endommagea plusieurs édifices autour du forum; mais le temple de Vénus fut consumé sans laisser de traces. Le feu entretenu dans le sanctuaire de Vesta s'éteignit. La vierge qui en avait la garde fut condamnée par le grand pontife M. Émilium au supplice du fouet; elle promit qu'il ne s'éteindrait plus. On ordonna des supplications, et la guerre qu'on faisait en Espagne et dans l'Istrie fut conduite heureusement.

LXIV. (7.) Consulat de C. Claudius et de L. Pétellius.
(An de R. 576.)

Les victimes que les consuls immolèrent donnèrent un foie qui se pourrit de suite. Cornélius revint du mont Albain (1) paralysé de tous ses membres, et mourut aux eaux de Cumès. Pétellius fut tué dans un combat contre les Ligures.

LXV. (8.) Consulat de M. Lépide et de Q. Mucius.
(An de R. 577.)

Une effroyable épidémie, qui frappa les hommes et les bœufs, rendit insuffisant le nombre des Libitinaires; beaucoup de cadavres restèrent sans sépulture, et on ne vit aucun vautour. Les Celtibères furent détruits.

(1) C'est là que les consuls faisaient les sacrifices.

LXI. (6.) Q. Fulvio, Cn. Manlio, coss.

Nimbus continuis in Capitolio signa aliquot dejecta; fulmine Romæ et circa plurima decussa. In lectisternio Jovis, terræ motu decorum capita se converterunt; lana cum integumentis, quæ Jovi erant apposita, decidit; de mensa oleas mures prærocerunt.

LXII. (6.) M. Junio, Cn. Manlio, coss.

Incendio circa forum quum plurima essent deusta, ædes Veneris sine ullo vestigio cremata; Vestæ penetralis ignis extinctus; virgo, jussu M. Emillii pontificis maximi flagro cæsa, negavit ulterius interiturum. Supplicationibus habitis, in Hispania et Histria bella prospere administrata.

LXIV. (7.) C. Claudio, L. Petello, coss.

Quum immolassent victimas consules, jecur extabuit; Cornelius ex monte Albano rediens, membris captus ad aquas Cumanas mortuus; Petellius contra Ligures dimicans occisus est.

LXV. (8.) M. Lepido, Q. Mucio, coss.

Gravi pestilentia hominum, boumque cadavera, non

LXX. (9.) Consulat de Q. Émilium Pétus et M. Julius.
(An de R. 585.)

A Rome, la foudre tomba sur plusieurs édifices tant sacrés que profanes. A Anagnie, il plut de la terre; à Lavinium, on vit dans le ciel une torche ardente; à Calatie, dans un champ de l'État, il jaillit du sang de la terre pendant trois jours et deux nuits. Défaite du roi d'Illyrie Gentius, et de Persée, roi de Macédoine.

LXXI. (10.) Consulat de M. Marcellus et de P. Sulpitius
(An de R. 586.)

Dans plusieurs endroits de la Campanie, il plut de la terre. Il tomba une pluie de sang sur le territoire de Préneste; sur celui de Véies, on vit de la laine pousser aux arbres. A Terracine, dans le temple de Minerve, trois femmes qui, après avoir sacrifié, se tenaient assises, furent tuées par la foudre. Dans le temple de la déesse Libitine, une statue équestre d'airain lança de l'eau par la bouche et par un pied. En Gaule, les Ligures furent massacrés. Pendant que d'ardentes ambitions s'agitaient dans les comices et que le sénat s'était réuni, à ce sujet, au Capitole, un milan, prenant son vol, vint jeter au milieu des sénateurs une belette, qu'il avait enlevée dans la chapelle de Jupiter. Environ à la même époque, le temple de la déesse Salus fut frappé par la foudre. Sur le mont Quirinal, on vit jaillir du sang de la terre. A Lanuvium, on aperçut dans le ciel, pendant la nuit, une torche ardente. La foudre endommagea plusieurs édifices. A Cassinum, on vit le soleil pendant plusieurs heures de la nuit. A Téanum de Sidicium, il naquit un enfant avec quatre mains et autant de pieds. On fit des lustrations dans Rome; la paix régna au dedans et au dehors.

sufficiente Libitina, quum jacerent, vulturius non apparuit. Celtiberi deleti.

LXX. (9.) Q. Emillo Peto, M. Julio, coss.

Romæ aliquot loca sacra, profanaque cælo tacta. Anagninæ terra pluit; Lavinii fax ardens in cælo visa; Calatiæ in agro publico per triduum et duas noctes sanguis manavit. Rex Illyrici Gentius, et Macedoniæ Perses devicti.

LXXI. (10.) M. Marcello, P. Sulpitio, coss.

In Campania multis locis terra pluit; in Prænestino cruenti ceciderunt imbres; Veienti lana ex arboribus nata; Terracinae in æde Minervæ mulieres tres, quæ operatæ sedebant, fulmine exanimatæ. Ad locum Libitinae in statua equestri ænea, ex ore et pede aqua manavit diu. Galli Ligures deleti. Comitibus quum ambitiosissime fierent, et ob hoc senatus in Capitolio haberetur, milvus volans, mustelam raptam de cæla Jovis, in medio consensu patrum misit; sub idem tempus ædes Salutis de cælo tacta; in colle Quirinali sanguis terra manavit; Lanuvii fax in cælo nocte conspecta; fulmine pleraque discussa; Cassini et sol per aliquot horas noctis visus; Teani Sidicini puer cum quatuor manibus, et totidem pedibus natus. Urbe lustrata, pax domi forisque fuit.

LXXII. (11.) Consulat de Cn. Octavius et T. Manlius.
(An de R. 587.)

La peste et la famine causèrent de tels maux, que, d'après les livres sibyllins, le peuple dut se tenir dans les places publiques, auprès des chapelles, toujours prêt à sacrifier. Dans le temple des dieux Pénates, des portes s'ouvrirent d'elles-mêmes pendant la nuit : sur le mont Esquilin et sur le Quirinal, on aperçut en plein midi des loups, qui furent poursuivis et chassés. On fit des lustrations dans la ville, et il n'arriva rien de fâcheux.

LXXIII. (12.) Consulat de T. Gracchus et de M. Juventius.
(An de R. 589.)

Le soleil se montra pendant la nuit à Capoue. Sur le territoire de Stellate, la foudre tua en partie un troupeau de moutons. A Terracine, il naquit trois jumeaux attachés ensemble ; à Formies, on vit pendant le jour deux soleils ; le ciel parut en feu ; à Concium, un homme qui regardait dans un miroir fut consumé par la réverbération des rayons solaires. A Gabies, il tomba une pluie de lait ; la foudre fit de grands ravages sur le mont Palatin. Un cygne, qui était venu s'abattre sur le temple de la Victoire, s'échappa des mains de ceux qui le prirent. Il naquit, à Priverne, une fille sans mains. A Céphalénie, on aperçut dans le ciel une troupe de musiciens qui chantaient ; il plut de la terre. Une violente tempête renversa des maisons et fit de grands ravages dans la campagne. La foudre ne cessa de tomber. On vit pendant la nuit, à Pisaure, briller comme un soleil. A Céré, il naquit un porc ayant des mains et des pieds d'homme ; des enfants vinrent au monde avec quatre pieds et quatre mains. Près de la place d'Esium, un bœuf jeta par la gueule des flammes qui ne lui firent aucun mal.

LXXII. (11.) Cn. Octavio, T. Manlio, coss.

Pestilentia fameque ita laboratum, ut ex Sibyllinis populus circa compita, sacellaque operatorum sederit ; in aede Penatium valvæ nocte sua sponte adaptæ, et lupi Exquilis, et in colle Quirinali meridie apparuerunt, exagitatione fuerunt : urbe lustrata, nihil triste accidit.

LXXIII. (12.) T. Graccho, M. Juventio, coss.

Capuæ nocte sol visus ; in agro Stellati fulgure vervecum de grege pars exanimata ; Terracinae pueri trigemini nati ; Formiis duo soles interdiu visi ; cælum arsit ; Concii homo ex speculo acie orta combustus ; Gabiis lacte pluit ; fulmine pleraque decussa in palatio ; in templum Victoriae cygnus illapsus, per manus capientium effugit ; Priverni puella sine manu nata ; in Cephalenia turba in cælo cantare visa ; terra pluit ; procellosa tempestate tecta diruta, stragesque agrorum facta ; crebro fulminavit ; nocte species solis Pisaurei adfulsit ; Cære porcus humanis manibus et pedibus natus ; et pueri quadrupes, et quadrumanes nati ; ad orum Esii bovem flamma ex ipsius ore nata non lasit.

LXXIV. (13.) P. Scipione Nasica, Cn. Martio, coss.

Anagninæ cælum nocte arsit ; fulmine pleraque decussa.

LXXIV. (13.) Consulat de P. Scipion Nasica et de Cn. Martius. (An de R. 590.)

A Anagnie, le ciel parut en feu, au milieu de la nuit ; la foudre causa beaucoup de dégâts. A Frusinone, un bœuf parla. Il naquit, à Réate, un mulet n'ayant que trois pieds. Cn. Octavius, ambassadeur en Syrie, fut tué dans un gymnase, par l'ordre de Lysias, tuteur du jeune Antiochus.

LXXV. (14.) Consulat de L. Lentulus et de Q. Martius.
(An de R. 596.)

Une furieuse tempête fit de grands ravages au Capitole, dans le temple de Jupiter et aux alentours. La toiture du grand pont fut jetée dans le Tibre, avec les colonnes qui la soutenaient. Dans le cirque de Flaminius, la galerie construite entre le temple de Junon la Reine et celui de la Fortune fut endommagée par la foudre, et plusieurs édifices environnants furent détruits : un taureau que l'on menait au sacrifice fut tué sous ces ruines. On vainquit les Dalmates Scordisques.

LXXVI. (15.) Consulat de L. Opimius et Q. Postumius.
(An de R. 598.)

Comme le consul Postumius, avant de partir pour son gouvernement, faisait un sacrifice, on ne trouva point la partie supérieure du foie dans plusieurs victimes. Il se mit en route, et, sept jours après, fut rapporté malade à Rome, où il mourut. A Consa, l'on vit des armes voler dans le ciel ; la foudre détruisit plusieurs choses. Les Gaulois et les Lusitaniens firent essayer aux Romains de sanglantes défaites.

LXXVII. (16.) Consulat de M. Cla. Marcellus et de L. Valérius Flaccus. (An de R. 600.)

Un violent tourbillon renversa, dans le Champ de Mars, devant le temple de Jupiter, une colonne

Frusinone bos loquutus ; Reate mulus tripes natus. Cn. Octavius legatus in Syria per Lysiam, tutorem Antiochi pueri, in gymnasio occisus.

LXXV. (14.) L. Lentulo, Q. Martio, coss.

Procellosa tempestate in Capitolio aedes Jovis, et circa quassata ; pontis maximi tectum cum columnis in Tiberim dejectum ; in circo Flamini porticus inter aedem Junonis Reginae et Fortunæ tecta, et circa aedificia pleraque dissipata ; taurus ad immolationem quum duceretur, ob hac ipsa corruit. Dalmatæ Scordis superati.

LXXVI. (15.) L. Opimio, Q. Postumio, coss.

In provinciam proficiscens Postumius consul, quum immolaret, in plurimis victimis caput in iocinore non invenit, profectusque, post diem septimum aeger Romæ relatus, exspiravit ; Consa asma in cælo volare visa ; fulmine pleraque decussa. A Gallis et a Lusitanis Romani per arma graviter vexati.

LXXVII. (16.) M. Cla. Marcello, L. Valerio Flacco, coss.

Turbinis vi in Campo columna ante aedem Jovis decussa, cum signo aurato ; quumque aruspices respondissent, ma-

avec une statue dorée. Les aruspices ayant déclaré que cet événement présageait la mort des magistrats et des prêtres, tous les magistrats résignèrent aussitôt leurs fonctions. Comme il avait plu des pierres à Aricie, on ordonna des supplications; il en fut fait aussi, parce qu'à Rome on vit, en beaucoup d'endroits, comme des toges, qui disparaissaient aux yeux de ceux qui s'approchaient. On fit la guerre en Lusitanie avec des chances diverses, en Gaule avec succès.

LXXVIII. (17.) Consulat de Spurius Postumius et de L. Pison (An de R. 604.)

Il éclata dans Rome un immense incendie, qui consuma jusqu'au palais des rois. La chapelle et l'un des deux lauriers qu'on y voyait demeurèrent intacts au milieu des flammes. Défaite de Pseudo-Philippe.

LXXIX. (18.) Consulat de P. Africanus et de Lélius. (An de R. 605.)

Il naquit, à Amiterne, un enfant avec trois pieds et une seule main. A Rome et aux environs, la foudre tomba sur plusieurs édifices. A Céré, on vit couler des ruisseaux de sang, dont la source était dans la terre; et, pendant la nuit, le ciel et la terre parurent enflammés. A Frusinone, des rats rongèrent de l'or consacré aux dieux. A Lanuvium, entre la troisième et la cinquième heure (1), on vit deux cercles, différents de couleur, entourer le soleil, l'un d'une ligne rouge, l'autre d'une blanche. Une étoile brilla durant trente-deux jours. Pendant le siège de Carthage, Asdrubal exerça contre les prisonniers romains d'épouvantables cruautés. Cette ville ne tarda pas à être détruite par l'Émilien.

(1) Il faut se rappeler que les Romains comptaient les heures du jour à partir de six heures du matin.

gistratum et sacerdotum interitum fore, omnes magistratus se protinus abdicaverunt: quod Ariciæ lapidibus pluerat, ita supplicatio habita; quod Romæ multis locis species togarum visæ, appropinquantium oculos eludebant. In Lusitania varie, in Gallia prospere pugnatum.

LXXVIII. (17.) Spurio Postumio, L. Pisone, coss.

Vasto incendio Romæ quum regia quoque ureretur, sacrarium, et ex duabus altera laurus, ex mediis ignibus involatæ steterunt. Pseudophilippus devictus.

LXXIX. (18.) P. Africano, et Lælio, coss.

Amiterni puer tribus pedibus, una manu natus; Romæ et circa fulmine pleraque icta; Cære sanguinis rivi terra fluxerunt, et nocte celum ac terra ardere visum; Frusinone aurum sacrum mures adrosuerunt; Lanuvii inter horam tertiam et quintam duo discolores circuli solem cinxerunt, rubente alter, alter candida linea; stella arsit per dies triginta duos. Et quum Carthago obsideretur, in captivos Romanorum per Hasdrubalem barbaro more sævitum. Mox Carthago per Æmilianum diruta.

LXXX. (19.) Appio Claudio, P. Metello, coss.

Amiterni puer tribus pedibus natus; Cære sanguinis

LXXX. (19.) Consulat d'Appius Claudius et de P. Métellus. (An de R. 609.)

A Amiterne, naissance d'un enfant à trois pieds; à Caures, des ruisseaux de sang coulèrent, fournis par la terre. Les Salasses ayant fait essuyer une défaite aux Romains, les décemvirs déclarèrent avoir lu dans les livres sibyllins que, lorsqu'on voudrait faire la guerre aux Gaulois, on devait commencer par sacrifier sur leurs frontières.

LXXXI. (20.) Consulat de L. Métellus et de Q. Fabius Maximus. (An de R. 610.)

Pour conjurer les maux de la famine et de la peste, les décemvirs eurent recours à la cérémonie des supplications. A Luna, il naquit un androgyné, qui, sur l'ordre des aruspices, fut précipité dans la mer. La peste exerça de tels ravages dans cette ville, que les cadavres restèrent gisants çà et là sur la voie publique, parce qu'on ne pouvait suffire aux funérailles. L'armée romaine éprouva des revers en Macédoine: on combattit avec peu de succès contre Viriat.

LXXXII. (21.) Consulat de Cn. Cépion et de C. Lélius. (An de R. 612.)

A Préneste et dans l'île de Céphalénie, on vit tomber du ciel des drapeaux. Le mont Etna jeta des flammes abondantes; prodige qui fut expié par le sacrifice de quarante grandes victimes. Le reste de l'année fut tranquille; Viriat fut vaincu.

LXXXIII. (22.) Consulat de M. Émilien et de C. Hostilius Mancinus. (An de R. 615.)

Comme on prenait les auspices à Lanuvium, les poulets sacrés, sortis de leur cage, s'envolèrent dans la forêt Laurentine, et on ne put les retrouver. A Préneste, on vit dans le ciel une tor-

rivi e terra fluxerunt. Quum a Salassis illata clades esset Romanis, decemviri pronuntiaverunt, se invenisse in Sibyllinis, quoties bellum Gallis illaturi essent, sacrificari in eorum finibus oportere.

LXXXI. (20.) L. Metello, Q. Fabio Maximo, coss.

Fames et pestilentia quum essent, per decemviro supplicatum; Lunæ androgynus natus, præcepto aruspicum in mare deportatus; tanta fuit Lunensibus pestilentia, ut jacentibus in publicum passim cadaveribus, qui funerarent, defuerint. In Macedonia exercitus romanus prælio vexatus; adversus Viriatum dubie dimicavit.

LXXXII. (21.) Cn. Cæpione, C. Lælio, coss.

Præneste et in Cephalenia signa de caelo cecidisse visa; mons Etna ignibus abundavit; prodigium majoribus hostiis quadraginta expiatum. Annus pacatus fuit, Viriato victo.

LXXXIII. (22.) M. Emilio, C. Hostilio Mancino, coss.

Quum Lanuvii auspicerentur, pulli e cavea in silvam Laurentinam evolarunt, neque inventi sunt. Præneste fax ardens in caelo visa. Sereno intonuit. Terracinae M. Claudius

che ardente; il tonna, le ciel étant sans nuages; à Terracine, le préteur M. Claudius fut consumé dans un vaisseau par la foudre. Le lac Fucin inonda tout, à cinq mille pas aux environs. Dans le Grécostase (1) et dans la place des Comices, il coula des ruisseaux de sang. Sur le mont Esquilin, un poulain vint au monde avec cinq pieds. La foudre fit de grands ravages. Au moment où le consul Hostilius Mancinus, qui s'était rendu au port d'Hercule, mettait le pied dans le vaisseau pour faire voile vers Numance, il entendit une voix soudaine lui dire : « Reste, Mancinus ! » Il rebroussa chemin et gagna Gênes; mais, quand il voulut s'y embarquer, on trouva dans le vaisseau un serpent, que l'on ne put saisir. Le consul fut vaincu, et devint bientôt prisonnier des Numantins.

LXXXIV. (23.) Consulat de L. Furius et d'Atilius Serranus. (An de R. 616.)

La ville de Rhégium fut presque entièrement consumée par un incendie, sans que l'on pût savoir si ce désastre était le résultat de la méchanceté ou de la négligence. Un enfant naquit d'une servante avec quatre pieds, quatre mains, quatre yeux, quatre oreilles et un double membre viril. A Pouzzol, dans l'endroit appelé les Eaux Chaudes, on vit couler des ruisseaux de sang. La foudre fit de grands dégâts. L'enfant dont il vient d'être parlé fut brûlé par l'ordre des aruspices, et l'on jeta ses cendres dans la mer. L'armée romaine fut taillée en pièces par les Achéens.

LXXXV. (24.) Consulat de Servius Flaccus et de Q. Calpurnius. (An de R. 617.)

Le mont Etna vomit plus de flammes qu'à l'ordinaire. Il naquit, à Rome, un enfant dont la partie postérieure était sans ouverture. A Bolo-

(1) Quartier de Rome où logeaient les ambassadeurs grecs.

prætor in nave fulmine conflagravit. Lacus Fucinus per millia passuum quinque quoquoersum inundavit. In Græcostasi et Comitio sanguine fluxit. Exquiliis equuleus cum quinque pedibus natus. Fulmine pleraque decussa. Hostilius Mancinus consul in portu Herculis quum conscenderet navem, petens Numantiam, vox improvise audita : « Mane, Mancine. » Quumque egressus, postea navem Genue conscendisset, anguis in navi inventus e manibus effugit; ipse consul devictus, mox Numantinis deditus.

LXXXIV. (23.) L. Furio, Atilio Serrano, coss.

Rhegium pene totum incendio consumptum sine ullo humanæ fraudis, aut negligentie vestigio. Puer ex ancilla quatuor pedibus, manibus, oculis, auribus, et duplici obsceno natus. Puteolis in aquis calidis rivi manarunt sanguine. Fulmine pleraque dejecta. Puer aruspicum jussu crematus, cuiusque ejus in mare dejectus. Ab Achæis exercitus romanus cæsus.

LXXXV. (24.) Servio Flacco, Q. Calpurnio, coss.

Mont Etna majoribus solito arsit ignibus. Romæ puer solidus posteriore naturæ parte genitus. Bononiæ fruges in arboribus natæ. Bubonis vox primum in Capitolio, dein

il poussa des épis sur les arbres. On entendit au Capitole, et ensuite aux environs de la ville, la voix d'un chat-huant. Cet oiseau, pour lequel on promit une récompense, fut pris par un chasseur de pipée : on le brûla, et ses cendres furent jetées dans le Tibre. Un bœuf parla. On essaya des pertes devant Numance : l'armée romaine fut vaincue.

LXXXVI. (25.) Consulat de P. Africanus et de C. Fulvius. (An de R. 618.)

A Amiterne, on vit, durant la nuit, le soleil répandre pendant quelques instants une vive clarté. Un bœuf, qui avait parlé, fut nourri aux frais de l'État. Il plut du sang. A Anagnie, la tunique d'un esclave prit feu, et la flamme s'éteignit d'elle-même, sans laisser la moindre trace. Au Capitole, un oiseau fit entendre, la nuit, des gémissements semblables à ceux d'un homme. Dans le temple de Junon la Reine, un bouclier pris aux Ligures fut frappé de la foudre. Commencement de la guerre des esclaves fugitifs, en Sicile. Succès obtenus en Italie par les esclaves conjurés. Mort de Tibérius Gracchus, auteur de lois nouvelles. L'histoire raconte que le jour où il périt, il avait méprisé de sinistres avertissements qui lui avaient été donnés chez lui et pendant qu'il sacrifiait au Capitole : en sortant de sa maison, il se heurta le pied gauche contre le seuil de la porte et se démit le pouce; des corbeaux firent tomber devant lui un morceau de tuile arraché d'un toit. Des ruisseaux de lait sillonnèrent le lac Romain; à Luna, la terre s'entr'ouvrit de l'étendue de sept arpents, et l'abîme devint bientôt un lac. A Ardée, il plut de la terre. A Minturnes, un loup mit en pièces une sentinelle, et se sauva pendant le tumulte qui s'ensuivit. On vit à Rome un chat-huant et un autre oiseau inconnu. Dans le temple de Junon la Reine,

circa urbem audita. Quæ avis, præmio posito, ab aucupo capta, combustaque; cinis ejus in Tiberim dispersus. Bos loquutus. In Numantia res male gestæ; exercitus romanus oppressus.

LXXXVI. (25.) P. Africano, C. Fulvio, coss.

In Amiterno sol noctu visus, ejusque lux aliquandiu fuit visa. Bos loquutus, et nutritus publice. Sanguine pluit. Anagnie servo tunica arsit, et intermortuo igne, nullum flammæ apparuit vestigium. In Capitolio nocte avis gemitus simileis hominis dedit. In æde Junonis Reginae scutum ligusticum fulmine tactum. Fugitivorum bellum in Sicilia exortum. Conjurazione servorum Italia oppressa. Tiberius Gracchus legibus ferendis occisus. Proditum est memoria, Tiberium Gracchum, quo die perit, tristia neglexisse omina, quum domi, et in Capitolio sacrificanti dira portenderentur, domoque exiens, sinistro ad limen offenso pede, decusserit pollicem, et corvi fragmentum tegulæ ante pedes ejus projecerint ex stulticidio. In lacu Romano lacte rivi manarunt. Lunæ terra quatuor jugerum spatio in profundum abiit, et mox de caverna lacum reddidit. Ardææ terra pluit. Minturnis lupus vigilem laniavit, et inter

les portes étant fermées, on entendit pendant deux jours la voix d'un enfant. Des boucliers furent couverts d'un sang tout frais. Naissance d'une petite fille ayant quatre pieds. Sur le territoire Férentin, il naquit un androgyne, qui fut jeté dans le fleuve. Trois chœurs de neuf jeunes filles purifièrent Rome, en chantant des hymnes. En Italie, plusieurs milliers d'esclaves, qui s'étaient ligüés, furent pris avec beaucoup de peine et punis du dernier supplice. En Sicile, les esclaves fugitifs massacrèrent les armées romaines. Destruction de Numance.

LXXXVII. (26.) Consulat d'Appius Claudius et de M. Perpenna. (An de R. 622.)

Il naquit, à Réate, un mulet à cinq pieds. Pluie de lait à Rome, dans le champ Cortase. A Ostie, un chien et un loup qui se battaient furent tués par la foudre. Dans l'Apulie, un troupeau de moutons et un préteur du peuple romain périrent du même coup de foudre. A Terracine, malgré la sérénité du ciel, la voile d'un vaisseau fut détachée par la foudre et jetée dans les flots, et le feu consuma toutes les marchandises qui s'y trouvaient. Publius Crassus fut tué dans une bataille contre Aristonicus. La statue d'Apollon pleura durant quatre jours. Les devins en présageant la ruine de la Grèce, d'où cette statue avait été apportée. Les Romains offrirent alors des sacrifices, et des présents furent déposés dans le temple du dieu. Soumission de la Phrygie. L'Asie fut léguée aux Romains par le testament d'Attale. Comme Antiochus, roi de Syrie, était prêt à combattre à la tête d'une immense armée, des hirondelles firent leur nid dans sa tente. Il ne tint compte de ce prodige, livra bataille, et fut tué par les Parthes. Pendant la publication, vive-

tumultum effugit. Romæ bubo et alia avis ignota visa. In æde Junonis Reginae, clausis per biduum valvis, infantis vox audita. Scuta novo sanguine maculata. Puella quadrupes nata. In agro Ferentino androgynus natus, et in flumen dejectus. Virgines ter novenæ canentes Urbem lustraverunt. In Italia multa millia servorum, quæ conjuraverant, ægre comprehensa, et supplicio consumpta. In Sicilia, fugitivi Romanos exercitus necaverunt. Numantia diruta.

LXXXVII. (26.) Appio Claudio, M. Perpenna, coss.

Reate mulus cum quinque pedibus natus. Romæ in agro Cortasi lacte pluit. Lupus et canis Hostiæ pugnantes, fulmine exanimati. Grex ovium in Apulia; prætor populi romani uno ictu fulmine exanimatus. Terracinae sereno navis velum fulmine tactum, in aquas dejectum; et impensas onneis, quæ ibi erant, ignis absumpsit. Publius Crassus adversus Aristonicum dimicans, occisus. Apollinis simulacrum lacrimavit per quadriduum. Vates portenderunt, Græciæ fore exitium, unde deductum esset. Sacrificatum tum a Romanis, donaque in templo posita. Phrygia recepta. Asia Attali testamento legata Romanis. Antiocho regi Syriæ ingenti exercitu dimicanti, hirundines in tabernaculo nidum fecerunt: quo prodigio neglecto, prælium commisit, et a Parthis occisus est. M. Fulvii Flacci triumviri dis-

sent combattue, des lois du triumvir M. Fulvius Flaccus (1), deux serpents noirs se glissèrent dans la chapelle de Minerve, présageant ainsi les horreurs de la guerre civile.

LXXXIX. (27.) Consulat de M. Émilius et de Lucius Aurélius. (An de R. 626.)

Une tempête nocturne détruisit plusieurs temples au Capitole. A Rome et aux environs, la foudre fit de grands ravages. Le mont Etna, pendant un tremblement de terre, lança au loin, par-dessus son sommet, des torrents de feu: près de Lipari, la mer bouillonna; quelques navires furent consumés, et la vapeur étouffa la plupart des matelots; une grande quantité de poissons morts fut jetée par les flots sur le rivage. Les habitants de Lipari, en ayant fait avidement leur nourriture, furent enlevés par une soudaine putréfaction d'entrailles; d'où une nouvelle peste, qui ravagea les îles circonvoisines. Ce prodige, d'après la réponse des aruspices, annonçait la sédition qu'on vit éclater quelque temps après.

XC. (28.) Consulat de P. Plautius et de M. Fulvius. (An de R. 627.)

Des arbres produisirent du blé. Il plut de l'huile et du lait dans la campagne de Véies. Un chat-huant fut vu au Capitole. A Arpé, une pluie de pierres dura trois jours. L'Afrique fut infestée par d'innombrables armées de sauterelles, qui, jetées par le vent dans la mer, rejetées ensuite par les flots, exhalèrent une intolérable odeur, des miasmes mortels, et engendrèrent, à Cyrène, une horrible épidémie d'animaux: l'on rapporte qu'il mourut de consommation huit cent mille hommes. Frégelles, qui avait pris parti contre

(1) Les lois agraires présentées par ce Flaccus, C. Gracchus et C. Carbon, contre l'avis des consuls et du sénat.

sensione in legibus ferendis, angues duo nigri in cella Minervæ allapsi, civilem cædem portenderunt.

LXXXIX. (27.) M. Emilio, Lucio Aurelio, coss.

Nocturna tempestate in Capitolio aliquot templa concussa sunt. Romæ et circa fulmine pleraque dejecta sunt. Etna mons terræ motu ignes super verticem late diffudit, et ad insulam Liparas mare efferbuit, et quibusdam adustis navibus vapore plerosque navaleis exanimavit: piscium vim magnam exanimem dispersit, quos Liparenses avidius epulis appetentes, contaminatione ventris consumpti, ita ut nova pestilentia vastarentur insulæ. Quod prodigium aruspicum responso, seditionem, quæ post tempora patuit, portendit.

XC. (28.) P. Plautio, M. Fulvio, coss.

In arboribus fruges natæ sunt. Oleo et lacte in Veientis pluit. Bubo in Capitolio visus. Arpis lapideus imber triduo apparuit. Locustarum ingentia agmina in Africa; quæ a vento in mare dejectæ, fluctibusque ejectæ, odore intolérabili Cyrenis mortifero vapore gravem pestilentiam fecerunt pecori; hominumque octo millia consumpta tabe, proditum est. Fregellæ, quæ adversus Romanos conjuraverunt, dirutæ; Ligures Sallyes trucidati.

les Romains, fut détruite ; les Ligures Sallyens furent massacrés.

XCI. (29.) Consulat de C. Cassius Longinus et de C. Sestilius. (An de R. 628.)

Dans le Grécostase, il plut du lait. A Crotone, un troupeau de moutons périt foudroyé, avec un chien et trois bergers. A Satura, il naquit un veau à deux têtes. Sédition à Rome, à l'occasion des lois portées par Gracchus (Caius).

XCII. (30.) Consulat de Cn. Domitius et de C. Fannius. (An de R. 630.)

Dans le forum de Vesse, il naquit un androgyne, qu'on alla jeter dans la mer. En Gaule, on vit trois soleils et trois lunes ; naissance d'un veau à deux têtes ; on aperçut un chat-huant sur le Capitole ; une chaîne de fer fut fondue dans un incendie. Défaite des Sallyens et des Allobroges.

XCIII. (31.) Consulat de L. Opimius et de Q. Fabius Maximus. (An de R. 631.)

Une bande de loups dispersa les bornes qui servaient à marquer la division des terres établie par C. Gracchus, lequel fut tué sur l'Aventin.

XCIV. (32.) Consulat de L. Aurélius et de L. Cécilius. (An de R. 633.)

Un androgyne, âgé de huit ans et trouvé sur le territoire de Rome, fut jeté dans la mer ; trois chœurs de neuf jeunes filles chantèrent des hymnes par la ville.

XCV. (33.) Consulat de M. Caton et de Q. Martius. (An de R. 634.)

Le consul Caton faisant un sacrifice vit les entrailles de la victime se corrompre aussitôt : on ne trouva point la partie supérieure du foie. Il plut du lait. La terre trembla et fit entendre un mugissement. Un essaim d'abeilles vint se poser dans

XCI. (29.) C. Cassio Longino, C. Sestilio, coss.

In Græcostasi lacte pluit ; fulmine Crotone grex ovium cum cane, et tribus pastoribus exanimatus ; Saturæ vitulus biceps natus. Tumultus in urbe fuit, Graccho leges ferente.

XCII. (30.) Cn. Domitio, C. Fannio, coss.

In foro Vessano androgynus natus, in mare delatus est ; in Gallia tres soles et tres lune visæ ; vitulus biceps natus ; bubo in Capitolio visus, et ex incendio catena consumpta. Sallyes et Allobroges devicti.

XCIII. (31.) L. Opimio, Q. Fabio Maximo, coss.

Grex luporum limites, qui in agrorum divisione per C. Gracchum depositi erant, dissipavit. Ipse Gracchus in Aventino occisus.

XCIV. (32.) L. Aurelio, et L. Cæcilio, coss.

Androgynus in agro romano annorum octo inventus, et in mare deportatus ; virgines ter novenæ in Urbe cantarunt.

XCV. (33.) M. Catone, Q. Martio, coss.

Catone consule immolante exta tabuerunt ; caput joci-

le forum. On sacrifia, d'après l'avis des livres sibyllins.

XCVI. (34.) Consulat de L. Cécilius et de L. Aurélius. (An de R. 635.)

La foudre endommagea beaucoup d'édifices à Rome et dans les environs. Pluie de lait à Préneste ; les lances de Mars s'agitèrent dans le palais des rois. Près de Priverne, la terre s'entr'ouvrit dans une étendue de sept arpents. On découvrit à Saturnia un androgyne âgé de dix ans, et il fut noyé dans la mer : vingt-sept jeunes filles allèrent chantant par la ville, pour la purifier. Le reste de l'année s'écoula tranquillement.

XCVII. (35.) Consulat de M. Acilius et de C. Portius. (An de R. 636.)

Comme Pompéius Elvius, chevalier romain, qui était venu voir les jeux à Rome, s'en retournait dans l'Apulie, et traversait le territoire de Stellate, sa fille, qui l'accompagnait à cheval, fut frappée par la foudre et tuée. Quand on lui ôta ses vêtements, on s'aperçut que sa langue sortait par les parties naturelles, comme si le feu, entré par la bouche, eût pris son issue par en bas. Les devins déclarèrent que c'était le présage d'un grand déshonneur qui pèserait sur les jeunes filles, aussi bien que sur l'ordre équestre, parce que tous les ornements du cheval avaient été dispersés. Trois vestales des plus nobles familles et quelques chevaliers romains furent bientôt punis à la fois pour crime d'inceste : un temple fut construit et dédié à Vénus Verticordia (1).

(1) Voy. Val. Maxime, VIII, 12, 19.

noris inventum non est ; lacte pluit ; terra cum mugitu tremuit ; examen apum in foro cœdit. Sacrificium ex Sibyllinis.

XCVI. (34.) L. Cæcilio, L. Aurelio, coss.

Fulmine Romæ et circa pleraque tacta ; Præneste lacte pluit ; hasta Martis in regia motæ ; Priverni terra septem jugerum spatio in caverna desedit ; Saturniæ androgynus annorum decem inventus, et mari demersus : virgines viginti septem Urbem carnine lustraverunt. Reliquum anni in pace fuit.

XCVII. (35.) M. Acilio, C. Portio, coss.

Pompeius Elvius eques romanus, a ludis romanis, quam in Apulia reverteretur, in agro Stellati filia ejus virgo, equo insidens, fulmine icta, exanimataque, vestimento deducto, in inguinibus exerta lingua per inferiores locos, ut ignis ad os emicuerit : responsum, infamiam virginibus et equestri ordini portendi, quia equi ornamenta dispersa erant : tres uno tempore virgines Vestales nobilissimæ cum aliquot equitibus romanis incesti pœnas subierunt : sedis Veneri Verticordiæ facta.

XCVIII. (36.) Consulat de C. Cœcilius et de Cnœus Papirius. (An de R. 639.)

Le mont Albain parut en feu pendant la nuit ; un petit temple et une statue furent frappés de la foudre ; l'autel de la déesse Salus se fendit ; dans la Lucanie et non loin de Priverne, la terre s'ouvrit en un vaste gouffre ; en Gaule, le ciel parut embrasé. Les Cimbres et les Teutons ayant franchi les Alpes, firent un affreux carnage des Romains et de leurs alliés.

XCIX. (37.) Consulat de P. Scipion et de L. Calpurnius. (An de R. 641.)

Rome fut en grande partie consumée, avec le temple de la Mère des dieux. Il plut du lait pendant trois jours, et il fut fait un sacrifice expiatoire de grandes victimes. Commencement de la guerre de Jugurtha.

C. (38.) Consulat de Sergius Galba et de M. Scaurus. (An de R. 644.)

On vit à Rome l'oiseau incendiaire et un chat-huant ; dans les Lautumies (1), un homme fut dévoré par un autre homme. D'après les livres sibyllins, on fit, dans l'île de Cimolie, des sacrifices par le ministère de trente jeunes garçons et d'autant de jeunes filles de condition libre, et ayant tous leur père et leur mère. Plusieurs milliers d'hommes périrent dans un débordement du Pô et de l'étang Arretin. Il plut deux fois du lait. A Nursie, une femme de condition libre mit au jour deux jumeaux : une fille parfaitement conformée et un garçon qui avait par devant l'issue naturelle du ventre : on voyait à nu le gros intestin ; par derrière, point d'ouverture. A peine né, il jeta un cri et mourut. On combattit avec succès contre Jugurtha.

(1) Prisons construites dans les carrières.

XCVIII. (36.) C. Cœcilio, Cneo Papirio, coss.

Albanus mons nocte ardere visus ; adicula et signum de caelo tacta ; ara Salutis interrupta ; terra in Lucanis et Priverinati late haviit : in Gallia cœlum ardere visum. Cimbri, Teutonique Alpes transgressi, fœdam stragem Romanorum sociorumque fecerunt.

XCIX. (37.) P. Scipione, L. Calpurnio, coss.

Maxima pars urbis exusta cum aede Matris Magnæ ; lacte per triduum pluit, hostiisque expiatum majoribus. Jugurthinum bellum exortum.

C. (38.) Sergio Galba, M. Scauro, coss.

Avis incendiaria, et bubo, in Urbe visæ ; in Laotomia homo ab homine adesus ; ex Sibyllinis in insula Cimolia sacrificatum per triginta ingenuos patrimos et matrimos, totidemque virgines ; multa millia hominum, intumescente Pado, et stagno Arretino obruta : bis lacte pluit : Nursiæ gemini ex muliere ingenua nati, puella integris omnibus membris, puer a parte priore, alvo aperto, ita ut nudum intestinum conspiceretur, idem posteriore natura solidus natus, qui voce missa exspiravit. Contra Jugurtham prospere dimicatum.

CI. (39.) Consulat de Q. Servilius Cépion et d'Atilius Serranus. (An de R. 646.)

A Amiterne, l'enfant d'une servaute dit, en naissant : Salut.

(40.) Sur le territoire de Pérouse et dans quelques endroits de Rome, il plut du lait. Entre beaucoup de choses qui furent frappées de la foudre dans la ville d'Atelles, quatre doigts d'un homme furent coupés net, comme par un fer tranchant. De l'argent monnayé se fondit au passage de la foudre. Sur le territoire de Trébule, une femme mariée à un citoyen romain fut frappée par le feu du ciel, sans en mourir. On entendit dans le ciel un frémissement, et l'on en vit tomber des javelots. Il plut du sang. A Rome, on vit, en plein jour, une torche ardente voler dans les airs. Dans le temple des dieux Lares, une flamme courut de l'entablement jusqu'au sommet, sans causer aucun dommage. Le consul Cépion partagea entre les sénateurs et les chevaliers les fonctions judiciaires. Tout fut d'ailleurs en paix.

CII. (41.) Consulat de P. Atilius et de Corn. Manlius. (An de R. 647.)

A Trébula Mutusca, avant l'ouverture des jeux, et pendant que le joueur de flûte y préludait, deux serpents noirs entourèrent l'autel de l'amphithéâtre ; et quand le musicien cessa de se faire entendre, ils disparurent. Étant revenus le jour suivant, ils furent tués à coups de pierres par le peuple. Quand on ouvrit les portes du temple de Mars, on en trouva la statue, qui était de bois, debout sur la tête. Défaite de l'armée romaine par les Lusitaniens.

CIII. (42.) Consulat de C. Marius et de C. Flaccus. (An de R. 648.)

On vit, hors de Rome, un chat-huant ; un bœuf parla : dans un temple de Trébula Mutusca,

CI. (39.) Q. Servilio Cæpione, Atilio Serrano, coss.

Amiterni quum ex ancilla puer nasceretur, Ave dixit. (40.) In agro Perusino, et Romæ locis aliquot, lacte pluit ; inter multa fulmine icta, Atellis digiti hominis quatuor tamquam ferro præcisi ; argentum signatum afflatu fulminis diffluxit ; in agro Trebulano mulier nupta civi romano, fulmine icta, nec exanimata ; fremitus cœlestis auditus, et pila caelo cadere visa ; sanguine pluit ; Romæ interdum fax sublime volans conspecta ; in aede Larum flamma à fastigio ad summum columnen penetravit innoxia. Per Cæpionem consulem senatorum et equitum judicia communicata. Cætera in pace fuerunt.

CII. (41.) P. Atilio, et Corn. Manilio, coss.

Trebulæ Mutuscae ante quam ludi committerentur, canente tibicine, angues nigri aram circumdederunt ; desinente cantare, dilapsi ; postero die exorti, a populo lapidibus enecati ; foribus templi adaperitis, simulacrum Martis ligneum capite stans inventum. A Lusitanis exercitus romanus cæsus.

CIII. (42.) C. Mario, C. Flacco, coss.

Bubo extra Urbem visus ; bos loquuta : Trebulæ Mu-

une statue, qui avait la tête couverte, fut trouvée la tête nue; à Nucerie, un orme, renversé par le vent, se redressa de lui-même sur ses racines et devint plus beau que jamais; dans la Lucanie il plut du lait, et à Luna du sang; à Ariminum, un chien parla; on aperçut dans le ciel des armes qui, nuit et jour, s'entre-choquaient du côté de l'orient et du côté de l'occident; et celles de l'occident furent vaincues. Sur la réponse des aruspices, le peuple offrit le stips (1) à Cérés et à Proserpine : vingt-sept jeunes filles portèrent des présents sur l'autel de ces déesses, en chantant des prières; la lune se montra pendant le jour, avec une étoile, depuis la troisième heure jusqu'à la septième. Tout le pays des Thuriniens fut saccagé par les esclaves fugitifs et par les déserteurs; les Cimbres, qui avaient déjà franchi les Alpes, traversèrent l'Espagne, la ravagèrent, et se joignirent aux Teutons. Un loup entra dans Rome; des vautours furent tués sur une tour par la foudre; sur les trois heures du jour, une éclipse de soleil changea la lumière en ténèbres; un essaim d'abeilles vint se placer devant le temple de la déesse Salus; il plut du lait sur la place des Comices; dans le Picénum, on vit trois soleils; près de Vulsinium, il jaillit de terre une flamme qui alla toucher le ciel; dans la Lucanie, naquirent deux agneaux avec des pieds de cheval, et la tête de l'un d'eux ressemblait à celle d'un singe; non loin de Tarquinium, coulèrent des ruisseaux de lait, qui avaient leur source dans la terre : sur la réponse des aruspices, on fit deux statues d'olivier, avec des armes à la main, et l'on ordonna des supplications. Défaite des Thraces, en Macédoine.

CIV. (43.) Consulat de C. Marius et de Q. Lutatius.
(An de R. 650.)

On fit le sacrifice novendial, à cause d'une

(1) Petite monnaie consacrée en partie à l'usage dont il est question ici.

tuscae simulacrum in templo, quod capite adaperto fuit, opertum inventum; Nuceriae ulmus vento eversa, sua sponte erecta in radicem, convaluit; in Lucanis lacte, Lunae sanguine pluit; Arimini canis loquutus; arma caelestia, tempore utroque ab ortu et occasu visa pugnare, et ab occasu vinci; aruspicum responso, populus stipem Cereri et Proserpinæ tulit; virgines viginti septem donacantes tulerunt; luna interdiu cum stella ab hora tertia usque ad horam septimam apparuit. A fugitivis et desertoribus in Thurinis regiones vastatae; Cimbri Alpes transgressi per Hispaniam vastatam, junxerunt se Teutonis. Lupus Urbem intravit; fulminis ictu vultures super turrem exanimati; hora diei tertia, solis defectus lucem obscuravit; examen apum ante aedem Salutis consedit; in Comitio lacte pluit; in Piceno tres soles visi; in agro Vulsinienis flamma e terra orta, oclumque visa contingere; in Lucanis duo agni equinis pedibus nati, alter simiuno capite; in Tarquinienis lactis rivi terra scaturienti exorti: aruspicum responso signa oleaginea duo armata statuta; supplicatumque. In Macedonia Thraces subacti.

pluie de pierres tombée en Toscane; les aruspices ordonnèrent des lustrations dans Rome; la cendre des victimes fut jetée dans la mer par les décevirs, et pendant neuf jours les magistrats conduisirent, autour de tous les temples et des municipes, la marche solennelle qui convient aux supplications; les lances de Mars s'agitèrent d'elles-mêmes dans le palais des rois; il plut du sang aux environs de la rivière d'Anio; dans le marché aux Bœufs, un essaim d'abeilles s'arrêta sur une chapelle; en Gaule, dans le camp des Romains, le jour brilla tout à coup au milieu de la nuit; à Aricie, un enfant de condition libre fut soudain entouré de flammes, sans être brûlé; le temple de Jupiter, alors fermé, fut frappé de la foudre; l'aruspice Émilium Potensis, qui avait indiqué le premier l'expiation qu'exigeait ce prodige, en fut justement récompensé; les autres l'avaient tenue cachée, parce qu'elle devait entraîner leur perte et celle de leurs enfants. Les pirates furent défaits en Sicile par les Romains; les Teutons, exterminés par Marius. Les boucliers sacrés s'agitèrent d'eux-mêmes, avec un grand bruit; un esclave de Servillius Cépion s'étant mutilé en l'honneur de la Mère des dieux, fut exporté au delà des mers, pour qu'il ne pût jamais rentrer dans Rome. On purifia la ville, et on promena par les rues une chèvre aux cornes embrasées (1); on la fit ensuite sortir par la porte Névie, et on la laissa aller. Pluie de boue sur l'Aventin. Défaite des Lusitaniens; pacification de l'Espagne ultérieure; destruction des Cimbres.

CV. (44.) Consulat de C. Marius et de L. Valérius.
(An de R. 652.)

On vit, à Tarquinium, une torche ardente sillonner l'étendue et tomber soudain; au coucher du soleil, un corps sphérique, semblable à un

(1) C'était un usage pratiqué dans ces cérémonies: on attachait aux cornes de l'animal des sarments de vigne, et on y mettait le feu.

CIV. (43.) C. Mario, Q. Lutatius, cons.

Novendiale sacrum fuit, quod in Thuscis lapidibus pluerat; Urbs aruspicum jussu lustrata; hostiarum cinis per decemviros in mare dispersus, et per dies novem circa omnia templa per magistratus, et municipia, pompa ducta supplicatum; hastæ Martis in regia sua sponte motæ; sanguine circa amnem Anienem pluit; examen apum in foro Boario, in sacello consedit; in Gallia, in castris lux nocte fulsit; puer ingenuus Ariciae flamma comprehensus, nec ambustus; aedes Jovis clausa fulmine icta, cujus expiationem, quia prius monstraverat Emilius Potentis aruspex, præmium tulit, cæteris celantibus, quod ipsis, liberisque exitium portenderetur. Piratae in Sicilia a Romanis deleti; Teutoni a Mario trucidati. Ancilia cum crepitu sua sponte mota, servnaque Servillii Cæpionis Matri Idææ se præcidit, et trans mare exportatus, ne unquam Romæ reverteretur. Urbs lustrata, capra cornibus ardentibus per urbem ducta, porta Nævina emissæ, relictaque; in Aventino luto pluit. Lusitania devictis, Hispania ulterior pacata; Cimbri deleti.

bouclier, fut aperçu se dirigeant de l'occident vers l'orient; dans le Picénum, des maisons furent jetées à bas par un tremblement de terre; quelques-unes, soulevées hors des fondements, demeurèrent inclinées; un bruit d'armes se fit entendre des entrailles de la terre; on vit de la sueur couler des pieds des quatre chevaux dorés placés dans le forum. Les esclaves fugitifs furent massacrés en Sicile, dans plusieurs combats.

CVI. (45.) Consulat de M. Antonius et de A. Postumius.
(An de R. 653.)

Un chat-huant s'étant montré dans Rome, on y fit des lustrations. Ravages causés par des tempêtes et des ouragans; malheurs occasionnés par la foudre. A Lanuvium, dans le temple de Junon Sospita et dans le sanctuaire même de la déesse, on vit des gouttes de sang; à Nursie, un édifice consacré par la religion fut renversé dans un tremblement de terre. Soumission des Lusitaniens révoltés. Au moment où le tribun Sextius présentait, malgré la vive opposition de ses collègues, des lois sur le partage des terres au peuple, deux corbeaux, qui volaient dans l'espace, se livrèrent au-dessus de l'assemblée un combat acharné, et ils se déchirèrent à coups de bec et d'ongles. Les aruspices déclarèrent qu'on devait faire des sacrifices à Apollon et ajourner la loi proposée. Un bruit souterrain, qui sembla monter jusqu'au ciel, présagea la cherté des vivres et la famine; le peuple offrit le stips, les femmes romaines leur trésor particulier, les jeunes filles les dons accoutumés, à Cérès et à Proserpine. Vingt-sept vierges allèrent chantant des hymnes sacrés. Deux statues de cyprès furent érigées à Junon la Reine. Succès des armes romaines en Lusitanie.

CV. (44.) C. Mario, L. Valerio, coss.

Fax ardens Tarquinii late visa, subito lapsu cadens; sub occasu solis, orbis clypei similis, ab occidente ad orientem visus præferri; in Piceno terræ motu domicilia ruinis prostrata; quædam convulsa sede sua, inclinata manserunt; fremitus armorum ex inferno auditus; quadrigæ auratæ in foro a pedibus sudaverunt. Fugitivi in Sicilia præliis trucidati.

CVI. (45.) M. Antonio, A. Postumio, coss.

Bubone in Urbe viso, Urbs lustrata: nimbi et procella plurima dissipata; fulmine pleraque tacta; Lanuvii in æde Junonis Sospitæ, in cubiculo deæ sanguinis guttæ visæ; Nursiæ ædes sacra terræ motu disjecta. Lusitani rebellantes subacti. Sextius tribunus plebis de agris dividendis populo quum, repugnantibus collegis, pertinaciter legem ferret, corvi duo numero in alto volantes, ita pugnauerunt supra concionem, ut rostris unguibusque lacerarentur. Aruspices sacra Apollinis litanda, et de lege, quæ ferebatur, supersedendum, pronuntiarunt. Fremitus ab inferno ad cælum ferri visus inopiam famemque portendit; populus stipem, matronæ thesaurum et virgines dona Cereri et Proserpinæ tulerunt; per virgines viginti septem cantitatum. Signa cupressea duo Junoni Reginæ posita. In Lusitania prospere a Romanis pugnatum.

CVII. (46.) Consulat de Q. Métellus et de Tullius Didius.
(An de R. 654.)

Comme on faisait un sacrifice expiatoire parce qu'on avait vu un chat-huant au Capitole, sur les statues des dieux, la victime, qui était un taureau, tomba morte devant l'autel. La foudre fit de grands dégâts. Les lances de Mars s'agitèrent dans le palais des rois. Pendant les jeux, il tomba dans le théâtre une pluie de craie blanche, présage de fertilité et de temps favorables. Il tomba, le ciel étant sans nuages. Les décevirs sacrifiant dans le temple d'Apollon, on ne trouva point dans la victime la partie supérieure du foie, et pendant le sacrifice même on aperçut près de l'autel un serpent. Un androgyne fut noyé dans la mer. On vit, dans le grand Cirque, une flamme voltiger entre les piques des soldats. Les Espagnols furent vaincus dans plusieurs batailles.

CVIII. (47.) Consulat de Cn. Cornélius Lentulus et de P. Licinius. (An de R. 655.)

Des supplications eurent lieu dans Rome, parce qu'on y avait trouvé un androgyne, que l'on alla submerger dans la mer. On entendit, à Pisaure, un grand bruit souterrain. Les créneaux des murs tombèrent à la fois, sans qu'il y eût alors de tremblement de terre; ce qui était un présage de discordes civiles. A Nursie, la statue de Jupiter se tourna du côté gauche. Des statues de cyprès, érigées à Junon la Reine, furent placées dans son temple par vingt-sept jeunes filles, qui purifièrent la ville. Soumission des Celtibères, des Mèdes et des Dardaniens.

CIX. (48.) Consulat de Cnéus Domitius et de Caius Cassius. (An de R. 656.)

Un loup, qui était entré dans Rome, fut tué dans

CVII. (46.) Q. Metello, Tullio Didio, coss.

Bubone in Capitolio supra deorum simulacra viso, quum piaretur, taurus victima exanimis concidit. Fulmine pleraque decussa. Hastæ Martis in regia motæ. Lydis in theatro creta candida pluit: fruges et tempestates portendit bonas. Sereno tonuit. Apud ædem Apollinis decemviris immolantibus caput jacinoris non fuit: sacrificantibus anguis ad aram inventus. Item androgynus in mare deportatus. In Circo inter pila militum ignis fusus. Hispani pluribus præliis devicti.

CVIII. (47.) Cn. Cornelio Lentulo, P. Licinio, coss.

Supplicatum in Urbe, quod androgynus inventus, et in mare deportatus erat. Pisauri terræ fremitus auditus. Muri pinnæ sine terræ motu passim dejectæ civiles portendere discordias. Nursiæ simulacrum Jovis in partem sinistram conversum. Cupressea simulacra Junonis Reginæ posita per virgines viginti septem, quæ Urbem lustraverunt. Celtiberi, Medi, Dardani subacti.

CIX. (48.) Cneo Domitio, Caio Cassio, coss.

Lupus Urbem ingressus, in domo privata occisus. Bubone in Capitolio occisus. Fulmine pleraque decussa. Signa aurata Jovis cum capite, columnaque disjecta. Fœnalis san-

une maison particulière. On tua un chat-huant au Capitole. La foudre fit de grands ravages. Des statues dorées de Jupiter furent renversées, avec les ornements suspendus sur leur tête et avec leur piédestal. A Fésules, il jaillit du sang de la terre. A Arrétium, il poussa des épis de blé dans le nez d'une femme : la même femme vomit des grains de blé ; on fit des lustrations dans Rome. Ptolémée, roi d'Égypte, mourut à Cyrènes, laissant pour héritiers le sénat et le peuple romain.

CX. (49.) Consulat de P. Crassus et de Q. Scévola.
(An de R. 657.)

Il plut du lait à Céré. A Lébadie, Eutychides (1) étant entré dans le temple de Jupiter Trophonius, en emporta une table d'airain, sur laquelle étaient écrits des événements relatifs à l'histoire romaine. La foudre tua plusieurs animaux. A Vénafre, la terre s'ouvrit en un vaste gouffre. Des vautours, qui se disputaient un chien mort, furent tués et dévorés par d'autres vautours. Il naquit un agneau à deux têtes et un enfant ayant trois mains et autant de pieds ; les lances de Mars s'agitèrent dans le palais des rois. Un androgyne, né à Urbinum, fut noyé dans la mer. Paix au dedans et au dehors.

CXI. (50.) Consulat de C. Lélius et de L. Domitius.
(An de R. 658.)

Il fut fait un sacrifice novendial, parce qu'il avait plu des pierres dans le pays des Volsques. A Vulsinium, la lune, alors nouvelle, se perdit dans l'espace, et elle ne reparut que le jour suivant, sur les trois heures. Une fille ayant deux têtes, quatre pieds, quatre mains et deux parties sexuelles, naquit morte. L'oiseau incendiaire fut aperçu et tué. Dans une maison de campa-

(1) Statuaire célèbre.

guine terra manavit. Arretii mulieri e naso spicæ farris natæ : eadem farris grana vomuit. Urbe lustrata, Ptolemæus, rex Ægypti, Cyrenis mortuus, S. P. Q. romanum heredem reliquit.

CX. (49.) P. Crasso, Q. Scævola, coss.

Cære lacte pluit. Lehadie Eutychides in templum Jovis Trophonii digressus, tabulam æneam extulit, in qua scripta erant, quæ ad res romanas pertinerent. Fulminis afflatu pleraque animalia exanimata. Venafri hiatu terra alte subsedit. Vultures canem mortuum laniantes, occisi ab aliis et comesi vulturibus. Agnus biceps, puer tribus manibus, totidemque pedibus natus; ac hastæ Martis in regia motæ. Androgyne Urbino natus, in mare deportatus. Pax domi forisque fuit.

CXI. (50.) C. Lælio, L. Domitio, coss.

Novendiale sacrum fuit, quod in Volsca gente lapidibus pluerat. Vulsiniis luna nova decidit, et non nisi postero die hora tertia comparuit. Puella biceps, quadrupes, quadrimana, gemina feminea natura, mortua nata. Avis incendiaria visa, occisaque. In Vestinis, in villa lapidibus

pluit. Fax in cælo apparuit, et totum cælum ardere visum. Terra sanguine manavit, et concrevit. Canes saxa, tegulas vulgo roserunt. Fæsulis ingens multitudo inter sepulcra lugubri veste, pallida facie, interdum ambulare gregatim visa. Per Nasicam Hispaniæ principes, qui rebellabant, supplicio consumpti, urbibus dirutis.

CXII. (51.) Consulat de C. Valérius et de M. Hérennius.
(An de R. 659.)

A Rome et aux environs, la foudre fit de grands dégâts. Une servante mit au monde un enfant n'ayant qu'une main. A Frégelles, le temple de Neptune s'ouvrit pendant la nuit. En retirant les entrailles d'un veau mâle qu'on venait d'éventrer, on y trouva deux petits veaux. A Arrétium, on vit suer une statue d'airain représentant Mercure. Dans la Lucanie, des flammes voltigèrent autour d'un troupeau de moutons qui paissait, et l'enveloppèrent encore pendant la nuit, dans l'étable, sans rien brûler. A Carcéoli, un torrent de sang coula. Des loups entrèrent dans la ville. A Préneste, on vit voltiger de la laine. Dans l'Apulie, une mule mit bas. On prit un milan dans le temple d'Apollon, à Rome. Dans deux sacrifices faits par le consul Hérennius, la partie supérieure du foie de la victime ne se trouva point. Pendant le sacrifice novendial, les mets placés sur la table de la déesse furent mangés par un chien, avant que personne y eût touché. A Vulsinium, on vit, au point du jour, une flamme jaillir d'un point du ciel, se resserrer peu à peu, et prendre la forme d'une bouche de feu d'un rouge foncé. Le ciel parut

pluit. Fax in cælo apparuit, et totum cælum ardere visum. Terra sanguine manavit, et concrevit. Canes saxa, tegulas vulgo roserunt. Fæsulis ingens multitudo inter sepulcra lugubri veste, pallida facie, interdum ambulare gregatim visa. Per Nasicam Hispaniæ principes, qui rebellabant, supplicio consumpti, urbibus dirutis.

CXII. (51.) C. Valerio, M. Herennio, coss.

Romæ et circa, fulmine pleraque decussa. Ancilla puerum unimanum peperit. Fregellis ædes Neptoni nocte patefacta. Maris vituli quum exta demerentur, gemini vitelli in alvo ejus inventi. Arretii signum æneum Mercurii sudavit. In Lucanis gregem vervecum, quum pasceretur, et nocte in stabulo flamma circumdata nihil adussit. Carseolis torrens sanguinis fluxit. Lupi urbem ingressi. Præneste lana volitavit. In Apulia mula peperit. Milvus in æde Apollinis Romæ comprehensus. Herennio consuli bis immolanti caput jacinoris defuit. In sacro novendiali cœna Deæ posita, a cane adesa ante quam delibaretur. Vulsiniis prima luce flamma cælo emicare visa, quum in unum coisset, os flammæ ferrugineum ostendit. Cælum visum descendere, cujus hiatu vertices flammæ apparuerunt.

descendre, et laissa voir, par une vaste ouverture, des flammes qui avaient l'aspect d'un tourbillon. Ces prodiges furent heureusement expiés par des lustrations : car tout le reste de l'année s'écoula tranquillement au dedans et au dehors.

CXIII. (52.) Consulat de C. Claudius et de M. Perpenna.
(An de R. 660.)

Un chat-huant, surpris dans le temple de la Fortune Équestre, mourut entre les mains de ceux qui le saisirent. On entendit à Fésulles un grand bruit souterrain. D'une servante naquit un enfant à qui manquait l'orifice par où la nature fait sortir les eaux du corps. Une femme fut trouvée qui avait de doubles parties génitales. On aperçut dans le ciel une torche ardente ; un bœuf parla ; un essaim d'abeilles alla se poser sur le sommet d'une maison particulière. A Volaterra, on vit couler un ruisseau de sang ; à Rome, il plut du lait. A Arrétium, on trouva deux androgynes. Il naquit un poulet ayant quatre pieds. Plusieurs édifices furent frappés de la foudre. Des supplications furent adressées aux dieux. Le peuple porta le stips à Cérés et à Proserpine. Vingt-sept jeunes filles purifièrent la ville en chantant des hymnes. Les Mèdes firent d'épouvantables ravages dans la province de Macédoine.

CXIV. (53.) Consulat de L. Martius et de Sextus Julius.
(An de R. 661.)

A l'époque où Libius Troson et P. Tarquinius présentèrent des lois nouvelles, et où commença la guerre Italique, un grand nombre de prodiges arrivèrent à Rome. Au lever du soleil, il s'avança du septentrion un globe de feu, avec un bruit effroyable dans le ciel. A Arrétium, des personnes, en rompant des pains, en virent couler du sang. Sur le territoire des Vestins, il plut, durant sept

jours, des pierres et des tuiles. A Enarie, la terre s'étant ouverte, il en sortit une flamme qui monta jusqu'au ciel. Il y eut, aux environs de Rhégium, un tremblement de terre qui détruisit une partie de la ville et du mur d'enceinte. Près de Spolète, un globe de feu de couleur d'or tomba, en tournoyant, sur la terre ; ayant ensuite augmenté de volume, il s'éleva dans les airs, et, porté vers l'orient, il couvrit l'étendue du soleil. A Cumes, dans la citadelle, on vit suer la statue d'Apollon. Dans le cirque de Flaminius, le temple de la Piété, alors fermé, fut frappé de la foudre. A Asculum, des Romains furent tués pendant les jeux. Comme les Latins amenaient de la campagne dans Rome des troupeaux de bœufs et de vaches, ces animaux, après avoir tué çà et là plusieurs hommes, furent saisis d'une telle rage, qu'ils finirent par se déchirer les uns les autres, et offrirent l'image d'une guerre où des ennemis s'entre-tuent ; les pleurs versés alors au milieu de l'épouvante générale présagèrent les calamités qui devaient suivre.

CXV. (54.) Consulat de L. Jules César et de P. Rutilius.
(An de R. 661.)

Métella Cécilia déclara que, dans un songe, elle avait eu beaucoup de peine et employé bien des prières à retenir Junon Sospita, qui voulait quitter Rome, à cause des infamies qui avaient souillé ses temples, où une foule de Romaines s'étaient livrées à une odieuse et dégoûtante prostitution, et parce qu'une chienne avait mis bas dans sa couche et au pied de sa statue. Elle purifia ces temples, fit à la déesse des supplications solennelles, et ramena l'ancienne splendeur de son culte. Des Romains subirent chez les Picentins des supplices dignes des Barbares : dans tout le Latium, il se commit d'horribles meurtres. Lucilius Lupus, qui n'avait pas trouvé dans une

Lustrationibus prospere expiatum : nam totus annus domi forisque tranquillus fuit.

CXIII. (52.) C. Claudio, M. Perpenna, coss.

Bubo in aede Fortunæ equestris comprehensus, inter manus expiravit. Fæsulis fremitus terræ auditus. Puer ex ancilla natus sine foramine naturæ, qua humor emittitur. Mulier duplici natura inventa. Fax in cælo visa. Bos locuta. Examen apum in culmine privatæ domus consedit. Volaterris sanguinis rivus manavit. Romæ lacte pluit. Arretii duo androgyni inventi. Pullus gallinæus quadrupes natus. Fulmine pleraque icta. Supplicatio fuit. Populus Cereri et Proserpinæ stîpem tulit. Virgines viginti septem carmen canentes Urbem lustraverunt. Medorum in Macedonia gens provinciam cruenta vastavit.

CXIV. (53.) L. Martio, Sexto Julio, coss.

Libius Troso, P. Tarquinius, leges ferentes, quum bel-lum italicum consurgeret, prodigia multa apparuerunt Urbi. Sub ortu solis globus ignis a septentrionali regione cum ingenti sono cæli emicuit. Arretii frangentibus panes cruor e mediis fluxit. In Vestinis per dies septem lapidibus tes-

tisque pluit. Enariæ terræ hiatus flamma exorta in cælum emicuit. Circa Rhegium terræ motu, pars urbis murique diruta. In Spoletino colore aureo globus ignis ad terram devolutus, majorque factus, e terra ad orientem ferri visus, magnitudinem solis obtexit. Cumis in arce simulacrum Apollinis sudavit. Ædes Pietatis in circo Flamino clausa fulmine icta. Asculo per ludos Romani trucidati. Quum ex agris in urbem pecora, armenta que Latini agerent, strages hominum passim facta, armenta in tantam rabiem concitata sunt, ut vastando suos hostile imaginarentur bellum ; lacrimantesque multis affectibus calamitatem præsigèrent suis.

CXV. (54.) L. Julio Cæsare, P. Rutilio, coss.

Metella Cæcilia somnio Junonem Sospitam profugientem, quod immunde sua templa fœdarentur, quum suis precibus ægre revocatam diceret, gregem matronarum sordidis obscœnisque corporis coincinatum ministeriis, in quo etiam sub simulacro deæ cubile canis confectuerat, commundatum supplicationibus habitis, pristino splendori restituit. A Picentibus Romani barbaro more excruciatî :

victime la partie supérieure du foie, et qui négligea cet avertissement de la religion, perdit son armée et fut tué en combattant.

CXVI. (55.) Consulat de L. Sylla et de Q. Pompéius.
(Ans de R. 664-667.)

Pompéius Sylo ayant fait une entrée triomphale dans la ville de Bovie, qu'il avait prise, donna ainsi aux ennemis un présage évident de victoire, parce que le triomphe doit avoir pour témoin la ville victorieuse et non la ville vaincue. A la première bataille qui fut livrée, il perdit son armée et fut tué. Mithridate, au milieu de ses préparatifs de guerre contre les alliés de Rome, fut témoin de plusieurs prodiges. Dans la partie du camp où le sénat a coutume de s'assembler, des corbeaux tuèrent à coups de bec un vautour. Un grand astre tomba du ciel dans le même endroit. On vit l'image d'Isis lancer la foudre. Mithridate ayant mis le feu au bois des Furies, un grand éclat de rire se fit entendre, sans que personne en fût l'auteur. Comme, d'après l'ordre des aruspices, il immolait aux Furies une jeune vierge, il sortit du gosier de la victime un éclat de rire qui troubla le sacrifice. La flotte de Mithridate fut détruite par les Romains, dans une bataille livrée en Thessalie. Pendant que Cinna et Marius, à la faveur des guerres civiles, exerçaient à Rome d'épouvantables cruautés, dans le camp de Cnéus Pompée on crut voir le ciel tomber; les armes et les drapeaux furent frappés de la foudre et des soldats furent tués. Pompée lui-même périt d'un coup de foudre. Le peuple mit en pièces son lit funèbre et traîna son corps avec des crocs, parce que, pendant les discordes civiles, il s'était refusé à venir au secours de la patrie en danger, quoiqu'il fût revêtu du plus grand pou-

voir et à la tête de puissantes armées. Pendant que Sylla assiégeait le Pirée, un de ses soldats qui portait des matériaux de retranchements, fut tué par la foudre. Comme la tête du mort fut tournée du côté de la ville, l'aruspice déclara que les Romains y entreraient vainqueurs, après un long siège. Peu de temps après, Sylla prit Athènes et le Pirée. C. Fimbria ayant mis le feu à la ville d'Ilium, et l'incendie ayant consumé le temple même de Minerve, l'antique statue de la déesse fut retrouvée intacte au milieu des ruines; prodige qui donna aux habitants l'espérance de voir leur ville se relever.

CXVIII. (56.) Consulat de L. Scipion et de C. Norbana
(Ans de R. 669 et 671.)

Du temps de Sylla, on entendit, entre Capoue et Vulturne, un grand bruit de clairons et de tambours, accompagné d'horribles cris, comme deux armées se précipitaient l'une sur l'autre et ce bruit dura plusieurs jours. Ceux qui voulurent pénétrer le sens de ce prodige aperçurent des traces de chevaux et d'hommes, virent de l'herbe récemment foulée, des arbustes renversés; prodiges d'une grande et effroyable guerre. En Etrurie, dans la ville de Clusium, une mère de famille donna le jour à un serpent, qui, jeté dans un fleuve par l'ordre des aruspices, nagea contre le courant. Lucius Sylla, rentré vainqueur en Italie, après cinq ans d'absence, devint l'épouvanté et la terreur de ses ennemis. Le feu prit une nuit, au Capitole, par la faute de celui qui en avait la garde. La cruauté de Sylla fit une horrible proscription des premiers citoyens de Rome. Cent mille hommes périrent, dit-on, dans la guerre Italique et dans la guerre Civile.

ubique in Latio clades accensa. Lucilius Lupus, spretis religionibus, quum in extis caput non invenisset jocinoris, amisso exercitu in prælio occisus.

CXVI. (55.) L. Sulla, Q. Pompeio, coss.

Pompeius Sylo in oppidum Bovianum, quod ceperat, triumphans invecus, omen victoriae hostibus ostendit: quia triumphus in urbem victricem, non victam, induci solet. Proximo prælio, amisso exercitu occisus. Mithridati, adversus socios bellum paranti, prodigia apparuerunt. Stratopedo, ubi senatus haberi solet, corvi vulturem tundendo rostris occiderunt. In eundem locum sidus ingens caelo demissum. Isis species visa fulmine petere. Lucum Furiarum quum Mithridates succenderet, risus exauditus ingens sine auctore. Quum aruspicum jussu virginem Furiis immolaret, e jugulo puellae risus ortus turbavit sacrificium. Classis Mithridatis in Thessalia a Romanis in prælio amissa. Cinna et Mario per bella civilia crudeliter sævientibus Romanæ, in castris Cnei Pompeii caelum ruere visum, arma signaque tacta, milites exanimati. Ipse Pompeius afflatus sidere interit. Lectum ejus populus diripuit, corpus unco traxit, quod discrimine civili perseverasset periclitanti patriæ non succurrere; quum et imperium et maximos haberet exercitus. Peiræum Sulla quum oppugnaret, unus

miles ejus aggerem ferens, exanimatus fulmine. Aruspex respondit, diuturno labore, quod caput jacentis in oppidum versum esset, introitum et victoriam Romanis significare. Post breve tempus Athenæ et Peiræum a Sulla capti Ilio a C. Fimbria incenso, quum aedes quoque Minervæ deflagrasset, inter ruinas simulacrum antiquissimum inviolatum stetit, spemque restitutionis oppido portendit.

CXVIII. (56.) L. Scipione, C. Norbano, coss.

Per Sullana tempora inter Capuam et Vulturnum ingens signorum sonus armorumque horrendo clamore auditus ita ut viderentur duæ acies concurrere per plures dies. Rei miraculo intus considerantibus, vestigia equorum hominumque, et recentes prostratæ herbæ, et virgulta vis molem ingentis belli portendere. In Etruria Clusii matris familiae vivum serpentem peperit, qui jussu aruspicum in profluentem dejectus, aversa aqua natavit. Lucius Sulla post quintum annum victor in Italiam reversus, magno terrori fuit inimicis. Aeditui Capitolium una nocte confusa gravit. Sullæ crudelitate fœda proscriptio principum fuit. Centena millia hominum consumpta Italico civilique bello relata sunt.

CXIX. (57.) Consulat de M. émilium et de D. Brutus.
(An de R. 675.)

Didius Lélius, lieutenant de Pompée, déjà témoin, à Rome, d'un prodige qui le concernait (car il avait vu dans le lit de sa femme deux serpents, qui s'étaient sauvés chacun de son côté), vit aussi un épervier venir se poser sur sa tête, tandis qu'il était assis près de Pompée, dans le camp de ce général; aussi fut-il tué, en Espagne, parmi les fourrageurs, dans la guerre contre Sertorius.

CXX. (58.) Consulat de Cnéus Octavius et de C. Scribonius. (An de R. 676.)

Un tremblement de terre ébranla tous les temples de la ville de Réate et des campagnes environnantes. Les pierres dont la place publique était pavée furent lancées de côté et d'autre. Les ponts se rompirent, et les rives du fleuve qui coulait dessous tombèrent écroulées dans l'eau. On entendit des bruits souterrains; et, peu de jours après, tout ce qui n'avait été qu'ébranlé s'en alla en ruine. Une grosse pierre, qui roulait du haut d'un rocher, s'arrêta tout à coup immobile sur la pente même. Les armées romaines furent taillées en pièces en Espagne par Sertorius. On combattit contre les Mèdes avec des chances diverses.

CXXI. (59.) Consulat de L. Aurélius et de L. Octavius.
(Ans de R. 676 et 678.)

Tandis que Sertorius marchait à la tête de son armée, le prodige suivant frappa ses yeux. Les boucliers des cavaliers parurent tout sanglants en dehors, ainsi que leurs javelines et le poitrail de leurs chevaux; ce que Sertorius interpréta comme un présage heureux pour lui, parce que c'est toujours de sang ennemi que les boucliers sont couverts à l'extérieur. Les combats qu'il livra ne

CXIX. (67.) M. Emilio, D. Bruto, coss.

Didius Lælius, legatus Pompeii (cui prodigium Romæ erat factum, in lecto uxoris duo angues conspecti, in diversumque lapsi: proxime Pompeio in castris sedenti, accipiter super caput accesserat), in Hispania adversus Sertorium, inter pabulatores occisus.

CXX. (58.) Cneo Octavio, C. Scribonio, coss.

Reate terræ motu ædes sacræ in oppido, agris commotæ. Saxa, quibus forum stratim erat, discussa. Pontes interrupti. Ripæ labentis fluminis in aquam provolutæ. Fremitus inferni exauditi. Et post paucos dies, quæ concussa erant, corruerunt. Saxum vivum quum provolveretur, in præcipiti rupe immobile stetit. A Sertorio in Hispania exercitus romani cæsi. Adversum Medos varie dimicatum.

CXXI. (59.) L. Aurelio, L. Octavio, coss.

Sertorio in Hispania exercitum ducenti tale prodigium est factum. Scuta equitum parte exteriori, jaculaque, et pectora equorum cruenta visa: quod prosperum sibi interpretatus est Sertorius, quia exteriora hostili sanguine maculari solent. Continua ei prælia cum successu fuerunt.

furent qu'une suite de succès. Pendant que Mithridate faisait le siège de Cyzique, Proserpine apparut en songe à Aristagoras, premier magistrat de cette ville, et lui dit qu'elle avait trouvé un joueur de flûte capable de lutter contre tous les autres ensemble. Le lendemain, le vent renversa les tours des ennemis. Un bœuf, destiné au sacrifice, descendit des montagnes sans être conduit par personne, traversa à la nage la flotte ennemie, et vint se présenter devant l'autel pour être immolé.

CXXII. (60.) Consulat de M. Cicéron et de Caius Antoine.
(An de R. 689.)

Plusieurs édifices furent endommagés par la foudre. Malgré la sérénité du ciel, Vargunteius Pompéius fut tué par le feu céleste: on vit une poutre ardente étendue sur le ciel du côté de l'occident. Toute la ville de Spolète fut ébranlée par un tremblement de terre, et quelques édifices s'écroulèrent. On rapporte, entre autres choses, que, deux ans auparavant, la louve de Rémus et de Romulus avait été foudroyée au Capitole, et la statue de Jupiter renversée avec son piédestal. D'après la réponse des aruspices, on replaça cette statue dans le forum. Les lettres des tables d'airain, sur lesquelles étaient gravées les lois, avaient été fondues par la foudre. Ces prodiges précédèrent de bien peu l'horrible conspiration de Catilina.

CXXIII. (61.) Consulat de Quintus Métellus et de L. Afranius. (An de R. 692.)

Le jour ayant commencé par être beau, vers la onzième heure, la nuit étendit subitement ses ombres; la lumière reparut ensuite. Un violent tourbillon arracha plusieurs toits: un pont s'écroula, et quelques hommes tombèrent dans le

Cyzicum Mithridates quum oppugnaret, Aristagoræ, qui in summo magistratu erat, Proserpina in quiete visa est dicere, adversus tubicines se tibicinem comparasse. Postero die turres hostium vento disjectæ sunt. Ad immolandum bos sacra injussa de montibus per hostium classem adnavavit, seque ad aras percutiendam obtulit.

CXXII. (60.) M. Cicerone, Calo Antonio, coss.

Fulmine pleraque discussa. Sereno Vargunteius Pompeius de caelo exanimatus. Trabs ardens ab occasu ad caelum extensa. Terræ motum Spoletum totum concussum, et quædam corruerunt. Inter alia relatum, biennio ante in Capitolio lupam Remi et Romuli fulmine ictam, signumque Jovis cum columna disjectum. Aruspicum responso in foro repositum. Tabulæ legum æneæ litteris liquefactis. Ab his prodigiis, Catilinæ nefaria conspiratio cœpta.

CXXIII. (61.) Quinto Metello, L. Afranio, coss.

Die toto ante sereno, circa horam undecimam nox se intendit, deinde restitutus fulgor. Turbinis vi tecta dejecta: ponte sublapso, homines in Tiberim præcipitati. In agris pleraque arbores eversæ radicibus. Lusitani, Gallæci devicti.

Tibre. Dans les campagnes, un grand nombre d'arbres furent déracinés et renversés. Défaite des Lusitaniens et des Gallices.

(62.) Consulat de M. Cicéron et de Calus Antoine.
(An de R. 689.)

Antoine, après avoir vaincu Catilina près de Pistore, porta dans son gouvernement ses faisceaux ornés de lauriers : il y fut accablé par les Dardaniens, perdit son armée et fut réduit à fuir. Il était évident qu'il avait donné lui-même aux ennemis un présage de victoire, en marchant vers eux avec le laurier des vainqueurs, qu'il aurait dû venir déposer au Capitole. On vit des loups dans Rome; des chiens firent entendre pendant la nuit des hurlements plaintifs; la statue de Mars se couvrit de sueur; la foudre, ayant parcouru toute la ville, renversa un grand nombre de statues consacrées aux dieux et tua quelques hommes. Rome fut purifiée. Une violente sédition éclata dans Rome, à cause de la dictature de Pompée.

CXXIV. (63.) Consulat de Cn. Domitius et d'Appius Claudius. (An de R. 698.)

M. Crassus était parti pour faire la guerre aux Parthes : en traversant l'Euphrate, il fut témoin de beaucoup de prodiges qu'il méprisa. Il s'éleva une tempête qui, arrachant une enseigne des mains de celui qui la portait, la précipita dans le fleuve; et un épais brouillard, accompagné d'une pluie impétueuse, semblait lui défendre d'aller plus avant. Il n'en poursuivit pas moins son entreprise, et périt avec son fils et son armée.

CXXV. (64.) Consulat de L. Paullus et de C. Marcellus.
(An de R. 702.)

Unemule en mettant bas présagea des discordes civiles, la mort des gens de bien, le changement des lois, des enfantements honteux parmi les Romaines. Un incendie, qui détruisit la plus

(62.) M. Cicerone, Calo Antonio, coss.

Quum in agro Pistoriensi Catilinam devicisset, laureatos fasces in provinciam tulit : ibi a Dardanis oppressus, amisso exercitu profugit. Apparuit eum hostibus portendisse victoriam, quum ad eos laurum victricem tulerit, quam in Capitolio debuerat deponere. Lupi in Urbe visi; nocturni ululatus flebiles canum auditi; simulacrum Martis sudavit; fulmen tota urbe pervagatum, pleraque deorum simulacra decussit, homines exanimavit. Urbs lustrata. Propter dictataram Pompeii ingens seditio in Urbe fuit.

CXXIV. (63.) Cn. Domitio, Appio Claudio, coss.

M. Crassus ad Parthos profectus, quum Eufратem transiret, multa prodigia neglexit. Quum etiam coorta tempestas signifero signum arreptum mersisset gurgiti, et offendente nimbore caligine prohiberentur transire, pertinaciter perseverans, cum filio et exercitu interiiit.

CXXV. (64.) L. Paulo, C. Marcello, coss.

Mula pariens, discordiam civium, bonorum interitum, mutationem legum, turpes matronarum partus significavit. Incendium, quo maxima pars Urbis deleta est, prodigiū

grande partie de la ville, fut mis au rang des prodiges. Commencement de la guerre civile entre César et Pompée. Comme Pompée levait en Macédoine une armée contre César et réclamait le concours de ses amis et de plusieurs peuples, la foudre se montra contraire à ceux qui venaient de Dyrrachium; un essaim d'abeilles se posa sur les enseignes, présage sinistre. Des épouvantes nocturnes agiterent l'armée. Pompée lui-même, la veille de la bataille, rêva qu'on le recevait sur son théâtre avec de grands applaudissements; bientôt vaincu, il fut tué en Égypte. Ce jour-là même, ses statues, dans beaucoup d'endroits, se retournèrent d'elles-mêmes. On entendit à Antioche, et par deux fois, un tel cri et un tel bruit d'armes, que l'on courut se mettre en défense sur les remparts; on entendit aussi de là le son des tambours de Pergame. A Tralles, dans le temple de la Victoire, et sous la statue de César, il poussa tout à coup, entre les dalles, un palmier verdoyant, de grandeur naturelle. Le même jour, à Patavie, l'augure C. Cornélius, voyant que les oiseaux donnaient des signes favorables, s'écria que la bataille se livrait et que César était vainqueur.

CXXVI. (65.) Consulat de C. César et de M. Lépide.
(An de R. 706.)

Il sembla au fils de Cn. Pompée que les aigles de la dixième légion, après avoir laissé tomber les foudres qu'elles tenaient (1), s'envolaient au haut des airs. Ce jeune homme fut vaincu et tué en fuyant.

CXXVII. (66.) Consulat de C. César et de M. Antoine.
(An de R. 708.)

Le dictateur César, en sacrifiant, ne trouva point de cœur dans les entrailles de la victime.

(1) Plusieurs des aigles romaines tenaient des foudres dans leurs serres, comme l'attestent d'anciennes médailles.

loco habitum. Inter Cæsarem et Pompeium bella civilia exorta. Adversus Cæsarem Pompeius Macedonia quum invitatis gentibus amicis instrueret aciem, a Dyrrhachio venientibus adversa fuerunt fulmina; examen apum in signis portendit. Nocturni terrores in exercitu fuere. Ipse Pompeius pridie pugnae die visus in theatro suo ingenti plausu excipi; mox acie victus, in Ægypto occisus. Eo ipso die plerisque locis signa sua sponte conversa. Clamorem strepitumque armorum Antiochiæ bis, ut curreretur in muros, auditum, indeque sonum tympanorum Pergami. Palma viridis Trallibus in æde Victoriæ sub Cæsaris statua inter coagmenta lapidum magnitudine matura enata. C. Cornelius augur Patavii eo die, quum aves admitterent, proclamavit, rem geri, et vincere Cæsarem.

CXXVI. (65.) C. Cæsare, M. Lepido, coss.

Decimæ legionis aquilæ, Cn. Pompeii filio, quæ fulmina tenebant, visæ dimittere, et in sublime avolare : ipse adolescens Pompeius victus, et fugiens occisus.

CXXVII. (66.) C. Cæsare, M. Antonio, coss.

Cæsari dictatori exta sine corde inventa. Calpurnia uxor

Sa femme Calpurnie rêva qu'elle voyait s'érouler le faite nouvellement ajouté à sa maison. Pendant la nuit, les portes de sa chambre, qui étaient fermées, s'ouvrirent d'elles-mêmes; et la clarté de la lune, en y pénétrant, la réveilla. César lui-même fut frappé de vingt-trois coups de poignards par des conjurés, dans la salle du sénat, dite Pompéienne.

CXXVIII. (67.) Consulat de M. Antoine et de P. Dolabella.
(An de R. 708).

A Brindes, C. Octavius, d'après le testament de César, son père, se fit déclarer membre de la famille des Jules; et comme, vers la troisième heure du jour, il faisait son entrée dans Rome, au milieu d'une foule immense, le soleil, d'abord entouré d'un anneau, dans un ciel pur et serein, parut soudain environné d'un cercle semblable à l'arc qui, durant la pluie, embrasse parfois l'étendue des cieux. Pendant les jeux célébrés en l'honneur de Vénus Mère, jeux qu'il donnait pour le collège des pontifes, une étoile chevelue parut, sur les onze heures, dans la constellation du Chariot, et attira tous les regards. Comme cet astre s'était montré pendant les jeux de Vénus, on s'empressa de le consacrer au divin Jules, et d'en faire un ornement de son diadème. César lui-même, qui eut beaucoup à souffrir de la monstrueuse méchanceté du consul Antoine, déploya dans sa résistance une généreuse fermeté. Il y eut de fréquents tremblements de terre. Beaucoup de vaisseaux furent foudroyés. Un violent coup de vent renversa la statue que Cicéron, en vertu d'un plébiscite, avait placée devant la chapelle de Minerve, la veille de son départ pour l'exil; on la trouva la face tournée contre terre, tous les membres dispersés, les épaules, les bras, la tête brisés; événement qui présageait à Cicéron de

grands malheurs. Les tables d'airain du temple de la Bonne-Foi en furent arrachées par un tourbillon. Les portes du temple d'Ops furent rompues. Des arbres furent déracinés et plusieurs maisons renversées. On vit dans le ciel une torche ardente, qui se portait vers l'occident. Une grande étoile brilla pendant sept jours. Trois soleils resplendirent à la fois, et le plus bas des trois parut entouré d'une couronne d'épis, qui jeta la plus vive clarté: le soleil, ayant ensuite repris la forme d'un seul disque, ne donna, pendant plusieurs mois, qu'une lumière pâle et languissante. Dans le temple de Castor, quelques lettres des noms d'Antoine et de Dolabella, alors consuls, furent violemment arrachées; ce qui fut pour chacun d'eux le présage d'un long séjour loin de la patrie. On entendit, pendant la nuit, devant la maison du grand pontife Lévide, des hurlements de chiens; le plus grand de tous ayant été déchiré par les autres, ce fut pour Lévide l'annonce d'un grand déshonneur. A Ostie, le reflux de la mer laissa sur le rivage un grand nombre de poissons. Le Pô se déborda, et, en rentrant dans son lit, déposa sur les parties inondées une immense quantité de vipères. Commencement de la guerre civile entre César et Antoine.

CXXIX. (68.) Consulat de Caius Pansa et d'Hircius.
(An de R. 709.)

Les plus grands honneurs avaient été décernés à César, ainsi que le commandement des armées levées contre Antoine: comme il sacrifiait, on trouva dans la victime un double foie. Tout réussit ensuite au gré de ses désirs. La statue équestre du consul C. Pansa, qui était dans la maison d'Antoine, se renversa. Un cheval tout harnaché vint en galopant tomber devant lui. A son départ, un

somniauit fastigium domus, quod sicut erat adjectum, ruisse. Nocte, quum valvæ cubili clausæ essent, sua sponte apertæ sunt, ita ut lunæ fulgore, qui introvenerat, Calpurnia excitaretur. Ipse Cæsar viginti tribus vulneribus in curia Pompeiana a conjuratis confossus.

CXXVIII. (67.) M. Antonio, P. Dolabella, cons.

C. Octavius testamento Cæsaris patris Brundisii se in Juliam gentem adscivit: quumque hora diei tertia ingenti circumfusa multitudine Romam intraret, sol puræ serenæ cæli orbe modico inclusus, extremæ lineæ circulo, qualis tendi arcus in nubibus solet, eum circumacripuit. Ludis Veneris Genetricis, quos pro collegio fecit, stella, hora undecima, crinita sub septentrionis sidere exorta, convertit omnium oculos. Quod sidus quia ludis Veneris apparuit, divo Julio insignie capitis consecrari placuit. Ipsi Cæsari monstrata malignitate Antonii consulis multa perpasso, generosa fuit ad resistendum constantia. Terræ motus crebri fuerunt. Fulmine navalia pleraque tacta. Turbinis vi simulacrum, quod M. Cicero plebiscito ante cellam Minervæ pridie, quam in exilium iret, posuerat, dissipatum membris pronum jacuit, fractis humeris, brachiis, capite, dirum ipsi Ciceroni

J. OBSEQ.

portendit. Tabulæ æneæ Fidei turbine evulsæ. Ædis Opis valvæ fractæ. Arbores radicitus, et pleraque tecta eversa. Fax cælo ad occidentem visa ferri. Stella per dies septem insignis arsit. Soles tres fulserunt, circaque solem imum corona spicæ similis in orbem emicuit: et postea in unum circulum sole redacto, multis mensibus languida lux fuit. In æde Castoris nominum litteræ quædam Antonii et Dolabellæ consulum excussæ sunt, quibus utriusque alienatio a patria significata. Canum ululatus nocte ante pontificis maximi domum Lepidi audit: ex his maximus a cæteris laniatus, turpem infamiam Lepido portendit. Hostiæ grex piscium in sicco reciproco maris fluxu relictus. Padus inundavit, et intra ripam refluens ingentem viperarum vim reliquit. Inter Cæsarem et Antonium civilla bella exorta.

CXXIX. (68.) Cajo Pansa, Hircio, cons.

Cæsari quum honores decreti essent, et imperium adversus Antonium, iminolanti duplicia exta apparuerunt. Secutæ sunt eum res prosperæ. C. Pansa cos. statua equestris Antonii domi corruit. Equus phaleratus in ipsius conspectu festinans concidit. Quidam e populo sanguine victimarum prolapsus respersam cruore palmam proficiscenti

5A

homme du peuple, couvert du sang des victimes, lui présenta sa main ensanglantée. Ces événements étaient autant de prodiges qui lui devinrent funestes. Bientôt après, il fut blessé à mort en combattant contre Antoine. On vit comme des armes et des javelots s'élever de terre avec un grand bruit, et se diriger vers le ciel. Les enseignes de la légion laissée par Pansa pour la garde de Rome se trouvèrent couvertes d'araignées, comme si elles n'avaient pas servi depuis longtemps. La foudre fit de grands dégâts. Dans le camp de César, un aigle vint, au point du jour, se poser sur la toile et au sommet de la tente prétorienne : chassé de là par une multitude de petits oiseaux, il s'envola, et on le perdit de vue. L'oracle d'Apollon prononça ces mots : La rage aux loups l'hiver, point de récolte de blé en été. Les vétérans exigeant le consulat pour César, il s'ensuivit un horrible tumulte dans Rome. Comme César conduisait l'armée au Champ de Mars, six vautours se montrèrent. Il fut ensuite créé consul, et, au moment où il montait à la tribune aux harangues, six autres vautours vinrent s'offrir à sa vue, comme pour lui annoncer qu'à l'exemple de Romulus et sous les mêmes auspices, il allait fonder une nouvelle Rome. La réconciliation de César, d'Antoine et de Lépide fut suivie d'une horrible proscription des principaux citoyens de l'État.

CXXX. (69.) Consulat de M. Lépide et de Munatius Plancus. (An de R. 710.)

A Rome, une mule mit bas près de l'endroit appelé les Douze-Portes. Une chienne morte, qui avait appartenu au gardien d'un temple, fut enlevée par un chien (1). Une si vive lumière brilla pendant la nuit, que l'on se leva pour travailler, dans la persuasion que le jour était déjà commencé. Sur le territoire de Modène, la statue

(1) Dion ajoute que ce chien alla ensevelir la chienne morte.

dedit. Funesta hæc ipsa prodigia fuerunt. Qui mox adversus Antonium dimicans, in mortem vulneratus est. Armorum telorumque species a terra visa cum fragore ad cælum ferri. Signa legionis, quæ relicta a Pansa ad Urbis præsidium erat, veluti longo situ inductis araneis venire visa. Fulmine pleraque icta. In castris Cæsaris luce prima in culmine prætorii super linteum consedit aquila : inde circumvolantibus minoribus avibus excita, de conspectu abiit. Oraculo Apollinis vox audita : Lupis rabies hieme, æstata frumentum non demessum. Veteranis Cæsari consulatum flagitantibus, terribilis tumultus Romæ fuit. Cæsar quum in campum Martium exercitum deduceret, sex vultures apparuerunt. Conscedenti deinde rostra creato consuli iterum sex vultures conspecti, veluti Romuli auspiciis novam Urbem condituro signum dederunt. Reconciliatione inter Cæsarem, Antonium, Lepidum facta, fœda principum fuit proscripcio.

CXXX. (69.) M. Lepido, Menatio Planco, cons.

Mula Romæ ad duodecim portas peperit. Canis æditui mortua a cane tracta. Lux ita fulsit, ut, tanquam die orto, ad opus surgeretur. In Mutinensi victoriæ Mariæ signum

de la Victoire, consacrée par Marius, et qui regardait le midi, se tourna d'elle-même vers le nord, sur les quatre heures. Comme, en raison de ces prodiges, l'on faisait des sacrifices expiatoires, il parut, vers la troisième heure du jour, trois soleils, qui, se réunissant bientôt, n'offrirent plus qu'un seul disque. Pendant un sacrifice offert sur le mont Albain, à l'occasion des fêtes latines, il jaillit du sang de l'épaule et du pouce de Jupiter. Cassius et Brutus firent dans les provinces une guerre dont les alliés de Rome eurent beaucoup à souffrir. On consigna parmi les prodiges ce fait, que le préteur P. Titius, qui avait destitué un de ses collègues, à cause de quelques dissensions, mourut avant la fin de l'année. Il est certain qu'aucun de ceux qui dépoillèrent ainsi un magistrat, leur collègue, ne vécut plus d'une année après. Or, voici ceux qui usèrent de cette violence : le consul Lucius Junius Brutus, envers Tarquinius Collatinus ; Tib. Gracchus, envers M. Octavius Cécinna ; P. Tarquinius, envers P. Marullus ; Tullius, envers Brutus et Cassius, qui faisaient alors des préparatifs de guerre contre César et Antoine. Un essaim d'abeilles vint s'abattre dans le camp de Cassius. Ce lieu fut clos par l'ordre des aruspices, et l'on ouvrit tout autour une tranchée intérieure. On vit accourir vers l'armée une troupe innombrable de vautours, et d'autres oiseaux qui font leur pâture de la chair des cadavres. Un enfant que l'on portait solennellement, dans le costume de la Victoire, tomba du brancard. Pendant la cérémonie des lustrations, un licteur mit une couronne de lauriers sur les faisceaux renversés. Au moment où les Brutiens sortaient de leur ville pour aller combattre, un Éthiopien se présenta devant la porte, et fut tué par les soldats. Mort de Cassius et de Brutus.

meridiem spectans, sua sponte conversum in septentrionem hora quarta. Quum hæc victimis expiantur, soles tres circiter hora tertia diei visi, mox in unum orbem contracti. Latinis in Albano monte quum sacrificaretur, ex humero, et pollice Jovis cruor manavit. Per Cassium et Brutum in provinciis, direptionibus sociorum, bella gesta. Notatum est prodigii loco fuisse, quod P. Titius prætor propter dissensiones, collegæ magistratum abrogavit, et ante annum est mortuus. Constat neminem, qui magistratum collegæ abstulerat, annum vixisse. Abrogaverunt autem hi : Lucius Junius Brutus consul, Tarquinius Collatinus : Tib. Gracchus, M. Octavio Cæcinnæ : P. Tarquinius, P. Marullo : Tullius, Bruto et Cassio, pugnam adversus Cæsarem et Antonium molientibus. In castris Cassii exames apum consedit. Locus aruspicum jussu interclusus, interius ducto vallo. Vulturum, et aliarum alitum, quibus strages cadaverum pabulo est, ingens vis exercitum advolavit. Puer in pompa Victoriæ cultu quum ferretur, ferculo decidit. Lustratione licitor perversis fascibus lauream imposuit. Brutiens in prælium egredientibus, Æthiops in porta occurrit, et a militibus confossus : Cassius et Brutus interierunt.

CXXXI. (70.) Consulat de Caius Furnius et de Caius Syllanus. (Ans de R. 735 et 736.)

Au pied de l'Apennin, dans une maison de campagne de Livie, épouse de César, il y eut de violentes secousses de tremblement de terre. Une torche ardente, tirant du midi vers le nord, donna, pendant la nuit, une lumière semblable à celle du jour. La tour des jardins de César, près de la porte Colline, fut frappée de la foudre. Les Germains, surpris dans des embuscades qu'avaient dressées les Romains, furent écrasés par le lieutenant M. Lollius.

CXXXI. (70.) Caio Furnio, Caio Syllano, cons.

Sub Apennino in villa Liviae, uxoris Caesaris, ingenti motu terra intremuit. Fax caelestis a meridiano ad septentrionem extensa, luci diurnae similem in nocte fecit. Turris hortorum Caesaris ad portam Collinam de caelo tacta. Insidiis Romanorum Germani circumventi, sub M. Lollio legato graviter vexati.

CXXXII. (71.) Consulat de Paulus Fabius et de Quintus Élius. (An de R. 741.)

En Germanie, dans le camp de Drusus, un essaim d'abeilles vint s'abattre sur la tente d'Hostilius Rutilius, préposé à la garde du camp; elles couvrirent une des cordes qui tendaient la toile, et une lance fixée en avant du pavillon. Un grand nombre de Romains furent accablés dans une embuscade.

CXXXII. (71.) Paulo Fabio, Quinto Elio, cons.

In Germania, in castris Drusi examen apum in fabricaculo Hostilii Rutilii, praefecti castrorum, consedit, ita ut funem praetendentem, praefixamque tentorio lanceam amplecteretur. Multitudo Romanorum per insidias subjecta est.

NOTES

SUR JULIUS OBSEQUENS.

LV. *Junonis Lucinae..... totidemque virgines habita.* On trouve dans Tite-Live, livre xxxvii, ch. 3, le récit de ces différents prodiges.

Mula Reate peperit. Ce prodige fut toujours regardé comme un mauvais présage. Voy. Plin., viii, 44; Varron, de R. R. xi, 1; Suétone, *Galba*, 4.

LVI. *Luce... tenebrae ortae; in Aventino.... expiatae.* T.-Liv. xxxviii, 36. — Quelques traducteurs de Tite-Live ont entendu par les mots *tenebrae ortae* une éclipse de soleil.

Novemdiall. Voyez, sur ces cérémonies, Tite-Live, i, 31.

In Piceno lapidibus pluit..... aruspicumque jussu necatus. Tous ces prodiges sont rapportés par Tite-Live, xxxix, 22.

Ignes caelestes. Par ces mots, les uns entendent la foudre; les autres, des feux follets.

Aedes Jovis. Tite-Live (ibid.) dit : *aedes Opis*.

LIX. *In area Vulcani... sanguinem pluit.* Tit.-Liv. xxxix, 46.

In area Concordiae... sanguinem pluit; in Sicilia insula nova maritima. T.-Liv. xxxix, 56. — Voyez, sur ces apparitions d'îles nouvelles, le savant commentaire de M. Le Bas, sur Tite-Live, pag. 851, 852, du Tite-Live de cette collection, 2^e vol.

LX. *Procellosa tempestate..... Caietæ fulmine ictæ.* Tit.-Liv. xl, 2. — On n'explique ici le mot *ictæ* au pluriel, qu'en supposant l'omission des mots *et Formis*; car Tite-Live nomme Caiète et Formies.

In area Vulcani..... Libitina non suffecit. T.-Liv. xl, 19.

Quum sex mensibus non pluisset. T.-Liv. xl, 29.

Hastæ motæ. Justin. xliii, 3; A.-Gell. iv, 6.

LXI. *Nimbus continuus..... plurima decussa.* T.-Liv. xl, 45.

In lectisternio.... mures praeroserunt. T.-Liv. xl, 59.

LXII. *Incendio circa forum.... flagro casa.* T.-Liv. xli, 2.

LXIV. *Cornelius... mortuus.* T.-Liv. xli, xvi-20. — Les consuls étaient alors, selon Tite-Live, Cn. Cornélius et Q. Pétilius. Aussi est-ce Cornélius qui, comme le dit J. Obséquens lui-même, sacrifia sur le mont Albain.

LXV. *Gravi pestilentia... vulturtus non apparuit.* T.-Liv. xli, xxi-26.

LXX. *Romæ aliquot loca.... sanguis manavit.* T.-Liv. xlv, 16.

LXXIII. *Pueri trigemini.* La naissance de trois jumeaux n'étant pas regardée à Rome comme un prodige effrayant, à cause des Horaces, des Curiaces, etc. (Voy. Plin. vii, 3), on a supposé que ce passage était altéré, et on a voulu le rectifier ainsi : *Tres gemina natura nati*. Sans adopter cette correction, la traduction, pour faire de la naissance de ces trois jumeaux un prodige, puisqu'il en faut un ici, à toute force, a ajouté les mots : *attachés ensemble*.

Homo... combustus. Voy. Plin. xi, 107.

Turba.... cantare. En conservant *turba*, Scheffer a proposé de lire, *constare*. Avec *cantare*, Burmann propose *tuba*, et s'appuie d'un vers d'Ovide, *Métam.* xv, 784.

LXXV. *Pontis maximi.* On ne sait trop ce que c'était

que ce *grand pont* sur le Tibre, qui n'est point nommé par Publius Victor. Quelques commentateurs entendent par *columnis* les piles mêmes de ce pont.

LXXVI. *Caput in iocinore non invenit*. C'était un mauvais présage que de ne pas trouver dans les victimes la partie supérieure du foie. Voy. Val. Maxime et Plutarque; Brisson, 1, *Formular.* (p. 20, éd. Conrad.), et notre auteur lui-même, c. 95, 107, 112, 115.

LXXIX. *Aurum sacrum*. Voy. sur cette coutume de déposer de l'or et de l'argent dans les temples, Lactance, II, 4. — Tite-Live, xxvii, 23, et Plutarque (*Vie de Sylla*), rapportent la même chose que J. Obséquens.

Stella. Quelques auteurs voient dans cette étoile une comète.

LXXXI. *Androgynus*. La naissance d'un androgyne était regardée comme un prodige de mauvais augure. Voy. Plin. vii, 3; A.-Gell. ix, 4; Cicer. *de Divin.* I, 43; T.-Liv. xxvii, 37; Eutrop. iv, 15. — Voy. aussi Gasp. Bauhin., *de Hermaphrod.* I, 37.

In mare deportatus. On noyait les androgynes, soit parce que l'eau, principalement celle de la mer, était regardée comme la source de toute purification, soit parce que les poètes avaient fait de l'Océan le séjour des monstres, soit enfin pour qu'il ne restât rien sur la terre habitée de ces êtres dont la naissance passait pour une calamité publique.

LXXXII. *Signa*. Des commentateurs entendent par ce mot des statues; d'autres, des trompettes; et ils changent *cecidisse* en *cecinisse*.

LXXXIII. *Pulli... evolarunt*. Val. Maxim. I, 6, 7.

LXXXIV. *Puer... quatuor pedibus*. Oros. v, 6.

LXXXV. *Bubonis vox*. Plin. x, 12.

LXXXVI. *Virgines ter novenæ canentes*. Voy. sur l'institution de cet usage, Tite-Live, xxvii, 37.

Apollinis simulacrum. Il s'agit de l'Apollon de Cumès. Voy. S. August., de *C. D.* III, 11.

XC. *Locustarum ingentia agmina*. Voy. sur ces nuées de sauterelles, Plin. viii, 29; Oros. v, 11; S. August. *de C. D.* III, 31; T.-Liv. LX.

XCI. *Tres lunæ*. Plin. II, 32.

Catena. On ne sait, d'après ce texte, de quelle chaîne il est question. Aussi a-t-on proposé de lire ici *Catina*,

ville de Sicile, qui fut, en effet, consumée, cette année par les feux de l'Etna, comme on le voit dans saint Augustin, de *C. D.* III, 31.

XCIII. *Grex luporum*. Voy. aussi Plutarque (*Vie de Gracques*).

XCIV. *Examen apum*. La présence des abeilles toujours regardée comme un mauvais présage. I xxiv, 10; xxvii, 23.

XCVI. *Terra... in caverna desedit*. Cicer. *de vin.* I, 35, 43; T.-Liv. xxx, 38.

XCVII. *Pompeius Elvius*. Oros. v, 15.

Ut ignis ad os emicuerit. Bien que nous ayons généralement conservé dans le texte la leçon *ad os*, de *tion princeps*, nous avons traduit d'après la correction *ab ore*, proposée par Scheffer, et qui donne, au même sens à la phrase.

C. Avis incendiaria. Plin., qui parle aussi de cet oiseau, x, 13, avoue qu'on ne sait pas précisément ce que c'est.

In Laotomis. Les commentateurs s'accordent pour poser ici *Laotomis*. Voyez sur ces carrières ou carrières de Rome, Tit.-Liv. xxvi, 27; xxxii, 26; xxxvi, xxxix, 44; Cicer. *Verr.* I, 5; v, 27; Plaut. *Capt.* III, 65; Pœn. iv, 2, 5. Paul Diac. au mot *latumia*; *Dorica iter Sicul.* I, p. 181.

CI. *Argentum signatum... diffluit*. Plin. II, Senec. *Quæst. nat.* II, 31.

Nec exanimata. Plin. II, 54.

CIII. *Arma caelestia*. Plin. II, 57.

CXIV. *Ænaræ terra*. Oros. v, 18.

CXV. *Metellia Cæcilia*. Cicer. *de Divin.* I, 44.

CXVI. *Lectum ejus*. Vell. Paterc. XI, 21.

CXVIII. *Æditui Capitolium*. Nous avons adopté, dans la traduction de cette phrase inintelligible, la leçon *Æditui culpa Capitolium*, proposée par Scheffer.

CXXVIII. *Sol puri ac sereni cæli*. Suet. *August.*

Ludis Veneris Genetricis. Plin. XI, 25.

Soles tres fulserunt. Plin. XI, 31.

CXXIX. *Sex vultures*. Suet. *Aug.* xcvi.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT des Éditeurs.....	I	JUSTIN. — Traduction nouvelle par M. Charles Nisard.....	379
CORNELIUS NEPOS. — Vies des grands capitaines. Traduction nouvelle par M. Ker-moyan.....		Notice sur Justin.....	381
Notice sur Cornelius Nepos.....	1	Sommaires des XLIV livres de Justin.....	385
Préface de Cornelius Nepos.....	3	Préface de Justin.....	386
Miltiade.....	4	LIVRE I.....	386
Thémistocle.....	7	II.....	393
Aristide.....	12	III.....	405
Pausanias.....	13	IV.....	410
Cimon.....	16	V.....	413
Lysandre.....	17	VI.....	419
Alcibiade.....	19	VII.....	423
Thrasybule.....	24	VIII.....	427
Conon.....	26	IX.....	430
Dion.....	28	X.....	435
Iphicrate.....	32	XI.....	436
Chabrias.....	33	XII.....	445
Timothée.....	35	XIII.....	454
Datame.....	37	XIV.....	460
Épaminondas.....	42	XV.....	462
Pélopidas.....	46	XVI.....	467
Agésilas.....	48	XVII.....	471
Eumène.....	52	XVIII.....	473
Phocion.....	58	XIX.....	478
Timoléon.....	60	XX.....	480
Des rois.....	62	XXI.....	483
Amilcar.....	63	XXII.....	486
Annibal.....	65	XXIII.....	491
M. Porcius Caton.....	70	XXIV.....	493
Pomponius Atticus.....	72	XXV.....	498
Fragments.....	81	XXVI.....	501
Notes sur Cornelius Nepos.....	83	XXVII.....	502
QUINTE-CURCE. De la vie d'Alexandre. Traduction de Vaugelas, avec les suppléments de Freinshemius, traduits par du Ryer.....	91	XXVIII.....	504
Préface de l'éditeur de 1654.....	92	XXIX.....	507
LIVRE PREMIER.....	95	XXX.....	509
LIVRE SECOND.....	119	XXXI.....	511
LIVRE TROISIÈME.....	140	XXXII.....	516
LIVRE QUATRIÈME.....	163	XXXIII.....	519
LIVRE CINQUIÈME.....	203	XXXIV.....	520
LIVRE SIXIÈME.....	228	XXXV.....	522
LIVRE SEPTIÈME.....	253	XXXVI.....	523
LIVRE HUITIÈME.....	280	XXXVII.....	526
LIVRE NEUVIÈME.....	311	XXXVIII.....	528
LIVRE DIXIÈME.....	334	XXXIX.....	535
Notes sur Quinte-Curce.....	354	XL.....	539
		XLI.....	ibid.
		XLII.....	543
		XLIII.....	546
		XLIV.....	550
		Notes sur Justin.....	554

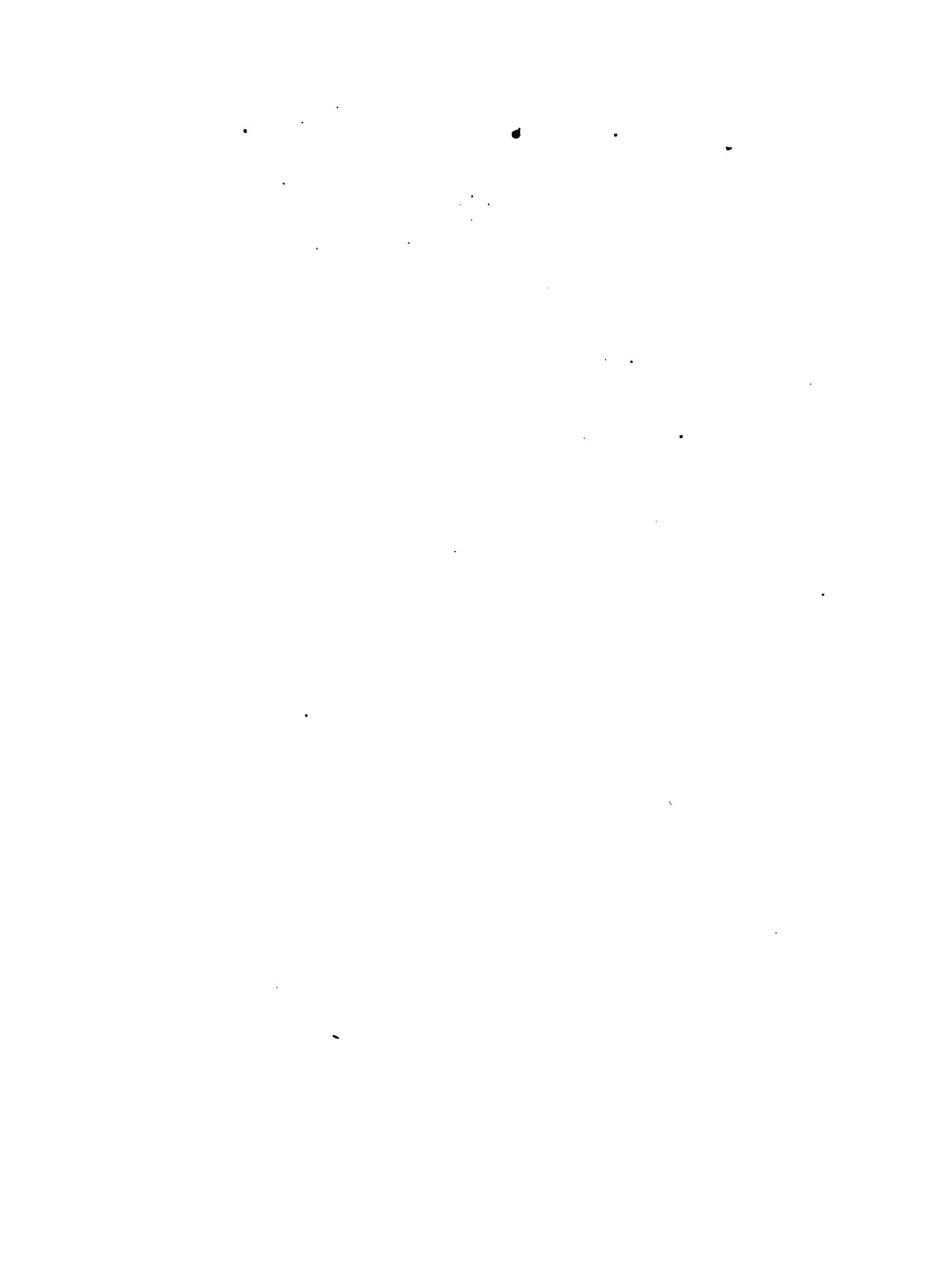
VALÈRE MAXIME. — Des faits et des paroles mémorables. Traduction nouvelle par M. T. Baudement.....		Chapitre III. De la résignation chez les Romains.....	627
Notice sur Valère Maxime.....	561	De la résignation chez les étrangers.....	628
Préface de Valère Maxime.....	562	Chapitre IV. De ceux qui, nés dans l'obscurité, se sont illustrés par leur mérite chez les Romains.....	630
LIVRE PREMIER.		De ceux qui, nés dans l'obscurité, se sont illustrés par leur mérite chez les étrangers.....	631
Chapitre I ^{er} . Du respect de la religion.....	563	Chapitre V. De ceux qui ont dégénéré de la gloire de leurs pères....	632
Du mépris de la religion.....	566	Chapitre VI. Des hommes illustres qui se sont permis des singularités dans leurs vêtements ou dans leurs habitudes.....	633
Exemples étrangers du respect ou du mépris de la religion.....	567	Chapitre VII. De la confiance en soi-même chez les Romains.....	634
Chapitre II. Des mensonges religieux chez les Romains.....	569	De la confiance en soi-même chez les étrangers.....	637
Des mensonges religieux chez les étrangers.....	Ibid.	Chapitre VIII. De la constance chez les Romains.....	639
Chapitre III. Des religions étrangères rejetées par les Romains.....	Ibid.	De la constance chez les étrangers.....	642
Chapitre IV. Des auspices chez les Romains. Des auspices chez les étrangers.....	570	LIVRE QUATRIÈME.	
Chapitre V. Des présages chez les Romains. Des présages chez les étrangers.....	571	Chapitre I ^{er} . De la modération chez les Romains.....	644
Chapitre VI. Des prodiges chez les Romains. Des prodiges chez les étrangers.....	573	De la modération chez les étrangers.....	648
Chapitre VII. Des songes chez les Romains. Des songes chez les étrangers.....	577	Chapitre II. De la réconciliation.....	650
Chapitre VIII. Des faits miraculeux chez les Romains.....	578	Chapitre III. Du désintéressement et de la continence chez les Romains.....	652
Des faits miraculeux chez les étrangers.....	580	Du désintéressement et de la continence chez les étrangers.....	656
LIVRE SECOND.		Chapitre IV. De la pauvreté.....	657
Chapitre I ^{er} . Des cérémonies du mariage et des devoirs envers les parents.....	583	Chapitre V. De la modestie chez les Romains.....	660
Chapitre II. Devoirs et usages des magistrats et des ordres de la république.....	587	De la modestie chez les étrangers.....	662
Chapitre III. Des institutions militaires....	592	Chapitre VI. De l'amour conjugal chez les Romains.....	Ibid.
Chapitre IV. Des spectacles.....	595	De l'amour conjugal chez les étrangers.....	663
Chapitre V. De la frugalité et de la pureté des mœurs.....	596	Chapitre VII. De l'amitié chez les Romains. De l'amitié chez les étrangers.....	664
Chapitre VI. Des coutumes étrangères....	598	Chapitre VIII. De la libéralité chez les Romains.....	669
Chapitre VII. De la discipline militaire chez les Romains.....	599	De la libéralité chez les étrangers.....	671
De la discipline militaire chez les étrangers.....	603	LIVRE CINQUIÈME.	
Chapitre VIII. Du droit de triompher.....	608	Chapitre I ^{er} . De l'humanité et de la clémence chez les Romains..	672
Chapitre IX. De la sévérité de la censure..	609	De l'humanité et de la clémence chez les étrangers.....	676
Chapitre X. De la majesté chez les Romains.....	611	Chapitre II. De la reconnaissance chez les Romains.....	678
De la majesté chez les étrangers.....	614	De la reconnaissance dans les rois étrangers.....	681
LIVRE TROISIÈME.			
Chapitre I ^{er} . Du caractère chez les Romains.....	616		
Du caractère chez les étrangers.....	Ibid.		
Chapitre II. De la bravoure chez les Romains.....	618		
De la bravoure chez les étrangers.....	Ibid.		
	625		

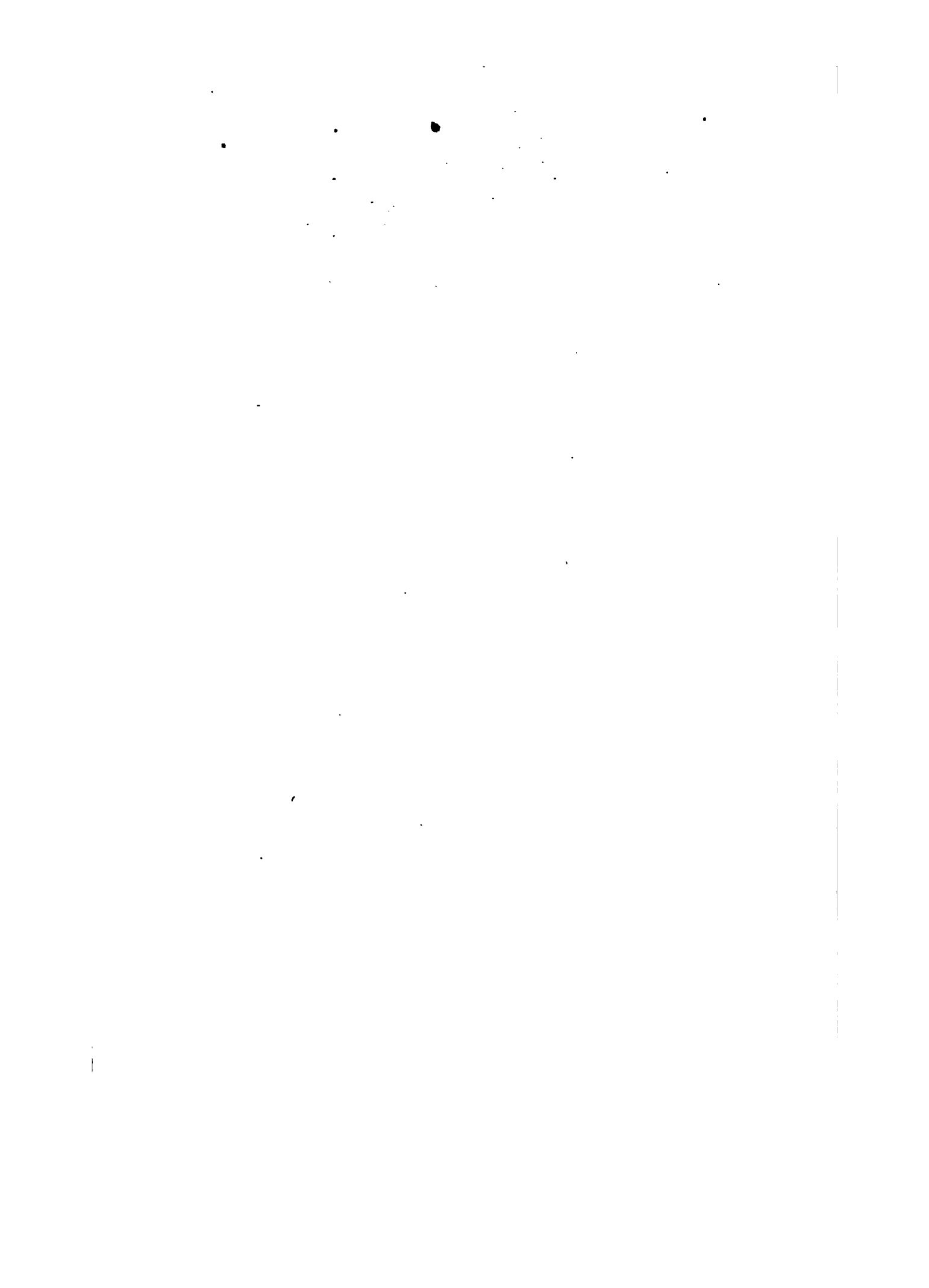
TABLE DES MATIÈRES.

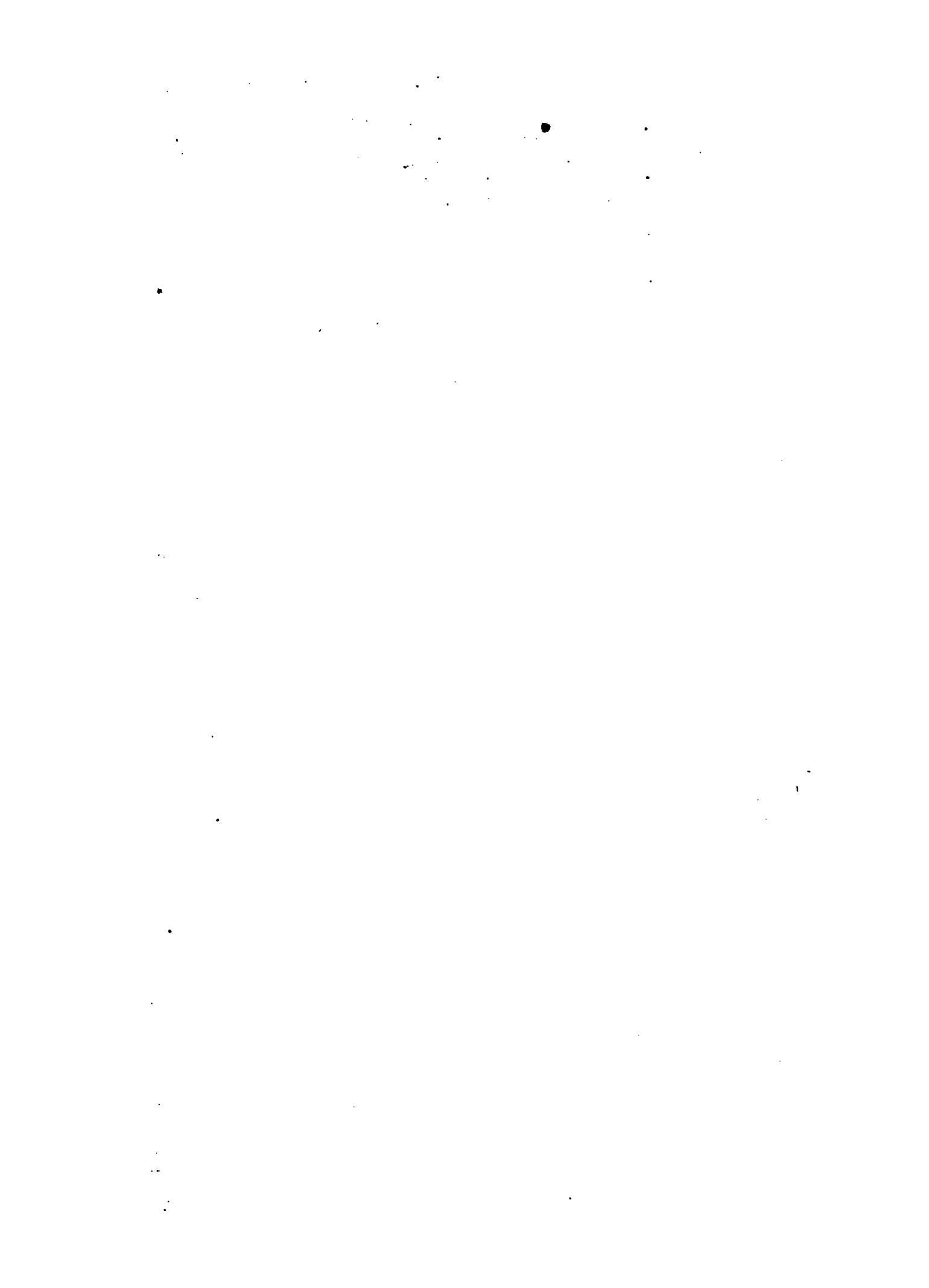
855

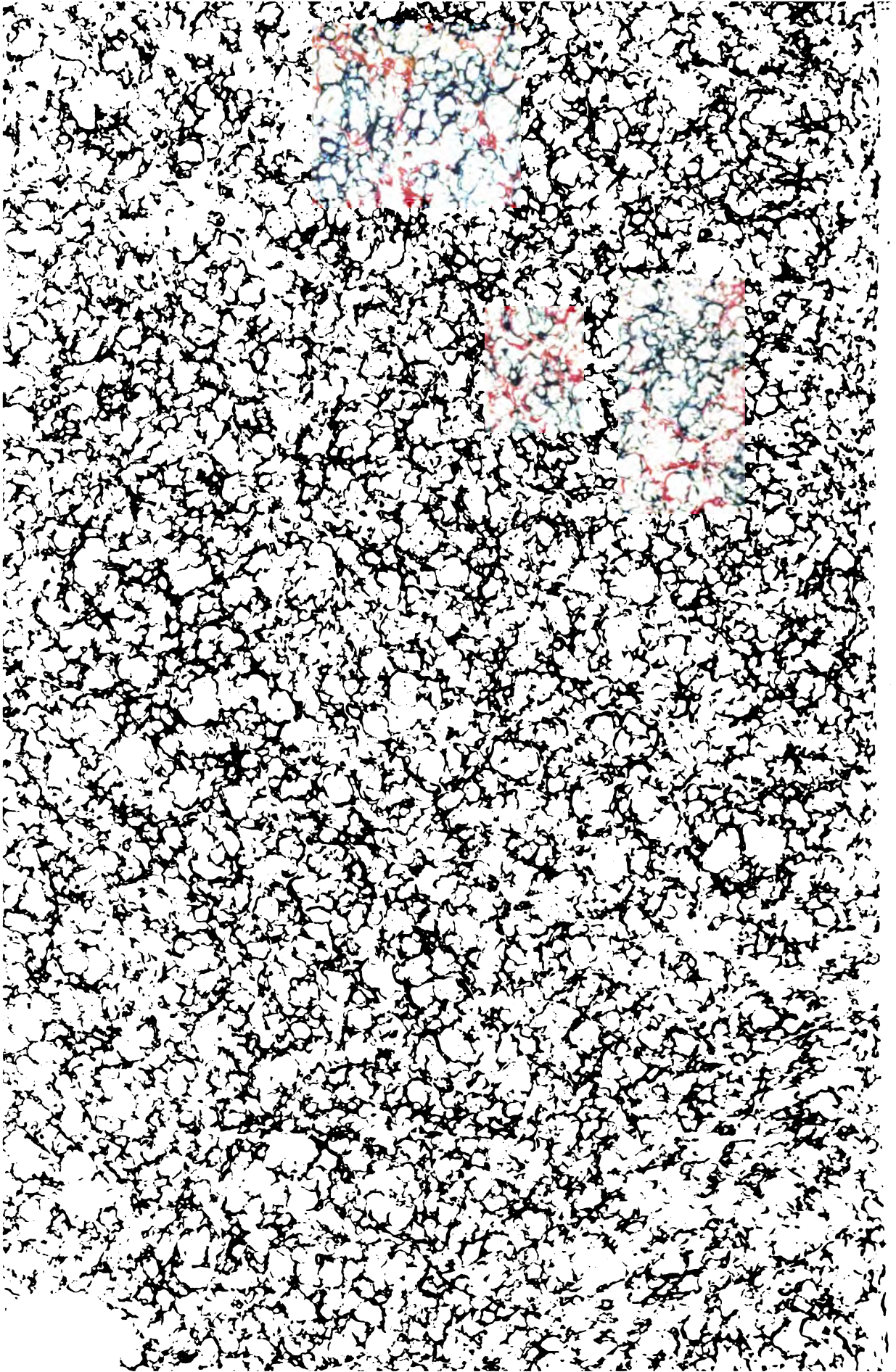
Chapitre III. De l'ingratitude chez les Romains.....	682	Chapitre IX. Du changement dans les mœurs ou dans la fortune chez les Romains....	723
De l'ingratitude chez les étrangers.....	684	Du changement dans les mœurs ou dans la fortune chez les étrangers.....	726
Chapitre IV. De la piété filiale chez les Romains.....	686	LIVRE SEPTIÈME.	
De la piété filiale chez les étrangers.....	689	Chapitre I ^{er} . Du bonheur.....	728
Chapitre V. De l'amitié fraternelle.....	690	Chapitre II. De la sagesse dans les paroles ou dans les actions chez les Romains.....	729
Chapitre VI. De l'amour de la patrie chez les Romains.....	692	De la sagesse dans les paroles ou dans les actions chez les étrangers.....	731
De l'amour de la patrie chez les étrangers.....	694	Chapitre III. De la finesse dans les paroles ou dans les actions chez les Romains.....	735
Chapitre VII. De l'amour et de la tendresse des pères pour leurs enfants	695	De la finesse dans les paroles ou dans les actions chez les étrangers.....	738
De l'amour et de la tendresse des rois étrangers pour leurs enfants.....	696	Chapitre IV. Des stratagèmes chez les Romains.....	740
Chapitre VIII. De la sévérité des pères envers leurs enfants.....	697	Des stratagèmes chez les étrangers.....	742
Chapitre IX. Des pères modérés envers leurs enfants suspects...	699	Chapitre V. Des refus.....	743
Chapitre X. De ceux qui ont supporté avec courage la mort de leurs enfants chez les Romains.	700	Chapitre VI. De la nécessité chez les Romains.....	745
De ceux qui ont supporté avec courage la mort de leurs enfants chez les étrangers.....	701	De la nécessité chez les étrangers.....	747
LIVRE SIXIÈME.		Chapitre VII. Des testaments annulés....	Ibid.
Chapitre I ^{er} . De la chasteté chez les Romains.....	702	Chapitre VIII. Des testaments confirmés et inattendus.....	749
De la chasteté chez les étrangers.....	704	LIVRE HUITIÈME.	
Chapitre II. De la liberté dans les paroles ou dans les actions chez les Romains.....	705	Chapitre I ^{er} . Des procès publics les plus remarquables, suivis de l'acquittement.....	751
De la liberté dans les paroles ou dans les actions chez les étrangers.....	708	Des procès publics les plus remarquables, suivis de la condamnation.....	754
Chapitre III. De la sévérité chez les Romains.....	709	De deux procès publics faits à deux femmes, où il n'y eut ni condamnation ni absolution.....	755
De la sévérité chez les étrangers.....	712	Chapitre II. Des jugements particuliers les plus remarquables, suivis de la condamnation...	756
Chapitre IV. De la dignité dans les paroles ou dans les actions chez les Romains.....	Ibid.	Chapitre III. Des femmes qui ont plaidé leurs causes devant les magistrats.....	757
De la dignité dans les paroles ou dans les actions chez les étrangers.....	714	Chapitre IV. De la question.....	758
Chapitre V. De la justice chez les Romains.....	715	Chapitre V. Des témoignages rejetés ou admis.....	759
De la justice chez les étrangers.....	717	Chapitre VI. De ceux qui commirent des fautes qu'ils avaient punies dans les autres.....	760
Chapitre VI. De la foi publique chez les Romains.....	719	Chapitre VII. De l'étude et de l'application au travail chez les Romains.....	Ibid.
De la foi publique chez les étrangers.....	720	De l'étude et de l'application au travail chez les étrangers.....	762
Chapitre VII. De la fidélité des femmes envers leurs époux.....	Ibid.	Chapitre VIII. Du repos honorable chez les	
Chapitre VIII. De la fidélité des esclaves envers leurs maîtres.....	721		

Romains.....	765	De l'avarice chez les étrangers	7
Du repos honorable chez les étrangers.....	766	Chapitre V. De l'orgueil et de l'arrogance chez les Romains.....	Ib
Chapitre IX. Du pouvoir de l'éloquence chez les Romains.....	Ibid.	De l'orgueil et de l'arrogance chez les étrangers.....	7
Du pouvoir de l'éloquence chez les étrangers.....	767	Chapitre VI. De la perfidie chez les Romains.....	7
Chapitre X. De la voix et du geste chez les Romains.....	Ibid.	De la perfidie chez les étrangers.....	7
De la voix et du geste chez les étrangers.....	768	Chapitre VII. Des séditions du peuple romain.....	Ib
Chapitre XI. Des effets extraordinaires de la science et des arts chez les Romains.....	769	Des séditions des soldats romains.....	7
Des effets extraordinaires de la science et des arts chez les étrangers.....	Ibid.	Chapitre VIII. De la témérité chez les Romains.....	Ib
Chapitre XII. Que, dans les arts, il faut s'en rapporter aux meilleurs maîtres : exemples chez les Romains.....	771	De la témérité chez les étrangers.....	7
Que, dans les arts, il faut s'en rapporter aux meilleurs maîtres : Exemples chez les étrangers.....	Ibid.	Chapitre IX. De l'erreur.....	Ib
Chapitre XIII. Des vieillesses mémorables chez les Romains.....	Ibid.	Chapitre X. De la vengeance chez les Romains.....	7
Des vieillesses mémorables chez les étrangers.....	772	De la vengeance chez les étrangers.....	7
Chapitre XIV. De l'amour de la gloire chez les Romains.....	773	Chapitre XI. Des paroles exécrables et des actions atroces chez les Romains.....	Ib
De l'amour de la gloire chez les étrangers.....	775	Des paroles exécrables et des actions atroces chez les étrangers.....	7
Chapitre XV. Des honneurs rendus au mérite chez les Romains...	776	Chapitre XII. Des morts extraordinaires chez les Romains.....	7
Des honneurs rendus au mérite chez les étrangers...	778	Des morts extraordinaires chez les étrangers.....	7
LIVRE NEUVIÈME.			
Chapitre I ^{er} . Du luxe et de la débauche chez les Romains.....	779	Chapitre XIII. De l'attachement à la vie chez les Romains.....	7
Du luxe et de la débauche chez les étrangers.....	781	De l'attachement à la vie chez les étrangers.....	7
Chapitre II. De la cruauté chez les Romains.....	783	Chapitre XIV. De la ressemblance chez les Romains.....	7
De la cruauté chez les étrangers.....	784	De la ressemblance chez les étrangers.....	Ib
Chapitre III. De la colère et de la haine chez les Romains.....	787	Chapitre XV. Des imposteurs qui, chez les autres peuples, se sont introduits dans des familles étrangères.....	7
De la colère et de la haine chez les étrangers.....	789	Notes sur Valère Maxime.....	7
Chapitre IV. De l'avarice chez les Romains.....	Ibid.	Table alphabétique des noms propres cités par Valère Maxime.....	7
		JULIUS OBSEQUENS. — Des prodiges. Traduction nouvelle par M. T. Baudement..	
		Notice sur Julius Obsequens.....	7
		Des prodiges.....	7
		Notes sur Julius Obsequens.....	7









Stanford University Libraries
3 6105 002 330 335

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004

